ABOUT (Nicolas)

sénateur (Yvelines)

UMP, puis UC

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003 ; puis premier vice-président le 27 février 2003.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public de santé national Fresnes spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées.

Membre titulaire du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre ès qualités du Conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance-maladie.

Membre titulaire du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie le 9 octobre 2003.

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 336, 337) : sujet complexe transcendant les clivages politiques. Apport des nombreuses auditions. Caractère équilibré et prudent du dispositif proposé par la commission. Prise en considération de préoccupations contradictoires. Indispensable vigilance dans le suivi de la loi.

– Dépôt du rapport annuel de la Cour des Comptes – (28 janvier 2003) (p. 352) : s'associe aux propos de M. Le Président de la commission des finances.

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] (suite) – (29 janvier 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Art. 13** *(Produits de thérapie génique et produits cellulaires d'origine animale à finalité thérapeutique)* (p. 441) : souhaite le vote de l'amendement n° 97 du Gouvernement (attribution du statut de médicament aux préparations de thérapie génique et aux préparations de thérapie cellulaire). – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 446) : interrogation sur des déviances et sur les expériences menées par les scientifiques. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 460) : demande le vote de l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem). Respect du droit de l'enfant. (p. 461, 462) : soutient les amendements n° 210, 211, 212, 213 et 214 de la commission (codification) ; adoptés. – **Art. L. 2141-4 du code de la santé publique** *(Sort de l'embryon créé in vitro)* (p. 463) : sur l'amendement n° 68 de M. Jean Chérioux (rattachement du sort des embryons surnuméraires au projet parental), son sous-amendement n° 222 ; adopté.

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 493) : intérêt du vote par division. (p. 494, 495) : dépôt des amendements et sous-amendements. – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 520) : son amendement n° 200 : sanction de la provocation au clonage reproductif et de la propagande ou de la publicité en faveur du clonage ; adopté. Son amendement n° 201 : classement parmi les infractions susceptibles de justifier la mise en oeuvre de la procédure de dissolution civile des mouvements sectaires des crimes d'eugénisme et de clonage reproductif ainsi que du délit de provocation au clonage ou de propagande en faveur du clonage ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 532) : qualité du travail du rapporteur et de l'ensemble des sénateurs.

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] – (11 février 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 736, 737) : mesure partielle. Regret d'un émiettement des mesures de santé publique. Attente du projet de loi de programmation quinquennale de santé publique.

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 1703) : dispositif informatique "Impact emploi

association". Difficultés liées à la mise en place de la simplification et du guichet unique. Favorable au recours aux technologies modernes. Souhait d'une réflexion sur une simplification du système de protection sociale.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2758, 2759) : son amendement n° 31 : conditions d'application de l'incrimination d'interruption involontaire de grossesse ; devenu sans objet. Lacune juridique concernant l'interruption involontaire de grossesse. (p. 2762, 2763) : accepte la proposition du dépôt d'une proposition de loi sur les interruptions involontaires de grossesse.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Renvoi à la commission** (p. 3628, 3630) : s'oppose à la motion n° 58 de M. Roland Muzeau tendant au renvoi à la commission. Examen approfondi du texte en commission. Nombreuses auditions. Expérience du rapporteur. Nombreux amendements proposés. Promesse d'un débat approfondi. Calendrier resserré.

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3686) : s'oppose à l'amendement n° 67 de Mme Marie-Christine Blandin (soutien aux projets personnels d'insertion par la mise à disposition des moyens matériels nécessaires). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 322-4-15-3 du code du travail** *(Bénéficiaires du CIRMA)* (p. 3722) : demande le retrait des amendements analogues de la commission saisie pour avis n° 56 et de Mme Valérie Létard n° 84 (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA), de l'amendement n° 95 de M. Alain Vasselle (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA) et de l'amendement n° 28 de la commission (fixation à un an de la durée minimale d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3735, 3736) : suppression justifiée des 17 % obligatoires de crédit d'insertion. Qualités du RMA. Nombreux amendements adoptés. Assouplissement. Remerciements.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4712, 4713) : souci de concilier la rigueur budgétaire et l'action sociale. Réforme des retraites et réforme de l'assurance maladie. Sursaut nécessaire des finances sociales. Réflexion de la commission sur l'évolution de la caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES, et sur les perspectives de l'assurance maladie. Conclusions du rapport de M. Alain Vasselle. Nécessité de redonner un sens aux lois de financement de la sécurité sociale. Caractère préoccupant du déficit de l'assurance maladie. Souhait de placer les finances sociales au coeur du débat actuel.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 4809) : précision relative à la délégation aux droits des femmes. (p. 4824) : diagnostic du Livre blanc de Michel Rocard. Réforme du régime général par le gouvernement Balladur en 1993. Conclusions du rapport Charpin. (p. 4825) : conséquences néfastes de la dissociation du temps de travail et de l'allongement de la vie active. Réforme de l'assiette des cotisations patronales de sécurité sociale. Recherche de justice.

– **Rappel au règlement** – (8 juillet 2003) (p. 4836) : cohérence et efficacité du travail de la commission des affaires sociales.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (8 juillet 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Question préalable** (p. 4846, 4847) : s'interroge sur les intentions du groupe CRC. Nécessité d'un débat de fond sur le projet de loi. Ne votera pas la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Demande de renvoi à la commission** (p. 4854, 4855) : conditions d'examen du texte à l'Assemblée nationale. Examen approfondi du texte par la commission des affaires sociales du Sénat. Historique du travail effectué en amont sur la question des retraites. Nombreuses auditions. Réunion de toutes les conditions nécessaires pour la tenue d'un débat. La commission des affaires sociales demande le rejet de la motion n° 29 de M. Claude Estier tendant au renvoi à la commission. (p. 4856) : compte tenu du grand nombre d'amendements déposés avant l'article 1er demande un examen prioritaire du titre Ier à la reprise du soir. (p. 4857) : portée effective des amendements déposés avant l'article 1er relative à l'article 1er. (p. 4858) : bien-fondé de sa demande de priorité. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4866) : conditions d'examen et de discussion des amendements. – **Demande de priorité** (p. 4891) : demande l'examen par priorité du Titre Ier. – **Rappel au règlement** (p. 4892) : respect de la Constitution et du Règlement du Sénat. (p. 4893) : perte de temps résultant de l'examen d'amendements identiques. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4918) : non-conformité de la demande d'examen par priorité des amendements du groupe CRC avec l'esprit du règlement du Sénat.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4954) : défavorable aux amendements identiques n° 100 de Mme Michelle Demessine, n° 101 de Mme Nicole Borvo et n° 102 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4963) : appauvrissement durable de l'économie avec les propositions des groupes socialiste et CRC. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4982) : le groupe de l'UMP ne votera pas les amendements des sénateurs de l'opposition.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5011) : défavorable aux amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Impossibilité d'inscrire dans une loi l'augmentation du produit d'un impôt. (p. 5012) : demande le retrait de l'amendement n° 108 de M. Guy Fischer (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). (p. 5015) : principe de l'impôt sous la monarchie. S'oppose aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine et n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). (p. 5023) : ne votera pas l'amendement n° 880 de M. Claude Domeizel (mise en oeuvre des actions de formation en vue de favoriser l'évolution professionnelle au-delà de l'âge de 50 ans). – **Demande de priorité** (p. 5033) : demande la discussion des articles 4 et 5 en priorité. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5076) : demande le vote par priorité de l'amendement n° 1119 du Gouvernement (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein).

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5122) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Roland Muzeau (obligation de formation pour les jeunes embauchés sous contrat). – **Art. 7 bis (priorité)** *(Extinction de la surcompensation)* (p. 5156) : proposition raisonnable d'un étalement sur dix ans d'une décroissance de 3 %.

– **Rappel au règlement** – (12 juillet 2003) (p. 5208) : intervient sur le rappel au règlement de M. Roland Muzeau. (p. 5215) : intervient sur le rappel au règlement de M. Claude Estier.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (15 juillet 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5267, 5268) : demande la clôture de la discussion sur cet article. –

Art. 18 *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5274) : souhaite l'adoption des amendements du Gouvernement n° 1100 (mise en application de ce dispositif le 1er janvier 2004) et n° 1101 (abrogation de l'article L. 173-2 du code de la sécurité sociale devenu inutile). – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5294) : absence de transformation du capital versé pour racheter les cotisations en une rente viagère. – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5298) : demande l'adoption de cet article.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 38** *(Pensions de réversion au bénéfice des orphelins – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 40 du code des pensions civiles et militaires de retraite)*. (p. 5422) : caractère méprisable de certains amalgames. – **Art. 42 bis et art. additionnels avant l'art. 42 ter** *(Saisissabilité des pensions des fonctionnaires – art. L. 56 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5431, 5432) : soutient l'amendement n° 251 de la commission (alignement du régime de saisissabilité des pensions des fonctionnaires sur celui du régime général) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 44** *(Abrogation de dispositions du code des pensions civiles et militaires – art. L. 37 bis, L. 42, L. 68 à L. 72 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5456) : soutient les amendements de la commission n° 255 et 256 (abrogration des articles L. 58 et L. 59 du code des pensions civiles et militaires de retraite relatifs aux cas de suspension) ; adoptés. – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5486) : satisfait de la précision selon laquelle les cotisations facultatives sont à la charge exclusive des bénéficiaires. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5563) : précision sur le dispositif de sortie de l'épargne collective : versement d'un capital ou attribution d'une rente.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5608) : intérêt des amendements de la commission n° 270 (conditions d'alimentation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR) et n° 276 (augmentation de 25 à 50 % du taux de la provision pour investissement applicable à l'abondement de l'employeur au PPESVR). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5643, 5644) : temps donné à l'opposition pour s'exprimer. Majorité d'amendements de suppression ou portant articles additionnels. Bonne organisation du débat. Avenir de la réforme en cas d'alternance.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Art. 42 ter A** (p. 6035) : préférence pour la disposition votée par la commission mixte paritaire.

– **Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes** – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Art. 7** *(Rapport du Gouvernement au Parlement sur la situation des débitants de tabac au regard de la taxe professionnelle)* (p. 6047) : caractère non dissuasif de l'amende. Défavorable à l'alignement de la fiscalité du papier à cigarettes sur celle du tabac. Souhait d'un décret pour régler les problèmes transitoires. Problème de l'aide au sevrage. Exemplarité du comportement des adultes.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6781) : favorable à un délai de trois ans.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) – président de la commission – **Art. 7** *(Création d'un observatoire de l'enfance maltraitée – art. L. 226-6 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6847) : défavorable à l'amendement n° 16 de Mme Michelle Demessine (extension des missions de l'observatoire à l'évaluation des dispositifs de protection de l'enfance). Précision mal placée. – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 6851) : accord avec les intentions de l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (amélioration de la protection du médecin contre des sanctions disciplinaires résultant du signalement de sévices constatés sur un enfant) mais rédaction contraire au droit. Favorable à l'amendement n° 26 du Gouvernement (non-application du secret professionnel aux cas de privation et de maltraitance physique et psychologique). – **Art. 10** *(Constitution de partie civile par des associations dans les cas de violences exercées contre des victimes mineures – art. 2-3 du code de procédure pénale)* (p. 6852) : importance de cet article. Disposition ayant fait l'objet de discussions approfondies. Nécessité de sélectionner rigoureusement les associations susceptibles d'agir. Inquiétude au sujet d'un usage abusif de cette disposition. (p. 6853) : demande une suspension de séance afin d'améliorer la rédaction de l'article.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** – (7 novembre 2003) (p. 7708, 7709) : importance capitale. Soutien du groupe UC à voter "non". Proposition dangereuse. Changement de statut au-delà d'une simplification. Inquiétude des élus antillais d'une évolution vers une première étape de l'autonomie. Partisan d'une assemblée unique aux compétences identiques à celles du conseil général et du conseil régional maintenus. Souci de sauvegarder les droits acquis et de garantir la mise en oeuvre de l'identité législative. Dénonce la forme de la consultation. Manque de temps nécessaire à la respiration démocratique. Sensibilisation du seul microcosme des élus. Opposition du groupe UC à cette réforme.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7748, 7750) : recherche permanente de recettes nouvelles. Fiscalisation progressive des ressources de la protection sociale. Recours croissant à l'endettement incapable d'assurer l'équilibre des comptes sociaux. Rejet historique des dérives par le gouvernement de M. Alain Juppé. Dotation de la sécurité sociale en recettes pour assurer son redressement durable. Détournement de cet objectif par le gouvernement précédent au mépris de toute cohérence entre les missions des caisses de sécurité sociale et celles du budget de l'Etat. Echeveau de tuyauteries symbolisé par le FOREC. Situation particulière de la sécurité sociale dans l'appareil d'Etat. Absence handicapante d'un réel "affectio societatis" entre tous ses acteurs. Clarification nécessaire des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Limites d'une nouvelle augmentation de la CSG. Dénaturation de la philosophie de la sécurité sociale. Appréhension encore imparfaite du débat en raison de multiples morcellements. Exemple caricatural de la fiscalité du tabac. Souhaite un débat sur une réforme de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Motion d'ordre** (p. 8163) : motion d'ordre concernant l'organisation de la discussion des articles du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ; adoptée. – **Discussion générale** (p. 8178, 8179) : mesures novatrices. Projet de loi d'orientation relatif à la santé publique. Attente du projet de loi portant révision de la loi d'orientation de 1975 en faveur des handicapés. Organisation de débats particuliers pour la branche assurance maladie et la branche famille. Délai insuffisant de l'examen du texte. – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8213) : contrôle indispensable des finances sociales. Favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 45 (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8230, 8231) : demande le vote de l'amendement n° 13 de la

commission (coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale) modifié par le sous-amendement n° 68 de M. Michel Charasse. (p. 8233, 8234) : nécessaire distinction des recettes de l'Etat de celles de la sécurité sociale. Objectifs de santé publique et d'affectation de la taxe au bénéfice du BAPSA. Demande le vote de l'amendement n° 13 de la commission (coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale). Crainte pour l'avenir des lois de financement de la sécurité sociale.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8247) : objectif de triplement de la taxe au bénéfice du BAPSA. – **Art. 17** *(Fixation d'un prix maximum de vente aux établissements de santé des médicaments rétrocédés disposant d'une autorisation de mise sur le marché – art. L. 162-16-5 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8296) : son amendement n° 151 : traitement particulier des médicaments dérivés du sang humain et de leurs analogues recombinants ; retiré. – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8333) : son amendement n° 153 : prise en charge des certificats d'aptitude à la pratique d'un sport ; retiré. (p. 8335) : objectif de son amendement n° 153 précité.

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-2 du code de la sécurité sociale** *(Prime à la naissance ou à l'adoption)* (p. 8366) : intervient sur les amendements identiques n° 139 de M. Claude Estier et n° 225 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de la prime à la naissance ou à l'adoption). – **Art. L. 531-4 du code de la sécurité sociale** *(Complément de libre choix d'activité)* (p. 8368) : demande le retrait de l'amendement n° 91 de Mme Valérie Létard (assimilation des périodes de grossesse à une activité professionnelle pour l'obtention de la PAJE et du complément du libre choix d'activité). – **Art. additionnel avant l'art. 52** (p. 8370) : irréalisme de la demande de rapports sur tous les sujets. (p. 8372) : devoir du Gouvernement de s'expliquer devant la représentation nationale. Possibilité d'invoquer l'article 40 de la Constitution à l'égard de certains amendements. – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8392, 8393) : augmentation de la part de l'ONDAM consacrée aux personnes âgées. Intervient sur les amendements n° 137 de M. Claude Estier (augmentation de l'enveloppe consacrée à l'amélioration de l'encadrement en personnel des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) et n° 189 de Mme Michelle Demessine (montant de la fraction de l'ONDAM consacrée à l'augmentation du nombre de personnels travaillant auprès des personnes âgées dépendantes). – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8402) : obstruction du débat par le biais d'amendements tombant sur le coup de l'article 40. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8434) : remerciements aux rapporteurs. Difficulté de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Mauvaises conditions de travail. Remerciements des présidents de séance.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8828) : intervient sur l'amendement n° I-300 du Gouvernement (extension du système déclaratif prévu pour les téléviseurs à l'acquisition, à la location et à la mise à disposition des décodeurs) et sur le sous-amendement n° I-306 de M. Michel Charasse (mise en oeuvre du sytème déclaratif sous réserve que le client justifie de son identité). Difficulté de trouver le moyen d'améliorer le recouvrement de la redevance. Partage l'idée de M. Michel Charasse de lier la redevance à la taxe d'habitation.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 84 (2003-2004)]** – (27 novembre 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 8962, 8963) : succès de la CMP. Etonnement de l'amendement de suppression du Gouvernement revenant sur l'accord de la CMP sur le comité des finances sociales. Création d'un rapporteur général des lois de financement de la sécurité sociale.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – président de la commission des affaires sociales – **Exception d'irrecevabilité** (p. 9872, 9873) : s'oppose à la motion n° 5 de M. Roland Muzeau (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité). – **Question préalable** (p. 9875) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Gilbert Chabroux tendant à opposer la question préalable.

ADNOT (Philippe)

sénateur (Aube)

NI

Délégué de la Réunion administrative des non-inscrits.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Le conseil supérieur de la pêche **[n° 327 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Agriculture et pêche.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Ecologie et développement durable **[n° 73 tome 3 annexe 9 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1102, 1103) : impasse prévisible de la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Financement insuffisant. Non-prise en compte des déséquilibres de la capacité financière des territoires et absence de contrôle sur l'évolution de la dépense. Explosion des dépenses incombant aux départements. Caractère prioritaire du règlement de l'APA dans la mise en place de la décentralisation. Accord sur l'esprit du texte. Améliorations souhaitables : rétablissement de l'équité entre les personnes et les territoires ; maîtrise de la dépense publique ; plus juste répartition de la solidarité nationale. Souhait d'un groupe de travail sur une nouvelle grille de répartition du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, FFAPA. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1137) : son amendement n° 8 : institution d'un talon modérateur pour les personnes bénéficiaires de l'APA à domicile ; retiré. Souci d'équité. (p. 1138, 1141) : son amendement n° 9 : recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA ; rejeté. Opposé au développement de la société d'assistance. Dénonce l'injustice sociale de la récupération au premier franc pour les plus pauvres hébergés en établissement. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 1144, 1145) : son amendement n° 10 : prise en charge par l'Etat, à la fin de l'année 2003, du différentiel entre les économies annoncées et les économies constatées ; retiré.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4724, 4725) : méthodologie budgétaire. Nécessité de ne pas construire les dépenses sur des recettes hypothétiques ou exceptionnelles. Suppression de la vignette profitant aux plus riches. Objectif prioritaire de maîtrise des dépenses. Exemple de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Réorganisation des services de l'Etat. Soutien au Gouvernement.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7529) : reprend l'amendement de M. Philippe Leroy n° 510 (levée de la TGAP par le département) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 sexies** (p. 8542) : son amendement n° I-265 : extension aux particuliers loueurs en meublés en zone rurale de la réduction d'impôt bénéficiant aux investissements réalisés par les industries touristiques ou les résidences de tourisme classées ; retiré. – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8551) : son amendement n° I-261 : rétablissement du dispositif d'exonération des plus-values sur la cession des terres agricoles ou forestières non inscrites au bilan ; retiré.

– Suite de la discussion (24 novembre 2003) – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8589) : son amendement n° I-272 : ouverture des capitaux des jeunes entreprises innovantes aux investisseurs étrangers ; retiré. (p. 8591) : son amendement n° I-259 : exonération d'ISF pour les parts et actions des sociétés bénéficiant du statut de jeunes entreprises innovantes ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8596) : son amendement n° I-260 : subordination des avantages fiscaux de l'assurance-vie à un seuil obligatoire d'investissement dans les jeunes entreprises ; adopté. (p. 8599) : soutient l'amendement n° I-242 de M. Adrien Gouteyron (incitation fiscale en faveur de l'investissement pour les entreprises soumises à un régime réel d'imposition dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux et implantées dans les communes de moins de 2 500 habitants) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 10** (p. 8628, 8629) : favorable à l'amendement n° I-22 de la commission (extinction progressive du régime du forfait collectif agricole). (p. 8631) : intervient sur l'amendement n° I-221 de M. Denis Badré (établissement pour le régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles d'un plafonnement des cotisations et des prestations). – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8633) : son amendement n° I-258 : suppression ; rejeté. (p. 8637) : conséquences de l'augmentation de la TIPP.

– Suite de la discussion (25 novembre 2003) – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8717, 8718) : conséquences financières des transferts de compétences. Maintien de l'autonomie fiscale et financière des collectivités. Nécessité de réduire les déséquilibres. Volonté d'améliorer la maîtrise des budgets et d'éviter le dumping fiscal. Vignette automobile. Réforme du RMI-RMA. Confiance dans la politique gouvernementale. – **Art. 31** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des départements)* (p. 8748) : ses amendements, portant sur le même objet, n° I-266, I-267, I-268 et I-269 : retrait de la part forfaitaire de la DGF des départements, de la DGD et du contingent communal d'aide sociale ; adoptés.

– Suite de la discussion (26 novembre 2003) – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8814) : ses amendements n° I-262 : application du principe des droits constatés pour le calcul de la charge annuelle du RMI, et n° I-263 : compensation par l'Etat des frais financiers encourus par les départements en cas de versement tardif de la TIPP ; retirés. (p. 8822) : intervient sur ses amendements n° I-262 et n° I-263 précités. Satisfait des engagements pris par le Gouvernement. Confiant dans la réussite de l'insertion. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8828) : favorable à l'amendement n° I-300 du Gouvernement (extension du système déclaratif prévu pour les téléviseurs à l'acquisition, à la location et à la mise à disposition des décodeurs) et, sur ce dernier, défavorable au sous-amendement n° I-306 de M. Michel Charasse (mise en oeuvre du sytème déclaratif sous réserve que le client justifie de son identité). Risque de pénalisation de la grande distribution, dans l'impossibilité de faire respecter cette obligation. Crainte de formalisme. Obsolescence du sujet en raison de l'arrivée de l'ADSL.

Deuxième partie :

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9536, 9538) : données chiffrées. Améliorations enregistrées. Manque de lisibilité du fascicule budgétaire. Retard dans l'application de la loi organique relative aux lois de finances. Orientations budgétaires du ministère satisfaisantes. Problème du financement de l'ADEME. Déchargement de ses missions relatives aux huiles usagées et à l'isolation phonique des riverains des aéroports. Recours critiquable à un prélèvement sur les agences de l'eau. Questions au ministre. Situation du conseil supérieur de la pêche. – **Art. additionnel après l'art. 74 ter** (p. 9558) : la commission des finances n'a pas eu le temps d'examiner l'amendement n° II-58 de M. Adrien Gouteyron (élargissement des possibilités d'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs). A titre personnel, est favorable à cet amendement.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9780) :

soutient l'amendement n° II-153 de M. Jean-Paul Alduy (suppression) ; retiré.

AILLAGON (Jean-Jacques)

ministre de la culture et de la communication

DÉPÔTS

Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive **[n° 320 (2002-2003)]** (28 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Culture.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3066, 3067) : nécessité de stimuler le potentiel de la générosité publique aux actions d'intérêt général. Convergence souhaitable de l'action publique et de la société civile. Réflexion de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, ADMICAL. Réforme axée sur la recherche de la simplification, de l'efficacité et de la neutralité. Renforcement des incitations fiscales. Harmonisation par le haut des aides apportées aux oeuvres d'intérêt général. Encouragement fiscal au mécénat des entreprises et à l'acquisition de trésors nationaux. Exonération des droits de donation pour les dons manuels aux organismes d'intérêt général. Allègement de la fiscalité des fondations. Clarification du régime des donations temporaires d'usufruit. Responsabilisation des organismes bénéficiaires. Transparence de l'emploi des fonds. (p. 3079, 3080) : texte de portée générale et d'application simple dans sa pédagogie. Respect nécessaire du compromis élaboré avec le ministère du budget eu égard au contexte budgétaire. Absence d'opposition entre le mécénat et le développement de l'action publique. Mobilisation nécessaire de toutes les énergies au bénéfice de l'intérêt général. Annonce d'un projet de loi de programme sur le patrimoine. – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3083, 3085) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (substitution d'un crédit d'impôt à la réduction d'impôt) ; s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (augmentation du plafond des dons déductibles destinés à des organismes humanitaires) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 52 de M. Gérard Miquel (augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons aux organismes humanitaires). Attaché au principe de simplicité et de lisibilité. (p. 3086, 3088) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° 42 (exclusion du champ d'application de la réduction d'impôt des dons aux fondations d'entreprise), n° 43 (augmentation du taux des avantages fiscaux pour les dons aux organismes humanitaires) et n° 47 (conséquence) ; demande le retrait de l'amendement n° 7 de la commission (ajout de la création contemporaine à l'énumération des activités des organismes d'intérêt général) et de l'amendement n° 71 de M. André Ferrand (extension du champ d'application de la réduction d'impôt aux dons effectués aux établissements scolaires français à l'étranger), qu'il estime satisfait par la loi de 1987 sur le développement du mécénat ; s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Daniel Raoul (augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons effectués aux fondations de recherche), ainsi qu'aux amendements sur le même objet n° 29 de M. Pierre Laffitte et n° 66 de M. Jean-Claude Carle. (p. 3089, 3090) : demande le retrait de l'amendement de la commission saisie pour avis n° 17 (extension du bénéfice du régime fiscal des dons aux organismes ayant pour objet principal l'organisation de spectacles culturels), tout en s'engageant à rechercher une alternative au règlement du problème des institutions du spectacle vivant soumises à la réglementation commerciale bien que non lucratives. Sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 8 de coordination et accepte les n° 9 (coordination) et n° 10 (rédaction). – **Art. 1er bis** *(Exonération de droits de mutation des dons manuels faits aux organismes d'intérêt général)* (p. 3091, 3092) : demande le retrait des amendements n° 35 de M. Christian Gaudin (extension de l'exonération aux versements et dons manuels consentis à l'ensemble des organismes publics et privés bénéficiant du mécénat) et de la commission saisie pour avis n° 18 (clarification). – **Art. 1er ter** *(Obligation de publicité applicable à certains organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal)* (p. 3093) : sur l'amendement n° 11 de la commission (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions de publicité et de certification des comptes au-dessus d'un montant de dons fixé par décret), qu'il accepte, son sous-amendement n° 73 (limitation du champ de cette obligation aux organismes recevant un montant de dons annuel supérieur au plancher fixé à 153 000 euros et possibilité d'assurer la publicité des comptes par tous moyens) ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 1er ter** (p. 3094) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 20 (durée d'existence des fondations de flux). – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3096) : demande le retrait des amendements identiques n° 12 de la commission, n° 21 de la commission des affaires culturelles saisie pour avis et de M. Jean-Claude Carle n° 31 (exonération des revenus de la dotation de l'impôt sur les sociétés), ainsi que des amendements n° 36 (harmonisation du régime fiscal des associations reconnues d'utilité publique avec celui des fondations) et n° 37 de M. Christian Gaudin (élévation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés à la somme de 60 000 euros), et n° 49 de M. Gérard Miquel (extension de la réduction d'impôt sur les sociétés aux associations reconnues d'utilité publique), au profit de l'amendement n° 67 de M. Jean-Claude Carle (élévation du montant de l'abattement de l'impôt sur les sociétés à la somme de 50 000 euros) qu'il accepte ; s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Ivan Renar (suppression), contraire à la philosophie du texte. – **Art. additionnnels après l'art.2** (p. 3097) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. Pierre Laffitte (exonération de l'impôt sur les sociétés des fondations reconnues d'utilité publique qui affectent les revenus de leurs activités à leur objet). Annonce d'un projet de loi sur l'innovation. (p. 3098) : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 55 (plafonnement du taux de la taxe sur les salaires versée par les associations reconnues d'utilité publique) et n° 56 (relèvement du plafond d'exonération de la taxe sur les salaires acquittée par les associations reconnues d'utilité publique). – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3099) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Thierry Foucaud (limitation du bénéfice du relèvement du plafond des dons aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 22,8 millions d'euros). (p. 3100) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Thierry Foucaud (suppression des dispositions autorisant les entreprises versantes à associer leur nom aux opérations de soutien aux associations et fondations). (p. 3101) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Thierry Foucaud (limitation à 4 % du relèvement du plafond des dépenses éligibiles pour les organismes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 22,8 millions d'euros). S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Ivan Renar (conditionnement du bénéfice des réductions d'impôt à l'engagement d'une détention des biens sur une durée de vingt ans). (p. 3102) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (allègement des obligations d'exposition des oeuvres acquises par les entreprises bénéficiant de la déductibilité fiscale) et, sur celui-ci, le sous-amendement de la commission saisie pour avis n° 23 (extension du bénéfice de la déductibilité fiscale aux acquisitions d'instruments de musique). (p. 3103) : accepte l'amendement n° 69 de M. Jean-Claude Carle (transposition du

dispositif de la déductibilité fiscale en cas de restructuration de l'entreprise et en cas de groupe intégré). – **Art. additionnel après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Jean-Claude Carle (exonération des fondations reconnues d'utilité publique de la taxe foncière). – **Art. 4** *(Exonération de droits de succession pour les sommes versées aux fondations ou associations reconnues d'utilité publique)* (p. 3104) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (exonération de l'héritier, du donataire ou du légataire du paiement de droits de mutation pour les versements en numéraire et les dons en nature aux fondations reconnues d'utilité publique). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3105) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 24 (calcul des intérêts de retard sur les droits de succession dus en cas de rupture des conventions prévoyant les modalités d'ouverture au public de monuments classés ou inscrits faisant l'objet d'une exonération de droits de mutation à titre gratuit). Demande le retrait de l'amendement n° 40 de M. Pierre Laffitte (possibilité, pour les bénévoles, de bénéficier de contrats d'assurance responsabilité civile souscrits par l'organisme employeur ainsi que d'indemnités de frais de déplacement), en raison de l'absence de rapport avec le texte tout en reconnaissant que l'initiative de la souscription des contrats et du remboursement des frais de déplacement incombe aux responsables des organismes employeurs. – **Art. 4 bis** *(Inclusion des établissements publics de coopération dans la liste des organismes publics pouvant recevoir des dons en franchise de droits de succession)* (p. 3106) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 25 (extension du champ de l'exonération de droits de mutation à titre gratuit dont bénéficient les collectivités locales à l'ensemble de leurs établissements publics). – **Art. 5** *(Possibilité pour les salariés de faire des dons à la fondation de leur entreprise)* : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 3108) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 61 de M. Ivan Renar (information des salariés de la politique de l'entreprise concernant ses choix de mécénat). S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Ivan Renar (information et consultation des comités d'entreprise ou des délégués du personnel sur la politique de mécénat menée par leur entreprise). (p. 3109) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Ivan Renar (création d'un Haut conseil du mécénat). – **Art. 6** *(Application aux biens culturels d'intérêt majeur situés à l'étranger de la réduction exceptionnelle d'impôt sur les sociétés relative aux Trésors nationaux)* (p. 3109) : sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 26 (pérennisation et extension du champ d'application de la réduction d'impôt à l'ensemble des trésors nationaux dont l'interdiction d'exportation est parvenue à échéance) qu'il accepte, son sous-amendement n° 77 ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6** (p. 3110) : s'oppose à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 27 (conséquence). – **Art. 7** *(Obligation d'établissement de comptes certifiés pour les organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal et contrôle de la Cour des comptes)* (p. 3111) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de la commission (réécriture de l'article avec attribution du degré supérieur du contrôle à l'Inspection générale des finances ou aux inspections générales des ministères). – **Art. 8** *(Suppression de l'interdiction faite aux associations reconnues d'utilité publique de recevoir des donations avec réserve d'usufruit)* : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 3112) : accepte l'amendement n° 1 de M. Daniel Hoeffel (instauration d'une égalité de traitement entre les associations reconnues d'utilité publique du droit général et celles du droit local d'Alsace-Moselle). Sur l'amendement n° 2 de M. Daniel Hoeffel (alignement des dispositions relatives au registre des associations régies par le droit local sur celles du droit général), qu'il accepte, son sous-amendement n° 74 ; adopté. (p. 3113) : sur l'amendement n° 3 de M. Daniel Hoeffel (institution d'un mécanisme de récépissé dans le code civil local), qu'il accepte, son sous-amendement n° 75 (modalités de mise en oeuvre du droit d'opposition de l'autorité administrative) ; adopté. (p. 3114) : accepte l'amendement n° 4 de M. Daniel Hoeffel (précisions sur la portée de l'article 54 du code civil local et application à l'association non inscrite des règles régissant la société civile en participation). Accepte l'amendement n° 5 de M. Daniel Hoeffel (clarification des dispositions du droit local régissant les associations). S'oppose à l'amendement n° 65 de M. Ivan Renar (remise d'un rapport d'évaluation par le Gouvernement au Parlement). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3116) : remerciements. Qualité du débat. Texte de progrès et d'ouverture de perspectives. Libération des initiatives. Incitation de la société civile à concourir à l'action des collectivités publiques. Institution d'une délégation chargée de promouvoir l'idée du mécénat.

– Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4062, 4064) : vote unanime du Sénat et de l'Assemblée nationale en première lecture sur ce texte. Importance du droit d'auteur dans le domaine de la création. Poursuite du développement des bibliothèques. Programme national de construction de médiathèques de proximité ; adhésion des collectivités locales à ce projet. Développement du réseau des librairies. Mise en place prochaine d'une médiation permanente de l'économie du livre. Objectif et financement de ce texte. Hommage au travail de la commission. Modifications de l'Assemblée nationale. Absence de différenciation entre ouvrages prêtés et ouvrages consultés pour le calcul de la rémunération du droit de prêt. Répartition égale de la rémunération entre auteurs et éditeurs. Prise en charge du renchérissement relatif du coût des livres. Etude d'un nouveau plan d'aide aux bibliothèques. Dépôt par le Gouvernement de trois amendements : réforme de la taxe sur les ventes et les locations de vidéogrammes destinés à l'usage privé du public ; statut de l'Ecole nationale de la photographie d'Arles et de la Cité de l'architecture et du patrimoine. (p. 4071, 4072) : avenir du Musée des monuments français. Travaux de l'aile Paris du Palais de Chaillot. Taxe sur les vidéogrammes. Mise en place des fonds régionaux de soutien à la production cinématographique. Complémentarité des bibliothèques et des librairies. Mesures à venir en faveur de la réinstallation ou du rédéploiement des librairies dans les villes moyennes. Disparition des disquaires. Financement de ce dispositif. Plafonnement des rabais. Organisation d'une table ronde de la diversité culturelle lors du rachat de la branche édition de Vivendi Universal. Incendie de la maison d'édition Les Belles Lettres. Maintien de la capacité d'acquisition des bibliothèques. – **Art. 4 bis** *(Rapport au Parlement)* (p. 4074) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Danièle Pourtaud (précision sur l'objet de ce rapport). – **Art. 7** *(Création de l'établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine)* (p. 4076) : s'oppose aux amendements identiques n° 2 de Mme Danièle Pourtaud et n° 5 de M. Ivan Renar (remplacement du statut d'établissement à caractère industriel et commercial, EPIC, par celui d'établissement public administratif, EPA). (p. 4077) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Danièle Pourtaud (extension des missions de cet établissement à la conservation et à la mise en valeur des collections). (p 4078) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 6 de M. Ivan Renar et n° 4 de Mme Danièle Pourtaud (préservation pour le personnel de cet établissement des droits acquis en matière d'emploi, de rémunération et de régime de retraite). – **Art. 8** *(Conditions d'intégration des personnels de l'Ecole nationale de la photographie)* : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Ivan Renar (suppression d'une mention d'apparence restrictive relative à la possibilité pour les agents de cet établissement de bénéficier d'un contrat de droit public à durée indéterminée). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4079) : remerciements.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4371, 4374) : développement de l'archéologie préventive. Objectifs de la loi du 17 janvier 2001. Naufrage de l'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives. Dysfonctionnements. Absence de dialogue entre l'Etat, les aménageurs et l'INRAP. Volonté de sauver l'archéologie préventive. Consolidation de son financement. Responsabilité des opérations de diagnostic et de fouille. Intégration des collectivités territoriales dans le service public national de

l'archéologie préventive. Développement de services archéologiques agréés dans les collectivités locales. Réaffirmation du rôle de l'Etat : agrément des opérateurs, autorisation des fouilles et contrôles. Stabilisation de la situation de l'INRAP ; absence de modification statutaire ; missions. Rôle des collectivités locales. (p. 4395, 4396) : regrette l'opposition systématique de certains. Rôle des collectivités territoriales. Possibilité de délégation de service public. Impasses dues à la loi du 17 janvier 2001. Financement de l'INRAP. Concertation. (p. 4399) : s'oppose à la motion n° 34 de M. Jack Ralite tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Modalités d'édiction des prescriptions archéologiques)* (p. 4401) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (motivation des prescriptions de l'Etat concernant les diagnostics et les opérations de fouilles d'archéologie préventive). Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 40 de M. Yves Dauge. Accepte l'amendement n° 2 de la commission (conditions de prescription par l'Etat de la conservation d'un terrain pour préserver des vestiges). – **Art. additionnels après l'art. 1er** : accepte l'amendement n° 3 de la commission (établissement d'un zonage dans le cadre de la carte archéologique). (p. 4402) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de la commission (services archéologiques des collectivités territoriales). – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4409) : accepte les amendements de la commission n° 5 (rédaction), n° 6 (clarification), n° 7 (possibilité pour l'INRAP de s'associer à d'autres opérateurs), n° 8 (coordination), n° 12 (possibilité de nouvelle prescription en cas de découverte de vestiges après caducité d'une première prescription), n° 13 (envoi des conclusions du diagnostic aux aménageurs) et les amendements identiques de Mme Françoise Férat n° 35 (association des collectivités territoriales aux actions de diffusion des résultats de recherches archéologiques) et de M. Ivan Renar n° 73 (association des collectivités territoriales aux actions de diffusion des résultats de recherches archéologiques). Demande le retrait de l'amendement n° 87 de M. Philippe Richert (emploi de méthodes de diagnostic particulières pour les terrains fragiles) et des amendements de la commission n° 9, 10 et 11 (coordination). S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 72 (réalisation conjointe des diagnostics et des fouilles par les services des collectivités et de l'Etat), n° 74, 75 et 76 (conséquence), n° 77 (mise à disposition des collectivités territoriales des personnels de l'INRAP), n° 78 (maintien d'un monopole des services publics pour la réalisation du diagnostic et des fouilles archéologiques) et n° 79 (suppression de la caducité des prescriptions du diagnostic en cas de non-exécution par l'opérateur) ainsi qu'aux amendements de M. Yves Dauge n° 41 (suppression), n° 42 (suppression pour les collectivités territoriales de la possibilité de recruter des agents de l'INRAP) et n° 43 (caducité de la prescription prononcée par l'Etat en cas de non-tenue des délais par l'opérateur). – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4413, 4414) : s'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 44 (suppression), sur le même objet n° 45 et 46 (réserve de la maîtrise d'ouvrage à l'INRAP ou aux services archéologiques des collectivités territoriales), n° 48 (maintien d'un monopole public sur les opérations de diagnostic d'archéologie préventive), n° 47 (conséquence), n° 49 (indépendance scientifique des opérateurs de fouilles vis-à-vis des entreprises du secteur de la construction), n° 50 (convention entre l'aménageur et l'opérateur des travaux de fouilles) et n° 51 (suppression de l'obligation pour l'INRAP d'exécuter les travaux de fouilles non pris en charge), ainsi qu'aux amendements de M. Ivan Renar n° 80 (suppression) et de M. Gérard Delfau n° 39 (maintien d'un monopole public sur les opérations de diagnostic d'archéologie préventive). Demande le retrait de l'amendement de la commission n° 14 (coordination). Accepte l'amendement n° 15 de la commission (précision). Précautions prises envers les opérateurs privés. (p. 4415) : accepte l'amendement n° 36 de Mme Françoise Férat (garantie d'indépendance de l'opérateur des fouilles vis-à-vis de l'aménageur). – **Art. 4** *(Modalités d'exploitation scientifique des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4416) : s'oppose à l'amendement de M. Yves Dauge n° 52 (cohérence) et demande le retrait de l'amendement de la commission n° 16 (coordination). (p. 4417) : accepte les amendements n° 17 de la commission (coordination) et n° 38 de Mme Françoise Férat (communication du rapport d'opération selon les règles applicables aux documents administratifs). S'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 53 (réalisation du rapport d'opération) et de M. Ivan Renar n° 81, analogue au n° 53 de M. Yves Dauge précité, et n° 82, analogue au n° 38 de Mme Françoise Férat précité. (p. 4418) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (délai maximal de deux ans pour procéder aux opérations de fouilles). – **Art. additionnel après l'article 4** (p. 4419) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (régime de propriété du mobilier archéologique issu des opérations d'archéologie préventive). – **Art. 5** *(Recettes de l'établissement public)* : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Yves Dauge (suppression). – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4426, 4427) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Yves Dauge n° 55 et de M. Ivan Renar n° 83 (nouvelle rédaction de l'article), aux amendements de M. Alain Vasselle n° 64 (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive), n° 65 et n° 66 (repli), de M. Philippe Richert n° 88 (prise en charge des fouilles pour les constructions de logements sociaux) et de la commission n° 20 (rédaction), n° 21 (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive), n° 23 (simplification du mode de perception de la redevance pour les travaux réalisés sur des surfaces comprises entre 1 000 et 5 000 mètres carrés), n° 25 (recouvrement de la redevance de l'archéologie préventive par les services de l'Etat), n° 26 et 27 (coordination). Accepte les amendements de la commission n° 22 (précision) et n° 24 (régime applicable aux constructions agricoles). Demande le retrait de l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive). – **Art. additionnel après l'art. 6** (p. 4430) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (frais d'assiette et de recouvrement de la redevance d'archéologie préventive). – **Art. 7** *(Exonération du paiement de la redevance et régime de subventionnement des fouilles archéologiques)* (p. 4433) : absence de double redevance. S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 84 (suppression des exonérations de redevance), de M. Yves Dauge n° 56 (mise à la charge de l'Etat du coût des exonérations et des plafonnements) ainsi qu'aux amendements portant sur le même objet de M. Alain Vasselle n° 67 et n° 68 (exonération des travaux relatifs aux bâtiments publics des collectivités locales et aux bâtiments à vocation agricole). Accepte l'amendement n° 29 de la commission (exonération de redevance pour les affouillements agricoles et forestiers). Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 56 de M. Yves Dauge (mise à la charge de l'Etat du coût des exonérations et des plafonnements). (p. 4435) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Yves Dauge (suppression du fonds de péréquation) et accepte l'amendement n° 30 de la commission (rôle du fonds de péréquation et conditions d'attribution des subventions). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 4436) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Ivan Renar (attribution à l'Etat de la propriété du mobilier archéologique). – **Art. 9** *(Modalités d'application de la loi)* (p. 4437) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (délai de deux ans pour le dépôt d'un rapport d'évaluation de la loi). – **Art. 11** *(Entrée en vigueur de la loi)* : accepte l'amendement n° 32 de la commission (coordination). (p. 4438) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Yves Dauge (conséquence). S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Yves Dauge (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. 11** : s'oppose aux amendements identiques de M. Yves Dauge n° 61 et de M. Ivan Renar n° 86 (suppression de l'article 105 de la loi de finances pour 2003). S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Yves Dauge (précision). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4440) : remerciements. Attachement à l'archéologie préventive.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations – *Deuxième lecture* **[n° 415 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5656, 5657) : contribution décisive du Parlement. Amplification du dispositif fiscal. Encouragement à la création de nouvelles fondations. Assouplissement des obligations d'exposition au public des oeuvres acquises par les entreprises. Extension du concept de

trésor national. Non-limitation de la durée d'application des dispositions prévues par la loi du 4 janvier 2002 sur les musées. Remise en cause par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, du traitement fiscal réservé aux donateurs des organismes humanitaires. Adoption d'un amendement du Gouvernement ouvrant aux festivals la possibilité de recourir au mécénat. Remerciements. (p. 5663) : s'insurge contre les propos de M. Claude Estier concernant les réductions de crédits du ministère de la culture.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5757, 5758) : accord sur un texte équilibré. Conditions pour un fonctionnement stable et apaisé. Consolidation du financement. Fin du monopole de l'INRAP. Rôle de l'Etat. Nécessité de remédier rapidement aux dysfonctionnements apparus lors de l'application de la loi du 17 janvier 2001. (p. 5761, 5762) : évolution du service public. Attachement au service public de la culture. Relation entre la culture et l'économie. Défense de l'accord d'assurance-chômage des intermittents du spectacle. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5769, 5770) : remerciements.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9046, 9047) : volonté de mise en oeuvre de la LOLF. Renforcement des missions fondamentales du ministère de la culture : patrimoine, création et diffusion culturelle. Nécessité de mettre en oeuvre des indicateurs de résultats. Prise en compte du rôle des établissements publics dans l'action culturelle de l'Etat. Effets de l'utilisation des crédits disponibles pour le programme sur le patrimoine. Situation de l'archéologie préventive. Soutien actif à la création. Signature d'un accord sur la réforme du régime des intermittents. Renforcement des politiques horizontales pour la transmission des savoirs et la démocratisation de la culture. (p. 9050, 9052) : mise en place d'une politique de contrats d'objectifs et de moyens avec les établissements publics. Conséquence de la réforme de la Réunion des musées nationaux. Rapprochement éventuel entre la Réunion des musées nationaux et le Centre des monuments nationaux. Priorité du Gouvernement accordée au patrimoine. Préparation de la décentralisation des monuments historiques. Reconduction des crédits d'entretien du patrimoine. Concours de l'Etat à la restauration de la Sorbonne. Diversification du soutien aux arts plastiques en faveur du design. Soutien au cinéma à travers l'action du centre national de la cinématographie ; adaptation de la taxe vidéo ; création de fonds régionaux de soutien au cinéma de long métrage. Aide exceptionnelle aux festivals perturbés par l'action des intermittents. Originalité du système spécifique d'assurance chômage des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel. (p. 9053) : développement de l'action de la Cité des sciences et de l'industrie. Sensibilisation des DRAC au développement de la culture scientifique et technique. Succès considérable du programme Les Ruches. (p. 9054) : amplification du taux d'engagement des crédits. Reconstitution du niveau des crédits primitifs du budget du ministère de la culture. Affermissement et pérennisation de l'action culturelle de l'Etat. (p. 9055) : rôle essentiel des architectes des Bâtiments de France. Amélioration de l'organisation de l'action déconcentrée de l'Etat. Publication prochaine du décret d'application de la loi relative à la démocratie de proximité ; maintien du recours contre les décisions des architectes des Bâtiments de France. (p. 9056, 9057) : crise des industries cinématographiques et audiovisuelles. Lutte contre la piraterie. Transposition de directives européennes protectrices. Mise en place d'une offre licite payante de sites de téléchargement de musique. Action du Gouvernement à Bruxelles en faveur d'une baisse du taux de la TVA sur le disque. (p. 9058, 9059) : prise en compte des réalités de la France contemporaine pour la rénovation du ministère de la culture. Qualité des initiatives culturelles municipales. Diversité des initiatives. Partage de responsabilité dans la gestion du Grand Palais. (p. 9060, 9061) : dénouement inévitable de l'accord relatif à l'indemnisation des intermittents du spectacle. Reprise de la totalité des accords UNEDIC en 2005. Indemnisation des festivals. (p. 9062) : avancées de la loi sur le mécénat. Réflexion pour son extension notamment au domaine du patrimoine. Développement de mesures en faveur de la transmission des monuments historiques par les particuliers. Amélioration du statut des fondations. (p. 9063) : simplification des procédures relatives aux monuments historiques. Amélioration du financement de la Fondation du patrimoine. Ouverture prochaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine : formation des architectes aux problématiques des monuments historiques. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9065, 9066) : refus de la confusion entre solidarité sociale et solidarité nationale. Augmentation réelle des moyens de l'action publique. – **Art. additionnel avant l'art. 74 ter** (p. 9067) : son amendement n° II-15 : aboutissement de la réforme des musées nationaux – titularisation des agents de la RMN ; adopté.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9083, 9087) : engagement du Gouvernement en faveur d'un service public fort de l'audiovisuel et de la presse écrite. Information des contribuables sur le rôle de la redevance dans le maintien d'un service public audiovisuel de qualité. Exemplarité des programmes de la radio publique. Révision du contrat d'objectifs et de moyens : mise en oeuvre d'un plan de régionalisation ambitieux, accroissement de l'investissement dans des programmes de qualité et amplification du plan d'adaptation des programmes pour le public sourd et malentendant. Création du service interactif de télévision éducative sur France 5. Travaux de mise en sécurité de la Maison de la radio. Projet de sauvegarde et de numérisation du patrimoine audiovisuel de l'INA. Effort de meilleure gestion et d'économie. Filialisation de RFO au groupe France Télévisions dans le respect des spécificités de l'outre-mer. Intensification de la lutte contre la fraude à la redevance : obligation de déclaration étendue aux entreprises de vente, location ou mise à disposition de décodeurs. Soutien à la presse écrite : aides directes, fonds de modernisation et soutien à l'AFP. Réponse aux orateurs. – **Art. 59 bis** *(Répartition de la redevance)* (p. 9088, 9089) : son amendement n° II-39 : nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes de service public de l'audiovisuel ; devenu sans objet, satisfait par l'amendement n° II-23 de M. Claude Belot (nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes du service public de l'audiovisuel). – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9091) : s'oppose à l'amendement n° II-21 de M. Ivan Renar (utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP) et demande le retrait de l'amendement n° II-22 de M. Louis de Broissia (extension du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne nationale à la presse quotidienne régionale).

ALDUY (Jean-Paul)

sénateur (Pyrénées-Orientales)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres le 17 décembre 2003.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Plan **[n° 75 tome 12 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 155, 157) : convention de Montego Bay de 1982. Application de la convention de Bruxelles de 1969 autorisant l'État riverain à intervenir en haute mer. Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Création du FIPOL par la convention de 1971. Contrôles améliorés au rythme des catastrophes. Décrets d'application de ce texte. Extension des juridictions nationales à une zone supérieure à celle des eaux territoriales. Caractère opportun de ce texte. (p. 156, 157) : pouvoirs du préfet maritime. Nécessaire adaptation des moyens de contrôle du droit national et du droit international. Favorable à un débat après le dépôt d'un rapport sur l'évolution des contrôles. – **Art. 3** *(Extension à la zone de protection écologique des dispositions répressives applicables dans les eaux territoriales et dans la zone économique)* (p. 165) son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. – **Après l'art. 7** (p. 168) : avantages et inconvénients de la convention de 1969. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Roland Courteau (extension à tous les intervenants du transport maritime de la responsabilité pour dommages par pollution). (p. 169, 170) : son amendement n° 3 : rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur le bilan des décisions et mesures adoptées dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection du littoral ; adopté.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 581, 582) : loi majeure. Changement culturel. Mise en conscience de la société face aux risques. Solidarité. Démarche de responsabilisation dans une société à risques : erreurs du passé en matière d'urbanisation non maîtrisée, de cultures à haut rendement, d'endiguement des cours d'eau et d'inexpérience des plans d'urbanisme. Introduction récente du développement durable dans les documents de planification. Nécessité de rompre avec les pratiques des administrations dans l'élaboration et la mise en application des plans de prévention des risques, PPR. Répercussions politique et financière sur les maires des interdictions de faire édictées par l'Etat. Approbation unanime de l'esprit du texte. Information, extension aux risques technologiques des plans de prévention des risques naturels, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens dans les zones urbanisées. Inquiétude sur le financement du dispositif : remise en état des sites industriels, amélioration de l'habitat et achat de terrains hors des zones dangereuses, coût des travaux, des expropriations et des droits de délaissement. Objectifs ambitieux nécessitant un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 930, 932) : difficultés d'application de la loi SRU. Opportunité de la circulaire visant à assouplir les pratiques administratives. Observations sur le texte présenté et proposition d'amendements. Difficultés rencontrées par les maires et soutien apporté par le projet de loi.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1005, 1006) : son amendement n° 123 : critères à prendre en compte pour la fixation de la superficie minimale des terrains constructibles ; retiré. Risque de contentieux avec des critères portant sur l'intérêt paysager ou l'architecture traditionnelle. Sur le même objet que son amendement n° 123 précité, soutient l'amendement n° 162 de

M. Jean-Marie Poirier (critères à prendre en compte pour la fixation de la superficie minimale des terrains constructibles) ; retiré.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2918, 2919) : inquiétude quant aux effets des ordonnances prises en vertu de cet article. Importance de l'indépendance de la maîtrise d'oeuvre et de la diversification des organisations de la filière de la construction. (p. 2921, 2922) : son amendement n° 126 : adossement des procédures de conception-réalisation aux missions de maintenance et de gestion ; adopté ; son amendement n° 127 : fixation par décret d'un seuil d'investissement pour les programmes concernés par les dispositions de l'article ; retiré.

– *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4081, 4082) : inquiétude au sujet de l'article 4 concernant le régime de la commande publique. Destruction de la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique. Réprobation des représentants des professions concernées. Principe de la séparation des missions de conception et de construction. Souci de la qualité urbaine des bâtiments publics.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4114, 4115) : envoi de signaux forts aux chasseurs. Contenu de ce texte. Favorable à la suppression du mercredi de non-chasse. Caractère populaire et impact économique de la chasse : exemple des villages des Pyrénées. Rôle des fédérations de chasseurs. Souhait d'une renégociation de la directive européenne Oiseaux. Soutien de ce texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5789, 5791) : projet novateur. Restauration de la vie sociale des quartiers défavorisés. Action massive sur l'habitat et l'emploi. Création d'un Observatoire national des ZUS et d'une Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Lisibilité et traçabilité des moyens budgétaires. Redéfinition de la vocation du 1% logement. Efficacité des ZFU. Développement de la procédure de rétablissement personnel au profit des accidentés de la vie. Rôle des maires. Difficultés du relogement. Inadaptation du mécanisme de la dotation de solidarité urbaine. Appui enthousiaste du groupe UMP à ce texte. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5812) : son amendement n° 168 : introduction de l'objectif de restructuration des espaces commerciaux dans la politique de la ville ; adopté. – **Art. 3** *(Observatoire national des zones urbaines sensibles, ZUS)* (p. 5827) : son amendement n° 169 : association d'experts et de représentants des collectivités territoriales à l'Observatoire ; retiré.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5849) : son amendement n° 171 : caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel ; rejeté. – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5854) : son amendement n° 172 : caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine ; retiré. – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5865) : son amendement n° 309 : précision ; adopté. (p. 5866) : son amendement n° 177 : suppression du rôle du préfet comme délégataire de l'agence ; adopté. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5896) : dynamique économique créée par les ZFU. Accélération des politiques urbaines et sociales. – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 5899, 5900) : son amendement n° 311 : prolongation pour une durée de 5 ans du régime d'exonération dans les ZRU ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 5903) : son amendement n° 313 : prolongation dans les ZRU du dispositif d'exonération de taxe professionnelle pour une durée de 5 ans ; adopté. – **Art. 23 quater** *(Exonération de cotisations sociales patronales en ZRU – art. 146 de la loi de finances pour 2002, n° 2001-1275 du 28 décembre 2001)* (p. 5906) : son amendement n° 312 : prolongation dans les ZRU du dispositif d'exonération des cotisations sociales au titre de l'assurance maladie des artisans et commerçants limitée à cinq ans ; adopté. – **Art. 26 bis** *(Exonération de charges patronales des emplois associatifs)* (p. 5914, 5915) : son amendement n° 310 : élargissement du dispositif à l'ensemble des associations et extension aux ZFU ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 36** (p. 5983) : son amendement n° 182 : création d'établissements publics locaux d'aménagement par les collectivités locales ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5985) : lutte contre l'exclusion sociale. Effort concentré sur l'habitat et l'emploi. Création de l'agence nationale de rénovation urbaine. Renforcement des solidarités. Procédure de rétablissement personnel. Le groupe de l'UMP votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7242, 7243) : politique du logement. Caractère insatisfaisant de la situation actuelle. Nécessité de clarifier, simplifier et responsabiliser. Choix de la délégation de pouvoir dans le cadre de conventions. Etape vers une décentralisation de plein droit de l'aide à la pierre.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8931, 8932) : création de dynamiques par la mise en place d'une véritable mixité sociale, la création d'emplois dans les zones franches urbaines et les zones de rénovation urbaine, et la mise en place d'un guichet unique avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Association innovante des partenaires sociaux à l'élaboration, la négociation et la mise en oeuvre du projet urbain. Evaluation de l'efficacité de la politique mise en place. Nécessité de soutenir les collectivités locales et les associations. Réforme urgente de la dotation de solidarité urbaine. Adhésion enthousiaste de l'UMP à ce projet de société.

Services du Premier ministre – IV – Plan

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9523, 9524) : réforme en cours du commissariat général du Plan. Recentrage de son activité sur les missions de prospective. Inquiétude quant au devenir de l'évaluation des politiques publiques. La commission des affaires économiques propose d'adopter les crédits affectés au Plan.

ALFONSI (Nicolas)

sénateur (Corse-du-Sud)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1251, 1252) : nécessité de la représentation de la diversité au sein des collectivités. Manque de consistance des arguments face à la réalité politique. Ne partage pas le sentiment de situation de blocage institutionnel permanent. Assentiment impossible. Discrimination imposée à la Corse à propos de la parité. Problème de l'égal accès des candidats aux mandats. Collectivité à statut particulier ne pouvant conduire à une inégalité de traitement. Lacunes de l'article 9. Caractère anormal de la situation. Interroge le ministre. Conséquences techniques et politiques, dont la violation du principe de parité inscrit dans la Constitution. (p. 1262) : application de la même règle à l'ensemble du territoire républicain.

– **Suite de la discussion** (5 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1316) : votera contre l'amendement n° 15 de M. Michel Mercier (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote).

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1372, 1373) : sur les amendement de M. Jean-Claude Peyronnet, est défavorable au n° 221 (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime) et intervient sur le n° 222 (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1411) : votera contre le sectionnement.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1478) : soutient l'amendement n° 357 de M. Jacques Pelletier (fixation à 10 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour) ; rejeté. (p. 1481) : soutient l'amendement n° 358 de M. Jacques Pelletier (diminution à 5 % du nombre des électeurs inscrits du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour) ; rejeté. (p. 1484) : soutient l'amendement n° 359 de M. Jacques Pelletier (modulation du seuil d'accès au second tour) ; rejeté. (p. 1485) : soutient l'amendement n° 360 de M. Jacques Pelletier (possibilité de fusion entre les différentes listes présentes au premier tour) ; rejeté. – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1520) : limites constitutionnelles du débat. Application différente du principe de parité pour l'élection des conseillers régionaux et pour celle de l'Assemblée de Corse. (p. 1522) : soutient l'amendement n° 364 de M. Jacques Pelletier (composition de chaque liste par alternance d'un candidat de chaque sexe) ; rejeté. (p. 1525) : favorable aux amendements de suppression n° 271 de M. Bernard Frimat et n° 85 de M. Robert Bret.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3125, 3127) : s'interroge sur la précipitation à clôturer de manière positive le processus de Matignon. Réticence des élus à la suppression des conseils généraux. Concession faite aux nationalistes. Suppression de la proximité. Refuse l'argument du lien entre stratégie unique et collectivité unique et dénonce les risques d'une recentralisation des pouvoirs dans un climat de violence. Entrée des nationalistes dans les centres de décision avec la suppression du système électoral uninominal. Rejet du texte motivé par le refus de la démission de l'Etat et des accomodements. Aboutissement prématuré du processus de Matignon en dépit de l'existence d'une organisation clandestine. Ambiguïté de la consultation pour avis des électeurs de Corse. Absence de choix et complexité technique du débat. Valorisation médiatique de la seule position des nationalistes. Réserves sur l'avenir de cette "expérience pionnière" destinée à éviter l'obstacle de l'exception corse.

– **Suite de la discussion** (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3162, 3172) : sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe), ses sous-amendements n° 27 : rédaction ; retiré ; et n° 26 : introduction d'un minimum de scrutin uninominal dans le cadre de nouvelles circonscriptions ; rejeté. (p. 3173) : votera le sous-amendement n° 42 de M. Bernard Frimat (précision de la portée consultative du vote des électeurs de Corse). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 3176, 3178) : son amendement n° 23 : inscription du principe de la parité pour l'élection à l'Assemblée de Corse ; rejeté. – **Art. 7** *(Etablissement de la liste des partis et groupements politiques habilités à participer à la campagne)* (p. 3179, 3180) : son amendement n° 24 : extension de la possibilité de participer à la campagne électorale aux partis et mouvements ayant obtenu plus de 3 % des suffrages exprimés lors de la dernière consultation régionale ; rejeté. – **Art. 9** *(Organisation de la campagne radiotélévisée)* (p. 3181) : son amendement n° 25 : coordination ; devenu sans objet. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3183) : la majorité du groupe du RDSE ne votera pas ce texte.

– *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3747, 3750) : réitère ses réserves sur le texte et sur le principe même de la réforme constitutionnelle à laquelle il n'adhère pas.

– Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)] – (13 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 7774, 7775) : perte de temps. Apport des femmes à l'Assemblée territoriale de Corse. Surexposition de la Corse vis-à-vis de l'opinion publique. Pas de changements radicaux à espérer. Problèmes persistants. Le groupe RDSE votera ce texte. – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 7779, 7780) : son amendement n° 1 : modification des seuils d'accès au second tour et de fusion des listes ; retiré. (p. 7781) : nécessité de réfléchir à l'augmentation des seuils.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9547) : préoccupation au sujet du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Interrogation sur la tenue des engagements pris par le Gouvernement et sur les moyens mis à la disposition du conservatoire.

ALLIOT-MARIE (Michèle)

ministre de la défense

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)]** – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 27, 31) : remerciements. Enjeux du projet de loi. Volonté de maintien du rang de la France dans le monde. Défense des concitoyens. Multiplication des menaces. Conseil de sécurité des Nations unies. Vision de l'Europe et du monde. Restauration de la disponibilité des équipements. Pérennisation de la dissuasion. Renforcement de l'autonomie de décision et d'action. Développement de la capacité de projection et d'action. Renforcement de la protection. Développement de la recherche. Consolidation de la professionnalisation. Moyens et méthodes mis en oeuvre. Hommage au personnel de l'armée. (p. 40) : situation en Côte d'Ivoire. Dispositif Licorne.

– **Suite de la discussion** (15 janvier 2003) (p. 76, 80) : Livre blanc sur la défense. Problème de la dissuasion. Esprit de défense et lien armée-Nation. Aspects financiers de la programmation. Information du Parlement. Programmes et aspects industriels. GIAT-Industries. Changement de statut de la direction des constructions navales, DCN. Europe de la défense. – **Question préalable** (p. 84) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnel après l'article 3** (p. 108) : s'oppose à l'amendement n° 2 de Mme Hélène Luc (instauration d'un service civil et militaire). Réflexions futures sur le sujet. – **Art. additionnel après l'article 7** (p. 109) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Hélène Luc (mention explicite de la volonté de la France de relancer les conférences sur la paix et le désarmement). Volonté de paix de la France déjà affirmée. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 111, 112) : remerciements. Importance de l'adoption de ce texte.

– **Projet de loi relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)]** – (6 février 2003) – **Discussion générale** (p. 716, 717) : développement du mercenariat. Multiplication des conflits de basse intensité. Disponibilité de professionnels des armées. Apparition d'entreprises de guerre. Action de la France en faveur de la protection de la paix. Non-ratification par la France de la convention internationale du 4 décembre 1989. Contenu du projet de loi : définition du mercenariat ; prise en compte de la diversité des conflits armés ; incrimination des personnes physiques et morales. Demande l'adoption de ce texte. – **Art. unique** *(Création dans le code pénal d'un chapitre relatif à la participation à une activité de mercenaire)* – **Art. 436-1 du code pénal** *(Incrimination de l'activité de mercenaire)* (p. 720, 721) : son amendement n° 1 : suppression du mot "officielle" qualifiant une mission ; adopté. Accepte l'amendement de précision n° 2 de la commission. – **Art. 436-4 du code pénal** *(Peines complémentaires)* : accepte l'amendement n° 3 de la commission (précision d'une référence). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 722) : remerciements du vote unanime du Sénat.

– **Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3383, 3384) : recherche de solutions juridiques, administratives et financières aux problèmes de représentativité et de reclassement du personnel de DCN et de GIAT Industries. Avis très favorable du Gouvernement. (p. 3391, 3393) : coût de la transformation de DCN. Politique européenne et industrielle de défense. Participation de l'Etat en matière d'aménagement du territoire. Rôle de l'Etat vis-à-vis des personnels de l'industrie d'armement. – **Art. 2** *(Reclassement des ouvriers sous contrat de GIAT Industries dans la fonction publique)* (p. 3395) : s'oppose aux amendements de suppression de Mme Josette Durrieu n° 1 et de Mme Hélène Luc n° 2.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9563, 9566) : budget de la défense en tant qu'instrument de la politique militaire. Application de la loi de programmation militaire. Objectif d'amélioration de la disponibilité des matériels, de modernisation des équipements et de consolidation de la professionnalisation. Principes de la stratégie ministérielle de réforme pour 2004. Question du financement des opérations extérieures, OPEX. Budget de la défense en tant qu'instrument de la politique économique. Premier budget d'investissement de l'Etat. Rôle moteur dans l'innovation. Importance du nombre d'emplois concernés. Nécessité de constituer des pôles de compétence à l'échelle du continent. Evolution de la direction des constructions navales, DCN, et de GIAT-industries. Europe de la défense. (p. 9569, 9571) : réflexion sur la politique spatiale militaire et son articulation avec le secteur civil. Précisions sur l'effort de recherche. Devenir de la délégation générale pour l'armement, DGA. Cohérence du statut militaire de la gendarmerie. Mise en oeuvre de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, LOPSI. Gestion des logements militaires. Equipement de l'armée de terre. Situation de GIAT-Industries. Etude pour la réalisation d'un missile de combat terrestre. Remplacement des DC-8. Coopération européenne en matière de drones tactiques. Financements innovants pour la marine. Projets menés en coopération. (p. 9572, 9573) : rôle central de la France dans les relations internationales. Construction de l'Europe de la défense. Mise en oeuvre d'un principe de solidarité et d'une coopération structurée. Création de l'Agence européenne de l'armement. Renforcement de la capacité de planification de l'Union européenne. (p. 9574, 9575) : légitimation du budget de la défense. Outil de promotion sociale. Action de la France en Côte d'Ivoire. Responsabilité du gouvernement précédent dans la situation de la gendarmerie. (p. 9576) : attachement de la France à l'OTAN. (p. 9577) : avantages des restructurations. Justification de la transformation de DCN et de GIAT Industries. Souci de l'intérêt des salariés. (p. 9578) : prise en compte des avis des experts pour la restructuration de GIAT Industries. Sens des responsabilités manifesté par le Gouvernement. (p. 9579, 9580) : effort important consenti à la gendarmerie. Reconnaissance de son rôle essentiel. Problème des aides aux collectivités territoriales. (p. 9581, 9582) : multiplicité des formes de terrorisme. Diversification des réponses. Importance du lien armée-nation. Actions en vue de son renforcement. Stratégie de dissuasion. (p. 9583) : recherche des meilleures solutions possibles pour GIAT Industries. Attente de propositions prenant en compte les investissements réalisés par le Gouvernement pour l'implantation de l'EDIACAT. (p. 9584, 9585) : programme de drone MALE. Programme JSF. Problème de l'intelligence économique. Mise en place d'un site internet DGSE. Piliers de la défense globale. (p. 9585) : appartenance de la gendarmerie au statut général des militaires. Souhait de la recherche de la parité entre les corps de policiers et de gendarmes.

AMELINE (Nicole)

ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle

INTERVENTIONS

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (27 mai 2003) – **Art. 6**

(Information des allocataires du RMI – art. L. 262-13 du code de l'action sociale et des familles) (p. 3670) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 8** *(Instruction administrative des dossiers de RMI – art. L. 262-15 du code de l'action sociale et des familles)* : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Gilbert Chabroux (rappel du caractère social de l'instruction administrative menée auprès des personnes en difficulté). (p. 3671) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Alain Vasselle (saisine pour avis du maire au cours de l'instruction administrative). – **Art. 10** *(Renouvellement du droit à l'allocation – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3673) : s'oppose aux amendements n° 103 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 61 de M. Gilbert Chabroux (saisine pour avis de la commission locale d'insertion avant une décision de suspension de l'allocation) ; accepte l'amendement n° 2 de la commission (rappel du lien entre l'appréciation portée sur la mise en oeuvre du contrat d'insertion et la procédure de suspension de l'allocation). – **Art. 11** *(Révision du contrat d'insertion – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3675) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (conditions de suspension de l'allocation en cas de non-respect du contrat d'insertion). S'oppose aux amendements identiques n° 62 de M. Gilbert Chabroux et n° 104 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 12** *(Reprise du versement de l'allocation – art. L. 262-24 et L. 262-28 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3676) : s'oppose aux amendements n° 105 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 63 de M. Gilbert Chabroux (avis de la commission locale d'insertion). – **Art. 14** *(Neutralisation des flux de trésorerie entre les départements et les caisses d'allocations familiales – art. L. 262-31 du code de l'action sociale et des familles)* : accepte l'amendement n° 4 de la commission (application du principe de neutralité des flux financiers même en l'absence de conclusion d'une convention entre les caisses de sécurité sociale et les départements). (p. 3677) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de la commission (conditions d'application du principe de neutralité financière pour le régime général de sécurité sociale). – **Art. 16** *(Informations visant à permettre de vérifier les déclarations des bénéficiaires – art. L. 262-33 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3678) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Gilbert Chabroux (suppression) ; accepte l'amendement n° 129 de la commission (suppression de la mention du préfet dans la liste des destinataires des informations recueillies par les organismes payeurs et instructeurs pour vérifier la déclaration des bénéficiaires). – **Art. 17** *(Mise en oeuvre du caractère subsidiaire de l'allocation – art. L. 262-35 du code de l'action sociale et des familles)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour pour les amendements identiques n° 130 de la commission et n° 65 de M. Gilbert Chabroux (maintien de la référence aux organismes payeurs parmi les organismes chargés d'assister les demandeurs d'emploi dans leurs démarches). – **Art. 18** *(Signature du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3680) : s'oppose aux amendements n° 106 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 66 de M. Gilbert Chabroux (établissement par la CLI d'une liste des référents) ; accepte l'amendement n° 6 de la commission (rédaction). – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3685) : accepte les amendements de la commission n° 7 (parcours d'insertion), n° 8 (mesures complémentaires d'insertion), n° 9 (inscription de mesures d'accès au droit dans le contrat d'insertion) et n° 10 (coordination) ; s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 107 (suppression), de Mme Marie-Christine Blandin n° 67 (soutien aux projets personnels d'insertion par la mise à disposition des moyens matériels nécessaires) et n° 89 (reconnaissance de l'investissement des allocataires du RMI dans le bénévolat associatif comme une action d'insertion) et de M. Gilbert Chabroux n° 68 (rétablissement d'une liste non hiérarchisée des actions pouvant être inscrites dans le contrat d'insertion) et n° 69 (inscription obligatoire des allocataires du RMI à l'ANPE) ; accepte l'amendement n° 85 de Mme Valérie Létard (évaluation périodique de la mise en oeuvre du contrat d'insertion afin de permettre son adaptation).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9157) : nécessité d'une réforme de l'aide médicale de l'Etat afin d'assurer sa pérennité. Contrôle de l'ouverture des droits. Application du ticket modérateur. Responsabilisation des bénéficiaires et garantie de l'accès au système de soins. (p. 9162) : établissements sociaux et médico-sociaux. Maintien d'un niveau élevé d'exonération des charges sociales. Sujétion de la maîtrise de la masse salariale à des contraintes externes. Concrétisation des efforts en matière de décentralisation des formations sociales. Augmentation des places de formation. Gestion globalisée des fonds d'aide aux jeunes dans le cadre de la lutte contre l'exclusion. Choix de la confiance aux départements. Réforme accomplie du RMI-RMA. (p. 9164) : inopérance et imprévoyance du dispositif d'aide médicale d'Etat conçu par le gouvernement précédent. Réforme indispensable. Désengorgement des urgences des hôpitaux. Instauration d'un ticket modérateur inférieur au droit commun. Prise en charge intégrale des pathologies lourdes. (p. 9177, 9178) : commémoration d'une journée nationale d'hommage aux harkis le 25 septembre. Réalisation d'un mémorial de l'oeuvre française outre-mer en association avec la ville de Marseille. Allocation de reconnaissance. Réactivation de mesures en faveur du logement et de l'emploi. Etudes en cours concernant le règlement du dossier d'indemnisation. Attribution de nouveaux moyens à la commission nationale de désendettement pour l'aménagement des dettes des rapatriés. Examen de procédures destinées à accélérer la réalisation des plans d'apurement. (p. 8180) : priorité à la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes sur tous les plans. Relance du dialogue social avec les partenaires sociaux. Aboutissement prévisible à un accord interprofessionnel. Traduction d'une gouvernance moderne et d'un changement d'état d'esprit. Création d'un "label égalité". Concrétisation d'un droit resté proclamé en réalité quotidienne. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9182) : crédits consacrés aux interventions en faveur des droits des femmes. Préservation de l'action du réseau déconcentré et des subventions aux associations. Absence de volonté de remettre en cause le droit à l'IVG. Réflexion nécessaire sur l'amendement Garraud visant à créer une infraction spéciale d'interruption involontaire de grossesse.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9857, 9859) : nécessité d'une réforme du RMI. Décentralisation. Création d'un revenu minimum d'activité, RMA. Refus de la méfiance. Garanties offertes par le projet de loi. Confiance dans la motivation des allocataires. Compensation des charges résultant du transfert des compétences. Transfert des personnels des DDASS en charge du RMI. Suppression après 2004 de l'inscription obligatoire de 17 % de crédits d'insertion au budget des départements. Objectifs du RMA. Etape d'un processus d'insertion professionnelle. Avantages de la non-assimilation du RMA à un salaire. Activation inédite d'une dépense de solidarité. Mise en oeuvre rapide. (p. 9869, 9870) : accès des anciens allocataires de l'ASS au RMA. Absence de transfert de la dette de l'Etat à la CNAF. Evaluation de chaque contrat de RMA. Nécessité d'une réforme du RMI. Action du Gouvernement relative à la lutte contre l'exclusion. Rôle de l'ANPE vis-à-vis du RMI. Rejet du conformisme de l'opposition. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 9873) : s'oppose à la motion n° 5 de M. Roland Muzeau (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité). Différences entre le RMA et le système de workfare. – **Question préalable** (p. 9875, 9876) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Gilbert Chabroux tendant à opposer la question préalable. Absence d'incompatibilité entre le projet de loi et le préambule de la Constitution. Rappel de la nature et de l'objectif du RMA. Existence de nombreux contrats dérogatoires. Justification des dérogations du RMA. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation du RMI et de la création du RMA)* (p. 9878) : s'oppose aux amendements

de M. Roland Muzeau n° 6 (suppression) et n° 7 (ajustement annuel de la compensation aux départements des charges liées au RMI). – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36, et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9879) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 9881) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 9 de M. Roland Muzeau (modification des conditions d'attribution du RMI aux étrangers titulaires d'un titre reconnu équivalent au titre de séjour temporaire). – **Art. additionnel après l'art. 9 bis** (p. 9882) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Roland Muzeau (instauration d'un avis conforme de la commission locale d'insertion préalablement à toute décision de suspension de l'allocation pour refus de signer un contrat d'insertion). – **Art. 18** *(Elaboration et conclusion du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9884) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Roland Muzeau (possibilité pour les allocataires du RMI de se faire assister par une personne de leur choix dans leurs démarches). – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 9885) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Roland Muzeau (instauration d'un recours suspensif pour les décisions de retrait de l'allocation). – **Art. 28** *(Crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-5 à L. 269-9 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9887) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Roland Muzeau (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. André Lardeux (suppression immédiate de l'inscription obligatoire de 17 % de crédits d'insertion au budget des départements). – **Art. 34 bis** *(Mise à disposition des personnels de l'Etat chargés de la gestion du RMI)* (p. 9888) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion – revenu minimum d'activité – art. L. 322-4-15 à L. 322-15-9 nouveaux du code du travail)* (p. 9894, 9895) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 16 (suppression), n° 18 (délai entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sur le même poste), n° 17 (interdiction de recours au RMA après la rupture d'un CDD), n° 19 (contingentement de l'emploi des bénéficiaires du RMA dans une même entreprise), n° 20 (obligation de formation), n° 21 (exclusion des entreprises de travail temporaire de l'accès au RMA) et n° 22 (assimiliation du RMA à un salaire). – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 9899) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de Mme Anne-Marie Payet (report de la date d'application dans les départements d'outre-mer).

AMOUDRY (Jean-Paul)

sénateur (Haute-Savoie)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre suppléant du Conseil d'orientation de la simplification administrative le 27 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 187, 188) : rapport entre droit constitutionnel et droit communautaire dérivé. Propositions antérieures de contrôle préventif de constitutionnalité des projets d'actes communautaires. Utilisation de l'article 88-4 de la Constitution. Coopération judiciaire. Attachement du Sénat à la constitution de l'espace judiciaire européen. Avancée remarquable du mandat d'arrêt européen. Le groupe de l'UC votera le projet de loi constitutionnelle.

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 215) : réflexion du Sénat en faveur de la justice de proximité. Elargissement du champ du recrutement des juges. Organisation matérielle de la nouvelle juridiction. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi organique.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 585, 586) : adhésion à l'initiative du Gouvernement.

Interrogation sur l'extension des compétences du service de restauration des terrains en montagne, RTM. Réservé sur l'appel à la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles, TDENS, pour financer la prévention contre les risques. Absence d'étude d'impact. Risque d'opposition entre l'Etat décideur et les communes chargées de financer la neutralisation du risque. Précision sur les moyens du Fonds de prévention des risques naturels et sur l'articulation entre le dispositif proposé et le niveau de collectivité en charge de l'aménagement du territoire. Félicitations aux rapporteurs.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1054) : favorable aux amendements identiques n° 187 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 99 (travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive). (p. 1057) : favorable aux amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). Equité entre la situation de la montagne et celle de la plaine. Travaux de la mission d'information sur l'avenir de la montagne. (p. 1058) : son amendement n° 161 : dérogation à l'obligation de respect d'une distance minimale pour l'implantation des bâtiments d'habitation à proximité des exploitations agricoles ; retiré. (p. 1060) : son amendement n° 160 : extension du champ des servitudes pouvant être instituées en lien avec des pistes de ski ; adopté.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (30 avril 2003) – **Division et art. additionnels avant la section 2** (p. 2819) : soutient les amendements de M. Philippe Arnaud n° 62 (division additionnelle – dispositions relatives aux cyclomoteurs) ; et n° 63 (instauration d'une autorisation de conduire à points pour les cyclomotoristes) ; retirés. – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 2823) : soutient l'amendement n° 64 de M. Philippe Arnaud (information du Parlement par le Gouvernement sur l'évolution de l'éducation routière à dispenser à l'école) ; retiré. – **Division et art. additionnels après l'art. 19** (p. 2830) : soutient l'amendement n° 58 de M. Denis Badré (formation relative à la sécurité routière pour les exploitants de débits de boissons) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2845) : hommage à l'action du Gouvernement. Approche globale. Prise de conscience individuelle et collective. Débat en préparation sur l'interruption involontaire de grossesse.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2892, 2894) : nombre excessif des lois et décrets. Son expérience de rapporteur de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Proposition de l'UC dans le domaine des cotisations sociales. Craintes au sujet du contrat de partenariat public-privé. Le groupe de l'UC soutient le Gouvernement dans son entreprise de simplification tout en regrettant l'absence de débat de fond sur le contrat de partenariat public-privé. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2919) : son amendement n° 3 : suppression ; rejeté. Problème rencontré par les architectes et les PME de travaux publics en cas d'adoption de l'article. Risque de perte de qualité architecturale. (p. 2921) : son amendement n° 64 : limitation de l'extension des contrats de participation public-privé à des cas très précis ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7540) : soutient l'amendement n° 489 de Mme Valérie Létard (élaboration d'un schéma départemental) ; devenu sans objet. – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 7562) : soutient l'amendement n° 491 de Mme Valérie Létard (modification du titre du chapitre) ; retiré. – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7564) : soutient l'amendement n° 492 de Mme Valérie Létard (transfert des CLIC aux départements) ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7604) : véritable transfert de compétences préférable à une simple délégation. Echelon départemental préférable à celui de la région pour la coordination. Illogisme du couple région-intercommunalité. Manque d'ambition de la politique du logement en territoire rural. (p. 7625) : soutient l'amendement n° 381 de M. Jean-Léonce Dupont (répartition des crédits d'aide à la pierre par le préfet du département) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 382 de M. Jean-Léonce Dupont (création d'un plan départemental de l'habitat) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9320) : maintien des mesures de soutien à l'agriculture de montagne. Dotation supplémentaire à l'Office national des forêts. Réforme du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE : interrogation sur la poursuite de ses missions ; financement ; augmentation des besoins : exemple de la Haute-Savoie ; instrument de solidarité. Votera ce projet de budget.

ANDRÉ (Pierre)

sénateur (Aisne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Secrétaire de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire du Comité de liaison pour l'accessibilité des transports et du cadre bâti (COLIAC).

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 398 (2002-2003)] d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine **[n° 401 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine **[n° 419 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Ville **[n° 75 tome 23 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 5776, 5778) : lancement d'un programme de rénovation durable de l'habitat et du cadre de vie dans les quartiers les plus dégradés. Soutien au développement économique et à la création d'emplois. Texte de continuité. Restructuration des quartiers en difficulté : phase de destruction puis de reconstruction et réhabilitation. Création de l'Agence nationale de la rénovation urbaine, ANRU, dotée de moyens financiers considérables. Solution au problème des copropriétés dégradées ; protection des maires. Reconnaissance et extension du dispositif des ZFU. Remise en cause de la doctrine d'interprétation des textes par certaines URSSAF. Lutte contre la marginalisation durable des ménages surendettés. Politique d'accompagnement social. Création d'un Observatoire national des ZUS. Condition des handicapés. Soutien de la commission à ce texte sous réserve de l'adoption de ses amendements. Réduction de la fracture sociale. – **Renvoi à la commission** (p. 5806) : s'oppose à la motion n° 393 de M. Yves Coquelle (tendant au renvoi à la commission). – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 5806) : demande le retrait de l'amendement n° 191 de M. Jean-Marie Poirier (révision de la géographie prioritaire de la politique de la ville relevant de l'Etat ou des contrats de ville). – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5811) : son amendement n° 3 : suppression des termes "avec tous les acteurs concernés", source d'imprécision ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 158 de M. Jean-Pierre Schosteck (association des principaux bailleurs sociaux à l'élaboration des programmes d'action dans les ZUS). (p. 5812) : accepte l'amendement n° 159 de M. Jean-Pierre Schosteck (prise en compte des programmes locaux de l'habitat). Accepte l'amendement n° 168 de M. Jean-Paul Alduy (introduction de l'objectif de restructuration des espaces commerciaux dans la politique de la ville). S'oppose à l'amendement n° 316 de Mme Evelyne Didier (renforcement des services publics d'Etat). (p. 5813) : accepte l'amendement n° 317 de Mme Evelyne Didier (réaffirmation de l'importance du rôle de l'hôpital public). (p. 5814) : accepte l'amendement n° 318 de Mme Evelyne Didier (prévention de la délinquance). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 120 (présentation de l'annexe 1 distinguant objectifs et financement de la politique de la ville). (p. 5815) : s'oppose à l'amendement n° 232 de M. Jean-Yves Mano (réalisation d'une enquête d'opinion annuelle auprès des habitants des ZUS). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 121 (objectif de réduction progressive des écarts constatés avec les autres villes ou quartiers). Ses amendements n° 4 et 5 : rédaction ; adoptés. Accepte l'amendement n° 217 de M. Alain Gournac (caractère prioritaire de la réinsertion par le vecteur économique). (p. 5816) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 122 (rédaction). Ses amendements n° 6 et 7 : rédaction ; adoptés. (p. 5817) : accepte l'amendement n° 319 de M. Yves Coquelle (intégration dans les indicateurs du nombre d'emplois occupés par les résidents des ZUS hors de ces mêmes zones). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 123 (amélioration de la connaissance de l'investissement public dans les ZUS, les ZRU et les ZFU) . (p. 5818) : s'oppose à l'amendement n° 320 de M. Yves Coquelle (compensation du processus de démolition par un objectif de construction porté à 400 000 logements). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 124 (cohérence), n° 125 (rédaction) et n° 126 (correction d'une imprécision). (p. 5819) : ses amendements n° 8, 9, 10, 11 et 12 : rédaction ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 321 de M. Yves Coquelle (suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM à la nouvelle Agence nationale de rénovation urbaine, ANRU). Accepte l'amendement n° 235 de M. Jean-Yves Mano (renforcement des efforts de discrimination positive dans les ZEP). (p. 5820, 5822) : ses amendements n° 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 28 : rédaction ; adoptés ; et son amendement n° 27 : importance des relations entre les centres villes et les quartiers en difficulté ; adopté. Accepte les amendements de M. Jean-Yves Mano n° 233 (prise en compte du nombre de lycées dans les indicateurs liés à l'enseignement et à l'éducation) et n° 234 (prise en compte comme critères d'analyse du taux de réussite aux baccalauréats généraux et de la proportion d'élèves boursiers reçus au brevet et au baccalauréat). S'oppose à l'amendement n° 236 de M. Jean-Yves Mano (objectifs de présence des services publics de l'Etat et des collectivités locales étendus aux services publics à caractère industriel et commercial). – **Art. 2** *(Coordination des objectifs locaux et nationaux)* (p. 5825) : accepte l'amendement n° 322 de Mme Evelyne Didier (lutte contre les inégalités à travers le

développement économique). – **Art. 3** *(Observatoire national des zones urbaines sensibles, ZUS)* (p. 5826) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 74 (rattachement de l'Observatoire à la délégation interministérielle à la ville, DIV). Ses amendements n° 31 : rédaction, n° 29 : coordination, n° 30 : mesure par l'Observatoire de l'ensemble des moyens mis en oeuvre pour améliorer la situation des ZUS et n° 32 : rédaction ; adoptés. Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 75 (obligation de transmission à l'Observatoire de l'ensemble des données étendue aux établissements publics de l'Etat). (p. 5827) : son amendement n° 33 : rédaction ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 169 de M. Jean-Paul Alduy (association d'experts et de représentants des collectivités territoriales à l'Observatoire). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 323 de Mme Evelyne Didier (composition de l'Observatoire étendue à des équipes de chercheurs pluridisciplinaires). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 5828) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. Jean-Yves Mano (transmission aux assemblées délibérantes locales de l'ensemble des informations collectées par le préfet) qu'il estime satisfait par son amendement n° 34 déposé à l'article 4. – **Art. 4** *(Débat organisé par les collectivités où est située une ZUS)* (p. 5829) : son amendement n° 34 : présentation par le préfet d'un rapport sur la politique de la ville aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales intéressées et à leurs EPCI ; adopté. – **Art. 5** *(Rapport du Gouvernement sur les ZUS et les ZFU)* (p. 5830) : accepte l'amendement n° 324 de Mme Evelyne Didier (présentation du rapport à l'ouverture de la session ordinaire). Son amendement n° 35 : rédaction ; adopté. (p. 5831) : s'oppose au sous-amendement n° 325 de Mme Evelyne Didier (précision dans le rapport des aides publiques directes et indirectes mobilisées pour la mise en oeuvre des politiques urbaines), déposé sur son amendement n° 35 précité ainsi qu'à l'amendement n° 326 (organisation d'un vote indicatif à la suite du débat organisé au Parlement) du même auteur. – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5832, 5833) : son amendement n° 37 : clarification du contenu du programme de rénovation urbaine ; adopté. Sur les sous-amendements déposés sur son amendement n° 37 précité, s'oppose aux n° 328 (intégration du développement d'activités économiques) et n° 327 de M. Yves Coquelle (promotion du développement d'une offre commerciale de qualité et de proximité) et accepte celui de la commission des finances saisie pour avis n° 127 (réorganisation des espaces commerciaux). Son amendement n° 36 : rédaction ; adopté. (p. 5834) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour les amendements identiques n° 160 de M. Jean-Pierre Schosteck et n° 219 de M. Jean-Yves Mano (création des 200 000 logements sociaux prévus au titre du programme national de rénovation urbaine indépendante de la mise en oeuvre de la politique classique de développement du logement social). (p. 5835) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. Yves Coquelle (doublement du nombre de logements sociaux programmés).

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) (p. 5848) : demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Jean-Pierre Schosteck (caractère supplémentaire du programme national de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel de réalisation et d'amélioration de logements locatifs sociaux). (p. 5849) : son amendement n° 38 : application des programmes de démolition à l'ensemble des logements dégradés ; adopté. Sur les amendements analogues, demande le retrait du n° 162 de M. Jean-Pierre Schosteck et s'oppose aux n° 220 de M. Jean-Yves Mano et n° 171 de M. Jean-Paul Alduy (caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel). (p. 5851) : demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 76 (organisation d'une enquête sociale par les organismes d'HLM et les caisses d'allocations familiales sur la situation familiale et les revenus des occupants du parc social). – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5853) : s'oppose à l'amendement n° 330 de M. Yves Coquelle (majoration des crédits ouverts pour la politique de la ville et affectation de ressources supplémentaires). (p. 5854) : s'oppose aux amendements identiques n° 221 de M. Jean-Yves Mano, n° 163 de M. Jean-Pierre Schosteck, n° 193 de M. Michel Mercier et n° 331 de M. Yves Coquelle (caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine). S'oppose à l'amendement n° 332 de M. Yves Coquelle (conditions financières spécifiques accordées aux agglomérations comportant une ou plusieurs ZUS). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 5856) : accepte l'amendement n° 184 de M. Michel Mercier (déplafonnement des subventions accordées aux communes les plus pauvres). S'oppose à l'amendement n° 240 de M. Jean-Yves Mano (abrogation de la disposition de la loi du 2 juillet 2003 relative à l'urbanisme et l'habitat, accordant une aide à l'investissement locatif dans l'ancien). – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5858) : ses amendements n° 41, 42, 43 et 44 : rédaction ; adoptés. (p. 5859) : son amendement n° 45 : substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions" ; adopté. (p. 5860) : son amendement n° 46 : application des dispositions de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage public à l'agence lorsqu'elle intervient comme maître d'ouvrage ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 222 (suppression), n° 224 (rénovation des centres commerciaux exclue du rôle de l'agence) et n° 223 (impossibilité pour l'agence d'être maître d'ouvrage) ainsi qu'à l'amendement n° 194 de M. Jacques Peyrat (versement des subventions étendu aux opérations de gestion préalables aux opérations de démolition-reconstruction) et aux amendements de M. Yves Coquelle n° 333 (priorité donnée au logement social) et n° 334 (impossibilité pour l'agence d'être maître d'ouvrage) ; accepte l'amendement n° 403 du Gouvernement (rédaction), le n° 185 de M. Michel Mercier (élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées), les sous-amendements de M. Alain Gournac n° 215 et du Gouvernement n° 404 (intervention de l'agence exclue pour les opérations relevant de l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA) déposés sur son amendement n° 45 précité, ainsi que les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 131 (substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions") et n° 132 (caractère exceptionnel de la possibilité pour l'agence d'assurer la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations). – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5863) : accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 133 et de M. Michel Mercier n° 186 (exclusion des parlementaires du conseil d'administration de l'agence). Accepte l'amendement n° 335 de M. Yves Coquelle (participation d'élus départementaux au conseil d'administration de l'agence). (p. 5864) : son amendement n° 47 : précision ; adopté. Accepte les amendements identiques n° 179 de M. Eric Doligé et n° 187 de M. Michel Mercier (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence). (p. 5865) : accepte l'amendement n° 309 de M. Jean-Paul Alduy (précision). Souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 164 de M. Jean-Pierre Schosteck (participation des SEM au conseil d'administration de l'agence). (p. 5866) : s'oppose aux amendements n° 225 de M. Jean-Yves Mano (participation des associations nationales représentatives de locataires au conseil d'administration de l'agence) et n° 336 de M. Yves Coquelle (participation des associations de locataires et copropriétaires au conseil d'administration de l'agence). Accepte l'amendement n° 177 de M. Jean-Paul Alduy (suppression du rôle du préfet comme délégataire de l'agence). S'oppose à l'amendement n° 188 de M. Michel Mercier (précision de l'élection du président au sein du conseil d'administration). – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5869) : s'oppose aux amendements n° 226 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM au financement de l'agence) et n° 337 de M. Yves Coquelle (remplacement de la contribution additionnelle des organismes d'HLM par l'affectation du produit des droits de mutation sur les fonds de commerce aux recettes de l'agence). (p. 5870) : s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Yves Coquelle (affectation du produit des droits perçus sur les cessions d'offices ministériels au financement des actions de l'agence). S'oppose à l'amendement n° 339 de

M. Yves Coquelle (versement d'une fraction du produit de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance au financement des actions de l'agence). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 135 (autorisation pour l'agence de contracter des emprunts dans la limite d'un plafond fixé par décret). – **Art. 12** *(Régime des subventions de l'ANRU)* (p. 5871) : accepte l'amendement n° 216 de M. Alain Gournac (précision). S'oppose à l'amendement n° 340 de M. Yves Coquelle (possibilité de majorer les subventions accordées par l'agence jusqu'à la moitié du coût des opérations). (p. 5872) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 137 (précision). – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5873) : ses amendements n° 49 et 50 : rédaction ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 227 de M. Jean-Yves Mano et n° 341 de M. Yves Coquelle (suppression) ; demande le retrait de l'amendement n° 275 de M. Alain Vasselle (modification du seuil imposant aux communes une obligation d'accueil des gens du voyage). – **Art. 13** *(Coordination)* (p. 5875) : accepte l'amendement n° 165 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension du bénéfice de la TVA à taux réduit aux opérations de construction financées par une subvention de l'agence). – **Art. 14** *(Décret d'application relatif à l'ANRU)* : S'oppose aux amendements n° 228 de M. Jean-Yves Mano (suppression) et n° 343 de M. Yves Coquelle (suppression de la mission de maîtrise d'ouvrage assignée à l'agence). – **Art. additionnels avant l'art. 15** (p. 5876) : s'oppose à l'amendement n° 344 de M. Yves Coquelle (aménagement du droit de réquisition des logements vacants). (p. 5877) : s'oppose à l'amendement n° 345 de M. Yves Coquelle (allongement du délai de réflexion du locataire dans le dispositif de congé-vente). – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 129-1 du code de la construction et de l'habitation** *(Prescription de travaux sur des équipements communs défectueux)* (p. 5879) : s'oppose à l'amendement n° 199 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de l'article à la sécurité des usagers). Son amendement n° 52 : cohérence ; adopté. – **Art. L. 129-3 du code de la construction et de l'habitation** *(Procédure applicable en cas d'urgence ou de menace grave ou imminente)* (p. 5880) : son amendement n° 53 : clarification ; adopté. – **Art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** *(Modalités d'application de ces dispositions)* : son amendement n° 54 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5881) : son amendement n° 392 : pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire ; adopté. (p. 5883) : s'oppose à l'amendement n° 346 de M. Yves Coquelle (prise en charge financière des frais exposés par le maire dans l'exécution des travaux). – **Art. 16** *(Assistance de l'administrateur provisoire par un tiers expert – art. 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965)* (p. 5884) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 79 (désignation du tiers expert par le juge sur proposition de l'administrateur provisoire). – **Art. 17** *(Création d'un état de carence – art. L. 615-6 et L. 615-7 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 615-6 du code de la construction et de l'habitation** *(Déclaration de l'état de carence)* (p. 5886) : son amendement n° 55 : justification de la procédure par la situation financière et compétence de l'EPCI visé ; adopté. Accepte les sous-amendements n° 397 de M. Jean-Yves Mano (extension de la notion de copropriété à la notion de propriétaire ou de société civile immobilière) et n° 405 du Gouvernement (précision), déposés sur son amendement n° 55 précité. (p. 5887) : son amendement n° 398 : suppression de la possibilité pour le procureur de la République d'engager l'état de carence devant le tribunal ; adopté. Son amendement n° 399 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 81 (rectification). Son amendement n° 400 : coordination ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 396 de M. Jean-Yves Mano, déposé sur son amendement n° 56 précité. (p. 5888) : son amendement n° 401 : coordination ; adopté. Son amendement n° 402 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 84 (rédaction). Son amendement n° 57 : précision ; adopté. – **Art. L. 615-7 du code de la construction et de l'habitation** *(Expropriation en cas de déclaration d'état de carence)* : son amendement n° 58 : précision ; adopté. (p. 5889) : s'oppose à l'amendement n° 347 de M. Yves Coquelle (majoration de la dotation globale de fonctionnement en compensation des nouvelles responsabilités des collectivités locales en matière de prévention du péril). – **Art. additionnel avant l'art. 20** (p. 5891) : s'oppose à l'amendement n° 348 de M. Yves Coquelle (constitution d'un fonds de développement économique des quartiers). – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5894, 5895) : s'oppose aux amendements de Mme Lucette Michaux-Chevry n° 1 (extension de la zone franche de Pointe-à-Pitre à l'ensemble de la ville) et n° 2 (extension de la zone franche de Basse-Terre à l'ensemble de la ville), ainsi qu'à l'ensemble des amendements modifiant le périmètre des zones franches urbaines. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 5897) : accepte l'amendement n° 314 du Gouvernement (extension possible de la ZFU à des quartiers d'une autre commune situés à proximité). – **Art. 20 bis** *(Prolongation de l'exonération d'impôt sur les bénéfices dans les ZRU – art. 44 sexies du code général des impôts)* (p. 5899) : accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 138 et n° 349 de M. Yves Coquelle (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 5900) : accepte l'amendement n° 311 de M. Jean-Paul Alduy (prolongation pour une durée de 5 ans du régime d'exonération dans les ZRU). – **Art. 22** *(Exonérations de taxe professionnelle et de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 5902) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 350 (suppression de l'exonération de la taxe professionnelle dans les ZRU) et n° 351 (cohérence) ; accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 139 (suppression de la prolongation du dispositif d'exonération de taxe professionnelle dans les ZRU). (p. 5903) : s'oppose à l'amendement n° 352 de M. Yves Coquelle (cohérence). – **Art. additionnel après l'art. 22** : accepte l'amendement n° 313 de M. Jean-Paul Alduy (prolongation dans les ZRU du dispositif d'exonération de taxe professionnelle pour une durée de 5 ans). – **Art. 23** *(Réduction du droit de mutation sur les fonds de commerce – art. 722 bis du code général des impôts)* : s'oppose à l'amendement n° 353 de M. Yves Coquelle (suppression) et accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 140 (coordination). – **Art. 23 bis** *(Exonération de cotisations sociales en ZRU – art. L. 322-13 du code du travail)* (p. 5904) : accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 141 et n° 354 de M. Yves Coquelle (suppression). – **Art. 23 ter** *(Composition des comités d'orientation et de surveillance, COS – art. 3 de la loi n° 96-887 du 14 novembre 1996)* : son amendement n° 59 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 23 ter** (p. 5905) : s'oppose à l'amendement n° 241 de M. Jean-Yves Mano (rédaction d'un rapport annuel par les bénéficiaires des exonérations fiscales et sociales à destination du comité d'orientation et de surveillance). – **Art. 23 quater** *(Exonération de cotisations sociales patronales en ZRU – art. 146 de la loi de finances pour 2002, n° 2001-1275 du 28 décembre 2001)* (p. 5906) : demande le retrait des amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 142 (suppression) et n° 355 de M. Yves Coquelle (suppression) ; accepte l'amendement n° 312 de M. Jean-Paul Alduy (prolongation dans les ZRU du dispositif d'exonération des cotisations sociales au titre de l'assurance maladie des artisans et commerçants limitée à cinq ans). – **Art. 24** *(Exonération de cotisations sociales – art. 12 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5907) : son amendement n° 60 : exonération limitée aux contrats de travail s'exerçant en tout ou en partie dans une ZFU ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 356 (suppression de l'ensemble des exonérations de cotisations sociales) et n° 357 (suppression des exonérations de cotisations sociales patronales pour les embauches effectuées dans les douze mois suivant un licenciement) et de M. Jean-Yves Mano n° 242 (distinction entre les emplois créés dans la zone et les emplois transférés) et n° 243 (suppression des exonérations de cotisations sociales patronales pour les embauches effectuées dans les douze mois suivant un licenciement). – **Art. 25** *(Clause de recrutement local – art. 13 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5909) : son amendement n° 61 :

institution d'un régime unique de clause d'embauche ; retiré au profit de l'amendement n° 385 du Gouvernement (différenciation des taux pour les entreprises soumises à l'ancien dispositif et celles situées dans une nouvelle ZFU) qu'il accepte. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 358 (suppression) et n° 359 (obligation d'embauche des catégories les plus fragiles de la population). – **Art. 26** *(Exonération des personnes exerçant une activité non salariée non agricole – art. 14 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5910) : son amendement n° 62 : rétablissement pour les entreprises de plus de cinq salariés du bénéfice de la sortie dégressive en trois ans ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 26** : son amendement n° 63 : opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur ; adopté. Accepte l'amendement n° 189 de M. Michel Mercier (avantages accordés aux commerces de proximité dans les ZFU). – **Art. 26 bis** *(Exonération de charges patronales des emplois associatifs)* (p. 5915) : accepte l'amendement n° 310 de M. Jean-Paul Alduy (élargissement du dispositif à l'ensemble des associations et extension aux ZFU). – **Art. additionnel après l'art. 26 bis** (p. 5916) : s'oppose à l'amendement n° 244 de M. Jean-Yves Mano (doublement de l'abattement dont bénéficient les associations sur le montant dû au titre de leur taxe sur les salaires). – **Art. 26 ter** *(Exonération des propriétaires occupants au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties en ZFU – art. 1387 C (nouveau) du code général des impôts)* : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 143 (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5923) : s'oppose à l'amendement n° 271 de M. Jean-Yves Mano (mention obligatoire du seuil de l'usure dans les offres préalables de crédit). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 332-7 du code de la consommation** *(Mission du mandataire)* (p. 5945) : son amendement n° 394 : fixation du délai par décret en Conseil d'Etat ; adopté. – **Art. 29** *(Dispositions relatives à la Caisse de garantie du logement locatif social – art. L. 452-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5964, 5965) : son amendement n° 65 : présence d'un représentant de l'ANRU au conseil d'administration de la caisse de garantie du logement locatif social, CGLLS ; adopté. Son amendement n° 66 : simplification de la procédure de calcul de la part variable de la cotisation additionnelle due par les organismes HLM ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 374 (suppression), de M. Jean-Yves Mano n° 238 (suppression de la présence d'un membre de l'ANRU au conseil d'administration de la caisse de garantie du logement locatif social, CGLLS) et n° 239 (conditions d'utilisation de la fraction des cotisations additionnelles affectées à la contribution à l'ANRU). Accepte l'amendement n° 315 du Gouvernement (variation de la part des cotisations additionnelles affectées au versement d'une contribution à l'ANRU). – **Art. 29 bis** *(Gouvernance des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré – art. L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5968) : son amendement n° 381 : précision des modalités d'attribution d'actions aux collectivités territoriales et aux représentants des locataires ; adopté. (p. 5969) : son amendement n° 382 : prévision d'une seule élection des représentants des locataires pour l'assemblée générale et pour le conseil d'administration ou le conseil de surveillance ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 375 de M. Yves Coquelle (suppression). Sur les amendements de M. Alain Vasselle, demande l'avis du Gouvernement sur les n° 300 (nombre maximal d'actionnaires porté à cinq) et n° 301 (nombre maximal d'actionnaires porté à quatre), s'oppose aux n° 302 (prise en considération de plusieurs collectivités locales comme un seul actionnaire) et n° 278 (actionnaires de référence), accepte le n° 283 (part détenue par les personnes physiques portée de 2 à 5 % du capital) et demande le retrait du n° 304 (possibilité pour les sociétés anonymes d'HLM de créer des filiales de gestion de leur patrimoine non conventionné) ; demande le retrait de l'amendement n° 157 de M. Serge Franchis (substitution des EPCI compétents aux communes concernées). – **Art. 30** *(Mesures transitoires)* (p. 5972) : son amendement n° 70 : précision ; adopté. – **Art. 30 bis** *(Modalités d'organisation de l'actionnaire de référence et mise en place de la réforme de la gouvernance des SA d'HLM)* (p. 5975) : ses amendements n° 383 : précision et n° 384 : maintien du mandat actuel des représentants de locataires au conseil d'administration des sociétés anonymes d'HLM ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 377 de M. Yves Coquelle (suppression) et n° 305 de M. Alain Vasselle (délai de mise en oeuvre des nouvelles modalités de répartition du capital des sociétés anonymes d'HLM). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 156 (précision). – **Art. additionnels après l'art. 30 bis** (p. 5976) : son amendement n° 71 : possibilité pour l'Union d'économie sociale du logement de donner des recommandations aux comités interprofessionnels du logement dans leur rôle d'actionnaires des sociétés anonymes d'HLM ; adopté. Sur ce dernier accepte le sous-amendement n° 410 du Gouvernement. Accepte les amendements identiques n° 181 de M. Marcel Deneux et n° 245 de Mme Michèle San Vicente et n° 306 de M. Jean-Claude Carle (faculté pour les sociétés coopératives d'HLM d'adopter la forme de société coopérative d'intérêt collectif). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 5977) : s'oppose à l'amendement n° 246 de M. Jean-Yves Mano (suppression de l'article 17 de la loi du 2 juillet 2003 "Urbanisme et habitat" instaurant une surface minimale de terrain pour construire). – **Art. 32** *(Intérêt général d'une opération d'aménagement – art. L. 300-5 (nouveau) du code de l'urbanisme)* : s'oppose à l'amendement n° 378 de M. Yves Coquelle (caractère prioritaire des opérations de rénovation urbaine et sociale). – **Art. 33** *(Surclassement démographique des communes – art. 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale)* (p. 5978) : son amendement n° 72 : extension de la possibilité de surclassement démographique à l'EPCI compétent ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 379 de M. Yves Coquelle (majoration de la dotation globale de fonctionnement). – **Art. additionnel après l'art. 33** (p. 5979) : s'oppose à l'amendement n° 237 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la disposition suspendant le versement des prestations familiales en cas de manquement à l'obligation scolaire). – **Art. additionnel après l'art. 34** : Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Schosteck (exonération des plus-values réalisées par les SEM à l'occasion de la cession de logements locatifs et de réemploi dans le logement social). – **Art. 35** *(Voix prépondérante du maire ou de son représentant dans les commissions d'attribution – art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5980) : son amendement n° 73 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 35** : accepte l'amendement n° 307 de M. Dominique Braye (inscription dans la loi de la régionalisation des fonds d'aménagement urbain). – **Art. additionnels après l'art. 36** (p. 5983) : accepte l'amendement n° 182 de M. Jean-Paul Alduy (création d'établissements publics locaux d'aménagement par les collectivités locales). (p. 5984) : demande le retrait de l'amendement n° 195 de M. Jacques Peyrat (financement du logement social par la commune) qu'il estime satisfait par l'amendement n° 182 précité. Pénalités perçues au titre de la loi SRU dévolues au logement social.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 419 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6048, 6049) : adoption d'un grand nombre d'articles dans la rédaction du Sénat. Avertissement ferme à l'égard de certaines URSSAF. Demande l'adoption des conclusions de la CMP.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 8924, 8925) : mise en place de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU, instituée par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Politique ambitieuse du Gouvernement. Opérations de reconstruction. Création des zones franches urbaines, ZFU. Recherche de nouvelles sources de financement pour la politique de la ville. Suggestions de la commission : objectif d'évaluation de la

politique de la ville assigné à la délégation interministérielle pour la ville, consommation des crédits européens, mise en oeuvre des "contrats de ville". Suivi de l'interprétation de la loi par les URSSAF. Avis très favorable de la commission à l'adoption de ces crédits.

ANDRÉ (Michèle)

sénatrice (Puy-de-Dôme)

SOC

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France le 16 octobre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)] – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 280, 281) : volonté de lutte contre le racisme. Augmentation des agressions. Traduction du principe d'égalité de tous les hommes dans la législation française. Sanctions de la discrimination prévues par le code pénal et le code du travail. Absence de prise en compte de l'éventuel mobile raciste d'une infraction. Mise en place de commissions départementales d'accès à la citoyenneté, CODAC. Décision-cadre de la Commission européenne du 28 novembre 2001. Regret de la non-extension de ce dispositif aux infractions à caractère homophobe. Révision souhaitée de la loi sur la presse de 1881. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** : soutient l'amendement n° 171 de M. Bernard Frimat (nouvel intitulé du titre Ier) ; retiré.

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2400, 2401) : mutations

des professions du droit. Adaptation nécessaire des statuts. Se félicite de la transposition de la directive du 16 février 1998. Dispositions satisfaisantes relatives à la formation et à la discipline des avocats. Pertinence d'une formation continue obligatoire. Renforcement souhaitable de l'aide juridictionnelle en raison de la mutation de la procédure vers un système accusatoire. Interroge le Gouvernement sur le projet de loi déposé par son prédécesseur conciliant les attentes des avocats et celles des Français les plus défavorisés. Approbation des dispositions réformant les statuts des experts judiciaires, des greffiers des tribunaux de commerce et des conseils en propriété industrielle. Contribution à l'amélioration de l'efficacité de la justice. Le groupe socialiste est favorable à ce projet de loi.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Art. 9** *(Report de l'entrée en vigueur de la loi – art. 25 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* (p. 2643) : favorable à l'amendement n° 6 de M. Serge Lagauche (entrée en vigueur de la loi fixée au 1er janvier 2004). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2646) : déception du rejet des amendements déposés par le groupe socialiste. S'abstiendra sur le texte.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 1er** *(Habilitation à prendre des mesures de simplification générales intéressant les usagers)* (p. 2912) : intervient sur l'amendement n° 87 de Mme Josiane Mathon (suppression). Approbation sur le fonds du système de déclaration sur l'honneur. Risque de fraude et de rupture d'égalité entre les citoyens. Nécessité d'être vigilant. Manque de précision sur les modalités de mise en oeuvre. Problème du coût financier.

– **Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)]** – (20 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3360, 3361) : préoccupation ancienne relative à la délinquance des mineurs. Travaux parlementaires sur ce thème. Attitude répressive du Gouvernement. Demande de bilan sur les centres éducatifs fermés. Conditions d'incarcération des mineurs. Rôles respectifs du juge des enfants et du juge d'application des peines. Manque de suivi des mineurs. Intérêt de la proposition de loi. Nécessité d'accroître les moyens des juges des enfants.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6502, 6503) : maîtrise de l'immigration dans l'espace Schengen. Dépendance de la femme migrante. Crainte devant les mariages mixtes et les regroupements familiaux. Rayonnement et influence de la France par l'intermédiaire des étudiants étrangers. Conditions de vie dans les centres de rétention. Doute sur l'utilité du projet de loi. – **Art. 1er B** *(Suppression de l'obligation de motivation des refus de visas aux étudiants étrangers – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6534) : son amendement n° 125 : suppression ; rejeté. – **Art. 3** *(Etablissement des différents titres de séjour et coordination liée à la suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 6 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6558, 6559) : son amendement n° 132 : suppression de la subordination de l'octroi de la carte de résident à la preuve d'une intégration satisfaisante ; rejeté. – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6565) : son amendement n° 134 : dispense pour les étrangers qui n'obtiennent pas de visa ; devenu sans objet. – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6579) : son amendement n° 143 : cas des étrangers gravement malades ; rejeté. Sur l'amendement n° 22 de la commission (cas des conjoints victimes de violence conjugale), son sous-amendement n° 210 ; adopté.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 20** *(Allongement du délai dans lequel le juge administratif doit statuer sur les recours dirigés contre les arrêtés de reconduite à la frontière – art. 22 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6695) : son amendement n° 157 : allongement du délai de contestation d'un arrêté de reconduite à la frontière ; rejeté. – **Art. 21** *(Examen systématique des arrêtés d'expulsion tous les cinq ans – art. 23 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6696, 6697) : son amendement n° 158 : notification et motivation obligatoires ; rejeté. – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6749) : son amendement n° 189 : information immédiate des droits de la défense ; rejeté. (p. 6750) : son amendement n° 191 : information immédiate du procureur de la République ; adopté. (p. 6753) : son amendement n° 192 : suppression de la prorogation du maintien en zone d'attente en cas de dépôt d'une demande d'asile ; rejeté. (p. 6754) : son amendement n° 193 : fréquence des visites du procureur de la République ; rejeté.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Justice

– (8 décembre 2003) – **Etat B – Titre III** (p. 9641) : interrogation sur le budget consacré à la protection judiciaire de la jeunesse.

ANGELS (Bernard)

sénateur (Val-d'Oise)

SOC

Vice-Président du Sénat ; a présidé les séances des 4, 5, 6, 12 février ; 4, 7, 13, 25, 27 mars ; 2, 10 avril ; 6, 13, 21, 27 mai ; 4, 5, 11, 12, 26 juin ; 10, 11 juillet ; 2, 9, 30 octobre ; 6, 12, 14, 21, 26 novembre ; 3, 4, 8, 10, 15, 16, 18 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Services financiers **[n° 73 tome 3 annexe 10 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1060, 1061) : souci d'éviter une dégradation irréversible de l'environnement urbain des habitants des quartiers classés en zone C. (p. 1065) : difficulté d'application des dispositions actuelles.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1497) : rejet de la demande de vote par division.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2109) : défavorable à l'amendement n° 76 de M. Daniel Hoeffel (obligation de formation du chef d'entreprise préalable à son immatriculation). – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2137) : souhaite connaître le coût de l'amendement n° 182 du Gouvernement (extension du dispositif d'exonération de cotisations sociales aux bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation). – **Art. additionnels avant l'art. 13** : soutient l'amendement n° 250 de M. Marc Massion (extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles) ; rejeté.

– Souhaits de bienvenue – (2 avril 2003) (p. 2393) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Roumanie.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4731, 4732) : situation européenne et internationale difficile. Manque d'anticipation du Gouvernement. Politique de réformes idéologiques et de promesses démagogiques. Perte de confiance des concitoyens et des entreprises. Inconsistance du rapport présenté par le Gouvernement. Gel des dépenses entraînant un démantèlement des services publics. Nécessité, à l'échelle européenne, d'un plan de relance de grande ampleur pour la consommation et la croissance. Déception devant les propositions du Gouvernement.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – président de séance – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5048) : application du terme "orateur" employé dans l'article 38 du règlement du Sénat à tout parlementaire intervenant y compris aux représentants des commissions.

– Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)] – (27 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7118, 7120) : responsabilité du Gouvernement actuel dans l'exécution du budget 2002. Dépassement de 3 % du PIB pour le déficit public et de 60 % du PIB pour la dette depuis l'arrivée de la droite. Commentaires de la Cour des comptes. Mirage de la baisse des impôts. Résultats financiers inférieurs à ceux des partenaires européens. Fardeau des promesses électorales démagogiques. Cadeau fiscal bénéficiant aux Français les plus riches. Mesure désastreuse amplifiée en 2003. Envolée des dépenses. Stagnation du pouvoir d'achat des Français en 2003. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi de règlement définitif du budget de 2002.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes – Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8779, 8780) : préservation satisfaisante des équilibres élaborés par les perspectives financières pour 2000-2006. Respect du compromis concernant la PAC. Regrette l'absence d'informations permettant d'anticiper les conséquences de l'élargissement. Crainte d'une réduction future des fonds structurels du fait de leur sous-consommation. Souhaite une clarification de la position défendue par la France sur ce sujet. Importance de la transition en 2004 d'un budget communautaire à un véritable budget européen. Sceptique sur les moyens d'assurer le défi d'une véritable politique économique. Nécessité de mobiliser les Etats sur un projet d'intérêt commun de soutien à la croissance, condition de la pérennité du modèle social européen. Concrétisation indispensable des propositions par une coordination des politiques publiques. Insuffisance du volume actuel du budget pour financer les réseaux transeuropéens ou la recherche. Favorable à l'augmentation du budget communautaire et au recours à l'emprunt européen. Partisan d'une quasi autonomie budgétaire européenne et de l'impôt européen. Le groupe socialiste votera cet article et restera attentif à ce que le budget communautaire soit au service de l'avenir des Français.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Services financiers

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9443, 9444) : budget marqué par une maîtrise de la dépense. Limitation des remplacements des départs à la retraite. Passage d'une administration de main-d'oeuvre à une administration de compétence. Efficacité des contrats de performance. Objectifs de la réforme de Bercy. Question de l'opportunité d'une rémunération au mérite. La commission des finances propose d'adopter les crédits des services financiers.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Art. 2** *(Mission et périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire)* (p. 9931) : son amendement n° 10 : prise en compte du plan de gêne sonore et du plan d'exposition au bruit dans la définition du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire ; devenu sans objet. – **Art. 4** *(Composition du conseil d'administration de la communauté aéroportuaire)* (p. 9933) : son amendement n° 11 : représentation des associations de riverains ; adopté. – **Art. 5** *(Ressources de la communauté aéroportuaire)* (p. 9934) : son amendement n° 13 : institution d'un fonds d'investissement et de services de la communauté aéroportuaire ; rejeté. – **Art. 6** *(Projets éligibles au financement par la communauté aéroportuaire)* (p. 9936) : son amendement n° 14 : destinations du fonds de compensation des nuisances aéroportuaires ; retiré. Son amendement n° 15 : précision ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : regret de l'absence d'une réflexion approfondie en commission. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

ARNAUD (Philippe)

sénateur (Charente)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Iran, réforme, révolution ou résignation ? **[n° 385**

(2002-2003)] (7 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 582, 583) : nécessaire évolution des normes de sécurité en fonction de celle des connaissances du risque. Inexistence du risque zéro. Opposé à l'inflation de normes, source de paralysie de l'activité humaine et de perte d'attractivité de la France. Interrogation sur les moyens financiers. Votera ce texte sous réserve de l'adoption des amendements de la commission et de la suppression de l'article 14.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 664, 665) : favorable à l'amendement n° 11 de la commission (de suppression). Caractère subjectif et aléatoire de l'évaluation d'occurrence et du coût des dommages. Risques juridiques majeurs pour les entreprises. Attribution nécessaire de l'évaluation des risques potentiels aux CLIC.

– Suite de la discussion (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 714) : avancée significative en matière de prévention des risques et de réparation des dommages. Hommage au rapporteur. Le groupe de l'UC votera le texte modifié par le Sénat.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 810) : chance et nécessité de la privatisation. Avantage pour les personnels et les investisseurs. Le groupe de l'UC votera le projet de loi.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 932, 933) : points de conflits soulevés par la participation pour voies nouvelles et réseaux. Conséquences paralysantes pour l'urbanisme rural. Exemple de difficulté d'application.Demande d'un rapport au Parlement sur la mise en oeuvre du nouveau dispositif de la participation pour voirie et réseau. Le groupe de l'UC soutient la démarche du Gouvernement.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1013) : soutient l'amendement n° 124 de M. Jean-Paul Alduy (assouplissement des procédures en cas de légère modification des POS) ; retiré. – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1029, 1030) : défavorable à l'amendement n° 205 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement) et favorable à l'amendement n° 118 de M. Michel Mercier (caractère facultatif de la création du conseil de développement). – **Art. 22 (par priorité)** *(Dispositions de coordination)* (p. 1037) : opposé à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 115 (mise en cohérence du code de l'environnement).

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. 5 quater** *(Régime transitoire applicable aux plans d'aménagement de zone, PAZ)* (p. 1067) : soutient l'amendement n° 125 de M. Jean-Paul Alduy (cohérence) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 5 sexies** (p. 1069) : soutient l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Alduy (allégement des procédures d'approbation des plans de sauvegarde et de mise en valeur, PSMV) ; retiré. Soutient l'amendement n° 128 de M. Jean-Paul Alduy (suppression des conditions de délai pour le décret d'application des dispositions de la loi SRU relatives au secteur sauvegardé) ; adopté. – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* (p. 1070) : hommage au travail accompli par la commission et le Gouvernement pour la rédaction de cet article. (p. 1073) : son amendement n° 119 : cohérence ; adopté après modification par le sous-amendement n° 242 du Gouvernement. (p. 1074) : sur l'amendement n° 38 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 120 ; adopté. Extension des cas d'exclusion de terrains non constructibles. Paiement par chaque propriétaire de terrain de sa quote-part. (p. 1075) : son amendement n° 139 : récupération de la PVR auprès des propriétaires des terrains rendus constructibles ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1079) : son amendement n° 116 : publication d'un rapport sur la mise en oeuvre du dispositif relatif à la participation pour voirie et réseaux ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1084) : favorable à l'amendement n° 141 de M. Jacques Blanc (conditions de retrait d'une commune membre d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI).

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1140) : favorable à l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1153) : soutient l'amendement n° 180 de M. François Zocchetto (protection juridique et financière des entreprises sous-traitantes) ; retiré.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2103) : intervient sur l'amendement de la

commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise). Favorable à une simplification des procédures. Sécurité juridique. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2109) : votera contre l'amendement n° 76 de M. Daniel Hoeffel (obligation de formation du chef d'entreprise préalable à son immatriculation). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 2111) : demande une précision sur l'amendement de la commission spéciale n° 8 (efficience du contrôle sur les qualifications exigées pour l'exercice de certaines activités artisanales). – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2123, 2124) : regrette le dépôt d'un amendement de suppression par la commission spéciale. Nécessité d'une évolution des pratiques des URSSAF. Sa préférence pour une réforme par voie législative.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Question préalable** (p. 2506, 2507) : urgence d'une réflexion débouchant sur une réforme. Avec le groupe de l'UC, défavorable à la motion n° 1 de Mme Annie David, tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2519) : amendements hors sujet. (p. 2528) : défavorable aux amendements identiques n° 89 de M. Serge Lagauche et n° 198 de Mme Annie David (formation à l'informatique et à internet).

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2740, 2741) : approbation de l'initiative du Gouvernement. Premiers résultats obtenus. Interrogation sur les conséquences d'une surenchère pénale. Cohérence du droit répressif. Nécessité d'éduquer. Méfiance vis-à-vis du délit d'interruption involontaire de grossesse. Nécessité d'améliorer les équipements routiers et automobiles. – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2762) : favorable aux amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression).

– Suite de la discussion (30 avril 2003) – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 2803) : son amendement n° 60 : stage obligatoire de maîtrise du véhicule en situation d'urgence dans le cadre de l'apprentissage de la conduite ; retiré. – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2806, 2807) : favorable à l'amendement n° 96 de M. Jean-Marie Poirier (obligation de l'acquisition de notions élémentaires de secourisme pour l'obtention du permis de conduire). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2812) : son amendement n° 61 : installation sur les véhicules neufs de régulateurs de vitesse ; adopté.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (27 mai 2003) – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3700) : favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI). – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3703) : sur l'amendement n° 17 de la commission (composition des commissions locales d'insertion), soutient le sous-amendement n° 128 de M. Alain Vasselle ; retiré.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5040) : le groupe UC ne votera pas les amendements identiques n° 139 de Mme Michelle Demessine, n° 140 de M. Guy Fischer et n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression). (p. 5043) : avancée significative de l'article 4 du projet de loi. Le groupe UC votera cet article.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6896, 6897) : importance des nouvelles technologies pour le développement des territoires. Evolution de la définition du service universel. Risques de disparités territoriales. Volonté d'utiliser les nouvelles technologies comme outil de désenclavement. Interrogation sur les critères d'évaluation du service universel. Exemple des zones blanches de téléphonie mobile dans son département de la Charente. Le groupe de l'UC votera le projet de loi amendé par la commission.

– Suite de la discussion (22 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6975, 6976) : nécessité de ne pas déstabiliser France Télécom. S'abstiendra sur l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés) en l'absence de précision d'un délai d'application. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6981) : développement de France Télécom. Conservation du statut des fonctionnaires. Confiance dans l'avenir de l'entreprise.

– Projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)] – (23 octobre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7098, 7099) : avancées majeures de ce texte. Nécessité de faire progresser la réforme du droit d'asile à l'échelon européen. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9995) : opposition de principe au prélèvement. (p. 10001) : perte de confiance des contributeurs. – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 10048) : à titre personnel, ne votera pas l'amendement n° 26 de M. Paul Natali (prorogation de trois ans du délai d'entrée dans le dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs corses), qu'il estime inéquitable et injuste. Difficultés des agriculteurs sur l'ensemble du territoire. – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 10052) : soutient l'amendement n° 16 de M. Denis Badré (possibilité pour les entreprises importatrices de déclarer et liquider la TVA à l'importation sur leur déclaration de TVA) ; retiré. – **Art. 27** *(Extension du régime de taxe professionnelle applicable à certaines activités saisonnières)* (p. 10063, 10064) : soutient l'amendement n° 18 de M. Michel Mercier (extension des aménagements de taxe professionnelle aux exploitations de sites de loisirs saisonniers) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 30 ou avant l'art. 30 bis** (p. 10072) : soutient l'amendement n° 20 de M. Jean-Paul Amoudry (pérennisation de la taxe locale sur l'électricité) ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10170) : soutient l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive) ; retiré. (p. 10171) : demande de précision sur le sous-amendement n° 152 de la commission déposé sur l'amendement précité n° 19. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10176) : avec le groupe de l'UC, votera ce texte.

ARTHUIS (Jean)

sénateur (Mayenne)

UC

NOMINATIONS

Président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle (ancienne Commission des comptes et budgets économiques de la nation).

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Le réseau de la Banque de France **[n° 254 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Perspectives d'évolution de la fiscalité locale. **[n° 289 (2002-2003)]** (13 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : L'état d'avancement de la mise en œuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances **[n° 388 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– **Dépôt du rapport annuel de la Cour des Comptes** – (28 janvier 2003) (p. 351, 352) : article 47 de la Constitution. Rapport de la Cour des comptes sur l'exécution des lois de finances. Apports de la Cour aux travaux du Sénat. Approfondissement des relations entre la Cour et le Parlement. Remerciements aux magistrats de la Cour.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)]** – (6 février 2003) – **Art. additionnel après l'article 33** (p. 711) : soutient l'amendement n° 107 de M. Claude Biwer (application d'une procédure dérogatoire au code des marchés publics pour la conclusion de contrats permettant de faire face à des situations d'urgence) ; adopté.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (18 mars 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 7** *(Personnels et ressources)* – **Art. L. 621-5-5 du code monétaire et financier** *(Régime comptable)* (p. 1797) : demande l'adoption de l'amendement n° 13 de la commission (appréciation par le collège de l'AMF de la compatibilité des nouvelles fonctions exercées par les personnels quittant l'autorité). – **Art. 10 (priorité)** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'AMF)* (p. 1803) : risque de délocalisation en cas de réglementation sur les agences de notation.

– **Suite de la discussion** (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-3 du code monétaire et financier** *(Personnes habilitées à procéder au démarchage)* (p. 1879) : distinction artificielle du caractère lucratif ou non-lucratif pour différencier mutuelle et compagnie d'assurance. – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1887) : risque de conflit d'intérêts entre La Poste, prestataire de services bancaires et ses concurrents. Défavorable à l'amendement n° 347 de M. Jacques Oudin (point de départ du délai de rétractation de quatorze jours fixé à la date d'envoi du contrat). – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1925) : interprétation de l'amendement n° 112 de la commission (renforcement des garanties afférentes au crédit à la consommation). Signal à l'attention des prêteurs abusifs. Lutte contre la spéculation des prêteurs sur le versement des prestations sociales pour le remboursement des crédits. (p. 1928) : accepte l'amendement n° 269 de M. Michel Mercier (prononcé d'office de la déchéance des intérêts des dettes contractées en cas de prêts consentis sur des fondements manifestement abusifs). Mise en place d'une logique de responsabilisation des prêteurs. Notion de tromperie, de falsification et d'abus de faiblesse. Bien-fondé des commissions de surendettement. – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-10 du code de commerce** *(Suspension temporaire d'un commissaire aux comptes)* (p. 1944) : pouvoirs exorbitants du garde des sceaux. Dissociation impossible de la personne physique du réseau auquel elle appartient. S'oppose à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 159 (conditions d'intervention du garde des sceaux dans la procédure de suspension provisoire des commissaires aux comptes). – **Art. additionnel après l'art. 61** (p. 1945, 1948) : difficulté d'accès aux comptes des entreprises publiques. A titre personnel, s'oppose à l'amendement n° 353 de M. Jacques Oudin (levée de l'obligation de secret professionnel des commissaires aux comptes à l'égard des rapporteurs spéciaux des commissions parlementaires). Vocation du commissaire aux comptes limitée à la sincérité des comptes. Rôle des dirigeants des entreprises publiques de rendre compte de leur gestion aux rapporteurs des commissions parlementaires. – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. L. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 1956, 1958) : apporte son soutien au rapporteur général pour la défense de l'amendement n° 123 de la commission (application du principe d'interdiction à tous les échelons de la consolidation). Prise en compte indispensable de la consolidation.

– **Suite de la discussion** (20 mars 2003) – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 1974) : spécificité française du co-commissariat aux comptes. Mise en lumière des difficultés rencontrées par les commissaires aux comptes par les amendements identiques de la commission n° 128 et de la commission saisie pour avis n° 173 (principe d'équilibre des co-commissaires aux comptes). – **Art. additionnels après l'art. 76** (p. 1984) : irréalisme de l'amendement n° 216 de M. François Marc (emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2016, 2017) : conséquences pernicieuses de certains plans d'option d'achat d'actions. Amélioration considérable du texte par le Sénat. Restauration de la confiance. Encouragement à l'attractivité du territoire national.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (22 mai 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 3452) : la commission des finances s'en remet à l'avis de la

commission des affaires sociales pour le titre premier du projet de loi. – **Art. 23** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3534) : objectivité et autonomie des membres de la commission des finances. – **Art. 27** *(Principe de la double défiscalisation applicable à certains territoires)* : intervient sur les amendements de M. Gaston Flosse n° 121 (consultation obligatoire des collectivités d'outre-mer) et de la commission n° 19 (actualisation de la dénomination géographique des territoires d'outre-mer). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3544) : son amendement n° 85 : suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer ; retiré. Position de la Cour des comptes quant au bien-fondé de cette indemnité. (p. 3548) : nécessité de prendre en considération les rapports de la Cour des comptes. – **Art. 36** *(Dotations de l'Etat aux collectivités locales)* (p. 3556, 3557) : absence de caractère normatif de l'article 36. Ne votera pas cet article. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3572) : à titre personnel, ne votera pas l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3589, 3590) : qualité du travail accompli au Sénat. Progression de la cause de l'outre-mer.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3641) : souhait d'une possibilité de modulation des taux d'imposition par les collectivités territoriales.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3796, 3797) : absence de financement des nombreux projets du précédent gouvernement. Désengagement de l'Etat dans le financement des investissements publics. Rôle de l'Etat pour les grandes liaisons structurantes ; décentralisation pour les autres liaisons. Dégagement de ressources nouvelles. Idée d'une redevance "poids lourds". Régulation du marché. Favorable à la création d'un fonds de développement intermodal. Affectation des nouvelles taxes au développement des nouvelles infrastructures. Arbitrage indispensable de l'Etat dans ses priorités entre fonctionnement et investissement. Réforme de la RATP et de la SNCF. Réduction des coûts de structure. Devenir des sociétés publiques concessionnaires d'autoroutes ; réserves à l'égard de la privatisation des sociétés autoroutières. Objectif prioritaire de définition du tracé du TGV Ouest et du projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes. Favorable à l'adoption d'un projet de loi de programme fixant le calendrier des réalisations et les moyens financiers.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer** – *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 47** *(Suppression de la polygamie à Mayotte)* (p. 4618) : position de la commission mixte paritaire. Recul de la polygamie à Mayotte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4620) : nécessité de poursuivre l'effort de réflexion sur l'outre-mer.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4707, 4709) : opportunité du débat d'orientation budgétaire. Caractère préoccupant du faible niveau de croissance. Dégradation du déficit budgétaire. Mauvaise utilisation de ce dernier. Nécessité d'une maîtrise des dépenses. Comparaison avec le Canada et la Suède. Souci de préserver la qualité du service public et la cohésion sociale. Grands chantiers de la législature. Méthode préconisée d'un contrat de législature. Exigences prioritaires de la commission des finances : réforme de l'Etat, décentralisation, vision et engagement européens. Nécessité d'activer la croissance.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 4779) : soutien à une réforme courageuse. Renforcement de la solidarité générationnelle. Détermination du Gouvernement à respecter ses engagements européens. Renforcement de la crédibilité de la France en Europe. Soutien à la réforme.

– **Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)]** – (27 octobre 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 7121, 7122) : absence de répercussion de l'alternance politique sur l'aggravation du déficit. Nécessité d'une meilleure coordination des politiques budgétaires et monétaires à l'échelon européen. Exigence d'équilibre des comptes publics.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7746, 7748) : nécessité de débattre des prélèvements obligatoires dans un esprit de responsabilité. Prise en compte des prélèvements immédiats et des prélèvements différés, à la charge des générations futures. Pédagogie nécessaire à la compréhension et à l'acceptation par les Français du bien-fondé des objectifs à financer. Surcroît de prélèvements obligatoires destiné au financement du plan de soutien aux personnes âgées et handicapées jusqu'à 2008. Inquiétude de la commission sur l'affectation grandissante de ces prélèvements au financement de dépenses sociales. Désincitation au travail. Réhabilitation de la valeur travail et de son attractivité par la baisse simultanée de l'impôt sur le revenu et des charges sociales patronales. Volonté politique de réformer la sphère publique. Application pertinente du principe du non-remplacement intégral de tous les départs en retraite. Priorité à l'investissement. Réussite de la lutte contre le fléau de l'insécurité routière à moyens financiers constants. Réflexion sur les moyens d'endiguer la dynamique inquiétante de la progression des charges sociales. Possibilité de rapprochement entre l'impôt sur le revenu et la CSG. Niches fiscales dénoncées dans le dernier rapport du Conseil des impôts. Suppression de la distinction entre CSG déductible et CSG non déductible. Réformes nécessaires du fait de la mondialisation et des délocalisations. Mise en oeuvre souhaitable d'un impôt de consommation à vocation sociale, la "TVA sociale", pour alléger les charges pesant sur les entreprises restées en France. Contribution des entreprises délocalisées à l'étranger à la protection sociale par le biais de la TVA perçue sur les importations. Mise en échec de l'économie grise par la création d'un taux de TVA intermédiaire autour de 10-12 %. Définition urgente d'une perspective fiscale encourageante pour travailler et investir en France.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – président de la commission des finances – **Art. 2** *(Remboursement par la CADES de la seconde moitié de la dette 2000 du FOREC – art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)* (p. 8216) : conclusions de l'audit des finances publiques par la commission des finances au printemps 1993. – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8224) : erreur du caractère impératif des 35 heures. Progression des impôts et taxes affectés au financement de la sécurité sociale. Importance du rôle de contrôle du Parlement. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8230) : nécessité de lutter contre le tabagisme et de prendre en considération les données économiques. Association du président de la commission des affaires sociales et du rapporteur au travail de la commission des finances sur ce sujet. (p. 8232) : consolidation de la présentation des prélèvements obligatoires concernant la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale. Interrogation sur l'incidence d'un prélèvement supplémentaire de 300 millions d'euros sur l'augmentation du prix des cigarettes.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) – président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 8452, 8455) : budget marqué par de lourdes contraintes. Choix de la sincérité budgétaire. Maîtrise des

dépenses. Montant du déficit budgétaire. Dette publique. Partage entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Pacte de stabilité et de croissance. Loi organique du 1er août 2001. Gestion orientée vers les résultats. Réforme du débat budgétaire et des auditions. Engagements des ministres. Voeu d'une plus grande lisibilité fiscale. Appel au courage.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8522, 8523) : intervient sur les amendements identiques n° I-115 de M. Yves Dauge et n° I-245 de M. Jean-Paul Alduy (extension de l'avantage fiscal dit "loi Malraux" aux immeubles dégradés des centres historiques malgré leur changement d'affectation). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8538) : favorable au retrait de l'amendement n° I-50 de M. Thierry Foucaud (relèvement du taux d'imposition des produits tirés des plans d'option d'achat d'actions). Existence de pratiques sanctionnables avant le retournement des marchés boursiers. Confiant pour l'avenir dans la bonne gouvernance et la transparence.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8576) : demande l'adoption de l'amendement n° I-286 de la commission (possibilité de bénéficier d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les entreprises réévaluant leurs actifs immobiliers sous condition de les conserver durant cinq ans). Mesure similaire à celle adoptée pour les sociétés foncières cotées. Champ de la réévaluation. Eurocompatibilité. Signal positif aux entreprises. (p. 8577, 8578) : encouragement aux entreprises. – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8594, 8595) : intervient sur l'amendement n° I-288 de la commission (assouplissement des critères de détention du capital exigé pour la définition des JEI). – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8617) : intervient sur l'amendement n° I-18 de la commission (exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés). Financiarisation des entreprises. Absence de prise en compte de la situation familiale du foyer fiscal pour l'ISF. – **Art. additionnels après l'art. 10** (p. 8626, 8627) : remerciements au Gouvernement de son avis favorable sur l'amendement n° I-23 de la commission (statut fiscal des entreprises équestres). Vote au cours de l'année 2003 de dispositions fiscales dans divers projets de loi. Souhait de l'examen de ces dispositions lors du débat sur le projet de loi de finances. (p. 8628) : intervient sur l'amendement n° I-22 de la commission (extinction progressive du régime du forfait collectif agricole). Démarche de simplification. Souhait d'une réflexion sur les régimes des bénéfices non commerciaux, des bénéfices industriels et commerciaux et des bénéfices agricoles. (p. 8631) : intervient sur l'amendement n° I-221 de M. Denis Badré (établissement pour le régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles d'un plafonnement des cotisations et des prestations). – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8637) : intervient sur les amendements de suppression n° I-62 de M. Thierry Foucaud, n° I-135 de M. Gérard Miquel, n° I-225 de M. Michel Mercier et n° I-258 de M. Philippe Adnot. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8650) : intervient sur l'amendement n° I-45 de M. Thierry Foucaud (abaissement du taux normal de la TVA). Conséquences de la baisse de TVA décidée par le gouvernement Jospin sur le niveau des prix. Sa préférence pour une réduction des charges sociales. (p. 8656) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° I-67 de M. Thierry Foucaud et n° I-137 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux services de restauration). Interrogation sur le coût de ce dispositif. Sa préférence pour un taux intermédiaire de TVA à 12 %.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) (p. 8682) : nécessaire prévention des délocalisations. – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8687) : abus de position dominante par les enseignes de grande distribution. – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8693) : comparaison entre la loi Robien et la loi sur les 35 heures. – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8712) : fusion de certaines dotations avec la DGF. Recours accru aux prélèvements sur recettes. Nécessité d'améliorer l'information du Parlement sur les finances locales. Volonté de constituer une base de données sur ce sujet. Clause de "revoyure". Interrogation sur les futurs transferts de fiscalité. Attente d'une loi d'orientation fiscale. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8758) : intervient sur les amendements analogues n° I-188 de M. Claude Biwer et n° I-301 du Gouvernement (éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses d'investissement sur le domaine public routier communal, départemental et national). Volonté de réduire le formalisme et non de le supprimer.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes** – **Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8783, 8784) : confiance en l'action du Gouvernement. Recadrage de l'ambition européenne. Crise consécutive à la transgression des bornes fixées par le pacte de stabilité et de croissance. Inadaptation de ce dispositif aux périodes de stagnation. Partisan d'un gouvernement économique. Déception quant au contenu du projet de Constitution. Discrétion du débat des constituants. Nécessité d'y associer l'opinion publique européenne. Regrette l'absence de mise en synergie de la politique économique et de la politique monétaire. Manque de cohérence entre les projets de directives et leur impact sur les industries et l'emploi. Souhaite une pratique de coordination économique dans un souci de prospérité durable et de cohésion sociale. Nécessité de cesser de débattre des divergences liées au pacte de stabilité et d'amener l'Europe à prendre la mesure de ses responsabilités sur le plan politique. (p. 8788, 8789) : hommage à la conviction européenne du Gouvernement. Interrogation sur une possible réduction de la contribution de la France en raison d'un excédent constaté dans le projet de budget pour 2004. – **Débat sur les recettes des collectivités locales (suite)** – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8818) : remercie le Gouvernement de l'avis favorable émis sur l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004). Apaisement des craintes légitimes des conseils généraux. Dimension humaniste de ce transfert de compétence. (p. 8819) : intervient sur le sous-amendement n° I-305 de M. Michel Charasse (rédaction) déposé sur l'amendement n° I-297 précité. Absence d'injonction à l'égard du Gouvernement. Explicitation de l'intention du législateur. (p. 8821) : intervient sur l'amendement n° I-297 de la commission précité. Pertinence des observations de M. Bruno Sido sur la diminution progressive des personnels des DDASS affectés au traitement du RMI. Met en garde le Gouvernement contre les effets confiscatoires d'une telle stratégie sur la réforme. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8829) : demande l'adoption de l'amendement n° I-300 du Gouvernement (extension du système déclaratif prévu pour les téléviseurs à l'acquisition, à la location et à la mise à disposition des décodeurs). Rédaction perfectible en commission. – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8841) : nécessité de s'en tenir à l'essentiel afin de respecter le calendrier de la discussion budgétaire. – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 8848) : favorable à l'amendement n° I-176 de M. Jacques Oudin (création d'un fonds d'investissement et de péréquation des infrastructures de transport) dont il salue l'engagement en faveur du développement cohérent des infrastructures de transport. – **Art. additionnel après l'art. 40** : favorable à l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les

caisses d'épargne régionales), tout en se déclarant perplexe sur le problème de l'autocontrôle. Caractère excessif des participations. Risque de cavalier budgétaire. Suggère un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. (p. 8859) : intervient sur le sous-amendement n° I-307 précité de la commission. Non-remise en cause du mécénat local exercé par les caisses régionales. Perfectibilité de la rédaction en collaboration avec le Gouvernement d'ici à la réunion de la CMP. – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8882) : bilan positif. Remerciements. Hommage à M. Philippe Marini. Discussion de l'article 40, test de l'acte II de la décentralisation. Vote unanime sur le dispositif de sortie de l'ASS. Preuve d'humanité dans les votes. (p. 8886) : organisation des travaux de la prochaine séance publique.

– **Modification de l'ordre du jour** – (4 décembre 2003) (p. 9490) : propose le report de la discussion des crédits de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] (suite)

Deuxième partie :

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – président de la commission des finances – **Charges communes – Etat B – Titre III** (p. 9455) : caractère injuste de la majoration de pension des retraités d'outre-mer. Maintient l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits de pension). (p. 9456) : nécessité de mettre un terme à un dispositif qui génère des abus manifestes. (p. 9467, 9468) : conditions d'obtention de l'indemnité temporaire versée aux retraités de l'outre-mer. – **Art. additionnel après l'art. 74 bis** (p. 9470) : modification des conditions d'octroi du supplément de retraite outre-mer. (p. 9471) : nécessité de mettre fin à la pratique critiquable de cette indemnité. Son amendement n° II-7 : présentation d'un rapport par le Gouvernement sur la majoration de pension versée aux retraités d'outre-mer ; adopté. (p. 9472) : intervient sur l'amendement n° II-7 précité.

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9489) : endettement de Charbonnages de France.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60 A** *(Suppression de l'abattement sur les pensions de source métropolitaine versées aux personnes domiciliées dans les anciens territoires d'outre-mer)* (p. 9656) : défavorable à l'amendement n° II-14 de M. Gaston Flosse (suppression). – **Art. 61** *(Extension du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale aux travaux d'installation d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées)* (p. 9681) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-160 de M. Serge Lepeltier (extension du crédit d'impôt aux dépenses d'équipement de production d'énergie respectant l'environnement). – **Art. 62 bis** *(Instauration d'un crédit d'impôt pour les productions cinématographiques réalisées en France)* (p. 9693) : contradiction avec le souci de limiter les niches fiscales. Question de la légitimité du cumul de ce dispositif avec le système des SOFICA. Nécessité de redéfinir les politiques économiques et sociales pour contenir les phénomènes de délocalisation. – **Art. 63** *(Assouplissement du régime de report en avant des déficits)* (p. 9698) : intervient sur l'amendement n° II-79 de la commission (augmentation d'un an du délai de ce report). – **Art. 66** *(Réforme du régime fiscal des distributions)* (p. 9710) : demande une suspension de séance. (p. 9711) : favorable à l'amendement n° II-177 de la commission (repli).

– Suite de la discussion (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69** (p. 9731) : soutient l'amendement n° II-82 de la commission (création d'un contrat d'intéressement à la modernisation du service public de l'impôt) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 69 quater** (p. 9737, 9738) : illusion de la notion de simplification. Intervient sur l'amendement n° II-85 de la commission (possibilité pour les exploitants agricoles de faire coïncider leur exercice de TVA avec leur exercice comptable). – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9780) : crainte d'introduction de contraintes excessives. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9795) : dernier budget présenté selon l'ordonnance organique du 2 janvier 1959. Hommage aux rapporteurs et aux ministres. Discussions constructives. Engagements du Gouvernement. (p. 9796) : remerciements. Vocation du Parlement.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – président de la commission des finances – **Discussion générale** (p. 9984) : gravité du déficit d'exécution lié à l'effondrement prévisible des recettes fiscales. Objectif du Gouvernement néanmoins maintenu. Réforme indispensable des taxes parafiscales. Exemple d'ARVALIS. Instruction du dossier relatif à la situation des orphelins de déportés et de fusillés. – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9999) : caractère critiquable du lobbying exercé par ARVALIS. Justification de la réforme du système d'information budgétaire, comptable et financière du secteur public. – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 10028) : estime satisfaisante la réponse du ministre à l'amendement n° 29 de M. Denis Badré (acceptation des biens transmis en garantie du paiement fractionné et différé des droits de donation et de succession). Tendance à la surévaluation de la valeur des entreprises par les services fiscaux. – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10036) : intervient sur l'amendement n° 4 de M. François Trucy (exemption des organismes distribuant des documents de service public). – **Art. additionnel après l'art. 18 bis** (p. 10045) : difficultés liées à la qualification de professionnelles des opérations effectuées par les particuliers. – **Art. additionnel avant l'art. 24** (p. 10056) : son amendement n° 134 : réduction d'impôt accordée aux contribuables effectuant leur déclaration de revenu par voie électronique ; adopté. Intéressement des contribuables à la réforme de l'Etat. – **Art. 30 octies** *(Extension du délai de report des déficits pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu)* (p. 10081) : intervient sur l'amendement n° 107 de la commission (entrée en vigueur du dispositif dès 2005). Risque de déséquilibre entre les sociétés et les entrepreneurs individuels. – **Art. 30 duodecies** *(Précision des règles d'assujettissement à la taxe professionnelle des biens mis à disposition d'une personne par une autre)* (p. 10088, 10089) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 138 de la commission (validation définitive de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre) et n° 127 du Gouvernement (validation provisoire de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre). Devenir de la taxe professionnelle.

– Suite de la discussion (16 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 42 quater** (p. 10155) : intervient sur l'amendement n° 5 de M. Yann Gaillard (simplification des modalités de versement à l'Etat des dividendes des établissements publics placés sous tutelle). Suggestion de la distinction entre opérations courantes et opérations patrimoniales. – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10171, 10172) : demande le retrait de l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive) et l'engagement du Gouvernement de régler le problème pour assurer la pérennité du modèle français de l'archéologie préventive. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10177) : difficiles conditions d'examen du texte. Remerciements.

– Projet de loi de finances pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004]** – (18 décembre 2003) – Président de la commission des finances, du contrôle

budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 60 A** (p. 10399) : intervient sur l'amendement n° 12 du Gouvernement (suppression). Souhait de la commission des finances de la suppression de l'abattement de 40 % sur les pensions des retraités d'outre-mer. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10417, 10418) : souhait d'avancement de la phase de préparation budgétaire et de concertation en amont, avec les députés, sur la définition des options fiscales et budgétaires.

d'ATTILIO (Henri)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

AUBAN (Bertrand)

sénateur (Haute-Garonne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Monnaies et médailles **[n° 73 tome 3 annexe 40 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

AUTAIN (François)

sénateur (Loire-Atlantique)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi visant à garantir le respect du principe de laïcité au sein de l'école publique et de la fonction publique **[n° 288 (2002-2003)]** (13 mai 2003) – **Éducation – Fonction publique.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 411) : transplantation rénale. Favorable à l'amendement n° 10 de la commission (définition du cercle familial élargi des donneurs). – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 430, 431) : historique du problème de la brevetabilité du vivant. Division au sein de l'Union européenne consécutive à la directive sur le brevetage du vivant. Problèmes de la transposition de la directive. (p. 432) : interrogation sur les conséquences d'amendement de la directive européenne. Souhait d'en rester au texte voté par l'Assemblée nationale en janvier 2002. (p. 437) : défavorable à l'amendement n° 95 du Gouvernement (non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles) et favorable à l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (impossibilité pour le corps humain et toute matière biologique, humaine, végétale ou animale de constituer une invention brevetable). Favorable à une réflexion sur les conditions d'élaboration des directives au niveau européen. Nécessaires interventions des Etats et des Parlements dans la définition de la norme. Rapprochement indispensable des discussions sur le statut du génome humain des négociations au sein de l'OMC. – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 443, 444) : questions au sujet du clonage. Condamnation et pénalisation impératives de l'utilisation du clonage chez l'homme. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* (p. 455, 456) : défavorable à la suppression du système d'évaluation proposée par la commission.

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* (p. 474, 475) : impossibilité de définir un statut de l'embryon. Hypocrisie de l'interdiction de l'expérimentation sur un embryon et de l'autorisation par dérogation pour cinq ans. Meilleure protection par la loi de l'embryon in vitro que de l'embryon in vivo. – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 480) : son amendement n° 180 : autorisation du clonage à des fins thérapeutiques ; devenu sans objet. Insuffisance des thérapies existantes. Encouragement indispensable des découvertes scientifiques. (p. 481) : en l'absence d'évolution, risque de recours à des thérapies développées à l'étranger. (p. 483) : comportement des

malades. – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 492) : intervient sur le sous-amendement n° 199 de M. Alain Vasselle déposé sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 531) : qualité du débat. Absence de climat consensuel. Votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1246, 1247) : introduction de la bipolarisation dans le paysage politique. Opposition des Français à la modification des scrutins régionaux. Arguments du Gouvernement pour des majorités stables dans les conseils régionaux et sur l'absence de proximité des députés européens. Mode de scrutin incompréhensible. Problème majeur de l'abstentionnisme, non traité par l'élimination des petites formations. Avantages de la réforme pour le Gouvernement. Projet affaiblissant la nation.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3133, 3134) : mise en oeuvre du processus de Matignon en dépit d'attentats significatifs. Menaces pour l'avenir de la démocratie dans l'île. Dévolution d'un rôle charnière à la minorité indépendantiste dans l'Assemblée de Corse, conséquence du mode de scrutin proportionnel et de la suppression des conseils généraux. Mise à mal de la notion d'unité du peuple français avec l'usage du référendum régional et la perspective d'une France éclatée dans une Europe des régions. Souhaite l'application de la loi républicaine pour décourager les féodalités. Les sénateurs du groupe CRC voteront contre ce texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4814) : absence de garantie de financement. Effets pervers de l'allongement de la durée de cotisation. Opposition à la retraite par capitalisation. Favorable à une certaine modulation de la durée de cotisation. (p. 4815) : caractère hypothétique de la réduction du taux de chômage. Engagements relatifs à l'âge de la retraite pris au sommet européen de Barcelone. Approbation par la Commission européenne de la libéralisation des fonds de pension. Ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (8 octobre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6477) : avancées du texte. Approbation des dispositions concernant la criminalité organisée. Pertinence de l'allongement de la durée du suivi socio-judiciaire et des contraintes en matière de prélèvement d'empreintes génétiques. Définition souhaitable des critères et des modalités d'inscription dans le fichier national des auteurs d'infractions sexuelles, en raison du caractère attentatoire aux libertés publiques. Avec MM. Jean-Louis Autexier et Paul Loridant, s'abstiendra sur ce texte.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Art. 2** *(Remboursement par la CADES de la seconde moitié de la dette 2000 du FOREC – art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)* (p. 8215, 8216) : missions de la CADES. Prolongation nécessaire par le gouvernement Jospin de la durée de remboursement de la CADES. Intervient sur les amendements identiques n° 110 de M. Claude Estier et n° 157 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8231) : conclusions du rapport de la commission d'orientation sur le cancer. Interrogation sur la date d'augmentation du prix du tabac.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 15 A** (p. 8288) : soutient l'amendement n° 167 de M. Guy Fischer (rapport du Gouvernement sur les modalités de prise en charge de l'examen d'ostéodensitométrie) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 8292) : son amendement n° 171 : mention de la dénomination commune internationale des médicaments sur le conditionnement ; rejeté. (p. 8293) : son amendement n° 170 : clarification des notices d'utilisation des médicaments ; retiré. – **Art. 16** *(Validation des actes réglementaires portant baisse du taux de remboursement de certains médicaments)* (p. 8294) : soutient l'amendement n° 172 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. – **Art. 17** *(Fixation d'un prix maximum de vente aux établissements de santé des médicaments rétrocédés disposant d'une autorisation de mise sur le marché – art. L. 162-16-5 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8297) : attente de la liste de rétrocession des médicaments. Intervient sur l'amendement n° 241 du Gouvernement (précision). – **Art. additionnel avant l'art. 20** (p. 8300) : soutient l'amendement n° 173 de M. Guy Fischer (suppression du forfait hospitalier) ; rejeté. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8303) : soutient l'amendement n° 174 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. – **Art. 24** *(Réforme de la procédure budgétaire des établissements de santé – art. L. 6143-1, L. 6143-3, L. 6143-4, L. 6144-1, L. 6144-3, L. 6145-1 et L. 6145-4 du code de la santé publique)* (p. 8317) : soutient l'amendement n° 176 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. – **Art. 31 bis** *(Spécifications relatives à la carte Vitale – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8331) : soutient l'amendement n° 181 de M. Guy Fischer (suppression) ; adopté. – **Art. 35** *(Modernisation du régime juridique des accords de bon usage des soinset des contrats de bonne pratique – art. L. 162-5-11, L. 162-12-17 à L. 162-12-19, L. 162-14-1, L. 645-2 et L. 722-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8340) : soutient l'amendement n° 185 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Art. 36** *(Conventions entre les URCAM et des groupements de médecins libéraux – art. L. 183-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8374) : soutient l'amendement n° 186 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. – **Art. 37** *(Modernisation du régime juridique des contrats de santé publique – art. L. 162-12-20 du code de la sécurité sociale)* (p. 8377) : soutient l'amendement n° 187 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. – **Art. 44** *(Fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2004)* (p. 8393) : soutient l'amendement n° 188 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté.

AUTEXIER (Jean-Yves)

sénateur (Paris)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi visant à garantir le respect du principe de laïcité au sein de l'école publique et de la fonction publique **[n° 288 (2002-2003)]** (13 mai 2003) – **Éducation – Fonction publique.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 41, 42) : apparition du terrorisme de grande envergure. Affirmation d'un unilatéralisme américain. Remise en cause des accords ABM. Stratégie de dissuasion. Europe de la défense. Modèle des armées 2015. Droit international. Priorité à la sécurité du territoire plutôt qu'aux interventions extérieures. Le groupe CRC ne votera pas le projet de loi.

– Suite de la discussion (15 janvier 2003) – **Art. additionnel après l'article 3** (p. 107) : soutient l'amendement n° 2 de Mme Hélène Luc (instauration d'un service civil et militaire) ; rejeté.

– Rappel au règlement – (7 juillet 2003) (p. 4763) : rôle du Sénat dans l'avenir de la Corse.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9580, 9581) : réponses à apporter à la menace du terrorisme. Prolifération des armes de destruction massive. Nécessité de la dissuasion. Problème de la fiabilité des simulations. Coopération européenne. (p. 9582) : souhaite que les dépenses du titre V ne soient pas comptabilisées dans les 3 % du pacte de stabilité budgétaire.

– Rappel au règlement – (8 décembre 2003) (p. 9643) : résultat des référendums organisés en Martinique, en Guadeloupe et dans les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélémy.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9838, 9839) : s'interroge sur les raisons d'une Europe à vingt-cinq. Position des nouveaux adhérents sur la crise irakienne. Mise en lumière de deux projets politiques. Ascendance d'une Europe conçue comme banlieue de l'Amérique au détriment d'une Europe européenne. Perte de crédibilité du modèle fédéral. Intégration souhaitable de la Turquie dans une Europe respectueuse de la souveraineté des nations. Crise de la conférence intergouvernementale, CIG. Espoir pour les pays souhaitant s'abstraire d'une Europe carcan : pacte de stabilité, concurrence acharnée, extension de majorités qualifiées. Utopie d'une politique extérieure et de sécurité commune. Relégation de l'Europe sociale. Perspectives inquiétantes du projet de Constitution européenne. Le groupe CRC demandera un référendum et votera contre. Nécessité de changer de cap et de construire l'Europe de demain par des coopérations renforcées. Rôle d'entraînement de la France et de l'Allemagne. Opportunité pour la France de prendre congé d'une certaine Europe en cas d'échec de la CIG. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

BACHELOT-NARQUIN (Roselyne)

ministre de l'écologie et du développement durable

DÉPÔTS

Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages **[n° 116 (2002-2003)]** (3 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Logement et urbanisme – Police et sécurité.**

Projet de loi relatif à la chasse **[n° 758 (2002-2003)]** (26 mars 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 563, 565) : projet indissociable des engagements du Président de la République de garantir la sécurité des Français. Catastrophe industrielle de Toulouse du 21 septembre 2001. Catastrophes naturelles enregistrées en France depuis 1988. Prévention des risques industriels : sécurisation des sites Seveso ; harmonisation des méthodes d'évaluation des risques par les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, les DRIRE ; notion de probabilité ; inspection des installations classées ; comités locaux d'information et de concertation, CLIC ; réflexion sur la sécurité des noeuds de transports. Prévention des risques naturels : plan de prévention des inondations ; création du centre hydrométéorologique de Toulouse ; information des populations exposées et prise de conscience du risque. Actions de prévention des risques technologiques : rôle des représentants des salariés et organisation du recours à la sous-traitance. Actions de prévention des risques naturels : construction d'ouvrages de régulation des débits sur des terrains situés en amont. Institution d'une servitude de sur-inondation sur les terrains d'expansion des crues. Rétablissement du lit naturel des cours d'eau. Lutte contre l'érosion des sols. Responsabilisation des décideurs publics et

des usagers : mention obligatoire du risque dans les transactions immobilières (p. 566, 568) : pose de repères de crues sur les édifices publics ; information des populations par le maire ; réunion publique obligatoire lors de l'enquête publique des usines Seveso. Prévention de l'aggravation des risques : maîtrise de l'urbanisation au voisinage des usines Seveso avec les plans de prévention des risques technologiques, PPRT ; droit d'expropriation et de délaissement. Plan de prévention des risques pour les zones urbaines. Financement des dépenses par le fonds de prévention des risques naturels majeurs. Responsabilisation de l'homme exposé aux risques et indemnisation de la victime d'un accident industriel. Disparition et insolvabilité de Metaleurop. Faiblesses du dispositif concernant la question des sols pollués au cours de la vie des entreprises. Projet ambitieux et réaliste. (p. 595, 596) : appréciation consensuelle d'une rupture culturelle. Intérêt des propositions émises : extension du dispositif aux sites industriels dangereux et aux sites d'exploitation. Situation de Metaleurop. Favorable à l'affirmation du rôle prioritaire de l'Etat en matière de financement et à la création d'un établissement public foncier de site. Non-imputation du financement des servitudes sur les petites communes rurales. Budgétisation des plans de prévention des inondations. Favorable aux observations concernant l'organisation des réunions publiques, l'étude d'occurrence, la composition des CLIC, leur coordination avec les secrétariats permanents de prévention des pollutions industrielles. Accord des partenaires sociaux sur le volet social. Utilité d'une reconnaissance légale des établissements publics territoriaux de bassin. Favorable au rôle de l'Institut français de prévention des inondations, relais national du futur réseau européen d'expertise. Contribution du texte à la charte de l'environnement voulue par le Président de la République.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation d'un établissement industriel à risques – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 613, 614) : sur l'amendement n° 202 de la commission (possibilité, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC), sur lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat, son sous-amendement n° 205 (obligation pour le commissaire enquêteur de recueillir l'avis du CLIC). S'oppose à l'amendement n° 65 de M. Philippe Leroy (de suppression). – **Art. 2** *(Création d'un Comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* : demande le retrait de l'amendement n° 70 de M. Daniel Raoul (coordination des actions des secrétariats permanents pour les problèmes de pollution industrielle, SPPPI, et des CLIC). Proposera une charte de fonctionnement aux CLIC après une année d'existence. – **Après l'article 3** (p. 615) : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Yves Coquelle (extension du champ d'application des PPRT aux installations classées présentant des risques importants, désignées par arrêté préfectoral après avis du Conseil supérieur des installations classées). – **Avant l'art. 4** (p. 616) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (précision sur l'étude de dangers). S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Daniel Raoul (élaboration d'un référentiel méthodologique sous l'égide des services de l'Etat pour la conduite de l'étude de dangers). Création d'une commission de travail sur les études de dangers par arrêté du 30 août 2002. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. additionnel après l'art. L. 515-15 du code de l'environnement** (p. 619) : groupe de travail commun avec le ministère de l'industrie sur les procédures d'indemnisation des victimes d'affaissements miniers. Nécessité d'une réflexion sur l'implication financière de l'Etat et des collectivités territoriales. (p. 620) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 66 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure de délaissement aux sites miniers). – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* (p. 621, 622) : accepte les amendements de précision n° 2 et n° 3 de la commission, ainsi que l'amendement n° 67 de M. Philippe Leroy (délégation des procédures de délaissement à un établissement public foncier). S'oppose à l'amendement n° 118 de M. Yves Coquelle (prise en charge par les exploitants des installations à l'origine du risque des travaux de prévention prescrits par les PPRT). – **Art. L. 515-17 du code de l'environnement** *(Cession des terrains ayant fait l'objet des mesures de reconquête de l'urbanisme aux exploitants des installations à risques)* : accepte l'amendement n° 4 de la commission (de suppression). – **Art. L. 515-18 du code de l'environnement** *(Mise en oeuvre proportionnée des mesures du PPRT)* : S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 5 de la commission (mise en oeuvre progressive des mesures prévues par les PPRT en fonction de l'intensité des risques). – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 623, 624) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (participation tripartite de l'Etat, des industriels et des collectivités locales au financement des mesures d'urbanisme). Caractère fondamental de cet article. Annonce de mesures "balai" dans le projet de loi de finances pour 2005 pour pallier les échecs de la négociation. S'oppose à l'amendement n° 119 de M. Yves Coquelle (fixation des taux de contributions respectives de l'Etat, de la région et de l'exploitant au financement des mesures de délaissement et d'expropriation). – **Après l'art. L. 515-19 du code de l'environnement** (p. 625) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (réinsertion de l'article 515-17 nouveau du code de l'environnement). – **Art. L. 515-23 du code de l'environnement** *(Sanctions et constatation des infractions en cas de non respect des prescriptions du PPRT)* (p. 626) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (possibilité pour le tribunal de statuer sur la destruction des ouvrages réalisés en contradiction avec les PPRT) et accepte le n° 9 rédactionnel. – **Avant l'art. 5** (p. 627, 629) : s'oppose aux amendements de M. André Vantomme n° 72 (constitution obligatoire d'un CHSCT à partir de 20 salariés), n° 73 (de précision), n° 74 (élection directe des représentants des salariés au CHSCT) et n° 75 (majoration du crédit d'heures des représentants du personnel au CHSCT dans les établissements classés). – **Art. 5** *(Evaluation des risques présentés par les installations à risques par les chefs d'établissement conjointement avec les entreprises sous-traitantes)* (p. 630) : s'oppose aux amendements n° 120 de M. Yves Coquelle (extension de l'obligation de coopération aux entreprises effectuant des travaux de livraison sur les sites à risque) et n° 121 de M. Roland Muzeau (extension de l'évaluation des risques aux entreprises présentant des risques particuliers pour la santé des salariés), et accepte l'amendement n° 38 de la commission (de précision). (p. 631, 632) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 39 de la commission (extension du champ d'application du dispositif à tout intervenant non salarié sur le site à risque). S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 122 (consultation du CHSCT sur l'élaboration du processus de prévention) et n° 123 (information des autorités de contrôle et de prévention de l'avis émis par le CHSCT sur les mesures préventives). (p. 634) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission (clarification du partage des responsabilités entre le chef d'entreprise utilisatrice et les chefs d'entreprises extérieures). Insuffisance d'une simple coordination par l'entreprise utilisatrice des mesures prévues. Importance de l'enjeu chiffré en vies humaines. Probabilité d'erreur de manipulation d'un sous-traitant dans l'accident de Toulouse. S'oppose aux amendements sur le même objet n° 124 et n° 125 de M. Roland Muzeau (information obligatoire du chef de l'entreprise utilisatrice des marchés de sous-traitance conclus par l'entreprise extérieure). – **Art. 6** *(Formation à la sécurité)* (p. 635, 637) : sur les amendements rédactionnels de la commission, accepte les amendements n° 41 et n° 43, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 44. Accepte l'amendement n° 42 de la commission (extension aux chefs d'entreprises extérieures et aux travailleurs indépendants du bénéfice de la formation d'accueil délivrée par l'entreprise utilisatrice) et s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 127 (définition du contenu de la formation), n° 128 (avis conforme du CHSCT sur le contenu de la formation) et n° 129 (définition par décret du contenu minimum de la formation et de ses modalités pratiques), ainsi qu'à

l'amendement n° 76 de M. André Vantomme (précision obligatoire par accord collectif du contenu et du renouvellement de la formation). (p. 638, 641) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. André Vantomme (introduction de la présomption de faute inexcusable au bénéfice des salariés des établissements sous-traitants et des entreprises extérieures). Mission de l'Inspection générale des affaires sociales diligentée après les arrêts de la Cour de cassation rendus en matière de responsabilité de l'employeur. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 130 (dispositif d'optimisation des actions de formation), sur le même objet n° 131 et n° 135 (transmission à l'inspecteur du travail de l'avis et du procès-verbal du CHSCT relatifs au programme et aux modalités pratiques de la formation) et n° 136 (délai de publication du décret en Conseil d'Etat). Accepte les amendements n° 45 et n° 46 de la commission (de rectification). Sur l'amendement n° 47 de la commission (financement de la formation d'accueil par l'entreprise utilisatrice) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 198 ; adopté. – **Art. 7** *(Information des autorités publiques chargées du contrôle des situations de risque identifiées)* (p. 642) : accepte l'amendement n° 48 de la commission (de rectification). S'oppose à l'amendement n° 137 de M. Roland Muzeau (subordination de la reprise du travail à l'accord des autorités publiques en cas de mise en oeuvre du droit d'alerte). – **Art. 8** *(Mise en place dans les établissements "Seveso" de leurs propres moyens de prévention, de lutte contre l'incendie)* (p. 643, 645) : accepte les amendements, sur le même objet, n° 49 et n° 50 de la commission (moyens mis en oeuvre pour la sécurité des personnes occupées dans l'enceinte de l'établissement). S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 138 (périodicité annuelle de la définition et de l'évaluation des moyens de prévention), sur le même objet n° 140, n° 141 et n° 142 (réquisition d'avis et de consultation des autorités publiques sur les moyens définis par le chef d'entreprise), n° 144 (transmission aux autorités publiques de l'avis et du procès-verbal de la réunion du CHSCT) et n° 143 (information et consultation des salariés sur l'évaluation, par les autorités publiques, des moyens de prévention et leur évolution). S'oppose à l'amendement n° 139 de M. Yves Coquelle (consultation pour avis du comité d'entreprise ou d'établissement). – **Avant l'article 9** (p. 646) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 51 de la commission (obligation pour l'employeur de mettre en place un CHSCT, à la demande du délégué du personnel, dans les établissements classés Seveso "seuils hauts"). – **Art. 9** *(Formation de site du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)* (p. 647, 649) : s'oppose à l'amendement n° 52 de la commission (détermination de l'élargissement du CHSCT à des représentants des entreprises extérieures par accord de branche et organisation du statut des représentants des entreprises extérieures). CHSCT de site, pièce maîtresse du dispositif. Problème d'inconstitutionnalité. Consensus des partenaires sociaux sur l'équilibre du texte. S'oppose à l'amendement n° 53 de la commission (de précision) et accepte l'amendement n° 54 de la commission (renvoi à un décret des règles de présidence du comité interentreprises). – **Art. 10** *(Possibilité pour les CHSCT de recourir à un expert)* (p. 650, 653) : s'oppose à l'amendement n° 55 de la commission (de coordination) et accepte l'amendement n° 56 de la commission (établissement obligatoire d'une liste des postes de travail relevant de fonctions de sécurité). S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 146 (transmission de l'avis du CHSCT aux autorités publiques en matière d'autorisation d'exploitation des installations classées) et, sur le même objet, aux n° 147, n° 148, n° 149, n° 150, n° 151 et n° 152 (élargissement des attributions du CHSCT en matière de sous-traitance) ainsi qu'aux n° 153 (notification par le chef d'établissement au CHSCT des motifs de son refus d'une action de prévention) et n° 154 (transmission des procès-verbaux du CHSCT aux autorités publiques). (p. 654, 655) : sur l'amendement n° 57 de la commission (réunion du CHSCT après tout incident ayant pu entraîner des conséquences graves) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 199 ; adopté. S'oppose au sous-amendement n° 217 de M. Roland Muzeau déposé sur l'amendement précité n° 57 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 58 de la commission (rédactionnel et de coordination). – **Art. 11** *(Fréquence des réunions des CHSCT, crédit d'heures et formations spécifiques dispensées à leurs membres)* (p. 657, 658) : s'oppose aux amendements de la commission n° 59 et n° 60 (de coordination), ainsi qu'aux amendements de M. Yves Coquelle n° 159 (égalité du nombre de réunions entre les deux formations du CHSCT) et n° 164 (intervention du décret en Conseil d'Etat dans les six mois après la promulgation de la présente loi), n° 162 de M. Roland Muzeau (crédits d'heures des représentants du personnel siégeant au sein du CHSCT de site) et de M. André Vantomme n° 78 (doublement du nombre de réunions du CHSCT de site), n° 79 (réunion du CHSCT de site en cas d'accident quel que soit le statut de la victime) et n° 80 (de coordination). – **Après l'art. 11** (p 659, 660) : s'oppose à l'amendement n° 165 de M. Roland Muzeau (présomption de la faute inexcusable de l'employeur en cas de maladie ou d'accident du travail survenant aux salariés en situation de précarité). Mission de l'Inspection générale des affaires sociales sur les conséquences des arrêts récents de la Cour de cassation. S'oppose à l'amendement n° 166 de M. Roland Muzeau (adjonction d'une évaluation de la sous-traitance au rapport présenté au CHSCT par le chef d'établissement). Sur l'amendement n° 61 de la commission (rapprochement entre le CHSCT et l'inspecteur des installations classées), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 200 ; adopté. – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* – **Art. L. 128-1 du code des assurances** *(Définition de l'état de catastrophe technologique)* (p. 661) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 68 de M. Philippe Leroy et n° 167 de M. Yves Coquelle (extension de la procédure d'indemnisation rapide aux victimes d'accidents résultant de l'exploitation de mines). Réflexion du ministère de l'industrie sur l'accélération de ces indemnisations. – **Art. L. 128-2 du code des assurances** *(Extension de la garantie d'assurance aux contrats d'assurance dommage en cas de catastrophe technologique)* (p. 662) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 99 de M. Eric Doligé (limitation de la garantie d'assurance aux biens à usage d'habitation en cas de catastrophe technologique). – **Art. L. 128-3 du code des assurances** *(Subrogation des droits des assurés et conditions d'opposabilité des indemnités sans expertise)* : Sur l'amendement n° 10 de la commission (de clarification rédactionnelle), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 201 ; adopté. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 664, 665) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 11 de la commission (de suppression). Favorable à une approche libérale d'incitation des entreprises à la couverture du risque de préférence à l'assurance obligatoire. Responsabilisation des entreprises par l'évaluation du risque financier. – **Après l'article 14** (p. 666) : s'oppose à l'amendement de M. Francis Grignon n° 97 (institution d'une mission obligatoire de diagnostic global et d'un carnet de bord des risques). – **Art. 15** *(Assujettissement des stockages souterrains de produits dangereux aux PPRT et à l'obligation de l'article 14)* (p. 667) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (de conséquence). – **Art. 16** *(Informations devant figurer dans le rapport annuel des sociétés – art. L. 225-102-2 nouveau du code du commerce)* : S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 13 de la commission (suppression de l'obligation de mentionner au rapport annuel les moyens prévus par la société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes). – **Après l'art. 16** (p. 668, 671) : ses amendements n° 192 (obligation pour l'exploitant au moment de la demande d'autorisation, de justifier de sa capacité à couvrir la remise en état du site lors de sa fermeture) ; n° 189 (possibilité pour le préfet d'obliger les installations soumises à autorisation à élaborer une étude sur les conséquences environnementales de leur activité et à exécuter les travaux de dépollution au cours de l'exploitation ou après la cessation d'activité) ; adoptés ; n° 190 (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration) ; rejeté ; n° 191 (obligation de remise en état du site après la fermeture d'une installation classée) ; n° 194 (sanction du non-respect des obligations) ; adoptés. Accepte le sous-amendement n° 204 de la commission

déposé sur son amendement n° 194 précité. Son amendement n° 193 : pouvoirs du préfet en matière de contrôle des garanties financières et techniques exigées au cours de la durée d'exploitation de certaines installations ; adopté. Amendement central du dispositif. Mesures de prudence face aux risques d'insolvabilité des entreprises. Conséquences dramatiques du dépôt de bilan de Metaleurop Nord. (p. 672) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (création d'un crédit d'impôt pour les travaux réalisés au titre des prescriptions des PPRT). – **Art. 17** *(Information des populations – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 674) : s'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 81 (assistance du maire par les services de l'Etat dans son rôle d'information), n° 82 (information de la population des dommages susceptibles d'affecter la commune), n° 83 (précision des limites des mesures de sauvegarde), n° 84 (participation des associations locales et des chefs d'établissement scolaire à l'action d'information) et n° 85 (information des communes membres de l'établissement de coopération intercommunale). – **Art. 18** *(Schéma directeur de prévision des crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* (p. 676) : sur l'amendement n° 15 de la commission (réécriture de l'article), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 195 ; adopté. Poursuite de la modernisation et de la professionnalisation des services d'annonce des crues avec la création du service central d'hydrométéorologie. S'oppose au sous-amendement n° 88 de M. Roland Courteau déposé sur l'amendement n° 15 précité. S'oppose à l'amendement n° 87 de M. Roland Courteau (fourniture systématique par les services de l'Etat aux collectivités territoriales des données recueillies et des prévisions) ainsi qu'à l'amendement n° 86 de M. Yves Dauge (réécriture de l'article) satisfait par l'amendement n° 15 précité. – **Après l'article 18** (p. 677) : s'oppose à l'amendement n° 170 de Mme Evelyne Didier (réquisition par le préfet des logements libres en cas de catastrophes naturelles). – **Art. 19** *(Repères de crues – art. L. 563-4 nouveau du code de l'environnement)* (p. 678) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Roland Courteau (gratuité de l'assistance des services de l'Etat en matière de repères de crues) et accepte l'amendement n° 16 de la commission (de précision). – **Après l'art. 19** (p. 679, 681) : sur l'amendement n° 63 de M. Eric Doligé (création d'une commission départementale des risques naturels majeurs), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 216 ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 209 de la commission déposé sur l'amendement n° 63 précité. Accepte l'amendement n° 62 de M. Eric Doligé (renforcement des établissements publics territoriaux de bassin, EPTB) et le sous-amendement n° 208 de la commission déposé sur ce dernier. Accepte l'amendement n° 17 de la commission (extension des servitudes existantes pour les stations de télécommunications aux radars hydrométéorologiques). Demande le retrait de l'amendement n° 90 de M. Yves Dauge (création d'un centre national d'études sur les inondations). Négociations en cours au niveau européen. – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 682) : sur l'amendement n° 18 de la commission (limitation de l'objet des servitudes à la préservation ou à la restauration des seuls caractères hydrologiques et géomorphologiques d'un cours d'eau), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 196 ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 100 de M. Marcel Deneux, n° 110 de M. Gérard César et n° 171 de M. Gérard Le Cam (avis de la commission départementale d'aménagement foncier sur les zones objets de servitudes). (p. 683, 687) : accepte les amendements n° 19, n° 210 et n° 21 de la commission (rédactionnels). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements sur le même objet n° 20 et n° 23 de la commission (fixation d'un délai de trois mois pour l'examen, par le préfet, des déclarations de travaux). Accepte l'amendement n° 211 de la commission (de coordination). Accepte l'amendement n° 91 de M. Roland Courteau (règles de financement des travaux d'aménagement et de restauration des ouvrages déjà existants) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 212 de la commission. Accepte l'amendement n° 24 de la commission (compétence du juge départemental de l'expropriation en cas de litige sur le montant des indemnités) et demande le retrait des amendements identiques n° 101 de M. Marcel Deneux, n° 111 de M. Gérard César et n° 172 de M. Gérard Le Cam (modalités de calcul des indemnisations liées à l'institution de servitudes). Accepte l'amendement n° 25 de la commission (mise en oeuvre du droit de délaissement dans un délai de dix ans à compter de l'institution de la servitude) ainsi que les amendements n° 26 et n° 27 de la commission (de précision). – **Art. 21** *(Lutte contre l'érosion des sols et bonnes pratiques agricoles)* (p. 688, 689) : accepte les amendements de la commission n° 28 (rédactionnel) et n° 213 (indemnisation des bonnes pratiques agricoles). S'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 92 (association des collectivités territoriales à la délimitation des zones d'érosion) et n° 93 (détermination de la maîtrise d'ouvrage par le préfet). – **Art. 22** *(Mise à jour des recueils de coutumes et usages locaux – art. L. 511-3 du code rural)* (p. 690) : accepte l'amendement n° 214 de la commission (rédactionnel). – **Art. 23** *(Non-application du statut de fermage – art. L. 411-2 du code rural)* (p. 691) : accepte l'amendement n° 29 de la commission (limitation du champ des conventions dérogeant au statut du fermage aux conventions d'exploitation de terrains situés dans les zones de rétention des crues ou de mobilité d'un cours d'eau). – **Art. 24** *(Travaux contre les risques naturels entrepris par les collectivités territoriales)* (p. 692, 693) : sur l'amendement n° 30 de la commission (dispense d'enquête publique pour la réalisation de travaux décidés après une inondation ayant donné lieu à un arrêté de catastrophe naturelle), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 197 ; adopté. Accepte l'amendement n° 64 de M. Eric Doligé (avis du président de l'établissement public territorial de bassin sur les projets de travaux visant à lutter contre les inondations).

– **Suite de la discussion** (6 février 2003) – **Art. additionnel après l'art. 24** (p. 700) : accepte l'amendement de M. Michel Doublet n° 98 (doublement de la représentation parlementaire au sein du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE), repris par la commission. – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 701) : s'oppose aux amendements de Mme Evelyne Didier n° 179 (impossibilité pour l'assureur de renégocier le contrat en cas d'aggravation du risque en cours de contrat) et n° 178 (exonération de la surprime pour les assurés ayant entrepris des travaux de prévention). – **Art. 26** *(Champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs – art. L 561-3 du code de l'environnement)* (p. 702) : accepte l'amendement n° 94 de M. Roland Courteau (précision sur la constitution du risque par des crues torrentielles ou à montée rapide). Accepte les amendements identiques n° 31 de la commission et n° 180 de M. Gérard Le Cam (inclusion des biens des entreprises agricoles dans le champ d'intervention du Fonds). – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 703, 704) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (critères de définition du périmètre du plan de prévention des risques naturels). S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 181 (dégrèvement d'office de la taxe d'habitation pour la perte de jouissance de l'habitation principale sinistrée), n° 182 (stabilisation des loyers pendant dix ans pour la perte de jouissance d'une location sinistrée) et n° 185 (exonération de la TVA pour les travaux de reconstruction des logements sinistrés) ainsi qu'aux amendements de Mme Evelyne Didier n° 183 (stabilisation des loyers pendant cinq ans pour la perte de jouissance d'une location sinistrée), n° 184 (dégrèvement d'office de l'impôt sur le revenu pour les contribuables modestes victimes d'une catastrophe naturelle), n° 186 (renégociation par les banques des conditions d'emprunt et des conditions préférentielles consenties aux propriétaires sinistrés) et n° 187 (priorité de l'aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat aux victimes des zones sinistrées). – **Art. additionnels après l'art. 28** (p. 705) : accepte les amendements de la commission n° 34 (rédactionnel) et n° 218 (renonciation de l'Etat à tout recours contre les collectivités territoriales, sauf en cas de faute, pour les dommages subis par ses ouvrages lors de travaux consécutifs à une catastrophe naturelle). – **Art. 29** *(Missions confiées à l'Office national des forêts – art. L. 431-4 du code forestier)* (p. 706) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (indemnisation de l'Office national des forêts pour les travaux de fixation des dunes du littoral). – **Art. additionnel après l'art. 29** (p. 707) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (encadrement juridique des interventions du service de restauration des

terrains de montagne, RTM). – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 (nouveau) du code de l'environnement)* (p. 708) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (limitation de l'obligation d'informer de l'existence d'un risque aux biens situés dans les communes couvertes par un plan de prévention des risques technologiques et naturels et aux contrats de vente). – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 709) : accepte l'amendement n° 96 de M. Philippe Marini (communication gratuite par l'Etat aux collectivités territoriales des données météorologiques) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 215 de la commission. – **Art. 33** *(Dispositions transitoires)* (p. 711) : accepte l'amendement n° 203 de la commission (de rectification). – **Art. additionnel après l'article 33** : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Claude Biwer (application d'une procédure dérogatoire au code des marchés publics pour la conclusion de contrats permettant de faire face à des situations d'urgence). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 715, 716) : incitation de tous les acteurs à une démarche de responsabilité, à une vision écologique et à l'acceptation de l'héritage du passé. Satisfaite du débat serein. Remerciements. Annonce de réflexion sur le problème minier, l'effondrement des coteaux et le trait de côte. Satisfaite du consensus sur la question de Metaleurop. Importante contribution au développement durable et à la charte de l'environnement voulue par le Président de la République.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3789, 3791) : développement maîtrisé des transports. Enjeu crucial du découplage entre croissance de l'économie et effets des transports sur l'environnement. Difficulté de respecter les engagements pris au sommet de Kyoto sur la lutte contre les gaz à effet de serre. Intégration de la politique des transports dans la stratégie nationale du développement durable. Hommage à MM. Gilles de Robien et Dominique Bussereau. Politique intégrant l'offre d'infrastructures et la maîtrise de la demande. Diminution des pressions exercées par les transports sur l'environnement. Priorité à l'exploitation des réseaux existants. Conciliation des exigences environnementales, du progrès social et du développement économique. Mise en place d'un nouveau cadre d'instruction et d'élaboration des projets d'infrastructures. Construction crédible de solutions de rechange ferroviaires, maritimes et fluviales au transport routier de marchandises. Amélioration de la gestion des infrastructures. Engagement collectif sur des objectifs environnementaux lisibles et quantifiables : gaz à effet de serre, particules fines et bruit.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4090, 4091) : application à la chasse des principes de sécurité, de transparence et de participation. Rappel du discours du Président de la République sur le développement des territoires le 13 avril 2003. Installation de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats : recherche de données scientifiques permettant de fixer les dates de chasse. Mise en place d'un groupe de travail sur la simplification et la clarification de la réglementation. Objectif de restauration de la confiance entre chasseurs et pouvoirs publics. Traitement par étapes législatives des questions relatives à la chasse : mise en place du guichet unique pour la validation annuelle du permis de chasser ; projets de loi à venir sur la ruralité et sur le patrimoine naturel. Participation aux travaux préparatoires des représentants des chasseurs et du groupe d'étude sur la chasse du Sénat. Réforme des statuts des fédérations de chasseurs. (p. 4092, 4093) : statut des associations communales de chasse agréées, ACCA. Fichier national des permis de chasser. Abrogation du mercredi sans chasse : interrogations et fragilité de la solution retenue. Déplacement des hutteaux. Articles ajoutés par l'Assemblée nationale. Chasse de nuit. Tir de nuit du sanglier dans les départements d'Alsace et de Moselle. (p. 4118, 4121) : objectif de réconciliation des usagers de la nature. Menaces sur l'avenir de la chasse. Complexité juridique, technique et culturelle de ce dossier. Politique des "petits pas". Guichet unique pour l'obtention du permis de chasser. Jour de non-chasse. Partage de la nature entre chasseurs et non-chasseurs. Instauration d'une double tutelle sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Directive européenne de 1979 : jurisprudences restrictives de la Cour de justice des Communautés européennes et du Conseil d'Etat ; conséquences d'une procédure de remise en cause de la directive ; favorable à la reprise du dialogue avec la Commission européenne. Sa prochaine intervention au conseil des ministres de l'environnement de l'Union européenne sur les directives Oiseaux et Habitat. – **Art. 1er B** *(Suppression de l'exigence de compatibilité de l'exercice de la chasse avec les usages non appropriatifs de la nature – art. L. 420-1 du code de l'environnement)* (p. 4122) : sur les amendements de M. Gérard Le Cam, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 43 (suppression) et s'oppose au n° 44 (établissement d'un schéma communal des usages non appropriatifs de la nature annexé au plan local d'urbanisation). – **Art. 1er C** *(Cotutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – art. L. 421-1 du code de l'environnement)* (p. 4123) : son amendement n° 59 : suppression ; rejeté. Accepte l'amendement n° 46 de M. Gérard Le Cam (soumission de l'ONCFS à la tutelle unique du ministère chargé de l'écologie). (p. 4124) : création d'un pôle "environnement" dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Etat. – **Art. additionnel après l'art. 1er C** (p. 4126) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (prolongation des fonctions du président de l'ONCFS). – **Art. 1er** *(Missions des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-5 du code de l'environnement)* (p. 4127) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (rédaction). (p. 4128) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (collaboration des associations de chasse spécialisées aux travaux des fédérations). – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4129) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers). – **Art. 1er bis** *(Transmission d'une copie des procès-verbaux d'infraction au président de la fédération départementale des chasseurs – art. L. 421-6 du code de l'environnement)* (p. 4131) : s'oppose à l'amendement n° 31 de Mme Marie-Christine Blandin (transmission des procès-verbaux d'infractions aux associations agréées pour la protection de la nature). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 4133) : son amendement n° 60 : transfert aux régions, sur leur demande, de l'élaboration des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats ; adopté.

– Suite de la discussion (11 juin 2003) – **Art. 3** *(Adhérents des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-8 du code de l'environnement)* (p. 4145) : accepte l'amendement n° 19 de M. Alain Vasselle (rédaction). Accepte l'amendement n° 5 de la commission (liberté laissée aux fédérations départementales de fixer des montants distincts de cotisations). (p. 4146) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Gérard Le Cam (modulation des cotisations des adhérents titulaires de droits de chasse en fonction du nombre d'hectares soumis au plan de chasse). – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de l'environnement)* (p. 4148) : s'oppose aux amendements n° 49 de M. Gérard Le Cam (rétablissement du principe "un chasseur, une voix" et instauration du vote par correspondance), n° 32 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des votes supplémentaires attribués aux titulaires de droits de chasse) et n° 23 de M. Xavier Pintat (clarification du régime de procurations individuelles). (p. 4149) : communication du texte d'un futur décret. – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4150) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. 6** *(Modalités de contrôle des fédérations départementales des chasseurs par le préfet – art. L. 421-10 du code de l'environnement)* (p. 4154) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Gérard Le Cam (soumission de l'exécution des missions associatives des fédérations au contrôle a priori du préfet) et accepte l'amendement n° 6 de la commission (inscription d'office par

le préfet au budget des fédérations des fonds nécessaires au paiement des dégâts occasionnés par le gibier et à l'organisation de la formation préparatoire au permis de chasser). – **Art. 6 bis** *(Liberté d'utilisation de leurs réserves par les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-10-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4155) : s'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression) et accepte l'amendement n° 7 de la commission (rédaction). – **Art. 7** *(Suppression du contrôle économique et financier de l'Etat sur les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-11 du code de l'environnement)* (p. 4156) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (suppression) et s'oppose aux amendements de suppression n° 35 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 52 de M. Gérard Le Cam. – **Art. 9** *(Soumission des fédérations interdépartementales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-12 du code de l'environnement)* (p. 4157) : accepte l'amendement n° 63 de la commission (désignation mixte des membres du conseil d'administration de la fédération interdépartementale de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne). – **Art. 10** *(Soumission des fédérations régionales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-13 du code de l'environnement)* (p. 4158) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (cohérence rédactionnelle). (p. 4159) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (rédaction). – **Art. 11** *(Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-14 du code de l'environnement)* (p. 4160) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 26 de M. Xavier Pintat (correction d'un oubli rédactionnel) et s'oppose à l'amendement n° 36 de Mme Marie-Christine Blandin (maintien du montant maximum de la cotisation due aux fédérations départementales par leurs adhérents). (p. 4161) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Marie-Christine Blandin (rétablissement de dispositions supprimées portant sur l'élection du président de la fédération, le contrôle de l'exécution des missions de service public et le contrôle a priori du budget de la Fédération nationale par l'Etat). – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 4162) : accepte l'amendement n° 27 de M. Xavier Pintat (dénomination "Fonds cynégétique national" du fonds créé par la loi du 26 juillet 2000). – **Art. 12** *(Contrôle de la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-15 à L. 421-17 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 421-15 du code de l'environnement** *(Statuts de la Fédération nationale des chasseurs et intervention d'un commissaire aux comptes)* (p. 4163) : son amendement n° 61 : placement de la Fédération nationale sous la tutelle unique du ministère de l'écologie et du développement durable ; rejeté. (p. 4163) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Gérard Le Cam portant sur le même objet que son amendement n° 61 précité. – **Art. L. 421-16 du code de l'environnement** *(Modalités de contrôle de la Fédéraion nationale des chasseurs par le ministre chargé de la chasse)* (p. 4164) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (inscription d'office par le préfet des recettes et des dépenses nécessaires au fonctionnement du fonds de péréquation et d'indemnisation) et s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Marie-Christine Blandin (rétablissement du contrôle a priori du budget de la Fédération nationale des chasseurs). – **Art. 12 bis** *(Liberté d'utilisation de ses réserves par la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-17-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4165) : s'oppose à l'amendement n° 39 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 4166) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Pierre Martin (possibilité, dans une chasse accompagnée, pour la personne autorisée et pour l'accompagnateur de disposer d'une arme chacun). – **Art. 15** *(Fichier national des permis de chasser – art. L. 423-4 du code de l'environnement)* (p. 4167) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 4168) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Pierre Martin (avancement de la date d'ouverture de la chasse à la perdrix). (p. 4169) : accepte l'amendement n° 28 de M. Xavier Pintat (contrôle complet du permis de chasser). – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 4170, 4171) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Gérard Le Cam (définition du jour de non-chasse et impossibilité de le fixer le dimanche). – **Art. 16** *(Jour de non-chasse – art. L. 424-2 du code de l'environnement)* (p. 4172) : s'oppose aux amendements de suppression n° 40 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 56 de M. Gérard Le Cam. – **Art. additionnel après l'art. 16** (p. 4173, 4174) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Jacques Blanc (autorisation de la chasse à la tendelle). – **Art. 16 bis** *(Légalisation de la chasse de nuit dans sept départements supplémentaires – art. L. 424-5 du code de l'environnement)* : s'oppose à l'amendement n° 41 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). Son amendement n° 62 : suppression de la Vendée de la liste des départements où la chasse de nuit est autorisée ; adopté. – **Art. 16 quater** *(Suppression d'un rapport sur la chasse de nuit)* (p. 4175) : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 4177) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (assouplissement du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en associant un PMA national fixé par le ministre et un PMA départemental arrêté par le préfet sur proposition des fédérations départementales de chasseurs) et s'oppose aux amendements n° 18 de M. Jean-Louis Carrère (modification du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en réservant sa fixation au seul préfet sur proposition de la fédération départementale des chasseurs) et n° 29 de M. Xavier Pintat (modification du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en réservant sa fixation au seul préfet sur proposition de la fédération départementale des chasseurs et prise en compte de la notion de groupes de chasseurs). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4184) : Remerciements. Fixation des dates de chasse. Demande le soutien des parlementaires sur le dossier européen. Réflexion au cours de ce débat sur les mutations de la société et des liens entre l'homme et la nature.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Commission mixte paritaire* **[n° 411 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5718, 5719) : compromis en commission mixte paritaire. Concessions nécessaires pour l'adoption rapide du texte. Sacrifice du Gouvernement sur l'article 1er concernant la concertation autour des enquêtes publiques Seveso et son souhait d'une réunion publique obligatoire. Limitation excessive de la construction d'installations industrielles dans les zones délaissées. Compensations satisfaisantes pour le Gouvernement avec l'article 14 portant obligation de transparence, et son complément indissociable, l'article 12, organisant la solvabilité. Règlement satisfaisant de la question de remise en état des sols. Demandera le vote conforme. Souhaite l'approbation du texte à l'unanimité.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9538, 9541) : croissance et crédibilité du budget. Rédaction en cours d'un décret concernant la gestion des huiles usagées. Réforme du conseil supérieur de la pêche. Nouvelle politique de soutien au monde associatif de l'environnement. Nouvelles orientations de l'action de l'ADEME. Fonds de concours des agences de l'eau. (p. 9544, 9547) : réforme de l'administration du ministère. Mise en oeuvre des principes de l'information du public et de la participation. Ouverture et coopération avec les autres ministères. Stratégie nationale de développement applicable sur cinq ans. Objectif d'amélioration de la gestion interne. Question des pôles régionaux. Taux de consommation des crédits. Nouvelle politique des déchets. Boues des stations d'épuration. Principe de précaution énoncé dans l'article 5 de la charte de l'environnement. Politique des réserves naturelles : souci de la préservation des moyens de fonctionnement et du renforcement de leur efficacité ; projets en cours. Concertation avec la société civile et consultation de la Haute Assemblée sur la stratégie nationale pour la biodiversité. (p. 9547, 9548) : baisse des crédits du conservatoire ne mettant pas en péril son fonctionnement. (p. 9548, 9549) : choix de la sécurité et de la

protection des vies humaines. Maintien des moyens pour les associations en charge de la protection de la nature. (p. 9549) : mise en oeuvre du protocole de Kyoto. (p. 9550, 9551) : priorité donnée à la lutte contre le réchauffement climatique. Action sur le plan international. Mise en oeuvre du protocole de Kyoto sur le plan national. Rôle majeur des collectivités territoriales. (p. 9552) : rôle de la France dans la mise en place de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement, ONUE. Action gouvernementale en matière de prévention des inondations. (p. 9553, 9554) : action de l'ADEME en 2004. Justification de la mobilisation de la trésorerie des agences de l'eau. Mise en oeuvre du plan "climat". (p. 9555) : mise en oeuvre d'une vraie politique du développement durable. Dossier Natura 2000. Application du plan bruit. (p. 9556) : établissement de plans de prévention des risques d'inondations. Actions en matière d'urbanisme existant. Esprit de solidarité de la profession agricole. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9557) : triplement de la taxe sur les nuisances sonores des compagnies aériennes. Lenteur de l'instruction des dossiers d'indemnisation. Mise en place d'une commission pour le contrôle de l'utilisation des fonds par ADP. – **Art. additionnel après l'art. 74 ter** (p. 9558) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-58 de M. Adrien Gouteyron (élargissement des possibilités d'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs).

BADINTER (Robert)

sénateur (Hauts-de-Seine)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 188, 189) : compatibilité entre droit constitutionnel et droit communautaire dérivé. Contrôle préventif dans le cadre de l'article 88-4 de la Constitution. Constitution européenne. Progrès réalisé en matière de coopération judiciaire. Nécessité d'aller plus loin. Avancées timides des travaux de la Convention. Compétences d'Europol et d'Eurojust. Le groupe socialiste votera le projet de loi constitutionnelle.

– **Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)]** – (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-1 du code de la santé publique** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 478, 479) : nécessité d'interdire et de pénaliser le clonage reproductif. Déclarations de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie des sciences en faveur du clonage reproductif. Encadrement indispensable de la recherche. Crainte d'immobilisme en cas de prudence excessive.

– **Rappel au règlement** – (5 mars 2003) (p. 1271) : importance de l'élévation des seuils. Souhaite avoir connaissance des résultats des projections du ministère de l'intérieur.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1462, 1463) : absence de communication des études préliminaires à cette modification. Elévation du seuil. Exigence de transparence. Position du Conseil Constitutionnel sur l'aide financière aux partis politiques.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2636, 2637) : soutient l'amendement n° 2 de M. Serge Lagauche (en cas de désaccord entre les parents, attribution à l'enfant des noms accolés de chacun d'eux dans l'ordre alphabétique) ; rejeté. Respect de la jurisprudence de la Cour européenne. Manifestation par le nom de la volonté d'égalité entre femmes et hommes.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6106, 6109) : transformation historique de la procédure pénale française le 3 octobre 1981. Intégration dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme. Respect obligatoire des principes fondamentaux par les protagonistes de la procédure pénale. Absence d'amélioration du fonctionnement de la justice en dépit de l'effort accompli par la commission des lois. Harcèlement législatif de la justice pénale française. Voeu unanime pour une pause des réformes. Complexité de la démarche procédurale du texte. Absence regrettable de dispositions concernant la criminalité organisée en matière économique, financière et fiscale. Tendances non satisfaisantes du texte : accroissement des pouvoirs de la police judiciaire au stade de l'enquête ; rôle déterminant du ministère public dans le procès pénal ; cantonnement du pouvoir de décision des juges du siège ; extension de la durée de la garde à vue et de la flagrance. Interrogation sur le fait de réserver aux magistrats du parquet la création du mandat de recherche. Renforcement néfaste de l'aveu avec la généralisation de procédures sommaires. Effacement regrettable des fonctions du procès pénal au détriment du débat contradictoire et de la publicité des audiences. Regrette l'occasion manquée de faire du procès pénal français le modèle européen. Déposera une proposition de loi portant rénovation complète de la procédure pénale.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-84 du code de procédure pénale** (p. 6177) : son amendement n° 292 : suppression d'une précision inutile ; adopté. – **Art. 706-85 du code de**

procédure pénale (p. 6178) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 13 de la commission (fixation par décision renouvelable du magistrat d'un délai à l'OPJ infiltré lui permettant de cesser sa surveillance dans des conditions assurant sa sécurité). – **Art. 706-87 du code de procédure pénale** : Sur le même objet que l'amendement n° 14 de la commission, son amendement n° 293 : rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale interdisant toute condamnation sur le seul fondement des déclarations d'OPJ infiltrés, à l'exception des dépositions faites sous leur véritable identité ; retiré. – **Art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6183, 6184) : dérive constante à l'égard des principes de la Convention européenne des droits de l'homme. Dispositions exceptionnelles acceptables dans le seul domaine du terrorisme. S'interroge sur les raisons soudaines de la prolongation de la garde à vue jusqu'à quatre-vingt-seize heures dont le groupe socialiste demande la suppression. (p. 6185, 6186) : défavorable à l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction visant à simplifier le dispositif de la prolongation de la garde à vue) en dépit de progrès sensibles par rapport au texte du Gouvernement. Préoccupé par la cadence des interventions de l'avocat et des présentations au magistrat de la personne gardée à vue. Disparition incompréhensible de la présence de l'avocat dans la dernière période de garde à vue. – **Intitulé de la section 6 du chapitre II du titre XXV du livre IV du code de procédure pénale** (p. 6192) : intervient sur l'amendement n° 22 de la commission (nouvel intitulé – Des sonorisations et des fixations d'images de certains lieux ou véhicules). Favorable au développement de moyens scientifiques de recherche tout en étant préoccupé par leur caractère attentatoire aux libertés individuelles. Pertinence des précautions prises par la commission. Souhaite aborder la question de la durée de conservation des enregistrements à domicile. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6197) : intervient sur l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie). – **Art. 4** *(Révélation d'informations de nature à entraver le déroulement de la procédure pénale – art. 434-7-2 nouveau du code pénal)* (p. 6217) : son amendement n° 310 : suppression ; retiré. Nécessité d'encadrer une éventuelle mise en cause de l'avocat. Le groupe socialiste se ralliera aux amendements de la commission. (p. 6218) : ses amendements n° 311 : précision de la participation à l'enquête de la personne auteur des révélations ; rejeté ; et sur le même objet que l'amendement n° 36 de la commission (précision de la préservation des droits de la défense), son amendement n° 312 ; retiré. – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6234) : favorable à l'amendement n° 273 de M. Pierre Fauchon (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen). Heureuse initiative en raison du caractère international de la criminalité organisée. Progrès déterminant dans la constitution de l'espace judiciaire européen. Evolution souhaitable vers la création du parquet européen. (p. 6241) : favorable à l'amendement n° 62 de la commission (modernisation et codification dans le code de procédure pénale de la loi de 1927 sur l'extradition et transposition de la convention européenne de 1995 créant une procédure d'extradition simplifiée). – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6255) : intervient sur l'amendement n° 272 de M. Henri de Richemont (dispense des peines complémentaires pour les auteurs d'accidents involontaires). Traumatisme de la nation à la survenue des catastrophes. Nécessité d'approfondir la réflexion au cours de la navette sur l'argument tiré de la protection du pavillon français. – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6274) : favorable à l'amendement n° 423 de Mme Nicole Borvo sur le même objet que son amendement n° 317 précité. Discrimination inacceptable. Absence de complexité juridique à l'insertion dans le présent texte. Consensus général. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6279) : favorable à l'amendement n° 91 de la commission (allongement de la durée du suivi socio-judiciaire) tout en se déclarant préoccupé par les moyens mis en oeuvre pour assurer la dimension thérapeutique. (p. 6283, 6284) : sur l'amendement n° 93 de la commission (création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles), son sous-amendement n° 474 : restriction du champ d'application du fichier ; rejeté. Introduction inacceptable de mesures de sureté dans une réforme du code de procédure pénale. Recherche de renseignements satisfaite par le bulletin B1 du casier judiciaire. (p. 6285, 6286) : le groupe socialiste ne votera pas le sous-amendement n° 460 du Gouvernement (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale) déposé sur l'amendement n° 93 de la commission précité. Obligation fondamentalement critiquable de déclarer, pour la personne fichée, ses changements d'adresse pendant quarante ans. Double peine perpétuelle à l'encontre des progrès du droit. Echec à l'espérance de réinsertion. (p. 6290, 6291) : ne votera pas l'amendement n° 93 précité. Défavorable au fichage à vie d'un délinquant dément. Résultat navrant. Regrette le refus de réunir la commission des lois. (p. 6292) : absence de lien entre le fichier et la protection des victimes potentielles. Nécessité de privilégier les moyens d'assurer un réel suivi socio-judiciaire. (p. 6293) : sur l'amendement n° 94 de la commission (renforcement des règles relatives aux prélèvements d'empreintes génétiques, et retrait de plein droit des réductions de peine dont a pu bénéficier la personne condamnée et interdiction d'octroi de nouvelles réductions de peine), le groupe socialiste est favorable à la première et à la deuxième partie et s'oppose à la troisième partie de cet amendement.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6328) : intervient sur son amendement n° 329 précité. Réfute l'argument tiré de l'exigence de réciprocité. (p. 6330) : favorable à l'amendement n° 275 de M. Pierre Fauchon (généralisation de la responsabilité pénale des personnes morales). – **Division et art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6331) : favorable à l'amendement n° 429 de Mme Nicole Borvo (sanction des actes délictueux commis par les chefs d'entreprise). Préoccupation légitime, à reconsidérer au cours de la navette. – **Art. 17** *(Attributions du ministre de la justice en matière de politique pénale – art. 30 du code de procédure pénale)* (p. 6334) : sur l'amendement n° 97 de la commission (définition du rôle du garde des sceaux en matière de politique pénale et précision des moyens mis à sa disposition pour exercer ses attributions), son sous-amendement n° 477 ; rejeté. – **Art. 24 A** *(Prescription des infractions sexuelles – art. 706-53-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6346) : son amendement n° 336 : suppression ; adopté. Harmonisation souhaitable du régime des prescriptions. – **Art. 26** *(Dispositions relatives au dépôt de plainte, à la durée de l'enquête de flagrance et à la procédure de recherche des causes de la mort – art. 15-3, 53 et 74 du code de procédure pénale)* (p. 6353) : son amendement n° 337 : suppression des dispositions du II de l'article concernant l'allongement de la durée de l'enquête de flagrance ; rejeté. – **Art. 29 ter** *(Déférement à l'issue de la garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6364) : défavorable à l'amendement n° 122 de la commission (réécriture de l'article). Dérive absolue d'un texte fondamental pour toute démocratie. Dévoiement de l'état de droit. – **Art. 29 quinquies** *(Entretien avec un avocat au cours de la garde à vue – art. 63-4 du code de procédure pénale)* (p. 6367) : intervient sur son amendement n° 352 précité. Absence de raison à la disparition de la visite de l'avocat à la trente-sixième heure de prolongation de la garde à vue. – **Art. 41 ter** *(Comparution personnelle des prévenus en cas de demande de mise en liberté – art. 148-2 du code de procédure pénale)* (p. 6379, 6380) : intervient sur son amendement n° 364 précité. Perplexité sur le texte adopté par l'Assemblée nationale. Assimilation du refus à comparaître à un préjugement des dires du justiciable. – **Art. 42** *(Dispositions de simplification des commissions rogatoires – art. 152, 153 et 154 du code de procédure pénale)* (p. 6381) : son amendement n° 366 : suppression du I de l'article ; rejeté. S'interroge sur l'exécution d'une commission rogatoire hors du cadre d'un procès-verbal avec greffier. Source de contestation et de gêne pour le juge d'instruction. – **Art. 43** *(Dispositions de simplification des expertises – art. 163, 164, 166 et 167 du*

code de procédure pénale) (p. 6385) : son amendement n° 369 : allongement du délai de l'expertise en raison de sa complexité ; rejeté. – **Art. 52** *(Possibilité pour le procureur d'assister à l'audition d'un témoin ou d'un témoin assisté – art. 119 du code de procédure pénale)* (p. 6390) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 142 de la commission (suppression du droit pour le procureur de la République d'assister sans condition aux auditions des témoins). – **Art. 53** *(Suppléance du juge des libertés et de la détention – art. 137-1 du code de procédure pénale)* (p. 6391) : favorable à la suppression de l'article et à l'exigence du remplacement du juge des libertés et de la détention empêché par un magistrat expérimenté. – **Art. 54 bis** *(Non-lieu motivé par l'irresponsabilité ou le décès de la personne poursuivie – art. 177 du code de procédure pénale)* (p. 6392) : réserve sur l'article et sur l'amendement n° 145 de la commission (extension du dispositif à l'ensemble des cas d'irresponsabilité pénale tout en excluant son application en cas de décès de la personne poursuivie). – **Art. 57 quater** *(Fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles – art. 399 du code de procédure pénale)* (p. 6397) : défavorable à l'amendement n° 147 de la commission (répartition des compétences entre le président du tribunal de grande instance et le procureur de la République en cas de litige sur la fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles). Hostile à la remise en cause par l'Assemblée nationale d'une prérogative du siège.

– Suite de la discussion (8 octobre 2003) – **Art. 58** *(Jugement d'un prévenu en son absence – art. 410, 410-1, 411, 412, 412-1 et 412-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6410, 6411) : son amendement n° 381 : suppression de la possibilité pour le procureur de demander au bâtonnier de commettre un avocat d'office pour défendre un prévenu absent ; devenu sans objet. – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6417) : sur l'amendement n° 157 de la commission (augmentation de six mois à un an de la durée de la peine d'emprisonnement pouvant être proposée par le procureur de la République), son sous-amendement n° 476 : plafonnement de la durée maximale de la peine d'emprisonnement à un an avec sursis ; rejeté. (p. 6420, 6421) : son amendement n° 387 : possibilité pour le prévenu, devant la juridiction d'appel, de faire état de déclarations faites au cours d'une procédure ayant antérieurement échoué ; rejeté. (p. 6423, 6424) : favorable à l'amendement n° 442 de Mme Nicole Borvo (suppression). Confusion regrettable des deux temps du procès pénal. Déséquilibre à l'avantage des magistrats du parquet. Réduction du magistrat du siège à un rôle d'homologation. Accord prévisible entre le siège et le parquet sur une tarification des délits de masse pour limiter les disparités. Inefficacité de la présence de l'avocat. Absence de progrès à attendre de cette nouvelle procédure. (p. 6428) : intervient sur son amendement n° 387 précité. Réponse à M. Pierre Fauchon sur le droit sacré au mensonge. Hostile à la recherche de l'aveu. Handicap pour la procédure pénale. Maintien nécessaire de l'attribution de la charge de la preuve à l'accusation. – **Art. 63** *(Utilisation de la visioconférence dans la phase de jugement – art. 706-71 du code de procédure pénale)* (p. 6431) : intervient sur l'amendement n° 170 de la commission (suppression de l'application de la visioconférence au jugement devant le tribunal de police). Défavorable à l'usage de la visioconférence en matière d'interrogatoire. – **Art. 66** *(Jugement de l'accusé en son absence – art. 379-2 à 379-6 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6435) : s'abstiendra sur l'amendement n° 174 de la commission (institution d'une procédure de défaut criminel sans remettre en cause la possibilité de juger une personne en son absence). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 6439) : favorable à l'amendement n° 178 de la commission (réorganisation des dispositions relatives à l'application des peines et modification de l'architecture de cette application). Se réjouit de l'aboutissement tant souhaité de la judiciarisation de l'application des peines. Grand progrès. – **Art. 68 bis** *(Principes généraux de l'application des peines – art. 707 A nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6446) : son amendement n° 391 : définition de la finalité de la peine ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après l'art. 71 bis** (p. 6461) : favorable aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 446, 447, 448, 449, 450 et 451 (institution d'un contrôleur général des prisons). Dénonce l'état d'un système carcéral qu'il juge indigne du rang de la France. Négation de toute politique pénale humaine et utile. – **Art. 74 B** *(Maintien au casier judiciaire des peines et mesures prononcées à l'égard des mineurs – art. 769 et 769-2 du code de procédure pénale)* (p. 6468) : ses amendements n° 393, 394 et 395 : suppression des articles 74 B, 74 C et 74 D pour coordination ; adoptés. – **Art. 75 bis** *(Transmission du bulletin n° 2 du casier judiciaire aux organismes exerçant une activité auprès des mineurs – art. 776 du code de procédure pénale)* (p. 6469, 6470) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 232 de la commission (nouvelle rédaction permettant d'obtenir le bulletin n° 2 du casier judiciaire s'il est vierge des personnes qui s'occupent d'enfants). Nécessité d'une réflexion au cours de la navette. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6476, 6477) : rupture des avancées favorables au rééquilibrage de la procédure pénale. Revanche exercée contre la loi du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Déséquilibre structurel du texte. Satisfaction du côté de la police judiciaire et de l'extension de ses pouvoirs. Déplacement des pouvoirs vers le parquet sans attribution de garanties statutaires. Déconsidération des juges du siège. Souhaite la construction d'une justice pénale française qui soit un modèle pour l'Europe.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9835, 9837) : importance de l'événement. Salue le courage et la vision des pères fondateurs. Impact favorable de chaque élargissement sur le développement des nouveaux Etats membres et sur la prospérité des anciens. Soutien du groupe socialiste au projet de Constitution européenne. Amélioration et efficacité renforcée par rapport aux traités actuels. Divergences regrettables au sein de la conférence intergouvernementale, CIG. Refus de tout accord obtenu au détriment de l'équilibre institutionnel défini dans le projet de Constitution. Nécessité pour les Etats impliqués dans les progrès de la construction européenne, en premier lieu la France et l'Allemagne, de s'engager dans des coopérations renforcées.

BADRÉ (Denis)

sénateur (Hauts-de-Seine)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe.

Membre du Conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) ; nouvelle nomination membre titulaire le 16 septembre 2003.

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de résolution présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive relative aux taux réduits de TVA (E 2365), **[n° 50 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Affaires européennes et article 41: évaluation de la participation française au budget des Communautés européennes **[n° 73 tome 2 fasc. 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 447) : avec les membres du groupe de l'UC, favorable à l'amendement n° 99 du Gouvernement (interdiction de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne humaine vivante ou décédée).

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2083, 2084) : compétitivité de la France. Rappel des travaux de la mission d'information sur l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises. Favorable à une plus grande européanisation. Expatriation des Français les plus brillants. Poids des prélèvements obligatoires. Statistiques du ministère des finances. Caractère tatillon de l'Etat. Soutien de la recherche scientifique.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3821, 3822) : poursuite de l'effort d'investissement. Prise en compte de la dimension européenne dans la mise en place de réseaux transeuropéens. Coopération France-Autriche. Protection du massif alpin. Mise en place d'infrastructures de transport au service de la compétitivité globale de l'Europe dans le monde. Relance de la construction européenne.

– Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4067, 4068) : adoption par l'Assemblée nationale d'une partie des amendements du Sénat. Importance du rôle des bibliothèques dans les villes : modernisation ; interrogation sur les modalités d'accès ; relations entre bibliothèques et librairies. Plafonnement des rabais accordés aux bibliothèques par les fournisseurs. Financement du prêt payé par les collectivités locales et l'Etat. Création de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Dénomination de ce musée. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi tel qu'il sera modifié par le Sénat. – **Art. 7** *(Création de l'établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine)* (p. 4076) : défavorable aux amendements identiques n° 2 de Mme Danièle Pourtaud et n° 5 de M. Ivan Renar (remplacement du statut d'établissement à caractère industriel et commercial, EPIC, par celui d'établissement public administratif, EPA).

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit – *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4084) : le groupe de l'UC est favorable au principe de la simplification du droit. Inquiétude sur un recours trop large aux ordonnances. Préoccupation au sujet de l'article 4 relatif au régime de la commande publique. Attachement à la négociation sociale.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4716, 4718) : creusement du déficit. Non-respect par la France de son engagement européen. Caractère inacceptable de la situation. Baisse de la compétitivité. Réformes à entreprendre. Nécessité d'un vrai budget pour l'Union européenne. Incertitude sur les prévisions de croissance dans la zone euro. Adoption d'une stratégie de maîtrise de la dépense et de réduction des déficits. Dispositions du pacte de stabilité. Avantages de la rigueur. Rapport sénatorial sur l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises. Compétence et excellence professionnelles des Français. Nécessité de développer des conditions de travail attractives. Réflexion d'ensemble à mener sur les taxations. Situation d'urgence. Opportunité de valoriser les atouts de la France.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5601) : son amendement n° 1024 : suppression de la limite d'âge pour bénéficier de l'abondement sur la participation ; adopté. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5621) : soutient l'amendement n° 27 de M. Michel Mercier (crédit d'impôt pour compenser le rachat d'années d'études) ; rejeté. (p. 3622, 3623) : problème de la compensation du rachat des années d'études pour les personnes ayant suivi des études supérieures non imposables sur le revenu. – **Art. additionnels après l'art. 81** (p. 5625) : son amendement n° 40 : précision ; retiré. Son amendement n° 41 : clarification ; retiré.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations – *Deuxième lecture* **[n° 415 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5661, 5662) : satisfait de la simplification du régime du mécénat et des avancées apportées par l'Assemblée nationale. Regrette l'absence d'une réforme sur le statut des fondations. Le groupe de l'UC votera le texte en l'état.

– Projet de loi portant réforme des retraites – *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6036, 6037) :

sauvegarde de la répartition. Pertinence du choix de l'allongement de la durée des cotisations. Avec le groupe de l'UC, se réjouit de voir plus de justice dans le système de retraite. Rôle des partenaires sociaux. Frontière entre la loi et la négociation. Travail des rapporteurs et apport du Gouvernement. Le groupe de l'UC votera ce texte. Souhait de poursuivre la réflexion.

– Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)] – (27 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7115, 7116) : caractère particulier du budget de l'année 2002. Enseignements à tirer. Difficulté de l'exercice de prévision de la croissance. Absence de relation entre l'alternance et l'effondrement de la croissance. Historique du déficit. Poids du surendettement. Conclusion du rapport sénatorial sur l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises. Urgence de la réforme de l'Etat. Restauration d'un climat de confiance mutuel entre les Etats membres de l'Union européenne.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires – (12 novembre 2003) (p. 7757, 7759) : pertinence d'une institutionnalisation durable du débat sur les prélèvements obligatoires. Souhait d'un débat sur la fiscalité agricole et d'une réflexion sur l'énergie et sa fiscalité au travers d'une approche européenne. Restauration nécessaire de la compétitivité de la France au sein de l'Union européenne. Handicap du poids des prélèvements obligatoires. Baisse pertinente de l'impôt sur le revenu. Nécessité de dépassionner le débat autour de l'ISF. Favorable à un geste symbolique pour encourager le retour des contribuables exilés et décourager le départ de nouveaux contributeurs. Indispensable maintien en France de l'investissement, de l'emploi et de la consommation. Efficacité des baisses de cotisations sociales des employeurs. Obtention indispensable de la Commission européenne de la consolidation du taux réduit de TVA pour les travaux. Autorisation souhaitable du taux réduit de TVA pour les cédéroms éducatifs et l'ensemble de la restauration. Partisan de l'application d'un deuxième taux réduit de TVA. Urgence d'une réforme de la protection sociale, préalable indispensable au redressement des finances publiques. Complexité et instabilité de la fiscalité. Urgence d'une harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8462, 8464) : sincérité budgétaire. Faveur donnée aux dépenses d'investissement. Interrogation quant à l'objectif de compétitivité du pays. Interrogation sur la pertinence de la baisse de l'impôt sur le revenu. Accroissement du déficit. Poids de la dette. Ses propositions : réduction de la baisse de l'impôt sur le revenu ; suppression de l'alourdissement de la taxe sur le gazole. Baisse positive de l'ISF. Problème non marginal de fuite de capitaux et de cerveaux. Engagement européen. Souhait d'une harmonisation fiscale européenne. Nécessaire réduction de la dépense. Le groupe de l'UC attend les réponses à ses propositions.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8512) : soutient l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %) ; rejeté. (p. 8515) : soutient l'amendement n° I-197 de M. Michel Mercier (rétablissement des dispositions du I de l'article 197 du code général des impôts accordant une demi-part au conjoint survivant) ; retiré. (p. 8517, 8518) : souci de la perception du budget par l'opinion publique. Impact psychologique de la baisse des impôts sur le revenu combinée à une augmentation de la taxation du gazole. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8523) : son amendement n° I-201 : non-imposition des rentes servies par le régime des exploitants agricoles ; retiré. (p. 8528, 8529) : soutient l'amendement n° I-210 de M. Michel Mercier (indemnisation, sous forme de réduction d'impôt, des orphelins de déportés non juifs) ; retiré. – **Art. additionnels avant l'art. 4 sexies** (p. 8541) : soutient l'amendement n° I-106 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'incitation fiscale en faveur des stations classées en zone de revitalisation rurale aux réalisations faites dans le cadre de la "démarche pilote nationale de requalification des stations touristiques") ; retiré. Problème de la situation des 7-Laux en Dauphiné. Souci de préserver le développement et l'avenir de la vallée.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8566) : ses amendements n° I-208 : maintien jusqu'au 1er janvier 2005 du mécanisme d'exonération des plus-values immobilières réalisées lors de la première cession de la résidence secondaire ; n° I-209 : possibilité d'exonération des plus-values réalisées lors de la première cession d'une résidence secondaire motivée par des événements familiaux ou professionnels dans la mesure où le cédant n'est pas propriétaire de sa résidence principale ; n° I-211 : maintien du dispositif actuel d'exonération des plus-values immobilières pour les personnes ayant déjà engagé une démarche de vente sous réserve d'une cession effective avant le 30 juin 2004 ; retirés. (p. 8567, 8568) : objet de ses amendements limité à quelques situations exceptionnelles. – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 8582) : son amendement n° I-212 : assouplissement pour les entreprises du dispositif d'option à un régime d'intégration fiscale ; retiré. (p. 8583) : son amendement n° I-213 : abrogation de l'article 235 ter ZA du code général des impôts instituant une contribution additionnelle égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés ; retiré. – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8587, 8588) : son amendement n° I-257 : allongement de la durée pendant laquelle les entreprises peuvent bénéficier du statut de jeunes entreprises innovantes ; retiré. (p. 8590) : son amendement n° I-271 : coordination ; retiré. (p. 8594) : intervient en tant que président de la mission d'information sur l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises, sur l'amendement n° I-128 de M. Gérard Miquel (suppression). Visite à Boston d'une entreprise de biotechnologie. Souhaite une réflexion de la commission de Bruxelles sur le soutien aux jeunes entreprises innovantes. – **Art. additionnels après l'art. 7** (p. 8602) : son amendement n° I-185 : référence pour les successions à la moyenne des trente derniers cours précédant la transmission des titres cotés ; adopté. (p. 8603) : son amendement n° I-186 : acceptation en garantie d'un paiement fractionné ou différé de droits de mutation à titre gratuit de tout ou partie des parts sociales de sociétés non cotées figurant dans la succession ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8607) : son amendement n° I-206 : exonération d'impôt sur les plus-values latentes sur les biens professionnels lors du transfert du domicile fiscal dans un autre pays de l'Union européenne ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8619) : ses amendements n° I-199 : extension des possibilités de prise en compte des biens ruraux loués par bail à long terme et des parts de groupements fonciers agricoles comme biens professionnels exonérés de l'ISF, et n° I-200 : repli ; retirés. (p. 8620) : son amendement n° I-219 : actualisation du barème de l'ISF ; retiré. Souhait d'un débat sur l'ISF. (p. 8621) : s'associe à la demande de M. Roland du Luart d'un calendrier de réforme. (p. 8622) : son amendement n° I-202 : rétablissement du plafonnement de l'ISF ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 10** (p. 8630) : son amendement n° I-220 : rétablissement de la possibilité pour les exploitants agricoles relevant du régime réel d'imposition d'opter pour le calcul de la cotisation sociale et de la CSG sur le revenu de l'année au titre de laquelle ces cotisations sont dues ; retiré. Son amendement n° I-221 : établissement pour le régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles d'un plafonnement des cotisations et des prestations ; retiré. – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8633) : soutient l'amendement n° I-225 de M. Michel Mercier (suppression) ; rejeté. (p. 8635) : préférence du groupe UC pour une baisse de l'impôt sur le revenu plus faible et une absence d'augmentation du gazole. – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8645) : intervient sur l'amendement n° I-274 du Gouvernement (dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-

mer). – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8650, 8651) : défavorable à l'amendement n° I-45 de M. Thierry Foucaud (abaissement du taux normal de la TVA). (p. 8655, 8656) : son amendement n° I-226 : subordination de l'application d'un taux réduit de TVA sur la restauration "traditionnelle" aux négociations engagées avec l'Union européenne ; retiré. Défavorable à l'amendement n° I-67 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA à la fourniture de repas à consommer sur place). Sa proposition de résolution tendant à consolider le passage à un taux réduit de TVA pour les travaux dans le bâtiment.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) (p. 8672) : son amendement n° I-227 (application du taux réduit de TVA pour les chaufferies collectives alimentées au bois) retiré puis repris par M. Gérard Miquel. (p. 8675) : objectif de son amendement n° I-227 précité. (p. 8676) : son amendement n° I-231 : allégement de la procédure d'exonération de TVA pour les entreprises exportatrices ; retiré. (p. 8680) : son amendement n° I-215 : fixation de la valeur locative des actifs cédés dans le cadre d'un plan de cession judiciaire à la valeur d'acquisition de ces actifs ; retiré. (p. 8681) : son amendement n° I-216 (soutien fiscal à la production cinématographique) retiré puis repris par M. Paul Loridant. – **Art. 13** *(Création d'une taxe d'abattage affectée au Centre national pour l'aménagement des structures d'exploitation, CNASEA)* (p. 8684) : soutient l'amendement n° I-228 de M. Philippe Arnaud (suppression) ; retiré. – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8686) : son amendement n° I-229 (suppression) ; retiré puis repris par M. François Marc. (p. 8688) : crainte de réflexe anticommunautaire. Retire son amendement n° I-229 (suppression) et se déclare défavorable à l'amendement identique n° I-74 de M. Gérard Le Cam. – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8691) : son amendement n° I-218 : réduction du taux de la taxe sur les salaires ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 18 bis** (p. 8698) : ses amendements, portant sur le même objet, n° I-232 et I-230 : élargissement des compétences des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires ; retirés. (p. 8699) : son amendement n° I-234 : élargissement des possibilités de recours au rescrit ; retiré puis repris par M. Michel Charasse. (p. 8700) : son amendement n° I-235 : réduction de l'intérêt de retard ; rejeté puis repris par M. Paul Loridant.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes** – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8773, 8775) : faiblesses du budget européen. Réforme incertaine de la PAC sans retour au principe de préférence communautaire. Réflexion souhaitable en matière de politiques structurelles. Mise en oeuvre indispensable d'une politique de recherche sérieuse. Pertinence des réseaux transeuropéen, de la politique de percée alpine. Nécessité d'un vrai budget européen. Moment décisif de l'élargissement. Obligation de réussite. Travaux de la Convention. Nécessité d'oeuvrer pour une Europe large et forte impliquant une gouvernance économique forte. Crise dans la mise en oeuvre du pacte de stabilité. Responsabilités de l'Allemagne et de la France. Nécessité de respecter la règle, instrument de la solidarité. Mobilisation d'une volonté politique indispensable à l'édification d'un projet commun. Souhaite l'aboutissement des réflexions sur les futures perspectives financières. Foi en la réussite de l'Europe, en dépit de ses réserves sur le budget européen. Demande au Sénat d'adopter cet article. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8825, 8826) : son amendement n° I-236 : production d'une pièce d'identité à l'appui de la déclaration établie lors de l'acquisition d'un téléviseur ; retiré. – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8840, 8841) : salue l'oeuvre extraordinaire réalisée depuis un demi-siècle grâce au FNDAE. Instrument de cohésion nationale entre citadins et ruraux.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60** (p. 9660) : défavorable à l'amendement n° II-173 de M. Thierry Foucaud (extension du bénéfice des mesures de réparation à l'ensemble des familles victimes des troupes d'occupation). – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9666) : son amendement n° II-112 : atténuation des effets de l'application des nouvelles limites définies dans le domaine de la prévoyance ; retiré. (p. 9669) : son amendement n° II-113 : exonération d'impôt sur le revenu pour les intérêts du plan d'épargne retraite populaire ; retiré. (p. 9670) : son amendement n° II-142 : déduction fiscale des cotisations et primes versées au titre de l'épargne retraite ; retiré. (p. 9674) : intervient sur son amendement n° II-112 précité. (p. 9676) : intervient sur son amendement n° II-142 précité. – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9685) : soutient l'amendement n° II-133 de M. Marcel Deneux (extension du bénéfice de prise en compte des dépenses de recherche pour le double de leur montant, en faveur des instituts techniques agricoles) ; retiré. (p. 9687) : son amendement n° II-108 : modalités d'application du dispositif ; retiré.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 9722, 9723) : sur l'amendement n° II-80 de la commission (modification du régime fiscal applicable aux organismes de logement social), ses sous-amendements n° II-187 et n° II-188 ; retirés. – **Art. 67 bis** *(Aménagement du régime de l'option pour l'intégration fiscale)* (p. 9726) : favorable à l'amendement n° II-81 de la commission (possibilité pour les entreprises désirant opter pour le régime de l'intégration fiscale d'exprimer ce choix au plus tard dans les trois premiers mois du premier exercice concerné). – **Art. 68** *(Création d'un crédit d'impôt famille)* (p. 9727) : son amendement n° II-104 : ajout à la liste des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt, des dépenses d'assurance visant à financer une garde de remplacement pour les enfants ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 69 octies** (p. 9757) : son amendement n° II-143 : élargissement des critères de répartition des sommes perçues sur le fonds de péréquation des droits de mutation ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9801, 9802) : caractère emblématique des propositions défendues par les membres du groupe de l'UC. Défavorable à l'augmentation de la TIPP sur le gazole. Travail indispensable sur la compétitivité. Avec les membres de l'UC, votera le projet de loi de finances pour 2004.

– **Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9828, 9831) : avec le groupe de l'UC, se déclare heureux de la ratification imminente du traité d'élargissement. Aspiration des dix nouveaux Etats à la poursuite collective de la construction européenne. Réflexion sur l'unification de l'Europe. Danger d'une Constitution sans adhésion des Français. Référendum indispensable à la construction d'une Europe démocratique. Nécessaire révision de la hiérarchie des objectifs par suite de l'élargissement. Urgence d'une politique extérieure et de sécurité commune. Gouvernance économique. Ajournement indispensable de la conférence intergouvernementale, CIG, en cas d'échec. Opportunité de rebâtir la politique agricole commune, PAC, sur le principe de la préférence communautaire. Mise en évidence des incohérences de la PAC actuelle avec la revendication des aides directes par les agriculteurs des PECO. Recherche souhaitable de cohésion par des politiques structurelles. Nécessité d'un vrai budget pour l'Union et d'une politique scientifique commune. Traduction du coût budgétaire de l'élargissement en terme d'investissement pour l'avenir. Défi de la mondialisation. Mise en oeuvre des solidarités nécessaires. Richesse de la diversité des peuples.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9989, 9990) : conséquences du niveau exorbitant du déficit sur l'Europe et l'avenir. Volonté du Gouvernement de maîtriser la dépense publique. Ouvertures de crédits limitées aux ajustements strictement nécessaires pour l'aide sociale, les catastrophes et les opérations extérieures de défense. Réflexion sur le financement de la protection sociale agricole. Modification de la fiscalité des impatriés. Transposition indispensable des directives européennes. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30 terdecies** (p. 10122) : soutient l'amendement n° 22 de M. Michel Mercier (réduction du prélèvement dans la même proportion que l'évolution du produit de taxe professionnelle de l'établissement auquel il est attaché) ; adopté après modification par le sous-amendement n° 148 de M. Yves Fréville.

– **Projet de loi de finances pour 2004** – *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004)]** – (18 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10417) : travail constructif de la CMP. Le groupe de l'UC votera ce texte.

BAILLY (Gérard)

sénateur (Jura)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9323, 9324) : déplacement du ministre dans le département du Jura. Mise en place rapide d'un dispositif d'aide durant la canicule. Cas des agriculteurs privés de subventions. Risque d'une rupture d'adhésion au contrôle laitier de certains éleveurs pour cause financière. Taxe d'équarrissage. Agriculture de montagne. Instauration souhaitée d'un contrôle des marges. Futurs classements en zone de revitalisation rurale. Souhait d'un plan d'encouragement à l'utilisation du bois et à son exportation. Soutien de la politique ministérielle.

BALARELLO (José)

sénateur (Alpes-Maritimes)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage ; nouvelle nomination le 4 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Départements et régions d'outre-mer **[n° 78 tome 7 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Outre-mer – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 991, 992) : favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 76 (précision de la notion de ruine afin de permettre la reconstruction de bâtiments) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 240 du Gouvernement (respect des traditions architecturales locales).

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6116, 6118) : étape capitale dans l'évolution de la politique criminelle. Avancées importantes en matière de criminalité organisée. Création des juridictions spécialisées. Transposition des dispositions communautaires relatives à Eurojust. Adoption du mandat d'arrêt européen. Souhaite la mise en place du parquet européen. Partisan d'une application urgente des procédures d'infiltration et du témoignage des repentis tout en s'inquiétant de leur coût. Clarification nécessaire des dispositions relatives à la garde à vue. Favorable au dispositif de mise sur écoute de certains lieux ou véhicules. Approuve la création de l'infraction réprimant le fait de proposer une rémunération pour commettre un assassinat. Autres apports importants : extension de la composition pénale ; comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité ; allongement pertinent de la durée de prescription en matière de délits et de crimes sexuels. Partisan d'un fichier recensant les récidivistes. Amendements aggravant les peines applicables aux incendiaires. Votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour les départements et régions d'outre-mer (p. 8897, 8899) : évaluation des crédits. Effets concrets de la réforme statutaire sur la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Saint-Barthélémy et Saint-Martin. Amélioration de l'exercice des missions régaliennes de l'Etat : lutte contre l'immigration clandestine, contre la délinquance et action des groupements d'intervention régionaux, GIR. Surpopulation carcérale à la Réunion. Renforcement des liens des départements d'outre-mer avec leur environnement régional et avec l'Union européenne. Sous-consommation des fonds structurels : causes. Avis favorable de la commission à l'adoption de ces crédits.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9390, 9391) : interrogations sur le financement et l'état des travaux de la RN 204 dans les Alpes-Maritimes, sur le projet de reconstruction du tunnel de Tende et la mise en sécurité du tunnel existant.

BARBIER (Gilbert)

sénateur (Jura)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Santé **[n° 77 tome 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Questions sociales et santé – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 346, 348) : révision indispensable des lois de 1994 relatives à la bioéthique. Rôle du législateur. Statut de l'embryon. Peurs et attentes consécutives aux découvertes. Justification facile du bien-fondé d'une recherche. Recherche encadrée sur les embryons in vitro. Opposé à la recherche sur l'embryon mais favorable à la recherche sur les cellules embryonnaires disponibles. Dérives du clonage. Favorable à l'interdiction totale du clonage thérapeutique et du clonage reproductif. Conséquences de certains prélèvements sur les mineurs. Réserves sur la solution proposée à la pénurie de greffons. Grande prudence indispensable.

– **Suite de la discussion** (29 janvier 2003) – **Art. 2** *(Examen génétique des caractéristiques d'une personne)* (p. 394, 395) : son amendement n° 141 : consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur en cas d'examen des caractéristiques génétiques sur des mineurs ou des majeurs sous tutelle ; retiré. – **Art. 3** *(Identification d'une personne par ses empreintes génétiques)* (p. 397) : sur l'amendement n° 5 de la commission (information par le médecin de la nécessité de prévenir les membres de la famille d'une personne atteinte d'une affection génétique grave), son sous-amendement n° 145 ; rejeté. – **Art. 5** *(Principes généraux du don et de l'utilisation des éléments et produits du corps humain – art. L. 1211-1, L. 1211-2, L. 1211-3, L. 1211-4, L. 1211-6, L. 1211-7, L. 1211-7-1 nouveau, L. 1211-8, L. 1211-9 du code de la santé publique)* (p. 401) : ses amendements n° 143 : rédactionnel ; adopté ; et n° 144 : rédactionnel ; rejeté. (p. 402) : sur l'amendement n° 6 de la commission (information par les médecins des patients âgés de 16 à 25 ans des modalités de consentement au don d'organes à fin de greffe), son sous-amendement n° 146 ; rejeté. Incohérence législative. (p. 404) : ses amendements n° 147 : suppression de l'alinéa relatif à la prise en charge par l'établissement de santé préleveur des frais afférents au prélèvement ; retiré ; n° 148 : remplacement de la notion de risque hors de proportion avec le gain escompté par celle de risque supérieur à l'avantage escompté ; et n° 149 : rédactionnel ; adoptés. Souhait d'une amélioration de la prise en charge des frais engagés par les donneurs. – **Art. 6** *(Collecte, préparation et conservation du sang, de ses composants et des produits sanguins labiles – art. L. 1221-5, L. 1221-8, L. 1221-12 du code de la santé publique)* (p. 406) : son amendement n° 151 : retour au cumul de l'urgence thérapeutique pour le receveur et de la compatibilité tissulaire pour un prélèvement sur des mineurs ; retiré. Importance du cumul des conditions pour procéder à des prélèvements de sang sur mineurs. – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 409) : son amendement n° 152 : limitation de l'extension du cercle des donneurs vivants à toute personne apportant la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans avec le receveur ; retiré. (p. 410) : sur l'amendement n° 10 de la commission (définition du cercle familial élargi des donneurs), son sous-amendement n° 153 ; retiré. (p. 411) : son amendement n° 154 : limitation de la possibilité de don d'organes par une personne ayant la charge d'enfants, en exigeant le consentement de l'autre parent ; retiré. – **Art. 8** *(Principes généraux applicables aux prélèvements de tissus ou de cellules ou à la collecte de produits issus du corps humain)* – **Art. L. 1241-3 du code de la santé publique** *(régime juridique applicable au prélèvement de moelle osseuse sur mineur)* (p. 421) : sur l'amendement n° 18 de la commission (extension du champ des donneurs mineurs de moelle osseuse à d'autres donneurs potentiels histocompatibles au receveur), son sous-amendement n° 155 ; rejeté. – **Chapitre Ier** (p. 442) : son amendement n° 157 : nouvel intitulé du chapitre Ier ; rejeté. (p. 443) : volonté d'interdire toute forme de clonage en supprimant le qualificatif "reproductif". – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 445) : son amendement n° 158 : interdiction du clonage humain par scission d'embryon ou par transfert nucléaire à des fins reproductive, thérapeutique et de recherche ; devenu sans objet. Danger de la rédaction de l'amendement n° 99 du Gouvernement (interdiction de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne humaine vivante ou décédée). – **Art. additionnel après l'article 15** (p. 448) : sur l'amendement n° 30 de la commission (insertion de l'article 21 bis "rapport sur les initiatives françaises en faveur d'une législation internationale réprimant le clonage reproductif" après l'article 15), son sous-amendement n° 159 ; retiré.

– **Suite de la discussion** (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-1 du code de la santé publique** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 478) : son amendement n° 160 : interdiction du clonage humain par scission d'embryon ou par transfert nucléaire à des fins reproductive, thérapeutique, et de recherche ; retiré. – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 480) : son amendement n° 161 : interdiction de la conception in vitro d'embryons humains à d'autres fins que la procréation ; retiré. – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 485) : son amendement n° 162 : possibilité de recherche sur les cellules embryonnaires issues d'embryons humains et interdiction de la recherche sur l'embryon humain ; devenu sans objet. (p. 488) : ses amendements, sur le même objet, n° 163 ; devenu sans objet, n° 164 et n° 165 : modalités de mise en oeuvre de la recherche sur les cellules embryonnaires issues d'embryons humains ; retirés. (p. 494) : défavorable au troisième alinéa de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). – **Art. L. 2151-3-1 du code de la santé publique** *(Autorisation préalable du ministre chargé de la recherche pour l'importation de tissus ou de cellules embryonnaires ou foetales)* : son amendement n° 166 : rédactionnel ; devenu sans objet. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 528, 529) : qualité du débat. Remerciements au ministre, au rapporteur et au président de la commission. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera ce texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4810) : référence au Livre blanc de Michel Rocard. Projections du conseil d'orientation des retraites, COR. (p. 4811) : exemple de l'Allemagne. Objectifs d'une réforme ambitieuse. Régimes spéciaux. Equilibre financier des régimes de retraite. Recours aux seniors par les entreprises. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera le texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5792, 5793) : dégradation des cités ghettos. Développement de la politique de la ville. Persistance de la crise urbaine et sociale malgré les efforts engagés. Avancées positives du texte. Redéfinition du champ de la politique de la ville. Création d'un Observatoire national des ZUS. Création d'un guichet unique avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Extension du dispositif des ZFU. Création d'une procédure de rétablissement personnel. Inquiétude soulevée par la faiblesse des moyens engagés et leur concentration sur les seuls quartiers en grande difficulté. Actualisation des taudis indispensable à l'efficacité de l'Observatoire. Insuffisance de la place réservée aux habitants et aux associations locales. Prévention absente du dispositif de lutte contre le surendettement. Propositions du Conseil économique et social. Nécessité de mise en place d'un plan d'action pour l'éducation et le soutien social dans les ZUS. Une majorité du groupe du RDSE votera ce texte.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (18 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 4 ou avant l'art.15 A** (p. 8251) : interrogation sur les risques éventuels des substituts nicotiniques sur des sujets en âge de procréer. Intervient sur les amendements n° 116 de M. Gilbert Chabroux (aide au sevrage) et n° 165 de M. Guy Fischer (prise en charge par l'assurance maladie des substituts nicotiniques). – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8274, 8276) : effets pervers du succès de la sécurité sociale. Détérioration conjoncturelle et structurelle de la sécurité sociale. Conséquences de la restructuration insuffisante de la carte hospitalière. Limites des différents outils de régulation révélées par la Cour des comptes. Croissance exponentielle des indemnités journalières et accroissement de la prise en charge au titre d'une affection de longue durée. Lutte indispensable contre les gaspillages et les abus en lien avec une nouvelle politique. Approbation du calendrier et des méthodes du Gouvernement.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour la santé (p. 9159, 9161) : perspective de la réforme de la politique de santé publique. Programme "santé publique et prévention", ébauche d'un futur projet annuel de performance. Déséquilibre entre les dépenses de prévention et de soins curatifs. Approbation des objectifs du programme. Mobilisation contre le cancer et création de l'institut national du cancer. Création de l'agence de biomédecine. Rationalisation des agences sanitaires et de l'offre de soins. Augmentation des subventions aux écoles privées de formation des professionnels paramédicaux. Interrogation sur les moyens d'endiguer le malaise des professions de santé. Articles 81 et 82 rattachés au budget de la santé. Avis favorable de la commission des affaires sociales. (p. 9164, 9165) : conclusions de la commission d'enquête sur les drogues illicites. Inopérance de la loi de 1970. Absence de sanction du délit d'usage. Négligence de la prévention. Prise en charge insuffisante des toxicomanes. Discours du lobby favorable à la légalisation du cannabis. Nécessité de réagir à la banalisation de la consommation de stupéfiants. Enjeu de santé publique. Régression des dotations budgétaires de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, MILDT. Demande des précisions sur les objectifs et les moyens définis par le Gouvernement.

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9197, 9198) : poids du différend né de la crise irakienne entre la France et les Etats-Unis sur les relations internationales. Gravité du divorce au niveau des opinions publiques. Désamorçage urgent de l'anti-américanisme. Rétablissement de relations de confiance avec les alliés américains. Convergence indispensable face aux risques du terrorisme international et d'hostilité au monde occidental. Atouts de la France pour peser sur l'issue de la crise irakienne.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9253) : préoccupations sécuritaires des Français et résultats positifs du dispositif gouvernemental. Augmentation des crédits. Interrogation sur le rôle des maires dans la politique de lutte contre l'insécurité. Evolution des missions des polices municipales. (p. 9254) : importance des policiers municipaux dans le dispositif de prévention et de sécurité et absence de réforme d'envergure de leur statut.

BARRAUX (Bernard)

sénateur (Allier)

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2116) : son amendement n° 88 : garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel ; retiré. – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2124) : son amendement n° 90 : suppression ; adopté. – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2128) : son amendement n° 91 : suppression ; adopté. – **Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* (p. 2131) : soutient l'amendement n° 103 de M. Pierre Hérisson (rappel de l'obligation de non-concurrence du salarié) ; retiré. – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2135) : soutient l'amendement n° 205 de M. Gérard César (suppression de cette exonération pour les entreprises ayant déjà bénéficié d'une disposition similaire au cours des trois années précédentes) ; retiré. (p. 2136) : soutient l'amendement n° 206 de M. Gérard César (suppression de l'article L. 731-13-1 nouveau du code rural) ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 13** : son amendement n° 92 : possibilité de crédit d'impôt pour les petites entreprises au titre des emprunts contractés pour financer une adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies ; retiré. (p. 2163) : son amendement n° 93 : extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles ; retiré. (p. 2165) : son amendement n° 89 : extension à toutes les entreprises inscrites au répertoire des métiers du dispositif de réduction dégressive de la base de taxe professionnelle en fonction du nombre de salariés ; retiré. – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2185) : son amendement n° 94 : allongement du délai d'affectation des sommes retirées d'un PEA en cas d'investissement dans la création ou la reprise d'une entreprise ; adopté.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2199) : son amendement n° 96 : prise en charge totale par les collectivités territoriales des commissions dues par les bénéficiaires de garanties d'emprunt accordées par des établissements de crédit ; retiré. (p. 2200) : son amendement n° 97 : autorisation de provisionnement fiscal des sommes versées aux fonds de garantie par les artisans cautionnés ; retiré. – **Art. 18** *(Report et étalement du paiement des cotisations sociales de la première année d'activité)* (p. 2205) : soutient l'amendement n° 207 de M. Gérard César (élargissement du champ d'application de cette mesure aux ressortissants du régime agricole de protection sociale) ; adopté. – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2207) : son amendement n° 98 : suppression ; adopté. – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2223) : soutient l'amendement n° 80 de M. Gérard César (revalorisation de l'exonération dégressive des plus-values en cas de transmission au profit d'un jeune agriculteur) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 2226) : soutient l'amendement n° 116 de M. Gérard César (maintien du report d'imposition des plus-values en cas de transmission successive à titre gratuit des droits sociaux reçus en rémunération de l'apport initial) ; retiré. Soutient l'amendement n° 117 de M. Gérard César (possibilité pour les plus-values en report d'imposition de constituer un passif successoral en cas de décès de l'apporteur initial) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 2233) : soutient l'amendement n° 119 de M. Gérard César (sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle) ; retiré. – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Allégement des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission d'entreprise entre vifs)* (p. 2248) : soutient l'amendement n° 118 de M. Gérard César (introduction d'une obligation de réemploi en cas de cession d'un élément de l'actif) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 27 A** (p. 2262) : soutient l'amendement n° 287 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif de crise conjoncturelle applicable au secteur des fruits et légumes à celui des animaux vifs et des carcasses et à l'ensemble des productions de la pêche et de l'aquaculture) ; adopté. (p. 2263) : soutient l'amendement n° 288 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif permettant de rendre obligatoires les contrats de crise à l'ensemble des animaux d'élevage, des produits agricoles périssables et des produits de la pêche et de l'aquaculture et raccourcissement des délais de mise en oeuvre de ce dispositif de crise) ; adopté. Soutient l'amendement n° 274 de M. Pierre Hérisson (instauration d'une action en responsabilité devant le juge civil ou commercial contre tout producteur, commerçant, industriel ou artisan pratiquant des prix de cession abusivement bas en situation de crise conjoncturelle des prix) ; adopté. (p. 2264) : soutient l'amendement n° 142 de M. Gérard César (reconnaissance de nouvelles organisations interprofessionnelles dans le secteur viticole) ; adopté. (p. 2265) : soutient l'amendement n° 143 de M. Gérard César (possibilité de reconnaître plusieurs organisations interprofessionnelles dans un même secteur, notamment dans celui des céréales et de la production porcine) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 27** (p. 2268) : son amendement n° 99 : diffusion par les organisations professionnelles aux petites entreprises des indications économiques sur les prix ; retiré.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4638) : soutient l'amendement n° 120 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation pour les fournisseurs d'accès de proposer à leurs abonnés des logiciels de filtrage) ; retiré. Soutient l'amendement n° 121 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation faite aux fournisseurs d'accès d'empêcher l'accès à un contenu par leurs abonnés) ; retiré. – **Art. 4** *(Responsabilité des prestataires techniques intermédiaires)* (p. 4643) : son amendement n° 144 : compatibilité avec la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ; adopté. – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4652) : soutient l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation d'information sur les logiciels utilisés) ; devenu sans objet. – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 4653) : sur l'amendement n° 33 de la commission (définition du courrier électronique), son sous-amendement n° 145 ; adopté.

BAUDOT (Jacques)

sénateur (Meurthe-et-Moselle)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Anciens combattants **[n° 73 tome 3 annexe 4 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Anciens combattants – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2518) : amendements hors sujet. (p. 2529) : intervient sur l'amendement n° 103 de M. Serge Lagauche (établissement de la carte scolaire).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes

économiques de la nation (p. 9097, 9099) : date commémorative de la guerre d'Algérie. Diminution mesurée des crédits. Conditions d'obtention de la carte d'ancien combattant. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Situation des veuves d'anciens combattants. Sa proposition de constitution d'un fonds de solidarité. Rôle de l'Office national des anciens combattants, ONAC. Efficacité de l'Institution nationale des invalides, INI. Revalorisation nécessaire de la retraite du combattant. Enlisement du dossier de dédommagement des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Accélération souhaitée du processus de décristallisation. Evolution de la rente mutualiste. Politique de mémoire. Interrogation sur les délais de mise en oeuvre de certaines mesures. Au nom de la commission des finances, recommande le vote de ce budget. – **Art. 73** *(Majoration des pensions des veuves)* (p. 9113) : son amendement n° II-10 : détermination par décret du taux de majoration des pensions des veuves en 2004 ; adopté. – **Art. 73 bis** *(Rapport sur les ressources des anciens combattants)* : Accepte l'amendement n° II-18 (limitation de l'objet du rapport recensant les anciens combattants disposant de faibles ressources) de la commission des affaires sociales saisie pour avis. – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9114) : accepte l'amendement n° II-17 de M. Daniel Hoeffel (indemnisation des Alsaciens Mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies) (p. 9116) : demande l'avis du gouvernement sur l'amendement n° II-33 de M. Guy Fischer (création d'une commission chargée d'examiner la possibilité d'attribuer la carte du combattant volontaire de la Résistance à tous les résistants)

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60** (p. 9659) : favorable à l'amendement n° II-173 de M. Thierry Foucaud (extension du bénéfice des mesures de réparation à l'ensemble des familles victimes des troupes d'occupation).

BAYLET (Jean-Michel)

sénateur (Tarn-et-Garonne)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1239, 1240) : se déclare déçu et choqué par le contenu du texte et les conditions de son examen. Seuil de 10 % conduisant à la bipolarisation renforcée de la vie politique française. Absence de débat. Tradition du multipartisme. Représentation par les petits partis de courants d'idées à l'ancrage parfois ancien. Approbation d'une prime à la liste arrivée en tête. Comparaison impossible entre élections au scrutin de liste proportionnel et scrutin uninominal. Vocation du texte à créer les conditions du rassemblement dès le premier tour. Problème du Front national non réglé par le présent projet de loi. Complexité des dispositions. Crainte sur le nombre de sièges pouvant être attribués à certaines sections départementales. Maintien de l'opposition des radicaux à la réforme du mode de scrutin des élections européennes. Position de M. Lionel Jospin. Nécessité de renforcement de l'esprit européen. Approbation de la moralisation du financement de la vie politique. Texte consacrant les monopoles politiques. Les radicaux de gauche ne peuvent suivre le Gouvernement.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8459, 8460) : politique budgétaire néfaste pour la croissance. Bilan désastreux. Manque de pertinence de la baisse de l'impôt sur le revenu. Augmentation des taxes et baisse des remboursements de la sécurité sociale. Conséquences de la décentralisation sur la fiscalité locale. Absence de soutien à la recherche. Les radicaux de gauche ne voteront pas le projet de budget pour 2004.

BEAUDEAU (Marie-Claude)

sénatrice (Val-d'Oise)

CRC

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société

Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : l'Agence française de l'ingénierie touristique **[n° 42 (2003-2004)]** (23 octobre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Tourisme **[n° 73 tome 3 annexe 20 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Société – Budget.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Art. 2** *(Examen génétique des caractéristiques d'une personne)* (p. 392, 393) : caractère plus complet du nouvel intitulé du chapitre 2. Référence à la génétique dans le code du travail. Position des assureurs face à l'article 225-3 du code pénal interdisant la prise en compte des caractéristiques génétiques d'un candidat à un contrat d'assurance. Caractère non-discriminatoire du droit. (p. 394) : crainte d'un revirement de la médecine prédictive contre les individus.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation d'un établissement industriel à risques – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 614) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 202 de la commission (possibilité, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC).

– Rappel au règlement – (11 février 2003) (p. 727, 728) : avenir du réseau de succursales de la Banque de France. Conclusions du rapport sur l'évolution de son implantation territoriale. Conséquences de leur éventuelle mise en oeuvre. Demande d'un débat parlementaire sur ce sujet.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 794, 795) : historique du projet de privatisation d'Air France. Bonne santé économique de la compagnie. Données chiffrées. Résultat dû au travail des salariés. Inquiétude des personnels. Le groupe CRC s'oppose au projet de loi. – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* (p. 804, 805) : souci de l'intérêt d'Air France, du transport aérien public et des personnels. Conciliation du développement et des contraintes environnementales et de sécurité. Affaiblissement d'Air France par la privatisation. Désavantage de l'actionnariat salarié. Exemples. Exploitation des employés d'Air France.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1061, 1062) : amélioration de la qualité de vie des habitants des zones concernées. Exemple du Val d'Oise. Travaux de la mission Roissy-Plaine de France. Favorable à cet article. (p. 1064) : intervient sur les amendements identiques n° 26 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 101 (suppression). Unanimité des élus sur les nuisances sonores. Condamnation du plan d'exposition au bruit. Risque de désertification.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1615, 1616) : réforme trahissant les objectifs du Gouvernement. Simulations à partir des résultats de 1999 sans équivoque. Renforcement de la bipolarisation. Renforcement des tenants de l'Europe de Maastricht. Court-circuitage du débat national de fond sur l'Union européenne et la place de la France. Modification de la nature de l'adhésion de la France à l'Union européenne. Remise en cause du principe constitutionnel d'indivisibilité de la République. Négation de la souveraineté nationale.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Art. 2** *(Statut et missions de l'autorité des marchés financiers)* (p. 1786, 1787) : fusion de la commission des opérations de bourse et du conseil des marchés financiers. Restauration de la confiance dans les marchés financiers. Action de l'AMF. – **Art. 3** *(Structure et composition des instances dirigeantes de l'AMF)* (p. 1788, 1789) : soutient les amendements de M. Paul Loridant n° 294 (suppression de la qualité d'actionnaire exigée du représentant des salariés siégeant à l'AMF) ; n° 295 analogue au n° 296 (ouverture de la présidence de la commission des sanctions aux représentants des salariés) et n° 297 (formation des représentants des salariés) ; rejetés. – **Art. 5** *(Prévention des conflits d'intérêts, secret professionnel et moralité)* (p. 1791) : le groupe CRC vote contre les amendements n° 3 et 4 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. 7** *(Personnels et ressources)* (p. 1793) : assimilation du statut de l'ensemble des salariés de l'AMF au droit du travail applicable dans le secteur privé. Nature des ressources de l'autorité. Interrogation sur la validité des solutions proposées. – **Art. 10 (priorité)** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'AMF)* (p. 1802) : soutient l'amendement n° 298 de M. Guy Fischer (exclusion du champ d'investigation de l'AMF des enquêtes et contrôles effectués par la Banque de France) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1818) : soutient l'amendement n° 299 de M. Paul Loridant (publication d'un bilan d'activité annuel par l'AMF) ; retiré. – **Art. 22 (priorité)** *(Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières)* (p. 1820, 1821) : soutient l'amendement n° 300 de M. Paul Loridant (principe de saisine du conseil supérieur de la mutualité pour les textes intéressant les sociétés mutualistes) ; rejeté. – **Art. 26** *(Missions et composition de la CCAMIP)* (p. 1828, 1829) : soutient l'amendement n° 301 de M. Paul Loridant (extension de la compétence de la CCAMIP aux unions des groupes mutualistes et au groupe paritaire de prévoyance) ; rejeté. (p. 1829) : soutient l'amendement n° 302 de M. Paul Loridant (exclusion du champ de compétence de la commission consultative des opérations de gestion des régimes obligatoires de sécurité sociale confiées aux organismes mutualistes) ; devenu sans objet. (p. 1830) : soutient l'amendement n° 303 de M. Paul Loridant (rééquilibrage dans la composition de la CCAMIP) ; devenu sans objet. (p. 1831) : soutient

l'amendement n° 306 de M. Paul Loridant (décision de la commission de contrôle prise à la majorité des voix) ; adopté. (p. 1832) : soutient l'amendement n° 305 de M. Paul Loridant (garantie d'indépendance des membres de la commission de contrôle) ; retiré soutient l'amendement n° 304 de M. Paul Loridant (limitation du taux de contribution des organismes mutualistes) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (20 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 76** (p. 1979, 1980) : soutient l'amendement n° 321 de M. Paul Loridant (rétablissement de l'obligation de déclaration détaillée à l'administration fiscale de l'ensemble des charges transférées par des entreprises vers des pays ou territoires ayant un régime fiscal privilégié) ; rejeté. Succession des plans sociaux. Illustration de montages financiers complexes par le cas de la société Gemplus. – **Art. 77** *(Amélioration de l'information des actionnaires en vue de la tenue de l'assemblée générale)* (p. 1995) : soutient l'amendement n° 322 de M. Paul Loridant (diffusion de l'information transmise aux actionnaires dans le cadre des assemblées générales ordinaires au comité d'entreprise) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 84** (p. 2009) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 147 de la commission (harmonisation des dispositions relatives au cumul des mandats pour les mandats exercés dans les sociétés entrant dans le périmètre de la consolidation).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 2** *(Habilitation à simplifier les conditions de publication et d'entrée en vigueur des textes)* (p. 2914, 2915) : mépris du Parlement. Offensive généralisée contre le service public et l'emploi public. Crainte pour l'avenir des Journaux officiels. Remise en cause des missions des journaux officiels. Problèmes posés par le recours à la publication en ligne. Nécessité du maintien de l'impression sur papier. Question du contrôle et de la réalisation de la publication sur Internet. Interrogation sur les moyens humains et financiers mis en place.

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2985) : le groupe communiste ne votera pas l'article 20 mais votera l'amendement n° 80 de M. Jean-Pierre Godefroy (allégement des contraintes de tenue de registres limité au regroupement et à l'harmonisation). Inquiétude au sujet de la suppression du registre des observations et mises en demeure.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 5 bis AA** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports – art. L. 147-5 du code de l'urbanisme)* (p. 3021) : interroge le Gouvernement sur l'évolution de la procédure d'étude du troisième aéroport. Le groupe CRC votera l'article.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. 5 A** *(Majoration de 50 % du crédit d'heures des membres du CHSCT – art. L. 236-7 du code du travail)* (p. 3220) : défavorable à l'amendement n° 19 de la commission (suppression). Contradiction avec les préconisations du rapport du Conseil économique et social de mars 2003. – **Art. 6** *(Formation d'accueil des salariés des entreprises extérieures intervenant dans des établissements "Seveso seuil haut" – art. L. 231-3-1 du code du travail)* (p. 3221, 3222) : soutient l'amendement n° 71 de M. Roland Muzeau (fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions minimales de la formation d'accueil des salariés des entreprises extérieures) ; rejeté. (p. 3239, 3240) : soutient l'amendement n° 72 de M. Roland Muzeau (interdiction de la sous-traitance en cascade et présomption de la faute inexcusable de l'entreprise utilisatrice en cas d'accident) ; rejeté. – **Art. 8 bis A** *(Augmentation du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT par accord collectif – art. L. 236-5 du code du travail)* (p. 3241, 3242) : soutient les amendements de M. Roland Muzeau n° 73 (augmentation par décret en Conseil d'Etat du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT dans les établissements classés "Seveso seuil haut") et n° 74 (modification du mode de désignation des membres des CHSCT) ; devenus sans objet. Le groupe CRC votera contre l'amendement n° 20 de la commission (suppression). – **Art. 9** *(Double formation du CHSCT dans les établissements "Seveso seuil haut" et création d'un comité interentreprises de santé et de sécurité au travail – art. L. 236-1 du code du travail)* (p. 3243, 3244) : soutient l'amendement n° 75 de M. Roland Muzeau (extension aux entreprises dangereuses mentionnées à l'article L. 512-1 du code de l'environnement de la possibilité de représentation au CHSCT des chefs d'entreprises extérieures et de leurs salariés) ; rejeté. Sur les amendements de M. Ernest Cartigny, défavorable au n° 6 (précision) et votera contre le n° 7 (simplification des modalités de désignation des représentants au CHSCT des salariés des entreprises extérieures). – **Art. 10** *(Nouvelles attributions du CHSCT dans les établissements classés "Seveso seuil haut" – art. L. 236-2, L. 236-2-1 et L. 236-9 du code du travail)* (p. 3245) : soutient l'amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (extension des attributions du CHSCT à l'organisation de la sous-traitance existante) ; rejeté. – **Art. 11** *(Formation spécifique aux risques des membres du CHSCT – art. L. 236-10 du code du travail)* (p. 3246) : soutient l'amendement n° 77 de M. Roland Muzeau (fixation par décret des conditions d'agrément des organismes de formation) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3290) : absence de réponse efficace aux questions de prévention des risques industriels. Probabilité accrue d'accidents graves. Lacunes regrettables concernant les entreprises dangereuses, les droits et moyens d'intervention des CHSCT ainsi que l'abandon, par le Gouvernement, de la création du CHSCT de site en dépit de son importance. Nécessité de clarifier le dispositif de sécurité des personnels des entreprises classées Seveso II. Timidité des contraintes au nom de la liberté d'entreprendre. Le groupe CRC ne votera pas ce texte.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3829, 3830) : étude prospective de la DATAR. Développement indispensable de l'intermodalité air-rail : potentiel de report d'une partie du fret sur le TGV. Réduction des nuisances nocturnes. Amélioration de la desserte de l'aéroport de Roissy en transports collectifs. Effort indispensable de développement du rail. Exemple de Thalys. Augmentation prévisible du trafic passager justifiant l'implantation d'un troisième aéroport dans le bassin parisien.

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Art. 57 A** *(Conditions d'application dans le temps des garanties d'assurance de responsabilité civile – art. L. 112-2, L. 124-1-1, L. 124-5 et L. 251-2 du code des assurances et art. 5 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002)* (p. 4018) : soutient l'amendement n° 94 de M. Paul Loridant (suppression) ; rejeté. Atteinte aux droits des assurés. – **Art. 59 quater** *(Compétence des commissions de surendettement et déchéance des intérêts d'un prêt accordé sur des fondements manifestement abusifs)* (p. 4027) : soutient l'amendement n° 97 de M. Paul Loridant (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture – prise en compte dans le cadre des procédures civiles du défaut d'information des emprunteurs) ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 76** (p. 4040, 4041) : soutient l'amendement n° 98 de M. Paul Loridant (rétablissement de l'obligation de déclaration détaillée à l'administration fiscale de l'ensemble des charges transférées par des entreprises vers des pays ou territoires ayant un régime fiscal privilégié) ; rejeté. Situation de la société Gemplus. Proposition de résolution déposée par le groupe CRC. – **Art. 82 bis** *(Réparation du préjudice subi par l'actionnaire individuel en cas de faute de gestion)* (p. 4051) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 55 de la commission (suppression). – **Art. 84 bis** *(Harmonisation des dispositions relatives au cumul des mandats pour les mandats exercés dans les sociétés entrant dans le périmètre de la consolidation)* (p. 4052) : soutient l'amendement n° 101 de M. Paul Loridant (suppression) ; rejeté.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4420, 4421) : débat sur l'archéologie au cours de l'examen de la loi de finances pour 2003. Interrogations : reconnaissance de l'INRAP par l'État comme responsable de la mise en valeur du patrimoine ; rôle de l'Etat ; moyens donnés à l'INRAP pour accomplir sa mission. Demande d'une aide financière pour cet établissement public.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4805) : affaiblissement de la retraite par répartition. Charge du financement sur le salarié. Financement des retraites. Equité du financement par la cotisation sociale.

– Suite de la discussion (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4865, 4866) : conditions d'examen des amendements. Favorable aux amendements identiques n° 45 de M. Guy Fischer, n° 48 de Mme Michelle Demessine et n° 49 de Mme Nicole Borvo (insertion d'un préambule). Mise en oeuvre d'une réforme audacieuse du régime de retraite. Propositions du groupe CRC. Financement de la réforme. (p. 4876, 4877) : favorable à l'amendement n° 53 de M. Guy Fischer (affirmation du principe de répartition). Coup fatal porté au système de retraite par répartition. Analyse du projet de loi. Risque de baisse du niveau des futures pensions. Déception et colère des salariés. – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4882, 4883) : favorable à l'amendement n° 58 de Mme Michelle Demessine (garantie d'un droit de retraite à taux plein à 60 ans). Dégradation massive des conditions de travail. Atteinte au droit à la retraite en terme d'égalité et de solidarité. Souhaite le retrait du présent projet de loi et l'abrogation des lois et décrets Balladur et Veil de juillet et août 1993. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4885, 4886) : soutient l'amendement n° 59 de Mme Michelle Demessine (bénéfice d'une retraite à taux plein au bout de 37,5 annuités) ; rejeté. Conception morale de la vieillesse. Souci d'égalité entre le secteur privé et le secteur public. Propositions de financement. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4895) : en raison de l'examen par priorité du Titre Ier, souhaite une suspension de séance pour examiner le dossier. (p. 4900, 4901) : soutient l'amendement n° 97 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Condamnation générale du projet de loi. Démenti de l'article 1er dans les dispositions concrètes du projet de loi. Baisse du niveau des pensions. Affaiblissement du système de répartition. Inquiétude et mobilisation des salariés. (p. 4906) : son amendement n° 65 : garantie d'un haut niveau de pension ; devenu sans objet. Problème des basses pensions. Proposition d'indexation sur les salaires et non sur les prix. (p. 4908) : soutient l'amendement n° 72 de Mme Michelle Demessine (fixation à dix ans de la période de référence pour le calcul des retraites du secteur privé) ; devenu sans objet. Conséquences de la loi Balladur sur la baisse du pouvoir d'achat des retraites.

– Suite de la discussion (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4934, 4935) : intervient sur l'amendement n° 1088 de M. Gérard Delfau (mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités). Réfute le scénario du Gouvernement de prétendue "catastrophe démographique". Non-pertinence du raisonnement fondé sur l'évolution du ratio actifs/retraités. Bonne tenue de la natalité en France ; place des jeunes et des chômeurs dans la catégorie des inactifs ; ignorance des gains de productivité d'ici à 2020 ou 2040. Préconise la relance d'une politique de croissance et de plein emploi comme vraie solution. (p. 4939, 4940) : favorable à l'amendement n° 1090 de M. Gérard Delfau (engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée). Lien entre secteur en pénurie de personnel et activité pénible. Perte d'attractivité de la formation des jeunes aux professions du bâtiment. Augmentation nécessaire du nombre d'actifs cotisants dans les secteurs pénibles. Sensibilisation pertinente de la Fédération du bâtiment et de la Fédération des métiers de l'industrie hôtelière à la question des salaires et aux conditions de travail.

– Suite de la discussion (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5018) : favorable aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine, n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). Disparités des revenus des salariés. Nécessité de taxer le profit dans l'entreprise. (p. 5019, 5020) : le groupe CRC votera l'amendement n° 878 de M. Claude Domeizel (examen périodique de la pénibilité des métiers par les organisations professionnelles). Inégalités socio-professionnelles en matière de durée de vie. Exemple de l'amiante. (p. 5026) : le groupe CRC votera l'amendement n° 876 de M. Claude Domeizel (négociation assurant l'égalité de traitement entre les cotisants). Absence d'orientation ferme pour l'avenir dans le projet de loi. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5076, 5077) : dénonciation de la politique du Gouvernement en matière de retraite. Equilibre entre cotisations salariales et cotisations patronales. Attractivité économique de la France. Taux de chômage. Consommation populaire. Votera contre l'amendement n° 1119 du Gouvernement (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein).

– Rappel au règlement – (11 juillet 2003) (p. 5109) : article 36 du règlement. Proteste contre la privatisation d'Ixis, filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite) – (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5110) : soutient l'amendement n° 120 de M. Roland Muzeau (abrogation de l'article L. 241-13 du code de la sécurité sociale prévoyant des exonérations de cotisations patronales) ; rejeté. (p. 5115) : postes de travail à temps partiel occupés majoritairement par les femmes. Favorable à l'amendement n° 125 de M. Roland Muzeau (mesures pour lutter contre les recours abusifs au temps partiel). (p. 5120) : son amendement n° 1070 : suppression de l'article L. 322-4-6 du code du travail relatif au soutien aux employeurs au titre des contrats jeunes ; rejeté. Conséquences de la mise en place des contrats jeunes en entreprise sur les comptes sociaux. (p. 5124) : favorable à l'amendement n° 131 de M. Roland Muzeau (obligation de formation pour les jeunes embauchés sous contrat). – **Art. 7 bis (priorité)** *(Extinction de la surcompensation)* (p. 5156) : situation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Opposée au maintien de la surcompensation. Avec le groupe CRC votera l'article. Demande les intentions du Gouvernement quant au rythme d'extinction de la surcompensation. – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5160, 5161) : modalités du cumul d'une pension de réversion et de la rente accordée au titre des accidents du travail à certaines veuves. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5189, 5190) : soutient l'amendement n° 338 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; devenu sans objet. (p. 5191, 5192) : dissuasion du recours aux préretraites d'entreprises. Absence de mesures pour encourager la cessation anticipée d'activité des salariés concernés par la pénibilité. Nécessité pour tous les salariés exposés à un travail pénible de partir en préretraite sans être pénalisés. Référence à l'allocation de cession anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, ACAATA.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16** (p. 5257) : favorable aux amendements identiques n° 233 de la commission et n° 1052 de M. Marcel-Pierre Cleach (retraite anticipée pour les personnes lourdement handicapées ayant travaillé pendant une période significative). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 5268, 5269) : favorable à l'amendement n° 381 de Mme Michelle Demessine (application d'une surcote au profit des salariés de plus de 60 ans ne justifiant pas de 150 trimestres de cotisations). – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la*

sécurité sociale) (p. 5275) : défavorable à l'article 18. Objectif improbable d'un minimum de pension atteignant 85 % du SMIC. Insuffisance des revalorisations. Exclusion d'un certaine nombre de retraités du bénéfice du minimum contributif. – **Art. 23 bis** *(Modalités de gestion du fonds de réserve des retraites – art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5310, 5311) : soutient l'amendement n° 415 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Alimentation de ce fonds. Composition du conseil de surveillance. Répartition des placements.

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5440) : rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'avenir de la politique aéroportuaire à l'horizon 2020. Proteste contre le rejet du troisième aéroport et la poursuite des vols nocturnes.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (17 juillet 2003) – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite et relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratif et art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif)* (p. 5476) : le groupe CRC votera contre l'article 49. Souci de l'ouverture de la retraite anticipée aux ouvriers d'Etat exposés à l'amiante. Sa question orale sans débat du 25 février. Demande les mesures envisagées par le Gouvernement sur ce problème. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5553, 5554) : refus par les Français des fonds de pension. Exemple des scandales passés. Dispositif régresssif. Remise en cause du droit à la retraite. Priorité donnée à l'intérêt du patronat et du capital. (p. 5560) : développement de la capitalisation sur la base de l'affaiblissement des prestations de la répartition. Le groupe CRC votera contre l'amendement n° 264 de la commission (précision de la place de l'épargne-retraite par rapport au régime de retraite obligatoire par répartition).

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5582, 5583) : création des PEIR, plans d'épargne individuelle pour la retraite, équivalents aux fonds de pension. Développement de la retraite par capitalisation. Absence de règle prudentielle. Scandales financiers américains. Nocivité des fonds de pension. (p. 5591) : capitalisation néfaste pour les retraités. Rejet des stratégies d'optimisation fiscale. Précarisation des retraites les plus modestes. – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5608, 5609) : le groupe CRC ne votera pas l'article 80. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5613) : coût des dispositifs existants d'épargne en actions. Exonérations d'impôt. Perte de recettes budgétaires. Détournement de ressources contributives pour alimenter les marchés financiers. – **Art. 83** *(Régime social des contributions des employeurs au financement des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance et de l'abondement de l'employeur au PPESVR – art. L. 136-2 et L. 242-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 741-10 du code rural)* (p. 5627, 5628) : soutient l'amendement n° 793 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5867, 5868) : constat alarmant du "mal-logement". Conséquences de la baisse de rémunération du livret A. Objectif prioritaire de démolition. Réduction du parc locatif social. Extension de la ségrégation sociale et de la spéculation immobilière. Problématique du relogement des habitants des cités démolies.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 6849, 6850) : son amendement n° 18 : amélioration de la protection du médecin contre des sanctions disciplinaires résultant du signalement de sévices constatés sur un enfant ; retiré. Son amendement n° 19 : conséquence ; devenu sans objet. Contradiction entre le texte du code pénal et celui du code de la santé publique. Demande des médecins de mesures claires de protection juridique. (p. 6851) : votera l'amendement n° 26 du Gouvernement (non-application du secret professionnel aux cas de privation et de maltraitance physique et psychologique) qui va plus loin que son amendement n° 18 précité. Protection insuffisante des praticiens.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6920, 6921) : son amendement n° 41 : suppression de la modification partielle du statut de TDF ; adopté. (p. 6929) : le groupe CRC vote contre l'article 1er. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6936) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 8 de la commission (suppression du monopole de TDF) et le sous-amendement n° 118 du Gouvernement. – **Demande de renvoi à la commission du titre II** (p. 6937, 6938) : sa motion n° 123 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Interrogation sur la possibilité pour des fonctionnaires de travailler pour une société privée. Avis du Conseil d'Etat du 18 novembre 1993. Validité juridique douteuse de la solution trouvée par le Gouvernement et la commission. Dérogations niant les garanties fondamentales données aux fonctionnaires. Démantèlement du statut des fonctionnaires de France Télécom. – **Intitulé du titre II** (p. 6939, 6940) : favorable à l'amendement n° 81 de Mme Marie-France Beaufils (rappel du statut de fonctionnaire d'Etat des fonctionnaires travaillant à France Télécom).

– **Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)]** – (27 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7116, 7118) : craintes pour l'exécution budgétaire de 2003. Responsabilité du présent Gouvernement. Doute sur la véracité du taux de croissance prévu. Ampleur du déficit. Inefficacité économique et caractère nuisible de la baisse d'impôt. Défense des 35 heures et de l'aide médicale d'Etat, AME. Orientations du projet de loi de finances pour 2004. Continuation de la baisse d'impôt au détriment des dépenses publiques et sociales. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi illustrant des choix iniques et injustes.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7512) : favorable à l'amendement de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 583 : extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. (p. 7513) : reprend l'amendement de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 583 précité.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 62** *(Insertion des formations sociales et sanitaires dans le schéma prévisionnel des formations – art. L. 214-1 du code de l'éducation)* (p. 7849) : favorable à l'amendement n° 758 de Mme Annie David (suppression).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7899, 7900) : soutient l'amendement n° 777 de Mme Annie David (suppression partielle) ; rejeté. Mise en concurrence des territoires.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. addititionnels avant l'art. 88** (p. 8029) : au nom de la commission des finances et en l'absence de saisine de celle-ci sur cette question, ne se prononcera pas sur l'application éventuelle de l'article 40 de la Constitution sur les amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, n° 811, n° 812 et n° 813 (réforme des finances locales). – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8032) : question de la cohérence de cet article avec l'article 72-2 de la Constitution. Inapplicabilité de l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, n° 811, n° 812 et n° 813 (réforme des finances locales). (p. 8038) : soutient l'amendement n° 814 de M. Thierry Foucaud (suppression) ; rejeté. Contenu des transferts financiers. Exemple des péages routiers. (p. 8041, 8042) : soutient l'amendement n° 816 de M. Thierry Foucaud (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges) ; rejeté. (p. 8051) : défavorable aux amendements identiques n° 202 de la commission et de la commission des finances saisie pour avis n° 369 (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges), ainsi qu'au sous-amendement n° 1310 de M. Bernard Frimat. (p. 8052) : défavorable à l'amendement n° 896 de M. Jean-Claude Peyronnet (modulation des impositions opérant la compensation financière). – **Art. additionnels avant l'art. 89** (p. 8063) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° 822 (rétablissement de la dotation globale d'équipement versée par l'Etat aux collectivités territoriales) et n° 823 (suppression de la majoration des valeurs imposables au titre de la fiscalité directe locale) ; rejetés. – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8065) : absence de vision globale des dépenses tranférées. Conséquences pour les ports maritimes, les routes et les établissements scolaires. (p. 8066, 8067) : dénonciation d'un montage institutionnel et financier institué à des fins de contrôle du déficit budgétaire. Soutient l'amendement n° 824 de M. Thierry Foucaud (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8195, 8196) : absence d'ajustement des ressources de la branche "accidents du travail et maladies professionnelles" à l'apparition du déficit en 2002. Modération artificielle de l'ampleur du déficit structurel. Sous-estimation des dotations aux fonds de l'amiante. Absence de financement de la "réparation intégrale" des accidents du travail et des maladies professionnelles. Sous-évaluation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Avec le groupe CRC, ne votera pas ce projet de loi. – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8218, 8219) : favorable à la suppression du FOREC mais défavorable à l'article. Poids des exonérations de cotisations patronales sur la croissance.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 4 ou avant l'art.15 A** (p. 8251) : déclarations de la déléguée interministérielle pour la lutte contre le cancer. – **Art. 6** *(Non-prise en compte de l'abattement de 20 % pour le calcul de l'assiette des cotisations et contributions sociales des dirigeants de sociétés – art. L. 131-6, L. 136-3 et L. 136-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8256, 8257) : calcul des cotisations sociales des VRP.

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8391, 8392) : réponse à une situation exceptionnelle par des mesures exceptionnelles. Demande de précision sur le contenu du plan "vieillissement et solidarité". – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 8399) : intervient sur l'amendement n° 55 de M. Gilbert Chabroux (abaissement du seuil d'effectif conditionnant la création d'un CHSCT dans une entreprise à 20 salariés). Ethers de glycol. – **Art. additionnels avant l'art. 46 ou après l'art. 47 ou avant l'art. 48** (p. 8400) : ses amendements n° 209 : abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge des prestations en nature ; n° 206 et 207 : conséquence ; rejetés. – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8402, 8403) : son amendement n° 196 : éléments de rémunération pris en compte dans le salaire de référence permettant de déterminer le montant de l'ACAATA ; rejeté. (p. 8407) : son amendement n° 197 : effectivité du versement de l'indemnité de cessation d'activité à tous les bénéficiaires de l'ACAATA par le FCAATA ; rejeté. – **Art. 47** *(Dotation de financement du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante)* (p. 8410, 8411) : financement du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, FIVA. Interrogation sur les conséquences de l'absence de dotation de l'Etat au FIVA pour 2004. – **Art. additionnel avant l'art. 48** (p. 8411) : son amendement n° 210 : analyse des causes de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles ; rejeté. – **Art. 48** *(Montant du versement de la branche accidents du travail à la branche maladie au titre de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles)* (p. 8413) : absence de mesures de prévention, facteurs de réduction des risques des accidents du travail et des maladies professionnelles. – **Art. additionnel après l'art. 48** (p. 8414) : son amendement n° 220 : fixation d'un délai entre la reconnaissance de la maladie professionnelle et l'attribution d'un taux d'invalidité permanente partielle ainsi que d'un taux de rente ; rejeté. – **Art. 54** *(Fixation des objectifs révisés de dépenses par branche pour 2003)* (p. 8419) : absence de financement des besoins croissants et augmentation du déficit. Stagnation des recettes. – **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 17 novembre 2003, p. 8163)** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 8429) : crainte d'aggravation des restrictions de dépenses de l'assurance maladie et de leur maîtrise comptable. Diminution non pas des dépenses de santé mais de la part remboursée. Crainte d'une hausse de la CSG.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 1er** *(Autorisation de percevoir les impôts existants)* (p. 8509, 8510) : sujétion aux injonctions de Bruxelles au détriment du vote du budget par la souveraineté nationale. Inquiétude quant aux mesures prévues pour respecter le déficit toléré par le pacte de stabilité. Instrumentalisation du déficit au nom de l'Europe, pour amputer la dépense publique et sociale. Liquidation des services publics. Le groupe CRC exigera un référendum sur le projet de constitution européenne. – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8513, 8514) : son amendement n° I-43 : relèvement de la demi-part de quotient familial accordée aux veufs, célibataires ou divorcés ayant élevé des enfants imposés distinctement ; retiré.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8648, 8649) : soutient l'amendement n° I-45 de M. Thierry Foucaud (abaissement du taux normal de la TVA) ; rejeté. (p. 8650) : opposée à une baisse des charges sociales. (p. 8657) : favorable aux amendements portant sur le même objet n° I-67 de M. Thierry Foucaud et n° I-137 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux services de restauration). Défavorable à l'éventuelle proposition de la Commission européenne d'une baisse des cotisations patronales dans le secteur de la restauration. Injustice sociale.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) (p. 8671, 8672) : soutient les amendements de M. Thierry Foucaud n° I-66 (réduction du taux de TVA sur les réseaux publics utilisant des énergies renouvelables) et n° I-69 (réduction du taux de TVA sur la livraison d'énergie par géothermie ou cogénération) ; rejetés.

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9115) : indignation relative à l'invocation de l'article 40 de la Constitution avant la présentation des amendements. Soutient l'amendement n° II-37 de M. Guy Fischer (date d'entrée en vigueur de l'harmonisation des conditions d'attribution de la carte du combattant) ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Favorable à l'amendement n° II-17 de M. Daniel Hoeffel (indemnisation des Alsaciens Mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies) (p. 9116) : soutient l'amendement n° II-33 de M. Guy Fischer (création d'une commission chargée d'examiner la possibilité d'attribuer la carte du combattant volontaire de la Résistance à tous les résistants) ; rejeté

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9117, 9118) : baisse des crédits. Annulations et gels survenus en 2003. Conjoncture peu favorable. Moyens de Maison de la France. Place du tourisme en France. Ralentissement de la venue des touristes étrangers. Inégalité du déploiement sur le territoire. Valorisation de l'image de la France. Actions en faveur d'une économie du tourisme. Renforcement de l'attractivité de tous les territoires. Accès de tous aux vacances. Chèques-vacances. Bourse solidarité vacances. Labels "tourisme et handicap", "tourisme et famille". Tourisme des jeunes. Recommande l'adoption de ce budget au nom de la commission et contre son avis personnel.

Economie, finances et industrie – Services financiers

– (4 décembre 2003) (p. 9445, 9446) : importance du niveau de déficit du projet de loi de finances. Manque de moyens des administrations financières. Dénonciation des suppressions d'emplois. Votera contre ce projet de budget pour 2004. – **Etat B – Titre III** (p. 9447, 9448) : fonctionnement de la DGCCRF. Place et rôle des autorités de régulation.

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) (p. 9451, 9452) : données chiffrées. Soumission de la politique budgétaire aux règles des marchés financiers. Question du financement des retraites des agents du secteur public. Ne votera pas le budget des charges communes. – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV** (p. 9468, 9469) : financement du FIVA.

Budget annexe des Monnaies et médailles

– (4 décembre 2003) (p. 9474, 9475) : historique de la monnaie. Complémentarité des activités monnaie et médailles-bijoux. Travail acharné de la Monnaie de Paris pour un retour à l'équilibre budgétaire en 2004. Nécessité de conserver le statut régalien de cette administration. (p. 9476) : le groupe CRC vote contre les crédits des Monnaies et médailles.

Services du Premier ministre – III – Conseil économique et social

– (4 décembre 2003) (p. 9521) : utilité et efficacité du Conseil économique et social. Question du devenir de cette institution dans le cadre de la LOLF.

Budget annexe des Journaux officiels

– (4 décembre 2003) (p. 9527, 9528) : incertitude d'ordre statutaire pesant sur les Journaux Officiels. Dérive vers une gestion privée. Ne votera pas les crédits des Journaux Officiels.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60** (p. 9658, 9659) : favorable à l'amendement n° II-173 de M. Thierry Foucaud (extension du bénéfice des mesures de réparation à l'ensemble des familles victimes des troupes d'occupation). – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9662) : glas du système de retraite par répartition. Nocivité avérée des fonds de pension. Injustice du plan d'épargne retraite. (p. 9663) : soutient l'amendement n° II-162 de M. Thierry Foucaud (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. 67 bis** *(Aménagement du régime de l'option pour l'intégration fiscale)* (p. 9726) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° II-81 de la commission (possibilité pour les entreprises désirant opter pour le régime de l'intégration fiscale d'exprimer ce choix au plus tard dans les trois premiers mois du premier exercice concerné). – **Art. 68** *(Création d'un crédit d'impôt famille)* (p. 9728) : favorable à l'amendement n° II-93 de M. Gérard Miquel (suppression).

– **Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9848, 9849) : risque de désillusions pour les dix pays candidats après le faible engouement populaire pour le "oui" aux référendums. Poids des sacrifices infligés au nom de l'adhésion à l'acquis communautaire. Expérience décevante de l'Europe de Maastricht, confortée par la mise en oeuvre du sommet de Barcelone en 2002. Mise en place d'une formidable machine de guerre contre les travailleurs. Elargissement et intensification du dumping social. Danger de la future Constitution européenne. Instrument de recul social. Récuse l'avènement d'un Etat européen. Favorable au développement de coopérations entre nations souveraines. Souhaite la sortie des traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice et exige un référendum sur le projet de Constitution. Votera contre ce projet de loi.

– **Rappel au règlement** – (15 décembre 2003) (p. 9980) : rappel au règlement sur l'application de l'article 31 du règlement du Sénat. Examen du projet de loi de finances rectificative pour 2003 sans distribution préalable du rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Généralisation de l'impression et de la publication tardives des rapports.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9985, 9986) : déficit budgétaire en hausse de 20 %. Multiplication des annulations de crédits. Aggravation des tendances d'injustice sociale du budget initial. Surestimation des prévisions pour 2003. Effet dévastateur des choix fiscaux et sociaux du Gouvernement : baisse de l'impôt sur le revenu et extension des déductions de cotisations sociales patronales. Mise en place d'une discrimination positive à l'égard des plus riches : cadeau fiscal au profit des hauts dirigeants d'entreprises internationaux et restriction au système de l'aide médicale d'Etat. Le groupe CRC votera contre ce texte. – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9995, 9996) : sous-évaluation chronique du budget du BAPSA. Le groupe CRC votera contre l'article 1er. – **Art. 1er bis** *(Prélèvement sur les réserves constituées par l'Institut national de la propriété industrielle, INPI, et l'Institut français du pétrole, IFP, au profit du budget de l'Etat)* (p. 10002) : son amendement n° 48 : suppression ; rejeté. Désengagement financier de l'Etat dans le financement de la protection sociale agricole. – **Art. 2 et état A annexé** *(Equilibre général)* (p. 10008, 10009) : prise en compte de la régression des recettes fiscales de l'Etat. Interrogation sur la fiabilité de prévisions de croissance de la loi de finances pour 2004. Niveau des annulations en forte augmentation. Maquillage permanent de la réalité des engagements budgétaires de l'Etat. Non-respect des droits du Parlement. Le groupe CRC votera contre cet article 2. – **Art. 7** *(Dépenses ordinaires des services militaires. Ouvertures)* (p. 10019) : couverture des dépenses occasionnées par les opérations extérieures, OPEX. Politique

étrangère de la France limitée à un rôle de gendarme du continent africain. Le groupe CRC ne votera pas l'article 7. – **Art. 16** *(Création d'une taxe sur les nuisances sonores et aéroportuaires)* (p. 10030) : création indispensable d'un troisième aéroport. Multiplication des nuisances. Extension du projet de périmètre du nouveau plan de gênes sonores, PGS. Quadruplement potentiel des demandes d'insonorisation. Réduction des crédits de l'ADEME. Dessaisissement de l'ADEME au profit d'Aéroports de Paris pour la gestion de l'aide à l'insonorisation. Son amendement n° 51 : collecte de la taxe et contrôle de son utilisation confiés à l'ADEME ; rejeté. (p. 10031) : absence de crédits. Négation de l'intérêt des riverains. – **Art. 17** *(Mesures en faveur des personnes exerçant temporairement une activité professionnelle en France)* (p. 10040, 10041) : remise en cause de l'égalité républicaine devant l'impôt. Amputation des comptes publics au profit de dirigeants très fortunés. Le groupe CRC votera contre cet article 17 injuste socialement et nuisible économiquement. – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 10051) son amendement n° 54 : application du taux réduit de TVA aux abonnements concernant la livraison d'énergie calorique distribuée par des réseaux publics de chaleur ; rejeté. Développement de l'énergie géothermique. – **Art. 23** *(Réforme du régime de la garantie et du poinçonnage des métaux précieux)* (p. 10054, 10055) : suppression d'emplois publics. Création d'un marché lucratif concurrentiel. Développement des risques de fraude. – **Art. 28** *(Intégration de la compensation de la suppression de la part "salaires" de la taxe professionnelle dans la dotation globale de fonctionnement)* (p. 10066) : défavorable à cette modification de l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement. Réduction continue des ressources transférées par l'Etat aux collectivités territoriales. – **Art. 30** *(Consolidation des impositions en matière de fiscalité directe locale)* (p. 10068) : son amendement n° 58 : suppression ; rejeté. – **Art. 30 sexies** *(Report d'imposition pour les plus-values constatées à l'occasion de la transmission à titre gratuit d'une entreprise individuelle et exonération de ces plus-values en cas de reprise de l'exploitation pendant plus de cinq ans)* (p. 10077) : son amendement n° 63 : suppression ; rejeté. – **Art. 30 septies** *(Aménagement du régime des zones franches urbaines et des zones de redynamisation urbaine)* (p. 10079) : son amendement n° 64 : suppression ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. 30 quindecies** *(Aménagement des dispositifs d'exonération de cotisations sociales patronales prévus dans le cas des nouvelles zones franches urbaines)* (p. 10125) : son amendement n° 66 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 40** (p. 10149, 10150) : son amendement n° 67 : abrogation des articles 44 et 45 de la loi du 1er août 2003 de sécurité financière, modifiant l'organisation des relations du travail dans le réseau des caisses d'épargne ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 42** (p. 10151) : son amendement n° 68 : extension du bénéfice du décret du 13 juillet 2000 aux orphelins dont les parents ont été victimes des nazis en raison de leur engagement politique dans la Résistance ; irrecevable (article 40 de la Constitution). – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 10156) : son amendement n° 94 : augmentation du seuil de revenu fiscal de référence pour l'attribution du chèque-vacances ; rejeté. – **Art. 48 ter** *(Instauration d'une cessation anticipée d'activité et d'une allocation au profit des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant ou ayant exercé certaines fonctions dans un établissement de construction ou de réparation navales où était traité de l'amiante, ainsi que des agents atteints de certaines maladies professionnelles provoquées par l'amiante)* : son amendement n° 71 : extension du bénéfice du dispositif de l'ACAATA aux fonctionnaires victimes de l'amiante ou exposés à l'amiante antérieurement à leur emploi dans la fonction publique ; rejeté. (p. 10162) : avec le groupe CRC, votera l'amendement n° 146 de la commission (clarification du champ des personnes concernées par le dispositif d'indemnisation des travailleurs exposés à l'amiante). – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10175) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 151 du Gouvernement (allongement du délai de saisine des commissions administratives de reclassement des anciens fonctionnaires d'Afrique du nord). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10176) : conditions d'examen du texte. Défavorable à l'orientation des choix gouvernementaux. Avec le groupe CRC, ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance** – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Art. 8 ter** *(Suppression de la possibilité de sanction du Conseil de l'Ordre dans le cadre d'un signalement – art. L. 4124-6 du code de la santé publique)* (p. 10226) : ses amendements en première lecture tendant à supprimer dans le code pénal et le code de la santé publique les sanctions disciplinaires pour les médecins. Cohérence entre les deux amendements. Se félicite de l'adoption par l'Assemblée nationale de l'amendement relatif au code de la santé publique. Demande de précision sur l'élaboration du certificat-type. Proposition d'enregistrement de l'entretien entre le médecin et le mineur. Regret de l'absence de l'obligation du juge d'entendre le mineur concerné. Souhaite un réexamen de cette question. – **Explications de vote sur l'ensemble** : Le groupe CRC s'abstient sur le texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004** – *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004]** – (18 décembre 2003) – **Art. 40 bis** (p. 10387) : démantèlement de la CDC. Privatisation de ses filiales. Dépendance de l'Etat à l'égard d'opérateurs financiers privés. Mépris du Gouvernement à l'égard du Parlement. Référence à la jurisprudence du Conseil constitutionnel à propos de la transformation de France Télécom en société anonyme. Défavorable à cet article. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10416) : allégement caricatural de la contribution des plus hauts revenus au financement des dépenses publiques. Dénonciation des effets de la régulation budgétaire et du transfert de charges aux collectivités locales. Ne votera pas le projet de loi de finances pour 2004.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003** – *Commission mixte paritaire* **[n° 123 (2003-2004)]** – (18 décembre 2003) – **Art. 42 quinquies** (p. 10450) : contenu de l'article 79 de la loi de finances rectificative pour 2001. Avec le groupe CRC, ne votera pas l'article 42 quinquies. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10452) : politique économique entraînant un déficit record. Annulations de crédits. Avec le groupe CRC, votera contre ce texte.

BEAUFILS (Marie-France)

sénatrice (Indre-et-Loire)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Question préalable** (p. 783, 785) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Dangers du libéralisme. Historique d'Air France. Bonne santé financière de la compagnie. Interrogation sur les véritables raisons de la privatisation. Préférence pour le renforcement du rôle de service public d'Air France. Inquiétude pour les personnels. Le groupe CRC recommande l'adoption de la motion n° 1 tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 797) : amendement n° 14 : de suppression ; rejeté. Caractère non inéluctable de la privatisation. Remise en cause de l'indépendance nationale. Absence de garantie du dispositif. Absence de débat démocratique. Risque pour la sécurité. – **Art. 2** *(Composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance d'Air France)* (p. 799) : historique des services publics. Favorable à un développement d'un pôle public des transports aériens. Nécessité d'une gestion pleinement démocratique. Instauration par le projet de loi d'une ségrégation sociale entre les salariés. – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 801) : son amendement n° 16 : de suppression ; rejeté. Inutilité de modifier le statut actuel des salariés d'Air France. – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 803) : son amendement de suppression n° 17 ; rejeté. Répartition des sièges entre les différentes catégories de personnels. Conséquences de l'application de la règle du droit des sociétés. Crainte de majorités de circonstance. – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* (p. 805) : son amendement n° 18 : de suppression ; rejeté. Logique purement libérale du dispositif. Nécessité d'une réflexion nationale. Compensation des pertes de salaires non garantie. Risque d'une répartition inégale au sein de l'entreprise. – **Art. 6** *(Mise à jour du code de l'aviation civile)* (p. 807) : son amendement de suppression n° 19 ; rejeté. Caractère essentiel des prérogatives publiques d'Air France. Crainte pour l'avenir du transport aérien. Préférence pour la création d'un véritable pôle public du transport aérien. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 808) : absence d'un véritable débat politique de fond sur l'aménagement du territoire. Refus du projet de loi par la grande majorité des salariés. Inquiétude pour le service public. Le groupe CRC votera contre le projet de loi.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 929, 930) : caractère disparate du texte présenté. Réponse aux difficultés présentées par l'application des lois précédentes sur l'urbanisme. Mise en oeuvre de la mixité sociale. Crainte d'une remise en cause d'un véritable droit au logement social. Compatibilité entre développement urbain raisonné et satisfaction de la demande sociale en matière de logement. Questions laissées en suspens par le texte.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 993) : le groupe CRC est favorable aux amendements identiques n° 1 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 77 (éligibilité des dépenses d'élaboration de révision ou de modification des documents d'urbanisme au FCTVA). – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 993) : soutient l'amendement n° 144 de M. Yves Coquelle (abaissement à 15 000 habitants du seuil de population rendant nécessaire l'élaboration d'un SCOT) ; rejeté. Application des principes de la cohérence territoriale. Effort à mener en direction des agglomérations en devenir. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 998) : le groupe CRC est favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 83 (compétence des communes et des EPCI pour la délimitation du périmètre des SCOT) et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 241 du Gouvernement. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1008, 1009) : intervient sur les amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Son expérience de maire de Saint-Pierre-des-Corps. Aspiration de la population à l'accession à la propriété. – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1014, 1015) : intervient sur les amendements identiques n° 18 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 91 (recours à la procédure de modification). Crainte de difficultés d'application. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1017) : le groupe CRC votera l'amendement de la commission saisie pour avis n° 93 (renforcement du rôle des communes lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal). – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1023) : le groupe CRC est favorable à l'amendement n° 199 de M. Daniel Reiner (nécessité de l'élaboration d'une charte de développement du pays). Nécessité d'une réflexion sur la cohérence territoriale. (p. 1030) : sous réserve de quelques modifications, le groupe CRC votera l'amendement n° 205 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement).

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les plans d'occupation des sols, POS et les PLU)* (p. 1048) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 96 (suppression de l'obligation pour la commune d'avoir prescrit une révision générale du POS pour pouvoir procéder à sa révision simplifiée) – **Art. additionnels après l'art. 5** : Le groupe CRC s'abstient sur les amendements identiques n° 25 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 97 (validation des révisions d'urgence des POS et des PLU en cours). (p. 1055) : le groupe CRC s'abstient sur les

amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). (p. 1059) : intervient sur l'amendement n° 226 de M. Ambroise Dupont (report du délai de mise en conformité des plans de déplacement urbain). (p. 1060) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 226 précité. – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement des installations de production d'électricité)* (p. 1080) : soutient l'amendement n° 147 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. (p. 1081) : le groupe CRC vote contre le sous-amendement n° 246 de la commission, déposé sur l'amendement n° 244 du Gouvernement (précision des modalités de financement des gestionnaires des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité). Le groupe CRC vote contre l'amendement précité n° 244 du Gouvernement, modifié par le sous-amendement n° 246 de la commission. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1082) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 45 de la commission (financement des conventions publiques d'aménagement). (p. 1083) : intervient sur l'amendement n° 141 de M. Jacques Blanc (conditions de retrait d'une commune membre d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI). – **Art. additionnel avant l'art. 11** (p. 1164, 1165) : soutient l'amendement n° 150 de M. Yves Coquelle (relèvement du montant de la contribution de la masse salariale prise en compte pour le calcul de la PEEC) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1167) : soutient l'amendement n° 153 de M. Yves Coquelle (relèvement des plafonds d'attribution des logements locatifs sociaux) ; rejeté. (p. 1168) : soutient l'amendement n° 154 de M. Yves Coquelle (relèvement des seuils d'application des surloyers) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 1175) : soutient l'amendement n° 157 de M. Yves Coquelle (exonération temporaire de la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements en accession à la propriété) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1178, 1179) : caractère disparate des dispositions du présent texte. Retour à une conception de l'urbanisme fondée sur l'opportunité. Nécessité d'une démocratie participative. Crainte d'une primauté des intérêts particuliers sur l'intérêt général. Contenu insatisfaisant du texte amendé. Le groupe CRC ne votera pas le projet de loi.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Question préalable** (p. 2291, 2294) : sa motion n° 8 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Caractère économiquement et socialement performant de l'entreprise Air France. Inutilité de la privatisation. Exemple d'Air Lib. Ravages de la privatisation. Inadaptation des échanges capitalistiques par des participations croisées. Réussite d'Air France. Méconnaissance des conditions particulières du secteur aérien. Exemple américain. Compagnies "low cost". Avantages du maintien du statut d'entreprise publique. Opposition des salariés à la privatisation. Abandon du rôle régulateur de l'Etat au profit de l'économie de marché. Aggravation de la situation actuelle par la privatisation. Conclusions du rapport sur "L'Etat actionnaire et le gouvernement des entreprises publiques". Appartenance d'Air France au patrimoine public. Le groupe CRC recommande l'adoption de la motion n° 8 tendant à opposer la question préalable. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2303) : absence de justification pour la mise en oeuvre de la privatisation. Avantage du statut d'entreprise publique dans le contexte international. Le groupe CRC votera contre le projet de loi.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3218) : perplexe sur l'amendement n° 81 du Gouvernement (instauration d'un périmètre de sécurité autour des infrastructures ferroviaires). Nécessité d'une réflexion sur une réglementation de l'urbanisme différente de celle applicable aux sites Seveso. Non-similitude des risques. Regrette le silence du texte sur le transport routier de matières dangereuses. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 3251) : favorable aux amendements identiques n° 57 de M. Daniel Reiner et n° 48 de Mme Evelyne Didier (élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents). – **Art. additionnels après l'art. 16 sexies** (p. 3271) : le groupe socialiste est défavorable au sous-amendement n° 67 (précision) du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 27 de la commission (modification des règles relatives à l'occupation temporaire des terrains privés pour réaliser des travaux de dépollution). – **Art. 24 bis A** *(Création du domaine fluvial des collectivités territoriales)* (p. 3281, 3283) : soutient l'amendement n° 54 de Mme Evelyne Didier (suppression) ; rejeté. Opposition du groupe CRC à la création du domaine public fluvial des collectivités territoriales. Nécessité d'une réflexion approfondie. Désengagement financier de l'Etat et report des responsabilités sur les maires. Rupture de la continuité territoriale des cours d'eau au détriment du développement du transport par la voie d'eau. Le groupe CRC votera contre l'amendement n° 78 du Gouvernement (instauration d'une priorité de transfert au profit de la région et d'une période d'expérimentation préalable pour les collectivités). – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3288) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 40 de la commission (obligation d'informer le locataire limitée à sa première entrée dans les lieux).

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3806, 3809) : débat biaisé. Audit des ponts et chaussées encadré par les seules considérations financières. Situation de transit de la France. Rééquilibrage nécessaire par une politique intermodale. Conséquences de la prépondérance de la route sur la sécurité routière et l'environnement. Effets bénéfiques sur l'activité économique d'un emprunt européen. Rapport de la DATAR. Désengagement financier de l'Etat. Gel des contrats de plan Etat-régions. Abandon de nombreux grands projets. Fractionnement du territoire dans une dynamique inégalitaire. Absence d'ambition du Gouvernement pour le fret ferroviaire. Favorable au développement du ferroutage. Désengorgement indispensable des grands axes autoroutiers. Faiblesse des investissements consacrés au chemin de fer. Déficit d'investissement accumulé sur plusieurs décennies. Responsabilité de l'Etat dans les difficultés de RFF et de la SNCF. Hégémonie de la route fondée sur l'avantage concurrentiel par rapport aux autres modes de transport. Développement regrettable de la sous-traitance. Appauvrissement généralisé par la mise en concurrence des différents modes de transport au détriment de l'intermodalité. Nouvelles pistes de financement : utilisation de fonds européens, instauration d'une taxe sur les poids lourds et création d'un pôle public de financement.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3940) : recul par rapport à la loi SRU. Mise en oeuvre d'un urbanisme ségrégatif et discriminatoire. Le groupe CRC vote contre ce texte.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4942, 4943) : contradiction avec le contenu de la déclaration de principe de l'article 1er. Individualisation au détriment du pacte de solidarité nationale issu de la Constitution de 1946. Conception génératrice d'inégalités entre retraités. Annonce d'amendements. (p. 4954) : le groupe CRC demande la suppression de l'article 2. Incidences restrictives en matière de politique familiale. Inégalités consécutives au système de rachat des années d'études. – **Art. 3 (priorité)** *(Équité)* (p. 4984, 4985) : le groupe CRC demande au Sénat de rejeter l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité).

– Suite de la discussion (16 juillet 2003) – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5384) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 796 de Mme Sylvie Desmarescaux (extension du bénéfice des dispositions de l'article 22 ter aux fonctionnaires parents d'enfants handicapés). – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et*

militaires de retraite) (p. 5400, 5401) : soutient l'amendement n° 491 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5402) : soutient l'amendement n° 494 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 495 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5403) : soutient l'amendement n° 497 de Mme Michelle Demessine (prise en compte dans le calcul de la liquidation de la pension des années obtenues au titre des bonifications) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 499 de Mme Michelle Demessine (prise en compte des années obtenues au titre des bonifications pour que le fonctionnaire puisse avoir la jouissance de sa pension) ; rejeté. – **Art. 36** *(Modalités de revalorisation de la rente d'invalidité – art. L. 28 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5416) : soutient l'amendement n° 519 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 41 et art. additionnels après l'art. 41** *(Pension ou rente provisoire d'invalidité au profit de la famille d'un fonctionnaire disparu – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 57 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5427) : soutient l'amendement n° 534 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 54 bis et art. additionnel après l'art. 54 bis** *(Présentation détaillée des charges de pension en loi de finances)* (p. 5496) : soutient l'amendement n° 648 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 57** *(Compétence des organisations autonomes pour donner des avis s'agissant des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 633-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5509, 5510) : crainte d'un déséquilibre financier. – **Art. 60** *(Règles de contrôle budgétaire applicables au régime de base des professions libérales – art. L. 153-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5512, 5513) : soutient l'amendement n° 666 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 65** *(Pensions de retraite servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-1 à L. 643-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5523, 5524) : absence de garantie sur le montant de la pension. Traitement inéquitable des professionnels. Conditions de rachat financièrement inacceptables. Le groupe CRC s'oppose à l'article 65. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 681, 682, 686, 691 et 692 (suppression) ; et n° 684, 685, 687, 688, 689 et 690 (repli) ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5601) : soutient l'amendement n° 770 de Mme Michelle Demessine (modalités de sortie du dispositif) ; rejeté. (p. 5602) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 773 et 774 (suppression partielle) ; rejetés. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5616) : soutient l'amendement n° 782 de Mme Michelle Demessine (baisse du taux de réduction d'impôt accordée aux placements au sein des PPESVR) ; rejeté soutient l'amendement n° 783 de Mme Michelle Demessine (suppression de la déduction du revenu net global des cotisations et primes versées sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 1080 de M. Paul Loridant (régime fiscal identique pour les cotisations individuelles au PPESVR et au plan d'épargne individuel pour la retraite, PEIR) ; rejeté

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 6901, 6903) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Démantèlement dogmatique des entreprises publiques. Causes de la crise de France Télécom. Stratégie d'expansion irraisonnée. Hausse des tarifs tous services confondus. Services techniques moins performants. Sacrifices demandés aux salariés. Privatisation du secteur de l'électricité aux Etats-Unis. Demande la création d'une commission d'enquête sur les conséquences des déréglementations. Inefficacité des autorités de régulation. Effets catastrophiques sur l'emploi. Absence d'obligation de privatiser dans les directives européennes. Rejet de la procédure d'appel à candidatures pour l'attribution des missions de service public. Zèle libéral. Aggravation des inégalités territoriales. Définition minimale du contenu du service universel. Morcellement de la République. Charges excessives confiées aux collectivités locales. Privatisation de France Télécom. Inquiétude des salariés. Demande l'abandon du projet de loi et l'élaboration d'un véritable projet industriel. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6908, 6909) : son amendement n° 30 : suppression ; rejeté. (p. 6910, 6911) : son amendement n° 34 : suppression de la définition proposée pour le service universel ; rejeté. Son amendement n° 82 : insertion de la téléphonie mobile et de l'internet à haut débit dans le contenu du service universel ; rejeté. (p. 6913) : son amendement n° 83 : suppression du fractionnement du service universel ; rejeté. (p. 6917, 6918) : son amendement n° 39 : maintien de la remise au Parlement d'un rapport sur l'application du service public des télécommunications ; rejeté. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6930) : son amendement n° 45 : suppression partielle ; rejeté. (p. 6932) : son amendement n° 50 : suppression partielle ; rejeté. Son amendement n° 52 : suppression partielle ; rejeté. (p. 6934) : intervient sur son amendement n° 47 : suppression des dispositions nouvelles relatives à la défense et à la sécurité. Qualité de France Télécom dans le domaine de la recherche et du développement. – **Intitulé du titre II** (p. 6938, 6939) : son amendement n° 81 : rappel du statut de fonctionnaire d'Etat des fonctionnaires travaillant à France Télécom ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6956) : son amendement n° 57 : suppression partielle ; rejeté. (p. 6957) : son amendement n° 58 : suppression du droit d'option ; adopté. (p. 6960, 6961) : injustice du salaire au mérite. – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 6962, 6963) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 27 du Gouvernement (clarification des dispositions relatives à la mobilité des fonctionnaires de France Télécom). Le groupe CRC s'abstient sur le sous-amendement n° 120 de la commission déposé sur l'amendement n° 27 précité. – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – code du travail)* (p. 6964) : son amendement n° 64 : suppression partielle ; rejeté. – **Art. 5** *(Possibilité de détention minoritaire du capital de France Télécom par l'Etat – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – loi n° 93-923 du 13 juillet 1993)* (p. 6966) : son amendement n° 65 : suppression ; rejeté. (p. 6967) : ses amendements n° 67 et 68 : suppression partielle ; rejetés. – **Intitulé du titre IV** (p. 6971) : son amendement n° 80 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6974, 6975) : défavorable à l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés). (p. 6978) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° 25 de M. Paul Blanc (suppression du plafond de 8 millions d'habitants pour un même opérateur de réseau câblé). – **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 28 : nouvel intitulé du projet de loi – Projet de loi relatif au service public des télécommunications ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6979) : augmentation du coût des abonnements. Définition minimale du service public. Nécessité de favoriser un accès égalitaire aux nouvelles technologies. Incompatibilité de la recherche et du service public avec les exigences de rentabilité à court terme du secteur privé.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (30 octobre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 7340) : intérêt de son amendement n° 641 précité. – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7355) : défavorable

aux amendements identiques n° 36 de la commission et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 249 (possibilité pour certaines communes ou groupements de collectivités territoriales de créer un office de tourisme sous forme d'EPIC).

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 7420) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 1152 de M. Gérard Longuet (élaboration d'un schéma régional des infrastructures et des transports dans une approche multimodale). – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7421, 7422) : remise en cause de l'unicité de la République. Régionalisation des politiques communautaires. Désengagement de l'Etat dans ses missions de solidarité. Démantèlement des directions départementales de l'équipement. (p. 7423) : soutient l'amendement n° 660 de Mme Evelyne Didier (suppression) ; rejeté. Incertitude sur les conditions de compensation financière des transferts. (p. 7426) : son amendement n° 661 : objectif du domaine public routier national étendu au développement équilibré du territoire ; rejeté. Son amendement n° 662 : suppression du transfert des routes nationales aux départements ; rejeté. (p. 7430) : défavorable à l'amendement n° 1153 de M. Gérard Longuet (coordination). Projet de loi visant un simple transfert de charges aux collectivités territoriales. (p. 7431) : coût des transferts indéfini. Conséquences néfastes pour les départements. Votera contre l'article 12. – **Art. 13** *(Dispositions particulières relatives aux départements et régions d'outre-mer – art. L. 4433-24-1, L. 4433-24-2 et L. 4433-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7433) : soutient l'amendement n° 663 de Mme Evelyne Didier (suppression) ; rejeté. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7435, 7436) : rétablissement de l'octroi. Système de l'utilisateur payeur contraire aux principes de la République. Danger de la privatisation du secteur routier. Exemple des infrastructures de transport en Grande-Bretagne. Mise en oeuvre du principe de précaution. Soutient l'amendement n° 664 de Mme Evelyne Didier (suppression) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 665 de Mme Evelyne Didier (défense du principe de gratuité des routes) ; rejeté. Efficacité des services publics en cas de crise majeure. (p. 7438, 7439) : soutient l'amendement n° 666 de Mme Evelyne Didier (suppression de l'autorisation de péage pour les routes express) ; rejeté. (p. 7440) : soutient l'amendement n° 667 de Mme Evelyne Didier (suppression de la généralisation du péage sur route express) ; rejeté. (p. 7441) : soutient l'amendement n° 668 de Mme Evelyne Didier (suppression de la possibilité ouverte aux organes délibérant des départements et communes d'instituer un péage) ; rejeté. (p. 7442) : soutient les amendements de Mme Evelyne Didier, portant sur le même objet n° 669, 670, 671 et 672 (refus d'extension aux EPCI et aux syndicats mixtes de la faculté de percevoir des péages) ; rejetés ; n° 673 (suppression de l'autorisation d'instaurer un péage sur les ouvrages d'art) ; et portant sur le même objet n° 674, 675, 676, 677 et 678 (refus de l'extension aux EPCI et aux syndicats mixtes de la faculté d'instaurer des péages pour l'usage des ouvrages d'art) ; rejetés. (p. 7446) : prise en compte des capacités financières des populations dans l'organisation du service public. Situation du transport ferroviaire au Royaume-Uni. Défavorable à l'amendement n° 1260 de M. Jacques Oudin (partage des résultats financiers excédant les prévisions initiales avec les collectivités territoriales). Problème des financements croisés publics-privés. (p. 7447) : liens étroits entre le secteur ferroviaire et le réseau autoroutier. (p. 7449) : institution du principe de l'usager-payeur. Seule issue pour les collectivités territoriales de recourir au péage. – **Art. 15** *(Exercice de la police de la conservation du domaine public routier – art. L. 116-2 du code de la voirie routière)* (p. 7450) : soutient l'amendement n° 679 de Mme Evelyne Didier (suppression) ; rejeté. – **Art. 16** *(Définition et régime juridique des routes à grande circulation – art. L. 110-3 du code de la voirie routière)* (p. 7453) : transfert de la totalité des circuits routiers à l'encontre de la continuité et de la gestion efficace du réseau national. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7457) : son amendement n° 680 : bénéfice de l'attribution du FCTVA quelle que soit la part de financement réalisée par la collectivité ; retiré. Soutient l'amendement n° 681 de M. Thierry Foucaud (repli) ; retiré. – **Art. 20** *(Abrogation des décrets impériaux relatifs au financement de l'entretien de la voirie à Paris – décrets impériaux des 12 avril 1856 et 23 juin 1866)* (p. 7460) : soutient l'amendement n° 683 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. Insuffisance de la garantie de versement compensatoire de l'Etat pour l'avenir. – **Art. 27** *(Compétences du département à l'égard des infrastructures de transports ferrés ou guidés non urbains – art. 18-1 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 7478, 7479) : son amendement n° 690 : suppression ; rejeté. Article en contradiction avec les recommandations du Conseil économique et social dans son bilan de la régionalisation ferroviaire. Risque de privatisation à terme du rail. Négation du rôle fédérateur de la région. – **Art. 28** *(Transfert aux régions de la propriété des biens de l'Etat concédés aux sociétés d'aménagement régional – art. L. 112-8 et L. 112-9 du code rural)* (p. 7480) : son amendement n° 691 : suppression ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 7495) : s'oppose à l'amendement n° 872 de M. Roger Karoutchi (rôle de la région dans la politique globale des transports). – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7498) : soutient l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté. – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7508) : favorable à l'amendement n° 1063 de M. Serge Lagauche (instauration d'un audit sur les transports publics en Ile-de-France). – **Art. 32** *(Organisation des transports scolaires en région Ile-de-France – art. L. 213-13, L. 213-14 et L. 821-5 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7515) : soutient l'amendement n° 695 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7910) : problème des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, ATSEM. Favorable aux amendements identiques n° 766 de Mme Annie David et n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9305, 9307) : déséquilibre engendré par les plans successifs de casse des bateaux. Absence de perspective pour les jeunes marins. Fin des aides nationales à la modernisation et à la construction de bateaux. Evaluations divergentes des ressources halieutiques. Manifestation des pêcheurs pour les quotas. Scandale de la pêche minotière des pays du Nord de l'Europe. Conséquences de l'élargissement de l'Europe. Proposition de sortir la pêche artisanale côtière et hauturière des pouvoirs décisionnels de Bruxelles. Transformation du BAPSA en fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles. Nouveaux

modes de financement du BAPSA. Pénalisation des exploitants modestes par l'augmentation des cotisations et les calamités agricoles. Nécessité d'une revalorisation générale des retraites. Absence de débat parlementaire sur le régime social agricole. Ne votera pas ces deux budgets.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9381, 9382) : intérêt du TGV Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, POLT. Conséquences du développement du fret routier. Conséquences de l'endettement de Réseau ferré de France, RFF. Prise en compte de la pertinence des différents modes de transports de marchandises. Favorable à la taxation des entreprises utilisant les infrastructures routières. (p. 9383) : favorable à un débat sur le transit. – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9398) : attachement au versement transport pour financer les transports urbains. Intervient sur l'amendement n° II-11 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'ajuster leurs recettes en augmentant le taux plafond de 0,1 point).

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Aviation et aéronautique civiles – Budget annexe de l'aviation civile

– (3 décembre 2003) (p. 9405, 9406) : privatisation d'Air France. Mise en danger des compagnies aériennes secondaires en laissant bénéficier les low cost d'argent public. Exemple de l'entreprise SNECMA ou d'Aéroports de Paris. Avec le groupe CRC, votera contre ces budgets.

– **Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)]** – (11 décembre 2003) – **Demande de renvoi à la commission** (p. 9924, 9926) : sa motion n° 12 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Importance croissante des nuisances aéroportuaires. Dénonce la suppression des réunions des commissions consultatives d'aide aux riverains. Nécessité d'aider les communes soumises aux nuisances sonores. Interrogation sur l'utilité de créer les communautés aéroportuaires. Absence de concertation avec les collectivités territoriales. Financements non soumis à l'avis de la commission des finances. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : caractère aléatoire du financement des communautés aéroportuaires. Le groupe CRC ne participera pas au vote de ce texte.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom** – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10181, 10183) : nécessité de conserver une gestion publique des services d'intérêt général. Capacité de modernisation des services publics. Bilan négatif de la déréglementation. Faiblesse des raisons invoquées pour la privatisation de France Télécom. Conception a minima des services publics. Rôle de l'ART. Dangers d'une privatisation. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10185, 10186) : manque d'ambition du projet de loi. Refus du fractionnement du service public en plusieurs composantes. Volonté d'instauration d'un droit à la communication. Elargissement souhaité du contenu du service universel. (p. 10187) : soutient l'amendement n° 14 de M. Yves Coquelle (élargissement du service universel à la téléphonie mobile et à l'Internet à haut débit) ; rejeté. (p. 10188) : soutient l'amendement n° 16 de M. Yves Coquelle (gratuité des interventions relatives à la création d'une ligne ou à sa mise en service) ; rejeté. (p. 10189) : soutient l'amendement n° 18 de M. Yves Coquelle (extension du service universel à la consultation de l'annuaire et à la récupération des informations de localisation à titre gratuit pour les services de secours et de police) ; rejeté. (p. 10190) : son amendement n° 20 : obligation de couverture du territoire par un réseau en fibre optique ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 10195) : son amendement n° 22 : reconnaissance d'un droit fondamental à l'accès à la communication et aux télécommunications ; rejeté. – **Art. 3 bis** *(Mobilité des fonctionnaires de France Télécom – art. 29-3 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10196) : soutient l'amendement n° 24 de M. Yves Coquelle (suppression de la date limite des demandes d'intégration de la fonction publique par les fonctionnaires de France Télécom) ; rejeté.

BÉCOT (Michel)

sénateur (Deux-Sèvres)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Iran, réforme, révolution ou résignation ? **[n° 385 (2002-2003)]** (7 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Cancùn : un nouveau départ pour l'OMC ? **[n° 2 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Traités et conventions – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Commerce extérieur **[n° 75 tome 10 (2003-2004)]** (20

novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite) – Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8834, 8836) : son amendement n° I-253 : modalités du financement des comités professionnels et de développement économique, CPDE, et des centres techniques industriels, CTI, à compter du 1er janvier 2004 ; retiré. Avenir incertain d'une dotation budgétaire de l'Etat.

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9124, 9125) : conjoncture défavorable. Potentiel économique du tourisme. Nécessité de mieux répondre aux attentes des visiteurs. Rôle du comité interministériel du tourisme. Priorités claires. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Collaboration avec les collectivités territoriales. Développement des hébergements en milieu rural. Encouragements fiscaux. Le groupe UMP votera ce projet de budget.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9506) : contexte économique et international incertain. Nécessité d'accompagner le développement international de nos entreprises. Interrogation quant aux négociations commerciales internationales. Rôle et organisation de l'OMC. La commission des affaires économiques propose l'adoption des crédits du commerce extérieur.

BÉDIER (Pierre)

secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la justice

INTERVENTIONS

– **Éloge funèbre** – (4 mars 2003) (p. 1218, 1219) : s'associe à l'hommage rendu par M. Le Président du Sénat à la mémoire de Robert Calmejane, sénateur de Seine-Saint-Denis.

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Art. 4** *(Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements – régimes de la déclaration et de l'autorisation – chapitre IV de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Traitements mis en oeuvre pour le compte de l'Etat – traitements portant sur des données sensibles)* (p. 2349) : accepte l'amendement n° 46 de la commission (précision). – **Art. 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Traitements publics – traitements requérant une consultation du RNIPP)* : accepte les amendements de la commission n° 47 (coordination) et n° 48 (rédaction). (p. 2350) : accepte les amendements de la commission n° 49 (précision) ; n° 50 (suppression de l'expression "pour la mise à jour des données traitées ou le contrôle de leur exactitude") et n° 51 (ajout à la liste des traitements soumis à arrêté pris après avis motivé et publié de la CNIL des traitements relatifs au recensement de la population). – **Art. 28 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Procédures et délais)* : accepte l'amendement n° 52 de la commission (coordination). – **Art. 30 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Informations requises)* (p. 2350, 2351) : accepte les amendements de la commission n° 53 (rédaction) ; n° 54 (transmission à la CNIL des renseignements concernant le service responsable du droit d'accès) ; n° 55 (transmission à la CNIL des informations concernant un recours à un sous-traitant) et n° 56 (allégement des formalités concernant les traitements en simple transit vers les Etats non membres de la Communauté européenne). – **Art. 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Mise à la disposition du public de listes de traitements)* (p. 2352, 2353) : accepte les amendements de la commission n° 57 (précision), n° 58 (communication systématique des avis et recommandations de la CNIL) et n° 59 (publication par la CNIL de la liste des Etats présentant un niveau de protection suffisant des données). Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 116 de M. Charles Gautier. – **Art. 5** *(Obligations des responsables des traitements et droits des personnes concernées – chapitre V de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Obligation d'information)* (p. 2355, 2357) : accepte les amendements de la commission n° 60 (information des personnes concernées d'un transfert de données à caractère personnel vers un Etat non membre de la Communauté européenne), n° 62 (rédaction), n° 63 (absence d'obligation d'information des personnes déjà informées), n° 64 (réduction du champ des informations à fournir aux personnes concernées en cas d'anonymisation des données) et n° 65 (précision). Sur l'amendement de la commission n° 61 (informations relatives aux témoins de connexion), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 117 de M. Charles Gautier. S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 102 (obligation de rendre non identifiantes les données archivées) et n° 103 (suppression de la notion d'effort disproportionné relatif à l'obligation d'information). – **Art. 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Obligation de sécurité)* (p. 2358) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (obligation pour le responsable du traitement d'empêcher les intrusions de tiers non autorisés au sein des traitements). – **Art. 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Durée de conservation)* (p. 2358, 2359) : accepte les amendements de la commission n° 67 (rédaction), n° 68 (dispense de formalités auprès de la CNIL en faveur des traitements de documents d'archives) et n° 69 (dispositions relatives aux traitements de recherche en matière de santé) ; demande le retrait de l'amendement n° 104 de M. Robert Bret (suppression des exceptions à la règle visant à limiter la conservation des données personnelles). – **Art. 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'opposition)* : accepte l'amendement n° 70 de la commission (rédaction) ; s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Robert Bret (consentement exprès des personnes nécessaire pour toute utilisation de données personnelles à des fins de prospection). – **Art. 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'accès)* (p. 2360) : accepte les amendements de la commission n° 71 (rédaction) et n° 73 (droit d'accès au traitement en matière de recherche scientifique et historique) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 72 de la commission (informations relatives aux transferts de données à caractère personnel à destination d'un Etat non membre de la Communauté européenne). – **Art. 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit de rectification)* : accepte l'amendement n° 74 de la commission (coordination). – **Art. 41 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'accès indirect en matière de traitements de souveraineté)* (p. 2361) : accepte l'amendement n° 127 de la commission (coordination). – **Art. 6** *(Pouvoirs de contrôle sur place et sur pièces de la CNIL – chapitre VI de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2362, 2363) : s'oppose aux amendements de M. Charles Gautier n° 118 (exclusion du

contrôle de la CNIL des seuls lieux exclusivement réservés au domicile privé) et n° 119 (suppression de l'obligation d'information de la CNIL vis-à-vis du Procureur de la République). Accepte les amendements de la commission n° 75 (précision) et n° 76 (accès des agents de la CNIL aux programmes informatiques). – **Art. 7** *(Pouvoirs de sanction administrative de la CNIL – Chapitre VII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2364, 2365) : accepte l'amendement n° 77 de la commission (rédaction). – **Art. 45 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Pouvoir de sanction administrative – juge des référés)* : Sur l'amendement n° 78 de la commission (rédaction), qu'il accepte, accepte le sous-amendement n° 123 de M. Jean-Jacques Hyest. Accepte les amendements de la commission n° 78 (rédaction), n° 80 (rédaction) et n° 81 de la commission (procédure d'information par la CNIL du Premier ministre afin de faire cesser une violation des droits des personnes en matière de fichiers de souveraineté). – **Art. 46 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Procédure en matière de sanction)* (p. 2366) : accepte l'amendement n° 124 de M. Jean-Jacques Hyest (publication des sanctions de la CNIL uniquement en cas de mauvaise foi du responsable du traitement). Accepte l'amendement n° 82 de la commission (rédaction). – **Art. 47 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Montant des sanctions)* : accepte l'amendement n° 83 de la commission (précision). – **Art. 49 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Coopération internationale)* (p. 2367) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Robert Bret (intégration des traitements de souveraineté dans les procédés de vérification effectués à la demande d'institutions analogues des autres Etats membres de l'Union européenne). – **Art. 8** *(sanctions pénales et délit d'entrave à l'action de la CNIL – information de la CNIL par le procureur de la République – chapitre VIII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* : accepte l'amendement n° 84 de la commission (application du délit d'entrave à l'ensemble des missions de la CNIL). – **Art. 11** *(Traitements de données aux fins de journalisme et d'expression littéraire et artistique – chapitre XI de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2369) : accepte l'amendement n° 85 de la commission (dérogations au profit de la presse en matière de traitement de données sensibles, des infractions et condamnations). – **Art. 12** *(Transferts de données à caractère personnel vers des Etats tiers – chapitre XII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2370) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Charles Gautier (qualification du niveau de protection) ; accepte l'amendement n° 86 de la commission (transfert de données au sein de groupes présentant de façon contractuelle des garanties suffisantes). – **Art. 14** *(Sanctions pénales – art. 226-16 à 226-24 du code pénal)* (p. 2372) : accepte l'amendement n° 87 de la commission (coordination) ; s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Charles Gautier (possibilité pour le juge de prescrire la destruction des supports d'information). – **Art. 15 ter** *(Mention en marge de l'acte de naissance de la déclaration du pacte civil de solidarité – art. 515-3 du code civil)* (p. 2373) : accepte l'amendement n° 125 de M. Patrice Gélard (suppression). – **Art. 17** *(Mandat des membres en fonction de la CNIL)* (p. 2375) : accepte l'amendement n° 88 de la commission (précision).

– Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)] – (20 mai 2003) – **Discussion générale** (p.3356, 3357) : réponse du Gouvernement à l'évolution de la délinquance des mineurs. Elargissement de la gamme des sanctions. Premier élargissement des compétences du juge des enfants par la loi du 9 septembre 2002. Proposition tendant à confier au juge des enfants l'application des peines d'incarcération des mineurs. Assouplissements proposés par la commission. Demande l'adoption de ce texte. (p. 3363, 3364) : excellentes propositions du rapport sénatorial. Nécessité d'aborder le problème de l'insécurité. Nouveaux moyens mis en oeuvre. Création de centres éducatifs fermés et d'établissements pénitentiaires spécialisés. Exemple de la région lyonnaise. Texte sur la prévention de la délinquance en préparation. Rôle des collectivités territoriales.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-81 du code de procédure pénale** (p. 6174, 6175) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 291 (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'habilitation des personnes appelées à procéder à des opérations d'infiltration) et n° 303 (nouvelle définition du suspect), ainsi qu'à l'amendement n° 408 de Mme Nicole Borvo (dévolution de la coordination des opérations d'infiltration à un commissaire divisionnaire). – **Art. 706-82 du code de procédure pénale** (p. 6176) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (exonération de responsabilité pénale des personnes requises limitée aux actes accomplis à seule fin de procéder à l'infiltration) et s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 409 (irresponsabilité pénale des OPJ infiltrés limitée aux actes effectués pour les stricts besoins de l'enquête ou de l'instruction) et n° 410 (suppression de l'exonération de responsabilité pénale des personnes requises par les OPJ aux fins d'infiltration). – **Art. 706-84 du code de procédure pénale** (p. 6177) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 292 de M. Robert Badinter (suppression d'une précision inutile). – **Art. 706-85 du code de procédure pénale** (p. 6178) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (fixation par décision renouvelable du magistrat d'un délai à l'OPJ infiltré lui permettant de cesser sa surveillance dans des conditions assurant sa sécurité). – **Art. 706-87 du code de procédure pénale** : accepte l'amendement n° 14 de la commission (rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale interdisant toute condamnation sur le seul fondement des déclarations d'OPJ infiltrés, à l'exception des dépositions faites sous leur véritable identité). – **Art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6183) : sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction visant à simplifier le dispositif de la prolongation de la garde à vue) qu'il accepte, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Badinter n° 469 (nécessité d'un débat contradictoire en présence de l'avocat pour décider la prolongation de 48 heures de la garde à vue), n° 295 (suppression de la possibilité d'autoriser exceptionnellement une seconde prolongation de la garde à vue sans présentation préalable de la personne au magistrat), n° 296 (repli) n° 283 (rétablissement de la présence de l'avocat à l'issue de la douzième heure et de la trente-sixième heure) et n° 297 (repli), ainsi qu'aux amendements identiques de M. Robert Badinter n° 294 et de Mme Nicole Borvo n° 411 (suppression du texte proposé pour l'article 706-88 du code de procédure pénale). Refuse la remise en cause de l'un des piliers du texte visant des actes particulièrement graves. – **Art. additionnel après l'art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6187) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. Robert Badinter (décomptage dans le temps prévu pour la garde à vue, du temps de défèrement du prévenu au magistrat). – **Art. 706-90 du code de procédure pénale** (p. 6188) : s'oppose à l'amendement n° 412 de Mme Nicole Borvo (suppression du texte proposé pour l'article 706-90 du code de procédure pénale) et accepte les amendements n° 16, 17, 18 et 19 de la commission (nouvelle rédaction des articles 706-90, 706-91, 706-92 et 706-94 du code de procédure pénale simplifiant le régime spécifique des perquisitions en matière de criminalité et de délinquance organisées). Hommage à la qualité du travail de la commission. – **Art. 706-95 du code de procédure pénale** (p. 6189) : s'oppose à l'amendement n° 299 de M. Robert Badinter (possibilité de requérir l'avocat désigné par la personne dont le domicile est en cause pour assister à la perquisition). – **Art. 706-96 du code de procédure pénale** (p. 6190) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 20 (rétablissement de la référence à l'article 100 du code de procédure pénale, supprimée par l'Assemblée nationale et définissant les modalités des interceptions de correspondance) et n° 21 (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 300 de M. Robert Badinter (mise en oeuvre de l'interception de correspondances par le juge des libertés et de la détention). – **Intitulé de la section 6 du chapitre II du titre XXV du livre IV du code de procédure pénale** (p. 6191, 6192) : accepte les amendements de la commission n° 22 (nouvel intitulé – Des sonorisations et des fixations d'images de certains lieux ou véhicules), sur le même objet n° 23, 24 et 25 (nouvelle

rédaction des articles 706-97, 706-97-1 et 706-97-2 du code de procédure pénale précisant l'encadrement juridique des opérations de mise en place des dispositifs techniques) et le n° 26 (conditions nécessaires à la validité des enregistrements pour servir de preuve aux infractions). Procédure extrêmement attentatoire aux libertés publiques. Recherche par la commission d'un équilibre satisfaisant entre l'efficacité nécessaire et la protection des libertés individuelles. Nécessité d'utiliser des moyens techniques sophistiqués pour lutter contre les formes les plus dangereuses de la délinquance.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 62 bis** *(Nombre et jour des audiences correctionnelles de la cour d'appel – art. 511 du code de procédure pénale)* (p. 6430) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 168 de la commission (coordination). – **Art. 62 ter** *(Examen par un juge unique de l'appel des jugements de police – art. 547 et 549 du code de procédure pénale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 169 de la commission (suppression). – **Art. 63** *(Utilisation de la visioconférence dans la phase de jugement – art. 706-71 du code de procédure pénale)* (p. 6431) : accepte l'amendement n° 170 de la commission (suppression de l'application de la visioconférence au jugement devant le tribunal de police). – **Art. additionnels après l'art. 63** (p. 6432) : accepte les amendements de M. Pierre Fauchon n° 278 (possibilité pour la juridiction de proximité et le tribunal de police de se déclarer incompétent et de se renvoyer les affaires qui relèvent de leur compétence respective) et n° 277 (application en matière pénale des dispositions de l'article 31 du décret du 23 juin 2003 relatives à la juridiction de proximité). – **Art. additionnel avant l'art. 64** : accepte l'amendement n° 171 de la commission (simplification des conditions d'établissement des listes de jurés). – **Art. additionnel après l'art. 64 bis** (p. 6433) : accepte l'amendement n° 172 de la commission (possibilité de suspendre les débats de la cour d'assises pour le repos de la partie civile). – **Art. 65 bis** *(Déposition des témoins – art. 331 du code de procédure pénale)* : accepte l'amendement n° 173 de la commission (extension aux témoins de la possibilité de s'aider de documents au cours de leur audition). – **Art. 66** *(Jugement de l'accusé en son absence – art. 379-2 à 379-6 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6435) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 174 de la commission (institution d'une procédure de défaut criminel sans remettre en cause la possibilité de juger une personne en son absence). – **Art. 66 bis** *(Examen par la chambre des appels correctionnels de certains appels d'arrêts d'assises – art. 380-1 du code de procédure pénale)* : accepte l'amendement n° 175 de la commission (maintien de la compétence de la cour d'assises sans l'assistance des jurés, pour juger en appel les cas énumérés au présent article). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 6436, 6442) : accepte les amendements de la commission n° 176 (division additionnelle – Dispositions générales), n° 177 (codification), n° 178 (réorganisation des dispositions relatives à l'application des peines et modification de l'architecture de cette application) et n° 179 (coordination). – **Art. 68** *(Prise en compte des intérêts de la victime à la libération du condamné – art. 718, 719, 720, 720-1 AA, 720-1 A, 720-1, 721-2 nouveau, 722, 723-4, 723-10 et 731 du code de procédure pénale)* (p. 6443, 6444) : sur les amendements de la commission, accepte les amendements n° 180 et 183 (coordination), n° 182, 186 et 187 (renvoi aux obligations prévues par les articles 132-44 et 132-45 du code pénal en matière de sursis avec mise à l'épreuve, concernant les obligations pouvant être imposées au condamné bénéficiant d'une libération conditionnelle, d'une suspension de peine, d'un placement sous surveillance électronique ou d'une mesure de semi-liberté), n° 184 (rédaction), n° 185 (suppression des paragraphes V, VI et VI bis de l'article), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 181 (suppression de la référence à l'existence d'un danger pour la victime dans le cadre de l'interdiction faite au condamné de rencontrer la victime). – **Art. additionnel après l'art. 68** (p. 6445) : accepte l'amendement n° 188 de la commission (possibilité pour les victimes de la traite des êtres humains de former un recours en indemnisation devant les commissions d'indemnisation des victimes d'infraction). – **Art. 68 bis** *(Principes généraux de l'application des peines – art. 707 A nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6446) : accepte l'amendement n° 189 de la commission (suppression) et s'oppose à l'amendement n° 391 de M. Robert Badinter (définition de la finalité de la peine). – **Art. 68 ter** *(Exécution des peines d'amende – art. 707 du code de procédure pénale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 190 de la commission (suppression pour coordination). – **Art. 68 quinquies** *(Information du Fonds de garantie des victimes d'infractions par l'administration fiscale – art. L. 135 M nouveau du livre des procédures fiscales)* (p. 6447) : accepte l'amendement n° 191 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. 68 septies** *(Travail d'intérêt général – art. 131-8 et 131-22 du code pénal)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 192 de la commission (rétablissement du délai maximal de dix-huit mois pour accomplir un travail d'intérêt général). – **Art. additionnel après l'art. 68 octies** (p. 6448) : accepte l'amendement n° 193 de la commission (extension des obligations relatives au sursis avec mise à l'épreuve à l'interdiction faite à un condamné pour certaines infractions graves de diffuser tout ouvrage ou toute oeuvre audiovisuelle en rapport avec sa condamnation). Qualité du travail de la commission. – **Art. 68 decies** *(Transformation d'une peine d'emprisonnement en sursis assorti de l'obligation d'accomplir un travail d'intérêt général – art. 132-57 du code pénal, art. 747-2 du code de procédure pénale)* : accepte les amendements n° 194 et 195 de la commission (coordination). – **Art. 68 undecies** *(Ajournement avec mise à l'épreuve – art. 132-65 du code pénal)* : accepte l'amendement n° 196 de la commission (coordination). – **Art. 68 duodecies** *(Procédure de mise en oeuvre des travaux d'intérêt général – art. 733-2 et 733-3 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6449) : accepte l'amendement n° 197 de la commission (coordination). – **Art. 733-2 du code de procédure pénale** : Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 198 (suppression de la possibilité de convertir un travail d'intérêt général en amende) et accepte le n° 199 (coordination). – **Art. 733-3 du code de procédure pénale** : Accepte les amendements n° 200 et 201 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 68 duodecies** (p. 6450) : accepte l'amendement n° 263 de M. Jean-Pierre Schosteck (possibilité de révocation du sursis avec mise à l'épreuve en l'absence d'une condamnation définitive). – **Art. 68 terdecies** *(Non-respect des obligations d'un sursis avec mise à l'épreuve – art. 741, 741-1, 741-2, 741-3, 742, 743 et 744 du code de procédure pénale)* : accepte les amendements de la commission n° 202, 203, 205, 206 et 207 (coordination) et n° 204 (précision rédactionnelle). – **Art. 68 quaterdecies** *(Substitution d'une peine de jour-amende à un sursis assorti de l'obligation d'accomplir un travail d'intérêt général – art. 747-1-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6451) : accepte l'amendement n° 208 de la commission (coordination). – **Art. 68 quindecies** *(Semi-liberté et placement sous surveillance électronique – art. 132-25 du code pénal, art. 723-2 du code de procédure pénale)* (p. 6452) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 209, 212, 213 et 214 (coordination), n° 210 (précision de l'assiduité à un enseignement), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 211 (précision de l'accord du prévenu donné en présence de son avocat pour le placement sous surveillance électronique). – **Art. 68 sexdecies** *(Rôle et prérogatives du juge de l'application des peines – art. 712-1 à 712-5 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6454) : accepte l'amendement n° 215 de la commission (suppression pour coordination). – **Art. 68 septdecies** *(Exécution des peines d'emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à un an – art. 712-6 à 712-14 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6456) : accepte l'amendement n° 216 de la commission (nouvelle rédaction de l'article précisant les conditions d'aménagement des courtes peines d'emprisonnement). – **Art. 69 bis** *(Rétention des personnes arrêtées en vertu d'un extrait de jugement ou d'arrêt portant condamnation à une peine d'emprisonnement ou de réclusion – art. 716-5 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6457) : accepte l'amendement n° 217 de la commission (information du procureur de la République dès le début de la mesure de rétention). – **Art. 69 ter** *(Conditions de modification de la durée de la période de sûreté – art. 720-4 du code de procédure pénale)* (p. 6458) : accepte

l'amendement n° 218 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 69 ter** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 219 de la commission (modalités d'application des suspensions de peine pour les détenus en fin de vie). – **Art. 69 quater** *(Instauration d'un crédit de réduction de peine – art. 721 et 721-1 du code de procédure pénale)* (p. 6459) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 220 (nouvelle rédaction précisant la faculté pour le tribunal d'ordonner le retrait de la réduction de peine en cas de nouvelle condamnation à une peine de prison correspondant à la durée de la réduction de peine) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 221 (suppression de la possibilité de diminuer la durée des réductions de peine qui peuvent être accordées). – **Art. additionnels après l'art. 71 bis** (p. 6460, 6461) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 446, 447, 448, 449, 450 et 451 (institution d'un contrôleur général des prisons). Engagement du Gouvernement à une amélioration quantitative et qualitative du système carcéral. Concrétisation des appels d'offres en vue de la création des établissements pénitentiaires pour mineurs. Caractère superfétatoire d'un nouvel échelon de contrôle. (p. 6463, 6465) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 452 (réduction de la durée de l'enfermement d'un détenu en cellule disciplinaire), n° 453 (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat au cours de la procédure disciplinaire) et n° 454 (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat en cas de décision de placement en isolement et de transfèrement). – **Art. 72** *(Diminution forfaitaire du montant des amendes pénales en cas de paiement rapide – art. 707-1 et 707-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6466) : accepte l'amendement n° 222 de la commission (coordination). – **Art. 73** *(Remplacement de la contrainte par corps par la contrainte judiciaire – art. 473, 543, 706-31, 749, 750, 752, 754, 755, 756 du code de procédure pénale, art. L. 240, L. 271, L. 272 et L. 272 A du livre des procédures fiscales)* (p. 6466) : accepte les amendements de la commission n° 223, 224, 225 et 226 (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 74 A** (p. 6467) : accepte l'amendement n° 227 de la commission (coordination). – **Art. 74 A** *(Maintien au casier judiciaire des peines et mesures prononcées à l'égard des mineurs – art. 769 et 769-2 du code de procédure pénale)* : accepte l'amendement n° 228 de la commission (limitation à trois ans de la durée d'inscription au casier judiciaire des mesures éducatives prononcées à l'égard des mineurs) et s'oppose à l'amendement n° 392 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 74 B** *(Maintien au casier judiciaire des peines et mesures prononcées à l'égard des mineurs – art. 769 et 769-2 du code de procédure pénale)* (p. 6468) : accepte les amendements identiques de la commission n° 229, 230 et 231 et de M. Robert Badinter n° 393, 394 et 395 (suppression des articles 74 B, 74 C et 74 D pour coordination). – **Art. 75 bis** *(Transmission du bulletin n° 2 du casier judiciaire aux organismes exerçant une activité auprès des mineurs – art. 776 du code de procédure pénale)* (p. 6469) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 232 de la commission (nouvelle rédaction permettant d'obtenir le bulletin n° 2 du casier judiciaire s'il est vierge des personnes qui s'occupent d'enfants). Sujet complexe. Réflexion à poursuivre au cours de la navette autour de la création du fichier des auteurs d'infractions sexuelles. – **Art. 76** *(Entrée en vigueur différée de certaines dispositions)* (p. 6470) : son amendement n° 468 : report au 1er octobre 2004 de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à l'application des peines contenues dans les articles 68 à 69 quater du code de procédure pénale ; adopté. – **Art. 78** *(Sort des jugements par défaut rendus avant l'entrée en vigueur de la loi)* (p. 6471) : accepte l'amendement n° 233 de la commission (suppression pour coordination). – **Art. 79** *(Sort des condamnations par contumace rendues avant l'entrée en vigueur de la loi)* : accepte l'amendement n° 234 de la commission (coordination). – **Art. 81** *(Entrée en vigueur des dispositions relatives à la contrainte judiciaire)* : accepte l'amendement n° 235 de la commission (coordination). – **Art. 81 bis** *(Entrée en vigueur différée des dispositions relatives à la transmission directe des demandes d'entraide judiciaire)* (p. 6472) : accepte l'amendement n° 236 de la commission (insertion de la condition de réciprocité prévue par la convention du 29 mai 2000 relative à l'entraide judiciaire entre les Etats membres de l'Union européenne). – **Art. additionnels après l'art. 81 bis** : Accepte les amendements de la commission n° 237 (modalités de l'entrée en vigueur des dispositions transposant les conventions relatives à l'extradition négociées dans le cadre de l'Union européenne) et n° 280 (coordination). – **Art. 82** *(Application de certaines dispositions de la présente loi aux collectivités d'outre-mer)* (p. 6473) : accepte l'amendement n° 238 de la commission (coordination). – **Art. 83** *(Extension aux collectivités d'outre-mer de l'application de diverses dispositions)* : son amendement n° 472 : suppression du III de l'article ; adopté. Accepte l'amendement n° 239 de la commission (extension à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du code de procédure pénale relatives à certaines infractions commises en matière de transports terrestres). – **Art. 84** *(Extension aux collectivités d'outre-mer de l'application de diverses dispositions)* (p. 6474) : accepte l'amendement n° 240 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. additionnel après l'art. 84** : accepte l'amendement n° 281 de la commission (coordination). – **Art. 85** *(Application outre-mer des dispositions relatives aux échanges d'informations entre les maires et les parquets – art. L. 122-27-1 nouveau des codes des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Nouvelle-Calédonie, art. 3 de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française)* (p. 6475) : accepte l'amendement n° 241 de la commission (coordination). – **Art. 86** *(Application outre-mer des dispositions relatives aux échanges d'informations entre les maires et les parquets – art. L. 122-27-1 nouveau des codes des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Nouvelle-Calédonie, art. 3 de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 242 de la commission (coordination). – **Art. 87** *(Application outre-mer des dispositions relatives aux échanges d'informations entre les maires et les parquets – art. L. 122-27-1 nouveau des codes des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Nouvelle-Calédonie, art. 3 de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 243 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 87** (p. 6476) : son amendement n° 473 : ratification des ordonnances relatives à l'outre-mer prises en application de la loi du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6480) : remerciements. Réponse aux contingences de la criminalité moderne dans un souci de cohérence, d'innovation et de modestie.

– Modification de l'ordre du jour – (8 octobre 2003) (p. 6481) : accepte le report au jeudi 9 octobre 2003 de l'examen du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9630) : délais de construction des établissements pénitentiaires notamment en outre-mer.

– Proposition de résolution présentée au nom de la Délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur l'autorisation de signer le projet d'accord entre l'Union européenne, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'application de certaines dispositions de la Convention de 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale et du protocole de 2001 à celle-ci (texte E 2421) [n° 70 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9968, 9970) : caractère délicat de la question de la ratification des accords internationaux conclus sur le fondement de l'article 24 du traité de l'Union européenne. Prise en compte par le Gouvernement des préoccupations du Parlement. Précédent créé par la négociation des accords de coopération judiciaire avec les Etats-Unis. Rappel des conclusions. Réserves sur la

qualification d'accords mixtes. Impossibilité de contester la capacité juridique de l'Union européennne à conclure des accords internationaux. Anticonstitutionnalité de la ratification d'accords dont la France n'est pas signataire. Avis du Conseil d'Etat. Souci du respect des compétences du Parlement. Positions adoptées par le Gouvernement. Cas particulier de l'Islande et de la Norvège. Avis du Conseil justice et affaires intérieures. Orientation retenue dans la mise en oeuvre de l'article 24.

BEL (Jean-Pierre)

sénateur (Ariège)

SOC

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1022) : soutient l'amendement n° 199 de M. Daniel Reiner (nécessité de l'élaboration d'une charte de développement du pays) ; adopté. (p. 1034) : soutient l'amendement n° 208 de M. Daniel Reiner (possibilité de créer un groupement d'intérêt public de développement local) ; rejeté.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3135, 3136) : refus du groupe socialiste de faire de la Corse le bouc émissaire de calculs politiciens. Rappelle l'opposition de la majorité sénatoriale à la loi Jospin sur la Corse. Réserves quant à la précipitation de la consultation des électeurs de Corse. Inquiétudes sur son aspect plébiscitaire. Imprécisions et ambiguïtés. Nécessité d'une meilleure information des Corses sur le contenu et les conséquences de l'évolution proposée. Le groupe socialiste déterminera son vote en fonction de la réponse apportée à l'avenir de la Corse et des Corses dans la République.

– Suite de la discussion (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3152, 3154) : soutient l'amendement n° 39 de M. Bernard Frimat (allongement de la période préréférendaire) ; rejeté.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4213, 4214) : recommandations du groupe de réflexion présidé par M. Daniel Hoeffel non suivies d'effet. Aggravation de l'anachronisme des critères d'élection. Attachement à un bicamérisme rénové.

Régression en matière de représentativité du Sénat. Recul du scrutin à la représentation proportionnelle portant atteinte à la parité et au rajeunissement de l'Assemblée. Le groupe socialiste se félicite de la réduction de la durée du mandat mais dénonce fermement les régressions que constitue le projet de loi de réforme du mode d'élection des sénateurs.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).**

BELLANGER (Jacques)

sénateur (Yvelines)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

BELOT (Claude)

sénateur (Charente-Maritime)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Vice-président de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la Délégation à l'aménagement du territoire : La péréquation interdépartementale : vers une nouvelle égalité territoriale **[n° 40 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Communication audiovisuelle **[n° 73 tome 3 annexe 7 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Budget.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Presse **[n° 73 tome 3 annexe 8 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8707, 8708) : son amendement n° I-102 : augmentation de la redevance ; retiré. Nécessité d'augmenter les moyens de Radio France et de l'INA. Lutte contre la fraude.

Deuxième partie :

Communication

– (28 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9068, 9071) : érosion du lectorat de la presse écrite. Dysfonctionnement du fonds de modernisation de la presse ; examen du dossier par la commission des finances. Résultats satisfaisants de l'Agence France presse, AFP. Inquiétudes de la presse quotidienne régionale avec la création prochaine de télévisions de proximité. Création de nouveaux déséquilibres ; enjeu de l'information locale. Equilibre de France Télévisions trouvé grâce au contrat d'objectifs et de moyens. Impératif de maintien d'un audiovisuel public fort. Actualité du débat sur le montant de la redevance. Nécessité pour France 3 de travailler avec les collectivités territoriales. Intégration de Réseau France Outre-mer dans le dispositif de France Télévisions. Difficultés de Radio France. Numérisation urgente des archives de l'Institut national de l'audiovisuel, INA. Clarification de la situation de Radio-France internationale. Importance de la future chaîne française d'information internationale.

Implantation de TV5. Intérêt du Sénat pour le débat audiovisuel. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce budget. – **Art. 59 bis** *(Répartition de la redevance)* (p. 9087, 9088) : son amendement n° II-23 : nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes du service public de l'audiovisuel ; adopté. Soutien marqué à l'INA. – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9091) : s'oppose à l'amendement n° II-21 de M. Ivan Renar (utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP) et accepte l'amendement n° II-22 de M. Louis de Broissia (extension du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne nationale à la presse quotidienne régionale). (p. 9092) : éligibilité de l'AFP au fonds de modernisation pour des subventions d'équipement.

BERGÉ-LAVIGNE (Maryse)

sénatrice (Haute-Garonne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 63 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente **[n° 118 (2002-2003)]** (8 janvier 2003) – **Traités et conventions.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (n° E 1285) **[n° 275 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : L'Égypte, dans l'attente de nouvelles réformes **[n° 387 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente [n° 63 (2001-2002)] (16 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 127, 128) : propose l'adoption de ce projet de loi.

BERNARDET (Daniel)

sénateur (Indre)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

BERTRAND (Léon)

secrétaire d'État au tourisme

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9126, 9130) : bonne tenue du tourisme français dans un contexte difficile. Réorganisation des organismes dédiés au tourisme. Décisions du comité interministériel du tourisme. Promotion de la France. "Plan Qualité France". Accès de tous aux vacances. Chèques-vacances. Bourse solidarité vacances. Etudes pour une meilleure adaptation aux nouveaux enjeux. Mesures fiscales. Budget permettant d'obtenir les résultats fixés. Volonté de défendre la place de la France. Dimension éthique du tourisme. Efforts pour retenir les touristes étrangers. Tourisme d'affaires. Adaptation à la rupture des rythmes saisonniers. Tourisme vert et rural. Tourisme aérien. Tourisme de mémoire. Contrats de plan Etat-région. Label "tourisme et handicap". Action sociale. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Chiffrage des recettes. Normes hôtelières. Possibilités ouvertes par la loi organique relative aux lois de finances.

BESSE (Roger)

sénateur (Cantal)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : À quoi sert le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire ? **[n° 17 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Aménagement du territoire **[n° 73 tome 3 annexe 33 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9588, 9590) : analyse de l'évolution des crédits : augmentation des crédits du FNADT et diminution du budget de fonctionnement de la DATAR. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances par la DATAR. Nécessité d'adapter la gestion du FNADT au renforcement de la décentralisation. Approbation de la politique de développement des zones rurales. Suggère d'aider les collectivités à mettre en place des maisons de services publics. Action en faveur des technologies de l'information et de la communication en zone rurale. Observations diverses. La commission des finances recommande l'adoption du budget de l'aménagement du territoire.

Fonction publique et réforme de l'Etat

– (5 décembre 2003) – en remplacement de M. Gérard Braun, rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9606) : hausse des crédits. Tendance à l'accroissement des charges. Engagement du processus de baisse des effectifs. Urgence de l'objectif de diminution des charges de rémunération. Réforme des retraites. Relance par le Gouvernement de la réforme de l'Etat. La commission des finances recommande l'adoption de ce budget. (p. 9607, 9608) : difficulté d'établir des comparaisons. Absence d'éléments de comparaison internationale. Faible application de la parité dans les emplois supérieurs de la fonction publique. Mobilité dans le cadre de l'Union européenne. Accès et accueil des handicapés dans la fonction publique. Importance de la culture juridique dans la formation des agents du service public. La commission des lois recommande l'adoption de ce budget.

BESSON (Jean)

sénateur (Drôme)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre suppléant de l'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz le 9 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9485) : confirmation de l'option nucléaire dans le secteur de l'énergie. Droit d'accès pour tous à une énergie de qualité sur l'ensemble du territoire.

BÉTEILLE (Laurent)

sénateur (Essonne)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)] – (23 janvier 2003) – **Explications de**

vote sur l'ensemble (p. 288) : progression du racisme et de l'antisémitisme en France. Evolution salutaire du droit pénal. Le groupe UMP votera ce texte.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2758) : son amendement n° 108 : précision ; devenu sans objet. Lacune juridique concernant les interruptions involontaires de grossesse.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6197) : favorable au sous-amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 245 (interdiction de rétribuer les auteurs et co-auteurs de l'infraction faisant l'objet de renseignements) déposé sur l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie).

– Suite de la discussion (8 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 68 duodecies** (p. 6450) : soutient l'amendement n° 263 de M. Jean-Pierre Schosteck (possibilité de révocation du sursis avec mise à l'épreuve en l'absence d'une condamnation définitive) ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6479, 6480) : texte attendu pour lutter contre la criminalité organisée. Insertion pertinente des dispositions nécessaires au fonctionnement d'Eurojust et du mandat d'arrêt européen. Renforcement des moyens d'investigation. Fichier national des auteurs d'infractions sexuelles. Adoption bienvenue du "plaider-coupable". Le groupe UMP votera ce texte.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6513, 6514) : complexité du sujet du projet de loi. Caractère équilibré du texte. Approbation d'un fichier d'empreintes digitales pour les demandeurs de visa. Renforcement des pouvoirs du maire en matière d'attestation d'accueil. Soutient ce projet de loi. – **Art. 1er** *(Renonciation au bénéfice du "jour franc" en cas de refus de signer la notification écrite de non-admission – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6540) : soutient l'amendement n° 303 de M. Jean-Pierre Schosteck (rédaction) ; adopté. – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6551) : soutient l'amendement n° 301 de M. Patrice Gélard (rédaction) ; satisfait par l'amendement n° 11 de la commission (rédaction). (p. 6554) : défavorable à l'amendement n° 130 de Mme Michèle André (dispense pour cause grave).

– Suite de la discussion (15 octobre 2003) – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6703) : son amendement n° 114 : rédaction ; adopté.

– Suite de la discussion (16 octobre 2003) – **Art. 34 septies** *(Constat d'infraction par les inspecteurs du travail – art. L. 611-1 du code du travail)* (p. 6773) : soutient l'amendement n° 299 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence) ; adopté. – **Art. 34 octies** *(Constat d'infraction par les inspecteurs du travail placés sous l'autorité du ministre de l'agriculture – art. L. 611-6 du code du travail)* : soutient l'amendement n° 300 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence) ; adopté. – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6782) : prise en compte indispensable de l'intérêt de l'enfant. – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6792) : favorable à l'accroissement du contrôle des mariages arrangés ou forcés par les maires. – **Art. 38** *(Aménagement de peine et modifications des protections de certains étrangers en matière d'interdiction du territoire français – art. 131-30, 131-30-1 nouveau, 131-30-2 nouveau, 213-2, 222-48, 414-6, 422-4, 431-19 et 442-12 du code pénal, art. 78 de la loi n° 98-467 du 17 juin 1998)* (p. 6795) : son amendement n° 118 : rédaction et précision ; adopté. Soutient l'amendement n° 107 de M. Patrice Gélard (modification de la durée nécessaire de mariage pour bénéficier de la protection relative contre les peines complémentaires d'interdiction du territoire) ; adopté. (p. 6796) : sur l'amendement n° 98 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 220 ; adopté. Son amendement n° 119 : clarification des règles concernant les conditions de contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 6799) : soutient l'amendement n° 120 de M. Jean-Claude Carle (possibilité pour les agents des douanes de pratiquer des contrôles au-delà de la distance des vingt kilomètres) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 44 ter** (p. 6818) : soutient l'amendement n° 121 de M. Patrice Gélard (codification de l'ensemble des textes concernant l'entrée, le séjour et le droit d'asile des étrangers en France) ; adopté. Objectif de la codification. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6824, 6825) : qualité du débat. Recherche du consensus par le Gouvernement. Importance de la réforme de la double peine. Travail de la commission des lois et de son rapporteur. Avec le groupe UMP, votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9027) : objectif ambitieux du Gouvernement de scolarisation de tous les enfants handicapés. Financement. Aide aux familles. Constat positif des classes d'intégration CLIS 3. Réduction des déséquilibres existants. Entier soutien du groupe UMP.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9636) : lutte contre le terrorisme.

BIARNÈS (Pierre)

sénateur (Français établis hors de France (Série A))

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

BIDARD-REYDET (Danielle)

sénatrice (Seine-Saint-Denis)

CRC

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-présidente de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (n° E 1285) **[n° 275 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1607) : irrecevabilité des arguments justifiant le découpage du territoire national en huit circonscriptions interrégionales. Conséquences préoccupantes sur le poids des cohérences et des solidarités du cadre national et sur l'avenir de la parité. Le groupe CRC s'opposera à l'article. – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1614, 1615) : non-adhésion aux justifications avancées par M. Patrice Gélard pour la réforme du mode de scrutin européen. Interrogations sur les motifs de cette réforme. Position du Conseil constitutionnel en 1977. Risque de non-représentation de chaque peuple dans sa diversité. Opposition du groupe CRC à l'article.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4865) : invite le Sénat à voter l'amendement n° 45 de M. Guy Fischer (insertion d'un préambule). Historique du système de retraite par répartition. Remise en cause de la logique solidaire par la logique libérale. Souhaite une réforme du financement.

– Suite de la discussion (10 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5032) : soutient l'amendement n° 116 de Mme Nicole Borvo (modulation des cotisations patronales en fonction du ratio salaires-valeur ajoutée globale de l'entreprise) ; rejeté. Réflexion sur l'utilisation de l'argent et de la richesse créés par le travail. Mesure en faveur des entreprises améliorant les salaires et créant des emplois. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5038) : soutient l'amendement n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. Stagnation du pouvoir d'achat et modicité des pensions de retraite. Nécessité de relever le niveau des pensions par solidarité. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5053, 5054) : soutient l'amendement n° 159 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Droit à une retraite longue et heureuse. Inégalités devant l'exercice du droit à la retraite. (p. 5057, 5058) : soutient l'amendement n° 163 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ; rejeté. Situation des salariés âgés de plus de 50 ans. (p. 5062) : soutient l'amendement n° 176 de Mme Michelle Demessine (institution d'un débat sur le rapport élaboré par le Gouvernement) ; rejeté. Absence de démocratie dans le processus législatif de réforme des retraites. (p. 5063, 5064) : soutient l'amendement n° 168 de Mme Nicole Borvo (prise en compte de l'impact sur l'emploi et de l'évolution des exonérations de cotisations sociales) ; rejeté. Obstacle au développement de l'emploi. (p. 5066, 5067) : soutient l'amendement n° 179 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions concernant l'allongement de la durée de cotisation) ; rejeté. Dénonciation de la conception du Gouvernement sur le travail. (p. 5085) : précarité du travail. Votera l'amendement n° 173 de Mme Michelle Demessine (analyse de la situation d'emploi des jeunes, des femmes et des travailleurs handicapés).

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5119, 5120) : soutient l'amendement n° 134 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des travailleurs précaires et intérimaires comme salariés à temps plein dans l'entreprise qui les emploie) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5285) : soutient l'amendement n° 388 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 22 bis** *(Majoration de la durée d'assurance pour enfant élevé – art. L. 351-4 et L. 351-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5306) : ébauche d'une retraite des mères de famille. Obligation d'une interruption effective d'activité professionnelle. Ne pourra pas voter cet article.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5380) : soutient l'amendement n° 469 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté. – **Art. 31 ter** *(Coordination avec l'introduction de la notion de "catégorie active" – art. L. 73 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5386) : demande de précision sur le statut des techniciens de laboratoire et des chauffeurs ambulanciers hospitaliers. Classement en catégorie B de ces personnels. – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5399) : soutient l'amendement n° 486 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5400) : soutient l'amendement n° 490 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 489 de Mme Michelle Demessine (prise en compte dans la situation des retraités de toute réforme statutaire intervenant moins de six mois après la radiation des cadres d'un fonctionnaire) ; rejeté. – **Art. 41 et art. additionnels après l'art. 41** *(Pension ou rente provisoire d'invalidité au profit de la famille d'un fonctionnaire disparu – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 57 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5427) : soutient l'amendement n° 536 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 7010, 7012) : sa motion n° 76 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Historique du droit d'asile. Amalgame entre immigration et droit d'asile. Approche comptable du problème des réfugiés. Transposition de directives européennes non encore adoptées. Proposition britannique "d'externationaliser" la procédure de l'asile. Objectifs non tenus de coopération et d'aide au développement envers les pays du tiers monde accueillant une grande partie des réfugiés. Inquiétude devant la place prépondérante du ministère de l'intérieur dans la gestion des dossiers des demandeurs d'asile.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (15 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 89** (p. 8062) : soutient l'amendement n° 820 de M. Thierry Foucaud (augmentation du taux de couverture des dépenses d'équipement des collectivités locales) ; rejeté. – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8072, 8073) : soutient l'amendement n° 828 de Mme Josiane Mathon (élargissement du corps social pouvant participer à la consultation) ; devenu sans objet. (p. 8074) : soutient l'amendement n° 833 de Mme Josiane Mathon (possibilité pour les élus de proposer l'organisation d'une consultation) ; devenu sans objet.

– **Projet de loi autorisant l'approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays [n° 433 (2002-2003)]** – (20 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8496, 8497) : traité représentatif d'un traitement exclusivement sécuritaire de l'immigration. Amalgame entre immigration et asile politique. Dureté de la politique menée. Absence de sanction des trafiquants. Faiblesse de l'aide publique au développement. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes** – **Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8777, 8778) : étape historique de la période 2003-2004 pour l'avenir de l'Europe. Importance de l'élargissement. Nécessité d'un autre mode de fonctionnement et d'un nouveau traité promouvant l'Europe de la paix, de la démocratie, de la solidarité et du progrès social. Négation de ces aspirations dans le projet de Convention pour l'avenir de l'Europe. Gravité des conséquences sur la vie des peuples. Mobilisation de milliers de participants au forum social européen contre l'Europe capitaliste. Adéquation du projet de budget avec les orientations de la Convention. Stagnation des crédits compromettant l'intégration des pays de l'Europe de l'Est. Refus de cautionner la construction d'une Europe à deux vitesses et l'absence de volonté d'endiguer la crise économique et sociale. Nécessité de consulter les Français par référendum. Attente d'une autre Europe. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de budget. (p. 8789) : le groupe CRC s'abstient sur l'article.

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9202, 9203) : journée d'action sociale historique. Revendication légitime de moyens financiers et humains à la hauteur des ambitions affichées. Richesse pour la France de la densité de son réseau. Préservation nécessaire du professionnalisme et de la stabilité des fonctionnaires diplomatiques. Amertume face à la réduction des effectifs et des indemnités de résidence et le blocage des carrières. Soutien souhaitable de la France à l'initiative de Genève avec l'Europe et le quartet. Implication vigoureuse en faveur des pays du Sud, notamment de l'Afrique, après l'échec du sommet de l'OMC à Cancun. Référendum souhaitable sur l'Europe en construction. Situation en Iraq. Risque de remise en cause de l'engagement positif de la France en raison de l'absence de moyens à hauteur de ses ambitions. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de budget.

BILLARD (Joël)

sénateur (Eure-et-Loir)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil national du bruit le 8 avril 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

BIWER (Claude)

sénateur (Meuse)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive **[n° 311 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Culture.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi tendant à autoriser la rétention d'une personne dont la conduite violente apparaît manifestement dangereuse **[n° 418 (2002-2003)]** (23 juillet 2003) – **Justice – Police et sécurité.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 575, 576) : souscrit aux objectifs de ce projet de loi après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse et les inondations du Sud-Est de la France, de la Picardie et des Ardennes. Désapprouve la clé de répartition du financement des procédures d'expropriation et de délaissement au voisinage des usines dangereuses. Responsabilité de l'Etat dans le laisser-faire urbanistique. Inquiétude au sujet du surcroît de responsabilité des maires en matière de risques naturels. Impéritie de l'Etat dans la délivrance des permis de construire dans les vallées inondables. Dévalorisation des terrains grevés d'une servitude de sur-inondation. Demande de précision sur

les modalités de prise en charge de cette servitude. Obstacles en matière de curage des cours d'eau. Inadéquation de l'information par le maire dans les situations de crise. (p. 577) : inquiétude sur les conséquences financières pour les collectivités territoriales. Mise en oeuvre de mesures impopulaires sous la responsabilité du seul maire. Qualité du travail du rapporteur. Avec le groupe de l'UC, votera le texte sous réserve de l'adoption d'amendements de la commission et concernant le statut du fermage.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Après l'art. 19** (p. 679) : intervient sur le sous-amendement n° 209 de la commission déposé sur l'amendement n° 63 de M. Eric Doligé (création d'une commission départementale des risques naturels majeurs). Nécessité d'une représentation du monde agricole. – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 686) : soutient l'amendement n° 101 de M. Marcel Deneux (modalités de calcul des indemnisations liées à l'institution de servitudes) ; retiré.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 942, 944) : conséquences négatives de la loi SRU. Approbation du relèvement du seuil du nombre d'habitants pour la mise en place des SCOT. Amélioration des dispositions relatives aux COS. Clarification du dispositif de la participation pour voirie et réseaux. Simplification des procédures d'élaboration des pays. Le groupe de l'UC votera le projet de loi assorti des amendements proposés par la commission des affaires économiques.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3827, 3828) : devenir de l'autoroute A31. Propositions de la DATAR et de la mission d'audit. Solutions alternatives. Favorable à l'instauration d'une redevance d'utilisation pour les poids lourds. Travaux d'aménagement du TGV Est.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4384, 4386) : attachement à la protection des richesses archéologiques. Responsabilité des élus. Souhait d'une prise en charge des opérations de diagnostic et de fouilles par l'Etat. Redevance d'archéologie incompréhensible et injuste. Proposition tendant à réduire le montant des redevances. Aspects positifs du nouveau projet : dialogue entre l'Etat et les aménageurs ; réduction probable des délais et des coûts. Mise du coût des fouilles à la charge des aménageurs inacceptable. Inégalités entre les départements. Maintien d'un rôle important de l'Etat mais absence de participation financière de celui-ci. Son sous-amendement tendant à une prise en charge par le fonds de péréquation de la totalité du coût des fouilles imposées aux collectivités locales. Votera ce projet de loi sous réserve d'une meilleure répartition des coûts et des responsabilités entre les différents acteurs. – **Art. 7** *(Exonération du paiement de la redevance et régime de subventionnement des fouilles archéologiques)* (p. 4431) : système de double redevance. Fonds de péréquation ne permettant pas la prise en charge du coût des fouilles. Demande un engagement financier de l'Etat. (p. 4435) : sur l'amendement n° 30 de la commission (rôle du fonds de péréquation et conditions d'attribution des subventions), son sous-amendement n° 33 ; retiré.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 4472) : soutient l'amendement n° 23 de M. Denis Badré (obligation de garder inchangées à chaque niveau d'interposition les seules participations ayant fait l'objet d'un engagement de conservation) ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7225, 7227) : soutien aux propositions constructives et positives du Gouvernement. Historique du processus de décentralisation. Projet de loi concernant surtout les régions et les départements. Missions confiées aux départements : gestion du réseau routier, gestion du RMI-RMA. Inquiétude sur la compensation intégrale des transferts de charges. Importance des dépenses d'aide sociale. Le groupe de l'UC approuve le projet de loi sous réserve de compensation correctement évaluée et de l'adoption de ses amendements.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7423) : son amendement n° 343 : suppression ; retiré. Inadéquation entre les charges et les moyens transférés. Nécessaire continuité des itinéraires. (p. 7430) : avenir des finances départementales. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7454) : dépôt d'un amendement visant à permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier de l'attribution du FCTVA pour des travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale. (p. 7456) : soutient l'amendement n° 352 de M. Christian Gaudin (extension du bénéfice du FCTVA aux investissements de toutes les collectivités sur le domaine public routier) ; retiré au profit de l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA) enrichi par le sous-amendement n° 1292 de la commission (extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7520) : son amendement n° 344 : expérimentation de la gestion financière des fonds structurels européens par les départements ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8720, 8722) : respect du contrat de croissance et de solidarité. Dotation globale de fonctionnement. Rénovation de l'architecture des dotations de l'Etat. Besoin de péréquation. Inégalité de ressources et de charges. Risque d'une hausse de la fiscalité départementale. Répartition de la DGF entre les différentes intercommunalités. Inégalités entre communes. DGE des départements. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8756) : son amendement n° I-188 : éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses d'investissement sur le domaine public routier communal, départemental et national ; retiré.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Art. 35** *(Intégration au budget de l'Etat de la dotation de développement rural, DDR)* (p. 8795) : intervient sur l'amendement n° I-90 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8838, 8839) : avec M. Philippe Arnaud, se déclare préoccupé par la suppression du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Système de qualité au service du monde rural. Risque d'absence de compensation.

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9055) : inadaptation des services déconcentrés. Interrogation sur la publication du décret

d'application de la loi relative à la démocratie de proximité ; conditions de recours contre les décisions des architectes des Bâtiments de France.

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9103, 9104) : conditions d'attribution de la carte du combattant. Amélioration des pensions des veuves de guerre. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Poursuite souhaitée du processus de décristallisation. Revalorisation nécessaire de la retraite du combattant et du plafond de la rente mutualiste. Aide aux veuves d'anciens combattants. Politique de mémoire. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Le groupe de l'UC votera ce projet de budget. – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9116) : défavorable à l'amendement n° II-33 de M. Guy Fischer (création d'une commission chargée d'examiner la possibilité d'attribuer la carte du combattant volontaire de la Résistance à tous les résistants)

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9120) : résultats de la saison 2003. Manque de prise en compte de l'évolution vers un tourisme vert ou rural. Difficulté de trouver des personnels qualifiés pour encadrer les activités sportives en milieu rural. Tourisme aérien. Tourisme de mémoire. Partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. Le groupe de l'UC votera ce projet de budget.

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9138, 9139) : coût des équipements sportifs pour les collectivités locales. Difficile remboursement de la TVA sur ces investissements. Encadrement des centres de vacances sportifs. Problèmes de recrutement. Remboursement du certificat médical d'aptitude à la pratique sportive. Lutte contre le dopage. Le groupe de l'UC votera ce projet de budget.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9313, 9314) : projet de loi à venir sur le développement des territoires ruraux. Absence d'accès à Internet haut débit pour une partie de la France : exemple de la Meuse. Manque de médecins. Insuffisance du volet financier dans le futur projet de loi. Débat sur la péréquation des ressources des collectivités territoriales. Nécessité d'une relance de l'économie forestière. Ponction sur les fonds attribués aux organismes de recherche agricole. Inquiétude des agriculteurs pour leur avenir. L'UC votera ce projet de budget.

BIZET (Jean)

sénateur (Manche)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre délégué au commerce extérieur le 2 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (anciennement commission supérieure des sites régie par le décret n°70-288 du 31 mars 1970).

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public.

DÉPÔTS

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 56 (2002-2003)] sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la responsabilité environnementale en vue de la prévention et de la réparation des dommages environnementaux (E 1966) **[n° 317 (2002-2003)]** (27 mai 2003) – **Environnement – Union européenne.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne : L'OMC à la veille de Cancun **[n° 397 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Société – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Cancùn : un nouveau départ pour l'OMC? **[n° 2 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Traités et conventions – Union européenne.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Environnement **[n° 75 tome 17 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Environnement – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9304, 9305) : hommage au travail du ministre. Réforme de la PAC. Proposition de "recoupler" les aides européennes. Risque de diversification des céréaliers vers la filière "légumes". Distorsion de concurrence entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Nécessité d'une valorisation des productions agricoles, de la recherche et de la prospective.

Réforme du service public de l'équarrissage. Absence de mesure en faveur des biocarburants. Projet de loi à venir sur le développement des territoires ruraux. Votera ce budget.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9429, 9431) : efforts pour atteindre l'objectif fixé par le Président de la République à Barcelone. Intérêt de la mise en place des fondations. Favorable aux orientations et aux priorités du Gouvernement. Effort pour la recherche dans les entreprises privées. Souhait d'une ratification rapide de l'accord de Londres sur le brevet européen et de l'aboutissement de la création d'un brevet communautaire. Construction d'un réacteur nucléaire de troisième génération. Votera ce projet de budget.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9541, 9542) : budget globalement satisfaisant permettant le renforcement de la sécurité et de la prévention des risques technologiques et naturels. Demande de précision sur la réorganisation des services déconcentrés. Rappel du partenariat incontournable des collectivités territoriales. Interrogations au sujet de l'ADEME. Réforme constitutionnelle concernant la charte de l'environnement. La commission des affaires économiques est favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69** (p. 9728, 9729) : soutient l'amendement n° II-138 de M. Jean-François Le Grand (application du taux réduit de TVA à compter du 1er janvier 2005 aux prestations, équipements et abonnements liés à l'exploitation ou aux livraisons d'énergie calorifique à partir du bois) ; retiré.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9849) : nécessité d'une Constitution pour l'avenir et la réussite de l'Europe élargie. Refus du groupe UMP d'accepter une Constitution au rabais et de la reporter de plusieurs années. Interrogation, après cet élargissement, sur les frontières de l'Europe. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

BLANC (Jacques)

sénateur (Lozère)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 367, 368) : question fondamentale de la reconnaissance de l'homme. Soutien au Gouvernement. Avancée considérable de la fécondation in vitro. Distinction entre les expériences sur les cellules embryonnaires, la culture d'embryons aux fins d'expérience, la thérapie cellulaire, le clonage et la manipulation génétique. Opposition à la création d'embryons aux fins d'expériences. Favorable à la recherche sur des cellules embryonnaires dans un cadre maîtrisé. Souhait de reconnaissance de la thérapie cellulaire. Opposition au clonage reproductif. Favorable au développement des recherches et au traitement de l'embryon.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1035) : intervient sur l'amendement n° 204 de M. Daniel Reiner (coordination).

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les plans d'occupation des sols, POS et les PLU)* (p. 1048) : favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 96 (suppression de l'obligation pour la commune d'avoir prescrit une révision générale du POS pour pouvoir procéder à sa révision simplifiée). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1052, 1053) : son amendement n° 186 : extension aux bâtiments d'estive du bénéfice des dispositions relatives aux chalets d'alpage ; adopté. (p. 1054) : son amendement n° 187 : travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive ; adopté. (p. 1054, 1055) : son amendement n° 188 : possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1078) : son amendement n° 189 : instauration d'un permis de démolir dans des périmètres de communes dépourvues de documents d'urbanisme approuvés ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1082, 1083) : son amendement n° 141 : conditions de retrait d'une commune membre d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI ; adopté.

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis DA** (p. 3024, 3025) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (assouplissement de la règle de construction en continuité en zone de montagne, notamment en substituant à la notion de "hameau" celle de "groupe d'habitations existant" et institution de dérogations au principe d'urbanisation en continuité) et sur le sous-amendement n° 52 de Mme Marie-France Beaufils

(limitation des dérogations aux communes souffrant d'un déclin démographique). – **Art. 6 sexies** *(Retrait d'une commune d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI)* (p. 3038) : intervient sur l'amendement n° 42 de M. André Vezinhet (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 3052) : favorable à l'amendement n° 48 de M. Ladislas Poniatowski (définition de la hauteur d'une éolienne et obligation d'enquête publique à partir d'un seuil de 2,5 mégawatts de puissance).

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3851, 3853) : repositionnement de la France au coeur de l'Europe. Exigences du développement durable. Situation de la région Languedoc-Roussillon. Inscription du projet Montpellier-Perpignan-Barcelone au titre des grands projets européens. Délestage de la vallée du Rhône par le projet d'aménagement de la RN 88. Défense du multimodal.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4117, 4118) : hommage au travail de la commission. Suppression du jour de non-chasse. Rôle des fédérations de chasseurs. Problème des dates de la chasse au gibier d'eau. Nécessité d'une autorégulation : prolifération des cervidés dans le parc national des Cévennes. Travail conjoint des représentants des chasseurs et des mouvements écologistes sur le projet de parc régional de Cerdagne-Capcir. Dépôt d'un amendement sur la chasse aux grives.

– **Suite de la discussion** (11 juin 2003) – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4150) : défavorable à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. additionnel après l'art. 16** (p. 4173) : son amendement n° 17 : autorisation de la chasse à la tendelle ; retiré.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (17 juillet 2003) – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5481) : son amendement n° 280 ; prise en compte des différences de situation des agents publics au regard des indemnités qu'ils perçoivent ; retiré. Situation des praticiens hospitaliers. (p. 5487) : retire son amendement n° 280 précité.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7237, 7238) : réforme intelligente intégrant l'intercommunalité et la dimension européenne. Inscription de la région et de la péréquation dans la Constitution. Exemple de sa région des Pyrénées-Orientales. Définition du transfert de développement économique. Rôle de pôle économique de la région. Souhait d'une expérimentation de transfert dans le domaine des équipements sanitaires et de la prévention. Le groupe UMP soutiendra cette réforme indispensable.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Intitulé du chapitre IV** *(La santé)* : défavorable à l'amendement n° 1006 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression). Echec dramatique de l'hypercentralisation hospitalière. Exemple de l'hôpital Arnaud-de-Villeneuve construit grâce au partenariat. – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 7682) : redéfinition de la mission des ARH à l'occasion de l'examen prochain du projet de loi relatif à la santé publique. Rôle des ARH à revoir.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8392) : encadrement médical des personnes âgées. Favorable à une réflexion sur les propositions formulées pour faire face aux problèmes du vieillissement.

BLANC (Paul)

sénateur (Pyrénées-Orientales)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil national du bruit.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil national consultatif des personnes handicapées.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les

domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Solidarité **[n° 77 tome 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 193, 194) : votera le projet de loi constitutionnelle.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1078) : favorable aux amendements identiques n° 189 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 111 (instauration d'un permis de démolir dans des périmètres de communes dépourvues de documents d'urbanisme approuvés).

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1708) : souhait d'une extension du dispositif aux associations employant entre un et deux salariés permanents. Votera le texte.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2763) : défavorable aux amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression).

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (11 juin 2003) – **Art. 15** *(Fichier national des permis de chasser – art. L. 423-4 du code de l'environnement)* – **Art. additionnels après l'art. 15** : intervient sur l'amendement n° 16 de M. Pierre Martin (avancement de la date d'ouverture de la chasse à la perdrix). Chasse à la caille sur le plateau Cerdan.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4561, 4562) : sur l'amendement n° 11 de la commission (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée), ses sous-amendements n° 213 et 214 ; retirés (p. 4565) : mode d'établissement du constat de carence.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4942) : le groupe de l'UMP votera l'article 2 qui réaffirme le caractère contributif du système d'assurance vieillesse et la nécessité de mécanismes de solidarité.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. 22 ter** *(Majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé – art. L. 351-4-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5306) : le groupe UMP votera cet article. – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 5309) : soutient l'amendement n° 1062 de M. Jean-Pierre Fourcade (garantie des droits à l'assurance vieillesse des bénéficiaires du congé de reclassement) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 23 bis** (p. 5313) : soutient l'amendement de M. Alain Vasselle n° 1053 (possibilité d'étalement sur deux ans du paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de la dernière année d'activité du salarié) ; retiré.

– Suite de la discussion (16 juillet 2003) – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5384) : favorable à l'amendement n° 796 de Mme Sylvie Desmarescaux (extension du bénéfice des dispositions de l'article 22 ter aux fonctionnaires parents d'enfants handicapés). – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5406) : disparité des retraites entre le corps des médecins bi-appartenants et les praticiens hospitaliers mono-appartenants. Votera l'article 32.

– Projet de loi organique relatif au référendum local – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(Adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5679) : votera ce texte. Attachement au maintien de la liberté communale.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (22 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6977) : son amendement n° 25 : suppression du plafond de 8 millions d'habitants pour un même opérateur de réseau câblé ; adopté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (13 novembre 2003) – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7789) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54), soutient le sous-amendement n° 1300 de M. Jacques Blanc ; adopté.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8246) : favorable au sous-amendement n° 256 du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 53 de M. Michel Charasse (alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes).

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 37** (p. 8378) : favorable à l'amendement n° 236 du Gouvernement (possibilité pour les médecins bénéficiaires du MICA de participer à la permanence des soins et d'assurer des remplacements). Suggestion de modification de cet amendement.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8739, 8740) : attente par les personnes handicapées de la révision de la loi de 1975. Défavorable à l'amendement n° I-204 de M. Michel Mercier (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les personnes invalides à 80 %).

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour la solidarité (p. 9157, 9159) : coup d'envoi de l'acte II de la décentralisation avec le transfert du RMI aux départements. Chiffrage des charges transférées en 2005. Interrogation sur le montant de la compensation du transfert des établissements de formation en travail social. Approuve la démarche du Gouvernement. Financement des nouvelles priorités résultant du plan national de renforcement de la lutte contre la précarité et l'exclusion pour la période 2003-2005. Interrogation sur la diminution prévue du nombre de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, AAH. Nécessité d'améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Réforme souhaitable de la loi d'orientation du 30 juin 1975. Consécration pertinente du maintien à domicile et de

l'intégration scolaire. Revendication d'un droit à compensation. Prise en compte de ce droit par le premier ministre. Création de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, CNSA, dès 2005. Interrogation sur le coût de cette future prestation. Evolution des dépenses d'action sociale décentralisées. Coût des prestations en établissements et en services sociaux et médico-sociaux ; acuité de la maîtrise de leurs dépenses de personnel ; interrogation sur leur dotation pour 2004. Absence persistante de sécurité juridique concernant le financement de l'accueil des jeunes adultes dans les établissements d'éducation spéciale. Avis favorable de la commission des affaires sociales. (p. 9178, 9179) : nécessité d'une attention particulière à la politique de prévention. Pertinence des principes mis en oeuvre dans le projet de loi relatif à la santé publique. Importance des moyens consacrés à la lutte contre le cancer. Interrogation sur les objectifs de performance en matière de prévention liés à la réforme de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF.

BLANDIN (Marie-Christine)

sénatrice (Nord)

SOC-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (anciennement commission supérieure des sites régie par le décret n°70-288 du 31 mars 1970).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (n° E 1285) **[n° 275 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : La culture scientifique et technique pour tous : une priorité nationale **[n° 392 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Culture – Éducation.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Après l'art. 7** (p. 169) : favorable, avec le groupe socialiste, à l'amendement n° 1 de M. Roland Courteau (extension à tous les intervenants du transport maritime de la responsabilité pour dommages par pollution).

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 592) : cynisme environnemental et social de Metaleurop. Texte bienvenu mais insuffisant. Renforcement nécessaire de l'independance et des effectifs des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, DRIRE. Soutien au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT. Problème du recours à la sous-traitance. Participation de la médecine du travail à la prévention des risques. Indemnisation du droit de délaissement au moyen d'un fonds commun alimenté par les industriels et par l'Etat. Nécessité de règles à l'échelon européen pour lutter contre la perversion de montages juridiquement complexes. Vigilance au sujet de la délocalisation vers les pays du Sud de productions prohibées.

– Projet de loi autorisant l'approbation du protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la convention sur la diversité biologique [n° 137 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1204) : approbation du protocole de Carthagène. Maintien sur la planète de la diversité végétale et animale. Engagement pragmatique de la convention. Interrogation sur la non-application en matière d'OGM, sur le choix de la primauté économique ou de santé publique.

– Projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets [n° 310 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1212) : considère ce protocole comme bienvenu. Opposée à la possibilité d'engloutir des matières très peu radioactives. Votera ce texte.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur les polluants organiques persistants (ensemble six annexes) [n° 395 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 396 (2002-2003)** (p. 1215) : importance de ces ratifications. Problème du DDT. Autres ratifications nécessaires à la mise en oeuvre de ces conventions. Elimination des dioxines. Directive REACH (registration-évaluation authorisation of chemicals) de l'Union européenne.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (ensemble cinq annexes), [n° 396 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 395 (2002-2003).**

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1237) : fait personnel. (p. 1256, 1258) : indifférence des Français au changement de mode de scrutin. Négation de l'engagement du candidat Chirac. Aggravation du divorce entre habitants et classe politique par l'élimination probable de candidats portés par les partis autres que les deux premiers. Atouts de la proportionnelle. Apport de la biodiversité aux assemblées politiques. Projets nés des minorités. Son expérience dans le Nord-Pas-de-Calais. Etude commandée avant 1998 à l'association des présidents de conseils régionaux sur les effets du changement des modes de scrutin. Risque d'apparition de nouveaux territoires artificiels. Difficulté de la clarté du débat national sur l'Europe. Confusion du schéma et opacité du débat. Droit de réponse à un fait personnel. Sa présidence de la région Nord-Pas-de-Calais.

– Suite de la discussion (5 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1315, 1316) : favorable à l'amendement n° 15 de M. Michel Mercier (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote). (p. 1325, 1327) : soutient l'amendement n° 200 de M. Bernard Frimat (réponse à l'attente des citoyens et respect des valeurs républicaines par les modes de scrutin) ; rejeté.

– Suite de la discussion (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1355) : ses amendements n° 209 : limitation à une fois de la rééligibilité des conseillers régionaux et n° 210 : limitation à deux fois de la rééligibilité des conseillers régionaux ; rejetés. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1367) : son amendement n° 215 : limitation à deux fois consécutivement de la rééligibilité des conseillers généraux ; rejeté. – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1401, 1402) : soutient l'amendement n° 231 de M. Bernard Frimat (suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée) ; rejeté.

– Suite de la discussion (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1474) : soutient l'amendement n° 251 de M. Bernard Frimat (fixation à 5,5 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour) ; rejeté. (p. 1480) : son amendement n° 249 : référence aux suffrages exprimés pour la détermination du seuil retenu pour le maintien au deuxième tour ; rejeté. (p. 1493) : intervient sur l'amendement n° 355 de M. Michel Mercier (égalité des vice-présidents de sexe masculin et de sexe féminin dans les exécutifs régionaux). Demande d'explications. (p. 1495) : favorable aux amendements portant sur le même objet n° 19 de M. Michel Mercier et n° 357 de M. Jacques Pelletier (fixation à 10 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour). Souhait d'une grande partie de l'échiquier politique de retenir comme base les suffrages exprimés et non les électeurs inscrits. – **Art. additionnel après l'art. 5** *((précédemment réservé le 6 mars 2002 p. 1432))* (p. 1516) : défavorable à l'amendement n° 40 de M. Michel Mercier (obligation d'éligibilité des candidats au sein d'une section dans le département constitutif de cette section). – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1525) : intervient sur les amendements de suppression n° 271 de M. Bernard Frimat et n° 85 de M. Robert Bret. Droits des femmes corses.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** (p. 1580) : intervient sur l'amendement n° 282 de M. Bernard Frimat (élévation du seuil de 300 à 500 habitants pour l'obtention d'un délégué supplémentaire). – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1586) : ses amendements n° 285 : encadrement de la durée possible du mandat de maire, n° 284 : encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil général, n° 283 : encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil régional ; rejetés. (p. 1590) : dans sa nouvelle rédaction, compte-tenu des propositions de M. Michel Dreyfus-Schmidt, son amendement n° 286 : attribution du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales et européennes aux étrangers ressortissants de l'Union européenne résidant en France et aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant régulièrement en France depuis au moins cinq ans ; rejeté. – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1592, 1598) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 163, 168, 180 et 181 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. (p. 1600) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 192 et 193 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. (p. 1604) : intervient sur l'amendement n° 184 de M. Bernard Frimat (nouvel intitulé du titre Ier). – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1608, 1609) : son amendement n° 287 : suppression ; rejeté. – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1617) : son amendement n° 292 : suppression ; rejeté. (p. 1619) : son amendement n° 293 : fixation de la répartition par la loi et non par un décret ; rejeté. (p. 1620) : son amendement n° 294 : modification des compositions des circonscriptions ; rejeté.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1646) : favorable à l'amendement n° 297 de M. Bernard Frimat (suppression). – **Art. 23** *(Régime de la campagne officielle audiovisuelle – art. 19 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1656) : son amendement n° 310 : émission d'une durée d'une heure mise à la disposition des partis et groupements bénéficiaires de la première fraction de l'aide publique prévue à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 et présentant au moins 4 listes dans 4 circonscriptions différentes ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 1664, 1665) : son amendement n° 326 : limitation

à trois mois après la validation des comptes du délai précédant le versement ; rejeté. Son amendement n° 343 : délai de versement du financement public des partis politiques ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1669, 1670) : gravité du sujet. Regrettables exceptions culturelles françaises. Évolutions récentes corrigeant deux anomalies : la parité et la réduction des cumuls. Projet de loi revenant en arrière sur ces deux points, en particulier, pour les élections européennes. Sens de la représentation démocratique. Responsabilité des assemblées territoriales ou européennes. Démarche ultralibérale. Méthode inédite du 49-3 à l'Assemblée nationale et du vote conforme au Sénat. Interrogation sur le respect des parlementaires. Risque de réaction des habitants mécontents et d'impatience des électeurs déçus. Regret de la non réunion d'une commission mixte paritaire. Rassemblement contre le seuil de 10 % des inscrits.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2496, 2497) : diminution de l'effectif de l'encadrement scolaire. Difficultés pour les chefs d'établissement consécutives au recrutement de non-étudiants. Amalgame des statuts et précarisation des contrats. Apports des emplois-jeunes. Souhait de l'adoption d'amendements améliorant le texte. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2526) : soutient l'amendement n° 89 de M. Serge Lagauche (formation à l'informatique et à internet) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) (p. 2582) : soutien à la défense des personnels et de leurs missions auprès des enfants. (p. 2585) : soutient l'amendement n° 16 de M. Serge Lagauche (importance du passage entre la maternelle et le cours préparatoire dans la lutte contre l'échec scolaire) ; rejeté. (p. 2586) : soutient l'amendement n° 17 de M. Serge Lagauche (mise en œuvre d'enseignements spécifiques tenant compte de la personnalité de chaque enfant) ; rejeté. (p. 2592) : soutient l'amendement n° 33 de M. Serge Lagauche (modalités d'articulation entre les cycles) ; rejeté. – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2598) : soutient l'amendement n° 126 de M. Serge Lagauche (suppression) ; rejeté. (p. 2599) : décalage entre la promesse et la réalité. Recrutement. Missions des assistants d'éducation. Caractère précaire du contrat. (p. 2609) : soutient l'amendement n° 162 de M. Serge Lagauche (recrutement des auxiliaires de vie scolaire sur des contrats à plein temps d'une durée de trois ans renouvelables) ; rejeté. (p. 2610) : soutient l'amendement n° 13 de M. Serge Lagauche (affectation du dispositif des assistants d'éducation à des étudiants recrutés sur critères sociaux) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) (p. 2665, 2666) : interprétation du règlement du Sénat.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3618, 3619) : précipitation et manque de concertation. Stigmatisation injustifiée des allocataires du RMI. Leur comportement. Diminution de la part du travail salarié. Délocalisations. Destruction de l'oeuvre du Gouvernement précédent. Contestation du mode de calcul de la retraite sur le RMA. Proposition d'un revenu d'autonomie universel. Gel des crédits d'insertion. Exemple du film "Bowling for Columbine". Souhait d'une refonte de l'ensemble des dispositifs d'aide. – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 3630, 3631) : son amendement n° 86 : abaissement de l'âge d'accès au RMI à 18 ans ; rejeté. – **Art. 1er** *(Périodicité de la revalorisation du montant du RMI – art. L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement n° 87 : transformation du RMI en droit individuel ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 3632, 3633) : son amendement n° 88 : versement aux bénéficiaires du RMI d'une allocation de fin d'année d'un montant égal au montant mensuel du RMI ; rejeté. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3636) : imprécision des modalités de transfert financier. Absence de péréquation durable pour l'ensemble du territoire.

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3682) : son amendement n° 67 : soutien aux projets personnels d'insertion par la mise à disposition des moyens matériels nécessaires ; rejeté. (p. 3683) : son amendement n° 89 : reconnaissance de l'investissement des allocataires du RMI dans le bénévolat associatif comme une action d'insertion ; rejeté. (p. 3686) : le groupe socialiste soutient l'amendement n° 107 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 3688) : son amendement n° 90 : caractère suspensif des recours formés à l'encontre des décisions relatives à l'allocation ; rejeté. – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3699, 3700) : le groupe socialiste est défavorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI). – **Art. 29** *(Compétences des commissions locales d'insertion – art. L. 263-10 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3702) : soutient l'amendement n° 78 de M. Gilbert Chabroux (rétablissement des compétences des commissions locales d'insertion) ; rejeté. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3712, 3713) : son amendement n° 80 : suppression ; rejeté. – **Art. L. 322-4-15-5 du code du travail** *(Rupture du CIRMA et interdiction de cumul avec une autre activité professionnelle rémunérée)* (p. 3725) : soutient l'amendement n° 82 de M. Gilbert Chabroux (suppression de l'interdiction du cumul du RMA avec un autre emploi) ; rejeté. – **Art. L. 322-4-15-6 du code du travail** *(Calcul du RMA, montant et modalités du versement de l'aide du département à l'employeur et maintien du salaire en cas d'arrêt de travail)* (p. 3726) : son amendement n° 91 : octroi d'une allocation de fin d'année aux bénéficiaires du RMA ; rejeté.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4110, 4112) : inscription contestable de ce texte à l'ordre du jour. Rappel de la position des Verts sur la chasse. Renforcement des pouvoirs des fédérations de chasseurs. Différence de comportement parmi les chasseurs. Caractère révolu de la chasse traditionnelle. Opposée au système d'attribution des voix dans les assemblées générales. Contrôle financier de l'Etat sur les fédérations. Sort pitoyable des associations de protection de la nature. Transmission des procès-verbaux des infractions de chasse aux présidents des fédérations. Extension de la chasse de nuit à d'autres départements. Nécessité du jour de non-chasse. Regret du placement sous une double tutelle de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Ratification de l'accord international sur les oiseaux d'eau. Défavorable à ce texte. – **Art. 1er C** *(Cotutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – art. L. 421-1 du code de l'environnement)* (p. 4123) : son amendement n° 30 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 1er C** (p. 4126) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (prolongation des fonctions du président de l'ONCFS). – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4129, 4130) : défavorable à l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers). – **Art. 1er bis** *(Transmission d'une copie des procès-verbaux d'infraction au président de la fédération départementale des chasseurs – art. L. 421-6 du code de l'environnement)* (p. 4131, 4132) : son amendement n° 31 : transmission des procès-verbaux d'infractions aux associations agréées pour la protection de la nature ; rejeté.

– **Fait personnel** – (10 juin 2003) (p. 4133, 4134) : réaction aux propos de Mme Françoise Henneron sur les écologistes lors du débat sur le projet de loi relatif à la chasse.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] (suite)** – (11 juin 2003) – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de*

l'environnement) (p. 4147) : son amendement n° 32 : suppression des votes supplémentaires attribués aux titulaires de droits de chasse ; rejeté. – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4152, 4153) : favorable à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. 6** *(Modalités de contrôle des fédérations départementales des chasseurs par le préfet – art. L. 421-10 du code de l'environnement)* (p. 4154) : son amendement n° 33 : suppression ; retiré. – **Art. 6 bis** *(Liberté d'utilisation de leurs réserves par les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-10-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4155) : son amendement n° 34 : suppression ; rejeté. – **Art. 7** *(Suppression du contrôle économique et financier de l'Etat sur les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-11 du code de l'environnement)* (p. 4156) : son amendement n° 35 : suppression ; adopté. – **Art. 10** *(Soumission des fédérations régionales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-13 du code de l'environnement)* (p. 4159) : interrogation sur l'appartenance de l'Association nationale pour une chasse écologiquement responsable, ANCER, aux associations spécialisées de chasse. – **Art. 11** *(Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-14 du code de l'environnement)* (p. 4160) : son amendement n° 36 : maintien du montant maximum de la cotisation due aux fédérations départementales par leurs adhérents ; rejeté. (p. 4161) : son amendement n° 37 : rétablissement de dispositions supprimées portant sur l'élection du président de la fédération, le contrôle de l'exécution des missions de service public et le contrôle a priori du budget de la Fédération nationale par l'Etat ; rejeté. – **Art. 12** *(Contrôle de la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-15 à L. 421-17 nouveaux du code de l'environnement)* (p. 4162) : caractère exclusif de l'usage du local des fédérations régionales et départementales. – **Art. L. 421-16 du code de l'environnement** *(Modalités de contrôle de la Fédéraion nationale des chasseurs par le ministre chargé de la chasse)* (p. 4164) : son amendement n° 38 : rétablissement du contrôle a priori du budget de la Fédération nationale des chasseurs ; rejeté. – **Art. 12 bis** *(Liberté d'utilisation de ses réserves par la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-17-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4165) : son amendement n° 39 : suppression ; rejeté. – **Art. 16** *(Jour de non-chasse – art. L. 424-2 du code de l'environnement)* (p. 4171) : son amendement n° 40 : suppression ; rejeté. – **Art. 16 bis** *(Légalisation de la chasse de nuit dans sept départements supplémentaires – art. L. 424-5 du code de l'environnement)* (p. 4174) : son amendement n° 41 : suppression ; rejeté. – **Art. 16 quater** *(Suppression d'un rapport sur la chasse de nuit)* (p. 4175) : son amendement n° 58 : suppression ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4181) : conditions de ce débat. Absence de mesure de correction des déséquilibres de la faune sauvage. Votera contre ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4387, 4388) : coupe budgétaire impardonnable des recettes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP. Segmentation du travail archéologique. Manque de cohérence spatiale, territoriale et environnementale. Texte libéral. Baisse des moyens. Danger pesant sur la mémoire collective. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 4403) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 4 de la commission (services archéologiques des collectivités territoriales). – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4415) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 36 de Mme Françoise Férat (garantie d'indépendance de l'opérateur des fouilles vis-à-vis de l'aménageur).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4821) : leviers inadaptés pour équilibrer le système des retraites. Amendements du groupe socialiste. Possibilité d'augmenter les cotisations et de taxer les profits. (p. 4822) : prise en compte indispensable du nombre d'actifs par rapport au nombre d'inactifs.

– **Suite de la discussion** (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4883, 4884) : favorable à l'amendement n° 822 de M. Claude Estier (garantie d'un droit à la retraite à taux plein à 60 ans). Caractère injuste du projet de loi. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4897) : interrogation sur le déroulement des débats. (p. 4919) : défavorable à l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction).

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4936) : le groupe socialiste soutiendra l'amendement n° 1088 de M. Gérard Delfau (mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités). Justesse de la demande d'une vraie politique de l'immigration pour faire échec au travail au noir et à la répression des travailleurs irréguliers. – **Art. 3 (priorité)** *(Équité)* (p. 4977) : soutient l'amendement n° 874 de M. Claude Estier (prise en compte des périodes d'inactivité contraintes) ; devenu sans objet. Pénalisation des intermittents du spectacle du fait de l'alternance entre périodes travaillées et périodes chômées. (p. 4984) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité). Amendement instrumentalisé visant à faire tomber tous les autres amendements de l'opposition.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5054) : soutient l'amendement n° 897 de M. Claude Estier (exonération de l'allongement de la durée d'assurance pour les travailleurs handicapés) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5391, 5392) : soutient l'amendement n° 950 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. (p. 5392) : soutient l'amendement n° 951 de M. Claude Estier (réécriture de l'article en tenant compte de la pénibilité et en renvoyant à une négociation avec les partenaires sociaux les conditions de liquidation des droits à la retraite) ; rejeté. – **Art. 37** *(Droit à pension de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 38 et L. 39 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5419) : situation des personnes ayant contracté un pacte civil de solidarité. Avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 522 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 38** *(Pensions de réversion au bénéfice des orphelins – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 40 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5421) : utilisation du règlement par l'UMP. Avec le groupe socialiste, ne participera pas au vote de l'article. – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5424) : son rappel au règlement : similitude entre la mise au point de M. Josselin de Rohan et un droit de réponse.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 58** *(Modalités d'entrée en vigueur du nouveau régime complémentaire obligatoire des professions industrielles et commerciales)* (p. 5510) : soutient l'amendement n° 994 de M. Claude Estier (extension du dispositif aux partenaires d'un pacte civil de solidarité) ; rejeté.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6514, 6516) : nécessité d'abolir la double peine en supprimant l'interdiction du territoire français. Dénonciation de l'accroissement des contraintes administratives imposées aux immigrants. Restera vigilante. – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6543) :

difficultés pour les associations humanitaires du Nord – Pas-de-Calais accueillant des enfants de Tchernobyl.

– **Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 376 (2002-2003)]** – (14 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6597) : opportunité de la proposition de loi. Rôle du jardin. Favorable à la revalorisation du statut des jardins et du travail des associations. Participation de la proposition de loi au développement durable. – **Art. 1er** *(Aménagements du régime d'organisation et de fonctionnement des jardins familiaux)* – **Art. L. 561-1 du code rural** *(Consécration de l'appellation "jardins familiaux")* (p. 6599) : son amendement n° 5 : éventuelle finalité pédagogique de l'utilisation des jardins ; rejeté. Son amendement n° 6 : fonctions éducatives des jardins partagés ; adopté. Son amendement n° 7 : participation des jardins collectifs aux dynamiques de trame verte et de corridors biologiques ; rejeté. (p. 6600) : son amendement n° 8 : contribution des jardins collectifs au développement durable et participation à la sauvegarde de la biodiversité ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6603) : opportunité de la proposition de loi. Rôle des initiatives locales dans le développement durable.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (14 octobre 2003) – **Art. 10** *(Modification des règles d'accès au statut de résident – art. 14 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6647) : défavorable à cet article.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6682) : centre de la Croix-Rouge de Sangatte. Menace pour les associations d'aide aux étrangers. (p. 6685) : favorable à l'amendement n° 261 de M. Robert Bret (restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers). – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6702) : nécessité d'abolir l'interdiction judiciaire du territoire. – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6730) : insuffisances d'une majorité des zones d'attente. Conditions de rétention dans les postes de police.

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 ter** *(Assouplissement du régime de la gestion immobilière des centres de rétention et des zones d'attente – art. 35 septies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6767) : favorable aux amendements identiques n° 194 de Mme Michèle André et n° 286 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 35 A** *(Modification des conditions nécessaires à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger – art. 21-2 du code civil)* (p. 6777) : intervient sur l'amendement n° 196 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. additionnel après l'article 42** (p. 6816) : défavorable au sous-amendement n° 333 déposé sur l'amendement n° 332 du Gouvernement (conditions d'obtention d'un visa pour les étrangers ayant exécuté leur peine et ayant de la famille en France). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6823, 6824) : lien entre la maîtrise de l'immigration et le budget de la coopération. Avec le groupe socialiste, ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (4 novembre 2003) – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7475, 7476) : son amendement n° 937 : diagnostic de la toxicité des vases avant le transfert ; rejeté. (p. 7477, 7478) : transfert par l'Etat d'un patrimoine contaminé. Nord-Pas-de-Calais.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Intitulé du chapitre V** (p. 7524) : son amendement n° 940 : coordination ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 55** *(Programmes régionaux de santé publique – art. L. 1424-1 du code de la santé publique)* (p. 7805, 7806) : nécessité d'avoir des connaissances sur les besoins de la population en matière de santé publique. Etudes de l'INSERM et de l'OMS. Observatoires régionaux de la santé. (p. 7808) : son amendement n° 1019 : déconcentration d'outils de veille sanitaire pour favoriser les actions régionales de prévention ; devenu sans objet. Rejet systématique des demandes du groupe socialiste. Manque de pertinence de cette loi sur la décentralisation. – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7846) : intervient sur l'amendement n° 756 de Mme Annie David (suppression). Interrogation sur les personnes représentées au conseil territorial de l'éducation nationale.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7902) : soutient l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat) ; rejeté. (p. 7904) : favorable aux amendements identiques n° 766 de Mme Annie David et n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8049, 8050) : favorable à l'amendement n° 897 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des transferts de charge déguisés). (p. 8055) : défavorable à l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9064) : affaissement des crédits déconcentrés. Négation du lien entre l'état de la société et les moyens donnés à la création. Demande la non-application du protocole relatif aux intermittents du spectacle signé par une minorité de partenaires sociaux.

BLIN (Maurice)

sénateur (Ardennes)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 84 (2002-2003)] relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 **[n° 123 (2002-2003)]** (9 janvier 2003) – **Défense**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Exposé d'ensemble et dépenses en capital **[n° 73 tome 3 annexe 41 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 35, 37) : érosion passée des crédits consacrés à la défense. Effort de redressement. Retard de certains programmes lourds. Environnement géostratégique. Défis à relever. Suppression des charges indues. Rationalisation de l'entretien des matériels. Mise en application en 2006 de la loi organique du 1er août 2001. Comité trimestriel du suivi de la consommation des crédits. Information du Parlement. Europe de la défense. Nécessité d'une application rigoureuse du projet de loi. Souhait d'un effort de la France équivalent à celui de la Grande-Bretagne.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour l'exposé d'ensemble et les dépenses en capital (p. 9559, 9561) : augmentation des crédits du budget militaire. Rééquilibrage entre le titre V et le titre III. Diminution des annulations de crédits. Mise en place de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Conjugaison d'une approche organique et d'une approche transversale. Responsabilisation des chefs de programme. Renforcement du rôle d'arbitrage et de décision du chef d'état major général des armées. Interrogation sur le destin de l'arme nucléaire. Question sur l'éventualité d'un satellite européen à finalité de couverture militaire. Poids de la direction des constructions navales, DCN, sur le budget de la marine. Place éventuelle de l'Europe sur le marché du renouvellement des avions ravitailleurs. Problème capital de l'interopérabilité, de l'harmonisation et de l'uniformisation de l'armement européen. Retard en matière de financement de la "recherche amont". Situation du GIAT. Avenir de la délégation générale pour l'armement. La commission des finances demande au Sénat d'apporter son soutien au projet de budget de la défense.

BOCANDÉ (Annick)

sénatrice (Seine-Maritime)

UC

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 170 (2002-2003)] pour l'initiative économique **[n° 217 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 338 (2002-2003)] pour l'initiative économique **[n° 353 (2002-2003)]** (12 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi pour l'initiative économique **[n° 368 (2002-2003)]**

(25 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 4 (2003-2004)] relatif aux responsabilités locales. **[n° 33 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Formation professionnelle **[n° 77 tome 5 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Travail – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – rapporteur de la commission spéciale – **Discussion générale** (p. 2063, 2065) : objectif du Gouvernement de réconcilier l'homme avec le travail. Désir de 25% des Français de créer leur entreprise et obstacles à cette réalisation. Volet social. Adaptation du contrat de travail pour le salarié créateur d'entreprise. Amélioration de la qualité de l'accompagnement. Aménagement du système de cotisations sociales. Mesures de simplification administrative. Amendements de la commission spéciale : accompagnement des projets, extension du dispositif d'exonération temporaire de cotisations sociales, calcul des cotisations sociales des travailleurs indépendants occasionnels, dérogations relatives au travail continu, transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur. Nécessité de réflexion sur le guichet unique et sur le chèque-emploi entreprises.

– Suite de la discussion (26 mars 2003) – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2124) : son amendement n° 14 : suppression ; adopté. Pluralité des initiatives. Concertation. Réforme par voie d'ordonnances. (p. 2126) : accepte les amendements de suppression n° 90 de M. Bernard Barraux, n° 122 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 222 de Mme Odette Terrade. – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2128) : son amendement n° 15 : suppression ; adopté. (p. 2130) : estime satisfait les amendements de suppression n° 91 de M. Bernard Barraux, n° 123 de M. Jean-Pierre Godefroy, n° 223 de Mme Odette Terrade par son amendement de suppression n° 15 précité. – **Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* (p. 2131, 2132) : demande le retrait de l'amendement n° 103 de M. Pierre Hérisson (rappel de l'obligation de non-concurrence du salarié). Son amendement n° 16 : prise en compte des salariés repreneurs d'entreprise dans ce dispositif ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 66 de M. Joseph Ostermann (nécessité pour un salarié créateur d'entreprise exerçant une activité concurrente à celle de son ancien employeur d'obtenir de ce dernier une autorisation expresse écrite). – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2134) : son amendement n° 17 : extension de ce dispositif aux créateurs et repreneurs d'entreprise ayant une couverture sociale ; retiré. (p. 2136) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 205 de M. Gérard César (suppression de cette exonération pour les entreprises ayant déjà bénéficié d'une disposition similaire au cours des trois années précédentes). Accepte les amendements n° 182 du Gouvernement (extension du dispositif d'exonération de cotisations sociales aux bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation) et n° 206 de M. Gérard César (suppression de l'article L. 731-13-1 nouveau du code rural). – **Art. 8 bis** *(Extension du dispositif d'exonération au créateur bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale en tant que conjoint ou concubin d'un assuré)* (p. 2138) : son amendement n° 18 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 9** : demande le retrait de l'amendement n° 295 de M. Philippe Adnot (rattachement au régime général de la sécurité sociale de l'ensemble des gérants de SARL, d'EURL ou de SELARL, majoritaires ou minoritaires). – **Art. 9** *(Congé et période de travail à temps partiel pour la création d'entreprise)* (p. 2140) : son amendement n° 19 : intégration dans ce dispositif des salariés repreneurs d'entreprise ; adopté. (p. 2141) : demande le retrait de l'amendement n° 155 de M. Christian Gaudin (application de ce dispositif aux seules entreprises de deux cents salariés ou plus). S'oppose à l'amendement n° 224 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le salarié créateur d'entreprise en cas d'échec de son projet, de réintégrer à temps plein son ancienne entreprise avant l'échéance fixée à l'avenant au contrat de travail). (p. 2142) : demande le retrait de l'amendement n° 225 de Mme Odette Terrade (suppression de la mention "s'il y a lieu" relative au versement d'une indemnité de licenciement en même temps que des dommages et intérêts en cas de non-réintégration du salarié dans son entreprise). Son amendement n° 20 : remplacement de la mention "s'il y a lieu" par les mots "lorsqu'elle est due" relatifs au versement d'une indemnité de licenciement en même temps que des dommages et intérêts en cas de non-réintégration du salarié dans son entreprise ; adopté. Son amendement n° 21 : harmonisation des dispositifs de passage à temps partiel pour création ou reprise d'entreprise ; adopté. – **Art. 9 bis** *(Extension des cas de recours au contrat à durée déterminée au remplacement d'un salarié de passage provisoire à temps partiel)* (p. 2143) son amendement n° 22 : liste des cas de passage provisoire à temps partiel figurant dans le code du travail ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 9 bis** (p. 2144) : son amendement n° 23 : extension aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle de la possibilité pour les entreprises industrielles de recourir au travail en continu en cas d'accord collectif ; adopté. – **Art. 10** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* (p. 2145, 2146) : son amendement n° 24 : extension de ce dispositif aux repreneurs d'entreprise ; adopté. – **Art. L. 127-1 du code de commerce** *(Définition du cadre juridique du contrat d'accompagnement)* : son amendement n° 25 : précision ; adopté. (p. 2147) : ses amendements n° 26 : remplacement du mot "préparation" par le mot "formation" ; retiré ; et n° 27 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 127-2 du code de commerce** *(Modalités de conclusion et contenu du contrat d'accompagnement)* (p. 2148) : son amendement n° 28 : suppression de la mention "pour sa bonne exécution" ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 226 de Mme Odette Terrade (suppression d'une précision sur la portée du contrat d'accompagnement à l'égard des tiers). – **Art. L. 127-3 du code de commerce** *(Responsabilité des contractants)* (p. 2149) : son amendement n° 29 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 227 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. L. 127-4 du code de commerce** *(Solidarité entre les contractants)* (p. 2150) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Jean-Pierre Godefroy (extension du champ d'application de ce dispositif au contrat d'accompagnement conclu avec une société coopérative ouvrière de production, SCOP). (p. 2151) : son amendement n° 31 : après immatriculation de la nouvelle entreprise, assouplissement du régime de coresponsabilité de l'accompagnateur et du bénéficiaire en fonction des modalités du contrat d'accompagnement ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° 141 de M. Bruno Sido (après immatriculation de la nouvelle entreprise, assouplissement du régime de coresponsabilité de l'accompagnateur et du bénéficiaire en fonction des modalités du contrat d'accompagnement). (p. 2152) : accepte l'amendement n° 239 du Gouvernement (après immatriculation de la nouvelle entreprise, limite de la coresponsabilité de l'accompagnateur et du bénéficiaire aux seuls engagements pris par ce dernier en application du contrat d'accompagnement). – **Art. L. 127-5 du code de commerce** *(Encadrement des conditions de recours)* : son amendement n° 32 : distinction de la fonction d'accompagnement de celle

de création ou de reprise d'entreprise ; adopté. – **Art. L. 127-6 du code de commerce** *(Responsabilité de l'accompagnateur pour les dommages causés)* : accepte l'amendement n° 240 du Gouvernement (limite de la responsabilité de l'accompagnateur aux dommages causés par le bénéficiaire ayant respecté les clauses du contrat). – **Art. additionnel après l'art. 10** (p. 2153) : s'oppose à l'amendement n° 228 de Mme Odette Terrade (renforcement et déclinaison en droit du travail de l'interdiction). – **Art. 11** *(Dispositif d'aide au contrat d'accompagnement à la création d'entreprise et à leurs bénéficiaires)* (p. 2154) : son amendement n° 33 : ouverture au repreneur d'entreprise du bénéfice des aides accordées au créateur d'entreprise ; adopté. – **Art. 12** *(Calcul prorata temporis des cotisations sociales)* (p. 2155) : son amendement n° 34 : proportionnalité du montant annuel des cotisations sociales au bénéfice réellement dégagé ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 2156) : s'oppose à l'amendement n° 230 de Mme Odette Terrade (application aux bénéficiaires d'un contrat d'accompagnement d'une protection sociale semblable à celle des gérants non salariés). – **Art. 12 bis** *(Présomption de non-salariat des travailleurs)* (p. 2159) : s'oppose aux amendements n° 127 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression) et n° 229 de Mme Odette Terrade (suppression). Sur les amendements de M. Pierre Hérisson, demande le retrait du n° 179 (extension de la présomption de non-salariat aux dirigeants de sociétés immatriculées au registre de commerce et des sociétés) et souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les n° 180 (extension de la présomption de non-salariat aux dirigeants de sociétés immatriculées au registre de commerce et des sociétés) et n° 181 (réaffirmation de la différence fondamentale de nature entre la notion de subordination juridique permanente et l'appartenance à un réseau de distribution et de services), ainsi que sur l'amendement n° 184 de M. François Trucy (requalification du statut d'associé, d'actionnaire ou de mandataire social limitée à la reconnaissance préalable de la nullité de la société commerciale). (p. 2160) : accepte l'amendement n° 187 de M. Pierre Hérisson (traitement identique des personnes physiques et des personnes morales au regard des contrats de sous-traitance et précision sur les cas de dissimulation d'emploi salarié). – **Art. additionnel après l'art. 12 bis** : son amendement n° 35 : possibilité de transfert d'épargne d'assurance-vie ; retiré.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 18 A** (p. 2203) : demande le retrait de l'amendement n° 189 de M. Jacques Legendre (attribution d'une valeur normative aux instructions et circulaires des caisses de sécurité sociale et harmonisation des positions des différentes caisses). – **Art. 18 A** *(Aménagement du calcul des cotisations sociales des travailleurs indépendants)* (p. 2204) : son amendement n° 36 : report de la date d'application de ce dispositif ; adopté. – **Art. 18** *(Report et étalement du paiement des cotisations sociales de la première année d'activité)* (p. 2205) : son amendement n° 37 : rectification d'une omission ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 107 de M. Pierre Hérisson et n° 162 de M. Christian Gaudin (paiement des cotisations sociales calculées sur une base forfaitaire durant les deux premières années). Accepte l'amendement n° 207 de M. Gérard César (élargissement du champ d'application de cette mesure aux ressortissants du régime agricole de protection sociale). (p. 2206) : son amendement n° 38 : report de la date d'entrée en vigueur de ce dispositif ; adopté. – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2206, 2207) : son amendement n° 39 : suppression ; adopté. Possibilité de plusieurs dispositifs d'unicité de la collecte. Nécessité d'une expertise. Recours aux ordonnances. – **Art. additionnel avant l'art. 19** (p. 2210) : demande le retrait de l'amendement n° 190 de M. Jacques Legendre (réduction à trois ans du délai de contestation d'une rupture de contrat de travail). – **Art. 19** *(Renforcement du dispositif d'aide à la création d'entreprise en faveur des populations en difficulté)* (p. 2211) : son amendement n° 40 : intégration des entreprises libérales dans la liste des projets de création ou de reprise auquel l'Etat peut accorder des aides ; adopté. (p. 2212) : s'oppose à l'amendement n° 233 de Mme Odette Terrade (extension du champ d'attribution de l'aide de l'Etat aux chômeurs inscrits à l'ANPE) et demande le retrait de l'amendement n° 200 de M. Alain Vasselle (diminution de 50 à 45 ans de l'âge requis pour les demandeurs d'emploi afin de pouvoir bénéficier de cette aide). (p. 2213) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Jean-Pierre Godefroy (transformation en prime de l'avance remboursable du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN). (p. 2214) : accepte l'amendement n° 183 du Gouvernement (acceptation tacite de la demande d'aide à la création d'entreprise après un délai de deux mois en cas de non-réponse de l'administration) et s'oppose à l'amendement n° 234 de Mme Odette Terrade (suppression de la transformation de l'aide financière du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN, en une avance remboursable). S'en remet à l'avis du Gouvernement pour le sous-amendement n° 319 de M. Alain Vasselle, déposé sur l'amendement n° 183 précité du Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 19** (p. 2216) : demande le retrait de l'amendement n° 235 de Mme Odette Terrade (attribution d'un revenu minimum de maintien d'activité aux petits commerçants des communes en zone de revitalisation rurale). – **Art. additionnels après l'art. 27 A** (p. 2265) : soutient l'amendement n° 311 de M. Jean Arthuis (sanctions pénales en cas de manquements des constructeurs de maisons individuelles à leurs obligations à l'égard de leurs sous-traitants) ; adopté. – **Seconde délibération – Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* (p. 2269, 2270) : adoption par le Sénat d'un amendement soumettant le salarié créateur ou repreneur d'une activité concurrente à l'autorisation expresse et écrite de son employeur. Avis défavorable de la commission spéciale et du Gouvernement. Maintien de l'obligation de non-concurrence. Appréciation de l'activité concurrentielle réservée aux seuls juges. Accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (soumission du salarié créateur ou repreneur d'entreprise à l'obligation de loyauté à l'égard de son employeur).

– *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4449, 4451) : adoption par l'Assemblée nationale de dix des dix-huit articles du volet social modifié par le Sénat. Amendements du Sénat en première lecture. Recours aux ordonnances pour la création de guichet social unique et de chèques-emploi. Modifications apportées par l'Assemblée nationale et le Gouvernement en deuxième lecture. Proposition de vote conforme des articles 9, 10 et 11. Exonération d'impôt sur le revenu du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN. Suppression de l'extension des exonérations de cotisations sociales aux créateurs d'entreprise bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation. Remplacement du salarié créateur d'entreprise provisoirement à temps partiel. Détermination d'un seuil minimal de cotisations sociales applicable aux travailleurs occasionnels. Pertinence de ce projet de loi. – **Art. 8 bis** *(Extension du dispositif d'exonération au créateur bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale en tant que conjoint ou concubin d'un assuré)* (p. 4463) : son amendement n° 7 : suppression ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Dominique Leclerc (assouplissement des conditions d'obtention de cette exonération). – **Art. 9 bis** *(Extension des cas de recours au contrat à durée déterminée au remplacement d'un salarié de passage provisoire à temps partiel)* (p. 4464) : son amendement n° 8 : définition précise des passages provisoires à temps partiel ; retiré au profit de l'amendement n° 15 du Gouvernement portant sur le même objet. – **Art. 12** *(Proratisation des cotisations sociales des entrepreneurs occasionnels)* (p. 4465, 4466) : rédaction ambiguë de cet article. Adoption par le Sénat en première lecture de la proportionnalité des cotisations sociales au bénéfice réellement dégagé par l'entreprise. Interroge le ministre sur le montant minimal de ces cotisations sociales.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (15 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 25 ou après l'art. 43 ou après l'art. 54** (p. 5326) : soutient l'amendement n° 13 de M. Yves Détraigne (suppression du

bénéfice de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer) ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 7188, 7190) : transfert de compétences aux collectivités locales. Adaptation des politiques sociales aux réalités locales. Rôle moteur de la région en matière de formation professionnelle. Définition et mise en oeuvre de l'action sociale et médico-sociale par le département ; coordination gérontologique. Transfert aux régions de la responsabilité de la formation des travailleurs sociaux. Identification difficile des charges actuelles. Avancée constructive dans le choix du niveau intercommunal pour la politique du logement. Ressources du fonds de solidarité pour le logement, FSL, transférées aux seuls départements. Association des régions à la détermination de l'offre de soins et des politiques sanitaires. Mouvement de recentralisation aux dépens du département pour certains domaines. Souci constant d'adaptation et de simplification des procédures. Sous réserve des amendements proposés, la commission des affaires sociales se prononce en faveur de l'adoption du texte.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7362) : son amendement n° 409 (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle) ; retiré puis repris par M. Bernard Frimat. (p. 7365) : ses amendements n° 410 : modalités d'attribution de l'indemnité compensatrice forfaitaire ; adopté, et n° 411 : précision ; retiré. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7375) : son amendement n° 412 : simplification rédactionnelle ; adopté. (p. 7376) : ses amendements n° 413 : suppression du 3° de l'article prévoyant l'intégration des formations sanitaires et sociales dans le schéma prévisionnel des formations ; n° 414 : précision et coordination ; et n° 415 : rédaction ; adoptés. (p. 7377) : son amendement n° 416 : signature possible de contrats d'objectifs interrégionaux ; adopté. – **Art. 9** *(Abrogations – art. L. 910-2, L. 941-1, L. 941-1-1, L. 941-1-2 et L. 941-5 et chapitre II du titre VIII du livre IX du code du travail)* (p. 7385) : son amendement n° 417 : suppression du comité interministériel de la formation professionnelle ; adopté. – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7390) : son amendement n° 418 : rôle de coordination de la région en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes et des adultes pour leur insertion professionnelle et sociale en tenant compte des compétences de l'Etat, des autres collectivités territoriales et des établissements d'enseignement ; adopté. (p. 7390) : son amendement n° 419 : durée de validité des conventions régissant les relations entre les intervenants en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes ; adopté.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7540) : son amendement n° 420 : extension du rôle du département ; adopté. – **Art. 40** *(Procédure d'élaboration des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale – art. L. 312-5 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7544) : ses amendements n° 421 : précision, et n° 422 : cohérence ; adoptés. – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7547) : ses amendements n° 423 : adoption du règlement intérieur par le conseil général ; adopté ; et n° 424 : précision ; retiré. (p. 7548) : son amendement n° 425 : précision ; adopté. – **Art. 42** *(Intégration des formations sociales dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat – art. L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7551) : ses amendements n° 426 : rédaction, n° 427 : développement de la recherche en travail social, n° 428 : rédaction, et n° 430 : obligations particulières pour les établissements de formation en travail social en matière de recrutement ; adoptés. – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7552) : son amendement n° 431 : rôle du département et rétablissement des schémas régionaux des formations sociales ; adopté. (p. 7553) : son amendement n° 432 : limitation des conditions d'agrément ; adopté. (p. 7554) : son amendement n° 433 : suppression de la délégation aux départements ; devenu sans objet. (p. 7556) : risque de spécialisation des établissements de formation au travail social. – **Art. 44** *(Relations financières entre les régions et les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-2-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7557) : son amendement n° 434 : précision ; adopté. (p. 7558) : ses amendements n° 435 : champ des dépenses des établissements de formation, et n° 436 : rétablissement des ressources des établissements agréés ; adoptés. – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7564) : son amendement n° 437 : transfert des CLIC sous la responsabilité des conseils généraux ; adopté. (p. 7565) : ses amendements n° 438 : rôle du département ; et n° 439 : mise en oeuvre par voie de convention ; adoptés. Accepte la modification de son amendement n° 437 précité.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7636) : son amendement n° 440 : remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne" ; adopté. – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7644) : son amendement n° 449 : remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne" ; adopté. – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7652) : son amendement n° 441 : responsabilité du département dans la définition et la mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées ; adopté. (p. 7654) : son amendement n° 442 : coordination ; adopté. Son amendement n° 443 : coordination ; adopté.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 55** *(Programmes régionaux de santé publique – art. L. 1424-1 du code de la santé publique)* (p. 7806) : soutient l'amendement n° 146 de la commission (suppression) ; adopté, identique à son amendement n° 444 ; adopté. – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7811) : pénalisation des départements investisseurs. – **Art. 59** *(Transfert aux communes, à titre*

expérimental de la responsabilité de la politique de résorption de l'insalubrité dans l'habitat) (p. 7826) : son amendement n° 446 : remise au Parlement d'un rapport d'évaluation avant le terme de l'expérimentation ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8930, 8931) : mise en oeuvre de la nouvelle politique de la ville instaurée par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Conciliation indispensable des impératifs de logement, d'emploi et de soutien à l'économie locale. Objectif politique prioritaire du logement social. Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Incitation à la participation de l'ensemble des acteurs locaux. Prolongement du dispositif des zones franches urbaines. Projet d'amélioration de l'emploi social. Soutien du groupe UMP à cet ambitieux programme en faveur de la rénovation urbaine.

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la formation professionnelle (p. 8941, 8943) : réforme historique de la formation professionnelle en cours : loi relative aux responsabilités locales et loi relative à la formation professionnelle. Problématique de la répartition des compétences entre l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux. Multiplication des organismes de formation. Complexité du mode de financement. Bilan mitigé de la formation professionnelle en France. Baisse régulière de la dépense des financeurs. Inégalité dans l'accès à la formation. Budget de transition avant la mise en place d'un nouveau dispositif. Nombreux reports et annulations de crédits préjudiciables. Performance de l'outil privilégié des contrats de formation en alternance. Poursuite de l'augmentation de la participation financière de l'Etat à la formation des chômeurs. Inquiétude soulevée par le développement de l'illettrisme. Affirmation du rôle pilote de la région en matière de formation professionnelle : transfert de compétences accompagné d'une importante dotation de décentralisation ; amélioration nécessaire de la répartition des transferts avec les besoins répertoriés. Budget équilibré et réaliste. La commission des affaires sociales propose l'adoption des crédits de la formation professionnelle.

BOISSEAU (Marie-Thérèse)

secrétaire d'État aux personnes handicapées

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6040) : initiative du sénateur Bernard Joly. Moyens législatifs s'inscrivant dans les mesures prioritaires du plan cancer. Ajout par l'Assemblée nationale de l'application au papier à cigarettes des dispositions relatives au tabac. Nécessaires actions d'information sur les risques du tabagisme, d'éducation à la santé en milieu scolaire et d'aide à l'arrêt. Prise en charge au bénéfice des jeunes des substituts nicotiniques par l'assurance maladie. Demande l'adoption de la proposition de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9162, 9163) : accompagnement des personnes handicapées vers l'emploi. Financement du plan vieillissement et solidarité. Réforme de la loi de 1975. Création d'une prestation de compensation au moyen des ressources tirées d'une journée de travail supplémentaire. Amendement Créton : mise en oeuvre d'une clarification du rôle des financeurs. Objectif d'augmentation du nombre de places en CAT et en maisons d'accueil spécialisé. (p. 9170, 9171) : devenir de l'aide aux adultes handicapés, AAH. Annonce d'une loi sur le handicap en 2004. Clarification des dispositions en matière d'allocations. Correspondance nécessaire entre l'attribution et la finalité initiale. Nouvelle définition de l'AAH. Simplification de son mode de calcul. Renforcement de l'incitation au travail. (p. 9175, 9176) : création de places en maisons d'accueil spécialisé et en CAT depuis dix-huit mois. Persistance de problèmes importants. Développement nécessaire des accueils temporaires. Résorption des listes d'attente en instituts médico-éducatifs, IME. Poursuite des efforts en faveur des personnes handicapées vieillissantes. Déroulement satisfaisant de la rentrée scolaire des enfants handicapés en milieu ordinaire. Mise en oeuvre d'un droit à la compensation du handicap avec la réforme de la loi de 1975.

BORLOO (Jean-Louis)

ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine

INTERVENTIONS

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5770, 5773) : lutte contre la marginalisation définitive de certains quartiers. Restructuration de la vie urbaine. Dégagement de nouveaux moyens financiers et juridiques. Restauration des logements et de l'environnement. Financement national et partenarial des plans locaux. Restauration des conditions de vie devenues inacceptables. Intervention de l'ensemble des acteurs locaux. Mise en place d'un financement transparent et traçable. Création d'une agence autonome pour un financement centralisé. Incitation à l'activité économique : solution des ZFU et relance des ZRU. Création d'emplois. Action sur les copropriétés privées dégradées. Aide aux familles par une lutte contre le surendettement. Projet de loi fondé sur la laïcité. (p. 5801, 5803) : rapports du Conseil économique et social. Protection des maires. Justification du guichet unique. Données chiffrées sur la construction de logements sociaux. Prévention du surendettement. Consensus relatif aux ZFU. Accompagnement social des opérations de démolition-reconstruction. Péréquation des finances locales. Aléas budgétaires. – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 5807) : demande le retrait de l'amendement n° 191 de M. Jean-Marie Poirier (révision de la géographie prioritaire de la politique de la ville relevant de l'Etat ou des contrats de ville). – **Art. 1er et**

annexe 1 *(Principes généraux)* (p. 5811) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (suppression des termes "avec tous les acteurs concernés", source d'imprécision). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 158 de M. Jean-Pierre Schosteck (association des principaux bailleurs sociaux à l'élaboration des programmes d'action dans les ZUS). (p. 5812) : accepte l'amendement n° 159 de M. Jean-Pierre Schosteck (prise en compte des programmes locaux de l'habitat). Accepte l'amendement n° 168 de M. Jean-Paul Alduy (introduction de l'objectif de restructuration des espaces commerciaux dans la politique de la ville). S'oppose à l'amendement n° 316 de Mme Evelyne Didier (renforcement des services publics d'Etat). (p. 5813) : accepte l'amendement n° 317 de Mme Evelyne Didier (réaffirmation de l'importance du rôle de l'hôpital public). (p. 5814) : accepte l'amendement n° 318 de Mme Evelyne Didier (prévention de la délinquance). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 120 (présentation de l'annexe 1 distinguant objectifs et financement de la politique de la ville). (p. 5815) : s'oppose à l'amendement n° 232 de M. Jean-Yves Mano (réalisation d'une enquête d'opinion annuelle auprès des habitants des ZUS). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 121 (objectif de réduction progressive des écarts constatés avec les autres villes ou quartiers). Accepte les amendements n° 4 et 5 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 217 de M. Alain Gournac (caractère prioritaire de la réinsertion par le vecteur économique). (p. 5816) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 122 (rédaction). Accepte les amendements n° 6 et 7 de la commission (rédaction). (p. 5817) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 319 de M. Yves Coquelle (intégration dans les indicateurs du nombre d'emplois occupés par les résidents des ZUS hors de ces mêmes zones). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 123 (amélioration de la connaissance de l'investissement public dans les ZUS, les ZRU et les ZFU) (p. 5818) : s'oppose à l'amendement n° 320 de M. Yves Coquelle (compensation du processus de démolition par un objectif de construction porté à 400 000 logements). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 124 (cohérence), n° 125 (rédaction) et n° 126 (correction d'une imprécision). (p. 5819) : accepte les amendements n° 8, 9, 10, 11 et 12 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 321 de M. Yves Coquelle (suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM à la nouvelle Agence nationale de rénovation urbaine, ANRU). (p. 5820) : accepte l'amendement n° 235 de M. Jean-Yves Mano (renforcement des efforts de discrimination positive dans les ZEP). (p. 5821, 5822) : accepte les amendements de la commission n° 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 28 (rédaction) et le n° 27 (importance des relations entre les centres villes et les quartiers en difficulté). Accepte les amendements de M. Jean-Yves Mano n° 233 (prise en compte du nombre de lycées dans les indicateurs liés à l'enseignement et à l'éducation) et n° 234 (prise en compte comme critères d'analyse du taux de réussite aux baccalauréats généraux et de la proportion d'élèves boursiers reçus au brevet et au baccalauréat). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 236 de M. Jean-Yves Mano (objectifs de présence des services publics de l'Etat et des collectivités locales étendus aux services publics à caractère industriel et commercial). – **Art. 2** *(Coordination des objectifs locaux et nationaux)* (p. 5825) : accepte l'amendement n° 322 de Mme Evelyne Didier (lutte contre les inégalités à travers le développement économique). – **Art. 3** *(Observatoire national des zones urbaines sensibles, ZUS)* (p. 5826) : demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 74 (rattachement de l'Observatoire à la délégation interministérielle à la ville, DIV). Accepte les amendements de la commission n° 31 (rédaction), n° 29 (coordination), n° 30 (mesure par l'Observatoire de l'ensemble des moyens mis en oeuvre pour améliorer la situation des ZUS) et n° 32 (rédaction). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 75 (obligation de transmission à l'Observatoire de l'ensemble des données étendue aux établissements publics de l'Etat). (p. 5827) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 169 de M. Jean-Paul Alduy (association d'experts et de représentants des collectivités territoriales à l'Observatoire). S'oppose à l'amendement n° 323 de Mme Evelyne Didier (composition de l'Observatoire étendue à des équipes de chercheurs pluridisciplinaires). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 5828) : demande le retrait de l'amendement n° 218 de M. Jean-Yves Mano (transmission aux assemblées délibérantes locales de l'ensemble des informations collectées par le préfet). – **Art. 4** *(Débat organisé par les collectivités où est située une ZUS)* (p. 5829) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (présentation par le préfet d'un rapport sur la politique de la ville aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales intéressées et à leurs EPCI). – **Art. 5** *(Rapport du Gouvernement sur les ZUS et les ZFU)* (p. 5830) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 324 de Mme Evelyne Didier (présentation du rapport à l'ouverture de la session ordinaire). (p. 5831) : s'oppose au sous-amendement n° 325 de Mme Evelyne Didier (précision dans le rapport des aides publiques directes et indirectes mobilisées pour la mise en oeuvre des politiques urbaines), déposé sur l'amendement n° 35 de la commission (rédaction) qu'il accepte ; s'oppose à l'amendement n° 326 de Mme Evelyne Didier (organisation d'un vote indicatif à la suite du débat organisé au Parlement). Limitation du nombre des indicateurs retenus. – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5833) : sur l'amendement n° 37 de la commission (clarification du contenu du programme de rénovation urbaine) qu'il accepte, s'oppose aux sous-amendements de M. Yves Coquelle n° 328 (intégration du développement d'activités économiques) et n° 327 (promotion du développement d'une offre commerciale de qualité et de proximité) et accepte le sous-amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 127 (réorganisation des espaces commerciaux). Accepte l'amendement n° 36 de la commission (rédaction). (p. 5834) : demande le retrait des amendements identiques n° 160 de M. Jean-Pierre Schosteck et n° 219 de M. Jean-Yves Mano (création des 200 000 logements sociaux prévus au titre du programme national de rénovation urbaine indépendante de la mise en oeuvre de la politique classique de développement du logement social) et, à défaut, s'y oppose. (p. 5835) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. Yves Coquelle (doublement du nombre de logements sociaux programmés).

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) (p. 5849) : demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Jean-Pierre Schosteck (caractère supplémentaire du programme national de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel de réalisation et d'amélioration de logements locatifs sociaux). Accepte l'amendement n° 38 de la commission (application des programmes de démolition à l'ensemble des logements dégradés). (p. 5850) : sur les amendements analogues, qu'il estime satisfaits par le texte en vigueur, demande le retrait du n° 162 de M. Jean-Pierre Schosteck et s'oppose aux n° 220 de M. Jean-Yves Mano et n° 171 de M. Jean-Paul Alduy (caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel). (p. 5851) : Demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 76 (organisation d'une enquête sociale par les organismes d'HLM et les caisses d'allocations familiales sur la situation familiale et les revenus des occupants du parc social). – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5852) : accepte les amendements identiques n° 39 de la commission et de la commission des finances saisie pour avis n° 129 (rédaction). (p. 5853) : s'oppose à l'amendement n° 330 de M. Yves Coquelle (majoration des crédits ouverts pour la politique de la ville et affectation de ressources supplémentaires). (p. 5854) : accepte les amendements identiques n° 40 de la commission et de la commission des finances saisie pour avis n° 130 (rédaction) ; s'oppose aux amendements identiques n° 221 de M. Jean-Yves Mano, n° 163 de M. Jean-Pierre Schosteck, n° 193 de M. Michel Mercier et n° 331 de M. Yves Coquelle (caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine). S'oppose à l'amendement n° 332 de M. Yves Coquelle (conditions financières spécifiques accordées aux agglomérations comportant une ou plusieurs ZUS). –

Art. additionnels après l'art. 8 (p. 5856) : accepte l'amendement n° 184 de M. Michel Mercier (déplafonnement des subventions accordées aux communes les plus pauvres). S'oppose à l'amendement n° 240 de M. Jean-Yves Mano (abrogation de la disposition de la loi du 2 juillet 2003 relative à l'urbanisme et l'habitat, accordant une aide à l'investissement locatif dans l'ancien). – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5858) : son amendement n° 403 : rédaction ; adopté. (p. 5859) : sur l'amendement n° 45 de la commission (substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions"), son sous-amendement n° 404 (intervention de l'agence exclue pour les opérations relevant de l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA) ; adopté. (p. 5860, 5861) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 222 (suppression), n° 224 (rénovation des centres commerciaux exclue du rôle de l'agence) et n° 223 (impossibilité pour l'agence d'être maître d'ouvrage) ainsi qu'aux amendements de M. Yves Coquelle n° 333 (priorité donnée au logement social) et n° 334 (impossibilité pour l'agence d'être maître d'ouvrage) ; s'oppose à l'amendement n° 194 de M. Jacques Peyrat (versement des subventions étendu aux opérations de gestion préalables aux opérations de démolition-reconstruction) qu'il estime satisfait. Accepte l'amendement n° 185 de M. Michel Mercier (élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées) ainsi que les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 131 (substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions") et n° 132 (caractère exceptionnel de la possibilité pour l'agence d'assurer la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations). Accepte les amendements de la commission n° 41, n° 42, n° 43, et n° 44 (rédaction), n° 46 (application des dispositions de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage public à l'agence lorsqu'elle intervient comme maître d'ouvrage) ainsi que l'amendement n° 45 (substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions") sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 215 de M. Alain Gournac qu'il accepte et de son sous-amendement n° 404 précité. – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5863) : accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 133 et de M. Michel Mercier n° 186 (exclusion des parlementaires du conseil d'administration de l'agence). Demande le retrait de l'amendement n° 335 de M. Yves Coquelle (participation d'élus départementaux au conseil d'administration de l'agence) au profit de l'amendement n° 179 de M. Eric Doligé (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence). (p. 5864) : accepte les amendements identiques de la commission n° 47 et de la commission des finances saisie pour avis n° 134 (précision). Accepte les amendements identiques n° 179 de M. Eric Doligé et n° 187 de M. Michel Mercier (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence). Participation de l'ensemble des acteurs de la rénovation urbaine. (p. 5865) : accepte l'amendement n° 309 de M. Jean-Paul Alduy (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 164 de M. Jean-Pierre Schosteck (participation des SEM au conseil d'administration de l'agence). (p. 5866) : s'oppose aux amendements n° 225 de M. Jean-Yves Mano (participation des associations nationales représentatives de locataires au conseil d'administration de l'agence) et n° 336 de M. Yves Coquelle (participation des associations de locataires et copropriétaires au conseil d'administration de l'agence). S'oppose à l'amendement n° 177 de M. Jean-Paul Alduy (suppression du rôle du préfet comme délégataire de l'agence). S'oppose à l'amendement n° 188 de M. Michel Mercier (précision de l'élection du président au sein du conseil d'administration). – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5869) : s'oppose aux amendements n° 226 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM au financement de l'agence) et n° 337 de M. Yves Coquelle (remplacement de la contribution additionnelle des organismes d'HLM par l'affectation du produit des droits de mutation sur les fonds de commerce aux recettes de l'agence). (p. 5870) : s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Yves Coquelle (affectation du produit des droits perçus sur les cessions d'offices ministériels au financement des actions de l'agence). S'oppose à l'amendement n° 339 de M. Yves Coquelle (versement d'une fraction du produit de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance au financement des actions de l'agence). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 135 (autorisation pour l'agence de contracter des emprunts dans la limite d'un plafond fixé par décret). – **Art. 11 bis** *(Contributions versées au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction – art. L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation)* : Accepte les amendements identiques n° 48 de la commission et de la commission des finances saisie pour avis n° 136 . – **Art. 12** *(Régime des subventions de l'ANRU)* (p. 5871) : accepte l'amendement n° 216 de M. Alain Gournac (précision). S'oppose à l'amendement n° 340 de M. Yves Coquelle (possibilité de majorer les subventions accordées par l'agence jusqu'à la moitié du coût des opérations). Modulation des taux en fonction de la réalité du terrain. (p. 5872) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 137 (précision). – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5873) : s'oppose aux amendements identiques n° 227 de M. Jean-Yves Mano et n° 341 de M. Yves Coquelle (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 275 de M. Alain Vasselle (modification du seuil imposant aux communes une obligation d'accueil des gens du voyage). Accepte les amendements de la commission n° 49 et n° 50 (rédaction). – **Art. 13** *(Coordination)* (p. 5875) : accepte l'amendement n° 165 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension du bénéfice de la TVA à taux réduit aux opérations de construction financées par une subvention de l'agence). – **Art. 14** *(Décret d'application relatif à l'ANRU)* : S'oppose aux amendements n° 228 de M. Jean-Yves Mano (suppression) et n° 343 de M. Yves Coquelle (suppression de la mission de maîtrise d'ouvrage assignée à l'agence). – **Art. additionnels avant l'art. 15** (p. 5876) : s'oppose à l'amendement n° 344 de M. Yves Coquelle (aménagement du droit de réquisition des logements vacants). Renvoi à la discussion du futur projet de loi sur l'habitat social. S'oppose à l'amendement n° 345 de M. Yves Coquelle (allongement du délai de réflexion du locataire dans le dispositif de congé-vente). – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 129-1 du code de la construction et de l'habitation** *(Prescription de travaux sur des équipements communs défectueux)* (p. 5879) : demande le retrait de l'amendement n° 199 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de l'article à la sécurité des usagers). Recherche d'équilibre entre les droits des propriétaires et les intérêts des usagers. Accepte l'amendement n° 52 de la commission (cohérence). – **Art. L. 129-3 du code de la construction et de l'habitation** *(Procédure applicable en cas d'urgence ou de menace grave ou imminente)* (p. 5880) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (clarification). – **Art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** *(Modalités d'application de ces dispositions)* : accepte l'amendement n° 54 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5881) : accepte l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire). (p. 5882) : s'oppose au sous-amendement n° 406 de M. Alain Vasselle (transformation du pouvoir de substitution du préfet en une obligation) déposé sur l'amendement n° 392 de la commission précité. Collaboration étroite entre le préfet et le maire nécessaire. (p. 5883) : s'oppose à l'amendement n° 346 de M. Yves Coquelle (prise en charge financière des frais exposés par le maire dans l'exécution des travaux). – **Art. 16** *(Assistance de l'administrateur provisoire par un tiers expert – art. 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965)* (p. 5884) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 79 (désignation du tiers expert par le juge sur proposition de l'administrateur provisoire). (p. 5885) : accepte l'amendement n° 229 de M. Jean-Yves Mano (impossibilité pour le syndic d'une copropriété dégradée d'être nommé administrateur provisoire). – **Art. 17** *(Création d'un état de carence – art. L. 615-6 et L. 615-7 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 615-6 du code de la construction et de l'habitation** *(Déclaration de l'état de*

carence) (p. 5886) : sur l'amendement n° 55 de la commission (justification de la procédure par la situation financière et compétence de l'EPCI visé), qu'il accepte, son sous-amendement n° 405 (précision) ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 397 de M. Jean-Yves Mano (extension de la notion de copropriété à la notion de propriétaire ou de société civile immobilière), déposé sur l'amendement n° 55 précité. (p. 5887) : accepte l'amendement n° 398 de la commission (suppression de la possibilité pour le procureur de la République d'engager l'état de carence devant le tribunal). Accepte l'amendement n° 399 de la commission (coordination). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 81 (rectification). Accepte l'amendement n° 400 de la commission (coordination). Accepte les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 82 et de la commission n° 56 (rédaction), et sur ce dernier le sous-amendement n° 396 de M. Jean-Yves Mano. (p 5888) : accepte l'amendement n° 401 de la commission (coordination). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 83 (remplacement des termes "représentant légal" par le mot "gérant"). Accepte l'amendement n° 402 de la commission (coordination). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 84 (rédaction). Accepte l'amendement n° 57 de la commission (précision). – **Art. L. 615-7 du code de la construction et de l'habitation** *(Expropriation en cas de déclaration d'état de carence)* (p. 5889) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (précision). S'oppose à l'amendement n° 347 de M. Yves Coquelle (majoration de la dotation globale de fonctionnement en compensation des nouvelles responsabilités des collectivités locales en matière de prévention du péril). – **Art. 19** *(Conditions de délivrance de l'aide juridique – art. 2 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991)* : Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 85 (ouverture de l'aide juridictionnelle aux syndicats de copropriétaires dans les conditions exigées de toutes les personnes morales). S'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 286 (coordination) et n° 231 (extension de l'aide juridictionnelle aux opérations d'amélioration de l'habitat dégradé). – **Art. additionnel avant l'art. 20** (p. 5892) : s'oppose à l'amendement n° 348 de M. Yves Coquelle (constitution d'un fonds de développement économique des quartiers). – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5893) : avis de la Commission européenne à la suite du rapport de l'IGAS. Dimension européenne de la crise urbaine. (p. 5895) : demande le retrait des amendements de Mme Lucette Michaux-Chevry n° 1 (extension de la zone franche de Pointe-à-Pitre à l'ensemble de la ville) et n° 2 (extension de la zone franche de Basse-Terre à l'ensemble de la ville) et s'oppose à l'amendement n° 247 de M. Gérard Collomb (classement du quartier de la Duchère à Lyon en zone franche urbaine). – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 5897) : son amendement n° 314 : extension possible de la ZFU à des quartiers d'une autre commune situés à proximité ; adopté. – **Art. 20 bis** *(Prolongation de l'exonération d'impôt sur les bénéfices dans les ZRU – art. 44 sexies du code général des impôts)* (p. 5899) : accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 138 et n° 349 de M. Yves Coquelle (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (P. 5900) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 311 de M. Jean-Paul Alduy (prolongation pour une durée de 5 ans du régime d'exonération dans les ZRU). – **Art. 22** *(Exonérations de taxe professionnelle et de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 5902) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 350 (suppression de l'exonération de la taxe professionnelle dans les ZRU) et n° 351 (cohérence) ; accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 139 (suppression de la prolongation du dispositif d'exonération de taxe professionnelle dans les ZRU). (p. 5903) : s'oppose à l'amendement n° 352 de M. Yves Coquelle (cohérence). – **Art. additionnel après l'art. 22** : accepte l'amendement n° 313 de M. Jean-Paul Alduy (prolongation dans les ZRU du dispositif d'exonération de taxe professionnelle pour une durée de 5 ans). – **Art. 23** *(Réduction du droit de mutation sur les fonds de commerce – art. 722 bis du code général des impôts)* : s'oppose à l'amendement n° 353 de M. Yves Coquelle (suppression) et accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 140 (coordination). – **Art. 23 bis** *(Exonération de cotisations sociales en ZRU – art. L. 322-13 du code du travail)* (p. 5904) : accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 141 et n° 354 de M. Yves Coquelle (suppression). – **Art. 23 ter** *(Composition des comités d'orientation et de surveillance, COS – art. 3 de la loi n° 96-887 du 14 novembre 1996)* : accepte l'amendement n° 59 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 23 ter** (p. 5905) : s'oppose à l'amendement n° 241 de M. Jean-Yves Mano (rédaction d'un rapport annuel par les bénéficiaires des exonérations fiscales et sociales à destination du comité d'orientation et de surveillance). – **Art. 23 quater** *(Exonération de cotisations sociales patronales en ZRU – art. 146 de la loi de finances pour 2002, n° 2001-1275 du 28 décembre 2001)* (p. 5906) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 312 de M. Jean-Paul Alduy (prolongation dans les ZRU du dispositif d'exonération des cotisations sociales au titre de l'assurance maladie des artisans et commerçants limitée à cinq ans). – **Art. 24** *(Exonération de cotisations sociales – art. 12 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5907) : s'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 356 (suppression de l'ensemble des exonérations de cotisations sociales) et n° 357 (suppression des exonérations de cotisations sociales patronales pour les embauches effectuées dans les douze mois suivant un licenciement) et de M. Jean-Yves Mano n° 242 (distinction entre les emplois créés dans la zone et les emplois transférés) et n° 243 (suppression des exonérations de cotisations sociales patronales pour les embauches effectuées dans les douze mois suivant un licenciement). Accepte l'amendement n° 60 de la commission (exonération limitée aux contrats de travail s'exerçant en tout ou en partie dans une ZFU). – **Art. 25** *(Clause de recrutement local – art. 13 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5909) : son amendement n° 385 : différenciation des taux pour les entreprises soumises à l'ancien dispositif et celles situées dans une nouvelle ZFU ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 358 (suppression) et n° 359 (obligation d'embauche des catégories les plus fragiles de la population). – **Art. 26** *(Exonération des personnes exerçant une activité non salariée non agricole – art. 14 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5910) : s'oppose à l'amendement n° 360 de M. Yves Coquelle (suppression). Accepte l'amendement n° 62 de la commission (rétablissement pour les entreprises de plus de cinq salariés du bénéfice de la sortie dégressive en trois ans). – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 5911) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 63 de la commission et n° 294 de M. Dominique Braye (opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur). Présentation au Parlement d'une disposition générale dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. (p. 5913) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 189 de M. Michel Mercier (avantages accordés aux commerces de proximité dans les ZFU). – **Art. additionnel après l'art. 26 bis** (p. 5916) : s'oppose à l'amendement n° 244 de M. Jean-Yves Mano (doublement de l'abattement dont bénéficient les associations sur le montant dû au titre de leur taxe sur les salaires). – **Art. 26 ter** *(Exonération des propriétaires occupants au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties en ZFU – art. 1387 C (nouveau) du code général des impôts)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 143 (suppression). – **Art. 27 A** *(Impossibilité pour le prêteur qui ne s'est pas assuré de la solvabilité de l'emprunteur d'exercer contre lui des procédures de recouvrement – art. L. 311-10 (nouveau) du code de la consommation)* (p. 5918) : accepte les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 86 et de la commission des finances saisie pour avis n° 144 (suppression). Avis défavorable du Gouvernement sur l'ensemble des amendements relatifs à la prévention. Examen à l'occasion du futur projet de loi relatif au crédit. – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5920) : s'oppose à l'amendement n° 206 de M. Michel Mercier (création d'un fichier national des crédits aux particuliers). Réponse globale. (p. 5921) : s'oppose à l'amendement n° 255 de M. Jean-Yves

Mano (création d'un numéro vert "SOS surendettement"). (p. 5922) : s'oppose à l'amendement n° 273 de M. Jean-Yves Mano (réévaluation régulière des plafonds au-delà desquels un crédit est qualifié de crédit à la consommation). S'oppose à l'amendement n° 270 de M. Jean-Yves Mano (réglementation des publicités en matière de crédit). (p. 5923) : s'oppose à l'amendement n° 268 de M. Jean-Yves Mano (interdiction des offres publicitaires agressives). S'oppose à l'amendement n° 269 de M. Jean-Yves Mano (interdiction de la publicité sur les offres de crédits renouvelables). (p. 5924) : s'oppose à l'amendement n° 271 de M. Jean-Yves Mano (mention obligatoire du seuil de l'usure dans les offres préalables de crédit). – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5925) : s'oppose aux amendements de M. Michel Mercier n° 210 (effacement total de la dette contractée dans les cas de manquements énumérés) et n° 209 (saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur), identique à l'amendement n° 361 de M. Paul Loridant. (p. 5926) : négociations en cours avec l'ensemble des partenaires. – **Art. additionnel avant l'art. 27** (p. 5927) : s'oppose à l'amendement n° 272 de M. Jean-Yves Mano (déchéance du droit aux intérêts du prêteur pour les crédits accordés sans prise en compte de la situation financière du demandeur). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5930) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 87 (transfert de la référence au cautionnement). Accepte les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 88 et de la commission des finances saisie pour avis n° 145 (assouplissement de la définition du surendettement fondé sur l'impossibilité manifeste de mettre en oeuvre des mesures traditionnelles de traitement du surendettement et sur le caractère subsidiaire de la procédure). (p. 5933) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 89 (suppression des deux personnalités qualifiées dans la composition de la commission) et n° 90 (suppression de la cellule chargée de la prévention du surendettement et de l'accompagnement social des surendettés). S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 363 (recours à des personnalités qualifiées pour siéger à la commission de surendettement), de M. Jean-Yves Mano n° 250 (renforcement de la représentation des personnalités qualifiées au sein des commissions de surendettement), n° 248 (mission des deux personnalités qualifiées), n° 252 (augmentation de la durée du mandat des membres de la commission) et n° 249 (information des personnes retirant un dossier de surendettement) et de M. Jean-Pierre Schosteck n° 295 (composition des commissions de surendettement élargie à une représentation des bailleurs sociaux). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 91 (coordination). (p. 5935) : s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Jean-Yves Mano (fixation du "reste à vivre" sans prise en compte des prestations insaisissables). (p. 5936) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 92 (rédaction). Son amendement n° 407 : appréciation du "reste à vivre" par la commission après avis de la personne qualifiée en économie sociale et familiale ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 254 de M. Jean-Yves Mano (prolongation du délai initial) et accepte les amendements analogues de la commission des lois saisie pour avis n° 93 et de M. Paul Loridant n° 364 (précision). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 94 (coordination). (p. 5938) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 267 (audition du débiteur par la commission en cas de dossier irrecevables) et n° 251 (suivi social à caractère pédagogique du débiteur) et de M. Paul Loridant n° 366 (suspension des procédures de recouvrement de frais et commissions sur prélèvements non honorés à compter du dépôt du dossier). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 96 (conséquence). (p. 5939) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 167 de M. Jean-Pierre Schosteck, n° 190 de M. Michel Mercier et n° 365 de M. Paul Loridant (information des établissements de crédit et des comptables du Trésor par télécopie ou par courrier électronique). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 97 (compétence du juge de l'exécution pour les recours relatifs à l'orientation des dossiers). – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5940) : rôle préalable de la commission de surendettement. Risque de situations de blocage. (p. 5942) : délai de sécurité ramené de 6 mois à 3 mois. – **Art. additionnel avant l'art. L. 332-6 du code de la consommation** : son amendement n° 409 : saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois ; adopté. – **Art. L. 332-6 du code de la consommation** *(Conditions et modalités d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel par le juge de l'exécution)* (p. 5943) : son amendement n° 408 : libre appréciation du magistrat sur la présence d'un travailleur social à l'audience ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 265 de M. Jean-Yves Mano (existence d'un lien préalable entre le travailleur social présent à l'audience et la famille concernée). S'oppose à l'amendement n° 258 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la mention de présence du débiteur à l'audience). (p. 5944) : s'oppose à l'amendement n° 259 de M. Jean-Yves Mano (dessaisissement du juge de la saisie immobilière au profit du juge de l'exécution en matière de procédure de saisie immobilière). Demande le retrait de l'amendement n° 260 de M. Jean-Yves Mano (prise en charge de l'intervention du mandataire au titre de l'aide juridictionnelle). – **Art. L. 332-7 du code de la consommation** *(Mission du mandataire)* (p. 5945) : accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 100 (clarification) et n° 370 de M. Paul Loridant (précision rédactionnelle). S'oppose à l'amendement n° 367 de M. Paul Loridant (fixation à 2 mois du délai pendant lequel les créanciers sont habilités à se faire connaître). Accepte l'amendement n° 394 de la commission (fixation du délai par décret en Conseil d'Etat). (p. 5946) : s'oppose à l'amendement n° 296 de M. Jean-Pierre Schosteck (publicité dans un journal départemental d'annonces légales). Sur l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 101 (précision), qu'il accepte, son sous-amendement n° 386 ; adopté. Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 102 (harmonisation). – **Art. L. 332-8 du code de la consommation** *(Liquidation judiciaire du patrimoine personnel du débiteur)* (p. 5947) : son amendement n° 387 : rôle du juge en cas d'absence de mandataire ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 256 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la référence "nécessaire à la vie courante" pour qualifier les "biens meublants"). S'oppose à l'amendement n° 264 de M. Jean-Yves Mano (impossibilité pour le liquidateur d'être désigné mandataire). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 104 (suppression de la référence au code du commerce). (p. 5948) : son amendement n° 388 : simplification de la procédure ; adopté. Son amendement n° 389 : compétence du liquidateur pour la répartition du produit des actifs ; adopté. – **Art. L. 332-9 du code de la consommation** *(Clôture de la procédure et effacement des dettes)* (p. 5950) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 105 (cohérence) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 180 de M. Marcel Deneux (plafonnement des sommes effacées). – **Art. L. 332-10 du code de la consommation** *(Procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital – Procédure exceptionnelle de redressement)* : son amendement n° 390 : conditions d'établissement d'un plan de redressement par le juge ; adopté. S'oppose aux amendements n° 371 de M. Paul Loridant (procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital) et de M. Jean-Yves Mano n° 257 (suppression de l'expression "meubles nécessaires à la vie courante" pour qualifier la notion "meubles meublants") et n° 266 (généralisation de la procédure de conciliation). – **Art. L. 332-11 du code de la consommation** *(Inscription au fichier des incidents de paiement)* (p. 5952) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Paul Loridant (délai d'inscription au fichier des incidents de paiement ramené à cinq ans) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 107 et de la commission des finances saisie pour avis n° 147 (délai d'inscription au fichier des incidents de paiement porté à dix ans). (p. 5953) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 108 (suppression du dispositif prévoyant la levée de l'inscription dès l'apurement des dettes

ou l'exécution du plan, et de l'interdiction d'une deuxième procédure de rétablissement personnel). – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5954) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 109 (suppression de la référence à l'absence de bonne foi du débiteur) et demande le retrait de l'amendement n° 298 de M. Jean-Pierre Schosteck (nouvel examen du dossier en cas de renvoi à la commission). (p. 5955) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 110 (durée maximale du plan conventionnel portée à dix ans) et s'oppose à l'amendement n° 208 de M. Michel Mercier (possibilité d'élaboration d'un plan conventionnel malgré l'obstruction éventuelle d'un créancier). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 111 (réécriture) et s'oppose à l'amendement n° 263 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la référence aux dettes fiscales). (p. 5956) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 112 (durée du moratoire ramenée à trois ans). S'en remet à la sagesse du Sénat pour pour les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 113 et de la commission des finances saisie pour avis n° 149 (suppression de la possibilité pour la commission de surendettement de proposer un effacement total des dettes). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 114 (coordination). (p. 5957) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 115 (coordination). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 116 (extension de l'interdiction de procéder à une remise, un rééchelonnement ou un effacement à l'ensemble des dommages et intérêts prononcés par voie de justice). S'oppose aux amendements analogues n° 262 de M. Jean-Yves Mano et n° 299 de M. Jean-Pierre Schosteck (traitement prioritaire des créances locatives des organismes de logement social par rapport aux créances des établissements de crédit). (p. 5958) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 117 (inscription au fichier des incidents de paiement des personnes bénéficiaires d'une procédure de rétablissement personnel par le greffe du juge de l'exécution). S'oppose à l'amendement n° 274 de M. Jean-Yves Mano (création d'un fichier des établissements prêteurs). – **Art. additionnel avant l'art. 27 bis** (p. 5959) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 212 de M. Michel Mercier (inscription au fichier de la Banque de France dès le dépôt du dossier). – **Art. 27 bis** *(Introduction de la bonne foi dans les critères de recevabilité d'une demande d'ouverture de procédure de faillite civile – Possibilité pour le juge d'ordonner l'établissement d'un bilan économique et social)* (p. 5960) : accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 150 et n° 151 (rédaction). – **Art. 27 quinquies** *(Contribution du débiteur à l'apurement du passif après clôture de la liquidation judiciaire – art. L. 628-4 (nouveau) du code de commerce)* : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 152 (rédaction). – **Art. 27 sexies** *(Sanction de l'inexécution de la contribution – art. L. 628-5 (nouveau) du code de commerce)* (p. 5961) : s'oppose à l'amendement n° 372 de M. Paul Loridant (suppression). – **Art. 27 septies** *(Suppression de l'inscription au casier judiciaire et inscription au FICP – art. L. 628-6 (nouveau) du code de commerce)* : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 118 (précision). – **Art. 28** *(Entrée en vigueur de la procédure de rétablissement personnel)* : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 119 (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 5962) : s'oppose à l'amendement n° 373 de M. Yves Coquelle (création d'un observatoire public). – **Art. 29** *(Dispositions relatives à la Caisse de garantie du logement locatif social – art. L. 452-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5965) : son amendement n° 315 : variation de la part des cotisations additionnelles affectées au versement d'une contribution à l'ANRU ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 374 (suppression) et de M. Jean-Yves Mano n° 238 (suppression de la présence d'un membre de l'ANRU au conseil d'administration de la caisse de garantie du logement locatif social, CGLLS) et n° 239 (conditions d'utilisation de la fraction des cotisations additionnelles affectées à la contribution à l'ANRU). Accepte les amendements de la commission n° 65 (présence d'un représentant de l'ANRU au conseil d'administration de la caisse de garantie du logement locatif social, CGLLS) et n° 66 (simplification de la procédure de calcul de la part variable de la cotisation additionnelle due par les organismes HLM). Solidarité entre organismes d'HLM. – **Art. 29 bis** *(Gouvernance des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré – art. L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5969, 5970) : débat préalable avec l'ensemble des partenaires concernés. Ancrage local à travers les collectivités locales et les locataires. Fin du dévoiement du 1 % logement. Sur les amendements de M. Alain Vasselle, accepte le n° 283 (part détenue par les personnes physiques portée de 2 à 5 % du capital), estime le n° 278 (actionnaires de référence) satisfait par le texte et s'oppose aux n° 300 (nombre maximal d'actionnaires porté à cinq), n° 301 (nombre maximal d'actionnaires porté à quatre), n° 302 (prise en considération de plusieurs collectivités locales comme un seul actionnaire) et n° 304 (possibilité pour les sociétés anonymes d'HLM de créer des filiales de gestion de leur patrimoine non conventionné). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 381 (précision des modalités d'attribution d'actions aux collectivités territoriales et aux représentants des locataires), n° 382 (prévision d'une seule élection des représentants des locataires pour l'assemblée générale et pour le conseil d'administration ou le conseil de surveillance) et n° 67 identique à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 153 (rédaction). – **Art. 30** *(Mesures transitoires)* (p. 5972, 5973) : s'oppose à l'amendement n° 376 de M. Yves Coquelle (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 68, identique à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 154 (cohérence) et n° 69, identique à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 155 (conséquences liées à un refus d'achat d'actions). Accepte l'amendement n° 70 de la commission (précision). – **Art. 30 bis** *(Modalités d'organisation de l'actionnaire de référence et mise en place de la réforme de la gouvernance des SA d'HLM)* (p. 5975) : S'oppose aux amendements n° 377 de M. Yves Coquelle (suppression) et n° 305 de M. Alain Vasselle (délai de mise en oeuvre des nouvelles modalités de répartition du capital des sociétés anonymes d'HLM). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 156 (précision) et de la commission n° 383 (précision) et n° 384 (maintien du mandat actuel des représentants de locataires au conseil d'administration des sociétés anonymes d'HLM). – **Art. additionnels après l'art. 30 bis** (p. 5976) : sur l'amendement n° 71 de la commission (possibilité pour l'Union d'économie sociale du logement de donner des recommadations aux comités interprofessionnels du logement dans leur rôle d'actionnaires des sociétés anonymes d'HLM), qu'il accepte, son sous-amendement n° 410 ; adopté. Accepte les amendements identiques n° 181 de M. Marcel Deneux et n° 245 de Mme Michèle San Vicente et n° 306 de M. Jean-Claude Carle (faculté pour les sociétés coopératives d'HLM d'adopter la forme de société coopérative d'intérêt collectif). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 5977) : s'oppose à l'amendement n° 246 de M. Jean-Yves Mano (suppression de l'article 17 de la loi du 2 juillet 2003 "Urbanisme et habitat" instaurant une surface minimale de terrain pour construire). – **Art. 32** *(Intérêt général d'une opération d'aménagement – art. L. 300-5 (nouveau) du code de l'urbanisme)* : s'oppose à l'amendement n° 378 de M. Yves Coquelle (caractère prioritaire des opérations de rénovation urbaine et sociale). – **Art. 33** *(Surclassement démographique des communes – art. 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale)* (p. 5978) : accepte l'amendement n° 72 de la commission (extension de la possibilité de surclassement démographique à l'EPCI compétent). S'oppose à l'amendement n° 379 de M. Yves Coquelle (majoration de la dotation globale de fonctionnement). – **Art. additionnel après l'art. 33** (p. 5979) : s'oppose à l'amendement n° 237 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la disposition suspendant le versement des prestations familiales en cas de manquement à l'obligation scolaire). – **Art. additionnel après l'art. 34** : demande le retrait de l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Schosteck (exonération des plus-values réalisées par les SEM à l'occasion de la cession de logements locatifs et de réemploi

dans le logement social). Etude en cours sur les moyens d'augmenter les opérations d'accession sociale auxquelles il est très favorable. – **Art. 35** *(Voix prépondérante du maire ou de son représentant dans les commissions d'attribution – art. L. 441-2 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5980) : accepte l'amendement n° 73 de la commission (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 35** : accepte l'amendement n° 307 de M. Dominique Braye (inscription dans la loi de la régionalisation des fonds d'aménagement urbain). – **Art. additionnels après l'art. 36** (p. 5983) : accepte l'amendement n° 182 de M. Jean-Paul Alduy (création d'établissements publics locaux d'aménagement par les collectivités locales). (p. 5984) : demande le retrait de l'amendement n° 195 de M. Jacques Peyrat (financement du logement social par la commune). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5985) : son amendement n° A-1 : précision sur l'application du taux d'intérêt légal durant l'instruction d'une procédure de rétablissement personnel ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5988) : remerciements.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 419 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6049) : remerciements. Mise en place d'un outil satisfaisant dans la lutte contre la ghettoïsation.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8932, 8935) : objectifs de rénovation urbaine, de réduction des écarts en matière d'emploi et de soutien éducatif dans les quartiers difficiles. Promotion des zones franches urbaines. Suppression du fonds de revitalisation économique. Maintien des contrats de ville. Rattachement du futur programme "politique de la ville". Optimisation des ZFU. Mobilisation générale de l'ensemble des élus locaux et des acteurs publics et associatifs. Réforme de la dotation de solidarité urbaine. Réalité de la crise du logement. Agence nationale pour la rénovation urbaine déjà en service.

BOROTRA (Didier)

sénateur (Pyrénées-Atlantiques)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

BORVO (Nicole)

sénatrice (Paris)

CRC

Présidente du Groupe Communiste.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23

décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 189, 191) : manque d'association du Parlement aux décisions européennes. Lutte contre la grande criminalité. Difficultés posées par les extraditions. Nécessité d'harmoniser les législations avant la mise en place d'un espace judiciaire commun. Portée du mandat d'arrêt européen. Principe de double incrimination. Suppression de la procédure traditionnelle d'extradition. Réduction des procédures de vérification. Garantie des droits fondamentaux insuffisante. Seuil de peine encourue. Coexistence autorisée de disparités dans les législations. Le groupe CRC votera contre le projet de loi constitutionnelle.

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 200, 201) : contestation du vote conforme. Renforcement des moyens des juridictions existantes. Rattachement au tribunal d'instance. Menace de disparition des modes alternatifs de règlement des conflits. Rôle des juges d'instance. Complexité des litiges de la vie quotidienne. Interrogation sur les garanties statutaires, la rémunération, la formation probatoire, le recrutement. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi. – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* – **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Critères de recrutement des juges de proximité)* (p. 210) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fonctions dévolues au juge de proximité). – **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(cumul avec une autre activité professionnelle – règles d'incompatibilités)* (p. 213) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et l'exercice d'un mandat électif). (p. 214) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 10 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (sanction en cas de non-signalement d'un changement d'activité professionnelle). – **Art. n° 41-22 et 41-23 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Discipline et cessation des fonctions)* : Le groupe CRC s'abstient sur les articles 41-22 et 41-23 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 215) : le groupe CRC votera contre ce projet de loi organique.

– Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)] – (23 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 288) : regret de la non-prise en compte des amendements du groupe CRC.

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 301, 302) : votera cette proposition de loi.

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (30 janvier 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 513, 514) : soutient l'amendement n° 181 de M. Guy Fischer (incrimination du clonage à visée reproductive en le qualifiant de crime contre le genre humain) ; retiré. Problèmes éthiques et moraux du clonage. Différenciation incertaine entre clonage à visée reproductive et clonage à visée thérapeutique. – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 516) : sur l'amendement n° 127 du Gouvernement (création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine), son sous-amendement n° 223 ; adopté. (p. 518) : soutient l'amendement n° 182 de M. Guy Fischer (réclusion criminelle portée à trente ans pour réprimer les pratiques eugéniques et extension de celle-ci au clonage reproductif) ; devenu sans objet

– Rappel au règlement – (11 février 2003) (p. 739) : demande de report de la discussion du projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien.

– Projet de loi pour la sécurité intérieure – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) – **Art. 15 A** *(Dépistage du VIH chez les personnes poursuivies pour viol)* (p. 878) : interroge le Gouvernement sur le sens à donner au dépistage. Doute de l'efficacité d'un dépistage systématique dans l'intérêt prioritaire de la victime. – **Art. 45 bis** *(Outrages au drapeau tricolore ou à l'hymne national)* (p. 879, 880) : limitation de la liberté d'expression. Inquiétudes quant à l'adhésion forcée aux symboles de la nation. Difficultés d'instauration de ce délit dans les enceintes sportives. Vision erronée de l'identité collective. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 881, 882) : absence de prévention et d'éducation. Stigmatisation des populations et polarisaton de l'attention des Français sur la seule insécurité publique. Dangers d'un recours accru à l'incarcération. Montée de la violence. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq – (26 février 2003) (p. 978, 980) : conséquences de la précédente guerre du Golfe et de l'embargo. Réactions du monde arabo-musulman. Avenir du partenariat euro-méditerranéen. Manque de crédibilité des arguments américains. Mobilisation de l'opinion publique mondiale contre la guerre, notamment aux Etats-Unis. Intérêts américains. Remise en cause des institutions internationales. Absence d'anti-américanisme. Alternative au leadership américain. Convergence des peuples européens. Nécessité pour l'Union européenne de construire une politique communautaire. Attitude de l'Europe dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient. Réintégration de l'Iraq dans la communauté internationale. Rôle de l'ONU. Demande d'un veto en cas de résolution proposant la guerre. Refus de tout engagement dans ce conflit.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Rappel au règlement** (p. 1227) : logique de la réunion immédiate de la commission des lois pour examen de la motion référendaire.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1274) : précise que son groupe est également signataire de la motion. (p. 1287) : propos de M. Perben. Promesse d'un référendum sur la décentralisation par le Président de la République. Loi de 1999 répondant au problème de la majorité dans les conseils régionaux. (p. 1291) : propos de MM. Lucien Lanier et Paul Girod en 1998. Propositions des communistes. Absence de recherche d'un consensus entre les formations politiques.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (5 mars 2003) – **Question préalable** (p. 1303, 1306) : sa motion n° 37 : tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Déni de démocratie du projet de loi. Mépris du droit d'amendement du Parlement. Absence de véritable débat à l'Assemblée nationale. Proposition par la commission des lois d'un vote conforme. Interrogation sur la justification du bicaméralisme. Organisation de la non-représentation d'une partie du peuple. Détournement de l'esprit du mode de scrutin proportionnel. Propos de M. Perben. Privation des citoyens d'un véritable débat d'idées. Analyse des résultats du 21 avril 2002. Interrogation sur la vie politique réduite à deux partis. Opposition du groupe communiste en première lecture au projet de 1999. Problème du Front national. Conditions pour le recul de l'extrême droite. Caractère de cette réforme. Pluralisme, fondement de la République. Choix de la démocratie le 5 mai 2002. Bipolarisation. Remodelage à l'échelle européenne. Propos de M. Jean-Pierre Raffarin en 1998. Ecartement des partis minoritaires de toute

représentation. Abandon de l'idée d'une représentation au Parlement européen de la nation dans son ensemble. Analyse de M. Bayrou. Défavorable à la remise en cause du cadre national de l'élection européenne. Cohérence. Implication des citoyens dans la construction européenne. Complexité des systèmes. Rapport de MM. Lucien Lanier et Paul Girod de 1996. Nécessité d'un consensus. Projet de loi dangereux pour la démocratie. Modification relative au pourcentage d'inscrits nécessaire pour le maintien au second tour non présentée au Conseil d'Etat. Utilisation du 49-3. Apparence de la communication. Appelle au rejet de ce déni de démocratie. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1316) : favorable à l'amendement n° 15 de M. Michel Mercier (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote). (p. 1319, 1320) : possibilité de régler facilement la comptabilisation du vote blanc par le vote de l'amendement n° 16 de M. Michel Mercier (décompte des bulletins blancs).

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1357, 1358) : intervient sur les amendements de suppression n° 44 de M. Robert Bret et n° 208 de M. Bernard Frimat. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1392) : défavorable à l'amendement n° 6 de M. Jean Louis Masson (dotation des conseillers généraux d'un suppléant de sexe opposé). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1412, 1413) : curiosité de la situation. Nombre de suffrages non exprimés modifiant la représentation des suffrages exprimés. Opposée à la modification des suffrages exprimés par les abstentions. Absence de débat contradictoire dans l'hémicycle. Nécessité de quelques heures de débat. – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 1432) : intervient sur l'amendement n° 59 de M. Robert Bret (dépôt par le Gouvernement chaque année d'un rapport au Parlement retraçant le comparatif au sein des pays de l'Union européenne du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au conseil des collectivités territoriales des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne). – **Art. 6** *(Désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1432, 1434) : complexité du système instauré par le projet de loi. Simplicité de l'article 6. Objet de celui-ci. Nécessité de l'expression des minorités. Crainte de l'avenir pour le peuple. Mal-être de la société. Réforme des modes de scrutin sapant les bases de la démocratie ; soutient l'amendement n° 74 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 1434) : soutient les amendements de M. Robert Bret n° 75 et 76 (conséquence) ; rejetés, et n° 77 (ajout des mots "ou de la candidate") ; devenu sans objet. (p. 1436) : intervient sur les amendements de suppression n° 74 de M. Robert Bret et n° 264 de M. Bernard Frimat. – **Art. 7** *(désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1437) : remise en question de la lisibilité du scrutin par les modalités de désignation des candidats élus, et notamment le sectionnement départemental. Interrogations ; soutient l'amendement n° 78 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1491) : intervient sur les amendements de suppression n° 60 de M. Robert Bret et n° 246 de M. Bernard Frimat. Opposée à l'article 4. Risque de parti unique. Présence du FN. Conclusions du rapport de M. Paul Girod. – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1502) : nombre total de candidats supérieur de deux par département aux effectifs des conseils régionaux. Crainte d'une incompréhension de l'électeur. Composition du collège électoral chargé d'élire les sénateurs. Le groupe CRC est opposé aux sections départementales et à ce nouveau tableau. Soutient l'amendement n° 73 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1525) : intervient sur les amendements de suppression n° 271 de M. Bernard Frimat et n° 85 de M. Robert Bret.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1570) : soutient l'amendement n° 103 de M. Robert Bret (adaptation de la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'évolution de la population) ; rejeté. (p. 1574) : soutient les amendements de M. Robert Bret n° 109 (élection de deux sénateurs en Nouvelle-Calédonie) et n° 110 (coordination) ; rejetés. – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 1581) : recevabilité des amendements. – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1591) : favorable à l'amendement n° 286 de Mme Marie-Christine Blandin (attribution du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales et européennes aux étrangers ressortissants de l'Union européenne résidant en France et aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant régulièrement en France depuis au moins cinq ans). – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1604) : favorable à l'amendement n° 184 de M. Bernard Frimat (nouvel intitulé du titre Ier). – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1618) : soutient l'amendement n° 117 de M. Robert Bret (suppression des troisième et quatrième alinéas de l'article) ; rejeté. (p. 1619, 1620) : soutient l'amendement n° 118 de M. Robert Bret (suppression du II de l'article) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 1642) : intervient sur l'amendement n° 122 de M. Robert Bret (incompatibilités entre fonctions dans la vie sociale et économique du pays et fonctions électives). – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1643, 1644) : problèmes posés par l'article. Observations sur les institutions européennes. Position du Conseil constitutionnel. Problème posé par le découpage en grandes circonscriptions régionales. Défauts présentés par le système. (p. 1648) : nécessité de limiter le cumul de mandats. Souhait de favoriser la participation des femmes à la vie politique. – **Art. 17** *(Déclarations de candidatures – art. 9 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1649) : souhait d'égalité des sexes dans le code électoral. Nécessité de l'harmonisation des législations européennes. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1671, 1672) : absence de débat. Illusion démocratique. Annonce par M. Patrice Gélard du vote conforme avant d'avoir pris connaissance d'un quelconque amendement ou avis des sénateurs. Silence des sénateurs de l'UMP. Réduction des droits du Parlement. Organisation des débats dangereuse pour la démocratie. Attitude surprenante du Sénat et de sa majorité. Interrogation sur l'utilité même du bicamérisme. Accélération de la bipolarisation. Attachement des électeurs au pluralisme. Méthode et texte empreints de nombreux motifs d'insconstitutionnalité. Volonté de contourner l'état républicain. Propos du ministre de la justice. Eloignement du consensus nécessaire et souhaité par les sénateurs en 1996 : réforme du mode de scrutin devant être consensuelle et partagée. Les sénateurs du groupe CRC voteront contre ce projet.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (19 mars 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 1849, 1850) : soutient l'amendement n° 307 de M. Guy Fischer (rétablissement de l'AME dans ses conditions initiales) ; rejeté. Dispositions discriminatoires à l'égard des personnes les plus démunies.

– **Messages divers** – (20 mars 2003) (p. 1969) : souhaite une suspension de séance en protestation contre les opérations militaires engagées en Irak.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2558, 2559) : débat d'aujourd'hui considéré comme un désaveu sanglant.

Importance de la décision du Conseil constitutionnel. Signataires du recours. Modification des modes de scrutin : déni de démocratie. Précipitation des débats. Recours à l'article 10 de préférence à la présentation d'un nouveau projet de loi. Coup de semonce du Conseil constitutionnel. Dénonciation de l'argument de rapprochement des élus et des citoyens. Effet de seuil demeurant. Adaptation de la loi aux intérêts électoraux. Satisfaction du rappel à l'ordre du Gouvernement par le Conseil constitutionnel. Article 4 portant atteinte au pluralisme. Attachement à la proportionnelle fondée sur l'idée d'une juste répartition des différents partis politiques. Le groupe CRC votera contre l'article 4 tendant à la bipolarisation de la vie politique. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2575) : nécessaire réforme du Conseil constitutionnel. Légitimation du débat tentée au Sénat en première lecture par les commentaires du Conseil constitutionnel. Bref échange de vues avec les sénateurs de la majorité. Rôle positif de l'avis du Conseil constitutionnel. Possibilité d'une majorité stable de différentes façons. Non-assurance d'une juste représentation du pluralisme. Le groupe CRC votera contre l'article 4.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2673) : intervient sur l'amendement n° 96 de M. Serge Lagauche (lutte contre le sexisme en matière d'orientation scolaire).

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2730, 2732) : historique de la lutte contre l'insécurité routière. Instrumentalisation du texte. Remise en cause du principe de l'encellulement individuel, sans lien avec le texte. Débat relatif à l'interruption involontaire de grossesse. Absence de dimension réellement pédagogique. Aggravation généralisée des peines discutable. Effets dissuasifs incertains. Difficulté d'assimiler les petits accommodements avec la règle à la délinquance. Approbation de la création de délits spécifiques d'homicide et de coups et blessures involontaires. Allongement de la durée des peines encourues inutile. Faible valeur éducative des peines de prison avec sursis. Absence de solutions apportées aux comportements transgressifs des jeunes. Nécessité d'une éducation et d'une formation renforcées pour faire évoluer les représentations. Amendements déposés : formation ; bridage des moteurs. Développement nécessaire d'alternatives au transport routier. Liaison ferroviaire Lyon-Turin. Le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de ce texte. – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2754) : le groupe CRC s'abstient sur l'article 2 du projet de loi. – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2756) : son amendement n° 35 : suppression ; adopté. Remise en cause du statut juridique de l'enfant à naître. – **Art. 5** *(Suppression de la possibilité d'aménagement de la peine de suspension du permis de conduire – art. 131-6, 131-14, 131-16, 132-28, 221-8, 222-44, 223-18, 435-5 du code pénal, art. 708 du code de procédure pénale, art. L. 223-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route))* (p. 2766) : le groupe CRC s'abstient sur l'article 5. – **Art. 6 bis** *(Peines complémentaires encourues en cas d'interruption involontaire de grossesse commise par un conducteur – art. 223-21 nouveau du code pénal)* (p. 2770) : son amendement n° 36 : suppression ; adopté.

– **Suite de la discussion** (30 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 9 bis ou après l'art. 19** (p. 2797) : son amendement n° 38 : instauration d'un contrôle médical obligatoire pour l'octroi et le maintien du permis de conduire ; retiré. (p. 2798) : distinction entre domaines législatif et réglementaire. – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2802) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 110 du Gouvernement (cohérence et rédaction). – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2805) : son amendement n° 39 : apprentissage des notions élementaires de secourisme dans le cadre de la formation à la conduite ; rejeté. – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2807) : ses amendements n° 41 : nouvelle division – disposition relative au développement des équipements de sécurité sur les véhicules neufs ; adopté et n° 40 : installation de limitateurs de vitesse sur les véhicules neufs ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 12** (p. 2816, 2817) : son amendement n° 42 : rappel des dispositions pénales applicables à la conduite en état d'ivresse dans les publicités sur l'alcool ; rejeté. Son amendement n° 44 : introduction d'un message préventif sur les dangers de la vitesse dans les publicités relatives aux automobiles ; retiré. – **Art. 16 bis** *(rapport d'inventaire des points du réseau national particulièrement sujets à accident)* (p. 2826, 2827) : son amendement n° 45 : présentation au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur les initiatives et les réalisations menées pour le développement des alternatives à la route ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 21 quater** (p. 2837) : intervient sur l'amendement n° 118 du Gouvernement (augmentation du montant des redevances pour frais de fourrière dans les grandes villes). – **Art. 24** *(Aménagement du principe de l'encellulement individuel des prévenus – art. 68 de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes)* (p. 2841, 2842) : politique répressive du Gouvernement. Engorgement des prisons. Importance du principe d'encellulement individuel. Le groupe CRC ne votera ni l'amendement n° 29 de la commission (délai de cinq ans pour la mise en oeuvre du principe d'encellulement individuel) ni l'article 24. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2846, 2847) : faible aspect pédagogique du texte. Suppression positive du délit d'interruption involontaire de grossesse. Manque de mesures de prévention. Nécessité d'une réflexion sur les infrastructures. Report de la mise en application du principe d'encellulement individuel. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce projet de loi.

– **Rappel au règlement** – (13 mai 2003) (p. 3091) : demande une révision du calendrier et une reprise des négociations pour l'examen du projet de loi sur les retraites déjà rejeté par les Français.

– **Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)]** – (20 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3361, 3363) : qualité du travail de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs. Réponse répressive inadaptée. Intérêt de cette proposition de loi : renforcement de la spécialisation du juge des enfants ; suivi éducatif des mineurs incarcérés. Nécessité d'un recours exceptionnel à l'incarcération. Prévention de la délinquance négligée. Coupes budgétaires. Renforcement indispensable des moyens des juridictions pour mineurs. Accroissement de leurs charges. Date d'entrée en vigueur. Avenir de la mission éducative du juge des enfants. Inquiétude sur la décentralisation de l'assistance éducative. Le groupe CRC votera cette proposition de loi.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Renvoi à la commission** (p. 3894, 3896) : sa motion n° 35 : tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Réforme des retraites et décentralisation considérées comme les actes fondateurs d'une remise en cause généralisée de tous les systèmes de protection sociale et de solidarité. Question en suspens du financement des transferts de compétences. Refus du Gouvernement d'organiser un référendum national sur la décentralisation. Mépris du Parlement. Refus du démantèlement du service public. Favorable à une décentralisation solidaire et citoyenne dans le cadre d'une cohésion sociale et territoriale renforcée. Rejet de la discussion et de la négociation par le Gouvernement. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(adoption, entrée en*

vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local) (p. 3907) : défavorable aux amendements analogues n° 9 de la commission et n° 31 de M. Jean-Claude Peyronnet (institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum). Traitement différent de la souveraineté populaire au niveau national et au niveau local. – **Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3910) : défavorable à l'amendement n° 13 de la commission (prise en compte des différences entre les modes de scrutin applicables aux communes de moins de 3500 habitants et de plus de 3500 habitants, aux départements et aux régions), et sur ce dernier au sous-amendement n° 33 de M. Jean-Claude Peyronnet. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3915, 3916) : absence d'impact de ce texte sur la démocratie locale et la démocratie participative. Le groupe CRC votera contre.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit** – *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4084, 4085) : dessaisissement du Parlement. Refus du recours aux ordonnances comme mode de gouvernement. Caractère inacceptable de la modification du code des marchés publics. Le groupe CRC votera contre le projet de loi.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4223) : décalage entre les aspirations des concitoyens et leurs représentants. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4238) : favorable aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat).

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4255, 4256) : le groupe CRC votera la motion n° 6 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Remise en cause de la proportionnelle. Recul de la parité. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4269) : votera les amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 52, 53, 54 et 55 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle). Défense de la parité. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – tableau n° 5 annexé au code électoral)* (p. 4273) : le groupe CRC s'abstient sur le vote de l'article 2. – **Art. 5** *(Champ d'application du mode de scrutin majoritaire à deux tours – art. L. 294 du code électoral)* (p. 4284) : soutient l'amendement n° 65 de M. Robert Bret (maintien de l'application du scrutin majoritaire dans les départements où sont élus deux sénateurs et application du scrutin proportionnel à partir de trois sièges) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4294) : timide avancée dans la modernisation du Sénat par le raccourcissement du mandat. Régression de la démocratie et atteinte à la parité par la modification du mode de scrutin. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Rappel au règlement** – (7 juillet 2003) (p. 4763) : souhait d'une réflexion du Sénat à l'issue des résultats du référendum en Corse.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Question préalable** (p. 4843, 4845) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Non-respect des objectifs affichés de répartition et de solidarité. Souhait d'un réel débat démocratique et sincère. Logique financière. Conclusions de l'ouvrage de Bruno Palier "La réforme des retraites". Avantages pour les investisseurs et les assureurs. Exemple de la Grande-Bretagne. Possibilité de solutions alternatives. Absence de débat et de négociation. Régression sociale et régression démocratique. Hypocrisie et injustice de l'allongement de la durée de cotisation. Politique de "moins-disant" social. Préjudice pour les salariés. Projet de loi favorisant la capitalisation. Le groupe CRC demande le rejet de ce projet de loi. (p. 4857) : proteste au sujet de la demande de priorité d'examen du titre Ier faite par le président de la commission des affaires sociales. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4870) : son amendement n° 52 : affirmation du principe de solidarité ; rejeté. (p. 4871) : son amendement n° 55 : affirmation du principe de répartition ; rejeté. Individualisation du système des retraites par ce projet de loi. Droit à la retraite résultant des avancées sociales de la Libération. Extraits du programme du Conseil national de la Résistance. Importance des gains de productivité depuis 1945. Souhait d'un système de solidarité nationale et européenne. – **Rappel au règlement** (p. 4891) : caractère antidémocratique de la demande d'examen par priorité du Titre Ier. Transfert des amendements n° 64 à 94 au débat sur l'article 1er. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4900) : son amendement n° 95 : suppression ; rejeté. Doute sur la sincérité de l'article 1er. Déclaration du Président de la République sur les fonds de pension. Objectif d'un système de retraite par capitalisation. (p. 4907) : son amendement n° 66 : garantie d'un haut niveau de pension ; devenu sans objet. (p. 4909) : son amendement n° 75 : validation gratuite de certaines périodes non travaillées ; devenu sans objet. (p. 4911) : son amendement n° 79 : revalorisation des basses pensions de retraite ; devenu sans objet. (p. 4912) : son amendement n° 83 : modulation des cotisations de retraite acquittées par les entreprises et création d'une cotisation sociale sur l'ensemble des revenus ; devenu sans objet. Son amendement n° 86 : élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble des éléments de la rémunération du travail ; devenu sans objet. (p. 4913) : son amendement n° 87 : augmentation de la part patronale dans les cotisations sociales ; devenu sans objet. (p. 4914) : son amendement n° 94 : mise en place d'une réforme du crédit et d'une réorientation des aides publiques à l'emploi ; devenu sans objet.

– **Rappel au règlement** – (9 juillet 2003) (p. 4930) : dénonce l'attitude de la majorité sénatoriale à l'égard de l'opposition, en contradiction avec le souhait du président du Sénat d'ouvrir un réel débat sur les retraites.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4943) : rappel au règlement. Demande la réunion de la conférence des présidents pour discuter de l'organisation du débat par suite du prononcé de la clôture de la discussion sur l'article 2. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4983, 4984) : ne votera pas l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité). Proteste contre la manoeuvre de l'appel en priorité d'un amendement qui fera tomber tous les autres.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 4999) : propositions de rechange de l'opposition. Refus de la pensée unique. – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5011, 5012) : projet de loi contraire à l'idée de solidarité nationale. Dénonciation des revenus des grands patrons. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5077, 5078) : évocation des débats à l'Assemblée nationale. Augmentation du taux et de la durée de cotisation. Alignement sur le moins-disant de l'Europe libérale. (p. 5090) : favorable à l'amendement n° 797 de M. Paul Vergès (étude d'impact sur l'application de la réforme des retraites dans le département de la Réunion). (p. 5090, 5091) : nécessité de créer des emplois pour améliorer le financement des retraites. Manifestations contre la réforme proposée par le Gouvernement. Ne votera pas l'article 5 du projet de loi.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5130) : défavorable à l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public). – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5136) : réforme ayant pour objet une augmentation de la cotisation pour une pension inférieure. Différence entre la

réforme proposée et les analyses du COR. (p. 5146) : soutient l'amendement n° 302 de M. Paul Vergès (élargissement de la composition du COR aux élus d'outre-mer) ; rejeté. (p. 5149) : déplore la demande de vote bloqué par le Gouvernement. Avec le groupe CRC, s'abstiendra sur l'article.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5227, 5228) : le groupe CRC votera contre cet article. – **Art. 16 (priorité)** *(Départ à la retraite avant l'âge de 60 ans – art. L. 351-1-1 et L. 634-3-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5234) : rappel au règlement. Protestation contre la décision du Gouvernement d'invoquer l'article 40 de la Constitution afin d'empêcher l'examen des amendements du groupe CRC. Défense du droit des salariés ayant commencé à travailler jeune.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5267) : défavorable à cet article. Absence de débat avec les sénateurs de la majorité. – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5271, 5272) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 383 (suppression) ; devenu sans objet ; et n° 384 (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 385 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; devenu sans objet. (p. 5274, 5275) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 1100 du Gouvernement (mise en application de ce dispositif le 1er janvier 2004). – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5290) : rappel au règlement. Protestation contre le recours à l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement. – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5299) : demande de scrutin public sur cet article. – **Art. additionnels avant l'art. 22** : rappel au règlement : refus du Gouvernement de débattre et invocation de l'article 40 de la Constitution. Nécessité d'améliorer la situation du conjoint survivant. – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5334, 5335) : soutient l'amendement n° 436 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Question de l'interprétation de cet article. Limitation du champ d'application des dispositions concernant la bonification. (p. 5336) : soutient l'amendement n° 439 de Mme Michelle Demessine (ouverture de nouveaux droits aux agents du secteur public) ; rejeté. Conditions de validation des périodes de congé de présence parentale ou de disponibilité pour élever un enfant. Soutient l'amendement n° 441 de Mme Michelle Demessine (limitation des retenues sur traitement par décret en Conseil d'Etat) ; rejeté. Défaut d'une véritable politique familiale. (p. 5337) : ne votera pas cet article. Citation du rapport de la commission.

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5374) : organisation des travaux. Déplore la modification de la date de réunion de la conférence des présidents. Utilisation de procédures faisant obstruction au droit d'amendement.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5396, 5397) : soutient l'amendement n° 482 de Mme Michelle Demessine (introduction dans les modalités de calcul de la durée d'assurance des bonifications auxquelles ont droit les fonctionnaires) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 483 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Accroissement des inégalités. (p. 5398) : soutient l'amendement n° 484 de Mme Michelle Demessine (extension à certaines catégories de fonctionnaires ayant à charge un enfant ou un conjoint handicapé de la non-application du coefficient de minoration) ; rejeté. (p. 5399) : soutient l'amendement n° 485 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 37** *(Droit à pension de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 38 et L. 39 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5418) : soutient l'amendement n° 522 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 40** *(Pensions militaires de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 47 et L. 48 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5426) : modification du code des pensions pour permettre aux pacsés de bénéficier d'une pension de réversion. – **Art. 42 bis et art. additionnels avant l'art. 42 ter** *(Saisissabilité des pensions des fonctionnaires – art. L. 56 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5433, 5434) : avec le groupe CRC, votera l'article.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 46** *(Maintien en activité au-delà de la limite d'âge – art. 1er bis de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique)* (p. 5463) : soutient l'amendement n° 576 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine, n° 577, 578 et 579 (repli) ; et n° 580 (information des salariés sur leurs droits et obligations) ; rejetés. – **Art. 48** *(Abrogation de dispositions législatives – art. 6 ter de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 modifiée instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de la police, art. 95 de la loi n° 82-1126 du 25 décembre 1982 portant loi de finances pour 1983, art. 131-1 de la loi n° 83-1173 du 29 décembre 1983 portant loi de finances pour 1984, art. 76 de la loi n° 85-1403 du 30 décembre 1985 portant loi de finances pour 1986, art. 33 de la loi n° 87-1061 du 30 décembre 1987 portant loi de finances rectificative pour 1987, art. 127 de la loi n° 89-935 du 29 décembre 1989portant loi de finances pour 1990, art. 17 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, art. 68 de la loi n° 93-121 du 21 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social, art. 22 et 29 de la loi organique n° 95-72 du 20 janvier 1995 relative au financement de la campagneen vue de l'élection du Président de la République, art. 88 de la loi n° 2001-1276 du 28 décembre 2001 portant loi de finances rectificative pour 2001)* (p. 5466) : effet pénalisant du système d'indexation sur les prix. – **Art. 74** *(Possibilité de rachat de périodes d'études au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-27-1 du code rural)* (p. 5542, 5543) : accumulation de charges sur les agriculteurs. – **Art. 77** *(Mensualisation du versement des pensions servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-55 du code rural)* (p. 5548) : le groupe CRC demande la suppression de l'article 77.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5619, 5620) : soutient l'amendement n° 788 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 790 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5621) : soutient l'amendement n° 792 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5639, 5640) : stigmatisation des régimes spéciaux. Possibilité d'approcher différemment le problème des retraites. Choix libéral. Première étape vers la capitalisation des retraites. Atteinte au système de retraite par répartition. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(Adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 5679) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (valeur décisionnelle des résultats d'un référendum local subordonnée à une participation d'au moins la moitié des électeurs inscrits).

– **Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Question préalable** (p. 5698, 5699) : soutient la motion n° 22 de Mme Josiane Mathon (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée. Inopportunité du débat. Vision ultra-libérale de la décentralisation. Sanction politique du Gouvernement par les résultats de la consultation en Corse. Absence de financement des expérimentations. Place des EPCI dans le dispositif.

– **Projet de loi portant réforme des retraites** – *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6037) : hostilité de la majorité des Français à la réforme des retraites. (p. 6038) : passage de la solidarité nationale interprofessionnelle et intergénérationnelle à une logique d'assurance. Avec le groupe CRC, votera contre ce texte.

– **Création d'une mission d'information** – (1er octobre 2003) (p. 6088) : avis favorable du groupe CRC à la création d'une mission d'information commune sur les conséquences de la canicule. Le groupe CRC juge cependant opportun la constitution de la commission d'enquête qu'il avait réclamée avant l'ouverture de la session ordinaire.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6113, 6115) : affichage sécuritaire. Caractère flou et extensivité de la notion de criminalité organisée. Doublon avec le délit d'association de malfaiteurs. Inflation pénale dénoncée par les spécialistes et par le groupe de travail présidé par M. Massot sur la responsabilité pénale des décideurs publics. Aggravation pénale généralisée. Remise en cause de la loi du 15 juin 2000 renforçant la présomption d'innocence. Amendements. Développement de procédures expéditives aux fins de désengorgement des tribunaux au détriment des droits de la défense. Justice d'abattage. Objectif opportuniste du recours aux peines alternatives à la détention : gestion purement comptable des flux de prisonniers. Proposera la reprise de la proposition de loi déposée par MM. Hyest et Cabanel sur l'institution d'un contrôleur général des prisons et votée à l'unanimité. Réserve sur la création du fichier des délinquants sexuels. Absence de réponse à l'impératif de protection de l'enfance. Nécessité d'une prévention de la récidive pour ces détenus. Le groupe CRC ne votera pas ce texte régressif. – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-73 du code de procédure pénale** *(Infractions relevant de la délinquance et de la criminalité organisées)* (p. 6131) : son amendement n° 398 : suppression ; rejeté. Insécurité juridique liée au flou de la définition de la criminalité organisée. Conséquences non anodines de cette qualification. Crainte d'interprétations extensives des infractions commises en bande organisée. Renforcement de la pénalisation de la société et assujettissement de la justice à la police. (p. 6133) : son amendement n° 400 : exclusion du champ de la criminalité organisée du délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en France ; rejeté. Risque d'incrimination injustifiée des militants et des associations. – **Art. 706-75 du code de procédure pénale** *(Création de juridictions interrégionales)* (p. 6136) : ses amendements n° 402, 403, 404, 405 et 406 : suppression ; rejetés. Suppression des dispositions proposées pour les articles 706-75 à 706-79 du code de procédure pénale relatifs à la compétence des juridictions spécialisées. Risque de fractionnement des enquêtes et des procédures. Favorable à l'instruction des affaires de criminalité organisée par les pôles économique et financiers. – **Art. 706-78 du code de procédure pénale** *(Recours contre l'ordonnance du juge d'instruction)* (p. 6139) : le groupe CRC vote contre les amendements de la commission n° 9 (clarification rédactionnelle) et n° 10 (intervention du procureur de la République dans la procédure de dessaisissement).

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 706-81 du code de procédure pénale** (p. 6174) : son amendement n° 408 : dévolution de la coordination des opérations d'infiltration à un commissaire divisionnaire ; rejeté. – **Art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6180) : son amendement n° 411 : suppression du texte proposé pour l'article 706-88 du code de procédure pénale ; rejeté. Le groupe CRC s'oppose à l'extension de la garde à vue apparentée à une pré-détention provisoire. (p. 6183) : remise en cause inadmissible de la loi de 2000 renforçant la présomption d'innocence. Régression. – **Art. 3** *(Exemptions ou réductions de peine pour les auteurs ou complices d'infractions apportant leur concours à la justice – art. 132-78, 221-5-3, 222-6-2 nouveaux, 222-43, 222-43-1 nouveau, 224-5-1, 224-8-1, 225-4-9, 225-11-1, 311-9-1, 312-6-1 nouveaux du code pénal, art. 3-1 nouveau de la loi du 19 juin 1871, art. 35-1 nouveau du décret du 18 avril 1939, art. 6-1 nouveau de la loi du 3 juillet 1970, art. 4-1 nouveau de la loi du 9 juin 1972)* (p. 6213) : son amendement n° 415 : suppression ; rejeté. Prime à la délation et déresponsabilisation des criminels. – **Art. 5** *(Coordinations en matière de garde à vue, de saisine des juridictions spécialisées, de saisies conservatoires et d'infiltration – art. 63-4, 85, 706-26, 706-24-2, 706-30, 706-32 et 706-36-1 du code de procédure pénale)* (p. 6220) : le groupe CRC vote contre l'amendement de la commission n° 40 (possibilité de perquisitionner sans le consentement de la personne pour les délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement). – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6223, 6224) : inquiétude sur le devenir de la coopération judiciaire. Développement d'un espace plus policier que judiciaire. Interpellation des gouvernements européens sur la nécessité de veiller au respect des libertés et d'obtenir des garanties minimales de procédure dans le renforcement de leur système répressif. Risque d'assimilation au terrorisme de certaines formes de lutte syndicale dans la décision cadre relative à la définition du terrorisme. – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6255) : défavorable à l'amendement n° 271 de M. Henri de Richemont (distinction entre les faits de pollution volontaire et involontaire pour l'application des peines complémentaires). – **Division et art. additionnels après l'art. 10** (p. 6259) : son amendement n° 417 : transposition dans le code pénal de dispositions de la convention européenne du 4 novembre 1998 sur la protection de l'environnement ; rejeté. – **Art. 11** *(Amélioration de l'efficacité de la douane judiciaire et de la douane administrative – art. 28-1 du code de procédure pénale, art. 67 bis et 343-3 du code des douanes, art. L. 235 du livre des procédures fiscales et art. L. 152-4 du code monétaire et financier)* (p. 6262) : doléances des agents des douanes. Renforcement souhaitable de leurs moyens. – **Division et art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6266) : interroge le Gouvernement sur la pertinence de ses amendements n° 462 et n° 463 (incrimination autonome de l'exercice illégal de l'activité de chauffeur de taxi et diversification des peines complémentaires) dans le cadre de la criminalité organisée. – **Art. 14** *(Renforcement de la répression à l'encontre des infractions à caractère raciste ou discriminatoire – art. 225-2 et 432-7 du code pénal)* (p. 6267, 6268) : ses amendements n° 418 et 419 : alignement des peines pour discrimination à l'embauche fondée sur la race sur le régime spécifique prévu pour la discrimination à l'entrée dans les discothèques ; rejetés. Nécessité de condamner sévèrement les discriminations à l'embauche. – **Division et art. additionnels après l'art. 15** (p. 6269, 6270) : ses amendements n° 457 : division additionnelle – Dispositions relatives à la lutte contre la corruption, n° 420 : transformation du service central de prévention de la corruption en autorité administrative indépendante et n° 421 : statut de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés ; rejetés. – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6276) : intervient sur son amendement n° 427 précité. Refus de légiférer de la majorité sénatoriale. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6279, 6280) : défavorable à l'amendement n° 91 de la commission (allongement de la durée du suivi socio-judiciaire). Réserve sur l'introduction de ce cavalier. Insuffisance des moyens pour un suivi à vie. Situation

préoccupante de la psychiatrie et du suivi médical en prison. (p. 6282) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 92 de la commission (extension aux délits de recours à la prostitution d'un mineur de la procédure applicable en matière d'infractions sexuelles). (p. 6287) : défavorable à l'amendement n° 93 de la commission (création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles) et au sous-amendement n° 460 du Gouvernement (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale) déposé sur celui-ci. Prudence nécessaire. Contradiction avec l'objectif de réinsertion. Absence d'effet dissuasif sur la récidive.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Division et art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6332) : intervient sur son amendement n° 429 précité pour annoncer une rédaction améliorée au cours de la navette. Nécessité de sanctionner les délits ne relevant pas des pôles interrégionaux. – **Art. 17** *(Attributions du ministre de la justice en matière de politique pénale – art. 30 du code de procédure pénale)* (p. 6333) : son amendement n° 430 : suppression ; rejeté. Préoccupation quant à la garantie du respect de la séparation des pouvoirs. – **Art. 26** *(Dispositions relatives au dépôt de plainte, à la durée de l'enquête de flagrance et à la procédure de recherche des causes de la mort – art. 15-3, 53 et 74 du code de procédure pénale)* (p. 6352) : son amendement n° 435 : création d'unités de police judiciaire détachées auprès des tribunaux de grande instance ; rejeté. (p. 6353, 6354) : son amendement n° 436 : suppression des dispositions du II de l'article concernant l'allongement de la durée de l'enquête de flagrance ; rejeté. – **Art. 29 ter** *(Défèrement à l'issue de la garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6365) : défavorable à l'amendement n° 122 de la commission (réécriture de l'article) et à la légalisation de pratiques injustifiées. – **Art. 29 quater** *(Diligences des enquêteurs pour la mise en oeuvre des droits des personnes gardées à vue – art. 63-1 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 438 : suppression ; adopté. – **Art. 29 quinquies** *(Entretien avec un avocat au cours de la garde à vue – art. 63-4 du code de procédure pénale)* (p. 6366) : son amendement n° 439 : suppression ; rejeté. Interrogation sur cet ajout de l'Assemblée nationale. Remise en cause d'un droit.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 59** *(Jugement sur les intérêts civils – art. 464 du code de procédure pénale)* (p. 6412) : son amendement n° 441 : limitation de la compétence du juge unique aux délits non passibles d'une peine d'emprisonnement ; rejeté. Le groupe CRC vote contre l'article. – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6426) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 157 de la commission (augmentation de six mois à un an de la durée de la peine d'emprisonnement pouvant être proposée par le procureur de la République).

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 6527, 6529) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Atteintes aux droits de l'homme. Lacunes du projet de loi. Texte idéologique. Rejet, stigmatisation et méfiance à l'égard des étrangers. Filière du travail clandestin. Conception dévoyée de l'intégration. – **Art. 1er B** *(Suppression de l'obligation de motivation des refus de visas aux étudiants étrangers – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6534) : soutient l'amendement n° 235 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 1er C** *(Prise en charge des dépenses médicales et hospitalières – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6537) : intervient sur l'article 1er C. – **Art. 1er** *(Renonciation au bénéfice du "jour franc" en cas de refus de signer la notification écrite de non-admission – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6540) : soutient les amendements de M. Robert Bret n° 237 (suppression), et n° 238 (facilités accordées aux visites familiales) ; rejetés. (p. 6540) : soutient l'amendement n° 239 de M. Robert Bret (encadrement du délai en matière de délivrance de visas) ; rejeté. (p. 6541) : défavorable à l'amendement n° 6 de la commission (aménagement du dispositif). – **Art. 3** *(Etablissement des différents titres de séjour et coordination liée à la suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 6 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6558) : soutient l'amendement n° 246 de M. Robert Bret (suppression de la référence à une intégration satisfaisante de l'étranger dans la société française) ; rejeté. – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6565) : soutient l'amendement n° 248 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 14 bis (priorité)** *(Sanctions pénales à l'encontre des étrangers travaillant sans autorisation de travail – art. 20 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6574) : soutient l'amendement n° 260 de M. Robert Bret (suppression) ; adopté. – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6576, 6577) : durcissement de ces conditions. Inégalité au sein d'une même famille. Pénalisation des femmes.

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6638) : soutient l'amendement n° 251 de M. Robert Bret (modification de la composition et des pouvoirs de la commission) ; rejeté. (p. 6640) : favorable à l'amendement n° 251 précité. – **Art. 11** *(Allongement de la durée du mariage ouvrant droit à l'obtention d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6647, 6648) : soutient l'amendement n° 253 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. Suspicion pesant sur les mariages mixtes. Sort des femmes victimes de mariage forcé. – **Art. 13** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident au titre du regroupement familial – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6651, 6652) : soutient l'amendement n° 257 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 6653) : demande la réserve sur cet article. (p. 6654) : favorable à la protection de la femme immigrée. – **Art. additionnel avant l'art.14 bis** (p. 6656) : soutient l'amendement n° 259 de M. Robert Bret (suppression de l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6687) : demande de scrutin public sur l'amendement n° 261 de M. Robert Bret (restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers). (p. 6687) : retire cette demande. – **Art. 19** *(Création d'un délit spécifique de mariage simulé – art. 21 quater nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6689) : soutient l'amendement n° 262 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6694) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 155 de Mme Michèle André (caractère facultatif). – **Art. additionnel après l'art. 21** (p. 6698) : soutient l'amendement n° 263 de M. Robert Bret (avis conforme de la commission d'expulsion) ; rejeté. – **Art. 24** *(Instauration d'une protection absolue bénéficiant à certaines catégories d'étrangers contre les mesures d'éloignement – art. 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6708) : soutient l'amendement n° 265 de M. Robert Bret (substitution de la notion d'indices graves ou concordants à celle de comportement) ; rejeté. Hommage aux associations ayant lutté contre la double peine. (p. 6710) : soutient l'amendement n° 266 de M. Robert Bret (assouplissement des conditions exigées quant à la réalité du lien familial) ; rejeté. (p. 6711) : soutient l'amendement n° 267 de M. Robert Bret (extension aux personnes dont l'état de santé nécessite des soins sur place) ; adopté. – **Art. 28** *(Modifications du régime du droit au regroupement familial – art. 29 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6717) : soutient l'amendement n° 269 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 6718) : soutient l'amendement n° 270 de M. Robert Bret (suppression des conditions de ressources) ; rejeté. (p. 6719) : soutient

l'amendement n° 271 de M. Robert Bret (suppression des conditions de scolarité) ; adopté. (p. 6720, 6721) : sur l'amendement n° 38 de la commission (renouvellement du titre de séjour pour les victimes de violences conjugales), soutient le sous-amendement n° 314 de M. Robert Bret ; adopté. – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6751) : soutient l'amendement n° 282 de M. Robert Bret (présence physique de l'interprète) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 283 de M. Robert Bret (suppression des tribunaux de fortune et des audiences par vidéo-conférence) ; rejeté (p. 6753) : soutient l'amendement n° 284 de M. Robert Bret (suppression de la prorogation du maintien en zone d'attente en cas de dépôt d'une demande d'asile) ; rejeté. (p. 6754) : soutient l'amendement n° 285 de M. Robert Bret (fréquence des visites du procureur de la République) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 ter** *(Assouplissement du régime de la gestion immobilière des centres de rétention et des zones d'attente – art. 35 septies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6767) : soutient l'amendement n° 286 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6780) : soutient l'amendement n° 289 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 6781, 6782) : défavorable à l'allongement du délai. – **Art. 35 C** *(Exigence d'une connaissance suffisante des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté acquise par naturalisation – art. 21-24 du code civil)* (p. 6785) : favorable à l'amendement n° 198 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 6786) : soutient l'amendement n° 288 de M. Robert Bret (acquisition automatique de la nationalité française pour les pupilles de l'Etat) ; rejeté. – **Art. 38** *(Aménagement de peine et modifications des protections de certains étrangers en matière d'interdiction du territoire français – art. 131-30, 131-30-1 nouveau, 131-30-2 nouveau, 213-2, 222-48, 414-6, 422-4, 431-19 et 442-12 du code pénal, art. 78 de la loi n° 98-467 du 17 juin 1998)* (p. 6793, 6794) : soutient l'amendement n° 292 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire d'interdiction du territoire) ; rejeté. (p. 6796) : sur l'amendement n° 98 de la commission (rédaction), soutient le sous-amendement n° 315 de M. Robert Bret ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 42** : Avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 332 du Gouvernement (conditions d'obtention d'un visa pour les étrangers ayant exécuté leur peine et ayant de la famille en France). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6825) : quelques points positifs pour un texte d'affichage idéologique inquiétant. Attitude d'une politique de l'immigration. Avec le groupe CRC, votera contre ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (23 octobre 2003) – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7066) : favorable à l'amendement n° 57 de M. Louis Mermaz (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7068, 7069) : soutient l'amendement n° 27 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 7070) : soutient l'amendement n° 28 de M. Robert Bret (choix des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission des recours par le Premier président de la Cour de cassation) ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 29 de M. Robert Bret (maintien de la présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) ; rejeté. (p. 7071) : soutient l'amendement n° 31 de M. Robert Bret (rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié, maintien dans la loi de 1952 des délais de recours devant la Commission et limite de ces recours aux seuls cas de refus de protection par l'OFPRA) ; rejeté. (p. 7072) : sur l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié statutaire), soutient le sous-amendement de M. Robert Bret n° 30 ; devenu sans objet. – **Art. 7** *(Attribution d'un titre de séjour au demandeur d'asile – art. 11 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7086) : soutient l'amendement n° 33 de M. Robert Bret (fixation de délais de procédure impératifs et courts) ; rejeté. (p. 7087) : soutient les amendements de M. Robert Bret, portant sur le même objet, n° 34 et 35 (ouverture aux demandeurs d'asile d'un droit d'exercer à titre provisoire une activité professionnelle) ; rejetés. (p. 7089) : soutient l'amendement n° 36 de M. Robert Bret (audition systématique des demandeurs par l'OFPRA assortie de garanties d'assistance) ; rejeté. – **Art. 12 bis** *(Coordination – art. 16 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique)* (p. 7095) : soutient l'amendement n° 37 de M. Robert Bret (accès à l'aide juridictionnelle pour tous les demandeurs d'asile sans restriction et à tout moment de la procédure) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7098) : gestion restrictive des flux migratoires. Rappel de l'accueil accordé par la France aux cinéastes américains à l'époque du maccarthysme ainsi qu'au philosophe Toni Negri. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7505) : soutient l'amendement n° 693 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté. Dénonciation du désengagement de l'Etat. Nécessité de renforcer l'offre des transports et de stopper les dérives tarifaires. – **Art. 31** *(Plan de déplacements urbains et plans locaux de déplacements en région Ile-de-France – art. 28-3 et 28-4 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 7510) : son amendement n° 694 : suppression ; rejeté. – **Art. 33** *(Entrée en vigueur des dispositions du projet de loi relatives aux transports dans la région Ile-de-France)* (p. 7516) : soutient l'amendement n° 696 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté. – **Art. 34** *(Décrets en Conseil d'Etat)* (p. 7517) : soutient l'amendement n° 697 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 50** (p. 7649) : soutient l'amendement n° 734 de M. Thierry Foucaud (relèvement des taux de la taxe sur les logements vacants) ; rejeté. Tensions sur le marché du logement. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7660) : crise du logement étudiant. Facteur d'inégalité d'accès aux études. Vision marchande du logement étudiant. (p. 7662) : soutient l'amendement n° 739 de M. Ivan Renar (réécriture du texte maintenant une simple participation des collectivités territoriales au fonctionnement des établissements universitaires) ; rejeté. (p. 7663) : soutient l'amendement n° 741 de M. Ivan Renar (gestion de l'ensemble des logements étudiants concédée au CROUS) ; rejeté. (p. 7664) : soutient les sous-amendements identiques de Mme Annie David n° 1297, 1298 et 1299 (accord du préfet nécessaire à toute décision de désaffectation des biens) ; rejetés, déposés sur les amendements identiques de la commission n° 142, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 295 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 302 (transfert aux communes ou aux EPCI des biens appartenant à l'Etat et affectés aux logements des étudiants réalisé à titre gratuit). (p. 7666) : soutient l'amendement n° 742 de M. Ivan Renar (désignation des représentants des collectivités territoriales au sein du conseil d'administration du CROUS fixée par la loi) ; rejeté. (p. 7670) : le groupe CRC votera contre les amendements identiques de la commission n° 141, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 294

et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 301. Complexification introduite par le dispositif.

– **Conférence des présidents** – (13 novembre 2003) (p. 7783) : protestation relative à l'organisation des travaux parlementaires.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)** – (13 novembre 2003) – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7811) : favorable à l'amendement n° 747 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7837, 7838) : favorable à l'amendement n° 1028 de M. Serge Lagauche (respect du principe d'égalité). – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7843) : soutient l'amendement n° 757 de Mme Annie David (inclusion de représentants du personnel, de parents d'élèves et d'étudiants dans le conseil territorial de l'éducation nationale) ; rejeté. (p. 7847) : le groupe CRC votera contre l'article 61.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7890) : demande une suspension de séance devant la faible représentation de la majorité dans l'hémicycle. (p. 7893) : impossibilité de continuer le débat. – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7898, 7899) : soutient l'amendement n° 774 de Mme Annie David (affectation à un cadre d'emploi spécifique à l'éducation nationale des personnels TOS) ; devenu sans objet. (p. 7907) : déplore l'absence du ministre de l'éducation nationale. Souhaite la tenue d'un vaste débat public sur l'éducation avant le vote des articles concernant l'école. – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7944) : favorable à l'amendement n° 789 de M. Ivan Renar (suppression). – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7957) : défavorable à l'amendement n° 355 de M. Jean-Léonce Dupont (possibilité de transférer la propriété d'objets mobiliers appartenant à l'Etat autres que ceux déjà présents dans les immeubles classés qui leur sont transférés). – **Art. 76** *(Intégration dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au niveau de l'Etat dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre ainsi que des arts du cirque – art. L. 759-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7971, 7972) : soutient l'amendement n° 796 de Mme Annie David (suppression) ; rejeté. Incohérence dans le statut des enseignants de l'enseignement artistique supérieur. Risque d'inégalité de traitement. Attente d'une politique nationale sérieuse des enseignements et des pratiques. (p. 7972) : soutient l'amendement n° 797 de Mme Annie David (intégration des enseignants de l'enseignement artistique dans la fonction publique de l'Etat) ; devenu sans objet. – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7977, 7978) : favorable à l'amendement n° 798 de Mme Josiane Mathon (suppression). Crainte des conséquences de la décentralisation sur les missions essentielles de l'Etat : inégalité de traitement entre citoyens et abaissement de la qualité du service aux usagers. Interrogation en suspens.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 79** *(Adaptation des modalités de mise à disposition et de transfert pour les agents non titulaires de l'Etat susceptibles de bénéficier d'une mesure de titularisation)* (p. 8011) : demande d'explication sur les dispositions de l'article. – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8012) : absence de cadre d'emploi dans la fonction publique territoriale pouvant accueillir les fonctionnaires d'Etat. – **Art. 84** *(Constitution d'une commission commune)* (p. 8021) : soutient l'amendement n° 805 de Mme Josiane Mathon (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8024) : favorable à l'amendement n° 972 de M. Jean-Pierre Demerliat (remboursement par le centre de gestion des traitements des agents territoriaux absents pour raison syndicale). – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8034) : rappel au règlement. Durée des débats. (p. 8037) : charge du RMI en Seine-Saint-Denis. (p. 8049) : favorable aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 897 (compensation des transferts de charge déguisés) et n° 902 (protection de l'autonomie financière des collectivités territoriales). – **Art. 100** *(Dévolution aux communes des biens vacants et sans maître – art. 539 et 713 du code civil, art. L. 25, L. 27 bis et L. 27 ter du code du domaine de l'Etat)* (p. 8093) : dénonciation du coût de la procédure aboutissant à la constatation de la vacance d'un bien. Soutient l'amendement n° 849 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 103** *(Fusions entre établissements publics de coopération intercommunaledont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. L. 5211-41-3 et L. 5211-32-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 8104) : soutient l'amendement n° 852 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 104** *(Régime fiscal des fusions entre établissements publics de coopération intercommunale dont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. 1638-0-bis nouveau, 1639 A bis, 1639 A ter, 1639 A quater du code des impôts)* (p. 8107, 8108) : soutient l'amendement n° 853 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 106** *(Transformation des syndicats d'agglomération nouvelle en communautés d'agglomération – Fusion avec un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5341-2 et L. 5341-3 du code général des collectivités territoriales))* (p. 8110) : soutient l'amendement n° 854 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 108** *(Modification du nombre et de la répartition des sièges en cas d'extension du périmètre d'un établissement public de coopération intercommunale due à une transformation – art. L. 5211-41-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8112) : soutient l'amendement n° 855 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 110** *(Répartition des sièges à la suite d'une extension du périmètre d'une communauté urbaine – art. L. 5215-6 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8113) : soutient l'amendement n° 856 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8114, 8115) : soutient l'amendement n° 857 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 112** *(Définition de l'intérêt communautaire – art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8118) : soutient l'amendement n° 858 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 113** *(Partages de services entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres – art. L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8121, 8122) : soutient l'amendement n° 859 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8145, 8146) : texte complexe et confus. Atteinte au principe d'unité du service public. Dénonciation du désengagement de l'Etat. Risque de mise en concurrence des territoires et problème de l'inégalité des citoyens face au service public. Votera contre ce projet de loi.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]** – (20 novembre 2003) – **Question préalable** (p. 8492, 8494) : sa motion n° I-39 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Politique impopulaire et inefficace. Dogmatisme libéral. Atteinte aux valeurs républicaines. Fiscalité non démocratique

et injuste. Encouragement à la capitalisation et à l'épargne. Politiques alternatives. Suppression de l'ASS. Positions de l'UDF. Réduction des dépenses publiques. Le groupe CRC rejette le projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9631, 9632) : sécurité et humanisation en milieu carcéral. Question de la réinsertion des détenus. (p. 9632) : dénonciation de la mise en scène politique de la sécurité. – **Etat B – Titre III** (p. 9641, 9642) : dénonciation du démantèlement programmé de la protection judiciaire de la jeunesse. Le groupe CRC ne votera pas le budget de la justice.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9833, 9835) : position favorable du groupe CRC à l'ouverture des portes de l'Europe. Aspiration légitime des peuples à la paix et à la solidarité. Déception et interrogation concernant ce nouvel élargissement. Conditions drastiques et inadmissibles imposées aux nouveaux arrivants. Mise en échec de l'unité et de l'égalité. Focalisation des préparatifs du sommet de Bruxelles sur la seule question de la défense et l'adhésion consensuelle à l'OTAN. Opposition du groupe CRC à la mise en place d'une puissance militaire et à la domination américaine. Rejet d'une Europe dominée par des principes libéraux et l'absence de démocratie. Nécessité d'un référendum sur le projet de Constitution et d'un bilan sur la politique de l'Union européenne. Crainte de désillusions pour les pays candidats. Les sénateurs du groupe CRC s'abstiendront sur ce texte.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 39 (2003-2004)** (p. 10250, 10251) : dénonce les conditions du débat le dernier jour de la session. Mépris à l'égard des assemblées. S'interroge sur les raisons de l'urgence. Logique des textes étrangère aux objectifs de la loi constitutionnelle. Ambiguïté des concepts "loi du pays" ou "pays d'outre-mer". Conception ultra-libérale défendue depuis 1998 par l'actuel président du gouvernement polynésien. Exemples significatifs en matière de préservation de l'environnement et d'instauration de zones de non-droit dans le domaine du jeu. Le groupe CRC votera contre ces deux projets de loi marqués d'une volonté de personnalisation du pouvoir.

– Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi organique n° 38 (2003-2004).**

BOULAUD (Didier)

sénateur (Nièvre)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 135 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Croatie d'autre part (ensemble huit annexes et six protocoles). **[n° 172 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Traités et conventions – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Corne de l'Afrique (Erythrée, Djibouti, Ethiopie et Soudan) **[n° 200 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 221 (2002-2003)] autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse portant rectifications de la frontière entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et le canton de Genève. **[n° 349 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Traités et conventions.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 52, 56) : décalage de la loi de programmation avec la réalité. Historique des lois de programmation militaire. Rappel de l'accord du chef de l'Etat avec la politique de défense passée. Réalisation de la professionnalisation. Poursuite des programmes lancés dans les années 1980 et 1990. Priorité donnée aux effets d'annonce plutôt qu'à une réflexion. Réforme des structures de maintenance. Rôle essentiel de la recherche et du développement. Chantier de la défense européenne. Question du financement. Relations avec l'Alliance atlantique. Propositions discutées par la Convention européenne. Déficit de débat national et citoyen. Dissuasion nucléaire. Dossier de la gendarmerie. Ne votera pas le projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Croatie d'autre part (ensemble huit annexes et six protocoles) [n° 135 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1200, 1201) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation du protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la convention sur la diversité biologique [n° 137 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – en remplacement de M. Jean-Pierre Plancade, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1203, 1204) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédration suisse portant rectifications de la frontière entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et le canton de Genève [n° 221 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4360) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre – II – Secrétariat général de la Défense nationale

– (4 décembre 2003) (p. 9518, 9519) : rôle du SGDN en matière de synthèse et de mise en valeur du renseignement. Importance des services de renseignement pour notre sécurité. Nécessité d'étendre la compétence du Parlement dans ce domaine.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9573, 9574) : souhaite la tenue d'un véritable débat sur les questions de défense et de sécurité. Préférence pour l'ancienne procédure de débat budgétaire. Désapprobation du projet de budget pour 2004. Rupture du pacte de stabilité et déficit budgétaire abyssal. Insuffisances du budget de la gendarmerie. Conséquences négatives du développement des communautés de brigade. Insatisfaction des maires ruraux. Interrogation sur la finalité de la réforme de la gendarmerie.

BOURDIN (Joël)

sénateur (Eure)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Président de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire du Comité consultatif pour la gestion du Fonds national pour le developpement des adductions d'eau dans les communes rurales (FNDAE).

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification : Une décennie de réformes fiscales en Europe : la France à la traîne **[n° 343 (2002-2003)]** (10 juin 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification : Les français et les actions : pour une relation de confiance au service de la croissance **[n° 367 (2002-2003)]** (25 juin 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Entreprises.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification : Le pacte de stabilité et de croissance : un débat au Sénat **[n° 369 (2002-2003)]** (25 juin 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification : Perspectives macroéconomiques à moyen terme (2004-2008) **[n° 69 (2003-2004)]** (18 novembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Entreprises.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales **[n° 73 tome 3 annexe 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Agriculture et pêche – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)]** – (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 721, 722) : développement de l'activité de mercenaire. Le groupe UMP votera ce texte.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1781, 1782) : restauration de la confiance des investisseurs et des épargnants. Réforme de la législation relative au démarchage. Création de la profession de conseiller en investissements financiers. Création du fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages. Effets pervers du développement des crédits à la consommation. Contournement de la législation. Implication prépondérante du crédit renouvelable dans les cas de surendettement. Renforcement des obligations formelles nécessaires au crédits. Le groupe UMP soutient la démarche engagée par le Gouvernement. – **Art. 22 (priorité)** *(Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières)* (p. 1820) : soutient l'amendement n° 342 de M. Jacques Oudin (possibilité pour le comité consultatif de la législation et de la réglementation financières de proposer au ministre des décrets ou des arrêtés relevant de son champ de compétence) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (19 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 34** (p. 1865, 1866) : ses amendements n° 325 : clarification du droit applicable au groupe Caisse d'épargne en matière de négociation collective ; et n° 326 : intégration des accords collectifs nationaux des caisses d'épargne dans le régime de droit commun ; adoptés. – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-1 du code monétaire et financier** *(Définition du démarchage)* (p. 1875) : soutient l'amendement n° 343 de M. Jacques Oudin (coordination) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1924) : son amendement n° 230 : renforcement de la protection des consommateurs face aux offres de crédit à la consommation ; retiré au profit de l'amendement n° 112 de la commission (renforcement des garanties afférentes au crédit à la consommation). – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. L. 822-14 du code de commerce** *(Rotation des commissaires aux comptes signataires)* (p. 1959) : soutient l'amendement n° 356 de M. Jacques Oudin (précision) ; retiré. – **Art. L. 822-15 du code de commerce** *(Secret professionnel)* (p. 1960) : soutient l'amendement n° 333 de M. Gérard César (extension de la levée du secret professionnel aux sociétés coopératives agricoles) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (20 mars 2003) – **Art. 80** *(Régime des conventions courantes conclues à des conditions normales)* (p. 2005, 2006) : soutient les amendements de M. Jacques Oudin n° 329 (précision) ; et n° 330 (assouplissement du régime des conventions courantes) ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 85** (p. 2010) : soutient l'amendement n° 331 de M. Jacques Oudin (suppression d'incriminations injustifiées et remplacement par des actions civiles d'injonction de faire ou des nullités) ; adopté. (p. 2011, 2012) : soutient l'amendement n° 334 de M. Gérard César (amélioration de la transparence financière des coopératives agricoles et de l'information des associés coopérateurs) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2015, 2016) : restauration de la conscience des investisseurs et des épargnants. Soutien du groupe UMP. Equilibre entre volontarisme et pragmatisme.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2525) : intervient sur l'amendement n° 97 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans l'apprentissage de l'écriture).

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (2 octobre 2003) – en remplacement de M. Hubert Haenel, rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 11** *(Amélioration de l'efficacité de la douane judiciaire et de la douane administrative – art. 28-1 du code de procédure pénale, art. 67 bis et 343-3 du code des douanes, art. L. 235 du livre des procédures fiscales et art. L. 152-4 du code monétaire et financier)* (p. 6263) : soutient l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 246 (prise en compte des spécificités des organismes de jeux quant à l'obligation de déclaration de soupçon auprès de Tracfin) ; retiré. – **Art. 11 bis** *(Dispositions relatives aux délits de contrefaçon – art. L. 335-2, L. 335-4, L. 343-1, L. 521-4, L. 615-14, L. 632-32, L. 716-9 et L. 716-10 du code de la propriété intellectuelle)* (p. 6264) : soutient les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 247 et 248 (rédaction) ; adoptés.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7759, 7762) : présentation, en sa qualité de président de la délégation du Sénat pour la planification, des conclusions de ses travaux sur les réformes fiscales conduites en Europe dans les années 1990. Se réjouit de la tenue de ce débat. Institutionnalisation nécessaire de l'évaluation des politiques fiscales. Etroitesse des marges de réduction des prélèvements obligatoires d'ici à 2008. Identification des réformes de structures nécessaires à la maîtrise durable des finances publiques. Prudence en matière de comparaison des taux de prélèvements obligatoires. Prise en compte de la capacité des systèmes à satisfaire les attentes des utilisateurs. Importance de l'intervention publique dans notre système. Préservation non garantie de notre modèle social dans le cadre de l'harmonisation fiscale européenne. Absence de grande réforme fiscale dans les pays européens depuis 1990. Conviction partagée d'une lourdeur excessive des prélèvements. Mise en application du "paradoxe de Strauss-Kahn" par presque tous les ministres des finances européens. Progressivité des systèmes de prélèvement et élargissement des assiettes d'imposition tout en abaissant les taux légaux. Souci d'équité horizontale de préférence à la fonction d'incitation à l'emploi des systèmes de prélèvements. Mise en oeuvre contestable par la France de la fonction incitative des prélèvements. Accentuation de leur progressivité au détriment des classes moyennes. Absence d'attrait de la prime pour l'emploi en raison du grand nombre d'éligibles à la répartition de son montant. Finalité critiquable d'une réduction des cotisations sociales à la compensation de la hausse du coût du travail engendrée par les 35 heures ou à l'augmentation considérable du SMIC. Création d'une sorte de trappe à bas salaires pénalisante pour la compétitivité et le dynamisme de l'économie. Situation préoccupante des entreprises françaises en matière de taxation. Nécessaire conciliation d'une répartition humaine du revenu national et d'un objectif de

dynamisation de la croissance. Suggestions de la délégation du Sénat pour la planification : allègement de la fiscalité pesant sur les investissements et encouragement de l'épargne des ménages en actions. Réflexion souhaitable sur l'adaptation des moyens fiscaux à une affectation dynamique de l'épargne disponible des ménages, compte tenu de son haut niveau.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8480, 8482) : croissance prévue pour 2004. Variations du taux de change euro-dollar. Perspectives économiques. Manque de dynamisme de la demande des ménages. Taux d'épargne trop élevé. Assainissement des finances publiques. Maîtrise des dépenses. Effet légèrement restrictif de la politique budgétaire. Interrogation sur le pacte de stabilité européen. Politique monétaire. Faible taux d'inflation franco-allemand. Importance de la réforme de l'Etat, de la réforme du marché du travail. Réformes structurelles entreprises. Poursuite nécessaire de l'orientation gouvernementale actuelle.

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite) – Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8841) : mission de contrôle sur pièces et sur place avec Paul Loridant sur le fonctionnement du FNDAE. Accumulation des reports de crédits. Longueur et complexité des procédures. Souhaite la décentralisation du FNDAE et de la politique de l'eau dans le cadre de la future loi sur l'eau. Nécessité de préserver le système de péréquation en maintenant l'assise de la redevance à l'échelon national. Soutien indispensable à la politique de l'eau en milieu rural. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 8858) : ne votera pas le sous-amendement n° I-307 de la commission (non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale) déposé sur l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales) auquel il est favorable. Inexistence du problème juridique de l'autocontrôle. Absence d'attachement d'un droit de vote aux CCI. Mise en oeuvre critiquable d'une volonté de réduire l'investissement des caisses d'épargne dans le domaine social aggravant ainsi la fracture sociale.

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9290, 9292) : quasi-reconduction des crédits. Concours publics en faveur de l'agriculture. Politique de maîtrise des coûts de fonctionnement des offices agricoles. Souhait de crédits supplémentaires en cas de crise. Réforme du financement du service public de l'équarrissage. Budgétisation du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Sa mission avec M. Paul Loridant de contrôle budgétaire sur le FNDAE. Renforcement de la politique en faveur de l'installation des exploitants agricoles et des outils en faveur du développement rural. Augmentation des crédits de la pêche. Définition d'une mission unique dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances. Politique de maîtrise des objectifs budgétaires. Réduction du versement compensateur de l'Etat à l'Office national des forêts. Dotation nulle du Fonds national de garantie des calamités agricoles, FNGCA, et baisse des crédits en faveur des agriculteurs en difficulté. Taxe pour frais de chambre d'agriculture. Augmentation des crédits du BAPSA. Déficit d'éxécution constant. Sous-évaluation des dépenses d'assurance maladie. Mise en place du nouveau régime de retraite complémentaire obligatoire et de la réforme des retraites. Création du fonds du financement des prestations sociales des non-salariés agricoles, FFIPSA : nécessité du maintien de la spécificité du régime social agricole, du débat parlementaire et de l'affectation de ressources pérennes. Questions au ministre. Avis favorable sur les crédits de l'agriculture et sur ceux du BAPSA. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9341) : accepte l'amendement n° II-41 du Gouvernement (majoration des crédits de l'INAO). Accepte l'amendement n° II-42 du Gouvernement (réduction des crédits du titre IV). – **Etat C – Titres V et VI** : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-46 de M. Alain Vasselle (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI). – **Art. additionnel après l'art. 72** (p. 9343) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de la commission des affaires économiques n° II-1 (dépôt d'un rapport sur le financement des frais de garderie des forêts communales).

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9494, 9495) : bilan remarquable du secrétariat d'Etat aux PME. Nécessité de poursuivre l'effort pour combler le déficit en matière de formation et de transmission. Problème du commerce rural et de la désertification des campagnes. Difficultés rencontrées par le commerce de ville. Nécessité d'accélérer la procédure d'attribution des aides du FISAC. Prolongation du taux de TVA à 5,5 % pour les travaux. Le groupe UMP votera le budget des PME, du commerce et de l'artisanat.

Services du Premier ministre – IV – Plan

– (4 décembre 2003) (p. 9524, 9525) : craintes quant au devenir du commissariat général du Plan. Importance des enjeux de l'évaluation des politiques publiques. Nécessité de réussir l'institutionnalisation de l'évaluation. L'UMP votera les crédits du Plan.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10168) : favorable à l'amendement n° 115 de la commission (réforme de la gouvernance du réseau des caisses d'épargne), après rectification de celui-ci.

BOUT (Brigitte)

sénatrice (Pas-de-Calais)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (17 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 59** (p. 5512) : son amendement n° 1057 : mise en place d'un régime spécifique pour les conjoints de bateliers ; retiré.

BOYER (André)

sénateur (Lot)

RDSE

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 134 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part (ensemble sept annexes et cinq protocoles). **[n° 152 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Traités et conventions – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 109 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Lettonie relatif au statut de l'immeuble de la légation de la République de Lettonie à Paris **[n° 163 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Traités et conventions.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Corne de l'Afrique (Erythrée, Djibouti, Ethiopie et Soudan) **[n° 200 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 433 (2002-2003)] autorisant l'approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays **[n° 8 (2003-2004)]** (8 octobre 2003) – **Police et sécurité – Traités et conventions.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Défense – Marine **[n° 76 tome 8 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Lettonie relatif au statut de l'immeuble de la légation de la République de Lettonie à Paris [n° 109 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale – commune avec celle des projets de loi n° 110 (2002-2003) et n° 111 (2002-2003)** (p. 1196, 1197) : propose l'adoption de ces projets de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Lituanie relatif au statut de l'immeuble de la légation de la République de Lituanie à Paris [n° 110 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale – commune avec celle des projets de loi n° 109 (2002-2003) et n° 111 (2002-2003).**

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Estonie relatif à l'indemnisation de la République d'Estonie pour l'immeuble de son ancienne légation à Paris [n° 111 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale – commune avec celle des projets de loi n° 109 (2002-2003) et n° 110 (2002-2003).**

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part (ensemble sept annexes et cinq protocoles) [n° 134

(2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1199, 1200) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 39 ou avant l'art. 41** (p. 7538) : soutient l'amendement n° 600 de M. Gérard Delfau (responsabilité du département en matière d'accompagnement social des personnes handicapées) ; rejeté. – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7541) : soutient l'amendement n° 599 de M. Gérard Delfau (élaboration d'un schéma départemental) ; devenu sans objet. – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7565) : soutient l'amendement n° 601 de M. Gérard Delfau (transfert des CLIC aux départements) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7812) : exemple de la politique de dépistage des cancers du sein menée dans son département.

– **Projet de loi autorisant l'approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays [n° 433 (2002-2003)]** – (20 novembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 8496) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour la section marine (p. 9569) : interrogations sur le mode de financement des programmes, sur la recomposition de l'industrie navale européenne et sur les coopérations en matière d'armement naval, ainsi que les missions de lutte contre le terrorisme et la piraterie. La commission des affaires étrangères recommande l'adoption du budget de la défense.

BOYER (Jean)

sénateur (Haute-Loire)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1107) : reconnaissance du besoin de sécurisation dans la dernière étape de la vie. Avancée sociale. Fondement de l'APA sur la solidarité. Souhait d'une réflexion sur la cohérence entre la grille AGGIR et les besoins. Nécessité d'une sensibilisation des aides ménagères. Favorable à une action responsable pour pérenniser l'avenir de cette avancée sociale.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2741, 2742) : fléau inacceptable de l'insécurité routière. Premiers résultats. Manque de règles relatives à l'équipement automobile. Adaptation des infrastructures. Intérêt d'un contrôle plus fréquent par des voitures banalisées. Nécessité de faire naître un sentiment de responsabilité. Danger d'une trop grande banalisation de la répression.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 2** *(Habilitation à simplifier les conditions de publication et d'entrée en vigueur des textes)* (p. 2915) : soutient l'amendement n° 82 de M. Philippe Nogrix (fixation d'un délai pour l'adoption des décrets d'application et association des rapporteurs à la rédaction de ces décrets) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2970) : soutient les amendements de M. Michel Mercier n° 65 (insertion des remises des majorations de retard dans le champ de l'harmonisation des dispositifs d'allègement de cotisations sociales) ; et n° 66 (insertion des règles de taxation d'office dans le champ de l'harmonisation des dispositifs d'allègement de cotisations sociales) ; retirés.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3839, 3840) : indispensable transfert du fret et des voyageurs sur le trafic ferroviaire. Recherche de financements complémentaires. Désenclavement nécessaire du Massif central par la réalisation d'une nouvelle voie, l'A45.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4817) : prise en compte des métiers pénibles. (p. 4818) : timidité des

améliorations des retraites des agriculteurs. Proposition d'amendements visant à améliorer les retraites des agriculteurs.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5056) : soutient l'amendement n° 34 de M. Yves Détraigne (examen des moyens d'élargissement des sources de financement des régimes de retraite) ; retiré. (p. 5063) : soutient l'amendement n° 35 de M. Michel Mercier (prise en compte dans le rapport du Gouvernement des conséquences du mode d'indexation des salaires sur le compte des assurés sociaux relevant du régime général vieillesse) ; retiré. Perte de pouvoir d'achat des pensions de retraite par rapport aux salaires.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5128) : soutient l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public) ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7230, 7231) : mise en place d'une véritable démocratie de proximité. Clarification des compétences. Rôle des élus locaux. Autonomie fiscale des collectivités. Interrogation sur la gestion des infrastructures et des réseaux routiers. Souhait d'une concertation entre la région et le département en matière économique. Transfert des personnels techniciens ou ouvriers spécialisés. Nécessité de définir les domaines respectifs de l'action intercommunale et de l'action municipale. Rôle d'arbitre de l'Etat. Le groupe de l'UC soutient le projet de loi.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9167) : défi de la dépendance. Evénements dramatiques de cet été. Hommage aux personnels hospitaliers et aux associations départementales d'aide à domicile. Nécessité d'une prévention et d'une prise en charge précoce de la dépendance. Pertinence de la lutte contre le cancer. Situation des foyers d'accueil médicalisés. Interrogation sur la réforme des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP. Nécessaire humanisation des structures de soin et de la présence d'un personnel plus nombreux et plus qualifié. Acuité du maintien des médecins et des infirmières dans le monde rural. – **Art. 81** *(Taxes et redevances au profit de l'AFSSAPS)* (p. 9183, 9184) : soutient l'amendement n° II-24 de M. Michel Mercier (suppression de la hausse du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux) ; retiré. – **Art. 82** *(Mise en place d'un forfait de prise en charge des dépenses de la CMU complémentaire)* (p. 9185) : ses amendements n° II-25 (maintien du système actuel de remboursement par l'Etat aux caisses primaires d'assurance maladie de l'intégralité des dépenses) ; retiré puis rejeté après avoir été repris par M. Roland Muzeau, et n° II-26 : conséquence ; devenu sans objet.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9316, 9317) : évolution de la profession d'agriculteur. Agriculture de montagne : revalorisation insuffisante de l'indemnité compensatrice de handicaps naturels ; subventions aux bâtiments d'élevage ; surcoût de la collecte laitière ; souhait d'une prime compensatrice pour les zones difficiles. Mise en place des contrats d'agriculture durable. Conséquences des événements climatiques ou sanitaires graves. Soutien de l'action du ministre.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9386, 9387) : au nom de M. Philippe Arnaud, interrogations sur les moyens du Gouvernement consacrés à la politique des transports sur les éventuelles nouvelles sources de financement ainsi que sur les initiatives pour maintenir la compétitivité des entreprises du transport routier.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom** – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10198) : texte important pour France Télécom et le secteur des télécommunications. Inquiétude relative à la couverture des zones rurales. Charges laissées aux responsables locaux. Nécessité de ne pas creuser les inégalités. Le groupe de l'UC votera ce texte.

BOYER (Yolande)

sénatrice (Finistère)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques

[n° 196 (2002-2003)] (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9312, 9313) : réforme du financement du service public de l'équarrissage. Inquiétude au sujet de la réorganisation de la filière avicole. Importance de la pêche dans l'économie bretonne. Politique commune des pêches. Hommage aux marins-pêcheurs disparus. Maintien et gestion des ressources halieutiques. Quotas individuels transférables. Désaffection des jeunes pour la pêche. Interrogation sur les Sofipêches et les mesures fiscales de déduction pour aléas. Valorisation des produits de la mer. Souhait d'une mission unique consacrée à la pêche dans l'application de la nouvelle loi organique sur les lois de finances. Budget en hausse mais non prioritaire. Rappel des transferts de crédits en cours d'année. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ces crédits.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9552, 9553) : hausse en trompe-l'oeil du budget de l'écologie. Exemple de l'ADEME. Transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales. Interrogation sur les intentions du Gouvernement.

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9598, 9599) : stabilité du projet de budget. Fragilisation de la prime d'aménagement du territoire. Préoccupation au sujet des contrats de plan Etat-régions en cours d'exécution. Baisse des crédits de la DATAR. Problème des fonds structurels. Disparité entre les territoires en matière d'accès aux nouvelles technologies d'information et aux services publics. Défense de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement du territoire, l'IHEDAT. Situation particulière de la Bretagne. Le groupe socialiste ne votera pas le projet de budget.

BRANGER (Jean-Guy)

sénateur (Charente-Maritime)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Secrétaire de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 257 (2002-2003)] autorisant l'adhésion à la convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. **[n° 350 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Traités et conventions.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 371 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de l'Australie sur l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre. **[n° 381 (2002-2003)]** (3 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération –**

Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Affaires étrangères **[n° 76 tome 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (11 juin 2003) – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4152) : défavorable à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour les affaires étrangères (p. 9191, 9192) : effort souhaitable en faveur des contributions volontaires aux organisations internationales. Conjoncture difficile. Contribution du ministère aux économies. Réforme pertinente des rémunérations à l'étranger, sous réserve des modalités de mise en oeuvre. Soutien à la mise en place d'une mission interministérielle renforçant l'influence de la France à l'étranger. Interrogation sur les raisons d'un programme regroupant coopération culturelle et développement. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce projet de budget.

BRAUN (Gérard)

sénateur (Vosges)

UMP-A

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de l'Observatoire de l'emploi public.

Membre titulaire du Conseil d'orientation de la simplification administrative le 27 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 262 (2002-2003)] habilitant le Gouvernement à simplifier le droit **[n° 269 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Fonction publique et réforme de l'Etat **[n° 73 tome 3 annexe 21 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Fonction publique – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation **Discussion générale** (p. 2888, 2890) : effort vigoureux de simplification. Rapidité de la procédure par ordonnances. Caractère urgent de la codification. Suivi parlementaire. Articles examinés par la commission et amendements proposés. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission des finances propose l'adoption des dispositions du projet de loi dont elle a été saisie. – **Art. 3** *(Habilitation à clarifier le droit de la commande publique)* (p. 2917) : soutient l'amendement n° 140 de M. Philippe Adnot (habilitation du Gouvernement à alléger les procédures de passation des marchés publics par les collectivités territoriales) ; adopté.- **Art. 5** *(Habilitation à modifier par ordonnance le code général des impôts et le livre des procédures fiscales)* (p. 2929) : son amendement n° 43 : suppression de l'habilitation pour le respect du principe de la présomption d'innocence en matière fiscale ; adopté. Inutilité de cette habilitation. Présomption d'innocence en matière fiscale déjà existante. (p. 2930) : son amendement n° 44 : précision que l'habilitation ne pourra donner lieu à des dépenses fiscales nouvelles ; adopté.

BRAYE (Dominique)

sénateur (Yvelines)

UMP

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 160 (2002-2003)] portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 175 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 245 (2002-2003)] portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 270 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 309 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 683) : soutient l'amendement n° 110 de M. Gérard César (avis de la commission départementale d'aménagement foncier sur les zones objets de servitudes) ; retiré. (p. 686) : soutient l'amendement n° 111 de M. Gérard César (modalités de calcul des indemnisations liées à l'institution de servitudes) ; retiré.

– Suite de la discussion (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 713, 714) : remerciements au Gouvernement. Approche pragmatique des risques. Responsabilisation des acteurs et développement d'une culture du risque. Equilibre entre gestion des risques et poursuite de l'essor industriel ; modération des contraintes administratives et des charges financières pour les entreprises ; clarification de la place et de l'action des collectivités locales. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 917, 920) : enjeu du développement durable. Difficultés d'application de la loi SRU. Opacité de la loi votée en 2001. Insuffisance des pouvoirs de police des maires en matière d'urbanisme. Confusion autour de la participation pour voies nouvelles et réseaux. Observations et propositions de la commission. Collaboration avec la commission des lois. Effets négatifs des dispositions relatives au logement locatif social. Simplification et assouplissement du dispositif relatif aux pays. Notion d'"équilibre de la ruralité". La commission recommande l'adoption du projet de loi.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 991) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 76 (précision de la notion de ruine afin de permettre la reconstruction de bâtiments), et sur celui-ci, le sous-amendement n° 240 du Gouvernement (respect des traditions architecturales locales). Son amendement n° 1 : éligibilité des dépenses d'élaboration de révision et de modification des documents d'urbanisme au FCTVA ; adopté, identique à l'amendement n° 77 de la commission saisie pour avis. – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 993) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 78 (rédaction). (p. 994, 995) : s'oppose aux amendements identiques n° 144 de M. Yves Coquelle et n° 190 de M. Daniel Reiner (abaissement à 15 000 habitants du seuil de population rendant nécessaire l'élaboration d'un SCOT). (p. 995, 996) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 79 (rédaction). Son amendement n° 2 : rédaction ; adopté, identique à l'amendement n° 80 de la commission saisie pour avis. Son amendement n° 3 : prise en compte de l'ensemble des inconvénients quelle que soit leur nature résultant de l'urbanisation envisagée ; adopté. Ses amendements n° 4 et 5 : rédaction et n° 6 : coordination, identique à l'amendement n° 81 de la commission saisie pour avis ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 997) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 82 (coordination) et n° 83 (compétence des communes et des EPCI pour la délimitation du périmètre des SCOT), et sur ce dernier le sous-amendement n° 241 du Gouvernement. – **Art. 1er bis** *(Compétences exclusives des communes en matière d'élaboration de SCOT)* (p. 999) : accepte dans un premier temps l'amendement n° 165 de M. Jean-Pierre Vial (précision sur le champ de compétence des structures mettant en oeuvre les procédures relatives aux SCOT) et demande le retrait de l'amendement n° 176 de M. Alain Fouché (implication du conseil général dans l'élaboration des SCOT). (p. 1000) : demande le retrait de l'amendement n° 165 précité de M. Jean-Pierre Vial, dans l'attente d'un examen plus approfondi de la question. – **Art. 1er quater** *(Procédure de modification des schémas directeurs et des SCOT)* (p. 1000, 1001) : ses amendements n° 7, 9 et 10 : rédaction ; adoptés; son amendement n° 8 : précision ; adopté, identique à l'amendement n° 84 de la commission saisie pour avis. – **Art. 1er quinquies** *(Retrait des départements et des régions des syndicats mixtes compétents en matière d'élaboration des SCOT)* : son amendement n° 11 : rédaction ; adopté. – **Art. 2** *(Contenu du projet d'aménagement et de développement durable, PADD)* (p. 1002, 1003) : son amendement n° 12 : distinction au sein du PLU entre le projet d'aménagement durable et les orientations d'aménagement relatives à des quartiers ; adopté, identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 85. Demande la position du Gouvernement

sur l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Vial (introduction de la notion de principes fonctionnels dans les schémas d'aménagement). (p. 1004) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 170 de M. Jean-Pierre Vial (mise en place d'un PLU partiel intercommunal en cohérence avec le PLU communal), puis en demande le retrait contre l'engagement d'un examen en deuxième lecture. (p. 1004) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 86 de la commission (clarification). – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1006) : son amendement n° 13 : référence à la notion de "caractéristiques" de l'urbanisation traditionnelle ; adopté. (p. 1006, 1007) : s'oppose aux amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Prise en compte indispensable de la réalité locale. Opposé à la spéculation foncière. Attachement au droit à une surface minimale pour les populations les plus modestes. Demande le retrait de l'amendement n° 123 de M. Jean-Paul Alduy (critères à prendre en compte pour la fixation de la superficie minimale des terrains constructibles), qu'il estime satisfait par son amendement n° 13. – **Art. 2 ter** *(Modalités de calcul des droits à construire en cas de division des terrains – art. L. 123-1-1 nouveau du code de l'urbanisme)* : Ses amendements n° 14, 15 et 16 : rédaction ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 146 de M. Yves Coquelle (suppression). Risque de spéculation foncière. – **Art. 3** *(Opposabilité des dispositions du PADD – art. L. 123-5 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 17 : coordination ; adopté, identique à l'amendement n° 87 de la commission saisie pour avis. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1011) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 88 (information de l'établissement public chargé d'un SCOT sur le contenu des PLU des communes situées à sa périphérie), n° 89 (conséquence) et n° 90 (coordination). – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1013, 1014) : son amendement, identique à l'amendement n° 91 de la commission saisie pour avis, n° 18 : recours à la procédure de modification ; adopté. (p. 1013, 1014) : son amendement, identique à l'amendement n° 92 de la commission saisie pour avis, n° 19 : coordination ; adopté. (p. 1014) : demande l'avis du Gopuvernement sur l'amendement n° 168 de M. Jean-Pierre Vial (conditions d'application de la procédure de modification). Sur son amendement n° 18 précité, demande le retrait des sous-amendements n° 169 de M. Jean-Pierre Vial et n° 134 et n° 135 de M. Gérard Cornu. Demande le retrait de l'amendement n° 124 précité de M. Jean-Paul Alduy. (p. 1015) : son amendement n° 132 : possibilité de recourir à la procédure de révision simplifiée des PLU pour la rectification d'une erreur matérielle ; adopté. Son amendement n° 20 : rédaction ; adopté. Accepte l'amendement n° 136 de M. Gérard Cornu (possibilité de mener simultanément une révision simplifiée et une modification d'un PLU). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1016) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 93 (renforcement du rôle des communes lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal). (p. 1018) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 138 de M. Jean-Claude Gaudin et n° 213 de M. Gérard Collomb (validation des PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu). (p. 1019) : accepte l'amendement n° 179 de M. Michel Mercier (régularisation des POS annulés pour vice de forme ou de procédure). – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1020, 1021) : demande le retrait de l'amendement n° 117 de M. Michel Mercier (caractère facultatif du regroupement en pays). (p. 1022, 1023) : accepte l'amendement n° 199 de M. Daniel Reiner (nécessité de l'élaboration d'une charte de développement du pays). (p. 1025, 1026) : importance d'associer la société civile à l'élaboration du projet de pays. Accepte dans un premier temps l'amendement n° 205 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 234 de M. Gérard Cornu (présence de représentants des chambres consulaires au sein du conseil de développement) ; s'oppose à l'amendement n° 118 de M. Michel Mercier (caractère facultatif de la création du conseil de développement). Demande une modification rédactionnelle des amendements de M. Daniel Reiner portant sur le même objet, n° 205, n° 206 et n° 207 (organisation et rôle du conseil du développement); accepte l'amendement n° 200 de M. Daniel Reiner (coordination) et considère l'amendement n° 177 de M. Pierre Hérisson (participation des représentants des chambres de métiers, d'agriculture et de commerce au conseil de développement) devenu sans objet en cas d'adoption de l'amendement n° 234 précité de M. Gérard Cornu. (p. 1027) : sur les amendements de M. Daniel Reiner, portant sur le même objet, accepte le n° 207 et s'oppose au n° 205 et au n° 206 (organisation et rôle du conseil du développement). (p. 1030, 1031) : s'oppose au sous-amendement n° 247 de M. Michel Mercier déposé sur l'amendement n° 207 précité de M. Daniel Reiner. (p. 1031) : accepte l'amendement n° 143 de M. Gérard Cornu (encadrement des modalités de fonctionnement des périmètres de pays en cas de création ou de changement du périmètre d'EPCI à fiscalité propre). (p. 1032) : son amendement n° 74 : précision ; adopté. (p. 1033) : accepte l'amendement n° 202 de M. Daniel Reiner (coordination). (p. 1033) : son amendement, identique à l'amendement n° 112 de la commission pour avis et à l'amendement n° 211 de M. Jean-Claude Peyronnet, n° 75 : rétablissement de l'avis des conseils généraux sur le projet de pays et son territoire ; adopté. (p. 1034) : accepte l'amendement n° 113 (coordination) de la commission pour avis. S'oppose à l'amendement n° 208 de M. Daniel Reiner (possibilité de créer un groupement d'intérêt public de développement local). (p. 1035) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. Jean-Claude Peyronnet (dispositions relatives à la contractualisation des communes et des EPCI en vue de réaliser le projet de pays). Sur les amendements de M. Daniel Reiner, accepte le n° 204 (coordination) et s'oppose au n° 209 (possibilité pour les territoires de contractualiser directement au niveau du pays). Accepte l'amendement n° 114 (coordination) de la commission pour avis. – **Art. 22 (par priorité)** *(Dispositions de coordination)* (p. 1037) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 115 (mise en cohérence du code de l'environnement).

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les plans d'occupation des sols, POS et les PLU)* (p. 1047) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 94 (correction d'une erreur matérielle). Son amendement n° 21 : rédaction ; adopté. (p. 1048) : son amendement n° 22 : coordination ; adopté ; identique à l'amendement n° 95 de la commission saisie pour avis. Son amendement n° 23 : rédaction ; adopté. Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 96 (suppression de l'obligation pour la commune d'avoir prescrit une révision générale du POS pour pouvoir procéder à sa révision simplifiée). (p. 1049) : son amendement n° 24 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 5** : son amendement n° 25 : validation des révisions d'urgence des POS et des PLU en cours ; adopté ; identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 97. S'oppose à l'amendement n° 193 de M. Bernard Cazeau (soutien de l'Etat aux communes pour l'élaboration de la carte communale). Demande le retrait de l'amendement n° 221 de M. Ambroise Dupont (suppression de l'intervention de l'Etat dans l'élaboration de la carte communale). (p. 1051) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 223 de M. Ambroise Dupont (prise en compte dans la carte communale d'éléments caractéristiques des documents d'urbanisme et notamment des PLU). (p. 1053) : accepte les amendements identiques n° 186 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 98 (extension aux bâtiments d'estive du bénéfice des dispositions relatives aux chalets d'alpage). (p. 1054) : accepte les amendements identiques n° 187 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 99 (travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive). (p. 1055) : accepte les amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). (p. 1058) : accepte l'amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité de construction de routes de transit à moins de deux mille mètres des rives des plans d'eau intérieurs). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 161 de M. Jean-Paul Amoudry (dérogation à

l'obligation de respect d'une distance minimale pour l'implantation des bâtiments d'habitation à proximité des exploitations agricoles). (p. 1059) : accepte l'amendement n° 226 de M. Ambroise Dupont (report du délai de mise en conformité des plans de déplacement urbain). Demande une rectification de l'amendement n° 226 précité de M. Ambroise Dupont afin de ramener le délai de mise en conformité à trois ans. (p. 1060) : accepte l'amendement n° 160 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du champ des servitudes pouvant être instituées en lien avec des pistes de ski). – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1062, 1063) : son amendement n° 26 : suppression ; adopté ; identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 101. Rédaction actuelle du code de l'urbanisme satisfaisante. (p. 1064, 1065) : possibilité d'engager des opérations de réhabilitation et de rénovation urbaines. – **Art. additionnel après l'art. 5 bis** (p. 1066) : accepte les amendements idenntiques n° 224 de M. Ambroise Dupont et de la commission saisie pour avis n° 102 (attribution d'un droit de préemption urbain aux communes dotées d'une carte communale). – **Art. 5 ter** *(Concertation mise en oeuvre à l'occasion des opérations d'aménagement)* (p. 1067) accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 103 (précision). – **Art. 5 quater** *(Régime transitoire applicable aux plans d'aménagement de zone, PAZ)* : son amendement n° 27 : précision ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour n° 125 de M. Jean-Paul Alduy (cohérence). (p. 1068) : son amendement n° 28 : modification des plans d'aménagement de zone ; adopté ; identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 104. Son amendement n° 29 : coordination et clarification ; adopté ; identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 105. – **Art. 5 quinquies** *(Régime du plan de sauvegarde et de mise en valeur, PSMV)* (p. 1069) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 106 (rédaction). – **Art. 5 sexies** *(Saisine de l'architecte des bâtiments de France dans les secteurs sauvegardés)* : Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 107 (précision). – **Art. additionnel après l'art. 5 sexies** : Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Alduy (allégement des procédures d'approbation des plans de sauvegarde et de mise en valeur, PSMV). (p. 1070) : accepte l'amendement n° 128 de M. Jean-Paul Alduy (suppression des conditions de délai pour le décret d'application des dispositions de la loi SRU relatives au secteur sauvegardé). – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* : son amendement n° 30 : prise en compte du coût des études dans le calcul de la PVR et suppression de la référence à une délibération du conseil municipal ; adopté. (p. 1071) : son amendement n° 31 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 108 (rédaction). Son amendement n° 32 : coordination ; adopté. Son amendement n° 33 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 34 : rédaction ; adopté. (p. 1072) : son amendement n° 35 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 36 : rédaction ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 227 de M. Ambroise Dupont (précision). (p. 1073) : accepte l'amendement n° 119 de M. Philippe Arnaud (cohérence), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 242 du Gouvernement . Amendement n° 37 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 38 : rédaction ; adopté après modification par le sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud. (p. 1074) : intervient sur le sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud, à son amendement n° 38 précité. Problème d'interprétation. S'oppose au sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud, déposé sur son amendement n° 38 précité. (p. 1075) : sur son amendement n° 38 précité, accepte le sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud dans une nouvelle rédaction. (p. 1076) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 139 de M. Philippe Arnaud (récupération de la PVR auprès des propriétaires des terrains rendus constructibles). – **Art. additionnels après l'art. 6** : Ses amendements n° 39 : dispositions transitoires ; et n° 40 : coordination ; adoptés ; identiques aux amendements de la commission saisie pour avis n° 110 et n° 109. – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1077, 1078) : accepte l'amendement n° 121 de M. Christian Demuynck (exemption de permis de construire pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 243 du Gouvernement. Accepte l'amendement n° 122 de M. Christian Demuynck (exemption de déclaration de travaux pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL). Accepte les amendements identiques n° 189 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 111 (instauration d'un permis de démolir dans des périmètres de communes dépourvues de documents d'urbanisme approuvés). (p. 1079) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 116 de M. Philippe Arnaud (publication d'un rapport sur la mise en oeuvre du dispositif relatif à la participation pour voirie et réseaux). – **Art. 6 ter** *(Possibilité pour les communes non dotées d'un PLU de soumettre à autorisation préalable des travaux pouvant détruire un élément de paysage)* : Estime l'amendement n° 225 de M. Ambroise Dupont (précision) satisfait par l'article 6 ter. – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement des installations de production d'électricité)* (p. 1081) : son amendement n° 41 : coordination ; retiré. S'oppose à l'amendement n° 147 de M. Yves Coquelle (suppression). Accepte l'amendement n° 244 du Gouvernement (précision des modalités de financement des gestionnaires des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 246 ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1082) : son amendement n° 45 : financement des conventions publiques d'aménagement ; adopté. (p. 1083) : accepte l'amendement n° 141 de M. Jacques Blanc (conditions de retrait d'une commune membre d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI). (p. 1148, 1149) : son amendement n° 48 : périmètre des plans locaux d'urbanisme ; adopté. Son amendement n° 46 : approbation de la carte communale par le préfet ; adopté. Son amendement n° 44 : financement des conventions publiques d'aménagement ; adopté. (p. 1150) : son amendement n° 47 : délivrance du permis de construire dans les communes dotées d'une carte communale ; adopté. Accepte l'amendement n° 174 de M. Pierre André (transfert de propriété des immeubles déclarés vacants et sans maître). Accepte l'amendement n° 175 de M. Pierre André (transfert de propriété des immeubles déclarés vacants et sans maître et présentant un intérêt communal). (p. 1151, 1152) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Ivan Renar (calcul du montant de la redevance perçue au bénéfice de l'Institut national de recherches en archéologie préventive). (p. 1152) : accepte l'amendement n° 245 du Gouvernement (abaissement des seuils de création des multiplexes à trois cents places). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1180) : remerciements. Conditions de travail et d'examen du texte satisfaisantes.

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3005, 3006) : modifications apportées par l'Assemblée nationale au projet de loi. Amendements présentés par la commission. – **Demande de priorité** (p. 3012) : demande l'examen par priorité de l'amendement n° 47 tendant à insérer un article additionnel après l'article 6 septdecies. – **Art. additionnels après l'art. 6 septdecies (priorité)** (p. 3013) : accepte l'amendement n° 47 de M. Serge Mathieu (fixation par les autorités compétentes du Sénat des règles applicables à la gestion du jardin du Luxembourg). – **Art. additionnel avant l'art. 2 bis A** (p. 3014) : accepte l'amendement n° 36 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'élaboration d'un plan local d'urbanisme partiel par un établissement public de coopération intercommunale). – **Art. 2 bis A** *(Changement de destination des bâtiments agricoles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 1 : coordination ; adopté. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* (p. 3015) : demande de précision au Gouvernement sur la portée de cet article. (p. 3016) : s'oppose aux amendements identiques n° 31 de M. Yves Coquelle et n° 39 de M. Daniel Reiner (suppression). Défense des élus locaux des petites communes. – **Art. 4** *(Procédures de modification et de révision des PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 3018) : accepte les amendements de M. Charles Revet n° 38 (possibilité pour une autre collectivité que la commune d'intervenir) et n° 37

(extension de la révision simplifiée). – **Art. 4 quater** *(Régularisation des POS annulés pour vice de forme ou de procédure – art. L. 123-19 du code de l'urbanisme)* (p. 3020) : son amendement n° 53 : coordination ; adopté. – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les POS et les PLU – art. L. 123-19 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 54 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 5** : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 34 de M. Henri de Richemont (possibilité de classement de terrains par les communes dans le cadre d'un projet de reboisement). (p. 3021) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Henri de Richemont (possibilité de classement de terrains par les communes dans le cadre d'un projet de reboisement). – **Art. 5 bis AA** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports – art. L. 147-5 du code de l'urbanisme)* (p. 3022) : souci de l'intérêt général. – **Art. 5 bis C** *(Travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* (p. 3023) : son amendement n° 2 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis DA** (p. 3023, 3024) : son amendement n° 3 : assouplissement de la règle de construction en continuité en zone de montagne, notamment en substituant à la notion de "hameau" celle de "groupe d'habitations existant" et institution de dérogations au principe d'urbanisation en continuité ; adopté. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement n° 52 de Mme Marie-France Beaufils (limitation des dérogations aux communes souffrant d'un déclin démographique), déposé sur son amendement n° 3 précité. (p. 3026) : s'oppose au sous-amendement n° 52 de Mme Marie-France Beaufils (limitation des dérogations aux communes souffrant d'un déclin démographique) déposé sur son amendement n° 3 précité. – **Art. 5 bis DA** *(Régime des hameaux – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 4 : suppression ; adopté. – **Art. 5 bis D** *(Constructions en continuité desquelles l'urbanisation peut se réaliser dans les zones de montagne – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* (p. 3027) : son amendement n° 5 : suppression ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis D** : son amendement n° 6 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement n° 21 du Gouvernement (technique). – **Art. 5 bis GA** *(Procédure d'élaboration du plan de déplacement urbain – art. 28-2-2 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 3028) : accepte l'amendement n° 41 de M. Daniel Reiner (clarification). – **Art. 6 bis BA** *(Autorisation d'aménager ou de lotir dans les communes n'ayant pas institué la PVR)* (p. 3029) : accepte les amendements identiques n° 28 de M. Xavier Pintat et n° 45 de M. Jean Besson (définition par l'autorité organisatrice du service public de l'eau et de l'électricité des conditions de qualité des dispositifs envisagés). (p. 3030) : ses amendements n° 7 et 8 : clarification rédactionnelle ; devenus sans objet. Accepte l'amendement n° 46 de M. Jean Besson (remplacement du mot "branchement" par le mot "raccordement"). Son amendement n° 9 : précision ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 6 ter B** : accepte l'amendement n° 22 du Gouvernement (extension du champ de dispense de permis de construire aux travaux de reconstruction des établissements pénitentiaires). – **Art. 6 ter B** *(Exemption de déclaration de travaux pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL – art. L. 422-2 du code de l'urbanisme)* : accepte l'amendement n° 23 du Gouvernement (coordination). – **Art. 20 (priorité)** *(Simplification de la création et du fonctionnement des "pays")* (p. 3032) : son amendement n° 12 : prise en compte des pays dits "de première génération" ; adopté. (p. 3033) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Daniel Reiner (extension du champ de l'autorisation de contracter aux groupements d'intérêt public) ; son amendement n° 13 : extension du champ d'autorisation de contracter aux personnes privées ; adopté. (p. 3034) : ses amendements portant sur le même objet n° 14 et 15 : conditions d'exécution du contrat ; adoptés. – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement aux réseaux électriques)* (p. 3035) : accepte l'amendement n° 24 du Gouvernement (précision des conditions dans lesquelles est définie la contribution dans le cas d'un raccordement au réseau de transport d'énergie). Accepte l'amendement n° 33 de M. Philippe Arnaud (précision). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 35 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les collectivités d'encourager l'installation de producteurs d'énergies nouvelles et renouvelables). (p. 3036) : problème rencontré par la communauté de communes. Demande de précision au Gouvernement. – **Art. 6 sexies A** *(Délégation au maire du pouvoir de signer une convention dans les ZAC)* (p. 3037) : accepte l'amendement n° 25 du Gouvernement (extension de la délégation de signature du conseil municipal au maire de la convention par laquelle les propriétaires offrent de verser la PVR avant la délivrance d'une autorisation d'urbanisme). – **Art. 6 sexies** *(Retrait d'une commune d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI)* (p. 3038) : exercice de la citoyenneté et de la démocratie par les communes ; s'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Vezinhet (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 6 sexies** (p. 3039) : accepte l'amendement n° 49 de M. Pierre Hérisson (ajout d'une condition démographique dans le processus d'acceptation de l'élargissement du périmètre de la communauté d'agglomération). – **Art. additionnels après l'art. 6 septdecies** (p. 3040) : son amendement n° 10 : validation législative de contrats de mandats ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 3052) : accepte l'amendement n° 48 de M. Ladislas Poniatowski (définition de la hauteur d'une éolienne et obligation d'enquête publique à partir d'un seuil de 2,5 mégawatts de puissance). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3053) : remerciements. Bon déroulement de la discussion et qualité des relations entre le Gouvernement et la Haute Assemblée.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3254) : votera contre l'amendement n° 3 de M. Jean Louis Masson (nécessité d'une étude préalable et de l'adoption du plan de prévention des risques miniers avant toute autorisation irréversible de désengagement ou d'abandon d'une mine) et s'élève contre la teneur de ses propos. Procès d'intention fait au Gouvernement. – **Art. 16 quater** *(Remise en état des sols après cessation d'activité – art. L. 512-17 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3266, 3269) : sur l'amendement n° 66 du Gouvernement (précision du champ des obligations de dépollution des entreprises et possibilité pour le préfet, pour les nouvelles installations, d'acter une remise en état selon un usage plus contraignant en cas d'accord entre l'exploitant et le propriétaire), ses sous-amendements n° 93 : consultation du maire par le préfet sur l'usage futur du site ; et n° 47 : définition par le préfet de l'usage du site à défaut d'accord entre la commune ou l'EPCI et l'exploitant ; retirés. Situation problématique des collectivités locales face à la dépollution des activités industrielles situées en centre ville. Impossibilité financière d'en absorber le surcoût. Coût de dépollution dissuasif pour l'acquisition des terrains par les promoteurs immobiliers. Baisse de l'activité économique et chute des recettes des collectivités locales. Expectative des élus locaux dans l'attente d'assurances par le Gouvernement.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire – **Discussion générale** (p. 3937, 3938) : accord de la commission mixte paritaire. Prise en compte des préoccupations du Sénat. Transformation principale portant sur l'urbanisation en zone de montagne. Maintien de la notion de "hameau". Souci d'éviter les difficultés d'interprétation. Respect de la volonté du législateur. Délai d'application. Remerciements. – **Art. 2 bis AA** (p. 3947) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (rectification d'une erreur matérielle). – **Art. 23** : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (codification).

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4282) : défavorable aux amendements de M. Bernard Frimat n° 13 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 500 habitants) et n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 (repli) ainsi qu'à ceux de M. Robert

Bret n° 62 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 300 habitants), n° 63 et 64 (repli). – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4290) : votera contre l'amendement n° 11 de M. Bernard Frimat (application de la parité aux suppléants).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (17 juillet 2003) – **Art. 73** *(Possibilité de rachat de périodes d'activité en tant qu'aide familial au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-35-1 du code rural)* (p. 5540) : soutient l'amendement n° 289 de M. Hilaire Flandre (extension de la possibilité de rachat de périodes accomplies dès l'âge de 14 ans) ; adopté. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5562, 5563) : favorable à l'amendement n° 264 de la commission (précision de la place de l'épargne-retraite par rapport au régime de retraite obligatoire par répartition). Souci de faire bénéficier l'ensemble des Français d'un système réservé jusque là aux fonctionnaires et aux élus.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Commission mixte paritaire* **[n° 411 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5731, 5732) : absence de risque zéro. Handicap de la surréglementation pour la France. Réservé sur l'opportunité de l'article 14. Nécessité de maintenir la cohérence entre le discours que doit tenir la majorité gouvernementale et son action. S'abstiendra sur les conclusions de la commission mixte paritaire.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5865) : favorable aux amendements identiques n° 179 de M. Eric Doligé et n° 187 de M. Michel Mercier (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence). Action de la région Ile-de-France sur l'environnement et la rénovation urbaine. – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5869) : défavorable à l'amendement n° 226 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM au financement de l'agence). – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5873) : défavorable aux amendements identiques n° 227 de M. Jean-Yves Mano et n° 341 de M. Yves Coquelle (suppression). Cohabitation difficile entre les gens du voyage et les populations des ZUP. – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5882) : favorable à l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire). Préoccupation des maires face à l'alourdissement de leurs responsabilités. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5895, 5896) : dynamisme de la zone franche de Mantes-la-Jolie. Retour d'un qartier à la normalité. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5941) : intervient sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 98 (suppression de la saisine directe du juge par le surendetté) et n° 409 du Gouvernement (saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois). Devoir d'instruction rapide des dossiers par les commissions de surendettement. – **Art. L. 332-11 du code de la consommation** *(Inscription au fichier des incidents de paiement)* : défavorable à l'amendement n° 368 de M. Paul Loridant (délai d'inscription au fichier des incidents de paiement ramené à cinq ans). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 5977) : défavorable à l'amendement n° 246 de M. Jean-Yves Mano (suppression de l'article 17 de la loi du 2 juillet 2003 "Urbanisme et habitat" instaurant une surface minimale de terrain pour construire). – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 5980) : son amendement n° 307 : inscription dans la loi de la régionalisation des fonds d'aménagement urbain ; adopté.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7525) : son amendement n° 452 : rattachement des EPCI limitrophes ; retiré. (p. 7526) : solution nécessitant une révision du plan départemental pour sa mise en oeuvre.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7593) : défavorable à l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux). Attente du futur projet de loi présenté par M. De Robien. (p. 7595, 7596) : risque de mise en place d'une politique fragmentaire d'attribution. Néanmoins favorable au transfert du contingent préfectoral sous conditions. (p. 7598) : défavorable à l'amendement n° 946 de M. Jean-Yves Mano (création de commissions d'attribution de logements à l'échelon municipal). – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7603, 7604) : place accrue des collectivités territoriales pour la gestion des aides à la pierre. Ouverture des conventions de délégation aux EPCI sans condition de seuil démographique. Etat garant de la solidarité nationale. Obligation de logement des plus défavorisés. Projet de loi "un logement pour tous" en préparation. (p. 7607) : défavorable à l'amendement n° 718 de M. Yves Coquelle (suppression). (p. 7609) : soutient l'amendement n° 1196 de M. Jean-Claude Gaudin (délégation facultative des aides destinées à la création de places d'hébergement) ; retiré. (p. 7628) : son amendement n° 453 : suppression des conditions de seuil démographique exigé des EPCI pour solliciter une délégation de compétences en matière d'attribution d'aides à la pierre ; adopté. – **Art. L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7632) : son amendement n° 454 : engagement de l'Etat sur des montants fixes alloués à l'EPCI ; retiré. Soutient l'amendement n° 1200 de M. Jean-Claude Gaudin (transfert de la gestion des crédits de paiement du logement social de l'ANAH à l'EPCI délégataire) ; adopté. (p. 7633) : soutient l'amendement n° 1203 de M. Jean-Claude Gaudin (critères d'adaptation des conventions au contexte local) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 3 de M. Jean-Paul Alduy (assouplissement des conditions de conclusion d'une convention) ; adopté. – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7635, 7636) : son amendement n° 455 : compatibilité de la convention avec le programme local de l'habitat, PLH ; retiré. Soutient l'amendement n° 1206 de M. Jean-Claude Gaudin (caractère indicatif de la liste des OPAH inscrites dans la convention) ; adopté. Son amendement n° 456 : suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat envers les départements délégataires de la compétence logement ; retiré au profit de l'amendement identique de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 283. (p. 7637) : soutient l'amendement n° 4 de M. Jean-Paul Alduy (suppression de l'agrément des opérations prononcé par le préfet) ; adopté. – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7642) : soutient l'amendement n° 1209 de M. Jean-Claude Gaudin (aide des collectivités territoriales soumise à une condition de ressources) ; adopté. (p. 7643, 7644) : soutient l'amendement n° 1160 de M. Gérard Longuet (suppression partielle) ; retiré. (p. 7647) : amélioration de la situation du quartier du Val-Fourré. – **Art. additionnel après l'art. 49** (p. 7648) : défavorable à l'amendement n° 947 de M. Jean-Yves Mano (obligation d'adoption d'une loi de

programmation pour le logement avant le 1er janvier 2005). – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7654) : soutient l'amendement n° 1248 de M. Alain Vasselle (mise en place d'avances remboursables) ; adopté. (p. 7655) : soutient l'amendement n° 1161 de M. Gérard Longuet (suppression pour les communes, les régions et les EPCI, de la faculté de participer au FSL) ; retiré. (p. 7658) : intervient sur les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 441 (responsabilité du département dans la définition et la mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées), n° 442 (coordination) et n° 443 (coordination). Risque de tutelle d'une collectivité sur une autre. (p. 7659) : votera contre l'amendement n° 1073 de M. Michel Charasse (prise en compte de la situation du patrimoine dans l'examen des dossiers). Distinction entre patrimoine et revenus. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7662, 7663) : son amendement n° 457 : remplacement du transfert obligatoire par une simple faculté de délégation de compétence ; retiré au profit de l'amendement de la commission n° 141 portant sur le même objet. Soutient l'amendement n° 1162 de M. Gérard Longuet (suppression de la possibilité offerte aux régions de signer des conventions avec les communes et les EPCI) ; adopté. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7676) : insuffisance de la qualité du service rendu par les DDE. Votera contre les amendements identiques n° 743 de Mme Marie-France Beaufils et n° 966 de M. Yves Dauge (suppression).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7933) : exemple du département des Yvelines. Souci de faciliter la vie des administrés.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8013) : soutient l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1170 (suppression du surcoût engendré par le recrutement d'agents de l'Etat par voie de détachement) ; retiré puis repris par M. Claude Domeizel. – **Art. additionnels après l'art. 91** (p. 8077) : soutient l'amendement n° 1107 de M. Bernard Murat (délégation de signature des maires de communes de 2 000 à 3 500 habitants à leur secrétaire général) ; retiré. – **Art. 100** *(Dévolution aux communes des biens vacants et sans maître – art. 539 et 713 du code civil, art. L. 25, L. 27 bis et L. 27 ter du code du domaine de l'Etat)* (p. 8094) : intervient sur l'amendement n° 849 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8096) : favorable à l'amendement n° 217 de la commission (possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune). (p. 8097) : son amendement n° 461 : délégation au maire par le conseil municipal de la réalisation des lignes de trésorerie ; adopté. – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8100) : importance de cet article pour la décentralisation. Application du principe de subsidiarité. – **Art. 102** *(Transformation des syndicats intercommunaux en communautés de communes – section 7 du chapitre Ier du titre Ier du livre II de la cinquième partieet art. L. 5211-41-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8102) : défavorable à l'amendement n° 851 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 104** *(Régime fiscal des fusions entre établissements publics de coopération intercommunale dont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. 1638-0-bis nouveau, 1639 A bis, 1639 A ter, 1639 A quater du code des impôts)* (p. 8108) : son amendement n° 463 : modification du taux de TPU en cas d'extension du périmètre d'un EPCI ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 104** (p. 8108) : son amendement n° 464 : entrée en vigueur des dispositions des articles 103 et 104 du projet de loi ; retiré. – **Art. 105** *(Fusions entre syndicats mixtes – art. L. 5711-2 nouveau, L. 5721-2, L. 5215-22, L. 5216-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8109) : soutient l'amendement n° 358 de M. Xavier Pintat (rédaction) ; adopté. – **Art. 110** *(Répartition des sièges à la suite d'une extension du périmètre d'une communauté urbaine – art. L. 5215-6 du code général des collectivités territoriales)* : soutient l'amendement n° 1216 de M. Jean-Claude Gaudin (modification du nombre de sièges à la majorité qualifiée) ; adopté. – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8115) : son amendement n° 465 : suppression du caractère restrictif de cet article ; retiré. (p. 8116) : intervient sur l'amendement n° 1084 de M. Gérard Collomb (suppression du caractère restrictif de cet article). – **Art. 112** *(Définition de l'intérêt communautaire – art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8119) : son amendement n° 466 : doublement des délais imposés aux EPCI ; adopté. – **Art. 113** *(Partages de services entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres – art. L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8122) : son amendement n° 468 : dérogation aux règles des marchés publics ; adopté. Son amendement n° 469 : gestion unifiée du personnel ; adopté. Soutient l'amendement n° 359 de M. Xavier Pintat (extension du dispositif aux syndicats mixtes) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 117** (p. 8126) : son amendement n° 471 : uniformisation des règles de majorité qualifiée utilisées dans les différentes procédures régissant les EPCI ; adopté. (p. 8127) : intervient sur son amendement n° 471 précité. – **Art. 120** *(Extension aux équipements sportifs des compétences optionnelles des communautés de communes à dotation globale de fonctionnement bonifiée – art. L. 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8129) : son amendement n° 473 : subordination des actions de développement économique à la notion d'intérêt communautaire ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 121** (p. 8130) : son amendement n° 474 : subordination des actions d'aménagement rural à la notion d'intérêt communautaire ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8141) : soutient l'amendement n° 1222 de M. Jean-Claude Gaudin (possibilité de constituer des syndicats mixtes avec des collectivités territoriales étrangères) ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8518, 8519) : le groupe UMP ne votera pas l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %) et soutient le Gouvernement dans sa démarche de réhabilitation du travail. Expatriation des chercheurs européens aux Etats-Unis. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8522) : soutient l'amendement n° I-245 de M. Jean-Paul Alduy (extension de l'avantage fiscal dit "loi Malraux" aux immeubles dégradés des centres historiques malgré leur changement d'affectation) ; retiré.

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9369) : approbation des objectifs ambitieux. Crainte de la substitution des collectivités locales à l'Etat à la suite de la baisse de la subvention par logement. Nécessité de développer l'accès à la propriété. Conséquence pour les collectivités locales de la vente des logements HLM à leurs locataires. (p. 9370, 9371) : difficultés des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU.

– Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)] – (11 décembre

2003) – **Art. 19** (p. 9958) : soutient l'amendement n° 10 de M. Josselin de Rohan (possibilité de rapatriement du navigant aux frais de l'entreprise de travail maritime) ; adopté. – **Art. 24** (p. 9959) : soutient l'amendement n° 7 de M. Josselin de Rohan (faculté pour les navigants embarqués avant le 31 mars 1999 de conserver les conditions de protection sociale précédentes à la présente loi) ; adopté. – **Art. 30** (p. 9961) : soutient l'amendement n° 8 de M. Josselin de Rohan (rectification d'une erreur rédactionnelle) ; adopté. – **Art. 31** (p. 9962) : soutient l'amendement n° 9 de M. Josselin de Rohan (affectation d'un prélèvement provenant du produit des casinos à la Société nationale de sauvetage en mer) ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9964) : place de la France dans la marine marchande. Déclin dû à la conception sociale de la gauche. Le groupe de l'UMP soutient la proposition de loi.

BRET (Robert)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

CRC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de loi visant à modifier le titre Ier du livre V du code général des collectivités territoriales sur l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon **[n° 16 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Collectivités territoriales.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Avant l'article 1er** (p.206, 207) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 2 (suspension de l'examen de ce projet de loi jusqu'à l'adoption définitive du projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République), n° 3 (application expérimentale du dispositif) et n° 4 (organisation de la juridiction de proximité).

– Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)] – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 281, 283) : nécessité d'une répression spécifique. Caractérisation du mobile raciste à partir d'éléments objectifs. Efficacité limitée des textes législatifs actuels. Réflexion nécessaire sur la possibilité d'aménager la charge de la preuve. Mise en place de structures spécifiques de lutte contre le racisme. Priorité à la prévention dans le cadre scolaire. Politique répressive du Gouvernement. Souhait d'une prise en compte des infractions homophobes et d'une sanction de la contestation des génocides. Le groupe CRC votera ce texte. – **Art. additionnel avant l'article 1er** (p. 283, 284) : son amendement n° 2 : incrimination de la remise en cause de l'existence de génocides ; rejeté. – **Art. 1er** *(Définition de la circonstance aggravante relative au caractère raciste d'une infraction – art. 132-76 nouveau du code pénal)* (p. 285, 286) : son amendement n° 3 : suppression du mot "race" ; rejeté. Ses amendements identiques à ce dernier, déposés sur les articles suivants, n° 5, n° 7, n° 9, n° 11, n° 13, n° 15, n° 17 et n° 19 ; devenus sans objet. Ses amendements identiques n° 4 : extension de ce dispositif aux infractions à caractère homophobe ; retiré et n° 8, n° 10, n° 12, n° 14, n° 16, n° 18 et n° 20 déposés sur les articles suivants ; retirés. Législation européenne.

– Projet de loi relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)] – (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 721) : lutte contre le mercenariat dans les conflits internationaux ou les troubles internes. Lacune du droit français. Votera ce texte.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies*

aériennes côtées) (p. 795, 796) : desserte aérienne de l'outre-mer. Inquiétude des élus et des populations. Aggravation de la situation par la suppression d'Air Lib. Questions au Gouvernement. Demande une mise en oeuvre de la continuité territoriale.

– **Projet de loi pour la sécurité intérieure** – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) – **Discussion générale** (p. 839) : regret de l'urgence sur ce texte. Absence de discussion sur les bouleversements instaurés par l'Assemblée nationale. Réduction de la commission mixte paritaire à une commission d'enregistrement de votes conformes. Inquiétudes du groupe CRC sur l'esprit policier du texte. Enrôlement de l'autorité judiciaire dans une logique d'ordre public. Extension massive de la sphère pénale et durcissement des peines prononcées pour les petits délits. Sanctions des populations marginales et crispation des liens entre les catégories sociales. Tolérance zéro. Obligation de résultats pour les policiers. Dérapages et bavures. Effet positif sur l'électorat de la répression des désordres visibles, sans incidence sur la baisse de la délinquance et de la criminalité. (p. 840, 841) : dépistage discriminatoire et inopérant du VIH sur toute personne suspectée de viol. Inefficacité de la sanction pour outrage à la Marseillaise et au drapeau national. Réaffirme l'opposition du groupe CRC au nouvel ordre moral et aux mesures de répression de masse. Inflation sécuritaire des sanctions au détriment du respect de la loi en vigueur et des sanctions existantes. Traitement faussé de la réalité de la délinquance : légitimation des atteintes aux libertés, de la culture du résultat et de la récompense au mérite érigée en valeur républicaine. Le groupe CRC ne votera pas ce texte. – **Art. 1er bis** *(Pouvoirs de réquisition des préfets)* (p. 876) : empiétement sur les libertés publiques et individuelles. Pouvoir discrétionnaire aux dépens de l'autorité judiciaire. – **Art. 8 bis** *(Perquisitions dans les systèmes informatiques)* (p. 877) : le groupe CRC est opposé à l'article. Intrusion sans aucun contrôle de l'autorité judiciaire. Atteinte au respect de la vie privée. – **Art. 8 quater** *(Suppression de la notification du droit au silence)* : Le groupe CRC est fermement opposé à l'article et ne votera pas l'ensemble du projet de loi. Régression pour les justiciables. Echec au principe de la présomption d'innocence. – **Art. 9** *(Traitements automatisés d'informations mis en oeuvre par la police et la gendarmerie)* (p. 878) : opposition du groupe CRC à l'extension des fichiers de police. Informations sur les suspects sans limitation d'âge, ainsi que sur les victimes. Absence de consultation préalable de la CNIL et de référence à la loi sur l'informatique et les libertés de 1978. Relevé d'erreurs dans le STIC. Echec aux garanties du respect de la vie privée des justiciables. – **Art. 14** *(Dispositifs de contrôle des données signalétiques des véhicules)* : Opposition du groupe CRC à l'emploi des dispositifs à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes. Crainte d'entrave à la liberté de manifester, à la liberté d'expression et à la liberté syndicale. – **Art. 19** *(Installation sans titre sur un terrain – art. 322-1-1 nouveau du code pénal))* (p. 879) : opposition du groupe CRC à l'article. Marginalisation des gens du voyage. Sanctions disproportionnées et injustifiées. Absence de sanction contre les maires contrevenant à la loi Besson.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (26 février 2003) – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1005) : soutient l'amendement n° 145 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Crainte d'un obstacle à la réalisation d'habitats collectifs. Urbanisation de caractère sélectif et ségrégatif. – **Art. 3** *(Opposabilité des dispositions du PADD – art. L. 123-5 du code de l'urbanisme)* (p. 1011) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 87 de la commission saisie pour avis (coordination). – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1015) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements identiques n° 18 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 91 (recours à la procédure de modification), ainsi que sur les amendements identiques n° 19 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 92 (coordination).

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1057) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1151) : soutient l'amendement n° 148 de M. Ivan Renar (calcul du montant de la redevance perçue au bénéfice de l'Institut national de recherches en archéologie préventive) ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (4 mars 2003) (p. 1219) : expulsion de 54 africains vers Abidjan et Dakar le 3 mars dernier.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1231, 1234) : dénonciation de la méthode du Gouvernement. Déni de la démocratie et du rôle du Parlement. Rupture avec la tradition républicaine de non-modification d'un mode de scrutin d'une élection dans l'année précédent son échéance. Problème de l'urgence déclarée sur tous les textes depuis juillet. Préconisation fréquente d'un vote conforme. Apparence de débat au Sénat. Solutions proposées à l'opposé des buts fixés. Loi du 19 juillet 1999 permettant le dégagement de majorités. Contance de la position communiste. Position de M. Jean-Pierre Raffarin. Méthode de combat contre l'extrême droite. Opposition à la réduction de l'expression du pluralisme. Efficacité du mécanisme de la loi de 1999 non testée. Instauration de seuils "couperet". Interrogation sur le non-relèvement du pourcentage de la prime. Réforme rendant plus difficile la mise en oeuvre de la parité. Tendance à l'émergence de deux grands partis. Dénonciation par M. Jean-Pierre Raffarin au Sénat en 1998 de "l'excès de politisation dans les régions". Simplicité du mode de scrutin des élections européennes. Avantage de la proportionnelle. Formation des groupes sur des bases politiques. Sacrifice de la diversité. Bipolarisation de la vie politique. Dénationalisation et dépolitisation du débat européen. Nécessité de l'implication des citoyens. Arrière-pensées politiques du projet de loi.

– **Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen** – (5 mars 2003) (p. 1279, 1283) : logique politique du dépôt de la motion. Acte solennel. Précédents. Article 11 de la Constitution. Réforme constitutionnelle de 1995. Propos de M. Patrice Gélard en 1997. Question de pluralisme. Soutien de l'UMP au texte. Dénonciation du texte par l'ensemble des autres partis et formations politiques. Coup de force législatif. Propos de M. Charles Pasqua en 1985. Mépris du débat parlementaire. Situations démocratiquement inacceptables. Motivations politiciennes. Bipolarisation. Emploi de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. Droit d'amendement. Précédents. Interrogation sur la légitimité du Parlement. Justification du bicamérisme. Nécessité pour le Sénat de retrouver son indépendance. Consultation du peuple. Volonté d'un débat sérieux et approfondi au Sénat. Saisine du Conseil constitutionnel. Texte porteur de dangers. Démembrement annoncé de l'Etat républicain. Substitution des régions à l'Etat. Mise à mort du pluralisme à l'échelon régional. Question politique essentielle. Rupture du contrat social. Libéralisme. Conditions de la démocratisation de la vie politique. S'élève contre les propos relatifs à une prétendue alliance avec le Front national. Problème de la déformation de la représentation populaire. Leurre du rapprochement des élus et des électeurs.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite)** – (5 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1329, 1330) : son amendement n° 42 : garantie du pluralisme dans les assemblées élues par le mode de représentation proportionnelle ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1350, 1351) : régression contenue dans l'article 1er. Bipartisme et bipolarisation favorisés par les diverses réformes. Durée des mandats. Comparaison avec les autres pays. Souhait du raccourcissement des mandats. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1365) : le groupe CRC votera l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux), dans sa nouvelle rédaction. – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1373) : favorable aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 221 (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime) et n° 222 (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département). (p. 1386, 1387) : espère que le ministre de l'intérieur ne boude pas les travaux de la Haute assemblée. Le groupe CRC soutient l'ensemble des amendements tendant à modifier les conditions de déroulement des élections cantonales. – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1393, 1394) : défauts de la notion de section départementale. Problèmes de cohérence. Exemples. Problème du niveau minimal de voix à obtenir pour participer à la répartition des sièges. Opposé au renoncement au principe de l'élection en fonction de l'ordre des candidats déclarés dans chaque département. Risque sur le respect des principes de parité. Problème de la question de préférence accordée au candidat le plus âgé en cas d'égalité des voix. (p. 1398) : son amendement n° 45 : suppression ; rejeté. (p. 1399, 1400) : son amendement n° 46 : suppression des sections départementales ; rejeté. (p. 1401) : son amendement n° 47 : suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée ; rejeté. (p. 1402, 1403) : son amendement n° 48 : suppression de l'élévation à 5 % du seuil à partir duquel sera ouverte la répartition des sièges ; rejeté. (p. 1405, 1406) : son amendement n° 49 : conséquence ; devenu sans objet. (p. 1407) : son amendement n° 50 : suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat le plus âgé ; rejeté. (p. 1415, 1416) : le groupe CRC votera contre les amendements identiques n° 17 de M. Michel Mercier et n° 356 de M. Jacques Pelletier (relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête). – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1418, 1419) : problèmes posés par l'article 3. Mode de scrutin portant atteinte au pluralisme. Absence de vision des territoires justement représentés. Risque pour la parité. Le groupe communiste ne peut accepter les principes guidant la conception générale du projet de loi. Evolution inutile. (p. 1420, 1421) : son amendement n° 51 : suppression ; rejeté. (p. 1424, 1425) : son amendement n° 54 : féminisation des candidatures ; rejeté. Son amendement n° 56 : repli ; rejeté. (p. 1426) : son amendement n° 58 : suppression du dernier alinéa du texte de l'article 3 portant sur la situation des régions monodépartementales, c'est-à-dire les quatre régions d'outre-mer ; rejeté. (p. 1429) : invite au rejet de l'article 3. – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 1430, 1431) : son amendement n° 59 : dépôt par le Gouvernement chaque année d'un rapport au Parlement retraçant le comparatif au sein des pays de l'Union européenne du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au conseil des collectivités territoriales des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne ; rejeté. Citoyens de nationalité étrangère participant à la vie de la cité.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1461) : ambiguité et objet de cet article. Caractère inutile et antidémocratique de la solution proposée. Objet de la prime. Détournement de la proportionnelle. Bipolarisation. Evolution de la majorité sénatoriale. Rapport de MM. Lucien Lanier et Paul Girod. (p. 1463, 1464) : son amendement n° 60 : suppression ; rejeté. (p. 1465) : son amendement n° 61 : suppression du 1° de l'article relatif à la fixation du nombre de candidats figurant sur les sections départementales de chaque liste ; rejeté. (p. 1466) : considère que son amendement n° 72 (insertion des mots "ou candidates") ne tombe pas. (p. 1467) : son amendement n° 65 : précision ; rejeté. (p. 1470) : son amendement n° 68 : repli ; rejeté. Exemple de la région aquitaine. Son amendement n° 69 : repli ; rejeté. (p. 1471) : son amendement n° 70 : repli ; rejeté. Son amendement n° 71 : repli ; rejeté. (p. 1472) : son amendement n° 63 : maintien des seuils actuellement en vigueur pour se présenter au second tour et pour fusionner ; rejeté. (p. 1493) : le groupe CRC votera l'amendement n° 355 de M. Michel Mercier (égalité des vice-présidents de sexe masculin et de sexe féminin dans les exécutifs régionaux). – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1514) : le groupe CRC ne votera pas les amendements identiques n° 39 de M. Michel Mercier et n° 361 de M. François Fortassin (indication dans le tableau du nombre de sièges correspondant aux différents départements). – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1519, 1520) : absence de modification du scrutin actuel. Interrogations. Non-dépôt d'amendements par le groupe CRC. (p. 1521) : son amendement n° 85 : suppression de la règle attribuant les sièges à la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée en cas d'égalité des suffrages ; rejeté. (p. 1523, 1524) : ses amendements n° 87, n° 88, n° 90, n° 91, n° 92 et n° 93 : féminisation du code électoral ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Division additionnelle après l'art. 11 (réserve)** (p. 1569, 1570) : son amendement n° 102 : division additionnelle – "dispositions relatives à l'élection des députés et sénateurs" ; réservé puis devenu sans objet (p.1581). – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1572, 1573) : son amendement n° 104 : modalités de désignation des membres de l'Assemblée nationale et de répartition des sièges aux niveaux départemental et national ; rejeté. (p. 1576) : son amendement n° 106 : réduction de la durée du mandat sénatorial à 6 ans ; rejeté. – (p. 1580, 1581) : son amendement n° 107 : réduction de l'âge d'éligibilité au Sénat à 23 ans ; rejeté. – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1582) : modifications ne figurant pas dans la version initiale du projet de loi. Dispositions insérées sans faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale. Dénonce le caractère particulièrement antidémocratique du choix du Gouvernement. Modifications nécessitées par les difficultés liées à la concomitance des élections régionales et des élections cantonales. Remise en cause des lois de mars 2000 et du pluralisme démocratique avec l'incitation au cumul des mandats induite de la réforme. Le groupe CRC votera contre l'article. – **Art. 12 A** *(Remboursement forfaitaire des dépenses électorales – art. 2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1606) : le groupe CRC vote contre l'article 12 A. – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1608) : son amendement n° 112 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 12** (p. 1613) : son amendement n° 113 : abaissement du seuil pour accéder au second tour de 5 % à 3 % ; rejeté. Son amendement n° 114 : dépôt par le Gouvernement d'un rapport annuel au Parlement retraçant le comparatif des effets de l'exclusion du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au Parlement européen des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne ; rejeté. – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1619) : son amendement n° 119 : conséquence ; rejeté.

– **Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)]** – (18 mars 2003) – **Art. unique** (p. 1758, 1759) : forte abstention liée à l'offre politique et non aux seules difficultés matérielles. Le groupe CRC votera cette proposition de loi.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 56** (p. 1911) : restructuration du réseau de la Banque centrale. Votera l'amendement n° 247 de M. Michel Charasse (contrôle du Parlement sur la réorganisation du réseau et des services de la Banque de France).

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2312, 2314) : texte visant à moderniser la loi du 6 janvier 1978. Enjeux économiques, géopolitiques et démocratiques. Multiplication des fichages et risques de dérive. Projet de loi et amendements de la commission globalement positifs. Divergence sur la valeur du consentement requis, l'encadrement des données temporaires et des matériels privés mis en réseau. Refus de l'extension des exonérations de déclaration. Anonymisation. Bienveillance excessive à l'égard des fichiers publics. Légitimité des fichiers fondés pour la seule lutte contre la fraude. Renforcement du rôle de la CNIL mais manque de moyens matériels. Manque d'indépendance des correspondants de la CNIL en entreprise. Souhait de la création d'un conseil scientifique auprès de la CNIL. Le groupe CRC déterminera son vote en fonction du sort réservé à ses amendements. – **Art. 1er** *(Détermination du champ d'application de la loi – art. 2 à 5 du chapitre 1er de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 2 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Champ d'application matériel et définitions)* (p. 2318) : son amendement n° 90 : précision de la définition d'activité personnelle ; rejeté. – **Art. 4 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Exclusion du champ de la loi des copies temporaires)* (p. 2319) : son amendement n° 91 : intégration dans le champ de la loi des copies temporaires ; rejeté. – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel – chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de collecte et de traitement)* (p. 2321) : son amendement n° 92 : garantie de l'effectivité du principe de finalité ; rejeté. (p. 2323) : son amendement n° 93 : recours à des tierces parties de confiance pour les interconnexions ; rejeté. – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* (p. 2325, 2326) : son amendement n° 94 : élargissement de la liste des données sensibles faisant l'objet d'une protection particulière ; retiré. (p. 2327) : sur l'amendement n° 9 de la commission (exception à l'interdiction de procéder à des traitements statistiques de données) auquel il est favorable, son sous-amendement n° 128 ; rejeté. Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 10 de la commission (procédé d'anonymisation des traitements de données sensibles). (p. 2329) : ne votera pas l'amendement n° 11 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** (p. 2330, 2331) : son amendement n° 96 : transformation du numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques, NIR, en identifiant non signifiant ; rejeté. – **Art. 3** *(Dispositions relatives à la CNIL – chapitre III de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 13 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Dispositions relatives aux membres de la CNIL)* (p. 2337) : son amendement n° 97 : intégration obligatoire d'un spécialiste des questions de droits et libertés individuelles dans la composition de la CNIL ; retiré. (p. 2338) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 26 de la commission (durée des fonctions des sénateurs désignés au sein de la CNIL). – **Art. 19 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Services de la CNIL)* (p. 2341) : son amendement n° 98 : création de services délégués placés sous l'autorité de la CNIL ; rejeté. – **Art. 4** *(Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements – régimes de la déclaration et de l'autorisation – chapitre IV de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 22 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime de droit commun de la déclaration)* (p. 2345) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 38 de la commission (création de correspondants de la CNIL). – **Art. 24 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Normes simplifiées)* : son amendement n° 100 : maintien du principe de la déclaration des fichiers à la CNIL ; rejeté. – **Art. 25 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime général d'autorisation)* (p. 2348) : son amendement n° 101 : soumission à autorisation de tous les traitements relatifs à la vidéo-surveillance ; rejeté. – **Art. 5** *(Obligations des responsables des traitements et droits des personnes concernées – chapitre V de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Obligation d'information)* (p. 2356, 2357) : ses amendements n° 102 : obligation de rendre non identifiantes les données archivées ; rejeté et n° 103 : suppression de la notion d'effort disproportionné relatif à l'obligation d'information ; devenu sans objet. – **Art. 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Durée de conservation)* (p. 2358, 2359) : son amendement n° 104 : suppression des exceptions à la règle visant à limiter la conservation des données personnelles ; retiré. – **Art. 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'opposition)* : son amendement n° 105 : consentement exprès des personnes nécessaire pour toute utilisation de données personnelles à des fins de prospection ; rejeté. – **Art. 7** (Pouvoirs de sanction administrative de la CNIL – *Chapitre VII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 45 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Pouvoir de sanction administrative – juge des référés)* (p. 2364, 2365) : le groupe CRC votera contre le sous-amendement n° 123 de M. Jean-Jacques Hyest déposé sur l'amendement n° 78 de la commission (rédaction), et contre les amendements de la commission n° 79 (suppression de la possibilité de procéder à la destruction sur place d'un fichier) et n° 81 (procédure d'information par la CNIL du Premier ministre afin de faire cesser une violation des droits des personnes en matière de fichiers de souveraineté). – **Art. 46 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Procédure en matière de sanction)* (p. 2366) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 124 de M. Jean-Jacques Hyest (publication des sanctions de la CNIL uniquement en cas de mauvaise foi du responsable du traitement). – **Art. 49 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Coopération internationale)* : son amendement n° 106 : intégration des traitements de souveraineté dans les procédés de vérification effectués à la demande d'institutions analogues des autres Etats membres de l'Union européenne ; rejeté. – **Art. 12** *(Transferts de données à caractère personnel vers des Etats tiers – chapitre XII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2370) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 86 de la commission (transfert de données au sein de groupes présentant de façon contractuelle des garanties suffisantes). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2375) : attitude de la majorité. Renforcement du pouvoir et du rôle de la CNIL. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce projet de loi.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2564, 2565) : les sénateurs du groupe CRC voteront la motion n° 1 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Non-respect des principes démocratiques par l'article 4. Problème de l'éclatement de la circonscription nationale. Approbation sur le fond et sur la forme de cette motion. Maintien de la position du groupe communiste. – **Renvoi à la commission** (p. 2566, 2568) : sa motion n° 2, tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Importance du sujet. Texte tenant à coeur au Président de la République, au Gouvernement, à l'UMP. Article 4 continuant à menacer le pluralisme. Position du Conseil constitutionnel sur la vie politique du pays. Décision de pure forme. Incitation à la réouverture du débat. Recul du caractère démocratique du mode de scrutin régional. Caractère dénaturé de l'idée de la proportionnelle. Volonté d'imposer un modèle libéral à la société. Démagogie sous-jacente à la création de super-régions. Proposition fédéraliste. Bipolarisation. Nécessité d'approfondissement de la réflexion de la commission. Réserves émises par le Conseil constitutionnel. Manque de clarté du projet de loi. Complexité du mode de scrutin. Nécessité de la démocratisation de l'institution. Polémique sur le Front national. Rôle de la loi de 1999. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2569) : son amendement n° 3 : suppression ; rejeté. (p. 2570) : son amendement n° 4 : suppression du

cinquième alinéa a du 2° de l'article 4 – Question des seuils ; rejeté.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Art. 7** *(Extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire – procédure de l'amende forfaitaire – art. L. 121-3 et L. 322-1 du code de la route, art. 529-8, 529-10 nouveau, 529-11 nouveau, 530 et 530-1 du code de procédure pénale)* (p. 2772) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 10 de la commission (responsabilité pécuniaire en cas de contravention aux règles sur les péages). (p. 2775) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 15 de la commission (force probante des constatations effectuées par des appareils de contrôle automatisés et durée de conservation de ces constats). (p. 2776) : abstention du groupe CRC sur le vote de l'article 7. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 2777) : soutient l'amendement n° 37 de Mme Nicole Borvo (introduction dans le code du travail d'une obligation d'information et de formation des salariés à la sécurité routière) ; retiré. (p. 2778) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 109 du Gouvernement (financement de l'investissement et de l'entretien des nouveaux appareils de contrôle automatique).

– **Suite de la discussion** (30 avril 2003) – **Art. 18** *(Réglementation des entreprises de déménagement – Commissions des sanctions administratives – art. 8, 17 et 37 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 112 du Gouvernement (intégration dans la loi d'orientation des transports intérieurs de la profession de commissionnaire de transport). Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 24 de la commission (rédaction). Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 25 de la commission (rédaction). Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 26 de la commission (rédaction). – **Art. 24** *(Aménagement du principe de l'encellulement individuel des prévenus – art. 68 de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes)* (p. 2839) : soutient l'amendement n° 46 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Demande de renvoi à la commission** (p. 3141, 3143) : sa motion n° 22 : renvoi du texte en commission. Absence de réponse à l'attente d'un véritable projet pour l'île. Précipitation d'une manoeuvre politique dictée par les circonstances. Nécessité de déterminer le pouvoir normatif des collectivités territoriales et la signification exacte de ce référendum. Inquiet du blanc-seing donné au Gouvernement pour engager la rupture entre la Corse et la République. Remise en cause du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Revirement d'attitude du Gouvernement à l'égard des nationalistes. Dénonce un manque de franchise vis-à-vis des électeurs de Corse, enrôlés en précurseurs de la République des particularismes. Laboratoire expérimental destiné à l'accélération d'une modification de l'architecture institutionnelle française.

– **Suite de la discussion** (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3157) : le groupe CRC s'abstient sur le sous-amendement n° 40 de M. Bernard Frimat (application au décret de convocation des électeurs de la procédure de consultation préalable d'urgence de l'Assemblée de Corse) déposé sur l'amendement n° 2 de la commission (rédaction). (p. 3158, 3159) : son amendement n° 56 : suppression de l'annexe ; rejeté. (p. 3162, 3172) : sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe), son sous-amendement n° 58 : maintien de la structure départementale de la Corse ; rejeté ; son amendement n° 57 : maintien des deux départements corses ; devenu sans objet. (p. 3173, 3174) : le groupe CRC s'abstient sur les sous-amendements de M. Michel Mercier n° 59 (répartition des élus entre les deux conseils territoriaux en fonction du secteur géographique dans lequel ils auront été candidats), de M. Nicolas Alfonsi n° 26 (introduction d'un minimum de scrutin uninominal dans le cadre de nouvelles circonscriptions), de M. Bernard Frimat n° 43 (caractère collégial de l'exécutif de l'Assemblée de Corse), n° 46 (rédaction) et n° 48 (objectif assigné au mode d'élection). Vote contre l'amendement n° 3 précité de la commission. (p. 3175) : le groupe CRC vote contre l'article 1er et l'annexe. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3183, 3184) : le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (22 mai 2003) – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3480) : son amendement n° 187 : maintien du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer ; rejeté.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4210, 4212) : crise profonde des valeurs. Aspect contradictoire des réformes présentées. Justification d'une seconde chambre dans le cadre d'un nouveau rôle spécifique ; nécessité de renforcer le rôle de l'Assemblée nationale élue au suffrage universel direct. Approuve la réduction du mandat de sénateur de neuf à six ans. Désaccord avec le renouvellement sur deux séries. Atténuation de l'expression de la volonté populaire. Abaissement insuffisant de l'âge des sénateurs. Sa proposition d'aligner l'âge d'éligibilité des sénateurs sur celui des députés. Adaptation de la répartition des sièges sénatoriaux entre départements au recensement de 1999 : augmentation du nombre de sénateurs. Caractère trop limité des avancées de la proposition de loi organique. Opposition ferme du groupe CRC à la proposition de loi ordinaire relative au mode de scrutin : régression en matière de proportionnelle, garante de la parité et du pluralisme politique. Absence de réforme du collège électoral. Parlement réduit au rôle de simple chambre d'enregistrement. Régression sociale et démocratique engagée par le Gouvernement. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4236, 4237) : son amendement n° 9 : renouvellement intégral du Sénat ; rejeté. – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4242) : iniquité de la procédure de tirage au sort au sein de la série C. Soutien du groupe CRC aux amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination). Abstention du groupe CRC sur l'article 3. – **Art. 4** *(Age d'éligibilité aux élections sénatoriales – art. L.O. 296 du code électoral)* (p. 4243) : son amendement n° 11 : abaissement de l'âge d'éligibilité à vingt-trois ans ; rejeté. – **Art. 5** *(Nombre de sénateurs élus dans les départements – art. L.O. 274 du code électoral)* (p. 4249) : abstention du groupe CRC sur l'article 5. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4251) : regrette le caractère limité des avancées de cette proposition de loi. Vote positif des sénateurs du groupe CRC en raison de la réduction du mandat de neuf à six ans.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).** – **Art. 1er** *(Répartition des sénateurs représentant les départements – tableau n° 6 annexé au code électoral)* (p. 4273) : le groupe CRC s'abstient sur le vote de l'article 1er. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4279, 4280) : son amendement n° 62 : élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 300 habitants ; rejeté. Légitimité du Sénat. (p. 4281) : ses amendements n° 63 et 64 : repli ; rejetés. Reprise d'une proposition du groupe de travail sur la rénovation de l'institution sénatoriale.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5016, 5017) : favorable aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine, n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse).

Assiette de l'ISF. Principe d'une taxation différenciée des actifs professionnels. Nécessité de redresser le pouvoir d'achat des retraites.

– **Rappel au règlement** – (12 juillet 2003) (p. 5208, 5209) : article 38 du règlement du Sénat : organisation des travaux. Annonce du ministre de l'économie et des finances d'une pause en 2004 dans la baisse générale des taux de l'impôt sur le revenu et d'une incitation fiscale en faveur de la souscription de fonds de pension.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (12 juillet 2003) – **Art. 13 (priorité)** *(Accès et maintien dans l'emploi des salariés âgés – art. L. 321-13 du code du travail)* (p. 5212, 5213) : soutient l'amendement n° 344 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. (p. 5214) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 345 (suppression de l'exonération de la contribution Delalande pour le licenciement de salariés de plus de 50 ans inscrits comme demandeurs d'emploi depuis plus de trois mois) et n° 346 (suppression de l'exonération de la contribution Delalande pour le licenciement d'un salarié de plus de 45 ans) ; rejetés. – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5221, 5222) : rappel de la position du rapporteur. Principaux points de la réforme. Ne votera pas cet article. Soutient l'amendement n° 351 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. (p. 5224) : soutient l'amendement n° 356 de M. Guy Fischer (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5225) : soutient l'amendement n° 360 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. – **Art. 16 (priorité)** *(Départ à la retraite avant l'âge de 60 ans – art. L. 351-1-1 et L. 634-3-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5230) : mise en place d'un dispositif réduisant le nombre de bénéficiaires potentiels de cette mesure. Caractère peu qualifié et pénible des emplois occupés. Attente des salariés. Nécessité d'améliorer cet article. – **Art. additionnels après l'art. 5 (priorité)** (p. 5245) : soutient l'amendement n° 199 de Mme Michelle Demessine (exclusion des pensions et retraites de l'assiette de la CRDS) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5289) : importance de la masse financière générée par cette possibilité de rachat. Clientèle captive pour les assureurs. Opposition de principe à cet article. (p. 5290) : soutient l'amendement n° 396 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; devenu sans objet. Coût de ce rachat pour les jeunes. (p. 5291) : soutient l'amendement n° 397 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; devenu sans objet. (p. 5294) : ne votera pas l'amendement n° 1102 du Gouvernement (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 5321, 5322) : soutient l'amendement n° 421 de Mme Michelle Demessine (rappel de la place fondamentale tenue par le droit à pension dans le statut des fonctionnaires) ; rejeté. (p. 5322, 5323) : soutient l'amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (obligation pour l'administration d'accéder aux demandes de liquidation des pensions) ; rejeté. – **Art. 26** *(Eléments constitutifs du droit à pension – art. L. 5 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5327) : prise en compte des durées de service par des fonctionnaires ayant interrompu leur activité à l'occasion d'une disponibilité ou d'un détachement. – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5338) : ne votera pas cet article.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5390, 5391) : soutient l'amendement n° 471 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. (p. 5393) : soutient l'amendement n° 472 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5393) : soutient l'amendement n° 473 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5394) : soutient l'amendement n° 474 de Mme Michelle Demessine (fixation du nombre d'annuités liquidables à 37,5) ; rejeté. (p. 5395) : soutient l'amendement n° 476 de Mme Michelle Demessine (maintien du droit à la retraite à 150 trimestres pour les fonctionnaires) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 477 de Mme Michelle Demessine (précision des modalités du calcul des pensions) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 479 de Mme Michelle Demessine (suppression des dispositions tendant à allonger la durée de cotisation des fonctionnaires) ; rejeté. (p. 5396) : soutient l'amendement n° 480 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 481 de Mme Michelle Demessine (prise en compte des dispositions relatives aux bonifications) ; rejeté. (p. 5407) : avec le groupe CRC, votera contre l'article.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Question préalable** (p. 6123, 6126) : soutient la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Affichage sécuritaire. Remise en cause des exigences en matière de libertés individuelles. Non-respect des principes généraux de la procédure pénale. Création et multiplication inquiétantes de règles particulières et de juridictions spécialisées. Risque d'extension arbitraire de la notion de bande organisée en l'absence de définition légale. Opposé à la logique du texte en dépit des améliorations de la commission des lois. Incompatibilité de l'allongement de la garde à vue avec le respect de la personne humaine. Contradiction de la procédure du plaider-coupable avec le principe de la présomption d'innocence. Intrusion inacceptable du garde des Sceaux dans la conduite de la politique d'action publique pénale. Echec à l'exigence d'impartialité de la justice et à la préservation du caractère inquisitorial de la procédure. Marginalisation du juge d'instruction, ultime garde fou contre l'arbitraire. – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-73 du code de procédure pénale** *(Infractions relevant de la délinquance et de la criminalité organisées)* (p. 6131) : soutient l'amendement n° 399 de Mme Nicole Borvo (exclusion du champ de la criminalité organisée des crimes et délits d'enlèvement et de séquestration) ; rejeté. Risque d'interprétation abusive à l'encontre des actions syndicales ou du mouvement social. (p. 6134) : soutient l'amendement n° 401 de Mme Nicole Borvo (insertion dans le champ de la criminalité organisée du délit de corruption) ; rejeté. – **Art. 706-80 du code de procédure pénale** *(De la surveillance)* (p. 6140) : sur l'amendement n° 11 de la commission (subordination à l'autorisation préalable du procureur de la République de l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire), soutient le sous-amendement n° 470 de Mme Nicole Borvo ; rejeté. Soutient l'amendement n° 407 de Mme Nicole Borvo (nécessité d'une autorisation écrite et motivée du procureur de la République à l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 706-82 du code de procédure pénale** (p. 6175, 6176) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 409 (irresponsabilité pénale des OPJ infiltrés limitée aux actes effectués pour les stricts besoins de l'enquête ou de l'instruction) et n° 410 (suppression de l'exonération de responsabilité pénale des personnes requises par les OPJ aux fins d'infiltration) ; rejetés. – **Art. 706-90 du code de procédure pénale** (p. 6187, 6188) : soutient l'amendement n° 412 de Mme Nicole Borvo (suppression du texte proposé pour l'article 706-90 du code de procédure pénale) ; rejeté. Extension démesurée du champ des investigations. Atteinte aux principes de l'inviolabilité du domicile et de la présomption d'innocence. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6195) : soutient l'amendement n° 413 de Mme Nicole Borvo (énoncé du principe d'une garde à vue décente) ; rejeté. – **Art. 2** *(Élargissement de la circonstance aggravante de bande organisée et de la peine complémentaire de confiscation des biens – renforcement de la répression du faux monnayage – dispositions diverses – art. 221-4, 221-5-1, 222-4, 222-49, 227-22, 227-23, 312-7-1 nouveau, 313-2, 421-5, 434-30, 442-1, 442-2, 450-5 nouveau du code pénal, art. 3 de la loi du 19 juin 1871, art. 24, 26 et 31 du décret du 18 avril 1939,art. 6 de la loi n° 70-575 du 3 juillet 1970, art. 4 de la loi n° 72-467 du*

9 juin 1972, art. 4 de la loi du 2 juin 1891, art. 1er et 2 de la loi n° 83-628 du 12 juillet 1983) (p. 6200) : soutient l'amendement n° 414 de Mme Nicole Borvo (suppression du II de l'article 2 créant le délit d'intention criminelle) ; rejeté. – **Art. 4** *(Révélation d'informations de nature à entraver le déroulement de la procédure pénale – art. 434-7-2 nouveau du code pénal)* (p. 6217, 6218) : soutient l'amendement n° 416 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. Redondance et ambiguïté de l'incrimination en dépit des améliorations apportées par la commission. – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6234) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 273 de M. Pierre Fauchon (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen). Risque de dérives en l'absence de précautions procédurales. – **Art. 9** *(De la procédure applicable en cas de pollution des eaux maritimes par rejets des navires – art. 706-102, 706-103, 706-104, 706-105 et 706-106 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6249) : inefficacité d'un renforcement de la répression en l'absence de réglementation et de moyens de contrôle suffisants. Renforcement nécessaire de la coopération européenne et internationale. – **Art. 706-102 du code de procédure pénale** *(Compétence des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6250) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 466 du Gouvernement (délimitation des compétences matérielles des tribunaux du littoral maritime et des compétences spécialisées du tribunal de grande instance de Paris). (p. 6251) : reprend l'amendement de M. Josselin de Rohan n° 455 (maintien de la compétence des tribunaux de grande instance du littoral pour traiter les affaires très complexes) ; rejeté. – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6254) : défavorable à l'amendement n° 271 de M. Henri de Richemont (distinction entre les faits de pollution volontaire et involontaire pour l'application des peines complémentaires). Risque d'afficher un droit à pollution. (p. 6256) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 272 de M. Henri de Richemont (dispense des peines complémentaires pour les auteurs d'accidents involontaires). – **Division et art. additionnels après l'art. 10** (p. 6257, 6258) : le groupe CRC s'abstient sur les amendements n° 256, 257 et 258 de M. Jean-Claude Carle (aggravation des peines pour les auteurs d'incendies allumés en forêt). Prévention nécessaire. Pertinence d'une définition spécifique de la forêt méditerranéenne. Propose un plan pluriannuel d'objectifs et de moyens défini par l'Etat et les collectivités territoriales. – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6272) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 422 (nouvel intitulé – Dispositions relatives à la répression des messages racistes, xénophobes ou homophobes) et n° 423, 424, 425, 426, 427 et 428 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle) ; rejetés. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6280) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 91 de la commission (allongement de la durée du suivi socio-judiciaire).

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Division et art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6331) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 458 (division additionnelle "De la désorganisation d'entreprises") ; devenu sans objet ; et n° 429 (sanction des actes délictueux commis par les chefs d'entreprise) ; rejeté. Responsabilisation nécessaire des employeurs. Affaires Metaleurop et Flodor. Nécessité de réprimer la délinquance en "col blanc". – **Art. 23** *(Extension du champ d'application de la composition pénale et de la liste des mesures susceptibles d'être proposées – art. 41-2 du code de procédure pénale)* (p. 6340) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 431 (suppression) ; rejeté ; hostilité du groupe CRC au glissement vers une vision gestionnaire de la justice ; échec aux garanties des libertés individuelles ; et n° 432 (repli) ; rejeté. – **Art. 24** *(Rappel de certaines dispositions relatives aux échanges d'informations relatifs à des crimes ou délits entre les maires et les parquets – art. L. 2211-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 6348, 6349) : soutient l'amendement n° 433 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. Non-respect du secret de l'instruction, intrusion inacceptable du politique dans les affaires privées. Soutient l'amendement n° 434 de Mme Nicole Borvo (assujettissement du maire au respect du secret professionnel) ; rejeté. – **Art. 28** *(Réquisitions judiciaires – art. 60-2 et 77-1-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6356) : soutient l'amendement n° 437 de Mme Nicole Borvo (limitation de l'obligation faite aux professionnels de communiquer des informations) ; devenu sans objet. Protection nécessaire de la relation de confiance établie par les travailleurs sociaux. – **Art. 42** *(Dispositions de simplification des commissions rogatoires – art. 152, 153 et 154 du code de procédure pénale)* (p. 6381) : soutient l'amendement n° 440 de Mme Nicole Borvo (rétablissement de l'obligation pour le juge d'instruction d'être accompagné de son greffier et de dresser procès-verbal de la commission rogatoire) ; rejeté. Réduction des garanties procédurales pour les justiciables.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6415) : soutient l'amendement n° 442 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. (p. 6416) : soutient l'amendement n° 443 de Mme Nicole Borvo (exclusion du prononcé d'une peine d'emprisonnement dans le cadre de la nouvelle procédure) ; rejeté. (p. 6419) : soutient l'amendement n° 444 de Mme Nicole Borvo (suppression de la possibilité de placer une personne en détention provisoire dans le cadre de la nouvelle procédure) ; rejeté. (p. 6420) : soutient l'amendement n° 445 de Mme Nicole Borvo (suppression de toute référence à une peine d'emprisonnement ferme dans le cadre de la nouvelle procédure) ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après l'art. 71 bis** (p. 6460, 6462) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 446, 447, 448, 449, 450 et 451 (institution d'un contrôleur général des prisons) ; rejetés. Reprise de la proposition de loi de MM. Jean-Jacques Hyest et Guy Cabanel relative aux conditions de détention dans les établissements pénitentiaires et au contrôleur général des prisons adoptée par le Sénat le 26 avril 2001. Urgence de l'intégration dans le présent texte face à l'aggravation de la situation dans les prisons. (p. 6463, 6465) : soutient les amendements de Mme Nicole Borvo n° 452 (réduction de la durée de l'enfermement d'un détenu en cellule disciplinaire), n° 453 (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat au cours de la procédure disciplinaire) et n° 454 (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat en cas de décision de placement en isolement et de transfèrement) ; rejetés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6477, 6478) : inspiration sécuritaire. Nombreux défauts en dépit d'un retour sur les excès de l'Assemblée nationale. Avalanche de textes néfaste à la lisibilité et à la cohérence de la procédure pénale. Basculement vers une procédure de type accusatoire à l'américaine. Caractère fondamental des enjeux. Renforcement de l'inégalité de l'accès au droit. Primauté de l'enquête policiaire au détriment du judiciaire. Remise en cause des fondements de la procédure pénale avec l'extension du recours à la composition pénale et au "plaider-coupable". Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6506, 6508) : dénonciation de la politique du Gouvernement en matière d'immigration. Abrogation de la double peine. Appréhension purement économique des flux migratoires. Suspicion pesant sur les étrangers. Nécessité d'une politique d'intégration volontaire. Dislocation de la politique d'immigration entre les communes. Commission nationale consultative des droits de l'homme. Effets du partenariat euro-méditerranéen. Aspects liberticides et rétrogrades de ce texte. – **Art. 1er A** *(Dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur les orientations de la politique d'immigration – article préliminaire de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6531, 6532) : ses sous-amendements n° 233 : organisation d'un débat à la suite du

dépôt du rapport et n° 234 : extension du champ d'application du rapport ; adoptés. – **Art. 1er C** *(Prise en charge des dépenses médicales et hospitalières – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6536) : son amendement n° 236 : suppression ; rejeté. Obstacle à la venue des étrangers en France dans un but médical. Essai en direction de la privatisation du système social. – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6546) : son amendement n° 240 : suppression ; rejeté. Difficultés opposées à l'hébergement d'étrangers. Transfert des responsabilités de l'Etat. (p. 6548, 6549) : ses amendements n° 241 : suppression partielle, et n° 242 : intervention de l'OMI ; rejetés. (p. 6550) : son amendement n° 243 : suppression partielle ; rejeté. Son amendement n° 245 : repli ; rejeté. (p. 6551) : son amendement n° 244 : conséquence ; rejeté. (p. 6557) : défavorable à l'amendement n° 11 de la commission (rédaction). – **Art. 4** *(Relevé des empreintes digitales des étrangers qui ne remplissent pas les conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen – art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6562, 6563) : son amendement n° 247 : suppression ; rejeté. – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6571) : son amendement n° 249 : suppression ; rejeté. Violation du principe de présomption d'innocence. Pénalisation des demandeurs d'asile. – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6578) : son amendement n° 250 : extension aux étrangers ayant conclu un PACS ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. 10** *(Modification des règles d'accès au statut de résident – art. 14 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6642) : double langage du Gouvernement quant à l'intégration des étrangers. Politique européenne protectionniste. Transposition de la directive sur les étrangers résidents de longue durée. (p. 6643, 6644) : son amendement n° 252 : suppression ; rejeté. (p. 6644) : son amendement n° 254 : repli ; devenu sans objet. Partisan d'une Europe sociale, culturelle et de la paix. (p. 6645) : sur l'amendement n° 24 de la commission (rédaction, précision, coordination, extension), son sous-amendement n° 255 ; rejeté. – **Art. 12** *(Renforcement du contrôle de l'effectivité d'une paternité pour la délivrance de plein droit d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6650) : son amendement n° 256 : suppression ; rejeté. – **Art. 14** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident aux étrangers ayant bénéficié pendant cinq ans d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6655) : son amendement n° 258 : suppression ; rejeté. Contradiction avec la directive sur les résidents communautaires.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6684, 6685) : son amendement n° 261 : restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers ; rejeté. (p. 6686) : sur cet amendement, favorable au sous-amendement n° 326 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6692) : déséquilibre par rapport aux sanctions frappant les travailleurs clandestins. Exploitation des étrangers clandestins dans le cadre des travaux saisonniers. – **Art. 20** *(Allongement du délai dans lequel le juge administratif doit statuer sur les recours dirigés contre les arrêtés de reconduite à la frontière – art. 22 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6696) : votera l'amendement n° 157 de Mme Michèle André (allongement du délai de contestation d'un arrêté de reconduite à la frontière). – **Art. 21** *(Examen systématique des arrêtés d'expulsion tous les cinq ans – art. 23 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6697) : consultation de la commission d'expulsion. – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6700) : insuffisance de cette protection. (p. 6704) : son amendement n° 264 : diminution de la durée exigée de résidence en France ; rejeté. (p. 6707) : votera cet article. – **Art. additionnel après l'art. 25** (p. 6714) : son amendement n° 268 : suppression de l'emprisonnement dans le cas où l'étranger se soustrait à l'exécution d'une mesure de refus d'entrée ou de reconduite à la frontière ; rejeté. – **Art. 30** *(La protection temporaire – art. 32 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6724) : dispositions relevant du droit d'asile. Question appréhendée uniquement sous un angle de gestion comptable. Votera contre cet article. (p. 6725) : son amendement n° 273 : délivrance simultanée de l'autorisation de séjour et de l'autorisation de travail ; rejeté. – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6729, 6730) : atteinte à la liberté d'aller et venir. Rôle restreint du juge des libertés et de la détention. Dispositif très complexe, voire incompréhensible. Légalisation des vols charters par le projet de loi. Fermement opposé à cet article. (p. 6732) : son amendement n° 280 : suppression ; rejeté. (p. 6734) : son amendement n° 274 : réduction de la durée de prolongation de la rétention ; devenu sans objet. (p. 6734) : son amendement n° 275 : suppression de la prolongation de rétention pour une nouvelle période de quinze jours ; rejeté. (p. 6735) : son amendement n° 276 : suppression de la prorogation de la rétention en raison de circonstances extérieures ; rejeté. (p. 6737) : son amendement n° 279 : suppression du délai de dépôt d'une demande d'asile ; rejeté. (p. 6738) : ses amendements n° 277 : délivrance d'une autorisation provisoire de séjour à l'issue de la période de rétention et n° 278 : suppression de l'utilisation de moyens de télécommunication audiovisuelle dans le cadre des audiences ; rejetés. (p. 6740) : son amendement n° 281 : normes applicables aux lieux de rétention ; retiré.

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 quater** *(Expérimentation sur les transports de personnes maintenues ou retenues – art. 35 octies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6768) : son amendement n° 287 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 34 quater** (p. 6769) : sur l'amendement n° 79 de la commission (élargissement de la compétence de la commission nationale de contrôle des centres de rétention aux zones d'attente), son sous-amendement n° 328 ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 34 sexies** (p. 6772) : avec le groupe CRC, votera contre l'amendement n° 84 de la commission (peines complémentaires inscrites dans l'article L. 364-8 du code du travail). – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6790) : son amendement n° 290 : suppression ; rejeté. – **Art. 37 bis** *(Suppression du dispositif d'annulation dans l'année du mariage des mariages célébrés en fraude à la loi – art. 190-1 du code civil)* (p. 6792) : son amendement n° 291 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 39 ter** (p. 6798, 6799) : son amendement n° 294 : possibilité de représentation de la personne interdite du territoire ; adopté. – **Art. 42** *(Règlement des situations antérieures)* (p. 6813) : son amendement n° 295 : coordination ; devenu sans objet. – **Explications de vote sur l'ensemble** : Absence du débat attendu. Nécessaire approbation par le Parlement d'une transposition des directives sur les résidents de longue durée et sur les réfugiés. Absence de mesures contre les mafias et les trafics. Absence d'humanité du texte. Banalisation des comportements xénophobes. Avec le groupe CRC, votera contre ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6998, 7001) : noyade récente de Somaliens fuyant leur pays. Programme de refonte législative du statut des étrangers en France. Confusion entre asile et politique de maîtrise des flux migratoires. Obsession sécuritaire. Réduction continue depuis vingt ans du champ d'application du droit d'asile. Contexte international.

Attribution souhaitable d'une autorisation de travail aux réfugiés en attente de décision. Insuffisance des places en centre d'accueil. Transposition hâtive de deux directives européennes non encore adoptées. Regret de l'introduction de la notion de "protection subsidiaire". Opposition à la référence au "pays d'origine sûr". Reprise en main par le ministère de l'intérieur de l'OFPRA. Votera contre ce texte.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p.7030) : son amendement n° 19 : suppression ; rejeté. (p. 7032) : son amendement n° 20 : maintien pour la protection subsidiaire des critères applicables à l'asile territorial ; rejeté. (p. 7033) : son amendement n° 22 : renouvellement automatique tous les ans du bénéfice de la protection subsidiaire ; rejeté. Son amendement n° 21 : reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire à la famille du demandeur d'asile et de son conjoint ; rejeté. (p. 7034) : son amendement n° 23 : suppression des paragraphes relatifs à l'asile interne et aux acteurs de protection interne ; rejeté. (p. 7036, 7037) : son amendement n° 24 : suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun et de la référence à la notion de menace grave à l'ordre public ; rejeté. (p. 7038) : son amendement n° 25 : suppression de la faculté pour l'OFPRA de réexaminer et de retirer à tout moment le bénéfice de la protection subsidiaire ; rejeté. (p. 7045) : intervient sur son amendement n° 19 précité. Transposition hâtive d'une directive européenne non encore adoptée. (p. 7049) : intervient sur son amendement n° 21 précité. (p. 7053) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 3 de la commission (prise en compte par l'OFPRA de l'auteur de la persécution avant de se prononcer sur la possibilité de l'asile interne). – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7057) : absence au sein du conseil d'administration de l'OFPRA des organisations officiellement habilitées à s'occuper des demandeurs d'asile. Liste des pays d'origine sûrs. Avis réservé sur la nomination du directeur général de l'OFPRA sur proposition conjointe du ministre de l'intérieur et du ministre des affaires étrangères. Opposé à la transmission par l'OFPRA des documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile au ministère de l'intérieur. Le groupe CRC votera contre cet article. (p. 7059, 7060) : son amendement n° 26 : suppression de la nomination conjointe du directeur de l'OFPRA par le ministre des affaires étrangères et par le ministre de l'intérieur et suppression de la transmission à ce dernier des décisions motivées et des documents des demandeurs d'asile en cas de rejet de leur demande ; rejeté. – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7081) : défavorable aux amendements du Gouvernement n° 77 (extension de la compétence du préfet de département sur plusieurs départements en matière d'admission au séjour au titre de l'asile) et n° 78 (rédaction), déposé à l'article 7. Volonté de mainmise du ministre de l'intérieur sur le droit d'asile et sur l'OFPRA. (p. 7083) : son amendement n° 32 : suppression de la référence au pays d'origine sûr ; rejeté. – **Art. 19 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952** *(Décret d'application de la loi)* (p. 7093, 7094) : son amendement n° 38 : suppression du texte proposé pour l'article 19 de la loi du 25 juillet 1952 ; rejeté.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France** – *Commission mixte paritaire* **[n° 36 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7150, 7152) : absence d'un véritable débat. Texte à la constitutionnalité douteuse. Dispositions contraires à la tradition d'accueil de la France. Projet de loi reposant sur les principes de l'opposition et de la division. Précarisation de la situation des étrangers. Extraits du rapport du Conseil économique et social sur les défis de l'immigration future. Nécessité de favoriser l'intégration des étrangers et de préserver les droits de la défense. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7259, 7260) : volonté du Gouvernement de déstructurer la République. Approfondissement des inégalités entre territoires et entre populations. Absence d'information sur le financement des transferts de compétences. Favorable à la motion n° 450 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7896) : soutient l'amendement n° 769 de Mme Annie David (supression partielle) ; rejeté. Menace pour la cohésion de la communauté éducative. Cohabitation de plusieurs statuts. (p. 7896, 7897) : soutient l'amendement n° 770 de Mme Annie David (repli) ; rejeté. Souci de garantir l'avenir des personnels TOS, en les affectant dans un cadre d'emploi spécifique à l'éducation nationale. – **Art. 71** *(Transfert aux régions des écoles nationales de la marine marchande – chapitre VII du titre V du livre VII et art. L. 757-1 du code de l'éducation)* (p. 7936) : soutient l'amendement n° 788 de Mme Annie David (suppression) ; rejeté. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'État ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7951) : engagement d'un processus d'abandon par le ministère de la culture. Décentralisation mutilante. Pérennisation des inégalités économiques et sociales. Défavorable à tous les articles altérant le fondement de la politique culturelle. (p. 7953) : soutient l'amendement n° 791 de M. Ivan Renar (suppression) ; rejeté. Opération de délestage.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 8007) : dénonciation des conditions difficiles du débat. – **Art. 79** *(Adaptation des modalités de mise à disposition et de transfert pour les agents non titulaires de l'État susceptibles de bénéficier d'une mesure de titularisation)* (p. 8010) : absence de garantie pour les agents concernés. Soutient l'amendement n° 800 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 82** *(Maintien du bénéfice des années accomplies en "service actif")* (p. 8017) : soutient l'amendement n° 803 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. Problème du financement des retraites par les collectivités locales. – **Art. 85** *(Consultation des comités techniques paritaires)* (p. 8021) : soutient l'amendement n° 806 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 87** *(Applicabilité du dispositif de mise à disposition et de transfert aux agents affectés dans des services transférés à la collectivité territoriale de Paris)* (p. 8023) : soutient l'amendement n° 808 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 88** (p. 8061) : soutient l'amendement n° 819 de M. Thierry Foucaud (réforme des finances locales) ; rejeté. – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8067) : risque d'une hausse des tarifs d'accès aux équipements culturels et aux monuments historiques. Soutient l'amendement n° 825 de M. Thierry Foucaud (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 91** (p. 8076) : soutient les amendements de Mme Josiane Mathon n° 835 (augmentation du délai de transmission de l'ordre du jour aux élus locaux) et n° 837 (obligation de fournir tous les éléments des dossiers de contrat de service public aux élus locaux) ; rejetés. (p. 8077) : soutient l'amendement n° 836 de Mme Josiane Mathon (doublement du délai de convocation des élus locaux lors d'une délibération portant sur un contrat de service public) ; rejeté. (p. 8078) : nécessité de renforcer la participation des habitants à la vie locale. Pertinence de l'échelon démocratique des mairies d'arrondissement. Son amendement n° 838 : institution d'un droit de saisine des conseils d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille, par voie de pétition ; rejeté. – **Art. 92** *(Substitution d'un Conseil*

national des politiques publiques locales au Conseil national des services publics départementaux et communaux – art. L. 1111-8 nouveau, titre III du livre II de la première partie du code général des collectivités territoriales) (p. 8080) : soutient l'amendement n° 839 de M. Thierry Foucaud (élargissement de la représentativité de la société civile au sein de ce conseil) ; devenu sans objet. – **Art. 93** *(Recueil des statistiques par l'Etat – Mise en place d'un système d'informations partagées – art. L. 1614-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8082) : soutient les amendements de Mme Josiane Mathon n° 840 (suppression) ; rejeté et n° 841 (précision) ; devenu sans objet. – **Art. 96** *(Déconcentration des décisions relatives aux limites territoriales des arrondissements – art. L. 3113-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8085) : soutient les amendements de Mme Josiane Mathon n° 845 (suppression), et n° 846 (rédaction) ; rejetés. – **Art. 97** *(Déconcentration des décisions en matière de coopération transfrontalière décentralisée – art. L. 1112-4 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8087) : soutient l'amendement n° 847 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 98** *(Habilitation à réformer par ordonnance le contrôle de légalité)* (p. 8088) : soutient l'amendement n° 848 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9258, 9259) : poursuite de l'effort budgétaire engagé en 1999. Interrogation sur les conséquences du coût d'installation des radars automatiques et sur l'adéquation des effectifs et des objectifs. Choix du Gouvernement de lutter contre la petite délinquance et non contre la criminalité en col blanc. Mise en place d'une prime au mérite. Diminution des moyens consacrés à la prévention : exemple de la ville de Marseille. Police de proximité (p. 9260) : remise en cause par le Gouvernement des actions de prévention et d'accompagnement social. Efficacité de la police de proximité.

BRISEPIERRE (Paulette)

sénatrice (Français établis hors de France (Série A))

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil d'orientation stratégique du fonds de solidarité prioritaire (anciennement: Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération).

Membre titulaire de la Commission nationale des bourses de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 133 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part **[n° 191 (2002-2003)]** (26 février 2003) – **Économie et finances, fiscalité – Justice – Traités et conventions – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Corne de l'Afrique (Erythrée, Djibouti, Ethiopie et Soudan) **[n° 200 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 256 (2002-2003)] autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Gabonaise. **[n° 330 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Traités et conventions.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Aide au développement **[n° 76 tome 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part [n° 133 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1210) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4272) : se déclare contre la parité. Volonté individuelle de la femme d'accéder à la vie politique.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Gabonaise [n° 256 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4363, 4364) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour l'aide au développement (p. 9193) : progression de l'aide au développement placée au nombre des priorités par le Président de la République. Redressement pertinent de l'aide bilatérale et des versements au Fonds de solidarité prioritaire, FSP, et à l'Agence française de développement. Restauration de la confiance dans le cadre juridique des Etats destinataires. Problème de l'indemnisation des personnes spoliées. Crédibilité de l'aide de la France. Amélioration nécessaire de la lisibilité des choix de l'aide au développement. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce projet de budget.

de BROISSIA (Louis)

sénateur (Côte-d'Or)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société France Télévision.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 195 (2002-2003)] pour la confiance dans l'économie numérique **[n° 342 (2002-2003)]** (10 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Police et sécurité – Pouvoirs publics et Constitution – Recherche, sciences et techniques – Société – Union européenne.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Communication audiovisuelle **[n° 74 tome 11 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1105, 1107) : se félicite de l'inscription de ce texte à l'ordre du jour prioritaire. Légitimité d'un débat sur le vieillissement de la population. Soutien au Gouvernement. Mobilisation des départements. Inéquités entre l'aide à domicile et l'aide dans les établissements. Transferts du fonds solidarité vieillesse, FSV, au financement de l'APA. Hausse de la fiscalité imposée aux contribuables départementaux. Manque de transparence et de communication. Proposition de loi responsable. Maintien du mécanisme initial expurgé de ses dysfonctionnements. Mise en oeuvre de la solidarité nationale. Défavorable à la récupération sur succession. Responsabilité républicaine de la majorité de consolider définitivement l'APA. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1129) : favorable à la position du rapporteur et du Gouvernement sur l'amendement n° 3 de Mme Michelle Demessine (institution du risque de la perte d'autonomie financé par la sécurité sociale au moyen d'une cotisation ad hoc). – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1132, 133) : défavorable aux amendements de suppression n° 4 de Mme Michelle Demessine et n° 15 de M. Bernard Cazeau. Dénonce l'hypocrisie de l'opposition. – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile)* (p. 1135, 1136) : favorable à l'article. Légalité du contrôle de l'argent public. Dénonce l'opération de désinformation conduite par l'opposition. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1140, 1141) : défavorable à l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA), en dépit de son caractère moral. Aggravation de l'inéquité du dispositif actuel avec la création d'un régime à deux vitesses. Favorable à la proposition du comité des finances locales d'engager une réflexion sur les successions sans héritier et l'enrichissement sans cause de l'Etat. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1143) : défavorable aux amendements n° 7 de Mme Michelle Demessine et n° 18 de

Mme Claire-Lise Campion (suppression). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1147) : remerciements au Gouvernement et à la commission au nom de l'UMP. Inscription de la survie de l'APA au bénéfice de la majorité. Préservation des contribuables départementaux. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2086, 2087) : importance économique des entreprises de petite taille. Obstacles à la création d'entreprise. Changement de méthode gouvernementale. Dispositif de transmission d'entreprise en Côte-d'Or. Protection de la résidence principale des entrepreneurs individuels. Création des fonds d'investissement de proximité, FIP. Souhaite une réflexion approfondie sur le guichet unique et le chèque-emploi entreprises. Votera ce projet de loi.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 4538, 4540) : flou juridique actuel pénalisant pour les acteurs de l'économie numérique. Retard de la transposition des directives européennes. Approche pragmatique et réaliste. Définition de la communication en ligne. Rapprochement entre la communication publique en ligne et la communication audiovisuelle. Meilleure protection de la propriété intellectuelle. Instauration d'un droit de réponse sur Internet. Pouvoirs de sanction du CSA. Propositions de la commission des affaires culturelles : limitation des pouvoirs du CSA ; rectifications portant sur les lois précédentes ; renforcement de la protection de l'enfance et de l'adolescence ; élargissement du droit de réponse. – **Art. 1er** *(Définition de la communication publique en ligne – art. 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)* (p. 4582) : son amendement n° 85 : définition des services de radio et de télévision, et champ de compétence du CSA ; adopté. (p. 4584) : sur l'amendement n° 16 de la commission (définition des services de radio et de télévision, et champ de compétence du CSA), s'oppose au sous-amendement n° 143 de M. Bernard Barraux. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 4585, 4586) : son amendement n° 86 : remplacement dans l'ensemble de la législation française du terme "radiodiffusion sonore" par le terme "radio" ; adopté.

– Suite de la discussion (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* (p. 4623) : inertie du gouvernement précédent. – **Art. 43-9-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4636) : retard dans la transposition de la directive. Absence d'improvisation de ce texte. – **Art. 43-14-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4641) : son amendement n° 94 : extension de l'exercice du droit de réponse ; adopté. Soutient l'amendement, identique à son amendement n° 94 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 60 ; adopté. – **Art. 5 bis** *(Cas d'infraction pénale)* (p. 4644, 4645) : son amendement n° 96 : extension des pouvoirs du CSA aux chaînes du câble et du satellite ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 184 de Mme Danièle Pourtaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 5 quater** (p. 4646) : son amendement n° 97 : protection de l'enfance et de l'adolescence ; adopté.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5769) : rôle des archéologues amateurs et professionnels. Création prochaine par les conseils généraux de Bourgogne d'un service interdépartemental d'archéologie.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (7 octobre 2003) – **Art. 28** *(Réquisitions judiciaires – art. 60-2 et 77-1-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6356) : sur l'amendement n° 118 de la commission (réécriture de l'article en précisant l'inapplicabilité des réquisitions judiciaires aux avocats), son sous-amendement n° 459 : protection des sources des journalistes lors des perquisitions ordonnées à leur domicile ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7234, 7235) : exercice de la démocratie participative. Confiance du Parlement dans ce texte de loi fondamental. Attachement du Sénat aux transferts de ressources équivalents aux transferts de compétences. Poids antérieur de la fiscalité locale. Souci du maintien de l'autonomie financière et de la compensation financière pour les collectivités.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8693) : défavorable à l'amendement n° I-141 de M. Gérard Miquel (augmentation de l'abattement de taxe sur les salaires spécifique aux associations). – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8710, 8711) : favorable à l'amendement n° I-102 de M. Claude Belot (augmentation de la redevance). Principe de la redevance audiovisuelle. Utilité d'une augmentation de la redevance. Contrat d'objectifs et de moyens. Perception de la redevance. Manque de pertinence des autres solutions proposées par le Gouvernement.

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9062, 9063) : augmentation des crédits consacrés au patrimoine. Demande de précision sur le fonctionnement de la Fondation du patrimoine. Simplification des procédures pour les travaux du patrimoine historique privé. Incidences de la mission Rémond. Nombre insuffisant d'architectes du patrimoine ; ouverture prochaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine. (p. 9064) : soutien du groupe UMP.

Communication

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la communication audiovisuelle et la presse écrite (p. 9071, 9074) : situation économique et financière des éditeurs inquiétante. Diminution des recettes publicitaires. Baisse de la diffusion payée. Coûts prohibitifs de fabrication et de distribution. Budget de reconduction pour les aides à la presse. Mise en place indispensable d'un plan national de sauvetage de la presse écrite. Définition d'urgence d'une stratégie pluriannuelle. Modernisation des aides. Dysfonctionnements du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger. Bilan positif du fonds de modernisation de la presse en dépit de son faible rendement. Futures relations entre la presse et La Poste. Situation de l'agence France presse ; vigilance sur l'évolution de l'agence. Développement indispensable de la presse à l'école. Avis favorable de la commission à l'adoption des crédits de la presse. Budget de l'audiovisuel en augmentation. Stabilisation de la situation de France Télévisions. Inquiétudes soulevées par Arte, RFI et l'INA. Difficulté de financement de la chaîne d'information internationale. Intégration de RFO dans France Télévisions. Souhait d'une modernisation de la redevance et d'une prise de conscience de son utilité. Redéfinition du rôle de l'audiovisuel public. Approbation par la commission des affaires culturelles de ce budget. (p. 9078, 9079) : au nom du groupe de l'UMP : respect des engagements contractuels entre l'Etat et les entreprises audiovisuelles publiques. Politique de lutte contre la fraude au paiement de la redevance. Proposition du groupe de l'UMP d'adosser la redevance à la taxe d'habitation. Déficit de communication pédagogique sur cette taxe. Respect du calendrier prévisionnel relatif à la télévision numérique terrestre. Soutien du groupe UMP à ce budget. – **Art. 59 bis** *(Répartition de la redevance)* (p. 9088, 9089) : accepte l'amendement n° II-23 de M. Claude Belot (nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes du service public de l'audiovisuel). – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9090, 9091) : son amendement n° II-22 : extension du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne nationale à la presse

quotidienne régionale ; retiré. (p. 9092) : réforme indispensable du statut de l'AFP. Défavorable à l'amendement n° II-21 de M. Ivan Renar (utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP).

BUSSEREAU (Dominique)

secrétaire d'État aux transports et à la mer

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3787, 3789) : conclusions des rapports Haenel et Gerbaud, Richemont et du rapport de la DATAR. Nécessité urgente de réaliser de nouvelles infrastructures. Appel à de nouveaux mécanismes de financement. Consensus sur le développement du partenariat public-privé et le recours à des financements provenant de l'Union européenne. Situation difficile du fret ferroviaire. Obligation d'aménagement de la SNCF. Développement du fret ferroviaire : raccourcissement des procédures et suppression de l'instruction mixte. Renouveau du transport fluvial et développement du transport fluviomaritime ; problème du développement du port du Havre. Présentation du cabotage maritime comme une véritable alternative au transport routier ; étude en cours de création de sociétés d'économie mixte. Instauration possible d'une redevance pour les poids lourds sur les routes. Modernisation des entreprises publiques de transport. (p. 3868, 3871) : réponse aux orateurs. Volonté politique du Gouvernement.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9375, 9376) : volonté de clarifier les relations entre l'Etat, Réseau ferré de France, RFF, et la SNCF. Situation difficile de la SNCF. Effort en faveur des TER. Lignes transversales. Transport fluvial. (p. 9380, 9381) : alimentation de la réflexion du Gouvernement par le travail du Sénat. Préoccupation des mauvais résultats du transport combiné. Préoccupation de la lutte contre la fraude dans les transports régionaux et les transports urbains. Financement des infrastructures. Favorable à l'amélioration de la compétitivité du transport routier. Transport fluvial. (p. 9382, 9383) : amélioration de la relation Paris-Orléans-Vierzon-Châteauroux-Limoges-Cahors. Fret ferroviaire. Désendettement structurel de Réseau ferré de France, RFF. Evocation d'une taxe sur le transport routier en transit. (p. 9384, 9385) : suivi de la situation de l'entreprise Général Trailers. Caractère satisfaisant du trafic TER. Fret ferroviaire et transport combiné. Contribution de l'Etat au désendettement de RFF. Transports en commun en site propre. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9393) : état du TGV Est-européen. Mission transversale mais aussi verticale du TGV Rhin-Rhône. Intérêt de la liaison fluviale Rhin-Rhône. – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9395) : irréalisme du doublement du fret ferroviaire. Conditions du fonctionnement du transport combiné. – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9397) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-11 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'ajuster leurs recettes en augmentant le taux plafond de 0,1 point). (p. 9399) : baisse des taux de subvention de l'Etat. Nécessité de donner des instruments pérennes aux collectivités.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Aviation et aéronautique civiles – Budget annexe de l'aviation civile

– (3 décembre 2003) (p. 9406, 9407) : privatisation d'Air France. Rapprochement d'Air France avec KLM. Difficultés des compagnies intermédiaires. Compagnies low cost. Avenir d'Aéroports de Paris. Troisième aéroport. (p. 9408) : volonté d'améliorer la qualité de vie des riverains des aéroports parisiens. Poursuite du soutien à l'industrie aéronautique. Développement de l'aviation légère. Rôle du FIATA. Proposition de loi de M. Legrand relative à l'organisation périaéroportuaire. Contrôle des bagages. Interventions en faveur des compagnies en difficulté.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) (p. 9416, 9418) : contrôle de la sécurité des navires. Intérêt de la mise en réseau des ports à l'échelle européenne et des zones refuges. Ratification et application des directives communautaires. SNSM. Application de la loi relative aux responsabilités locales. Annonce d'un projet de loi portant réforme des ports autonomes. Directive sur les services portuaires. Problème de la sûreté dans les ports. Priorité du transport maritime. Registre international français, RIF. Ratification de conventions de l'OIT relatives au droit maritime. Autoroutes de la mer. Fonctionnement du FIPOL. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9419) : avenir et rôle de l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires, ACNUSA. Taxe générale sur les activités polluantes, TGAP. Réduction des nuisances.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9921, 9924) : nécessité de concilier des objectifs économiques et environnementaux. Justification de la rapidité d'examen du texte. Nombre considérable d'emplois générés par le transport aérien. Action gouvernementale inscrite dans une logique de développement durable. Retrait progressif des avions les plus bruyants. Réduction du trafic nocturne. Définition des volumes de protection environnementale. Objectif d'une meilleure répartition des retombées économiques. Développement socioéconomique des territoires riverains de l'aéroport. Instauration d'un dialogue constructif par la création des communautés aéroportuaires. Prise en compte des associations de riverains. Rappel des orientations du Gouvernement en matière de politique aéroportuaire globale. Développement de l'intermodalité et des lignes à grande vitesse. Recherche d'une desserte équilibrée du territoire. Priorité donnée à l'allégement des nuisances sonores et à la sécurité des vols. Le Gouvernement est favorable à la proposition de loi. – **Demande de renvoi à la commission** (p. 9927) : concertation avec les collectivités territoriales. Exemple de l'aéroport de Tours-Saint-Symphorien. Réponse rapide du Gouvernement aux préoccupations des citoyens. S'oppose à la motion n° 12 de Mme Marie-France Beaufils tendant au renvoi à la commission. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public administratif)* (p. 9929) : accepte l'amendement n° 5 de M. Gérard Larcher (limitation de la possibilité de créer des communautés aéroportuaires aux aéroports sur lesquels un dispositif d'aide à l'insonorisation des logements des riverains a été mis en place). – **Art. 2** *(Mission et périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire)* (p. 9929) : son amendement n° 16 : renforcement du rôle d'impulsion de la communauté aéroportuaire ; adopté. (p. 9930) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Bernard Angels (recentrage des missions de la communauté aéroportuaire et inscription du concept de développement durable dans ses missions). (p. 9931) : son amendement n° 17 : conditions de détermination et de modification du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire ; devenu sans objet. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Jean-Philippe Lachenaud (clarification de la procédure de définition du périmètre

d'intervention de la communauté aéroportuaire). S'oppose à l'amendement n° 10 de M. Bernard Angels (prise en compte du plan de gêne sonore et du plan d'exposition au bruit dans la définition du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire). (p. 9932) : accepte l'amendement n° 2 précité de M. Jean-Philippe Lachenaud après sa rectification. – **Art. 3** *(Création de la communauté aéroportuaire)* : Ses amendements n° 18, 19 et 20 (coordination) ; adoptés. – **Art. 4** *(Composition du conseil d'administration de la communauté aéroportuaire)* (p. 9933) : accepte l'amendement n° 3 de M. Jean-Philippe Lachenaud (association des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration des communautés aéroportuaires). Accepte l'amendement n° 11 de M. Bernard Angels (représentation des associations de riverains) sous réserve d'une modification. Son amendement n° 21 : précision selon laquelle le représentant de l'Etat assistera au conseil d'administration de la communauté aéroportuaire avec voix consultative ; adopté. – **Art. 5** *(Ressources de la communauté aéroportuaire)* (p. 9935) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Bernard Angels (institution d'un fonds d'investissement et de services de la communauté aéroportuaire) et accepte les amendements de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 6 (alimentation automatique des ressources de la communauté aéroportuaire) et n° 7 (prise en compte de l'avis de la commission consultative d'aide aux riverains compétente). – **Art. additionnel après l'art. 5** : accepte l'amendement n° 8 de M. Jean-Philippe Lachenaud (mise en oeuvre du principe d'une décentralisation du fonds de compensation des nuisances aéroportuaires auprès de la communauté aéroportuaire). – **Art. 6** *(Projets éligibles au financement par la communauté aéroportuaire)* (p. 9936) : accepte l'amendement n° 4 de M. Jean-Philippe Lachenaud (présentation par les maîtres d'ouvrages des projets éligibles au financement de la part de la communauté aéroportuaire). S'oppose à l'amendement n° 15 de M. Bernard Angels (précision). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : remerciements. Texte constituant une base d'amélioration et d'enrichissement futur.

– **Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)]** – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9947, 9950) : accord avec le Sénat sur le projet de relance du pavillon français. Action gouvernementale en faveur de la marine marchande. Remerciements au rapporteur et à la commission. Caractère équilibré du projet de nouveau registre. Effet dynamisant sur le pavillon français et l'emploi des officiers et marins français. Historique du registre TAAF. Evolution du transport maritime. Nécessité d'une définition d'un statut social pour les marins étrangers. Renforcement de l'attractivité du pavillon français par le projet de registre international français, RIF. Eléments favorables au métier de marin contenus dans le RIF. Définition du pavillon de complaisance. Distinction avec le RIF qui est un contrat de confiance et de progrès. Soutien du Gouvernement au RIF. Le Gouvernement recommande au Sénat d'adopter la proposition de loi. – **Question préalable** (p. 9953) : s'oppose à la motion n° 12 de M. Gérard Le Cam tendant à opposer la question préalable. – **Art. 2** (p. 9954) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Jacques Oudin (limitation de l'exclusion du bénéfice du RIF aux navires d'une jauge brute inférieure à 500). – **Art. 4** : accepte l'amendement n° 4 de M. Victor Reux (extension aux chefs mécaniciens de l'obligation d'emploi national). – **Art. 9** : accepte l'amendement n° 5 de M. Victor Reux (relèvement du montant des sanctions). – **Art. 19** (p. 9958) : accepte l'amendement n° 10 de M. Josselin de Rohan (possibilité de rapatriement du navigant aux frais de l'entreprise de travail maritime). – **Art. 23** (p. 9959) : son amendement n° 2 : rédaction ; adopté. – **Art. 24** : accepte l'amendement n° 7 de M. Josselin de Rohan (faculté pour les navigants embarqués avant le 31 mars 1999 de conserver les conditions de protection sociale précédentes à la présente loi). – **Art. 27** (p. 9960) : accepte l'amendement n° 6 de M. Victor Reux (relèvement du montant des amendes). – **Art. 29** : Autorisation de casinos sur les navires de croisière par souci de lutter contre la concurrence étrangère. Son amendement n° 13 : précision sur la compétence judiciaire ; adopté. – **Art. 30** (p. 9961) : son amendement n° 11 : rapprochement du dispositif avec la législation concernant les casinos terrestres ; adopté. Accepte l'amendement n° 8 de M. Josselin de Rohan (rectification d'une erreur rédactionnelle). – **Art. 31** (p. 9962) : accepte l'amendement n° 9 de M. Josselin de Rohan (affectation d'un prélèvement provenant du produit des casinos à la Société nationale de sauvetage en mer). – **Art. 33** : son amendement n° 3 : suppression ; adopté. – **Seconde délibération** (p. 9963) : demande une seconde délibération sur les articles 2 et 9. – **Art. 2** : son amendement n° A-1 : suppression de la modification introduite par l'amendement n° 1 précité de M. Jacques Oudin ; adopté. – **Art. 9** (p. 9963) : son amendement n° A-2 : relèvement de l'amende en cas de récidive ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9964, 9965) : remerciements. Poursuite de la concertation et du travail d'explication. Nouvelle ère pour la marine. Futur projet de loi sur les ports autonomes.

CAMPION (Claire-Lise)

sénatrice (Essonne)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil d'administration de l'Etablissement public de santé national Fresnes spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1113, 1115) : texte d'opportunité. Atteinte à la solidarité intergénérationnelle. Mérites de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Non-imprévoyance du gouvernement précédent. Proportionnalité du coût de l'APA à son succès. S'étonne de la précipitation dans la recherche d'un financement, sans examen du rapport d'évaluation. Ambiguïté des chiffres. Recherche d'économies au détriment des personnes âgées dépendantes. Réduction des objectifs de la proposition de loi à une vision comptable. Recours discutable à l'emprunt. Remise en cause d'un droit universel, source de progrès social. Le groupe socialiste se déclare opposé aux objectifs de ce texte. – **Question préalable** (p. 1123) : le groupe socialiste votera la motion n° 1 de Mme Michelle Demessine tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1131) : défavorable à l'article. Gravité des conséquences d'un délai de carence pour les personnes les plus dépendantes. – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile)* (p. 1134) : son amendement n° 16 : suppression ; rejeté. Suspicion à l'égard des personnes âgées. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1142, 1143) : son amendement n° 18 : suppression ; rejeté. Interrogation sur les modalités et le remboursement de l'emprunt, ainsi que sur la pérennité du dispositif.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4802, 4803) : insuffisance des négociations. Travail du conseil d'orientation des retraites, COR. Abondement du fonds de réserve pour les retraites. Projet fondé sur un choix comptable. Appauvrissement progressif des retraités. Financement non résolu. Proposition de solutions. Pénalisation des femmes. (p. 4804) : situation des femmes fonctionnaires. Régression de l'acquis de la plupart des femmes fonctionnaires. Garanties indispensables pour le maintien d'un haut niveau de natalité. Différence des niveaux de pension entre les hommes et les femmes.

– Suite de la discussion (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4872, 4873) : soutient l'amendement n° 824 de M. Claude Estier, (affirmation du principe de répartition et garantie du pouvoir d'achat des pensions de retraite) ; rejeté. Lien fondamental entre la pérennisation du système de retraite par répartition et la politique de l'emploi. Absence de politique de l'emploi en faveur des travailleurs. Interrogation sur les moyens mis en oeuvre pour faire baisser le chômage. Politique de démantèlement des protections sociales et de remise en question des emplois publics. Pénalisation des jeunes et des femmes. (p. 4878) : soutient l'amendement n° 806 de M. Claude Estier (refus d'un système développant les fonds de pension) ; rejeté. Souci de garantir la pérennité du système par répartition. Projet de loi renforçant l'inégalité entre les salariés. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4897) : affirmation du choix du régime par répartition sans mise en oeuvre de mesures adaptées. Crainte d'un recours aux fonds de pension. Inéquité du système par capitalisation. Insuffisance des mesures de lutte contre le chômage. Absence de transparence et de dialogue. (p. 4903) : son amendement n° 852 : affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte la pénibilité des métiers et favorisant l'emploi ; rejeté.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5181) : inaptitude de l'article 10 à pérenniser l'emploi des plus de 50 ans. Défavorable à l'article.

– Suite de la discussion (12 juillet 2003) – **Art. 16 (priorité)** *(Départ à la retraite avant l'âge de 60 ans – art. L. 351-1-1 et L. 634-3-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5230, 5231) : pénibilité des emplois occupés. Diminution du nombre potentiel de bénéficiaires de cette mesure. Prise en compte de la seule durée effective d'assurance cotisée. Insuffisance de la retraite de base. Coût de ce dispositif. (p. 5234, 5235) : pénibilité du travail. Insuffisance des financements par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels de ce dispositif. Nécessité d'un accord sur le montant de la retraite complémentaire. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 5238) : inégalité entre les hommes et les femmes. Soutient l'amendement n° 804 de M. Claude Estier (mise en oeuvre d'une politique forte en faveur de l'emploi) ; rejeté.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5275, 5276) : le groupe socialiste votera contre l'article 18. Caractère pénalisant de ce dispositif pour les femmes. Report à 2008 de l'indexation du minimum contributif. – **Art. additionnel après l'art. 25 ou après l'art. 43 ou après l'art. 54** (p. 5326, 5327) : intervient sur l'amendement n° 13 de M. Yves Détraigne (suppression du bénéfice de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Inégalité des situations entre les fonctionnaires des départements d'outre-mer. Position de M. Claude Lise quant à la majoration des pensions. – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5333, 5334) : régression sociale pour les femmes. (p. 5335) : soutient l'amendement n° 935 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. Pénalisation des femmes conciliant vie professionnelle

et vie parentale. – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5353) : soutient l'amendement n° 943 de M. Claude Estier ; rejeté. Soumission de l'octroi de la bonification à une cessation d'activité. Disparités de carrière et de retraite entre hommes et femmes.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) (p. 5379) : soutient l'amendement n° 945 de M. Claude Estier (précision sur les modalités d'attribution de la bonification) ; rejeté. (p. 5383, 5384) : rédaction restrictive. – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5385) : pénalisation des femmes.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6856, 6857) : mesures intéressantes mais insuffisantes. Manque de moyens dans la lutte contre la maltraitance. Question du bien-être de l'enfant non abordée. Caractère coercitif des mesures de lutte contre l'absentéisme scolaire. Problème posé par l'expérimentation de dotations globales de fonctionnement dans les organismes tutélaires. Le groupe socialiste s'abstiendra sur le texte.

CANTEGRIT (Jean-Pierre)

sénateur (Français établis hors de France (Série B))

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire du Conseil d'administration du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts.

Membre titulaire de la Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger.

Membre titulaire de la Commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle des français de l'étranger ; puis membre le 18 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)]** – (18 mars 2003) – **Art. unique** (p. 1758) : importance du Sénat pour les Français de l'étranger. Taux d'abstention aux élections. Difficultés des conditions de vote. Augmentation du nombre de correspondances par Internet dans le cadre de la caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger. Le groupe de l'UMP votera cette proposition de loi. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1759, 1760) : favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (prorogation du mandat des membres du CSFE pour la Côte d'Ivoire et le Liberia). Précédent de l'Algérie. Crainte d'un choix trop optimiste pour la date d'organisation des élections.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4241) : défavorable aux amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5011) : défavorable aux amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Risque de fuite des fortunes vers des pays voisins.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5171) : son amendement n° 42 : cumul possible en faveur des Français résidant à l'étranger, titulaires d'une retraite française et continuant à travailler à l'étranger ; adopté. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du*

travail) (p. 5180) : favorable à l'amendement n° 2 de M. Jacques Pelletier (progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux). Sensible à l'évocation des Français de l'étranger dans les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 1032 et n° 1055 de M. Alain Gournac (progressivité automatique de la mise à la retraite).

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5220) : élections, sans discontinuité depuis 1985, du conseil d'administration de la Caisse des Français de l'étranger.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5262, 5263) : son amendement n° 43 : application de cette majoration aux personnes assurées volontaires ; rejeté. – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5294) : application de l'article 40 de la Constitution à certains amendements. Possibilité de rachat par les étudiants français des études accomplies à l'étranger.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 62** *(Règles de fonctionnement du régime de base des professions libérales – art. L. 641-1 à L. 641-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 641-6 du code de la sécurité sociale** (p. 5518) : intervient sur l'amendement n° 995 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (création d'un office interprofessionnel des indépendants expatriés). – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5558, 5559) : son amendement n° 44 : élargissement du bénéfice du dispositif aux citoyens français établis hors de France ; retiré. (p. 5562) : souhaite étendre le bénéfice de l'épargne-retraite aux Français de l'étranger imposés à l'étranger.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8536) : défavorable à l'amendement n° I-51 de M. Thierry Foucaud (abaissement du plafond d'exonération des cessions de valeurs mobilières).

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9168, 9169) : situation de la caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger, CFE. Difficultés d'adaptation aux mesures destinées à limiter le déficit de l'assurance maladie. Diminution de la couverture sociale des expatriés. Risque d'apposition d'avis négatifs aux délibérations de la CFE. Nécessaire application moins stricte des règles métropolitaines.

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9206, 9207) : compte rendu de la mission sénatoriale au Gabon, en Guinée équatoriale et à Sâo Tomé. Densité des entretiens avec le président Bongo. Se réjouit des demandes de relations plus étroites avec la France. Baisse des crédits consacrés à l'assistance aux Français de l'étranger, à l'exception de la sécurité. Diminution de la contribution à la couverture santé des personnels à faible revenu dans le cadre de la Caisse des Français de l'étranger, CFE. Extension souhaitable de la couverture maladie de la CFE aux handicapés. Crainte d'une limitation des aides aux sociétés françaises de bienfaisance. Opposé à toute mesure de rigueur budgétaire concernant les crédits de solidarité.

CARLE (Jean-Claude)

sénateur (Haute-Savoie)

UMP

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire du Haut Conseil de l'évaluation de l'école ; nouvelle nomination le 9 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs **[n° 228 (2002-2003)]** (1er avril 2003) – **Justice.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13

novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2084, 2086) : diminution du nombre d'entreprises créées. Proposition par le Gouvernement de solutions réactives. Objectifs de ce texte : faciliter et simplifier la création, pérenniser et mieux transmettre les entreprises. Nécessité d'une mise en place d'une fiscalité incitative pour les jeunes agriculteurs. Rachat d'entreprises par des groupes étrangers en Haute-Savoie. Relèvement du seuil d'exonération des plus-values professionnelles. Mesures en faveur des entreprises artisanales. Etablissement de relations de confiance avec les entrepreneurs.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2492) : opportunité de la création des assistants d'éducation. Inadéquation du système d'encadrement scolaire. Soutien du groupe UMP au projet de loi. Dimension sociale du texte. Effectif prévu. Augmentation du personnel encadrant les handicapés. (p. 2493) : recrutement. Favorable au développement du partenariat avec les collectivités locales. Suggestion d'utilisation des compétences disponibles des retraités. Approbation de l'annonce d'un débat sur l'éducation nationale au Parlement. Place de l'élève au centre du système éducatif.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3088, 3089) : son amendement n° 66 : augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons effectués aux fondations ; retiré. – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3095, 3096) : son amendement n° 31 : exonération des revenus de la dotation de l'impôt sur les sociétés ; retiré. Son amendement n° 67 : élévation du montant de l'abattement de l'impôt sur les sociétés à la somme de 50 000 euros ; adopté. – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3103) : son amendement n° 69 : transposition du dispositif de la déductibilité fiscale en cas de restructuration de l'entreprise et en cas de groupe intégré ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 3** : son amendement n° 70 : exonération des fondations reconnues d'utilité publique de la taxe foncière ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3116) : avancée en dépit des réalités budgétaires. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)] – (20 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3357, 3359) : conclusions du rapport de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs : situation des délinquants ; échec du système éducatif ; limites de la justice des mineurs et de la Protection judiciaire de la jeunesse, PJJ. Principes retenus par la commission d'enquête. Mise en oeuvre de ces propositions. Protection contre l'exploitation des mineurs. Extension de la gamme de sanctions. Création d'établissements spécialisés pour l'incarcération. Attribution au juge des enfants d'une pleine compétence pour l'application des peines. Décentralisation. Politique de la ville. Observatoire de la délinquance. Réforme de la PJJ. Lutte contre les drogues illicites. Réforme de l'éducation. Psychiatrie de l'adolescent. Responsabilisation de parents. Résultats positifs. Le groupe UMP votera cette proposition de loi.

– Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)] – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4318, 4320) : texte attendu par l'ensemble du monde sportif. Remerciements. Souci d'associer l'ensemble des partenaires du sport à sa définition. Place primordiale du sport dans notre société, vecteur de valeurs de solidarité et d'humanité. Nécessité d'une politique de soutien au bénévolat et au secteur associatif, piliers essentiels de l'organisation de la pratique sportive. Satisfait de l'économie du texte. Interrogation sur les initiatives de promotion du sport dans les quartiers en difficulté et sur la mise en oeuvre d'une politique handisport. Le groupe de l'UMP votera ce texte. – **Art. 5** *(Conditions d'accès à l'exercice professionnel des fonctions d'encadrement, d'animation, d'entraînement et d'enseignement des activités physiques et sportives – art. L. 363-1 du code de l'éducation)* (p. 4338) : sur l'amendement n° 8 de la commission (nécessité de délimiter les activités d'enseignement de celles qui leur sont connexes en cas de mise à disposition de matériels destinés aux pratiquants), son sous-amendement n° 39 ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 5** (p. 4339, 4342) : ses amendements n° 22 : composition du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage lorsqu'il délibère en formation disciplinaire, n° 23 : précision de l'objectif de prévention du dopage et n° 24 : division additionnelle "dispositions relatives à la lutte contre le dopage" ; adoptés.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. 9** *(De la procédure applicable en cas de pollution des eaux maritimes par rejets des navires – art. 706-102, 706-103, 706-104, 706-105 et 706-106 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-102 du code de procédure pénale** *(Compétence des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6250) : soutient l'amendement n° 455 de M. Josselin de Rohan (maintien de la compétence des tribunaux de grande instance du littoral pour traiter les affaires très complexes) ; retiré. – **Division et art. additionnels après l'art. 10** (p. 6257) : ses amendements n° 256, 257 et 258 : aggravation des peines pour les auteurs d'incendies allumés en forêt ; adoptés.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8354, 8355) : place de la famille. Atteinte au caractère universel de la politique familiale par le précédent gouvernement. Déclaration du président de la République. Fragilité de la situation financière de la branche famille. Plan crèches. Prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE. Inquiétude de la désaffection des emplois liés à la petite enfance. Difficultés de la garde collective et de la garde individuelle des jeunes enfants. Avec le groupe UMP, votera le projet de loi de financement de la sécurité sociale.

CARRÈRE (Jean-Louis)

sénateur (Landes)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la sécularisation des rituels civils dans la République et au respect de la neutralité de l'État et des services publics **[n° 432 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Famille – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi organique relative au respect du principe de laïcité et de neutralité du service public de la justice **[n° 431 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2500) : soutient la motion n° 2 de M. Serge Lagauche (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité) ; rejetée. Inquiétude pour l'avenir de l'école. Texte irrecevable sur la méthode. Texte irrecevable sur le fond. (p. 2501) : affaiblissement du système éducatif. Texte irrecevable sur le plan de la constitutionnalité. Ruptures d'égalité entre les établissements d'enseignement introduites par le transfert de compétences. Recrutement. (p. 2502) : rupture d'égalité entre les assistants d'éducation. Atteinte au service public de l'éducation. (p. 2503) : le groupe socaliste votera la motion de M. Serge Lagauche n° 2 (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2513) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 176 de Mme Annie David (préparation au concours de la fonction publique sur le temps de travail lorsque l'employeur est une personne morale de droit public). – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2518) : soutient l'amendement n° 41 de M. Serge Lagauche (enseignement des règles et des valeurs de la République par les établissements d'enseignement) ; rejeté. (p. 2518) : absence de débat en commission et en séance publique. (p. 2520, 2521) : soutient l'amendement n° 46 de M. Serge Lagauche (ouverture des établissements d'enseignement vers le monde extérieur) ; rejeté. Distinction entre l'équipe éducative et les enseignants. Soutient l'amendement n° 47 de M. Serge Lagauche (référence des établissements d'enseignement à la laïcité comme valeur fondamentale de la République) ; rejeté. (p. 2522) : valeur de la laïcité. (p. 2527) : favorable aux amendements identiques n° 89 de M. Serge Lagauche et n° 198 de Mme Annie David (formation à l'informatique et à internet). (p. 2528, 2529) : favorable à l'amendement n° 103 de M. Serge Lagauche (établissement de la carte scolaire). (p. 2530) : soutient l'amendement n° 105 de M. Serge Lagauche (rôle de l'Etat dans la médecine scolaire) ; rejeté. Grand intérêt pour la décentralisation. (p. 2531, 2532) : décentralisation consécutive au désengagement des grandes missions de service public. (p. 2532) : soutient l'amendement n° 106 de M. Serge Lagauche (mission éducative de l'Etat d'orientation scolaire des jeunes) ; rejeté. (p. 2535) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 36 (concertation avec les collectivités locales) ; n° 37 (consultation des associations de parents d'élèves) ; n° 38 (consultation des organisations syndicales représentatives des enseignants) ; rejetés.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2565, 2566) : reconnaît la nécessité de la mise en place d'un mécanisme jouant au moment de l'élaboration des listes dans le cadre de la loi Jospin. Préservation de la représentation départementale. Risque apporté par les modalités de calcul et d'attribution des sièges prenant en compte une pondération régionale.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2589) : soutient l'amendement n° 23 de M. Serge Lagauche (aide à l'intégration au lycée par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) ; rejeté. Soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 24 (apprentissage du travail individuel et en équipe par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) ; n° 25 (continuité dans la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) ; n° 26 (lutte contre l'échec scolaire par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) ; et n° 27 (responsabilités dans l'organisation des études par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) ; rejetés. (p. 2590) : pratique du bicamérisme. (p. 2593) : soutient les amendements sur le même objet de M. Serge Lagauche n° 90 et n° 91 (égal accès de tous les élèves à l'informatique et à internet) ; rejetés. – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2597) : utilisation des locaux scolaires. (p. 2600) : interrogation sur la discussion commune des amendements. (p. 2601) : désaccord avec l'interprétation de l'article 49 du règlement du Sénat. Soutient l'amendement n° 6 de M. Serge Lagauche (recrutement par le rectorat) ; rejeté. (p. 2602) : soutient l'amendement n° 140 de M. Serge Lagauche (extension des dispositions prises dans les lycées placés sous tutelle de l'éducation nationale aux maisons familiales rurales) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 151 de M. Serge Lagauche (exercice de la fonction des assistants d'éducation dans les établissements d'enseignement secondaire mais également primaire) ; rejeté. (p. 2603) : soutient l'amendement n° 92 de M. Serge Lagauche (mention de l'usage des technologies de l'information et de la communication parmi les fonctions des surveillants d'éducation) ; rejeté. (p. 2604) : soutient l'amendement n° 99 de M. Serge Lagauche (priorité nationale de la lutte contre l'exclusion) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 143 de M. Serge Lagauche (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de la formation tout au long de la vie) ; rejeté. (p. 2610, 2611) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 141 (proposition des postes d'assistant d'éducation à des étudiants étrangers boursiers du ministère des affaires étrangères) ; et n° 142 (proposition des postes d'assistant d'éducation à des étudiants étrangers titulaires d'une bourse accordée par leur pays d'origine) ; rejetés. (p. 2613) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 129 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des écoles à la vie sociale) ; n° 133 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des collèges à la vie sociale) ; n° 130 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées à la vie sociale) ; n° 131 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées professionnels à la vie sociale) ; et n° 132 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées d'enseignement agricole à la vie sociale) ; rejetés. (p. 2614, 2615) : soutient l'amendement n° 138 de M. Serge Lagauche (participation des assistants d'éducation avec les associations à la mise en place d'une école ouverte dans le cadre de projets éducatifs locaux) ; rejeté.

– Suite de la discussion (10 avril 2003) (p. 2664) : effectifs des surveillants. Rôle des commissions départementales de l'éducation spéciale. (p. 2665) : interprétation du règlement du Sénat. Absence de débat. Avec le groupe socialiste, votera tous les amendements déposés à l'article 2. (p. 2667) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 202 de Mme Annie David (suppression de l'alinéa prévoyant la possibilité pour les assistants d'éducation d'exercer dans plusieurs établissements). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2676) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 119, n° 120, n° 121, n° 122, n° 123 et n° 124 (organisation d'une journée annuelle de la laïcité dans les établissements d'enseignement scolaire, dans les écoles primaires, dans les collèges, dans les lycées, dans les lycées d'enseignement professionnel et dans les lycées agricoles) ; rejetés. Souhait d'un débat sur la laïcité.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3853, 3854) : accord avec les priorités fixées dans le rapport de la DATAR pour la région Aquitaine : accessibilité des territoires, perspectives transeuropéennes et report modal. Aménagement indispensable de la liaison TGV Sud-Europe-Atlantique, d'une

liaison rapide et sûre entre Langon et Pau et d'un corridor de fret Nord-Sud-Atlantique. Favorable à de nouveaux financement innovants.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4103, 4105) : rappel de sa position lors du débat sur la loi du 26 juillet 2000. Augmentation des contentieux : exemple des Landes. Police de la chasse. Complexité du débat sur certaines espèces : exemple de l'ortolan. Chasseurs traditionnels. Incompréhension des populations locales face aux décisions prises. Création de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. Souhait d'une renégociation de la directive européenne de 1979. (p. 4106, 4108) : réduction des périodes de chasse. Favorable ainsi que MM. Philippe Madrelle et Bernard Dussaut aux mesures de simplification proposées. Légalisation de la chasse de nuit dans sept départements supplémentaires. Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs. Jour de non-chasse. Segmentation des textes sur la chasse. Interprétation juridique de la directive européenne de 1979. Possibilité de soutien par le groupe socialiste de ce texte s'il est amélioré. – **Art. additionnel après l'art. 1er C** (p. 4126) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 1 de la commission (prolongation des fonctions du président de l'ONCFS). – **Art. 1er** *(Missions des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-5 du code de l'environnement)* (p. 4128) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (collaboration des associations de chasse spécialisées aux travaux des fédérations). Abstention du groupe socialiste. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4129) : favorable à l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 4133) : favorable à l'amendement n° 60 du Gouvernement (transfert aux régions, sur leur demande, de l'élaboration des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats).

– Suite de la discussion (11 juin 2003) – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de l'environnement)* (p. 4148) : défavorable aux amendements n° 49 de M. Gérard Le Cam (rétablissement du principe "un chasseur, une voix" et instauration du vote par correspondance), n° 32 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des votes supplémentaires attribués aux titulaires de droits de chasse) et n° 23 de M. Xavier Pintat (clarification du régime de procurations individuelles). – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4150, 4151) : intervient sur l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. 9** *(Soumission des fédérations interdépartementales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-12 du code de l'environnement)* (p. 4157) : défavorable à l'amendement n° 63 de la commission (désignation mixte des membres du conseil d'administration de la fédération interdépartementale de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne). – **Art. 15** *(Fichier national des permis de chasser – art. L. 423-4 du code de l'environnement)* – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 4169) : souhaite le retrait de l'amendement n° 16 de M. Pierre Martin (avancement de la date d'ouverture de la chasse à la perdrix). – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 4171) : défavorable à l'amendement n° 55 de M. Gérard Le Cam (définition du jour de non-chasse et impossibilité de le fixer le dimanche). – **Art. 16 quater** *(Suppression d'un rapport sur la chasse de nuit)* (p. 4175) : défavorable à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 4176) : son amendement n° 18 : modification du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en réservant sa fixation au seul préfet sur proposition de la fédération départementale des chasseurs ; devenu sans objet. (p. 4178) : problème soulevé par la coexistence entre un PMA national et des PMA départementaux. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4182) : chasses traditionnelles. Prise en compte souhaitée des aspirations de l'ensemble des usagers de la nature. Jour sans chasse. Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi ; le votera à titre personnel. Nécessité d'engager rapidement une négociation avec les instances européennes.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9022, 9023) : objectifs du grand débat sur l'avenir de l'école. Composition pléthorique de la commission Thélot. Ampleur des objectifs assignés. Prise en compte des travaux du Haut conseil de l'évaluation de l'école et des multiples réunions publiques. Absence de consultation préalable des organisations syndicales, des partenaires de l'école et du Parlement. Crainte d'une réforme remettant en cause les acquis fondamentaux de la loi de 1989, l'unité des formations et des diplômes, ainsi que la gratuité et la laïcité de l'enseignement scolaire public en France. (p. 9024) : vigilance du groupe socialiste sur le principe de laïcité et d'universalité du système éducatif français.

CARTIGNY (Ernest)

sénateur (Seine-Saint-Denis)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Allégement des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission d'entreprise entre vifs)* (p. 2247) : soutient l'amendement n° 283 de M. Jacques Pelletier (extension du champ d'application de cet article aux donations en nue-propriété) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2272) : encouragement et accompagnement à la création et à la transmission d'entreprise. Protection de la résidence principale de l'entrepreneur individuel. Suppression du guichet social unique. La majorité du groupe RDSE votera ce texte.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2285, 2286) : opportunité du projet de loi. Travaux de la

commission de contrôle nommée en 1990 sur la gestion d'Air France qu'il a présidée. Historique de la loi de privatisation. Urgence de la mise en oeuvre. Possibilité donnée à Air France de développer une stratégie offensive. Favorable à l'adoption du projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. 9** *(Double formation du CHSCT dans les établissements "Seveso seuil haut" et création d'un comité interentreprises de santé et de sécurité au travail – art. L. 236-1 du code du travail)* (p. 3243, 3244) : ses amendements n° 6 : précision ; et n° 7 : simplification des modalités de désignation des représentants au CHSCT des salariés des entreprises extérieures ; rejetés.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6991, 6993) : droit fondamental. Augmentation des demandes d'asile. Nécessité d'une adaptation législative et d'un raccourcissement du délai d'examen des demandes. Souhait d'une harmonisation européenne. Reconnaissance des persécutions d'origine non étatique. Nouvelle procédure de protection subsidiaire. Réflexion sur la publicité des débats devant la Commission des recours des réfugiés. Avis réservé sur l'établissement de listes dites de pays sûrs. Le RDSE, dans sa grande majorité, votera ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7214, 7215) : perfectionnement du système de décentralisation. Développement des initiatives et de l'efficacité de l'action publique. Clarification des compétences entre collectivités. Recentrage de la région sur sa vocation principale en matière de développement économique. Rationalisation de l'action publique. Emergence d'une Europe des régions. Egalité entre les territoires garantie par l'Etat. Financement des nouvelles compétences arrêtées par le projet de loi de finances pour 2004. Rationalisation de la dépense publique.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7316) : son amendement n° 590 : participation des présidents des chambres consulaires lors des concertations du président du conseil régional avec les présidents des collectivités territoriales ; retiré. (p. 7321) : soutient l'amendement n° 1270 de M. Gérard Delfau (coordination) ; rejeté. (p. 7324) : son amendement n° 591 : information des chambres consulaires des aides accordées aux entreprises de la région ; retiré.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7498) : son amendement n° 598 : représentation des entreprises ; retiré.

CAZALET (Auguste)

sénateur (Pyrénées-Atlantiques)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de la Commission centrale de classement des débits de tabac le 16 décembre 2003.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat **[n° 73 tome 3 annexe 12 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **PME, commerce et artisanat – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)]** – (27 octobre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7125, 7126) : détérioration des finances publiques en 2002. Caractère conjoncturel et structurel. Caractère pérenne des dépenses nouvelles engagées entre 1997 et 2002. Caractère impératif de la maîtrise des dépenses. Le groupe UMP votera le projet de loi de règlement du budget de 2002.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9490, 9491) : structure de ce

budget et baisse notable pour 2004. Bilan contrasté de la réforme budgétaire. Effort de simplification administrative et de baisse des charges au profit des petites entreprises. Confirmation du mouvement de revalorisation de la ressource fiscale des chambres consulaires. Approbation de la préférence donnée aux améliorations structurelles sur les politiques de subvention. – **Art. 75** *(Revalorisation de l'IATP – chambres de commerce)* (p. 9502) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-6 de M. Philippe Richert (financement des CCI en Alsace-Moselle). (p. 9503) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-53 de M. Alain Fouché (mode de financement des CCI). – **Art. 76** *(Majoration du plafond de la taxe perçue par les chambres de métiers)* (p. 9504) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-52 de M. Adrien Gouteyron (augmentation du coefficient servant à calculer la contribution revenant au FNPCA).

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9511, 9512) : crédits essentiellement consacrés au soutien à l'exportation des PME françaises. Augmentation des actions de promotion collective à l'étranger. Relance du commerce extérieur en direction de "marchés cibles". Nécessité de simplifier et de moderniser les dispositifs d'accompagnement des entreprises françaises à l'exportation. Rôle des conseils régionaux et des CCI. Votera le projet de budget du commerce extérieur.

CAZEAU (Bernard)

sénateur (Dordogne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées .

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 353, 354) : attente de la révision des lois de 1994 sur la bioéthique. Volonté indispensable de garantir la protection des droits de l'homme en lien avec le développement de la bioéthique. Encadrement des pratiques d'examen des caractéristiques génétiques. Régulation du don et du prélèvement d'organes. Manque de greffons. Favorable à la non-brevetabilité du vivant et du génome. Favorable à la mise en conformité des législations française et européenne. Assentiment général sur l'interdiction du clonage reproductif. Recherche sur l'embryon. Assentiment de l'Académie des sciences au clonage thérapeutique. Début de la recherche sur les cellules souches adultes. Autorisation prématurée du clonage thérapeutique. Avec le groupe socialiste, favorable à des expérimentations cliniques en matière d'assistance médicale à la procréation, AMP. Espoir né de la thérapie cellulaire.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 387, 388) : défavorable à l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de

l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine). – **Art. 3** *(Identification d'une personne par ses empreintes génétiques)* (p. 398) : avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 5 de la commission (information par le médecin de la nécessité de prévenir les membres de la famille d'une personne atteinte d'une affection génétique grave), modifié par le sous-amendement n° 206 du Gouvernement. – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 415) : favorable à l'amendement n° 220 du Gouvernement (création de lieux de mémoire dans les établissements de santé titulaires de l'autorisation de transplantation d'organes envers les donneurs d'éléments de leur corps en vue de greffe). – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 436) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 95 du Gouvernement (non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles) et favorable à l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (impossibilité pour le corps humain et toute matière biologique, humaine, végétale ou animale de constituer une invention brevetable). – **Chapitre Ier** (p. 443) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 157 de M. Gilbert Barbier (nouvel intitulé du chapitre Ier). – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 447, 448) : avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 99 du Gouvernement (interdiction de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne humaine vivante ou décédée). Réserves sur la définition du clonage reproductif. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 459) : défavorable à l'amendement n° 46 de la commission (rétablissement de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans pour les couples non mariés souhaitant bénéficier d'une AMP). (p. 459, 460) : défavorable à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem).

– **Suite de la discussion** (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* (p. 475) : favorable à l'interdiction et à la pénalisation du clonage reproductif. Ambiguïté de l'interdiction de toute manipulation sur l'embryon in vitro et de l'autorisation à titre dérogatoire de recherche sur l'embryon surnuméraire. – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 491) : caractère paradoxal de l'interdiction de la recherche sur l'embryon et de l'autorisation de la recherche sur les embryons surnuméraires. Avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). (p. 494) : favorable au troisième alinéa de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). (p. 509) : avec le groupe socialiste, favorable aux deuxième et troisième alinéas de l'amendement n° 121 précité du Gouvernement, mais défavorable à l'ensemble de l'amendement. – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 516) : avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 127 du Gouvernement (création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 223 de Mme Nicole Borvo. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 529, 530) : démarche et position des sénateurs du groupe socialiste. Préférence pour le texte résultant des travaux de l'Assemblée nationale. Avec le groupe socialiste, votera contre ce texte.

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1108, 1110) : gravité de la remise en cause de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Succès de cette allocation et légitimité populaire. Méthode de révision critiquable. Sujétion des objectifs sociaux aux objectifs comptables. Absence de consensus à l'issue de la concertation avec les présidents de conseils généraux. Opposition du groupe socialiste aux objectifs du texte et à ses conséquences : réduction tendancielle de l'APA par la redéfinition de la date d'ouverture des droits et le traitement différencié des bénéficiaires de l'APA. Imprécision et précarité du recours à l'emprunt par l'Etat pour 2003. Extension du ticket modérateur et injustice sociale. Réduction de l'APA et augmentation des dépenses hospitalières. Premier acte de démantèlement de l'APA. Echec à la solidarité intergénérationnelle. Le groupe socialiste s'opposera au texte. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1129) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 3 de Mme Michelle Demessine (institution du risque de la perte d'autonomie financé par la sécurité sociale au moyen d'une cotisation ad hoc). – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1131, 1132) : son amendement n° 15 : suppression ; rejeté. Opposé à la remise en cause d'une avancée sociale sans évaluation financière. (p. 1134) : le groupe socialiste ne participera pas au démantèlement de l'APA. – **Art. 3** *(Possibilité pour les administrations en charge du contrôle de l'effectivité de l'aide de recourir aux informations dont disposent les différentes administrations publiques)* (p. 1136, 1137) : son amendement n° 17 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1139, 1140) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA). Frein psychologique pour les personnes âgées et leur famille. Rentabilité modeste. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1141, 1143) : défavorable à l'article. Evaluation prématurée du surcoût à financer et de ses modalités en l'absence du bilan de l'APA. Le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 24 du Gouvernement (précision des modalités de la charge et du remboursement de l'emprunt souscrit par le FFAPA au cours de l'exercice 2003). – **Art. 5** *(Modification de l'article 15 de la loi du 20 juillet 2001 afin de préciser le contenu du rapport tendant à effectuer un bilan de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1145) : son amendement n° 19 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 5** (p. 1146) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 21 du Gouvernement (contribution du fonds de modernisation de l'aide à domicile à la compensation versée par les départements aux bénéficiaires de l'APA qui percevaient jusqu'alors la PSD). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1147) : régression sociale. Remise en cause d'une prestation à caractère universel : abaissement des seuils de revenus pour l'exonération de la participation financière et augmentation du taux de participation maximale. Nécessité d'un bilan avant toute décision définitive.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (27 mai 2003) – **Art. 10** *(Renouvellement du droit à l'allocation – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3674) : favorable à l'amendement n° 61 de M. Gilbert Chabroux (saisine pour avis de la commission locale d'insertion avant une décision de suspension de l'allocation). – **Art. 18** *(Signature du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3678, 3679) : crainte de la mise à l'écart d'acteurs fondamentaux de l'insertion. Rôle de différents organismes locaux et du conseil départemental d'insertion. – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3680) : refus d'une subordination de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle. – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3699) : ne votera pas l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des*

familles) (p. 3709, 3710) : absence de garanties suffisantes quant à l'insertion sociale et professionnelle du bénéficiaire du RMA. Intérêt pour les entreprises. Risque d'éviction pour les travailleurs les moins qualifiés. Introduction de disparités entre les bénéficiaires du RMI. Risque de faux emplois. Crainte de la disparition des autres emplois aidés. Pistes d'amélioration. Risque de détournement à des fins économiques. Le groupe socialiste demande la suppression de cet article.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 40** *(Procédure d'élaboration des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale – art. L. 312-5 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7543) : son amendement n° 1051 : opposabilité des orientations du schéma au président du conseil général ; rejeté. (p. 7545) : question de la responsabilité du président du conseil général. – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7548) : défavorable à l'amendement n° 109 de la commission (suppression d'une précision inutile). – **Art. 42** *(Intégration des formations sociales dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat – art. L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7551) ; favorable aux amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 426 (rédaction), n° 427 (développement de la recherche en travail social), n° 428 (rédaction) et n° 430 (obligations particulières pour les établissements de formation en travail social en matière de recrutement). – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7553) : ses amendements n° 1053 : adaptation régulière des contenus de formation, et n° 1052 : consultation des conseils régionaux et des établissements médico-sociaux ; devenus sans objet. Son amendement n° 1054 ; suppression de la mention prescrivant le financement des formations par les régions ; rejeté. (p. 7554) : son amendement n° 1055 : mise à la disposition du président de région des personnels compétents ; rejeté. – **Art. 44** *(Relations financières entre les régions et les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-2-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7557) : son amendement n° 1056 : suppression ; rejeté. (p. 7559) : intervient sur les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 434 (précision) et n° 435 (champ des dépenses des établissements de formation). – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7560) : son amendement n° 1057 : suppression du mot "minimales" ; rejeté. Favorable à l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1159 (audit budgétaire préalable). – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7565, 7566) : question du financement de l'aide aux personnes âgées. Défavorable à l'amendement n° 711 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 46** : soutient l'amendement n° 943 de M. Jean-Claude Peyronnet (mode de prise en charge des dépenses dans les établissements pour personnes âgées dépendantes) ; rejeté.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (18 novembre 2003) – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8276, 8278) : absence d'ambition du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. Faiblesse de l'augmentation de l'ONDAM. Critique du bilan économique du Gouvernement. Précarité des prévisions de recettes. Economies aboutissant à des mesures de circonstance : hausse du forfait hospitalier, déremboursement de certains actes, contrôle des arrêts maladie. Inquiétudes soulevées par l'ONDAM hospitalier. Tarification à l'activité. Transfert des déficits collectifs vers la sphère des dépenses individuelles. Affirmation de la santé comme droit fondamental de la personne. – **Art. 15 A** *(Rapport au Parlement sur les prestations indûment versées au titre de l'assurance maladie)* (p. 8289) : son amendement n° 121 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 15** (p. 8290) : son amendement n° 119 : maintien du forfait hospitalier à son niveau actuel ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 8291) : son amendement n° 120 : généralisation de la prescription en dénomination commune ; rejeté. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8305) : son amendement n° 126 : évaluation des mécanismes de régulation ; rejeté. (p. 8306, 8307) : ses amendements n° 123 : distinction d'une dotation pour les missions de service public et d'une autre pour les aides contractuelles ; n° 127 : accès des établissements ayant conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'agence régionale d'hospitalisation, ARH, à la seule dotation réservée à l'aide contractuelle ; n° 124 : modalités de fixation du montant annuel de chacune des deux dotations ; et n° 125 : cohérence ; rejetés. – **Art. 31** *(Médicalisation des critères de prise en charge des affections de longue durée – art. L. 322-3 et L. 324-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8329) : intervient sur l'amendement n° 180 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 31 bis** *(Spécifications relatives à la carte Vitale – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8330) : son amendement n° 130 : suppression ; adopté. – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8332) : son amendement n° 131 : suppression ; rejeté. – **Art. 35** *(Modernisation du régime juridique des accords de bon usage des soinset des contrats de bonne pratique – art. L. 162-5-11, L. 162-12-17 à L. 162-12-19, L. 162-14-1, L. 645-2 et L. 722-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8340) : son amendement n° 132 : suppression de la notion d'efficience pour les pratiques pouvant faire l'objet d'engagements dans les accords conventionnels ; rejeté.

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8350, 8352) : pauvreté des réformes. Interrogation sur l'avantage pour les familles de la mise en oeuvre de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE. Politique de l'emploi incitative pour faciliter l'arrêt de travail des parents voulant s'occuper de leur enfant. Politique n'encourageant pas le travail à temps partiel. Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance risquant de favoriser l'accueil collectif des jeunes enfants. Attente du projet de loi sur la profession d'assistante maternelle. Insuffisante création de places supplémentaires en crèche. Réserves à l'égard de la création de crèches au sein des entreprises destinées aux enfants du personnel. Désengagement progressif de l'Etat et des collectivités locales dans le domaine de la politique familiale. Réduction de l'excédent budgétaire de la branche famille depuis 2003. Redressement indispensable de la situation de l'emploi pour tenir les engagements. – **Art. additionnel avant l'art. 52** (p. 8371, 8372) : importance du dialogue. Intervient sur l'amendement n° 141 de M. Claude Estier (rapport sur les conditions de financement du fonds d'investissement pour la petite enfance). – **Art. 36** *(Conventions entre les URCAM et des groupements de médecins libéraux – art. L. 183-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8375) : son amendement n° 133 : avis des unions régionales des médecins libéraux en cas de contrats concernant les seuls médecins libéraux ; retiré. – **Art. 37** *(Modernisation du régime juridique des contrats de santé publique – art. L. 162-12-20 du code de la sécurité sociale)* (p. 8377) : son amendement n° 134 : suppression du mot "efficience" ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 37** (p. 8378) : intervient sur l'amendement n° 236 du Gouvernement (possibilité pour les médecins bénéficiaires du MICA de participer à la permanence des soins et d'assurer des remplacements). – **Art. 42** *(Participation de la Caisse nationale d'assurance maladiedes travailleurs salariés au financement du plan Biotox en 2003)* (p. 8382) : son amendement n° 136 : suppression ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9165, 9166) : crise sanitaire de l'été. Affichage d'une volonté de financer en priorité la santé publique. Doute de la réalisation de cet objectif ; faible progression des crédits pour 2004. Interrogation sur le financement du programme de dépistage du cancer sur tout le territoire. Souhaite une individualisation des crédits d'Etat pour le financement des programmes de prévention. – **Art. 82** *(Mise en place d'un forfait de prise en charge des dépenses de la CMU complémentaire)* (p. 9185) : le groupe socialiste votera contre l'article. Désengagement de l'Etat du financement de la couverture maladie universelle complémentaire, CMUC. (p. 9186) : favorable à l'amendement n° II-25 de M. Roland Muzeau (maintien du système actuel de remboursement par l'Etat aux caisses primaires d'assurance maladie de l'intégralité des dépenses).

CECCALDI-RAYNAUD (Charles)

sénateur (Hauts-de-Seine)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

CERISIER-ben GUIGA (Monique)

sénatrice (Français établis hors de France (Série B))

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Relations culturelles extérieures et francophonie **[n° 76 tome 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1618, 1619) : son amendement n° 291 : prise en compte, dans la population concernée par le dernier recensement général, des citoyens français immatriculés dans les consulats généraux de France ; rejeté. (p. 1620, 1621) : son amendement n° 295 : proposition d'une neuvième circonscription sans base territoriale pour les Français établis hors de France ; devenu sans objet.

– Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1756, 1758) : renforcement de l'intégration des Français de l'étranger dans la communauté nationale. Mondialisation permettant d'alléger les contraintes territoriales. Nouvelles technologies. Meilleure information des Français établis hors de France. Faiblesse de leur représentation politique. Insuffisante notoriété du CFSE. Forte abstention. Avantages du vote électronique. Phase d'expérimentation. Accès des Français de l'étranger à Internet. Réforme du CSFE. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi et l'amendement présenté par le Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1760) : intervient sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (prorogation du mandat des membres du CSFE pour la Côte d'Ivoire et le Liberia). Crainte d'un délai de report trop court.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4240) : ses amendements n° 6 : renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France ; rejeté ; et n° 7 : coordination ; devenu sans objet. Situation atypique. Absence de représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale. (p. 4241, 4242) : faiblesse du Conseil supérieur des Français à l'étranger.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4270) : défense de la parité. – **Art. 4** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – art. 2 de la loi n° 83-390 du 18 juin 1983)* (p. 4277) : son amendement n° 26 : rattachement à la série 1 de l'ensemble des sénateurs des Français établis hors de France ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après**

l'art. 4 (p. 4282) : intervient sur l'amendement n° 17 de M. Bernard Frimat (repli). Position partisane de la majorité sénatoriale. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4286) : intervient sur l'amendement n° 12 de M. Bernard Frimat (entrée en vigueur reportée au premier renouvellement suivant celui de 2007). Avantage du scrutin proportionnel pour la représentation des minorités. Incidence sur l'élection présidentielle. (p. 4291) : son amendement n° 27 : élargissement du collège des grands électeurs des Français à l'étranger ; rejeté.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5042) : situation des agents contractuels de l'Etat employés à l'étranger. Difficulté pour les femmes à obtenir droit à retraite. Ne votera pas l'article 4 du projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour les relations culturelles extérieures et la francophonie (p. 9192, 9193) : adaptation nécessaire du réseau culturel à l'aggravation des contraintes financières. Densité des implantations culturelles à travers le monde. Manque de moyens et de personnels nuisible à l'image de la France. Restructuration nécessaire. Crainte d'une réduction du périmètre de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE. Réussite du réseau audiovisuel extérieur, Radio France internationale et TV5 Monde. Incertitude du financement de la chaîne télévisée d'information internationale. Se félicite du retour en France des étudiants étrangers. Inquiétude sur le financement des programmes de bourses Major et Eiffel. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce projet de budget. (p. 9198, 9199) : partenariat avec les pays du Maghreb. Interrogation sur la situation de Mme Radhia Nasraoui, en grève de la faim à Tunis. Nécessaire prise de conscience par la diplomatie française d'une demande d'Etat de droit dans ces pays. Crédits 2004. Réduction des effectifs, de la masse salariale et de l'indemnité de résidence. Journée historique de grève révélatrice du climat social. Demande des garanties sur le maintien des comités consulaires pour la protection et l'action sociale, CCPAS, créés en 1982. Rupture des contrats avec les écoles françaises à l'étranger. Transfert de la charge financière sur les familles. Non-restitution inacceptable par l'Etat à l'AEFE des efforts consentis par ces dernières. Participation souhaitable du ministère de l'éducation nationale. Importance de l'écart entre les crédits votés et les paiements. Atteinte à la sincérité du budget voté et à la confiance dans le Parlement. Ne votera pas ce projet de budget. – **Art. additionnels avant l'art. 72** (p. 9237) : le groupe socialiste votera l'amendement n° II-43 de M. Christian Cointat (codification).

CÉSAR (Gérard)

sénateur (Gironde)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz le 8 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Réforme de la politique agricole commune **[n° 238 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Agriculture et pêche – Union européenne.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 262 (2002-2003)] habilitant le Gouvernement à simplifier le droit **[n° 267 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Vin, santé et alimentation **[n° 286 (2002-2003)]** (12 mai 2003) – **Agriculture et pêche – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Iran, réforme, révolution ou résignation ? **[n° 385 (2002-2003)]** (7 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Agriculture **[n° 75 tome 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Agriculture et pêche – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2750) : avis favorable du groupe de travail sur la viticulture de qualité à l'éducation du consommateur.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 2885, 2886) : historique de l'élaboration du code rural. Achèvement de la refonte complète entamée au début des années 1980. Amendements présentés par la commission. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission des affaires économiques émet un avis favorable sur la partie du projet de loi dont elle a été saisie.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 1er C** (p. 4126) :

favorable à l'amendement n° 1 de la commission (prolongation des fonctions du président de l'ONCFS).

– **Suite de la discussion** (11 juin 2003) – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de l'environnement)* (p. 4149) : défavorable aux amendements n° 49 de M. Gérard Le Cam (rétablissement du principe "un chasseur, une voix" et instauration du vote par correspondance), n° 32 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des votes supplémentaires attribués aux titulaires de droits de chasse) et n° 23 de M. Xavier Pintat (clarification du régime de procurations individuelles). – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4150) : défavorable à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 4166, 4167) : souhaite le retrait de l'amendement n° 15 de M. Pierre Martin (possibilité, dans une chasse accompagnée, pour la personne autorisée et pour l'accompagnateur de disposer d'une arme chacun). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4180) : hommage au travail du ministre. Volonté d'apaisement. Objectifs de ce texte. Le groupe de l'UMP votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 39 ou avant l'art. 41** (p. 7538) : soutient l'amendement n° 512 de M. Philippe Leroy (responsabilité du département en matière d'accompagnement social des personnes handicapées) ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour l'agriculture (p. 9293, 9294) : résultats économiques préoccupants du secteur agricole. Conséquences de la canicule. Réforme de la politique agricole commune. Préparation du prochain élargissement de l'Union européenne. Poursuite des discussions sur l'agriculture au sein de l'OMC. Reconduction du budget de l'agriculture. Augmentation des crédits consacrés à la politique agri-environnementale et à l'installation des jeunes exploitants et réduction de ceux consacrés aux mécanismes de solidarité envers les agriculteurs et aux offices agricoles. Révision du mode de financement de l'équarrissage. Avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ce budget. – **Art. 72** *(Fixation pour 2004 du plafond d'augmentation du produit de la taxe pour frais de chambre d'agriculture)* (p. 9342) : pérennisation du budget des chambres d'agriculture.

CHABROUX (Gilbert)

sénateur (Rhône)

SOC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de résolution présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement sur le texte E-1902 modifiant les procédures d'autorisation de mise sur le marché pour les médicaments à usage humain et à usage vétérinaire **[n° 202 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Questions sociales et santé – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution [n° 202 (2002-2003)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement sur le texte E-1902 modifiant les procédures d'autorisation de mise sur le marché pour les médicaments à usage humain et à usage vétérinaire **[n° 233 (2002-2003)]** (2 avril 2003) – **Questions sociales et santé – Union européenne.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)]** – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 358, 361) : texte d'équilibre voté à l'Assemblée nationale. Travail du rapporteur. Absence de prise en compte des malades et de leurs attentes. Importance de la découverte de la séquence du génome humain. Recherche sur les embryons surnuméraires. Mise en garde contre les espoirs nés des thérapies cellulaires. Embryons in vitro et embryons in vivo. Favorable à la création d'une incrimination de crime contre l'espèce humaine. Equivalence de l'enjeu du clonage thérapeutique et de celui de la recherche sur les cellules embryonnaires ou les cellules

souches adultes. Position de l'Académie des sciences en faveur du clonage thérapeutique. Contradiction entre l'affirmation de la non-brevetabilité du vivant et la directive européenne. Attente de la fin du débat par le groupe socialiste pour se prononcer sur l'ensemble du texte.

– **Suite de la discussion** (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 387) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine). – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 410) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 10 de la commission (définition du cercle familial élargi des donneurs). – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 429, 430) : souhait de la renégociation de l'article 5 de la directive européenne 98/44/CE.

– **Suite de la discussion** (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 481) : défavorable à l'amendement n° 117 du Gouvernement (interdiction du clonage quelle que soit la fin recherchée). Caractère excessif de la pénalisation du clonage thérapeutique. Opposé à l'affirmation de la dérive du clonage thérapeutique vers le clonage reproductif. (p. 482) : attente par les malades de la recherche sur les embryons surnuméraires et de la mise en place de nouvelles thérapies.

– **Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)]** – (11 février 2003) – **Discussion générale** (p. 734, 735) : méfaits du tabac. Consommation chez les jeunes. Nécessité d'un plan de lutte générale contre le tabac. Insuffisances de cette proposition de loi. Efficacité de l'augmentation du prix des cigarettes. Programme défini par l'OMS. Non-respect de la loi Evin. Faiblesses des actions de prévention. Aide à l'arrêt du tabac. Essoufflement de la lutte contre le tabagisme. Difficultés d'application d'une interdiction. Sa préférence pour une prise en compte dans le cadre de la loi de programmation sur la santé publique. – **Art. 1er** *(Interdiction de la vente ou de l'offre à titre gratuit des produits du tabac aux mineurs de moins de seize ans)* (p. 738) : le groupe socialiste s'abstient sur l'ensemble des articles. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p.739) : le groupe socialiste s'abstient sur cette proposition de loi.

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Renvoi à la commission** (p. 1123, 1125) : sa motion n° 2 tendant au renvoi en commission ; rejetée. Poursuite du démantèlement des avancées sociales. Dénaturation de l'allocation personnalisée d'autonomie, l'APA, par des restrictions drastiques. Nombreuses questions sans réponse. Inquiétude sur la sortie des GIR 4 du bénéfice de l'APA. Multiplication des contrôles sur l'utilisation de l'aide. Stigmatisation des personnes âgées dépendantes. (p. 1126) : le groupe socialiste dénie aux auteurs de la proposition de loi le droit de légiférer en l'absence du bilan et des conclusions de la commission d'évaluation et demande le renvoi en commission.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3611, 3613) : montant du RMI. Problèmes posés par le partage des responsabilités entre les départements et l'Etat. Bilan du RMI. Situation des allocataires. Nécessité d'une inscription à l'ANPE de tous les bénéficiaires du RMI. Absence de "trappe à inactivité". Dégradation du marché de l'emploi. Refus de culpabiliser les RMIstes. Principes constitutionnels. Logique de contrepartie discutable. Limites du revenu minimum d'activité, RMA, par rapport aux autres contrats aidés. Risque d'effet d'aubaine. Problèmes posés par la décentralisation : risque d'inégalité entre les collectivités locales ; financement. Manque de concertation. Objectifs initiaux du RMI. Stigmatisation des exclus. Risque de destruction du modèle social français. Le groupe socialiste demande le report de ce texte. – **Art. 2** *(Transfert du financement de l'allocation de RMI aux départements)* (p. 3634) : son amendement n° 59 : suppression ; rejeté. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3635, 3636) : imprécision dans les modalités de transfert financier. Engagement social des départements. Ressources insuffisantes.

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 8** *(Instruction administrative des dossiers de RMI – art. L. 262-15 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3670) : son amendement n° 60 : rappel du caractère social de l'instruction administrative menée auprès des personnes en difficulté ; rejeté. – **Art. 10** *(Renouvellement du droit à l'allocation – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3673) : son amendement n° 61 : saisine pour avis de la commission locale d'insertion avant une décision de suspension de l'allocation ; rejeté. – **Art. 11** *(Révision du contrat d'insertion – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3674) : son amendement n° 62 : suppression ; rejeté. – **Art. 12** *(Reprise du versement de l'allocation – art. L. 262-24 et L. 262-28 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3675) : son amendement n° 63 : avis de la commission locale d'insertion ; rejeté. – **Art. 16** *(Informations visant à permettre de vérifier les déclarations des bénéficiaires – art. L. 262-33 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3677) : son amendement n° 64 : suppression ; rejeté. – **Art. 17** *(Mise en oeuvre du caractère subsidiaire de l'allocation – art. L. 262-35 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3678) : son amendement n° 65 : maintien de la référence aux organismes payeurs parmi les organismes chargés d'assister les demandeurs d'emploi dans leurs démarches ; adopté. – **Art. 18** *(Signature du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3679) : son amendement n° 66 : établissement par la CLI d'une liste des référents ; rejeté. – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3682) : son amendement n° 68 : rétablissement d'une liste non hiérarchisée des actions pouvant être inscrites dans le contrat d'insertion ; rejeté. (p. 3683) : son amendement n° 69 : inscription obligatoire des allocataires du RMI à l'ANPE ; rejeté. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre et suivi des actions d'insertion – art. L. 262-38-1 et L. 262-38-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3687) : son amendement n° 70 : suppression de la possibilité de donner à une attestation d'activité une valeur de contrat d'insertion ; retiré au profit de l'amendement identique n° 11 de la commission. – **Art. 22** *(Récupération des sommes servies au titre de l'allocation – art. L. 262-43 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3690) : son amendement n° 71 : suppression ; rejeté. – **Art. 23** *(Mandatement de l'allocation au nom d'un organisme agréé – art. L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement n° 72 : suppression ; rejeté. – **Art. 24** *(Fin du copilotage du dispositif local d'insertion – art. L. 263-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3691, 3692) : son amendement n° 73 : précision ; devenu sans objet. – **Art. 25** *(Composition et rôle du conseil départemental d'insertion – art. L. 263-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3693) : ses amendements n° 74 : composition du conseil départemental d'insertion ; devenu sans objet, et n° 75 : maintien des compétences actuelles du conseil départemental d'insertion en matière d'élaboration du plan départemental d'insertion et de suivi ; rejeté. – **Art. 27** *(Programmes locaux d'insertion – art. L. 263-4 et L. 263-14 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3696) : son amendement n° 76 : cohérence ; devenu sans objet. Son amendement n° 77 : rôle des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale ; devenu sans objet. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3710, 3712) : scepticisme des associations vis-à-vis du RMA. Dépendance des allocataires du RMI vis-à-vis de la conjoncture économique. Rigidité du seuil de 20 heures hebdomadaires. Précarité du RMA. Précipitation. Assiette inacceptable des cotisations sociales. Sortie du dispositif. "Effet de noria". Mise à la disposition des employeurs d'une main-d'oeuvre précaire.

Faible intérêt du RMA pour ses bénéficiaires. Risque de contrainte sur les allocataires du RMI. Système de contrepartie contraire aux principes constitutionnels. Le groupe socialiste s'oppose à ce dispositif. – **Art. L. 322-4-15-1 du code du travail** *(Employeurs concernés et convention entre l'employeur et le département)* (p. 3717) : son amendement n° 81 : délai de trois mois entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sous contrat d'insertion RMA ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3734) : incertitudes graves : financement ; risque d'inégalités ; crédits d'insertion ; rôle des organismes départementaux d'insertion. Limitation à la réinsertion professionnelle. Réforme ratée du RMI. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4794) : prise en compte de l'allongement de l'espérance de vie. (p. 4795, 4796) : conséquences de la réforme Balladur de 1993. Régression sociale. Réforme conduisant à la baisse des retraites futures. Opposition à l'instauration de fonds de pension et à la mise en place d'un système de retraite par capitalisation. Financement du fonds de réserve des retraites. Tension structurelle de l'équilibre financier du système de retraite à partir de 2006. Caractère indissociable de l'emploi et des retraites. Financement des retraites. (p. 4797) : sondages favorables à une remise en cause de la réforme. Amélioration indispensable du dialogue social.

– **Suite de la discussion** (8 juillet 2003) – **Demande de renvoi à la commission** (p. 4851, 4854) : soutient la motion n° 29 de M. Claude Estier (tendant au renvoi à la commission) ; rejetée. Absence de dialogue social. Unanimité sur le principe de la réforme des retraites. Désaccord sur la méthode : procédure d'urgence et absence de négociation collective. Comparaison avec les pays européens. Nécessité d'affiner la question du financement de la réforme. Action à entreprendre en faveur de l'emploi. Proposition du groupe de réflexion parlementaire "les démocrates". Non-examen de solutions alternatives. Absence de concertation et de légitimité sociale. Décalage entre les dates des auditions de la commission et l'examen du projet de loi par le conseil des ministres. Souhaite une audition de la délégation aux droits des femmes. Nécessité d'un examen par la commission des finances. Demande l'adoption de la motion tendant au renvoi à la commission. (p. 4858, 4859) : manoeuvre d'obstruction de la commission des affaires sociales. Absence de démocratie. Nécessité de débattre de tous les amendements. – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4880, 4881) : soutient l'amendement n° 822 de M. Claude Estier (garantie d'un droit à la retraite à taux plein à 60 ans) ; rejeté. Inquiétude face à la situation des jeunes. Interrogation sur la mise en place d'une indemnité remplaçant la bourse d'accès à l'emploi. Résultats moyens du contrat jeunes en entreprise. Dispositif favorisant les employeurs plutôt que l'emploi. – **Rappel au règlement** (p. 4892) : défaut d'information de la part du président de la commission des affaires sociales. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4898) : déplore le climat d'urgence de la discussion. Approbation du principe de la répartition. Insuffisance des garanties apportées par le projet de loi. Interrogation sur le financement du fonds de réserve pour les retraites. (p. 4903) : son amendement n° 851 : affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures permettant aux salariés d'assurer la continuité de leurs carrières ; rejeté. Définition et prise en compte de la notion de pénibilité.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4946, 4947) : son amendement n° 859 : nouvelle rédaction de l'article précisant un niveau élevé de la pension ; rejeté. Souhaite une répartition équitable de l'effort contributif entre les salariés et les entreprises ainsi que l'affectation de recettes non contributives. Nécessité de revoir l'assiette des cotisations pour un partage des richesses plus favorable aux revenus du travail. (p. 4950) : au nom du groupe socialiste, demande une suspension de séance afin de rencontrer les délégations des organisations syndicales. Demande refusée. Soutient l'amendement n° 860 de M. Claude Domeizel (nouvelle rédaction de l'article précisant la garantie du niveau des pensions par un taux élevé de remplacement) ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4962) : favorable à l'amendement n° 865 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur de la fortune pour abonder les ressources des assurances sociales). Financement hypothétique des retraites. Difficultés actuelles en contradiction avec l'optimisme du Gouvernement. Rejet regrettable de la proposition du groupe de réflexion "les Démocrates", députés UMP, de taxer les entreprises pour financer les retraites. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4971, 4972) : son amendement n° 868 : nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des inégalités d'espérance de vie ; devenu sans objet. Injustice d'une application uniforme de l'article. Partisan de grilles de pénibilité par profession avec un système de bonification de points.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 5001) : perturbation de l'ordre d'examen des amendements. Invitation à un bon déroulement des débats. – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5008) : intervient sur les amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Baisse généralisée du montant des retraites. Comparaison avec les mesures d'allégement fiscal. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5035) : nécessité d'augmenter le montant de la retraite minimum. Impact de l'augmentation du chômage sur les droits à la retraite. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5045) : dénonciation de la logique de financement des régimes de retraite. Proposition de mesures alternatives. Nécessité de dégager des recettes pour alimenter le fonds des réserves pour les retraites. Le groupe socialiste ne votera pas l'article 5 du projet de loi.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5125) : soutient l'amendement n° 885 de M. Claude Estier (mise en place d'un taux de remplacement au moins égal à 75 % du dernier revenu d'activité) ; rejeté. Rémunération des patrons. – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5133) : intérêt des travaux du conseil d'orientation des retraites, COR. Regret de l'absence de participation du MEDEF au COR. – **Art. additionnel après l'art. 6 (priorité)** (p. 5150) : soutient l'amendement n° 902 de M. Claude Estier (rapport quinquennal sur l'égalité devant la retraite en fonction de la pénibilité du travail) ; rejeté. Mauvais classement de la France en termes de conditions de travail au sein de l'Union européenne.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 5236, 5243) : limites imposées à ce débat par le Gouvernement. Réduction en conséquence du nombre d'interventions et d'amendements du groupe socialiste. Soutient les amendements de M. Claude Estier portant sur le même objet n° 803, 805, 807, 813, 826, 827 et 820 (mise en oeuvre d'une politique forte en faveur de l'emploi servant de garantie au système de retraite par répartition avec un haut niveau de pension) ; rejetés. Formation professionnelle. Aggravation du chômage. Gestion des plans sociaux. Contrats jeunes en entreprise.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5259, 5260) : instauration d'un système de bonus et de malus. Chômage des salariés âgés. Campagne de propagande sur les retraites. Rejet de l'amendement présenté par M. Claude Domeizel relatif à la nécessité d'expliquer ce projet de réforme. – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5269, 5270) : absence de débat. Demande de rétablissement des conditions initiales du minimum contributif. Insuffisance des revalorisations. – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires*

portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale) (p. 5283) : soutient l'amendement n° 922 de M. Claude Estier (réunion d'une commission nationale de la négociation des retraites une fois par an pour garantir le pouvoir d'achat des pensions) ; devenu sans objet. Ne votera pas cet article. – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5298) : votera les amendements de Mme Michelle Demessine n° 402 (suppression), n° 403 et 404 (suppression partielle). Votera contre l'article 21. – **Art. additionnels avant l'art. 22** (p. 5299) : soutient l'amendement n° 929 de M. Claude Estier (partage des droits acquis pendant le mariage auprès des caisses de retraite indépendamment du régime matrimonial et de la cause du divorce) ; rejeté. – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5317) : cas types de fonctionnaires partant à la retraite. Absence de dialogue social et de négociation.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5406) : propos de Lionel Jospin concernant le projet de réforme des retraites.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 45** *(Dispositions transitoires)* (p. 5459) : soutient l'amendement n° 974 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. Diminution considérable du taux de remplacement découlant des dispositions de l'article. – **Art. 46** *(Maintien en activité au-delà de la limite d'âge – art. 1er bis de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique)* (p. 5463) : soutient l'amendement n° 975 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5480) : soutient l'amendement n° 979 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. Pénalisation des collectivités locales. – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5489, 5490) : comparaison des niveaux de retraite avant et après la mise en oeuvre de la réforme. Baisse du taux de remplacement. – **Art. 54** *(Majoration de la durée d'assurance des fonctionnaires hospitaliers en catégorie active)* (p. 5495) : demande l'extension de la prise en compte de la pénibilité à d'autres professions. – **Art. 55** *(Entrée en vigueur des dispositions du titre III)* (p. 5500, 5501) : soutient l'amendement n° 990 de M. Claude Estier (report d'un an de l'entrée en vigueur du dispositif) ; rejeté. Mauvaises conditions de travail. Manoeuvre d'obstruction. Absence de véritables négociations. Recul social. Attente de l'engagement d'un vrai dialogue. – **Art. additionnel avant l'art. 56 ou avant l'art. 71** (p. 5503) : soutient l'amendement n° 991 de M. Claude Estier (prise en compte de la pénibilité des professions) ; rejeté. – **Intitulé du titre V** (p. 5552) : révolution dans le financement de la protection sociale. Double sollicitation de la génération en activité. Injustice du dispositif. Exemple du système de capitalisation anglosaxon. Le groupe socialiste votera contre toutes les dispositions du Titre V. Inutilité de constituer des fonds de pension. Dispositif favorisant les inégalités. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5556, 5557) : soutient l'amendement n° 1009 de M. Claude Estier (suppression) ; devenu sans objet. Refus du système de l'épargne-retraite. Absence de sécurité financière. Rupture de l'égalité devant l'impôt. Mise en place d'une protection sociale à deux vitesses. Inconvénients de la capitalisation. Le groupe socialiste votera contre toutes les dispositions relatives à l'épargne-retraite.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5585) : soutient l'amendement n° 1010 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5596, 5597) : soutient l'amendement n° 1011 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 80 bis** *(Affectation au fonds de réserve des retraites des fonds en déshérence issus de l'épargne salariale – art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale)* (p. 5611) : soutient l'amendement n° 1012 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5615) : soutient l'amendement n° 1013 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 82** *(Assujettissement à la CSG et à la CRDS de l'abondement versé par l'entreprise dans le cadre de plans d'épargne salariale au bénéfice de certains mandataires sociaux – art. L. 136-3, L. 136-4 et L. 137-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5626) : soutient l'amendement n° 1014 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 83** *(Régime social des contributions des employeurs au financement des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance et de l'abondement de l'employeur au PPESVR – art. L. 136-2 et L. 242-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 741-10 du code rural)* (p. 5628) : soutient l'amendement n° 1015 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 84** *(Information des pouvoirs publics sur l'épargne retraite)* (p. 5629) : soutient l'amendement n° 1016 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6001) : présentation par le Gouvernement d'amendements revenant sur les conclusions de la commission mixte paritaire. Conséquences de la réforme sur la cohésion sociale. Explication indispensable des effets néfastes de la réforme. (p. 6002) : contradiction entre la régression sociale et l'accroissement des richesses et du PIB. Démarche constructive du groupe socialiste. Lien entre la pérennisation des régimes de répartition et un taux d'activité élevé pour tous les salariés. Avec le groupe socialiste, votera contre ce texte.

– **Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes** – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6045, 6046) : attente de la grande loi de santé publique. Utilité de l'initiative de M. Bernard Joly. Travail du rapporteur. Insuffisance de la solution proposée. Etablissement d'un programme de lutte contre le tabagisme par l'Organisation mondiale de la santé. Plan d'action "Europe contre le cancer". Avec le groupe socialiste, s'astiendra sur le texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (30 octobre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 7357, 7358) : son amendement n° 992 : responsabilité de l'Etat dans la politique nationale d'apprentissage et de formation professionnelle ; rejeté. – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7361) : son amendement n° 993 : définition et mise en oeuvre par la région de la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle ; adopté. (p. 7362) : ses amendements n° 994 : rôle de la région dans le dispositif de la validation des acquis d'expérience, VAE ; adopté, et n° 995 : adéquation entre les besoins des départements et l'assistance fournie par les régions en matière de VAE ; rejeté. (p. 7365) : ses amendements n° 996 et 997 : coordination ; adoptés, et n° 998 : coordination ; rejeté. (p. 7369) : volonté de renforcer le rôle de la région dans le domaine de la validation des acquis et de l'expérience, VAE, par le biais de son amendement n° 994 précité. Souhait d'un accord sur son amendement n° 995 précité. – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7372) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 615 de M. Gérard Longuet (transfert à la région de l'enregistrement des contrats d'apprentissage). – **Art. 10** *(Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle – titre VI du livre IX, art. L. 961-2, L. 961-3, L. 961-5 et L. 962-3 du code du travail)* (p. 7386) : son amendement n° 999 : suppression du III prévoyant une rémunération minimum des stagiaires ; rejeté. – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7390) : son amendement

n° 1000 : rôle d'organisation de la région ; devenu sans objet. (p. 7391) : son amendement n° 1001 : participation des services d'orientation de l'AFPA aux actions en faveur de l'accueil, de l'insertion et de l'orientation des jeunes et des adultes ; rejeté. Rôle et spécificité de l'AFPA. (p. 7392) : ses amendements n° 1002 et 1003 : coordination ; rejetés.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8181) : déficit du régime général. Augmentation du plafond des avances de la Caisse des dépôts et consignations à l'ACOSS. (p. 8182) : incohérence de la politique de l'emploi. Faiblesse des ressources des diverses branches de la sécurité sociale. Financement des mesures de la branche famille. (p. 8183) : comptes de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Interrogation sur la réglementation du maniement de certains produits. Dossier de la réparation intégrale. (p. 8184) : absence de mesures destinées à la branche vieillesse. Absence de régulation des dépenses. Prévisions irréalistes. (p. 8185) : poids des restrictions budgétaires sur les populations en difficulté. Opposition aux assurances privées. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte. – **Question préalable** (p. 8208, 8209), avec le groupe socialiste, votera la motion n° 54 de M. Guy Fischer tendant à opposer la question préalable. – **Art. 2** *(Remboursement par la CADES de la seconde moitié de la dette 2000 du FOREC – art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)* (p. 8214) : soutient l'amendement n° 110 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8218) : soutient l'amendement n° 112 de M. Claude Estier (rapport sur le plan de financement à long terme de la CADES présenté par le Gouvernement avant le 30 juin 2004) ; rejeté. – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8220) : soutient l'amendement n° 113 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. (p. 8222, 8223) : absence de déstabilisation de l'économie par les 35 heures. Légitimité des 35 heures à l'hôpital. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8231) : priorité du problème de la santé publique. Interrogation sur la modification de la répartition de la taxe sur le tabac.

– Suite de la discussion (18 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8247, 8248) : soutient l'amendement n° 114 de M. Claude Estier (augmentation de la rémunération des débitants de tabac) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 115 de M. Claude Estier (affectation de 1 % des taxes sur le tabac à des actions de prévention pour lutter contre le tabagisme) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 4 ou avant l'art.15 A** (p. 8249, 8250) : son amendement n° 116 : aide au sevrage ; rejeté. – **Art. 5** *(Optimisation des recours contre tiers exercés par les caisses de sécurité sociale – art. L. 376-1 et L. 454-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 211-11 du code des assurances)* (p. 8253) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 117 (extension du dispositif du recours subrogatoire aux organismes de protection sociale complémentaires) et n° 118 (diagnostic médical préalable à la transmission de l'information à la caisse de sécurité sociale en cas de lésions causées par un tiers) ; rejetés. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8309) : inquiétude soulevée par la tarification à l'activité. Favorable à l'amendement n° 126 de M. Bernard Cazeau (évaluation des mécanismes de régulation). Reconnaissance indispensable du rôle du service public. Pénurie de personnels de santé. – **Art. additionnel après l'art. 21** (p. 8314) : son amendement n° 128 : élaboration par l'administration centrale pénitentiaire d'un rapport relatif à l'état de santé de la population carcérale ; retiré. – **Art. 28** *(Dispositions transitoires relatives à l'application de la tarification à l'activité)* (p. 8322) : soutient l'amendement n° 129 de M. Bernard Cazeau (cohérence) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 8328) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 242 du Gouvernement (intégration de la prime spéciale de sujétion perçue par les aides soignants de la fonction publique hospitalière dans le calcul de leur pension de retraite).

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-2 du code de la sécurité sociale** *(Prime à la naissance ou à l'adoption)* (p. 8365) : soutient l'amendement n° 139 de M. Claude Estier (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de la prime à la naissance ou à l'adoption) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 8369) : soutient l'amendement n° 140 de M. Claude Estier (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction de l'âge de l'enfant) ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 52** (p. 8370) : soutient l'amendement n° 141 de M. Claude Estier (rapport sur les conditions de financement du fonds d'investissement pour la petite enfance) ; rejeté. (p. 8371) : demande d'information sur le nombre de places de crèches créées. – **Art. 52** *(Objectifs de dépenses de la branche famille pour 2004)* (p. 8372) : soutient l'amendement n° 142 de M. Claude Estier (majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2004) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 8380) : soutient l'amendement n° 135 de Mme Gisèle Printz (renforcement de la consistance juridique de la base de données sur les médicaments et les services médicaux) ; adopté. – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8384, 8385) : soutient l'amendement n° 137 de M. Claude Estier (augmentation de l'enveloppe consacrée à l'amélioration de l'encadrement en personnel des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) ; rejeté. (p. 8388) : demande de précision sur le plan "vieillissement et solidarité" pour l'année 2004. – **Art. 44** *(Fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2004)* (p. 8394) : financement des conventions tripartites avec les établissements accueillant des personnes âgées. Nécessité de tirer les leçons de la canicule. – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 8397) : son amendement n° 55 : abaissement du seuil d'effectif conditionnant la création d'un CHSCT dans une entreprise à 20 salariés ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 46 ou après l'art. 47 ou avant l'art. 48** (p. 8400) : son amendement n° 60 : prise en charge totale des prestations en nature en matière d'assurance maladie ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8404) : situation inquiétante de la branche accidents du travail et maladies professsionnelles. Reversement de la branche accidents du travail-maladies professionnelles à la branche maladie pour compenser la non-déclaration des accidents du travail et la non-reconnaissance des maladies professionnelles. – **Art. additionnels après l'art. 53** (p. 8417) : invocation de l'article 40 de la Constitution à l'encontre des amendements socialistes. (p. 8418) : financement de l'APA. – **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 17 novembre 2003, p. 8163)** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 8424, 8425) : soutient l'amendement n° 108 de M. Claude Estier (accent sur les points fondamentaux devant guider l'action des pouvoirs publics en matière de protection sociale) ; rejeté. (p. 8425) : soutient l'amendement n° 109 de M. Claude Estier (suspension des réformes relatives au système de sécurité sociale dans l'attente de la remise des conclusions du Haut Conseil de l'assurance maladie) ; rejeté. (p. 8426) : soutient l'amendement n° 107 de M. Claude Estier (priorité de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 105 de M. Claude Estier (financement de l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8431, 8432) : interrogation sur l'utilité du débat. Conditions de travail. Attente de la réforme de la sécurité sociale. Irréalisme des prévisions. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8945) : situation alarmante de l'emploi. Progression du chômage des jeunes. Conséquences de la fin des emplois-jeunes. Perspectives. Caractère marginal du CIVIS. Suppression du programme TRACE. Désengagement de l'Etat par transfert aux régions. Problème

du financement. Interrogation sur la politique menée par le Gouvernement. (p. 8946) : politique du Gouvernement axée sur le seul secteur marchand. – **État B – Titres III et IV** (p. 8954, 8955) : son amendement n° II-2 : réduction des crédits ; retiré. Absence de postes pour le recrutement d'inspecteurs et de contrôleurs du travail en 2004. Action du Gouvernement concentrée sur les allégements de cotisations sociales patronales au détriment de l'inspection du travail. Augmentation des accidents du travail et des maladies professionnelles liée à l'explosion des emplois précaires. Remise en cause de l'indépendance de ces services. Son amendement n° II-3 : réduction des crédits ; rejeté. Suppression des crédits destinés au RMA. (p. 8956) : son amendement n° II-4 : réduction des crédits ; rejeté. Suppression de la dotation consacrée aux contrats jeunes en entreprise.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 84 (2003-2004)]** – (27 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8964) : accélération des dépenses de santé. Irréalisme des hypothèses de 2004. Attente de la réforme de la sécurité sociale et des conclusions du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. (p. 8965) : opposition à la distinction entre ce qui relève de la solidarité collective et ce qui relève de la responsabilité individuelle. Crainte de la privatisation de l'assurance maladie. Avec le groupe socialiste, votera contre le texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] (suite)

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9101, 9103) : forte baisse des crédits. Annulations de crédits réalisées en 2003 et leurs conséquences. Pensions des veuves d'anciens combattants. Office national des anciens combattants, ONAC. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Absence de revalorisation des retraites. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Le groupe socialiste ne votera pas le budget des anciens combattants. – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9115) : son rappel au règlement : indignation relative à l'invocation de l'article 40 de la Constitution avant la présentation d'amendements.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9864, 9865) : précipitation dans l'adoption de ce texte. Absence de consultation des associations de lutte contre l'exclusion. Place du travail et de la solidarité. Mesures gouvernementales défavorables à la lutte contre l'exclusion. Absence de contrôle par l'Etat de l'égalité d'accès au RMI. Disparités entre les départements. Assimilation du RMA au workfare américain. Avantages pour les employeurs. Refus injustifié de faire du RMA un véritable salaire. Risque d'effet d'aubaine. Contrat dérogatoire et discriminant. Dispositions contraires à la valorisation du travail. Politique de régression sociale. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi. – **Question préalable** (p. 9874, 9875) : motion n° 3 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Précipitation. Absence de consultation des associations spécialisées dans la lutte contre l'exclusion. Inquiétudes de l'opposition et de la majorité. Manque d'attention au travail des rapporteurs des deux assemblées. Mesure inutile et dangereuse. Inquiétude sur les modalités de transfert de charges. Débat avorté.

CHARASSE (Michel)

sénateur (Puy-de-Dôme)

SOC

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire du Conseil d'orientation stratégique du fonds de solidarité prioritaire (anciennement: Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération).

Membre suppléant du Comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant du Conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la sécularisation des rituels civils dans la République et au respect de la neutralité de l'État et des services publics **[n° 432 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Famille – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi organique relative au respect du principe de laïcité et de neutralité du service public de la justice **[n° 431 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Aide au développement **[n° 73 tome 3 annexe 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Budget.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1726, 1727) : proposition procédant à un ajustement technique. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi. Désapprobation de la formule "ex nihilo". Nécessité d'accorder aux communes un délai supplémentaire pour présenter leur budget.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 56** (p. 1910, 1911) : capacité de la Banque de France à assumer ses

missions. – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1923) : intervient sur l'amendement n° 111 de la commission (actions en responsabilité intentées par les fonds de garantie). Portée de l'amendement limitée aux actions en responsabilité civile. (p. 1926) : favorable à l'amendement n° 112 de la commission (renforcement des garanties afférentes au crédit à la consommation). (p. 1928, 1929) : favorable à l'amendement n° 269 de M. Michel Mercier (prononcé d'office de la déchéance des intérêts des dettes contractées en cas de prêts consentis sur des fondements manifestement abusifs). Incidences sur la peine encourue par les prêteurs de l'addition d'un manquement en matière de publicité, de tromperie et d'abus de faiblesse. (p. 1931) : son amendement n° 188 : application directe des conventions internationales par le ministre chargé des douanes ; adopté.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 13** *(Habilitation à simplifier et harmoniser les formalités imposées aux candidats et les modalités d'organisation de certaines élections)* (p. 2954) : souhait d'une harmonisation des jurisprudences respectives de la commission des comptes, du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat relatifs aux dépassements légers. – **Art. 14** *(Habilitation à simplifier et harmoniser l'organisation de certaines élections non politiques)* (p. 2956, 2957) : étonnement devant la nature réglementaire des matières concernées par l'habilitation. Difficultés à constituer les bureaux de vote des élections consulaires. Désaffection des électeurs concernés ; son amendement n° 123 : interdiction aux non-électeurs de siéger dans les bureaux de vote pour les élections consulaires ; retiré. – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2962) : son amendement n° 124 : limitation de l'intervention des sociétés d'économie mixte au cas où cela permet la réalisation d'économies ; devenu sans objet. (p. 2965, 2966) : problème de l'extension des pouvoirs des agences régionales de l'hospitalisation. Détention exclusive par le préfet des pouvoirs de l'Etat. Délégation de signature du préfet au directeur de l'ARH. Respect des dispositions constitutionnelles. (p. 2967) : intervient sur les amendements identiques n° 31 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 72 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte). Affaire du GIE "Hôpitaux de France". Ouverture d'une enquête judiciaire toujours en cours. Nécessité d'être prudent. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 2998) : son amendement n° 125 : examen par le Conseil d'Etat des projets d'ordonnances et confirmation au Parlement du caractère exclusivement législatif des mesures envisagées ; retiré. Respect de l'article 38 de la Constitution. Souci de prévenir les problèmes de contentieux et de reclassement. (p. 2999) : respect du caractère confidentiel des avis du Conseil d'Etat. Importance de l'avis du Conseil d'Etat sur le caractère législatif ou réglementaire des mesures considérées.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 septdecies (priorité)** (p. 3012) : soutient l'amendement n° 47 de M. Serge Mathieu (fixation par les autorités compétentes du Sénat des règles applicables à la gestion du jardin du Luxembourg) ; adopté. Réaffirmation de la séparation des pouvoirs et de l'autonomie des assemblées parlementaires.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3085) : favorable au sous-amendement n° 52 de M. Gérard Miquel (augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons aux organismes humanitaires), modifiant l'amendement n° 6 de la commission (augmentation du plafond des dons déductibles destinés à des organismes humanitaires). Opposé à la banalisation des dispositifs particuliers applicables à l'action d'urgence. Crainte de la perte d'attrait des organismes institutionnels pour le "don Coluche" et de ses conséquences sur les comptes des associations caritatives.

– Projet de loi de sécurité financière – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 87 bis (priorité)** (p. 3957, 3958) : soutient l'amendement n° 102 de M. Serge Mathieu (interprétation de l'article 103 du règlement intérieur du Sénat) ; adopté. Autonomie du Sénat et séparation des pouvoirs.

– Projet de loi organique relatif au référendum local – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5674, 5675) : demande d'éclaircissement sur la responsabilité de la collectivité chargée de fixer la date du référendum en cas de troubles graves à l'ordre public. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(Adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 5678, 5679) : favorable à l'amendement n° 1 de la commission (valeur décisionnelle des résultats d'un référendum local subordonnée à une participation d'au moins la moitié des électeurs inscrits). Respect du parrallélisme des formes avec les exigences de quorum applicable aux assemblées locales. Différenciation du référendum local décisionnel et du référendum purement consultatif.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6543, 6544) : nécessité de préciser par décret l'étendue des pouvoirs des maires.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7333, 7334) : intervient sur l'amendement n° 634 de Mme Josiane Mathon (suppression). Question de la tutelle. Plafonnement des aides. – **Art. additionnels avant l'art. 2** : intervient sur l'amendement n° 642 de Mme Marie-France Beaufils (relèvement du plafond des CODEVI et mise en place de prêts à taux réduit pour les petites entreprises).

– Suite de la discussion (5 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 7494) : intervient sur l'amendement n° 872 de M. Roger Karoutchi (rôle de la région dans la politique globale des transports). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7513) : situation contraire au droit de la concurrence et au droit européen. Nécessité de trouver une solution nationale. Ne votera pas l'amendement n° 583 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle). – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7518, 7519) : nécessité d'interdire aux régions de compliquer les procédures administratives. Question du pouvoir de réquisition du président du conseil régional à l'égard du comptable public. (p. 7521) : soutient l'amendement n° 938 de M. Jean-Claude Peyronnet (caducité des conventions d'expérimentation) ; adopté. Nécessité de préserver les pouvoirs du Parlement. (p. 7523) : intervient sur l'amendement n° 938 précité.

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7586) : soutient l'amendement n° 1261 de M. Jean-Claude Peyronnet (durée de l'expérimentation limitée au 31 décembre de l'année du dépôt du rapport) ; rejeté. Reconnaissance des pouvoirs du Parlement en matière

d'expérimentation. (p. 7588, 7589) : favorable à une intervention obligatoire du législateur. Protection du président du conseil général. (p. 7590) : inquiétude des élus locaux sur la mise en cause de leur responsabilité. – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7609) : favorable à l'amendement n° 957 de M. Gérard Collomb (caractère facultatif de la délégation des aides destinées à la création de places d'hébergement). – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7652) : son amendement n° 944 : impossibilité de mettre à la charge des communes des dépenses obligatoires à l'occasion de leur association au plan départemental ; retiré. (p. 7654) : son amendement n° 1073 : prise en compte de la situation du patrimoine dans l'examen des dossiers ; adopté. (p. 7656) : son amendement n° 1074 : prise en compte du patrimoine lors de l'examen des dossiers ; adopté. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7664) : son amendement n° 945 : construction et entretien des logements étudiants dévolus à la collectivité signataire ; adopté. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7674, 7675) : recentrage du concours de la DDE vers les petites communes. Mise en concurrence de la DDE avec d'autres instructeurs. Risque d'augmentation du volume des contrôles de la légalité. Incertitudes liées à la rédaction de l'article. Opposition à la philosophie développée. Réécriture indispensable de l'article à la faveur de la navette. – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 7679, 7680) : son amendement n° 486 : présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la politique de santé publique ; rejeté. Mise en conformité des mesures de décentralisation avec le nouveau cadre constitutionnel. Place du directeur de l'ARH. Risques liés à la dichotomie. (p. 7681) : cohérence de l'action publique et de l'action gouvernementale. Violation de la Constitution. Attente des conclusions des commissions d'enquête et des missions d'information sur le drame de la canicule.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7844, 7845) : rôle incompréhensible du conseil territorial de l'éducation nationale. Votera l'amendement n° 756 de Mme Annie David (suppression). (p. 7846) : favorable à l'amendement n° 1030 de M. Serge Lagauche (inclusion de représentants du personnel, de parents d'élèves et d' étudiants dans le conseil territorial de l'éducation nationale).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7906, 7907) : sa participation à la rédaction des lois Defferre. Problème de prévision de l'évolution des effectifs. Répercussion sur le transfert financier. Manque de précision sur les effectifs pris en compte. Favorable aux amendements identiques n° 766 de Mme Annie David et n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression) ou, à défaut, à l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat). Inquiétude sur les moyens financiers mis à la disposition des collectivités. Mise en oeuvre du devoir de l'Etat en matière d'éducation. Leçon à tirer de l'expérience de 1981-1983. (p. 7909, 7910) : inquiétude sur la capacité des collectivités à faire face aux charges nouvelles. (p. 7915, 7916) : défavorable au sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement) à l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité). Inconvénient de l'énumération des compétences respectives. Son sous-amendement n° 1307 à l'amendement n° 321 précité ; retiré. (p. 7917) : propose la suppression de la mention relative aux effectifs dans l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat). Redondance avec les articles L. 1614-2 et L. 1614-3-1 du code général des collectivités territoriales. (p. 7918) : complémentarité de l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat) et des articles L. 1614-2 et L. 1614-3-1 du code général des collectivités territoriales.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8212) : différences entre le comité des finances locales et le comité des finances sociales. (p. 8213) : favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 45 (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8227) : sur l'amendement n° 13 de la commission (coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale), son sous-amendement n° 68 ; rejeté. Conséquences de la majoration de la taxe sur les tabacs manufacturés affectée au BAPSA. (p. 8229, 8230) : son attachement à la défense de l'emploi. Rectification de son sous-amendement n° 68 dans le sens demandé par M. Alain Vasselle.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8242, 8243) : son amendement n° 53 : alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes ; adopté après modification par le sous-amendement n° 256 du Gouvernement. (p. 8244) : nécessité d'amender l'article pour poursuivre la discussion en commission mixte paritaire. Risque de fermeture de l'usine de fabrication de cigares de Strasbourg. (p. 8246) : votera, à titre de repli, le sous-amendement n° 256 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 53 précité.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8524) : favorable aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-118 (plafonnement à 10 000 euros des réductions d'impôt autres que celles résultant du quotient familial et des sommes versées aux associations et fondations) et n° I-119 (plafonnement des réductions d'impôt à 50 % du revenu imposable, à l'exclusion des réductions résultant des sommes versés aux associations et fondations). Légitimité du plafonnement. Echec à l'effet d'aubaine résultant de l'empilement des avantages fiscaux. (p. 8529) : intervient sur l'amendement n° I-210 de M. Michel Mercier (indemnisation, sous forme de réduction d'impôt, des orphelins de déportés non juifs). Demande au Gouvernement de mettre fin en 2004, année du soixantième anniversaire de la Libération, à la distinction inégalitaire entre les déportés juifs et les autres. – **Art. additionnel après l'art. 4 bis** (p. 8540) : reprend l'amendement de M. Jacques Peyrat n° I-246 : admission des frais liés à l'achat d'un vélo dans le cadre des frais professionnels réels ; retiré. Difficultés de rédiger une instruction détaillant la liste des frais et des accessoires amortissables résultant de l'usage d'une bicyclette. – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8549) : soutient l'amendement n° I-125 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. Injustice fiscale et sociale d'un dispositif d'allègement profitant aux seuls gros contribuables sous couvert de simplification administrative. (p. 8550, 8552) : soutient l'amendement n° I-126 de M. Gérard Miquel (exonération des plus-values sur la cession des terrains à usage

agricole ou forestier) ; retiré. Souci de la transmission du foncier et de l'installation des jeunes.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8578) : demande au Gouvernement de clarifier sa position sur l'amendement n° I-286 de la commission (possibilité de bénéficier d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les entreprises réévaluant leurs actifs immobiliers sous condition de les conserver durant cinq ans). – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8593, 8594) : favorable à l'amendement n° I-128 de M. Gérard Miquel (suppression). Favorable aux entreprises innovantes mais opposé au dispositif proposé. – **Art. additionnels après l'art. 7** (p. 8604) : suggère de demander l'avis du Conseil d'Etat sur l'amendement n° I-186 de M. Denis Badré (acceptation en garantie d'un paiement fractionné ou différé de droits de mutation à titre gratuit de tout ou partie des parts sociales de sociétés non cotées figurant dans la succession). Responsabilité du comptable public. – **Art. 8** *(Revalorisation du barème de l'usufruit et extension aux mutations à titre onéreux)* (p. 8606, 8607) : intervient sur l'amendement n° I-15 de la commission (exonération de droits pendant une période de deux années pour tout acte portant changement de régime matrimonial en vue de l'adoption d'un régime de communauté universelle). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8608, 8609) : favorable à l'amendement n° I-133 de M. Gérard Miquel (application du régime de publicité des successions supposées en déshérence aux donations). Information souhaitale des maires sur les successions en déshérence. (p. 8610) : soutient l'amendement n° I-109 de M. Serge Mathieu (exonération d'impôt pour les aides à la recherche universitaire octroyées par les assemblées parlementaires) ; retiré. Amendement déposé par les trois questeurs du Sénat.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8693) : coût de la perception de la taxe sur les salaires. Complexité administrative. – **Art. additionnels après l'art. 18 bis** (p. 8700) : reprend l'amendement de M. Denis Badré n° I-234 : élargissement des possibilités de recours au rescrit ; retiré. (p. 8701, 8702) : son amendement n° I-149 : nature de l'intérêt de retard ; rejeté. (p. 8702, 8703) : nécessité de protéger le Trésor public des interprétations du juge judiciaire. – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8709, 8710) : intervient sur l'amendement n° I-102 de M. Claude Belot (augmentation de la redevance). Utilisation peu satisfaisante des moyens audiovisuels. Participation du ministère des affaires étrangères au financement de RFI. Frais de fonctionnement de l'INA.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8814) : sur l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004), son sous-amendement n° I-305 : rédaction ; retiré. (p. 8818, 8819) : intervient sur son sous-amendement n° I-305 précité. Injonction faite au Gouvernement. Risque d'annulation de l'article par le Conseil constitutionnel. (p. 8820) : intervient sur l'amendement n° I-297 de la commission précité. Contrôle du montant compensé par la commission d'évaluation des charges. Prise en compte des coûts administratifs sous peine d'observations. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8825, 8826) : intervient sur l'amendement n° I-236 de M. Denis Badré (production d'une pièce d'identité à l'appui de la déclaration établie lors de l'acquisition d'un téléviseur). Intérêt de la formalité pour lutter contre les achats faits au nom d'une autre personne. (p. 8827, 8828) : sur l'amendement n° I-300 du Gouvernement (extension du système déclaratif prévu pour les téléviseurs à l'acquisition, à la location et à la mise à disposition des décodeurs), son sous-amendement n° I-306 : mise en oeuvre du sytème déclaratif sous réserve que le client justifie de son identité ; retiré. Précision indispensable pour mettre en oeuvre la sanction financière. (p. 8829) : intervient sur son sous-amendement n° I-306 précité. Souhaite que l'aspect de la sanction soit examiné en CMP. Redoute les pressions de certains opérateurs sur le Parlement. – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8843) : disparition inéluctable du FNDAE. Accumulation problématique des reports de crédits non consommés. Suppression du FNDAE : piège pour les élus locaux. Souhaite la non-pénalisation des départements vertueux, à l'exemple du Puy-de-Dôme. – **Art. additionnel après l'art. 24** (p. 8849, 8850) : son amendement n° I-152 : assiette de la taxe sur les conventions d'assurance ; retiré. Echec à la pratique de la "conservation" propice à la fraude fiscale. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 8857, 8858) : intervient sur l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales) et sur le sous-amendement n° I-307 de la commission (non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale). Complexité nécessitant une réflexion en CMP. Habitude regrettable de la direction du Trésor de produire des textes incompréhensibles à des heures tardives. – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8862) : retire ses amendements n° I-3 et n° I-2 déposés sur les articles 25 et 24 du présent texte après avoir pris connaissance des amendements déposés par la commission. Démarche intellectuelle proche de ses suggestions. (p. 8865, 8866) : intervient sur l'amendement n° I-304 du Gouvernement (fusion du droit de consommation et de la taxe perçue au profit du BAPSA et relèvement du taux de la part spécifique à 8 %). Nécessité pour les ministres d'un gouvernement de laisser au seul ministre du budget le soin de faire son métier en matière de fiscalité.

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour l'aide au développement (p. 9189, 9191) : retour au tout premier plan de l'aide au développement. Liens entre sous-développement et terrorisme. Nobles intentions des propositions internationales. Retour de la France au quatrième rang des contributeurs bilatéraux. Inquiétude quant au respect des engagements en raison des modalités critiquables de la régulation budgétaire. Caractéristiques budgétaires de l'aide au développement. Amélioration nécessaire de l'harmonisation entre la comptabilisation de l'OCDE et la comptabilisation budgétaire de la France. Se réjouit du caractère prioritaire accordé à l'aide bilatérale et à l'Afrique sub-saharienne. Contrats dits C2D. Hausse pertinente des versements au Fonds de solidarité prioritaire, à l'Agence française de développement et au fonds multilatéral dédié à la francophonie. Ambiguité sur la pérennité de l'aide-projet. Interrogation sur les moyens de parvenir à une réelle visibilité de l'apport français dans les programmes multibailleurs. Imperfections des allégements de dette. Nécessité de renforcer l'insertion des pays pauvres dans le commerce international. Risques d'une externalisation croissante des capacités d'intervention de la France. Critique du Fonds européen de développement, FED. Insuffisance du taux de décaissement. Budgétisation souhaitable dans le budget européen. Perfectibilité des réformes de structure dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Absence de lisibilité du programme de coopération et d'action culturelle. Intérêt d'une mission "aide publique au développement". Interrogation sur les moyens d'améliorer l'exercice de la double tutelle sur l'Agence française de développement, AFD. Etat d'avancement de la démarche de

certification et de qualité. Nécessité de veiller au renforcement de l'influence française. La commission propose à l'unanimité l'adoption du budget de l'aide publique au développement. – **Art. additionnels avant l'art. 72** (p. 9236) : intervient sur l'amendement n° II-43 de M. Christian Cointat (codification).

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 69 quinquies** *(Exonération de certains logements de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 9740) : favorable à l'amendement n° II-116 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales par la majoration à due concurrence de leur DGF). – **Art. additionnels après l'art. 69 duodecies** (p. 9770) : caractère fiscal des opérations visées par son amendement n° II-51.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 10000, 10001) : critique à l'égard de la campagne de lobbying menée par ARVALIS. Traduction d'une mauvaise gestion des organismes extérieurs. Favorable à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Demerliat (réduction du prélèvement effectué sur ARVALIS-Institut du végétal). – **Art. additionnel après l'art. 16 A** (p. 10020) : lutte contre la fraude à la redevance audiovisuelle. Son amendement n° 82 : obligation de déclaration pour les marchands de programmes ou de décodeurs ; adopté. Reprise d'un amendement défendu par le Gouvernement à l'occasion de la loi de finances et supprimé en CMP. (p. 10021) : souhait d'une nouvelle discussion au sein d'une commission mixte paritaire équilibrée entre l'Assemblée nationale et le Sénat. – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 10048) : défavorable à l'amendement n° 26 de M. Paul Natali (prorogation de trois ans du délai d'entrée dans le dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs corses). Constitution d'un détournement de procédure. Article 40 de la Constitution. Agriculteurs en difficulté sur l'ensemble du territoire et pas seulement en Corse. – **Art. additionnel après l'art. 30 octies** (p. 10082, 10083) : son amendement n° 85 : transformation de la part de la réduction de l'impôt sur le revenu pour l'emploi d'un salarié à domicile excédant le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu en dégrèvement de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière ; retiré. Justice sociale. – **Art. additionnel après l'article 30 nonies** (p. 10084) : intervient sur les amendements identiques n° 79 de M. Gérard Miquel et n° 31 de M. Michel Mercier (taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons versés à des organismes humanitaires). Rappelle la position du Sénat à l'occasion de la discussion de la loi sur le mécénat établissant une distinction entre les associations humanitaires d'urgence en hiver et les autres associations. – **Art. additionnel avant l'art. 30 duodecies** (p. 10085, 10086) : son amendement n° 3 : fixation du plafond de la taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'établissement public foncier local de l'agglomération de Dijon ; rejeté.

– Suite de la discussion (16 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 32** (p. 10128) : sur l'amendement n° 140 de la commission (mise en place d'une mission d'audit visant à identifier le patrimoine d'ARVALIS-Institut du végétal), son sous-amendement n° 150 ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 40** (p. 10148, 10149) : intervient sur l'amendement n° 143 de la commission (assouplissement de la politique de gestion des actifs de bureaux domaniaux). Détérioration des biens immobiliers à l'étranger. – **Art. additionnels avant l'art. 42** (p. 10151, 10152) : hostilité à l'injustice issue du décret du 13 juillet 2000. Défavorable à l'amendement n° 68 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du bénéfice du décret du 13 juillet 2000 aux orphelins dont les parents ont été victimes des nazis en raison de leur engagement politique dans la Résistance). Souhait d'un règlement rapide du problème.

– Projet de loi de finances pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004]** – (18 décembre 2003) – **Art. 60 A** (p. 10399, 10400) : intervient sur l'amendement n° 12 du Gouvernement (suppression). Souhait du Parlement de supprimer l'abattement de 40 % sur les pensions des retraités d'outre-mer. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10415, 10416) : le groupe socialiste votera contre le projet de loi de finances pour 2004.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 – *Commission mixte paritaire* **[n° 123 (2003-2004)]** – (18 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10452) : avec le groupe socialiste, votera contre ce texte.

CHAUMONT (Jacques)

sénateur (Sarthe)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence française de développement.

Membre suppléant de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 397 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, **[n° 397 (2001-2002)]** (9 janvier 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 364 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune **[n° 364 (2002-2003)]** (14 janvier 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 136 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi qu'en matière de contributions des patentes et de contributions foncières, du 21 juillet 1959, modifiée par l'avenant du 9 juin 1969 et par l'avenant du 28 septembre 1989, signé à Paris le 20 décembre 2001. **[n° 187 (2002-2003)]** (25 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 94 (2002-2003)] autorisant l'approbation de

l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions (ensemble un protocole) **[n° 188 (2002-2003)]** (25 février 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Affaires étrangères **[n° 73 tome 3 annexe 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Budget.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 201 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune **[n° 113 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune [n° 364 (2001-2002)] – (16 janvier 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 125) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 397 (2001-2002)] – (16 janvier 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 126) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions (ensemble un protocole) [n° 94 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 1193, 1194) : propose l'adoption du projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi qu'en matière de contributions des patentes et de contributions foncières, du 21 juillet 1959, modifiée par l'avenant du 9 juin 1969 et par l'avenant du 28 septembre 1989, signé à Paris le 20 décembre 2001 [n° 136 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 1195) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour les affaires étrangères (p. 9187, 9189) : souhaite la fin des mesures de régulation budgétaire à répétition. Exaspération des personnels quant aux conditions de travail et de rémunération. Journée historique de protestation. Rationalisation judicieuse du réseau à l'étranger. Ajustement des indemnités de résidence. Difficultés financières des diplomates en poste aux Etats-Unis. Nécessité d'une meilleure prise en compte des charges de famille, des frais de scolarité et du coût des logements. Orientations satisfaisantes de la stratégie ministérielle. Consécration d'une véritable révolution culturelle avec la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Diminution constante des crédits consacrés au patrimoine immobilier. Blocage des projets de construction des ambassades de Pékin et de Tokyo et du transfert des archives diplomatiques à la Courneuve. Immeubles en état de délabrement avancé. Endettement du ministère. Pénalités de retard et contentieux. Image désastreuse de la France. Espère une meilleure répartition des effets de la régulation budgétaire avec la globalisation des crédits autorisée par la LOLF. Regrette l'absence de réactivité aux opportunités qui se présentent dans le secteur immobilier. Situation du centre culturel Victor Hugo à Tachkent. Faiblesse des contributions volontaires aux grandes organisations internationales. Développement satisfaisant de TV 5. Financement problématique de la chaîne française d'information internationale souhaitée par le Président de la République. Réforme souhaitable de l'Agence française pour l'enseignement du français à l'étranger, AEFE. Prise en compte insuffisante de l'accueil des étudiants étrangers en France. Conciliation des priorités à financer et de l'effort de rigueur budgétaire. La commission proposera l'adoption de ce projet de budget. – **Art. additionnels avant l'art. 72** (p. 9236) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour

l'amendement n° II-43 de M. Christian Cointat (codification). (p. 9237) : suivra l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-44 de M. Christian Cointat (rapport au Parlement sur la situation générale de l'enseignement français à l'étranger).

CHÉRIOUX (Jean)

sénateur (Paris)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation**.

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports**.

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution**.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)]** – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 356, 358) : nécessaire organisation par le Parlement des situations juridiques nées de la science et de leurs conséquences. Problèmes éthiques posés par les embryons surnuméraires et devenir de ces embryons. Destin de l'embryon créé in vitro. Absence de justification du recours aux recherches par les promesses thérapeutiques. Favorable au respect de l'embryon dans le cadre du projet parental et opposé à la réification.

– **Suite de la discussion** (29 janvier 2003) – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 414) : intervient sur l'amendement n° 193 de M. Alain Vasselle (suppression des mots "s'efforcer de" pour permettre au médecin de recueillir l'avis de la famille du défunt avant un prélèvement d'organes). Interrogation sur la définition de la mort. – **Chapitre Ier** (p. 443) : distinction indispensable des dispositions introduites dans le code civil de celles introduites dans le code de la santé publique. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 459) : favorable à l'amendement n° 46 de la commission (rétablissement de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans pour les couples non mariés souhaitant bénéficier d'une AMP). (p. 460) : favorable à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem). – **Art. L. 2141-4 du code de la santé publique** *(Sort de l'embryon créé in vitro)* (p. 462, 463) : son amendement n° 68 : rattachement du sort des embryons surnuméraires au projet parental ; adopté après modification par le sous-amendement n° 222 de M. Nicolas About.

– **Suite de la discussion** (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* (p. 476) : inutilité de la définition du statut juridique de l'embryon. – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 482) : oubli de l'éthique du débat parlementaire. – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 521) : intervient sur l'amendement n° 200 de M. Nicolas About (sanction de la provocation au clonage reproductif et de la propagande ou de la publicité en faveur du clonage). Exercice de la fonction d'information de la presse.

– **Projet de loi pour la sécurité intérieure** – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) – **Discussion générale** : Précisions sur la finalité de la recherche du VIH sur les personnes poursuivies pour viol.

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1130) : ne votera pas l'amendement n° 13 de M. Michel Moreigne (institution d'une dotation de solidarité au profit des départements à faible potentiel fiscal et à fort taux de personnes âgées). – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1133) : contradictions des discours de l'opposition. – **Art. 3** *(Possibilité pour les administrations en charge du contrôle de l'effectivité de l'aide de recourir aux informations dont disposent les différentes administrations publiques)* (p. 1136, 1137) : soutient l'amendement n° 11 de M. Alain Vasselle (précision du contenu du contrôle de l'effectivité) ; retiré. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1143) : défavorable aux amendements n° 7 de Mme Michelle Demessine et n° 18 de Mme Claire-Lise Campion (suppression).

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1360) : se déclare choqué de la conception de Mme Marie-Christine Blandin du rôle de l'élu.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1482) : système des apparentements.

– **Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)]** – (13 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1708) : réponse aux besoins des petites associations. Avec l'ensemble du groupe UMP, votera ce texte amendé par le Sénat.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-12 du code monétaire et financier** *(Informations particulières devant être*

communiquées par écrit) (p. 1885) : déontologie des guichetiers de banques. – **Art. 42** *(nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* – **Art. L. 541-2 du code monétaire et financier** *(Conditions d'âge, d'honorabilité et de compétence)* (p. 1892) : favorable à l'amendement n° 91 de la commission (conditions de compétence requises des conseillers en investissements financiers fixées par le règlement général de l'AMF). Utilisation abusive du terme de "conseiller financier" pour les guichetiers des banques. – **Art. L. 541-4 du code monétaire et financier** *(Obligation d'adhérer à une association professionnelle)* (p. 1893) : favorable à l'amendement n° 93 de la commission (devoir d'adéquation de l'offre du conseiller en investissements financiers aux besoins de son client). – **Art. L. 541-5 du code monétaire et financier** *(Obligation d'être enregistré sur un fichier consultable par le public)* (p. 1896) : votera l'amendement n° 96 de la commission (modalités de transmission du fichier des conseillers en investissements financiers établi par chaque association professionnelle agréée précisées par le règlement général de l'AMF). – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1929, 1930) : responsabilisation du prêteur et de l'emprunteur. Lutte contre le surendettement.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 6 ter** *(Renforcement de la protection des cautions)* (p. 2119, 2120) : son amendement n° 146 (impossibilité de poursuite de la seule caution personne physique sans poursuivre le débiteur principal) ; retiré. (p. 2121) : nécessité d'un traitement spécial pour la saisie sur salaire. Votera l'amendement n° 13 de la commission (renforcement de la protection des cautions, personnes physiques). – **Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* : intervient sur l'amendement de la commission spéciale n° 16 (prise en compte des salariés repreneurs d'entreprise dans ce dispositif). – **Art. 10** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* (p. 2146) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 24 (extension de ce dispositif aux repreneurs d'entreprise).

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 2231) : son amendement n° 196 : réduction d'impôt aux salariés qui rachètent leur entreprise ; adopté. Participation. – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2252) : son amendement n° 197 : attribution de la qualification de biens professionnels aux actions détenues directement ou indirectement à travers des fonds communs par les salariés ; retiré. (p. 2253) : reprend l'amendement de la commission spéciale n° 59 : exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés ; retiré.

– **Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)]** – (2 avril 2003) – **Art. 40** *(Etablissement des listes d'experts – art. 2 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2420) : s'abstient sur l'amendement n° 46 de la commission (conditions d'inscription des experts sur la liste nationale dressée par le bureau de la cour de cassation). – **Division et art. additionnels après l'art. 51** (p. 2430) : défavorable à l'amendement n° 77 de M. Pierre Fauchon (énoncé du principe de l'exécution immédiate des jugements rendus en première instance, assorti d'un dispositif de respect des droits fondamentaux).

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2590) : intervient sur les amendements de M. Serge Lagauche n° 23 (aide à l'intégration au lycée par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 24 (apprentissage du travail individuel et en équipe par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 25 (continuité dans la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 26 (lutte contre l'échec scolaire par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) et n° 27 (responsabilités dans l'organisation des études par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), ainsi que sur l'amendement n° 180 de Mme Annie David, sur le même objet que l'amendement n° 27 précité de M. Serge Lagauche.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3083) : défavorable à l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (substitution d'un crédit d'impôt à la réduction d'impôt). – **Art. 1er ter** *(Obligation de publicité applicable à certains organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal)* (p. 3093) : s'abstient sur le sous-amendement n° 73 du Gouvernement (limitation du champ de cette obligation aux organismes recevant un montant de dons annuel supérieur au plancher fixé à 153 000 euros et possibilité d'assurer la publicité des comptes par tous moyens) modifiant l'amendement n° 11 de la commission (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions de publicité et de certification des comptes au-dessus d'un montant de dons fixé par décret). Partisan de l'examen des comptes par un commissaire aux comptes quel que soit le montant des dons. – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3096) : défavorable à l'amendement n° 54 de M. Ivan Renar (suppression). – **Art. 7** *(Obligation d'établissement de comptes certifiés pour les organismes bénéficaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal et contrôle de la Cour des comptes)* (p. 3111) : favorable à l'amendement n° 16 de la commission (réécriture de l'article avec attribution du degré supérieur du contrôle à l'Inspection générale des finances ou aux inspections générales des ministères).

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (27 mai 2003) – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité-art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 322-4-15-4 du code du travail** *(Régime du CIRMA)* (p. 3724) : conteste l'absence de discussion sur son amendement n° 125 : lors du renouvellement du RMA, augmentation possible de la durée de travail en échange de la passation obligatoire d'un contrat à la sortie du dispositif. ; devenu sans objet – **Art. L. 322-4-15-6 du code du travail** *(Calcul du RMA, montant et modalités du versement de l'aide du département à l'employeur et maintien du salaire en cas d'arrêt de travail)* (p. 3727) : son amendement n° 127 : garantie du maintien des ressources au bénéficiaire du RMA en cas de suspension de son contrat de travail ; adopté. – **Art. L. 322-4-15-7 du code du travail** *(Cotisations sociales applicables au RMA)* : son amendement n° 126 : application des dispositions relatives au RMA aux salariés agricoles ; adopté.

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Art. 33 bis** *(Dispositions relatives à l'analyse financière et aux agences de notation)* – **Art. L. 544-2 du code monétaire et financier** (p. 3991) : intervient sur les amendements n° 26 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – conservation par les analystes financiers et les agences de notation des documents préparatoires à leurs publications durant trois ans) et n° 61 de M. François Marc (conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant dix ans). – **Art. 39** *(Réforme du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-11 du code monétaire et financier** *(Informations générales à communiquer à toute personne démarchée)* (p. 4003, 4004) : multiplication des publicités télévisées et radiophoniques pour les émissions financières. Intervention nécessaire de la COB. – **Art. additionnels après l'art. 39** (p. 4005) : son amendement n° 79 : définition par l'AMF des conditions dans lesquelles les organismes de placement collectif en valeurs mobilières doivent informer leurs souscripteurs et peuvent faire l'objet de publicité, en particulier audiovisuelle, ou démarchage ; adopté. – **Art. 42** *(Nouveau régime des conseillers en*

investissements financiers) (p. 4007, 4008) : son amendement n° 80 : limitation de l'utilisation du terme "conseiller financier" par certains organismes de crédit ; retiré.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4242) : intervient sur les amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) (p. 4858) : redondance entre les articles additionnels avant l'article 1er et les amendements sur cet article. Hypocrisie de l'opposition.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4954) : le groupe de l'UMP votera contre l'amendement n° 859 de M. Gilbert Chabroux (nouvelle rédaction de l'article précisant un niveau élevé de la pension). – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4966) : demande la clôture de la discussion au titre de l'article 38 du règlement du Sénat.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5004, 5005) : défavorable aux amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Caractère irrationnel de ces amendements.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5130) : intervient sur l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public). Distinction entre la situation des infirmières et celle des enseignants. – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5135) : accord sur le diagnostic établi par le COR. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5179) : prise en considération indispensable du choix du salarié. (p. 5181) : favorable à l'amendement n° 2 de M. Jacques Pelletier (progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux).

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 5278) : son amendement n° 1091 : octroi du minimum contributif aux assurés des régimes financièrement intégrés au régime de sécurité sociale général ; retiré.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 45** *(Dispositions transitoires)* (p. 5461) : impossibilité de maintenir le système actuel. Nécessité d'une réforme.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5600) : son amendement n° 1020 : conditions d'alimentation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR ; rejeté. (p. 5602) : son amendement n° 1021 : maintien d'une possibilité de décote majorée pour les PEE en cas de blocage des titres pendant au moins dix ans ; adopté. (p. 5603) : son amendement n° 1022 : coordination ; adopté.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5815) : soutient l'amendement n° 217 de M. Alain Gournac (caractère prioritaire de la réinsertion par le vecteur économique) ; adopté.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6553) : défavorable à l'amendement n° 240 de M. Robert Bret (suppression).

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6742, 6743) : défavorable aux amendements identiques n° 182 de Mme Michèle André et n° 280 de M. Robert Bret (suppression).

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6791) : respectabilité des maires.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7044) : défavorable à l'amendement n° 19 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7066) : défavorable à l'amendement n° 57 de M. Louis Mermaz (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7082) : mise au point au sujet de l'intervention de M. Michel Dreyfus-Schmidt sur sa fonction de sénateur de Paris.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7503) : s'oppose à l'amendement n° 1064 de M. Serge Lagauche (application de la loi SRU à la région Ile-de-France). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7513) : intervient sur l'amendement de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 583 (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle).

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7811) : transfert naturel de la politique de santé à l'Etat.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7891) : protestation au sujet de l'attitude des parlementaires de l'opposition.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8247) : favorable à l'amendement n° 53 de M. Michel Charasse (alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes) modifié par le sous-amendement n° 256 du Gouvernement.

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 52** (p. 8371) : informations obtenues auprès du conseil de surveillance de la CNAF. Intervient sur l'amendement n° 141 de M. Claude Estier (rapport sur les conditions de financement du fonds d'investissement pour la petite enfance). – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8389) : causes du nombre insuffisant d'équipements destinés aux personnes âgées. – **Art. additionnels après l'art. 53** (p. 8417) : déroulement des débats dans le respect de la démocratie.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8519) : défavorable à l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %). – **Art. 4** *(Adaptation de la réduction d'impôt au titre des frais de dépendance supportés par les personnes âgées hébergées en établissement spécialisé)* (p. 8533) : défavorable aux amendements identiques n° I-47 de M. Thierry Foucaud et n° I-124 de M. Gérard Miquel (transformation en crédit d'impôt de la réduction d'impôt pour frais de dépendance). Caractère anti-social. Exclusion des contribuables dépassant un plafond de ressources. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8536) : défavorable à l'amendement n° I-51 de M. Thierry Foucaud (abaissement du plafond d'exonération des cessions de valeurs mobilières).

– Suite de la discussion (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8598) : son amendement n° I-194 : extension aux SICAV européennes exerçant leur activité en France de l'exonération d'impôt sur les sociétés prévues pour les SICAV françaises ; retiré.

– Suite de la discussion (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8679) : défavorable à l'amendement n° I-85 de M. Thierry Foucaud (élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers).

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9182, 9183) : résurgence du sida en France. Partisan d'un dépistage obligatoire.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 68** *(Création d'un crédit d'impôt famille)* (p. 9728) : avantages des crèches créées par les entreprises. Défavorable à l'amendement n° II-93 de M. Gérard Miquel (suppression).

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 10057) : son amendement n° 36 : extension du bénéfice du statut fiscal des SICAV aux sociétés européennes régies par la directive européenne n° 85/611/CE du 20 décembre 1985 ; retiré.

CLÉACH (Marcel-Pierre)

sénateur (Sarthe)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat ; nouvelle nomination le 3 juin 2003.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

Membre suppléant de la Conférence permanente "habitat-construction-développement durable".

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Logement : pour un retour à l'équilibre **[n° 22 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Famille – Logement et urbanisme – Société.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4806, 4807) : pension de retraite des femmes. Rééquilibrage à long terme des inégalités de retraites. Situation dans la fonction publique. Exigence européenne d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes fonctionnaires satisfaite par le projet de loi. Extension aux hommes du dispositif de bonification d'une annuité par enfant. Améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Favorable à une compensation spécifique pour les parents d'enfants handicapés. Amélioration de la situation du conjoint survivant relevant du régime général. Mesures nouvelles apportées par l'Assemblée nationale. Maintien des compensations familiales en faveur des mères de famille relevant du régime général. (p. 4808) : minimum contributif. Importance du travail à temps partiel chez les femmes. Rachat de cotisations. Surcotisation. Votera le projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8483, 8484) : crise du logement locatif. Insuffisance du parc locatif privé. Faiblesse de l'investissement. Fiscalité trop lourde. Sa proposition tendant à réduire les droits de succession en échange d'un maintien dans le secteur locatif. Régime des plus-values immobilières. Difficultés des organismes d'HLM en milieu rural. Ses propositions. Efforts restant à accomplir. Révision nécessaire de l'équilibre général de la taxation de l'immobilier.

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8613) : son amendement n° I-248 : exonération d'une partie des droits de mutation par décès pour les héritiers ou donataires s'engageant à louer les biens transmis selon le régime fiscal spécifique du logement privé intermédiaire ou du logement privé très social ; retiré.

CLOUET (Jean)

sénateur (Val-de-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de l'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz le 9 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Actions de développement et de reconversion industriels menées par le secrétariat à l'industrie **[n° 322 (2002-2003)]** (3 juin 2003) – **Entreprises – Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Industrie **[n° 73 tome 3 annexe 11 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9476) : moyens mis à la disposition du ministre délégué à l'industrie. Objectifs et répartition des crédits. Difficultés de comparaison liées aux modifications du budget d'un exercice à l'autre.

COINTAT (Christian)

sénateur (Français établis hors de France (Série C))

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 43 (2002-2003)] tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français

de l'étranger. **[n° 211 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Justice – Services généraux **[n° 78 tome 4 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Justice – Budget.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 1752, 1754) : droit de vote des français établis à l'étranger. Rôle du CSFE. Vote par correspondance indispensable dans certains pays. Désorganisation de certains services postaux. Déplacement au consulat difficile. Proposition tendant à autoriser le vote par Internet. Modernisation du droit électoral. Complément du vote par correspondance traditionnel. Mise en oeuvre à titre expérimental. Réforme consensuelle. Expériences étrangères concluantes. Garanties juridiques. Sécurité assurée sur le plan technique. Procédure de vote. Confidentialité du scrutin. Renforcement de l'égalité des citoyens devant le suffrage universel. Recommande l'adoption de cette proposition amendée par la commission. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1759) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (prorogation du mandat des membres du CSFE pour la Côte d'Ivoire et le Liberia). Situation de crise dans la circonscription Côte d'Ivoire-Libéria. Conformité de la mesure à la position du Conseil constitutionnel.

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2638) : soutient l'amendement n° 1 de M. Robert Del Picchia (détermination du nom de l'enfant dont l'un des parents est français et l'autre ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne) ; retiré. (p. 2639) : proposition d'une formule de remplacement pour la dernière phrase de l'amendement n° 1 précité.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Art. 7** *(Habilitation à préciser les modalités de preuve de la nationalité)* (p. 2932) : défavorable à l'amendement n° 92 de Mme Josiane Mathon (suppression). Mesure attendue avec impatience. – **Art. 11** *(Habilitation à alléger les formalités devant être accomplies par les usagers bénéficiaires de prestations sociales)* (p. 2935) : favorable à l'amendement n° 147 du Gouvernement (facilité d'accès des assurés sociaux et de leurs ayants droit aux prestations de santé délivrées dans les autres Etats membres de l'Union européenne). – **Art. 12** *(Habilitation à assouplir les conditions d'exercice du vote par procuration)* (p. 2937) : son amendement n° 132 (modalités de dépôt des demandes de vote par procuration) ; retiré. (p. 2939) : favorable à l'amendement n° 141 de la commission (assouplissement des critères relatifs aux ascendants et aux descendants). Point fondamental pour les Français établis hors de France. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 2940) : son amendement n° 133 : habilitation du Gouvernement à adopter des dispositions législatives en matière d'élections européennes ; adopté.

– Suite de la discussion (7 mai 2003) – **Art. 13** *(Habilitation à simplifier et harmoniser les formalités imposées aux candidats et les modalités d'organisation de certaines élections)* (p. 2953) : son amendement n° 134 : inclusion des dispositions législatives concernant l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger et des sénateurs des Français établis hors de France dans la partie législative du corps électoral ; retiré. – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2971) : soutient l'amendement n° 137 de M. Jean-François Le Grand (possibilité pour le cotisant de choisir entre un interlocuteur unique et la poursuite du développement de services communs à plusieurs régimes) ; adopté. (p. 2975) : défavorable aux amendements identiques n° 32 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 75 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique).

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4241) : défavorable aux amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4246, 4247) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats).

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4292) : intervient sur l'amendement n° 27 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (élargissement du collège des grands électeurs des Français à l'étranger).

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6185) : défavorable au sous-amendement n° 296 de M. Robert Badinter (repli) qu'il estime satisfait par les dispositions de l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction visant à simplifier le dispositif de la prolongation de la garde à vue) auquel il se rapporte. –

Art. 14 *(Renforcement de la répression à l'encontre des infractions à caractère raciste ou discriminatoire – art. 225-2 et 432-7 du code pénal)* (p. 6268) : défavorable à l'amendement n° 418 de Mme Nicole Borvo (alignement des peines pour discrimination à l'embauche fondée sur la race sur le régime spécifique prévu pour la discrimination à l'entrée dans les discothèques). Difficulté de fonder le refus à l'embauche sur le seul délit de faciès, contrairement à la discrimination dans les discothèques. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6286) : déterminera son vote sur l'amendement n° 93 de la commission (création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles) et le sous-amendement n° 460 du Gouvernement (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale) en fonction de leur compatibilité avec la convention européenne des droits de l'homme.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 17** (p. 6332, 6333) : son amendement n° 264 : énoncé du principe de sécurisation du contexte, nécessaire au déroulement de la procédure pénale ; retiré. – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 6369, 6370) : ses amendements n° 265 et 266 : dispositions relatives au juge d'instruction ; retirés ; n° 267 : extension des cas de récusation visant les conjoints de magistrats aux partenaires d'un pacte civil de solidarité et aux concubins des juges ; adopté ; n° 268 : devoir de réserve du juge d'instruction ; et n° 269 : protection du secret de l'instruction ; retirés.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6565) : soutient l'amendement n° 103 de M. Robert Del Picchia (dispositions applicables au moment de la remise du visa) ; retiré. (p. 6568) : favorable à l'amendement n° 316 du Gouvernement (relevé des empreintes digitales et prise de la photographie au moment de la délivrance du visa).

– **Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 376 (2002-2003)]** – (14 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6594, 6595) : mission sociale et récréative des jardins familiaux. Objet de la proposition de loi. Naissance et développement des jardins dits "ouvriers". Jardins d'insertion. Volonté de protéger et d'encourager les jardins sociaux. – **Art. 1er** *(Aménagements du régime d'organisation et de fonctionnement des jardins familiaux)* – **Art. L. 563-1 du code rural** *(Procédure de rétablissement des jardins collectifs)* (p. 6600) : son amendement n° 1 : limitation de la dérogation au principe de rétablissement des jardins supprimés aux jardins d'insertion et aux jardins partagés ; adopté après modification par le sous-amendement n° 10 de la commission. – **Art. L. 564-1 du code rural** *(Décret en Conseil d'Etat)* : son amendement n° 2 : précision ; retiré. – **Art. 5** *(Jardins familiaux dans les zones urbaines)* (p. 6602) : son amendement n° 3 : précision ; adopté. – **Art. 6** *(Coordination)* (p. 6603) : son amendement n° 4 : possibilité pour les collectivités territoriales d'exercer leur droit de préemption pour acquérir des terrains destinés au maintien des jardins collectifs ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** : Remerciements.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] (suite)** – (16 octobre 2003) – **Art. 35 A** *(Modification des conditions nécessaires à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger – art. 21-2 du code civil)* (p. 6775) : son amendement n° 228 : modification du régime de transmission de la nationalité française par un étranger ayant acquis la nationalité française à la suite de son mariage ; retiré. (p. 6776) : sur l'amendement n° 91 de la commission (nouvelles conditions d'accès à la nationalité française à raison du mariage), son sous-amendement n° 229 ; retiré. – **Art. 36** *(Contrôle des mariages célébrés à l'étranger – art. 170 du code civil)* (p. 6789) : son amendement n° 230 : aménagement de la procédure de présentation au consulat en vue de la célébration des mariages à l'étranger ; adopté.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (30 octobre 2003) – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7348) : son amendement n° 1111 : participation des Français de l'étranger au développement du tourisme en France ; retiré. (p. 7350, 7351) : intérêt de la promotion du tourisme à l'étranger. – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7362) : sur l'amendement de la commission des affaires sociale saisie pour avis n° 409 (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle), son sous-amendement n° 1286 ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7370) : son amendement n° 1112 : compétence de l'Etat en matière de formation professionnelle des Français de l'étranger ; adopté. (p. 7371) : rôle constitutionnel du Sénat de représentation des Français de l'étranger.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 47** (p. 7568) : son amendement n° 1142 : extension du régime des allocations de solidarité aux Français de l'étranger âgés et dépendants ; rejeté. Amendement visant à corriger une situation anormale.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7665, 7666) : son amendement n° 1113 : accès au logement des étudiants des Français établis hors de France ; adopté. Sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 306 (rédaction), son sous-amendement n° 1295 : présence d'un représentant des Français de l'étranger au conseil d'administration du CNOUS ; retiré.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation)* (p. 7856, 7857) : ses amendements n° 1115 : inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant à l'étranger ; adopté ; et n° 1116 : inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant en zone frontalière ; retiré.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7939) : son amendement n° 1117 : inclusion dans l'inventaire général des éléments du patrimoine français à l'étranger qui sont propriétés de l'Etat ; retiré. (p. 7940) : sur l'amendement n° 173 de la commission (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel), son sous-amendement n° 1296 ; devenu sans objet.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9216, 9217) : gravité du gel dit "républicain" et de son caractère antidémocratique. Remerciements au Président de la République et au Gouvernement pour la défense des orientations et des engagements pris face à Bercy. Souhaite davantage de concertation entre l'Etat et le Conseil supérieur des Français de l'étranger. Approche plus politique attendue de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Question des modalités de sa mise en oeuvre à l'égard des Français de l'étranger. Réforme de la représentation des Français de l'étranger. Conséquences préoccupantes de la décentralisation sur les expatriés. Soutien nécessaire du Gouvernement à

l'amélioration de leur existence quotidienne. Confiant en l'action du Gouvernement. Votera ce projet de budget. – **Art. additionnels avant l'art. 72** (p. 9236) : son amendement n° II-43 : codification ; adopté. (p. 9237, 9238) : son amendement n° II-44 : rapport au Parlement sur la situation générale de l'enseignement français à l'étranger ; retiré.

Justice

– (8 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour les services généraux (p. 9626) : budget en progression sensible. Personnel des greffes : statut, primes et conditions de travail. Insuffisante rétribution des avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle. Développement de l'assurance de protection juridique.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60 A** *(Suppression de l'abattement sur les pensions de source métropolitaine versées aux personnes domiciliées dans les anciens territoires d'outre-mer)* (p. 9656, 9657) : favorable à l'amendement n° II-14 de M. Gaston Flosse (suppression).

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Art. 69** *(Mode d'élection du président)* (p. 10308) : s'abstiendra sur les amendements n° 38 de la commission (rédaction) et n° 202 de M. Simon Sutour (suppression de la possibilité d'élire un président qui ne serait pas membre de l'assemblée de la Polynésie française) en raison des observations pertinentes de l'opposition. – **Art. 158** *(Application en Polynésie française des dispositions relatives aux référendums décisionnels locaux)* (p. 10345) : votera le sous-amendement n° 170 de M. Gaston Flosse modifiant l'amendement n° 74 de la commission (réécriture de l'article instituant une procédure de référendum local spécifique à la Polynésie française inspiré du droit commun des collectivités territoriales). – **Art. 167** *(Publication des actes ressortissant à la compétence de la Polynésie française au journal officiel de la Polynésie française)* (p. 10348) : intervient sur l'amendement n° 76 de la commission (substitution du haut-commissaire au président de la Polynésie française en cas de carence de ce dernier pour promulguer les actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays").

– Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Art. 9** *(Contribution de l'Etat au fonds intercommunal de péréquation)* (p. 10456) : intervient sur l'amendement n° 10 de M. Gaston Flosse (repli). – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 10462) : intervient sur l'amendement n° 14 de M. Gaston Flosse (homologation législative de la délibération de l'assemblée de Polynésie française en date du 29 août 2003 réprimant les outrages publics aux emblèmes et aux armes de la Polynésie française). Réflexion souhaitable sur le moyen de protéger les emblèmes de la Polynésie française.

COLLIN (Yvon)

sénateur (Tarn-et-Garonne)

RDSE

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Secrétaire de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA): Dessertes aériennes (Ancien Comité de gestion du Fonds de péréquation des transports aériens).

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA): Plates-formes aéroportuaires.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux conditions d'implantation des grandes surfaces commerciales **[n° 224 (2002-2003)]** (25 mars 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Aviation et aéronautique civiles **[n° 73 tome 3 annexe 18 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 772, 773) : contexte de crise du transport aérien. Progrès réalisés par Air France. Evolution des règles européennes. Projet de ciel unique européen. Transformation du paysage du transport aérien. Nécessité d'alliances capitalistiques. Mesures en faveur des salariés. Garanties apportées par le texte. Favorable au projet de loi.

– Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)] – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4320, 4321) : projet incomplet. Absence d'un dispositif de régulation des pratiques sportives. Amendements portant sur la lutte contre le dopage, les activités des intermédiaires, les contrats des sportifs et les obligations de formation des clubs sportifs. Impasse sur les besoins de contrôle et de surveillance. Favorable à l'adaptation du sport professionnel français à son environnement économique sous réserve de préserver la continuité entre le sport amateur et le sport professionnel. Renforcement souhaitable de l'attrait du modèle français. Incitation nécessaire des partenaires européens au respect d'une concurrence loyale. Ambiguïtés des dispositions portant sur la gestion des clubs de football professionnels. Déterminera son vote en fonction de la réponse du Gouvernement. – **Art. additionnel avant l'art. 2** (p. 4328, 4329) : son amendement n° 16 : information du Parlement sur les distorsions de concurrence et sur les initiatives prises par le Gouvernement pour assurer une concurrence loyale ; adopté. – **Art. 2** *(Relations entre les associations sportives et les sociétés qu'elles constituent – art. 11 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4330, 4331) : son amendement n° 17 : conservation par l'association du droit d'usage à titre gratuit de ses signes distinctifs ; adopté. – **Art. 3** *(Propriété et commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelle – art. 18-1 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4333, 4336) : ses amendements n° 18 : suppression des dispositions proposées pour la nouvelle rédaction de l'article 18-1 de la loi du 16 juillet 1984, n° 20 : réécriture du paragraphe II de l'article et n° 19 : suppression de la référence à la qualité de détenteur des droits d'exploitation dans le paragraphe III de l'article ; rejetés. Ambiguïtés du texte. Non-préservation d'un modèle solidaire du sport. Absence d'équité et d'efficacité. S'interroge sur la gratuité de la cession de la propriété ainsi que sur la portée du transfert d'un droit de propriété dénué de tous les attributs de la propriété. Homologation souhaitable par le ministre chargé des

sports des décisions de répartition du produit de la commercialisation. Votera l'amendement n° 5 de la commission (primauté du critère de la solidarité en matière de redistribution du produit de la commercialisation). – **Art. 4** *(Régime juridique de la radiodiffusion sonore – art. 18-2 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4337) : votera l'article tout en se déclarant inquiet sur sa formulation en cas de saisine du Conseil constitutionnel.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4781) : importance de l'enjeu de la réforme. Attachement au système de retraite par répartition. Révision indispensable de la politique d'immigration. (p. 4782) : lacunes relatives au financement des retraites. Propositions des radicaux de gauche. Exemple de la Suède. Souhait des radicaux de gauche de voir le texte amendé pour le soutenir.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9311, 9312) : diminution du nombre d'agriculteurs. Déception face à ce projet de budget. Reconduction des crédits. Remplacement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE, par des contrats d'agriculture durable, CAD. Diminution des crédits destinés aux offices agricoles. Réforme du financement public de l'équarrissage. Revalorisation des retraites. Les radicaux de gauche ne voteront pas ces crédits.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9364, 9365) : rôle fondamental de l'ANAH. Favorable à la consolidation des opérations programmées d'amélioration à l'habitat, OPAH.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Aviation et aéronautique civiles – Budget annexe de l'aviation civile

– (3 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9401, 9402) : difficultés du transport aérien. Sensibilité du budget de l'aviation civile à la conjoncture. Suppression des subventions du budget général au budget annexe de l'aviation civile depuis 2002. Financement de la dotation de continuité territoriale pour l'outre-mer. Danger de la création de nouvelles taxes et de l'augmentation de celles qui existent. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits de l'aviation civile pour 2004.

COLLOMB (Gérard)

sénateur (Rhône)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-

2003)] – (26 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1017, 1018) : son amendement n° 213 : validation des PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu ; adopté. Exemple de la révision du POS de la communauté urbaine de Lyon en 2001.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3836) : place de la France au sein de l'Europe. Réalisation indispensable de la liaison transalpine Lyon-Turin. Respect des accords internationaux relatifs aux projets de transports européens prioritaires. Participation de la France aux grands enjeux d'infrastructures européens. Liaison écologiquement indispensable. Financements envisageables.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7238, 7239) : contexte d'une économie mondialisée. Attente d'une réforme audacieuse renforçant la dynamique des villes. Place privilégiée accordée aux régions et aux départements. Déception devant le second rôle réservé aux villes.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7305, 7306) : souci des communautés urbaines et au sein de l'Association des maires de grandes villes de France. Réduction de la capacité d'action des intercommunalités et des grandes agglomérations. Réduction proposée par la commission de la capacité d'action des communes ou groupements de communes. Intervention indispensable des villes en matière économique. Volonté d'encourager l'élan économique des grandes villes. (p. 7312) : son amendement n° 1081 : modalités de mise en oeuvre du schéma régional de développement économique ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 110** *(Répartition des sièges à la suite d'une extension du périmètre d'une communauté urbaine – art. L. 5215-6 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8113) : son amendement n° 1083 : modification du nombre de sièges à la majorité qualifiée ; retiré. – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8115) : son amendement n° 1084 : suppression du caractère restrictif de cet article ; retiré. (p. 8116) : intervient sur son amendement n° 1084 précité. – **Art. 112** *(Définition de l'intérêt communautaire – art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8118) : son amendement n° 1085 : suppression ; rejeté. (p. 8119, 8120) : intervient sur son amendement n° 1085 précité. – **Art. additionnels après l'art. 113** (p. 8124) : son amendement n° 1086 : délégation de signature des présidents de structures intercommunales à leurs chefs de services ; adopté. – **Art. 114** *(Délégations d'attributions au président et au bureau de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8125) : son amendement n° 1087 : suppression ; rejeté. – **Art. 115** *(Constitution de groupes d'élus au sein de l'organe délibérant des communautés urbaines et des communautés d'agglomération – art. L. 5215-18 du code général des collectivités territoriales)* : son amendement n° 1088 : date d'entrée en vigueur dudit article ; retiré. – **Art. 125** *(Fonds de concours entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres – art. L. 5214-16, L. 5216-5 et L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8138) : son amendement n° 1089 : suppression partielle ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8143) : son amendement n° 1090 : possibilité pour les EPCI et les communes de passer des conventions répartissant les retombées fiscales des projets financés en commun ; adopté.

COPÉ (Jean-François)

secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement

INTERVENTIONS

– **Rappel au règlement** – (5 mars 2003) (p. 1272, 1273) : indique qu'il n'est pas en situation ce jour de donner le détail de ces projections. Exemple des élections au Parlement européen.

– **Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen** – (5 mars 2003) (p. 1288, 1290) : réponse aux intervenants. Respect des droits et prérogatives du Sénat. Consultations du Gouvernement. Absence de contre-proposition de la part de l'opposition. Choix de l'obstruction par l'opposition. Précédents recours au 49-3. Seuil retenu pour les législatives. Texte ne portant pas atteinte au principe du pluralisme. Fin des accords de couloir. Importance de la question des seuils. Nécessité de majorités stables claires. Formations de coalitions à vocation majoritaire. Pluralisme garanti par le choix du scrutin proportionnel à deux tours.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (5 mars 2003) – **Rappel au règlement** (p. 1302, 1303) : réponse aux intervenants. Ne comprend pas les fondements sur lesquels reposent les objections constitutionnelles. Dégagement de majorités stables par le relèvement des seuils. Accès au second tour des élections législatives et cantonales. Répartition des sièges entre sections respectant les grands principes constitutionnels. Garantie du principe d'égalité du suffrage. Position du Conseil constitutionnel. Limitation du versement de l'aide publique. Combat contre l'abstention. – **Question préalable** (p. 1307) : attachement du Gouvernement à l'importance de la poursuite du débat. S'oppose à la motion n° 37 de Mme Nicole Borvo (tendant à opposer la question préalable). – **Renvoi à la commission** : s'oppose à la motion n° 11 de M. Jean-Pierre Sueur tendant au renvoi à la commission. – **Demande de réserve** (p. 1312) : se déclare favorable à la demande de réserve du rapporteur. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1314) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 15 de M. Michel Mercier et n° 331 de M. Bernard Frimat (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote). (p. 1318) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 16 de M. Michel Mercier et n° 332 de M. Bernard Frimat (décompte des bulletins blancs) ainsi qu'aux amendements de ce dernier n° 333 (modification de l'article L. 66 du code électoral), n° 334 (décompte spécifique des bulletins blancs et annexion au procès verbal), n° 335 (mise à la charge de l'Etat des frais de fournitures des bulletins blancs) et n° 337 (application des dispositions proposées pour la prise en compte du vote blanc à l'élection du conseil supérieur des Français de l'étranger). (p. 1319) : ne peut répondre sur le moment où la disposition relative à la comptabilisation des votes blancs sera inscrite à l'ordre du jour. (p. 1326) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 200 (réponse à l'attente des citoyens et respect des valeurs républicaines par les modes de scrutin), n° 207 (conciliation de la recherche d'une majorité et de la représentation de toutes opinions politiques démocratiques par les modes de scrutin), et de M. Jean-Pierre Sueur n° 201 (fonction des modes de scrutin), n° 202 (non-atteinte à la juste représentation des opinions politiques démocratiques) et n° 203 (non-atteinte à la juste représentation des opinions politiques démocratiques dans des conditions excessives). (p. 1330) :

s'oppose aux amendements n° 42 de M. Robert Bret (garantie du pluralisme dans les assemblées élues par le mode de représentation proportionnelle), de M. Jean-Pierre Sueur n° 204 (garantie du pluralisme au sein des assemblées délibératives des collectivités locales par le mode de représentation proportionnelle), n° 205 (élection des membres des assemblées délibératives des collectivités locales au scrutin proportionnel) et n° 206 (élection des membres des assemblées délibératives des collectivités locales au scrutin proportionnel à l'exception des communes de moins de 3 500 habitants).

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1357) : s'oppose aux amendements de suppression n° 44 de M. Robert Bret et n° 208 de M. Bernard Frimat ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 209 (limitation à une fois de la rééligibilité des conseillers régionaux), n° 210 (limitation à deux fois de la rééligibilité des conseillers régionaux) et de M. Bernard Frimat n° 211 (échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1362) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Bernard Frimat (fixation à cinq ans de la durée du mandat de conseiller général). (p. 1363) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux). (p. 1366) : intérêt des amendements sur les conseils généraux mais absence de lien avec le texte. Précise que le Gouvernement est à la disposition du Parlement. Intervient sur le déroulement des débats et le temps de discussion des amendements. (p. 1368) : s'oppose aux amendements n° 215 de Mme Marie-Christine Blandin (limitation à deux fois consécutivement de la rééligibilité des conseillers généraux) et n° 216 de M. Bernard Frimat (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1371, 1372) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 221 (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime), n° 222 (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département) et n° 300 de M. Bernard Frimat (élection acquise au candidat le plus jeune en cas d'obtention du même nombre de suffrages).

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 29** (p. 1659) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Robert Bret n° 143, 148, 149, 147, 150, 142, 144, 145 et 146 (renforcement de l'amélioration du statut de l'élu). – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1662) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 318 (augmentation du pourcentage des suffrages exprimés nécessaires pour l'attribution de la première fraction des aides prévues à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988), n° 319 (repli) et n° 320 (repli). S'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 321 (augmentation du nombre de circonscriptions où les candidats ont obtenu au moins 1% des suffrages exprimés), n° 322, 323 et 324 (repli). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 1664) : s'oppose à l'amendement n° 153 de M. Robert Bret (inscription dans les comptes de campagne des candidats selon un tarif progressif fixé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à compter du premier jour de l'année qui précède l'élection, des émissions à la radio et à la télévision où ils s'expriment hors les campagnes officielles et les journaux d'information). (p. 1665) : s'oppose à l'amendement n° 326 de Mme Marie-Christine Blandin (limitation à trois mois après la validation des comptes du délai précédant le versement). S'oppose à l'amendement n° 343 de Mme Marie-Christine Blandin (délai de versement du financement public des partis politiques). – **Division et art. additionnels après l'art. 33** (p. 1668) : s'oppose aux amendements de M. Claude Domeizel n° 347, 348, 349, 339, 340, 341, 342, 325, 344, 345 et 346 (établissement du vote par procuration), et n° 338 (possibilité d'exercice sur leur demande de leur droit de vote par procuration des électeurs qui suivent des études en dehors de leur commune d'inscription et ceux qui sont appelés à subir un examen ou un concours la veille, le lendemain ou le jour du scrutin dans une commune autre que leur commune d'inscription). (p. 1669) : s'oppose à l'amendement n° 350 de M. Claude Domeizel (exercice sur leur demande de leur droit de vote par correspondance des Français et des Françaises établis hors de France pendant toute la durée de l'immatriculation au consulat).

– **Allocution de M. le président du Sénat** – (7 juillet 2003) (p. 4761, 4762) : session ordinaire marquée par l'esprit de réforme. Importance de la part de l'initiative parlementaire. Utilisation du droit d'amendement. Densité du programme législatif. Contrôle du Parlement sur l'action gouvernementale. Remerciements.

– **Rappel au règlement** – (7 juillet 2003) (p. 4764) : volonté du Gouvernement de tenir des engagements pris devant les Corses.

– **Éloge funèbre** – (28 octobre 2003) (p. 7146, 7147) : éloge funèbre de Patrick Lassourd, sénateur d'Ille-et-Vilaine.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (15 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 89** (p. 8064) : souhait du Gouvernement de poursuivre l'examen du texte.

– **Intempéries dans le Sud de la France** – (4 décembre 2003) (p. 9457) : hommage aux victimes.

COQUELLE (Yves)

sénateur (Pas-de-Calais)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 573, 574) : renforcement urgent des normes de prévention après la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse. Reprise des propositions de la commission d'enquête. Progrès réels mais insuffisants. Nécessité de sensibiliser les acteurs des sites à risques, de limiter la sous-traitance et de garantir les moyens des délégués des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT, ainsi que les droits d'expression des salariés. Coopération inopérante entre les services de l'inspection du travail et ceux des installations classées. Interrogation sur les créations de postes d'inspecteurs dans les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, DRIRE. Défaillance de l'enquête au sujet de la catastrophe d'AZF. Suggestion d'une réunion publique annuelle à l'appui des mesures développant la conscience du risque. Instauration pertinente des plans de prévention des risques technologiques, PPRT, et des droits d'expropriation et de délaissement. Problème du financement. Expérience de Metaleurop. Nécessité d'internaliser les coûts sur l'entreprise à l'origine du risque. Interrogation sur les modalités des indemnisations dues par l'exploitant aux tiers en cas de pollution ou d'accidents. Amendements du groupe CRC.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Après l'article 3** (p. 615) : son amendement n° 117 : extension du champ d'application des PPRT aux installations classées présentant des risques importants, désignées par arrêté préfectoral après avis du Conseil supérieur des installations classées ; rejeté. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. additionnel après l'art. L. 515-15 du code de l'environnement** (p. 619) : favorable à l'amendement n° 66 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure de délaissement aux sites miniers). – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* (p. 621, 622) : son amendement n° 118 : prise en charge par les exploitants des installations à l'origine du risque des travaux de prévention prescrits par les PPRT ; devenu sans objet. – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 623, 625) : son amendement n° 119 : fixation des taux de contributions respectives de l'Etat, de la région et de l'exploitant au financement des mesures de délaissement et d'expropriation ; rejeté. – **Art. 5** *(Evaluation des risques présentés par les installations à risques par les chefs d'établissement conjointement avec les entreprises sous-traitantes)* (p. 629, 630) : son amendement n° 120 : extension de l'obligation de coopération aux entreprises effectuant des travaux de livraison sur les sites à risque ; rejeté. – **Art. 6** *(Formation à la sécurité)* (p. 636) : favorable à l'amendement n° 127 de M. Roland Muzeau (définition du contenu de la formation). (p. 639) : favorable à l'amendement n° 130 de M. Roland Muzeau (dispositif d'optimisation des actions de formation). – **Art. 8** *(Mise en place dans les établissements "Seveso" de leurs propres moyens de prévention, de lutte contre l'incendie)* (p. 643) : son amendement n° 139 : consultation pour avis du comité d'entreprise ou d'établissement ; rejeté. – **Art. 11** *(Fréquence des réunions des CHSCT, crédit d'heures et formations spécifiques dispensées à leurs membres)* (p. 656, 657) : ses amendements n° 159 : égalité du nombre de réunions entre les deux formations du CHSCT ; et n° 164 : intervention du décret en Conseil d'Etat dans les six mois après la promulgation de la présente loi ; devenus sans objet. Soutient l'amendement n° 162 de M. Roland Muzeau (crédits d'heures des représentants du personnel siégeant au sein du CHSCT de site) ; devenu sans objet. – **Après l'art. 11** (p. 658, 660) : soutient les amendements de M. Roland Muzeau n° 165 (présomption de la faute inexcusable de l'employeur en cas de maladie ou d'accident du travail survenant aux salariés en situation de précarité) ; et n° 166 (adjonction d'une évaluation de la sous-traitance au rapport présenté au CHSCT par le chef d'établissement) ; rejetés. – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* – **Art. L. 128-1 du code des assurances** *(Définition de l'état de catastrophe technologique)* (p. 661, 662) : son amendement n° 167 : extension de la procédure d'indemnisation rapide aux victimes d'accidents résultant de l'exploitation de mines ; retiré. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 663, 665) : ses amendements n° 168 et n° 169 : prise en compte du coût des dommages immatériels et des dommages causés à l'environnement ; devenus sans objet. – **Après l'art. 16** (p. 669) : favorable à l'amendement n° 190 du Gouvernement (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration).

– Suite de la discussion (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 712) : avancées indéniables. Insuffisance du dispositif en matière de réduction du risque à la source. Timidité des mesures sociales et démocratiques. Caractère positif des amendements du Gouvernement inspirés par le scandale de Metaleurop. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (11 juin 2003) – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4149) : soutient l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum) ; rejeté. (p. 4151) : proposition de désignation d'un commissaire aux comptes par la fédération et d'un autre par les chasseurs.

– Projet de loi pour l'initiative économique – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 4472) : soutient l'amendement n° 18 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté. Exonération fiscale. Ultralibéralisme. Recul des droits sociaux. Remise en cause de l'ISF. Risque de multiplication des pactes d'actionnaires.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4939) : intervient sur l'amendement n° 1090 de M. Gérard Delfau (engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de

main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée). Amélioration des conditions de vie et de travail afin d'enrayer la pénurie de main-d'oeuvre et le désintérêt des jeunes pour les métiers pénibles. – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4953, 4954) : le groupe CRC demande la suppression de l'article 2 et l'adoption des amendements identiques n° 100 de Mme Michelle Demessine, n° 101 de Mme Nicole Borvo et n° 102 de M. Guy Fischer (suppression). Offensive libérale du Gouvernement pour remettre en cause le système de retraite solidaire. Evolution vers l'épargne facultative. Enfermement du débat dans le catastrophisme et l'ignorance des effets de la mutation démographique et de l'augmentation des gains de productivité. Souhaite l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales aux revenus financiers des entreprises et la suppression des exonérations de cotisations patronales. (p. 4957, 4958) : le groupe CRC demande au Sénat de voter le sous-amendement n° 1110 de M. Guy Fischer (élargissement de la notion de revenus à la prise en compte de la bonification des trimestres accomplis dans des conditions de travail pénible) déposé sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité). Compensation équitable pour le salarié qui a intégré jeune un emploi pénible. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4980, 4982) : le groupe CRC votera les sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 1109 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle) et de M. Guy Fischer n° 1120 (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) déposés sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité).

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5015, 5016) : favorable aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine, n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). Politique de l'emploi menée par le Gouvernement. Nécessité d'assurer le financement du régime des retraites par de nouvelles ressources. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5034) : nécessité de revaloriser le minimum contributif. Pénalisation des salariés ayant des carrières incomplètes. Pensions de retraite et croissance économique. (p. 5041) : situation des femmes salariées. Absence de garantie pour le pouvoir d'achat des retraites. Le groupe CRC votera les amendements identiques n° 139 de Mme Michelle Demessine, n° 140 de M. Guy Fischer et n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression).

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5262) : soutient l'amendement n° 376 de Mme Michelle Demessine (mise en place d'une surcote pour les salariés ayant validé plus de 150 trimestres avant 60 ans) ; rejeté. – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5286) : soutient l'amendement n° 393 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5291) : soutient l'amendement n° 398 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5292) : soutient l'amendement n° 399 de Mme Michelle Demessine (cohérence) ; rejeté. (p. 5295, 5296) : ne votera pas cet article. Création d'un nouveau produit d'ingénierie financière au bénéfice des entreprises d'investissement. Détournement d'une préoccupation légitime.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Commission mixte paritaire* **[n° 411 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5729, 5730) : insuffisances du texte. Rejet des amendements communistes favorisant la prévention et la réduction des risques industriels à la source. Opposition ultra-libérale de la majorité sénatoriale à toute disposition contraignante pour les entreprises. Insuffisance des moyens nécessaires à la prévention des risques naturels. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5787, 5789) : remodelage ultralibéral de la société. Mesures de régression sociale. Budget de la politique de la ville en baisse. Suppression des emplois-jeunes. Défaillance de l'Etat. Programme irréaliste de démolition. Pénurie de logements sociaux. Budget du logement en baisse. Inquiétude du Conseil économique et social sur les reconstructions. Vente préoccupante du parc locatif social. Prédominance de la loi du marché. Désengagement de l'Etat sur les OPHLM et les collectivités locales. Multiplication des plans sociaux. Soutien exclusif du Gouvernement aux parcs privés. Politique foncière de spéculation. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5813, 5814) : soutient l'amendement n° 318 de Mme Evelyne Didier (prévention de la délinquance) ; adopté. (p. 5818, 5819) : son amendement n° 321 : suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM à la nouvelle Agence nationale de rénovation urbaine, ANRU ; rejeté. – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5831, 5832) : effet d'annonce du Gouvernement. Décalage entre les moyens et les objectifs. Isolement de la politique de la ville de l'ensemble des orientations de la politique économique et sociale du Gouvernement. Remodelage libéral de la société. Refonte nécessaire de l'aide personnalisée au logement. (p. 5833) : sur l'amendement n° 37 de la commission (clarification du contenu du programme de rénovation urbaine), ses sous-amendements n° 328 : intégration du développement d'activités économiques et n° 327 : promotion du développement d'une offre commerciale de qualité et de proximité ; rejetés. (p. 5834) : son amendement n° 329 : doublement du nombre de logements sociaux programmés ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5852) : explosion des demandes de logements sociaux. Allongement des délais d'attribution. Contexte d'austérité imposé aux lois de finances. Problématique du financement. (p. 5852) : son amendement n° 330 : majoration des crédits ouverts pour la politique de la ville et affectation de ressources supplémentaires ; rejeté. (p. 5853, 5854) : son amendement n° 331 : caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine ; devenu sans objet. Son amendement n° 332 : conditions financières spécifiques accordées aux agglomérations comportant une ou plusieurs ZUS ; rejeté. – **Art. 8** *(Participation de la Caisse des dépôts au financement du PNRU)* (p. 5855, 5856) : importance du rôle de la Caisse des dépôts et consignations. Risque de saturation des engagements de la Caisse. – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5857) : interrogations sur la provenance des crédits affectés à l'agence. (p. 5859) : son amendement n° 333 : priorité donnée au logement social ; devenu sans objet. Pénurie de logements sociaux. (p. 5860) : son amendement n° 334 : impossibilité pour l'agence d'être maître d'ouvrage ; rejeté. (p. 5862) : risque de confusion entre le rôle de financeur et celui d'opérateur de l'agence. – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5863) : son amendement n° 335 : participation d'élus départementaux au conseil d'administration de l'agence ; retiré au profit de l'amendement n° 179 de M. Eric Doligé (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence). (p. 5866) : son amendement n° 336 : participation des associations de locataires et copropriétaires au conseil d'administration de l'agence ; rejeté. – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5874) : respect de l'obligation légale d'accueil des gens du voyage. – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5878) : désengagement de l'Etat et renvoi de ses responsabilités sur les collectivités locales. Nombreux progrès de procédure sans prévision des moyens financiers nécessaires. – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code**

de la construction et de l'habitation (p. 5883) : son amendement n° 346 : prise en charge financière des frais exposés par le maire dans l'exécution des travaux ; rejeté. – **Art. 17** *(Création d'un état de carence – art. L. 615-6 et L. 615-7 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 615-7 du code de la construction et de l'habitation** *(Expropriation en cas de déclaration d'état de carence)* (p. 5889) : son amendement n° 347 : majoration de la dotation globale de fonctionnement en compensation des nouvelles responsabilités des collectivités locales en matière de prévention du péril ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9479, 9480) : dégradation de la situation économique. Conséquences pour l'industrie. Dénonciation de la politique ultralibérale du Gouvernement. Votera contre le budget de l'industrie.

CORNU (Gérard)

sénateur (Eure-et-Loir)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan ; puis secrétaire le 10 décembre 2003.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre titulaire de la Commission d'examen des pratiques commerciales.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – PME – Commerce et artisanat **[n° 75 tome 8 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **PME, commerce et artisanat – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1009) : défavorable aux amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Unanimité des maires ruraux à la fixation d'une superficie minimale des terrains constructibles. – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1013) : sur l'amendement n° 18 de la commission (recours à la procédure de modification), ses sous-amendements n° 134 et n° 135 ; retirés. (p. 1015) : son amendement n° 136 : possibilité de mener simultanément une révision simplifiée et une modification d'un PLU ; adopté. – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1025) : son amendement n° 234 : présence de représentants des chambres consulaires au sein du conseil de développement ; devenu sans objet. (p. 1031) : son amendement n° 143 : encadrement des modalités de fonctionnement des périmètres de pays en cas de création ou de changement du périmètre d'EPCI à fiscalité propre ; adopté.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1616) : déclaration faite en remplacement de M. Gaston Flosse. Se réjouit de la création de la circonscription outre-mer en dépit des difficultés liées aux dissemblances entre les collectivités. Retrait des amendements prenant en compte les spécificités de l'outre-mer, par souci de cohésion du texte. Evoque néanmoins les difficultés futures de la représentation des pays et territoires d'outre-mer.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2185) : son amendement n° 136 ; allongement du délai d'affectation des sommes retirées d'un PEA en cas d'investissement dans la création ou la reprise

d'une entreprise ; retiré. (p. 2186) : son amendement n° 313 : possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel ; adopté. (p. 2188) : transmission des entreprises dans le monde rural.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2221, 2222) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers) ; son amendement n° 138 : diminution de la durée de la location-gérance ouvrant droit à l'exonération de plus-value ; retiré.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 14** *(Habilitation à simplifier et harmoniser l'organisation de certaines élections non politiques)* (p. 2955) : dispositions attendues par les dirigeants des chambres de commerce et d'industrie. Réflexion à mener sur les missions, les périmètres territoriaux d'intervention et les modalités de financement des chambres consulaires. – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2977, 2978) : conclusions de son rapport pour avis sur le projet de loi de finances pour 2003 pour les PME, le commerce et l'artisanat. Contraintes imposées aux entreprises en matière d'évaluation des risques professionnels. Instauration d'un document unique sans prise en compte des réalités du terrain. Se réjouit de l'adaptation proposée par le Gouvernement. Réforme des fonds de la formation professionnelle des artisans. Complexité du dispositif actuel. Soutient l'initiative de simplification du Gouvernement.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 4459) : intervient sur l'amendement de la commission spéciale n° 1 (exclusivité de compétence des greffiers des tribunaux de commerce pour la délivrance de ce récépissé). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4478) : le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9491, 9492) : mesures en faveur des PME. Avis favorable de la commission des affaires économiques sur les crédits des PME, du commerce et de l'artisanat. Action de l'Etat, des collectivités territoriales et des chambres consulaires en faveur du commerce rural.

COURRIÈRE (Raymond)

sénateur (Aude)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; nouvelle nomination le 17 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

COURTEAU (Roland)

sénateur (Aude)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Énergie **[n° 75 tome 6 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Énergie – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)]** – (21 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 160, 163) : solidarité du groupe socialiste aux victimes du naufrage du Prestige. Importance de la pollution marine accidentelle et de la pollution marine délibérée en Méditerranée. Application du dispositif répressif de la loi relative à la répression des rejets polluants des navires aux seules eaux territoriales de la Méditerranée. Intérêt de la création de la zone de protection écologique, ZPE. Evolution indispensable du droit international en matière de sanctions.

Difficile identification du navire pollueur. Inuffisance des contrôles. Missions de l'agence européenne de la sécurité maritime. Action indispensable de l'Union européenne. Favorable à une réforme complète de l'organisation maritime internationale, OMI. Prise en compte indispensable des autres atteintes à l'écologie marine. Favorable à des initiatives diplomatiques de la France dans le cadre du processus de Barcelone. Avec le groupe socialiste, votera le texte proposé. – **Après l'art. 7** (p. 167, 168) son amendement n° 1 : extension à tous les intervenants du transport maritime de la responsabilité pour dommages par pollution ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 171) : avec le groupe socialiste, votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)]** – (5 février 2003) – **Art. 17** *(Information des populations – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 672, 673) : inondations meurtrières de l'Aude de novembre 1999. Commission d'enquête du Sénat. Relance urgente d'une politique de prévention des crues. Actions souhaitées : institution de servitudes de stockage temporaire des crues ; information par le maire sur la nature des risques ; mention du risque lors des transactions ; création d'un centre national d'étude sur les inondations ; schéma directeur de prévision des crues pour chaque bassin ; élargissement du champ d'intervention du Fonds de prévention des risques naturels majeurs. – **Art. 18** *(Schéma directeur de prévision des crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* (p. 676) : sur l'amendement n° 15 de la commission (réécriture de l'article), son sous-amendement n° 88 ; rejeté. Son amendement n° 87 : fourniture systématique par les services de l'Etat aux collectivités territoriales des données recueillies et des prévisions ; devenu sans objet. – **Art. 19** *(Repères de crues – art. L. 563-4 nouveau du code de l'environnement)* (p. 677, 678) : son amendement n° 89 : gratuité de l'assistance des services de l'Etat en matière de repères de crues ; retiré. – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 684, 685) : son amendement n° 91 : règles de financement des travaux d'aménagement et de restauration des ouvrages déjà existants ; adopté, modifié par le sous-amendement n° 212 de la commission.

– **Suite de la discussion** (6 février 2003) – **Art. 26** *(Champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs – art. L 561-3 du code de l'environnement)* (p. 702) : son amendement n° 94 : précision sur la constitution du risque par des crues torrentielles ou à montée rapide ; adopté.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1019, 1020) : points préoccupants au sujet du texte voté par l'Assemblée nationale : suppression de la référence à la charte de développement du pays, modifications relatives au conseil de développement, suppression du rôle pivot de contractualisation du pays.

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1130, 1131) : défavorable à l'article. Opposé à la réalisation d'économies par ponctions sur les bénéficiaires de l'APA, actuels et futurs. Recherche d'un effet de dissuasion dans la proposition de loi et dans le projet de décret. Dénaturation d'un droit universel par des restrictions drastiques. Remise en cause des emplois créés. Inquiet d'une vision comptable du vieillissement.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2122, 2123) : absence de concertation. Coût social et économique de cette disposition. Compétence et savoir-faire des URSSAF. Réponse inadaptée à une simplification administrative. Mise en oeuvre en Languedoc-Roussillon d'un processus d'harmonisation entre les URSSAF et les caisses maladie et vieillesse. Favorable aux douze propositions des organismes sociaux. Dépôt par le groupe socialiste d'un amendement de suppression.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3822, 3823) : nécessité d'un rééquilibrage intermodal rail-route. Prise en compte de la préservation de l'environnement et du développement durable. Amélioration indispensable du réseau transpyrénéen. Insuffisances du rapport d'audit. Rééquilibrage nécessaire du territoire français par une orientation méditerranéenne.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (11 juin 2003) – **Art. 16** *(Jour de non-chasse – art. L. 424-2 du code de l'environnement)* (p. 4173) : le groupe socialiste votera contre les amendements de suppression n° 40 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 56 de M. Gérard Le Cam.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4899, 4900) : absence de financement du projet de loi. Nécessité d'une politique de l'emploi. Politique de cadeaux fiscaux du Gouvernement.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4959) : soutient l'amendement n° 861 de M. Claude Estier (modalités de fonctionnement du système de retraite) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 862 de M. Claude Estier (instauration d'une contribution au profit du Fonds de réserve pour les retraites sur la perception de bons de souscription d'actions) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5302) : soutient l'amendement n° 931 de M. Claude Estier (suppression) ; devenu sans objet.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour l'énergie (p. 9478, 9479) : libéralisation des marchés énergétiques. Problème de la sécurité de l'approvisionnement électrique. Nécessité de développer les énergies renouvelables. Exemple de l'énergie éolienne. La commission des affaires économiques propose d'adopter les crédits de l'énergie.

COURTOIS (Jean-Patrick)

sénateur (Saône-et-Loire)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage ; nouvelle nomination le 4 décembre 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi pour la sécurité intérieure **[n° 162 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Police et sécurité – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 274 (2002-2003)] organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse **[n° 277 (2002-2003)]** (6 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 396 (2002-2003)] relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France. **[n° 1 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Famille – Justice – Police et sécurité – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France. **[n° 36 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Famille – Justice – Police et sécurité – Société.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Intérieur – Police et sécurité **[n° 78 tome 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Police et sécurité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 3122, 3125) : première opportunité pour les électeurs de Corse de se prononcer sur son organisation institutionnelle. Accueil consensuel des habitants de l'île motivé par la nécessité de clarifier les compétences, de mettre un terme à la violence et d'engager le développement économique. Réticences des conseillers généraux. Cohérence et pertinence du texte. Large concertation. Recherche de la cohérence des politiques publiques et de la proximité de l'action publique. Contenu de l'annexe destinée à l'information des électeurs. Avis favorable de l'Assemblée de Corse. Amendements de la commission visant à clarifier le contenu de l'annexe et à encadrer les modalités de la consultation. Nécessité d'éradiquer la violence et de poursuivre le développement économique. La commission proposera l'adoption du texte modifié par ses amendements. – **Demande de renvoi à la commission** (p. 3143, 3144) : s'oppose à la motion n° 22 de M. Robert Bret (renvoi du texte en commission).

– **Suite de la discussion** (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3152) : son amendement n° 1 : rédaction ; adopté. (p. 3153) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Bernard Frimat (allongement de la période préréférendaire). (p. 3155) : sur les amendements de M. Paul Natali, demande le retrait du n° 28 (extension de la consultation à la question du maintien de la Corse au sein de la République française) et accepte, à titre personnel, le n° 29 (précision). (p. 3156, 3157) : son amendement n° 2 : rédaction ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 40 de M. Bernard Frimat (application au décret de convocation des électeurs de la procédure de consultation préalable d'urgence de l'Assemblée de Corse). (p. 3159, 3161) : son amendement n° 3 : réécriture de l'annexe ; adopté. (p. 3167, 3171) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 56 (suppression de l'annexe) et n° 57 (maintien des deux départements corses). Sur son amendement n° 3 précité, s'oppose au sous-amendement n° 58 de M. Robert Bret (maintien de la structure départementale de la Corse), s'oppose aux sous-amendements de M. Bernard Frimat n° 41 (rappel dans le préambule de l'annexe de la composition de l'Assemblée de Corse et du mode de scrutin applicable à l'élection de ses membres), n° 43 (caractère collégial de l'exécutif de l'Assemblée de Corse), n° 44 (clarification), sur le même objet n° 45 et n° 48 (objectif assigné au mode d'élection), n° 46 (rédaction), n° 47 (suppression des secteurs géographiques pour l'élection des membres de l'Assemblée de Corse) et n° 53 (rédaction), accepte les n° 52 (transfert des services à la collectivité unique dans le respect des garanties statutaires des fonctionnaires territoriaux) et n° 50 (précision) ; demande l'avis du Gouvernement sur les n° 42 (précision de la portée consultative du vote des électeurs de Corse) et n° 49 (mise en oeuvre de la parité dans les listes de candidats) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 51 (nouvel intitulé de l'alinéa 4 de l'annexe sur les compétences). Demande le retrait du sous-amendement n° 27 de M. Nicolas Alfonsi (rédaction) qu'il estime satisfait par le sous-amendement n° 60 du Gouvernement (précision) qu'il accepte à titre personnel, et s'oppose au n° 26 (introduction d'un minimum de scrutin uninominal dans le cadre de nouvelles circonscriptions). Demande le retrait des sous-amendements de M. Paul Natali n° 30 (possibilité pour la future assemblée de choisir son siège), n° 31 (statut des présidents des deux conseils territoriaux), n° 32 (application du droit commun électoral à l'élection de l'Assemblée de Corse) et n° 34 (modalités de mise en oeuvre de la délégation de compétences par la collectivité unique) et, à titre personnel, du n° 33 (garantie des moyens financiers alloués aux conseils territoriaux). A titre personnel, accepte le sous-amendement n° 59 de M. Michel Mercier (répartition des élus entre les deux conseils territoriaux en fonction du secteur géographique dans lequel ils auront été candidats). – **Art. 2** *(Majorité requise – question posée aux électeurs)* (p. 3175) : ses amendements n° 4 et 5 : rédaction ; et n° 6 : précision ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 54 de M. Bernard Frimat (précision de la finalité de la question posée aux électeurs). – **Art. 3** *(Institution d'une commission de contrôle de la consultation)* (p. 3176) : ses amendements n° 7 : possibilité pour la commission de s'adjoindre des délégués, n° 8 : modalités de fonctionnement du secrétariat de la commission, n° 9 : précision des attributions de la commission, et n° 10 : définition des prérogatives des membres de la commission ; adoptés. – **Art. additionnel après**

l'art. 3 (p. 3177) : s'oppose aux amendements identiques de M. Nicolas Alfonsi n° 23 et de M. Bernard Frimat n° 55 (inscription du principe de la parité pour l'élection à l'Assemblée de Corse). – **Art. 4** *(Dispositions du code électoral applicables à la consultation)* (p. 3178, 3179) : ses amendements n° 11 : rédaction, n° 12 : précision, et n° 13 : dispense d'application des dispositions du code électoral prévoyant la création, dans les communes de plus de 20 000 habitants, d'une commission de contrôle des opérations de vote ; adoptés. – **Art. 7** *(Etablissement de la liste des partis et groupements politiques habilités à participer à la campagne)* (p. 3180) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Nicolas Alfonsi (extension de la possibilité de participer à la campagne électorale aux partis et mouvements ayant obtenu plus de 3 % des suffrages exprimés lors de la dernière consultation régionale). – **Art. 10** *(Recours contre les décisions prises par la commission de contrôle de la consultation et le Conseil supérieur de l'audiovisuel)* (p. 3181) : ses amendements n° 14 et 15 : précision ; adoptés. – **Art. 12** *(Diffusion des bulletins de vote)* : ses amendements n° 16 : précision, et n° 17 : possibilité, pour les représentants de l'Etat, de compléter les quantités de bulletins déposés dans les bureaux de vote ; adoptés. – **Art. 14** *(Conditions de validité des bulletins de vote)* (p. 3182) : ses amendements n° 18 : précision, et n° 19 : rédaction ; adoptés. – **Art. 17** *(Contentieux du résultat de la consultation)* : ses amendements n° 20 : suppression de la disposition restreignant le recours du représentant de l'Etat au cas de non-respect des formes légales, et n° 21 : allongement du délai de recours devant le Conseil d'Etat ; adoptés.

– *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3745, 3746) : pertinence des apports de l'Assemblée nationale. La commission proposera l'adoption du texte sans modification.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3863, 3864) : promotion d'un aménagement concerté du territoire national à travers l'association "Route-Centre-Europe-Atlantique, RCEA". Lien entre la façade atlantique et l'Italie. Multiplication des retards. Intensification du trafic. Sécurité routière. Inexistence du réseau ferré transversal. Travaux d'infrastructures vitaux.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4209) : non-participation des femmes sénateurs membres du parti socialiste dans la discussion générale.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).**

– Modification de l'ordre du jour – (8 octobre 2003) (p. 6480) : demande du report au jeudi 9 octobre 2003 de l'examen du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France en raison de l'heure tardive et de l'importance de ce texte.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 6497, 6502) : nécessité de définir une politique migratoire. Sanction contre les filières d'immigration clandestine. Rénovation des procédures d'éloignement. Intégration des étrangers en situation régulière. Délivrance des attestations d'accueil. Lutte contre les mariages de complaisance. Clarification des règles d'acquisition de la nationalité. Réforme de la législation relative aux arrêtés d'expulsion et aux peines d'interdiction du territoire. Projet de loi humain, efficace et équitable. Approbation globale du projet de loi par la commission. Renforcement des droits des étrangers dans le cadre d'une procédure de rétention. Modifications en matière de nationalité. Lutte contre les reconnaissances en paternité de complaisance. Propose l'adoption du projet de loi assorti de ses amendements. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 6525, 6526) : s'oppose à la motion n° 124 de Mme Michèle André tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 6530) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er A** *(Dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur les orientations de la politique d'immigration – article préliminaire de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6531) : son amendement n° 3 : extension du champ d'application du rapport ; adopté. (p. 6533) : sur son amendement n° 3 précité, accepte le sous-amendement n° 233 de M. Robert Bret (organisation d'un débat à la suite du dépôt du rapport) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 234 de M. Robert Bret (extension du champ d'application du rapport). – **Art. 1er B** *(Suppression de l'obligation de motivation des refus de visas aux étudiants étrangers – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6534, 6535) : s'oppose aux amendements identiques n° 125 de Mme Michèle André et n° 235 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 1er C** *(Prise en charge des dépenses médicales et hospitalières – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6536) : s'oppose à l'amendement n° 236 de M. Robert Bret (suppression). Son amendement n° 4 : définition par décret en Conseil d'Etat des étrangers soumis aux dispositions de cet article ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 1er C (réservé)** (p. 6537) : demande la réserve de l'amendement n° 222 de M. Patrice Gélard (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 6538) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 308 de M. Alain Vasselle (alignement pour les étrangers des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'AAH sur celles du RMI). – **Art. 1er** *(Renonciation au bénéfice du "jour franc" en cas de refus de signer la notification écrite de non-admission – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6540) : ses amendements n° 5 : rédaction, et n° 6 : aménagement du dispositif ; adoptés. (p. 6541) : s'oppose aux amendements identiques n° 126 de Mme Michèle André et n° 237 de M. Robert Bret (suppression). S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 238 (facilités accordées aux visites familiales) et n° 239 (encadrement du délai en matière de délivrance de visas). Accepte l'amendement n° 303 de M. Jean-Pierre Schosteck (rédaction). – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6549) : son amendement n° 7 : saisine des services sociaux par le maire ; adopté après modification par le sous-amendement n° 122 de M. Christian Demuynck. (p. 6550) : ses amendements n° 8 : conséquence et n° 9 : rédaction ; adoptés. (p. 6551) : ses amendements n° 10 et n° 11 : rédaction ; adoptés. Son amendement n° 12 : attestation d'assurance ; adopté. (p. 6552) : son amendement n° 13 : conditions d'application fixées par décret en Conseil d'Etat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 105 de M. Philippe Richert, qu'il accepte. (p. 6553) : s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 127 (délivrance par le préfet), n° 128 (intervention de l'OMI), n° 129 (suppression partielle) et n° 131 (limitation du montant de la taxe perçue lors de la demande de validation) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Bret n° 240 (suppression), n° 241 (suppression partielle), n° 242 (intervention de l'OMI), n° 243 (suppression partielle), n° 244 (conséquence) et n° 245 (repli). A titre personnel, accepte l'amendement n° 130 de Mme Michèle André (dispense pour cause grave). S'oppose aux sous-amendements de M. Christian Demuynck n° 104 et n° 122 déposés sur son amendement n° 7 précité. Demande le retrait de l'amendement n° 217 de Mme Françoise Férat (obligation pour l'hébergeant d'informer le maire du départ de la personne hébergée). Accepte l'amendement n° 301 de M. Patrice Gélard (rédaction). – **Art. 3** *(Etablissement des différents titres de séjour et coordination liée à la suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 6 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6558) : accepte l'amendement n° 223 de M. Patrice Gélard (mesures concernant les étrangers de plus de dix-huit ans). (p. 6559) : son amendement n° 14 : inscription de l'adhésion aux valeurs de la République et suppression du critère du comportement au regard de l'ordre

public ; adopté. (p. 6559) : s'oppose à l'amendement n° 246 de M. Robert Bret (suppression de la référence à une intégration satisfaisante de l'étranger dans la société française), ainsi qu'aux amendements de Mme Michèle André n° 132 (suppression de la subordination de l'octroi de la carte de résident à la preuve d'une intégration satisfaisante) et n° 133 (suppression de la saisine pour avis du maire par le préfet). (p. 6560) : son amendement n° 15 : coordination ; adopté. Son amendement n° 16 : conditions de délivrance d'une carte de séjour suite au rejet d'une demande d'asile ; adopté. – **Art. 3 bis** *(Délivrance d'un récépissé valant autorisation de séjour – art. 6-1 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6560) : son amendement n° 17 : limitation aux hypothèses de renouvellement d'une carte de résident ; adopté après modification par le sous-amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Schosteck qu'il accepte. Accepte l'amendement n° 224 de M. Patrice Gélard (suppression d'une précision inutile). – **Art. additionnel après l'art. 3 bis** : accepte l'amendement n° 108 de M. Jean-Claude Carle (extension, jusqu'au premier péage, de la zone autoroutière dans laquelle les visites sommaires de véhicules sont autorisées). – **Art. 4** *(Relevé des empreintes digitales des étrangers qui ne remplissent pas les conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen – art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6563) : son amendement n° 18 : précision ; adopté après modification par le sous-amendement n° 109 de M. Daniel Eckenspieller qu'il accepte. Son amendement n° 19 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 247 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6565) : son amendement n° 20 : rédaction ; adopté. A titre personnel, accepte l'amendement n° 103 de M. Robert Del Picchia (dispositions applicables au moment de la remise du visa). S'oppose aux amendements n° 248 de M. Robert Bret (suppression) et n° 134 de Mme Michèle André (dispense pour les étrangers qui n'obtiennent pas de visa). Accepte l'amendement n° 110 de M. Daniel Eckenspieller (dispense pour les ressortissants helvétiques). – **Art. 5 bis** *(Suppression par coordination d'une mention à un article – art. 9 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6569) : accepte l'amendement n° 225 de M. Patrice Gélard (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 1er C** : accepte l'amendement n° 222 de M. Patrice Gélard (coordination). – **Art. 6** *(Suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 9-1 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6570) : accepte l'amendement n° 111 de M. Daniel Eckenspieller (extension aux ressortissants helvétiques). – **Art. additionnel après l'art. 6 (réservé)** : Demande la réserve sur l'amendement n° 297 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6572) : demande l'examen par priorité de l'article 14 bis du projet de loi. Son amendement n° 21 : retrait en cas de cession ou offre illicite de stupéfiants ; adopté après modification par le sous-amendement n° 112 de Mme Nelly Olin. – **Art. 14 bis (priorité)** *(Sanctions pénales à l'encontre des étrangers travaillant sans autorisation de travail – art. 20 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6574) : accepte les amendements identiques n° 154 de Mme Michèle André, n° 260 de M. Robert Bret et n° 296 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 6** : accepte l'amendement n° 297 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6575) : s'oppose aux amendements identiques n° 135 de Mme Michèle André et n° 249 de M. Robert Bret (suppression). Accepte les amendements n° 106 de M. Patrice Gélard (facilités accordées aux étudiants) et n° 298 de M. Jean-Jacques Hyest (coordination) ainsi que, sur son amendement n° 21 précité, le sous-amendement n° 112 de Mme Nelly Olin. – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6579) : son amendement n° 22 : cas des conjoints victimes de violence conjugale ; adopté après modification par le sous-amendement n° 210 de Mme Michèle André. (p. 6580, 6581) : s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 136 (suppression), n° 137 (repli), n° 138 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS), n° 139 (repli), n° 140 (extension aux étrangers poursuivant des études au-delà de l'âge légal de la scolarité obligatoire), n° 141 (repli), n° 142 (maintien des dispositions en vigueur pour la définition de la parentalité), n° 143 (cas des étrangers gravement malades) et n° 144 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS), ainsi qu'à l'amendement n° 250 de M. Robert Bret (extension aux étrangers ayant conclu un PACS). Sur son amendement n° 22 précité, accepte le sous-amendement n° 210 de Mme Michèle André. A titre personnel, accepte l'amendement n° 313 du Gouvernement (cas des parents dont l'enfant a atteint l'âge de la majorité).

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 6635) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 321 du Gouvernement (création d'un dispositif adapté à la situation de certains étudiants sans titre). – **Art. 8** *(Coordination liée à la réforme du droit d'asile – art. 12 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6636) : s'oppose à l'amendement n° 145 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6639) : son amendement n° 23 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 146 (attribution d'un rôle décisionnel à la commission) et n° 147 (présence d'un représentant des associations pour l'accueil de ressortissants étrangers), ainsi qu'à l'amendement n° 251 de M. Robert Bret (modification de la composition et des pouvoirs de la commission). Accepte l'amendement n° 214 de M. Michel Mercier (précision sur la désignation du maire et la place du directeur départemental du travail). – **Art. additionnel après l'art. 9** (p. 6641) : accepte l'amendement n° 213 de M. Michel Mercier (création d'un régime dérogatoire au droit commun des cartes de séjour au profit des chercheurs). – **Art. 10** *(Modification des règles d'accès au statut de résident – art. 14 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6644) : son amendement n° 24 : rédaction, précision, coordination, extension ; adopté. (p. 6645, 6646) : s'oppose aux amendements identiques n° 148 de Mme Michèle André et n° 252 de M. Robert Bret (suppression) ainsi qu'aux amendements identiques n° 254 de M. Robert Bret et n° 149 de Mme Michèle André (repli). S'oppose au sous-amendement n° 255 de M. Robert Bret déposé sur son amendement n° 24 précité. – **Art. 11** *(Allongement de la durée du mariage ouvrant droit à l'obtention d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6648) : s'oppose aux amendements identiques n° 150 de Mme Michèle André et n° 253 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 12** *(Renforcement du contrôle de l'effectivité d'une paternité pour la délivrance de plein droit d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6651) : s'oppose aux amendements identiques n° 151 de Mme Michèle André et n° 256 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 13** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident au titre du regroupement familial – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6652) : son amendement n° 25 : coordination ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 152 de Mme Michèle André et n° 257 de M. Robert Bret (suppression). (p. 6653) : s'oppose à la demande de réserve sur cet article. – **Art. 14** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident aux étrangers ayant bénéficié pendant cinq ans d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6655) : s'oppose aux amendements identiques n° 153 de Mme Michèle André et n° 258 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 6656) : son amendement n° 26 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art.14 bis** (p. 6656) : s'oppose à l'amendement n° 259 de M. Robert Bret (suppression de l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945).

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 15** *(Amendes administratives encourues par les transporteurs – art. 20 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6681) : son amendement n° 27 : intervention de la CNIL et suppression d'un cas de dispense ; adopté après modification par son sous-amendement n° 113 . – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6685) : s'oppose à l'amendement n° 261 de M. Robert Bret (restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers). (p. 6686) : sur ce dernier, à titre personnel, s'oppose au sous-amendement n° 326 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. (p. 6687) : son amendement n° 28 : rédaction ; adopté. – **Art. 17** *(Délit d'aide à l'entrée et au séjour irréguliers – Circonstances aggravantes – art. 21 bis rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6688) : son amendement n° 29 : extension des circonstances aggravantes aux zones réservées des ports ; adopté. – **Art. 19** *(Création d'un délit spécifique de mariage simulé – art. 21 quater nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6690) : son amendement n° 30 : modification du montant des amendes ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 262 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6693) : son amendement n° 31 : cumul avec la contribution versée à l'OMI ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 155 de Mme Michèle André (caractère facultatif). (p. 6694) : son amendement n° 32 : plafonnement du montant cumulé des amendes ; adopté. – **Art. 19 ter** *(Recours à un avocat – Nouveau cas de reconduite à la frontière – art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6695) : s'oppose à l'amendement n° 156 de Mme Michèle André (information immédiate des droits de la défense). – **Art. 20** *(Allongement du délai dans lequel le juge administratif doit statuer sur les recours dirigés contre les arrêtés de reconduite à la frontière – art. 22 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6696) : s'oppose à l'amendement n° 157 de Mme Michèle André (allongement du délai de contestation d'un arrêté de reconduite à la frontière). – **Art. 21** *(Examen systématique des arrêtés d'expulsion tous les cinq ans – art. 23 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6697) : s'oppose à l'amendement n° 158 de Mme Michèle André (notification et motivation obligatoires). – **Art. additionnel après l'art. 21** (p. 6698) : s'oppose à l'amendement n° 263 de M. Robert Bret (avis conforme de la commission d'expulsion). – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6704, 6705) : s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 159 (suppression), n° 160 (maintien de la définition actuelle de la parentalité) et n° 163 (diminution de la durée exigée du mariage). Accepte l'amendement n° 114 de M. Laurent Béteille (rédaction). S'oppose aux amendements identiques n° 161 de Mme Michèle André et n° 264 de M. Robert Bret (diminution de la durée exigée de résidence en France). A titre personnel, accepte l'amendement n° 317 du Gouvernement (coordination). Demande le retrait de l'amendement n° 304 de M. Georges Othily (maintien de la double peine en Guyane). – **Art. 24** *(Instauration d'une protection absolue bénéficiant à certaines catégories d'étrangers contre les mesures d'éloignement – art. 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6711, 6712) : s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 165 (suppression), n° 166 (substitution de la notion d'indices graves ou concordants à celle du comportement), n° 167 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 168 (réduction de la durée de résidence exigée), n° 169 (suppression de la condition de communauté de vie), n° 170 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 171 (extension aux pères et mères d'un enfant français mineur), n° 172 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 173 (coordination) et n° 174 (hypothèse du parent placé dans l'impossibilité de travailler) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Bret n° 265 (substitution de la notion d'indices graves ou concordants à celle de comportement) et n° 266 (assouplissement des conditions exigées quant à la réalité du lien familial). Accepte les amendements de M. Laurent Béteille n° 115 (assouplissement des conditions exigées quant à la contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant) et n° 221 (exclusion de la polygamie) ainsi que les amendements n° 116 de M. Patrice Gélard (exception en cas de menace contre le conjoint ou les enfants), n° 267 de M. Robert Bret (extension aux personnes dont l'état de santé nécessite des soins sur place) et n° 318 du Gouvernement (coordination). – **Art. 25** *(Reconnaissance mutuelle des mesures d'éloignement – art. 26 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6713) : son amendement n° 33 : référence explicite à la directive européenne du 28 mai 2001 ; adopté. (p. 6714) : son amendement n° 34 : décret d'application ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 25** : s'oppose à l'amendement n° 268 de M. Robert Bret (suppression de l'emprisonnement dans le cas où l'étranger se soustrait à l'exécution d'une mesure de refus d'entrée ou de reconduite à la frontière). – **Art. 28** *(Modifications du régime du droit au regroupement familial – art. 29 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6718, 6719) : son amendement n° 35 : modification des conditions de ressources ; adopté. Son amendement n° 36 : suppression des conditions de scolarité ; adopté. (p. 6720) : son amendement n° 37 : coordination ; adopté. Son amendement n° 38 : renouvellement du titre de séjour pour les victimes de violences conjugales ; adopté après modification par le sous-amendement n° 314 de M. Robert Bret qu'il accepte. (p. 6721) : son amendement n° 39 : exclusion de la possibilité de retrait du titre de séjour pour les étrangers bénéficiant d'une protection relative ou absolue ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 176 de Mme Michèle André et n° 269 de M. Robert Bret (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 179 de Mme Michèle André (maintien des dispositions actuelles en matière de vérification des conditions de logement). Estime les amendements identiques n° 177 de Mme Michèle André et n° 270 de M. Robert Bret (suppression des conditions de ressources) satisfaits par son amendement n° 35 précité. Accepte l'amendement n° 123 de M. Christian Demuynck (appel aux agents municipaux des services du logement). – **Art. 30** *(La protection temporaire – art. 32 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6725) : son amendement n° 40 : extension du champ d'application à des catégories supplémentaires de personnes déplacées ; adopté. S'oppose aux amendements n° 180 de Mme Michèle André (suppression) et n° 273 de M. Robert Bret (délivrance simultanée de l'autorisation de séjour et de l'autorisation de travail). – **Art. 31** *(Coordination liée à la protection temporaire – art. 32 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6726) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 31** (p. 6727) : son amendement n° 309 : coordination ; adopté. Son amendement n° 41 : précision ; adopté. – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6732) : son amendement n° 42 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 43 : précision ; adopté. (p. 6733) : ses amendements n° 44 : conséquence, n° 45 : affectation des salles d'audience délocalisées au ministère de la justice, n° 46 : maintien de l'étranger à la disposition de la justice jusqu'au prononcé de l'ordonnance et n° 47 : précision ; adoptés. (p. 6734) : ses amendements n° 48 : précision et n° 49 : maintien de l'étranger à la disposition de la justice dans l'attente d'un éventuel appel suspensif ; adoptés. (p. 6735) : ses amendements n° 50 : coordination, n° 51 : extension à l'audience de seconde prolongation de la rétention, de la possibilité de statuer dans une salle d'audience délocalisée et n° 52 : extension à l'audience de seconde prolongation de la rétention, du dispositif de maintien à la disposition de la justice ; adoptés. (p. 6736) : ses amendements n° 53 : modalités de l'audience de seconde prolongation, n° 54 : coordination, n° 55 : maintien à disposition de la justice dans le cadre de la seconde prolongation et n° 56 : rédaction ; adoptés. (p. 6737) : son amendement n° 57 : conséquence ; adopté. Son amendement n° 58 : recevabilité des demandes d'asile ; adopté. Son amendement n° 310 : rédaction ; adopté. (p. 6738) : son amendement n° 59 : mention des droits de la défense et de l'obligation de quitter le territoire ; adopté. (p. 6739) : ses amendements n° 60 : rédaction, n° 61 : rédaction, n° 311 : rédaction, n° 62 : rédaction, n° 63 :

rétablissement de la procédure normale pour les étrangers condamnés à une interdiction du territoire et n° 64 : suppression partielle par coordination ; adoptés. (p. 6741, 6742) : s'oppose aux amendements identiques n° 182 de Mme Michèle André et n° 280 de M. Robert Bret (suppression) ainsi qu'aux amendements identiques n° 185 de Mme Michèle André et n° 276 de M. Robert Bret (suppression de la prorogation de la rétention en raison de circonstances extérieures). Sur l'amendement n° 43 précité, accepte, à titre personnel, le sous-amendement n° 327 de M. Patrice Gélard. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 186 de Mme Michèle André (installation d'une permanence d'avocats). Sur son amendemnet n° 42 précité, accepte le sous-amendement n° 320 de Mme Michèle André et sur son amendement n° 57 précité, accepte le sous-amendement n° 219 de M. Laurent Béteille. S'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 184 (information immédiate des droits de la défense), n° 187 (normes applicables aux lieux de rétention) et n° 188 (applicabilité de l'article liée à la mise en conformité des locaux) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Bret n° 274 (réduction de la durée de prolongation de la rétention), n° 275 (suppression de la prolongation de rétention pour une nouvelle période de quinze jours), n° 277 (délivrance d'une autorisation provisoire de séjour à l'issue de la période de rétention), n° 278 (suppression de l'utilisation de moyens de télécommunication audiovisuelle dans le cadre des audiences), n° 279 (suppression du délai de dépôt d'une demande d'asile) et n° 281 (normes applicables aux lieux de rétention). Estime l'amendement n° 183 de Mme Michèle André (coordination) satisfait par le sous-amendement n° 320 précité. Accepte les amendements du Gouvernement n° 322 (précision sur le motif d'une demande d'appel suspensif) et n° 323 (motivation d'une telle demande) ainsi que l'amendement n° 226 de M. Patrice Gélard (précision). (p. 6748) : accepte l'amendement n° 329 du Gouvernement (suppression du terme "appropriés" dans le III de l'article). – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6749) : s'oppose à l'amendement n° 189 de Mme Michèle André (information immédiate des droits de la défense). (p. 6750) : son amendement n° 330 : coordination ; adopté. Son amendement n° 65 : création d'hébergements à proximité du lieu de débarquement ; adopté. Son amendement n° 302 : précision ; adopté. Accepte l'amendement n° 191 de Mme Michèle André (information immédiate du procureur de la République). (p. 6751) : son amendement n° 66 : précision ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 282 de M. Robert Bret (présence physique de l'interprète). (p. 6752) : ses amendements n° 67 : affectation des salles d'audience délocalisées au ministère de la justice, n° 68 : rédaction, et n° 69 : maintien des étrangers à la disposition de la justice dans l'attente d'un éventuel appel suspensif ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 283 de M. Robert Bret (suppression des tribunaux de fortune et des audiences par vidéo-conférence). Accepte l'amendement n° 117 de M. Roger Karoutchi (utilisation de la visio-conférence pour les audiences en appel). Son amendement n° 70 : délai d'appel de l'ordonnance du juge des libertés fixé à quatre heures ; adopté. (p. 6753) : ses amendements n° 71 : conséquence, et n° 72 : information immédiate du juge des libertés en cas de prorogation du maintien en zone d'attente ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 192 de Mme Michèle André et n° 284 de M. Robert Bret (suppression de la prorogation du maintien en zone d'attente en cas de dépôt d'une demande d'asile). (p. 6754) : son amendement n° 73 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 193 de Mme Michèle André et n° 285 de M. Robert Bret (fréquence des visites du procureur de la République).

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 bis** *(Encadrement des modalités de notification des droits et du recours à l'interprétariat pour les personnes non admises, placées en rétention ou maintenues en zone d'attente – art. 35 sexies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6766) : son amendement n° 74 : utilisation du français si l'étranger refuse d'indiquer la langue qu'il comprend ; adopté. – **Art. 34 ter** *(Assouplissement du régime de la gestion immobilière des centres de rétention et des zones d'attente – art. 35 septies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6767) : son amendement n° 75 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 194 de Mme Michèle André et n° 286 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 34 quater** *(Expérimentation sur les transports de personnes maintenues ou retenues – art. 35 octies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6768) : ses amendements n° 76 : impossibilité pour les agents de sécurité assurant la conduite des personnes retenues ou maintenues d'être armés ; n° 77 et 78 : précision rédactionnelle ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 195 de Mme Michèle André et n° 287 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 34 quater** (p. 6769) : son amendement n° 79 : élargissement de la compétence de la commission nationale de contrôle des centres de rétention aux zones d'attente ; adopté après modification par le sous-amendement n° 328 de M. Robert Bret qu'il accepte. (p. 6770) : son amendement n° 80 : précision ; adopté. – **Art. 34 quinquies** *(Peine de confiscation des objets produits de l'infraction de travail dissimulé qui appartiennent au condamné – art. L. 362-3 du code du travail)* (p. 6771) : son amendement n° 81 : suppression ; adopté. – **Art. 34 sexies** *(Aggravation des peines et réécriture de l'article L. 364-3 du code du travail réprimant l'emploi de travailleurs étrangers sans autorisation de travail – art. L. 364-3 du code du travail)* : son amendement n° 82 : définition de l'infraction et peines encourues ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 34 sexies** (p. 6772) : son amendement n° 84 : peines complémentaires inscrites dans l'article L. 364-8 du code du travail ; adopté. Son amendement n° 83 : insertion dans le code du travail des dispositions relatives aux interdictions du territoire à titre de peine complémentaire ; adopté. Son amendement n° 85 : peines complémentaires encourues par les personnes morales ; adopté. – **Art. 34 septies** *(Constat d'infraction par les inspecteurs du travail – art. L. 611-1 du code du travail)* (p. 6773) : accepte l'amendement n° 299 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 34 octies** *(Constat d'infraction par les inspecteurs du travail placés sous l'autorité du ministre de l'agriculture – art. L. 611-6 du code du travail)* : accepte l'amendement n° 300 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). Son amendement n° 86 : rédaction ; adopté. – **Art. 34 nonies** *(Habilitation des inspecteurs du travail à relever l'identité des contrevenants aux infractions qu'ils sont chargés de constater – art. L. 611-8 du code du travail et L. 724-8 du code rural)* : son amendement n° 87 : possibilité pour les inspecteurs du travail et de la main-d'oeuvre de relever l'identité et l'adresse des employeurs et des salariés présents dans les établissements et suppression de la référence au code de procédure pénale ; adopté. (p. 6774) : son amendement n° 88 : extension aux contrôleurs du travail de l'habilitation à relever l'identité et l'adresse des employeurs et des salariés ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 35 A** : son amendement n° 89 : définition du territoire français au sens du droit de la nationalité ; adopté. Son amendement n° 90 : précision sur l'attribution de la nationalité française par défaut aux enfants nés en France de parents étrangers et n'ayant pas leur nationalité ; adopté. – **Art. 35 A** *(Modification des conditions nécessaires à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger – art. 21-2 du code civil)* (p. 6776) : son amendement n° 91 : nouvelles conditions d'accès à la nationalité française à raison du mariage ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 196 de Mme Michèle André (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 228 de M. Christian Cointat (modification du régime de transmission de la nationalité française par un étranger ayant acquis la nationalité française à la suite de son mariage). – **Art. additionnel après l'art. 35 A** : son amendement n° 92 : coordination ; adopté. – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6781) : son amendement n° 93 : rédaction ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements identiques n° 197 de Mme Michèle André et n° 289 de M. Robert Bret (suppression). (p. 6783) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 331 du Gouvernement (délai de cinq ans pour l'enfant recueilli en France et élevé par un Français et délai de trois ans pour l'enfant confié au service de l'aide sociale à l'enfance). – **Art. 35 C** *(Exigence d'une connaissance suffisante des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté acquise par naturalisation –*

art. 21-24 du code civil) (p. 6784) : son amendement n° 94 : précision ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 198 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 35 D** *(Absence d'exigence de connaissance de la langue française pour la naturalisation de certaines catégories d'étrangers – art. 21-24-1 nouveau du code civil)* (p. 6785) : son amendement n° 95 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 6786) : s'oppose à l'amendement n° 288 de M. Robert Bret (acquisition automatique de la nationalité française pour les pupilles de l'Etat). – **Art. 35 bis** *(Extension de la déchéance de la nationalité française aux auteurs de crimes commis antérieurement à l'acquisition de la nationalité française – art. 25-1 du code civil)* : son amendement n° 96 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 199 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 35 bis** (p. 6788) : son amendement n° 97 : contestation de l'enregistrement d'une déclaration de nationalité ; adopté. – **Art. 35 quater** *(Publication des bans – art. 63 du code civil)* : s'oppose à l'amendement n° 200 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 36** *(Contrôle des mariages célébrés à l'étranger – art. 170 du code civil)* (p. 6790) : accepte l'amendement n° 230 de M. Christian Cointat (aménagement de la procédure de présentation au consulat en vue de la célébration des mariages à l'étranger). – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6791) : s'oppose aux amendements identiques n° 201 de Mme Michèle André et n° 290 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 37 bis** *(Suppression du dispositif d'annulation dans l'année du mariage des mariages célébrés en fraude à la loi – art. 190-1 du code civil)* : s'oppose à l'amendement n° 291 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 38** *(Aménagement de peine et modifications des protections de certains étrangers en matière d'interdiction du territoire français – art. 131-30, 131-30-1 nouveau, 131-30-2 nouveau, 213-2, 222-48, 414-6, 422-4, 431-19 et 442-12 du code pénal, art. 78 de la loi n° 98-467 du 17 juin 1998)* (p. 6796) : son amendement n° 98 : rédaction ; adopté après modification par les sous-amendements n° 220 de M. Laurent Béteille et n° 315 de M. Robert Bret. S'oppose aux amendements n° 292 de M. Robert Bret (suppression de la peine complémentaire d'interdiction du territoire), de Mme Michèle André n° 202 (suppression de l'interdiction judiciaire du territoire), ainsi que n° 203 à n° 206 (coordination). Accepte les amendements de M. Laurent Béteille n° 118 (rédaction et précision) et n° 119 (clarification des règles concernant les conditions de contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants), de M. Patrice Gélard n° 107 (modification de la durée nécessaire de mariage pour bénéficier de la protection relative contre les peines complémentaires d'interdiction du territoire) et sur son amendement n° 98 précité, les sous-amendements n° 220 de M. Laurent Béteille et n° 315 de M. Robert Bret. – **Art. 39 bis** *(Contrôles d'identité à proximité des frontières terrestres – art. 78-2 du code de procédure pénale)* (p. 6797) : son amendement n° 99 : précision ; adopté. – **Art. 39 ter** *(Facilitation de la procédure d'appel d'un détenu contre une décision de cour d'assises – art. 380-13 du code de procédure pénale)* (p. 6798) : son amendement n° 312 : coordination ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 39 ter** : son amendement n° 100 : simplification de la procédure d'appel d'un détenu contre une décision en matière correctionnelle ; adopté. (p. 6799) : accepte l'amendement n° 294 de M. Robert Bret (possibilité de représentation de la personne interdite du territoire). – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 6800) : accepte l'amendement n° 120 de M. Jean-Claude Carle (possibilité pour les agents des douanes de pratiquer des contrôles au-delà de la distance des vingt kilomètres). – **Art. additionnel avant l'art. 42** : accepte l'amendement n° 324 du Gouvernement (utilisation d'appareils de détection des clandestins par les agents des ports maritimes). – **Art. 42** *(Règlement des situations antérieures)* (p. 6813) : accepte l'amendement n° 215 de M. François Zocchetto (substitution de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative pour prononcer le relèvement de la peine complémentaire d'interdiction du territoire) et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 325 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. S'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 207, 208 et 209 (coordination), ainsi qu'à l'amendement n° 295 de M. Robert Bret (coordination). – **Art. additionnel après l'article 42** (p. 6815) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 332 du Gouvernement (conditions d'obtention d'un visa pour les étrangers ayant exécuté leur peine et ayant de la famille en France). Sur celui-ci, son sous-amendement n° 333 ; retiré. – **Art. 42 bis** *(Rapport d'évaluation relatif à l'application de la réforme sur la "double peine")* (p 6817) : son amendement n° 101 : allongement du délai de dépôt du rapport ; adopté. – **Art. 44 ter** *(Dispositions transitoires – Réforme du droit d'asile – art. 12 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* : son amendement n° 232 : report de l'entrée en vigueur de l'article 8 ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 44 ter** (p. 6818) : accepte l'amendement n° 121 de M. Patrice Gélard (codification de l'ensemble des textes concernant l'entrée, le séjour et le droit d'asile des étrangers en France). – **Art. 44 quater** *(Création d'une commission sur les conditions d'immigration en Guyane)* (p. 6819) : son amendement n° 102 : précision rédactionnelle ; adopté. (p. 6820) : demande le retrait des amendements n° 212 de Mme Anne-Marie Payet (création d'une commission chargée d'examiner la situation de l'immigration à la Réunion) et n° 306 de M. Georges Othily (restriction de l'accès aux prestations pour les étrangers arrivant illégalement en Guyane). – **Art. additionnel après l'art. 44 quater** : accepte l'amendement n° 211 de Mme Anne-Marie Payet (création d'une commission chargée d'examiner la situation de l'immigration à la Réunion). – **Art. additionnel avant l'art. 45** : demande le retrait de l'amendement n° 307 de M. Georges Othily (possibilité pour les maires du département de la Guyane d'avoir accès à la liste des habitants de leur commune assujettis à la taxe d'habitation et redevables à France Télécom et à EDF). – **Intitulé du projet de loi** (p. 6821) : son amendement n° 2 : modification de l'intitulé du projet de loi ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6825, 6826) : remerciements. Consensus en dépit des désaccords. Demande l'adoption de ce texte.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 36 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7148, 7149) : vision commune des deux assemblées sur ce texte. Quelques modifications de fond parmi une majorité de modifications de nature rédactionnelle ou consistant en de simples précisions. Discussion sur le montant de l'amende sanctionnant le délit de mariage de complaisance. Possibilité d'armer les conducteurs de transfèrement. Favorable à l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire. – **Art. n° 2** (p. 7171) : ses amendements n° 1 : suppression d'une disposition inutile, n° 2 : rédaction, et n° 3 : rédaction ; adoptés avec l'ensemble du texte.

– Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)] – (13 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 7776, 7777) : dispositions relatives à la parité. Raison de l'application différée de la parité stricte à la Corse. Place plus grande donnée aux femmes. Le groupe UMP votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour la police et la sécurité (p. 9248, 9249) : effort budgétaire en faveur de la sécurité intérieure. Mise en place des moyens prévus dans la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, LOPSI. Augmentation des crédits de la police nationale et de la gendarmerie. Baisse de la délinquance. Hommage aux policiers blessés ou tués. Redéploiement territorial de la police et de la gendarmerie. Interrogation sur la réforme des corps et des carrières de la police nationale et sur la revalorisation des personnels administratifs et techniques. Avis favorable de la commission des lois sur ces crédits.

DARCOS (Xavier)

ministre délégué à l'enseignement scolaire auprès du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 307, 309) : circonstances d'adoption de l'ordonnance. Relance du processus de codification. Principe du droit constant. Composition du code. Insertion de nouvelles dispositions, en particulier de la loi de 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. Correction d'erreurs matérielles. Une disposition nouvelle sur les modalités d'application de la loi sur la parité dans les jurys de concours. Simplification, clarification et accessibilité du droit de l'éducation. – **Après l'art. 1er ou après l'art. 4** (p. 316, 317) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (rectification d'erreurs matérielles) et s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Gaston Flosse (garantie d'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires et assouplissement des modalités d'organisation de la semaine scolaire), ainsi qu'à l'ensemble des amendements déposés par ce dernier : décision du Conseil d'Etat du 29 mars 2002 déclarant l'ordonnance du 15 juin 2000 conforme au statut de la Polynésie française. – **Art. 3** *(Actualisation des dispositions du code de l'éducation issues de la loi du 16 janvier 1984 – art. L. 212-3, L. 212-4 à L. 212-15, L. 213-1, L. 214-4, L. 262-1, L. 312-3, L. 312-4, L. 335-6, L. 363-1, L. 363-2, L. 363-3, L. 463-1 à L. 463-7 , L. 552-3, L. 624-2 et L. 841-1 du code de l'éducation)* (p. 319, 320) : accepte les amendements de la commission n° 2 rédactionnel et d'actualisation n° 3, n° 4 et n° 5. – **Après l'art. 4** (p. 321, 322) : accepte l'amendement n° 11 de M. Gaston Flosse (application des dispositions relatives au projet d'orientation universitaire et professionnelle des étudiants et aux aménagements d'études pour sportifs de haut niveau à la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna). Son amendement n° 16 : application de la parité au sein des jurys de concours sans effet rétroactif de la loi modifiée n° 84-16 du 11 janvier 1984 ; adopté

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9019) : stagnation statistique des résultats en dépit des précentes augmentations de budget. Attractivité du nouveau dispositif des assistants d'éducation. Mise en place satisfaisante de la décentralisation des personnels. (p. 9021, 9022) : recherche d'adéquation entre les besoins d'enseignants et d'assistance éducative, et les postes correspondants. Redistribution interacadémique des emplois. Justification de la départementalisation de la politique de santé scolaire. Poursuite des priorités annoncées par le Gouvernement. (p. 9023, 9024) : utilité de la consultation nationale. Maintien des grandes orientations de l'école de la nation. Renforcement du caractère national de l'école. (p. 9026, 9027) : vigilance du Gouvernement sur le maintien du service public de l'éducation. Développement du système des réseaux d'écoles : passage à une école intercommunale. Effets pervers de la préscolarisation. (p. 9029) : lutte contre l'incivilité et la violence scolaire ; baisse sensible des incidents. Lutte contre l'absentéisme. Recrudescence de violences à caractère physique et sexuel. Refondation du pacte républicain autour de l'école de la nation.

DARNICHE (Philippe)

sénateur (Vendée)

NI

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – **Art. unique** *(Fixation par le législateur des règles relatives au mandat d'arrêt européen en application des actes pris sur le fondement du traité sur l'Union européenne)* (p. 192, 193) : son amendement n° 1 : ajout de l'incrimination d'enlèvement parental d'enfant à la liste des infractions établie dans le cadre du mandat d'arrêt européen ; retiré. Multiplication des rapts parentaux d'enfants.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 927, 929) : difficultés d'application de la loi SRU. Favorable à une réforme du droit de l'urbanisme orientée vers la décentralisation et la simplification. Inadaptation de la règle des 20 % de logements sociaux pour les départements ruraux. Votera le projet de loi sous réserve de l'adoption des amendements relatifs à la participation pour voirie et réseaux.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1244, 1246) : n'adhère pas au projet de loi. Fondement d'une démocratie moderne. Texte de loi portant atteinte aux partis minoritaires. Renforcement de la bipolarisation. Réforme impopulaire. Simplicité du mode de scrutin actuel pour les élections européennes. Système électoral proposé contraire à l'esprit des institutions. Prise donnée à l'Europe des régions. Limitation de la représentation de la diversité des opinions des Français. Projet gouvernemental en infraction avec les principes constitutionnels et les textes européens. Nécessité de rapprocher les institutions européennes des citoyens. Souhait d'un droit de veto pour les parlements nationaux afin de revaloriser leur rôle.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1610) : soutient l'amendement n° 13 de M. Bernard Seillier (possibilité pour les listes présentées dans chacune des circonscriptions de prendre une dénomination leur permettant de se référer à une même identification nationale) ; rejeté.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1675) : ne votera pas le projet de loi. Se déclare choqué par le fait que le Sénat soit appelé à voter conforme. Convictions personnelles heurtées par le choix entre bipartisme et pluralisme. Se déclare surpris par deux points du texte : modification des seuils, modification du scrutin européen. Prise donnée à l'Europe des régions qu'à titre personnel il rejette. Atteinte à l'unité de la République.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4245) : son amendement n° 1 : rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats ; rejeté.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4287) : son amendement n° 1 : possibilité pour les candidats élus au scrutin de liste de faire référence sur le bulletin de vote au mouvement politique auquel ils appartiennent ou au représentant national qui les a investis ; adopté.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 5323, 5324) : son amendement n° 284 : égalisation des situations en matière de retraite entre les maîtres titulaires de l'enseignement public et les maîtres habilités par agrément ou par contrat de l'enseignement privé ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7205, 7206) : émergence d'une "République des proximités". Attachement au premier échelon de proximité qu'est la commune. Transposition des nouveaux principes inscrits dans la Constitution. Rôle prédominant de la région en matière économique. Réaffirmation du rôle du maire dans le cadre de l'intercommunalité. Demande de précisions sur le transfert des moyens financiers et les transferts de personnels. Votera ce texte amendé par les commissions.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8356, 8357) : rôle de la famille. Avec ses collègues non inscrits, votera le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Situation financière de la branche famille. Baisse du taux de fécondité. Evolution du nombre des mariages et des divorces. Approbation des mesures annoncées lors de la conférence de la famille. Déplacements illicites vers l'étranger d'enfants de couples séparés ou divorcés.

– **Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9823, 9824) : absence de projet politique novateur. Echec de l'union espérée après la libération des peuples d'Europe centrale et orientale en 1989. Etape vers plus de verrouillage et de rigidité. Nécessité de débattre au préalable du contenu du projet de Constitution européenne. Absence de consultation des Français sur l'élargissement. Malaise et frustration. Menace pour la cohésion européenne de la candidature turque. Crise de l'immigration en France, imputable en partie à l'espace Schengen. Dénonce la future Constitution fédérale européenne. Consultation indispensable des Français. Création d'un Etat supranational. Disparition de la souveraineté des Etats membres. Absence de vision politique de l'avenir de l'Europe. Opposé à l'extension vers l'Est des normes technocratiques de Bruxelles. Succès d'un élargissement fondé sur une coopération interétatique, à l'instar des créateurs d'Ariane et d'Airbus, à l'opposé d'une intégration fédérale.

DAUGE (Yves)

sénateur (Indre-et-Loire)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Haut conseil de la coopération internationale le 21 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 589, 590) : extension souhaitée du champ des risques naturels à la reconnaissance des habitations troglodytes, des cavités souterraines et à l'effondrement des coteaux. Intérêt de la planification dans la prévention des risques. Pertinence d'un retour aux logiques de bassins en matière de prévision des crues ; défaillance de l'Etat et des collectivités locales dans la maîtrise d'ouvrage ; absence de planification en amont des plans de prévention des risques, PPR ; importance du débat public et de l'avis des Français dans l'élaboration par l'Etat des PPR ; mise en oeuvre d'une responsabilité politique collective. Innovation positive en matière de zones d'érosion. Question du financement de la politique de prévention : rôle incitatif du fonds d'intervention et partenariat financier par le biais des contrats de plan. Consensus sur l'économie du texte. Le groupe socialiste, dans sa majorité, se déclare favorable à ce projet de loi.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Art. 17** *(Information des populations – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 673, 675) : ses amendements n° 81 : assistance du maire par les services de l'Etat dans son rôle d'information ; rejeté ; n° 82 : information de la population des dommages susceptibles d'affecter la commune ; rejeté ; n° 83 : précision des limites des mesures de sauvegarde ; rejeté ; n° 84 : participation des associations locales et des chefs d'établissement scolaire à l'action d'information ; rejeté ; et n° 85 : information des communes membres de l'établissement de coopération intercommunale ; rejeté. – **Art. 18** *(Schéma directeur de prévision des crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* : son amendement n° 86 : réécriture de l'article ; devenu sans objet. – **Après l'art. 19** (p. 681) : son amendement n° 90 : création d'un centre national d'études sur les inondations ; retiré. – **Art. 21** *(Lutte contre l'érosion des sols et bonnes pratiques agricoles)* (p. 688, 689) : son amendement n° 92 : association des collectivités territoriales à la délimitation des zones d'érosion ; rejeté. Son amendement n° 93 : détermination de la maîtrise d'ouvrage par le préfet ; rejeté.

– Suite de la discussion (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 712, 713) : dispositif en continuité avec les rapports parlementaires et les missions. Regret du rejet de ses suggestions concernant l'association des chefs d'établissement aux missions d'information, les modalités de concertation pour l'élaboration des PPR et la question du débat public. Pertinence des mesures relatives aux agences de bassin et aux zones d'érosion. Nécessité de réflexion sur la question minière, l'effondrement des coteaux et le transport des matières dangereuses. Le groupe socialiste votera ce texte.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2897, 2899) : absence de concertation avec les architectes. Efforts accomplis par les gouvernements précédents en matière de commandes publiques. Nécessité de soutenir le monde des concepteurs. Mise en place du dispositif de partenariat public-privé. Suppression du concours d'architecte. Conséquences néfastes pour les PME. Absence de précautions en matière de maîtrise d'ouvrage. Projet de réforme des marchés publics. Désaccord avec certaines dispositions. Demande le retrait des mesures de simplification et de codification du droit en matière de marchés publics. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2924, 2925) : le groupe socialiste maintient son amendement n° 101 (suppression). Distinction entre la réalisation, la conception et la maintenance. Nécessité d'une politique de revalorisation des métiers de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre. Inquiétude des personnels des ministères de l'équipement et de la culture. Risque de standardisation. Problème de la TVA.

– Suite de la discussion (7 mai 2003) – **Art. 21** *(Habilitation à simplifier les dispositions relatives au droit du commerce)* (p. 2988) : soutient l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) ; rejeté. – **Seconde délibération – Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 3001) : défavorable à l'amendement n° A-1 du Gouvernement (renforcement de l'équilibre des partenariats public-privé).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3011, 3012) : amélioration effective du texte. Inquiétude pour les schémas de cohérence territoriaux, les SCOT. Regret de la suppression de la règle dite de constructibilité limitée. Ne votera pas le texte. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* (p. 3016) : soutient l'amendement n° 39 de M. Daniel Reiner (suppression) ; rejeté. Matière à contentieux. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis DA** (p. 3025) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (assouplissement de la règle de construction en continuité en zone de montagne, notamment en substituant à la notion de "hameau" celle de "groupe d'habitations existant" et institution de dérogations au principe d'urbanisation en continuité). – **Art. 5 bis DA** *(Régime des hameaux – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 40 : suppression ; adopté. – **Art. 6 sexies** *(Retrait d'une commune d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI)* (p. 3038, 3039) : intervient sur l'amendement n° 42 de M. André Vezinhet (suppression). Cohérence des périmètres de communautés d'agglomération.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3207, 3208) : améliorations incontestables. Assistance du maire par les services de l'Etat en matière de PPR. Traitement insuffisant de la prévention dans les documents de planification. Cas des habitations troglodytes des bords de Loire et des risques d'effondrement. Favorable à la création d'un domaine public fluvial des collectivités territoriales tout en regrettant l'absence de temps nécessaire à une réflexion. Modification pertinente des conditions de résiliation des contrats d'assurance. Rétablissement satisfaisant de l'obligation d'information lors de transactions immobilières. Regrette la suppression des dispositions créant les établissements publics territoriaux de bassin par le préfet en cas de défaillance des élus. Sous cette réserve, appréciation positive du groupe socialiste sur le titre du texte consacré aux risques naturels.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4378, 4380) : situation financière difficile. Craintes des archéologues. Risque de réduction du rôle de l'INRAP. Manque de moyens des collectivités locales pour créer des services archéologiques. Condition d'intéressement du secteur privé. Défense du service public. Nouveau dispositif inquiétant. Augmentation future des coûts de l'archéologie. Problème de la répartition des coûts. Limites des opérateurs privés. Objectifs cachés derrière les mots décentralisation, simplification et modernisation. Mise en doute de la capacité de contrôle de l'Etat. Manque de moyens budgétaires. Climat défavorable. – **Art. 1er** *(Modalités d'édiction des prescriptions archéologiques)* (p. 4400) : sur l'amendement n° 1 de la commission (motivation des prescriptions de l'Etat concernant les diagnostics et les opérations de fouilles d'archéologie préventive), son sous-amendement n° 40 ; rejeté. (p. 4401) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 2 de la commission (conditions de prescription par l'Etat de la conservation d'un terrain pour préserver des vestiges). – **Art. additionnels après l'art. 1er** : Le groupe socialiste votera l'amendement n° 3 de la commission (établissement d'un zonage dans le cadre de la carte archéologique). – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4406, 4407) : son amendement n° 42 : suppression pour les collectivités territoriales de la possibilité de recruter des agents de l'INRAP ; rejeté.

(p. 4407) : son amendement n° 43 : caducité de la prescription prononcée par l'Etat en cas de non-tenue des délais par l'opérateur ; rejeté. – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4411) : son amendement n° 44 : suppression ; rejeté. Ses amendements portant sur le même objet n° 45 et 46 : réserve de la maîtrise d'ouvrage à l'INRAP ou aux services archéologiques des collectivités territoriales ; rejetés. (p. 4412) : son amendement n° 48 : maintien d'un monopole public sur les opérations de diagnostic d'archéologie préventive ; rejeté. Ses amendements n° 49 : indépendance scientifique des opérateurs de fouilles vis-à-vis des entreprises du secteur de la construction et n° 47 : conséquence ; retirés. Ses amendements n° 50 : convention entre l'aménageur et l'opérateur des travaux de fouilles ; et n° 51 : suppression de l'obligation pour l'INRAP d'exécuter les travaux de fouilles non pris en charge ; rejetés. – **Art. 4** *(Modalités d'exploitation scientifique des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4416) : son amendement n° 52 : cohérence ; rejeté. (p. 4417) : son amendement n° 53 : réalisation du rapport d'opération ; retiré. – **Art. 5** *(Recettes de l'établissement public)* (p. 4419) : son amendement n° 54 : suppression ; rejeté. – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4422) : son amendement n° 55 : nouvelle rédaction de l'article ; rejeté. – **Art. 7** *(Exonération du paiement de la redevance et régime de subventionnement des fouilles archéologiques)* (p. 4432) : son amendement n° 56 : mise à la charge de l'Etat du coût des exonérations et des plafonnements ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 4434) : son amendement n° 57 : suppression du fonds de péréquation ; rejeté. – **Art. 11** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 4437) : son amendement n° 59 : conséquence ; rejeté. (p. 4438) : son amendement n° 60 : cohérence ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 11** : son amendement n° 61 : suppression de l'article 105 de la loi de finances pour 2003 ; rejeté. Son amendement n° 62 : précision ; adopté.

– Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)] – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5689, 5690) : danger de l'expérimentation-dérogation. Risque de multiplication des demandes de dérogation. Favorable à des directives d'aménagement territorial. Adaptation locale des lois "littoral" et "montagne".

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5758, 5759) : le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi. Fragilité du financement. Rôle des collectivités territoriales. Regret de l'ouverture des fouilles à des opérateurs privés. Situation de l'INRAP. Son pessimisme.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5793, 5795) : bilan de la politique de la ville. Développement indispensable de l'implication des habitants. Sortie nécessaire du zonage. Regrette le retour d'une politique basée sur l'habitat. Prise en compte insuffisante du tissu associatif ; exemple de l'association Lire et dire. Incertitudes budgétaires. Volume impressionnant des opérations de démolition prévues. Inquiétudes soulevées par le relogement.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7247, 7249) : déséquilibre entre le projet de décentralisation et l'absence de réforme de l'Etat. Malaise au sein des administrations. Problème du transfert des fonctionnaires. Compatibilité entre décentralisation et maintien d'un rôle majeur de l'Etat. Crainte d'un Etat réduit au rôle de contrôleur. Interrogation sur la restructuration des services départementaux. Tentation d'une critique simpliste de la technocratie.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9217, 9218) : enquête sur les centres culturels et les alliances. Déstabilisation du réseau après les régulations et les gels de crédits de 2002 et 2003. Baisse des crédits en 2004. Situation critique. Interruption des partenariats en cours d'année. Mise en péril du réseau des centres culturels. Déstructuration regrettable de la diversité culturelle promue par le Président de la République dans un discours à l'UNESCO. Imprécision quant à la ligne politique de la France. Mise en place souhaitable d'un dispositif interministériel avec implication du ministère de l'éducation nationale. Régression du réseau culturel à l'étranger, préjudiciable à l'identité de la France dans le monde.

DAVID (Annie)

sénatrice (Isère)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et**

finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Enseignement technologique et professionnel **[n° 74 tome 6 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Éducation – Budget.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (12 mars 2003) – **Art. n° 20** *(Ouverture de la campagne électorale – art. 15 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1650) : soutient l'amendement n° 131 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2486, 2488) : réforme nécessaire du statut des maîtres d'internat et surveillants d'externat, MI-SE. Suppression d'emplois par le remplacement partiel des MI-SE et des aides éducateurs. Annulation de crédits de paiement du ministère de l'éducation nationale. Apport des aides éducateurs et des MI-SE au développement de nouvelles activités. Définition floue du contenu du contrat de travail des assistants d'éducation. Problème du recrutement des assistants d'éducation. Favorable à un débat global sur l'éducation nationale préalable à la réforme proposée. Avec les sénateurs du groupe CRC, votera contre ce projet de loi. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2510) : son amendement n° 173 : titularisation des aides éducateurs par voie d'examen professionnel à l'issue de leur contrat ; rejeté. (p. 2511) : son amendement n° 174 : pérennisation des aides de l'Etat nécessaires à la transformation des emplois-jeunes en contrats à durée indéterminée et intégration des emplois dans la fonction publique ; rejeté. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'agents non titulaires au sein de la fonction publique de l'Etat – art. 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984)* (p. 2515) : son amendement n° 178 ; suppression ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2516) : son amendement n° 185 : droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ; rejeté. (p. 2523) : son amendement n° 193 : enseignement des règles de la vie en société par les établissements d'enseignement ; rejeté. (p. 2524) : son amendement n° 192 : enseignement par les établissements d'enseignement des règles fondant la démocratie ; rejeté. Regret de l'absence du ministre en commission. (p. 2531) : son amendement n° 182 : rôle de l'Etat dans la médecine scolaire ; rejeté. (p. 2536) : son amendement n° 187 : consultation des organisations syndicales représentatives des enseignants pour la réalisation des bassins d'éducation ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2 ou après l'art. 2** (p. 2576, 2577) : ses amendements n° 215, sur le même objet que l'amendement n° 153 de M. Serge Lagauche (définition de la carte des secteurs des collèges) ; n° 216, sur le même objet que l'amendement n° 154 de M. Serge Lagauche (définition de la carte des secteurs des lycées) et n° 194, sur le même objet que l'amendement n° 155 de M. Serge Lagauche (définition de la carte des secteurs des écoles) ; rejetés. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2584) : sur le même objet que l'amendement n° 14 de M. Serge Lagauche, son amendement n° 181 : articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire ; rejeté. (p. 2585) : sur le même objet que l'amendement n° 16 de M. Serge Lagauche, son amendement n° 190 : importance du passage entre la maternelle et le cours préparatoire dans la lutte contre l'échec scolaire ; rejeté. (p. 2586) : son amendement n° 179 : enseignement des langues vivantes dès les classes primaires ; rejeté. (p. 2589) : sur le même objet que l'amendement n° 27 de M. Serge Lagauche, son amendement n° 180 : responsabilités dans l'organisation des études par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde ; rejeté. (p. 2593) : son amendement n° 195 : égal accès de tous les élèves à l'informatique et à internet ; rejeté. (p. 2595) : ses amendements n° 183 : mission d'éducation à la citoyenneté des personnels ATOSS et n° 197 : définition des statuts des personnels ATOSS ; rejetés. – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2599) : son amendement n° 199 ; rejeté. (p. 2600) : son amendement n° 214 : suppression de l'article L. 916-1 du code de l'éducation portant création de la catégorie des assistants d'éducation et fixant les principes du dispositif ; rejeté. (p. 2601) : son amendement n° 200 : recrutement par le rectorat ; rejeté. (p. 2602) : ses amendements n° 205 et n° 206 : précisions relatives aux missions des assistants d'éducation ; rejetés. (p. 2603) : son amendement n° 201 : exercice des fonctions d'assistant d'éducation par les étudiants uniquement en période scolaire ; rejeté. (p. 2606) : son amendement n° 210 : impossibilité pour les assistants d'éducation d'exercer une fonction existante dans la nomenclature des postes de l'éducation nationale ; rejeté. Ses amendements n° 202 : suppression de l'alinéa prévoyant la possibilité pour les assistants d'éducation d'exercer dans plusieurs établissements et n° 211 : attachement des assistants d'éducation à un établissement ; rejetés. Son amendement n° 204 : durée du contrat des assistants d'éducation fixée à cinq ans ; rejeté. (p. 2609) : son amendement n° 207 : compatibilité indispensable des emplois du temps de service des assistants d'éducation avec les études universitaires ; rejeté. Son amendement n° 208 : temps de travail de l'assistant d'éducation ; rejeté. (p. 2610) : son amendement n° 203 : affectation exclusive du dispositif des assistants d'éducation aux étudiants ; rejeté. (p. 2612) : son amendement n° 209 : renvoi à un décret en Conseil d'Etat ; rejeté. (p. 2615) : son amendement n° 212 : suppression de l'article L. 916-2 du code de l'éducation prévoyant la mise à disposition des collectivités territoriales des assistants d'éducation ; rejeté. (p. 2616) : son amendement n° 213 : approbation indispensable de la convention par le recteur d'académie ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) (p. 2665) : votera les amendements de suppression n° 126 de M. Serge Lagauche et n° 199. Recrutement. (p. 2666) : votera son amendement n° 201. (p. 2667) : votera son amendement n° 210. Intervient sur son amendement n° 202. Intervient sur son amendement n° 204. Intervient sur son amendement n° 207. (p. 2669) : intervient sur son amendement n° 209. – **Art. 3** *(Affiliation des établissements publics locaux d'éducation à l'assurance-chômage au titre des assistants d'éducation – art. L. 351-12 du code du travail)* (p. 2671) : son amendement n° 217 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2677) : son amendement n° 218 : sécurisation des emplois d'assistant d'éducation ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2678, 2679) : mécontentement du débat. Rôle des parlementaires de déposer des amendements. Suppression de postes de jeunes adultes dans les établissements scolaires.

Crainte du chômage pour les assistants d'éducation. Avec le groupe CRC, ne votera pas ce texte.

– **Rappel au règlement** – (6 mai 2003) (p. 2878) : le groupe CRC soutient la grève des personnels de l'éducation nationale et attend la tenue du débat promis pour le mois de juin.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (22 mai 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 11** (p. 3487) : son amendement n° 188 : mise en place d'un plan pluriannuel dans le secteur de l'éducation dans les départements d'outre-mer ; rejeté.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3823, 3824) : saturation des infrastructures routières de la vallée du Rhône. Handicap économique. Demande de précisions sur le projet de l'A51. Caractère vital du projet Lyon-Turin. Problème du financement. Complémentarité du transport de voyageurs à grande vitesse et du fret. Volonté d'un rapide rééquilibrage rail-route. Respect de l'environnement.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)]** – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4317, 4318) : désengagement de l'Etat. Démantèlement de la mission de service public confiée aux fédérations. Atteinte à la démocratie représentative avec la seule reconnaissance des associations et l'ignorance de leurs adhérents. Ouverture à la marchandisation du sport. Abandon de l'unicité et de la solidarité du mouvement sportif, en rupture avec la philosophie de la loi de 1901. Evolution vers la privatisation des droits télévisuels avec l'institution d'une copropriété des droits. Conséquences inquiétantes de la disparition programmée d'un mouvement sportif humaniste à buts sociaux. Perte de la dimension éducative et sociale du sport au profit des exigences financières de certains groupes de pression. Avec le groupe CRC, se déclare opposée au texte. – **Art. 1er** *(Fédérations sportives – art. 16 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4325, 4328) : ses amendements n° 33 : suppression, n° 34 : exclusion des organismes à but lucratif des instances décisionnaires et n° 35 : exclusion des sociétés commerciales des instances décisionnaires ; rejetés. – **Art. 2** *(Relations entre les associations sportives et les sociétés qu'elles constituent – art. 11 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4330) : son amendement n° 36 : suppression ; rejeté. – **Art. 3** *(Propriété et commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelle – art. 18-1 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4333, 4336) : son amendement n° 37 : suppression ; rejeté. Sommes en jeu considérables. Interrogation sur les critères de répartition du produit de la commercialisation. Echec à l'unicité et à la solidarité du monde sportif. – **Art. 4** *(Régime juridique de la radiodiffusion sonore – art. 18-2 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4337) : favorable à l'amendement n° 6 de la commission (précision de la gratuité de la radiodiffusion sonore). Ne votera pas l'amendement n° 40 du Gouvernement (gratuité de la seule diffusion). Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 40 précité du Gouvernement. – **Art. 5** *(Conditions d'accès à l'exercice professionnel des fonctions d'encadrement, d'animation, d'entraînement et d'enseignement des activités physiques et sportives – art. L. 363-1 du code de l'éducation)* (p. 4339) : irrationnalité de la classification des risques par le décret du 18 octobre 2002. Nécessité d'une loi. S'abstiendra sur l'article. – **Art. 7** *(Dispositions fiscales transitoires)* (p. 4342, 4343) : son amendement n° 38 : suppression ; rejeté. Favorable à un prélèvement sur le montant des droits d'exploitation audiovisuelle pour renforcer la mutualisation. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345) : ne soutiendra pas ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* : soutient l'amendement n° 72 de M. Ivan Renar (réalisation conjointe des diagnostics et des fouilles par les services des collectivités et de l'Etat) ; rejeté. (p. 4406) : soutient l'amendement n° 73 de M. Ivan Renar (association des collectivités territoriales aux actions de diffusion des résultats de recherches archéologiques) ; devenu sans objet. Soutient les amendements n° 74 et 75 de M. Ivan Renar (conséquence) ; rejetés. Soutient l'amendement n° 76 de M. Ivan Renar (conséquence) ; devenu sans objet. – **Art. 4** *(Modalités d'exploitation scientifique des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4417) : soutient les amendements de M. Ivan Renar n° 81 (réalisation du rapport d'opération) et n° 82 (communication du rapport d'opération selon les règles applicables aux documents administratifs) ; rejetés. – **Art. 7** *(Exonération du paiement de la redevance et régime de subventionnement des fouilles archéologiques)* (p. 4432) : soutient l'amendement n° 84 de M. Ivan Renar (suppression des exonérations de redevance) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 4438) : soutient l'amendement n° 86 de M. Ivan Renar (suppression de l'article 105 de la loi de finances pour 2003) ; rejeté.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5055) : soutient l'amendement n° 160 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Remise en cause du droit à la retraite à taux plein à l'âge de 60 ans. Infléchissement vers le bas du montant de la pension moyenne. Elévation du niveau de formation des jeunes. (p. 5060) : soutient l'amendement n° 175 de Mme Michelle Demessine (prise en compte du taux d'activité des personnes demandant à faire valoir leurs droits à pension) ; rejeté. Causes d'inactivité des salariés âgés de 50 à 60 ans. (p. 5064) : soutient l'amendement n° 169 de Mme Michelle Demessine (examen des moyens permettant d'augmenter les recettes des régimes de retraite) ; rejeté. Elargissement de l'assiette des cotisations sociales. Prise en compte de la valeur ajoutée globale. (p. 5065, 5066) : soutient l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (suppression des dispositions concernant l'allongement de la durée des cotisations) ; rejeté. Inégalités devant la retraite. (p. 5067, 5068) : soutient l'amendement n° 180 de M. Guy Fischer (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5072) : soutient l'amendement n° 797 de M. Paul Vergès (étude d'impact sur l'application de la réforme des retraites dans le département de la Réunion) ; rejeté. Particularisme de la situation démographique, économique et sociale à la Réunion. (p. 5081) : réforme Balladur. Nécessité d'harmoniser par le haut les régimes de retraite. Demande un scrutin public pour l'amendement n° 159 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). (p. 5082) : caractère économique du problème des retraites. Votera l'amendement n° 160 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). (p. 5084) : recommandations issues du rapport annuel du comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques. Votera les amendements identiques n° 164 de M. Guy Fischer, n° 165 de Mme Michelle Demessine et n° 166 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des disparités du taux d'activité des femmes et des hommes de plus de 50 ans). (p. 5086) : effet des exonérations de cotisations sociales. Exemple de grands groupes de distribution commerciale. Votera l'amendement n° 168 de Mme Nicole Borvo (prise en compte de l'impact sur l'emploi et de l'évolution des exonérations de cotisations sociales). (p. 5087) : principe d'égalité entre les salariés. Réduction du nombre d'annuités nécessaires pour bénéficier d'une pension. Votera les amendements identiques n° 177 de M. Guy Fischer, n° 178 de Mme Michelle Demessine et n° 179 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions concernant l'allongement de la durée de cotisation). (p. 5089) : inégalité entre les retraités. Conditions d'emploi des seniors. Votera l'amendement n° 196 de Mme Michelle Demessine (rédaction).

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5116) : soutient l'amendement n° 127 de M. Roland Muzeau (nouvelle définition du licenciement économique) ; rejeté. (p. 5117) : soutient l'amendement n° 128 de M. Roland Muzeau (nullité d'un licenciement lorsque l'employeur ne s'est pas acquitté de son obligation de reclassement) ; rejeté. (p. 5119) : soutient l'amendement n° 132 de M. Guy Fischer (prise en compte des travailleurs précaires et intérimaires comme salariés à temps plein dans l'entreprise qui les emploie) ; rejeté. – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-*

1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale) (p. 5139) : soutient l'amendement n° 297 de Mme Michelle Demessine (élargissement des missions du COR) ; rejeté. (p. 5144) : soutient l'amendement n° 301 de Mme Michelle Demessine (avis du COR sur tout projet du Gouvernement concernant le système de retraite suivi d'un débat au Parlement) ; rejeté. – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5159) : avec les sénateurs CRC, défavorable à l'article. (p. 5161) : soutient l'amendement n° 323 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5168, 5169) : inquiétude soulevée par l'article. Nombreuses exceptions à la règle de principe. Soutient l'amendement n° 325 de M. Guy Fischer (suppression) ; devenu sans objet. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5179) : constat de l'augmentation des cotisations et du report à 65 ans de l'âge de référence du départ à la retraite. Opposition à l'article 10. Favorable à l'amendement n° 331 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5186, 5187) : opposition à l'article et favorable à l'amendement n° 333 de Mme Michelle Demessine (supression).

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 4380) : soutient l'amendement n° 462 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 38** *(Pensions de réversion au bénéfice des orphelins – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 40 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5421) : soutient l'amendement n° 527 de Mme Michelle Demessine (précision de la notion juridique d'orphelin – majoration de l'impôt sur les sociétés) ; rejeté. – **Art. 41 et art. additionnels après l'art. 41** *(Pension ou rente provisoire d'invalidité au profit de la famille d'un fonctionnaire disparu – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 57 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5427) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 540 (suppression partielle) et n° 542 (prise en compte du cas des fonctionnaires victimes d'erreurs dans la mise en oeuvre de mesures disciplinaires) ; rejetés. – **Art. 43** *(Cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires – art. L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5436) : modalités du cumul pour les fonctionnaires. Suppression de la référence des 60 ans pour les fonctionnaires. (p. 5437, 5438) : soutient l'amendement n° 559 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 561 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5439) : soutient l'amendement n° 563 de Mme Michelle Demessine (ajout des établissements à caractère industriel et commercial) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5488) : regret de l'absence d'extension du dispositif à tous les corps de la fonction publique. Interroge le Gouvernement sur les réels débouchés et possibilités de seconde carrière offerts par le dispositif. (p. 5491) : soutient l'amendement n° 640 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 642 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 643 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 644 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. (p. 5492) : soutient l'amendement n° 645 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. (p. 5493) : pénibilité croissante des métiers. Formation et accompagnement insuffisamment pris en compte pour mener à bien à la diversification des emplois.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** – *Deuxième lecture* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5747, 5749) : dérégulation et marchandisation du sport au détriment du sport pour tous. Remise en cause des acquis obtenus dans le cadre de la loi de 1901 sur les associations. Réprobation de l'article 5 quater relatif au déremboursement de certains médicaments. Recherche regrettable de la rentabilité. Relégation du sport scolaire. Déstabilisation de l'éthique sportive. Le groupe CRC ne votera pas ce texte. – **Art. 5 quater** *(Validation d'actes et de mesures modifiant le taux de remboursement de certains médicaments)* (p. 5752, 5753) : son amendement n° 1 : suppression ; rejeté. Cavalier législatif condamnable sur la forme et sur le fond. Moyen pour le Gouvernement de se prémunir des recours devant le Conseil d'Etat. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5754, 5755) : avec le groupe CRC, votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (13 novembre 2003) – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7828, 7829) : mobilisation du personnel de l'éducation nationale contre le projet de loi de décentralisation. Désengagement de l'Etat. Dilution des responsabilités. Question centrale des moyens accordés à l'éducation nationale. Opposition à l'éclatement de ce service public. Son amendement n° 750 : suppression ; rejeté. (p. 7831) : son amendement n° 751 : précision ; rejeté. Son amendement n° 753 : missions paraéducatives à la charge de l'Etat ; rejeté. – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7842) : son amendement n° 756 : suppression ; rejeté. (p. 7844) : volonté de supprimer le conseil territorial de l'éducation nationale. – **Art. 62** *(Insertion des formations sociales et sanitaires dans le schéma prévisionnel des formations – art. L. 214-1 du code de l'éducation)* (p. 7848) : ses amendements n° 758 : suppression, et n° 759 : clarification ; rejetés. – **Art. 63** *(Constitution de formations restreintes et modification des compétences au sein du conseil académique de l'éducation nationale – art. L. 231-6, L. 234-1 à L. 234-3, L. 237-2, L. 335-8, L. 441-11 à L. 441-13 et L. 914-6 du code de l'éducation)* (p. 7850) : son amendement n° 760 : suppression ; rejeté. – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7851) : son amendement n° 761 : diagnostic d'expertise des biens immobiliers scolaires ; rejeté. – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation)* (p. 7855, 7856) : son amendement n° 764 : suppression ; rejeté. – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7859, 7860) : son amendement n° 765 : suppression ; rejeté. (p. 7861) : volonté de suppression de l'article 66.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7889, 7890) : mouvement social contre le transfert massif de personnels de l'Etat vers les collectivités locales. Recul du Gouvernement. Inquiétude des personnels concernés. Remise en question de la cohésion de la communauté éducative. (p. 7895, 7896) : son amendement n° 767 : suppression partielle ; rejeté. Appartenance des agents non enseignants à la communauté éducative. Problème soulevé par la coexistence de personnels de statuts différents. (p. 7896) : son amendement n° 768 : principe de la non-externalisation des missions de l'éducation nationale ; rejeté. (p. 7898) : son amendement n° 772 : non-externalisation des missions d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général et technique des établissements scolaires ; devenu sans objet. (p. 7899) : son amendement n° 776 : suppression partielle ; rejeté. (p. 7900) : son amendement n° 778 : suppression partielle ; rejeté. Poids croissant des dépenses liées aux personnels transférés. (p. 7907) : déstructuration de l'éducation nationale. (p. 7915) : défavorable aux amendements identiques n° 168 de la

commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité), ainsi que, sur ce dernier, au sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement). – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7922, 7923) : défavorable aux amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). Nécessité d'une réflexion concertée sur une plus grande déconcentration au sein du ministère de l'éducation nationale. – **Art. 68** *(Transfert aux départements et aux régions des établissements d'enseignement demeurés à la charge de l'Etat)* (p. 7924, 7925) : son amendement n° 783 : suppression ; rejeté. – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p . 7926) : son amendement n° 784 : suppression ; rejeté. (p. 7927) : ses amendements n° 785 (mise aux normes de sécurité par l'Etat de trois lycées horticoles de la région Nord-Pas-de-Calais) ; et n° 786 (transfert par l'Etat des moyens nécessaires à la prise en charge des personnels concernés) ; devenus sans objet. – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7937, 7938) : nécessité d'une vision nationale en matière de culture. Inconvénient de la décentralisation culturelle. (p. 7938) : soutient l'amendement n° 789 de M. Ivan Renar (suppression) ; rejeté. Risque entraîné par la décentralisation pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel. (p. 7939) : son amendement n° 790 : préservation de la continuité territoriale au niveau national en matière d'inventaire ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement technologique et professionnel (p. 9009, 9010) : objectif prioritaire de revalorisation de la filière technologique et professionnelle. Difficulté d'insertion des jeunes sans qualification. Demande de précision sur les mesures d'encouragement aux études professionnelles. Enjeux du recrutement des enseignants : effort budgétaire insuffisant pour la revalorisation de l'enseignement professionnel ; difficultés de recrutement ; inattractivité des filières. Développement du dispositif de validation des acquis de l'expérience, VAE. Sous réserve de ces observations et contre ses conclusions personnelles, avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption de ce budget. (p. 9012, 9013) : budget en régression. Perte d'effectifs. Réduction des postes d'adultes dans les établissements. Diminution des bourses. Gel des postes FONJEP. Désengagement de l'Etat sur les collectivités territoriales. Conséquences de la budgétisation du fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA. Politique de démantèlement du service public. Inscription de l'école dans une "culture du résultat". (p. 9014) : sa vision de l'éducation nationale comme un investissement à long terme. Le groupe CRC ne votera pas ce budget.

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9135, 9136) : baisse des crédits. Progression aléatoire du FNDS. Dotation pour les jeux olympiques. Baisse des moyens offerts aux associations et aux collectivités locales. Centres régionaux d'éducation populaire et de sport, CREPS. Entretien des équipements. Désengagement de l'Etat. Effets d'annonce. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de budget.

DEBARGE (Marcel)

sénateur (Seine-Saint-Denis)

SOC

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Vice-président des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

DELEVOYE (Jean-Paul)

ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1021) : respect de la volonté des acteurs de terrain. Souhait d'un dispositif souple favorisant la dynamique des territoires. Caractère approprié de la rédaction actuelle du projet de loi. (p. 1022) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 117 de M. Michel Mercier (caractère facultatif du regroupement en pays). (p. 1023) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 199 de M. Daniel Reiner (nécessité de l'élaboration d'une charte de développement du pays). (p. 1023, 1024) : volonté de cohérence, de simplification, de rapidité et d'exécution de la part du Gouvernement. (p. 1026, 1027) : accepte l'amendement n° 207 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement) et s'oppose à l'amendement n° 234 de M. Gérard Cornu (présence de représentants des chambres consulaires au sein du conseil de développement) ainsi qu'aux amendements n° 118 de M. Michel Mercier (caractère facultatif de la création du conseil de développement), n° 200 de M. Daniel Reiner (coordination) et n° 177 de M. Pierre Hérisson (participation des représentants des chambres de métiers, d'agriculture et de commerce au conseil de développement). Choix des élus pour la composition du conseil

de développement. (p. 1028, 1029) : risque de rendre les membres du conseil de développement à la fois juges et parties. Responsabilité distincte de l'entité politique et de l'entité consulaire. Favorable à un conseil de développement souple, responsable et réactif. (p. 1031) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour pour le sous-amendement n° 247 de M. Michel Mercier déposé sur l'amendement n° 207 précité de M. Daniel Reiner. (p. 1031) : accepte l'amendement n° 143 de M. Gérard Cornu (encadrement des modalités de fonctionnement des périmètres de pays en cas de création ou de changement du périmètre d'EPCI à fiscalité propre). (p. 1032) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (précision) sous réserve d'une modification rédactionnelle. (p. 1033) : accepte l'amendement n° 202 de M. Daniel Reiner (coordination). (p. 1033): accepte les amendements identiques n° 75 de la commission, n° 112 de la commission saisie pour avis et n° 211 de M. Jean-Claude Peyronnet (rétablissement de l'avis des conseils généraux sur le projet de pays et son périmètre). (p. 1034) : accepte l'amendement n° 113 (coordination) de la commission pour avis. S'oppose à l'amendement n° 208 de M. Daniel Reiner (possibilité de créer un groupement d'intérêt public de développement local). (p. 1036) : accepte l'amendement n° 114 (coordination) de la commission saisie pour avis et s'oppose aux amendements de M. Daniel Reiner n° 204 (coordination) et n° 209 (possibilité pour les territoires de contractualiser directement au niveau du pays) ainsi qu'à l'amendement n° 210 de M. Jean-Claude Peyronnet (dispositions relatives à la contractualisation des communes et des EPCI en vue de réaliser le projet de pays). – **Art. 22 (par priorité)** *(Dispositions de coordination)* (p. 1037) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 115 (mise en cohérence du code de l'environnement) (p. 1038) : effort de clarification et souci de cohérence.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2563, 2564) : défavorable à la motion n° 1 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Renvoi à la commission** (p. 2568) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Robert Bret tendant au renvoi à la commission. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2571) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 3 (suppression) et n° 4 (suppression du cinquième alinéa a du 2° de l'article 4 – Question des seuils) ; de M. Bernard Frimat n° 5 (suppression), n° 7 (instauration de la parité pour les têtes des sections départementales des listes) et n° 6 (actualisation du texte).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2878, 2881) : aspiration de tous les citoyens à une simplification de la vie quotidienne. Institution d'une administration fondée sur des principes de proximité, de confiance, de cohérence, de performance. Renforcement de l'attractivité internationale du pays. Ambitieux programme de codification. Rétablissement de l'autorité de la loi. Mise en place d'un suivi parlementaire. Souci de la précision des termes de l'habilitation. Qualité du travail préparatoire de ce texte. Réflexion à mener sur les principes d'une meilleure régulation et d'une meilleure gouvernance. Prévention de la prolifération normative. Action publique axée sur l'évaluation et le contrôle. Mobilisation générale autour de l'objectif de simplification.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 20 (priorité)** *(Simplification de la création et du fonctionnement des "pays")* (p. 3032) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (prise en compte des pays dits "de première génération"). (p. 3033) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Daniel Reiner (extension du champ de l'autorisation de contracter aux groupements d'intérêt public) et accepte les amendements de la commission n° 13 (extension du champ d'autorisation de contracter aux personnes privées), n° 14 et n° 15 (conditions d'exécution du contrat).

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3785, 3787) : dimension européenne du débat. Port du Havre. Mise en place d'objectifs politiques lisibles. Réflexion infra-européenne, infra-nationale et infra-régionale. Saturation des axes routiers. Rapports de M. Henri de Richemont sur le cabotage et de MM. François Gerbaud et Hubert Haenel sur le fret ferroviaire. Réduction des délais. Simplification des procédures. Suppression de l'instruction mixte à l'échelon central, IMEC. Nécessité d'un plan de financement. Caractère déterminant des infrastructures à haut débit.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4769, 4772) : présentation de la réforme du code des pensions. Volonté de consolider le système de répartition. Avancée de la justice sociale. Conditions d'un financement supportable pour l'Etat. Avenir fragilisé par l'absence de réforme. Titre III portant sur les trois fonctions publiques. Unité de la fonction publique. Concertation. Alignement du régime des fonctionnaires sur le régime général. Distinction entre la durée d'activité et la durée d'assurance. Progressivité de la réforme. Maintien des avantages familiaux et prise en compte des évolutions sociologiques. Modalités de revalorisation des pensions. Equité entre les différentes catégories de travailleurs. Politique de gestion des ressources humaines. Réforme juste et équilibrée.

– **Suite de la discussion** (8 juillet 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4840, 4841) : confusion entre le système par répartition et le système de capitalisation. Objectif d'information des cotisants sur leurs droits. Maintien des garanties constitutionnelles. Jurisprudence du Conseil constitutionnel. Appréciation des droits en fonction de la législation en vigueur à la date de la liquidation de la pension. Le Gouvernement demande le rejet de la motion n° 28 de M. Claude Estier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5265, 5266) : s'oppose aux amendements de suppression n° 375 de Mme Michelle Demessine et n° 919 de M. Claude Estier. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 376 (mise en place d'une surcote pour les salariés ayant validé plus de 150 trimestres avant 60 ans), n° 377, n° 379 et n° 380 (suppression partielle) ainsi qu'à l'amendement n° 918 de M. Claude Estier (repli). Demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Cantegrit (application de cette majoration aux personnes assurées volontaires). Accepte l'amendement n° 235 de la commission (établissement du bénéfice de cette surcote aux seuls salariés de plus de 65 ans ne justifiant pas de 160 trimestres de cotisations). En vertu de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, demande à la Haute Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 17 dans sa rédaction modifiée par l'amendement n° 235 précité de la commission. – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 5268) : s'oppose à l'amendement n° 381 de Mme Michelle Demessine (application d'une surcote au profit des salariés de plus de 60 ans ne justifiant pas de 150 trimestres de cotisations). – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5272) : son amendement n° 1101 : abrogation de l'article L. 173-2 du code de la sécurité sociale devenu inutile ; adopté. (p. 5273) : son amendement n° 1100 : mise en application de ce dispositif le 1er janvier 2004 ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 383 (suppression), n° 384 et n° 385 (suppression partielle). Conditions de ce débat. – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 5277) : demande le retrait de l'amendement de Mme Sylvie Desmarescaux n° 794 (prise en compte pour le calcul de leurs retraites des activités exercées par les sapeurs pompiers volontaires en dehors de leur temps de travail rémunéré). (p. 5277) : oppose l'article 40 de la Constitution à

l'amendement n° 794 (prise en compte pour le calcul de leurs retraites des activités exercées par les sapeurs pompiers volontaires en dehors de leur temps de travail rémunéré) repris par M. Paul Loridant. (p. 5278) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 921 de M. Claude Estier (octroi d'une bonification pour les métiers reconnus pénibles). (p. 5279) : demande le retrait de l'amendement n° 1091 de M. Jean Chérioux (octroi du minimum contributif aux assurés des régimes financièrement intégrés au régime de sécurité sociale général). – **Intitulé du titre III** (p. 5314) : citations du Nouvel Observateur et de M. Lionel Jospin. Pragmatisme du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 420 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5319, 5320) : traitement équitable des fonctionnaires de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités territoriales. Cas d'agents publics partant à la retraite. Moyens de favoriser l'acquisition de droits à pension. Suppression de la CNRACL. – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 5322) : dispositif plus favorable pour les ouvriers d'Etat. Négociation et représentativité des syndicats. Estime sans objet l'amendement n° 421 de Mme Michelle Demessine (rappel de la place fondamentale tenue par le droit à pension dans le statut des fonctionnaires). (p. 5323) : estime sans objet l'amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (obligation pour l'administration d'accéder aux demandes de liquidation des pensions). (p. 5324) : demande le retrait de l'amendement n° 284 de M. Philippe Darniche (égalisation des situations en matière de retraite entre les maîtres titulaires de l'enseignement public et les maîtres habilités par agrément ou par contrat de l'enseignement privé). – **Art. 24 bis** *(Retraites des fonctionnaires exerçant un mandat parlementaire – art. L. 75 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 241 de la commission (coordination). – **Art. 25** *(Radiation des cadres et liquidation de la pension – art. L. 3 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5325) : s'oppose à l'amendement n° 423 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 25 ou après l'art. 43 ou après l'art. 54** (p. 5326) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Yves Détraigne (suppression du bénéfice de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). – **Art. 26** *(Eléments constitutifs du droit à pension – art. L. 5 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5331) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 425 (suppression), n° 426 (détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités de prise en compte des services ouvrant droit à pension), n° 427 (précision), n° 429 (suppression partielle), n° 430 (suppression partielle), n° 434 (précision) et n° 435 (précision). – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5334) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 242 de la commission (suppression d'une mention inutile). (p. 5336, 5337) : conciliation de la vie professionnelle et de la vie parentale. S'oppose aux amendements identiques n° 436 de Mme Michelle Demessine et n° 935 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 439 (ouverture de nouveaux droits aux agents du secteur public) et n° 441 (limitation des retenues sur traitement par décret en Conseil d'Etat) ainsi qu'à celui de M. Claude Estier n° 937 (suppression partielle). – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5340) : demande le retrait de l'amendement de M. Michel Mercier n° 14 (suppression des conditions de neutralité actuarielle). Caractère injuste de la validation de toutes les années d'études. Cas type de rachat d'annuités. (p. 5341) : s'oppose à l'amendement n° 449 de Mme Michelle Demessine (précision de la durée de la demande de rachat). – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 5343) : s'oppose à l'amendement n° 450 de Mme Michelle Demessine (rappel de la notion de limite d'âge du statut de la fonction publique). – **Art. 29** *(Prise en compte dans la constitution de la pension des services accomplis postérieurement à la limite d'âge – art. L. 10 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5346) : s'oppose aux amendements identiques n° 451 de Mme Michelle Demessine et n° 941 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 452 (caractère exceptionnel des prolongations d'activité) et n° 453 (rapport annuel sur les conditions de sortie de la vie active des agents de la fonction publique). Problème du départ brutal à la retraite. – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 5347) : s'oppose à l'amendement n° 454 de Mme Michelle Demessine (consultation des commissions administratives paritaires). (p. 5348) : s'oppose à l'amendement n° 455 de Mme Michelle Demessine (retrait des décisions de prolongation d'activité). – **Art. 30** *(Possibilité de surcotisation pour les fonctionnaires à temps partiel – art. L. 11 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5349) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 456 (suppression) et n° 457 (repli). Accepte l'amendement n° 244 de la commission (possibilité de cotiser à temps plein pour les fonctionnaires handicapés).

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5376) : équilibre généré par le bicamérisme. Invocation de l'article 40 de la Constitution.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5381) : s'oppose aux amendements de suppression n° 459 de Mme Michelle Demessine et n° 943 de M. Claude Estier, aux amendements de Mme Michelle Demessine aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 461, n° 462 n° 465 et n° 467 (suppression partielle), n° 469 (précision), et n° 470 (précision), ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 944 (possibilité pour les femmes ayant eu un congé de maternité de bénéficier de l'année de bonification et modalités d'attribution de la bonification pour les hommes) et n° 945 (précision sur les modalités d'attribution de la bonification). Prise en compte de l'arrêt Griesmar dans la rédaction de l'article. Demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article à l'exclusion de tout amendement. – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5384) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 796 de Mme Sylvie Desmarescaux (extension du bénéfice des dispositions de l'article 22 ter aux fonctionnaires parents d'enfants handicapés). – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5400) : son amendement n° 1133 : possibilité pour les fonctionnaires de l'Etat ayant occupé pendant une période de quatre ans un emploi dans la fonction publique territoriale ou hospitalière de surcotiser ; adopté. (p. 5404) : (p. 5401) : s'oppose aux amendements identiques n° 471 de Mme Michelle Demessine et n° 950 de M. Claude Estier (suppression), aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 472, n° 473, n° 480, n° 483, n° 485, n° 486, n° 491, n° 494 et n° 495 (suppression partielle), n° 474 (fixation du nombre d'annuités liquidables à 37,5), n° 476 (maintien du droit à la retraite à 150 trimestres pour les fonctionnaires), n° 477 (précision des modalités du calcul des pensions), n° 479 (suppression des dispositions tendant à allonger la durée de cotisation des fonctionnaires), n° 481 (prise en compte des dispositions relatives aux bonifications), n° 482 (introduction dans les modalités de calcul de la durée d'assurance des bonifications auxquelles ont droit les fonctionnaires), n° 484 (extension à certaines catégories de fonctionnaires ayant à charge un enfant ou un conjoint handicapé de la non-application du coefficient de minoration), n° 489 (prise en compte dans la situation des retraités de toute réforme statutaire intervenant moins de six mois après la radiation des cadres d'un fonctionnaire), n° 490 (suppression), n° 497 (prise en compte dans le calcul de la liquidation de la pension des années obtenues au titre des bonifications) et n° 499 (prise en compte des années obtenues au titre des bonifications pour que le fonctionnaire puisse avoir la jouissance de sa pension), de M. Claude Estier n° 951 (réécriture de l'article en tenant compte de la pénibilité et en renvoyant à une négociation avec les partenaires sociaux les conditions de liquidation des droits à la retraite), n° 952 (prise en compte de la durée des services

retenus augmentée des bonifications admissibles en liquidation), n° 956 (modalités de revalorisation annuelle des pensions) et n° 955 (maintien du montant garanti selon des modalités fixées par les dispositions actuelles du code des pensions civiles et militaires de retraite), à l'amendement n° 1019 de M. Bernard Seillier (non-application du coefficient de minoration aux femmes fonctionnaires demandant la liquidation de leur pension lorsqu'elles ont au moins trois enfants). Accepte l'amendement n° 247 de la commission (réparation de l'oubli d'une disposition). Demande un vote bloqué sur l'article modifié par les amendements n° 247 et n° 1133 précités, à l'exclusion de tout autre amendement. Groupe de réflexion sur la pénibilité dans la fonction publique. Amélioration de la situation des aides-soignantes. (p. 5405) : volonté de réflexion et de débat. Poursuite indispensable du travail d'information. Exemple de la Suède. Rôle de la décote. Taux d'activité des femmes. Réforme équilibrée. – **Art. 33** *(Liquidation de la solde – art. L. 22 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5409) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 503 (suppression) et n° 504 (retour au texte actuel du code des pensions civiles et militaires de retraite). Demande un vote bloqué sur l'article, à l'exclusion de tout autre amendement. – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5413, 5414) : demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 34 modifié par l'amendement n° 248 de la commission (cohérence juridique avec la jurisprudence communautaire) qu'il accepte, à l'exclusion de tout autre amendement. – **Art. 35** *(Conditions de liquidation différée des pensions civiles et militaires – art. L. 25 à L. 26 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5415) : s'oppose à l'amendement n° 516 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). S'oppose à l'amendement n° 518 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). – **Art. 36** *(Modalités de revalorisation de la rente d'invalidité – art. L. 28 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5416) : s'oppose à l'amendement n° 519 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 37** *(Droit à pension de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 38 et L. 39 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5418) : volonté d'aborder le problème des pensions de réversion dans son ensemble. Modalités de versement de la pension de réversion. S'oppose à l'amendement n° 522 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 38** *(Pensions de réversion au bénéfice des orphelins – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 40 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5420) : référence à l'arrêt Choukroun. Application des pensions de réversion aux conjoints et non aux pacsés. (p. 5421) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 526 (suppression) et n° 527 (précision de la notion juridique d'orphelin – majoration de l'impôt sur les sociétés). Demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 38, dans la rédation de l'Assemblée nationale. – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5423) : son amendement n° 1134 : précision visant à garantir le droit de l'orphelin à la pension de réversion en cas de disparition de ses deux parents ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 529 de Mme Michelle Demessine (suppression) et demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article modifié par son amendement n° 1134 précité. – **Art. 40** *(Pensions militaires de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 47 et L. 48 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5426) : s'oppose à l'amendement n° 532 de Mme Michelle Demessine (suppression) et accepte l'amendement n° 249 de la commission (rétablissement de la pension des veuves des maréchaux et amiraux de France). Demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article modifié par l'amendement de la commission n° 249 précité à l'exclusion de tout autre amendement. – **Art. 41 et art. additionnels après l'art. 41** *(Pension ou rente provisoire d'invalidité au profit de la famille d'un fonctionnaire disparu – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 57 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* : Demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 41 ainsi que sur les articles additionnels après l'article 41. (p. 5427) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 534 (suppression), n° 536 (précision), n° 540 (suppression partielle) et n° 542 (prise en compte du cas des fonctionnaires victimes d'erreurs dans la mise en oeuvre de mesures disciplinaires). – **Art. 42** *(Pension de réversion en cas de décès d'un fonctionnaire par suite de circonstances particulières – art. L. 50 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5428) : demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 42. (p. 5430) : accepte l'amendement n° 250 de la commission (retour au texte initial du projet de loi) et sur celui-ci son sous-amendement n° 1135 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 545 de Mme Michelle Demessine (suppression) et déclare l'amendement n° 551 de Mme Michelle Demessine (extension du bénéfice de la pension de réversion aux ayants cause d'un fonctionnaire décédé en service et cité à l'ordre de la Nation) satisfait par l'amendement n° 250 précité. Demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 42 modifié par l'amendement n° 250 précité sous-amendé par son amendement n° 1135 précité. – **Art. 42 bis et art. additionnels avant l'art. 42 ter** *(Saisissabilité des pensions des fonctionnaires – art. L. 56 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5433) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 251 (alignement du régime de saisissabilité des pensions des fonctionnaires sur celui du régime général), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 252 (gestion interministérielle des pensions) et demande le retrait du n° 253 (création d'un établissement public chargé de la gestion des pensions des fonctionnaires). – **Art. 42 ter** *(Financement des pensions des fonctionnaires – art. L. 61 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* : Sur l'amendement de la commission n° 254 (précision) qu'il accepte, son sous-amendement n° 1143 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 557 de Mme Michelle Demessine (suppression) et demande le retrait de l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 1035 (suppression). – **Art. 43** *(Cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires – art. L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5438) : son amendement n° 1136 : application à tous les titulaires de pension militaire du dispositif dérogatoire aux règles de cumul ; adopté. (p. 5439) : son amendement n° 1137 : exonération de l'application des nouvelles règles de cumul en faveur des retraités ayant quitté le service avant le 1er janvier 2004 et ayant atteint la limite d'âge dans leur ancien grade ; adopté. (p. 5440) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 558 (suppression), n° 559, n° 560, n° 561 et n° 562 (suppression partielle), n° 563 (ajout des établissements à caractère industriel et commercial) et n° 564 (ajout des organismes publics ou privés dont le budget est alimenté pour plus de 50 % de son montant par des ressources publiques), et demande un vote unique dans la rédaction de l'Assemblée nationale modifiée par ses amendements n° 1136 et n° 1137 précités.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 44** *(Abrogation de dispositions du code des pensions civiles et militaires – art. L. 37 bis, L. 42, L. 68 à L. 72 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* : son amendement n° 1138 : levée des suspensions effectuées au titre du 1er alinéa de l'article L. 87 à compter du 1er janvier 2004 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 255 et 256 (abrogration des articles L. 58 et L. 59 du code des pensions civiles et militaires de retraite relatifs aux cas de suspension) et s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 565 (suppression) et n° 566 à 574 (suppression partielle). Demande un vote bloqué sur l'article 44 modifié par les amendements précités n° 1138 du Gouvernement et n° 255 et n° 256 de la commission. – **Art. 45** *(Dispositions transitoires)* (p. 5460) : ses amendements n° 1139 (élargissement du dispositif aux corps et grades dont la mise en extinction est déjà intervenue) et n° 1140 (faculté de bénéficier du dispositif de cumul emploi retraite en vigueur à la date du 31 décembre 2003) ; adoptés. (p. 5460, 5461) : demande un vote bloqué sur l'article 45 modifié par les amendements du Gouvernement n° 1139 et n° 1140 précités, et par l'amendement n° 257 de la

commission (entrée en vigueur immédiate des dispositions de l'article 42 bis concernant la saisissabilité des pensions). Choix du Gouvernement d'un maintien des pensions par un allongement de la durée de vie active. – **Art. 45 ter** *(Rapport sur les avancements intervenus dans les trois années précédant la mise à la retraite)* : s'oppose à l'amendement n° 575 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 46** *(Maintien en activité au-delà de la limite d'âge – art. 1er bis de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique)* (p. 5463) : s'oppose aux aux amendements identiques n° 576 de Mme Michelle Demessine et n° 975 de M. Claude Estier (suppression) ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 577, 578 et 579 (repli), et n° 580 (information des salariés sur leurs droits et obligations). Demande un vote bloqué sur l'article 46 dans la rédaction de l'Assemblée nationale. – **Art. 47** *(Temps partiel de droit pour l'éducation d'un enfant – art. 37 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, art. 60 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et art. 46-1 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière)* (p. 5465) : s'oppose à l'amendement n° 581 de Mme Michelle Demessine (cohérence). – **Art. additionnel après l'art. 47** : son amendement n° 1141 : dispositions relatives aux fonctionnaires détachés ; adopté. Souci de la mobilité et de l'intérêt des fonctionnaires. – **Art. 48** *(Abrogation de dispositions législatives – art. 6 ter de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 modifiée instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de la police, art. 95 de la loi n° 82-1126 du 25 décembre 1982 portant loi de finances pour 1983, art. 131-1 de la loi n° 83-1173 du 29 décembre 1983 portant loi de finances pour 1984, art. 76 de la loi n° 85-1403 du 30 décembre 1985 portant loi de finances pour 1986, art. 33 de la loi n° 87-1061 du 30 décembre 1987 portant loi de finances rectificative pour 1987, art. 127 de la loi n° 89-935 du 29 décembre 1989portant loi de finances pour 1990, art. 17 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, art. 68 de la loi n° 93-121 du 21 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social, art. 22 et 29 de la loi organique n° 95-72 du 20 janvier 1995 relative au financement de la campagneen vue de l'élection du Président de la République, art. 88 de la loi n° 2001-1276 du 28 décembre 2001 portant loi de finances rectificative pour 2001)* (p. 5467) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 582 (suppression) et n° 583 à n° 588 et n° 590 à n° 594 (repli). Demande un vote bloqué sur l'article 48 dans la rédaction de l'Assemblée nationale. – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraiteet relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratifet art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif)* (p. 5475) : son amendement n° 1142 : extension du dispositif aux maîtres et documentalistes contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat ; adopté. (p. 5475, 5476) : demande un vote bloqué sur l'article 49 modifié par les amendements n° 258 de la commission (harmonisation rédactionnelle) et n° 1142 du Gouvernement précité. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 595 (suppression), n° 600 (information des salariés), n° 606 et 610 (obligation d'information des salariés), n° 611 à n° 616 (modification de l'allongement de la durée des cotisations), n° 617 (repli), n° 618 (renforcement de la sécurité juridique des salariés), n° 619 (possibilité d'un délai de rétractation de deux mois), n° 622, n° 624 et n° 623 (repli). Accepte l'amendement n° 258 de la commission (harmonisation rédactionnelle). (p. 5476) : attention portée par le Gouvernement au problème des agents de la fonction publique exposés à l'amiante. – **Art. 50** *(Modalités de liquidation des pensions des agents en congé de fin d'activité)* (p. 5478) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 626 (suppression) et n° 627 et 628 (repli). Demande un vote bloqué sur l'article 50 dans la rédaction de l'Assemblée nationale. – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5482) : répond à M. Claude Domeizel sur la non-invocation de l'article 40 au sujet de l'amendement n° 280 de M. Jacques Blanc (prise en compte des différences de situation des agents publics au regard des indemnités qu'ils perçoivent). (p. 5485, 5486) : demande un vote bloqué sur l'article 52 modifié par les amendements de la commission saisie pour avis n° 1036 (limitation de l'ouverture du régime additionnel introduit par l'Asssemblée nationale) et n° 1037 (rédaction). Importance de l'article 52. Présentation du dispositif proposé. Demande le retrait de l'amendement n° 280 de M. Jacques Blanc (prise en compte des différences de situation des agents publics au regard des indemnités qu'ils perçoivent). Amélioration de la situation des praticiens hospitaliers. – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5490) : baisse inéluctable du taux de remplacement. Problèmes soulevés par le vieillissement de la population. Choix d'une durée de cotisation de 40 annuités. Avantages de la mise en place de la seconde carrière. Souci de l'amélioration du service public et de l'épanouissement du fonctionnaire. (p. 5493) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 639 (suppression) et n° 640 à n° 646 (repli) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 981 (négociations avec les organisations syndicales) et n° 982 (réintégration des enseignants dans leur département d'origine) et demande le retrait de l'amendement n° 1060 de Mme Janine Rozier (harmonisation des périodes de détachement avec les rythmes scolaires) qu'il estime satisfait. Demande un vote bloqué sur l'article 53 dans la rédaction de l'Assemblée nationale. – **Art. 54** *(Majoration de la durée d'assurance des fonctionnaires hospitaliers en catégorie active)* (p. 5494, 5495) : ampleur du dispositif mis en place. – **Art. 54 bis et art. additionnel après l'art. 54 bis** *(Présentation détaillée des charges de pension en loi de finances)* (p. 5497) : demande un vote bloqué sur l'article 54 bis et demande le retrait de l'amendement n° 1059 de M. Gérard Braun (élaboration d'un rapport gouvernemental sur les mesures améliorant la gestion des ressources humaines au sein des trois fonctions publiques). S'oppose à l'amendement n° 648 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de M. Adrien Gouteyron n° 1039 (correction) et n° 1038 (précision sur l'information accessible). (p. 5498) : exigence de transparence du Gouvernement. – **Art. 55** *(Entrée en vigueur des dispositions du titre III)* (p. 5501) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 649 (suppression) et n° 651 (report d'un an de l'entrée en vigueur du dispositif) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 989 (non-rétroactivité du projet de loi) et n° 990 (report d'un an de l'entrée en vigueur du dispositif). Demande un vote bloqué sur l'article 55 dans la rédaction de l'Assemblée nationale. Solidarité entre la fonction publique et le secteur privé. Défense des élus. Légitime fierté du Gouvernement sur sa politique des retraites.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Art. 32** – **Art. L. 15 du code des pensions civiles et militaires de retraite** (p. 6035) : son amendement n° 2 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat et permettant aux fonctionnaires de l'Etat ayant occupé pendant une période de quatre ans un emploi de la fonction publique territoriale ou hospitalière offrant un niveau de traitement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps d'origine de surcotiser ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 42 ter A** : son amendement n° 3 : suppression ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 47 bis** : son amendement n° 4 : extension de la possibilité de surcotiser, prévue pour les fonctionnaires relevant de la CNRACL détachés dans une collectivité territoriale ou hospitalière s'ils bénéficient d'un niveau de traitement supérieur à celui de leur corps d'origine, à ceux des fonctionnaires détachés dans la fonction publique de l'Etat ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 52** (p. 6036) : son amendement n° 5 : régime public de retraite additionnel obligatoire ; adopté avec l'ensemble du texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9600, 9606) : évolution de la DATAR. Réflexion sur une mondialisation plus humaine. Souci de dégager de l'investissement public. Respect des contrats de plan Etat-régions. Objectifs fixés avec le président de la DATAR. Cadre européen. Mise en place d'une solidarité concernant les nouvelles technologies et la téléphonie mobile. Expérimentation en matière de services publics dans quatre départements. Souci de transparence et de sincérité en matière budgétaire. Avenir des fonds structurels. Amélioration de leur consommation. Réorientation du budget des fonds de cohésion. Collaboration avec Michel Barnier. Réponse aux intervenants. Réflexion à mener sur la mutation agricole. Mise en place de politiques innovantes en matière de logement et de préservation du patrimoine. Développement des liaisons aériennes. Péréquation interdépartementale et principe d'égalité. Simplification administrative. Vocation des pays à être des espaces de projets et non des espaces de pouvoir. Contrats de site. Compatibilité entre préservation de l'intérêt général et de l'intérêt particulier. Opportunité du financement par les péages. Prolongation du TGV breton. Attention du Gouvernement portée à la région de la Loire. Remerciements.

Fonction publique et réforme de l'Etat

– (5 décembre 2003) (p. 9611, 9614) : effort en matière de consommation des crédits. Réforme de l'Etat s'appuyant sur l'analyse de la pertinence des missions, des procédures et des moyens de chaque ministère. Dérive du déficit. Objectif de maîtrise des dépenses. Lien entre légitimité du service public et qualité du service rendu. Meilleure utilisation des compétences individuelles. Souci de ne pas favoriser l'irresponsabilité individuelle des citoyens. Engagement de réformes en matière de personnel. Responsabilité partagée entre le gouvernement précédent et le gouvernement actuel en matière de perte de pouvoir d'achat. Négociations syndicales en matière de salaires. Difficulté à parvenir à un accord. Importance donnée à la formation des salariés. Contractualisation des relations avec les collectivités territoriales. Articulation entre les trois fonctions publiques et entre le secteur privé et le secteur public. Réforme de l'ENA.

DELFAU (Gérard)

sénateur (Hérault)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (n° E 1285) **[n° 275 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Développement rural **[n° 75 tome 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 924, 925) : portée limitée du texte. Autonomie insuffisante des communes. Favorable à un allégement des procédures. Affaiblissement du conseil de développement mis en place par la loi Voynet. Votera en fonction de l'orientation que prendront les débats.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1029) : intervient sur l'amendement n° 205 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement).

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1773, 1774) : perte de confiance due aux scandales financiers aux Etats-Unis. Amélioration de dispositions existantes. Limites de ce projet de réforme. Création de l'AMF. Absence de réforme du gouvernement des entreprises. Timidité du projet de loi dans l'organisation du commissariat aux comptes. Limitation excessive des moyens de l'audit. Risque d'isolement international de la France. Séparation des fonctions de contrôle et d'audit. Compétence des commissaires aux comptes. Lacunes de la réglementation relative aux agences de notation, aux banquiers et aux assureurs. A titre personnel, votera ce texte en fonction des amendements adoptés. Le groupe du RDSE, dans sa grande majorité, soutient ce projet de loi.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2734, 2735) : initiatives successives pour renforcer la sécurité routière. Politique presque exclusivement répressive. Approbation de la suppression des permis blancs et de l'instauration du permis probatoire. Importance de la prévention. Absence de formation dans le cadre scolaire. Ses amendements : mise en place d'un enregistreur de vitesse dans les véhicules ; débridage des moteurs. Regret de l'insertion d'une disposition relative à l'encellulement individuel. Nécessaire développement de sanctions alternatives. Souhait d'un recours plus fréquent à la confiscation du véhicule, à l'annulation du permis de conduire et aux autres peines complémentaires. Infrastructures et équipements des véhicules. Désapprobation du délit d'interruption involontaire de grossesse. Déterminera son vote en fonction du débat. La majorité du groupe RDSE votera ce texte. (p. 2745) : importance des peines alternatives. Manque de moyens.

– Suite de la discussion (30 avril 2003) – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2808) : son amendement n° 70 : installation de limitateurs de vitesse dans les véhicules neufs ; retiré. (p. 2811) : son amendement n° 69 : installation d'enregistreurs de vitesse sur les véhicules neufs ; rejeté. (p. 2812) : urgence de choisir un mode de régulation de la vitesse. – **Art. 16** *(Mise en place d'un système d'information sur le réseau routier géré par les collectivités locales et leurs groupements – art. L. 330-7-1 nouveau du code de la route)*

(p. 2826) : efforts demandés aux communes. – **Art. additionnels après l'art. 20** (p. 2833) : son amendement n° 71 : présentation au Parlement d'un rapport du Gouvernement relatif à l'organisation et à la simplification des structures sous l'autorité de l'Etat et des collectivités territoriales relatives à la sécurité routière ; retiré. – **Art. 24** *(Aménagement du principe de l'encellulement individuel des prévenus – art. 68 de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes)* (p. 2841) : article sans lien avec le débat sur la violence routière. Remise en cause du principe de l'encellulement individuel. Indignation. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2847, 2848) : texte déséquilibré. Prévention sacrifiée à la répression. Eléments positifs. S'abstiendra sur ce projet de loi.

– **Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)]** – (20 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3366) : travail de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs. Approbation de cette proposition de loi. Compensation nécessaire des nouvelles charges du juge des enfants. Rôle des maires dans la politique de prévention. Développement des travaux d'intérêt général.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4377, 4378) : lente prise de conscience de l'intérêt de l'archéologie préventive. Encadrement par la loi du 17 janvier 2001. Dysfonctionnements apparus. Bénéfices d'une implication plus grande des collectivités territoriales. Ouverture inacceptable des opérations de fouille aux opérateurs privés. Atteinte à l'unicité de la discipline archéologique. Problème de la compétence scientifique. Rôle des collectivités territoriales. Orientera son vote en fonction du débat. – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4412) : son amendement n° 39 : maintien d'un monopole public sur les opérations de diagnostic d'archéologie préventive ; rejeté. (p. 4414) : insiste sur la nécessité de ne pas ouvrir les diagnostics de fouilles aux opérateurs privés. (p. 4415) : votera l'amendement n° 36 de Mme Françoise Férat (garantie d'indépendance de l'opérateur des fouilles vis-à-vis de l'aménageur).

– **Rappel au règlement** – (7 juillet 2003) (p. 4764) : manifestations des intermittents du spectacle. Favorable à la révision de l'accord par les partenaires sociaux à la demande du Gouvernement et à l'issue d'un débat au Parlement.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4905) : son amendement n° 1083 : affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte la pénibilité des métiers, la durée des études et le congé parental ; rejeté. (p. 4915, 4916) : son amendement n° 1087 : amélioration de l'accueil des jeunes enfants par les collectivités locales et l'Etat ; devenu sans objet. (p. 4919) : défavorable à l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction).

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4933) : son amendement n° 1088 : mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités ; rejeté. Nécessité d'augmenter le nombre des actifs cotisants pour la sauvegarde du régime par répartition. Exemple de l'Espagne et de sa réforme du droit d'asile. Nécessité d'une politique d'immigration pour faire échec à l'immigration clandestine résultant de la pénurie de main-d'oeuvre. (p. 4936) : son amendement n° 1090 : engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4966) : intervient sur l'amendement n° 863 de M. Claude Estier (limitation des exonérations de cotisations sociales dans le cadre des emplois-jeunes aux entreprises employant moins de cinquante salariés). Demande au Gouvernement de ne pas caricaturer les positions défendues par les sénateurs socialistes. Partisan d'une augmentation de la CSG. Inéluctabilité d'une augmentation de la fiscalité. Décalage entre le discours virtuel du Gouvernement sur la baisse du chômage et la réalité.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5861) : favorable à l'amendement n° 185 de M. Michel Mercier (élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7206, 7208) : mise en place des transferts de compétences et des modifications de la Constitution relatives à la décentralisation. Absence de bilan des précédentes étapes de la décentralisation. Exemple des inégalités rencontrées dans la région Languedoc-Roussillon. Politique intérieure fondée sur l'individualisme et les inégalités. Absence d'information sur le financement des transferts. Appréhension des élus sur les transferts de charges. Suppression de services publics de proximité. Affaiblissement constant de l'Etat. Mise en place d'un Etat minimum. Redistribution des pouvoirs au détriment de la commune.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7309, 7310) : ses amendements n° 1268 : compétence de principe des trois niveaux de collectivités en matière de développement économique, et n° 1269 : coordination ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7439, 7440) : son amendement n° 1280 : suppression de l'autorisation de péage pour les routes express ; rejeté. Création d'un facteur d'inégalité territoriale. Mesure impopulaire transférée sur les élus locaux. (p. 7448) : mesure de rétablissement des octrois. Inégalité dans l'aménagement du territoire.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7893) : dénonce l'absentéisme des représentants de la majorité. Demande une suspension de séance. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7933) : intervient sur l'amendement n° 1038 de M. Serge Lagauche (précision). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7943, 7944) : intervient sur l'amendement n° 789 de M. Ivan Renar (suppression). Inquiétude sur l'effacement du rôle de la région. (p. 7946) : intervient sur les amendements identiques n° 173 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel). Interroge le Gouvernement sur sa volonté de conforter le département. – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7965, 7966) : objet de l'article. Difficulté à identifier clairement les différents niveaux d'enseignement. Problème du financement des conservatoires et des écoles nationales. Exemple de l'Ecole nationale de musique de Dole. (p. 7968) : intervient sur l'amendement n° 794 de Mme Annie David (suppression). Caractère tronqué du débat sur le texte.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8030) : intervient sur l'amendement n° 1303 de la commission (renforcement du rôle des élus locaux dans l'évaluation des charges transférées par

l'Etat aux collectivités territoriales). – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8033) : ne votera pas cet article. Nécessité de compenser les situations inégalitaires des collectivités territoriales sujettes à ces transferts. (p. 8048) : ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 814 de M. Thierry Foucaud (suppression). (p. 8050) : intervient sur l'amendement n° 897 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des transferts de charge déguisés). (p. 8054) : défavorable à l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions). – **Art. additionnels après l'art. 89** (p. 8068) : son amendement n° 580 : amélioration du dispositif de la DGF ; retiré. (p. 8069) : intervient sur son amendement n° 580 précité. (p. 8070) : son amendement n° 581 : affectation d'une somme de 10 milliards d'euros au fonds de correction des déséquilibres régionaux ; retiré. Amendement d'appel.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8725, 8726) : transfert désordonné et non compensé de compétences. Transfert du RMI et du RMA aux départements. Discours sur les péréquations non vérifié dans les faits. Accaparement par l'Etat de sommes dédiées à la solidarité. Innovations préconisées. Mauvais choix relatifs à la péréquation. Faible augmentation de la DGF. Péréquation dans les départements. Fragilisation des collectivités territoriales. Inquiétude et vigilance du groupe du RDSE. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8734) : volonté de baisser la pression fiscale pour les personnes modestes. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8741) : principe d'autonomie fiscale des collectivités territoriales n'interdisant pas la solidarité. – **Art. 30** *(Création d'une part régionale de la dotation globale de fonctionnement)* (p. 8745, 8746) : son amendement n° I-108 : suppression ; retiré. (p. 8747) : nécessité d'engager un débat sur la péréquation. – **Art. 32** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes)* (p. 8755) : votera contre l'article 32.

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9280) : transferts de charges aux collectivités territoriales et insuffisance de la compensation. Augmentation des impôts locaux. Son mécontentement devant la baisse des engagements de l'Etat. Situation financière dégradée des départements. Dotation de péréquation des régions. Insuffisance de l'effort financier en faveur des communes. Le groupe des radicaux de gauche votera contre ce budget. (p. 9287) : fragilité de la situation des petites et moyennes communes par rapport à celle des EPCI.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour le développement rural (p. 9294, 9295) : création d'une nouvelle direction générale de la forêt et des affaires rurales. Baisse des crédits de la forêt. Déficit de l'Office national des forêts, ONF. Inquiétude des communes forestières. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'adoption des crédits du développement rural et, à titre personnel, votera contre. – **Art. additionnel après l'art. 72** (p. 9342, 9343) : son amendement n° II-1 : dépôt d'un rapport sur le financement des frais de garderie des forêts communales ; retiré. Interrogation sur le montant de l'abondement compensant la baisse du versement compensateur.

DEL PICCHIA (Robert)

sénateur (Français établis hors de France (Série A))

UMP-R, puis UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 311 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (ensemble treize annexes) **[n° 150 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Union européenne.**

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 113 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif à l'attribution et à l'utilisation par la société Télé Monte Carlo de fréquences hertziennes terrestres pour la diffusion de son programme à partir d'installations d'émission implantées en territoire français (ensemble une annexe) **[n° 174 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Recherche, sciences et techniques – Traités et conventions.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi [n° 203 (2002-2003)] relative aux privilèges et immunités de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France. **[n° 294 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : L'Égypte, dans l'attente de nouvelles réformes **[n° 387 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 373 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à une coopération sur l'observation de la Terre **[n° 443 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Environnement – Union européenne.**

Proposition de loi relative au système d'imposition des transmissions à titre gratuit des patrimoines des Français établis hors de France **[n° 62 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger **[n° 128 (2003-2004)]** (22 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (15 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 110) : démarche pragmatique et responsable. Message de responsabilité à l'intention des Français. Volonté de relancer la dynamique européenne. Maintien du rang de la France dans le monde. Hommage à l'armée française. Le groupe UMP votera le projet de loi.

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 301) : intérêt du Sénat pour la France rurale. Caractère inopérant et compliqué du dispositif proposé. Risque de distorsion de concurrence. Action du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, FISAC. Projets de loi à venir. Le groupe UMP votera contre cette proposition de loi.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Art. 2** *(Composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance d'Air France)* (p. 800) : défavorable aux amendements de suppression n° 8 de M. Jean-Marc Pastor et n° 15 de Mme Marie-France Beaufils.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif à l'attribution et à l'utilisation par la société Télé Monte Carlo de fréquences hertziennes terrestres pour la diffusion de son programme à partir d'installations d'émission implantées en territoire français (ensemble une annexe) [n° 113 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1205, 1206) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (ensemble treize annexes) [n° 311 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1207, 1208) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1755, 1756) : remerciements aux membres du CSFE et au Gouvernement pour leur soutien. Rôle du CSFE. Abstention lors des dernières élections. Règles particulières d'élection du CSFE : liste électorale ; vote par correspondance ; absence de vote par procuration. Avantages du vote électronique. Sécurisation du scrutin. Confidentialité. Volonté du Président de la République. Moyen de vote complémentaire. Le groupe UMP votera l'amendement du Gouvernement.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 27 A** (p. 2261) : favorable à l'amendement n° 315 du Gouvernement (regroupement du Centre français du commerce extérieur, CFCE, et d'UBIFrance au sein d'un nouvel établissement public industriel et commercial).

– Proposition de loi relative aux privilèges et immunités de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France [n° 203 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 3380, 3381) : gage levé par le Gouvernement. Historique, composition et mission du CICR. Question de l'opportunité d'un statut spécifique. Statut juridique et neutralité du CICR. Privilèges et immunités reconnus au CICR à l'étranger. Nécessité d'une reconnaissance identique en France. Avis favorable sur la proposition de loi.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (27 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p.3733, 3734) : réconciliation du RMI avec ses objectifs initiaux. Dynamisation des dispositifs d'insertion. Optimisation de la gestion du RMI. Compensation financière de la décentralisation. Intérêt du RMA. Le groupe UMP votera ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6996, 6998) : originalité de cette réforme. Caractère indispensable de l'harmonisation de la législation européenne : élaboration en cours de trois directives. Cohérence des dispositions du texte et de celles du processus d'harmonisation engagé. Recevabilité de la notion de "pays d'origine sûrs". Opposition de la délégation pour l'Union européenne du Sénat à l'introduction en France d'une liste commune de "pays tiers sûrs". Perspectives en matière d'asile au niveau européen. Projet britannique de centres fermés de réception et de traitement des demandes situés dans des pays tiers. Réflexion du Haut-Commissariat aux réfugiés. Recours aux coopérations renforcées. Le groupe de l'UMP soutiendra ce texte.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, en remplacement de M. Paul Dubrule, rapporteur pour avis – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7030, 7031) : soutient l'amendement de la commission saisie pour avis n° 15 (mention du protocole de New-York du 31 janvier 1967 parmi les principaux fondements du droit d'asile) ; retiré au profit de l'amendement portant sur le même objet n° 39 de M. Louis Mermaz. – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7064) : intervient sur l'amendement n° 54 de M. Louis Mermaz (suppression de la compétence de l'OFPRA pour l'établissement de la liste des pays d'origine sûrs durant la période transitoire entre l'adoption de cette loi et celle des dispositions communautaires). – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7069) : soutient l'amendement de la commission saisie pour avis n° 16 (clarification du statut de la Commission des recours des réfugiés) ; adopté. (p. 7072) : sur l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié statutaire), son sous-amendement n° 17 ; devenu sans objet. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7098) : fidélité de ce texte à la longue tradition d'accueil et d'asile de la France. Amélioration de la protection accordée aux demandeurs d'asile. Equilibre entre rigueur et générosité. Hommage au travail des deux commissions. Le groupe UMP votera ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (14 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7924) : intervient sur les amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes** – **Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8780, 8782) : problématique du pacte de stabilité et de croissance. Suggère le respect de ce pacte sur une période pluriannuelle. Evocation d'un ministre européen de l'économie. Contradiction de la contribution de la France au "chèque britannique" avec le principe de l'intérêt général européen. Interroge le Gouvernement sur sa position concernant le mécanisme général de compensation proposé par le président de la Commission européenne. Interrogation sur l'avenir d'un impôt européen envisagé favorablement par le Conseil économique et social et par le Gouvernement. Points d'achoppement des Etats membres sur la réforme institutionnelle. Interrogation sur la position de la France. Crainte des Français d'une immigration massive liée à l'élargissement. Interrogation sur les mesures prévues en cas de perturbations du marché du travail au cours des sept années de transition. Interrogation sur la concrétisation d'une assemblée parlementaire euroméditerranéenne, APEM. Soutiendra le projet de participation de la France au budget des communautés européennes.

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9179, 9180) : absence d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en dépit du principe constitutionnel et des lois successives. Mobilisation générale des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Annonce du projet de loi relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social. Diminution des crédits destinés aux actions en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Interrogation quant aux moyens pour le Gouvernement de réaliser ses objectifs.

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9200, 9202) : félicitation de l'action du Gouvernement au nom des Français de l'étranger. Adaptation des crédits à la rigueur budgétaire. Inquiétude et désapprobation des personnels en poste à l'étranger. Suggère l'adresse d'un message solennel destiné à rassurer les fonctionnaires. Financement de la chaîne d'information internationale. Question sur l'arrêt de la diffusion de France 2 en Italie. Difficultés financières de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE. Pertinence d'un relais par des fonds privés ; projet de création d'une fondation pour les écoles françaises à l'étranger avec recours au mécénat. Sceptique sur l'aboutissement d'une cotutelle de l'AEFE avec l'éducation nationale. Evolution nécessaire vers un véritable bac international. Fermeture souhaitable des centres culturels inutiles. Rationalisation du réseau consulaire. Interrogation sur sa mise en oeuvre dans l'Europe des vingt-cinq. Nécessité de privilégier le financement des moyens informatiques et de l'intranet en matière de régionalisation de la structure diplomatique et consulaire. Remerciements aux services de la DFAE et au secrétariat général du CSFE. Votera ce projet de budget.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9583, 9584) : votera le budget avec enthousiasme avec l'ensemble du groupe UMP. Souhait d'un renforcement de la recherche. Lien entre communication, renseignement et espace. Interrogation sur la position de la France face au projet américain de bouclier "missile-défense". Question relative à l'intelligence économique. Demande de précision sur la politique de défense du Gouvernement.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 30 undecies** (p. 10085) : son amendement n° 23 : validité des passeports délivrés pour un motif d'urgence portée à un an ; adopté.

DEMERLIAT (Jean-Pierre)

sénateur (Haute-Vienne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Légion d'honneur, ordre de la Libération **[n° 73 tome 3 annexe 39 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Anciens combattants – Budget.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3851) : historique du projet de réhabilitation de la liaison ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, POLT. Remise en cause de la pertinence de la pendularisation de la liaison par la DATAR.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8023) : son amendement n° 972 : remboursement par le centre de gestion des traitements des agents territoriaux absents pour raison syndicale ; retiré. (p. 8024) : intervient sur l'amendement n° 972 précité.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération

– (8 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9620, 9621) : limitation de l'octroi des traitements. Travaux de restauration et d'entretien des bâtiments. Avenir de ces deux budgets dans le cadre de la LOLF. La commission des finances propose d'adopter les budgets de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9986, 9989) : dégradation des comptes de l'Etat. Prévisions fantaisistes de croissance pour 2003. Insincérité du budget. Baisse de la TVA sur la restauration à l'état de promesse électorale. Mécontentement des élus locaux. Politique fiscale en faveur de l'épargne au détriment de la consommation. Aggravation du déficit. Multiplication des annulations et des gels de crédits. Le groupe socialiste votera contre ce texte qui traduit le mensonge budgétaire et la politique économique injuste et inefficace du Gouvernement. – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9996, 9997) : son amendement n° 75 : réduction du prélèvement effectué sur ARVALIS-Institut du végétal ; rejeté. Remise en cause des programmes pluriannuels de recherche. – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10035, 10036) : soutient l'amendement n° 78 de M. Gérard Miquel (seuil d'assujettissement à la taxe abaissé à mille kilogrammes) ; devenu sans objet. – **Art. 17** *(Mesures en faveur des personnes exerçant temporairement une activité professionnelle en France)* (p. 10039) : soutient l'amendement n° 80 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. Attractivité du territoire français satisfaisante.

DEMESSINE (Michelle)

sénatrice (Nord)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Art additionnels avant l'art. 1er** (p. 391) : soutient l'amendement n° 176 de M. Guy Fischer (publication d'un rapport d'information des évolutions en matière de bioéthique) ; adopté. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-1 du code de la santé publique** *(Définition d'une AMP)* (p.457) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 42 de la commission (renvoi de l'encadrement des pratiques de stimulation ovarienne à des recommandations de bonnes pratiques homologuées par le ministre chargé de la santé ou par l'agence de la biomédecine). – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 458) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 46 de la commission (rétablissement de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans pour les couples non mariés souhaitant bénéficier d'une AMP). (p. 460, 461) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem).

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Question préalable** (p. 1120, 1122) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Opposition du groupe CRC à la réduction de la couverture sociale de la perte d'autonomie. Occultation des enjeux sociaux et démographiques du vieillissement de la population. Limitation à une vision comptable. Nécessité d'inscrire le risque de perte d'autonomie dans le périmètre de la protection sociale. Défavorable à un ajustement du degré de dépendance pour l'attribution de l'APA. Non-prise en compte du rapport d'évaluation du comité scientifique d'adaptation et de la clause de revoyure. Orientation prématurée du débat futur sur une prestation déjà revue a minima. Poursuite du démantèlement de l'APA et de réduction des bénéficiaires. Demande au Sénat d'adopter sa motion tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1128, 1129) : son amendement n° 3 : institution du risque de la perte d'autonomie financé par la sécurité sociale au moyen d'une cotisation ad hoc ; rejeté. – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1131, 1132) : son amendement n° 4 : suppression ; rejeté. Crainte d'une diminution du montant forfaitaire de l'APA. – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile)* (p. 1134) : son amendement n° 5 : suppression ; rejeté. Logique coercitive. Tourments supplémentaires imposés aux personnes dépendantes. Non-pertinence d'un renforcement des conditions de contrôle en raison des difficultés d'application du dispositif en vigueur par les services départementaux. – **Art. 3** *(Possibilité pour les administrations en charge du contrôle de l'effectivité de l'aide de recourir aux informations dont disposent les différentes administrations publiques)* (p. 1136, 1137) : son amendement n° 6 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1140) : le groupe CRC s'opposera à l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA). Dénonciation de l'aspect dissuasif de ce dispositif. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1142, 1143) : son amendement n° 7 : suppression ; rejeté. Absence de garantie de l'existence de l'APA après 2003. Anticipation sur le bilan à venir d'ici au mois de juin 2003. Ambiguïté des conditions de remboursement du prêt. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1147) : le groupe CRC votera contre ce texte.

– Rappel au règlement – (18 mars 2003) (p. 1751, 1752) : le groupe CRC demande que le Parlement soit réuni d'urgence afin d'être pleinement informé de la situation en Irak et affirmer son attachement à la paix.

– Rappel au règlement – (7 juillet 2003) (p. 4763) : article 36 du règlement. Organisation des travaux du Sénat.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4785, 4786) : précipitation. Tromperie de la présentation de la réforme. Déséquilibre entre le secteur privé et le secteur public. Prise en compte indispensable de la réalité du marché du travail. Effets de la capitalisation. Exemple de la Grande-Bretagne. (p. 4787) : charge pour les salariés du coût de l'allongement de la vie. Financement des pensions de retraite. Pouvoir d'achat des retraités. Propositions du groupe CRC. (p. 4788) : demande, avec le groupe CRC, le retrait du projet de loi.

– Suite de la discussion (8 juillet 2003) – **Division additionnelle avant le titre Ier** (p. 4859, 4860) : son amendement n° 46 : insertion d'une division additionnelle intitulée "D'un régime de retraite fondé sur la solidarité" ; rejeté. Souhait d'entamer un débat sur des propositions alternatives au projet de loi. Deux objectifs : stopper la régression du pouvoir d'achat des retraites et garantir le droit et les conditions effectives d'une retraite à taux plein à soixante ans. (p. 4860, 4861) : propositions du groupe CRC fondées sur la solidarité. Compensation de la diminution du niveau des pensions de base. Prise en compte des situations particulières. Financement de la réforme. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4863, 4864) : son amendement n° 48 : insertion d'un préambule ; rejeté. Réaffirmation de l'existence de propositions alternatives. Conséquences de l'essor des nouvelles technologies. Défense d'une retraite à taux plein au bout de 37,5 annuités de cotisation. Prise en compte de certaines périodes non travaillées. Nécessité d'une véritable réforme du financement de l'économie. – **Division additionnelle avant l'art. 1er** (p. 4868) : son amendement n° 47 : insertion d'un chapitre Ier intitulé "De la solidarité" ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4869) : son amendement n° 51 : affirmation du principe de solidarité ; rejeté. Elaboration du système de protection sociale au lendemain de la Libération. Avantages de la solidarité : facteur de justice sociale, garantie de stabilité et condition de l'efficacité économique. (p. 4870, 4871) : son amendement n° 54 : affirmation du principe de répartition ; rejeté. Historique de la lutte pour la protection sociale. Intérêt du dispositif de répartition en tant qu'instrument de redistribution ayant pour fin l'intérêt collectif. Inquiétude face à la progression de la capitalisation et l'épargne salariale. – **Division additionnelle avant l'art. 1er** (p. 4879) : son amendement n° 56 : insertion d'un chapitre II intitulé "de la période d'activité" ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4887, 4888) : son amendement n° 61 : suppression de la décote des pensions ; rejeté. Rupture de la parité entre l'évolution du pouvoir d'achat des actifs et celui des retraités. Faible pourcentage des carrières complètes. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4895) : souhaite une suspension de séance pour une réorganisation des dossiers. (p. 4905) : sur l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction), son sous-amendement n° 1106 ; rejeté. (p. 4907) : son amendement n° 68 : dérogation au départ à 60 ans à taux plein ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 69 de Mme Nicole Borvo (dérogation au départ à 60 ans à taux plein) ; devenu sans objet. Réponse aux aspirations des salariés. Son amendement n° 70 : indexation des retraites sur les salaires ; devenu sans objet. Inconvénient de l'indexation sur l'évolution des prix. (p. 4909) : son amendement n° 74 : validation gratuite de certaines périodes non travaillées ; devenu sans objet. Situation des femmes. (p. 4911) : son amendement n° 78 : revalorisation des basses pensions de retraite ; devenu sans objet. (p. 4911, 4912) : son amendement n° 82 : modulation des cotisations de retraite acquittées par les entreprises et création d'une cotisation sociale sur l'ensemble des revenus ; devenu sans objet. (p. 4913) : son amendement n° 88 : augmentation de la part patronale dans les cotisations

sociales ; devenu sans objet. (p. 4913) : son amendement n° 93 : mise en place d'une réforme du crédit et d'une réorientation des aides publiques à l'emploi ; devenu sans objet. Refus de l'idéologie libérale et restauration de l'Etat social. (p. 4914) : son amendement n° 1068 : mise en place de mesures pour compenser l'inégalité entre les hommes et les femmes et dépôt d'un rapport du Gouvernement ; devenu sans objet. (p. 4915) : son amendement n° 98 : affirmation du rejet de la capitalisation comme mode constitutif des pensions et retraites ; devenu sans objet. Son amendement n° 99 : référence à la notion de contrat social plutôt que de pacte social ; devenu sans objet. (p. 4918) : demande un examen par priorité des amendements du groupe CRC dans l'ordre proposé par le dérouleur. Cohérence du débat.

– **Rappel au règlement** – (9 juillet 2003) (p. 4930, 4931) : demande la réunion de la commission des finances du Sénat afin de procéder à une analyse chiffrée et objective de chacun des projets concernant le financement des retraites.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4935) : intervient sur l'amendement n° 1088 de M. Gérard Delfau (mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités). Nécessaire prise en compte des facteurs de pénibilité. – **Art. additionnel avant l'art. 2 (priorité)** (p. 4941) : le groupe CRC votera l'amendement n° 857 de M. Claude Estier (mise en oeuvre d'une politique de valorisation du travail et d'augmentation des bas salaires pour garantir le système de retraite par répartition). – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4944, 4945) : rappel au règlement. Demande une suspension de séance afin de recevoir les représentants des organisations syndicales qui manifestent devant le Sénat. Son amendement n° 100 : suppression ; rejeté. Opposition du groupe CRC à la remise en question du principe de la répartition. Se prononce en faveur d'un calcul équitable du montant de la pension proportionnellement à la capacité contributive. (p. 4947) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), son sous-amendement n° 1107 : proportionnalité de la retraite aux revenus ; rejeté. (p. 4949) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), soutient le sous-amendement n° 1111 de M. Guy Fischer (affirmation du principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes devant les retraites) ; rejeté. Souhaite la présentation d'un rapport au Parlement avant le 31 décembre 2004 sur les moyens permettant de lisser ces inégalités. (p. 4950, 4951) : ses amendements sur le même objet n° 103 et 104 : nouvelle rédaction de l'article reconnaissant la validation de périodes de formation ; devenus sans objet. Souci de justice sociale. Entrée tardive des jeunes sur le marché du travail. Exemple de l'Allemagne. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4970) : son amendement n° 105 : suppression ; devenu sans objet. Défavorable à la rédaction de l'article qui fonde l'ensemble du projet sur le principe de la répartition équitable de la misère. Négation de la spécificité de certains régimes de retraite. Le groupe CRC se déclare favorable au maintien des régimes spécifiques et à la pérennisation des régimes en difficulté au moyen des deniers publics. (p. 4975, 4977) : ses amendements n° 106 : rédaction et n° 107 : prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle quelle que soit la spécificité du régime ; devenus sans objet. Intégration au principe d'équité en cohérence avec l'allongement de la durée des cotisations.

– **Rappel au règlement** – (10 juillet 2003) (p. 5026, 5027) : situation des salariés des entreprises SI-Energie et Coventry situées dans l'agglomération lilloise. Problème de financement des congés de conversion.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5002) : son amendement n° 109 : accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré ; rejeté. Dénonciation du recours aux privatisations. Mesures destinées à générer des ressources nouvelles en faveur de la protection sociale. (p. 5014) : son amendement n° 112 : majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ; rejeté. Place symbolique de l'ISF. Aménagement des conditions d'application de l'ISF. Rigueur budgétaire et réduction de la dépense. – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5029) : son amendement n° 118 : création d'une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des ménages ; rejeté. Réflexions sur l'organisation économique et la vie des entreprises. Gestion et utilisation sociale des ressources créées par le travail. (p. 5031, 5032) : son amendement n° 115 : modulation des cotisations patronales en fonction du ratio salaires-valeur ajoutée globale de l'entreprise ; rejeté. Mise en place des régimes de retraite par répartition à la Libération. Mesure favorable pour les entreprises créatrices d'emplois. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5037) : son amendement n° 139 : suppression ; rejeté. Aspect déroutant de l'article 4 du projet de loi. Mesure inadaptée aux exigences de la situation. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5048, 5049) : son amendement n° 154 : suppression ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 155 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; devenu sans objet. Refus de l'allongement du temps de travail. Menaces pour le système de retraite par répartition. (p. 5052, 5053) : son amendement n° 157 : suppression partielle ; devenu sans objet. Remise en cause du droit à la retraite à 60 ans. Déni de la réalité sociale. (p. 5057) : son amendement n° 162 : suppression partielle ; rejeté. Rapport au Parlement sur le devenir des régimes de retraite. (p. 5059) : son amendement n° 165 : prise en compte des disparités du taux d'activité des femmes et des hommes de plus de 50 ans ; rejeté. (p. 5063) : son amendement n° 167 : examen de l'évolution et de l'impact des exonérations de cotisations sociales ; rejeté. Exemple du FOREC. (p. 5065) : son amendement n° 171 : examen de l'évolution des profits et bénéfices dans les grandes entreprises et de la part consacrée à l'investissement, à l'emploi et à la formation ; rejeté. Situation de l'emploi et financement des régimes de retraite. (p. 5066) : son amendement n° 178 : suppression des dispositions concernant l'allongement de la durée de cotisation ; rejeté. Remise en cause de la retraite à 60 ans. Emploi et retraite. (p. 5068) : son amendement n° 181 : suppression partielle ; rejeté. (p. 5069) : son amendement n° 184 : suppression partielle ; rejeté. Soutient l'amendement n° 185 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5070) : soutient l'amendement n° 192 de M. Guy Fischer (suppression partielle) ; rejeté. Son amendement n° 193 : suppression partielle ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5112) : soutient l'amendement n° 121 de M. Roland Muzeau (mesures contre le travail illégal) ; rejeté. (p. 5118) : soutient l'amendement n° 129 de M. Roland Muzeau (possibilité pour les représentants du personnel et du comité d'entreprise de faire annuler les licenciements sans motif économique) ; rejeté. (p. 5119) : son amendement n° 133 : prise en compte des travailleurs précaires et intérimaires comme salariés à temps plein dans l'entreprise qui les emploie ; rejeté. (p. 5124) : son amendement n° 135 : association des salariés à la gestion de l'entreprise ; rejeté. Son amendement n° 138 : approbation préalable du plan de formation par le comité d'entreprise ; rejeté. – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5137) : son amendement n° 296 : suppression ; rejeté. Travaux du COR. (p. 5139) : son amendement n° 298 : réflexion du COR sur la situation comparée des hommes et des femmes ayant à charge ou ayant eu à charge un enfant ou un adulte handicapé ou invalide au regard de la constitution de leur droit à la retraite ; rejeté. Son amendement n° 299 : réflexion sur la réforme des cotisations sociales prenant en compte la valeur ajoutée globale ; rejeté. (p. 5140) : son amendement n° 300 : rapport du COR sur l'égalité devant les retraites en fonction de la pénibilité du travail ; rejeté. Son amendement n° 308 : réflexion du COR sur l'indexation des pensions de retraites sur les salaires ; rejeté. (p. 5141) : son amendement n° 310 : réflexion du COR sur la suppression de la contribution sociale généralisée sur les pensions de retraite ; rejeté. (p. 5142) : son amendement n° 312 : réflexion du COR sur l'évolution des

profits et bénéfices des grandes entreprises et la part consacrée à l'investissement, l'emploi et la formation ; rejeté. (p. 5143) : son amendement n° 314 : réflexion du COR sur l'évolution des durées d'assurance ou de services, des durées moyennes de bénéfices des pensions de retraite selon les branches d'activités et les niveaux socio-professionnels ; rejeté. Son amendement n° 315 : réflexion du COR sur l'évolution du nombre d'assurés en activité au moment de la liquidation de leur pension de retraite ; rejeté. (p. 5146) : son amendement n° 319 : coordination ; rejeté. – **Art. 7 (priorité)** *(Commission de compensation – art. L. 134-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5151) : attachement du groupe CRC à la compensation dans la transparence. (p. 5154) : son amendement n° 320 : débat sur la compensation au Parlement ; devenu sans objet. – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5161, 5162) : son amendement n° 324 : information automatique des assurés de leur situation au regard de leurs droits à la retraite ; rejeté. – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5170) : son amendement n° 326 : suppression ; devenu sans objet. Crainte de voir les salaires tirés vers le bas. (p. 5172) : son amendement n° 330 : suppression partielle ; rejeté. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5174, 5175) : opposition à une disposition entérinant l'allongement de la durée de vie active à 65 ans. Charge de la réforme pour les actifs. (p. 5176) : son amendement n° 331 : suppression ; rejeté. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5189) : son amendement n° 335 : suppression ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5260, 5261) : son amendement n° 375 : suppression ; rejeté. Son amendement n° 377 : suppression partielle ; rejeté. (p. 5263, 5264) : son amendement n° 379 : suppression partielle ; rejeté. (p. 5266, 5267) : protestation contre l'organisation de cette discussion. Le groupe CRC votera contre cet article. – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 5268) : son amendement n° 381 : application d'une surcote au profit des salariés de plus de 60 ans ne justifiant pas de 150 trimestres de cotisations ; rejeté. – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5296) : conséquences de l'allongement de la durée d'assurance : augmentation du nombre des futurs retraités ne comptant pas suffisamment de trimestres validés pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Cumul emploi-retraite. Disposition favorable aux entreprises. – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5301, 5302) : son amendement n° 409 : suppression ; devenu sans objet. – **Art. 22 ter** *(Majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé – art. L. 351-4-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5306) : votera cet article. Interrogation sur la possibilité pour les deux parents de bénéficier de cette majoration. – **Art. 23** *(Cotisations assises sur les périodes d'emploi à temps partiel – art. L. 241-3-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5309) : interrogation sur la faisabilité de ce dispositif. Votera contre cet article. – **Art. additionnels après l'art. 23 bis** (p. 5312) : votera l'amendement n° 240 de la commission (élargissement des dispositions du congé d'accompagnement des personnes en fin de vie en lui substituant un nouveau congé dénommé "congé de solidarité familiale"). – **Intitulé du titre III** (p. 5314) : son amendement n° 420 : suppression ; rejeté. Recul social pour les agents publics. Logique libérale du Gouvernement. – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5318) : son amendement n° 417 : suppression ; rejeté. Régression des droits sociaux dans le secteur public. Nécessité de consacrer une part accrue du PIB au financement des retraites. – **Art. 25** *(Radiation des cadres et liquidation de la pension – art. L. 3 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5324) : remise en cause du régime de retraite des fonctionnaires civils et militaires. Logique différente de celle des salariés du régime général. – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5341) : son amendement n° 449 : précision de la durée de la demande de rachat ; rejeté. Validation des services effectués par des non-titulaires. – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 5342, 5343) : son amendement n° 450 : rappel de la notion de limite d'âge du statut de la fonction publique ; rejeté. Conséquences de la survenance de cette limite d'âge. Son caractère théorique dans le projet de loi. – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 5346, 5347) : son amendement n° 454 : consultation des commissions administratives paritaires ; rejeté. Dénonciation du recul social du projet de loi. – **Art. 30** *(Possibilité de surcotisation pour les fonctionnaires à temps partiel – art. L. 11 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5350) : limitation du dispositif. Extraits du rapport de la commission. Négociation des cotisations au sein de l'entreprise. Ne votera pas cet article.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5382, 5383) : suppression de fait de la bonification pour enfant. Avec le groupe CRC, votera contre l'article. – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5388) : référence au rapport de la commission des affaires sociales. (p. 5389) : similitude de situation entre les agents publics et les salariés du secteur privé. Avec le groupe CRC, défavorable à l'article. – **Art. 35** *(Conditions de liquidation différée des pensions civiles et militaires – art. L. 25 à L. 26 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5414, 5415) : son amendement n° 516 : suppression partielle ; rejeté. Son amendement n° 518 : suppression partielle ; rejeté. – **Art. 38** *(Pensions de réversion au bénéfice des orphelins – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 40 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5419, 5420) : jurisprudence européenne : arrêt Griesmar. Favorable à l'introduction de la référence au PACS et aux enfants issus de ce contrat de solidarité. Avec le groupe CRC, défavorable à l'article. Son amendement n° 526 : suppression ; rejeté. Origine du PACS. – **Art. 42 ter** *(Financement des pensions des fonctionnaires – art. L. 61 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5434) : son amendement n° 557 : suppression ; devenu sans objet. – **Art. 43** *(Cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires – art. L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5437) : son amendement n° 558 : suppression ; rejeté. (p. 5438) : son amendement n° 560 : suppression partielle ; rejeté. (p. 5439) : son amendement n° 562 : suppression partielle ; rejeté. (p. 5439, 5440) : son amendement n° 564 : ajout des organismes publics ou privés dont le budget est alimenté pour plus de 50 % de son montant par des ressources publiques ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 45** *(Dispositions transitoires)* (p. 5459) : le groupe CRC ne votera pas l'article 45. Réduction des garanties collectives et de la qualité des prestations. – **Art. 45 ter** *(Rapport sur les avancements intervenus dans les trois années précédant la mise à la retraite)* (p. 5462) : son amendement n° 575 : suppression ; rejeté. – **Art. 47** *(Temps partiel de droit pour l'éducation d'un enfant – art. 37 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, art. 60 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et art. 46-1 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière)* (p. 5465) : son amendement n° 581 : cohérence ; rejeté. – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions*

civiles et militaires de retraiteet relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratifet art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif) (p. 5471, 5472) : son amendement n° 595 : suppression ; rejeté. Durcissement des conditions d'accès à la cessation progressive d'activité. (p. 5473) : ses amendements n° 606 et 610 : obligation d'information des salariés et n° 611, 612 et 613 : suppression de l'allongement de la durée de cotisation ; rejetés. (p. 5474) : ses amendements n° 617 : repli, n° 618 : renforcement de la sécurité juridique des salariés et n° 619 : possibilité d'un délai de rétractation de deux mois ; rejetés. – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5479) : le groupe CRC ne votera pas l'article 52. Compensation d'une injustice au lieu de sa suppression. (p. 5480, 5481) : son amendement n° 630 : repli ; rejeté. (p. 5482, 5483) : son amendement n° 632 : repli ; rejeté. (p. 5483) : son amendement n° 634 : représentation des organisations syndicales au conseil d'administration ; rejeté. (p. 5484) : son amendement n° 635 : transmission au Parlement d'un rapport sur les perspectives économiques et démographiques du régime ; rejeté. Son amendement n° 637 : repli ; rejeté. – **Art. 54** *(Majoration de la durée d'assurance des fonctionnaires hospitaliers en catégorie active)* (p. 5494) : imprécision et insuffisance du dispositif. Nécessité d'une réflexion d'ensemble. – **Art. 56** *(Règles de fonctionnement des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 635-1 à L. 635-11 du code de la sécurité sociale)* (p. 5506) : logique régressive du régime complémentaire obligatoire. Extrait du rapport du conseil d'orientation des retraites. Chute du pouvoir d'achat résultant de l'alignement du taux de remplacement. Le groupe CRC s'oppose à l'article 56. Ses amendements n° 650, 654, 655, 656, 659, 669, 670, 671, 672, 673 et 674 : suppression ; et n° 653 : repli ; rejetés. – **Art. 58** *(Modalités d'entrée en vigueur du nouveau régime complémentaire obligatoire des professions industrielles et commerciales)* : Ses amendements n° 660 : suppression et n° 661 : repli ; rejetés. – **Art. 61** *(Coordinations – art. L. 622-5 et L. 623-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5514) : réserves sur cet article de coordination. Ses amendements n° 667 : suppression et n° 668 : repli ; rejetés. – **Art. 66** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-7 à L. 643-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5529) : déplore l'absence d'élargissement du dispositif aux personnes ayant contracté un pacte civil de solidarité. Le groupee CRC votera contre l'article 66. (p. 5530) : ses amendements n° 693 : suppression et n° 695 : repli ; rejetés. – **Art. 67** *(Périodicité du versement des prestations servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-8 du code de la sécurité sociale)* : Ses amendements n° 696 : suppression et n° 697, 698, 699 et 700 : repli ; rejetés. – **Art. 69** *(Coordination – art. L. 921-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5533) : son amendement n° 702 : suppression ; rejeté. – **Art. 70** *(Modalités d'entrée en vigueur des dispositions relatives au régime de base des professions libérales)* : Ses amendements n° 703 : suppression, et n° 704 et 705 : repli ; rejetés. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5556) : son amendement n° 746 : suppression ; devenu sans objet. Opposition au développement des fonds de pension. Réforme des retraites en Europe. Offensive coordonnée contre la répartition. Amplification des inégalités. (p. 5561) : opposition fondamentale à tout système introduisant la capitalisation. Risques entraînés par les fonds de pension. Acharnement du patronat. Offensive sans précédent contre le statut du salariat.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5584, 5585) : son amendement n° 748 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 80** (p. 5593) : ses amendements n° 750 : contrôle du directeur départemental du travail et de l'emploi sur la procédure de mise en place d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR, n° 751 : assujettissement aux cotisations sociales des versements des entreprises au PPESVR, n° 752 : taxation des versements excédentaires sur les PPESVR, n° 753 : composition des conseils de surveillance des fonds gérant les PPESVR et n° 754 : contrôle par les épargnants de l'usage des fonds de la collecte réalisée pour les PPESVR ; rejetés. – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5595) : rejet des fonds de pension. Accroissement des inégalités. Risques en cas de faillite. Effets pervers. (p. 5596) : son amendement n° 755 : suppression ; rejeté. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5617) : son amendement n° 784 : suppression partielle ; rejeté. Son amendement n° 785 : suppression partielle ; rejeté. (p. 5620) : son amendement n° 791 : baisse de la réduction d'impôt sur les abondements des entreprises au PPESVR ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5633, 5635) : absence de dialogue social. Mobilisation des Français. Logique libérale. Abus des artifices de procédure. Droit d'amendement tronqué. Baisse du niveau de vie des retraités. Nécessité de repenser les conditions de travail. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

– **Rappel au règlement** – (7 octobre 2003) (p. 6325, 6326) : rappel au règlement. Fait part de sa vive émotion et de sa colère à l'écoute des propos et à la lecture des écrits relatifs aux réticences à travailler, prêtées aux Françaises et aux Français en dépit d'un taux de productivité qui les place en deuxième position à l'échelle internationale.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6834, 6836) : interrogation sur l'opportunité et l'utilité des mesures envisagées dans le contexte des réformes d'ampleur annoncées. Caractère composite du texte. Substitution de la création d'un observatoire national de l'enfance maltraitée à une véritable politique nationale de protection de l'enfance. Ampleur de la maltraitance. Solutions avancées. Nécessité de moyens adéquats. Recul effectif de la législation sociale. Absence de réelle priorité du Gouvernement pour la protection de l'enfance. Insuffisance du texte en matière d'absentéisme scolaire. Caractère limité et inadapté des mesures proposées en matière d'assistance maternelle et de service tutélaire. Attente d'une réflexion globale. – **Art. 1er** *(Modification de l'agrément des assistantes maternelles – art. L. 421-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6843) : son amendement n° 15 : suppression ; rejeté. Désaccord sur le choix du Gouvernement de privilégier le développement du mode de garde individuel. Assouplissement des conditions d'agrément effectué aux dépens de la qualité de l'accueil. Dégradation des conditions de travail des assistantes maternelles. – **Art. 7** *(Création d'un observatoire de l'enfance maltraitée – art. L. 226-6 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6847) : son amendement n° 16 : extension des missions de l'observatoire à l'évaluation des dispositifs de protection de l'enfance ; rejeté. (p. 6848) : son amendement n° 17 : publication par l'observatoire d'un rapport annuel au Gouvernement et au Parlement ; adopté. – **Art. 10** *(Constitution de partie civile par des associations dans les cas de violences exercées contre des victimes mineures – art. 2-3 du code de procédure pénale)* (p. 6854) : son amendement n° 20 : élargissement de la possibilité pour les associations de protection et de défense de l'enfance maltraitée de se constituer partie civile ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6857) : mesures positives mais insuffisantes. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 39 ou avant l'art. 41** (p. 7538) : défavorable à l'amendement n° 600 de M. Gérard Delfau (responsabilité du département en matière d'accompagnement social des personnes handicapées). – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action sociale et des familles)* : Régression de la politique sociale. Différentes

conceptions du rôle de l'Etat. Refus d'une multitude de politiques territoriales d'action sociale. (p. 7539) : son amendement n° 703 : suppression ; rejeté. – **Art. 40** *(Procédure d'élaboration des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale – art. L. 312-5 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7542) : son amendement n° 704 : suppression ; rejeté. – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7546) : absence de garantie quant au maintien de ces aides financières. Son amendement n° 705 : suppression ; rejeté. – **Art. 42** *(Intégration des formations sociales dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat – art. L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7550) : son amendement n° 706 : suppression ; rejeté. – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7552) : rupture de l'égalité des chances. Précarisation des institutions de formation. Son amendement n° 707 : suppression ; rejeté. – **Art. 44** *(Relations financières entre les régions et les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-2-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7557) : son amendement n° 708 : suppression ; rejeté. Son amendement n° 709 : contenu de la convention ; rejeté. – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7559, 7560) : rupture de l'égalité entre les étudiants. Son amendement n° 710 : suppression ; rejeté. – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7563) : politique gérontologique insuffisante. Manque chronique de personnel d'accompagnement et de soins. Son amendement n° 711 : suppression ; rejeté. – **Art. 47** *(Octroi d'une base légale aux comités départementaux des retraités et personnes âgées – chapitre IX nouveau du titre IV du livre Ier et art. L. 149-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7567) : son amendement n° 712 : composition et mission des comités ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 81** *(Transfert des agents non titulaires de droit public de l'Etat et de ses établissements publics)* (p. 8016) : marginalisation et précarisation de ces agents. Soutient l'amendement n° 802 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 89** (p. 8062) : dénonciation des coûts cachés du transfert aux collectivités territoriales du patrimoine de l'Etat. Soutient l'amendement n° 821 de M. Thierry Foucaud (état des lieux des équipements publics éventuellement transférés) ; rejeté. – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8067) : inégalité des collectivités locales face aux dépenses d'investissement routier. Soutient l'amendement n° 826 de M. Thierry Foucaud (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 94** *(Missions et compétences du préfet de région – art. 21-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions)* (p. 8083) : texte dicté par les injonctions libérales européennes. Soutient l'amendement n° 842 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 95** *(Missions et compétences du préfet de département – art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions)* (p. 8084) : soutient les amendements de Mme Josiane Mathon n° 843 (suppression) ; rejeté ; et n° 844 (précision) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8095) : défavorable à l'amendement n° 217 de la commission (possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune). – **Art. additionnel avant l'article 120** (p. 8128) : insuffisance du cadre juridique existant. Son amendement n° 860 : création d'établissements publics de coopération sportive ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 121** (p. 8130) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 474 de M. Dominique Braye (subordination des actions d'aménagement rural à la notion d'intérêt communautaire). – **Art. additionnels après l'art. 124** (p. 8136) : son amendement n° 867 : modification de l'article 1648 A du code général des impôts, relatif aux fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle ; rejeté.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (18 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 15 A** (p. 8285, 8286) : son amendement n° 168 : financement par la sécurité sociale de la prise en charge de la perte d'autonomie ; rejeté. – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8332) : soutient l'amendement n° 182 de M. Guy Fischer (suppression) ; rejeté. (p. 8334) : défavorable à l'amendement n° 153 de M. Nicolas About (prise en charge des certificats d'aptitude à la pratique d'un sport) et favorable à l'amendement n° 257 du Gouvernement (remboursement des certificats médicaux délivrés pour la pratique d'un sport lorsqu'ils s'inscrivent dans une logique de prévention).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9170, 9171) : crédits consacrés à la solidarité. Progression modeste obtenue par redéploiement au détriment d'autres politiques sociales. Reflet de la vision négative du Gouvernement en matière de solidarité nationale. Inquiétude des associations. Pénalisation des assurés sociaux. Stigmatisation des chômeurs de longue durée. Crédits consacrés à l'aide aux adultes handicapés, AAH. Sous-évaluation de la progression du nombre de bénéficiaires. Interrogation sur le devenir de cette prestation dans la future réforme.

DEMILLY (Fernand)

sénateur (Somme)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Conseil national des fondations.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29

janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 577, 578) : inondations dans la Somme du printemps 2001. Pertinence de ce texte pour la prévention des risques naturels. Mise en oeuvre des objectifs du Gouvernement par le syndicat mixte d'aménagement hydraulique du Bassin versant de la Somme : information des populations sur le risque hydrologique et mise en cohérence des aménagements de protection. Absence de disposition spécifique aux risques liés à l'érosion marine. Compétence non définie en matière de protection du littoral : difficulté de constitution d'une maîtrise d'ouvrage, d'élaboration du projet de protection et du plan de financement. Projet de protection des communes du Tréport et de Mers-les-Bains. Dévolution souhaitable à l'Etat du rôle de maître d'ouvrage des travaux de protection du littoral dans un souci de clarification des compétences.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1587) : soutient l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention) ; rejeté.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4102, 4103) : modification des statuts des fédérations de chasseurs. Déconcentration du choix des jours de chasse. Constitution d'un fichier national des permis de chasser auprès de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Conséquences de la loi du 26 juillet 2000 : exemple de la Somme. Impact économique de la chasse. Apport des chasseurs dans la gestion et la protection de l'environnement. Flou juridique entre la directive européenne de 1979 relative à la protection des oiseaux migrateurs et les diverses dispositions législatives chargées de la faire respecter en France : souhait d'une renégociation. Votera ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7194, 7195) : relance de la décentralisation à travers de nouveaux transferts de compétences. Clarification des compétences. Succès des décentralisations de 1982. Initiative du groupe du RDSE antérieure au texte sur la recherche d'équilibre entre l'exigence d'efficacité et le besoin de proximité démocratique. Rôle prédominant de la région en matière économique. Renforcement des compétences du département dans le domaine de l'action sociale. Identification des missions des collectivités territoriales. Concentration de l'Etat sur ses fonctions régaliennes. Regrette l'absence de prise en charge par l'Etat des SDIS. Evaluation rigoureuse des transferts. Futur projet de loi relatif au financement des transferts. Rénovation indispensable de l'action publique. Réconciliation des citoyens avec leurs élus, les gouvernants et la République.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8357, 8358) : conséquences des évolutions sociologiques sur la notion de famille. Rôle de la famille. Mode de garde des jeunes enfants. Mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE. Réserves sur la condition d'activité pour bénéficier du complément de libre choix d'activité. Favorable aux orientations du texte.

DEMUYNCK (Christian)

sénateur (Seine-Saint-Denis)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre délégué à l'enseignement scolaire auprès du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche le 22 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 592, 593) : importance du postulat de l'inexistence du risque zéro. Adhésion aux propositions de la commission : nécessité d'un système national de veille et de prévision des crues ; extension des périmètres administratifs pour l'application des plans de prévention des risques naturels ; inscription du principe de la concertation dans l'élaboration des plans de prévention des risques naturels prévisibles. Blocage du PPR de Seine-Saint-Denis en raison de l'absence de concertation avec les résidents. Responsabilité du préfet. Soutiendra ce texte.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1077) : son amendement n° 121 : exemption de permis de construire pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL ; adopté après modification par le sous-amendement n° 243 du Gouvernement. (p. 1078) : son amendement n° 122 : exemption de déclaration de travaux pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL ; adopté.

– Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1743, 1744) : rôle historique de la France dans l'élaboration du système antarctique. Fragilité du milieu naturel polaire. Limites du protocole de Madrid. Développement du tourisme polaire. Rejet en mer des eaux usées. Caractère essentiel de l'article 3 du protocole visant à limiter les incidences négatives des activités humaines sur l'environnement. – **Art. 1er** *(Ajout d'un livre et de 18 articles au code de l'environnement)* – **Art. L. 711-13 du code de l'environnement** (p. 1750) : son amendement n° 7 : application directe de la sanction sans délivrance d'avertissement ; retiré. – **Art. L. 711-14 du code de l'environnement** : son amendement n° 8 : renforcement des sanctions administratives en cas de violation des principes du protocole de Madrid ; retiré.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2682, 2683) : importance des conditions d'assistance éducative. Action positive du Gouvernement. Conclusions du rapport de 1998 sur les assistants d'éducation. Se réjouit des dispositions du projet de loi. Avec le groupe UMP, votera le texte.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2896, 2897) : nombre excessif de décrets et de lois en vigueur. Rupture de l'égalité du citoyen devant la loi. Approbation de la mise en oeuvre d'une procédure rapide de simplification. Favorable à la mise en place du conseil d'orientation voté à l'Assemblée nationale. Soutient le Gouvernement.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6516, 6517) : projet de loi juste, équilibré et pragmatique. Lutte contre l'immigration irrégulière. Intégration des étrangers en situation régulière. Renforcement des pouvoirs des maires pour la délivrance d'attestations d'accueil. Salle d'audience de l'aéroport de Roissy. Coordination avec les partenaires européens et les pays d'origine des immigrants. Votera ce texte. – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6549) : sur l'amendement n° 7 de la commission (saisine des services sociaux par le maire), ses sous-amendements n° 104 ; rejeté et n° 122 ; adopté. – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6565) : soutient l'amendement n° 110 de M. Daniel Eckenspieller (dispense pour les ressortissants helvétiques) ; adopté. – **Art. 6** *(Suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 9-1 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6570) : soutient l'amendement n° 111 de M. Daniel Eckenspieller (extension aux ressortissants helvétiques) ; adopté. – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6572) : sur l'amendement n° 21 de la commission (retrait en cas de cession ou offre illicite de stupéfiants), soutient le sous-amendement n° 112 de Mme Nelly Olin ; adopté.

– Suite de la discussion (15 octobre 2003) – **Art. 28** *(Modifications du régime du droit au regroupement familial – art. 29 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6720) : son amendement n° 123 : appel aux agents municipaux des services du logement ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9028, 9029) : augmentation des moyens de personnel et de fonctionnement. Mise en place d'un nouveau dispositif de prévention de la violence. Répression nécessaire des dérives sexistes. Projet d'amélioration de la représentativité des conseils de discipline. Soutien du groupe UMP à l'action du Gouvernement.

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9139, 9141) : progression des moyens mis au service du sport. Objectifs. Création de centres de ressources et d'information pour des bénévoles. Sécurité. Lutte contre le dopage. Réformes structurelles. Sport de haut niveau. Fonctionnement discutable de la Fédération française d'athlétisme. Votera ce projet de budget.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9176, 9177) : évolution de la démographie médicale. Inégalités de la répartition territoriale. Pénurie de médecins dans les régions rurales. Cas des infirmières libérales. Détérioration des conditions d'exercice. Pertinence de l'augmentation du numerus clausus et des mesures incitatives fiscales et financières. Interrogation sur les initiatives prévues pour l'installation dans les secteurs difficiles et le choix de spécialités délaissées.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9265, 9266) : félicitations. Engagement du Gouvernement de lutter contre l'insécurité. Augmentation des crédits. Attribution de moyens supplémentaires à la police scientifique et technique. Création d'emplois dans la police nationale. Interrogation sur la place de la Seine-Saint-Denis dans le schéma national de déploiement des nouveaux effectifs de gardiens de la paix. Favorable à ce budget.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9640) : respect des engagements en matière de création d'emplois et de crédits de fonctionnement. Développement des peines alternatives.

DENEUX (Marcel)

sénateur (Somme)

UC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil d'orientation de l'observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (6 février 2003) – **Art. 32** *(Exonération des travaux de prévention des taxes d'urbanisme – art. 1585 C du code général des impôts et art. L. 142-2 du code de l'urbanisme)* (p. 710, 711) : son amendement n° 106 : exonération de la taxe sur le foncier non bâti des terrains agricoles sur-inondés ; retiré.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (23 juillet 2003) – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 332-9 du code de la consommation** *(Clôture de la procédure et effacement des dettes)* (p. 5949) : sur l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 105 (cohérence), son sous-amendement n° 180 : plafonnement des sommes effacées ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 30 bis** (p. 5976) : son amendement n° 181 : faculté pour les sociétés coopératives d'HLM d'adopter la forme de société coopérative d'intérêt collectif ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 8638) : soutient l'amendement n° I-224 de M. Yves Détraigne (précision de la durée d'application des incitations fiscales prévues pour les biocarburants) ; retiré. (p. 8639) : soutient l'amendement n° I-223 de M. Yves Détraigne (relèvement de la déduction de TIPP pour les biocarburants dérivés d'éthanol) ; retiré. Soutient l'amendement n° I-222 de M. Yves Détraigne (ajout de l'alcool éthylique à la liste des produits pouvant, après agrément, bénéficier de la réduction de la TIPP) ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9309, 9310) : données chiffrées. Accord de Luxembourg : interrogation sur les orientations retenues par la France. Décisions à prendre sur les biocarburants. Votera ces crédits.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9549) : interrogation sur la politique gouvernementale en matière de biocarburants.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9996) : soutient l'amendement n° 12 de M. Michel Mercier (limitation du prélèvement opéré sur ARVALIS-Institut du végétal) ; retiré. (p. 9999, 10000) : amélioration indispensable de la protection sociale des agriculteurs. Interrogation sur les conséquences de l'adoption de l'amendement n° 116 du Gouvernement (abandon du prélèvement sur les réserves de l'IFP) visant à compenser une partie de la diminution du prélèvement sur ARVALIS. – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 10023) : soutient l'amendement n° 14 de M. Jean-Paul Amoudry (réajustement des conditions de défiscalisation des résidences de tourisme) ; retiré. (p. 10024) : soutient l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du dispositif "opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs, ORIL" aux parcs majoritaires de meublés) ; retiré. (p. 10026) : soutient l'amendement n° 15 de M. Denis Badré (exonération de droits de succession pour les héritiers s'engageant à maintenir le logement transmis à usage locatif) ; retiré. (p. 10027) : soutient l'amendement n° 29 de M. Denis Badré (acceptation des biens transmis en garantie du paiement fractionné et différé des droits de donation et de succession) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 25** (p. 10061, 10062) : son amendement n° 17 :

incitation fiscale accordée aux raffineries pour répondre aux spécifications européennes ; retiré. – **Art. additionnel après l'article 30 nonies** (p. 10084) : soutient l'amendement n° 31 de M. Michel Mercier (taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons versés à des organismes humanitaires) ; retiré. Rétablissement de l'esprit de la "disposition Coluche".

DÉRIOT (Gérard)

sénateur (Allier)

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 262 (2002-2003)] habilitant le Gouvernement à simplifier le droit **[n° 268 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 2886, 2888) : complexité du droit social français. Différence avec les lois d'habilitation de 1982 et de 1986. Démarche de simplification pragmatique et ambitieuse. Nécessité d'une adaptation en profondeur du droit social. Contenu des six articles du volet social. La commission approuve l'esprit des mesures de simplification. Concertation engagée par le Gouvernement avec les partenaires et les organismes sociaux. Amendements proposés par la commission. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission des affaires sociales émet un avis favorable sur le volet social du présent projet de loi. – **Art. 11** *(Habilitation à alléger les formalités devant être accomplies par les usagers bénéficiaires de prestations sociales)* (p. 2933, 2934) : son amendement n° 28 : extension du système de transmission électronique en vigueur pour la branche maladie aux prestations de la branche accidents du travail et maladies professionnelles ; adopté. Son amendement n° 29 : habilitation en matière d'indemnisation d'invalidité permanente en cas d'accidents du travail et maladies professionnelles successifs ; retiré. (p. 2935) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 147 du Gouvernement (facilité d'accès des assurés sociaux et de leurs ayants droit aux prestations de santé délivrées dans les autres Etats membres de l'Union européenne). – **Art. additionnel après l'art. 11** : Souhaite l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 131 de M. Jacques Legendre (simplification et amélioration des relations des usagers vis-à-vis des caisses de sécurité sociale). Intérêt de cet amendement. Multiplication des initiatives dans ce domaine.

– Suite de la discussion (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2960) : son amendement n° 30 : suppression du transfert de compétences relatives aux établissements de santé et détenues par le ministre ou le préfet aux directeurs de l'Agence régionale de l'hospitalisation ; retiré. Mise à l'écart des élus locaux des prises de décision. (p. 2962) : son amendement n° 31 : suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte ; adopté. (p. 2963) : s'oppose à l'amendement n° 96 de Mme Josiane Mathon (suppression). Demande la position du Gouvernement sur les amendements identiques de M. Jean-Pierre Godefroy n° 69 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 30 : suppression du transfert de compétences relatives aux établissements de santé et détenues par le ministre ou le préfet aux directeurs de l'Agence régionale de l'hospitalisation. S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Godefroy n° 70 (suppression de l'habilitation pour la réorganisation de la planification sanitaire régionale) et n° 71 (suppression du champ de l'habilitation de l'intervention des sociétés d'économie mixte locales) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 136 de M. Alain Vasselle (possibilité pour les sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré, les offices publics d'habitations à loyer modéré, ainsi que les offices publics d'aménagement et de construction d'intervenir dans la conception, la réalisation, l'entretien et la maintenance d'équipements hospitaliers ou médico-sociaux pour les besoins des établissements publics de santé), n° 67 de M. André Lardeux (suppression pour les sociétés d'économie mixte de la possibilité de financer des équipements hospitaliers et médico-sociaux) et n° 124 de M. Michel Charasse (limitation de l'intervention des sociétés d'économie mixte au cas où cela permet la réalisation d'économies) ; accepte l'amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte) ainsi que l'amendement n° 84 de Mme Valérie Létard (suppression des deux demandes d'habilitation relatives à Mayotte). (p. 2964) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression du transfert de compétences relatives aux établissements de santé et détenues par le ministre ou le préfet aux directeurs de

l'Agence régionale de l'hospitalisation). – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2971, 2972) : objet du guichet unique. Son amendement n° 32 : suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique ; retiré. (p. 2973) : s'oppose à l'amendement n° 97 de Mme Josiane Mathon (suppression). Demande le retrait des amendements de M. Michel Mercier n° 65 (insertion des remises des majorations de retard dans le champ de l'harmonisation des dispositifs d'allègement de cotisations sociales) et n° 66 (insertion des règles de taxation d'office dans le champ de l'harmonisation des dispositifs d'allègement de cotisations sociales). S'oppose à l'amendement n° 74 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression de l'habilitation en matière de simplification de déclaration d'embauche et de déclaration sociale) et accepte l'amendement n° 137 de M. Jean-François Le Grand (possibilité pour le cotisant de choisir entre un interlocuteur unique et la poursuite du développement de services communs à plusieurs régimes). À titre personnel, accepte l'amendement n° 148 du Gouvernement (simplification des obligations des salariés intermittents du spectacle au titre du chômage) et, sur ce dernier, demande l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement n° 154 de M. Jack Ralite (précision des organismes et des employeurs concernés et obligation du guichet unique). Accepte à titre personnel l'amendement n° 149 du Gouvernement (remboursement des cotisations forfaitaires aux associations confié au fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP). (p. 2976) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique). – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2980) : son amendement n° 33 : précision ; adopté. Son amendement n° 34 : précision ; adopté. Son amendement n° 35 : intelligibilité ; adopté. (p. 2981) : son amendement n° 36 : harmonisation des dispositions concernant l'assistance dont peut bénéficier le chef d'entreprise dans les comités d'entreprise ; adopté. Son amendement n° 37 : suppression de l'habilitation en matière de calcul de la subvention des activités culturelles et sociales des comités d'entreprise ; adopté. (p. 2982) : son amendement n° 38 : extension aux collaborateurs ou associés non salariés de la possibilité de remplacement ; adopté. Ses amendements n° 39 et 40 : cohérence ; adoptés. Son amendement n° 41 : rédaction ; adopté. (p. 2983) : son amendement n° 42 : extension de l'habilitation au régime juridique applicable au travail en temps partagé ; adopté. (p. 2984) : s'oppose à l'amendement n° 98 de Mme Josiane Mathon (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Godefroy n° 76 (suppression de l'habilitation en matière d'harmonisation des seuils d'effectifs), n° 77 (suppression de l'habilitation en matière de délai applicable aux procédures individuelles de licenciement), n° 78 (suppression de l'habilitation en matière d'harmonisation et de simplification des dispositions relatives au détachement de personnels en cas de licenciement), n° 79 (suppression de l'habilitation en matière de congés familiaux et personnels) et n° 80 (allégement des contraintes de tenue de registres limité au regroupement et à l'harmonisation). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 138 de M. Jacques Legendre (réduction des délais de prescription en matière de salaire et de rupture du contrat de travail). A titre personnel, émet un avis favorable sur les amendements du Gouvernement n° 150 (harmonisation des modes d'exercice de l'activité des associations et des entreprises privées de service aux personnes physiques à leur domicile), n° 151 (technique) et n° 152 (extension et simplification du recours au titre emploi-service). Sur les amendements de M. Bernard Joly, accepte le n° 1 (mensualisation de la rémunération des heures supplémentaires) et demande le retrait du n° 2 (simplification de la réglementation en matière de fixation de l'ordre du jour du comité d'entreprise).

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (27 mai 2003) – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3699) : favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI).

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8193, 8194) : situation difficile du système de protection sociale. Préoccupation indispensable du devenir de la branche vieillesse. Nouveau souffle de la politique familiale. Difficultés financières de la branche santé. Satisfaction de la clarification des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. (p. 8195) : avec la majorité sénatoriale, votera le texte.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 9** *(Modification du barème de la contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques – art. L. 245-2, L. 245-3 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8259) : ses amendements n° 97 : modification du mode de calcul de la contribution exceptionnelle et n° 96 : suppression du caractère non déductible de la contribution exceptionnelle ; retirés. (p. 8260) : conséquences dangereuses pour les entreprises françaises de l'application du dispositif présenté. – **Art. 11** *(Individualisation de la contribution sur les ventes en gros de médicaments – art. L. 137-7, L. 138-1, L. 138-2, L. 138-4, L. 138-5 à L. 138-7, L. 138-13, L. 138-15, L. 138-17, L. 245-3 et L. 245-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8263) : son amendement n° 64 : exonération de la taxe sur la croissance du chiffre d'affaires en faveur des spécialités génériques ; retiré. – **Art. 17** *(Fixation d'un prix maximum de vente aux établissements de santé des médicaments rétrocédés disposant d'une autorisation de mise sur le marché – art. L. 162-16-5 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8295, 8296) : son amendement n° 98 : suppression du critère alourdissant le système d'évaluation et d'admission des médicaments utilisés à l'hôpital ; retiré.

DÉSIRÉ (Rodolphe)

sénateur (Martinique)

RDSE-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (20 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2014, 2015) : complexité croissante des marchés financiers. Crise de confiance. Mise en place d'une nouvelle éthique financière. Création de l'AMF. Mise en place de garanties nécessaires à la sécurité juridique. Amélioration du système du commissariat aux comptes. Renforcement de la transparence des entreprises. A titre personnel, et avec certains de ses collègues, abstention. Vote favorable de la majorité des membres du groupe du RDSE.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3421, 3422) : problème du développement économique de l'outre-mer malgré les efforts consentis par l'Etat. Bonnes intentions du Gouvernement en matière d'emplois et de soutien fiscal à l'économie. Timidité des mesures concernant le secteur touristique. Problème du principe de continuité territoriale. Nécessité d'optimiser l'utilisation des fonds européens. Exemple des Antilles. Souhait du développement durable des économies insulaires.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3464) : son amendement n° 208 : extension des exonérations de charges sociales aux activités ludiques, sportives et culturelles liées au tourisme ; rejeté. Tourisme balnéaire, nautique et golf en Martinique et Guadeloupe. – **Art. 4** *(Non-cumul et évaluation triennale des exonérations de charges sociales des articles 1er à 3)* (p. 3472) : son amendement n° 209 : maintien de l'allégement des charges sociales pour les entreprises des départements d'outre-mer engagées dans les RTT ; devenu sans objet. (p. 3473) : son amendement n° 210 : maintien des mesures spécifiques de soutien à l'emploi en faveur des départements d'outre-mer ; retiré. – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3505) : son amendement n° 211 : extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles ; rejeté. (p. 3508) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (harmonisation). – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3512) : son amendement n° 213 : précision ; retiré. (p. 3514) : son amendement n° 214 : extension du dispositif à certaines activités de loisirs, culturelles et sportives ; retiré. (p. 3515, 3516) : son amendement n° 216 : aménagement du dispositif en cas de cession ou de changement de contrôle de la société propriétaire de l'immeuble concerné ; rejeté. Son amendement n° 217 : extension du dispositif aux logiciels nécessaires à l'utilisation des investissements éligibles ; retiré. (p. 3517) : son amendement n° 218 : extension du dispositif à l'ensemble des concessions de service public local à caractère industriel et commercial ; retiré. (p. 3518) : son amendement n° 219 : extension du régime applicable aux hébergements touristiques aux investissements des entreprises de loisirs ; retiré. Situation de la navigation de plaisance en Martinique et en Guadeloupe. Nécessité de soutenir ce secteur. Bataille des Saintes en 1782. (p. 3520) : son amendement n° 220 : augmentation du taux de réduction d'impôt pour les investissements de rénovation des hôtels classés ; retiré. – **Art. 15** *(Dispositif transitoire sur la rénovation et réhabilitation hôtelière)* (p. 3525) : son amendement n° 222 : augmentation du taux de rétrocession de l'avantage fiscal pour la navigation de plaisance ; devenu sans objet. – **Art. 16** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3526) : son amendement n° 225 : suppression de l'agrément au premier euro pour le secteur agricole ; retiré. – **Art. 20** *(Harmonisation des dispositions)* (p. 3532) : son amendement n° 231 : mesures en faveur du renforcement des fonds propres des entreprises ; rejeté. – **Art. 23** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3535) : nécessité de consulter les assemblées locales sur les questions économiques de l'outre-mer. (p. 3537) : son amendement n° 234 : instauration d'une procédure de transparence en cas de refus d'agrément ; retiré. – **Art. 29** *(Durée de validité du dispositif)* (p. 3541) : son amendement n° 236 : suppression du plafond de 50 % pour l'imputation de la réduction d'impôt en 2003 ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3547) : intervient sur l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Exemple de la Martinique. – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3554) : son amendement n° 237 : exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des sociétés d'économie mixte s'occupant de logements sociaux ; retiré. – **Art. 41** *(Offices de l'eau dans les départements d'outre-mer)* – **Art. L. 213-14 du code de l'environnement** (p. 3568) : son amendement n° 238 : diminution du taux plafond de la redevance sur les prélèvements d'eau destinés à l'agriculture ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3572) : intervient sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). Amélioration de la situation de l'alcoolisme en Martinique. – **Art. 42** *(Dotation de continuité territoriale)* (p. 3576) : son amendement n° 239 : création d'une aide au transport des marchandises par voie aérienne ; retiré. Son amendement n° 240 : extension de la dotation de continuité territoriale aux déplacements entre les trois départements français d'Amérique ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8646) : favorable à l'amendement n° I-274 du Gouvernement (dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-mer). Rappel de la situation économique des départements d'outre-mer. Souhait d'une mise à plat de tous les problèmes liés au retard du développement économique.

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8900, 8901) : graves difficultés des Antilles. Economie locale caractérisée par "le mal-développement". Bénéfice de la loi de programme et de la réforme institutionnelle. Fossé entre le Parlement et les attentes des populations concernées. Mise en place indispensable d'un véritable rattrapage économique. Interrogations sur l'accession des communes aux fonds structurels européens pour la construction et la rénovation des écoles primaires et sur la situation de la société antillaise dans la problématique de la drogue. Insuffisance des effectifs de police. Avis favorable à l'adoption de ce budget.

DESMARESCAUX (Sylvie)

sénatrice (Nord)

NI

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, sur le projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – relatif à la bioéthique **[n° 125 (2002-2003)]** (21 janvier 2003) – **Famille – Questions sociales et santé – Recherche, sciences et techniques – Société – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation

personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 19 (2002-2003)] relative à la création d'un chèque emploi associatif **[n° 197 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Société – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – représentante de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes – **Discussion générale** (p. 334, 336) : retard de la révision des lois de 1994 relatives à la bioéthique. Dérives du clonage reproductif et de l'assistance médicale à la procréation, AMP. Dispositions contestables du projet. Problème éthique posé par le dispositif d'évaluation des nouvelles techniques et la création d'embryons à des fins de recherche. Favorable à l'attribution d'une mission d'information à l'Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH. Pénurie d'ovocytes. Problèmes de l'autorisation du transfert d'embryon post mortem.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Art. 8** *(Principes généraux applicables aux prélèvements de tissus ou de cellules ou à la collecte de produits issus du corps humain)* – **Art. L. 1243-3 du code de la santé publique** *(régime unique de déclaration préalable auprès du ministre chargé de la recherche pour la conservation et la préparation des tissus et cellules issus du corps humain à des fins scientifiques, pour la préparation et la conservation des organes, du sang, de ses composants et de ses produits dérivés)* (p. 423) : son amendement n° 184 : libre choix des femmes entre un transfert d'embryons frais et un transfert d'embryons congelés ; retiré. (p. 424) : son amendement n° 185 : respect de l'interdiction du don relationnel d'ovocytes ; retiré. – **Art. 16** *(Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines)* (p. 451) : ses amendements n° 186 : compétence de l'APEGH pour contribuer à l'élaboration des règles de bonnes pratiques en matière de stimulation ovarienne et n° 187 : mission de l'APEGH d'information du public et de promotion du don de gamètes ; devenus sans objet. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-9 du code de la santé publique** *(Régime juridique de l'entrée et de la sortie du territoire des embryons)* (p. 464) : son amendement n° 189 : rétablissement du rôle du psychologue dans les équipes d'AMP ; adopté. Son amendement n° 190 : information des couples de l'interdiction de tout transfert d'embryons post-mortem ; adopté.

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 1696, 1698) : initiative du député Jean-Pierre Decool. Encouragement indispensable de la vie associative. Ampleur de l'emploi associatif. Mesures indispensables au profit des associations pour favoriser l'embauche. Référence au chèque-emploi service. Objectif de la proposition de loi. Nécessaire accord du salarié pour l'utilisation du chèque-emploi associatif par l'association employeur. Limitation du chèque-emploi associatif aux petites associations à but non lucratif. Extension aux associations des formalités sociales applicables à tout employeur de droit privé. Organisme destinataire du volet social du chèque-emploi associatif. Intérêt de l'outil informatique "Impact emploi association". Désapprobation de l'abattement sur les charges sociales au profit des associations utilisant le chèque-emploi associatif. Date d'entrée en vigueur de la proposition de loi. Avec la commission des affaires sociales, propose l'adoption de la proposition de loi modifiée. – **Art. 1er** *(Création d'un chèque emploi associatif et définition d'un abattement de charges sociales en faveur des associations utilisatrices – art. L. 128-1 et L. 128-2 nouveaux du code du travail)* (p. 1705, 1706) : son amendement n° 1 : élargissement du champ du chèque-emploi associatif à l'ensemble des formalités sociales revenant aux associations, désignation des URSSAF comme interlocuteur unique des associations utilisant le chèque-emploi associatif et suppression de l'abattement sur les charges sociales ; adopté après modification par les sous-amendements n° 4 et 5 de M. Georges Mouly. Sur son amendement n° 1 précité, accepte les sous-amendements n° 4 et 5 de M. Georges Mouly. – **Art. 2** *(Gage de la perte de recettes résultant, pour la sécurité sociale, de l'abattement de charges accordé aux associations utilisant le chèque-emploi associatif)* : son amendement n° 2 : entrée en vigueur de la loi le 1er janvier 2004 ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1707) : accepte l'amendement n° 3 de M. Henri de Raincourt (création d'un "chèque-emploi jeune été" visant à faciliter les emplois saisonniers des étudiants dont les conditions de mises en oeuvre seront créées par décret). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1708) : respect des conventions collectives. Réalité du guichet virtuel. Dispositif applicable pour le recours à un emploi équivalent temps plein.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2763) : défavorable aux amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression).

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 5276) : son amendement n° 794 (prise en compte pour le calcul de leurs retraites des activités exercées par les sapeurs pompiers volontaires en dehors de leur temps de travail rémunéré) ; retiré.

– Suite de la discussion (16 juillet 2003) – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5384) : son amendement n° 796 : extension du bénéfice des dispositions de l'article 22 ter aux fonctionnaires parents d'enfants handicapés ; adopté. – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5399) : soutient l'amendement n° 1019 de M. Bernard Seillier (non-application du coefficient de minoration aux femmes fonctionnaires demandant la liquidation de leur pension lorsqu'elles ont au moins trois enfants) ; rejeté.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (18 novembre 2003) – **Art. 11** *(Individualisation de la contribution sur les ventes en gros de médicaments – art. L. 137-7, L. 138-1, L. 138-2, L. 138-4, L. 138-5 à L. 138-7, L. 138-13, L. 138-15, L. 138-17, L. 245-3 et L. 245-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8262) : soutient l'amendement n° 94 de M. Philippe Darniche (diminution du taux de la contribution sur la distribution en gros de médicaments) ; retiré. – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8334) : nécessaire redéfinition de la responsabilité individuelle en matière de sécurité sociale. Favorable à l'amendement n° 153 de M. Nicolas About (prise en charge des certificats d'aptitude à la pratique d'un sport).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8862, 8863) : son amendement n° I-100 : suppression de l'augmentation de la taxe BAPSA sur les tabacs ; retiré. Difficultés des buralistes des départements frontaliers. Conséquences négatives sur l'emploi et l'économie locale.

DÉTRAIGNE (Yves)

sénateur (Marne)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Comité consultatif pour la gestion du Fonds national pour le developpement des adductions d'eau dans les communes rurales (FNDAE).

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 116 (2002-2003)] relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages **[n° 154 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Logement et urbanisme – Police et sécurité.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 204 (2002-2003)] relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages **[n° 280 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Logement et urbanisme – Police et sécurité.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages **[n° 411 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Logement et urbanisme – Police et sécurité.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – Rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 568) : texte attendu depuis l'explosion de l'usine AZF le 21 septembre 2001 et les inondations de l'Aude, de la Somme et du Gard. Prise de conscience de l'inexistence du risque zéro et responsabilisation des Français. Assentiment de la commission sur l'économie de ce texte. Catastrophe technologique et indemnisation des victimes. Lutte contre les risques naturels : prévention des inondations ; servitude de surinondation. Recherche d'un équilibre entre la prévention des risques et le développement des industries. Création des comités locaux d'information et de concertation, CLIC ; mise en place de plans de prévention des risques technologiques, PPRT : maîtrise de l'urbanisation au moyen de l'expropriation et du droit de délaissement. Instauration de bonnes pratiques avec la profession agricole en matière de lutte contre l'érosion des sols. Développement de la conscience du risque : pose de repères de crues ; information, mention du risque dans les transactions. Mobilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs. Nombreuses avancées. Amendements de la commission. Renforcement des effectifs des inspecteurs des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, DRIRE ; financement de la reconquête des espaces à risques. (p. 569, 570) : évaluation de probabilité des accidents ; exposition aux risques miniers ; responsabilité en

matière de prévision des crues ; modalités d'association à l'élaboration des plans de prévention des risques naturels ; réalisation de travaux de prévention par les collectivités territoriales. La commission proposera d'adopter le texte assorti de ses amendements.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation d'un établissement industriel à risques – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 612, 613) : son amendement n° 202 : possibilité, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 65 de M. Philippe Leroy (de suppression) et s'oppose au sous-amendement n° 205 du Gouvernement (obligation pour le commissaire enquêteur de recueillir l'avis du CLIC) déposé sur son amendement n° 202 précité. – **Art. 2** *(Création d'un Comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 614) : demande le retrait de l'amendement n° 70 de M. Daniel Raoul (coordination des actions des secrétariats permanents pour les problèmes de pollution industrielle, SPPPI, et des CLIC). – **Après l'article 3** (p. 615) : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Yves Coquelle (extension du champ d'application des PPRT aux installations classées présentant des risques importants, désignées par arrêté préfectoral après avis du Conseil supérieur des installations classées). – **Avant l'art. 4** : son amendement n° 1 : précision sur l'étude de dangers ; adopté. (p. 616) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de M. Daniel Raoul (élaboration d'un référentiel méthodologique sous l'égide des services de l'Etat pour la conduite de l'étude de dangers). – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. additionnel après l'art. L. 515-15 du code de l'environnement** (p. 619) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 66 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure de délaissement aux sites miniers). – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* (p. 620, 622) : ses amendements de précision n° 2 et n° 3 ; adoptés. Accepte l'amendement n° 67 de M. Philippe Leroy (délégation des procédures de délaissement à un établissement public foncier). S'oppose à l'amendement n° 118 de M. Yves Coquelle (prise en charge par les exploitants des installations à l'origine du risque des travaux de prévention prescrits par les PPRT). – **Art. L. 515-17 du code de l'environnement** *(Cession des terrains ayant fait l'objet des mesures de reconquête de l'urbanisme aux exploitants des installations à risques)* : son amendement n° 4 : de suppression ; adopté. – **Art. L. 515-18 du code de l'environnement** *(Mise en oeuvre proportionnée des mesures du PPRT)* : son amendement n° 5 : mise en oeuvre progressive des mesures prévues par les PPRT en fonction de l'intensité des risques ; adopté. – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 623, 624) : son amendement n° 6 : participation tripartite de l'Etat, des industriels et des collectivités locales au financement des mesures d'urbanisme ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 119 de M. Yves Coquelle (fixation des taux de contributions respectives de l'Etat, de la région et de l'exploitant au financement des mesures de délaissement et d'expropriation). – **Après l'art. L. 515-19 du code de l'environnement** (p. 625) : son amendement n° 7 : réinsertion de l'article 515-17 nouveau du code de l'environnement ; adopté. – **Art. L. 515-23 du code de l'environnement** *(Sanctions et constatation des infractions en cas de non respect des prescriptions du PPRT)* (p. 626) : ses amendements n° 8 : possibilité pour le tribunal de statuer sur la destruction des ouvrages réalisés en contradiction avec les PPRT ; et n° 9 : rédactionnel ; adoptés. – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* – **Art. L. 128-1 du code des assurances** *(Définition de l'état de catastrophe technologique)* (p. 661) : accepte l'amendement n° 68 de M. Philippe Leroy et, sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° 167 de M. Yves Coquelle (extension de la procédure d'indemnisation rapide aux victimes d'accidents résultant de l'exploitation de mines). – **Art. L. 128-2 du code des assurances** *(Extension de la garantie d'assurance aux contrats d'assurance dommage en cas de catastrophe technologique)* (p. 662) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 99 de M. Eric Doligé (limitation de la garantie d'assurance aux biens à usage d'habitation en cas de catastrophe technologique). – **Art. L. 128-3 du code des assurances** *(Subrogation des droits des assurés et conditions d'opposabilité des indemnités sans expertise)* : son amendement n° 10 : de clarification rédactionnelle ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 201 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 10 précité. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 663, 665) : son amendement n° 11 : de suppression ; adopté. Opposé à l'évaluation de la probabilité d'occurrence. Inutilité de contraintes supplémentaires pour les installations à hauts risques. S'oppose aux amendements sur le même objet n° 168 et n° 169 de M. Yves Coquelle (prise en compte du coût des dommages immatériels et des dommages causés à l'environnement). – **Après l'article 14** (p. 666) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 97 de M. Francis Grignon (institution d'une mission obligatoire de diagnostic global et d'un carnet de bord des risques), retiré puis repris par M. Daniel Raoul. Bien-fondé de l'objectif visant la conservation de la mémoire du site. Difficultés tenant à la technicité du dispositif. – **Art. 15** *(Assujettissement des stockages souterrains de produits dangereux aux PPRT et à l'obligation de l'article 14)* (p. 667) : son amendement n° 12 : de conséquence ; adopté. – **Art. 16** *(Informations devant figurer dans le rapport annuel des sociétés – art. L. 225-102-2 nouveau du code du commerce)* : son amendement n° 13 : suppression de l'obligation de mentionner au rapport annuel les moyens prévus par la société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes ; adopté. – **Après l'art. 16** (p. 668, 671) : accepte les amendements du Gouvernement n° 192 (obligation pour l'exploitant au moment de la demande d'autorisation, de justifier de sa capacité à couvrir la remise en état du site lors de sa fermeture), n° 189 (possibilité pour le préfet d'obliger les installations soumises à autorisation à élaborer une étude sur les conséquences environnementales de leur activité et à exécuter les travaux de dépollution au cours de l'exploitation ou après la cessation d'activité) et n° 191 (obligation de remise en état du site après la fermeture d'une installation classée) et s'oppose au n° 190 (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration). Alourdissement non justifié de contraintes sur les petites entreprises. Sur l'amendement n° 194 du Gouvernement (sanction du non-respect des obligations), qu'il accepte, son sous-amendement n° 204 ; adopté. Accepte l'amendement n° 193 du Gouvernement (pouvoirs du préfet en matière de contrôle des garanties financières et techniques exigées au cours de la durée d'exploitation de certaines installations). Demande de précision sur l'extension du champ d'application de ce dispositif. Nécessité d'un élargissement de la gamme des garanties financières et d'une souplesse d'application par le préfet. (p. 672) : son amendement n° 14 : création d'un crédit d'impôt pour les travaux réalisés au titre des prescriptions des PPRT ; adopté. – **Art. 17** *(Information des populations – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 674) : demande le retrait des amendements de M. Yves Dauge n° 81 (assistance du maire par les services de l'Etat dans son rôle d'information), n° 82 (information de la population des dommages susceptibles d'affecter la commune), n° 84 (participation des associations locales et des chefs d'établissement scolaire à l'action d'information) et s'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 83 (précision des limites des mesures de sauvegarde) et n° 85 (information des communes membres de l'établissement de coopération intercommunale). Atteintes à la liberté d'initiative du maire. – **Art. 18** *(Schéma directeur de prévision des crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* (p. 675, 676) : son amendement n° 15 : réécriture de l'article ; adopté. Importance stratégique de la mission de prévision des crues. Mise en place

d'un système cohérent sur l'ensemble des bassins. Sur son amendement n° 15 précité, accepte le sous-amendement n° 195 du Gouvernement et s'oppose au sous-amendement n° 88 de M. Roland Courteau. Demande le retrait de l'amendement n° 86 de M. Yves Dauge (réécriture de l'article) satisfait par son amendement n° 15 précité. S'oppose à l'amendement n° 87 de M. Roland Courteau (fourniture systématique par les services de l'Etat aux collectivités territoriales des données recueillies et des prévisions). – **Après l'article 18** (p. 677) : s'oppose à l'amendement n° 170 de Mme Evelyne Didier (réquisition par le préfet des logements libres en cas de catastrophes naturelles). – **Art. 19** *(Repères de crues – art. L. 563-4 nouveau du code de l'environnement)* (p. 678) : demande le retrait de l'amendement n° 89 de M. Roland Courteau (gratuité de l'assistance des services de l'Etat en matière de repères de crues). Son amendement n° 16 : de précision ; adopté. – **Après l'art. 19** (p. 679, 681) : sur l'amendement n° 63 de M. Eric Doligé (création d'une commission départementale des risques naturels majeurs), qu'il accepte, son sous-amendement n° 209 ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 216 du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 63 précité. Sur l'amendement n° 62 de M. Eric Doligé (renforcement des établissements publics territoriaux de bassin, EPTB), qu'il accepte, son sous-amendement n° 208 ; adopté. Son amendement n° 17 : extension des servitudes existantes pour les stations de télécommunications aux radars hydrométéorologiques ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 90 de M. Yves Dauge (création d'un centre national d'études sur les inondations). – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 682) : son amendement n° 18 : limitation de l'objet des servitudes à la préservation ou à la restauration des seuls caractères hydrologiques et géomorphologiques d'un cours d'eau ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 196 du Gouvernement. Demande le retrait des amendements identiques n° 100 de M. Marcel Deneux, n° 110 de M. Gérard César et n° 171 de M. Gérard Le Cam (avis de la commission départementale d'aménagement foncier sur les zones objets de servitudes). (p. 683, 687) : ses amendements n° 19, n° 210 et n° 21 : rédactionnels ; adoptés. Ses amendements n° 20 et n° 23 : fixation d'un délai de trois mois pour l'examen, par le préfet, des déclarations de travaux ; adoptés. Son amendement n° 211 : de coordination ; adopté. Sur l'amendement n° 91 de M. Roland Courteau (règles de financement des travaux d'aménagement et de restauration des ouvrages déjà existants), qu'il accepte, son sous-amendement n° 212 ; adopté. Son amendement n° 24 : compétence du juge départemental de l'expropriation en cas de litige sur le montant des indemnités ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 101 de M. Marcel Deneux, n° 111 de M. Gérard César et n° 172 de M. Gérard Le Cam (modalités de calcul des indemnisations liées à l'institution de servitudes). Son amendement n° 25 : mise en oeuvre du droit de délaissement dans un délai de dix ans à compter de l'institution de la servitude ; adopté. Ses amendements n° 26 et n° 27 : de précision ; adoptés. – **Art. 21** *(Lutte contre l'érosion des sols et bonnes pratiques agricoles)* (p. 688, 689) : son amendement n° 28 : rédactionnel ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Yves Dauge (association des collectivités territoriales à la délimitation des zones d'érosion). Demande le retrait de l'amendement n° 93 de M. Yves Dauge (détermination de la maîtrise d'ouvrage par le préfet). Son amendement n° 213 : indemnisation des bonnes pratiques agricoles ; adopté. – **Art. 22** *(Mise à jour des recueils de coutumes et usages locaux – art. L. 511-3 du code rural)* (p. 690) : son amendement n° 214 : rédactionnel ; adopté. – **Art. 23** *(Non-application du statut de fermage – art. L. 411-2 du code rural)* (p. 691) : son amendement n° 29 : limitation du champ des conventions dérogeant au statut du fermage aux conventions d'exploitation de terrains situés dans les zones de rétention des crues ou de mobilité d'un cours d'eau ; adopté. – **Art. 24** *(Travaux contre les risques naturels entrepris par les collectivités territoriales)* (p. 692, 693) : son amendement n° 30 : dispense d'enquête publique pour la réalisation de travaux décidés après une inondation ayant donné lieu à un arrêté de catastrophe naturelle ; adopté, modifié par le sous-amendement du Gouvernement n° 197, qu'il accepte. Accepte l'amendement n° 64 de M. Eric Doligé (avis du président de l'établissement public territorial de bassin sur les projets de travaux visant à lutter contre les inondations).

– **Suite de la discussion** (6 février 2003) – **Art. additionnel après l'art. 24** (p. 700) : reprend l'amendement de M. Michel Doublet n° 98 : doublement de la représentation parlementaire au sein du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 701) : s'oppose aux amendements de Mme Evelyne Didier n° 179 (impossibilité pour l'assureur de renégocier le contrat en cas d'aggravation du risque en cours de contrat) et n° 178 (exonération de la surprime pour les assurés ayant entrepris des travaux de prévention). – **Art. 26** *(Champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs – art. L 561-3 du code de l'environnement)* (p. 702) : accepte l'amendement n° 94 de M. Roland Courteau (précision sur la constitution du risque par des crues torrentielles ou à montée rapide). Son amendement n° 31 : inclusion des biens des entreprises agricoles dans le champ d'intervention du Fonds ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 703, 704) : son amendement n° 32 : critères de définition du périmètre du plan de prévention des risques naturels ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 181 (dégrèvement d'office de la taxe d'habitation pour la perte de jouissance de l'habitation principale sinistrée), n° 182 (stabilisation des loyers pendant dix ans pour la perte de jouissance d'une location sinistrée) et n° 185 (exonération de la TVA pour les travaux de reconstruction des logements sinistrés) ainsi qu'aux amendements de Mme Evelyne Didier n° 183 (stabilisation des loyers pendant cinq ans pour la perte de jouissance d'une location sinistrée), n° 184 (dégrèvement d'office de l'impôt sur le revenu pour les contribuables modestes victimes d'une catastrophe naturelle), n° 186 (renégociation par les banques des conditions d'emprunt et des conditions préférentielles consenties aux propriétaires sinistrés) et n° 187 (priorité de l'aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat aux victimes des zones sinistrées). – **Art. additionnels après l'art. 28** (p. 705) : son amendement n° 34 : rédactionnel ; adopté. Son amendement n° 218 : renonciation de l'Etat à tout recours contre les collectivités territoriales, sauf en cas de faute, pour les dommages subis par ses ouvrages lors de travaux consécutifs à une catastrophe naturelle ; adopté. – **Art. 29** *(Missions confiées à l'Office national des forêts – art. L. 431-4 du code forestier)* (p. 706) : son amendement n° 35 : indemnisation de l'Office national des forêts pour les travaux de fixation des dunes du littoral ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 29** (p. 707) : son amendement n° 36 : encadrement juridique des interventions du service de restauration des terrains de montagne, RTM ; adopté. – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 (nouveau) du code de l'environnement)* (p. 708) : son amendement n° 37 : limitation de l'obligation d'informer de l'existence d'un risque aux biens situés dans les communes couvertes par un plan de prévention des risques technologiques et naturels et aux contrats de vente ; adopté. Difficultés de mise en oeuvre pour les terrains agricoles objets de baux verbaux. – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 709) : sur l'amendement n° 96 de M. Philippe Marini (communication gratuite par l'Etat aux collectivités territoriales des données météorologiques), qu'il accepte, son sous-amendement n° 215, adopté. – **Art. 32** *(Exonération des travaux de prévention des taxes d'urbanisme – art. 1585 C du code général des impôts et art. L. 142-2 du code de l'urbanisme)* (p. 711) : demande le retrait des amendements analogues n° 106 de M. Marcel Deneux et n° 188 de M. Gérard Le Cam (exonération de la taxe sur le foncier non bâti des terrains agricoles sur-inondés). – **Art. 33** *(Dispositions transitoires)* : son amendement n° 203 : de rectification ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 33** (p. 712) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. Claude Biwer (application d'une procédure dérogatoire au code des marchés publics pour la conclusion de contrats permettant de faire face à des situations d'urgence).

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1255, 1256) :

interrogations. Approbation de tout texte visant à moraliser la vie publique. Favorable à la cohérence de la durée des mandats locaux. Favorable à l'introduction de la parité dans les élections régionales. Interrogation sur la non-reprise du système des scrutins municipaux. S'interroge sur l'opportunité de réformer une loi non encore appliquée. Se félicite de l'intention de rapprocher les élus des électeurs. Regret d'un système complexe. Sa simulation sur les élections régionales en Champagne-Ardennes. Données chiffrées. Exemple du département de la Marne. Son inquiétude. Crainte d'un sentiment de déconnexion des réalités du Gouvernement et du Parlement. Débat indispensable sur ce projet de loi.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1292, 1293) : importance du texte. Nécessité d'un débat. Rejet par la commission des lois de l'ensemble des amendements déposés. Sénat concerné par cette réforme. Souhait de l'acceptation de certains amendements. Rappel de l'anomalie soulignée précédemment. Simulations effectuées par la presse. Imperfectibilité du projet de loi. Améliorations techniques nécessaires. Avec le groupe de l'UC votera contre la motion référendaire.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1483, 1484) : soutient l'amendement n° 21 de M. Michel Mercier (modulation du seuil d'accès au second tour) ; rejeté.

– Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1725, 1726) : proposition tendant à aligner le régime de garantie d'évolution de la DGF des communautés d'agglomération créées ex nihilo sur celui des communautés issues d'EPCI. Historique des ressources financières des collectivités locales. Complexité de la DGF. Multiplication des correctifs. Système incompréhensible. Amendement proposé. Nécessité d'améliorer la lisibilité des ressources des collectivités locales. – **Art. additionnel avant l'art. unique** (p. 1727, 1728) : son amendement n° 1 : extension du dispositif aux communautés de communes à taxe professionnelle unique créées ex nihilo ; retiré

– Projet de loi modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications [n° 222 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2053, 2054) : nécessité de s'interroger sur l'avenir de l'opérateur et sur la place de l'Etat dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies. Le groupe de l'UC approuve le plan de redressement "Ambition France Télécom 2005". Hommage aux efforts de l'actuelle direction. Soutien nécessaire de l'Etat au redressement de l'entreprise. Approbation du montage financier élaboré par l'Etat. Non-pertinence de la participation majoritaire de l'Etat dans le capital de France Télécom : entrave à la liberté d'action de l'entreprise. Surendettement pour l'acquisition d'Orange. Favorable à une évolution de la composition du capital social de l'opérateur. Inquiétude quant au devenir du réseau en zone rurale. Risque de discrimination avec l'installation des lignes à haut débit. Urgence d'une discussion avec les collectivités territoriales. Félicitations au rapporteur. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 3199, 3201) : attachement à l'équilibre entre le renforcement de la transparence dans le fonctionnement des établissements à risques et les exigences du développement industriel. Apports pertinents de l'Assemblée nationale à la suite du rapport de MM. François Loos et Jean-Yves Le Déaut sur la catastrophe de Toulouse. La commission proposera la suppression des dispositions déjà repoussées par le Sénat en première lecture. Interrogation sur la remise en cause, à l'article 4, du travail de concertation avec les élus concernant la définition des périmètres d'exposition aux risques et la révision des seuils de dangerosité de certains produits. Favorable au bilan environnemental établi en cas de redressement judiciaire et au dispositif fiscal d'aide à la réalisation de travaux pour les bailleurs sociaux. Opposition de la commission à l'article 14 faisant obligation aux exploitants d'établissements Seveso d'estimer les dommages potentiels à l'égard des tiers en cas d'accident. Souhait du rétablissement de l'indemnisation des victimes d'effondrements miniers dans le cadre de celle des catastrophes technologiques. Intérêt des apports de l'Assemblée nationale en matière de prévention des risques naturels. Proposera au Sénat d'adopter l'article 24 bis A portant création du domaine fluvial des collectivités territoriales, sous réserve de la prise en compte de la cohérence hydraulique des bassins. Réflexion nécessaire sur l'enjeu majeur de la maîtrise de l'eau. Regrette l'introduction de dispositions importantes par voie d'amendements et l'absence de temps nécessaire à un examen serein. La commission proposera l'adoption du texte modifié par ses amendements. – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation classée "Seveso seuil haut" – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 3208) : son amendement n° 8 : obligation, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC ; adopté. Risques de dérives de réunions publiques non maîtrisées. Généralisation des CLIC dans un avenir proche. – **Art. 2** *(Création d'un comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 3209) : son amendement n° 9 : clarification ; adopté. – **Art. 3 bis** *(Définition de la méthodologie des études de danger)* (p. 3210) : son amendement n° 10 : mention dans l'étude de danger des mesures de réduction des risques à la source et suppression de l'alinéa 3 de l'article L. 512-1 du code de l'environnement détaillant le contenu de l'étude de danger ; adopté. Compétence du domaine réglementaire. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement))* – **Art. L. 515-15 du code de l'environnement** *(Définition des PPRT)* (p. 3213) : ses amendements n° 11 et n° 12 : rédaction ; adoptés. – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* : son amendement n° 13 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 515-17 du code de l'environnement** *(Limitation du droit de délaissement et d'expropriation aux risques créés par des installations existantes avant la date de publication de la loi)* : son amendement n° 14 : limitation du droit de délaissement et d'expropriation aux risques créés par des installations existantes avant la date d'approbation du PPRT ; retiré. – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 3214) : ses amendements n° 15 : rédaction ; et n° 16 : organisation des modalités du relogement dans la convention prévoyant les conditions d'aménagement et de gestion des terrains, avec association des organismes HLM et les bailleurs privés ; adoptés. – **Art. L. 515-19-1 du code de l'environnement** *(Cession des terrains ayant fait l'objet des mesures de reconquête de l'urbanisme aux exploitants des installations à risques)* (p. 3215) : ses amendements n° 17 : suppression de la limitation de la cession de terrains aux seuls terrains non bâtis ; et n° 18 : levée de l'interdiction faite aux industriels de développer des activités entraînant des servitudes supplémentaires sur les terrains dont ils sont cessionnaires ; adoptés. Souci de ne pas brider le développement des entreprises. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3218, 3219) : sur les amendements du Gouvernement, accepte les n° 92 (réalisation d'études de danger autour des infrastructures ferroviaires), n° 83 (réalisation d'études de danger autour des

ouvrages portuaires) et n° 85 (réalisation d'études de danger autour des ports fluviaux) et demande le retrait du n° 81 (instauration d'un périmètre de sécurité autour des infrastructures ferroviaires). Accord sur le principe de ce dispositif mais nécessité d'une réflexion sur sa mise en oeuvre. Intégration problématique dans des quartiers déjà urbanisés. – **Art. 5 A** *(Majoration de 50 % du crédit d'heures des membres du CHSCT – art. L. 236-7 du code du travail)* (p. 3220) : son amendement n° 19 : suppression ; adopté. – **Art. 6** *(Formation d'accueil des salariés des entreprises extérieures intervenant dans des établissements "Seveso seuil haut" – art. L. 231-3-1 du code du travail)* (p. 3222) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Roland Muzeau (fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions minimales de la formation d'accueil des salariés des entreprises extérieures). (p. 3239) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Roland Muzeau (interdiction de la sous-traitance en cascade et présomption de la faute inexcusable de l'entreprise utilisatrice en cas d'accident). – **Art. 8 bis A** *(Augmentation du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT par accord collectif – art. L. 236-5 du code du travail)* (p. 3240, 3241) : son amendement n° 20 : suppression ; adopté. Article superfétatoire. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 73 (augmentation par décret en Conseil d'Etat du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT dans les établissements classés "Seveso seuil haut") et n° 74 (modification du mode de désignation des membres des CHSCT). – **Art. 9** *(Double formation du CHSCT dans les établissements "Seveso seuil haut" et création d'un comité interentreprises de santé et de sécurité au travail – art. L. 236-1 du code du travail)* (p. 3243, 3244) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Roland Muzeau (extension aux entreprises dangereuses mentionnées à l'article L. 512-1 du code de l'environnement de la possibilité de représentation au CHSCT des chefs d'entreprises extérieures et de leurs salariés). Sur les amendements de M. Ernest Cartigny, demande le retrait du n° 6 (précision) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 7 (simplification des modalités de désignation des représentants au CHSCT des salariés des entreprises extérieures). – **Art. 10** *(Nouvelles attributions du CHSCT dans les établissements classés "Seveso seuil haut" – art. L. 236-2, L. 236-2-1 et L. 236-9 du code du travail)* (p. 3246) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (extension des attributions du CHSCT à l'organisation de la sous-traitance existante). – **Art. 11** *(Formation spécifique aux risques des membres du CHSCT – art. L. 236-10 du code du travail)* : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Roland Muzeau (fixation par décret des conditions d'agrément des organismes de formation). – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* (p. 3247, 3248) : son amendement n° 21 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; adopté. A titre personnel, ne votera pas l'amendement n° 56 de M. Marc Massion (extension de la couverture des dommages aux organismes d'HLM), pour lequel la commission s'en remettra à la sagesse du Sénat. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 3250) : s'oppose aux amendements identiques n° 57 de M. Daniel Reiner et n° 48 de Mme Evelyne Didier (élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents). Remise en cause des bases de la solidarité nationale définies dans la loi du 30 mars 1999 à l'égard des victimes d'un sinistre minier. – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3252, 3255) : sur les amendements de M. Jean-Louis Masson, demande l'avis du Gouvernement sur le n° 2 (indemnisation, par l'exploitant, des immeubles présentant une pente supérieure à 1 %), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 3 (nécessité d'une étude préalable et de l'adoption du plan de prévention des risques miniers avant toute autorisation irréversible de désengagement ou d'abandon d'une mine). Intérêt de l'étude préalable mais complexité des problèmes liée à l'attente de l'adoption du plan de prévention ; et s'oppose au n° 4 (extension du champ d'intervention de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers aux affaissements de carrières souterraines). – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3258, 3260) : ses amendements n° 22 : suppression d'un plafond d'indemnisation ; retiré ; et n° 95 : indemnisation basée sur la valeur de remplacement d'un immeuble de consistance et de confort équivalents au bien sinistré ; adopté. Nécessité de faire respecter la loi de 1999 par l'administration des Domaines. Demande le retrait des amendements n° 1 de M. Jean Louis Masson (indemnisation des dommages survenus à compter de moins de dix ans avant la promulgation de la loi, suppresson de la limitation de l'indemnisation à l'habitation principale et suppression du plafond d'indemnisation), n° 43 de M. Philippe Nachbar (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er juin 1992), n° 58 de M. Daniel Reiner (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er janvier 1994) et n° 49 de Mme Evelyne Didier (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er septembre 1994). Défavorable à l'avancée de la date d'indemnisation. Risque de demandes reconventionnelles pour des indemnisations déjà versées. Demande le retrait des amendements identiques n° 44 de M. Philippe Nachbar, n° 50 de Mme Evelyne Didier et n° 59 de M. Daniel Reiner (suppression de la limitation de l'indemnisation à la seule habitation principale), ainsi que des amendements sur le même objet n° 45 de M. Philippe Nachbar et n° 51 de Mme Evelyne Didier (indemnisation des commerçants, artisans et professions libérales). Souci du seul relogement urgent des victimes d'une catastrophe. Estime satisfaits par son amendement n° 22 précité, les amendements identiques n° 46 de M. Philippe Nachbar et n° 52 de Mme Evelyne Didier (suppression d'un plafond d'indemnisation) ; s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Daniel Reiner (indemnisation basée sur la reconstruction à neuf). Estime satisfaits par son amendement n° 95 précité, les amendements sur le même objet n° 5 de M. Claude Biwer et n° 53 de Mme Evelyne Didier (indemnisation basée sur la valeur de reconstruction à neuf). (p. 3261, 3262) : son amendement n° 23 : indemnisation des victimes dans les trois mois de la réalisation de l'expertise par le FGA ; adopté ; sur les amendements de M. Daniel Reiner, accepte le n° 61 (indemnisation des victimes dans les trois mois de la réalisation de l'expertise par le FGA), identique à son amendement n° 23 précité, et s'oppose au n° 62 (financement par l'exploitant d'une activité minière des travaux nécessaires au rétablissement d'une pente inférieure à 1 % dans les immeubles affaissés). – **Art. additionnels après l'art. 13 bis** (p. 3263) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Reiner n° 64 (assujettissement de l'interruption des opérations de pompage à l'approbation des plans de prévention des risques miniers) et n° 63 (prise en charge par l'Etat des travaux non éligibles au titre du volet "après-mines" du contrat de plan Etat-région et incombant normalement aux collectivités territoriales). – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une estimation de la probabilité d'accident et du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3264) : son amendement n° 24 : suppression de l'article rétabli par l'Assemblée nationale ; adopté. Souci de ne pas accélérer la désindustrialisation. – **Art. 16** *(Informations devant figurer dans le rapport annuel des sociétés – art. L. 225-102-2 nouveau du code de commerce)* : son amendement n° 25 : suppression du dernier alinéa de l'article rétabli par l'Assemblée nationale ; adopté. – **Art. 16 bis A** *(Obligation de réaliser un bilan environnemental en cas de redressement judiciaire – art. L. 621-54 du code de commerce)* (p. 3266) : son amendement n° 26 : limitation du champ d'application aux seules entreprises classées "Seveso seuil haut" ; adopté. – **Art. 16 quater** *(Remise en état des sols après cessation d'activité – art. L. 512-17 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3266, 3269), sur l'amendement n° 66 du Gouvernement (précision du champ des obligations de dépollution des entreprises et possibilité pour le préfet, pour les nouvelles installations, d'acter une remise en état selon un usage plus contraignant en cas d'accord entre l'exploitant et le propriétaire) qu'il accepte, ses sous-amendements présentés à titre personnel n° 97 : possibilité pour le préfet d'acter un accord entre l'exploitant et le propriétaire, après avis du maire, sur un usage du site plus contraignant en termes de dépollution que celui précédant la mise à l'arrêt ; retiré ; et n° 98 : consultation du maire ou du président de l'EPCI sur les obligations de dépollution des entreprises quant à l'usage futur du site ; adopté. Sur l'amendement n° 66 précité, s'oppose aux

sous-amendements de M. Dominique Braye n° 93 (consultation du maire par le préfet sur l'usage futur du site) et n° 47 (définition par le préfet de l'usage du site à défaut d'accord entre la commune ou l'EPCI et l'exploitant). Nécessité de respecter l'équilibre souhaité et d'assurer la sécurité juridique. Débat compliqué en commission. Rédaction conjointe avec M. Dominique Braye du sous-amendement de conciliation n° 98 précité à l'effet de mieux préserver les droits des collectivités locales tout en n'alourdissant pas les charges pesant sur les entreprises. Nécessité de préserver l'attractivité du territoire et le cours des titres des sociétés françaises. – **Art. additionnels après l'art. 16 sexies** (p. 3270) : accepte l'amendement n° 69 du Gouvernement (possibilité d'intervention de l'ADEME sur des sites pollués) ; son amendement n° 27 : modification des règles relatives à l'occupation temporaire des terrains privés pour réaliser des travaux de dépollution ; adopté après modification par les sous-amendements de précision du Gouvernement n° 67 et n° 68. – **Art. 16 octies** *(Information des acquéreurs de terrains sur lesquels une activité ayant entraîné la manipulation ou le stockage de substances chimiques ou radioactives a été réalisée – art. L. 514-21 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3271) : son amendement n° 28 : substitution à cet article de l'ajout d'un alinéa à l'actuel article L. 514-20 du code de l'environnement et précisant les modalités d'information lorsque le vendeur est aussi l'exploitant de l'installation ; adopté. – **Art. 16 nonies** *(Coordination avec les dispositions de l'article 16 septies – art. 200 quater du code général des impôts)* (p. 3272) : son amendement n° 29 : coordination ; adopté. – **Art. 16 decies** *(Réduction de la taxe foncière sur les propriétés bâties pesant sur les logements sociaux du coût des travaux réalisés en application des prescriptions des PPRT – art. 1392 du code général des impôts)* : son amendement n° 30 : modalités de mise en oeuvre de l'avantage fiscal accordé aux organismes HLM et aux sociétés d'économie mixte ; adopté. – **Art. 18** *(Surveillance et prévision des crues)* (p. 3273) : son amendement n° 31 : cohérence ; adopté. – **Art. 19** *(Repères de crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3274) : son amendement n° 32 : précision ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 19** : accepte l'amendement n° 87 du Gouvernement (codification). – **Art. 19 bis** *(Commission départementale des risques majeurs – art. L. 125-6 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3275) : ses amendements n° 34 et 33 : cohérence rédactionnelle ; adoptés. – **Art. 19 ter A** *(Schémas de prévention des risques naturels – art. L. 125-7 nouveau du code de l'environnement)* : son amendement n° 35 : cohérence rédactionnelle ; adopté. – **Art. 19 ter** *(Etablissements publics territoriaux de bassin – art. L. 213-10 du code de l'environnement)* (p. 3276) : accepte l'amendement n° 65 de M. Daniel Reiner (extension de la compétence des établissements publics territoriaux de bassin à la préservation de la ressource en eau souterraine). – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3278) : son amendement n° 36 : précision ; adopté. – **Art. 24 bis A** *(Création du domaine fluvial des collectivités territoriales)* (p. 3281, 3283) : son amendement n° 96 : intervention du préfet coordonnateur de bassin dans la constitution d'un domaine public fluvial communal ; adopté. Souci de la cohérence des transferts. Demande le retrait de l'amendement n° 54 de Mme Evelyne Didier (suppression) et accepte les amendements du Gouvernement n° 78 (instauration d'une priorité de transfert au profit de la région et d'une période d'expérimentation préalable pour les collectivités), tout en étant circonspect sur la nécessité de créer un ordre de priorité, n° 79 (suppression de la possibilité de simple transfert de gestion) et n° 80 (cohérence). – **Art. 26** *(Champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs – art. L. 561-3 du code de l'environnement)* (p. 3285) : accepte l'amendement n° 88 du Gouvernement (élargissement du champ d'intervention du Fonds de prévention des risques naturels majeurs à toute personne physique ou morale au titre de son activité professionnelle et au financement de la mise en sécurité des biens acquis). – **Art. additionnels après l'art. 26** : Accepte les amendements du Gouvernement n° 91 (application du dispositif de démolition ou de mise en conformité aux ouvrages non conformes aux dispositions d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles) et n° 90 (possibilité pour les plans de prévention des risques sismiques d'adapter aux situations locales les normes de construction parassismiques applicables au niveau de la réglementation nationale). – **Art. 27 bis** *(Conditions de modification de la prime d'assurance ou de dénonciation du contrat d'assurance en cas d'aggravation du risque en cours de contrat – art. L. 113-4 du code des assurances)* (p. 3286) : son amendement n° 38 : suppression ; adopté. Caractère excessif du fait de l'applicabilité à tous les contrats. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 3286, 3287) : accepte les amendements du Gouvernement n° 89 (intégration des affaissements de terrain dus à des cavités souterraines dans le champ d'indemnisation des catastrophes naturelles) et, à titre personnel, n° 94 (modalités de l'intervention du bureau central de tarification en cas de risques présentant une importance particulière). – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 nouveau du code de l'environnement)* : ses amendements n° 40 : obligation d'informer le locataire limitée à sa première entrée dans les lieux ; adopté ; et n° 41 : délai de prescription de l'action en résolution du contrat ou de diminution du prix ; rejeté. – **Art. 34** *(Dérogation au code des marchés publics – art. 3 du code des marchés publics)* (p. 3289) : accepte l'amendement n° 70 du Gouvernement (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 34** (p. 3290) : accepte l'amendement n° 82 du Gouvernement (cohérence).

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3890, 3891) : inscription du principe de l'organisation décentralisée de la République dans la Constitution. Légitimité prioritaire des élus au suffrage universel. Consultation des électeurs prévue depuis la loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992. Risque de dévoiement et de dérives inacceptables ; exemples alarmants de recours à la consultation par certaines communes. Encadrement des conditions d'exercice du référendum indispensable. Favorable au taux minimum de participation. Proposition du groupe de l'UC de limiter le nombre de référendums dans une année. Protection de la démocratie locale. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-6 du code général des collectivités territoriales** *(Interdiction d'organiser un référendum local pendant certaines périodes)* (p. 3905) : soutient les amendements de Mme Gisèle Gautier n° 45 (limitation à deux du nombre de consultations qu'une collectivité peut organiser sur une période de douze mois, portant sur le même objet) ; retiré ; et n° 46 (limitation à une du nombre de consultations, quel qu'en soit l'objet, qu'une collectivité peut organiser sur une période de douze mois) ; devenu sans objet. – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 3907) ; favorable aux amendements analogues n° 9 de la commission et n° 31 de M. Jean-Claude Peyronnet (institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3916) : le groupe de l'UC votera ce texte amendé par la commission.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille** – *Deuxième lecture* **[n° 285 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3922, 3923) : intérêt sociologique et culturel du nom de famille. Avec le groupe de l'UC, votera la proposition de loi.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4800, 4801) : évolution du financement de la pension d'un retraité. Référence au Livre blanc de Michel Rocard. Etroitesse de la marge de manoeuvre. Conséquences d'une hausse des cotisations. Approbation de la volonté du maintien d'un système de retraite par répartition et de l'alignement de la durée de cotisation des salariés de la fonction publique sur celle des salariés du privé. Mesures complémentaires

indispensables. Situation des régimes spéciaux. (p. 4802) : amendements proposés par le groupe de l'UC.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5217) : diffusion de nombreuses contrevérités sur la réforme des retraites. Aménagement nécessaire du système de retraite par répartition. Renforcement des principes de démocratie sociale. – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5226) : soutient l'amendement n° 36 de Mme Valérie Létard (décompte des périodes de congé parental d'éducation du calcul des 25 meilleures années servant de référence pour la liquidation de la retraite) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 5513) : soutient l'amendement n° 18 de Mme Anne-Marie Payet (prise en compte des capacités contributives réelles des auxiliaires médicaux) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 76 ou après l'art. 77 bis** (p. 5546) : soutient l'amendement n° 30 de M. Jean Boyer (ouverture aux conjoints collaborateurs et aux aides familiaux du bénéfice de l'assurance complémentaire obligatoire) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5601) : son amendement n° 26 : création d'un crédit d'impôt pour le plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5635, 5636) : désinformation systématique de la part de l'opposition. Obstruction. Texte ambitieux et équitable. Développement nécessaire de la retraite par capitalisation. Regret d'un recours fréquent à l'article 40 ou au vote bloqué. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Commission mixte paritaire* **[n° 411 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5715, 5718) : compromis en commission mixte paritaire sur les dispositions relatives à la prévention des risques technologiques. Se félicite de l'ouverture du Gouvernement aux propositions du Sénat relatives à l'amélioration de l'indemnisation des victimes de sinistres miniers. Achoppement des discussions sur l'article 14 obligeant les exploitants d'établissements Seveso "seuil haut" à une estimation de la probabilité d'occurrence des accidents. Regrette l'adoption de cet article en commission mixte paritaire contre l'avis des sénateurs membres de la majorité sénatoriale. Enrichissement par la navette parlementaire du volet consacré à la prévention des risques naturels. Confirmation par l'Assemblée nationale de dispositions importantes adoptées par le Sénat. Se félicite de l'accord sur l'article 30 relatif aux obligations d'information incombant au propriétaire d'un bien immobilier. Compte tenu du désaccord persistant sur l'article 14, s'abstiendra à titre personnel sur ce texte. La commission recommandera l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-73 du code de procédure pénale** *(Infractions relevant de la délinquance et de la criminalité organisées)* (p. 6133) : soutient l'amendement n° 249 de M. Michel Mercier (insertion dans le champ de la criminalité organisée des délits relatifs aux jeux de hasard) ; retiré. Extension du nombre d'appareils clandestins en France engendrant racket et violence.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 3** *(Exemptions ou réductions de peine pour les auteurs ou complices d'infractions apportant leur concours à la justice – art. 132-78, 221-5-3, 222-6-2 nouveaux, 222-43, 222-43-1 nouveau, 224-5-1, 224-8-1, 225-4-9, 225-11-1, 311-9-1, 312-6-1 nouveaux du code pénal, art. 3-1 nouveau de la loi du 19 juin 1871, art. 35-1 nouveau du décret du 18 avril 1939, art. 6-1 nouveau de la loi du 3 juillet 1970, art. 4-1 nouveau de la loi du 9 juin 1972)* (p. 6214) : soutient l'amendement n° 253 de M. Michel Mercier (renforcement de la protection des membres de la famille et des proches des repentis) ; devenu sans objet. (p. 6215) : sur l'amendement n° 35 de la commission (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions relatives à la protection des personnes coopérant avec la justice et mise en place d'une commission nationale chargée du suivi de ces mesures), soutient le sous-amendement n° 254 de M. Michel Mercier (renforcement de la protection des repentis) ; adopté.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7199, 7200) : transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. Préoccupations des élus de base insuffisamment prises en compte. Lacunes du texte sur la déconcentration des services de l'Etat. Contribution au développement des groupements de communes à fiscalité propre. Dépôt d'amendements dans ce sens. Risque de détournement de la procédure du référendum consultatif d'initiative locale. Inopportunité de la suppression de la vignette automobile. Soutien du groupe de l'UC à ce projet de loi sous réserve de l'examen des amendements déposés.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation)* (p. 7856) : soutient l'amendement n° 362 de Mme Françoise Férat (cohérence) ; rejeté. (p. 7858) : intérêt de l'amendement n° 362 de Mme Françoise Férat (cohérence).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9635, 9636) : réduction du délai de traitement des affaires civiles. Application progressive des dispositions d'évaluation des magistrats. Transcription de la règle "non bis in idem" dans le cadre des relations entre membres de l'Union européenne.

– **Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)]** – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9917, 9918) : caractère inéluctable de l'essor du trafic aérien. Objet des communautés aéroportuaires. Espace de dialogue. Avantage de doter les communautés aéroportuaires de la personnalité morale et de ressources propres. Le groupe de l'UC votera la proposition de loi. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public administratif)* (p. 9929) : favorable à l'amendement n° 5 de M. Gérard Larcher (limitation de la possibilité de créer des communautés aéroportuaires aux aéroports sur lesquels un dispositif d'aide à l'insonorisation des logements des riverains a été mis en place).

DEVEDJIAN (Patrick)

ministre délégué aux libertés locales

INTERVENTIONS

– **Projet de loi pour la sécurité intérieure** – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) –

Discussion générale (p. 837, 839) : se réjouit du rôle du Parlement. Apport considérable au texte initial. Importance de la contribution de l'opposition. Hommage à son esprit de responsabilité. Accord du Gouvernement sur l'apport du Parlement : réserve civile de la police nationale, délit de traite des êtres humains, nouveaux pouvoirs des polices municipales et des gardes champêtres, réglementation des activités de sécurité et de recherche privées. Victoire de l'intérêt général. Réappropriation par le Parlement du débat sur la vie des Français. Satisfaction et retour à la confiance en la République. Remotivation des forces de sécurité. Recul de la délinquance au mois de janvier dernier. Franchissement d'une étape majeure au rétablissement d'une vie collective plus pacifique. Remerciements. (p. 846, 847) : baisse de la délinquance consécutive à la mobilisation de moyens. Politique axée sur : l'augmentation des moyens, des personnels et des financements ; la réorganisation des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire et l'incrimination de nouveaux comportements délictueux. Poursuite d'un objectif de santé publique. Se félicite de l'absence de contestation de la politique de lutte contre la délinquance conduite par M. Nicolas Sarkozy. – **Art. 45 bis** *(Outrages au drapeau tricolore ou à l'hymne national)* (p. 880) : précision sur les conditions d'application de l'article. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 882) : priorité du Gouvernement à la protection des plus démunis et des plus pauvres. Sécurité et politique sociale. Annonce de la nomination d'un commissaire de police à Neuilly-sur-Marne.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1389) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Jean-Claude Peyronnet (découpage obligatoire et systématique avant chaque élection cantonale des cantons dont la population est supérieure au double de la moyenne de la population des cantons du département). (p. 1392) : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Jean Louis Masson (dotation des conseillers généraux d'un suppléant de sexe opposé). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1397) : rappel du seuil de 12,5 % des inscrits pour les élections législatives. Absence de mauvaise intention de la part des auteurs du dispositif. Souhait de favoriser la loyauté des alliances. Dispositif actuel permettant la "magouille". Représentation des départements assurée par l'objet des sections. – **Art. additionnel avant l'art. 3** (p. 1417) : demande le retrait de l'amendement n° 241 de M. Bernard Frimat (remplacement des mots "qui a obtenu le plus de voix" par les mots "de l'union pour un mouvement populaire" dans la deuxième phrase du troisième alinéa de l'article L. 338 du code électoral). – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1426, 1427) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 245 (élection du candidat par tirage au sort en cas d'égalité des suffrages), de M. Robert Bret n° 52 (suppression des sections départementales du mode de scrutin régional), n° 54 (féminisation des candidatures), n° 55 (ajout du mot "candidates" après le mot "candidats" dans la dernière phrase du premier alinéa du texte proposé pour l'article L. 338-1 du code électoral), n° 56 (repli), n° 57 (ajout des mots "candidates" après les mots "candidats" chaque fois que c'est possible), n° 58 (suppression du dernier alinéa du texte de l'article 3 portant sur la situation des régions monodépartementales, c'est-à-dire les quatre régions d'outre-mer) et de Mme Michèle André n° 243 (attribution du siège en cas d'égalité des suffrages au candidat de sexe féminin). S'oppose aux amendements identiques de MM. Robert Bret et Bernard Frimat n° 51 et n° 242 (suppression), n° 53 et n° 244 (attribution du siège, en cas d'égalité des suffrages, au moins âgé des candidats susceptibles d'être élus). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 1431) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Robert Bret (dépôt par le Gouvernement chaque année d'un rapport au Parlement retraçant le comparatif au sein des pays de l'Union européenne du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au conseil des collectivités territoriales des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne). – **Art. 6** *(Désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1435) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 264 (suppression) et n° 265 (obligation que le candidat tête de la liste régionale soit obligatoirement en tête d'une section). – **Art. 7** *(désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1438) : s'oppose aux amendements n° 78 de M. Robert Bret et n° 267 de M. Bernard Frimat (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 8** (p. 1439) : intervient sur l'amendement n° 268 de Mme Danièle Pourtaud (parité dans les fonctions exécutives)

– Rappel au règlement – (7 mars 2003) (p. 1460) : absence de toute contradiction dans l'attitude de la France.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1473) : impossibilité d'établir des simulations. (p. 1488, 1489) : absence de simulation. Seuil d'accession au deuxième tour pour les législatives et pour les cantonales. Constitutionnalité de ces dispositions. Proposition de seuil par M. Lionel Jospin en 1999. Fondements de ce projet de loi : stabilité des majorités, transparence des alliances. S'oppose à l'amendement n° 355 de M. Michel Mercier (égalité des vice-présidents de sexe masculin et de sexe féminin dans les exécutifs régionaux). – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1512, 1513) : s'oppose aux amendements de suppression n° 73 de M. Robert Bret et n° 262 de M. Bernard Frimat, aux amendements identiques de n° 39 de M. Michel Mercier et n° 361 de M. François Fortassin (indication dans le tableau du nombre de sièges correspondant aux différents départements), n° 41 et n° 362 (conséquence) de ces derniers, de M. Bernard Frimat n° 223 (augmentation du nombre de conseillers régionaux et fixation du nombre de ceux-ci pour faire partie du collège électoral sénatorial), n° 224 (augmentation du nombre de conseillers régionaux et fixation du nombre de sièges par section départementale) et n° 263 de M. Jean-Pierre Godefroy (substitution d'une région Normandie aux deux collectivités régionales actuelles de Haute-Normandie et de Basse-Normandie). – **Art. additionnel après l'art. 5** ***(précédemment réservé le 6 mars 2002 p. 1432)*** (p. 1515) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Michel Mercier (obligation d'éligibilité des candidats au sein d'une section dans le département constitutif de cette section). – **Art. 8** *(Remplacement des conseillers régionaux – art. L. 360 du code électoral)* (p. 1519) : remarques sur la question des remplaçants. S'oppose aux amendements de suppression n° 80 de M. Robert Bret et n° 269 de M. Bernard Frimat ; s'oppose aux amendements n° 270 de M. Claude Domeizel (remplacement de l'élu en cas de vacance du siège) et de M. Gérard Le Cam n° 81 (suppression du premier alinéa du texte proposé par l'article L. 360 du code électoral – dernier élu dans la même section départementale), n° 82 (de repli) et n° 83 (ajout des mots "dernière élue" après les mots "dernier élu"). – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1522) : engagement du ministre de l'intérieur d'assurer la parité en Corse. (p. 1524) : s'oppose aux amendements de suppression n° 271 de M. Bernard Frimat, n° 85 de M. Robert Bret, ainsi qu'aux amendements n° 87, n° 88, n° 90 à n° 93 de M. Robert Bret (féminisation du code électoral), et aux amendements identiques n° 260 de M. Bernard Frimat et n° 364 de M. Jacques Pelletier (composition de chaque liste par alternance d'un candidat de chaque sexe). (p. 1525) : futur statut de la Corse. Engagement du ministre de l'intérieur sur le problème de la parité. – **Art. 10** *(Détermination du collège électoral des sénateurs – art. L. 280 du code électoral)* (p. 1526) : s'oppose aux amendements de suppression n° 94 de M. Robert Bret et n° 275 de M. Bernard Frimat.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1568) : demande le retrait des amendements de M. Michel Mercier n° 23 (introduction du vote par internet), n° 24 (mise en place d'une liste électorale nationale intégrée) et n° 25 (autorisation du vote par correspondance). (p. 1571) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Robert Bret (adaptation de la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'évolution de la population). (p. 1574) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 104 (modalités de désignation des membres de l'Assemblée nationale et de répartition des sièges aux niveaux départemental et national) et n° 105 (application au scrutin législatif d'une part de proportionnelle). (p. 1575, 1576) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 109 (élection de deux sénateurs en Nouvelle-Calédonie) et n° 110 (coordination). (p. 1577) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Robert Bret (réduction de la durée du mandat sénatorial à 6 ans). – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Robert Bret (composition du collège des électeurs sénatoriaux). (p. 1578) : s'oppose à l'amendement n° 282 de M. Bernard Frimat (élévation du seuil de 300 à 500 habitants pour l'obtention d'un délégué supplémentaire). – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 1581) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Robert Bret (réduction de l'âge d'éligibilité au Sénat à 23 ans). – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1584) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 277 (suppression), n° 278 (suppression du mot triennal), n° 280 (première réunion du conseil général le samedi) et n° 279 (première réunion du conseil général le dimanche). – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1585) : s'oppose à l'amendement n° 281 de M. Bernard Frimat (possibilité de constitution d'un seul bureau de vote lorsque plusieurs scrutins ont lieu le même jour et qu'aucun candidat ou liste n'a proposé d'assesseurs). (p. 1586, 1587) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 285 (encadrement de la durée possible du mandat de maire), n° 284 (encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil général) et n° 283 (encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil régional). (p. 1588) : s'oppose à l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention). (p. 1590, 1591) : s'oppose à l'amendement n° 286 de Mme Marie-Christine Blandin (attribution du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales et européennes aux étrangers ressortissants de l'Union européenne résidant en France et aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant régulièrement en France depuis au moins cinq ans). – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1595, 1602) : s'oppose aux amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 159, 160, 161, 162, 163, 164 et 165 et n° 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184 et 185 (nouvel intitulé du titre Ier) ainsi qu'aux amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198 et 199 (nouvel intitulé du titre Ier). Amendements d'obstruction. – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1611) : s'oppose aux amendements identiques de M. Robert Bret n° 112 et de Mme Marie-Christine Blandin n° 287 (suppression) ; de M. Bernard Frimat n° 288 (modalités de répartition du dernier siège en cas d'égalité des suffrages) ; n° 290 (attribution du dernier siège par tirage au sort entre les listes en cas d'égalité des suffrages) ; n° 289 (attribution du dernier siège à la liste dont la moyenne d'âge est la moins élevée en cas d'égalité des suffrages) ; de M. Bernard Seillier n° 13 (possibilité pour les listes présentées dans chacune des circonscriptions de prendre une dénomination leur permettant de se référer à une même identification nationale) et de M. Jean-Marie Vanlerenberghe n° 352 (élection par circonscription régionale, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel, pour les trois quarts des sièges, et dans le cadre du territoire de la République formant une circonscription unique pour le quart restant), n° 353 (précision) et n° 354 (modalités de répartition des sièges restants). – **Art. additionnels après l'art. 12** (p. 1613) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Robert Bret (abaissement du seuil pour accéder au second tour de 5 % à 3 %). (p. 1614) : s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Robert Bret (dépôt par le Gouvernement d'un rapport annuel au Parlement retraçant le comparatif des effets de l'exclusion du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au Parlement européen des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne). – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1621) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 115 (suppression), n° 116 (suppression du deuxième alinéa de l'article relatif à la composition des circonscriptions), n° 117 (suppression des troisième et quatrième alinéas de l'article), n° 118 (suppression du II de l'article), n° 119 (conséquence), n° 120 (féminisation de certains termes), de Mme Marie-Christine Blandin n° 292 (suppression), n° 293 (fixation de la répartition par la loi et non par un décret), n° 294 (modification des compositions des circonscriptions), de M. Jacques Pelletier n° 365 (modification de la composition des circonscriptions), de Mme Monique Cerisier-ben Guiga n° 291 (prise en compte, dans la population concernée par le dernier recensement général, des citoyens français immatriculés dans les consulats généraux de France) et n° 295 (proposition d'une neuvième circonscription sans base territoriale pour les Français établis hors de France). – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 1622) : s'oppose à l'amendement n° 366 de M. Jacques Pelletier (obligation du vote aux élections des membres du Parlement européen).

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 1640) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Robert Bret (limitation des mandats électoraux à un seul par personne). (p. 1642) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Robert Bret n° 122, 123, 124, 125, 126, 127 et 128 (incompatibilités entre fonctions dans la vie sociale et économique du pays et fonctions électives). – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1644) : décret non pris en raison de l'introduction d'un recours, lequel est suspensif. (p. 1645) : s'oppose à l'amendement n° 297 de M. Bernard Frimat (suppression). (p. 1646) : recours déposé le 4 mars devant un tribunal administratif de Paris. Recours s'imposant au Gouvernement. (p. 1647) : article 6-6 de la loi du 5 avril 2000 répondant aux interrogations. – **Art. 20** *(Ouverture de la campagne électorale – art. 15 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1651) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Robert Bret (suppression). – **Rappel au règlement** : précision sur l'identité de l'auteur du recours. Obligation de respecter la loi : article 6-6 de la loi relative à l'élection des représentants au Parlement européen modifiée par la loi d'avril 2000 relative à la limitation du cumul des mandats électoraux. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1652) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Robert Bret (assurance de l'expression pluraliste des partis et formations politiques sur les services de radiodiffusion sonore et de télévision). – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 1654) : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Robert Bret (allégement de la restriction de la distribution de documents tels que les tracts). – **Art. 23** *(Régime de la campagne officielle audiovisuelle – art. 19 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1656) : s'oppose aux amendements n° 309 de M. Bernard Frimat (précision) et n° 310 de Mme Marie-Christine Blandin (émission d'une durée d'une heure mise à la disposition des partis et groupements bénéficiaires de la première fraction de l'aide publique prévue à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 et présentant au moins 4 listes dans 4 circonscriptions différentes). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1676, 1678) : focalisation sur le mot "inscrits". Seuil du projet initial de M. Lionel Jospin. Confrontation de deux philosophies politiques différentes, celle des "proportionnalistes" et celle des "majoritaires". Débat retraçant cette dichotomie. Dispositif de 1999 ne permettant pas d'assurer la stabilité. Prime ne suffisant pas à garantir une majorité stable. Souhait du Gouvernement de moraliser le

système des alliances. Connaissance par les électeurs de celles-ci. Objet de la loi de 1999. Refus du maintien d'un tel dispositif. Hommage au rapporteur. Remerciements au président de la commission. Esprit de responsabilité de la majorité sénatoriale.

– **Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)]** – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1722, 1723) : censure par le Conseil constitutionnel de l'article 95 de la loi de finances pour 2003, pour un motif de procédure. Actuels régimes de garantie de la DGF des communautés d'agglomération. Proposition tendant à aligner le régime des communautés créées ex nihilo sur celui des communautés issues d'un EPCI, Absence de réel changement dans la répartition de la DGF en cours. Elaboration d'une nouvelle architecture des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Demande l'adoption de cette proposition sans amendements. – **Art. additionnel avant l'art. unique** (p. 1728) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Yves Détraigne (extension du dispositif aux communautés de communes à taxe professionnelle unique créées ex nihilo) – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1729) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Thierry Foucaud (mode de détermination du potentiel fiscal des EPCI)

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3878, 3881) : mise en oeuvre de la décentralisation. Saisine prioritaire du Sénat. Promotion de la République de proximité voulue par le Président de la République. Inscription dans la Constitution de principes nouveaux par la loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République du 17 mars 2003. Garanties financières pour les collectivités locales. Péréquation. Futur projet de loi sur les transferts de compétences. Instauration d'un large débat : assises des libertés locales. Rôle essentiel des maires dans la promotion de la subsidiarité. Valeur décisionnelle du référendum local. Champ d'application. Portée décisionnelle. Outil pédagogique. Analyse du phénomène abstentionniste. (p. 3891, 3892) : signification de l'abstention. Justification de l'exclusion des EPCI du dispositif : pas d'élection au suffrage universel direct leur conférant le rang de collectivité territoriale. Impossibilité pour l'Etat d'imposer aux collectivités territoriales un taux de participation qu'il ne s'impose pas lui-même. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 3893, 3894) : s'oppose à la motion n° 18 de M. Jean-Pierre Sueur (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité). – **Renvoi à la commission** (p. 3896) : s'oppose à la motion n° 35 de Mme Nicole Borvo (tendant au renvoi à la commission). – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-1 du code général des collectivités territoriales** *(Référendum local sur les projets de délibération de l'assemblée délibérante d'une collectivité territoriale)* (p. 3898) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Jean-Claude Peyronnet (application du référendum décisionnel local aux compétences détenues par les collectivités à titre expérimental) qu'il estime déjà satisfait par le droit en vigueur. – **Art. L.O. 1112-2 du code général des collectivités territoriales** *(Référendum local sur les projets d'acte de l'exécutif d'une collectivité territoriale)* : accepte l'amendement n° 1 de la commission (limitation du champ du référendum local aux projets d'acte relevant d'attributions exercées par l'exécutif au nom de sa collectivité). – **Art. additionnels après l'art. L.O. 1112-2 du code général des collectivités territoriales** (p. 3900) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 20 (ouverture du référendum aux EPCI au lieu et place des communes membres après accord des conseils municipaux de chacune de ces communes), n° 21, 22 et 23 (de repli). – **Art. L.O. 1112-3 du code général des collectivités territoriales** *(Pouvoirs de l'assemblée délibérante pour l'organisation du référendum – Question posée aux électeurs – Contrôle de légalité)* (p. 3902) : sur l'amendement n° 2 de la commission (précision), qu'il accepte, s'oppose aux sous-amendements n° 24 et n° 25 de M. Jean-Claude Peyronnet. Accepte l'amendement n° 3 de la commission (précision). – **Art. L.O. 1112-4 du code général des collectivités territoriales** *(Obligation pour les maires d'organiser un référendum décidé par une autre collectivité territoriale que la commune)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (rédaction). – **Art. L.O. 1112-5 du code général des collectivités territoriales** *(Prise en charge des dépenses liées à l'organisation du référendum)* (p. 3903) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (remboursement forfaitaire des frais exposés par les communes à l'occasion d'un référendum décidé par un département ou une région). – **Art. L.O. 1112-6 du code général des collectivités territoriales** *(Interdiction d'organiser un référendum local pendant certaines périodes)* (p. 3904) : sur l'amendement n° 6 de la commission (clarification des dispositions relatives à l'interdiction d'organiser un référendum local en cas d'élections nationales ou locales) qu'il accepte, s'oppose aux sous-amendements n° 26, 27 et 28 de M. Jean-Claude Peyronnet. Accepte l'amendement n° 7 de la commission (précision des conditions dans lesquelles la délibération qui organise un référendum deviendrait caduque). (p. 3905) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (limitation à une du nombre de consultations qu'une collectivité peut organiser sur une période de douze mois, portant sur le même objet) et, sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 29 de M. Jean-Claude Peyronnet. – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 3906) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de la commission (institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum), analogue au n° 31 de M. Jean-Claude Peyronnet, ainsi que pour le n° 30 de M. Bernard Frimat (exigence d'un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits pour valider un référendum). (p. 3907) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (précision). – **Sous-section 2 de la section unique du chapitre II du titre unique du livre Ier de la première partie du code général des collectivités territoriales** *(Information des citoyens, campagne électorale et opérations de vote)* : accepte l'amendement n° 11 de la commission (précision). – **Art. additionnel avant l'art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** (p. 3908) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (précision sur les dispositions du code électoral applicables à la campagne en vue du référendum et application aux référendums locaux de la loi de 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion). – **Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3910) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (prise en compte des différences entre les modes de scrutin applicables aux communes de moins de 3500 habitants et de plus de 3500 habitants, aux départements et aux régions) et sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 33 de M. Jean-Claude Peyronnet ; s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Josiane Mathon (suppression du seuil de 5 % applicable aux partis politiques et possibilité pour les syndicats et les associations de participer à la campagne électorale). – **Art. L.O. 1112-10 du code général des collectivités territoriales** *(Composition du corps électoral)* (p. 3912) : s'oppose, en raison de leur inconstitutionnalité, aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 36 (participation au scrutin des habitants ayant leur domicile fiscal dans la commune) et n° 37 (participation au scrutin des étrangers non communautaires résidant dans la commune) ainsi qu'au sous-amendement n° 34 de M. Jean-Claude Peyronnet (participation au référendum des étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) déposé sur l'amendement n° 14 de la commission (précision rédactionnelle) qu'il accepte. – **Art. L.O. 1112-11 du code général des collectivités territoriales** *(Opérations préparatoires au scrutin, déroulement des opérations de vote, recensement des votes et proclamation des résultats)* : accepte l'amendement n° 15 de la commission (détermination dans la loi des règles relatives aux opérations préparatoires au scrutin, aux opérations de vote, au

recensement des votes et à la proclamation des résultats). – **Art. additionnel avant l'art. L.O. 1112-12 du code général des collectivités territoriales** (p. 3913) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (application au référendum local des dispositions pénales prévues par le code électoral pour les élections législatives, cantonales et municipales). – **Art. L.O. 1112-12 du code général des collectivités territoriales** *(Contentieux de la régularité des référendums locaux)* : accepte l'amendement n° 17 de la commission (contentieux de la régularité des référendums locaux soumis aux mêmes conditions que celles qui sont prévues pour l'élection des membres de l'assemblée de la collectivité territoriale ayant décidé d'y recourir). – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 3914) : s'oppose à l'amendement n° 39 de Mme Josiane Mathon (instauration du droit de pétition). Inconstitutionnalité. S'oppose aux amendements analogues de Mme Josiane Mathon n° 40 et n° 41 (pouvoir d'initiative reconnu aux minorités présentes dans les conseils pour le déclenchement d'un référendum local). (p. 3915) : s'oppose aux amendements analogues de Mme Josiane Mathon n° 42 et n° 43 (pouvoir d'initiative reconnu aux électeurs pour l'organisation de consultations ou de référendums locaux). Inconstitutionnalité. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3917) : hommage au travail de la commission ; nombreux amendements améliorant le texte.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4197, 4198) : choix de leur mode de scrutin traditionnellement réservé aux assemblées parlementaires. Rapport du groupe de réflexion sur l'institution sénatoriale présidé par M. Daniel Hoeffel. Renforcement de la légitimité du Sénat et de sa représentation des collectivités locales. Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans et instauration d'un renouvellement du Sénat par moitié. Nouvelle répartition des sièges de sénateurs entre les départements prenant en compte les évolutions démographiques. Relèvement du seuil de mise en oeuvre du mode de scrutin proportionnel ; risque d'atteinte à la parité. Réduction à trente ans de l'âge d'éligibilité. (p. 4216, 4218) : coïncidence du calendrier de la réforme des retraites et de celle de la décentralisation. Décentralisation des TOS. Responsabilité de l'opposition de sa mauvaise implantation dans les territoires. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4237) : s'oppose aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat). Irrecevabilité constitutionnelle. Méconnaissance de l'esprit du bicamérisme. – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4241) : s'oppose aux amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination). – **Art. 4** *(Age d'éligibilité aux élections sénatoriales – art. L.O. 296 du code électoral)* (p. 4243) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 8 de M. Bernard Frimat et n° 11 de M. Robert Bret (abaissement de l'âge d'éligibilité à vingt-trois ans). (p. 4244) : atteinte à l'esprit du bicamérisme. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4245) : accepte l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats). – **Art. 5** *(Nombre de sénateurs élus dans les départements – art. L.O. 274 du code électoral)* (p. 4248) : prise en compte de l'évolution démographique.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003)** – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4255) : s'oppose à la motion n° 6 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5667, 5668) : champ d'application. Exclusion des actes individuels. Modalités d'exercice du contrôle de légalité. Modalités d'intervention des maires. Interdictions. Unique point de divergence entre l'Assemblée nationale et le Sénat relatif au seuil de participation conférant son caractère décisionnel au référendum. Souhaite un peu d'audace pour le référendum local. Souhaite un peu d'audace pour le référendum local. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(Adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 5677, 5678) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (valeur décisionnelle des résultats d'un référendum local subordonnée à une participation d'au moins la moitié des électeurs inscrits).

– **Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5680, 5681) : dérogation aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice des compétences des collectivités. Objet et durée limitée de l'expérimentation. Rapport d'évaluation. Information du Parlement. Succès de l'expérimentation menée dans le secteur ferroviaire. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 5697) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Concept de compétences des collectivités territoriales écarté de la rédaction de l'article 39 de la Constitution. Validité du dispositif de prorogation : stabilité du droit. – **Question préalable** (p. 5699) : s'oppose à la motion n° 22 de Mme Josiane Mathon (tendant à opposer la question préalable). – **Art. 1er** *(Expérimentation par les collectivités territoriales – chapitre III nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales, art. L.O. 1113-1 à L.O. 1113-7 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 5706, 5707) : s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Josiane Mathon (suppression). Sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet, estime satisfaits par les textes en vigueur les n° 3 (caractère d'intérêt général de l'expérimentation), n° 4 (principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre), n° 6 (respect du service public de l'éducation nationale), n° 8 (compensation financière du transfert de charges lié à l'expérimentation), n° 9 (principe d'égalité des citoyens devant le service public), n° 10 (initiative des collectivités territoriales en terme d'expérimentation), et n° 11 (fin de l'expérimentation liée à la suppression de dispositions législatives faisant l'objet de dérogations), et s'oppose aux n° 2 (objectif de généralisation des expérimentations), n° 5 (impossibilité de proroger une expérimentation), n° 12 (extension de l'expérimentation impossible en cas de non-transmission du rapport d'évaluation au Parlement), n° 13 (évaluation continue de l'expérimentation confiée à une commission parlementaire), n° 14 (coordination), n° 15 (repli), n° 16 (repli), n° 17 (suppression de la possibilité de prolonger l'expérimentation d'un an par le simple dépôt d'un projet de loi), n° 18 (repli), et n° 19 (repli). – **Art. 2** *(Possibilité pour les établissements publics regroupant exclusivement des collectivités territoriales de participer à des expérimentations normatives – art. L.O. 5111-5 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 5708) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Josiane Mathon (suppression).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7250, 7254) : esprit d'ouverture du Gouvernement. Travail accompli en commission. Réponse aux intervenants. Garantie constitutionnelle de compensation financière. Mise en place d'un dispositif d'évaluation. Clause de rendez-vous. Question de l'intercommunalité. Opposition au suffrage universel en matière d'intercommunalité. Progrès de la réforme actuelle sur les lois de décentralisation de Gaston Defferre. Question de la réorganisation de l'Etat. Contrôle de légalité. Réhabilitation du rôle de l'Etat. Inscription de la péréquation dans la

Constitution. Appel à soutenir le texte. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7259) : s'oppose à la motion n° 450 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 7264, 7266) : absence de séparation verticale des pouvoirs en France. Absence de fondement des critiques sur l'expérimentation. Utilité de l'appel à compétences. Garantie du contrat contre les risques de tutelle. Part de la TIPP transférée aux régions. Augmentation de la péréquation. Cas des départements ayant augmenté leurs impôts. – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7271) : s'oppose à l'amendement n° 875 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'une instance dénommée "conférence permanente de la décentralisation"). Préférence pour une rénovation de la commission consultative sur l'évaluation des charges, la CCEC. (p. 7273) : amendement purement invocatoire et sans portée juridique. Engagement de l'Etat de garantir la neutralité budgétaire. (p. 7277, 7278) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 877 (obligation de prévoir des modalités de compensation en cas de transfert d'une charge assumée par une collectivité territoriale à une autre), n° 878 (modalités de calcul des compensations financières) et n° 885 (détermination par décret des critères des ressources transférées) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 879 (conditionnement de la mise en oeuvre du projet de loi à la mise en oeuvre de la loi organique), n° 882 (évaluation des charges avant le transfert de compétences) et n° 883 (publication d'une annexe au projet de loi de finances relative aux modalités précises du calcul de la compensation du coût des compétences transférées). (p. 7281) : favorable à l'objectif de transparence de l'amendement n° 883 précité. Rapport annuel d'évaluation établi par la commission consultative sur l'évaluation des charges. (p. 7282) : s'oppose à l'amendement n° 880 de M. Bernard Frimat (mise en oeuvre de la réforme de la fiscalité locale préalable aux transferts de compétences aux collectivités territoriale).

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) (p. 7297) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 881 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à une réforme des concours financiers de l'Etat), n° 886 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des concours financiers au titre de la péréquation), n° 887 (subordination à une réforme de la DGF donnant plus d'importance aux critères péréquateurs), n° 888 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des ressources des communes comptant des quartiers défavorisés et des habitants en difficulté) et n° 889 (subordination à la réforme de l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités). – **Intitulé du titre Ier** (p. 7300) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (rédaction). – **Intitulé du chapitre Ier** : accepte l'amendement n° 19 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 7301) : s'oppose à l'amendement n° 630 de Mme Josiane Mathon (rapport au Parlement sur le bilan des lois de décentralisation). (p. 7302) : s'oppose à l'amendement n° 631 de Mme Evelyne Didier (mise en place dans chaque région d'une commission de contrôle des aides publiques accordées aux entreprises). (p. 7303) : s'oppose à l'amendement n° 633 de M. Roland Muzeau (contrôle des licenciements économiques). – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7330, 7331) : s'oppose à l'amendement n° 634 de Mme Josiane Mathon (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 558 de M. Eric Doligé (compétence partagée des collectivités territoriales en matière de développement économique). S'oppose aux amendements de M. Gérard Delfau n° 1268 (compétence de principe des trois niveaux de collectivités en matière de développement économique) et n° 1269 (coordination). Demande le retrait de l'amendement n° 1127 de M. Eric Doligé (participation de l'ensemble des acteurs à la coordination des politiques). Accepte les amendements identiques de la commission n° 20 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 237 (coordination, précision et clarification) et s'oppose aux sous-amendements n° 1283 de M. Jean-Claude Peyronnet, n° 1284 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 1285 de M. Bernard Frimat déposés sur l'amendement précité n° 20 de la commission. Demande le retrait de l'amendement n° 559 de M. Eric Doligé (rôle de coordonnateur de la région). S'oppose aux amendements n° 614 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (coordination par la région des politiques des collectivités) et n° 1081 de M. Gérard Collomb (modalités de mise en oeuvre du schéma régional de développement économique). Déclare satisfait l'amendement n° 919 de M. Jean-Claude Peyronnet (coordination par la région des actions économiques des collectivités territoriales mais aussi de leurs groupements). Accepte l'amendement n° 21 de la commission (prise en compte des orientations du schéma régional de développement économique par les aides aux entreprises des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales situés sur le territoire de la région) et les amendements identiques de la commission n° 22 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 238 (précisions relatives au rapport annuel de la région). S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 1287 de M. Eric Doligé déposé sur l'amendement n° 22 précité. S'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 912 (possibilité pour le président du conseil régional de coordonner l'action des collectivités territoriales) et n° 911 (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 1129 de M. Eric Doligé (élargissement de la saisine du président du conseil régional par le représentant de l'Etat aux présidents de conseils généraux, aux maires et aux présidents d'EPCI). Accepte les amendements identiques de la commission n° 23 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 237 (coordination, précision et clarification). S'oppose aux amendements de Mme Marie France Beaufils n° 636 (transmission pour avis du rapport au Conseil économique et social régional), n° 637 (possibilité pour une organisation syndicale ou professionnelle représentative de saisir le président du conseil régional) et n° 590 (participation des présidents des chambres consulaires lors des concertations du président du conseil régional avec les présidents des collectivités territoriales). (p. 7332) : accepte les amendements identiques de la commission n° 24 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 240 (remplacement des mots "établissements publics de coopération intercommunale" par les mots "groupements de collectivités territoriales"). S'oppose à l'amendement n° 635 de Mme Marie-France Beaufils (impossibilité pour la seule commission permanente de débattre de l'ordre du jour en cas d'atteinte à l'équilibre économique de la région) et accepte l'amendement n° 1130 de M. Eric Doligé (prise en considération des avis des collectivités locales intéressées lors de la concertation organisée en cas d'atteinte à l'équilibre économique de la région). Demande le retrait de l'amendement n° 617 de M. Pierre Jarlier (organisation d'un partenariat entre la région et le département dans un cadre conventionnel). S'oppose à l'amendement n° 918 de Mme Marie-Christine Blandin (mise en place de dispositions contre le désengagement de l'Etat). S'oppose aux amendements n° 638 de Mme Evelyne Didier (suppression du III concernant le contrôle exercé par la Commission européenne en matière d'aides aux entreprises), n° 1270 de M. Gérard Delfau (coordination) et accepte les amendements identiques de la commission n° 25 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 241 (coordination rédactionnelle). S'oppose au sous-amendement n° 910 de M. Bernard Frimat déposé sur l'amendement n° 25 précité. Accepte les amendements identiques de la commission n° 26 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 242 (coordination), de la commission n° 27 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 243 (coordination), de la commission n° 28 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 244 (objet du rôle de chef de file de la région en matière de développement économique et modalités de la participation des départements, des communes et de leurs groupements au financement des aides) ainsi que le sous-amendement n° 495 de M. Gérard Longuet déposé sur l'amendement n° 28 précité. Sur les amendements de M. Eric Doligé, demande le retrait du n° 560 (définition par les collectivités territoriales et leurs groupements du régime des aides accordées aux entreprises sur leurs territoires) et accepte le n° 1132 (information des conseils généraux par la région du régime des aides mises en place dans leur ressort). (p. 7333) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 917 (respect des

engagements internationaux de la France lors de l'attribution des aides), n° 914 (modalités de détermination du plafond des aides publiques) et n° 915 (coordination) et demande le retrait de l'amendement n° 618 de M. Pierre Jarlier (possibilité pour la région de déléguer aux départements par voie conventionnelle la mise en oeuvre des aides et l'instruction des dossiers). S'oppose à l'amendement n° 639 de Mme Marie-France Beaufils (débat en séance plénière au conseil régional des aides accordées aux entreprises). Accepte l'amendement n° 29 de la commission (clarification et précision) et s'oppose aux amendements n° 640 de Mme Marie-France Beaufils (détermination des objectifs de création d'emplois assignés aux entreprises destinataires de l'aide et conditions de dénonciation éventuelle des conventions) et n° 348 de M. Christian Gaudin (modalités de la demande de révision du projet régional de développement économique par le représentant de l'Etat et les collectivités territoriales intéressées). Demande le retrait des amendements de M. Eric Doligé n° 561 (conditions d'attribution des aides), n° 1133 (possibilité d'intervention des collectivités territoriales en faveur du développement économique) et n° 1232 (suppression de la transmission du projet de convention au conseil régional par le représentant de l'Etat). Accepte l'amendement n° 30 de la commission (rédaction) ainsi que les amendements identiques de la commission n° 31 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 245 (coordination). Demande le retrait des amendements de M. Pierre Jarlier n° 619 (entente interrégionale au niveau de chacun des massifs de montagne) et n° 620 (association des régions et des collectivités concernées à la mise en oeuvre des politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat). (p. 7335, 7336) : définition du chef de file. Référence à l'article 72 de la Constitution. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 7339) : s'oppose à l'amendement n° 496 de M. Gérard Longuet (modalités d'octroi des aides des départements aux entreprises en difficulté). – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 7340) : s'oppose à l'amendement n° 641 de Mme Marie-France Beaufils (augmentation de la part de la collecte des livrets CODEVI utilisée pour financer l'action économique des collectivités territoriales). (p. 7341) : s'oppose à l'amendement n° 642 de Mme Marie-France Beaufils (relèvement du plafond des CODEVI et mise en place de prêts à taux réduit pour les petites entreprises). – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique)* (p. 7345) : énumération des outils d'intervention de l'Etat faisant l'objet du transfert. S'oppose aux amendements n° 643 de Mme Evelyne Didier (suppression) et n° 644 de Mme Marie-France Beaufils (création d'un fonds décentralisé de solidarité territoriale et de développement économique). Accepte les amendements identiques de la commission n° 32 et de la commission des finances saisie pour avis n° 366 (compétence des régions pour accorder des aides individuelles aux entreprises attribuées par l'Etat antérieurement et faisant l'objet d'une gestion déconcentrée) et s'oppose au sous-amendement de M. Gérard Longuet n° 1146 déposé sur l'amendement n° 32 précité ainsi qu'à l'amendement n° 921 de M. Bernard Frimat (crédits transférés). – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 7346) : s'oppose à l'amendement n° 922 de M. Bernard Frimat (création d'un fonds de solidarité économique et sociale). – **Division additionnelle avant l'art. 3** (p. 7347) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (chapitre Ier bis – le tourisme). – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7350) : s'oppose à l'amendement n° 645 de Mme Evelyne Didier (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 1111 de M. Christian Cointat (participation des Français de l'étranger au développement du tourisme en France). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 246 (précision rédactionnelle), les amendements identiques n° 34 de la commission (rédaction) et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 247 (rédaction), ainsi que l'amendement n° 924 de M. Jean-Claude Peyronnet (détermination par décret des règles relatives aux critères de classement et d'agrément des équipements et organismes touristiques). Demande le retrait de l'amendement de M. Eric Doligé n° 1134 (suppression des 3° et 4° de l'article afin de maintenir à l'Etat les décisions de classement et d'agrément des équipements touristiques) et s'oppose à l'amendement n° 923 de M. Bernard Cazeau (compétence de la région pour le classement ou l'agrément des équipements et organismes de tourisme). – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7355) : accepte les amendements identiques n° 36 de la commission et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 249 (possibilité pour certaines communes ou groupements de collectivités territoriales de créer un office de tourisme sous forme d'EPIC). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 7356) : accepte l'amendement n° 1125 de M. Serge Vinçon (extension aux villes ou stations touristiques de la Guyane des dispositions applicables aux communes classées stations balnéaires, thermales ou climatiques). – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 7358) : s'oppose à l'amendement n° 992 de M. Gilbert Chabroux (responsabilité de l'Etat dans la politique nationale d'apprentissage et de formation professionnelle). – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7366, 7367) : s'oppose à l'amendement n° 647 de M. Roland Muzeau (suppression) et accepte l'amendement n° 993 de M. Gilbert Chabroux (définition et mise en oeuvre par la région de la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle). Demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 409 (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle). Demande le retrait du sous-amendement n° 1286 déposé sur l'amendement n° 409 précité. Sur les amendements de M. Gilbert Chabroux, accepte le n° 994 (rôle de la région dans le dispositif de la validation des acquis d'expérience, VAE) et s'oppose au n° 995 (adéquation entre les besoins des départements et l'assistance fournie par les régions en matière de VAE). S'oppose à l'amendement n° 648 de M. Roland Muzeau (garantie de l'accessibilité des stagiaires aux formations choisies sans discrimination d'origine géographique) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de la commission (rédaction et précision). S'oppose à l'amendement n° 1147 de M. Gérard Longuet (extension du principe de la subvention existant au profit de l'AFPA aux organismes publics de formation) et accepte les amendements identiques de la commission n° 38 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 410 (modalités d'attribution de l'indemnité compensatrice forfaitaire) ainsi que les amendements de la commission n° 39 (suppression de la transformation des chapitres Ier et II en chapitres II et III dans le titre IV du livre IX du code du travail) et n° 40 (numérotation des chapitres au sein du titre IV du livre IX du code du travail) et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 411 (précision). Sur les amendements de coordination de M. Gilbert Chabroux, accepte les n° 996 et n° 997 et s'oppose au n° 998. S'oppose à l'amendement n° 649 de M. Roland Muzeau (conséquence). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7371) : demande le retrait de l'amendement n° 1112 de M. Christian Cointat (compétence de l'Etat en matière de formation professionnelle des Français de l'étranger). (p. 7372) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 615 de M. Gérard Longuet (transfert à la région de l'enregistrement des contrats d'apprentissage). – **Art. additionnels après l'art. 5 ou après l'art. 7** (p. 7373) : sur l'amendement n° 41 de la commission (transfert aux régions de la gestion des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE, et des stages d'accès à l'entreprise, SAE) qu'il accepte, son sous-amendement n° 1288 ; adopté. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7378) : s'oppose aux amendements n° 650 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 1004 de Mme Marie-Christine Blandin (consultation des associations de chômeurs et précaires dans le cadre du PRDFP). Accepte les amendements identiques de la commission n° 42 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 412 (simplification rédactionnelle) ainsi que les amendements n° 43 de la commission (rédaction) et n° 1148 de M. Gérard

Longuet (suppression de la consultation de la commune d'accueil pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter une nouvelle formation) ainsi que les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 413 (suppression du 3° de l'article prévoyant l'intégration des formations sanitaires et sociales dans le schéma prévisionnel des formations), n° 414 (précision et coordination), n° 415 (rédaction) et n° 416 (signature possible de contrats d'objectifs interrégionaux) et s'oppose à l'amendement n° 1123 de M. Philippe Richert (possibilité pour les chambres consulaires de signer des contrats d'objectifs avec la région et l'Etat). Sur les amendements de M. Eric Doligé, demande le retrait du n° 1137 (possibilité pour le département de conclure des contrats d'objectifs) et accepte le n° 1136 (participation des conseils généraux à l'établissement des PRDFP) et n° 1138 (possibilité d'associer le département à l'élaboration du programme régional d'apprentissage et de formation professionnelle). – **Art. 7** *(Mention dans le code du travail du plan régional de développement des formations professionnelles – art. L. 940-2 nouveau du code du travail)* (p. 7382) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 651 (suppression) et n° 652 (association du représentant de l'Etat à l'élaboration du plan de développement des formations professionnelles) ainsi qu'à l'amendement n° 1005 de Mme Marie-Christine Blandin (coordination) et accepte l'amendement n° 45 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 7** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1124 de M. Philippe Richert (composition du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue). – **Art. 8** *(Gestion au niveau régional des crédits et des formations de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)* (p. 7384) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 653 (suppression), n° 654 (précision), n° 655 (conséquence) et n° 656 (convention accompagnant le transfert aux régions des crédits de l'Etat pour la formation professionnelle des adultes). – **Art. 9** *(Abrogations – art. L. 910-2, L. 941-1, L. 941-1-1, L. 941-1-2 et L. 941-5 et chapitre II du titre VIII du livre IX du code du travail)* (p. 7385) : s'oppose à l'amendement n° 657 de M. Roland Muzeau (suppression) et accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 417 (suppression du comité interministériel de la formation professionnelle). – **Art. 10** *(Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle – titre VI du livre IX, art. L. 961-2, L. 961-3, L. 961-5 et L. 962-3 du code du travail)* (p. 7386, 7387) : s'oppose aux amendements n° 658 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 999 de M. Gilbert Chabroux (suppression du III prévoyant une rémunération minimum des stagiaires). Rattrapage des inégalités. – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7393) : s'oppose à l'amendement n° 659 de M. Roland Muzeau (suppression). (p. 7393) : accepte les amendements identiques de la commission n° 46 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 418 (rôle de coordination de la région en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes et des adultes pour leur insertion professionnelle et sociale en tenant compte des compétences de l'Etat, des autres collectivités territoriales et des établissements d'enseignement) ainsi que l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 419 (durée de validité des conventions régissant les relations entre les intervenants en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes). S'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 1000 (rôle d'organisation de la région), n° 1001 (participation des services d'orientation de l'AFPA aux actions en faveur de l'accueil, de l'insertion et de l'orientation des jeunes et des adultes), n° 1002 (coordination) et n° 1003 (coordination). Sur les amendements de M. Gérard Longuet, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1150 de M. Gérard Longuet (possibilité pour la région de passer des conventions avec l'Etat), accepte le premier alinéa du n° 1151 (prise en compte des réseaux d'information jeunesse en matière d'accueil, d'information et d'orientation) et s'oppose au second prenant en compte les actions de l'AFPA. (p. 7394) : accepte l'amendement n° 1151 précité ainsi rectifié de M. Gérard Longuet.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 7419) : accepte l'amendement n° 1152 de M. Gérard Longuet (élaboration d'un schéma régional des infrastructures et des transports dans une approche multimodale). – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7428, 7429) : phase de concertation prévue avant tout transfert. Appartenance de l'ouvrage à la voie portée dont il est partie intégrante. Pas de clause de remise à niveau. S'oppose aux amendements identiques n° 343 de M. Claude Biwer et n° 660 de Mme Evelyne Didier (suppression). Demande le retrait des amendements de M. Eric Doligé n° 562 (élaboration d'un schéma départemental de programmation), n° 1140 (possibilité pour les départements de conclure avec la région des conventions pluriannuelles de programmation des investissements routiers) et n° 563 (maintien dans le domaine public d'une seule route de niveau national lorsqu'il existe deux axes de circulation). Accepte les amendements de la commission n° 49 (précision) et n° 50 (transfert de plein droit prévu au 1er janvier 2008), ainsi que les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 251 (communication au département de toute information sur la voirie nationale transférée) et n° 250 (définition conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales des axes de recherche dans le domaine des "règles de l'art"). Sur ce dernier amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1290 de M. Philippe Leroy. Accepte les amendements n° 500 de M. Philippe Leroy (caractère facultatif pour la région de sa vocation à conclure des conventions) et n° 1153 de M. Gérard Longuet (coordination). Sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet, s'oppose au n° 926 (intervention de la région subordonnée à son implication financière) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 931 (consultation pour avis des conseils généraux) et n° 932 (clarification). S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 661 (objectif du domaine public routier national étendu au développement équilibré du territoire) et n° 662 (suppression du transfert des routes nationales aux départements). (p. 7431) : réunion de concertation sur les phénomènes d'agglomération prévue pour la région Ile-de-France. – **Art. 13** *(Dispositions particulières relatives aux départements et régions d'outre-mer – art. L. 4433-24-1, L. 4433-24-2 et L. 4433-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7433) : s'oppose à l'amendement n° 663 de Mme Evelyne Didier (suppression) et accepte l'amendement n° 51 de la commission (rédaction). – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7444, 7445) : s'oppose aux amendements de Mme Evelyne Didier n° 664 (suppression), n° 665 (défense du principe de gratuité des routes), n° 667 (suppression de la généralisation du péage sur route express), n° 668 (suppression de la possibilité ouverte aux organes délibérant des départements et communes d'instituer un péage), sur le même objet n° 669, 670, 671 et 672 (refus d'extension aux EPCI et aux syndicats mixtes de la faculté de percevoir des péages), n° 673 (suppression de l'autorisation d'instaurer un péage sur les ouvrages d'art), sur le même objet n° 674, 675, 676, 677 et 678 (refus de l'extension aux EPCI et aux syndicats mixtes de la faculté d'instaurer des péages pour l'usage des ouvrages d'art). Demande le retrait des amendements n° 1258 de M. Jacques Oudin (remboursement des apports financiers des collectivités territoriales), et n° 564 de M. Eric Doligé (remboursement par le péage des investissements de l'ensemble des apporteurs financiers) au profit de l'amendement n° 1257 de M. Jacques Oudin (remboursement des concours financiers apportés par les collectivités territoriales intéressées à la réalisation des ouvrages ou aménagements) qu'il accepte. Accepte les amendements de M. Jacques Oudin n° 1260 (partage des résultats financiers excédant les prévisions initiales avec les collectivités territoriales) et n° 1259 (communication aux collectivités territoriales des éléments financiers de la concession jusqu'à la fin de celle-ci). S'oppose aux amendements identiques n° 666 de Mme Evelyne Didier, n° 928 de M. François Marc et n° 1280 de M. Gérard Delfau (suppression de l'autorisation de péage pour les routes express). Demande le retrait de l'amendement n° 1173 de M.

Josselin de Rohan (interdiction d'instauration d'un péage sur les voies express des régions périphériques).S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 929 (repli) et n° 930 (institution de péages sur les voies express subordonnée à l'existence d'un itinéraire routier parallèle gratuit pour les usagers). Sur les amendements de M. Eric Doligé, demande le retrait des n° 565 (remboursement par le péage des capitaux investis par les collectivités territoriales) et n° 567 (remboursement par le péage des apports financiers faits par les collectivités pour la construction d'ouvrages d'art) qu'il estime satisfaits par le texte en vigueur et s'oppose aux n° 566 (consultation du conseil régional subordonnée à sa contribution au financement de l'infrastructure) et n° 568 (consultation du conseil régional subordonnée à sa contribution au financement de l'ouvrage d'art). Accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 252 (rédaction), n° 298 (rédaction) et n° 253 (coordination), ainsi que les amendements de Mme Gisèle Gautier n° 349 (avis préalable des communes concernées pour l'institution d'un péage) et n° 350 (avis préalable des communes concernées pour l'institution d'un péage sur un ouvrage d'art). – **Art. 15** *(Exercice de la police de la conservation du domaine public routier – art. L. 116-2 du code de la voirie routière)* (p. 7450) : s'oppose aux amendements n° 679 de Mme Evelyne Didier (suppression) et n° 501 de M. Philippe Leroy (compétence du président du conseil général pour la police des enseignes et des affichages le long de la route) repris par la commission. – **Art. 16** *(Définition et régime juridique des routes à grande circulation – art. L. 110-3 du code de la voirie routière)* (p. 7451) : demande le retrait des amendements identiques n° 351 de Mme Gisèle Gautier et n° 502 de M. Philippe Leroy (exigence d'un avis conforme des collectivités pour la liste des routes à grande circulation). (p. 7452) : demande le retrait de l'amendement n° 503 de M. Philippe Leroy (suppression du contrôle a priori des collectivités par le représentant de l'Etat pour les modifications des caractères techniques des routes à grande circulation) et s'oppose à l'amendement n° 934 de M. Jean-Claude Peyronnet (caractère suspensif du recours exercé par une collectivité pour demander au Conseil d'Etat l'annulation de la décision de refus du représentant de l'Etat). Accepte les amendements de la commission n° 52 (rédaction) et n° 53 (précision). (p. 7453) : demande le retrait de l'amendement n° 504 de M. Philippe Leroy (ajustement de la compensation financière apportée par l'Etat aux départements en cas de modification des normes) qu'il estime satisfait par le droit en vigueur. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7455) : son amendement n° 1291 : suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA ; adopté. (p. 7458) : sur son amendement n° 1291 précité, s'oppose au sous-amendement n° 1294 de M. Jean-Claude Peyronnet (extension du bénéfice de l'attribution du FCTVA à l'ensemble des opérations d'investissement) et accepte le sous-amendement n° 1292 de la commission (extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier). – **Art. 20** *(Abrogation des décrets impériaux relatifs au financement de l'entretien de la voirie à Paris – décrets impériaux des 12 avril 1856 et 23 juin 1866)* (p. 7460) : s'oppose à l'amendement n° 683 de Mme Nicole Borvo (suppression) et accepte l'amendement n° 57 de la commission (rectification). – **Art. 21** *(Maîtrise d'ouvrage d'opérations routières en cours lors du transfert de voirie)* (p. 7461) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 505 de M. Philippe Leroy (dispositions applicables à la maîtrise d'oeuvre). – **Art. 22** *(Transfert des aérodromes et hélistations civils – art. 105 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002)* (p. 7465) : s'oppose à l'amendement n° 684 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). Demande le retrait des amendements portant sur le même objet de M. Gérard Longuet n° 1154 et n° 1155 (arbitrage des conflits dans l'attribution d'un aérodrome confié au ministre chargé des transports). Accepte les amendements analogues n° 59 de la commission et n° 935 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des aérodromes), ainsi que les amendements de la commission portant sur le même objet n° 60, 61, 62, 66, 69 et 70 (prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des aérodromes), les amendements n° 63, 64 et 67 (rédaction) et les n° 65 (information des collectivités territoriales par le préfet) et n° 68 (possibilité pour les collectivités de demander un transfert de compétences à titre expérimental). – **Art. 23** *(Habilitation à actualiser et adapter par ordonnances les dispositions du code de l'aviation civile relatives à la sûreté des vols et à la sécurité de l'exploitation des aérodromes)* (p. 7466) : s'oppose à l'amendement n° 685 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). Accepte l'amendement n° 71 de la commission (délai de dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances ramené à trois mois). – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7472) : s'oppose à l'amendement n° 686 de M. Gérard Le Cam (suppression). Accepte les amendements respectivement identiques de la commission et de la commission des affaires économiques saisie pour avis et, portant sur le même objet, n° 72 et n° 257, n° 73 et n° 258, n° 74 et n° 259, n° 76 et n° 261 et n° 77 et n° 262 (prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des ports), n° 84 et n° 264 (attribution de la pleine propriété des plans d'eau des ports d'Ajaccio et de Bastia à la collectivité territoriale de Corse), et n° 78 et n° 263 (transfert possible des ports au jour de l'entrée en vigueur de la loi), ainsi que les amendements analogues n° 75 et n° 260 (information des collectivités préalable au transfert de compétences). Accepte l'amendement n° 936 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des ports), portant sur le même objet que l'amendement n° 72 précité. Accepte les amendements de la commission n° 79 (précision), n° 80 (harmonisation), n° 81 (clarification) et n° 83 (précision). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de la commission (cohérence) et l'amendement n° 1126 de M. Joseph Kergueris (maintien de la dérogation transférant au département la compétence communale pour les ports de plaisance). Accepte l'amendement n° 1144 de M. Joseph Kergueris (possibilité pour les communes de passer convention avec le département pour le transfert des compétences des ports de plaisance). – **Art. 25** *(Habilitation à prendre par ordonnances les mesures nécessaires à l'actualisation et l'adaptation de certaines dispositions du code des ports maritimes)* (p. 7473) : défavorable à l'amendement n° 688 de M. Gérard Le Cam (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 85 (précision) et n° 86 (délai de dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances ramené à trois mois). – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7477) : s'oppose à l'amendement n° 689 de M. Gérard Le Cam (suppression). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 87 (correction d'une erreur matérielle) et n° 91 (correction) et s'oppose au n° 90 (caractère facultatif du transfert). Accepte les amendements respectivement identiques de la commission et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 88 et n° 265 (correction d'une erreur de renvoi dans le code du domaine public fluvial) ; et n° 89 et n° 266 (conséquence), ainsi que les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 267 (communication aux collectivités territoriales de l'ensemble des informations détenues par le préfet sur les voies nationales transférables), n° 268 (caractère facultatif du transfert de propriétés pour les régions ayant accepté un transfert de gestion du domaine public fluvial en 1983) et n° 269 (correction). Accepte l'amendement n° 1156 de M. Gérard Longuet (possibilité pour les régions ayant la compétence des cours d'eau et canaux de la transférer par convention à des collectivités concessionnaires) et s'oppose aux amendements n° 937 de Mme Marie-Christine Blandin (diagnostic de la toxicité des vases avant le transfert) et

n° 1110 de M. Charles Guené (attribution automatique à Voies navigables de France de la propriété du domaine public fluvial déclassé). – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 7480) : demande le retrait de l'amendement n° 451 de M. Dominique Braye (modalités de calcul des transferts financiers relatifs aux transports urbains). – **Art. 28** *(Transfert aux régions de la propriété des biens de l'Etat concédés aux sociétés d'aménagement régional – art. L. 112-8 et L. 112-9 du code rural)* (p. 7481) : s'oppose à l'amendement n° 691 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) et accepte les amendements de la commission n° 92 (précision) et n° 93 (communication à la région des informations de nature économique, juridique et financière dont dispose l'Etat sur les biens concédés aux sociétés d'aménagement régional).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 7494) : accepte l'amendement n° 872 de M. Roger Karoutchi (rôle de la région dans la politique globale des transports). – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7499) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1058 (compétence en matière de transports scolaires), n° 1059 (représentation des autorités organisatrices de proximité), n° 1060 (modalités de conventionnement des autorités précitées) et n° 1061 (création d'un comité des usagers), ainsi qu'à l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 598 de M. Ernest Cartigny (représentation des entreprises). (p. 7500) : caractère inéquitable du rattrapage budgétaire. – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7503) : s'oppose à l'amendement n° 1062 de M. Serge Lagauche (instauration d'une instance paritaire entre l'Etat et le STIF). S'oppose à l'amendement n° 1064 de M. Serge Lagauche (application de la loi SRU à la région Ile-de-France). – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7507) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1063 (instauration d'un audit sur les transports publics en Ile-de-France) et n° 1065 (fixation du taux de versement transport) ainsi qu'à l'amendement n° 693 de Mme Odette Terrade (suppression). Accepte les amendements de M. Roger Karoutchi n° 1105 (mode de calcul de la dotation forfaitaire de l'Etat), n° 1174 (référence explicite aux modalités d'évaluation du droit à compensation) et n° 1175 (conséquence). – **Art. 31** *(Plan de déplacements urbains et plans locaux de déplacements en région Ile-de-France – art. 28-3 et 28-4 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 7510) : s'oppose à l'amendement n° 694 de Mme Nicole Borvo (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 95 (rôle du Conseil d'Etat), n° 96 (précision), n° 97 (rôle du préfet de région) et n° 98 (cohérence) ainsi que l'amendement n° 1067 de M. Serge Lagauche (avis des groupements de communes). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7512) : demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 583 (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle). – **Art. 32** *(Organisation des transports scolaires en région Ile-de-France – art. L. 213-13, L. 213-14 et L. 821-5 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7516) : s'oppose à l'amendement n° 695 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 33** *(Entrée en vigueur des dispositions du projet de loi relatives aux transports dans la région Ile-de-France)* : accepte les amendements de M. Roger Karoutchi n° 1106 (modification de la date de transfert de compétences) et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 272 (communication d'informations par le représentant de l'Etat dans la région). S'oppose à l'amendement n° 696 de Mme Odette Terrade (suppression). Différence entre audit et communication d'informations. – **Art. 34** *(Décrets en Conseil d'Etat)* (p. 7517) : s'oppose à l'amendement n° 697 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7519) : pouvoir réglementaire propre des collectivités territoriales. Simplification des procédures. Responsabilité de la France devant l'Union européenne. (p. 7522) : s'oppose aux amendements n° 698 de Mme Evelyne Didier (suppression), n° 344 de M. Claude Biwer (expérimentation de la gestion financière des fonds structurels européens par les départements) et n° 508 de M. Philippe Leroy (habilitation des collectivités compétentes). Demande le retrait des amendements n° 622 de M. Pierre Jarlier (habilitation des ententes régionales) et n° 507 de M. Philippe Leroy (habilitation des départements). Accepte les amendements de la commission n° 99 (validation législative des décisions passées) et n° 100 (date d'application de cet article) ainsi que l'amendement n° 1120 de M. Hubert Haenel (délégation de certaines missions de l'autorité de paiement). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 938 de M. Jean-Claude Peyronnet (caducité des conventions d'expérimentation). – **Intitulé du chapitre V** (p. 7523) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (précision). (p. 7524) : s'oppose à l'amendement n° 940 de Mme Marie-Christine Blandin (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 36** : Estime l'amendement n° 572 de M. Eric Doligé (présidence du conseil départemental de l'environnement) satisfait par les textes en vigueur. S'oppose à l'amendement n° 573 de M. Eric Doligé (mise à la disposition des départements des agences de l'eau). – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7525) : s'oppose à l'amendement n° 452 de M. Dominique Braye (rattachement des EPCI limitrophes). (p. 7526) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 274 (association des collectivités locales et de leurs groupements à l'élaboration de ce plan). Demande le retrait de l'amendement n° 1176 de M. Daniel Hoeffel (rôle des syndicats mixtes de traitement des déchets ménagers). (p. 7527) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 275 (composition de la commission de consultation). Accepte l'amendement n° 102 de la commission (soumission pour avis du projet de plan et délais de réponse). (p. 7528) : accepte l'amendement n° 509 de M. Philippe Leroy (possibilité pour le département d'assurer la maîtrise d'ouvrage des équipements). Demande le retrait de l'amendement de M. Philippe Leroy n° 510 (levée de la TGAP par le département). – **Art. 37** *(Compétences de l'Etat à l'égard des plans d'élimination des déchets ménagers – art. L. 541-15 du code de l'environnement)* (p. 7530) : accepte les amendements identiques de la commission n° 103 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 276 (rôle du préfet). – **Art. additionnels après l'art. 37** (p. 7530) : accepte les amendements identiques de la commission n° 105 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 277 (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7531) : s'oppose à l'amendement n° 627 de M. Gérard Miquel (possibilité de transférer aux départements, à titre expérimental, les compétences communales dans le domaine de l'eau). (p. 7533) : demande le retrait de l'amendement n° 939 de M. Jean-Claude Peyronnet (limitation des transferts de charges sur les collectivités territoriales, sans accompagnement de ressources correspondantes). – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7534) : s'oppose à l'amendement n° 628 de M. Gérard Miquel (transfert aux départements, à titre expérimental, des missions d'ingénierie et d'assistance aux maîtres d'ouvrage). (p. 7535) : demande le retrait de l'amendement n° 941 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'un service national de la protection civile). (p. 7536) : hommage aux sapeurs-pompiers. – **Art. additionnels avant l'art. 39 ou avant l'art. 41** (p. 7538) : demande le retrait des amendements identiques n° 512 de M. Philippe Leroy et n° 600 de M. Gérard Delfau (responsabilité du département en matière d'accompagnement social des personnes handicapées). – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action*

sociale et des familles) (p. 7541) : s'oppose à l'amendement n° 703 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 420 (extension du rôle du département). – **Art. 40** *(Procédure d'élaboration des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale – art. L. 312-5 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7544) : s'oppose aux amendements n° 704 de Mme Michelle Demessine (suppression) et n° 1051 de M. Bernard Cazeau (opposabilité des orientations du schéma au président du conseil général). Accepte les amendements de la commission n° 106 (adoption du schéma par le conseil général et simplification de la procédure), n° 107 (délai d'exécution) et n° 108 (rédaction) ainsi que les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 421 (précision) et n° 422 (cohérence). Demande le retrait de l'amendement n° 1242 de M. Alain Vasselle (rôle prédominant du président du conseil général). – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7548) : s'oppose à l'amendement n° 705 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 109 (suppression d'une précision inutile) et n° 110 (participation des groupements de collectivités) ainsi que les amendements identiques de la commission n° 111 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 423 (adoption du règlement intérieur par le conseil général). Demande le retrait des amendements de M. Gérard Longuet n° 1158 (limitation du rôle de la région), de M. Alain Vasselle n° 1241 (appréciation souveraine du conseil général quant aux conditions d'attribution de l'aide) et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 424 (précision). Accepte les amendements identiques de la commission n° 112 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 425 (précision). – **Art. 42** *(Intégration des formations sociales dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat – art. L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7551) : s'oppose à l'amendement n° 706 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte l'amendement n° 113 de la commission (réglementation des établissements dispensant des formations sociales) ainsi que les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 426 (rédaction), n° 427 (développement de la recherche en travail social), n° 428 (rédaction) et n° 430 (obligations particulières pour les établissements de formation en travail social en matière de recrutement). – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7555) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Cazeau n° 1053 (adaptation régulière des contenus de formation), n° 1054 (suppression de la mention prescrivant le financement des formations par les régions) et n° 1055 (mise à la disposition du président de région des personnels compétents) ainsi qu'à l'amendement n° 707 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 431 (rôle du département et rétablissement des schémas régionaux des formations sociales) et n° 432 (limitation des conditions d'agrément) ainsi que l'amendement n° 115 de la commission (rédaction). Demande le retrait des amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 433 (suppression de la délégation aux départements) et de M. Philippe Leroy n° 513 (adaptation régulière des contenus de formation). Estime l'amendement n° 1052 de M. Bernard Cazeau (consultation des conseils régionaux et des établissements médico-sociaux) satisfait par l'amendement n° 431 précité. (p. 7556) : garanties contre le risque de spécialisation des établissements de formation au travail social. – **Art. 44** *(Relations financières entre les régions et les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-2-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7558) : s'oppose aux amendements identiques n° 1056 de M. Bernard Cazeau et n° 708 de Mme Michelle Demessine (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 709 de Mme Michelle Demessine (contenu de la convention). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 434 (précision), n° 435 (champ des dépenses des établissements de formation) et n° 436 (rétablissement des ressources des établissements agréés) ainsi que l'amendement n° 116 de la commission (suppression d'une disposition inutile). – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7561) : s'oppose à l'amendement n° 710 de Mme Michelle Demessine (suppression). S'oppose aux amendements n° 1159 de M. Bernard Frimat (audit budgétaire préalable) et n° 1057 de M. Bernard Cazeau (suppression du mot "minimales"). Accepte l'amendement n° 118 de la commission (compétence du conseil régional en matière d'aide aux étudiants). – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 7563) : demande le retrait des amendements identiques n° 491 de Mme Valérie Létard et n° 514 de M. Philippe Leroy (modification du titre du chapitre). – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7565) : s'oppose à l'amendement n° 711 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 437 (transfert des CLIC sous la responsabilité des conseils généraux), n° 438 (rôle du département) et n° 439 (mise en oeuvre par voie de convention), ainsi que les amendements identiques n° 492 de Mme Valérie Létard, n° 515 de M. Philippe Leroy et n° 601 de M. Gérard Delfau (transfert des CLIC aux départements). Accepte l'amendement n° 119 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 46** (p. 7566) : s'oppose à l'amendement n° 943 de M. Jean-Claude Peyronnet (mode de prise en charge des dépenses dans les établissements pour personnes âgées dépendantes). – **Art. 47** *(Octroi d'une base légale aux comités départementaux des retraités et personnes âgées – chapitre IX nouveau du titre IV du livre Ier et art. L. 149-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7567) : s'oppose à l'amendement n° 712 de Mme Michelle Demessine (composition et mission des comités). – **Art. additionnel après l'art. 47** (p. 7568) : défavorable à l'amendement n° 1142 de M. Christian Cointat (extension du régime des allocations de solidarité aux Français de l'étranger âgés et dépendants).

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7586) : s'oppose aux amendements identiques n° 713 de Mme Josiane Mathon et n° 873 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 120 (durée de l'expérimentation fixée à cinq ans), n° 121 (clarification), n° 122 (fixation d'un délai unique de candidature aux expérimentations) et n° 123 (coordination). S'oppose à l'amendement n° 1261 de M. Jean-Claude Peyronnet (durée de l'expérimentation limitée au 31 décembre de l'année du dépôt du rapport) qu'il estime satisfait par le texte. – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7590) : s'oppose à l'amendement n° 716 de Mme Odette Terrade (suppression de la mesure visant à limiter la proportion de logements sociaux dans le lancement de programmes neufs). (p. 7591) : s'oppose à l'amendement n° 714 de Mme Odette Terrade (augmentation du taux de participation des entreprises à l'effort de construction dans le cadre du "1 % logement"). (p. 7592, 7593) : multiplication des autorités attributrices de logements sociaux. Accepte l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux) sous réserve du renforcement du dispositif de contrôle des préfets à la faveur de la navette. (p. 7597) : s'oppose à l'amendement n° 946 de M. Jean-Yves Mano (création de commissions d'attribution de logements à l'échelon municipal). Rénovation des commissions d'attribution déjà existantes. (p. 7599) : s'oppose à l'amendement n° 715 de Mme Odette Terrade (relèvement du taux de rémunération et des plafonds des livrets d'épargne). (p. 7600) : s'oppose à l'amendement n° 717 de M. Thierry Foucaud (relèvement de la redevance sur les bureaux). – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux*

établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983) (p. 7607) : s'oppose à l'amendement n° 718 de M. Yves Coquelle (suppression). (p. 7608) : accepte les amendements identiques n° 2 de M. Jean-Paul Alduy et n° 948 de M. Jean-Yves Mano (délégation étendue à l'acquisition de logements). (p. 7609) : sur les amendements identiques, s'oppose au n° 957 de M. Gérard Collomb et demande le retrait du n° 1196 de M. Jean-Claude Gaudin (délégation facultative des aides destinées à la création de places d'hébergement). Fongibilité des crédits. (p. 7610) : demande le retrait de l'amendement n° 518 de M. Philippe Leroy (transfert aux départements des aides au logement). Caractère expérimental de la délégation. (p. 7626) : s'oppose à l'amendement n° 381 de M. Jean-Léonce Dupont (répartition des crédits d'aide à la pierre par le préfet du département) et accepte les amendements identiques de la commission n° 137 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 289 (mise en cohérence avec les dispositions de la loi du 1er août 2003 relative à la rénovation urbaine – conventionnement entre l'ANRU et les collectivités délégataires). (p. 7628) : accepte les amendements identiques de la commission n° 125, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 278 et n° 453 de M. Dominique Braye (suppression des conditions de seuil démographique exigé des EPCI pour solliciter une délégation de compétences en matière d'attribution d'aides à la pierre). (p. 7629) : accepte l'amendement n° 126 de la commission (rédaction). (p. 7630) : s'oppose à l'amendement n° 719 de M. Yves Coquelle (prise en compte du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et des PLH). Accepte l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Alduy (présentation au Parlement d'un tableau des dotations notifiées aux préfets de région et de leur répartition). Accepte l'amendement n° 1199 de M. Jean-Claude Gaudin (agrément des opérations de logement social attribué au président de l'EPCI délégataire). (p. 7631) : s'oppose à l'amendement n° 720 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). – **Art. L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7634) : s'oppose à l'amendement n° 721 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jean-Claude Gaudin n° 1200 (transfert de la gestion des crédits de paiement du logement social de l'ANAH à l'EPCI délégataire) et n° 1203 (critères d'adaptation des conventions au contexte local) et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 280 (échéancier de versement des crédits prévu dans les conventions) et n° 281 (annualité des crédits de paiement). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 279 (suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat) ainsi que les amendements de la commission n° 127 (précision), n° 128 (coordination) et de M. Gérard Collomb n° 962 (évaluation de la mise en oeuvre de la convention). Accepte l'amendement n° 3 de M. Jean-Paul Alduy (assouplissement des conditions de conclusion d'une convention) en souhaitant qu'il soit amélioré au cours de la navette. – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7638) : s'oppose à l'amendement n° 722 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). Accepte les amendements de M. Jean-Claude Gaudin n° 1206 (caractère indicatif de la liste des OPAH inscrites dans la convention) et de M. Jean-Paul Alduy n° 4 (suppression de l'agrément des opérations prononcé par le préfet). Accepte les amendements de la commission n° 129 (rédaction), n° 131 (coordination) et n° 130 (remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne"), identique à l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 282 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 440, ainsi que les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 283 (suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat envers les départements délégataires de la compétence logement), n° 284 (échéancier de versement des crédits prévu dans les conventions) et n° 285 (annualité des crédits de paiement). – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7639) : s'oppose à l'amendement n° 723 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). (p. 7640) : s'oppose à l'amendement n° 724 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et accepte l'amendement n° 133 de la commission (rédaction) ainsi que l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 286 (organisation des conditions de mise en oeuvre d'un dispositif d'observation de l'habitat par les EPCI délégataires). S'oppose à l'amendement n° 725 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). (p. 7641) : s'oppose à l'amendement n° 726 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et accepte l'amendement n° 134 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 727 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). (p. 7642) : s'oppose à l'amendement n° 728 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et à l'amendement n° 953 de M. Jean-Yves Mano (limitation de l'intervention des collectivités locales à une politique de l'habitat complémentaire des aides de l'Etat). Sur les amendements de M. Jean-Claude Gaudin, accepte le n° 1209 (aide des collectivités territoriales soumise à une condition de ressources) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 1210 (conséquence). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 287 (aide des collectivités territoriales soumise à conditions de ressources). (p. 7643) : s'oppose à l'amendement n° 729 de Mme Odette Terrade (suppression partielle), s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 135 de la commission (suppression des dispositions donnant à l'EPCI ou au département la possibilité de créer des commissions locales d'amélioration de l'habitat), et accepte l'amendement n° 1212 de M. Jean-Claude Gaudin (conséquence). (p. 7644) : s'oppose aux amendements identiques n° 730 de Mme Odette Terrade et n° 1160 de M. Gérard Longuet (suppression partielle), ainsi qu'aux amendements de Mme Odette Terrade n° 731, 732 et 733 (suppression partielle). Accepte les amendements identiques de la commission n° 136, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 288 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 449 (remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne"). – **Art. additionnel après l'art. 49** (p. 7648) : inconstitutionnalité de l'amendement n° 947 de M. Jean-Yves Mano (obligation d'adoption d'une loi de programmation pour le logement avant le 1er janvier 2005), auquel il s'oppose. – **Art. additionnel avant l'art. 50** (p. 7649) : s'oppose à l'amendement n° 734 de M. Thierry Foucaud (relèvement des taux de la taxe sur les logements vacants). – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7657) : s'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 736 (suppression partielle), n° 737 (suppression partielle) et n° 735 identique à l'amendement n° 955 de M. Yves Dauge (suppression), à l'amendement n° 956 de M. Bernard Cazeau (suppression de la disposition obligeant le département à créer un fonds local de solidarité à la demande d'un EPCI) ainsi qu'à l'amendement n° 951 de M. Jean-Yves Mano (participation obligatoire des distributeurs d'eau et d'énergie au financement des impayés). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Michel Charasse n° 1073 (prise en compte de la situation du patrimoine dans l'examen des dossiers) et n° 1074 (prise en compte du patrimoine lors de l'examen des dossiers) ainsi que pour l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 441 (responsabilité du département dans la définition et la mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 442 (coordination) et n° 443 (coordination) ainsi que les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 290 (précision de la liste des personnes morales susceptibles d'être intéressées à l'élaboration du plan départemental d'action), n° 291 (coordination), n° 292 identique à l'amendement n° 138 de la

commission (possibilité pour le département de confier la gestion du FSL à un GIP) et n° 293 identique à l'amendement n° 139 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 1248 de M. Alain Vasselle (mise en place d'avances remboursables). – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7668) : s'oppose à l'amendement n° 738 de Mme Annie David (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Ivan Renar n° 739 (réécriture du texte maintenant une simple participation des collectivités territoriales au fonctionnement des établissements universitaires), n° 740 (suppression partielle), n° 741 (gestion de l'ensemble des logements étudiants concédée au CROUS) et n° 742 (désignation des représentants des collectivités territoriales au sein du conseil d'administration du CROUS fixée par la loi). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1162 de M. Gérard Longuet (suppression de la possibilité offerte aux régions de signer des conventions avec les communes et les EPCI). Accepte les amendements de n° 871 de M. Roger Karoutchi (possibilité de prise en charge par la région Ile-de-France du logement des étudiants en cas de renoncement de la commune ou du groupement concerné), n° 1113 de M. Christian Cointat (accès au logement des étudiants des Français établis hors de France) et n° 1145 de M. Gérard Longuet. Accepte les amendements identiques de la commission n° 144, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 296 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 304 (établissement dans la convention conclue entre la commune ou l'EPCI et le CROUS d'un diagnostic de l'état des logements sociaux étudiants), les amendements identiques de la commission n° 142, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 295 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 302 (transfert aux communes ou aux EPCI des biens appartenant à l'Etat et affectés aux logements des étudiants réalisé à titre gratuit), ainsi que les amendements identiques de la commission n° 143 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 303 (coordination). Accepte l'amendement n° 140 de la commission (rédaction) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission n° 141, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 294 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 301 (remplacement du transfert obligatoire de la responsabilité du logement étudiant par une simple faculté de délégation de compétence aux EPCI et aux communes le demandant). Sur les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis, accepte les n° 299 (précision), n° 305 (rédaction) et n° 306 (rédaction) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 300 (précision). Sur l'amendement n° 306 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 1295 de M. Christian Cointat (présence d'un représentant des Français de l'étranger au conseil d'administration du CNOUS). Sur l'amendement de la commission n° 142 précité, s'oppose aux sous-amendements identiques de Mme Annie David n° 1297, 1298 et 1299 (accord du préfet nécessaire à toute décision de désaffectation des biens). (p. 7670) : forme d'expérimentation. (p. 7672) : évolution à l'occasion de la navette de l'amendement précité n° 871 de M. Roger Karoutchi. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7674) : recentrage de l'action des DDE sur les plus petites communes. Prise en charge de l'instruction des demandes de permis de construire par de nombreuses communes depuis les lois de décentralisation de 1983 sans compensation financière. S'oppose aux amendements identiques n° 743 de Mme Marie-France Beaufils et n° 966 de M. Yves Dauge (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 968 de M. Yves Dauge (compensation des charges assumées par les communes et les EPCI du fait de la suppression de la mise à disposition gratuite des services de la DDE). Suppression d'une libéralité de l'Etat sans transfert de compétence. – **Art. additionnel après l'art. 52** (p. 7678) : accepte l'amendement n° 954 de M. Jean-Yves Mano (simplification des dispositions relatives au permis de démolir). – **Intitulé du chapitre IV** *(La santé)* (p. 7679) : s'oppose à l'amendement n° 1006 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 7680, 7681) : s'oppose à l'amendement n° 486 de M. Michel Charasse (présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la politique de santé publique).

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 53** *(Participation de représentants des régions, avec voix consultative, dans les commissions exécutives des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6115-7 du code de la santé publique)* (p. 7785) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 744 (suppression) et de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1007 (représentation de la région au sein des ARH par des conseillers régionaux), n° 1008 (repli) et n° 1009 (information annuelle des conseillers régionaux par les représentants de la région au sein de l'ARH). – **Art. additionnel avant l'art. 54** (p. 7786) : s'oppose à l'amendement n° 1010 de M. Jean-Pierre Godefroy (consultation des régions lors de l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale). – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7791, 7792) : mécanismes de péréquation. Refus injustifié de l'expérimentation. S'oppose aux amendements identiques n° 745 de M. Guy Fischer et n° 1011 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression). Accepte l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54) et, sur celui-ci, accepte les sous-amendements n° 1300 de M. Jacques Blanc et n° 1163 de M. Gérard Longuet ; s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1013 et n° 1015 ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1014. (p. 7795) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 1012 de M. Jean-Pierre Godefroy. – **Art. 55** *(Programmes régionaux de santé publique – art. L. 1424-1 du code de la santé publique)* (p. 7808) : accepte les amendements identiques de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 444, de la commission n° 746 et de M. Guy Fischer n° 146 (suppression). S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1016 (cadre de mise en oeuvre des objectifs régionaux de santé), n° 1017 (données fournies par les observatoires régionaux de la santé), n° 1018 (informations données aux représentants de l'Etat dans la région) ainsi qu'à l'amendement n° 1019 de Mme Marie-Christine Blandin (déconcentration d'outils de veille sanitaire pour favoriser les actions régionales de prévention). – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7810) : s'oppose à l'amendement n° 747 de M. Guy Fischer (suppression) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 147 (suppression de la possibilité pour le département de participer à la mise en oeuvre des programmes de santé publique définis par l'Etat), n° 148 (suppression partielle) et n° 149, 150, 151, 152 et 153 (coordination). – **Art. 57** *(Lutte contre les insectes vecteurs de maladies – art. L. 3114-5, L. 3114-6 du code de la santé publique, art. 1er et 10-1 nouveau de la loi n° 64-1246 du 13 décembre 1964)* (p. 7813, 7814) : compétence de l'Etat pour les insectes vecteurs de maladies. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7820) : s'oppose aux amendements n° 748 de M. Guy Fischer (suppression) et de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1020 (suppression), portant sur le même objet, n° 1021 et n° 1023 (suppression du transfert aux régions de l'attribution et de la gestion des bourses aux étudiants suivant une formation paramédicale) puis n° 1022, n° 1024 et n° 1025 (suppression du transfert vers les régions de la charge de fonctionnement et d'équipement des instituts de formations paramédicales). Accepte les amendements de la commission

n° 607 (fixation par les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur du nombre d'étudiants admis aux formations de santé), n° 154 (précision), n° 155 (définition par la région des conditions d'attribution des aides aux étudiants suivant des formations paramédicales), n° 156 (précision), n° 157 et n° 158 (coordination) ainsi que les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 445 (utilisation du schéma régional des formations sanitaires pour déterminer le nombre d'étudiants admis à une formation paramédicale) et n° 1165 de M. Gérard Longuet (repli). S'oppose à l'amendement n° 1164 de M. Jean-Pierre Sueur (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 608 de la commission (possibilité pour une convention passée entre la région et un établissement d'enseignement supérieur de tenir lieu d'agrément à une école de formation paramédicale). (p. 7823) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 1166 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale). – **Art. 59** *(Transfert aux communes, à titre expérimental de la responsabilité de la politique de résorption de l'insalubrité dans l'habitat)* (p. 7826) : s'oppose à l'amendement n° 749 de M. Jack Ralite (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 150 (coordination) et n° 160 (rectification) et les amendements identiques de la commission n° 161 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 446 (remise au Parlement d'un rapport d'évaluation avant le terme de l'expérimentation). – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7833) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 750 (suppression), n° 751 et n° 752 (précision), n° 753 (missions paraéducatives à la charge de l'Etat) et n° 754 (rôle de l'Etat pour le développement d'outils pédagogiques) ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1035 (compétences régaliennes dans le domaine de l'éducation), n° 1026 et n° 1027 (précision), n° 1028 (respect du principe d'égalité) et n° 1029 (cohérence). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 307 (coordination) ainsi que l'amendement n° 162 de la commission (rédaction). (p. 7835) : texte négocié avec les représentants des personnels de l'éducation nationale. – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 7839) : s'oppose à l'amendement n° 755 de Mme Annie David (mission du Centre national de documentation pédagogique, CNDP). – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7843, 7844) : s'oppose à l'amendement n° 756 de Mme Annie David (suppression) ainsi qu'aux amendements analogues n° 1030 de M. Serge Lagauche et n° 757 de Mme Annie David (inclusion de représentants du personnel, de parents d'élèves et d'étudiants dans le conseil territorial de l'éducation nationale). Accepte les amendements identiques de la commission n° 163 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 308 (rédaction). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 309 (précision) et n° 310 (rédaction). – **Art. 62** *(Insertion des formations sociales et sanitaires dans le schéma prévisionnel des formations – art. L. 214-1 du code de l'éducation)* (p. 7848) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 758 (suppression) et n° 759 (clarification). Accepte les amendements de la commission n° 447 (coordination) et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 311 (précision). – **Art. 63** *(Constitution de formations restreintes et modification des compétences au sein du conseil académique de l'éducation nationale – art. L. 231-6, L. 234-1 à L. 234-3, L. 237-2, L. 335-8, L. 441-11 à L. 441-13 et L. 914-6 du code de l'éducation)* (p. 7850) : s'oppose à l'amendement n° 760 de Mme Annie David (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 164 (cohérence) et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 312 (rédaction). – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7851) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 313 (rédaction). (7852) : s'oppose à l'amendement n° 761 de Mme Annie David (diagnostic d'expertise des biens immobiliers scolaires). (p. 7852) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 575 de M. Eric Doligé (transfert de droit de biens immobiliers scolaires en cas de travaux importants effectués par les départements ou régions sur ces biens, et exonération de taxes sur ce transfert). (p. 7853) : s'oppose à l'amendement n° 1039 de M. Serge Lagauche (diagnostic d'expertise pour les biens immobiliers scolaires). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 314 (précision). (p. 7854) : accepte les amendements identiques de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 315 (précision) et n° 165 de la commission. Demande le retrait de l'amendement n° 1168 de M. Gérard Longuet (création d'établissements publics de gestion des bâtiments scolaires). – **Art. additionnel après l'art. 64** : s'oppose à l'amendement n° 1227 de M. Bruno Sido (transfert aux communes des écoles primaires annexes aux IUFM). – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation)* (p. 7857) : s'oppose aux amendements n° 764 de Mme Annie David (suppression) et n° 362 de Mme Françoise Férat (cohérence). Estime l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 316 (cohérence) sans objet en cas d'adoption de l'amendement de la commission n° 579 (élaboration de la carte scolaire municipale par l'EPCI) et accepte celui-ci. Accepte l'amendement n° 1115 de M. Christian Cointat (inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant à l'étranger). Demande le retrait de l'amendement n° 1116 de M. Christian Cointat (inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant en zone frontalière). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 317 (modalités d'inscription des enfants soumis à l'obligation scolaire). – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7860) : s'oppose aux amendements n° 765 de Mme Annie David (suppression) et n° 1032 de M. Serge Lagauche (contrôle du préfet sur la localisation des collèges). Accepte l'amendement n° 576 de M. Eric Doligé (transport scolaire).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7901) : son sous-amendement n° 1305 (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement), à l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité) ; rejeté. (p. 7903) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 766 (suppression), n° 770 (repli) et n° 768 (principe de la non-externalisation des missions de l'éducation nationale) ainsi qu'aux amendements de suppression partielle n° 767, n° 769, n° 771, et 776 à n° 782. S'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1031 (suppression), n° 1033 (repli) et n° 1036 (fixation des critères de participation de l'Etat). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 318 (clarification), n° 319 (précision), n° 320 (conséquence) identique à l'amendement n° 367 de la commission, n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité) identique à l'amendement n° 168 de la commission, n° 322 (coordination) et n° 323 (rédaction) identique à l'amendement n° 169 de la commission. (p. 7911, 7913) : exigence de cohérence du Gouvernement. Rapprochement avec les recommandations du rapport Mauroy. Organisation des assises des libertés locales. Concertation avec les formations syndicales. Coût estimatif et financement des dispositions de l'article 67. (p. 7917) : s'oppose au sous-amendement n° 1307 de M. Michel Charasse à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité). (p. 7917) : s'oppose à l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat). –

Art. additionnels après l'art. 67 (p. 7919) : demande le retrait de l'amendement de la commission n° 497 (mise à la charge de l'Etat des droits de reprographie dans les écoles du premier degré). Promesse de la création d'un groupe de travail. (p. 7921) : s'oppose aux amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). – **Art. 68** *(Transfert aux départements et aux régions des établissements d'enseignement demeurés à la charge de l'Etat)* (p. 7925) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 325 (transformation de certains établissements en établissements publics locaux d'enseignement) et s'oppose à l'amendement n° 783 de Mme Annie David (suppression). – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p. 7928) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 784 (suppression), n° 785 (mise aux normes de sécurité par l'Etat de trois lycées horticoles de la région Nord-Pas-de-Calais) et n° 786 (transfert par l'Etat des moyens nécessaires à la prise en charge des personnels concernés). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 326 (précision). S'oppose à l'amendement n° 1037 de M. Serge Lagauche (cohérence). Accepte l'amendement n° 1040 de M. Bernard Frimat (modalités de transfert de trois lycées horticoles appartenant à la région Nord-Pas-de-Calais) sous réserve d'une rectification. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7931, 7932) : s'oppose à l'amendement n° 787 de Mme Annie David (suppression). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 327 (précision) et n° 328 (prise en compte de la commune de résidence). Demande le retrait des amendements de M. Yves Detraigne n° 361 (participation de la commune de résidence aux dépenses d'investissement scolaire) et n° 363 (possibilité de mettre fin à la scolarisation d'un enfant dont la famille a déménagé). S'oppose à l'amendement n° 1038 de M. Serge Lagauche (précision). Accepte l'amendement n° 171 de la commission (rédaction), ainsi que les amendements identiques n° 172 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 329 (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 70** (p. 7934) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 330 (consultation du département par l'Etat lors de décisions modifiant les besoins en matière de transport scolaire) sous réserve d'une rectification. (p. 7935) : accepte l'amendement n° 609 de la commission (possibilité de créer des groupements d'intérêt public en vue de développer des activités dans le domaine éducatif et culturel). – **Art. 71** *(Transfert aux régions des écoles nationales de la marine marchande – chapitre VII du titre V du livre VII et art. L. 757-1 du code de l'éducation)* (p. 7936) : s'oppose à l'amendement n° 788 de Mme Annie David (suppression). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7941) : sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 333 (précision), son sous-amendement n° 1306 ; adopté. (p. 7942, 7943) : s'oppose à l'amendement n° 789 de M. Ivan Renar (suppression), ainsi qu'aux amendements de M. Yves Dauge n° 1043 (rappel de la nature de service public national de l'inventaire général du patrimoine culturel), n° 1044 (rôle de l'inventaire général du patrimoine), n° 1045 (contrôle préalable du conseil scientifique régional de l'inventaire et délimitation du périmètre des collectivités territoriales chargées de l'inventaire) et n° 1049 (précision dans la convention des moyens mis à disposition des collectivités par la région). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 331 (précision), n° 332 identique à l'amendement n° 173 de la commission (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 1308 de M. Charles Guené, n° 333 (précision) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 1306 précité, n° 334 de la commission identique à l'amendement n° 174 de la commission (suppression de la création du conseil scientifique régional de l'inventaire du patrimoine culturel) et n° 335 de la commission identique à l'amendement n° 175 de la commission (coordination). Demande le retrait de l'amendement n° 1117 de M. Christian Cointat (inclusion dans l'inventaire général des éléments du patrimoine français à l'étranger qui sont propriétés de l'Etat). S'oppose à l'amendement n° 790 de Mme Annie David (préservation de la continuité territoriale au niveau national en matière d'inventaire). Demande le retrait du sous-amendement n° 1296 de M. Christian Cointat à l'amendement n° 173 de la commission précité. (p. 7947) : caractère équilibré du texte. Pratique de la concertation. Cohérence du projet de loi de décentralisation. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7955, 7956) : s'oppose à l'amendement n° 791 de M. Ivan Renar (suppression) et accepte l'amendement n° 355 de M. Jean-Léonce Dupont (possibilité de transférer la propriété d'objets mobiliers appartenant à l'Etat autres que ceux déjà présents dans les immeubles classés qui leur sont transférés). S'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 1046 (exclusion de certaines catégories de monuments de la liste des monuments historiques transférés), n° 1047 (précision du contenu de la convention passée entre l'Etat et la collectivité intéressée) et n° 1048 (garantie du bon état de conservation des monuments transférés par l'Etat). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 336 (communication par les collectivités territoriales des conditions de conservation et de mise en valeur de l'immeuble dont elles demandent le transfert) et n° 337 (coordination rédactionnelle), ainsi que l'amendement n° 176 de la commission (transfert à la collectivité bénéficiaire des personnels exerçant leur activité dans l'immeuble inscrit ou classé). – **Art. additionnel après l'art. 73** (p. 7961) : demande le retrait de l'amendement n° 347 de M. Pierre Fauchon (expérimentation du prêt d'une partie des collections du Musée national du Louvre aux musées de France relevant des collectivités territoriales). Préparation d'une loi spécifique par le Gouvernement. – **Art. 74** *(Transfert à titre expérimental de la gestion des crédits relatifs aux travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques – Compétence du département pour assurer la conservation du patrimoine rural non protégé)* : S'oppose aux amendements n° 792 de M. Ivan Renar (suppression) et n° 793 de Mme Annie David (mise en place d'une programmation des travaux et d'une gestion des crédits partagée et équilibrée entre l'Etat et les collectivités locales et territoriales). Accepte les amendements identiques n° 177 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 338 (possibilité pour les départements de bénéficier à titre expérimental du même transfert de compétence que les régions en assurant la gestion des crédits affectés à l'entretien et à la restauration). – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7968) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 794 (suppression) et n° 795 (réaffirmation du rôle prépondérant de l'Etat en matière d'enseignement artistique) ainsi qu'à l'amendement n° 364 de M. Joseph Kergueris (suppression de la prise en charge par le département de l'accès à l'enseignement initial des élèves résidant dans des communes ne disposant pas d'établissement). Accepte les amendements de la commission n° 178, n° 179 et n° 180, identiques aux amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 339 (clarification des responsabilités respectives de chaque niveau de collectivité), n° 340 (coordination) et n° 341 (harmonisation avec la règle retenue pour les autres cas de compensation). (p. 7969) : précision sur les financements attribués par niveau d'enseignement. – **Art. 76** *(Intégration dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au niveau de l'Etat dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre ainsi que des arts du cirque – art. L. 759-1 nouveau du code de l'éducation)*

(p. 7972) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 796 (suppression) et n° 797 (intégration des enseignants de l'enseignement artistique dans la fonction publique de l'Etat) et accepte les amendements identiques n° 181 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 342 (rédaction). – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7976) : s'oppose à l'amendement n° 798 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte l'amendement n° 1169 de M. Gérard Longuet (attribution d'une compensation financière aux collectivités territoriales et à leurs groupements pour les fractions d'emploi qui ne leur sont pas transférées) sous réserve d'une rectification et accepte les amendements de la commission n° 182 (précision), n° 184 (rédaction), n° 185 (rédaction), n° 186 (avis motivé d'une commission nationale de conciliation pour l'établissement de l'arrêté du transfert des services) et n° 187 (adaptation du dispositif en cas de transfert de compétences postérieur à la publication du décret), ainsi que le n° 183 (date de prise en compte des emplois pourvus pour leur transfert aux collectivités ou à leur groupement) sous réserve d'une modification. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 188 de la commission (modalités de constitution et de fonctionnement de la commission nationale de conciliation). S'oppose à l'amendement n° 895 de M. Jean-Pierre Sueur (prise en compte de l'année précédant la date du dépôt du projet de loi pour le calcul de l'effectif des personnels affectés aux missions transférées). – **Art. additionnel après l'art. 77** : s'oppose à l'amendement n° 388 de M. Yves Détraigne (transfert au conseil général d'un poste du ministère de l'équipement vacant depuis plus de six mois).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 78** *(Mises à disposition des personnels de l'Etat)* (p. 8008) : accepte l'amendement n° 189 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 799 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 79** *(Adaptation des modalités de mise à disposition et de transfert pour les agents non titulaires de l'Etat susceptibles de bénéficier d'une mesure de titularisation)* (p. 8010) : s'oppose à l'amendement n° 800 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte l'amendement n° 190 de la commission (coordination). (p. 8011) : droit d'option ouvert aux agents non titulaires devenant fonctionnaires. – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8014) : s'oppose à l'amendement n° 801 de Mme Josiane Mathon (suppression). Demande le retrait de l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1170 (suppression du surcoût engendré par le recrutement d'agents de l'Etat par voie de détachement). Accepte les amendements n° 191 et 192 de la commission (coordination). S'oppose à l'amendement de M. Claude Domeizel n° 1170 (suppression du surcoût engendré par le recrutement d'agents de l'Etat par voie de détachement). Demande le retrait de l'amendement n° 969 de M. Claude Domeizel (information individuelle des fonctionnaires sur les implications de la présente loi). – **Art. 81** *(Transfert des agents non titulaires de droit public de l'Etat et de ses établissements publics)* (p. 8016) : s'oppose à l'amendement n° 802 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte l'amendement n° 193 de la commission (précision). – **Art. 82** *(Maintien du bénéfice des années accomplies en "service actif")* (p. 8017) : s'oppose à l'amendement n° 803 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte l'amendement n° 194 de la commission (précision). – **Art. additionnels après l'art. 82** (p. 8018) : s'oppose à l'amendement n° 970 de M. Claude Domeizel (compensation financière versée à la CNRACL). – **Art. 83** *(Mises à disposition de services ou parties de services et de personnels au titre d'une expérimentation ou d'une délégation de compétences)* (p. 8020) : accepte les amendements de la commission n° 195 (précision), n° 196 (coordination), n° 197 (suppression d'une disposition inutile) et n° 198 (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 804 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 84** *(Constitution d'une commission commune)* (p. 8021) : s'oppose à l'amendement n° 805 de Mme Josiane Mathon (suppression partielle). – **Art. 85** *(Consultation des comités techniques paritaires)* (p. 8022) : accepte les amendements de la commission n° 199 et 200 (précision). S'oppose à l'amendement n° 806 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 86** *(Clarification de dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale – art. 39 et 79 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)* (p. 8022) : s'oppose à l'amendement n° 807 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 86** (p. 8023) : demande le retrait de l'amendement n° 201 de la commission (référence à l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat). – **Art. 87** *(Applicabilité du dispositif de mise à disposition et de transfert aux agents affectés dans des services transférés à la collectivité territoriale de Paris)* : s'oppose à l'amendement n° 808 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8024) : s'oppose à l'amendement n° 972 de M. Jean-Pierre Demerliat (remboursement par le centre de gestion des traitements des agents territoriaux absents pour raison syndicale). Question relevant du domaine réglementaire. Nécessité de trouver une solution à cette question. (p. 8025) : demande le retrait de l'amendement n° 971 de M. Claude Domeizel (intervention du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en faveur des pompiers volontaires et des fonctionnaires de l'Etat détachés). (p. 8026) : demande le retrait de l'amendement n° 973 de M. Michel Charasse (alignement des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers sur les fonctionnaires de l'Etat en matière d'indemnisation du chômage en cas de révocation). – **Art. addititionnels avant l'art. 88** (p. 8027) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, n° 810, n° 811, n° 812 et n° 813 (réforme des finances locales). (p. 8028) : invoque l'article 40 de la Constitution sur les amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, n° 810, n° 811, n° 812 et n° 813 précités. (p. 8030) : accepte l'amendement n° 1303 de la commission (renforcement du rôle des élus locaux dans l'évaluation des charges transférées par l'Etat aux collectivités territoriales). – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8045) : son amendement n° 1309 : conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions ; adopté. (p. 8046, 8047) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 814 (suppression), n° 815 (repli), n° 816 (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges), n° 817 (référence aux dotations budgétaires dans le financement des transferts de compétence) et n° 818 (réintégration des taxes et fonds de concours dans le calcul du droit à compensation des charges d'investissement), ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 896 (modulation des impositions opérant la compensation financière), n° 897 (compensation des transferts de charge déguisés), n° 898 (compensation des compétences déjà exercées), n° 899 (modalités de calcul du montant de la compensation – base d'évaluation et période de référence) et n° 902 (protection de l'autonomie financière des collectivités territoriales). Accepte les amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis n° 369 et n° 202 de la commission (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges). S'oppose aux sous-amendements n° 1310 de M. Bernard Frimat et n° 1314 de M. Thierry Foucaud sur l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions). S'oppose à l'amendement n° 901 de M. Bernard Frimat (majoration de la DGF et modification de la période de référence servant au calcul de la compensation des charges). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 368 (avis de la commission consultative d'évaluation des charges). S'oppose aux amendements n° 551 de M. Philippe Leroy (transfert d'impôt d'Etat modulable) et n° 901 de M. Bernard Frimat (majoration de la DGF et modification de la période de référence servant au calcul de la compensation des charges). (p. 8050) : maintient un avis défavorable sur le sous-amendement n° 1310 précité. (p. 8053) : taux d'augmentation de la DGF. – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8056, 8057) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, 811, 812 et 813 (réforme des finances locales). (p. 8057) : usage modéré de la déliaison des taux en matière de fiscalité locale. Question de la suppression de la taxe professionnelle. – **Art. 19 (précédemment réservé)** *(Confirmation des engagements financiers conclus au titre du contrat de plan Etat-région)*

(p. 8058, 8059) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Reiner n° 893 (ordre et extinction des obligations des parties) et n° 894 (repli) ainsi qu'à l'amendement n° 682 de M. Thierry Foucaud (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. 88** (p. 8060) : s'oppose à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 370 (financement des transferts, des créations et des extensions de compétences). Estime l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 372 (contrôle de la commission d'évaluation des charges en matière de création et d'extension de compétences) satisfait par l'article 3 bis du projet de loi "RMI-RMA". Application de la notion d'exercice normal des compétences aux charges transférées et non aux charges futures. (p. 8061) : s'oppose à l'amendement n° 903 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation du coût en personnel dans le cadre du transfert de compétences). – **Art. additionnels avant l'art. 89** (p. 8062) : s'oppose à l'amendement n° 821 de M. Thierry Foucaud (état des lieux des équipements publics éventuellement transférés). (p. 8063) : s'oppose à l'amendement n° 820 de M. Thierry Foucaud (augmentation du taux de couverture des dépenses d'équipement des collectivités locales). S'oppose à l'amendement n° 822 de M. Thierry Foucaud (rétablissement de la dotation globale d'équipement versée par l'Etat aux collectivités territoriales). (p. 8064) : s'oppose à l'amendement n° 823 de M. Thierry Foucaud (suppression de la majoration des valeurs imposables au titre de la fiscalité directe locale). – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8068) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 824 (suppression), n° 825 (suppression partielle), n° 826 (suppression partielle) et n° 827 (repli). Accepte les amendements n° 1171 de M. Gérard Longuet (rédaction) et n° 203 de la commission (précision). – **Art. additionnels après l'art. 89** (p. 8069) : s'oppose à l'amendement n° 580 de M. Gérard Delfau (amélioration du dispositif de la DGF). (p. 8070) : s'oppose à l'amendement n° 581 de M. Gérard Delfau (affectation d'une somme de 10 milliards d'euros au fonds de correction des déséquilibres régionaux). – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8075) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 204 de la commission (suppression d'une des formes de consultation). Demande le retrait du sous-amendement n° 396 de M. Yves Détraigne. S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 828 (élargissement du corps social pouvant participer à la consultation), n° 829 (caractère obligatoire de la demande de consultation), n° 831 (conséquence), n° 832 (précision) et n° 833 (possibilité pour les élus de proposer l'organisation d'une consultation) ainsi qu'à l'amendement n° 981 de M. Jean-Claude Peyronnet (précision). Accepte l'amendement n° 974 de M. Daniel Reiner (caractère facultatif de la demande de consultation). – **Art. 91** *(Transmission dématérialisée des convocations, ordres du jour et documents d'information – art. L. 2121-10, L. 3121-19 et L. 4132-18 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8076) : accepte l'amendement n° 1304 de la commission (choix de leur adresse par les conseillers municipaux). – **Art. additionnels après l'art. 91** : S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 835 (augmentation du délai de transmission de l'ordre du jour aux élus locaux) et n° 837 (obligation de fournir tous les éléments des dossiers de contrat de service public aux élus locaux). (p. 8077) : s'oppose à l'amendement n° 836 de Mme Josiane Mathon (doublement du délai de convocation des élus locaux lors d'une délibération portant sur un contrat de service public). Demande le retrait de l'amendement n° 1107 de M. Bernard Murat (délégation de signature des maires de communes de 2 000 à 3 500 habitants à leur secrétaire général). (p. 8079) : s'oppose à l'amendement n° 838 de M. Robert Bret (institution d'un droit de saisine des conseils d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille, par voie de pétition). – **Art. 92** *(Substitution d'un Conseil national des politiques publiques locales au Conseil national des services publics départementaux et communaux – art. L. 1111-8 nouveau, titre III du livre II de la première partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8081) : s'oppose aux amendements identiques de la commission n° 206 et de la commission des finances saisie pour avis n° 373 de la commission (suppression) ainsi qu'aux amendements n° 839 de M. Thierry Foucaud (élargissement de la représentativité de la société civile au sein de ce conseil) et n° 975 de M. Daniel Reiner (financement de ce conseil). Accepte l'amendement n° 397 de M. Jean-Paul Amoudry (référence aux établissements publics locaux de coopération). – **Art. 93** *(Recueil des statistiques par l'Etat – Mise en place d'un système d'informations partagées – art. L. 1614-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8082) : accepte l'amendement n° 1231 de la commission (assouplissement du dispositif). S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 840 (suppression) et n° 841 (précision). – **Art. 94** *(Missions et compétences du préfet de région – art. 21-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions)* (p. 8083) : cumul des fonctions de préfet de région et de préfet de département. S'oppose à l'amendement n° 842 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 95** *(Missions et compétences du préfet de département – art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions)* (p. 8085) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 843 (suppression) et n° 844 (précision). Accepte l'amendement n° 208 de la commission (rédaction). – **Art. 96** *(Déconcentration des décisions relatives aux limites territoriales des arrondissements – art. L. 3113-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8086) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 845 (suppression) et n° 846 (rédaction) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 976 (précision) et n° 977 (délimitation par la loi des circonscriptions administratives). Accepte l'amendement n° 209 de la commission (précision). S'oppose au sous-amendement n° 1312 de M. Bernard Frimat portant sur l'amendement n° 209 précité. Pouvoir propre d'organisation du préfet de région. – **Art. 97** *(Déconcentration des décisions en matière de coopération transfrontalière décentralisée – art. L. 1112-4 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8087) : s'oppose à l'amendement n° 847 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 98** *(Habilitation à réformer par ordonnance le contrôle de légalité)* (p. 8088) : accepte les amendements identiques n° 210 de la commission, n° 848 de Mme Josiane Mathon et n° 978 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 98** (p. 8090) : accepte les amendements de la commission n° 211 (institution d'un délai bref de transmission pour les décisions individuelles créatrices de droits), n° 212 (possibilité de transmission, par voie électronique, des actes des collectivités territoriales au représentant de l'Etat), n° 213 (exclusion de certaines catégories d'actes, émanant des collectivités territoriales, de l'obligation de transmission au représentant de l'Etat) et n° 214 (présentation triennale du rapport du Gouvernement sur l'exercice du contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales). – **Art. additionnel avant l'art. 99** (p. 8091) : accepte l'amendement n° 365 de M. Daniel Hoeffel (rappel du rôle et des compétences de la commune). – **Art. 99** *(Communication aux maires de la liste des étrangers naturalisés dans leur commune en vue de l'organisation d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française – art. 21-14-2 du code civil)* (p. 8092) : accepte l'amendement n° 215 de la commission (rédaction). S'oppose aux amendements n° 983 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression) et n° 984 de M. Daniel Reiner (repli). Effets bénéfiques, au regard de l'intégration, d'un véritable accueil dans la communauté française. – **Art. 100** *(Dévolution aux communes des biens vacants et sans maître – art. 539 et 713 du code civil, art. L. 25, L. 27 bis et L. 27 ter du code du domaine de l'Etat)* (p. 8094) : accepte l'amendement n° 216 de la commission (rédaction) et s'oppose à l'amendement n° 849 de Mme Josiane Mathon (suppression). Compétence de l'Etat pour diligenter la procédure aboutissant à la constatation de la vacance d'un bien. Maintien des droits du département au titre de l'aide sociale. – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8095) : accepte l'amendement n° 217 de la commission

(possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune). (p. 8097) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 461 de M. Dominique Braye (délégation au maire par le conseil municipal de la réalisation des lignes de trésorerie). – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8099) : s'oppose aux amendements identiques n° 850 de Mme Josiane Mathon et n° 985 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 554 de la commission (délai d'inscription à l'ordre du jour des demandes de délégation). Accepte les amendements de la commission n° 218 (rédaction) et n° 219 (rédaction) ainsi que le sous-amendement n° 1177 de M. Daniel Hoeffel portant sur l'amendement n° 218 précité. – **Art. 102** *(Transformation des syndicats intercommunaux en communautés de communes – section 7 du chapitre Ier du titre Ier du livre II de la cinquième partieet art. L. 5211-41-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8102) : s'oppose à l'amendement n° 851 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 220 (transformation en communauté d'agglomération), n° 221 (précision), n° 222 (coordination), n° 223 (coordination) et n° 224 (nouvelle répartition des sièges lors d'une transformation). – **Art. 103** *(Fusions entre établissements publics de coopération intercommunaledont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. L. 5211-41-3 et L. 5211-32-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 8105) : s'oppose aux amendements n° 1109 de M. Charles Guené (maintien du mode de calcul de la dotation d'intercommunalité durant les deux premières années du transfert des compétences) et n° 852 de M. Robert Bret (suppression). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 375 (rédaction), de M. Daniel Hoeffel n° 1178 (caractère immédiat du transfert de compétences) et de la commission n° 225 (précision), n° 226 (rédaction), n° 227 (rédaction), n° 228 (rédaction) et n° 229 (précision). – **Art. 104** *(Régime fiscal des fusions entre établissements publics de coopération intercommunale dont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. 1638-0-bis nouveau, 1639 A bis, 1639 A ter, 1639 A quater du code des impôts)* (p. 8108) : s'oppose à l'amendement n° 853 de M. Robert Bret (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 463 de M. Dominique Braye (modification du taux de TPU en cas d'extension du périmètre d'un EPCI). Accepte les amendements de M. Daniel Hoeffel n° 1180 (simplification du calendrier fiscal) et n° 1181 (conséquence). – **Art. 105** *(Fusions entre syndicats mixtes – art. L. 5711-2 nouveau, L. 5721-2, L. 5215-22, L. 5216-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8109) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 358 de M. Xavier Pintat et n° 402 de M. Jean-Paul Amoudry (rédaction). – **Art. 106** *(Transformation des syndicats d'agglomération nouvelle en communautés d'agglomération – Fusion avec un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5341-2 et L. 5341-3 du code général des collectivités territoriales))* (p. 8110) : s'oppose à l'amendement n° 854 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 107** : s'oppose à l'amendement n° 1102 de M. Charles Guené (représentation des petites communes et des communes associées au sein des organes délibérant des EPCI). (p. 8111) : nécessité d'étudier la question de la représentation des communes associées. – **Art. 107** *(Modification du nombre et de la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-20 et L. 5211-20-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8112) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1233 de M. Daniel Hoeffel (accord du conseil communautaire). – **Art. 108** *(Modification du nombre et de la répartition des sièges en cas d'extension du périmètre d'un établissement public de coopération intercommunale due à une transformation – art. L. 5211-41-1 du code général des collectivités territoriales)* : s'oppose à l'amendement n° 855 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 110** *(Répartition des sièges à la suite d'une extension du périmètre d'une communauté urbaine – art. L. 5215-6 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8114) : s'oppose à l'amendement n° 856 de M. Robert Bret (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 1083 de M. Gérard Collomb (modification du nombre de sièges à la majorité qualifiée). Accepte l'amendement n° 1216 de M. Jean-Claude Gaudin (modification du nombre de sièges à la majorité qualifiée). – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8116) : s'oppose aux amendements n° 857 de M. Robert Bret (suppression), n° 1084 de M. Gérard Collomb (suppression du caractère restrictif de cet article), n° 465 de M. Dominique Braye (suppression du caractère restrictif de cet article) et n° 986 de M. François Marc (transfert des pouvoirs de surveillance et de contrôle sur l'organisation de manifestations). Accepte les amendements de la commission n° 231 (exercice conjoint des pouvoirs par le maire et le président de l'EPCI), n° 232 (fin du transfert des pouvoirs par arrêté préfectoral) et n° 233 (accord du président de l'EPCI). Intervient sur l'amendement n° 1084 précité. – **Art. additionnel après l'art. 111** (p. 8117) : demande le retrait de l'amendement n° 403 de M. Yves Détraigne (transfert systématique des fonctions spéciales du maire au président de l'EPCI). – **Art. 112** *(Définition de l'intérêt communautaire – art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8119) : s'oppose aux amendements identiques n° 858 de M. Robert Bret et n° 1085 de M. Gérard Collomb (suppression). S'oppose à l'amendement n° 988 de M. Daniel Reiner (extension du dispositif aux communautés de communes). Accepte les amendements identiques n° 234 de la commission et n° 466 de M. Dominique Braye (doublement des délais imposés aux EPCI) ainsi que les amendements de M. Daniel Reiner n° 989 (repli) et n° 990 (allongement du délai offert aux communautés existantes). (p. 8120) : intervient sur l'amendement n° 1085 précité. – **Art. additionnel après l'art. 112** : accepte l'amendement n° 987 de M. François Marc (délégation de signature du maire aux chefs de service dans le cadre des communautés urbaines). – **Art. 113** *(Partages de services entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres – art. L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8123) : s'oppose à l'amendement n° 859 de M. Robert Bret (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 468 de M. Dominique Braye et n° 1185 de M. Daniel Hoeffel (dérogation aux règles des marchés publics) ainsi que pour les amendements identiques n° 359 de M. Xavier Pintat et n° 405 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du dispositif aux syndicats mixtes). – **Art. additionnels après l'art. 113** : s'oppose à l'amendement n° 404 de M. Yves Détraigne (mise à disposition des services d'un EPCI, vers des communes qui n'en sont pas membres). (p. 8124) : accepte les amendements identiques n° 1086 de M. Gérard Collomb et n° 1218 de M. Jean-Claude Gaudin (délégation de signature des présidents de structures intercommunales à leurs chefs de services). Demande le retrait de l'amendement n° 613 de M. Jean-Marie Poirier (assouplissement des règles de recrutement de personnels qualifiés par les EPCI). – **Art. 114** *(Délégations d'attributions au président et au bureau de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8125) : demande le retrait des amendements n° 1087 de M. Gérard Collomb (suppression) et n° 406 de M. Yves Détraigne (clarification des conditions de délégation). – **Art. additionnel après l'art. 117** (p. 8127) : s'oppose à l'amendement n° 471 de M. Dominique Braye (uniformisation des règles de majorité qualifiée utilisées dans les différentes procédures régissant les EPCI). – **Art. additionnel avant l'article 120** (p. 8129) : s'oppose à l'amendement n° 860 de Mme Michelle Demessine (création d'établissements publics de coopération sportive). – **Art. 120** *(Extension aux équipements sportifs des compétences optionnelles des communautés de communes à dotation globale de fonctionnement bonifiée – art. L. 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8129) : accepte les amendements identiques n° 473 de M. Dominique Braye et n° 1187 de M. Daniel Hoeffel (subordination des activités de

développement économique à la notion d'intérêt communautaire), ainsi que l'amendement n° 1188 de M. Daniel Hoeffel (exclusion des compétences d'animation sportive). – **Art. additionnels après l'art. 121** (p. 8130) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 629 (financement mixte des syndicats de communes). Accepte l'amendement n° 474 de M. Dominique Braye (subordination des actions d'aménagement rural à la notion d'intérêt communautaire). – **Art. 122** *(Adhésion de plein droit d'une commune créée par détachement d'une partie du territoire d'une autre commune à l'établissement public de coopération intercommunale dont elle était membre – art. L. 2112-5-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8131) : accepte l'amendement n° 1100 de M. Charles Guené (possibilité de choisir l'EPCI de rattachement). – **Art. 123** *(Attribution de compensation – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8132) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 377 (rédaction). Accepte les amendements de M. Daniel Hoeffel n° 1189 (fixation du montant de l'attribution et des conditions de sa révision par l'ensemble des conseils municipaux) et n° 1190 (vote à la majorité qualifiée des réévaluations des charges de compétences transférées). – **Art. 124** *(Dotation de solidarité communautaire – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8134, 8135) : s'oppose aux amendements n° 905 de M. François Marc (suppression), n° 866 de M. Thierry Foucaud (précision), n° 908 de M. Jean-Pierre Sueur (répartition en fonction de critères de péréquation), n° 868 de M. Gérard Le Cam (indexation sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation) et n° 906 de M. Bernard Frimat (suppression de la notion de zone d'intérêt départemental). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 379 (création par les EPCI à fiscalité mixte et versement à des EPCI limitrophes). S'oppose au sous-amendement n° 1313 de M. Jean-Pierre Sueur portant sur l'amendement n° 379 précité. – **Art. additionnels après l'art. 124** (p. 8136) : demande le retrait de l'amendement n° 407 de M. Yves Détraigne (harmonisation des valeurs locatives entre les différentes communes). S'oppose à l'amendement n° 867 de Mme Michelle Demessine (modification de l'article 1648 A du code général des impôts, relatif aux fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 8137) : demande le retrait de l'amendement n° 1192 de M. Daniel Hoeffel (renforcement du mécanisme de péréquation joué par la dotation de solidarité communautaire). – **Art. 125** *(Fonds de concours entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres – art. L. 5214-16, L. 5216-5 et L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8139) : s'oppose à l'amendement n° 904 de M. Bernard Frimat (possibilité de verser des fonds de concours pour l'investissement et le fonctionnement d'équipements ne faisant pas partie des compétences transférées). Accepte les amendements de M. Daniel Hoeffel n° 1234 (approbation du versement des fonds de concours par les conseils municipaux) et n° 1235 et 1236 (conséquence). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 380 (suppression du caractère restrictif de l'utilisation de ces fonds de concours) et pour l'amendement n° 1089 de M. Gérard Collomb (suppression partielle). – **Art. additionnels après l'art. 125** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1195 de M. Daniel Hoeffel (dérogation aux règles de passation des marchés publics pour les conventions conclues entre la communauté et ses communes membres). (p. 8140) : demande le retrait de l'amendement n° 1194 de M. Daniel Hoeffel (extension aux communautés de communes des dispositions applicables aux communautés urbaines et aux communautés d'agglomérations quant aux conventions régissant la création et la gestion de certains équipements). S'oppose à l'amendement n° 907 de M. Daniel Raoul (possibilité pour les communautés d'agglomérations d'être prestataires d'un EPCI). (p. 8141) : accepte les amendements identiques n° 991 de M. Pierre Mauroy et n° 1222 de M. Jean-Claude Gaudin (possibilité de constituer des syndicats mixtes avec des collectivités territoriales étrangères). S'oppose à l'amendement n° 408 de M. Yves Détraigne (harmonisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents d'un EPCI à fiscalité propre). (p. 8142) : s'oppose à l'amendement n° 611 de M. Jean-Marie Poirier (harmonisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents d'un EPCI à fiscalité propre). (p. 8143) : accepte les amendements identiques n° 1090 de M. Gérard Collomb et n° 1221 de M. Jean-Claude Gaudin (possibilité pour les EPCI et les communes de passer des conventions répartissant les retombées fiscales des projets financés en commun). – **Art. 126** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 8144) : accepte l'amendement n° 236 de la commission (mise en application de certaines dispositions dès la publication de la loi). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8148, 8149) : texte complexe en raison de l'enchevêtrement des compétences locales. Nécessité de garder une unité à la discussion. Esprit d'ouverture du Gouvernement. Importance de ce texte dans le processus de décentralisation.

– **Éloge funèbre** – (2 décembre 2003) (p. 9272, 9273) : associe le Gouvernement à l'hommage rendu par le Président du Sénat à Emmanuel Hamel, sénateur du Rhône.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9284, 9287) : préservation de l'effort financier en faveur des collectivités locales malgré le contexte budgétaire difficile. Intégration dans la dotation globale de fonctionnement, DGF, de dotations disparates. Préparation de la réforme de la DGF : rapport de MM. Jean François-Poncet et Claude Belot. Intégration dans la DGF de la compensation de la suppression de la part "salaires" dans la taxe professionnelle. Accusations infondées d'une baisse des dotations de péréquation : stabilité pour les communes et augmentation pour les EPCI, les départements et les régions. (p. 9288) : nécessité d'améliorer la solidarité au sein des EPCI. Renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales. Transfert aux départements pour financer le RMI et le RMA, d'une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. Loyauté de la compensation. Généralisation de la globalisation des crédits des préfectures. Renforcement souhaitable de la place des préfets.

DIDIER (Evelyne)

sénatrice (Meurthe-et-Moselle)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Vice-présidente de la Délégation parlementaire pour la planification.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 157, 158) : application des réglementations à des zones plus vastes que celles des eaux territoriales. Effort indispensable en matière de réglementation et de contrôle à l'échelon européen et international. Insuffisance des contrôles. Partage des responsabilités. Faiblesse des sommes versées aux victimes par le FIPOL. Nécessaire responsabilisation des acteurs du transport maritime. Avec le groupe CRC, votera ce texte. – **Après l'art. 7** (p. 169) : avec le groupe CRC votera l'amendement n° 1 de M. Roland Courteau (extension à tous les intervenants du transport maritime de la responsabilité pour dommages par pollution). (p. 170) : favorable, avec le groupe CRC, à l'amendement n° 3 de la commission (rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur le bilan des décisions et mesures adoptées dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection du littoral). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p 171) : avec le groupe CRC, votera ce projet de loi.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 2 ter** *(Modalités de calcul des droits à construire en cas de division des terrains – art. L. 123-1-1 nouveau du code de l'urbanisme)* (p. 1010) : soutient l'amendement n° 146 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté.

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. 10** *(Contrôle de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC) – art. L. 313-16-1 à L. 313-16-4 nouveaux du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1163) : interrogation sur l'opportunité des missions de contrôle de l'ANPEEC. Réflexion à mener sur le devenir des structures d'accueil des populations prioritaires. Prise en compte indispensable des difficultés rencontrées par les populations résidantes. – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1166) : soutient l'amendement n° 151 de M. Yves Coquelle (prise en compte des charges locatives récupérables dans leur globalité pour le calcul du montant de l'aide personnalisée au logement) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 152 de M. Yves Coquelle (extension du délai de récupération des aides non versées de 3 mois à 1an) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 1174) : soutient l'amendement n° 156 de M. Yves Coquelle (possibilité pour les organismes d'HLM d'appliquer un coefficient de réduction des loyers pour les logements situés en zone de revitalisation rurale ou en zone urbaine sensible) ; rejeté.

– Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1745, 1746) : adaptation du droit français nécessaire à l'application du protocole de Madrid. Importance de la préservation de ce continent. Récurrence des revendications territoriales de certains pays. Approbation des amendements de la commission tendant à renforcer le caractère répressif du projet de loi. Le groupe CRC votera le projet de loi.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3010, 3011) : caractère disparate et hétéroclite du texte. Nombreuses dispositions restant en discussion. Absence de volet financier adapté à certaines mesures. Interrogation sur la mise en oeuvre du droit au logement. Le groupe CRC confirme l'opposition exprimée en première lecture. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* (p. 3015, 3016) : soutient l'amendement n° 31 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Création de conditions d'urbanisme ségrégatif. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis DA** (p. 3024) : sur l'amendement n° 3 de la commission (assouplissement de la règle de construction en continuité en zone de montagne, notamment en substituant à la notion de "hameau" celle de "groupe d'habitations existant" et institution de dérogations au principe d'urbanisation en continuité), soutient le sous-amendement n° 52 de Mme Marie-France Beaufils (limitation des dérogations aux communes souffrant d'un déclin démographique) ; rejeté.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) **Discussion générale** (p. 3202, 3203) : concrétisation d'avancées et rétablissement de dispositions après consécration d'un recul au Sénat. Dispositions satisfaisantes concernant les délégués des CHSCT en dépit de leur limitation aux seules installations "Seveso seuil haut". Traitement insuffisant de la question de la sous-traitance. Abandon regrettable de la notion de site. Favorable à une attitude de fermeté face à la délinquance environnementale. Proposition de résolution du groupe CRC visant à créer une commission d'enquête sur les responsabilités sociales et financières de Metaleurop. Récurrence de la question des moyens financiers dans la problématique du développement durable et de l'applicabilité des textes. Nécessité de contraindre les entreprises à internaliser le coût de la dépollution au lieu et place des collectivités. Incapacité du FIPOL à faire face à l'indemnisation des dommages causés par le Prestige. Problèmes d'indemnisation des dégâts miniers en Lorraine. Alerte sur les dangers d'effondrement du site dit "des ruines de Séchilienne". Regrette l'absence d'un projet de loi consacré aux risques naturels. Inquiétude sur l'alourdissement

des charges financières des collectivités locales et l'insuffisance de leurs moyens. Le groupe CRC déterminera son vote en fonction des engagements du Gouvernement. – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation classée "Seveso seuil haut" – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 3209) : Défavorable à l'amendement n° 8 de la commission (obligation, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC). – **Art. 2** *(Création d'un comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 9 de la commission (clarification). – **Art. 3 bis** *(Définition de la méthodologie des études de danger)* (p. 3210) : défavorable à l'amendement n° 10 de la commission (mention dans l'étude de danger des mesures de réduction des risques à la source et suppression de l'alinéa 3 de l'article L. 512-1 du code de l'environnement détaillant le contenu de l'étude de danger). Nécessité de définir le contenu de l'étude de danger dans les circulaires à venir. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement))* (p. 3212, 3213) : caractère fondamental de l'article. Regrette l'insuffisance du texte sur la réduction des risques à la source. Dispositions peu contraignantes pour les exploitants. Inquiétude et incertitude sur le financement du droit de délaissement et les marges de manoeuvre des communes au cours de la période transitoire de prescription des PPRT. Inefficacité de l'expérimentation. Exemple des sinistres miniers. Nécessité d'engagements concrets et de prises de décisions. Annonce d'amendements concernant les "Seveso roulants" et les lieux de transit des matières dangereuses. – **Art. L. 515-19-1 du code de l'environnement** *(Cession des terrains ayant fait l'objet des mesures de reconquête de l'urbanisme aux exploitants des installations à risques)* (p. 3216) : défavorable à l'amendement n° 18 de la commission (levée de l'interdiction faite aux industriels de développer des activités entraînant des servitudes supplémentaires sur les terrains dont ils sont cessionnaires). Contradiction avec la recherche d'une réduction des risques à la source. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 3248, 3251) : son amendement n° 48 : élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3254, 3255) : votera l'amendement n° 3 de M. Jean Louis Masson (nécessité d'une étude préalable et de l'adoption du plan de prévention des risques miniers avant toute autorisation irréversible de désengagement ou d'abandon d'une mine). Urgence de trouver des solutions avant la survenue de situations irréversibles. – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3257, 3261) : ses amendements n° 49 : indemnisation des dommages survenus à compter du 1er septembre 1994 ; n° 50 : suppression de la limitation de l'indemnisation à la seule habitation principale ; et n° 51 : indemnisation des commerçants, artisans et professions libérales ; rejetés ; son amendement n° 52 : suppression d'un plafond d'indemnisation ; rejeté, puis repris par M. Jean-Marc Todeschini et à nouveau rejeté ; et n° 53 : indemnisation basée sur la valeur de reconstruction à neuf ; devenu sans objet. (p. 3262) : conclusion non satisfaisante du débat en dépit de la sensibilisation à la situation dramatique des habitants des régions minières. Absence regrettable de réponse au problème de l'indemnisation. Refus inacceptable de l'Etat d'assumer ses responsabilités. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une estimation de la probabilité d'accident et du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3265) : défavorable à l'amendement n° 24 de la commission (suppression de l'article rétabli par l'Assemblée nationale). – **Art. 16** *(Informations devant figurer dans le rapport annuel des sociétés – art. L. 225-102-2 nouveau du code de commerce)* : défavorable à l'amendement n° 25 de la commission (suppression du dernier alinéa de l'article rétabli par l'Assemblée nationale). – **Art. 16 bis A** *(Obligation de réaliser un bilan environnemental en cas de redressement judiciaire – art. L. 621-54 du code de commerce)* (p. 3266) : défavorable à l'amendement n° 26 de la commission (limitation du champ d'application aux seules entreprises classées "Seveso seuil haut"). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3291, 3292) : texte en retrait par rapport à celui de l'Assemblée nationale. Suppression de l'évaluation de la probabilité d'occurrence ainsi que de la détermination des moyens prévus pour l'indemnisation des victimes en cas d'accident. Refus regrettable d'un alourdissement des contraintes sur les entreprises. Absence de réponse à la question de "l'après-mines". Traitement précipité des questions relatives au transport de matières dangereuses. Le groupe CRC ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4627, 4628) : soutient l'amendement n° 150 de Mme Odette Terrade (précision) ; devenu sans objet. – **Art. 43-9-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4635) : soutient l'amendement n° 152 de Mme Odette Terrade (caractère obligatoire de la procédure de notification) ; devenu sans objet. – **Art. 25** *(Aggravation des sanctions pénales en cas d'utilisation d'un moyen de cryptologie pour préparer ou commettre une infraction)* (p. 4671) : soutient l'amendement n° 158 de Mme Odette Terrade (refus de l'institution des "repentis" dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité) ; rejeté. – **Art. 34** *(Création d'une nouvelle incrimination en matière de droit de l'informatique)* (p. 4676) : soutient les amendements, portant sur le même objet, de Mme Odette Terrade n° 161, 162, 163 et 164 (suppression de la notion de détention) ; devenus sans objet.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4957) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), favorable au sous-amendement n° 1110 de M. Guy Fischer (élargissement de la notion de revenus à la prise en compte de la bonification des trimestres accomplis dans des conditions de travail pénible). Développement de politiques d'individualisation des rémunérations dans les secteurs d'activité à bas salaires. Nécessité de mettre un terme aux pratiques discriminatoires au mépris de la réalité des qualifications acquises. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4974, 4975) : sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité), soutient le sous-amendement n° 1120 de M. Guy Fischer (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5035) : manque d'ambition des dispositions du projet de loi garantissant une retraite minimum aux bas salaires. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5060, 5061) : soutient l'amendement n° 173 de Mme Michelle Demessine (analyse de la situation d'emploi des jeunes, des femmes et des travailleurs handicapés) ; rejeté (p. 5065) : soutient l'amendement n° 170 de M. Guy Fischer (examen de l'évolution des profits et bénéfices dans les grandes entreprises et de la part consacrée à l'investissement, à l'emploi et à la formation) ; rejeté. Financement des régimes de retraite par l'affectation d'une partie de la richesse créée par le travail. (p. 5070) : soutient l'amendement n° 195 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5071, 5072) : soutient l'amendement n° 196 de Mme Michelle Demessine (rédaction) ; rejeté. Inégal accès des femmes aux emplois supérieurs de la fonction publique.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5284) : soutient l'amendement n° 391 de Mme Michelle Demessine (suppression d'une correction possible du taux de revalorisation en fonction de la situation financière des régimes d'assurance vieillesse) ; devenu sans objet. (p. 5287) : ne votera pas l'amendement n° 236 de la commission (compétence du Parlement, dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale, pour décider d'une

éventuelle correction du taux de revalorisation des pensions). – **Art. 23** *(Cotisations assises sur les périodes d'emploi à temps partiel – art. L. 241-3-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5307, 5308) : possibilité pour les salariés du privé travaillant à temps partiel de cotiser sur la base d'un temps plein. Travail à temps partiel majoritairement féminin. Forme d'emploi dégradé. Soutient l'amendement n° 414 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 26** *(Eléments constitutifs du droit à pension – art. L. 5 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5328) : soutient l'amendement n° 426 de Mme Michelle Demessine (détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités de prise en compte des services ouvrant droit à pension) ; rejeté. (p. 5329) : soutient l'amendement n° 429 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Situation des agents stagiaires ou en surnumérariat. (p. 5330) : soutient l'amendement n° 431 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté. Demande de validation de services formulée par le titulaire ou par ses ayants droit. (p. 5331) : soutient l'amendement n° 435 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté. Etapes de l'opération de validation de services. – **Art. 29** *(Prise en compte dans la constitution de la pension des services accomplis postérieurement à la limite d'âge – art. L. 10 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5345) : soutient l'amendement n° 452 de Mme Michelle Demessine (caractère exceptionnel des prolongations d'activité) ; rejeté. – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5352, 5353) : soutient l'amendement n° 459 de Mme Michelle Demessine ; rejeté. Différence des retraites entre hommes et femmes. Bonification pour campagne des soldats.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) (p. 5378, 5379) : soutient l'amendement n° 465 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5379) : soutient l'amendement n° 467 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 40** *(Pensions militaires de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 47 et L. 48 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5425) : soutient l'amendement n° 532 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5861) : favorable à l'amendement n° 185 de M. Michel Mercier (élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées). – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5868, 5869) : soutient l'amendement n° 337 de M. Yves Coquelle (remplacement de la contribution additionnelle des organismes d'HLM par l'affectation du produit des droits de mutation sur les fonds de commerce aux recettes de l'agence) ; rejeté. (p. 5869) : soutient l'amendement n° 338 de M. Yves Coquelle (affectation du produit des droits perçus sur les cessions d'offices ministériels au financement des actions de l'agence) ; rejeté. (p. 5870) : soutient l'amendement n° 339 de M. Yves Coquelle (versement d'une fraction du produit de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance au financement des actions de l'agence) ; rejeté. – **Art. 12** *(Régime des subventions de l'ANRU)* (p. 5871) : soutient l'amendement n° 340 de M. Yves Coquelle (possibilité de majorer les subventions accordées par l'agence jusqu'à la moitié du coût des opérations) ; rejeté. – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5872) : soutient l'amendement n° 341 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. – **Art. 14** *(Décret d'application relatif à l'ANRU)* (p. 5875) : soutient l'amendement n° 343 de M. Yves Coquelle (suppression de la mission de maîtrise d'ouvrage assignée à l'agence) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 15** (p. 5876, 5877) : soutient l'amendement n° 344 de M. Yves Coquelle (aménagement du droit de réquisition des logements vacants) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 345 de M. Yves Coquelle (allongement du délai de réflexion du locataire dans le dispositif de congé-vente) ; rejeté. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* : Abstention du groupe CRC.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – **Intitulé du titre Ier** (p. 6905) : soutient l'amendement n° 29 de Mme Marie-France Beaufils (nouvel intitulé du titre Ier "Le service public des télécommunications") ; rejeté. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6910) : soutient l'amendement n° 33 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. (p. 6914) : soutient l'amendement n° 36 de Mme Marie-France Beaufils (suppression du nouveau mode de financement du service public et des pouvoirs confiés à l'ART) ; rejeté. (p. 6919) : soutient l'amendement n° 40 de Mme Marie-France Beaufils (suppression de l'accroissement des pouvoirs confiés à l'ART) ; rejeté. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6931) : soutient l'amendement n° 46 de Mme Marie-France Beaufils (maintien de la contribution de France Télécom à l'effort d'innovation et de recherche) ; rejeté. (p. 6932) : soutient l'amendement n° 49 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6955) : soutient l'amendement n° 54 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) ; rejeté. (p. 6958) : soutient l'amendement n° 60 de Mme Marie-France Beaufils (maintien de la nomination du président de France Télécom par le Gouvernement) ; rejeté. – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – code du travail)* (p. 6964) : soutient les amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 62 (suppression) et n° 63 (repli) ; rejetés. – **Art. 6** *(Coordination juridique et suppression de dispositions obsolètes – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6970) : soutient les amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 71 (suppression) et n° 72, 73, 74, 76, 77, 78 et 79 (suppression partielle) ; rejetés.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (30 octobre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 7301, 7302) : son amendement n° 631 : mise en place dans chaque région d'une commission de contrôle des aides publiques accordées aux entreprises ; rejeté. – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7308) : soutient l'amendement n° 634 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 7339) : soutient l'amendement n° 641 de Mme Marie-France Beaufils (augmentation de la part de la collecte des livrets CODEVI utilisée pour financer l'action économique des collectivités territoriales) ; rejeté. – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7347) : son amendement n° 645 : suppression ; rejeté. (p. 7350) : amendements de suppression du groupe CRC justifiés par son opposition à la philosophie du texte. – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7353) : son amendement n° 646 : suppression ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7519, 7520) : son amendement n° 698 : suppression ; rejeté. Désengagement de l'Etat. Risque de mise en concurrence des régions. Nécessaire évolution des critères d'attribution des fonds structurels dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne. – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7525) : désengagement de l'Etat au détriment des

départements. Nécessité d'un projet de loi spécifiquement consacré aux déchets ménagers. Ne votera ni cet article ni les articles 37 et 38 du projet de loi. – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7532) : défavorable à l'amendement n° 627 de M. Gérard Miquel (possibilité de transférer aux départements, à titre expérimental, les compétences communales dans le domaine de l'eau).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Équipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9121, 9122) : contexte défavorable. Réduction des crédits. Baisse des moyens dédiés au tourisme populaire. Non respect des engagements en matière de développement territorial du tourisme. Mise en oeuvre de la décentralisation. Le groupe CRC votera contre ce projet de budget.

Services du Premier ministre – IV – Plan

– (4 décembre 2003) – **Etat B – Titre III** (p. 9526) : incompatibilité de la réforme du Plan conduite par le Gouvernement avec la nécessité de mener une véritable politique de prospective. Ne votera pas les crédits du Plan.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9551, 9552) : politique nationale limitée par la conception économique libérale mondiale. Conséquences dramatiques du réchauffement climatique. Interrogation sur la réduction des effectifs. Inquiétude sur la baisse des crédits. Rôle de l'Etat dans la mise en oeuvre de la solidarité nationale en cas d'inondation. Interrogation sur les crédits futurs de l'ADEME.

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9595, 9596) : interrogation sur les objectifs du Gouvernement. Diminution des moyens affectés aux acteurs de l'aménagement du territoire. Faiblesse du taux d'exécution des crédits. Retard dans la gestion des contrats de plan Etat-régions. Salue l'aide apportée à certains sites en difficulté. Demande de précision sur les critères d'éligibilité aux contrats de sites. Inquiétude des élus locaux face au désengagement de l'Etat. Suppression de nombreux guichets. Fracture numérique. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de budget.

Fonction publique et réforme de l'Etat

– (5 décembre 2003) (p. 9610) : budget contre l'emploi. Préjudice entraîné par la réforme des retraites. Vision négative de la fonction publique. Doute sur la volonté de dialogue social du Gouvernement.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10187) : soutient l'amendement n° 13 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. (p. 10188) : soutient l'amendement n° 15 de Mme Marie-France Beaufils (suppression de la possibilité pour France Télécom de demander un dépôt de garantie à ses clients) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 17 de Mme Marie-France Beaufils (maintien d'un service universel de publiphonie sur l'ensemble du territoire) ; rejeté. (p. 10190) : soutient l'amendement n° 19 de Mme Marie-France Beaufils (intégration dans le service universel des télécommunications du service d'urgence téléphonique pour les personnes âgées) ; rejeté. (p. 10191) : soutient l'amendement n° 21 de M. Yves Coquelle (fusion des composantes de service universel en un seul service) ; rejeté. – **Art. 3 bis** *(Mobilité des fonctionnaires de France Télécom – art. 29-3 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10196) : soutient l'amendement n° 23 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) ; rejeté.

DOLIGÉ (Eric)

sénateur (Loiret)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 398 (2002-2003)] d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine **[n° 405 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé – Société.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Ville et rénovation urbaine **[n° 73 tome 3 annexe 37 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Société – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 590, 592) : satisfait des objectifs de ce texte. Vertu pédagogique d'une culture du risque. Souci de concilier le développement des activités économiques et la prévention des risques technologiques et naturels. Croissance du nombre de personnes et de biens exposés aux risques d'inondation de la Loire. Inertie de l'Etat. Pertinence des mesures : rationalisation des comportements, information, compensation des dommages. Son expérience à la tête de l'établissement public gérant la Loire et ses affluents : coordination urgente des politiques publiques ; mise en place de la prévention ; rôle de l'établissement public territorial de bassin, EPTB ; clarification des responsabilités des pouvoirs publics. Souhait de la reconnaissance légale des EPTB. Nécessité d'une stratégie de réduction du risque inondation : information et anticipation des crues. Définition de l'utilisation des sols par les plans de prévention des risques inondations, PPRI. Entretien des cours d'eau et des ouvrages de protection. Réduction de la vulnérabilité des biens les plus exposés. Identification d'un chef de file au niveau du territoire soumis à risque. Mise en place d'un institut français de prévention des inondations, relais national du futur réseau européen d'expertise.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 624) : ne votera pas l'amendement n° 119 de M. Yves Coquelle (fixation des taux de contributions respectives de l'Etat, de la région et de l'exploitant au financement des mesures de délaissement et d'expropriation). Partisan de l'élaboration de solutions locales dans le cadre de la décentralisation. – **Avant l'art. 5** (p. 627) défavorable à l'amendement n° 72 de M. André Vantomme (constitution obligatoire d'un CHSCT à partir de 20 salariés). – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* – **Art. L. 128-2 du code des assurances** *(Extension de la garantie d'assurance aux contrats d'assurance dommage en cas de catastrophe technologique)* (p. 662) : son amendement n° 99 : limitation de la garantie d'assurance aux biens à usage d'habitation en cas de catastrophe technologique ; adopté. – **Art. 17** *(Information des populations – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 675) : défavorable aux amendements de M. Yves Dauge n° 81 (assistance du maire par les services de l'Etat dans son rôle d'information), n° 82 (information de la population des dommages susceptibles d'affecter la commune), n° 83 (précision des limites des mesures de sauvegarde), n° 84 (participation des associations locales et des chefs d'établissement scolaire à l'action d'information) et n° 85 (information des communes membres de l'établissement de coopération intercommunale). – **Après l'art. 19** (p. 678, 681) : son amendement n° 63 : création d'une commission départementale des risques naturels majeurs ; adopté. Son amendement n° 62 : renforcement des établissements publics territoriaux de bassin, EPTB ; adopté. – **Art. 24** *(Travaux contre les risques naturels entrepris par les collectivités territoriales)* (p. 693) : son amendement n° 64 : avis du président de l'établissement public territorial de bassin sur les projets de travaux visant à lutter contre les inondations ; adopté.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* : Intervient sur les amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Son expérience de maire d'une commune rurale. Mixité sociale mise en place sans difficulté.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3865, 3866) : soutient la volonté décentralisatrice du Gouvernement. Bilan catastrophique du précédent gouvernement. Relance du projet de réalisation de l'A 19. Souhaite un retour sur investissement au profit des collectivités locales. Défense du projet de liaison POLT.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 5783, 5785) : impulsion au développement des ZFU. Efforts financiers de l'Etat. Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Mobilisation de l'ensemble des acteurs. Création de nouvelles ZFU. Amélioration de la sécurité juridique relative aux URSSAF. Compensation des exonérations de taxe professionnelle. Proposition de la commission de supprimer le dispositif des ZRU mis en place par l'Assemblée nationale. Encadrement de la nouvelle procédure de rétablissement personnel. Réforme de la caisse de garantie du logement social et des sociétés d'HLM. Dépôt d'amendements visant à améliorer le texte auquel la commission des finances souscrit pleinement. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5814) : son amendement n° 120 : présentation de l'annexe 1 distinguant objectifs et financement de la politique de la ville ; adopté. (p. 5815) : son amendement n° 121 : objectif de réduction progressive des écarts constatés avec les autres villes ou quartiers ; adopté. (p. 5816) : son amendement n° 122 : rédaction ; adopté. (p. 5817) : son amendement n° 123 : amélioration de la connaissance de l'investissement public dans les ZUS, les ZRU et les ZFU ; adopté. (p. 5818) : ses amendements n° 124 : cohérence, n° 125 : rédaction et n° 126 : correction d'une imprécision ; adoptés. – **Art. 4** *(Débat organisé par les collectivités où est située une ZUS)* (p. 5829) : favorable à l'amendement n° 34 de la commission (présentation par le préfet d'un rapport sur la politique de la ville aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales intéressées et à leurs EPCI). Importance de la communication par les représentants de l'Etat de l'ensemble des informations collectées. – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5833) : sur l'amendement n° 37 de la commission (clarification du contenu du programme de rénovation urbaine), son sous-amendement n° 127 : réorganisation des espaces commerciaux ; adopté. (p. 5835) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. Yves Coquelle (doublement du nombre de logements sociaux programmés). Responsabilité du précédent gouvernement dans la dégradation de la situation des zones sensibles.

– Suite de la discussion (23 juillet 2003) – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5852) : soutient l'amendement n° 39 de la commission (rédaction), identique à son amendement n° 129 ; adoptés. (p. 5853) : soutient l'amendement n° 40 de la commission (rédaction), identique à son amendement n° 130 ; adoptés. – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5859) : son amendement n° 131 : substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions" ; adopté. (p. 5860) : son amendement n° 132 : caractère exceptionnel de la possibilité pour l'agence d'assurer la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations ; adopté. (p. 5862, 5863) : faiblesse des apports financiers de l'Etat. – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* : son amendement n° 133 : exclusion des parlementaires du conseil d'administration de l'agence ; adopté. Son amendement n° 134 : précision ; adopté. (p. 5864) : à titre personnel, son amendement n° 179 : participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence ; adopté. Intervention des régions dans le cadre de la rénovation urbaine. – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5870) : son amendement n° 135 : autorisation pour l'agence de contracter des emprunts dans la limite d'un plafond fixé par décret ; adopté. – **Art. 11 bis** *(Contributions versées au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction – art. L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation)* : soutient l'amendement n° 48 de la commission (rectification d'une erreur matérielle), identique à son amendement n° 136 ; adoptés. – **Art. 12** *(Régime des subventions de l'ANRU)* (p. 5872) : son amendement n° 137 : précision ; adopté. –

Art. 20 bis *(Prolongation de l'exonération d'impôt sur les bénéfices dans les ZRU – art. 44 sexies du code général des impôts)* (p. 5898, 5899) : son amendement n° 138 : suppression ; adopté. – **Art. 22** *(Exonérations de taxe professionnelle et de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 5902) : son amendement n° 139 : suppression de la prolongation du dispositif d'exonération de taxe professionnelle dans les ZRU ; adopté. – **Art. 23** *(Réduction du droit de mutation sur les fonds de commerce – art. 722 bis du code général des impôts)* (p. 5903) : son amendement n° 140 : coordination ; adopté. – **Art. 23 bis** *(Exonération de cotisations sociales en ZRU – art. L. 322-13 du code du travail)* (p. 5904) : son amendement n° 141 : suppression ; adopté. – **Art. 23 quater** *(Exonération de cotisations sociales patronales en ZRU – art. 146 de la loi de finances pour 2002, n° 2001-1275 du 28 décembre 2001)* (p. 5905) : son amendement n° 142 : suppression ; retiré. – **Art. 26 ter** *(Exonération des propriétaires occupants au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties en ZFU – art. 1387 C (nouveau) du code général des impôts)* (p. 5916) : son amendement n° 143 : suppression ; adopté. – **Art. 27 A** *(Impossibilité pour le prêteur qui ne s'est pas assuré de la solvabilité de l'emprunteur d'exercer contre lui des procédures de recouvrement – art. L. 311-10 (nouveau) du code de la consommation)* (p. 5918) : son amendement n° 144 : suppression ; adopté. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5930) : son amendement n° 145 : assouplissement de la définition du surendettement fondé sur l'impossibilité manifeste de mettre en oeuvre des mesures traditionnelles de traitement du surendettement et sur le caractère subsidiaire de la procédure ; adopté. – **Art. L. 332-10 du code de la consommation** *(Procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital – Procédure exceptionnelle de redressement)* (p. 5951) : son amendement n° 146 : suppression de la procédure exceptionnelle de redressement ; retiré au profit de l'amendement n° 390 du Gouvernement (conditions d'établissement d'un plan de redressement par le juge). – **Art. L. 332-11 du code de la consommation** *(Inscription au fichier des incidents de paiement)* (p. 5952) : son amendement n° 147 : délai d'inscription au fichier des incidents de paiement porté à dix ans ; adopté. (p. 5953) : son amendement n° 148 : suppression de l'interdiction d'une deuxième procédure de rétablissement personnel ; retiré au profit de l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 108 (suppression du dispositif prévoyant la levée de l'inscription dès l'apurement des dettes ou l'exécution du plan, et de l'interdiction d'une deuxième procédure de rétablissement personnel). – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5956) : son amendement n° 149 : suppression de la possibilité pour la commission de surendettement de proposer un effacement total des dettes ; adopté. – **Art. 27 bis** *(Introduction de la bonne foi dans les critères de recevabilité d'une demande d'ouverture de procédure de faillite civile – Possibilité pour le juge d'ordonner l'établissement d'un bilan économique et social)* (p. 5960) : ses amendements n° 150 et 151 : rédaction ; adoptés. – **Art. 27 quinquies** *(Contribution du débiteur à l'apurement du passif après clôture de la liquidation judiciaire – art. L. 628-4 (nouveau) du code de commerce)* : son amendement n° 152 : rédaction ; adopté. – **Art. 29 bis** *(Gouvernance des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré – art. L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5967) : soutient l'amendement n° 67 de la commission (rédaction), identique à son amendement n° 153 ; adoptés. – **Art. 30** *(Mesures transitoires)* (p. 5972) : soutient les amendements n° 68 de la commission (cohérence), identique à son amendement n° 154 ; adoptés ; et n° 69 de la commission (conséquences liées à un refus d'achat d'actions), identique à son amendement n° 155 ; adoptés. – **Art. 30 bis** *(Modalités d'organisation de l'actionnaire de référence et mise en place de la réforme de la gouvernance des SA d'HLM)* (p. 5974) : son amendement n° 156 : précision ; adopté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7246, 7247) : confiance dans la politique du Gouvernement mais vigilance sur les coûts entraînés. Exemple des routes nationales. Manque de transparence. Souhait d'une complémentarité et d'une solidarité entre les collectivités. Nécessité d'une définition précise de leurs rôles respectifs. Projet de loi suscitant une confiance totale mais des attentes fortes.

– Suite de la discussion (30 octobre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 7302) : défavorable à l'amendement n° 631 de Mme Evelyne Didier (mise en place dans chaque région d'une commission de contrôle des aides publiques accordées aux entreprises). – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7309) : soutient l'amendement n° 498 de M. Philippe Leroy (principe de la compétence des collectivités territoriales en matière économique) ; retiré. Son amendement n° 558 : compétence partagée des collectivités territoriales en matière de développement économique ; retiré. (p. 7310) : son amendement n° 1127 : participation de l'ensemble des acteurs à la coordination des politiques ; retiré. (p. 7311) : son amendement n° 559 : rôle de coordonnateur de la région ; retiré. (p. 7314) : son amendement n° 1128 : destinataires du schéma ; retiré et transformé en sous-amendement n° 1287 à l'amendement n° 22 de la commission (précision relative au rapport annuel de la région). (p. 7315) : son amendement n° 1129 : élargissement de la saisine du président du conseil régional par le représentant de l'Etat aux présidents de conseils généraux, aux maires et aux présidents d'EPCI ; retiré. (p. 7316) : son amendement n° 1130 : prise en considération des avis des collectivités locales intéressées lors de la concertation organisée en cas d'atteinte à l'équilibre économique de la région ; adopté. (p. 7322) : son amendement n° 1131 : responsabilité de l'Etat en cas de retard dans l'application d'une décision européenne ; retiré. (p. 7323, 7324) : ses amendements n° 560 : définition par les collectivités territoriales et leurs groupements du régime des aides accordées aux entreprises sur leurs territoires ; retiré, et n° 1132 : information des conseils généraux par la région du régime des aides mises en place dans leur ressort ; devenu sans objet. (p. 7325) : son amendement n° 561 : conditions d'attribution des aides ; retiré. (p. 7326, 7327) : ses amendements n° 1133 : possibilité d'intervention des collectivités territoriales en faveur du développement économique, et n° 1232 : suppression de la transmission du projet de convention au conseil régional par le représentant de l'Etat ; retirés. – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7348) : son amendement n° 1134 (suppression des 3° et 4° de l'article afin de maintenir à l'Etat les décisions de classement et d'agrément des équipements touristiques) ; retiré puis repris par M. Jean-Claude Peyronnet. (p. 7353) : regret d'avoir retiré l'amendement n° 1134 précité. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 7355) : soutient l'amendement n° 1125 de M. Serge Vinçon (extension aux villes ou stations touristiques de la Guyane des dispositions applicables aux communes classées stations balnéaires, thermales ou climatiques) ; adopté. – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7361) : son amendement n° 1135 : mise en oeuvre de la politique d'apprentissage et de formation professionnelle après consultation des partenaires concernés ; retiré. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7375) : son amendement n° 1136 : participation des conseils généraux à l'établissement des PRDFP ; adopté. (p. 7377) : ses amendements n° 1137 (possibilité pour le département de conclure des contrats d'objectifs) ; retiré puis repris par M. Michel Mercier ; et n° 1138 : possibilité d'associer le département à l'élaboration du programme régional d'apprentissage et de formation professionnelle ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 7382) : soutient l'amendement n° 1124 de M. Philippe Richert (composition du comité de coordination des programmes régionaux

d'apprentissage et de formation professionnelle continue) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7424) : son amendement n° 562 : élaboration d'un schéma départemental de programmation ; retiré. Sur l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 250 (définition conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales des axes de recherche dans le domaine des "règles de l'art"), soutient le sous-amendement n° 1290 de M. Philippe Leroy ; adopté. (p. 7425) : son amendement n° 1140 : possibilité pour les départements de conclure avec la région des conventions pluriannuelles de programmation des investissements routiers ; retiré. Soutient l'amendement n° 500 de M. Philippe Leroy (caractère facultatif pour la région de sa vocation à conclure des conventions) ; devenu sans objet. (p. 7426) : son amendement n° 1141 : voirie nationale limitée aux seules autoroutes ; retiré. Son amendement n° 563 : maintien dans le domaine public d'une seule route de niveau national lorsqu'il existe deux axes de circulation ; retiré. (p. 7432) : votera le texte de l'article 12. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p 7437) : son amendement n° 564 : remboursement par le péage des investissements de l'ensemble des apporteurs financiers ; retiré au profit de l'amendement n° 1257 de M. Jacques Oudin (remboursement des concours financiers apportés par les collectivités territoriales intéressées à la réalisation des ouvrages ou aménagements). (p. 7441) : son amendement n° 565 : remboursement par le péage des capitaux investis par les collectivités territoriales ; retiré. Liberté des élus d'instaurer ou non des péages. (p. 7442) : son amendement n° 566 : consultation du conseil régional subordonnée à sa contribution au financement de l'infrastructure ; adopté. (p. 7443) : son amendement n° 567 : remboursement par le péage des apports financiers faits par les collectivités pour la construction d'ouvrages d'art ; retiré. Son amendement n° 568 : consultation du conseil régional subordonnée à sa contribution au financement de l'ouvrage d'art ; adopté. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7457) : son amendement n° 570 : bénéfice de l'attribution du FCTVA au prorata de la participation au financement des opérations ; retiré. Favorable à l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA) enrichi par le sous-amendement n° 1292 de la commission (extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7520) : soutient les amendements de M. Philippe Leroy n° 507 (habilitation des départements) et n° 508 (habilitation des collectivités compétentes) ; retirés. – **Art. additionnel avant l'art. 36** (p. 7524) : son amendement n° 572 : présidence du conseil départemental de l'environnement ; retiré. Son amendement n° 573 : mise à la disposition des départements des agences de l'eau ; retiré. – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7535, 7536) : intervient sur l'amendement n° 941 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'un service national de la protection civile). – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7541) : soutient l'amendement n° 511 de M. Philippe Leroy (élaboration d'un schéma départemental) ; devenu sans objet. – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7552) : soutient l'amendement n° 513 de M. Philippe Leroy (adaptation régulière des contenus de formation) ; devenu sans objet. – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7561) : défavorable à l'amendement n° 710 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7564) : soutient l'amendement n° 515 de M. Philippe Leroy (transfert des CLIC aux départements) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7610, 7611) : soutient l'amendement n° 518 de M. Philippe Leroy (transfert aux départements des aides au logement) ; retiré. (p. 7625) : soutient l'amendement n° 1197 de M. Jean-Claude Gaudin (répartition de la dotation régionale au titre des aides à la pierre selon les objectifs inscrits dans le PLH et établissement de rapports) ; retiré. Soutient l'amendement n° 523 de M. Philippe Leroy (critères de détermination du montant du transfert des fonds d'Etat et de ceux de l'ANRU) ; retiré. (p. 7628, 7629) : favorable aux amendements identiques de la commission n° 125, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 278 et n° 453 de M. Dominique Braye (suppression des conditions de seuil démographique exigé des EPCI pour solliciter une délégation de compétences en matière d'attribution d'aides à la pierre). (p. 7630) : soutient l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Alduy (présentation au Parlement d'un tableau des dotations notifiées aux préfets de région et de leur répartition) ; adopté. Soutient l'amendement n° 1199 de M. Jean-Claude Gaudin (agrément des opérations de logement social attribué au président de l'EPCI délégataire) ; adopté. – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7642) : soutient l'amendement n° 1210 de M. Jean-Claude Gaudin (conséquence) ; adopté. (p. 7643) : soutient l'amendement n° 1212 de M. Jean-Claude Gaudin (conséquence) ; adopté. (p. 7647) : action du Gouvernement en faveur du logement social. Le groupe de l'UMP votera l'article 49.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7812) : problème d'équilibre médical entre les départements. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7817) : soutient l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1164 (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges) ; retiré puis repris par M. Jean-Pierre Sueur. (p. 7818) : soutient l'amendement n° 1165 de M. Gérard Longuet (repli) ; adopté. – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7852) : son amendement

n° 575 : transfert de droit de biens immobiliers scolaires en cas de travaux importants effectués par les départements ou régions sur ces biens, et exonération de taxes sur ce transfert ; adopté. – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7860) : son amendement n° 576 : transport scolaire ; adopté. (p. 7862) : amélioration de son amendement n° 576 précité dans la navette.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 8923, 8924) : budget en progression malgré une diminution apparente des crédits. Prise en compte du financement complémentaire du budget de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU, mis en place par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Augmentation considérable selon le "jaune" budgétaire. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances de 2001. Interrogation sur le ministère de rattachement du programme de la ville. Détermination des objectifs et indicateurs du futur programme "politique de la ville". Recommande l'adoption de ce budget.

DOMEIZEL (Claude)

sénateur (Alpes de Haute-Provence)

SOC

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles .

Membre suppléant du Comité national des retraités et des personnes âgées.

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

Membre suppléant du Conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (5 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 33** (p. 1322, 1323) : soutient l'amendement n° 334 de M. Bernard Frimat (décompte spécifique des bulletins blancs et annexion au procès verbal) ; rejeté – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1328) : soutient l'amendement n° 207 de M. Bernard Frimat (conciliation de la recherche d'une majorité et de la représentation de toutes opinions politiques démocratiques par les modes de scrutin) ; rejeté

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1351) : non-pertinence de l'argument de concomitance des élections locales. Interrogation sur le lien de compatibilité entre mandat sénatorial et durée du mandat régional. Incompréhension des raisons poussant à l'allongement du mandat régional. (p. 1360) : sur les amendements de Mme Marie-Christine Blandin, votera le n° 209 (limitation à une fois de la rééligibilité des conseillers régionaux) et manifeste sa préférence pour le n° 210 (limitation à deux fois de la rééligibilité des conseillers régionaux). (p. 1362) : intervient sur l'amendement n° 211 de M. Bernard Frimat (échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1365) : votera l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux), dans sa nouvelle rédaction. – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1373) : votera les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 221 (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime), n° 222 (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département) et n° 300 de M. Bernard Frimat (élection acquise au candidat le plus jeune en cas d'obtention du même nombre de suffrages). Se déclare choqué par les propos du ministre concernant la lenteur du débat. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1390) : intervient sur l'amendement n° 220 de M. Jean-Claude Peyronnet (découpage obligatoire et systématique avant chaque élection cantonale des cantons dont la population est supérieure au double de la moyenne de la population des cantons du département). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1395) : relèvement des seuils excluant les petites listes. Incompréhension de la présentation des listes par sections départementales. Problème des élections sénatoriales. Souhaite le maintien du dispositif de la loi de 1999. Prise en compte des votes blancs.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1581, 1582) : impossibilité pour la majorité sénatoriale de voter conforme les dispositions relatives à l'avancement de la date d'élection du président du conseil général. Difficultés liées à l'article 4 adopté de façon tangente. Suggère au Gouvernement une nouvelle lecture de cet article 4 au Sénat pour fixer des seuils plus raisonnables. – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1584) : soutient l'amendement n° 281 de M. Bernard Frimat (possibilité de constitution d'un seul bureau de vote lorsque plusieurs scrutins ont lieu le même jour et qu'aucun candidat ou liste n'a proposé d'assesseurs) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Division et art. additionnels après l'art. 33** (p. 1667, 1668) : ses amendements n° 347, 348, 349, 339, 340, 341, 342, 325, 344, 345 et 346 : établissement du vote par procuration et n° 338 : possibilité d'exercice sur leur demande de leur droit de vote par procuration des électeurs qui suivent des études en dehors de leur commune d'inscription et ceux qui sont appelés à subir un examen ou un concours la veille, le lendemain ou le jour du scrutin dans une commune autre que leur commune d'inscription ; rejetés. (p. 1669) : son amendement n° 350 : exercice sur leur demande de leur droit de vote par correspondance des Français et des Françaises établis hors de France pendant toute la durée de l'immatriculation au consulat ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1674, 1675) : propos de M. Jean-Claude Gaudin. Application de la loi non encore votée. Loi de 1999 offrant l'avantage de donner aux régions des majorités stables. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

– **Rappel au règlement** – (6 mai 2003) (p. 2877, 2878) : protestation au sujet du groupe de travail chargé de réfléchir aux voies et moyens d'une réforme de la fonction publique territoriale.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3639, 3640) : le groupe socialiste votera les amendements de la commission saisie pour avis n° 50 (périmètre financier des charges transférées) et n° 51 (précision sur l'évaluation des charges transférées) et votera contre l'amendement de cette même commission n° 52 (possibilité pour les départements de moduler le taux de l'impôt qui leur est transféré).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4782) : absence de concertation. (p. 4783) : non-résolution du problème de fond des retraites. Incitation à la capitalisation consécutive à l'affaiblissement de la répartition entraînant l'accroissement de l'écart entre les classes sociales. Intérêt de la création du Conseil d'orientation des retraites, COR. Difficultés nées de la multiplicité des régimes. (p. 4784, 4785) : absence d'évocation des questions majeures. Injustice du projet de loi. Effets de la réforme dans la fonction publique. Lacunes du financement. Interrogation sur les validations des années d'étude. Avec le groupe socialiste, votera contre ce texte. (p. 4809) : précision relative au rapport de la délégation aux droits des femmes.

– **Suite de la discussion** (8 juillet 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4838, 4839) : soutient la motion n° 28 de M. Claude Estier (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité) ; rejetée. Approbation de l'objectif du texte mais désaccord sur les moyens mis en oeuvre. Non-prise en compte de la pénibilité des différents métiers. Souci de l'information des Français. Inégalité entre les sexes. Portée rétroactive de la réforme. Atteinte au principe d'égalité de rémunération des fonctionnaires. Recommande l'adoption de la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. (p. 4842) : caractère de rémunération de la pension. Le groupe socialiste votera la motion n° 28 de M. Claude Estier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Désaccord sur la demande d'examen par priorité du titre Ier du projet de loi faite par le président de la commission des affaires sociales. Demande une suspension de séance. – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4881) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 844 et 855 (affirmation du choix du droit à la retraite à 60 ans à taux plein) ; rejetés. Prise en compte de la pénibilité de certains métiers. (p. 4885) : soutient l'amendement n° 845 de M. Claude Estier (garantie de retraite complémentaire à taux plein à l'âge de 60 ans), analogue à son amendement n° 856 ; rejetés. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4894) : inversion de l'examen des articles. Demande une suspension de séance. (p. 4895) ; demande une suspension de séance pour une réorganisation des documents. (p. 4902) : son amendement n° 850 : affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte les inégalités d'espérance de vie et mettant en place une véritable politique de l'emploi ; rejeté. Interroge le Gouvernement sur sa gestion de l'emploi. (p. 4905) : son amendement n° 854 : affirmation du choix de la retraite par répartition et garantie d'un niveau élevé des pensions ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 2 (priorité)** (p. 4940, 4941) : soutient l'amendement n° 857 de M. Claude Estier (mise en oeuvre d'une politique de valorisation du travail et d'augmentation des

bas salaires pour garantir le système de retraite par répartition) ; rejeté. – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4943) : rappel au règlement. Demande une suspension de séance, par suite du prononcé de la clôture de la discussion sur l'article 2. (p. 4947) : soutient l'amendement n° 858 de M. Claude Estier (nouvelle rédaction de l'article garantissant le pouvoir d'achat de la pension) ; rejeté. Dénonce l'effort contributif demandé aux seuls salariés. Nécessité d'augmenter la contribution des entreprises et d'envisager d'autres recettes non contributives, au risque de glisser vers la capitalisation. (p. 4950) : attitude désobligeante à l'égard des travailleurs en raison du refus de suspendre la séance. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4972, 4973) : son amendement n° 869 : nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des périodes d'inactivité et de formation ; devenu sans objet. Article fondamental posant le principe de l'équité dans l'ignorance des inégalités au regard de la retraite. (p. 4974) : son amendement n° 873 : nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte de la spécificité des régimes ; devenu sans objet. (p. 4977, 4978) : son amendement n° 871 : instauration d'une bonification pour pénibilité du métier et définition des métiers pénibles ; devenu sans objet. Refuse le système de retraites progressives proposé par le groupe de réflexion sur la notion de pénibilité dans la fonction publique. Nécessité d'un traitement équitable par l'octroi de bonifications, à l'instar des militaires et des policiers. (p. 4982) : votera le sous-amendement n° 1120 de M. Guy Fischer (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) déposé sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité) qu'il ne votera pas.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 4999) : droit de déposer des amendements et de les défendre. – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5006, 5007) : intervient sur les amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Mise en place du fonds de réserve pour les retraites. Instances de direction de ce fonds. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5036) : absence de caractère normatif et contraignant de l'article 4 du projet de loi. Dispositions floues et équivoques. (p. 5041) : le groupe socialiste votera les amendements identiques n° 139 de Mme Michelle Demessine, n° 140 de M. Guy Fischer et n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5047) : rappel au règlement. Distinction entre les notions d'observation et d'avis. (p. 5062) : soutient l'amendement n° 894 de M. Claude Estier (analyse de la situation d'emploi des jeunes et des salariés âgés de plus de 50 ans) ; rejeté. Position du MEDEF quant au financement des retraites. (p. 5072) : soutient l'amendement n° 895 de M. Claude Estier (mise en oeuvre progressive des décisions visant à allonger la durée d'activité professionnelle et réunion de la conférence tripartite sur l'emploi des salariés âgés) ; rejeté. (p. 5090) : négociation indispensable sur l'allongement de la durée de cotisation. Le groupe socialiste ne votera pas l'article 5 du projet de loi.

– **Rappel au règlement** – (11 juillet 2003) (p. 5131) : méthodes de travail.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (11 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5129) : intervient sur l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public). Situation des infirmières. – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5133, 5134) : reconnaissance du travail du conseil d'orientation des retraites, COR. Satisfaction de la participation du MEDEF au COR. Intérêt des travaux du COR. Souhait d'une concertation tenant compte de l'avis du COR et des partenaires sociaux. (p. 5149) : propos de M. Dominique Leclerc en novembre 2001. Avec le groupe socialiste, votera l'article 6. – **Art. 7 (priorité)** *(Commission de compensation – art. L. 134-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5151) : situation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Favorable à une suppression rapide de la surcompensation. (p. 5153) : soutient l'amendement n° 903 de M. Claude Estier (suppression de la surcompensation avant le 1er janvier 2005) ; devenu sans objet. – **Art. 7 bis (priorité)** *(Extinction de la surcompensation)* (p. 5156) : avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'article. – **Art. additionnel après l'art. 7 bis (priorité)** (p. 5157) : soutient l'amendement n° 904 de M. Claude Estier (publication avant le 26 septembre 2003 des décrets relatifs aux compensations inter-régimes liés à l'exécution du plan d'équilibre financier de la CNRACL) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 8 (priorité)** (p. 5165) : soutient l'amendement n° 906 de M. Claude Estier (information de tous les Français sur les nouvelles dispositions législatives) ; rejeté. – **Art. 8 quater (priorité)** *(Rapport sur les mesures de maintien en activité des salariés âgés)* (p. 5167) : soutient l'amendement n° 907 de M. Claude Estier (substitution des mots "les salariés de plus de 50 ans" à l'expression "les salariés âgés") ; devenu sans objet. – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5173, 5174) : contradiction entre les mesures en faveur du cumul emploi-retraite et la situation du chômage. Politique volontariste de l'emploi indissociable du financement des retraites. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5188) : opposition à la suppression du dispositif de préretraite progressive.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16** (p. 5257) : soutient l'amendement n° 916 de M. Claude Estier (définition par la négociation de bonifications d'assurances pour les personnes handicapées) ; rejeté. (p. 5258) : soutient l'amendement n° 917 de M. Claude Estier (nouvelle négociation sur les conséquences de la réforme du régime de base des salariés du privé) ; rejeté. – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5261) : soutient l'amendement n° 919 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. (p. 5262) : soutient l'amendement n° 918 de M. Claude Estier (repli) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 5277) : hommage au travail des sapeurs pompiers volontaires. Soutient l'amendement n° 921 de M. Claude Estier (octroi d'une bonification pour les métiers reconnus pénibles) ; irrecevable. (article 40 de la Constitution). – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5279, 5280) : effort financier à la charge des assurés. Baisse des pensions. Paupérisation des retraités. – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5293) : difficulté d'expression en raison des clôtures de discussion et des invocations de l'article 40 de la Constitution. Interrogation sur les capacités financières des jeunes de rachat de cotisations. Transformation à terme d'un capital en une rente viagère. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote sur cet article.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5379) : soutient l'amendement n° 944 de M. Claude Estier (possibilité pour les femmes ayant eu un congé de maternité de bénéficier de l'année de bonification et modalités d'attribution de la bonification pour les hommes) ; rejeté. – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5385) : avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 796 de Mme Sylvie Desmarescaux (extension du bénéfice des dispositions de l'article 22 ter aux fonctionnaires parents d'enfants handicapés). Avec le groupe socialiste, défavorable à l'article. – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5408) : droits et obligations des fonctionnaires. Absence de concertation autour de l'article. – **Art. 33** *(Liquidation de la solde – art. L. 22 du code*

des pensions civiles et militaires de retraite) (p. 5409) : invocation de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement. Opposition du groupe socialiste à l'article 33. – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5412) : soutient l'amendement n° 962 de M. Claude Estier (négociation préalable au classement des emplois dans la catégorie active par décret en Conseil d'Etat) ; rejeté. – **Art. 40** *(Pensions militaires de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 47 et L. 48 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5426) : nécessaire prise en compte de l'évolution de la société. – **Art. 41 et art. additionnels après l'art. 41** *(Pension ou rente provisoire d'invalidité au profit de la famille d'un fonctionnaire disparu – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 57 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5428) : favorable à l'amendement n° 540 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). – **Art. 43** *(Cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires – art. L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5436, 5437) : crainte d'une régression sociale.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 44** *(Abrogation de dispositions du code des pensions civiles et militaires – art. L. 37 bis, L. 42, L. 68 à L. 72 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* : Etonnement du recours à l'article 40 sur un amendement de M. Claude Estier tendant à la suppression de la minoration de pension dans certains cas. Souci de simplification administrative et de gain de productivité. Ne votera pas cet article. – **Art. 48** *(Abrogation de dispositions législatives – art. 6 ter de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 modifiée instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de la police, art. 95 de la loi n° 82-1126 du 25 décembre 1982 portant loi de finances pour 1983, art. 131-1 de la loi n° 83-1173 du 29 décembre 1983 portant loi de finances pour 1984, art. 76 de la loi n° 85-1403 du 30 décembre 1985 portant loi de finances pour 1986, art. 33 de la loi n° 87-1061 du 30 décembre 1987 portant loi de finances rectificative pour 1987, art. 127 de la loi n° 89-935 du 29 décembre 1989portant loi de finances pour 1990, art. 17 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, art. 68 de la loi n° 93-121 du 21 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social, art. 22 et 29 de la loi organique n° 95-72 du 20 janvier 1995 relative au financement de la campagneen vue de l'élection du Président de la République, art. 88 de la loi n° 2001-1276 du 28 décembre 2001 portant loi de finances rectificative pour 2001)* (p. 5467) : le groupe socialiste vote contre l'article 48. – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraiteet relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratifet art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif)* (p. 5470, 5471) : durcissement des conditions d'accès à la cessation progressive d'activité. Caractère pénalisant de la condition des 33 annuités. – **Art. 50** *(Modalités de liquidation des pensions des agents en congé de fin d'activité)* (p. 5477) : le groupe socialiste s'oppose à l'article 50. – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5481) : s'étonne de la non-invocation de l'article 40 sur l'amendement n° 280 de M. Jacques Blanc (prise en compte des différences de situation des agents publics au regard des indemnités qu'ils perçoivent). (p. 5487) : le groupe socialiste votera contre l'article 52. Manque de concertation dans l'élaboration de cet article. – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5488) : regret de l'absence d'extension du dispositif à l'ensemble de la fonction publique. (p. 5492) : soutient l'amendement n° 982 de M. Claude Estier (réintégration des enseignants dans leur département d'origine) ; rejeté. Féminisation du corps des enseignants. (p. 5492) : soutient l'amendement n° 981 de M. Claude Estier (négociations avec les organisations syndicales) ; rejeté. Souhaite attendre la fin de la concertation en cours avant de débattre de cet article. – **Art. 55** *(Entrée en vigueur des dispositions du titre III)* (p. 5499, 5500) : non-respect du principe d'égalité des rémunérations applicable aux pensions des fonctionnaires. Jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes. Portée rétroactive du projet de loi contraire au droit européen et au droit constitutionnel français. Soutient l'amendement n° 989 de M. Claude Estier (non-rétroactivité du projet de loi) ; rejeté. Le groupe socialiste votera contre l'article 55 et intentera un recours devant le Conseil constitutionnel.

– **Rappel au règlement** – (9 octobre 2003) (p. 6521) : demande d'explication quant à la composition partiale du groupe de travail sur la réforme de la fonction publique territoriale, ayant proposé le développement de la rétribution au mérite.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7235, 7237) : problème du transfert des TOS. Flou du projet de loi. Interrogation sur les compensations financières. Cas des départements ayant le plus augmenté leurs impôts. Projet de loi instaurant des inégalités entre territoires, citoyens et service public.

– **Conférence des présidents** – (30 octobre 2003) (p. 7320) : interrogation sur le contenu du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)** – (13 novembre 2003) – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7844) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 756 de Mme Annie David (suppression). – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7853) : soutient l'amendement n° 1039 de M. Serge Lagauche (diagnostic d'expertise pour les biens immobiliers scolaires) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7894, 7895) : soutient l'amendement n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression) ; rejeté. Déplore l'absence des représentants de l'UMP. Modalités imprécises et insatisfaisantes de décentralisation des personnels techniciens, ouvriers et de service, TOS. Inquiétude des collectivités territoriales. Amorce d'une privatisation du service public de l'éducation nationale. Mécontentement des personnels TOS. (p. 7897) : soutient l'amendement n° 1033 de M. Serge Lagauche (repli) ; rejeté. Souci de garantir l'avenir des personnels TOS par leur affectation dans un cadre d'emploi de la fonction publique territoriale régi par des statuts particuliers. (p. 7899) : soutient l'amendement n° 1034 de M. Serge Lagauche (mise en place d'un cadre d'emploi spécifique au sein de la fonction publique territoriale des personnels TOS des lycées) ; devenu sans objet. (p. 7909) : confusion dans la situation statutaire des agents. – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7975) : soutient l'amendement n° 895 de M. Jean-Pierre Sueur (prise en compte de l'année précédant la date du dépôt du projet de loi pour le calcul de l'effectif des personnels affectés aux missions transférées) ; retiré. (p. 7978) : favorable à l'amendement n° 183 de la commission (date de prise en compte des emplois pourvus pour leur transfert aux collectivités ou à leur groupement) au profit duquel il retire son amendement n° 895 précité.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 78** *(Mises à disposition des personnels de l'Etat)* (p. 8008, 8009) : ne

prendra pas part au vote sur l'amendement n° 799 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 79** *(Adaptation des modalités de mise à disposition et de transfert pour les agents non titulaires de l'Etat susceptibles de bénéficier d'une mesure de titularisation)* (p. 8010) : le groupe socialiste ne participera pas au vote sur l'amendement n° 800 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8011, 8012) : absence de cadre d'emploi dans la fonction publique territoriale pouvant accueillir les fonctionnaires d'Etat. (p. 8013) : son amendement n° 969 : information individuelle des fonctionnaires sur les implications de la présente loi ; rejeté. (p. 8014) : reprend l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1170 : suppression du surcoût engendré par le recrutement d'agents de l'Etat par voie de détachement ; rejeté. Favorable à l'amendement n° 801 de Mme Josiane Mathon (suppression). (p. 8015) : intervient sur l'amendement n° 1170 précité. Extension du bénéfice de l'amendement n° 969 précité à tous les agents. Nécessité d'informer les fonctionnaires sur les dispositions de la loi portant réforme des retraites. – **Art. 81** *(Transfert des agents non titulaires de droit public de l'Etat et de ses établissements publics)* (p. 8016) : ne votera pas l'amendement n° 802 de Mme Josiane Mathon (suppression). Favorable à l'amendement n° 193 de la commission (précision). – **Art. 82** *(Maintien du bénéfice des années accomplies en "service actif")* (p. 8017) : votera l'amendement n° 803 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 82** (p. 8018) : son amendement n° 970 : compensation financière versée à la CNRACL ; rejeté. (p. 8019) : intervient sur l'amendement n° 970 précité.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8191) : crainte de voir l'augmentation du déficit déboucher sur les assurances privées. Transfert de charges vers les mutuelles. Absence de mesure en faveur de la branche vieillesse. Application de la loi du 21 août 2003. (p. 8192) : absence de politique de l'emploi. Absence d'évocation du fonds de réserve pour les retraites, FRR. (p. 8193) : atteinte aux budgets des collectivités territoriales et des hôpitaux par le projet de loi relatif aux responsabilités locales. Avec le groupe socialiste, ne votera pas ce projet de loi. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8216, 8217) : soutient l'amendement n° 111 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur du patrimoine) ; rejeté. – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8225) : résultats positifs de la mise en place des 35 heures.

– Suite de la discussion (18 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 8327, 8328) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 242 du Gouvernement (intégration de la prime spéciale de sujétion perçue par les aides soignants de la fonction publique hospitalière dans le calcul de leur pension de retraite). – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8334) : intervient sur les amendements identiques n° 131 de M. Bernard Cazeau et n° 182 de M. Guy Fischer (suppression), ainsi que sur l'amendement n° 257 du Gouvernement (remboursement des certificats médicaux délivrés pour la pratique d'un sport lorsqu'ils s'inscrivent dans une logique de prévention). Défavorable à l'amendement n° 153 de M. Nicolas About (prise en charge des certificats d'aptitude à la pratique d'un sport).

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8405, 8406) : présentation de l'amendement n° 61 de M. Gilbert Chabroux à l'encontre duquel l'article 40 de la Constitution a été invoqué : extension aux fonctionnaires souffrant d'une maladie professionnelle liée à l'amiante du dispositif de cessation anticipée d'activité applicable aux salariés du régime général. Avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 196 de Mme Marie-Claude Beaudeau (éléments de rémunération pris en compte dans le salaire de référence permettant de déterminer le montant de l'ACAATA). – **Art. 47** *(Dotation de financement du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante)* (p. 8411) : objet de l'amendement n° 138 de M. Claude Estier (bénéfice du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les fonctionnaires détachés de l'Etat) pour lequel l'article 40 de la Constitution a été invoqué. – **Art. additionnels avant l'art. 53** (p. 8415) : soutient l'amendement n° 148 de M. Claude Estier (alimentation du fonds de réserve pour les retraites) ; rejeté. – **Art. 53** *(Fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2004)* : soutient l'amendement n° 143 de M. Claude Estier (diminution de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse et veuvage du régime général) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 53** (p. 8416) : soutient l'amendement n° 146 de M. Claude Estier (ratio d'encadrement dans les établissements en attente de la signature de leur convention tripartite) ; rejeté. (p. 8417) : déplore l'invocation de l'article 40 de la Constitution sur l'amendement n° 144 de M. Claude Estier concernant le prélèvement effectué sur le budget des communes, des départements et des régions à la suite du transfert opéré en application de la loi relative aux responsabilités locales. Soutient l'amendement n° 147 de M. Claude Estier (rapport du Gouvernement sur les conditions de participation des personnes à la prise en charge de leur dépendance) ; rejeté. Avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 245 du Gouvernement (extension aux sapeurs-pompiers professionnels bénéficiant du congé pour difficultés opérationnelles des dispositions transitoires prévues par la loi portant réforme des retraites pour le congé de fin d'activité et le congé de fin de carrière). – **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 17 novembre 2003, p. 8163)** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 8427) : soutient l'amendement n° 104 de M. Claude Estier (participation de la nation aux ressources nécessaires à la pérennité du système de retraite par répartition) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 102 de M. Claude Estier (réunion annuelle de la commission de négociation des retraites) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 103 de M. Claude Estier (prise en compte des périodes d'inactivité et de formation pour le départ à la retraite) ; rejeté. (p. 8428) : soutient l'amendement n° 100 de M. Claude Estier (fondement de la politique en matière de retraite sur une politique forte en faveur de l'emploi) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 101 de M. Claude Estier (refus de tout engagement vers un système développant les fonds de pensions) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 106 de M. Claude Estier (présentation au Parlement des moyens de financement du déficit cumulé sur 2003 et 2004 de la sécurité sociale) ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9742, 9743) : son amendement n° II-119 : suppression de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ; rejeté. (p. 9744) : suppression de l'exonération souhaitée par de nombreux maires.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 9859) : absence de sénateur UMP dans l'hémicycle. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion – revenu minimum d'activité – art. L. 322-4-15 à L. 322-15-9 nouveaux du code du travail)* (p. 9895) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 16 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9900, 9901) : dangers du RMA. Accroissement des inégalités. Charge pour les départements. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

DOMINATI (Jacques)

sénateur (Paris)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

DOUBLET (Michel)

sénateur (Charente-Maritime)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4099, 4100) : soulagement des chasseurs devant ce projet de loi. Apport des fédérations de chasseurs à l'environnement et à l'aménagement rural : exemple de la Charente-Maritime. Organisation du permis de chasser. Financement de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Projet de collaboration des gardes-chasse et des gendarmes. Associations communales de chasse agréées, ACCA. Elaboration des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration des habitats. Votera ce texte. Soutien de la position du ministre à propos de la directive européenne de 1979.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 7480) : soutient l'amendement n° 451 de M. Dominique Braye (modalités de calcul des transferts financiers relatifs aux transports urbains) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9322, 9323) : inquiétude des agriculteurs. Réaffirmation des grandes priorités de la politique agricole. Versement en une seule fois de la dotation aux jeunes agriculteurs. Mise en place des contrats d'agriculture durable : exemple de la Charente-Maritime. Disparition du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Situation des maisons familiales rurales. Souhait d'un renforcement de l'AOC pour le cognac. Confiscation de la quasi-totalité des fonds d'ARVALIS. Votera ces crédits.

DREYFUS-SCHMIDT (Michel)

sénateur (Territoire de Belfort)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de Justice de la République.

Vice-président des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 437 (2002-2003)] relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse. **[n° 53 (2003-2004)]** (5 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 201, 204) : contestation du vote conforme. Préjudice pour le Sénat. Conférence de presse du rapporteur. Compétences non garanties des juges de proximité. Absence d'autonomie véritable de la nouvelle juridiction. Intérêt d'une expérimentation. Objet de sa motion tendant à opposer la question préalable. Ses propositions. – **Avant l'article 1er** (p. 205, 207) : ses amendements n° 2 : suspension de l'examen de ce projet de loi jusqu'à l'adoption définitive du projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République, n° 3 : application expérimentale du dispositif et, soutenu par M. Jean-Pierre Sueur, n° 4 : organisation de la juridiction de proximité ; rejetés. Absence d'obstruction. Autonomie des juges de proximité. – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* (p. 208, 209) : contestation du refus de tout amendement. – **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Critères de recrutement des juges de proximité)* (p. 209, 212) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Sueur, n° 5 : fonctions dévolues au juge de proximité ; et n° 7 : possibilité pour les assesseurs de tribunaux pour enfants d'exercer les fonctions de juge de proximité ; rejetés. Son amendement n° 6 : suppression de l'élargissement du recrutement aux personnes ayant exercé des fonctions de direction ou d'encadrement des candidats aux fonctions de juge de proximité ; rejeté. Incohérence des choix de recrutement. – **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(cumul avec une autre activité professionnelle – règles d'incompatibilités)* (p. 212, 214) : son amendement soutenu par Jean-Pierre Sueur, n° 9 : incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et l'exercice d'un mandat électif ; rejeté. Son amendement n° 10 : sanction en cas de non-signalement d'un changement d'activité professionnelle ; rejeté. – **Art. 4** *(Obligation de déposer un rapport au Parlement – supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 215) : son amendement n° 11 : présentation d'un rapport au Parlement sur le bilan de la mise en place des juridictions de proximité ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** : Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1221) : objet de l'article 68, alinéa 1er, du règlement. Suspension des débats. Exemple de 1997. Demande l'application de la jurisprudence du Sénat.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1274, 1276) : trouve les explications du rapporteur un peu courtes. Positions de la majorité. Durée du mandat sénatorial. Propos de M. Jacques Chirac en 1995 et en 2002. Référendum. Soumission au Congrès du texte sur la décentralisation. Absence d'alternance au Sénat. Historique des motions référendaires. Propos de M. Jacques Larché en 1997. (p. 1277, 1279) : propos de MM. Patrice Gélard, Philippe Marini, Paul Girod. Différence entre les précédentes motions et celle-ci. (p. 1291, 1292) : s'étonne des réponses du Secrétaire d'Etat. Critiques de la droite. Analyse des propos du ministre. Election de M. Charles Pasqua à la présidence du Conseil général des Hauts-de-Seine. Avantages du référendum.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (5 mars 2003) – **Rappel au règlement** (p. 1301) : article 44, alinéa 8 : déroulement des débats. Expression d'un orateur d'opinion contraire. Prise de parole du Gouvernement. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1315) : favorable à l'amendement n° 15 de M. Michel Mercier (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote). (p. 1316) : son inquiétude d'un scrutin public dès le premier amendement. Favorable à l'amendement n° 331 de M. Bernard Frimat (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote). (p. 1318, 1319) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 16 de M. Michel Mercier (décompte

des bulletins blancs). (p. 1320) : demande le vote de l'amendement n° 332 de M. Bernard Frimat (décompte des bulletins blancs). (p. 1323) : problème de l'examen des amendements. Application du règlement. – **Art. additionnels après l'art. 33** (p. 1324) : soutient l'amendement n° 337 de M. Bernard Frimat (application des dispositions proposées pour la prise en compte du vote blanc à l'élection du conseil supérieur des Français de l'étranger) ; devenu sans objet. (p. 1325) : intervient sur l'amendement n° 333 de M. Bernard Frimat (modification de l'article L. 66 du code électoral).

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1352, 1353) : propos de M. Dosière à l'Assemblée nationale. Regroupement des élections locales. Propos de MM. Bignon et Gélard. Souhait d'une réduction de la durée du mandat sénatorial. (p. 1358) : intervient sur les amendements de suppression n° 44 de M. Robert Bret et n° 208 de M. Bernard Frimat. (p. 1359, 1360) : à titre personnel, votera contre les amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 209 (limitation à une fois de la rééligibilité des conseillers régionaux) et n° 210 (limitation à deux fois de la rééligibilité des conseillers régionaux). Regret de l'absence de panachage. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1364) : propose une nouvelle rédaction de l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux). Position du rapporteur. Droit d'amendement. Négation du rôle du Sénat. (p. 1368) : déroulement des débats. – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1385, 1386) : intervient sur l'amendement n° 221 de M. Jean-Claude Peyronnet (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime). (p. 1387, 1388) : intervient sur l'amendement n° 222 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1396) : interrogation sur l'appellation "sections". Non-connaissance par les citoyens de ce qu'elles recouvrent. Tradition fondant la République : élection de ceux qui recueillent le plus grand nombre de voix. Risque de variation de l'élection sénatoriale selon les résultats d'une autre élection. Problème des seuils. Interrogations. (p. 1403, 1404) : soutient l'amendement n° 234 de M. Claude Domeizel (prise en compte des votes blancs et nuls dans le calcul des suffrages obtenus nécessaires pour être admis à la répartition des sièges) ; rejeté. Demande au ministre de fournir les simulations. (p. 1405) : soutient l'amendement n° 236 de M. Bernard Frimat (abaissement à 4 % du seuil d'admission à la répartition des sièges) ; rejeté. (p. 1407) : soutient l'amendement n° 239 de M. Bernard Frimat (suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat le plus âgé) ; rejeté. (p. 1408) : soutient l'amendement n° 240 de M. Bernard Frimat (attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat désigné par le sort) ; rejeté. (p. 1414) : sérieux des propositions. Position intermédiaire proposée par l'amendement n° 232 de M. Bernard Frimat (attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste désignée par le sort). Gouvernement faisant la loi. Demande l'adoption de l'amendement n° 232. (p. 1415) : notion du nombre des votants. Aurait souhaité que le Gouvernement et le rapporteur fassent connaître leur pensée sur la notion de votant. Aurait souhaité que le rapporteur explique les motivations ayant entraîné le choix de 5 %. Non-recherche de consensus. Retire l'amendement n° 237 de M. Bernard Frimat (abaissement à 4,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges). (p. 1416) : se déclare favorable à l'adoption des amendements identiques n° 17 de M. Michel Mercier et n° 356 de M. Jacques Pelletier (relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête). – **Art. additionnel avant l'art. 3** (p. 1417) : soutient l'amendement n° 241 de M. Bernard Frimat (remplacement des mots "qui a obtenu le plus de voix" par les mots "de l'union pour un mouvement populaire" dans la deuxième phrase du troisième alinéa de l'article L. 338 du code électoral) ; retiré. – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1424) : soutient l'amendement n° 245 de M. Bernard Frimat (élection du candidat par tirage au sort en cas d'égalité des suffrages) ; retiré. (p. 1427, 1428) : intervient sur les amendements de suppression n° 51 de M. Robert Bret et n° 242 de M. Bernard Frimat. Illisibilité de l'article 3. (p. 1430) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 54 de M. Robert Bret (féminisation des candidatures). – **Art. 6** *(Désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1435) : intervient sur les amendements de suppression n° 74 de M. Robert Bret et n° 264 de M. Bernard Frimat.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1472) : soutient l'amendement n° 250 de M. Bernard Frimat (maintien des seuils actuellement en vigueur pour se présenter au second tour et pour fusionner) ; rejeté. (p. 1473) : absence d'estimation. Absence de précédent en matière de scrutin de liste non purement majoritaire. (p. 1480) : soutient l'amendement n° 259 de M. Claude Domeizel (prise en compte des votes blancs et nuls dans le calcul des suffrages obtenus nécessaires pour se maintenir au second tour et pour fusionner) ; rejeté. (p. 1499) : le groupe socialiste votera contre l'article 4. – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1513) : favorable à l'amendement de suppression n° 262 de M. Bernard Frimat. Problème de la Basse et de la Haute-Normandie. Sa préférence pour le maintien du tableau existant. Constitutionnalité de ce dispositif. Composition du collège électoral sénatorial. – **Art. 8** *(Remplacement des conseillers régionaux – art. L. 360 du code électoral)* (p. 1517) : soutient l'amendement n° 269 de M. Bernard Frimat (suppression) ; rejeté. – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1520, 1521) : application du principe de parité. Risque d'inconstitutionnalité. Modification introduite par l'Assemblée nationale pour départager éventuellement les candidats. Soutient l'amendement n° 271 de M. Bernard Frimat (suppression) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 272 de M. Bernard Frimat (suppression de la règle attribuant les sièges à la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée en cas d'égalité des suffrages) ; retiré (p. 1522) : soutient l'amendement n° 274 de M. Bernard Frimat (instauration d'un tirage au sort en cas d'égalité de suffrages) ; devenu sans objet soutient l'amendement n° 273 de M. Bernard Frimat (coordination) ; retiré. (p. 1524) : intervient sur les amendements de suppression n° 271 de M. Bernard Frimat et n° 85 de M. Robert Bret.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1571) : intervient sur l'amendement n° 103 de M. Robert Bret (adaptation de la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'évolution de la population). – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** (p. 1579, 1580) : favorable à l'amendement n° 282 de M. Bernard Frimat (élévation du seuil de 300 à 500 habitants pour l'obtention d'un délégué supplémentaire) pour une meilleure représentativité au Sénat. – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1583, 1584) : soutient les amendements de M. Bernard Frimat n° 280 (première réunion du conseil général le samedi) ; et n° 279 (première réunion du conseil général le dimanche) ; rejetés. – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1585, 1586) : favorable à l'amendement n° 281 de M. Bernard Frimat (possibilité de constitution d'un seul bureau de vote lorsque plusieurs scrutins ont lieu le même jour et qu'aucun candidat ou liste n'a proposé d'assesseurs). (p. 1587) : à titre personnel, ne votera pas les amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 285 (encadrement de la durée possible du mandat de maire), n° 284 (encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil général) et n° 283 (encadrement de la durée possible des fonctions de

président de conseil régional). Proposition de réserve des amendements n° 26 de M. Michel Mercier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux) et n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention) ; refusée. (p. 1588, 1589) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention). (p. 1590, 1591) : intervient sur l'amendement n° 286 de Mme Marie-Christine Blandin (attribution du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales et européennes aux étrangers ressortissants de l'Union européenne résidant en France et aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant régulièrement en France depuis au moins cinq ans). Précisions quant au champ des bénéficiaires et des conditions de résidence. – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1593,1598) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 167, 172, 173, 182 et 183 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. Rappel au règlement. Signale l'inobservation de l'article 49, alinéa 2, du règlement par le président de séance en donnant la parole au rapporteur et au Gouvernement sur certains amendements en discussion commune avant la fin de celle-ci. (p. 1601) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 194 et 195 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1610) : soutient les amendements de M. Bernard Frimat n° 290 (attribution du dernier siège par tirage au sort entre les listes en cas d'égalité des suffrages) ; et n° 289 (attribution du dernier siège à la liste dont la moyenne d'âge est la moins élevée en cas d'égalité des suffrages) ; rejetés. (p. 1611, 1612) : favorable aux amendements identiques n° 112 de M. Robert Bret et n° 287 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). Contribution à l'éloignement de l'élu de l'électeur avec la création des interrégions.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 1640) : favorable à l'amendement n° 121 de M. Robert Bret (limitation des mandats électoraux à un seul par personne). – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1644) : article "cavalier". Situation de M. Charles Pasqua. Loi du 7 juillet 1977. Interroge le Gouvernement sur la prise du décret faisant état de la libération du siège de M. Charles Pasqua. Sa préférence pour une réponse par M. Nicolas Sarkozy. (p. 1645) : souhaite des précisions sur le recours introduit contre l'élection de M. Charles Pasqua. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1652, 1653) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 132 de M. Robert Bret (assurance de l'expression pluraliste des partis et formations politiques sur les services de radiodiffusion sonore et de télévision). Attire l'attention du ministre sur les articles 6-5 et 6-6 de la loi relative à l'élection des représentants au Parlement européen modifiée. – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1663) : intervient sur l'amendement n° 318 de M. Bernard Frimat (augmentation du pourcentage des suffrages exprimés nécessaires pour l'attribution de la première fraction des aides prévues à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988). Soutient les amendements de M. Bernard Frimat n° 321 (augmentation du nombre de circonscriptions où les candidats ont obtenu au moins 1% des suffrages exprimés) et n° 322, 323 et 324 (repli) ; rejetés.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2753, 2754) : liberté d'appréciation du juge. Absurdité d'une détermination de la gravité des sanctions en fonction des conséquences. Intérêt du bridage et des limitateurs de vitesse. Surpeuplement des prisons. Non-application des peines maximales. Inutilité de leur aggravation. – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2761) : intervient sur les amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression). Possibilités actuelles de recours en cas d'interruption involontaire de grossesse. – **Art. 5** *(Suppression de la possibilité d'aménagement de la peine de suspension du permis de conduire – art. 131-6, 131-14, 131-16, 132-28, 221-8, 222-44, 223-18, 435-5 du code pénal, art. 708 du code de procédure pénale, art. L. 223-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route))* (p. 2765, 2766) : ses propositions. Rôle des associations de victimes. Actions du Gouvernement précédent. Peur du gendarme. Suppression du permis blanc équivalent à une double peine. Votera contre l'article 5. – **Art. 7** *(Extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire – procédure de l'amende forfaitaire – art. L. 121-3 et L. 322-1 du code de la route, art. 529-8, 529-10 nouveau, 529-11 nouveau, 530 et 530-1 du code de procédure pénale)* (p. 2775) : possibilités de contestation d'une amende forfaitaire.

– **Rappel au règlement** – (30 avril 2003) (p. 2795) : demande la modification du délai de dépôt des amendements.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (14 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3186) : le groupe socialiste s'abstient sur ce texte.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4222, 4223) : intervient sur le retrait de l'amendement n° 2 de M. Alain Vasselle (suppression). – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4239) : favorable aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat). Intérêt du bicamérisme. Originalité du Sénat français dans son rôle de représentant des collectivités territoriales. – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4242) : favorable aux amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 , (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination). – **Art. 4** *(Age d'éligibilité aux élections sénatoriales – art. L.O. 296 du code électoral)* (p. 4244, 4245) : rapprochement avec l'âge minimum exigé pour l'élection du Président de la République. Favorable aux amendements identiques n° 8 de M. Bernard Frimat et n° 11 de M. Robert Bret (abaissement de l'âge d'éligibilité à vingt-trois ans). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4246) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats). Crédibilité des hommes politiques. – **Art. 5** *(Nombre de sénateurs élus dans les départements – art. L.O. 274 du code électoral)* (p. 4249) : caractère choquant de l'augmentation du nombre de députés en 1986. Défavorable à l'augmentation du nombre de sénateurs prévue à l'article.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4259, 4266) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 30, 37, 38, 39 et 53 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle) ; rejetés. Parité. Egalité des départements. Représentation pluraliste. Sa demande d'inscription du "Territoire de Belfort" dans la deuxième série. – **Art. 5** *(Champ d'application du mode de scrutin majoritaire à deux tours – art. L. 294 du code électoral)* (p. 4285) : favorable à l'amendement n° 8 de M. Bernard Frimat (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les départements n'élisant qu'un sénateur). – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4288, 4289) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les candidats élus au scrutin de liste de faire référence sur le bulletin de vote au mouvement politique

auquel ils appartiennent ou au représentant national qui les a investis). Cavalier législatif. Interrogation sur la définition de "représentants nationaux" en droit français. (p. 4290) : favorable à l'amendement n° 11 de M. Bernard Frimat (application de la parité aux suppléants). Opposition de la majorité sénatoriale au respect de la parité.

– **Rappel au règlement** – (8 juillet 2003) (p. 4856) : protestation au sujet du délai trop court entre la mise à disposition du rapport de la commission et l'examen en séance publique.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) (p. 4858) : illogisme de la demande de priorité d'examen du titre Ier faite par le président de la commission des affaires sociales. – **Division additionnelle avant le titre Ier** (p. 4860) : favorable à l'amendement n° 46 de Mme Michelle Demessine (insertion d'une division additionnelle intitulée "D'un régime de retraite fondé sur la solidarité"). Nécessité de la solidarité pour compléter le système par répartition.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4960) : le groupe socialiste demande au Sénat d'adopter l'amendement n° 864 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur ajoutée pour abonder les ressources des assurances sociales). (p. 4962) : le groupe socialiste demande au Sénat de voter l'amendement n° 865 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur de la fortune pour abonder les ressources des assurances sociales). (p. 4966, 4967) : intervient sur l'amendement n° 863 de M. Claude Estier (limitation des exonérations de cotisations sociales dans le cadre des emplois-jeunes aux entreprises employant moins de cinquante salariés). Augmentation du chômage. Nécessité d'ajouter à l'effort des salariés celui de la solidarité nationale. Enfermement du Gouvernement dans sa logique contestée d'augmentation de la durée des cotisations en dépit des propositions constructives de l'opposition. – **Art. 3 (priorité)** *(Équité)* (p. 4980) : Rappel au règlement : conformément à l'article 51 du règlement du Sénat, demande qu'il soit procédé à la vérification du quorum. (p. 4982) : dénonce l'attitude de la majorité sénatoriale empêchant les explications de vote sur les amendements déposés à l'article 3. Le groupe socialiste se réserve le droit de demander à nouveau la vérification du quorum. Il votera le sous-amendement de M. Guy Fischer n° 1120 (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) déposé sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité) qu'il ne votera pas.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 5000) : nécessité de participer aux débats. Rôle des parlementaires. – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5006) : intervient sur les amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Désaccord quant au taux de majoration de l'ISF. (p. 5018, 5019) : soutient l'amendement n° 878 de M. Claude Domeizel (examen périodique de la pénibilité des métiers par les organisations professionnelles) ; rejeté. Nécessaire prise en compte de la pénibilité physique et psychologique des métiers. (p. 5020, 5021) : nécessité de préserver la lisibilité du texte de loi. (p. 5022, 5023) : soutient l'amendement n° 879 de M. Gilbert Chabroux (limitation des emplois pénibles et conditions de sortie de ces emplois) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 880 de M. Claude Domeizel (mise en oeuvre des actions de formation en vue de favoriser l'évolution professionnelle au-delà de l'âge de 50 ans) ; rejeté. Exemples de retraites et pré-retraites chez Alstom. Soutient l'amendement n° 881 de M. Gilbert Chabroux (actions de formation pour le maintien de l'emploi des salariés âgés de l'entreprise) ; rejeté. (p. 5025) : interrogation sur la réunion de la commission des finances dans le cadre de l'application de l'article 40 de la Constitution. Soutient l'amendement n° 876 de M. Claude Domeizel (négociation assurant l'égalité de traitement entre les cotisants) ; rejeté. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5049, 5050) : soutient l'amendement n° 891 de M. Claude Estier (prise en compte de la pénibilité des métiers dans le calcul de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein) ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 892 de M. Claude Estier (prise en compte des inégalités d'espérance de vie dans le calcul de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein) ; devenu sans objet. (p. 5051) : soutient l'amendement n° 896 de M. Claude Estier (prise en compte de la pénibilité des métiers et des inégalités d'espérance de vie dans la durée de cotisation) ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 890 de M. Claude Estier (négociation entre les partenaires sociaux pour la définition des conditions de liquidation des droits à la retraite) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5281) : rappel au règlement. Commentaires du rapporteur sur l'absence temporaire de l'hémicycle de M. Gilbert Chabroux. Rappel au règlement. Application du règlement du Sénat : exemple de la vérification du quorum ; absence de saisine de la commission des finances sur l'applicabilité de l'article 40 de la Constitution.

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5377) : article 45 du règlement du Sénat et irrecevabilité consécutive à l'invocation de l'article 40 de la Constitution. Clôture de la discussion. Demande la réunion immédiate de la conférence des présidents.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5390) : respect du règlement. – **Art. 36** *(Modalités de revalorisation de la rente d'invalidité – art. L. 28 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5416) : conséquences de l'invocation de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement. Avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 519 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5423) : coutume de la droite du Sénat de demander la réduction des crédits.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5487) : interrogation sur l'applicabilité de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 280 de M. Jacques Blanc (prise en compte des différences de situation des agents publics au regard des indemnités qu'ils perçoivent). – **Rappel au règlement** (p. 5494) : observation sur le recours à l'article 40. – **Art. 65** *(Pensions de retraite servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-1 à L. 643-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 643-3 du code de la sécurité sociale** *(Pensions de retraite servies par le régime de base)* (p. 5526) : rappel au règlement. Erreur de procédure : parole donnée sur un amendement auquel il a été opposé l'article 40 de la Constitution. – **Art. additionnels après l'art. 65** (p. 5528) : applicabilité de l'article 40 à l'amendement n° 1058 de M. Paul Loridant (mise en place d'un régime de bonification pour enfants). Opposition systématique de l'article 40 aux amendements concernant les infirmières libérales. Le groupe socialiste votera l'amendement n° 1058 précité de M. Paul Loridant. – **Art. 66** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-7 à L. 643-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5530) : favorable à l'amendement n° 693 de Mme Michelle Demessine (suppression). Problème des retraites des pacsés. – **Art. 68** *(Possibilité d'extension des régimes complémentaires des professions libérales aux gérants minoritaires et aux dirigeants de sociétés anonymes – art. L. 644-1 à L. 644-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5532) : refus systématique du Gouvernement des propositions de l'opposition. Le groupe socialiste ne prendra pas part au vote de l'amendement n° 1144 du Gouvernement (consultation par référendum des assujettis au régime de base).

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6118, 6120) : s'interroge sur la raison d'être de ce texte. Contradiction entre le souhait d'une justice de proximité et la création de juridictions spécialisées. Absence de raison d'être de la garde à vue. Remise en cause des conditions garantissant un procès équitable. Mise à mal de la collégialité. Instauration de procédures à la disposition du seul procureur. Extension de la composition pénale à des faits très graves. Hommage au travail du rapporteur. Caractère progressiste des propositions de la commission des lois. Opposé à la procédure du plaider-coupable et à sa discrétion absolue, sans rapport avec celle en vigueur aux Etats-Unis. Pessimiste pour l'avenir de la justice. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 6123) : soutient la motion n° 282 de M. Robert Badinter tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Caractère anticonstitutionnel du choix du juge par le procureur de la République dans les juridictions interrégionales et atteinte à l'égalité de traitement des victimes privées de la collégialité pour statuer sur leurs intérêts civils. – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-73 du code de procédure pénale** *(Infractions relevant de la délinquance et de la criminalité organisées)* (p. 6132) : soutient l'amendement n° 284 de M. Robert Badinter (extension de la qualification de criminalité organisée aux infractions de nature économique et financière) ; rejeté. (p. 6133) : soutient l'amendement n° 285 de M. Robert Badinter (exclusion du champ d'application de l'article des associations régulièrement déclarées d'aide aux étrangers) ; rejeté. (p. 6135) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 398 de Mme Nicole Borvo (suppression). (p. 6136) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 400 de Mme Nicole Borvo (exclusion du champ de la criminalité organisée du délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en France). – **Art. 706-75 du code de procédure pénale** *(Création de juridictions interrégionales)* (p. 6137) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 287 (compétence des juridictions spécialisées liée à des raisons plausibles de soupçonner l'existence d'une bande organisée) et n° 288 (création par décret en Conseil d'Etat des juridictions spécialisées) ; rejetés. – **Art. 706-78 du code de procédure pénale** *(Recours contre l'ordonnance du juge d'instruction)* (p. 6139) : le groupe socialiste vote contre les amendements de la commission n° 9 (clarification rédactionnelle) et n° 10 (intervention du procureur de la République dans la procédure de dessaisissement). – **Art. 706-80 du code de procédure pénale** *(De la surveillance)* (p. 6140) : soutient l'amendement n° 290 de M. Robert Badinter (nécessité d'une autorisation non contestable du procureur de la République à l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 706-81 du code de procédure pénale** (p. 6173, 6175) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 291 (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'habilitation des personnes appelées à procéder à des opérations d'infiltration) et n° 303 (nouvelle définition du suspect) ; rejetés. – **Art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6180) : soutient l'amendement n° 294 de M. Robert Badinter (suppression du texte proposé pour l'article 706-88 du code de procédure pénale) ; rejeté. Extension inacceptable de la durée de la garde à vue eu égard aux conditions et aux locaux indignes d'une démocratie moderne. (p. 6181, 6182) : sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction visant à simplifier le dispositif de la prolongation de la garde à vue), soutient les sous-amendements de M. Robert Badinter n° 469 (nécessité d'un débat contradictoire en présence de l'avocat pour décider la prolongation de 48 heures de la garde à vue) ; n° 295 (suppression de la possibilité d'autoriser exceptionnellement une seconde prolongation de la garde à vue sans présentation préalable de la personne au magistrat) ; rejetés ; n° 296 (repli) ; retiré ; n° 283 (rétablissement de la présence de l'avocat à l'issue de la douzième heure et de la trente-sixième heure) ; et n° 297 (repli) ; rejetés. (p. 6183) : souhaite l'abrogation d'un moyen de pression destiné à l'obtention d'aveu par tous moyens. (p. 6184, 6185) : demande au Sénat de voter le sous-amendement de M. Robert Badinter n° 295 précité afin d'éviter que l'exception ne devienne la règle. – **Art. additionnel après l'art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6186, 6187) : soutient l'amendement n° 298 de M. Robert Badinter (décomptage dans le temps prévu pour la garde à vue, du temps de déférement du prévenu au magistrat) ; rejeté. Opposé au délai de vingt heures proposé pour déférer le prévenu au magistrat après l'expiration du délai de la garde à vue. Déférement obligatoire au terme de la garde à vue, quelles que soient les raisons d'organisation matérielle. – **Art. 706-95 du code de procédure pénale** (p. 6189) : soutient l'amendement n° 299 de M. Robert Badinter (possibilité de requérir l'avocat désigné par la personne dont le domicile est en cause pour assister à la perquisition) ; rejeté. – **Art. 706-96 du code de procédure pénale** (p. 6190) : soutient l'amendement n° 300 de M. Robert Badinter (mise en oeuvre de l'interception de correspondances par le juge des libertés et de la détention) ; rejeté. – **Art. 706-100 du code de procédure pénale** *(Possibilité pour une personne placée en garde à vue d'interroger le procureur de la République sur les suites données à l'enquête)* (p. 6193, 6194) : soutient l'amendement n° 302 de M. Robert Badinter (suppression de la condition d'une nouvelle audition pour l'accès au dossier de procédure des personnes ayant fait l'objet d'une garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6195) : favorable à l'amendement n° 413 de Mme Nicole Borvo (énoncé du principe d'une garde à vue décente). Devoir d'alerter le Gouvernement et de prévoir un programme d'amélioration des locaux de garde à vue. – **Art. 2 bis** *(Diffusion de procédés permettant la fabrication d'engins de destruction – art. 322-6-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6201) : soutient l'amendement n° 305 de M. Robert Badinter (aggravation des peines encourues pour la diffusion par tout moyen de procédés de fabrication d'engins de destruction) ; adopté. – **Art. 3** *(Exemptions ou réductions de peine pour les auteurs ou complices d'infractions apportant leur concours à la justice – art. 132-78, 221-5-3, 222-6-2 nouveaux, 222-43, 222-43-1 nouveau, 224-5-1, 224-8-1, 225-4-9, 225-11-1, 311-9-1, 312-6-1 nouveaux du code pénal, art. 3-1 nouveau de la loi du 19 juin 1871, art. 35-1 nouveau du décret du 18 avril 1939, art. 6-1 nouveau de la loi du 3 juillet 1970, art. 4-1 nouveau de la loi du 9 juin 1972)* (p. 6213, 6214) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 306 (suppression), n° 307, 308 et 309 (exclusion des crimes d'assassinat ou d'empoisonnement, du vol et des extorsions) ; rejetés. (p. 6215) : coût de la protection des repentis aux Etats-Unis. Souhaite connaître la position du Gouvernement sur l'évaluation financière des mesures de protection prévues par l'amendement de la commission n° 35 (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions relatives à la protection des personnes coopérant avec la justice et mise en place d'une commission nationale chargée du suivi de ces mesures). (p. 6216) : sur l'amendement n° 35 précité, son sous-amendement n° 475 : mise en oeuvre des mesures de protection et de réinsertion sur demande du ministre de la justice ; rejeté. – **Art. 4** *(Révélation d'informations de nature à entraver le déroulement de la procédure pénale – art. 434-7-2 nouveau du code pénal)* (p. 6218, 6219) : le groupe socialiste est favorable aux amendements de la commission n° 36 (précision de la préservation des droits de la défense) et n° 38 (nécessité d'avoir pour objectif d'entraver le cours de la justice pour incriminer la révélation d'informations). Intervient sur l'amendement de la commission n° 37 : suppression des adverbes "directement ou indirectement" concernant la transmission d'informations. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** (p. 6220, 6221) : soutient l'amendement n° 314 de M. Robert Badinter (liberté de communication de l'avocat et de son client dans le cadre des juridictions judiciaires) ; rejeté. Salle de la cour d'assises des Yvelines. – **Division et art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6266) : défavorable aux amendements du Gouvernement n° 462 et n° 463 (incrimination autonome de l'exercice illégal de l'activité de chauffeur de taxi et diversification des peines complémentaires). – **Art. 12 A** *(Circonstance aggravante liée au racisme – art. 132-76 du code pénal)* : interroge le Gouvernement sur l'étude relative à la disparition du concept

de race des textes juridiques. – **Art. 14** *(Renforcement de la répression à l'encontre des infractions à caractère raciste ou discriminatoire – art. 225-2 et 432-7 du code pénal)* (p. 6268) : favorable à l'amendement n° 418 de Mme Nicole Borvo (alignement des peines pour discrimination à l'embauche fondée sur la race sur le régime spécifique prévu pour la discrimination à l'entrée dans les discothèques). Renforcement nécessaire de la peine pour la discrimination des jeunes à l'embauche. – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6273) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 317, 318, 319, 320 et 321 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations visées par l'article 225-1 du code pénal) ; rejetés. Reprise de la proposition de loi Badinter-Derycke. (p. 6274) : demande au Sénat de voter les amendements de M. Robert Badinter précités n° 317 à n° 321. Inutilité d'un délai de réflexion supplémentaire pour reconnaître le caractère diffamatoire de toute discrimination prévue par le code pénal et exercée par voie de presse. – **Art. 16** *(Modification du délai de prescription pour les messages racistes ou xénophobes publiés par voie de presse – art. 65-3 nouveau de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse)* : p. 6277, 6278) : soutient l'amendement n° 328 de M. Robert Badinter (modification du délai de prescription en matière d'infraction à la loi sur la presse) ; adopté. Echec aux chausse-trappes qui sauvegardent la liberté de la presse au détriment des diffamés de bonne foi. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6280) : défavorable à l'amendement n° 92 de la commission (extension aux délits de recours à la prostitution d'un mineur de la procédure applicable en matière d'infractions sexuelles). Contradiction entre la reconnaissance de la gravité des agressions sexuelles et la possibilité de les soumettre aux nouvelles procédures de comparution. (p. 6286, 6287) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 93 de la commission (création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles) et, sur celui-ci, contre le sous-amendement n° 460 du Gouvernement (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale). Nécessité de débats et de réflexions. (p. 6289, 6290) : demande la réunion de la commission des lois. Réflexion nécessaire sur les modalités d'inscription et de sortie du fichier. (p. 6291, 6292) : interrogation quant à la possibilité pour les tribunaux de dispenser d'inscription au fichier. (p. 6293) : sur l'amendement n° 94 de la commission (renforcement des règles relatives aux prélèvements d'empreintes génétiques, et retrait de plein droit des réductions de peine dont a pu bénéficier la personne condamnée et interdiction d'octroi de nouvelles réductions de peine), le groupe socialiste est favorable à la première et à la deuxième partie et s'oppose à la troisième partie de cet amendement.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Division additionnelle avant l'art. 16 bis** (p. 6326) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 95 de la commission (division additionnelle – Chapitre VI – Dispositions diverses). – **Art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6327, 6328) : soutient l'amendement n° 329 de M. Robert Badinter (abrogation de l'article 36 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse réprimant le délit d'offense envers un chef d'Etat étranger) ; rejeté. Réponse aux exigences de la Convention européenne des droits de l'homme. Condamnations de la France par la Cour de Strasbourg. – **Division et art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6332) : favorable à l'amendement n° 429 de Mme Nicole Borvo (sanction des actes délictueux commis par les chefs d'entreprise) dont il souhaite l'introduction au cours de la navette. – **Art. 17** *(Attributions du ministre de la justice en matière de politique pénale – art. 30 du code de procédure pénale)* (p. 6335) : favorable au sous-amendement n° 477 de M. Robert Badinter déposé sur l'amendement n° 97 de la commission (définition du rôle du garde des sceaux en matière de politique pénale et précision des moyens mis à sa disposition pour exercer ses attributions). – **Art. 21** *(Principe de la réponse judiciaire systématique – art. 40-1 et 40-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6338) : favorable à l'amendement n° 103 de la commission (notification aux victimes et obligation de motiver les décisions de classement sans suite, même en l'absence d'identification de l'auteur de l'infraction). – **Art. 23** *(Extension du champ d'application de la composition pénale et de la liste des mesures susceptibles d'être proposées – art. 41-2 du code de procédure pénale)* (p. 6340, 6343) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 332 (suppression) ; rejeté ; justice au rabais ; fixation de la peine par le procureur de la République ; n° 334 (limitation du champ d'application de la composition pénale aux infractions passibles d'une peine inférieure ou égale à deux ans) ; rejeté ; n° 333 (obligation d'informer la personne de la possibilité de se faire assister par un avocat) ; retiré et n° 335 (homologation des mesures de composition pénale par le tribunal) ; rejeté. (p. 6344) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 106 de la commission (fixation d'un plafond pour le montant de l'amende). – **Art. 24** *(Rappel de certaines dispositions relatives aux échanges d'informations relatifs à des crimes ou délits entre les maires et les parquets – art. L. 2211-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 6350) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 433 de Mme Nicole Borvo (suppression), dans l'attente des conclusions du groupe de travail sur les relations entre le maire et le parquet, ainsi qu'à l'amendement n° 111 de la commission (possibilité pour le procureur de communiquer au maire des informations non rendues publiques). – **Art. 26** *(Dispositions relatives au dépôt de plainte, à la durée de l'enquête de flagrance et à la procédure de recherche des causes de la mort – art. 15-3, 53 et 74 du code de procédure pénale)* (p. 6354) : favorable aux amendements identiques n° 337 de M. Robert Badinter et n° 436 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions du II de l'article concernant l'allongement de la durée de l'enquête de flagrance). – **Art. 28** *(Réquisitions judiciaires – art. 60-2 et 77-1-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6356, 6357) : soutient l'amendement n° 338 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. (p. 6356) : sur l'amendement n° 118 de la commission (réécriture de l'article en précisant l'inapplicabilité des réquisitions judiciaires aux avocats), soutient le sous-amendement n° 339 de M. Robert Badinter (protection des sources des journalistes lors des perquisitions ordonnées à leur domicile) ; rejeté. (p. 6357) : favorable à l'amendement n° 118 précité, tout en préférant la rédaction retenue par l'Assemblée nationale. Préoccupation à propos des travailleurs sociaux. – **Art. 29 B** *(Information du procureur en cas d'identification d'un suspect – art. 75-2 du code de procédure pénale)* (p. 6358) : soutient l'amendement n° 340 de M. Robert Badinter (suppression) ; adopté. – **Art. 29 C** *(Information du procureur ayant dirigé l'enquête lorsqu'une personne gardée à vue demande les suites données à l'enquête – art. 77-3 du code de procédure pénale)* (p. 6359) : soutient l'amendement n° 341 de M. Robert Badinter (suppression) ; adopté. – **Art. 29** *(Comparution des personnes convoquées et intervention de l'avocat dans le cadre de la garde à vue – art. 62, 63-4 et 78 du code de procédure pénale)* : Soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 342 (rédaction) ; retiré ; et n° 343 (réduction de la portée des dispositions permettant aux OPJ de contraindre certaines personnes à comparaître) ; rejeté. – **Art. 29 bis** *(Information du procureur en cas de placement en garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6360) : soutient l'amendement n° 344 de M. Robert Badinter (suppression) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 29 bis** (p. 6361, 6362) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 346 (limitation de la durée de la garde à vue à vingt-quatre heures), n° 345 (subordination de la prolongation de la durée de la garde à vue à la présentation préalable de la personne gardée à vue) et n° 347 (présence de l'avocat dès le début de la garde à vue et modalités de déroulement de l'entretien) ; rejetés. – **Art. 29 ter** *(Déférement à l'issue de la garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6363, 6364) : soutient l'amendement n° 348 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. Absence de justification à l'existence du dépôt de Paris et à l'extension de cette mesure au reste de la France. Inexistence de locaux appropriés. – **Art. 29 quater** *(Diligences des enquêteurs pour la mise en oeuvre des droits des personnes gardées à vue – art. 63-1 du code de procédure pénale)* (p. 6365) : soutient l'amendement n° 351 de M. Robert Badinter (suppression) ; adopté. – **Art. 29 quinquies** *(Entretien avec un avocat au cours de la garde à vue – art. 63-*

4 du code de procédure pénale) (p. 6366) : soutient l'amendement n° 352 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. Le groupe socialiste est favorable au maintien du statu quo. – **Art. 31** *(Recherche des personnes en fuite – art. 74-2 du code de procédure pénale)* (p. 6368) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 354 (durée des interceptions de correspondances) ; retiré ; n° 353 (nécessité d'une ordonnance motivée du juge pour renouveler la durée des interceptions) ; devenu sans objet ; et n° 355 (rétablissement de l'obligation d'informer sans délai le juge des libertés) ; adopté. – **Art. 33** *(Assimilation de la partie civile au témoin pour le paiement des indemnités – art. 91-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6372) : soutient l'amendement n° 356 de M. Robert Badinter (suppression) ; retiré. Non-justification du versement d'indemnité à la partie civile dans l'incertitude de sa qualité de victime. – **Art. 34** *(Prise en compte de l'intérêt de la victime lors d'un contrôle judiciaire ou d'une mise en liberté – art. 138-1 nouveau et 144-2 du code de procédure pénale)* : Soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 357 (extension aux témoins des avis d'interdiction d'approche) ; rejeté ; et n° 358 (suppression du II de l'article) ; retiré. Rappel inutile d'une évidence. – **Art. 36** *(Modalités d'audition des témoins – art. 102 du code de procédure pénale)* (p. 6374) : soutient l'amendement n° 359 de M. Robert Badinter (nécessité de convoquer l'avocat des parties aux confrontations) ; rejeté. – **Art. 38** *(Création d'un mandat de recherche – art. 122, 123, 134, 135-1 nouveau et 136 du code de procédure pénale)* (p. 6376) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 360 (suppression) et n° 361 et 362 (repli) ; rejetés. Absence de nécessité en dehors du recours à la garde à vue. – **Art. 40** *(Exécution du mandat d'arrêt après le règlement de l'information – Inscription des mandats d'arrêt et de recherche au fichier des personnes recherchées – art. 135-2 et 135-3 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6378) : soutient l'amendement n° 363 de M. Robert Badinter (information du procureur de la République dès le début de la rétention et non pas dans les meilleurs délais) ; devenu sans objet. – **Art. 41** *(Suppression de l'ordonnance de prise de corps – art. 141-2, 179, 181, 215, 215-2, 272-1, 367 et 380-4 du code de procédure pénale)* (p. 6379) : le groupe socialiste vote l'amendement n° 136 de la commission (coordination). – **Art. 41 ter** *(Comparution personnelle des prévenus en cas de demande de mise en liberté – art. 148-2 du code de procédure pénale)* : soutient l'amendement n° 364 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. Nécessité de tenir compte d'une éventuelle évolution dans la composition de la chambre d'accusation qui rendrait le refus juridiquement impossible. – **Art. 42** *(Dispositions de simplification des commissions rogatoires – art. 152, 153 et 154 du code de procédure pénale)* (p. 6381) : favorable aux amendements n° 366 de M. Robert Badinter (suppression du I de l'article) et n° 440 de Mme Nicole Borvo (rétablissement de l'obligation pour le juge d'instruction d'être accompagné de son greffier et de dresser procès-verbal de la commission rogatoire). Présence nécessaire du greffier. Garantie d'indépendance pour le juge d'instruction à l'égard des policiers. (p. 6382) : soutient l'amendement n° 365 de M. Robert Badinter (instauration d'une amende forfaitaire à l'encontre des policiers qui auront fait prêter serment à la personne gardée à vue) ; rejeté. – **Art. 43** *(Dispositions de simplification des expertises – art. 163, 164, 166 et 167 du code de procédure pénale)* (p. 6383) : soutient l'amendement n° 368 de M. Robert Badinter (application des règles de la procédure civile aux mesures d'instruction ordonnées par le juge pénal) ; rejeté. (p. 6384) : rappelle le vote par le Sénat le 18 novembre 1993 de son amendement strictement identique à l'amendement n° 368 précité. (p. 6385) : soutient l'amendement n° 367 de M. Robert Badinter (suppression du I de l'article) ; rejeté. Présence nécessaire du juge lors de l'ouverture des scellés. – **Art. 44** *(Pouvoirs de la chambre de l'instruction et de son président – art. 186, 201, 206, 207, 212-2 nouveau et 221 du code de procédure pénale)* (p. 6386, 6387) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 370 (suppression des dispositions conférant au juge unique le pouvoir de décerner un mandat ou d'ordonner une incarcération) et n° 371 (possibilité pour le juge unique de prononcer la mise en liberté de la personne mise en examen) ; rejetés. – **Art. 52** *(Possibilité pour le procureur d'assister à l'audition d'un témoin ou d'un témoin assisté – art. 119 du code de procédure pénale)* (p. 6389) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 372 (suppression) et n° 373 (repli) ; retirés. – **Art. 53** *(Suppléance du juge des libertés et de la détention – art. 137-1 du code de procédure pénale)* (p. 6390) : son amendement n° 374 : suppression ; adopté ; et n° 375 (repli) ; devenu sans objet. – **Art. 54** *(Purge des nullités au cours de l'information – art. 173-1 du code de procédure pénale)* (p. 6391) : soutient l'amendement n° 376 de M. Robert Badinter (suppression) ; adopté. – **Art. 54 bis** *(Non-lieu motivé par l'irresponsabilité ou le décès de la personne poursuivie – art. 177 du code de procédure pénale)* (p. 6392) : défavorable à l'article et à l'amendement n° 145 de la commission (extension du dispositif à l'ensemble des cas d'irresponsabilité pénale tout en excluant son application en cas de décès de la personne poursuivie). – **Art. 57** *(Procédure de comparution immédiate – art. 41, 393, 396 et 397-1 du code de procédure pénale)* (p. 6394) : soutient l'amendement n° 377 de M. Robert Badinter (suppression de la disposition tendant à porter de deux à trois jours le délai d'incarcération d'une personne dans l'attente d'une comparution immédiate) ; adopté. – **Art. 57 bis** *(Extension du champ d'application de la procédure du juge unique – art. 398-1 du code de procédure pénale)* : soutient l'amendement n° 378 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. Partisan du maintien de la collégialité pour impressionner et dissuader les jeunes passibles des délits institués par la loi sur la sécurité intérieure. – **Art. 57 ter** *(Extension du champ d'application de la procédure du juge unique – art. 398-1 du code de procédure pénale)* (p. 6395) : soutient l'amendement n° 379 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. – **Art. 57 quater** *(Fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles – art. 399 du code de procédure pénale)* (p. 6396) : soutient l'amendement n° 380 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. Modification inutile d'un texte satisfaisant.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 59** *(Jugement sur les intérêts civils – art. 464 du code de procédure pénale)* (p. 6411, 6412) : soutient l'amendement n° 382 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. Caractère anticonstitutionnel. Collégialité nécessaire à la protection de la victime. Le groupe socialiste vote contre l'article. – **Art. 60** *(Extension du champ d'application de la procédure simplifiée – art. 495 du code de procédure pénale)* (p. 6413) : soutient l'amendement n° 383 de M. Robert Badinter (exclusion du champ d'application de l'article des délits punis d'une peine d'emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à cinq ans) ; devenu sans objet. – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6416) : soutient l'amendement n° 384 de M. Robert Badinter (subordination de la reconnaissance de culpabilité à la présence de l'avocat) ; devenu sans objet. (p. 6418) : sur l'amendement n° 162 de la commission (affirmation du principe de la publicité de l'audience d'homologation et possibilité d'exception sur décision du président du tribunal), soutient le sous-amendement n° 385 de M. Robert Badinter (décision du huis clos prise en audience publique en référence à l'article 400 du code de procédure pénale) ; rejeté. (p. 6419) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 389 (repli) ; devenu sans objet ; et n° 390 (possibilité pour le juge d'inviter le procureur à renégocier avec la personne en cas d'invalidation de l'accord) ; rejeté. (p. 6420) : soutient l'amendement n° 386 de M. Robert Badinter (suppression de la procédure d'appel dans le cadre de la nouvelle procédure) ; rejeté. (p. 6421) : soutient l'amendement n° 388 de M. Robert Badinter (suppression de l'appel des ordonnances d'homologation rendues dans le cadre de la nouvelle procédure) ; retiré. (p. 6424, 6425) : favorable à l'amendement n° 442 de Mme Nicole Borvo (suppression). Allégement inadmissible de la peine pour des délits relevant de cette nouvelle procédure et passibles de cinq ans d'emprisonnement. Nécessité de l'audience publique et de la présence de la presse. Procédure inutile. Doublon avec la composition pénale et la comparution immédiate. Absence de similitude avec la procédure accusatoire anglo-saxonne du même nom à laquelle le groupe socialiste adhèrerait. (p. 6426) : le groupe socialiste vote contre l'amendement

n° 157 de la commission (augmentation de six mois à un an de la durée de la peine d'emprisonnement pouvant être proposée par le procureur de la République). Insiste sur l'importance du sous-amendement précité n° 385 de M. Robert Badinter. (p. 6427) : le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 164 de la commission (affirmation du caractère immédiatement exécutoire de la peine). Intervient sur l'amendement précité n° 386 de M. Robert Badinter. Incompatibilité avec le gain de temps escompté. Discussion décevante et indigne d'un débat parlementaire. – **Art. 62 ter** *(Examen par un juge unique de l'appel des jugements de police – art. 547 et 549 du code de procédure pénale)* (p. 6430) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 169 de la commission (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 68** (p. 6445) : favorable à l'amendement n° 188 de la commission (possibilité pour les victimes de la traite des êtres humains de former un recours en indemnisation devant les commissions d'indemnisation des victimes d'infraction). Interrogation sur l'existence d'un plafond de ressources pour cette extension de compétence des commissions d'indemnisation des victimes d'infraction, CIVI. – **Art. additionnels après l'art. 71 bis** (p. 6462) : demande au Sénat d'adopter les amendements de Mme Nicole Borvo n° 446, 447, 448, 449, 450 et 451 (institution d'un contrôleur général des prisons) et de confirmer son vote intervenu le 26 avril 2001 sur la proposition de loi de MM. Jean-Jacques Hyest et Guy Cabanel. (p. 6464) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 453 de Mme Nicole Borvo (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat au cours de la procédure disciplinaire). – **Art. 74 A** *(Maintien au casier judiciaire des peines et mesures prononcées à l'égard des mineurs – art. 769 et 769-2 du code de procédure pénale)* (p. 6467) : soutient l'amendement n° 392 de M. Robert Badinter (suppression) ; rejeté. – **Art. 75 bis** *(Transmission du bulletin n° 2 du casier judiciaire aux organismes exerçant une activité auprès des mineurs – art. 776 du code de procédure pénale)* (p. 6470) : le groupe socialiste est défavorable à l'adoption de l'amendement n° 232 de la commission (nouvelle rédaction permettant d'obtenir le bulletin n° 2 du casier judiciaire s'il est vierge des personnes qui s'occupent d'enfants). Réflexion nécessaire au cours de la navette. – **Art. 76** *(Entrée en vigueur différée de certaines dispositions)* : Le groupe socialiste est défavorable à l'amendement n° 468 du Gouvernement (report au 1er octobre 2004 de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à l'application des peines contenues dans les articles 68 à 69 quater du code de procédure pénale).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6510, 6513) : favorable à la lutte contre les filières d'immigration clandestine. Désapprobation de l'intervention des municipalités dans la politique d'immigration. Précarisation de la situation des étrangers. Durée du maintien en zone d'attente. Accord sur la disparition de la double peine. Suppression de l'interdiction judiciaire du territoire. – **Art. 1er A** *(Dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur les orientations de la politique d'immigration – article préliminaire de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6532) : sur l'amendement n° 3 de la commission (extension du champ d'application du rapport), favorable au sous-amendement n° 233 de M. Robert Bret (organisation d'un débat à la suite du dépôt du rapport). (p. 6533) : intervient sur le sous-amendement n° 234 de M. Robert Bret (extension du champ d'application du rapport). – **Art. 1er B** *(Suppression de l'obligation de motivation des refus de visas aux étudiants étrangers – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6533, 6534) : favorable à la suppression de cet article. (p. 6535) : nécessité d'une motivation même minimale. – **Art. 1er** *(Renonciation au bénéfice du "jour franc" en cas de refus de signer la notification écrite de non-admission – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6539, 6540) : soutient l'amendement n° 126 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6541) : défavorable à l'amendement n° 6 de la commission (aménagement du dispositif). – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6545, 6546) : refus du transfert des compétences de l'OMI aux collectivités locales. (p. 6554) : favorable à l'amendement n° 130 de Mme Michèle André (dispense pour cause grave). (p. 6555) : favorable à l'amendement n° 243 de M. Robert Bret (suppression partielle). (p. 6556, 6557) : intervient sur les amendements n° 129 de Mme Michèle André (suppression partielle), n° 301 de M. Patrice Gélard (rédaction) ainsi que sur les amendements de la commission n° 11 (rédaction) et n° 12 (attestation d'assurance). Intervient sur le sous-amendement n° 105 de M. Philippe Richert déposé sur l'amendement n° 13 de la commission (conditions d'application fixées par décret en Conseil d'Etat). – **Art. 3** *(Etablissement des différents titres de séjour et coordination liée à la suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 6 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6559) : soutient l'amendement n° 133 de Mme Michèle André (suppression de la saisine pour avis du maire par le préfet) ; rejeté. – **Art. 4** *(Relevé des empreintes digitales des étrangers qui ne remplissent pas les conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen – art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6562) : suggère la mise en application au moment de la délivrance du visa. – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6566) : favorable à l'amendement n° 134 de Mme Michèle André (dispense pour les étrangers qui n'obtiennent pas de visa). Prise des empreintes et de la photographie au moment de la délivrance du visa. (p. 6568) : demande la priorité pour le vote de l'amendement n° 316 du Gouvernement (relevé des empreintes digitales et prise de la photographie au moment de la délivrance du visa). – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6570, 6571) : soutient l'amendement n° 135 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Décision du Conseil constitutionnel du 13 mars 2003. – **Art. 14 bis (priorité)** *(Sanctions pénales à l'encontre des étrangers travaillant sans autorisation de travail – art. 20 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6572, 6573) : soutient l'amendement n° 154 de Mme Michèle André (suppression) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6** (p. 6575) : défavorable à l'amendement n° 297 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6577) : obstacle à l'intégration des étrangers. Exemple du conjoint étranger marié à un ressortissant français. (p. 6579) : soutient l'amendement n° 142 de Mme Michèle André (maintien des dispositions en vigueur pour la définition de la parentalité) ; rejeté. (p. 6580) : soutient les amendements de Mme Michèle André n° 138 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS), n° 139 (repli) ; rejetés ; et n° 140 (extension aux étrangers poursuivant des études au-delà de l'âge légal de la scolarité obligatoire) ; retiré. (p. 6581, 6582) : favorable aux amendements de Mme Michèle André n° 142 (maintien des dispositions en vigueur pour la définition de la parentalité) et n° 144 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS). Intervient sur l'amendement n° 140 de Mme Michèle André précité.

– Suite de la discussion (14 octobre 2003) – **Art. 8** *(Coordination liée à la réforme du droit d'asile – art. 12 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6636) : favorable à l'amendement n° 145 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6638, 6639) : soutient l'amendement n° 147 de Mme Michèle André (présence d'un représentant des associations pour l'accueil de ressortissants étrangers) ; rejeté. (p. 6639, 6640) : favorable à l'amendement n° 146 de Mme Michèle André (attribution d'un rôle décisionnel à la commission). Historique. Caractère inutile de la nouvelle commission. Favorable aux amendements n° 251 de M. Robert Bret (modification de la composition et des pouvoirs de la commission) et n° 147 de Mme Michèle André précité. – **Art. additionnel après l'art. 9** (p. 6641) : défavorable à l'amendement n° 213 de M. Michel Mercier (création d'un régime dérogatoire au droit commun des cartes

de séjour au profit des chercheurs). – **Art. 10** *(Modification des règles d'accès au statut de résident – art. 14 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6646) : favorable aux amendements identiques n° 148 de Mme Michèle André et n° 252 de M. Robert Bret (suppression). Rôle du Parlement dans la transposition des directives. Précarisation de la situation des étrangers. – **Art. 11** *(Allongement de la durée du mariage ouvrant droit à l'obtention d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6648, 6649) : favorable aux amendements identiques n° 150 de Mme Michèle André et n° 253 de M. Robert Bret (suppression). Durcissement des conditions. – **Art. 12** *(Renforcement du contrôle de l'effectivité d'une paternité pour la délivrance de plein droit d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* : Caractère suffisant de la législation en vigueur. – **Art. 13** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident au titre du regroupement familial – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6653) : demande la réserve sur cet article. Aspect caricatural de la dénonciation de la séquestration des femmes immigrées. Ne votera pas cet article.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6682) : acharnement contre les proches des étrangers. Votera contre ce texte. (p. 6685, 6686) : sur l'amendement n° 261 de M. Robert Bret (restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers), son sous-amendement n° 326 ; rejeté. (p. 6686) : souci d'assurer l'immunité aux personnes agissant dans un but caritatif. Demande un vote par division sur cet amendement et un scrutin public sur le paragraphe II. (p. 6687) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 28 de la commission (rédaction). – **Art. 19** *(Création d'un délit spécifique de mariage simulé – art. 21 quater nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6690) : intervient sur l'amendement n° 262 de M. Robert Bret (suppression). (p. 6691) : votera l'amendement n° 30 de la commission (modification du montant des amendes). (p. 6692) : le groupe socialiste votera cet article. – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6692) : nécessité de différencier le responsable d'une filière de travailleurs clandestins de l'employeur en général. (p. 6693) : soutient l'amendement n° 155 de Mme Michèle André (caractère facultatif) ; rejeté. (p. 6694) : intervient sur cet amendement. – **Art. 19 ter** *(Recours à un avocat – Nouveau cas de reconduite à la frontière – art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6695) : soutient l'amendement n° 156 de Mme Michèle André (information immédiate des droits de la défense) ; rejeté. – **Art. 20** *(Allongement du délai dans lequel le juge administratif doit statuer sur les recours dirigés contre les arrêtés de reconduite à la frontière – art. 22 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6696) : favorable à l'amendement n° 157 de Mme Michèle André (allongement du délai de contestation d'un arrêté de reconduite à la frontière). – **Art. 21** *(Examen systématique des arrêtés d'expulsion tous les cinq ans – art. 23 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6697) : favorable à l'amendement n° 158 de Mme Michèle André (notification et motivation obligatoires). – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6701) : historique des propositions de suppression de la double peine depuis 1992. Nécessité de supprimer l'interdiction judiciaire du territoire. (p. 6702) : soutient l'amendement n° 159 de Mme Michèle André (suppression) ; retiré. (p. 6706) : intervient sur les amendements de Mme Michèle André n° 159 précité et n° 160 (maintien de la définition actuelle de la parentalité). (p. 6707) : votera cet article. – **Art. 23** *(Dérogations au régime général de l'expulsion – art. 25 bis nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* : comparaison avec l'ancien article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945. – **Art. 24** *(Instauration d'une protection absolue bénéficiant à certaines catégories d'étrangers contre les mesures d'éloignement – art. 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6709) : soutient l'amendement n° 166 de Mme Michèle André (substitution de la notion d'indices graves ou concordants à celle du comportement) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 169 de Mme Michèle André (suppression de la condition de communauté de vie) ; rejeté. (p. 6710) : soutient les amendements de Mme Michèle André n° 171 (extension aux pères et mères d'un enfant français mineur), n° 172 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 173 (coordination) et n° 174 (hypothèse du parent placé dans l'impossibilité de travailler) ; rejetés. (p. 6712) : favorable à l'amendement n° 266 de M. Robert Bret (assouplissement des conditions exigées quant à la réalité du lien familial). – **Art. additionnel après l'art. 25** (p. 6714, 6715) : demande de scrutin public sur l'amendement n° 268 de M. Robert Bret (suppression de l'emprisonnement dans le cas où l'étranger se soustrait à l'exécution d'une mesure de refus d'entrée ou de reconduite à la frontière). Retrait de sa demande. – **Art. 28** *(Modifications du régime du droit au regroupement familial – art. 29 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6721) : favorable aux amendements identiques n° 177 de Mme Michèle André et n° 270 de M. Robert Bret (suppression des conditions de ressources) ainsi qu'à l'amendement n° 36 de la commission (suppression des conditions de scolarité). (p. 6722) : favorable à l'amendement n° 179 de Mme Michèle André (maintien des dispositions actuelles en matière de vérification des conditions de logement). (p. 6723) : intervient sur l'amendement n° 37 de la commission (coordination). – **Art. 30** *(La protection temporaire – art. 32 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6725) : soutient l'amendement n° 180 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Favorable à l'amendement n° 180 précité. – **Art. 31** *(Coordination liée à la protection temporaire – art. 32 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6726) : soutient l'amendement n° 181 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6727) : demande un scrutin public sur l'amendement n° 181 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6731) : nécessité de procéder aux réparations urgentes des centres de rétention et de réduire au minimum leur taux d'occupation. (p. 6732) : sur l'amendement n° 42 de la commission (rédaction), soutient le sous-amendement n° 320 de Mme Michèle André ; adopté. (p. 6744) : intervient sur l'amendement n° 45 de la commission (affectation des salles d'audience délocalisées au ministère de la justice). (p. 6746) : intervient sur l'amendement n° 274 de M. Robert Bret (réduction de la durée de prolongation de la rétention). Le groupe socialiste votera l'amendement n° 60 de la commission (rédaction). (p. 6748) : favorable à l'amendement n° 188 de Mme Michèle André (applicabilité de l'article liée à la mise en conformité des locaux). – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6749, 6750) : favorable à l'amendement n° 189 de Mme Michèle André (information immédiate des droits de la défense).

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 bis** *(Encadrement des modalités de notification des droits et du recours à l'interprétariat pour les personnes non admises, placées en rétention ou maintenues en zone d'attente – art. 35 sexies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6766) : défavorable à l'amendement n° 74 de la commission (utilisation du français si l'étranger refuse d'indiquer la langue qu'il comprend). – **Art. 34 ter** *(Assouplissement du régime de la gestion immobilière des centres de rétention et des zones d'attente – art. 35 septies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6767) : soutient l'amendement n° 194 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. – **Art. 34 quater** *(Expérimentation sur les transports de personnes maintenues ou retenues – art. 35 octies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6768) : soutient l'amendement n° 195 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6769) : avec le groupe socialiste, votera les amendements identiques de l'article. – **Art. additionnel après l'art. 34 quater** (p. 6770) : favorable au sous-amendement n° 328 de M. Robert Bret déposé sur l'amendement n° 79 de la commission (élargissement de la compétence de la commission

nationale de contrôle des centres de rétention aux zones d'attente). Concomitance entre la participation des sénateurs aux colloques et le travail législatif. Absence de réponses aux questions posées. – **Art. 34 sexies** *(Aggravation des peines et réécriture de l'article L. 364-3 du code du travail réprimant l'emploi de travailleurs étrangers sans autorisation de travail – art. L. 364-3 du code du travail)* (p. 6771) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 82 de la commission (définition de l'infraction et peines encourues). – **Art. additionnels après l'art. 34 sexies** (p. 6772) : avec le groupe socialiste, votera contre l'amendement n° 84 de la commission (peines complémentaires inscrites dans l'article L. 364-8 du code du travail). (p. 6772) : défavorable à l'amendement n° 83 de la commission (insertion dans le code du travail des dispositions relatives aux interdictions du territoire à titre de peine complémentaire). Demande la réserve de l'amendement n° 83 précité ; rejetée. – **Art. 35 A** *(Modification des conditions nécessaires à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger – art. 21-2 du code civil)* (p. 6775) : soutient l'amendement n° 196 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6776) : absence de réponse aux demandes exprimées. (p. 6778) : défavorable à l'amendement n° 91 de la commission (nouvelles conditions d'accès à la nationalité française à raison du mariage). – **Art. additionnel après l'art. 35 A** : défavorable à l'amendement n° 92 de la commission (coordination). – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6782) : possibilité pour un enfant de devenir français sans aucune condition de délai. (p. 6783) : favorable à la suppression de l'article. Groupe de travail sur la nationalité. Défavorable à l'amendement n° 331 du Gouvernement (délai de cinq ans pour l'enfant recueilli en France et élevé par un Français et délai de trois ans pour l'enfant confié au service de l'aide sociale à l'enfance). – **Art. 35 C** *(Exigence d'une connaissance suffisante des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté acquise par naturalisation – art. 21-24 du code civil)* (p. 6785) : favorable à l'amendement n° 198 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 35 D** *(Absence d'exigence de connaissance de la langue française pour la naturalisation de certaines catégories d'étrangers – art. 21-24-1 nouveau du code civil)* : défavorable à l'amendement n° 95 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. 35 bis** *(Extension de la déchéance de la nationalité française aux auteurs de crimes commis antérieurement à l'acquisition de la nationalité française – art. 25-1 du code civil)* (p. 6787) : abus en matière de déchéance de la nationalité. Intervient sur l'amendement n° 199 de Mme Michèle André (suppression). (p. 6787) : défavorable à l'amendement n° 96 de la commission (rédaction). – **Art. 35 quater** *(Publication des bans – art. 63 du code civil)* (p. 6789) : favorable à l'amendement n° 200 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6791) : défavorable à l'entretien de l'officier d'état civil avec les deux époux. – **Art. 38** *(Aménagement de peine et modifications des protections de certains étrangers en matière d'interdiction du territoire français – art. 131-30, 131-30-1 nouveau, 131-30-2 nouveau, 213-2, 222-48, 414-6, 422-4, 431-19 et 442-12 du code pénal, art. 78 de la loi n° 98-467 du 17 juin 1998)* (p. 6794) : soutient l'amendement n° 202 de Mme Michèle André (suppression de l'interdiction judiciaire du territoire) ; rejeté. (p. 6795) : soutient l'amendement n° 203 de Mme Michèle André (coordination) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 204 de Mme Michèle André (coordination) ; rejeté. (p. 6797) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur le sous-amendement n° 220 de M. Laurent Béteille déposé sur l'amendement n° 98 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 39 ter** (p. 6798) : défavorable à l'amendement n° 100 de la commission (simplification de la procédure d'appel d'un détenu contre une décision en matière correctionnelle). – **Art. 42** *(Règlement des situations antérieures)* (p. 6812, 6813) : sur l'amendement n° 215 de M. François Zocchetto (substitution de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative pour prononcer le relèvement de la peine complémentaire d'interdiction du territoire), son sous-amendement n° 325 ; retiré. Soutient les amendements de Mme Michèle André n° 207, 208 et 209 (coordination) ; devenus sans objet. – **Art. additionnel après l'article 42** (p. 6815) : défavorable au sous-amendement n° 333 de la commission déposé sur l'amendement n° 332 du Gouvernement (conditions d'obtention d'un visa pour les étrangers ayant exécuté leur peine et ayant de la famille en France). Favorable au principe d'égalité entre ceux qui se sont maintenus irrégulièrement en France et ceux qui ont exécuté leur peine d'interdiction du territoire. (p. 6817) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 332 du Gouvernement (conditions d'obtention d'un visa pour les étrangers ayant exécuté leur peine et ayant de la famille en France).

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7009, 7010) : favorable à la motion n° 18 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Saisine du Conseil constitutionnel. Souhait de communication de l'avis du Conseil d'Etat. Possibilité d'utiliser la liste des pays d'origine sûrs pour refuser l'accueil des réfugiés. Tradition française de l'asile.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7032) : son amendement n° 43 : renouvellement automatique tous les ans du bénéfice de la protection subsidiaire et délivrance à la fin du quatrième renouvellement d'une carte de résident ; rejeté. (p. 7044) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 19 de M. Robert Bret (suppression). (p. 7046) : favorable à l'amendement n° 40 de M. Louis Mermaz (rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). (p. 7047) : intervient sur l'amendement n° 41 de M. Louis Mermaz (affirmation de la protection conventionnelle comme mode prioritaire d'accès à l'asile). Favorable à l'amendement n° 42 de M. Louis Mermaz (maintien pour la protection subsidiaire des critères applicables à l'asile territorial). (p. 7048) : rectifie son amendement n° 43 précité. (p. 7049, 7050) : favorable à l'amendement n° 44 de M. Louis Mermaz (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire aux ascendants du demandeur). (p. 7051) : favorable à l'amendement n° 45 de M. Louis Mermaz (limitation des agents de protection interne à ceux des Etats internationalement reconnus). Avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. (p. 7052) : favorable à l'amendement n° 46 de M. Louis Mermaz (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne). Caractère non constitutionnel de la notion d'asile interne. (p. 7053) : votera contre l'amendement n° 3 de la commission (prise en compte par l'OFPRA de l'auteur de la persécution avant de se prononcer sur la possibilité de l'asile interne). (p. 7054) : favorable à l'amendement n° 47 de M. André Rouvière (fondement des motifs de refus de la protection subsidiaire sur des faits établis). Favorable à l'amendement n° 48 de M. Louis Mermaz (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun). Favorable à l'amendement n° 49 de M. Louis Mermaz (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire de la menace grave pour l'ordre public). – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7057, 7058) : son amendement n° 52 : suppression ; rejeté. (p. 7059) : son amendement n° 55 : représentation au sein du conseil d'administration de l'OFPRA des organisations officiellement habilitées à s'occuper des réfugiés ; rejeté. (p. 7060) : son amendement n° 56 : maintien de la nomination du directeur de l'OFPRA par le seul ministre des affaires étrangères ; rejeté. (p. 7063, 7064) : favorable à l'amendement n° 53 de M. Louis Mermaz (garantie du caractère interministériel de la représentation des pouvoirs publics au sein du conseil d'administration de l'OFPRA). Favorable à l'amendement n° 54 de M. Louis Mermaz (suppression de la compétence de l'OFPRA pour l'établissement de la liste des pays d'origine sûrs durant la période transitoire entre l'adoption de cette loi et celle des dispositions communautaires). (p. 7065) : intervient sur son amendement

n° 55 précité. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 6 de la commission (accès aux archives de l'OFPRA limité aux seules personnes autorisées par le directeur). (p. 7067) : favorable à l'amendement n° 57 de M. Louis Mermaz (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). Difficulté de prouver une persécution. – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7069) : son amendement n° 59 : nomination des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission des recours par le garde des sceaux après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature ; rejeté. (p. 7073) : soutient l'amendement n° 64 de M. Louis Mermaz (suppression de la faculté reconnue au président de la Commission des recours ou aux présidents de section de statuer par ordonnance sur les demandes ne présentant aucun élément sérieux susceptible de remettre en cause les motifs de la décision de l'OFPRA) ; rejeté. (p. 7076) : défavorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 16 (clarification du statut de la Commission des recours des réfugiés). Intervient sur son amendement n° 59 précité. Nomination sans contrôle par le garde des sceaux de membres de juridiction. Saisine du Conseil constitutionnel. Favorable aux amendement identiques n° 29 de M. Robert Bret et n° 60 de M. Louis Mermaz (maintien de la présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). (p. 7077) : favorable à l'amendement n° 63 de M. Louis Mermaz (possibilité pour les requérants de présenter leurs explications à la Commission des recours et de s'y faire assister par un conseil). – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 7078, 7079) : intervient sur son amendement n° 75 : instruction par les membres de l'OFPRA des demandes d'asile déposées à la frontière. – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7080, 7081) : défavorable à l'amendement n° 77 du Gouvernement (extension de la compétence du préfet de département sur plusieurs départements en matière d'admission au séjour au titre de l'asile). Amendement faxé à la commission sans indication claire de sa provenance. (p. 7082) : facteur d'éloignement aggravant la situation difficile des demandeurs d'asile. – **Art. 11** *(Adaptations en vue de l'application de la loi à l'outre-mer – Décrets d'application – titre III (nouveau) de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7092, 7093) : demande insatisfaite de communication du projet de décret d'application de ce texte. – **Art. 19 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952** *(Décret d'application de la loi)* : son amendement n° 71 : suppression du texte proposé pour l'article 19 de la loi du 25 juillet 1952 ; rejeté. (p. 7094) : votera contre l'amendement n° 79 du Gouvernement (coordination). – **Art. 12 bis** *(Coordination – art. 16 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique)* (p. 7095) : son amendement n° 72 : accès à l'aide juridictionnelle pour les demandeurs d'asile engagés dans une procédure devant la Commission des recours des réfugiés ; irrecevable. – **Art. 13** *(Conditions d'entrée en vigueur de la loi)* (p. 7096) : son amendement n° 73 : précision sur les demandes d'asile territorial en cours ; adopté.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France** – *Commission mixte paritaire* **[n° 36 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7150) : désaccord sur l'essentiel du texte. Saisine du Conseil constitutionnel. Votera contre ce projet de loi. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7171) : favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean-Patrick Courtois (suppression d'une disposition inutile).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7260) : le groupe socialiste votera la motion n° 450 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Inquiétude sur la mise en oeuvre de la péréquation. – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7278) : favorable à l'amendement n° 878 de M. Bernard Frimat (modalités de calcul des compensations financières) sous réserve de la précision du calcul effectué à périmètre constant. (p. 7280) : rectifie l'amendement n° 883 de M. Jean-Claude Peyronnet (publication d'une annexe au projet de loi de finances relative aux modalités précises du calcul de la compensation du coût des compétences transférées) en supprimant l'avis motivé de la Cour des comptes. (p. 7283) : intervient sur l'amendement n° 880 de M. Bernard Frimat (mise en oeuvre de la réforme de la fiscalité locale préalable aux transferts de compétences aux collectivités territoriale).

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) (p. 7298, 7299) : traduction des soucis des élus locaux dans les amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 881 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à une réforme des concours financiers de l'Etat), n° 886 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des concours financiers au titre de la péréquation), n° 887 (subordination à une réforme de la DGF donnant plus d'importance aux critères péréquateurs), n° 888 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des ressources des communes comptant des quartiers défavorisés et des habitants en difficulté) et n° 889 (subordination à la réforme de l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités). Soutient l'amendement n° 874 de M. Jean-Claude Peyronnet (division additionnelle avant le titre Ier – Dispositions tendant à assurer la transparence, le suivi, l'équité des transferts de compétences, à veiller à leur neutralité financière et à orienter leur compensation financière pour une plus grande égalité entre les territoires) ; retiré (précédemment réservé le 29 octobre p. 7270).

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 16** *(Définition et régime juridique des routes à grande circulation – art. L. 110-3 du code de la voirie routière)* (p. 7452) ; soutient l'amendement n° 934 de M. Jean-Claude Peyronnet (caractère suspensif du recours exercé par une collectivité pour demander au Conseil d'Etat l'annulation de la décision de refus du représentant de l'Etat) ; rejeté. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7458) : favorable au sous-amendement n° 1294 de M. Jean-Claude Peyronnet (extension du bénéfice de l'attribution du FCTVA à l'ensemble des opérations d'investissement), déposé sur l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7532) : favorable à l'amendement n° 627 de M. Gérard Miquel (possibilité de transférer aux départements, à titre expérimental, les compétences communales dans le domaine de l'eau). – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7561, 7562) : favorable à l'amendement n° 1159 de M. Bernard Frimat (audit budgétaire préalable).

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7609) : favorable à l'amendement n° 957 de M. Gérard Collomb (caractère facultatif de la délégation des aides destinées à la création de places d'hébergement).

– **Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)]** – (13 novembre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 7772, 7773) : texte consensuel. Propositions précédentes du groupe socialiste. Position du Conseil constitutionnel. Perte de temps. – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 7780) : s'oppose aux amendements de M. Paul Natali n° 2 (application à la Corse du droit électoral relatif aux conseils régionaux résultant de la loi du 11 avril 2003), n° 3 (coordination), n° 4 (repli) et n° 5 (modification des seuils d'accès au second tour et de fusion des listes) ainsi qu'à l'amendement n° 1 de M. Nicolas Alfonsi (modification des seuils d'accès au second tour et de fusion des listes).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)**- (13 novembre 2003) – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7793) : absence d'engagement socialiste vis-à-vis du rapport Mauroy. Irréversibilité de l'expérimentation. (p. 7795) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54) auquel il est défavorable, favorable aux sous-amendements n° 1013 et 1012 de M. Jean-Pierre Godefroy. (p. 7795, 7796) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54), favorable au sous-amendement n° 1015 de M. Jean-Pierre Godefroy. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7819) : son rappel au règlement : incompréhension relative au dépôt tardif de l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1166 : compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale. (p. 7822) : favorable à l'amendement n° 1164 de M. Jean-Pierre Sueur (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges). (p. 7823) : reprend l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1166 : compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 7824) : non-satisfaction de l'amendement n° 1164 de M. Jean-Pierre Sueur (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges) par l'amendement n° 1165 de M. Gérard Longuet (repli). – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7835) : favorable à l'amendement n° 1035 de M. Serge Lagauche (compétences régaliennes dans le domaine de l'éducation). (p. 7836) : manque de pertinence de la chasse à l'adverbe "notamment". (p. 7837) : favorable à l'amendement n° 1027 de M. Serge Lagauche (précision). (p. 7838) : favorable à l'amendement n° 1029 de M. Serge Lagauche (cohérence). Egalité des chances entre les élèves. – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7845, 7846) : interrogation sur le fonctionnement du conseil territorial de l'éducation nationale. (p. 7847) : intervient sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 309 (précision). – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation)* (p. 7857, 7858) : favorable à l'amendement n° 764 de Mme Annie David (suppression). (p. 7859) : intervient sur l'amendement n° 1115 de M. Christian Cointat (inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant à l'étranger). – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7861) : favorable à l'amendement n° 1032 de M. Serge Lagauche (contrôle du préfet sur la localisation des collèges)

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7892) : souhaite la tenue d'un véritable débat. Déplore l'absence des parlementaires de la majorité. – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7916) : défavorable au sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement) à l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité). – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7919) : favorable à l'amendement de la commission n° 497 : mise à la charge de l'Etat des droits de reprographie dans les écoles du premier degré, qu'il reprend après son retrait par le rapporteur ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 7921) : défavorable aux amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7933) : propose de fixer un prix moyen pour la scolarisation par dérogation d'un enfant venant d'une autre commune.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8244) : favorable à l'amendement n° 53 de M. Michel Charasse (alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes). (p. 8246) : intervient sur le sous-amendement n° 256 du Gouvernement déposé sur l'amendement précité n° 53 de M. Michel Charasse.

DUBRULE (Paul)

sénateur (Seine-et-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) le 9 octobre 2003.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 340 (2002-2003)] modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile. **[n° 29 (2003-2004)]** (16 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Police et sécurité.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2082, 2083) : difficulté de créer ou de reprendre une entreprise. Climat de méfiance de l'Etat à l'égard des entreprises. Favorable à la suppression de l'ISF. Conséquences de la création du guichet unique : risque d'un échelon administratif supplémentaire. Lourdeur du carcan législatif. Souhait d'une société de confiance. Votera ce texte.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3078, 3079) : intérêt de ce texte. Libéralisation de l'initiative individuelle et responsabilisation. Nécessité de rattraper le retard de la France par rapport aux pays de l'Union européenne. Regrette l'encouragement au mécénat par des mesures essentiellement fiscales. Nécessité de réformes administratives et statutaires pour faire de la société civile un partenaire à part entière. Partisan d'un débat sur le rôle de l'Etat et le principe de subsidiarité. Omniprésence regrettable de l'intervention publique concernant les fondations. Souhaite un nouvel élan pour encourager la création des fondations.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5009) : intervient sur les amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Part de la masse salariale dans les grandes entreprises. Contestation des chiffres fournis par l'opposition.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5123) : nécessité de la formation professionnelle. Effort des entreprises pour investir dans la formation. Défavorable à l'amendement n° 131 de M. Roland Muzeau (obligation de formation pour les jeunes embauchés sous contrat). (p. 5126) : intervient sur l'amendement n° 885 de M. Claude Estier (mise en place d'un taux de remplacement au moins égal à 75 % du dernier revenu d'activité). Salaire des patrons.

– Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)] – (22 octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 6990, 6991) : portée de la convention de Genève. Tradition française et exigence constitutionnelle de l'asile. Problème européen : négociations en cours de deux directives. Augmentation du nombre des demandes et allongement des délais de traitement. Coût de la politique d'asile. Contenu du texte. Introduction de notions juridiques nouvelles. Précision souhaitable du statut de la Commission des recours des réfugiés, CRR. Amélioration nécessaire de la connaissance du coût global de la prise en charge des demandes d'asile. Priorité à l'hébergement. Objectif de réduction des délais de traitement des demandes. Mise en place à Lyon d'une plate-forme chargée de la gestion régionale de l'ensemble des problèmes liés à l'asile. La commission des affaires étrangères émet un avis favorable sur ce texte.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (6 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7596) : votera l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux). – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 7682) : votera contre l'amendement n° 486 de M. Michel Charasse (présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la politique de santé publique). Rôle de contrôle du préfet sur l'ARH.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8482, 8483) : conservatisme du modèle français. Croissance très faible. Redressement nécessaire. Propositions fiscales intéressantes mais insuffisantes. Revalorisation du travail. Maîtrise de la dépense publique. Réforme de l'Etat. Faiblesse des moyens de contrôle de l'administration. Le groupe UMP votera le projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9039, 9040) : déséquilibre entre le budget de l'enseignement supérieur et celui de l'enseignement secondaire. Création de bourses supplémentaires. Modernisation des bibliothèques universitaires. Harmonisation européenne des diplômes. Accueil des étudiants étrangers en France. Construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur : conséquences de la mise en place du système licence-mastère-doctorat, LMD ; nécessité de mettre un terme à la campagne de désinformation menée contre la réforme. Développement des liens avec le secteur privé. Avancées de la décentralisation. Le groupe UMP votera ce budget.

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9061, 9062) : effort de maîtrise des coûts de fonctionnement. Rationalisation des emplois. Culture absente des missions régaliennes de l'Etat. Insuffisance de la loi sur le mécénat et les fondations. Simplification indispensable des procédures administratives pour la restauration des monuments historiques. Instauration d'un partenariat public-privé.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9125, 9126) : nécessité de mieux rentabiliser le succès touristique de la France. Données chiffrées. Décisions du comité interministériel du tourisme. Augmentation des moyens de Maison de la France. "Plan Qualité France". Problème posé par les conflits sociaux. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Approbation des enjeux énoncés par la commission des affaires économiques. Révision des normes hôtelières. Encouragements aux restaurateurs. Intérêt de la création d'une mission interministérielle du tourisme dans le cadre de la réforme de la loi de finances. Le groupe UMP votera ce projet de budget.

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9211, 9213) : éparpillement des moyens mis à la disposition de la francophonie. Accélération souhaitable de la rationalisation. Coordination du travail des alliances françaises et des centres culturels. Nécessité de libérer le mécénat. Vigilance sur la fermeture de certaines alliances. Défense de la place du français en Europe. Réaffirmation de la diversité linguistique dans le projet de traité constitutionnel. Augmentation satisfaisante du nombre d'étudiants étrangers. Question sur les crédits supplémentaires

promis par le Président de la République au sommet de Beyrouth concernant le programme de bourses. Qualité d'accueil insuffisante. Appel souhaitable au financement privé. Hausse salutaire des crédits relatifs au droit d'asile. Engagement de la francophonie en faveur du développement durable. Adhésion au plan sénatorial de coopération décentralisée. Soutien du groupe UMP à ce projet de budget.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9278) : budget de transition. Nouveau partage des responsabilités entre les échelons national et local. Nécessité d'associer à la décentralisation une réflexion sur la déconcentration. Dysfonctionnements nés des lois de 1982. Rapport de la Cour des comptes. Inquiétude des fonctionnaires. Soutient la politique de réforme de l'Etat et la décentralisation.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9554, 9555) : budget modeste mais réel et sincère. Importance de la notion de développement durable. Travail pédagogique à accomplir. Evocation du réseau écologique européen Natura 2000. Mise en garde contre d'éventuels excès. Ampleur du problème du bruit. Votera le budget.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9575, 9576) : respect de la loi de programmation militaire 2003-2008. Question portant sur la politique de défense internationale. Construction de l'Europe de la défense ; création d'un état-major autonome. Avenir de l'OTAN.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 71** (p. 9785) : son amendement n° II-140 : possibilité pour les rapporteurs spéciaux de se faire assister dans l'exercice de leur mission par des experts extérieurs ; retiré.

DUFAUT (Alain)

sénateur (Vaucluse)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2634) : importance des conséquences de la loi du 4 mars 2002. Conditions d'examen déplorable de la proposition de loi débouchant sur la loi du 4 mars 2002. Vote de dispositions irréfléchies. Travail constructif de la commission des lois du Sénat lors de l'examen de la proposition de loi de 2002. Nécessité d'améliorer la loi du 4 mars 2002. Importance de la stabilité du nom. Travail du rapporteur. Avec le groupe UMP, votera les conclusions de la commission des lois.

– Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives – *Deuxième lecture* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5754) : reconnaissance de la spécificité du sport et de sa place dans la société, tant au niveau social qu'au niveau culturel. Remerciements. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9104, 9105) : anniversaires à célébrer en 2004. Progrès accomplis. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Processus de décristallisation. Amélioration de la situation des veuves d'anciens combattants. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Le groupe UMP votera ce projet de budget.

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9133, 9135) : vertus du sport. Manque de reconnaissance. Augmentation des moyens consacrés au sport. Concertation. Actions destinées à la jeunesse indûment supportées par le ministère. Capacité d'investissement limitée. Sortie du dispositif des emplois-jeunes. Contrats d'insertion dans la vie sociale, CIVIS. Encouragements nécessaires à la pratique sportive des jeunes filles sans restrictions religieuses. Fonction sociale du sport. Décentralisation insuffisante. Le groupe UMP votera ce projet de budget.

DULAIT (André)

sénateur (Deux-Sèvres)

UMP

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Corne de l'Afrique (Erythrée, Djibouti, Ethiopie et Soudan) **[n° 200 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de résolution tendant à actualiser le Règlement du Sénat **[n° 253 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 39, 40) : projet de loi ambitieux et volontariste. Exécution défaillante de la précédente programmation. Mesures d'urgence. Consolidation de la professionnalisation. Evolution internationale. Amélioration des capacités de renseignement et de projection. Stratégie de dissuasion. Europe de la défense. Recommande l'adoption du projet de loi.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq – (26 février 2003) (p. 974, 975) : usage de la force en dernier recours. Maintien de l'alliance avec les Etats-Unis. Rappel des derniers votes du Parlement autorisant l'engagement des forces militaires françaises. Possibilité d'éviter le recours à la guerre. Divergences d'interprétation de la résolution 1441 de l'ONU. Opposition sur les conséquences d'un désarmement de l'Iraq par la force. Absence de cohérence diplomatique européenne. Convergence des opinions publiques. Danger de la divergence franco-américaine pour l'avenir de l'ONU. Soutien de la commission à l'action diplomatique du Gouvernement.

– Projet de loi autorisant l'adhésion à la convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques [n° 257 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, en remplacement de M. Jean-Guy Branger, rapporteur – **Discussion générale** (p. 4366) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (15 juillet 2003) – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5291) : soutient l'amendement n° 1051 de M. Gérard Larcher (possibilité de prise en compte des années d'études au titre d'un régime autre que le régime général) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (p. 9195, 9197) : incidences néfastes des régulations budgétaires sur la crédibilité extérieure de la France. Budget d'économies et de redéploiement. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Recherche pertinente d'une cohérence interministérielle de l'action extérieure. Nécessité d'un financement crédible pour la sauvegarde d'une priorité politique majeure. Renforcement de l'audience de la diplomatie française sur la scène internationale. Implication en Côte-d'Ivoire ; traduction de la sollicitude pour un continent en danger ; interrogation sur les perspectives du processus de réconciliation. Préoccupation de la commission sur la situation au Proche-Orient et au Moyen-Orient. Nécessité de donner les moyens à la diplomatie française de poursuivre dans la voie de la proposition et de l'action. Demande l'adoption de ce projet de budget.

Défense

– (5 décembre 2003) – président de la commission des affaires étrangères, en remplacement de M. Jean Faure, rapporteur pour avis pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 9566, 9567) : approbation de la continuité et de la cohérence du budget de la dissuasion. Modestie des investissements dans le domaine spatial. Difficultés rencontrées par les services de renseignement. Demande de précision sur les perspectives de l'effort de recherche. La commission des affaires étrangères recommande l'adoption du budget de la défense. (p. 9571, 9572) : respect de la loi de programmation militaire. Retards accumulés. Contexte de menaces justifiant l'amélioration de l'effort de défense, de la dissuasion, de la capacité de projection et de la recherche et développement. Création de l'Agence européenne de défense. Définition d'une stratégie européenne de sécurité. Institution d'un état major européen de planification et de conduite des opérations. La commission des affaires étrangères recommande l'adoption du budget de la défense.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9831, 9833) : événement historique majeur. Accord librement négocié et ratifié par des peuples souverains. Conséquences de l'élargissement aux dix pays de l'Europe de l'Est. Hétérogénéité de l'Union européenne. Bouleversement géopolitique. Liens historiques entre l'Europe de l'Est et les Etats-Unis. Rattrapage économique et processus de convergence. Comparaison avec les pays méditerranéens au moment de leur adhésion et avec la réunification allemande. Question sur le calendrier de l'adhésion à l'euro. Perspectives financières pour la période 2007-2013. Réflexion sur une méthode de négociation dépassant les égoïsmes nationaux. Nécessité d'élargir le débat à la question des frontières de

l'Europe et de leur extensibilité. Réflexion souhaitable sur les relations avec les voisins de l'Union élargie. Intérêt de la création d'une assemblée parlementaire euroméditerranéenne. Souci de stabilité et de prospérité aux frontières de l'Europe. Souhaite, avec le groupe UMP, la réussite de la conférence intergouvernementale, CIG. Approbation à l'unanimité du groupe UMP de la ratification du traité d'élargissement.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à une coopération sur l'observation de la Terre [n° 373 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, en remplacement de M. Robert Del Picchia, rapporteur – **Discussion générale** (p. 9851) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi Privilèges et immunités de la Cour pénale internationale [n° 438 (2002-2003)] – (10 décembre 2003) – président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, en remplacement de M. Michel Pelchat, rapporteur – **Discussion générale** (p. 9855) : mise en place de la Cour pénale internationale, CPI. Succès pour la diplomatie française en dépit de l'opposition des Etats-Unis. Proposera l'adoption de ce projet de loi. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 9856) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (validation du décret du 26 avril 1947 relatif à l'exécution de la convention sur les privilèges et immunités des Nations-Unies).

DUPONT (Ambroise)

sénateur (Calvados)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; nouvelle nomination le 17 décembre 2003.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (anciennement commission supérieure des sites régie par le décret n°70-288 du 31 mars 1970).

Membre titulaire du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Ecologie durable et développement **[n° 74 tome 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Environnement – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 937, 938) : nécessité de modifier la loi SRU. Simplification de l'élaboration des documents d'urbanisme. Réflexion à mener sur la décentralisation en matière d'urbanisme. Se réjouit de la modification de la participation pour voirie et réseaux. Attachement aux grands principes de l'urbanisme. Problématique des "entrées de ville". Approbation du texte mais nécessité d'une réflexion future.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 992) : favorable aux amendements identiques n° 1 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 77 (éligibilité des dépenses d'élaboration de révision ou de modification des documents d'urbanisme au FCTVA).

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1050) : son amendement n° 221 : suppression de l'intervention de l'Etat dans l'élaboration de la carte communale ; retiré. (p. 1051) : son amendement n° 223 : prise en compte dans la carte communale d'éléments caractéristiques des documents d'urbanisme et notamment des PLU ; retiré. (p. 1059) : son amendement n° 226 : report du délai de mise en conformité des plans de déplacement urbain ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 5 bis** (p. 1066) : son amendement n° 224 : attribution d'un droit de préemption urbain aux communes dotées d'une carte communale ; adopté. – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* (p. 1072) : son amendement n° 227 : précision ; retiré. Prise en compte des problèmes des petites communes rurales. – **Art. 6 ter** *(Possibilité pour les communes non dotées d'un PLU de soumettre à autorisation préalable des travaux pouvant détruire un élément de paysage)* (p. 1079) : son amendement n° 225 : précision ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9361, 9362) : charge pour les budgets des petites communes consécutive à une interprétation restrictive de certaines dispositions de la loi urbanisme et habitat. Interrogation sur les conditions de mise en place des aides de l'Etat à l'élaboration des documents d'urbanisme. Votera ce budget.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 9542, 9544) : crédibilité de ce budget. Favorable à la dimension interministérielle de l'action en faveur du développement durable. Mise en oeuvre de la charte de l'environnement. Réforme du dispositif de prévention des crues. Diminution des crédits de la protection de la nature, des sites et des paysages. Interrogation sur le contenu de la stratégie nationale pour la diversité biologique. Importance de la politique de protection du patrimoine naturel. La commission des affaires culturelles recommande l'adoption de ce budget.

DUPONT (Jean-Léonce)

sénateur (Calvados)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire du Comité d'orientation des programmes de la société nationale de programme La Cinquième (anciennement: Télévision du savoir).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : Le patrimoine immobilier universitaire **[n° 213 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Éducation**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale**.

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité**.

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat**.

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Enseignement supérieur **[n° 74 tome 5 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Éducation – Budget**.

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité**.

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1020) : soutient l'amendement n° 117 de M. Michel Mercier (caractère facultatif du regroupement en pays) ; retiré. (p. 1025) : soutient l'amendement n° 118 de M. Michel Mercier (caractère facultatif de la création du conseil de développement) ; devenu sans objet. (p. 1030) : intervient sur l'amendement n° 205 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement).

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1700, 1701) : souci de simplification des formalités administratives. Mise en place d'un dispositif alternatif à la suppression des emplois-jeunes. Référence au modèle du chèque-emploi service. Application du chèque-emploi associatif à de nombreuses catégories de salariés soumis à des conventions collectives diverses. Question du guichet social unique. Complexité du cadre législatif de la simplification administrative. Travail du rapporteur et de la commission des affaires sociales. Favorable à la désignation des URSSAF comme destinataire du volet social. Malgré les incertitudes, avec le groupe de l'UC, votera ce texte.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3164, 3173) : sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe), soutient le sous-amendement n° 59 de M. Michel Mercier (répartition des élus entre les deux conseils territoriaux en fonction du secteur géographique dans lequel ils auront été candidats) ; adopté. (p. 3174) : le groupe de l'UC vote contre le sous-amendement n° 26 de M. Nicolas Alfonsi (introduction d'un minimum de scrutin uninominal dans le cadre de nouvelles circonscriptions).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8739) : soutient l'amendement n° I-204 de M. Michel Mercier (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les personnes invalides à 80 %) ; retiré.

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 9032, 9034) : budget de rupture en hausse. Amorce d'un rééquilibrage structurel entre le budget de l'enseignement supérieur et celui de l'enseignement secondaire. Augmentation du nombre de bourses. Rénovation et réhabilitation des cités universitaires. Mise en place du système européen licence-mastère-doctorat, LMD. Synergie entre enseignement supérieur et recherche. Favorable à la création d'une mission interministérielle "enseignement supérieur et recherche". Manque de visibilité dans la gestion des emplois d'enseignants et la gestion prévisionnelle des personnels. Gestion problématique du patrimoine immobilier universitaire. Faible place accordée à l'évaluation. Nécessaire adaptation à l'évolution des besoins de la société et de l'économie. Crise des carrières scientifiques. Conséquence du système LMD sur les bac + 2 et bac + 4. Avenir des écoles d'ingénieurs et de gestion. Renforcement indispensable des synergies entre universités et acteurs locaux ; nécessaire autonomie. Développement d'une culture d'évaluation au sein de l'enseignement supérieur. Futur projet de loi sur la modernisation de l'enseignement supérieur. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce budget.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9367, 9368) : accueil favorable par les élus de la loi relative à l'urbanisme et à l'habitat. Respect des objectifs et des priorités malgré une baisse des moyens de paiement du projet de budget. Avec le groupe de l'UC, votera ce projet de budget. Inquiétudes sur l'absence de fonds affectés aux petites et moyennes communes devant entreprendre des opérations de restructurations urbaines. Manque d'ambition de la décentralisation de la politique du logement.

DURAND-CHASTEL (Hubert)

sénateur (Français établis hors de France (Série C))

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Secrétaire de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 316 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Montréal le 17 septembre 1997 **[n° 120 (2002-2003)]** (8 janvier 2003) – **Environnement – Traités et conventions.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Turquie : le choix de l'Europe. **[n° 37 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Pékin le 3 décembre 1999 – [n° 317 (2002-2003)] – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 316 (2002-2003)** – (16 janvier 2003) (p. 131) : propose l'adoption de ces projets de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Montréal le 17 septembre 1997 [n° 316 (2001-2002)] – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 317 (2002-2003).**

– Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Art. unique** (p. 1758) : conditions de vote difficiles à l'étranger. Avec tous les représentants des Français établis hors de France, votera cette proposition de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (11 juillet 2003) – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5173) : favorable à l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Cantegrit (cumul possible en faveur des Français résidant à l'étranger, titulaires d'une retraite française et continuant à travailler à l'étranger).

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (30 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7371) : favorable à l'amendement n° 1112 de M. Christian Cointat (compétence de l'Etat en matière de formation professionnelle des Français de l'étranger).

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7672) : favorable à l'amendement n° 1113 de M. Christian Cointat (accès au logement des étudiants des Français établis hors de France).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9220, 9221) : salue le volontarisme politique du Gouvernement et la continuité de son message au monde. Crise irakienne. Menace nucléaire en Iran. Feuille de route pour la paix au Moyen-Orient. Situation en Afrique. Question sur la capacité d'entraînement de la France en Europe. Cohérence souhaitable des dépenses de l'Etat pour son action extérieure. Nécessaire regroupement des crédits au sein du seul ministère des affaires étrangères. Insuffisance des contributions aux organismes internationaux ; incidences néfastes sur l'influence et la crédibilité française. Soutien indispensable au projet de l'UNESCO prônant la défense de l'identité culturelle. Préoccupation sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Diminution des crédits de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE. Interrogation sur l'accroissement des bourses pour les expatriés. Précarité financière des établissements français à l'étranger. Sceptique sur une éventuelle cotutelle du ministère de l'éducation nationale. Nécessité d'imaginer d'autres formules dans le cadre de l'Union européenne. Développement possible de sections françaises à l'intérieur des établissements étrangers. Question de l'acquisition des implantations à l'étranger. Votera ce projet de budget.

DURRIEU (Josette)

sénatrice (Hautes-Pyrénées)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Présidente des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale : travaux de la Délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (session 2001) **[n° 144 (2002-2003)]** (28 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée du Conseil de l'Europe : travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (session 2002) **[n° 145 (2002-2003)]** (28 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale : travaux de la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (session 2002, 1e partie) **[n° 147 (2002-2003)]** (28 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la sécularisation des rituels civils dans la République et au respect de la neutralité de l'État et des services publics **[n° 432 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Famille – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi organique relative au respect du principe de laïcité et de neutralité du service public de la justice **[n° 431 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3388, 3389) : contestation de la méthode employée par le Gouvernement au sujet de GIAT Industries. Demande de suppression de l'article 2 avec le groupe socialiste et le groupe CRC. Nécessité de trouver des solutions de remplacement. – **Art. 2** *(Reclassement des ouvriers sous contrat de GIAT Industries dans la fonction publique)* (p. 3393, 3394) : son amendement n° 1 : suppression ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9205, 9206) : sévérité de la rigueur budgétaire. Crainte et angoisse des personnels. Regrette l'occasion manquée de désamorcer le conflit au Proche-Orient avec l'enlisement de l'initiative de Genève. Absence de dynamisation de la situation. S'interroge sur de nouvelles chances de susciter l'espoir.

DUSSAUT (Bernard)

sénateur (Gironde)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Industries agricoles et alimentaires **[n° 75 tome 4 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Agriculture et pêche – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour les industries agricoles et alimentaires (p. 9295, 9296) : résultats satisfaisants des industries agroalimentaires. Diminution des parts de marché sur les marchés européens et internationaux. Domination du secteur par de grands groupes. Insuffisance des efforts de recherche et de développement. Relations avec la grande distribution. Baisse des crédits consacrés à la recherche et à la promotion des produits agricoles et alimentaires et quasi-reconduction de ceux destinés à la politique de qualité. Interrogation sur l'évolution des dotations en faveur de la sécurité alimentaire. Réforme du mode de financement de l'équarrissage. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9495, 9497) : crédits insuffisants au regard des objectifs fixés en matière de création d'emplois. Importance de l'artisanat pour le monde rural. Nécessité d'accompagner la transmission des entreprises par une aide systématique à la formation. Statut du conjoint collaborateur. Le groupe socialiste ne votera pas les crédits des PME, du commerce et de l'artisanat.

DUTREIL (Renaud)

secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 293, 295) : caractère peu compatible de ces mesures avec l'équité et la liberté du commerce. Rupture d'égalité au sein du dispositif du RMI. Difficulté de définition du champ d'application de ce texte, de détermination du revenu de référence et de mise en place des dispositifs de contrôle. Amélioration pour 2003 des interventions du FISAC. Projets de loi à venir sur l'initiative économique et sur le développement rural. S'oppose aux conclusions du rapport.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 31** (p. 1864) : s'oppose aux amendements de la commission portant sur le même objet n° 63 et n° 64 (mécanisme de résiliation-compensation des créances et des dettes). – **Art. 34** *(Application aux acteurs de la gestion financière des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux)* (p. 1865) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 34** (p. 1866) : accepte les amendements de M. Joël Bourdin n° 325 (clarification du droit applicable au groupe Caisse d'épargne en matière de négociation collective) et n° 326 (intégration des accords collectifs nationaux des caisses d'épargne dans le régime de droit commun). – **Art. 35** *(Dispositions diverses)* (p. 1869) : accepte l'amendement n° 67 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 336 de M. Pierre Hérisson (coordination). – **Art. 37** *(Diverses abrogations)* (p. 1870) : accepte les amendements de la commission n° 73 (coordination) et n° 75 (rédaction). – **Art. 38** *(Mesures transitoires)* : accepte les amendements de la commission n° 76 (rédaction) et n° 77 (rédaction). – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-1 du code monétaire et financier** *(Définition du démarchage)* (p. 1874) : accepte l'amendement n° 78 de la commission (extension de la liste des opérations et des services susceptibles de faire l'objet du démarchage et des personnes qui peuvent y recourir). (p. 1875) : accepte l'amendement n° 343 de M. Jacques Oudin (coordination). – **Art. L. 341-2 du code monétaire et financier** *(Exceptions à cette définition)* (p. 1875, 1876) : s'oppose à l'amendement n° 79 de la commission (établissement d'un critère qualitatif d'investisseurs exerçant à titre professionnel des opérations sur instruments financiers). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 80 de la commission (inclusion dans le champ du démarchage des prises de contact des grandes surfaces avec les consommateurs pour la vente de prestations financières annexes à la grande distribution). Présentation prochaine d'un projet de loi sur la prévention du surendettement. (p. 1877) : accepte l'amendement n° 81 de la commission (exclusion du champ du démarchage des démarches effectuées pour le compte d'un établissement de crédit en vue de proposer un contrat de crédit affecté et celles relatives à un contrat de location-vente ou de location avec option d'achat). – **Art. L. 341-3 du code monétaire et financier** *(Personnes habilitées à procéder au démarchage)* (p. 1878, 1879) : s'oppose aux amendements n° 205 de M. François Marc (autorisation de certains organismes mutualistes à pratiquer le démarchage d'opérations financières), n° 317 de M. Paul Loridant (habilitation de certaines sociétés mutualistes à procéder à des opérations de démarchage), n° 82 de la commission (inclusion de certaines catégories de mutuelles dans la liste des personnes habilitées à procéder au démarchage) et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 250 de M. Denis Badré (possibilité pour les institutions de prévoyance régies par le code de la sécurité sociale de se livrer à l'activité de démarchage financier). Spécificité des principes de la mutualité. (p. 1880) : accepte l'amendement n° 83 de la commission (assouplissement du régime des dispositifs d'épargne salariale). Accepte l'amendement n° 84 de la commission (précision du champ d'habilitation au démarchage financier des conseillers en investissements financiers). – **Art. L. 341-4 du code monétaire et financier** *(Conditions de mandatement)* : s'oppose à l'amendement n° 251 de M. Denis Badré (coordination). (p. 1881) : accepte l'amendement n° 85 de la commission (information des mandants de l'ensemble des mandats détenus par les démarcheurs). Accepte l'amendement n° 86 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 337 de la commission (extension des dispositions concernant les personnes salariées des établissements habilités à procéder au démarchage aux personnes employées par ces derniers établissements). – **Art. L. 341-6 du code monétaire et financier** *(Obligation d'enregistrement)* (p. 1882) : accepte l'amendement n° 338 de M. Pierre Hérisson (extension des dispositions concernant les personnes salariées aux personnes employées). – **Art. L. 341-7 du code monétaire et financier** *(Fichier des personnes autorisées à démarcher)* : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. Denis Badré (coordination). – **Art. L. 341-8 du code monétaire et financier** *(Obligation de présenter une carte professionnelle en cas de déplacement du démarcheur auprès de son client)* (p. 1883) : s'oppose à l'amendement n° 255 de M. Denis Badré (coordination). – **Art. L. 341-10 du code monétaire et financier** *(Produits dont le démarchage est interdit)* : accepte l'amendement n° 88 de la commission (insertion dans la liste des produits susceptibles de faire l'objet du démarchage financier des instruments financiers susceptibles de faire l'objet d'une opération d'appel public à l'épargne et des dispositifs d'épargne salariale). – **Art. L. 341-11 du code monétaire et financier** *(Informations générales à communiquer à toute personne démarchée)* (p. 1884) : accepte l'amendement n° 89 de la commission (inscription dans la loi du principe de l'adéquation des services aux besoins du client – connaissance des modalités et risques inhérents à l'offre de produits). – **Art. L. 341-12 du code monétaire et financier** *(Informations particulières devant être communiquées par écrit)* (p. 1885) : s'oppose à l'amendement n° 346 de M. Jacques Oudin (production d'un document écrit avant l'exécution du contrat). Accepte l'amendement n° 90 de la commission (précision des conditions de l'offre contractuelle que le démarcheur a obligation de soumettre à la personne démarchée)). – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1886, 1887) : s'oppose à l'amendement n° 347 de M. Jacques Oudin (point de départ du délai de rétractation de quatorze jours fixé à la date d'envoi du contrat). – **Art. L. 341-17 du code monétaire et financier** *(Sanctions disciplinaires)* (p. 1888) : s'oppose à l'amendement n° 256 de M. Denis Badré (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 58 (priorité)** (p. 1889) : demande le retrait de l'amendement n° 350 de M. Jacques Oudin (insertion des SCPI dans la liste des produits susceptibles d'être soumis à démarchage). – **Art. 42** *(nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* – **Art. L. 541-1 du code monétaire et financier** *(Activités auxquelles les conseillers en investissements financiers*

peuvent se livrer) (p. 1892) : s'oppose à l'amendement n° 257 de M. Denis Badré (cohérence). – **Art. L. 541-2 du code monétaire et financier** *(Conditions d'âge, d'honorabilité et de compétence)* : accepte l'amendement n° 91 de la commission (conditions de compétence requises des conseillers en investissements financiers fixées par le règlement général de l'AMF). – **Art. L. 541-3 du code monétaire et financier** *(Obligation d'assurance)* (p. 1893) : accepte l'amendement n° 92 de la commission (rédaction). – **Art. L. 541-4 du code monétaire et financier** *(Obligation d'adhérer à une association professionnelle)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 93 de la commission (devoir d'adéquation de l'offre du conseiller en investissements financiers aux besoins de son client). (p. 1894) : demande le retrait de l'amendement n° 94 de la commission (renforcement des garanties de transparence de la relation entre le conseiller en investissements financiers et son client). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 95 de la commission (obligation déontologique des conseillers en investissements financiers de communiquer à leurs clients une information sur l'étendue et la nature juridique des engagements qui les lient à d'autres prestataires). – **Art. L. 541-5 du code monétaire et financier** *(Obligation d'être enregistré sur un fichier consultable par le public)* (p. 1895) : demande le retrait de l'amendement n° 348 de M. Jacques Oudin (mise en place d'une procédure d'agrément direct des conseillers en investissements financiers par l'AMF). (p. 1896) : accepte l'amendement n° 96 de la commission (modalités de transmission du fichier des conseillers en investissements financiers établi par chaque association professionnelle agréée précisées par le règlement général de l'AMF).

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2056, 2057) : intervention du Président de la République du 27 février 2002 sur la situation économique de la France. Objectif de redressement économique du Gouvernement. Nouvelle politique de croissance active. Revalorisation du travail : réflexion sur l'apprentissage ; effet négatif des 35 heures. Nouvelle conception du travail. Développement de l'esprit d'entreprise dès l'école. Objectifs de ce texte : amélioration de la pérennité des entreprises créées, réorientation de l'épargne vers l'entreprise et transmission de l'entreprise. Elaboration de ce projet de loi en collaboration avec MM. Francis Mer et Alain Lambert. Large concertation avec les organisations professionnelles. (p. 2058, 2059) : absence de corrélation entre la croissance et la création d'entreprise. Hommage au travail de la commission spéciale. Importance économique des petites entreprises et mesures en leur faveur. Guichet social unique. Titre emploi-salarié. Financement : fonds d'investissement de proximité, FIP ; avantage fiscal lié à l'investissement direct dans une entreprise ; doublement du seuil de déductibilité des pertes ; allégement de la fiscalité sur les donations et les transmissions ; différé de charges sociales. Amendements adoptés par l'Assemblée nationale. Coût de ces mesures. Financement des entreprises individuelles. Mesures en faveur de l'innovation. (p. 2060) : ouverture d'une voie nouvelle de réussite individuelle. Accompagnement des projets de création. Accès des PME aux marchés publics. Réforme à venir de l'apprentissage. Amélioration du statut de l'entrepreneur et de son conjoint. (p. 2089, 2091) : place de la création d'entreprise dans la politique de croissance. Effort de simplification. Réflexion sur le guichet social unique. Proposition de créer une Small Business Administration à l'européenne. Mesures en faveur des entreprises individuelles. Relèvement du seuil d'exonération des plus-values de cession. FIP. Forme sociétale. Dispositions relatives à l'ISF. Vocation contributive de la fiscalité. Réformes à venir. Esprit d'entreprise.

– **Suite de la discussion** (26 mars 2003) – **Art. 1er bis** *(Exonération des droits fixes des opérations d'apport en capital)* (p. 2101) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 2 (suppression). – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2102) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise). (p. 2104) : conciliation difficile entre deux impératifs : sécurité juridique et simplification administrative. (p. 2105) : intervient sur l'amendement n° 198 de M. Alain Vasselle (délivrance immédiate du récépissé). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 4 (précision). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 5 (suppression de l'adverbe "notamment" précisant le contenu du futur décret d'application de cet article). (p. 2106) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 6 (limite de la compétence de la chambre des métiers à la délivrance des récépissés aux seules créations d'entreprises individuelles). Demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Joseph Ostermann (prise en compte de la spécificité du droit en Alsace et en Moselle). (p. 2107) : demande le retrait de l'amendement n° 74 de M. Daniel Hoeffel (contrôle par la chambre des métiers d'une qualification ou d'une expérience minimale des créateurs d'entreprise). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 7 (limite de la compétence de la chambre d'agriculture à la délivrance des récépissés aux seules créations des entreprises individuelles). – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2108) : s'oppose aux amendements n° 76 de M. Daniel Hoeffel (obligation de formation du chef d'entreprise préalable à son immatriculation) et n° 148 de M. Christian Gaudin (obligation de formation du chef d'entreprise dans les six premiers mois de son installation). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 2110) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 8 (efficience du contrôle sur les qualifications exigées pour l'exercice de certaines activités artisanales). – **Art. 4** *(Domiciliation des entreprises au domicile du chef d'entreprise)* (p. 2112) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 9 (suppression de l'adjectif "fixe" qualifiant un établissement dont l'absence autorise une domiciliation de l'entreprise au domicile de l'entrepreneur). S'oppose à l'amendement n° 275 de M. Bernard Fournier (possibilité de domiciliation commune pour les personnes physiques). (p. 2113) : demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Bernard Fournier (inscription des établissements secondaires des entreprises au registre du commerce). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 317 (application de ces dispositions aux entreprises déjà existantes). – **Art. 6** *(Déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel)* – **Art. L. 526-1 du code de commerce** *(Champ d'application de la protection de l'entrepreneur)* (p. 2114) : accepte l'amendement n° 10 de précision de la commission spéciale. – **Art. L. 526-2 du code de commerce** *(Publicité de la déclaration d'insaisissabilité)* : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 11 (coordination). – **Art. L. 526-3 du code de commerce** *(Validité de la déclaration d'insaisissabilité)* (p. 2115) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 12 (maintien de l'effet de la première déclaration en cas de changement de résidence principale). S'oppose à l'amendement n° 64 de M. Joseph Ostermann (maintien de l'effet de la déclaration d'insaisissabilité en cas de décès du déclarant). – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2116, 2117) : demande le retrait des amendements identiques n° 65 de M. Joseph Ostermann, n° 88 de M. Bernard Barraux, n° 149 de M. Christian Gaudin et n° 208 de M. Jacques Pelletier (garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel). Projet de loi à venir sur le statut de l'entrepreneur. (p. 2118) : accepte l'amendement n° 131 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression d'infractions pénales obsolètes). – **Art. additionnel après l'art. 6 bis** (p. 2119) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. François Marc (en cas de liquidation judiciaire, détermination par le juge-commissaire d'un "reste à vivre" pour les débiteurs personnes physiques). – **Art. 6 ter** *(Renforcement de la protection des cautions)* (p. 2121) : s'oppose à l'amendement de M. Jean Chérioux n° 146 (impossibilité de poursuite de la seule caution personne physique sans poursuivre le débiteur principal) et accepte l'amendement n° 13 de la commission (renforcement de la protection des cautions, personnes physiques). – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2126, 2127) : intervient sur les amendements de suppression n° 14 de la commission spéciale, n° 90 de M. Bernard Barraux, n° 122 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 222

de Mme Odette Terrade. Concertation. Rapport prochain de la mission d'inspection. Tentatives de simplification des gouvernements. Existence dans le secteur agricole du chèque-emploi entreprises. Mise en place de cette réforme sur décision des partenaires sociaux. Recouvrement des cotisations sociales. Conceptions de l'emploi. – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2130) : accepte les amendements de suppression n° 15 de la commission spéciale, n° 91 de M. Bernard Barraux, n° 123 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 223 de Mme Odette Terrade. Lutte contre le travail au noir. (p. 2131) : engagement du Gouvernement de procéder par ordonnances aux simplifications administratives. – **Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* (p. 2132) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Pierre Hérisson (rappel de l'obligation de non-concurrence du salarié). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 16 (prise en compte des salariés repreneurs d'entreprise dans ce dispositif). S'oppose à l'amendement n° 66 de M. Joseph Ostermann (nécessité pour un salarié créateur d'entreprise exerçant une activité concurrente à celle de son ancien employeur d'obtenir de ce dernier une autorisation expresse écrite). – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2135) : son amendement n° 182 : extension du dispositif d'exonération de cotisations sociales aux bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation ; adopté. (p. 2136) : s'oppose aux amendements n° 124 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression), n° 17 (extension de ce dispositif aux créateurs et repreneurs d'entreprise ayant une couverture sociale) de la commission spéciale et n° 205 de M. Gérard César (suppression de cette exonération pour les entreprises ayant déjà bénéficié d'une disposition similaire au cours des trois années précédentes). Accepte l'amendement n° 206 de M. Gérard César (suppression de l'article L. 731-13-1 nouveau du code rural). (p. 2137) : coût de son amendement n° 182 précité. – **Art. 8 bis** *(Extension du dispositif d'exonération au créateur bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale en tant que conjoint ou concubin d'un assuré)* (p. 2138) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 18 (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 9** (p. 2139) : s'oppose à l'amendement n° 295 de M. Philippe Adnot (rattachement au régime général de la sécurité sociale de l'ensemble des gérants de SARL, d'EURL ou de SELARL, majoritaires ou minoritaires). – **Art. 9** *(Congé et période de travail à temps partiel pour la création d'entreprise)* (p. 2140) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 19 (intégration dans ce dispositif des salariés repreneurs d'entreprise). Disparités entre les salariés des petites et des grandes entreprises. (p. 2141) : demande le retrait de l'amendement n° 155 de M. Christian Gaudin (application de ce dispositif aux seules entreprises de deux cents salariés ou plus). S'oppose à l'amendement n° 224 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le salarié créateur d'entreprise en cas d'échec de son projet, de réintégrer à temps plein son ancienne entreprise avant l'échéance fixée à l'avenant au contrat de travail). (p. 2142) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 20 (remplacement de la mention "s'il y a lieu" par les mots "lorsqu'elle est due" relatifs au versement d'une indemnité de licenciement en même temps que des dommages et intérêts en cas de non-réintégration du salarié dans son entreprise) et s'oppose à l'amendement n° 225 de Mme Odette Terrade (suppression de la mention "s'il y a lieu" relative au versement d'une indemnité de licenciement en même temps que des dommages et intérêts en cas de non-réintégration du salarié dans son entreprise). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 21 (harmonisation des dispositifs de passage à temps partiel pour création ou reprise d'entreprise). – **Art. 9 bis** *(Extension des cas de recours au contrat à durée déterminée au remplacement d'un salarié de passage provisoire à temps partiel)* (p. 2143) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 22 (liste des cas de passage provisoire à temps partiel figurant dans le code du travail). – **Art. additionnels après l'art. 9 bis** (p. 2144) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour pour l'amendement de la commission spéciale n° 23 (extension aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle de la possibilité pour les entreprises industrielles de recourir au travail en continu en cas d'accord collectif). – **Art. 10** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* (p. 2145) : s'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 24 (extension de ce dispositif aux repreneurs d'entreprise). (p. 2146) : définition des "couveuses d'entreprises". Nécessité de réfléchir à des formules d'accompagnement spécifique pour les repreneurs. – **Art. L. 127-1 du code de commerce** *(Définition du cadre juridique du contrat d'accompagnement)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour pour l'amendement de la commission spéciale n° 25 (précision). (p. 2147) : sur les amendements de la commission spéciale, s'oppose au n° 26 (remplacement du mot "préparation" par le mot "formation") et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 27 (rédaction) – **Art. L. 127-2 du code de commerce** *(Modalités de conclusion et contenu du contrat d'accompagnement)* (p. 2148) : accepte l'amendement de la commmission spéciale n° 28 (suppression de la mention "pour sa bonne exécution"). (p. 2149) : s'oppose à l'amendement n° 226 de Mme Odette Terrade (suppression d'une précision sur la portée du contrat d'accompagnement à l'égard des tiers). – **Art. L. 127-3 du code de commerce** *(Responsabilité des contractants)* (p. 2149, 2150) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 29 (rédaction) et s'oppose à l'amendement n° 227 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. L. 127-4 du code de commerce** *(Solidarité entre les contractants)* : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Jean-Pierre Godefroy (extension du champ d'application de ce dispositif au contrat d'accompagnement conclu avec une société coopérative ouvrière de production, SCOP). (p. 2151) : son amendement n° 239 : après immatriculation de la nouvelle entreprise, limite de la coresponsabilité de l'accompagnateur et du bénéficiaire aux seuls engagements pris par ce dernier en application du contrat d'accompagnement ; adopté. – **Art. L. 127-5 du code de commerce** *(Encadrement des conditions de recours)* (p. 2152) : s'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 32 (distinction de la fonction d'accompagnement de celle de création ou de reprise d'entreprise). – **Art. L. 127-6 du code de commerce** *(Responsabilité de l'accompagnateur pour les dommages causés)* : son amendement n° 240 : limite de la responsabilité de l'accompagnateur aux dommages causés par le bénéficiaire ayant respecté les clauses du contrat ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 10** (p. 2153) : s'oppose à l'amendement n° 228 de Mme Odette Terrade (renforcement et déclinaison en droit du travail de l'interdiction). – **Art. 11** *(Dispositif d'aide au contrat d'accompagnement à la création d'entreprise et à leurs bénéficiaires)* (p. 2154) : s'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 33 (ouverture au repreneur d'entreprise du bénéfice des aides accordées au créateur d'entreprise). – **Art. 12** *(Calcul prorata temporis des cotisations sociales)* (p. 2155) : s'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 34 (proportionnalité du montant annuel des cotisations sociales au bénéfice réellement dégagé). – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 2156) : s'oppose à l'amendement n° 230 de Mme Odette Terrade (application aux bénéficiaires d'un contrat d'accompagnement d'une protection sociale semblable à celle des gérants non salariés). – **Art. 12 bis** *(Présomption de non-salariat des travailleurs)* (p. 2159) : s'oppose aux amendements n° 127 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 229 de Mme Odette Terrade (suppression) ; accepte l'amendement n° 187 de M. Pierre Hérisson (traitement identique des personnes physiques et des personnes morales au regard des contrats de sous-traitance et précision sur les cas de dissimulation d'emploi salarié). – **Art. additionnel après l'art. 12 bis** (p. 2160) : demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 35 (possibilité de transfert d'épargne d'assurance-vie). – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2162) : demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Joseph Ostermann (possibilité de crédit d'impôt pour les artisans d'Alsace et de Moselle au titre des emprunts contractés pour financer leur adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies) et des amendements identiques n° 92 de M. Bernard Barraux, n° 156 de M. Christian Gaudin et n° 249 de M. Marc Massion (possibilité de crédit d'impôt pour les petites entreprises au titre des emprunts contractés pour financer une adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies).

(p. 2164) : demande le retrait des amendements identiques n° 93 de M. Bernard Barraux, de M. Christian Gaudin n° 157 (extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles), n° 209 de M. Jacques Pelletier et n° 250 de M. Marc Massion (extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles). (p. 2166) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 89 de M. Bernard Barraux et n° 150 de M. Christian Gaudin (extension à toutes les entreprises inscrites au répertoire des métiers du dispositif de réduction dégressive de la base de taxe professionnelle en fonction du nombre de salariés). (p. 2167) : s'oppose à l'amendement n° 244 de M. Marc Massion (définition des zones franches rurales en tant que zones économiquement défavorisées). (p. 2170) : demande le retrait de l'amendement n° 243 de M. Marc Massion (réorientation de l'épargne constituée sur des livrets d'épargne entreprise vers la création ou la reprise d'entreprise). – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 2172) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 41 (affectation d'un quota de 10 % des FIP aux entreprises créées depuis moins de cinq ans). (p. 2173) : possibilité pour les régions d'orienter ces fonds vers les entreprises naissantes. (p. 2173, 2174) : demande le retrait de l'amendement n° 299 de M. Christian Gaudin (éligibilité aux FIP des prêts accordés pour la création d'entreprises individuelles). Dotation de la SOFARIS. Demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 42 (détermination du siège social comme critère alternatif d'accession au FIP dans la mesure où n'est pas retenu celui de l'activité de l'entreprise dans une zone géographique éligible au FIP). (p. 2175) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 43 (possibilité pour les FIP de choisir une zone géographique constituée d'un ou deux ou trois départements d'outre-mer) modifié par le sous-amendement n° 188 de M. Jean-Paul Virapoullé (référence aux quatre départements d'outre-mer). (p. 2176) : demande le retrait des amendements identiques n° 105 de M. Pierre Hérisson et n° 251 de M. Marc Massion (ouverture des FIP aux prêts aux entreprises individuelles nouvellement créées). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 2177) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 44 (correction d'une erreur de codification). – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 2182) : s'oppose à l'amendement n° 255 de M. Marc Massion (déduction fiscale de 25 % des sommes versées pour les souscripteurs d'obligations associatives). – **Art. 16** *(Doublement du plafond de déductibilité des pertes subies à la suite d'une souscription au capital d'une société nouvelle)* (p. 2184) : s'oppose à l'amendement n° 256 de M. Marc Massion (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 257 de M. Marc Massion (relèvement du plafond des dépôts sur les CODEVI). – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2186) : demande le retrait des amendements identiques n° 94 de M. Bernard Barraux et n° 214 de M. Jacques Pelletier (allongement du délai d'affectation des sommes retirées d'un PEA en cas d'investissement dans la création ou la reprise d'une entreprise). (p. 2187) : accepte l'amendement n° 313 de M. Gérard Cornu (possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement de la commission spéciale n° 318 . (p. 2188) : financement des entreprises individuelles.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 17** *(Aménagement du taux de l'usure pour les prêts accordés à une personne morale)* (p. 2198) : demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 45 (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 159 de M. Christian Gaudin (maintien d'un taux de l'usure pour les crédits à moyen et long terme). (p. 2199) : clarification sur l'application de l'article L. 313-3 du code de la consommation relatif à l'usure. – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2199, 2200) : demande le retrait des amendements identiques n° 96 de M. Bernard Barraux, n° 160 de M. Christian Gaudin, n° 216 de M. Jacques Pelletier et n° 259 de M. Marc Massion (prise en charge totale par les collectivités territoriales des commissions dues par les bénéficiaires de garanties d'emprunt accordées par les établissements de crédit). (p. 2200) : demande le retrait des amendements identiques n° 97 de M. Bernard Barraux, n° 161 de M. Christian Gaudin et n° 260 de M. Marc Massion (autorisation de provisionnement fiscal des sommes versées aux fonds de garantie par les artisans cautionnés). – **Art. 17 bis** *(Sortie en sifflet du régime de zone franche pour la Corse)* (p. 2201) : accepte l'amendement n° 178 de M. Paul Natali (précision). – **Art. additionnel après l'art. 17 bis** (p. 2202) : demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 46 (rapport au Parlement sur les achats des services de l'Etat aux petites et moyennes entreprises). Mise en place prochaine de l'Observatoire économique de l'achat public. – **Art. additionnel avant l'art. 18 A** (p. 2203) : demande le retrait de l'amendement n° 189 de M. Jacques Legendre (attribution d'une valeur normative aux instructions et circulaires des caisses de sécurité sociale et harmonisation des positions des différentes caisses). – **Art. 18 A** *(Aménagement du calcul des cotisations sociales des travailleurs indépendants)* (p. 2204) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 36 (report de la date d'application de ce dispositif). – **Art. 18** *(Report et étalement du paiement des cotisations sociales de la première année d'activité)* (p. 2205) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 37 (rectification d'une omission) et demande le retrait des amendements identiques n° 107 de M. Pierre Hérisson et n° 162 de M. Christian Gaudin (paiement des cotisations sociales calculées sur une base forfaitaire durant les deux premières années). Accepte l'amendement n° 207 de M. Gérard César (élargissement du champ d'application de cette mesure aux ressortissants du régime agricole de protection sociale). (p. 2206) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 38 (report de la date d'entrée en vigueur de ce dispositif). – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2208) : accepte les amendements de suppression n° 39 de la commission spéciale, n° 98 de M. Bernard Barraux, n° 128 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 231 de Mme Odette Terrade. Nécessité d'une réforme. Recours aux ordonnances. (p. 2209) : mise en oeuvre rapide de cette réforme. Attachement du Gouvernement à cette simplification. – **Art. additionnel avant l'art. 19** (p. 2210) : demande le retrait de l'amendement n° 190 de M. Jacques Legendre (réduction à trois ans du délai de contestation d'une rupture de contrat de travail). – **Art. 19** *(Renforcement du dispositif d'aide à la création d'entreprise en faveur des populations en difficulté)* (p. 2211) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 40 de la commission (intégration des entreprises libérales dans la liste des projets de création ou de reprise auquel l'Etat peut accorder des aides). (p. 2212) : s'oppose à l'amendement n° 233 de Mme Odette Terrade (extension du champ d'attribution de l'aide de l'Etat aux chômeurs inscrits à l'ANPE) et demande le retrait de l'amendement n° 200 de M. Alain Vasselle (diminution de 50 à 45 ans de l'âge requis pour les demandeurs d'emploi afin de pouvoir bénéficier de cette aide). (p. 2213) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Jean-Pierre Godefroy (transformation en prime de l'avance remboursable du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN). Son amendement n° 183 : acceptation tacite de la demande d'aide à la création d'entreprise après un délai de deux mois en cas de non-réponse de l'administration ; adopté. (p. 2214) : s'oppose à l'amendement n° 234 de Mme Odette Terrade (suppression de la transformation de l'aide financière du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN, en une avance remboursable). Sur son amendement n° 183 précité, s'oppose à l'amendement n° 319 de M. Alain Vasselle. – **Art. additionnel après l'art. 19** (p. 2216) : demande le retrait de l'amendement n° 235 de Mme Odette Terrade (attribution d'un revenu minimum de maintien d'activité aux petits commerçants des communes en zone de revitalisation rurale). – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2223, 2224) : demande le retrait de l'amendement n° 138 de M. Gérard Cornu (diminution de la durée de la location-gérance ouvrant droit à l'exonération de plus-value). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération,

instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers). Souligne le rôle de M. Alain Lambert dans l'élaboration de ce texte. Modification complète de la fiscalité applicable aux plus-values de cessions. – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 2225) : demande le retrait des amendements identiques n° 111 de M. Pierre Hérisson, n° 166 de M. Christian Gaudin et n° 266 de M. Gérard Miquel (étalement du paiement de l'impôt sur les plus-values des titres ou des actifs d'une entreprise sur la durée du crédit vendeur octroyé par le cédant) ainsi que de l'amendement n° 265 de M. Marc Massion (repli). (p. 2226) : demande le retrait de l'amendement n° 116 de M. Gérard César (maintien du report d'imposition des plus-values en cas de transmission successive à titre gratuit des droits sociaux reçus en rémunération de l'apport initial). Demande le retrait de l'amendement n° 117 de M. Gérard César (possibilité pour les plus-values en report d'imposition de constituer un passif successoral en cas de décès de l'apporteur initial). (p. 2227) : demande le retrait de l'amendement n° 112 de M. Pierre Hérisson (exonération de cotisations sociales pour les loyers de la location-gérance). – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2228) : demande le retrait de l'amendement de M. François Zocchetto n° 309 (assouplissement des conditions d'octroi de cette réduction d'impôt en supprimant l'obligation de détention de la majorité des parts pour le repreneur d'une société d'exercice libéral ou d'une société civile professionnelle). (p. 2229) : égalité devant l'impôt. (p. 2229) : demande le retrait de l'amendement n° 113 de M. Pierre Hérisson (alignement des plafonds de la réduction d'impôt sur ceux applicables aux investissements dans les sociétés non cotées). (p. 2230) : demande le retrait de l'amendement n° 280 de M. Alain Vasselle (extension du champ d'application de ce dispositif aux exploitations agricoles à responsabilité limitée et aux groupements agricoles d'exploitation en commun). – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 2231) : sur les amendements analogues, demande le retrait du n° 282 de M. Jacques Pelletier et s'oppose au n° 196 de M. Jean Chérioux (réduction d'impôt aux salariés qui rachètent leur entreprise). – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 2233) : demande le retrait de l'amendement n° 119 de M. Gérard César (sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle). (p. 2234) : s'oppose à l'amendement n° 284 de M. Jacques Pelletier (suppression des droits supplémentaires sanctionnant le non-respect des conditions posées par le dispositif d'allégement des droits de transmission d'entreprise). – **Art. 25** *(Exonération de droits de mutation à titre gratuit en cas de donation d'une entreprise à l'un ou plusieurs de ses salariés)* (p. 2235) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet de M. Gérard César n° 81, 82, 83, 84, 85 et 86 (extension de ce dispositif aux entreprises agricoles). – **Art. additionnel avant l'art. 26** (p. 2236) : demande le retrait de l'amendement n° 285 de M. Jacques Pelletier (harmonisation de la fiscalité applicable aux cessions des parts sociales). – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2244, 2245) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 49 (abaissement des seuils de détention du capital pour les sociétés côtées ouvrant droit à une exonération partielle d'ISF), n° 50 (possibilité pour les associés d'effectuer entre eux des cessions ou des donations de titres sans remettre en cause l'avantage fiscal attaché à l'engagement collectif de conservation des titres), n° 52 (allongement de la durée de l'engagement collectif de conservation des titres), n° 53 (obligation d'informer l'Autorité des marchés financiers en cas d'engagement collectif de conservation de titres négociés sur les marchés réglementés), n° 54 (préservation de l'égalité entre les actionnaires personnes physiques) et n° 55 (définition des conséquences du non-respect des conditions) et demande le retrait du n° 51 (possibilité pour un nouvel associé d'adhérer à un engagement collectif de conservation des titres pour la durée restante et de bénéficier de l'avantage fiscal). S'oppose aux amendements de suppression n° 236 de Mme Odette Terrade et n° 267 de M. Marc Massion. – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Allégement des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission d'entreprise entre vifs)* (p. 2247) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 48 (conséquence). S'oppose à l'amendement n° 114 de M. Pierre Hérisson (exonération totale de droit de mutation). (p. 2248) : demande le retrait de l'amendement n° 118 de M. Gérard César (introduction d'une obligation de réemploi en cas de cession d'un élément de l'actif). – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 2250) : sur les amendements de la commission spéciale, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 56 (extension du dispositif aux apports en nature) et accepte le n° 57 (extension aux sociétés financières du champ des sociétés exonérées). S'oppose aux amendements de suppression n° 237 de Mme Odette Terrade et n° 268 de M. Marc Massion. – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 2251) : s'oppose aux amendements de suppression n° 238 de Mme Odette Terrade et n° 269 de M. Marc Massion. – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2252) : demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 58 (exonération d'ISF pour les souscriptions dans les fonds d'investissement de proximité, FIP). (p. 2253) : demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 59 (exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés). Possibilité d'amélioration de la réforme sur la participation. Demande le retrait de l'amendement, repris par M. Jean Chérioux, n° 59 (exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés). (p. 2254) : demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 60 (exonération d'ISF des apports en numéraire aux groupements fonciers agricoles). Possibilité d'évoquer ce problème lors du débat sur le futur projet de loi sur la ruralité. (p. 2255) : compensation des pertes fiscales subies par les collectivités territoriales du fait de l'abaissement des droits de mutation. (p. 2256) : demande le retrait des amendements de M. Philippe Leroy n° 185 (caractère nécessaire à l'activité professionnelle de la trésorerie issue des bénéfices dégagés et non distribués d'une société) et n° 186 (définition des holdings de contrôle). (p. 2258) : demande le retrait de l'amendement la commission spéciale n° 61 (non-application du droit de reprise de l'administration fiscale en cas de déclaration rectificative ou nouvelle de l'ISF). – **Division additionnelle après l'art. 27 A** (p. 2261) : son amendement n° 316 : création d'un titre VII – "Dispositions diverses" ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 27 A** (p. 2262) : accepte l'amendement n° 287 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif de crise conjoncturelle applicable au secteur des fruits et légumes à celui des animaux vifs et des carcasses et à l'ensemble des productions de la pêche et de l'aquaculture). (p. 2263) : accepte l'amendement n° 288 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif permettant de rendre obligatoires les contrats de crise à l'ensemble des animaux d'élevage, des produits agricoles périssables et des produits de la pêche et de l'aquaculture et raccourcissement des délais de mise en oeuvre de ce dispositif de crise). (p. 2264) : accepte l'amendement n° 274 de M. Pierre Hérisson (instauration d'une action en responsabilité devant le juge civil ou commercial contre tout producteur, commerçant, industriel ou artisan pratiquant des prix de cession abusivement bas en situation de crise conjoncturelle des prix). (p. 2265) : accepte l'amendement n° 142 de M. Gérard César (reconnaissance de nouvelles organisations interprofessionnelles dans le secteur viticole). (p. 2265) : accepte l'amendement n° 143 de M. Gérard César (possibilité de reconnaître plusieurs organisations interprofessionnelles dans un même secteur, notamment dans celui des céréales et de la production porcine). (p. 2266) : s'oppose à l'amendement n° 311 de M. Jean Arthuis (sanctions pénales en cas de manquements des constructeurs de maisons individuelles à leurs obligations à l'égard de leurs sous-traitants). Demande le retrait de l'amendement de M. Pierre Laffitte n° 286 (avantage fiscal aux familles dont l'un des enfants suit des études scientifiques ou de gestion et aux entreprises qui financent les bourses d'études destinées à des

pré-recrutements de personnels scientifiques ou de gestionnaires). – **Art. 27** *(Application à l'outre-mer)* (p. 2268) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 62 (application à l'outre-mer des modifications et des ajouts introduits par l'Assemblée nationale et par le Sénat). – **Art. additionnels après l'art. 27** : demande le retrait de l'amendement n° 99 de M. Bernard Barraux (diffusion par les organisations professionnelles aux petites entreprises des indications économiques sur les prix). – **Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* (p. 2270) : son amendement n° A-1 : soumission du salarié créateur ou repreneur d'entreprise à l'obligation de loyauté à l'égard de son employeur ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2272) : remerciements. Amélioration et enrichissement apportés par le Sénat. Traduction dans ce projet de loi des engagements du Président de la République. Caractère très complet de ce texte.

– *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4446, 4447) : contribution du Parlement à l'élaboration de ce texte. Modifications apportées par le Sénat. Lien entre progrès social et création de richesse. Forte augmentation du nombre d'entreprises créées au cours du premier trimestre 2003. – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 4457, 4458) : s'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 1 (exclusivité de compétence des greffiers des tribunaux de commerce pour la délivrance de ce récépissé). (p. 4459) : valeur du RCE. (p. 4460) : nécessité de simplifier la vie des entreprises. (p. 4461) : s'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 2 (conséquence). S'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 3 (délivrance par les chambres d'agriculture des RCE aux seules entreprises agricoles physiques). – **Art. additionnel après l'art. 6 ter** : accepte l'amendement n° 22 de M. Roland du Luart (report de six mois de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la protection des cautions). – **Art. 6 sexies** *(Assouplissement du régime juridique applicable aux sociétés d'architecture)* (p. 4462) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 4 (précision). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 5 (rédaction). Accepte l'amendement de la commission spéciale n° 6 (suppression d'une mention renvoyant à un décret en Conseil d'Etat le soin de moduler le champ d'application de la loi). – **Art. 8 bis** *(Extension du dispositif d'exonération au créateur bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale en tant que conjoint ou concubin d'un assuré)* (p. 4463) : accepte l'amendement de la commission spéciale n° 7 (suppression). S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Dominique Leclerc (assouplissement des conditions d'obtention de cette exonération). – **Art. 9 bis** *(Extension des cas de recours au contrat à durée déterminée au remplacement d'un salarié de passage provisoire à temps partiel)* (p. 4464) : son amendement n° 15 : définition précise des passages provisoires à temps partiel ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de la commission spéciale n° 8 au profit de son amendement n° 15 précité portant sur le même objet. – **Art. 12** *(Proratisation des cotisations sociales des entrepreneurs occasionnels)* (p. 4466) : montant minimal des cotisations d'assurance sociale pour les travailleurs saisonniers. – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 4467) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 9 (rétablissement à titre subsidiaire du critère alternatif de localisation du siège social de l'entreprise dans la zone d'un FIP). S'oppose à l'amendement de la commission spéciale n° 10 (suppression de l'allongement du délai permettant au FIP d'atteindre le quota de 60 % d'investissement dans les PME régionales). (p. 4468) : différence entre les FIP et les FCPI. – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 4473) : s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Odette Terrade (suppression). Demande le retrait des amendements n° 23 de M. Denis Badré (obligation de garder inchangées à chaque niveau d'interposition les seules participations ayant fait l'objet d'un engagement de conservation) et de la commission spéciale n° 11 (distinction en cas de rupture de l'engagement collectif de conservation entre la personne à l'origine de la rupture du pacte et les autres signataires). – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 4474, 4475) : s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Odette Terrade (suppression) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission spéciale n° 12 (élargissement du périmètre de cette exonération aux souscriptions en nature). – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* : s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 27 G** *(Sanctions pénales en cas de manquements des constructeurs de maisons individuelles à leurs obligations à l'égard de leurs sous-traitants)* (p. 4477) : son amendement n° 16 : report de la mise en oeuvre des sanctions pénales prévues à cet article ; adopté. (p. 4479) : remerciements. Application rapide de ce texte. Propose aux sénateurs de mesurer l'application de ce texte dans leur département.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 368 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5710, 5711) : remerciements. Accord sur le récépissé de dépôt de dossier de création d'entreprise, l'octroi d'un délai supplémentaire pour la première génération des fonds d'investissement de proximité et la fiscalité du patrimoine. Augmentation des créations d'entreprises durant le premier semestre 2003. Facteur de réussite. Calendrier d'application.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9499, 9501) : augmentation du nombre de créations d'entreprise. Nécessité de moderniser l'apprentissage. Retour de la confiance dans le monde de l'artisanat, du commerce et des PME. Importance du taux de TVA réduit pour les secteurs du bâtiment et de la restauration. Méprise quant à la baisse des crédits de formation. Simplification des formalités d'embauche grâce au chèque emploi-entreprise. Nécessité de maintenir le commerce en centre-ville. Retour de la croissance. Statut des conjoints d'artisans et de commerçants. – **Art. 75** *(Revalorisation de l'IATP – chambres de commerce)* (p. 9502) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-6 de M. Philippe Richert (financement des CCI en Alsace-Moselle). (p. 9503) : sur l'amendement n° II-53 de M. Alain Fouché (mode de financement des CCI), qu'il accepte, son sous-amendement n° II-57 ; adopté. – **Art. 76** *(Majoration du plafond de la taxe perçue par les chambres de métiers)* (p. 9504) : s'oppose à l'amendement n° II-52 de M. Adrien Gouteyron (augmentation du coefficient servant à calculer la contribution revenant au FNPCA).

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9512, 9514) : vision française de la mondialisation. Internationalisation de nos entreprises. Transfert aux conseils régionaux des compétences des directions régionales du commerce extérieur. Assouplissement du volontariat international en entreprise. Action conjuguée de la DREE, du Trésor à l'étranger, et d'UbiFrance. Procédures financières de soutien aux entreprises. Renforcement du contrôle des aides à l'exportation.

DUVERNOIS (Louis)

sénateur (Français établis hors de France (Série B))

UMP-R, puis UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société Radio-France internationale (RFI).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4079) : réaffirmation du rôle de la France de défenseur des droits des créateurs. Mission de service public des bibliothèques. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)] – (16 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4344) : félicitations au rapporteur. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9218, 9220) : défi des enjeux culturels dans la mondialisation. Modernisation du ministère des affaires étrangères. Regrette le peu de propositions concernant le culturel et le développement. Extension souhaitable à la classe politique et à la société civile de la réflexion sur l'action extérieure. Mise en place nécessaire de services publics plus performants. Régulations budgétaires de 2003 inadmissibles. Confiant en la réforme de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Gestion de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE. Partenariat nécessaire avec le ministère de l'éducation nationale pour un projet éducatif international. Ouverture possible du financement de l'AEFE à des bailleurs privés. Désengagement regrettable de la France dans les pays en voie de développement. Suppression de postes d'assistant technique. Rapport Brochand sur la configuration d'une chaîne d'information audiovisuelle extérieure. Doute de la viabilité du processus à défaut de remise à plat du paysage audiovisuel français. Engagement souhaitable dans la création d'une chaîne de télévision internationale "tout-info". Favorable à l'adoption des crédits proposés.

ECKENSPIELLER (Daniel)

sénateur (Haut-Rhin)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers

prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 240 (2002-2003)] relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs **[n° 337 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Culture – Éducation – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 4064, 4065) : adoption conforme par l'Assemblée nationale de trois des six articles. Economie de ce texte. Soutien supplémentaire de l'Etat aux bibliothèques des collectivités territoriales. Financement de la rémunération. Plafonnement des rabais consentis par les fournisseurs sur les achats des bibliothèques. Partage de la rémunération entre auteurs et éditeurs. Modifications de l'Assemblée nationale. Introduction par le Gouvernement de trois articles : réforme de la taxe sur les vidéogrammes ; statut de la Cité de l'architecture et du patrimoine ; mise en place de l'Ecole nationale de la photographie d'Arles. Interrogation sur les conditions de rénovation et de réouverture au public du Musée des monuments français. Propose l'adoption conforme de ce texte. – **Art. 4 bis** *(Rapport au Parlement)* (p. 4073, 4074) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Danièle Pourtaud (précision sur l'objet de ce rapport). – **Art. 7** *(Création de l'établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine)* (p. 4076) : s'oppose aux amendements identiques n° 2 de Mme Danièle Pourtaud et n° 5 de M. Ivan Renar (remplacement du statut d'établissement à caractère industriel et commercial, EPIC, par celui d'établissement public administratif, EPA). (p. 4077) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Danièle Pourtaud (extension des missions de cet établissement à la conservation et à la mise en valeur des collections). (p 4078) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 6 de M. Ivan Renar et n° 4 de Mme Danièle Pourtaud (préservation pour le personnel de cet établissement des droits acquis en matière d'emploi, de rémunération et de régime de retraite). – **Art. 8** *(Conditions d'intégration des personnels de l'Ecole nationale de la photographie)* : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Ivan Renar (suppression d'une mention d'apparence restrictive relative à la possibilité pour les agents de cet établissement de bénéficier d'un contrat de droit public à durée indéterminée).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6552) : sur l'amendement n° 13 de la commission (conditions d'application fixées par décret en Conseil d'Etat), soutient le sous-amendement n° 105 de M. Philippe Richert ; adopté. Exemple du séjour des enfants ukrainiens. – **Art. 4** *(Relevé des empreintes digitales des étrangers qui ne remplissent pas les conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen – art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6563) : sur l'amendement n° 18 de la commission (précision), son sous-amendement n° 109 ; adopté.

ÉMIN (Jean-Paul)

sénateur (Ain)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 69 septies** (p. 9750) : son amendement n° II-135 : assujettissement à la taxe professionnelle du donneur d'ordre propriétaire des biens ; retiré. Régime de la taxe professionnelle applicable aux biens fournis par un donneur d'ordre à un sous-traitant. (p. 9754) : nécessité d'asseoir la taxe professionnelle dans la commune où se trouve l'outillage.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. 30 duodecies** *(Précision des règles d'assujettissement à la taxe professionnelle des biens mis à disposition d'une personne par une autre)* (p. 10088) : son amendement n° 38 : date d'application ; retiré.

EMORINE (Jean-Paul)

sénateur (Saône-et-Loire)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3864) : évaluation précise des investissements en infrastructures. Importance de la liaison Saône-Rhin et de l'aéroport Saint-Exupéry à Lyon pour la région Bourgogne. Intermodalité.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (8 juillet 2003) – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* : favorable à l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction).

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5288) : votera cet article.

– Suite de la discussion (17 juillet 2003) – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5493, 5494) : caractère privilégié des situations défendues par l'opposition. – **Art. additionnel avant l'art. 56 ou avant l'art. 71** (p. 5504, 5505) : mesures adoptées par la droite en faveur des agriculteurs.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (23 juillet 2003) – vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5987, 5988) : hommage au rapporteur. Loi ambitieuse.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. 16** *(Définition et régime juridique des routes à grande circulation – art. L. 110-3 du code de la voirie routière)* (p. 7451) : soutient l'amendement n° 502 de M. Philippe Leroy (exigence d'un avis conforme des collectivités pour la liste des routes à grande circulation) ; retiré. (p. 7452) : soutient l'amendement n° 503 de M. Philippe Leroy (suppression du contrôle a priori des collectivités par le représentant de l'Etat pour les modifications des caractères techniques des routes à grande circulation) ; retiré. (p. 7453) : soutient l'amendement n° 504 de M. Philippe Leroy (ajustement de la compensation financière apportée par l'Etat aux départements en cas de modification des normes) ; retiré. – **Art. 21** *(Maîtrise d'ouvrage d'opérations routières en cours lors du transfert de voirie)* (p. 7461) : soutient l'amendement n° 505 de M. Philippe Leroy (dispositions applicables à la maîtrise d'oeuvre) ; retiré. Soutient l'amendement n° 506 de M. Philippe Leroy (coordination) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9298, 9299) : élevage des vaches de race charolaise en Saône-et-Loire. Baisse des crédits nationaux des programmes génétiques. Propositions dont certaines réalisées, de la mission sénatoriale d'information sur l'avenir de l'élevage : maintien du financement du fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture, FICIA ; versement en une fois de la dotation aux jeunes agriculteurs ; instauration d'une prime herbagère agri-environnementale ; reconduction des crédits de bonification des prêts à l'agriculture ; amélioration de l'environnement économique et juridique des exploitations ; allégement de la taxe sur le foncier non bâti. Pénurie de fourrage. Risque de déprise agricole. Fragilisation accrue de la filière veau de boucherie. Intervient en tant que président du groupe sénatorial de l'élevage.

ESNEU (Michel)

sénateur (Ille-et-Vilaine)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5035) : importance des dispositions garantissant une retraite minimum aux bas salaires. Le groupe UMP votera l'article 4 du projet de loi.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5769) : distorsion persistante entre zones rurales et zones urbaines. Votera ce projet de loi.

ESTIER (Claude)

sénateur (Paris)

SOC

Président du Groupe Socialiste.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Vice-président de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de résolution tendant à actualiser le Règlement du Sénat **[n° 253 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 184 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République algérienne démocratique et populaire, d'autre part (ensemble six annexes, sept protocoles, un acte final, cinq déclarations communes et neuf déclarations unilatérales). **[n° 329 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq – (26 février 2003) (p. 975, 977) : nouvelle résolution américano-britannique. Soutien à l'action diplomatique du Gouvernement. Utilisation de la force en dernier recours. Soutien international à la position franco-allemande. Désarmement par les inspections possible. Volonté américaine de prendre le contrôle de l'Iraq. Enjeu pétrolier. Remodelage de la région. Fermeture de la position américaine. Soutien d'une partie de l'opinion publique américaine à la France. Comparaison avec la précédente guerre du Golfe. Conséquences néfastes d'une intervention militaire. Le groupe socialiste se déclare opposé à la guerre.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1290, 1291) : avec le groupe socialiste votera contre les conclusions du rapport de la commission des lois. Comportement de la majorité. Obstructions sur les textes précédents. Culte du vote conforme. Dévalorisation du rôle du Sénat.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Demande de réserve** (p. 1432) : demande la réserve des articles 4 et 5, ainsi que des amendements tendant à insérer des articles additionnels après l'article 4 et après l'article 5 ; réserve ordonnée.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1597) : soutient l'amendement n° 179 de M. Bernard Frimat (nouvel intitulé du titre Ier) ; retiré. (p. 1599, 1601) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 186, 187, 196 et 197 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7*

juillet 1977) (p. 1613) : favorable à l'amendement n° 290 de M. Bernard Frimat (attribution du dernier siège par tirage au sort entre les listes en cas d'égalité des suffrages).

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1675, 1676) : absence pour la première fois de rôle du Parlement dans la modification d'un mode de scrutin. Précédent grave. Rôle de la loi de 1999. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

– **Messages divers** – (20 mars 2003) (p. 1969) : souhait d'une suspension de séance afin que le Sénat marque sa protestation et sa désapprobation concernant les opérations militaires engagées en Irak.

– **Rappel au règlement** – (9 avril 2003) (p. 2550) : son étonnement à propos d'une information faisant état de la mise en place d'un groupe de travail chargé de faire des propositions en vue d'une réforme de la fonction publique territoriale. Pas de précédent de constitution d'un organisme de travail et de réflexion en l'absence des groupes de gauche. Constitution de groupes de travail à l'intérieur d'un groupe politique.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3116) : le groupe socialiste s'abstient sur ce texte.

– **Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3396) : le groupe socialiste ne participera pas au vote sur l'ensemble.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse** – *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Art. 1er et annexe** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3755) : le groupe socialiste s'abstient sur l'article 1er et l'annexe. – **Art. 3** *(Institution d'une commission de contrôle de la consultation)* (p. 3756) : le groupe socialiste s'abstient sur l'article 3. – **Art. 4** *(Dispositions du code électoral applicables à la consultation)* : Le groupe socialiste s'abstient sur l'article 4 et sur l'ensemble du texte.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4242) : abstention du groupe socialiste sur l'article 3. – **Art. 5** *(Nombre de sénateurs élus dans les départements – art. L.O. 274 du code électoral)* (p. 4249) : abstention du groupe socialiste sur l'article 5.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République algérienne démocratique et populaire, d'autre part (ensemble six annexes, sept protocoles, un acte final, cinq déclarations communes et neuf déclarations unilatérales) [n° 184 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4357, 4358) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 4891) : protestation au sujet de l'examen par priorité du Titre Ier. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4901, 4902) : son amendement n° 849 : affirmation du choix de la retraite par répartition et financement par la Nation ; rejeté. Choix de la solidarité nationale.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5185) : son amendement n° 909 : augmentation du taux d'imposition des revenus du patrimoine de 2 à 6 % ; rejeté. Son amendement n° 908 : institution d'une cotisation patronale vieillesse pour la formation des travailleurs âgés ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (12 juillet 2003) (p. 5215) : désorganisation des travaux par les demandes successives de priorité présentées par le président de la commission des affaires sociales.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (12 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 5 (priorité)** (p. 5244) : son amendement n° 889 : recours à la négociation avec les partenaires sociaux pour déterminer la durée de cotisations et la prise en compte de la pénibilité des métiers ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 5 (priorité)** (p. 5245) : son amendement n° 899 : engagement immédiat d'une négociation avec les partenaires sociaux pour déterminer les conditions de mise en oeuvre de la retraite progressive ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 6 (priorité)** (p. 5246) : ses amendements n° 900 et 901 : amélioration des dispositifs d'information pour les futurs retraités ; retirés.

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5374) : organisation des travaux. Utilisation par la majorité et le Gouvernement de tous les moyens de procédure pouvant bloquer le débat. Déplore l'impossibilité pour les orateurs du groupe socialiste de s'exprimer. Précipitation et désordre dans l'organisation des travaux.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (18 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5636, 5637) : majorité muette. Rejet de tous les amendements socialistes. Réforme injuste. Choix de l'allongement de la durée de cotisation à l'exclusion d'autres solutions. Absence de négociation. Baisse du taux de remplacement. Loi de régression sociale. Attachement au système de retraite par répartition. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations** – *Deuxième lecture* **[n° 415 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5662, 5663) : regrette le rejet des propositions socialistes concernant la substitution d'un crédit d'impôt à la réduction d'impôt sur le revenu et l'avantage fiscal lié à "l'amendement Coluche". Désengagement de l'Etat au profit de l'initiative privée. Réduction des crédits budgétaires du ministère de la culture. Remise en cause du régime de chômage des intermittents du spectacle. Conséquences néfastes de l'accord du 26 juin sur la création et la diffusion culturelles. Inadaptation d'une réforme fiscale à la défense de l'exception culturelle française. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

– **Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes** – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Art. 7** *(Rapport du Gouvernement au Parlement sur la situation des débitants de tabac au regard de la taxe professionnelle)* : Avec le groupe socialiste, s'abstient sur le texte.

– **Création d'une mission d'information** – (1er octobre 2003) (p. 6088) : avis favorable du groupe socialiste à la création de la mission d'information commune sur les conséquences de la canicule. Souhaite cependant que le Sénat se prononce sur la création de la commission d'enquête parlementaire réclamée par le groupe socialiste le 5 septembre dernier.

– **Rappel au règlement** – (16 octobre 2003) (p. 6810) : déplore l'ostracisme dont est victime l'opposition.

– **Conférence des présidents** – (13 novembre 2003) (p. 7783) : protestation relative à l'organisation des travaux parlementaires.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7890) : demande une suspension de séance pour permettre à la majorité de rejoindre l'hémicycle.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 8006) : dénonciation des conditions difficiles du débat. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8045) : demande la réunion de la commission des finances pour faire le point sur l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions).

– **Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9826, 9828) : satisfait des conditions de déroulement de ce débat. Portée historique de l'élargissement à dix nouveaux Etats. Unification de l'Europe dans la liberté et la démocratie. Absence regrettable de définition préalable des futures institutions de l'Union européenne. Oppositions au sein de la conférence intergouvernementale, CIG, en dépit de l'équilibre institutionnel issu du texte de la Constitution. Echec préférable à une mauvaise Constitution. Application du traité de Nice. Redoute une aggravation de la complexité et de l'inefficacité du fonctionnement à vingt-cinq. Incompréhension des mécanismes par les opinions publiques. Pédagogie nécessaire au défi de l'hétérogénéité. Craintes infondées concernant le danger d'une invasion des produits et le risque migratoire. Avantage pour la France d'un nouveau marché de 75 millions de consommateurs. Interrogation sur la Lituanie et la mise en cause de son président ainsi que sur Chypre occupée en partie par la Turquie. Retards constatés dans la satisfaction des critères d'adhésion. Nécessité d'une politique plus volontariste en matière de cohésion sociale. Regrette la brièveté des discussions concernant l'emploi et les affaires sociales. Nécessité de négociations sérieuses sur les perspectives financières pour 2007-2013 en particulier sur la politique agricole commune. Suggestion d'une ressource propre pour le budget communautaire. Le groupe socialiste votera ce texte.

ETIENNE (Jean-Claude)

sénateur (Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3847, 3849) : retour à un principe de réalité des projets. Intermodalité. Achèvement nécessaire de l'axe A 34 Rotterdam-Marseille. Amélioration du fret ferroviaire. Absence de justification d'un troisième aéroport dans le bassin parisien.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7249) : remise à niveau au regard de l'Europe. Concertation avec les collectivités territoriales. Rôle des régions dans les questions de santé. Avantage de l'expérimentation. Perspectives offertes par le projet de loi.

FALCO (Hubert)

secrétaire d'Etat aux personnes âgées

INTERVENTIONS

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1099, 1101) : urgence d'une action pour sauver l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Importance des enjeux. Montée en charge de l'APA dans un contexte de faiblesse des politiques

publiques face aux conséquences du vieillissement. Mobilisation et efficacité de l'action des départements. Concertation avec l'assemblée des départements : effort partagé sur le besoin de financement ; rééquilibre entre l'APA versée à domicile et l'APA versée en établissement ; barème de la participation de l'allocataire. Souscrit aux objectifs de la proposition de loi : renforcement du caractère de prestation en nature et affecté de l'APA ; prise en charge partagée du financement complémentaire pour 2003 ; aide spécifique aux départements en difficulté. Progression des dépenses publiques pour favoriser l'autonomie et promotion d'une offre de services de qualité à domicile. Souci d'une meilleure maîtrise de la dépense et d'une gestion décentralisée et de proximité. (p. 1116) : concertation avec l'ensemble des présidents de conseils généraux. Texte d'urgence destiné à venir en aide aux collectivités départementales. Priorité à la sauvegarde de l'APA pour 2003. Evaluation du dispositif et expertise de la grille AGGIR en cours. Conciliation prioritaire entre la maîtrise de leurs dépenses par les départements et la satisfaction des besoins réels. Engagements du Gouvernement. (p. 1117, 1119) : rappel des actions en faveur des personnes âgées. Objectifs du Gouvernement : rééquilibrage du barème de participation dans un souci d'équité ; évaluation de l'APA à domicile et en établissement. Importance de la formation du personnel. Remerciements aux auteurs de la proposition de loi : sauvetage de l'APA et maintien de son caractère universel. Renforcement de l'effet péréquateur des critères de répartition par l'octroi d'une aide spécifique aux départements les plus en difficulté. Défavorable à la réintroduction du recours sur succession. – **Question préalable** (p. 1123) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Michelle Demessine tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1129) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Michelle Demessine (institution du risque de la perte d'autonomie financé par la sécurité sociale au moyen d'une cotisation ad hoc). (p. 1130) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Michel Moreigne (institution d'une dotation de solidarité au profit des départements à faible potentiel fiscal et à fort taux de personnes âgées). – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1132) : son amendement n° 20 : fixation de l'ouverture des droits à l'APA à la date d'entrée en établissement pour les bénéficiaires résidant en établissement ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 4 de Mme Michelle Demessine et n° 15 de M. Bernard Cazeau. – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile)* (p. 1135) : s'oppose aux amendements de suppression n° 5 de Mme Michelle Demessine et n° 16 de Mme Claire-Lise Campion. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1136) : son amendement n° 22 : possibilité pour les départements de verser l'allocation aux services qui assurent la mise en oeuvre du plan d'aide auprès des personnes âgées bénéficiaires de l'allocation ; adopté. – **Art. 3** *(Possibilité pour les administrations en charge du contrôle de l'effectivité de l'aide de recourir aux informations dont disposent les différentes administrations publiques)* (p. 1137) : s'oppose aux amendements n° 6 de Mme Michelle Demessine et n° 17 de M. Bernard Cazeau (suppression) ; demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Alain Vasselle (précision du contenu du contrôle de l'effectivité). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1138) : demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Philippe Adnot (institution d'un talon modérateur pour les personnes bénéficiaires de l'APA à domicile). Evaluation en cours de l'APA. (p. 1139) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA). Faiblesses de l'apport financier et difficultés pratiques de récupération des sommes. Soucieux du respect du principe d'égalité. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1143) : son amendement n° 24 : précision des modalités de la charge et du remboursement de l'emprunt souscrit par le FFAPA au cours de l'exercice 2003 ; adopté ; s'oppose aux amendements n° 7 de Mme Michelle Demessine et n° 18 de Mme Claire-Lise Campion (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 1145) : demande le retrait de l'amendement n° 10 de M. Philippe Adnot (prise en charge par l'Etat, à la fin de l'année 2003, du différentiel entre les économies annoncées et les économies constatées). Prise en charge par le Gouvernement des économies non réalisées. – **Art. additionnel après l'art. 5** (p. 1145, 1146) : son amendement n° 21 : contribution du fonds de modernisation de l'aide à domicile à la compensation versée par les départements aux bénéficiaires de l'APA qui percevaient jusqu'alors la PSD ; adopté.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8388) : financement de l'APA. Mise en place du plan "vieillissement et solidarité". (p. 8390) : signature des conventions tripartites. Conséquences de la mise en place du plan "vieillissement et solidarité". – **Titre IV (suite)** *(Dispositions relatives aux autres politiques de sécurité sociale)* (p. 8396, 8397) : clarification des flux financiers. Convention d'objectifs et de gestion de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Processus de réforme du système de réparation. – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 8399) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Gilbert Chabroux (abaissement du seuil d'effectif conditionnant la création d'un CHSCT dans une entreprise à 20 salariés). – **Art. additionnels avant l'art. 46 ou après l'art. 47 ou avant l'art. 48** (p. 8400, 8401) : s'oppose aux amendements n° 60 de M. Gilbert Chabroux (prise en charge totale des prestations en nature en matière d'assurance maladie) et de Mme Marie- Claude Beaudeau n° 209 (abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge des prestations en nature), n° 206 et 207 (conséquence). – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8403) : s'oppose à l'amendement n° 196 de Mme Marie-Claude Beaudeau (éléments de rémunération pris en compte dans le salaire de référence permettant de déterminer le montant de l'ACAATA). (p. 8407) : s'oppose à l'amendement n° 198 de Mme Marie-Claude Beaudeau (envoi à chaque allocataire, par les caisses régionales d'assurance maladie calculant et servant les ACAATA, d'un justificatif mensuel attestant le versement de leur allocation). (p. 8408) : s'oppose à l'amendement n° 197 de Mme Marie-Claude Beaudeau (effectivité du versement de l'indemnité de cessation d'activité à tous les bénéficiaires de l'ACAATA par le FCAATA). – **Art. additionnel avant l'art. 48** (p. 8412) : s'oppose à l'amendement n° 210 de Mme Marie-Claude Beaudeau (analyse des causes de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles). – **Art. additionnel après l'art. 48** (p. 8414) : s'oppose à l'amendement n° 220 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation d'un délai entre la reconnaissance de la maladie professionnelle et l'attribution d'un taux d'invalidité permanente partielle ainsi que d'un taux de rente). – **Art. additionnels avant l'art. 53** (p. 8415) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Claude Estier (alimentation du fonds de réserve pour les retraites). – **Art. 53** *(Fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2004)* : s'oppose à l'amendement n° 143 de M. Claude Estier (diminution de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse et veuvage du régime général). – **Art. additionnels après l'art. 53** (p. 8416) : accepte l'amendement n° 41 de la commission (alignement de la date d'entrée en vigueur de la réforme des pensions de réversion du régime des professions libérales sur celle du régime général). S'oppose à l'amendement n° 146 de M. Claude Estier (ratio d'encadrement dans les établissements en attente de la signature de leur convention tripartite). (p. 8417) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Claude Estier (rapport du Gouvernement sur les conditions de participation des personnes à la prise en charge de leur dépendance). (p. 8418) : son amendement n° 245 : extension aux sapeurs-pompiers professionnels bénéficiant du congé pour difficultés opérationnelles des dispositions transitoires prévues par la loi portant réforme des retraites pour le congé de fin d'activité et le congé de fin de carrière ; adopté.

FAUCHON (Pierre)

sénateur (Loir-et-Cher)

UC

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'économie le 15 avril 2003; fin de mission le 13 octobre 2003.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi constitutionnelle [n° 102 (2002-2003)] relatif au mandat d'arrêt européen **[n° 126 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 103 (2002-2003)] relatif aux juges de proximité **[n° 127 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Justice**.

Proposition de résolution sur les projets d'accords entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition et d'entraide judiciaire (E2210) **[n° 230 (2002-2003)]** (1er avril 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 230 (2002-2003)] sur les projets d'accords entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition et d'entraide judiciaire (E2210). **[n° 252 (2002-2003)]** (8 avril 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat**.

Proposition de résolution présentée au nom de la Délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur l'autorisation de signer le projet d'accord entre l'Union européenne, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'application de certaines dispositions de la Convention de 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale et du protocole de 2001 à celle-ci (texte E 2421) **[n° 70 (2003-2004)]** (19 novembre 2003) – **Union européenne**.

Proposition de résolution en application de l'article 73 bis du Règlement, sur l'initiative de la République hellénique concernant l'adoption par le Conseil d'un projet de décision-cadre relative à l'application du principe " non bis in idem "(E2236) **[n° 79 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Justice – Union européenne**.

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Fonction publique **[n° 78 tome 9 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Fonction publique – Budget**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 70 (2003-2004)] présentée au nom de la Délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur l'autorisation de signer le projet d'accord entre l'Union européenne, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'application de certaines dispositions de la Convention de 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale et du protocole de 2001 à celle-ci (texte E 2421). **[n° 87 (2003-2004)]** (26 novembre 2003) – **Union européenne**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 182, 184) : lutte contre la criminalité internationale. Lenteur des avancées. Reconnaissance mutuelle des décisions de justice. Unification des incriminations. Constitutionnalité des actes européens dérivés. "Immunité" du droit communautaire dérivé peu acceptable dans l'immédiat. Nécessité d'une Constitution européenne. Prévention des risques d'inconstitutionnalité dans le cadre de l'article 88-4. Motifs de la réforme constitutionnelle. Au nom de la commission des lois, recommande l'adoption du projet de loi constitutionnnelle. – **Art. unique** *(Fixation par le législateur des règles relatives au mandat d'arrêt européen en application des actes pris sur le fondement du traité sur l'Union européenne)* (p. 192, 193) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (ajout de l'incrimination d'enlèvement parental d'enfant à la liste des infractions établie dans le cadre du mandat d'arrêt européen).

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 195, 197) : rénovation du contentieux de la vie quotidienne. Justification du vote conforme souhaité par la commission des lois. Acceptation par l'Assemblée nationale de l'élargissement du recrutement des juges de proximité à des non-juristes. Réforme expérimentale. Rôle du tribunal d'instance. Place des citoyens non-juristes dans le système juridique actuel. Capacité de juger. Apports de l'expérience. Indépendance d'esprit.

(p. 204) : absence d'accord entre les commissions pour l'adoption conforme du texte. Sa conférence de presse. – **Question préalable** (p. 205) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer la question préalable. – **Avant l'article 1er** (p. 206, 207) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 2 (suspension de l'examen de ce projet de loi jusqu'à l'adoption définitive du projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République), n° 3 (application expérimentale du dispositif) et n° 4 (organisation de la juridiction de proximité). – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* – **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Critères de recrutement des juges de proximité)* (p. 209) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fonctions dévolues au juge de proximité). (p. 211, 212) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 6 (suppression de l'élargissement du recrutement aux personnes ayant exercé des fonctions de direction ou d'encadrement des candidats aux fonctions de juge de proximité) et n° 7 (possibilité pour les assesseurs de tribunaux pour enfants d'exercer les fonctions de juge de proximité). – **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(cumul avec une autre activité professionnelle – règles d'incompatibilités)* (p. 212, 213) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et l'exercice d'un mandat électif). (p. 214) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (sanction en cas de non-signalement d'un changement d'activité professionnelle).

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1673, 1674) : explications concernant son vote personnel. Différence ne tenant pas tant à des divergences de vues sur le fond des problèmes qu'à une divergence d'appréciation sur les avantages et les inconvénients du système proposé. Premier tour pluraliste. Second tour obligeant aux concentrations nécessaires pour garantir la cohérence et la transparence de l'action. Répondra par un vote de confiance.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (27 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2272) : le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)]** – (2 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2398, 2400) : texte consensuel. Pertinence des recommandations de la mission d'information sur l'avenir des métiers de la justice présidée par M. Christian Cointat. Réforme du statut des avocats. Urgence de la transposition de la directive du 16 février 1998. Pratiques inquiétantes de protectionnisme déguisé au Royaume Uni. Caractère insuffisant des dispositions relatives à l'exercice de la profession d'avocat en groupe. Souhait de nouvelles propositions. Favorable à une réflexion sur la formation croisée entre magistrats et avocats. Modernisation satisfaisante du statut des experts judiciaires. Contribution du Parlement à l'amélioration du cours de la justice. – **Division et art. additionnels après l'art. 51** (p. 2429, 2431) : ses amendements n° 72 : division additionnelle "titre... – Dispositions diverses" et n° 77 : énoncé du principe de l'exécution immédiate des jugements rendus en première instance, assorti d'un dispositif de respect des droits fondamentaux ; adoptés. Souci d'améliorer l'efficacité de la justice et de décourager les procédures abusives.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2757, 2758) : son amendement n° 32 : précision ; devenu sans objet. Lacune juridique concernant les interruptions involontaires de grossesse. (p. 2761) : s'abstiendra sur le vote des amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Question préalable** (p. 4850, 4851) : urgence de débattre le projet de loi. Impossibilité de faire porter la charge du financement des retraites sur les entreprises. Caractère irresponsable de la motion. Dissimulation de la réalité aux travailleurs. Le groupe de l'UC ne votera pas la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6109, 6111) : démarche méritante du texte. Prise de conscience de la criminalité organisée et de son caractère international. Forme nouvelle d'atteinte à l'ordre économique et social. Nécessité d'agir avec efficacité. Approbation par le groupe de l'UC des mesures proposées. Intérêt de la procédure innovante fondée sur la reconnaissance de culpabilité. Amendements sur la transposition de la procédure de mandat d'arrêt transfrontalier et sur la prescription des poursuites pénales.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-84 du code de procédure pénale** (p. 6177) : favorable à l'amendement n° 292 de M. Robert Badinter (suppression d'une précision inutile). – **Art. 706-85 du code de procédure pénale** : Sur le même objet que l'amendement n° 13 de la commission, soutient l'amendement n° 251 de M. Michel Mercier (fixation par décision renouvelable du magistrat d'un délai à l'OPJ infiltré lui permettant de cesser sa surveillance dans des conditions assurant sa sécurité) ; retiré. – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6233) : son amendement n° 273 : insertion dans le code de procédure pénale des dispositions de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen ; adopté. Texte de progrès. Subsistance de la seule action de l'autorité judiciaire dans le contrôle de l'extradition. Abandon de l'exigence de la double incrimination pour un certain nombre de crimes et de délits. Regrette l'extension importante de la marge d'appréciation des juridictions de l'Etat requis et l'exécution non prioritaire du mandat d'arrêt européen du fait des événements du 11 septembre 2001. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 6241) : son amendement n° 274 : coordination ; adopté.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6329) : son amendement n° 275 : généralisation de la responsabilité pénale des personnes morales ; adopté. – **Art. 23** *(Extension du champ d'application de la composition pénale et de la liste des mesures susceptibles d'être proposées – art. 41-2 du code de procédure pénale)* (p. 6344) : votera contre les amendements identiques de M. Robert Badinter n° 332 et de Mme Nicole Borvo n° 431 (suppression). Pertinence de l'extension du champ d'application de la composition pénale. Traitement personnalisé des affaires, à l'opposé d'une justice d'abattage. – **Art. additionnel après l'art. 24 A** (p. 6346, 6347) : son amendement n° 276 : point de départ des prescriptions et allongement des durées ; retiré. Lacune du droit. Absence de cohérence dans la jurisprudence. Situation d'incertitude. Nécessité d'un concept de prescription clair et automatique. – **Art. 43** *(Dispositions de simplification des expertises – art. 163, 164, 166 et 167 du code de procédure pénale)* (p. 6384) : votera l'amendement n° 368 de M. Robert Badinter (application des règles de la procédure civile aux mesures d'instruction ordonnées par le juge pénal) dans un souci de cohérence.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6425, 6426) : défavorable à l'amendement n° 442

de Mme Nicole Borvo (suppression). Traitement bienvenu de contentieux de masse. Moyen de mettre fin à la justice d'abattage. Aspect contractuel de la reconnaissance de culpabilité en contrepartie d'une garantie quant à la peine encourue. (p. 6428) : intervient sur l'amendement n° 387 de M. Robert Badinter (possibilité pour le prévenu, devant la juridiction d'appel, de faire état de déclarations faites au cours d'une procédure ayant antérieurement échoué) et s'interroge sur ses propos reconnaissant au prévenu un droit sacré au mensonge. Conception archaïque de la protection des délinquants. Intérêt du rapprochement du texte avec la culture anglo-saxonne. – **Art. additionnels après l'art. 63** (p. 6431, 6432) : ses amendements n° 278 : possibilité pour la juridiction de proximité et le tribunal de police de se déclarer incompétent et de se renvoyer les affaires qui relèvent de leur compétence respective et n° 277 : application en matière pénale des dispositions de l'article 31 du décret du 23 juin 2003 relatives à la juridiction de proximité ; adoptés.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (14 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 70** (p. 7935) : intervient sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 330 (consultation du département par l'Etat lors de décisions modifiant les besoins en matière de transport scolaire). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7949) : intervient sur les amendements identiques n° 173 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel). Logique du choix de l'échelon départemental. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'État ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7950, 7951) : distinction entre le patrimoine architectural et le patrimoine mobilier. Concentration des chefs-d'oeuvre de la peinture à Paris. Réflexion à mener sur une décentralisation des oeuvres d'art. – **Art. additionnel après l'art. 73** (p. 7960) : son amendement n° 347 : expérimentation du prêt d'une partie des collections du Musée national du Louvre aux musées de France relevant des collectivités territoriales ; adopté. Objectif d'une meilleure répartition des oeuvres d'art. Exemples.

– **Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)]** – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9941, 9942) : réforme nécessaire du pavillon français. Objectif double : reconquête de la scène internationale et protection sociale des navigants. Interrogation sur l'efficacité du contrôle effectué par les services français. Importance du texte dans le domaine de la sécurité des équipages et des bateaux. Le groupe de l'UC soutient le texte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9964) : votera le texte.

– **Proposition de résolution présentée au nom de la Délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur l'autorisation de signer le projet d'accord entre l'Union européenne, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'application de certaines dispositions de la Convention de 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale et du protocole de 2001 à celle-ci (texte E 2421) [n° 70 (2003-2004)]** – (11 décembre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 9965, 9967) : se réjouit de la tenue du présent débat. Fragilité juridique de la convention. Incertitudes inhérentes à l'article 24 du traité sur l'Union européenne. Réserve de constitutionnalité. Difficulté d'articulation entre un accord conclu par l'Union et les accords bilatéraux entre les Etats membres et les Etats tiers. Obligation pour la France d'actions d'entraide portant atteinte aux droits fondamentaux des personnes. Remèdes possibles. Interroge le Gouvernement sur son refus des solutions. Risque de difficulté d'application par les juridictions de l'ordre judiciaire. Possibilité de doute sur la validité des engagements. Nécessité de procéder aux régulations. Cas des Etats-Unis. Complexité des problèmes posés par le développement de l'espace judiciaire européen. Proposition de création d'une seconde chambre issue des Parlements nationaux.

FAURE (Jean)

sénateur (Isère)

UMP

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire du Haut conseil de la coopération internationale le 21 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Défense – Nucléaire, espace et services communs **[n° 76 tome 4 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget.**

FÉRAT (Françoise)

sénatrice (Marne)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Enseignement agricole **[n° 74 tome 8 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Agriculture et pêche – Éducation – Budget.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2483, 2484) : carences du statut des maîtres d'internat et surveillants d'externat, MI-SE, et du dispositif des aides éducateurs. Interrogation du groupe de l'UC sur la perfectibilité du projet. Avec le groupe de l'UC, favorable au texte. Amélioration de l'accueil des enfants handicapés dans le système éducatif. Renforcement de l'autonomie des chefs d'établissement. Unification des pratiques existantes. Recrutement prioritaire des étudiants boursiers. Promotion de la réussite universitaire. Regret du rejet de ses amendements par la commission des affaires culturelles. Approche constructive du groupe de l'UC à l'égard de ce projet.

– Suite de la discussion (10 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2668) : maintient son amendement n° 170. (p. 2669) : conditions du retrait de son amendement n° 171. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2679) : avec le groupe de l'UC, globalement favorable au texte, mais abstention de certains membres du groupe. Absence de vision globale. Diminution du nombre de surveillants pour la rentrée de 2003. Novations intéressantes. Renforcement de l'autonomie des chefs d'établissements. Statut unique de droit public. La majorité des membres du groupe de l'UC votera en faveur de ce projet de loi.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4389, 4390) : conciliation nécessaire entre développement territorial et conservation du patrimoine. Carences de la loi de 2001 : explosion du nombre de prescriptions, manque de moyens de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP. Projet ouvrant les chantiers de fouilles à d'autres opérateurs. Son amendement tendant à assurer l'indépendance des opérateurs privés vis-à-vis des aménageurs. Exemple de la RN51. Nécessité d'annuler les prescriptions en cas de dépassement du délai réglementaire. Elaboration de cartes archéologiques territoriales. Dialogue entre les aménageurs et l'Etat. Le groupe de l'UC votera ce texte, en souhaitant un meilleur encadrement des opérateurs privés. – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4405, 4406) : son amendement n° 35 : association des collectivités territoriales aux actions de diffusion des résultats de recherches archéologiques ; devenu sans objet. – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4412) : son amendement n° 36 : garantie d'indépendance de l'opérateur des fouilles vis-à-vis de l'aménageur ; adopté. – **Art. 4** *(Modalités d'exploitation scientifique des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4417) : son amendement n° 38 : communication du rapport d'opération selon les règles

applicables aux documents administratifs ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4439) : enrichissement du texte. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4809) : sauvegarde du système de retraite par répartition. Réponse à un souci d'équité entre les fonctionnaires et les salariés du privé. Soutien au texte amélioré par la concertation. Définition des métiers pénibles. (p. 4810) : situation des techniciens de laboratoire des centres hospitaliers et des enseignants en zone difficile ou auprès d'élèves en difficulté. Votera ce texte.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7210, 7211) : restauration de la dynamique décentralisatrice de 1982-1983. Missions de l'État recentrées sur ses prérogatives régaliennes. Emergence d'une "République des proximités". Efficacité de la réforme liée à la mise en place d'un cadre financier assurant des rentrées fiscales dynamiques. Clarification de l'exercice des compétences entre collectivités. Place des EPCI.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement agricole (p. 9296, 9297) : progression des crédits de l'enseignement agricole. Evolution des dépenses de personnel de l'enseignement public. Inquiétude relative à l'état du patrimoine des établissements de l'enseignement supérieur. Interrogation sur le gel des crédits de l'enseignement agricole technique privé. Situation de l'enseignement agricole : augmentation du nombre des élèves ; absence d'instrument de pilotage du dispositif ; poursuite de la politique des pôles de compétence dans l'enseignement supérieur. Au nom de la commission des affaires culturelles, émet un avis favorable à l'adoption des crédits de l'enseignement agricole.

FERRAND (André)

sénateur (Français établis hors de France (Série A))

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan le 15 mai 2003.

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées jusqu'au 15 mai 2003.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Secrétaire de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

Membre titulaire du Conseil d'administration d'UBIFRANCE, Agence française pour le développement international des entreprises le 8 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne : La Roumanie et l'Union européenne : objectif 2007 **[n° 52 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Titre VI** *(Dispositions diverses)* (p. 2258, 2259) : favorable à l'amendement n° 314 du Gouvernement (nouvel intitulé du titre VI – "Soutien au développement international des entreprises"). – **Art. additionnel avant l'art. 27 A** (p. 2260, 2261) : favorable à l'amendement n° 315 du Gouvernement (regroupement du Centre français du commerce extérieur, CFCE, et d'UBIFrance au sein d'un nouvel établissement public industriel et commercial).

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3086, 3087) : son amendement n° 71 : extension du champ d'application de la réduction d'impôt aux dons effectués aux établissements scolaires français à l'étranger ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9038) : budget en augmentation. Favorable aux orientations fixées par le Gouvernement. Maintien du cap de cette modernisation. Souhait de mise en place d'une discrimination positive pour l'accueil des étudiants français issus des écoles à l'étranger. Interrogation sur la réforme de la direction des relations internationales et de la coopération. Difficulté d'accueil des étudiants étrangers en France. Propose le financement du logement étudiant par l'établissement d'un partenariat avec des entités privées.

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9213, 9214) : vigilance nécessaire sur la sécurité des Français en Côte-d'Ivoire. Mouvement social des agents du ministère. Corps de grande qualité. Nécessité de mettre fin au malaise et au risque de démotivation. Approbation d'une meilleure coordination de l'action extérieure au niveau interministériel. Contribution souhaitable du ministère de l'éducation nationale à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE. Interrogation sur les crédits non décaissés concernant le FED et l'Afrique. Insuffisance des logements étudiants. Réflexion avec le ministère de l'éducation nationale sur la possibilité d'associer des entreprises spécialisées à la construction et à la gestion des résidences universitaires.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9510, 9511) : hommage à l'action du Gouvernement en matière d'internationalisation des PME. Importance de la présence à l'étranger de pôles français à vocation économique. Rôle essentiel de l'Agence française pour les investissements internationaux. Votera les crédits du commerce extérieur.

FERRY (Luc)

ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2477, 2479) : défauts majeurs du dispositif des emplois-jeunes et du statut des maîtres d'internat et surveillants d'externat, MI-SE. Mauvaises conditions de préparation des examens. Fusion des deux anciens dispositifs conduisant à un seul statut. Mise en place de contrats de droit public. Souhait de pérenniser la notion d'assistance à l'éducation et la notion d'aide sociale aux étudiants. Engagement d'une réflexion sur les missions des assistants d'éducation. Développement de la notion d'aide à la vie scolaire, AVS. Recrutement de personnels. Mise en place d'une validation des acquis de l'expérience. Ouverture des concours internes de l'éducation nationale. Recrutement de proximité pour les assistants d'éducation. Améliorations apportées par les amendements des députés de la majorité. Annonce d'un débat sur l'éducation nationale au mois de juin. (p. 2497, 2498) : félicitations à l'ensemble des intervenants et au rapporteur. Recrutement des assistants d'éducation par les écoles. Caractère prioritaire des étudiants boursiers. Situation des AVS employés par des associations. Mise en place d'un dispositif d'aide aux associations. Effectif prévu. Difficultés consécutives à la fin de contrat des emplois-jeunes. Rémunération. (p. 2499) : possibilité de recours devant les tribunaux administratifs pour les contrats de droit public. Financement des recrutements assuré par l'Etat. Rapport de la Cour des comptes. Engagement d'une augmentation de l'effectif des surveillants à la rentrée 2003. Problème de la violence. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2503) : absence de motif d'inconstitutionnalité. S'oppose à la motion n° 2 de M. Serge Lagauche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 2506) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Annie David, tendant à opposer la question préalable. Débat indispensable. – **Renvoi à la commission** (p. 2508) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Serge Lagauche, tendant au renvoi à la commission. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2510, 2511) : s'oppose à l'amendement n° 173 de Mme Annie David (titularisation des aides éducateurs par voie d'examen professionnel à l'issue de leur contrat). S'oppose à l'amendement n° 174 de Mme Annie David (pérennisation des aides de l'Etat nécessaires à la transformation des emplois-jeunes en contrats à durée indéterminée et intégration des emplois dans la fonction publique). (p. 2512) : s'oppose à l'amendement n° 177 de Mme Annie David (transformation, au sein de l'éducation nationale, des contrats emplois-jeunes de droit privé en contrats de droit public). (p. 2513) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 175 (validation de l'expérience pour les titulaires d'emplois-jeunes à l'issue de leur contrat) et n° 176 (préparation au concours de la fonction publique sur le temps de travail lorsque l'employeur est une personne morale de droit public). – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'agents non titulaires au sein de la fonction publique de l'Etat – art. 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984)* (p. 2515, 2516) : nécessaire dérogation au statut général de la fonction publique en cas d'emplois pourvus par des agents non titulaires. S'oppose aux amendements identiques n° 125 de M. Serge Lagauche et n° 178 de Mme Annie David (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 185 de Mme Annie David (droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie). (p. 2517) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 39 (mission des établissements d'enseignement) et de Mme Annie David n° 184 (accession à la citoyenneté indissociable de l'accession à la connaissance). (p. 2518) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Serge Lagauche (mission d'intégration des établissements d'enseignement). S'oppose aux amendements sur le même objet n° 41 de M. Serge Lagauche et n° 186 de Mme Annie David (enseignement des règles et des valeurs de la République par les établissements d'enseignement). (p. 2519) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Serge Lagauche (développement du sens critique par le système éducatif). (p. 2520) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Serge Lagauche (mission de cohérence dans l'organisation de la journée de l'enfant entre les enseignements et les activités périscolaires). S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Serge Lagauche (mission d'insertion dans la société des établissements d'enseignement). (p. 2521) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Serge Lagauche (ouverture des établissements d'enseignement vers le monde extérieur). (p. 2522) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Serge Lagauche (référence des établissements d'enseignement à la laïcité comme valeur fondamentale de la République). Diffusion d'un livret républicain dans les établissements scolaires. (p. 2523) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Serge Lagauche (développement par les établissements d'enseignement de liens avec l'ensemble des acteurs du système éducatif, des collectivités locales, des parents et des associations). S'oppose à l'amendement n° 49 de M. Serge Lagauche (participation de l'éducation nationale à la mise en oeuvre du droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie). S'oppose à l'amendement n° 193 de Mme Annie David (enseignement des règles de la vie en société par les établissements d'enseignement). (p. 2524) : s'oppose à l'amendement n° 192 de Mme Annie David (enseignement par les établissements d'enseignement des règles fondant la démocratie). S'oppose à l'amendement n° 88 de M. Serge Lagauche (intégration d'une formation aux nouvelles

technologies de l'information et de la communication dans le cursus éducatif). (p. 2525) : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans l'apprentissage de l'écriture). (p. 2526) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans le cadre de l'apprentissage de la lecture). S'oppose à l'amendement n° 127 de M. Serge Lagauche (organisation d'échanges sportifs par les établissements scolaires). (p. 2527) : s'oppose aux amendements identiques n° 89 de M. Serge Lagauche et n° 198 de Mme Annie David (formation à l'informatique et à internet). (p. 2528) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Serge Lagauche (établissement de la carte scolaire). (p. 2529) : s'oppose à l'amendement n° 110 de M. Serge Lagauche (insertion dans les missions fondamentales relevant de la compétence de l'Etat de la carte des formations professionnalisantes). (p. 2530) : s'oppose aux amendements identiques n° 104 de M. Serge Lagauche et n° 191 de Mme Annie David (définition au niveau national par l'Etat de l'activité de formation professionnelle). (p. 2531) : s'oppose aux amendements identiques n° 105 de M. Serge Lagauche et n° 182 de Mme Annie David (rôle de l'Etat dans la médecine scolaire). (p. 2532) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Serge Lagauche (mission éducative de l'Etat d'orientation scolaire des jeunes). (p. 2533) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Serge Lagauche (mission éducative de l'Etat d'orientation professionnelle des jeunes). S'oppose à l'amendement n° 109 de M. Serge Lagauche (information sur les métiers). S'oppose à l'amendement n° 108 de M. Serge Lagauche (assistance sociale des élèves). (p. 2534) : s'oppose à l'amendement n° 111 de M. Serge Lagauche (enseignement de l'histoire de l'esclavage). (p. 2535) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Serge Lagauche (création de bassins d'éducation et de formation). S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Serge Lagauche (scolarisation des enfants dans un établissement d'enseignement situé dans le bassin d'éducation et de formation relevant du domicile de leurs familles). (p. 2536) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 36 (concertation avec les collectivités locales), n° 37 (consultation des associations de parents d'élèves) et n° 38 (consultation des organisations syndicales représentatives des enseignants), et de Mme Annie David n° 187 (consultation des organisations syndicales représentatives des enseignants pour la réalisation des bassins d'éducation) et n° 188 (prise en compte des activités périscolaires pour la réalisation des bassins d'éducation). (p. 2537) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 152 (définition et mise en oeuvre des contenus des programmes d'enseignement) et n° 156 (définition et mise en oeuvre des objectifs des programmes).

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2 ou après l'art. 2** (p. 2577) : s'oppose aux amendements sur le même objet de Mme Annie David n° 215 et de M. Serge Lagauche n° 153 (définition de la carte des secteurs des collèges), de Mme Annie David n° 216 et de M. Serge Lagauche n° 154 (définition de la carte des secteurs des lycées), et de Mme Annie David n° 194 et de M. Serge Lagauche n° 155 (définition de la carte des secteurs des écoles). – **Art. additionnels avant l'art. 2** : S'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 86 (insertion d'une section relative aux enseignements des technologies de l'information et de la communication) et n° 87 (formation à l'informatique et à internet). (p. 2579) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 70 (construction des parcours de formation et des parcours professionnels des jeunes par le droit au conseil en orientation et à l'information) et n° 71 (possibilité pour chaque jeune d'élaborer un projet personnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information). (p. 2580) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Serge Lagauche (place de l'entreprise dans le processus d'orientation). S'oppose à l'amendement n° 73 de M. Serge Lagauche (bilan de la scolarité). (p. 2581) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. Serge Lagauche (intégration du droit au conseil en orientation et à l'information dans le cursus de la formation). S'oppose aux amendements sur le même objet n° 75 de M. Serge Lagauche et n° 196 de Mme Annie David (développement de passerelles entre les filières d'enseignement général et les filières d'enseignement professionnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information). (p. 2582) : transfert des conseillers d'orientation psychologues vers la fonction publique territoriale. (p. 2583) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Serge Lagauche (mise en place de plages horaires spécifiquement dédiées à une information générale des élèves et des familles sur les différents enseignements et filières). S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Serge Lagauche (caractère national du droit au conseil en orientation et à l'information). (p. 2584) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 14 de M. Serge Lagauche et n° 181 de Mme Annie David (articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire). (p. 2585) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Serge Lagauche (intégration des activités périscolaires dans le projet d'articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire). (p. 2586) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 16 de M. Serge Lagauche et n° 190 de Mme Annie David (importance du passage entre la maternelle et le cours préparatoire dans la lutte contre l'échec scolaire). S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Serge Lagauche (mise en oeuvre d'enseignements spécifiques tenant compte de la personnalité de chaque enfant). (p. 2587) : s'oppose aux amendements n° 18 de M. Serge Lagauche (modalités d'articulation entre les cycles primaires et l'entrée au collège) et n° 179 de Mme Annie David (enseignement des langues vivantes dès les classes primaires), ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 19 (introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dès le cours préparatoire pour favoriser le passage à la classe de sixième), n° 20 (mise en oeuvre d'enseignements spécifiques validant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour favoriser le passage à la classe de sixième) et n° 21 (rôle des activités périscolaires dans l'articulation entre la classe de CM2 et la classe de sixième). (p. 2588) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Serge Lagauche (modalités de l'articulation entre la classe de CM2 et la classe de sixième permettant de lutter contre l'échec scolaire). (p. 2590) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 23 (aide à l'intégration au lycée par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 24 (apprentissage du travail individuel et en équipe par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 25 (continuité dans la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 26 (lutte contre l'échec scolaire par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 27 (responsabilités dans l'organisation des études par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), ainsi qu'à l'amendement n° 180 de Mme Annie David, sur le même objet que l'amendement n° 27 précité de M. Serge Lagauche. (p. 2591) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 28 (prise en compte par l'orientation du choix des élèves) et n° 29 (prise en compte par l'orientation du choix des élèves entre les filières scientifiques et les filières littéraires). S'oppose à l'amendement n° 30 de M. Serge Lagauche (implication de l'équipe éducative dans l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde). S'oppose à l'amendement n° 31 de M. Serge Lagauche (concours des activités périscolaires pour faciliter l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde). (p. 2592) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Serge Lagauche (mise en oeuvre d'enseignement spécifique tenant compte de la personnalité de chaque enfant pour favoriser l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde). S'oppose à l'amendement n° 33 de M. Serge Lagauche (modalités d'articulation entre les cycles). S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Serge Lagauche (organisation d'échanges entre établissements situés en zone urbaine et établissements situés en zone rurale). (p. 2593) : s'oppose aux amendements sur le même objet de M. Serge Lagauche n° 90 et n° 91 (égal accès de tous les élèves à l'informatique et à internet), ainsi qu'à l'amendement n° 195 de Mme Annie David, identique à l'amendement n° 91 précité de M. Serge Lagauche. (p. 2594) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Serge Lagauche (extension de l'initiation aux nouvelles technologies). (p. 2595) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Serge Lagauche (participation des personnels ATOSS à la mise en oeuvre du droit à l'éducation et à la

formation des élèves), ainsi qu'aux amendements de Mme Annie David n° 183 (mission d'éducation à la citoyenneté des personnels ATOSS) et n° 197 (définition des statuts des personnels ATOSS).

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2661) : s'oppose aux amendements de suppression n° 126 de M. Serge Lagauche et n° 199 de Mme Annie David ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 159 (prise en considération des fonctions des auxiliaires de vie scolaire), de Mme Annie David n° 214 (suppression de l'article L. 916-1 du code de l'éducation portant création de la catégorie des assistants d'éducation et fixant les principes du dispositif), de M. Serge Lagauche n° 83 (recrutement des assistants d'éducation sous le contrôle de l'Etat), aux amendements identiques de M. Serge Lagauche n° 6 et de Mme Annie David n° 200 (recrutement par le rectorat), aux amendements de M. Serge Lagauche n° 84 (priorité de l'accueil des enfants de deux ans), n° 140 (extension des dispositions prises dans les lycées placés sous tutelle de l'éducation nationale aux maisons familiales rurales), n° 149 (cohérence et précision), n° 151 (exercice de la fonction des assistants d'éducation dans les établissements d'enseignement secondaire mais également primaire), de Mme Annie David n° 205 , de M. Serge Lagauche n° 79 (précision relative à la fonction des assistants d'éducation), n° 92 (mention de l'usage des technologies de l'information et de la communication parmi les fonctions des surveillants d'éducation), n° 160 (exclusion de la mission d'aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapés des missions incombant aux assistants d'éducation), de Mme Annie David n° 206 (précisions relatives aux missions des assistants d'éducation), n° 201 (exercice des fonctions d'assistant d'éducation par les étudiants uniquement en période scolaire), de M. Serge Lagauche n° 7 (aménagement des horaires des assistants d'éducation compatible avec les études supérieures), n° 81 (attribution des emplois d'assistant d'éducation aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur), n° 99 (priorité nationale de la lutte contre l'exclusion), n° 143 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de la formation tout au long de la vie), n° 144 (précision relative aux missions confiées aux assistants d'éducation), n° 147 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire), n° 145 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre le cours moyen deuxième année et la classe de sixième), n° 146 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 102 (participation des assistants d'éducation à la prévention de la toxicomanie), de Mme Annie David n° 210 (impossibilité pour les assistants d'éducation d'exercer une fonction existante dans la nomenclature des postes de l'éducation nationale), n° 202 (suppression de l'alinéa prévoyant la possibilité pour les assistants d'éducation d'exercer dans plusieurs établissements), n° 211 (attachement des assistants d'éducation à un établissement), n° 204 (durée du contrat des assistants d'éducation fixée à cinq ans), n° 207 (compatibilité indispensable des emplois du temps de service des assistants d'éducation avec les études universitaires), n° 208 (temps de travail de l'assistant d'éducation), n° 203 (affectation exclusive du dispositif des assistants d'éducation aux étudiants), n° 209 (renvoi à un décret en Conseil d'Etat), n° 212 (suppression de l'article L. 916-2 du code de l'éducation prévoyant la mise à disposition des collectivités territoriales des assistants d'éducation), n° 213 (approbation indispensable de la convention par le recteur d'académie), de M. Serge Lagauche n° 161 (distinction entre le statut des assistants d'éducation et celui des auxiliaires de vie scolaire), n° 8 (formation des auxiliaires de vie scolaire préalable à leur entrée en fonction), n° 150 (caractère obligatoire de la participation des directeurs des écoles concernées par le recrutement d'un assistant d'éducation), n° 12 (fixation des contrats d'assistant d'éducation pour une durée de trois ans renouvelables), n° 4 (emplois d'assistant d'éducation réservés aux étudiants inscrits dans tout établissement d'enseignement supérieur), n° 162 (recrutement des auxiliaires de vie scolaire sur des contrats à plein temps d'une durée de trois ans renouvelables), n° 13 (affectation du dispositif des assistants d'éducation à des étudiants recrutés sur critères sociaux), n° 141 (proposition des postes d'assistant d'éducation à des étudiants étrangers boursiers du ministère des affaires étrangères), n° 142 (proposition des postes d'assistant d'éducation à des étudiants étrangers titulaires d'une bourse accordée par leur pays d'origine), n° 163 (distinction de statut entre les personnels chargés des fonctions d'aide à l'accueil des élèves handicapés, des auxiliaires de vie scolaire et des assistants d'éducation), n° 5 (temps de travail des assistants d'éducation), n° 164 (mise en place d'un financement distinct de celui des assistants d'éducation pour les auxiliaires de vie scolaire), n° 94 (mise en place des commissions paritaires en cas de conflit entre l'employeur et les assistants d'éducation), n° 128 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des établissements scolaires à la vie sociale), n° 129 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des écoles à la vie sociale), n° 133 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des collèges à la vie sociale), n° 130 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées à la vie sociale), n° 131 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées professionnels à la vie sociale), n° 132 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées d'enseignement agricole à la vie sociale), n° 134 (participation des assistants d'éducation au contrat éducatif local), n° 135 (participation des assistants d'éducation à l'organisation de la journée de l'enfant), n° 136 (participation des assistants d'éducation à l'articulation des temps scolaires et périscolaires), n° 137 (association des assistants d'éducation à la mise en place d'une école ouverte dans le cadre de projets éducatifs locaux), n° 138 (participation des assistants d'éducation avec les associations à la mise en place d'une école ouverte dans le cadre de projets éducatifs locaux), n° 78 (attribution des contrats d'assistant d'éducation à des jeunes âgés de moins de trente ans), n° 139 (droit de regard de l'Etat sur les conventions de mise à disposition des assistants d'éducation exerçant dans les établissements d'enseignement agricole auprès des collectivités territoriales), n° 80 (droit de regard de l'Etat sur les procédures de mise à disposition des assistants d'éducation auprès des collectivités territoriales par les établissements), n° 9 (précision relative aux conditions de mise à disposition des assistants d'éducation auprès des collectivités), n° 82 (engagement de l'Etat en ce qui concerne les missions des assistants d'éducation effectuées durant le temps scolaire), n° 148 (financement des traitements des assistants d'éducation par l'Etat), n° 165, n° 166 et n° 167 (distinction entre les assistants d'éducation et les auxilaires de vie scolaire), n° 10 (formation initiale au bénéfice des auxiliaires de vie scolaire), n° 11 (nécessité de formation continue des auxiliaires de vie scolaire), n° 168 (rapport d'application du dispositif des auxiliaires de vie scolaire) et n° 158 (création dans le code de l'éducation d'un chapitre relatif aux auxiliaires de vie scolaire), de Mme Françoise Férat n° 169 (limitation du nombre d'établissements dans lesquels les assistants d'éducation pourraient intervenir), n° 170 (proposition prioritaire des postes d'assistant d'éducation aux étudiants boursiers), n° 171 (instauration d'un crédit d'heures indexé sur la durée du temps de travail des assistants d'éducation étudiants) de M. François Fortassin n° 172 (mesures en faveur du projet professionnel des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement). Satisfaction de la pérennisation du nouveau dispositif des assistants d'éducation. (p. 2662) : recrutement des assistants d'éducation par les établissements publics locaux d'enseignement. Rôle des inspecteurs d'académie. Inutilité des amendements faisant référence au projet d'école. Auxiliaires de vie scolaire, AVS. Missions des assistants d'éducation. Effectifs de surveillants à la rentrée 2003. (p. 2663) : recrutement. Durée du contrat. Temps de travail. Mise en place de contrats de droit public. (p. 2668) : favorable à l'inscription dans une circulaire d'application des dispositions contenues dans l'amendement n° 172 de M. François Fortassin (mesures en faveur du projet professionnel des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement). Précision des critères dans les circulaires. (p. 2669) : précision relative au crédit d'heures. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 2670) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Serge Lagauche (mesures pour

favoriser l'organisation d'activités en rapport avec les nouvelles technologies). – **Art. 3** *(Affiliation des établissements publics locaux d'éducation à l'assurance-chômage au titre des assistants d'éducation – art. L. 351-12 du code du travail)* (p. 2671) : s'oppose aux amendements n° 157 de M. Serge Lagauche (suppression) et n° 217 de Mme Annie David (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2673) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Serge Lagauche (lutte contre le sexisme en matière d'orientation scolaire). Absence de rapport entre le sexisme dans l'orientation scolaire et le statut des assistants d'éducation. (p. 2674, 2675) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 112 (institution d'une fête annuelle de l'école publique), n° 113, n° 114, n° 115, n° 116, n° 117 et n° 118 (organisation de la fête de l'école publique dans les écoles, les collègues, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur, les lycées agricoles et les lycées d'enseignement professionnel). (p. 2676) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 119, n° 120, n° 121, n° 122, n° 123 et n° 124 (organisation d'une journée annuelle de la laïcité dans les établissements d'enseignement scolaire, dans les écoles primaires, dans les collèges, dans les lycées, dans les lycées d'enseignement professionnel et dans les lycées agricoles). (p. 2677) : s'oppose à l'amendement n° 218 de Mme Annie David (sécurisation des emplois d'assistant d'éducation). S'oppose à l'amendement n° 100 de M. Serge Lagauche (rapport sur l'application du dispositif des assistants d'éducation à l'issue de la première année scolaire d'exercice des assistants d'éducation). – **Intitulé du projet de loi** (p. 2678) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Serge Lagauche (intitulé du projet de loi – Projet de loi portant réforme du code de l'éducation et portant diverses dispositions relatives à l'éducation). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2683) : remerciements. Se réjouit du vote de ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9006, 9007) : logique de redéploiement des crédits au profit de l'enseignement primaire ; évolutions démographiques. Affectation quasi-parfaite des postes et des élèves à la dernière rentrée scolaire. Réduction des sureffectifs disciplinaires ; bivalence des professeurs. Clarification du transfert des TOS ; situation des personnels administratifs de gestion non définie. Poursuite de l'effort en matière d'informatique et de nouvelles technologies ; usages pédagogiques à définir. (p. 9010, 9011) : succès de l'opération "envie d'agir". Recentrage des contrats éducatifs locaux. Réunion de la jeunesse et de l'éducation nationale dans un même ministère. Mise en place prochaine des CIVIS pour les emplois associatifs. Manque d'attractivité du métier d'enseignant dans le second degré. Réforme de l'autonomie des établissements. Ouverture du grand débat sur l'école. Effort sans précédent pour la scolarisation des enfants handicapés. Revalorisation de la filière technologique et professionnelle. Renforcement des classes d'adaptation. Encouragement à la validation des acquis de l'expérience, VAE. Projets de modification des programmes de technologie des collèges, de développement des dispositifs en alternance et de réaménagement du lycée des métiers. (p. 9012) : lutte contre le tabagisme et la drogue. Collaboration avec le ministère de la santé. Prise en charge de la souffrance des adolescents. Mesure expérimentale d'établissements "sans tabac". (p. 9013, 9014) : budget en augmentation. Absence de prévision de l'avenir des emplois-jeunes. Mise en place des assistants d'éducation. (p. 9015, 9016) : réalité de l'illettrisme. Sortie du système éducatif sans diplôme. Régression des incivilités. Multiplication des conventions avec les entreprises. Avis favorable à l'organisation d'un débat d'orientation au Parlement. (p. 9017) : effets de la régulation budgétaire sur le fonds national pour le développement de la vie associative. Maintien à niveau des crédits alloués aux postes FONJEP. (p. 9018) : prévention de l'illettrisme. Résultats intéressants des expérimentations en cours : dédoublement des CP, CP renforcés. (p. 9025) : mise en place de dispositifs en alternance. Rétablissement envisagé du palier d'orientation en fin de cinquième. Performance de l'enseignement agricole ; modèle des maisons familiales rurales. (p. 9027, 9028) : multiplication des unités pédagogiques d'intégration, UPI, pour l'accueil des enfants handicapés dans le second degré. Amélioration de l'accueil des familles. Difficulté d'identification de nombreux enfants handicapés non scolarisés.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9040, 9043) : réalité de l'augmentation des crédits affectés. Amélioration des relations avec les collectivités territoriales et les partenaires économiques et sociaux. Réhabilitation du logement étudiant. Maintien de la qualité du recrutement. Réforme de la gestion des universités. Utilisation des crédits à la maintenance du patrimoine immobilier plutôt qu'à des constructions nouvelles. Valorisation des pôles d'excellence. Amélioration nécessaire de la situation des Français de l'étranger ; simplification des structures. Lutte contre la désinformation organisée contre la réforme du nouveau système licence-mastère-doctorat, LMD. Harmonisation des diplômes européens. Explication de cette réforme. Développement de l'autonomie des universités et défense du service public.

FILLON (François)

ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité

DÉPÔTS

Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité **[n° 282 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Projet de loi portant réforme des retraites **[n° 885 (2002-2003)]** (28 mai 2003) – **Éducation – Fonction publique – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Projet de loi relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social **[n° 1233 (2003-2004)]** (19 novembre 2003) – **Entreprises – Travail.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1695, 1696) : pesanteurs du corps social. Souhait du développement de la démocratie locale, de la démocratie sociale et de la vie associative. Réponse aux difficultés de fonctionnement des associations par l'institution d'un chèque-emploi. Caractère innovant et motivant de la proposition de loi. Caractère facultatif du chèque-emploi associatif pour le salarié. Référence à la convention collective des employés de maison. Nécessité d'un guichet unique pour le recouvrement des cotisations. Annonce d'un projet de loi de simplification de la complexité administrative. Approbation par le Gouvernement de la proposition de loi. (p. 1703, 1704) : améliorations proposées par le rapporteur. Réserves sur la multiplication des guichets uniques. Complexité du choix des conventions collectives et des organismes complémentaires de

retraite. Favorable au guichet unique pour les travailleurs indépendants. Volonté du Gouvernement d'orienter la politique de l'emploi dans le sens de la croissance. Apport incontestable des contrats jeunes en entreprise. Poids des difficultés conjoncturelles sur l'emploi. Souhait d'une application rapide des dispositions de la proposition de loi. – **Art. 1er** *(Création d'un chèque emploi associatif et définition d'un abattement de charges sociales en faveur des associations utilisatrices – art. L. 128-1 et L. 128-2 nouveaux du code du travail)* (p. 1706) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (élargissement du champ du chèque-emploi associatif à l'ensemble des formalités sociales revenant aux associations, désignation des URSSAF comme interlocuteur unique des associations utilisant le chèque-emploi associatif et suppression de l'abattement sur les charges sociales) et, sur celui-ci, les sous-amendements n° 4 et 5 de M. Georges Mouly. – **Art. 2** *(Gage de la perte de recettes résultant, pour la sécurité sociale, de l'abattement de charges accordé aux associations utilisant le chèque-emploi associatif)* : accepte l'amendement n° 2 de la commission (entrée en vigueur de la loi le 1er janvier 2004). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1707) : accepte l'amendement n° 3 de M. Henri de Raincourt (création d'un "chèque-emploi jeune été" visant à faciliter les emplois saisonniers des étudiants dont les conditions de mises en oeuvre seront créées par décret). Engagement de prendre les décrets d'application rapidement.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3596, 3599) : engagements du Gouvernement. Lutte contre l'exclusion. Bilan de quinze ans d'expérience et de concertation avec les associations. Attachement des Français au RMI et exigence d'une contrepartie. Refus de stigmatiser les bénéficiaires du RMI. Leur volonté de retour à l'emploi. Mauvais fonctionnement du volet insertion du RMI : faible taux de contractualisation, hausse du nombre d'allocataires, effort de redynamisation sans effet. Décentralisation aux départements de la gestion du RMI. Transfert d'une quote-part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. Première application de la réforme constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République. Principe d'égalité de traitement. Absence de travail obligatoire. Maintien d'un pourcentage obligatoire de crédits d'insertion. Mobilisation des acteurs de l'insertion. Insuffisances relevées par la Cour des comptes. Rôle du président du conseil général. Accompagnement personnalisé des allocataires. Arbitrages de la CLI et de la commission départementale d'aide sociale. Création d'un revenu minimum d'activité, RMA. (p. 3599, 3601) : réponse à une aspiration constante du Sénat. Transition entre un revenu d'assistance et l'emploi ordinaire. Volonté d'éviter l'installation dans le RMI. Accès au RMA pour les allocataires ayant deux ans d'ancienneté. Préservation des autres aides. Besoin de reconnaissance sociale. Contrat de dix-huit mois maximum. Activité limitée à vingt heures par semaine. Rémunération des bénéficiaires. Application dans le privé et dans le public. Equilibre entre les avantages et les obligations de l'employeur. Sécurité offerte aux bénéficiaires. Modernisation de la gestion du RMI et accompagnement vers l'activité. Insertion professionnelle et sociale. Solidarité. (p. 3623, 3625) : remerciements. Inefficacité potentielle d'une remise à plat de tous les systèmes d'aide. Préférence pour un texte modeste. Absence de précipitation. Opinion publique critique vis-à-vis du RMI. Volonté de placer les élus devant leurs responsabilités. Crainte des associations en cas de suppression des dépenses d'insertion obligatoires. Limites des charges nouvelles liées au RMA et au transfert de personnels. Dynamisme de la TIPP. Obligation de rationaliser la gestion du RMI. Evaluation régulière des besoins financiers. Nécessité d'un seuil d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA. Aménagement possible de la durée hebdomadaire de travail. Comparaison du RMA au contrat emploi-solidarité. Réserves quant à une extension de la durée du RMA. Dispositions spécifiques pour les départements d'outre-mer. – **Renvoi à la commission** (p. 3630) : s'oppose à la motion n° 58 de M. Roland Muzeau tendant au renvoi à la commission. Projet conforme à la philosophie du revenu minimum. Atttitude des syndicats vis-à-vis de ce texte. – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 3631) : s'oppose à l'amendement n° 86 de Mme Marie-Christine Blandin (abaissement de l'âge d'accès au RMI à 18 ans). – **Art. 1er** *(Périodicité de la revalorisation du montant du RMI – art. L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3632) : s'oppose à l'amendement n° 87 de Mme Marie-Christine Blandin (transformation du RMI en droit individuel). S'oppose à l'amendement n° 97 de M. Roland Muzeau (réévaluation biannuelle du montant du RMI en fonction de l'évolution du SMIC). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 3633) : s'oppose aux amendements n° 88 de Mme Marie-Christine Blandin (versement aux bénéficiaires du RMI d'une allocation de fin d'année d'un montant égal au montant mensuel du RMI) et n° 98 de M. Roland Muzeau (institutionnalisation de la prime de Noël). – **Art. 2** *(Transfert du financement de l'allocation de RMI aux départements)* (p. 3635) : s'oppose aux amendements identiques n° 59 de M. Gilbert Chabroux et n° 99 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3639) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Roland Muzeau (suppression). Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 50 (périmètre financier des charges transférées) et n° 51 (précision sur l'évaluation des charges transférées). Demande le retrait de l'amendement de la commission saisie pour avis n° 52 (possibilité pour les départements de moduler le taux de l'impôt qui leur est transféré). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 3642) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, demande le retrait du n° 53 (inscription des compensations de création et d'extension de compétences dans le droit commun de la compensation des transferts de compétences) et accepte le n° 54 (établissement par la commission consultative sur l'évaluation des charges d'un bilan annuel du coût des créations et extensions de compétences). – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36 et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3643) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Roland Muzeau (suppression) et accepte l'amendement n° 1 de la commission (rédaction).

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 20** *(Mise en oeuvre et suivi des actions d'insertion – art. L. 262-38-1 et L. 262-38-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3688) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Roland Muzeau (suppression) ; sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 11 (suppression de la possibilité de donner à une attestation d'activité une valeur de contrat d'insertion) et accepte le n° 12 (possibilité pour le référent de demander la révision du contrat d'insertion au vu des motifs du non-respect de l'action d'insertion). – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 3689) : s'oppose aux amendements analogues n° 90 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 109 de M. Roland Muzeau (caractère suspensif des recours formés à l'encontre des décisions relatives à l'allocation). – **Art. 22** *(Récupération des sommes servies au titre de l'allocation – art. L. 262-43 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3690) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Gilbert Chabroux (suppression). – **Art. 23** *(Mandatement de l'allocation au nom d'un organisme agréé – art. L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3691) : s'oppose aux amendements identiques n° 72 de M. Gilbert Chabroux et n° 110 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 24** *(Fin du copilotage du dispositif local d'insertion – art. L. 263-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3692) : s'oppose à l'amendement n° 111 de M. Roland Muzeau (suppression) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission (rôle en matière d'insertion du service public de l'emploi et des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion). – **Art. 25** *(Composition et rôle du conseil départemental d'insertion – art. L. 263-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3694) : s'oppose aux amendements n° 112 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 75 de M. Gilbert Chabroux (maintien des compétences actuelles du conseil départemental d'insertion en matière d'élaboration du plan départemental

d'insertion et de suivi) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (coordination). – **Art. 26** *(Programme départemental d'insertion – art. L. 263-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3695) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Roland Muzeau (suppression) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de la commission (encadrement du programme départemental d'insertion). – **Art. 27** *(Programmes locaux d'insertion – art. L. 263-4 et L. 263-14 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3696) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de la commission (modalités de mise en oeuvre des programmes locaux d'insertion). S'oppose aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 76 (cohérence) et n° 77 (rôle des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale) et n° 114 de M. Roland Muzeau (cohérence). – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3698) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI). – **Art. 29** *(Compétences des commissions locales d'insertion – art. L. 263-10 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3702) : s'oppose aux amendements identiques n° 78 de M. Gilbert Chabroux et n° 115 de M. Roland Muzeau (rétablissement des compétences des commissions locales d'insertion). – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3704) : s'oppose aux amendements n° 117 de M. Roland Muzeau (suppression), n° 79 de M. Gilbert Chabroux (composition des commissions locales d'insertion), n° 17 de la commission (composition des commissions locales d'insertion), et, sur ce dernier, au sous-amendement n° 128 de M. Alain Vasselle. – **Art. 31** *(Abrogation d'un article devenu sans objet – art. L. 263-12 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3705) : s'oppose à l'amendement n° 118 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 32** *(Fonctionnement des commissions locales d'insertion – art. L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 32** *(Elaboration des programmes locaux d'insertion – art. L. 263-14 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3706) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (coordination). – **Art. 33** *(Décentralisation du RMI dans les DOM – art. L. 522-1, L. 522-2, L. 522-3, L. 522-5, L. 522-6, L. 522-9, L. 522-11, L. 522-12, L. 522-13 et L. 522-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3707) : s'oppose à l'amendement n° 131 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 136 de la commission (coordination). – **Art. 34** *(Décentralisation du RMI à Saint-Pierre-et-Miquelon – art. L. 531-5-1 du code de l'action sociale et des familles)* : accepte l'amendement n° 19 de la commission (rectification). (p. 3708) : accepte l'amendement n° 132 de la commission (précision). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3713, 3714) : s'oppose aux amendements identiques n° 80 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 120 de M. Roland Muzeau (suppression). Méfiance à l'égard du monde économique handicapante. – **Art. L. 322-4-15 du code du travail** *(Institution du CIRMA)* (p. 3715) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (place du RMA dans le parcours d'insertion). – **Art. L. 322-4-15-1 du code du travail** *(Employeurs concernés et convention entre l'employeur et le département)* : accepte l'amendement n° 22 de la commission (rédaction). Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Alain Vasselle (précision). (p. 3716) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de la commission (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 24 de la commission (précision). (p. 3718) : s'oppose aux amendements n° 121 de M. Roland Muzeau (instauration d'un délai de six mois entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sous contrat d'insertion RMA) et n° 81 de M. Gilbert Chabroux (délai de trois mois entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sous contrat d'insertion RMA). Accepte l'amendement n° 25 de la commission (précision). – **Art. L. 322-4-15-2 du code du travail** *(Contenu, mise en oeuvre et durée de la convention entre le département et l'employeur)* (p. 3719) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Roland Muzeau (contenu de la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA) et accepte l'amendement n° 26 de la commission (actions d'insertion définies par la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA). (p. 3719, 3720) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (modalités de suivi et de contrôle de la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA). – **Art. L. 322-4-15-3 du code du travail** *(Bénéficiaires du CIRMA)* (p. 3721, 3722) : Demande le retrait des amendements analogues de la commission saisie pour avis n° 56 et de Mme Valérie Létard n° 84 (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA), de l'amendement n° 95 de M. Alain Vasselle (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA) et de l'amendement n° 28 de la commission (fixation à un an de la durée minimale d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA). – **Art. L. 322-4-15-4 du code du travail** *(Régime du CIRMA)* : accepte l'amendement n° 29 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 30 de la commission (renouvellement d'une convention à l'issue d'une évaluation des conditions d'exécution des actions prévues). (p. 3723) : s'oppose à l'amendement n° 31 de la commission (possibilité de porter la durée de travail au-delà de vingt heures dans le cadre d'une convention RMA entre les départements et l'employeur). (p. 3724) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (suppression de la possibilité de porter la durée de la période d'essai à moins de quinze jours). – **Art. L. 322-4-15-5 du code du travail** *(Rupture du CIRMA et interdiction de cumul avec une autre activité professionnelle rémunérée)* : demande le retrait de l'amendement n° 34 de la commission (possibilité de rompre le contrat RMA en cas de signature d'un CDD de neuf mois). (p. 3726) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (assouplissement du principe de non-cumul d'activités professionnelles pour le salarié sous contrat insertion-RMA). S'oppose aux amendements identiques n° 82 de M. Gilbert Chabroux et n° 123 de M. Roland Muzeau (suppression de l'interdiction du cumul du RMA avec un autre emploi). – **Art. L. 322-4-15-6 du code du travail** *(Calcul du RMA, montant et modalités du versement de l'aide du département à l'employeur et maintien du salaire en cas d'arrêt de travail)* : demande le retrait de l'amendement n° 36 de la commission (nature juridique du revenu minimum d'activité) et s'oppose à l'amendement n° 91 de Mme Marie-Christine Blandin (octroi d'une allocation de fin d'année aux bénéficiaires du RMA). (p. 3727) : accepte l'amendement n° 37 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 127 de M. Jean Chérioux (garantie du maintien des ressources au bénéficiaire du RMA en cas de suspension de son contrat de travail). Accepte l'amendement n° 38 de la commission (fixation par un décret en Conseil d'Etat des modalités de détermination et de versement du RMA et de l'aide du département). – **Art. L. 322-4-15-7 du code du travail** *(Cotisations sociales applicables au RMA)* : accepte l'amendement n° 126 de M. Jean Chérioux (application des dispositions relatives au RMA aux salariés agricoles). (p. 3728) : s'oppose aux amendements identiques n° 83 de M. Gilbert Chabroux et n° 124 de M. Roland Muzeau (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble de la rémunération perçue par le salarié bénéficiaire du RMA). (p. 3729) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de la commission (suppression de l'exonération de sécurité sociale pour les employeurs du secteur non-marchand). – **Art. 36** *(Ouverture du contrat initiative-emploi aux personnes ayant bénéficié d'un CIRMA, non-prise en compte des salariés du CIRMA pour le décompte des effectifs et information des représentants du personnel – art. L. 322-4-2, L. 322-4-14, L. 422-1 et L. 432-4-1 du code du travail)* (p. 3730) : accepte l'amendement n° 43 de la commission (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 135 de la commission (autorisation pour les délégués du personnel de prendre connaissance de la convention liant le département et l'employeur relativement au RMA). – **Art. 38** *(Application du RMA dans les départements d'outre-mer – art. L. 522-19 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3731) :

accepte l'amendement n° 44 de la commission (exercice par l'agence d'insertion des attributions de résiliation de la convention RMA). – **Art. 40** *(Suivi, évaluation et contrôle du dispositif – art. L. 242-48 à L. 262-54 du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 262-48 du code de l'action sociale** (p. 3732) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 46 (informations délivrées par le département au représentant de l'Etat sur le revenu minimum d'insertion et le revenu minimum d'activité) et pour les amendements analogues n° 47 et n° 48 (informations données par le département au représentant de l'Etat sur les caisses d'allocations familiales et la caisse de mutualité sociale agricole). – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3733) : accepte l'amendement n° 49 de la commission (présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement portant sur l'évaluation de l'application de la présente loi). – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* : Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 57 (rédaction). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3736) : nouvelle étape de la décentralisation. Dispositif original du revenu minimum d'activité. Enrichissement du texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4765) : première réforme globale du système de retraite depuis l'après-guerre. Calendrier de la réforme. Conséquences du vieillissement de la population. Volonté d'assurer la viabilité et la pérennité de la répartition. Favorable à l'augmentation de la durée de cotisation. Souhait d'un effort collectif par le travail pour sauver la solidarité entre les générations. (p. 4766) : augmentation indispensable du taux d'activité des Français. Prise en compte de l'allongement de l'espérance de vie. Souhait du maintien du partage actuel entre la vie active et la retraite. Augmentation progressive de la durée de cotisation à 41 ans en 2012. Conseil d'orientation des retraites, COR. Limitation indispensable des dispositifs de préretraite. Réflexion sur la place des seniors dans l'entreprise. Révision indispensable des règles de cumul emploi-retraite. (p. 4767) : sauvegarde du système de retraite par répartition par la diminution du chômage à long terme. Besoin de financement des régimes de base du privé et du public en 2020. (p. 4768) : mise en évidence d'injustices par la réforme des retraites. Volonté de faire avancer la justice sociale. Absence de contradiction entre un cadre commun sécurisé et les principes de liberté et de responsabilité. (p. 4769) : assouplissement des mécanismes de retraitre progressive et élargissement dans la fonction publique de la cessation progressive d'activité. Simplification et sécurisation des différents dispositifs existants. (p. 4825, 4826) : remerciements aux rapporteurs. Avancée de la justice sociale. Dimension européenne du projet. Préparation de l'avenir. Retard en matière de pratique du dialogue social. Rencontre de l'ensemble des partis politiques. Débat fructueux avec les partenaires sociaux. Souhait de modifier les règles de la négociation collective. (p. 4827) : volonté de justice. Insuffisance de la retraite des exploitants agricoles. Financement de la réforme. Souhait d'une clarification des relations entre l'Etat et le régime général. Proposition du parti communiste de hausse des prélèvements fiscaux entraînant une forte augmentation du chômage. (p. 4828, 4829) : rareté des contre-propositions du parti socialiste. Exemple non significatif de l'Allemagne. Lien entre l'évolution démographique et l'évolution du chômage. Réforme indispensable de la formation professionnelle. Durée de cotisation de 45 annuités dans tous les pays de l'Union européenne. Réflexion nécessaire sur la réorganisation du travail. Part des salaires dans la valeur ajoutée. Situation des femmes. Revalorisation du minimum contributif. Maintien d'un haut niveau de retraite par la sauvegarde du système par répartition. (p. 4830) : responsabilité des entreprises dans le défi de l'amélioration du taux d'activité.

– **Rappel au règlement** – (8 juillet 2003) (p. 4836, 4837) : soutien de la CFE-CGC au titre V relatif à l'épargne retraite. Non-assimilation aux fonds de pension.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (8 juillet 2003) – **Question préalable** (p. 4846, 4848) : détournement du projet de loi par le parti communiste pour contester l'économie libérale. Attachement du Gouvernement au maintien de la répartition. Evolution de la situation des salariés. Réalisation d'avancées sociales. Coût excessif du contre-projet présenté par le groupe CRC. Le Gouvernement demande de ne pas adopter la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Division additionnelle avant le titre Ier** (p. 4860) : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Michelle Demessine (insertion d'une division additionnelle intitulée "D'un régime de retraite fondé sur la solidarité"). Souhait de ne pas dénaturer les principes ayant fait l'objet d'un consensus avec l'ensemble des partenaires sociaux. (p. 4861, 4862) : conditions d'instauration d'un vrai débat. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4864) : s'oppose aux amendements identiques n° 45 de M. Guy Fischer, n° 48 de Mme Michelle Demessine et n° 49 de Mme Nicole Borvo (insertion d'un préambule). – **Division additionnelle avant l'art. 1er** (p. 4868) : s'oppose à l'amendement n° 47 de Mme Michelle Demessine (insertion d'un chapitre Ier intitulé "De la solidarité"). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4873, 4874) : s'oppose aux amendements identiques n° 50 de M. Guy Fischer, n° 51 de Mme Michelle Demessine et n° 52 de Mme Nicole Borvo (affirmation du principe de solidarité) ainsi qu'aux amendements identiques n° 53 de M. Guy Fischer, n° 54 de Mme Michelle Demessine et n° 55 de Mme Nicole Borvo (affirmation du principe de répartition). Origine des régimes de retraite. S'oppose également aux amendements de M. Claude Estier n° 821 (affirmation du principe de répartition et garantie d'un niveau élevé de pension), n° 823 (affirmation du principe de répartition et mise en oeuvre d'un pacte national pour l'emploi), n° 824 (affirmation du principe de répartition et garantie du pouvoir d'achat des pensions de retraite) et n° 802 (affirmation du principe de répartition et mise en place de négociations entre pouvoirs publics et partenaires sociaux). Accroissement du chômage sous les deux gouvernements. S'oppose à l'amendement n° 806 de M. Claude Estier (refus d'un système développant les fonds de pension). Soutien des socialistes à la réforme Balladur. Renforcement de la répartition par le présent projet de loi. Rejet des fonds de pension. – **Division additionnelle avant l'art. 1er** (p. 4879) : s'oppose à l'amendement n° 56 de Mme Michelle Demessine (insertion d'un chapitre II intitulé "de la période d'activité"). – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4882) : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Michelle Demessine (garantie d'un droit de retraite à taux plein à 60 ans) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 822 (garantie d'un droit à la retraite à taux plein à 60 ans), n° 844 et 855 (affirmation du choix du droit à la retraite à 60 ans à taux plein). Obtention de la retraite à taux plein à partir de 65 ans. (p. 4885) : s'oppose aux amendements analogues n° 856 de M. Claude Domeizel et n° 845 de M. Claude Estier (garantie de retraite complémentaire à taux plein à l'âge de 60 ans). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4886) : s'oppose à l'amendement n° 59 de Mme Michelle Demessine (bénéfice d'une retraite à taux plein au bout de 37,5 annuités). Caractère irréaliste de la proposition. (p. 4889) : s'oppose aux amendements identiques n° 60 de M. Guy Fischer, n° 61 de Mme Michelle Demessine et n° 62 de Mme Nicole Borvo (suppression de la décote des pensions). (p. 4890) : ancienneté du mécanisme de la décote. – **Demande de priorité** : Accepte la demande d'examen par priorité du Titre Ier faite par le président de la commission des affaires sociales. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4916) : rédaction collective avec les partenaires sociaux des trois premiers articles du projet de loi. S'oppose aux amendements identiques n° 95 de Mme Nicole Borvo, n° 96 de M. Guy Fischer et n° 97 de Mme Michelle Demessine (suppression), aux amendements de M. Claude Domeizel n° 850 (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte les inégalités d'espérance de vie et mettant en place une véritable politique de l'emploi), n° 853 (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures en faveur des salariés) et n° 854 (affirmation du choix de la retraite par répartition et garantie d'un niveau élevé des pensions) ainsi qu'aux amendements n° 849 de M. Claude Estier (affirmation du choix de la retraite par répartition et financement par la Nation), n° 851 de M. Gilbert Chabroux (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures permettant

aux salariés d'assurer la continuité de leurs carrières), n° 852 de Mme Claire-Lise Campion (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte la pénibilité des métiers et favorisant l'emploi) et n° 1083 de M. Gérard Delfau (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte la pénibilité des métiers, la durée des études et le congé parental). Accepte l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction) et sur ce dernier s'oppose au sous-amendement n° 1106 de Mme Michelle Demessine. S'oppose aux amendements identiques n° 64 de M. Guy Fischer, n° 65 de Mme Michelle Demessine et n° 66 de Mme Nicole Borvo (garantie d'un haut niveau de pension) ainsi qu'aux amendements identiques n° 67 de M. Guy Fischer, n° 68 de Mme Michelle Demessine et n° 69 de Mme Nicole Borvo (dérogation au départ à 60 ans à taux plein). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 70 (indexation des retraites sur les salaires) et n° 72 (fixation à dix ans de la période de référence pour le calcul des retraites du secteur privé). S'oppose aux amendements identiques n° 73 de M. Guy Fischer, n° 74 de Mme Michelle Demessine et n° 75 de Mme Nicole Borvo (validation gratuite de certaines périodes non travaillées) ainsi qu'à l'amendement n° 76 de Mme Michelle Demessine (revalorisation du niveau de pension de retraite des agriculteurs exploitants). S'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. Guy Fischer, n° 78 de Mme Michelle Demessine et n° 79 de Mme Nicole Borvo (revalorisation des basses pensions de retraite) ainsi qu'aux amendements identiques n° 81 de M. Guy Fischer, n° 82 de Mme Michelle Demessine et n° 83 de Mme Nicole Borvo (modulation des cotisations de retraite acquittées par les entreprises et création d'une cotisation sociale sur l'ensemble des revenus). S'oppose aux amendements identiques n° 84 de M. Guy Fischer, n° 85 de Mme Michelle Demessine et n° 86 de Mme Nicole Borvo (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble des éléments de la rémunération du travail) ainsi qu'aux amendements identiques n° 87 de Mme Nicole Borvo, n° 88 de Mme Michelle Demessine, n° 89 de M. Roland Muzeau et n° 90 de M. Guy Fischer (augmentation de la part patronale dans les cotisations sociales). S'oppose aux amendements identiques n° 92 de M. Guy Fischer, n° 93 de Mme Michelle Demessine et n° 94 de Mme Nicole Borvo (mise en place d'une réforme du crédit et d'une réorientation des aides publiques à l'emploi) ainsi qu'aux amendements identiques n° 1067 de M. Guy Fischer, n° 1068 de Mme Michelle Demessine et n° 1069 de Mme Nicole Borvo (mise en place de mesures pour compenser l'inégalité entre les hommes et les femmes et dépôt d'un rapport du Gouvernement). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 98 (affirmation du rejet de la capitalisation comme mode constitutif des pensions et retraites) et n° 99 (référence à la notion de contrat social plutôt que de pacte social) ainsi qu'à l'amendement n° 1087 de M. Gérard Delfau (amélioration de l'accueil des jeunes enfants par les collectivités locales et l'Etat). (p. 4918) : s'oppose à la demande d'examen par priorité des amendements du groupe CRC.

– **Rappel au règlement** – (9 juillet 2003) (p. 4932, 4933) : précise à M. Jack Ralite que le Gouvernement prendra le temps de mesurer toutes les conséquences de l'accord du 26 juin relatif à l'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle. Nécessité de réduire le déficit de ce régime qui représente le quart du déficit de l'ensemble de l'UNEDIC.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4934) : s'oppose à l'amendement n° 1088 de M. Gérard Delfau (mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités). Adaptation de la politique de l'immigration en cours de discussion à l'Assemblée nationale. (p. 4936, 4937) : s'oppose à l'amendement n° 1090 de M. Gérard Delfau (engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée). Innovation de la notion de pénibilité dans une loi sur les retraites. Mise en place d'une négociation de branche et d'un système de mutualisation du coût de la pénibilité incitant les entreprises à réduire le nombre des emplois pénibles. (p. 4938) : précisions sur l'accord négocié par les partenaires sociaux sur l'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle. Contrôle par les inspecteurs du travail de la réalité des emplois financés dans les chaînes de télévision. – **Art. additionnel avant l'art. 2 (priorité)** (p. 4941) : s'oppose à l'amendement n° 857 de M. Claude Estier (mise en oeuvre d'une politique de valorisation du travail et d'augmentation des bas salaires pour garantir le système de retraite par répartition). Application au 1er juillet de la plus forte augmentation du SMIC depuis vingt ans. – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4951, 4952) : accepte l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité) et sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 1107 (proportionnalité de la retraite aux revenus) et n° 1108 (prise en compte des périodes de formation initiale ou continue pour la validation de la durée de cotisation liée à une activité professionnelle), de M. Guy Fischer n° 1110 (élargissement de la notion de revenus à la prise en compte de la bonification des trimestres accomplis dans des conditions de travail pénible), n° 1111 (affirmation du principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes devant les retraites) et n° 1112 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle). S'oppose aux amendements identiques n° 100 de Mme Michelle Demessine, n° 101 de Mme Nicole Borvo et n° 102 de M. Guy Fischer (suppression) ainsi qu'aux amendements n° 859 de M. Gilbert Chabroux (nouvelle rédaction de l'article précisant un niveau élevé de la pension), n° 858 de M. Claude Estier (nouvelle rédaction de l'article garantissant le pouvoir d'achat de la pension), n° 860 de M. Claude Domeizel (nouvelle rédaction de l'article précisant la garantie du niveau des pensions par un taux élevé de remplacement) et, sur le même objet, n° 103 et 104 de Mme Michelle Demessine (nouvelle rédaction de l'article reconnaissant la validation de périodes de formation). Accumulation de contradictions dans l'opposition. Précision sur le fonctionnement du modèle allemand. Garantie d'un taux de remplacement de 75 % pour les salariés ayant accompli leur carrière au SMIC. – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4959) : s'oppose à l'amendement n° 861 de M. Claude Estier (modalités de fonctionnement du système de retraite). S'oppose à l'amendement n° 862 de M. Claude Estier (instauration d'une contribution au profit du Fonds de réserve pour les retraites sur la perception de bons de souscription d'actions). (p. 4960) : s'oppose à l'amendement n° 864 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur ajoutée pour abonder les ressources des assurances sociales). Inadaptation et danger d'un financement des retraites fondé sur d'autres ressources que les salaires. (p. 4962) : s'oppose à l'amendement n° 865 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur de la fortune pour abonder les ressources des assurances sociales). Absence de propositions sérieuses de la part de l'opposition en matière de retraite. (p. 4963) : s'oppose à l'amendement n° 866 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur l'ensemble des revenus financiers pour abonder les ressources des assurances sociales). (p. 4965) : s'oppose à l'amendement n° 863 de M. Claude Estier (limitation des exonérations de cotisations sociales dans le cadre des emplois-jeunes aux entreprises employant moins de cinquante salariés). (p. 4967, 4968) : absence de réalité dans les propositions du groupe socialiste de taxation du capital pour financer les retraites. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4979, 4980) : sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité) pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat, s'oppose aux sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 1109 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle) et de M. Guy Fischer n° 1120 (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) et n° 1121 (prise en compte des années de formation et d'études). S'oppose aux amendements de M. Claude Domeizel n° 867 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte de la pénibilité du métier exercé), n° 869 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des périodes d'inactivité et de formation), n° 871 (instauration d'une bonification pour pénibilité du métier et définition des métiers

pénibles) et n° 873 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte de la spécificité des régimes), de M. Gilbert Chabroux n° 868 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des inégalités d'espérance de vie), n° 870 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des inégalités entre les hommes et les femmes) et n° 872 (définition par la négociation des bonifications d'assurances pour les personnes handicapées) ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 105 (suppression), n° 106 (rédaction) et n° 107 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle quelle que soit la spécificité du régime) et de M. Claude Estier n° 874 (prise en compte des périodes d'inactivité contraintes).

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5004) : situation, utilité et limite du fonds de réserve pour les retraites. (p. 5015) : S'oppose aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine et n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). (p. 5019) : estime l'amendement n° 878 de M. Claude Domeizel (examen périodique de la pénibilité des métiers par les organisations professionnelles) satisfait par l'article 16 ter du projet de loi. (p. 5021) : stabilité des différences de mortalité entre les cadres et les autres groupes sociaux. (p. 5022) : estime l'amendement n° 879 de M. Gilbert Chabroux (limitation des emplois pénibles et conditions de sortie de ces emplois) satisfait par l'article 16 ter du projet de loi. (p. 5023) : s'oppose à l'amendement n° 881 de M. Gilbert Chabroux (actions de formation pour le maintien de l'emploi des salariés âgés de l'entreprise). S'oppose à l'amendement n° 880 de M. Claude Domeizel (mise en oeuvre des actions de formation en vue de favoriser l'évolution professionnelle au-delà de l'âge de 50 ans). Négociation en cours des partenaires sociaux. (p. 5024, 5025) : absence de droit à la retraite généré par le RMI. (p. 5026) : s'oppose à l'amendement n° 876 de M. Claude Domeizel (négociation assurant l'égalité de traitement entre les cotisants). – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5030) : s'oppose aux amendements identiques n° 117 de M. Guy Fischer, n° 118 de Mme Michelle Demessine et n° 119 de Mme Nicole Borvo (création d'une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des ménages). (p. 5032, 5033) : s'oppose aux amendements identiques n° 114 de M. Guy Fischer, n° 115 de Mme Michelle Demessine et n° 116 de Mme Nicole Borvo (modulation des cotisations patronales en fonction du ratio salaires-valeur ajoutée globale de l'entreprise). Inconvénients d'une contribution assise sur la valeur ajoutée. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5039, 5040) : revalorisation du minimum contributif. Indexation des retraites des salariés. S'oppose aux amendements identiques n° 139 de Mme Michelle Demessine, n° 140 de M. Guy Fischer et n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5055) : son amendement n° 1119 : harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein ; adopté. (p. 5071) : sur l'amendement n° 204 de la commission (précision du rôle dévolu à la commission de garantie des retraites), son sous-amendement n° 1128 ; adopté. (p. 5073, 5075) : répartition équitable du financement des retraites. Cohérence économique de l'Union européenne. Citation de Lionel Jospin. Etalement de l'allongement de la durée de cotisation. S'oppose aux amendements identiques n° 153 de M. Guy Fischer, n° 154 de Mme Michelle Demessine, n° 155 de Mme Nicole Borvo et n° 893 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 890 (négociation entre les partenaires sociaux pour la définition des conditions de liquidation des droits à la retraite), n° 891 (prise en compte de la pénibilité des métiers dans le calcul de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein), n° 892 (prise en compte des inégalités d'espérance de vie dans le calcul de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein) et n° 896 (prise en compte de la pénibilité des métiers et des inégalités d'espérance de vie dans la durée de cotisation). S'oppose à l'amendement n° 159 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ainsi qu'aux amendements identiques n° 156 de M. Guy Fischer, n° 157 de Mme Michelle Demessine et n° 158 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). Estime l'amendement n° 1056 de M. Serge Franchis (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein) satisfait par l'amendement précité n° 1119 du Gouvernement. Demande le retrait de l'amendement n° 201 de la commission (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein). (p. 5075, 5076) : s'oppose aux amendements identiques n° 161 de M. Guy Fischer, n° 162 de Mme Michelle Demessine, n° 163 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ainsi qu'aux amendements identiques n° 164 de M. Guy Fischer, n° 165 de Mme Michelle Demessine et n° 166 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des disparités du taux d'activité des femmes et des hommes de plus de 50 ans). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 160 (suppression partielle), n° 167 (examen de l'évolution et de l'impact des exonérations de cotisations sociales), n° 169 (examen des moyens permettant d'augmenter les recettes des régimes de retraite), n° 173 (analyse de la situation d'emploi des jeunes, des femmes et des travailleurs handicapés), n° 174 (évaluation des inégalités d'espérance de vie), n° 175 (prise en compte du taux d'activité des personnes demandant à faire valoir leurs droits à pension), n° 176 (institution d'un débat sur le rapport élaboré par le Gouvernement) et n° 196 (rédaction). S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 894 (analyse de la situation d'emploi des jeunes et des salariés âgés de plus de 50 ans) et n° 897 (exonération de l'allongement de la durée d'assurance pour les travailleurs handicapés). Demande le retrait des amendements n° 35 de M. Michel Mercier (prise en compte dans le rapport du Gouvernement des conséquences du mode d'indexation des salaires sur le compte des assurés sociaux relevant du régime général vieillesse) et n° 34 de M. Yves Détraigne (examen des moyens d'élargissement des sources de financement des régimes de retraite). S'oppose aux amendements identiques n° 170 de M. Guy Fischer, n° 171 de Mme Michelle Demessine et n° 172 de Mme Nicole Borvo (examen de l'évolution des profits et bénéfices dans les grandes entreprises et de la part consacrée à l'investissement, à l'emploi et à la formation) ainsi qu'aux amendements identiques n° 177 de M. Guy Fischer, n° 178 de Mme Michelle Demessine et n° 179 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions concernant l'allongement de la durée de cotisation). Accepte les amendements de la commission n° 202 (prise en considération des travaux du conseil d'orientation des retraites) et n° 203 (ajustement de l'augmentation de la durée de cotisation). S'oppose aux amendements identiques n° 180 de M. Guy Fischer, n° 181 de Mme Michelle Demessine et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ainsi qu'aux amendements identiques n° 183 de M. Guy Fischer, n° 184 de Mme Michelle Demessine et n° 185 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). Accepte l'amendement n° 204 de la commission (précision du rôle dévolu à la commission de garantie des retraites) sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 1128 du Gouvernement. S'oppose aux amendements n° 168 de Mme Nicole Borvo (prise en compte de l'impact sur l'emploi et de l'évolution des exonérations de cotisations sociales) et n° 797 de M. Paul Vergès (étude d'impact sur l'application de la réforme des retraites dans le département de la Réunion). Intervient sur l'amendement n° 895 de M. Claude Estier (mise en oeuvre progressive des décisions visant à allonger la durée d'activité professionnelle et réunion de la conférence tripartite sur l'emploi des salariés âgés). S'oppose aux amendements identiques n° 192 de M. Guy Fischer, n° 193 de Mme Michelle Demessine et n° 194 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). (p. 5077) : caractère non automatique de l'allongement de la durée de cotisation. Exemples de délocalisation d'entreprises à l'étranger. Augmentation des cotisations retraite des entreprises et des salariés. (p. 5082) : nécessité de partager les gains en matière d'espérance de vie entre la retraite et le travail. (p. 5083) : possibilité d'une durée d'assurance tous régimes.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5111) : s'oppose à l'amendement

n° 120 de M. Roland Muzeau (abrogation de l'article L. 241-13 du code de la sécurité sociale prévoyant des exonérations de cotisations patronales). (p. 5112) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Roland Muzeau (mesures contre le travail illégal). (p. 5114) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 122 (abrogation du 2° de l'article L. 122-1-1 du code du travail prévoyant le recours aux CDD pour accroissement temporaire d'activité d'une entreprise) et n° 123 (limitation du recours aux CDD). S'oppose à l'amendement n° 124 de M. Roland Muzeau (réintégration du salarié en cas de nullité du licenciement). (p. 5115) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Roland Muzeau (mesures pour lutter contre les recours abusifs au temps partiel). (p. 5116) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Roland Muzeau (encadrement des heures supplémentaires). S'oppose à l'amendement n° 127 de M. Roland Muzeau (nouvelle définition du licenciement économique). (p. 5117) : s'oppose à l'amendement n° 128 de M. Roland Muzeau (nullité d'un licenciement lorsque l'employeur ne s'est pas acquitté de son obligation de reclassement). (p. 5118) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Roland Muzeau (possibilité pour les représentants du personnel et du comité d'entreprise de faire annuler les licenciements sans motif économique). (p. 5120) : s'oppose aux amendements identiques n° 132 de M. Guy Fischer, n° 133 de Mme Michelle Demessine et n° 134 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des travailleurs précaires et intérimaires comme salariés à temps plein dans l'entreprise qui les emploie). (p. 5121) : s'oppose à l'amendement n° 1070 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'article L. 322-4-6 du code du travail relatif au soutien aux employeurs au titre des contrats jeunes). Absence d'incidence des contrats jeunes en entreprise sur les comptes sociaux. Caractéristiques et intérêt des contrats jeunes. (p. 5122) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Roland Muzeau (obligation de formation pour les jeunes embauchés sous contrat). (p. 5124) : s'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Michelle Demessine (association des salariés à la gestion de l'entreprise). (p. 5125) : s'oppose à l'amendement n° 138 de Mme Michelle Demessine (approbation préalable du plan de formation par le comité d'entreprise). (p. 5126) : s'oppose à l'amendement n° 885 de M. Claude Estier (mise en place d'un taux de remplacement au moins égal à 75 % du dernier revenu d'activité). – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5127) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Serge Franchis (caractère de seuil du montant minimal de retraite). Possibilité de rachat des années pour obtenir 85 % du SMIC. Caractère excessif de la garantie de 85 % du SMIC à tout le monde. (p. 5128) : demande le retrait de l'amendement n° 1031 de la commission (rapport du Gouvernement dans un délai de cinq ans après la promulgation de la loi sur la mise en oeuvre de l'objectif d'une pension minimale de 85 % du SMIC). (p. 5129) : impossibilité pour le Gouvernement de rapprocher les statuts comme le propose l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public). S'oppose à l'amendement n° 33 précité. – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5148) : prise en compte des orientations du COR. Maintien des compétences du COR. Demande un vote bloqué sur l'article modifié par les seuls amendements de la commission n° 205 (coordination), n° 206 (précision), n° 207 (rédaction), n° 208 (coordination avec l'article 5), n° 209 (possibilité pour le COR de formuler toute proposition de nature à faciliter la mise en oeuvre des principes et objectifs prévus dans la réforme) et n° 210 (précision). – **Art. additionnel après l'art. 6 (priorité)** (p. 5150) : s'oppose à l'amendement n° 902 de M. Claude Estier (rapport quinquennal sur l'égalité devant la retraite en fonction de la pénibilité du travail). Rapport de 2003 du programme des Nations-Unies pour le développement. – **Art. 7 (priorité)** *(Commission de compensation – art. L. 134-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5153) : sur l'amendement n° 211 de la commission (redéfinition des missions de la commission de compensation et renforcement de son rôle) qu'il accepte, ses sous-amendements n° 1123 et n° 1124 ; retirés. (p. 5155) : s'oppose aux amendements n° 903 de M. Claude Estier (suppression de la surcompensation avant le 1er janvier 2005) et de Mme Michelle Demessine n° 320 (débat sur la compensation au Parlement) et n° 321 (discussion au Parlement sur les avis de la commission de compensation). – **Art. additionnel après l'art. 7 (priorité)** : accepte l'amendement n° 212 de la commission (abondement du fonds de réserve des retraites). – **Art. 7 bis (priorité)** *(Extinction de la surcompensation)* (p. 5156, 5157) : affirmation d'une décroissance progressive de 3 % par an du taux de la surcompensation. – **Art. additionnel après l'art. 7 bis (priorité)** (p. 5157) : s'oppose à l'amendement n° 904 de M. Claude Estier (publication avant le 26 septembre 2003 des décrets relatifs aux compensations inter-régimes liés à l'exécution du plan d'équilibre financier de la CNRACL). – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5163) : retraite à la carte. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 323 (suppression) et n° 324 (information automatique des assurés de leur situation au regard de leurs droits à la retraite) et de M. Claude Estier n° 905 (précision de l'âge à partir duquel le salarié a droit d'être informé sur l'estimation de sa future retraite). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 213 (coordination), n° 214 (précision), n° 215 (précision), n° 216 (précision relative à la nature de l'organisme transmettant l'information et à la procédure) et n° 217 (coordination) et demande le retrait du n° 218 (intervention de la CNIL pour la parution du décret relatif à la mise à la disposition du groupement d'intérêt public d'informations). – **Art. additionnel après l'art. 8 (priorité)** (p. 5165) : s'oppose à l'amendement n° 906 de M. Claude Estier (information de tous les Français sur les nouvelles dispositions législatives). – **Art. 8 bis (priorité)** *(Négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise sur l'emploi et la formation professionnelle des salariés âgés de plus de 50 ans – art. L. 132-27 du code du travail)* (p. 5166) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 219 de la commission (allongement à trois ans de la périodicité de la négociation obligatoire dans l'entreprise sur le thème de l'emploi des salariés âgés). – **Art. additionnel après l'art. 8 bis (priorité)** : accepte l'amendement n° 220 de la commission (négociation de branche sur les conditions de travail et d'emploi des salariés âgés et sur la pénibilité). – **Art. 8 quater (priorité)** *(Rapport sur les mesures de maintien en activité des salariés âgés)* (p. 5167) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 221 de la commission (suppression) et s'oppose à l'amendement n° 907 de M. Claude Estier (substitution des mots "les salariés de plus de 50 ans" à l'expression "les salariés âgés"). – **Art. additionnel après l'art. 8 quater (priorité)** : son amendement n° 1098 : aménagement du répertoire national des retraites et des pensions dans un souci de cohérence avec l'objet de l'article 8 ; adopté. – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5172, 5173) : s'oppose aux amendements identiques n° 325 de M. Guy Fischer, n° 326 de Mme Michelle Demessine et n° 327 de Mme Nicole Borvo (suppression) ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 328 (suppression partielle), n° 329 (suppression partielle) et n° 330 (suppression partielle). Accepte l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Cantegrit (cumul possible en faveur des Français résidant à l'étranger, titulaires d'une retraite française et continuant à travailler à l'étranger). – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5178) : s'oppose à l'amendement n° 331 de Mme Michelle Demessine (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de M. Jacques Pelletier n° 2 (progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux) ainsi que sur les sous-amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 1129 et n° 1130 déposés sur celui-ci. S'oppose à l'amendement n° 332 de Mme Michelle Demessine (maintien de l'âge de 60 ans comme âge limite permettant à l'employeur de mettre fin au contrat de travail). Considère l'amendement n° 222 de la commission (aménagement du régime de mise à la retraite pour les salariés en préretraite) satisfait en cas d'adoption de l'amendement de M. Jacques Pelletier n° 2 précité modifié par les sous-amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 1129 et n° 1130. S'oppose aux amendements identiques de la commission des finances saisie pour avis

n° 1032 et de M. Alain Gournac n° 1055 (progressivité automatique de la mise à la retraite) ainsi qu'à l'amendement n° 1054 de M. Alain Gournac (mise en oeuvre du report progressif à 65 ans de l'âge autorisant la mise à la retraite). (p. 5180) : accord des organisations syndicales sur le report à 65 ans de l'âge de la retraite. Intérêt de l'engagement des partenaires sociaux. Maintient son avis défavorable sur l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 1032 (progressivité automatique de la mise à la retraite). – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5186) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 333 (supression) et de M. Claude Estier n° 909 (augmentation du taux d'imposition des revenus du patrimoine de 2 à 6 %) et n° 908 (institution d'une cotisation patronale vieillesse pour la formation des travailleurs âgés). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 223 (affectation du produit de la nouvelle contribution sur certaines préretraites d'entreprise au fonds de solidarité vieillesse, FSV) et accepte les n° 224 (précision) et n° 225 (coordination). – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5191) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 335 (suppression), n° 336 (suppression partielle), n° 338 (suppression partielle), n° 339 (suppression partielle) et n° 340 (suppression partielle). Accepte les amendements de la commission n° 1113 (coordination), n° 227 (précision des conditions d'entrée en vigueur de la réforme des dispositifs de cessations anticipées d'activité de certains travailleurs salariés) et n° 228 (sécurité juridique).

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 12 bis (priorité)** *(Rapport sur la définition et la prise en compte de la pénibilité)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 229 de la commission (suppression) et s'oppose à l'amendement n° 341 de Mme Michelle Demessine (transmission de ce rapport au Parlement et organisation d'un débat). – **Art. additionnels avant l'art. 13 (priorité)** (p. 5210) : s'oppose à l'amendement n° 342 de Mme Michelle Demessine (allongement du délai de préavis de licenciement des salariés de plus de 40 ans). (p. 5211) : s'oppose à l'amendement n° 343 de Mme Michelle Demessine (majoration progressive de l'indemnité de licenciement versée aux salariés âgés de plus de 40 ans). – **Art. 13 (priorité)** *(Accès et maintien dans l'emploi des salariés âgés – art. L. 321-13 du code du travail)* (p. 5214) : s'oppose aux amendements de suppression n° 344 de Mme Michelle Demessine et n° 910 de M. Claude Estier ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 345 (suppression de l'exonération de la contribution Delalande pour le licenciement de salariés de plus de 50 ans inscrits comme demandeurs d'emploi depuis plus de trois mois) et n° 346 (suppression de l'exonération de la contribution Delalande pour le licenciement d'un salarié de plus de 45 ans). – **Art. 13 bis (priorité)** *(Discrimination dans les offres d'emploi – art. L. 122-45 du code du travail)* (p. 5215) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 230 de la commission (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 14 (priorité)** (p. 5217) : s'oppose à l'amendement n° 347 de Mme Michelle Demessine (rétablissement de l'élection des représentants des assurés sociaux au conseil d'administration de la sécurité sociale). – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5220) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 348 (suppression), n° 349 et n° 350 (suppression partielle). Accepte les amendements n° 231 de la commission (précision) et de la commission saisie pour avis n° 1033 (placement des propositions formulées par le conseil d'administration de la caisse d'assurance vieillesse dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale). (p. 5221) : absence d'élection aux conseils d'administration. – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5226, 5227) : s'oppose aux amendements de suppression n° 351 de M. Guy Fischer, n° 353 de Mme Nicole Borvo et n° 911 de M. Claude Estier ainsi qu'aux amendements de suppression partielle n° 354 et n° 355 de Mme Michelle Demessine, n° 356 de M. Guy Fischer et n° 358 de Mme Nicole Borvo. S'oppose également aux amendements de repli de Mme Michelle Demessine n° 359, n° 360, n° 361 et n° 362. Estime satisfait l'amendement n° 36 de Mme Valérie Létard (décompte des périodes de congé parental d'éducation du calcul des 25 meilleures années servant de référence pour la liquidation de la retraite). Demande un vote bloqué sur l'ensemble de ces amendements. – **Art. additionnels avant l'art. 16 (priorité)** (p. 5229) : estime satisfait l'amendement n° 363 de Mme Michelle Demessine (possibilité pour les travailleurs handicapés de bénéficier d'une pension pour inaptitude à partir de l'âge de 55 ans) par l'amendement n° 233 de la commission déposé après l'article 16. – **Art. 16 (priorité)** *(Départ à la retraite avant l'âge de 60 ans – art. L. 351-1-1 et L. 634-3-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5233, 5234) : avancée sociale. Négociation avec les partenaires sociaux. Coût de cette mesure. Application aux régimes complémentaires. Accepte l'amendement n° 232 de la commission (majoration de la pension versée aux assurés choisissant de demeurer en activité après leur éligibilité au dispositif de départ anticipé). Son amendement n° 1099 : conversion automatique de la pension invalidité en pension vieillesse à partir de 60 ans ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 5242, 5243) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier portant sur le même objet n° 803, 805, 807, 813, 826, 827 et 820 (mise en oeuvre d'une politique forte en faveur de l'emploi servant de garantie au système de retraite par répartition avec un haut niveau de pension). – **Art. additionnels avant l'art. 5 (priorité)** (p. 5244) : s'oppose à l'amendement n° 152 de Mme Michelle Demessine (instauration d'une contribution exceptionnelle de 10 % sur l'impôt sur les sociétés versée à la Caisse nationale d'assurance vieillesse). (p. 5245) : s'oppose à l'amendement n° 889 de M. Claude Estier (recours à la négociation avec les partenaires sociaux pour déterminer la durée de cotisations et la prise en compte de la pénibilité des métiers). – **Art. additionnels après l'art. 5 (priorité)** : s'oppose à l'amendement n° 899 de M. Claude Estier (engagement immédiat d'une négociation avec les partenaires sociaux pour déterminer les conditions de mise en oeuvre de la retraite progressive). S'oppose à l'amendement n° 199 de Mme Michelle Demessine (exclusion des pensions et retraites de l'assiette de la CRDS).

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16** (p. 5257) : accepte les amendements identiques n° 233 de la commission et n° 1052 de M. Marcel-Pierre Cleach (retraite anticipée pour les personnes lourdement handicapées ayant travaillé pendant une période significative). (p. 5258) : s'oppose à l'amendement n° 916 de M. Claude Estier (définition par la négociation de bonifications d'assurances pour les personnes handicapées). S'oppose à l'amendement n° 917 de M. Claude Estier (nouvelle négociation sur les conséquences de la réforme du régime de base des salariés du privé). – **Art. 16 ter** *(Négociation de branche triennale obligatoire sur les conditions de travail et d'emploi des salariés âgés et sur la pénibilité – art. L. 132-12 du code du travail)* : accepte l'amendement n° 234 de la commission (suppression). – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5286) : situation sécurisée pour les retraités. Accepte l'amendement n° 236 de la commission (compétence du Parlement, dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale, pour décider d'une éventuelle correction du taux de revalorisation des pensions). – **Art. additionnels après l'art. 19 ou avant l'art. 20** (p. 5288) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 801 de M. Jacques Legendre (assouplissement des conditions de preuve du versement de cotisation). – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5291) : son amendement n° 1102 : rédaction ; adopté. (p. 5292) : son amendement n° 1103 : extension de cette possibilité de rachat aux affiliés du régime des cultes ; adopté. (p. 5292) : s'oppose

aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 396 (suppression), n° 397, n° 398 (suppression partielle), et n° 399 (cohérence). Demande le retrait de l'amendement n° 1051 de M. Gérard Larcher (possibilité de prise en compte des années d'études au titre d'un régime autre que le régime général) et accepte l'amendement n° 1034 (possibilité d'utiliser le bénéfice du compte épargne-temps pour le rachat d'années de cotisations) de la commission saisie pour avis. (p. 5295) : adaptation de ce dispositif. Rachat des années d'études accomplies à l'étranger. – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5298) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 402 (suppression), n° 403 et 404 (suppression partielle). – **Art. additionnels avant l'art. 22** (p. 5299) : estime satisfait par le droit en vigueur l'amendement n° 929 de M. Claude Estier (partage des droits acquis pendant le mariage auprès des caisses de retraite indépendamment du régime matrimonial et de la cause du divorce). – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5303) : son amendement n° 1126 : coordination ; adopté. Son amendement n° 1127 : maintien du versement des majorations déjà liquidées ; retiré. (p. 5304) : amélioration de l'équité et simplification de ce dispositif. S'oppose aux amendements de suppression n° 6 de Mme Gisèle Gautier, n° 409 de Mme Michelle Demessine et n° 931 de M. Claude Estier ainsi qu'aux amendements de suppression partielle de Mme Michelle Demessine n° 411 et n° 412. Demande le retrait de l'amendement n° 238 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 8 de Mme Valérie Létard (suppression partielle). – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 5306) : demande le retrait de l'amendement n° 10 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (remplacement de la majoration pour enfant par l'octroi d'une somme forfaitaire). – **Art. 22 ter** *(Majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé – art. L. 351-4-1 du code de la sécurité sociale)* : possibilité pour les deux parents de bénéficier de ce dispositif. – **Art. additionnel après l'art. 22 ter** (p. 5307) : demande le retrait de l'amendement n° 12 de M. Michel Mercier (alignement de la majoration pour enfant au-delà du troisième entre le secteur privé et la fonction publique). – **Art. 23** *(Cotisations assises sur les périodes d'emploi à temps partiel – art. L. 241-3-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5309) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 413 (suppression) et n° 414 (suppression partielle). Demande le retrait de l'amendement n° 239 de la commission (précision). – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 5310) : accepte l'amendement n° 1062 de M. Jean-Pierre Fourcade (garantie des droits à l'assurance vieillesse des bénéficiaires du congé de reclassement). – **Art. 23 bis** *(Modalités de gestion du fonds de réserve des retraites – art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5311) : s'oppose à l'amendement n° 415 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 23 bis** (p. 5312) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 240 de la commission (élargissement des dispositions du congé d'accompagnement des personnes en fin de vie en lui substituant un nouveau congé dénommé "congé de solidarité familiale"). (p. 5313) : demande le retrait de l'amendement de M. Alain Vasselle n° 1053 (possibilité d'étalement sur deux ans du paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de la dernière année d'activité du salarié).

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 56 ou avant l'art. 71** (p. 5504) : s'oppose aux amendements analogues de M. Claude Estier n° 991 et n° 1003 (prise en compte de la pénibilité des professions). – **Art. 56** *(Règles de fonctionnement des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 635-1 à L. 635-11 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 635-1 du code de la sécurité sociale** (p. 5507) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 650 (suppression) et n° 653 (repli). Importance des avancées du titre IV. Négociations conduites avec les responsables des professions concernées. Objectif d'amélioration de la situation des retraités. Non-pertinence des amendements de suppression du groupe CRC. Historique de l'élaboration du texte. Solidarité et équité entre les professions libérales. – **Art. L. 635-2 du code de la sécurité sociale** (p. 5508) : s'oppose à l'amendement n° 654 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. L. 635-3 du code de la sécurité sociale** (p. 5509) : s'oppose à l'amendement n° 655 de Mme Michelle Demessine (suppression), ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 992 (extension du dispositif aux partenaires d'un pacte d'un pacte civil de solidarité) et n° 993 (extension du dispositif aux personnes liées par un pacte civil de solidarité ou en situation de concubinage notoire). – **Art. L. 635-5 du code de la sécurité sociale** : accepte l'amendement n° 259 de la commission (recouvrement des cotisations des régimes d'assurance invalidité-décès). – **Art. L. 635-6 du code de la sécurité sociale** : s'oppose à l'amendement n° 656 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 57** *(Compétence des organisations autonomes pour donner des avis s'agissant des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 633-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5510) : s'oppose à l'amendement n° 659 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 58** *(Modalités d'entrée en vigueur du nouveau régime complémentaire obligatoire des professions industrielles et commerciales)* (p. 5511) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 660 (suppression) et n° 661 (repli), ainsi qu'à l'amendement n° 994 de M. Claude Estier (extension du dispositif aux partenaires d'un pacte civil de solidarité). – **Art. 59** *(Transformation en mutuelle du régime complémentaire facultatif des professions industrielles et commerciales)* (p. 5511, 5512) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 662 (suppression) et n° 663, 664 et 665 (repli). – **Art. additionnel après l'art. 59** (p. 5512) : amélioration des droits des conjoints de bateliers par le présent texte. Engagement d'une réflexion sur une réforme du statut des conjoints collaborateurs. Demande le retrait de l'amendement n° 1057 de Mme Brigitte Bout (mise en place d'un régime spécifique pour les conjoints de bateliers). – **Art. 60** *(Règles de contrôle budgétaire applicables au régime de base des professions libérales – art. L. 153-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5513) : s'oppose à l'amendement n° 666 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 5514) : s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Anne-Marie Payet (prise en compte des capacités contributives réelles des auxiliaires médicaux). Caractère inéquitable de l'amendement. Mise en place de la proportionnalisation de la cotisation. – **Art. 61** *(Coordinations – art. L. 622-5 et L. 623-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5515) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 667 (suppression) et n° 668 (repli). – **Art. 62** *(Règles de fonctionnement du régime de base des professions libérales – art. L. 641-1 à L. 641-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 641-1 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 669 (suppression). – **Art. L. 641-2 du code de la sécurité sociale** (p. 5516) : s'oppose à l'amendement n° 671 de Mme Michelle Demessine (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 1030 de M. Bernard Joly (suppression de la gestion des réserves du régime par la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales). – **Art. L. 641-3 du code de la sécurité sociale** (p. 5517) : s'oppose à l'amendement n° 672 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. L. 641-4 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 673 (suppression). – **Art. L. 641-5 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 670 (suppression). – **Art. L. 641-6 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 674 (suppression). (p. 5518) : s'oppose à l'amendement n° 995 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (création d'un office interprofessionnel des indépendants expatriés). Nécessité d'une réflexion plus approfondie. – **Art. 63** *(Cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-1 à L. 642-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 5521) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 675 (suppression) et n° 676, 677 et 678 (suppression partielle) ainsi qu'à l'amendement n° 1029 de M. Bernard Joly

(suppression partielle) et à l'amendement n° 996 de M. Claude Estier (faculté de verser les cotisations en fonction du revenu professionnel de l'année précédente) ; accepte l'amendement n° 1061 de Mme Brigitte Luypaert (création d'une cotisation patronale à la caisse libérale des experts-comptables salariés). – **Art. 64** *(Recouvrement des cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5522) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 679 (suppression) et n° 680 (repli). – **Art. 65** *(Pensions de retraite servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-1 à L. 643-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 643-1 du code de la sécurité sociale** (p. 5524) : s'oppose à l'amendement n° 681 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. L. 643-2 du code de la sécurité sociale** : S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 682 (suppression), n° 684 et n° 685 (repli). – **Art. L. 643-3 du code de la sécurité sociale** *(Pensions de retraite servies par le régime de base)* (p. 5525) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 686 (suppression), et n° 687 à n° 690 (repli), et accepte les amendements de la commission n° 261 (cohérence) et n° 262 (faculté de liquider leur pension avant l'âge de 60 ans pour les assurés justifiant d'une carrière longue). – **Art. L. 643-4 du code de la sécurité sociale** (p. 5526) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 691 (suppression). – **Art. L. 643-6 du code de la sécurité sociale** *(Pensions de retraite servies par le régime de base)* : s'oppose à l'amendement n° 692 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 65** (p. 5527) : demande le retrait de l'amendement de Mme Janine Rozier n° 1058 (mise en place d'un régime de bonification pour enfants). (p. 5528) : choix des représentants des professions libérales de ne pas mettre en oeuvre une politique d'avantages familiaux. (p. 5529) : unanimité des représentants des professions libérales. Amendement dépourvu de caractère normatif. – **Art. 66** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-7 à L. 643-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5530) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 693 (suppression) et n° 695 (repli). – **Art. 67** *(Périodicité du versement des prestations servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-8 du code de la sécurité sociale)* (p. 5531) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 696 (suppression) et n° 697 à n° 700 (repli). – **Art. 67 bis** *(Coordinations – art. L. 135-2, L. 615-1, L. 634-6 et L. 723-11 du code de la sécurité sociale et L. 732-39 du code rural)* : accepte l'amendement n° 1115 de la commission (coordination). – **Art. 68** *(Possibilité d'extension des régimes complémentaires des professions libérales aux gérants minoritaires et aux dirigeants de sociétés anonymes – art. L. 644-1 à L. 644-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5532) : son amendement n° 1144 : consultation par référendum des assujettis au régime de base ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 701 de Mme Michelle Demessine (suppression) et accepte l'amendement n° 263 de la commission (assouplissement du mécanisme de double affiliation). – **Art. 69** *(Coordination – art. L. 921-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5533) : s'oppose à l'amendement n° 702 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 70** *(Modalités d'entrée en vigueur des dispositions relatives au régime de base des professions libérales)* (5534) : son amendement n° 1104 : répartition des réserves du régime d'assurance vieillesse de base des professions libérales ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 703 (suppression), n° 704 et n° 705 (repli). – **Art. additionnel après l'art. 70** (p. 5535) : sur l'amendement n° 290 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension au régime d'assurance vieillesse des avocats des dispositions déjà adoptées pour d'autres régimes) qu'il accepte, son sous-amendement n° 1145 (consultation de la caisse nationale des barreaux français en cas de mise en cause de son directeur ou de son agent comptable) ; adopté. – **Art. 71** *(Affiliation des aides familiaux dès l'âge de 16 ans au régime de base des exploitants agricoles – art. L. 731-42 et L. 732-34 du code rural)* (p. 5537, 5538) : effort important de revalorisation en faveur des pensions agricoles mené depuis 1944. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 706 à n° 710 (suppression partielle). – **Art. 72** *(Transposition dans le régime de base des exploitants agricoles de nouvelles dispositions applicables dans le régime général – art. L. 732-18-1, L. 732-25-1, L. 732-54-1, L. 732-54-5 et L. 732-54-8 du code rural)* (p. 5539) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 711 (suppression) et n° 713 à n° 715 (repli). (p. 5540) : applicabilité de l'allongement de la durée de cotisation en 2012. – **Art. 73** *(Possibilité de rachat de périodes d'activité en tant qu'aide familial au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-35-1 du code rural)* (p. 5540, 5541) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 716 (suppression), n° 717 et 718 (repli) et accepte l'amendement n° 289 de M. Hilaire Flandre (extension de la possibilité de rachat de périodes accomplies dès l'âge de 14 ans). – **Art. 74** *(Possibilité de rachat de périodes d'études au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-27-1 du code rural)* (p. 5542) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 719 (suppression), n° 720 et 721 (repli). Exagération des critiques de l'opposition. – **Art. 75** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 722-8, L. 722-16, L. 723-3, L. 731-10, L. 731-43, L. 731-44, L. 732-41, L. 732-50, L. 732-55 et L. 741-9 du code rural)* (p. 5544) : étonnement devant l'opposition à la faculté de rachat des périodes d'activité pour les agriculteurs. (p. 5545) : son amendement n° 1153 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 723 (suppression), n° 724, 725, 728 et 729 (repli). – **Art. 76** *(Conditions de cessation d'activité pour le service d'une pension par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-39 du code rural)* (p. 5546) : s'oppose à l'amendement n° 730 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 76 ou après l'art. 77 bis** : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Jean Boyer (ouverture aux conjoints collaborateurs et aux aides familiaux du bénéfice de l'assurance complémentaire obligatoire). Nécessité d'une réflexion supplémentaire. – **Art. 76 bis** *(Maintien des revalorisations de pension pour certains conjoints collaborateurs d'exploitants agricoles – art. L. 732-54-5 du code rural)* (p. 5547) : son amendement n° 1105 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. 77** *(Mensualisation du versement des pensions servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-55 du code rural)* (p. 5548) : entrée en vigueur du dispositif au 1er janvier 2004. – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 5549) : s'oppose à l'amendement n° 1007 de M. Claude Estier (gestion par la MSA de l'assurance vieillesse des parents au foyer). Souci de simplification administrative. – **Art. 77 bis** *(Pensions de réversions servies par le régime complémentaire obligatoire des exploitants agricoles – art. L. 732-62 du code rural)* : s'oppose à l'amendement n° 1004 de M. Claude Estier (cohérence). – **Intitulé du titre V** (p. 5551) : extension des dispositions réservées aux fonctionnaires et agents publics à l'ensemble des salariés. Orientation de l'épargne collectée sur le plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite vers la retraite supplémentaire. Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1040 (coordination) et s'oppose à l'amendement n° 1071 de M. Paul Loridant (changement d'intitulé du titre V). – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5559) : objectif de pérennisation du régime par répartition. Instauration de l'égalité de tous face à l'épargne-retraite. Mise en place d'un plafond unique pour tous les produits. S'oppose aux amendements identiques n° 746 de Mme Michelle Demessine et n° 1009 de M. Claude Estier (suppression) ainsi qu'au n° 1072 de M. Paul Loridant (organisation de la garantie des salariés). Accepte l'amendement n° 264 de la commission (précision de la place de l'épargne-retraite par rapport au régime de retraite obligatoire par répartition). S'oppose aux amendements n° 747 de Mme Michelle Demessine (suppression de la création d'épargne réservée exclusivement à la retraite) et n° 44 de M. Jean-Pierre Cantegrit (élargissement du bénéfice du dispositif aux citoyens français établis hors de France).

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5587) : son amendement n° 1146 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 1147 : renforcement du rôle du comité de surveillance ;

adopté. (p. 5589, 5590) : s'oppose aux amendements identiques n° 748 de Mme Michelle Demessine et n° 1010 de M. Claude Estier (suppression) ; aux amendements de M. Paul Loridant n° 1074 (possibilité de ne pas convertir automatiquement l'épargne en rente viagère), n° 1075 (remplacement du groupement d'épargne individuelle par un comité de surveillance), n° 1073 (revalorisation annuelle des rentes), n° 1076 (création des groupements d'épargne individuelle pour la retraite par les seuls assurés), n° 1077 (mise à la disposition du conseil de surveillance d'informations sur la solvabilité de l'organisme d'assurance), n° 1078 (transmission annuelle des informations de solvabilité), n° 1079 (possibilité pour les adhérents des plans d'épargne individuelle pour la retraite de s'informer de la situation de leur organisme d'assurance) et de M. Marcel Deneux n° 200 (ouverture du dispositif aux organismes régis par le code de la mutualité). Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 1041 (définition par décret en Conseil d'Etat des modalités de représentation au sein du comité de surveillance), n° 1043 (précision) et n° 1044 (transmission à l'organisme souscripteur des modifications essentielles apportées aux plans d'épargne individuelle pour la retraite). Estime l'amendement n° 266 de la commission (élection des membres du comité de surveillance par les adhérents des plans d'épargne individuelle) satisfait par son amendement n° 1147 précité. (p. 5591) : demande un vote bloqué sur l'article modifé par les amendements précités de la commission pour avis n° 1041, n° 1043 et n° 1044, et par ses amendements précités n° 1146, n° 1147, à l'exclusion de tout autre amendement. – **Art. additionnels avant l'art. 80** (p. 5594) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 750 (contrôle du directeur départemental du travail et de l'emploi sur la procédure de mise en place d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR), n° 751 (assujettissement aux cotisations sociales des versements des entreprises au PPESVR), n° 752 (taxation des versements excédentaires sur les PPESVR), n° 753 (composition des conseils de surveillance des fonds gérant les PPESVR) et n° 754 (contrôle par les épargnants de l'usage des fonds de la collecte réalisée pour les PPESVR). – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5598) : sur l'amendement n° 1117 de la commission (cohérence), qu'il accepte, son sous-amendement n° 1154 ; adopté. (p. 5604) : sur l'amendement n° 274 de la commission (cohérence), son sous-amendement n° 1149 ; adopté. (p. 5606, 5607) : s'oppose aux amendements identiques n° 755 de Mme Michelle Demessine et n° 1011 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 770 (modalités de sortie du dispositif), n° 780 (placements éthiques) et portant sur le même objet n° 757 et n° 760 (déblocage anticipé des fonds placés au sein du plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESVR), ainsi que les n° 756, n° 766, n° 767, n° 773 et n° 774 (suppression partielle). S'oppose aux amendements identiques de la commission n° 270, de M. Jean Chérioux n° 1020 et de la commission saisie pour avis n° 1045 (conditions d'alimentation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR) ainsi qu'aux amendements de la commission n° 269 (information des salariés sur l'allocation des actifs des fonds et sur leur principe de gestion) et n° 276 (augmentation de 25 à 50 % du taux de la provision pour investissement applicable à l'abondement de l'employeur au PPESVR) et à l'amendement n° 26 de M. Yves Détraigne (création d'un crédit d'impôt pour le plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR). Accepte les amendements de la commission n° 1118 (maintien du régime des fonds solidaires), n° 274 (cohérence), n° 268 (rédaction), n° 277 (extension aux PPESVR des négociations obligatoires par branche), n° 273 (possibilité de transformation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESV, en PPESVR), de M. Bernard Murat n° 1050 (allongement du délai de transformation obligatoire des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite en plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite interentreprises), n° 1064 (précision), n° 1065 (transfert par défaut des sommes versées sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, PPESV en l'absence de choix exprimé) ainsi que les amendements identiques n° 271 de la commission et n° 1021 de M. Jean Chérioux (maintien d'une possibilité de décote majorée pour les PEE en cas de blocage des titres pendant au moins dix ans), et n° 272 de la commission et n° 1022 de M. Jean Chérioux (coordination). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1024 de M. Denis Badré (suppression de la limite d'âge pour bénéficier de l'abondement sur la participation). Demande le retrait de l'amendement n° 275 de la commission (suppression de la taxe au profit du fonds de réserve des retraites). Demande un vote bloqué sur l'article 80 modifié par les amendements précités de la commission n° 1117, assorti de son sous-amendement n° 1154, n° 274, assorti de son sous-amendement n° 1149, n° 1118, n° 268, n° 273, n° 277, n° 271, identique au n° 1021 de M. Jean Chérioux, n° 272, identique au n° 1022 de M. Jean Chérioux ainsi que par les amendements précités de M. Denis Badré n° 1024 et de M. Bernard Murat n° 1050, n° 1064, n° 1065, à l'exclusion de tous les autres. – **Art. 80 bis** *(Affectation au fonds de réserve des retraites des fonds en déshérence issus de l'épargne salariale – art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale)* (p. 5611) : s'oppose à l'amendement n° 1012 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5617) : son amendement n° 1150 : conditions d'exonération fiscale des versements facultatifs à un régime obligatoire de retraite d'entreprise ; adopté. Son amendement n° 1131 : détermination du plafond de déductibilité de l'épargne retraite en fonction des revenus de l'année précédente ; adopté. Son amendement n° 1132 : calcul du plafond de déductibilité d'épargne retraite par référence au montant net imposable des revenus d'activité ; adopté. (p. 5622) : régime de transition de la Préfon. S'oppose aux amendements identiques de Mme Michelle Demessine n° 781 et de M. Claude Estier n° 1013 (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 783 (suppression de la déduction du revenu net global des cotisations et primes versées sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR), n° 782 (baisse du taux de réduction d'impôt accordée aux placements au sein des PPESVR), n° 791 (baisse de la réduction d'impôt sur les abondements des entreprises au PPESVR) et aux amendements n° 784, n° 785, n° 786, n° 787, n° 788, n° 790 et n° 792 (suppression partielle) ainsi qu'à l'amendement n° 1080 de M. Paul Loridant (régime fiscal identique pour les cotisations individuelles au PPESVR et au plan d'épargne individuel pour la retraite, PEIR). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1047 (cooordination). S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Mercier (crédit d'impôt pour compenser le rachat d'années d'études). Demande un vote bloqué sur l'article modifié par ses amendements précités n° 1150, n° 1131, n° 1132 et par l'amendement précité de la commission saisie pour avis n° 1047, à l'exclusion de tout autre amendement. – **Art. additionnels après l'art. 81** (p. 5624) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Bernard Joly (réduction d'impôt en compensation des cotisations aux contrats d'assurance constituant un complément de retraite). (p. 5625) : demande le retrait de l'amendement n° 40 de M. Denis Badré (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 41 de M. Denis Badré (clarification). – **Art. 82** *(Assujettissement à la CSG et à la CRDS de l'abondement versé par l'entreprise dans le cadre de plans d'épargne salariale au bénéfice de certains mandataires sociaux – art. L. 136-3, L. 136-4 et L. 137-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5626) : s'oppose à l'amendement n° 1014 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 83** *(Régime social des contributions des employeurs au financement des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance et de l'abondement de l'employeur au PPESVR – art. L. 136-2 et L. 242-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 741-10 du code rural)* (p. 5628) : son amendement n° 1151 : coordination ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 793 de Mme Michelle Demessine et n° 1015 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 84** *(Information des pouvoirs publics sur l'épargne retraite)* (p. 5629) : s'oppose à l'amendement n° 1016 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 84** (p. 5631, 5632) : son amendement n° 1156 : encadrement des règles de

provisionnement des institutions de retraite supplémentaire ; adopté. Demande le retrait des amendements de la commission saisie pour avis n° 1048 et 1049 (extension du provisionnement des institutions de retraite supplémentaire) au profit de son amendement n° 1156 précité. (p. 5633) : son amendement n° 1152 : institution d'une contribution patronale affectée au fonds de réserve pour les retraites ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5644, 5645) : différences de perception entre la majorité et l'opposition. Réforme courageuse. Points de convergence : défense de la retraite par répartition ; évolution du monde du travail. Remerciements. Dialogue social.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5998, 5999) : apport du débat parlementaire. Respect des équilibres du projet de loi. Enrichissement du texte. Modifications essentielles apportées par l'Assemblée nationale et confirmées par le Sénat en première lecture. Hommage aux rapporteurs et au président de la commission des affaires sociales. Nombre limité d'amendements déposés par le Gouvernement au texte adopté par la commission mixte paritaire. Volonté du Gouvernement et du Parlement de conforter le modèle social français. Volonté de la majorité d'engager la modernisation du pays. – **Art. 16** (p. 6034) : son amendement n° 1 : suppression de la disposition accordant une surcote aux personnes remplissant les conditions de départ anticipé et décidant de rester en activité ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 81** (p. 6036) : son amendement n° 6 : coordination et cohérence ; adopté avec l'ensemble du texte. (p. 6039) : remerciement du vote des sénateurs. Rôle de l'opposition.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8937, 8939) : équilibre entre le renforcement et l'unification des exonérations de charges et la rationalisation des dispositifs d'aides ciblées. Mise en place de la loi organique relative aux lois de finances et des indicateurs de performance ; mise au point par les régions engagées dans les expérimentations d'indicateurs de résultats. Perspectives de simplification et d'économie des structures du ministère : mise en place du contrat d'accueil, achèvement de la décentralisation de la formation professionnelle et futur projet de loi sur le rapprochement des acteurs du service public de l'emploi. (p. 8943, 8944) : recherche d'une meilleure adéquation des compétences des demandeurs aux offres d'emploi. Mise en place d'actions d'incitation à l'intention des branches professionnelles en difficulté. Perspectives de mise en oeuvre du contrat unique d'insertion par la fusion des CES et des CEC. Gestion des restructurations : négociations avec les partenaires sociaux. Réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, basée sur une politique de retour à l'emploi. Régulation des crédits de formation professionnelle sans remise en cause des orientations du ministère. Evolution des dotations de décentralisation en fonction de la situation socio-économique de la région. Politique de lutte contre l'illettrisme menée en collaboration avec l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Politique de gestion interne de l'ANPE du ressort de son directeur. (p. 8945, 8946) : situation économique internationale défavorable. Echec des mesures de partage du temps de travail et de création massive d'emplois précaires dans le secteur public. Possibilité d'insertion professionnelle dans le secteur marchand. Création des contrats jeunes en entreprises à durée indéterminée ; insertion des bénéficiaires de manière durable. Avantages du CIVIS. (p. 8947) : création du chèque emploi petite entreprise : transposition aux PME du chèque emploi service des particuliers. Mesure de simplification et de lutte contre le travail au noir. (p. 8948) : succès des contrats jeunes en entreprises. Développement du CIVIS. Adaptation de la formation professionnelle aux besoins de l'économie : présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la formation. (p. 8949) : concentration des contrats aidés vers les publics les plus en difficulté. Dynamisation de l'insertion. Efficacité des allégements de charges. (p. 8950, 8951) : mission Virville chargée de l'étude d'un "contrat de mission". Recherche d'équilibre entre la loi et le contrat. Présentation prochaine d'un texte au Parlement. (p. 8951, 8952) : politique de l'emploi axée sur le retour de la croissance et le développement des allégements de charges. Amélioration de la formation des demandeurs d'emploi. Aide aux chômeurs les plus éloignés du marché du travail. (p. 8953) : rôle irremplaçable des structures d'insertion par l'économique. Revalorisation des aides de l'Etat. Réforme des modalités de paiement des aides en cours ; paiement mensuel à l'étude. (p. 8954) : création du droit individuel à la formation professionnelle. Accord unanime des partenaires sociaux sur la mise en place du contrat de professionnalisation. Elargissement des publics concernés. – **Etat B – Titre III et IV** (p. 8955) : volonté du Gouvernement de renforcer les moyens de contrôle de l'administration du travail. Confiance du Gouvernement dans ce service. Demande le retrait de l'amendement n° II-2 de M. Gilbert Chabroux (réduction des crédits). (p. 8956) : s'oppose à l'amendement n° II-3 de M. Gilbert Chabroux (réduction des crédits). S'oppose à l'amendement n° II-4 de M. Gilbert Chabroux (réduction des crédits). – **Etat C – Titres V et VI – Art. 80** *(Révision du dispositif d'allègement de cotisations sociales)* (p. 8957) : demande le retrait de l'amendement n° II-12 de la commission (report de l'entrée en vigueur des nouvelles règles de cumul des aides incitatives Aubry avec les exonérations de cotisations sociales de droit commun). – **Art. 80 bis** *(Mise en place et transferts aux régions du contrat d'insertion dans la vie sociale, CIVIS)* (p. 8960) : son amendement n° II-16 : codification des dispositions du CIVIS ; adopté.

FISCHER (Guy)

sénateur (Rhône)

CRC

Vice-Président du Sénat ; a présidé les séances des 4, 6, 11, 13 février ; 13, 26 mars ; 9, 29 avril ; 15, 22, 26 mai ; 3, 11, 19, 24, 25, 26 juin ; 2, 11, 12, 21 juillet ; 1, 8, 14, 16, 22, 28, 29 octobre ; 20, 24, 26 ; 29 novembre ; 1, 2, 5, 11, 16 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail**.

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail**.

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société**.

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne**.

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société**.

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 354, 356) : conditions de travail. Favorable à la renégociation de la directive européenne. Opposé à la brevetabilité du vivant. Opposition au clonage reproductif. Perspectives du clonage thérapeutique. Définition du statut médical de l'embryon par l'Académie de médecine. Intérêt des propositions des associations pour les greffes et dons d'organes. Liberté de la science et de la recherche et bénéfice des progrès thérapeutiques dans le respect des principes de primauté de la personne, d'inviolabilité du corps et d'intégrité de l'espèce humaine.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 388) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine). – **Art. 2** *(Examen génétique des caractéristiques d'une personne)* (p. 393) : difficultés liées au développement de la médecine prédictive. Conséquences de la diffusion des puces à ADN et des kits de diagnostic. – **Art. 3** *(Identification d'une personne par ses empreintes génétiques)* (p. 398) : favorable, avec le groupe CRC, à l'amendement n° 5 de la commission (information par le médecin de la nécessité de prévenir les membres de la famille d'une personne atteinte d'une affection génétique grave) modifié par le sous-amendement n° 206 du Gouvernement. – **Art. 5** *(Principes généraux du don et de l'utilisation des éléments et produits du corps humain – art. L. 1211-1, L. 1211-2, L. 1211-3, L. 1211-4, L. 1211-6, L. 1211-7, L. 1211-7-1 nouveau, L. 1211-8, L. 1211-9 du code de la santé publique)* (p. 400) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 79 du Gouvernement (assouplissement de la règle de l'absence d'opposition des personnes prélevées en cas de changement de finalité). (p. 401) : avec le groupe CRC, votera finalement l'amendement n° 79 précité du Gouvernement. (p. 403) : importance du don d'organe. Nécessité des campagnes d'information. Intervient sur l'amendement n° 6 de la commission (information par les médecins des patients âgés de 16 à 25 ans des modalités de consentement au don d'organes à fin de greffe). – **Art. 6** *(Collecte, préparation et conservation du sang, de ses composants et des produits sanguins labiles – art. L. 1221-5, L. 1221-8, L. 1221-12 du code de la santé publique)* (p. 407) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement de la compétence du ministre chargé de la recherche pour les autorisations d'importation ou d'exportation de sang à des fins de recherche scientifique). – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 410) : avec le groupe CRC s'abstiendra, sur l'amendement n° 10 de la commission (définition du cercle familial élargi des donneurs). (p. 412) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 82 du Gouvernement (rédactionnel). (p. 414) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 193 de M. Alain Vasselle (suppression des mots "s'efforcer de" pour permettre au médecin de recueillir l'avis de la famille du défunt avant un prélèvement d'organes). (p. 415) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 220 du Gouvernement (création de lieux de mémoire dans les établissements de santé titulaires de l'autorisation de transplantation d'organes envers les donneurs d'éléments de leur corps en vue de greffe). – **Art. additionnel après l'article 12** (p. 429) : favorable à l'amendement n° 195 de M. Alain Vasselle (rapport au Parlement sur les mesures prises au niveau international en matière de prévention, de lutte et de répression du trafic d'organes). – **Art. 13** *(Produits de thérapie génique et produits cellulaires d'origine animale à finalité thérapeutique)* (p. 440, 441) : réserves sur les incidences de l'amendement n° 97 du Gouvernement (attribution du statut de médicament aux préparations de thérapie génique et aux préparations de thérapie cellulaire). Avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 97 précité. – **Art. 14** *(Disposition pénales)* (p. 442) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 98 du Gouvernement (transfert des pénalités portant sur les préparations de thérapie génique et sur les préparations de thérapie cellulaire xénogénique dans le titre II du livre IV de la cinquième partie du code de la santé publique). – **Chapitre Ier** (p. 443) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 157 de M. Gilbert Barbier (nouvel intitulé du chapitre Ier). – **Art. additionnel après l'article 15** (p. 449) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 30 de la commission (insertion de l'article 21 bis "rapport sur les initiatives françaises en faveur d'une législation internationale réprimant le clonage reproductif" après l'article 15). – **Art. 16** *(Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines)* (p. 451) : ses amendements n° 178 : représentation des salariés de la recherche au conseil de l'APEGH et n° 179 : suppression du financement de l'APEGH par des dons et legs ; devenus sans objet. (p. 452) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 100 du Gouvernement (suppression du paragraphe I concernant l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH). – **Art. 17** *(Diagnostics prénatal et préimplantatoire – art. L. 2131-1, L. 2131-3 à L. 2131-5 du code de la santé publique)* (p. 453) : avec le groupe CRC, défavorable aux amendements rédactionnels du Gouvernement n° 101 à n°108. Avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 41 de la commission (élargissement du champ du diagnostic préimplantatoire à tous les cas de maladie génétique grave).

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* (p. 476) : précautions indispensables dans le cadre de l'AMP. Avec le groupe CRC, votera contre les amendements supprimant les possibilités de recherche sur l'embryon. – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 483) : défavorable à l'amendement n° 117 du Gouvernement (interdiction du clonage quelle que soit la fin recherchée). Favorable à l'amendement n° 180 de M. François Autain (autorisation du clonage à des fins thérapeutiques). – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 492) : intervient sur le sous-amendement n° 199 de M. Alain Vasselle déposé sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). (p. 509) : avec le groupe CRC, défavorable à

l'amendement n° 121 précité du Gouvernement. – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 521) : regret de l'absence de collaboration de la commission des lois. Favorable à l'amendement n° 200 de M. Nicolas About (sanction de la provocation au clonage reproductif et de la propagande ou de la publicité en faveur du clonage). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 530) : divergences entre le groupe CRC et la majorité sénatoriale. Amendements proposés par les sénateurs du groupe CRC. Modification substantielle du texte adopté par l'Assemblée nationale. Qualité du débat. Avec le groupe CRC, votera contre le texte amendé par le Sénat.

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1103, 1105) : mécontentement du groupe CRC sur les méthodes de travail du Sénat. Démantèlement dans la précipitation de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Remise en cause d'un choix fondamental de société. Vocation universelle de l'APA et montée en charge du dispositif. Choix du Gouvernement d'une réduction des dépenses en concertation avec les seuls conseils généraux. Caractère rétrograde de la proposition de loi : retour de fait à la prestation spécifique dépendance, PSD. Remise en cause de toute politique de prévention. Crainte d'une évolution vers la privatisation du risque dépendance. Désespoir des personnes âgées et de leurs familles. Le groupe CRC fera des propositions constructives en vue d'assurer aux anciens une vie digne et sereine. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1129) : intervient sur l'amendement n° 3 de Mme Michelle Demessine (institution du risque de la perte d'autonomie financé par la sécurité sociale au moyen d'une cotisation ad hoc). Constance des propositions du groupe CRC. Importance du débat annoncé sur la pérennité du financement de l'APA pour les années à venir.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 1299) : le groupe CRC votera la motion d'irrecevabilité. Réserves quant à l'application et à la compréhension de ce texte. Menace pour la participation démocratique des partis à l'expression du suffrage. Considérations du Conseil constitutionnel sur l'accessibilité et l'intelligibilité de la loi, décision du 16 décembre 1999. Bâillonnement des partis politiques. Atteinte au pluralisme. Article 4 de la Constitution de 1958. Arrêt de mort du pluralisme politique et de la diversité des courants d'idées et d'opinions, dans les conseils régionaux. Electeurs confortés dans leur choix vers les extrêmes lors des autres élections. Situation contraire à la démocratie.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1616, 1617) : soutient l'amendement n° 115 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 1619) : soutient l'amendement n° 120 de M. Robert Bret (féminisation de certains termes) ; rejeté.

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1707) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 3 de M. Henri de Raincourt (création d'un "chèque-emploi jeune été" visant à faciliter les emplois saisonniers des étudiants dont les conditions de mises en oeuvre seront créées par décret). – **Explications de vote sur l'ensemble** : Intérêt du texte pour les petites associations. Interrogations sur le guichet social unique. Application des conventions collectives. Avec le groupe CRC, s'abstiendra sur la proposition de loi.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2958, 2959) : plan "Hôpital 2007". Manque de concertation et de dialogue social. Mécontentement des personnels médicaux et para-médicaux. Priorité donnée à la performance économique. Demande un large débat démocratique sur la modernisation de l'hôpital. Soutient l'amendement n° 96 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. Modification substantielle par l'article 16 des règles actuelles du code de la santé publique. Souhait d'une discussion lors de l'examen du projet de loi relatif à la santé publique. Points de désaccord avec le Gouvernement. (p. 2965) : sentiment des élus de ne pas être associés à l'élaboration de la carte sanitaire. Exemple de l'agglomération lyonnaise. Restructuration sans précédent des établissements. Le groupe socialiste votera l'amendement n° 96 de Mme Josiane Mathon (suppression).

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (26 mai 2003) – **Renvoi à la commission** (p. 3626, 3628) : soutient la motion n° 58 de M. Roland Muzeau (renvoi à la commission) ; rejetée. Tentatives précédentes pour instaurer une décentralisation du RMI et un revenu minimum d'activité. Stigmatisation des allocataires du RMI. Risque d'aboutir à un système de workfare. Conditionnement de l'aide opposé au principe constitutionnel fondant le RMI. Politique favorisant la précarité. Faiblesses du programme de lutte contre l'exclusion et de la politique de la ville. Absence d'évaluation du RMI. Responsabilité de l'Etat et des départements. Absence d'amélioration du contenu des contrats d'insertion. Manque de concertation. Tentative d'opposer les Français ayant un bas salaire et les RMIstes. Critique du RMA. Baisse des coûts salariaux. Nombreuses interrogations subsistantes. Refus d'un débat tronqué. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3637, 3638) : soutient l'amendement n° 100 de M. Roland Muzeau (suppression) ; rejeté

– Rappel au règlement – (27 mai 2003) (p. 3668, 3669) : impopularité de la réforme sur les retraites. Colère des personnels de l'éducation nationale. Demande le retrait du projet de loi. Solutions alternatives.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] (suite) – (27 mai 2003) – **Art. 18** *(Signature du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3679) : soutient l'amendement n° 106 de M. Roland Muzeau (suppression) ; rejeté. – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3681) : soutient l'amendement n° 107 de M. Roland Muzeau (suppression) ; rejeté. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre et suivi des actions d'insertion – art. L. 262-38-1 et L. 262-38-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3687) : soutient l'amendement n° 108 de M. Roland Muzeau (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 3688, 3689) : soutient l'amendement n° 109 de M. Roland Muzeau (caractère suspensif des recours formés à l'encontre des décisions relatives à l'allocation) ; rejeté. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3713) : soutient l'amendement n° 120 de M. Roland Muzeau (suppression) ; rejeté. – **Art. L. 322-4-15-1 du code du travail** *(Employeurs concernés et convention entre l'employeur et le département)* (p. 3716, 3717) : soutient l'amendement n° 121 de M. Roland Muzeau (instauration d'un délai de six mois entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sous contrat d'insertion RMA) ; rejeté. – **Art. L. 322-4-15-2 du code du travail** *(Contenu, mise en oeuvre et durée de la convention entre le département et l'employeur)* (p. 3718, 3719) : soutient l'amendement n° 122 de M. Roland Muzeau (contenu de la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA) ; rejeté. – **Art. L. 322-4-15-5 du code du travail** *(Rupture du CIRMA et interdiction de cumul avec une autre activité professionnelle rémunérée)* (p. 3725) : soutient l'amendement n° 123 de M. Roland Muzeau (suppression de l'interdiction du cumul du RMA avec un autre emploi) ; rejeté. – **Art. L. 322-4-15-7 du code du travail** *(Cotisations*

sociales applicables au RMA) (p. 3728) : soutient l'amendement n° 124 de M. Roland Muzeau (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble de la rémunération perçue par le salarié bénéficiaire du RMA) ; rejeté.

– **Souhaits de bienvenue** – (3 juin 2003) (p. 3780) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire bulgare.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Art. 1er** *(Missions des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-5 du code de l'environnement)* (p. 4128) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 3 de la commission (collaboration des associations de chasse spécialisées aux travaux des fédérations).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4841, 4842) : le groupe CRC votera la motion n° 28 de M. Claude Estier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Préambule de la Constitution de 1946. Edification du système de protection sociale sur la base des principes de répartition et de solidarité. Baisse progressive des retraites. Existence de solutions alternatives. Désapprobation des choix de société faits par le Gouvernement. (p. 4857) : se déclare opposé à la demande de priorité d'examen du titre Ier faite par le président de la commission des affaires sociales. Souhaite l'examen des amendements déposés avant l'article 1er. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4862, 4863) : son amendement n° 45 : insertion d'un préambule ; rejeté. Evolution de la démographie. Manque de fiabilité des projections. Projet alternatif s'appuyant sur une vision d'ensemble. Rappel des ordonnances promulguées par le général de Gaulle en 1945. (p. 4868, 4869) : son amendement n° 50 : affirmation du principe de solidarité ; rejeté. Offensive sans précédent contre les droits de l'ensemble des salariés. Inefficacité de l'allongement de la durée des cotisations. Opposition de la majorité des Français. (p. 4870) : son amendement n° 53 : affirmation du principe de répartition ; rejeté. Souhait d'une retraite décente pour tous. Caractère pénalisant du texte proposé. (p. 4887) : son amendement n° 60 : suppression de la décote des pensions ; rejeté. Accentuation de la grande pauvreté et de la précarité. Dégradation du système de protection sociale. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4900) : son amendement n° 96 : suppression ; rejeté. (p. 4906) : son amendement n° 64 : garantie d'un haut niveau de pension ; devenu sans objet. (p. 4907) : son amendement n° 67 : dérogation au départ à 60 ans à taux plein ; devenu sans objet. (p. 4911) : son amendement n° 81 : modulation des cotisations de retraite acquittées par les entreprises et création d'une cotisation sociale sur l'ensemble des revenus ; devenu sans objet. (p. 4912) : son amendement n° 84 : élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble des éléments de la rémunération du travail ; devenu sans objet. (p. 4913) : son amendement n° 90 : augmentation de la part patronale dans les cotisations sociales ; devenu sans objet. Son amendement n° 92 : mise en place d'une réforme du crédit et d'une réorientation des aides publiques à l'emploi ; devenu sans objet. (p. 4914) : son amendement n° 1067 : mise en place de mesures pour compenser l'inégalité entre les hommes et les femmes et dépôt d'un rapport du Gouvernement ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4945, 4946) : son amendement n° 102 : suppression ; rejeté. Consécration de l'individualisation de la répartition. Apparentement du droit à une pension à un droit d'entrée dans un club, dépendant des versements effectués dans la période d'activité. Ignorance des étudiants en formation longue et des mères de famille. Abaissement inquiétant du niveau des garanties collectives au profit de la rentabilité du capital. (p. 4948, 4949) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), soutient le sous-amendement n° 1108 de Mme Michelle Demessine (prise en compte des périodes de formation initiale ou continue pour la validation de la durée de cotisation liée à une activité professionnelle) ; rejeté. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4968, 4969) : rédaction non satisfaisante de l'article. Irrecevabilité d'un recul sur les garanties actuelles. Non-prise en compte de la diversité des situations. Partisan d'un prélèvement de caractère universel sur l'entreprise pour assurer l'équilibre financier de chacun des régimes de retraite.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5001, 5002) : son amendement n° 108 : accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré ; rejeté. (p. 5012, 5014) : son amendement n° 111 : majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ; rejeté. Fiscalisation d'une partie du financement de la protection sociale. Absence de dévalorisation des patrimoines due à l'ISF. Fuite des capitaux. (p. 5024) : rappel au règlement. Présentation préalable de l'amendement passible de l'article 40 de la Constitution. – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5028) : son amendement n° 117 : création d'une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des ménages ; rejeté. Impossibilité de continuer à financer les retraites avec les seules richesses issues du travail. Nécessité de trouver des ressources suffisantes et pérennes. (p. 5030, 5031) : son amendement n° 114 : modulation des cotisations patronales en fonction du ratio salaires-valeur ajoutée globale de l'entreprise ; rejeté. Mesures en faveur de l'investissement et la création d'emplois. – **Demande de priorité** (p. 5033) : rappel au règlement sur la demande de discussion en priorité des articles 4 et 5. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5037, 5038) : son amendement n° 140 : suppression ; rejeté. Distinction entre l'âge de la liquidation de la retraite et l'âge de la cessation d'activité. Baisse systématique du pouvoir d'achat des pensions de retraite. Appel à un véritable débat avec les organisations syndicales. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5048) : son amendement n° 153 : suppression ; devenu sans objet. Analyse des dispositions portant sur l'allongement de la durée d'assurance. Conception philosophique du système de retraite par répartition. (p. 5056, 5057) : son amendement n° 161 : suppression partielle ; rejeté. Solutions alternatives à l'allongement de la durée de cotisation. (p. 5083) : exemple du départ à la retraite d'une personne travaillant dans le département du Rhône. Problème de la décote. (p. 5085, 5086) : approche critique des dispositifs d'exonération de cotisations sociales. Votera l'amendement n° 167 de Mme Michelle Demessine (examen de l'évolution et de l'impact des exonérations de cotisations sociales).

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5132, 5133) : améliorations possibles du conseil d'orientation des retraites, COR. Demande de précision sur la distinction entre le COR et la commission de garantie des pensions. (p. 5140) : soutient l'amendement n° 307 de Mme Michelle Demessine (réflexion du COR sur le retour pour tous les assurés à 37,5 années de cotisations) ; rejeté. (p. 5141) : soutient l'amendement n° 309 de Mme Michelle Demessine (réflexion du COR sur la validation gratuite des périodes de formation) ; rejeté. (p. 5143) : soutient l'amendement n° 313 de Mme Michelle Demessine (réflexion du COR sur l'évolution de l'emploi à temps partiel, de l'emploi des jeunes et des emplois en contrats à durée déterminée et des modes de recours à ces emplois) ; rejeté. (p. 5144) : soutient l'amendement n° 316 de Mme Michelle Demessine (réflexion du COR sur l'âge moyen des assurés demandant la liquidation de leur pension de retraite) ; rejeté. (p. 5145) : soutient l'amendement n° 317 de Mme Michelle Demessine (transmission aux parlementaires des travaux du COR) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 7 bis (priorité)** (p. 5157, 5158) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 904 de M. Claude Estier (publication avant le 26 septembre 2003 des décrets relatifs aux compensations inter-régimes liés à l'exécution du plan d'équilibre financier de la CNRACL). Difficultés financières de la CNRACL. – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5171) : soutient l'amendement n° 328 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; devenu sans objet. – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à*

une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale) (p. 5183, 5184) : interrogation sur la contribution de l'employeur. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5190, 5191) : soutient l'amendement n° 340 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5259) : maintien des seniors au travail. Alignement progressif du régime de la fonction publique sur le régime général. Absence de garanties de ce dispositif. Conformité aux observations européennes. – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5280, 5281) : revalorisation limitée des pensions et des retraites. Perte de pouvoir d'achat. Acceptation de cette réforme par deux organisations syndicales seulement sur cinq. Votera contre cet article. (p. 5283, 5284) : soutient l'amendement n° 387 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; devenu sans objet. (p. 5287, 5288) : attachement du groupe CRC à l'indexation des retraites sur l'évolution des salaires. – **Art. 23** *(Cotisations assises sur les périodes d'emploi à temps partiel – art. L. 241-3-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5308) : soutient l'amendement n° 413 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5316) : interprétation tout à fait particulière du principe d'égalité au détriment du secteur public. Difficultés de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. – **Art. 26** *(Eléments constitutifs du droit à pension – art. L. 5 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5328) : soutient l'amendement n° 425 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Représentativité des organisations syndicales. Doute quant à l'amélioration de la situation économique. (p. 5329) : soutient l'amendement n° 427 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 430 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Validation de services des agents non titulaires. (p. 5330) : soutient l'amendement n° 434 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté. Seconde validation de services. (p. 5332) : ne votera pas cet article. – **Art. 29** *(Prise en compte dans la constitution de la pension des services accomplis postérieurement à la limite d'âge – art. L. 10 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5344, 5345) : soutient l'amendement n° 451 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Allongement autoritaire de la durée de cotisation des fonctionnaires. (p. 5345, 5346) : soutient l'amendement n° 453 de Mme Michelle Demessine (rapport annuel sur les conditions de sortie de la vie active des agents de la fonction publique) ; rejeté. Doute quant à la liberté de choix de travailler plus longtemps.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5378) : soutient l'amendement n° 461 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5380) : soutient l'amendement n° 470 de Mme Michelle Demessine (précision) ; rejeté – **Art. 33** *(Liquidation de la solde – art. L. 22 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5409) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 503 (suppression) et n° 504 (retour au texte actuel du code des pensions civiles et militaires de retraite) ; rejetés. – **Art. 43** *(Cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires – art. L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5440) : avec le groupe CRC, votera contre l'article.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 44** *(Abrogation de dispositions du code des pensions civiles et militaires – art. L. 37 bis, L. 42, L. 68 à L. 72 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5455) : rappel de la différence de logique entre le régime des fonctionnaires civils et militaires et celui du privé. Absence de justification à l'alignement de la durée des cotisations. (p. 5456) : soutient l'amendement n° 565 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Opposition à une vision unique des retraites du secteur privé et du secteur public. Attachement à la garantie du droit à la retraite à 60 ans. Souhait d'une meilleure utilisation de la croissance du PIB plutôt que d'une remise en question des droits à la retraite. Soutient les amendements identiques de Mme Michelle Demessine n° 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573 et 574 (suppression partielle) ; rejetés. – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraiteet relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratifet art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif)* (p. 5470) : durcissement des conditions d'accès à la cessation progressive d'activité. – **Art. 50** *(Modalités de liquidation des pensions des agents en congé de fin d'activité)* (p. 5477, 5478) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 626 (suppression) et n° 627 et 628 (repli) ; rejetés. Extinction du congé de fin d'activité. Contradiction avec le discours officiel tenu par le Gouvernement. – **Art. 55** *(Entrée en vigueur des dispositions du titre III)* (p. 5498, 5499) : recul social de la réforme envisagée. Le groupe CRC votera contre l'article 55. (p. 5500) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 649 (suppression) et n° 651 (report d'un an de l'entrée en vigueur du dispositif) ; rejetés. Absence de véritable débat. Pénalisation des fonctionnaires. (p. 5502) : emploi d'artifices de procédure bloquant le débat. Recours systématique à l'article 40. Inéquité du dispositif. Absence de véritable dialogue et de réelle négociation. – **Art. 63** *(Cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-1 à L. 642-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 5519) : le groupe CRC votera contre l'article 63. Problèmes posés par cet article. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 675 (suppression) et n° 676, 677 et 678 (suppression partielle) ; rejetés. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5558) : soutient l'amendement n° 747 de Mme Michelle Demessine (suppression de la création d'épargne réservée exclusivement à la retraite) ; rejeté. Dispositif favorisant les financiers au détriment des salariés. Régression sur le plan social et incohérence sur le plan économique.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5599) : soutient l'amendement n° 767 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5609) : fidélisation forcée des souscripteurs des plans d'épargne. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5614, 5615) : soutient l'amendement n° 781 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. (p. 5618) : soutient l'amendement n° 786 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 787 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6000) : regret du recours par le Gouvernement et la majorité à l'irrecevabilité financière et au vote bloqué. Propositions du groupe CRC. Réforme inachevée. Utopie de la baisse du chômage. (p. 6001) : avec le groupe CRC, votera contre ce projet de loi.

– **Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes** – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6042) :

abstention du groupe CRC lors de la première lecture. (p. 6043) : mesures indispensables de pédagogie, d'éducation à la santé, de formation et d'aide au sevrage tabagique. Réflexion sur la hausse des taxes comme instrument d'action. Interrogation sur les moyens d'aide pour arrêter de fumer. Inquiétude des buralistes. Avec le groupe CRC, s'abstiendra sur le texte. – **Art. 7** *(Rapport du Gouvernement au Parlement sur la situation des débitants de tabac au regard de la taxe professionnelle)* : Avec le groupe CRC, s'abstient sur le texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (6 novembre 2003) – **Art. 53** *(Participation de représentants des régions, avec voix consultative, dans les commissions exécutives des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6115-7 du code de la santé publique)* (p. 7683) : son amendement n° 744. Régionalisation rampante du système de santé. Risque de démantèlement de l'assurance maladie.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) (p. 7785) : le groupe CRC votera l'amendement n° 744 (suppression). – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7787, 7788) : son amendement n° 745 : suppression ; rejeté. (p. 7792) : volonté de suppression de l'article 54. – **Art. 55** *(Programmes régionaux de santé publique – art. L. 1424-1 du code de la santé publique)* (p. 7806, 7807) : son amendement n° 746 : suppression ; adopté. (p. 7808) : émiettement des textes relatifs à la protection sociale. – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7810) : son amendement n° 747 : suppression ; rejeté. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7815) : son amendement n° 748 : suppression ; rejeté. (p. 7820, 7821) : problème du financement des établissements de formation paramédicale.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8189) : économies supportées par les assurés sociaux. Transferts de la sécurité sociale vers le budget de l'Etat. Crainte du développement des assurances privées. Mise en place d'une nouvelle étape de la régionalisation de la santé hospitalière. (p. 8190) : confusion des rôles et des financements. Contradictions du projet de loi relatif à la politique de santé publique. Mutisme du projet de loi sur la branche vieillesse. Dépenses supportées par les assurés sociaux. Mise en place d'une protection sociale à plusieurs vitesses. (p. 8191) : avec le groupe CRC, votera contre ce texte. – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8211) : ses amendements n° 154 : rapport présentant le bilan de la mise en oeuvre de la compensation intégrale aux régimes de sécurité sociale des exonérations consenties par l'Etat ; et n° 155 : composition du comité des finances sociales ; devenus sans objet. – **Art. 2** *(Remboursement par la CADES de la seconde moitié de la dette 2000 du FOREC – art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)* (p. 8214) : son amendement n° 157 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8225) : son amendement n° 158 : création d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises ; rejeté. (p. 8226) : ses amendements, sur le même objet, n° 160 et 159 : modulation des cotisations sociales patronales ; rejetés ; et n° 161 ; adopté.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 4 ou avant l'art.15 A** (p. 8250) : son amendement n° 165 : prise en charge par l'assurance maladie des substituts nicotiniques ; rejeté. – **Art. 5** *(Optimisation des recours contre tiers exercés par les caisses de sécurité sociale – art. L. 376-1 et L. 454-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 211-11 du code des assurances)* (p. 8253) : son amendement n° 162 : suppression ; rejeté. (p. 8254) : avec le groupe CRC, vote contre l'article 5 modifié. – **Art. 13** *(Fixation des prévisions de recettes pour 2004)* (p. 8264) : son amendement n° 156 : suppression ; rejeté. – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8282, 8283) : pénurie de recettes. Conséquences de la sous-estimation volontaire de la charge des accidents du travail. Dépassement de l'ONDAM. Plan cancer. Plan Hôpital 2007. Tarification à l'activité. Crédits destinés aux établissements pour personnes âgées. (p. 8284) : rapport Chadelat. Avec le groupe CRC, votera contre le texte. – **Art. additionnels avant l'art. 15 A** (p. 8284) : son amendement n° 164 : prise en charge totale des frais relatifs aux examens complémentaires prescrits à la suite du dépistage du cancer du sein ; rejeté. (p. 8287) : son amendement n° 163 : rapport du Gouvernement présentant les conclusions de l'étude épidémiologique sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause ; rejeté. Son amendement n° 166 : rétablissement des élections à la sécurité sociale ; rejeté. – **Art. 15 A** *(Rapport au Parlement sur les prestations indûment versées au titre de l'assurance maladie)* (p. 8289) : son amendement n° 169 : suppression ; adopté. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8311) : opposition du groupe CRC à la mise en place de la tarification à l'activité. Plan Hôpital 2007. Transformation des structures sanitaires en entreprises. Crainte de la non-exécution des missions de service public. – **Art. 25** *(Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et compétencesdes directeurs des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6114-1, L. 6114-2, L. 6114-4, L. 6115-3, L. 6115-4 du code de la santé publique)* (p. 8318) : son amendement n° 177 : suppression ; rejeté. – **Art. 28** *(Dispositions transitoires relatives à l'application de la tarification à l'activité)* (p. 8326) : son amendement n° 178 : suppression ; rejeté. – **Art. 29** *(Dispositions transitoires applicables en 2004 pour le financementdes établissements de santé)* (p. 8324) : son amendement n° 179 : suppression ; rejeté. Avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 25 de la commission (alignement du calendrier budgétaire de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris sur celui des autres établissements hospitaliers). – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 8328) : avec le groupe CRC, s'abstient sur l'amendement n° 242 du Gouvernement (intégration de la prime spéciale de sujétion perçue par les aides soignants de la fonction publique hospitalière dans le calcul de leur pension de retraite). – **Art. 31** *(Médicalisation des critères de prise en charge des affections de longue durée – art. L. 322-3 et L. 324-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8329) : son amendement n° 180 : suppression ; rejeté. – **Art. 33** *(Indication sur l'ordonnance du caractère non remboursable des acteset prestations effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 162-4, L. 162-8 et L. 162-13-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 8335) : son amendement n° 183 : suppression ; rejeté. – **Art. 33 bis** *(Information des assurés sociaux – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8336) : son amendement n° 184 : suppression ; adopté.

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8355, 8356) : opposé à une politique familiale réduite aux mesures annoncées lors de la conférence de la famille. Féminisation de la pauvreté. Caractère pénalisant de l'augmentation du forfait hospitalier et du déremboursement de nombreux médicaments. Favorable à la revalorisation des allocations familiales et des prestations logement. Recul du poids des dépenses de la branche famille consacrées aux prestations légales par rapport aux dépenses d'action sociale. Attribution de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE et interrogation sur la portée de cette prestation. – **Art. additionnels avant l'art. 50** (p. 8359) : soutient l'amendement n° 221 de Mme Michelle Demessine (allongement de la durée du congé de maternité) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 223 de Mme Michelle Demessine (versement des allocations familiales dès le premier enfant) ; rejeté. (p. 8360) : soutient l'amendement n° 222 de Mme

Michelle Demessine (indexation de l'évolution des bases mensuelles de calcul des allocations familiales sur les salaires) ; rejeté. – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-1 du code de la sécurité sociale** *(Prestation d'accueil du jeune enfant)* (p. 8364) : soutient l'amendement n° 224 de Mme Michelle Demessine (suppression du versement du complément de libre choix d'activité) ; rejeté. – **Art. L. 531-2 du code de la sécurité sociale** *(Prime à la naissance ou à l'adoption)* (p. 8365) : soutient l'amendement n° 225 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de la prime à la naissance ou à l'adoption) ; rejeté. – **Art. L. 531-3 du code de la sécurité sociale** *(Attribution de l'allocation de base)* (p. 8367) : soutient l'amendement n° 226 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de l'allocation de base) ; rejeté. – **Art. L. 531-4 du code de la sécurité sociale** *(Complément de libre choix d'activité)* : soutient l'amendement n° 227 de Mme Michelle Demessine (suppression du complément de libre choix d'activité de la PAJE) ; rejeté. – **Art. 51** *(Prise en charge par la CNAF des majorations de pensions pour enfants)* (p. 8369) : soutient l'amendement n° 228 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 42 bis** *(Fixation du taux d'évolution de la masse salariale pour la négociationdes conventions collectives du secteur médico-social – art. L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 8384) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 260 du Gouvernement (détermination des paramètres d'évolution de la masse salariale). – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8385) : soutient l'amendement n° 189 de Mme Michelle Demessine (montant de la fraction de l'ONDAM consacrée à l'augmentation du nombre de personnels travaillant auprès des personnes âgées dépendantes) ; rejeté. (p. 8387) : insuffisance du nombre d'établissements pour les personnes âgées dépendantes. Responsabilités dans la catastrophe sanitaire de l'été. Intervient sur les amendements n° 137 de M. Claude Estier (augmentation de l'enveloppe consacrée à l'amélioration de l'encadrement en personnel des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) et n° 189 de Mme Michelle Demessine précité. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8430) : invocation de l'article 40 de la Constitution et utilisation de l'article 38 du règlement du Sénat. Illisibilité des mesures. Avec le groupe CRC, votera contre le projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9105, 9106) : baisse des crédits. Retard du processus de décristallisation. Plafond de la rente mutualiste. Harmonisation des conditions d'attribution de la carte du combattant. Revalorisation nécessaire de la retraite du combattant. Moyens de l'Office national des anciens combattants, ONAC. Situation des veuves. Politique de mémoire. Nombreux problèmes irrésolus. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Le groupe CRC votera contre le budget des anciens combattants.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9163, 9164) : réforme de l'aide médicale d'Etat, AME. Pénalisation de l'accès aux soins des personnes étrangères en situation irrégulière. Instauration du ticket modérateur. Non-pertinence de ces mesures. Renforcement souhaitable de l'accès à la prévention et aux soins précoces. Nécessité de santé publique. Souci des droits fondamentaux des êtres humains. Suggère la fonte de l'AME dans la CMU. Durcissement du délai de résidence imposé aux étrangers pour accéder à l'aide médicale. Le groupe CRC conteste les restrictions d'accès au droit à la santé.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 9870, 9872) : soutient la motion n° 5 de M. Roland Muzeau (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité) ; rejetée. Inquiétudes et propositions du groupe communiste en première lecture. Choix du Gouvernement contraires à la cohésion sociale. Erreurs d'appréciation sur les dossiers de l'emploi. Généralisation de la politique d'allègement du coût du travail. Sanction des chômeurs de longue durée. Augmentation du travail précaire. Dévalorisation du travail par les mauvaises conditions d'emploi. Texte contraire au préambule de la Constitution de 1946. – **Question préalable** (p. 9876) : le groupe CRC votera la motion n° 3 de M. Gilbert Chabroux tendant à opposer la question préalable. – **Art. 18** *(Elaboration et conclusion du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9883, 9884) : soutient l'amendement n° 12 de M. Roland Muzeau (possibilité pour les allocataires du RMI de se faire assister par une personne de leur choix dans leurs démarches) ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 21** : soutient l'amendement n° 11 de M. Roland Muzeau (instauration d'un recours suspensif pour les décisions de retrait de l'allocation) ; rejeté. – **Art. 28** *(Crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-5 à L. 269-9 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9886) : soutient l'amendement n° 14 de M. Roland Muzeau (suppression) ; rejeté. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion – revenu minimum d'activité – art. L. 322-4-15 à L. 322-15-9 nouveaux du code du travail)* (p. 9890, 9891) : soutient les amendements de M. Roland Muzeau n° 16 (suppression), n° 18 (délai entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sur le même poste), n° 17 (interdiction de recours au RMA après la rupture d'un CDD) ; rejetés.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. 49** *(Réforme de l'aide médicale de l'Etat)* (p. 10162, 10163) : soutient l'amendement n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 73 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions de l'article 57 de la loi de finances rectificative pour 2002 instaurant un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat) ; rejeté.

– Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les rapatriés – (17 décembre 2003) (p. 10214, 10215) : qualité du rapport du député Michel Diefenbacher. Retour des rapatriés. Nécessité de reconnaissance, de réparation et d'une mémoire réhabilitée pour les victimes de la guerre d'Algérie. Urgence d'un projet de loi de réparation. Attente des associations de rapatriés. Question des disparus. Dossier des harkis.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10229, 10230) : rappel des raisons de l'abstention du groupe CRC en première lecture. Points d'évolution positifs du texte. Désapprobation des dispositions concernant les assistantes maternelles. Le groupe CRC s'abstiendra sur le texte.

FLANDRE (Hilaire)

sénateur (Ardennes)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 368 (2001-2002)] relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion **[n° 376 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 170, 171) : avec le groupe UMP votera ce projet de loi. Dégâts causés par les pollutions délibérées. Attente d'une application rapide des mesures prises.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 665) : favorable à l'amendement n° 11 de la commission (de suppression). Interrogation sur la portée effective de dispositions élaborées dans un contexte émotionnel à la suite de l'explosition de l'usine de Toulouse.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2109) : votera l'amendement n° 76 de M. Daniel Hoeffel (obligation de formation du chef d'entreprise préalable à son immatriculation). – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2130) : intervient sur les amendements de suppression n° 15 de la commission spéciale, n° 91 de M. Bernard Barraux, n° 123 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 223 de Mme Odette Terrade. – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2134) : soutient l'amendement n° 289 de M. Philippe Adnot (suppression) ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 9** (p. 2138) : soutient l'amendement n° 295 de M. Philippe Adnot (rattachement au régime général de la sécurité sociale de l'ensemble des gérants de SARL, d'EURL ou de SELARL, majoritaires ou minoritaires) ; retiré. – **Art. 12** *(Calcul prorata temporis des cotisations sociales)* (p. 2155) : défavorable à l'amendement de la commission spéciale n° 34 (proportionnalité du montant annuel des cotisations sociales au bénéfice réellement dégagé).

– Suite de la discussion (27 mars 2003) – **Art. 25** *(Exonération de droits de mutation à titre gratuit en cas de donation d'une entreprise à l'un ou plusieurs de ses salariés)* (p. 2235) : soutient les amendements portant sur le même objet de M. Gérard César n° 81, 82, 83, 84, 85 et 86 (extension de ce dispositif aux entreprises agricoles) ; retirés.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit – *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4081) : texte concrétisant la volonté du Gouvernement de réformer l'Etat. Urgence de la simplification administrative. Le groupe UMP votera ce texte.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (11 juin 2003) – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4151) : défavorable à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum).

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (25 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4681) : garanties juridiques destinées à rassurer les utilisateurs. Responsabilité des acteurs d'Internet. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5010) : caractère solidaire du régime de retraite par répartition. Conditions d'un dialogue efficace. Points d'accord sur la réforme des retraites. Ne votera pas les amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré).

– Suite de la discussion (17 juillet 2003) – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5489) : comparaison des niveaux de retraite entre les générations.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (23 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 5911) : soutient l'amendement n° 294 de M. Dominique Braye (opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur) ; adopté.

– Projet de loi portant réforme des retraites – *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6038) : objectif de la réforme. (p. 6039) : poursuite indispensable de la réflexion. Qualité du travail des rapporteurs et du président de la commission. Avec la majorité, votera ce texte.

– Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 376 (2002-2003)] – (14 octobre 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 6592, 6594) : origine et développement des jardins familiaux. Objectif des jardins d'insertion. Ambition d'une impulsion nouvelle à la création de jardins familiaux. Renforcement de la protection juridique des associations de jardins familiaux. Reconnaissance de la catégorie des jardins d'insertion. Distinction entre le régime des jardins familiaux et celui des jardins d'insertion. Modifications de forme et de fond apportées par la commission. La commission des affaires économiques propose l'adoption de ses conclusions sur la proposition de loi de Christian Cointat. – **Art. 1er** *(Aménagements du régime d'organisation et de fonctionnement des jardins familiaux)* – **Art. L. 561-1 du code rural** *(Consécration de l'appellation "jardins familiaux")* (p. 6599) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mme Marie-Christine Blandin (éventuelle finalité pédagogique de l'utilisation des jardins). Accepte l'amendement n° 6 de Mme Marie-Christine Blandin (fonctions éducatives des jardins partagés). S'oppose à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Christine Blandin (participation des jardins collectifs aux dynamiques de trame verte et de corridors biologiques). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de Mme Marie-Christine Blandin (contribution des jardins collectifs au développement durable et participation à la sauvegarde de la biodiversité). – **Art. L. 563-1 du code rural** *(Procédure de rétablissement des jardins collectifs)* (p. 6601) : accepte l'amendement n° 1 de M.

Christian Cointat (limitation de la dérogation au principe de rétablissement des jardins supprimés aux jardins d'insertion et aux jardins partagés) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 10 ; adopté. – **Art. L. 563-2 du code rural** *(Conditions du rétablissement des jardins supprimés)* : s'oppose à l'amendement n° 9 de Mme Marie-Christine Blandin (mise en place d'une expertise sur l'absence de pollution des sols mis à la disposition d'une association de jardins collectifs au titre du rétablissement des jardins supprimés). – **Art. 5** *(Jardins familiaux dans les zones urbaines)* (p. 6602) : accepte l'amendement n° 3 de M. Christian Cointat (précision). – **Art. 6** *(Coordination)* (p. 6603) : accepte l'amendement n° 4 de M. Christian Cointat (possibilité pour les collectivités territoriales d'exercer leur droit de préemption pour acquérir des terrains destinés au maintien des jardins collectifs).

FLOSSE (Gaston)

sénateur (Polynésie française)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3424, 3425) : développement économique de la Polynésie française depuis 1991 dû à une activité déterminée menée en partenariat avec l'Etat. Différence de traitement entre l'outre-mer et la Polynésie. Soutien actif et déterminé au projet de loi.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3523) : son amendement n° 142 : encouragement du financement des opérations défiscalisées par le crédit-bail ; retiré. – **Art. 18** *(Affirmation du principe de la "double défiscalisation")* (p. 3529) : son amendement n° 117 : extension du cumul des régimes de défiscalisation ; rejeté. Nécessité d'aider la Polynésie française pour la construction de logements sociaux. – **Art. 19** *(Modification du régime applicable à la défiscalisation au titre de l'impôt sur les sociétés)* (p. 3530) : son amendement n° 141 : aide au financement des investissements par le crédit-bail ; rejeté. – **Art. 23** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3533, 3534) : son amendement n° 118 : consultation de l'organe exécutif des collectivités d'outre-mer ; adopté. Exemple de la Polynésie française. (p. 3535) : utilité de la double mesure de défiscalisation en faveur du tourisme en Polynésie française. Son amendement n° 119 : clarification des modalités de traitement des demandes d'agrément ; retiré. (p. 3536, 3537) : son amendement n° 120 : délai de réponse de l'administration fiscale et procédure de saisine de la commission d'agrément ; retiré. – **Art. 27** *(Principe de la double défiscalisation applicable à certains territoires)* (p. 3539) : son amendement n° 121 : consultation obligatoire des collectivités d'outre-mer ; rejeté. – **Art. 29** *(Durée de validité du dispositif)* (p. 3541) : ses amendements n° 122 : entrée en vigueur de la loi de programme dès sa date de promulgation ; n° 123 : application de la réglementation propre à chaque collectivité d'outre-mer pour la détermination des investissements éligibles ; adoptés. Spécificité des hôtels en Polynésie française. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3547, 3548) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Exemple de la Polynésie française. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3573, 3574) : son amendement n° 124 : modalités de financement des groupements de communes en Polynésie ; retiré. – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3581) : son amendement n° 125 : précision de l'expression "régime communal" ; retiré. – **Art. 44** *(Ratification d'ordonnances portant habilitation du Gouvernement à prendre des mesures législatives nécessaires à l'actualisation du droit applicable outre-mer)* (p. 3584) : son amendement n° 126 : résolution des difficultés d'application du statut de la fonction publique de la Polynésie française ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8903, 8904) : budget en augmentation. Politique du Gouvernement en faveur de l'outre-mer. Prise en compte du financement des nouvelles mesures de la loi de programme. Refus de la diabolisation de l'outre-mer. Préservation des mécanismes de compensation des handicaps. Paiement du solde du fonds de reconversion. Mise en place de la réforme statutaire. Votera ce budget.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60 A** *(Suppression de l'abattement sur les pensions de source métropolitaine versées aux personnes domiciliées dans les anciens territoires d'outre-mer)* (p. 9655) : son amendement n° II-14 : suppression ; adopté. (p. 9656) : importance des pensions des retraités de l'Etat pour l'économie de la Polynésie française.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 39 (2003-2004)** (p. 10248, 10250) : aboutissement d'un long processus de réformes institutionnelles en faveur de l'autonomie engagé en 1984. Refus de l'indépendance par les Polynésiens. Contenu du projet de loi. Attribution de nouvelles compétences avec énumération précise de celles restant à l'Etat. Statut de collectivité particulière de la République justifié par l'effet de distance. Règlement définitif du problème des empiétements éventuels de la loi. Initiatives internationales autonomes dans le domaine de compétence de la collectivité. Consolidation juridique des textes votés par l'assemblée de Polynésie française avec l'instauration d'un contrôle juridictionnel spécifique. Regrette l'absence de définition claire des lois du pays. Négation du renforcement d'un prétendu pouvoir personnel. Participation aux compétences régaliennes bien accueillie compte tenu des ajustements nécessaires aux particularités de la Polynésie. Pertinence des mesures en faveur de la population : nécessité de préserver l'harmonie humaine et la réussite économique et sociale de la collectivité. Hommage au rapporteur et remerciements au Gouvernement. Favorable à l'adoption de ce statut amendé par la commission. – **Art. 1er** *(Caractères généraux de la Polynésie française)* (p. 10256) : le groupe UMP votera contre l'amendement n° 174 de M. Simon Sutour (précision). – **Art. 2** *(Responsabilité conjointe de l'Etat et de la Polynésie française pour le développement de la collectivité et pour le soutien aux*

communes) (p. 10257) : son amendement n° 93 : substitution de la désignation de "pays d'outre-mer" à celle de "collectivité d'outre-mer" pour la Polynésie française ; adopté. – **Art. 5** *(Institutions de la Polynésie française)* (p. 10258) : défavorable à l'amendement n° 177 de M. Simon Sutour (suppression de la mention du président dans les institutions de la Polynésie française). – **Art. 9** *(Consultation de l'assemblée de Polynésie française sur les projets et propositions de loi)* (p. 10260) : son amendement n° 94 : consultation de l'assemblée sur les projets d'ordonnance pris sur le fondement de l'article 74-1 de la Constitution ; adopté. (p. 10261) : son amendement n° 95 : transmission au Parlement des avis de l'assemblée au plus tard avant l'examen du texte en première lecture ; adopté. Son amendement n° 96 : insertion d'une clause de territorialité dans les conventions internationales portant sur des matières relevant de la compétence de la Polynésie française ; retiré. – **Art. 14** *(Compétences de l'Etat)* (p. 10264) : son amendement n° 97 : exclusion de la procédure civile de la liste des compétences réservées à l'Etat ; retiré. (p. 10265) : son amendement n° 98 : compétence de la Polynésie française en matière d'approbation des programmes d'exploitation des liaisons aériennes et des tarifs correspondants ; retiré. Son amendement n° 99 : modification du tonnage des navires sur lesquels s'exerce la compétence de l'Etat ; retiré. Son amendement n° 100 : précision rédactionnelle visant à réserver à la Polynésie française la compétence pour tout enseignement dispensé hors de l'université ; adopté. – **Intitulé de la section 2** *(Les compétences de la Polynésie française)* (p. 10266) : son amendement n° 101 : nouvel intitulé de la section 2 ; adopté. – **Art. 15** *(Représentation internationale de la Polynésie française)* : Ses amendements n° 102 et 103 : possibilité pour la Polynésie française de disposer d'une représentation auprès d'une entité territoriale d'un Etat ou auprès de tout organisme international du Pacifique ; adoptés. – **Art. 18** *(Protection du marché du travail local)* (p. 10268) : sur l'amendement de la commission n° 9 (clarification rédactionnelle), son sous-amendement n° 234 ; adopté. Son amendement n° 104 : extension des critères permettant de bénéficier des mesures de préférence locale en matière d'emploi ; devenu sans objet. (p. 10269) : son amendement n° 105 : harmonisation rédactionnelle indiquant que les actes prévus à l'article 139 sont dénommés "actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays"" ; adopté. – **Art. 19** *(Protection du patrimoine foncier)* (p. 10272) : ses amendements n° 106 : ajout de la nationalité et de la naissance aux critères justifiant des mesures en faveur de la population locale en matière de protection du patrimoine foncier ; adopté et n° 107 : conditions de l'extension du bénéfice de la protection du patrimoine foncier aux personnes liées par mariage, concubinage ou pacte civil de solidarité avec une personne justifiant d'une durée suffisante de résidence en Polynésie française ; devenu sans objet. – **Art. 20** *(Sanctions pénales et administratives)* (p. 10284) : son amendement n° 108 : rédaction ; rejeté. – **Art. 24** *(Casinos, cercles, jeux et loteries)* (p. 10285) : son amendement n° 110 : nouvelle rédaction de l'article tendant à préciser les compétences de l'Etat et de la Polynésie française en matière de jeux de hasard ; adopté. – **Art. 29** *(Création de sociétés d'économie mixte)* (p. 10287) : son amendement n° 111 : possibilité d'associer au capital des sociétés d'économie mixte les personnes publiques régies par des dispositions autres que celles relevant du droit commercial, pour lequel la Polynésie française est compétente ; adopté. – **Art. 33** *(Délivrance des titres de séjour)* (p. 10290) : son amendement n° 112 : remplacement de la tutelle a priori par la possibilité donnée au haut-commissaire de la République de s'opposer à la délivrance d'un titre de séjour par la Polynésie française ; adopté. – **Art. 37** *(Association de la Polynésie française aux compétences de l'Etat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche)* (p. 10292) : son amendement n° 113 : renforcement de l'implication de la Polynésie française dans l'élaboration de la carte de l'enseignement supérieur ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 10293) : son amendement n° 114 : association du président de la Polynésie française ou de son représentant aux négociations entreprises par l'Etat sur des accords entrant dans le domaine des compétences de la Polynésie française ; adopté. – **Art. 42** *(Les compétences des communes)* (p. 10294) : sur l'amendement n° 24 de la commission (extension des compétences d'attribution des communes à la distribution d'eau potable, à la collecte et au traitement des ordures ménagères et à la collecte et au traitement des déchets végétaux et des eaux usées), son sous-amendement n° 168 ; adopté. – **Art. 46** *(Domaine de la Polynésie française)* (p. 10296) : ses amendements n° 116 : distinction entre le domaine public maritime de la Polynésie française et les emprises nécessaires à l'exercice des compétences de l'Etat, et n° 117 : correction d'une erreur matérielle ; adoptés ; et n° 115 : limitation des droits de l'Etat sur le domaine public maritime ; retiré. – **Art. 47** *(Transfert d'une partie de l'aérodrome de Tahiti-Faa)* : son amendement n° 118 : suppression ; adopté. – **Art. 48** *(Délégation des mesures individuelles aux maires par les autorités de la Polynésie française)* (p. 10297) : son amendement n° 119 : rédaction ; adopté. – **Art. 52** *(Fonds intercommunal de péréquation)* (p. 10298) : ses amendements n° 120 : détermination de l'assiette du prélèvement effectué par le fonds intercommunal de péréquation, et n° 121 : représentation majoritaire des collectivités au sein du comité de gestion ; adoptés. – **Art. 53** *(Instauration de taxes, impôts et redevances au profit des communes)* (p. 10299) : son amendement n° 122 : possibilité pour les communes d'instituer des taxes spécifiques ; adopté. – **Art. 57** *(Le français et les langues polynésiennes)* (p. 10302) : son amendement n° 123 : reconnaissance de la place prééminente des langues polynésiennes dans le respect de l'article 2 de la Constitution ; adopté. – **Art. 60** *(Transfert à titre gratuit des biens de l'Etat à la Polynésie française)* (p. 10303) : son amendement n° 124 : transfert de propriété des biens meubles et immeubles appartenant à l'Etat et mis à la disposition de la Polynésie française au titre des lois antérieures de décentralisation ; adopté. – **Art. 64** *(Attributions du président de la Polynésie française)* (p. 10305) : ses amendements n° 125 : rédaction ; retiré, et n° 126 : coordination ; adopté. (p. 10306) : intervient sur l'amendement n° 199 de M. Simon Sutour (suppression). Mauvaise foi de M. Jean-Pierre Sueur. – **Art. 68** *(Information du président en matière de maintien de l'ordre)* (p. 10307) : son amendement n° 127 : extension de l'information du président de la Polynésie française aux mesures prises par l'Etat en matière de sécurité intérieure ; adopté. – **Art. 75** *(Incompatibilités)* (p. 10311) : son amendement n° 128 : coordination ; adopté. – **Art. 77** *(Délai et déclaration d'option)* (p. 10312) : son amendement n° 129 : constatation du défaut d'option en cas d'incompatibilité ; adopté. – **Art. 84** *(Fonctionnement du conseil des ministres)* (p. 10314) : son amendement n° 130 : suppression de la possibilité pour le haut-commissaire de demander à être entendu par le conseil des ministres ; adopté. – **Art. 87** *(Indemnité des membres du gouvernement de la Polynésie française)* : son amendement n° 131 : coordination ; adopté. – **Art. 91** *(Compétences du Conseil des ministres)* (p. 10316) : ses amendements n° 132 : compétence du conseil des ministres en matière de répartition des bandes de fréquences radioélectriques ; retiré, n° 133 : fixation par le conseil des ministres des redevances de gestion des fréquences radioélectriques, n° 134 : rédaction, n° 135 : coordination et n° 136 : possibilité de participer au capital des établissements de crédit régis par le code monétaire et financier sous forme d'avances en compte courant d'associé ; adoptés. – **Art. 97** *(Attributions consultatives)* (p. 10319) : ses amendements n° 137 : coordination avec les dispositions de l'article 33 et n° 138 : mention du principe de la consultation du conseil des ministres sur la modification des limites intracommunales, communales et intercommunales ; adoptés. – **Art. 99** *(Information sur les projets d'accords intéressant la Polynésie française)* : son amendement n° 139 : consultation du conseil des ministres sur les projets d'accords internationaux intéressant la Polynésie française ; retiré. – **Art. 104** *(Composition de l'assemblée de la Polynésie française et durée de son pouvoir)* (p. 10320, 10321) : son amendement n° 140 : réécriture de l'article prenant en compte l'évolution démographique, économique et structurelle de la Polynésie française pour le découpage des circonscriptions ; adopté. – **Art. 105** *(Circonscriptions de la Polynésie française)* : son amendement n° 141 : suppression ; adopté. – **Art. 106** *(Mode d'élection du représentant à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10322) : son amendement n° 142 : modification du mode de scrutin pour l'élection des représentants à

l'assemblée de la Polynésie française ; adopté. – **Art. 110** *(Régime des inéligibilités)* (p.10325) : son amendement n° 143 : précision ; adopté. – **Art. 121** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10327) : son amendement n° 144 : nécessité de justifier la convocation de l'assemblée en session extraordinaire par des circonstances exceptionnelles ; adopté. – **Art. 122** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10328) : votera contre l'amendement n° 212 de M. Simon Sutour (désignation des membres du bureau de l'assemblée à la représentation proportionnelle). – **Art. 127** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10329) : ses amendements n° 145 : versement de l'indemnité aux représentants de l'assemblée jusqu'à la première réunion de la nouvelle assemblée élue et n° 146 : rédaction ; adoptés. – **Art. 130** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10330) : son amendement n° 147 : précision ; adopté. – **Art. 138** *(Délibérations de l'assemblée)* (p. 10332) : son amendement n° 148 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté. – **Art. 139** *("Lois du pays")* (p. 10434) : son amendement n° 149 : rédaction ; adopté. – **Art. 153** *(Audition du haut-commissaire devant l'assemblée – Présence des ministres aux séances de l'assemblée)* (p. 10337) : son amendement n° 153 : subordination de l'audition du haut-commissaire par l'assemblée à l'accord de son président ou à la demande du ministre chargé de l'outre-mer ; adopté. – **Art. 158** *(Application en Polynésie française des dispositions relatives aux référendums décisionnels locaux)* (p. 10344) : sur l'amendement n° 74 de la commission (réécriture de l'article instituant une procédure de référendum local spécifique à la Polynésie française inspiré du droit commun des collectivités territoriales), son sous-amendement n° 170 ; adopté. Son amendement n° 154 : repli ; devenu sans objet. – **Art. 159** *(Adaptation des modalités d'organisation des référendums locaux en Polynésie française)* (p. 10346) : son amendement n° 172 : suppression ; adopté. – **Art. 163** *(Attributions du haut conseil de la Polynésie française)* (p. 10347) : ses amendements n° 155 : précision et n° 156 : compétence exclusive des autorités destinataires des avis du haut conseil pour en lever le caractère confidentiel ; adoptés. – **Art. 171** *(Transmission des actes de la Polynésie française au haut-commissaire)* (p. 10350) : le groupe UMP votera contre l'amendement n° 227 de M. Simon Sutour (transmission obligatoire au haut-commissaire des autorisations individuelles d'occupation des sols). Son amendement n° 157 : transmission au haut commissaire des ordres de réquisition du comptable pris par le président du conseil économique, social et culturel ; adopté. – **Art. 172** *(Déféré préfectoral)* (p. 10351) : son amendement n° 158 : précision ; adopté. – **Art. 176** *(Saisine du Conseil d'Etat a priori)* (p. 10352) : ses amendements n° 159 : conditions de recevabilité du recours des particuliers ; adopté, et n° 160 : suppression de la référence aux principes généraux du droit en matière de contrôle de conformité par le Conseil d'Etat ; retiré. – **Art. 178** *(Promulgation des lois du pays)* (p. 10353) : sur l'amendement n° 85 de la commission (possibilité pour le président de la Polynésie française de promulguer les lois du pays sans attendre un mois après la publication de la décision du Conseil d'Etat), son sous-amendement n° 171 ; adopté. – **Art. 190** *(Actualisation des dénominations)* (p. 10357) : ses amendements n° 163 : pérennisation et consolidation des lois applicables aux pouvoirs des agents des services d'Etat transférés à la Polynésie française ; adopté, et n° 164 : autorité du président de la Polynésie française sur le chef du service du travail et les inspecteurs du travail ; retiré. – **Art. 194** *(Election du président de la République – art. 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962)* (p. 10361) : son amendement n° 165 : fixation au samedi en Polynésie française du jour du scrutin pour l'élection du Président de la République ; adopté. – **Art. 196** *(Abrogation de dispositions législatives antérieures au présent statut)* : son amendement n° 166 : coordination avec son amendement n° 140 susvisé ; adopté. – **Art. 197** *(Succession des mandats)* (p. 10362) : son amendement n° 167 : avancement de l'élection du second sénateur au renouvellement partiel de 2004 ; retiré.

– Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 38 (2003-2004)** – **Art. 1er** *(Missions du haut-commissaire)* (p. 10453) : son amendement n° 6 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. 2** *(Mission de sécurité intérieure)* (p. 10454) : son amendement n° 7 : information systématique du président de la Polynésie française par le haut-commissaire des actions menées par les forces de sécurité intérieure de l'Etat ; retiré. – **Art. 8** *(Création et modification des limites territoriales des communes)* (p. 10455) : son amendement n° 8 : application des modalités de création de communes aux éventuelles suppressions de communes ; adopté. – **Art. 9** *(Contribution de l'Etat au fonds intercommunal de péréquation)* : ses amendements n° 9 : réactualisation de l'année de référence de l'engagement de l'Etat à la contribution au fonds intercommunal de péréquation, et n° 10 : repli ; rejetés. (p. 10456) : partisan de l'indexation de la participation de l'Etat sur les fonds versés par le territoire. – **Art. 13** *(Subrogation de la Polynésie française dans les droits de la victime pour obtenir restitution des sommes dues)* (p. 10457) : son amendement n° 11 : clarification ; adopté. – **Art. 16** *(Code de justice administrative – art. L. 225-1, L. 225-2, L. 225-3, L. 231-7, L. 231-8, L. 311-3 et L. 554-1 ; art. L. 311-7 et L. 7774-11 nouveaux du code de justice administrative)* (p. 10459) : son amendement n° 12 : rédaction ; adopté. – **Art. 17** *(Création d'un tribunal foncier)* : son amendement n° 13 : création d'une cour d'appel spécialisée pour les affaires foncières et recours facultatif à la commission de conciliation en matière foncière ; rejeté. Rareté et cherté de la terre en Polynésie française. Echec de la commission de conciliation. Risques de soulèvement d'une partie de la population en raison des problèmes liés à la pratique de l'indivision. Nécessité d'une solution aux problèmes de terre. – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 10462) : son amendement n° 14 : homologation législative de la délibération de l'assemblée de Polynésie française en date du 29 août 2003 réprimant les outrages publics aux emblèmes et aux armes de la Polynésie française ; retiré. Demandera à l'assemblée de Polynésie française de modifier les peines conformément à la suggestion du Gouvernement. – **Art. 23** *(Sociétés d'économie mixte locales créées par la Polynésie française)* (p. 10463) : son amendement n° 15 : restriction de l'applicabilité aux sociétés d'économie mixte créées par la Polynésie française de la loi du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 10464) : ses amendements n° 16 : adaptation des dispositions de l'ordonnance du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Polynésie française ; retiré ; et n° 17 : notification par le haut-commissaire de la République au président de la Polynésie française des arrêtés d'expulsion ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 10465, 10466) : ses amendements n° 18 : modalités de la revalorisation des frais de mission des élus municipaux ; retiré ; n° 19 : modification de la législation relative aux jeux de hasard afin de rendre effectives les dispositions des articles 24 et 91-27° de la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française ; et n° 20 : habilitation du haut-commissaire, dans le cadre de la réglementation fiscale édictée par la Polynésie française, à exiger des usagers la production d'un timbre fiscal pour la délivrance de tout document ; adoptés.

FONTAINE (Nicole)

ministre déléguée à l'industrie

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications [n° 222 (2002-

2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2043, 2045) : annonce par France Télécom du lancement de l'augmentation de capital. Nécessité de faire le point sur la situation de l'entreprise devant le Parlement. Résultats encourageants du plan de redressement présenté le 4 décembre 2002 en concertation avec le Gouvernement : hausse du résultat d'exploitation et retour à la visibilité financière en matière de refinancement de la dette jusqu'à la fin de l'année 2004. Poursuite du plan d'action par la mise en oeuvre d'une politique de mobilité des personnels fondée sur le volontariat. Annonce d'une mission "mobilité". Soutien mérité de France Télécom par ses actionnaires et par l'Etat. Bien-fondé d'une participation de l'Etat et de la collectivité nationale au renforcement des fonds propres. Perspectives de retour sur investissement. Intérêt patrimonial et financier de l'Etat. Retour à la confiance des investisseurs avec le redressement du cours de l'action et la souscription d'emprunts obligataires. Neutralité de l'investissement sur le déficit au sens du traité de Maastricht. Souci de la protection des droits des actionnaires existants. Mise en oeuvre par l'Etat de son rôle d'actionnaire avisé en informant la commission européenne. Transfert à l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières, ERAP, des titres détenus par l'Etat dans le capital de France Télécom. Souci d'efficacité et de transparence. Garantie de l'Etat sur les emprunts souscrits pour le renforcement des fonds propres. Importance de ce texte, constitutif d'une nouvelle étape du plan d'action pour France Télécom. (p. 2054, 2055) : remerciements. Fondement du volet social du plan d'action de France Télécom sur le principe du volontariat. Compatibilité du plan avec le droit européen en l'absence de toute aide de l'Etat à l'entreprise. Non-remise en cause du statut de France Télécom. Soutien du Gouvernement au développement du réseau à haut débit. Examen prématuré de l'évolution de la part détenue par l'ERAP pour le compte de l'Etat dans le capital de l'opérateur. Reprise à court terme des partenariats de l'entreprise avec les collectivités territoriales pour l'enfouissement des lignes. Annonce du projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique et la possibilité pour les collectivités d'intervenir directement sur les réseaux à haut débit. Reprise de la proposition de loi adoptée par le Sénat relative à la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile. Nécessité de lutter contre la fracture numérique des territoires.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4533, 4536) : retard de la France dans la diffusion des technologies de l'information et de la communication. Volonté de rattrapage. Dynamisme du commerce sur Internet. Taux d'équipement des ménages en ordinateurs. Diffusion rapide de l'ADSL. Premier texte d'ensemble relatif à la société de l'information. Transposition prochaine des directives européennes sur les communications électroniques. Nécessité d'assurer la sécurité juridique de ce secteur. Absence de création d'un droit spécifique pour l'économie numérique. Définition et régulation de la communication publique en ligne. Pouvoirs du CSA. Responsabilité des différents acteurs de l'économie numérique. Gestion des adresses françaises sur Internet. Confiance indispensable dans le commerce électronique. Unification du droit européen dans ce domaine. Protection des consommateurs. Lutte contre les courriers publicitaires non sollicités. Valeur juridique des contrats électroniques. Libéralisation de l'utilisation des moyens de chiffrement. Sécurisation des paiements par carte bancaire. Lutte contre la cybercriminalité. Réglementation des systèmes satellitaires. (p. 4553, 4555) : préservation et adaptation de l'arsenal juridique. Nécessité de réduire la fracture numérique. Souci de protection de la propriété intellectuelle et artistique. Rôle du CSA et des autorités de régulation. Lutte contre les inégalités. Difficulté de mettre en place un réseau optique. Vigilance à l'égard des menaces sur les libertés individuelles. Dimensionnement du service public local. Volonté de pragmatisme. Exemple de la ville de Milan. Pouvoirs du CSA. Lutte contre la cybercriminalité. Dynamique du haut débit. – **Art. additionnel avant l'art. 1er A** (p. 4556) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 165 de M. Pierre-Yvon Trémel (constitution d'un fonds de soutien à l'aménagement numérique du territoire). – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4566) : s'oppose aux amendements n° 148 de Mme Odette Terrade (suppression) et n° 98 de M. Jean-François Le Grand (possibilité pour les collectivités locales de manifester une préférence pour une technologie lors d'un appel d'offres). Accepte les amendements identiques de la commission n° 11 et de la commission des lois saisie pour avis n° 47 (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée) sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 198 de M. Jean-François Le Grand (élargissement pour les collectivités locales de la possibilité d'exploiter les réseaux des télécommunications) qu'elle accepte. Sur l'amendement n° 11 précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 166 et de M. Paul Blanc n° 213 et n° 214 ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 167 de M. Pierre-Yvon Trémel. Accepte les amendements identiques de la commission n° 13 et de la commission des lois saisie pour avis n° 48 (conditions de création des infrastructures de réseaux de télécommunications par les collectivités territoriales). Sur le n° 13 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° 199 de M. Jean-François Le Grand et n° 142 de M. Christian Gaudin. Accepte les amendements de la commission n° 12 (conséquence) et n° 14 (coordination) et de la commission des lois saisie pour avis n° 49 (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 1er A** (p. 4570, 4571) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Pierre-Yvon Trémel (obligation pour les propriétaires de réseaux de télécommunications de communiquer le plan des réseaux aux communes). S'oppose aux amendements identiques n° 99 de M. Jean Pépin et n° 130 de M. Jean-Paul Amoudry (obligation des opérateurs de télécommunications en cas d'enfouissement des lignes électriques leur servant de support). (p. 4572) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité pour les collectivités territoriales de réaliser des installations de génie civil relatives aux télécommunications parallèlement à d'autres travaux). – **Art. 1er B** *(Couverture du territoire en téléphonie mobile par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale)* (p. 4576) : sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction de l'article), son sous-amendement n° 201 ; adopté. (p. 4577) : s'oppose aux amendements n° 149 de Mme Odette Terrade (suppression) et n° 2 de M. Philippe Nogrix (compensation pour les opérateurs de téléphonie mobile tenus de faire des efforts d'investissement sur des zones non rentables). Sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction de l'article) qu'elle accepte sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 201 , s'oppose aux sous-amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 170 et n° 171 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 169 . – **Art. additionnels après l'art. 1er B** (p. 4579) : s'oppose à l'amendement n° 172 de M. Pierre-Yvon Trémel (obligation de diffusion des documents publics numérisés). S'oppose à l'amendement n° 173 de M. Pierre-Yvon Trémel (conditions de diffusion des données publiques numérisées). (p. 4580) : s'oppose à l'amendement n° 174 de M. Simon Sutour (droits et devoirs des opérateurs de télécommunications concernant l'enfouissement de leurs réseaux). Oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements portant sur le même objet n° 211 et 212 de la commission (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses engagées par les collectivités locales pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications). – **Art. 1er** *(Définition de la communication publique en ligne – art. 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)* (p. 4584) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission n° 16 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 85 (définition des services de radio et de télévision, et champ de compétence du CSA). Sur l'amendement n° 16 précité, accepte le sous-amendement n° 143 de M. Bernard Barraux. S'oppose à l'amendement n° 175 de Mme Danièle Pourtaud (délimitation du champ de compétence du CSA). – **Art. additionnels après l'art. 1er** : Accepte les amendements identiques de la commission n° 17 et de la commission des

affaires culturelles saisie pour avis n° 86 (remplacement dans l'ensemble de la législation française du terme "radiodiffusion sonore" par le terme "radio").

– **Suite de la discussion** (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-7 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4623) : accepte les amendements identiques de la commission n° 18 et de la commission des lois saisie pour avis n° 50 (rédaction). – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4624) : accepte l'amendement n° 134 de M. René Trégouët (précision). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission n° 19, de la commission des lois saisie pour avis n° 51 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 87 (précision de la définition d'hébergeur) . Demande le retrait de l'amendement n° 135 de M. René Trégouët (rédaction). (p. 4628, 4629) : s'oppose aux amendements de M. René Trégoüet n° 136 (aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs) et n° 137 (création d'un comité national d'éthique sur Internet), de Mme Danièle Pourtaud n° 177 (restriction de la responsabilité civile des hébergeurs), de Mme Odette Terrade n° 150 (précision) et aux amendements identiques de la commission n° 20, de la commission des lois saisie pour avis n° 52 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 88 (rédaction). (p. 4632) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Jack Ralite (définition du caractère illicite des diffusions). – **Art. 43-9 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4633) : s'oppose à l'amendement n° 178 de Mme Danièle Pourtaud (encadrement du régime de la responsabilité pénale des hébergeurs). – **Art. additionnel après l'article 43-9 du 30 septembre 1986** (p. 4635) : accepte les amendements identiques de la commission n° 21 et de la commission des lois saisie pour avis n° 53 (sanctions pénales en cas de signalement du caractère illicite d'un contenu dans l'intention de nuire). – **Art. 43-9-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4636) : accepte les amendements identiques de la commission n° 22, de la commission des lois saisie pour avis n° 54 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 89 (suppression de la procédure de notification). S'oppose aux amendements identiques de Mme Odette Terrade n° 152 et de Mme Danièle Pourtaud n° 179 (caractère obligatoire de la procédure de notification). – **Art. 43-11 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4637) : accepte les amendements identiques de la commission n° 23, de la commission des lois saisie pour avis n° 55, de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 90, de Mme Odette Terrade n° 153 et de Mme Danièle Pourtaud n° 180 (limitation de la responsabilité des hébergeurs). – **Art. 43-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4638) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Danièle Pourtaud (procédure permettant au juge de prescrire la fermeture d'un site à un hébergeur). S'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Christian Gaudin et n° 120 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation pour les fournisseurs d'accès de proposer à leurs abonnés des logiciels de filtrage). Demande le retrait des amendements identiques n° 4 de M. Christian Gaudin et n° 121 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation faite aux fournisseurs d'accès d'empêcher l'accès à un contenu par leurs abonnés). – **Art. 43-13 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4639) : accepte les amendements identiques de la commission n° 24, de la commission des lois saisie pour avis n° 56 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 91 (suppression de l'obligation de vérification des données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs d'accès et les hébergeurs) (p. 4640) : estime les amendements identiques n° 6 de M. Christian Gaudin, n° 154 de Mme Odette Terrade et n° 182 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de l'obligation de vérification de données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs d'accès et les hébergeurs) satisfaits par l'amendement de la commission n° 24, portant sur le même objet. Accepte les amendements identiques de la commission n° 25 et de la commission des lois saisie pour avis n° 57 (rédaction). – **Art. 43-14 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** : accepte les amendements identiques de la commission n° 26, de la commission des lois saisie pour avis n° 58 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 93 (précision). Accepte les amendements identiques de la commission n° 27, de la commission des lois saisie pour avis n° 59 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 92 (suppression de toute exception à l'assujettissement au secret professionnel des hébergeurs). – **Art. 43-14-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4641) : accepte les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 60, de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 94 et de Mme Danièle Pourtaud n° 183 (extension de l'exercice du droit de réponse). Accepte les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 61 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 95 (modalités d'application du droit de réponse). – **Art. 79-7 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** : accepte les amendements identiques de la commission n° 28 et de la commission des lois saisie pour avis n° 62 (harmonisation). – **Art. 79-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4642) : accepte les amendements identiques de la commission n° 29 et de la commission des lois saisie pour avis n° 63 (harmonisation). – **Art. 4** *(Responsabilité des prestataires techniques intermédiaires)* (p. 4643) : accepte l'amendement n° 144 de M. Bernard Barraux (compatibilité avec la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure) et demande le retrait de l'amendement de la commission n° 30, portant sur le même objet. – **Art. 5** *(Attribution et gestion des noms de domaine – art. L. 34-11 du code des postes et télécommunications)* : son amendement n° 202 : précision ; adopté. – **Art. 5 bis** *(Cas d'infraction pénale)* (p. 4645) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 96 (extension des pouvoirs du CSA aux chaînes du câble et du satellite) et s'oppose à l'amendement n° 184 de Mme Danièle Pourtaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 5 quater** (p. 4646) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 97 (protection de l'enfance et de l'adolescence). – **Art. 6** *(Définition du commerce électronique et de l'établissement)* (p. 4647) : accepte l'amendement n° 186 de M. Pierre-Yvon Trémel (précision) et les amendements identiques de la commission n° 31 et de la commission des lois saisie pour avis n° 64 (clarification de la définition du commerce électronique). – **Art. 7** *(Principe de liberté du commerce électronique, exceptions et détermination de la loi applicable)* (p. 4648) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 65 (nouvelle rédaction de l'article). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 4649) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 66 (détermination de la loi applicable). – **Art. 8** *(Clause de sauvegarde)* : Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 67 (conséquence). Accepte l'amendement n° 187 de M. Pierre-Yvon Trémel (rédaction de la clause de sauvegarde). – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4650) : son amendement n° 203 : détermination par un décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de l'article 9 ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 188 de M. Pierre-Yvon Trémel (responsabilité des personnes concourant aux transactions). (p. 4651) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 189 de M. Daniel Raoul (obligation d'information du prestataire au moyen d'un standard ouvert). (p. 4652) : accepte les amendements identiques de la commission n° 32 et de la commission des lois saisie pour avis n° 68 (rétablissement des mentions obligatoires prévues par la directive et suppression de l'ajout d'une obligation d'information sur les logiciels utilisés). Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 155 de Mme Odette Terrade (rétablissement de l'obligation d'information sur les logiciels utilisés). Estime l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation d'information sur les logiciels utilisés) satisfait par les amendements n° 32 et n° 68 précités. – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 4653) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (définition du courrier électronique) sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 145 de M. Bernard Barraux qu'elle accepte. – **Art. 12** *(Lutte contre le spamming)* (p. 4655) : accepte l'amendement n° 103 de M. Roger Karoutchi (rédaction). Accepte l'amendement n° 104 de M. Roger Karoutchi (précision). (p. 4656) : s'oppose

aux amendements n° 131 de M. Christian Gaudin (suppression de la distinction entre les personnes morales inscrites au registre du commerce et les autres sociétés) et n° 156 de Mme Odette Terrade (suppression de la dérogation au principe de "l'opt in"). (p. 4657) : son amendement n° 205 : suppression de la définition du consentement ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de la commission (suppression de l'autorisation explicite des courriers automatisés de la protection civile). (p. 4658) : son amendement n° 204 : rectification ; devenu sans objet. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 36 de la commission (rectification et clarification). (p. 4659) : accepte l'amendement n° 112 de M. Roger Karoutchi (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Roger Karoutchi (rédaction). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 115 de M. Roger Karoutchi (précision). Accepte l'amendement n° 37 de la commission (rédaction). (p. 4660) : accepte l'amendement n° 117 de M. Roger Karoutchi (suppression du recours à une procédure de la CNIL en désuétude). Accepte l'amendement n° 38 de la commission (cohérence). Son amendement n° 206 : suppression du régime transitoire ; rejeté. (p. 4661) : s'oppose à l'amendement n° 39 de la commission (durée du régime transitoire) et accepte l'amendement n° 157 de Mme Odette Terrade (encadrement du régime transitoire). – **Art. additionnel après l'art. 13** (p. 4662) : accepte l'amendement n° 40 de la commission (rectification d'une incohérence dans le code de la consommation). – **Art. 14** *(Régime des actes et contrats souscrits et conservés sous forme électronique)* – **Art. 1108-1 du code civil** (p. 4663) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 69 (précision). – **Art. 1369-1 du code civil** : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 70 (non remise en cause des conditions de validité intrinséque de l'offre par l'accessibilité de celle-ci par voie électronique) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 207 (clarification) ; rejeté (p. 4664) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Christian Gaudin (modalités de transmission des conditions contractuelles des offres). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 71 (obligation d'indiquer l'archivage des contrats). – **Art. 18** *(Utilisation, fourniture, transfert, importation et exportation de moyens de cryptologie)* (p. 4665) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 72 (rédaction). Son amendement n° 208 : précision et rectification ; adopté. – **Art. 19** *(Régime de la prestation de services de cryptologie)* (p. 4666) : accepte l'amendement n° 73 de la commission (cohérence). – **Art. 20** *(Responsabilité des prestataires de services de cryptologie à des fins de confidentialité)* : accepte les amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 74 et de M. Pierre-Yvon Trémel n° 190 (suppression de l'obligation d'établir la matérialité des faits pour les personnes subissant un préjudice du fait d'une prestation de cryptologie). – **Art. 21** *(Responsabilité des prestataires de services de cryptologie à des fins de certification)* (p. 4667) : son amendement n° 216 : clarification ; adopté. Son amendement n° 209 : précision ; adopté. (p. 4668) : son amendement n° 210 : obligation de garantie financière pour les prestataires de service en matière de certification électronique ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 75, portant sur le même objet que son amendement n° 210 précité. – **Art. 22** *(Sanctions administratives)* : accepte l'amendement n° 42 de la commission (rédaction). – **Art. 23** *(Sanctions pénales)* (p. 4669) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 76 (précision). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 77 (précision). Accepte l'amendement n° 217 de la commission (interdiction de la commercialisation et de l'installation d'appareils conçus pour rendre inopérants les téléphones mobiles). – **Art. 24** *(Pouvoirs d'investigation et agents habilités à rechercher et constater les infractions)* (p. 4670) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 78 (harmonisation). Accepte l'amendement n° 43 de la commission (rédaction). – **Art. 25** *(Aggravation des sanctions pénales en cas d'utilisation d'un moyen de cryptologie pour préparer ou commettre une infraction)* (p. 4671) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 79 (rectification). (p. 4672) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 80 (absence d'aggravation des peines pour les auteurs d'infractions ayant collaboré avec les autorités judiciaires ou administratives). S'oppose aux amendements identiques n° 158 de Mme Odette Terrade et n° 191 de M. Pierre-Yvon Trémel (refus de l'institution des "repentis" dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité). – **Art. 26** *(Obligation pour les personnes fournissant des prestations de cryptologie de remettre leurs conventions de déchiffrement)* (p. 4673) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 81 (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 159 (abrogation de l'article 31 de la loi pour la sécurité intérieure) et n° 160 (précision). – **Art. 27** *(Réquisition des moyens de décryptage)* (p. 4674) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 82 (maintien de la prestation de serment). – **Art. additionnel après l'art. 32** (p. 4675) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 83 (pénalisation de la tentative de production et de l'offre d'images pédopornographiques). – **Art. 34** *(Création d'une nouvelle incrimination en matière de droit de l'informatique)* (p. 4676) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 84 (clarification). S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 161, 162, 163 et 164 (suppression de la notion de détention). – **Art. 36** *(Régime d'attribution des fréquences satellitaires)* (p. 4678) : accepte l'amendement n° 44 de la commission (rédaction). – **Art. 37 bis** *(Contribution au fonds de financement du service universel des télécommunications)* (p. 4679) : accepte l'amendement n° 45 de la commission (précisions sur la base prise en compte pour la contribution au service universel). – **Art. 38** *(Application aux TOM et à la Nouvelle-Calédonie)* (p. 4680) : accepte l'amendement n° 46 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 38** : son amendement n° 215 : autorisation pour le président de France Télécom de fixer les indemnités annexes des personnels cadres fonctionnaires en tenant compte des autres éléments constitutifs de leurs salaires ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4685) : remerciements.

– Modification de l'ordre du jour – (4 décembre 2003) (p. 9490) : accepte le report de la discussion des crédits de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Services financiers

– (4 décembre 2003) (p. 9446, 9447) : souci de concilier la maîtrise de la dépense et la recherche de l'efficacité au service des administrés. Poursuite de la dynamique de "Bercy en mouvement". Organisation des services dans le respect de l'aménagement du territoire. Amélioration des rapports entre les services fiscaux et les particuliers. Impôt sur le revenu : retenue à la source, déclaration sur internet et prélèvements automatiques. Rémunération au mérite des agents publics. Réorganisation de la DGCCRF.

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) (p. 9452, 9454) : disparition programmée du budget des charges communes dans le cadre de la LOLF. Gestion active de la charge de la dette. Question du plafond d'emprunt et des émissions des BTF. Responsabilisation des communes en matière de dégrèvement des impôts locaux. Observations sur les comptes spéciaux du Trésor : application progressive de la LOLF, modernisation des entreprises publiques et question des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV** (p. 9455) : demande le retrait de l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits de pension). (p. 9469) : financement du FIVA. Accepte l'amendement n° II-9 de la commission (conséquence). – **Art. additionnel après l'art. 74 bis** (p. 9470) : nécessité d'examiner la question du complément de retraite versé aux pensionnés d'outre-mer au regard du coût de la vie élevé qui

caractèrise les territoires concernés. (p. 9471) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-7 de la commission (présentation d'un rapport par le Gouvernement sur la majoration de pension versée aux retraités d'outre-mer). – **Comptes spéciaux du Trésor – Art. 50** *(Comptes d'affectation spéciale. Opérations définitives. Services votés)* (p. 9472) : son amendement n° II-40 : coordination ; adopté.

Budget annexe des Monnaies et médailles

– (4 décembre 2003) (p. 9475) : recentrage des activités de l'administration des Monnaies et médailles. Maîtrise des dépenses et développement du chiffre d'affaires dans le domaine concurrentiel. Situation en voie d'assainissement. Réflexion en cours sur le changement de statut de cette administration. Reconnaissance de la valeur de cette institution monétaire. Optimisme quant à son avenir.

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9485, 9489) : budget recentré et modernisé. Importante réforme du ministère. Nécessité de créer de nouvelles activités pour remédier à la désindustrialisation. Emergence d'une véritable politique industrielle européenne. Favorable au développement de toutes les énergies renouvelables. Exemple de l'énergie éolienne. Encouragement à l'innovation et à la recherche. Modernisation des grands services publics. Exemple de La Poste. Politique active de formation, notamment en matière de propriété industrielle.

FORTASSIN (François)

sénateur (Hautes-Pyrénées)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant du Conseil d'orientation de la simplification administrative le 27 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1294, 1295) : incompréhension des démonstrations du ministre de l'intérieur. Mépris du Parlement et des parlementaires. Conception curieuse du débat démocratique. Problème des élections cantonales. Souhait de la majorité des membres de l'assemblée des départements de France d'un renouvellement en une seule fois en 2008.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* : intervient sur l'amendement n° 277 de M. Bernard Frimat (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1585) : intervient sur l'amendement n° 281 de M. Bernard Frimat (possibilité de constitution d'un seul bureau de vote lorsque plusieurs scrutins ont lieu le même jour et qu'aucun candidat ou liste n'a proposé d'assesseurs).

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6** : regrette le retrait des amendements identiques n° 65 de M. Joseph Ostermann, n° 88 de M. Bernard Barraux, n° 149 de M. Christian Gaudin et n° 208 de M. Jacques Pelletier (garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel).

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2489) : absence d'idée directrice par une réforme nécessaire du statut des maîtres d'internat et des surveillants d'externat MI-SE. Place de l'élève au coeur du dispositif éducatif. Bénéfice des emplois d'assistants d'éducation pour les étudiants s'orientant vers les métiers de l'éducation. Favorable à la proximité. Votera le projet de loi si son amendement est voté.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (14 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3184, 3185) : ne votera pas ce texte.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4109, 4110) : franchise et modération de ce débat. Rappel des règles de prudence en matière de chasse et de respect du gibier. Rapprochement souhaité entre chasseurs et défenseurs de l'environnement. Limitation de l'usage des armes à longue portée. Chasse à la palombe. Sévérité des sanctions contre les braconniers.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6893, 6894) : aménagement du territoire. Zones exclues des services ADSL et de la téléphonie mobile. Perte de contrôle de l'Etat sur France Télécom. Instauration nécessaire d'un cahier des charges draconien en matière d'aménagement du territoire pour les entreprises de télécommunications. Le groupe RDSE orientera son vote en fonction du sort réservé à ses amendements.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7422, 7423) : respect du principe de solidarité nationale à la charge de l'Etat.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7500, 7501) : intervient sur l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression).

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8389, 8390) : absence de surmortalité des personnes âgées dans les Hautes-Pyrénées. Demande de précision sur l'interruption du processus de signature de conventions tripartites.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8719) : dérives liées à l'APA. Dispositif du RMI et du RMA. Départementalisation des SDIS. Infrastructures routières. Péréquation. Financement des équipements.

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9282, 9283) : incohérence des mesures mises en oeuvre en matière de décentralisation : absence de consultation préalable des collectivités territoriales ; transfert aux départements des personnels techniciens, ouvriers et de service, TOS, de l'éducation nationale ; différence de traitement entre infirmières et médecins scolaires. Assimilation de la péréquation à une forme de solidarité. Parution des circulaires d'application de la décentralisation du RMI et de la création du RMA avant le vote de la loi.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9385, 9386) : projet de traversée des Pyrénées par ferroutage. Evolution du dossier de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et rôle du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Eventualité d'une gare TGV pour desservir Tarbes, Lourdes et Pau.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9578) : se fait le porte-parole des salariés de GIAT Industries et des élus. Insatisfaction devant le manque d'écoute du Gouvernement. Contestation du plan Vigneron.

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9597, 9598) : absence de vision globale en terme d'aménagement du territoire. Diminution des crédits de la DATAR. Fonctionnement poussif des contrats de plan Etat-régions. Démantèlement des services publics en milieu rural. Manque de solidarité géographique. Exemple de la téléphonie mobile. Rôle majeur à jouer par l'Etat. Entrave au développement du territoire par un excès de réglementation. Exemple des Hautes-Pyrénées. Attend du Gouvernement un dynamisme accru.

FOUCAUD (Thierry)

sénateur (Seine-Maritime)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Journaux officiels **[n° 73 tome 3 annexe 38 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Budget.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23

décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1726) : proposition tendant à supprimer la différence de traitement entre les communautés d'agglomération issues de structures existantes et celles créées ex nihilo. Nécessité d'une interrogation globale sur la distribution des ressources. Souhait d'une meilleure prise en compte de la situation économique pour la détermination des concours financiers de l'Etat. Réforme de la fiscalité locale. Le groupe CRC votera cette proposition de loi. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1728, 1729) : son amendement n° 2 : mode de détermination du potentiel fiscal des EPCI ; retiré

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la CCAMIP dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 1855, 1856) : soutient l'amendement n° 310 de M. Paul Loridant (inscription dans le code de la mutualité de la création de la CCAMIP) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 312 de M. Paul Loridant (champ d'investigation de la CCAMIP) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 55** (p. 1897, 1898) : soutient l'amendement n° 318 de M. Paul Loridant (communication des facturations de services bancaires appliquées par l'établissement de crédit dans le mois précédant leur perception) ; rejeté.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3094, 3095) : soutient l'amendement n° 54 de M. Ivan Renar (suppression) ; rejeté. Refus d'un traitement spécifique des revenus financiers dégagés par les placements de trésorrie des fondations reconnues d'utilité publique. Contradiction de leur vocation avec un rôle d'acteur des marchés financiers. – **Art. additionnnels après l'art.2** (p. 3097, 3098) : soutient les amendements de M. Ivan Renar n° 55 (plafonnement du taux de la taxe sur les salaires versée par les associations reconnues d'utilité publique) et n° 56 (relèvement du plafond d'exonération de la taxe sur les salaires acquittée par les associations reconnues d'utilité publique) ; rejetés. – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3099) : son amendement n° 57 : limitation du bénéfice du relèvement du plafond des dons aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 22,8 millions d'euros ; rejeté. (p. 3101) : son amendement n° 59 : limitation à 4 % du relèvement du plafond des dépenses éligibiles pour les organismes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 22,8 millions d'euros ; rejeté. – **Art. 8** *(Suppression de l'interdiction faite aux associations reconnues d'utilité publique de recevoir des donations avec réserve d'usufruit)* (p. 3111) : son amendement n° 64 : suppression ; rejeté.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3417, 3418) : doute quant à la portée réelle du projet de loi. Limites du développement de l'équipement touristique en outre-mer. Nécessité de maintenir les emplois publics.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 3451, 3452) : son amendement n° 185 : évaluation des exonérations de charges sociales ; rejeté. – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3453) : effets pervers des dispositions d'allégement du coût du travail. Risque d'atomisation des entreprises. (p. 3467) : son amendement n° 186 : suppression des exonérations de charges sociales pour les entreprises dont l'effectif diminue par rapport à celui déclaré ; rejeté.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4725, 4727) : inexactitude des estimations du projet de loi de finances. Situation budgétaire préoccupante. Ralentissement de l'activité économique. Inefficacité des mesures d'incitation fiscale. Ampleur des transferts de crédits réalisés par le Gouvernement. Effets négatifs des transferts de charges opérés vers les collectivités territoriales. Caractère contraignant des orientations européennes. Souhait d'une réforme fiscale alliant efficacité économique et justice sociale.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4935, 4936) : votera l'amendement n° 1088 de M. Gérard Delfau (mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités). Contribution des actifs pour financer le système de retraite par répartition. Politique d'absorption des actifs étrangers.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5140) : soutient l'amendement n° 305 de Mme Michelle Demessine (missions du COR) ; rejeté. (p. 5141, 5142) : soutient l'amendement n° 311 de Mme Michelle Demessine (réflexion du COR sur les moyens permettant d'assurer la possibilité du départ immédiat anticipé avant l'âge de 60 ans et dès 40 annuités) ; rejeté. (p. 5145) : soutient l'amendement n° 318 de Mme Michelle Demessine (transmission aux parlementaires des rapports du COR par le biais des présidents de groupe) ; rejeté. (p. 5146) : soutient l'amendement n° 303 de Mme Michelle Demessine (attribution au COR des moyens d'assurer ses missions) ; rejeté. – **Art. 7 (priorité)** *(Commission de compensation – art. L. 134-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5154) : soutient l'amendement n° 321 de Mme Michelle Demessine (discussion au Parlement sur les avis de la commission de compensation) ; devenu sans objet. – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5164) : favorable à l'amendement n° 324 de Mme Michelle Demessine (information automatique des assurés de leur situation au regard de leurs droits à la retraite). – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5173) : favorable à l'amendement n° 330 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle).

– Suite de la discussion (16 juillet 2003) – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5411) : soutient l'amendement n° 507 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Inquiétude sur l'avenir de la fonction publique. Soutient l'amendement n° 508 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 42** *(Pension de réversion en cas de décès d'un fonctionnaire par suite de circonstances particulières – art. L. 50 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5429) : soutient l'amendement n° 545 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7228, 7229) : interrogation sur la pertinence de la décentralisation des compétences. Inquiétude sur la capacité des collectivités locales à faire face aux nouvelles charges. Crainte d'un manque de justice fiscale et sociale. Nécessaire réforme des finances locales. Souhait d'un retour de l'Etat à ses missions essentielles sans défausse sur les collectivités locales. Souci de répondre aux attentes sociales de la population.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires – (12 novembre 2003) (p. 7752, 7753) : effondrement de la croissance. Paradoxe d'une baisse de l'impôt sur le revenu et d'une hausse des droits indirects et de la fiscalité locale. Discrédit de l'action publique au profit de l'initiative privée. Exemple du traitement de la canicule. Nécessité d'une réflexion nouvelle sur la capacité redistributrice des prélèvements obligatoires et la satisfaction

des exigences de justice fiscale et sociale. Interrogation sur l'efficacité économique du système. Substitution discutable de la ressource publique au prélèvement social pour financer les allégements de charges sociales. Inefficacité. Détérioration continue de la situation de l'emploi. Accroissement des inégalités et de la fracture sociale. Le groupe CRC désapprouve la démarche du Gouvernement génératrice d'exclusion sociale et de tensions futures.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite) – (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7900, 7901) : soutient l'amendement n° 780 de Mme Annie David (suppression partielle) ; rejeté. (p. 7901) : soutient l'amendement n° 781 de Mme Annie David (suppression partielle) ; rejeté. (p. 7902) : soutient l'amendement de la commission n° 782 (suppression partielle) ; rejeté. (p. 7911) : risque d'explosion de la fiscalité locale. Interrogation sur le financement des transferts et sur la garantie de la préservation du statut public des personnels concernés. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7929, 7930) : soutient l'amendement n° 787 de Mme Annie David (suppression) ; rejeté.

– Suite de la discussion (15 novembre 2003) – **Art. addititionnels avant l'art. 88** (p. 8027) : son amendement n° 810 : réforme des finances locales ; rejeté. (p. 8028) : intervient sur l'amendement n° 810 précité. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8040) : son amendement n° 815 : repli ; rejeté. S'oppose à la réduction déguisée du montant des compensations. (p. 8041) : son amendement n° 818 : réintégration des taxes et fonds de concours dans le calcul du droit à compensation des charges d'investissement ; rejeté. (p. 8044) : son amendement n° 817 : référence aux dotations budgétaires dans le financement des transferts de compétence ; rejeté. (p. 8046) : sur l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions), son sous-amendement n° 1314 ; rejeté. (p. 8049) : favorable à l'amendement n° 899 de M. Jean-Claude Peyronnet (modalités de calcul du montant de la compensation – base d'évaluation et période de référence). – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8056, 8057) : ses amendements, précédemment réservés, n° 809, 811, 812 et 813 : réforme des finances locales ; rejetés. – **Art. 19 (précédemment réservé)** *(Confirmation des engagements financiers conclus au titre du contrat de plan Etat-région)* (p. 8058) : son amendement n° 682 : cohérence ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8457, 8459) : bilan négatif de la politique gouvernementale. Choix injustes et sans effet sur l'emploi. Charges pesant sur les collectivités locales. Absence de véritable soutien à l'emploi et à la consommation. Avantages fiscaux pour les plus riches. Augmentation des taxes. Attitude de la commission des finances. Accroisssement des inégalités dû à la réduction de la dépense publique. Transfert de charges aux collectivités locales. Le groupe CRC s'opposera au projet de loi de finances pour 2004.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8510) : le groupe CRC ne votera pas cet article. Injustice et réduction de la dépense publique générées par la baisse de l'impôt sur le revenu. (p. 8512, 8513) : ses amendements n° I-40 : augmentation des deux dernières tranches du barème, et n° I-41 : repli ; rejetés. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8524) : son amendement n° I-46 : application d'un abattement de 10 % dans la limite de 7 600 euros aux pensions et retraites ; rejeté. (p. 8525) : son amendement n° I-44 : suppression de la disposition relevant le plafond des dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile ; rejeté. – **Art. 4** *(Adaptation de la réduction d'impôt au titre des frais de dépendance supportés par les personnes âgées hébergées en établissement spécialisé)* (p. 8532, 8533) : son amendement n° I-47 : transformation en crédit d'impôt de la réduction d'impôt pour frais de dépendance ; rejeté. – **Art. 4 bis** *(Extension du régime "micro-foncier" aux détenteurs de parts de sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés)* (p. 8539) : son amendement n° I-52 : suppression ; rejeté.

– Suite de la discussion (24 novembre 2003) – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8571) : son amendement n° I-55 : diminution du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de même nature ; rejeté. (p. 5872) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° I-285 de la commission (extension aux contribuables non-résidents de la restitution de l'excédent de l'impôt sur les sociétés lorsque le prélèvement au titre de la plus-value excède l'impôt dû). (p. 8573) : cadeau fiscal aux propriétaires de patrimoine immobilier. Conséquences des nouvelles modalités de taxation. Le groupe CRC votera contre cet article. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis** (p. 8579) : son amendement n° I-56 : doublement du plafond des livrets CODEVI et affectation de la moitié des dépôts à une ligne prioritaire de crédits à taux réduit au profit des PME ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** (p. 8580) : son amendement n° I-57 : relèvement du taux d'imposition des plus-values réalisées par les entreprises ; rejeté. Son amendement n° I-48 : abrogation de l'article 242 quater du code général des impôts accordant aux non-résidents le bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution de dividendes ; retiré. – **Art. 7** *(Instauration d'une réduction de droits temporaires de 50 % pour les donations en pleine propriété consenties quel que soit l'âge du donateur)* (p. 8601) : son amendement n° I-59 : suppression ; rejeté. – **Art. 8** *(Revalorisation du barème de l'usufruit et extension aux mutations à titre onéreux)* (p. 8605) : son amendement n° I-60 : suppression ; rejeté. – **Art. 9** *(Dispense du dépôt de déclaration et du paiement des droits pour les successions de faible importance)* (p. 8611) : son amendement n° I-61 : relèvement des seuils de dispense de déclaration de succession ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8614) : son amendement n° I-76 : inclusion des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF pour une partie de leur montant et ajustement de leur valeur en fonction de leur utilisation ; rejeté. (p. 8615) : son amendement n° I-77 : abrogation des articles 885 I bis et 885 I ter du code général des impôts relatifs à l'exclusion des bases d'imposition à l'ISF des parts ou actions de sociétés détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaire et à l'exonération de l'ISF des capitaux placés dans une PME non cotée ayant son siège en France ou dans un pays de la communauté ; rejeté. (p. 8623) : défavorable à l'amendement n° I-17 de la commission (rétablissement du plafonnement de l'ISF). Interrogation sur le nombre d'assujettis à l'ISF. – **Art. additionnels après l'art. 10** (p. 8627) : le groupe CRC s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° I-23 de la commission (statut fiscal des entreprises équestres). – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8632) : son amendement n° I-62 : suppression ; rejeté. – **Art. 12** *(Taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée sur les services à forte intensité de main d'oeuvre)* (p. 8640) : travaux effectués dans les logements. Regret du lien existant entre la prolongation de ce dispositif et l'harmonisation fiscale européenne. Souhait d'une extension de cette mesure à d'autres services. – **Art. additionnel avant l'art. 12 bis** (p. 8641) : soutient l'amendement n° I-71 de M. Gérard Le Cam (relèvement du niveau de la participation des entreprises à l'effort de construction) ; rejeté. – **Art. 12 bis** *(Taux réduit de TVA pour les ventes de droits immobiliers démembrés de logements sociaux neufs)* : son amendement n° I-70 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8651) : son amendement n° I-63 : réduction du taux de TVA sur les produits destinés à

l'alimentation ; rejeté. Son amendement n° I-68 : application d'un taux réduit de TVA sur une consommation de gaz et d'électricité limitée ; rejeté. (p. 8655) : son amendement n° I-67 : application d'un taux réduit de TVA à la fourniture de repas à consommer sur place ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (25 novembre 2003) (p. 8669) : demande d'explications sur les négociations menées au sein de l'Union européenne à propos du respect du pacte de stabilité par la France.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] (suite)

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8679) : son amendement n° I-85 : élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 14** (p. 8685) : soutient l'amendement n° I-73 de M. Gérard Le Cam (suppression du complément de financement du service public de l'équarrissage par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) ; rejeté. – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8686) : soutient l'amendement n° I-74 de M. Gérard Le Cam (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 8689) : son amendement n° I-75 : taxation des transactions sur devises ; rejeté. – **Art. 14 bis** *(Extension des possibilités de prise en compte des biens ruraux et des parts de groupements fonciers agricoles comme biens professxionnels exonérés au titre de l'ISF)* (p. 8690) : son amendement n° I-78 : suppression ; rejeté. – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8716, 8717) : augmentation des impôts locaux. Création d'une dotation globale de fonctionnement des régions. Réforme de la dotation globale de fonctionnement. Affectation d'une part de la TIPP aux départements. Extension des compétences des collectivités sans garantie financière. Remise en cause de la péréquation. Autres choix possibles. Réforme nécessaire de la DGF et de la dotation d'aménagement. Autres dotations et fonds. Réforme indispensable de la fiscalité locale. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8761) : son amendement n° I-84 : augmentation du taux de compensation du fonds de compensation pour la TVA ; rejeté. (p. 8762) : son amendement n° I-83 : modification des règles d'attribution de la dotation globale d'équipement ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 33** (p. 8764) : son amendement n° I-87 : possibilité pour les collectivités territoriales de moduler le taux de la taxe professionnelle ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Art. 33** *(Intégration du Fonds national de péréquation, FNP, dans la dotation globale de fonctionnement, DGF)* (p. 8789, 8791) : son amendement n° I-88 : suppression ; rejeté. Risque de diminution des dotations de péréquation aux communes. – **Art. 34** *(Intégration au budget de l'Etat du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP)* (p. 8792) : son amendement n° I-89 : suppression ; rejeté. – **Art. 35** *(Intégration au budget de l'Etat de la dotation de développement rural, DDR)* (p. 8794) : son amendement n° I-90 : suppression ; rejeté. Refus de la nouvelle architecture des dotations de péréquation. – **Art. 38** *(Reconduction du contrat de croissance et de solidarité)* (p. 8798, 8799) : son amendement n° I-94 : relèvement du niveau de progression de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité ; rejeté. (p. 8803) : son amendement n° I-64 : suppression de l'utilisation de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 8809) : son amendement n° I-95 : modalités du calcul de l'indice synthétique déterminant la dotation de solidarité urbaine ; rejeté. – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8811, 8812) : son amendement n° I-96 : suppression ; rejeté. Transfert inacceptable du revenu minimum d'insertion, RMI. Risques de discrimination entre les allocataires. Problèmes du financement par la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. Opposition du groupe CRC à une modulation de cette taxe. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8843) : son amendement n° I-79 : suppression ; rejeté. Opposition du groupe CRC à un prélèvement autoritaire sur les ressources des agences de l'eau sans garantie de compensation financière. – **Art. 23** *(Création d'un Fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles appelé à se substituer au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8845) : ses amendements n° I-80 : principe de financement par une subvention d'équilibre de l'Etat, et n° I-81 : précision ; rejetés. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 8859) : le groupe CRC ne votera pas l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales) et le sous-amendement n° I-307 de la commission (non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale). Difficulté d'ordre juridique quant au devenir du réseau des caisses d'épargne. – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8866) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° I-304 du Gouvernement (fusion du droit de consommation et de la taxe perçue au profit du BAPSA et relèvement du taux de la part spécifique à 8 %). Franchissement des limites de l'admissible en matière de droits de consommation sur le tabac. Dénonce l'hypocrisie qui entoure les questions de santé publique. – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Réaffectation des recettes du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8867) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° I-303 du Gouvernement (coordination). – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8885, 8886) : perspective inquiétante en 2004 de la réduction des déficits à la demande de Bruxelles. Annulation prévisible de crédits votés par le Parlement, à l'instar du projet de loi de finances rectificative pour 2003. Rejet de choix contraires à la satisfaction des besoins collectifs. Le groupe CRC ne votera pas la première partie du projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Budget annexe des Journaux officiels

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9527) : diffusion des lois et décrets sur Internet. Accroissement du travail éditorial et risque de détérioration de la qualité et des délais de publication. La commission des finances propose d'adopter le budget des Journaux Officiels.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60 A** (p. 9653) : s'oppose à l'amendement de la commission n° II-59 (amélioration de l'information nécessaire à l'évaluation par le Parlement de la dépense fiscale). – **Art. additionnels avant l'art. 60** (p. 9657) : son amendement n° II-172 : abaissement de l'âge de référence ouvrant droit à la majoration du quotient familial applicable aux revenus imposables des anciens combattants ; rejeté. (p. 9658) : son amendement n° II-173 : extension du bénéfice des mesures de réparation à l'ensemble des familles victimes des troupes d'occupation ; irrecevable. – **Art. 60 bis** *(Abondement au plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation)* (p. 9679) : son amendement n° II-163 : suppression ; rejeté. – **Art. 63** *(Assouplissement du régime de report en avant des déficits)* (p. 9696) : son amendement n° II-165 : suppression ; rejeté. – **Art. 64** *(Création de la société unipersonnelle d'investissement à risque)* (p. 9700) : son amendement n° II-

166 : suppression ; rejeté. – **Art. 66** *(Réforme du régime fiscal des distributions)* (p. 9708) : ses amendements n° II-167 : suppression, et n° II-170 : repli ; devenus sans objet ; ainsi que n° II-168 : repli, et n° II-169 : repli ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 nonies** (p. 9764) : son amendement n° II-164 : possibilité pour les collectivités locales de fixer les redevances pour occupation de leur domaine public par des réseaux de transport d'énergie ; adopté. – **Art. 69 decies** *(Extension de l'obligation d'information du contribuable sur le montant des sommes dues en cas de contrôle fiscal)* (p. 9767) : son amendement n° II-171 : suppression ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9797, 9798) : injustice de la baisse des impôts. Augmentation des taxes. Absence de mesures en faveur des salariés. Dégradation du service public. Budget ne remplissant pas son rôle. Avec le groupe CRC, votera contre ce projet de budget.

– **Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)]** – (11 décembre 2003) – **Question préalable** (p. 9950, 9951) : soutient la motion n° 12 de M. Gérard Le Cam (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée. Colère des marins. Proposition de création du registre international français, RIF, rejetée par les organisations syndicales. Réserves de l'Association française des capitaines de navires. Proposition de loi d'inspiration libérale. Véritable alignement par le bas. Diminution du nombre des navigants français. Limites de la convention de l'OIT relative au recrutement et au placement des gens de mer. Absence de garantie pour les navigants. Problème des rémunérations. Souhait d'une politique maritime basée sur la coopération entre les pays. Le groupe CRC demande au Sénat d'adopter la motion n° 12 précitée.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. 4 et état B' annexé** *(Dépenses ordinaires des services civils. Annulation de crédits)* (p. 10013) : soutient l'amendement n° 49 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Opposition à toute annulation de crédits. – **Art. 6 et état C' annexé** *(Dépenses en capital des services civils. Annulation de crédits)* (p. 10018) : soutient l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Contraction permanente des dépenses d'équipement civil. – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10034) : soutient l'amendement n° 52 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Interrogation sur l'opportunité de la taxation. Assimilation de la distribution de documents à vocation publicitaire par les personnes morales à but lucratif et par les associations. Contribution regrettable de la presse gratuite à l'augmentation de déchets papier. – **Art. 17** *(Mesures en faveur des personnes exerçant temporairement une activité professionnelle en France)* (p. 10038) : soutient l'amendement n° 53 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Position attractive de la France pour la localisation des grandes entreprises internationales. – **Art. 23** *(Réforme du régime de la garantie et du poinçonnage des métaux précieux)* (p. 10055) : soutient l'amendement n° 55 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Sous-traitance d'une mission de service public à des opérateurs privés. – **Art. 24** *(Transfert à la direction générale des impôts du recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires)* (p. 10057) : soutient l'amendement n° 56 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Mesures contraires à la lutte contre la fraude fiscale. – **Art. 26** *(Rééquilibrage de la fiscalité sur les différents modes de production d'électricité)* (p. 10062, 10063) : soutient l'amendement n° 57 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. Ponction opérée dans les comptes d'Electricité de France. – **Art. additionnel avant l'art. 30 ter** (p. 10073) : soutient l'amendement n° 59 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités territoriales) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 30 ter** (p. 10074, 10075) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 61 (bénéfice du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée ouvert dès l'année de réalisation des travaux par les collectivités locales suite à une catastrophe naturelle) ; adopté, et n° 62 (habilitation à intervenir du fonds de prévention des risques naturels majeurs) ; rejeté. Définition des modalités de l'intervention publique en matière de prévention et de gestion des risques naturels. – **Art. 30 octies** *(Extension du délai de report des déficits pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu)* (p. 10081) : soutient l'amendement n° 65 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté.

FOUCHÉ (Alain)

sénateur (Vienne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 262 (2002-2003)] habilitant le Gouvernement à simplifier le droit **[n° 267 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération –**

Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* (p. 208) : intérêt d'un mandat de cinq ans renouvelable. Souhait d'un recrutement de juristes en activité.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 1er bis** *(Compétences exclusives des communes en matière d'élaboration de SCOT)* (p. 999) : son amendement n° 176 : implication du conseil général dans l'élaboration des SCOT ; retiré. – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1029) : défavorable à l'amendement n° 205 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement).

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 2883, 2885) : étendue du champ des simplifications. Justification du recours aux ordonnances. Articles examinés par la commission et amendements proposés. Risque de censure du Conseil constitutionnel des dispositions de l'article 27 en ce qui concerne le secteur des métiers et de l'artisanat. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission des affaires économiques recommande l'adoption des six articles dont elle a été saisie. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2921) : son amendement n° 85 : accès des PME-PMI et des entreprises artisanales aux marchés publics ; retiré au profit de l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans). (p. 2927) : favorable à l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans).

– Suite de la discussion (7 mai 2003) – **Art. 24** *(Ratification d'ordonnances relatives à l'adoption de la partie législative de certaines codes)* (p. 2991) : soutient l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 46 (précision rédactionnelle) ; adopté. Soutient l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 47 (clarification) ; retiré. Soutient l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 48 (cohérence) ; adopté. Soutient l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 49 (rédaction) ; adopté. Soutient l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 50 (rédaction) ; adopté. (p. 2992) : son amendement n° 51 : correction ; adopté. Son amendement n° 52 : codification de la loi du 19 février 2001 portant création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique ; adopté. Son amendement n° 53 : renvoi au code du domaine de l'Etat pour améliorer la lisibilité de la législation relative au Conservatoire du littoral ; retiré. (p. 2993) : son amendement n° 54 : précision ; adopté. Son amendement n° 55 : codification de l'article 70 de la loi du 7 janvier 1983 créant les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ; adopté. Son amendement n° 56 : renvoi du code de l'environnement vers le code général des collectivités territoriales pour la Corse ; adopté. Accepte l'amendement n° 155 du Gouvernement (habilitation des agents des fédérations à contrôler les carniers et poches à gibier). Son amendement n° 57 : intégration dans le code de l'environnement des dispositions de l'article 6 de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive ; adopté. (p. 2995) : son amendement n° 58 : codification de la loi sur les éoliennes ; adopté. Son amendement n° 59 : applicabilité dans les territoires d'outre-mer des dispositions relatives à la loi sur l'effet de serre ; adopté. Son amendement n° 60 : conséquence ; adopté. – **Art. 25** *(Habilitation en vue de la modification de codes existants)* (p. 2996) : son amendement n° 61 : conséquence ; adopté. – **Art. 27** *(Habilitation à modifier la législation relative à l'artisanat, au domaine des personnes de droit public, à la défense, et le code monétaire et financier)* (p. 2997) : son amendement n° 62 : définition plus précise du champ de l'habilitation dans le secteur des métiers de l'artisanat ; adopté.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4630) : favorable à l'amendement n° 136 de M. René Trégouët (aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Aviation et aéronautique civiles – Budget annexe de l'aviation civile

– (3 décembre 2003) (p. 9405) : politique des transports cohérente. Traduction dans les crédits de la poursuite des engagements de l'Etat. Favorable à la mise en place d'un groupe de travail chargé de remédier au malaise du secteur de l'aviation légère, sportive, de loisir ou d'affaires. Avec le groupe UMP, votera ce budget.

FOURCADE (Jean-Pierre)

sénateur (Hauts-de-Seine)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)]** – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 354, 366) : soutien au texte. Qualité des travaux du rapporteur. Hommage à la commission et au président. Prise en compte des progrès. Approbation de l'interdiction du clonage reproductif et de la notion de crime contre l'espèce humaine. Contradiction entre la législation française et la directive européenne sur la brevetabilité du vivant. Risques consécutifs à l'élargissement des dons d'organes. Suggestion pour pallier le manque de greffons. Soutien indispensable du Gouvernement en faveur de la recherche et de la communauté scientifique. Importance de l'encadrement des recherches par la loi. Début de la thérapie génique. Défavorable à l'emploi du même nom pour le clonage thérapeutique et le clonage reproductif. Favorable à l'encouragement des recherches sur les cellules souches et sur les embryons surnuméraires. Votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 388) : favorable à l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine). Demande de précision sur les conséquences de la réorganisation.

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1110, 1112) : bouleversement des mécanismes de péréquation entre les départements depuis l'institution et le développement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Caractère provisoire du dispositif proposé. Nécessité d'une modification de la grille AGGIR et d'un renforcement de l'aide à domicile ; simplification souhaitable de la tarification du plan d'aide aux personnes en établissement. Caractère anti-social du recours sur succession. Favorable à une cotisation généralisée à partir de cinquante ans dans le cadre de la caisse de retraite ou de la caisse d'assurance maladie en cas d'échec des mesures de correction. Liberté de choix de cotiser à un régime spécifique dépendance. Responsabilisation et sortie de la société d'assistance. Votera le texte.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2596, 2597) : importance des dispositions de l'article. Favorable à l'extension de l'utilisation des locaux scolaires.

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2681) : échec des emplois-jeunes. Souhait de la commission de ne pas modifier le texte adopté par l'Assemblée nationale. Mécanisme indispensable établi par ce texte. Qualités du texte. Ascenseur social pour les étudiants travaillant pour poursuivre leurs études. Coordination entre les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement. Renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement. Avec le groupe UMP, votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3096, 3097) : hommage à la sagesse du Gouvernement pour l'acceptation de l'amendement n° 67 de M. Jean-Claude Carle (élévation du montant de l'abattement de l'impôt sur les sociétés à la somme de 50 000 euros) auquel il est favorable. Pertinence d'un effort en faveur des fondations. Opposé à l'extension de l'avantage fiscal aux associations déjà pléthoriques.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3619, 3621) : inefficacité des grandes lois nationales pour traiter des problèmes de l'exclusion. Favorable à la décentralisation du RMI. Différences régionales. Souhait de la suppression de la règle des 17 % de crédits d'insertion. Responsabilité donnée aux communes. Création de structures associant des travailleurs sociaux et des personnes en prise avec le monde du travail. Emploi des allocataires du RMI par des associations et entreprises intermédiaires. Possibilité d'insertion professionnelle offerte par le revenu minimum d'activité, RMA. Incertitudes concernant le transfert d'impôts vers les collectivités territoriales. Nécessité d'une évaluation régulière des flux financiers entre l'Etat et les collectivités locales. Absence de précipitation. Passage vers le secteur marchand. Assouplissements nécessaires. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3685, 3686) : défavorable à l'amendement n° 107 de M. Roland Muzeau (suppression).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4799) : favorable à la sauvegarde du mécanisme de la répartition et à l'instauration d'un haut niveau de pension. Choix de l'allongement de la durée de cotisation. Approbation de la concertation ayant débouché sur un projet progressif. Intérêt de l'incitation pour les entreprises de conserver les seniors et de la mise en oeuvre de dispositifs d'épargne-retraite individuels et collectifs. (p. 4800) : caractère équitable du texte. Avec le groupe UMP, votera les amendements proposés par les rapporteurs. Regret du manque de transparence pour les retraites des fonctionnaires de l'Etat. Souhait de données chiffrées plus précises. Avancées sociales du texte et progressivité de sa mise en oeuvre. Exemple de la Grande-Bretagne. Approbation du développement des emplois productifs et du dialogue avec les syndicats responsables. Avec le groupe UMP, soutient ce projet.

– **Suite de la discussion** (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4865) : intervient sur les amendements identiques n° 45 de M. Guy Fischer, n° 48 de Mme Michelle Demessine et n° 49 de Mme Nicole Borvo (insertion d'un préambule). Perte de temps résultant de la discussion d'amendements identiques. Demande l'application du règlement.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4965, 4966) : défavorable à l'amendement n° 863 de M. Claude Estier (limitation des exonérations de cotisations sociales dans le cadre des emplois-jeunes aux entreprises employant moins de cinquante salariés). Contradiction dans la position des sénateurs de l'opposition : méconnaissance du lien entre augmentation des prélèvements sociaux et développement du chômage. Risque de remise en cause des emplois créés par le Gouvernement pour les jeunes sans qualification. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4982, 4983) ; ne votera pas les sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 1109 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle) et de M. Guy Fischer n° 1120 (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) et n° 1121 (prise en compte des années de formation et d'études) déposés sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe

d'équité), sous peine de faire injure à la CFDT et à la CGC qui ont cosigné les quatre premiers articles de ce texte. Hommage à leur comportement de syndicats réformistes et non pas révolutionnaires.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. 7 (priorité)** *(Commission de compensation – art. L. 134-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5152) : usage de la surcompensation par tous les gouvernements depuis 1985. Favorable à la consultation de la commission de compensation. Origine du problème de la compensation. Proposition de missions pour la commission de compensation. Souhait de comparaison des prestations versées par les différents régimes. – **Art. additionnel après l'art. 7 bis (priorité)** (p. 5158) : courage du Gouvernement de réduire progressivement la surcompensation. Défavorable à l'amendement n° 904 de M. Claude Estier (publication avant le 26 septembre 2003 des décrets relatifs aux compensations inter-régimes liés à l'exécution du plan d'équilibre financier de la CNRACL). Souhait d'une position équilibrée sur la réduction des prélèvements de la CNRACL. – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5174) : intérêt de l'assouplissement du régime du cumul emploi-retraite. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5182) : article essentiel. Changements indispensables dans la culture des entreprises. Garantie de la disparition de la "retraite-couperet" à 60 ans. Intérêt de l'adoption de l'amendement n° 2 de M. Jacques Pelletier (progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux) modifié par les sous-amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 1129 et n° 1130 . Intérêt du renvoi à la négocation collective. Favorable à cet article d'équilibre.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5294, 5295) : votera cet article. Favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1034 (possibilité d'utiliser le bénéfice du compte épargne-temps pour le rachat d'années de cotisations).

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5592) : le groupe UMP votera l'article 79. – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5609, 5610) : le groupe UMP votera l'article 80. Inquiétude relative à la continuité entre le plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESV et le plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5623, 5624) : objectif d'équilibre à l'horizon 2020. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5640, 5641) : progressivité du projet de loi. Absence d'augmentation des prélèvements. Appui de la CFDT et de la CGC. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7257, 7258) : double erreur commise lors de la décentralisation de 1982. Innovations fondamentales du texte actuel : garantie constitutionnelle et garantie de l'évaluation. Mise en place d'un système de dotation forfaitaire et d'un système de péréquation. Attachement au service public. Demande au Sénat de ne pas adopter la motion n° 450 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7430, 7431) : volonté d'associer les communes et groupements de communes traversés par une route nationale à la concertation. Exemple de la gestion de l'APA sur l'évaluation préalable des dépenses avant les transferts. Votera l'article 12.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7504) : dotation de l'Etat. Intervention de la loi de finances en matière de compensation. (p. 7508) : favorable aux amendements de M. Roger Karoutchi n° 1105 (mode de calcul de la dotation forfaitaire de l'Etat), n° 1174 (référence explicite aux modalités d'évaluation du droit à compensation) et n° 1175 (conséquence).

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7750, 7752) : intérêt du groupe UMP pour ce débat. Approbation de la stratégie du Gouvernement. Focalisation de la réduction des prélèvements obligatoires sur l'impôt sur le revenu et sur l'allégement des charges pesant sur les bas salaires. Rapprochement souhaitable, d'ici à 2007, du niveau moyen des prélèvements obligatoires dans la zone euro. Réforme indispensable de la structure de l'assurance maladie avant toute modification de la fiscalité. Maîtrise du remboursement des dépenses de santé. Approbation de la création éventuelle d'une cinquième branche pour le handicap et la dépendance. Réflexion sur la conciliation des prélèvements fiscaux avec le développement de l'économie et de l'emploi. Réserve sur la TVA sociale. Nécessaire stabilité du coût de la machine administrative dans le cadre de la décentralisation. Taxation souhaitable des entreprises sur les valeurs réelles amorties. Irréalisme de perspectives de baisse des prélèvements obligatoires sans réduction des dépenses publiques.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)** – (14 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7923, 7924) : favorable aux amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7944) : intervient sur l'amendement n° 789 de M. Ivan Renar (suppression). Rappel de la création de l'inventaire. Favorable à une décentralisation vers les régions. Nécessité d'un système souple.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8187) : effets négatifs de la conjoncture sur la mise en place du texte. Inefficacité de la majoration des prélèvements fiscaux pour régler les problèmes de déficit. Approbation de la médicalisation de l'ONDAM et de la tarification à l'activité. Favorable à la mise en place de la nouvelle politique d'accueil de la petite enfance. (p. 8188) : intérêt de la création du crédit d'impôt "famille" et mise en place à Boulogne. Amorce du rééquilibrage des comptes entre l'Etat et la sécurité sociale. Réforme indispensable de la loi organique sur la loi de financement de la sécurité sociale. (p. 8189) : soutien du groupe UMP au texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8476, 8478) : affaiblissement de la croissance par les grèves du printemps 2003. Intérêt de la réduction de l'impôt sur le revenu. Augmentation justifiée de la taxe sur le gazole. Compensation des transferts de charges dus à la décentralisation. Augmentation du nombre de créations d'entreprises. Réforme trop brutale de l'allocation spécifique de solidarité, ASS. Demande d'aménagement de cette réforme. Nécessité pour le Gouvernement de montrer sa prise en compte des préoccupations des élus locaux.

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8715, 8716) : répartition des ressources des collectivités territoriales. Maintien du pacte de croissance et de stabilité. Simplification. Choix donné au comité des finances locales. Réorganisation de l'assiette. Réforme des dotations. Critères de péréquation. Révision des valeurs locatives. Clarification des différents niveaux de fiscalité locale. Retour à la liberté tarifaire. Avenir de la taxe professionnelle unique.

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8926, 8927) : soutien total de l'UMP à l'action du ministre. Simplification des procédures liée à la création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Développement de l'insertion par une amélioration des missions locales. Développement de la mixité de l'habitat. Modification de la dotation de solidarité urbaine, DSU. Le groupe UMP votera les crédits de la politique de la ville.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9638) : le groupe UMP votera le budget de la justice. Recrutement et compétence des juges de proximité.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9781) : inquiétude des collectivités locales. Crainte d'un décret en Conseil d'Etat rigide. Défavorable aux amendements identiques n° II-129 de M. Gérard Miquel et n° II-153 de M. Jean-Paul Alduy (suppression).

FOURNIER (Bernard)

sénateur (Loire)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation**.

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports**.

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 4** *(Domiciliation des entreprises au domicile du chef d'entreprise)* (p. 2112) : son amendement n° 275 : possibilité de domiciliation commune pour les personnes physiques ; retiré. (p. 2113) : son amendement n° 276 : inscription des établissements secondaires des entreprises au registre du commerce ; retiré.

– Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3389, 3390) : évocation des difficultés commerciales et financières de GIAT Industries. Dénonciation des suppressions d'emploi dans cette entreprise. Conséquences directes pour le département de la Loire. Nécessité de maintenir le secteur industriel de l'armement. Garanties offertes aux personnels de GIAT Industries. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3395, 3396) : respect des droits du personnel de DCN. Responsabilité assumée par le Gouvernement à l'égard du personnel de GIAT Industries. Le groupe UMP votera cette proposition de loi.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4439) : nécessité d'une réforme de la loi du 17 janvier 2001. Ouverture de l'archéologie préventive à une diversité d'opérateurs. Nouveau mode de financement. Précisions apportées par le Sénat. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (25 juin 2003) – **Art. 12** *(Lutte contre le spamming)* (p. 4655) : soutient l'amendement n° 103 de M. Roger Karoutchi (rédaction) ; adopté. Soutient l'amendement n° 104 de M. Roger Karoutchi (précision) ; adopté. (p. 4659) : soutient l'amendement n° 112 de M. Roger Karoutchi (rédaction) ; adopté. Soutient l'amendement n° 113 de M. Roger Karoutchi (rédaction) ; retiré. Soutient l'amendement n° 115 de M. Roger Karoutchi (précision) ; adopté. (p. 4660) : soutient l'amendement n° 117 de M. Roger Karoutchi (suppression du recours à une procédure de la CNIL en désuétude) ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9281, 9282) : satisfait de ce budget de transition. Automaticité du transfert de compétences aux collectivités territoriales et du transfert des ressources de l'Etat. Refonte de la dotation globale de fonctionnement. Interrogation sur le financement de l'intercommunalité. Charges spécifiques des communes rurales. Compensation des exonérations fiscales. Prise en compte des communes défavorisées. Elargissement pour le réseau routier des critères d'éligibilité au fonds de compension pour la TVA, FCTVA. Soutient ce projet de budget.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9326, 9327) : disparition du BAPSA et remplacement par le fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles. Affectation des droits sur le tabac au BAPSA ; lutte contre le tabagisme. Mensualisation des retraites. Aménagement fiscal nécessaire pour les agriculteurs pensionnés. Souhait d'alignement des prestations sociales agricoles sur le régime du droit commun. Retraite complémentaire obligatoire. Soutient la politique du ministre.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9839, 9840) : ratifiera le traité d'Athènes. Hommage au général de Gaulle et à sa vision d'une grande Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Incertitudes et interrogations pour l'avenir. Adhésion nécessaire des nouveaux entrants à l'intérêt commun de l'Europe en dépit d'un réflexe pro-américain. Question des frontières de l'Europe. Intégration non réaliste de la Turquie. Partisan d'un statut de coopération renforcée avec les pays de la périphérie. Inquiétude s'agissant de la convention européenne. Opposé à l'édification d'un Etat européen.

FRANCHIS (Serge)

sénateur (Yonne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis (sida).

Membre suppléant du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5054) : son amendement n° 1056 : harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein ; retiré.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5126, 5127) : son amendement n° 39 : caractère de seuil du montant minimal de retraite ; retiré. Souci de garantir 85 % du SMIC à tous les retraités.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9326) : examen pour la dernière fois des crédits du BAPSA : augmentation de la cotisation minimale d'assurance vieillesse ; importance de la recette tabac ; mise en oeuvre de la retraite complémentaire obligatoire. Demande le réexamen du dossier des pensions de réversion versées aux conjoints. Inquiétude sur les modalités d'actualisation annuelle de la retraite complémentaire.

FRANÇOIS (Philippe)

sénateur (Seine-et-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 258 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif à l'exploitation, à l'entretien, à la sécurité et, le cas échéant, à l'évolution du tunnel routier du Somport (ensemble, un échange de lettres) **[n° 272 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Traités et conventions – Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 259 (2002-2003)] autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière **[n° 273 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Police et sécurité – Traités et conventions.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 372 (2002-2003)] autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres complétant l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière du 3 octobre 1997. **[n° 442 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Défense – Gendarmerie **[n° 76 tome 5 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2102) : s'interrroge sur l'adéquation entre l'amendement de la commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise) et l'objectif de simplification du Gouvernement.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif à l'exploitation, à l'entretien, à la sécurité et, le cas échéant, à l'évolution du tunnel routier du Somport (ensemble, un échange de lettres) [n° 258 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4367) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière [n° 259 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4369) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9481) : interrogation quant à la conjugaison du processus de libéralisation progressif du marché de l'électricité avec le maintien des aides tarifaires encourageant la production d'électricité d'origine renouvelable. Votera le budget de l'industrie.

Défense

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour la section gendarmerie (p. 9567) : réforme du ministère de la défense. Demande de précision sur la place de la gendarmerie dans la nouvelle organisation budgétaire. Interrogation sur l'état d'avancement de la gestion des logements des militaires et de la création d'un corps européen de gendarmerie. La commission des affaires étrangères recommande l'adoption du budget de la défense.

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres complétant l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière du 3 octobre 1997 [n° 372 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 9853) : propose l'adoption de ce projet de loi.

FRANÇOIS-PONCET (Jean)

sénateur (Lot-et-Garonne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Président de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29

janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la Délégation à l'aménagement du territoire : L'exception territoriale : un atout pour la France **[n° 241 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la Délégation à l'aménagement du territoire : La péréquation interdépartementale : vers une nouvelle égalité territoriale **[n° 40 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2920) : soutient l'amendement n° 129 de M. Jacques Oudin (précision selon laquelle la modification porte sur la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 2935) : soutient l'amendement n° 131 de M. Jacques Legendre (simplification et amélioration des relations des usagers vis-à-vis des caisses de sécurité sociale) ; retiré.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3799, 3802) : relâchement dans le développement des infrastructures. Maintien de l'attractivité des territoires dans la compétition européenne. Objectif d'achèvement de la desserte très incomplète de l'ensemble du territoire. Imperfections du maillage autoroutier. Déséquilibre entre la région parisienne et le reste de la France. Développement des liaisons ferroviaires transversales. Contournement de l'Ile-de-France. Inexploitation du potentiel des aéroports de province. Revitalisation indispensable du fret ferroviaire. Conséquences de la multiplication des grèves à la SNCF. Développement du trafic fluvial. Valorisation de la situation centrale de la France au coeur de l'Europe. Augmentation du trafic transpyrénéen. Financement des priorités par l'usager. Nouvelles ressources exclusivement consacrées au développement des infrastructures de transport. Suppression du FITTVN par le précédent gouvernement. Création indispensable d'un établissement public autonome.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – président de la délégation à l'aménagement du territoire et président du groupe de travail sur la « péréquation » – **Discussion générale** (p. 7192, 7194) : indispensable péréquation des ressources entre territoires. Non-application du mécanisme institué par la loi Pasqua de 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire. Prise en compte par le groupe de travail du Sénat sur la péréquation qu'il préside de la situation des seuls départements. Elaboration d'un indice synthétique combinant inégalité de ressources et inégalité de charges. Evaluation des dotations financières nécessaires. Financement de la péréquation par prélèvement sur la croissance annuelle de la DGF en plusieurs étapes. Cohésion de la communauté nationale.

FRÉCON (Jean-Claude)

sénateur (Loire)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire du Conseil d'orientation de la simplification administrative le 27 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face

à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

FRÉVILLE (Yves)

sénateur (Ille-et-Vilaine)

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant du Conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 108 (2002-2003)] relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France **[n° 164 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : La taxe d'habitation est-elle encore un impôt local ? **[n° 71 (2003-2004)]** (19 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Charges communes **[n° 73 tome 3 annexe 5 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (30 janvier 2003) – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 520) : interrogation sur l'incrimination portant sur l'importation d'embryons. Intervient sur l'amendement n° 132 du Gouvernement (cohérence).

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 769, 771) : souci de l'avenir à long terme d'Air France. Concurrence du marché européen. Adaptation à l'évolution du trafic aérien. Stratégie d'alliances. Nécessité de légiférer. Protection des intérêts nationaux. Contrôle de la nationalité des actionnaires. Constitution d'un actionnariat salarié. La commission des finances recommande l'adoption du projet de loi. – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 798) : garantie des droits de trafic et de la nationalité. Mise en place d'une nouvelle procédure. Négociations sur le plan international. S'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (application des dispositions protectrices de la nationalité prévues par les lois de privatisation).

– Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1724, 1725) : illisibilité de l'actuel régime de garantie de la DGF des commnautés d'agglomération. Exemple de son département d'Ille-et-Vilaine. Absence de marges de manoeuvre pour les communautés créées ex nihilo. Critiques de la dotation d'intercommunalité. Mécanismes de péréquation. Coefficient d'intégration fiscale. Réformes nécessaires. Le groupe de l'UMP votera cette proposition de loi.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2104) : intervient sur l'amendement de la commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise). Conciliation difficile entre deux impératifs : sécurité juridique et simplification administrative.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* (p. 2303) : intervient sur l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (suppression) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2303) : logique de la privatisation dans un secteur concurrentiel. Nécessité de la privatisation sur le plan financier. Promotion de l'actionnariat salarié. Nécessité de la privatisation sur le plan européen. Le groupe UMP votera le projet de loi.

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel* –

chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) – **Art. 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de collecte et de traitement)* (p. 2321) : problèmes posés par l'anonymisation pour la recherche en sciences humaines. – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* (p. 2327) : favorable à l'amendement n° 9 de la commission (exception à l'interdiction de procéder à des traitements statistiques de données). Interrogation sur la possibilité de traitement statistique par les organismes publics de recherche. – **Art. 3** *(Dispositions relatives à la CNIL – chapitre III de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 13 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Dispositions relatives aux membres de la CNIL)* (p. 2337) : sur l'amendement n° 23 de la commission (composition de la CNIL), son sous-amendement n° 129 ; retiré. – **Art. 21 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Collaboration des personnes contrôlées)* (p. 4342) : s'abstient sur l'amendement n° 36 de la commission (interdiction d'entrave à l'action de la CNIL).

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4733, 4735) : inquiétude face au déficit budgétaire. Incertitude quant à l'évolution de l'activité. Réduction à long terme des dépenses publiques. Réduction à moyen terme du déficit structurel. Reprise économique à court terme. Contexte européen. Interrogation sur la norme relative aux recettes. Réduction du taux des impôts. Respect de la norme d'évolution des dépenses. Redéfinition des missions de l'administration. Exemple de l'enseignement. Confiance dans la gestion rigoureuse du Gouvernement.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (14 novembre 2003) – **Art. 71** *(Transfert aux régions des écoles nationales de la marine marchande – chapitre VII du titre V du livre VII et art. L. 757-1 du code de l'éducation)* (p. 7936) : problème de la multiplicité des conseils. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7957) : intervient sur l'amendement n° 1046 de M. Yves Dauge (exclusion de certaines catégories de monuments de la liste des monuments historiques transférés). Incompétence du législateur à dresser la liste des monuments historiques constituant le patrimoine national.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8052) : favorable aux amendements identiques n° 202 de la commission et de la commission des finances saisie pour avis n° 369 (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8723, 8724) : partage des ressources fiscales entre l'Etat et les collectivités locales. Réforme des dotations. Fossilisation des dotations de base. Critères d'affectation de la DSU. Notion de potentiel fiscal peu significative. Difficulté de trouver de nouvelles taxes localisables. Nécessité d'améliorer les taxes existantes. Dégrèvements de la taxe d'habitation. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8735) : défavorable à l'amendement n° I-132 de M. Gérard Miquel (dégrèvement de taxe d'habitation pour les étudiants). (p. 8738) : défavorable à l'amendement n° I-93 de M. Thierry Foucaud (suppression de la surtaxe établie sur la taxe d'habitation). Surtaxe non supportée par les revenus les plus modestes. – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 8743) : défavorable à l'amendement n° I-250 de M. Jean-Claude Gaudin (révision des modalités de calcul de la taxe professionnelle de France Télécom). – **Art. 32** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes)* (p. 8752) : son amendement n° I-103 : simplification administrative ; adopté. Son amendement n° I-105 : simplification administrative ; adopté. (p. 8755) : son amendement n° I-104 : simplification administrative ; adopté.

Deuxième partie :

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour les charges communes (p. 9448, 9450) : méconnaissance du budget des charges communes. Augmentation de la charge de la dette. Contraintes de la gestion active de la dette. Nouvelle stratégie de gestion. Disparition programmée du budget des charges communes dans le cadre de la LOLF. Dégrèvements et remboursements d'impôts locaux. Crédits de pension. La commission des finances propose d'adopter les crédits des charges communes. – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV** (p. 9454) : son amendement n° II-8 : réduction des crédits de pension ; adopté. Suppression de la majoration de pension des retraités d'outre-mer. (p. 9469) : son amendement n° II-9 : conséquence ; adopté.- **Comptes spéciaux du Trésor – Art. 50** *(Comptes d'affectation spéciale. Opérations définitives. Services votés)* (p. 9472) : à titre personnel, accepte l'amendement n° II-40 du Gouvernement (coordination).

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 69 quinquies** *(Exonération de certains logements de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 9740) : intervient sur l'amendement n° II-116 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales par la majoration à due concurrence de leur DGF). – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9746) : défavorable à l'amendement n° II-120 de M. Gérard Miquel (prise en compte du nombre de personnes présentes dans chaque habitation pour le calcul de la taxe l'enlèvement des ordures ménagères). (p. 9749) : intervient sur l'amendement n° II-174 de M. Michel Mercier (clarification du vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, mise en place des zones de perception et du dispositif de convergence des taux applicables sur le territoire des EPCI). – **Art. additionnel avant l'art. 69 septies** (p. 9753, 9754) : intervient sur l'amendement n° II-135 de M. Jean-Paul Émin (assujettissement à la taxe professionnelle du donneur d'ordre propriétaire des biens). – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9760) : défavorable à l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (reconduction à partir de 2004 de la disposition permettant aux EPCI à fiscalité propre de voter librement leur taux de taxe professionnelle). Pérennisation inutile du dispositif qu'il a proposé en 2003. (p. 9761) : soutient l'amendement n° II-149 de M. Jean-Paul Alduy (détermination du taux de la taxe professionnelle unique en fonction des taux des taxes sur les ménages l'année où ces taux sont votés par les communes) ; retiré. – **Art. 70** *(Conditions de dérogation à l'obligation du dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, des établissements publics de santé et des établissements publics d'habitations à loyer modéré)* (p. 9776) : son amendement n° II-103 : rémunération des recettes non fiscales payées par les usagers et affectées au financement des investissements des collectivités territoriales selon des conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat ; adopté. – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9781) : défavorable aux amendements identiques n° II-129 de M. Gérard Miquel et n° II-153 de M. Jean-Paul Alduy (suppression).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 10059) : soutient l'amendement n° 35 de M. Paul Girod (bénéfice du crédit d'impôt-recherche accordé à l'industrie française de l'ameublement) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 10069) : son amendement n° 7 : interdiction pour les collectivités locales de recourir à des pratiques d'optimisation fiscale au détriment du budget de l'Etat ; adopté. (p. 10072) : son amendement n° 6 : suppression

de l'exigence de gratuité du transport des salariés pour obtenir le remboursement d'une fraction du versement transport par les entreprises ; retiré. – **Art. 30 duodecies** *(Précision des règles d'assujettissement à la taxe professionnelle des biens mis à disposition d'une personne par une autre)* (p. 10088) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 138 de la commission (validation définitive de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre) et n° 127 du Gouvernement (validation provisoire de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre). Remise en cause du fondement de la taxe professionnelle.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30 terdecies** (p. 10121) : soutient l'amendement n° 33 de M. Michel Thiollière (fixation de la durée du processus de convergence par le conseil de la communauté de l'EPCI) ; retiré. (p. 10122, 10123) : sur les amendements identiques n° 22 de M. Michel Mercier et n° 34 de M. Jacques Valade (évolution du prélèvement dans la même proportion que l'évolution du produit de taxe professionnelle de l'établissement auquel il est attaché), ses sous-amendements identiques n° 148 et n° 149 ; adoptés.

FRIMAT (Bernard)

sénateur (Nord)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1241, 1243) : auditions du rapporteur. Projet exclusivement UMP. Nécessité d'un relatif consensus sur une réforme électorale. Problème de l'urgence du texte. Non-consultation de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ni de la délégation pour l'Union européenne. Engagement de la responsabilité du Gouvernement. Unique discussion parlementaire, hésitation du rapporteur à recourir à la question préalable. Volonté de la majorité sénatoriale d'un vote conforme. Application pour la première fois en 2004 de la loi du 19 janvier 1999. Contexte politique de l'élaboration de cette loi. Dispositif issu de la loi du 19 janvier 1999 tirant les conséquences politiques du scrutin de 1998. Lisibilité pour le citoyen. Opposé aux modifications apportées aux différents seuils. Atteinte au pluralisme par le relèvement du seuil de qualification pour le second tour. Non-référence en droit électoral aux inscrits pour un scrutin comportant une part de proportionnelle. Réflexion devant se situer dans le cadre des suffrages exprimés. Abstention devenant la variable politique essentielle de la qualification. Elections régionales en Alsace. Augmentation de l'abstention. Montée des extrémismes. Conciliation par la loi de 1999 d'une majorité stable et du pluralisme politique. Objectif strictement partisan. Opposé à la redépartementalisation du scrutin régional. Démarche

contradictoire. Intérêt des simulations. (p. 1243, 1244) : ignorance du nombre de sièges à pourvoir dans le département par le citoyen, variation du nombre de conseillers régionaux. Interrogation sur la conformité à la Constitution. Problème de la tête de liste et de l'ancrage territorial. Scrutin européen : risque d'atomisation du débat européen, substitution d'enjeux régionaux aux enjeux européens. Désaccord portant sur l'interdiction de cumuler un mandat de député européen avec une fonction exécutive locale. Projet de loi tournant le dos au débat relatif à la rénovation de la vie politique. Progrès à propos de la parité. Opposition du groupe socialiste au projet de loi.

– **Suite de la discussion** (5 mars 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 1299, 1300) : position du rapporteur. Modes de scrutin. Débats sur le seuil des suffrages exprimés et sur le choix du mode de référence. Rôle attribué à la non-expression du suffrage universel. Exemple précédent. Interrogation sur la non-application de la parité à la Corse. Problème de la transparence. Rédaction actuelle donnant la possibilité de manipulations. – **Renvoi à la commission** (p. 1310, 1312) : soutient la motion n° 11 de M. Jean-Pierre Sueur (renvoi à la commission) ; rejetée ; rejetée. Insuffisance du temps de réflexion du Sénat sur le texte. Nécessité d'une étude sur la loi de 1999. Absence d'auditions en commission. Absence de simulations et de consultations de spécialistes. Auditions du rapporteur. Interrogations constitutionnelles : atteintes au niveau du scrutin européen, à l'indivisibilité de la République, qualification au second tour, rôle de l'abstention, introduction de l'absentéisme en tant que variable aléatoire de la désignation du collège électoral sénatorial, non-application à la Corse du principe favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** : son amendement n° 331 : mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote ; rejeté. (p. 1319) : possibilité de règlement immédiat de la comptabilisation du vote blanc dans le cadre du texte. – **Art. additionnels après l'art. 33** (p. 1321, 1322) : son amendement n° 333 : modification de l'article L. 66 du code électoral ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1351, 1352) : réflexion sur les arguments s'appuyant sur les contrats de plan Etat-régions. (p. 1354, 1355) : son amendement n° 208 : suppression ; rejeté. (p. 1356, 1362) : son amendement n° 211 : échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux ; retiré. Reprise d'un amendement de M. Jean-Pierre Raffarin, déposé lors de la première lecture de la future loi du 19 janvier 1999. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1362) : son amendement n° 212 : fixation à cinq ans de la durée du mandat de conseiller général ; rejeté. (p. 1363) : son amendement n° 213 : renouvellement intégral des conseils généraux ; rejeté. (p. 1367) : son amendement n° 216 : rédaction ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1370) : son amendement n° 300 : élection acquise au candidat le plus jeune en cas d'obtention du même nombre de suffrages ; rejeté. – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1398, 1399) : son amendement n° 225 : suppression ; rejeté. (p. 1400) : soutient les amendements de M. Claude Domeizel n° 227 (maintien de l'élection des conseillers régionaux dans le cadre de la circonscription régionale) et n° 228 (suppression des sections départementales) ; rejetés. (p. 1402) : son amendement n° 232 : attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste désignée par le sort ; rejeté. (p. 1404) : son amendement n° 235 : abaissement à 3,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges ; rejeté. (p. 1405) : son amendement n° 237 : abaissement à 4,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges ; retiré. (p. 1406) : soutient l'amendement n° 238 de M. Claude Domeizel (coordination) ; devenu sans objet. (p. 1411, 1412) : déroulement des débats. Examen des amendements. Nécessité de disposer d'un certain temps. (p. 1413, 1414) : non-pertinence des arguments. Sa préférence pour la circonscription régionale. (p. 1416) : abstention du groupe socialiste sur les amendements identiques n° 17 de M. Michel Mercier et n° 356 de M. Jacques Pelletier (relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête). – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1420) : répartition faisant poser une incertitude. Ignorance du nombre de sièges obtenus dans chaque département. Facteurs déterminants de la répartition interne des sièges : abstention et poids démographique. (p. 1423) : son amendement n° 244 : attribution du siège, en cas d'égalité des suffrages, au moins âgé des candidats susceptibles d'être élus ; rejeté. (p. 1428, 1429) : variation du nombre d'électeurs du collège sénatorial. Proposition de loi de M. René Garrec à l'Assemblée nationale. – **Art. 6** *(Désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1433, 1434) : son amendement n° 264 : suppression ; rejeté. (p. 1434) : son amendement n° 265 : obligation que le candidat tête de la liste régionale soit obligatoirement en tête d'une section ; rejeté. (p. 1436) : intervient sur son amendement n° 265 précité. Exemple de M. Delanoë. – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 8** (p. 1438, 1439) : soutient l'amendement n° 268 de Mme Danièle Pourtaud (parité dans les fonctions exécutives) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1464) : son amendement n° 246 : suppression ; rejeté. (p. 1477) : son amendement n° 255 : repli ; rejeté. (p. 1490) : rapport de M. Paul Girod. Arguments en faveur de la suppression de cet article. (p. 1493) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 355 de M. Michel Mercier (égalité des vice-présidents de sexe masculin et de sexe féminin dans les exécutifs régionaux). (p. 1494, 1495) : intervient sur son amendement n° 251 : fixation à 5,5 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour. Question du seuil. Opposition absolue sur ce point. Mise en jeu du pluralisme. Exemple de sa région. (p. 1496) : demande l'adoption de ses amendements n° 256 : diminution à 3,5 % du seuil des suffrages nécessaires pour fusionner avec une autre liste entre les deux tours, n° 257 : repli, et n° 258 : repli. – **Art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservé)** (p. 1499) : son amendement n° 261 : extension aux conseillers municipaux des communes de 3500 habitants et plus des dispositions relatives à la parité ; retiré. – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1502, 1503) : son amendement n° 262 : suppression ; rejeté. (p. 1510) : ses amendements n° 223 : augmentation du nombre de conseillers régionaux et fixation du nombre de ceux-ci pour faire partie du collège électoral sénatorial ; n° 224 : augmentation du nombre de conseillers régionaux et fixation du nombre de sièges par section départementale ; rejetés. (p. 1514, 1515) : intervient sur les amendements identiques n° 39 de M. Michel Mercier et n° 361 de M. François Fortassin (indication dans le tableau du nombre de sièges correspondant aux différents départements). – **Art. 8** *(Remplacement des conseillers régionaux – art. L. 360 du code électoral)* (p. 1517, 1518) : soutient l'amendement n° 270 de M. Claude Domeizel (remplacement de l'élu en cas de vacance du siège) ; rejeté. – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1523) : son amendement n° 260 : composition de chaque liste par alternance d'un candidat de chaque sexe ; rejeté ; précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312. – **Art. 10** *(Détermination du collège électoral des sénateurs – art. L. 280 du code électoral)* (p. 1526) : son amendement n° 275 : suppression ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** (p. 1577, 1578) : son amendement n° 282 : élévation du seuil de 300 à 500 habitants pour l'obtention d'un délégué supplémentaire ; rejeté. – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1583) : ses

amendements n° 277 : suppression ; et n° 278 : suppression du mot triennal ; rejetés. – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1592) : son amendement n° 162 : nouvel intitulé du titre Ier ; retiré. Dépôt d'amendements à portée symbolique. (p. 1597) : ses amendements, sur le même objet, n° 176 et 177 : nouvel intitulé du titre Ier ; retirés. (p. 1600) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 190 et 191 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. (p. 1603, 1604) : le groupe socialiste se déclare solidaire de M. Jean-Pierre Sueur. – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1609) : son amendement n° 288 : modalités de répartition du dernier siège en cas d'égalité des suffrages ; rejeté. (p. 1611) : favorable aux amendements identiques de suppression n° 112 de M. Robert Bret et n° 287 de Mme Marie-Christine Blandin. Dénationalisation du scrutin et risque d'atomisation du débat avec la création des circonscriptions interrégionales.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1644, 1645) : son amendement n° 297 : suppression ; rejeté. (p. 1647) : absence d'argumentation sur le fond. Problème de l'incompatibilité. Décision du Conseil constitutionnel. – **Art. additionnels avant l'art. 21** (p. 1654) : ses amendements n° 301, 302, 303, 304, 305, 306 et 307 : rénovation de la vie politique par l'avantage donné au candidat le plus jeune de préférence au candidat le plus âgé ou encore par la "discrimination" en faveur d'un candidat de sexe féminin ; retirés. – **Art. 23** *(Régime de la campagne officielle audiovisuelle – art. 19 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1655) : son amendement n° 309 : précision ; rejeté. – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1661) : son amendement n° 318 : augmentation du pourcentage des suffrages exprimés nécessaires pour l'attribution de la première fraction des aides prévues à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ; rejeté. – **Division et art. additionnels après l'art. 33** (p. 1666) : ses amendements n° 329 : obligation de la participation au vote, n° 330 : conséquence, n° 336 : vote par internet, n° 328 : interdiction de combinaison des trois couleurs bleu, blanc, rouge ; retirés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1670) : hommage au rapporteur pour sa constance. Gommage de la loi de 1999. Volonté de faire croire que le projet de loi mettrait fin à l'instabilité dans les régions. Facteurs de stabilité figurant dans la loi de 1999. Développement tout au long des travaux par le groupe socialiste d'arguments de fond.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2555, 2557) : censure par le Conseil constitutionnel du point le plus emblématique du projet de loi. Respect du pluralisme. Majorités stables établies sous le précédent gouvernement. Aurait souhaité entendre les explications du Premier ministre. Sentiment de malaise devant une nouvelle demande de vote conforme. Regret de la précipitation du Gouvernement. Nouvelle délibération limitée au strict minimum. Satisfaction d'une modification essentielle. Opposition du groupe socialiste au projet de loi et à la nouvelle rédaction de l'article 4. Ses arguments : seuil de qualification pour le second tour, opposition aux sections départementales, problème de la parité à l'Assemblée de Corse. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2570) : son amendement n° 5 : suppression ; rejeté. (p. 2571) : son amendement n° 6 : actualisation du texte ; rejeté. (p. 2574, 2575) : obtention de majorités claires et stables. Modifications résultant de choix politiques différents de ceux du parti socialiste mais pouvant être respectés. Possibilité pour les électeurs de se déterminer dans la clarté. Election des conseillers régionaux de 1998. Le groupe socialiste votera contre le texte.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 3** *(Habilitation à clarifier le droit de la commande publique)* (p. 2918) : demande le remplacement du terme "décision" par le terme "proposition" dans l'amendement n° 140 de M. Philippe Adnot (habilitation du Gouvernement à alléger les procédures de passation des marchés publics par les collectivités territoriales). – **Art. 12** *(Habilitation à assouplir les conditions d'exercice du vote par procuration)* (p. 2936, 2937) : soutient l'amendement n° 102 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) ; rejeté. Nécessité d'un débat plus approfondi. (p. 2939) : reprend l'amendement n° 132 : modalités de dépôt des demandes de vote par procuration ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 13** *(Habilitation à simplifier et harmoniser les formalités imposées aux candidats et les modalités d'organisation de certaines élections)* (p. 2952, 2953) : son amendement n° 103 : suppression ; rejeté. Défavorable au versement de dons après la clôture du scrutin. (p. 2954) : interroge le Gouvernement sur le financement des campagnes électorales a posteriori.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3127, 3129) : évolution des statuts de la collectivité territoriale de Corse depuis sa création par la loi Defferre de 1982. Solution politique à un problème politique avec le processus de Matignon : volonté d'ancrer la Corse dans la République. Nécessité, pour la nouvelle réforme institutionnelle, d'être exempte de toute ambiguïté quant à la continuité du processus inachevé. Obligation de respect des décisions du Conseil constitutionnel quant aux modalités de la consultation. Interrogation sur le contenu de l'annexe. Clarifications nécessaires : primauté de l'Assemblée de Corse et mécanismes d'élection. Défavorable à la subordination de l'évolution institutionnelle à la fin de la violence. S'interroge sur la pertinence de la date retenue pour la consultation, en raison de sa coïncidence avec la fin du procès des assassins présumés du préfet Claude Erignac. Le groupe socialiste déterminera son vote en fonction des réponses du Gouvernement à ses amendements.

– **Suite de la discussion** (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3154) : refus de la précipitation. (p. 3156, 3157) : sur l'amendement n° 2 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 40 : application au décret de convocation des électeurs de la procédure de consultation préalable d'urgence de l'Assemblée de Corse ; rejeté. (p. 3161, 3174) : sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe), ses sous-amendements n° 41 : rappel dans le préambule de l'annexe de la composition de l'Assemblée de Corse et du mode de scrutin applicable à l'élection de ses membres, n° 42 : précision de la portée consultative du vote des électeurs de Corse, n° 43 : caractère collégial de l'exécutif de l'Assemblée de Corse ; rejetés ; n° 52 : transfert des services à la collectivité unique dans le respect des garanties statutaires des fonctionnaires territoriaux ; adopté ; n° 44 : clarification ; sur le même objet n° 45 et 48 : objectif assigné au mode d'élection ; et n° 46 : rédaction ; rejetés ; n° 47 : suppression des secteurs géographiques pour l'élection des membres de l'Assemblée de Corse ; retiré ; n° 49 : mise en oeuvre de la parité dans les listes de candidats, n° 50 : précision, n° 51 : nouvel intitulé de l'alinéa 4 de l'annexe sur les compétences ; adoptés ; et n° 53 : rédaction ; rejeté. (p. 3175) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 3 précité de la commission, ainsi que sur l'article 1er et l'annexe. – **Art. 2** *(Majorité requise – question posée aux électeurs)* : son amendement n° 54 : précision de la finalité de la question posée aux électeurs ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 3176, 3178) : son amendement n° 55 : inscription du principe de la parité pour l'élection à l'Assemblée de Corse ; rejeté. – **Art. 4** *(Dispositions du code électoral applicables à la consultation)* (p. 3179) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission (précision). – **Art. 7** *(Etablissement de la liste des partis et groupements politiques habilités à participer à la campagne)* (p. 3180) : le groupe

socialiste votera l'amendement n° 24 de M. Nicolas Alfonsi (extension de la possibilité de participer à la campagne électorale aux partis et mouvements ayant obtenu plus de 3 % des suffrages exprimés lors de la dernière consultation régionale). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3184) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'ensemble du texte.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 3906, 3907) : soutient l'amendement n° 31 de M. Jean-Claude Peyronnet (institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum) ; devenu sans objet ; son amendement n° 30 : exigence d'un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits pour valider un référendum ; retiré. – **Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3909) : sur l'amendement n° 13 de la commission (prise en compte des différences entre les modes de scrutin applicables aux communes de moins de 3500 habitants et de plus de 3500 habitants, aux départements et aux régions), soutient les sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 32 ; retiré ; et n° 33 ; adopté.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille** – *Deuxième lecture* **[n° 285 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3921, 3922) : respect des propositions de loi. Nécessaire prise en compte de l'évolution de la réalité sociale. Nature discriminatoire de caractère sexiste de la transmission du nom. Volonté de la majorité sénatoriale de conserver un système patriarcal. Opposition du groupe socialiste au report de la date d'entrée en vigueur de la loi de 2002. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur ce texte.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4207, 4210) : se déclare favorable à la réduction de la durée du mandat sénatorial ainsi qu'à l'abaissement, même insuffisant, de l'âge d'éligibilité. Exigence du Conseil constitutionnel, dans sa décision du 6 juillet 2000, de modifier la répartition des sièges de sénateurs pour prendre en compte les évolutions de la population ; proposition de relèvement du seuil d'application du scrutin majoritaire ; argumentation constitutionnelle fallacieuse : renforcement de la représentation de la majorité au détriment du respect du pluralisme et frein à la progression de la parité. Soutien de l'exception d'irrecevabilité défendue par Mme Danièle Pourtaud. Réforme en régression. Recul de la parité. Décalage avec la réalité pluraliste des collectivités territoriales. – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4223) : propositions de loi déposées relatives à la réduction du mandat sénatorial. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4236) : son amendement n° 5 : renouvellement intégral du Sénat ; rejeté. Mise en adéquation de la durée des mandats de conseillers municipaux et de sénateurs. (p. 4239) : abstention du groupe socialiste sur l'article 2. – **Art. 4** *(Âge d'éligibilité aux élections sénatoriales – art. L.O. 296 du code électoral)* (p. 4243) : son amendement n° 8 : abaissement de l'âge d'éligibilité à vingt-trois ans ; rejeté. Rajeunissement du personnel politique. Modernisation de la vie publique. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4246) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats). "Pratique de la locomotive". – **Art. 5** *(Nombre de sénateurs élus dans les départements – art. L.O. 274 du code électoral)* (p. 4248) : interprétation de la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2000 sur le rétablissement d'une représentation équitable au Sénat. Défavorable à l'augmentation du nombre des sénateurs. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4250) : votera ce texte sur la réduction du mandat sénatorial en dépit des points de désaccord relevés.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003) – Exception d'irrecevabilité** (p. 4256) : favorable à la motion n° 6 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Egal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux induit par le scrutin à la proportionnelle. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4261, 4271) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 34, 35 et 54 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle) ; rejetés. Respect du pluralisme et de la diversité des collectivités territoriales. – **Art. 1er** *(Répartition des sénateurs représentant les départements – tableau n° 6 annexé au code électoral)* (p. 4273) : le groupe socialiste s'abstient sur le vote de l'article 1er. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – tableau n° 5 annexé au code électoral)* : Le groupe socialiste s'abstient sur le vote de l'article 2. – **Art. 3** *(Dispositions législatives relatives à l'élection des sénateurs de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna – Art. L. 440 et L. 442 du code électoral)* : Le groupe socialiste s'abstient sur le vote de l'article 3. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4280, 4281) : ses amendements n° 13 : élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 500 habitants et n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 : repli ; rejetés. Lutte contre la sous-représentation des villes. (p. 4283) : rappel de l'argumentation auparavant défendue par la majorité sénatoriale pour justifier l'élargissement du collège électoral. – **Art. 5** *(Champ d'application du mode de scrutin majoritaire à deux tours – art. L. 294 du code électoral)* (p. 4284, 4285) : son amendement n° 8 : élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les départements n'élisant qu'un sénateur ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4287) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les candidats élus au scrutin de liste de faire référence sur le bulletin de vote au mouvement politique auquel ils appartiennent ou au représentant national qui les a investis). (p. 4289) : son amendement n° 11 : application de la parité aux suppléants ; rejeté.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4895, 4896) : attachement partagé à la Constitution. Approbation du principe de la retraite par répartition contenu dans l'article 1er. Scepticisme sur l'approche adoptée par le Gouvernement. Lien entre politique de l'emploi et financement des retraites. Contradiction entre la volonté affichée du Gouvernement et la démarche entreprise.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4965) : soutient l'amendement n° 863 de M. Claude Estier (limitation des exonérations de cotisations sociales dans le cadre des emplois-jeunes aux entreprises employant moins de cinquante salariés) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5012) : intervient sur les amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Evolution comparée des salaires et des excédents bruts des entreprises. (p. 5025) : rappel au règlement. Application stricte du règlement et usage en matière d'irrecevabilité.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 23 bis** (p. 5313) : reprend l'amendement de M. Alain Vasselle n° 1053 : possibilité d'étalement sur deux ans du paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de la dernière année d'activité du salarié ; rejeté. – **Art. 24** *(Régime de*

retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat) (p. 5321) : précisions quant au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat. Demande d'explications sur des cas types de fonctionnaires partant à la retraite. – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5351, 5352) : rappel au règlement. Utilisation abusive de l'article 38 du règlement du Sénat.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 40** *(Pensions militaires de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 47 et L. 48 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5425) : absence de référence au PACS. Regret de voir les modifications dues au droit communautaire imposées par une autorité autre que politique.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7208, 7210) : méfiance du citoyen à l'égard de la décentralisation. Risque de flambée des impôts locaux. Aggravation des inégalités. Exemple des transferts de personnels imposés. Absence de garantie de respect du principe de neutralité. Défaut d'expertise contradictoire des mécanismes financiers du transfert. Mise en place d'une décentralisation des déficits contraire à la décentralisation républicaine caractérisant les lois Mauroy-Defferre. Construction d'une République des inégalités.

– **Suite de la discussion** (29 octobre 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7272, 7273) : son amendement n° 876 : évaluation préalable à tout transfert de crédit des engagements réciproques pris dans le cadre des contrats de plan Etat-région ; retiré. Souci d'apporter une garantie financière aux régions et de dresser le bilan des retards réciproques. Attachement au respect des contrats de plan. (p. 7273) : prise en compte de l'engagement de l'Etat à garantir la neutralité budgétaire. (p. 7274) : son amendement n° 877 : obligation de prévoir des modalités de compensation en cas de transfert d'une charge assumée par une collectivité territoriale à une autre ; retiré. (p. 7274, 7275) : son amendement n° 878 : modalités de calcul des compensations financières ; retiré. Souci de sincérité et d'équité. Choix d'une référence suffisamment large pour éviter les accidents conjoncturels. (p. 7275, 7276) : son amendement n° 884 : évaluation des charges avant le transfert de compétences ; retiré. (p. 7276) : son amendement n° 885 : détermination par décret des critères des ressources transférées ; rejeté. Mise en oeuvre de la péréquation. (p. 7278) : intervient sur son amendement n° 877 précité. (p. 7279) : souhaite la réserve de son amendement n° 878 précité jusqu'à l'examen de l'amendement de la commission des lois n° 202 (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges). (p. 7280, 7281) : souhaite l'engagement du Gouvernement de fournir aux collectivités territoriales les éléments leur permettant de vérifier le calcul de la compensation.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7311) : sur l'amendement n° 20 de la commission (coordination, précision et clarification), son sous-amendement n° 1285 ; rejeté. (p. 7314, 7315) : ses amendements n° 912 : possibilité pour le président du conseil régional de coordonner l'action des collectivités territoriales et n° 911 : précision ; rejetés. (p. 7320, 7321) : soutient l'amendement n° 918 de Mme Marie-Christine Blandin (mise en place de dispositions contre le désengagement de l'Etat) ; rejeté. (p. 7321, 7322) : sur l'amendement n° 25 de la commission (coordination rédactionnelle), son sous-amendement n° 910 ; rejeté. (p. 7335) : étonnement de la consultation systématique pour avis des chambres consulaires. Intérêt du vote de son sous-amendement n° 1285 précité déposé sur l'amendement précité n° 20 de la commission. (p. 7336) : rôle du préfet. Dialogue indispensable entre l'Etat et les collectivités territoriales. Absence d'incidence financière de son amendement n° 912 précité. – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique)* (p. 7342) : favorable à une nouvelle rédaction de l'article s'attachant aux crédits transférés. Crainte de la suppression du fonds de solidarité économique. (p.7344) : son amendement n° 921 : crédits transférés ; retiré. Son amendement n° 920 : mise en oeuvre de critères objectifs de répartition entre les collectivités territoriales ; retiré. (p. 7346) : reprend le sous-amendement n° 1146 retiré par M. Gérard Longuet et déposé sur l'amendement n° 32 de la commission (compétence des régions pour accorder des aides individuelles aux entreprises attribuées par l'Etat antérieurement et faisant l'objet d'une gestion déconcentrée) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 2** : son amendement n° 922 : création d'un fonds de solidarité économique et sociale ; rejeté. – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7360) : responsabilité de l'Etat de la cohésion sociale. Interrogation sur les garanties de transfert des moyens correspondants. (p. 7367) : reprend l'amendement n° 409 : répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle retiré par Mme Annick Bocandé ; rejeté. (p. 7367, 7368) : reprend l'amendement précité n° 409 en raison du vide juridique quant à la prise en charge des publics spécifiques tels que les détenus ou les réfugiés politiques. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7375) : soutient l'amendement n° 1004 de Mme Marie-Christine Blandin (consultation des associations de chômeurs et précaires dans le cadre du PRDFP) ; rejeté. – **Art. 10** *(Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle – titre VI du livre IX, art. L. 961-2, L. 961-3, L. 961-5 et L. 962-3 du code du travail)* (p. 7388) : favorable à l'amendement n° 999 de M. Gilbert Chabroux (suppression du III prévoyant une rémunération minimum des stagiaires). Volonté de rattrapage des inégalités avec l'amendement n° 999 précité.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7458, 7459) : le groupe socialiste votera le sous-amendement n° 1292 de la commission (extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier), déposé sur l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA), amendement de progrès.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7517, 7518) : interrogation quant à l'utilité de cet article. Risque pour les collectivités d'avoir à supporter la charge des corrections et sanctions financières décidées à la suite des contrôles nationaux et communautaires. – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7561) : reprend l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1159 : audit budgétaire préalable. Favorable à l'amendement n° 1159 précité.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre*

préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983) (p. 7627) : intervient sur les amendements identiques de la commission n° 137 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 289 (mise en cohérence avec les dispositions de la loi du 1er août 2003 relative à la rénovation urbaine – conventionnement entre l'ANRU et les collectivités délégataires). – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7668) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 738 de Mme Annie David (suppression). Relativité de la garantie apportée par la Constitution sur les transferts de charge. (p. 7671) : favorable aux sous-amendements identiques de Mme Annie David n° 1297, 1298 et 1299 (accord du préfet nécessaire à toute décision de désaffectation des biens) déposés sur les amendements identiques de la commission n° 142, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 295 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 302.

– **Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)]** – (13 novembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7783) : intérêt d'un débat ultérieur sur le régime électoral. Le groupe socialiste votera ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)** – (13 novembre 2003) – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7821) : interrogation sur la pérennisation d'une partie des financements des instituts de formation par l'assurance maladie. Le groupe socialiste ne votera pas l'article 58. – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7845) : interrogation sur le rôle du conseil territorial de l'éducation nationale. Favorable à l'amendement n° 1030 de M. Serge Lagauche (inclusion de représentants du personnel, de parents d'élèves et d' étudiants dans le conseil territorial de l'éducation nationale). – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7852) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 575 de M. Eric Doligé (transfert de droit de biens immobiliers scolaires en cas de travaux importants effectués par les départements ou régions sur ces biens, et exonération de taxes sur ce transfert).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7908) : favorable aux amendements identiques n° 766 de Mme Annie David et n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression). Inquiétude sur la capacité des collectivités à faire face au transfert de charges. Accroissement des inégalités territoriales et sociales. (p. 7915) : défavorable au sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement), à l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité). Problème d'harmonie entre le sous-amendement et l'amendement auquel il se rattache. – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p. 7926, 7927) : son amendement n° 1040 : modalités de transfert de trois lycées horticoles appartenant à la région Nord-Pas-de-Calais ; adopté. – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7938) : soutient l'amendement n° 1043 de M. Yves Dauge (rappel de la nature de service public national de l'inventaire général du patrimoine culturel) ; rejeté. (p. 7938, 7939) : soutient l'amendement n° 1044 de M. Yves Dauge (rôle de l'inventaire général du patrimoine) ; rejeté. (p. 7940) : soutient l'amendement n° 1045 de M. Yves Dauge (contrôle préalable du conseil scientifique régional de l'inventaire et délimitation du périmètre des collectivités territoriales chargées de l'inventaire) ; devenu sans objet. (p. 7945) : problème posé par la rédaction de l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 331 (précision). – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7956, 7957) : défavorable à l'amendement n° 355 de M. Jean-Léonce Dupont (possibilité de transférer la propriété d'objets mobiliers appartenant à l'Etat autres que ceux déjà présents dans les immeubles classés qui leur sont transférés). (p. 7958) : en réponse à M. Yves Fréville, souligne le caractère réglementaire de l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 337 (coordination rédactionnelle). (p. 7959) : intervient sur l'amendement n° 176 de la commission (transfert à la collectivité bénéficiaire des personnels exerçant leur activité dans l'immeuble inscrit ou classé). – **Art. additionnel après l'art. 73** (p. 7961) : le groupe socialiste appuie l'amendement n° 347 de M. Pierre Fauchon (expérimentation du prêt d'une partie des collections du Musée national du Louvre aux musées de France relevant des collectivités territoriales). – **Art. 76** *(Intégration dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au niveau de l'Etat dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre ainsi que des arts du cirque – art. L. 759-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7972) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 796 de Mme Annie David (suppression).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 79** *(Adaptation des modalités de mise à disposition et de transfert pour les agents non titulaires de l'Etat susceptibles de bénéficier d'une mesure de titularisation)* (p. 8010) : le groupe socialiste ne participera pas au vote sur l'amendement n° 800 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8025) : soutient l'amendement n° 971 de M. Claude Domeizel (intervention du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en faveur des pompiers volontaires et des fonctionnaires de l'Etat détachés) ; retiré. – **Art. addititionnels avant l'art. 88** (p. 8030) : s'abstiendra sur l'amendement n° 1303 de la commission (renforcement du rôle des élus locaux dans l'évaluation des charges transférées par l'Etat aux collectivités territoriales). (p. 8031) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 1303 de la commission (renforcement du rôle des élus locaux dans l'évaluation des charges transférées par l'Etat aux collectivités territoriales). – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8034) : rappel au règlement. Durée des débats. (p. 8036, 8037) : caractère essentiellement formel de la garantie offerte par l'article 72-2 de la Constitution. Tendance naturelle de la compensation à s'éroder. Question du pouvoir de modulation. (p. 8040) : soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 897 (compensation des transferts de charge déguisés) ; et n° 902 (protection de l'autonomie financière des collectivités territoriales) ; rejetés. (p. 8042) ; soutient l'amendement n° 900 de M. Jean-Claude Peyronnet (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges) ; retiré. Son amendement n° 901 : majoration de la DGF et modification de la période de référence servant au calcul de la compensation des charges ; rejeté. (p. 8043), sur l'amendement n° 202 de la commission (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges), son sous-amendement n° 1310 ;

rejeté. Question du choix des exercices budgétaires servant à calculer le montant de la compensation. (p. 8050) : modification de la rédaction du sous-amendement n° 1310 précité. (p 8051) : intervient sur les amendements n° 897 de M. Jean-Claude Peyronnet précité et n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions), ainsi que sur le sous-amendement n° 1310 précité. (p. 8053) : propose un sous-amendement irrecevable sur l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions). (p. 8054) : défavorable à l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions). – **Art. additionnels après l'art. 88** (p. 8061) : favorable à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 370 (financement des transferts, des créations et des extensions de compétences). – **Art. 96** *(Déconcentration des décisions relatives aux limites territoriales des arrondissements – art. L. 3113-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8086) : sur l'amendement n° 209 de la commission (précision), son sous-amendement n° 1312 ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8095, 8096) : défavorable à l'amendement n° 217 de la commission (possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune).

GAILLARD (Yann)

sénateur (Aube)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Comité de contrôle du Fonds forestier national.

Membre titulaire du Conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (se substituant, à compter d'octobre 2000 à l'ancien conseil d'orientation).

Membre titulaire de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie.

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de résolution présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant les offres publiques d'acquisition (n° E 2115 rectifié), **[n° 167 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Les aides publiques au cinéma en France **[n° 276 (2002-2003)]** (6 mai 2003) – **Culture.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 234 (2002-2003)] relatif au mécénat, aux associations et aux fondations **[n° 278 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Culture – Entreprises.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Décentralisation et déconcentration culturelles : des questions de cohérence **[n° 393 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 413 (2002-2003)] relatif au mécénat, aux associations et aux fondations **[n° 415 (2002-2003)]** (17 juillet 2003) – **Culture – Entreprises.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Culture et communication **[n° 73 tome 3 annexe 6 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 366, 367) : contradiction entre la législation française et la directive européenne en ce qui concerne la non-brevetabilité du vivant. Expérimentation sur le sujet en état de mort cérébrale. Clonage thérapeutique et recherches sur l'embryon. Scepticisme sur le caractère transitoire de l'interdiction de recherche sur l'embryon. Référence au philosophe allemand Jürgen Habermas.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1887) : impossibilité pour la loi d'imposer l'usage du courrier recommandé.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2521) : défavorable à l'amendement n° 46 de M. Serge Lagauche (ouverture des établissements d'enseignement vers le monde extérieur).

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 3067, 3069) : cofinancement de l'intérêt général par l'Etat et la générosité sociétale. Retard français en matière de mécénat. Accueil favorable au dispositif d'incitations fiscales. Amendements de la commission. Optimisation fiscale pour les entreprises avec le passage d'un système de déduction de charges à un système de réduction d'impôts. Difficultés probables d'application du texte. Conciliation nécessaire du contrôle de l'argent public et du respect de la liberté d'association. Favorable à une gradation du contrôle suivant la taille des organismes. Se félicite de l'engagement du Gouvernement pour une véritable culture du mécénat. – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3083, 3085) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (substitution d'un crédit d'impôt à la réduction d'impôt) ; son amendement n° 6 : augmentation du plafond des dons déductibles destinés à des organismes humanitaires ; adopté. Sur son amendement n° 6 précité, s'oppose au sous-amendement n° 52 de M. Gérard Miquel (augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons aux organismes humanitaires). (p. 3086, 3088) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° 42 (exclusion du champ d'application de la réduction d'impôt des dons aux fondations d'entreprise), n° 43 (augmentation du taux des avantages fiscaux pour les dons aux organismes humanitaires) et n° 47 (conséquence) ; son amendement n° 7 : ajout de la création contemporaine à l'énumération des activités des organismes d'intérêt général ; retiré. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 71 de M. André Ferrand (extension du champ d'application de la réduction d'impôt aux dons effectués aux établissements scolaires français à l'étranger), tout en s'y déclarant favorable ; s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Daniel Raoul (augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons effectués aux fondations de recherche), ainsi qu'aux amendements sur le même objet n° 29 de M. Pierre Laffitte et n° 66 de M. Jean-Claude Carle. (p. 3089, 3090) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission saisie pour avis n° 17 (extension du bénéfice du régime fiscal des dons aux organismes ayant pour objet principal l'organisation de spectacles culturels). Ses amendements n° 8 et n° 9 : coordination ; et n° 10 : rédaction ; adoptés. – **Art. 1er ter** *(Obligation de publicité applicable à certains organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal)* (p. 3092, 3093) : son amendement n° 11 : détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions de publicité et de certification des comptes au-dessus d'un montant de dons fixé par décret ; adopté après modification par le sous-amendement n° 73 du Gouvernement (limitation du champ de cette obligation aux organismes recevant un montant de dons annuel supérieur au plancher fixé à 153 000 euros et possibilité d'assurer la publicité des comptes par tous moyens), qu'il accepte. Estime satisfaits par son amendement n° 11 précité, modifié par le sous-amendement du Gouvernement n° 73 précité, les amendements n° 19 (limitation du champ de cette obligation aux organismes qui reçoivent un montant de dons supérieur à un seuil fixé par décret) de la commission saisie pour avis et n° 39 de M. Pierre Laffitte (modalités de publication des comptes). – **Art. additionnel après l'article 1er ter** (p. 3094) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 20 (durée d'existence des fondations de flux). – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3095, 3096) : son amendement n° 12 : exonération des revenus de la dotation de l'impôt sur les sociétés ; retiré, identique aux amendements de la commission n° 21 (exonération des revenus de la dotation de l'impôt sur les sociétés) et de M. Jean-Claude Carle n° 31 (exonération des revenus de la dotation de l'impôt sur les sociétés), qu'il accepte. S'oppose aux amendements n° 54 de M. Ivan Renar (suppression), n° 36 de M. Christian Gaudin (harmonisation du régime fiscal des associations reconnues d'utilité publique avec celui des fondations) et n° 49 de M. Gérard Miquel (extension de la réduction d'impôt sur les sociétés aux associations reconnues d'utilité publique). Accepterait l'amendement n° 37 de M. Christian Gaudin (élévation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés à la somme de 60 000 euros), ainsi que l'amendement n° 67 de M. Jean-Claude Carle (élévation du montant de l'abattement de l'impôt sur les sociétés à la somme de 50 000 euros), au titre d'amendement de repli, en cas de non-adoption de son amendement n° 12 précité. – **Art. additionnnels après l'art.2** (p. 3097) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 32 de M. Pierre Laffitte (exonération de l'impôt sur les sociétés des fondations reconnues d'utilité publique qui affectent les revenus de leurs activités à leur objet). (p. 3098) : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 55 (plafonnement du taux de la taxe sur les salaires versée par les associations reconnues d'utilité publique) et n° 56 (relèvement du plafond d'exonération de la taxe sur les salaires acquittée par les associations reconnues d'utilité publique). – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3099) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Thierry Foucaud (limitation du bénéfice du relèvement du plafond des dons aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 22,8 millions d'euros). (p. 3100) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Thierry Foucaud (suppression des dispositions autorisant les entreprises versantes à associer leur nom aux opérations de soutien aux associations et fondations). (p. 3101) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Thierry Foucaud (limitation à 4 % du relèvement du plafond des dépenses éligibiles pour les organismes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 22,8 millions d'euros). S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Ivan Renar (conditionnement du bénéfice des réductions d'impôt à l'engagement d'une détention des biens sur une durée de vingt ans). (p. 3102) : son amendement n° 14 : allègement des obligations d'exposition des oeuvres acquises par les entreprises bénéficiant de la déductibilité fiscale ; adopté après modification par le sous-amendement de la commission saisie pour avis n° 23 (extension du bénéfice de la déductibilité fiscale aux acquisitions d'instruments de musique) qu'il accepte. (p. 3103) : accepte l'amendement n° 69 de M. Jean-Claude Carle (transposition du dispositif de la déductibilité fiscale en cas de restructuration de l'entreprise et en cas de groupe intégré). – **Art. additionnel après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Jean-Claude Carle (exonération des fondations reconnues d'utilité publique de la taxe foncière). – **Art. 4** *(Exonération de droits de succession pour les sommes versées aux fondations ou associations reconnues d'utilité publique)* (p. 3104) : son amendement n° 15 : exonération de l'héritier, du donataire ou du légataire du paiement de droits de mutation pour les versements en numéraire et les dons en nature aux fondations reconnues d'utilité publique ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3105) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 24 (calcul des intérêts de retard sur les droits de succession dus en cas de rupture des conventions prévoyant les modalités d'ouverture au public de monuments classés ou inscrits faisant l'objet d'une exonération de droits de mutation à titre gratuit). S'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 40 de M. Pierre Laffitte (possibilité, pour les bénévoles, de bénéficier de contrats d'assurance responsabilité civile souscrits par l'organisme employeur ainsi que d'indemnités de frais de déplacement). – **Art. 4 bis** *(Inclusion des établissements publics de coopération dans la liste des organismes publics pouvant recevoir des dons en franchise de droits de succession)* (p. 3106) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 25 (extension du champ de l'exonération de droits de mutation à titre gratuit dont bénéficient les collectivités locales à l'ensemble de leurs établissements publics). – **Art. 5** *(Possibilité pour les salariés de faire des dons à la fondation de leur entreprise)* : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 3108) : accepte l'amendement n° 61 de M. Ivan Renar (information des salariés de la politique de l'entreprise concernant ses choix de mécénat). S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Ivan Renar

(information et consultation des comités d'entreprise ou des délégués du personnel sur la politique de mécénat menée par leur entreprise). (p. 3109) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Ivan Renar (création d'un Haut conseil du mécénat). – **Art. 6** *(Application aux biens culturels d'intérêt majeur situés à l'étranger de la réduction exceptionnelle d'impôt sur les sociétés relative aux Trésors nationaux)* (p. 3110) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 26 (pérennisation et extension du champ d'application de la réduction d'impôt à l'ensemble des trésors nationaux dont l'interdiction d'exportation est parvenue à échéance), et sur celui-ci le sous-amendement n° 77 du Gouvernement. – **Art. 7** *(Obligation d'établissement de comptes certifiés pour les organismes bénéficaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal et contrôle de la Cour des comptes)* : son amendement n° 16 : réécriture de l'article avec attribution du degré supérieur du contrôle à l'Inspection générale des finances ou aux inspections générales des ministères ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de la commission saisie pour avis n° 28 (suppression). – **Art. 8** *(Suppression de l'interdiction faite aux associations reconnues d'utilité publique de recevoir des donations avec réserve d'usufruit)* (p. 3111) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 3112) : accepte l'amendement n° 1 de M. Daniel Hoeffel (instauration d'une égalité de traitement entre les associations reconnues d'utilité publique du droit général et celles du droit local d'Alsace-Moselle). (p. 3113) : accepte l'amendement n° 3 de M. Daniel Hoeffel (institution d'un mécanisme de récépissé dans le code civil local) et sur celui-ci le sous-amendement n° 75 du Gouvernement (modalités de mise en oeuvre du droit d'opposition de l'autorité administrative). (p. 3114) : accepte l'amendement n° 4 de M. Daniel Hoeffel (précisions sur la portée de l'article 54 du code civil local et application à l'association non inscrite des règles régissant la société civile en participation). Accepte l'amendement n° 5 de M. Daniel Hoeffel (clarification des dispositions du droit local régissant les associations). S'oppose à l'amendement n° 65 de M. Ivan Renar (remise d'un rapport d'évaluation par le Gouvernement au Parlement). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3116) : progrès importants. Remerciements au Gouvernement. Satisfait du débat parlementaire.

– **Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs** – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4065, 4067) : modification du régime de la taxe sur les vidéogrammes. Son rapport à venir, rédigé conjointement avec M. Paul Loridant, sur les aides publiques du cinéma. Contribution des DVD à la promotion du cinéma ; évaluation ; perception de cette taxe ; contribution insuffisante des formes parallèles de distribution ; souhait d'un report de l'entrée en vigueur de ce dispositif. Interrogations sur l'avenir du cinéma français.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (15 juillet 2003) – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5274) : favorable à cet article. Rappel de sa question écrite puis orale déposée en décembre 2002.

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5376) : application par la commission des finances de l'article 40 de la Constitution.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations** – *Deuxième lecture* **[n° 415 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 5658, 5659) : satisfait de la coopération entre les deux assemblées. Approche convergente. Ralliement de la commission aux améliorations apportées par l'Assemblée nationale : possibilité pour les salariés de faire des dons à la fondation du groupe auquel appartient leur entreprise ; intégration des festivals culturels dans la liste des organismes susceptibles de recevoir des dons ; report du bénéfice de la réduction d'impôt pour les entreprises déficitaires ; régime de la taxe sur la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision ; mécénat de certaines entreprises produisant des boissons alcoolisées. Texte de progrès à l'opposé d'un retrait de l'Etat. La commission proposera le vote conforme.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7910) : défavorable aux amendements identiques n° 766 de Mme Annie David et n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression). Confiance dans les collectivités locales. – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7943) : intervient sur l'amendement n° 789 de M. Ivan Renar (suppression). Favorable à la régionalisation du service de l'inventaire. (p. 7948, 7949) : intervient sur les amendements identiques n° 173 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel). – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7952) : élaboration d'une liste exacte des monuments transférables.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8535) : intervient sur l'amendement n° I-49 de M. Thierry Foucaud (suppression de la franchise d'impôt bénéficiant aux dirigeants d'entreprises révoqués). – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 8544) : intervient sur l'amendement n° I-53 de M. Thierry Foucaud (réduction de 50 % à 33,33 % du taux de l'avoir fiscal). Rappelle l'échéance prévue pour l'examen de la fiscalité des fondations.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 6 ter** (p. 8600, 8601) : son amendement n° I-36 : extension du bénéfice du mécénat aux autres institutions du spectacle vivant ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 8** : intervient sur l'amendement n° I-133 de M. Gérard Miquel (application du régime de publicité des successions supposées en déshérence aux donations). – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8646) : favorable à l'amendement n° I-274 du Gouvernement (dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-mer).

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9044, 9046) : avancement de la LOLF. Difficultés liées à la mise en oeuvre des indicateurs de résultats, à l'absence de vision consolidée de l'Etat culturel, au décalage entre les architectures administratives et budgétaires et à la prégnante décentralisation. Conséquences de l'annulation de crédits sur le programme patrimonial. Réforme du régime des intermittents. Illisibilité des actions transversales du programme de transmission des savoirs et de démocratisation de la culture. Situation de dépérissement de l'Etat culturel en Corse. – **Art. additionnel avant l'art. 74 ter** (p. 9067) : dépôt tardif de l'amendement n° II-15 du Gouvernement (aboutissement de la réforme des musées nationaux – titularisation des agents de la RMN) sur lequel la commission n'a pu délibérer. A titre personnel, accepte cet amendement.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9317, 9318) : intervient en tant que président de la fédération nationale des communes forestières. Réduction du budget affecté aux forêts. Versement compensateur prévu dans la loi de finances rectificative pour 2003. Remerciements au ministre et au président du Sénat. Nécessité d'un réajustement financier pour la reconstitution des plantations détruites par la sécheresse. Souhait d'une sortie du marasme pour la filière bois.

Fonction publique et réforme de l'Etat

– (5 décembre 2003) (p. 9610, 9611) : difficulté de réformer l'Etat. Action ciblée sur les collectivités locales, les citoyens et les fonctionnaires. Approbation partielle de la réforme de l'ENA.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 62 bis** *(Instauration d'un crédit d'impôt pour les productions cinématographiques réalisées en France)* (p. 9694) : ses amendements n° II-55 : assouplissement du dispositif, et n° II-54 : alignement sur le régime du crédit impôt-recherche ; adoptés.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. 70** *(Conditions de dérogation à l'obligation du dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, des établissements publics de santé et des établissements publics d'habitations à loyer modéré)* (p. 9777) : favorable à l'amendement n° II-86 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales de déposer une part de leurs ressources de vente de bois sur un compte individualisé ouvert dans le fonds d'épargne forestière créé par la loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001). – **Art. additionnels après l'art. 71** (p. 9784) : son amendement n° II-110 : exonération totale d'impôt pour les revenus issus de la dotation des fondations reconnues d'utilité publique ; retiré.

– **Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9841, 9843) : réforme de l'Union européenne. Extension prévisible des frontières de l'Europe élargie aux Balkans et à la Turquie. Différence entre Union et unité. Rôle de la France dans le fonctionnement de l'Europe et la création d'idées. Initiative pertinente de la convention sous la houlette de M. Valéry Giscard d'Estaing. Réticences et escarmouches de la Pologne. Nécessité de comprendre la sensibilié exacerbée de ce pays.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10035) : soutient les amendements n° 32 de M. Pierre Hérisson (entrée en vigueur fixée au 1er janvier 2006) ; et n° 4 de M. François Trucy (exemption des organismes distribuant des documents de service public) ; devenus sans objet. – **Art. 27** *(Extension du régime de taxe professionnelle applicable à certaines activités saisonnières)* (p. 10064) : soutient l'amendement n° 8 de M. Jacques Blanc (extension des aménagements de taxe professionnelle aux campings) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 10065) : son amendement n° 9 : possibilité pour les collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel ; adopté.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 10145, 10146) : son amendement n° 42 : révision de la cotisation de l'Agence de développement agricole et rural, ADAR, et exclusion des activités de conchyliculture de l'assiette de la taxe ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 42 quater** (p. 10153) : son amendement n° 5 : simplification des modalités de versement à l'Etat des dividendes des établissements publics placés sous tutelle ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10167) : soutient l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension aux départements d'outre-mer de la réduction de la cotisation versée par les bailleurs sociaux à la caisse de garantie du logement locatif social) ; adopté. (p. 10169, 10170) : soutient l'amendement n° 27 de M. Patrice Gélard (prolongation de la période de présentation des dossiers d'indemnisation des conducteurs de navires et des courtiers interprètes) ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 2004** – *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004]** – **Discussion générale** – (18 décembre 2003) – en remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire (p. 10363, 10364) : respect de la loi organique relative aux lois de finances. Accord de la CMP sur les dernières dispositions restant en discussion. Réponse adaptée à la conjoncture économique. Souci de réduction du déficit. – **Art. 10 bis** (p. 10374) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (coordination). – **Art. 14 bis** (p. 10375) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (correction). – **Art. 18** (p. 10376) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (coordination avec la loi de financement de la sécurité sociale). – **Art. 23** (p. 10380) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (coordination). – **Art. 24** : accepte l'amendement n° 5 du Gouvernement (coordination avec la loi de financement de la sécurité sociale). – **Art. additionnel après l'article 28** (p. 10381) : accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (coordination avec le projet de loi de finances rectificative). – **Art. 31** (p.10382) : accepte l'amendement n° 7 du Gouvernement (coordination). – **Art. 42 et état A** (p. 10394) : accepte l'amendement n° 8 du Gouvernement (amélioration de l'équilibre du projet de loi de finances pour 2004). Accepte l'amendement n° 9 du Gouvernement (correction d'une erreur matérielle). – **Art. 44 et état B** (p. 10395) : accepte les amendements du Gouvernement n° 10 (réduction des crédits en coordination avec le collectif budgétaire pour 2003) et n° 11 (majoration des crédits en coordination avec le collectif budgétaire pour 2003). – **Art. 70** (p. 10410) : accepte l'amendement n° 13 du Gouvernement (placement des excédents de trésorerie des syndicats de communes).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003** – *Commission mixte paritaire* **[n° 123 (2003-2004)]** – (18 décembre 2003) – en remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire – **Discussion générale** : En remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire (p. 10418) : accord de la commission mixte paritaire sur les cinquante articles restant en discussion. Texte du Sénat retenu pour le problème de la taxe professionnelle des sous-traitants et des donneurs d'ordre. – **Art. 16 bis** (p. 10430) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (coordination).

GARREC (René)

sénateur (Calvados)

UMP

NOMINATIONS

Président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre ès qualités du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour la sécurité intérieure – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) – **Discussion générale** (p. 836, 837) : nombreux ajouts par l'Assemblée nationale : création d'une réserve civile de la police nationale ; modalités de mise à disposition des officiers de police judiciaire des données contenues dans les systèmes informatiques ; attribution aux préfets d'un pouvoir de réquisition et renforcement des prérogatives des gardes champêtres. Accord en commission mixte paritaire sur les 124 articles en navette. Modifications de portée substantielle. Salue l'important travail du Parlement. Félicitations au Gouvernement pour son ouverture d'esprit à toutes les sensibilités politiques. Texte utile, nécessaire et équilibré. Recommande l'adoption du texte issu des travaux de la commission mixte paritaire. (p. 845, 846) : rejette la critique formulée à l'encontre de la commission mixte paritaire, réduite à une chambre d'enregistrement. Adoption de plus de soixante amendements.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – président de la commission des lois – **Discussion générale** (p. 1222) : motion déposée mais non encore adoptée. – **Rappel au règlement** (p. 1227) : confirmation de l'examen de la motion par la commission des lois le 5 mars.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1285) : relève des inexactitudes dans les propos de M. Jean-Pierre Sueur.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (6 mars 2003) – président de la commission des lois – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 1432) : intervient sur l'amendement n° 59 de M. Robert Bret (dépôt par le Gouvernement chaque année d'un rapport au Parlement retraçant le comparatif au sein des pays de l'Union européenne du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au conseil des collectivités territoriales des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1571) : interrogation sur le sens des propos de M. Michel Dreyfus-Schmidt. – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1595) : intervient sur le rappel au règlement de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

– Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1760) : intervient sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (prorogation du mandat des membres du CSFE pour la Côte d'Ivoire et le Liberia). Obligation de limiter la durée du report.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2551) : s'en remet à la sagesse de la présidence. Amendements ne semblant pas s'inscrire dans le champ du présent débat. (p. 2561) : irrecevabilité des cinq amendements du groupe socialiste.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, de suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2760) : débat difficile. Frontière entre la protection de la femme enceinte et le statut du foetus. (p. 2761) : problème de l'interruption involontaire de grossesse étranger au texte sur la violence routière. Demande le dépôt d'une proposition de loi.

– Suite de la discussion (30 avril 2003) – **Art. additionnels après l'art. 20** (p. 2833) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Gérard Delfau (présentation au Parlement d'un rapport du Gouvernement relatif à l'organisation et à la simplification des structures sous l'autorité de l'Etat et des collectivités territoriales relatives à la sécurité routière).

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – président de la commission des lois – **Art. 30** *(Rapport annuel au Parlement sur les mesures de simplification)* : accepte la demande de seconde délibération du Gouvernement sur l'article 4.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – président de la commission des lois – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4209) : justification des deux heures de débat de discussion générale prévues lors de la conférence des présidents. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4238) : amélioration de l'adéquation avec le pays en cas de renouvellement partiel. Intervient sur les amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat).

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003)** – président de la commission des lois – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4290) : intervient sur l'amendement n° 11 de M. Bernard Frimat (application de la parité aux suppléants). Obtention naturelle de la parité.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – président de la commission des lois – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6568) : favorable à la demande de priorité pour le vote de l'amendement n° 316 du Gouvernement (relevé des empreintes digitales et prise de la photographie au moment de la délivrance du visa).

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6687) : vote par division pour les questions complexes.

– **Rappel au règlement** – (16 octobre 2003) (p. 6810) : absence de sectarisme envers l'opposition.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7560) : soutient l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1159 (audit budgétaire préalable) ; retiré puis repris par M. Bernard Frimat. (p. 7562) : intervient sur l'amendement n° 1159 de M. Bernard Frimat (audit budgétaire préalable).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – président de la commission des lois – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7949) : à titre personnel, s'est prononcé en réunion de commission en faveur de la solution régionale pour la décentralisation du service de l'inventaire.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 113** (p. 8124) : soutient l'amendement n° 1218 de M. Jean-Claude Gaudin (délégation de signature des présidents de structures intercommunales à leurs chefs de services) ; adopté.

GAUDIN (Christian)

sénateur (Maine-et-Loire)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques le 6 mai 2003.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 279 (2001-2002)] relatif à la protection de l'environnement en Antarctique **[n° 208 (2002-2003)]** (12 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Environnement – Traités et conventions.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)]** – (5 février 2003) – **Art. 20**

(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement) (p. 682, 683) : soutient l'amendement n° 100 de M. Marcel Deneux (avis de la commission départementale d'aménagement foncier sur les zones objets de servitudes) ; retiré.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 938, 939) : mise en oeuvre difficile de la loi SRU. Assouplissements indispensables apportés par le texte. Cohérence des périmètres de SCOT et de pays. Exemple du département du Maine-et-Loire. Proposition de fusion de la loi SRU et de la loi Voynet dans un souci de simplification et de cohérence.

– **Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)]** – (18 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 1742, 1743) : retard de la France à se mettre en conformité avec le protocole de Madrid. Maîtrise de la recherche française en Antarctique. Participation active de la France à la gestion collective de l'Antarctique. Problème posé par le développement du tourisme. Précarité de l'équilibre des écosystèmes antarctiques. Dispositif reposant sur l'obligation de déclaration et d'autorisation. Mise en place de santions. La commission recommande l'adoption de ce texte. – **Art. 1er** *(Ajout d'un livre et de 18 articles au code de l'environnement)* – **Art. L. 711-2 du code de l'environnement** (p. 1748, 1749) : son amendement n° 1 : mention dans le code de l'environnement de l'Antarctique en tant que zone consacrée à la science et à la paix ; retiré au profit de l'amendement n° 10 du Gouvernement (mention dans le code de l'environnement de l'Antarctique comme "réserve naturelle mondiale consacrée à la paix, à la science et à la recherche scientifique"). – **Art. L. 711-3 du code de l'environnement** (p. 1749) : son amendement n° 2 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 711-12 du code de l'environnement** : son amendement n° 3 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 711-13 du code de l'environnement** (p. 1750) : son amendement n° 9 : refus de toute autorisation après délivrance d'un seul avertissement ; adopté. – **Art. L. 711-14 du code de l'environnement** : son amendement n° 4 : aggravation des peines prévues par le code de l'environnement ; adopté. Son amendement n° 5 : alignement des peines sur le code minier ; adopté. (p. 1751) : demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Christian Demuynck (renforcement des sanctions administratives en cas de violation des principes du protocole de Madrid).

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2072, 2074) : survie des entreprises nouvelles. Incitation à la création d'entreprise. Importance du financement. Transmission des très petites entreprises. Lien entre le réseau artisanal et la survie des zones rurales. Difficultés de reprise des entreprises artisanales. Souhait pour les artisans d'un accès plus facile au crédit. Rapport de mai 2002 de la direction générale des entreprises de la Commission européenne sur la transmission des PME : exemple des Pays-Bas et de la ville de Milan. Cessions progressives d'entreprises dans le Maine et Loire. Amendements du groupe de l'UC favorisant la pérennité des entreprises. Projet de loi à venir sur l'apprentissage. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (26 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2108) : son amendement n° 148 : obligation de formation du chef d'entreprise dans les six premiers mois de son installation ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2116) : son amendement n° 149 : garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel ; retiré. – **Art. 9** *(Congé et période de travail à temps partiel pour la création d'entreprise)* (p. 2140, 2141) : son amendement n° 155 : application de ce dispositif aux seules entreprises de deux cents salariés ou plus ; retiré. – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2161, 2162) : son amendement n° 156 : possibilité de crédit d'impôt pour les petites entreprises au titre des emprunts contractés pour financer une adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies ; retiré. (p. 2163) : son amendement n° 157 : extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles ; retiré. (p. 2165) : son amendement n° 150 : extension à toutes les entreprises inscrites au répertoire des métiers du dispositif de réduction dégressive de la base de taxe professionnelle en fonction du nombre de salariés ; retiré. – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 2173) : son amendement n° 299 : éligibilité aux FIP des prêts accordés pour la création d'entreprises individuelles ; retiré.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3072) : carence de la France en fondations. Stagnation du mécénat. Mise en oeuvre du plan de relance du mécénat et des fondations exposé par le Premier ministre le 12 décembre 2002. Pertinence d'un dispositif d'incitations fiscales. Importance de l'instauration d'un contrôle par la Cour des comptes. Restauration nécessaire de la confiance des Français : affaire de l'Association pour le développement et la recherche sur le cancer, l'ARC. S'interroge sur le calendrier d'application de ce texte eu égard à la conjoncture actuelle. Amendements du groupe de l'UC visant à aligner des associations reconnues d'utilité publique sur le régime fiscal des fondations. Souhaite l'aboutissement du plan du Gouvernement sur la réforme des statuts et du fonctionnement des fondations. Le groupe de l'UC votera ce texte. – **Art. 1er bis** *(Exonération de droits de mutation des dons manuels faits aux organismes d'intérêt général)* (p. 3091, 3092) : son amendement n° 35 : extension de l'exonération aux versements et dons manuels consentis à l'ensemble des organismes publics et privés bénéficiant du mécénat ; retiré. – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3095, 3096) : ses amendements n° 36 : harmonisation du régime fiscal des associations reconnues d'utilité publique avec celui des fondations ; et n° 37 : élévation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés à la somme de 60 000 euros ; retirés.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4455) : contribution à la lutte contre le chômage. Satisfaction de l'entreprenariat français. Délivrance du récépissé de création d'entreprise, RCE. Interrogation sur l'utilité de l'article 2. Sous cette réserve, le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4544, 4546) : essor des nouvelles technologies. Intérêt de ce texte. Attente des collectivités territoriales pour un développement sur tout le territoire. Nécessité du haut débit. Désir d'échange et de communication. Disparités géographiques. Initiative des collectivités locales. Nouvelles possibilités offertes pour la constitution de réseaux. Recensement des besoins des populations et des entreprises. Procédure de consultation. Financement solidaire de l'établissement de ces réseaux. Le groupe de l'UC votera ce texte. – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4564) : sur l'amendement n° 13 de la commission (conditions de création des infrastructures de réseaux de télécommunications par les collectivités territoriales), son sous-amendement n° 142 ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 1er A** (p. 4571) : soutient l'amendement n° 130 de M. Jean-Paul Amoudry (obligation des opérateurs de télécommunications en cas d'enfouissement des lignes électriques leur servant de support) ; rejeté. (p. 4572) : soutient l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité pour les collectivités territoriales de réaliser des installations de génie civil relatives aux télécommunications parallèlement à d'autres travaux) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4638) : son amendement n° 3 : suppression de l'obligation pour les fournisseurs d'accès de proposer à leurs abonnés des logiciels

de filtrage ; retiré. Son amendement n° 4 : suppression de l'obligation faite aux fournisseurs d'accès d'empêcher l'accès à un contenu par leurs abonnés ; retiré. – **Art. 43-13 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4639) : son amendement n° 6 : suppression de l'obligation de vérification des données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs et les hébergeurs ; devenu sans objet. – **Art. 12** *(Lutte contre le spamming)* (p. 4655) : son amendement n° 131 : suppression de la distinction entre les personnes morales inscrites au registre du commerce et les autres sociétés ; retiré. – **Art. 14** *(Régime des actes et contrats souscrits et conservés sous forme électronique)* – **Art. 1369-1 du code civil** (p. 4663) : son amendement n° 9 : modalités de transmission des conditions contractuelles des offres ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4683) : rôle des collectivités locales. Améliorations possibles. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6894, 6895) : projet de loi important et novateur. Fragilité du marché des télécommunications. Présentation de France Télécom. Nouvelles modalités d'attribution du service universel. Part de l'Etat dans France Télécom. Souhait du maintien d'une participation significative de l'Etat au capital de l'entreprise. Charges des collectivités locales pour répondre à la demande d'accès à Internet. Progression indispensable du taux de couverture en ADSL. Regrette l'exclusion de l'accès Internet haut débit et de la téléphonie mobile du service universel. Evolution de ce dernier. Mesures concernant le personnel. Défis majeurs : concurrence, investissements, innovations. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. 86** *(Clarification de dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale – art. 39 et 79 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)* (p. 8022) : soutient l'amendement n° 389 de M. Jean-Paul Amoudry (recrutement d'agents contractuels spécialisés) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9424, 9425) : retard en matière de recherche de l'Union européenne par rapport aux Etats-Unis et au Japon. Objectifs du Conseil européen de Barcelone. Mesures pour favoriser l'effort de recherche. Contribution de la recherche pour les entreprises et en termes d'aménagement du territoire. Nécessité de rendre la recherche plus attractive. Inquiétudes à la suite du ralentissement des programmes spatiaux. Soutien du groupe de l'UC à ce budget.

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9480, 9481) : budget cohérent. Offensive en matière de recherche et d'innovation. Constitution d'un groupe de travail sur la désindustrialisation. Soutien du groupe UC.

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9497, 9498) : amélioration de l'environnement juridique et fiscal des PME. Importance des PME en terme d'emploi. Nécessité de favoriser les transmissions d'entreprise et d'assurer la formation des candidats entrepreneurs. Le groupe UC votera le budget des PME, du commerce et de l'artisanat.

GAUDIN (Jean-Claude)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

UMP

Vice-Président du Sénat ; a présidé les séances des 15, 21, 28 janvier ; 4, 13, 25 février ; 5, 11, 18, 26 mars ; 1, 9, 29 avril ; 6, 27 mai ; 10, 17, 24 juin ; 7, 8, 17 juillet ; 7, 14 octobre ; 4, 5, 18, 25 novembre ; 2, 3, 9, 16 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Souhaits de bienvenue – (21 janvier 2003) (p. 151) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Québec.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – président de séance – **Rappel au règlement** (p. 1301, 1302) : application de l'alinéa 8 de l'article 44. Rappelle qu'il donne la parole à tout représentant du Gouvernement qui la demande. – **Renvoi à la commission** (p. 1309) : explications de vote impossibles.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2565) : rappel d'actes passés des gouvernements socialistes. Nombre de mairies à Paris, Lyon, Marseille. Résultat de la sectorisation. Avantage de la sectorisation départementale. Risques.

– Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 376 (2002-2003)] – (14 octobre 2003) – président de séance – **Explications de vote sur**

l'ensemble (p. 6603, 6604) : unanimité en faveur de la proposition de loi.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8143) : son amendement n° 1221 : possibilité pour les EPCI et les communes de passer des conventions répartissant les retombées fiscales des projets financés en commun ; adopté.

– Souhaits de bienvenue – (18 novembre 2003) (p. 8276) : souhaits de bienvenue à une délégation du Sénat de la République tchèque.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) – président de séance (p. 9262) : marins-pompiers de Marseille.

de GAULLE (Philippe)

sénateur (Paris)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 50, 52) : énergie nucléaire. Programmation de la marine nationale. Politique en matière de porte-avions dans les pays voisins. Importance de la composante sous-marins lance-missiles. Nécessité d'un deuxième porte-avions. Votera le projet de loi.

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2637) : ne votera ni l'article 1er, ni la proposition de loi. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2646) : s'abstient sur la proposition de loi.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3084) : votera l'amendement n° 6 de la commission (augmentation du plafond des dons déductibles destinés à des organismes humanitaires). Partisan d'une défiscalisation des dons.

GAUTIER (Charles)

sénateur (Loire-Atlantique)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51**

(2003-2004)] (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2315, 2317) : création de la CNIL par la loi du 6 janvier 1978. Evolution des technologies informatiques. Progrès réalisés. Interrogations liées à ces progrès. Protection des libertés fondamentales. Nouveaux droits consacrés par la loi de 1978. Rôle de la CNIL. Dédain du ministre de l'intérieur vis-à-vis de la CNIL. Retard inacceptable dans la transposition de la directive de 1995. Dispositions du projet de loi. Effectifs de la CNIL. Indépendance des correspondants de la CNIL en entreprise. Le groupe socialiste espère l'adoption de ses amendements. – **Art. 1er** *(Détermination du champ d'application de la loi – art. 2 à 5 du chapitre 1er de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 4 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Exclusion du champ de la loi des copies temporaires)* (p. 2319) : son amendement n° 107 : obligations des responsables réseaux et des fournisseurs d'accès dans la gestion des données temporaires ; rejeté. – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel – chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de collecte et de traitement)* (p. 2322) : son amendement n° 108 : légalité des fichiers informatiques des collectivités locales ; rejeté. – **Art. 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de licéité du traitement)* (p. 2324) : son amendement n° 109 : précision des hypothèses de traitement licite sans consentement de la personne ; rejeté. – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* (p. 2325) : son amendement n° 110 : intégration des données génétiques dans l'énumération des données sensibles ; rejeté. – **Art. 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Fondement de décisions)* (p. 2330) : sur l'amendement n° 13 de la commission (définition de la notion de décision prise sur le seul fondement d'un traitement automatisé), son sous-amendement n° 111 ; rejeté. – **Art. 3** *(Dispositions relatives à la CNIL – chapitre III de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 11 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Missions de la CNIL)* (p. 2335) : sur l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la CNIL de participer à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes), son sous-amendement n° 113 ; rejeté. (p. 2336) : son amendement n° 112 : contenu du rapport annuel de la CNIL ; rejeté. – **Art. 13 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Dispositions relatives aux membres de la CNIL)* (p. 2337) : son amendement n° 114 : personnalité qualifiée nommée par les présidents des assemblées parlementaires pour siéger à la CNIL ; retiré. – **Art. 14 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Incompatibilités)* (p. 2339) : son amendement n° 115 : précision du caractère direct ou indirect des intérêts détenus par un membre de la CNIL au sein d'un organisme ; adopté – **Art. 4** *(Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements – régimes de la déclaration et de l'autorisation – chapitre IV de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Mise à la disposition du public de listes de traitements)* (p. 2352, 2353) : sur l'amendement n° 59 de la commission (publication par la CNIL de la liste des Etats présentant un niveau de protection suffisant des données), son sous-amendement n° 116 ; rejeté. – **Art. 5** *(Obligations des responsables des traitements et droits des personnes concernées – chapitre V de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Obligation d'information)* (p. 2356) : sur l'amendement n° 61 de la commission (informations relatives aux témoins de connexion), son sous-amendement n° 117 ; rejeté. – **Art. 6** *(Pouvoirs de contrôle sur place et sur pièces de la CNIL – chapitre VI de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2361, 2362) : ses amendements n° 118 : exclusion du contrôle de la CNIL des seuls lieux exclusivement réservés au domicile privé ; et n° 119 : suppression de l'obligation d'information de la CNIL vis-à-vis du Procureur de la République ; rejetés. – **Art. 12** *(Transferts de données à caractère personnel vers des Etats tiers – chapitre XII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2370) : son amendement n° 120 : qualification du niveau de protection ; rejeté. Le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 86 de la commission (transfert de données au sein de groupes présentant de façon contractuelle des garanties suffisantes). – **Art. 14** *(Sanctions pénales – art. 226-16 à 226-24 du code pénal)* (p. 2372) : son amendement n° 121 : possibilité pour le juge de prescrire la destruction des supports d'information ; rejeté. – **Art. 15 ter** *(Mention en marge de l'acte de naissance de la déclaration du pacte civil de solidarité – art. 515-3 du code civil)* (p. 2373, 2374) : défavorable à l'amendement n° 125 de M. Patrice Gélard (suppression). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2375, 2376) : débat décevant. Durcissement du texte. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (17 juillet 2003) – **Art. 72** *(Transposition dans le régime de base des exploitants agricoles de nouvelles dispositions applicables dans le régime général – art. L. 732-18-1, L. 732-25-1, L. 732-54-1, L. 732-54-5 et L. 732-54-8 du code rural)* (p. 5539, 5540) : pénalisation des exploitants agricoles. – **Art. 74** *(Possibilité de rachat de périodes d'études au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-27-1 du code rural)* (p. 5543) : coût prohibitif du rachat des périodes d'études. Mesure sélective et inégalitaire. – **Art. 75** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 722-8, L. 722-16, L. 723-3, L. 731-10, L. 731-43, L. 731-44, L. 732-41, L. 732-50, L. 732-55 et L. 741-9 du code rural)* (p. 5545) : favorable au maintien de l'assurance veuvage dans certaines conditions. Caractère pénalisant des mesures mises en place. Le groupe socialiste ne votera pas l'article 75. – **Art. 77** *(Mensualisation du versement des pensions servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-55 du code rural)* (p. 5548) : report de la mise en application de la mensualisation. – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 5549) : soutient l'amendement n° 1007 de M. Claude Estier (gestion par la MSA de l'assurance vieillesse des parents au foyer) ; rejeté. – **Art. 77 bis** *(Pensions de réversions servies par le régime complémentaire obligatoire des exploitants agricoles – art. L. 732-62 du code rural)* : soutient l'amendement n° 1004 de M. Claude Estier (cohérence) ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7508, 7509) : favorable à l'amendement n° 1065 de M. Serge Lagauche (fixation du taux de versement transport).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9262, 9263) : dysfonctionnement d'une partie de la chaîne répressive et prévention limitée.

Groupements d'intervention régionaux, GIR : surmédiatisation de leur action ; interrogation sur la compensation des personnels prélevés dans d'autres services ; atteinte à l'indépendance de l'autorité judiciaire ; absence des maires dans le dispositif ; difficulté de positionnement des renseignements généraux ; risque de démobilisation des autres services ; nécessité de recadrer leur action. (p. 9264) : bilan négatif des autres domaines dépendant du ministre de l'intérieur.

GAUTIER (Gisèle)

sénatrice (Loire-Atlantique)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation aux droits des femmes : Inégalités salariales entre les hommes et les femmes **[n° 210 (2002-2003)]** (12 mars 2003) – **Entreprises – Famille – Société – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, sur la proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 313 (2002-2003)] – Réforme de l'élection des sénateurs **[n° 324 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1250, 1251) : intervention consacrée à l'effet du projet de loi sur la parité en qualité de présidente de la délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Résultats positifs du mécanisme de parité. Elections municipales de 2001. Satisfaction du renforcement des règles de parité. Alternance stricte pour les élections régionales. Données chiffrées. Problème des conseils généraux. Pourcentage de femmes dans les exécutifs locaux. Faiblesse de la mixité à la tête des EPCI. Souhait d'une nouvelle étape vers une plus grande mixité.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2733, 2734) : approbation du délit d'interruption involontaire de grossesse. Vide juridique choquant. Volonté de protéger la mère et non d'instaurer un statut de l'enfant à naître. Absence de contradiction avec la loi sur l'IVG. Amendement visant à réparer le préjudice subi par des enfants handicapés suite à un accident survenu pendant la grossesse de leur mère. – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2751) : son amendement n° 55 : extension à l'enfant à naître victime d'un accident de la route, en cas de séquelles physiques ou psychiques, du dispositif relatif à l'atteinte involontaire à l'intégrité de la personne ; retiré.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3842, 3843) : accessibilité de la région Grand Ouest : projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, prolongement de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de Loire et développement du port de Nantes – Saint-Nazaire. Soutient la proposition de M. De Richemont sur l'instauration d'une liaison de service public de cabotage par la façade maritime. Développement du réseau d'infrastructures dans une perspective européenne ; respect des engagement de Kyoto ; risque de basculement à l'Est avec l'Europe élargie. Inscription de la croissance des transports dans une logique de développement durable et de respect de l'environnement.

– Projet de loi de sécurité financière – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4054, 4055) : réponse à la crise de

confiance du monde financier et économique. Texte équilibré : adaptation de la législation à l'environnement international et protection des intérêts économiques nationaux. Modernisation des autorités de contrôle. Protection des épargnants et des assurés. Renforcement de la gouvernance d'entreprise. Regrette le rejet de son amendement sur le surendettement. Soutien du groupe de l'UC à ce texte.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – Représentant de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4198, 4200) : relèvement du seuil de mise en oeuvre du mode de scrutin proportionnel ; alternance obligatoire sur les listes de candidats de chaque sexe. Retard français quant à la place des femmes dans la vie publique. Modification de l'effectif des sénateurs. Effets des réformes sur la parité. Données chiffrées. Mixité de la Haute Assemblée préservée. Démarche dynamique des partis politiques de développement de la parité.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Commission mixte paritaire* **[n° 411 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5730, 5731) : hommage au courage du Gouvernement et au travail du Sénat et du rapporteur de la commission. Réservée sur le rétablissement de l'article 14 en raison du danger qu'il représente pour l'économie française. Responsabilisation pertinente des agriculteurs s'agissant des risques naturels. Hommage au courage des sapeurs-pompiers face à l'ampleur des incendies de l'été. En raison du rétablissement de l'article 14, le groupe de l'UC s'abstiendra sur l'ensemble du texte.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France – *Commission mixte paritaire* **[n° 36 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7152, 7153) : soutien unanime du groupe de l'UC. Dimension européenne du problème de l'immigration. Souhait d'une véritable politique communautaire.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7260) : renforcement du service public par le processus de décentralisation. Le groupe UC votera contre la motion n° 450 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

– Suite de la discussion (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7311, 7312) : soutient l'amendement n° 614 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (coordination par la région des politiques des collectivités) ; devenu sans objet. (p. 7326) : soutient l'amendement n° 348 de M. Christian Gaudin (modalités de la demande de révision du projet régional de développement économique par le représentant de l'Etat et les collectivités territoriales intéressées) ; rejeté.

– Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)] – (13 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 7775, 7776) : avancées permises par l'application d'une parité à alternance stricte. Délai avant l'application à la Corse inutile. Place et apport des femmes dans les assemblées corses. Apaisement attendu. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite) – Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexé des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8863, 8864) : son amendement n° I-180 : étalement dans le temps de la hausse de la taxe BAPSA ; retiré. Conséquences négatives d'une hausse trop brutale pour les buralistes. Mise en place nécessaire d'une politique de prévention et d'une action coordonnée à l'échelon européen.

GAYMARD (Hervé)

ministre de l'agriculture, de la pêche et des affaires rurales

DÉPÔTS

Projet de loi relatif au développement des territoires ruraux **[n° 1058 (2002-2003)]** (3 septembre 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9330, 9332) : mobilisation du Gouvernement face aux intempéries. Remerciements. Réactivité du ministère de l'agriculture face à la sécheresse. Indemnisation de certaines productions. Alimentation du Fonds national de garantie des calamités agricoles. Nécessité d'une refonte des systèmes d'indemnisation. Cohésion des Etats membres de l'Union européenne lors des négociations au sein de l'OMC. Système de subventions aux exportations des Etats-Unis. Question des appellations d'origine contrôlée et des indications géographiques de provenance. Consommation des crédits du plan de développement rural national. Engagement européen agricole de la France. Elargissement de l'Union européenne. Révision de la PAC à mi-parcours. Questions en suspens : gestion des droits à primes, écoconditionnalité et utilisation du produit de la modulation. (p. 9333, 9336) : gestion du marché céréalier. Filière fruits et légumes. Production laitière. Reconduction du budget de l'agriculture. Service public de l'équarrissage. Problèmes spécifiques des filières avicoles et porcines. Financement des organismes du développement agricole. Réflexion en cours sur les offices agricoles. Priorités budgétaires du ministère : installation des jeunes agriculteurs ; soutien de l'activité dans les zones de handicap naturel ; mise en place des contrats d'agriculture durable. Prime herbagère agro-environnementale. Génétique animale. Question des biocarburants. (p. 9337, 9340) : rappel de l'origine et budgétisation du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Marais poitevin. Renforcement de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments. Priorité à l'organisation de la filière bois. Poursuite du mouvement des chartes forestières de territoire et de l'engagement de reconstitution de la forêt française après les tempêtes de 1999. Mesures fiscales associées au "plan cheval". Avenir du BAPSA. Nécessité de maintenir la spécificité du régime agricole. Financement du BAPSA. Mise en place de la retraite complémentaire obligatoire.

Amélioration de la protection sociale agricole. Maintien des crédits en faveur des agriculteurs en difficulté. Projet de loi à venir sur la ruralité. Enseignement et recherche agricoles : maintien des budgets des enseignements public et supérieur ; maisons familiales rurales ; programme de travaux pour les locaux. Réforme de la politique commune de la pêche. Nécessité de moderniser la flotte de pêche. Gestion des prêts bonifiés à la pêche. Reconduction des Sofipêches. Déduction pour aléas. Utilisation des fonds communautaires de l'instrument financier d'orientation de la pêche, IFOP. Bilan de son activité au ministère de l'agriculture. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9341) : son amendement n° II-41 : majoration des crédits de l'INAO ; adopté. Son amendement n° II-42 : réduction des crédits du titre IV ; adopté. – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9342) : demande le retrait de l'amendement n° II-46 de M. Alain Vasselle (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI). – **Art. additionnel après l'art. 72** (p. 9343) : demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires économiques n° II-1 (dépôt d'un rapport sur le financement des frais de garderie des forêts communales).

GÉLARD (Patrice)

sénateur (Seine-Maritime)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de Justice de la République.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Secrétaire de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission supérieure de codification (ancienne commission supérieure de codification et de simplification des textes législatifs et réglementaires).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 90 (2002-2003)] visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe **[n° 139 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Justice – Société**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 182 (2002-2003)] relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques. **[n° 192 (2002-2003)]** (26 février 2003) – **Budget – Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 247 (2002-2003)] portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques. Article 4 soumis à nouvelle délibération en application de l'article 10, alinéa 2 de la Constitution. **[n° 249 (2002-2003)]** (9 avril 2003) – **Budget – Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne**.

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports**.

Proposition de loi relative à la création du registre international français **[n° 47 (2003-2004)]** (30 octobre 2003) – **Entreprises – Transports**.

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Justice – Protection judiciaire de la jeunesse **[n° 78 tome 6 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Justice – Budget**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 389 (2002-2003)] relatif au divorce **[n° 120 (2003-2004)]** (17 décembre 2003) – **Famille – Justice – Société**.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 186, 187) : espace judiciaire européen. Difficultés liées aux transpositions. Comparaison avec les autres pays européens. Multiplication des révisions constitutionnelles. Insuffisance de la révision de 1999 relative au traité d'Amsterdam. Rôle du Conseil d'Etat. Avis contestable de ce dernier. Nécessité de repenser le droit constitutionnel au regard des relations internationales. Le groupe de l'UMP votera le projet de loi constitutionnelle.

– **Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)]** – (23 janvier 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 279, 280) : augmentation des actes de racisme et d'antisémitisme. Proposition de loi de MM. Pierre Lellouche et Jacques Barrot adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Révision nécessaire de la loi de 1881 sur liberté de la presse. Souhait d'extension de ce texte aux territoires d'outre-mer. Non-assimilation de l'homophobie à la xénophobie et au racisme. Volonté réaffirmée de lutte pour le respect des droits de l'homme. – **Art. additionnel avant l'article 1er** (p. 284) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Robert Bret (incrimination de la remise en cause de l'existence de génocides). – **Art. 1er** *(Définition de la circonstance aggravante relative au caractère raciste d'une infraction – art. 132-76 nouveau du code pénal)* (p. 285, 286) : s'oppose à

l'amendement n° 3 de M. Robert Bret (suppression du mot "race") ainsi qu'aux amendements identiques du même auteur déposés sur les articles suivants. Demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Robert Bret (extension de ce dispositif aux infractions à caractère homophobe) ainsi que des amendements identiques du même auteur déposés sur les articles suivants.

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 313, 314) : exigence constitutionnelle de codification. Manque de moyens de la commission supérieure de codification. Poursuite du processus. Valeur exemplaire de la codification à la française. Souhait de traduction des codes et d'une meilleure diffusion au sein de la communauté internationale. Propose une codification des traités européens. Absence de cellules juridiques spécialisées au sein de chaque ministère.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 1227, 1231) : point de désaccord portant sur le seuil aux élections régionales. Large consensus sur la nécessité de réforme. Auditions. Nécessité d'un débat démocratique. Rejet de l'idée d'une question préalable. Modes de scrutin. Mauvaise rédaction du code électoral. Adjonction de nouveaux principes : parité, proximité, proportionnalité, transparence et efficacité. Missions du mode de scrutin. Déviances : multiplication des candidatures, abstention. Heures d'ouverture des bureaux. Vote par procuration. Remboursement de l'aide publique. Ouverture de la campagne pour les élections européennes. Propagande étrangère. Remboursement forfaitaire. Contestation de l'élection. Répartition des sièges à l'échelon de l'interrégion. Régime des incompatibilités. "Accrochage" du député européen à un territoire. Rétablissement de la durée du mandat des conseillers régionaux à six ans. Respect de la parité. Seuil de maintien au deuxième tour. Fusions. Taux de la prime. Propose au nom de la commission des lois un vote conforme du texte adopté par l'Assemblée nationale.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1273) : motion intéressante relançant une disposition de la Constitution. Initiative conforme à l'article 11 de la Constitution. Débat sur la révision constitutionnelle. Dépôt des projets de loi. Débat sémantique. Motion soulevant un problème d'opportunité. Avis défavorable de la commission sur la motion.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (5 mars 2003) – rapporteur – **Exception d'irrecevabilité** (p. 1298, 1299) : projet de loi conforme à un certain nombre d'objectifs constitutionnels : transparence, proximité, parité et efficacité de gestion dans les assemblées locales. Scrutin majoritaire à correctif proportionnel. Non-atteinte au principe d'égalité. Souhait de dégagement d'une majorité de gestion. Nature de la jurisprudence de 1990 du Conseil constitutionnel. Argument concernant le financement des partis politiques. Soumission de la Corse, collectivité territoriale à statut particulier, à un régime électoral spécifique différent de celui des régions. Proposition de la commission des lois de repousser la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 1307) : demande le rejet de la motion n° 37 de Mme Nicole Borvo (tendant à opposer la question préalable) afin que le débat puisse se poursuivre. – **Renvoi à la commission** (p. 1312) : rôle du rapporteur. Absence de règles impératives en matière d'auditions. Non fourniture systématique des simulations. Désaccord sur la règle de 10 % lors des auditions. Information parfaite de la commission. S'oppose à la motion n° 11 de M. Jean-Pierre Sueur tendant au renvoi à la commission. – **Demande de réserve** (p. 1312) : demande la réserve des amendements portant sur le titre Ier jusqu'à la fin de la discussion de ce titre. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1314) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 15 de M. Michel Mercier et n° 331 de M. Bernard Frimat (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote). (p. 1318) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 16 de M. Michel Mercier et n° 332 de M. Bernard Frimat (décompte des bulletins blancs) ainsi qu'aux amendements de ce dernier n° 333 (modification de l'article L. 66 du code électoral), n° 334 (décompte spécifique des bulletins blancs et annexion au procès verbal), n° 335 (mise à la charge de l'Etat des frais de fournitures des bulletins blancs) et n° 337 (application des dispositions proposées pour la prise en compte du vote blanc à l'élection du conseil supérieur des Français de l'étranger). – (p. 1323) : les amendements n° 333, n° 334, n° 335 et n° 337 précités sont devenus sans objet. (p. 1326) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 200 (réponse à l'attente des citoyens et respect des valeurs républicaines par les modes de scrutin), n° 207 (conciliation de la recherche d'une majorité et de la représentation de toutes opinions politiques démocratiques par les modes de scrutin), et de M. Jean-Pierre Sueur n° 201 (fonction des modes de scrutin), n° 202 (non-atteinte à la juste représentation des opinions politiques démocratiques) et n° 203 (non-atteinte à la juste représentation des opinions politiques démocratiques dans des conditions excessives). (p. 1330) : s'oppose aux amendements n° 42 de M. Robert Bret (garantie du pluralisme dans les assemblées élues par le mode de représentation proportionnelle), de M. Jean-Pierre Sueur n° 204 (garantie du pluralisme au sein des assemblées délibératives des collectivités locales par le mode de représentation proportionnelle), n° 205 (élection des membres des assemblées délibératives des collectivités locales au scrutin proportionnel) et n° 206 (élection des membres des assemblées délibératives des collectivités locales au scrutin proportionnel à l'exception des communes de moins de 3 500 habitants).

– Suite de la discussion (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1356, 1357) : s'oppose aux amendements de suppression n° 44 de M. Robert Bret et n° 208 de M. Bernard Frimat ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 209 (limitation à une fois de la rééligibilité des conseillers régionaux), n° 210 (limitation à deux fois de la rééligibilité des conseillers régionaux) et de M. Bernard Frimat n° 211 (échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1362) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Bernard Frimat (fixation à cinq ans de la durée du mandat de conseiller général). (p. 1363) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux). (p. 1365) : recevabilité des amendements. Examen de tous les amendements en commission. Avis défavorable sur chacun. (p. 1368) : s'oppose aux amendements n° 215 de Mme Marie-Christine Blandin (limitation à deux fois consécutivement de la rééligibilité des conseillers généraux) et n° 216 de M. Bernard Frimat (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1371) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 221 (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime), n° 222 (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département) et n° 300 de M. Bernard Frimat (élection acquise au candidat le plus jeune en cas d'obtention du même nombre de suffrages). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1388, 1389) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Jean-Claude Peyronnet (découpage obligatoire et systématique avant chaque élection cantonale des cantons dont la population est supérieure au double de la moyenne de la population des cantons du département). (p. 1392) : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Jean Louis Masson (dotation des conseillers généraux d'un suppléant de sexe opposé). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de*

candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral) (p. 1408, 1409) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 45 (suppression), n° 46 (suppression des sections départementales), n° 49 (conséquence) ; de M. Bernard Frimat n° 225 (suppression), n° 230 (fixation par avance du nombre de sièges à pourvoir par section départementale), n° 232 (attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste désignée par le sort), n° 235 (abaissement à 3,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges), n° 236 (abaissement à 4 % du seuil d'admission à la répartition des sièges), n° 237 (abaissement à 4,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges), n° 240 (attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat désigné par le sort) ; de M. Claude Domeizel n° 226 (mention du département d'origine de chaque candidat sur les listes), n° 227 (maintien de l'élection des conseillers régionaux dans le cadre de la circonscription régionale), n° 228 (suppression des sections départementales), n° 234 (prise en compte des votes blancs et nuls dans le calcul des suffrages obtenus nécessaires pour être admis à la répartition des sièges), n° 238 (coordination). S'oppose aux amendements identiques n° 17 de M. Michel Mercier et n° 356 de M. Jacques Pelletier (relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête), ainsi qu'aux amendements identiques de MM. Robert Bret et Bernard Frimat n° 47 et n° 231 (suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée), n° 48 et n° 233 (suppression de l'élévation à 5 % du seuil à partir duquel sera ouverte la répartition des sièges), n° 50 et n° 239 (suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat le plus âgé). (p. 1413) : nombre d'amendements déposés sur les lois électorales précédentes. – **Art. additionnel avant l'art. 3** (p. 1417) : demande le retrait de l'amendement n° 241 de M. Bernard Frimat (remplacement des mots "qui a obtenu le plus de voix" par les mots "de l'union pour un mouvement populaire" dans la deuxième phrase du troisième alinéa de l'article L. 338 du code électoral). – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1423) : souhait de relativiser les amendements visant à donner le siège au plus jeune, en cas d'égalité des suffrages. (p. 1426, 1427) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 245 (élection du candidat par tirage au sort en cas d'égalité des suffrages), de M. Robert Bret n° 52 (suppression des sections départementales du mode de scrutin régional), n° 54 (féminisation des candidatures), n° 55 (ajout du mot "candidates" après le mot "candidats" dans la dernière phrase du premier alinéa du texte proposé pour l'article L. 338-1 du code électoral), n° 56 (repli), n° 57 (ajout des mots "candidates" après les mots "candidats" chaque fois que c'est possible), n° 58 (suppression du dernier alinéa du texte de l'article 3 portant sur la situation des régions monodépartementales, c'est-à-dire les quatre régions d'outre-mer) et de Mme Michèle André n° 243 (attribution du siège en cas d'égalité des suffrages au candidat de sexe féminin). S'oppose aux amendements identiques de MM. Robert Bret et Bernard Frimat n° 51 et n° 242 (suppression), n° 53 et n° 244 (attribution du siège, en cas d'égalité des suffrages, au moins âgé des candidats susceptibles d'être élus). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 1431) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Robert Bret (dépôt par le Gouvernement chaque année d'un rapport au Parlement retraçant le comparatif au sein des pays de l'Union européenne du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au conseil des collectivités territoriales des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne). – **Art. 6** *(Désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1434) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 74 (suppression) et de M. Bernard Frimat n° 264 (suppression) et n° 265 (obligation que le candidat tête de la liste régionale soit obligatoirement en tête d'une section). – **Art. 7** *(désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1438) : s'oppose aux amendements n° 78 de M. Robert Bret et n° 267 de M. Bernard Frimat (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 8** (p. 1439) : s'oppose à l'amendement n° 268 de Mme Danièle Pourtaud (parité dans les fonctions exécutives).

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1482) : s'oppose aux arguments tendant à considérer que tel mode de scrutin est inconstitutionnel ou illégitime. (p. 1486) : modification du seul scrutin régional. Logique de scrutin majoritaire à correctif proportionnel. Possibilité de différentes approches. (p. 1487, 1488) : s'oppose aux amendements de suppression n° 60 de M. Robert Bret et n° 246 de M. Bernard Frimat, aux amendements identiques n° 63 de M. Robert Bret et n° 250 de M. Bernard Frimat (maintien des seuils actuellement en vigueur pour se présenter au second tour et pour fusionner), n° 158 de M. Robert Bret et n° 249 de Mme Marie-Christine Blandin (référence aux suffrages exprimés pour la détermination du seuil retenu pour le maintien au deuxième tour), n° 18 de M. Michel Mercier et n° 358 de M. Jacques Pelletier (diminution à 5 % du nombre des électeurs inscrits du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour), n° 21 de M. Michel Mercier et n° 359 de M. Jacques Pelletier (modulation du seuil d'accès au second tour), n° 19 et n° 357 de M. Jacques Pelletier (fixation à 10 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour). S'oppose aux amendements n° 247 de M. Jean-Pierre Godefroy (élargissement des possibilités de fusion), de M. Robert Bret n° 61 (suppression du 1° de l'article relatif à la fixation du nombre de candidats figurant sur les sections départementales de chaque liste), n° 65 (précision), n° 62 (suppression des seuils proposés pour le maintien d'une liste ou la fusion avec une autre liste en vue du second tour des élections régionales), n° 66 (fixation à 5 % des suffrages exprimés du seuil pour le maintien d'une liste ou la fusion avec une autre liste en vue du second tour des élections régionales), n° 67 (repli), n° 68 (repli), n° 69 (repli), n° 70 (repli), n° 71 (repli), n° 64 (suppression des dispositions prévues en cas de non-atteinte des 10 % des électeurs inscrits), de M. Bernard Frimat n° 248 (instauration d'une parité alternée "horizontale" entre les têtes de chaque section), n° 251 (fixation à 5,5 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour), n° 252 (repli), n° 253 (repli), n° 254 (repli), n° 255 (repli), n° 256 (diminution à 3,5 % du seuil des suffrages nécessaires pour fusionner avec une autre liste entre les deux tours), n° 257 (repli), n° 258 (repli), de M. Michel Mercier n° 355 (égalité des vice-présidents de sexe masculin et de sexe féminin dans les exécutifs régionaux), n° 20 (possibilité de fusion de deux listes ayant obtenu chacune 5 % des suffrages exprimés au moins), n° 22 (instauration d'une proportionnalité du score obtenu au premier tour par une liste pour le nombre de sièges à attribuer lors d'une fusion de listes). S'oppose aux amendements de M. Jacques Pelletier n° 360 (possibilité de fusion entre les différentes listes présentes au premier tour) et n° 259 de M. Claude Domeizel (prise en compte des votes blancs et nuls dans le calcul des suffrages obtenus nécessaires pour se maintenir au second tour et pour fusionner). (p. 1490) : renforcement de la parité. (p. 1491, 1492) : situation avant 1999. Simulation du professeur Reynié. (p. 1494) : nécessité d'une réforme globale. – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1511, 1512) : s'oppose aux amendements de suppression n° 73 de M. Robert Bret et n° 262 de M. Bernard Frimat, aux amendements identiques n° 39 de M. Michel Mercier et n° 361 de M. François Fortassin (indication dans le tableau du nombre de sièges correspondant aux différents départements), n° 41 et n° 362 (conséquence) de ces derniers, de M. Bernard Frimat n° 223 (augmentation du nombre de conseillers régionaux et fixation du nombre de ceux-ci pour faire partie du collège électoral sénatorial) et n° 224 (augmentation du nombre de conseillers régionaux et fixation du nombre de sièges par section départementale) ; demande le retrait de l'amendement n° 263 de M. Jean-Pierre Godefroy (substitution d'une région Normandie aux deux collectivités régionales actuelles de Haute-Normandie et de Basse-Normandie). – **Art. additionnel après l'art. 5 (précédemment réservé le 6 mars 2002 p. 1432)** (p. 1515) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Michel Mercier (obligation d'éligibilité des candidats au sein d'une section dans le département constitutif de cette

section). – **Art. 8** *(Remplacement des conseillers régionaux – art. L. 360 du code électoral)* (p. 1518, 1519) : s'oppose aux amendements de suppression n° 80 de M. Robert Bret et n° 269 de M. Bernard Frimat ; estime résolu le problème posé par l'amendement n° 270 de M. Claude Domeizel (remplacement de l'élu en cas de vacance du siège) et s'oppose aux amendements de M. Gérard Le Cam n° 81 (suppression du premier alinéa du texte proposé par l'article L. 360 du code électoral – dernier élu dans la même section départementale), n° 82 (de repli) et n° 83 (ajout des mots "dernière élue" après les mots "dernier élu"). – **Art. 9 et art. additionnel après l'art. 4 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Election des conseillers à l'Assemblée de Corse – art. L. 366 et L. 380 du code électoral)* (p. 1524) : s'oppose aux amendements de suppression n° 271 de M. Bernard Frimat et n° 85 de M. Robert Bret, ainsi qu'aux amendements n° 87, n° 88, n° 90 à n° 93 de M. Robert Bret (féminisation du code électoral), aux amendements identiques n° 260 de M. Bernard Frimat et n° 364 de M. Jacques Pelletier (composition de chaque liste par alternance d'un candidat de chaque sexe). – **Art. 10** *(Détermination du collège électoral des sénateurs – art. L. 280 du code électoral)* (p. 1526) : s'oppose aux amendements de suppression n° 94 de M. Robert Bret et n° 275 de M. Bernard Frimat.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1568) : demande le retrait des amendements de M. Michel Mercier n° 23 (introduction du vote par internet), n° 24 (mise en place d'une liste électorale nationale intégrée) et n° 25 (autorisation du vote par correspondance). (p. 1570, 1571) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Robert Bret (adaptation de la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'évolution de la population). (p. 1574) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 104 (modalités de désignation des membres de l'Assemblée nationale et de répartition des sièges aux niveaux départemental et national) et n° 105 (application au scrutin législatif d'une part de proportionnelle). (p. 1575) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 109 (élection de deux sénateurs en Nouvelle-Calédonie) et n° 110 (coordination). (p. 1576) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Robert Bret (réduction de la durée du mandat sénatorial à 6 ans). – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** (p. 1577) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Robert Bret (composition du collège des électeurs sénatoriaux). (p. 1578) : s'oppose à l'amendement n° 282 de M. Bernard Frimat (élévation du seuil de 300 à 500 habitants pour l'obtention d'un délégué supplémentaire). – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 1581) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Robert Bret (réduction de l'âge d'éligibilité au Sénat à 23 ans). – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1584) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 277 (suppression), n° 278 (suppression du mot triennal), n° 280 (première réunion du conseil général le samedi) et n° 279 (première réunion du conseil général le dimanche). – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1585) : s'oppose à l'amendement n° 281 de M. Bernard Frimat (possibilité de constitution d'un seul bureau de vote lorsque plusieurs scrutins ont lieu le même jour et qu'aucun candidat ou liste n'a proposé d'assesseurs) en raison de son caractère anti-constitutionnel. (p. 1586) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Christine Blandin n° 285 (encadrement de la durée possible du mandat de maire), n° 284 (encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil général) et n° 283 (encadrement de la durée possible des fonctions de président de conseil régional). (p. 1588) : s'oppose à l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention). (p. 1590, 1591) : s'oppose à l'amendement n° 286 de Mme Marie-Christine Blandin (attribution du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales et européennes aux étrangers ressortissants de l'Union européenne résidant en France et aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant régulièrement en France depuis au moins cinq ans). – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1595, 1602) : s'oppose aux amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 159, 160, 161, 162, 163, 164 et 165 et n° 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184 et 185 (nouvel intitulé du titre Ier) ainsi qu'aux amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198 et 199 (nouvel intitulé du titre Ier). – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* : s'oppose aux amendements identiques de M. Robert Bret n° 112 et de Mme Marie-Christine Blandin n° 287 (suppression) ; de M. Bernard Frimat n° 288 (modalités de répartition du dernier siège en cas d'égalité des suffrages) ; n° 290 (attribution du dernier siège par tirage au sort entre les listes en cas d'égalité des suffrages) ; n° 289 (attribution du dernier siège à la liste dont la moyenne d'âge est la moins élevée en cas d'égalité des suffrages) ; de M. Bernard Seillier n° 13 (possibilité pour les listes présentées dans chacune des circonscriptions de prendre une dénomination leur permettant de se référer à une même identification nationale) et de M. Jean-Marie Vanlerenberghe n° 352 (élection par circonscription régionale, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel, pour les trois quarts des sièges, et dans le cadre du territoire de la République formant une circonscription unique pour le quart restant), n° 353 (précision) et n° 354 (modalités de répartition des sièges restants). – **Art. additionnels après l'art. 12** (p. 1613) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Robert Bret (abaissement du seuil pour accéder au second tour de 5 % à 3 %). (p. 1614) : s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Robert Bret (dépôt par le Gouvernement d'un rapport annuel au Parlement retraçant le comparatif des effets de l'exclusion du droit de vote et d'éligibilité pour les élections au Parlement européen des citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne). – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1621) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 115 (suppression), n° 116 (suppression du deuxième alinéa de l'article relatif à la composition des circonscriptions), n° 117 (suppression des troisième et quatrième alinéas de l'article), n° 118 (suppression du II de l'article), n° 119 (conséquence), n° 120 (féminisation de certains termes), de Mme Marie-Christine Blandin n° 292 (suppression), n° 293 (fixation de la répartition par la loi et non par un décret), n° 294 (modification des compositions des circonscriptions), de M. Jacques Pelletier n° 365 (modification de la composition des circonscriptions), de Mme Monique Cerisier-ben Guiga n° 291 (prise en compte, dans la population concernée par le dernier recensement général, des citoyens français immatriculés dans les consulats généraux de France) et n° 295 (proposition d'une neuvième circonscription sans base territoriale pour les Français établis hors de France). – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 1622) : s'oppose à l'amendement n° 366 de M. Jacques Pelletier (obligation du vote aux élections des membres du Parlement européen).

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 1640) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Robert Bret (limitation des mandats électoraux à un seul par personne). (p. 1641) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Robert Bret n° 122, 123, 124, 125, 126, 127 et 128 (incompatibilités entre fonctions dans la vie sociale et économique du pays et fonctions électives). – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1645) : s'oppose à l'amendement n° 297 de M. Bernard Frimat (suppression). – **Art. 20** *(Ouverture de la campagne électorale – art. 15 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1651) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1652) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Robert Bret (assurance de l'expression pluraliste des partis et formations politiques sur les services de radiodiffusion sonore et de télévision). – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 1653) : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Robert Bret (allégement de la restriction de la distribution de documents tels que les tracts). –

Art. 23 *(Régime de la campagne officielle audiovisuelle – art. 19 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1656) : s'oppose aux amendements n° 309 de M. Bernard Frimat (précision) et n° 310 de Mme Marie-Christine Blandin (émission d'une durée d'une heure mise à la disposition des partis et groupements bénéficiaires de la première fraction de l'aide publique prévue à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 et présentant au moins 4 listes dans 4 circonscriptions différentes). – **Art. additionnels avant l'art. 29** (p. 1659) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Robert Bret n° 143, 148, 149, 147, 150, 142, 144, 145 et 146 (renforcement de l'amélioration du statut de l'élu). – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1662) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 318 (augmentation du pourcentage des suffrages exprimés nécessaires pour l'attribution de la première fraction des aides prévues à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988), n° 319 (repli) et n° 320 (repli) ainsi que par anticipation aux amendements n° 321 à n° 324 (repli). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 1664) : s'oppose à l'amendement n° 153 de M. Robert Bret (inscription dans les comptes de campagne des candidats selon un tarif progressif fixé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à compter du premier jour de l'année qui précède l'élection, des émissions à la radio et à la télévision où ils s'expriments hors les campagnes officielles et les journaux d'information). (p. 1665) : s'oppose à l'amendement n° 326 de Mme Marie-Christine Blandin (limitation à trois mois après la validation des comptes du délai précédant le versement). S'oppose à l'amendement n° 343 de Mme Marie-Christine Blandin (délai de versement du financement public des partis politiques). – **Division et art. additionnels après l'art. 33** (p. 1668) : s'oppose aux amendements de M. Claude Domeizel n° 347, 348, 349, 339, 340, 341, 342, 325, 344, 345 et 346 (établissement du vote par procuration), et n° 338 (possibilité d'exercice sur leur demande de leur droit de vote par procuration des électeurs qui suivent des études en dehors de leur commune d'inscription et ceux qui sont appelés à subir un examen ou un concours la veille, le lendemain ou le jour du scrutin dans une commune autre que leur commune d'inscription). (p. 1169) : s'oppose à l'amendement n° 350 de M. Claude Domeizel (exercice sur leur demande de leur droit de vote par correspondance des Français et des Françaises établis hors de France pendant toute la durée de l'immatriculation au consulat). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1676) : débat en profondeur. Expression de la majorité sénatoriale en commission et en séance publique.

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Art. 15 ter** *(Mention en marge de l'acte de naissance de la déclaration du pacte civil de solidarité – art. 515-3 du code civil)* (p. 2373) : son amendement n° 125 : suppression ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2376) : hommage au rapporteur. Nécessité de moderniser la loi du 6 janvier 1978. Qualités du texte. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2403, 2404) : félicitations au rapporteur. Remerciements au Gouvernement pour la transposition de la directive du 16 février 1998. Réforme partielle. Révision nécessaire en matière de formation, de conditions d'accès à l'examen du CFPA et des groupements d'avocats. Lenteur des experts lors des procédures judiciaires. Le groupe de l'UMP approuvera le texte amendé par la commission.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2554, 2555) : validation de la quasi-totalité de la loi par le Conseil constitutionnel. Loi conforme au pluralisme, à l'égalité devant le droit de suffrage, à la parité et à la liberté des partis politiques. Loi démocratique. Précision intéressante du Conseil constitutionnel sur la parité. Position du Conseil constitutionnel sur les députés européens. Remplacement du taux de 10 % des inscrits par celui de 10 % des suffrages exprimés. Impossibilité d'entériner l'objectif visé par le Gouvernement et le Parlement en première lecture du fait de la décision du Conseil constitutionnel. Propose l'adoption conforme du texte transmis par l'Assemblée nationale. (p. 2557, 2558) : loi Jospin ne permettant à aucune majorité de se dégager. Défense par les socialistes d'un système proportionnel plutôt que la logique majoritaire. Préoccupation de la proximité. Vote conforme en accord avec la Constitution. Position du Conseil constitutionnel sur l'abus du droit d'amendement. (p. 2561) : liberté du législateur de choisir entre le scrutin proportionnel et le scrutin majoritaire. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2563) : irrecevabilité de la motion. Prise en compte par le Gouvernement et le Parlement de la réserve d'interprétation apportée par le Conseil constitutionnel. Totalité de la loi applicable. S'oppose à la motion n° 1 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Renvoi à la commission** (p. 2568) : ne partage pas le point de vue de M. Robert Bret sur le scrutin proportionnel. Absence de justification de renvoi en commission. Procédure d'adoption de la loi non viciée. Existence d'un débat. S'oppose à la motion n° 2 de M. Robert Bret tendant au renvoi à la commission. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2571) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 3 (suppression) et n° 4 (suppression du cinquième alinéa a du 2° de l'article 4 – Question des seuils) ; de M. Bernard Frimat n° 5 (suppression), n° 7 (instauration de la parité pour les têtes des sections départementales des listes) et n° 6 (actualisation du texte).

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2925) : intervient sur les amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). Nécessité d'une révision des contrats de marché public. Pouvoir d'appréciation conservé par le Parlement.

– Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)] – (4 juin 2003) – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 3906, 3907) : favorable aux amendements analogues n° 9 de la commission et n° 31 de M. Jean-Claude Peyronnet (institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum). Incitation au vote. – **Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3910) : suggère une rectification du sous-amendement n° 33 de M. Jean-Claude Peyronnet déposé sur l'amendement n° 13 de la commission (prise en compte des différences entre les modes de scrutin applicables aux communes de moins de 3500 habitants et de plus de 3500 habitants, aux départements et aux régions).

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille – *Deuxième lecture* **[n° 285 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3918, 3919) : modifications indispensables de la loi du 4 mars 2002. Report de l'entrée en vigueur de la loi de 2002. Précision du champ des bénéficiaires des nouvelles règles de dévolution du nom. Principe de la stabilité de l'état des personnes. Approbation par l'Assemblée

nationale de la plupart des modifications proposées par le Sénat.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (9 juillet 2003) – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4969) : demande la clôture de la discussion sur l'article 3, en application de l'article 38 du règlement du Sénat. Demande acceptée.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5281) : demande la clôture de cette discussion. – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5294) : votera l'amendement n° 1102 du Gouvernement (rédaction). Nécessité à terme de revoir la durée des études pouvant être prise en compte.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 37** *(Droit à pension de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 38 et L. 39 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5419) : défavorable à l'amendement n° 522 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5424) : son rappel au règlement : impossibilité d'expliquer son vote sur l'article.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5670, 5671) : désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur la fixation du seuil de participation conférant au référendum une valeur décisionnelle. Caractère incitatif d'un quorum élevé. Crédibilité du référendum. Mise en place de la démocratie participative. Favorable à la proposition de la commission des lois maintenant le quorum à 50 %.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (2 octobre 2003) – vice-président de la commission des lois – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6197) : défavorable au sous-amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 245 (interdiction de rétribuer les auteurs et co-auteurs de l'infraction faisant l'objet de renseignements) déposé sur l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie).

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Art. 43** *(Dispositions de simplification des expertises – art. 163, 164, 166 et 167 du code de procédure pénale)* (p. 6384, 6385) : défavorable à l'amendement n° 368 de M. Robert Badinter (application des règles de la procédure civile aux mesures d'instruction ordonnées par le juge pénal) contraire à la Constitution. Risque de dessaisissement du législateur par le pouvoir réglementaire. – **Art. additionnel avant l'art. 45** (p. 6387) : soutient l'amendement n° 262 de M. Jean-Pierre Schosteck (sanction du refus de se soumettre à un relevé d'empreintes digitales destiné à l'alimentation du FAED) ; adopté.

– **Modification de l'ordre du jour** – (8 octobre 2003) (p. 6481) : accepte le report au jeudi 9 octobre 2003 de l'examen du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6504, 6506) : respect des exigences de sécurité et des droits de l'homme. Diminution du nombre d'étudiants étrangers en France. Difficultés de la procédure d'inscription et du visa d'études dans les universités françaises. Instauration dans les mairies d'une cérémonie d'accueil lors de l'acquisition de la nationalité française.

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6639) : défavorable à l'amendement n° 146 de Mme Michèle André (attribution d'un rôle décisionnel à la commission).

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6694) : intervient sur l'amendement n° 155 de Mme Michèle André (caractère facultatif). – **Art. 24** *(Instauration d'une protection absolue bénéficiant à certaines catégories d'étrangers contre les mesures d'éloignement – art. 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6709) : soutient l'amendement n° 221 de M. Laurent Béteille (exclusion de la polygamie) ; adopté. (p. 6710) : soutient l'amendement n° 115 de M. Laurent Béteille (assouplissement des conditions exigées quant à la contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant) ; adopté. Son amendement n° 116 : exception en cas de menace contre le conjoint ou les enfants ; adopté. – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6733) : sur l'amendement n° 43 de la commission (précision), son sous-amendement n° 327 ; adopté. (p. 6737) : sur l'amendement n° 57 de la commission (conséquence), soutient le sous-amendement n° 219 de M. Laurent Béteille ; adopté. (p. 6739) : son amendement n° 226 : précision ; adopté.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7007, 7008) : au nom de la commission, émet un avis défavorable sur la motion n° 18 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Différence entre le droit d'asile au 19e siècle et actuellement. Notion d'asile interne. Communication de documents. – **Question préalable** (p. 7012, 7013) : au nom de la commission, émet un avis défavorable sur la motion n° 76 de Mme Danielle Bidard-Reydet tendant à opposer la question préalable. Populations réfugiées dans les pays du Sud. Amalgame entre droit d'asile et politique de l'immigration. Réfugiés accueillis en France au cours du 20e siècle.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7045) : votera contre l'amendement n° 19 de M. Robert Bret (suppression). (p. 7046, 7047) : défavorable à l'amendement n° 40 de M. Louis Mermaz (rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). (p. 7049) : intervient sur l'amendement n° 21 de M. Robert Bret (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire à la famille du demandeur d'asile et de son conjoint).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7258) : rôle de juge constitutionnel du Parlement. Respect du principe d'égalité devant la loi. Absence de notion de service public constitutionnel dans le droit français. Validité de la gestion d'un service public par une collectivité. – **Question préalable** (p. 7266) : s'oppose à la motion n° 346 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer la question préalable.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7445, 7446) : défavorable à l'amendement n° 664 de Mme Evelyne Didier (suppression). Sa conception du service public. Responsabilité des collectivités locales dans leur choix. – **Art. 23** *(Habilitation à actualiser et adapter par ordonnances les dispositions du code de l'aviation civile relatives à la sûreté des vols et à la sécurité*

de l'exploitation des aérodromes) (p. 7466) : défavorable à l'amendement n° 685 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). – **Art. 25** *(Habilitation à prendre par ordonnances les mesures nécessaires à l'actualisation et l'adaptation de certaines dispositions du code des ports maritimes)* (p. 7473) : défavorable à l'amendement n° 688 de M. Gérard Le Cam (suppression). Conformité des ordonnances à la démocratie.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7514) : invoque l'inconstitutionnalité de l'amendement n° 583 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle).

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7596) : le groupe UMP votera l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Justice

– (8 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour la protection judiciaire de la jeunesse (p. 9628) : protection judiciaire de la jeunesse. Contrôle du secteur associatif. Recrutement de personnel et vétusté du patrimoine. La commission des lois propose d'adopter le budget de la protection judiciaire de la jeunesse.

GEOFFROY (André)

sénateur (Var)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

GÉRARD (Alain)

sénateur (Finistère)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Credit maritime mutuel.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13

novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Pêche **[n° 75 tome 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Agriculture et pêche – Budget.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3857, 3858) : politique d'infrastructures dynamique dans la perspective d'une ouverture internationale de la France. Hiérarchisation des projets. Désenclavement du grand Ouest. Classement de la liaison TGV Bretagne-Pays de la Loire parmi les projets prioritaires. Attachement à la technologie pendulaire. Pertinence du projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes. Solidarité renforcée entre la Bretagne et les Pays de la Loire. Recherche de solutions innovantes de financement.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour la pêche (p. 9292, 9293) : réforme de la politique commune de la pêche. Réflexion sur la mise en place d'une déduction pour aléas. Remplacement de la taxe parafiscale finançant les comités de pêche maritime par des cotisations professionnelles obligatoires prélevées auprès des pêcheurs. Maintien des Sofipêches. Etat des stocks de poissons. Faiblesse du taux de consommation des crédits communautaires de l'instrument financier de l'orientation de la pêche, IFOP. La commission des affaires économiques émet un avis favorable à l'adoption des crédits de la pêche.

GERBAUD (François)

sénateur (Indre)

UMP

Fin d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer le 1er février 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Secrétaire de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA): Dessertes aériennes (Ancien Comité de gestion du Fonds de péréquation des transports aériens).

Membre titulaire du Comité de gestion du Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien (FIATA): Plates-formes aéroportuaires.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – Rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, en remplacement de M. Jean-François Le Grand – **Discussion générale** (p. 2284) : convergence de vues des deux assemblées sur ce texte. La commission des affaires économiques propose l'adoption de ce projet de loi. – **Question préalable** (p. 2294) : s'oppose à la motion n° 8 de Mme Marie-France Beaufils

tendant à opposer la question préalable. – **Renvoi à la commission** (p. 2296) : s'oppose à la motion n° 1 de M. François Marc tendant au renvoi à la commission. – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 2298) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marc Pastor (retrait de la société Air France de la liste des entreprises privatisables). – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 2300) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Marc Pastor n° 3 (suppression) et n° 4 (mention dans le code de l'aviation civile du fait que le capital social d'Air France est détenu majoritairement par l'Etat). – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 2301) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Jean-Marc Pastor (suppression). – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 2302) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jean-Marc Pastor (suppression). – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (suppression).

GINÉSY (Charles)

sénateur (Alpes-Maritimes)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Tourisme **[n° 75 tome 16 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Société – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9119) : contexte défavorable. Solidité des fondamentaux du tourisme français. Réactivité des pouvoirs publics. Modernisation juridique du secteur. Présentation des crédits. Au nom de la commission des affaires économiques, recommande l'adoption de ce budget. Rentabilisation insuffisante de la présence des touristes. Mauvais positionnement sur le tourisme d'affaires. Nécessité de répondre à la disparition des rythmes saisonniers.

GIRARDIN (Brigitte)

ministre de l'outre-mer

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi de programme pour l'outre-mer **[n° 214 (2002-2003)]** (17 juillet 2003) – **Outre-mer.**

Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 39 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Outre-mer.**

Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 38 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Outre-mer.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3396, 3399) : politique de réforme en faveur du développement économique et social de l'outre-mer. Objectifs fixés par le Gouvernement. Création d'emplois durables par un allégement renforcé du coût du travail. Mesures à destination des PME du secteur agricole et des transports. Priorité à l'emploi aux jeunes. Revenu minimum d'activité, RMA. Simplification de la défiscalisation. Volonté de favoriser les investissements dans les secteurs de l'hôtellerie, du logement, des énergies renouvelables et du financement des entreprises. (p. 3399, 3400) : nécessité d'affirmer le principe de continuité territoriale entre les collectivités d'outre-mer et la métropole. Adaptation des offres de transport, notamment aérien. Dispositif d'abaissement du coût des billets d'avion. Actualisation du droit de l'outre-mer. Evocation des autres réformes engagées en faveur de l'outre-mer par le Gouvernement. Nécessité de permettre à l'outre-mer français d'accéder à l'égalité économique avec la métropole. (p. 3429, 3432) : plan global de relance du tourisme. Problème de desserte aérienne. Octroi de mer. Notification à la commission européenne du nouveau système de défiscalisation. Service militaire adapté. Continuité territoriale et question du fret. Coût du projet de loi. Nécessité de poursuivre l'actualisation du droit de l'outre-mer. Formation professionnelle et reconnaissance des diplômes. Adaptation des textes de lois à l'outre-mer. (p. 3433, 3435) : infrastructures, agriculture, pêche et immigration en Guyane. Défense de la politique outre-mer du Gouvernement : respect des délais et pragmatisme. Question de l'instauration d'un dispositif intermédiaire. Congé solidarité. Défiscalisation pour les travaux de rénovation et de réhabilitation des constructions. Autonomie financière des collectivités locales d'outre-mer. Fonds d'indemnisation des calamités résultant de catastrophes naturelles. Présence de la France auprès de la commission européenne. Insertion professionnelle. Dynamisme de la Polynésie française. Question de l'assimilation de cette collectivité territoriale aux départements d'outre-mer. Principe de continuité territoriale en Nouvelle-Calédonie et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Stratégie de développement durable pour Wallis-et-Futuna.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 3452) : s'oppose aux amendements identiques n° 185 de M. Thierry Foucaud et n° 143 de M. Paul Vergès (évaluation des exonérations de charges sociales). – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3454) : demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 57 (extension à Saint-Pierre-et-Miquelon des allégements de cotisations sociales). (p. 3455) : s'oppose aux amendements n° 102 de Mme Anne-Marie Payet (exonération des charges patronales sur les dix salaires les moins élevés des entreprises occupant de onze à vingt salariés) et n° 173 de M. Dominique Larifla (extension des exonérations de charges patronales aux entreprises de moins de vingt salariés). (p. 3456) : s'oppose aux amendements n° 89 de Mme Anne-Marie Payet (application d'un taux réduit d'exonération des charges patronales pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics occupant plus de dix salariés), n° 144 de M. Paul Vergès (exonération des charges patronales pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, quel que soit leur effectif, pour les cinquante premiers salariés) et n° 86 de M. Jean-Paul Virapoullé (extension des exonérations de charges sociales aux organismes visés à l'article L. 365-1 du code de la construction et de l'habitation). (p. 3457) : s'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Lucette Michaux-Chevry (exonération des charges sociales pour les entreprises de transport aérien ayant leur siège social outre-mer). (p. 3459) : accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 58 (extension des exonérations de cotisations sociales pour les compagnies aériennes qui desservent Mayotte) et n° 59 (extension des exonérations de cotisations sociales pour les compagnies maritimes assurant les liaisons entre la Réunion et Mayotte). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 60 (précision). (p. 3460) : s'oppose à l'amendement n° 241 de M. Claude Lise (exonération des charges sociales sur les indemnités versées par les caisses de congés payés). S'oppose à l'amendement n° 103 de Mme Anne-Marie Payet (exonération des charges sociales pour l'ensemble des effectifs dans le secteur de la formation professionnelle). (p. 3461) : s'oppose aux amendements identiques de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 61 et de de M. Jean-Paul Virapoullé n° 45 (extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication). (p. 3462) : s'oppose à l'amendement n° 174 de M. Dominique Larifla (extension de l'exonération des charges sociales au secteur de l'hospitalisation privée). (p. 3463) : s'oppose à l'amendement n° 104 de Mme Anne-Marie Payet (extension de l'exonération des charges sociales aux sociétés d'économie mixte des secteurs du logement social, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la culture). (p. 3464) : s'oppose aux amendements n° 145 de M. Paul Vergès (extension des exonérations de charges sociales au secteur des technologies de l'information et de la communication, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la culture et du sport), n° 208 de M. Rodolphe Désiré (extension des exonérations de charges sociales aux activités ludiques, sportives et culturelles liées au tourisme) et n° 242 de M. Claude Lise (extension des exonérations des charges sociales aux activités culturelles, sportives et de loisir liées au tourisme). (p. 3465) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. Dominique Larifla (précision par décret pris en Conseil d'Etat de la nature des activités touristiques bénéficiant des exonérations de charges sociales). (p. 3466) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 62 (non-cumul des exonérations de cotisations patronales). Demande le retrait de l'amendement n° 199 de M. François Trucy (extension des exonérations de charges sociales aux entreprises de travail temporaire). (p. 3467) : s'oppose aux amendements analogues n° 146 de M. Paul Vergès et n° 186 de M. Thierry Foucaud (suppression des exonérations de charges sociales pour les entreprises dont l'effectif diminue par rapport à celui déclaré). (p 3468) : s'oppose à l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 63 (restauration jusqu'au 30 juin 2005 des allègements de cotisations abrogés par la loi du 17 janvier 2003). – **Art. additionnels après l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Paul Vergès (engagement des entreprises bénéficiant d'exonérations de charges sociales à créer des emplois, à favoriser la formation professionnelle et à faciliter le dialogue social). (p. 3468, 3469) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Paul Vergès (extension du bénéfice des conventions collectives nationales aux DOM). – **Art. 2** *(Exonération de charges sociales en faveur des exploitations agricoles des départements d'outre-mer)* (p. 3470) : s'oppose aux amendements n° 149 de M. Paul Vergès (exonération des quarante premiers hectares des exploitations agricoles) et n° 176 de M. Dominique Larifla (pérennisation des exonérations de charges consenties aux exploitants agricoles). – **Art. additionnels après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Paul Vergès (régime de retraite complémentaire obligatoire pour les conjoints agricoles). (p. 3471) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Paul Vergès (sursis à poursuites en faveur des planteurs de l'Ouest de la Réunion). – **Art. 4** *(Non-cumul et évaluation triennale des exonérations de charges sociales des articles 1er à 3)* (p. 3472) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 67 (coordination) ; s'oppose aux amendements n° 152 de M. Paul Vergès (maintien des dispositions prévoyant l'harmonisation des SMIC), n° 209 de M. Rodolphe Désiré (maintien de l'allégement des charges sociales pour les entreprises des départements d'outre-mer engagées dans les RTT), et n° 177 et 178 de M. Dominique Larifla (maintien du cumul des exonérations de charges et de la prime accordée pour le passage aux 35 heures). (p. 3473) : s'oppose à l'amendement n° 243 de M. Claude Lise (évaluation de l'efficacité des

dispositions en matière d'emploi et d'insertion par la commission des comptes économiques et sociaux). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 68 (transmission au Parlement des conclusions de l'évaluation relative aux exonérations de cotisations sociales). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3474) : demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Victor Reux (compensation par l'Etat des pertes de recettes subies par la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon). Accepte l'amendement n° 83 de M. Victor Reux (périodicité de la compensation des exonérations de cotisations pour la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon). – **Art. 5** *(Extension du service militaire adapté et définition des conditions de mise en oeuvre de la formation)* (p. 3475) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 70 (précision). (p. 3475) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 71 (liberté de déterminer les actions de formation des stagiaires). Demande la réserve sur l'amendement n° 153 de M. Paul Vergès (base juridique pour le service militaire adapté). – **Art. 6** *(Modification du régime du titre de travail simplifié)* (p. 3476) : intervient sur l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 72 (extension du titre de travail simplifié à Mayotte). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 73 (précision). S'oppose à l'amendement n° 244 de M. Claude Lise (sauvegarde de la mission des caisses de congés payés des Antilles et de la Guyane). – **Art. 7** *(Renforcement de l'attractivité du contrat d'accès à l'emploi)* (p. 3477) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 74 (rectification). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 75 (rectification). (p. 3478) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 76 (autorisation de cumul du RMI avec le revenu d'activité issu du contrat d'accès à l'emploi). Accepte l'amendement n° 191 de Mme Lucette Michaux-Chevry (égalité de traitement entre les bénéficiaires du RMI et les autres publics éligibles au contrat d'accès à l'emploi). S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Paul Vergès (possibilité de cumul du RMI avec le revenu tiré d'une activité saisonnière agricole). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3479) : s'oppose à l'amendement de Mme Anne-Marie Payet n° 105 (exclusion du montant de l'aide à la mobilité de l'assiette de calcul des ressources permettant l'obtention de l'allocation logement.). – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3481) : s'oppose aux amendements n° 155 de M. Paul Vergès (maintien du dispositif emplois-jeunes à la Réunion) et n° 187 de M. Thierry Foucaud (maintien du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer). Accepte les amendements identiques n° 172 de Mme Anne-Marie Payet et n° 192 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prolongation de trois ans des contrats emplois-jeunes conclus par les collectivités des DOM). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3482) : s'oppose à l'amendement n° 156 de M. Paul Vergès (institution d'un fonds destiné à consolider et à développer le secteur de l'économie solidaire à La Réunion). – **Art. 8** *(Institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes qualifiés dans les petites entreprises)* : s'oppose à l'amendement n° 92 de Mme Anne-Marie Payet (acceptation immédiate au bénéfice du soutien à l'emploi des personnels inscrits comme demandeurs d'emploi). Accepte l'amendement n° 91 de Mme Anne-Marie Payet (extension du soutien à l'emploi au personnel issu de la formation professionnelle). – **Art. 9** *(Institution d'une prime à la création d'emploi spécifique pour l'embauche des jeunes Mahorais)* (p. 3483) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 77 (harmonisation). (p. 3484) : s'oppose aux amendements de M. Marcel Henry n° 93 (extension de la prime à la création d'emploi aux jeunes Mahorais de 16 à 30 ans) et n° 94 (possibilité de cumul avec une autre aide à l'emploi attribuée par l'Etat). Son amendement n° 270 : création d'un titre de travail simplifié à Mayotte ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 3485) : demande le retrait de l'amendement n° 201 de M. Robert Laufoaulu (instauration d'un système de prime pour l'emploi des jeunes à Wallis-et-Futuna). – **Art. 10** *(Congé-solidarité)* (p. 3486) : sur les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis, s'oppose au n° 78 (soumission de l'indemnité de départ volontaire au régime social et fiscal de l'indemnité de licenciement) et intervient sur le n° 79 (possibilité pour les entreprises qui recourent au congé solidarité de s'assurer auprès de garanties locales). Son amendement n° 271 : simplification des modalités de mise en place de la garantie de substitution ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 157 de M. Paul Vergès (éligibilité des chambres de métiers au dispositif de congé-solidarité). – **Art. additionnels avant l'art. 11** (p. 3488) : s'oppose aux amendements n° 158 de M. Paul Vergès (mise en place d'un plan pluriannuel dans le secteur de l'éducation à la Réunion) et n° 188 de M. Thierry Foucaud (mise en place d'un plan pluriannuel dans le secteur de l'éducation dans les départements d'outre-mer). S'oppose à l'amendement n° 159 de M. Paul Vergès (création de postes d'enseignants chercheurs et de personnels ingénieurs et administratifs à la Réunion). – **Art. 5 (prédécemment réservé p. 3475)** *(Extension du service militaire adapté et définition des conditions de mise en oeuvre de la formation)* (p. 3499) : accepte l'amendement n° 153 de M. Paul Vergès (base juridique pour le service militaire adapté) précédemment réservé. – **Art. 11** *(Dispositifs destinés aux élèves en grande difficulté)* (p. 3500) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 41 (extension du dispositif aux îles Wallis-et-Futuna) et le sous-amendement n° 95 de M. Marcel Henry. S'oppose à l'amendement n° 96 de Mme Anne-Marie Payet (mise en place d'un dispositif de sociabilisation). (p. 3501) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Claude Lise (mise en place des moyens nécessaires). – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 3502) : s'oppose à l'amendement n° 161 de M. Paul Vergès (création d'un institut de formation aux métiers de l'administration à la Réunion). – **Art. 12** *(Conditions de reconnaissance par l'Etat des diplômes ou titres à finalité professionnelle préparés en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 111 de M. Gaston Flosse (reconnaissance par l'Etat des titres ou diplômes sur proposition des autorités compétentes de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française). – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3504) : accepte l'amendement de la commission n° 1 (précision). Accepte l'amendement de la commission n° 2 (rédaction). Accepte l'amendement de la commission n° 266 (rédaction). (p. 3505) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Dominique Larifla (extension des déductions à la réhabilitation des immeubles affectés à l'activité d'une entreprise). (p. 3506) : s'oppose aux amendements n° 211 de M. Rodolphe Désiré (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles), n° 248 de M. Claude Lise (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles), n° 127 de M. Georges Othily (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles affectés aux logements de plus de vingt ans) et n° 162 de M. Paul Vergès (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles affectés aux logements de plus de vingt ans). S'oppose à l'amendement n° 97 de Mme Anne-Marie Payet (aide au refinancement des entreprises des départements d'outre-mer). S'oppose à l'amendement n° 98 de Mme Anne-Marie Payet (transposition aux petits commerces des mesures fiscales de soutien à l'économie). (p. 3507) : s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Dominique Larifla (prise en compte du surcoût de la construction lié aux conditions sismiques et climatiques). Accepte l'amendement n° 112 de M. Gaston Flosse (indexation sur l'indice local du coût de la construction du plafond pris en compte pour les réductions d'impôt sur les immeubles neufs à usage d'habitation). (p. 3508) : s'oppose à l'amendement n° 183 de M. Dominique Larifla (mesures fiscales en faveur de la reconstruction des centres bourgs et de la reconquête des villes). Accepte l'amendement n° 3 de la commission (harmonisation). Demande le retrait de l'amendement n° 113 de M. Gaston Flosse (extension du taux de défiscalisation aux quartiers sensibles de Papeete). (p. 3509) : s'oppose à l'amendement n° 246 de M. Claude Lise (extension aux dispositifs permettant d'économiser l'eau potable). – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3510) : accepte l'amendement de la commission n° 4 (rédaction). (p. 3511) : accepte l'amendement de la commission n° 5 (précision). Accepte l'amendement de la commission n° 267 (rédaction). S'oppose

à l'amendement n° 163 de M. Paul Vergès (extension du dispositif aux activités de loisirs, sportives et culturelles). (p. 3512) : s'oppose à l'amendement n° 251 de M. Claude Lise (extension du dispositif aux activités liées à l'accueil des personnes âgées). (p. 3513) : sur l'amendement n° 46 de M. Jean-Paul Virapoullé (extension du dispositif aux centres d'appels téléphoniques) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 279 ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 213 de M. Rodolphe Désiré (précision). (p. 3514) : s'oppose aux amendements n° 164 de M. Paul Vergès (extension du dispositif aux activités de loisirs, culturelles et sportives), n° 214 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif à certaines activités de loisirs, culturelles et sportives) et n° 114 de M. Gaston Flosse (extension du dispositif à certaines activités de loisirs, culturelles et sportives) ; son amendement n° 277 : confirmation de l'éligibilité des investissements de loisirs au bénéfice du dispositif de défiscalisation et réintroduction des activités de diffusion audiovisuelle et cinématographique ; adopté. (p. 3515) : son amendement n° 262 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Georges Othily n° 215 (extension du dispositif aux opérations de rénovation d'immeubles touristiques) et n° 128 (extension du dispositif aux investissements réalisés en faveur des immeubles hospitaliers). (p. 3516) : s'oppose à l'amendement n° 216 de M. Rodolphe Désiré (aménagement du dispositif en cas de cession ou de changement de contrôle de la société propriétaire de l'immeuble concerné). Demande le retrait de l'amendement n° 217 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif aux logiciels nécessaires à l'utilisation des investissements éligibles). S'oppose à l'amendement n° 115 de M. Gaston Flosse (extension du dispositif à l'ensemble des délégations de service public). (p. 3517) : son amendement n° 273 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 218 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif à l'ensemble des concessions de service public local à caractère industriel et commercial). Demande le retrait de l'amendement n° 99 de Mme Anne-Marie Payet (encouragement de la formation à la création ou à la reprise d'entreprises). (p. 3518) : estime satisfait l'amendement n° 219 de M. Rodolphe Désiré (extension du régime applicable aux hébergements touristiques aux investissements des entreprises de loisirs). S'oppose à l'amendement de la commission des finances n° 268 (rédaction). Accepte l'amendement n° 136 de Mme Lucette Michaux-Chevry (majoration du taux de la réduction d'impôt applicable dans le secteur de la navigation de plaisance). (p. 3519) : son amendement n° 278 : précision ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 249 de M. Claude Lise (majoration du taux de la réduction d'impôt pour les investissements réalisés dans le secteur des technologies de l'information). (p. 3520) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Rodolphe Désiré (bonification de l'aide fiscale applicable à l'industrie du tourisme nautique). (p. 3521) : confirmation du maintien du taux de 60 % pour les travaux de rénovation des hôtels en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte. Demande le retrait de l'amendement n° 202 de M. Robert Laufoaulu (augmentation du taux de défiscalisation pour les investissements nécessaires à la construction ou à la rénovation des infrastructures portuaires et aéroportuaires à Wallis-et-Futuna). (p. 3522) : accepte l'amendement de la commission n° 6 (aménagement du remboursement du crédit d'impôt en faveur des petits entrepreneurs). Demande le retrait de l'amendement de la commission n° 7 (limitation du montant de la reprise de l'avantage fiscal en cas de catastrophes naturelles). (p. 3523) : son amendement n° 272 : possibilité de reprendre l'imputation de certains déficits sur le revenu global ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 142 de M. Gaston Flosse (encouragement du financement des opérations défiscalisées par le crédit-bail). – **Art. 15** *(Dispositif transitoire sur la rénovation et réhabilitation hôtelière)* (p. 3525) : sur l'amendement de la commission n° 8 (modification des modalités de calcul de la rétrocession pour l'ensemble des avantages fiscaux) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 274 ; adopté. (p. 3526) : s'oppose à l'amendement n° 222 de M. Rodolphe Désiré (augmentation du taux de rétrocession de l'avantage fiscal pour la navigation de plaisance) ; demande le retrait de l'amendement n° 100 de Mme Anne-Marie Payet (extension des avantages fiscaux aux entreprises contribuant à la diversification des productions et des débouchés des départements d'outre-mer). – **Art. 16** *(Modification du régime des agréments)* : son amendement n° 281 : soumission du secteur de la navigation de plaisance à l'agrément au premier euro ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 225 de M. Rodolphe Désiré (suppression de l'agrément au premier euro pour le secteur agricole). (p. 3527) : demande le retrait de l'amendement n° 165 de M. Paul Vergès (modulation de la reprise de l'avantage fiscal lors de la transmission d'une exploitation agricole). (p. 3528) : s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Claude Lise (saisie pour avis des exécutifs des collectivités d'outre-mer). – **Art. 17** *(Modification du délai de validité du dispositif)* : accepte l'amendement de la commission n° 9 (assouplissement des dates d'entrée en vigueur du dispositif de défiscalisation). – **Art. additionnel après l'art. 17** : son amendement n° 280 : précision ; adopté. – **Art. 18** *(Affirmation du principe de la "double défiscalisation")* : demande le retrait de l'amendement n° 117 de M. Gaston Flosse (extension du cumul des régimes de défiscalisation). Accepte l'amendement de la commission n° 10 (coordination). – **Art. 19** *(Modification du régime applicable à la défiscalisation au titre de l'impôt sur les sociétés)* (p. 3530) : accepte l'amendement de la commission n° 11 (suppression d'une mention inutile). Accepte l'amendement de la commission n° 12 (coordination). (p. 3531) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Gaston Flosse (aide au financement des investissements par le crédit-bail). – **Art. 20** *(Harmonisation des dispositions)* : son amendement n° 275 : rédaction ; adopté. (p. 3532) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Rodolphe Désiré (mesures en faveur du renforcement des fonds propres des entreprises). – **Art. 23** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3533) : son amendement n° 282 : soumission du secteur de la navigation de plaisance à l'agrément au premier euro ; adopté. (p. 3534) : intervient sur l'amendement n° 118 de M. Gaston Flosse (consultation de l'organe exécutif des collectivités d'outre-mer). Son amendement n° 283 : information des collectivités d'outre-mer sur les opérations de défiscalisation qui les concernent ; devenu sans objet. (p. 3535, 3536) : intervient sur l'amendement n° 119 de M. Gaston Flosse (clarification des modalités de traitement des demandes d'agrément). (p. 3536) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (saisine et délai de réponse de la commission consultative). Accepte l'amendement de la commission n° 15 (interruption et suspension du délai de réponse de l'administration fiscale). – **Art. 25** *(Coordination)* (p. 3538) : accepte l'amendement de la commission n° 17 (rédaction). – **Art. 26** *(Extension de l'abattement d'un tiers de la base imposable à l'ensemble des secteurs éligibles)* : son amendement n° 276 : rédaction ; adopté après modification par le sous-amendement de la commission n° 18 qu'elle accepte. – **Art. 27** *(Principe de la double défiscalisation applicable à certains territoires)* (p. 3539) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Gaston Flosse (consultation obligatoire des collectivités d'outre-mer). (p. 3540) : accepte l'amendement de la commission des finances n° 19 (actualisation de la dénomination géographique des territoires d'outre-mer). – **Art. 29** *(Durée de validité du dispositif)* (p. 3541) : accepte les amendements n° 21 de la commission (coordination) et n° 123 de M. Gaston Flosse (application de la réglementation propre à chaque collectivité d'outre-mer pour la détermination des investissements éligibles). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 122 de M. Gaston Flosse (entrée en vigueur de la loi de programme dès sa date de promulgation). Estime l'amendement n° 236 de M. Rodolphe Désiré (suppression du plafond de 50 % pour l'imputation de la réduction d'impôt en 2003) satisfait par son amendement n° 264 (suppression de la limitation de l'imputation de la réduction d'impôt pour l'impôt dû en 2003). – **Art. additionnel après l'art. 29** *(Évaluation de l'impact du dispositif de défiscalisation)* (p. 3542) : accepte l'amendement de la commission n° 22 (évaluation de l'impact socio-économique de la défiscalisation). Son amendement n° 264 : suppression de la limitation de l'imputation de la réduction d'impôt pour l'impôt dû en 2003 ; adopté. – **Art. 30** *(Dispositif de sanctions en cas de fausses informations)* (p. 3543) : demande le retrait de l'amendement de la commission des finances n° 23 (plafonnement du montant de l'amende

fiscale). Accepte l'amendement n° 206 de M. Robert Laufoaulu (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3544) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Jean-Paul Virapoullé (réduction d'impôt en faveur des fonds d'investissement de proximité exerçant dans les DOM). (p. 3545) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). – **Art. 33** *(Taux réduit de TVA pour les logements évolutifs sociaux)* (p. 3550) : accepte les amendements identiques n° 25 de la commission et n° 33 (rédaction) de la commission des affaires économiques saisie pour avis. (p. 3551) : s'oppose aux amendements identiques n° 87 de M. Jean-Paul Virapoullé et n° 130 de M. Georges Othily (extension aux missions associées d'ingénierie). – **Art. 34** *(Abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements locatifs sociaux faisant l'objet de certains travaux de réhabilitation)* (p. 3552) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (nature des travaux ouvrant droit à l'avantage fiscal et préservation de l'assiette des impôts directs locaux). Demande le retrait de l'amendement n° 108 de Mme Anne-Marie Payet (prise en compte des besoins de la Réunion en matière de formation professionnelle). (p. 3553) : accepte l'amendement n° 269 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 34** : s'oppose à l'amendement n° 109 de Mme Anne-Marie Payet (développement de l'accession très sociale à la propriété dans les départements d'outre-mer). – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3554) : s'oppose à l'amendement n° 237 de M. Rodolphe Désiré (exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des sociétés d'économie mixte s'occupant de logements sociaux). Accepte l'amendement n° 193 de Mme Lucette Michaux-Chevry (caractère facultatif de l'intervention de la Caisse des dépôts et consignations dans le domaine de l'aménagement foncier et urbain). (p. 3555) : demande le retrait des amendements identiques n° 140 de M. Georges Othily et n° 260 de M. Claude Lise (mesures fiscales en faveur du développement du logement locatif social intermédiaire). – **Art. 36** *(Dotations de l'Etat aux collectivités locales)* (p. 3556) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 27 (suppression). Caractère spécifique des dotations de l'Etat aux collectivités locales d'outre-mer. – **Art. additionnel après l'art. 36** (p. 3558) : demande le retrait des amendements n° 52, 53 et 54 de M. Georges Othily (modification des règles de répartition de la dotation d'aménagement des communes en Guyane). (p. 3560) : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. Claude Lise (majoration des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales d'outre-mer pour les équipements publics). – **Art. additionnel après l'art. 38** (p. 3561) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Paul Vergès (titularisation des employés communaux au sein de la fonction publique territoriale). – **Art. 39** *(Compétence des régions d'outre-mer en matière de transports ferroviaires)* (p. 3562) : demande le retrait de l'amendement n° 138 de Mme Lucette Michaux-Chevry (compétence des régions d'outre-mer en matière d'aménagement numérique du territoire). – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3563) : demande le retrait des amendements n° 84 de M. Jean-Paul Virapoullé (régime fiscal applicable au tabac) et n° 257 de M. Claude Lise (fixation du droit de consommation sur les tabacs en Guadeloupe et en Martinique). (p. 3564) : accepte l'amendement n° 194 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prorogation de la durée des agences chargées de la mise en valeur des zones côtières dans les départements d'outre-mer et possibilité en Guyane et en Martinique de céder aux ayants-droit les constructions édifiées sur cette zone). (p. 3565) : s'oppose à l'amendement n° 256 de M. Claude Lise (aide en faveur des librairies spécialisées). – **Art. 41** *(Offices de l'eau dans les départements d'outre-mer)* (p. 3567) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 34 (rectification). – **Art. L. 213-13 du code de l'environnement** : s'oppose à l'amendement n° 258 de M. Claude Lise (instauration pour les offices de l'eau de taxes sur la pollution). – **Art. L. 213-14 du code de l'environnement** : demande le retrait de l'amendement n° 133 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prise en compte de la consommation réelle de l'eau dans le calcul de la redevance). (p. 3568) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 238 de M. Rodolphe Désiré (diminution du taux plafond de la redevance sur les prélèvements d'eau destinés à l'agriculture). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 35 (rédaction). – **Art. L. 213-15 du code de l'environnement** : Demande le retrait de l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 36 (garanties offertes au redevable soumis à un contrôle sur place de l'office visant à vérifier l'assiette de la redevance). (p. 3569) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 37 (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 41** : Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 38 (implantation des grandes surfaces dans les départements d'outre-mer). (p. 3571) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). (p. 3574) : demande le retrait de l'amendement n° 124 de M. Gaston Flosse (modalités de financement des groupements de communes en Polynésie). S'oppose à l'amendement n° 169 de M. Paul Vergès (création d'un fonds d'équipement au bénéfice de la Réunion). (p. 3575) : son amendement n° 265 : cession par l'Etat de l'aéroport de Hao à la Polynésie française ; adopté. – **Art. 42** *(Dotation de continuité territoriale)* (p. 3576) : s'oppose à l'amendement n° 170 de M. Paul Vergès (création d'un fonds pour l'aide au transport des personnes). S'oppose aux amendements n° 171 de M. Paul Vergès (création d'un fonds pour l'aide au transport des marchandises) et n° 239 de M. Rodolphe Désiré (création d'une aide au transport des marchandises par voie aérienne). (p. 3577) : s'oppose à l'amendement n° 240 de M. Rodolphe Désiré (extension de la dotation de continuité territoriale aux déplacements entre les trois départements français d'Amérique). Accepte l'amendement n° 28 de la commission (rédaction). (p. 3578) : s'oppose à l'amendement n° 197 de M. Dominique Larifla (extension de l'aide aux déplacements entre les îles de l'archipel de la Guadeloupe). – **Art. additionnel avant l'art. 43** *(Modification des références aux territoires d'outre-mer dans les textes législatifs et réglementaires)* (p. 3579) : accepte l'amendement de la commission des finances n° 29 (remplacement de la référence aux territoires d'outre-mer par celle à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna et aux Terres australes et antarctiques françaises). – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3580) : accepte l'amendement n° 200 de M. Robert Laufoaulu (extension au domaine du droit douanier). Accepte l'amendement n° 207 de M. Georges Othily (ajout d'une législation sur le transport fluvial en Guyane). (p. 3581) : demande le retrait de l'amendement n° 205 de M. Robert Laufoaulu (maintien du droit coutumier à Wallis-et-Futuna en matière de droit immobilier et de la construction). (p. 3581) : demande le retrait de l'amendement n° 125 de M. Gaston Flosse (précision de l'expression "régime communal"). (p. 3582) : accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 31 (suppression d'un alinéa inutile). Accepte l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 32 (suppression d'un alinéa inutile). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 80 (actualisation du droit applicable aux centres communaux d'action sociale à Mayotte). Accepte l'amendement n° 198 de Mme Anne-Marie Payet (précision des modalités d'habilitation du Gouvernement à simplifier le droit de la santé à Mayotte). Accepte l'amendement de la commission des finances n° 30 (publication au Journal officiel des rapports de présentation des ordonnances). – **Art. 44** *(Ratification d'ordonnances portant habilitation du Gouvernement à prendre des mesures législatives nécessaires à l'actualisation du droit applicable outre-mer)* (p. 3584) : accepte l'amendement n° 126 de M. Gaston Flosse (résolution des difficultés d'application du statut de la fonction publique de la Polynésie française). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 43 (suppression d'un alinéa inutile). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 39 (rectification). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 40 (précision). – **Seconde délibération** ▯ **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3586) : son amendement n° A-1 : extension des

exonérations de charges sociales aux compagnies aériennes dont le siège social n'est pas basé outre-mer ; adopté. Respect des règles de la libre concurrence. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p 3590) : dialogue constructif. Avancée importante pour l'outre-mer.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4599, 4600) : accord de la CMP. Souscription à l'extinction de la polygamie et de la répudiation unilatérale à Mayotte. Dispositions novatrices pour un développement économique durable de l'outre-mer. Qualité du travail réalisé par le Sénat. – **Art. 47** *(Suppression de la polygamie à Mayotte)* (p. 4618) : son amendement n° 1 : modernisation du statut civil personnel de droit local applicable à Mayotte ; adopté. Constitutionnalité de cette démarche. Absence de menace pour le code civil. Amélioration de la condition de la femme à Mayotte. Renforcement de l'ancrage de Mayotte au sein de la nation. (p. 4620) : nécessité de continuer sur la voie du développement de l'outre-mer. Contribution à la modernisation du droit de l'outre-mer.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin – (7 novembre 2003) (p. 7699, 7704) : organisation de quatre référendums le 7 décembre 2003. Création d'une collectivité territoriale unique régie par l'article 73 de la Constitution en Martinique et en Guadeloupe. Création d'une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution à Saint-Martin et à Saint-Barthélémy. Loi constitutionnelle du 28 mars 2003. Consécration de l'appartenance des collectivités ultra-marines à la République. Réunification juridique du peuple français. Consentement nécessaire des électeurs au changement de statut. Cadre constitutionnel rénové et sécurisé : régime de l'identité législative avec possibilité d'adaptations aux caractéristiques de l'outre-mer et régime de la spécialité législative dans les matières autres que régaliennes. Mise en oeuvre des engagements pris par le Président de la République dans son discours de Madiana le 11 mars 2000. Récurrence des débats sur la question de la collectivité unique depuis 1982. Absence de danger d'affaiblissement du lien entre l'outre-mer et la République. Consultation organisée à la demande des forces politiques locales les plus représentatives. Absence de volonté du Gouvernement d'arbitrer des compétitions politiques locales. Lecture des quatre documents d'orientation approuvés par les élus. Elaboration d'un projet de loi organique et d'un projet de loi ordinaire en cas de victoire du "oui". Organisation des nouvelles collectivités dans la transparence et la démocratie interne. Maintien de l'institution préfectorale. Compétences normatives dans le domaine fiscal dévolues à Saint-Martin et à Saint-Barthélémy. Impossibilité de créer des paradis fiscaux et de favoriser l'évasion fiscale. Absence d'incidences sur le statut européen de la Martinique et de la Guadeloupe. Consultation historique des électeurs des Antilles sur l'évolution de leurs institutions. Illustration d'une démocratie effective et vivante. Réfute les insinuations d'évolution vers la séparation d'avec la République. (p. 7712, 7714) : remerciements. Absence de clivage politique. Reproche inacceptable de la précipitation après l'adoption de la révision constitutionnelle et des débats récurrents depuis vingt ans. Absence de saisie de proposition d'évolution de la Guyane. Accompagnement du développement économique et social des collectivités d'outre-mer sur quinze ans avec la loi de programmation. Impossibilité d'éradiquer les handicaps structurels de l'outre-mer. Moment historique pour les habitants d'outre-mer : exercice de leur choix dans le cadre sécurisé de la République.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8917, 8923) : budget en augmentation. Contribution à l'effort de maîtrise de la dépense. Concertation préalable à toute modification des avantages fiscaux. Demandes de crédits réalistes sans remise en cause des objectifs poursuivis. Exemple du passeport mobilité. Mise en place prochaine d'un "passeport logement". Recherches d'économies de structure. Redéploiement de crédits. Cohérence de l'action de l'Etat renforcée par son caractère interministériel. Inscription de l'outre-mer dans une croissance durable. Adaptation du cadre juridique aux particularités institutionnelles et humaines. Globalisation des crédits et des mesures pour l'emploi. Modernisation des moyens du FEDOM. Stabilisation des crédits du service militaire adapté. Financement de la CMU complémentaire. Maintien de l'effort budgétaire en faveur du logement. Perspectives d'amélioration de la continuité territoriale. Prorogation probable de l'octroi de mer. Vigilance du Gouvernement sur les fonds européens. Renforcement des mesures de sécurité intérieure. Action sociale. Réponse aux orateurs. Concrétisation des engagements du Président de la République. Sortie prochaine des décrets d'application de la loi de programme. Détermination du Gouvernement pour la prise en compte des spécificités de l'outre-mer.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 39 (2003-2004)** (p. 10243, 10246) : première traduction législative des dispositions de l'article 74 de la Constitution consacré aux collectivités d'outre-mer. Consécration du statut d'autonomie de la Polynésie française au sein de la République. Application du titre XII de la Constitution relatif aux collectivités territoriales. Contrôle juridictionnel spécifique du Conseil d'Etat sur les actes de l'assemblée délibérante intervenant dans le domaine de la loi. Saisine du Conseil constitutionnel par les autorités locales en cas d'empiétement du législateur sur leurs compétences. Possibilité de prendre des mesures en faveur de la population sous réserve de justifier les "nécessités locales". Participation à l'exercice de certaines compétences régaliennes sous le contrôle de l'Etat. Amendement prévoyant la ratification par le Parlement des décrets approuvant un acte local intervenant dans le domaine de la loi. Encadrement des interventions dans le domaine de la sécurité publique. Association de la Polynésie française à la politique étrangère. Accroissement des compétences locales. Maintien des compétences de l'Etat en matière de droits et libertés. Fixation d'une liste d'actes soumis au contrôle de légalité. Procédure du référé-suspension et du déféré "défense nationale". Application du droit commun des collectivités territoriales dans le domaine de la démocratie locale. Garantie aux communes d'une réserve minimale de compétences et alignement de leur cadre juridique sur le régime communal de droit commun. Accord du Gouvernement sur les corrections apportées par la commission des lois. Qualité du travail. Consécration d'une décentralisation particulièrement avancée. Remerciements. – **Art. 1er** *(Caractères généraux de la Polynésie française)* (p. 10255) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (rédaction). (p. 10256) : sur les amendements de M. Simon Sutour, s'oppose au n° 173 (substitution de la qualification "collectivité d'outre-mer" à celle de "pays d'outre-mer"), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 174 (précision) et accepte le n° 175 (prise en compte des spécificités géographiques aux côtés des "intérêts propres"). – **Art. 2** *(Responsabilité conjointe de l'Etat et de la Polynésie française pour le développement de la collectivité et pour le soutien aux communes)* (p. 10257) : accepte l'amendement n° 93 de M. Gaston Flosse (substitution de la désignation de "pays d'outre-mer" à celle de "collectivité d'outre-mer" pour la Polynésie française). S'oppose à l'amendement n° 176 de M. Simon Sutour (rappel du principe de la libre administration des communes et de la non-tutelle d'une collectivité sur une autre). – **Art. 3** *(Rôle du haut-commissaire de la République)* (p. 10258) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (définition du rôle du haut-commissaire conformément aux termes de l'article 72 de la Constitution). – **Art. 5** *(Institutions de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Simon Sutour (suppression de la mention du président dans les institutions de la Polynésie française). – **Art. 6** *(Communes de la Polynésie française)* (p. 10259) : s'oppose à l'amendement n° 178 de M. Simon Sutour (précision de l'élection des communes au suffrage universel direct). – **Art. 7** *(Conditions d'application des dispositions législatives et*

réglementaires) : son amendement n° 229 : applicabilité de plein droit en Polynésie française des lois et règlements relatifs à la nationalité ; adopté. – **Art. 9** *(Consultation de l'assemblée de Polynésie française sur les projets et propositions de loi)* (p. 10260) : accepte les amendements de la commission n° 3 (consultation de l'assemblée sur les projets et propositions de loi) et n° 4 (coordination). Accepte l'amendement n° 94 de M. Gaston Flosse (consultation de l'assemblée sur les projets d'ordonnance pris sur le fondement de l'article 74-1 de la Constitution). (p. 10261) : s'oppose à l'amendement n° 179 de M. Simon Sutour (allongement des délais de consultation accordés à l'assemblée). Son amendement n° 230 : habilitation expresse de l'assemblée pour permettre à la commission permanente de rendre des avis sur les projets et propositions de loi, autres que ceux modifiant la loi organique statutaire ; adopté. Accepte l'amendement n° 95 de M. Gaston Flosse (transmission au Parlement des avis de l'assemblée au plus tard avant l'examen du texte en première lecture). (p. 10262) : demande le retrait de l'amendement n° 96 de M. Gaston Flosse (insertion d'une clause de territorialité dans les conventions internationales portant sur des matières relevant de la compétence de la Polynésie française). – **Art. 12** *(Modification ou abrogation de lois postérieures à l'entrée en vigueur du projet de statut)* : accepte l'amendement n° 5 de la commission (réécriture de l'article selon les termes définis par le neuvième alinéa de l'article 74 de la Constitution permettant à la seule assemblée de Polynésie française d'abroger ou de modifier une loi "déclassée"). (p. 10263) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Simon Sutour (substitution des mots "le président du gouvernement" aux mots "le président de la Polynésie française"). – **Art. 14** *(Compétences de l'Etat)* (p. 10264) : demande le retrait de l'amendement n° 97 de M. Gaston Flosse (exclusion de la procédure civile de la liste des compétences réservées à l'Etat). S'oppose à l'amendement n° 181 de M. Simon Sutour (exclusion de la gestion des hydrocarbures et des gaz des compétences de la Polynésie française). S'oppose à l'amendement n° 182 de M. Simon Sutour (maintien des principes fondamentaux des obligations commerciales dans la compétence exclusive de l'Etat). (p. 10265) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de M. Gaston Flosse (compétence de la Polynésie française en matière d'approbation des programmes d'exploitation des liaisons aériennes et des tarifs correspondants). Son amendement n° 231 : réécriture des dispositions relatives à la police et à la sécurité de la circulation maritime afin de regrouper les obligations qui incombent à l'Etat ; adopté. (p. 10266) : accepte l'amendement n° 100 de M. Gaston Flosse (précision rédactionnelle visant à réserver à la Polynésie française la compétence pour tout enseignement dispensé hors de l'université). – **Intitulé de la section 2** *(Les compétences de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 101 de M. Gaston Flosse (nouvel intitulé de la section 2). – **Art. 15** *(Représentation internationale de la Polynésie française)* : Accepte les amendements n° 102 et 103 de M. Gaston Flosse (possibilité pour la Polynésie française de disposer d'une représentation auprès d'une entité territoriale d'un Etat ou auprès de tout organisme international du Pacifique). – **Art. 16** *(Arrangements administratifs)* (p. 10267) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 6 (dispense de la délivrance préalable de pouvoirs établis par les autorités de la République pour la signature des arrangements administratifs) et accepte les amendements n° 7 et 8 (conséquence). – **Art. 18** *(Protection du marché du travail local)* (p. 10269) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (clarification rédactionnelle) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 234 de M. Gaston Flosse. S'oppose à l'amendement de ce dernier n° 104 (extension des critères permettant de bénéficier des mesures de préférence locale en matière d'emploi). Accepte l'amendement n° 105 de M. Gaston Flosse (harmonisation rédactionnelle indiquant que les actes prévus à l'article 139 sont dénommés "actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays""). (p. 10270) : s'oppose à l'amendement n° 183 de M. Simon Sutour (définition par l'assemblée de Polynésie française de la durée de résidence nécessaire pour bénéficier de la préférence pour l'emploi local). – **Art. 19** *(Protection du patrimoine foncier)* (p. 10271) : s'oppose à l'amendement n° 184 de M. Simon Sutour (obligation pour la Polynésie française de prendre des actes subordonnant à déclaration les transferts entre vifs de propriétés foncières). Accepte l'amendement n° 10 de la commission (cohérence). S'oppose à l'amendement n° 185 de M. Simon Sutour (possibilité de préempter une propriété foncière pour la sauvegarde ou la mise en valeur des espaces naturels quelle que soit la durée de résidence en Polynésie française de l'acheteur). (p. 10272) : accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 106 (ajout de la nationalité et de la naissance aux critères justifiant des mesures en faveur de la population locale en matière de protection du patrimoine foncier) et n° 107 (conditions de l'extension du bénéfice de la protection du patrimoine foncier aux personnes liées par mariage, concubinage ou pacte civil de solidarité avec une personne justifiant d'une durée suffisante de résidence en Polynésie française). (p. 10273) : s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Simon Sutour (détermination des règles relatives à la protection du patrimoine foncier et à l'exercice du droit de préemption par l'assemblée de Polynésie française). – **Art. 20** *(Sanctions pénales et administratives)* (p. 10284) : accepte l'amendement n° 108 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 21** *(Peines d'emprisonnement)* : accepte l'amendement n° 235 de la commission (compétence exclusive des lois du pays pour définir les infractions assorties de peines d'emprisonnement). – **Art. 24** *(Casinos, cercles, jeux et loteries)* (p. 10285) : accepte l'amendement n° 110 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article tendant à préciser les compétences de l'Etat et de la Polynésie française en matière de jeux de hasard). – **Art. 25** *(Audiovisuel)* (p. 10286) : s'oppose à l'amendement n° 187 de M. Simon Sutour (suppression de l'obligation faite au CSA de consulter le gouvernement de la Polynésie française sur les décisions individuelles relevant de sa compétence). – **Art. 29** *(Création de sociétés d'économie mixte)* (p. 10287) : accepte l'amendement n° 111 de M. Gaston Flosse (possibilité d'associer au capital des sociétés d'économie mixte les personnes publiques régies par des dispositions autres que celles relevant du droit commercial, pour lequel la Polynésie française est compétente). – **Art. 30** *(Participation au capital des sociétés privées gérant un service public ou de sociétés commerciales)* : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Simon Sutour (suppression). – **Art. 31** *(Champ d'application du principe de participation)* (p. 10288) : s'oppose aux amendements de M. Simon Sutour n° 189 (suppression de la possibilité donnée aux institutions de la Polynésie française d'intervenir dans le domaine législatif avec l'approbation de l'Etat) et n° 190 (suppression des dispositions de droit pénal en matière de jeux de hasard du champ d'habilitation de la Polynésie française) et accepte l'amendement n° 11 de la commission (précision des aspects du droit civil demeurant de la compétence de l'Etat). – **Art. 32** *(Modalités de participation des institutions de la Polynésie française aux compétences de l'Etat)* (p. 10290) : accepte les amendements de la commission n° 12 et 13 (rédaction) et n° 14 (coordination). Son amendement n° 232 : caducité des décrets approuvant les lois du pays intervenues dans le domaine de la loi à défaut de ratification expresse dans les dix-huit mois à compter de leur signature ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 15 (précision), n° 16 (rédaction) et n° 17 et 18 (coordination). – **Art. 33** *(Délivrance des titres de séjour)* (p. 10291) : accepte l'amendement n° 112 de M. Gaston Flosse (remplacement de la tutelle a priori par la possibilité donnée au haut-commissaire de la République de s'opposer à la délivrance d'un titre de séjour par la Polynésie française). – **Art. 34** *(Participation de la Polynésie française à certaines missions de police)* : accepte l'amendement n° 19 de la commission (réécriture de l'article prévoyant la consultation du président de la Polynésie française en cas de retrait de l'agrément par le haut-commissaire de la République ou par le procureur de la République). – **Art. 35** *(Pouvoirs de police spéciale)* (p. 10292) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (exclusion du champ d'application de l'article des agents mentionnés à l'article 34 du présent texte et participant à des missions de police incombant à l'Etat). – **Art. 37** *(Association de la Polynésie française aux compétences de l'Etat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche)* (p. 10293) : accepte l'amendement n° 113 de M. Gaston Flosse (renforcement de l'implication de la Polynésie française dans l'élaboration de la carte de l'enseignement

supérieur). – **Art. 39** *(Accords internationaux dans les domaines de compétence de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 21 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 39** : accepte l'amendement n° 114 de M. Gaston Flosse (association du président de la Polynésie française ou de son représentant aux négociations entreprises par l'Etat sur des accords entrant dans le domaine des compétences de la Polynésie française). – **Art. 40** *(Participation aux négociations avec la communauté européenne et association aux travaux des organismes régionaux du Pacifique)* : accepte l'amendement n° 22 de la commission (cohérence rédactionnelle). – **Art. 41** *(Relations avec les organismes régionaux du Pacifique)* (p. 10294) : sur l'amendement n° 23 de la commission (association du président de la Polynésie française ou de son représentant aux travaux des organismes régionaux du Pacifique dans les domaines relevant de la compétence de la Polynésie française) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 236 ; adopté. – **Art. 42** *(Les compétences des communes)* (p. 10295) : accepte les amendements de la commission n° 24 (extension des compétences d'attribution des communes à la distribution d'eau potable, à la collecte et au traitement des ordures ménagères et à la collecte et au traitement des déchets végétaux et des eaux usées) modifié par le sous-amendement n° 168 de M. Gaston Flosse et n° 25 (subordination de l'intervention des communes dans les domaines de compétences partagées au transfert des moyens nécessaires à l'exercice de ces compétences). – **Art. 44** *(Production et distribution d'électricité)* : accepte l'amendement n° 26 de la commission (réécriture de l'article précisant les modalités de la délégation aux communes ou à leurs groupements de la production et de la distribution d'électricité). – **Art. 46** *(Domaine de la Polynésie française)* (p. 10296) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, accepte les n° 116 (distinction entre le domaine public maritime de la Polynésie française et les emprises nécessaires à l'exercice des compétences de l'Etat) et n° 117 (correction d'une erreur matérielle) et demande le retrait du n° 115 (limitation des droits de l'Etat sur le domaine public maritime). – **Art. 47** *(Transfert d'une partie de l'aérodrome de Tahiti-Faa)* : accepte l'amendement n° 118 de M. Gaston Flosse (suppression). – **Art. 48** *(Délégation des mesures individuelles aux maires par les autorités de la Polynésie française)* (p. 10297) : accepte l'amendement n° 119 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 49** *(Règles relatives aux marchés publics et délégations de service public)* : accepte les amendements n° 27 de la commission (précision) et n° 191 de M. Simon Sutour (précision de l'exercice des compétences de la Polynésie française dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures). – **Art. 51** *(Financement du logement social)* : accepte l'amendement n° 28 de la commission (rédaction). – **Art. 52** *(Fonds intercommunal de péréquation)* (p. 10298) : accepte les amendements de la commission n° 29 (coordination) et n° 30 (précision), de M. Gaston Flosse n° 120 (détermination de l'assiette du prélèvement effectué par le fonds intercommunal de péréquation) et n° 121 (représentation majoritaire des collectivités au sein du comité de gestion) et s'oppose à l'amendement n° 192 de M. Simon Sutour (organisation de la présidence du comité des finances locales). – **Art. 53** *(Instauration de taxes, impôts et redevances au profit des communes)* (p. 10299) : accepte les amendements n° 31 de la commission (rédaction), n° 122 de M. Gaston Flosse (possibilité pour les communes d'instituer des taxes spécifiques) et s'oppose à l'amendement n° 193 de M. Simon Sutour (mise en oeuvre de l'instauration d'impôts dans le respect des principes d'autonomie fiscale posés par l'article 72-2 de la Constitution). – **Art. 54** *(Concours de la Polynésie française aux communes)* (p. 10300) : s'oppose à l'amendement n° 194 de M. Simon Sutour (réécriture de l'article tendant à supprimer la possibilité pour la Polynésie française de mettre ses agents à disposition des communes). – **Art. 55** *(Conventions de délégation de compétences)* (p. 10301) : s'oppose à l'amendement n° 195 de M. Simon Sutour (suppression de la possibilité pour les communes de signer une convention avec la Polynésie française pour la réalisation de projets d'équipements collectifs ou la gestion de services publics). – **Art. 56** *(Extension du domaine public des communes)* : accepte l'amendement n° 32 de la commission (exigence de l'avis conforme du conseil municipal à l'extension du domaine de sa commune) et s'oppose à l'amendement n° 196 de M. Simon Sutour (substitution de l'avis simple de l'assemblée de Polynésie française à l'avis conforme en matière de détermination du domaine initial des communes). – **Art. 57** *(Le français et les langues polynésiennes)* (p. 10302) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 123 de M. Gaston Flosse (reconnaissance de la place prééminente des langues polynésiennes dans le respect de l'article 2 de la Constitution). – **Art. 58** *(Collège d'experts fonciers)* : s'oppose à l'amendement n° 197 de M. Simon Sutour (consultation obligatoire du collège d'experts fonciers sur toute question relative à la propriété foncière). – **Art. 60** *(Transfert à titre gratuit des biens de l'Etat à la Polynésie française)* (p. 10303) : accepte l'amendement n° 124 de M. Gaston Flosse (transfert de propriété des biens meubles et immeubles appartenant à l'Etat et mis à la disposition de la Polynésie française au titre des lois antérieures de décentralisation). – **Art. 63** *(Attributions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10304) : s'oppose à l'amendement n° 198 de M. Simon Sutour (nouvelle rédaction de l'article précisant que l'exécutif de la Polynésie française est le gouvernement). – **Art. 64** *(Attributions du président de la Polynésie française)* (p. 10305) : accepte les amendements de la commission n° 33 (cohérence rédactionnelle), n° 34 (précision quant à la compétence normative du président de la Polynésie française), n° 35 (exercice du pouvoir de nomination du président de la Polynésie française) et n° 36 (précision). Accepte l'amendement n° 126 de M. Gaston Flosse (coordination). S'oppose à l'amendement de ce dernier n° 125 (rédaction) ainsi qu'au n° 199 de M. Simon Sutour (suppression). – **Art. 68** *(Information du président en matière de maintien de l'ordre)* (p. 10307) : accepte les amendements n° 37 de la commission (association du président de la Polynésie française à la mise en oeuvre par le haut-commissaire des moyens concourant à la sécurité civile) et n° 127 de M. Gaston Flosse (extension de l'information du président de la Polynésie française aux mesures prises par l'Etat en matière de sécurité intérieure). – **Art. 69** *(Mode d'élection du président)* : Sur les amendements de M. Simon Sutour, accepte le n° 201 (précision de l'élection du président au scrutin secret) et s'oppose au n° 200 (rétablissement de l'appellation "président du gouvernement"). (p. 10308) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (rédaction) et s'oppose à l'amendement n° 202 de M. Simon Sutour (suppression de la possibilité d'élire un président qui ne serait pas membre de l'assemblée de la Polynésie française). Accepte l'amendement n° 39 de la commission (délai de dépôt des candidatures à la présidence de la Polynésie française). (p. 10309) : s'oppose à l'amendement n° 203 de M. Simon Sutour (instauration d'un troisième tour de scrutin pour l'élection du président à défaut d'obtention de la majorité absolue à l'issue des deux premiers tours). – **Art. 70** *(Résultats de l'élection)* : Accepte les amendements de la commission n° 40 et 41 (précision). – **Art. 71** *(Délai d'élection du président de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 42 de la commission (coordination). – **Art. 73** *(Formation du gouvernement)* (p. 10310) : s'oppose aux amendements de M. Simon Sutour n° 205 (précision rédactionnelle visant à supprimer la distinction entre le vice-président et les ministres) et n° 204 (limitation à douze du nombre de ministres). – **Art. 74** *(Conditions requises pour exercer les fonctions de membre du gouvernement)* (p. 10311) : s'oppose à l'amendement n° 206 de M. Simon Sutour (obligation pour les membres du gouvernement de justifier d'une durée de résidence suffisante). – **Art. 75** *(Incompatibilités)* : Accepte les amendements de la commission n° 43 et 45 (rectification) et n° 44 (élargissement des incompatibilités des membres du gouvernement) ainsi que l'amendement n° 128 de M. Gaston Flosse (coordination). – **Art. 77** *(Délai et déclaration d'option)* (p. 10312) : accepte les amendements n° 46 de la commission (rédaction) et n° 129 de M. Gaston Flosse (constatation du défaut d'option en cas d'incompatibilité). – **Art. 78** *(Cessation des fonctions gouvernementales exercées par des membres de l'assemblée de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 48 de la commission (rédaction). – **Art. 79** *(Position de l'agent public*

ou du salarié membre du gouvernement de la Polynésie française) (p. 10313) : accepte l'amendement n° 49 de la commission (possibilité pour l'agent public, membre du gouvernement, de réintégrer à la fin de ses fonctions l'entreprise du secteur public qui l'employait sous un régime de droit privé). – **Art. 83** *(Fonctionnement du conseil des ministres)* : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. Simon Sutour (garantie d'une périodicité régulière des réunions du conseil des ministres). – **Art. 84** *(Fonctionnement du conseil des ministres)* (p. 10314) : accepte l'amendement n° 130 de M. Gaston Flosse (suppression de la possibilité pour le haut-commissaire de demander à être entendu par le conseil des ministres). – **Art. 87** *(Indemnité des membres du gouvernement de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 131 de M. Gaston Flosse (coordination). – **Art. 89** *(Détermination générale des attributions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10315) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 50 de la commission et n° 207 de M. Simon Sutour (précision du caractère collégial et solidaire du gouvernement). – **Art. 90** *(Compétences du Conseil des ministres)* : s'oppose à l'amendement n° 208 de M. Simon Sutour (suppression de la compétence du conseil des ministres relative aux registres d'état civil). – **Art. 91** *(Compétences du Conseil des ministres)* (p. 10317) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande le retrait du n° 132 (compétence du conseil des ministres en matière de répartition des bandes de fréquences radioélectriques) et accepte les n° 133 (fixation par le conseil des ministres des redevances de gestion des fréquences radioélectriques), n° 134 (rédaction), n° 135 (coordination) ainsi que le n° 136 (possibilité de participer au capital des établissements de crédit régis par le code monétaire et financier sous forme d'avances en compte courant d'associé) sous réserve d'interprétation. – **Art. 95** *(Attributions individuelles et responsabilité des ministres)* (p. 10318) : accepte l'amendement n° 51 de la commission (rédaction). – **Art. 97** *(Attributions consultatives)* : accepte l'amendement n° 52 de la commission (consultation du conseil des ministres en cas de réquisition dans le cadre de la mise en oeuvre des moyens concourant à la sécurité civile) ainsi que les amendements de M. Gaston Flosse n° 137 (coordination avec les dispositions de l'article 33) et n° 138 (mention du principe de la consultation du conseil des ministres sur la modification des limites intracommunales, communales et intercommunales). – **Art. 99** *(Information sur les projets d'accords intéressant la Polynésie française)* (p. 10319) : demande le retrait de l'amendement n° 139 de M. Gaston Flosse (consultation du conseil des ministres sur les projets d'accords internationaux intéressant la Polynésie française). – **Art. 102** *(Compétence de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10320) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. 104** *(Composition de l'assemblée de la Polynésie française et durée de son pouvoir)* (p.10321) : accepte l'amendement n° 140 de M. Gaston Flosse (réécriture de l'article prenant en compte l'évolution démographique, économique et structurelle de la Polynésie française pour le découpage des circonscriptions). – **Art. 105** *(Circonscriptions de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 141 de M. Gaston Flosse (suppression). – **Art. 106** *(Mode d'élection du représentant à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10322) : accepte l'amendement n° 142 de M. Gaston Flosse (modification du mode de scrutin pour l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française) et s'oppose à l'amendement n° 209 de M. Simon Sutour (maintien du seuil d'admissibilité des listes à la répartition des sièges à 5 % des suffrages exprimés). – **Art. 107** *(Application du principe de parité – Nombre de candidats de chaque liste)* (p. 10323) : accepte l'amendement n° 54 de la commission (simplification rédactionnelle). – **Art. 108** *(Renouvellement intégral ou partiel de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10324) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. Simon Sutour (élection partielle au scrutin proportionnel à partir d'une vacance portant sur deux sièges). – **Art. 110** *(Régime des inéligibilités)* : Accepte les amendements n° 55 de la commission (incompatiblité avec le mandat de représentant de l'assemblée de certaines fonctions exercées en Polynésie française ou ayant cessé depuis moins de six mois) et n° 143 de M. Gaston Flosse (précision). – **Art. 114** *(Situation des agents publics et des salariés de droit privé élus à l'assemblée)* (p. 10325) : accepte les amendements de la commission n° 56 (rectification d'une erreur) et n° 57 (précision). – **Art. 115** *(Démission d'un représentant à l'assemblée)* (p. 10326) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (coordination). – **Art. 120** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10327) : s'oppose à l'amendement n° 211 de M. Simon Sutour (fixation des dates d'ouverture et de la durée des sessions de l'assemblée). – **Art. 121** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 144 de M. Gaston Flosse (nécessité de justifier la convocation de l'assemblée en session extraordinaire par des circonstances exceptionnelles). – **Art. 122** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Simon Sutour (désignation des membres du bureau de l'assemblée à la représentation proportionnelle). – **Art. 124** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10328) : accepte l'amendement n° 59 de la commission (précision de la possibilité de déférer au contrôle du Conseil d'Etat le règlement intérieur de l'assemblée). – **Art. 125** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10328) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. Simon Sutour (mise en oeuvre des modalités relatives au régime indemnitaire des groupes politiques). – **Art. 127** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10329) : accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 145 (versement de l'indemnité aux représentants de l'assemblée jusqu'à la première réunion de la nouvelle assemblée élue) et n° 146 (rédaction). – **Art. 128** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10330) : accepte l'amendement n° 60 de la commission (rectification d'une erreur) et s'oppose à l'amendement n° 214 de M. Simon Sutour (composition numérique de la commission permanente). – **Art. 129** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 215 de M. Simon Sutour (possibilité pour le président de l'assemblée de retransmettre une séance par des moyens audiovisuels sous réserve de l'absence d'opposition à la majorité absolue de l'assemblée). – **Art. 130** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 147 de M. Gaston Flosse (précision). – **Art. 131** *(Droit à l'information des représentants à l'assemblée)* (p. 10331) : s'oppose à l'amendement n° 216 de M. Simon Sutour (communication aux représentants de l'assemblée du rapport sur les questions à l'ordre du jour dans un délai porté à quinze jours avant la séance). – **Art. 134** *(Résolutions de l'assemblée de Polynésie française)* : Accepte les amendements de la commission n° 61 (substitution d'une procédure de transmission des propositions d'actes communautaires à une procédure de consultation) et n° 62 (coordination). – **Art. 138** *(Délibérations de l'assemblée)* (p. 10332) : accepte l'amendement n° 148 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article). – **Art. 139** *("Lois du pays")* (p. 10333) : accepte les amendements de la commission n° 63 (coordination avec l'article 31) et n° 64 (coordination avec l'article 14), de M. Gaston Flosse n° 149 (rédaction) et s'oppose à l'amendement n° 217 de M. Simon Sutour (substitution des mots "lois de la collectivité" aux mots "lois du pays"). – **Art. 140** *(Initiative des délibérations – Avis du haut conseil de la Polynésie française sur les lois du pays)* (p. 10334) : accepte l'amendement n° 65 de la commission (fixation au haut conseil de la Polynésie française d'un délai d'un mois pour rendre son avis conditionnant le vote d'une loi du pays en cas d'urgence). – **Art. 142** *(Transmission des délibérations au haut-commissaire et au président de la Polynésie française – Seconde délibération)* (p. 10335) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. Simon Sutour (faculté pour onze membres de l'assemblée de demander une nouvelle lecture d'une loi du pays). – **Art. 147** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* (p. 10336) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (précision) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 219 de M. Simon Sutour (extension du champ des incompatibilités avec les fonctions de membres du conseil économique, social et culturel de la Polynésie française aux personnels des services de la présidence et des cabinets ministériels). – **Art. 150** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* :

s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Simon Sutour (renforcement du rôle du conseil économique, social et culturel). – **Art. 151** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* (p. 10337) : accepte l'amendement n° 67 de la commission (possibilité pour le président du conseil économique, social et culturel, de déléguer sa signature au secrétaire général et aux responsables administratifs du conseil). – **Art. 153** *(Audition du haut-commissaire devant l'assemblée – Présence des ministres aux séances de l'assemblée)* (p. 10338) : accepte les amendements n° 68 de la commission (précision) et n° 153 de M. Gaston Flosse (subordination de l'audition du haut-commissaire par l'assemblée à l'accord de son président ou à la demande du ministre chargé de l'outre-mer). – **Art. 154** *(Transmission de documents par le président de la Polynésie française à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10338) : s'oppose aux amendements de M. Simon Sutour n° 221 (précision du contenu du rapport sur l'activité du gouvernement) et n° 222 (garantie du droit à l'information des membres de l'assemblée). – **Art. 157** *(Conditions de recevabilité et d'examen par l'assemblée de la Polynésie française des pétitions de ses électeurs)* (p. 10339, 10340) : accepte les amendements de la commission n° 69 (précision de l'objet de la saisine de l'assemblée de la Polynésie française), n° 70, 71 et 72 (précision des conditions de mise en oeuvre du droit de pétition) et n° 73 (suppression du caractère obligatoire pour l'assemblée de l'inscription d'une pétition à son ordre du jour). – **Art. 158** *(Application en Polynésie française des dispositions relatives aux référendums décisionnels locaux)* (p. 10345) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (réécriture de l'article instituant une procédure de référendum local spécifique à la Polynésie française inspiré du droit commun des collectivités territoriales) sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 170 de M. Gaston Flosse. – **Art. 159** *(Adaptation des modalités d'organisation des référendums locaux en Polynésie française)* (p. 10346) : accepte les amendements identiques de suppression n° 75 de la commission et n° 172 de M. Gaston Flosse. – **Art. 163** *(Attributions du haut conseil de la Polynésie française)* : Accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 155 (précision) et n° 156 (compétence exclusive des autorités destinataires des avis du haut conseil pour en lever le caractère confidentiel) et s'oppose à l'amendement n° 225 de M. Simon Sutour (suppression du conditionnement de la consultation du haut conseil par le haut commissaire à l'accord du président de la Polynésie française). – **Art. 164** *(Composition du haut conseil de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 226 de M. Simon Sutour (modalités de nomination des membres du haut conseil de la Polynésie française). – **Art. 167** *(Publication des actes ressortissant à la compétence de la Polynésie française au journal officiel de la Polynésie française)* (p. 10348) : accepte l'amendement n° 76 de la commission (substitution du haut-commissaire au président de la Polynésie française en cas de carence de ce dernier pour promulguer les actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays"). – **Art. 168** *(Participation au fonctionnement des services de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 77 de la commission (coordination). – **Art. 171** *(Transmission des actes de la Polynésie française au haut-commissaire)* (p. 10349) : accepte les amendements de la commission n° 78 (rédaction) et n° 79 (possibilité de transmettre les actes au haut-commissaire par voie électronique). (p. 10350) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 227 de M. Simon Sutour (transmission obligatoire au haut-commissaire des autorisations individuelles d'occupation des sols). Accepte les amendements de la commission n° 80 et 81 (limitation de l'obligation de transmission des décisions individuelles aux seules sanctions disciplinaires les plus graves). Accepte l'amendement n° 157 de M. Gaston Flosse (transmission au haut commissaire des ordres de réquisition du comptable pris par le président du conseil économique, social et culturel). – **Art. 172** *(Déféré préfectoral)* (p. 10351) : accepte l'amendement n° 158 de M. Gaston Flosse (précision). – **Art. 176** *(Saisine du Conseil d'Etat a priori)* (p. 10352) : accepte les amendements de la commission n° 82 (rédaction) et n° 83 (conséquence) et l'amendement n° 159 de M. Gaston Flosse (conditions de recevabilité du recours des particuliers). – **Art. 177** *(Examen de la conformité de la loi du pays par le Conseil d'Etat)* (p. 10353) : accepte l'amendement n° 84 de la commission (coordination). – **Art. 178** *(Promulgation des lois du pays)* (p. 10354) : accepte l'amendement n° 85 de la commission (possibilité pour le président de la Polynésie française de promulguer les lois du pays sans attendre un mois après la publication de la décision du Conseil d'Etat) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 171 de M. Gaston Flosse. – **Art. 180** *(Procédure de déclassement des lois du pays)* (p. 10355) : accepte l'amendement n° 86 de la commission (rédaction). – **Art. 186** *(Contrôle par le juge financier des marchés et délégations de service public)* (p. 10356) : accepte l'amendement n° 87 de la commission (communication à la chambre territoriale des comptes des documents émanant de l'ensemble des organismes soumis à son contrôle). – **Art. 188** *(Lagons de Mururoa et de Fangataufa)* : son amendement n° 233 : inapplicabilité aux lagons et atolls de Mururoa et de Fangataufa des dispositions des deuxième, troisième et quatrième alinéas de l'article 46 relatif au domaine public ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 88 de la commission (rédaction). – **Art. 190** *(Actualisation des dénominations)* (p. 10357) : accepte les amendements de la commission n° 89 et 90 (coordination). Sur les amendements de M. Gaston Flosse, accepte le n° 163 (pérennisation et consolidation des lois applicables aux pouvoirs des agents des services d'Etat transférés à la Polynésie française) et demande le retrait du n° 164 (autorité du président de la Polynésie française sur le chef du service du travail et les inspecteurs du travail). – **Art. 193** *(Actualisation du code électoral – art. L.O. 384-1, L.O. 393-1, L.O. 394-1, L.O. 394-2 et L.O. 406-1 nouveaux du code électoral)* (p. 10360) : accepte l'amendement n° 91 de la commission (rédaction). – **Art. 194** *(Election du président de la République – art. 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962)* (p. 10361) : accepte les amendements n° 92 de la commission (coordination) et n° 165 de M. Gaston Flosse (fixation au samedi en Polynésie française du jour du scrutin pour l'élection du Président de la République). – **Art. 196** *(Abrogation de dispositions législatives antérieures au présent statut)* (p. 10362) : accepte l'amendement n° 166 de M. Gaston Flosse (coordination avec son amendement n° 140 susvisé). – **Art. 197** *(Succession des mandats)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 167 de M. Gaston Flosse (avancement de l'élection du second sénateur au renouvellement partiel de 2004).

– Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 38 (2003-2004)** – **Art. 1er** *(Missions du haut-commissaire)* (p. 10453) : accepte l'amendement n° 6 de M. Gaston Flosse (précision rédactionnelle). – **Art. 2** *(Mission de sécurité intérieure)* (p. 10454) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Gaston Flosse (information systématique du président de la Polynésie française par le haut-commissaire des actions menées par les forces de sécurité intérieure de l'Etat). – **Art. 8** *(Création et modification des limites territoriales des communes)* (p. 10455) : accepte l'amendement n° 8 de M. Gaston Flosse (application des modalités de création de communes aux éventuelles suppressions de communes). – **Art. 9** *(Contribution de l'Etat au fonds intercommunal de péréquation)* : s'oppose aux amendements de M. Gaston Flosse n° 9 (réactualisation de l'année de référence de l'engagement de l'Etat à la contribution au fonds intercommunal de péréquation) et n° 10 (repli). Assurance d'une garantie pour la Polynésie française liée à une évolution de la contribution de l'Etat similaire à celle de la DGF. – **Art. 11** *(Ordonnances relatives au régime des communes et à la fonction publique communale)* (p. 10456) : accepte les amendements de la commission n° 1 (rédaction) et n° 2 (réduction de six mois à trois mois du délai de dépôt devant le Parlement des projets de loi de ratification des ordonnances). – **Art. 13** *(Subrogation de la Polynésie française dans les droits de la victime pour obtenir restitution des sommes dues)* (p. 10457) : accepte l'amendement n° 11 de M. Gaston Flosse (clarification). – **Art. 15** *(Propagande audiovisuelle)* (p. 10458) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (application des dispositions relatives à la propagande audiovisuelle aux

élections partielles organisées pour les vacances de sièges à l'assemblée de Polynésie française). – **Art. 16** *(Code de justice administrative – art. L. 225-1, L. 225-2, L. 225-3, L. 231-7, L. 231-8, L. 311-3 et L. 554-1 ; art. L. 311-7 et L. 7774-11 nouveaux du code de justice administrative)* (p. 10459) : accepte les amendements n° 4 de la commission (coordination) et n° 12 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 17** *(Création d'un tribunal foncier)* (p. 10460) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Gaston Flosse (création d'une cour d'appel spécialisée pour les affaires foncières et recours facultatif à la commission de conciliation en matière foncière). Bilan positif de la commission de conciliation en matière foncière. – **Art. 22** *(Agents de police judiciaire adjoints – art. 21 du code de procédure pénale)* (p. 10462) : son amendement n° 21 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 22** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Gaston Flosse (homologation législative de la délibération de l'assemblée de Polynésie française en date du 29 août 2003 réprimant les outrages publics aux emblèmes et aux armes de la Polynésie française). Risque d'inconstitutionnalité. Préconise la substitution de peines lourdes aux peines d'emprisonnement. – **Art. 23** *(Sociétés d'économie mixte locales créées par la Polynésie française)* (p. 10463) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Gaston Flosse (restriction de l'applicabilité aux sociétés d'économie mixte créées par la Polynésie française de la loi du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales). – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 10464) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande le retrait du n° 16 (adaptation des dispositions de l'ordonnance du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Polynésie française) et accepte le n° 17 (notification par le haut-commissaire de la République au président de la Polynésie française des arrêtés d'expulsion). – **Art. additionnel après l'art. 24** : son amendement n° 22 : coordination des dispositions propres à la convocation des électeurs en Polynésie française avec l'article 17 de l'ordonnance du 8 décembre 2003 portant simplifications administratives en matière électorale ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 10465, 10466) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande le retrait du n° 18 (modalités de la revalorisation des frais de mission des élus municipaux) et accepte les n° 19 (modification de la législation relative aux jeux de hasard afin de rendre effectives les dispositions des articles 24 et 91-27° de la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française) et n° 20 (habilitation du haut-commissaire, dans le cadre de la réglementation fiscale édictée par la Polynésie française, à exiger des usagers la production d'un timbre fiscal pour la délivrance de tout document). Son amendement n° 23 : actualisation, dans les dispositions législatives en vigueur habilitant le Gouvernement à prendre des ordonnances sur le fondement de l'article 38 de la Constitution, de la référence aux dispositions statutaires désignant les institutions compétentes pour se prononcer sur les projets d'ordonnance ; adopté. – **Art. 26** *(Abrogation de dispositions législatives en vigueur n'ayant pas valeur organique)* (p. 10467) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (coordination).

GIRAUD (Francis)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 189 (2001-2002)] relatif à la bioéthique **[n° 128 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Questions sociales et santé**.

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 332, 334) : apport des lois de 1994 et des travaux consécutifs. Perspectives et incertitudes de la thérapie cellulaire et de ses applications à l'homme. Opposition à la conception in vitro d'embryons humains à des fins de recherche. Interdiction du transfert d'embryon et de l'insémination post mortem. Déficit en greffons. Conséquences du don d'organes entre vifs. Création d'une agence de biomédecine. Dérives du clonage reproductif. Clonage thérapeutique. Dérogation transitoire et encadrée au principe de l'interdiction de la recherche sur l'embryon. Opposition de l'Assemblée nationale à la brevetabilité du vivant incompatible avec les dispositions de la directive européenne. Approbation de l'autorisation du clonage thérapeutique par l'Académie des sciences. Equilibre prudent proposé par la commission des affaires sociales.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 385) : sur l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine), son sous-amendement n° 32 ; adopté. (p 386) : accepte l'amendement n° 72 précité du Gouvernement et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 174 de M. Michel Mercier. Demande le retrait des sous-amendements n° 191 de Mme Gisèle Gautier et n° 208 de M. Alain Vasselle déposés sur l'amendement n° 72 précité. – (p. 390) : accepte l'amendement n° 73 du

Gouvernement (transfert à l'agence de la biomédecine de la gestion du fichier des donneurs volontaires de moelle osseuse) (p. 391) : accepte l'amendement n° 71 du Gouvernement (division additionnelle avant le Titre Ier A). – **Art additionnels avant l'art. 1er** : accepte l'amendement n° 176 de M. Guy Fischer (publication d'un rapport d'information des évolutions en matière de bioéthique). – **Art. 2** *(Examen génétique des caractéristiques d'une personne)* (p. 393) : son amendement de précision n° 1 ; adopté. (p. 395) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 141 de M. Gilbert Barbier (consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur en cas d'examen des caractéristiques génétiques sur des mineurs ou des majeurs sous tutelle). Son amendement n° 2 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. – **Art. 3** *(Identification d'une personne par ses empreintes génétiques)* (p. 396) : accepte l'amendement n° 74 du Gouvernement (correction d'une erreur matérielle). Accepte l'amendement n° 75 du Gouvernement (précision de la portée du renvoi au titre II de la recherche biomédicale). Son amendement n° 3 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. Son amendement de précision n° 4 ; adopté. (p. 396, 397) : son amendement n° 5 : information par le médecin de la nécessité de prévenir les membres de la famille d'une personne atteinte d'une affection génétique grave ; adopté après modification par les sous-amendements n° 218 de M. Alain Vasselle et n° 206 du Gouvernement. (p. 397) : sur les sous-amendements déposés sur son amendement n° 5 précité, s'oppose au n° 145 de M. Gilbert Barbier et accepte le n° 206 du Gouvernement et, à titre personnel, accepte le n° 218 de M. Alain Vasselle. (p. 398) : accepte l'amendement n° 76 du Gouvernement (agrément par l'agence de la biomédecine des praticiens réalisant les examens des caractéristiques génétiques d'une personne à des fins médicales). – **Art. additionnel après l'article 3** (p. 399) : accepte l'amendement n° 77 du Gouvernement (allégement du régime des recherches ne portant pas sur les produits ne relevant pas de la compétence de l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, AFSSAPS). – **Art. 4** *(Echantillons biologiques humains – art. L. 1131-4, L. 1131-6 et art. L. 1131-7 et L. 1132-6 nouveaux du code de la santé publique)* : accepte l'amendement n° 78 du Gouvernement (conséquence). – **Art. 5** *(Principes généraux du don et de l'utilisation des éléments et produits du corps humain – art. L. 1211-1, L. 1211-2, L. 1211-3, L. 1211-4, L. 1211-6, L. 1211-7, L. 1211-7-1 nouveau, L. 1211-8, L. 1211-9 du code de la santé publique)* (p. 400) : accepte l'amendement n° 79 du Gouvernement (assouplissement de la règle de l'absence d'opposition des personnes prélevées en cas de changement de finalité). (p. 401) : sur les amendements de M. Gilbert Barbier, accepte le n° 143 (rédactionnel) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 144 (rédactionnel). (p. 402) : son amendement n° 6 : information par les médecins des patients âgés de 16 à 25 ans des modalités de consentement au don d'organes à fin de greffe ; adopté. Sur son amendement n° 6 précité, s'oppose au sous-amendement n° 146 de M. Gilbert Barbier. (p. 404) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Gilbert Barbier (suppression de l'alinéa relatif à la prise en charge par l'établissement de santé préleveur des frais afférents au prélèvement). Accepte les amendements de M. Gilbert Barbier n° 148 (remplacement de la notion de risque hors de proportion avec le gain escompté par celle de risque supérieur à l'avantage escompté) et n° 149 (rédactionnel). Favorable à une amélioration de la prise en charge des frais engagés par les donneurs. (p. 405) : son amendement n° 7 : suppression du 5° bis de l'article attribuant la reconnaissance de la nation aux personnes faisant don à des fins thérapeutiques ou scientifiques d'éléments ou produits de leur corps ; adopté. Son amendement n° 8 : coordination ; adopté. – **Art. 6** *(Collecte, préparation et conservation du sang, de ses composants et des produits sanguins labiles – art. L. 1221-5, L. 1221-8, L. 1221-12 du code de la santé publique)* (p. 406) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 151 de M. Gilbert Barbier (retour au cumul de l'urgence thérapeutique pour le receveur et de la compatibilité tissulaire pour un prélèvement sur des mineurs). (p. 407) : accepte l'amendement n° 80 du Gouvernement (rédactionnel et de cohérence). Son amendement n° 9 : rétablissement de la compétence du ministre chargé de la recherche pour les autorisations d'importation ou d'exportation de sang à des fins de recherche scientifique ; adopté. – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 410) : son amendement n° 10 : définition du cercle familial élargi des donneurs ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Gilbert Barbier (limitation de l'extension du cercle des donneurs vivants à toute personne apportant la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans avec le receveur) et du sous-amendement n° 153 de M. Gilbert Barbier, déposé sur son amendement n° 10 précité. Son amendement n° 11 : mission du magistrat chargé de recueillir le consentement de la personne faisant un don d'organe ; adopté. (p. 412) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 154 de M. Gilbert Barbier (limitation de la possibilité de don d'organes par une personne ayant la charge d'enfants, en exigeant le consentement de l'autre parent) et l'amendement n° 81 du Gouvernement (nécessité du consentement de la personne partageant l'autorité parentale en cas de contribution à l'entretien et à l'éducation d'un enfant mineur par le donneur). Son amendement n° 12 : rédactionnel ; adopté. Son amendement n° 13 : rédactionnel ; adopté. Accepte l'amendement n° 82 du Gouvernement (rédactionnel). (p. 413) : son amendement n° 14 : rapport quadriennal au Parlement ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 193 de M. Alain Vasselle (suppression des mots "s'efforcer de" pour permettre au médecin de recueillir l'avis de la famille du défunt avant un prélèvement d'organes). (p. 415) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 220 du Gouvernement (création de lieux de mémoire dans les établissements de santé titulaires de l'autorisation de transplantation d'organes envers les donneurs d'éléments de leur corps en vue de greffe). (p. 416) : accepte les amendements du Gouvernement n° 83 (remise en ordre de la numérotation des articles du code de la santé publique) et n° 84 (cohérence). – **Art. 8** *(Principes généraux applicables aux prélèvements de tissus ou de cellules ou à la collecte de produits issus du corps humain)* – **Art. L. 1241-1 du code de la santé publique** *(conditions de prélèvement de tissus et cellules sur une personne vivante)* (p. 420) : accepte l'amendement n° 85 du Gouvernement (rédactionnel). Ses amendements n° 15 : dispositions applicables aux recherches biomédicales portant sur des tissus ; n° 209 : précision ; n° 16 : précision ; et n° 17 : rédactionnel ; adoptés. – **Art. L. 1241-3 du code de la santé publique** *(régime juridique applicable au prélèvement de moelle osseuse sur mineur)* : son amendement n° 18 : extension du champ des donneurs mineurs de moelle osseuse à d'autres donneurs potentiels histocompatibles au receveur ; adopté. (p. 421) : s'oppose au sous-amendement n° 155 de M. Gilbert Barbier, déposé sur son amendement n° 18 précité. Ses amendements n° 19 : précision ; et n° 20 : renforcement de la protection des donneurs mineurs et mise en oeuvre des moyens pour trouver un donneur majeur compatible pour le receveur ; adoptés. – **Art. L. 1241-4 du code de la santé publique** *(possibilité d'un prélèvement de moelle osseuse sur une personne majeure protégée et régime juridique de ce prélèvement)* (p. 422) : accepte l'amendement n° 194 de M. Alain Vasselle (prise en compte de l'avis du tuteur). Son amendement n° 21 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. Son amendement n° 22 : extension du champ des donneurs majeurs protégés de moelle osseuse à d'autres donneurs potentiels ; adopté. Son amendement n° 23 : modalités de recours à un prélèvement de moelle sur une personne protégée ; adopté. – **Art. L. 1243-3 du code de la santé publique** *(régime unique de déclaration préalable auprès du ministre chargé de la recherche pour la conservation et la préparation des tissus et cellules issus du corps humain à des fins scientifiques, pour la préparation et la conservation des organes, du sang, de ses composants et de ses produits dérivés)* (p. 423) : son amendement n° 24 : accompagnement des déclarations concernant les collections d'échantillons biologiques de l'avis d'un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale ; adopté. Accepte l'amendement n° 86 du Gouvernement (régime juridique relatif à la constitution des collections d'échantillons biologiques humains). Demande le retrait de l'amendement n° 184 de Mme Sylvie Desmarescaux (libre choix des femmes entre un transfert d'embryons frais et un transfert d'embryons congelés). (p. 424) : accepte les amendements du Gouvernement n° 87 et n° 88 (cohérence). Demande le retrait de l'amendement n° 185 de Mme Sylvie

Desmarescaux (respect de l'interdiction du don relationnel d'ovocytes). – **Art. L. 1245-4 du code de la santé publique** *(assimilation des prélèvements réalisés dans le cadre d'une recherche biomédicale à des prélèvements à des fins thérapeutiques)* : Ses amendements n° 25 : précision ; et n° 26 : équivalence entre l'autorisation de mener des recherches biomédicales et l'autorisation du lieu dans lequel s'effectuent le prélèvement, la conservation, la préparation et l'administration des cellules ; adoptés. – **Art. L. 1245-5 du code de la santé publique** *(régime juridique des exportations et importations des éléments et produits du corps humains)* (p. 425) : son amendement n° 27 : compétence unique du ministre chargé de la recherche pour les autorisations d'importation ou d'exportation de tissus et de cellules à des fins de recherche scientifique ; adopté. – **Art. L. 1245-6 du code de la santé publique** *(décret en Conseil d'Etat)* : accepte l'amendement n° 89 du Gouvernement (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. L. 1245-6 du code de la santé publique** (p. 426) : accepte l'amendement n° 90 du Gouvernement (numérotation des articles). Accepte l'amendement n° 91 du Gouvernement (application aux pâtes plasmatiques et aux préparations de thérapie cellulaire de l'article 38 du code des douanes). – **Art. additionnel après l'article 8** : accepte l'amendement n° 92 du Gouvernement (création de comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale, CCPPRB, à compétence nationale). – **Art. 9** *(Conditions d'élaboration des règles de bonnes pratiques)* (p. 427) : accepte l'amendement n° 93 du Gouvernement (suppression). – **Art. 10** *(Coordination – art. L. 1263-1, L. 1263-2, L. 1263-3 et L. 1263-4 du code de la santé publique)* : accepte l'amendement n° 94 du Gouvernement (correction d'une erreur de référence). – **Art. additionnel après l'article 12** (p. 429) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 195 de M. Alain Vasselle (rapport au Parlement sur les mesures prises au niveau international en matière de prévention, de lutte et de répression du trafic d'organes). – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 435) : accepte l'amendement n° 95 du Gouvernement (non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles) et s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (impossibilité pour le corps humain et toute matière biologique, humaine, végétale ou animale de constituer une invention brevetable). – **Art. additionnel après l'article 12 bis** : accepte l'amendement n° 96 du Gouvernement (création de licences pour l'exploitation de brevets). – **Art. 13** *(Produits de thérapie génique et produits cellulaires d'origine animale à finalité thérapeutique)* (p. 440) : accepte l'amendement n° 97 du Gouvernement (attribution du statut de médicament aux préparations de thérapie génique et aux préparations de thérapie cellulaire). – **Art. 14** *(Disposition pénales)* (p. 442) : accepte l'amendement n° 98 du Gouvernement (transfert des pénalités portant sur les préparations de thérapie génique et sur les préparations de thérapie cellulaire xénogénique dans le titre II du livre IV de la cinquième partie du code de la santé publique). – **Chapitre Ier** : s'oppose à l'amendement n° 157 de M. Gilbert Barbier (nouvel intitulé du chapitre Ier). – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 446) : accepte l'amendement n° 99 du Gouvernement (interdiction de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne humaine vivante ou décédée) et s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Gilbert Barbier (interdiction du clonage humain par scission d'embryon ou par transfert nucléraire à des fins reproductive, thérapeutique et de recherche). – **Art. additionnel après l'article 15** (p. 448) : son amendement n° 30 : insertion de l'article 21 bis "rapport sur les initiatives françaises en faveur d'une législation internationale réprimant le clonage reproductif" après l'article 15 ; adopté. – **Art. 16** *(Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines)* (p. 451) : accepte l'amendement n° 100 du Gouvernement (suppression du paragraphe I concernant l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH) et s'oppose aux amendements n° 186 (compétence de l'APEGH pour contribuer à l'élaboration des règles de bonnes pratiques en matière de stimulation ovarienne), n° 187 (mission de l'APEGH d'information du public et de promotion du don de gamètes) et n° 188 de Mme Sylvie Desmarescaux (application de la parité dans la composition du haut conseil de l'APEGH) ainsi qu'aux amendements n° 178 (représentation des salariés de la recherche au conseil de l'APEGH) et n° 179 de M. Guy Fischer (suppression du financement de l'APEGH par des dons et legs). – **Art. 17** *(Diagnostics prénatal et préimplantatoire – art. L. 2131-1, L. 2131-3 à L. 2131-5 du code de la santé publique)* (p. 453) : accepte les amendements rédactionnels n° 101 à n° 108 du Gouvernement. Son amendement n° 41 : élargissement du champ du diagnostic préimplantatoire à tous les cas de maladie génétique grave ; adopté. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* (p. 457) : ses amendements sur le même objet, n° 43, 44 et 45 : suppression de la possibilité de créer des embryons dans le cadre de l'évaluation des nouvelles techniques d'AMP ; adoptés. – **Art. L. 2141-1 du code de la santé publique** *(Définition d'une AMP)* : son amendement n° 42 : renvoi de l'encadrement des pratiques de stimulation ovarienne à des recommandations de bonnes pratiques homologuées par le ministre chargé de la santé ou par l'agence de la biomédecine ; adopté. – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 458) : son amendement n° 46 : rétablissement de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans pour les couples non mariés souhaitant bénéficier d'une AMP ; adopté. (p. 459) : son amendement n° 47 : précision ; adopté. (p. 459) : son amendement n° 48 : suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem ; adopté. – **Art. L. 2141-4 du code de la santé publique** *(Sort de l'embryon créé in vitro)* (p. 463) : accepte l'amendement n° 68 de M. Jean Chérioux (rattachement du sort des embryons surnuméraires au projet parental) et sur celui-ci, le sous-amendement n° 222 de M. Nicolas About. – **Art. L. 2141-9 du code de la santé publique** *(Régime juridique de l'entrée et de la sortie du territoire des embryons)* (p. 464) : accepte l'amendement n° 109 du Gouvernement (accord préalable de l'agence de la biomédecine pour les déplacements d'embryons). Accepte l'amendement n° 189 de Mme Sylvie Desmarescaux (rétablissement du rôle du psychologue dans les équipes d'AMP). S'oppose à l'amendement n° 190 de Mme Sylvie Desmarescaux (information des couples de l'interdiction de tout transfert d'embryons post-mortem). – **Art. L. 2141-12 du code de la santé publique** *(Décret en Conseil d'Etat)* (p. 465) : son amendement n° 51 : coordination ; adopté. Son amendement n° 215 : rédactionnel ; adopté. Accepte l'amendement n° 110 du Gouvernement (cohérence). Accepte l'amendement n° 111 du Gouvernement (suppression de la disposition prévoyant la mention du nom des praticiens, cliniciens et biologistes agréés sur l'autorisation accordée au centre d'AMP). Accepte l'amendement n° 112 du Gouvernement (cohérence). Accepte l'amendement n° 113 du Gouvernement (cohérence). Accepte l'amendement n° 114 du Gouvernement (cohérence). (p. 466) : accepte l'amendement n° 115 du Gouvernement (rédactionnel). – **Art. 18 bis** *(Dispositions permettant d'assurer la filiation et les droits successoraux de l'enfant né d'un transfert d'embryon réalisé après le décès du père)* (p. 467) : son amendement n° 52 : suppression de l'article ; adopté.

– **Suite de la discussion** (30 janvier 2003) – **Chapitre IV** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires et foetales)* (p. 473) : son amendement n° 53 : nouvel intitulé ; adopté. – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 481) : accepte l'amendement n° 117 du Gouvernement (interdiction du clonage quelle que soit la fin recherchée) et s'oppose aux amendements n° 161 de M. Gilbert Barbier (interdiction de la conception in vitro d'embryons humains à d'autres fins que la procréation) et n° 180 de M. François Autain (autorisation du clonage à des fins thérapeutiques). – **Art. additionnels après l'art. L. 2151-2 du code de la santé publique** (p. 484) : accepte l'amendement n° 118 du Gouvernement (interdiction de l'ensemble des finalités aboutissant à une instrumentalisation manifeste de l'embryon quel qu'en soit le mode d'obtention). Accepte l'amendement n° 119 du Gouvernement (interdiction

de toute constitution par clonage d'un embryon humain à des fins thérapeutiques). – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 487) : son amendement, analogue à l'amendement n° 121 du Gouvernement, n° 55 : interdiction de la recherche sur l'embryon humain, modalités d'autorisation des études et autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires ; devenu sans objet. (p. 488) : son amendement n° 56 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements de M. André Lardeux n° 69 (interdiction de la recherche sur tout ou partie d'un embryon humain) et n° 70 (interdiction de la recherche sur l'embryon humain), n° 162 de M. Gilbert Barbier (possibilité de recherche sur les cellules embryonnaires issues d'embryons humains et interdiction de la recherche sur l'embryon humain), aux sous-amendements n° 199 et n° 196 de M. Alain Vasselle, déposés sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), aux sous-amendements n° 175 de M. Bernard Seillier, n° 219 de M. Michel Mercier, n° 196 et n° 198 de M. Alain Vasselle déposés sur son amendement n° 55 précité ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Barbier sur le même objet n° 163, n° 164 et n° 165 (modalités de mise en oeuvre de la recherche sur les cellules embryonnaires issues d'embryons humains). (p. 510) : accepte l'amendement n° 120 du Gouvernement (cohérence). Son amendement n° 56 : précision ; adopté. – **Art. L. 2151-3-1 du code de la santé publique** *(Autorisation préalable du ministre chargé de la recherche pour l'importation de tissus ou de cellules embryonnaires ou foetales)* : accepte l'amendement n° 122 du Gouvernement (cohérence) et en cas d'adoption de ce dernier, déclare sans objet l'amendement n° 166 de M. Gilbert Barbier (rédactionnel). – **Art. additionnel après l'art. L. 2151-3-1 du code de la santé publique** (p. 511) : accepte l'amendement n° 123 du Gouvernement (autorisation de l'agence de la biomédecine pour la conservation des cellules souches embryonnaires). – **Art. additionnel après l'art. 19** : accepte l'amendement n° 124 du Gouvernement (rapports d'évaluation de l'agence de la biomédecine et de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques). – **Art. 20** *(Cellules embryonnaires ou foetales issues d'interruptions de grossesse)* (p. 512) : accepte l'amendement n° 125 du Gouvernement (cohérence). Accepte l'amendement n° 126 du Gouvernement (transmission au ministre chargé de la recherche par l'agence de la biomédecine de son avis sur les protocoles de recherche sur les tissus ou cellules embryonnaires). (p. 513) : son amendement n° 57 : précision ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 514) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Guy Fischer (incrimination du clonage à visée reproductive en le qualifiant de crime contre le genre humain). – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 516) : accepte l'amendement n° 127 du Gouvernement (création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 223 de Mme Nicole Borvo. (p. 518) : accepte l'amendement n° 204 du Gouvernement (alourdissement de la sanction du délit commis par toute personne se prêtant à un prélèvement de cellules en vue d'un clonage reproductif) et s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Guy Fischer (réclusion criminelle portée à trente ans pour réprimer les pratiques eugéniques et extension de celle-ci au clonage reproductif). Accepte l'amendement n° 128 du Gouvernement (introduction dans le code pénal de l'interdiction de la constitution par clonage d'embryons humains à des fins industrielles et commerciales). (p. 519) : accepte l'amendement n° 129 du Gouvernement (introduction dans le code pénal de l'interdiction de la constitution par clonage d'embryons humains à des fins de recherche). Accepte l'amendement n° 130 du Gouvernement (introduction dans le code pénal de l'interdiction de la constitution par clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques). Son amendement n° 60 : précision ; adopté. Son amendement n° 61 : rétablissement de la peine de deux ans d'emprisonnement applicable au prélèvement ou à la conservation des tissus ou cellules à l'issue d'une IVG dans des conditions non conformes à la loi ; adopté. Accepte l'amendement n° 131 du Gouvernement (sanction pénale applicable en cas d'infraction aux dispositions relatives à l'autorisation de conserver à des fins scientifiques les cellules souches embryonnaires). (p. 520) : accepte l'amendement n° 132 du Gouvernement (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. 21** : accepte l'amendement n° 200 de M. Nicolas About (sanction de la provocation au clonage reproductif et de la propagande ou de la publicité en faveur du clonage). (p. 521) : accepte l'amendement n° 201 de M. Nicolas About (classement parmi les infractions susceptibles de justifier la mise en oeuvre de la procédure de dissolution civile des mouvements sectaires des crimes d'eugénisme et de clonage reproductif ainsi que du délit de provocation au clonage ou de propagande en faveur du clonage). – **Art. 21 bis** *(Rapport sur les initiatives françaises en faveur d'une législation internationale réprimant le clonage reproductif)* : son amendement n° 62 : suppression de l'article ; adopté. – **Art. 22** *(Coordination)* – **Art. L. 2163-1 du code de la santé publique** *(Dispositions prévues à l'article 511-1 du code pénal condamnant le clonage reproductif)* (p. 522) : son amendement n° 216 : rédactionnel ; adopté. Son amendement n° 217 : rédactionnel ; adopté. Accepte l'amendement n° 133 du Gouvernement (introduction dans le code de la santé publique des dispositions relatives à l'incrimination du clonage à finalité reproductive précédemment insérées dans le code pénal). – **Art. L. 2163-1-1 du code de la santé publique** *(dispositions prévues aux articles 511-1-1 et 511-1-2 du code pénal)* : accepte l'amendement n° 205 du Gouvernement (transposition dans le code de la santé publique de dispositions précédemment insérées dans le code pénal). – **Art. additionnels après l'art. L. 2163-1 du code de la santé publique** (p. 524) : accepte les amendements du Gouvernement n° 134, 135 et 136 (transposition dans le code de la santé publique de dispositions précédemment insérées dans le code pénal). – **Art. L. 2163-2 du code de la santé publique** *(Dispositions prévues à l'article 511-19 du code pénal sanctionnant le non-respect des conditions légales pour mener la recherche sur l'embryon)* : son amendement n° 64 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. L. 2163-2 du code de la santé publique** (p. 525) : accepte l'amendement n° 137 du Gouvernement (transposition des dispositions du code pénal dans le code de la santé publique). – **Art. L. 1272-9 du code de la santé publique** *(Dispositions prévues à l'article 511-19-1 du code pénal relatif au non-respect des conditions légales posées pour le prélèvement et l'utilisation de cellules embryonnaires ou foetales)* : son amendement n° 65 : coordination ; adopté. – **Art. 27** *(Entrée en vigueur des dispositions relatives à la recherche sur l'embryon)* (p. 526) : accepte l'amendement n° 138 du Gouvernement (entrée en vigueur des dispositions relatives à l'agence de la biomédecine et à ses compétences). – **Art. 28** *(Dispositions applicables à Mayotte, au territoire des îles Wallis-et-Futuna, des terres australes et antarctiques françaises, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie)* : accepte l'amendement n° 139 du Gouvernement (habilitation du Gouvernement à étendre par ordonnance le champ d'application des dispositions du texte aux territoires d'outre-mer, à Mayotte et à la Nouvelle-Calédonie). – **Art. 29** *(Révision de la loi et évaluation de son application)* (p. 527) : accepte l'amendement n° 140 du Gouvernement (suppression de l'article). – **Art. additionnel après l'art. 29** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 202 de M. Jean-Louis Lorrain (possibilité de renouvellement du mandat des bénévoles du conseil de prévention et de lutte contre le dopage). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 531, 532) : remerciements au président et aux membres de la commission. Importance de la conviction éthique. Votera un texte raisonnable et prudent.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8433, 8434) : contexte de l'examen du texte. Dispositions importantes. Qualité des travaux des rapporteurs. Avec le groupe UMP, votera ce texte.

GIROD (Paul)

sénateur (Aisne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation**.

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports**.

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération**.

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Services communs **[n° 73 tome 3 annexe 14 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Logement et urbanisme – Budget**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Urbanisme et logement **[n° 73 tome 3 annexe 15 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Logement et urbanisme – Budget**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 56) : votera le projet de loi. Texte de clarification. Loi "de réparation militaire". En tant que président du Haut comité français de défense civile, réclame un rapprochement entre défense militaire et défense civile.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation d'un établissement industriel à risques – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 613) : soutient l'amendement n° 65 de M. Philippe Leroy (de suppression) ; retiré. Crainte de débats passionnés et de débordements. – **Art. 2** *(Création d'un Comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* (p. 614) : favorable à l'article 2. – **Avant l'art. 4** (p. 616, 617) : défavorable à l'amendement n° 71 de M. Daniel Raoul (élaboration d'un référentiel méthodologique sous l'égide des services de l'Etat pour la conduite de l'étude de dangers). Rôle de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. additionnel après l'art. L. 515-15 du code de l'environnement** (p. 618) : soutient l'amendement n° 66 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure de délaissement aux sites miniers) ; irrecevable. – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* (p. 620) : soutient l'amendement n° 67 de M. Philippe Leroy (délégation des procédures de délaissement à un établissement public foncier) ; adopté. – **Avant l'article 9** (p. 646) : s'abstiendra sur l'amendement n° 51 de la commission (obligation pour l'employeur de mettre en place un CHSCT, à la demande du délégué du personnel, dans les établissements classés Seveso "seuils hauts"). – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* – **Art. L. 128-1 du code des assurances** *(Définition de l'état de catastrophe technologique)* (p. 661) : soutient l'amendement n° 68 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure d'indemnisation rapide aux victimes d'accidents résultant de l'exploitation des mines) ; adopté. – **Après l'art. 16** (p. 669) : ne votera pas l'amendement n° 190 du Gouvernement (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration).

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 15** *(Aménagement du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées)* (p. 2179) : reprend l'amendement n° 210 : extension de ce dispositif aux prêts consentis pour la création d'entreprise individuelle ; retiré.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2762) : favorable aux amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 19 ter** *(Réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif – art. 31 du code général des impôts)* (p. 3042) : satisfaction de la commission des finances sur cet article et sur l'amendement n° 19 du Gouvernement (relance de

l'investissement locatif privé dans le parc ancien et dans les opérations de construction de logements neufs). (p. 3047) : demande de précisions sur les logements dépendant d'un organisme fournissant une prestation hôtelière ou para-hôtelière.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3130, 3131) : spécificités de la Corse. Solidarités et frustrations mal comprises sur le continent. Nombreux essais de solution aux problèmes du développement économique et de l'insécurité. Concrétisation des effets positifs attendus de la loi de mars 2002 sur le plan économique et prorogation des zones franches. Souhaite l'émergence de la responsabilité dans la gestion. Défavorable à l'expérimentation législative. Dangers de la pression exercée par des intérêts nationalistes. Partisan de la mise en oeuvre d'un dispositif d'adaptation réglementaire. Soutiendra l'action du Gouvernement.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4824) : historique de la réforme des retraites. Prise en compte indispensable du caractère progressif de l'application de la retraite. Soutient cette réforme. Demande d'éclaircissement pour certains régimes de salariés se situant à la limite entre le public et le privé.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5583) : problème des personnes relevant de contrats de droit privé mais à la rémunération assurée par des fonds publics. (p. 5591, 5592) : justice du système par répartition. Système de pension complémentaire des assistants parlementaires. Votera cet article. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5623) : votera l'article 81.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5795, 5796) : succès des ZFU. Situation sinistrée de la région de Soissons. Objectif ambitieux de démolition-reconstruction. Création de l'Agence nationale de rénovation urbaine, ANRU. Vision globale de la politique de la ville. Réserves émises sur le risque de recentralisation de la politique de la ville à travers l'Agence nationale et sur l'engorgement des tribunaux par le dispositif de lutte contre le surendettement. Votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 5912) : favorable aux amendements identiques n° 63 de la commission et n° 294 de M. Dominique Braye (opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5942) : intervient sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 98 (suppression de la saisine directe du juge par le surendetté) et n° 409 du Gouvernement (saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois). Risque de blocage des tribunaux.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – en remplacement de M. Hubert Haenel, rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-101 du code de procédure pénale** *(Droits de la défense en cas de recours à la procédure de comparution immédiate)* (p. 6194) : soutient l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 244 (suppression du paragraphe II de l'article 1er tendant à légaliser la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie) ; adopté. **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6196) : sur l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie), soutient le sous-amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 245 (interdiction de rétribuer les auteurs et co-auteurs de l'infraction faisant l'objet de renseignements) ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6896) : soutien du groupe UMP à ce texte. Possibilités ouvertes par la diminution de la part de l'Etat. Demande une clarification des exigences envers les opérateurs amenés à assurer le service universel.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7282, 7283) : défavorable à l'amendement n° 880 de M. Bernard Frimat (mise en oeuvre de la réforme de la fiscalité locale préalable aux transferts de compétences aux collectivités territoriale).

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7421) : inquiétude des élus sur les itinéraires transférés aux départements et sur les transferts d'infrastructures présents sur les routes nationales. (p. 7429) : défavorable aux amendements identiques n° 343 de M. Claude Biwer et n° 660 de Mme Evelyne Didier (suppression). Efficacité des départements dans la partition des DDE. Insatisfaction relative à la réponse du ministre concernant le transfert de propriété des ouvrages d'art. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7434) : mise à disposition d'un itinéraire autre que celui soumis à péage. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7454) : votera avec satisfaction l'article 18.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7517) : nécessité d'introduire plus de souplesse dans les procédures d'instruction.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8624) : son amendement n° I-98 : dépôt d'un rapport au Parlement sur les orientations et les modalités d'une réforme des droits de mutation à titre gratuit ; retiré.

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8929, 8930) : imprécision de la présentation budgétaire. Défaut de clarté de la détermination des missions. Favorable à la création d'une mission "logement". Création de l'Agence nationale de rénovation urbaine, ANRU. Effets positifs des zones franches urbaines. Salue le tempérament et l'initiative du ministre. Relance de l'économie des zones en difficulté. Votera ce budget avec enthousiasme.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9320, 9321) : votera ce budget. Difficultés d'ARVALIS. Situation des "gros agriculteurs". Nécessité d'un effort de lisibilité des réformes de la politique agricole commune. Interrogation sur l'avenir de l'enseignement agricole privé.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9350, 9352) : stabilité du budget des services communs pour 2004 par rapport à 2003. Efforts d'économies. Volonté de transparence. Mise en oeuvre de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Décentralisation. Explication de la baisse des crédits du budget de l'urbanisme et du logement. Favorable à une simplification du calcul des aides personnelles au logement. Logement social. Opérations de rénovation du parc social. Programme de rénovation urbaine pour 2004. Aides à la pierre dans le logement privé. Logement locatif privé. Demande d'engagements sur la stabilisation des moyens de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, en 2004. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits de ce budget pour 2004.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9630) : réforme des tribunaux de commerce. (p. 9631) : formation des juges.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60 A** (p. 9653, 9654) : ses amendements n° II-144 : création d'une commission pour la réduction des dépenses publiques, et n° II-145 : établissement d'un plan triennal de réduction des dépenses publiques ; retirés.

– Suite de la discussion (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 9723) : favorable à l'amendement n° II-80 de la commission (modification du régime fiscal applicable aux organismes de logement social). (p. 9724) : son amendement n° II-56 : exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des unions d'économie sociale dont la gérance est désintéressée, pour leurs activités consacrées au logement des personnes en difficulté ; retiré.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9840, 9841) : interrogation quant à l'impact des décisions sur l'avenir de la civilisation occidentale. Signification symbolique de la ratification du traité d'Athènes.

GODEFROY (Jean-Pierre)

sénateur (Manche)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (15 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 110, 111) : choix importants. Outil d'indépendance diplomatique. Absence de volonté européenne. Inquiétude sur l'avenir de la direction des constructions navales, DCN. S'abstiendra sur le projet de loi.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1403) : soutient l'amendement n° 233 de M. Bernard Frimat (suppression de l'élévation à 5 % du seuil à partir duquel sera ouverte la répartition des sièges) ; rejeté. – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1423, 1424) : soutient l'amendement n° 243 de Mme Michèle André (attribution du siège en cas d'égalité des suffrages au candidat de sexe féminin) ; rejeté.

– Suite de la discussion (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1464, 1465) : son amendement n° 247 : élargissement des possibilités de fusion ; rejeté. Exemple du Calvados. (p. 1482) : soutient l'amendement n° 257 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté. (p. 1495) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 19 de M. Michel Mercier et n° 357 de M. Jacques Pelletier (fixation à 10 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour). – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1510, 1511) : son amendement n° 263 : substitution d'une région Normandie aux deux collectivités régionales actuelles de Haute-Normandie et de Basse-Normandie ; retiré. (p. 1515) : réunification de la Normandie. Hommage au député-maire de Valognes, M. Pierre Godefroy.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1594) : soutient l'amendement n° 169 de M. Bernard Frimat (nouvel intitulé du titre Ier) ; retiré.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2080, 2082) : introduction par l'Assemblée nationale de mesures contestables. Absence de concertation. Contexte économique et social : restrictions sur les dispositifs d'insertion. Création d'un guichet social unique : rapport à venir de la mission d'études ; risque de suppressions d'emplois ; coût. Demande le retrait des articles 6 quater et 18 bis. Rappel des propositions communes formulées par les organismes sociaux. Chèque-emploi entreprises. Présomption de non-salariat. Transformation en avance remboursable de l'aide à la création d'entreprise pour les personnes en difficulté. Défavorable au volet social de ce projet de loi.

– Suite de la discussion (26 mars 2003) – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2124, 2126) : son amendement n° 122 : suppression ; adopté. Inquiétude des organismes sociaux. Risque de suppression d'emplois. Relations des artisans et des commerçants avec les organismes sociaux. Efficacité de l'URSSAF. Propositions des organismes sociaux. Projet de démantèlement et de privatisation partielle du système de protection sociale. – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2128, 2129) : son amendement n° 123 : suppression ; adopté. Avantage du chèque-emploi service et du chèque-emploi associatif. Ambiguïté rédactionnelle. Suppression d'une partie des obligations légales du contrat de travail. – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2134) : son amendement n° 124 : suppression ; rejeté. – **Art. 12** *(Calcul prorata temporis des cotisations sociales)* (p. 2155) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 34 (proportionnalité du montant annuel des cotisations sociales au bénéfice réellement dégagé). – **Art. 12 bis** *(Présomption de non-salariat des travailleurs)* (p. 2157, 2158) : son amendement n° 127 : suppression ; rejeté.

– Suite de la discussion (27 mars 2003) – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2207, 2208) : son amendement n° 128 : suppression ; adopté. Opposition du groupe socialiste au recours aux ordonnances. (p. 2210) : risque de suppression d'emplois dans les sociétés d'assurance et les mutuelles des travailleurs indépendants. – **Art. 19** *(Renforcement du dispositif d'aide à la création d'entreprise en faveur des populations en difficulté)* : son amendement n° 129 : transformation en prime de l'avance remboursable du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN ; rejeté. (p. 2214) : votera l'amendement n° 183 du Gouvernement (acceptation tacite de la demande d'aide à la création d'entreprise après un délai de deux mois en cas de non-réponse de l'administration). (p. 2215) : favorable à l'amendement n° 234 de Mme Odette Terrade (suppression de la transformation de l'aide financière du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN, en une avance remboursable).

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2960, 2961) : son amendement n° 69 : suppression du transfert de compétences relatives aux établissements de santé et détenues par le ministre ou le préfet aux directeurs de l'Agence régionale de l'hospitalisation ; rejeté. Véritable changement de l'organisation de la santé au niveau territorial sous couvert d'une simplification administrative. Question à débattre lors de l'examen du prochain projet de loi de santé publique. (p. 2961) : son amendement n° 70 : suppression de l'habilitation pour la réorganisation de la planification sanitaire régionale ; rejeté. Son amendement n° 71 : suppression du champ de l'habilitation de l'intervention des sociétés d'économie mixte locales ; rejeté. Désengagement de l'Etat. (p. 2963) : son amendement n° 72 : suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte ; adopté. (p. 2966, 2967) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 96 de Mme Josiane Mathon (suppression). (p. 2967) : le groupe socialiste votera l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 31 (suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte). – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2970, 2971) : son amendement n° 74 : suppression de l'habilitation en matière de simplification de déclaration d'embauche et de déclaration sociale ; rejeté. Refus du dessaisissement du Parlement. Caractère flou de l'autorisation demandée. (p. 2972) : son amendement n° 75 : suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique ; rejeté. Danger d'introduire une concurrence entre différents organismes. – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2979) : son amendement n° 76 : suppression de l'habilitation en matière d'harmonisation des seuils d'effectifs ; rejeté. Crainte d'un effet préjudiciable pour les salariés. Approche non conflictuelle. (p. 2980) : son

amendement n° 77 : suppression de l'habilitation en matière de délai applicable aux procédures individuelles de licenciement ; rejeté. Son amendement n° 78 : suppression de l'habilitation en matière d'harmonisation et de simplification des dispositions relatives au détachement de personnels en cas de licenciement ; rejeté. (p. 2981) : son amendement n° 79 : suppression de l'habilitation en matière de congés familiaux et personnels ; rejeté. (p. 2982) : son amendement n° 80 : allégement des contraintes de tenue de registres limité au regroupement et à l'harmonisation ; rejeté. Son amendement n° 81 : suppression de l'habilitation en matière de définition du temps partiel et décompte de travailleurs temporaires ; rejeté. (p. 2984, 2985) : le groupe socialiste est défavorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 37 (suppression de l'habilitation en matière de calcul de la subvention des activités culturelles et sociales des comités d'entreprise). (p. 2985, 2986) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 150 du Gouvernement (harmonisation des modes d'exercice de l'activité des associations et des entreprises privées de service aux personnes physiques à leur domicile) le groupe socialiste vote pour l'amendement n° 151 du Gouvernement (technique). Le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 152 du Gouvernement (extension et simplification du recours au titre emploi-service). Le groupe socialiste vote contre l'article 20.

– **Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3385, 3386) : changement de statut et plan de charge de DCN. Crainte d'un démantèlement de l'industrie militaire française. Nécessité de développer une politique de défense européenne. Le groupe socialiste votera les dispositions relatives à la représentation du personnel de DCN.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3849) : objectif d'ouverture de la Basse-Normandie vers l'Europe. Développement des modes de transports alternatifs. Projet prioritaire de la liaison ferroviaire rapide Normandie – vallée de Seine – Roissy TGV. Caractère interrégional de ce projet. Soutien de l'Etat indispensable.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4456) : recours aux ordonnances pour la création du guichet social unique pour les travailleurs indépendants et du chèque-emploi entreprises. Opposition du groupe socialiste à la présomption de non-salariat. Favorable à la suppression de l'article 8 bis étendant le dispositif d'exonération de cotisations sociales aux bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation. Proratisation des cotisations sociales des entrepreneurs occasionnels. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (6 novembre 2003) – **Intitulé du chapitre IV** *(La santé)* (p. 7678, 7679) : son amendement n° 1006 : suppression ; rejeté. Éparpillement dans plusieurs textes des questions relatives à l'organisation de la politique de santé. Risques d'inégalités liés à la décentralisation ou à la responsabilité locale. Désengagement financier de l'Etat du domaine de la santé. Demande de renvoi à l'examen d'un texte cohérent relatif à l'organisation sanitaire.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 53** *(Participation de représentants des régions, avec voix consultative, dans les commissions exécutives des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6115-7 du code de la santé publique)* (p. 7784) : ses amendements n° 1007 : représentation de la région au sein des ARH par des conseillers régionaux, n° 1008 : repli, et n° 1009 : information annuelle des conseillers régionaux par les représentants de la région au sein de l'ARH ; rejetés. (p. 7785) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 744 (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 54** (p. 7786) : son amendement n° 1010 : consultation des régions lors de l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale ; rejeté. – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7788) : son amendement n° 1011 : suppression ; rejeté. (p. 7789, 7790) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54), ses sous-amendements n° 1013 ; rejeté, n° 1014 ; devenu sans objet, n° 1012 ; adopté et n° 1015 ; rejeté. (p. 7794) : risque d'accroissement des difficultés des régions. – **Art. 55** *(Programmes régionaux de santé publique – art. L. 1424-1 du code de la santé publique)* (p. 7807) : ses amendements n° 1016 : cadre de mise en oeuvre des objectifs régionaux de santé, n° 1017 : données fournies par les observatoires régionaux de la santé, et n° 1018 : informations données aux représentants de l'Etat dans la région ; devenus sans objet. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7815, 7816) : son amendement n° 1020 : suppression ; rejeté. (p. 7816, 7817) : ses amendements portant sur le même objet n° 1021 et 1023 : suppression du transfert aux régions de l'attribution et de la gestion des bourses aux étudiants suivant une formation paramédicale ; rejetés. (p. 7818) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 1022, 1024 et 1025 : suppression du transfert vers les régions de la charge de fonctionnement et d'équipement des instituts de formations paramédicales ; rejetés.

GOULET (Daniel)

sénateur (Orne)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre suppléant des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

NTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 944, 945) : satisfaction devant les modifications apportées par le texte à la loi SRU. Amendement visant à faire prendre en compte par l'Etat les frais relatifs aux documents d'urbanisme. Inquiétude au sujet du transfert de compétence des services des DDE aux départements.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2738, 2740) : fléau de la violence routière. Place des victimes insuffisante dans le texte. Effectifs et financement des mesures de sécurité routière. Manque de ressources des départements pour l'aménagement des routes et des autoroutes. Exemple de l'Orne. Traitement des zones "accidentogènes". Causes de la diminution du nombre des accidents. Ses amendements : ajout d'un titre spécifique relatif à la prévention des accidents ; sensibilisation des jeunes dans le cadre scolaire ; introduction de tests de secours et de questions sur les sanctions pénales dans la formation des conducteurs ; aide aux familles modestes pour assurer la formation de leurs enfants. Droits des victimes : accès aux procès-verbaux ; possibilité d'appel. Rôle des compagnies d'assurance. Traitement insatisfaisant des infractions relatives à la vitesse. Demandes des associations de victimes. Son expérience personnelle. Volonté d'enrichir le projet de loi. – **Division et art. additionnels avant le chapitre Ier** (p. 2747) : son amendement n° 88 : nouvelle division – prévention ; devenu sans objet (précédemment réservé). Ses amendements, portant sur le même objet, n° 89 et 90 : intégration d'un enseignement portant sur la sécurité routière dans la formation scolaire ; retirés. (p. 2748) : son amendement n° 91 : prise en charge de la formation des candidats potentiels au permis de conduire n'ayant pas les moyens nécessaires ; retiré. Son amendement n° 92 : introduction dans les épreuves du permis de conduire de questions relatives aux sanctions pénales prévues en cas de violation du code de la route ; retiré. – **Art. 1er** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2749) : son amendement n° 93 : inclusion dans le champ des circonstances aggravantes de tout excès de vitesse ; retiré. – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2752) : son amendement n° 94 : inclusion dans le champ des circonstances aggravantes de tout excès de vitesse ; retiré. – **Art. 6** *(Peines complémentaires en cas d'infractions commises à l'occasion de la conduite d'un véhicule – art. 131-16, 131-21, 131-35-1, 132-45, 221-8, 222-44, 223-18, 434-41 du code pénal, art. 41-1 du code de procédure pénale, art. L. 221-2, L. 223-5, L. 224-14, L. 224-15, L. 224-16, L. 231-2, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2768, 2769) : son amendement n° 106 : peine complémentaire tendant à imposer la conduite sur des véhicules munis d'enregistreurs de vitesse ; retiré. – **Art. 7 bis** *(Rapport sur l'utilisation du produit des amendes)* (p. 2779) : son amendement n° 95 : soumission pour avis au Conseil national de sécurité routière du rapport sur les conditions d'utilisation du produit des amendes engendrées par les infractions au code de la route ; retiré.

– **Suite de la discussion** (30 avril 2003) – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2804, 2805) : soutient l'amendement n° 96 de M. Jean-Marie Poirier (obligation de l'acquisition de notions élémentaires de secourisme pour l'obtention du permis de conduire) ; rejeté. (p. 2807) : sensibilisation au secourisme insuffisante. – **Art. 13** *(Déplacement d'ouvrages et d'installations situés sur le domaine public routier – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* : son amendement n° 98 : compensation financière pour les collectivités territoriales des actions en matière de voirie ; retiré. – **Art. 13 bis** *(Distance minimale latérale – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* (p. 2821) : son amendement n° 99 : recours à l'avis du comité d'experts du conseil national de la sécurité routière pour déterminer la distance minimale des obstacles latéraux sur la voirie ; devenu sans objet. – **Art. 16** *(Mise en place d'un système d'information sur le réseau routier géré par les collectivités locales et leurs groupements – art. L. 330-7-1 nouveau du code de la route)* (p. 2824) : sur l'amendement n° 22 de la commission (compensation pour les collectivités territoriales des charges résultant d'une obligation d'information statistique), ses sous-amendements n° 100 : autorisation pour les collectivités territoriales de saisir pour avis le collège d'experts du conseil national de la sécurité routière ; n° 101 : compensation financière ; retirés. Soutient le sous-amendement n° 102 de M. Jean-Marie Poirier (collaboration entre les collectivités territoriales et les services préfectoraux pour l'élaboration des rapports statistiques) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 26** : intervient sur l'amendement n° 105 de la commission (renouvellement du mandat des membres du conseil de prévention et de lutte contre le dopage). – **Intitulé du projet de loi** (p. 2845) : défavorable à l'amendement n° 86 de M. Jacques Mahéas (nouvel intitulé – Projet de loi améliorant la sécurité routière). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2848) : déceptions et motifs de satisfaction. Volonté du Gouvernement et des élus. Le groupe de l'UMP votera ce projet de loi.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement aux réseaux électriques)* (p. 3036) : son amendement n° 27 : acquittement du coût des participations pour voies et réseaux par le bénéficiaire du raccordement ; retiré. Ambiguïté des textes actuels.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9221, 9223) : s'interroge sur la grandeur de la France en l'absence de moyens financiers. Echelle de valeur des économies. Pertinence d'économies fondées sur la gabegie de papier et l'interdiction de l'usage de la "classe affaires". Contrôle vexatoire des dépenses de réception des ambassadeurs avec le livre de présence des invités. Importance des problèmes liés à la francophonie. Nécessaire rationalisation des associations et des subventions. Etat des lieux indispensable. Réflexion avec M. Louis Duvernois sur un partenariat public-privé pour financer les opérations de francophonie. Précision à propos des enseignants détachés à l'étranger et sur la présence de 141 enseignants détachés à Monaco. Suppression souhaitable de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, objet d'un acharnement thérapeutique diplomatique. Soutient l'action du Gouvernement.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9328, 9329) : aggravation de la situation de la campagne. Ponction sur les organisations agricoles pour financer le BAPSA. Exemple du département de

l'Orne. Budget virtuel. Sous-consommation des fonds structurels : difficultés administratives lors des dépôts de dossiers. Absence de traduction financière des mesures annoncées en faveur de la filière "cheval". Interrogation sur le financement de la future loi relative au développement des territoires ruraux. Transmission et pérennisation des exploitations agricoles. Restrictions budgétaires imposées par le ministère des finances.

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9593, 9595) : défis de l'aménagement du territoire. Emploi de la discrimination positive. Nécessaire clarification des compétences locales. Paupérisation des communes rurales. Problème du cumul des mandats. Causes de la sous-consommation des fonds européens. Collaboration entre la DATAR et la Normandie. Propose de nouvelles conditions de saisine de la DATAR. Exemple du département de l'Orne. Salue le remarquable travail du comité interministériel d'aménagement du territoire. Le groupe UMP soutient le projet de budget.

GOURAULT (Jacqueline)

sénatrice (Loir-et-Cher)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 246 (2002-2003)] autorisant l'approbation de la décision du Conseil modifiant l'acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 **[n° 348 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne**.

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité**.

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité**.

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 12 (2003-2004)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Argentine relatif à la coopération dans le domaine de la défense **[n° 124 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Défense – Traités et conventions**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 13 (2003-2004)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud relatif à la coopération dans le domaine de la défense **[n° 125 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Défense – Traités et conventions**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 44, 47) : efficacité et autonomie de l'action de la France. Conséquences des décisions passées. Priorité retrouvée de la défense. Augmentation des moyens humains. Modernisation des équipements. Rôle de la France dans l'Europe de la défense. Retard par rapport aux Etats-Unis. Souhait d'une Agence européenne de l'armement. Restauration de la place de la France. Le groupe de l'UC votera le projet de loi.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1467, 1468) : soutient l'amendement n° 355 de M. Michel Mercier (égalité des vice-présidents de sexe masculin et de sexe féminin dans les exécutifs régionaux) ; rejeté. (p. 1485) : soutient l'amendement n° 22 de M. Michel Mercier (instauration d'une proportionnalité du score obtenu au premier tour par une liste pour le nombre de sièges à attribuer lors d'une fusion de listes) ; rejeté. (p. 1495) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 19 de M. Michel Mercier et n° 357 de M. Jacques Pelletier (fixation à 10 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour). (p. 1499) : le groupe de l'UC votera contre l'article 4.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1672, 1673) : absence de débat. Maintien de ses positions par le Gouvernement. Explication de la décision du vote conforme avant l'exposition des arguments. Possibilité de restaurer le texte dans sa forme initiale. Accord unanime sur le premier projet de loi. Mise en place d'un barrage pour la plus grande partie des formations politiques. Disposition novatrice de la Constitution de 1958 reconnaissant que les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Progrès de la parité. Crainte de l'affaiblissement du débat européen. Empêchement du Parlement d'effectuer son travail. Hommage au rapporteur. Le

groupe centriste, dans son immense majorité, votera contre ce texte.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (19 mars 2003) – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. L. 822-12 du code de commerce** *(Interdiction temporaire de nommer un commissaire aux comptes dans une société qu'il a contrôlée)* (p. 1958) : soutient l'amendement n° 271 de M. Michel Mercier (allégement des contraintes imposées aux commissaires aux comptes pour devenir dirigeants des personnes morales qu'ils contrôlent) ; retiré.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3007, 3008) : remerciements. Texte représentant une avancée remarquable dans la vie quotidienne des élus locaux. Points de satisfaction. Le groupe de l'UC votera le projet de loi.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3420, 3421) : importance du principe de continuité de l'Etat et de la République dans les domaines économiques, géographiques et juridiques. Encouragement à la création d'emplois. Désenclavement aérien. Question du cumul des aides à l'emploi. Le groupe UC votera le projet de loi.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 9** *(Institution d'une prime à la création d'emploi spécifique pour l'embauche des jeunes Mahorais)* (p. 3483) : soutient l'amendement n° 93 de M. Marcel Henry (extension de la prime à la création d'emploi aux jeunes Mahorais de 16 à 30 ans) ; retiré. Soutient l'amendement n° 94 de M. Marcel Henry (possibilité de cumul avec une autre aide à l'emploi attribuée par l'Etat) ; retiré.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3835) : nécessité d'infrastructures de dimension européenne. Allégement des axes saturés. Aménagement équitable du territoire. Redéfinition du rôle de l'Etat comme partenaire des collectivités locales. Devenir des projets d'aménagement de l'A110 Ablis-Tours et de la liaison pendulaire POLT entre Paris, Orléans, Limoges et Toulouse.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3949) : le groupe de l'UC votera ce texte qui répond à l'attente d'un grand nombre d'élus locaux.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4100, 4102) : remerciements au groupe Chasse du Sénat. Rappel des déclarations du précédent ministre de l'environnement en mars 2000. Bilan de la loi du 26 juillet 2000 : conséquence négative de l'instauration du jour de non-chasse ; échec de la clarification et de la modernisation des structures ; augmentation des contentieux. Risques d'une segmentation des dispositions sur la chasse. Suppression du jour de non-chasse : exemple du Loir-et-Cher. Réflexion souhaitée sur la notion de partage de la nature. Fonctionnement des fédérations. Mise en conformité européenne de la réglementation nationale. Rôle de la chasse dans la région Centre. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4270, 4271) : intervient sur l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Sueur (défense de principe du scrutin à la proportionnelle). Equilibre entre le mode de scrutin à la proportionnelle et le mode de scrutin majoritaire.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil modifiant l'acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 [n° 246 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4361, 4362) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive** – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5760, 5761) : dysfonctionnements de la loi du 17 janvier 2001. Amélioration en matière de délais. Qualité du service public. Financement des diagnostics. Compatibilité entre les entreprises privées et le service public. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5863) : soutient l'amendement n° 186 de M. Michel Mercier (exclusion des parlementaires du conseil d'administration de l'agence) ; adopté. (p. 5864) : soutient l'amendement n° 187 de M. Michel Mercier (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence) ; adopté. (p. 5864) : exemple de la région Centre. (p. 5866) : soutient l'amendement n° 188 de M. Michel Mercier (précision de l'élection du président au sein du conseil d'administration) ; retiré. – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 129-1 du code de la construction et de l'habitation** *(Prescription de travaux sur des équipements communs défectueux)* (p. 5879) : soutient l'amendement n° 199 de M. Michel Mercier (extension du champ d'application de l'article à la sécurité des usagers) ; retiré. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5894) : soutient les amendements de Mme Lucette Michaux-Chevry n° 1 (extension de la zone franche de Pointe-à-Pitre à l'ensemble de la ville) et n° 2 (extension de la zone franche de Basse-Terre à l'ensemble de la ville) ; retirés. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5954) : soutient l'amendement n° 208 de M. Michel Mercier (possibilité d'élaboration d'un plan conventionnel malgré l'obstruction éventuelle d'un créancier) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 5959) : soutient l'amendement n° 211 de M. Michel Mercier (désolidarisation des dettes fiscales en cas de divorce) ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 27 bis** : soutient l'amendement n° 212 de M. Michel Mercier (inscription au fichier de la Banque de France dès le dépôt du dossier) ; adopté.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6550) : soutient l'amendement n° 217 de Mme Françoise Férat (obligation pour l'hébergeant d'informer le maire du départ de la personne hébergée) ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9199, 2000) : mobilisation sans précédent des agents diplomatiques. Reconquête par la France d'une situation particulière sur la scène internationale grâce à leur engagement. Utilité du message de reconnaissance du Gouvernement. Contexte budgétaire difficile. Importance de l'augmentation des crédits consacrés à l'aide publique au développement, APD. Poursuite pertinente de la rationalisation du fonctionnement du réseau diplomatique. Impératifs d'efficacité et de justice. Altération de la visibilité de l'action internationale de la France par les annulations et régulations budgétaires. Rationalisation nécessaire du réseau consulaire en Europe. Le groupe de l'UC soutiendra ce projet de budget.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9277, 9278) : progression modérée des crédits. Reconduction du contrat de croissance et de solidarité pour une année. Budget de transition. Effort de simplification. Transfert aux départements d'une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, pour compenser le transfert du RMI et la création du RMA. Augmentation des bénéficiaires du RMI. Calendrier et modalités de mise en oeuvre de l'autonomie financière des collectivités locales. Evolution nécessaire des objectifs des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Le groupe de l'UC votera ce projet de budget.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 39 (2003-2004)** (p. 10247, 10248) : avancée vers plus d'autonomie en réponse au souhait des Polynésiens. Approbation du groupe de l'UC. Préoccupation de nature démocratique concernant l'organisation des débats de l'assemblée délibérante et la garantie de l'équilibre des pouvoirs entre les institutions. Demande de précisions concernant certaines expressions : ambiguïté de la notion de "loi du pays". Réflexion sur les nouveaux liens à construire entre cette collectivité d'outre-mer et la France métropolitaine.

– Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi organique n° 38 (2003-2004).**

GOURNAC (Alain)

sénateur (Yvelines)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité le 13 janvier 2003; fin de mission le 8 juillet 2003.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la Mutualité.

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; nouvelle nomination le 21 janvier 2003 ; puis membre titulaire le 10 février 2003.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 414) : cosignataire de l'amendement n° 193 de M. Alain Vasselle (suppression des mots "s'efforcer de" pour permettre au médecin de recueillir l'avis de la famille du défunt avant un prélèvement d'organes). Importance de l'aide des médecins aux familles.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (30 avril 2003) – **Intitulé du projet de loi** (p. 2845) : défavorable à l'amendement n° 86 de M. Jacques Mahéas (nouvel intitulé – Projet de loi améliorant la sécurité routière).

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum

d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3616, 3618) : nécessité de réformer le RMI. Approbation de l'esprit du texte. Projet humaniste. Principe constitutionnel : devoir de travailler, droit à l'emploi. Mise en place d'un dispositif d'insertion complet et individualisé. Aide apportée par le revenu minimum d'activité, RMA. Profil des allocataires. Importance des activités de tutorat. Activation des dépenses de l'aide sociale. Nécessaire décentralisation du RMI. Proximité. Répartition des rôles entre l'Etat et les départements. Maîtrise par le département de la gestion et du pilotage du RMI. Meilleure information des allocataires. Référent unique. Pragmatisme. Son adhésion au projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5081) : défavorable à l'amendement n° 159 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). (p. 5090) : l'UMP votera l'article 5 du projet de loi.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5177, 5178) : son amendement n° 1055 : progressivité automatique de la mise à la retraite ; retiré. Son amendement n° 1054 : mise en oeuvre du report progressif à 65 ans de l'âge autorisant la mise à la retraite ; retiré.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5267) : favorable à cet article. – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5271) : demande la clôture de la discussion de cet article. – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5287) : le groupe de l'UMP votera l'amendement n° 236 de la commission (compétence du Parlement, dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale, pour décider d'une éventuelle correction du taux de revalorisation des pensions). – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5300) : amélioration de la situation des conjoints survivants. Votera cet article.

– Suite de la discussion (18 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5637, 5638) : réforme courageuse. Décalage de l'opposition. Votera ce texte.

GOUTEYRON (Adrien)

sénateur (Haute-Loire)

UMP

Vice-Président du Sénat ; a présidé les séances des 25, 29, 30 janvier, 25, 26 février ; 4, 6, 19, 20, 27 mars ; 1, 8, 9, 10 avril ; 13, 14, 15, 20, 21, 22, 26 mai ; 4, 10, 16, 17, 18, 25 juin ; 9, 15, 17, 22, 23, 24 juillet ; 2, 14, 15, 21, 22, 30 octobre ; 4, 6, 7, 13, 14, 15, 19, 25, 26, 27, 28 novembre ; 1, 10, 11, 15, 16, 17, 18 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Membre titulaire du Comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites.

Membre titulaire du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie le 9 octobre 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : La cause des femmes : Mieux gérer pour mieux agir **[n° 354 (2002-2003)]** (12 juin 2003) – **Société.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 378 (2002-2003)] portant réforme des retraites. **[n° 383 (2002-2003)]** (7 juillet 2003) – **Éducation – Fonction publique – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) : sortir de la "crise de croissance" **[n° 409 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale [n° 54 (2003-

2004)] pour 2004 **[n° 60 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité **[n° 73 tome 3 annexe 36 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Famille – Questions sociales et santé – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Messages divers** – (20 mars 2003) (p. 1969) : inquiétude suscitée par les derniers développements de la crise irakienne.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (30 avril 2003) – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2813) : favorable à l'amendement n° 61 de M. Philippe Arnaud (installation sur les véhicules neufs de régulateurs de vitesse).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2926, 2927) : accord sur la nécessité et l'urgence de la simplification de l'accélération des procédures et de l'abondement des financements. Défavorable à la rédaction actuelle de l'article. Favorable à l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans) et à l'amendement n° 128 de M. Pierre Jarlier (possibilité de co-contracter avec une ou des parties dans le cadre d'un contrat de conception-réalisation). Ne votera pas les amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression).

– **Souhaits de bienvenue** – (20 mai 2003) (p. 3308) : souhaits de bienvenue au président de la Chambre des Lords du Royaume-Uni.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3916) : le groupe UMP votera ce projet de loi. Equilibre entre la démocratie directe et la démocratie représentative.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4682, 4683) : promesses tenues. Rôle des collectivités territoriales. Risques pour les collectivités et pour le marché. Approbation de la position des commissions. Votera ce texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – rapporteur pour avis – **Discussion générale** (p. 4776, 4778) : prise en compte du vieillissement de la population. Priorité du principe de solidarité nationale. Efforts indispensables. Allongement de la durée de cotisation et progressivité de la décote pour la fonction publique. Interrogations sur l'échéancier et le partage entre la fonction publique d'Etat et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Coût des mesures de réforme pour le régime général. Importantes réformes annoncées pour les régimes des non-salariés. Consécration d'un droit à l'épargne-retraite pour tous. Soutien de la commission des finances.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5038) : déclare irrecevables au regard de l'article 40 tous les amendements déposés sur l'article 4 à l'exception des trois amendements de suppression.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5127, 5128) : son amendement n° 1031 : rapport du Gouvernement dans un délai de cinq ans après la promulgation de la loi sur la mise en oeuvre de l'objectif d'une pension minimale de 85 % du SMIC ; retiré. (p. 5129) : se réjouit de l'engagement du Gouvernement d'aborder le problème posé par l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public). – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5177) : son amendement n° 1032 : progressivité automatique de la mise à la retraite ; retiré. (p. 5180) : objectifs identiques des amendements de M. Jacques Pelletier n° 2 (progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux) modifié par les sous-amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 1129 et n° 1130 et de son amendement n° 1032 précité. Méthode plus rigoureuse de sa proposition.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5219) : son amendement n° 1033 : placement des propositions formulées par le conseil d'administration de la caisse d'assurance vieillesse dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale ; adopté.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5282) : intervient sur le rappel au règlement de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Légitimité des avis prononcés au nom de la commission des finances par son représentant. – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5292) : son amendement n° 1034 : possibilité d'utiliser le bénéfice du compte épargne-temps pour le rachat d'années de cotisations ; adopté.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 42 ter** *(Financement des pensions des fonctionnaires – art. L. 61 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5434, 5435) : son amendement n° 1035 : suppression ; devenu sans objet. Objectif de l'article plus efficacement atteint au sein d'une loi de finances.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5483) : ses amendements n° 1036 : limitation de l'ouverture du régime additionnel introduit par l'Asssemblée nationale et n° 1037 : rédaction ; adoptés. – **Art. 54 bis et art. additionnel après l'art. 54 bis** *(Présentation détaillée des charges de pension en loi de finances)* (p. 5496) : ses amendements n° 1038 : précision sur l'information accessible et n° 1039 : correction ; adoptés. – **Intitulé du titre V** (p. 5550) : son amendement n° 1040 : coordination ; adopté.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5586) : son amendement n° 1041 : définition par décret en Conseil d'Etat des modalités de représentation au sein du comité de surveillance ; adopté. (p. 5588) : son amendement n° 1042 : informations délivrées aux adhérents des plans d'épargne individuelle pour la retraite ; retiré au profit de l'amendement n° 1146 du Gouvernement (rédaction). (p. 5589) : son amendement n° 1043 : précision ; adopté. Son amendement n° 1044 : transmission à l'organisme souscripteur des modifications essentielles apportées aux plans d'épargne individuelle pour la retraite ; adopté. – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5600) : son amendement n° 1045 : conditions d'alimentation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR ; rejeté. (p. 5605) : son amendement n° 1046 : augmentation de 25 à 50 % du taux de la provision pour investissement applicable à l'abondement de l'employeur au PPESVR ; rejeté. – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5613) : demande de précision sur les plafonds prévus par l'article 81. Souhait d'une modification de la date d'application des régimes transitoires prévus pour la Préfon et les régimes similaires. (p. 5618) : son amendement n° 1047 : cooordination ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 84** (p. 5630, 5631) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 1048 et 1049 : extension du provisionnement des institutions de retraite supplémentaire ; retirés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5641, 5642) : politique d'avenir. Etapes permettant le dialogue social. Echange avec l'opposition impossible. Affaissement démographique. Diminution du besoin de financement. Mesures sociales : retraite anticipée pour les longues carrières, dispositions en faveur des handicapés. Réforme difficile.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – rapporteur de la section du cadre de vie du Conseil économique et social – **Discussion générale** (p. 5774, 5775) : poursuite de la politique de la ville engagée depuis vingt ans. Intérêt des ZFU et de l'évaluation de la situation dans les ZUS par un observatoire. Dimension interministérielle de la politique de la ville. Création d'une agence autonome pour le financement des opérations. Mise en place de guichets uniques au niveau local. Risque de diminution des moyens pour la construction de logements locatifs sociaux Restructuration des organismes d'HLM. Légitimité des habitants et des collectivités locales. Mesures relatives aux copropriétés en difficulté. Intégration du programme de rénovation urbaine dans une politique plus large de la ville. (p. 5775, 5776) : avis favorable sur la procédure de rétablissement personnel. Importance de la prévention du surendettement. Composition et conditions de saisine de la commission de surendettement. Renforcement des associations familiales et de consommateurs. Demande de précision sur la phase judiciaire du traitement du surendettement. Projet répondant à une attente sociale, humaine et économique.

– **Clôture de session** – (24 juillet 2003) (p. 6074) : bilan de la session.

– **Souhaits de bienvenue** – (30 octobre 2003) (p. 7320) : souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires irlandais.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** – (7 novembre 2003) (p. 7699) : première application des dispositions de l'article 72-4 de la Constitution issu de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003. Débat organisé à l'initiative de la commission des lois du Sénat. Organisation de quatre référendums locaux le 7 décembre 2003.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (15 novembre 2003) – président de séance – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8029) : demande la réserve des amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, n° 811, n° 812 et n° 813 (réforme des finances locales).

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – rapporteur pour avis – **Discussion générale** (p. 8176, 8177) : hommage au courage du ministre. Contexte de dégradation des comptes sociaux et de prépondérance des prélèvements sociaux. Demande de précision sur les négociations entre l'ACOSS et la Caisse des dépôts et consignations, et sur l'éventuelle reprise de dette par la CADES. Conséquences de la dégradation des comptes sociaux. Favorable à la clarification des relations financières entre l'Etat et la sécurité sociale. Inquiétude du déficit de la branche maladie. Réforme des hôpitaux. (p. 8178) : conséquence de la réforme des retraites sur la branche vieillesse. Au nom de la commission des finances, favorable à l'adoption du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8210, 8211) : son amendement n° 45 : suppression ; adopté.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8245) : favorable à une discussion en commission mixte paritaire. Sans adhésion sur le fond, votera l'amendement n° 53 de M. Michel Charasse (alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes). – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8273, 8274) : exclusion du retour spontané à l'équilibre. Augmentation considérable des dépenses entrant dans le champ de l'ONDAM. Interrogation sur la progression de l'objectif de dépenses des établissements médico-sociaux pour personnes âgées. Craintes des professionnels de santé soulevées par la tarification à l'activité, T2A. Accélération de la mise sur le marché des médicaments génériques. Accès aux médicaments innovants. Recherche dans le domaine pharmaceutique. Affections de longue durée. Mise hors enveloppe pour les hôpitaux des ventes de médicaments à des personnes extérieures à l'établissement. Soutien de la commission des finances. – **Art. 15 A** *(Rapport au Parlement sur les prestations indûment versées au titre de l'assurance maladie)* (p. 8289) : son amendement n° 46 : suppression ; adopté. – **Art. 15** *(Simplification de la procédure d'inscription d'un médicament dans un groupe générique – art. L. 5121-10 et L. 5121-20 du code de la santé publique)* (p. 8291) : son amendement n° 47 : possibilité de communiquer la liste des titres de propriété intellectuelle attachés aux produits princeps ; retiré. – **Art. 28** *(Dispositions transitoires relatives à l'application de la tarification à l'activité)* (p. 8322) : ses amendements n° 48 et 49 : coordination ; adoptés. Son amendement n° 50 : constitution du budget à 50 % par la tarification à l'activité en 2008 ; retiré. – **Art. 31 bis** *(Spécifications relatives à la carte Vitale – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8330) : son amendement n° 51 : suppression ; adopté. – **Art. 33 bis** *(Information des assurés sociaux – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8336) : son amendement n° 52 : suppression ; adopté.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9154, 9155) : budget d'intervention. Améliorations dans l'exécution budgétaire de 2002. Difficultés dans l'exécution budgétaire de 2003 par suite d'annulations de crédits. Problème de conformité à la loi organique relative aux lois de finances, LOLF, d'un programme commun créé entre la mission "solidarité et intégration" et la mission "politique de santé". Lacunes du projet annuel de performance. Orientations budgétaires satisfaisantes pour 2004. Poids du transfert de crédits aux

départements pour la gestion du RMI. Action prioritaire de lutte contre le cancer. Création d'un institut du cancer. Interrogation sur ses missions. Effort salutaire en faveur des personnes handicapées. Rationalisation pertinente de l'organisation des agences sanitaires. Interrogation sur la mise en place d'une agence de biomédecine. Rationalisation des interventions en faveur des associations. Interrogation sur les projets du Gouvernement concernant les relations entre la médecine de ville et l'hôpital et sur le bilan des actions de lutte contre le sida. Avis favorable de la commission des finances à l'adoption du projet de budget. (p. 9157) : favorable à l'abaissement du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9329, 9330) : agriculture de montagne : revalorisation des indemnités compensatoires de handicap naturel ; prime herbagère agri-environnementale ; mise aux normes et réhabilitation des bâtiments d'élevage ; plafonnement des aides ; augmentation du nombre d'installations en Haute-Loire. Votera ce projet de budget.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9556) : salue la volonté et la détermination du Gouvernement. Protection contre les risques d'inondation. Cas de la Haute-Loire. Interroge le Gouvernement sur les actions envisagées. Rappel de l'urgence de la situation. – **Art. additionnel après l'art. 74 ter** (p. 9558) : son amendement n° II-58 : élargissement des possibilités d'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs ; adopté.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9579) : salue le courage et la détermination du Gouvernement. Interrogation sur le budget de la gendarmerie. Souci du respect des engagements pris. Demande un effort supplémentaire au Gouvernement.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. 48 bis** *(Possibilité de versement de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires par les conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours)* (p. 10159) : sous réserve de la confirmation en séance publique du respect des engagements pris, favorable à l'amendement n° 144 de la commission (impossibilité pour le conseil d'administration du SDIS de prendre des décisions concernant les sapeurs-pompiers volontaires dont l'autorité d'emploi est une commune).

GRIGNON (Francis)

sénateur (Bas-Rhin)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Secrétaire général des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la Conférence permanente "habitat-construction-développement durable".

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Industrie **[n° 75 tome 5 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 574, 575) : remerciements au Gouvernement. Responsabilisation des intervenants. Adhésion aux mesures de prévention : information par les comités locaux d'information et de concertation, CLIC, ; maîtrise de l'urbanisation ; participation des salariés au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT ; clarification des pratiques de la sous-traitance. Inquiétude sur les charges supplémentaires pour les collectivités locales et les industriels. Approche insuffisante du régime d'autorisation. Favorable à une meilleure maîtrise du risque à la source et à son suivi régulier au moyen d'un carnet de santé du site. Outil de transparence et de responsabilité envers les populations confrontées à l'impératif du développement industriel.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Après l'article 14** (p. 665, 666) : son amendement n° 97 (institution d'une mission obligatoire de diagnostic global et d'un carnet de bord des risques) ; retiré puis rejeté après avoir été repris par M. Daniel Raoul.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (25 mars 2003) – président de la commission spéciale – **Discussion générale** (p. 2060, 2062) : rappel des travaux du groupe de travail "Nouvelles entreprises et territoires" présidé M. Jean-Pierre Raffarin en 1998. Traduction de ces travaux dans les dispositions de ce texte. Inscription de ce projet de loi dans un ensemble de textes à venir sur l'entreprise. Obstacles à la création d'entreprise : méfiance à l'égard de l'initiative économique ; complexité du processus de création ; manque de souplesse du droit du travail ; absence d'accompagnement ; difficulté de trouver des financements ; frein à la transmission d'entreprise. Caractère novateur de ce texte. Souhaite une réflexion sur la création d'une structure semblable à la Small Business Administration, SBA.

– **Suite de la discussion** (26 mars 2003) – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 2110, 2111) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 8 (efficience du contrôle sur les qualifications exigées pour l'exercice de certaines activités artisanales). – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2118) : accepte l'amendement n° 131 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression d'infractions pénales obsolètes).

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnel après l'art. 17 bis** (p. 2202) : demande l'adoption de l'amendement de la commission spéciale n° 46 (rapport au Parlement sur les achats des services de l'Etat aux petites et moyennes entreprises). – **Art. additionnel après l'art. 19** (p. 2216) : texte relatif à la ruralité. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2272) : remerciements. Processus de simplification.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3861) : sous-développement des bassins du Rhône et de la Seine. Efficacité de l'alternative fluviale dans un contexte de développement durable. Interrogation sur un éventuel futur maillage fluvial.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – président de la commission spéciale – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4478) : remerciements. Transmission par voie électronique des déclarations relatives à la création d'entreprise. Exemple dans le Bas-Rhin du "portail de l'entreprise". Interrogation sur le délai d'application de cette loi.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 368 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5709, 5710) : examen des neuf articles restant en discussion. Récépissé de dépôt de dossier de création d'entreprise, RDDCE : définition de la nature, limite de son usage et maintien de sa délivrance par le greffier du tribunal et par le centre de formalités des entreprises. Suppression de l'extension du dispositif d'exonération de cotisations sociales au créateur d'entreprise n'ayant jamais travaillé. Eligibilité d'une entreprise au financement par les fonds d'investissement de proximité. Dénonciation du pacte de conservation et possibilité d'en signer un nouveau. Exonération d'ISF pour les apports en nature au capital des PME. Garanties de paiement des entreprises sous-traitantes par le constructeur de maisons individuelles.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive** – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5768, 5769) : ses expériences dans le domaine de l'archéologie préventive. Réforme indispensable. Absence de remise en cause du service public. Rééquilibrage du financement en faveur des zones rurales. Le groupe UMP votera ce projet de loi

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8836) : défavorable à l'amendement n° I-253 de M. Michel Bécot (modalités du financement des comités professionnels et de développement économique, CPDE, et des centres techniques industriels, CTI, à compter du 1er janvier 2004). Avis négatif du Conseil constitutionnel sur l'instauration d'une taxe parafiscale pour les CPDE. – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8861, 8862) : hausse du prix du tabac. Adhésion à l'objectif de santé publique. Perte du chiffre d'affaires et destruction du réseau des buralistes. Développement du marché parallèle. Sceptique quant à l'efficacité de la mesure sur la consommation. Problème des taxes. Effets pervers du système. Suggère une modification de la marge des fabricants.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour l'industrie (p. 9476, 9477) : volet fiscal en faveur des entreprises innovantes. Appui budgétaire aux centres techniques industriels. Perspectives macro-économiques de l'industrie. Question de la désindustrialisation. La commission des affaires économiques propose d'adopter les crédits de l'industrie pour 2004.

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) – **Art. 75** *(Revalorisation de l'IATP – chambres de commerce)* (p. 9502) : soutient l'amendement n° II-6 de M. Philippe Richert (financement des CCI en Alsace-Moselle) ; adopté. (p. 9503) : soutient l'amendement n° II-53 de M. Alain Fouché (mode de financement des CCI) ; adopté après modification par le sous-amendement n° II-57 du Gouvernement. – **Art. 76** *(Majoration du plafond de la taxe perçue par les chambres de métiers)* (p. 9504) : soutient l'amendement n° II-52 de M. Adrien Gouteyron (augmentation du coefficient servant à calculer la contribution revenant au FNPCA) ; retiré.

GRILLOT (Louis)

sénateur (Côte-d'Or)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29

janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

GRUILLOT (Georges)

sénateur (Doubs)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre titulaire du Conseil national de la sécurité routière.

Membre titulaire du Conseil d'administration du Fonds pour le développement de l'intermodalité dans les transports.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 4 (2003-2004)] relatif aux responsabilités locales. **[n° 34 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Routes et voies navigables **[n° 75 tome 13 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3834, 3835) : situation géographique privilégiée de la France. Adaptation du réseau autoroutier. Développement du transport de fret sur fer. Avenir d'une grande politique de transport fluvial. Interconnexion des bassins fluviaux. Financement.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 7187, 7188) ; clarification des champs de compétence des différents niveaux de collectivités territoriales. Exigences de la démocratie de proximité. Mise en place de transferts de compétences souples et adaptés aux réalités locales. Indispensable réforme de l'Etat. Intérêt des clauses de "revoyure". Association des départements et des communes aux régions pour le développement économique. Transfert de voies nationales aux départements. Logement social confié aux communes et à leurs EPCI. Avis favorable de la commission des affaires économiques sous réserve de l'adoption de ses amendements.

– Suite de la discussion (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7311) : son amendement n° 237 : coordination, précision et clarification ; adopté. (p. 7313) : son amendement n° 238 : précisions relatives au rapport annuel de la région ; devenu sans objet. (p. 7315) : ses amendements n° 239 : précision, et n° 240 : remplacement des mots "établissements publics de coopération intercommunale" par les mots "groupements de collectivités territoriales" ; adoptés. (p. 7321) : son amendement n° 241 : coordination rédactionnelle ; adopté. (p. 7322) : ses amendements n° 242 et 243 : coordination ; adoptés. (p. 7323) : son amendement n° 244 : objet du rôle de chef de file de la région en matière de développement économique et modalités de la participation des départements, des communes et de leurs groupements au financement des aides ; devenu sans objet. (p. 7327) : son amendement n° 245 : coordination ; adopté. – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments*

financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique) (p. 7341, 7342) : caractéristique des crédits décentralisés et situation des agents de l'Etat affectés à la gestion des crédits concernés. Interrogation sur les modalités, sur la limitation et sur le montant des crédits transférés. – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7348) : son amendement n° 246 : précision rédactionnelle ; adopté. Ses amendements n° 247 : rédaction et n° 248 : règles de procédure relatives à l'instruction des demandes d'agrément ou de classement des équipements et organismes de tourisme ; adoptés. – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7354) : son amendement n° 249 : possibilité pour certaines communes ou groupements de collectivités territoriales de créer un office de tourisme sous forme d'EPIC ; adopté par priorité.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7424) : son amendement n° 250 : définition conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales des axes de recherche dans le domaine des "règles de l'art" ; adopté. (p. 7427) : son amendement n° 251 : communication au département de toute information sur la voirie nationale transférée ; adopté. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7441) : son amendement n° 252 : rédaction ; adopté. (p. 7443) : son amendement n° 298 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 253 : coordination ; adopté. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7456) : son amendement n° 254 : extension du bénéfice du FCTVA aux investissements de toutes les collectivités sur le domaine public routier ; retiré au profit de l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA) modifié par le sous-amendement n° 1292 de la commission (extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier). – **Art. 22** *(Transfert des aérodromes et hélistations civils – art. 105 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002)* (p. 7464) : son amendement n° 256 : communication aux collectivités de toute information relative au transfert ; retiré au profit de l'amendement n° 65 de la commission (information des collectivités territoriales par le préfet). – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7468, 7471) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 257, 258, 259, 261 et 262 : prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des ports, n° 263 : transfert possible des ports au jour de l'entrée en vigueur de la loi et n° 264 : attribution de la pleine propriété des plans d'eau des ports d'Ajaccio et de Bastia à la collectivité territoriale de Corse ; adoptés. Son amendement n° 260 : information des collectivités préalable au transfert de compétences ; devenu sans objet. – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7474, 7476) : ses amendements n° 265 : correction d'une erreur de renvoi dans le code du domaine public fluvial, n° 266 : conséquence, n° 267 : communication aux collectivités territoriales de l'ensemble des informations détenues par le préfet sur les voies nationales transférables, n° 268 : caractère facultatif du transfert de propriétés pour les régions ayant accepté un transfert de gestion du domaine public fluvial en 1983, n° 269 : correction ; adoptés. – **Art. 28** *(Transfert aux régions de la propriété des biens de l'Etat concédés aux sociétés d'aménagement régional – art. L. 112-8 et L. 112-9 du code rural)* (p. 7481) : son amendement n° 270 : communication à la région des informations de nature économique, juridique et financière dont dispose l'Etat sur les biens concédés aux sociétés d'aménagement régional ; retiré au profit de l'amendement identique n° 93 de la commission.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 33** *(Entrée en vigueur des dispositions du projet de loi relatives aux transports dans la région Ile-de-France)* (p. 7516) : son amendement n° 272 : communication d'informations par le représentant de l'Etat dans la région ; adopté. – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7526) : son amendement n° 274 : association des collectivités locales et de leurs groupements à l'élaboration de ce plan ; adopté. (p. 7527) : son amendement n° 275 : composition de la commission de consultation ; adopté. – **Art. 37** *(Compétences de l'Etat à l'égard des plans d'élimination des déchets ménagers – art. L. 541-15 du code de l'environnement)* (p. 7530) : son amendement n° 276 : rôle du préfet ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 37** : son amendement n° 277 : coordination ; adopté. Soutient l'amendement n° 104 de la commission (coordination) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7625) : son amendement n° 289 : mise en cohérence avec les dispositions de la loi du 1er août 2003 relative à la rénovation urbaine – conventionnement entre l'ANRU et les collectivités délégataires ; adopté. (p. 7628) : son amendement n° 278 : suppression des conditions de seuil démographique exigé des EPCI pour solliciter une délégation de compétences en matière d'attribution d'aides à la pierre ; adopté. – **Art. L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7631) : son amendement n° 279 : suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat ; adopté. (p. 7632) : son amendement n° 280 : échéancier de versement des crédits prévu dans les conventions ; adopté. Son amendement n° 281 : annualité des crédits de paiement ; adopté. – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7636) : son amendement n° 282 : remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne" ; adopté. Son amendement n° 283 : suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat envers les départements délégataires de la compétence logement ; adopté. Son amendement n° 284 : échéancier de versement des crédits prévu dans les conventions ; adopté. (p. 7637) : son amendement n° 285 : annualité des crédits de paiement ; adopté. – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7640) : son amendement n° 286 : organisation des conditions de mise en oeuvre d'un dispositif d'observation de l'habitat par les EPCI délégataires ; adopté. (p. 7642) : son amendement n° 287 : aide des collectivités territoriales soumise à conditions de ressources ; adopté. (p. 7644) : son amendement n° 288 : remplacement des termes "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne" ; adopté. – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7653) : son amendement n° 290 : précision de la liste des personnes morales susceptibles d'être intéressées à l'élaboration du plan départemental d'action ; adopté. (p. 7655) : son amendement n° 291 : coordination ; adopté. Son amendement n° 292 : possibilité pour le département de confier la gestion du FSL à un GIP ; adopté. (p. 7656) : son amendement n° 293 : précision ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour les routes et les voies navigables (p. 9377, 9378) : développement de l'offre de transports dans le domaine routier et par voie d'eau. Besoins considérables mais ressources limitées. Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de voies navigables et de ports fluviaux. Efforts du Gouvernement en matière de sécurité routière. Stagnation en 2002 du transport routier de marchandises. Crédits du ministère de l'équipement consacrés aux routes et aux voies navigables. Interrogations sur la mise en oeuvre d'un schéma multimodal de transport, sur le financement de nouvelles infrastructures par un fonds spécifique et sur le devenir du transport par voie d'eau. Plan de modernisation du transport fluvial. Avis favorable de la commission des affaires économique pour l'adoption des crédits des routes et voies navigables pour 2004.

GUENÉ (Charles)

sénateur (Haute-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan jusqu'au 15 novembre 2003.

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale le 15 novembre 2003

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public le 17 septembre 2003.

Membre titulaire du Comité local d'information et de suivi du laboratoire souterrain de Bure.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 160 (2002-2003)] portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 175 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 245 (2002-2003)] portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 270 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 309 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 920, 922) : renforcement de la sécurité des usagers des ascenseurs et nécessité d'en moderniser le parc. Interrogation sur le financement des mesures de sécurité. Crainte d'une insuffisance de personnel qualifié. Amendements de la commission. Rôle de l'association foncière logement. Remerciements.

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1153) : accepte l'amendement n° 137 de M. Bernard Joly (exclusion du droit à réparation des constructions postérieures à l'existence d'activités aéronautiques). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 180 de M. François Zocchetto (protection juridique et financière des entreprises sous-traitantes). – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1155) : son amendement n° 49 : saisine du juge des référés ; retiré. – **Art. L. 125-2-2 du code de la construction** *(Obligation d'entretien des ascenseurs)* : son amendement n° 50 : délégation de l'entretien de l'ascenseur sans transfert de responsabilité ; adopté. (p. 1156) : s'oppose à l'amendement n° 149 de M. Yves Coquelle (possibilité d'invoquer la non-exécution du contrat d'entretien en cas de mise en cause de la responsabilité du propriétaire). – **Art. L. 125-2-3 du code de la construction** *(Contrôle technique obligatoire)* (p. 1156, 1157) : son amendement n° 51 : contenu du contrôle technique obligatoire ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 130 de M. Jean-Paul Alduy et n° 228 de M. Jean-Pierre Schosteck (décret précisant la liste des points de sécurité dont la vérification est obligatoire), qu'il estime satisfaits par ses amendements n° 51, précité, et n° 58. – **Art. L. 125-2-4 du code de la construction** *(Dispositions relatives à la sécurité des ascenseurs qui seront fixées par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1158) : son amendement n° 53 : précision selon laquelle le décret déterminera les exigences de sécurité à respecter par les entreprises chargées de l'entretien de l'ascenseur ; adopté. Demande le retrait des amendements n° 131 de M. Jean-Paul Alduy (portée exclusive du décret sur la sécurité des usagers), n° 195 de M. Jean-Yves Mano (établissement par le décret de la liste complète des exigences minimales de sécurité) et n° 230 et n° 229 de M. Jean-Pierre Schosteck (répartition de la charge des travaux entre propriétaires et sociétés d'entretien), qu'il estime satisfaits par son amendement n° 53 précité. Son

amendement n° 54 : prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans les cas de dérogation à l'installation de dispositifs de sécurité ; adopté. (p. 1160) : ses amendements n° 55 : rédaction ; n° 56 : fixation par décret des obligations des entreprises d'entretien en fin de contrat ; et n° 57 : faculté pour le propriétaire de l'ascenseur de pourvoir à l'obligatoin d'entretien ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 196 de M. Jean-Yves Mano (fixation par décret des obligations des parties en fin de contrat et mise en place de normes techniques) et demande le retrait de l'amendement n° 231 de M. Jean-Pierre Schosteck (fixation par décret de la nature et du contenu des clauses figurant dans le contrat d'entretien), qu'il estime satisfaits par son amendement n° 56 précité. Ses amendements n° 58 : fixation dans le décret de la liste précise des exigences et des dispositifs de sécurité sur lesquels porte le contrôle technique ; et n° 59 : réalisation par le Gouvernement d'un bilan d'application tous les cinq ans ; adoptés. – **Art. 8 bis** *(Prévention des intoxications par monoxyde de carbone – art. 131-5 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1162) : son amendement n° 60 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 9** (p. 1162) : son amendement n° 61 : dispositifs de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ; adopté. – **Art. 10** *(Contrôle de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC) – art. L. 313-16-1 à L. 313-16-4 nouveaux du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1164) : ses amendements n° 62, n° 63 et n° 64 : rédaction ; adoptés. – **Art. additionnel avant l'art. 11** (p. 1165) : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Yves Coquelle (relèvement du montant de la contribution de la masse salariale prise en compte pour le calcul de la PEEC). – **Titre IV** : son amendement n° 65 : modification de l'intitulé du titre IV ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1166) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Yves Coquelle (prise en compte des charges locatives récupérables dans leur globalité pour le calcul du montant de l'aide personnalisée au logement). (p. 1167) : s'oppose à l'amendement n° 152 de M. Yves Coquelle (extension du délai de récupération des aides non versées de 3 mois à 1an). (p. 1168) : s'oppose à l'amendement n° 153 de M. Yves Coquelle (relèvement des plafonds d'attribution des logements locatifs sociaux). S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Yves Coquelle (relèvement des seuils d'application des surloyers). (p. 1169) : s'oppose à l'amendement n° 155 de M. Yves Coquelle (relèvement du plafond du montant du supplément de loyer de solidarité). – **Art. 12** *(Sortie des logements sociaux vendus aux locataires par le biais d'une société civile immobilière (vente progressive) du champ du logement social – art. L. 411-3 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1170) : son amendement n° 66 : précision sur l'exception au principe de pérennisation du caractère social des logements HLM ; adopté. – **Art. 13** *(Maintien du caractère social des logements des sociétés d'économie mixte – art. L. 411-4 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1171) : son amendement n° 67 : extension du champ des exceptions au principe de pérennisation du caractère social d'un logement faisant l'objet d'un transfert de propriété ; adopté. – **Art. 14** *(Contrôle du maintien du caractère social des logements sociaux après transfert de propriété – art. L. 451-1-1 nouveau du code de la construction et de l'habitation)* : son amendement n° 68 : rédaction ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 1172) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 198 de M. Jean-Yves Mano (extension du champ d'application des règles applicables aux organismes d'HLM aux logements vacants du secteur privé). Dispositions concernant le prochain projet de loi sur l'habitat. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 233 de M. Jean-Pierre Schosteck (déductibilité des dépenses engagées par les sociétés d'économie mixte pour l'accessibilité et l'adaptation des logements aux personnes handicapées). – **Art. 16** *(Vente d'immeubles à construire)* (p. 1173) : ses amendements portant sur le même objet n° 69, n° 70 et n° 71 : compétence donnée aux organismes HLM pour leur permettre d'intervenir pour le compte de l'association foncière logement edn tant que prestataires de services ; adoptés. – **Art. 17** *(Prestation de services)* (p. 1174) : son amendement n° 72 : suppression ; adopté. – **Art. 18** *(Gestion d'immeubles)* : son amendement n° 73 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 1175) : s'oppose à l'amendement n° 156 de M. Yves Coquelle (possibilité pour les organismes d'HLM d'appliquer un coefficient de réduction des loyers pour les logements situés en zone de revitalisation rurale ou en zone urbaine sensible). (p. 1175) : s'oppose à l'amendement n° 157 de M. Yves Coquelle (exonération temporaire de la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements en accession à la propriété). (p. 1176) : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Yves Coquelle (extension du dispositif d'allégement de la charge fiscale à l'ensemble du parc locatif détenu par les bailleurs sociaux). – **Art. 19** *(Règles comptables des syndics)* : s'oppose à l'amendement n° 159 de M. Yves Coquelle (suppression).

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3006, 3007) : modifications apportées par l'Assemblée nationale. Approbation par la commission des dispositions relatives à la sécurité des ascenseurs. Accord sur le dispositif permettant la constitution de sociétés anonymes de coordination des organismes HLM. Favorable à la réforme de l'amortissement fiscal pour les investissements locatifs. – **Art. 19 ter** *(Réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif – art. 31 du code général des impôts)* (p. 3046) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. Yves Coquelle et n° 43 de M. Jean-Yves Mano (suppression) ; accepte l'amendement n° 19 du Gouvernement (relance de l'investissement locatif privé dans le parc ancien et dans les opérations de construction de logements neufs). – **Art. additionnel après l'art. 19 ter** (p. 3049) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (extension sous certaines conditions du bénéfice de la déduction aux acquéreurs de la nue-propriété de logements acquis neufs ou en l'état futur d'achèvement). – **Art. additionnels après l'art. 19 quinquies** (p. 3050) : son amendement n° 11 : dispense de conclusion de conventions avec l'Etat pour les organismes HLM bénéficiant de subventions supérieures à 23 000 euros ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Alain Vasselle (acquittement par les organismes d'HLM de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères). – **Intitulé du projet de loi** : accepte l'amendement n° 51 du Gouvernement (nouvel intitulé "Projet de loi urbanisme et habitat"). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3053) : remerciements. Intérêt du projet de loi.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3938, 3939) : accord de la commission mixte paritaire. Réforme de l'amortissement fiscal pour les investissements locatifs. Simplification des procédures administratives pour les bailleurs sociaux. Avancées importantes pour la vie quotidienne. La commission propose l'adoption du projet de loi.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (4 novembre 2003) – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7476) : son amendement n° 1110 : attribution automatique à Voies navigables de France de la propriété du domaine public fluvial déclassé ; retiré.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7940) : sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel), son sous-amendement n° 1308 ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 103** *(Fusions entre établissements publics de coopération intercommunaledont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. L. 5211-41-3 et L. 5211-32-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 8104, 8105) : son amendement n° 1109 : maintien du mode de calcul de la dotation d'intercommunalité durant les deux premières années

du transfert des compétences ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 107** (p. 8110) : son amendement n° 1102 : représentation des petites communes et des communes associées au sein des organes délibérant des EPCI ; retiré. (p. 8111) : intervient sur l'amendement n° 1102 précité. – **Art. 122** *(Adhésion de plein droit d'une commune créée par détachement d'une partie du territoire d'une autre commune à l'établissement public de coopération intercommunale dont elle était membre – art. L. 2112-5-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8131) : son amendement n° 1100 : possibilité de choisir l'EPCI de rattachement ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 quater** (p. 9738) : son amendement n° II-139 : précision du régime fiscal des donations d'entreprises ; retiré.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10169) : favorable à l'amendement n° 147 de la commission (statut patrimonial des biens immobiliers mis à la disposition de Voies navigables de France, non-exploités dans l'immédiat). Demande de précision sur le sous-amendement n° 155 du Gouvernement. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10176, 10177) : hommage au travail de la commission des finances et au rapporteur général. Amélioration du texte voté par l'Assemblée nationale. Stabilisation globale des dépenses de l'Etat en finançant les priorités gouvernementales. Avec le groupe UMP, votera le texte.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 13** (p. 10229) : soutient l'amendement n° 1 de M. Simon Loueckhote (applicabilité dans les territoires des îles Wallis et Futuna et à la Nouvelle-Calédonie) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10230) : importance des dispositions concernant l'enfance ; dépassement des clivages politiques. Amélioration de l'information sur l'enfance maltraitée. Attente de la réforme du statut des assistantes maternelles. Concertation entre les différents acteurs. Le groupe UMP votera le texte.

GUÉRINI (Jean-Noël)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1252, 1255) : défense nécessaire des principes et des valeurs fondant la République. Préoccupations des Français. Naïveté dans l'appréhension de la sensibilité de l'opinion. Inquiétude sur la volonté hégémonique apparaissant dans le projet de loi. Problème de l'urgence. Imposition de seuils extravagants pour le maintien au second tour des régionales. Remodelage des cantons à Marseille. Traitement d'exception. Nécessité de la révision de la carte

cantonale de tous les départements présentant des anomalies inacceptables. S'indigne de procédés opaques et indignes de la démocratie. Seuil de 20 % favorisant une bipolarisation. Privation de représentation de 60 % des électeurs français. Recours à l'article 49-3 de la Constitution. Interrogation sur l'atteinte de l'objectif du Gouvernement. Exigence démocratique ne souffrant aucune faiblesse. Déstabilisation des citoyens. Absence de sens de l'équilibre. Risque de reflux civique plus accentué.

GUERRY (Michel)

sénateur (Français établis hors de France (Série B))

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique tendant à compléter et préciser le domaine de la loi en ce qui concerne les instances représentatives des Français établis hors de France **[n° 239 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

HAENEL (Hubert)

sénateur (Haut-Rhin)

UMP

Fin d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer le 1er février 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de Justice de la République.

Président de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre titulaire du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de résolution tendant à actualiser le Règlement du Sénat **[n° 253 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique visant à garantir le respect de la laïcité et de la neutralité du service public de la justice **[n° 364 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 314 (2002-2003)] portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité. **[n° 445 (2002-2003)]** (25 septembre 2003) – **Justice.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation pour l'Union européenne : Projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe **[n° 3 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Traités et conventions – Union européenne.**

Proposition de résolution présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur le projet de protocole modifiant la Convention Europol proposé par le Danemark (E 2064), **[n° 49 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Justice – Police et sécurité – Union européenne.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Justice **[n° 73 tome 3 annexe 27 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Justice – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne – **Discussion générale** (p. 184, 186) : attachement à un véritable espace judiciaire européen. Quatrième révision constitutionnelle liée à la construction européenne. Constitutionnalité du droit communautaire dérivé. Nécessité de renforcer le contrôle préventif des actes communautaires dérivés. Développement de l'action européenne en matière de justice et d'affaires intérieures. Mécanisme d'alerte. Rôle du Conseil d'Etat. Avantages du contrôle préventif. Association du Parlement.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3809, 3811) : élaboration indispensable d'une loi de programmation. Objectif prioritaire de développement du fret ferroviaire ; enjeux stratégiques : intégration de la France dans les grands flux de transit intracontinentaux, aménagement du territoire et développement économique régional et local dans une logique de développement durable. Avenir de la SNCF ; réorganisation et profondes mutations à prévoir. Elaboration d'une politique du fret ferroviaire opérationnelle. Mobilisation de nouveaux moyens de financement nationaux et européens : péages d'infrastructures, emprunt européen, instauration d'une taxe sur l'usager. Mobilisation de l'ensemble des partenaires. Mise en place des conditions d'une véritable concurrence intermodale. Responsabilité de l'Etat pour fixer les objectifs de la SNCF et de RFF. Nécessité de rupture avec la politique actuelle.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (1er octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 6103, 6104) : adaptation opportune des moyens d'investigation à la lutte contre la criminalité moderne et la délinquance organisée. Satisfait du volet international et européen du texte. Introduction pertinente par l'Assemblée nationale des dispositions relatives à la rémunération des indicateurs de police en dépit du non-respect de l'orthodoxie financière. Proposera la création d'un nouveau dispositif de légalisation de la rémunération des "indics". Dispositions satisfaisantes concernant la lutte contre la fraude et les trafics internationaux. Prise en compte souhaitable de la spécificité des organismes collaborant avec Tracfin. Incrimination des délits de contrefaçon par les agents des douanes. Avis favorable de la commission des finances saisie pour avis.

– Suite de la discussion (2 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** : Sur l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie), son sous-amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 245 : interdiction de rétribuer les auteurs et co-auteurs de l'infraction faisant l'objet de renseignements ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – président de la délégation pour l'Union européenne – **Participation de la France au budget des Communautés européennes – Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8775, 8777) : contenu du projet de Constitution européenne. Evolution de la procédure budgétaire européenne vers la simplification. Problématique du déséquilibre institutionnel en faveur du Parlement européen investi du "dernier mot" sur l'ensemble des dépenses. Interroge le Gouvernement sur l'attitude adoptée dans le cadre de la Conférence intergouvernementale. Négociation des perspectives financières pour l'après 2006. Importance des enjeux pour la France. Tendances préoccupantes de l'évolution du budget communautaire. Nécessité d'opérer des choix sur le contenu des politiques et sur le niveau de solidarité financière. Se félicite de l'association de la représentation nationale à la réflexion sur les perspectives financières pour l'après 2006. Interrogation sur le calendrier des négociations, la fixation du niveau du budget de l'Union européenne, l'avenir de la politique régionale et le financement préoccupant pour la France du budget communautaire. Partisan de la suppression du financement par la France du "chèque britannique". Echéances difficiles. Contestation au sein de l'Union européenne de la faiblesse de la contribution nette de la France. Urgence d'une réflexion d'ensemble sur le budget de l'Union et sur la politique de cohésion.

Deuxième partie :

Justice

– (8 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9622, 9624) : budget atypique au sein du budget de l'Etat. Respect des engagements pris lors du vote de la loi d'orientation et de programmation sur la justice. Mise en oeuvre de la LOLF par le ministère de la justice. "Stratégie ministérielle de réforme". Expérimentation en matière de carte judiciaire. Manque de moyens et dysfonctionnement du TGI de Paris. Informatisation du livre foncier en Alsace-Moselle.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) –

président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne – **Discussion générale** (p. 9820, 9821) : vigilance nécessaire sur les conditions de l'élargissement en dépit de la transition accomplie par les nouveaux adhérents. Interrogation sur l'application de l'acquis communautaire. Absence d'appareil administratif et judiciaire permettant d'assurer le respect de la législation européenne. Crainte légitime en matière de sécurité sanitaire de l'alimentation et de reconnaissance mutuelle des décisions de justice. Confiance réciproque indispensable entre les Etats. Enjeux du mandat d'arrêt européen. Traité de Nice. Nécessité d'une base plus large et plus solide. Avancées issues des travaux de la convention. Inquiétude quant à la préservation des acquis par la conférence intergouvernementale, CIG. Fermeté indispensable sur le respect des éléments novateurs. (p. 9822, 9823) : distinction entre l'Europe-espace et l'Europe-puissance. Echec de l'élargissement et recul de l'esprit européen en cas de rejet de la CIG. Nécessaire resserrement du couple franco-allemand, seule force d'entraînement pour l'Europe-puissance. Demande l'adoption de l'élargissement.

– Proposition de résolution présentée au nom de la Délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur l'autorisation de signer le projet d'accord entre l'Union européenne, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur l'application de certaines dispositions de la Convention de 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale et du protocole de 2001 à celle-ci (texte E 2421) [n° 70 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – président de la délégation pour l'Union européenne – **Discussion générale** (p. 9967, 9968) : approbation des dispositions de l'accord. Problème de principe touchant aux compétences du Parlement. Utilisation de l'article 24 du traité sur l'Union européenne. Possibilité de conclure des accords sans ratification. Refus d'une telle procédure. Demande au Gouvernement de saisir à l'avenir le Parlement pour la ratification de tels accords. Avis du Conseil d'Etat. Progrès pour la démocratie parlementaire et la sécurité juridique.

HAIGNERÉ (Claudie)

ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 330, 332) : hommage au travail de la commission et du rapporteur. Développement de la médecine de l'embryon. Disponibilité d'embryons surnuméraires. Enjeu capital des recherches sur des lignées cellulaires issues d'embryons. Restriction de la transgression du principe de protection de la vie humaine à la constitution d'une nouvelle lignée cellulaire. Difficulté des recherches sur les cellules souches adultes. Justification de l'assouplissement du cadre législatif par les résultats du travail sur l'embryon et les cellules embryonnaires. Nécessaire évolution du cadre législatif concernant la constitution et l'utilisation à des fins de recherche de collections d'échantillons biologiques humains. Encadrement éthique exigeant.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 446) : adhésion totale à la position gouvernementale visant à interdire le clonage reproductif et le clonage à finalité thérapeutique et de recherche.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9433, 9435) : volonté de donner un nouvel élan à la recherche. Développement indispensable de la culture scientifique et incitation des étudiants à faire de la recherche. Recrutements en 2004. Réflexion sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Moyens accordés aux établissements publics à caractère scientifique et technique, EPST, et aux établissements publics industriels et commerciaux, EPIC. Concentration des moyens des équipes sur des projets prioritaires. Financement des fondations. Mesures en faveur des entreprises d'encouragement à l'investissement dans la recherche et le développement. Engagement de la France en faveur de l'espace. Choix de la candidature de Cadarache pour le projet ITER.

HAMEL (Emmanuel)

sénateur (Rhône)

UMP

Décédé le 4 novembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 171) : énergie déployée par Alphonse Arzel après la pollution des côtes bretonnes par l'Amoco Cadiz.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 125-2-2 du code de la construction** *(Obligation d'entretien des ascenseurs)* (p. 1156) : intervient sur l'amendement n° 149 de M. Yves Coquelle (possibilité d'invoquer la non-exécution du contrat d'entretien en cas de mise en cause de la responsabilité du propriétaire).

– Projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets [n° 310 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1212, 1213) : durée du temps écoulé entre la rédaction du protocole et la demande d'adoption.

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6235) : vote contre l'amendement n° 273 de M. Pierre Fauchon (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen). (p. 6241) : vote contre l'amendement n° 62 de la commission (modernisation et codification dans le code de procédure pénale de la loi de 1927 sur l'extradition et transposition de la convention européenne de 1995 créant une procédure d'extradition simplifiée).

– Suite de la discussion (8 octobre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6480) : s'abstiendra sur ce texte. Défavorable au mandat d'arrêt européen.

HAUT (Claude)

sénateur (Vaucluse)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Plan **[n° 73 tome 3 annexe 32 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8469, 8470) : temps perdu à attendre le retour de la croissance. Mauvais résultats français. Manque de réaction du Gouvernement. Politique d'austérité. Baisse inéquitable de l'impôt sur le revenu. Prime pour l'emploi. Hausse des taxes et de la fiscalité locale. Disparition du FNDAE. Budget insincère, inefficace et injuste.

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8653) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-140 (application d'un taux réduit de TVA aux climatiseurs et aux systèmes de climatisation pour les personnes de plus de 70 ans vivant à domicile), n° I-144 (application d'un taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte), et de M. Michel Moreigne n° I-142 (application d'un taux réduit de TVA à la construction et à la rénovation des établissements d'accueil et d'hébergement pour les personnes dépendantes) ; retirés.

– Suite de la discussion (25 novembre 2003) – **Art. 17** *(Prélèvement sur les réserves des comités professionnels de développement économique)* (p. 8695) : soutient l'amendement n° I-147 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8735) : soutient l'amendement n° I-132 de M. Gérard Miquel (dégrèvement de taxe d'habitation pour les étudiants) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8755) : soutient l'amendement n° I-157 de M. Claude Domeizel (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses de fonctionnement des communes liées à une catastrophe naturelle ou industrielle) ; retiré.

– Suite de la discussion (26 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 38** *(Reconduction du contrat de croissance et de solidarité)* (p. 8800) : soutient l'amendement n° I-163 de M. Gérard Miquel (prise en compte de la variation du PIB dans l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité sous réserve qu'elle soit positive) ; retiré. Protection des collectivités locales en cas de récession économique avérée. – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8813) : sur l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004), soutient le sous-amendement n° I-302 de M. Gérard Miquel (compensation aux départements de la charge financière des personnels affectés à la gestion du RMI) ; retiré. (p. 8819) : intervient sur le sous-amendement n° I-302 de M. Gérard Miquel précité. Souhaite une homogénéité des instructions des préfets concernant la mise à disposition des agents d'Etat chargés de la gestion du RMI à compter du 1er janvier 2004.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre – IV – Plan

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9522, 9523) : profonde mutation du Plan. Définition de quatre priorités par le Premier ministre. Faiblesse des évaluations des contrats de plan Etat-régions. La commission des finances propose d'adopter les crédits affectés au Plan.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9664) : soutient l'amendement n° II-88 de M. Gérard Miquel (instauration d'un crédit d'impôt en faveur des ménages non imposables) ; rejeté. – **Art. 63** *(Assouplissement du régime de report en avant des déficits)* (p. 9696) : soutient l'amendement n° II-90 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. – **Art. 64** *(Création de la société unipersonnelle d'investissement à risque)* (p. 9699, 9700) : soutient l'amendement n° II-91 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9759) : soutient l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (reconduction à partir de 2004 de la disposition permettant aux EPCI à fiscalité propre de voter librement leur taux de taxe professionnelle) ; retiré. – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9779) : soutient l'amendement n° II-129 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. Article allant à l'encontre des principes de la décentralisation. Coût financier pour les collectivités locales. (p. 9781) : inquiétude des conséquences pour les collectivités locales.

HENNERON (Françoise)

sénatrice (Pas-de-Calais)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4115, 4116) : objectif d'apaisement du Gouvernement. Campagne contre les chasseurs. Caractère populaire et démocratique de la chasse. Participation des chasseurs à la préservation de la nature. Nécessité d'actualiser la directive européenne sur la chasse aux oiseaux migrateurs : dates différentes d'ouverture de la chasse en Belgique et dans le Nord-Pas-de-Calais. Votera ce texte.

HENRY (Marcel)

sénateur (Mayotte)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-**

2003)] (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

HÉRISSON (Pierre)

sénateur (Haute-Savoie)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne ; nouvelle nomination le 3 juin 2003.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 219 (2002-2003)] modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications. **[n° 222 (2002-2003)]** (20 mars 2003) – **Entreprises.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 195 (2002-2003)] pour la confiance dans l'économie numérique **[n° 345 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Police et sécurité – Pouvoirs publics et Constitution – Recherche, sciences et techniques – Société – Union européenne.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Technologies de l'information et Poste **[n° 75 tome 21 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Recherche, sciences et techniques – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 665) : favorable à l'amendement n° 11 de la commission (de suppression). Ajout de contraintes et délocalisations. Nécessité d'une égalité de traitement par l'instauration d'obligations européennes. – **Après l'art. 16** (p. 669) : défavorable à l'amendement n° 190 du Gouvernement (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration).

– Suite de la discussion (6 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 703) : favorable à l'amendement n° 32 de la commission (critères de définition du périmètre du plan de prévention des risques naturels).

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1025) : son amendement n° 177 : participation des représentants des chambres de métiers, d'agriculture et de commerce au conseil de développement ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1053) : favorable aux amendements identiques n° 186 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 98 (extension aux bâtiments d'estive du bénéfice des dispositions relatives aux chalets d'alpage). (p. 1056) : intervient sur les amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). (p. 1057, 1058) : soutient l'amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité de construction de routes de transit à moins de deux mille mètres des rives des plans d'eau intérieurs) ; adopté.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Art. 21** *(Comité consultatif du secteur financier)* (p. 1822) : son amendement n° 335 : représentation des établissements assurant des services financiers au sein du comité consultatif du secteur financier ; retiré.

– Projet de loi modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications [n° 222 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 2045, 2047) : texte technique : assouplissement du mode de détention par l'Etat de la majorité du capital de France Télécom et transfert à l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières, ERAP, de l'intégralité des actions détenues par l'Etat. Participation de l'ERAP au renforcement des fonds propres. Salue la transparence de la démarche du Gouvernement. Objectifs du plan "Ambition France Télécom 2005". Résultats encourageants : mesure de la crédibilité par le retour à la confiance des marchés ; liberté, pour l'opérateur, du choix du moment de l'augmentation du capital ; financement de la dette d'ici à la fin de l'année 2004 ; accélération de la rentabilité. Estime mérité le soutien du Parlement à l'augmentation de capital de l'opérateur. Plan d'action ambitieux et réaliste et perspective de retour sur investissement. Respect par le Gouvernement de ses obligations communautaires d'investisseur avisé. Garanties de

transparence. Expérience de l'ERAP en matière d'actionnariat public. Instrument efficace d'intervention de l'Etat actionnaire dans les entreprises industrielles. Se félicite de ce texte : première application des recommandations du rapport du Gouvernement sur l'Etat actionnaire pour une meilleure gouvernance des entreprises publiques. Non-altération du statut de France Télécom et du statut de fonctionnaire pour les salariés du groupe. Inquiétudes des élus locaux sur le désengagement financier de France Télécom concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunications. La commission recommande au Sénat d'adopter ce texte sans modification. – **Art. unique** (p. 2056) : rédaction précise de l'article. Echec à tout motif de contentieux. Propose au Sénat l'adoption de ce texte.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 12 bis** *(Présomption de non-salariat des travailleurs)* (p. 2158) : ses amendements n° 187 : traitement identique des personnes physiques et des personnes morales au regard des contrats de sous-traitance et précision sur les cas de dissimulation d'emploi salarié ; adopté ; portant sur le même objet, n° 179 et 180 : extension de la présomption de non-salariat aux dirigeants de sociétés immatriculées au registre de commerce et des sociétés ; et n° 181 : réaffirmation de la différence fondamentale de nature entre la notion de subordination juridique permanente et l'appartenance à un réseau de distribution et de services ; devenus sans objet. Soutient l'amendement n° 184 de M. François Trucy (requalification du statut d'associé, d'actionnaire ou de mandataire social limitée à la reconnaissance préalable de la nullité de la société commerciale) ; devenu sans objet. – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 2175) : sur l'amendement de la commission spéciale n° 43 (possibilité pour les FIP de choisir une zone géographique constituée d'un ou deux ou trois départements d'outre-mer), soutient le sous-amendement n° 188 de M. Jean-Paul Virapoullé (référence aux quatre départements d'outre-mer) ; adopté. (p. 2176) : son amendement n° 105 : ouverture des FIP aux prêts aux entreprises individuelles nouvellement créées ; retiré.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 18** *(Report et étalement du paiement des cotisations sociales de la première année d'activité)* (p. 2205) : son amendement n° 107 : calcul des cotisations sociales sur une base forfaitaire durant les deux premières années ; retiré. – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2220) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers). – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 2225) : son amendement n° 111 : étalement du paiement de l'impôt sur les plus-values des titres ou des actifs d'une entreprise sur la durée du crédit vendeur octroyé par le cédant ; retiré. (p. 2227) : son amendement n° 112 : exonération de cotisations sociales pour les loyers de la location-gérance ; retiré. – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2229) : son amendement n° 113 : alignement des plafonds de la réduction d'impôt sur ceux applicables aux investissements dans les sociétés non cotées ; retiré.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3002) : caractère urgent et prioritaire du présent projet de loi. Possibilité de contrôler l'action du Gouvernement. Modernisation des relations entre l'administration et les Français. Le groupe UMP votera le projet de loi.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. additionnel après l'art. 5** (p. 3020) : soutient l'amendement n° 34 de M. Henri de Richemont (possibilité de classement de terrains par les communes dans le cadre d'un projet de reboisement) ; retiré. (p. 3021) : souci d'éviter les excès. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis DA** (p. 3025) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (assouplissement de la règle de construction en continuité en zone de montagne, notamment en substituant à la notion de "hameau" celle de "groupe d'habitations existant" et institution de dérogations au principe d'urbanisation en continuité) et sur le sous-amendement n° 52 de Mme Marie-France Beaufils (limitation des dérogations aux communes souffrant d'un déclin démographique). – **Art. 6 bis BA** *(Autorisation d'aménager ou de lotir dans les communes n'ayant pas institué la PVR)* (p. 3029) : soutient l'amendement n° 28 de M. Xavier Pintat (définition par l'autorité organisatrice du service public de l'eau et de l'électricité des conditions de qualité des dispositifs envisagés) ; adopté. Son amendement n° 30 : remplacement du mot "branchement" par les mots "raccordement public" ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 6 ter B** (p. 3030) : situation du palais de justice d'Annecy. Proposition d'extension du champ de dispense de permis de construire à l'ensemble des bâtiments nécessaires au fonctionnement de la justice. – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement aux réseaux électriques)* (p. 3035) : soutient l'amendement n° 35 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les collectivités d'encourager l'installation de producteurs d'énergies nouvelles et renouvelables) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 6 sexies** (p. 3039) : son amendement n° 49 : ajout d'une condition démographique dans le processus d'acceptation de l'élargissement du périmètre de la communauté d'agglomération ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 19 quinquies** (p. 3050) : soutient l'amendement n° 50 de M. Alain Vasselle (acquittement par les organismes d'HLM de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3054) : remerciements. Qualité des débats. Le groupe de l'UMP votera le texte.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – vice-président de la commission – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 3287) : sur le rappel au règlement de M. Jean-Marc Todeschini, estime non nécessaire la réunion de la commission pour l'examen de l'amendement n° 94 du Gouvernement (modalités de l'intervention du bureau central de tarification en cas de risques présentant une importance particulière). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3292) : remerciements au rapporteur et aux administrateurs de la commission. Texte en cohérence avec les besoins exprimés par les Français. Souhaiterait que le lac d'Annecy devienne un lieu d'expérimentation de la gestion de proximité du domaine fluvial. Salue la sagesse du Gouvernement sur le transport des matières dangereuses. Nécessité d'une réflexion sur la situation préoccupante des transports ferroviaire et routier.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – rapporteur de la commision des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 4536, 4537) : enjeu de l'économie numérique. Première étape du plan RESO 2007. Transposition des dispositions de plusieurs directives communautaires. Technicité du sujet. Adaptation du droit aux nouveaux défis d'Internet. Nécessité de définir le champ des restrictions de liberté. Transposition prochaine des directives relatives aux télécommunications. Véritable révolution de l'économie numérique. – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4561) : favorable à l'amendement n° 11 de la commission (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée). – **Art. additionnels après l'art. 1er B** (p. 4580) : ses amendements portant sur le même objet n° 211 et 212 : éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses engagées par les collectivités locales pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications ; irrecevables (article 40 de la Constitution).

– **Suite de la discussion** (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* (p. 4623) : inertie du gouvernement précédent. – **Art. additionnel avant**

l'art. 12 (p. 4653) : son amendement n° 33 : définition du courrier électronique ; adopté après modification par le sous-amendement n° 145 de M. Bernard Barraux qu'il accepte. – **Art. 12** *(Lutte contre le spamming)* (p. 4655) : accepte l'amendement n° 103 de M. Roger Karoutchi (rédaction). Accepte l'amendement n° 104 de M. Roger Karoutchi (précision). (p. 4656) : demande le retrait de l'amendement n° 131 de M. Christian Gaudin (suppression de la distinction entre les personnes morales inscrites au registre du commerce et les autres sociétés) et s'oppose à l'amendement n° 156 de Mme Odette Terrade (suppression de la dérogation au principe de "l'opt in"). (p. 4657) : son amendement n° 34 : champ d'application de la définition du consentement ; retiré au profit de l'amendement n° 205 du Gouvernement (suppression de la définition du consentement). Son amendement n° 35 : suppression de l'autorisation explicite des courriers automatisés de la protection civile ; adopté. (p. 4658) : son amendement n° 36 : rectification et clarification ; adopté. Accepte l'amendement n° 204 du Gouvernement (rectification). (p. 4659) : accepte l'amendement n° 112 de M. Roger Karoutchi (rédaction). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 113 de M. Roger Karoutchi (rédaction). Accepte l'amendement n° 115 de M. Roger Karoutchi (précision). Son amendement n° 37 : rédaction ; adopté. (p. 4660) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 117 de M. Roger Karoutchi (suppression du recours à une procédure de la CNIL en désuétude). Son amendement n° 38 : cohérence ; adopté. (p. 4661) : son amendement n° 39 : durée du régime transitoire ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 206 du Gouvernement (suppression du régime transitoire) et n° 157 de Mme Odette Terrade (encadrement du régime transitoire). – **Art. additionnel après l'art. 13** (p. 4662) : son amendement n° 40 : rectification d'une incohérence dans le code de la consommation ; adopté. – **Art. 18** *(Utilisation, fourniture, transfert, importation et exportation de moyens de cryptologie)* (p. 4665) : accepte l'amendement n° 208 du Gouvernement (précision et rectification). – **Art. 21** *(Responsabilité des prestataires de services de cryptologie à des fins de certification)* (p. 4667) : son amendement n° 41 : clarification ; retiré au profit de l'amendement n° 216 du Gouvernement (clarification). Accepte l'amendement n° 216 du Gouvernement (clarification). Accepte l'amendement n° 209 du Gouvernement (précision). – **Art. 22** *(Sanctions administratives)* (p. 4668) : son amendement n° 42 : rédaction ; adopté. – **Art. 23** *(Sanctions pénales)* (p. 4669) : son amendement n° 217 : interdiction de la commercialisation et de l'installation d'appareils conçus pour rendre inopérants les téléphones mobiles ; adopté. – **Art. 24** *(Pouvoirs d'investigation et agents habilités à rechercher et constater les infractions)* (p. 4670) : son amendement n° 43 : rédaction ; adopté. – **Art. 36** *(Régime d'attribution des fréquences satellitaires)* (p. 4678) : son amendement n° 44 : rédaction ; adopté. – **Art. 37 bis** *(Contribution au fonds de financement du service universel des télécommunications)* (p. 4679) : son amendement n° 45 : précisions sur la base prise en compte pour la contribution au service universel ; adopté. – **Art. 38** *(Application aux TOM et à la Nouvelle-Calédonie)* (p. 4680) : son amendement n° 46 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 38** : accepte l'amendement n° 215 du Gouvernement (autorisation pour le président de France Télécom de fixer les indemnités annexes des personnels cadres fonctionnaires en tenant compte des autres éléments constitutifs de leurs salaires). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4683, 4684) : travail des commissions. Evolution future du texte en fonction des progrès technologiques.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6895, 6896) : entrée dans la modernité. Transformation de France Télécom. Evolution du service public vers un service universel à l'européenne. Garantie donnée aux personnels fonctionnaires de France Télécom. Possibilité pour l'Etat d'être minoritaire dans le capital de l'entreprise. Causes du surendettement de France Télécom. Efficacité du travail de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications. Evolution du service universel. Votera ce texte. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6911, 6912) : son amendement n° 15 : suppression du financement par le fonds de service universel des télécommunications du service de renseignements ; retiré. (p. 6913) : son amendement n° 16 : obligation d'évaluation du coût net des marchés de fourniture de service ; retiré. Son amendement n° 17 : périodicité des appels d'offres ; retiré. (p. 6915) : son amendement n° 18 : précision ; retiré. Son amendement n° 19 : lien entre le calcul de la contribution au service universel et l'usage fait des réseaux publics de télécommunications ; retiré. Son amendement n° 20 : suppression de l'exonération des petits contributeurs ; retiré. (p. 6916) : son amendement n° 21 : principe de "transparence effective" pour la détermination des coûts nets du service universel ; retiré. Son amendement n° 22 : précision des méthodes d'évaluation du service universel ; adopté.

– Suite de la discussion (22 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6973) : son amendement n° 24 : autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés ; adopté. (p. 6975) : volonté de redresser France Télécom sans défavoriser les autres opérateurs. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6979, 6980) : évolution de France Télécom. Transposition de la directive européenne. Abrogation de l'obligation de participation majoritaire de l'Etat. Adaptation du statut des fonctionnaires. Hommage au président de France Télécom et au travail de la commission. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour les technologies de l'information et La Poste (p. 9477, 9478) : réforme du secteur des postes et télécommunications. Poids important du droit communautaire. Objectif ambitieux du contrat de performance et de convergence de La Poste. Résultats du groupe La Poste. Nécessité de renforcer la mécanisation du traitement du courrier. Autorisation donnée à La Poste d'étendre sa gamme de produits financiers. Nécessité de créer un fonds de solidarité territorial. La commission des affaires économiques propose l'adoption des crédits de La Poste et des technologies de l'information.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10197) : le groupe UMP votera ce projet de loi.

HERVIAUX (Odette)

sénatrice (Morbihan)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1744, 1745) : consensus international autour de la sauvegarde de l'Antarctique. Prise de conscience des enjeux essentiels de ce continent. Dégradation de l'environnement. Historique de l'action du Gouvernement français dans la défense de l'Antarctique. Traité de Washington sur l'Antarctique. Protocole de Madrid. Interrogation sur les délais de mise en place des textes réglementaires. Observations relatives aux articles traitant des sanctions administratives. Le groupe socialiste votera le projet de loi. – **Art. 1er** *(Ajout d'un livre et de 18 articles au code de l'environnement)* – **Art. L. 711-2 du code de l'environnement** (p. 1748) : son amendement n° 6 (mention dans le code l'environnement de l'Antarctique comme "réserve naturelle consacrée à la paix et à la science") ; retiré.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 2301) : soutient l'amendement n° 5 de M. Jean-Marc Pastor (suppression) ; rejeté. – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 2302) : soutient l'amendement n° 6 de M. Jean-Marc Pastor (suppression) ; rejeté. – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* : soutient l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (suppression) ; rejeté.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3832, 3833) : développement indispensable d'une stratégie intermodale. Défense du projet de TGV Bretagne-Pays de Loire indissociable de la réalisation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Erreurs et approximations dans le rapport de la DATAR. Inquiétude des Bretons. Consensus et détermination des élus face au sentiment d'exclusion du développement économique.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (11 juillet 2003) – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5184) : pratique de la préretraite. Discrimination envers les seniors dans les entreprises. Proposition de prélèvements sur les revenus du capital.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9318, 9320) : baisse des crédits. Non-priorité gouvernementale. Situation difficile des agriculteurs du Morbihan. Absence d'abondement du Fonds national de garantie des calamités agricoles. Interrogation sur les modalités d'indemnisation de la sécheresse. Remise de l'impôt foncier. Baisse des crédits des offices agricoles. Inquiétude des agriculteurs face à l'évolution de la PAC. Diminution du nombre d'installations de jeunes agriculteurs : exemple de la Bretagne.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9548) : faiblesse des moyens consacrés à l'écologie. Exemple de la protection de la nature, des sites et des paysages. Doute sur la volonté de sauvegarder la biodiversité. Décalage entre les discours et les actes. (p. 9549) : crainte d'un report de charges sur les collectivités locales. – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9558) : contradiction entre les effets d'annonce et les réalités du terrain. Le groupe socialiste ne votera pas le budget. – **Art. additionnel après l'art. 74 ter** (p. 9559) : ne s'opposera pas à l'amendement n° II-58 de M. Adrien Gouteyron (élargissement des possibilités d'utilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs).

HOEFFEL (Daniel)

sénateur (Bas-Rhin)

UMP

Vice-Président du Sénat ; a présidé les séances des 14, 28, 29 janvier ; 11, 12, 25, 27 février ; 5, 11, 20, 25 mars ; 1, 8, 9, 29 avril ; 7, 20, 27 mai ; 17, 24 juin ; 7, 9, 15, 16, 21 juillet ; 9, 15, 21, 28, 29 octobre ; 4, 13, 28, 29 novembre ; 3, 8, 9 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 297 (2002-2003)] relatif au référendum local **[n° 315 (2002-2003)]** (27 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant au dépôt de candidatures au sein des communes de moins de 3 500 habitants pour les élections municipales **[n° 366 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 399 (2002-2003)] relatif au référendum local **[n° 407 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Intérieur – Décentralisation **[n° 78 tome 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Souhaits de bienvenue** – (29 janvier 2003) (p. 390) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Mexique.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 946, 947) : historique des dispositions relatives aux pays. Aspiration des élus locaux et de la population à une simplification des structures territoriales. Place du pays par rapport aux SCOT et aux parcs naturels. Rôle des EPCI. Futur projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – président de séance – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2600, 2601) : lecture du deuxième alinéa de l'article 49 du règlement du Sénat concernant la discussion commune des amendements.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 3112) : son amendement n° 1 : instauration d'une égalité de traitement entre les associations reconnues d'utilité publique du droit général et celles du droit local d'Alsace-Moselle ; adopté. Son amendement n° 2 : alignement des dispositions relatives au registre des associations régies par le droit local sur celles du droit général ; adopté après modification par le sous-amendement n° 74 du Gouvernement. (p. 3113) : son amendement n° 3 : institution d'un mécanisme de récépissé dans le code civil local ; adopté après modification par le sous-amendement n° 75 du Gouvernement (modalités de mise en oeuvre du droit d'opposition de l'autorité administrative) auquel il est favorable. (p. 3114) : son amendement n° 4 : précisions sur la portée de l'article 54 du code civil local et application à l'association non inscrite des règles régissant la société civile en participation ; adopté. Son amendement n° 5 : clarification des dispositions du droit local régissant les associations ; adopté.

– **Souhaits de bienvenue** – (20 mai 2003) (p. 3354) : souhaits de bienvenue à une délégation du Vanuatu.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3811, 3813) : indispensable continuité dans l'aménagement du territoire. Recherche d'équilibre entre le développement économique, le développement des réseaux de transport et l'environnement. Risque de marginalisation de la France à l'échelon européen. Priorité aux liaisons transeuropéennes et à la plurimodalité. Avenir des voies d'eau à grand gabarit.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 3881, 3884) : premier volet des lois d'application de la loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République. Légitimité des élus locaux fondée sur l'élection au suffrage universel direct. Respect du pouvoir de décision des élus. Réaffirmation de la place de la commune et du maire. Renforcement de l'attachement à la démocratie de proximité. Historique du principe de participation des citoyens à la vie locale. Recours au référendum ouvert aux seules collectivités territoriales ; exclusion des EPCI et des collectivités d'outre-mer. Définition du champ des actes susceptibles d'être soumis au référendum. Modalités d'organisation du référendum ; organisation matérielle confiée aux communes. Valeur décisionnelle des résultats du scrutin subordonnée à une condition de quorum. Contrôle de légalité. La commission propose l'adoption de ce projet de loi modifié par ses amendements. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 3893) : s'oppose à la motion n° 18 de M. Jean-Pierre Sueur (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité). – **Renvoi à la commission** (p. 3896) : s'oppose à la motion n° 35 de Mme Nicole Borvo (tendant au

renvoi à la commission). – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-1 du code général des collectivités territoriales** *(Référendum local sur les projets de délibération de l'assemblée délibérante d'une collectivité territoriale)* (p. 3898) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 19 de M. Jean-Claude Peyronnet (application du référendum décisionnel local aux compétences détenues par les collectivités à titre expérimental). – **Art. L.O. 1112-2 du code général des collectivités territoriales** *(Référendum local sur les projets d'acte de l'exécutif d'une collectivité territoriale)* : son amendement n° 1 : limitation du champ du référendum local aux projets d'acte relevant d'attributions exercées par l'exécutif au nom de sa collectivité ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. L.O. 1112-2 du code général des collectivités territoriales** (p. 3900) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 20 (ouverture du référendum aux EPCI au lieu et place des communes membres après accord des conseils municipaux de chacune de ces communes), n° 21, 22 et 23 (de repli). Caractère indissociable du recours au référendum par les EPCI de leur mode de désignation. Débat prématuré. – **Art. L.O. 1112-3 du code général des collectivités territoriales** *(Pouvoirs de l'assemblée délibérante pour l'organisation du référendum – Question posée aux électeurs – Contrôle de légalité)* (p. 3901) : son amendement n° 2 : précision ; adopté. Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 24 et s'oppose au n° 25 de M. Jean-Claude Peyronnet. Principe constitutionnel d'interdiction de tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre. (p. 3902) : son amendement n° 3 : précision ; adopté. – **Art. L.O. 1112-4 du code général des collectivités territoriales** *(Obligation pour les maires d'organiser un référendum décidé par une autre collectivité territoriale que la commune)* : son amendement n° 4 : rédaction ; adopté. – **Art. L.O. 1112-5 du code général des collectivités territoriales** *(Prise en charge des dépenses liées à l'organisation du référendum)* (p. 3903) : son amendement n° 5 : remboursement forfaitaire des frais exposés par les communes à l'occasion d'un référendum décidé par un département ou une région ; adopté. – **Art. L.O. 1112-6 du code général des collectivités territoriales** *(Interdiction d'organiser un référendum local pendant certaines périodes)* (p. 3904) : son amendement n° 6 : clarification des dispositions relatives à l'interdiction d'organiser un référendum local en cas d'élections nationales ou locales ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements n° 26, 27 et 28 de M. Jean-Claude Peyronnet. Son amendement n° 7 : précision des conditions dans lesquelles la délibération qui organise un référendum deviendrait caduque ; adopté. (p. 3905) : son amendement n° 8 : limitation à une du nombre de consultations qu'une collectivité peut organiser sur une période de douze mois, portant sur le même objet ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 29 de M. Jean-Claude Peyronnet. – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 3906) : son amendement n° 9 : institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum ; adopté ; accepte l'amendement n° 31 de M. Jean-Claude Peyronnet (institution d'un quorum de 50 % des électeurs inscrits pour la validité du référendum), analogue à son amendement n° 9 précité ; demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Bernard Frimat (exigence d'un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits pour valider un référendum). (p. 3907) : son amendement n° 10 : précision ; adopté. – **Sous-section 2 de la section unique du chapitre II du titre unique du livre Ier de la première partie du code général des collectivités territoriales** *(Information des citoyens, campagne électorale et opérations de vote)* : son amendement n° 11 : précision ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** (p. 3908) : son amendement n° 12 : précision sur les dispositions du code électoral applicables à la campagne en vue du référendum et application aux référendums locaux de la loi de 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion ; adopté. – **Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3909) : son amendement n° 13 : prise en compte des différences entre les modes de scrutin applicables aux communes de moins de 3500 habitants et de plus de 3500 habitants, aux départements et aux régions ; adopté. (p. 3910) : sur son amendement n° 13 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 33 de M. Jean-Claude Peyronnet ; s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Josiane Mathon (suppression du seuil de 5 % applicable aux partis politiques et possibilité pour les syndicats et les associations de participer à la campagne électorale). – **Art. L.O. 1112-10 du code général des collectivités territoriales** *(Composition du corps électoral)* (p. 3911) : son amendement n° 14 : précision rédactionnelle ; adopté. (p. 3912) : s'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 36 (participation au scrutin des habitants ayant leur domicile fiscal dans la commune) et n° 37 (participation au scrutin des étrangers non communautaires résidant dans la commune) ainsi qu'au sous-amendement n° 34 de M. Jean-Claude Peyronnet (participation au référendum des étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France) déposé sur son amendement n° 14 précité. – **Art. L.O. 1112-11 du code général des collectivités territoriales** *(Opérations préparatoires au scrutin, déroulement des opérations de vote, recensement des votes et proclamation des résultats)* : son amendement n° 15 : détermination dans la loi des règles relatives aux opérations préparatoires au scrutin, aux opérations de vote, au recensement des votes et à la proclamation des résultats ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. L.O. 1112-12 du code général des collectivités territoriales** (p. 3913) : son amendement n° 16 : application au référendum local des dispositions pénales prévues par le code électoral pour les élections législatives, cantonales et municipales ; adopté. – **Art. L.O. 1112-12 du code général des collectivités territoriales** *(Contentieux de la régularité des référendums locaux)* : son amendement n° 17 : contentieux de la régularité des référendums locaux soumis aux mêmes conditions que celles qui sont prévues pour l'élection des membres de l'assemblée de la collectivité territoriale ayant décidé d'y recourir ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 3914) : s'oppose à l'amendement n° 39 de Mme Josiane Mathon (instauration du droit de pétition). Inconstitutionnalité. S'oppose aux amendements analogues de Mme Josiane Mathon n° 40 et n° 41 (pouvoir d'initiative reconnu aux minorités présentes dans les conseils pour le déclenchement d'un référendum local). S'oppose aux amendements analogues de Mme Josiane Mathon n° 42 et n° 43 (pouvoir d'initiative reconnu aux électeurs pour l'organisation de consultations ou de référendums locaux). Inconstitutionnalité.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4212, 4213) : respect des orientations dégagées par le groupe de réflexion : réduction du mandat à six ans, élection des sénateurs à la représentation proportionnelle dans les départements élisant quatre sénateurs et plus, abaissement de l'âge d'éligibilité à trente ans et actualisation de la répartition des sièges entre les départements en fonction du recensement de 1999. Espoir d'une mise en chantier rapide des autres aspects de la réforme. Spécificité du Sénat comme chambre de réflexion et de prospective. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4247) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats).

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).**

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (9 juillet 2003) – président de séance – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4980) : à la suite de sa réunion, à la

demande de trente signataires présents, le bureau du Sénat a constaté, après vérification, que les conditions exigées par l'article 51 du règlement du Sénat n'étaient pas réunies pour voter. (p. 4982) : assure aux sénateurs de l'opposition qu'il n'est pas dans l'intention de la présidence de réduire la discussion du texte et souhaite la poursuite de ce débat dans la sérénité.

– **Rappel au règlement** – (16 juillet 2003) (p. 5375) : programme des travaux à venir.

– **Souhaits de bienvenue** – (16 juillet 2003) (p. 5377) : souhaits de bienvenue à une délégation de sénateurs du Mexique. (p. 5382) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Thaïlande.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 5668, 5669) : exclusion des projets d'acte individuel. Précisions apportées par l'Assemblée nationale. Consensus sur la condition de quorum conférant une valeur décisionnelle au référendum. Désaccord de l'Assemblée nationale sur le niveau du taux de participation. Justification du choix d'un quorum de 50 %. Association équilibrée de la démocratie représentative et de la démocratie participative. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-7 du code général des collectivités territoriales** *(Adoption, entrée en vigueur et contrôle des textes soumis à référendum local)* (p. 5677) : son amendement n° 1 : valeur décisionnelle des résultats d'un référendum local subordonnée à une participation d'au moins la moitié des électeurs inscrits ; adopté.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7231, 7233) : approbation globale du projet de loi. Insuffisante valorisation de la commune. Développement de l'intercommunalité. Partenariat développé au moyen de la contractualisation. Transferts indissociables de compétences, de moyens financiers et de personnel. Demande d'information complémentaire sur les perspectives de la péréquation. Vigilance nécessaire quant à la cohérence avec les lois déjà votées. Aspirations des contribuables : fiscalité stable, inégalités territoriales réduites, meilleure qualité de service.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7526) : son amendement n° 1176 : rôle des syndicats mixtes de traitement des déchets ménagers ; retiré.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8026) : intervient sur l'amendement n° 973 de M. Michel Charasse (alignement des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers sur les fonctionnaires de l'Etat en matière d'indemnisation du chômage en cas de révocation). – **Art. additionnel avant l'art. 99** (p. 8090) : son amendement n° 365 : rappel du rôle et des compétences de la commune ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8095) : intervient sur l'amendement n° 217 de la commission (possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune). – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8099) : sur l'amendement n° 218 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 1177 ; adopté. – **Art. 103** *(Fusions entre établissements publics de coopération intercommunaledont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. L. 5211-41-3 et L. 5211-32-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 8104) : son amendement n° 1178 : caractère immédiat du transfert de compétences ; adopté. – **Art. 104** *(Régime fiscal des fusions entre établissements publics de coopération intercommunale dont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. 1638-0-bis nouveau, 1639 A bis, 1639 A ter, 1639 A quater du code des impôts)* (p. 8108) : ses amendements n° 1180 : simplification du calendrier fiscal, et n° 1181 : conséquence ; adoptés. – **Art. additionnel avant l'art. 107** (p. 8110, 8111) : favorable à l'amendement n° 1102 de M. Charles Guené (représentation des petites communes et des communes associées au sein des organes délibérant des EPCI). – **Art. 107** *(Modification du nombre et de la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-20 et L. 5211-20-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8112) : son amendement n° 1233 : accord du conseil communautaire ; adopté. – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8117) : défavorable à l'amendement n° 1084 de M. Gérard Collomb (suppression du caractère restrictif de cet article). – **Art. 113** *(Partages de services entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres – art. L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8122) : son amendement n° 1185 : dérogation aux règles des marchés publics ; adopté. – **Art. 120** *(Extension aux équipements sportifs des compétences optionnelles des communautés de communes à dotation globale de fonctionnement bonifiée – art. L. 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8129) : ses amendements n° 1187 : subordination des activités de développement économique à la notion d'intérêt communautaire, et n° 1188 : exclusion des compétences d'animation sportive ; adoptés. – **Art. 123** *(Attribution de compensation – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8132) : ses amendements n° 1189 : fixation du montant de l'attribution et des conditions de sa révision par l'ensemble des conseils municipaux et n° 1190 : vote à la majorité qualifiée des réévaluations des charges de compétences transférées ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 124** (p. 8136, 8137) : son amendement n° 1192 : renforcement du mécanisme de péréquation joué par la dotation de solidarité communautaire ; retiré. – **Art. 125** *(Fonds de concours entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres – art. L. 5214-16, L. 5216-5 et L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8138) : ses amendements n° 1234 : approbation du versement des fonds de concours par les conseils municipaux et n° 1235 et 1236 : conséquence ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8139) : son amendement n° 1195 : dérogation aux règles de passation des marchés publics pour les conventions conclues entre la communauté et ses communes membres ; adopté. Son amendement n° 1194 : extension aux communautés de communes des dispositions applicables aux communautés urbaines et aux communautés d'agglomérations quant aux conventions régissant la création et la gestion de certains équipements ; retiré. (p. 8141) : favorable aux amendements identiques n° 991 de M. Pierre Mauroy et n° 1222 de M. Jean-Claude Gaudin (possibilité de constituer des syndicats mixtes avec des collectivités territoriales étrangères).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9114) : son amendement n° II-17 : indemnisation des Alsaciens Mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies ; retiré

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (p. 9268, 9269) : réforme de l'architecture des dotations de l'Etat aux

collectivités territoriales et nécessité d'en revoir les critères de répartition. Reconduction pour un an du contrat de croissance et de solidarité. Transfert aux départements d'une fraction du produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers,TIPP, pour compenser la décentralisation du RMI et la création du RMA. Extension de la globalisation des crédits de rémunération de fonctionnement des préfectures. Nécessité de maintenir les services publics en milieu rural et de les diversifier en milieu urbain. Avis favorable de la commission des lois à l'adoption de ces crédits.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9392, 9393) : caractère prioritaire du TGV Est-européen et du TGV Rhin-Rhône. Nécessaire raccordement de Strasbourg au réseau TGV. Intérêt de la liaison Saône-Rhin.

HUMBERT (Jean-François)

sénateur (Doubs)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3849, 3851) : nouvelle approche géostratégique dans une perspective européenne. Liaison TGV Rhin-Rhône. Limites des contrats de plan Etat-région. Indispensable réflexion sur de nouvelles modalités de financement des grandes infrastructures. Inventivité des collectivités territoriales en matière d'ingénierie financière.

HYEST (Jean-Jacques)

sénateur (Seine-et-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la Commission de suivi de la détention provisoire.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 166 (2002-2003)] de sécurité financière **[n° 207 (2002-2003)]** (12 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 170 (2002-2003)] pour l'initiative économique **[n° 217 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 214 (2002-2003)] de programme pour l'outre-mer **[n° 293 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Budget – Outre-mer.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 338 (2002-2003)] pour l'initiative économique **[n° 353 (2002-2003)]** (12 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi pour l'initiative économique **[n° 368 (2002-2003)]** (25 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 398 (2002-2003)] d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine **[n° 404 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé – Société.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Collectivités d'outre-mer à statut particulier et Nouvelle-Calédonie **[n° 78 tome 8 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Fonction publique – Outre-mer – Budget.**

Proposition de loi portant sur la nomination des élèves administrateurs du Centre national de la fonction publique territoriale (concours externe 2001) **[n° 130 (2003-2004)]** (31 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 197, 198) : émergence d'un besoin de proximité. Magistrats à titre temporaire. Assistants de justice. Contentieux de la vie quotidienne. Rôle du juge d'instance. Interrogation sur la restriction au recrutement de fonctionnaires de catégorie A et B. Le groupe de l'UMP votera ce projet de loi. – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* – **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Critères de recrutement des juges de proximité)* (p. 212) : intervient sur l'amendement n° 7 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour les assesseurs de tribunaux pour enfants d'exercer les fonctions de juge de proximité). Compétence des magistrats de l'ordre administratif et des greffiers.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 125-2-3 du code de la construction** *(Contrôle technique obligatoire)* (p. 1157) : soutient l'amendement n° 130 de M. Jean-Paul Alduy (décret précisant la liste des points de sécurité dont la vérification est obligatoire) ; retiré. – **Art. L. 125-2-4 du code de la construction** *(Dispositions relatives à la sécurité des ascenseurs qui seront fixées par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1158) : soutient l'amendement n° 131 de M. Jean-Paul Alduy (portée exclusive du décret sur la sécurité des usagers) ; retiré.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 1769, 1771) : succession de scandales financiers outre-Atlantique. Lutte contre les dysfonctionnements de l'économie financière. Réforme des autorités de marchés et du démarchage financier. Amélioration du contrôle légal des comptes et promotion de la transparence et de la lisibilité des entreprises. Renforcement de règles déjà existantes en France : profession de commissaire aux comptes, COB et dispositifs prudentiels. Développement du droit communautaire. Passage de l'autorégulation à une régulation partagée. Mise en place d'un Haut conseil du commissariat aux comptes. Principe de fonctionnement du gouvernement d'entreprise. Liberté d'organisation de l'entreprise. Définition de garanties de transparence des processus de décision et d'information des actionnaires et des tiers. Propose l'adoption de ce texte.

– Suite de la discussion (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-2 du code monétaire et financier** *(Exceptions à cette définition)* (p. 1876, 1877) : votera l'amendement n° 80 de la commission (inclusion dans le champ du démarchage des prises de contact des grandes surfaces avec les consommateurs pour la vente de prestations financières annexes à la grande distribution). – **Art. 42** *(nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* – **Art. L. 541-4 du code monétaire et financier** *(Obligation d'adhérer à une association professionnelle)* (p. 1894) : s'interroge sur le caractère législatif des mesures visées par l'amendement n° 95 de la commission (obligation déontologique des conseillers en investissements financiers de communiquer à leurs clients une information sur l'étendue et la nature juridique des engagements qui les lient à d'autres prestataires). – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1929) : votera l'amendement n° 269 de M. Michel Mercier (prononcé d'office de la déchéance des intérêts des dettes contractées en cas de prêts consentis sur des fondements manifestement abusifs). Souhaite une amélioration de la rédaction en cours de navette. Surcharge des tribunaux d'instance. – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-2 du code de commerce** *(Consultation d'instances spécialisées lors de l'élaboration des normes professionnelles)* (p. 1939) : son amendement n° 151 : coordination ; adopté ; identique à l'amendement n° 114 de la commission. Son amendement n° 152 : consultation de l'autorité des marchés financiers, de la commission bancaire ou de la commission de contrôle des assurances par le garde des sceaux, ministre de la justice, avant avis du Haut conseil sur les normes d'exercice professionnel ; adopté. – **Art. L. 821-3 du code de commerce** *(Composition et organisation du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1940) : demande le retrait de l'amendement n° 248 de M. Robert Badinter (intégration de deux avocats à la composition du Haut conseil du commissariat aux comptes). (p. 1941) : son amendement n° 154 : maintien d'un suppléant pour le seul président de l'autorité des marchés financiers ; adopté ; identique à l'amendement n° 116 de la commission. – **Art. L. 821-6 du code de commerce** *(Reconnaissance légale de l'existence des compagnies nationale et régionales des commissaires aux comptes)* : son amendement n° 155 : clarification ; adopté ; identique à l'amendement n° 118 de la commission. – **Art. L. 821-8 du code de commerce** *(Modalités d'organisation des inspections)* (p. 1942) : ses amendements n° 156 : pouvoir d'inspection du garde des sceaux ; et n° 157 : possibilité pour l'AMF de solliciter en matière d'inspection le concours des personnes et autorités auxquelles elle peut recourir pour ses contrôles et enquêtes ; adoptés. – **Art. L. 821-9 du code de commerce** *(Modalités d'organisation des contrôles professionnels)* : son amendement n° 158 : caractère facultatif du concours d'un magistrat pour la mise en oeuvre des contrôles ; adopté. – **Art. L. 821-10 du code de commerce** *(Suspension temporaire d'un commissaire aux comptes)* (p. 1943) : son amendement n° 159 : conditions d'intervention du garde des sceaux dans la procédure de suspension provisoire des commissaires aux comptes ; adopté. – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-2 du code de commerce** *(Commission régionale d'inscription)* (p. 1949) : son amendement n° 160 : clarification rédactionnelle ; adopté après modification par le sous-amendement n° 371 de M. François Zocchetto (champ de recrutement des commissions régionales d'inscription élargi à des personnes qualifiées en matière juridique) et le sous-amendement n° 328 de M. Jacques Oudin (rétablissement des suppléants dans les commissions régionales d'inscription). – **Art. L. 822-5 du code de commerce** *(Fixation de modalités d'application par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1951) : son amendement n° 161 : suppression de la mention illustrative relative à la procédure de nomination des membres des commissions régionales

d'inscription ; adopté. – **Art. L. 822-7 du code de commerce** *(Modalités de l'action disciplinaire)* : son amendement n° 162 : suppression d'une mention illustrative visant la procédure suivie en matière disciplinaire ; adopté. – **Art. L. 822-8 du code de commerce** *(Sanctions disciplinaires)* : son amendement n° 163 : correction ; adopté. – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. L. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 1953) : s'oppose à l'amendement n° 355 de M. Gérard Longuet (distinction des capacités d'intervention des commissaires aux comptes selon qu'ils interviennent dans les entreprises faisant ou non appel public à l'épargne). (p. 1954) : son amendement n° 164 : séparation stricte de la mission de certification des comptes de toute autre prestation de services ; adopté. (p. 1955) : son amendement n° 166 : appréciation de la compatibilité de la prestation avec la mission de certification de la prestation fournie à la personne contrôlée par un membre du réseau auquel le commissaire aux comptes est affilié ; adopté ; identique à l'amendement n° 122 de la commission. (p. 1956, 1957) : autorité juridique du code de déontologie. A titre personnel, s'oppose à l'amendement n° 123 de la commission (application du principe d'interdiction à tous les échelons de la consolidation). Son amendement n° 167 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 822-16 du code de commerce** *(Approbation par décret en Conseil d'Etat du code de déontologie)* (p. 1960) : son amendement n° 168 : précision ; adopté ; identique à l'amendement n° 124 de la commission.

– **Suite de la discussion** (20 mars 2003) – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 1972) : son amendement n° 170 : précision rédactionnelle ; adopté. Son amendement n° 171 : limitation de l'allongement dérogatoire de la durée du mandat des commissaires aux comptes ; adopté ; identique à l'amendement n° 127 de la commission. Son amendement n° 172 : suppression d'une mention inutile ; adopté. (p. 1973) : son amendement n° 173 : principe d'équilibre des co-commissaires aux comptes ; adopté. Spécificité française du co-commissariat. (p. 1974) : son amendement n° 174 : coordination ; adopté ; identique à l'amendement n° 129 de la commission. – **Art. 71** *(Abrogations)* (p. 1975) : son amendement n° 175 : correction ; adopté. – **Art. 73** *(Dispositions transitoires)* (p. 1977) : son amendement n° 176 : maintien de la composition des commissions régionales d'inscription et des chambres régionales de discipline jusqu'à leur remplacement ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 76** (p. 1978) : s'oppose à l'amendement n° 132 de la commission (organisation et missions du comité des comptes). – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 1981) : son amendement n° 177 : insertion du compte rendu relatif à l'organisation des travaux du conseil d'administration dans le rapport annuel de gestion ; adopté ; identique à l'amendement n° 133 de la commission. (p. 1982) : son amendement n° 179 : coordination ; adopté ; identique à l'amendement n° 135 de la commission. Son amendement n° 180 : coordination ; adopté ; identique l'amendement n° 136 de la commission. Son amendement n° 181 : correction ; adopté. – **Art. 77** *(Amélioration de l'information des actionnaires en vue de la tenue de l'assemblée générale)* (p. 1995) : son amendement n° 182 : clarification rédactionnelle ; adopté. – **Art. 78** *(Rapport du commissaire aux comptes sur les méthodes et procédures de contrôle interne)* (p. 1999) : son amendement n° 183 : rapport consignant les observations du commissaire aux comptes sur les procédures de contrôle interne joint au rapport du commissaire aux comptes sur la certification des comptes ; adopté, identique à l'amendement n° 139 de la commission. – **Art. 80** *(Régime des conventions courantes conclues à des conditions normales)* (p. 2005) : son amendement n° 184 : suppression de l'obligation d'information relative aux conventions courantes conclues dans des conditions normales ; identique à l'amendement l'amendement n° 143 de la commission ; retirés. (p. 2006) : accepte les amendements de M. Jacques Oudin n° 329 (précision) et n° 330 (assouplissement du régime des conventions courantes). – **Art. additionnels après l'art. 85** (p. 2010) : accepte l'amendement n° 331 de M. Jacques Oudin (suppression d'incriminations injustifiées et remplacement par des actions civiles d'injonction de faire ou des nullités).

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (25 mars 2003) – rapporteur de la commission spéciale – **Discussion générale** (p. 2062, 2063) : hommage au travail du président de la commission spéciale. Incitation à la création d'entreprise. Approbation du recours aux ordonnances en matière de simplification administrative. Dispositions du titre Ier. Récépissé de création d'entreprise. Gratuité des services. Possibilité d'effectuer une déclaration de création par voie électronique. Domiciliation des entreprises. Renforcement des garanties aux personnes qui se portent caution. Montant du capital social des SARL. Financement des entreprises. Déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur. Proposition d'amélioration des contrôles de qualification dans certaines activités artisanales. Au nom de la commission spéciale, émet un avis favorable, sous réserves de quelques modifications, à l'adoption du titre Ier.

– **Suite de la discussion** (26 mars 2003) – **Art. 1er bis** *(Exonération des droits fixes des opérations d'apport en capital)* (p. 2100) : son amendement n° 2 : suppression ; adopté. – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2101, 2102) : son amendement n° 3 : suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise ; adopté. Relations de confiance souhaitées entre les greffes des tribunaux et les CFE. Gratuité des prestations. (p. 2104) : différence de fonction entre les greffes des tribunaux de commerce et les CFE. Problème de délai. Estime superflu l'amendement n° 198 de M. Alain Vasselle (délivrance immédiate du récépissé). (p. 2105) : son amendement n° 4 : précision ; adopté. Son amendement n° 5 : suppression de l'adverbe "notamment" précisant le contenu du futur decret d'application de cet article ; adopté. (p. 2106) : son amendement n° 6 : limite de la compétence de la chambre des métiers à la délivrance des récépissés aux seules créations d'entreprises individuelles ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Joseph Ostermann (prise en compte de la spécificité du droit en Alsace et en Moselle). (p. 2107) : demande le retrait de l'amendement n° 74 de M. Daniel Hoeffel (contrôle par la chambre des métiers d'une qualification ou d'une expérience minimale des créateurs d'entreprise). Son amendement n° 7 : limite de la compétence de la chambre d'agriculture à la délivrance des récépissés aux seules créations des entreprises individuelles ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2108) ; s'oppose aux amendements n° 76 de M. Daniel Hoeffel (obligation de formation du chef d'entreprise préalable à son immatriculation) et n° 148 de M. Christian Gaudin (obligation de formation du chef d'entreprise dans les six premiers mois de son installation). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 2110) : son amendement n° 8 : efficience du contrôle sur les qualifications exigées pour l'exercice de certaines activités artisanales ; adopté. (p. 2111) : rappel des professions concernées. – **Art. 4** *(Domiciliation des entreprises au domicile du chef d'entreprise)* (p. 2112) : son amendement n° 9 : suppression de l'adjectif "fixe" qualifiant un établissement dont l'absence autorise une domiciliation de l'entreprise au domicile de l'entrepreneur ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 275 de M. Bernard Fournier (possibilité de domiciliation commune pour les personnes physiques). (p. 2113) : demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Bernard Fournier (inscription des établissements secondaires des entreprises au registre du commerce). Son amendement n° 317 : application de ces dispositions aux entreprises déjà existantes ; adopté. – **Art. 6** *(Déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel)* – **Art. L. 526-1 du code de commerce** *(Champ d'application de la protection de l'entrepreneur)* (p. 2114) : son amendement n° 10 : précision ; adopté. – **Art. L. 526-2 du code de commerce** *(Publicité de la déclaration d'insaisissabilité)* : son amendement n° 11 : coordination ; adopté. – **Art. L. 526-3 du code de commerce** *(Validité de la*

déclaration d'insaisissabilité) (p. 2115) : son amendement n° 12 : maintien de l'effet de la première déclaration en cas de changement de résidence principale ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 64 de M. Joseph Ostermann (maintien de l'effet de la déclaration d'insaisissabilité en cas de décès du déclarant). – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2116) : demande le retrait des amendements identiques n° 65 de M. Joseph Ostermann, n° 88 de M. Bernard Barraux, n° 149 de M. Christian Gaudin et n° 208 de M. Jacques Pelletier (garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel). (p. 2117) : son amendement n° 131 : suppression d'infractions pénales obsolètes ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6 bis** (p. 2119) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. François Marc (en cas de liquidation judiciaire, détermination par le juge-commissaire d'un "reste à vivre" pour les débiteurs personnes physiques). – **Art. 6 ter** *(Renforcement de la protection des cautions)* (p. 2120, 2121) : son amendement n° 13 : renforcement de la protection des cautions, personnes physiques ; adopté ; demande le retrait de l'amendement de M. Jean Chérioux n° 146 (impossibilité de poursuite de la seule caution personne physique sans poursuivre le débiteur principal), au profit de son amendement n° 13 précité. (p. 2122) : risque de tarissement du crédit. – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2189) : votera l'amendement n° 313 de M. Gérard Cornu (possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel), sous réserve d'améliorations au cours de la navette.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2201) : intervient sur l'amendement n° 260 de M. Marc Massion (autorisation de provisionnement fiscal des sommes versées aux fonds de garantie par les artisans cautionnés). – **Titre VI** *(Dispositions diverses)* (p. 2258) : accepte l'amendement n° 314 du Gouvernement (nouvel intitulé du titre VI – "Soutien au développement international des entreprises"). – **Art. additionnel avant l'art. 27 A** (p. 2260) : accepte l'amendement n° 315 du Gouvernement (regroupement du Centre français du commerce extérieur, CFCE, et d'UBIFrance au sein d'un nouvel établissement public industriel et commercial). – **Division additionnelle après l'art. 27 A** (p. 2261) : accepte l'amendement n° 316 du Gouvernement (création d'un titre VII – "Dispositions diverses"). – **Art. additionnels après l'art. 27 A** (p. 2262) : accepte l'amendement n° 287 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif de crise conjoncturelle applicable au secteur des fruits et légumes à celui des animaux vifs et des carcasses et à l'ensemble des productions de la pêche et de l'aquaculture). (p. 2263) : accepte l'amendement n° 288 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif permettant de rendre obligatoires les contrats de crise à l'ensemble des animaux d'élevage, des produits agricoles périssables et des produits de la pêche et de l'aquaculture et raccourcissement des délais de mise en oeuvre de ce dispositif de crise). (p. 2264) : accepte l'amendement n° 274 de M. Pierre Hérisson (instauration d'une action en responsabilité devant le juge civil ou commercial contre tout producteur, commerçant, industriel ou artisan pratiquant des prix de cession abusivement bas en situation de crise conjoncturelle des prix). Accepte l'amendement n° 142 de M. Gérard César (reconnaissance de nouvelles organisations interprofessionnelles dans le secteur viticole). (p. 2265) : accepte l'amendement n° 143 de M. Gérard César (possibilité de reconnaître plusieurs organisations interprofessionnelles dans un même secteur, notamment dans celui des céréales et de la production porcine). Accepte l'amendement n° 311 de M. Jean Arthuis (sanctions pénales en cas de manquements des constructeurs de maisons individuelles à leurs obligations à l'égard de leurs sous-traitants). (p. 2267) : demande le retrait de l'amendement de M. Pierre Laffitte n° 286 (avantage fiscal aux familles dont l'un des enfants suit des études scientifiques ou de gestion et aux entreprises qui financent les bourses d'études destinées à des pré-recrutements de personnels scientifiques ou de gestionnaires). – **Art. 27** *(Application à l'outre-mer)* (p. 2268) : son amendement n° 62 : application à l'outre-mer des modifications et des ajouts introduits par l'Assemblée nationale et par le Sénat ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 27** : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Bernard Barraux (diffusion par les organisations professionnelles aux petites entreprises des indications économiques sur les prix).

– **Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)]** – (1er avril 2003) – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel – chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* (p. 2324, 2325) : interrogation sur le maintien du système juridique actuel en matière de recueil des données de santé. – **Art. 3** *(Dispositions relatives à la CNIL – chapitre III de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 11 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Missions de la CNIL)* (p. 2336) : intervient sur l'amendement n° 112 de M. Charles Gautier (contenu du rapport annuel de la CNIL). – **Art. 4** *(Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements – régimes de la déclaration et de l'autorisation – chapitre IV de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 25 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime général d'autorisation)* (p. 2347) : son amendement n° 122 : absence d'autorisation préalable pour une interconnexion à des fins commerciales ayant reçu l'agrément de la personne ; retiré. – **Art. 7** (Pouvoirs de sanction administrative de la CNIL – *Chapitre VII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 45 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Pouvoir de sanction administrative – juge des référés)* (p. 2364) : sur l'amendement n° 78 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 123 ; adopté. – **Art. 46 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Procédure en matière de sanction)* (p. 2365) : son amendement n° 124 : publication des sanctions de la CNIL uniquement en cas de mauvaise foi du responsable du traitement ; adopté. – **Art. 15 ter** *(Mention en marge de l'acte de naissance de la déclaration du pacte civil de solidarité – art. 515-3 du code civil)* (p. 2373) : favorable à l'amendement n° 125 de M. Patrice Gélard (suppression).

– **Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)]** – (2 avril 2003) – **Art. 44** *(Interrogation par les huissiers du fichier des comptes bancaires – art. 39 de la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution)* (p. 2427) : votera l'amendement n° 60 de la commission (suppression de l'obligation pour l'huissier d'être muni d'un relevé certifié sincère des recherches infructueuses entreprises pour pouvoir interroger le FICOBA). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2434) : texte important pour les avocats. Regrette l'absence de rapprochement de la formation des avocats et de celle des magistrats. Réforme nécessaire pour les experts judiciaires et un meilleur fonctionnement de la justice. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2646) : avec le groupe UMP, votera la proposition de loi.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* (p. 3017) : défavorable aux amendements identiques n° 31 de M. Yves Coquelle et n° 39 de M. Daniel Reiner (suppression). – **Art. 5 bis AA** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports – art. L. 147-5 du code de l'urbanisme)* (p. 3022) : favorable à l'article.

– **Communication du Médiateur de la République** – (15 mai 2003) (p. 3236, 3238) : efficacité de l'action du Médiateur. Référence pour le législateur illustrée par la loi du 6 mars 2000 instituant le Défenseur des enfants. Reprise de ses propositions dans le projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit. Pertinence de sa suggestion visant à améliorer les

conditions d'hospitalisation sous contrainte. Dynamisme de l'institution. Expansion du réseau des délégués. Autorisation donnée au Gouvernement de préciser par ordonnance la situation juridique des délégués, en réponse aux préoccupations légitimes du Médiateur. Collaboration indispensable avec les médiateurs étrangers et le médiateur européen. Félicitations au Médiateur pour la présidence de l'Association des Ombudsman et des médiateurs francophones. Incitations louables de la collaboration francophone à la démocratie, à la paix sociale et à la protection des droits de l'homme. Traduction de l'importance du lien entre le Médiateur et la représentation nationale par la présentation du rapport d'activité devant le Sénat. Remerciements pour cette action au profit des citoyens.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 3407, 3408) : projet de loi ambitieux. Délai et finalité de l'habilitation à légiférer donnée au Gouvernement. Consultation des assemblées délibérantes. Actualisation du droit de l'outre-mer. Avis très favorable.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3462) : intervient sur les amendements identiques de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 61 et de M. Jean-Paul Virapoullé n° 45 (extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication). – **Art. 36** *(Dotations de l'Etat aux collectivités locales)* (p. 3557) : ne votera pas cet article. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3574) : demande le retrait de l'amendement n° 124 de M. Gaston Flosse (modalités de financement des groupements de communes en Polynésie). – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3581) : demande le retrait de l'amendement n° 205 de M. Robert Laufoaulu (maintien du droit coutumier à Wallis-et-Futuna en matière de droit immobilier et de la construction). Accepte l'amendement n° 125 de M. Gaston Flosse (précision de l'expression "régime communal"). Son amendement n° 31 : suppression d'un alinéa inutile ; adopté. (p. 3582) : son amendement n° 32 : suppression d'un alinéa inutile ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3586) : approbation de la politique du Gouvernement pour l'outre-mer. L'UMP votera le projet de loi.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3949, 3950) : enrichissement du projet de loi initial. Bon fonctionnement du bicamérisme. Le groupe UMP votera ce texte qui constitue un bon point de départ pour une politique d'urbanisme rénovée.

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3954, 3955) : apports substantiels de la commission des finances en première lecture. Inquiétudes soulevées par la transformation du texte en projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. Interrogation sur les perspectives de réforme du droit du redressement et de la liquidation judiciaire des entreprises. Economie générale du texte : restauration de la confiance des investisseurs et des épargnants, renforcement des autorités de régulation, amélioration de la sécurité des épargnants et des assurés et modernisation des mécanismes de contrôle et de transparence des entreprises. Contrôle et procédure de désignation des commissaires aux comptes. Séparation stricte du contrôle et du conseil. Maintien du co-commissariat. Le groupe UMP approuve ce texte. Poursuite nécessaire de l'élaboration de normes comptables internationalement reconnues. – **Art. 47 quater** *(Elargissement et sécurisation de l'actif des fonds communs de créances)* (p. 4012) : favorable à l'amendement n° 86 du Gouvernement (inopposabilité des cessions de créances futures à des fonds communs de créances en cas d'ouverture d'une procédure collective). – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* (p. 4031) : favorable à l'amendement n° 46 de la commission (conditions de suspension des commissaires aux comptes). – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 4036, 4037) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. François Marc (possibilité pour l'assemblée générale des actionnaires de solliciter l'avis du Haut Conseil du commissariat aux comptes sur les commissaires aux comptes proposés). – **Art. 82** *(Droit d'ester en justice des associations d'investisseurs)* (p. 4050) : son amendement n° 91 : communication au juge de leurs documents comptables par les associations agissant en justice ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4054) : texte équilibré. Sécurité du système français de commissariat aux comptes. Encadrement strict de la publicité en matière de crédits à la consommation. Valorisation du rôle des actionnaires minoritaires. Le groupe UMP votera le texte issu des travaux du Sénat.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – Rapporteur de la commission spéciale (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4447, 4449) : accord des deux assemblées. Objectifs. Mesures d'accompagnement des projets de création d'entreprise. Régime juridique applicable aux sociétés d'architecture. Remplacement par des sanctions civiles des sanctions pénales obsolètes. Récépissé de création d'entreprise : dispositif actuel ; retards et obstacles ; délivrance par les greffes des tribunaux de commerce ; regret du tour polémique de ce débat ; sécurité juridique. **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 4457) : son amendement n° 1 : exclusivité de compétence des greffiers des tribunaux de commerce pour la délivrance de ce récépissé ; adopté. Conformité à la directive européenne de 1968. Sécurité juridique. (p. 4458, 4459) : délai de délivrance du RCE. Valeur juridique du RCE. (p. 4460) : conséquences juridiques de la délivrance du RCE. Son amendement n° 2 : conséquence ; adopté. (p. 4461) : son amendement n° 3 : délivrance par les chambres d'agriculture des RCE aux seules entreprises agricoles physiques ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6 ter** : accepte l'amendement n° 22 de M. Roland du Luart (report de six mois de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la protection des cautions). – **Art. 6 sexies** *(Assouplissement du régime juridique applicable aux sociétés d'architecture)* (p. 4462) : son amendement n° 4 : précision ; adopté. Son amendement n° 5 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 6 : suppression d'une mention renvoyant à un décret en Conseil d'Etat le soin de moduler le champ d'application de la loi ; adopté. – **Art. 27 G** *(Sanctions pénales en cas de manquements des constructeurs de maisons individuelles à leurs obligations à l'égard de leurs sous-traitants)* (p. 4477) : accepte l'amendement n° 16 du Gouvernement (report de la mise en oeuvre des sanctions pénales prévues à cet article).

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 5778, 5781) : lutte contre la marginalisation d'une partie de la population liée aux conditions de logement et à la détresse financière. Solutions apportées à la carence des propriétaires et gestionnaires d'immeubles collectifs dégradés. Amélioration du régime de la copropriété. Mise en place d'une procédure de rétablissement personnel. Situation paradoxale de diminution du recours au crédit à la consommation et d'une augmentation croissante des situations de surendettement. Aide aux accidentés de la vie. Historique du dispositif de lutte contre le surendettement. Souhait de rapprochement de la nouvelle procédure de rétablissement personnel de la procédure de faillite civile en usage en Alsace-Moselle. Appréciation de la bonne foi. Rôle central des commissions de surendettement. Dispositif réservé aux situations de détresse. Incitation à la responsabilité.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5881) : s'oppose au sous-amendement n° 406 de M. Alain Vasselle (transformation du pouvoir de substitution du préfet en une obligation), déposé sur l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire). – **Art. 16** *(Assistance de l'administrateur provisoire par un tiers expert – art. 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965)* (p. 5884) : son amendement n° 79 : désignation du tiers expert par le juge sur proposition de l'administrateur provisoire ; adopté. (p. 5885) : accepte l'amendement n° 229 de M. Jean-Yves Mano (impossibilité pour le syndic d'une copropriété dégradée d'être nommé administrateur provisoire). – **Art. 17** *(Création d'un état de carence – art. L. 615-6 et L. 615-7 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 615-6 du code de la construction et de l'habitation** *(Déclaration de l'état de carence)* (p. 5886) : son amendement n° 80 : justification de la procédure par la situation financière et compétence de l'EPCI visé ; adopté. (p. 5887) : son amendement n° 81 : rectification ; adopté. Soutient l'amendement n° 56 de la commission (rédaction), identique à son amendement n° 82 ; adoptés. (p. 5888) : son amendement n° 83 : remplacement des termes "représentant légal" par le mot "gérant" ; adopté. Son amendement n° 84 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 615-7 du code de la construction et de l'habitation** *(Expropriation en cas de déclaration d'état de carence)* (p. 5889, 5890) : nécessité de maintenir la discussion au strict cadre des propriétés dégradées. – **Art. 19** *(Conditions de délivrance de l'aide juridique – art. 2 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991)* : son amendement n° 85 : ouverture de l'aide juridictionnelle aux syndicats de copropriétaires dans les conditions exigées de toutes les personnes morales ; adopté. (p. 5891) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 286 (coordination) et n° 231 (extension de l'aide juridictionnelle aux opérations d'amélioration de l'habitat dégradé). – **Art. 27 A** *(Impossibilité pour le prêteur qui ne s'est pas assuré de la solvabilité de l'emprunteur d'exercer contre lui des procédures de recouvrement – art. L. 311-10 (nouveau) du code de la consommation)* (p. 5917, 5918) : son amendement n° 86 : suppression ; adopté. Absence d'outil d'information objectif. Divergences sur la création d'un fichier positif. Prochain examen d'un texte relatif au crédit. – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5920) : s'oppose à l'amendement n° 206 de M. Michel Mercier (création d'un fichier national des crédits aux particuliers). Examen à l'occasion du futur projet de loi relatif au crédit. (p. 5921) : s'oppose à l'amendement n° 255 de M. Jean-Yves Mano (création d'un numéro vert "SOS surendettement"). (p. 5922) : s'oppose à l'amendement n° 273 de M. Jean-Yves Mano (réévaluation régulière des plafonds au-delà desquels un crédit est qualifié de crédit à la consommation). S'oppose à l'amendement n° 270 de M. Jean-Yves Mano (réglementation des publicités en matière de crédit). (p. 5923) : s'oppose à l'amendement n° 268 de M. Jean-Yves Mano (interdiction des offres publicitaires agressives). S'oppose à l'amendement n° 269 de M. Jean-Yves Mano (interdiction de la publicité sur les offres de crédits renouvelables). – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5924, 5925) : s'oppose aux amendements identiques n° 209 de M. Michel Mercier et n° 361 de M. Paul Loridant (saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur) ainsi qu'à l'amendement n° 210 de M. Michel Mercier (effacement total de la dette contractée dans les cas de manquements énumérés). (p. 5926) : application des dispositions du code de la consommation pour sanctionner l'existence de clauses abusives. – **Art. additionnel avant l'art. 27** (p. 5927) : s'oppose à l'amendement n° 272 de M. Jean-Yves Mano (déchéance du droit aux intérêts du prêteur pour les crédits accordés sans prise en compte de la situation financière du demandeur). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5930) : son amendement n° 87 : transfert de la référence au cautionnement ; adopté. Son amendement n° 88 : assouplissement de la définition du surendettement fondée sur l'impossibilité manifeste de mise en oeuvre des mesures traditionnelles de traitement et sur le caractère subsidiaire de la procédure ; adopté. (p. 5931) : son amendement n° 89 : suppression des deux personnalités qualifiées dans la composition de la commission ; adopté. Mise à disposition de juristes par la Banque de France au niveau de l'instruction. Rôle purement consultatif du travailleur social. (p. 5932) : son amendement n° 90 : suppression de la cellule chargée de la prévention du surendettement et de l'accompagnement social des surendettés ; adopté. (p. 5933) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 363 (recours à des personnalités qualifiées pour siéger à la commission de surendettement), de M. Jean-Yves Mano n° 250 (renforcement de la représentation des personnalités qualifiées au sein des commissions de surendettement), n° 248 (mission des deux personnalités qualifiées), n° 252 (augmentation de la durée du mandat des membres de la commission) et n° 249 (information des personnes retirant un dossier de surendettement) et de M. Jean-Pierre Schosteck n° 295 (composition des commissions de surendettement élargie à une représentation des bailleurs sociaux). Sollicitation des services sociaux des départements. Son amendement n° 91 : coordination ; adopté. (p. 5935) : s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Jean-Yves Mano (fixation du "reste à vivre" sans prise en compte des prestations insaisissables). Son amendement n° 92 : rédaction ; adopté. Examen individualisé de chaque situation. (p. 5936) : accepte l'amendement n° 407 du Gouvernement (appréciation du "reste à vivre" par la commission après avis de la personne qualifiée en économie sociale et familiale). Son amendement n° 93 : précision ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 254 de M. Jean-Yves Mano (prolongation du délai initial) et accepte l'amendement n° 364 de M. Paul Loridant (précision). Son amendement n° 94 : coordination ; adopté. (p. 5937) : son amendement n° 95 : coordination ; adopté. (p. 5938) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Yves Mano n° 267 (audition du débiteur par la commission en cas de dossier irrecevables) et n° 251 (suivi social à caractère pédagogique du débiteur) ainsi qu'à l'amendement n° 366 de M. Paul Loridant (suspension des procédures de recouvrement de frais et commissions sur prélèvements non honorés à compter du dépôt du dossier). Son amendement n° 96 : conséquence ; adopté. (p. 5939) : accepte les amendements identiques n° 167 de M. Jean-Pierre Schosteck, n° 190 de M. Michel Mercier et n° 365 de M. Paul Loridant (information des établissements de crédit et des comptables du Trésor par télécopie ou par courrier électronique). Son amendement n° 97 : compétence du juge de l'exécution pour les recours relatifs à l'orientation des dossiers ; adopté. – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* : son amendement n° 98 : suppression de la saisine directe du juge par le surendetté ; adopté. (p. 5940) : possibilité pour le juge d'engager une procédure de rétablissement personnel avec l'accord du débiteur. (p. 5941) : charge de travail des commissions de surendettement. Risque de rejudiciarisation excessive de la procédure. Conséquences de la mise en place d'une procédure généralisée de faillite civile. – **Art. L. 332-6 du code de la consommation** *(Conditions et modalités d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel par le juge de l'exécution)* (p. 5943) : son amendement n° 99 : suppression de l'obligation de présence d'un travailleur social à l'audience ; retiré au profit de l'amendement n° 408 du Gouvernement (libre appréciation du magistrat sur la présence d'un travailleur social à l'audience). Accepte l'amendement n° 408 du Gouvernement (libre appréciation du magistrat sur la présence d'un travailleur social à l'audience). S'oppose à l'amendement n° 265 de M. Jean-Yves Mano (existence d'un lien préalable entre le travailleur social présent à l'audience et la famille concernée). S'oppose à l'amendement n° 258 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la mention de présence du débiteur à l'audience). (p. 5944) : s'oppose à l'amendement n° 259 de M. Jean-Yves Mano (dessaisissement du juge de la saisie immobilière au profit du juge de l'exécution en matière de procédure de saisie immobilière). S'oppose à l'amendement n° 260 de M. Jean-Yves Mano (prise en charge de l'intervention du mandataire au titre de l'aide juridictionnelle). – **Art. L. 332-7 du code de la consommation** *(Mission du mandataire)* : son amendement

n° 100 : clarification ; adopté. (p. 5945) : accepte l'amendement n° 370 de M. Paul Loridant (précision rédactionnelle). S'oppose à l'amendement n° 367 de M. Paul Loridant (fixation à 2 mois du délai pendant lequel les créanciers sont habilités à se faire connaître). Accepte l'amendement n° 394 de la commission (fixation du délai par décret en Conseil d'Etat). (p. 5946) : demande le retrait de l'amendement n° 296 de M. Jean-Pierre Schosteck (publicité dans un journal départemental d'annonces légales). Mesure réglementaire. Sur son amendement n° 101 : précision ; adopté , accepte le sous-amendement n° 386 du Gouvernement. Son amendement n° 102 : harmonisation ; adopté. – **Art. L. 332-8 du code de la consommation** *(Liquidation judiciaire du patrimoine personnel du débiteur)* (p. 5947) : son amendement n° 103 : précision ; retiré au profit de l'amendement n° 387 du Gouvernement (rôle du juge en cas d'absence de mandataire) qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 256 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la référence "nécessaire à la vie courante" pour qualifier les "biens meublants"). S'oppose à l'amendement n° 264 de M. Jean-Yves Mano (impossibilité pour le liquidateur d'être désigné mandataire). Son amendement n° 104 : suppression de la référence au code du commerce ; adopté. (p. 5948) : accepte l'amendement n° 388 du Gouvernement (simplification de la procédure). Accepte l'amendement n° 389 du Gouvernement (compétence du liquidateur pour la répartition du produit des actifs). S'oppose à l'amendement n° 297 de M. Jean-Pierre Schosteck (dettes locatives des bailleurs sociaux prioritaires par rapport aux crédits à la consommation), ainsi qu'à l'amendement n° 261 de M. Jean-Yves Mano (intervention du liquidateur prise en charge au titre de l'aide juridictionnelle) qu'il estime satisfait par le droit commun en vigueur. – **Art. L. 332-9 du code de la consommation** *(Clôture de la procédure et effacement des dettes)* : son amendement n° 105 : cohérence ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 180 de M. Marcel Deneux (plafonnement des sommes effacées). – **Art. L. 332-10 du code de la consommation** *(Procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital – Procédure exceptionnelle de redressement)* (p. 5950, 5951) : son amendement n° 106 : suppression de la possibilité pour le juge d'établir des plans conventionnels de redressement ; retiré au profit de l'amendement n° 390 du Gouvernement (conditions d'établissement d'un plan de redressement par le juge). Procédure de redressement personnel réservée aux situations irrémédiablement compromises. S'oppose aux amendements n° 371 de M. Paul Loridant (procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital) et de M. Jean-Yves Mano n° 257 (suppression de l'expression "meubles nécessaires à la vie courante" pour qualifier la notion "meubles meublants") et n° 266 (généralisation de la procédure de conciliation). – **Art. L. 332-11 du code de la consommation** *(Inscription au fichier des incidents de paiement)* (p. 5952) : son amendement n° 107 : délai d'inscription au fichier des incidents de paiement porté à dix ans ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 368 de M. Paul Loridant (délai d'inscription au fichier des incidents de paiement ramené à cinq ans). (p. 5953) : son amendement n° 108 : suppression du dispositif prévoyant la levée de l'inscription dès l'apurement des dettes ou l'exécution du plan, et de l'interdiction d'une deuxième procédure de rétablissement personnel ; adopté. Sur son amendement n° 108 précité, s'oppose au sous-amendement n° 369 de M. Paul Loridant (levée d'inscription dès l'apurement des dettes). – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5954) : son amendement n° 109 : suppression de la référence à l'absence de bonne foi du débiteur ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 298 de M. Jean-Pierre Schosteck (nouvel examen du dossier en cas de renvoi à la commission). (p. 5955) : son amendement n° 110 : durée maximale du plan conventionnel portée à dix ans ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 208 de M. Michel Mercier (possibilité d'élaboration d'un plan conventionnel malgré l'obstruction éventuelle d'un créancier). Son amendement n° 111 : réécriture ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 263 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la référence aux dettes fiscales). Régime des dettes fiscales aligné sur celui des autres dettes. (p. 5956) : son amendement n° 112 : durée du moratoire ramenée à trois ans ; adopté. Son amendement n° 113 : suppression de la possibilité pour la commission de surendettement de proposer un effacement total des dettes ; adopté. Effacement total des dettes réservé à la procédure de rétablissement personnel. Son amendement n° 114 : coordination ; adopté. (p. 5957) : son amendement n° 115 : coordination ; adopté. Son amendement n° 116 : extension de l'interdiction de procéder à une remise, un rééchelonnement ou un effacement à l'ensemble des dommages et intérêts prononcés par voie de justice ; adopté. S'oppose aux amendements analogues n° 262 de M. Jean-Yves Mano et n° 299 de M. Jean-Pierre Schosteck (traitement prioritaire des créances locatives des organismes de logement social par rapport aux créances des établissements de crédit). Modification impossible du droit des sûretés au travers d'un amendement. Discussion du maintien dans les lieux à l'occasion du prochain texte sur l'habitat. (p. 5958) : son amendement n° 117 : inscription au fichier des incidents de paiement des personnes bénéficiaires d'une procédure de rétablissement personnel par le greffe du juge de l'exécution ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 274 de M. Jean-Yves Mano (création d'un fichier des établissements prêteurs). – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 5959) : demande le retrait de l'amendement n° 211 de M. Michel Mercier (désolidarisation des dettes fiscales en cas de divorce). Renvoi à la discussion d'un prochain texte sur le divorce. – **Art. additionnel avant l'art. 27 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 212 de M. Michel Mercier (inscription au fichier de la Banque de France dès le dépôt du dossier). – **Art. 27 bis** *(Introduction de la bonne foi dans les critères de recevabilité d'une demande d'ouverture de procédure de faillite civile – Possibilité pour le juge d'ordonner l'établissement d'un bilan économique et social)* (p. 5960) : accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 150 et n° 151 (rédaction). – **Art. 27 quinquies** *(Contribution du débiteur à l'apurement du passif après clôture de la liquidation judiciaire – art. L. 628-4 (nouveau) du code de commerce)* : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 152 (rédaction). – **Art. 27 sexies** *(Sanction de l'inexécution de la contribution – art. L. 628-5 (nouveau) du code de commerce)* (p. 5961) : s'oppose à l'amendement n° 372 de M. Paul Loridant (suppression). – **Art. 27 septies** *(Suppression de l'inscription au casier judiciaire et inscription au FICP – art. L. 628-6 (nouveau) du code de commerce)* : son amendement n° 118 : précision ; adopté. – **Art. 28** *(Entrée en vigueur de la procédure de rétablissement personnel)* : son amendement n° 119 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 5962) : s'oppose à l'amendement n° 373 de M. Yves Coquelle (création d'un observatoire public). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5985) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (précision sur l'application du taux d'intérêt légal durant l'instruction d'une procédure de rétablissement personnel).

– *Commission mixte paritaire* **[n° 419 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6049, 6050) : le groupe UMP votera ce texte. Equilibre entre les propositions des deux assemblées.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6111, 6113) : bonnes dispositions du texte. Favorable à la réforme de la carte judiciaire pour une meilleure efficacité de la justice. Création pertinente des juridictions spécialisées. Réflexion sur les pôles spécialisés en matière de pollution maritime et sur le risque de vedettarisation des juges. Nécessité d'un statut pour les assistants spécialisés. Favorable à la procédure des repentis sous réserve d'assurer leur protection. Définition par la commission des lois d'un équilibre dans les règles de la garde à vue. Partisan de la prudence en matière de fichage des infractions sexuelles. Satisfait des dispositions relatives à l'action publique, à la reconnaissance préalable de culpabilité et à l'infiltration. Ensemble sérieux et équilibré. Le groupe de l'UMP soutiendra ce texte modifié par la commission des lois.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 4** *(Révélation d'informations de nature à entraver le déroulement de la procédure pénale – art. 434-7-2 nouveau du code pénal)* (p. 6219) : défavorable à l'amendement n° 37 (suppression des adverbes "directement ou indirectement" concernant la transmission d'informations) de la commission, repris par M. Michel Dreyfus Schmidt. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** (p. 6221) : soutient l'amendement n° 259 de M. Jean-Pierre Schosteck (réciprocité de communication entre les agents des quatre directions mentionnées dans la loi du 29 août 2002 d'éléments susceptibles de comporter une implication financière, fiscale ou douanière, et inopposabilité de l'obligation au secret professionnel) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6264, 6265) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 260 (inapplicabilité au délit de racolage du prononcé de la confiscation de l'ensemble du patrimoine) et n° 261 (modification du montant de l'amende prévue pour fausse déclaration auprès des agents de la police des chemins de fer) ; adoptés. – **Art. 12 A** *(Circonstance aggravante liée au racisme – art. 132-76 du code pénal)* (p. 6266) : défend l'utilité de la notion de race dans les textes juridiques pour lutter contre le racisme. – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6275, 6276) : ne votera pas les amendements de Mme Nicole Borvo n° 422 (nouvel intitulé – Dispositions relatives à la répression des messages racistes, xénophobes ou homophobes) et n° 423 à n° 428 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle) analogues aux amendements de M. Robert Badinter n° 317 à n° 321 tout en partageant leur objet. Complexité. Nécessité d'une réflexion approfondie pour aboutir à une bonne législation. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6287, 6288) : favorable à l'amendement n° 93 de la commission (création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles) modifié par le sous-amendement n° 460 du Gouvernement (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale). Utilité d'un fichier pour empêcher la récidive. Prudence en matière de fichage des mineurs. Souhaite l'encadrement par l'autorité judiciaire de l'obligation de donner son adresse. (p. 6291) : approuve le fichage des délinquants déments. Danger de récidive en l'absence d'établissements psychiatriques fermés.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6330) : favorable à l'amendement n° 275 de M. Pierre Fauchon (généralisation de la responsabilité pénale des personnes morales) sous réserve d'un important effort de codification du code pénal.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 6525) : pouvoir de substitution du préfet. Mariages de complaisance. Fichier d'empreintes digitales des demandeurs de visa. L'UMP votera contre la motion n° 124 de Mme Michèle André tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6566) : défavorable à l'amendement n° 248 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 5 bis** *(Suppression par coordination d'une mention à un article – art. 9 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6569) : soutient l'amendement n° 225 de M. Patrice Gélard (coordination) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 1er C** : soutient l'amendement n° 222 de M. Patrice Gélard (coordination) ; adopté. – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6572) : soutient l'amendement n° 106 de M. Patrice Gélard (facilités accordées aux étudiants) ; adopté. Son amendement n° 298 : coordination ; adopté. – **Art. 14 bis (priorité)** *(Sanctions pénales à l'encontre des étrangers travaillant sans autorisation de travail – art. 20 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6574) : son amendement n° 296 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6** : son amendement n° 297 : conséquence ; adopté.

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. 13** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident au titre du regroupement familial – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6653, 6654) : votera cet article.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6752) : soutient l'amendement n° 117 de M. Roger Karoutchi (utilisation de la visio-conférence pour les audiences en appel) ; adopté.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (4 novembre 2003) – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7471) : soutient l'amendement n° 557 de M. Jean-Paul Virapoullé (prise en compte de la situation particulière des ports outre-mer) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7501) : défavorable à l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7504) : s'oppose à l'amendement n° 1064 de M. Serge Lagauche (application de la loi SRU à la région Ile-de-France). – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7535) : défavorable à l'amendement n° 941 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'un service national de la protection civile). Nécessité de conserver une gestion décentralisée des sapeurs-pompiers.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7587) : confusion entre les responsabilités du juge et la mise en oeuvre des mesures de protection. Coopération des départements avec les services judiciaires.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** – (7 novembre 2003) (p. 7711, 7712) : soutien constant de la commission des lois à la simplification institutionnelle des départements d'outre-mer. Absence de risques à rester dans le cadre de l'article 73 de la Constitution. Regrette l'abandon du département consécutif au choix des élus. Importance des perspectives économiques ouvertes par la loi de programme pour l'outre-mer. Reconnaissance nécessaire à la Caraïbe d'une coopération régionale relativement autonome. Favorable au statut de collectivité d'outre-mer souhaité par Saint-Barthélémy et Saint-Martin. Partisan de laisser aux habitants le soin de prendre leur avenir en main.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)** – (13 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 7840) : disposition sans rapport avec le texte. Cohérence de la délocalisation du CNDP.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour les collectivités d'outre-mer à statut particulier et la Nouvelle-Calédonie (p. 8899, 8900) : prise en compte de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003. Mise en oeuvre de la loi de programme du 21 juillet 2003 : développement de l'emploi dans le secteur privé, maintien de la politique d'aide

au logement social et soutien accru aux collectivités locales. Nécessité de résoudre le problème de surpopulation de l'établissement pénitentiaire de Nouméa. Consensus politique en Nouvelle-Calédonie ; enjeu essentiel du rééquilibrage économique entre les provinces. Soutien à l'économie du territoire en Polynésie française ; expansion du secteur de la pêche. Statu quo institutionnel à Wallis-et-Futuna. Rapprochement vers le droit commun de la République à Mayotte ; lutte contre l'immigration clandestine. Amélioration du logement et du financement de la desserte maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon. Intérêt scientifique, stratégique et économique des terres australes et antarctiques françaises. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9261, 9262) : services départementaux d'incendie et de secours, SDIS : augmentation continue du budget ; participation variable des conseils généraux ; clarification nécessaire de leur implication dans les services de secours aux personnes. Interrogation sur le maintien du statut d'établissement public des SDIS et la participation de l'association des maires à leur fonctionnement. Attribution d'aides particulières pour certains équipements : exemple du Rhône. Possibilité de financer les SDIS par des ressources fiscales spécifiques. Mise en oeuvre de la RTT : exemple de la Seine-et-Marne.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Art. 24** *(Casinos, cercles, jeux et loteries)* (p. 10286) : favorable à l'amendement n° 110 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article tendant à préciser les compétences de l'Etat et de la Polynésie française en matière de jeux de hasard).

JACOB (Christian)

ministre délégué à la famille

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2631) : réforme prochaine du droit de la famille. Respect par la loi du 4 mars 2002 des orientations fixées par le Conseil de l'Europe en 1995. Correction des difficultés juridiques et des critiques de la loi de 2002 par le texte proposé. Soutient cette proposition de loi. – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2637) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Serge Lagauche (en cas de désaccord entre les parents, attribution à l'enfant des noms accolés de chacun d'eux dans l'ordre alphabétique). – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2641) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Serge Lagauche (possibilité pour toute personne majeure portant le nom d'un seul de ses parents d'y adjoindre le nom de son autre parent). – **Art. 7** *(Limitation du nombre de noms de l'adopté simple – art. 363 du code civil)* : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Serge Lagauche (coordination).

– Deuxième lecture **[n° 285 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3917, 3918) : correction par la proposition de loi de M. Henri de Richemont de la loi du 4 mars 2002. Fin de la conception patriarcale de dévolution du nom. Respect du principe d'égalité des sexes. Volonté d'harmonisation des règles de dévolution du nom. Report de la date d'entrée en vigueur de la loi de 2002. Limitation de la dévolution du nom paternel dans la famille naturelle. Encadrement de la faculté de choix. Dispositif de dévolution du nom en cas d'adoption simple. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3923) : remerciements.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)] – (16 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6827, 6829) : projet de loi faisant suite à la conférence sur la famille du 29 avril 2003. Concertation avec tous les acteurs concernés. Mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE. Augmentation de l'offre d'accueil. Amélioration de la situation des assistantes maternelles. Lutte contre l'absentéisme scolaire. Causes du non-respect de l'obligation scolaire. Abrogation du dispositif administratif de suppression ou de suspension des prestations familiales. Nouvelle procédure reposant sur la mobilisation de l'établissement scolaire, l'inspecteur d'académie et le recours judiciaire. Renforcement et harmonisation des sanctions pénales pour les employeurs de mineurs âgés de moins de 16 ans. Création d'un observatoire de l'enfance maltraitée. Constitution de partie civile par les associations de protection de l'enfance maltraitée. Expérimentation des dotations globales de financement dans les services tutélaires. (p. 6841) : remerciements. Préparation d'un texte concernant les assistantes maternelles. Travail effectué en coordination avec l'ensemble des partenaires. Discussion du "plan crèche" dans le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale. Très large concertation à la base sur le système progressif de lutte contre l'absentéisme scolaire. Compétence des départements dans la protection de l'enfance. – **Art. additionnel avant le titre Ier** (p. 6842) : accepte l'amendement n° 13 de M. Michel Mercier (cas de décharge automatique de la dette alimentaire des enfants). – **Art. 1er** *(Modification de l'agrément des assistantes maternelles – art. L. 421-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6844) : s'oppose à l'amendement n° 15 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte l'amendement n° 1 de la commission (extension à six du nombre d'enfants pouvant être accueillis par une assistante maternelle non permanente) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de Mme Annick Bocandé (assouplissement de l'accueil des enfants scolarisés). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6845) : s'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Annick Bocandé (instauration de l'appellation d'assistantes familiales pour les assistantes maternelles permanentes). – **Art. additionnels avant l'art. 4** : accepte l'amendement n° 2 de la commission (subordination de l'emploi d'un mineur de plus de treize ans à son consentement écrit). (p. 6845, 6846) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de la commission (interdiction d'employer des enfants dans des entreprises de spectacles pendant plus de la moitié des congés scolaires). – **Art. 7** *(Création d'un observatoire de l'enfance maltraitée – art. L. 226-6 du code de l'action sociale et des familles)* : accepte l'amendement n° 4 de la commission (changement d'intitulé de l'observatoire de l'enfance maltraitée en observatoire de l'enfance en danger). (p. 6847) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de Mme Michelle Demessine (extension des missions de l'observatoire à l'évaluation des dispositifs de protection de l'enfance). Accepte l'amendement n° 5 de la commission (recensement par l'observatoire des bonnes pratiques existantes et diffusion à l'ensemble des acteurs). Accepte l'amendement n° 17 de Mme Michelle Demessine (publication par l'observatoire d'un rapport annuel au Gouvernement et au Parlement). – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 6850) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 18 (amélioration de la protection du médecin contre des sanctions disciplinaires résultant du signalement de sévices constatés sur un enfant) et n° 19 (conséquence) au profit de son amendement n° 26 : non-application du secret professionnel aux cas de privation et de maltraitance physique et psychologique ; adopté. – **Art. 9** *(Constitution de partie civile par des associations dans les cas de violence exercée contre des victimes majeures – art. 2-2 du code de procédure pénale)* (p. 6852) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (possibilité pour l'association se constituant partie civile de

demander l'accord du juge des tutelles). – **Art. 10** *(Constitution de partie civile par des associations dans les cas de violences exercées contre des victimes mineures – art. 2-3 du code de procédure pénale)* (p. 6852, 6853) : caractère essentiel de la faculté donnée aux associations de se constituer partie civile. Souci de lutter contre les dérives sectaires. (p. 6855) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (élargissement de la possibilité pour les associations de protection et de défense de l'enfance maltraitée de se constituer partie civile) et demande le retrait de l'amendement sur le même objet n° 20 de Mme Michelle Demessine. – **Art. 12** *(Expérimentation de dotations globales de financement dans les services tutélaires)* (p. 6856) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 12 de la commission (publication d'un rapport dressant le bilan de l'expérimentation). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6857, 6858) : remerciements. Création de 20 000 places de crèches dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7743, 7744) : affectation de la moitié des prélèvements obligatoires aux administrations de sécurité sociale. Difficultés financières en 2003 et 2004 engendrées par la faiblesse de la conjoncture économique. Effets négatifs sur l'emploi et le pouvoir d'achat d'une augmentation des prélèvements sur le capital ou de celle de la CSG. Adaptation nécessaire du système de protection sociale à l'accroissement du nombre des retraités et des dépenses corrélatives. Réforme de l'assurance maladie en 2004 afin de sauvegarder la protection sociale. Absence de prélèvement général en 2003 et en 2004. Augmentation des droits sur le tabac et de la taxe sur la promotion de l'industrie pharmaceutique. Contribution en faveur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Ambition du Gouvernement de soutenir les personnes handicapées et les personnes âgées dépendantes. (p. 7763) : identification souhaitable des dépenses effectivement utiles en matière d'assurance maladie. Avenir du partenariat entre secteur public et secteur privé. Réponse aux orateurs. Remerciements.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8204) : majoration des pensions des parents de familles nombreuses. Mesures en faveur de la garde des jeunes enfants et mise en place de la prestation d'accueil au jeune enfant, PAJE. (p. 8205) : équilibre des comptes de la branche famille pour 2004. Congé parental rémunéré. Mesures en faveur des familles adoptantes. Statut des assistantes maternelles.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 31** *(Médicalisation des critères de prise en charge des affections de longue durée – art. L. 322-3 et L. 324-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8329) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 31 bis** *(Spécifications relatives à la carte Vitale – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8331) : accepte les amendements identiques n° 27 de la commission, n° 130 de M. Bernard Cazeau, n° 181 de M. Guy Fischer et de la commission saisie pour avis n° 51 (suppression). S'oppose à l'amendement n° 79 de Mme Valérie Létard (mise en place de la photo du titulaire sur la carte vitale de seconde génération). – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8333) : son amendement n° 257 : remboursement des certificats médicaux délivrés pour la pratique d'un sport lorsqu'ils s'inscrivent dans une logique de prévention ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 131 de M. Bernard Cazeau et n° 182 de M. Guy Fischer (suppression). Demande le retrait des amendements n° 80 de Mme Valérie Létard (remboursement des certificats de constatation des coups et blessures ou autres sévices) et n° 153 de M. Nicolas About (prise en charge des certificats d'aptitude à la pratique d'un sport). – **Art. 33** *(Indication sur l'ordonnance du caractère non remboursable des acteset prestations effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 162-4, L. 162-8 et L. 162-13-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 8336) : son amendement n° 233 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 183 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 33 bis** *(Information des assurés sociaux – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8337) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission saisie pour avis n° 52 et n° 184 de M. Guy Fischer (suppression) ainsi que pour le n° 66 de M. Dominique Leclerc (information de l'assuré social sur la charge pour la sécurité sociale des prestations pharmaceutiques remboursées). – **Art. additionnel après l'article 34** : son amendement n° 237 : renforcement du contrôle médical des indemnités journalières ; adopté. – **Art. 35** *(Modernisation du régime juridique des accords de bon usage des soinset des contrats de bonne pratique – art. L. 162-5-11, L. 162-12-17 à L. 162-12-19, L. 162-14-1, L. 645-2 et L. 722-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8340) : son amendement n° 234 : rédaction ; adopté. (p. 8341) : s'oppose aux amendements n° 185 de M. Guy Fischer (suppression) et n° 132 de M. Bernard Cazeau (suppression de la notion d'efficience pour les pratiques pouvant faire l'objet d'engagements dans les accords conventionnels). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 28 (retour à la procédure prévue initialement et confiant au directeur de la CNAMTS le soin d'approuver les accords de bon usage des soins, AcBUS) et le n° 30 (retour à la procédure initiale concernant les contrats de pratique professionnelle) et s'oppose aux n° 29, n° 31 et n° 32 (rédaction). Demande le retrait des amendements de Mme Valérie Létard n° 81 (suppression de l'avis de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES), n° 82, 83, 84 et 85 (suppression du premièrement, du deuxièmement, du quatrièmement, d'une partie du cinquièmement du II prévoyant l'application aux contrats de bonne pratique des aménagements proposés pour les accords de bon usage des soins AcBUS) et n° 86, 87 et 88 (suppression des IV, V et VI).

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8347, 8349) : politique familiale mise en place à compter du 1er janvier 2004. Objectif de simplification : regroupement de cinq prestations en une seule et mise en place du chèque "PAJE", prestation d'accueil du jeune enfant. Amélioration du pouvoir d'achat des familles. Développement de l'offre du mode de garde des jeunes enfants : plan crèches, assouplissement de l'agrément des assistantes maternelles et revalorisation de leur statut. Préparation de la prochaine conférence de la famille. – **Art. additionnels avant l'art. 50** (p. 8359) : s'oppose à l'amendement n° 221 de Mme Michelle Demessine (allongement de la durée du congé de maternité). S'oppose à l'amendement n° 223 de Mme Michelle Demessine (versement des allocations familiales dès le premier enfant). (p. 8360) : s'oppose à l'amendement n° 222 de Mme Michelle Demessine (indexation de l'évolution des bases mensuelles de calcul des allocations familiales sur les salaires). – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-1 du code de la sécurité sociale** *(Prestation d'accueil du jeune enfant)* (p. 8364, 8365) : s'oppose à l'amendement n° 224 de Mme Michelle Demessine (suppression du versement du complément de libre choix d'activité). – **Art. L. 531-2 du code de la sécurité sociale** *(Prime à la naissance ou à l'adoption)* (p. 8366) : s'oppose aux amendements identiques n° 139 de M. Claude Estier et n° 225 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de la prime à la naissance ou à l'adoption). – **Art. L. 531-3 du code de la sécurité sociale** *(Attribution de l'allocation de base)* (p. 8367) : s'oppose à l'amendement n° 226 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de l'allocation de base). – **Art. L. 531-4 du code de la sécurité sociale** *(Complément de libre choix d'activité)* : s'oppose à l'amendement n° 227 de Mme Michelle Demessine (suppression du complément de libre choix d'activité de la PAJE) et demande le retrait des amendements de Mme Valérie Létard n° 90 (maintien des conditions actuelles relatives à l'activité professionnelle pour l'attribution du complément de libre choix d'activité) et n° 91 (assimilation des périodes de grossesse à une activité professionnelle pour l'obtention de la

PAJE et du complément du libre choix d'activité). Son amendement n° 247 : coordination ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 8369) : son amendement n° 248 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 140 de M. Claude Estier (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction de l'âge de l'enfant). – **Art. 51** *(Prise en charge par la CNAF des majorations de pensions pour enfants)* (p. 8370) : s'oppose à l'amendement n° 228 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 52** (p. 8371) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Claude Estier (rapport sur les conditions de financement du fonds d'investissement pour la petite enfance).

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance** – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10219, 10220) : définition de la protection de l'enfance. Importance de l'action du milieu associatif. Améliorations apportées par le Sénat. Amendements proposés par le Gouvernement. Remerciements. (p. 10224, 10225) : remerciements. Réponse aux intervenants. – **Art. 6 bis** *(Sanctions pénales pour les faits de mendicité – art. 227-20 du code pénal)* (p. 10225) : son amendement n° 2 : suppression ; adopté. – **Art. 8 bis** *(Signalement des actes de maltraitance – art. 226-14 du code pénal)* (p. 10226) : son amendement n° 3 : rétablissement de l'autorisation pour les professionnels de santé de signaler aux préfets les personnes détenant une arme ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 13** (p. 10228) : son amendement n° 4 : report de quatre mois de la date de mise en application des dispositions relatives aux piscines privatives ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Simon Loueckhote (applicabilité dans les territoires des îles Wallis et Futuna et à la Nouvelle-Calédonie). Accord sur le fond mais nécessité d'une évaluation juridique préalable.

JARLIER (Pierre)

sénateur (Cantal)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 160 (2002-2003)] portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction. **[n° 171 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Logement et urbanisme – Société.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 922, 923) : orientations satisfaisantes du texte. Amendements proposés par la commission. Poursuite de la décentralisation en matière d'urbanisme. Evolution des documents d'urbanisme. Adaptation de règles d'urbanisme en zone de montagne. Simplification des règles relatives à la création et au fonctionnement des pays. Remerciements. Sous réserve de ses observations, avis favorable de la commission des lois sur ce projet de loi.

– **Suite de la discussion** (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 991) : son amendement n° 76 : précision de la notion de ruine afin de permettre la reconstruction de bâtiments ; adopté après modification par le sous-amendement n° 240 du Gouvernement (respect des traditions architecturales locales). Son amendement n° 77 : éligibilité des dépenses d'élaboration de révision ou de modification des documents d'urbanisme au FCTVA ; adopté. – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 993) : son amendement n° 78 : rédaction ; adopté. (p. 995, 996) : ses amendements n° 79 et 80 : rédaction, et n° 81 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 997) : ses amendements n° 82 : coordination ; adopté ; et n° 83 : compétence des communes et des EPCI pour la délimitation du périmètre des SCOT ; adopté ; après modification par le sous-amendement n° 241 du Gouvernement. – **Art. 1er quater** *(Procédure de modification des schémas directeurs et des SCOT)* (p. 1001) : son amendement n° 84 : précision ; adopté. – **Art. 2** *(Contenu du projet d'aménagement et de développement durable, PADD)* (p. 1002) : son amendement n° 85 : distinction au sein du PLU entre le projet d'aménagement durable et les orientations d'aménagement relatives à des quartiers ; adopté. (p. 1004) : favorable à l'amendement n° 170 de M. Jean-Pierre Vial (mise en place d'un PLU partiel intercommunal en cohérence avec le PLU communal). Son amendement n° 86 : clarification ; adopté. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1004) : favorable à l'amendement n° 13 de la commission (référence à la notion de "caractéristiques" de l'urbanisation

traditionnelle). – **Art. 3** *(Opposabilité des dispositions du PADD – art. L. 123-5 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 87 : coordination ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1011) : ses amendements n° 88 : information de l'établissement public chargé d'un SCOT sur le contenu des PLU des communes situées à sa périphérie ; n° 89 : conséquence ; et n° 90 : coordination ; adoptés. – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1013) : son amendement, identique à l'amendement n° 18 de la commission, n° 91 : recours à la procédure de modification ; adopté. (p. 1013) : son amendement n° 92 : coordination ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1016) : son amendement n° 93 : renforcement du rôle des communes lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal ; adopté. – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1033) : son amendement n° 112 : rétablissement de l'avis des conseils généraux sur le projet de pays et son périmètre ; adopté. (p. 1034) : son amendement n° 113 : coordination ; adopté. (p. 1035) : son amendement n° 114 : coordination ; adopté. – **Art. 22 (par priorité)** *(Dispositions de coordination)* (p. 1037) : son amendement n° 115 : mise en cohérence du code de l'environnement ; adopté. (p. 1038) : nature technique de l'amendement n° 115 précité.

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les plans d'occupation des sols, POS et les PLU)* (p. 1047) : son amendement n° 94 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. (p. 1048) : son amendement n° 95 : coordination ; adopté. Son amendement n° 96 : suppression de l'obligation pour la commune d'avoir prescrit une révision générale du POS pour pouvoir procéder à sa révision simplifiée ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1049) : son amendement n° 97 : validation des révisions d'urgence des POS et des PLU en cours ; adopté. (p. 1051) : intervient sur l'amendement n° 223 de M. Ambroise Dupont (prise en compte dans la carte communale d'éléments caractéristiques des documents d'urbanisme et notamment des PLU). Son amendement n° 98 : extension aux bâtiments d'estive du bénéfice des dispositions relatives aux chalets d'alpage ; adopté. (p. 1053) : son amendement n° 99 : travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive ; adopté. (p. 1054) : son amendement n° 100 : possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne ; adopté. (p. 1056) : propositions résultant des travaux de la mission commune d'information sur l'avenir de la montagne. Souci d'éviter les abus. – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1063) : son amendement n° 101 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 5 bis** (p. 1066) : son amendement n° 102 : attribution d'un droit de préemption urbain aux communes dotées d'une carte communale ; adopté. – **Art. 5 ter** *(Concertation mise en oeuvre à l'occasion des opérations d'aménagement)* (p. 1067) : son amendement n° 103 : précision ; adopté. – **Art. 5 quater** *(Régime transitoire applicable aux plans d'aménagement de zone, PAZ)* (p. 1068) : son amendement n° 104 : modification des plans d'aménagement de zone ; adopté. Son amendement n° 105 : coordination et clarification ; adopté. – **Art. 5 quinquies** *(Régime du plan de sauvegarde et de mise en valeur, PSMV)* : son amendement n° 106 : rédaction ; adopté. – **Art. 5 sexies** *(Saisine de l'architecte des bâtiments de France dans les secteurs sauvegardés)* (p. 1069) : son amendement n° 107 : précision ; adopté. – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* (p. 1071) : son amendement n° 108 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 1076) : Ses amendements n° 110 : dispositions transitoires ; et n° 109 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1078) : son amendement n° 111 : instauration d'un permis de démolir dans des périmètres de communes dépourvues de documents d'urbanisme approuvés ; adopté.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2899, 2901) : portée de l'article 4. Généralisation des procédures de conception-réalisation. Crainte des conséquences du recours global à des prestataires privés. Remise en cause du rôle du concepteur. Risque de baisse de qualité. Apparition de produits standardisés. Crainte d'une primauté des exigences de rentabilité. Procédure favorisant les groupes du BTP au détriment des PME et des artisans locaux. Nécessité d'une protection renforcée de la notion de sous-traitance. Nécessaire indépendance des prestataires vis-à-vis de l'entreprise générale. Amendements proposés. Inquiétude des acteurs locaux. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2920) : son amendement n° 128 : possibilité de co-contracter avec une ou des parties dans le cadre d'un contrat de conception-réalisation ; adopté. Possibilité d'assurer un lien direct entre les différents métiers et le maître d'ouvrage dans un contrat unique. (p. 2921) : sur l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans), son sous-amendement n° 143 ; devenu sans objet.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7316, 7317) : ses amendements n° 617 : organisation d'un partenariat entre la région et le département dans un cadre conventionnel, et n° 618 : possibilité pour la région de déléguer aux départements par voie conventionnelle la mise en oeuvre des aides et l'instruction des dossiers ; retirés. (p. 7327, 7328) : ses amendements n° 619 : entente interrégionale au niveau de chacun des massifs de montagne, et n° 620 : association des régions et des collectivités concernées à la mise en oeuvre des politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat ; retirés. (p. 7338) : avec l'assurance de contrat possible entre les ententes interrégionales et l'Etat et entre l'Etat et les collectivités responsables des zones défavorisées, retire ses amendements n° 619 et n° 620 précités.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7520) : son amendement n° 622 : habilitation des ententes régionales ; retiré.

JOLY (Bernard)

sénateur (Haute-Saône)

RDSE

Chargé d'une mission temporaire auprès du secrétaire d'État aux transports et à la mer le 21 mai 2003; fin de mission le 15 octobre 2003.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (anciennement commission supérieure des sites régie par le décret n°70-288 du 31 mars 1970).

Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique.

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Actes du Colloque " Tourisme et métiers d'art ", **[n° 250 (2002-2003)]** (9 avril 2003) – **Culture**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports**.

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé**.

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Transports terrestres **[n° 75 tome 18 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Tourisme et métiers d'art. La formation initiale : construire l'avenir économique des métiers d'art **[n° 118 (2003-2004)]** (17 décembre 2003) – **Culture – Éducation**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (6 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 714) : accord avec les objectifs de ce texte. Craintes apaisées en matière de compétitivité des entreprises et d'impact financier pour les collectivités territoriales. La majorité du groupe du RDSE votera ce texte.

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] – (11 février 2003) – **Discussion générale** (p. 735, 736) : vulnérabilité particulière des jeunes consommateurs de tabac. Conclusions de la commission d'orientation sur le cancer. Responsabilité de la société. Campagnes d'information. Prise en charge du sevrage. Approuve les ajouts de la commission à sa proposition initiale.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1152, 1153) : son amendement n° 137 : exclusion du droit à réparation des constructions postérieures à l'existence d'activités aéronautiques ; adopté (précédemment réservé le 26 février 2003 p. 991).

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1617, 1618) : soutient l'amendement n° 365 de M. Jacques Pelletier (modification de la composition des circonscriptions) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 1622) :soutient l'amendement n° 366 de M. Jacques Pelletier (obligation du vote aux élections des membres du Parlement européen) ; rejeté.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2074, 2075) : découragement des entrepreneurs : diminution du nombre de créations et disparition d'un grand nombre d'entreprises au moment de leur transmission. Objectifs de ce texte. Prise en compte insuffisante de l'artisanat et de la petite entreprise. Exclusion des entreprises individuelles du bénéfice des fonds d'investissement de proximité, FIP. Souhait de mise en place d'un patrimoine d'affectation pour les entreprises individuelles. Professionnels des métiers d'art. Possibilité de déclarer la création d'une entreprise par internet. Nécessité de promouvoir le télétravail. Lourdeur de la fiscalité. Chèque-emploi entreprises. Approbation de ce texte par la majorité du groupe du RDSE.

– Suite de la discussion (27 mars 2003) – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2221) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers). – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 2230) : soutient l'amendement n° 282 de M. Jacques Pelletier (réduction d'impôt aux salariés qui rachètent leur entreprise) ; retiré.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2750) : son amendement n° 65 : fixation du taux d'alcoolémie autorisé à 0,10 g/litre ; retiré. – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2753) : son amendement n° 33 : aggravation des peines encourues en cas de délit de fuite ; retiré.

– Suite de la discussion (30 avril 2003) – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2799) : son amendement n° 66 : fixation à quatre ans de la durée du permis probatoire ; retiré.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4386, 4387) : mérites de la loi du 17 janvier 2001. Dysfonctionnements. Réforme indispensable. Intérêt du nouveau projet de loi : conservation des principes fondamentaux ; simplification du calcul de la redevance ; dialogue entre les acteurs de l'archéologie ; développement de l'archéologie territoriale. Faiblesse du fonds de péréquation. Risque de déséquilibre persistant entre collectivités rurales et urbaines. Ouverture discutable des fouilles aux opérateurs privés. Faible valorisation des travaux de recherche. Obligation de restitution des résultats. Meilleure communication et revitalisation du tissu de l'archéologie bénévole. La majorité du groupe du RDSE votera ce texte amendé par la commission.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (17 juillet 2003) – **Art. 62** *(Règles de fonctionnement du régime de base des professions libérales – art. L. 641-1 à L. 641-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 641-2 du code de la sécurité sociale** (p. 5516) : son amendement n° 1030 : suppression de la gestion des réserves du régime par la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales ; retiré. – **Art. 63** *(Cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-1 à L. 642-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 5519) : son amendement n° 1029 : suppression partielle ; retiré.

– Suite de la discussion (18 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 81** (p. 5624) : son amendement n° 5 : réduction d'impôt en compensation des cotisations aux contrats d'assurance constituant un complément de retraite ; retiré.

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6044, 6045) : importance de la prévention. Implication indispensable de tous dans la lutte contre le tabagisme.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8949, 8950) : lutte contre la désindustrialisation, la dégradation des services publics et le chômage élevé. Ambition du Gouvernement. Priorité accordée aux allégements de charges. Poursuite de la réforme de la législation sur les 35 heures. Création d'un contrat de mission à l'étude. Refonte du système social en cours. Clarification indispensable des contrats "d'usage constant" ; divergence d'interprétation de la jurisprudence. Ouverture indispensable d'un débat sur le monopole de l'ANPE. Demande d'harmonisation des dates d'assouplissement des 35 heures.

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9106, 9107) : évolution des crédits et de la démographie des anciens combattants. Harmonisation des conditions d'attribution de la carte du combattant. Règlement nécessaire des dossiers des rapatriés d'Algérie et des harkis. Entretien des nécropoles. Fonds de l'Office national des anciens combattants, ONAC. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Droits des pupilles de la nation et orphelins de guerre. Revalorisation de la retraite du combattant. Indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Date commémorative de la guerre d'Algérie. La majorité du groupe RDSE votera ce budget.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9307, 9308) : stabilité des crédits à structure constante. Limites du fonds des calamités agricoles. Réflexion nécessaire sur la gestion et la prévention des risques. Diminution du fonds d'allégement des charges. Réforme du service public d'équarrissage. Revalorisation de la prime herbagère agri-environnementale. Difficultés du programme de maîtrise des pollutions d'origine animale. Incitation à l'installation des exploitants. Dotations des contrats territoriaux d'exploitation et des contrats d'agriculture durable. Encouragement de la chambre d'agriculture de Franche-Comté au développement du biologique. Démarche d'écocertification des communes forestières de Haute-Saône. Développement souhaitable de l'emploi du bois. Interrogation sur le prélèvement par le ministère des finances des réserves des organismes agricoles destinées à la recherche afin d'alimenter le BAPSA.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour les transports terrestres (p. 9376, 9377) : données chiffrées de la politique des transports terrestres. Régionalisation ferroviaire. Convention entre les régions et la SNCF. Conclusion de l'avis récent du Conseil économique et social. Part du budget des transports terrestres dans l'effort général de maîtrise des dépenses publiques. Avis favorable de la commission des affaires économique à l'adoption des crédits des transports terrestres pour 2004.

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9492, 9493) : situation préoccupante du CTRC. Soutien aux stages de formation des créateurs et repreneurs d'entreprises. Promotion des métiers d'art. La majorité du groupe du RDSE votera les crédits des PME, du commerce et de l'artisanat.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9996) : son amendement n° 10 : limitation du prélèvement opéré sur ARVALIS-Institut du végétal ; retiré. (p. 9997) : soutient l'amendement n° 11 de M. Jacques Pelletier (limitation du prélèvement opéré sur Unigrains) ; retiré.

– Suite de la discussion (16 décembre 2003) – **Art. 49** *(Réforme de l'aide médicale de l'Etat)* (p. 10165) : avec le groupe du RDSE, favorable aux amendements identiques n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 81 de M. Gérard Miquel (suppression).

JOURNET (Alain)

sénateur (Gard)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du**

territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi relative à la sécularisation des rituels civils dans la République et au respect de la neutralité de l'État et des services publics **[n° 432 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Famille – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi organique relative au respect du principe de laïcité et de neutralité du service public de la justice **[n° 431 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

JUILHARD (Jean-Marc)

sénateur (Puy-de-Dôme)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles .

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Rapport de commission d'enquête, fait au nom de la commission d'enquête, sur la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueilies en institution et les moyens de la prévenir [n° 315 (2001-2002)] – Maltraitance envers les personnes handicapées : briser la loi du silence **[n° 339 tome 1 (2002-2003)]** (10 juin 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Budget annexe des prestations sociales agricoles **[n° 77 tome 6 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Agriculture et pêche – Budget.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6044) :

conclusions des études concernant la santé et le tabac. Enquête du comité français d'éducation pour la santé. Avec le groupe UMP, votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour les prestations sociales agricoles (p. 9297, 9298) : remplacement du BAPSA par le fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles, FFIPSA, en 2005. Budget du BAPSA : évolution des sources de financement et hausse des cotisations. Hommage au travail de la Mutualité sociale agricole, MSA. Légitimité du débat parlementaire sur le FFIPSA. Interrogation sur la mise en oeuvre anticipée de la loi organique relative aux lois de finances pour la protection sociale agricole. Au nom de la commission des affaires sociales, émet un avis favorable à l'adoption de ces crédits.

KAROUTCHI (Roger)

sénateur (Hauts-de-Seine)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Jeunesse et enseignement scolaire **[n° 73 tome 3 annexe 24 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Éducation – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1671) : régions ne pouvant plus agir dans l'intérêt général faute de majorité. Mise en place d'un mode de scrutin permettant aux électeurs de choisir et de connaître à l'avance le président, l'équipe et la majorité à la tête de la région. Succession des modes de scrutin correspondant chacun à un moment de l'histoire. Récurrence du découpage interrégional pour les élections européennes. Texte allant dans le sens de la démocratie.

– Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)] – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3889, 3890) : visions divergentes des formations politiques sur l'exercice de la démocratie locale. Complémentarité entre démocratie participative et démocratie représentative. Volonté réformatrice du Gouvernement en matière de décentralisation. Développement de la participation active à la citoyenneté des électeurs. Objectifs fixés lors de l'examen du projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République. Modalités d'application du référendum. Vaste champ d'intervention. Initiative réservée à l'assemblée délibérante. Respect de la légitimité des élus locaux et de l'expression populaire. Reconnaissance constitutionnelle du droit de pétition. Projets d'actes individuels exclus du champ des référendums. Débat sur la subordination de la valeur décisionnelle d'un référendum local à un taux de participation minimal. Interprétation de l'abstention. Soutien du groupe UMP à cette réforme qu'il votera avec conviction.

– Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)] – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5691, 5693) : attachement à l'égalité entre les territoires. Système de péréquation assuré par l'Etat. Mise en place d'un nouvel édifice insitutionnel à travers la décentralisation. Danger de l'uniformisation. Renforcement de la démocratie locale. Libération des énergies territoriales. Renforcement de l'indivisibilité de la République et de l'égalité des chances. Possibilité pour les élus locaux d'adapter les normes législatives et réglementaires aux spécificités locales. Avis favorable de l'UMP à ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 7494) : son amendement n° 872 : rôle de la région dans la politique globale des transports ; adopté. Ile-de-France. – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7500) : s'oppose à l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7503, 7504) : s'oppose à l'amendement n° 1064 de M. Serge Lagauche (application de la loi SRU à la région Ile-de-France). – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7506) : ses amendements n° 1105 : mode de calcul de la dotation forfaitaire de l'Etat ; n° 1174 : référence explicite aux modalités d'évaluation du droit à compensation ; et n° 1175 : conséquence ; adoptés. (p. 7508) : défavorable à l'amendement n° 1063 de M. Serge Lagauche (instauration d'un audit sur les transports publics en Ile-de-France). – **Art. 33** *(Entrée en vigueur des dispositions du projet de loi relatives aux transports dans la région Ile-de-France)* (p. 7516) : son amendement n° 1106 : modification de la date de transfert de compétences ; adopté.

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7665) : son amendement n° 871 : possibilité de prise en charge par la région Ile-de-France du logement des étudiants en cas de renoncement de la commune ou du groupement concerné ; adopté. (p. 7671) : situation particulière du logement étudiant en Ile-de-France.

– Suite de la discussion (13 novembre 2003) – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7819) : soutient l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1166 (compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre

d'étudiants en formation paramédicale) ; retiré puis repris par M. Michel Dreyfus-Schmidt. – **Art. 60** *(Compétences de l'État en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7837) : intervient sur l'amendement n° 1027 de M. Serge Lagauche (précision). – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7854) : soutient l'amendement n° 1168 de M. Gérard Longuet (création d'établissements publics de gestion des bâtiments scolaires) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 64** : soutient l'amendement n° 1227 de M. Bruno Sido (transfert aux communes des écoles primaires annexes aux IUFM) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9004, 9006) : budget de sincérité et de maîtrise des dépenses, en progression. Meilleure appréhension des moyens alloués à l'enseignement scolaire. Lisibilité. Constat d'échec du collège unique et de la démocratisation de l'enseignement secondaire. Priorité accordée à l'école primaire. Intégration des enfants handicapés. Justification de l'organisation d'un grand débat national sur l'école : approfondissement de la décentralisation, mise en oeuvre de la LOLF et mise en place d'indicateurs de satisfaction des usagers de l'enseignement public. Avis favorable de la commission à ce projet de budget. Interrogations sur les sureffectifs disciplinaires, les compétences respectives du ministère et des collectivités locales en matière d'informatique scolaire et le transfert et la gestion des TOS.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9081, 9083) : budget en augmentation. Réflexion sur une véritable réforme de la redevance. Favorable à un secteur audiovisuel public fort. Redéfinition des missions du secteur public audiovisuel. Rôle des collectivités publiques. Engagement indispensable d'une réflexion globale sur le périmètre du service public et sur son fonctionnement.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9257, 9258) : évolution des crimes et délits dans les transports publics. Création de la police régionale des transports en Ile-de-France. Résultats obtenus. Interrogation sur le renforcement des effectifs de cette police régionale et sur son extension à l'ensemble du territoire national.

KERGUERIS (Joseph)

sénateur (Morbihan)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres le 17 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7471) : ses amendements n° 1126 : maintien de la dérogation transférant au département la compétence communale pour les ports de plaisance ; et n° 1144 : possibilité pour les communes de passer convention avec le département pour le transfert des compétences des ports de plaisance ; adoptés.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 60 bis** (p. 9679) : soutient l'amendement n° II-132 de M. Denis Badré (harmonisation du régime fiscal des rentes) ; retiré. – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9684) : soutient l'amendement n° II-147 de M. Denis Badré (limitation du nombre d'années exigées pour la reconstitution des dépenses de recherche) ; retiré.

– Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les rapatriés – (17 décembre 2003) (p. 10211, 10212) : attente des rapatriés. Insuffisance et inadaptation de l'effort de solidarité nationale. Souhait d'une mise en oeuvre rapide des propositions du rapport Diefenbacher. Devoir d'ordre moral de la nation à l'égard des rapatriés.

KRATTINGER (Yves)

sénateur (Haute-Saône)

SOC

Election le 9 février 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3844, 3846) : urgence du désenclavement de territoires oubliés. Exemple de la Haute-Saône. Avenir du réseau routier Langres-Vesoul-Delle. Projet d'aménagement de la N57 absent du rapport de la DATAR. Possibilité de développement du fret ferroviaire sur la ligne Paris-Bâle. Favorable à la liaison TGV Rhin-Rhône.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4812) : définitions du mot réforme. Absence de négociation. Opposition par le Gouvernement des salariés du public et du privé. Charge de l'effort pour les salariés du secteur privé. (p. 4813) : disparités entre les retraites du privé et celles du public. Paramètres à prendre en compte pour le financement des retraites. Coût de la baisse du chômage de masse. Scepticisme sur le résultat de l'allongement de la durée de cotisation. (p. 4814) : propositions pour améliorer le dispositif.

– Suite de la discussion (9 juillet 2003) – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4978) : soutient l'amendement n° 872 de M. Gilbert Chabroux (définition par la négociation des bonifications d'assurances pour les personnes handicapées) ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5398) : soutient l'amendement n° 952 de M. Claude Estier (prise en compte de la durée des services retenus augmentée des bonifications admissibles en liquidation) ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8951) : suppression de nombreux dispositifs d'aide à l'emploi. Programme gouvernemental d'inspiration très libérale : baisse des charges pour les entreprises et désengagement de l'Etat. Résultats décevants. Dégradation des chiffres de l'emploi et augmentation des déficits. Réforme de l'UNEDIC. Hésitations du Gouvernement sur la mise en oeuvre de sa politique de l'emploi. (p. 8952) : mise à mal de la politique ultralibérale voulue par le Premier ministre. Mesures positives de mise en place du CIVIS et d'amélioration des procédures d'accompagnement des publics en difficulté. Mise en oeuvre indispensable d'une politique de redistribution. Développement de programmes d'accompagnement diversifiés. Renforcement des actions de formation.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9171, 9172) : suppression du fonds d'investissement pour la modernisation des hôpitaux, FIMHO. Plan "Hôpital 2007". Abandon de l'effort d'investissement de l'Etat à l'assurance maladie et aux acteurs de l'hospitalisation. Hausse inéluctable des coûts des soins hospitaliers. Fin de l'égalité d'accès aux soins avant la privatisation partielle de l'assurance-maladie. Interroge le Gouvernement sur la place de l'Etat dans sa vision de la gestion hospitalière.

LABARRÈRE (André)

sénateur (Pyrénées-Atlantiques)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

LABEYRIE (Philippe)

sénateur (Landes)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

LACHENAUD (Jean-Philippe)

sénateur (Val-d'Oise)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public de financement et de restructuration.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Enseignement supérieur **[n° 73 tome 3 annexe 25 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Éducation – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6197) : favorable à l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie).

– Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)] – (27 octobre 2003) – en remplacement de M. Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 7113, 7115) : caractère significatif du projet de loi de règlement. Contexte de l'alternance politique. Croissance faible du PIB en 2002. Déficit supérieur de 20 milliards aux prévisions. Dérapage et notion d'élasticité des recettes. Maîtrise des dépenses amorcée au deuxième semestre. Non-respect des engagements européens. Nécessité d'une interprétation et d'une application intelligentes du pacte de stabilité. Question de la sincérité des prévisions. Déficit conjoncturel et déficit structurel. Engagement d'une réforme en profondeur du fonctionnement de l'Etat. La commission des finances propose l'adoption du projet de loi de règlement définitif du budget de 2002.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7511) : son amendement n° 583 (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle) ; retiré puis repris par Mme Marie-Claude Beaudeau. (p. 7513) : favorable à l'examen de cette question à l'échelon national. (p. 7514) : nécessité de tenir compte de la législation relative à la concurrence et de respecter la hiérarchie des normes. Défavorable à son amendement n° 583 précité repris par Mme Marie-Claude Beaudeau.

– Suite de la discussion (13 novembre 2003) – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7862) : interrogation sur le champ d'application de l'amendement n° 576 de M. Eric Doligé (transport scolaire).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8552) : soutient les amendements de M. Philippe Leroy sur le même objet n° I-240 et n° I-239 (modalités de la fiscalité afférente aux peuplements forestiers et aux plus-values constatées sur les cessions) ; retirés.

– Suite de la discussion (26 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 8859, 8860) : intervient sur le sous-amendement n° I-307 de la commission (non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale) déposé sur l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales) auquel il est favorable. Souhaite faciliter l'action du Gouvernement dans la mise en oeuvre de l'accord entre le groupe Caisse des dépôts et consignations, CDC, et la Caisse nationale des caisses d'épargne.

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9030, 9032) : développement de l'autonomie, l'excellence, la décentralisation. Association indispensable des collectivités locales au développement universitaire. Budget en progression. Priorité donnée à l'enseignement supérieur. Développement de l'autonomie dans le cadre du service public national. Mise en oeuvre de la réforme des licence-mastère-doctorat, LMD. Poursuite de l'effort en matière de constructions universitaires. Réévaluation des bourses. Attente d'un plan pluriannuel de développement universitaire. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce budget. Soutient l'effort de réforme du Gouvernement. (p. 9037) : présentation caricaturale et erronée du budget par M. Serge Lagauche.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – en remplacement de M. Adrien Gouteyron, rapporteur spécial – **Art. 81** *(Taxes et redevances au profit de l'AFSSAPS)* (p. 9183) : son amendement n° II-13 : rédaction ; adopté. (p. 9184) : accepte l'amendement n° II-38 de M. Alain Vasselle (abaissement du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux à 0,24 %) et demande le retrait de l'amendement n° II-24 de M. Michel Mercier (suppression de la hausse du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux) – **Art. additionnel après l'art. 81** (p. 9185) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-5 de M. Roland Muzeau (attribution du revenu minimum d'insertion, RMI, aux étrangers titulaires d'un titre de séjour régulier, sans condition de durée de résidence en France). – **Art. 82** *(Mise en place d'un forfait de prise en charge des dépenses de la CMU complémentaire)* (p. 9185, 9186) : demande le retrait de l'amendement de M. Jean Boyer n° II-25 (maintien du système actuel de remboursement par l'Etat aux caisses primaires d'assurance maladie de l'intégralité des dépenses).

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9399) : avec le groupe UMP, favorable à l'amendement n° II-11 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'ajuster leurs recettes en augmentant le taux plafond de 0,1 point).

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9418, 9419) : interrogation sur la réduction des crédits destinés à l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires, ACNUSA. Etablissement indispensable des conditions d'un développement durable du système de transport aérien. Réduction des nuisances. Faiblesse de l'enveloppe de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP.

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9557) : inquiétude au sujet des nuisances sonores. Exemple de la zone de l'aéroport de Roissy. Instruction des dossiers d'indemnisation. Souhait d'une réflexion sur les indicateurs de nuisances sonores. Rôle à jouer par l'ADEME.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9682) : soutient l'amendement n° II-105 de M. Philippe Adnot (suppression du délai de trois ans ouvrant droit au crédit d'impôt pour les jeunes entreprises innovantes) ; retiré. (p. 9684) : soutient l'amendement n° II-106 de M. Philippe Adnot (soutien de l'activité du secteur cuir-textile-habillement par le doublement du plafond de déduction du crédit d'impôt-recherche) ; retiré. (p. 9686) : soutient l'amendement n° II-146 de M. Philippe Adnot (extension du bénéfice de prise en compte des dépenses de recherche pour le double de leur montant, en faveur des centres techniques agricoles et agroalimentaires) ; retiré.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Demande de renvoi à la commission** (p. 9926) : adhésion à l'objectif du Gouvernement et du rapporteur d'un meilleur développement économique et fiscal en faveur de l'emploi et de l'environnement. Opposé à la motion n° 12 de Mme Marie-France Beaufils tendant au renvoi à la commission. Progression du produit de la taxe sur les nuisances sonores. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public administratif)* (p. 9927, 9928) : favorable à la création de la nouvelle catégorie de collectivité. Interrogation sur la possibilité de créer une communauté aéroportuaire pour un ensemble de deux aéroports. – **Art. 2** *(Mission et périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire)* (p. 9929, 9930) : son amendement n° 1 : prise en compte de l'éventualité de l'existence de plusieurs aéroports ; retiré. Importance de la définition du "périmètre d'intervention". Proposition d'une procédure de caractère réglementaire. Exemple de Roissy. (p. 9930, 9931) : son amendement n° 2 : clarification de la procédure de définition du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire ; adopté. (p. 9931) : dans son amendement n° 2 précité, remplace l'arrêté ministériel par un arrêté du représentant de l'Etat dans la région. – **Art. 4** *(Composition du conseil d'administration de la communauté aéroportuaire)* (p. 9933) : son amendement n° 3 : association des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration des communautés aéroportuaires ; adopté. (p. 9933, 9934) : intervient sur l'amendement n° 21 du Gouvernement (précision selon laquelle le représentant de l'Etat assistera au conseil d'administration de la communauté aéroportuaire avec voix consultative). Questions en suspens. – **Art. 5** *(Ressources de la communauté aéroportuaire)* (p. 9934, 9935) : défavorable à l'amendement n° 13 de M. Bernard Angels (institution d'un fonds d'investissement et de services de la communauté aéroportuaire). Limites de cette forme d'établissement. Ses amendements n° 6 : alimentation automatique des ressources de la communauté aéroportuaire et n° 7 : prise en compte de l'avis de la commission consultative d'aide aux riverains compétente ; adoptés. – **Art. additionnel après l'art. 5** (p. 9935) : son amendement n° 8 : mise en oeuvre du principe d'une décentralisation du fonds de compensation des nuisances aéroportuaires auprès de la communauté aéroportuaire ; adopté. – **Art. 6** *(Projets éligibles au financement par la communauté aéroportuaire)* (p. 9936) : son amendement n° 4 : présentation par les maîtres d'ouvrages des projets éligibles au financement de la part de la communauté aéroportuaire ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : hommage au travail accompli. Texte représentant un volet d'un plan d'ensemble. Le groupe de l'UMP votera la proposition de loi.

LAFFITTE (Pierre)

sénateur (Alpes-Maritimes)

RDSE

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société La Cinquième (De 1995 à 2000: Conseil d'administration de la société Télévision du savoir).

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Recherche et nouvelles technologies **[n° 74 tome 9 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Recherche, sciences et techniques – Budget**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 27 A** : (p. 2267) : son amendement, soutenu par M. Jacques Pelletier n° 286 (avantage fiscal aux familles dont l'un des enfants suit des études scientifiques ou de gestion et aux entreprises qui financent les bourses d'études destinées à des pré-recrutements de personnels scientifiques ou de gestionnaires) ; retiré.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2975) : défavorable aux amendements identiques n° 32 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 75 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique).

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3082) : texte remarquable. Abandon de la corrélation entre intérêt général et monopole d'Etat. Regrette l'absence d'attention spécifique à l'égard des fondations reconnues d'utilité publique. Utilité et efficacité des fondations. Exemple de la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence dans le domaine des arts plastiques et de la fondation Sofia-Antipolis en matière d'innovation et de recherche. Souhaite un débat pour renforcer l'attractivité des fondations reconnues d'utilité publique. (p. 3087, 3089) : son amendement n° 29 : augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons effectués aux fondations ; retiré. – **Art. additionnnels après l'art.2** (p. 3097) : son amendement n° 32 : exonération de l'impôt sur les sociétés des fondations reconnues d'utilité publique qui affectent les revenus de leurs activités à leur objet ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3105) : favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 24 (calcul des intérêts de retard sur les droits de

succession dus en cas de rupture des conventions prévoyant les modalités d'ouverture au public de monuments classés ou inscrits faisant l'objet d'une exonération de droits de mutation à titre gratuit). Son amendement n° 40 : possibilité, pour les bénévoles, de bénéficier de contrats d'assurance responsabilité civile souscrits par l'organisme employeur ainsi que d'indemnités de frais de déplacement ; retiré après s'être déclaré satisfait de la position du Gouvernement. – **Art. 5** *(Possibilité pour les salariés de faire des dons à la fondation de leur entreprise)* (p. 3107) : votera contre l'amendement n° 51 de M. Gérard Miquel (suppression) qu'il déclare satisfait par la loi portant création des fondations d'entreprise. – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 3108) : défavorable à l'amendement n° 61 de M. Ivan Renar (information des salariés de la politique de l'entreprise concernant ses choix de mécénat), qu'il estime satisfait par la loi portant création des fondations d'entreprise. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3115) : avancée considérable sur la voie du dynamisme. Félicitations au Gouvernement. Nécessité d'informer les Français des réalités budgétaires.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3817, 3818) : isolement international de la ville de Strasbourg. Rapport de la DATAR. Crédibilité de la ligne Nice-Turin. Aménagement du territoire et développement durable. Action européenne sur la "plate-forme France". Priorité à un programme de développement des départements frontaliers. Justification des investissements. Action de relance favorable à l'euro.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4632) : intervient sur l'amendement n° 151 de M. Jack Ralite (définition du caractère illicite des diffusions).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (12 juillet 2003) – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5228) : favorable à cet article.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6888, 6889) : redressement de France Télécom. Communications téléphoniques par Internet. Nouveau protocole IP. Remise en cause du quasi-monopole américain. Développement des réseaux de transport à haut débit par le groupe EDF-RTE. Itinérance locale permettant de couvrir les zones rurales. Volonté de renforcement et d'évolution des services publics. Dynamisme de France Télécom. La majorité du groupe RDSE votera ce projet de loi amendé par la commission.

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6976) : la majorité du groupe RDSE votera ce projet de loi. (p. 6978) : favorable à l'amendement n° 25 de M. Paul Blanc (suppression du plafond de 8 millions d'habitants pour un même opérateur de réseau câblé). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6980) : poids du secteur des télécommunications. Texte équilibré et ambitieux. Travail exemplaire.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8520) : votera contre l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %).

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8586, 8587) : génèse de la loi sur l'innovation et la recherche. Report de la date du débat sur la nouvelle loi. Sort des amendements préparés. Interrogation sur les seuils en personnel et en chiffre d'affaires retenus pour l'obtention d'un avantage fiscal. Participation souhaitable de l'épargne aux investissements dans les entreprises innovantes. Projet d'un emprunt en faveur de la recherche auprès de la Banque européenne d'investissement. (p. 8590) : son amendement n° I-65 : définition et ouverture des fonds d'amorçage aux fonds communs de placement dans l'innovation ; retiré. (p. 8593) : défavorable à l'amendement n° I-128 de M. Gérard Miquel (suppression). (p. 8596) : intervient sur son amendement précité n° I-65. Caractère fondamental des fonds d'amorçage pour la vie des jeunes entreprises. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8597) : favorable à l'amendement n° I-260 de M. Philippe Adnot (subordination des avantages fiscaux de l'assurance-vie à un seuil obligatoire d'investissement dans les jeunes entreprises). – **Art. 8** *(Revalorisation du barème de l'usufruit et extension aux mutations à titre onéreux)* (p. 8605) : soutient l'amendement n° I-189 de M. Aymeri de Montesquiou (exclusion du champ de l'article 669 du code général des impôts des mutations à titre onéreux) ; retiré. – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8647) : la majorité du groupe du RDSE votera l'amendement n° I-38 de Mme Anne-Marie Payet (suppression).

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8866) : favorable à l'amendement n° I-304 du Gouvernement (fusion du droit de consommation et de la taxe perçue au profit du BAPSA et relèvement du taux de la part spécifique à 8 %). – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8882, 8883) : avancée considérable en matière d'innovation, recherche et développement. Facteur important de relance de la croissance. Réservé sur le statut des investisseurs providentiels. Regrette le rejet de sa proposition sur les fonds communs de placement dans l'innovation. Avancée sur le problème délicat du BAPSA et des buralistes. Le groupe du RDSE dans sa majorité votera cette première partie du projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9035, 9036) : exemple de l'autonomie de fonctionnement des grandes écoles. Renforcement et constitution de pôles d'exception et d'excellence. Compétition entre universités déjà existante. Proposition d'expérimentation. Renforcement de la coopération avec les étudiants polonais.

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9052, 9053) : importance de la diffusion de la culture scientifique et technique. Mission d'intérêt national de la Cité des sciences et de l'industrie. Sensibilisation des DRAC à cet objectif. Augmentation des crédits consacrés à la lecture publique. Développement du programme Les Ruches. Projet de création d'une "cité de l'innovation" sur les bords de la Méditerranée. – **Art. additionnel avant l'art. 74 ter** (p. 9068) : en tant que vice-président de la commission des affaires culturelles, accepte l'amendement n° II-15 du Gouvernement (aboutissement de la réforme des musées nationaux – titularisation des agents de la RMN) qui ne porte pas atteinte aux droits des personnels concernés.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9075) : effets de la forte croissance de l'usage de l'Internet. Avenir limité de la télévision numérique terrestre. Soutien au développement des télévisions de proximité à caractère numérique. Aide à la numérisation des films par l'INA. Intérêt des Français pour la culture scientifique et technique. Avenir de la télévision Internet locale. Compétence des jeunes entreprises innovantes. La majorité du groupe du RDSE votera ce budget. – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9092) : défavorable à

l'amendement n° II-21 de M. Ivan Renar (utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP).

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la recherche et les nouvelles technologies (p. 9421, 9422) : retard de la France et de l'Europe par rapport aux Etats-Unis pour la dépense en faveur de la recherche. Soutien indispensable de la recherche privée. Approbation de l'introduction de la notion de projet en matière de recherche. Accent sur la flexibilité de l'emploi pour les organismes de recherche. Avis favorable de la commission des affaires culturelles au projet de budget. (p. 9428) : favorable à un plan de relance de l'innovation en Europe par le biais d'un grand emprunt.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9686) : son amendement n° II-102 : extension du dispositif aux recherches liées à l'évaluation des risques dans le domaine des industries de la chimie et de la métallurgie ; retiré. (p. 9687) : intervient sur son amendement n° II-102 précité. – **Art. additionnels après l'art. 62** (p. 9689) : son amendement n° II-96 : incitation des scientifiques et des dirigeants industriels expérimentés à entrer dans les instances de gouvernance des jeunes entreprises innovantes ; retiré. Son amendement n° II-99 : avantages fiscaux pour l'épargne investie dans le marché des petites capitalisations ; retiré. Son amendement n° II-100 : extension de la procédure de "rescrit fiscal" applicable aux jeunes entreprises innovantes ; adopté. (p. 9690) : son amendement n° II-97 : substitution, à titre expérimental, d'un contrôle a posteriori au contrôle a priori des établissements publics de recherche à caractère scientifique et technique ; retiré. (p. 9691) : intervient sur son amendement n° II-97 précité. Son amendement n° II-98 : augmentation du délai de validité du label de l'ANVAR pour les sociétés innovantes ; retiré.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 duodecies** (p. 9772) : son amendement n° II-101 : mise à disposition du public des données environnementales acquises par les organismes publics ; retiré.

LAGAUCHE (Serge)

sénateur (Val-de-Marne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 312, 313) : accélération du processus de codification. Rôle des commissions parlementaires. Actualisation des règles applicables. Simplification et clarification du droit de l'éducation. Accessibilité du droit à l'ensemble des usagers. Le groupe socialiste votera cette ratification.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1317, 1318) : soutient l'amendement n° 332 de M. Bernard Frimat (décompte des bulletins blancs) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 33** (p. 1323, 1324) : soutient l'amendement n° 335 de M. Bernard Frimat (mise à la charge de l'Etat des frais de fournitures des bulletins blancs) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1421) : soutient l'amendement n° 242 de M. Bernard Frimat (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1593, 1597) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 164, 170 et 178 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés. (p. 1599) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Jean-Pierre Sueur n° 188 et 189 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2484, 2486) : contradiction entre les annonces et les faits. Financement des assistants d'éducation. Recul de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Leurre du statut de droit public. Création de salariés précaires dans la fonction publique. Absence de garantie de durée minimale du contrat d'assistant d'éducation. Charges des collectivités locales. Diminution de la masse salariale pesant sur le budget de l'Etat. – **Renvoi à la commission** (p. 2507) : sa motion n° 3, tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Importance du dialogue social. Distinction indispensable du statut des AVS de celui des assistants d'éducation. (p. 2508) : regret de l'absence d'audition préalable du ministre devant la commission. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'agents non titulaires au sein de la fonction publique de l'Etat – art. 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984)* (p. 2514, 2515) :

institutionnalisation de la précarité au sein de l'éducation nationale. Opposition des syndicats. Nature floue du contrat. Incompatibilité de l'article avec l'aide à l'intégration scolaire assurée par les AVS. Son amendement n° 125 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2516, 2517) : son amendement n° 39 : mission des établissements d'enseignement ; rejeté. (p. 2519) : son amendement n° 43 : développement du sens critique par le système éducatif ; rejeté. (p. 2520) : son amendement n° 45 : mission de cohérence dans l'organisation de la journée de l'enfant entre les enseignements et les activités périscolaires ; rejeté. Son amendement n° 44 : mission d'insertion dans la société des établissements d'enseignement ; rejeté. (p. 2526) : son amendement n° 127 : organisation d'échanges sportifs par les établissements scolaires ; rejeté. (p. 2528) : son amendement n° 103 : établissement de la carte scolaire ; rejeté. (p. 2529) : son amendement n° 110 : insertion dans les missions fondamentales relevant de la compétence de l'Etat de la carte des formations professionnalisantes ; rejeté. (p. 2530) : son amendement n° 104 : définition au niveau national par l'Etat de l'activité de formation professionnelle ; rejeté. (p. 2533) : son amendement n° 109 : information sur les métiers ; rejeté. (p. 2534) : son amendement n° 111 : enseignement de l'histoire de l'esclavage ; rejeté. (p. 2535) : son amendement n° 35 : scolarisation des enfants dans un établissement d'enseignement situé dans le bassin d'éducation et de formation relevant du domicile de leurs familles ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2 ou après l'art. 2** (p. 2576) : son amendement n° 153 : définition de la carte des secteurs des collèges ; rejeté. (p. 2577) ses amendements n° 154 : définition de la carte des secteurs des lycées ; et n° 155 : définition de la carte des secteurs des écoles ; rejetés. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2578, 2579) : ses amendements n° 70 : construction des parcours de formation et des parcours professionnels des jeunes par le droit au conseil en orientation et à l'information ; et n° 71 : possibilité pour chaque jeune d'élaborer un projet personnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information ; rejetés. Son amendement n° 72 : place de l'entreprise dans le processus d'orientation ; rejeté. Son amendement n° 73 : bilan de la scolarité ; rejeté. Son amendement n° 74 : intégration du droit au conseil en orientation et à l'information dans le cursus de la formation ; rejeté. (p. 2581) : son amendement n° 75 : développement de passerelles entre les filières d'enseignement général et les filières d'enseignement professionnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information ; rejeté. (p. 2583) : son amendement n° 76 : mise en place de plages horaires spécifiquement dédiées à une information générale des élèves et des familles sur les différents enseignements et filières ; rejeté. Son amendement n° 77 : caractère national du droit au conseil en orientation et à l'information ; rejeté. (p. 2586) : son amendement n° 18 : modalités d'articulation entre les cycles primaires et l'entrée au collège ; rejeté. (p. 2587) : son amendement n° 21 : rôle des activités périscolaires dans l'articulation entre la classe de CM2 et la classe de sixième ; rejeté. (p. 2588) : son amendement n° 22 : modalités de l'articulation entre la classe de CM2 et la classe de sixième permettant de lutter contre l'échec scolaire ; rejeté. (p. 2591) : son amendement n° 30 : implication de l'équipe éducative dans l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde ; rejeté. Son amendement n° 31 : concours des activités périscolaires pour faciliter l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde ; rejeté. (p. 2594) : son amendement n° 85 : extension de l'initiation aux nouvelles technologies ; rejeté. Son amendement n° 42 : participation des personnels ATOSS à la mise en oeuvre du droit à l'éducation et à la formation des élèves ; rejeté. – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2596) : recrutement des assistants d'éducation. Crainte d'un accroissement des inégalités en matière d'encadrement des élèves. (p. 2603) : son amendement n° 160 : exclusion de la mission d'aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapés des missions incombant aux assistants d'éducation ; rejeté. (p. 2605) : son amendement n° 146 : participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde ; rejeté. (p. 2606) : son amendement n° 8 : formation des auxiliaires de vie scolaire préalable à leur entrée en fonction ; rejeté. (p. 2608) : son amendement n° 4 : emplois d'assistant d'éducation réservés aux étudiants inscrits dans tout établissement d'enseignement supérieur ; rejeté. (p. 2611) : son amendement n° 163 : distinction de statut entre les personnels chargés des fonctions d'aide à l'accueil des élèves handicapés, des auxiliaires de vie scolaire et des assistants d'éducation ; rejeté. (p. 2612) : son amendement n° 94 : mise en place des commissions paritaires en cas de conflit entre l'employeur et les assistants d'éducation ; rejeté. Son amendement n° 128 : participation des assistants d'éducation à l'ouverture des établissements scolaires à la vie sociale ; rejeté. (p. 2613) : son amendement n° 134 : participation des assistants d'éducation au contrat éducatif local ; rejeté. (p. 2614) : son amendement n° 135 : participation des assistants d'éducation à l'organisation de la journée de l'enfant ; rejeté. (p. 2615) : son amendement n° 78 : attribution des contrats d'assistant d'éducation à des jeunes âgés de moins de trente ans ; rejeté. Son amendement n° 139 : droit de regard de l'Etat sur les conventions de mise à disposition des assistants d'éducation exerçant dans les établissements d'enseignement agricole auprès des collectivités territoriales ; rejeté. (p. 2616) : son amendement n° 80 : droit de regard de l'Etat sur les procédures de mise à disposition des assistants d'éducation auprès des collectivités territoriales par les établissements ; rejeté. Son amendement n° 9 : précision relative aux conditions de mise à disposition des assistants d'éducation auprès des collectivités ; rejeté. (p. 2617) : son amendement n° 148 : financement des traitements des assistants d'éducation par l'Etat ; rejeté. (p. 2618) : ses amendements n° 10 : formation initiale au bénéfice des auxiliaires de vie scolaire et n° 11 : nécessité de formation continue des auxiliaires de vie scolaire ; rejetés. Son amendement n° 168 : rapport d'application du dispositif des auxiliaires de vie scolaire ; rejeté. Son amendement n° 158 : création dans le code de l'éducation d'un chapitre relatif aux auxiliaires de vie scolaire ; rejeté.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2631, 2633) : nécessaire prise en compte de la réalité sociale et de l'exercice conjoint par le père et la mère de l'autorité parentale. Retard de la législation française en ce qui concerne la transmission du nom. Proposition de loi de Gérard Gouzes, député. Modifications apportées par la majorité sénatoriale au texte voté par l'Assemblée nationale. Modification de la loi du 4 mars 2002. Amendements proposés par le groupe socialiste. Report de l'entrée en vigueur de la loi de 2002. Avec le groupe socialiste, votera en fonction du sort réservé aux amendements déposés par son groupe. – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2637) : intervient sur son amendement n° 2. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2640) : son amendement n° 3 : possibilité pour toute personne majeure portant le nom d'un seul de ses parents d'y adjoindre le nom de son autre parent ; rejeté. – **Art. 7** *(Limitation du nombre de noms de l'adopté simple – art. 363 du code civil)* (p. 2641) : son amendement n° 4 : coordination ; rejeté. – **Art. 8** *(Application de la loi dans le temps – Dispositions transitoires – art. 23 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* (p. 2642) : son amendement n° 5 : extension des dispositions transitoires à tous les enfants mineurs au moment de la déclaration ; rejeté. – **Art. 9** *(Report de l'entrée en vigueur de la loi – art. 25 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* : son amendement n° 6 : entrée en vigueur de la loi fixée au 1er janvier 2004 ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2646) : le groupe socialiste s'abstient sur la proposition de loi.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2664) : absence de débat. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 2670) : son amendement n° 93 : mesures pour favoriser l'organisation d'activités en rapport avec les nouvelles technologies ; rejeté. – **Art. 3** *(Affiliation des établissements publics locaux d'éducation à l'assurance-*

chômage au titre des assistants d'éducation – art. L. 351-12 du code du travail) (p. 2671) : son amendement n° 157 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2672) : son amendement n° 96 : lutte contre le sexisme en matière d'orientation scolaire ; rejeté. Promotion indispensable de la mixité des filières. (p. 2677) : son amendement n° 100 : rapport sur l'application du dispositif des assistants d'éducation à l'issue de la première année scolaire d'exercice des assistants d'éducation ; rejeté. – **Art. 5** *(Validation d'actes administratifs)* (p. 2678) : interrogation sur l'article adopté par l'Assemblée nationale à la suite du dépôt d'un amendement du Gouvernement. – **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 101 : intitulé du projet de loi – Projet de loi portant réforme du code de l'éducation et portant diverses dispositions relatives à l'éducation ; rejeté.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4272) : avantage du scrutin à la proportionnelle pour la progression des femmes dans la vie politique. – **Art. 5** *(Champ d'application du mode de scrutin majoritaire à deux tours – art. L. 294 du code électoral)* (p. 4283, 4284) : soutient l'amendement n° 7 de M. Bernard Frimat (maintien de l'application du scrutin majoritaire dans les départements où sont élus deux sénateurs et application du scrutin proportionnel à partir de trois sièges) ; rejeté. Avantage du scrutin proportionnel : respect de la parité et du pluralisme des courants d'idées et d'opinions.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)]** – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4315, 4317) : illustration de la philosophie ultralibérale du Gouvernement. Inquiétudes sur l'introduction d'organismes à but lucratif au sein des fédérations et sur la remise en cause de la place des associations sportives. Absence de garantie d'une redistribution proportionnelle des droits d'exploitation audiovisuelle. Redistribution inexistante en faveur de la pratique du sport amateur. Amendements du groupe socialiste. Conséquences néfastes sur les principes de démocratisation, de transparence, d'unicité et de solidarité du monde sportif. Appel à la défense du sport en tant que service public et à la résistance à sa dérive commerciale. – **Art. 1er** *(Fédérations sportives – art. 16 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4325, 4328) : ses amendements n° 25 : exclusion de la participation aux instances fédérales des sociétés pratiquant le parrainage ; retiré, n° 26 : maintien du droit pour tout licencié de participer au fonctionnement de la fédération et n° 27 : définition des conditions d'éligibilité et des modalités du scrutin ; rejetés. – **Art. 2** *(Relations entre les associations sportives et les sociétés qu'elles constituent – art. 11 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4330) : son amendement n° 28 : suppression du principe de cession de la marque de la fédération aux clubs ; rejeté. – **Art. 3** *(Propriété et commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelle – art. 18-1 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4333, 4336) : son amendement n° 29 : suppression ; rejeté. Opposition du groupe socialiste à la remise en cause de l'esprit de la loi de 2000 fondée sur l'esprit associatif du sport et sur la mutualisation de ses intérêts. Le groupe socialiste votera l'amendement n° 5 de la commission (primauté du critère de la solidarité en matière de redistribution du produit de la commercialisation). – **Division et art. additionnels après l'art. 5** (p. 4340, 4341) : son amendement n° 30 : transfert au Conseil de prévention et de lutte contre le dopage de la responsabilité des contrôles antidopage ; retiré. – **Art. 7** *(Dispositions fiscales transitoires)* (p. 4342, 4343) : son amendement n° 32 : suppression ; rejeté. Souhaite une décision rapide du Gouvernement en matière de contrôle antidopage. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345) : regrette l'absence de dispositions concernant le dopage et le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4393, 4394) : apports de la loi du 17 janvier 2001. Manque d'intérêt des élus pour la recherche archéologique. Inadaptation de la redevance. Blocage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP. Sabordage de l'Institut par la loi de finances pour 2003. Egalité entre zone rurale et zone urbaine non rétablie. Ouverture à la concurrence déplorable. Souhait d'un retour aux principes de la loi du 17 janvier 2001 avec des améliorations. – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4416) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 51 de M. Yves Dauge (suppression de l'obligation pour l'INRAP d'exécuter les travaux de fouilles non pris en charge). Engagement du ministère envers l'INRAP. – **Art. additionnel après l'article 4** (p. 4419) : engagement de l'Etat à mettre en valeur le produit des fouilles en cas de déficience de la collectivité territoriale concernée. – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4428) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive). (p. 4429) : le groupe socialiste est favorable aux amendements identiques n° 21 de la commission et n° 65 de M. Alain Vasselle (repli).

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5047) : nécessité de prendre en compte la pénibilité et la dangerosité du travail. Interrogation quant à la réforme des régimes complémentaires. Négociation pour une stratégie concertée sur le travail et l'emploi.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 13 (priorité)** *(Accès et maintien dans l'emploi des salariés âgés – art. L. 321-13 du code du travail)* (p. 5213) : soutient l'amendement n° 910 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5218) : pouvoir de proposition du conseil d'administration. Absence d'élections au sein de la sécurité sociale depuis plus de vingt ans. Interrogation sur le paritarisme devant le refus des employeurs de siéger et sur la place réservée aux organisations non syndicales. – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5222, 5223) : soutient l'amendement n° 911 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5401) : soutient l'amendement n° 956 de M. Claude Estier (modalités de revalorisation annuelle des pensions) ; rejeté. (p. 5403) : soutient l'amendement n° 955 de M. Claude Estier (maintien du montant garanti selon des modalités fixées par les dispositions actuelles du code des pensions civiles et militaires de retraite) ; rejeté. – **Art. 42** *(Pension de réversion en cas de décès d'un fonctionnaire par suite de circonstances particulières – art. L. 50 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5430, 5431) : regret de l'absence de référence au PACS.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7498) : ses amendements n° 1058 : compétence en matière de transports scolaires et n° 1059 : représentation des autorités organisatrices de proximité ; rejetés. Ses amendements n° 1060 : modalités de conventionnement des autorités précitées et n° 1061 : création d'un comité des usagers ; rejetés. – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7503) : son amendement n° 1062 : instauration d'une instance paritaire entre l'Etat et le STIF ; rejeté. Son amendement n° 1064 : application de la loi SRU à la région Ile-de-France ; rejeté. – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7507) : ses amendements n° 1063 : instauration d'un audit sur les transports publics en Ile-de-France et n° 1065 : fixation du taux de versement transport ;

rejetés. – **Art. 31** *(Plan de déplacements urbains et plans locaux de déplacements en région Ile-de-France – art. 28-3 et 28-4 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 7510) : son amendement n° 1067 : avis des groupements de communes ; adopté.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7828) : politique gouvernementale conduisant à opposer décentralisation et éducation. Transfert de déficits et d'inégalités. Décentralisation apparaissant comme une remise en cause du service public. Propositions du groupe socialiste. (p. 7830) : son amendement n° 1035 : compétences régaliennes dans le domaine de l'éducation ; rejeté. Son amendement n° 1026 : précision ; rejeté. Son amendement n° 1027 : précision ; rejeté. (p. 7831) : son amendement n° 1028 : respect du principe d'égalité ; rejeté. (p. 7832) : son amendement n° 1029 : cohérence ; rejeté. – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7843) : son amendement n° 1030 : inclusion de représentants du personnel, de parents d'élèves et d' étudiants dans le conseil territorial de l'éducation nationale ; rejeté. – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7860) : son amendement n° 1032 : contrôle du préfet sur la localisation des collèges ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7888, 7889) : absence de bilan et d'étude d'impact. Interrogation sur le transfert du personnel administratif et de gestion. Risque de déséquilibre de la fonction publique territoriale. Question du maintien des acquis pour les personnels TOS. Inquiétudes légitimes des personnels. Rôle humain essentiel joué par les techniciens, ouvriers et de service, TOS. Concept fourre-tout du projet de loi. – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7921) : défavorable aux amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p. 7926) : son amendement n° 1037 : cohérence ; devenu sans objet. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7930) : son amendement n° 1038 : précision ; rejeté. – **Art. 74** *(Transfert à titre expérimental de la gestion des crédits relatifs aux travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques – Compétence du département pour assurer la conservation du patrimoine rural non protégé)* (p. 7964) : soutient l'amendement n° 1050 de M. Yves Dauge (délégation à titre expérimental de la gestion des crédits d'entretien et de restauration aux seuls départements qui en feront la demande) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9016, 9017) : crédits consacrés à la jeunesse et à la vie associative en baisse. Conséquence de la budgétisation du fonds national pour le développement de la vie associative. Renforcement des opérations "envie d'agir" et "défis jeunes" et des crédits de fonctionnement de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Diminution des crédits affectés aux contrats éducatifs locaux. Remise en cause du tissu associatif. Gel des crédits du FONJEP. Demande d'information sur les contrats CIVIS. Désengagement de l'Etat supporté par les collectivités locales.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9036, 9038) : échec de la gestion prévisionnelle et pluriannuelle du personnel. Progression des crédits de fonctionnement altérée par les suppressions massives de crédits en cours d'année. Echec de la réforme de l'enseignement supérieur ; mobilisation des étudiants contre ses modalités d'application. Enseignement supérieur exclu du débat sur l'école. Ajournement du projet sur l'autonomie des universités. Elargissement indispensable de l'accès à l'enseignement supérieur long. Continuité dans la restriction des crédits et dans le manque d'objectifs. Favorable à l'organisation d'un débat au Parlement.

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9136, 9138) : diminution des crédits. Augmentation de la dotation du Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Financement aléatoire par des taxes sur les jeux. Baisse des effectifs du ministère. Objectifs affichés par le ministère. Contrats éducatifs locaux. Coupons sport. Réduction des subventions aux fédérations et clubs locaux. Emplois dans le secteur sportif. Soutien au sport de haut niveau. Manque de moyens pour renforcer la fonction sociale du sport. Lutte contre le dopage. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9428, 9429) : éloignement de l'objectif du Conseil européen de Barcelone en 2002. Inquiétude sur l'avenir de la recherche publique. Situation du CNRS. Ambiguïté des mesures en faveur des jeunes chercheurs. Absence de gestion prévisionnelle des effectifs et contractualisation des emplois publics. Coopération internationale. Mise en place du brevet communautaire. Interrogation sur les perspectives d'évolution du Centre national d'études spatiales, CNES, et sur les propositions de la commission de réflexion sur la politique spatiale française.

LAGORSSE (Roger)

sénateur (Tarn)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier

2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

de LA MALÈNE (Christian)

sénateur (Paris)

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-président de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

LAMBERT (Alain)

ministre délégué au Budget auprès du ministre de l'économie

DÉPÔTS

Projet de loi de finances pour 2004 **[n° 1093 (2002-2003)]** (25 septembre 2003) – **Budget.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4704, 4706) : mise en oeuvre des dispositions de la loi organique du 1er août 2001. Contexte macro-économique. Baisse des tensions internationales. Faibles taux d'intérêt dans la zone euro. Bonne situation financière des ménages. Amélioration de la situation des entreprises. Dégradation des comptes publics. Responsabilité du gouvernement précédent. Effet du ralentissement de la conjoncture sur les recettes de l'Etat. Objectif de maîtrise des dépenses publiques. Situation de déficit public excessif de la France. Comparaisons internationales. Stabilisation sur trois ans des dépenses de l'Etat en volume. Rénovation de la procédure budgétaire. Allègement des prélèvements. Soutien des acteurs économiques. Modernisation de l'Etat. Objectif d'une économie forte et d'une croissance solide. (p. 4736, 4740) : hommage au travail accompli par la commission des finances. Intérêt des propositions tendant à améliorer la discussion sur l'évolution du système fiscal. Transparence des comptes publics. Gouvernance économique en Europe. Développement de la coordination. Taux intermédiaire de la TVA. Priorité de l'objectif d'équilibre des comptes sociaux. Respect de la loi de programmation militaire. Absence d'obstacle majeur à la reprise de l'investissement. Absence de risque de déflation. Nécessité des mesures de régulation. Fragilité des prévisions. Efficacité de la baisse de l'impôt sur le revenu. Réponse aux intervenants. Contenu du rapport préalable au débat d'orientation budgétaire. Appel à toutes les bonnes volontés pour faire face à l'enjeu de maîtrise des dépenses.

– Projet de loi de règlement du budget de 2002 [n° 5 (2003-2004)] – (27 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7111, 7113) : enchaînement rationnel des exercices budgétaires. Détérioration des finances publiques en 2002. Recettes fiscales inférieures aux prévisions. Dérapage des dépenses. Caractère limité de la responsabilité du présent Gouvernement. Nécessité d'améliorer le déficit structurel. Dépenses nouvelles. Processus de réduction des effectifs de l'Etat. Maîtrise des dépenses en exécution. Publication des documents évaluant les engagements financiers de l'Etat. Amorce d'un assainissement durable et en profondeur des finances publiques. Demande au Sénat d'approuver le projet de loi. (p. 7120, 7121) : encouragement du travail et dynamisation de l'économie par la baisse de l'impôt sur le revenu. Complexité de la prévision des recettes. Application du pacte de stabilité sur l'ensemble du cycle économique. Notion de déficit structurel à préciser. Appel à un consensus national pour la politique de réforme structurelle. Part de responsabilité du précédent Gouvernement. Objectif de maîtrise des dépenses dans la durée.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8447, 8449) : budget destiné à favoriser la reprise économique. Confiance faite aux Français. Respect et encouragement du travail. Aide à la création d'entreprises. Modernisation de l'impôt. Montant des allégements fiscaux. Maîtrise de la dépense. Améliorations possibles sans augmentation de moyens. Investissements privilégiés par rapport aux frais de fonctionnement. Montant du déficit budgétaire. Réformes pour améliorer la transparence des comptes. (p. 8488, 8492) : stratégie du Gouvernement : stabilisation des moyens de l'Etat ; respect en exécution de l'autorisation donnée par le Parlement. Primauté des résultats sur les moyens. Nécessité de conserver la cohérence de la politique fiscale. Réforme budgétaire. Aménagements à la réforme de l'ASS. Valorisation du travail. Respect des engagements vis-à-vis des collectivités locales. Divergences avec les groupes CRC et socialiste. Responsabilité de la hausse des impôts locaux. Efficacité économique de la baisse de l'impôt. Fiscalité du patrimoine. Charge de la dette. Politique du logement. Investissement public. Infrastructures de transports. Respect du pacte républicain. Soutien aux travailleurs. Territoires d'outre-mer. Baisse des dépenses publiques. Fiscalité immobilière. Courage et détermination du Gouvernement. – **Question préalable** (p. 8495) : s'oppose à la motion n° I-39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8515) : son amendement n° I-277 : anticipation, dès le paiement des acomptes de 2004, de la baisse de l'impôt sur le revenu de 2003 ; adopté. (p. 8516, 8517) : s'oppose aux amendements n° I-111 de M. Gérard Miquel (suppression) et n° I-42 de M. Paul Loridant (réduction du barème limitée à 1 %). Demande le retrait de l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-40 (augmentation des deux dernières tranches du barème) et n° I-41 (repli), de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-43 (relèvement de la demi-part de quotient familial accordée aux veufs, célibataires ou divorcés ayant élevé des enfants imposés distinctement) et de M. Gérard Miquel n° I-112 (relèvement de la demi-part de quotient familial accordée aux personnes seules ayant élevé des enfants). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° I-279 (maintien de la demi-part supplémentaire plafonnée à 900 euros pour les personnes seules ayant élevé des enfants, à l'exclusion des personnes vivant en concubinage) et n° I-280 (conséquence). Demande le retrait des amendements identiques n° I-110 de M. Jacques Pelletier et n° I-197 de M. Michel Mercier (rétablissement des dispositions du I de l'article 197 du code général des impôts accordant une demi-part au conjoint survivant). Absence de remise en cause de la progressivité de l'impôt. Cohérence entre la revalorisation du travail, le renforcement du pouvoir d'achat et l'alimentation de la croissance. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8522) : demande le retrait des amendements identiques n° I-115 de M. Yves Dauge et n° I-245 de M. Jean-Paul Alduy (extension de l'avantage fiscal dit "loi Malraux" aux immeubles dégradés des centres historiques malgré leur changement d'affectation). S'engage à publier une instruction rappelant l'applicabilité de ce dispositif. (p. 8523) : demande le retrait de l'amendement n° I-201 de M. Denis Badré (non-imposition des rentes servies par le régime des exploitants agricoles). (p. 8524) : demande le retrait des amendements de M. Gérard Miquel n° I-118 (plafonnement à 10 000 euros des réductions d'impôt autres que celles résultant du quotient familial et des sommes versées aux associations et fondations) et n° I-119 (plafonnement des réductions d'impôt à 50 % du revenu imposable, à l'exclusion des réductions résultant des sommes versés aux associations et fondations). S'oppose à l'amendement n° I-46 de M. Thierry Foucaud (application d'un abattement de 10 % dans la limite de 7 600 euros aux pensions et retraites). (p. 8526) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-44 (suppression de la disposition relevant le plafond des dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile) et de M. Gérard Miquel n° I-116 (exclusion des contribuables imposés à la dernière tranche de l'impôt sur le revenu du bénéfice de la hausse du plafond des dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile) et n° I-117 (exclusion des personnes redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'avantage fiscal lié à l'emploi d'un salarié à domicile). (p. 8527) : demande le retrait de l'amendement n° I-113 de M. Gérard Miquel (extension et majoration du taux du crédit d'impôt pour les dépenses consacrées aux matériaux et dispositifs respectueux de l'environnement). S'engage à une réflexion sur la cohérence du dispositif. (p. 8528) : demande le retrait de l'amendement n° I-114 de M. Gérard Miquel (augmentation du crédit d'impôt pour l'achat d'un véhicule fonctionnant au GPL ou au GNV). S'oppose à l'amendement n° I-210 de M. Michel Mercier (indemnisation, sous forme de réduction d'impôt, des orphelins de déportés non juifs). Nécessité de préciser le périmètre du dispositif. Souci de traitement égalitaire des orphelins de la déportation. Défavorable à l'indemnisation sous forme de réduction d'impôt. – **Art. 3** *(Amélioration de la prime pour l'emploi)* (p. 8531) : s'oppose à l'amendement n° I-120 de M. Gérard Miquel (augmentation de 50 % de la prime pour l'emploi). – **Art. 4** *(Adaptation de la réduction d'impôt au titre des frais de dépendance supportés par les personnes âgées hébergées en établissement spécialisé)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-4 de la commission (rédaction). (p. 8533) : s'oppose aux amendements identiques n° I-47 de M. Thierry Foucaud et n° I-124 de M. Gérard Miquel (transformation en crédit d'impôt de la réduction d'impôt pour frais de dépendance) ainsi qu'à l'amendement de ce dernier n° I-182 (rétablissement des dépenses d'hébergement en long séjour dans le champ d'application de la réduction d'impôt et renforcement de l'aide aux personnes âgées dépendantes). Recentrage de la réduction d'impôt sur les dépenses afférentes à la dépendance. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8534) : demande le retrait de l'amendement n° I-49 de M. Thierry Foucaud (suppression de la franchise d'impôt bénéficiant aux dirigeants d'entreprises révoqués). Généralisation injustifiée de l'opprobre fiscal à tous les dirigeants d'entreprises. Appréciation du caractère forcé du départ par les services fiscaux. Renforcement des principes de gouvernance d'entreprise. (p. 8535, 8536) : demande le retrait de l'amendement n° I-51 de M. Thierry Foucaud (abaissement du plafond d'exonération des cessions de valeurs mobilières). (p. 8538) : demande le retrait de l'amendement n° I-50 de M. Thierry Foucaud (relèvement du taux d'imposition des produits tirés des plans d'option d'achat d'actions). – **Motion d'ordre** : Accepte la motion d'ordre de la commission tendant au classement par thème des amendements à l'article 5. – **Art. 4 bis** *(Extension du régime "micro-foncier" aux détenteurs de parts de sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés)* (p. 8539) : s'oppose à l'amendement n° I-52 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 4 bis** (p. 8540) : demande le retrait de l'amendement de M. Jacques Peyrat n° I-246 (admission des frais liés à l'achat d'un vélo dans le cadre des frais professionnels réels). Recul par rapport

au droit en vigueur. – **Art. additionnels avant l'art. 4 sexies** (p. 8541) : demande le retrait de l'amendement n° I-106 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'incitation fiscale en faveur des stations classées en zone de revitalisation rurale aux réalisations faites dans le cadre de la "démarche pilote nationale de requalification des stations touristiques"). (p. 8542) : demande le retrait de l'amendement n° I-265 de M. Philippe Adnot (extension aux particuliers loueurs en meublés en zone rurale de la réduction d'impôt bénéficiant aux investissements réalisés par les industries touristiques ou les résidences de tourisme classées). Caractère exorbitant d'une superposition d'avantages fiscaux. – **Art. 4 sexies** *(Réforme du dispositif d'incitation fiscale en faveur de la création ou de la modernisation de l'offre d'hébergement touristique)* (p. 8543) : demande le retrait de l'amendement n° I-281 de la commission (suppression des dispositions astreignant les exploitants de résidences de tourisme à prévoir une proportion de logements réservés aux travailleurs saisonniers). – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 8544) : demande le retrait de l'amendement n° I-53 de M. Thierry Foucaud (réduction de 50 % à 33,33 % du taux de l'avoir fiscal). – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8550) : s'oppose aux amendements identiques n° I-54 de M. Thierry Foucaud et n° I-125 de M. Gérard Miquel (suppression). Simplification nécessaire. Maintien des mesures d'équité. (p. 8551) : demande le retrait des amendements n° I-126 de M. Gérard Miquel (exonération des plus-values sur la cession des terrains à usage agricole ou forestier) et n° I-183 de M. Jacques Pelletier (rétablissement du dispositif d'exonération des plus-values sur la cession des terres agricoles ou forestières non inscrites au bilan). Inquiétude injustifiée. Absence de perspective de valorisation des terres agricoles supérieure à celle des immeubles bâtis. (p. 8553) : accepte l'amendement n° I-8 de la commission (modalités de l'imposition des plus-values sur les cessions de peuplements forestiers).

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) (p. 8566, 8567) : demande le retrait des amendements analogues n° I-209 de M. Denis Badré et n° I-5 de la commission (possibilité d'exonération des plus-values réalisées lors de la cession d'une résidence secondaire motivée par des événements familiaux ou professionnels dans la mesure où le cédant n'est pas propriétaire de sa résidence principale), ainsi que de M. Denis Badré n° I-208 (maintien jusqu'au 1er janvier 2005 du mécanisme d'exonération des plus-values immobilières réalisées lors de la première cession de la résidence secondaire) et n° I-211 (maintien du dispositif actuel d'exonération des plus-values immobilières pour les personnes ayant déjà engagé une démarche de vente sous réserve d'une cession effective avant le 30 juin 2004). Objectif de réduction du délai d'imposition de la plus-value. (p. 8568) : accepte l'amendement n° I-282 de la commission (mise en place d'une exonération spécifique pour les titulaires de carte d'invalidité ne pouvant exercer une profession). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-6 de la commission (suppression d'une disposition inusitée relative aux opérations à terme sur marchandises réalisées à titre occasionnel par les particuliers sur des marchés non réglementés). (p. 8569) : accepte l'amendement n° I-283 de la commission (exonération des plus-values réalisées lors de la cession de parts détenues par un associé occupant à titre d'habitation principale un logement appartenant à la société dont il cède les titres et précision sur la non-applicabilité des autres exonérations en cas de cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière). (p. 8570) : demande le retrait de l'amendement n° I-7 de la commission (imputation sous certaines conditions des moins-values immobilières sur les plus-values de même nature actuelles ou futures). (p. 8571) : élaboration de ce dispositif pour l'ensemble des Français. Examen au cas par cas des situations très particulières. Accepte l'amendement n° I-284 de la commission (correction d'une erreur matérielle). (p. 8572) : s'oppose à l'amendement n° I-55 de M. Thierry Foucaud (diminution du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de même nature). Accepte l'amendement n° I-9 de la commission (correction d'une erreur de référence). Accepte l'amendement n° I-285 de la commission (extension aux contribuables non-résidents de la restitution de l'excédent de l'impôt sur les sociétés lorsque le prélèvement au titre de la plus-value excède l'impôt dû). Accepte l'amendement n° I-10 de la commission (rédaction). (p. 8573) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-11 de la commission (prolongation jusqu'au 31 décembre 2007 du régime des plus-values immobilières existant pour les sociétés de capitaux à prépondérance immobilière). Accepte l'amendement n° I-12 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8574) : demande le retrait de l'amendement n° I-97 de M. Paul Loridant (alignement du régime fiscal des unions d'économie sociale s'occupant du logement des personnes en difficulté sur celui des sociétés d'HLM et des offices publics d'aménagement et de construction, OPAC). (p. 8575, 8576) : avis très réservé sur l'amendement n° I-286 de la commission (possibilité de bénéficier d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les entreprises réévaluant leurs actifs immobiliers sous condition de les conserver durant cinq ans). Caractère restrictif du champ de réévaluation. Doute sur l'eurocompatibilité. Délai de conservation. Mesure défavorable aux actionnaires. (p. 8577) : méthode de travail. (p. 8578) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-286 précité. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis** (p. 8579) : s'oppose à l'amendement n° I-56 de M. Thierry Foucaud (doublement du plafond des livrets CODEVI et affectation de la moitié des dépôts à une ligne prioritaire de crédits à taux réduit au profit des PME). – **Art. 5 bis** *(Relèvement du taux d'imposition des revenus de placement)* (p. 8580) : appréciation délicate de la notion "d'exercice à titre habituel". Engagement de clarifier la situation. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** : s'oppose à l'amendement n° I-57 de M. Thierry Foucaud (relèvement du taux d'imposition des plus-values réalisées par les entreprises). (p. 8581) : demande le retrait de l'amendement n° I-48 de M. Thierry Foucaud (abrogation de l'article 242 quater du code général des impôts accordant aux non-résidents le bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution de dividendes). – **Art. additionnels avant l'art. 6** : s'oppose à l'amendement n° I-58 de M. Thierry Foucaud (accroissement de la fiscalité sur les dividendes distribués). (p. 8582) : demande le retrait de l'amendement n° I-212 de M. Denis Badré (assouplissement pour les entreprises du dispositif d'option à un régime d'intégration fiscale). (p. 8583) : s'oppose à l'amendement n° I-127 de M. Gérard Miquel (maintien à son taux actuel de la contribution des institutions financières). (p. 8583) : demande le retrait de l'amendement n° I-213 de M. Denis Badré (abrogation de l'article 235 ter ZA du code général des impôts instituant une contribution additionnelle égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés). – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8591, 8593) : s'oppose à l'amendement n° I-128 de M. Gérard Miquel (suppression). Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° I-257 de M. Denis Badré et n° I-287 de la commission (allongement de la durée pendant laquelle les entreprises peuvent bénéficier du statut de jeunes entreprises innovantes, JEI). Demande le retrait des amendements de la commission n° I-288 (assouplissement des critères de détention du capital exigé pour la définition des JEI) et n° I-289 (possibilité pour les JEI de bénéficier de l'assistance d'un partenaire), ainsi que le retrait de l'amendement n° I-272 de M. Philippe Adnot (ouverture des capitaux des jeunes entreprises innovantes aux investisseurs étrangers). S'oppose aux amendements de coordination n° I-271 de M. Denis Badré et n° I-290 et n° I-291 de la commission. Demande le retrait des amendements n° I-292 de la commission (suppression de la condition de détention de 25 % des droits financiers ou des droits de vote exigée pour l'exonération d'impôt sur les plus-values de cession de parts ou d'actions), n° I-65 de M. Pierre Laffitte (définition et ouverture des fonds d'amorçage aux fonds communs de placement dans l'innovation), n° I-259 de M. Philippe Adnot (exonération d'ISF pour les parts et actions des sociétés bénéficiant du statut de jeunes entreprises innovantes) et n° I-293 de la commission (extension du régime des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises aux mandataires sociaux des jeunes entreprises innovantes). (p. 8595) : intervient sur l'amendement précité n° I-289. Mise à disposition de locaux et de moyens administratifs. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8597) : demande le retrait de l'amendement n° I-260 de M. Philippe Adnot

(subordination des avantages fiscaux de l'assurance-vie à un seuil obligatoire d'investissement dans les jeunes entreprises). (p. 8598) : demande le retrait de l'amendement n° I-194 de M. Jean Chérioux (extension aux SICAV européennes exerçant leur activité en France de l'exonération d'impôt sur les sociétés prévues pour les SICAV françaises). (p. 8599, 8600) : demande le retrait de l'amendement n° I-242 de M. Adrien Gouteyron (incitation fiscale en faveur de l'investissement pour les entreprises soumises à un régime réel d'imposition dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux et implantées dans les communes de moins de 2 500 habitants). – **Art. 6 bis** *(Aménagement du régime du report en arrière des déficits)* : accepte l'amendement n° I-14 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. additionnel après l'art. 6 ter** (p. 8601) : accepte l'amendement n° I-36 de M. Yann Gaillard (extension du bénéfice du mécénat aux autres institutions du spectacle vivant). – **Art. 7** *(Instauration d'une réduction de droits temporaires de 50 % pour les donations en pleine propriété consenties quel que soit l'âge du donateur)* (p. 8602) : s'oppose à l'amendement n° I-59 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 7** (p. 8603) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-185 de M. Denis Badré (référence pour les successions à la moyenne des trente derniers cours précédant la transmission des titres cotés). (p. 8604) : demande le retrait de l'amendement n° I-186 de M. Denis Badré (acceptation en garantie d'un paiement fractionné ou différé de droits de mutation à titre gratuit de tout ou partie des parts sociales de sociétés non cotées figurant dans la succession). – **Art. 8** *(Revalorisation du barème de l'usufruit et extension aux mutations à titre onéreux)* (p. 8606) : s'oppose à l'amendement n° I-60 de M. Thierry Foucaud (suppression), demande le retrait de l'amendement n° I-189 de M. Aymeri de Montesquiou (exclusion du champ de l'article 669 du code général des impôts des mutations à titre onéreux) et accepte l'amendement n° I-15 de la commission (exonération de droits pendant une période de deux années pour tout acte portant changement de régime matrimonial en vue de l'adoption d'un régime de communauté universelle). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8607) : demande le retrait de l'amendement n° I-206 de M. Denis Badré (exonération d'impôt sur les plus-values latentes sur les biens professionnels lors du transfert du domicile fiscal dans un autre pays de l'Union européenne). (p. 8608) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. Gérard Miquel (application du régime de publicité des successions supposées en déshérence aux donations). (p. 8609) : traitement des successions en déshérence. – **Art. 9** *(Dispense du dépôt de déclaration et du paiement des droits pour les successions de faible importance)* (p. 8611) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-134 de M. Gérard Miquel et n° I-61 de M. Thierry Foucaud (relèvement des seuils de dispense de déclaration de succession). – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8613) : demande le retrait des amendements identiques n° I-294 de la commission et n° I-248 de M. Marcel-Pierre Cleach (exonération d'une partie des droits de mutation par décès pour les héritiers ou donataires s'engageant à louer les biens transmis selon le régime fiscal spécifique du logement privé intermédiaire ou du logement privé très social). (p. 8615) : s'oppose à l'amendement n° I-76 de M. Thierry Foucaud (inclusion des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF pour une partie de leur montant et ajustement de leur valeur en fonction de leur utilisation). (p. 8616) : s'oppose aux amendements n° I-77 de M. Thierry Foucaud (abrogation des articles 885 I bis et 885 I ter du code général des impôts relatifs à l'exclusion des bases d'imposition à l'ISF des parts ou actions de sociétés détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaire et à l'exonération de l'ISF des capitaux placés dans une PME non cotée ayant son siège en France ou dans un pays de la communauté) et de M. Marc Massion n° I-122 (abrogation de l'article 885 I bis du code général des impôts relatif à l'exclusion des bases d'imposition à l'ISF des parts ou actions de sociétés détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaire), n° I-123 (abrogation de l'article 885 I ter du code général des impôts relatif à l'exonération de l'ISF des capitaux placés dans une PME non cotée ayant son siège en France ou dans un pays de la communauté) et n° I-121 (abaissement du seuil de détention des parts d'une entreprise permettant d'obtenir la qualification de biens professionnels). (p. 8617) : demande le retrait de l'amendement n° I-18 de la commission (exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés). (p. 8618) : financiarisation et délocalisation des entreprises. Absence de prise en compte de la situation familiale du foyer fiscal pour l'ISF. (p. 8621) : demande le retrait de l'amendement n° I-219 de M. Denis Badré (actualisation du barème de l'ISF). (p. 8622, 8623) : demande le retrait des amendements identiques n° I-17 de la commission et n° I-202 de M. Denis Badré (rétablissement du plafonnement de l'ISF). (p. 8624, 8625) : demande le retrait de l'amendement n° I-98 de M. Paul Girod (dépôt d'un rapport au Parlement sur les orientations et les modalités d'une réforme des droits de mutation à titre gratuit). – **Art. additionnels après l'art. 10** (p. 8626) : accepte l'amendement n° I-23 de la commission (statut fiscal des entreprises équestres). (p. 8627, 8628) : demande le retrait de l'amendement n° I-22 de la commission (extinction progressive du régime du forfait collectif agricole). (p. 8630) : demande le retrait de l'amendement n° I-220 de M. Denis Badré (rétablissement de la possibilité pour les exploitants agricoles relevant du régime réel d'imposition d'opter pour le calcul de la cotisation sociale et de la CSG sur le revenu de l'année au titre de laquelle ces cotisations sont dues). (p. 8631) : demande le retrait de l'amendement n° I-221 de M. Denis Badré (établissement pour le régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles d'un plafonnement des cotisations et des prestations). – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8634, 8635) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-62 de M. Thierry Foucaud, n° I-135 de M. Gérard Miquel, n° I-225 de M. Michel Mercier et n° I-258 de M. Philippe Adnot. Accepte l'amendement n° I-295 de la commission (suppression du rapport au Parlement sur l'affectation des marges de manoeuvre résultant de la revalorisation de la TIPP). – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 8639) : demande le retrait de l'amendement n° I-224 de M. Yves Détraigne (précision de la durée d'application des incitations fiscales prévues pour les biocarburants). (p. 8640) : examen du sujet évoqué par l'amendement n° I-222 de M. Yves Détraigne (ajout de l'alcool éthylique à la liste des produits pouvant, après agrément, bénéficier de la réduction de la TIPP) dans le futur projet de loi de finances rectificative. – **Art. additionnel avant l'art. 12 bis** (p. 8641) : s'oppose à l'amendement n° I-71 de M. Gérard Le Cam (relèvement du niveau de la participation des entreprises à l'effort de construction). – **Art. 12 bis** *(Taux réduit de TVA pour les ventes de droits immobiliers démembrés de logements sociaux neufs)* (p. 8642) : s'oppose à l'amendement n° I-70 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8644) : son amendement n° I-274 : dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-mer ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° I-1 de M. Paul Vergès, n° I-38 de Mme Anne-Marie Payet et n° I-196 de M. Claude Lise. (p. 8647) : signal positif du Gouvernement à l'outre-mer. Conséquences de l'adoption de son amendement précité n° I-274 : abrogation du dispositif de l'Assemblée nationale. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8650) : s'oppose à l'amendement n° I-45 de M. Thierry Foucaud (abaissement du taux normal de la TVA). (p. 8651) : s'oppose à l'amendement n° I-63 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur les produits destinés à l'alimentation). S'oppose à l'amendement n° I-68 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA sur une consommation de gaz et d'électricité limitée). (p. 8652) : s'oppose à l'amendement n° I-138 de Mme Danièle Pourtaud (application d'un taux réduit de TVA aux différents supports interactifs comme les CD-roms et les DVD). (p. 8653) : demande le retrait de l'amendement n° I-139 de Mme Danièle Pourtaud (application d'un taux réduit de TVA aux supports de musiques enregistrées). (p. 8654) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-140 (application d'un taux réduit de TVA aux climatiseurs et aux systèmes de climatisation pour les personnes de plus de 70 ans vivant à domicile) et n° I-144 (application d'un taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte) ainsi qu'à l'amendement n° I-142 de M. Michel Moreigne (application d'un taux réduit de TVA à la

construction et à la rénovation des établissements d'accueil et d'hébergement pour les personnes dépendantes). Demande le retrait de l'amendement n° I-143 de M. Michel Moreigne (application d'un taux réduit de TVA en matière de commercialisation des tapisseries d'art). (p. 8656) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-67 de M. Thierry Foucaud et n° I-137 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux services de restauration) ainsi qu'à l'amendement n° I-226 de M. Denis Badré (subordination de l'application d'un taux réduit de TVA sur la restauration "traditionnelle" aux négociations engagées avec l'Union européenne).

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) (p. 8670) : s'oppose à l'amendement n° I-136 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA aux services de coiffure). (p. 8673) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-66 (réduction du taux de TVA sur les réseaux publics utilisant des énergies renouvelables) et n° I-69 (réduction du taux de TVA sur la livraison d'énergie par géothermie ou cogénération). Demande le retrait des amendements n° I-145 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA sur les abonnements aux réseaux de chaleur) et de M. Denis Badré n° I-227 (application du taux réduit de TVA pour les chaufferies collectives alimentées au bois). (p. 8674, 8675) : insiste en faveur du retrait des amendements de M. Gérard Miquel n° I-145 (application du taux réduit de TVA sur les abonnements aux réseaux de chaleur) et n° I-227 (application du taux réduit de TVA pour les chaufferies collectives alimentées au bois). (p. 8676) : accepte l'amendement n° I-24 de la commission (réforme du paiement de la TVA à l'importation). (p. 8677) : demande le retrait de l'amendement n° I-231 de M. Denis Badré (allégement de la procédure d'exonération de TVA pour les entreprises exportatrices). (p. 8678) : demande le retrait de l'amendement n° I-241 de M. Roland du Luart (possibilité pour les collectivités locales d'exonérer temporairement de la taxe professionnelle les investissements des entreprises). (p. 8679) : s'oppose à l'amendement n° I-85 de M. Thierry Foucaud (élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers). (p. 8680) : s'oppose à l'amendement n° I-86 de M. Thierry Foucaud (suppression de l'allégement des bases de la taxe professionnelle). (p. 8681) : demande le retrait de l'amendement n° I-215 de M. Denis Badré (fixation de la valeur locative des actifs cédés dans le cadre d'un plan de cession judiciaire à la valeur d'acquisition de ces actifs). (p. 8682) : demande le retrait de l'amendement de M. Denis Badré n° I-216 (soutien fiscal à la production cinématographique). – **Art. 13** *(Création d'une taxe d'abattage affectée au Centre national pour l'aménagement des structures d'exploitation, CNASEA)* (p. 8684) : demande le retrait de l'amendement n° I-228 de M. Philippe Arnaud (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 14** (p. 8685) : s'oppose à l'amendement n° I-73 de M. Gérard Le Cam (suppression du complément de financement du service public de l'équarrissage par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat). – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8687) : s'oppose aux amendements identiques de M. Gérard Le Cam n° I-74 et de M. De Denis Badré n° I-229 (suppression). (p. 8688, 8689) : réaffirme son opposition à l'amendement n° I-229 de M. François Marc (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 14** : s'oppose à l'amendement n° I-75 de M. Thierry Foucaud (taxation des transactions sur devises). – **Art. 14 bis** *(Extension des possibilités de prise en compte des biens ruraux et des parts de groupements fonciers agricoles comme biens professxionnels exonérés au titre de l'ISF)* (p. 8691) : s'oppose à l'amendement n° I-78 de M. Thierry Foucaud (suppression) et accepte les amendements de la commission n° I-25 et I-26 (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8692) : demande le retrait de l'amendement n° I-218 de M. Denis Badré (réduction du taux de la taxe sur les salaires) et s'oppose à l'amendement n° I-141 de M. Gérard Miquel (augmentation de l'abattement de taxe sur les salaires spécifique aux associations). – **Art. 16** *(Prélèvement sur le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* (p. 8694, 8695) : s'oppose à l'amendement n° I-146 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 17** *(Prélèvement sur les réserves des comités professionnels de développement économique)* (p. 8696) : s'oppose à l'amendement n° I-147 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 18** *(Suppression du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8697) : s'oppose à l'amendement n° I-148 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 18 bis** (p. 8698) : demande le retrait des amendements de M. Denis Badré, portant sur le même objet n° I-232 et n° I-230 (élargissement des compétences des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires). (p. 8699, 8700) : demande le retrait de l'amendement de M. Denis Badré n° I-234 (élargissement des possibilités de recours au rescrit). (p. 8701) : demande le retrait de l'amendement de M. Denis Badré n° I-235 (réduction de l'intérêt de retard). (p. 8702) : s'oppose à l'amendement n° I-149 de M. Michel Charasse (nature de l'intérêt de retard). – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8707) : demande le retrait de l'amendement n° I-150 de M. Gérard Miquel (exclusion des ordinateurs personnels de l'assiette de la redevance audiovisuelle). Non-assujettissement des micro-ordinateurs à la redevance. (p. 8709) : demande le retrait de l'amendement n° I-102 de M. Claude Belot (augmentation de la redevance). (p. 8711) : amélioration du rendement de la redevance. – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8729, 8731) : mise en oeuvre du principe constitutionnel d'autonomie financière des collectivités territoriales. Inconvénients d'une modulation de la TIPP par les départements. Prochains transferts d'impôts. Réforme de l'architecture des concours de l'Etat aux collectivités. Préservation des dispositifs de péréquation. Dotation d'intercommunalité. Dotations d'aménagement. Budgétisation des fonds nationaux de péréquation. Réforme des critères de répartition. Compensation financière des transferts de compétences. Transfert du RMI, du RMA, et réforme de l'ASS. Réforme de la fiscalité locale. Nécessité pour les collectivités d'assumer leurs choix fiscaux. Reconduction du contrat de croissance et de solidarité. Volonté de ne pas réduire les dépenses de l'Etat au détriment des collectivités locales. Accumulation de normes coûteuses. Confiance indispensable entre l'Etat et les collectivités. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8733) : s'oppose à l'amendement n° I-91 de M. Thierry Foucaud (modification du plafonnement de la taxe d'habitation). (p. 8734) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. Gérard Miquel (création d'un plancher de la taxe d'habitation équivalent à 1,2 % du revenu). (p. 8735) : s'oppose à l'amendement n° I-132 de M. Gérard Miquel (dégrèvement de taxe d'habitation pour les étudiants). (p. 8737) : s'oppose aux amendements analogues n° I-93 de M. Thierry Foucaud et n° I-129 de M. Gérard Miquel (suppression de la surtaxe établie sur la taxe d'habitation) ainsi qu'à l'amendement n° I-130 de M. Gérard Miquel (repli). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8739) : demande le retrait de l'amendement n° I-107 de M. Bernard Seillier (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les centrales hydrauliques dépendant des barrages existants). (p. 8739) : demande le retrait de l'amendement n° I-204 de M. Michel Mercier (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les personnes invalides à 80 %). (p. 8740) : s'oppose à l'amendement n° I-92 de M. Thierry Foucaud (remise de la taxe foncière pour les titulaires de l'allocation spécifique de solidarité ou du revenu minimum d'insertion). (p. 8741) : Absence de rapport entre les dégrèvements et l'efficacité de la péréquation. – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 8742, 8743) : demande le retrait de l'amendement n° I-250 de M. Jean-Claude Gaudin (révision des modalités de calcul de la taxe professionnelle de France Télécom). – **Art. additionnel avant l'art. 30** (p. 8744) : s'oppose à l'amendement n° I-82 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation globale de fonctionnement). – **Art. 30** *(Création d'une part régionale de la dotation globale de fonctionnement)* (p. 8746) : demande le retrait de l'amendement n° I-108 de M. Gérard Delfau (suppression). – **Art. 31** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des départements)* (p. 8749) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements, portant sur le même objet, de M. Philippe Adnot n° I-266, n° I-267, n° I-268 et n° I-269 (retrait de la part forfaitaire de la DGF des départements, de la DGD et du contingent communal d'aide sociale).

(p. 8750) : son amendement n° I-299 : application des modalités de répartition de la dotation forfaitaire des départements à la collectivité départementale de Mayotte ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 8751) : s'oppose à l'amendement n° I-154 de M. Michel Moreigne (augmentation du montant de la dotation de fonctionnement minimale des départements). – **Art. 32** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes)* (p. 8752) : accepte l'amendement n° I-103 de M. Yves Fréville (simplification administrative). Accepte l'amendement n° I-105 de M. Yves Fréville (simplification administrative). (p. 8753) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-155 de M. Gérard Miquel (taux d'évolution de la dotation forfaitaire des communes). (p. 8754) : s'oppose à l'amendement n° I-249 de M. Jean-Claude Gaudin (évolution de la dotation de compensation des EPCI en fonction du taux de croissance de la DGF). (p. 8755) : accepte l'amendement n° I-104 de M. Yves Fréville (simplification administrative). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8756) : demande le retrait de l'amendement n° I-157 de M. Claude Domeizel (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses de fonctionnement des communes liées à une catastrophe naturelle ou industrielle). (p. 8757) : son amendement n° I-301 : éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses d'investissement sur le domaine public routier communal, départemental et national ; adopté. (p. 8758) : formalisme indipensable. (p. 8759) : prise en compte des différents problèmes exposés. (p. 8761) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-158 (extension du bénéfice du fonds de compensation de la TVA aux dépenses d'équipement réalisées sur le patrimoine d'autrui) et n° I-159 (application dès janvier 2004 des dispositions relatives à la voirie votées dans le projet de loi relatif aux responsabilités locales). S'oppose à l'amendement n° I-84 de M. Thierry Foucaud (augmentation du taux de compensation du fonds de compensation pour la TVA). (p. 8762) : demande le retrait de l'amendement n° I-238 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (alignement du régime des communautés urbaines au regard du FCTVA sur celui des communautés de communes et communautés d'agglomération). S'oppose à l'amendement n° I-83 de M. Thierry Foucaud (modification des règles d'attribution de la dotation globale d'équipement). (p. 8763) : s'oppose à l'amendement n° I-156 de M. Gérard Miquel (affectation du produit des amendes de la circulation). – **Art. additionnel avant l'art. 33** (p. 8764) : s'oppose à l'amendement n° I-87 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités territoriales de moduler le taux de la taxe professionnelle).

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Art. 33** *(Intégration du Fonds national de péréquation, FNP, dans la dotation globale de fonctionnement, DGF)* (p. 8791) : accepte les amendements de la commission n° I-29 et I-30 (rédaction) ainsi que l'amendement n° I-31 (coordination), et demande le retrait de l'amendement n° I-88 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 34** *(Intégration au budget de l'Etat du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP)* (p. 8792) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-33 de la commission (coordination) et s'oppose à l'amendement n° I-89 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 35** *(Intégration au budget de l'Etat de la dotation de développement rural, DDR)* (p. 8793, 8794) : diminution des crédits reportés depuis 2002. Décision de réduire le niveau d'ouverture des crédits de paiement par rapport aux autorisations de programme. Absence de pénalisation des collectivités locales. Intégration de la dotation de développement rural dans le budget de l'Etat aux fins de rationalisation et de simplification dans l'emploi des crédits. (p. 8795) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-34 de la commission (regroupement des règles relatives à la dotation de développement rural dans le code général des collectivités territoriales) et s'oppose à l'amendement n° I-90 de M. Thierry Foucaud (suppression). Le Gouvernement soutiendra l'équipement des collectivités locales et s'engage à la notification des enveloppe de DGE dès la mi-février. – **Art. 37** *(Inscription en prélèvement sur recettes de la compensation versée aux communes et établissements publics de coopération intercommunale au titre des pertes de recettes résultant de certaines exonérations de taxe foncière)* (p. 8796) : accepte l'amendement n° I-296 de la commission (cohérence). – **Art. 38** *(Reconduction du contrat de croissance et de solidarité)* (p. 8797) : demande le retrait de l'amendement n° I-160 de M. Gérard Miquel (rétablissement de la majoration exceptionnelle du Fonds national de péréquation intégré à la dotation globale de fonctionnement à compter de 2004). (p. 8799) : demande le retrait des amendements n° I-161 (augmentation de la part de croissance du PIB servant à l'indexation de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité) et n° I-162 de M. Gérard Miquel (repli), ainsi que de l'amendement n° I-94 de M. Thierry Foucaud (relèvement du niveau de progression de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité). (p. 8800) : s'oppose à l'amendement n° I-163 de M. Gérard Miquel (prise en compte de la variation du PIB dans l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité sous réserve qu'elle soit positive) en raison des signes de reprise de la croissance. (p. 8802) : demande le retrait des amendements n° I-164 (pérennisation en 2004 de la composition de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité) et n° I-165 de M. Gérard Miquel (repli) remettant en cause l'équilibre de la répartition des ressources entre l'Etat et les collectivités locales. (p. 8803) : s'oppose à l'amendement n° I-166 de M. Gérard Miquel (prise en compte du montant le plus faible, entre celui des autorisations de programme et celui des crédits de paiement, pour la mise en oeuvre du contrat de croissance et de solidarité). Demande le retrait de l'amendement n° I-64 de M. Thierry Foucaud (suppression de l'utilisation de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité) qui viderait ce contrat de toute substance. Débat en 2005. (p. 8804) : s'oppose à l'amendement n° I-167 de M. Gérard Miquel (compensation de la perte de recettes pour les collectivités territoriales consécutive à l'élargissement de l'assiette du contrat de croissance et de solidarité). (p. 8805) : s'oppose à l'amendement n° I-168 de M. Gérard Miquel (modulation des baisses de la DCTP en 2004 en faveur des collectivités les plus défavorisées). Annonce d'un projet de loi au cours du premier semestre 2004. – **Art. 39** *(Modalités de majoration de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR)* (p. 8806) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-169 (rétablissement du bénéfice de la régularisation de la DGF de 2002 à l'ensemble des communes et des EPCI) et, sur le même objet, n° I-170 et I-171 (repli). (p. 8807, 8808) : s'oppose à l'amendement n° I-172 de M. Gérard Miquel (reconduction en 2004 de la majoration de la dotation nationale de péréquation). Confirme le respect des engagements pris par M. Patrick Devedjian devant le comité des finances locales. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 8809) : demande le retrait de l'amendement n° I-95 de M. Thierry Foucaud (modalités du calcul de l'indice synthétique déterminant la dotation de solidarité urbaine). – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8816, 8819) : s'oppose à l'amendement n° I-96 de M. Thierry Foucaud (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-173 (indexation de la dotation générale de décentralisation sur la dotation globale de fonctionnement), n° I-174 (majoration de la part du produit de la TIPP affectée aux départements) et n° I-175 (indexation de la part du produit de la TIPP affectée aux départements sur l'évolution du nombre d'allocataires du RMI et du RMA). Sur l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004) qu'il accepte, demande le retrait des sous-amendements n° I-302 de M. Gérard Miquel (compensation aux départements de la charge financière des personnels affectés à la gestion du RMI) et n° I-305 de M. Michel Charasse (rédaction). Demande le retrait des amendements de M. Philippe Adnot n° I-262 (application du principe des droits constatés pour le calcul de la charge annuelle du RMI) et n° I-263 (compensation par l'Etat des frais financiers encourus par les départements en cas de versement tardif de la TIPP). Accepte l'amendement n° I-37 de M. Michel Mercier (modalités de sortie du dispositif de l'allocation spécifique de solidarité, ASS). (p. 8821, 8822) : intervient sur l'amendement

n° I-297 de la commission précité. Voeux de réussite pour ce premier transfert de compétence, dans la sincérité et la transparence. Objectif de haute valeur humaine ajoutée dans la recherche d'une activité pour les personnes menacées d'exclusion. Escompte un résultat satisfaisant d'une évaluation homogène des personnels. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8825, 8826) : demande le retrait de l'amendement n° I-236 de M. Denis Badré (production d'une pièce d'identité à l'appui de la déclaration établie lors de l'acquisition d'un téléviseur). Inefficacité en raison des difficultés de traitement. (p. 8827) : son amendement n° I-300 : extension du système déclaratif prévu pour les téléviseurs à l'acquisition, à la location et à la mise à disposition des décodeurs ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-270 de M. Aymeri de Montesquiou (production d'une déclaration sur l'honneur de possession d'un téléviseur aux établissements diffuseurs de programmes payants). Limites du système de la déclaration sur l'honneur. (p. 8828, 8829) : défavorable au sous-amendement n° I-306 de M. Michel Charasse (mise en oeuvre du sytème déclaratif sous réserve que le client justifie de son identité) déposé sur son amendement n° I-300 précité. Souhaite une rédaction consensuelle avant la réunion de la CMP. (p. 8830) : accepte les amendements de la commission n° I-27 et n° I-28 (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8835, 8836) : demande le retrait de l'amendement n° I-253 de M. Michel Bécot (modalités du financement des comités professionnels et de développement économique, CPDE, et des centres techniques industriels, CTI, à compter du 1er janvier 2004). Dispositions inconstitutionnelles. Risque de fragilisation du financement des CPDE. – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8843) : s'oppose à l'amendement n° I-79 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 23** *(Création d'un Fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles appelé à se substituer au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8845) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-80 (principe de financement par une subvention d'équilibre de l'Etat) et n° I-81 (précision). – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 8847, 8849) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-176 de M. Jacques Oudin (création d'un fonds d'investissement et de péréquation des infrastructures de transport). – **Art. additionnel après l'art. 24** (p. 8850) : demande le retrait de l'amendement n° I-152 de M. Michel Charasse (assiette de la taxe sur les conventions d'assurance). Réflexion en cours. – **Art. 26** *(Transfert à l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR, de la gestion de certaines aides à la recherche et à l'innovation industrielles)* : demande le retrait de l'amendement n° I-153 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 27** *(Majoration des tarifs de la taxe d'aviation civile)* (p. 8851) : son amendement n° I-275 : augmentation des tarifs de la taxe d'aviation civile ; adopté. Financement de mesures prioritaires. Continuité territoriale avec l'outre-mer. – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 8852) : demande le retrait de l'amendement n° I-252 de la commission (modification du barème de la taxe sur la publicité télévisée). Attente de l'ouverture à la distribution du secteur de la publicité télévisuelle. – **Art. 28** *(Modification des quotités de répartition de la taxe d'aviation civile entre le budget annexe de l'aviation civile et le compte spécial n° 902-25 "Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien")* : son amendement n° I-298 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 8854) : demande le retrait de l'amendement n° I-184 de M. François Marc (aide financière à l'insonorisation pour les riverains d'aérodromes militaires). Défavorable à la création d'une taxe foncière sur les friches militaires. – **Art. additionnel après l'art. 40** : son amendement n° I-276 : versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales ; adopté. (p. 8856, 8857) : accepte le sous-amendement n° I-307 de la commission (non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale), sous réserve de l'adoption de son amendement n° I-276 précité. Attachement du Gouvernement à la réalisation de l'opération de refondation d'ici au 1er juillet 2004. Sécurité juridique indispensable. Absence de remise en cause des limites du capital fictif. Complexité d'un holding. Nécessité de progresser sur le modèle de gouvernance de la Caisse nationale des caisses d'épargne. Souhaite l'instauration d'une confiance mutuelle avec le Sénat. (p. 8860) : intervient sur le sous-amendement n° I-307 précité. Volonté du Gouvernement d'assurer la réussite de l'accord. Se réserve la possibilité d'un amendement de suppression sur le texte issu des travaux de la CMP. – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* : hausse de la fiscalité sur le tabac. Finalité de santé publique. Plan en faveur des buralistes. Lisibilité du système avec la fusion de la taxe BAPSA et du droit de consommation. (p. 8863) : son amendement n° I-304 : fusion du droit de consommation et de la taxe perçue au profit du BAPSA et relèvement du taux de la part spécifique à 8 % ; adopté. (p. 8865) : demande le retrait des amendements n° I-100 de Mme Sylvie Desmarescaux (suppression de l'augmentation de la taxe BAPSA sur les tabacs) et n° I-180 de Mme Gisèle Gautier (étalement dans le temps de la hausse de la taxe BAPSA). – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Réaffectation des recettes du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8867) : son amendement n° I-303 : coordination ; adopté. – **Art. 42 et état A annexé** *(Equilibre général du budget)* (p. 8880) : son amendement n° I-308 : prise en compte des modifications intervenues au cours de la discussion ; adopté. – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8886, 8887) : modification de l'ordre du jour en accord avec la commission des finances. Satisfait de la qualité des échanges notamment autour du RMI et de l'ASS et du débat sur le tabac.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60 A** (p. 9652, 9653) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission n° II-59 (amélioration de l'information nécessaire à l'évaluation par le Parlement de la dépense fiscale). (p. 9654) : demande le retrait des amendements de M. Paul Girod n° II-144 (création d'une commission pour la réduction des dépenses publiques) et n° II-145 (établissement d'un plan triennal de réduction des dépenses publiques). – **Art. 60 A** *(Suppression de l'abattement sur les pensions de source métropolitaine versées aux personnes domiciliées dans les anciens territoires d'outre-mer)* (p. 9656) : accepte les amendements identiques n° II-14 de M. Gaston Flosse et n° II-89 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 60** (p. 9657) : s'oppose à l'amendement n° II-172 de M. Thierry Foucaud (abaissement de l'âge de référence ouvrant droit à la majoration du quotient familial applicable aux revenus imposables des anciens combattants). (p. 9658) : demande le retrait de l'amendement n° II-173 de M. Thierry Foucaud (extension du bénéfice des mesures de réparation à l'ensemble des familles victimes des troupes d'occupation). Invoque l'article 40 de la Constitution contre l'amendement n° II-173 précité. – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9667) : sur l'amendement de la commission des finances n° II-70 (désignation des produits d'épargne retraite), son sous-amendement n° II-185 ; adopté. (p. 9671, 9672) : s'oppose aux amendements identiques n° II-94 de M. Gérard Miquel et n° II-162 de M. Thierry Foucaud (suppression) ainsi qu'aux amendements de la commission n° II-60 (possibilités de déduction fiscale supplémentaires pour les personnes âgées de plus de cinquante ans) et n° II-73 (allongement de trois à cinq ans de la période de report en avant des excédents de versement par rapport à l'enveloppe de déductibilité fiscale). S'oppose à l'amendement n° II-88 de M. Gérard Miquel (instauration d'un crédit d'impôt en faveur des ménages non imposables). Accepte les amendements de la commission n° II-61 (application du régime le plus favorable en matière de déduction fiscale pour les traitements et salaires), n° II-62

(dénomination des produits d'épargne retraite), n° II-63 (coordination), n° II-64 (application du régime le plus favorable en matière de déduction fiscale pour les contrats souscrits dans le cadre de l'article 83 du CGI), n° II-65 (coordination), n° II-66 (application du régime le plus favorable en matière de déduction fiscale pour les bénéfices industriels et commerciaux et pour les bénéfices non commerciaux), n° II-68 (coordination), n° II-69 (application du régime le plus favorable en matière de déduction pour les bénéfices agricoles) et n° II-75 (assouplissement de la mise en place des contrats prévus par l'article 83 du CGI). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-107 de M. Adrien Gouteyron (report de la date limite d'adhésion aux régimes de type Préfon et assimilés) et l'amendement n° II-72 de la commission (information des salariés sur les versements au titre de l'épargne retraite et sur les possibilités de déduction fiscale). Accepte l'amendement n° II-70 de la commission (désignation des produits d'épargne retraite), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° II-185 précité. Demande le retrait des amendements de M. Denis Badré n° II-112 (atténuation des effets de l'application des nouvelles limites définies dans le domaine de la prévoyance) et n° II-142 (déduction fiscale des cotisations et primes versées au titre de l'épargne retraite). Demande le retrait des amendements de la commission n° II-71 (choix entre trois supports de placement pour les participants au plan d'épargne retraite individuel), n° II-74 (assouplissement de la mise en place du plan d'épargne retraite collectif) et n° II-178 (déblocage anticipé des sommes inscrites dans le cadre d'un dispositif d'épargne retraite). (p. 9675) : intervient sur l'amendement n° II-71 de la commission précité. – **Art. additionnel après l'art. 60 ou après l'art. 60 bis** (p. 9678) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-78 de la commission (réforme du régime fiscal de l'assurance vie). – **Art. additionnels après l'art. 60** : accepte l'amendement n° II-76 de la commission (suppression pendant la période de lancement du plan d'épargne retraite populaire, de la condition de durée ouvrant droit à exonération fiscale). (p. 9679) : accepte l'amendement n° II-77 de la commission (suppression pendant la période de lancement du plan d'épargne pour la retraite collectif, de la condition de durée ouvrant droit à exonération fiscale). – **Art. 60 bis** *(Abondement au plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation)* : s'oppose à l'amendement n° II-163 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 60 bis** (p. 9680) : demande le retrait de l'amendement n° II-132 de M. Denis Badré (harmonisation du régime fiscal des rentes). – **Art. 61** *(Extension du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale aux travaux d'installation d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées)* : accepte l'amendement n° II-160 de M. Serge Lepeltier (extension du crédit d'impôt aux dépenses d'équipement de production d'énergie respectant l'environnement). – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9683) : demande le retrait de l'amendement n° II-105 de M. Philippe Adnot (suppression du délai de trois ans ouvrant droit au crédit d'impôt pour les jeunes entreprises innovantes). Accepte l'amendement n° II-181 de la commission (rédaction). (p. 9684) : demande le retrait des amendements identiques n° II-137 de M. Roland du Luart et n° II-147 de M. Denis Badré (limitation du nombre d'années exigées pour la reconstitution des dépenses de recherche). (p. 9685) : demande le retrait de l'amendement n° II-106 de M. Philippe Adnot (soutien de l'activité du secteur cuir-textile-habillement par le doublement du plafond de déduction du crédit d'impôt-recherche). (p. 9686) : demande le retrait des amendements n° II-133 de M. Marcel Deneux (extension du bénéfice de prise en compte des dépenses de recherche pour le double de leur montant, en faveur des instituts techniques agricoles) et n° II-146 de M. Philippe Adnot (extension du bénéfice de prise en compte des dépenses de recherche pour le double de leur montant, en faveur des centres techniques agricoles et agroalimentaires). Demande le retrait de l'amendement n° II-102 de M. Pierre Laffitte (extension du dispositif aux recherches liées à l'évaluation des risques dans le domaine des industries de la chimie et de la métallurgie). (p. 9687, 9688) : explication du système actuel de reprise. Demande le retrait des amendements identiques n° II-108 de M. Denis Badré et n° II-136 de M. Roland du Luart (modalités d'application du dispositif). – **Art. additionnels après l'art. 62** (p. 9689) : demande le retrait de l'amendement n° II-96 de M. Pierre Laffitte (incitation des scientifiques et des dirigeants industriels expérimentés à entrer dans les instances de gouvernance des jeunes entreprises innovantes). S'oppose à l'amendement n° II-99 de M. Pierre Laffitte (avantages fiscaux pour l'épargne investie dans le marché des petites capitalisations). (p. 9690) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-100 de M. Pierre Laffitte (extension de la procédure de "rescrit fiscal" applicable aux jeunes entreprises innovantes). Demande le retrait de l'amendement n° II-97 de M. Pierre Laffitte (substitution, à titre expérimental, d'un contrôle a posteriori au contrôle a priori des établissements publics de recherche à caractère scientifique et technique). (p. 9691) : demande le retrait de l'amendement n° II-98 de M. Pierre Laffitte (augmentation du délai de validité du label de l'ANVAR pour les sociétés innovantes). – **Art. 62 bis** *(Instauration d'un crédit d'impôt pour les productions cinématographiques réalisées en France)* (p. 9694) : accepte les amendements de M. Yann Gaillard n° II-54 (alignement sur le régime du crédit impôt-recherche) et n° II-55 (assouplissement du dispositif). – **Art. 63** *(Assouplissement du régime de report en avant des déficits)* (p. 9697) : s'oppose aux amendements identiques n° II-90 de M. Gérard Miquel et n° II-165 de M. Thierry Foucaud (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° II-79 de la commission (augmentation d'un an du délai de ce report). – **Art. 64** *(Création de la société unipersonnelle d'investissement à risque)* (p. 9699) : soumission à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun au taux normal. (p. 9700) : s'oppose aux amendements identiques n° II-91 de M. Gérard Miquel et n° II-166 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 66** *(Réforme du régime fiscal des distributions)* (p. 9703, 9704) : raisons de cette réforme. Compromis équilibré. Réforme nécessaire au regard du droit communautaire. Données chiffrées. (p. 9709) : réponse à l'intervention du rapporteur général sur les aspects "macroéconomique" et "désincitatif", ainsi que sur la question de l'urgence de cette réforme. Citation des propos tenus par M. Philippe Marini à l'occasion du colloque du 16 mai 2001. S'oppose aux amendements identiques n° II-92 de M. Gérard Miquel, n° II-179 de la commission et n° II-167 de M. Thierry Foucaud (suppression). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° II-168 (repli), n° II-169 (repli) et n° II-170 (repli). (p. 9711) : s'oppose à l'amendement n° II-177 de la commission (repli).

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 9723) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-80 de la commission (modification du régime fiscal applicable aux organismes de logement social). Sur les sous-amendements de M. Denis Badré déposés sur celui-ci, demande le retrait du n° II-187 et s'oppose au n° II-188. (p. 9724, 9725) : demande le retrait des amendements identiques n° II-48 de M. Paul Loridant et n° II-56 de M. Paul Girod (exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des unions d'économie sociale dont la gérance est désintéressée, pour leurs activités consacrées au logement des personnes en difficulté). – **Art. 67 bis** *(Aménagement du régime de l'option pour l'intégration fiscale)* (p. 9726) : accepte l'amendement n° II-81 de la commission (possibilité pour les entreprises désirant opter pour le régime de l'intégration fiscale d'exprimer ce choix au plus tard dans les trois premiers mois du premier exercice concerné). – **Art. 68** *(Création d'un crédit d'impôt famille)* (p. 9727) : s'oppose aux amendements n° II-93 de M. Gérard Miquel (suppression) et n° II-104 de M. Denis Badré (ajout à la liste des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt, des dépenses d'assurance visant à financer une garde de remplacement pour les enfants). – **Art. additionnels après l'art. 69** (p. 9729) : demande le retrait de l'amendement n° II-138 de M. Jean-François Le Grand (application du taux réduit de TVA à compter du 1er janvier 2005 aux prestations, équipements et abonnements liés à l'exploitation ou aux livraisons d'énergie calorifique à partir du bois). Demande le retrait de l'amendement n° II-84 de la commission (dispositif

d'indexation automatique de plusieurs barèmes de la fiscalité). (p. 9730) : demande le retrait de l'amendement n° II-83 de la commission (réduction d'impôt au titre de l'ISF égale à 75 % des versements ou remises de titres cotés en faveur de fondations ou d'associations reconnues d'utilité publique). (p. 9731, 9732) : demande le retrait de l'amendement n° II-82 de la commission (création d'un contrat d'intéressement à la modernisation du service public de l'impôt). – **Art. additionnels après l'art. 69 quater** (p. 9735) : accepte l'amendement n° II-49 de M. Jacques Oudin (aménagements du dispositif fiscal des sociétés de financement de la pêche maritime, SOFIPECHE) et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° II-175 de M. Rodolphe Désiré. Application du dispositif SOFIPECHE ou du dispositif Girardin. (p. 9737) : demande le retrait de l'amendement n° II-85 de la commission (possibilité pour les exploitants agricoles de faire coïncider leur exercice de TVA avec leur exercice comptable). Propositions du monde agricole parfois contradictoires. (p. 9738, 9739) : demande le retrait de l'amendement n° II-139 de M. Charles Guené (précision du régime fiscal des donations d'entreprises). – **Art. 69 quinquies** *(Exonération de certains logements de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 9740) : s'oppose à l'amendement n° II-116 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales par la majoration à due concurrence de leur DGF). – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9742) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-117 de M. Gérard Miquel (reclassement dans la partie "exonérations permanentes" de l'article 1395 C du code général des impôts permettant aux communes et à leurs groupements d'exonérer de taxes foncières sur le non bâti les terrains plantés en oliviers et extension du bénéfice de ces dispositions aux terrains plantés en arbres truffiers). Accepte l'amendement n° II-134 de M. Jacques Valade (imposition à la taxe foncière des titulaires d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive d'un droit réel). (p. 9743, 9744) : s'oppose à l'amendement n° II-119 de M. Claude Domeizel (suppression de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures). (p. 9746) : s'oppose à l'amendement n° II-120 de M. Gérard Miquel (prise en compte du nombre de personnes présentes dans chaque habitation pour le calcul de la taxe l'enlèvement des ordures ménagères). (p. 9747) : s'oppose à l'amendement n° II-121 de M. Gérard Miquel (possibilité pour une commune ou un EPCI de plafonner le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). S'oppose à l'amendement n° II-122 de M. Gérard Miquel (en cas de location, imposition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au nom des locataires). (p. 9749) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-174 de M. Michel Mercier (clarification du vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, mise en place des zones de perception et du dispositif de convergence des taux applicables sur le territoire des EPCI). – **Art. 69 sexies** *(Exonération de taxe professionnelle des photographes-auteurs)* (p. 9750) : s'oppose à l'amendement n° II-118 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2005 par la majoration à due concurrence de la DGF). – **Art. additionnel avant l'art. 69 septies** (p. 9753) : demande le retrait de l'amendement n° II-135 de M. Jean-Paul Émin (assujettissement à la taxe professionnelle du donneur d'ordre propriétaire des biens). – **Art. additionnels après l'art. 69 septies** (p. 9754, 9755) : s'oppose à l'amendement n° II-115 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les collectivités territoriales de choisir, dans une fourchette comprise entre 50 % et 100 %, l'importance de la réduction des bases dont elles assument le coût). Fiscalité locale de La Poste. Conditions d'exercice des activités financières de La Poste. Vigilance du Gouvernement pour éviter toute distorsion de concurrence au profit de La Poste. – **Art. 69 octies** *(Fixation des coefficients de majoration des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux en 2004)* (p. 9756) : demande le retrait de l'amendement n° II-182 de la commission (détermination du coefficient de revalorisation des bases des impôts locaux en fonction de l'inflation vraisemblable de l'année 2003). – **Art. additionnel après l'art. 69 octies** (p. 9757) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-143 de M. Denis Badré (élargissement des critères de répartition des sommes perçues sur le fonds de péréquation des droits de mutation). – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9758) : demande le retrait de l'amendement n° II-127 de M. Gérard Miquel (possibilité pour un EPCI, percevant la taxe professionnelle unique, de choisir de réviser le taux moyen pondéré de taxe professionnelle de ses communes membres à l'occasion du rattachement d'une ou de plusieurs communes et de l'appliquer). (p. 9759) : s'oppose à l'amendement n° II-126 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les élus locaux de voter à compter de 2004 une progression du taux de la taxe professionnelle). S'oppose à l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (reconduction à partir de 2004 de la disposition permettant aux EPCI à fiscalité propre de voter librement leur taux de taxe professionnelle). (p. 9761) : demande le retrait des amendements analogues n° II-125 de M. Gérard Miquel et n° II-149 de M. Jean-Paul Alduy (détermination du taux de la taxe professionnelle unique en fonction des taux des taxes sur les ménages l'année où ces taux sont votés par les communes). – **Art. 69 nonies** *(Répartition sur trois ans pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique de leurs droits à augmentation du taux de taxe professionnelle)* (p. 9763, 9764) : s'oppose à l'amendement n° II-141 de M. Jean-Claude Gaudin (fixation de l'évolution de la taxe professionnelle par rapport au taux maximum autorisé l'année précédente). – **Art. additionnels après l'art. 69 nonies** (p. 9765) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-164 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités locales de fixer les redevances pour occupation de leur domaine public par des réseaux de transport d'énergie). S'oppose à l'amendement n° II-123 de M. Gérard Miquel (modulation des baisses de la dotation de compensation de la taxe professionnelle pour les collectivités territoriales pauvres). (p. 9766) : s'oppose à l'amendement n° II-124 de M. Gérard Miquel (majoration, à partir de 2005, de la DGF versée aux collectivités locales d'un montant équivalent à 0,3 % de leur masse salariale). – **Art. 69 decies** *(Extension de l'obligation d'information du contribuable sur le montant des sommes dues en cas de contrôle fiscal)* (p. 9767) : son amendement n° II-184 : suppression du 1° du I tendant à rendre possible l'extension de la disposition aux contrôles sur pièces ; adopté. (p. 9768) : crainte d'un risque juridique consécutif à l'extension de la disposition au contrôle sur pièces. – **Art. additionnels après l'art. 69 duodecies** (p. 9769) : s'oppose à l'amendement n° II-51 de M. Michel Charasse (exercice de l'activité de jaugeage des navires par le seul service des douanes). (p. 9771) : s'oppose à l'amendement n° II-114 de M. Gérard Miquel (majoration de la remise versée par les fabricants aux débitants de tabac). (p. 9772) : demande le retrait de l'amendement n° II-101 de M. Pierre Laffitte (mise à disposition du public des données environnementales acquises par les organismes publics). – **Art. 70** *(Conditions de dérogation à l'obligation du dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, des établissements publics de santé et des établissements publics d'habitations à loyer modéré)* (p. 9775) : conclusions du rapport d'information de M. Paul Loridant relatif aux relations de trésorerie entre l'Etat et les collectivités territoriales. (p. 9776, 9777) : s'oppose à l'amendement n° II-103 de M. Yves Fréville (rémunération des recettes non fiscales payées par les usagers et affectées au financement des investissements des collectivités territoriales selon des conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat) et accepte l'amendement n° II-86 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales de déposer une part de leurs ressources de vente de bois sur un compte individualisé ouvert dans le fonds d'épargne forestière créé par la loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001). Son amendement n° II-158 : compétence pour les décisions relatives au placement des fonds des OPHLM et des OPAC ; retiré. – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9780) : information préalable de l'Etat. S'oppose aux amendements identiques n° II-129 de M. Gérard Miquel et n° II-153 de M. Jean-Paul Alduy (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 71** (p. 9783) : demande le retrait de l'amendement n° II-130 de M.

Yves Dauge (application des dispositions de la loi Malraux aux immeubles transformés en habitation). Demande le retrait de l'amendement n° II-183 de la commission (possibilité pour les propriétaires de déduire de leur revenu global les primes d'assurance concernant les immeubles protégés ainsi que les ensembles mobiliers correspondants). (p. 9784) : demande le retrait de l'amendement n° II-110 de M. Yann Gaillard (exonération totale d'impôt pour les revenus issus de la dotation des fondations reconnues d'utilité publique). – **Art. 71 bis** *(Rapport d'évaluation de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations)* (p. 9786) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-87 de la commission (suppression). – **Seconde délibération** (p. 9787) : demande au Sénat de procéder à une seconde délibération en application de l'article 43, alinéa 4 du règlement, sur les articles 44 et état B, 45 et état C, 59 et état H, 66, 76 bis et, pour coordination, sur l'article 46 et sur l'état A annexé ; la seconde délibération est ordonnée. Ses amendements de modification de crédits n° A-1 à n° A-29 et n° A-30 à n° A-39, n° A-40 (coordination), n° A-41 (maintien du plafond du crédit d'impôt au titre des dividendes perçus par les personnes physiques à 115 euros pour une personne seule et à 230 euros pour un couple), n° A-42 (définition des jeunes entreprises innovantes) et n° A-43 (traduction dans l'article d'équilibre des incidences des modifications intervenues) ; adoptés avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9804, 9805) : remerciements. Budget encourageant le travail. Budget d'avenir responsable en matière de dépenses. Volonté du Gouvernement de moderniser la France.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9980, 9982) : montant des crédits inférieur à celui initialement prévu. Financement de diverses situations d'urgence. Démarche de précaution. Maîtrise de la dépense par une diminution des reports. Recettes en adéquation avec les évaluations présentées dans le projet de loi de finances pour 2004. Présentation de plusieurs dispositions normatives. Poursuite de la mise en oeuvre de la LOLF. Réforme des taxes parafiscales. Aménagement de l'aide médicale d'Etat, AME. Renforcement de l'attractivité de la France par un encouragement fiscal aux cadres étrangers de haut niveau impatriés. Garantie du développement durable. (p. 9990, 9992) : maîtrise de la dépense de l'Etat dans la limite des plafonds de crédits autorisés. Clarification comptable de ARVALIS-Institut. Prise en compte de la situation des orphelins de déportés, fusillés et massacrés. Redistribution des crédits annulés. Explication des pertes de recettes à l'occasion du débat d'orientation budgétaire. Interrogation sur les causes du déficit. Légitimité du régime spécifique des agriculteurs. Attractivité du nouveau régime fiscal des impatriés. Volonté du Gouvernement de restaurer la croissance et l'emploi. – **Question préalable** (p. 9994) : s'oppose à la motion n° 91 de Mme Marie-Claude Beaudeau tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9998, 9999) : adaptation du mode de financement à la LOLF. Equilibre indispensable du BAPSA. Pas d'incidence du prélèvement sur la viabilité de l'organisme et la recherche agronomique. Lobbying mensonger mené par ARVALIS. Accumulation de réserves inutilisées pour le financement de la recherche. Demande le retrait des amendements identiques n° 10 de M. Bernard Joly et n° 12 de M. Michel Mercier (limitation du prélèvement opéré sur ARVALIS-Institut du végétal) et n° 11 de M. Jacques Pelletier (limitation du prélèvement opéré sur Unigrains) et s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Demerliat (réduction du prélèvement effectué sur ARVALIS-Institut du végétal). (p. 10001) : ajustement des contributions aux besoins des organismes. – **Art. 1er bis** *(Prélèvement sur les réserves constituées par l'Institut national de la propriété industrielle, INPI, et l'Institut français du pétrole, IFP, au profit du budget de l'Etat)* (p. 10002) : son amendement n° 116 : abandon du prélèvement sur les réserves de l'IFP ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 48 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 2 et état A annexé** *(Equilibre général)* (p. 10010) : son amendement n° 117 : ajustement des recettes et des charges ; adopté. – **Art. 3 et état B annexé** *(Dépenses ordinaires des services civils. Ouverture de crédits)* (p. 10011, 10012) : ses amendements n° 118 (minoration des crédits du titre 1er – charges communes), et n° 119 et 120 (majoration des crédits du titre IV) ; adoptés. Soutien aux filières porcine et avicole. Subvention exceptionnelle à l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Augmentation de la contribution de l'Etat au service public de l'équarrissage. – **Art. 6 et état C' annexé** *(Dépenses en capital des services civils. Annulation de crédits)* (p. 10018) : son amendement n° 123 : majoration des annulations d'autorisations de programme et de crédits de paiement ; adopté. Prévision d'ouverture de crédits pour le fonds forestier national. – **Art. additionnel après l'art. 16 A** (p. 10021) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de M. Michel Charasse (obligation de déclaration pour les marchands de programmes ou de décodeurs). – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 10022) : demande le retrait de l'amendement n° 30 de la commission (extension du dispositif d'exit tax aux pays extérieurs à l'Union européenne). (p. 10023) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jean-Paul Amoudry (réajustement des conditions de défiscalisation des résidences de tourisme). (p. 10024) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du dispositif "opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs, ORIL" aux parcs majoritaires de meublés). (p. 10025) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. François Marc (aide à l'insonorisation des riverains d'aérodromes militaires et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour l'ensemble des communes accueillant des casernements). Pérennisation des efforts en matière de réduction des nuisances sonores. (p. 10026) : demande le retrait de l'amendement n° 15 de M. Denis Badré (exonération de droits de succession pour les héritiers s'engageant à maintenir le logement transmis à usage locatif). (p. 10027) : demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Denis Badré (acceptation des biens transmis en garantie du paiement fractionné et différé des droits de donation et de succession) qui relève du domaine réglementaire. Engagement du ministre à satisfaire l'amendement précité par décret. (p. 10028) : révision prochaine par les services fiscaux de l'estimation des biens non cotés. – **Art. 16** *(Création d'une taxe sur les nuisances sonores et aéroportuaires)* (p. 10031) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau (collecte de la taxe et contrôle de son utilisation confiés à l'ADEME). Proximité des différents partenaires. – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10035) : son amendement n° 124 (nouvelle rédaction) ; retiré au profit de l'amendement n° 128 de la commission (précision rédactionnelle et amélioration du dispositif), qu'il accepte. Responsabilisation de l'ensemble des opérateurs de la filière de distribution d'imprimés gratuits. S'oppose aux amendements n° 32 de M. Pierre Hérisson (entrée en vigueur fixée au 1er janvier 2006), n° 4 de M. François Trucy (exemption des organismes distribuant des documents de service public), de M. Gérard Miquel n° 77 (majoration du montant de la taxe) et n° 78 (seuil d'assujettissement à la taxe abaissé à mille kilogrammes) et de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 52 (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 17** (p. 10036) : accepte l'amendement n° 129 de la commission (conditions de rattachement d'un enfant majeur au foyer fiscal de ses parents). (p. 10037) : accepte l'amendement n° 130 de la commission (indexation du plafond de déduction des frais d'accueil des personnes âgées). – **Art. 17** *(Mesures en faveur des personnes exerçant temporairement une activité professionnelle en France)* (p. 10039, 10040) : encouragement à l'accueil de salariés impatriés disposant des talents et des compétences susceptibles de favoriser la croissance et l'emploi du pays. S'oppose aux amendements identiques n° 53 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 80 de M. Gérard Miquel (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 95 de la commission (période de référence de non-domiciliation fiscale en France réduite à cinq ans), ainsi que des amendements de M. Max Marest n° 43 (exonération des rémunérations octroyées à des salariés internationaux préalablement à leur arrivée en France) et n° 44 (repli). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 10042) : demande le retrait de l'amendement n° 131 de la commission

(mise en place d'une déduction fiscale au profit des sociétaires du complément retraite de la fonction publique, CREF). Inéquité de la disposition. Demande de surveillance accrue par la commission de contrôle des assurances. – **Art. additionnel après l'art. 18** (p. 10043) : accepte l'amendement n° 132 de la commission (distribution des sommes soumises au taux réduit exclue du nouveau régime fiscal des sociétés d'investissements immobiliers, SIIC). – **Art. additionnel avant l'art. 18 bis** (p. 10044) : demande le retrait de l'amendement n° 96 de la commission (suppression de l'avantage fiscal de certains contrats d'assurance vie). Pérennité du cadre juridique et fiscal. – **Art. additionnel après l'art. 18 bis** (p. 10045) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 97 de la commission (clarification des critères de requalification, par le contrôle fiscal, des plus-values sur valeurs mobilières en bénéfices non commerciaux). Rédaction prochaine d'une circulaire relative à l'imposition des produits des opérations de bourse réalisées à titre habituel par les particuliers. – **Art. 19** *(Transposition de la directive 2003/49/CE du Conseil du 3 juin 2003 définissant un régime fiscal commun applicable aux paiements d'intérêts et redevances effectués entre les sociétés associées d'Etats membres différents de l'Union européenne)* (p. 10047) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (insertion des sociétés par actions simplifiées, SAS, dans le champ des sociétés susceptibles d'exonération). – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 10048) : accepte l'amendement n° 26 de M. Paul Natali (prorogation de trois ans du délai d'entrée dans le dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs corses). – **Art. 21** *(Suppression du régime de provisions pour implantation à l'étranger)* (p. 10049) : engagement du Gouvernement à informer le Parlement sur les travaux communautaires et les mesures de démantèlement mises en oeuvre par les partenaires de la France. Information sur les travaux du groupe "code de conduite". – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 10050) : accepte l'amendement n° 135 de la commission (application d'un régime de TVA à taux réduit pour les établissements accueillant des personnes handicapées). (p. 10051) : s'oppose à l'amendement n° 54 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de TVA aux abonnements concernant la livraison d'énergie calorique distribuée par des réseaux publics de chaleur). (p. 10052) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Denis Badré (possibilité pour les entreprises importatrices de déclarer et liquider la TVA à l'importation sur leur déclaration de TVA). (p. 10053) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 133 de la commission (possibilité pour les exploitants agricoles d'aligner leur exercice de TVA sur leur exercice comptable). – **Art. 23** *(Réforme du régime de la garantie et du poinçonnage des métaux précieux)* (p. 10055) : s'oppose à l'amendement n° 55 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). Elaboration d'une charte de qualité. – **Art. additionnel avant l'art. 24** (p. 10056) : accepte l'amendement n° 134 de la commission (réduction d'impôt accordée aux contribuables effectuant leur déclaration de revenu par voie électronique). Dispositif expérimental. – **Art. 24** *(Transfert à la direction générale des impôts du recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires)* (p. 10057) : s'oppose à l'amendement n° 56 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 10058) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Jean Chérioux (extension du bénéfice du statut fiscal des SICAV aux sociétés européennes régies par la directive européenne n° 85/611/CE du 20 décembre 1985). (p. 10059) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Paul Girod (bénéfice du crédit d'impôt-recherche accordé à l'industrie française de l'ameublement). Risque de fragilisation du dispositif du crédit d'impôt-recherche. – **Art. 25** *(Modification de la réduction de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers applicable aux biocarburants)* (p. 10060) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Gérard Miquel (suppression de la réduction de TIPP en faveur des esters méthyliques d'huile végétale incorporés au gazole ou au fioul domestique). (p. 10061) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Gérard Miquel (majoration de la réduction de TIPP en faveur de l'alcool éthylique d'origine agricole). – **Art. additionnel après l'art. 25** : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Marcel Deneux (incitation fiscale accordée aux raffineries pour répondre aux spécifications européennes). – **Art. 26** *(Rééquilibrage de la fiscalité sur les différents modes de production d'électricité)* (p. 10063) : s'oppose à l'amendement n° 57 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 99 de la commission (création d'une catégorie spécifique de réacteurs nucléaires consacrés à la recherche pour l'application de la taxe). Rééquilibrage de la fiscalité de l'électricité au profit de l'énergie hydraulique sans rupture de continuité. – **Art. 27** *(Extension du régime de taxe professionnelle applicable à certaines activités saisonnières)* (p. 10064) : demande le retrait de l'amendement n° 18 de M. Michel Mercier (extension des aménagements de taxe professionnelle aux exploitations de sites de loisirs saisonniers). Impact économique des exploitations de sites de loisirs sur les ressources des collectivités territoriales. Demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Jacques Blanc (extension des aménagements de taxe professionnelle aux campings). – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 10065) : accepte l'amendement n° 9 de M. Yann Gaillard (possibilité pour les collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel). – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 10067) : accepte l'amendement n° 90 de Mme Anne-Marie Payet (cohérence avec la loi de programme pour l'outre-mer). – **Art. 29** *(Détermination de la valeur locative et des modalités d'actualisation des locaux pris à bail par les administrations publiques)* (p. 10068) : demande le retrait de l'amendement n° 136 de la commission (suppression de la validation législative rétroactive). Respect des conditions cumulatives de validation exigées par le Conseil constitutionnel. – **Art. 30** *(Consolidation des impositions en matière de fiscalité directe locale)* : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 10069) : accepte l'amendement n° 7 de M. Yves Fréville (interdiction pour les collectivités locales de recourir à des pratiques d'optimisation fiscale au détriment du budget de l'Etat). (p. 10070) : accepte l'amendement n° 24 de M. Bruno Sido (éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des infrastructures passives permettant l'extension de la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile). – **Art. additionnels après l'art. 30 ou avant l'art. 30 bis** (p. 10072) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (réforme de la taxe locale sur l'électricité). – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 10073) : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Yves Fréville (suppression de l'exigence de gratuité du transport des salariés pour obtenir le remboursement d'une fraction du versement transport par les entreprises). – **Art. additionnel avant l'art. 30 ter** (p. 10074) : s'oppose à l'amendement n° 59 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités territoriales). – **Art. 30 ter** *(Prélèvement sur les attributions perçues par les communes et groupements de communes au titre de la dotation supplémentaire aux communes et groupements de communes touristiques ou thermaux)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 102 de la commission (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 30 ter** (p. 10075) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, accepte le n° 61 (bénéfice du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée ouvert dès l'année de réalisation des travaux par les collectivités locales suite à une catastrophe naturelle) et s'oppose au n° 62 (habilitation à intervenir du fonds de prévention des risques naturels majeurs). – **Art. 30 sexies** *(Report d'imposition pour les plus-values constatées à l'occasion de la transmission à titre gratuit d'une entreprise individuelle et exonération de ces plus-values en cas de reprise de l'exploitation pendant plus de cinq ans)* (p. 10077) : s'oppose à l'amendement n° 63 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 30 septies** *(Aménagement du régime des zones franches urbaines et des zones de redynamisation urbaine)* (p. 10079, 10080) : s'oppose à l'amendement n° 64 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). Sur les amendements de la commission portant sur le même objet, demande le retrait des n° 104 et 106 (mise en conformité du régime des 41 nouvelles zones franches urbaines avec les exigences de la Commission européenne) et accepte les n° 100, 103 et 105. – **Art. 30 octies** *(Extension du*

délai de report des déficits pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu) (p. 10081) : s'oppose à l'amendement n° 65 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de la commission (entrée en vigueur du dispositif dès 2005). – **Art. additionnel après l'art. 30 octies** (p. 10082) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Michel Charasse (transformation de la part de la réduction de l'impôt sur le revenu pour l'emploi d'un salarié à domicile excédant le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu en dégrèvement de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière). – **Art. 30 nonies** *(Relèvement à 66 % sous plafond de la réduction d'impôt à laquelle donnent droit les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté)* (p. 10083) : demande le retrait de l'amendement n° 79 de M. Gérard Miquel (taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons pour certains organismes humanitaires). – **Art. additionnel après l'article 30 nonies** (p. 10084) : demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Michel Mercier (taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons versés à des organismes humanitaires). – **Art. additionnel après l'art. 30 undecies** (p. 10085) : accepte l'amendement n° 23 de M. Robert Del Picchia (validité des passeports délivrés pour un motif d'urgence portée à un an). – **Art. additionnel avant l'art. 30 duodecies** (p. 10086) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Michel Charasse (fixation du plafond de la taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'établissement public foncier local de l'agglomération de Dijon). – **Art. 30 duodecies** *(Précision des règles d'assujettissement à la taxe professionnelle des biens mis à disposition d'une personne par une autre)* (p. 10087) : son amendement n° 127 : validation provisoire de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre ; devenu sans objet. (p. 10088) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 138 de la commission (validation définitive de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre). – **Art. additionnel après l'art. 30 duodecies** (p. 10089) : accepte l'amendement n° 108 de la commission (extension de la procédure d'abus de droit à la taxe professionnelle).

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30 terdecies** (p. 10121) : accepte l'amendement n° 21 de M. Michel Mercier (intégration de la compensation versée aux collectivités membres d'EPCI en contrepartie des pertes de produit de taxe professionnelle au produit de taxe professionnelle servant de base à l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres). Accepte l'amendement n° 109 de la commission (assouplissement des modalités de fixation du montant de l'attribution de compensation et des conditions de sa révision). Demande le retrait de l'amendement n° 33 de M. Michel Thiollière (fixation de la durée du processus de convergence par le conseil de la communauté de l'EPCI). (p. 10123, 10124) : accepte les amendements identiques n° 22 de M. Michel Mercier et n° 34 de M. Jacques Valade (évolution du prélèvement dans la même proportion que l'évolution du produit de taxe professionnelle de l'établissement auquel il est attaché) et, sur ceux-ci, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements identiques de M. Yves Fréville n° 148 et n° 149. – **Art. 30 quindecies** *(Aménagement des dispositifs d'exonération de cotisations sociales patronales prévus dans le cas des nouvelles zones franches urbaines)* (p. 10125) : s'oppose à l'amendement n° 66 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) et accepte les amendements de la commission n° 110 (rédaction) et n° 112 (cohérence). – **Art. 30 sexdecies** *(Conséquences fiscales de la transformation statutaire des "incubateurs")* (p. 10126) : régime fiscal applicable aux incubateurs. – **Art. additionnel après l'art. 30 sexdecies** : accepte l'amendement n° 139 de la commission (extension de l'avantage fiscal de la loi Malraux à certains immeubles dégradés des centres historiques originellement destinés à l'habitation mais ayant été transformés). – **Art. additionnels avant l'art. 32** (p. 10128) : son amendement n° 125 : contrôle de l'Etat sur les organismes détenteurs de fonds provenant de taxes parafiscales et fiscales affectées ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 140 de la commission (mise en place d'une mission d'audit visant à identifier le patrimoine d'ARVALIS-Institut du végétal). – **Art. 32** *(Transformation des taxes parafiscales destinées au soutien des actions collectives de recherche et de développement industriel en taxes fiscales affectées)* (p. 10138) : son amendement n° 126 : rédaction ; adopté. – **Art. 37** *(Transformation de la taxe parafiscale perçue au profit du Centre national de la chanson des variétés et du jazz en une taxe fiscale affectée)* (p. 10143) : accepte l'amendement n° 141 de la commission (modalités du financement de l'EPIC Centre national de la chanson, des variétés et du jazz par une taxe fiscale affectée). Accepte l'amendement n° 113 de la commission (coordination rédactionnelle). – **Art. 38** *(Transformation de la taxe parafiscale perçue au profit du théâtre privé en une taxe fiscale affectée)* (p. 10145) : accepte l'amendement n° 142 de la commission (modalités de financement de l'association pour le soutien du théâtre privé par une taxe fiscale affectée). – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 10146) : accepte l'amendement n° 42 de M. Yann Gaillard (révision de la cotisation de l'Agence de développement agricole et rural, ADAR, et exclusion des activités de conchyliculture de l'assiette de la taxe). – **Art. 40** *(Autorisation, en loi de finances, des garanties de l'Etat existantes)* (p. 10148) : accepte l'amendement n° 114 de la commission (dépôt, en annexe au projet de loi de règlement, d'une étude d'impact financier des différentes garanties faisant l'objet des dispositions de l'article). – **Art. additionnels après l'art. 40** : accepte l'amendement n° 143 de la commission (assouplissement de la politique de gestion des actifs de bureaux domaniaux). (p. 10150) : s'oppose à l'amendement n° 67 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des articles 44 et 45 de la loi du 1er août 2003 de sécurité financière, modifiant l'organisation des relations du travail dans le réseau des caisses d'épargne). – **Art. additionnels avant l'art. 42** : accepte l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (disposition en faveur des salariés du secteur privé ayant relevé, au cours de leur période d'activité, des régimes de retraite prévus par les ordonnances du 13 décembre et du 17 novembre 1958). Parution du décret devant régler le problème posé par l'amendement n° 68 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du bénéfice du décret du 13 juillet 2000 aux orphelins dont les parents ont été victimes des nazis en raison de leur engagement politique dans la Résistance) avant le 30 juin 2004. (p. 10152) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement précité n° 68 de Mme Marie-Claude Beaudeau. – **Art. 42** *(Suppression de la contribution alimentant le Fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction)* : Définition du périmètre par le Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 42 quater** (p. 10154) : accepte l'amendement n° 5 de M. Yann Gaillard (simplification des modalités de versement à l'Etat des dividendes des établissements publics placés sous tutelle). Objectif non-atteint en cas de modification de l'amendement n° 5 précité. (p. 10155) : engagement d'informer la commission des finances de l'ensemble des opérations. – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 10156) : s'oppose à l'amendement n° 94 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation du seuil de revenu fiscal de référence pour l'attribution du chèque-vacances). – **Art. 46** *(Prélèvement sur le Fonds pour le renouvellement urbain, FRU)* (p. 10158) : s'oppose à l'amendement n° 70 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 48 bis** *(Possibilité de versement de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires par les conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours)* (p. 10159) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 144 de la commission (impossibilité pour le conseil d'administration du SDIS de prendre des décisions concernant les sapeurs-pompiers volontaires dont l'autorité d'emploi est une commune). (p. 10160) : demande le retrait de l'amendement n° 145 de la commission (exclusion des sommes versées par les collectivités territoriales au SDIS au titre du remboursement de la part variable de l'allocation de vétérance du montant de leur contribution pour la gestion du SDIS). – **Art. 48 ter** *(Instauration d'une cessation anticipée d'activité et d'une allocation au profit des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant ou ayant exercé certaines fonctions dans un établissement de construction ou de réparation navales où*

était traité de l'amiante, ainsi que des agents atteints de certaines maladies professionnelles provoquées par l'amiante) (p. 10162) : s'oppose à l'amendement n° 71 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du bénéfice du dispositif de l'ACAATA aux fonctionnaires victimes de l'amiante ou exposés à l'amiante antérieurement à leur emploi dans la fonction publique) et accepte l'amendement n° 146 de la commission (clarification du champ des personnes concernées par le dispositif d'indemnisation des travailleurs exposés à l'amiante). – **Art. 49** *(Réforme de l'aide médicale de l'Etat)* (p. 10164, 10165) : s'oppose aux amendements identiques n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 81 de M. Gérard Miquel (suppression), ainsi qu'à l'amendement n° 73 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions de l'article 57 de la loi de finances rectificative pour 2002 instaurant un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat). – **Art. 50** *(Aménagement des procédures de recouvrement de la redevance d'archéologie préventive)* (p. 10167) : s'oppose à l'amendement n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 50** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension aux départements d'outre-mer de la réduction de la cotisation versée par les bailleurs sociaux à la caisse de garantie du logement locatif social). (p. 10168) : s'oppose à l'amendement n° 115 de la commission (réforme de la gouvernance du réseau des caisses d'épargne), puis s'en remet à la sagesse du Sénat après la modification de celui-ci. (p. 10169) : accepte l'amendement n° 147 de la commission (statut patrimonial des biens immobiliers mis à la disposition de Voies navigables de France, non-exploités dans l'immédiat). Sur celui-ci, son sous-amendement n° 155 ; adopté. (p. 10170) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Patrice Gélard (prolongation de la période de présentation des dossiers d'indemnisation des conducteurs de navires et des courtiers interprètes). (p. 10171) : demande le retrait de l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 152 de la commission. (p. 10175) : son amendement n° 151 : allongement du délai de saisine des commissions administratives de reclassement des anciens fonctionnaires d'Afrique du nord ; adopté. Son amendement n° 153 : prorogation de trois ans du délai d'entrée dans un dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs de Corse ; adopté. Accepte l'amendement n° 154 de la commission (instauration d'un minimum de perception de droits sur les cigarettes dans les départements d'outre-mer). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10177) : remerciements.

– **Projet de loi de finances pour 2004** – *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004)** – **Discussion générale** – (18 décembre 2003) (p. 10364, 10365) : principales lignes du budget : encouragement au travail, développement de l'emploi durable, soutien à la recherche et à l'innovation, maîtrise et redéploiement de la dépense, souci de transparence. – **Art. 10 bis** (p. 10374) : son amendement n° 1 : coordination ; adopté. – **Art. 14 bis** (p. 10375) : son amendement n° 2 : correction ; adopté. – **Art. 18** (p. 10376) : son amendement n° 3 : coordination avec la loi de financement de la sécurité sociale ; adopté. – **Art. 23** (p. 10380) : son amendement n° 4 : coordination ; adopté. – **Art. 24** : son amendement n° 5 : coordination avec la loi de financement de la sécurité sociale ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 28** (p. 10381) : son amendement n° 6 : coordination avec le projet de loi de finances rectificative ; adopté. – **Art. 31** (p. 10382) : son amendement n° 7 : coordination ; adopté. – **Art. 40 bis** (p. 10388) : existence d'enjeux budgétaires. – **Art. 42 et état A** (p. 10394) : son amendement n° 8 : amélioration de l'équilibre du projet de loi de finances pour 2004 ; adopté. Son amendement n° 9 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. – **Art. 44 et état B** (p. 10395) : ses amendements n° 10 (réduction des crédits en coordination avec le collectif budgétaire pour 2003) et n° 11 (majoration des crédits en coordination avec le collectif budgétaire pour 2003) ; adoptés. – **Art. 60 A** (p. 10399) : son amendement n° 12 : suppression ; adopté. – **Art. 70** (p. 10410) : son amendement n° 13 : placement des excédents de trésorerie des syndicats de communes ; adopté.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003** – *Commission mixte paritaire* **[n° 123 (2003-2004)]** – (18 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10419) : axes majeurs de ce texte. Enrichissement lors des débats parlementaires. Accord sur de nombreux points avant la commission mixte paritaire. Crédit d'impôt en faveur des contribuables mensualisés utilisant la télé-déclaration. Approbation du texte de la commission mixte paritaire. Remerciements. – **Art. 16 bis** (p. 10430) : son amendement n° 1 : coordination ; adopté avec l'ensemble du texte.

LAMOUR (Jean-François)

ministre des sports

DÉPÔTS

Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives **[n° 336 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Sports**.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)]** – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4307, 4309) : consensus des états généraux du sport sur les principes et les valeurs du mode d'organisation du sport en France. Nécessité d'en conforter l'efficacité en l'adaptant aux évolutions de l'environnement économique et social. Economie du texte : réforme du statut des fédérations dans le souci d'une plus grande liberté d'organisation tout en maintenant la prépondérance des associations sportives ; légalisation du principe de solidarité entre sport professionnel et sport amateur ; formation aux métiers du sport. (p. 4321, 4324) : souci d'une meilleure représentation des femmes dans les fédérations. Réaffirmation de l'unité du sport français. Délai d'adaptation des statuts des fédérations. Urgence du problème de formation des éducateurs sportifs. Réponse aux difficultés du football professionnel. Préservation des prérogatives des fédérations et des ligues professionnelles. Réticent à l'introduction des clubs en bourse. Question des charges sociales. Refus d'un statut fiscal dérogatoire pour les joueurs professionnels. Fin du dispositif des emplois-jeunes. Création de postes FONJEP, Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire. Difficulté d'adoption d'un cadre législatif valant pour l'ensemble des sports professionnels. Mise en oeuvre de la cession des droits télévisuels dans le seul domaine du football. Pérennisation du socle associatif au sein des fédérations. Instauration d'une représentativité démocratique avec l'abandon de la règle "une licence, une voix". Intégration de la sécurité dans la formation des éducateurs. Financement de la promotion du sport dans les quartiers en difficulté. Valorisation de la pratique sportive pour handicapés. Accord à Copenhague sur le principe d'un code mondial antidopage. Réglementation du métier d'agent de joueurs. Maintien de la liberté d'accès des radios françaises aux enceintes sportives. – **Art. 1er** *(Fédérations sportives – art. 16 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4327, 4328) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 33 (suppression), n° 34 (exclusion des organismes à but lucratif des instances décisionnaires) et n° 35 (exclusion des sociétés commerciales

des instances décisionnaires) ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 25 (exclusion de la participation aux instances fédérales des sociétés pratiquant le parrainage), n° 26 (maintien du droit pour tout licencié de participer au fonctionnement de la fédération) et n° 27 (définition des conditions d'éligibilité et des modalités du scrutin). – **Art. additionnel avant l'art. 2** (p. 4329) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de M. Yvon Collin (information du Parlement sur les distorsions de concurrence et sur les initiatives prises par le Gouvernement pour assurer une concurrence loyale). – **Art. 2** *(Relations entre les associations sportives et les sociétés qu'elles constituent – art. 11 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4331) : s'oppose aux amendements n° 36 de Mme Annie David (suppression), n° 28 de M. Serge Lagauche (suppression du principe de cession de la marque de la fédération aux clubs), n° 17 de M. Yvon Collin (conservation par l'association du droit d'usage à titre gratuit de ses signes distinctifs) et n° 13 de M. Michel Mercier (possibilité pour les clubs professionnels de se transformer en société anonyme de droit commun) tout en se déclarant disposé à engager une réflexion sur cette possibilité. – **Art. 3** *(Propriété et commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelle – art. 18-1 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4336) : s'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Serge Lagauche et n° 37 de Mme Annie David (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Yvon Collin n° 18 (suppression des dispositions proposées pour la nouvelle rédaction de l'article 18-1 de la loi du 16 juillet 1984), n° 19 (suppression de la référence à la qualité de détenteur des droits d'exploitation dans le paragraphe III de l'article) et n° 20 (réécriture du paragraphe II de l'article). Accepte les amendements de la commission n° 1 (rédaction), n° 2 (rédaction), n° 4 (rédaction), n° 3 (adéquation entre la liste des participants à une compétition et celle des propriétaires des droits d'exploitation audiovisuelle) et n° 5 (primauté du critère de la solidarité en matière de redistribution du produit de la commercialisation). – **Art. 4** *(Régime juridique de la radiodiffusion sonore – art. 18-2 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4337) : son amendement n° 40 : gratuité de la seule diffusion ; adopté. – **Art. 5** *(Conditions d'accès à l'exercice professionnel des fonctions d'encadrement, d'animation, d'entraînement et d'enseignement des activités physiques et sportives – art. L. 363-1 du code de l'éducation)* (p. 4338) : accepte les amendements de la commission n° 7 (rédaction) et n° 8 (nécessité de délimiter les activités d'enseignement de celles qui leur sont connexes en cas de mise à disposition de matériels destinés aux pratiquants) modifié par le sous-amendement n° 39 de M. Jean-Claude Carle qu'il accepte. – **Division et art. additionnels après l'art. 5** (p. 4339, 4340) : accepte les amendements de M. Jean-Claude Carle n° 22 (composition du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage lorsqu'il délibère en formation disciplinaire), n° 23 (précision de l'objectif de prévention du dopage) et n° 24 (division additionnelle "dispositions relatives à la lutte contre le dopage"). (p. 4341, 4342) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Serge Lagauche (transfert au Conseil de prévention et de lutte contre le dopage de la responsabilité des contrôles antidopage). – **Art. 7** *(Dispositions fiscales transitoires)* (p. 4343) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. Serge Lagauche et n° 38 de Mme Annie David (suppression). Annonce d'un protocole entre le ministère et l'UEFA en vue d'instaurer une procédure de contrôle antidopage, y compris les contrôles EPO. – **Art. 8** *(Remise en vigueur, à titre transitoire, du dispositif d'homologation des diplômes fédéraux)* (p. 4344) : accepte les amendements de la commission n° 9 (insertion du dispositif transitoire dans le code de l'éducation), n° 10 (rectification), n° 11 (rédaction) et n° 12 (précision). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345, 4346) : remerciements. Souhaite préserver la spécificité du modèle français d'organisation du sport. Réconciliation du monde du football amateur et du monde professionnel après la menace de scission. Favorable à de nouvelles pistes de réflexion.

– *Deuxième lecture* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5743, 5744) : accord de l'Assemblée nationale en deuxième lecture sur les propositions du Sénat. Retrait de la disposition concernant la présentation au Parlement d'un rapport sur les conditions de la concurrence entre les clubs professionnels en Europe. Démarche de confiance vis-à-vis du mouvement sportif : liberté dans le choix des statuts ; responsabilisation des acteurs ; transparence et démocratie dans la gestion des fédérations. Démarche pragmatique en matière de formation des éducateurs sportifs. Remerciements pour la contribution du Parlement à la rénovation du sport français. (p. 5749) : réponse aux orateurs. Regrette l'abandon du projet de loi de Guy Drut de 1995 sur la consécration de la place du sport en milieu scolaire. Annonce de la réforme de la loi de 1975 sur le handicap. – **Art. additionnel après l'art. 2 A** (p. 5751) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Mercier (possibilité pour les clubs professionnels de se constituer en société anonyme). Favorable à une réflexion sur d'autres aspects de la gestion des clubs professionnels en vue d'asseoir leur compétitivité. – **Art. 5 quater** *(Validation d'actes et de mesures modifiant le taux de remboursement de certains médicaments)* (p. 5753) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Annie David (suppression). Limitation de cette mesure dans son champ d'application et dans le temps. Réévaluation de l'ensemble des médicaments déjà engagée par le gouvernement précédent. (p. 5755) : échanges fructueux et qualité des débats. Remerciements.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9142, 9146) : progression du budget en moyens consolidés. Volonté de développer la dimension sociale du sport. Rejet du communautarisme. Encouragements à la pratique sportive féminine. Décentralisation. Crédits d'investissement. Charges de fonctionnement. Création des centres de ressources et d'information des bénévoles. Gestion des emplois. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances. Boni de liquidation des championnats du monde. Financement et évolution du Fonds national de développement du sport, FNDS. Coupons sport. Recrutement des maîtres nageurs sauveteurs. Normes sportives. Remboursement des certificats médicaux. Lutte contre le dopage. Contrats d'insertion dans la vie sociale dédiés au sport. Emplois-jeunes. Fédération française d'athlétisme.

LANIER (Lucien)

sénateur (Val-de-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'hôpital national de Saint Maurice.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

Membre titulaire du Conseil national de la sécurité routière.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 223 (2002-2003)] renforçant la lutte contre la violence routière **[n° 251 (2002-2003)]** (9 avril 2003) – **Justice – Société – Transports.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi relative à la création du registre international français **[n° 47 (2003-2004)]** (30 octobre 2003) – **Entreprises – Transports.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 39 (2003-2004)] complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 107 (2003-2004)]** (9 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Outre-mer.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] – (18 mars 2003) – **Art. 1er** *(Ajout d'un livre et de 18 articles au code de l'environnement)* – **Art. L. 711-2 du code de l'environnement** (p. 1749) : intervient en tant que président du groupe d'étude sénatoriale sur l'Antarctique et les terres australes. Demande l'ajout de la précision "et la recherche scientifique" à l'amendement n° 10 du Gouvernement (mention dans le code de l'environnement de l'Antarctique comme "réserve naturelle mondiale consacrée à la paix, à la science et à la recherche scientifique").

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2727, 2730) : problème dramatique. Inadaptation des mentalités devant l'évolution du trafic routier. Texte interministériel. Responsabilité et efficacité. Aggravation des sanctions pénales. Infractions spécifiques d'homicide et de blessures involontaires. Circonstances aggravantes. Infraction d'interruption involontaire de grossesse. Régime de la récidive. Suppression du permis blanc. Nouvelles peines complémentaires. Efficacité renforcée de la chaîne contrôle-sanction. Instauration d'un permis probatoire. Dispositions relatives aux infrastructures et aux véhicules. Texte axé sur la répression et la prévention. Améliorations apportées par la commission. Souhait d'un traitement à part de l'infraction d'interruption involontaire de grossesse. Report de l'application du principe d'incarcération individuelle. Raisons d'adopter ce texte : travail interministériel ; premiers résultats encourageants ; texte consensuel. Recommande l'adoption de ce projet de loi modifié par la commission. – **Division et art. additionnels avant le chapitre Ier** (p. 2747) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Goulet n° 89 et 90 (intégration d'un enseignement portant sur la sécurité routière dans la formation scolaire). (p. 2748) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Daniel Goulet (prise en charge de la formation des candidats potentiels au permis de conduire n'ayant pas les moyens nécessaires). (p. 2749) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Daniel Goulet (introduction dans les épreuves du permis de conduire de questions relatives aux sanctions pénales prévues en cas de violation du code de la route). – **Art. 1er** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2750) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Daniel Goulet (inclusion dans le champ des circonstances aggravantes de tout excès de vitesse). – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2751, 2752) : demande le retrait de l'amendement n° 55 de Mme Gisèle Gautier (extension à l'enfant à naître victime d'un accident de la route, en cas de séquelles physiques ou psychiques, du dispositif relatif à l'atteinte involontaire à l'intégrité de la personne). Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Daniel Goulet (inclusion dans le champ des circonstances aggravantes de tout excès de vitesse). (p. 2753) : son amendement n° 1 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 33 de M. Bernard Joly (aggravation des peines encourues en cas de délit de fuite). – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2755) : son amendement n° 2 : suppression ; adopté. Question méritant un débat à part entière. (p. 2759, 2760) : accepte les amendements identiques n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression) ; s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. Pierre Fauchon et n° 108 de M. Laurent Béteille (précision) ; s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Nicolas About (conditions d'application de l'incrimination d'interruption involontaire de grossesse). – **Art. 3** *(Coordinations – art. 434-10 du code pénal, L. 234-11, L. 234-12, L. 234-13 et L. 235-5 du code de la route)* (p. 2763) : son amendement n° 3 : précision ; adopté. – **Art. 4** *(Infractions commises en état de récidive – art. 131-13, 132-11, 132-16-2 nouveaux du code pénal, art. L. 221-2 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2764) : son amendement n° 4 : délai d'enregistrement au casier judiciaire des contraventions de cinquième classe ; adopté. – **Art. 6** *(Peines complémentaires en cas d'infractions commises à l'occasion de la conduite d'un véhicule – art. 131-16, 131-21, 131-35-1, 132-45, 221-8, 222-44, 223-18, 434-41 du code pénal, art. 41-1 du code de procédure pénale, art. L. 221-2, L. 223-5, L. 224-14, L. 224-15, L. 224-16, L. 231-2, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2767) : son amendement n° 5 : clarification ; adopté. (p. 2768) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Jacques Mahéas (recours au travail d'intérêt général comme sanction alternative). (p. 2769) : demande le retrait de l'amendement n° 106 de M. Daniel Goulet (peine complémentaire tendant à imposer la conduite sur des véhicules munis d'enregistreurs de vitesse). Son amendement n° 6 : possibilité de peine complémentaire d'immobilisation et de confiscation du véhicule en cas de délit de mise en danger d'autrui ; adopté. (p. 2770) : son amendement n° 7 : harmonisation ; adopté. Son amendement n° 114 : coordination ; adopté. – **Art. 6 bis** *(Peines complémentaires encourues en cas d'interruption involontaire de grossesse commise par un conducteur – art. 223-21 nouveau du code pénal)* : son amendement n° 8 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6 bis** (p. 2771) : son amendement n° 9 : inscription de la peine d'interdiction de conduire certains véhicules au fichier des personnes recherchées ; adopté. – **Art. 7** *(Extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire – procédure de l'amende forfaitaire – art. L. 121-3 et L. 322-1 du code de la route, art. 529-8, 529-10 nouveau, 529-11 nouveau, 530 et 530-1 du code de procédure pénale)* (p. 2772) : son amendement n° 10 : responsabilité pécuniaire en cas de contravention aux règles sur les péages ; adopté. Son amendement n° 11 : précision ; adopté. Son amendement n° 12 : rédaction ; adopté. Son

amendement n° 13 : conservation des informations collectées par des appareils homologués de contrôle automatique ; adopté. (p. 2773) : son amendement n° 14 : non-recours à des lettres recommandées pour des contraventions aux règles de stationnement ; adopté. (p. 2774) : accepte l'amendement n° 48 du Gouvernement (situation des conducteurs étrangers et jugement des auteurs de contravention par des juges de proximité). Son amendement n° 15 : force probante des constatations effectuées par des appareils de contrôle automatisés et durée de conservation de ces constats ; adopté après modification par le sous-amendement n° 49 du Gouvernement, qu'il accepte. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 2777) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Nicole Borvo (introduction dans le code du travail d'une obligation d'information et de formation des salariés à la sécurité routière). (p. 2778) : sur l'amendement n° 109 du Gouvernement (financement de l'investissement et de l'entretien des nouveaux appareils de contrôle automatique), qu'il accepte, son sous-amendement n° 115 ; adopté. – **Art. 7 bis** *(Rapport sur l'utilisation du produit des amendes)* (p. 2779) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Daniel Goulet (soumission pour avis au Conseil national de sécurité routière du rapport sur les conditions d'utilisation du produit des amendes engendrées par les infractions au code de la route).

– **Suite de la discussion** (30 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 9 bis ou après l'art. 19** (p. 2797) : s'oppose aux amendements n° 34 de M. Alain Vasselle (instauration d'un certificat d'aptitude à la conduite pour les personnes suspectées de démence sénile), n° 38 de Mme Nicole Borvo (instauration d'un contrôle médical obligatoire pour l'octroi et le maintien du permis de conduire) et n° 57 de Mme Gisèle Gautier (instauration d'un test d'aptitude à la conduite pour les personnes âgées). – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2799) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Bernard Joly (fixation à quatre ans de la durée du permis probatoire). (p. 2800, 2801) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Mahéas n° 75 (octroi d'un bonus de points pour une obtention du permis de conduire après une formation de conduite accompagnée) et n° 76 (réduction du délai probatoire à un an pour les titulaires du permis de conduire ayant suivi un apprentissage anticipé de la conduite). (p. 2802) : accepte l'amendement n° 110 du Gouvernement (cohérence et rédaction). Son amendement n° 16 : cohérence ; adopté. – **Art. 9 bis** *(Examen médical, clinique, biologique et psychotechnique – art. L. 223-5 et L. 224-14 du code de la route)* : son amendement n° 17 : instauration d'un examen médical avant la restitution du permis de conduire en cas de suspension de celui-ci ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 2803) : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Philippe Arnaud (stage obligatoire de maîtrise du véhicule en situation d'urgence dans le cadre de l'apprentissage de la conduite). – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2805) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Jean-Marie Poirier (obligation de l'acquisition de notions élementaires de secourisme pour l'obtention du permis de conduire) et aux amendements analogues n° 77 de M. Jacques Mahéas et n° 39 de Mme Nicole Borvo (apprentissage des notions élementaires de secourisme dans le cadre de la formation à la conduite). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2809, 2810) : s'oppose aux amendements analogues n° 40 de Mme Nicole Borvo, n° 70 de M. Gérard Delfau et n° 79 de M. Jacques Mahéas (installation de limitateurs de vitesse sur les véhicules neufs). S'oppose aux amendements de M. Jacques Mahéas n° 80 (installation dans les véhicules neufs de cadrans de vitesse gradués à une vitesse maximale de 150 kilomètres) et n° 81 (bridage des moteurs sur les véhicules neufs). (p. 2811) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Gérard Delfau (installation d'enregistreurs de vitesse sur les véhicules neufs). (p. 2812) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Philippe Arnaud (installation sur les véhicules neufs de régulateurs de vitesse). (p. 2813) : par coordination, accepte l'amendement n° 41 de Mme Nicole Borvo (nouvelle division – disposition relative au développement des équipements de sécurité sur les véhicules neufs). – **Art. additionnel avant la section 1** (p. 2814) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Alain Vasselle (interdiction de fumer en conduisant). – **Art. 12 A** *(Formation au code de la route pour les conducteurs d'un quadricycle léger à moteur – art. L. 221-1 du code de la route)* (p. 2814, 2815) : son amendement n° 18 : suppression ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 12** (p. 2817) : s'oppose à l'amendement n° 42 de Mme Nicole Borvo (rappel des dispositions pénales applicables à la conduite en état d'ivresse dans les publicités sur l'alcool). (p. 2818) : s'oppose à l'amendement n° 44 de Mme Nicole Borvo (introduction d'un message préventif sur les dangers de la vitesse dans les publicités relatives aux automobiles). (p. 2818) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Daniel Raoul (installation d'équipements propres à empêcher la réception et l'émission de communications téléphoniques dans les véhicules en mouvement). – **Division et art. additionnels avant la section 2** (p. 2819) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Arnaud n° 62 (division additionnelle – dispositions relatives aux cyclomoteurs) et n° 63 (instauration d'une autorisation de conduire à points pour les cyclomotoristes). – **Art. 13** *(Déplacement d'ouvrages et d'installations situés sur le domaine public routier – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* (p. 2820) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de M. Daniel Goulet (compensation financière pour les collectivités territoriales des actions en matière de voirie). – **Art. 13 bis** *(Distance minimale latérale – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* (p. 2821) : son amendement n° 19 : suppression ; adopté. – **Art. 14** *(Profession d'expert en automobile et procédure relative aux véhicules gravement endommagés – chapitre VI du titre II du livre troisième de la partie législative du code de la route, art. L. 326-3, chapitre VII nouveau, art. L. 326-13 à L. 326-15 nouveaux du code de la route)* (p. 2822) : ses amendements n° 20 : conditions de remise en circulation d'un véhicule accidenté ; et n° 21 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 2823) : demande le retrait de l'amendement n° 64 de M. Philippe Arnaud (information du Parlement par le Gouvernement sur l'évolution de l'éducation routière à dispenser à l'école). – **Art. 16** *(Mise en place d'un système d'information sur le réseau routier géré par les collectivités locales et leurs groupements – art. L. 330-7-1 nouveau du code de la route)* (p. 2824) : son amendement n° 22 : compensation pour les collectivités territoriales des charges résultant d'une obligation d'information statistique ; adopté après modification par le sous-amendement qu'il accepte n° 102 de M. Jean-Marie Poirier (collaboration entre les collectivités territoriales et les services préfectoraux pour l'élaboration des rapports statistiques). Sur son amendement n° 22 précité, demande le retrait des sous-amendements de M. Daniel Goulet n° 100 (autorisation pour les collectivités territoriales de saisir pour avis le collège d'experts du conseil national de la sécurité routière) et n° 101 (compensation financière). – **Art. 16 bis** *(rapport d'inventaire des points du réseau national particulièrement sujets à accident)* (p. 2827) : s'oppose à l'amendement n° 45 de Mme Nicole Borvo (présentation au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur les initiatives et les réalisations menées pour le développement des alternatives à la route). – **Art. 18** *(Réglementation des entreprises de déménagement – Commissions des sanctions administratives – art. 8, 17 et 37 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 2828) : son amendement n° 23 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement n° 112 du Gouvernement (intégration dans la loi d'orientation des transports intérieurs de la profession de commissionnaire de transport). (p. 2829) : son amendement n° 24 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 25 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 26 : rédaction ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 19** (p. 2830) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Denis Badré (formation relative à la sécurité routière pour les exploitants de débits de boissons). Accepte l'amendement n° 111 du Gouvernement (réglementation de l'activité de conducteur de taxi). – **Art. additionnel avant l'art. 20** (p. 2831) : accepte l'amendement n° 50 du Gouvernement (coordination). – **Art. 20** *(Insertion dans le code de la route des nouvelles*

infractions d'homicide involontaire et de blessures involontaires à l'occasion de la conduite d'un véhicule – art. L. 232-1, art. L. 232-2 et L. 232-3 nouveaux du code de la route) (p. 2833) : son amendement n° 27 : coordination ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 20** : accepte l'amendement n° 51 du Gouvernement (coordination rédactionnelle). – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 2834) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Jacques Mahéas (interdiction et pénalisation de toute publicité en faveur de la vitesse). (p. 2835) : demande le retrait de l'amendement n° 84 de M. Jacques Mahéas (possibilité d'immobilisation du véhicule en dehors des fourrières). – **Art. additionnels après l'art. 21 quater** (p. 2836) : accepte l'amendement n° 52 du Gouvernement (aggravation des sanctions applicables au stationnement sur les emplacements réservés aux personnes handicapées). (p. 2837) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 118 du Gouvernement (augmentation du montant des redevances pour frais de fourrière dans les grandes villes). – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 2838) : son amendement n° 28 : agents compétents pour constater les contraventions au code de la route ; adopté après modification par le sous-amendement qu'il accepte n° 53 du Gouvernement. – **Art. 23** *(Enquêtes relevant du Bureau enquêtes accidents défense)* : accepte l'amendement n° 113 du Gouvernement (mise en conformité de la loi du 29 mars 1999 avec la directive du 21 novembre 1994). – **Art. 24** *(Aménagement du principe de l'encellulement individuel des prévenus – art. 68 de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes)* (p. 2840) : son amendement n° 29 : délai de cinq ans pour la mise en oeuvre du principe d'encellulement individuel ; adopté. S'oppose aux amendement identiques n° 46 de Mme Nicole Borvo et n° 85 de M. Jacques Mahéas (suppression). – **Art. 25** *(Application à Mayotte des dispositions du projet de loi)* (p. 2842) : accepte l'amendement n° 117 du Gouvernement (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 25** (p. 2843) : son amendement n° 30 : dispositions diverses ; adopté après modification par le sous-amendement qu'il accepte n° 54 du Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 26** (p. 2844) : son amendement n° 105 : renouvellement du mandat des membres du conseil de prévention et de lutte contre le dopage ; adopté. – **Intitulé du projet de loi** (p. 2845) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Jacques Mahéas (nouvel intitulé – Projet de loi améliorant la sécurité routière).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Art. 3** *(Etablissement des différents titres de séjour et coordination liée à la suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 6 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6558) : soutient l'amendement n° 223 de M. Patrice Gélard (mesures concernant les étrangers de plus de dix-huit ans) ; adopté. – **Art. 3 bis** *(Délivrance d'un récépissé valant autorisation de séjour – art. 6-1 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6561) : sur l'amendement n° 17 de la commission (limitation aux hypothèses de renouvellement d'une carte de résident), soutient le sous-amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Schosteck ; adopté. Soutient l'amendement n° 224 de M. Patrice Gélard (suppression d'une précision inutile) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 3 bis** : soutient l'amendement n° 108 de M. Jean-Claude Carle (extension, jusqu'au premier péage, de la zone autoroutière dans laquelle les visites sommaires de véhicules sont autorisées) ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9425, 9427) : diminution de l'effort de recherche. Approbation de l'équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Insuffisance des financements croisés. Mesures en faveur des jeunes chercheurs. Nécessaires réformes structurelles. Demande de précision sur le projet ITER et le projet Minatec. Soutien du groupe UMP à ce projet de budget.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 39 (2003-2004)** (p. 10246, 10247) : autonomie renforcée de la Polynésie française devenant collectivité d'outre-mer au sein de la République. Accomplissement d'une longue suite de textes veillant à l'évolution des institutions polynésiennes et au voeu de la population de garder la citoyenneté française. Appréciation de l'autonomie par l'attribution de nouvelles compétences et par le renforcement des institutions. Accroissement de la démocratie participative. Extension des responsabilités internationales de la République. Avancées pour les communes. Innovations : participation de la collectivité aux compétences régaliennes ; possibilité d'adopter des mesures de préférence locale ; procédure de déclassement devant le Conseil constitutionnel, des dispositions législatives concernant la compétence de la Polynésie française ; contrôle juridictionnel spécifique du Conseil d'Etat sur les "lois du pays" en raison de leur caractère administratif. Conséquences d'un éventuel recours devant le Conseil constitutionnel concernant l'interprétation des lois du pays. Amendements de la commission. Souci de plus d'efficacité de l'évolution statutaire. Proposera l'adoption de ce texte. – **Art. 1er** *(Caractères généraux de la Polynésie française)* (p. 10254) : son amendement n° 1 : rédaction ; adopté. (p. 10256) : sur les amendements de M. Simon Sutour, s'oppose au n° 173 (substitution de la qualification "collectivité d'outre-mer" à celle de "pays d'outre-mer") et accepte les n° 174 (précision) et n° 175 (prise en compte des spécificités géographiques aux côtés des "intérêts propres"). – **Art. 2** *(Responsabilité conjointe de l'Etat et de la Polynésie française pour le développement de la collectivité et pour le soutien aux communes)* (p. 10257) : accepte l'amendement n° 93 de M. Gaston Flosse (substitution de la désignation de "pays d'outre-mer" à celle de "collectivité d'outre-mer" pour la Polynésie française). Demande le retrait de l'amendement n° 176 de M. Simon Sutour (rappel du principe de la libre administration des communes et de la non-tutelle d'une collectivité sur une autre). – **Art. 3** *(Rôle du haut-commissaire de la République)* (p. 10258) : son amendement n° 2 : définition du rôle du haut-commissaire conformément aux termes de l'article 72 de la Constitution ; adopté. – **Art. 5** *(Institutions de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Simon Sutour (suppression de la mention du président dans les institutions de la Polynésie française). – **Art. 6** *(Communes de la Polynésie française)* (p. 10259) : s'oppose à l'amendement n° 178 de M. Simon Sutour (précision de l'élection des communes au suffrage universel direct). – **Art. 7** *(Conditions d'application des dispositions législatives et réglementaires)* (p. 10260) : accepte l'amendement n° 229 du Gouvernement (applicabilité de plein droit en Polynésie française des lois et règlements relatifs à la nationalité). – **Art. 9** *(Consultation de l'assemblée de Polynésie française sur les projets et propositions de loi)* : Ses amendements n° 3 : consultation de l'assemblée sur les projets et propositions de loi, et n° 4 : coordination ; adoptés. Accepte l'amendement n° 94 de M. Gaston Flosse (consultation de l'assemblée sur les projets d'ordonnance pris sur le fondement de l'article 74-1 de la Constitution). (p. 10261) : s'oppose à l'amendement n° 179 de M. Simon Sutour (allongement des délais de consultation accordés à l'assemblée). Accepte l'amendement n° 230 du Gouvernement (habilitation expresse de l'assemblée pour permettre à la commission permanente de rendre des avis sur les projets et propositions de loi, autres que ceux modifiant la loi organique statutaire). Accepte l'amendement n° 95 de M. Gaston Flosse (transmission au Parlement des avis de l'assemblée au plus tard avant l'examen du texte en première lecture). Demande le retrait de l'amendement n° 96 de M. Gaston Flosse (insertion d'une clause de territorialité dans les conventions internationales portant sur des matières relevant de la compétence de la Polynésie française). – **Art. 12** *(Modification ou abrogation de lois postérieures à l'entrée en vigueur du projet de statut)*

(p. 10262) : son amendement n° 5 : réécriture de l'article selon les termes définis par le neuvième alinéa de l'article 74 de la Constitution permettant à la seule assemblée de Polynésie française d'abroger ou de modifier une loi "déclassée" ; adopté. (p. 10263) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Simon Sutour (substitution des mots "le président du gouvernement" aux mots "le président de la Polynésie française"). – **Art. 14** *(Compétences de l'Etat)* (p. 10264) : demande le retrait de l'amendement n° 97 de M. Gaston Flosse (exclusion de la procédure civile de la liste des compétences réservées à l'Etat). S'oppose à l'amendement n° 181 de M. Simon Sutour (exclusion de la gestion des hydrocarbures et des gaz des compétences de la Polynésie française). S'oppose à l'amendement n° 182 de M. Simon Sutour (maintien des principes fondamentaux des obligations commerciales dans la compétence exclusive de l'Etat). (p. 10265) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de M. Gaston Flosse (compétence de la Polynésie française en matière d'approbation des programmes d'exploitation des liaisons aériennes et des tarifs correspondants). Accepte l'amendement n° 231 du Gouvernement (réécriture des dispositions relatives à la police et à la sécurité de la circulation maritime afin de regrouper les obligations qui incombent à l'Etat). Accepte l'amendement n° 100 de M. Gaston Flosse (précision rédactionnelle visant à réserver à la Polynésie française la compétence pour tout enseignement dispensé hors de l'université). – **Intitulé de la section 2** *(Les compétences de la Polynésie française)* (p. 10266) : accepte l'amendement n° 101 de M. Gaston Flosse (nouvel intitulé de la section 2). – **Art. 15** *(Représentation internationale de la Polynésie française)* : accepte les amendements n° 102 et 103 de M. Gaston Flosse (possibilité pour la Polynésie française de disposer d'une représentation auprès d'une entité territoriale d'un Etat ou auprès de tout organisme international du Pacifique). – **Art. 16** *(Arrangements administratifs)* (p. 10267) : ses amendements n° 6 : dispense de la délivrance préalable de pouvoirs établis par les autorités de la République pour la signature des arrangements administratifs ; retiré, n° 7 et 8 : conséquence ; adoptés. – **Art. 18** *(Protection du marché du travail local)* (p. 10268) : son amendement n° 9 : clarification rédactionnelle ; adopté après modification par le sous-amendement n° 234 de M. Gaston Flosse qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 104 de M. Gaston Flosse (extension des critères permettant de bénéficier des mesures de préférence locale en matière d'emploi). (p. 10269) : accepte l'amendement n° 105 de M. Gaston Flosse (harmonisation rédactionnelle indiquant que les actes prévus à l'article 139 sont dénommés "actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays""). (p. 10270) : s'oppose à l'amendement n° 183 de M. Simon Sutour (définition par l'assemblée de Polynésie française de la durée de résidence nécessaire pour bénéficier de la préférence pour l'emploi local). – **Art. 19** *(Protection du patrimoine foncier)* (p. 10271) : s'oppose à l'amendement n° 184 de M. Simon Sutour (obligation pour la Polynésie française de prendre des actes subordonnant à déclaration les transferts entre vifs de propriétés foncières). Son amendement n° 10 : cohérence ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 185 de M. Simon Sutour (possibilité de préempter une propriété foncière pour la sauvegarde ou la mise en valeur des espaces naturels quelle que soit la durée de résidence en Polynésie française de l'acheteur). (p. 10272) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, déclare satisfait le n° 107 (conditions de l'extension du bénéfice de la protection du patrimoine foncier aux personnes liées par mariage, concubinage ou pacte civil de solidarité avec une personne justifiant d'une durée suffisante de résidence en Polynésie française) par le n° 106 (ajout de la nationalité et de la naissance aux critères justifiant des mesures en faveur de la population locale en matière de protection du patrimoine foncier) qu'il accepte. (p. 10273) : s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Simon Sutour (détermination des règles relatives à la protection du patrimoine foncier et à l'exercice du droit de préemption par l'assemblée de Polynésie française). – **Art. 20** *(Sanctions pénales et administratives)* (p. 10284) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 21** *(Peines d'emprisonnement)* : son amendement n° 235 : compétence exclusive des lois du pays pour définir les infractions assorties de peines d'emprisonnement ; adopté. – **Art. 24** *(Casinos, cercles, jeux et loteries)* (p. 10285) : accepte l'amendement n° 110 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article tendant à préciser les compétences de l'Etat et de la Polynésie française en matière de jeux de hasard). – **Art. 25** *(Audiovisuel)* (p. 10286) : s'oppose à l'amendement n° 187 de M. Simon Sutour (suppression de l'obligation faite au CSA de consulter le gouvernement de la Polynésie française sur les décisions individuelles relevant de sa compétence). – **Art. 29** *(Création de sociétés d'économie mixte)* (p. 10287) : accepte l'amendement n° 111 de M. Gaston Flosse (possibilité d'associer au capital des sociétés d'économie mixte les personnes publiques régies par des dispositions autres que celles relevant du droit commercial, pour lequel la Polynésie française est compétente). – **Art. 30** *(Participation au capital des sociétés privées gérant un service public ou de sociétés commerciales)* : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Simon Sutour (suppression). – **Art. 31** *(Champ d'application du principe de participation)* (p. 10288) : s'oppose aux amendements de M. Simon Sutour n° 189 (suppression de la possibilité donnée aux institutions de la Polynésie française d'intervenir dans le domaine législatif avec l'approbation de l'Etat) et n° 190 (suppression des dispositions de droit pénal en matière de jeux de hasard du champ d'habilitation de la Polynésie française). (p. 10289) : son amendement n° 11 : précision des aspects du droit civil demeurant de la compétence de l'Etat ; adopté. – **Art. 32** *(Modalités de participation des institutions de la Polynésie française aux compétences de l'Etat)* (p. 10290) : ses amendements n° 12 et 13 : rédaction et n° 14 : coordination ; adoptés. Accepte l'amendement n° 232 du Gouvernement (caducité des décrets approuvant les lois du pays intervenues dans le domaine de la loi à défaut de ratification expresse dans les dix-huit mois à compter de leur signature). Ses amendements n° 15 : précision, n° 16 : rédaction, n° 17 et 18 : coordination ; adoptés. – **Art. 33** *(Délivrance des titres de séjour)* (p. 10291) : accepte l'amendement n° 112 de M. Gaston Flosse (remplacement de la tutelle a priori par la possibilité donnée au haut-commissaire de la République de s'opposer à la délivrance d'un titre de séjour par la Polynésie française). – **Art. 34** *(Participation de la Polynésie française à certaines missions de police)* : son amendement n° 19 : réécriture de l'article prévoyant la consultation du président de la Polynésie française en cas de retrait de l'agrément par le haut-commissaire de la République ou par le procureur de la République ; adopté. – **Art. 35** *(Pouvoirs de police spéciale)* (p. 10292) : son amendement n° 20 : exclusion du champ d'application de l'article des agents mentionnés à l'article 34 du présent texte et participant à des missions de police incombant à l'Etat ; adopté. – **Art. 37** *(Association de la Polynésie française aux compétences de l'Etat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche)* : accepte l'amendement n° 113 de M. Gaston Flosse (renforcement de l'implication de la Polynésie française dans l'élaboration de la carte de l'enseignement supérieur). – **Art. 39** *(Accords internationaux dans les domaines de compétence de la Polynésie française)* (p. 10293) : son amendement n° 21 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 39** : accepte l'amendement n° 114 de M. Gaston Flosse (association du président de la Polynésie française ou de son représentant aux négociations entreprises par l'Etat sur des accords entrant dans le domaine des compétences de la Polynésie française). – **Art. 40** *(Participation aux négociations avec la communauté européenne et association aux travaux des organismes régionaux du Pacifique)* : son amendement n° 22 : cohérence rédactionnelle ; adopté. – **Art. 41** *(Relations avec les organismes régionaux du Pacifique)* (p. 10294) : son amendement n° 23 : association du président de la Polynésie française ou de son représentant aux travaux des organismes régionaux du Pacifique dans les domaines relevant de la compétence de la Polynésie française ; adopté après modification par le sous-amendement n° 236 du Gouvernement qu'il accepte. – **Art. 42** *(Les compétences des communes)* : Ses amendements n° 24 : extension des compétences d'attribution des communes à la distribution d'eau potable, à la collecte et au traitement des ordures ménagères et à la collecte et au traitement des déchets végétaux et des eaux usées et n° 25 : subordination de l'intervention des communes dans les domaines de compétences partagées au transfert des moyens

nécessaires à l'exercice de ces compétences ; adoptés. Sur son amendement n° 24 précité, accepte le sous-amendement n° 168 de M. Gaston Flosse. – **Art. 44** *(Production et distribution d'électricité)* (p. 10295) : son amendement n° 26 : réécriture de l'article précisant les modalités de la délégation aux communes ou à leurs groupements de la production et de la distribution d'électricité ; adopté. – **Art. 46** *(Domaine de la Polynésie française)* (p. 10296) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, accepte les n° 116 (distinction entre le domaine public maritime de la Polynésie française et les emprises nécessaires à l'exercice des compétences de l'Etat) et n° 117 (correction d'une erreur matérielle) et demande l'avis du Gouvernement pour le n° 115 (limitation des droits de l'Etat sur le domaine public maritime). – **Art. 47** *(Transfert d'une partie de l'aérodrome de Tahiti-Faa)* : accepte l'amendement n° 118 de M. Gaston Flosse (suppression). – **Art. 48** *(Délégation des mesures individuelles aux maires par les autorités de la Polynésie française)* (p. 10297) : accepte l'amendement n° 119 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 49** *(Règles relatives aux marchés publics et délégations de service public)* : son amendement n° 27 : précision ; adopté. Accepte l'amendement n° 191 de M. Simon Sutour (précision de l'exercice des compétences de la Polynésie française dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures). – **Art. 51** *(Financement du logement social)* : son amendement n° 28 : rédaction ; adopté. – **Art. 52** *(Fonds intercommunal de péréquation)* (p. 10298) : ses amendements n° 29 : coordination, et n° 30 : précision ; adoptés. Accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 120 (détermination de l'assiette du prélèvement effectué par le fonds intercommunal de péréquation) et n° 121 (représentation majoritaire des collectivités au sein du comité de gestion) et s'oppose à l'amendement n° 192 de M. Simon Sutour (organisation de la présidence du comité des finances locales). – **Art. 53** *(Instauration de taxes, impôts et redevances au profit des communes)* (p. 10299) : son amendement n° 31 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 193 de M. Simon Sutour (mise en oeuvre de l'instauration d'impôts dans le respect des principes d'autonomie fiscale posés par l'article 72-2 de la Constitution) et accepte l'amendement n° 122 de M. Gaston Flosse (possibilité pour les communes d'instituer des taxes spécifiques). – **Art. 54** *(Concours de la Polynésie française aux communes)* (p. 10300) : s'oppose à l'amendement n° 194 de M. Simon Sutour (réécriture de l'article tendant à supprimer la possibilité pour la Polynésie française de mettre ses agents à disposition des communes). – **Art. 55** *(Conventions de délégation de compétences)* (p. 10301) : s'oppose à l'amendement n° 195 de M. Simon Sutour (suppression de la possibilité pour les communes de signer une convention avec la Polynésie française pour la réalisation de projets d'équipements collectifs ou la gestion de services publics). – **Art. 56** *(Extension du domaine public des communes)* : son amendement n° 32 : exigence de l'avis conforme du conseil municipal à l'extension du domaine de sa commune ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 196 de M. Simon Sutour (substitution de l'avis simple de l'assemblée de Polynésie française à l'avis conforme en matière de détermination du domaine initial des communes). – **Art. 57** *(Le français et les langues polynésiennes)* (p. 10302) : accepte l'amendement n° 123 de M. Gaston Flosse (reconnaissance de la place prééminente des langues polynésiennes dans le respect de l'article 2 de la Constitution). – **Art. 58** *(Collège d'experts fonciers)* : s'oppose à l'amendement n° 197 de M. Simon Sutour (consultation obligatoire du collège d'experts fonciers sur toute question relative à la propriété foncière). – **Art. 60** *(Transfert à titre gratuit des biens de l'Etat à la Polynésie française)* (p. 10303) : accepte l'amendement n° 124 de M. Gaston Flosse (transfert de propriété des biens meubles et immeubles appartenant à l'Etat et mis à la disposition de la Polynésie française au titre des lois antérieures de décentralisation). – **Art. 63** *(Attributions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10304) : s'oppose à l'amendement n° 198 de M. Simon Sutour (nouvelle rédaction de l'article précisant que l'exécutif de la Polynésie française est le gouvernement). – **Art. 64** *(Attributions du président de la Polynésie française)* (p. 10305) : ses amendements n° 33 : cohérence rédactionnelle, n° 34 : précision quant à la compétence normative du président de la Polynésie française, n° 35 : exercice du pouvoir de nomination du président de la Polynésie française, et n° 36 : précision ; adoptés. Sur les amendements de M. Gaston Flosse, accepte le n° 126 (coordination) et s'oppose au n° 125 (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 199 de M. Simon Sutour (suppression). – **Art. 68** *(Information du président en matière de maintien de l'ordre)* (p. 10307) : son amendement n° 37 : association du président de la Polynésie française à la mise en oeuvre par le haut-commissaire des moyens concourant à la sécurité civile ; adopté. Accepte l'amendement n° 127 de M. Gaston Flosse (extension de l'information du président de la Polynésie française aux mesures prises par l'Etat en matière de sécurité intérieure). – **Art. 69** *(Mode d'élection du président)* : Sur les amendements de M. Simon Sutour, accepte le n° 201 (précision de l'élection du président au scrutin secret) et s'oppose au n° 200 (rétablissement de l'appellation "président du gouvernement"). (p. 10308) : son amendement n° 38 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 202 de M. Simon Sutour (suppression de la possibilité d'élire un président qui ne serait pas membre de l'assemblée de la Polynésie française). Son amendement n° 39 : délai de dépôt des candidatures à la présidence de la Polynésie française ; adopté. (p. 10309) : s'oppose à l'amendement n° 203 de M. Simon Sutour (instauration d'un troisième tour de scrutin pour l'élection du président à défaut d'obtention de la majorité absolue à l'issue des deux premiers tours). – **Art. 70** *(Résultats de l'élection)* : Ses amendements n° 40 et 41 : précision ; adoptés. – **Art. 71** *(Délai d'élection du président de la Polynésie française)* : son amendement n° 42 : coordination ; adopté. – **Art. 73** *(Formation du gouvernement)* (p. 10310) : s'oppose aux amendements de M. Simon Sutour n° 205 (précision rédactionnelle visant à supprimer la distinction entre le vice-président et les ministres) et n° 204 (limitation à douze du nombre de ministres). – **Art. 74** *(Conditions requises pour exercer les fonctions de membre du gouvernement)* (p. 10311) : s'oppose à l'amendement n° 206 de M. Simon Sutour (obligation pour les membres du gouvernement de justifier d'une durée de résidence suffisante). – **Art. 75** *(Incompatibilités)* : Ses amendements n° 43 et 45 : rectification et n° 44 : élargissement des incompatibilités des membres du gouvernement ; adoptés. Accepte l'amendement n° 128 de M. Gaston Flosse (coordination). – **Art. 77** *(Délai et déclaration d'option)* (p. 10312) : son amendement n° 46 : rédaction ; adopté. Accepte l'amendement n° 129 de M. Gaston Flosse (constatation du défaut d'option en cas d'incompatibilité). – **Art. 78** *(Cessation des fonctions gouvernementales exercées par des membres de l'assemblée de la Polynésie française)* : son amendement n° 48 : rédaction ; adopté. – **Art. 79** *(Position de l'agent public ou du salarié membre du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10313) : son amendement n° 49 : possibilité pour l'agent public, membre du gouvernement, de réintégrer à la fin de ses fonctions l'entreprise du secteur public qui l'employait sous un régime de droit privé ; adopté. – **Art. 83** *(Fonctionnement du conseil des ministres)* : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. Simon Sutour (garantie d'une périodicité régulière des réunions du conseil des ministres). – **Art. 84** *(Fonctionnement du conseil des ministres)* (p. 10314) : accepte l'amendement n° 130 de M. Gaston Flosse (suppression de la possibilité pour le haut-commissaire de demander à être entendu par le conseil des ministres). – **Art. 87** *(Indemnité des membres du gouvernement de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 131 de M. Gaston Flosse (coordination). – **Art. 89** *(Détermination générale des attributions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10315) : son amendement n° 50 : précision du caractère collégial et solidaire du gouvernement ; adopté. – **Art. 90** *(Compétences du Conseil des ministres)* : s'oppose à l'amendement n° 208 de M. Simon Sutour (suppression de la compétence du conseil des ministres relative aux registres d'état civil). – **Art. 91** *(Compétences du Conseil des ministres)* (p. 10317) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande l'avis du Gouvernement pour le n° 132 (compétence du conseil des ministres en matière de répartition des bandes de fréquences radioélectriques) et accepte les n° 133 (fixation par le conseil des ministres des redevances de gestion des fréquences radioélectriques), n° 134 (rédaction), n° 135 (coordination) et n° 136 (possibilité de participer au capital des établissements de crédit régis par le

code monétaire et financier sous forme d'avances en compte courant d'associé). – **Art. 95** *(Attributions individuelles et responsabilité des ministres)* (p. 10318) : son amendement n° 51 : rédaction ; adopté. – **Art. 97** *(Attributions consultatives)* : son amendement n° 52 : consultation du conseil des ministres en cas de réquisition dans le cadre de la mise en oeuvre des moyens concourant à la sécurité civile ; adopté. Accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 137 (coordination avec les dispositions de l'article 33) et n° 138 (mention du principe de la consultation du conseil des ministres sur la modification des limites intracommunales, communales et intercommunales). – **Art. 99** *(Information sur les projets d'accords intéressant la Polynésie française)* (p. 10319) : demande le retrait de l'amendement n° 139 de M. Gaston Flosse (consultation du conseil des ministres sur les projets d'accords internationaux intéressant la Polynésie française). – **Art. 102** *(Compétence de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10320) : son amendement n° 53 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. 104** *(Composition de l'assemblée de la Polynésie française et durée de son pouvoir)* (p. 10321) : accepte l'amendement n° 140 de M. Gaston Flosse (réécriture de l'article prenant en compte l'évolution démographique, économique et structurelle de la Polynésie française pour le découpage des circonscriptions). – **Art. 105** *(Circonscriptions de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 141 de M. Gaston Flosse (suppression). – **Art. 106** *(Mode d'élection du représentant à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10322) : accepte l'amendement n° 142 de M. Gaston Flosse (modification du mode de scrutin pour l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française) et s'oppose à l'amendement n° 209 de M. Simon Sutour (maintien du seuil d'admissibilité des listes à la répartition des sièges à 5 % des suffrages exprimés). – **Art. 107** *(Application du principe de parité – Nombre de candidats de chaque liste)* (p. 10323) : son amendement n° 54 : simplification rédactionnelle ; adopté. – **Art. 108** *(Renouvellement intégral ou partiel de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10324) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. Simon Sutour (élection partielle au scrutin proportionnel à partir d'une vacance portant sur deux sièges). – **Art. 110** *(Régime des inéligibilités)* : son amendement n° 55 : incompatiblité avec le mandat de représentant de l'assemblée de certaines fonctions exercées en Polynésie française ou ayant cessé depuis moins de six mois ; adopté. Accepte l'amendement n° 143 de M. Gaston Flosse (précision). – **Art. 114** *(Situation des agents publics et des salariés de droit privé élus à l'assemblée)* (p. 10325) : ses amendements n° 56 : rectification d'une erreur et n° 57 : précision ; adoptés. – **Art. 115** *(Démission d'un représentant à l'assemblée)* (p. 10326) : son amendement n° 58 : coordination ; adopté. – **Art. 120** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10327) : s'oppose à l'amendement n° 211 de M. Simon Sutour (fixation des dates d'ouverture et de la durée des sessions de l'assemblée). – **Art. 121** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 144 de M. Gaston Flosse (nécessité de justifier la convocation de l'assemblée en session extraordinaire par des circonstances exceptionnelles). – **Art. 122** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Simon Sutour (désignation des membres du bureau de l'assemblée à la représentation proportionnelle). – **Art. 124** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10328) : son amendement n° 59 : précision de la possibilité de déférer au contrôle du Conseil d'Etat le règlement intérieur de l'assemblée ; adopté. – **Art. 125** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10328) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. Simon Sutour (mise en oeuvre des modalités relatives au régime indemnitaire des groupes politiques). – **Art. 127** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10329) : accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 145 (versement de l'indemnité aux représentants de l'assemblée jusqu'à la première réunion de la nouvelle assemblée élue) et n° 146 (rédaction). – **Art. 128** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10330) : son amendement n° 60 : rectification d'une erreur ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 214 de M. Simon Sutour (composition numérique de la commission permanente). – **Art. 129** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 215 de M. Simon Sutour (possibilité pour le président de l'assemblée de retransmettre une séance par des moyens audiovisuels sous réserve de l'absence d'opposition à la majorité absolue de l'assemblée). – **Art. 130** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 147 de M. Gaston Flosse (précision). – **Art. 131** *(Droit à l'information des représentants à l'assemblée)* (p. 10331) : s'oppose à l'amendement n° 216 de M. Simon Sutour (communication aux représentants de l'assemblée du rapport sur les questions à l'ordre du jour dans un délai porté à quinze jours avant la séance). – **Art. 134** *(Résolutions de l'assemblée de Polynésie française)* : Ses amendements n° 61 : substitution d'une procédure de transmission des propositions d'actes communautaires à une procédure de consultation et n° 62 : coordination ; adoptés. – **Art. 138** *(Délibérations de l'assemblée)* (p. 10332) : accepte l'amendement n° 148 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article). – **Art. 139** *("Lois du pays")* (p. 10333) : ses amendements n° 63 : coordination avec l'article 31 et n° 64 : coordination avec l'article 14 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 217 de M. Simon Sutour (substitution des mots "lois de la collectivité" aux mots "lois du pays") et accepte l'amendement n° 149 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 140** *(Initiative des délibérations – Avis du haut conseil de la Polynésie française sur les lois du pays)* (p. 10334) : son amendement n° 65 : fixation au haut conseil de la Polynésie française d'un délai d'un mois pour rendre son avis conditionnant le vote d'une loi du pays en cas d'urgence ; adopté. – **Art. 142** *(Transmission des délibérations au haut-commissaire et au président de la Polynésie française – Seconde délibération)* (p. 10335) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. Simon Sutour (faculté pour onze membres de l'assemblée de demander une nouvelle lecture d'une loi du pays). – **Art. 147** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* (p. 10336) : son amendement n° 66 : précision ; adopté. Accepte l'amendement n° 219 de M. Simon Sutour (extension du champ des incompatibilités avec les fonctions de membres du conseil économique, social et culturel de la Polynésie française aux personnels des services de la présidence et des cabinets ministériels). – **Art. 150** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Simon Sutour (renforcement du rôle du conseil économique, social et culturel). – **Art. 151** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* (p. 10337) : son amendement n° 67 : possibilité pour le président du conseil économique, social et culturel, de déléguer sa signature au secrétaire général et aux responsables administratifs du conseil ; adopté. – **Art. 153** *(Audition du haut-commissaire devant l'assemblée – Présence des ministres aux séances de l'assemblée)* : son amendement n° 68 : précision ; adopté. Accepte l'amendement n° 153 de M. Gaston Flosse (subordination de l'audition du haut-commissaire par l'assemblée à l'accord de son président ou à la demande du ministre chargé de l'outre-mer). – **Art. 154** *(Transmission de documents par le président de la Polynésie française à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10338) : s'oppose aux amendements de M. Simon Sutour n° 221 (précision du contenu du rapport sur l'activité du gouvernement) et n° 222 (garantie du droit à l'information des membres de l'assemblée). – **Art. 157** *(Conditions de recevabilité et d'examen par l'assemblée de la Polynésie française des pétitions de ses électeurs)* (p. 10339, 10340) : ses amendements n° 69 : précision de l'objet de la saisine de l'assemblée de la Polynésie française, n° 70, 71 et 72 : précision des conditions de mise en oeuvre du droit de pétition et n° 73 : suppression du caractère obligatoire pour l'assemblée de l'inscription d'une pétition à son ordre du jour ; adoptés. – **Art. 158** *(Application en Polynésie française des dispositions relatives aux référendums décisionnels locaux)* (p. 10344, 10345) : son amendement n° 74 : réécriture de l'article instituant une procédure de référendum local spécifique à la Polynésie française inspiré du droit commun des collectivités territoriales ; adopté après modification par le sous-amendement n° 170 de M. Gaston Flosse auquel il s'oppose. S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Gaston

Flosse (repli). Demande le retrait des amendements de M. Simon Sutour n° 223 et 224 (attribution à l'assemblée de la Polynésie française de l'initiative d'organiser un référendum local) qu'il estime satisfaits par son amendement n° 74 précité. – **Art. 159** *(Adaptation des modalités d'organisation des référendums locaux en Polynésie française)* (p. 10346) : son amendement n° 75 : suppression ; adopté. – **Art. 163** *(Attributions du haut conseil de la Polynésie française)* : Accepte les amendements de M. Gaston Flosse n° 155 (précision) et n° 156 (compétence exclusive des autorités destinataires des avis du haut conseil pour en lever le caractère confidentiel) et s'oppose à l'amendement n° 225 de M. Simon Sutour (suppression du conditionnement de la consultation du haut conseil par le haut commissaire à l'accord du président de la Polynésie française). – **Art. 164** *(Composition du haut conseil de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 226 de M. Simon Sutour (modalités de nomination des membres du haut conseil de la Polynésie française). – **Art. 167** *(Publication des actes ressortissant à la compétence de la Polynésie française au journal officiel de la Polynésie française)* (p. 10348) : son amendement n° 76 : substitution du haut-commissaire au président de la Polynésie française en cas de carence de ce dernier pour promulguer les actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays" ; adopté. – **Art. 168** *(Participation au fonctionnement des services de la Polynésie française)* : son amendement n° 77 : coordination ; adopté. – **Art. 171** *(Transmission des actes de la Polynésie française au haut-commissaire)* (p. 10349) : ses amendements n° 78 : rédaction et n° 79 : possibilité de transmettre les actes au haut-commissaire par voie électronique ; adoptés. (p. 10350) : accepte l'amendement n° 227 de M. Simon Sutour (transmission obligatoire au haut-commissaire des autorisations individuelles d'occupation des sols). Ses amendements sur le même objet n° 80 et 81 : limitation de l'obligation de transmission des décisions individuelles aux seules sanctions disciplinaires les plus graves ; adoptés. Accepte l'amendement n° 157 de M. Gaston Flosse (transmission au haut commissaire des ordres de réquisition du comptable pris par le président du conseil économique, social et culturel). – **Art. 172** *(Déféré préfectoral)* (p. 10351) : accepte l'amendement n° 158 de M. Gaston Flosse (précision). – **Art. 176** *(Saisine du Conseil d'Etat a priori)* (p. 10352) : ses amendements n° 82 : rédaction, et n° 83 : conséquence ; adoptés. Sur les amendements de M. Gaston Flosse, accepte le n° 159 (conditions de recevabilité du recours des particuliers) et demande le retrait du n° 160 (suppression de la référence aux principes généraux du droit en matière de contrôle de conformité par le Conseil d'Etat). – **Art. 177** *(Examen de la conformité de la loi du pays par le Conseil d'Etat)* (p. 10353) : son amendement n° 84 : coordination ; adopté. – **Art. 178** *(Promulgation des lois du pays)* : son amendement n° 85 : possibilité pour le président de la Polynésie française de promulguer les lois du pays sans attendre un mois après la publication de la décision du Conseil d'Etat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 171 de M. Gaston Flosse qu'il accepte. – **Art. 180** *(Procédure de déclassement des lois du pays)* (p. 10354, 10355) : son amendement n° 86 : rédaction ; adopté. – **Art. 186** *(Contrôle par le juge financier des marchés et délégations de service public)* (p. 10356) : son amendement n° 87 : communication à la chambre territoriale des comptes des documents émanant de l'ensemble des organismes soumis à son contrôle ; adopté. – **Art. 188** *(Lagons de Mururoa et de Fangataufa)* : son amendement n° 88 : rédaction ; retiré. – **Art. 190** *(Actualisation des dénominations)* (p. 10357) : ses amendements n° 89 et 90 : coordination ; adoptés. Sur les amendements de M. Gaston Flosse, accepte le n° 163 (pérennisation et consolidation des lois applicables aux pouvoirs des agents des services d'Etat transférés à la Polynésie française) et demande le retrait du n° 164 (autorité du président de la Polynésie française sur le chef du service du travail et les inspecteurs du travail). – **Art. 193** *(Actualisation du code électoral – art. L.O. 384-1, L.O. 393-1, L.O. 394-1, L.O. 394-2 et L.O. 406-1 nouveaux du code électoral)* (p. 10360) : son amendement n° 91 : rédaction ; adopté. – **Art. 194** *(Election du président de la République – art. 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962)* (p. 10361) : son amendement n° 92 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement n° 165 de M. Gaston Flosse (fixation au samedi en Polynésie française du jour du scrutin pour l'élection du Président de la République). – **Art. 196** *(Abrogation de dispositions législatives antérieures au présent statut)* (p. 10362) : accepte l'amendement n° 166 de M. Gaston Flosse (coordination avec son amendement n° 140 susvisé). – **Art. 197** *(Succession des mandats)* : demande le retrait de l'amendement n° 167 de M. Gaston Flosse (avancement de l'élection du second sénateur au renouvellement partiel de 2004).

– Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi [n° 38 (2003-2004)]** – **Art. 1er** *(Missions du haut-commissaire)* (p. 10453) : accepte l'amendement n° 6 de M. Gaston Flosse (précision rédactionnelle). – **Art. 2** *(Mission de sécurité intérieure)* (p. 10454) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Gaston Flosse (information systématique du président de la Polynésie française par le haut-commissaire des actions menées par les forces de sécurité intérieure de l'Etat). – **Art. 8** *(Création et modification des limites territoriales des communes)* (p. 10455) : accepte l'amendement n° 8 de M. Gaston Flosse (application des modalités de création de communes aux éventuelles suppressions de communes). – **Art. 9** *(Contribution de l'Etat au fonds intercommunal de péréquation)* : s'oppose aux amendements de M. Gaston Flosse n° 9 (réactualisation de l'année de référence de l'engagement de l'Etat à la contribution au fonds intercommunal de péréquation) et n° 10 (repli). – **Art. 11** *(Ordonnances relatives au régime des communes et à la fonction publique communale)* (p. 10456) : ses amendements n° 1 : rédaction, et n° 2 : réduction de six mois à trois mois du délai de dépôt devant le Parlement des projets de loi de ratification des ordonnances ; adoptés. – **Art. 13** *(Subrogation de la Polynésie française dans les droits de la victime pour obtenir restitution des sommes dues)* (p. 10457) : accepte l'amendement n° 11 de M. Gaston Flosse (clarification). – **Art. 15** *(Propagande audiovisuelle)* (p. 10458) : son amendement n° 3 : application des dispositions relatives à la propagande audiovisuelle aux élections partielles organisées pour les vacances de sièges à l'assemblée de Polynésie française ; adopté. – **Art. 16** *(Code de justice administrative – art. L. 225-1, L. 225-2, L. 225-3, L. 231-7, L. 231-8, L. 311-3 et L. 554-1 ; art. L. 311-7 et L. 7774-11 nouveaux du code de justice administrative)* (p. 10459) : son amendement n° 4 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement n° 12 de M. Gaston Flosse (rédaction). – **Art. 17** *(Création d'un tribunal foncier)* : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Gaston Flosse (création d'une cour d'appel spécialisée pour les affaires foncières et recours facultatif à la commission de conciliation en matière foncière). Coût de la création d'une cour d'appel spécialisée. Maintien souhaitable de la saisine obligatoire de la commission de conciliation face aux risques d'engorgement du tribunal foncier. – **Art. 22** *(Agents de police judiciaire adjoints – art. 21 du code de procédure pénale)* (p. 10462) : accepte l'amendement n° 21 du Gouvernement (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 22** : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Gaston Flosse (homologation législative de la délibération de l'assemblée de Polynésie française en date du 29 août 2003 réprimant les outrages publics aux emblèmes et aux armes de la Polynésie française). Risque d'inconstitutionnalité. – **Art. 23** *(Sociétés d'économie mixte locales créées par la Polynésie française)* (p. 10463) : accepte l'amendement n° 15 de M. Gaston Flosse (restriction de l'applicabilité aux sociétés d'économie mixte créées par la Polynésie française de la loi du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales). – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 10464) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande le retrait du n° 16 (adaptation des dispositions de l'ordonnance du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Polynésie française) et accepte le n° 17 (notification par le haut-commissaire de la République au président de la Polynésie française des arrêtés d'expulsion). – **Art. additionnel après**

l'art. 24 : accepte l'amendement n° 22 du Gouvernement (coordination des dispositions propres à la convocation des électeurs en Polynésie française avec l'article 17 de l'ordonnance du 8 décembre 2003 portant simplifications administratives en matière électorale). – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 10465, 10466) : sur les amendements de M. Gaston Flosse, demande le retrait du n° 18 (modalités de la revalorisation des frais de mission des élus municipaux) et accepte les n° 19 (modification de la législation relative aux jeux de hasard afin de rendre effectives les dispositions des articles 24 et 91-27° de la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française) et n° 20 (habilitation du haut-commissaire, dans le cadre de la réglementation fiscale édictée par la Polynésie française, à exiger des usagers la production d'un timbre fiscal pour la délivrance de tout document). Accepte l'amendement n° 23 du Gouvernement (actualisation, dans les dispositions législatives en vigueur habilitant le Gouvernement à prendre des ordonnances sur le fondement de l'article 38 de la Constitution, de la référence aux dispositions statutaires désignant les institutions compétentes pour se prononcer sur les projets d'ordonnance). – **Art. 26** *(Abrogation de dispositions législatives en vigueur n'ayant pas valeur organique)* (p. 10467) : son amendement n° 5 : coordination ; adopté.

LARCHÉ (Jacques)

sénateur (Seine-et-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 313 (2002-2003)] portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 334 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 312 (2002-2003)] portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat. **[n° 333 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1276) : motion de 1984 tendant à soumettre au référendum la loi sur l'enseignement privé. Satisfaction d'avoir sauvé l'enseignement libre.

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4195, 4197) : longévité exceptionnelle de la Ve République. Mouvement de réforme générale des institutions. Propositions inspirées des conclusions du groupe de travail réuni sur l'initiative du Président du Sénat, M. Christian Poncelet, et présidé par M. Daniel Hoeffel : rééquilibrage de la durée du mandat de sénateur avec celle du mandat présidentiel ; âge d'éligibilité porté à trente ans. Accompagnement de la décentralisation par un rapprochement entre le Sénat et les réalités locales. Modification de l'effectif du Sénat. Aménagement de la loi électorale. La commission propose l'adoption de ce texte. Rôle d'équilibre et générateur de progrès du Sénat. – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4220, 4221) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Alain Vasselle (suppression). Adaptation du Sénat au phénomène d'accélération du temps démocratique. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4237) : s'oppose aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat). Respect de la Constitution. – **Art. 3** *(Renouvellement des sénateurs représentant les Français établis hors de France – Art. 1er et 5 de la loi organique n° 83-499 du 17 juin 1983)* (p. 4240, 4241) : s'oppose aux amendements de Mme Monique Cerisier-ben-Guiga n° 6 (renouvellement intégral des sénateurs de la circonscription des Français établis hors de France) et n° 7 (coordination). – **Art. 4** *(Age d'éligibilité aux élections sénatoriales – art. L.O. 296 du code électoral)* (p. 4243) : s'oppose aux amendements identiques n° 8 de M. Bernard Frimat et n° 11 de M. Robert Bret (abaissement de l'âge d'éligibilité à vingt-trois ans). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4247) : intervient sur l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats).

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003)** – rapporteur – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4254, 4255) : s'oppose à la motion n° 6 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Constitutionnalité de la réforme proposée. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4267, 4268) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 52, 53, 54 et 55 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle). Absence de caractère normatif des amendements précités. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 4276) : estime satisfaits les principes énoncés dans les amendements de M. Jean-Pierre Sueur, portant sur le même objet, n° 45 à n° 51 et n° 56 à n° 61 (prise en compte de l'évolution de la population dans la définition du collège électoral). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4281) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 13 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 500 habitants) et n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 (repli) ainsi qu'à ceux de M. Robert Bret n° 62 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 300 habitants), n° 63 et 64 (repli). – **Art. 5** *(Champ d'application du mode de scrutin majoritaire à deux tours – art. L. 294 du code électoral)* (p. 4285) : s'oppose aux amendements identiques n° 7 de M. Bernard Frimat et n° 65 de M. Robert Bret (maintien de l'application du scrutin

majoritaire dans les départements où sont élus deux sénateurs et application du scrutin proportionnel à partir de trois sièges), ainsi qu'à l'amendement n° 8 de M. Bernard Frimat (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les départements n'élisant qu'un sénateur). Mécanisme déséquilibré mis en place par la loi du 10 juillet 2000. Reconnaissance du caractère politique du changement du mode de scrutin. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4286) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Bernard Frimat (entrée en vigueur reportée au premier renouvellement suivant celui de 2007). (p. 4287) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les candidats élus au scrutin de liste de faire référence sur le bulletin de vote au mouvement politique auquel ils appartiennent ou au représentant national qui les a investis). (p. 4289, 4290) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Bernard Frimat (application de la parité aux suppléants). Scrutin uninominal fondé sur le principe de la liberté de choix. (p. 4291) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 27 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (élargissement du collège des grands électeurs des Français à l'étranger).

LARCHER (Gérard)

sénateur (Yvelines)

UMP

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires économiques et du plan.

Vice-président de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Vin, santé et alimentation **[n° 286 (2002-2003)]** (12 mai 2003) – **Agriculture et pêche – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : La Poste : le temps de la dernière chance **[n° 344 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Aménagement du territoire – Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique – Société.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Iran, réforme, révolution ou résignation ? **[n° 385 (2002-2003)]** (7 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 421 (2002-2003)] relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom **[n° 21 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 105 (2003-2004)] relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom **[n° 108 (2003-2004)]** (10 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 299, 300) : déprise commerciale et conséquences pour les personnes isolées, âgées et les plus modestes. Intérêt du Sénat pour cette question. Nécessité de replacer la problématique du commerce rural dans le cadre plus large de la politique d'aménagement du territoire. Exemple allemand d'intégration des services postaux aux commerces de proximité. Rappel des débats de 1994 sur le projet de loi d'aménagement du territoire : réflexion de M. Jean-François Poncet sur le principe d'équité des citoyens dans leur temps d'accès aux services. Projets de loi à venir sur les affaires rurales et l'initiative économique.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 593, 595) : remerciements au rapporteur. Responsabilité politique de concilier les attentes des personnes exposées aux risques avec les exigences du développement économique. Nécessaire mise en oeuvre de stratégies d'anticipation : réalité de l'imbrication des sites industriels à risques et des zones d'habitation. Fréquence des catastrophes naturelles. Refus d'une prévalence du principe de précaution. Absence d'opposition de principe entre précaution et progrès technologique. Effet paralysant des strates réglementaires sur les acteurs économiques et sur les collectivités territoriales : la commission proposera la suppression de l'article 14. Nécessité d'une application homogène de la réglementation et d'une harmonisation de la jurisprudence. Souhait d'un traitement équitable en matière de risques miniers. Dévolution à l'Etat de la responsabilité de la prévision des crues. Nécessaire responsabilisation de l'ensemble des citoyens formés à la culture du risque.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. additionnel après l'art. L. 515-15 du code de l'environnement** (p. 619) : satisfait de la réponse du Gouvernement sur l'amendement n° 66 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure de délaissement aux sites miniers). Avis de sagesse unanime de la commission. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité*

d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement) (p. 664) : demande l'adoption de l'amendement n° 11 de la commission (de suppression). Evaluation des dommages potentiels par le CLIC. Opposé à la superposition de strates. Alourdissement des coûts pour les entreprises et des procédures. – **Après l'art. 16** (p. 669, 670) : défavorable à l'amendement n° 190 du Gouvernement (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration). Possibilité pour le préfet d'invoquer la transgression du code de l'environnement. – **Art. 21** *(Lutte contre l'érosion des sols et bonnes pratiques agricoles)* (p. 689) : favorable au retrait de l'amendement n° 93 de M. Yves Dauge (détermination de la maîtrise d'ouvrage par le préfet).

– **Suite de la discussion** (6 février 2003) – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 (nouveau) du code de l'environnement)* (p. 709) : demande l'adoption de l'amendement n° 37 de la commission (limitation de l'obligation d'informer de l'existence d'un risque aux biens situés dans les communes couvertes par un plan de prévention des risques technologiques et naturels et aux contrats de vente). Rédaction perfectible au cours de la navette. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 715) : réponse au besoin de sécurité après les récents sinistres. Recherche des équilibres entre nature, hommes, activités économiques, travail et santé. Objectifs de responsabilisation, de concertation et d'information. Remerciements au Gouvernement et hommage au rapporteur.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 950, 951) : souci partagé d'une simplification. Prise en compte des problèmes des petites communes. Prochain débat sur l'habitat. Approche pragmatique plutôt qu'idéologique des problèmes d'urbanisation.

– **Suite de la discussion** (26 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1018) : à titre personnel, émet un avis de sagesse positif sur les amendements identiques n° 138 de M. Jean-Claude Gaudin et n° 213 de M. Gérard Collomb (validation des PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu). – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1027) : volonté de souplesse.

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1062) : équilibre à trouver entre vitalité des territoires et préservation de la qualité de vie. – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1169) : étonnement devant les propositions du groupe CRC. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1180, 1181) : remerciements. Avancée significative du droit de l'urbanisme.

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 19 ter** *(Réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif – art. 31 du code général des impôts)* (p. 3047) : caractère essentiel de l'article. Nécessité de relancer l'activité du secteur du bâtiment et de l'emploi. La majorité de la commission des affaires économiques soutient cet article.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3792, 3796) : bilan de l'action du précédent gouvernement. Définition des priorités et hiérarchisation des projets. Mise en place d'un calendrier et d'un plan prévisionnel de financement. Recherche d'interconnexion des réseaux et encouragement à l'intermodalité. Elargissement du rôle des collectivités territoriales. Maintien de la performance de nos infrastructures. Augmentation des déplacements de personnes et de marchandises liée à l'internationalisation des échanges. Connexion insuffisante de la France aux grands axes européens. Dossier prioritaire du contournement du bassin parisien. Paralysie de nombreuses opérations. Création indispensable d'un nouveau fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables. Difficile question du financement des infrastructures. Implication insuffisante de l'Europe dans le débat français sur les grands projets d'infrastructures. Redevance sur les poids lourds. Accroissement indispensable des recettes d'exploitation de Réseau ferré de France. "Européanisation" de la politique des transports. Bilan inquiétant de la SNCF. Poursuite de la régionalisation du transport ferroviaire de voyageurs. Indispensable complémentarité de nos modes de transport. Développement du ferroutage.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 4096, 4097) : objectif de rétablissement d'un climat de confiance et de concertation entre les chasseurs et les pouvoirs publics. Reconnaissance des chasseurs comme acteurs de la gestion des espaces naturels. Statut des fédérations départementales des chasseurs. Mise en place de l'Observatoire nationale de la faune sauvage et de ses habitats. Partage de la nature. Nécessité d'inventer une chasse du XXIème siècle. – **Art. 1er C** *(Cotutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – art. L. 421-1 du code de l'environnement)* (p. 4125) : défavorable aux amendements de suppression n° 30 de Mme Marie-Christine Blandin, n° 45 de M. Gérard Le Cam et n° 59 du Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4130) : intervient sur l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers). Virus rabique.

– **Suite de la discussion** (11 juin 2003) – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4151) : défavorable à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. 9** *(Soumission des fédérations interdépartementales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-12 du code de l'environnement)* (p. 4157, 4158) : favorable à l'amendement n° 63 de la commission (désignation mixte des membres du conseil d'administration de la fédération interdépartementale de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 4166) : défavorable à l'amendement n° 15 de M. Pierre Martin (possibilité, dans une chasse accompagnée, pour la personne autorisée et pour l'accompagnateur de disposer d'une arme chacun). – **Art. 16** *(Jour de non-chasse – art. L. 424-2 du code de l'environnement)* (p. 4172) : partage de la nature. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4183) : remerciements. Texte d'ouverture. Nécessité de poursuivre ce débat à Bruxelles.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4567, 4568) : volonté d'assurer la cohérence de la politique suivie en matière de télécommunications, de veiller à l'équilibre et à la santé du marché des télécommunications et de protéger les collectivités locales. Demande l'adoption des amendements de la commission sans modification.

– **Suite de la discussion** (25 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4684, 4695) : accessibilité des services publics. Equilibre entre droit et liberté. Rôle des collectivités locales. Couverture en téléphonie mobile du territoire. Volonté de réduire les déséquilibres territoriaux.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4822) : texte de justice, de préservation sociale et de courage. Avancées pour l'avenir des jeunes générations. Réflexions sur l'avenir des basses pensions, du financement et de l'égalité entre les cotisants. (p. 4823) : souci de redéfinir collectivement le rapport de la société au travail.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5555) : renforcement du fondement des régimes de retraite obligatoire. Situation des personnels hospitaliers. Bouleversement de l'équilibre du régime complémentaire retraite des hospitaliers, CRH. Proposition de transformer ce régime en plan d'épargne individuelle pour la retraite.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – Rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 6883, 6885) : orientations principales du texte : service universel, statut des fonctionnaires, évolution possible vers une détention minoritaire du capital par l'Etat. Transposition de la directive européenne "service universel" du 7 mars 2002. Changement de la clé de répartition du financement du fonds de service universel. Coût et adaptabilité du service universel des télécommunications. Interrogations sur l'inclusion dans ce service de la téléphonie mobile ou de l'Internet haut débit. Evaluation régulière des insuffisances du service, notamment dans les territoires d'outre-mer. Pérennisation du statut des fonctionnaires de France Télécom. Reconnaissance du caractère exceptionnel et transitoire de la situation de ces personnels. Constitutionnalité du dispositif. Refus des a priori sur la diminution de la part de l'Etat au capital de France Télécom. Demande d'un bilan sur les ouvertures de capital des entreprises publiques. Difficulté pour l'Etat de continuer à contrôler France Télécom. Handicap suscité par la présence de l'Etat. Au nom de la commission des affaires économiques, recommande l'adoption de ce texte modifié par ses amendements. (p. 6900) : évolution de sa position sur la privatisation de France Télécom liée au changement de situation de l'entreprise. Constitutionnalité du statut du personnel de France Télécom. Dialogue social. – **Question préalable** (p. 6903, 6904) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Marie-France Beaufils tendant à opposer la question préalable. Gestion négligée des entreprises publiques. Equilibre entre régulation et réglementation. – **Intitulé du titre Ier** (p. 6905) : s'oppose à l'amendement n° 29 de Mme Marie-France Beaufils (nouvel intitulé du titre Ier "Le service public des télécommunications"). – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6915) : son amendement n° 2 : évaluation du coût du service universel ; adopté. Son amendement n° 3 : délai pour l'évaluation définitive des opérateurs effectuée par l'ART ; adopté. (p. 6916) : son amendement n° 4 : coordination ; adopté. (p. 6918) : son amendement n° 5 : instauration d'un rapport au Parlement sur le service universel et son évolution ; adopté après modification par les sous-amendements n° 121 et 122 de M. Pierre-Yvon Trémel. (p. 6919) : son amendement n° 6 : périodicité dans l'attribution des appels à candidatures pour la fourniture du service universel ; adopté. (p. 6920) : son amendement n° 7 : suppression de la modification partielle du statut de TDF ; adopté. (p. 6922, 6925) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 30 (suppression), n° 31, n° 32 n° 33 (suppression partielle), n° 34 (suppression de la définition proposée pour le service universel), n° 82 (insertion de la téléphonie mobile et de l'internet à haut débit dans le contenu du service universel), n° 35 (suppression de la procédure d'appel à candidatures), n° 36 (suppression du nouveau mode de financement du service public et des pouvoirs confiés à l'ART), n° 83 (suppression du fractionnement du service universel) et de M. Pierre-Yvon Trémel n° 84 (suppression), n° 85 (absence d'augmentation de l'abonnement de base avant la redéfinition du service universel), n° 86 (suppression de la procédure d'appel à candidatures), n° 87 (suppression du fractionnement du service universel) et n° 88 (repli). Demande le retrait des amendements de M. Pierre Hérisson n° 15 (suppression du financement par le fonds de service universel des télécommunications du service de renseignements), n° 16 (obligation d'évaluation du coût net des marchés de fourniture de service), n° 17 (périodicité des appels d'offres) et n° 18 (précision). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 89 de M. Pierre-Yvon Trémel (soumission pour avis du cahier des charges des opérateurs à la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications). S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 37 (maintien de France Télécom comme seul fournisseur des services de renseignements), n° 38 (conservation par France Télécom du monopole des services obligatoires) et n° 40 (suppression de l'accroissement des pouvoirs confiés à l'ART), et de M. Pierre-Yvon Trémel n° 91 (suppression de l'exonération des petits contributeurs), n° 92 (suppression de la notion de charge excessive pour les opérateurs), n° 94 (maintien de France Télécom comme seul fournisseur des services de renseignements), n° 95 (conservation par France Télécom du monopole des services obligatoires), n° 97 (cohérence), n° 98 (participation de tous les opérateurs de télécommunications aux instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire) et n° 100 (suppression de la modification partielle du statut de TDF). Demande le retrait des amendements de M. Pierre Hérisson n° 19 (lien entre le calcul de la contribution au service universel et l'usage fait des réseaux publics de télécommunications), n° 21 (principe de "transparence effective" pour la détermination des coûts nets du service universel) et n° 20 (suppression de l'exonération des petits contributeurs), des amendements n° 39 de Mme Marie-France Beaufils (maintien de la remise au Parlement d'un rapport sur l'application du service public des télécommunications) et n° 96 de M. Pierre-Yvon Trémel (rapport au Parlement sur le coût et l'enrichissement du service universel). Sur son amendement n° 5, s'en remet à la sagesse du Sénat à titre personnel pour le sous-amendement de M. Pierre-Yvon Trémel n° 122 . Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 93 de M. Pierre-Yvon Trémel (maintien d'une homologation des tarifs du service universel par le ministre des télécommunications) et accepte les amendements n° 22 de M. Pierre Hérisson (précision des méthodes d'évaluation du service universel) et n° 41 de Mme Marie-France Beaufils (suppression de la modification partielle du statut de TDF). (p. 6927) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 90 de M. Pierre-Yvon Trémel (exclusion de l'assiette de la contribution au service universel des prestations facturées pour compte de tiers). (p. 6928) : sur son amendement n° 5, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 121 de M. Pierre-Yvon Trémel. (p. 6928, 6929) : manque de préparation des opérateurs pour introduire la téléphonie mobile et l'Internet à haut débit dans le service universel. Différence d'approche entre les Etats-Unis et la France. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6933) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 42 (suppression), n° 46 (maintien de la contribution de France Télécom à l'effort d'innovation et de recherche), n° 47 (suppression des dispositions nouvelles relatives à la défense et à la sécurité), n° 48 (maintien de la présence de France Télécom au sein des instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire), n° 43, n° 44, n° 45, n° 49, n° 50, n° 51, n° 52 et n° 53 (suppression partielle). S'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 99 (suppression), n° 101 (maintien de la contribution de France Télécom à l'effort d'innovation et de recherche), n° 102 (maintien de la présence de France Télécom au sein des instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire) et n° 103 (suppression partielle). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6935, 6936) : son amendement n° 8 : suppression du monopole de TDF ; adopté après modification par le sous-amendement n° 118 du Gouvernement, qu'il accepte. – **Demande de renvoi à la commission du titre II** (p. 6938) : s'oppose à la motion n° 123 de Mme Marie-Claude Beaudeau tendant au renvoi à la commission. – **Intitulé du titre II** (p. 6939) : s'oppose à l'amendement n° 81 de Mme Marie-France Beaufils (rappel du statut de fonctionnaire d'Etat des fonctionnaires travaillant à France Télécom).

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6956, 6957) : son amendement n° 9 : suppression du droit d'option ; adopté. (p. 6959, 6960) : son amendement n° 10 :

rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 54 (suppression), n° 55 (maintien du statut particulier des fonctionnaires de France Télécom), n° 56 (suppression de la possibilité "d'autodétachement"), n° 57 (suppression partielle), n° 59 (suppression des dispositions tendant à l'individualisation des rémunérations), n° 60 (maintien de la nomination du président de France Télécom par le Gouvernement), n° 61 (gestion des activités sociales) et aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 104 (renforcement du statut des fonctionnaires de France Télécom), n° 106 (suppression des dispositions tendant à l'individualisation des rémunérations) et n° 107 (organisation annuelle d'une négociation salariale par le président de France Télécom). Accepte les amendements identiques n° 58 de Mme Marie-France Beaufils et n° 105 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression du droit d'option) ainsi que l'amendement n° 26 du Gouvernement (clarification). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 6961, 6962) : sur l'amendement n° 27 du Gouvernement (clarification des dispositions relatives à la mobilité des fonctionnaires de France Télécom) qu'il accepte, son sous-amendement n° 120 ; adopté. – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – code du travail)* (p. 6964) : son amendement n° 11 : coordination ; adopté. (p. 6964) : son amendement n° 12 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 62 (suppression), n° 63 (repli) et n° 64 (suppression partielle) et aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 108 (situation des fonctionnaires reclassés) et n° 109 (suppression partielle). – **Art. 5** *(Possibilité de détention minoritaire du capital de France Télécom par l'Etat – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – loi n° 93-923 du 13 juillet 1993)* (p. 6968) : s'oppose aux amendements identiques n° 65 de Mme Marie-France Beaufils et n° 110 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-France Beaufils, n° 66, 67 et 68 (suppression partielle) et n° 69 et 70 (suppression des dispositions relatives au conseil d'administration). – **Art. 6** *(Coordination juridique et suppression de dispositions obsolètes – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6971) : s'oppose aux amendements identiques n° 111 de M. Pierre-Yvon Trémel et n° 71 de Mme Marie-France Beaufils (suppression), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 72, 73, 74, 76, 77, 78 et 79 (suppression partielle). – **Intitulé du titre IV** : s'oppose à l'amendement n° 80 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). – **Art. 7** *(Dispositions transitoires)* (p. 6972) : son amendement n° 13 : abrogation de dispositions obsolètes dès la publication de la loi ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 112 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression). – **Art. 8** *(Application à Mayotte)* : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression) et accepte l'amendement n° 119 du Gouvernement (application aux collectivités d'outre-mer). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6973, 6974) : principe de la revente de l'abonnement. Approbation de l'ART. Situation actuelle de France Télécom. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés). (p. 6975) : position de l'ART. (p. 6977) : interrogation sur les délais de mise en oeuvre. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Paul Blanc (suppression du plafond de 8 millions d'habitants pour un même opérateur de réseau câblé). – **Intitulé du projet de loi** (p. 6978) : s'oppose à l'amendement n° 28 de Mme Marie-France Beaufils (nouvel intitulé du projet de loi – Projet de loi relatif au service public des télécommunications). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6982) : remerciements. Conciliation entre le service universel et la concurrence. Préservation du statut du personnel. Adaptation de France Télécom et du service public. Rôle des télécommunications.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8470, 8471) : contexte économique défavorable. Catastrophe des 35 heures. Réformes structurelles. Politique du logement. Modernisation dans le domaine de la recherche. Mesures en faveur des petites et moyennes entreprises. Poursuite des réformes nécessaire. Votera ce projet de loi de finances.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9918, 9919) : acuité du problème des nuisances sonores liées à l'activité aérienne et aéroportuaire. Sa question écrite sur les perspectives d'amélioration de la situation en Ile-de-France. Exemple de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Recours aux solutions techniques. Souci de faire bénéficier les riverains de l'activité économique à la source des nuisances. Importance de la concertation et de l'information. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public administratif)* (p. 9928, 9929) : son amendement n° 5 : limitation de la possibilité de créer des communautés aéroportuaires aux aéroports sur lesquels un dispositif d'aide à l'insonorisation des logements des riverains a été mis en place ; adopté.

– Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – président de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 9940, 9941) : soutien de la commission à la démarche de redressement du pavillon national. Urgence d'agir. Déclin de la flotte de commerce. Objectifs de la proposition de loi : protection de l'environnement, protection sociale des marins, développement économique. Importance du transport maritime. Prise en compte par la commission des préoccupations des personnels concernés. Elaboration d'une version révisée et enrichie du texte. Souhait d'un dialogue avec toutes les organisations représentatives concernées. Changement à opérer dans la vision des Français sur la mer et l'espace maritime. (p. 9947) : importance des apports de la commission et du rapporteur.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – Rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 10178, 10180) : modifications apportées par l'Assemblée nationale : réponse aux besoins des utilisateurs handicapés ; statut des fonctionnaires ; suppression de la revente imposée de l'abonnement de France Télécom. Situation et rôle de l'autorité de régulation des télécommunications, ART. Délais d'examen de cet organisme. Aménagement du territoire. Tarifs de l'opérateur historique. Demande l'adoption sans modification de ce texte. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10191, 10193) : s'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 1 (suppression), n° 2 (modification des dispositions relatives aux handicapés) et n° 6 (précision sur le contenu de l'évaluation du service universel), de M. Daniel Raoul n° 3 (extension du service universel à la consultation de l'annuaire et à la récupération des informations de localisation à titre gratuit pour les services de secours et de police), n° 4 (repli) et n° 5 (financement des charges du service universel), de Mme Marie-France Beaufils n° 13 (suppression partielle), n° 15 (suppression de la possibilité pour France Télécom de demander un dépôt de garantie à ses clients), n° 17 (maintien d'un service universel de publiphonie sur l'ensemble du territoire), n° 19 (intégration dans le service universel des télécommunications du service d'urgence téléphonique pour les personnes âgées) et n° 20 (obligation de couverture du territoire par un réseau en fibre optique) et de M. Yves Coquelle n° 14 (élargissement du service universel à la téléphonie mobile et à l'Internet à haut débit), n° 16 (gratuité des interventions relatives à la création d'une ligne ou à sa mise en service), n° 18 (extension du service universel à la consultation de l'annuaire et à la récupération des informations de localisation à titre gratuit pour les services de secours et de police) et n° 21 (fusion des composantes de service universel en un seul service). – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 10195) : s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Marie-France Beaufils (reconnaissance d'un droit fondamental à l'accès à la communication et aux télécommunications). – **Art. 3 bis** *(Mobilité des fonctionnaires de France Télécom – art. 29-3 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10196) :

s'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Marie-France Beaufils (suppression), ainsi qu'aux amendements identiques n° 7 de M. Pierre-Yvon Trémel et n° 24 de M. Yves Coquelle (suppression de la date limite des demandes d'intégration de la fonction publique par les fonctionnaires de France Télécom). – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10197) : s'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 8 (statut des agents reclassés) et n° 9 (suppression d'un régime d'assurance chômage spécifique pour les fonctionnaires de France Télécom).

LARDEUX (André)

sénateur (Maine-et-Loire)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité national d'évaluation des dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées .

Membre titulaire du Conseil de surveillance du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 116 (2002-2003)] relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages **[n° 143 (2002-2003)]** (28 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Logement et urbanisme – Police et sécurité.**

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 169 (2002-2003)] relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie. **[n° 186 (2002-2003)]** (25 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale [n° 54 (2003-2004)] pour 2004 **[n° 59 tome 4 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 361, 364) : illusion d'une médecine omnipotente résultant des progrès des connaissances biologiques et des techniques biomédicales. Rôle modérateur du droit. Favorable à l'interdiction absolue de brevetabilité du vivant. Recherche sur les embryons. Risque de dérives en cas de recherche sur les cellules souches embryonnaires. Moyen de discrimination du recours aux tests génétiques. Implantation d'embryon post mortem. Absence de lien entre la pertinence scientifique et la pertinence juridique ou morale. Rôle de la loi. Sagesse de la démarche du ministre et du rapporteur.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 436) : favorable à l'amendement n° 95 du Gouvernement (non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles). Nécessaire révision de la directive européenne. Défavorable à l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (impossibilité pour le corps humain et toute matière biologique, humaine, végétale ou animale de constituer une invention brevetable). – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 461) : favorable à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem).

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* –

Art. L. 2151-3 du code de la santé publique *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 484) : ses amendements n° 69 : interdiction de la recherche sur tout ou partie d'un embryon humain ; et n° 70 : interdiction de la recherche sur l'embryon humain ; devenus sans objet. (p. 494) : défavorable au troisième alinéa de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), mais favorable à l'ensemble de l'amendement.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)]** – (4 février 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 570) : catastrophe de Toulouse. Risque industriel et risque au travail pour les salariés victimes de l'explosion. Diminution du nombre d'accidents mortels depuis 1970 sous l'influence de la législation communautaire et du dialogue social. Irréalisme du risque zéro. (p. 571, 572) : approche innovante du texte : participation active de l'ensemble des acteurs de l'entreprise à la gestion du risque. Réponses aux insuffisances mises en évidence par le groupe de travail présidé par M. Michel Roux. Primauté au dialogue social et aux accords collectifs. Dispositif applicable aux 672 établissements classés Seveso "seuil haut". Renforcement satisfaisant de la sécurité des personnes sans multiplier les contraintes pour les entreprises. La commission proposera des amendements pour favoriser les partenariats, simplifier le dispositif et promouvoir l'équité dans le respect des spécificités. Sous réserve de ses amendements, avis favorable de la commission des affaires sociales.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Avant l'art. 5** (p. 627, 629) : sur les amendements de M. André Vantomme, s'oppose aux n° 72 (constitution obligatoire d'un CHSCT à partir de 20 salariés), n° 74 (élection directe des représentants des salariés au CHSCT), n° 75 (majoration du crédit d'heures des représentants du personnel au CHSCT dans les établissements classés) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 73 (de précision). – **Art. 5** *(Evaluation des risques présentés par les installations à risques par les chefs d'établissement conjointement avec les entreprises sous-traitantes)* (p. 630) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Yves Coquelle (extension de l'obligation de coopération aux entreprises effectuant des travaux de livraison sur les sites à risque), ainsi qu'à l'amendement n° 121 de M. Roland Muzeau (extension de l'évaluation des risques aux entreprises présentant des risques particuliers pour la santé des salariés). Son amendement n° 38 : de précision ; adopté. (p. 631) : son amendement n° 39 : extension du champ d'application du dispositif à tout intervenant non salarié sur le site à risque ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 122 (consultation du CHSCT sur l'élaboration du processus de prévention) et n° 123 (information des autorités de contrôle et de prévention de l'avis émis par le CHSCT sur les mesures préventives). (p. 632, 634) : son amendement n° 40 : clarification du partage des responsabilités entre le chef d'entreprise utilisatrice et les chefs d'entreprises extérieures ; adopté. Souci de sécurité juridique en cas d'accident et risque de déresponsabilisation des entreprises extérieures. S'oppose aux amendements sur le même objet n° 124 et n° 125 de M. Roland Muzeau (information obligatoire du chef de l'entreprise utilisatrice des marchés de sous-traitance conclus par l'entreprise extérieure). – **Art. 6** *(Formation à la sécurité)* (p. 635, 637) : ses amendements n° 41, n° 43 et n° 44 : rédactionnels ; adoptés. Son amendement n° 42 : extension aux chefs d'entreprises extérieures et aux travailleurs indépendants du bénéfice de la formation d'accueil délivrée par l'entreprise utilisatrice ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 127 (définition du contenu de la formation), n° 128 (avis conforme du CHSCT sur le contenu de la formation) et n° 129 (définition par décret du contenu minimum de la formation et de ses modalités pratiques), ainsi qu'à l'amendement n° 76 de M. André Vantomme (précision obligatoire par accord collectif du contenu et du renouvellement de la formation). (p. 638, 640) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. André Vantomme (introduction de la présomption de faute inexcusable au bénéfice des salariés des établissements sous-traitants et des entreprises extérieures). Inutilité. Elaboration par la Cour de cassation d'une obligation de résultat en matière de sécurité au travail. Réflexion du Gouvernement sur le système de réparation des risques professionnels. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 130 (dispositif d'optimisation des actions de formation), sur le même objet n°131 et n° 135 (transmission à l'inspecteur du travail de l'avis et du procès-verbal du CHSCT relatifs au programme et aux modalités pratiques de la formation) et n° 136 (délai de publication du décret en Conseil d'Etat). Ses amendements n° 45 et n° 46 : de rectification ; et n° 47 : financement de la formation d'accueil par l'entreprise utilisatrice ; adoptés. Sur son amendement n° 47 précité, accepte le sous-amendement n° 198 du Gouvernement. – **Art. 7** *(Information des autorités publiques chargées du contrôle des situations de risque identifiées)* (p. 641, 642) : son amendement n° 48 : de rectification ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 137 de M. Roland Muzeau (subordination de la reprise du travail à l'accord des autorités publiques en cas de mise en oeuvre du droit d'alerte). – **Art. 8** *(Mise en place dans les établissements "Seveso" de leurs propres moyens de prévention, de lutte contre l'incendie)* (p. 643, 645) : ses amendements n° 49 et n° 50 : moyens mis en oeuvre pour la sécurité des personnes occupées dans l'enceinte de l'établissement ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 138 (périodicité annuelle de la définition et de l'évaluation des moyens de prévention), sur le même objet n° 140, n° 141, et n° 142 (réquisition d'avis et de consultation des autorités publiques sur les moyens définis par le chef d'entreprise), n° 144 (transmission aux autorités publiques de l'avis et du procès-verbal de la réunion du CHSCT) et n° 143 (information et consultation des salariés sur l'évaluation, par les autorités publiques, des moyens de prévention et leur évolution). S'oppose à l'amendement n° 139 de M. Yves Coquelle (consultation pour avis du comité d'entreprise ou d'établissement). – **Avant l'article 9** (p. 646) : son amendement n° 51 : obligation pour l'employeur de mettre en place un CHSCT, à la demande du délégué du personnel, dans les établissements classés Seveso "seuils hauts" ; adopté. – **Art. 9** *(Formation de site du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)* (p. 647, 648) : son amendement n° 52 : détermination de l'élargissement du CHSCT à des représentants des entreprises extérieures par accord de branche et organisation du statut des représentants des entreprises extérieures ; adopté. Crainte d'inefficacité de la double formation du CHSCT. Pertinence du dialogue social en matière de sécurité au travail. Ses amendements n° 53 : de précision ; adopté ; et n° 54 : renvoi à un décret des règles de présidence du comité interentreprises ; adopté. – **Art. 10** *(Possibilité pour les CHSCT de recourir à un expert)* (p. 649, 651) : ses amendements n° 55 : de coordination ; adopté ; n° 56 : établissement obligatoire d'une liste des postes de travail relevant de fonctions de sécurité ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 146 (transmission de l'avis du CHSCT aux autorités publiques en matière d'autorisation d'exploitation des installations classées) et, sur le même objet, n° 147, n° 148, n° 149, n° 150, n° 151 et n° 152 (élargissement des attributions du CHSCT en matière de sous-traitance) ainsi qu'aux n° 153 (notification par le chef d'établissement au CHSCT des motifs de son refus d'une action de prévention) et n° 154 (transmission des procès-verbaux du CHSCT aux autorités publiques). (p. 653, 655) : son amendement n° 57 : réunion du CHSCT après tout incident ayant pu entraîner des conséquences graves ; adopté. Sur son amendement n° 57 précité, accepte le sous-amendement n° 199 du Gouvernement et s'oppose au sous-amendement n° 217 de M. Roland Muzeau. Son amendement n° 58 : rédactionnel et de coordination ; adopté. – **Art. 11** *(Fréquence des réunions des CHSCT, crédit d'heures et formations spécifiques dispensées à leurs membres)* (p. 656, 658) : ses amendements n° 59 et n° 60 : de coordination ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Yves Coquelle n° 159 (égalité du nombre de réunions entre les deux formations du CHSCT) et n° 164 (intervention du décret en Conseil d'Etat dans les six mois après la promulgation de la présente loi) ainsi qu'aux amendements n° 162 de M. Roland Muzeau (crédits d'heures des représentants du personnel siégeant au sein du CHSCT de

site) et de M. André Vantomme n° 78 (doublement du nombre de réunions du CHSCT de site), n° 79 (réunion du CHSCT de site en cas d'accident quel que soit le statut de la victime) et n° 80 (de coordination). – **Après l'art. 11** (p. 659, 660) : s'oppose à l'amendement n° 165 de M. Roland Muzeau (présomption de la faute inexcusable de l'employeur en cas de maladie ou d'accident du travail survenant aux salariés en situation de précarité). Annonce par le Gouvernement d'une réforme du système de réparation des risques professionnels. S'oppose à l'amendement n° 166 de M. Roland Muzeau (adjonction d'une évaluation de la sous-traitance au rapport présenté au CHSCT par le chef d'établissement). Son amendement n° 61 : rapprochement entre le CHSCT et l'inspecteur des installations classées ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 200 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 61 précité.

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 1096, 1098) : amélioration de la situation des personnes âgées dépendantes depuis 1990. Etape modeste de la prestation spécifique dépendance, PSD, en raison d'obstacles financiers. Succès de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA, instituée par la loi du 20 juillet 2001. Difficultés de mise en place du fait de l'absence d'un financement pérenne. Remise en question de l'avenir de l'APA. Mise en oeuvre pertinente d'un plan de sauvegarde en 2003. Propositions de la commission. Réserves sur les modalités du montage financier. Contradiction avec l'engagement du Gouvernement pris lors de ses entretiens avec les présidents de conseil général. Nécessité de définir dans le futur projet de loi de finances les modalités de l'emprunt souscrit par le fonds de financement de l'APA, FFAPA. Effets pervers potentiels de la répartition entre les départements. Caractère conjoncturel des mesures. Présentation au Parlement d'un bilan définitif de l'APA d'ici au 30 juin. – **Question préalable** (p. 1122, 1123) : nécessité de passer le cap difficile de 2003. S'oppose à la motion n° 1 de Mme Michelle Demessine tendant à opposer la question préalable. – **Renvoi à la commission** (p. 1126) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Gilbert Chabroux tendant au renvoi en commission de la proposition de loi. Nécessité d'adopter ce dispositif transitoire pour sauver l'APA et assurer sa pérennité. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1128, 1129) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Michelle Demessine (institution du risque de la perte d'autonomie financé par la sécurité sociale au moyen d'une cotisation ad hoc). Contradiction avec la politique de baisse des charges conduite par le Gouvernement et irrecevabilité prévue à l'article 45, alinéa 7, du règlement du Sénat. Opportunité d'une discussion sur l'institution d'un cinquième risque après le bilan de l'APA. (p. 1130) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Michel Moreigne (institution d'une dotation de solidarité au profit des départements à faible potentiel fiscal et à fort taux de personnes âgées). – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1132) : accepte l'amendement n° 20 du Gouvernement (fixation de l'ouverture des droits à l'APA à la date d'entrée en établissement pour les bénéficiaires résidant en établissement) et s'oppose aux amendements de suppression n° 4 de Mme Michelle Demessine et n° 15 de M. Bernard Cazeau. – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile)* (p. 1135) : s'oppose aux amendements de suppression n° 5 de Mme Michelle Demessine et n° 16 de Mme Claire-Lise Campion. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1136) : accepte l'amendement n° 22 du Gouvernement (possibilité pour les départements de verser l'allocation aux services qui assurent la mise en oeuvre du plan d'aide auprès des personnes âgées bénéficiaires de l'allocation). – **Art. 3** *(Possibilité pour les administrations en charge du contrôle de l'effectivité de l'aide de recourir aux informations dont disposent les différentes administrations publiques)* (p. 1137) : s'oppose aux amendements n° 6 de Mme Michelle Demessine et n° 17 de M. Bernard Cazeau (suppression) ; demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Alain Vasselle (précision du contenu du contrôle de l'effectivité). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1138) : demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Philippe Adnot (institution d'un talon modérateur pour les personnes bénéficiaires de l'APA à domicile). Proposition pertinente. Examen prématuré en l'absence de bilan de l'APA. (p. 1139, 1141) : demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA). Difficulté de mise en oeuvre du recours sur succession dans le cas de l'APA. Nécessité d'une harmonisation globale de tous les systèmes d'aide. Favorable à une réflexion sur l'ensemble des systèmes de recours sur succession. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1142, 1143) : s'oppose aux amendements n° 7 de Mme Michelle Demessine et n° 18 de Mme Claire-Lise Campion (suppression) ; à titre personnel émet un avis favorable sur l'amendement n° 24 du Gouvernement (précision des modalités de la charge et du remboursement de l'emprunt souscrit par le FFAPA au cours de l'exercice 2003). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 1144) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 10 de M. Philippe Adnot (prise en charge par l'Etat, à la fin de l'année 2003, du différentiel entre les économies annoncées et les économies constatées). – **Art. 5** *(Modification de l'article 15 de la loi du 20 juillet 2001 afin de préciser le contenu du rapport tendant à effectuer un bilan de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1145) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Bernard Cazeau (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 5** (p. 1146) : accepte l'amendement n° 21 du Gouvernement (contribution du fonds de modernisation de l'aide à domicile à la compensation versée par les départements aux bénéficiaires de l'APA qui percevaient jusqu'alors la PSD).

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2494) : soutien au statut des assistants d'éducation. (p. 2495) : modernisation indispensable du statut des maîtres d'internat et surveillants d'externat, MI-SE. Conclusions de la Cour des comptes sur l'absence significative de liens entre le niveau des dépenses éducatives et la performance scolaire. Simplicité, souplesse, efficacité et proximité du dispositif proposé. Recrutement. (p. 2496) : crainte d'un transfert de charges vers les collectivités locales; Prise en charge de l'intégration des enfants handicapés. Concertation indispensable avec les collectivités locales. Soutien au projet de loi avec la majorité sénatoriale.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2732, 2733) : diminution du nombre d'accidents et de morts sur les routes. Texte alliant répression et prévention. Comportement des automobilistes. Taux d'alcoolémie. Nécessité de sévir contre l'incitation à la vitesse. Intérêt du port du casque obligatoire pour les cyclistes. Souhait du maintien de l'infraction d'interruption involontaire de grossesse. Votera ce projet de loi. – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2761, 2762) : défavorable aux amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2962) : son amendement n° 67 : suppression pour les sociétés d'économie mixte de la possibilité de financer des équipements hospitaliers et médico-sociaux ; devenu sans objet.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (27 mai 2003) – **Art. 10** *(Renouvellement du droit à l'allocation – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3673, 3674) : votera contre les amendements n° 103 de M. Roland Muzeau

(suppression) et n° 61 de M. Gilbert Chabroux (saisine pour avis de la commission locale d'insertion avant une décision de suspension de l'allocation). – **Art. 24** *(Fin du copilotage du dispositif local d'insertion – art. L. 263-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3692) : défavorable à l'amendement n° 111 de M. Roland Muzeau (suppression).

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 4998) : dénonciation de la tactique d'obstruction de l'opposition. Demande de retrait d'une partie des amendements. (p. 4999) : demande de réduction du nombre des interventions afin de terminer le débat dans un délai raisonnable. Caractère indispensable de la réforme des retraites.

– Suite de la discussion (17 juillet 2003) – **Art. 55** *(Entrée en vigueur des dispositions du titre III)* (p. 5502, 5503) : le groupe UMP soutient l'ensemble du titre III. Volonté d'équité du Gouvernement.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (17 novembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales pour les accidents du travail et les maladies professionnelles – **Discussion générale** (p. 8174, 8175) : évolution de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Progression modérée des dépenses et des recettes. Interrogation sur les conditions à venir de réalisation de l'équilibre financier. Réforme de la branche. (p. 8176) : transfert vers la branche maladie. Financement des fonds de l'amiante, FIVA et FCAATA. Enquête de la Cour des comptes sur le financement, les comptes et la gestion des fonds de l'amiante. Evolution du système de réparation des risques professionnels. Au nom de la commission des affaires sociales, propose l'adoption des dispositions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8391) : sauvetage de l'APA par la loi du 31 mars 2003. Effort demandé pour financer les mesures en faveur des personnes âgées. – **Titre IV (suite)** *(Dispositions relatives aux autres politiques de sécurité sociale)* (p. 8396) : difficultés croissantes des comptes de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Demande de précision relative aux orientations du Gouvernement. – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 8398, 8399) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Gilbert Chabroux (abaissement du seuil d'effectif conditionnant la création d'un CHSCT dans une entreprise à 20 salariés). – **Art. additionnels avant l'art. 46 ou après l'art. 47 ou avant l'art. 48** (p. 8400) : s'oppose aux amendements n° 60 de M. Gilbert Chabroux (prise en charge totale des prestations en nature en matière d'assurance maladie) et de Mme Marie- Claude Beaudeau n° 209 (abrogation des dispositions limitant au tarif de responsabilité des caisses d'assurance maladie la prise en charge des prestations en nature), n° 206 et 207 (conséquence). – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8403) : s'oppose à l'amendement n° 196 de Mme Marie-Claude Beaudeau (éléments de rémunération pris en compte dans le salaire de référence permettant de déterminer le montant de l'ACAATA). (p. 8406, 8407) : s'oppose à l'amendement n° 198 de Mme Marie-Claude Beaudeau (envoi à chaque allocataire, par les caisses régionales d'assurance maladie calculant et servant les ACAATA, d'un justificatif mensuel attestant le versement de leur allocation). (p. 8408) : s'oppose à l'amendement n° 197 de Mme Marie-Claude Beaudeau (effectivité du versement de l'indemnité de cessation d'activité à tous les bénéficiaires de l'ACAATA par le FCAATA). – **Art. additionnel avant l'art. 48** (p. 8412) : s'oppose à l'amendement n° 210 de Mme Marie-Claude Beaudeau (analyse des causes de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles). – **Art. additionnel après l'art. 48** (p. 8414) : s'oppose à l'amendement n° 220 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation d'un délai entre la reconnaissance de la maladie professionnelle et l'attribution d'un taux d'invalidité permanente partielle ainsi que d'un taux de rente).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8728, 8729) : efforts consentis par l'Etat. Charges non compensées confiées aux départements. Clarification des dotations de l'Etat. Manque de dynamisme des recettes par rapport à l'évolution des charges. Paiement de la vignette. Relation entre les trésoreries et les départements. Votera le projet de loi de finances.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36, et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9879) : rejet de la suspicion à l'égard des présidents de conseil général. – **Art. 28** *(Crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-5 à L. 269-9 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9886) : son amendement n° 1 : suppression immédiate de l'inscription obligatoire de 17 % de crédits d'insertion au budget des départements ; retiré. – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 9897) : son amendement n° 2 : report de la date d'application ; retiré.

LARIFLA (Dominique)

sénateur (Guadeloupe)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 77 (2002-2003)] visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes **[n° 168 (2002-2003)]** (6 février 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Éducation – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 394 (2002-2003)] visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes **[n° 402 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Éducation – PME, commerce et**

artisanat – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] – (11 février 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 728, 730) : proposition visant à interdire la vente de tabac aux mineurs. Préoccupation ancienne. Consommation élevée de tabac chez les jeunes. Données chiffrées. Législations européennes. Législation française sur la protection des mineurs contre l'alcoolisme. Critiques concernant l'effectivité et l'efficacité d'une telle interdiction. Position de la commission : effet dissuasif et cohérence de la mesure ; difficultés d'application surmontables. Comportement des adultes. Propositions de la commission : abaissement de l'interdiction à l'âge de seize ans ; système de sanctions ; rapport sur la prise en charge par l'assurance maladie des substituts nicotiniques pour les mineurs. Au nom de la commission des affaires sociales, recommande l'adoption de cette proposition de loi ainsi modifiée.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3425, 3426) : continuité des politiques précédentes. Rénovation des dispositions de la défiscalisation. Timidité du projet de loi. Exemple de la Guadeloupe.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3454) : son amendement n° 173 : extension des exonérations de charges patronales aux entreprises de moins de vingt salariés ; retiré. Son amendement n° 175 : précision par décret pris en Conseil d'Etat de la nature des activités touristiques bénéficiant des exonérations de charges sociales ; rejeté. – **Art. 2** *(Exonération de charges sociales en faveur des exploitations agricoles des départements d'outre-mer)* (p. 3469) : son amendement n° 176 : pérennisation des exonérations de charges consenties aux exploitants agricoles ; rejeté. – **Art. 4** *(Non-cumul et évaluation triennale des exonérations de charges sociales des articles 1er à 3)* (p. 3472) : ses amendements n° 177 et 178 : maintien du cumul des exonérations de charges et de la prime accordée pour le passage aux 35 heures ; devenus sans objet. – **Art. 42** *(Dotation de continuité territoriale)* (p. 3577) : son amendement n° 197 : extension de l'aide aux déplacements entre les îles de l'archipel de la Guadeloupe ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3588) : défaut de vision globale en faveur du développement outre-mer. S'abstiendra sur ce projet de loi.

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes – *Deuxième lecture* **[n° 394 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 6040, 6041) : objectif de la proposition de loi. Enquête du comité français d'éducation pour la santé. Sanctions pour garantir l'effectivité de l'interdiction. Aménagement du régime de sanctions appliquées aux débitants de tabac. Interdiction de la commercialisation des paquets de moins de dix-neuf cigarettes. Application au papier à cigarettes des dispositions relatives au tabac. (p. 6042) : dispositions fiscales. Propose l'adoption conforme du texte voté par l'Assemblée nationale.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin – (7 novembre 2003) (p. 7710, 7711) : caractère monstrueux de la région monodépartementale. Engagement en faveur du "oui". Nécessité de pallier les inconvénients de la dilution administrative, aggravés par la particularité géographique de la Guadeloupe. Hommage au Gouvernement pour l'engagement de la consultation dans un esprit de confiance dans le consensus et de respect de la volonté locale. Transparence et efficacité de l'action menée par une collectivité unique. Revendication légitime de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin au statut de collectivité régie par l'article 74 de la Constitution. Protection nécessaire de leur identité tout en fluidifiant leurs rapports administratifs avec la Guadeloupe. Archipel guadeloupéen emblématique d'une synthèse entre unité et diversité. Combinaison problématique de l'appartenance nationale et de l'efficacité de l'action locale. Favorable à cette réforme locale et républicaine, par delà les clivages politiques. Récuse l'absence de conviction et la manipulation des partisans du maintien des citoyens antillais dans une relation infantilisante.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8905, 8906) : absence d'effets notoires de la loi de programme. Insuffisance du passeport mobilité. Suppression des emplois aidés du secteur non marchand. Non-évaluation du contrat d'accès à l'emploi. Insuffisance des moyens développés pour le service militaire adapté. Relèvement du plafond d'éligibilité à la CMU. Diminution des crédits du FEDOM. Désapprouve ce projet de budget.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9863, 9864) : dégradation du marché du travail. Refus de stigmatiser les exclus. Promotion de l'activité. Décentralisation. Inquiétude relative à la sortie du dispositif. Situation des départements d'outre-mer. Taux de chômage particulièrement élevé. Demande le report de la mise en oeuvre du RMA dans ces départements. – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 9898, 9899) : soutient l'amendement n° 4 de Mme Anne-Marie Payet (report de la date d'application dans les départements d'outre-mer) ; retiré.

LASSOURD (Patrick)

sénateur (Ille-et-Vilaine)

UMP

Décédé le 28 août 2003.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

LAUFOAULU (Robert)

sénateur (Iles Wallis-et-Futuna)

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Comité national de l'initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3427, 3428) : succès mitigé des politiques de développement économique de l'outre-mer. Nécessité de passer d'une logique d'assistance à une logique de responsabilité et d'activité. Situation de l'éducation et de l'emploi à Wallis-et-Futuna. Importance du dispositif de défiscalisation pour cette collectivité territoriale. Problème du désenclavement et de la communication avec l'extérieur. Concertation des autorités locales pour la réforme du droit immobilier et de la construction.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 3485) : son amendement n° 201 : instauration d'un système de prime pour l'emploi des jeunes à Wallis-et-Futuna ; retiré. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3521) : son amendement n° 202 : augmentation du taux de défiscalisation pour les investissements nécessaires à la construction ou à la rénovation des infrastructures portuaires et aéroportuaires à Wallis-et-Futuna ; retiré. – **Art. 30** *(Dispositif de sanctions en cas de fausses informations)* (p. 3543) : son amendement n° 206 : rédaction ; adopté. – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3580) : son amendement n° 200 : extension au domaine du droit douanier ; adopté. Son amendement n° 205 : maintien du droit coutumier à Wallis-et-Futuna en matière de droit immobilier et de la construction ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3589) : nécessité de compléter la convention de développement pour Wallis-et-Futuna. Votera ce projet de loi.

– Commission mixte paritaire **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4600, 4601) : logique volontaire de développement pour l'outre-mer. Situation de Wallis-et-Futuna.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8914, 8915) : crédits à destination de Wallis-et-Futuna en baisse. Personnel administratif en sous-effectif et insuffisamment qualifié. Stratégie du développement durable. Problème de l'immatriculation des navires. Votera ce projet de budget.

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV – Art. additionnel après l'art. 74 bis** (p. 9471) : regret des parlementaires d'outre-mer de n'être pas associés au débat sur le complément de retraite versé aux pensionnés de l'outre-mer.

LAURIN (René-Georges)

sénateur (Var)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire du Conseil national des services publics departementaux et communaux.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

LE CAM (Gérard)

sénateur (Côtes-d'Armor)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant du Conseil d'orientation de l'observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 292 (2001-2002)] tendant à préserver les services de proximité en zone rurale **[n° 129 (2002-2003)]** (14 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 289, 293) : nécessité de relancer l'activité commerciale de proximité. Dispositif actuel. Diminution importante du nombre de commerces en zone rurale ; accélération du phénomène de désertification. Rapport d'information de M. Jean-Paul Amoudry sur la politique de la montagne. Proposition d'attribuer des compléments de revenus aux professions indépendantes. Soutien de l'activité agricole en zone montagne et reconnaissance législative de la notion d'intérêt général en matière d'implantation commerciale ; zones franches urbaines. Respect des règles de la concurrence. Contenu de la proposition de loi : institution d'un revenu minimum de maintien d'activité ; conditions d'éligibilité à ce dispositif ; calcul et procédure d'attribution de l'allocation ; financement par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA. Intérêt pour cette initiative du groupe CRC et objections de la commission. Dépôt prochain de plusieurs projets de loi visant à revitaliser l'espace rural. Sa proposition d'un dispositif expérimental. Rejet par la commission des conclusions de ce rapport. (p. 300, 301) : absence d'efficacité des mesures actuelles. Faisabilité de ce dispositif.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 579) : regrette l'assemblage dans un même texte des risques naturels et des risques industriels. Nécessité d'une réflexion de fond sur les inondations, phénomène le plus meurtrier et le plus coûteux des dix dernières années. Réticence à la culture du risque. Rejet de la fatalité de la récurrence des catastrophes. Mesures positives en matière de prévention : réunions publiques d'information, schéma d'organisation de la prévision des crues ; modification des pratiques agricoles, zones de rétention et d'expansion des crues. Problèmes d'application : désengagement de l'Etat face à ses responsabilités et report des dépenses sur les collectivités locales. (p. 580, 581) : mobilisation nécessaire de l'Etat et des compagnies d'assurance en faveur du financement des travaux de prévention et de l'indemnisation des victimes. Précarité des familles sinistrées dans la Somme et le Gard. Appel à l'équité par la solidarité nationale. Dispositif insuffisant de planification de la gestion des crises. Relogement des sinistrés. Droit de réquisition du Préfet. Absence de volontarisme politique. Nécessité d'une loi de programmation, de prévention

et de reconstruction des zones inondables. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Art. 18** *(Schéma directeur de prévision des crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* (p. 675) : nécessité de renforcer les moyens humains et techniques dévolus aux services d'annonce des crues. – **Après l'article 18** (p. 677) : soutient l'amendement n° 170 de Mme Evelyne Didier (réquisition par le préfet des logements libres en cas de catastrophes naturelles) ; rejeté. – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 683) : son amendement n° 171 : avis de la commission départementale d'aménagement foncier sur les zones objets de servitudes ; retiré. (p. 685, 687) : son amendement n° 172 : modalités de calcul des indemnisations liées à l'institution de servitudes ; retiré. Son amendement n° 173 : mise en oeuvre du droit de délaissement dans un délai de dix ans à compter de l'institution de la servitude ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (6 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 701) : soutient les amendements de Mme Evelyne Didier n° 179 (impossibilité pour l'assureur de renégocier le contrat en cas d'aggravation du risque en cours de contrat) et n° 178 (exonération de la surprime pour les assurés ayant entrepris des travaux de prévention) ; rejetés. – **Art. 26** *(Champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs – art. L 561-3 du code de l'environnement)* (p. 702, 703) : son amendement n° 180 : inclusion des biens des entreprises agricoles dans le champ d'intervention du Fonds ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 704) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 181 de M. Yves Coquelle (dégrèvement d'office de la taxe d'habitation pour la perte de jouissance de l'habitation principale sinistrée), n° 182 de M. Yves Coquelle (stabilisation des loyers pendant dix ans pour la perte de jouissance d'une location sinistrée), et n° 185 de M. Yves Coquelle (exonération de la TVA pour les travaux de reconstruction des logements sinistrés) ; rejetés. Soutient les amendements de Mme Evelyne Didier n° 183 de Mme Evelyne Didier (stabilisation des loyers pendant cinq ans pour la perte de jouissance d'une location sinistrée), n° 184 de Mme Evelyne Didier (dégrèvement d'office de l'impôt sur le revenu pour les contribuables modestes victimes d'une catastrophe naturelle), n° 186 de Mme Evelyne Didier (renégociation par les banques des conditions d'emprunt et des conditions préférentielles consenties aux propriétaires sinistrés) et n° 187 de Mme Evelyne Didier (priorité de l'aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat aux victimes des zones sinistrées) ; rejetés. – **Art. 32** *(Exonération des travaux de prévention des taxes d'urbanisme – art. 1585 C du code général des impôts et art. L. 142-2 du code de l'urbanisme)* (p. 710, 711) : son amendement n° 188 : exonération de la taxe sur le foncier non bâti des terrains agricoles sur-inondés ; retiré.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1468) : soutient l'amendement n° 62 de M. Robert Bret (suppression des seuils proposés pour le maintien d'une liste ou la fusion avec une autre liste en vue du second tour des élections régionales) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 66 de M. Robert Bret (fixation à 5 % des suffrages exprimés du seuil pour le maintien d'une liste ou la fusion avec une autre liste en vue du second tour des élections régionales) ; rejeté. (p. 1469, 1470) : soutient l'amendement n° 67 de M. Robert Bret (repli) ; rejeté. (p. 1479) : soutient l'amendement n° 158 de M. Robert Bret (référence aux suffrages exprimés pour la détermination du seuil retenu pour le maintien au second tour) ; rejeté. (p. 1484) : soutient l'amendement n° 64 de M. Robert Bret (suppression des dispositions prévues en cas de non-atteinte des 10 % des électeurs inscrits) ; rejeté. – **Art. 8** *(Remplacement des conseillers régionaux – art. L. 360 du code électoral)* (p. 1516) : article de conséquence. Menace contre le pluralisme. Rapport de M. Paul Girod de 1996. Position de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le groupe CRC votera contre l'article. (p. 1517) : soutient l'amendement n° 80 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. (p. 1518) : soutient les amendements de M. Robert Bret n° 81 (suppression du premier alinéa du texte proposé par l'article L. 360 du code électoral – dernier élu dans la même section départementale) ; et n° 83 (ajout des mots "dernière élue" après les mots "dernier élu") ; n° 82 (de repli) ; rejetés. – **Art. 10** *(Détermination du collège électoral des sénateurs – art. L. 280 du code électoral)* (p. 1526) : soutient l'amendement n° 94 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (25 mars 2003) (p. 2042, 2043) : le groupe CRC demande la réunion d'une conférence des présidents dans les meilleurs délais pour examiner les modalités d'un débat sur la guerre en Irak.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 9** *(Congé et période de travail à temps partiel pour la création d'entreprise)* (p. 2141) : soutient l'amendement n° 224 de Mme Odette Terrade (possibilité pour le salarié créateur d'entreprise en cas d'échec de son projet, de réintégrer à temps plein son ancienne entreprise avant l'échéance fixée à l'avenant au contrat de travail) ; rejeté. (p. 2142) : soutient l'amendement n° 225 de Mme Odette Terrade (suppression de la mention "s'il y a lieu" relative au versement d'une indemnité de licenciement en même temps que des dommages et intérêts en cas de non-réintégration du salarié dans son entreprise) ; retiré. – **Art. 10** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* (p. 2144, 2145) : externalisation par les grandes entreprises de leur main-d'oeuvre qualifiée. Organisation d'une fausse sous-traitance. Présomption de non-salariat. Recul des droits des salariés. – **Art. additionnel après l'art. 10** (p. 2153) : soutient l'amendement n° 228 de Mme Odette Terrade (renforcement et déclinaison en droit du travail de l'interdiction) ; rejeté. Renforcement de l'interdiction de vendre à perte. Risques d'un développement de la sous-traitance. – **Art. 12 bis** *(Présomption de non-salariat des travailleurs)* (p. 2158) : soutient l'amendement n° 229 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnel après l'art. 19** (p. 2215, 2216) : soutient l'amendement n° 235 de Mme Odette Terrade (attribution d'un revenu minimum de maintien d'activité aux petits commerçants des communes en zone de revitalisation rurale) ; retiré. Dépôt et examen d'une proposition de loi du groupe CRC. Souhait de la commission spéciale de renvoyer ce débat lors du futur examen du texte consacré au développement rural. Question écrite de M. André Dulait sur le maintien des commerces dans les communes. – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2238) : absence d'impact sur les PME et la création d'emplois. Conditions de ce débat : difficulté d'exploitation des informations venant des fichiers de l'impôt sur le revenu. Sa proposition d'intégrer les actifs financiers dans l'assiette de l'ISF. Demande la suppression des articles 26 bis, 26 ter et 26 quater. S'opposera aux amendements déposés par la commission spéciale sur les exonérations à l'ISF. – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 2250) : soutient l'amendement n° 238 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté. Doute de l'efficacité de ces mesures. – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2255) : intervient sur l'amendement n° 60 de M. Alain Vasselle (exonération d'ISF des apports en numéraire aux groupements fonciers agricoles). Difficulté de transmission des exploitations agricoles et d'installation des jeunes agriculteurs : exemple de l'Oise. Interrogation sur le remboursement aux collectivités territoriales des pertes occasionnées par l'abaissement des droits de mutation.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3833, 3834) : risque d'isolement de la Bretagne face à l'Europe. Réseaux TGV et routier inachevés. Importance du projet d'implantation

d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Développement possible du cabotage. Doute de la volonté gouvernementale.

– **Rappel au règlement** – (5 juin 2003) (p. 3937) : avec les représentants du groupe CRC demande une réunion en urgence de la commission des affaires économiques afin de procéder à une audition immédiate du gouvernement à propos du projet de loi relatif à la tranformation d'EDF-GDF en société anonyme.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4097, 4099) : objectif d'apaisement. Opposé à la présentation en trois temps des mesures sur la chasse. Contenu du projet de loi. Initiatives pour remédier aux difficultés d'application de la directive Oiseaux. Mise en place de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. Opposé à la suppression du code de l'environnement de la notion d'usage non appropriatif de la nature. Double tutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONCFS. Dispositions relatives aux fédérations de chasseurs : renforcement du caractère associatif ; caractère illégal de la transmission des procès-verbaux aux fédérations par les gardes de l'ONCFS ; adhésions ; encadrement de l'attribution des pouvoirs au sein des assemblées générales ; contrôle par les commissaires aux comptes et par le préfet ; réserves financières. Suppression du mercredi de non-chasse. Nécessité de valoriser les intérêts communs des usagers de la nature. Défense des chasseurs les plus modestes regroupés au sein des associations communales de chasse agréées, ACCA. Ne pourra pas voter ce texte en l'état. – **Art. 1er B** *(Suppression de l'exigence de compatibilité de l'exercice de la chasse avec les usages non appropriatifs de la nature – art. L. 420-1 du code de l'environnement)* (p. 4122) : ses amendements n° 43 : suppression ; rejeté ; et n° 44 : établissement d'un schéma communal des usages non appropriatifs de la nature annexé au plan local d'urbanisation ; rejeté. – **Art. 1er C** *(Cotutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – art. L. 421-1 du code de l'environnement)* (p. 4123) : ses amendements n° 45 : suppression ; rejeté ; et n° 46 : soumission de l'ONCFS à la tutelle unique du ministère chargé de l'écologie ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4129) : favorable à l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers). – **Art. 1er bis** *(Transmission d'une copie des procès-verbaux d'infraction au président de la fédération départementale des chasseurs – art. L. 421-6 du code de l'environnement)* (p. 4131) : son amendement n° 47 : remplacement du caractère obligatoire de la transmission par la soumission à la décision du procureur de la République ; retiré.

– **Suite de la discussion** (11 juin 2003) – **Art. 3** *(Adhérents des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-8 du code de l'environnement)* (p. 4145) : son amendement n° 48 : modulation des cotisations des adhérents titulaires de droits de chasse en fonction du nombre d'hectares soumis au plan de chasse ; retiré. – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de l'environnement)* (p. 4146, 4147) : son amendement n° 49 : rétablissement du principe "un chasseur, une voix" et instauration du vote par correspondance ; rejeté. (p. 4148) : vote par correspondance. – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4150) : intervient sur son amendement n° 50 précité. – **Art. 6** *(Modalités de contrôle des fédérations départementales des chasseurs par le préfet – art. L. 421-10 du code de l'environnement)* (p. 4154) : son amendement n° 51 : soumission de l'exécution des missions associatives des fédérations au contrôle a priori du préfet ; rejeté. – **Art. 6 bis** *(Liberté d'utilisation de leurs réserves par les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-10-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4155) : défavorable à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). – **Art. 7** *(Suppression du contrôle économique et financier de l'Etat sur les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-11 du code de l'environnement)* (p. 4156) : son amendement n° 52 : suppression ; adopté. – **Art. 12** *(Contrôle de la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-15 à L. 421-17 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 421-15 du code de l'environnement** *(Statuts de la Fédération nationale des chasseurs et intervention d'un commissaire aux comptes)* (p. 4163) : son amendement n° 54 : placement de la Fédération nationale sous la tutelle unique du ministère de l'écologie et du développement durable ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 4170) : ses amendements n° 55 : définition du jour de non-chasse et impossibilité de le fixer le dimanche ; retiré ; et n° 56 : suppression de l'article 16 ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 4177, 4178) : favorable à l'amendement n° 14 de la commission (assouplissement du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en associant un PMA national fixé par le ministre et un PMA départemental arrêté par le préfet sur proposition des fédérations départementales de chasseurs). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4181) : accroissement des libertés des fédérations. Jour de non-chasse. Ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 4474) : soutient l'amendement n° 19 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté. – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 4475) : soutient l'amendement n° 20 de Mme Odette Terrade (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4875, 4876) : favorable à l'amendement n° 51 de Mme Michelle Demessine (affirmation du principe de solidarité). Exigence du maintien de la cohésion de la société. Historique du principe de solidarité. Avancées sociales de l'après-guerre. Développement d'un discours alarmiste pour justifier le régime par capitalisation. Atteinte aux fondements mêmes du système de protection sociale. Aspects négatifs de la capitalisation. Préjudice pour les salariés. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4909, 4910) : soutient l'amendement n° 76 de Mme Michelle Demessine (revalorisation du niveau de pension de retraite des agriculteurs exploitants) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 25** *(Radiation des cadres et liquidation de la pension – art. L. 3 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5325) : soutient l'amendement n° 423 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Mise en question des conditions effectives du droit à pension des agents du secteur public. Diminution des emplois publics. – **Art. 29** *(Prise en compte dans la constitution de la pension des services accomplis postérieurement à la limite d'âge – art. L. 10 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5343, 5344) : incitation à accomplir ces services. Inconvénients du maintien en activité tardif des fonctionnaires.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5410) : modalités de liquidation immédiate de la pension des fonctionnaires. (p. 5412) : soutient l'amendement n° 509 de Mme Michelle Demessine (introduction de la notion de jouissance immédiate de la pension civile) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 48** *(Abrogation de dispositions législatives – art. 6 ter de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 modifiée instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de la police, art. 95 de la loi n° 82-1126 du 25 décembre 1982 portant loi de finances pour 1983, art. 131-1 de la loi n° 83-1173 du 29 décembre 1983 portant loi de finances pour 1984, art. 76 de la loi n° 85-1403 du 30 décembre 1985 portant loi de finances pour 1986, art. 33 de la loi n° 87-1061 du 30 décembre 1987 portant loi de finances rectificative pour 1987, art. 127 de la loi n° 89-935 du 29 décembre 1989portant loi de*

finances pour 1990, art. 17 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, art. 68 de la loi n° 93-121 du 21 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social, art. 22 et 29 de la loi organique n° 95-72 du 20 janvier 1995 relative au financement de la campagne en vue de l'élection du Président de la République, art. 88 de la loi n° 2001-1276 du 28 décembre 2001 portant loi de finances rectificative pour 2001) (p. 5466, 5467) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 582 (suppression) et n° 583, 584, 585, 586, 587, 588, 590, 591, 592, 593 et 594 (repli) ; rejetés. – **Art. 71** *(Affiliation des aides familiaux dès l'âge de 16 ans au régime de base des exploitants agricoles – art. L. 731-42 et L. 732-34 du code rural)* (p. 5536, 5537) : insuffisante revalorisation des retraites agricoles. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 706, 707, 708, 709 et 710 (suppression partielle) ; rejetés. – **Art. 72** *(Transposition dans le régime de base des exploitants agricoles de nouvelles dispositions applicables dans le régime général – art. L. 732-18-1, L. 732-25-1, L. 732-54-1, L. 732-54-5 et L. 732-54-8 du code rural)* (p. 5538, 5539) : approbation du principe d'abaissement de l'âge du départ à la retraite. Dégradation du revenu agricole. Accroissement des inégalités. Politique gouvernementale sacrifiant les petites exploitations. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 711 (suppression) et n° 713, 714 et 715 (repli) ; rejetés. – **Art. 73** *(Possibilité de rachat de périodes d'activité en tant qu'aide familial au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-35-1 du code rural)* (p. 5540) : problème de la pauvreté dans le monde agricole. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 716 (suppression) et n° 717 et 718 (repli) ; rejetés. – **Art. 74** *(Possibilité de rachat de périodes d'études au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-27-1 du code rural)* (p. 5541) : impossibilité effective du rachat des périodes d'études. Proposition de loi communiste établissant un contrat emploi-formation tout au long de la carrière. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 719 (suppression) et n° 720 et 721 (repli) ; rejetés. – **Art. 75** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 722-8, L. 722-16, L. 723-3, L. 731-10, L. 731-43, L. 731-44, L. 732-41, L. 732-50, L. 732-55 et L. 741-9 du code rural)* (p. 5544) : remplacement d'un droit universel par un dispositif d'assistance sociale. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 723 (suppression), n° 724, 725, 728 et 729 (repli) ; rejetés. – **Art. 76** *(Conditions de cessation d'activité pour le service d'une pension par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-39 du code rural)* (p. 5545) : favorable à une possibilité pour les retraités qui le souhaitent d'entretenir l'espace. Soutient l'amendement n° 730 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. – **Art. 76 bis** *(Maintien des revalorisations de pension pour certains conjoints collaborateurs d'exploitants agricoles – art. L. 732-54-5 du code rural)* (p. 5547) : intervient sur les amendements de Mme Michelle Demessine déclarés irrecevables n° 732 visant à étendre le bénéfice de la retraite complémentaire obligatoire agricole aux conjoints et aux aides familiaux des chefs d'exploitation et n° 738 visant à revaloriser le montant des retraites agricoles de base complémentaires. Objectif d'égalité de traitement et de solidarité nationale. Financement de ces mesures. – **Art. 77** *(Mensualisation du versement des pensions servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-55 du code rural)* : Interrogation sur le financement de l'opération. – **Art. 77 bis** *(Pensions de réversions servies par le régime complémentaire obligatoire des exploitants agricoles – art. L. 732-62 du code rural)* (p. 5550) : problème du niveau de vie des agriculteurs. Prélèvements des intermédiaires. Part excessive des primes dans les revenus des agriculteurs. Insuffisance des mesures du présent projet de loi. Attente du projet de loi sur la ruralité.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5822, 5823) : mise en place indispensable d'une politique transversale et globale. Manque d'ambition du projet. Poursuite d'objectifs plus respectueux de la démocratie locale ; participation des habitants, des élus et des entreprises. Le groupe CRC s'abstiendra sur le vote de l'article 1er. – **Art. 4** *(Débat organisé par les collectivités où est située une ZUS)* (p. 5828, 5829) : engagement fort des collectivités locales dans la politique de la ville. Devenir de la péréquation. Amélioration nécessaire de la DSU.

– Suite de la discussion (23 juillet 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 20** (p. 5891) : soutient l'amendement n° 348 de M. Yves Coquelle (constitution d'un fonds de développement économique des quartiers) ; rejeté. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5894) : résultat nuancé et contrasté des zones franches. Contournement de la législation par certaines entreprises. Dépôt d'amendements refusant tout nouvel accroissement des exonérations. – **Art. 20 bis** *(Prolongation de l'exonération d'impôt sur les bénéfices dans les ZRU – art. 44 sexies du code général des impôts)* (p. 5899) : soutient l'amendement n° 349 de M. Yves Coquelle (suppression) ; adopté. Efficacité économique douteuse des exonérations. – **Art. 22** *(Exonérations de taxe professionnelle et de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 5902) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 350 (suppression de l'exonération de la taxe professionnelle dans les ZRU), n° 351 (cohérence) et n° 352 (cohérence) ; rejetés. – **Art. 23** *(Réduction du droit de mutation sur les fonds de commerce – art. 722 bis du code général des impôts)* (p. 5903) : soutient l'amendement n° 353 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. – **Art. 23 bis** *(Exonération de cotisations sociales en ZRU – art. L. 322-13 du code du travail)* (p. 5904) : soutient l'amendement n° 354 de M. Yves Coquelle (suppression) ; adopté. – **Art. 23 quater** *(Exonération de cotisations sociales patronales en ZRU – art. 146 de la loi de finances pour 2002, n° 2001-1275 du 28 décembre 2001)* (p. 5906) : soutient l'amendement n° 355 de M. Yves Coquelle (suppression) ; retiré. – **Art. 24** *(Exonération de cotisations sociales – art. 12 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5907) : soutient l'amendement n° 356 de M. Yves Coquelle (suppression de l'ensemble des exonérations de cotisations sociales) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 357 de M. Yves Coquelle (suppression des exonérations de cotisations sociales patronales pour les embauches effectuées dans les douze mois suivant un licenciement) ; rejeté. Rétablissement d'une disposition de la loi SRU. – **Art. 25** *(Clause de recrutement local – art. 13 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5909) : soutient les amendements de M. Yves Coquelle n° 358 (suppression) ; rejeté ; et n° 359 (obligation d'embauche des catégories les plus fragiles de la population) ; devenu sans objet. – **Art. 26** *(Exonération des personnes exerçant une activité non salariée non agricole – art. 14 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5910) : soutient l'amendement n° 360 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6909) : soutient l'amendement n° 31 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. (p. 6916, 6917) : soutient l'amendement n° 37 de Mme Marie-France Beaufils (maintien de France Télécom comme seul fournisseur des services de renseignements) ; rejeté. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6929, 6930) : soutient l'amendement n° 42 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) ; rejeté. (p. 6931) : soutient l'amendement n° 47 de Mme Marie-France Beaufils (suppression des dispositions nouvelles relatives à la défense et à la sécurité) ; rejeté. (p. 6932) : soutient l'amendement n° 51 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté.

– Suite de la discussion (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6956) : soutient l'amendement n° 56 de Mme Marie-France

Beaufils (suppression de la possibilité "d'autodétachement") ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7468) : son amendement n° 686 : suppression ; rejeté. Caractère autoritaire du transfert. Désengagement de l'Etat. Libéralisation totale des services. – **Art. 25** *(Habilitation à prendre par ordonnances les mesures nécessaires à l'actualisation et l'adaptation de certaines dispositions du code des ports maritimes)* (p. 7473) : son amendement n° 688 : suppression ; rejeté. Négation du débat. – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7474) : son amendement n° 689 : suppression ; rejeté. Désengagement politique et financier de l'Etat. Démantèlement des services publics. Atteinte à l'unicité de la République. Effets pervers d'une décentralisation de conception libérale.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9299, 9301) : contexte de restrictions budgétaires. Données chiffrées. Insuffisance des crédits des contrats territoriaux d'exploitation, CTE. Financement du service public d'équarrissage. Désengagement du Gouvernement du service public des forêts. Dépendance de l'agriculture française du régime d'aides européennes. Demande d'une aide substantielle à l'installation pour les jeunes agriculteurs. Révision souhaitable des critères de détermination de la surface de référence. Proposition d'une démocratisation des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER. Nécessité de sortir l'agriculture de l'OMC. Votera contre ce projet de budget.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) (p. 9415, 9416) : formation en nombre insuffisant d'inspecteurs de la sécurité des navires. Nécessité de prendre en compte le rejet de la directive européenne d'ouverture à la concurrence des services portuaires dans le projet de loi de modernisation portuaire. Insuffisance des investissements de modernisation des ports. Insuffisance de la formation maritime. Avec le groupe CRC, votera contre ce projet de budget.

– Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9942, 9944) : choix par le Gouvernement de la régression sociale et de la déflation compétitive. Défense des valeurs de progrès social sous le précédent gouvernement. Texte bafouant les conventions collectives de la branche. Opposé à la légalisation du recours aux entreprises de travail maritime. Préoccupation au sujet du contrat d'embarquement. Situation de précarité permanente pour les marins. Craintes des marins français. Risque de disparition des emplois français. Texte favorisant les armateurs. Risque de développement du cabotage immatriculé au registre international français, RIF. Le groupe CRC s'oppose radicalement à ce texte et soutient pleinement les marins en grève. – **Art. 1er** (p. 9953) : difficulté à identifier les responsabilités dans le naufrage du Prestige. Crainte de la mise en place de la logique libérale de la mondialisation par le texte de la proposition de loi. Devoir de la France de stopper ce processus. Officialisation de la déréglementation sociale par ce texte. Remise en cause de l'emploi dans la filière maritime. Texte favorisant les armateurs. – **Art. 2** (p. 9954) : loi trop facilement contournable. – **Art. 10** (p. 9956) : remise en question de la protection sociale. Affaiblissement des normes de sécurité. Rappel des cas de pollution. – **Art. 29** (p. 9960) : crainte de blanchiment de l'argent mafieux dans les casinos flottants. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9964) : mise en évidence de la différence entre la conception libérale et la conception sociale. Inquiétude pour l'avenir. Le groupe CRC votera contre la proposition de loi.

LECERF (Jean-René)

Sénateur (Nord)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres le 17 décembre 2003.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 176 (2002-2003)] réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle. **[n° 226 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Éducation – Justice.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 340 (2002-2003)] modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile. **[n° 20 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Police et sécurité.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2

avril 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2396, 2398) : caractère consensuel des réformes proposées. Concrétisation des recommandations du rapport de M. Christian Cointat "Quels métiers pour quelle justice". Economie du texte : adaptation et modernisation de la profession d'avocat ; transposition de la directive du 16 février 1998. Crainte d'un bouleversement de la profession en France. Nécessité d'un rapprochement des systèmes de formation. Problème de l'obligation d'assurance. Approche insuffisante des règles relatives à l'exercice en commun de la profession d'avocat. Refonte satisfaisante de la formation. Mise en place indispensable d'une formation continue obligatoire pour les avocats en exercice. Pertinence d'une mise en conformité des règles disciplinaires avec les exigences d'un procès équitable. Approbation des dispositions réformant le statut des experts judiciaires, des huissiers, des greffiers des tribunaux de commerce et des experts en propriété industrielle. Amendements dans le respect de l'esprit du projet de loi. Texte de progrès. Regrette l'insuffisance des avancées. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2405) : ses amendements n° 1 : création d'un titre IV après l'article 82 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques ; et n° 2 : création d'un chapitre premier au sein du titre IV ajouté dans la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 ; adoptés. – **Art. 1er** *(Définition du champ des bénéficiaires du droit d'exercice permanent de la profession d'avocat en France sous un titre professionnel obtenu dans un autre Etat membre de la Communauté européenne – Soumission aux règles professionnelles et déontologiques régissant la profession d'avocat)* : son amendement n° 3 : codification ; adopté. – **Art. 2** *(Inscription au barreau – Droit de participer aux élections des membres du conseil de l'ordre, du bâtonnier et des membres du Conseil national des barreaux)* : Ses amendements n° 4 : codification, n° 5 : rédaction et n° 6 : prononcé par le Conseil de l'ordre de la privation du droit d'exercer ; adoptés. – **Art. 3** *(Mention du titre d'origine)* (p. 2406) : son amendement n° 7 : codification ; adopté. – **Art. 4** *(Obligation d'assurance)* : Ses amendements n° 8 : codification et n° 9 : rédaction; adoptés. – **Art. 5** *(Modalités d'exercice en groupe)* (p. 2407) : ses amendements n° 10 : codification, n° 11 : rédaction et n° 12 : rectification ; adoptés. – **Art. 6** *(Information de l'Etat d'origine relative à l'engagement de poursuites disciplinaires en France)* : son amendement n° 13 : codification ; adopté. – **Art. 7** *(Rattachement des avocats exerçant sous le titre d'origine à la Caisse nationale des barreaux français pour les risques vieillesse, invalidité, décès)* (p. 2408) : son amendement n° 14 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 8** : son amendement n° 15 : création d'un chapitre II au sein du titre IV ajouté dans la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 – dispositions relatives à l'accès des ressortissants communautaires à la profession d'avocat ; adopté. – **Art. 8** *(Conditions d'intégration à la profession d'avocat en France de l'avocat ayant exercé sous le titre d'origine)* : Ses amendements n° 17 : codification et n° 16 : suppression de la référence au droit communautaire concernant l'activité acquise ; adoptés. – **Art. 9** *(Modalités d'inscription sous le titre français d'avocat des avocats communautaires ayant exercé trois ans sous un titre d'origine)* (p. 2409) : ses amendements n° 18 : codification et n° 19 : rédaction ; adoptés. – **Art. additionnel avant l'art. 10** : son amendement n° 20 : création d'un chapitre III au sein du titre IV ajouté dans la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 – dispositions diverses ; adopté. – **Art. 10** *(Interdiction de participer à une activité juridictionnelle)* : son amendement n° 21 : codification ; adopté. – **Art. 11** *(Collaboration entre les Etats membres de l'Union européenne et les barreaux français)* : son amendement n° 22 : codification ; adopté. – **Art. 12** *(Tutorat des jeunes avocats en exercice – art. 7 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2410) : son amendement n° 23 : rédaction ; adopté. Interroge le Gouvernement sur la compatibilité entre les fonctions d'assistant parlementaire et celles d'avocat. Acuité du problème pour les parlementaires. – **Art. 13** *(Refonte de la formation initiale – art. 12 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : son amendement n° 24 : précision ; adopté. – **Art. 16** *(Statut, fonctionnement et missions des centres régionaux de formation professionnelle – art. 13 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2411) : ses amendements n° 25 : rectification d'une erreur matérielle ; et n° 26 : précision ; adoptés. – **Art. 17** *(Regroupement des centres régionaux de formation professionnelle – art. 13-1 nouveau de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2412) : son amendement n° 27 : neutralité fiscale du transfert de patrimoine des centres régionaux de formation professionnelle vers les centres fusionnnés ; adopté. – **Art. 18** *(Appel des décisions des centres régionaux de formation professionnelle – art. 14 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : son amendement n° 28 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 18** : son amendement n° 29 : institution d'une obligation de formation continue pour les avocats en exercice ; adopté. – **Art. 20** *(Coordinations – Attributions du conseil de l'ordre – art. 17 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2413) : ses amendements n° 30 : rédaction ; n° 31 : cohérence ; n° 32 : précision ; adoptés. – **Art. 23** *(Coordination – Discipline – art. 22 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2414) : son amendement n° 33 : suppression ; adopté. – **Art. 24** *(Coordination – Décrets d'application – art. 53 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : son amendement n° 34 : suppression du renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'application relatives au régime de l'apprentissage ; adopté. – **Art. 26** *(Coordination avec la création d'un conseil de discipline chargé de statuer en matière disciplinaire – art. 17 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : son amendement n° 35 : suppression ; adopté. – **Art. 27** *(Compétence du conseil de discipline institué dans le ressort de la cour d'appel pour statuer en matière disciplinaire – Compétence dérogatoire du conseil de l'ordre de Paris siégeant comme conseil de discipline – art. 22 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2415) : son amendement n° 36 : précision ; adopté. – **Art. 28** *(Composition et fonctionnement du conseil de discipline – art. 22-1 nouveau de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : Ses amendements n° 37 : suppression de la disposition renvoyant la composition du conseil de discipline à un décret en Conseil d'Etat ; et n° 38 : précision ; adoptés. – **Art. 30** *(Mise en oeuvre de l'action disciplinaire, séparation des autorités de poursuite et de jugement – art. 23 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2416) : ses amendements n° 39 : précision ; et n° 40 : compétence du conseil de l'ordre en matière d'instruction des affaires disciplinaires et incompatibilité entre l'autorité d'instruction et l'autorité de jugement dans une même affaire ; adoptés. – **Art. 31** *(Régime de la suspension provisoire d'un avocat faisant l'objet d'une poursuite pénale ou disciplinaire – art. 24 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2417) : son amendement n° 41 : incompatibilité dans une même affaire entre les membres appelés à ordonner une mesure de suspension provisoire et les membres composant la formation de jugement ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 32** : Ses amendements n° 42 : division additionnelle – titre IIIbis "Dispositions relatives aux avocats" et n° 43 : exclusion des lettres portant la mention "officiel" du champ d'application du secret professionnel ; adoptés. – **Art. 36** *(Conséquences d'une suspension, d'une interdiction ou d'une destitution – art. L. 822-6 du code de l'organisation judiciaire)* (p. 2418) : son amendement n° 44 : rectification ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 38** (p. 2419) : accepte les amendements du Gouvernement n° 78 (division additionnelle – titre... – Dispositions diverses relatives aux notaires), et sur le même objet n° 68 et n° 69 (attribution de la compétence disciplinaire à la chambre régionale des notaires). – **Art. 40** *(Etablissement des listes d'experts – art. 2 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2420) : ses amendements n° 45 : modalités de réinscription des experts judiciaires sur la liste dressée par la cour d'appel à l'issue de la période probatoire ; n° 46 : conditions d'inscription des experts sur la liste nationale dressée par le bureau de la cour de cassation ; n° 47 : rectification ; et n° 48 : définition par décret en Conseil d'Etat de la composition et des missions de la commission chargée de donner un avis avant la décision d'inscription des experts sur les listes établies par les cours d'appel ; adoptés. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 2421) : son amendement n° 49 : suppression de la référence aux listes instituées par le

code de procédure pénale ; adopté. – **Art. 41** *(Radiation des experts – art. 5 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* : son amendement n° 50 : réécriture de l'article – distinction entre les cas de retrait et les cas de radiation et harmonisation des effets de la radiation de la liste nationale et de la liste de cour d'appel ; adopté. – **Art. 42** *(Serment des experts – art. 6 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2422) : son amendement n° 51 : renouvellement du serment en cas de nouvelle inscription après radiation ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 42** : son amendement n° 52 : mention à l'article 6-1 de la loi de 1971 de l'exception à l'obligation d'analyse des empreintes génétiques par un expert figurant sur une liste ; adopté. Souci d'éviter toute confusion avec les dispositions de l'article 706-56 du code de procédure pénale modifié par la loi pour la sécurité intérieure. – **Art. 43** *(Procédure disciplinaire et responsabilité civile – art. 6-2 et 6-3 nouveaux de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2423) : ses amendements n° 53 : coordination, n° 54 : fixation dans une limite de trois ans de la durée de la radiation temporaire et n° 55 : effets de la radiation ; adoptés. – **Division et art. additionnels après l'art. 43** : Son amendement par priorité n° 59 : suppression du régime spécifique d'inscription sur les listes des experts en diagnostic d'entreprise ; adopté. (p. 2424) : ses amendements n° 56 : établissement des listes d'experts en matière pénale dans les conditions prévues par la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires, n° 57 : renvoi à la loi de 1971 des modalités de la prestation de serment des experts en matière pénale et n° 58 : coordination ; adoptés. (p. 2425) : accepte les amendements du Gouvernement n° 79 (division additionnelle "Titre.... – Dispositions diverses relatives aux experts en ventes aux enchères publiques"), n° 71 (prescription de dix ans à compter de l'adjudication de l'action en responsabilité civile professionnelle à l'encontre des experts en estimation de biens) et n° 70 (obligation d'assurance pour les experts intervenant en matière de ventes volontaires aux enchères sans avoir reçu l'agrément du conseil des ventes et interdiction d'acheter les biens qu'ils ont estimés ou de vendre les meubles dont ils sont propriétaires). – **Art. 44** *(Interrogation par les huissiers du fichier des comptes bancaires – art. 39 de la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution)* (p. 2426, 2428) : son amendement n° 60 : suppression de l'obligation pour l'huissier d'être muni d'un relevé certifié sincère des recherches infructueuses entreprises pour pouvoir interroger le FICOBA ; adopté; s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Philippe Nogrix (interrogation du FICOBA par les huissiers de justice porteurs d'un relevé certifié sincère des recherches infructueuses). – **Division et art. additionnels après l'art. 51** (p. 2429) : sur les amendements de M. Pierre Fauchon, accepte le n° 72 (division additionnelle "titre... – Dispositions diverses") et demande l'avis du Gouvernement sur le n° 77 (énoncé du principe de l'exécution immédiate des jugements rendus en première instance, assorti d'un dispositif de respect des droits fondamentaux) sur lequel la commission émet un avis favorable. – **Art. 52** *(Habilitation du Gouvernement au titre de l'article 38 de la Constitution pour l'application de la loi outre-mer)* (p. 2431) : ses amendements n° 61 : rédaction et n° 62 : dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances dans un délai de 18 mois à compter de la promulgation de la présente loi ; adoptés. – **Art. 54** *(Dispositions transitoires relatives aux avocats – art. 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2432) : ses amendements n° 63 : suppression du dispositif transitoire concernant les personnes qui étaient en stage au moment de l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1990, n° 64 : rectification et n° 65 : dispense de stage des avocats titulaires du CAPA qui n'auront pas effectué leur stage dans les deux années suivant l'entrée en vigueur de la présente loi ; adoptés. – **Art. 57** *(Dispositions transitoires applicables aux incompatibilités des conseils en propriétés industrielle)* (p. 2433) : son amendement n° 66 : délai de mise en conformité des conseils en propriété industrielle avec le nouveau régime d'incompatibilités ; adopté. – **Intitulé du projet de loi** : accepte l'amendement n° 80 du Gouvernement (nouvel intitulé du projet de loi – "Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires, des conseils en propriété industrielle et des experts en ventes aux enchères publiques").

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (30 avril 2003) – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2807) : favorable à l'amendement n° 77 de M. Jacques Mahéas (apprentissage des notions élementaires de secourisme dans le cadre de la formation à la conduite).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2981) : soutient l'amendement n° 138 de M. Jacques Legendre (réduction des délais de prescription en matière de salaire et de rupture du contrat de travail) ; retiré. – **Art. 27** *(Habilitation à modifier la législation relative à l'artisanat, au domaine des personnes de droit public, à la défense, et le code monétaire et financier)* (p. 2997) : soutient l'amendement n° 139 de M. Jacques Oudin (autorisation de prendre par ordonnance les dispositions permettant une optimisation du financement des équipements situés sur le domaine public) ; retiré.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 6987, 6989) : tradition française d'accueil des réfugiés. Spécificité des procédures françaises. Dérives du dispositif : engorgement des services ; augmentation des délais de traitement des demandes ; utilisation de la procédure à des fins économiques. Nécessité d'une harmonisation européenne. Contenu du projet de loi. Mise en place d'un guichet unique, l'OFPRA. Substitution de la protection subsidiaire à l'asile territorial. Prise en compte des persécutions d'origine non étatique. Introduction des notions d'asile interne et de pays d'origine sûr. Objectif de raccourcissement des délais de la procédure. Nécessité d'une augmentation des moyens humains et matériels de l'OFPRA et de la Commission des recours des réfugiés, CRR. Coût global du dispositif. Nécessité d'un équilibre entre générosité et solidarité. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7010) : s'oppose à la motion n° 18 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Travail de la commission des lois et de son rapporteur sur les notions d'asile interne et de pays d'origine sûrs. Confusion entre asile et immigration.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7031) : son amendement n° 1 : généralisation du principe de la convocation du demandeur d'asile par l'OFPRA assortie de trois exceptions prévues par la directive européenne en cours d'élaboration et introduction d'une quatrième exception en cas de demande manifestement infondée ; adopté. (p. 7035) : son amendement n° 2 : limitation des agents de protection interne à ceux de l'Etat et aux organisations internationales et régionales ; adopté. (p. 7036) : son amendement n° 3 : prise en compte par l'OFPRA de l'auteur de la persécution avant de se prononcer sur la possibilité de l'asile interne ; adopté. (p. 7037, 7038) : son amendement n° 4 : motivation du refus de protection subsidiaire par la menace à l'ordre public causée par l'activité du demandeur d'asile et non par sa seule présence sur le territoire ; adopté. Son amendement n° 5 : substitution d'une faculté d'abrogation à la possibilité d'un retrait à tout moment par l'OFPRA de la protection subsidiaire ; adopté. (p. 7039, 7041) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 19 (suppression), n° 22 (renouvellement automatique tous les ans du bénéfice de la protection subsidiaire), n° 21 (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire à la famille du demandeur d'asile et de son conjoint), n° 23 (suppression des paragraphes relatifs à l'asile interne et aux acteurs de protection interne), n° 24 (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun et de la référence à la notion de menace grave à l'ordre public) et n° 25

(suppression de la faculté pour l'OFPRA de réexaminer et de retirer à tout moment le bénéfice de la protection subsidiaire). Sur les amendements de M. Louis Mermaz, accepte le n° 39 (mention du protocole de New-York du 31 janvier 1967 parmi les principaux fondements du droit d'asile), et s'oppose aux n° 40 (rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), n° 41 (affirmation de la protection conventionnelle comme mode prioritaire d'accès à l'asile), n° 44 (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire aux ascendants du demandeur), n° 45 (limitation des agents de protection interne à ceux des Etats internationalement reconnus), n° 46 (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne), n° 48 (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun), n° 49 (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire de la menace grave pour l'ordre public) et n° 51 (coordination). S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 20 de M. Robert Bret et n° 42 de M. Louis Mermaz (maintien pour la protection subsidiaire des critères applicables à l'asile territorial) ainsi qu'aux amendements n° 43 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renouvellement automatique tous les ans du bénéfice de la protection subsidiaire et délivrance à la fin du quatrième renouvellement d'une carte de résident), et de M. André Rouvière n° 47 (fondement des motifs de refus de la protection subsidiaire sur des faits établis) et n° 50 (fondement sur des preuves établies des motifs de retrait de la protection subsidiaire par l'OFPRA). (p. 7047) : défavorable à l'amendement n° 40 de M. Louis Mermaz (rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). (p. 7050) : défavorable à l'amendement n° 44 de M. Louis Mermaz (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire aux ascendants du demandeur). (p. 7051) : intervient sur l'amendement n° 45 de M. Louis Mermaz (limitation des agents de protection interne à ceux des Etats internationalement reconnus). (p. 7052) : intervient sur l'amendement n° 46 de M. Louis Mermaz (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne). (p. 7055) : intervient sur l'amendement n° 48 de M. Louis Mermaz (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun). Intervient sur l'amendement n° 49 de M. Louis Mermaz (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire de la menace grave pour l'ordre public). – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7060) : son amendement n° 6 : accès aux archives de l'OFPRA limité aux seules personnes autorisées par le directeur ; adopté. (p. 7061, 7062) : sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose au n° 52 (suppression) et au n° 56 (maintien de la nomination du directeur de l'OFPRA par le seul ministre des affaires étrangères) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 55 (représentation au sein du conseil d'administration de l'OFPRA des organisations officiellement habilitées à s'occuper des réfugiés). S'oppose aux amendements de M. Louis Mermaz n° 53 (garantie du caractère interministériel de la représentation des pouvoirs publics au sein du conseil d'administration de l'OFPRA), n° 54 (suppression de la compétence de l'OFPRA pour l'établissement de la liste des pays d'origine sûrs durant la période transitoire entre l'adoption de cette loi et celle des dispositions communautaires) et n° 57 (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés) ainsi qu'à l'amendement n° 26 de M. Robert Bret (suppression de la nomination conjointe du directeur de l'OFPRA par le ministre des affaires étrangères et par le ministre de l'intérieur et suppression de la transmission à ce dernier des décisions motivées et des documents des demandeurs d'asile en cas de rejet de leur demande). (p. 7065) : à titre personnel, défavorable à l'amendement n° 55 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (représentation au sein du conseil d'administration de l'OFPRA des organisations officiellement habilitées à s'occuper des réfugiés). (p. 7066) : intervient sur l'amendement n° 57 de M. Louis Mermaz (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7070) : son amendement n° 7 : choix des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission parmi les magistrats du siège en activité ou les magistrats honoraires du siège ou du parquet ; adopté. (p. 7071, 7072) : son amendement n° 8 : rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié statutaire ; retiré au profit de l'amendement n° 62 de M. Louis Mermaz (rétablissement de la compétence consultative de la Commission des recours sur les requêtes formulées par les réfugiés statutaires tombant sous le coup d'une des mesures de police prévues aux articles 31, 32 et 33 de la Convention de Genève). (p. 7073, 7075) : son amendement n° 9 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 27 (suppression) et n° 28 (choix des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission des recours par le Premier président de la Cour de cassation). S'en remet à la sagesse du Sénat pour pour l'amendement de la commission saisie pour avis n° 16 (clarification du statut de la Commission des recours des réfugiés). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 59 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nomination des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission des recours par le garde des sceaux après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature). S'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Robert Bret et n° 60 de M. Louis Mermaz (maintien de la présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). Estime satisfait l'amendement n° 31 de M. Robert Bret (rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié, maintien dans la loi de 1952 des délais de recours devant la Commission et limite de ces recours aux seuls cas de refus de protection par l'OFPRA) par son amendement n° 8 précité. Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements n° 30 de M. Robert Bret et de la commission saisie pour avis n° 17. Sur les amendements de M. Louis Mermaz, s'oppose aux n° 61 (saisine de la Commission limitée aux seules décisions de refus prononcées par l'OFPRA), n° 63 (possibilité pour les requérants de présenter leurs explications à la Commission des recours et de s'y faire assister par un conseil) et n° 64 (suppression de la faculté reconnue au président de la Commission des recours ou aux présidents de section de statuer par ordonnance sur les demandes ne présentant aucun élément sérieux susceptible de remettre en cause les motifs de la décision de l'OFPRA), et estime satisfait le n° 62 (rétablissement de la compétence consultative de la Commission des recours sur les requêtes formulées par les réfugiés statutaires tombant sous le coup d'une des mesures de police prévues aux articles 31, 32 et 33 de la Convention de Genève) par son amendement n° 8 précité. – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 7078) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. Louis Mermaz (attribution à la Commission des recours des réfugiés du contentieux lié au refus d'entrer sur le territoire opposé aux demandeurs d'asile dont la demande apparaît manifestement infondée). S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (instruction par les membres de l'OFPRA des demandes d'asile déposées à la frontière). – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7080) : à titre personnel, favorable à l'amendement n° 77 du Gouvernement (extension de la compétence du préfet de département sur plusieurs départements en matière d'admission au séjour au titre de l'asile). (p. 7081) : mise en place de structures territoriales de traitement des demandes d'asile. (p. 7083, 7084) : ses amendements n° 10 : précision relative à la définition des pays considérés comme sûrs afin de prendre en compte leur capacité à veiller au respect effectif du principe d'un Etat de droit ; et n° 11 : absence d'obstacle à l'examen individuel de chaque demande du fait du caractère sûr du pays d'origine ;

adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. Robert Bret et n° 65 de M. Louis Mermaz (suppression de la référence au pays d'origine sûr). Son amendement n° 12 : coordination ; retiré. (p 7085) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Louis Mermaz (suppression de la menace grave pour la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat comme motif de refus d'admission au séjour). – **Art. 7** *(Attribution d'un titre de séjour au demandeur d'asile – art. 11 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7087, 7088) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 33 de M. Robert Bret et n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation de délais de procédure impératifs et courts), à l'amendement n° 68 de M. Louis Mermaz (renforcement de l'information des demandeurs d'asile), ainsi qu'aux amendements portant sur le même objet n° 69 de M. Louis Mermaz et n° 34 et 35 de M. Robert Bret (ouverture aux demandeurs d'asile d'un droit d'exercer à titre provisoire une activité professionnelle). À titre personnel, accepte l'amendement n° 78 du Gouvernement (rédaction). (p. 7089) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 70 de M. Louis Mermaz et n° 36 de M. Robert Bret (audition systématique des demandeurs par l'OFPRA assortie de garanties d'assistance). – **Art. 8** *(Délivrance d'une carte de séjour temporaire aux bénéficiaires de la protection subsidiaire – art. 12 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7090) : son amendement n° 13 : rédaction ; adopté. – **Art. n° 12 à 18 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952** *(Mesures d'adaptation à l'outre-mer)* – **Art. 19 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952** *(Décret d'application de la loi)* (p. 7094) : son amendement n° 14 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 71 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 38 de M. Robert Bret (suppression du texte proposé pour l'article 19 de la loi du 25 juillet 1952). Accepte l'amendement n° 79 du Gouvernement (coordination). – **Art. 12 bis** *(Coordination – art. 16 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique)* (p. 7095) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Robert Bret (accès à l'aide juridictionnelle pour tous les demandeurs d'asile sans restriction et à tout moment de la procédure) et demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 72 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (accès à l'aide juridictionnelle pour les demandeurs d'asile engagés dans une procédure devant la Commission des recours des réfugiés). – **Art. 13** *(Conditions d'entrée en vigueur de la loi)* (p. 7096) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 73 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (précision sur les demandes d'asile territorial en cours).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9388, 9389) : dégradation de la chaussée de l'autoroute A25 dans le Nord. Saturation fréquente de la rocade Nord-Ouest desservant la métropole lilloise.

LECLERC (Dominique)

sénateur (Indre-et-Loire)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité de surveillance du fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre titulaire du Conseil d'orientation des retraites.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de réserve pour les retraites.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 378 (2002-2003)] portant réforme des retraites. **[n° 382 tome 1 (2002-2003)]** (4 juillet 2003) – **Éducation – Fonction publique – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale [n° 54 (2003-2004)] pour 2004 **[n° 59 tome 3 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – **Après l'art. 1er ou après l'art. 4** (p. 316, 317) : soutient l'amendement n° 15 de M. Gaston Flosse (garantie d'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires et assouplissement des modalités d'organisation de la semaine scolaire) ; retiré. – **Après l'art. 4** (p. 320, 321) : soutient l'amendement n° 11 de M. Gaston Flosse (application des dispositions relatives au projet d'orientation universitaire et professionnelle des étudiants et aux aménagements d'études pour sportifs de haut niveau à la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna) ; adopté.

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (30 janvier 2003) – **Art. additionnel après l'art. 29** (p. 527) : soutient l'amendement n° 202 de M. Jean-Louis Lorrain (possibilité de renouvellement du mandat des bénévoles du conseil de prévention et de lutte contre le dopage) ; adopté

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 941, 942) : difficultés rencontrées par les maires dans l'application de l'article 55 de la loi SRU relatif au logement social. Exemple de sa commune de La Ville-aux-Dames. Aspiration des citoyens à accéder à la propriété. Attente des élus locaux d'un changement en profondeur.

– Projet de loi pour l'initiative économique – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Art. 8 bis** *(Extension du dispositif d'exonération au créateur bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale en tant que conjoint ou concubin d'un assuré)* (p. 4463) : son amendement n° 17 : assouplissement des conditions d'obtention de cette exonération ; devenu sans objet.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 4772, 4774) : importance des travaux préparatoires. Rapport Charpin. Mise en place du conseil d'orientation des retraites, COR. Mesures pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des "seniors". Incitation à la poursuite ou à la reprise d'activité. Réforme des règles de cumul emploi-retraite. Caractère équitable de l'allongement progressif de la durée de cotisation du secteur public. Partage temps de travail-temps de retraite. Départ à la retraite des personnes handicapées. Régimes des non-salariés. (p. 4775) : souhait de préserver le revenu global des retraités. Dispositions relatives à l'épargne-retraite. Caractère équilibré de la réforme proposée par le Gouvernement. (p. 4776) : montant des besoins de financement supplémentaires en 2020. Propose l'adoption du projet de loi amendé par les propositions de la commission.

– Suite de la discussion (8 juillet 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4839, 4840) : réaffirmation du principe d'un traitement équitable au regard de la retraite. Caractère législatif et non constitutionnel des garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires. La commission s'oppose à la motion n° 28 de M. Claude Estier tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 4845, 4846) : large concertation avec les partenaires sociaux. Nécessité de l'étape parlementaire. Incohérence des critiques du groupe CRC. Fondement du projet de loi sur le rapport de Michel Rocard en 1991. – **Division additionnelle avant le titre Ier** (p. 4860) : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Michelle Demessine (insertion d'une division additionnelle intitulée "D'un régime de retraite fondé sur la solidarité"). Absence de valeur ajoutée de cet amendement. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4864) : s'oppose aux amendements identiques n° 45 de M. Guy Fischer, n° 48 de Mme Michelle Demessine et n° 49 de Mme Nicole Borvo (insertion d'un préambule). – **Division additionnelle avant l'art. 1er** (p. 4868) : s'oppose à l'amendement n° 47 de Mme Michelle Demessine (insertion d'un chapitre Ier intitulé "De la solidarité"). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4873) : s'oppose aux amendements identiques n° 50 de M. Guy Fischer, n° 51 de Mme Michelle Demessine et n° 52 de Mme Nicole Borvo (affirmation du principe de solidarité) ainsi qu'aux amendements identiques n° 53 de M. Guy Fischer, n° 54 de Mme Michelle Demessine et n° 55 de Mme Nicole Borvo (affirmation du principe de répartition). S'oppose également aux amendements de M. Claude Estier n° 821 (affirmation du principe de répartition et garantie d'un niveau élevé de pension), n° 823 (affirmation du principe de répartition et mise en oeuvre d'un pacte national pour l'emploi), n° 824 (affirmation du principe de répartition et garantie du pouvoir d'achat des pensions de retraite) et n° 802 (affirmation du principe de répartition et mise en place de négociations entre pouvoirs publics et partenaires sociaux). S'oppose à l'amendement n° 806 de M. Claude Estier (refus d'un système développant les fonds de pension). – **Division additionnelle avant l'art. 1er** (p. 4879) : s'oppose à l'amendement n° 56 de Mme Michelle Demessine (insertion d'un chapitre II intitulé "de la période d'activité"). – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4881) : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Michelle Demessine (garantie d'un droit de retraite à taux plein à 60 ans) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 822 (garantie d'un droit à la retraite à taux plein à 60 ans), n° 844 et 855 (affirmation du choix du droit à la retraite à 60 ans à taux plein). (p. 4885) : s'oppose aux amendements analogues n° 856 de M. Claude Domeizel et n° 845 de M. Claude Estier (garantie de retraite complémentaire à taux plein à l'âge de 60 ans). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4886) : s'oppose à l'amendement n° 59 de Mme Michelle Demessine (bénéfice d'une retraite à taux plein au bout de 37,5 annuités). (p. 4889) : s'oppose aux amendements identiques n° 60 de M. Guy Fischer, n° 61 de Mme Michelle Demessine et n° 62 de Mme Nicole Borvo (suppression de la décote des pensions). – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4893) : attachement au système de la retraite par répartition. Nécessité d'agir rapidement. (p. 4916) : s'oppose aux amendements identiques n° 95 de Mme Nicole Borvo, n° 96 de M. Guy Fischer et n° 97 de Mme Michelle Demessine (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 849 de M. Claude Estier (affirmation du choix de la retraite par répartition et financement par la Nation). S'oppose aux amendements de M. Claude Domeizel n° 850 (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte les inégalités d'espérance de vie et mettant en place une véritable politique de l'emploi) et n° 853 (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures en faveur des salariés) ainsi qu'aux n° 852 de Mme Claire-Lise Campion (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte la pénibilité des métiers et favorisant l'emploi) et n° 1083 de M. Gérard Delfau (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures prenant en compte la pénibilité des métiers, la durée des études et le congé parental). Accepte l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction) et sur ce dernier s'oppose au sous-amendement n° 1106 de Mme Michelle Demessine. S'oppose aux amendements identiques n° 64 de M. Guy Fischer, n° 65 de Mme Michelle Demessine et n° 66 de Mme Nicole Borvo (garantie d'un haut niveau de pension) ainsi qu'aux amendements identiques n° 67 de M. Guy Fischer, n° 68 de Mme Michelle Demessine et n° 69 de Mme Nicole Borvo (dérogation au départ à 60 ans à taux plein). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 72 (fixation à dix ans de la période de référence pour le calcul des retraites du secteur privé) et n° 76 (revalorisation du niveau de pension de retraite des agriculteurs exploitants). S'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. Guy Fischer, n° 78 de Mme Michelle Demessine et n° 79 de Mme Nicole Borvo (revalorisation des basses pensions de retraite) ainsi qu'aux amendements identiques n° 81 de M. Guy Fischer, n° 82 de Mme Michelle Demessine et n° 83 de Mme Nicole Borvo (modulation des cotisations de retraite acquittées par les entreprises et création d'une cotisation sociale sur l'ensemble des revenus). S'oppose aux amendements identiques n° 84 de M. Guy Fischer, n° 85 de Mme Michelle Demessine et n° 86 de Mme Nicole Borvo (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble des éléments de la rémunération du travail) ainsi qu'aux amendements identiques

n° 87 de Mme Nicole Borvo, n° 88 de Mme Michelle Demessine, n° 89 de M. Roland Muzeau et n° 90 de M. Guy Fischer (augmentation de la part patronale dans les cotisations sociales). S'oppose aux amendements identiques n° 92 de M. Guy Fischer, n° 93 de Mme Michelle Demessine et n° 94 de Mme Nicole Borvo (mise en place d'une réforme du crédit et d'une réorientation des aides publiques à l'emploi) ainsi qu'aux amendements identiques n° 1067 de M. Guy Fischer, n° 1068 de Mme Michelle Demessine et n° 1069 de Mme Nicole Borvo (mise en place de mesures pour compenser l'inégalité entre les hommes et les femmes et dépôt d'un rapport du Gouvernement). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 98 (affirmation du rejet de la capitalisation comme mode constitutif des pensions et retraites) et n° 99 (référence à la notion de contrat social plutôt que de pacte social) ainsi qu'à l'amendement n° 1087 de M. Gérard Delfau (amélioration de l'accueil des jeunes enfants par les collectivités locales et l'Etat).

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4934) : s'oppose à l'amendement n° 1088 de M. Gérard Delfau (mise en oeuvre d'une politique d'immigration pour compenser le déséquilibre provoqué par l'augmentation du nombre de retraités). Adaptation incertaine de l'immigration aux besoins de l'économie française. (p. 4936) : s'oppose à l'amendement n° 1090 de M. Gérard Delfau (engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée). – **Art. additionnel avant l'art. 2 (priorité)** (p. 4941) : s'oppose à l'amendement n° 857 de M. Claude Estier (mise en oeuvre d'une politique de valorisation du travail et d'augmentation des bas salaires pour garantir le système de retraite par répartition). – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4951) : accepte l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité) et, sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 1107 (proportionnalité de la retraite aux revenus) et n° 1108 (prise en compte des périodes de formation initiale ou continue pour la validation de la durée de cotisation liée à une activité professionnelle), de M. Guy Fischer n° 1110 (élargissement de la notion de revenus à la prise en compte de la bonification des trimestres accomplis dans des conditions de travail pénible), n° 1111 (affirmation du principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes devant les retraites) et n° 1112 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle). S'oppose aux amendements identiques n° 100 de Mme Michelle Demessine, n° 101 de Mme Nicole Borvo et n° 102 de M. Guy Fischer (suppression) ainsi qu'aux amendements n° 859 de M. Gilbert Chabroux (nouvelle rédaction de l'article précisant un niveau élevé de la pension), n° 858 de M. Claude Estier (nouvelle rédaction de l'article garantissant le pouvoir d'achat de la pension), n° 860 de M. Claude Domeizel (nouvelle rédaction de l'article précisant la garantie du niveau des pensions par un taux élevé de remplacement) et, sur le même objet, n° 103 et 104 de Mme Michelle Demessine (nouvelle rédaction de l'article reconnaissant la validation de périodes de formation). – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4959) : s'oppose à l'amendement n° 861 de M. Claude Estier (modalités de fonctionnement du système de retraite). S'oppose à l'amendement n° 862 de M. Claude Estier (instauration d'une contribution au profit du Fonds de réserve pour les retraites sur la perception de bons de souscription d'actions). (p. 4960) : s'oppose à l'amendement n° 864 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur ajoutée pour abonder les ressources des assurances sociales). (p. 4962) : s'oppose à l'amendement n° 865 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur de la fortune pour abonder les ressources des assurances sociales). (p. 4963) : s'oppose à l'amendement n° 866 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur l'ensemble des revenus financiers pour abonder les ressources des assurances sociales). (p. 4965) : s'oppose à l'amendement n° 863 de M. Claude Estier (limitation des exonérations de cotisations sociales dans le cadre des emplois-jeunes aux entreprises employant moins de cinquante salariés). Mise en oeuvre d'une aide de l'Etat dans le dispositif des contrats-jeunes et non pas d'une exonération des charges. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4968) : non-justification des disparités de traitement entre les différentes catégories de Français. Harmonisation nécessaire : recherche de l'équité entre les régimes, entre les générations et entre les Français. Les groupes de la majorité voteront cet article, fondement du présent projet de loi. (p. 4978, 4979) : sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité) qu'il accepte, s'oppose aux sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 1109 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle) et de M. Guy Fischer n° 1120 (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) et n° 1121 (prise en compte des années de formation et d'études). S'oppose aux amendements de M. Claude Domeizel n° 867 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte de la pénibilité du métier exercé), n° 869 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des périodes d'inactivité et de formation), n° 871 (instauration d'une bonification pour pénibilité du métier et définition des métiers pénibles) et n° 873 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte de la spécificité des régimes), de M. Gilbert Chabroux n° 868 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des inégalités d'espérance de vie), n° 870 (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des inégalités entre les hommes et les femmes) et n° 872 (définition par la négociation des bonifications d'assurances pour les personnes handicapées) ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 105 (suppression), n° 106 (rédaction) et n° 107 (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle quelle que soit la spécificité du régime) et de M. Claude Estier n° 874 (prise en compte des périodes d'inactivité contraintes).

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5003) : coût des mesures sociales. Nécessité de réformer le régime des retraites. S'oppose aux amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). (p. 5015) : S'oppose aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine et n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). (p. 5019) : s'oppose à l'amendement n° 878 de M. Claude Domeizel (examen périodique de la pénibilité des métiers par les organisations professionnelles). (p. 5021) : rôle du rapporteur et rôle du Parlement. Phase d'information, de concertation et de négociation préalable au débat parlementaire. (p. 5022) : s'oppose à l'amendement n° 879 de M. Gilbert Chabroux (limitation des emplois pénibles et conditions de sortie de ces emplois). (p. 5023) : s'oppose à l'amendement n° 881 de M. Gilbert Chabroux (actions de formation pour le maintien de l'emploi des salariés âgés de l'entreprise). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 880 de M. Claude Domeizel (mise en oeuvre des actions de formation en vue de favoriser l'évolution professionnelle au-delà de l'âge de 50 ans). (p. 5026) : s'oppose à l'amendement n° 876 de M. Claude Domeizel (négociation assurant l'égalité de traitement entre les cotisants). – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5030) : s'oppose aux amendements identiques n° 117 de M. Guy Fischer, n° 118 de Mme Michelle Demessine et n° 119 de Mme Nicole Borvo (création d'une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des ménages). (p. 5032) : s'oppose aux amendements identiques n° 114 de M. Guy Fischer, n° 115 de Mme Michelle Demessine et n° 116 de Mme Nicole Borvo (modulation des cotisations patronales en fonction du ratio salaires-valeur ajoutée globale de l'entreprise). – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5034) : nécessité d'assurer plus d'équité et de justice sociale par les régimes de retraite. (p. 5039) : s'oppose aux amendements identiques n° 139 de Mme Michelle Demessine, n° 140 de M. Guy Fischer et n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5044) : nécessité de stabiliser le rapport entre temps de travail et temps de retraite. (p. 5054) : son amendement n° 201 : harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein ; retiré.

(p. 5058) : son amendement n° 202 : prise en considération des travaux du conseil d'orientation des retraites ; adopté. (p. 5067) : son amendement n° 203 : ajustement de l'augmentation de la durée de cotisation ; adopté. (p. 5071) : son amendement n° 204 : précision du rôle dévolu à la commission de garantie des retraites ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1128 du Gouvernement. (p. 5073) : s'oppose aux amendements identiques n° 153 de M. Guy Fischer, n° 154 de Mme Michelle Demessine, n° 155 de Mme Nicole Borvo et n° 893 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 890 (négociation entre les partenaires sociaux pour la définition des conditions de liquidation des droits à la retraite), n° 891 (prise en compte de la pénibilité des métiers dans le calcul de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein), n° 892 (prise en compte des inégalités d'espérance de vie dans le calcul de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein), n° 896 (prise en compte de la pénibilité des métiers et des inégalités d'espérance de vie dans la durée de cotisation) et n° 897 (exonération de l'allongement de la durée d'assurance pour les travailleurs handicapés). S'oppose aux amendements identiques n° 156 de M. Guy Fischer, n° 157 de Mme Michelle Demessine et n° 158 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 159 (suppression partielle) et n° 160 (suppression partielle). S'oppose aux amendements identiques n° 161 de M. Guy Fischer, n° 162 de Mme Michelle Demessine et n° 163 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ainsi qu'aux amendements identiques n° 164 de M. Guy Fischer, n° 165 de Mme Michelle Demessine et n° 166 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des disparités du taux d'activité des femmes et des hommes de plus de 50 ans). Estime l'amendement n° 1056 de M. Serge Franchis (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein) satisfait par l'amendement n° 1119 du Gouvernement (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein). A titre personnel, accepte l'amendement n° 1119 du Gouvernement précité. Demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Yves Détraigne (examen des moyens d'élargissement des sources de financement des régimes de retraite). S'oppose aux amendements identiques n° 170 de M. Guy Fischer, n° 171 de Mme Michelle Demessine et n° 172 de Mme Nicole Borvo (examen de l'évolution des profits et bénéfices dans les grandes entreprises et de la part consacrée à l'investissement, à l'emploi et à la formation). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 167 (examen de l'évolution et de l'impact des exonérations de cotisations sociales), n° 169 (examen des moyens permettant d'augmenter les recettes des régimes de retraite), n° 173 (analyse de la situation d'emploi des jeunes, des femmes et des travailleurs handicapés), n° 174 (évaluation des inégalités d'espérance de vie), n° 175 (prise en compte du taux d'activité des personnes demandant à faire valoir leurs droits à pension), n° 176 (institution d'un débat sur le rapport élaboré par le Gouvernement), n° 195 (suppression partielle) et n° 196 (rédaction). S'oppose aux amendements identiques n° 177 de M. Guy Fischer, n° 178 de Mme Michelle Demessine et n° 179 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions concernant l'allongement de la durée de cotisation) ainsi qu'aux amendements identiques n° 180 de M. Guy Fischer, n° 181 de Mme Michelle Demessine et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 894 (analyse de la situation d'emploi des jeunes et des salariés âgés de plus de 50 ans) et n° 895 (mise en oeuvre progressive des décisions visant à allonger la durée d'activité professionnelle et réunion de la conférence tripartite sur l'emploi des salariés âgés). S'oppose aux amendements identiques n° 183 de M. Guy Fischer, n° 184 de Mme Michelle Demessine et n° 185 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ainsi qu'aux amendements identiques n° 192 de M. Guy Fischer, n° 193 de Mme Michelle Demessine et n° 194 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). Demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Michel Mercier (prise en compte dans le rapport du Gouvernement des conséquences du mode d'indexation des salaires sur le compte des assurés sociaux relevant du régime général vieillesse). A titre personnel, accepte le sous-amendement n° 1128 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 204 précité. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 797 de M. Paul Vergès (étude d'impact sur l'application de la réforme des retraites dans le département de la Réunion). S'oppose à l'amendement n° 168 de Mme Nicole Borvo (prise en compte de l'impact sur l'emploi et de l'évolution des exonérations de cotisations sociales).

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5111) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Roland Muzeau (abrogation de l'article L. 241-13 du code de la sécurité sociale prévoyant des exonérations de cotisations patronales). (p. 5112) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Roland Muzeau (mesures contre le travail illégal). (p. 5113, 5114) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 122 (abrogation du 2° de l'article L. 122-1-1 du code du travail prévoyant le recours aux CDD pour accroissement temporaire d'activité d'une entreprise) et n° 123 (limitation du recours aux CDD). S'oppose à l'amendement n° 124 de M. Roland Muzeau (réintégration du salarié en cas de nullité du licenciement). (p. 5115) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Roland Muzeau (mesures pour lutter contre les recours abusifs au temps partiel). (p. 5116) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Roland Muzeau (encadrement des heures supplémentaires). S'oppose à l'amendement n° 127 de M. Roland Muzeau (nouvelle définition du licenciement économique). (p. 5117) : s'oppose à l'amendement n° 128 de M. Roland Muzeau (nullité d'un licenciement lorsque l'employeur ne s'est pas acquitté de son obligation de reclassement). (p. 5118) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Roland Muzeau (possibilité pour les représentants du personnel et du comité d'entreprise de faire annuler les licenciements sans motif économique). (p. 5120) : s'oppose aux amendements identiques n° 132 de M. Guy Fischer, n° 133 de Mme Michelle Demessine et n° 134 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des travailleurs précaires et intérimaires comme salariés à temps plein dans l'entreprise qui les emploie). (p. 5121) : s'oppose à l'amendement n° 1070 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'article L. 322-4-6 du code du travail relatif au soutien aux employeurs au titre des contrats jeunes). (p. 5122) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Roland Muzeau (obligation de formation pour les jeunes embauchés sous contrat). (p. 5124) : s'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Michelle Demessine (association des salariés à la gestion de l'entreprise). (p. 5125) : s'oppose à l'amendement n° 138 de Mme Michelle Demessine (approbation préalable du plan de formation par le comité d'entreprise). S'oppose à l'amendement n° 885 de M. Claude Estier (mise en place d'un taux de remplacement au moins égal à 75 % du dernier revenu d'activité). – **Art. additionnels après l'art. 4 (priorité)** (p. 5127) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 39 de M. Serge Franchis (caractère de seuil du montant minimal de retraite). (p. 5128) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1031 (rapport du Gouvernement dans un délai de cinq ans après la promulgation de la loi sur la mise en oeuvre de l'objectif d'une pension minimale de 85 % du SMIC). (p. 5129) : impossibilité de prévoir un rapport tel que proposé par l'amendement n° 33 de M. Michel Mercier (rapport du Gouvernement prévoyant l'harmonisation des régimes de retraite des enseignants du secteur privé et du secteur public). – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5134) : représentation du Sénat au COR avec Claude Domeizel. Importance du COR. Générosité indispensable dans le cadre de la réforme des retraites. Prise en compte indispensable de la démographie. Responsabilités prises par le Gouvernement. (p. 5135) : souhait d'aborder les points de divergences. Rôle du COR. Obligation de transparence et de responsabilité. (p. 5138) : son amendement n° 205 : coordination ; adopté. Son amendement n° 206 : précision ; adopté. (p. 5139) : son amendement n° 207 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 208 : coordination avec l'article 5 ; adopté. (p. 5145, 5146) : son amendement n° 209 : possibilité pour le COR de formuler toute proposition de nature à faciliter la mise en oeuvre des

principes et objectifs prévus dans la réforme ; adopté. (p. 5147) : son amendement n° 210 : précision ; adopté. Sur les amendements de Mme Michelle Demessine, s'oppose aux n° 296 (suppression), n° 297 (élargissement des missions du COR), n° 298 (réflexion du COR sur la situation comparée des hommes et des femmes ayant à charge ou ayant eu à charge un enfant ou un adulte handicapé ou invalide au regard de la constitution de leur droit à la retraite), n° 299 (réflexion sur la réforme des cotisations sociales prenant en compte la valeur ajoutée globale), n° 305 (missions du COR), n° 300 (rapport du COR sur l'égalité devant les retraites en fonction de la pénibilité du travail), n° 307 (réflexion du COR sur le retour pour tous les assurés à 37,5 années de cotisations), n° 308 (réflexion du COR sur l'indexation des pensions de retraites sur les salaires), n° 309 (réflexion du COR sur la validation gratuite des périodes de formation), n° 310 (réflexion du COR sur la suppression de la contribution sociale généralisée sur les pensions de retraite), n° 311 (réflexion du COR sur les moyens permettant d'assurer la possibilité du départ immédiat anticipé avant l'âge de 60 ans et dès 40 annuités), n° 312 (réflexion du COR sur l'évolution des profits et bénéfices des grandes entreprises et la part consacrée à l'investissement, l'emploi et la formation), n° 313 (réflexion du COR sur l'évolution de l'emploi à temps partiel, de l'emploi des jeunes et des emplois en contrats à durée déterminée et des modes de recours à ces emplois), n° 314 (réflexion du COR sur l'évolution des durées d'assurance ou de services, des durées moyennes de bénéfices des pensions de retraite selon les branches d'activités et les niveaux socio-professionnels), n° 315 (réflexion du COR sur l'évolution du nombre d'assurés en activité au moment de la liquidation de leur pension de retraite), n° 316 (réflexion du COR sur l'âge moyen des assurés demandant la liquidation de leur pension de retraite), n° 301 (avis du COR sur tout projet du Gouvernement concernant le système de retraite suivi d'un débat au Parlement), n° 318 (transmission aux parlementaires des rapports du COR par le biais des présidents de groupe), n° 303 (attribution au COR des moyens d'assurer ses missions), n° 304 (financement du COR) et n° 319 (coordination) et accepte les n° 306 (précision des prérogatives du COR) et n° 317 (transmission aux parlementaires des travaux du COR). Accepte l'amendement n° 1096 de Mme Nelly Olin (affirmation de l'indépendance du COR). S'oppose à l'amendement n° 302 de M. Paul Vergès (élargissement de la composition du COR aux élus d'outre-mer). Acquisition par le COR d'une véritable crédibilité. – **Art. additionnel après l'art. 6 (priorité)** (p. 5150) : s'oppose à l'amendement n° 902 de M. Claude Estier (rapport quinquennal sur l'égalité devant la retraite en fonction de la pénibilité du travail). – **Art. 7 (priorité)** *(Commission de compensation – art. L. 134-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5153) : son amendement n° 211 : rédéfinition des missions de la commission de compensation et renforcement de son rôle ; adopté. (p. 5154) : rectifie son amendement n° 211 précité en tenant compte des sous-amendements n° 1123 et n° 1124 du Gouvernement. (p. 5155) : s'oppose à l'amendement n° 903 de M. Claude Estier (suppression de la surcompensation avant le 1er janvier 2005) et déclare satisfaits les amendements de Mme Michelle Demessine n° 320 (débat sur la compensation au Parlement) et n° 321 (discussion au Parlement sur les avis de la commission de compensation). – **Art. additionnel après l'art. 7 (priorité)** : son amendement n° 212 : abondement du fonds de réserve des retraites ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 7 bis (priorité)** (p. 5157) : s'oppose à l'amendement n° 904 de M. Claude Estier (publication avant le 26 septembre 2003 des décrets relatifs aux compensations inter-régimes liés à l'exécution du plan d'équilibre financier de la CNRACL). – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5160) : possibilité pour chaque assuré de connaître les conditions de sa retraite. Création d'une obligation générale d'information pour le régime de base et pour les régimes complémentaires. (p. 5162) : ses amendements n° 213 : coordination et n° 214 : précision ; adoptés. (p. 5163) : ses amendements n° 215 : précision, n° 216 : précision relative à la nature de l'organisme transmettant l'information et à la procédure, n° 217 : coordination ; adoptés ; et n° 218 : intervention de la CNIL pour la parution du décret relatif à la mise à la disposition du groupement d'intérêt public d'informations ; retiré. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 323 (suppression) et n° 324 (information automatique des assurés de leur situation au regard de leurs droits à la retraite) et de M. Claude Estier n° 905 (précision de l'âge à partir duquel le salarié a droit d'être informé sur l'estimation de sa future retraite). – **Art. additionnel après l'art. 8 (priorité)** (p. 5165) : s'oppose à l'amendement n° 906 de M. Claude Estier (information de tous les Français sur les nouvelles dispositions législatives). – **Art. 8 bis (priorité)** *(Négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise sur l'emploi et la formation professionnelle des salariés âgés de plus de 50 ans – art. L. 132-27 du code du travail)* : son amendement n° 219 : allongement à trois ans de la périodicité de la négociation obligatoire dans l'entreprise sur le thème de l'emploi des salariés âgés ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 8 bis (priorité)** (p. 5166) : son amendement n° 220 : négociation de branche sur les conditions de travail et d'emploi des salariés âgés et sur la pénibilité ; adopté. – **Art. 8 quater (priorité)** *(Rapport sur les mesures de maintien en activité des salariés âgés)* (p. 5167) : son amendement n° 221 : suppression ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 907 de M. Claude Estier (substitution des mots "les salariés de plus de 50 ans" à l'expression "les salariés âgés"). – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5172) : s'oppose aux amendements identiques n° 325 de M. Guy Fischer, n° 326 de Mme Michelle Demessine et n° 327 de Mme Nicole Borvo (suppression). Accepte l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Cantegrit (cumul possible en faveur des Français résidant à l'étranger, titulaires d'une retraite française et continuant à travailler à l'étranger) et s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 328 (suppression partielle), n° 329 (suppression partielle) et n° 330 (suppression partielle). – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5174) : objectif d'augmentation du taux d'emploi des salariés âgés. (p. 5177) : son amendement n° 222 : aménagement du régime de mise à la retraite pour les salariés en préretraite ; devenu sans objet. (p. 5178) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 331 (suppression) et n° 332 (maintien de l'âge de 60 ans comme âge limite permettant à l'employeur de mettre fin au contrat de travail). – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5185) : ses amendements n° 223 : affectation du produit de la nouvelle contribution sur certaines préretraites d'entreprise au fonds de solidarité vieillesse, FSV, n° 224 : précision et n° 225 : coordination ; adoptés. (p. 5186) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 333 (supression) et de M. Claude Estier n° 909 (augmentation du taux d'imposition des revenus du patrimoine de 2 à 6 %) et n° 908 (institution d'une cotisation patronale vieillesse pour la formation des travailleurs âgés). – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5190) : son amendement n° 1113 : coordination ; adopté. (p. 5191) : ses amendements n° 227 : précision des conditions d'entrée en vigueur de la réforme des dispositifs de cessations anticipées d'activité de certains travailleurs salariés et n° 228 : sécurité juridique ; adoptés. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 335 (suppression), n° 336 (suppression partielle), n° 338 (suppression partielle), n° 339 (suppression partielle) et n° 340 (suppression partielle).

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 12 bis (priorité)** *(Rapport sur la définition et la prise en compte de la pénibilité)* (p. 5209) : son amendement n° 229 : suppression ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 341 de Mme Michelle Demessine (transmission de ce rapport au Parlement et organisation d'un débat). – **Art. additionnels avant l'art. 13 (priorité)** (p. 5210) : s'oppose à l'amendement n° 342 de Mme Michelle Demessine (allongement du délai de préavis de licenciement des salariés de plus de 40 ans). (p. 5211) : s'oppose à l'amendement n° 343 de Mme Michelle Demessine

(majoration progressive de l'indemnité de licenciement versée aux salariés âgés de plus de 40 ans). – **Art. 13 (priorité)** *(Accès et maintien dans l'emploi des salariés âgés – art. L. 321-13 du code du travail)* (p. 5214) : s'oppose aux amendements de suppression n° 344 de Mme Michelle Demessine et n° 910 de M. Claude Estier ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 345 (suppression de l'exonération de la contribution Delalande pour le licenciement de salariés de plus de 50 ans inscrits comme demandeurs d'emploi depuis plus de trois mois) et n° 346 (suppression de l'exonération de la contribution Delalande pour le licenciement d'un salarié de plus de 45 ans). – **Art. 13 bis (priorité)** *(Discrimination dans les offres d'emploi – art. L. 122-45 du code du travail)* (p. 5215) : son amendement n° 230 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 14 (priorité)** (p. 5217) : s'oppose à l'amendement n° 347 de Mme Michelle Demessine (rétablissement de l'élection des représentants des assurés sociaux au conseil d'administration de la sécurité sociale). – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5219) : son amendement n° 231 : précision ; adopté. (p. 5220) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 348 (suppression), n° 349 et n° 350 (suppression partielle). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1033 (placement des propositions formulées par le conseil d'administration de la caisse d'assurance vieillesse dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale). – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5226) : s'oppose aux amendements de suppression n° 351 de M. Guy Fischer, n° 353 de Mme Nicole Borvo et n° 911 de M. Claude Estier ainsi qu'aux amendements de suppression partielle n° 354 et n° 355 de Mme Michelle Demessine, n° 356 de M. Guy Fischer et n° 358 de Mme Nicole Borvo . S'oppose également aux amendements de repli de Mme Michelle Demessine n° 359, n° 360, n° 361 et n° 362. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 36 de Mme Valérie Létard (décompte des périodes de congé parental d'éducation du calcul des 25 meilleures années servant de référence pour la liquidation de la retraite). – **Art. additionnels avant l'art. 16 (priorité)** (p. 5229) : estime satisfait l'amendement n° 363 de Mme Michelle Demessine (possibilité pour les travailleurs handicapés de bénéficier d'une pension pour inaptitude à partir de l'âge de 55 ans) par son amendement n° 233 déposé après l'article 16. – **Art. 16 (priorité)** *(Départ à la retraite avant l'âge de 60 ans – art. L. 351-1-1 et L. 634-3-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5233) : son amendement n° 232 : majoration de la pension versée aux assurés choisissant de demeurer en activité après leur éligibilité au dispositif de départ anticipé ; adopté. (p. 5234) : accepte l'amendement n° 1099 du Gouvernement (conversion automatique de la pension invalidité en pension vieillesse à partir de 60 ans). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 5241, 5243) : déroulement de ce débat. S'oppose aux amendements de M. Claude Estier portant sur le même objet n° 803, 805, 807, 813, 826, 827 et 820 (mise en oeuvre d'une politique forte en faveur de l'emploi servant de garantie au système de retraite par répartition avec un haut niveau de pension). – **Art. additionnels avant l'art. 5 (priorité)** (p. 5244) : s'oppose à l'amendement n° 152 de Mme Michelle Demessine (instauration d'une contribution exceptionnelle de 10 % sur l'impôt sur les sociétés versée à la Caisse nationale d'assurance vieillesse). S'oppose à l'amendement n° 889 de M. Claude Estier (recours à la négociation avec les partenaires sociaux pour déterminer la durée de cotisations et la prise en compte de la pénibilité des métiers). – **Art. additionnels après l'art. 5 (priorité)** (p. 5245) : s'oppose à l'amendement n° 899 de M. Claude Estier (engagement immédiat d'une négociation avec les partenaires sociaux pour déterminer les conditions de mise en oeuvre de la retraite progressive). S'oppose à l'amendement n° 199 de Mme Michelle Demessine (exclusion des pensions et retraites de l'assiette de la CRDS).

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16** (p. 5256) : son amendement n° 233 ; adopté. (p. 5257) : s'oppose à l'amendement n° 916 de M. Claude Estier (définition par la négociation de bonifications d'assurances pour les personnes handicapées). (p. 5258) : s'oppose à l'amendement n° 917 de M. Claude Estier (nouvelle négociation sur les conséquences de la réforme du régime de base des salariés du privé). – **Art. 16 ter** *(Négociation de branche triennale obligatoire sur les conditions de travail et d'emploi des salariés âgés et sur la pénibilité – art. L. 132-12 du code du travail)* : son amendement n° 234 : suppression ; adopté. – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5263) : son amendement n° 235 : établissement du bénéfice de cette surcote aux seuls salariés de plus de 65 ans ne justifiant pas de 160 trimestres de cotisations ; adopté. (p. 5264, 5265) : s'oppose aux amendements de suppression n° 375 de Mme Michelle Demessine et n° 919 de M. Claude Estier. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 376 (mise en place d'une surcote pour les salariés ayant validé plus de 150 trimestres avant 60 ans), n° 377, n° 379 et n° 380 (suppression partielle) ainsi qu'à l'amendement n° 918 de M. Claude Estier (repli). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Cantegrit (application de cette majoration aux personnes assurées volontaires). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 5268) : s'oppose à l'amendement n° 381 de Mme Michelle Demessine (application d'une surcote au profit des salariés de plus de 60 ans ne justifiant pas de 150 trimestres de cotisations). – **Art. 18** *(Majoration de la retraite minimum au titre des périodes cotisées – art. L. 351-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5269) : maintien d'une retraite à taux plein. Revalorisation du minimum contributif. (p. 5273) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 383 (suppression), n° 384 et n° 385 (suppression partielle). Accepte les amendements du Gouvernement n° 1100 (mise en application de ce dispositif le 1er janvier 2004) et n° 1101 (abrogation de l'article L. 173-2 du code de la sécurité sociale devenu inutile). – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 5276) : demande le retrait de l'amendement de Mme Sylvie Desmarescaux n° 794 (prise en compte pour le calcul de leurs retraites des activités exercées par les sapeurs pompiers volontaires en dehors de leur temps de travail rémunéré). (p. 5278) : s'oppose à l'amendement n° 921 de M. Claude Estier (octroi d'une bonification pour les métiers reconnus pénibles). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1091 de M. Jean Chérioux (octroi du minimum contributif aux assurés des régimes financièrement intégrés au régime de sécurité sociale général). – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5280) : absence depuis 1998 de règles stables de revalorisation des pensions. La majorité sénatoriale votera cet article. (p. 5284) : son amendement n° 236 : compétence du Parlement, dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale, pour décider d'une éventuelle correction du taux de revalorisation des pensions ; adopté. (p. 5286) : s'oppose aux amendements de suppression n° 386 de Mme Michelle Demessine et n° 923 de M. Claude Estier. S'oppose également aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 391 (suppression d'une correction possible du taux de revalorisation en fonction de la situation financière des régimes d'assurance vieillesse) et de suppression partielle n° 387, n° 388, n° 392 et n° 393, ainsi qu'à l'amendement n° 922 de M. Claude Estier (réunion d'une commission nationale de la négociation des retraites une fois par an pour garantir le pouvoir d'achat des pensions). – **Art. additionnels après l'art. 19 ou avant l'art. 20** (p. 5288) : accepte l'amendement n° 801 de M. Jacques Legendre (assouplissement des conditions de preuve du versement de cotisation). – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5289) : rappel des objectifs de cet article. (p. 5292) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 396 (suppression), n° 397, n° 398 (suppression partielle), et n° 399 (cohérence). Accepte les amendements du Gouvernement n° 1102 (rédaction) et n° 1103 (extension de cette possibilité de rachat aux affiliés du régime des cultes).

Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements n° 1051 de M. Gérard Larcher (possibilité de prise en compte des années d'études au titre d'un régime autre que le régime général) et n° 1034 (possibilité d'utiliser le bénéfice du compte épargne-temps pour le rachat d'années de cotisations) de la commission saisie pour avis. (p. 5295) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1034 (possibilité d'utiliser le bénéfice du compte épargne-temps pour le rachat d'années de cotisations). – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5296) : assouplissement du dispositif. (p. 5298) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 402 (suppression), n° 403 et 404 (suppression partielle). – **Art. additionnels avant l'art. 22** (p. 5299) : estime satisfait par le droit en vigueur l'amendement n° 929 de M. Claude Estier (partage des droits acquis pendant le mariage auprès des caisses de retraite indépendamment du régime matrimonial et de la cause du divorce). – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5303) : son amendement n° 238 : coordination ; retiré. S'oppose aux amendements de suppression n° 6 de Mme Gisèle Gautier, n° 409 de Mme Michelle Demessine et n° 931 de M. Claude Estier ainsi qu'aux amendements de suppression partielle de Mme Michelle Demessine n° 411 et n° 412. Accepte les amendements n° 1126 du Gouvernement (coordination) et n° 8 de Mme Valérie Létard (suppression partielle). Demande le retrait de l'amendement n° 1127 du Gouvernement (maintien du versement des majorations déjà liquidées). – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 5305) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (remplacement de la majoration pour enfant par l'octroi d'une somme forfaitaire). – **Art. additionnel après l'art. 22 ter** (p. 5307) : demande le retrait de l'amendement n° 12 de M. Michel Mercier (alignement de la majoration pour enfant au-delà du troisième entre le secteur privé et la fonction publique). – **Art. 23** *(Cotisations assises sur les périodes d'emploi à temps partiel – art. L. 241-3-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5308) : assouplissement du dispositif. Son amendement n° 239 : précision ; retiré. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 413 (suppression) et n° 414 (suppression partielle). – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 5309) : accepte l'amendement n° 1062 de M. Jean-Pierre Fourcade (garantie des droits à l'assurance vieillesse des bénéficiaires du congé de reclassement). – **Art. 23 bis** *(Modalités de gestion du fonds de réserve des retraites – art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5311) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 415 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 23 bis** (p. 5312) : son amendement n° 240 : élargissement des dispositions du congé d'accompagnement des personnes en fin de vie en lui substituant un nouveau congé dénommé "congé de solidarité familiale" ; adopté. (p. 5313) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Alain Vasselle n° 1053 (possibilité d'étalement sur deux ans du paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de la dernière année d'activité du salarié). – **Intitulé du titre III** (p. 5314) : s'oppose à l'amendement n° 420 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5316) : traitement homogène de l'ensemble des personnels relevant des régimes de retraite de la fonction publique. (p. 5319) : s'oppose aux amendements identiques n° 417 de Mme Michelle Demessine et n° 933 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 5322) : caractère superfétatoire de l'amendement n° 421 de Mme Michelle Demessine (rappel de la place fondamentale tenue par le droit à pension dans le statut des fonctionnaires). (p. 5323) : s'oppose à l'amendement n° 422 de Mme Michelle Demessine (obligation pour l'administration d'accéder aux demandes de liquidation des pensions). (p. 5324) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 284 de M. Philippe Darniche (égalisation des situations en matière de retraite entre les maîtres titulaires de l'enseignement public et les maîtres habilités par agrément ou par contrat de l'enseignement privé). – **Art. 24 bis** *(Retraites des fonctionnaires exerçant un mandat parlementaire – art. L. 75 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5324) : son amendement n° 241 : coordination ; adopté. – **Art. 25** *(Radiation des cadres et liquidation de la pension – art. L. 3 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5325) : s'oppose à l'amendement n° 423 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 25 ou après l'art. 43 ou après l'art. 54** (p. 5326) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Yves Détraigne (suppression du bénéfice de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). – **Art. 26** *(Eléments constitutifs du droit à pension – art. L. 5 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5327) : souplesse dans la gestion des départs à la retraite. Validation des périodes d'auxiliariat. (p. 5331) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 425 (suppression), n° 426 (détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités de prise en compte des services ouvrant droit à pension), n° 427 (précision), n° 430 (suppression partielle), n° 431 (précision) et n° 434 (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 429 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). Estime satisfait l'amendement n° 435 de Mme Michelle Demessine (précision). – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5332, 5333) : mise en oeuvre du principe du droit communautaire de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes. (p. 5334) : son amendement n° 242 : suppression d'une mention inutile ; adopté. (p. 5336) : s'oppose aux amendements identiques n° 436 de Mme Michelle Demessine et n° 935 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 439 (ouverture de nouveaux droits aux agents du secteur public) et n° 441 (limitation des retenues sur traitement par décret en Conseil d'Etat) ainsi qu'à celui de M. Claude Estier n° 937 (suppression partielle). – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5338) : application du dispositif aux agents de la fonction publique. (p. 5340) : demande le retrait de l'amendement de M. Michel Mercier n° 14 (suppression des conditions de neutralité actuarielle) . Son amendement n° 243 : rachat des années d'étude passées dans les pays de l'Union européenne ; retiré. (p. 5341) : s'oppose à l'amendement n° 449 de Mme Michelle Demessine (précision de la durée de la demande de rachat). (p. 5342) : mise en cohérence du régime général et du régime de la fonction publique. – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 5343) : s'oppose à l'amendement n° 450 de Mme Michelle Demessine (rappel de la notion de limite d'âge du statut de la fonction publique). – **Art. 29** *(Prise en compte dans la constitution de la pension des services accomplis postérieurement à la limite d'âge – art. L. 10 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5344) : souplesse dans la gestion du temps d'activité des fonctionnaires. (p. 5346) : s'oppose aux amendements identiques n° 451 de Mme Michelle Demessine et n° 941 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 452 (caractère exceptionnel des prolongations d'activité) et n° 453 (rapport annuel sur les conditions de sortie de la vie active des agents de la fonction publique). – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 5347) : s'oppose à l'amendement n° 454 de Mme Michelle Demessine (consultation des commissions administratives paritaires). (p. 5348) : s'oppose à l'amendement n° 455 de Mme Michelle Demessine (retrait des décisions de prolongation d'activité). – **Art. 30** *(Possibilité de surcotisation pour les fonctionnaires à temps partiel – art. L. 11 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5349) : son amendement n° 244 : possibilité de cotiser à temps plein pour les fonctionnaires handicapés ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 456 (suppression) et n° 457 (repli). – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5350, 5351) : mise en conformité des avantages familiaux avec le droit européen. Position de la Cour des comptes.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) (p. 5380, 5381) : s'oppose aux amendements de suppression n° 459 de Mme Michelle Demessine et n° 943 de M. Claude Estier, aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 461, n° 462 n° 465 et n° 467 (suppression partielle), n° 469 (précision), et n° 470 (précision) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 944 (possibilité pour les femmes ayant eu un congé de maternité de bénéficier de l'année de bonification et modalités d'attribution de la bonification pour les hommes) et n° 945 (précision sur les modalités d'attribution de la bonification). – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5384) : accepte l'amendement n° 796 de Mme Sylvie Desmarescaux (extension du bénéfice des dispositions de l'article 22 ter aux fonctionnaires parents d'enfants handicapés). – **Art. 32** *(Détermination du montant de la pension – art. L. 13 à L. 17 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5389) : croissance du montant des pensions versées par l'Etat. Souci de justice sociale. (p. 5400) : son amendement n° 247 : réparation de l'oubli d'une disposition ; adopté. (p. 5401) : s'oppose aux amendements identiques n° 471 de Mme Michelle Demessine et n° 950 de M. Claude Estier (suppression), aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 472, n° 473, n° 480, n° 483, n° 485, n° 486, n° 491, n° 494 et n° 495 (suppression partielle), n° 474 (fixation du nombre d'annuités liquidables à 37,5), n° 476 (maintien du droit à la retraite à 150 trimestres pour les fonctionnaires), n° 477 (précision des modalités du calcul des pensions), n° 479 (suppression des dispositions tendant à allonger la durée de cotisation des fonctionnaires), n° 481 (prise en compte des dispositions relatives aux bonifications), n° 482 (introduction dans les modalités de calcul de la durée d'assurance des bonifications auxquelles ont droit les fonctionnaires), n° 484 (extension à certaines catégories de fonctionnaires ayant à charge un enfant ou un conjoint handicapé de la non-application du coefficient de minoration), n° 489 (prise en compte dans la situation des retraités de toute réforme statutaire intervenant moins de six mois après la radiation des cadres d'un fonctionnaire), n° 490 (suppression), n° 497 (prise en compte dans le calcul de la liquidation de la pension des années obtenues au titre des bonifications) et n° 499 (prise en compte des années obtenues au titre des bonifications pour que le fonctionnaire puisse avoir la jouissance de sa pension), de M. Claude Estier n° 951 (réécriture de l'article en tenant compte de la pénibilité et en renvoyant à une négociation avec les partenaires sociaux les conditions de liquidation des droits à la retraite), n° 952 (prise en compte de la durée des services retenus augmentée des bonifications admissibles en liquidation), n° 956 (modalités de revalorisation annuelle des pensions) et n° 955 (maintien du montant garanti selon des modalités fixées par les dispositions actuelles du code des pensions civiles et militaires de retraite), à l'amendement n° 1019 de M. Bernard Seillier (non-application du coefficient de minoration aux femmes fonctionnaires demandant la liquidation de leur pension lorsqu'elles ont au moins trois enfants) et accepte l'amendement n° 1133 du Gouvernement (possibilité pour les fonctionnaires de l'Etat ayant occupé pendant une période de quatre ans un emploi dans la fonction publique territoriale ou hospitalière de surcotiser). – **Art. 33** *(Liquidation de la solde – art. L. 22 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5409) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 503 (suppression) et n° 504 (retour au texte actuel du code des pensions civiles et militaires de retraite). – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5413) : son amendement n° 248 : cohérence juridique avec la jurisprudence communautaire ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 507 (suppression), n° 508, n° 512 et n° 514 (suppression partielle), n° 509 (introduction de la notion de jouissance immédiate de la pension civile), n° 511 (date d'entrée en vigueur de la disposition prévoyant le remplacement de l'expression "catégorie active" par l'expression "services actifs ou de la catégorie B"), n° 510 (maintien de la rédaction actuelle du 2° de l'article L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite), ainsi qu'à l'amendement n° 962 de M. Claude Estier (négociation préalable au classement des emplois dans la catégorie active par décret en Conseil d'Etat). – **Art. 35** *(Conditions de liquidation différée des pensions civiles et militaires – art. L. 25 à L. 26 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5415) : s'oppose à l'amendement n° 516 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). S'oppose à l'amendement n° 518 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle). – **Art. 36** *(Modalités de revalorisation de la rente d'invalidité – art. L. 28 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5416) : s'oppose à l'amendement n° 519 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 37** *(Droit à pension de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 38 et L. 39 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5418) : s'oppose à l'amendement n° 522 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 38** *(Pensions de réversion au bénéfice des orphelins – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 40 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5421) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 526 (suppression) et n° 527 (précision de la notion juridique d'orphelin – majoration de l'impôt sur les sociétés). – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5423) : s'oppose à l'amendement n° 529 de Mme Michelle Demessine (suppression) et accepte l'amendement n° 1134 du Gouvernement (précision visant à garantir le droit de l'orphelin à la pension de réversion en cas de disparition de ses deux parents). – **Art. 40** *(Pensions militaires de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 47 et L. 48 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5426) : son amendement n° 249 : rétablissement de la pension des veuves des maréchaux et amiraux de France ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 532 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 41 et art. additionnels après l'art. 41** *(Pension ou rente provisoire d'invalidité au profit de la famille d'un fonctionnaire disparu – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 57 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5427) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 534 (suppression), n° 536 (précision), n° 540 (suppression partielle) et n° 542 (prise en compte du cas des fonctionnaires victimes d'erreurs dans la mise en oeuvre de mesures disciplinaires). – **Art. 42** *(Pension de réversion en cas de décès d'un fonctionnaire par suite de circonstances particulières – art. L. 50 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5430) : son amendement n° 250 : retour au texte initial du projet de loi ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1135 du Gouvernement qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 545 de Mme Michelle Demessine (suppression). Déclare l'amendement n° 551 de Mme Michelle Demessine (extension du bénéfice de la pension de réversion aux ayants cause d'un fonctionnaire décédé en service et cité à l'ordre de la Nation) satisfait par son amendement n° 250 précité. – **Art. 42 bis et art. additionnels avant l'art. 42 ter** *(Saisissabilité des pensions des fonctionnaires – art. L. 56 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5432, 5433) : ses amendements n° 252 : gestion interministérielle des pensions ; adopté ; et n° 253 : création d'un établissement public chargé de la gestion des pensions des fonctionnaires ; retiré. – **Art. 42 ter** *(Financement des pensions des fonctionnaires – art. L. 61 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5435) : son amendement n° 254 : précision ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1143 du Gouvernement qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 557 de Mme Michelle Demessine (suppression) et demande le retrait de l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 1035 (suppression). – **Art. 43** *(Cumul emploi-retraite pour les fonctionnaires – art. L. 84 à L. 86-1 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5440) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 558 (suppression), n° 559, n° 560 n° 561 et n° 562 (suppression partielle), n° 563 (ajout des établissements à caractère industriel et commercial) et n° 564 (ajout des organismes publics ou privés dont le budget est alimenté pour plus de 50 % de son montant par des ressources publiques) et accepte les amendements du Gouvernement n° 1136 (application à tous les titulaires de pension militaire du

dispositif dérogatoire aux règles de cumul) et n° 1137 (exonération de l'application des nouvelles règles de cumul en faveur des retraités ayant quitté le service avant le 1er janvier 2004 et ayant atteint la limite d'âge dans leur ancien grade).

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 44** *(Abrogation de dispositions du code des pensions civiles et militaires – art. L. 37 bis, L. 42, L. 68 à L. 72 et L. 87 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5457) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 565 (suppression) et n° 566 à 574 (suppression partielle) et accepte l'amendement n° 1138 du Gouvernement (levée des suspensions effectuées au titre du 1er alinéa de l'article L. 87 à compter du 1er janvier 2004). – **Art. 45** *(Dispositions transitoires)* (p. 5460) : son amendement n° 257 : entrée en vigueur immédiate des dispositions de l'article 42 bis concernant la saisissabilité des pensions ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 974 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 45 ter** *(Rapport sur les avancements intervenus dans les trois années précédant la mise à la retraite)* (p. 5462) : s'oppose à l'amendement n° 575 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 46** *(Maintien en activité au-delà de la limite d'âge – art. 1er bis de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique)* (p. 5463) : s'oppose aux amendements identiques n° 576 de Mme Michelle Demessine et n° 975 de M. Claude Estier (suppression) ainsi qu'aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 577, 578 et 579 (repli), et n° 580 (information des salariés sur leurs droits et obligations). – **Art. 47** *(Temps partiel de droit pour l'éducation d'un enfant – art. 37 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, art. 60 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et art. 46-1 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière)* (p. 5465) : s'oppose à l'amendement n° 581 de Mme Michelle Demessine (cohérence). – **Art. additionnel après l'art. 47** : accepte l'amendement n° 1141 du Gouvernement (dispositions relatives aux fonctionnaires détachés). – **Art. 48** *(Abrogation de dispositions législatives – art. 6 ter de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 modifiée instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de la police, art. 95 de la loi n° 82-1126 du 25 décembre 1982 portant loi de finances pour 1983, art. 131-1 de la loi n° 83-1173 du 29 décembre 1983 portant loi de finances pour 1984, art. 76 de la loi n° 85-1403 du 30 décembre 1985 portant loi de finances pour 1986, art. 33 de la loi n° 87-1061 du 30 décembre 1987 portant loi de finances rectificative pour 1987, art. 127 de la loi n° 89-935 du 29 décembre 1989portant loi de finances pour 1990, art. 17 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, art. 68 de la loi n° 93-121 du 21 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social, art. 22 et 29 de la loi organique n° 95-72 du 20 janvier 1995 relative au financement de la campagneen vue de l'élection du Président de la République, art. 88 de la loi n° 2001-1276 du 28 décembre 2001 portant loi de finances rectificative pour 2001)* (p. 5467) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 582 (suppression) et n° 583 à n° 588 et n° 590 à n° 594 (repli). – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraiteet relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratifet art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif)* (p. 5474) : son amendement n° 258 : harmonisation rédactionnelle ; adopté. (p. 5475) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 595 (suppression), n° 600 (information des salariés), n° 606 et 610 (obligation d'information des salariés), n° 611 à 616 (modification de l'allongement de la durée des cotisations), n° 617 (repli), n° 618 (renforcement de la sécurité juridique des salariés), n° 619 (possibilité d'un délai de rétractation de deux mois), n° 622, n° 624 et n° 623 (repli). Accepte l'amendement n° 1142 du Gouvernement (extension du dispositif aux maîtres et documentalistes contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat). – **Art. 50** *(Modalités de liquidation des pensions des agents en congé de fin d'activité)* (p. 5478) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 626 (suppression) et n° 627 et 628 (repli). – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5484, 5485) : s'oppose aux amendements identiques n° 629 de Mme Michelle Demessine et n° 979 de M. Claude Estier (suppression) et aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 630 à 633 (repli), n° 634 (représentation des organisations syndicales au conseil d'administration), n° 636 (repli), n° 635 (transmission au Parlement d'un rapport sur les perspectives économiques et démographiques du régime), n° 637 et n° 638 (repli). S'oppose également à l'amendement n° 280 de M. Jacques Blanc (prise en compte des différences de situation des agents publics au regard des indemnités qu'ils perçoivent). Réflexion de la commission sur les praticiens hospitaliers. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission saisie pour avis n° 1036 (limitation de l'ouverture du régime additionnel introduit par l'Asssemblée nationale) et n° 1037 (rédaction). Conformité de l'article 52 aux critères retenus par la Cour de justice des Communautés européennes. – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5492, 5493) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 639 (suppression) et n° 640 à n° 646 (repli) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 981 (négociations avec les organisations syndicales) et n° 982 (réintégration des enseignants dans leur département d'origine). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1060 de Mme Janine Rozier (harmonisation des périodes de détachement avec les rythmes scolaires). – **Art. 54 bis et art. additionnel après l'art. 54 bis** *(Présentation détaillée des charges de pension en loi de finances)* (p. 5496) : s'oppose à l'amendement n° 648 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de M. Adrien Gouteyron n° 1039 (correction) et n° 1038 (précision sur l'information accessible) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1059 de M. Gérard Braun (élaboration d'un rapport gouvernemental sur les mesures améliorant la gestion des ressources humaines au sein des trois fonctions publiques). – **Art. 55** *(Entrée en vigueur des dispositions du titre III)* (p. 5501) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 649 (suppression) et n° 651 (report d'un an de l'entrée en vigueur du dispositif) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 989 (non-rétroactivité du projet de loi) et n° 990 (report d'un an de l'entrée en vigueur du dispositif). – **Art. additionnel avant l'art. 56 ou avant l'art. 71** (p. 5504) : s'oppose aux amendements analogues de M. Claude Estier n° 991 et n° 1003 (prise en compte de la pénibilité des professions). – **Art. 56** *(Règles de fonctionnement des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 635-1 à L. 635-11 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 635-1 du code de la sécurité sociale** (p. 5507) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 650 (suppression) et n° 653 (repli). – **Art. L. 635-2 du code de la sécurité sociale** (p. 5508) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 654 (suppression). – **Art. L. 635-3 du code de la sécurité sociale** (p. 5509) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 655 (suppression). S'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 992 (extension du dispositif aux partenaires d'un pacte d'un pacte civil de solidarité) et n° 993 (extension du dispositif aux personnes liées par un pacte civil de solidarité ou en situation de concubinage notoire). – **Art. L. 635-5 du code de la sécurité sociale** : son amendement n° 259 : recouvrement des cotisations des régimes d'assurance invalidité-décès ; adopté. – **Art. L. 635-6 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 656 (suppression). – **Art. 57** *(Compétence des organisations autonomes pour donner des avis s'agissant des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales –*

art. L. 633-3 du code de la sécurité sociale) (p. 5510) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 659 (suppression). – **Art. 58** *(Modalités d'entrée en vigueur du nouveau régime complémentaire obligatoire des professions industrielles et commerciales)* (p. 5510, 5511) : son amendement n° 260 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 660 (suppression) et n° 661 (repli), ainsi qu'à l'amendement n° 994 de M. Claude Estier (extension du dispositif aux partenaires d'un pacte civil de solidarité). – **Art. 59** *(Transformation en mutuelle du régime complémentaire facultatif des professions industrielles et commerciales)* : S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 662 (suppression) et n° 663 à n° 665 (repli). – **Art. additionnel après l'art. 59** (p. 5512) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1057 de Mme Brigitte Bout (mise en place d'un régime spécifique pour les conjoints de bateliers). – **Art. 60** *(Règles de contrôle budgétaire applicables au régime de base des professions libérales – art. L. 153-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5513) : s'oppose à l'amendement n° 666 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 5514) : règles de compensation internes au sein de la Caisse nationale des professions libérales relevant du domaine réglementaire. Problème de la compensation généralisée lié à l'avenir des retraites. Demande le retrait de l'amendement n° 18 de Mme Anne-Marie Payet (prise en compte des capacités contributives réelles des auxiliaires médicaux). – **Art. 61** *(Coordinations – art. L. 622-5 et L. 623-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5515) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 667 (suppression) et n° 668 (repli). – **Art. 62** *(Règles de fonctionnement du régime de base des professions libérales – art. L. 641-1 à L. 641-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 641-1 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 669 (suppression). – **Art. L. 641-2 du code de la sécurité sociale** (p. 5516) : S'oppose à l'amendement n° 671 de Mme Michelle Demessine (suppression) et demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1030 de M. Bernard Joly (suppression de la gestion des réserves du régime par la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales). – **Art. L. 641-3 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement n° 672 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. L. 641-4 du code de la sécurité sociale** (p. 5517) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 67 (suppression). – **Art. L. 641-5 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 670 (suppression). – **Art. L. 641-6 du code de la sécurité sociale** : S'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 674 (suppression). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 995 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (création d'un office interprofessionnel des indépendants expatriés). – **Art. 63** *(Cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-1 à L. 642-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 5520) : réforme bénéfique à l'ensemble des professionnels concernés. S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 675 (suppression) et n° 676, 677 et 678 (suppression partielle) ; s'oppose à l'amendement n° 1029 de M. Bernard Joly (suppression partielle). Demande l'avis du Gouvernement sur les amendements n° 996 de M. Claude Estier (faculté de verser les cotisations en fonction du revenu professionnel de l'année précédente) et n° 1061 de Mme Brigitte Luypaert (création d'une cotisation patronale à la caisse libérale des experts-comptables salariés). – **Art. 64** *(Recouvrement des cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5522) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 679 (suppression) et n° 680 (repli). – **Art. 65** *(Pensions de retraite servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-1 à L. 643-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 643-1 du code de la sécurité sociale** (p. 5524) : s'oppose à l'amendement n° 681 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. L. 643-2 du code de la sécurité sociale** : S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 682 (suppression), n° 684 et n° 685 (repli). – **Art. L. 643-3 du code de la sécurité sociale** *(Pensions de retraite servies par le régime de base)* (p. 5525) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 686 (suppression), et n° 687 à n° 690 (repli). Ses amendements n° 261 : cohérence et n° 262 : faculté de liquider leur pension avant l'âge de 60 ans pour les assurés justifiant d'une carrière longue ; adoptés. – **Art. L. 643-4 du code de la sécurité sociale** (p. 5526) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 691 (suppression). – **Art. L. 643-6 du code de la sécurité sociale** *(Pensions de retraite servies par le régime de base)* : s'oppose à l'amendement n° 692 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 65** (p. 5527) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de Mme Janine Rozier n° 1058 (mise en place d'un régime de bonification pour enfants). – **Art. 66** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-7 à L. 643-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5530) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 693 (suppression) et n° 695 (repli). – **Art. 67** *(Périodicité du versement des prestations servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-8 du code de la sécurité sociale)* (p. 5531) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 696 (suppression) et n° 697 à n° 700 (repli). – **Art. 67 bis** *(Coordinations – art. L. 135-2, L. 615-1, L. 634-6 et L. 723-11 du code de la sécurité sociale et L. 732-39 du code rural)* : son amendement n° 1115 : coordination ; adopté. – **Art. 68** *(Possibilité d'extension des régimes complémentaires des professions libérales aux gérants minoritaires et aux dirigeants de sociétés anonymes – art. L. 644-1 à L. 644-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5532) : son amendement n° 263 : assouplissement du mécanisme de double affiliation ; adopté. Grand nombre de personnes concernées par le dispositif. Accepte l'amendement n° 1144 du Gouvernement (consultation par référendum des assujettis au régime de base). – **Art. 69** *(Coordination – art. L. 921-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5533) : s'oppose à l'amendement n° 702 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 70** *(Modalités d'entrée en vigueur des dispositions relatives au régime de base des professions libérales)* (p. 5534) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 703 (suppression), n° 704 et n° 705 (repli). Accepte l'amendement n° 1104 du Gouvernement (répartition des réserves du régime d'assurance vieillesse de base des professions libérales). – **Art. additionnel après l'art. 70** (p. 5535) : accepte l'amendement n° 290 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension au régime d'assurance vieillesse des avocats des dispositions déjà adoptées pour d'autres régimes) et, sur ce dernier, le sous-amendement n° 1145 du Gouvernement (consultation de la caisse nationale des barreaux français en cas de mise en cause de son directeur ou de son agent comptable). – **Art. 71** *(Affiliation des aides familiaux dès l'âge de 16 ans au régime de base des exploitants agricoles – art. L. 731-42 et L. 732-34 du code rural)* (p. 5537) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 706 à n° 710 (suppression partielle). – **Art. 72** *(Transposition dans le régime de base des exploitants agricoles de nouvelles dispositions applicables dans le régime général – art. L. 732-18-1, L. 732-25-1, L. 732-54-1, L. 732-54-5 et L. 732-54-8 du code rural)* (p. 5539) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 711 (suppression) et n° 713 à n° 715 (repli). – **Art. 73** *(Possibilité de rachat de périodes d'activité en tant qu'aide familial au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-35-1 du code rural)* (p. 5540) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 716 (suppression), n° 717 et 718 (repli). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 289 de M. Hilaire Flandre (extension de la possibilité de rachat de périodes accomplies dès l'âge de 14 ans). – **Art. 74** *(Possibilité de rachat de périodes d'études au titre du régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-27-1 du code rural)* (p. 5542) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 719 (suppression), n° 720 et 721 (repli). – **Art. 75** *(Pensions de réversion servies par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 722-8, L. 722-16, L. 723-3, L. 731-10, L. 731-43, L. 731-44, L. 732-41, L. 732-50, L. 732-55 et L. 741-9 du code rural)* (p. 5545) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 723 (suppression), n° 724, 725, 728 et 729 (repli). Accepte l'amendement n° 1153 du Gouvernement (correction d'une erreur matérielle). – **Art. 76** *(Conditions de cessation d'activité*

pour le service d'une pension par le régime de base des exploitants agricoles – art. L. 732-39 du code rural) (p. 5546) : s'oppose à l'amendement n° 730 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 76 ou après l'art. 77 bis** : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Jean Boyer (ouverture aux conjoints collaborateurs et aux aides familiaux du bénéfice de l'assurance complémentaire obligatoire). Nécessité d'une réflexion supplémentaire. – **Art. 76 bis** *(Maintien des revalorisations de pension pour certains conjoints collaborateurs d'exploitants agricoles – art. L. 732-54-5 du code rural)* (p. 5547) : accepte l'amendement n° 1105 du Gouvernement (précision rédactionnelle). – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 5549) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1007 de M. Claude Estier (gestion par la MSA de l'assurance vieillesse des parents au foyer). – **Art. 77 bis** *(Pensions de réversions servies par le régime complémentaire obligatoire des exploitants agricoles – art. L. 732-62 du code rural)* : s'oppose à l'amendement n° 1004 de M. Claude Estier (cohérence). – **Intitulé du titre V** (p. 5551) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 1040 (coordination) et s'oppose à l'amendement n° 1071 de M. Paul Loridant (changement d'intitulé du titre V). – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5558) : son amendement n° 264 : précision de la place de l'épargne-retraite par rapport au régime de retraite obligatoire par répartition ; adopté. (p. 5559) : s'oppose aux amendements identiques n° 746 de Mme Michelle Demessine et n° 1009 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements n° 1072 de M. Paul Loridant (organisation de la garantie des salariés) et n° 747 de Mme Michelle Demessine (suppression de la création d'épargne réservée exclusivement à la retraite). Accepte l'amendement n° 44 de M. Jean-Pierre Cantegrit (élargissement du bénéfice du dispositif aux citoyens français établis hors de France).

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5586) : son amendement n° 266 : élection des membres du comité de surveillance par les adhérents des plans d'épargne individuelle ; retiré. (p. 5589) : s'oppose aux amendements identiques n° 748 de Mme Michelle Demessine et n° 1010 de M. Claude Estier (suppression), aux amendements de M. Paul Loridant n° 1074 (possibilité de ne pas convertir automatiquement l'épargne en rente viagère), n° 1075 (remplacement du groupement d'épargne individuelle par un comité de surveillance), n° 1073 (revalorisation annuelle des rentes), n° 1076 (création des groupements d'épargne individuelle pour la retraite par les seuls assurés) et de M. Marcel Deneux n° 200 (ouverture du dispositif aux organismes régis par le code de la mutualité). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission saisie pour avis n° 1041 (définition par décret en Conseil d'Etat des modalités de représentation au sein du comité de surveillance) et n° 1043 (précision) et de M. Paul Loridant n° 1077 (mise à la disposition du conseil de surveillance d'informations sur la solvabilité de l'organisme d'assurance) et n° 1078 (transmission annuelle des informations de solvabilité). Accepte les amendements du Gouvernement n° 1146 (rédaction) et n° 1147 (renforcement du rôle du comité de surveillance) et de la commission saisie pour avis n° 1044 (transmission à l'organisme souscripteur des modifications essentielles apportées aux plans d'épargne individuelle pour la retraite). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1079 de M. Paul Loridant (possibilité pour les adhérents des plans d'épargne individuelle pour la retraite de s'informer de la situation de leur organisme d'assurance). – **Art. additionnels avant l'art. 80** (p. 5593) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 750 (contrôle du directeur départemental du travail et de l'emploi sur la procédure de mise en place d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR), n° 751 (assujettissement aux cotisations sociales des versements des entreprises au PPESVR), n° 752 (taxation des versements excédentaires sur les PPESVR), n° 753 (composition des conseils de surveillance des fonds gérant les PPESVR) et n° 754 (contrôle par les épargnants de l'usage des fonds de la collecte réalisée pour les PPESVR). – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5598) : son amendement n° 1117 : cohérence ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1154 du Gouvernement. Son amendement n° 1118 : maintien du régime des fonds solidaires ; adopté. (p. 5599) : son amendement n° 268 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 269 : information des salariés sur l'allocation des actifs des fonds et sur leur principe de gestion ; rejeté. (p. 5600) : son amendement n° 270 : conditions d'alimentation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR ; rejeté. (p. 5602) : son amendement n° 271 : maintien d'une possibilité de décote majorée pour les PEE en cas de blocage des titres pendant au moins dix ans ; adopté. (p. 5603) : son amendement n° 272 : coordination ; adopté. (p. 5603) : son amendement n° 273 : possibilité de transformation du plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESV, en PPESVR ; adopté. (p. 5604) : son amendement n° 274 : cohérence ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1149 du Gouvernement. Son amendement n° 275 : suppression de la taxe au profit du fonds de réserve des retraites ; rejeté. Son amendement n° 276 : augmentation de 25 à 50 % du taux de la provision pour investissement applicable à l'abondement de l'employeur au PPESVR ; rejeté. (p. 5605) : son amendement n° 277 : extension aux PPESVR des négociations obligatoires par branche ; adopté. (p. 5605, 5606) : s'oppose aux amendements identiques n° 755 de Mme Michelle Demessine et n° 1011 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 770 (modalités de sortie du dispositif), n° 780 (placements éthiques) et portant sur le même objet n° 757 et n° 760 (déblocage anticipé des fonds placés au sein du plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESVR), ainsi que les n° 766, n° 756, n° 767, n° 773 et n° 774 (suppression partielle). S'oppose à l'amendement n° 1024 de M. Denis Badré (suppression de la limite d'âge pour bénéficier de l'abondement sur la participation). Sur son amendement n° 1117 précité, accepte le sous-amendement du Gouvernement n° 1154 et sur son amendement n° 274 précité, accepte le sous-amendement n° 1149 du Gouvernement. Accepte les amendements de M. Bernard Murat n° 1050 (allongement du délai de transformation obligatoire des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite en plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite interentreprises), n° 1064 (précision) et n° 1065 (transfert par défaut des sommes versées sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, PPESV en l'absence de choix exprimé). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 26 de M. Yves Détraigne (création d'un crédit d'impôt pour le plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR). (p. 5610) : continuité entre les PPESV et les PPESVR. – **Art. 80 bis** *(Affectation au fonds de réserve des retraites des fonds en déshérence issus de l'épargne salariale – art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale)* (p. 5611) : s'oppose à l'amendement n° 1012 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5621, 5622) : s'oppose aux amendements identiques n° 781 de Mme Michelle Demessine et n° 1013 de M. Claude Estier (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 782 (baisse du taux de réduction d'impôt accordée aux placements au sein des PPESVR), n° 783 (suppression de la déduction du revenu net global des cotisations et primes versées sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR), n° 791 (baisse de la réduction d'impôt sur les abondements des entreprises au PPESVR) ainsi qu'aux amendements n° 784, n° 785, n° 786, n° 787, n° 788, n° 790 et n° 792 (suppression partielle). Accepte les amendements du Gouvernement n° 1150 (conditions d'exonération fiscale des versements facultatifs à un régime obligatoire de retraite d'entreprise), n° 1131 (détermination du plafond de déductibilité de l'épargne retraite en fonction des revenus de l'année précédente) et n° 1132 (calcul du plafond de déductibilité d'épargne retraite par référence au montant net imposable des revenus d'activité) ainsi que l'amendement de la

commission saisie pour avis n° 1047 (cooordination). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 27 de M. Michel Mercier (crédit d'impôt pour compenser le rachat d'années d'études). Demande le retrait de l'amendement n° 1080 de M. Paul Loridant (régime fiscal identique pour les cotisations individuelles au PPESVR et au plan d'épargne individuel pour la retraite, PEIR). – **Art. additionnels après l'art. 81** (p. 5624) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Bernard Joly (réduction d'impôt en compensation des cotisations aux contrats d'assurance constituant un complément de retraite). (p. 5625) : demande le retrait de l'amendement n° 40 de M. Denis Badré (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 41 de M. Denis Badré (clarification). – **Art. 82** *(Assujettissement à la CSG et à la CRDS de l'abondement versé par l'entreprise dans le cadre de plans d'épargne salariale au bénéfice de certains mandataires sociaux – art. L. 136-3, L. 136-4 et L. 137-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5626) : s'oppose à l'amendement n° 1014 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 83** *(Régime social des contributions des employeurs au financement des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance et de l'abondement de l'employeur au PPESVR – art. L. 136-2 et L. 242-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 741-10 du code rural)* (p. 5628) : s'oppose aux amendements identiques n° 793 de Mme Michelle Demessine et n° 1015 de M. Claude Estier (suppression). Accepte l'amendement n° 1151 du Gouvernement (coordination). – **Art. 84** *(Information des pouvoirs publics sur l'épargne retraite)* (p. 5629) : s'oppose à l'amendement n° 1016 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 84** (p. 5632) : accepte l'amendement n° 1156 du Gouvernement (encadrement des règles de provisionnement des institutions de retraite supplémentaire). (p. 5633) : accepte l'amendement n° 1152 du Gouvernement (institution d'une contribution patronale affectée au fonds de réserve pour les retraites). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5642, 5643) : réforme courageuse et intelligente. Dialogue social. Apports du Sénat : équité en faveur des personnes handicapées ; dispositions en faveur des longues carrières ; congé de solidarité familiale.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5997, 5998) : accord de la CMP sur les 77 articles restant en discussion. Dialogue constructif avec l'Assemblée nationale. Volonté de la commission mixte paritaire de participer au sauvetage du fonds de solidarité vieillesse, FSV. Dispositif de surcote au bénéfice des longues carrières. Dispositif de rachat des années d'études. Regret de la suppression de l'article 42 ter par l'Assemblée nationale. Epargne-retraite. Grande avancée du texte. – **Art. 16** (p. 6034) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression de la disposition accordant une surcote aux personnes remplissant les conditions de départ anticipé et décidant de rester en activité). – **Art. 32** – **Art. L. 15 du code des pensions civiles et militaires de retraite** (p. 6035) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablissement des dispositions votées par le Sénat et permettant aux fonctionnaires de l'Etat ayant occupé pendant une période de quatre ans un emploi de la fonction publique territoriale ou hospitalière offrant un niveau de traitement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps d'origine de surcotiser). – **Art. 42 ter A** : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (suppression). – **Art. 47 bis** : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (extension de la possibilité de surcotiser, prévue pour les fonctionnaires relevant de la CNRACL détachés dans une collectivité territoriale ou hospitalière s'ils bénéficient d'un niveau de traitement supérieur à celui de leur corps d'origine, à ceux des fonctionnaires détachés dans la fonction publique de l'Etat). – **Art. 52** (p. 6036) : accepte l'amendement n° 5 du Gouvernement (régime public de retraite additionnel obligatoire). – **Art. 81** : accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (coordination et cohérence).

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6927) : défavorable à l'amendement n° 3 de la commission (délai pour l'évaluation définitive des opérateurs effectuée par l'ART).

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (17 novembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse – **Discussion générale** (p. 8172) : hommage au Gouvernement pour la conduite de la réforme des retraites. (p. 8173) : bilan de la loi du 21 août 2003. Extension indispensable de la réflexion à l'ensemble des aspects de l'assurance vieillesse. Accompagnement nécessaire de l'allongement de la durée de cotisation par une remontée effective du taux d'emploi des seniors. Changement indispensable des mentalités. Adaptation du régime d'assurance vieillesse aux réalités démographiques, sociales et économiques. (p. 8174) : inquiétudes sur les perspectives financières des régimes spéciaux. Souhait de voir les corporatismes et les conservatismes combattus.

– Suite de la discussion (18 novembre 2003) – **Art. 4 bis** *(Minima de perception sur les tabacs dans les départements d'outre-mer)* (p. 8252) : soutient l'amendement n° 67 de M. Jean-Paul Virapoullé (rédaction) ; adopté. – **Art. 15** *(Simplification de la procédure d'inscription d'un médicament dans un groupe générique – art. L. 5121-10 et L. 5121-20 du code de la santé publique)* (p. 8291) : son amendement n° 1 : possibilité de communiquer la liste des titres de propriété intellectuelle attachés aux produits princeps ; adopté. – **Art. 17** *(Fixation d'un prix maximum de vente aux établissements de santé des médicaments rétrocédés disposant d'une autorisation de mise sur le marché – art. L. 162-16-5 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8296) : son amendement n° 4 : généralisation du remboursement sur facture des médicaments rétrocédés ; retiré. – **Art. 31** *(Médicalisation des critères de prise en charge des affections de longue durée – art. L. 322-3 et L. 324-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8330) : défavorable à l'amendement n° 180 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 33 bis** *(Information des assurés sociaux – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8336) : son amendement n° 66 : information de l'assuré social sur la charge pour la sécurité sociale des prestations pharmaceutiques remboursées ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Art. 41** *(Mise en oeuvre de la décentralisation sanitaire à Mayotte – art. L. 6416-1 du code de la santé publique)* (p. 8381) : soutient l'amendement n° 63 de M. Jean-Jacques Hyest (clarification des compétences des différents acteurs publics en ce qui concerne la gestion des personnels exerçant dans les dispensaires de Mayotte) ; adopté après modification par le sous-amendement n° 259 du Gouvernement. – **Art. additionnels avant l'art. 53** (p. 8415) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Claude Estier (alimentation du fonds de réserve pour les retraites). – **Art. 53** *(Fixation de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse pour 2004)* : s'oppose à l'amendement n° 143 de M. Claude Estier (diminution de l'objectif de dépenses de la branche vieillesse et veuvage du régime général). – **Art. additionnels après l'art. 53** (p. 8416) : son amendement n° 41 : alignement de la date d'entrée en vigueur de la réforme des pensions de réversion du régime des professions libérales sur celle du régime général ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 146 de M. Claude Estier (ratio d'encadrement dans les établissements en attente de la signature de leur convention tripartite). (p. 8417) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Claude Estier (rapport du Gouvernement sur les conditions de participation des personnes à la prise en charge de leur dépendance). (p. 8418) : accepte l'amendement n° 245 du Gouvernement (extension aux sapeurs-pompiers professionnels bénéficiant du congé pour difficultés opérationnelles des dispositions transitoires prévues par la loi portant réforme des retraites pour le congé de fin d'activité et le congé de fin de carrière).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Sports

– (29 novembre 2003) (p. 9141, 9142) : effort de maîtrise des dépenses. Evolution du Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Objectifs prioritaires. Rôle social du sport. Rejet du communautarisme. Centres de ressources et d'information pour les bénévoles. Plan sport-emploi. Soutien à la pratique sportive des handicapés. Sécurité. Lutte contre le dopage. Préparation des équipes françaises aux compétitions internationales. Votera ce projet de budget.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9173) : maîtrise des dépenses de santé. Article 31 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. Mise en place d'un protocole de diagnostic et de soins établi pour les patients atteints d'une affection de longue durée, ALD. Pertinence de la place prépondérante donnée au contrôle médical et aux médecins-conseils. Rapport Gissler de l'IGAS. Contestation des missions actuelles du service médical et de la répartition quantitative des activités des praticiens-conseils. Organisation néfaste à une bonne maîtrise des dépenses. – **Art. 81** *(Taxes et redevances au profit de l'AFSSAPS)* (p. 9184) : soutient l'amendement n° II-38 de M. Alain Vasselle (abaissement du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux à 0,24 %) ; adopté.

LEGENDRE (Jacques)

sénateur (Nord)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 311 (2002-2003)] modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive **[n° 346 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Collectivités territoriales – Culture.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée du Conseil de l'Europe : La protection des biens culturels africains **[n° 361 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : L'enseignement des langues étrangères en France, **[n° 63 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Francophonie **[n° 74 tome 14 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Société – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (5 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1326) : intervient sur l'amendement n° 200 de M. Bernard Frimat (réponse à l'attente des citoyens et respect des valeurs républicaines par les modes de scrutin).

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (27 mars 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 18 A** (p. 2203) : son amendement n° 189 : attribution d'une valeur normative aux instructions et circulaires des caisses de sécurité sociale et harmonisation des positions des différentes caisses ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 19** (p. 2210) : son amendement n° 190 : réduction à trois ans du délai de contestation d'une rupture de contrat de travail ; retiré.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 4374, 4377) : avertissements donnés par le Sénat lors du vote de la loi du 17 janvier 2001. Volonté de protéger le patrimoine archéologique. Mérite de la loi initiale. Création de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, l'INRAP. Lacunes de cette loi : mode de financement ; rôle exclusif de l'INRAP. Exaspération des aménageurs. Mode de calcul inéquitable de la redevance. Initiatives parlementaires dès la fin 2002. Problèmes de financement et blocage des chantiers. Réforme nécessaire. Diversification des opérateurs agréés pour la réalisation des diagnostics et des fouilles. Préservation du service public de l'archéologie. Rôle des collectivités territoriales. Choix par l'aménageur de l'opérateur des fouilles. Encadrement de l'État. Renforcement nécessaire des services déconcentrés. Existence indispensable d'un opérateur public fort. Conservation du statut et des missions de l'INRAP. Financement du diagnostic et des fouilles. Mécanismes de mutualisation. Approbation par la commission des orientations générales du texte. Bon rendement de la redevance nécessaire pour assurer un financement efficace et équitable. Amendements proposés : élargissement de l'assiette de la redevance d'aménagement ; recouvrement par les services de l'Etat ; substitution d'un contrôle scientifique et technique de l'Etat à la procédure d'agrément ; motivation des prescriptions archéologiques obligatoires ; prévisibilité du risque archéologique ; conciliation entre droit de propriété et responsabilité de l'Etat à l'égard du patrimoine. (p. 4398,

4399) : s'oppose à la motion n° 34 de M. Jack Ralite tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Modalités d'édiction des prescriptions archéologiques)* (p. 4400) : son amendement n° 1 : motivation des prescriptions de l'Etat concernant les diagnostics et les opérations de fouilles d'archéologie préventive ; adopté. (p. 4401) : sur son amendement n° 1 précité, s'oppose au sous-amendement n° 40 de M. Yves Dauge. Son amendement n° 2 : conditions de prescription par l'Etat de la conservation d'un terrain pour préserver des vestiges ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 1er** : son amendement n° 3 : établissement d'un zonage dans le cadre de la carte archéologique ; adopté. (p. 4402) : son amendement n° 4 : services archéologiques des collectivités territoriales ; adopté. – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4405) : son amendement n° 5 : rédaction ; adopté. Ses amendements n° 6 : clarification et n° 7 : possibilité pour l'INRAP de s'associer à d'autres opérateurs ; adoptés. (p. 4406) : ses amendements n° 8 et 9 : coordination ; adoptés. Ses amendements n° 10 et 11 : coordination ; adoptés. (p. 4408) : ses amendements n° 12 : possibilité de nouvelle prescription en cas de découverte de vestiges après caducité d'une première prescription ; et n° 13 : envoi des conclusions du diagnostic aux aménageurs ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 72 (réalisation conjointe des diagnostics et des fouilles par les services des collectivités et de l'Etat), n° 74, 75 et 76 (conséquence), n° 77 (mise à disposition des collectivités territoriales des personnels de l'INRAP), n° 78 (maintien d'un monopole des services publics pour la réalisation du diagnostic et des fouilles archéologiques) et n° 79 (suppression de la caducité des prescriptions du diagnostic en cas de non-exécution par l'opérateur) et aux amendements de M. Yves Dauge n° 41 (suppression), n° 42 (suppression pour les collectivités territoriales de la possibilité de recruter des agents de l'INRAP) et n° 43 (caducité de la prescription prononcée par l'Etat en cas de non-tenue des délais par l'opérateur). Estime les amendements identiques n° 35 de Mme Françoise Férat et n° 73 de M. Ivan Renar (association des collectivités territoriales aux actions de diffusion des résultats de recherches archéologiques) satisfaits par son amendement n° 7 précité. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 87 de M. Philippe Richert (emploi de méthodes de diagnostic particulières pour les terrains fragiles). – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4412) : son amendement n° 14 : coordination ; adopté. Son amendement n° 15 : précision ; adopté. (p. 4413) : s'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 44 (suppression), sur le même objet n° 45 et 46 (réserve de la maîtrise d'ouvrage à l'INRAP ou aux services archéologiques des collectivités territoriales), n° 48 (maintien d'un monopole public sur les opérations de diagnostic d'archéologie préventive), n° 47 (conséquence), n° 49 (indépendance scientifique des opérateurs de fouilles vis-à-vis des entreprises du secteur de la construction), n° 50 (convention entre l'aménageur et l'opérateur des travaux de fouilles) et n° 51 (suppression de l'obligation pour l'INRAP d'exécuter les travaux de fouilles non pris en charge), ainsi qu'aux amendements de M. Ivan Renar n° 80 (suppression) et de M. Gérard Delfau n° 39 (maintien d'un monopole public sur les opérations de diagnostic d'archéologie préventive). (p. 4415, 4416) : accepte l'amendement n° 36 de Mme Françoise Férat (garantie d'indépendance de l'opérateur des fouilles vis-à-vis de l'aménageur). – **Art. 4** *(Modalités d'exploitation scientifique des fouilles d'archéologie préventive)* : son amendement n° 16 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 52 de M. Yves Dauge (cohérence). (p. 4417) : son amendement n° 17 : coordination ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 53 de M. Yves Dauge (réalisation du rapport d'opération) au profit de l'amendement n° 38 de Mme Françoise Férat (communication du rapport d'opération selon les règles applicables aux documents administratifs), qu'il accepte. S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 81, analogue au n° 53 de M. Yves Dauge précité, et n° 82, analogue au n° 38 de Mme Françoise Férat précité. (p. 4418) : son amendement n° 18 : délai maximal de deux ans pour procéder aux opérations de fouilles ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 4** : son amendement n° 19 : régime de propriété du mobilier archéologique issu des opérations d'archéologie préventive ; adopté. – **Art. 5** *(Recettes de l'établissement public)* (p. 4419) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Yves Dauge (suppression). – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4423) : son amendement n° 20 : rédaction ; adopté. (p. 4424) : son amendement n° 21 : élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive ; adopté. Son amendement n° 22 : précision ; adopté. (p. 4425) : son amendement n° 23 : simplification du mode de perception de la redevance pour les travaux réalisés sur des surfaces comprises entre 1 000 et 5 000 mètres carrés ; adopté. Son amendement n° 24 : régime applicable aux constructions agricoles ; adopté. Son amendement n° 25 : recouvrement de la redevance de l'archéologie préventive par les services de l'Etat ; adopté. Son amendement n° 26 : coordination ; adopté. Son amendement n° 27 : coordination ; adopté. (p. 4426) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet de M. Yves Dauge n° 55 et de M. Ivan Renar n° 83 (nouvelle rédaction de l'article). Sur les amendements de M. Alain Vasselle, demande le retrait du n° 64 (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive) et estime les n° 65 et n° 66 (repli) satisfaits par son amendement n° 21 précité. Accepte l'amendement n° 88 de M. Philippe Richert (prise en charge des fouilles pour les constructions de logements sociaux). (p. 4429) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive). – **Art. additionnel après l'art. 6** (p. 4430) : son amendement n° 28 : frais d'assiette et de recouvrement de la redevance d'archéologie préventive ; adopté. – **Art. 7** *(Exonération du paiement de la redevance et régime de subventionnement des fouilles archéologiques)* (p. 4432) : son amendement n° 29 : exonération de redevance pour les affouillements agricoles et forestiers ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 84 de M. Ivan Renar (suppression des exonérations de redevance) et aux amendements portant sur le même objet de M. Alain Vasselle n° 67 et n° 68 (exonération des travaux relatifs aux bâtiments publics des collectivités locales et aux bâtiments à vocation agricole). Accepte l'amendement n° 56 de M. Yves Dauge (mise à la charge de l'Etat du coût des exonérations et des plafonnements). (p. 4435) : son amendement n° 30 : rôle du fonds de péréquation et conditions d'attribution des subventions ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 57 de M. Yves Dauge (suppression du fonds de péréquation). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 4436) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Ivan Renar (attribution à l'État de la propriété du mobilier archéologique). – **Art. 9** *(Modalités d'application de la loi)* (p. 4437) : son amendement n° 31 : délai de deux ans pour le dépôt d'un rapport d'évaluation de la loi ; adopté. – **Art. 11** *(Entrée en vigueur de la loi)* : son amendement n° 32 : coordination ; adopté. (p. 4438) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Yves Dauge (conséquence). S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Yves Dauge (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. 11** : s'oppose aux amendements identiques de M. Yves Dauge n° 61 et de M. Ivan Renar n° 86 (suppression de l'article 105 de la loi de finances pour 2003). Accepte l'amendement n° 62 de M. Yves Dauge (précision).

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 19 ou avant l'art. 20** (p. 5288) : son amendement n° 801 : assouplissement des conditions de preuve du versement de cotisation ; adopté.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire – **Discussion générale** (p. 5755, 5757) : concertation fructueuse pour remédier aux problèmes de la loi du 17 janvier 2001. Absence de privatisation de l'archéologie préventive. Monopole public maintenu pour la réalisation des diagnostics. Décentralisation des compétences archéologiques. Ouverture des fouilles à une diversité d'opérateurs. Conditions d'agrément des services archéologiques. Assiette de la redevance d'archéologie préventive. Demande l'adoption de ce texte. Volonté de préservation du patrimoine.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la francophonie (p. 9194, 9195) : traduction satisfaisante des engagements pris par la France au sommet de Beyrouth en faveur de la francophonie. Augmentation de la subvention aux opérateurs de la francophonie. Renforcement du programme de bourses. Nécessité d'intensifier l'aide aux Africains pour sauver leur système éducatif. Restauration indispensable de la langue française dans l'Europe en construction. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits de la francophonie.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10173) : dangers du monopole instauré par la loi de 2001 relative à l'archéologie préventive. Défavorable à l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive), ainsi que, sur celui-ci, au sous-amendement n° 152 de la commission. Souhait d'une concertation entre le Gouvernement, la commission des affaires culturelles et la commission des finances pour améliorer le texte.

LE GRAND (Jean-François)

sénateur (Manche)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer le 9 mai 2003; fin de mission le 30 septembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 108 (2002-2003)] relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France **[n° 165 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Transports.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 216 (2002-2003)] relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France **[n° 225 (2002-2003)]** (25 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Transports.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Réseau Natura 2000 : pour une mise en oeuvre concertée du territoire **[n° 23 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Environnement – Union européenne.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Aviation civile et transport aérien **[n° 75 tome 19 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires **[n° 83 (2003-2004)]** (21 novembre 2003)

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 83 (2003-2004)] portant création des communautés aéroportuaires. **[n° 91 (2003-2004)]** (3 décembre 2003)

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 766, 769) : parallèle entre Air Lib et Air France. Qualité de leurs personnels. Erreurs de stratégie dans le cas d'Air Lib. Alliances nouées par Air France. Evolution du transport aérien. Capacité d'adaptation d'Air France. Développement du "hub" de Roissy-Charles-de-Gaulle. Mise en place du "yield management". Logique de l'ouverture du capital d'Air France. Contrôle de nationalité. Respect des intérêts des salariés. – **Renvoi à la commission** (p. 789) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Jean-Marc Pastor tendant au renvoi à la commission. Absence de justification de cette demande. – **Avant l'article 1er** (p. 791) : évolution inéluctable vers des compagnies de niveau international. Nécessité d'alliances capitalistiques. S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jean-Marc Pastor (retrait de la compagnie Air France de la liste des entreprises privatisables). – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 797, 798) : mise en place par l'article 1er d'un dispositif de garantie de la nationalité d'Air France. S'oppose aux amendements n° 5 (de suppression), n° 6 (mention dans le code de l'aviation civile de la détention majoritaire du capital d'Air France par l'Etat) et n° 7 de M. Jean-Marc Pastor

(application des dispositions protectrices de la nationalité prévues par les lois de privatisation) ainsi qu'à l'amendement n° 14 de Mme Marie-France Beaufils (de suppression) et accepte l'amendement n° 13 de M. Serge Vinçon (faculté pour les intermédiaires inscrits de procéder à l'élection de domicile au nom des actionnaires non résidents pour le compte desquels ils détiennent des titres). – **Art. 2** *(Composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance d'Air France)* (p. 800) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 8 de M. Jean-Marc Pastor (de suppression) et n° 15 de Mme Marie-France Beaufils (de suppression). – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 802) : s'oppose aux amendements de suppression n° 9 de M. Jean-Marc Pastor et n° 16 de Mme Marie-France Beaufils. – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p 803) : s'oppose aux amendements de suppression n° 10 de M. Jean-Marc Pastor et n° 17 de Mme Marie-France Beaufils. – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* (p. 805) : s'oppose aux amendements de suppression n° 11 de M. Jean-Marc Pastor et n° 18 de Mme Marie-France Beaufils. Dispositif proposé initialement par M. Jean-Claude Gayssot. – **Art. 6** *(Mise à jour du code de l'aviation civile)* (p. 807, 808) : son amendement de correction n° 2 ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 12 de M. Jean-Marc Pastor et n° 19 de Mme Marie-France Beaufils. Distinction entre statut de l'entreprise et obligation de service public. Rôle du FIATA. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 811) : mise au point sur la procédure d'examen en commission. Remerciements. Espoir pour l'avenir d'Air France.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3840, 3842) : mise en place de transports performants indispensable au dynamisme économique. Multimodalité. Optimisation des moyens évaluée en termes de développement durable. Choix de société. Situation affligeante de la France au sein de l'Europe. Crédibilité de la solution maritime pour le fret. Rééquilibrage géo-économique de la France au sein de l'Europe. Amélioration des performances des aéroports parisiens. Développement de l'intermodalité air-rail. Expérimentation de l'utilisation de lignes à grande vitesse pour le transport de fret express aérien. Développement des aéroports régionaux.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4548, 4550) : intérêt d'un projet de loi sur l'économie numérique. Différenciation des territoires selon trois critères : existence d'un service de haut débit ; coût de ce service ; niveau du service. Impossibilité de compter uniquement sur les opérateurs privés. Décentralisation nécessaire. Réseaux de connaissance. Refus d'un enfermement dans le principe de neutralité technologique. Moyens de lutte contre les fatalités territoriales. Proposition de mise en place d'une cellule de veille législative. – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4561) : sur l'amendement n° 11 de la commission (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée), son sous-amendement n° 198 : élargissement pour les collectivités locales de la possibilité d'exploiter les réseaux des télécommunications ; rejeté. (p. 4564) : sur l'amendement n° 13 de la commission (conditions de création des infrastructures de réseaux de télécommunications par les collectivités territoriales), son sous-amendement n° 199 ; rejeté. (p. 4565) : son amendement n° 98 : possibilité pour les collectivités locales de manifester une préférence pour une technologie lors d'un appel d'offres ; retiré. (p. 4568, 4569) : précisions sur son sous-amendement n° 198 précité. – **Art. additionnels après l'art. 1er A** (p. 4571) : soutient l'amendement n° 99 de M. Jean Pépin (obligation des opérateurs de télécommunications en cas d'enfouissement des lignes électriques leur servant de support) ; rejeté. – **Art. 1er** *(Définition de la communication publique en ligne – art. 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)* (p. 4582) : sur l'amendement n° 16 de la commission (définition des services de radio et de télévision, et champ de compétence du CSA), soutient le sous-amendement de M. Bernard Barraux n° 143 .

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Aviation et aéronautique civiles – Budget annexe de l'aviation civile

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour l'aviation civile et le transport aérien (p. 9402) : approbation de l'augmentation de la répartition de la taxe d'aviation civile au profit du FIATA. Contrôle des bagages. Disparition d'Air Lib et d'Aeris en 2003. Augmentation du trafic aérien. Sa proposition de loi relative à l'organisation de l'espace périaéroportuaire.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 9913, 9916) : évolution historique du transport aérien. Données chiffrées sur la réalité économique de ce secteur. Augmentation du nombre des zones de conflits. Action en matière de lutte contre les nuisances sonores. Triple enjeu de la proposition de loi. Mise en oeuvre d'une meilleure gouvernance du territoire d'influence de l'aéroport. Création et missions des communautés aéroportuaires. Instance paritaire de dialogue entre les différents compétiteurs. Prévention des litiges en amont. Analyse de la proposition de loi. Conjugaison de la prospective de développement et de l'évolution de l'urbanisme. Remerciements. – **Demande de renvoi à la commission** (p. 9926, 9927) : s'oppose à la motion n° 12 de Mme Marie-France Beaufils tendant au renvoi à la commission. – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public administratif)* (p. 9928, 9929) : accepte l'amendement n° 5 de M. Gérard Larcher (limitation de la possibilité de créer des communautés aéroportuaires aux aéroports sur lesquels un dispositif d'aide à l'insonorisation des logements des riverains a été mis en place). – **Art. 2** *(Mission et périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire)* (p. 9930) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Bernard Angels (recentrage des missions de la communauté aéroportuaire et inscription du concept de développement durable dans ses missions) et accepte l'amendement n° 16 du Gouvernement (renforcement du rôle d'impulsion de la communauté aéroportuaire). (p. 9931) : considère l'amendement n° 10 de M. Bernard Angels (prise en compte du plan de gêne sonore et du plan d'exposition au bruit dans la définition du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire) satisfait par l'amendement n° 5 de M. Gérard Larcher précité. S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jean-Philippe Lachenaud (clarification de la procédure de définition du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire) et accepte l'amendement n° 17 du Gouvernement (conditions de détermination et de modification du périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire). (p. 9932) : accepte l'amendement n° 2 précité de M. Jean-Philippe Lachenaud après sa rectification. – **Art. 3** *(Création de la communauté aéroportuaire)* : Accepte les amendements du Gouvernement n° 18, 19 et 20 (coordination). – **Art. 4** *(Composition du conseil d'administration de la communauté aéroportuaire)* (p. 9933) : accepte l'amendement n° 3 de M. Jean-Philippe Lachenaud (association des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration des communautés aéroportuaires). Accepte l'amendement n° 11 de M. Bernard Angels (représentation des associations de riverains). Accepte l'amendement n° 21 du Gouvernement (précision selon laquelle le représentant de l'Etat assistera au conseil d'administration de la communauté aéroportuaire avec voix consultative). – **Art. 5** *(Ressources de la communauté aéroportuaire)* (p. 9935) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Bernard Angels (institution d'un fonds d'investissement et de services de la communauté aéroportuaire). Accepte les

amendements de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 6 (alimentation automatique des ressources de la communauté aéroportuaire) et n° 7 (prise en compte de l'avis de la commission consultative d'aide aux riverains compétente). – **Art. additionnel après l'art. 5** : accepte l'amendement n° 8 de M. Jean-Philippe Lachenaud (mise en oeuvre du principe d'une décentralisation du fonds de compensation des nuisances aéroportuaires auprès de la communauté aéroportuaire). – **Art. 6** *(Projets éligibles au financement par la communauté aéroportuaire)* (p. 9936) : considère l'amendement n° 14 de M. Bernard Angels (destinations du fonds de compensation des nuisances aéroportuaires) sans objet. Accepte l'amendement n° 4 de M. Jean-Philippe Lachenaud (présentation par les maîtres d'ouvrages des projets éligibles au financement de la part de la communauté aéroportuaire). S'oppose à l'amendement n° 15 de M. Bernard Angels (précision). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : qualité du travail accompli. Remerciements. Responsabilisation des différents acteurs.

LEJEUNE (André)

sénateur (Creuse)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9308, 9309) : remplacement des contrats territoriaux d'exploitation, CTE, par des contrats d'agriculture durable, CAD : bilan positif des CTE ; interrogation sur le financement des CAD. Baisse des crédits. Réforme du service public de l'équarrissage. Projet de budgétisation du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE : exemple de la Creuse ; financement par le département ; désengagement de l'Etat. Souhait d'un véritable outil d'orientation agricole.

LENOIR (Noëlle)

ministre déléguée aux affaires européennes

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan en vue

d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune [n° 364 (2001-2002)] – (16 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 124) : demande l'adoption du projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement français et le Gouvernement macédonien en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 397 (2001-2002)]** – (16 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 125, 126) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente [n° 63 (2001-2002)]** – (16 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 127) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à l'emploi salarié des membres des familles des agents des missions officielles de chaque État dans l'autre (ensemble un échange de lettres) [n° 294 (2001-2002)]** – (16 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 128, 129) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Pékin le 3 décembre 1999 [n° 317 (2002-2003)]** – (16 janvier 2003) (p. 130, 131) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 316 (2002-2003)** : demande l'adoption de ces projets de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement au protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adopté à Montréal le 17 septembre 1997 [n° 316 (2001-2002)]** – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 317 (2002-2003).**

– **Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international [n° 387 (2001-2002)]** – (16 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 132, 133) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant la ratification du protocole coordonnant la convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne " Eurocontrol " du 13 décembre 1960 suite aux différentes modifications intervenues [n° 388 (2001-2002)]** – (16 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 134, 135) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman en vue d'éviter les doubles impositions (ensemble un protocole) [n° 94 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1193) : demande l'adoption du projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi qu'en matière de contributions des patentes et de contributions foncières, du 21 juillet 1959, modifiée par l'avenant du 9 juin 1969 et par l'avenant du 28 septembre 1989, signé à Paris le 20 décembre 2001 [n° 136 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1194, 1195) : demande l'adoption du projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Lettonie relatif au statut de l'immeuble de la légation de la République de Lettonie à Paris [n° 109 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale – commune avec celle des projets de loi n° 110 (2002-2003) et n° 111 (2002-2003)** (p. 1196, 1197) : demande l'adoption de ces projets de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Lituanie relatif au statut de l'immeuble de la légation de la République de Lituanie à Paris [n° 110 (2002-2003)]** – **Discussion générale – commune avec celle des projets de loi n° 109 (2002-2003) et n° 111 (2002-2003).**

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Estonie relatif à l'indemnisation de la République d'Estonie pour l'immeuble de son ancienne légation à Paris [n° 111 (2002-2003)]** – **Discussion générale – commune avec celle des projets de loi n° 109 (2002-2003) et n° 110 (2002-2003).**

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part (ensemble sept annexes et cinq protocoles) [n° 134 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1198, 1199) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Croatie d'autre part (ensemble huit annexes et six protocoles) [n° 135 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1200) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction et l'entretien de ponts frontières sur le Rhin dont les parties contractantes n'assurent pas la maîtrise d'ouvrage [n° 112 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1201, 1202) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la convention sur la diversité biologique [n° 137 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1203) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif à l'attribution et à l'utilisation par la société Télé Monte Carlo de fréquences hertziennes terrestres pour la diffusion de son programme à partir d'installations d'émission implantées en territoire français (ensemble une annexe) [n° 113 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1205) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (ensemble treize annexes) [n° 311 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1207) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part [n° 133 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1209, 1210) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de**

déchets [n° 310 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1211, 1213) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur les polluants organiques persistants (ensemble six annexes) [n° 395 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 396 (2002-2003)** (p. 1213, 1214) : demande l'adoption de ces projets de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (ensemble cinq annexes), [n° 396 (2002-2003)] – Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 395 (2002-2003).

– Projet de loi autorisant l'approbation du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif au raccordement du Grand-Duché de Luxembourg au TGV Est-européen (ensemble trois annexes) [n° 130 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1216) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes – Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8784, 8785) : contexte de mutations historiques. Franchissement réussi des embûches : garantie de l'avenir de la PAC ; financement satisfaisant de l'élargissement ; perspectives favorables à l'unification du continent ; adoption du projet de Constitution européenne par la Convention sur l'avenir de l'Europe. Premier texte budgétaire inscrit dans le cadre de l'Europe élargie à vingt-cinq. Préservation du budget agricole jusqu'en 2013. Recul des crédits consacrés à la politique régionale en raison de leur sous-consommation. Augmentation des crédits accordés aux politiques internes, indispensables à la compétitivité de l'espace européen. Majoration des aides à l'Afghanistan et participation à la reconstruction de l'Irak. Poursuite de l'effort en direction des Balkans occidentaux et des pays méditerranéens. Stabilité des dépenses administratives en dépit de la création de 1688 emplois nouveaux liés à l'élargissement. Diminution des aides de pré-adhésion destinées à la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie. Objectifs satisfaisants au regard de la maîtrise budgétaire. Engagement du Gouvernement à respecter les obligations du pacte de stabilité en 2005. (p. 8786) : adoption d'un plan de relance de la croissance au prochain Conseil européen. Equation de la contribution budgétaire de la France à l'Union. Focalisation non pertinente sur le principe du juste retour. Acuité du problème de la sous-exécution des fonds structurels. Perspectives financières pour 2007-2013. Garantie du respect des engagements pris sur la PAC jusqu'en 2013. Conciliation de la cohésion avec le financement de projets structurants régionaux d'intérêt européen. Promotion de la sécurité et des actions extérieures. Maintien du plafond pluriannuel des dépenses à 1,24 % du revenu communautaire. Recherche d'un nouvel équilibre dans le système de financement : réflexion sur un impôt communautaire et réexamen des mécanismes de compensation. Défavorable à l'écrêtement généralisé des soldes. (p. 8787, 8788) : avancées de la Convention sur l'avenir de l'Europe : clarification des procédures budgétaires européennes ; simplification des procédures de décision ; association des parlements nationaux. Nécessité de militer pour une véritable gouvernance économique européenne. Attachement du Gouvernement à la préservation de l'équilibre issu de la Convention. Promotion indispensable d'une Europe citoyenne auprès des opinions publiques. Soutien nécessaire des Français à la France comme pays fondateur et moteur du projet européen. Neutralité de la sous-exécution des fonds structurels au cours de la période 1994-1999 sur la contribution de la France en 2004.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9843, 9845) : défi sans précédent. Efforts méritoires des dirigeants et des peuples des dix nouveaux Etats. Application de l'acquis communautaire dès le 1er mai 2004. Consolidation de l'espace démocratique de l'Europe. Lacunes concernant les capacités administratives et judiciaires. Clauses de sauvegarde en matière de sécurité alimentaire, de sécurité et de justice. Rattrapage économique et social : poursuite du processus de convergence et bénéfice de la politique régionale. Vigilance de la France sur les modalités de financement de l'élargissement après 2006. Contribution active de l'Union à la recherche d'un règlement de la question chypriote. Avenir institutionnel de l'Europe. Détermination du Gouvernement à privilégier une vision politique et à garantir le fonctionnement optimal de l'Europe à vingt-cinq. Souhaite un accord au sein de la conférence intergouvernementale, CIG. Introduction de mécanismes de flexibilité sous forme de coopérations renforcées. Adoption d'une initiative de croissance. Poursuite de la réflexion sur l'adéquation du pacte de stabilité et sur l'amélioration de la gouvernance économique. Prise en compte de l'Europe sociale et culturelle. Primauté du point de vue français concernant les droits sociaux des travailleurs migrants. Progrès de l'espace européen de l'éducation et de la recherche. Création du système universitaire en trois cycles, LMD. Garantie de la diversité linguistique et culturelle. Enrichissement du modèle social européen. Volonté d'une politique européenne d'intégration et de sécurité intérieure. Adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007. Fermeté de la France quant au respect des critères de Copenhague concernant l'adhésion de la Turquie. (p. 9846, 9847) : soutien à la consolidation de la démocratie dans les Balkans occidentaux. Pertinence de l'initiative de "nouveau voisinage" concernant les pays de l'Est de l'Europe élargie. Ancrage du rôle international de l'Union. Acteur majeur de la gouvernance mondiale au sein de l'OMC. Montée en puissance en matière de sécurité et de défense appelant une politique européenne de l'armement. Adoption probable de la stratégie européenne de sécurité par le prochain conseil européen. Conciliation avec l'appartenance à l'Alliance atlantique. Mise en exergue de la solidarité et de la générosité européenne. Demande l'adoption de ce projet de loi de ratification. (p. 9850) : remerciements. Qualité du débat à la hauteur de l'événement historique.

LEPELTIER (Serge)

sénateur (Cher)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du premier Ministre le 20 octobre 2003; fin de mission le 15 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4388, 4389) : lacunes incontestables du texte de 2001. Coût exorbitant des redevances archéologiques. Elus locaux conscients des enjeux. Contraintes subies. Rigueur dans les diagnostics. Nécessité de proportionner les choix et l'objectif visé. Principe de souplesse. Rôle des services archéologiques et des collectivités territoriales. Amélioration et simplification du système de financement. Intérêt des amendements de la commission.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (23 juillet 2003) – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5896) : expérience réussie des zones franches à Bourges.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Ecologie et développement durable

– (5 décembre 2003) (p. 9549, 9550) : interrogation sur la mise en oeuvre du plan "climat". Nécessité d'une forte mobilisation. Rôle des collectivités locales. Favorable à la mise en place de plans territoriaux pour le climat. Nécessité de quantifier les émissions de gaz à effet de serre. Souhait d'un haut niveau de priorité pour le plan "climat".

LE PENSEC (Louis)

sénateur (Finistère)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

LEROY (Philippe)

sénateur (Moselle)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification le 8 octobre 2003.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 588, 589) : satisfait de l'approche plus politique que technique. Votera ce texte. Inutilité de la réunion publique obligatoire. Inquiétudes des collectivités locales en matière de financement du droit au délaissement. Favorable à la création d'un établissement public foncier chargé du financement et de la maîtrise d'ouvrage en matière de reconquête du territoire. Avancées pour les populations du droit de délaissement et de l'indemnisation rapide ; extension souhaitée aux zones minières.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3830, 3831) : favorable à la réalisation d'une liaison autoroutière Nord-Sud. Développement du TGV Est. Complémentarité indispensable entre les réseaux longue distance ; intermodalité. Rôle des réseaux de capillarité dans le cadre de la décentralisation. Augmentation constante des dépenses des collectivités en matière d'infrastructures routières. Action efficace de ces collectivités. Avenir des contrats de plan. Diversification des ressources de financement et création d'un établissement public. Garantie de ressources pour les collectivités.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* : son amendement, soutenu par M. Henri de Raincourt, n° 510 : levée de la TGAP par le département ; retiré.

LESBROS (Marcel)

sénateur (Hautes-Alpes)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre .

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine le 21 mai 2003.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles .

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Anciens combattants **[n° 77 tome 7 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Anciens combattants – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif à l'attribution et à l'utilisation par la société Télé Monte Carlo de fréquences hertziennes terrestres pour la diffusion de son programme à partir d'installations d'émission implantées en territoire français (ensemble une annexe) [n° 113 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1206) : se félicite de cet accueil et incite le ministre à favoriser encore davantage les relations franco-monégasques.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 9099, 9101) : baisse mesurée des crédits. Rénovation de l'Institution nationale des invalides, INI. Effort de sincérité budgétaire. Rentes mutualistes du combattant. Politique de mémoire. Situation des veuves d'anciens combattants. Conditions d'attribution de la carte du combattant. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Revalorisation nécessaire de la retraite du combattant. Réforme du rapport constant. Dédommagement des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Au nom de la commission des affaires sociales saisie pour avis, recommande l'adoption de ce budget. Amendement relatif au recensement des anciens combattants rencontrant des difficultés matérielles. – **Art. 73 bis** *(Rapport sur les ressources des anciens combattants)* (p. 9113) : son amendement n° II-18 : limitation de l'objet du rapport recensant les anciens combattants disposant de faibles ressources ; adopté

LÉTARD (Valérie)

sénatrice (Nord)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]**

(16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 214 (2002-2003)] de programme pour l'outre-mer **[n° 299 (2002-2003)]** (15 mai 2003) – **Budget – Outre-mer.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Outre-mer (aspects sociaux) **[n° 77 tome 8 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Outre-mer – Budget.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] – (11 février 2003) – **Discussion générale** (p. 733, 734) : précocité et augmentation de la consommation de tabac chez les jeunes. Dangers particuliers pour les femmes. Utilité de la lutte contre une dépendance précoce. Difficultés d'application. Scepticisme de certains professionnels quant à l'impact de l'interdiction. Image valorisante du tabac. Combat psychologique. Votera cette proposition de loi.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-3 du code monétaire et financier** *(Personnes habilitées à procéder au démarchage)* (p. 1878) : sur l'amendement n° 82 de la commission (inclusion de certaines catégories de mutuelles dans la liste des personnes habilitées à procéder au démarchage), soutient le sous-amendement n° 250 de M. Denis Badré (possibilité pour les institutions de prévoyance régies par le code de la sécurité sociale de se livrer à l'activité de démarchage financier) ; adopté. – **Art. L. 341-4 du code monétaire et financier** *(Conditions de mandatement)* (p. 1880) : soutient l'amendement n° 251 de M. Denis Badré (coordination) ; adopté. – **Art. L. 341-7 du code monétaire et financier** *(Fichier des personnes autorisées à démarcher)* (p. 1882) : soutient l'amendement n° 254 de M. Denis Badré (coordination) ; adopté. – **Art. L. 341-8 du code monétaire et financier** *(Obligation de présenter une carte professionnelle en cas de déplacement du démarcheur auprès de son client)* (p. 1883) : soutient l'amendement n° 255 de M. Denis Badré (coordination) ; adopté. – **Art. L. 341-17 du code monétaire et financier** *(Sanctions disciplinaires)* (p. 1888) : soutient l'amendement n° 256 de M. Denis Badré (coordination) ; adopté. – **Art. 42** *(nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* – **Art. L. 541-1 du code monétaire et financier** *(Activités auxquelles les conseillers en investissements financiers peuvent se livrer)* (p. 1892) : soutient l'amendement n° 257 de M. Denis Badré (cohérence) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1927) : soutient l'amendement n° 269 de M. Michel Mercier (prononcé d'office de la déchéance des intérêts des dettes contractées en cas de prêts consentis sur des fondements manifestement abusifs) ; adopté. Multiplication des cas de surendettement. Non-respect du principe de précaution par les prêteurs. Difficulté de recouvrement des créances.

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2635, 2636) : intérêt sociologique et culturel de la dévolution du nom de famille. Attachement des Français à leurs racines. Prise en compte des changements dans la composition des familles. Association de la liberté de choix des parents et du respect de la tradition. Adaptation du droit de la famille aux évolutions sociologiques et respect des recommandations du Conseil de l'Europe. Priorité de l'intérêt de l'enfant. Importance du renforcement de la stabilité juridique des liens de filiation. Favorable au report de l'entrée en vigueur du texte. Avec le groupe de l'UC, favorable à la proposition de loi.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 3403, 3406) : nécessité de donner à l'outre-mer les moyens de surmonter ses difficultés sociales. Efficacité relative de la loi d'orientation pour l'outre-mer du 13 décembre 2000. Nécessité de relever le défi de la décentralisation et de lutter contre la dégradation du climat social. Allégement du coût du travail. Mesures en faveur de l'insertion professionnelle. Disposition consacrée à la simplification administrative. Habilitation du Gouvernement à légiférer par ordonnance. Amendements proposés par la commission des affaires sociales en vue d'améliorer l'efficacité, l'équité et la clarté du projet de loi.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 3452) : s'oppose aux amendements identiques n° 185 de M. Thierry Foucaud et n° 143 de M. Paul Vergès (évaluation des exonérations de charges sociales). – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3453, 3454) : son amendement n° 57 : extension à Saint-Pierre-et-Miquelon des allégements de cotisations sociales ; retiré. (p. 3454, 3455) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 102 de Mme Anne-Marie Payet (exonération des charges patronales sur les dix salaires les moins élevés des entreprises occupant de onze à vingt salariés) ; demande le retrait de l'amendement n° 173 de M. Dominique Larifla (extension des exonérations de charges patronales aux entreprises de moins de vingt salariés). (p. 3456) : s'oppose à l'amendement n° 89 de Mme Anne-Marie Payet (application d'un taux réduit d'exonération des charges patronales pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics occupant plus de dix salariés) ; demande le retrait de l'amendement n° 86 de M. Jean-Paul Virapoullé (extension des exonérations de charges sociales aux organismes visés à l'article L. 365-1 du code de la construction et de l'habitation) ; et s'oppose à l'amendement

n° 144 de M. Paul Vergès (exonération des charges patronales pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, quel que soit leur effectif, pour les cinquante premiers salariés). (p. 3457) : s'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Lucette Michaux-Chevry (exonération des charges sociales pour les entreprises de transport aérien ayant leur siège social outre-mer). (p. 3458) : ses amendements n° 58 : extension des exonérations de cotisations sociales pour les compagnies aériennes qui desservent Mayotte ; n° 59 : extension des exonérations de cotisations sociales pour les compagnies maritimes assurant les liaisons entre la Réunion et Mayotte ; adoptés. (p. 3459) : son amendement n° 60 : précision ; adopté. (p. 3460) : s'oppose à l'amendement n° 241 de M. Claude Lise (exonération des charges sociales sur les indemnités versées par les caisses de congés payés). S'oppose à l'amendement n° 103 de Mme Anne-Marie Payet (exonération des charges sociales pour l'ensemble des effectifs dans le secteur de la formation professionnelle). (p. 3461) : son amendement n° 61 : extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; adopté. (p. 3462) : s'oppose à l'amendement n° 174 de M. Dominique Larifla (extension de l'exonération des charges sociales au secteur de l'hospitalisation privée). (p. 3463) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 104 de Mme Anne-Marie Payet (extension de l'exonération des charges sociales aux sociétés d'économie mixte des secteurs du logement social, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la culture). (p. 3464) : s'oppose aux amendements n° 145 de M. Paul Vergès (extension des exonérations de charges sociales au secteur des technologies de l'information et de la communication, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la culture et du sport), n° 208 de M. Rodolphe Désiré (extension des exonérations de charges sociales aux activités ludiques, sportives et culturelles liées au tourisme) et n° 242 de M. Claude Lise (extension des exonérations des charges sociales aux activités culturelles, sportives et de loisir liées au tourisme). (p. 3465) : demande le retrait de l'amendement n° 90 de Mme Anne-Marie Payet (extension des exonérations de charges sociales aux activités contribuant à la diversification des productions et des débouchés des départements d'outre-mer). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 175 de M. Dominique Larifla (précision par décret pris en Conseil d'Etat de la nature des activités touristiques bénéficiant des exonérations de charges sociales). (p. 3466) : son amendement n° 62 : non-cumul des exonérations de cotisations patronales ; adopté. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 199 de M. François Trucy (extension des exonérations de charges sociales aux entreprises de travail temporaire). (p. 3467) : s'oppose aux amendements analogues n° 146 de M. Paul Vergès et n° 186 de M. Thierry Foucaud (suppression des exonérations de charges sociales pour les entreprises dont l'effectif diminue par rapport à celui déclaré). (p. 3468) : son amendement n° 63 : restauration jusqu'au 30 juin 2005 des allègements de cotisations abrogés par la loi du 17 janvier 2003 ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Paul Vergès (engagement des entreprises bénéficiant d'exonérations de charges sociales à créer des emplois, à favoriser la formation professionnelle et à faciliter le dialogue social). (p. 3469) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Paul Vergès (extension du bénéfice des conventions collectives nationales aux DOM). – **Art. 2** *(Exonération de charges sociales en faveur des exploitations agricoles des départements d'outre-mer)* (p. 3470) : s'oppose aux amendements n° 149 de M. Paul Vergès (exonération des quarante premiers hectares des exploitations agricoles) et n° 176 de M. Dominique Larifla (pérennisation des exonérations de charges consenties aux exploitants agricoles). – **Art. additionnels après l'art. 2** : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 150 de M. Paul Vergès (régime de retraite complémentaire obligatoire pour les conjoints agricoles). (p. 3471) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Paul Vergès (sursis à poursuites en faveur des planteurs de l'Ouest de la Réunion). – **Art. 4** *(Non-cumul et évaluation triennale des exonérations de charges sociales des articles 1er à 3)* (p. 3472) : son amendement n° 67 : coordination ; adopté. Demande le retrait des amendements n° 152 de M. Paul Vergès (maintien des dispositions prévoyant l'harmonisation des SMIC), n° 209 de M. Rodolphe Désiré (maintien de l'allégement des charges sociales pour les entreprises des départements d'outre-mer engagées dans les RTT) et n° 177 et 178 de M. Dominique Larifla (maintien du cumul des exonérations de charges et de la prime accordée pour le passage aux 35 heures). (p. 3473) : s'oppose à l'amendement n° 243 de M. Claude Lise (évaluation de l'efficacité des dispositions en matière d'emploi et d'insertion par la commission des comptes économiques et sociaux). Son amendement n° 68 : transmission au Parlement des conclusions de l'évaluation relative aux exonérations de cotisations sociales ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 210 de M. Rodolphe Désiré (maintien des mesures spécifiques de soutien à l'emploi en faveur des départements d'outre-mer). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3474) : accepte l'amendement n° 82 de M. Victor Reux (compensation par l'Etat des pertes de recettes subies par la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon). Accepte l'amendement n° 83 de M. Victor Reux (périodicité de la compensation des exonérations de cotisations pour la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon). – **Art. 5 (réservé)** *(Extension du service militaire adapté et définition des conditions de mise en oeuvre de la formation)* : son amendement n° 70 : précision ; adopté. (p. 3475) : son amendement n° 71 : liberté de déterminer les actions de formation des stagiaires ; adopté. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 153 de M. Paul Vergès (base juridique pour le service militaire adapté). – **Art. 6** *(Modification du régime du titre de travail simplifié)* (p. 3476) : son amendement n° 72 : extension du titre de travail simplifié à Mayotte ; retiré. Son amendement n° 73 : précision ; adopté. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 244 de M. Claude Lise (sauvegarde de la mission des caisses de congés payés des Antilles et de la Guyane). – **Art. 7** *(Renforcement de l'attractivité du contrat d'accès à l'emploi)* (p. 3477) : son amendement n° 74 : rectification ; adopté. Son amendement n° 75 : rectification ; adopté. Son amendement n° 76 : autorisation de cumul du RMI avec le revenu d'activité issu du contrat d'accès à l'emploi ; adopté. (p. 3478) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 191 de Mme Lucette Michaux-Chevry (égalité de traitement entre les bénéficiaires du RMI et les autres publics éligibles au contrat d'accès à l'emploi). S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Paul Vergès (possibilité de cumul du RMI avec le revenu tiré d'une activité saisonnière agricole). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3479) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de Mme Anne-Marie Payet n° 105 (exclusion du montant de l'aide à la mobilité de l'assiette de calcul des ressources permettant l'obtention de l'allocation logement.). – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3481) : s'oppose aux amendements n° 155 de M. Paul Vergès (maintien du dispositif emplois-jeunes à la Réunion), n° 187 de M. Thierry Foucaud (maintien du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer) ; demande l'avis du Gouvernement sur les amendements identiques de n° 172 de Mme Anne-Marie Payet et n° 192 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prolongation de trois ans des contrats emplois-jeunes conclus par les collectivités des DOM). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3482) : s'oppose à l'amendement n° 156 de M. Paul Vergès (institution d'un fonds destiné à consolider et à développer le secteur de l'économie solidaire à La Réunion). – **Art. 8** *(Institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes qualifiés dans les petites entreprises)* : s'oppose à l'amendement n° 92 de Mme Anne-Marie Payet (acceptation immédiate au bénéfice du soutien à l'emploi des personnels inscrits comme demandeurs d'emploi). Accepte l'amendement n° 91 de Mme Anne-Marie Payet (extension du soutien à l'emploi au personnel issu de la formation professionnelle). – **Art. 9** *(Institution d'une prime à la création d'emploi spécifique pour l'embauche des jeunes Mahorais)* (p. 3483) : son amendement n° 77 : harmonisation ; adopté. (p. 3483) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Marcel Henry (extension de la prime à la création d'emploi aux jeunes Mahorais de 16 à 30 ans). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 94 de M. Marcel Henry (possibilité de cumul avec une autre aide à l'emploi attribuée par l'Etat). –

Art. additionnels après l'art. 9 (p. 3484) : accepte l'amendement n° 270 du Gouvernement (création d'un titre de travail simplifié à Mayotte). (p. 3485) : demande le retrait de l'amendement n° 201 de M. Robert Laufoaulu (instauration d'un système de prime pour l'emploi des jeunes à Wallis-et-Futuna). – **Art. 10** *(Congé-solidarité)* (p. 3485, 3486) : ses amendements n° 78 : soumission de l'indemnité de départ volontaire au régime social et fiscal de l'indemnité de licenciement et n° 79 : possibilité pour les entreprises qui recourent au congé solidarité de s'assurer auprès de garanties locales ; retirés. (p. 3486) : accepte l'amendement n° 271 du Gouvernement (simplification des modalités de mise en place de la garantie de substitution). S'oppose à l'amendement n° 157 de M. Paul Vergès (éligibilité des chambres de métiers au dispositif de congé-solidarité). – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3582) : son amendement n° 80 : actualisation du droit applicable aux centres communaux d'action sociale à Mayotte ; adopté. Accepte l'amendement n° 198 de Mme Anne-Marie Payet (précision des modalités d'habilitation du Gouvernement à simplifier le droit de la santé à Mayotte). – **Art. 44** *(Ratification d'ordonnances portant habilitation du Gouvernement à prendre des mesures législatives nécessaires à l'actualisation du droit applicable outre-mer)* (p. 3584) : accepte l'amendement n° 126 de M. Gaston Flosse (résolution des difficultés d'application du statut de la fonction publique de la Polynésie française).

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3608, 3610) : absence regrettable de refonte complète des dispositifs d'aide aux personnes en difficulté. Articulation entre les minima sociaux et les bas salaires. Trappes à inactivité. Souhait d'une remise à plat du système d'aides. Place du revenu minimum d'activité, RMA, vis-à-vis des autres contrats aidés. Préférence pour un contrat unique modulable. Manque de moyens donnés au suivi des allocataires du RMI. Inquiétude quant au financement de la gestion décentralisée du RMI. Nécessité d'assurer des règles communes à l'échelon national. Souhait d'un maintien de la règle des 17 % de crédits d'insertion. Soutien aux amendements de la commission. Reconnaissance de l'échelon communal. Assouplissements apportés au dispositif du RMA. Ses amendements : suppression de la condition d'ancienneté pour accéder au RMA ; évaluation semestrielle du bénéficiaire d'un contrat d'insertion. Diversité des familles en difficulté. Refus de stigmatiser les plus fragiles.

– Suite de la discussion (27 mai 2003) – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3683) : son amendement n° 85 : évaluation périodique de la mise en oeuvre du contrat d'insertion afin de permettre son adaptation ; adopté.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4792) : importance de la concertation, du dialogue et du débat parlementaire. Caractère évolutif et progressif de la réforme. (p. 4793, 4794) : volonté de traiter équitablement tous les Français. Avancées apportées par la réforme. Avec le groupe de l'UC, votera le projet de loi. Proposition en faveur des petites retraites. Système de retraite par répartition indissociable d'une attention en matière d'équilibre démographique. Pénalisation des mères de familles dites nombreuses. Amendements en faveur des familles. Régimes spéciaux des entreprises publiques.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5796, 5798) : dégradation continue des conditions de vie dans les quartiers pauvres. Mise en place d'outils rapidement opérationnels. Volonté de pragmatisme et d'efficacité du Gouvernement ; fidélité aux valeurs humanistes. Mise en place de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Mise en commun de moyens exceptionnels. Extension du dispositif des ZFU ; élargissement aux associations. Dépôt d'amendements visant à favoriser le développement des commerces de proximité dans les ZFU et à modérer le montant des primes d'assurance. Instauration d'une procédure de rétablissement personnel. Interrogations sur le risque de désengagement de l'Etat hors ZUS ; accompagnement social indispensable à la rénovation ; prévention du surendettement ; réforme de la dotation de solidarité urbaine et instauration d'une véritable péréquation entre communes riches et communes pauvres ; développement de la responsabilité des établissements de crédit. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

– Suite de la discussion (23 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5919, 5920) : soutient l'amendement n° 206 de M. Michel Mercier (création d'un fichier national des crédits aux particuliers) ; retiré. Responsabilisation de l'ensemble des acteurs, créanciers et débiteurs. (p. 5921) : encadrement strict du fichier positif à l'occasion de la présentation prochaine d'un projet de loi sur le surendettement. – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5924) : soutient l'amendement n° 209 de M. Michel Mercier (saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 210 de M. Michel Mercier (effacement total de la dette contractée dans les cas de manquements énumérés) ; rejeté.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (18 novembre 2003) – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8278, 8280) : soutien à un texte de transition inscrit dans une démarche de concertation et de dialogue. Modernisation et avenir de l'hôpital. Favorable à la création d'un comité d'évaluation d'application de la réforme. Favorable au maintien d'un mécanisme de péréquation entre les dotations régionales hospitalières. Financement distinct de certaines fournitures. Déremboursement des actes et prestations effectués en dehors de toute justification médicale. Baisse du remboursement de l'homéopathie. Amendements du groupe de l'UC. Avec le groupe de l'UC, votera le projet de loi amendé par la commission des affaires sociales. – **Art. 19** *(Régime tarifaire spécifique des activités de soins de suite, de réadaptation et de psychiatrie exercées par des établissements de santé privés – art. L. 162-22-1 à L. 162-22-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8299) : son amendement n° 72 : introduction de données d'ordre médical et épidémiologique dans le cadre de la détermination de l'objectif national de dépenses relatif aux activités de psychiatrie et de soins de suite ou de réadaptation de certains établissements de santé privés ; retiré. – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8304) : ses amendements n° 74 : concertation entre le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation et l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé afin d'établir le bon usage du médicament ; rejeté, et n° 75 : évaluation du mécanisme de régulation ; retiré. (p. 8305) : son amendement n° 73 : introduction de données d'ordre médical et épidémiologique dans le cadre de la détermination de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et d'odontologie ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8312) : son amendement n° 76 : avance de trésorerie par la caisse primaire d'assurance maladie pour faciliter la mise en place de la tarification à l'activité dans les établissements ; retiré. – **Art. 31 bis** *(Spécifications relatives à la carte Vitale – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8331) : son amendement n° 79 : mise en place de la photo du titulaire sur la carte vitale de seconde génération ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour les aspects sociaux (p. 8896, 8897) : inscription de l'outre-mer dans une croissance durable. Progression des crédits. Financement de la loi de programme. Climat d'optimisme des collectivités d'outre-mer.

Importance du volet social. Développement de l'emploi. Non-revalorisation des crédits consacrés au service militaire adapté et au passeport mobilité. Répercussion néfaste du relèvement de la taxation aérienne. Maintien du rythme de programmation de logements. Majoration du plafond des ressources de la CMU. Incertitudes sur l'exécution du budget 2003. Amélioration du taux de consommation des crédits disponibles. Attachement du Gouvernement à l'outre-mer. Propose l'adoption de ces crédits.

LISE (Claude)

sénateur (Martinique)

SOC-A

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de la Commission des comptes économiques et sociaux des départements d'outre mer et de suivi de la loi d'orientation pour l'outre mer.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Conseil économique et social **[n° 73 tome 3 annexe 31 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3414, 3417) : difficultés économiques des départements d'outre-mer. Manque d'originalité du projet de loi. Manque de concertation des départements concernés. Intérêt d'un dispositif transitoire. Allégement des charges pour les entreprises. Incitation à l'embauche des jeunes. Défiscalisation. Dispositions en faveur du logement social. Question de l'opportunité des mesures concernant les collectivités locales. Renforcement du principe de continuité territoriale. Habilitation du Gouvernement à légiférer par ordonnance pour clarifier le droit applicable outre-mer. Nécessité de concevoir une stratégie globale de développement durable pour l'outre-mer.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3459, 3460) : son amendement n° 241 : exonération des charges sociales sur les indemnités versées par les caisses de congés payés ; rejeté. Son amendement n° 242 : extension des exonérations des charges sociales aux activités culturelles, sportives et de loisir liées au tourisme ; rejeté. – **Art. 4** *(Non-cumul et évaluation triennale des exonérations de charges sociales des articles 1er à 3)* (p. 3472) : son amendement n° 243 : évaluation de l'efficacité des dispositions en matière d'emploi et d'insertion par la commission des comptes économiques et sociaux ; rejeté. – **Art. 6** *(Modification du régime du titre de travail simplifié)* (p. 3476) : son amendement n° 244 : sauvegarde de la mission des caisses de congés payés des Antilles et de la Guyane ; retiré. – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3505) : son amendement n° 248 : extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles ; rejeté. (p. 3508, 3509) : son amendement n° 246 : extension aux dispositifs permettant d'économiser l'eau potable ; rejeté. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3511) : son amendement n° 251 : extension du dispositif aux activités liées à l'accueil des personnes âgées ; rejeté. (p. 3519) : son amendement n° 249 : majoration du taux de la réduction d'impôt pour les investissements réalisés dans le secteur des technologies de l'information ; devenu sans objet. – **Art. 16** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3527) : son amendement n° 253 : saisie pour avis des exécutifs des collectivités d'outre-mer ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3555) : son amendement n° 260 : mesures fiscales en faveur du développement du logement locatif social intermédiaire ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 36** (p. 3560) : son amendement n° 254 : majoration des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales d'outre-mer pour les équipements publics ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3563) : son amendement n° 257 : fixation du droit de consommation sur les tabacs en Guadeloupe et en Martinique ; retiré. (p. 3564) : son amendement n° 256 : aide en faveur des librairies spécialisées ; retiré. – **Art. 41** *(Offices de l'eau dans les départements d'outre-mer)* – **Art. L. 213-13 du code de l'environnement** (p. 3567) : son amendement n° 258 : instauration pour les offices de l'eau de taxes sur la pollution ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3587) : manque d'ambition du projet de loi. Abstention du groupe socialiste.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7229, 7230) : opposition quasi-unanime des élus locaux à l'application du projet de loi au département de la Martinique. Processus de réforme institutionnelle spécifique en cours. Evidente inadaptation du texte aux départements d'outre-mer.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin – (7 novembre 2003) (p. 7705, 7708) : salue l'événement d'une consultation historique des électeurs d'outre-mer sur des propositions émanant de leurs élus respectifs. Rappel de la loi d'orientation pour l'outre-mer de 1999 et de ses éléments novateurs. Volonté du Gouvernement de Lionel Jospin de donner la parole aux citoyens des DOM. Mérite du Gouvernement d'entériner le processus d'évolution institutionnelle et de légitimer l'existence des congrès. Concrétisation satisfaisante des engagements du Président de la République. Aberration du système des régions monodépartementales mis en place en 1982. Enchevêtrement des compétences. Manque de lisibilité de l'action publique. Gaspillage de l'argent public. Affaiblissement de la représentation politique locale face à l'Etat, à l'Union européenne et aux pays environnants. Réfute les arguments des partisans du statu quo tirés des menaces pour les droits sociaux, du spectre de l'autonomie et du péril démocratique lié à la concentration des pouvoirs. Instauration de conditions nécessaires à une vaste mobilisation citoyenne et à la perception des vrais enjeux de la consultation du 7 décembre 2003. Réforme modeste mais indispensable à un nouvel élan de la Martinique vers la responsabilité et le développement.

LONGUET (Gérard)

sénateur (Meuse)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 400 (2002-2003)] relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales **[n° 408 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1247, 1250) : Importance du mode de scrutin pour la vie d'une institution démocratique. En qualité de président de l'association des régions de France, se réjouit de l'émergence progressive du fait régional. Historique. Elément de dynamisation politique pour les régions. Montée prudente et lente du fait régional. Analyse de ces caractéristiques. Clarification de la situation par le texte. Maintien du lien entre les territoires d'une région. Poids supplémentaire donné aux départements les moins peuplés. Remerciements. Retour de l'électeur arbitre de l'exécutif régional. Pertinence des éléments de consolidation de l'exécutif régional. Analyse de la hausse de l'abstentionnisme et propositions en faveur de la participation. Conciliation de l'éthique de responsabilité et de la logique de représentation. Se réjouit du projet de loi donnant à une institution publique les moyens politiques de sa responsabilité.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-2 du code de commerce** *(Commission régionale d'inscription)* (p. 1950) : soutient le sous-amendement n° 328 de M. Jacques Oudin (rétablissement des suppléants dans les commissions régionales d'inscription) déposé sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 160 (clarification rédactionnelle) ; adopté. – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. L. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 1953) : son amendement n° 355 : distinction des capacités d'intervention des commissaires aux comptes selon qu'ils interviennent dans les entreprises faisant ou non appel public à l'épargne ; retiré. Conception de la pluridisciplinarité des métiers de conseil et d'audit. (p. 1957) : défavorable à l'amendement n° 123 de la commission (application du principe d'interdiction à tous les échelons de la consolidation). Inégalité de traitement entre les sociétés pluridisciplinaires d'origine française ou d'origine anglo-saxonne.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3846, 3847) : rupture avec la politique précédente. Opportunité de développement économique. Recherche de cohérence territoriale des actions d'infrastructures. Modes de financement. Organisation d'un partenariat loyal entre l'Etat et la région. Mise en place de schémas régionaux.

– Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)] – (21 juillet 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 5681, 5683) : historique et justification de l'expérimentation. Base constitutionnelle. Dispositif applicable aux lois de transfert de compétences en préparation. Mise en oeuvre du principe constitutionnel de subsidiarité. Prorogation de l'expérimentation. La commission des lois propose l'adoption sans modification de ce texte. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 5696, 5697) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Projet de loi relatif aux compétences des collectivités locales et non à leur organisation. Pertinence du principe de dépôt d'un projet de loi ou d'une proposition de loi pour proroger une expérimentation ; risque d'encombrement de l'ordre du jour parlementaire. – **Question préalable** (p. 5699) : s'oppose à la motion n° 22 de Mme Josiane Mathon (tendant à opposer la question préalable). – **Art. 1er** *(Expérimentation par les collectivités territoriales – chapitre III nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales, art. L.O. 1113-1 à L.O. 1113-7 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 5704, 5706) : s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Josiane Mathon (suppression). Sur les amendements de M.

Jean-Claude Peyronnet, estime satisfaits par les textes en vigueur les n° 2 (objectif de généralisation des expérimentations), n° 3 (caractère d'intérêt général de l'expérimentation), n° 4 (principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre), n° 8 (compensation financière du transfert de charges lié à l'expérimentation), n° 9 (principe d'égalité des citoyens devant le service public), n° 10 (initiative des collectivités territoriales en terme d'expérimentation) et n° 11 (fin de l'expérimentation liée à la suppression de dispositions législatives faisant l'objet de dérogations) . S'oppose aux n° 5 (impossibilité de proroger une expérimentation), n° 6 (respect du service public de l'éducation nationale), n° 12 (extension de l'expérimentation impossible en cas de non-transmission du rapport d'évaluation au Parlement), n° 13 (évaluation continue de l'expérimentation confiée à une commission parlementaire), n° 14 (coordination), n° 15 (repli), n° 16 (repli), n° 17 (suppression de la possibilité de prolonger l'expérimentation d'un an par le simple dépôt d'un projet de loi), n° 18 (repli), et n° 19 (repli). – **Art. 2** *(Possibilité pour les établissements publics regroupant exclusivement des collectivités territoriales de participer à des expérimentations normatives – art. L.O. 5111-5 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 5708) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Josiane Mathon (suppression).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7211, 7213) : mise en place d'une logique dynamique dans le partage des responsabilités entre les territoires : communes, départements, régions. Clarification des coopérations et désignation de chefs de file. Dynamique financière à construire.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7307, 7308) : rôle des grandes agglomérations dans le développement du territoire. Mise en place d'une solidarité de territoire. Approbation du rôle de "chef de file" de la région. (p. 7311) : sur l'amendement n° 20 de la commission (coordination, précision et clarification), son sous-amendement n° 1145 ; retiré. (p. 7323) : sur l'amendement n° 28 de la commission (objet du rôle de chef de file de la région en matière de développement économique et modalités de la participation des départements, des communes et de leurs groupements aux participations des aides), son sous-amendement n° 495 ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 7338, 7339) : son amendement n° 496 : modalités d'octroi des aides des départements aux entreprises en difficulté ; retiré. – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique)* (p. 7344) : sur l'amendement n° 32 de la commission (compétence des régions pour accorder des aides individuelles aux entreprises attribuées par l'Etat antérieurement et faisant l'objet d'une gestion déconcentrée), son sous-amendement n° 1146 ; retiré puis repris par M. Bernard Frimat. – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7352) : rôle de l'Etat et rôle de la région. Défavorable à l'amendement n° 1134 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression des 3° et 4° de l'article afin de maintenir à l'Etat les décisions de classement et d'agrément des équipements touristiques). – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7364) : ses amendements n° 1147 : extension du principe de la subvention existant au profit de l'AFPA aux organismes publics de formation ; rejeté, et n° 616 : fixation par le conseil régional de l'indemnité versée aux employeurs d'apprentis ; retiré. (p. 7368) : défavorable à l'amendement n° 409 de M. Bernard Frimat (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7372) : son amendement n° 615 : transfert à la région de l'enregistrement des contrats d'apprentissage ; adopté. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7376) : son amendement n° 1148 : suppression de la consultation de la commune d'accueil pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter une nouvelle formation ; adopté. (p. 7377) : soutient l'amendement n° 1123 de M. Philippe Richert (possibilité pour les chambres consulaires de signer des contrats d'objectifs avec la région et l'Etat) ; rejeté. (p. 7378, 7379) : précision sur l'objet de son amendement n° 1148 précité. – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7390) : son amendement n° 1150 : possibilité pour la région de passer des conventions avec l'Etat ; adopté. (p. 7392) : son amendement n° 1151 : prise en compte des réseaux d'information jeunesse en matière d'accueil, d'information et d'orientation ; adopté. (p. 7394) : retire la seconde partie de son amendement n° 1151 précité prenant en compte les actions de l'AFPA.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 7419, 7420) : intervient sur son amendement n° 1152. Recherche de cohérence entre la loi d'orientation des transports intérieurs, les schémas de services et la responsabilité confiée au conseil régional. – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7425) : son amendement n° 1153 : coordination ; adopté. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7440) : soutient l'amendement n° 1173 de M. Josselin de Rohan (interdiction d'instauration d'un péage sur les voies express des régions périphériques) ; retiré. – **Art. 22** *(Transfert des aérodromes et hélistations civils – art. 105 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002)* (p. 7464) : ses amendements, portant sur le même objet n° 1154 et 1155 : arbitrage des conflits dans l'attribution d'un aérodrome confié au ministre chargé des transports ; retirés.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement, soutenu par M. René Garrec, n° 1159 (audit budgétaire préalable) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7589, 7590) : intervient sur l'amendement n° 1261 de M. Jean-Claude Peyronnet (durée de l'expérimentation limitée au 31 décembre de l'année du dépôt du rapport).

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* : Son amendement, soutenu par M. Eric Doligé, n° 1164 (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges) ; retiré puis repris par M. Jean-Pierre Sueur. Son amendement, soutenu par M. Roger Karoutchi, n° 1166 (compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale) ; retiré puis repris par M. Michel Dreyfus-Schmidt.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* : Son amendement, soutenu par M. Dominique Braye, n° 1170 (suppression du surcoût engendré par le recrutement d'agents de l'Etat par voie de détachement) ; retiré. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation*

financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales) (p. 8034) : risque dépenses et risque recettes. Sécurité apportée par le lissage des transferts d'investissements. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8141) : intervient sur les amendements identiques n° 991 de M. Pierre Mauroy et n° 1222 de M. Jean-Claude Gaudin (possibilité de constituer des syndicats mixtes avec des collectivités territoriales étrangères).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9392) : souhait d'utilisation de crédits européens pour la réalisation d'un équipement de nature transfrontalière. Crainte d'interruption du chantier.

LOOS (François)

ministre délégué au commerce extérieur

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Titre VI** *(Dispositions diverses)* (p. 2258) : son amendement n° 314 : nouvel intitulé du titre VI – "Soutien au développement international des entreprises" ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 27 A** (p. 2259, 2260) : son amendement n° 315 : regroupement du Centre français du commerce extérieur, CFCE, et d'UBIFrance au sein d'un nouvel établissement public industriel et commercial ; adopté.

LORIDANT (Paul)

sénateur (Essonne)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre de l'Observatoire de la sécurité de cartes de paiement.

DÉPÔTS

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (n° E 1285) **[n° 275 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Les aides publiques au cinéma en France **[n° 276 (2002-2003)]** (6 mai 2003) – **Culture.**

Proposition de loi visant à garantir le respect du principe de laïcité au sein de l'école publique et de la fonction publique **[n° 288 (2002-2003)]** (13 mai 2003) – **Éducation – Fonction publique.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Quelles relations de trésorerie entre État et collectivités locales ? **[n° 24 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Économie et finances, fiscalité.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Comptes spéciaux du Trésor **[n° 73 tome 3 annexe 43 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1778, 1781) : multiplication des scandales de gestion et des excès boursiers. Manque de transparence. Dérives d'entreprises prestigieuses. Absence de confiance de l'opinion. Création de l'AMF. Dépôt d'amendements dans le sens d'une meilleure information des salariés. Prévention du surendettement. Attachement à la transparence et à la sécurité financière nécessaire au développement de l'information des clients des établissements de crédit. Dépôt de plusieurs amendements par le groupe CRC.

– Suite de la discussion (19 mars 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 1851) : favorable à l'amendement n° 307 de M. Guy Fischer (rétablissement de l'AME dans ses conditions initiales). Difficultés d'application des dispositions réformant l'AME. – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la CCAMIP dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 1854) : son amendement n° 308 : conséquence ; devenu sans objet. Son amendement n° 309 : possibilité pour la CCAMIP de saisir pour avis le CSM sur le respect de la réglementation applicable aux organismes mutualistes ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 1862) : son amendement n° 316 : possibilité pour les organismes mutualistes de procéder à des opérations de caution ; rejeté. – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-3 du code monétaire et financier** *(Personnes habilitées à procéder au démarchage)* (p. 1878) :

son amendement n° 317 : habilitation de certaines sociétés mutualistes à procéder à des opérations de démarchage ; devenu sans objet. – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1887) : votera contre l'amendement n° 347 de M. Jacques Oudin (point de départ du délai de rétractation de quatorze jours fixé à la date d'envoi du contrat). – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 56** (p. 1899, 1901) : son amendement n° 319 : insertion dans le code monétaire et financier de la définition et du contenu de la convention de compte ; rejeté. Non-application par le Gouvernement des textes votés par le législateur. Dispositions de la loi MURCEF sur la convention de compte type. – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1925, 1926) : le groupe CRC votera l'amendement n° 112 de la commission (renforcement des garanties afférentes au crédit à la consommation). (p. 1930) : son amendement n° 320 : demande d'un rapport du Gouvernement relatif à l'activité des commissions de surendettement ; rejeté. (p. 1935, 1936) : sur l'amendement n° 370 de la commission (extension du champ d'intervention des sociétés de crédit foncier), son sous-amendement n° 372 : intégration des créances assimilées à la liste des cessions pouvant être faites par la seule remise d'un bordereau de prêt ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (20 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 76** (p. 1983) : favorable à l'amendement n° 216 de M. François Marc (emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires). Comparaison avec les collectivités territoriales. – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 1999) : intervient sur l'amendement n° 222 de M. François Marc (prise en compte des résultats en matière d'investissements socialement responsables pour la rémunération des dirigeants). – **Art. additionnel avant l'art. 79** (p. 2000) : son amendement n° 323 : imposition des stock-options au régime de l'impôt sur le revenu ; rejeté. – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* – **Art. L. 621-18-2 du code monétaire et financier** *(Communication à l'AMF des transactions opérées sur titres)* (p. 2002) : son amendement n° 324 : transmission à l'AMF de la liste exhaustive des personnes bénéficiant de plans d'options d'achat d'actions ; retiré au profit de l'amendement n° 225 de M. François Marc (assimilation des titulaires de plans d'options les plus importants aux dirigeants pour la publicité des opérations sur titres). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2014) : insuffisances du texte : relation entre les établissements de crédit et leurs clients, options de souscription d'actions. Contexte de méfiance à l'égard des marchés financiers. Dégradation du marché de l'emploi. Le groupe CRC ne votera pas ce projet de loi. (p. 2018) : le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (27 mars 2003) – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2224) : abstention du groupe CRC lors du vote de l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers). – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2228) : intervient sur l'amendement précité n° 47 de la commission spéciale déposé à l'article 22. – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2238, 2239) : article résultant d'une initiative de la commission spéciale de l'Assemblée nationale. Souhait d'un élargissement de l'assiette de l'ISF à l'ensemble des actifs financiers. Extension du champ des actifs exonérés. Risque de multiplication des pactes d'actionnaires. Nécessité de supprimer cet article. Perception de ces dispositions dans la situation économique actuelle. (p. 2241, 2242) : soutient l'amendement n° 236 de Mme Odette Terrade (suppression) ; devenu sans objet. Conditions de ce débat. Absence de données statistiques. Amnistie fiscale en Italie pour les fonds rapatriés. (p. 2245, 2246) : le groupe CRC votera contre l'amendement de la commission spéciale n° 49 (abaissement des seuils de détention du capital pour les sociétés côtées ouvrant droit à une exonération partielle d'ISF).

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3953, 3954) : crise de confiance dans les marchés financiers. Divergences sur les moyens à mettre en oeuvre pour renouer avec un fonctionnement vertueux des entreprises et des marchés. Insuffisances du texte. A défaut du vote de ses amendements, le groupe CRC votera contre l'ensemble du projet de loi. – **Art. additionnels après l'art. 21 bis ou après l'art. 24** (p. 3976) : son amendement n° 92 : examen des opérations de concentration bancaire effectué dans le cadre des compétences du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement ; rejeté. Situation créée par la fusion des réseaux du Crédit lyonnais et du Crédit agricole. – **Art. 33 bis** *(Dispositions relatives à l'analyse financière et aux agences de notation)* – **Art. L. 544-3 du code monétaire et financier** (p. 3993) : son amendement n° 93 : contrôle de l'AMF sur les agences de notation ; devenu sans objet. (p. 3994) : défavorable à l'amendement n° 27 de la commission (publication d'un rapport annuel de l'AMF sur les agences de notation). – **Art. additionnels après l'art. 39** (p. 4005, 4006) : favorable à l'amendement n° 79 de M. Jean Chérioux (définition par l'AMF des conditions dans lesquelles les organismes de placement collectif en valeurs mobilières doivent informer leurs souscripteurs et peuvent faire l'objet de publicité, en particulier audiovisuelle, ou démarchage). – **Art. 47 quater** *(Elargissement et sécurisation de l'actif des fonds communs de créances)* (p. 4012) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement n° 86 du Gouvernement (inopposabilité des cessions de créances futures à des fonds communs de créances en cas d'ouverture d'une procédure collective). – **Art. 57 A** *(Conditions d'application dans le temps des garanties d'assurance de responsabilité civile – art. L. 112-2, L. 124-1-1, L. 124-5 et L. 251-2 du code des assurances et art. 5 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002)* : atteinte aux droits des assurés. – **Art. 59 bis** *(Actions en responsabilité intentées par les fonds de garantie)* (p. 4023) : son amendement n° 95 : caractère interprétatif de l'article et application aux instances en cours à la date de publication de la présente loi ; rejeté. – **Art. 59 ter** *(Renforcement des garanties afférentes à la publicité pour le crédit à la consommation)* (p. 4025) : son amendement n° 96 : rétablissement d'une disposition votée en première lecture au Sénat – interdiction de toute publicité pour un crédit sans préciser qu'il s'agit d'un prêt ; rejeté. (p. 4026) : favorable à l'amendement n° 43 de la commission (conditions d'envoi du relevé mensuel). – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 4035) : intervient sur l'amendement n° 47 de la commission (rectification d'une erreur matérielle). Manque de compétitivité de la France au regard des trois grands cabinets de commissaires aux comptes reconnus internationalement. – **Art. additionnel avant l'art. 76** (p. 4040) : dépôt par le groupe CRC d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion de la société Gemplus. – **Art. additionnel avant l'art. 79** (p. 4046) : son amendement n° 99 : soumission des stock-options à l'impôt sur le revenu ; rejeté. – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* (p. 4047) : son amendement n° 100 : information des actionnaires sur la mise en oeuvre des plans d'options d'achat d'actions ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4055) : le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4732, 4733) : caractère hypothétique des prévisions de croissance. Politique de cadeaux fiscaux. Approbation des analyses du rapporteur général du budget. Interrogation sur la pertinence d'un respect rigoureux du pacte de stabilité budgétaire. Priorité à donner aux besoins de la collectivité et à la réduction des inégalités

sociales. Préconise la stricte stabilité de la pression fiscale et la préservation des services publics.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Division additionnelle avant le titre Ier** (p. 4861) : scepticisme sur la réelle mise en oeuvre du principe de la répartition. Recommande l'adoption de l'amendement n° 46 de Mme Michelle Demessine (insertion d'une division additionnelle intitulée "D'un régime de retraite fondé sur la solidarité"). Bien-fondé de l'introduction du mot "solidarité". – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4890) : favorable aux amendements identiques n° 60 de M. Guy Fischer, n° 61 de Mme Michelle Demessine et n° 62 de Mme Nicole Borvo (suppression de la décote des pensions). Abaissement substantiel du niveau des retraites par la réforme. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4916, 4917) : favorable aux amendements identiques n° 95 de Mme Nicole Borvo, n° 96 de M. Guy Fischer et n° 97 de Mme Michelle Demessine (suppression). Article portant atteinte au principe de la répartition.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4955) : votera l'amendement n° 859 de M. Gilbert Chabroux (nouvelle rédaction de l'article précisant un niveau élevé de la pension) au titre d'amendement de repli. Non-prise en compte de la question essentielle du taux de remplacement. Inadaptation à la carrière des femmes et des jeunes diplômés. Contradiction avec les principes constitutionnels de parité et d'égalité. Regrette le silence de la majorité sénatoriale dans le débat de fond. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4984) : invite le Sénat à adopter le sous-amendement n° 1120 de M. Guy Fischer (prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes) déposé sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité), lequel fera l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel par le groupe CRC pour non-conformité au principe de parité.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5038) : rappel au règlement sur l'examen par la commission des finances de l'applicabilité de l'article 40 de la Constitution. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5079, 5080) : sommet européen de Barcelone. Question de l'augmentation de la part de cotisation des employeurs. Votera l'article 5 en cas de renoncement de la décote par le Gouvernement. (p. 5091) : assiette des cotisations salariales et patronales. Epargne retraite. Votera contre l'article 5 du projet de loi.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 5277) : reprend l'amendement de Mme Sylvie Desmarescaux n° 794 : prise en compte pour le calcul de leurs retraites des activités exercées par les sapeurs pompiers volontaires en dehors de leur temps de travail rémunéré ; irrecevable (article 40 de la Constitution). – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5340) : reprend l'amendement n° 14 : suppression des conditions de neutralité actuarielle ; irrecevable. – **Art. 30** *(Possibilité de surcotisation pour les fonctionnaires à temps partiel – art. L. 11 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5348) : soutient l'amendement n° 456 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. (p. 5349) : soutient l'amendement n° 457 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Demande de vérification du quorum** (p. 5381) : en application de l'article 51 du règlement, demande la vérification du quorum. – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5413) : soutient l'amendement n° 512 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5424) : diminution des pensions de réversion. Souhait de l'application de l'article aux personnes ayant bénéficié d'un PACS. – **Art. 42** *(Pension de réversion en cas de décès d'un fonctionnaire par suite de circonstances particulières – art. L. 50 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5430) : soutient l'amendement n° 551 de Mme Michelle Demessine (extension du bénéfice de la pension de réversion aux ayants cause d'un fonctionnaire décédé en service et cité à l'ordre de la Nation) ; rejeté. (p. 5431) : demande de précision sur l'amendement n° 250 de la commission (retour au texte initial du projet de loi).

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 54 bis et art. additionnel après l'art. 54 bis** *(Présentation détaillée des charges de pension en loi de finances)* (p. 5498) : accord de tous sur l'exigence de transparence. – **Art. additionnels après l'art. 65** : Reprend l'amendement de Mme Janine Rozier n° 1058 : mise en place d'un régime de bonification pour enfants ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (17 juillet 2003) (p. 5535, 5536) : rappel de la position du Sénat sur le droit de vote des femmes.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (17 juillet 2003) – **Intitulé du titre V** (p. 5550, 5551) : son amendement n° 1071 : changement d'intitulé du titre V ; devenu sans objet. Projet de loi privilégiant l'équilibre comptable des régimes de retraite au détriment des prestations servies. Rupture de l'équilibre solidaire des régimes par répartition. Conséquences des dispositifs d'épargne supplémentaire sur la croissance économique. – **Art. 78** *(Droit à bénéficier de produits d'épargne retraite)* (p. 5554) : interview du président de la CFTC. Objectif final du dispositif de captation d'épargne. Intérêt pour les entreprises du secteur de l'industrie financière. Le groupe CRC est en total désaccord avec les orientations du Titre V. (p. 5557) : son amendement n° 1072 : organisation de la garantie des salariés ; devenu sans objet. (p. 5561, 5562) : défavorable à l'amendement n° 264 de la commission (précision de la place de l'épargne-retraite par rapport au régime de retraite obligatoire par répartition). Instauration de fait d'un fonds de pension.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5583, 5584) : dispositions introduites tardivement dans le texte. Sortie uniquement en rentes viagères. Confiscation de l'épargne des salariés. (p. 5586) : ses amendements n° 1073 : revalorisation annuelle des rentes, n° 1074 : possibilité de ne pas convertir automatiquement l'épargne en rente viagère et n° 1075 : remplacement du groupement d'épargne individuelle par un comité de surveillance ; rejetés. (p. 5587, 5588) : ses amendements n° 1076 : création des groupements d'épargne individuelle pour la retraite par les seuls assurés, n° 1077 : mise à la disposition du conseil de surveillance d'informations sur la solvabilité de l'organisme d'assurance et n° 1078 : transmission annuelle des informations de solvabilité ; rejetés. Son amendement n° 1079 : possibilité pour les adhérents des plans d'épargne individuelle pour la retraite de s'informer de la situation de leur organisme d'assurance ; rejeté. – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5597) : soutient l'amendement n° 756 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient les amendements portant sur le même objet n° 757 et 760 (déblocage anticipé des fonds placés au sein du plan partenarial d'épargne salariale volontaire, PPESVR) ; rejetés. – **Art. 80 bis** *(Affectation au fonds de réserve des retraites des fonds en déshérence issus de l'épargne salariale – art. L. 135-7 du code de la sécurité sociale)* (p. 5611) : intervient sur l'amendement n° 1012 de M. Claude Estier (suppression). – **Art. 81** *(Déductions fiscales favorisant l'épargne retraite – art. 83, 154 bis, 154 bis-O A, 158 et 163 quatervicies nouveau du code général des impôts)* (p. 5613, 5614) : élargissement du champ des exonérations fiscales. Interrogation sur une volonté de redistribution de l'épargne financière des ménages. Outil de financement de la dette publique. (p. 5623) : regrette l'absence du ministre des finances.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22

juillet 2003) – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5812, 5813) : intervient sur l'amendement n° 316 de Mme Evelyne Didier (renforcement des services publics d'Etat). (p. 5816) : soutient l'amendement n° 319 de M. Yves Coquelle (intégration dans les indicateurs du nombre d'emplois occupés par les résidents des ZUS hors de ces mêmes zones) ; adopté. – **Art. 2** *(Coordination des objectifs locaux et nationaux)* (p. 5824, 5825) : situations diverses des différentes ZUS. Prise en compte de leur environnement économique immédiat. Liaison entre la politique nationale et les politiques locales ; soutient l'amendement n° 322 de Mme Evelyne Didier (lutte contre les inégalités à travers le développement économique) ; adopté. – **Art. 5** *(Rapport du Gouvernement sur les ZUS et les ZFU)* (p. 5830) : évaluation de la politique de la ville dans le cadre de la loi de finances. Soutient l'amendement n° 324 de Mme Evelyne Didier (présentation du rapport à l'ouverture de la session ordinaire) ; adopté. (p. 5831) : sur l'amendement n° 35 de la commission (rédaction), soutient le sous-amendement n° 325 de Mme Evelyne Didier (précision dans le rapport des aides publiques directes et indirectes mobilisées pour la mise en oeuvre des politiques urbaines) ; rejeté ; soutient l'amendement n° 326 de Mme Evelyne Didier (organisation d'un vote indicatif à la suite du débat organisé au Parlement) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5850) : vigilance des parlementaires sur les lois de programme. Favorable à l'amendement n° 220 de M. Jean-Yves Mano (caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel). (p. 5851) : favorable à l'amendement n° 171 de M. Jean-Paul Alduy (caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel). – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5882) : intervient sur l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire). Interrogation sur le pouvoir de substitution donné au préfet ; risque de déresponsabilisation des maires. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5896, 5897) : avis favorable sur les zones franches malgré les dérives constatées. Risque d'effets pervers. – **Art. 27 A** *(Impossibilité pour le prêteur qui ne s'est pas assuré de la solvabilité de l'emprunteur d'exercer contre lui des procédures de recouvrement – art. L. 311-10 (nouveau) du code de la consommation)* (p. 5917) : faiblesse de l'endettement des ménages en France. Problème spécifique du crédit "revolving". Taux d'intérêt élevés. Doute sur le bien-fondé de la nouvelle procédure de faillite civile. (p. 5918, 5919) : justification d'un projet de loi spécifique au surendettement. Responsabilité du prêteur dans la genèse des situations de surendettement. Défavorable aux amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 86 et de la commission des finances saisie pour avis n° 144 (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5920, 5921) : défavorable à l'amendement n° 206 de M. Michel Mercier (création d'un fichier national des crédits aux particuliers). – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5926) : demande le vote unanime de son amendement n° 361, identique à l'amendement n° 209 de M. Michel Mercier (saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5931) : son amendement n° 363 : recours à des personnalités qualifiées pour siéger à la commission de surendettement ; rejeté. (p. 5935) : favorable à l'amendement n° 253 de M. Jean-Yves Mano (fixation du "reste à vivre" sans prise en compte des prestations insaisissables). Insaisissabilité des prestations familiales. (p. 5937, 5938) : son amendement n° 366 : suspension des procédures de recouvrement de frais et commissions sur prélèvements non honorés à compter du dépôt du dossier ; devenu sans objet. (p. 5939) : son amendement n° 365 : information des établissements de crédit et des comptables du Trésor par télécopie ou par courrier électronique ; adopté. – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5940) : le groupe CRC votera les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 98 (suppression de la saisine directe du juge par le surendetté) et n° 409 du Gouvernement (saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois). – **Art. L. 332-10 du code de la consommation** *(Procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital – Procédure exceptionnelle de redressement)* (p. 5951) : son amendement n° 371 : procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital ; devenu sans objet. – **Art. L. 332-11 du code de la consommation** *(Inscription au fichier des incidents de paiement)* (p. 5952) : à titre personnel favorable aux amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 107 et de la commission des finances saisie pour avis n° 147 (délai d'inscription au fichier des incidents de paiement porté à dix ans). (p. 5953) : sur l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 108 (suppression du dispositif prévoyant la levée de l'inscription dès l'apurement des dettes ou l'exécution du plan, et de l'interdiction d'une deuxième procédure de rétablissement personnel), son sous-amendement n° 369 : levée d'inscription dès l'apurement des dettes ; rejeté. – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5956) : défavorable à l'alignement du régime des dettes fiscales sur celui des autres dettes. (p. 5958) : défavorable à l'amendement n° 274 de M. Jean-Yves Mano (création d'un fichier des établissements prêteurs). – **Art. 27 sexies** *(Sanction de l'inexécution de la contribution – art. L. 628-5 (nouveau) du code de commerce)* (p. 5961) : son amendement n° 372 : suppression ; rejeté. – **Art. 29** *(Dispositions relatives à la Caisse de garantie du logement locatif social – art. L. 452-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5964) : soutient l'amendement n° 374 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Faiblesse des moyens financiers engagés par l'Etat. Diminution des recettes fiscales. Charges supplémentaires imposées aux locataires des organismes d'HLM. – **Art. 29 bis** *(Gouvernance des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré – art. L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5967) : soutient l'amendement n° 375 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Attente du projet de loi sur l'habitat. – **Art. 30** *(Mesures transitoires)* (p. 5972) : soutient l'amendement n° 376 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Priorité à la relance de la construction neuve de logements locatifs sociaux.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Demande de renvoi à la commission** (p. 7268, 7270) : soutient la motion n° 1282 de Mme Nicole Borvo (tendant au renvoi à la commission) ; rejetée. Interrogation sur le rôle exact dévolu aux différents niveaux de collectivités et les moyens mis à leur disposition. Décentralisation des déficits. Absence de concertation avec les acteurs du domaine social. Remise en cause des fondements et des principes de la République. Contexte budgétaire défavorable. Risque de mise sous tutelle financière des pouvoirs locaux et d'inégalité entre régions et départements. Réduction du rôle de l'Etat à une simple régulation. Logique libérale du texte. Réclame la discussion et le vote du projet de loi après l'adoption de la loi organique relative à l'autonomie financière des collectivités territoriales et du projet de loi de finances pour 2004.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8465, 8467) : bilan économique accablant. Différence entre les engagements nationaux et les engagements européens. Annulations de crédits. Manque de sincérité budgétaire. Distribution inégale des avantages fiscaux. Hausse des taxes et de la fiscalité locale. Instauration de fonds de pension. Accroissement du taux d'épargne au détriment de la consommation. Politique récessive. Partisan d'une autre politique.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8511, 8512) : son amendement n° I-42 : réduction du barème limitée à 1 % ; rejeté. (p. 8519, 8520) : le groupe CRC est favorable à l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %). Manque de lisibilité de la politique fiscale du Gouvernement. Augmentation inéluctable de la fiscalité locale. Revalorisation du travail par l'augmentation des salaires. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8526) : s'abstient sur l'amendement n° I-44 de M. Thierry Foucaud (suppression de la disposition relevant le plafond des dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8534) : soutient l'amendement n° I-49 de M. Thierry Foucaud (suppression de la franchise d'impôt bénéficiant aux dirigeants d'entreprises révoqués) ; rejeté. Cas de M. Jean-Marie Messier. (p. 8535, 8536) : soutient l'amendement n° I-51 de M. Thierry Foucaud (abaissement du plafond d'exonération des cessions de valeurs mobilières) ; rejeté. (p. 8537, 8538) : soutient l'amendement n° I-50 de M. Thierry Foucaud (relèvement du taux d'imposition des produits tirés des plans d'option d'achat d'actions) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 4 bis** (p. 8540) : reprend l'amendement de M. Jacques Peyrat n° I-246 (admission des frais liés à l'achat d'un vélo dans le cadre des frais professionnels réels) ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 8544) : soutient l'amendement n° I-53 de M. Thierry Foucaud (réduction de 50 % à 33,33 % du taux de l'avoir fiscal) ; rejeté. – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8549) : soutient l'amendement n° I-54 de M. Thierry Foucaud (suppression) ; rejeté. Effet optique sur le solde du budget. Substitution d'un système de retenue à la source au système déclaratif. Moins-values latentes pour les années à venir consécutives au raccourcissement du délai d'amortissement des biens. Création d'une forme d'optimisation fiscale dans un contexte d'incertitude du rendement des placements en valeurs mobilières.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8573, 8574) : son amendement n° I-97 : alignement du régime fiscal des unions d'économie sociale s'occupant du logement des personnes en difficulté sur celui des sociétés d'HLM et des offices publics d'aménagement et de construction, OPAC ; retiré. – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 8581) : soutient l'amendement n° I-58 de M. Thierry Foucaud (accroissement de la fiscalité sur les dividendes distribués) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8673, 8674) : favorable à l'amendement n° I-66 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur les réseaux publics utilisant des énergies renouvelables). Soutien aux actions du Gouvernement auprès des autorités de l'Union européenne. Intérêt d'appliquer le taux réduit de TVA aux réseaux de chaleur. (p. 8680) : soutient l'amendement n° I-86 de M. Thierry Foucaud (suppression de l'allégement des bases de la taxe professionnelle) ; retiré. (p. 8683) : reprend l'amendement de M. Denis Badré n° I-216 : soutien fiscal à la production cinématographique ; retiré. – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8689) : pratiques abusives des centrales d'achat. – **Art. additionnels après l'art. 18 bis** (p. 8701) : reprend l'amendement de M. Denis Badré n° I-235 : réduction de l'intérêt de retard ; rejeté. (p. 8703) : favorable à l'amendement n° I-149 de M. Michel Charasse (nature de l'intérêt de retard). Position incompréhensible de la commission. – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8724, 8725) : inquiétude des élus locaux. Transfert du RMI et du RMA. Contrat de croissance et de solidarité. Réduction de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. Absence de véritable réforme de la DGF et de la fiscalité locale. Autonomie financière non garantie. Le groupe CRC s'oppose aux dispositions du projet de loi de finances concernant les collectivités territoriales. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8732, 8733) : soutient l'amendement n° I-91 de M. Thierry Foucaud (modification du plafonnement de la taxe d'habitation) ; rejeté. (p. 8736) : soutient l'amendement n° I-93 de M. Thierry Foucaud (suppression de la surtaxe établie sur la taxe d'habitation) ; rejeté. (p. 8737, 8738) : contestation des choix budgétaires de la majorité. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8740) : soutient l'amendement n° I-92 de M. Thierry Foucaud (remise de la taxe foncière pour les titulaires de l'allocation spécifique de solidarité ou du revenu minimum d'insertion) ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 30** (p. 8743, 8744) : soutient l'amendement n° I-82 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation globale de fonctionnement) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8842) : intervention en sa qualité de rapporteur spécial pour les comptes spéciaux du Trésor. Disparités entre les départements en matière d'utilisation des crédits du FNDAE. Retards dans les dossiers. Nécessité de mettre fin aux financements croisés. Importance de l'intervention du FNDAE en matière de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Conséquences de la réforme de la loi organique sur les lois de finances, LOLF, sur les recettes. Nécessité de défendre une gestion efficace des crédits par les départements.

Deuxième partie :

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour les comptes spéciaux du Trésor (p. 9450, 9451) : disparition programmée des comptes spéciaux du Trésor. Importance stratégique du compte de privatisations. Remarques d'ordre général et budgétaire sur ce compte. La commission des finances propose d'adopter les crédits des comptes spéciaux du Trésor.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 9724) : son amendement n° II-48 : exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des unions d'économie sociale dont la gérance est désintéressée, pour leurs activités consacrées au logement des personnes en difficulté ; retiré. – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9778) : disposition compromettant le maintien permanent de la "trésorerie zéro" pratiquée par certaines collectivités locales. Absence de prise en compte de certains éléments dans l'exposé des motifs de l'article. (p. 9781) : inquiétude des conséquences pour les collectivités locales.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Question préalable** (p. 9992, 9994) : soutient la motion n° 91 de Mme Marie-Claude Beaudeau (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée. Echec de la politique économique et budgétaire du Gouvernement. Augmentation du déficit. Absence de relance de l'activité économique. Multiplication des annulations de crédits compensant les cadeaux fiscaux accordés aux plus aisés.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. 40** *(Autorisation, en loi de finances, des garanties de l'Etat existantes)* (p. 10147) : cas spécifique de la société Alstom. – **Art. additionnels après l'art. 40** (p. 10148) : interrogation sur la portée de l'amendement n° 143 de la commission (assouplissement de la politique de gestion des actifs de bureaux domaniaux). – **Art. 46** *(Prélèvement sur le Fonds pour le renouvellement urbain, FRU)* (p. 10157) : situation du logement. Insuffisance de la construction de logements sociaux neufs. Opposition à l'adoption de l'article. Soutient l'amendement n° 70 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. (p. 10158) : incohérence de la politique gouvernementale en matière de modalités de financement de la politique de la ville.

LORRAIN (Jean-Louis)

sénateur (Haut-Rhin)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales : L'adolescence en crise **[n° 242 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 434 (2002-2003)] relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance **[n° 10 (2003-2004)]** (8 octobre 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale [n° 54 (2003-2004)] pour 2004 **[n° 59 tome 2 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 97 (2003-2004)] relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance **[n° 106 (2003-2004)]** (9 décembre 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 341, 345) : tentations des scientifiques consécutives aux progrès réalisés dans les sciences de la vie. Manipulation du génome. Vigilance indispensable à l'égard du dépassement des limites éthiques par certaines pratiques médicales. Rôle du Parlement. Réponse au manque de greffons dans le souci de la gratuité du don d'organes. Favorable aux orientations de la commission en faveur du don post mortem. Conséquences de la brevetabilité du vivant. Favorable à l'interdiction de la brevetabilité des inventions et à la possibilité de breveter des découvertes. Risques de dérives du diagnostic pré-implantatoire et de son extension. Encadrement de l'assistance médicale à la procréation, AMP. Opposition au transfert post mortem d'embryon. Evaluation nécessaire des nouvelles techniques d'aide médicalisée à la procréation. Insuffisante maîtrise du clonage reproductif et du clonage thérapeutique. Atteinte à la dignité et à l'humanité par le clonage reproductif. Favorable avec le groupe UMP à l'interdiction du clonage reproductif. Position de la France dans le débat bioéthique international. Favorable à la proposition du rapporteur d'interdiction du clonage thérapeutique. Sort des embryons. Favorable au principe d'interdiction de la recherche sur l'embryon. Prudence indispensable dans le domaine de la recherche sur les embryons surnuméraires. Qualité des travaux de la commission et du rapporteur.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Art. 8** *(Principes généraux applicables aux prélèvements de tissus ou de cellules ou à la collecte de produits issus du corps humain)* – **Art. L. 1245-4 du code de la santé publique** *(assimilation des prélèvements réalisés dans le cadre d'une recherche biomédicale à des prélèvements à des fins thérapeutiques)* (p. 425) : interrogation sur l'origine des cellules embryonnaires importées. – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 432) : distinction indispensable entre un produit innovant, brevetable, et une séquence constitutive de la structure du génome humain, ne pouvant être brevetée. Sanctions à l'égard de la France en cas de maintien de l'article. Soutien à la démarche du ministre. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-1 du code de la santé publique** *(Définition d'une AMP)* (p. 457) : favorable à l'amendement n° 42 de la commission (renvoi de l'encadrement des pratiques de stimulation ovarienne à des recommandations de bonnes pratiques homologuées par le ministre chargé de la santé ou par l'agence de la biomédecine). – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 461) : favorable à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem).

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 482) : prise en considération indispensable des inconvénients de la recherche. Alternatives au clonage thérapeutique pour le traitement des malades. – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 491) : favorable à la recherche sur l'embryon dans le cadre exclusif de la médecine de l'embryon. (p. 492) : importance du rôle de l'Agence. – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 516) : approbation de la notion de crime contre l'espèce humaine. Favorable à l'amendement n° 127 du Gouvernement (création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 223 de Mme Nicole Borvo. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 527, 528) : qualité des débats. Réaffirmation des valeurs fondamentales. Amélioration du texte par la navette. Avec la majorité des membres du groupe UMP, votera le texte.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2965) : satisfait par la position adoptée par la commission des lois et la commission des affaires sociales sur la simplification. Défense des agences régionales de l'hospitalisation. (p. 2967) : intervient sur les amendements identiques n° 31 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 72 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte). Défense des sociétés d'économie mixte.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4454, 4455) : objectifs. Mesures en faveur des entreprises artisanales. Allégement de l'imposition des plus-values : adoption par l'Assemblée nationale du dispositif de "lissage" du Sénat. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4551, 4552) : révolution numérique. Cadre législatif conciliant développement des nouvelles technologies et garantie des droits des usagers. Lutte contre la cybercriminalité. Aménagement numérique des territoires. Nouvelles possibilités données aux collectivités territoriales. Retard de la France par rapport à ses partenaires européens. Développement rural lié à la diffusion des télécommunications et du haut débit.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 6829, 6832) : texte d'appel à caractère pratique. Prémices de réformes de plus grande ampleur. Difficulté d'appréhension du problème de l'enfance en danger. Abus sexuels et maltraitances physiques. Conséquences dramatiques. Manque d'information. Création et mission d'un observatoire de l'enfance maltraitée. Constitution de partie civile par les associations de protection de l'enfance maltraitée. Travail des mineurs. Renforcement des sanctions à l'encontre des employeurs illégaux d'enfants. Ampleur et danger de l'absentéisme scolaire. Mise en oeuvre d'un plan d'action gouvernemental en faveur de l'assiduité scolaire et de la responsabilisation des familles. Conditions d'accueil des jeunes enfants par les assistantes maternelles. Adaptation aux nouveaux rythmes de travail. Réforme du financement du dispositif de protection juridique des majeurs. Expérimentation d'un mode de financement des associations tutélaires par dotation globale. Concordance entre les initiatives du Gouvernement et les préoccupations de la société. La commission recommande l'adoption du projet de loi sous réserve de l'approbation de ses amendements. – **Art. additionnel avant le titre Ier** (p. 6842) : accepte l'amendement n° 13 de M. Michel Mercier (cas de décharge automatique de la dette alimentaire des enfants). – **Art. 1er** *(Modification de l'agrément des assistantes maternelles – art. L. 421-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6843) : son amendement n° 1 : extension à six du nombre d'enfants pouvant être accueillis par une assistante maternelle non permanente ; adopté. (p. 6844) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 24 de Mme Annick Bocandé (assouplissement de l'accueil des enfants scolarisés) et s'oppose à l'amendement n° 15 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6845) : s'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Annick Bocandé (instauration de l'appellation d'assistantes familiales pour les assistantes maternelles permanentes). – **Art. additionnels avant l'art. 4** : son amendement n° 2 : subordination de l'emploi d'un mineur de plus de treize ans à son consentement écrit ; adopté. Son amendement n° 3 : interdiction d'employer des enfants dans des entreprises de spectacles pendant plus de la moitié des congés scolaires ; retiré. – **Art. 7** *(Création d'un observatoire de l'enfance maltraitée – art. L. 226-6 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6846) : son amendement n° 4 : changement d'intitulé de l'observatoire de l'enfance maltraitée en observatoire de l'enfance en danger ; adopté. (p. 6847) : s'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Michelle Demessine (extension des missions de l'observatoire à l'évaluation des dispositifs de protection de l'enfance) qu'il considère sans objet. (p. 6848) : son amendement n° 5 : recensement par l'observatoire des bonnes pratiques existantes et diffusion à l'ensemble des acteurs ; adopté. Accepte l'amendement n° 17 de Mme Michelle Demessine (publication par l'observatoire d'un rapport annuel au Gouvernement et au Parlement). – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 6850) : accepte l'amendement n° 26 du Gouvernement (non-application du secret professionnel aux cas de privation et de maltraitance physique et psychologique). Intervient sur l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (amélioration de la protection du médecin contre des sanctions disciplinaires résultant du signalement de sévices constatés sur un enfant). Poursuites fondées sur des erreurs de libellé dans les certificats de signalement. Difficulté à établir un certificat type. – **Art. 9** *(Constitution de partie civile par des associations dans les cas de violence exercée contre des victimes majeures – art. 2-2 du code de procédure pénale)* (p. 6852) : son amendement n° 6 : possibilité pour l'association se constituant partie civile de demander l'accord du juge des tutelles ; adopté. – **Art. 10** *(Constitution de partie civile par des associations dans les cas de violences exercées contre des victimes mineures – art. 2-3 du code de procédure pénale)* (p. 6854, 6855) : son amendement n° 7 : élargissement de la possibilité pour les associations de protection et de défense de l'enfance maltraitée de se constituer partie civile ; adopté. Estime l'amendement n° 20 de Mme Michelle Demessine sur le même objet satisfait par son amendement n° 7 précité. – **Art. 12** *(Expérimentation de dotations globales de financement dans les services tutélaires)* : son amendement n° 11 : rédaction ; retiré. (p. 6856) : son amendement n° 12 : publication d'un rapport dressant le bilan de l'expérimentation ; adopté.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille – **Débat sur la famille** (p. 8349, 8350) : caractère ambitieux de la politique familiale. Résultats de la dernière conférence de la famille. Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance et préparation de la réforme du statut des assistantes maternelles. Mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE. Amélioration indispensable de l'offre du mode de garde du jeune enfant. Accueil des enfants handicapés. Mise en oeuvre d'un crédit d'impôt famille pour les entreprises. Réserves à l'ouverture à titre expérimental de la garde des jeunes enfants à des entreprises privées. Inquiétude de la disparition de l'excédent de la branche famille en 2004. Favorable à une revalorisation plus importante de la base mensuelle des allocations familiales. Au nom de la commission des affaires sociales, demande l'adoption des dispositions relatives à la famille. – **Art. additionnels avant l'art. 50** (p. 8359) : s'oppose à l'amendement n° 221 de Mme Michelle Demessine (allongement de la durée du congé de maternité). S'oppose à l'amendement n° 223 de Mme Michelle Demessine (versement des allocations familiales dès le premier enfant). (p. 8360) : s'oppose à l'amendement n° 222 de Mme Michelle Demessine (indexation de l'évolution des bases mensuelles de calcul des allocations familiales sur les salaires). – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-1 du code de la sécurité sociale** *(Prestation d'accueil du jeune enfant)* (p. 8364) : s'oppose à l'amendement n° 224 de Mme Michelle Demessine (suppression du versement du complément de libre choix d'activité). – **Art. L. 531-2 du code de la sécurité sociale** *(Prime à la naissance ou à l'adoption)* (p. 8366) : s'oppose aux amendements identiques n° 139 de M. Claude Estier et n° 225 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de la prime à la naissance ou à l'adoption). – **Art. L. 531-3 du code de la sécurité sociale** *(Attribution de l'allocation de base)*

(p. 8367) : s'oppose à l'amendement n° 226 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de l'allocation de base). – **Art. L. 531-4 du code de la sécurité sociale** *(Complément de libre choix d'activité)* : s'oppose à l'amendement n° 227 de Mme Michelle Demessine (suppression du complément de libre choix d'activité de la PAJE). Sur les amendements de Mme Valérie Létard, demande l'avis du Gouvernement sur le n° 90 (maintien des conditions actuelles relatives à l'activité professionnelle pour l'attribution du complément de libre choix d'activité) et s'oppose au n° 91 (assimilation des périodes de grossesse à une activité professionnelle pour l'obtention de la PAJE et du complément du libre choix d'activité). (p. 8368) : accepte l'amendement n° 247 du Gouvernement (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 8369) : accepte l'amendement n° 248 du Gouvernement (coordination). S'oppose à l'amendement n° 140 de M. Claude Estier (modulation du montant de l'allocation de rentrée scolaire en fonction de l'âge de l'enfant). – **Art. 51** *(Prise en charge par la CNAF des majorations de pensions pour enfants)* : s'oppose à l'amendement n° 228 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 52** (p. 8370, 8371) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Claude Estier (rapport sur les conditions de financement du fonds d'investissement pour la petite enfance). – **Art. 52** *(Objectifs de dépenses de la branche famille pour 2004)* (p. 8372) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Claude Estier (majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2004). – **Art. 52 bis** *(Rapport d'étape sur la mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant)* (p. 8373) : son amendement n° 40 : suppression ; adopté.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance** – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 10220, 10221) : difficulté d'appréciation du problème de l'enfance en danger. Mise en place d'un observatoire. Délimitation de l'action en justice des associations. Plan d'action gouvernementale en faveur de l'assiduité scolaire et de la responsabilité des familles. Augmentation des capacités d'accueil des assistantes maternelles. Vigilance nécessaire. Réforme du financement du dispositif de protection juridique des majeurs. Souci d'une entrée en vigueur rapide du texte. – **Art. 6 bis** *(Sanctions pénales pour les faits de mendicité – art. 227-20 du code pénal)* (p. 10225) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (suppression). – **Art. 8 bis** *(Signalement des actes de maltraitance – art. 226-14 du code pénal)* (p. 10226) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (rétablissement de l'autorisation pour les professionnels de santé de signaler aux préfets les personnes détenant une arme). – **Art. additionnel après l'art. 13** (p. 10228) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (report de quatre mois de la date de mise en application des dispositions relatives aux piscines privatives). (p. 10229) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Simon Loueckhote (applicabilité dans les territoires des îles Wallis et Futuna et à la Nouvelle-Calédonie).

LOUECKHOTE (Simon)

sénateur (Nouvelle-Calédonie)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire du Comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3426, 3427) : engagement du Président de la République en faveur de l'outre-mer. Difficulté d'apporter des solutions répondant à la diversité des situations. Nécessité de donner à l'outre-mer des moyens durables de se développer. Importance du dispositif de défiscalisation pour la Nouvelle-Calédonie.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 12** *(Conditions de reconnaissance par l'Etat des diplômes ou titres à finalité professionnelle préparés en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française)* (p. 3502) : soutient l'amendement n° 111 de M. Gaston Flosse (reconnaissance par l'Etat des titres ou diplômes sur proposition des autorités compétentes de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 42** (p. 3578) : soutient l'amendement n° 204 de M. Robert Laufoaulu (extension des congés bonifiés aux fonctionnaires originaires des territoires d'outre-mer) ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8479, 8480) : augmentation des crédits de l'outre-mer. Relèvement du plafond de la CMU. Fragilité de l'économie des territoires d'outre-mer. Rapport blessant de l'Assemblée nationale sur la fonction publique d'outre-mer. Rémunération des fonctionnaires. Complément de salaire utile au développement de l'économie locale. Utilité des collectivités d'outre-mer pour l'Etat français.

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8907, 8909) : budget en augmentation. Compétence et dynamisme de la ministre. Evolution positive des institutions de Nouvelle-Calédonie suite à l'accord de Nouméa. Stabilité politique. Profond attachement des compatriotes d'outre-mer à la nation. Perspectives de développement de la Nouvelle-Calédonie. Développement des relations directes avec les pays de la région. Propose de transférer aux collectivités d'outre-mer la représentation de la France dans les régions périphériques. Difficultés de gestion des handicaps structurels. Fortes disparités selon les provinces ; gestion irresponsable des îles Loyauté. Insuffisance des moyens dégagés en matière de logement social. Nécessité d'une aide accrue de l'Etat.

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9056) : situation de crise du marché mondial du CD. Effondrement des ventes. Généralisation de la piraterie. Mise en place indispensable d'un cadre juridique protecteur des droits de propriété intellectuelle. Mise en place progressive de sites de téléchargement de musique payants. Effet positif d'une baisse éventuelle de la TVA.

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – **Charges communes- Etat B – Titres III et IV** (p. 9455, 9456) : défavorable à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits de pension). (p. 9467) : demande le retrait de l'amendement n° II-8 précité.

du LUART (Roland)

sénateur (Sarthe)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire du Comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public de financement et de restructuration.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 214 (2002-2003)] de programme pour l'outre-mer **[n° 296 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Budget – Outre-mer.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi de programme pour l'outre-mer **[n° 360 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Budget – Outre-mer.**

Proposition de loi visant à dépénaliser la chasse à tir du gibier d'eau à l'agrainée **[n° 28 (2003-2004)]** (16 octobre 2003) – **Environnement – Justice.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Outre-mer **[n° 73 tome 3 annexe 28 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Outre-mer – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1887) : favorable à l'amendement n° 347 de M. Jacques Oudin (point de départ du délai de rétractation de quatorze jours fixé à la date d'envoi du contrat).

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 3402, 3403) : volet économique et social du programme du Gouvernement. Spécificité des mesures en faveur de l'outre-mer. Réorientation de la politique de l'Etat. Coût annuel des dispositions du projet de loi. Dispositif de défiscalisation. Autorisation donnée au Gouvernement de légiférer par ordonnance.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3459) : accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 58 (extension des exonérations de cotisations sociales pour les compagnies aériennes qui desservent Mayotte) et n° 59 (extension des exonérations de cotisations sociales pour les compagnies maritimes assurant les liaisons entre la Réunion et Mayotte). (p. 3461, 3462) : intervient sur les amendements identiques de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 61 et de M. Jean-Paul Virapoullé n° 45 (extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication). (p. 3466) : demande le retrait de l'amendement n° 199 de M. François Trucy (extension des exonérations de charges sociales aux entreprises de travail temporaire). – **Art. 10** *(Congé-solidarité)* (p. 3486) : s'oppose à l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 78 (soumission de l'indemnité de départ volontaire au régime social et fiscal de l'indemnité de licenciement). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 79 (possibilité pour les entreprises qui recourent au congé solidarité de s'assurer auprès de garanties locales). – **Art. 5** *(Extension du service militaire adapté et définition des conditions de mise en oeuvre de la formation)* (p. 3499) : accepte l'amendement n° 153 de M. Paul Vergès (base juridique pour le service militaire adapté) précédemment réservé. – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3504) : son amendement n° 1 : précision ; adopté. Son amendement n° 2 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 266 : rédaction ; adopté. (p. 3505) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Dominique Larifla (extension des déductions à la réhabilitation des immeubles affectés à l'activité d'une entreprise). (p. 3506) : s'oppose aux amendements n° 211 de M. Rodolphe Désiré (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles), n° 248 de M. Claude Lise (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles),

n° 127 de M. Georges Othily (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles affectés aux logements de plus de vingt ans) et n° 162 de M. Paul Vergès (extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles affectés aux logements de plus de vingt ans). Demande le retrait de l'amendement n° 97 de Mme Anne-Marie Payet (aide au refinancement des entreprises des départements d'outre-mer). S'oppose à l'amendement n° 98 de Mme Anne-Marie Payet (transposition aux petits commerces des mesures fiscales de soutien à l'économie). (p. 3507) : s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Dominique Larifla (prise en compte du surcoût de la construction lié aux conditions sismiques et climatiques). Accepte l'amendement n° 112 de M. Gaston Flosse (indexation sur l'indice local du coût de la construction du plafond pris en compte pour les réductions d'impôt sur les immeubles neufs à usage d'habitation). (p. 3508) : intervient sur l'amendement n° 183 de M. Dominique Larifla (mesures fiscales en faveur de la reconstruction des centres bourgs et de la reconquête des villes). Son amendement n° 3 : harmonisation ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Gaston Flosse (extension du taux de défiscalisation aux quartiers sensibles de Papeete). S'oppose à l'amendement n° 246 de M. Claude Lise (extension aux dispositifs permettant d'économiser l'eau potable). – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3510) : son amendement n° 4 : rédaction ; adopté. (p. 3511) : son amendement n° 5 : précision ; adopté. Son amendement n° 267 : rédaction ; adopté. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 163 de M. Paul Vergès (extension du dispositif aux activités de loisirs, sportives et culturelles). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 251 de M. Claude Lise (extension du dispositif aux activités liées à l'accueil des personnes âgées). (p. 3513) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. Rodolphe Désiré (précision) ; intervient sur l'amendement n° 46 de M. Jean-Paul Virapoullé (extension du dispositif aux centres d'appels téléphoniques). (p. 3514) : demande le retrait des amendements n° 164 de M. Paul Vergès (extension du dispositif aux activités de loisirs, culturelles et sportives), n° 214 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif à certaines activités de loisirs, culturelles et sportives) et n° 114 de M. Gaston Flosse (extension du dispositif à certaines activités de loisirs, culturelles et sportives) au profit de l'amendement n° 277 du Gouvernement (confirmation de l'éligibilité des investissements de loisirs au bénéfice du dispositif de défiscalisation et réintroduction des activités de diffusion audiovisuelle et cinématographique) qu'il accepte. (p. 3515) : demande le retrait de l'amendement n° 215 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif aux opérations de rénovation d'immeubles touristiques), au profit de l'amendement n° 262 du Gouvernement (précision) qu'il accepte ; demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 128 de M. Georges Othily (extension du dispositif aux investissements réalisés en faveur des immeubles hospitaliers). (p. 3516) : s'oppose à l'amendement n° 216 de M. Rodolphe Désiré (aménagement du dispositif en cas de cession ou de changement de contrôle de la société propriétaire de l'immeuble concerné). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 217 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif aux logiciels nécessaires à l'utilisation des investissements éligibles). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 115 de M. Gaston Flosse (extension du dispositif à l'ensemble des délégations de service public). (p. 3517) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif à l'ensemble des concessions de service public local à caractère industriel et commercial) et accepte l'amendement n° 273 du Gouvernement (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 99 de Mme Anne-Marie Payet (encouragement de la formation à la création ou à la reprise d'entreprises). (p. 3518) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 219 de M. Rodolphe Désiré (extension du régime applicable aux hébergements touristiques aux investissements des entreprises de loisirs). Son amendement n° 268 : rédaction ; retiré. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 136 de Mme Lucette Michaux-Chevry (majoration du taux de la réduction d'impôt applicable dans le secteur de la navigation de plaisance). (p. 3519) : accepte l'amendement n° 278 du Gouvernement (précision). S'oppose à l'amendement n° 249 de M. Claude Lise (majoration du taux de la réduction d'impôt pour les investissements réalisés dans le secteur des technologies de l'information). (p. 3520) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Rodolphe Désiré (bonification de l'aide fiscale applicable à l'industrie du tourisme nautique). (p. 3521) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 116 de M. Gaston Flosse (précision). S'oppose à l'amendement n° 202 de M. Robert Laufoaulu (augmentation du taux de défiscalisation pour les investissements nécessaires à la construction ou à la rénovation des infrastructures portuaires et aéroportuaires à Wallis-et-Futuna). (p. 3522) : son amendement n° 6 : aménagement du remboursement du crédit d'impôt en faveur des petits entrepreneurs ; adopté. Son amendement n° 7 : limitation du montant de la reprise de l'avantage fiscal en cas de catastrophes naturelles ; retiré. (p. 3523) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 272 du Gouvernement (possibilité de reprendre l'imputation de certains déficits sur le revenu global). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 142 de M. Gaston Flosse (encouragement du financement des opérations défiscalisées par le crédit-bail). – **Art. 15** *(Dispositif transitoire sur la rénovation et réhabilitation hôtelière)* (p. 3525) : son amendement n° 8 : modification des modalités de calcul de la rétrocession pour l'ensemble des avantages fiscaux ; adopté après modification par le sous-amendement du Gouvernement n° 274 qu'il accepte. S'oppose aux amendements n° 222 de M. Rodolphe Désiré (augmentation du taux de rétrocession de l'avantage fiscal pour la navigation de plaisance) et n° 100 de Mme Anne-Marie Payet (extension des avantages fiscaux aux entreprises contribuant à la diversification des productions et des débouchés des départements d'outre-mer). – **Art. 16** *(Modification du régime des agréments)* : accepte l'amendement n° 281 du Gouvernement (soumission du secteur de la navigation de plaisance à l'agrément au premier euro). S'oppose à l'amendement n° 225 de M. Rodolphe Désiré (suppression de l'agrément au premier euro pour le secteur agricole). (p. 3527) : demande le retrait de l'amendement n° 165 de M. Paul Vergès (modulation de la reprise de l'avantage fiscal lors de la transmission d'une exploitation agricole). (p. 3528) : s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Claude Lise (saisie pour avis des exécutifs des collectivités d'outre-mer). – **Art. 17** *(Modification du délai de validité du dispositif)* : son amendement n° 9 : assouplissement des dates d'entrée en vigueur du dispositif de défiscalisation ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 17** : accepte l'amendement n° 280 du Gouvernement (précision). – **Art. 18** *(Affirmation du principe de la "double défiscalisation")* (p. 3529) : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Gaston Flosse (extension du cumul des régimes de défiscalisation). Son amendement n° 10 : coordination ; adopté. – **Art. 19** *(Modification du régime applicable à la défiscalisation au titre de l'impôt sur les sociétés)* (p. 3530) : son amendement n° 11 : suppression d'une mention inutile ; adopté. (p. 3530) : son amendement n° 12 : coordination ; adopté. (p. 3531) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Gaston Flosse (aide au financement des investissements par le crédit-bail). – **Art. 20** *(Harmonisation des dispositions)* : accepte l'amendement n° 275 du Gouvernement (rédaction). (p. 3532) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Rodolphe Désiré (mesures en faveur du renforcement des fonds propres des entreprises). – **Art. 23** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3533) : accepte l'amendement n° 282 du Gouvernement (soumission du secteur de la navigation de plaisance à l'agrément au premier euro). S'oppose à l'amendement n° 118 de M. Gaston Flosse (consultation de l'organe exécutif des collectivités d'outre-mer). (p. 3534, 3535) : accepte l'amendement n° 283 du Gouvernement (information des collectivités d'outre-mer sur les opérations de défiscalisation qui les concernent). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 119 de M. Gaston Flosse (clarification des modalités de traitement des demandes d'agrément). (p. 3536) : son amendement n° 14 : saisine et délai de réponse de la commission consultative ; adopté. (p. 3537) : son amendement n° 15 : interruption et suspension du délai de réponse de l'administration fiscale ; adopté ; intervient sur l'amendement n° 120 de M. Gaston Flosse (délai de réponse de l'administration fiscale et procédure de saisine de la commission d'agrément). Demande

le retrait de l'amendement n° 234 de M. Rodolphe Désiré (instauration d'une procédure de transparence en cas de refus d'agrément). – **Art. 25** *(Coordination)* (p. 3538) : son amendement n° 17 : rédaction ; adopté. – **Art. 26** *(Extension de l'abattement d'un tiers de la base imposable à l'ensemble des secteurs éligibles)* : sur l'amendement n° 276 du Gouvernement (rédaction) qu'il accepte, son sous-amendement n° 18 ; adopté. – **Art. 27** *(Principe de la double défiscalisation applicable à certains territoires)* (p. 3539) : son amendement n° 19 : actualisation de la dénomination géographique des territoires d'outre-mer ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 121 de M. Gaston Flosse (consultation obligatoire des collectivités d'outre-mer). – **Art. 29** *(Durée de validité du dispositif)* (p. 3541) : son amendement n° 21 : coordination ; retiré. Intervient sur les amendements n° 122 de M. Gaston Flosse (entrée en vigueur de la loi de programme dès sa date de promulgation) et n° 236 de M. Rodolphe Désiré (suppression du plafond de 50 % pour l'imputation de la réduction d'impôt en 2003). S'oppose à l'amendement n° 123 de M. Gaston Flosse (application de la réglementation propre à chaque collectivité d'outre-mer pour la détermination des investissements éligibles). – **Art. additionnel après l'art. 29** *(Evaluation de l'impact du dispositif de défiscalisation)* (p. 3542) : son amendement n° 22 : évaluation de l'impact socio-économique de la défiscalisation ; adopté. Accepte l'amendement n° 264 du Gouvernement (suppression de la limitation de l'imputation de la réduction d'impôt pour l'impôt dû en 2003). – **Art. 30** *(Dispositif de sanctions en cas de fausses informations)* : son amendement n° 23 : plafonnement du montant de l'amende fiscale ; retiré. Accepte l'amendement n° 206 de M. Robert Laufoaulu (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3544) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Jean-Paul Virapoullé (réduction d'impôt en faveur des fonds d'investissement de proximité exerçant dans les DOM). (p. 3545) : accepte l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). – **Art. 33** *(Taux réduit de TVA pour les logements évolutifs sociaux)* (p. 3550) : son amendement n° 25 : rédaction ; adopté. (p. 3551) : s'oppose aux amendements identiques n° 87 de M. Jean-Paul Virapoullé et n° 130 de M. Georges Othily (extension aux missions associées d'ingénierie). – **Art. 34** *(Abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements locatifs sociaux faisant l'objet de certains travaux de réhabilitation)* (p. 3552) : son amendement n° 26 : nature des travaux ouvrant droit à l'avantage fiscal et préservation de l'assiette des impôts directs locaux ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 108 de Mme Anne-Marie Payet (prise en compte des besoins de la Réunion en matière de formation professionnelle). (p. 3553) : son amendement n° 269 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 34** : s'oppose à l'amendement n° 109 de Mme Anne-Marie Payet (développement de l'accession très sociale à la propriété dans les départements d'outre-mer). – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3554) : s'oppose à l'amendement n° 237 de M. Rodolphe Désiré (exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des sociétés d'économie mixte s'occupant de logements sociaux). (p. 3555) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements identiques n° 140 de M. Georges Othily et n° 260 de M. Claude Lise (mesures fiscales en faveur du développement du logement locatif social intermédiaire). – **Art. 36** *(Dotations de l'Etat aux collectivités locales)* (p. 3556) : son amendement n° 27 : suppression ; retiré. (p. 3557) : s'abstiendra sur cet article. – **Art. additionnel après l'art. 36** (p. 3558) : demande le retrait des amendements n° 52, 53 et 54 de M. Georges Othily (modification des règles de répartition de la dotation d'aménagement des communes en Guyane). (p. 3560) : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. Claude Lise (majoration des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales d'outre-mer pour les équipements publics). – **Art. additionnel après l'art. 38** (p. 3561) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Paul Vergès (titularisation des employés communaux au sein de la fonction publique territoriale). – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3563) : demande le retrait des amendements n° 84 de M. Jean-Paul Virapoullé (régime fiscal applicable au tabac) et n° 257 de M. Claude Lise (fixation du droit de consommation sur les tabacs en Guadeloupe et en Martinique). (p. 3564) : demande le retrait de l'amendement n° 256 de M. Claude Lise (aide en faveur des librairies spécialisées). – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3571) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). (p. 3574) : s'oppose à l'amendement n° 169 de M. Paul Vergès (création d'un fonds d'équipement au bénéfice de la Réunion). (p. 3575) : accepte l'amendement n° 265 du Gouvernement (cession par l'Etat de l'aéroport de Hao à la Polynésie française). – **Art. 42** *(Dotation de continuité territoriale)* (p. 3576) : s'oppose à l'amendement n° 170 de M. Paul Vergès (création d'un fonds pour l'aide au transport des personnes). S'oppose aux amendements n° 171 de M. Paul Vergès (création d'un fonds pour l'aide au transport des marchandises) et n° 239 de M. Rodolphe Désiré (création d'une aide au transport des marchandises par voie aérienne). (p. 3577) : demande le retrait de l'amendement n° 240 de M. Rodolphe Désiré (extension de la dotation de continuité territoriale aux déplacements entre les trois départements français d'Amérique). Son amendement n° 28 : rédaction ; adopté. (p. 3578) : s'oppose à l'amendement n° 197 de M. Dominique Larifla (extension de l'aide aux déplacements entre les îles de l'archipel de la Guadeloupe). – **Art. additionnel avant l'art. 43** *(Modification des références aux territoires d'outre-mer dans les textes législatifs et réglementaires)* (p. 3579) : son amendement n° 29 : remplacement de la référence aux territoires d'outre-mer par celle à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna et aux Terres australes et antarctiques françaises ; adopté. – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3580) : accepte l'amendement n° 200 de M. Robert Laufoaulu (extension au domaine du droit douanier). (p. 3582) : son amendement n° 30 : publication au Journal officiel des rapports de présentation des ordonnances ; adopté. – **Seconde délibération** – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3586) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (extension des exonérations de charges sociales aux compagnies aériennes dont le siège social n'est pas basé outre-mer).

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4128) : son amendement n° 57 : extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers ; adopté. (p. 4130) : nécessité d'une régulation de certaines espèces.

– Projet de loi pour l'initiative économique – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 6 ter** (p. 4461) : son amendement n° 22 : report de six mois de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la protection des cautions ; adopté.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer – *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire – **Discussion générale** (p. 4599) : accord équilibré de la commission mixte paritaire. Cas de la polygamie à Mayotte. – **Art. 47** *(Suppression de la polygamie à Mayotte)* (p. 4619) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (modernisation du statut civil personnel de droit local applicable à Mayotte). Nécessité d'examiner la situation économique des femmes mahoraises répudiées.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8621) : intervient sur l'amendement n° I-219 de M. Denis Badré (actualisation du barème de l'ISF). Souhait d'un calendrier de réforme. Favorable aux dispositions de ce texte relatives à la transmission du patrimoine.

– Suite de la discussion (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8677) : son amendement n° I-241 : possibilité pour les collectivités locales

d'exonérer temporairement de la taxe professionnelle les investissements des entreprises ; retiré.

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 8894, 8896) : budget en hausse. Sous-consommation des crédits, report et "gel républicain". Dimension interministérielle des crédits accordés. Engagement profond de la République pour l'environnement général en outre-mer ; vote d'une loi de programme. Amélioration de la gestion budgétaire : diminution des demandes de crédits sur les lignes sous-consommées ; baisse des crédits du FIDOM ; fongibilité accrue des crédits du FEDOM. Cohérence de l'action de l'Etat. Evolution institutionnelle. Réflexion sur la pertinence de la fiscalité des entreprises outre-mer. Avenir de l'octroi de mer. Propose l'adoption des crédits.

LUC (Hélène)

sénatrice (Val-de-Marne)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Corne de l'Afrique (Erythrée, Djibouti, Ethiopie et Soudan) **[n° 200 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (15 janvier 2003) – **Question préalable** (p. 80, 83) : contexte de crise internationale majeure. Refus de la guerre. Unilatéralisme américain. Revalorisation de l'ONU. Importance de la politique de défense. Désaccord avec les choix du Gouvernement. Rôle à jouer par la France et l'Europe. Exigence de dignité humaine et d'égalité. Esprit de solidarité et de justice. Impératif d'autonomie. Sécurité du territoire national et européen. Redistribution budgétaire. Demande le rejet du projet de loi par l'adoption de la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnel après l'article 7** (p. 108, 109) : son amendement n° 3 : mention explicite de la volonté de la France de relancer les conférences sur la paix et le désarmement ; rejeté. Refus d'une vision militaire et sécuritaire du règlement des problèmes du monde. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 111) : lutte contre le terrorisme. Urgence humanitaire. Hommage à l'armée. Le groupe CRC vote contre le projet de loi.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 763, 764) : rappel au règlement. Non-respect de la date du 14 février pour le maintien de la licence de vol d'Air Lib. Devoir du Gouvernement de sauver les emplois. – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 793, 794) : importance du transport aérien. Situation prestigieuse d'Air France. Danger de la privatisation. Crainte d'une redéfinition des fréquences. Efficacité économique et sociale d'une compagnie publique. Souhait de préserver l'originalité d'Air France. Le groupe CRC se déclare solidaire des salariés d'Air France et d'Air Lib. – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 801) : impact de la modification du statut des salariés. Régression sociale. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 808, 809) : absence de débat approfondi. Interrogation sur les conséquences de la privatisation. Soutien aux salariés d'Air France.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1419, 1420) : complexité de l'article. Propos de M. Patrice Gélard. Stabilisation des exécutifs régionaux par la loi de 1999. Système complexe, incompréhensible. Projet de loi portant atteinte aux principes traditionnels de pluralité politique et conduisant à une bipolarisation de la vie politique. Volonté hégémonique de l'UMP. Attitude critique face au dispositif proposé pour les élections régionales. (p. 1421, 1422) : soutient l'amendement n° 52 de M. Robert Bret (suppression des sections départementales du mode de scrutin régional) ; rejeté. (p. 1422, 1423) : soutient l'amendement n° 53 de M. Robert Bret (attribution du siège, en cas d'égalité des suffrages, au moins âgé des candidats) ; rejeté. (p. 1425) : soutient l'amendement n° 55 de M. Robert Bret (ajout du mot "candidates" après le mot "candidats" dans la dernière phrase du premier alinéa du texte proposé pour l'article L. 338-1 du code électoral) ; devenu sans objet. (p. 1425, 1426) : soutient l'amendement n° 57 de M. Robert Bret (ajout des mots "candidates" après les mots "candidats" chaque fois que c'est possible) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** : soutient l'amendement n° 108 de M. Robert Bret (composition du collège des électeurs sénatoriaux) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 1664) : soutient l'amendement n° 153 de M. Robert Bret (inscription dans les comptes de campagne des candidats selon un tarif progressif fixé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à compter du premier jour de l'année qui précède l'élection, des émissions à la radio et à la télévision où ils s'expriments hors les campagnes officielles et les journaux d'information) ; rejeté. Souhaite que le Gouvernement et le CSA réfléchissent au problème.

– **Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France** – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2289, 2291) : conséquences de la guerre en Irak. Retombées négatives sur l'emploi. Absence de considération pour les salariés d'Air France. Bonne santé de la compagnie. Détérioration de la qualité des transports. Exemple des salariés d'Air Lib. Responsabilité du Gouvernement. Demande des informations sur les mesures envisagées pour le reclassement des personnes licenciées. Priorité à donner à la logique du secteur public plutôt qu'à la recherche de la rentabilité. Le groupe CRC vote contre le projet de loi. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2304) : opposée à la privatisation. Préférence pour un pôle de transport aérien composé d'Air France et d'Air Lib. Souci du reclassement de tous les personnels d'Air Lib. Demande au ministre qu'une date soit fixée pour l'organisation de la table ronde sur le pôle d'Orly.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'agents non titulaires au sein de la fonction publique de l'Etat – art. 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984)* (p. 2513, 2514) : remise en cause d'un système confirmé. Pénalisation des enfants de familles modestes.

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2581) : sur le même objet que l'amendement n° 75 de M. Serge Lagauche, soutient l'amendement n° 196 de Mme Annie David (développement de passerelles entre les filières d'enseignement général et les filières d'enseignement professionnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information) ; rejeté. (p. 2582) : crainte du démantèlement du service public de l'éducation nationale. (p. 2584) : rôle des aides éducateurs dans les écoles primaires.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3129, 3130) : regrette l'absence de perspectives économiques et sociales dans le projet et son annexe, contrairement à l'attente des Corses. S'interroge sur le véritable enjeu du référendum. Utilisation de la spécificité de la Corse pour justifier une première expérience de remise en cause de l'architecture républicaine des institutions initiée par la réforme constitutionnelle du 28 mars 2003. Tentative de plébiscite pour des choix libéraux. Défense d'une motion de renvoi en commission.

– **Proposition de loi relative aux privilèges et immunités de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France [n° 203 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3383) : soutien du groupe CRC à la proposition de loi. Evocation des difficultés rencontrées par le CICR dans le cadre de son action humanitaire en Irak.

– **Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3386, 3388) : accord du groupe CRC sur la représentation de certains personnels de DCN. Question de la réintégration et du statut de ces personnels. Désapprobation sur le fond et sur la forme des dispositions concernant GIAT Industries. Place de l'industrie de défense en France et en Europe. – **Art. 2** *(Reclassement des ouvriers sous contrat de GIAT Industries dans la fonction publique)* (p. 3394) : son amendement n° 2 : suppression ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3395) : perturbation des négociations concernant GIAT Industries. Le groupe CRC ne votera pas la proposition de loi.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (22 mai 2003) – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3510) : question de la doctrine fiscale et de l'égalité des citoyens devant l'impôt. Périmètre du dispositif de défiscalisation.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse** – *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3750, 3751) : protestation des sénateurs communistes contre les conditions de tenue de ce débat. Décalage entre le contenu du texte et les aspirations des Corses. Référendum-plébiscite. Le groupe CRC demande le retrait du texte. – **Art. 1er et annexe** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3755) : sollicite le respect du Gouvernement pour les communistes de Corse et les communistes français.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3836, 3838) : risque de congestion des réseaux de transport. Capacité de la France à conserver un rôle moteur en Europe. Inégalité de traitement flagrante des départements au sein de la région d'Ile-de-France. Impasse financière soulignée par le rapport d'audit sur le financement des projets d'infrastructures. Regrette la vision purement comptable du Gouvernement. Exemple du département du Val-de-Marne. Obligation de l'Etat d'aménagement du territoire national.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4404) : intérêt national de l'archéologie préventive. Importance de la proximité territoriale. Rôle des collectivités. Conservation et communication des données recueillies.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) (p. 4858) : se déclare opposée à la demande de priorité d'examen du titre Ier faite par le président de la commission des affaires sociales – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4867) : remise en cause des droits sociaux acquis. Politique de cadeaux au patronat. Préparation des fonds de pension. Le groupe CRC recommande l'adoption de l'article additionnel. (p. 4877) : favorable aux amendements identiques n° 53 de M. Guy Fischer, n° 54 de Mme Michelle Demessine et n° 55 de Mme Nicole Borvo (affirmation du principe de répartition). Nécessité de conforter le système par répartition. Justice sociale et efficacité économique. Caractère régressif du projet de loi. Refus de l'individualisation des pensions. (p. 4889, 4890) : favorable à l'amendement n° 61 de Mme Michelle Demessine (suppression de la décote des pensions). Pénalisation d'un grand nombre de salariés par la réforme proposée. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4894, 4895) : manque de participation de la majorité sénatoriale à la discussion. Décalage entre l'intention annoncée dans l'article 1er et la réalité des faits. Pénibilité du travail. Priorité donnée aux exigences libérales de Bruxelles. Le groupe CRC rejette l'hypocrisie de l'article 1er. (p. 4909) : soutient l'amendement n° 73 de M. Guy Fischer (validation gratuite de certaines périodes non travaillées) ; devenu sans objet. (p. 4910, 4911) : soutient l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (revalorisation des basses pensions de retraite) ; devenu sans objet. Prise en compte de la pénibilité des métiers. Différence des niveaux de retraite entre hommes et femmes.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4952) : demande la suppression de l'article 2 et l'instauration de garanties financières minimales. Compensations nécessaires des sacrifices subis par les salariés en raison de conditions salariales déplorables. Réforme contestée par la majorité des Français. Absence de concertation.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5007, 5008) : favorable aux amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Pertinence de l'intrégration du produit de l'ISF dans les ressources du fonds de réserve pour les retraites. Observations sur le déroulement du débat. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5042, 5043) : faiblesse du niveau de rémunération des femmes. Situation des salariés à temps partiel. Ne votera pas l'article 4 du projet de loi. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5052) : soutient l'amendement n° 156 de M. Guy Fischer (suppression partielle) ; devenu sans objet. Exemple du système de retraite mis en place par Francis Bouygues. Dénonciation de la conception étroitement libérale du projet de loi. (p. 5058, 5059) : soutient l'amendement n° 164 de M. Guy Fischer (prise en compte des disparités du taux d'activité des femmes et des hommes de plus de 50 ans) ; rejeté. (p. 5068, 5069) : soutient l'amendement n° 183 de M. Guy Fischer (suppression partielle) ; rejeté. Modèle social de la France.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7496) : nécessité d'améliorer l'offre des transports. Dénonciation du désengagement financier de l'Etat. Proposition de mesures compensatrices. (p. 7500) : question du rattrapage budgétaire. Prise en charge des transports par le conseil général du Val-de-Marne.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7604, 7605) : spéculation immobilière. Diminution des crédits affectés à la réhabilitation. Insuffisance des délégations d'aides à la pierre. Application interactive de l'obligation d'accueil de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU. Développement d'une politique de libéralisme sauvage. Insuffisance des moyens de gestion transférés par l'Etat aux collectivités. Opposition à l'opération de délestage des budgets nationaux sur les collectivités territoriales. Nécessité d'introduire des mesures de discrimination positive. (p. 7608) : favorable à l'amendement n° 718 de M. Yves Coquelle (suppression). Demande de communication du bilan national des communes refusant la construction de 20 % de logements sociaux.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7831, 7832) : soutient l'amendement n° 754 de Mme Annie David (rôle de l'Etat pour le développement d'outils pédagogiques) ; rejeté (p. 7833, 7834) : intensité des protestations du personnel enseignant au printemps 2003. Absence de concertation. Rôle du personnel non enseignant. Transfert de compétences néfaste. Libéralisme. (p. 7836) : son rappel au règlement : désengagement de la majorité dans ce débat. – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 7839) : soutient l'amendement n° 755 de Mme Annie David (mission du Centre national de documentation pédagogique, CNDP) ; rejeté. (p. 7841) : amendement en réponse aux protestations des personnels du CNDP.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7891) : conditions de travail inadmissibles. Demande une suspension de séance jusqu'à l'arrivée des représentants de la majorité. (p. 7894) : interroge le ministre sur la possibilité de continuer le débat. – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7897, 7898) : soutient l'amendement n° 771 de Mme Annie David (suppression partielle) ; rejeté. Inquiétude justifiée des personnels TOS. Menace sur l'unicité du service public de l'éducation nationale. Problème spécifique de la restauration. Approche libérale de la décentralisation. (p. 7904, 7905) : le groupe CRC votera contre l'article 67. Volonté du Gouvernement de démanteler le service public. (p. 7916) : favorable au sous-amendement n° 1307 de M. Michel Charasse, à l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 8007) : rappel au règlement. Dénonciation des conditions difficiles du débat. – **Art. 78** *(Mises à disposition des personnels de l'Etat)* (p. 8008) : soutient l'amendement n° 799 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. Démantèlement des services publics et remise en cause du statut national de la fonction publique. (p. 8009) : favorable à l'amendement n° 799 précité. – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8015) : absence de clarté et de crédibilité de ce droit d'option. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8047, 8048) : favorable à l'amendement n° 814 de M. Thierry Foucaud (suppression). (p. 8054) : défavorable à l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9207, 9208) : importance des inégalités entre le Nord et le Sud. Inquiétude face aux dysfonctionnements engendrés par l'insuffisance des crédits de la politique française de coopération. Limitation de l'augmentation du budget aux annulations de dettes et aux contrats de développement-désendettement. Défavorable à cette forme d'aide. Opacité et surévaluation de l'impact des allégements de dette. Suggère la présentation par le Gouvernement d'un rapport annuel sur l'évolution de l'aide publique au développement. Souhaite une loi de programmation en matière de coopération pour atteindre les objectifs du millénaire fixés par l'ONU. Nécessité d'un effort particulier en faveur des femmes. Insuffisance de l'aide pour lutter contre le sida. Dérives inacceptables de la privatisation de l'eau dans les pays pauvres. Lutte contre la faim et la pauvreté. Développement souhaitable de la coopération décentralisée. Le groupe CRC votera contre ce projet de budget. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9235) : le groupe CRC votera contre les crédits du titre III.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9394, 9395) : scepticisme à l'égard de la relance du fret ferroviaire. Intérêt de l'intégration du transport combiné.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9576, 9577) : urgence d'un véritable débat national sur la politique de défense dans ses dimensions stratégiques et industrielles. Avenir de GIAT Industries. Questions. (p. 9578) : opposée à la procédure des questions-réponses pour l'examen du projet de budget de la défense. – **Art. 47** *(Mesures nouvelles. Dépenses en capital des services militaires)* (p. 9586, 9587) : souhaite un transfert de crédits du nucléaire militaire en faveur des personnels civils et militaires.

Inquiétude face à la volonté du Gouvernement d'externaliser et de sous-traiter de nombreux domaines de la défense. Désapprobation de l'orientation stratégique du budget. Le groupe CRC votera contre les crédits du titre V. (p. 9587) : souhait d'une défense française et européenne indépendante du modèle américain. Le groupe CRC vote contre les crédits du titre VI.

– **Rappel au règlement** – (11 décembre 2003) (p. 9920, 9921) : demande que la France et l'Europe engagent de véritables actions pour l'amélioration de la situation des populations roms. Création urgente d'un fonds de solidarité en France.

LUYPAERT (Brigitte)

sénatrice (Orne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)]** – (12 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 810) : continuation du développement et de la modernisation d'Air France. Protection de la compagnie contre la prise de contrôle par des étrangers. Le groupe de l'UMP votera le projet de loi.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (11 juillet 2003) – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5159) : avec le groupe UMP, votera l'article.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (18 novembre 2003) – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8280) : favorable au dialogue et à la concertation pour moderniser le régime d'assurance maladie. (p. 8281) : plan Hôpital 2007. Tarification à l'activité. Amélioration de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Médicalisation de l'ONDAM. (p. 8282) : déséquilibre de la démographie médicale entre les zones urbaines et les zones rurales. Situation de la démographie médicale dans l'Orne. Soutien du groupe UMP au Gouvernement.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9011, 9012) : dégradation de la santé des adolescents. Circulation de la drogue dans l'espace scolaire. Politique de santé mise en place par le Gouvernement. Lutte contre le tabagisme. Fonctionnement des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté créés en 1990. Soutien du groupe UMP à ce budget.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9324, 9325) : accord obtenu dans le cadre de la révision à mi-parcours de la PAC. Exploitations de l'Orne : impact de la baisse du prix du lait ; mise aux normes ; installation des jeunes agriculteurs. Découplage des aides européennes. Votera ce projet de budget.

MADRELLE (Philippe)

sénateur (Gironde)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3843, 3844) : débat basé sur un audit technocratique reposant sur le seul critère de la rentabilité. Développement indispensable de l'intermodalité. Cabotage maritime. Amélioration du transport de fret sur les voies ferrées existantes. Projet prioritaire de contournement à l'ouest de Bordeaux pour le trafic Péninsule ibérique – Europe du Nord. Promotion du fret ferroviaire entre la France et l'Espagne : ligne à grande vitesse Sud-Europe-Atlantique. Création d'un grand corridor européen de fret ferroviaire.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7001, 7002) : tradition française du droit d'asile. Inquiétude sur la priorité sécuritaire.

Multiplication des conflits dans le monde. Rejet de la quasi-totalité des dossiers de demandes d'asile. Complexité de la réglementation. Précarité de vie des demandeurs d'asile en attente de décision. Amalgame entre asile et immigration. Inquiétude sur l'introduction des notions d'"asile interne" et de "pays d'origine sûr". Maintien souhaité de la place et du rôle du représentant du Haut-Commissariat aux réfugiés au sein de la Commission des recours des réfugiés. Poids du ministère de l'intérieur sur l'OFPRA. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

MAHÉAS (Jacques)

sénateur (Seine-Saint-Denis)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour la sécurité intérieure – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) – **Discussion générale** (p. 841, 843) : absence de dimension préventive et éducative du traitement de la délinquance. Philosophie exclusivement répressive. Commission mixte paritaire transformée en chambre d'enregistrement. Accord du groupe socialiste sur l'encadrement des armes et munitions et les activités de sécurité privée. Divergences sur l'inflation des délits et des sanctions. Inquiétude sur le sort réservé aux prostituées d'origine étrangère. Doublon du délit de mendicité agressive et de l'extorsion de fonds. Disproportion de la sanction du délit d'entrave à la libre circulation dans les parties communes d'immeubles. Hypocrisie des sanctions visant les gens du voyage. Généralisation du pouvoir de contrôle de police concernant les contrôles d'identité, la visite des véhicules et les empreintes génétiques. (p. 844) : inapplicabilité de la sanction du délit d'outrage au drapeau tricolore et à la Marseillaise adopté par l'Assemblée nationale. Criminalisation de la séropositivité avec le dépistage du VIH sur les personnes poursuivies pour viol. Dangers pour la santé des victimes en cas de test négatif. (p. 845) : baisse de la délinquance, résultat de la mise en place de la police de proximité par le Gouvernement précédent. Délabrement du commissariat de Neuilly-sur-Marne : vacance du poste de commissaire. Policiers en sous-effectifs. Immobilisation pour cause de panne des deux tiers des véhicules. Arrivée d'immigrés de Sangatte depuis la fermeture du centre. Le groupe socialiste se déclare opposé aux mesures inutiles et dangereuses et aux sanctions disproportionnés par rapport aux actes poursuivis. Annonce la saisie du Conseil constitutionnel. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 880, 881) : affirmation de l'autorité de l'Etat par l'extension de mesures pénales. Difficultés pour les juges de traiter l'inflation de procès-verbaux. Extension du cadre légal du travail de la police judiciaire et marginalisation du contrôle de l'autorité judiciaire. Réaction de la CNIL sur la question des fichiers. Stigmatisation des nouvelles classes dangereuses pour l'ordre public. Punition des situations misérables. Négation du respect des droits élémentaires. Le groupe socialiste rejettera ce texte.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1293, 1294) : non-consultation des formations et des responsables politiques sur le seuil de 10 %. Risque d'abstention élevé. Non-emploi du 49-3 pendant les cinq années de gouvernement de Lionel Jospin. Normalité de la longueur des débats à certains moments. Logique de la motion référendaire. Absence de discussion démocratique à l'Assemblée sur le texte. Interrogation sur l'attitude de la majorité sénatoriale.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1390) : engagement possible d'une discussion avec le Gouvernement par le dépôt de cet amendement. Technique proposée déjà éprouvée par le passé. (p. 1393) : intervient sur l'amendement n° 6 de M. Jean Louis Masson (dotation des conseillers généraux d'un suppléant de sexe opposé).

– Rappel au règlement – (7 mars 2003) (p. 1460) : soutien des efforts du Président de la République et du ministre des affaires étrangères en faveur du maintien de la paix. Interview contradictoire du ministre de la défense.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite) – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1474) : soutient l'amendement n° 252 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté. (p. 1483) : soutient l'amendement n° 258 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2735, 2738) : sujet consensuel. Bilan chiffré. Premiers résultats obtenus. Actions des médias et des associations. Peur du gendarme. Manque de mesures de prévention et d'éducation. Mesures positives : instauration du permis probatoire ; sanction des ventes de kits de débridage de cyclomoteurs et de détection de radars ; protection des délégués à la formation et des inspecteurs. Gel des crédits contraire à la volonté affichée de lutte pour la sécurité routière. Surveillance de la sortie des écoles. Faible utilisation des travaux d'intérêt général. Caractère particulier de la délinquance routière. Renforcement des contrôles plus efficace que l'aggravation des peines. Excès sécuritaire. Responsabilisation et pédagogie. Atteinte au principe de l'encellulement individuel. Conditions d'incarcération. Nécessité d'utiliser davantage les sanctions alternatives. Attente d'une vraie loi pénitentiaire. Multiplication des petites

peines à la place de mesures alternatives. Encellulement individuel respectueux de la dignité humaine. Contestation d'un délit d'interruption involontaire de grossesse. Statut de l'embryon. Souhaite le retrait de ces dispositions. – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2756, 2757) : son amendement n° 72 : suppression ; adopté. Remise en cause du statut de l'enfant à naître. – **Art. 4** *(Infractions commises en état de récidive – art. 131-13, 132-11, 132-16-2 nouveaux du code pénal, art. L. 221-2 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2764) : défavorable à l'amendement n° 4 de la commission (délai d'enregistrement au casier judiciaire des contraventions de cinquième classe). – **Art. 5** *(Suppression de la possibilité d'aménagement de la peine de suspension du permis de conduire – art. 131-6, 131-14, 131-16, 132-28, 221-8, 222-44, 223-18, 435-5 du code pénal, art. 708 du code de procédure pénale, art. L. 223-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route))* (p. 2766) : le groupe socialiste s'abstient sur l'article 5. – **Art. 6** *(Peines complémentaires en cas d'infractions commises à l'occasion de la conduite d'un véhicule – art. 131-16, 131-21, 131-35-1, 132-45, 221-8, 222-44, 223-18, 434-41 du code pénal, art. 41-1 du code de procédure pénale, art. L. 221-2, L. 223-5, L. 224-14, L. 224-15, L. 224-16, L. 231-2, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2768) : son amendement n° 73 : recours au travail d'intérêt général comme sanction alternative ; retiré. – **Art. 6 bis** *(Peines complémentaires encourues en cas d'interruption involontaire de grossesse commise par un conducteur – art. 223-21 nouveau du code pénal)* (p. 2770) : son amendement n° 74 : suppression ; adopté. – **Art. 7** *(Extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire – procédure de l'amende forfaitaire – art. L. 121-3 et L. 322-1 du code de la route, art. 529-8, 529-10 nouveau, 529-11 nouveau, 530 et 530-1 du code de procédure pénale)* (p. 2773) : défavorable à l'amendement n° 14 de la commission (non-recours à des lettres recommandées pour des contraventions aux règles de stationnement). (p. 2774) : défavorable à l'amendement n° 48 du Gouvernement (situation des conducteurs étrangers et jugement des auteurs de contravention par des juges de proximité). (p. 2775) : intervient sur l'amendement n° 15 de la commission (force probante des constatations effectuées par des appareils de contrôle automatisés et durée de conservation de ces constats). Fonctionnement des matériels utilisés. Mise en place effective. Application de la loi Informatique et liberté de 1978 aux informations collectées lors du contrôle automatisé. Le groupe socialiste ne prend pas part au vote sur l'amendement n° 15 de la commission. – **Art. additionnel après l'art. 7** : S'oppose au sous-amendement n° 115 de la commission, déposé sur l'amendement n° 109 du Gouvernement (financement de l'investissement et de l'entretien des nouveaux appareils de contrôle automatique). Le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 109 du Gouvernement (financement de l'investissement et de l'entretien des nouveaux appareils de contrôle automatique).

– **Suite de la discussion** (30 avril 2003) – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2800) : son amendement n° 75 : octroi d'un bonus de points pour une obtention du permis de conduire après une formation de conduite accompagnée ; rejeté. Son amendement n° 76 : réduction du délai probatoire à un an pour les titulaires du permis de conduire ayant suivi un apprentissage anticipé de la conduite ; rejeté. – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2805) : son amendement n° 77 : apprentissage des notions élementaires de secourisme dans le cadre de la formation à la conduite ; rejeté. (p. 2807) : importance d'une formation par des associations de secourisme agréées. – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2808) : son amendement n° 82 : nouvelle division – dispositions relatives au développement des équipements de sécurité sur les véhicules ; devenu sans objet. (p. 2808, 2809) : ses amendements n° 79 : installation de limitateurs de vitesse sur les véhicules neufs ; n° 80 : installation dans les véhicules neufs de cadrans de vitesse gradués à une vitesse maximale de 150 kilomètres et n° 81 : bridage des moteurs sur les véhicules neufs ; rejetés (p. 2813) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 61 de M. Philippe Arnaud (installation sur les véhicules neufs de régulateurs de vitesse). – **Art. 12 A** *(Formation au code de la route pour les conducteurs d'un quadricycle léger à moteur – art. L. 221-1 du code de la route)* (p. 2815) : défavorable à l'amendement n° 18 de la commission (suppression). – **Art. 13 bis** *(Distance minimale latérale – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* (p. 2821) : défavorable à l'amendement n° 19 de la commission (suppression). – **Art. 16** *(Mise en place d'un système d'information sur le réseau routier géré par les collectivités locales et leurs groupements – art. L. 330-7-1 nouveau du code de la route)* (p. 2825) : demande de précisions sur la nature des obligations statistiques. (p. 2826) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 22 de la commission (compensation pour les collectivités territoriales des charges résultant d'une obligation d'information statistique). – **Art. 18** *(Réglementation des entreprises de déménagement – Commissions des sanctions administratives – art. 8, 17 et 37 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 2828) : le groupe socialiste ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 23 de la commission (coordination). Le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 112 du Gouvernement (intégration dans la loi d'orientation des transports intérieurs de la profession de commissionnaire de transport). (p. 2829) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 24 de la commission (rédaction). Le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 25 de la commission (rédaction). Le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 26 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 2834) : son amendement n° 83 : interdiction et pénalisation de toute publicité en faveur de la vitesse ; retiré. (p. 2835) : son amendement n° 84 : possibilité d'immobilisation du véhicule en dehors des fourrières ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 21 quater** (p. 2836) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 52 du Gouvernement (aggravation des sanctions applicables au stationnement sur les emplacements réservés aux personnes handicapées). – **Art. 24** *(Aménagement du principe de l'encellulement individuel des prévenus – art. 68 de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes)* (p. 2839) : son amendement n° 85 : suppression ; rejeté. (p. 2841) : remise en cause du principe d'encellulement individuel. Engorgement des prisons. Difficulté d'assurer la sécurité en milieu carcéral. – **Intitulé du projet de loi** (p. 2844) : son amendement n° 86 : nouvel intitulé – Projet de loi améliorant la sécurité routière ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2845, 2846) : qualité des débats autour de l'interruption involontaire de grossesse. Refus d'une remise en cause de l'encellulement individuel. Politique excessivement répressive du Gouvernement. Rejet des amendements sur la prévention. Augmentation inutile des peines maximum. Compte tenu de la présence d'éléments positifs, le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi à l'exception de M. Michel Dreyfus-Schmidt qui votera contre.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5024) : rappel au règlement. Dispositifs du RMI et du RMA. (p. 5026) : favorable à l'amendement n° 876 de M. Claude Domeizel (négociation assurant l'égalité de traitement entre les cotisants). Mise à égalité des salariés et des cotisants. Exemple du RMA.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 6522, 6524) : soutient la motion n° 124 de Mme Michèle André tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Salue la suppression de la double peine. Inquiétude sur la responsabilité des personnes morales pour l'aide à l'entrée et au séjour d'étrangers en situation irrégulière. Exemple de l'immigration roumaine. Texte excessif, disproportionné et arbitraire. Violation du principe d'égalité devant la justice. – **Art. 1er A** *(Dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur les orientations*

de la politique d'immigration – article préliminaire de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945) (p. 6532) : favorable à l'amendement n° 3 de la commission (extension du champ d'application du rapport). – **Art. 1er B** *(Suppression de l'obligation de motivation des refus de visas aux étudiants étrangers – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6535) : favorable aux amendements identiques n° 125 de Mme Michèle André et n° 235 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 1er C** *(Prise en charge des dépenses médicales et hospitalières – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6536, 6537) : votera cet article. – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6542, 6543) : préférence pour une validation des attestations d'accueil par les préfets. (p. 6547, 6548) : soutient les amendements de Mme Michèle André n° 130 (dispense pour cause grave) ; adopté, n° 127 (délivrance par le préfet) ; rejeté et n° 128 (intervention de l'OMI) ; rejeté. (p. 6550, 6551) : soutient l'amendement n° 129 de Mme Michèle André (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 131 de Mme Michèle André (limitation du montant de la taxe perçue lors de la demande de validation) ; devenu sans objet. (p. 6555) : défavorable à l'amendement n° 7 de la commission (saisine des services sociaux par le maire). – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6566) : favorable à l'amendement n° 134 de Mme Michèle André (dispense pour les étrangers qui n'obtiennent pas de visa). Prise des empreintes et de la photographie au moment de la délivrance du visa. – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6575, 6576) : favorable aux amendements identiques n° 135 de Mme Michèle André et n° 249 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6578) : soutient l'amendement n° 136 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Soutient les amendements de Mme Michèle André n° 137 (repli), n° 141 (repli) et n° 144 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS) ; rejetés. (p. 6582) : favorable à l'amendement n° 140 de Mme Michèle André (extension aux étrangers poursuivant des études au-delà de l'âge légal de la scolarité obligatoire).

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 6635, 6636) : favorable à l'amendement n° 321 du Gouvernement (création d'un dispositif adapté à la situation de certains étudiants sans titre). – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6637, 6638) : soutient l'amendement n° 146 de Mme Michèle André (attribution d'un rôle décisionnel à la commission) ; rejeté. (p. 6640) : favorable à l'amendement n° 146 précité. – **Art. 12** *(Renforcement du contrôle de l'effectivité d'une paternité pour la délivrance de plein droit d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6649) : soutient l'amendement n° 151 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Paternité de complaisance. Sévérité du projet de loi. – **Art. 13** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident au titre du regroupement familial – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6651) : soutient l'amendement n° 152 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. – **Art. 14** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident aux étrangers ayant bénéficié pendant cinq ans d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6655) : soutient l'amendement n° 153 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Exemple d'une femme au foyer élevant ses enfants. Rédaction ambiguë et texte sujet à interprétation.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 6679) : procédure de dépôt d'un amendement. Communauté turque de Seine-Saint-Denis. – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6683) : ratification et dispositions de la convention de Palerme. (p. 6686) : intervient sur le sous-amendement n° 326 de M. Michel Dreyfus-Schmidt déposé sur l'amendement n° 261 de M. Robert Bret (restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers). (p. 6688) : citation du compte rendu analytique du 9 octobre 2003. – **Art. 19** *(Création d'un délit spécifique de mariage simulé – art. 21 quater nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6690, 6691) : intervient sur l'amendement n° 262 de M. Robert Bret (suppression). Votera cet article. – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6693, 6694) : favorable à l'amendement n° 155 de Mme Michèle André (caractère facultatif). – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6700) : position de l'Assemblée nationale sur la double peine. Extension du champ d'application de cette sanction depuis 1970. (p. 6703) : soutient l'amendement n° 160 de Mme Michèle André (maintien de la définition actuelle de la parentalité) ; rejeté. (p. 6704) : soutient l'amendement n° 163 de Mme Michèle André (diminution de la durée exigée du mariage) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 161 de Mme Michèle André (diminution de la durée exigée de résidence en France) ; rejeté. – **Art. 24** *(Instauration d'une protection absolue bénéficiant à certaines catégories d'étrangers contre les mesures d'éloignement – art. 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6708, 6709) : soutient l'amendement n° 165 de Mme Michèle André (suppression) ; retiré. (p. 6709) : soutient les amendements de Mme Michèle André n° 167 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 168 (réduction de la durée de résidence exigée) et n° 170 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français) ; rejetés. – **Art. 28** *(Modifications du régime du droit au regroupement familial – art. 29 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6716) : durcissement de la loi du 11 mai 1998, dite loi Chevènement. (p. 6717) : soutient l'amendement n° 176 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6718) : soutient l'amendement n° 177 de Mme Michèle André (suppression des conditions de ressources) ; rejeté. (p. 6719) : soutient l'amendement n° 178 de Mme Michèle André (suppression des conditions de scolarité) ; adopté. (p. 6719, 6720) : soutient l'amendement n° 179 de Mme Michèle André (maintien des dispositions actuelles en matière de vérification des conditions de logement) ; rejeté. – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6731) : soutient l'amendement n° 182 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Allongement inconsidéré du délai de rétention. (p. 6732) : soutient l'amendement n° 183 de Mme Michèle André (coordination) ; devenu sans objet. (p. 6733) : soutient les amendements de Mme Michèle André n° 184 (information immédiate des droits de la défense) et n° 186 (installation d'une permanence d'avocats) ; devenus sans objet. (p. 6735) : soutient l'amendement n° 185 de Mme Michèle André (suppression de la prorogation de la rétention en raison de circonstances extérieures) ; rejeté. (p. 6740) : soutient l'amendement n° 187 de Mme Michèle André (normes applicables aux lieux de rétention) ; retiré. Soutient l'amendement n° 188 de Mme Michèle André (applicabilité de l'article liée à la mise en conformité des locaux) ; rejeté. (p. 6743) : favorable aux amendements identiques n° 182 de Mme Michèle André et n° 280 de M. Robert Bret (suppression). (p. 6745) : construction d'un nouveau tribunal à Roissy. – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6752) : favorable à l'amendement n° 283 de M. Robert Bret (suppression des tribunaux de fortune et des audiences par vidéo-conférence). (p. 6754) : favorable aux amendements identiques n° 193 de Mme Michèle André et n° 285 de M. Robert Bret (fréquence des visites du procureur de la République). Souhaite la suppression de cet article.

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 quater** *(Expérimentation sur les transports de personnes maintenues*

ou retenues – art. 35 octies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945) (p. 6769) : favorable aux amendements identiques n° 195 de Mme Michèle André et n° 287 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 34 quater** (p. 6770) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 79 de la commission (élargissement de la compétence de la commission nationale de contrôle des centres de rétention aux zones d'attente). Avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 80 de la commission (précision). – **Art. 35 A** *(Modification des conditions nécessaires à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger – art. 21-2 du code civil)* (p. 6777, 6778) : intervient sur l'amendement n° 196 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6779) : soutient l'amendement n° 197 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. Opposé à l'introduction du délai de cinq ans de prise en charge. (p. 6781) : soutien à l'action du Gouvernement contre les filières. Favorable à un délai inférieur à cinq ans. Intervient sur l'amendement n° 331 du Gouvernement (délai de cinq ans pour l'enfant recueilli en France et élevé par un Français et délai de trois ans pour l'enfant confié au service de l'aide sociale à l'enfance). (p. 6784) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 331 du Gouvernement (délai de cinq ans pour l'enfant recueilli en France et élevé par un Français et délai de trois ans pour l'enfant confié au service de l'aide sociale à l'enfance). – **Art. 35 C** *(Exigence d'une connaissance suffisante des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté acquise par naturalisation – art. 21-24 du code civil)* : soutient l'amendement n° 198 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. – **Art. 35 bis** *(Extension de la déchéance de la nationalité française aux auteurs de crimes commis antérieurement à l'acquisition de la nationalité française – art. 25-1 du code civil)* (p. 6786) : soutient l'amendement n° 199 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. – **Art. 35 quater** *(Publication des bans – art. 63 du code civil)* (p. 6788) : soutient l'amendement n° 200 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6789) : inutilité d'ajouter des vérifications. – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6790) : soutient l'amendement n° 201 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6791) : attente des réponses aux questions du groupe socialiste. – **Art. 38** *(Aménagement de peine et modifications des protections de certains étrangers en matière d'interdiction du territoire français – art. 131-30, 131-30-1 nouveau, 131-30-2 nouveau, 213-2, 222-48, 414-6, 422-4, 431-19 et 442-12 du code pénal, art. 78 de la loi n° 98-467 du 17 juin 1998)* (p. 6796) : soutient l'amendement n° 205 de Mme Michèle André (coordination) ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 206 de Mme Michèle André (coordination) ; rejeté. (p. 6797) : intervient sur l'amendement n° 206 de Mme Michèle André (coordination).

– **Rappel au règlement** – (16 octobre 2003) (p. 6810) : souhait d'entendre le ministre compétent répondre aux questions au Gouvernement.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] (suite)** – (16 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'article 42** (p. 6816) : favorable à la décision du juge sur la justification de l'opposition de la famille. – **Art. 42 bis** *(Rapport d'évaluation relatif à l'application de la réforme sur la "double peine")* (p. 6817) : défavorable à l'amendement n° 101 de la commission (allongement du délai de dépôt du rapport). – **Art. additionnel après l'art. 44 ter** (p. 6818) : nécessité d'un projet de loi de ratification afin de procéder à la codification. – **Intitulé du projet de loi** (p. 6821) : référence indispensable à la nationalité. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6822) : regrets et inquiétudes. Mesures n'allant pas dans le sens de la simplification de l'intégration. Aménagement de la double peine. Avec le groupe socialiste, votera contre ce texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

– (5 décembre 2003) (p. 9608, 9610) : inquiétudes des Français et des fonctionnaires. Conception très libérale de l'Etat. Devenir de la fonction publique. Baisse des effectifs. Absence de stratégie gouvernementale. S'interroge sur les véritable intentions du Gouvernement. Absence de politique salariale. Rémunération au mérite. Boycott des négociations salariales par les fédérations de fonctionnaires. Perte de pouvoir d'achat. Formes discutables de la simplification administrative. Réforme de l'Etat s'apparentant à un désengagement financier et à un démantèlement des services publics. Le groupe socialiste rejette le projet de budget. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9614, 9615) : responsabilité du Gouvernement dans la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Gain de pouvoir d'achat sous le gouvernement Jospin. Responsabilité des citoyens. Souhaite un débat plus approfondi sur la fonction publique. Désaccord avec le Gouvernement et le rapporteur.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9633, 9634) : problème de la création d'emplois dans le secteur de la justice. Question de l'indépendance des magistrats. Aide juridictionnelle. Dysfonctionnement du tribunal de Bobigny. (p. 9635) : mauvaise image de la justice donnée par le Gouvernement.

MANO (Jean-Yves)

sénateur (Paris)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation

des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Logement **[n° 75 tome 14 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Logement et urbanisme – Budget.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 934, 936) : attachement au principe de mixité sociale. Remise en cause inacceptable de l'esprit de la loi SRU par l'Assemblée nationale. Souci du développement durable. Le groupe socialiste votera contre le volet urbanisme du projet de loi. Approbation du renforcement de la sécurité des ascenseurs. Déséquilibre généré par le texte dans les relations entre les propriétaires et les ascensionistes. Inquiétude du monde HLM. Le groupe socialiste proposera des amendements pour améliorer le projet de loi.

– **Suite de la discussion** (26 février 2003) – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 995) : favorable aux amendements identiques n° 144 de M. Yves Coquelle et n° 190 de M. Daniel Reiner (abaissement à 15 000 habitants du seuil de population rendant nécessaire l'élaboration d'un SCOT). – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1008) : intervient sur les amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Attaque sournoise du concept de mixité sociale.

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 1049) : soutient l'amendement n° 193 de M. Bernard Cazeau (soutien de l'Etat aux communes pour l'élaboration de la carte communale) ; rejeté. (p. 1055) : le groupe socialiste s'abstient sur les amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). (p. 1057) : le groupe socialiste s'abstient sur les amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). (p. 1059) : proteste contre le report incessant de la mise en oeuvre du plan de déplacement urbain. (p. 1060) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 226 de M. Ambroise Dupont (report du délai de mise en conformité des plans de déplacement urbain). – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1063) : soutient l'amendement n° 194 de M. Claude Domeizel (correction d'une erreur matérielle) ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1152) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 148 de M. Ivan Renar (calcul du montant de la redevance perçue au bénéfice de l'Institut national de recherches en archéologie préventive). Le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 245 du Gouvernement (abaissement des seuils de création des multiplexes à trois cents places). – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 125-2-4 du code de la construction** *(Dispositions relatives à la sécurité des ascenseurs qui seront fixées par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1158) : son amendement n° 195 : établissement par le décret de la liste complète des exigences minimales de sécurité ; retiré. (p. 1160) : son amendement n° 196 : fixation par décret des obligations des parties en fin de contrat et mise en place de normes techniques ; rejeté. (p. 1161) : intervient sur l'amendement n° 59 de la commission (réalisation par le Gouvernement d'un bilan d'application tous les cinq ans). Possibilité d'élaboration du rapport par le Conseil national de l'habitat. – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1166) : intervient sur l'amendement n° 151 de M. Yves Coquelle (prise en compte des charges locatives récupérables dans leur globalité pour le calcul du montant de l'aide personnalisée au logement). (p. 1168) : intervient sur l'amendement n° 153 de M. Yves Coquelle (relèvement des plafonds d'attribution des logements locatifs sociaux). (p. 1169) : défavorable à l'amendement n° 154 de M. Yves Coquelle (relèvement des seuils d'application des surloyers). – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 1171, 1172) : son amendement n° 198 : extension du champ d'application des règles applicables aux organismes d'HLM aux logements vacants du secteur privé ; retiré. – **Art. 19** *(Règles comptables des syndics)* (p. 1177) : favorable à l'amendement n° 159 de M. Yves Coquelle (suppression).

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 19 ter** *(Réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif – art. 31 du code général des impôts)* (p. 3045, 3046) : son amendement n° 43 : suppression ; rejeté. Bilan de la loi Besson. Privilèges accordés aux personnes disposant de revenus élevés. Dispositif ne répondant pas à l'attente des deux millions de demandeurs de logements. (p. 3047) : transfert sur le secteur privé d'un investissement qui est de la responsabilité de l'Etat.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4735, 4736) : contexte difficile sur le plan économique. Aggravation de la

situation par la politique du Gouvernement. Ampleur du déficit public. Chute de la croissance. Baisses d'impôt favorisant les plus aisés. Diminution de la protection sociale pour les plus démunis. Transfert de charges vers les collectivités territoriales. Inquiétude du monde du logement social. Etouffement de la confiance, de la croissance et de l'emploi par la politique budgétaire adoptée.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5785, 5787) : participation des habitants absente du projet. Vaste programme de démolition : interrogation sur le devenir des habitants. Rapports critiques de l'inspection générale des affaires sociales sur les ZFU ; limites au dispositif. Irréalisme du volet démolition-reconstruction. Défaut de moyens. Rôle imprécis de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU. Soutien au dispositif de redressement personnel. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5811) : défavorable à l'amendement n° 3 de la commission (suppression des termes "avec tous les acteurs concernés", source d'imprécision). (p. 5812) : défavorable à l'amendement n° 168 de M. Jean-Paul Alduy (introduction de l'objectif de restructuration des espaces commerciaux dans la politique de la ville). Risque de détournement de l'utilisation du 1 %. (p. 5814) : intervient sur l'amendement n° 318 de Mme Evelyne Didier (prévention de la délinquance). Abstention du groupe socialiste sur l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 120 (présentation de l'annexe 1 distinguant objectifs et financement de la politique de la ville). (p. 5815) : son amendement n° 232 : réalisation d'une enquête d'opinion annuelle auprès des habitants des ZUS ; rejeté. (p. 5821) : ses amendements n° 233 : prise en compte du nombre de lycées dans les indicateurs liés à l'enseignement et à l'éducation et n° 234 : prise en compte comme critères d'analyse du taux de réussite aux baccalauréats généraux et de la proportion d'élèves boursiers reçus au brevet et au baccalauréat ; adoptés. (p. 5822) : son amendement n° 236 : objectifs de présence des services publics de l'Etat et des collectivités locales étendus aux services publics à caractère industriel et commercial ; rejeté. (p. 5823, 5824) : incompatibilité des objectifs définis avec la politique du Gouvernement. Isolement du ministre. Abstention du groupe socialiste sur cet article. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 5828) : son amendement n° 218 : transmission aux assemblées délibérantes locales de l'ensemble des informations collectées par le préfet ; retiré. – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5834) : son amendement n° 219 : création des 200 000 logements sociaux prévus au titre du programme national de rénovation urbaine indépendante de la mise en oeuvre de la politique classique de développement du logement social ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) (p. 5849) : son amendement n° 220 : caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel ; rejeté. Interrogation sur l'application du programme aux immeubles dégradés relevant de la procédure de la loi Vivien. (p. 5851) : défavorable à l'amendement n° 76 de Mme Odette Terrade (organisation d'une enquête sociale par les organismes d'HLM et les caisses d'allocations familiales sur la situation familiale et les revenus des occupants du parc social). – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5853) : son amendement n° 221 : caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine ; devenu sans objet. (p. 5855) : décalage entre l'ambition affichée et les moyens dégagés. Inquiétude pour l'avenir de cette loi de programmation. Le groupe socialiste ne votera pas cet article. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 5856) : son amendement n° 240 : abrogation de la disposition de la loi du 2 juillet 2003 relative à l'urbanisme et l'habitat, accordant une aide à l'investissement locatif dans l'ancien ; rejeté. – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5857, 5858) : son amendement n° 222 : suppression ; rejeté. (p. 5859, 5860) : son amendement n° 224 : rénovation des centres commerciaux exclue du rôle de l'agence ; devenu sans objet. Son amendement n° 223 : impossibilité pour l'agence d'être maître d'ouvrage ; rejeté. (p. 5861, 5862) : favorable à l'amendement n° 185 de M. Michel Mercier (élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées). – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5865) : son amendement n° 225 : participation des associations nationales représentatives de locataires au conseil d'administration de l'agence ; rejeté. – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5868) : son amendement n° 226 : suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM au financement de l'agence ; rejeté. (p. 5869) : mise en place d'un système de solidarité des pauvres pour les plus pauvres. – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5872) : son amendement n° 227 : suppression ; rejeté. – **Art. 14** *(Décret d'application relatif à l'ANRU)* (p. 5875) : son amendement n° 228 : suppression ; rejeté. – **Art. 16** *(Assistance de l'administrateur provisoire par un tiers expert – art. 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965)* (p. 5884) : son amendement n° 229 : impossibilité pour le syndic d'une copropriété dégradée d'être nommé administrateur provisoire ; adopté. – **Art. 17** *(Création d'un état de carence – art. L. 615-6 et L. 615-7 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 615-6 du code de la construction et de l'habitation** *(Déclaration de l'état de carence)* (p. 5886) : sur l'amendement n° 55 de la commission (justification de la procédure par la situation financière et compétence de l'EPCI visé), son sous-amendement n° 397 : extension de la notion de copropriété à la notion de propriétaire ou de société civile immobilière ; adopté. (p. 5887) : sur l'amendement n° 56 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 396 ; adopté. – **Art. L. 615-7 du code de la construction et de l'habitation** *(Expropriation en cas de déclaration d'état de carence)* (p. 5889) : votera l'article 17. – **Art. 19** *(Conditions de délivrance de l'aide juridique – art. 2 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991)* (p. 5890, 5891) : ses amendements n° 286 : coordination ; devenu sans objet ; et n° 231 : extension de l'aide juridictionnelle aux opérations d'amélioration de l'habitat dégradé ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 23 ter** (p. 5905) : son amendement n° 241 : rédaction d'un rapport annuel par les bénéficiaires des exonérations fiscales et sociales à destination du comité d'orientation et de surveillance ; rejeté. Difficulté d'évaluation des ZFU. – **Art. 24** *(Exonération de cotisations sociales – art. 12 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5907) : son amendement n° 243 : suppression des exonérations de cotisations sociales patronales pour les embauches effectuées dans les douze mois suivant un licenciement ; rejeté. Rétablissement d'une disposition de la loi SRU. – **Art. additionnel après l'art. 26 bis** (p. 5916) : son amendement n° 244 : doublement de l'abattement dont bénéficient les associations sur le montant dû au titre de leur taxe sur les salaires ; rejeté. – **Art. 27 A** *(Impossibilité pour le prêteur qui ne s'est pas assuré de la solvabilité de l'emprunteur d'exercer contre lui des procédures de recouvrement – art. L. 311-10 (nouveau) du code de la consommation)* (p. 5919) : défavorable aux amendements identiques de la commission des lois saisie pour avis n° 86 et de la commission des finances saisie pour avis n° 144 (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5921) : son amendement n° 255 : création d'un numéro vert "SOS surendettement" ; rejeté. (p. 5922) : son amendement n° 273 : réévaluation régulière des plafonds au-delà desquels un crédit est qualifié de crédit à la consommation ; rejeté. Protection de la loi Neiertz. Son amendement n° 270 : réglementation des publicités en matière de crédit ; rejeté. (p. 5923) : son amendement n° 268 : interdiction des offres publicitaires agressives ; rejeté. Son amendement n° 269 : interdiction de la publicité sur les offres de crédits renouvelables ; rejeté. Son amendement n° 271 : mention obligatoire du seuil de l'usure dans les offres préalables de crédit ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 27** (p. 5927) : son amendement n° 272 : déchéance du droit aux intérêts du prêteur pour les crédits accordés sans prise en compte de la situation financière du demandeur ; rejeté. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5931) : son amendement n° 250 : renforcement de la représentation des personnalités qualifiées au sein des commissions de surendettement ; rejeté. (p. 5932) : ses amendements n° 248 : mission des deux personnalités

qualifiées, et n° 252 : augmentation de la durée du mandat des membres de la commission ; devenus sans objet. (p. 5933) : son amendement n° 249 : information des personnes retirant un dossier de surendettement ; rejeté. (p. 5934) : son amendement n° 253 : fixation du "reste à vivre" sans prise en compte des prestations insaisissables ; rejeté. (p. 5936) : son amendement n° 254 : prolongation du délai initial ; devenu sans objet. (p. 5937) : ses amendements n° 267 : audition du débiteur par la commission en cas de dossier irrecevables, et n° 251 : suivi social à caractère pédagogique du débiteur ; devenus sans objet. – **Art. L. 332-6 du code de la consommation** *(Conditions et modalités d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel par le juge de l'exécution)* (p. 5943) : son amendement n° 265 : existence d'un lien préalable entre le travailleur social présent à l'audience et la famille concernée ; rejeté. Son amendement n° 258 : suppression de la mention de présence du débiteur à l'audience ; rejeté. (p. 5944) : son amendement n° 259 : dessaisissement du juge de la saisie immobilière au profit du juge de l'exécution en matière de procédure de saisie immobilière ; rejeté. Son amendement n° 260 : prise en charge de l'intervention du mandataire au titre de l'aide juridictionnelle ; retiré. – **Art. L. 332-8 du code de la consommation** *(Liquidation judiciaire du patrimoine personnel du débiteur)* (p. 5947) : son amendement n° 256 : suppression de la référence "nécessaire à la vie courante" pour qualifier les "biens meublants" ; devenu sans objet. Son amendement n° 264 : impossibilité pour le liquidateur d'être désigné mandataire ; rejeté. (p. 5948) : défavorable à l'amendement n° 388 du Gouvernement (simplification de la procédure). Atteinte à la protection du logement du débiteur. Son amendement n° 261 : intervention du liquidateur prise en charge au titre de l'aide juridictionnelle ; devenu sans objet. – **Art. L. 332-10 du code de la consommation** *(Procédure simplifiée lorsque les biens du débiteur sont réduits au minimum vital – Procédure exceptionnelle de redressement)* (p. 5951) : son amendement n° 257 : suppression de l'expression "meubles nécessaires à la vie courante" pour qualifier la notion "meubles meublants" ; devenu sans objet. Son amendement n° 266 : généralisation de la procédure de conciliation ; devenu sans objet. – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5955) : son amendement n° 263 : suppression de la référence aux dettes fiscales ; devenu sans objet. – **Art. 29** *(Dispositions relatives à la Caisse de garantie du logement locatif social – art. L. 452-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5965) : son amendement n° 238 : suppression de la présence d'un membre de l'ANRU au conseil d'administration de la caisse de garantie du logement locatif social, CGLLS ; rejeté. Son amendement n° 239 : conditions d'utilisation de la fraction des cotisations additionnelles affectées à la contribution à l'ANRU ; rejeté. – **Art. 29 bis** *(Gouvernance des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré – art. L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5971) : évolution du statut des sociétés anonymes d'HLM. Participation indispensable des collectivités locales. – **Art. additionnels après l'art. 30 bis** (p. 5976) : soutient l'amendement n° 245 de Mme Michèle San Vicente (faculté pour les sociétés coopératives d'HLM d'adopter la forme de société coopérative d'intérêt collectif) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 5977) : son amendement n° 246 : suppression de l'article 17 de la loi du 2 juillet 2003 "Urbanisme et habitat" instaurant une surface minimale de terrain pour construire ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 33** (p. 5979) : son amendement n° 237 : suppression de la disposition suspendant le versement des prestations familiales en cas de manquement à l'obligation scolaire ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5986, 5987) : décalage entre l'intention affichée et les chiffres annoncés. Précipitation dans le traitement du surendettement. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 419 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6050, 6051) : le groupe socialiste votera contre ce texte. Logement exclu des priorités nationales du Gouvernement. Contraste entre les effets d'annonce et les difficultés concrètes. Enthousiasme du ministre insuffisant pour résoudre le problème.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7233) : deuxième acte de la décentralisation. Confusion des responsabilités. Réforme réduite à une variable d'ajustement budgétaire. Inquiétude sur les intentions du Gouvernement en matière de logement. Utilisation du contingent préfectoral en matière de droit d'attribution.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7500) : favorable à l'amendement n° 1058 de M. Serge Lagauche (compétence en matière de transports scolaires). – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7503) : favorable à l'amendement n° 1064 de M. Serge Lagauche (application de la loi SRU à la région Ile-de-France). – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7508) : favorable à l'amendement n° 1063 de M. Serge Lagauche (instauration d'un audit sur les transports publics en Ile-de-France). – **Art. 33** *(Entrée en vigueur des dispositions du projet de loi relatives aux transports dans la région Ile-de-France)* (p. 7516) : intervient sur l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 272 (communication d'informations par le représentant de l'Etat dans la région).

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7590, 7591) : favorable à l'amendement n° 716 de Mme Odette Terrade (suppression de la mesure visant à limiter la proportion de logements sociaux dans le lancement de programmes neufs). (p. 7592) : favorable à l'amendement n° 714 de Mme Odette Terrade (augmentation du taux de participation des entreprises à l'effort de construction dans le cadre du "1 % logement"). (p. 7593) : défavorable à l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux). (p. 7597) : son amendement n° 946 : création de commissions d'attribution de logements à l'échelon municipal ; rejeté. (p. 7599) : mauvais fonctionnement des commissions existantes. – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7607, 7608) : favorable à l'amendement n° 718 de M. Yves Coquelle (suppression). Son amendement n° 948 : délégation étendue à l'acquisition de logements ; adopté. (p. 7609) : soutient l'amendement n° 957 de M. Gérard Collomb (caractère facultatif de la délégation des aides destinées à la création de places d'hébergement) ; rejeté. (p. 7627) : intervient sur les amendements identiques de la commission n° 137 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 289 (mise en cohérence avec les dispositions de la loi du 1er août 2003 relative à la rénovation urbaine – conventionnement entre l'ANRU et les collectivités délégataires). – **Art. L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7633) : soutient l'amendement n° 962 de M. Gérard Collomb (évaluation de la mise en oeuvre de la convention) ; adopté. (p. 7634) : favorable à l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 279 (suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat). – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7638) : défavorable aux amendements identiques de la commission n° 130, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 282 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 440 (remplacement de l'expression "suppression des

taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne"). – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7640) : soutient l'amendement n° 942 de M. Gérard Collomb (intervention des municipalités le cas échéant) ; devenu sans objet. (p. 7642) : son amendement n° 953 : limitation de l'intervention des collectivités locales à une politique de l'habitat complémentaire des aides de l'Etat ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 49** (p. 7648) : son amendement n° 947 : obligation d'adoption d'une loi de programmation pour le logement avant le 1er janvier 2005 ; rejeté. Désengagement financier de l'Etat en matière de politique du logement social. – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7655) : son amendement n° 951 : participation obligatoire des distributeurs d'eau et d'énergie au financement des impayés ; rejeté. (p. 7656) : soutient l'amendement n° 956 de M. Bernard Cazeau (suppression de la disposition obligeant le département à créer un fonds local de solidarité à la demande d'un EPCI) ; adopté. Risque de tutelle d'une collectivité sur une autre. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7663) : son amendement n° 952 : remplacement du transfert obligatoire par une simple faculté de délégation de compétence ; retiré au profit de l'amendement de la commission n° 141 portant sur le même objet. – **Art. additionnel après l'art. 52** (p. 7678) : son amendement n° 954 : simplification des dispositions relatives au permis de démolir ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour le logement (p. 9356, 9357) : difficile contexte budgétaire pour 2004. Diminution des moyens d'investissement. Interrogation sur les conséquences de la réduction des crédits des aides à la personne. Conséquences du désengagement de l'Etat de l'allocation des crédits consacrés à la construction de logements locatifs sociaux. Diminution des crédits relatifs à la résorption de l'habitat insalubre. (p. 9358) : fonctionnement de l'ANAH. Avis majoritairement favorable de la commission des affaires économiques et du plan pour l'adoption des crédits du budget du logement pour 2004.

MARC (François)

sénateur (Finistère)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de la Commission de vérification des fonds spéciaux.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Services généraux **[n° 73 tome 3 annexe 29 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Budget.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4

décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 778, 780) : crise du transport aérien. Caractère précipité de la privatisation. Bonne santé économique d'Air France. Alliances et partenariats. Motivation idéologique et budgétaire du Gouvernement. Crainte d'une déstabilisation sociale. Fragilité du montage financier. Absence de dispositions conservatoires fiables en matière de nationalité. Danger de la suppression de toute tutelle étatique sur le transport aérien. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi. – **Avant l'article 1er** (p. 790, 791) : soutient l'amendement n° 4 de M. Jean-Marc Pastor (retrait de la compagnie Air France de la liste des entreprises privatisables) ; rejeté. Effets préjudiciables de la privatisation. Caractère injustifié des arguments avancés. – **Art. 6** *(Mise à jour du code de l'aviation civile)* (p. 806, 807) : soutient l'amendement n° 12 de M. Jean-Marc Pastor (de suppression) ; rejeté. Abandon des missions de service public et des missions d'intérêt général. Conséquences sur la desserte du territoire.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1358, 1359) : favorable à un mandat de cinq ans pour les conseillers régionaux. (p. 1361, 1362) : votera contre l'amendement n° 211 de M. Bernard Frimat (échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1391) : intervient sur l'amendement n° 220 de M. Jean-Claude Peyronnet (découpage obligatoire et systématique avant chaque élection cantonale des cantons dont la population est supérieure au double de la moyenne de la population des cantons du département). Amendement permettant d'assurer une meilleure représentation des citoyens. Nécessité de l'adopter.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1774, 1778) : crise de confiance généralisée. Inadaptation du texte au rétablissement de la confiance. Défaillance des méthodes de gouvernance d'entreprise. Dysfonctionnements récurrents de la sphère financière. Globalisation de l'économie déstructurante pour de nombreux pays en voie de développement. Crise structurelle d'un "capitalisme déboussolé". Variations erratiques des bourses mondiales. Manque de crédibilité de l'information délivrée par le marché. Affaiblissement de l'exigence d'éthique. Indécence des rémunérations des dirigeants d'entreprises. Situations de conflit d'intérêts des commissaires aux comptes. Rôle déterminant de l'Etat dans le rétablissement de l'équilibre. Création de l'AMF. Contrôle des assurances et de la mutualité. Encadrement du démarchage et du conseil financier. Manque de lisibilité du projet de loi. Défaut de réglementation du rôle des analystes financiers et des agences de notation. Absence de réforme des stock-options. Défaillance de la gouvernance d'entreprise. Dysfonctionnement des contrôles internes de l'entreprise. Effets indirects de la crise. Dépôt de nombreux amendements par le groupe socialiste. – **Intitulé du chapitre Ier** *(Autorité des marchés financiers)* (p. 1785, 1786) : son amendement n° 189 : nouvel intitulé ; retiré. – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 1799, 1801) : son amendement n° 190 : définition des règles de bonne conduite applicables aux analystes financiers ; rejeté. – **Art. 10 (priorité)** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'AMF)* (p. 1804, 1806) : favorable à l'amendement n° 16 de la commission (contrôle par l'AMF des analystes financiers). Son amendement n° 192 : autorisation accordée à l'AMF de procéder à des enquêtes auprès des agences de notation ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 8 ou après l'art. 33** (p. 1807, 1808) : son amendement n° 191 : conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant une durée de dix ans ; rejeté. Le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 65 de la commission (dispositions relatives à l'analyse financière et suivi des agences de notation par l'AMF). – **Art. 14** *(Pouvoir de sanction)* (p. 1814) : défavorable à l'amendement n° 23 de la commission (limitation de la double répression administrative et pénale). – **Art. 22 (priorité)** *(Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières)* (p. 1820, 1821) : son amendement n° 193 : saisine pour avis du conseil supérieur de la mutualité ; retiré. – **Art. 26** *(Missions et composition de la CCAMIP)* (p. 1828) : son amendement n° 194 : extension de la compétence de la CCAMIP aux unions des groupes mutualistes et au groupe paritaire de prévoyance ; retiré. (p. 1830) : son amendement n° 196 : augmentation du nombre de membres siégeant à la CCAMIP ; devenu sans objet. (p. 1832) : son amendement n° 195 : limitation du taux de la contribution pour frais de contrôle ; retiré au profit de l'amendement n° 54 de la commission (fixation d'un taux différent de contribution pour frais de contrôle pour les organismes mutualistes n'exerçant pas d'activité d'assurance).

– Suite de la discussion (19 mars 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 1851) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 307 de M. Guy Fischer (rétablissement de l'AME dans ses conditions initiales). – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la CCAMIP dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 1854) : son amendement n° 203 : conséquence ; devenu sans objet. Son amendement n° 199 : possibilité pour la CCAMIP de saisir pour avis le CSM sur le respect de la réglementation applicable aux organismes mutualistes ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 1862) : son amendement n° 204 : possibilité pour les organismes mutualistes de procéder à des opérations de caution ; rejeté. (p. 1863) : concurrence directe des mutuelles avec les établissements bancaires. – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-3 du code monétaire et financier** *(Personnes habilitées à procéder au démarchage)* (p. 1878) : son amendement n° 205 : autorisation de certains organismes mutualistes à pratiquer le démarchage d'opérations financières ; devenu sans objet. – **Art. L. 341-6 du code monétaire et financier** *(Obligation d'enregistrement)* (p. 1882) : son amendement n° 206 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 52** (p. 1906, 1908) : son amendement n° 207 : décuplement des moyens mis à la disposition de la cellule de coordination chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins, TRACFIN ; rejeté. Lutte contre le blanchiment des capitaux. – **Art. 57** *(Le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* – **Art. L. 421-9-6 du code des assurances** *(Précisions par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1916) : son amendement n° 209 : mise en oeuvre rétroactive du fonds de garantie au 1er janvier 2000 ; devenu sans objet. – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-4 du code de commerce** *(Obligation de formation continue)* (p. 1950, 1951) : son amendement n° 210 : agrément des organismes habilités à délivrer la formation aux commissaires aux comptes délivré par le haut conseil du commissariat aux comptes ; rejeté. – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. L. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 1956) : son amendement n° 211 : extension de l'interdiction faite à un réseau de commissaires aux comptes de vendre des prestations de conseil à une société dont il certifie les comptes aux filiales de cette société ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (20 mars 2003) – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 1971, 1972) : son amendement n° 212 : possibilité pour l'assemblée générale des

actionnaires de solliciter l'avis du Haut conseil du commissariat aux comptes lors de la procédure de désignation des commissaires aux comptes par le conseil d'administration ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 76** (p. 1978, 1979) : son amendement n° 213 : interdiction d'utilisation des boîtiers électroniques pour le vote des actionnaires ; rejeté. Lutte contre les fraudes. – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 1981, 1982) : son amendement n° 214 : précision dans le rapport de l'objet, du nombre et des résultats des opérations de contrôle réalisées par le conseil d'administration en cours d'année ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 76** (p. 1983) : son amendement n° 216 : emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires ; rejeté. Lutte contre l'endettement excessif et ses conséquences gravissimes pour les petits actionnaires. (p. 1984) : son amendement n° 217 : mise en place d'un règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration ; rejeté. (p. 1985) : son amendement n° 218 : interdiction des pouvoirs en blanc lors des assemblées générales d'actionnaires ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 1996) : son amendement n° 219 : interdiction de la présence des banques au sein des conseils d'aministration des sociétés auxquelles elles fournissent leurs services ; rejeté. Situation typique de conflit d'intérêts. (p. 1997) : son amendement n° 220 : limitation du cumul des mandats au sein des conseils d'administration ; rejeté. Lutte contre l'endogamie et l'absentéisme généralisé au sein des conseils d'administration. Son amendement n° 221 : indication dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale des principes et des critères retenus pour le calcul de la rémunération des dirigeants ; rejeté. Extravagance de la rémunération de certains dirigeants. (p. 1998) : son amendement n° 222 : prise en compte des résultats en matière d'investissements socialement responsables pour la rémunération des dirigeants ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 78** (p. 2000) : son amendement n° 223 : évaluation à leur juste valeur des instruments financiers utilisés dans les documents comptables des entreprises ; retiré. – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* – **Art. L. 621-18-2 du code monétaire et financier** *(Communication à l'AMF des transactions opérées sur titres)* (p. 2001) : son amendement n° 224 : extension aux transactions réalisées sur les mêmes titres au moyens de produits dérivés y afférents ; retiré au profit de l'amendement n° 140 de la commission (extension aux transactions réalisées sur les mêmes titres aux moyens d'instruments financiers à terme). (p. 2002) : son amendement n° 225 : assimilation des titulaires de plans d'options les plus importants aux dirigeants pour la publicité des opérations sur titres ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 79** (p. 2003) : son amendement n° 226 : accroissement du contrôle de l'assemblée générale sur l'attribution de stock-options et diminution des avantages liés à cette attribution ; rejeté. Sensibilisation des dirigeants aux conséquences de leur gestion sur les cours. Son amendement n° 227 : fourniture aux actionnaires d'une analyse détaillée des effets de dilution et de l'impact sur le bénéfice par action occasionné par tout plan d'options ; rejeté. Rapport sur la gouvernance d'entreprise de l'institut Montaigne. (p. 2004) : son amendement n° 228 : restriction du nombre de stock-options qu'une société de taille importante peut consentir ; rejeté. – **Art. 80** *(Régime des conventions courantes conclues à des conditions normales)* (p. 2006, 2007) : défavorable aux amendements de M. Jacques Oudin n° 329 (précision) et n° 330 (assouplissement du régime des conventions courantes). Remise en cause des dispositions progressistes de la loi NRE. – **Art. additionnel après l'art. 82** (p. 2008) : son amendement n° 229 : mise en oeuvre d'actions judiciaires collectives ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 85** (p. 2010, 2011) : défavorable à l'amendement n° 331 de M. Jacques Oudin (suppression d'incriminations injustifiées et remplacement par des actions civiles d'injonction de faire ou des nullités). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2015) : résultats modestes du texte. Absence de dispositions concernant la lutte contre le blanchiment des capitaux, les agences de notation et la gouvernance d'entreprise. Rejet systématique des amendements du groupe socialiste visant au renforcement des contre-pouvoirs au sein de l'entreprise. Maintien en l'état du système d'option de souscription d'actions. Le groupe socialiste s'oppose à l'adoption de ce texte.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. additionnel après l'art. 6 bis** (p. 2118) : son amendement n° 121 : en cas de liquidation judiciaire, détermination par le juge-commissaire d'un "reste à vivre" pour les débiteurs personnes physiques ; rejeté.

– **Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France** – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2286, 2289) : caractère dogmatique du texte. Absence de justification à la privatisation d'Air France. Compatibilité de la logique d'entreprise avec le statut public. Interrogation sur les orientations de la politique du transport aérien du Gouvernement. Problème des compagnies à bas coût. Engagement d'une réflexion sur le système d'aide aux lignes d'aménagement du territoire. Notion de service public. Incertitudes du passage à la convention collective. Opposition d'une grande majorité des organisations syndicales d'Air France. Problème du contrôle de l'actionnariat et des droits de trafic. Contexte international. Incertitude du niveau de recettes escompté. Situation financière des autres compagnies aériennes. Conséquences de la crise irakienne. Méconnaissance de l'intérêt stratégique de la compagnie et absence de garanties pour les salariés d'Air France. Le groupe socialiste s'oppose au projet de loi. – **Renvoi à la commission** (p. 2294, 2296) : sa motion n° 1 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Crise du secteur du transport aérien. Inopportunité du projet de loi. Conséquences de la guerre en Irak. Questions restées sans réponse. Non-justification de l'urgence. Considère Air France comme un levier stratégique essentiel. Nécessité d'une vision d'ensemble et d'une approche à long terme. Dérégulation quasi-totale du secteur du transport aérien opérée par l'Etat. Négation du caractère éminemment stratégique du dossier Air France par le Gouvernement. Le groupe socialiste souhaite que le Premier ministre vienne au Sénat exposer ses arguments.

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3955, 3957) : manque d'ambition du texte. Négation par l'Assemblée nationale des avancées acquises en première lecture. Maintien de l'irresponsabilité des marchés et des acteurs financiers. Absence de réponse aux nombreuses attentes nées de la crise financière récente. Interrogation sur la justification et la légitimité économique des rémunérations des grands patrons. Maintien du système abusif des stock-options. Corporatismes financiers. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Dépôt d'amendements ambitieux par le groupe socialiste en matière de gouvernance d'entreprise. A défaut d'adoption de ses amendements, le groupe socialiste votera contre ce texte. – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 3968, 3969) : son amendement n° 59 : définition dans le règlement général de l'AMF des règles applicables aux analystes financiers ; rejeté. Exemple du conflit opposant la banque Morgan Stanley au groupe LVMH. (p. 3970) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture – élaboration des règles applicables aux analystes financiers par l'AMF), tout en reconnaissant le bien-fondé de cet amendement. Réduction significative de la portée du contrôle des analystes financiers. – **Art. 33 bis** *(Dispositions relatives à l'analyse financière et aux agences de notation)* – **Art. L. 544-2 du code monétaire et financier** (p. 3991) : son amendement n° 61 : conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant dix ans ; devenu sans objet. Clarification des responsabilités et lutte contre les abus de la profession. (p. 3992) : défavorable à l'amendement n° 26 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – conservation par les analystes financiers et les agences de notation des documents préparatoires à leurs publications durant trois ans). – **Art. L. 544-3 du code monétaire et financier** (p. 3993) : son amendement n° 62 : contrôle de l'AMF sur les agences de notation ; devenu sans objet ; défavorable à l'amendement

n° 27 de la commission (publication d'un rapport annuel de l'AMF sur les agences de notation) qu'il estime insuffisant. Le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 27 précité. – **Art. additionnels après l'art. 39** (p. 4005) : favorable à l'amendement n° 79 de M. Jean Chérioux (définition par l'AMF des conditions dans lesquelles les organismes de placement collectif en valeurs mobilières doivent informer leurs souscripteurs et peuvent faire l'objet de publicité, en particulier audiovisuelle, ou démarchage). – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 4014, 4015) : son amendement n° 63 : augmentation significative des moyens attribués aux administrations qui luttent contre le blanchiment d'argent sale par redéploiements des moyens de l'Etat ; rejeté. Indigence des moyens de TRACFIN. – **Art. 57 A** *(Conditions d'application dans le temps des garanties d'assurance de responsabilité civile – art. L. 112-2, L. 124-1-1, L. 124-5 et L. 251-2 du code des assurances et art. 5 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002)* (p. 4018) : son amendement n° 64 : suppression ; rejeté. Régression du droit des assurés par l'adoption de l'article 57 A. (p. 4020) : regrette le retrait par la commission de l'amendement n° 109 (substitution d'une période de dix ans à celle de cinq ans retenue par l'Assemblée nationale pour le délai minimum de la garantie subséquente). – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 4033, 4035) : ses amendements n° 65 : interdiction faite à un réseau de commissaires aux comptes de vendre des prestations de conseil à une société dont ils certifient les comptes étendue aux filiales de cette société ; et n° 66 : repli ; rejetés. Séparation stricte entre les activités de conseil et les activités d'audit et de contrôle. Assouplissement du dispositif de séparation entre le conseil et le contrôle par rapport aux dispositions votées en première lecture par le Sénat. – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 4036) : son amendement n° 68 : possibilité pour l'assemblée générale des actionnaires de solliciter l'avis du Haut Conseil du commissariat aux comptes sur les commissaires aux comptes proposés ; rejeté. (p. 4037) : son amendement n° 67 : rétablissement des dispositions adoptées en première lecture au Sénat – durée des mandats des deux co-commissaires aux comptes ; rejeté. – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 4041) : son amendement n° 69 : communication des résultats des opérations de contrôle réalisées par le conseil d'administration ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 76** (p. 4042) : son amendement n° 71 : établissement d'un règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration ; rejeté. Son amendement n° 70 : interdiction des pouvoirs en blanc lors des assemblées générales d'actionnaires ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 76 bis** (p. 4043) : son amendement n° 72 : emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 4044) : son amendement n° 74 : suppression de la présence des banques au sein des conseils d'administration des sociétés auxquelles elles fournissent leurs services ; rejeté. Son amendement n° 73 : montant des indemnités versées aux administrateurs et aux dirigeants fixé en fonction de l'approche humaniste globale et socialement responsable de l'entreprise ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 78 bis** (p. 4045) : soutient l'amendement n° 58 de M. Michel Charasse (extension du régime des conventions réglementées de l'article L. 612-5 du code de commerce aux conventions passées avec toute autre personne morale) ; retiré. – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* (p. 4047) : son amendement n° 75 : publicité des opérations réalisées par les titulaires des quinze plus importants plans de stock-options ; rejeté. Indécence des rémunérations versées par le biais des stock-options. – **Art. additionnels après l'art. 80 bis** (p. 4048) : son amendement n° 76 : principes retenus pour calculer la rémunération des dirigeants inscrits dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ; rejeté. (p. 4049) : son amendement n° 77 : amélioration de l'information de l'assemblée générale sur les conséquences de l'adoption d'un plan de stock-options ; rejeté. Prise en compte de l'attente des petits actionnaires. Son amendement n° 78 : restriction du nombre de stock-options qu'une grande société peut émettre ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4055, 4056) : mise en place d'une régulation minimale et insuffisante. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4897, 4898) : inquiétude sur la volonté réelle du Gouvernement de respecter le principe de répartition. Absence de garantie sur l'équilibrage financier. Problème de confiance face à la politique menée par le Gouvernement. Compétitivité effective de la France. Réorientation nécessaire de la politique de l'emploi.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4956) : favorable à l'amendement n° 858 de M. Claude Estier (nouvelle rédaction de l'article garantissant le pouvoir d'achat de la pension). Inquiet de la préservation du pouvoir d'achat des retraites dans la conjoncture actuelle. Perte de confiance. Nécessité d'un effort contributif des entreprises et d'autres sources de financement. Mise en oeuvre indispensable d'une politique de croissance et de création d'emplois.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 46** *(Maintien en activité au-delà de la limite d'âge – art. 1er bis de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique)* (p. 5463, 5464) : paupérisation des retraités. Absence de notion de pénibilité. Le groupe socialiste rejette cet article. – **Art. additionnel avant l'art. 56 ou avant l'art. 71** (p. 5503, 5504) : soutient l'amendement n° 1003 de M. Claude Estier (prise en compte de la pénibilité des professions) ; rejeté. Souhait de la profession agricole de la possibilité d'une retraite progressive. Historique du plan de revalorisation des retraites des exploitants agricoles. (p. 5505) : inquiétude pour l'avenir des retraites agricoles. – **Art. 56** *(Règles de fonctionnement des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 635-1 à L. 635-11 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 635-3 du code de la sécurité sociale** (p. 5508, 5509) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 993 (extension du dispositif aux personnes liées par un pacte civil de solidarité ou en situation de concubinage notoire) et n° 992 (extension du dispositif aux partenaires d'un pacte d'un pacte civil de solidarité) ; rejetés.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7282) : soutient l'amendement n° 880 de M. Bernard Frimat (mise en oeuvre de la réforme de la fiscalité locale préalable aux transferts de compétences aux collectivités territoriale) ; rejeté. Nécessité de réviser les valeurs locatives. (p. 7283) : souhaite un engagement du Gouvernement sur une réforme de la fiscalité locale.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7304, 7305) : préoccupation de l'intercommunalité, des transferts de compétences et du fonds de solidarité économique. Prévisions de transferts a minima.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7439) : son amendement n° 928 : suppression de l'autorisation de péage pour les routes express ; rejeté. Préservation de la politique nationale d'aménagement du territoire. (p. 7448) : remise en cause des engagements pris par le Général de Gaulle à Quimper en 1962 sur la gratuité des voies express de Bretagne.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8035, 8036) : doute quant aux garanties offertes par la compensation financière. Vétusté du système de fiscalité locale. (p. 8039) : soutient l'amendement n° 899 de M. Jean-Claude Peyronnet (modalités de calcul du montant de la compensation – base d'évaluation et période de référence) ; rejeté. Nécessité de prendre en compte les coûts réels des compétences transférées. (p. 8048, 8049) : favorable à l'amendement n° 899 de M. Jean-Claude Peyronnet (modalités de calcul du montant de la compensation – base d'évaluation et période de référence). (p. 8050) : favorable à l'amendement n° 897 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des transferts de charge déguisés).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8615, 8616) : soutient les amendements de M. Marc Massion n° I-122 (abrogation de l'article 885 I bis du code général des impôts relatif à l'exclusion des bases d'imposition à l'ISF des parts ou actions de sociétés détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaire), n° I-123 (abrogation de l'article 885 I ter du code général des impôts relatif à l'exonération de l'ISF des capitaux placés dans une PME non cotée ayant son siège en France ou dans un pays de la communauté), et n° I-121 (abaissement du seuil de détention des parts d'une entreprise permettant d'obtenir la qualification de biens professionnels) ; rejetés. (p. 8623) : interrogation sur la stratégie de retrait par la commission de ses amendements au fur et à mesure de leur examen. – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8637) : favorable à l'amendement n° I-135 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8644) : soutient l'amendement n° I-196 de M. Claude Lise (suppression) ; devenu sans objet. Conséquences de cette mesure. (p. 8647) : intervient sur l'amendement n° I-274 du Gouvernement (dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-mer). Souhait de l'annulation pure et simple de cet article.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8688) : reprend l'amendement de M. Denis Badré n° I-229 : suppression ; rejeté. – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8726, 8728) : inquiétude des élus. Augmentation de la fiscalité locale. Conséquences des réformes de l'ASS et du RMA. Réduction de l'autonomie fiscale des départements. Désengagement de l'Etat aux dépens des collectivités. Absence d'amélioration du contrat de croissance et de solidarité. Absence de réelle simplification des dotations de l'Etat. Réforme indispensable des finances locales. Evolution négative de la péréquation. Accaparement par l'Etat de la régularisation de la DGF. Décentralisation libérale. Promesses non tenues. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8736, 8737) : soutient l'amendement n° I-130 de M. Gérard Miquel (repli) ; rejeté. – **Art. 32** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes)* (p. 8752, 8753) : soutient l'amendement n° I-155 de M. Gérard Miquel (taux d'évolution de la dotation forfaitaire des communes) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8760) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-158 (extension du bénéfice du fonds de compensation de la TVA aux dépenses d'équipement réalisées sur le patrimoine d'autrui), et n° I-159 (application dès janvier 2004 des dispositions relatives à la voirie votées dans le projet de loi relatif aux responsabilités locales) ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Art. 39** *(Modalités de majoration de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR)* (p. 8807) : soutient l'amendement de M. Gérard Miquel n° I-172 (reconduction en 2004 de la majoration de la dotation nationale de péréquation) ; rejeté. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8838) : baisse préoccupante des crédits destinés aux communes rurales en dépit de l'affichage d'une ambitieuse reconquête de la qualité de l'eau. Attitude désinvolte du Gouvernement à l'égard des territoires ruraux. Interrogation sur la diminution des crédits distribués aux communes par rapport aux crédits votés par le Parlement pour le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Absence de transparence et de cohérence dans l'action du Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 8853, 8854) : son amendement n° I-184 : aide financière à l'insonorisation pour les riverains d'aérodromes militaires ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9280, 9281) : absence de traduction concrète des promesses du Gouvernement en matière de péréquation. Risque d'aggravation des inégalités entre les territoires. Manque de lisibilité du dispositif. Péréquation minimale. Progression inférieure à l'inflation, de l'effort financier de l'Etat en faveur des collectivités locales. Effondrement de la péréquation communale. Régression des ressources de la dotation nationale de péréquation, DNP. Ne pourra pas voter ces crédits.

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9498, 9499) : importance de l'aide à la formation. Inquiétude quant à la pérennité et à la reprise de certaines entreprises. Rôle des collectivités territoriales, des chambres de commerce et de métiers dans l'accompagnement et le soutien aux créateurs d'entreprise. Votera contre les crédits des PME, du commerce et de l'artisanat.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9508, 9509) : place de choix de notre pays dans le commerce mondial. Nécessité de préserver les crédits pour valoriser le potentiel économique de la France et préserver son modèle social. Question du contrôle sur les aides à l'exportation.

Services du Premier ministre – I – Services généraux

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9514, 9515) : mise en oeuvre de la LOLF. Rationalisation du périmètre de ce budget. Mise en place de la commission de vérification des fonds spéciaux. Nécessité d'évaluer les crédits de manière plus réaliste. La commission des finances propose d'adopter le budget des services généraux du Premier ministre.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9760, 9761) : soutient l'amendement n° II-125 de M. Gérard Miquel (prise en compte par les groupements à fiscalité propre de la variation des impôts des ménages de leurs communes membres au titre de l'année où ils votent leur taux de taxe professionnelle pour appliquer la règle du lien entre les taux) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 69 nonies** (p. 9766) : soutient l'amendement n° II-124 de M. Gérard Miquel (majoration, à partir de 2005, de la DGF versée aux collectivités locales d'un montant équivalent à 0,3 % de leur masse salariale) ; rejeté.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 10024, 10025) : son amendement n° 2 : aide à l'insonorisation des riverains d'aérodromes militaires et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour l'ensemble des communes accueillant des casernements ; retiré.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. 49** *(Réforme de l'aide médicale de l'Etat)* (p. 10165) : réduction des possibilités de soins offertes aux personnes démunies. Favorable aux amendements identiques n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 81 de M. Gérard Miquel (suppression).

MAREST (Max)

sénateur (Essonne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (11 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 8 (priorité)** (p. 5165) : dépenses liées à l'envoi d'informations.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8520) : intervient sur l'amendement n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %).

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8947) : changement de philosophie des dispositifs de soutien à l'emploi. Priorité au développement de l'emploi marchand. Action du Gouvernement sur le chômage des jeunes. Développement du dispositif CIVIS. Reconduction du programme TRACE. Présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la formation. Soutien au Gouvernement.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9024, 9025) : valorisation de la voie professionnelle. Remise en cause du collège unique. Diversification des filières indispensable. Expérience atypique des maisons familiales rurales. Importance de la formation en alternance. Soutien du groupe UMP à ce budget. Modèle de l'enseignement agricole.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9177) : actions en faveur des rapatriés d'origine nord-africaine et des harkis. Reconnaissance par l'attribution d'une allocation au conjoint survivant. Problème des dossiers de surendettement et des délais de traitement par la commission nationale de désendettement. Règlement définitif de l'indemnisation.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9676) : favorable à l'amendement n° II-75 de la commission (assouplissement de la mise en place des contrats prévus par l'article 83 du CGI). – **Art. 61** *(Extension du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale aux travaux d'installation d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées)* (p. 9680) : soutient l'amendement n° II-160 de M. Serge Lepeltier (extension du crédit d'impôt aux dépenses d'équipement de production d'énergie respectant l'environnement) ; adopté. – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9684) : soutient l'amendement n° II-137 de M. Roland du Luart (limitation du nombre d'années exigées pour la reconstitution des dépenses de recherche) ; retiré. (p. 9687) : soutient l'amendement n° II-136 de M. Roland du Luart (modalités d'application du dispositif) ; retiré.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. 17** *(Mesures en faveur des personnes exerçant temporairement une activité professionnelle en France)* (p. 10039) : ses amendements n° 43 : exonération des rémunérations octroyées à des salariés internationaux préalablement à leur arrivée en France ; et n° 44 : repli ; retirés. – **Art. 25** *(Modification de la réduction de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers applicable aux biocarburants)* (p. 10059, 10060) : demande de confirmation de l'engagement du Gouvernement en faveur de la filière des huiles et protéines végétales.

– Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les rapatriés – (17 décembre 2003) (p. 10215, 10217) : accords d'Evian. Exode des rapatriés. Question des disparus. Propositions du rapport du député Michel Diefenbacher. Insuffisance de l'indemnisation. Situation des harkis. Attente par les rapatriés du devoir de mémoire et de vérité.

MARINI (Philippe)

sénateur (Oise)

UMP

NOMINATIONS

Rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

Membre titulaire du Conseil national des assurances.

Membre ès qualités de la Conférence économique annuelle (ancienne Commission des comptes et budgets économiques de la nation).

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 166 (2002-2003)] de sécurité financière **[n° 206 tome 1 (2002-2003)]** (12 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 167 (2002-2003)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant les offres publiques d'acquisition (n° E 2115 rectifié), **[n° 209 (2002-2003)]** (12 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi tendant à ce que le silence de l'administration à une demande d'un citoyen vaille acceptation **[n° 264 (2002-2003)]** (29 avril 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à simplifier l'exercice du droit de vote par procuration **[n° 265 (2002-2003)]** (29 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 281 (2002-2003)] de sécurité financière **[n° 319 (2002-2003)]** (28 mai 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification : Une décennie de réformes fiscales en Europe : la France à la traîne **[n° 343 (2002-2003)]** (10 juin 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Débat d'orientation budgétaire **[n° 359 (2002-2003)]** (18 juin 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la société européenne **[n° 11 (2003-2004)]** (9 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de règlement [n° 5 (2003-2004)] du budget de 2002. **[n° 35 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Budget.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Les prélèvements obligatoires et leur évolution **[n° 55 (2003-2004)]** (5 novembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Budget 2004 : le budget des temps difficiles **[n° 73 tome 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Les conditions générales de l'équilibre financier (Première partie de la loi de finances) **[n° 73 tome 2 fasc. 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Les moyens des services et les dispositions spéciales (Deuxième partie de la loi de finances) **[n° 73 tome 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Tableau comparatif **[n° 73 tome 2 fasc. 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 104 (2003-2004)] de finances rectificative pour 2003 **[n° 112 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi de finances pour 2004 **[n° 115 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Budget.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi de finances rectificative pour 2003 **[n° 123 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (6 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 28** (p. 706) : remerciements au rapporteur et au président de la commission pour la présentation de l'amendement n° 218 (renonciation de l'Etat à tout recours contre les collectivités territoriales, sauf en cas de faute, pour les dommages subis par ses ouvrages lors de travaux consécutifs à une catastrophe naturelle) rédigé à son initiative. – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 709, 710) : son amendement n° 96 : communication gratuite par l'Etat aux collectivités territoriales des données météorologiques ; adopté.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 1767, 1769) : création de l'autorité des marchés financiers, AMF. Simplification du dispositif prudentiel. Adaptation à un environnement innovant. Prise en compte des mouvements erratiques des marchés. Mise en place d'autorités de régulation fortes. Rôle tutélaire de l'Etat de protection de l'épargne publique. Garantie de sincérité des comptes et de transparence du fonctionnement des entreprises. Maintien de la tradition de droit écrit. Soutien au gouvernement d'entreprise : mise en valeur du rôle des assemblées générales et responsabilisation des actionnaires. Qualité de l'information financière et comptable. Mise en place

d'un Haut conseil du commissariat aux comptes. Prise en compte des normes existantes. Développement des obligations foncières. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, soutient la démarche du Gouvernement. – **Intitulé du chapitre Ier** *(Autorité des marchés financiers)* (p. 1786) : s'oppose à l'amendement n° 189 de M. François Marc (nouvel intitulé). – **Art. 3** *(Structure et composition des instances dirigeantes de l'AMF)* (p. 1788) : son amendement n° 1 : suppression au sein de l'AMF du représentant de la Cour des comptes ; retiré. (p. 1789) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 294 (suppression de la qualité d'actionnaire exigée du représentant des salariés siégeant à l'AMF), n° 295 analogue au n° 296 (ouverture de la présidence de la commission des sanctions aux représentants des salariés) et n° 297 (formation des représentants des salariés). – **Art. 4** *(Règles de procédure relatives à la prise de décision)* (p. 1790) : son amendement n° 2 : participation du commissaire du Gouvernement exclue lors des votes portant sur des questions à caractère individuel ; adopté. – **Art. 5** *(Prévention des conflits d'intérêts, secret professionnel et moralité)* (p. 1791) : ses amendements n° 3 et 4 : précision rédactionnelle ; adoptés. – **Art. 6** *(Délégations)* : son amendement n° 5 : rédaction ; adopté. – **Art. 7** *(Personnels et ressources)* – **Art. L. 621-5-1 du code monétaire et financier** *(Services de l'AMF)* (p. 1793, 1794) : ses amendements n° 6 : conditions de nomination du secrétaire général et n° 7 : mise en place des institutions représentatives du personnel dans les conditions de droit commun du code du travail pour l'ensemble du personnel de l'AMF ; adoptés. – **Art. L. 621-5-2 du code monétaire et financier** *(attributs de la personnalité morale)* : ses amendements n° 8 et 9 : précision rédactionnelle ; adoptés. – **Art. L. 621-5-3 du code monétaire et financier** *(Assiette et taux des taxes perçues par l'AMF)* (p. 1795) : ses amendements n° 10 : acquittement d'une contribution fixe par les conseillers en investissements financiers ; n° 11 : création d'une contribution fixe pesant sur les émetteurs faisant appel public à l'épargne ; retirés ; et n° 12 : avis du collège préalable aux décrets fixant les taux des taxes perçues ; adopté. Prévision d'un relèvement des taux plafonds des contributions perçues par l'AMF lors de la navette. – **Art. L. 621-5-5 du code monétaire et financier** *(Régime comptable)* (p. 1796, 1797) : son amendement n° 13 : appréciation par le collège de l'AMF de la compatibilité des nouvelles fonctions exercées par les personnels quittant l'autorité ; adopté. – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 1798) : inscription dans la loi du principe de l'irrévocabilité des offres. (p. 1799) : demande le retrait de l'amendement n° 339 de M. Jacques Oudin (principes de transparence applicables au règlement général de l'AMF). Rigidité du cadre législatif. Suggestion de mise en place d'un code de bonne conduite. (p. 1800, 1801) : s'oppose à l'amendement n° 190 de M. François Marc (définition des règles de bonne conduite applicables aux analystes financiers). Ses amendements n° 14 : règles applicables aux analystes financiers ; et n° 15 : exercice du pouvoir de substitution accordé aux ministres en cas de carence de l'AMF après mise en demeure ; adoptés. Réglementation de l'activité d'analyse financière à l'échelle internationale. – **Art. 10 (priorité)** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'AMF)* (p. 1802) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. Guy Fischer (exclusion du champ d'investigation de l'AMF des enquêtes et contrôles effectués par la Banque de France). (p. 1803, 1805) : son amendement n° 16 : contrôle par l'AMF des analystes financiers ; adopté. Propose la publication d'un rapport de l'AMF sur le fonctionnement des agences de notation. Son amendement n° 17 : rédaction ; adopté. (p. 1806) : s'oppose à l'amendement n° 192 de M. François Marc (autorisation accordée à l'AMF de procéder à des enquêtes auprès des agences de notation). – **Art. additionnel après l'art. 8 ou après l'art. 33** (p. 1807) : s'oppose à l'amendement n° 191 de M. François Marc (conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant une durée de dix ans). Son amendement n° 65 : dispositions relatives à l'analyse financière et suivi des agences de notation par l'AMF ; adopté. – **Art. 11** *(Les modalités d'exercice du pouvoir de contrôle et d'enquête de l'AMF)* – **Art. L. 621-9-2 du code monétaire et financier** *(Délégation du pouvoir de contrôle)* (p. 1808, 1809) : demande le retrait de l'amendement n° 340 de M. Jacques Oudin (pouvoir de sanction de la compétence exclusive de l'AMF). Distinction entre le pouvoir de sanction de l'AMF relevant du droit public et les clauses contractuelles de sanction d'une entreprise de marché. – **Art. L. 621-9-3 du code monétaire et financier** *(Opposabilité du secret professionnel)* : accepte l'amendement n° 327 de M. Jacques Oudin (opposabilité du secret professionnel des auxiliaires de justice à l'AMF). – **Art. 13** *(Pouvoirs d'injonction directe et de saisine du tribunal de grande instance)* (p. 1810) : son amendement n° 18 : compétence du président du TGI de Paris pour connaître des exceptions d'illégalité soulevées contre le règlement général de l'AMF ; retiré. – **Art. 14** *(Pouvoir de sanction)* (p. 1811) : principe de la publicité des sanctions de l'AMF portant atteinte au principe de la présomption d'innocence. (p. 1812, 1814) : ses amendements n° 19 : choix du rapporteur de la commission des sanctions parmi les personnalités extérieures ; et n° 22 : non-participation du rapporteur de la commission des sanctions au délibéré ; retirés. Ses amendements n° 20 : cohérence ; n° 21 : précision ; et n° 23 : limitation de la double répression administrative et pénale ; adoptés. Amélioration du dispositif de l'amendement n° 23 précité lors de la navette parlementaire. – **Art. additionnel après l'art. 14** *(Centralisation des affaires boursières au TGI de Paris)* : son amendement n° 24 : centralisation des affaires boursières au TGI de Paris ; adopté. – **Art. 15** *(Exercice des droits de la partie civile)* (p. 1815) : ses amendements n° 25 : possibilité pour l'AMF de demander au procureur de la République d'ouvrir une procédure publique ; adopté ; et n° 26 : impossibilité pour l'AMF de demander réparation d'un préjudice ; retiré. – **Art. 17** *(L'article 40 du code de procédure pénale et l'avis à juridiction)* (p. 1816) : risque de contradiction de la disposition avec les accords conclus entre l'AMF et ses homologues étrangers. – **Art. 19** *(Voies de recours contre les décisions de l'AMF)* (p. 1817) : son amendement n° 27 : établissement au profit du juge judiciaire d'un bloc de compétences regroupant l'ensemble des recours dirigés contre des sanctions infligées par l'AMF ; retiré. – **Art. 20** *(Dispositions pénales)* : Ses amendements n° 28 : coordination ; et n° 29 : rédaction ; adoptés. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1818) : demande le retrait de l'amendement n° 299 de M. Paul Loridant (publication d'un bilan d'activité annuel par l'AMF) qu'il estime satisfait par le droit existant. – **Art. 22 (priorité)** *(Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières)* (p. 1819, 1820) : son amendement n° 32 : pouvoir normatif du comité de la législation et de la réglementation financières ; retiré. (p. 1821) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 342 de M. Jacques Oudin (possibilité pour le comité consultatif de la législation et de la réglementation financières de proposer au ministre des décrets ou des arrêtés relevant de son champ de compétence). Estime satisfait par le droit en vigueur les amendements n° 193 de M. François Marc (saisine pour avis du conseil supérieur de la mutualité) et n° 300 de M. Paul Loridant (principe de saisine du conseil supérieur de la mutualité pour les textes intéressant les sociétés mutualistes). – **Art. 21** *(Comité consultatif du secteur financier)* (p. 1822) : s'oppose à l'amendement n° 335 de M. Pierre Hérisson (représentation des établissements assurant des services financiers au sein du comité consultatif du secteur financier). Son amendement n° 30 : coordination ; adopté. – **Art. 25** *(Le Comité des entreprises d'assurances)* – **Art. L. 413-2 du code des assurances** *(Composition du CEA)* (p. 1825) : son amendement n° 39 : nouvelle rédaction de l'article relatif à la composition du comité des entreprises d'assurance ; adopté. – **Art. L. 413-3 à L. 413-5 du code des assurances** *(Modalités de fonctionnement du CEA)* (p. 1826) : ses amendements n° 40 : rédaction ; et n° 41 : suppression de dispositiions obsolètes ; adoptés. – **Art. 26** *(Missions et composition de la CCAMIP)* (p. 1828) : son amendement n° 42 : attribution de la personnalité morale à la commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance, CCAMIP ; adopté. Son amendement n° 43 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 44 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 45 : contrôle de la CCAMIP sur les unions de groupes mutualistes et les groupes paritaires de prévoyance ; retiré. Estime les amendements identiques n° 194 de M. François Marc et n° 301 de M. Paul Loridant (extension de la compétence de la CCAMIP aux unions des groupes mutualistes et au groupe paritaire de prévoyance) analogues à

son amendement précité n° 45. (p. 1829) : ses amendements n° 46 : coordination, n° 47 : précision rédactionnelle et n° 48 : précision rédactionnelle ; adoptés. Estime l'amendement n° 302 de M. Paul Loridant (exclusion du champ de compétence de la commission consultative des opérations de gestion des régimes obligatoires de sécurité sociale confiées aux organismes mutualistes) satisfait par son amendement n° 47 précité. (p. 1830) : s'oppose aux amendements n° 303 de M. Paul Loridant (rééquilibrage dans la composition de la CCAMIP) et n° 196 de M. François Marc (augmentation du nombre de membres siégeant à la CCAMIP). (p. 1831) : accepte l'amendement n° 306 de M. Paul Loridant (décision de la commission de contrôle prise à la majorité des voix). Ses amendements n° 49 : conséquence, n° 50 : nomination du secrétaire général après avis de la commission de contrôle, n° 51 : suppression de la disposition prévoyant la nomination d'un secrétaire général adjoint, et n° 52 : conséquence ; adoptés. (p. 1832) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 305 de M. Paul Loridant (garantie d'indépendance des membres de la commission de contrôle). Son amendement n° 53 : autonomie financière de la commission de contrôle ; adopté. Son amendement n° 54 : fixation d'un taux différent de contribution pour frais de contrôle pour les organismes mutualistes n'exerçant pas d'activité d'assurance ; adopté. (p. 1833) : demande le retrait des amendements n° 195 de M. François Marc (limitation du taux de la contribution pour frais de contrôle) et n° 304 de M. Paul Loridant (limitation du taux de contribution des organismes mutualistes) au profit de son amendement n° 54 précité. Son amendement n° 33 : conséquence ; adopté. Son amendement n° 56 : suppression d'une redondance ; adopté. – **Art. 27** *(Pouvoirs de contrôle de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 1834) : son amendement n° 57 : coordination ; adopté. Son amendement n° 358 : constitution d'une base de données sur les opérations de santé, de retraite et de prévoyance grâce à la communication de certaines informations à l'INSEE par la commission de contrôle ; adopté.

– **Suite de la discussion** (19 mars 2003) – **Art. 28** *(Dispositions diverses relatives à la commission de contrôle des assurance, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 1849) : son amendement n° 58 : précision ; adopté. Son amendement n° 59 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 1850) : s'oppose à l'amendement n° 307 de M. Guy Fischer (rétablissement de l'AME dans ses conditions initiales). Sous-estimation des dépenses engendrées par la réforme de l'aide médicale de l'Etat, AME. Responsabilisation des bénéficiaires de l'AME. – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la CCAMIP dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 1854) : son amendement n° 60 : rédaction ; adopté. (p. 1855) : s'oppose aux amendements identiques n° 199 de M. François Marc et n° 309 de M. Paul Loridant (possibilité pour la CCAMIP de saisir pour avis le CSM sur le respect de la réglementation applicable aux organismes mutualistes). (p. 1856) : s'oppose aux amendements identiques n° 197 de M. François Marc et n° 310 de M. Paul Loridant (inscription dans le code de la mutualité de la création de la CCAMIP). S'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 312 de M. Paul Loridant (champ d'investigation de la CCAMIP). Droit d'évocation de la CCAMIP. (p. 1861) : son amendement n° 61 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. 30** *(Rapprochement de la commission bancaire et de la commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 1862) : son amendement n° 62 : représentation possible du président de la CCAMIP à la commission bancaire ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 30** : Demande l'avis du Gouvernement sur les amendements identiques n° 204 de M. François Marc et n° 316 de M. Paul Loridant (possibilité pour les organismes mutualistes de procéder à des opérations de caution). – **Art. additionnels après l'art. 31** (p. 1863, 1864) : ses amendements portant sur le même objet n° 63 et n° 64 : mécanisme de résiliation-compensation des créances et des dettes ; adoptés. – **Art. 34** *(Application aux acteurs de la gestion financière des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux)* (p. 1865) : son amendement n° 66 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 34** (p. 1866) : accepte les amendements de M. Joël Bourdin n° 325 (clarification du droit applicable au groupe Caisse d'épargne en matière de négociation collective) et n° 326 (intégration des accords collectifs nationaux des caisses d'épargne dans le régime de droit commun). – **Art. 35** *(Dispositions diverses)* (p. 1869) : son amendement n° 67 : coordination ; adopté. S'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 336 de M. Pierre Hérisson (coordination). – **Art. 37** *(Diverses abrogations)* (p. 1870) : ses amendements n° 73 : coordination ; et n° 75 : rédaction ; adoptés. – **Art. 38** *(Mesures transitoires)* : ses amendements n° 76 : rédaction ; et n° 77 : rédaction ; adoptés. – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-1 du code monétaire et financier** *(Définition du démarchage)* (p. 1874) : remise en ordre du régime du conseil en investissement financier et du régime du démarchage financier ; son amendement n° 78 : extension de la liste des opérations et des services susceptibles de faire l'objet du démarchage et des personnes qui peuvent y recourir ; adopté. (p. 1875) : accepte l'amendement n° 343 de M. Jacques Oudin (coordination). – **Art. L. 341-2 du code monétaire et financier** *(Exceptions à cette définition)* : son amendement n° 79 : établissement d'un critère qualitatif d'investisseurs exerçant à titre professionnel des opérations sur instruments financiers ; adopté. (p. 1876) : son amendement n° 80 : inclusion dans le champ du démarchage des prises de contact des grandes surfaces avec les consommateurs pour la vente de prestations financières annexes à la grande distribution ; adopté. (p. 1877) : son amendement n° 81 : exclusion du champ du démarchage des démarches effectuées pour le compte d'un établissement de crédit en vue de proposer un contrat de crédit affecté et celles relatives à un contrat de location-vente ou de location avec option d'achat ; adopté. – **Art. L. 341-3 du code monétaire et financier** *(Personnes habilitées à procéder au démarchage)* : son amendement n° 82 : inclusion de certaines catégories de mutuelles dans la liste des personnes habilitées à procéder au démarchage ; adopté après modification par le sous-amendement n° 250 de M. Denis Badré (possibilité pour les institutions de prévoyance régies par le code de la sécurité sociale de se livrer à l'activité de démarchage financier). (p. 1878, 1879) : demande le retrait des amendements n° 205 de M. François Marc (autorisation de certains organismes mutualistes à pratiquer le démarchage d'opérations financières) et n° 317 de M. Paul Loridant (habilitation de certaines sociétés mutualistes à procéder à des opérations de démarchage), au profit de son amendement n° 82 précité. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 250 de M. Denis Badré (possibilité pour les institutions de prévoyance régies par le code de la sécurité sociale de se livrer à l'activité de démarchage financier). Protection des consommateurs. Son amendement n° 83 : assouplissement du régime des dispositifs d'épargne salariale ; adopté. (p. 1880) : son amendement n° 84 : précision du champ d'habilitation au démarchage financier des conseillers en investissements financiers ; adopté. – **Art. L. 341-4 du code monétaire et financier** *(Conditions de mandatement)* : accepte l'amendement n° 251 de M. Denis Badré (coordination). Son amendement n° 85 : information des mandants de l'ensemble des mandats détenus par les démarcheurs ; adopté. (p. 1881) : son amendement n° 86 : rédaction ; adopté. Reprend, au nom de la commission des finances, l'amendement de M. Pierre Hérisson, n° 337 : extension des dispositions concernant les personnes salariées des établissements habilités à procéder au démarchage aux personnes employées par ces derniers établissements ; adopté. – **Art. L. 341-6 du code monétaire et financier** *(Obligation d'enregistrement)* (p. 1882) : son amendement n° 87 : coordination ; adopté. Accepte l'amendement n° 338 de M. Pierre Hérisson (extension des dispositions concernant les personnes salariées aux personnes employées). – **Art. L. 341-7 du code monétaire et financier** *(Fichier des personnes autorisées à démarcher)* : accepte l'amendement n° 254 de M. Denis Badré (coordination). – **Art. L. 341-8 du code monétaire et financier** *(Obligation de présenter une carte professionnelle en cas de déplacement du démarcheur auprès de son client)* (p. 1883) : accepte l'amendement n° 255 de M. Denis Badré (coordination). – **Art. L. 341-10 du code monétaire et financier** *(Produits dont le démarchage est*

interdit) : son amendement n° 88 : insertion dans la liste des produits susceptibles de faire l'objet du démarchage financier des instruments financiers susceptibles de faire l'objet d'une opération d'appel public à l'épargne et des dispositifs d'épargne salariale ; adopté. – **Art. L. 341-11 du code monétaire et financier** *(Informations générales à communiquer à toute personne démarchée)* (p. 1884) : son amendement n° 89 : inscription dans la loi du principe de l'adéquation des services aux besoins du client – connaissance des modalités et risques inhérents à l'offre de produits ; adopté. – **Art. L. 341-12 du code monétaire et financier** *(Informations particulières devant être communiquées par écrit)* (p. 1885) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 346 de M. Jacques Oudin (production d'un document écrit avant l'exécution du contrat). Son amendement n° 90 : précision des conditions de l'offre contractuelle que le démarcheur a obligation de soumettre à la personne démarchée ; adopté. – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1886) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 347 de M. Jacques Oudin (point de départ du délai de rétractation de quatorze jours fixé à la date d'envoi du contrat). Sûreté du courrier envoyé en recommandé. – **Art. L. 341-17 du code monétaire et financier** *(Sanctions disciplinaires)* (p. 1888) : accepte l'amendement n° 256 de M. Denis Badré (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 58 (priorité)** (p. 1889) : s'oppose à l'amendement n° 350 de M. Jacques Oudin (insertion des SCPI dans la liste des produits susceptibles d'être soumis à démarchage). Projet de réforme des SCPI en cours. – **Art. 42** *(nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* – **Art. L. 541-1 du code monétaire et financier** *(Activités auxquelles les conseillers en investissements financiers peuvent se livrer)* (p. 1892) : accepte l'amendement n° 257 de M. Denis Badré (cohérence). – **Art. L. 541-2 du code monétaire et financier** *(Conditions d'âge, d'honorabilité et de compétence)* : son amendement n° 91 : conditions de compétence requises des conseillers en investissements financiers fixées par le règlement général de l'AMF ; adopté. (p. 1893) : risques liés aux appellations trompeuses utilisées dans certaines raisons sociales. – **Art. L. 541-3 du code monétaire et financier** *(Obligation d'assurance)* : son amendement n° 92 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 541-4 du code monétaire et financier** *(Obligation d'adhérer à une association professionnelle)* : son amendement n° 93 : devoir d'adéquation de l'offre du conseiller en investissements financiers aux besoins de son client ; adopté. Règle du "conseil adéquat". (p. 1894) : son amendement n° 94 : renforcement des garanties de transparence de la relation entre le conseiller en investissements financiers et son client ; retiré. Son amendement n° 95 : obligation déontologique des conseillers en investissements financiers de communiquer à leurs clients une information sur l'étendue et la nature juridique des engagements qui les lient à d'autres prestataires ; adopté. – **Art. L. 541-5 du code monétaire et financier** *(Obligation d'être enregistré sur un fichier consultable par le public)* (p. 1895, 1896) : demande le retrait de l'amendement n° 348 de M. Jacques Oudin (mise en place d'une procédure d'agrément direct des conseillers en investissements financiers par l'AMF). Autorégulation encadrée. Son amendement n° 96 : modalités de transmission du fichier des conseillers en investissements financiers établi par chaque association professionnelle agréée précisées par le règlement général de l'AMF ; adopté. – **Art. 43** *(Sanctions disciplinaires applicables aux conseillers en investissements financiers)* (p. 1897) : son amendement n° 97 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 55** (p. 1898) : s'oppose aux amendements n° 318 de M. Paul Loridant (communication des facturations de services bancaires appliquées par l'établissement de crédit dans le mois précédant leur perception) et n° 208 de M. Bernard Angels (obligation pour les banques d'informer leurs clients des frais bancaires mis à leur charge). Loi MURCEF de 2001. – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 56** (p. 1900, 1901) : accepte l'amendement n° 187 du Gouvernement (suspension provisoire des dispositions de la loi MURCEF relatives aux conventions de compte et application de la charte d'engagement signée le 9 janvier 2003) et s'oppose à l'amendement n° 319 de M. Paul Loridant (insertion dans le code monétaire et financier de la définition et du contenu de la convention de compte). – **Art. additionnels après l'art. 47** (p. 1902) : son amendement n° 98 : création de différentes catégories de parts ou d'actions au sein d'une même OPCVM ; adopté. Son amendement n° 359 : création d'une nouvelle catégorie d'OPCVM à procédure allégée spécifique – "OPCVM contractuels" ; adopté. (p. 1903) : son amendement n° 360 : sécurisation des opérations de titrisation ; adopté. (p. 1904) : son amendement n° 361 : modernisation du cadre législatif des fonds communs de créances ; adopté. (p. 1905) : son amendement n° 362 : amélioration du fonctionnement des assemblées générales d'actionnaires ; adopté. – **Art. 51** *(Aggravation des sanctions disciplinaires et pécuniaires applicables aux personnes physiques et morales exerçant la profession de change manuel)* (p. 1906) : son amendement n° 99 : paiement solidaire de la sanction pécunaire encourue par les dirigeants de droit ou de fait d'une société de change manuel ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 52** (p. 1907) : s'oppose à l'amendement n° 207 de M. François Marc (décuplement des moyens mis à la disposition de la cellule de coordination chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins, TRACFIN). – **Art. 54** *(Encadrement de la dissolution anticipée des établissements de crédit et des entreprises d'investissement)* (p. 1908) : son amendement n° 100 : rectification ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 56** (p. 1909) : accepte l'amendement n° 186 du Gouvernement (autorisation du ministre chargé de l'économie étendue aux investissements étrangers relevant de la défense nationale y compris la défense économique). Son amendement n° 363 : diffusion par la Banque de France d'informations relatives aux dettes des résidents au sein du système européen de banque centrale, SEBC ; adopté. (p. 1910) : s'oppose à l'amendement n° 247 de M. Michel Charasse (contrôle du Parlement sur la réorganisation du réseau et des services de la Banque de France). – **Art. 57** *(Le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* – **Art. L. 421-9 du code des assurances** *(Missions du FGAO)* (p. 1914) : accepte l'amendement n° 332 de M. Jacques Oudin (extension du bénéfice du fonds aux personnes victimes de faillites d'entreprises d'assurance dont la liquidation est en cours à la date de promulgation de la loi). – **Art. L. 421-9-4 du code des assurances** *(Subrogations et actions récursoires)* (p. 1915) : son amendement n° 101 : suppression de la distorsion de concurrence entre les entreprises d'assurance agréées en France et les autres entreprises dans les recours intentés contre les responsables d'accidents de la circulation ; adopté. – **Art. L. 421-9-6 du code des assurances** *(Précisions par décret en Conseil d'Etat)* : reprend au nom de la commission l'amendement n° 291 : harmonisation des conditions de couverture du fonds de garantie bancaire et du fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages ; adopté. Son amendement n° 364 : rectification ; adopté. (p. 1916) : estime satisfait l'amendement n° 209 de M. François Marc (mise en oeuvre rétroactive du fonds de garantie au 1er janvier 2000) par l'amendement précité n° 332 de M. Jacques Oudin. – **Art. 58** *(Gestion et financement des majorations de rentes par le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages)* (p. 1917) : accepte l'amendement n° 185 de M. Jacques Pelletier (prise en charge par le fonds de garantie des accidents causés par des animaux sauvages sans propriétaire). Son amendement n° 102 : coordination rédactionnelle ; adopté. – **Art. 59** *(Transposition de la IVème directive relative à l'assurance automobile)* – **Art. L. 310-2-2 du code des assurances** *(Désignation de représentants des entreprises d'assurance dans l'espace économique européen)* (p. 1920) : son amendement n° 103 : coordination terminologique ; adopté. – **Art. L. 424-2 du code des assurances** *(Conditions de saisine de l'organisme d'indemnisation)* : Ses amendements n° 104 : rédaction ; et n° 105 : clarification rédactionnelle ; adoptés. – **Art. L. 424-5 du code des assurances** *(Subrogations)* : son amendement n° 106 : rectification ; adopté. – **Art. L. 451-1 du code des assurances** *(Diffusion des informations)* (p. 1921) : son amendement n° 107 : clarification rédactionnelle ; adopté. – **Art. L. 451-3 du code des assurances** *(Communication des coordonnées aux autorités concernées)* : son amendement n° 108 : clarification ; adopté.

Son amendement n° 109 : correction ; adopté. – **Division additionnelle après l'art. 59** *(Dispositions diverses)* (p. 1922) : son amendement n° 110 : insertion d'une division additionnelle – chapitre IV – dispositions diverses ; adopté. Déséquilibre des fonds d'épargne gérés par la caisse des dépôts et consignations. Avis émis par la commission de surveillance de la caisse. – **Art. additionnels après l'art. 59** : son amendement n° 111 : actions en responsabilité intentées par les fonds de garantie ; adopté. (p. 1923, 1924) : son amendement n° 112 : renforcement des garanties afférentes au crédit à la consommation ; adopté. (p. 1927, 1928) : accepte l'amendement n° 269 de M. Michel Mercier (prononcé d'office de la déchéance des intérêts des dettes contractées en cas de prêts consentis sur des fondements manifestement abusifs). (p. 1930) : s'oppose à l'amendement n° 320 de M. Paul Loridant (demande d'un rapport du Gouvernement relatif à l'activité des commissions de surendettement) qu'il estime satisfait par les rapports déjà existants. (p. 1931) : accepte l'amendement n° 188 de M. Michel Charasse (application directe des conventions internationales par le ministre chargé des douanes). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 351 de M. Jacques Oudin (possibilité pour les sociétés d'assurance mutuelle de s'organiser en directoire et conseil de surveillance). (p. 1932) : son amendement n° 365 : mise en place d'un régime dérogatoire spécifique pour la liquidation des mutuelles, unions et fédérations ; adopté. (p. 1933) : son amendement n° 366 : définition des contrats à terme sur marchandises ; adopté. Son amendement n° 367 : conséquence ; adopté. Accepte l'amendement n° 354 de M. Jacques Oudin (affiliation du crédit maritime mutuel à la banque fédérale des banques populaires). (p. 1934) : son amendement n° 368 : valorisation des obligations foncières émises par les sociétés de crédit foncier ; adopté. Succès du marché des obligations foncières. (p. 1935) : son amendement n° 369 : renforcement de la sécurité financière et de la transparence des sociétés de crédit foncier ; adopté. (p. 1936) : son amendement n° 370 : extension du champ d'intervention des sociétés de crédit foncier ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 372 de M. Paul Loridant (intégration des créances assimilées à la liste des cessions pouvant être faites par la seule remise d'un bordereau de prêt). Autonomie fiscale des collectivités territoriales. – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-1 du code de commerce** *(Missions du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1938) : rédaction dans des termes identiques des amendements de la commission et de la commission saisie pour avis. Présentation alternée de ces amendements ; son amendement n° 113 : définition de la mission globale assignée au Haut conseil du commissariat aux comptes ; adopté ; identique à l'amendement n° 150 de la commission saisie pour avis. (p. 1939) : demande le retrait de l'amendement n° 352 de M. Jacques Oudin (compétence du Haut conseil du commissariat aux comptes pour fixer les conditions dans lesquelles les commissaires aux comptes sont déliés de leur obligation de secret professionnel devant les assemblées parlementaires). – **Art. L. 821-3 du code de commerce** *(Composition et organisation du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1940) : son amendement n° 115 : définition de la durée du mandat des membres du Haut conseil ; adopté ; identique à l'amendement n° 153 de la commission saisie pour avis. (p. 1941) : son amendement n° 117 : précision ; adopté. – **Art. L. 821-8 du code de commerce** *(Modalités d'organisation des inspections)* : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 156 (pouvoir d'inspection du garde des sceaux) et n° 157 (possibilité pour l'AMF de solliciter en matière d'inspection le concours des personnes et autorités auxquelles elle peut recourir pour ses contrôles et enquêtes). – **Art. L. 821-9 du code de commerce** *(Modalités d'organisation des contrôles professionnels)* : Accepte l'amendement n° 158 (caractère facultatif du concours d'un magistrat pour la mise en oeuvre des contrôles) de la commission saisie pour avis. – **Art. L. 821-10 du code de commerce** *(Suspension temporaire d'un commissaire aux comptes)* (p. 1943) : s'oppose aux amendements n° 270 de M. Michel Mercier (suppression de la possibilité offerte au garde des sceaux de suspendre de manière temporaire un commissaire aux comptes dans une instance disciplinaire en cours) et n° 272 de M. François Zocchetto (suspension provisoire prononcée par le garde des sceaux dès l'engagement des poursuites à l'encontre d'un commissaire aux comptes personne physique ou personne morale) qu'il estime satisfaits par l'amendement de la commission saisie pour avis, qu'il accepte, n° 159 (conditions d'intervention du garde des sceaux dans la procédure de suspension provisoire des commissaires aux comptes). – **Art. additionnel après l'art. 61** (p. 1945, 1947) : accepte l'amendement n° 353 de M. Jacques Oudin (levée de l'obligation de secret professionnel des commissaires aux comptes à l'égard des rapporteurs spéciaux des commissions parlementaires). Clarification de l'article 57 de la loi organique du 1er août 2001 et de la loi de finances rectificative du 13 juillet 2000. Contrôle des entreprises publiques. – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-2 du code de commerce** *(Commission régionale d'inscription)* (p. 1950) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 160 (clarification rédactionnelle) et, sur ce dernier, les sous-amendements n° 371 de M. François Zocchetto (champ de recrutement des commissions régionales d'inscription élargi à des personnes qualifiées en matière juridique) et n° 328 de M. Jacques Oudin (rétablissement des suppléants dans les commissions régionales d'inscription) et s'oppose à l'amendement n° 249 de M. Robert Badinter (présence d'un avocat au sein de la commission régionale d'inscription). – **Art. L. 822-4 du code de commerce** *(Obligation de formation continue)* (p. 1951) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. François Marc (agrément des organismes habilités à délivrer la formation aux commissaires aux comptes délivré par le haut conseil du commissariat aux comptes). – **Art. L. 822-7 du code de commerce** *(Modalités de l'action disciplinaire)* : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 162 (suppression d'une mention illustrative visant la procédure suivie en matière disciplinaire). – **Art. L. 822-8 du code de commerce** *(Sanctions disciplinaires)* (p. 1952) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 163 (correction). – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* : son amendement n° 119 : codification ; adopté. – **Art. L. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 1953) : son amendement n° 120 : séparation stricte de la mission de certification des comptes de toute autre prestation de services ; adopté. (p. 1954) : son amendement n° 121 : coordination ; adopté ; identique à l'amendement n° 165 de la commission saisie pour avis. (p. 1955, 1957) : son amendement n° 123 : application du principe d'interdiction à tous les échelons de la consolidation ; adopté. Prévention des conflits d'intérêt propres à l'existence et au fonctionnement des réseaux pluridisciplinaires. Importance du code de déontologie. Demande le retrait de l'amendement n° 211 de M. François Marc (extension de l'interdiction faite à un réseau de commissaires aux comptes de vendre des prestations de conseil à une société dont il certifie les comptes aux filiales de cette société) au profit de son amendement n° 123 précité. – **Art. L. 822-12 du code de commerce** *(Interdiction temporaire de nommer un commissaire aux comptes dans une société qu'il a contrôlée)* (p. 1959) : demande le retrait de l'amendement n° 271 de M. Michel Mercier (allégement des contraintes imposées aux commissaires aux comptes pour devenir dirigeants des personnes morales qu'ils contrôlent). Evolution de la profession face à la structuration des firmes. – **Art. L. 822-14 du code de commerce** *(Rotation des commissaires aux comptes signataires)* : s'oppose à l'amendement n° 356 de M. Jacques Oudin (précision). – **Art. L. 822-15 du code de commerce** *(Secret professsionnel)* (p. 1960) : demande le retrait de l'amendement n° 333 de M. Gérard César (extension de la levée du secret professionnel aux sociétés coopératives agricoles). Avenir du système de révision des comptes des sociétés coopératives agricoles.

– **Suite de la discussion** (20 mars 2003) – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 1970) : son amendement n° 125 : rédaction ; adopté ; identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 169. Son

amendement n° 126 : maintien de l'unité du conseil d'administration ; adopté après modification par le sous-amendement n° 374 du Gouvernement. (p. 1971, 1972) : sur l'amendement n° 126 précité, accepte le sous-amendement n° 374 du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 212 de M. François Marc (possibilité pour l'assemblée générale des actionnaires de solliciter l'avis du Haut conseil du commissariat aux comptes lors de la procédure de désignation des commissaires aux comptes par le conseil d'administration). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 170 (précision rédactionnelle). (p. 1973) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 172 (suppression d'une mention inutile). Son amendement n° 128 : principe d'équilibre des co-commissaires aux comptes ; adopté. Spécificité française du co-commissariat. – **Art. 71** *(Abrogations)* (p. 1975) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 175 (correction). – **Art. 72** *(Relations entre l'Autorité des marchés financiers et les commissaires aux comptes des personnes faisant publiquement appel à l'épargne)* (p. 1976) : son amendement n° 130 : rédaction ; adopté. – **Art. 73** *(Dispositions transitoires)* : son amendement n° 131 : correction ; adopté. (p. 1977) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 176 (maintien de la composition des commissions régionales d'inscription et des chambres régionales de discipline jusqu'à leur remplacement). – **Art. additionnels avant l'art. 76** (p. 1978) : son amendement n° 132 : organisation et missions du comité des comptes ; retiré. Insiste sur l'absence de volonté de la commission d'inscrire dans la loi la notion "d'administrateur indépendant". (p. 1979) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. François Marc (interdiction d'utilisation des boîtiers électroniques pour le vote des actionnaires). (p. 1980) : s'oppose à l'amendement n° 321 de M. Paul Loridant (rétablissement de l'obligation de déclaration détaillée à l'administration fiscale de l'ensemble des charges transférées par des entreprises vers des pays ou territoires ayant un régime fiscal privilégié). Situation de l'entreprise Gemplus. – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 1981) : son amendement n° 134 : rédaction ; adopté ; identique à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 178 . (p. 1982) : s'oppose à l'amendement n° 214 de M. François Marc (précision dans le rapport de l'objet, du nombre et des résultats des opérations de contrôle réalisées par le conseil d'administration en cours d'année). – **Art. additionnels après l'art. 76** (p. 1983) : s'oppose à l'amendement n° 216 de M. François Marc (emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires). (p. 1984) : s'oppose à l'amendement n° 217 de M. François Marc (mise en place d'un règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration). (p. 1985) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. François Marc (interdiction des pouvoirs en blanc lors des assemblées générales d'actionnaires). (p. 1986) : son amendement n° 137 : clarification des conditions de délégation au sein de la société par actions simplifiée ; adopté. – **Art. 77** *(Amélioration de l'information des actionnaires en vue de la tenue de l'assemblée générale)* (p. 1995) : son amendement n° 138 : clarification rédactionnelle ; adopté. Estime l'amendement de M. Paul Loridant n° 322 (diffusion de l'information transmise aux actionnaires dans le cadre des assemblées générales ordinaires au comité d'entreprise) satisfait par la législation en vigueur. – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 1996) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. François Marc (interdiction de la présence des banques au sein des conseils d'aministration des sociétés auxquelles elles fournissent leurs services). (p. 1997) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. François Marc (limitation du cumul des mandats au sein des conseils d'administration). (p. 1998) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. François Marc (indication dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale des principes et des critères retenus pour le calcul de la rémunération des dirigeants). (p. 1999) : s'oppose à l'amendement n° 222 de M. François Marc (prise en compte des résultats en matière d'investissements socialement responsables pour la rémunération des dirigeants). Notion d'investissement socialement responsable à préciser. – **Art. additionnel avant l'art. 79** (p. 2000) : s'oppose à l'amendement n° 323 de M. Paul Loridant (imposition des stock-options au régime de l'impôt sur le revenu). – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* – **Art. L. 621-18-2 du code monétaire et financier** *(Communication à l'AMF des transactions opérées sur titres)* (p. 2001) : son amendement n° 140 : extension aux transactions réalisées sur les mêmes titres aux moyens d'instruments financiers à terme ; adopté. (p. 2002) : s'oppose à l'amendement n° 225 de M. François Marc (assimilation des titulaires de plans d'options les plus importants aux dirigeants pour la publicité des opérations sur titres). Son amendement n° 141 : utilisation de l'expression "personnes ayant des liens étroits" pour qualifier la relation des mandataires sociaux avec des personnes proches ; adopté. Reprise du terme de la directive "abus de marché" de l'Union européenne. – **Art. L. 621-18-3 du code monétaire et financier** *(Publicité des informations relatives à l'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne)* : son amendement n° 142 : rectification ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 79** (p. 2003) : s'oppose à l'amendement n° 226 de M. François Marc (accroissement du contrôle de l'assemblée générale sur l'attribution de stock-options et diminution des avantages liés à cette attribution). Dispositif d'incitation à l'implication des cadres et des dirigeants dans le devenir et le développement de leur entreprise. (p. 2004) : s'oppose à l'amendement n° 227 de M. François Marc (fourniture aux actionnaires d'une analyse détaillée des effets de dilution et de l'impact sur le bénéfice par action occasionné par tout plan d'options). S'oppose à l'amendement n° 228 de M. François Marc (restriction du nombre de stock-options qu'une société de taille importante peut consentir). – **Art. 80** *(Régime des conventions courantes conclues à des conditions normales)* (p. 2006) : son amendement n° 143 : suppression de l'obligation d'information relative aux conventions courantes conclues dans des conditions normales ; retiré. Accepte les amendements de M. Jacques Oudin n° 329 (précision) et n° 330 (assouplissement du régime des conventions courantes). – **Art. 81** *(Abrogation des dispositions relatives à la déclaration de franchissement de seuils des intermédiaires inscrits)* (p. 2007) : son amendement n° 144 : harmonisation terminologique ; adopté. – **Art. 82** *(Droit d'ester en justice des associations d'investisseurs)* (p. 2008) : son amendement n° 145 : habilitation des associations agréées d'actionnaires minoritaires à utiliser des moyens de publicité et de diffusion modernes ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 82** (p. 2009) : demande le retrait de l'amendement n° 229 de M. François Marc (mise en oeuvre d'actions judiciaires collectives), qu'il estime satisfait par l'amendement n° 145 précité. – **Art. additionnel après l'art. 84** : son amendement n° 147 : harmonisation des dispositions relatives au cumul des mandats pour les mandats exercés dans les sociétés entrant dans le périmètre de la consolidation ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 85** (p. 2012) : souhaite entendre le Gouvernement sur l'amendement n° 334 de M. Gérard César (amélioration de la transparence financière des coopératives agricoles et de l'information des associés coopérateurs). – **Art. 86** *(Extension du champ des établissements publics soumis à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes)* : son amendement n° 148 : rectification ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 87** (p. 2013) : son amendement n° 357 : limitation de la transparence des rémunérations des mandataires sociaux aux sociétés cotées ; adopté. – **Art. 88** *(Application en outre-mer et habilitation du gouvernement au titre de l'article 38 de la Constitution)* (p. 2014) : son amendement n° 149 : application aux îles Wallis-et-Futuna et Mayotte ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2017, 2018) : remerciements.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2187, 2188) : sur l'amendement n° 313 de M. Gérard Cornu (possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel), reprend le sous-amendement de la commission spéciale n° 318 ; retiré.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 17** *(Aménagement du taux de l'usure pour les prêts accordés à une personne morale)* (p. 2199) : interrogation sur l'application de l'article L. 313-3 du code de la consommation relatif à l'usure. Emissions de titres de créance à haut risque de signature. Votera cet article. – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2209, 2210) : votera l'amendement de la commission spéciale n° 39 (suppression). Caractère improvisé de ce dispositif. Attente de la réforme proposée par le Gouvernement. – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2228, 2229) : reprend l'amendement de M. François Zocchetto n° 309 : assouplissement des conditions d'octroi de cette réduction d'impôt en supprimant l'obligation de détention de la majorité des parts pour le repreneur d'une société d'exercice libéral ou d'une société civile professionnelle ; retiré. – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2237, 2238) : difficulté d'évaluation des délocalisations de capitaux et d'entreprises. Nombre de contribuables délocalisés. Pertes en capital. Typologie des redevables de l'ISF qui quittent la France. Destinations. (p. 2242) : réponse du ministre délégué au budget à son questionnaire. (p. 2245) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 49 (abaissement des seuils de détention du capital pour les sociétés côtées ouvrant droit à une exonération partielle d'ISF). – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2254, 2255) : intervient sur l'amendement n° 60 de M. Alain Vasselle (exonération d'ISF des apports en numéraire aux groupements fonciers agricoles). Nécessité de traiter ce problème dans le futur texte sur les questions agricoles.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3798, 3799) : situation paradoxale d'une politique de baisse des prélèvements obligatoires et de la nécessité de recettes nouvelles. Amélioration de l'arbitrage entre le fonctionnement et l'investissement. Recul constant de l'investissement. Recherche d'efficacité de la dépense publique. Développement des alternatives au transport routier : voie ferroviaire et voie fluviale. Avenir des infrastructures fluviales. Situation du canal Seine-Nord. Promotion du développement économique et social du territoire.

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 3951, 3953) : optiques conjointes et complémentaires des deux assemblées. Apports du Sénat en première lecture entérinés par l'Assemblée nationale : renforcement du contrôle exercé par les régulateurs, centralisation des délits boursiers au tribunal de grande instance de Paris, encadrement strict de la publicité en matière de crédits à la consommation, séparation entre l'audit et le conseil, préservation du caractère collégial des délibérations du conseil d'administration, valorisation du rôle des actionnaires minoritaires et progression du droit de la titrisation et des obligations foncières. Apports de l'Assemblée nationale : contribution des conseillers en investissement financier aux ressources de l'AMF, participation des commissaires aux comptes aux réunions des conseils d'administration, suppression de la mesure de "tuilage" et création de titres supersubordonnés. Points en discussion : inclusion dans le champ du démarchage financier des prestations offertes à la clientèle dans les grands magasins et moyens d'éviter une double procédure de sanctions, administratives et pénales, pour les délits boursiers. Rapprochement avec un standard européen. – **Art. additionnel après l'art. 87 bis (priorité)** (p. 3958) : accepte l'amendement n° 102 de M. Serge Mathieu (interprétation de l'article 103 du règlement intérieur du Sénat). – **Art. 2** *(Statut et missions de l'Autorité des marchés financiers)* : son amendement n° 1 : rétablissement du texte adopté en première lecture par le Sénat – non-assujettissement des contrats d'assurance vie au contrôle de l'AMF ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 59 bis A (priorité)** (p. 3961) : accepte les amendements du Gouvernement n° 88 (amélioration de l'information des souscripteurs de contrats d'assurance vie lors de la souscription et en cours de contrat) et n° 89 (insertion d'une division additionnelle – information et protection des souscripteurs de contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation). Qualité d'information de l'épargnant identique selon qu'il choisit de détenir des parts d'OPCVM directement ou dans le cadre de contrats d'assurance vie "multisupports". – **Art. 3** *(Structure et composition des instances dirigeantes de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3963) : soutient l'amendement de M. Jean Arthuis n° 104 (maintien de l'ordre de préséance des autorités constitutionnelles désignant les personnalités qualifiées au sein de l'AMF) ; adopté. Son amendement n° 2 : simplification de la composition de l'AMF ; adopté. – **Art. 4** *(Règles de procédure relatives à la prise de décision)* : interrogation sur la publicité des séances de la commission des sanctions de l'AMF. (p. 3964) : son amendement n° 3 : absence de voix prépondérante du président de la commission des sanctions ; adopté. – **Art. 7** *(Personnels et ressources)* – **Art. L. 621-5-1 du code monétaire et financier** *(Services et gestion du personnel de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3966) : son amendement n° 4 : amélioration de l'association du collège de l'AMF à la désignation du secrétaire général en charge de diriger les services ; adopté. Son amendement n° 5 : conséquence ; adopté. – **Art. L. 621-5-3 du code monétaire et financier** *(Taxes affectées à l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3967) : son amendement n° 6 : ajustement du barème de contribution des conseillers en investissements financiers, CIF, aux ressources de l'AMF ; adopté. – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 3968) : son amendement n° 7 : coordination ; adopté. (p. 3969) : son amendement n° 8 : rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture – élaboration des règles applicables aux analystes financiers par l'AMF ; adopté. Distinction entre les analystes financiers relevant du régime juridique des prestataires de services d'investissement et les analystes indépendants. S'oppose à l'amendement n° 59 de M. François Marc (définition dans le règlement général de l'AMF des règles applicables aux analystes financiers). – **Art. 10** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3970) : son amendement n° 9 : coordination ; adopté. – **Art. 14** *(Pouvoir de sanction)* (p. 3971) : son amendement n° 10 : choix des rapporteurs au sein de la commission des sanctions ; adopté. (p. 3972) : son amendement n° 11 : exclusion du rapporteur des délibérations de la commission des sanctions ; adopté. Son amendement n° 12 : amélioration de la transmission des informations entre l'AMF et l'autorité judiciaire ; adopté. – **Art. 21** *(Comité consultatif du secteur financier)* (p. 3973) : son amendement n° 13 : rétablissement du texte adopté en première lecture – abaissement du seuil d'autosaisine du comité consultatif du secteur financier ; adopté. – **Art. 21 bis** *(Composition du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement)* (p. 3974) : son amendement n° 14 : précision sur le recrutement des représentants de la profession bancaire et financière ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 21 bis ou après l'art. 24** (p. 3977) : accepte les amendements du Gouvernement portant sur le même objet n° 84 et n° 85 (application du droit commun des concentrations au secteur bancaire et au secteur des assurances et consultation pour avis du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement pour les banques et du comité des entreprises d'assurances pour les assurances) ; s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Paul Loridant (examen des opérations de concentration bancaire effectué dans le cadre des compétences du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement). – **Art. 24** *(Transfert au ministre du pouvoir normatif du Comité de la réglementation bancaire et financière)* (p. 3978) : son amendement n° 15 : clarification ; adopté. – **Art. 26** *(Missions et composition de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 3981) : son amendement n° 16 : octroi de la personnalité morale ; adopté. Son amendement n° 17 : coordination ; adopté. (p. 3982) : son amendement n° 18 : coordination ; adopté. Son amendement n° 19 : rétablissement

du texte adopté en première lecture – obligation de réunion conjointe entre les collèges de la commission bancaire et de la CCAMIP ; adopté. Son amendement n° 20 : coordination ; adopté. Son amendement n° 21 : coordination ; adopté. – **Art. 28** *(Dispositions diverses relatives à la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 3984) : son amendement n° 22 : possibilité pour la CCAMIP de prononcer des sanctions à l'égard des intermédiaires d'assurance ; adopté. – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 3988) : accepte l'amendement n° 103 du Gouvernement (déconcentration du contrôle des petites mutuelles). – **Art. 30** *(Rapprochement de la Commission bancaire et de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* : son amendement n° 23 : rétablissement du texte adopté en première lecture – obligation de réunion conjointe de la commission bancaire et de la CCAMIP ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 3989) : son amendement n° 105 : extension de la capacité d'émettre des titres de créances négociables aux Etats souverains et aux associations habilitées à émettre des obligations ; adopté. – **Art. 31 bis** *(Elargissement du mécanisme de résiliation et de compensation des créances)* : son amendement n° 24 : rétablissement des dispositions adoptées en première lecture – dispositif de résiliation-compensation des dettes et des créances ; adopté. Promotion de la compétitivité de la place financière de Paris. – **Art. 31 ter** *(Elargissement du mécanisme de compensation généralisée des créances)* (p. 3990) : son amendement n° 25 : rétablissement des dispositions adoptées en première lecture – dispositif de résiliation-compensation des dettes et des créances ; adopté. – **Art. 33 bis** *(Dispositions relatives à l'analyse financière et aux agences de notation)* – **Art. L. 544-2 du code monétaire et financier** (p. 3991) : son amendement n° 26 : rétablissement du texte adopté en première lecture – conservation par les analystes financiers et les agences de notation des documents préparatoires à leurs publications durant trois ans ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 61 de M. François Marc (conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant dix ans). – **Art. L. 544-3 du code monétaire et financier** (p. 3992, 3994) : son amendement n° 27 : publication d'un rapport annuel de l'AMF sur les agences de notation ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 62 de M. François Marc et n° 93 de M. Paul Loridant (contrôle de l'AMF sur les agences de notation). – **Art. 38** *(Mesures transitoires)* (p. 3997) : ses amendements n° 28 et 29 : clarification ; adoptés. – **Art. 39** *(Réforme du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-2 du code monétaire et financier** *(Exceptions à cette définition)* (p. 4001) : son amendement n° 106 : ajout d'un critère d'exclusion ; adopté. Son amendement n° 30 : précision ; adopté. (p. 4002) : son amendement n° 107 : harmonisation ; adopté. – **Art. L. 341-6 du code monétaire et financier** *(Obligation d'enregistrement)* : son amendement n° 31 : allégement du régime applicable aux établissements de crédit, entreprises d'investissement et entreprises d'assurance ; adopté. – **Art. L. 341-10 du code monétaire et financier** *(Produits dont le démarchage est interdit)* (p. 4003) : son amendement n° 32 : précision ; adopté. – **Art. L. 341-11 du code monétaire et financier** *(Informations générales à communiquer à toute personne démarchée)* : son amendement n° 33 : précision ; adopté. – **Art. L. 341-12 du code monétaire et financier** *(Informations particulières devant être communiquées par écrit)* (p. 4004) : son amendement n° 34 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 39** (p. 4005) : accepte l'amendement n° 79 de M. Jean Chérioux (définition par l'AMF des conditions dans lesquelles les organismes de placement collectif en valeurs mobilières doivent informer leurs souscripteurs et peuvent faire l'objet de publicité, en particulier audiovisuelle, ou démarchage). (p. 4006) : son amendement n° 35 : coordination ; adopté. – **Art. 42** *(Nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* (p. 4007) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 80 de M. Jean Chérioux (limitation de l'utilisation du terme "conseiller financier" par certains organismes de crédit). – **Art. 46** *(Suppression de l'obligation d'émettre des parts ou actions d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) à tout moment de la vie de l'OPCVM)* (p. 4008) : son amendement n° 36 : conséquence ; adopté. – **Art. 47 ter** *(Dispositions relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières à procédure allégée)* (p. 4010) : ses amendements n° 37 et 38 : rédaction ; adoptés. – **Art. 47 quater** *(Elargissement et sécurisation de l'actif des fonds communs de créances)* (p. 4011, 4013) : s'oppose à l'amendement n° 86 du Gouvernement (inopposabilité des cessions de créances futures à des fonds communs de créances en cas d'ouverture d'une procédure collective). Développement des opérations de titrisation. – **Art. 47 quinquies** *(Amélioration de la gestion de l'actif des fonds communs de créances)* : son amendement n° 108 : coordination ; adopté. – **Art. 47 sexies** *(Obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille d'exercer les droits attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elles gèrent)* : son amendement n° 39 : rétablissement du texte adopté en première lecture – exercice du droit de vote ; adopté. – **Art. 47 septies** *(Renforcement de la sécurité juridique des cessions et des nantissements de créances professionnelles)* (p. 4014) : s'oppose à l'amendement n° 87 du Gouvernement (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 4015) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. François Marc (augmentation significative des moyens attribués aux administrations qui luttent contre le blanchiment d'argent sale par redéploiements des moyens de l'Etat). – **Art. 57 A** *(Conditions d'application dans le temps des garanties d'assurance de responsabilité civile – art. L. 112-2, L. 124-1-1, L. 124-5 et L. 251-2 du code des assurances et art. 5 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002)* (p. 4017, 4021) : ses amendements n° 109 : substitution d'une période de dix ans à celle de cinq ans retenue par l'Assemblée nationale pour le délai minimum de la garantie subséquente ; retiré ; n° 110 : définition par décret d'un délai plus court dans certains cas de figure ; adopté ; et n° 111 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. Substitution à la jurisprudence actuelle d'un encadrement du délai de garantie subséquent. Mise en conformité de la responsabilité décennale des maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage avec le nouveau dispositif. S'oppose aux amendements identiques de M. François Marc n° 64 et de M. Paul Loridant n° 94 (suppression). Satisfait de la réponse du ministre sur l'opportunité d'allonger le délai de la garantie subséquente dans le domaine de la construction. – **Art. 59 bis** *(Actions en responsabilité intentées par les fonds de garantie)* (p. 4022, 4023) : interprétation d'une disposition de la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière relative à la recherche de responsabilité à l'égard des actionnaires et responsables des établissements défaillants. Non-rétroactivité de cet article interprétatif. S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Paul Loridant (caractère interprétatif de l'article et application aux instances en cours à la date de publication de la présente loi). – **Art. 59 ter** *(Renforcement des garanties afférentes à la publicité pour le crédit à la consommation)* (p. 4024, 4025) : son amendement n° 40 : rétablissement de dispositions votées en première lecture tendant à une meilleure information des consommateurs et à la prévention du surendettement ; adopté. (p. 4026) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Paul Loridant (rétablissement d'une disposition votée en première lecture au Sénat – interdiction de toute publicité pour un crédit sans préciser qu'il s'agit d'un prêt). (p. 4027) : ses amendements n° 41 : délai de renonciation de l'emprunteur porté de 10 à 20 jours ; n° 42 : mention obligatoire "carte de crédit" au recto ; n° 43 : conditions d'envoi du relevé mensuel ; et n° 44 : précision relative à l'assurance indiquée sur l'offre de crédit ; adoptés. – **Art. 59 quater** *(Compétence des commissions de surendettement et déchéance des intérêts d'un prêt accordé sur des fondements manifestement abusifs)* : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Paul Loridant (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture – prise en compte dans le cadre des procédures civiles du défaut d'information des emprunteurs). Procédure de "rétablissement personnel" examinée à l'occasion du projet de loi relatif au surendettement annoncé par le Gouvernement. – **Art. 60 A** *(Nomination d'un commissaire à la transformation – art. L. 224-3 du code de commerce)* (p. 4029) : son amendement n° 45 : précision juridique et rédactionnelle ; adopté. – **Art. 61** *(Création d'une division*

regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession) (p. 4030) : interrogation du Gouvernement sur la levée du secret professionnel des commissaires aux comptes à l'égard des rapporteurs spéciaux des commissions des finances. Son amendement n° 112 : rédaction ; adopté. (p. 4031) : son amendement n° 46 : conditions de suspension des commissaires aux comptes ; adopté. – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 4033) : son amendement n° 47 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. (p. 4034) : s'oppose aux amendements de M. François Marc n° 65 (interdiction faite à un réseau de commissaires aux comptes de vendre des prestations de conseil à une société dont ils certifient les comptes étendue aux filiales de cette société) et n° 66 (repli). Interprétation de l'article 65. – **Art. L. 822-12 du code de commerce** *(Interdiction temporaire de nommer un commissaire aux comptes dans une société qu'il a contrôlée)* (p. 4035) : son amendement n° 48 : rétablissement de l'interdiction pour un commissaire aux comptes d'être nommé dirigeant ou salarié de la société dont il a certifié les comptes ou d'une filiale ou d'une société mère de cette société ; adopté. – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 4036) : son amendement n° 49 : remplacement du principe d'interdiction par un principe d'information ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 68 de M. François Marc (possibilité pour l'assemblée générale des actionnaires de solliciter l'avis du Haut Conseil du commissariat aux comptes sur les commissaires aux comptes proposés). (p. 4037) : son amendement n° 50 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 67 de M. François Marc (rétablissement des dispositions adoptées en première lecture au Sénat – durée des mandats des deux co-commissaires aux comptes). (p. 4038) : son amendement n° 51 : répartition des diligences entre les deux co-commissaires aux comptes déterminée par la norme d'exercice professionnel ; adopté. – **Art. 70** *(Incompatibilité avec le commissariat aux apports)* (p. 4039) : son amendement n° 52 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 76** (p. 4040) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Paul Loridant (rétablissement de l'obligation de déclaration détaillée à l'administration fiscale de l'ensemble des charges transférées par des entreprises vers des pays ou territoires ayant un régime fiscal privilégié). – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 4041, 4042) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. François Marc (communication des résultats des opérations de contrôle réalisées par le conseil d'administration). – **Art. additionnels après l'art. 76** : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. François Marc (établissement d'un règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration). S'oppose à l'amendement n° 70 de M. François Marc (interdiction des pouvoirs en blanc lors des assemblées générales d'actionnaires). – **Art. 76 bis** *(Représentation de la société par actions simplifiée)* (p. 4043) : son amendement n° 53 : cohérence ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 76 bis** : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. François Marc (emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires). – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 4044) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. François Marc (suppression de la présence des banques au sein des conseils d'administration des sociétés auxquelles elles fournissent leurs services). S'oppose à l'amendement n° 73 de M. François Marc (montant des indemnités versées aux administrateurs et aux dirigeants fixé en fonction de l'approche humaniste globale et socialement responsable de l'entreprise). – **Art. 78** *(Rapport du commissaire aux comptes sur les méthodes et procédures de contrôle interne)* (p. 4045) : son amendement n° 54 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 78 bis** (p. 4046) : demande le retrait de l'amendement n° 58 de M. Michel Charasse (extension du régime des conventions réglementées de l'article L. 612-5 du code de commerce aux conventions passées avec toute autre personne morale). – **Art. additionnel avant l'art. 79** : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Paul Loridant (soumission des stock-options à l'impôt sur le revenu). – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* (p. 4047) : s'oppose aux amendements n° 100 de M. Paul Loridant (information des actionnaires sur la mise en oeuvre des plans d'options d'achat d'actions) et n° 75 de M. François Marc (publicité des opérations réalisées par les titulaires des quinze plus importants plans de stock-options). – **Art. additionnels après l'art. 80 bis** (p. 4048) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. François Marc (principes retenus pour calculer la rémunération des dirigeants inscrits dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale). (p. 4049) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. François Marc (amélioration de l'information de l'assemblée générale sur les conséquences de l'adoption d'un plan de stock-options). S'oppose à l'amendement n° 78 de M. François Marc (restriction du nombre de stock-options qu'une grande société peut émettre). – **Art. 82** *(Droit d'ester en justice des associations d'investisseurs)* (p. 4050) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Jean-Jacques Hyest (communication au juge de leurs documents comptables par les associations agissant en justice). – **Art. 82 bis** *(Réparation du préjudice subi par l'actionnaire individuel en cas de faute de gestion)* : son amendement n° 55 : suppression ; adopté. – **Art. 83 ter** *(Informations et documents à communiquer aux administrateurs)* (p. 4051) : son amendement n° 56 : clarification des droits à l'information des administrateurs ; adopté. – **Art. 84 bis** *(Harmonisation des dispositions relatives au cumul des mandats pour les mandats exercés dans les sociétés entrant dans le périmètre de la consolidation)* (p. 4052) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Paul Loridant (suppression). – **Art. 87 bis A** *(Modification des règles relatives à la présentation des comptes combinés de l'État)* (p. 4053) : ses amendements n° 57 : précision ; et n° 113 : appréciation par un groupe de personnalités indépendantes nommées par arrêté du ministre chargé de l'économie des questions de méthode comptable à trancher pour l'élaboration des comptes combinés ; adoptés. Rétablissement des dispositions de l'article 110 de la loi de finances pour 2003. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4056) : remerciements. Avancées significatives. Emission du signal de confiance indispensable dans la conjoncture actuelle.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4709, 4712) : son rapport intitulé "La quadrature du cercle ?". Constat d'une conjoncture dégradée. Fragilité des recettes fiscales et progression des dépenses. Révisions successives des prévisions de croissance. Risque de déflation. Situation de l'Allemagne. Difficulté à réagir correctement aux aléas de la conjoncture. Nécessité de réformes structurelles. Réflexion à mener au niveau de l'Union européenne sur la gouvernance économique. Approbation des principes retenus par le Gouvernement : réduction des prélèvements obligatoires ; réduction de la part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut ; réduction du déficit. Solutions proposées pour la maîtrise des dépenses publiques. Poids de la dette. Confiance à l'égard des efforts déployés par le Gouvernement. Attachement à l'indépendance de la France.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7744, 7746) : hommage à M. Charles Descours, initiateur du débat annuel sur les prélèvements obligatoires. Dimension pédagogique du débat. Constat du niveau de la contrainte exercée sur le contribuable et le redevable de cotisations sociales. Inadaptation du système. Poids des prélèvements sur les salariés et déficit de compétitivité. Débat d'orientation fiscale nécessaire à la définition d'objectifs. Consolidation de l'orientation à la baisse des prélèvements obligatoires. Recherche du rapport "qualité prix" de la dépense consacrée aux services collectifs. Identification des défis : attractivité du territoire ; financement des besoins croissants en matière de protection sociale ; compensation loyale des transferts de compétences dans le cadre de la décentralisation ; recherche de

solutions de rechange au recours aux prélèvements obligatoires : partage de la charge entre usagers et contribuables pour le financement des infrastructures routières ; externalisation de l'exécution de certaines missions vers le secteur privé ; partenariats public-privé. Mise en oeuvre pertinente pour la compétitivité et l'emploi de la baisse simultanée de l'impôt sur le revenu et des charges patronales. Elargissement de la réflexion à une "TVA sociale" sur la consommation. Intérêt du caractère non délocalisable de la consommation, à la différence du patrimoine et de la main d'oeuvre. Souhaite faire prendre conscience aux Français des prélèvements fiscaux opérés sur leurs revenus et propose une juxtaposition de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Intérêt de la commission pour les études du Conseil des impôts et interrogation sur le dernier rapport consacré à la fiscalité dérogatoire. Suggère une loi d'orientation fiscale pour fixer les objectifs en vue d'atteindre l'optimum économique.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (17 novembre 2003) – Rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8222) : contradiction entre l'amendement n° 12 de la commission (versement à la sécurité sociale du fonds de roulement du FOREC à sa disparition) et le projet de loi de finances pour 2004. Défavorable à l'amendement n° 12 précité. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8228, 8229) : faiblesse du rendement de la taxe affectée au BAPSA par rapport au rendement total des droits de consommation sur le tabac. Approbation de la politique de lutte contre le tabagisme mais préoccupation de l'évolution économique de la profession de débitant de tabac. Intervient sur l'amendement n° 13 de la commission (coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale) et sur le sous-amendement n° 68 de M. Michel Charasse. (p. 8234) : défavorable à la décision du Gouvernement d'affecter la taxe au bénéfice du BAPSA à la loi de finances et non pas à la loi de financement de la sécurité sociale. Défavorable à l'amendement n° 13 de la commission (coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) – rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 8449, 8452) : situation conjoncturelle. Prévision de recettes prudente. Réductions d'impôt. Allégements de charges. Réflexion nécessaire sur l'architecture des taux de TVA. Programme de cession du patrimoine immobilier de l'Etat. Taux de prélèvements obligatoires. Dépenses engagées par le gouvernement précédent. Résultats en matière de maîtrise des dépenses. Réforme de l'Etat indispensable. Déficit élevé. Part de l'emprunt servant à financer les dépenses de fonctionnement. Application des règles du pacte de stabilité et de croissance. Règles appliquées au Royaume-Uni. Propositions de réforme des règles européennes. (p. 8462) : facteurs de croissance. Rôle de l'épargne. – **Question préalable** (p. 8494, 8495) : s'oppose à la motion n° I-39 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8514) : son amendement n° I-279 : maintien de la demi-part supplémentaire plafonnée à 900 euros pour les personnes seules ayant élevé des enfants, à l'exclusion des personnes vivant en concubinage ; adopté. (p. 8515) : son amendement n° I-280 : conséquence ; adopté. S'oppose aux amendements n° I-111 de M. Gérard Miquel (suppression), n° I-42 de M. Paul Loridant (réduction du barème limitée à 1 %), n° I-198 de M. Michel Mercier (réduction du barème limitée à 1,7 %) et de M. Thierry Foucaud n° I-40 (augmentation des deux dernières tranches du barème) et n° I-41 (repli). Déclare satisfaits par son amendement n° I-279 précité les amendements n° I-43 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement de la demi-part de quotient familial accordée aux veufs, célibataires ou divorcés ayant élevé des enfants imposés distinctement), n° I-112 de M. Gérard Miquel (relèvement de la demi-part de quotient familial accordée aux personnes seules ayant élevé des enfants) et les amendements identiques n° I-110 de M. Jacques Pelletier et n° I-197 de M. Michel Mercier (rétablissement des dispositions du I de l'article 197 du code général des impôts accordant une demi-part au conjoint survivant). – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8522) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements identiques n° I-115 de M. Yves Dauge et n° I-245 de M. Jean-Paul Alduy (extension de l'avantage fiscal dit "loi Malraux" aux immeubles dégradés des centres historiques malgré leur changement d'affectation). (p. 8523) : demande le retrait de l'amendement n° I-201 de M. Denis Badré (non-imposition des rentes servies par le régime des exploitants agricoles). (p. 8524) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-118 (plafonnement à 10 000 euros des réductions d'impôt autres que celles résultant du quotient familial et des sommes versées aux associations et fondations) et n° I-119 (plafonnement des réductions d'impôt à 50 % du revenu imposable, à l'exclusion des réductions résultant des sommes versés aux associations et fondations). S'oppose à l'amendement n° I-46 de M. Thierry Foucaud (application d'un abattement de 10 % dans la limite de 7 600 euros aux pensions et retraites). (p. 8526) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-44 (suppression de la disposition relevant le plafond des dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile) et de M. Gérard Miquel n° I-116 (exclusion des contribuables imposés à la dernière tranche de l'impôt sur le revenu du bénéfice de la hausse du plafond des dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile) et n° I-117 (exclusion des personnes redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'avantage fiscal lié à l'emploi d'un salarié à domicile). (p. 8527) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-113 de M. Gérard Miquel (extension et majoration du taux du crédit d'impôt pour les dépenses consacrées aux matériaux et dispositifs respectueux de l'environnement). (p. 8528) : s'oppose à l'amendement n° I-114 de M. Gérard Miquel (augmentation du crédit d'impôt pour l'achat d'un véhicule fonctionnant au GPL ou au GNV). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-210 de M. Michel Mercier (indemnisation, sous forme de réduction d'impôt, des orphelins de déportés non juifs). Interroge le Gouvernement sur les délais de mise en oeuvre d'un dispositif d'indemnisation dont il a acté le principe. – **Art. 3** *(Amélioration de la prime pour l'emploi)* (p. 8530, 8531) : s'oppose à l'amendement n° I-120 de M. Gérard Miquel (augmentation de 50 % de la prime pour l'emploi). – **Art. 4** *(Adaptation de la réduction d'impôt au titre des frais de dépendance supportés par les personnes âgées hébergées en établissement spécialisé)* : son amendement n° I-4 : rédaction ; adopté. (p. 8533) : s'oppose aux amendements identiques n° I-47 de M. Thierry Foucaud et n° I-124 de M. Gérard Miquel (transformation en crédit d'impôt de la réduction d'impôt pour frais de dépendance) ainsi qu'à l'amendement de ce dernier n° I-182 (rétablissement des dépenses d'hébergement en long séjour dans le champ d'application de la réduction d'impôt et renforcement de l'aide aux personnes âgées dépendantes). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8534) : s'oppose à l'amendement n° I-49 de M. Thierry Foucaud (suppression de la franchise d'impôt bénéficiant aux dirigeants d'entreprises révoqués). Pratique malsaine des "parachutes dorés" alloués aux dirigeants sur le départ. Contradiction avec le principe de saine gouvernance des entreprises. (p. 8535) : s'oppose à l'amendement n° I-51 de M. Thierry Foucaud (abaissement du plafond d'exonération des cessions de valeurs mobilières). (p. 8537, 8538) : s'oppose à l'amendement n° I-50 de M. Thierry Foucaud (relèvement du taux d'imposition des produits tirés des plans d'option d'achat d'actions). Mise en place de garde-fous satisfaisants. Préservation de l'attractivité fiscale de la France. – **Motion d'ordre** : Sa motion d'ordre : classement par thème des amendements à l'article 5 ; adoptée. – **Art. 4 bis** *(Extension du régime "micro-foncier" aux détenteurs de parts de sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés)* (p. 8539) : s'oppose à l'amendement n° I-52 de M. Thierry Foucaud

(suppression). – **Art. additionnel après l'art. 4 bis** (p. 8540) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Jacques Peyrat n° I-246 (admission des frais liés à l'achat d'un vélo dans le cadre des frais professionnels réels). – **Art. additionnels avant l'art. 4 sexies** (p. 8541) : s'oppose à l'amendement n° I-106 de M. Jean-Paul Amoudry (extension de l'incitation fiscale en faveur des stations classées en zone de revitalisation rurale aux réalisations faites dans le cadre de la "démarche pilote nationale de requalification des stations touristiques"). (p. 8542) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-265 de M. Philippe Adnot (extension aux particuliers loueurs en meublés en zone rurale de la réduction d'impôt bénéficiant aux investissements réalisés par les industries touristiques ou les résidences de tourisme classées). – **Art. 4 sexies** *(Réforme du dispositif d'incitation fiscale en faveur de la création ou de la modernisation de l'offre d'hébergement touristique)* (p. 8543) : son amendement n° I-281 : suppression des dispositions astreignant les exploitants de résidences de tourisme à prévoir une proportion de logements réservés aux travailleurs saisonniers ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 8544) : demande le retrait de l'amendement n° I-53 de M. Thierry Foucaud (réduction de 50 % à 33,33 % du taux de l'avoir fiscal). Examen de la question dans la deuxième partie. – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8549, 8550) : s'oppose aux amendements identiques n° I-54 de M. Thierry Foucaud et n° I-125 de M. Gérard Miquel (suppression). Salue l'initiative du Gouvernement. Disposition novatrice et importante de la loi de finances. Meilleure lisibilité et simplicité du système fiscal. (p. 8551) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour les amendements n° I-126 de M. Gérard Miquel (exonération des plus-values sur la cession des terrains à usage agricole ou forestier) et n° I-183 de M. Jacques Pelletier (rétablissement du dispositif d'exonération des plus-values sur la cession des terres agricoles ou forestières non inscrites au bilan). (p. 8552) : son amendement n° I-8 : modalités de l'imposition des plus-values sur les cessions de peuplements forestiers ; adopté.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) (p. 8566) : son amendement n° I-5 : possibilité d'exonération des plus-values réalisées lors de la cession d'une résidence secondaire motivée par des événements familiaux ou professionnels dans la mesure où le cédant n'est pas propriétaire de sa résidence principale ; retiré. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Denis Badré n° I-208 (maintien jusqu'au 1er janvier 2005 du mécanisme d'exonération des plus-values immobilières réalisées lors de la première cession de la résidence secondaire), n° I-209 (possibilité d'exonération des plus-values réalisées lors de la première cession d'une résidence secondaire motivée par des événements familiaux ou professionnels dans la mesure où le cédant n'est pas propriétaire de sa résidence principale) et n° I-211 (maintien du dispositif actuel d'exonération des plus-values immobilières pour les personnes ayant déjà engagé une démarche de vente sous réserve d'une cession effective avant le 30 juin 2004). (p. 8567) : situations particulières. (p. 8568) : son amendement n° I-282 : mise en place d'une exonération spécifique pour les titulaires de carte d'invalidité ne pouvant exercer une profession ; adopté. Son amendement n° I-6 : suppression d'une disposition inusitée relative aux opérations à terme sur marchandises réalisées à titre occasionnel par les particuliers sur des marchés non réglementés ; adopté. (p. 8569) : son amendement n° I-283 : exonération des plus-values réalisées lors de la cession de parts détenues par un associé occupant à titre d'habitation principale un logement appartenant à la société dont il cède les titres et précision sur la non-applicabilité des autres exonérations en cas de cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière ; adopté. Son amendement n° I-7 : imputation sous certaines conditions des moins-values immobilières sur les plus-values de même nature actuelles ou futures ; retiré. (p. 8570) : cas particulier d'un achat en copropriété. (p. 8571) : souhait d'une instruction ministérielle ou d'une précision ultérieure pour régler cette question. Son amendement n° I-284 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-55 de M. Thierry Foucaud (diminution du délai d'imputation des moins-values sur les plus-values de même nature). (p. 8572) : son amendement n° I-9 : correction d'une erreur de référence ; adopté. Son amendement n° I-285 : extension aux contribuables non-résidents de la restitution de l'excédent de l'impôt sur les sociétés lorsque le prélèvement au titre de la plus-value excède l'impôt dû ; adopté. Son amendement n° I-10 : rédaction ; adopté. (p. 8573) : son amendement n° I-11 : prolongation jusqu'au 31 décembre 2007 du régime des plus-values immobilières existant pour les sociétés de capitaux à prépondérance immobilière ; adopté. Son amendement n° I-12 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8574) : demande le retrait de l'amendement n° I-97 de M. Paul Loridant (alignement du régime fiscal des unions d'économie sociale s'occupant du logement des personnes en difficulté sur celui des sociétés d'HLM et des offices publics d'aménagement et de construction, OPAC). (p. 8575) : son amendement n° I-286 : possibilité de bénéficier d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés pour les entreprises réévaluant leurs actifs immobiliers sous condition de les conserver durant cinq ans ; adopté. (p. 8577) : maintien des droits des actionnaires. Signal positif aux entreprises. – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis** (p. 8579) : s'oppose à l'amendement n° I-56 de M. Thierry Foucaud (doublement du plafond des livrets CODEVI et affectation de la moitié des dépôts à une ligne prioritaire de crédits à taux réduit au profit des PME). – **Art. 5 bis** *(Relèvement du taux d'imposition des revenus de placement)* : Requalification récente par le contrôle fiscal des plus-values boursières des particuliers en bénéfices non commerciaux. Evolution du comportement des épargnants. Assimilation à tort des particuliers à des professionnels. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** (p. 8580) : s'oppose à l'amendement n° I-57 de M. Thierry Foucaud (relèvement du taux d'imposition des plus-values réalisées par les entreprises). (p. 8581) : demande le retrait de l'amendement n° I-48 de M. Thierry Foucaud (abrogation de l'article 242 quater du code général des impôts accordant aux non-résidents le bénéfice de l'avoir fiscal attaché à la distribution de dividendes). – **Art. additionnels avant l'art. 6** : s'oppose à l'amendement n° I-58 de M. Thierry Foucaud (accroissement de la fiscalité sur les dividendes distribués). (p. 8582) : demande le retrait de l'amendement n° I-212 de M. Denis Badré (assouplissement pour les entreprises du dispositif d'option à un régime d'intégration fiscale). S'oppose à l'amendement n° I-127 de M. Gérard Miquel (maintien à son taux actuel de la contribution des institutions financières). (p. 8583) : demande le retrait de l'amendement n° I-213 de M. Denis Badré (abrogation de l'article 235 ter ZA du code général des impôts instituant une contribution additionnelle égale à 10 % de l'impôt sur les sociétés). – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8588, 8589) : ses amendements n° I-287 : allongement de la durée pendant laquelle les entreprises peuvent bénéficier du statut de jeunes entreprises innovantes, JEI ; retiré ; n° I-288 : assouplissement des critères de détention du capital exigé pour la définition des JEI ; adopté ; et n° I-289 : possibilité pour les JEI de bénéficier de l'assistance d'un partenaire ; retiré. (p. 8590) : son amendement n° I-290 : coordination ; retiré. Son amendement n° I-291 : coordination ; retiré. Son amendement n° I-292 : suppression de la condition de détention de 25 % des droits financiers ou des droits de vote exigée pour l'exonération d'impôt sur les plus-values de cession de parts ou d'actions ; retiré. (p. 8591) : son amendement n° I-293 : extension du régime des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises aux mandataires sociaux des jeunes entreprises innovantes ; retiré. S'oppose à l'amendement n° I-128 de M. Gérard Miquel (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° I-257 de M. Denis Badré (allongement de la durée pendant laquelle les entreprises peuvent bénéficier du statut de jeunes entreprises innovantes) au profit de son amendement n° I-287 précité portant sur le même objet. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Philippe Adnot n° I-272 (ouverture des capitaux des jeunes entreprises innovantes aux investisseurs étrangers) et n° I-259 (exonération d'ISF pour les parts et actions des sociétés bénéficiant du statut de jeunes entreprises innovantes). Demande le retrait de l'amendement n° I-271 de M. Denis Badré (coordination) au profit de son amendement n° I-292 précité. S'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° I-65 de M. Pierre Laffitte (définition et ouverture des fonds d'amorçage aux fonds communs de placement dans l'innovation). (p. 8595) : intervient sur son amendement précité n° I-289. Définition et limites de la notion d'essaimage. Intervient sur son amendement précité n° I-292. Ambiguité de la situation. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8596, 8597) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-260 de M. Philippe Adnot (subordination des avantages fiscaux de l'assurance-vie à un seuil obligatoire d'investissement dans les jeunes entreprises). (p. 8598) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-194 de M. Jean Chérioux (extension aux SICAV européennes exerçant leur activité en France de l'exonération d'impôt sur les sociétés prévues pour les SICAV françaises). (p. 8599) : demande le retrait de l'amendement n° I-242 de M. Adrien Gouteyron (incitation fiscale en faveur de l'investissement pour les entreprises soumises à un régime réel d'imposition dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux et implantées dans les communes de moins de 2 500 habitants). – **Art. 6 bis** *(Aménagement du régime du report en arrière des déficits)* (p. 8600) : son amendement n° I-14 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 6 ter** (p. 8601) : accepte l'amendement n° I-36 de M. Yann Gaillard (extension du bénéfice du mécénat aux autres institutions du spectacle vivant). – **Art. 7** *(Instauration d'une réduction de droits temporaires de 50 % pour les donations en pleine propriété consenties quel que soit l'âge du donateur)* (p. 8602) : s'oppose à l'amendement n° I-59 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 7** : accepte l'amendement n° I-185 de M. Denis Badré (référence pour les successions à la moyenne des trente derniers cours précédant la transmission des titres cotés). (p. 8603) : demande le retrait de l'amendement n° I-186 de M. Denis Badré (acceptation en garantie d'un paiement fractionné ou différé de droits de mutation à titre gratuit de tout ou partie des parts sociales de sociétés non cotées figurant dans la succession). – **Art. 8** *(Revalorisation du barème de l'usufruit et extension aux mutations à titre onéreux)* (p. 8605, 8606) : son amendement n° I-15 : exonération de droits pendant une période de deux années pour tout acte portant changement de régime matrimonial en vue de l'adoption d'un régime de communauté universelle ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-60 de M. Thierry Foucaud (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° I-189 de M. Aymeri de Montesquiou (exclusion du champ de l'article 669 du code général des impôts des mutations à titre onéreux). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8607) : demande le retrait de l'amendement n° I-206 de M. Denis Badré (exonération d'impôt sur les plus-values latentes sur les biens professionnels lors du transfert du domicile fiscal dans un autre pays de l'Union européenne). (p. 8608) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. Gérard Miquel (application du régime de publicité des successions supposées en déshérence aux donations). (p. 8609) : adoption l'an dernier d'un amendement de M. Yann Gaillard affectant à la Fondation du patrimoine une quote-part des produits de cession des successions en déshérence. – **Art. 9** *(Dispense du dépôt de déclaration et du paiement des droits pour les successions de faible importance)* (p. 8611) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-134 de M. Gérard Miquel et n° I-61 de M. Thierry Foucaud (relèvement des seuils de dispense de déclaration de succession). – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 8613) : son amendement n° I-294 : exonération d'une partie des droits de mutation par décès pour les héritiers ou donataires s'engageant à louer les biens transmis selon le régime fiscal spécifique du logement privé intermédiaire ou du logement privé très social ; retiré. Interrogation sur la mise en chantier d'un projet de loi sur le logement. (p. 8615) : s'oppose à l'amendement n° I-76 de M. Thierry Foucaud (inclusion des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF pour une partie de leur montant et ajustement de leur valeur en fonction de leur utilisation). (p. 8616) : s'oppose aux amendements n° I-77 de M. Thierry Foucaud (abrogation des articles 885 I bis et 885 I ter du code général des impôts relatifs à l'exclusion des bases d'imposition à l'ISF des parts ou actions de sociétés détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaire et à l'exonération de l'ISF des capitaux placés dans une PME non cotée ayant son siège en France ou dans un pays de la communauté) et de M. Marc Massion n° I-122 (abrogation de l'article 885 I bis du code général des impôts relatif à l'exclusion des bases d'imposition à l'ISF des parts ou actions de sociétés détenues dans le cadre d'un pacte d'actionnaire), n° I-123 (abrogation de l'article 885 I ter du code général des impôts relatif à l'exonération de l'ISF des capitaux placés dans une PME non cotée ayant son siège en France ou dans un pays de la communauté) et n° I-121 (abaissement du seuil de détention des parts d'une entreprise permettant d'obtenir la qualification de biens professionnels). (p. 8617) : son amendement n° I-18 : exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés ; retiré. (p. 8619) : estime satisfaits par l'article 14 bis les amendements de M. Denis Badré n° I-199 (extension des possibilités de prise en compte des biens ruraux loués par bail à long terme et des parts de groupements fonciers agricoles comme biens professionnels exonérés de l'ISF) et n° I-200 (repli). (p. 8621) : intervient sur l'amendement n° I-219 de M. Denis Badré (actualisation du barème de l'ISF). (p. 8622) : son amendement n° I-17 : rétablissement du plafonnement de l'ISF ; retiré. (p. 8624) : accepte l'amendement n° I-98 de M. Paul Girod (dépôt d'un rapport au Parlement sur les orientations et les modalités d'une réforme des droits de mutation à titre gratuit). – **Art. additionnels après l'art. 10** (p. 8626) : son amendement n° I-23 : statut fiscal des entreprises équestres ; adopté. Approbation de cet amendement par le groupe d'études "cheval" présidé par M. Ambroise Dupont. (p. 8627) : son amendement n° I-22 : extinction progressive du régime du forfait collectif agricole ; retiré. (p. 8629) : régimes spécifiques de caractère intermédiaire. (p. 8630) : demande le retrait de l'amendement n° I-220 de M. Denis Badré (rétablissement de la possibilité pour les exploitants agricoles relevant du régime réel d'imposition d'opter pour le calcul de la cotisation sociale et de la CSG sur le revenu de l'année au titre de laquelle ces cotisations sont dues). Demande le retrait de l'amendement n° I-221 de M. Denis Badré (établissement pour le régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles d'un plafonnement des cotisations et des prestations). – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8633, 8634) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-62 de M. Thierry Foucaud, n° I-135 de M. Gérard Miquel, n° I-225 de M. Michel Mercier et n° I-258 de M. Philippe Adnot. Son amendement n° I-295 : suppression du rapport au Parlement sur l'affectation des marges de manoeuvre résultant de la revalorisation de la TIPP ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 8638) : demande le retrait de l'amendement n° I-224 de M. Yves Détraigne (précision de la durée d'application des incitations fiscales prévues pour les biocarburants). (p. 8640) : intérêt de l'amendement n° I-222 de M. Yves Détraigne (ajout de l'alcool éthylique à la liste des produits pouvant, après agrément, bénéficier de la réduction de la TIPP). – **Art. additionnel avant l'art. 12 bis** (p. 8641) : s'oppose à l'amendement n° I-71 de M. Gérard Le Cam (relèvement du niveau de la participation des entreprises à l'effort de construction). – **Art. 12 bis** *(Taux réduit de TVA pour les ventes de droits immobiliers démembrés de logements sociaux neufs)* (p. 8642) : s'oppose à l'amendement n° I-70 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8644, 8645) : fondement du régime actuel. Distribution inconditionnelle des subventions. Accepte l'amendement n° I-274 du Gouvernement (dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-mer). (p. 8647) : conséquence de l'adoption de l'amendement précité n° I-274 du Gouvernement : maintien du "statu quo" pour l'année 2004. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8649) : s'oppose à l'amendement n° I-45 de M. Thierry Foucaud (abaissement du taux normal de la TVA). (p. 8651) : s'oppose à l'amendement n° I-63 de M. Thierry Foucaud (réduction du taux de TVA sur les produits destinés à l'alimentation). S'oppose à l'amendement n° I-68 de M. Thierry Foucaud (application d'un taux réduit de TVA sur une consommation de gaz et d'électricité limitée). (p. 8652) : s'oppose à l'amendement n° I-138 de Mme Danièle Pourtaud (application d'un taux réduit de TVA aux différents supports interactifs comme les CD-roms et les DVD). (p. 8653) : s'oppose à

l'amendement n° I-139 de Mme Danièle Pourtaud (application d'un taux réduit de TVA aux supports de musiques enregistrées). (p. 8654) : demande le retrait des amendements de M. Gérard Miquel n° I-140 (application d'un taux réduit de TVA aux climatiseurs et aux systèmes de climatisation pour les personnes de plus de 70 ans vivant à domicile) et n° I-144 (application d'un taux réduit de TVA aux protections pour incontinence adulte) ainsi que de M. Michel Moreigne n° I-142 (application d'un taux réduit de TVA à la construction et à la rénovation des établissements d'accueil et d'hébergement pour les personnes dépendantes). Demande le retrait de l'amendement n° I-143 de M. Michel Moreigne (application d'un taux réduit de TVA en matière de commercialisation des tapisseries d'art). (p. 8656) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-67 de M. Thierry Foucaud et n° I-137 de M. Gérard Miquel (application d'un taux réduit de TVA aux services de restauration). Estime satisfait par l'article 69 l'amendement n° I-226 de M. Denis Badré (subordination de l'application d'un taux réduit de TVA sur la restauration "traditionnelle" aux négociations engagées avec l'Union européenne).

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) (p. 8670) : s'oppose à l'amendement n° I-136 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA aux services de coiffure). (p. 8672, 8673) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-66 (réduction du taux de TVA sur les réseaux publics utilisant des énergies renouvelables) et n° I-69 (réduction du taux de TVA sur la livraison d'énergie par géothermie ou cogénération). Demande le retrait des amendements n° I-145 de M. Gérard Miquel (application du taux réduit de TVA sur les abonnements aux réseaux de chaleur) et de M. Denis Badré n° I-227 (application du taux réduit de TVA pour les chaufferies collectives alimentées au bois). (p. 8675) : son amendement n° I-24 : réforme du paiement de la TVA à l'importation ; adopté. (p. 8676) : demande le retrait de l'amendement n° I-231 de M. Denis Badré (allégement de la procédure d'exonération de TVA pour les entreprises exportatrices). (p. 8677, 8678) : s'oppose à l'amendement n° I-241 de M. Roland du Luart (possibilité pour les collectivités locales d'exonérer temporairement de la taxe professionnelle les investissements des entreprises). (p. 8679) : s'oppose à l'amendement n° I-85 de M. Thierry Foucaud (élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers). (p. 8680) : s'oppose à l'amendement n° I-86 de M. Thierry Foucaud (suppression de l'allégement des bases de la taxe professionnelle). (p. 8681) : demande le retrait de l'amendement n° I-215 de M. Denis Badré (fixation de la valeur locative des actifs cédés dans le cadre d'un plan de cession judiciaire à la valeur d'acquisition de ces actifs). (p. 8682) : demande le retrait de l'amendement de M. Denis Badré n° I-216 (soutien fiscal à la production cinématographique). – **Art. 13** *(Création d'une taxe d'abattage affectée au Centre national pour l'aménagement des structures d'exploitation, CNASEA)* (p. 8684) : demande le retrait de l'amendement n° I-228 de M. Philippe Arnaud (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 14** (p. 8685) : s'oppose à l'amendement n° I-73 de M. Gérard Le Cam (suppression du complément de financement du service public de l'équarrissage par la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat). – **Art. 14** *(Majoration des taux de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA)* (p. 8686, 8687) : s'oppose aux amendements identiques de M. Gérard Le Cam n° I-74 et de M. De Denis Badré n° I-229 (suppression). (p. 8688) : maintien impératif du service public d'équarrissage. – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 8689) : s'oppose à l'amendement n° I-75 de M. Thierry Foucaud (taxation des transactions sur devises). – **Art. 14 bis** *(Extension des possibilités de prise en compte des biens ruraux et des parts de groupements fonciers agricoles comme biens professxionnels exonérés au titre de l'ISF)* (p. 8691) : ses amendements n° I-25 et I-26 : coordination ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° I-78 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8691, 8692) : s'oppose aux amendements n° I-218 de M. Denis Badré (réduction du taux de la taxe sur les salaires) et n° I-141 de M. Gérard Miquel (augmentation de l'abattement de taxe sur les salaires spécifique aux associations). – **Art. 16** *(Prélèvement sur le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* (p. 8694) : s'oppose à l'amendement n° I-146 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 17** *(Prélèvement sur les réserves des comités professionnels de développement économique)* (p. 8695, 8696) : s'oppose à l'amendement n° I-147 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 18** *(Suppression du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* : s'oppose à l'amendement n° I-148 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 18 bis** (p. 8698) : demande le retrait des amendements de M. Denis Badré, portant sur le même objet n° I-232 et n° I-230 (élargissement des compétences des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Denis Badré n° I-234 (élargissement des possibilités de recours au rescrit). (p. 8700, 8701) : demande le retrait de l'amendement de M. Denis Badré n° I-235 (réduction de l'intérêt de retard). (p. 8702) : s'oppose à l'amendement n° I-149 de M. Michel Charasse (nature de l'intérêt de retard). (p. 8703) : respect de la jurisprudence. – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8706, 8707) : demande le retrait de l'amendement n° I-150 de M. Gérard Miquel (exclusion des ordinateurs personnels de l'assiette de la redevance audiovisuelle). (p. 8708, 8709) : réflexion nécessaire sur la redevance. S'oppose à l'amendement n° I-102 de M. Claude Belot (augmentation de la redevance). – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8713, 8714) : bilan négatif du gouvernement précédent en matière de collectivités locales. Nouvelle étape dans la décentralisation. Complexité des finances locales. Réformes prochaines. Regroupement de plusieurs dotations dans la dotation globale de fonctionnement. Augmentation future des sommes consacrées à la péréquation. Contrat de croissance et de solidarité. Activation de concours passifs. Inefficacité de la réforme de la taxe professionnelle engagée précédemment. Progression vers une plus grande responsabilité des collectivités locales. (p. 8731, 8732) : organisation des débats. Regret du traitement sectoriel de la fiscalité locale. Préférence pour une vision globale de la politique fiscale. Exonération d'impôts locaux réduisant l'autonomie fiscale des collectivités. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8733) : s'oppose à l'amendement n° I-91 de M. Thierry Foucaud (modification du plafonnement de la taxe d'habitation). (p. 8734) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. Gérard Miquel (création d'un plancher de la taxe d'habitation équivalent à 1,2 % du revenu). (p. 8735) : s'oppose à l'amendement n° I-132 de M. Gérard Miquel (dégrèvement de taxe d'habitation pour les étudiants). (p. 8737) : s'oppose aux amendements analogues n° I-93 de M. Thierry Foucaud et n° I-129 de M. Gérard Miquel (suppression de la surtaxe établie sur la taxe d'habitation) ainsi qu'à l'amendement n° I-130 de M. Gérard Miquel (repli). – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8738) : demande le retrait de l'amendement n° I-107 de M. Bernard Seillier (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les centrales hydrauliques dépendant des barrages existants). (p. 8739) : s'oppose à l'amendement n° I-204 de M. Michel Mercier (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les personnes invalides à 80 %). (p. 8740) : s'oppose à l'amendement n° I-92 de M. Thierry Foucaud (remise de la taxe foncière pour les titulaires de l'allocation spécifique de solidarité ou du revenu minimum d'insertion). – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 8742) : demande le retrait de l'amendement n° I-250 de M. Jean-Claude Gaudin (révision des modalités de calcul de la taxe professionnelle de France Télécom). – **Art. additionnel avant l'art. 30** (p. 8744) : s'oppose à l'amendement n° I-82 de M. Thierry Foucaud (majoration de la dotation globale de fonctionnement). – **Art. 30** *(Création d'une part régionale de la dotation globale de fonctionnement)* (p. 8746) : s'oppose à l'amendement n° I-108 de M. Gérard Delfau (suppression). – **Art. 31** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des départements)* (p. 8748, 8749) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements, portant sur le même objet, de M. Philippe Adnot n° I-266, n° I-267, n° I-268 et n° I-269 (retrait de la part forfaitaire de la DGF des départements, de la DGD et du contingent communal d'aide sociale). (p. 8750) : accepte

l'amendement n° I-299 du Gouvernement (application des modalités de répartition de la dotation forfaitaire des départements à la collectivité départementale de Mayotte). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 8751) : s'oppose à l'amendement n° I-154 de M. Michel Moreigne (augmentation du montant de la dotation de fonctionnement minimale des départements). – **Art. 32** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes)* (p. 8752) : accepte l'amendement n° I-103 de M. Yves Fréville (simplification administrative). Accepte l'amendement n° I-105 de M. Yves Fréville (simplification administrative). (p. 8753) : s'oppose à l'amendement n° I-155 de M. Gérard Miquel (taux d'évolution de la dotation forfaitaire des communes). (p. 8754) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-249 de M. Jean-Claude Gaudin (évolution de la dotation de compensation des EPCI en fonction du taux de croissance de la DGF). (p. 8755) : accepte l'amendement n° I-104 de M. Yves Fréville (simplification administrative). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8755) : s'oppose à l'amendement n° I-157 de M. Claude Domeizel (éligibilité au fonds de compensation pour la TVA des dépenses de fonctionnement des communes liées à une catastrophe naturelle ou industrielle). (p. 8757) : intervient sur les amendements analogues n° I-188 de M. Claude Biwer et n° I-301 du Gouvernement (éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses d'investissement sur le domaine public routier communal, départemental et national). Interrogation sur les possibilités de simplifier la procédure. (p. 8759) : interrogation sur les différences entre le texte de l'amendement et le texte issu du projet de loi relatif aux responsabilités locales. (p. 8760) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-158 (extension du bénéfice du fonds de compensation de la TVA aux dépenses d'équipement réalisées sur le patrimoine d'autrui) et n° I-159 (application dès janvier 2004 des dispositions relatives à la voirie votées dans le projet de loi relatif aux responsabilités locales). (p. 8761) : s'oppose à l'amendement n° I-84 de M. Thierry Foucaud (augmentation du taux de compensation du fonds de compensation pour la TVA). (p. 8762) : accepte l'amendement n° I-238 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (alignement du régime des communautés urbaines au regard du FCTVA sur celui des communautés de communes et communautés d'agglomération). S'oppose à l'amendement n° I-83 de M. Thierry Foucaud (modification des règles d'attribution de la dotation globale d'équipement). (p. 8764) : s'oppose à l'amendement n° I-156 de M. Gérard Miquel (affectation du produit des amendes de la circulation). – **Art. additionnel avant l'art. 33** : s'oppose à l'amendement n° I-87 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités territoriales de moduler le taux de la taxe professionnelle).

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes** – **Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8782, 8783) : obtention d'une mise entre parenthèses du régime contraignant du pacte de stabilité et de croissance. Retour sans délai au principe de réalité. Responsabilités de la France et de l'Allemagne. Réflexion nécessaire sur la comparaison entre les règles du pacte et les règles budgétaires des Etats, en particulier britanniques. Rapprochement souhaitable des principes de gouvernance budgétaire. Prise en compte nécessaire de la notion de cycle économique dans l'application du pacte de stabilité. Obligation d'assurer la crédibilité de l'euro. Prise en compte insuffisante dans les travaux de la Convention et dans le texte de la Constitution. Se déclare confiant dans l'action du Gouvernement. – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 33** *(Intégration du Fonds national de péréquation, FNP, dans la dotation globale de fonctionnement, DGF)* (p. 8789, 8791) : ses amendements n° I-29 et I-30 : rédaction ; et n° I-31 : coordination ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° I-88 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 34** *(Intégration au budget de l'Etat du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP)* (p. 8792) : son amendement n° I-33 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-89 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 35** *(Intégration au budget de l'Etat de la dotation de développement rural, DDR)* (p. 8793) : reports de crédits. Interroge le Gouvernement sur les raisons du faible taux de consommation des crédits de paiement de la dotation de développement rural, ainsi que de ceux de la dotation globale d'équipement des communes. (p. 8795) : son amendement n° I-34 : regroupement des règles relatives à la dotation de développement rural dans le code général des collectivités territoriales ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-90 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 37** *(Inscription en prélèvement sur recettes de la compensation versée aux communes et établissements publics de coopération intercommunale au titre des pertes de recettes résultant de certaines exonérations de taxe foncière)* (p. 8796) : son amendement n° I-296 : cohérence ; adopté. – **Art. 38** *(Reconduction du contrat de croissance et de solidarité)* (p. 8797) : demande le retrait de l'amendement n° I-160 de M. Gérard Miquel (rétablissement de la majoration exceptionnelle du Fonds national de péréquation intégré à la dotation globale de fonctionnement à compter de 2004). (p. 8799) : s'oppose aux amendements n° I-161 (augmentation de la part de croissance du PIB servant à l'indexation de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité) et n° I-162 de M. Gérard Miquel (repli), ainsi qu'à l'amendement n° I-94 de M. Thierry Foucaud (relèvement du niveau de progression de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité). (p. 8800) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-163 de M. Gérard Miquel (prise en compte de la variation du PIB dans l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité sous réserve qu'elle soit positive). (p. 8801) : demande le retrait des amendements n° I-164 (pérennisation en 2004 de la composition de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité) et n° I-165 de M. Gérard Miquel (repli). (p. 8803) : s'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° I-166 de M. Gérard Miquel (prise en compte du montant le plus faible, entre celui des autorisations de programme et celui des crédits de paiement, pour la mise en oeuvre du contrat de croissance et de solidarité). S'oppose à l'amendement n° I-64 de M. Thierry Foucaud (suppression de l'utilisation de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP, comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité). Réflexion en 2005 sur le contenu d'un contrat pluriannuel entre l'Etat et les collectivités locales. (p. 8804) : s'oppose à l'amendement n° I-167 de M. Gérard Miquel (compensation de la perte de recettes pour les collectivités territoriales consécutive à l'élargissement de l'assiette du contrat de croissance et de solidarité). (p. 8805) : s'oppose à l'amendement n° I-168 de M. Gérard Miquel (modulation des baisses de la DCTP en 2004 en faveur des collectivités les plus défavorisées). – **Art. 39** *(Modalités de majoration de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR)* (p. 8806) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-169 (rétablissement du bénéfice de la régularisation de la DGF de 2002 à l'ensemble des communes et des EPCI) et, sur le même objet, n° I-170 et I-171 (repli). (p. 8807) : son amendement n° I-35 : reconduction en 2004 de la majoration de la dotation nationale de péréquation ; retiré. Interroge le Gouvernement sur le respect des engagements pris par M. Patrick Devedjian devant le comité des finances locales en septembre. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 8809) : demande le retrait de l'amendement n° I-95 de M. Thierry Foucaud (modalités du calcul de l'indice synthétique déterminant la dotation de solidarité urbaine). – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8813) : son amendement n° I-297 : dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004 ; adopté. Inquiétudes des élus départementaux. Nécessaire équivalence entre la création de compétences et le transfert des moyens financiers correspondants. (p. 8815, 8816) : s'oppose à l'amendement n° I-96 de M. Thierry Foucaud (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Gérard Miquel n° I-173 (indexation de la dotation générale de décentralisation sur la dotation globale de fonctionnement) et n° I-175 (indexation de la part du produit de la TIPP affectée aux départements sur l'évolution du nombre d'allocataires du RMI et du RMA) et demande le retrait du n° I-174 (majoration

de la part du produit de la TIPP affectée aux départements), qu'il estime satisfait par son amendement n° I-297 précité, sur lequel il demande le retrait des sous-amendements n° I-302 de M. Gérard Miquel (compensation aux départements de la charge financière des personnels affectés à la gestion du RMI) et n° I-305 de M. Michel Charasse (rédaction). Sur les amendements de M. Philippe Adnot , accepte le n° I-262 (application du principe des droits constatés pour le calcul de la charge annuelle du RMI) et demande le retrait du n° I-263 (compensation par l'Etat des frais financiers encourus par les départements en cas de versement tardif de la TIPP). Accepte l'amendement n° I-37 de M. Michel Mercier (modalités de sortie du dispositif de l'allocation spécifique de solidarité, ASS). (p. 8820) : intervient sur son amendement n° I-297 précité. Utilité des témoignages des responsables d'exécutifs départementaux en matière d'organisation des services déconcentrés de l'Etat. Souhaite l'homogénéité des transferts de personnels et des compensations entre l'Etat et les départements. Vigilance de la commission. Priorité à l'objectif de réinsertion par le travail. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8825, 8826) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-236 de M. Denis Badré (production d'une pièce d'identité à l'appui de la déclaration établie lors de l'acquisition d'un téléviseur). Intention louable mais formulation insuffisamment opérationnelle. Nécessité de réfléchir aux relations entre l'Etat et les réseaux de distribution et à un circuit de recoupement. (p. 8827) : accepte l'amendement n° I-300 du Gouvernement (extension du système déclaratif prévu pour les téléviseurs à l'acquisition, à la location et à la mise à disposition des décodeurs). (p. 8828) : favorable au sous-amendement n° I-306 de M. Michel Charasse (mise en oeuvre du sytème déclaratif sous réserve que le client justifie de son identité) déposé sur l'amendement du Gouvernement n° I-300 précité, sous réserve d'en améliorer la rédaction en liaison avec le Gouvernement. (p. 8829) : demande l'adoption de l'amendement n° I-300 précité du Gouvernement. Perfectibilité de la rédaction. Recherche de l'effectivité de la redevance. (p. 8829, 8830) : ses amendements n° I-27 et I-28 : rédaction ; adoptés. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8835, 8836) : accepte l'amendement n° I-253 de M. Michel Bécot (modalités du financement des comités professionnels et de développement économique, CPDE, et des centres techniques industriels, CTI, à compter du 1er janvier 2004). Propose la conservation de la taxe parafiscale en 2004. – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8840) : suppression pertinente du Fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE. Inadaptation aux dépenses d'investissement. Retards inéluctables dans la dépense. Conclusions des rapporteurs spéciaux Joël Bourdin et Paul Loridant. Paradoxe de l'absence d'argent disponible pour les projets d'assainissement coûteux et de la non-consommation des crédits. Nécessité de clarifier les procédures afin d'accélérer l'acheminement des crédits à leurs destinataires. (p. 8843) : s'oppose à l'amendement n° I-79 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 23** *(Création d'un Fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles appelé à se substituer au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8845) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° I-80 (principe de financement par une subvention d'équilibre de l'Etat) et n° I-81 (précision). – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 8847) : accepte l'amendement n° I-176 de M. Jacques Oudin (création d'un fonds d'investissement et de péréquation des infrastructures de transport). – **Art. additionnel après l'art. 24** (p. 8850) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-152 de M. Michel Charasse (assiette de la taxe sur les conventions d'assurance). – **Art. 26** *(Transfert à l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR, de la gestion de certaines aides à la recherche et à l'innovation industrielles)* : s'oppose à l'amendement n° I-153 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. 27** *(Majoration des tarifs de la taxe d'aviation civile)* (p. 8851) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-275 du Gouvernement (augmentation des tarifs de la taxe d'aviation civile). – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 8852) : son amendement n° I-252 : modification du barème de la taxe sur la publicité télévisée ; retiré. Situation financière préoccupante des petites chaînes de télévision locales. – **Art. 28** *(Modification des quotités de répartition de la taxe d'aviation civile entre le budget annexe de l'aviation civile et le compte spécial n° 902-25 "Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien")* : accepte l'amendement n° I-298 du Gouvernement (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 8853, 8854) : s'oppose à l'amendement n° I-184 de M. François Marc (aide financière à l'insonorisation pour les riverains d'aérodromes militaires). Interroge le Gouvernement sur la pertinence de créer une taxe foncière spécifique sur les friches militaires afin de hâter leur vente. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 8855, 8856) : sur l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales), son sous-amendement n° I-307 : non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale ; adopté. Association de la Caisse nationale des caisses d'épargne au résultat économique des caisses d'épargne régionales. Emission de CCI. Problème juridique de l'autocontrôle. Exception aux règles du droit des sociétés. Suggère la création d'un holding à l'exemple de la solution adoptée par le Crédit agricole. Affectation obligatoire du résultat des caisses d'épargne à des projets d'économie locale ou sociale. Accroissement considérable de ce montant par suite de l'accord avec la Caisse des dépôts et consignations. Sécurisation dès lors indispensable des dividendes. (p. 8858) : accepte l'amendement n° I-276 précité du Gouvernement, modifié par son sous-amendement n° I-307. Objectif de la CMP. Nécessité d'ajustements législatifs sur les modalités de gouvernance des caisses d'épargne. Regrette le traitement d'une question fondamentale au détour d'un débat budgétaire, au risque de créer un régime spécifique et une distorsion de concurrence. – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8864, 8865) : accepte l'amendement n° I-304 du Gouvernement (fusion du droit de consommation et de la taxe perçue au profit du BAPSA et relèvement du taux de la part spécifique à 8 %). Contradiction entre des intérêts généraux. Déconnexion réussie de l'aspect relatif à la fiscalité des aspects relatifs à la politique commerciale des fabricants. – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Réaffectation des recettes du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8867) : accepte l'amendement n° I-303 du Gouvernement (coordination). – **Art. 42 et état A annexé** *(Equilibre général du budget)* (p. 8881) : accepte l'amendement n° I-308 du Gouvernement (prise en compte des modifications intervenues au cours de la discussion). – **Vote sur l'ensemble de la première partie** : remerciements. Soutien constructif du Sénat. Nombreuses prises d'engagement du Gouvernement à la suite d'amendements sénatoriaux. Compensation aux départements du surcoût du RMA et du changement de régime de l'ASS.

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9393) : demande de précisions sur l'état du dossier de liaison Seine-Escaut ou Seine-Nord-Europe. – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9399) : votera l'amendement n° II-11 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'ajuster leurs recettes en augmentant le taux plafond de 0,1 point).

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV** (p. 9456) : favorable à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits de pension). –

Art. additionnel après l'art. 74 bis (p. 9471) : présentation d'un rapport par le Gouvernement sur la majoration de pension versée aux retraités d'outre-mer.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 60 A** (p. 9652) : son amendement n° II-59 ; amélioration de l'information nécessaire à l'évaluation par le Parlement de la dépense fiscale ; adopté. (p. 9654) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-144 de M. Paul Girod (création d'une commission pour la réduction des dépenses publiques). – **Art. 60 A** *(Suppression de l'abattement sur les pensions de source métropolitaine versées aux personnes domiciliées dans les anciens territoires d'outre-mer)* (p. 9655, 9656) : s'oppose aux amendements identiques n° II-14 de M. Gaston Flosse et n° II-89 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 60** (p. 9657) : s'oppose à l'amendement n° II-172 de M. Thierry Foucaud (abaissement de l'âge de référence ouvrant droit à la majoration du quotient familial applicable aux revenus imposables des anciens combattants). (p. 9658) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-173 de M. Thierry Foucaud (extension du bénéfice des mesures de réparation à l'ensemble des familles victimes des troupes d'occupation). (p. 9660) : applicabilité de l'article 40 de la Constitution contre l'amendement n° II-173 précité. – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9661) : nécessité de conforter l'épargne en faisant intervenir l'instrument fiscal. Importance de l'épargne pour le développement des entreprises. (p. 9664) : son amendement n° II-60 : possibilités de déduction fiscale supplémentaires pour les personnes âgées de plus de cinquante ans ; retiré. (p. 9665) : ses amendements n° II-61 : application du régime le plus favorable en matière de déduction fiscale pour les traitements et salaires, et n° II-62 : dénomination des produits d'épargne retraite ; adoptés. (p. 9666) : ses amendements n° II-63 : coordination, n° II-64 : application du régime le plus favorable en matière de déduction fiscale pour les contrats souscrits dans le cadre de l'article 83 du CGI, et n° II-65 : coordination ; adoptés. (p. 9667) : ses amendements n° II-66 : application du régime le plus favorable en matière de déduction fiscale pour les bénéfices industriels et commerciaux et pour les bénéfices non commerciaux, n° II-67 : coordination, n° II-68 : coordination, et n° II-69 : application du régime le plus favorable en matière de déduction pour les bénéfices agricoles ; adoptés. Son amendement n° II-70 : désignation des produits d'épargne retraite ; adopté après modification par le sous-amendement n° II-185 du Gouvernement. Son amendement n° II-71 : choix entre trois supports de placement pour les participants au plan d'épargne retraite individuel ; adopté. (p. 9668) : son amendement n° II-72 : information des salariés sur les versements au titre de l'épargne retraite et sur les possibilités de déduction fiscale ; adopté. Son amendement n° II-73 : allongement de trois à cinq ans de la période de report en avant des excédents de versement par rapport à l'enveloppe de déductibilité fiscale ; retiré. (p. 9669) : ses amendements n° II-74 : assouplissement de la mise en place du plan d'épargne retraite collectif ; retiré, et n° II-75 : assouplissement de la mise en place des contrats prévus par l'article 83 du CGI ; adopté. (p. 9670) : son amendement n° II-178 : déblocage anticipé des sommes inscrites dans le cadre d'un dispositif d'épargne retraite ; retiré. (p. 9671) : s'oppose aux amendements identiques n° II-94 de M. Gérard Miquel et n° II-162 de M. Thierry Foucaud (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° II-88 de M. Gérard Miquel (instauration d'un crédit d'impôt en faveur des ménages non imposables). Accepte l'amendement n° II-107 de M. Adrien Gouteyron (report de la date limite d'adhésion aux régimes de type Préfon et assimilés). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-112 de M. Denis Badré (atténuation des effets de l'application des nouvelles limites définies dans le domaine de la prévoyance). S'oppose au sous-amendement n° II-185 du Gouvernement déposé sur son amendement n° II-70 précité. Demande le retrait de l'amendement n° II-113 de M. Denis Badré (exonération d'impôt sur le revenu pour les intérêts du plan d'épargne retraite populaire). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-142 de M. Denis Badré (déduction fiscale des cotisations et primes versées au titre de l'épargne retraite). (p. 9674) : intervient sur l'amendement n° II-112 de M. Denis Badré et sur le sous-amendement n° II-185 du Gouvernement précités. (p. 9675) : intervient sur son amendement n° II-71 précité. (p. 9676) : intervient sur son amendement n° II-73 précité. Intervient sur son amendement n° II-78 précité. – **Art. additionnel après l'art. 60 ou après l'art. 60 bis** (p. 9677) : son amendement n° II-78 : réforme du régime fiscal de l'assurance vie ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 60** (p. 9678) : son amendement n° II-76 : suppression pendant la période de lancement du plan d'épargne retraite populaire, de la condition de durée ouvrant droit à exonération fiscale ; adopté. (p. 9679) : son amendement n° II-77 : suppression pendant la période de lancement du plan d'épargne pour la retraite collectif, de la condition de durée ouvrant droit à exonération fiscale ; adopté. – **Art. 60 bis** *(Abondement au plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation)* : s'oppose à l'amendement n° II-163 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 60 bis** : demande le retrait de l'amendement n° II-132 de M. Denis Badré (harmonisation du régime fiscal des rentes). – **Art. 61** *(Extension du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale aux travaux d'installation d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées)* (p. 9680) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-160 de M. Serge Lepeltier (extension du crédit d'impôt aux dépenses d'équipement de production d'énergie respectant l'environnement). – **Art. 62** *(Pérennisation et renforcement du crédit pour dépenses de recherche)* (p. 9682) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-105 de M. Philippe Adnot (suppression du délai de trois ans ouvrant droit au crédit d'impôt pour les jeunes entreprises innovantes). (p. 9683) : son amendement n° II-181 : rédaction ; adopté. (p. 9684) : demande le retrait des amendements identiques n° II-137 de M. Roland du Luart et n° II-147 de M. Denis Badré (limitation du nombre d'années exigées pour la reconstitution des dépenses de recherche). (p. 9685) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-106 de M. Philippe Adnot (soutien de l'activité du secteur cuir-textile-habillement par le doublement du plafond de déduction du crédit d'impôt-recherche). (p. 9686) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements n° II-133 de M. Marcel Deneux (extension du bénéfice de prise en compte des dépenses de recherche pour le double de leur montant, en faveur des instituts techniques agricoles) et n° II-146 de M. Philippe Adnot (extension du bénéfice de prise en compte des dépenses de recherche pour le double de leur montant, en faveur des centres techniques agricoles et agroalimentaires). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-102 de M. Pierre Laffitte (extension du dispositif aux recherches liées à l'évaluation des risques dans le domaine des industries de la chimie et de la métallurgie). (p. 9688) : demande le retrait des amendements identiques n° II-108 de M. Denis Badré et n° II-136 de M. Roland du Luart (modalités d'application du dispositif). – **Art. additionnels après l'art. 62** (p. 9689) : accepte l'amendement n° II-96 de M. Pierre Laffitte (incitation des scientifiques et des dirigeants industriels expérimentés à entrer dans les instances de gouvernance des jeunes entreprises innovantes). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-99 de M. Pierre Laffitte (avantages fiscaux pour l'épargne investie dans le marché des petites capitalisations). (p. 9690) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-100 de M. Pierre Laffitte (extension de la procédure de "rescrit fiscal" applicable aux jeunes entreprises innovantes). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-97 de M. Pierre Laffitte (substitution, à titre expérimental, d'un contrôle a posteriori au contrôle a priori des établissements publics de recherche à caractère scientifique et technique). (p. 9691) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-98 de M. Pierre Laffitte (augmentation du délai de validité du label de l'ANVAR pour les sociétés innovantes). – **Art. 62 bis** *(Instauration d'un crédit d'impôt pour les productions cinématographiques réalisées en*

France) (p. 9694) : accepte les amendements de M. Yann Gaillard n° II-54 (alignement sur le régime du crédit impôt-recherche) et n° II-55 (assouplissement du dispositif). – **Art. 63** *(Assouplissement du régime de report en avant des déficits)* (p. 9696) : son amendement n° II-79 : augmentation d'un an du délai de ce report ; retiré. S'oppose aux amendements identiques n° II-90 de M. Gérard Miquel et n° II-165 de M. Thierry Foucaud (suppression). (p. 9697) : intervient sur son amendement n° II-79 précité. – **Art. 64** *(Création de la société unipersonnelle d'investissement à risque)* (p. 9699) : nécessité de coordonner les dispositions de l'article 6 du projet de loi de finances avec celles du présent article. (p. 9700) : s'oppose aux amendements identiques n° II-91 de M. Gérard Miquel et n° II-166 de M. Thierry Foucaud (suppression). – **Art. 66** *(Réforme du régime fiscal des distributions)* (p. 9705, 9707) : effets macroéconomiques de la réforme. Attractivité de la place de Paris. Enjeux considérables. Doute quant à l'opportunité de la réforme. Son amendement n° II-179 : suppression ; retiré. (p. 9708) : son amendement n° II-177 : repli ; adopté. Accepte les amendements identiques n° II-92 de M. Gérard Miquel et n° II-167 de M. Thierry Foucaud (suppression). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° II-168 (repli), n° II-169 (repli) et n° II-170 (repli). (p. 9710) : problème complexe et contradictoire. Retrait de son amendement de suppression n° II-179. Intervient sur l'amendement n° II-177 précité.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 9722) : son amendement n° II-80 : modification du régime fiscal applicable aux organismes de logement social ; adopté. (p. 9723) : sur les sous-amendements déposés sur son amendement n° II-80, demande l'avis du Gouverment sur le n° II-187 et s'oppose au n° II-188. (p. 9724) : accepte les amendements identiques n° II-48 de M. Paul Loridant et n° II-56 de M. Paul Girod (exonération de l'impôt sur les sociétés en faveur des unions d'économie sociale dont la gérance est désintéressée, pour leurs activités consacrées au logement des personnes en difficulté). – **Art. 67 bis** *(Aménagement du régime de l'option pour l'intégration fiscale)* (p. 9726) : son amendement n° II-81 : possibilité pour les entreprises désirant opter pour le régime de l'intégration fiscale d'exprimer ce choix au plus tard dans les trois premiers mois du premier exercice concerné ; adopté. – **Art. 68** *(Création d'un crédit d'impôt famille)* (p. 9727) : s'oppose à l'amendement n° II-93 de M. Gérard Miquel (suppression) et demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-104 de M. Denis Badré (ajout à la liste des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt, des dépenses d'assurance visant à financer une garde de remplacement pour les enfants). (p. 9728) : intérêt des crèches interentreprises. – **Art. additionnels après l'art. 69** (p. 9729) : demande le retrait de l'amendement n° II-138 de M. Jean-François Le Grand (application du taux réduit de TVA à compter du 1er janvier 2005 aux prestations, équipements et abonnements liés à l'exploitation ou aux livraisons d'énergie calorifique à partir du bois). Son amendement n° II-84 : dispositif d'indexation automatique de plusieurs barèmes de la fiscalité ; retiré. (p. 9730) : son amendement n° II-83 : réduction d'impôt au titre de l'ISF égale à 75 % des versements ou remises de titres cotés en faveur de fondations ou d'associations reconnues d'utilité publique ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 69 quater** (p. 9734, 9735) : accepte l'amendement n° II-49 de M. Jacques Oudin (aménagements du dispositif fiscal des sociétés de financement de la pêche maritime, SOFIPECHE) et, sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° II-175 de M. Rodolphe Désiré. Interrogation sur l'application du dispositif d'incitation aux investissements dans les DOM prévu par la loi Girardin. (p. 9736) : proposition de faire bénéficier les bâteaux de pêche d'occasion du dispositif d'aide fiscale à l'investissement outre-mer. Son amendement n° II-85 : possibilité pour les exploitants agricoles de faire coïncider leur exercice de TVA avec leur exercice comptable ; retiré. (p. 9738) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-139 de M. Charles Guené (précision du régime fiscal des donations d'entreprises). – **Art. 69 quinquies** *(Exonération de certains logements de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 9739) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-116 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales par la majoration à due concurrence de leur DGF). – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9741) : accepte l'amendement n° II-117 de M. Gérard Miquel (reclassement dans la partie "exonérations permanentes" de l'article 1395 C du code général des impôts permettant aux communes et à leurs groupements d'exonérer de taxes foncières sur le non bâti les terrains plantés en oliviers et extension du bénéfice de ces dispositions aux terrains plantés en arbres truffiers). (p. 9742) : accepte l'amendement n° II-134 de M. Jacques Valade (imposition à la taxe foncière des titulaires d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive d'un droit réel). (p. 9743) : demande l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° II-119 de M. Claude Domeizel (suppression de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures). (p. 9745) : s'oppose à l'amendement n° II-120 de M. Gérard Miquel (prise en compte du nombre de personnes présentes dans chaque habitation pour le calcul de la taxe l'enlèvement des ordures ménagères). Distinction entre la taxe et la redevance. (p. 9747) : s'oppose à l'amendement n° II-121 de M. Gérard Miquel (possibilité pour une commune ou un EPCI de plafonner le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). S'oppose à l'amendement n° II-122 de M. Gérard Miquel (en cas de location, imposition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au nom des locataires). (p. 9748, 9749) : accepte l'amendement n° II-174 de M. Michel Mercier (clarification du vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, mise en place des zones de perception et du dispositif de convergence des taux applicables sur le territoire des EPCI). – **Art. 69 sexies** *(Exonération de taxe professionnelle des photographes-auteurs)* (p. 9750) : s'oppose à l'amendement n° II-118 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2005 par la majoration à due concurrence de la DGF). – **Art. additionnel avant l'art. 69 septies** (p. 9751) : base de la taxe professionnelle selon l'article 1467 du code général des impôts. Redevable de la taxe professionnelle selon la doctrine administrative. Contentieux soulevé par cette doctrine et conséquences de la jurisprudence du Conseil d'Etat. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-135 de M. Jean-Paul Émin (assujettissement à la taxe professionnelle du donneur d'ordre propriétaire des biens). – **Art. additionnels après l'art. 69 septies** (p. 9755) : demande le retrait de l'amendement n° II-115 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les collectivités territoriales de choisir, dans une fourchette comprise entre 50 % et 100 %, l'importance de la réduction des bases dont elles assument le coût). Interrogation sur les perspectives d'évolution de la fiscalité locale de La Poste. – **Art. 69 octies** *(Fixation des coefficients de majoration des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux en 2004)* (p. 9756) : son amendement n° II-182 : détermination du coefficient de revalorisation des bases des impôts locaux en fonction de l'inflation vraisemblable de l'année 2003 ; retiré. Volonté de ne pas aggraver les charges publiques de plus de trente millions d'euros. – **Art. additionnel après l'art. 69 octies** : accepte l'amendement n° II-143 de M. Denis Badré (élargissement des critères de répartition des sommes perçues sur le fonds de péréquation des droits de mutation). – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9758) : demande le retrait de l'amendement n° II-127 de M. Gérard Miquel (possibilité pour un EPCI, percevant la taxe professionnelle unique, de choisir de réviser le taux moyen pondéré de taxe professionnelle de ses communes membres à l'occasion du rattachement d'une ou de plusieurs communes et de l'appliquer). S'oppose à l'amendement n° II-126 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les élus locaux de voter à compter de 2004 une progression du taux de la taxe professionnelle). (p. 9759) : s'oppose à l'amendement n° II-128 de M. Gérard Miquel (reconduction à partir de 2004 de la disposition permettant aux EPCI à fiscalité propre de voter librement leur taux de taxe professionnelle). (p. 9761) : demande le retrait des amendements analogues n° II-125 de M. Gérard Miquel et n° II-149 de M. Jean-Paul Alduy (détermination du taux de la taxe professionnelle unique en fonction des taux des taxes sur les ménages l'année où ces taux sont votés par les communes). – **Art. 69 nonies**

(Répartition sur trois ans pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique de leurs droits à augmentation du taux de taxe professionnelle) (p. 9763) : s'oppose à l'amendement n° II-141 de M. Jean-Claude Gaudin (fixation de l'évolution de la taxe professionnelle par rapport au taux maximum autorisé l'année précédente). – **Art. additionnels après l'art. 69 nonies** (p. 9764, 9765) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-164 de M. Thierry Foucaud (possibilité pour les collectivités locales de fixer les redevances pour occupation de leur domaine public par des réseaux de transport d'énergie). (p. 9765) : s'oppose à l'amendement n° II-123 de M. Gérard Miquel (modulation des baisses de la dotation de compensation de la taxe professionnelle pour les collectivités territoriales pauvres). (p. 9766) : s'oppose à l'amendement n° II-124 de M. Gérard Miquel (majoration, à partir de 2005, de la DGF versée aux collectivités locales d'un montant équivalent à 0,3 % de leur masse salariale). – **Art. 69 decies** *(Extension de l'obligation d'information du contribuable sur le montant des sommes dues en cas de contrôle fiscal)* (p. 9767, 9768) : s'oppose à l'amendement n° II-171 de M. Thierry Foucaud (suppression). Demande de précision sur l'engagement du Gouvernement d'assurer une information systématique des contribuables en 2004. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-184 du Gouvernement (suppression du 1° du I tendant à rendre possible l'extension de la disposition aux contrôles sur pièces). – **Art. additionnels après l'art. 69 duodecies** (p. 9769) : s'oppose à l'amendement n° II-51 de M. Michel Charasse (exercice de l'activité de jaugeage des navires par le seul service des douanes). (p. 9771) : s'oppose à l'amendement n° II-114 de M. Gérard Miquel (majoration de la remise versée par les fabricants aux débitants de tabac). (p. 9772) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-101 de M. Pierre Laffitte (mise à disposition du public des données environnementales acquises par les organismes publics). – **Art. 70** *(Conditions de dérogation à l'obligation du dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, des établissements publics de santé et des établissements publics d'habitations à loyer modéré)* (p. 9775) : souhait d'un échange sur l'obligation de dépôt. Conditions à la légitimité de l'obligation de dépôt. (p. 9776) : son amendement n° II-86 : possibilité pour les collectivités territoriales de déposer une part de leurs ressources de vente de bois sur un compte individualisé ouvert dans le fonds d'épargne forestière créé par la loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001 ; adopté. Accepte l'amendement n° II-103 de M. Yves Fréville (rémunération des recettes non fiscales payées par les usagers et affectées au financement des investissements des collectivités territoriales selon des conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat). (p. 9777) : s'interroge sur la justification de l'amendement n° II-158 du Gouvernement (compétence pour les décisions relatives au placement des fonds des OPHLM et des OPAC). – **Art. 71** *(Information préalable de l'Etat, par les collectivités territoriales, des mouvements de fonds importants affectant le compte du Trésor)* (p. 9780) : s'oppose aux amendements identiques n° II-129 de M. Gérard Miquel et n° II-153 de M. Jean-Paul Alduy (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 71** (p. 9783) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-130 de M. Yves Dauge (application des dispositions de la loi Malraux aux immeubles transformés en habitation). (p. 9783) : son amendement n° II-183 : possibilité pour les propriétaires de déduire de leur revenu global les primes d'assurance concernant les immeubles protégés ainsi que les ensembles mobiliers correspondants ; retiré. (p. 9784) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° II-110 de M. Yann Gaillard (exonération totale d'impôt pour les revenus issus de la dotation des fondations reconnues d'utilité publique). (p. 9785, 9786) : demande le retrait de l'amendement n° II-140 de M. Paul Dubrule (possibilité pour les rapporteurs spéciaux de se faire assister dans l'exercice de leur mission par des experts extérieurs). – **Art. 71 bis** *(Rapport d'évaluation de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations)* : son amendement n° II-87 : suppression ; adopté. – **Seconde délibération Art. 42 et état A** *(Equilibre général du budget)* (p. 9794) : accepte les amendements du Gouvernement de modification de crédits n° A-1 à n° A-29, n° A-30 à n° A-39, n° A-40 (coordination), n° A-41 (maintien du plafond du crédit d'impôt au titre des dividendes perçus par les personnes physiques à 115 euros pour une personne seule et à 230 euros pour un couple), n° A-42 (définition des jeunes entreprises innovantes) et n° A-43 (traduction dans l'article d'équilibre des incidences des modifications intervenues). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9796) : conditions du débat budgétaire. Remerciements.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 9982, 9984) : importance du déficit. Raisons conjoncturelles. Objectif de dépenses maintenu. Caractère arithmétiquement inapplicable du pacte de stabilité et de croissance. Annulations de crédits inéluctables. Ajustement des dotations aux besoins constatés. Application du "chaînage vertueux". Coup d'arrêt à la dérive irrationnelle de l'aide médicale d'Etat. Réforme du statut fiscal des impatriés. Démarche méthodique du Gouvernement dans le cadre de la LOLF. (p. 9987) : conséquences de l'atonie de la croissance annoncée à l'occasion du débat d'orientation budgétaire de juin 2003. – **Question préalable** (p. 9994) : s'oppose à la motion n° 91 de Mme Marie-Claude Beaudeau tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9997, 9998) : application des règles de la LOLF pour le financement d'ARVALIS. Poursuite des activités de recherche et de transfert de technologies dans de bonnes conditions. Demande le retrait des amendements identiques n° 10 de M. Bernard Joly et n° 12 de M. Michel Mercier (limitation du prélèvement opéré sur ARVALIS-Institut du végétal) et n° 11 de M. Jacques Pelletier (limitation du prélèvement opéré sur Unigrains) et s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Demerliat (réduction du prélèvement effectué sur ARVALIS-Institut du végétal). (p. 10001) : mise en place d'un régime de cotisations volontaires obligatoires. – **Art. 1er bis** *(Prélèvement sur les réserves constituées par l'Institut national de la propriété industrielle, INPI, et l'Institut français du pétrole, IFP, au profit du budget de l'Etat)* (p. 10002, 10003) : accepte l'amendement n° 116 du Gouvernement (abandon du prélèvement sur les réserves de l'IFP) et s'oppose à l'amendement n° 48 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 2 et état A annexé** *(Equilibre général)* (p. 10010) : accepte l'amendement n° 117 du Gouvernement (ajustement des recettes et des charges). – **Art. 3 et état B annexé** *(Dépenses ordinaires des services civils. Ouverture de crédits)* (p. 10012) : accepte les amendements du Gouvernement n° 118 (minoration des crédits du titre 1er – charges communes), n° 119 et 120 (majoration des crédits du titre IV). – **Art. 4 et état B' annexé** *(Dépenses ordinaires des services civils. Annulation de crédits)* (p. 10013) : accepte les amendements du Gouvernement n° 121 et 122 (majoration des annulations de crédits) et s'oppose à l'amendement n° 49 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 6 et état C' annexé** *(Dépenses en capital des services civils. Annulation de crédits)* (p. 10018) : s'oppose à l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) et accepte l'amendement n° 123 du Gouvernement (majoration des annulations d'autorisations de programme et de crédits de paiement). Interrogation sur les capacités d'intervention du fonds forestier national. – **Art. additionnel après l'art. 16 A** (p. 10020, 10021) : demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Michel Charasse (obligation de déclaration pour les marchands de programmes ou de décodeurs). Inopportunité du débat dans le cadre du collectif budgétaire. Efficacité et rendement de la redevance. – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 10022) : son amendement n° 30 : extension du dispositif d'exit tax aux pays extérieurs à l'Union européenne ; retiré. (p. 10023) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jean-Paul Amoudry (réajustement des conditions de défiscalisation des résidences de tourisme). Présentation prochaine du projet de loi sur le développement des territoires ruraux. (p. 10024) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Amoudry

(extension du dispositif "opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs, ORIL" aux parcs majoritaires de meublés). (p. 10025) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. François Marc (aide à l'insonorisation des riverains d'aérodromes militaires et majoration de la dotation globale de fonctionnement pour l'ensemble des communes accueillant des casernements). (p. 10026) : demande le retrait de l'amendement n° 15 de M. Denis Badré (exonération de droits de succession pour les héritiers s'engageant à maintenir le logement transmis à usage locatif). Diversification des outils de financement du secteur locatif à l'étude dans le cadre de la préparation d'un projet de loi sur le logement. (p. 10027) : accepte l'amendement n° 29 de M. Denis Badré (acceptation des biens transmis en garantie du paiement fractionné et différé des droits de donation et de succession). – **Art. 16** *(Création d'une taxe sur les nuisances sonores et aéroportuaires)* (p. 10031) : responsabilisation des gestionnaires de plates-formes aéroportuaires. S'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau (collecte de la taxe et contrôle de son utilisation confiés à l'ADEME). – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10034) : son amendement n° 128 : précision rédactionnelle et amélioration du dispositif ; adopté. Objectif de réduction des quantités de déchets produits. – **Art. additionnels avant l'art. 17** (p. 10036) : son amendement n° 129 : conditions de rattachement d'un enfant majeur au foyer fiscal de ses parents ; adopté. (p. 10037) : son amendement n° 130 : indexation du plafond de déduction des frais d'accueil des personnes âgées ; adopté. – **Art. 17** *(Mesures en faveur des personnes exerçant temporairement une activité professionnelle en France)* (p. 10039) : son amendement n° 95 : période de référence de non-domiciliation fiscale en France réduite à cinq ans ; retiré. (p. 10039) ; amélioration de l'attractivité du territoire. Souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Max Marest n° 43 (exonération des rémunérations octroyées à des salariés internationaux préalablement à leur arrivée en France) et n° 44 (repli). S'oppose aux amendements identiques n° 53 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 80 de M. Gérard Miquel (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 10041, 10042) : son amendement n° 131 : mise en place d'une déduction fiscale au profit des sociétaires du complément retraite de la fonction publique, CREF ; retiré. Gestion hasardeuse du CREF relevée à l'occasion de son rapport rédigé au nom de la commission des finances sur l'épargne retraite des fonctionnaires. – **Art. additionnel après l'art. 18** (p. 10043) : son amendement n° 132 : distribution des sommes soumises au taux réduit exclue du nouveau régime fiscal des sociétés d'investissements immobiliers, SIIC ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 18 bis** (p. 10044) : son amendement n° 96 : suppression de l'avantage fiscal de certains contrats d'assurance vie ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 18 bis** (p. 10045) : son amendement n° 97 : clarification des critères de requalification, par le contrôle fiscal, des plus-values sur valeurs mobilières en bénéfices non commerciaux ; adopté. – **Art. 19** *(Transposition de la directive 2003/49/CE du Conseil du 3 juin 2003 définissant un régime fiscal commun applicable aux paiements d'intérêts et redevances effectués entre les sociétés associées d'Etats membres différents de l'Union européenne)* (p. 10047) : son amendement n° 98 : insertion des sociétés par actions simplifiées, SAS, dans le champ des sociétés susceptibles d'exonération ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 10048) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 26 de M. Paul Natali (prorogation de trois ans du délai d'entrée dans le dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs corses). – **Art. 21** *(Suppression du régime de provisions pour implantation à l'étranger)* (p. 10049) : harmonisation de la fiscalité au sein de l'Union européenne. Demande d'information sur le rythme de démantèlement par les partenaires de la France des mesures fiscales dommageables et des aides d'Etat. – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 10050) : son amendement n° 135 : application d'un régime de TVA à taux réduit pour les établissements accueillant des personnes handicapées ; adopté. Question orale de M. Aymeri de Montesquiou. (p. 10051) : s'oppose à l'amendement n° 54 de Mme Marie-Claude Beaudeau (application du taux réduit de TVA aux abonnements concernant la livraison d'énergie calorique distribuée par des réseaux publics de chaleur). (p. 10052) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Denis Badré (possibilité pour les entreprises importatrices de déclarer et liquider la TVA à l'importation sur leur déclaration de TVA). Amélioration apportée par l'article 14 quinquies de la loi de finances pour 2004. Son amendement n° 133 : possibilité pour les exploitants agricoles d'aligner leur exercice de TVA sur leur exercice comptable ; adopté. – **Art. 23** *(Réforme du régime de la garantie et du poinçonnage des métaux précieux)* (p. 10055) : s'oppose à l'amendement n° 55 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). Demande de précision sur les moyens de contrôle mis en place. – **Art. 24** *(Transfert à la direction générale des impôts du recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires)* (p. 10057) : s'oppose à l'amendement n° 56 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). Réforme indispensable des anciennes régies financières. – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 10058) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 36 de M. Jean Chérioux (extension du bénéfice du statut fiscal des SICAV aux sociétés européennes régies par la directive européenne n° 85/611/CE du 20 décembre 1985). Demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Paul Girod (bénéfice du crédit d'impôt-recherche accordé à l'industrie française de l'ameublement). – **Art. 25** *(Modification de la réduction de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers applicable aux biocarburants)* (p. 10060) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Gérard Miquel (suppression de la réduction de TIPP en faveur des esters méthyliques d'huile végétale incorporés au gazole ou au fioul domestique). (p. 10061) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Gérard Miquel (majoration de la réduction de TIPP en faveur de l'alcool éthylique d'origine agricole). – **Art. additionnel après l'art. 25** : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 17 de M. Marcel Deneux (incitation fiscale accordée aux raffineries pour répondre aux spécifications européennes). – **Art. 26** *(Rééquilibrage de la fiscalité sur les différents modes de production d'électricité)* (p. 10062) : risque de rupture de continuité lié à la taxe sur les installations nucléaires de base. (p. 10063) : son amendement n° 99 : création d'une catégorie spécifique de réacteurs nucléaires consacrés à la recherche pour l'application de la taxe ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 57 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 27** *(Extension du régime de taxe professionnelle applicable à certaines activités saisonnières)* (p. 10064) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 18 de M. Michel Mercier (extension des aménagements de taxe professionnelle aux exploitations de sites de loisirs saisonniers). Demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Jacques Blanc (extension des aménagements de taxe professionnelle aux campings). – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 10065) : accepte l'amendement n° 9 de M. Yann Gaillard (possibilité pour les collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel). – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 10067) : accepte l'amendement n° 90 de Mme Anne-Marie Payet (cohérence avec la loi de programme pour l'outre-mer). – **Art. 29** *(Détermination de la valeur locative et des modalités d'actualisation des locaux pris à bail par les administrations publiques)* : son amendement n° 136 : suppression de la validation législative rétroactive ; retiré. (p. 10068) : risque de difficulté d'interprétation constitutionnelle. – **Art. 30** *(Consolidation des impositions en matière de fiscalité directe locale)* : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 10069) : accepte l'amendement n° 7 de M. Yves Fréville (interdiction pour les collectivités locales de recourir à des pratiques d'optimisation fiscale au détriment du budget de l'Etat). (p. 10070) : accepte l'amendement n° 24 de M. Bruno Sido (éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des infrastructures passives permettant l'extension de la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile). – **Art. additionnels après l'art. 30 ou avant l'art. 30 bis** (p. 10072) : son amendement n° 101 : réforme de la taxe locale sur l'électricité ; adopté. –

Art. additionnels après l'art. 30 : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 6 de M. Yves Fréville (suppression de l'exigence de gratuité du transport des salariés pour obtenir le remboursement d'une fraction du versement transport par les entreprises). – **Art. additionnel avant l'art. 30 ter** (p. 10073) : s'oppose à l'amendement n° 59 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités territoriales). – **Art. 30 ter** *(Prélèvement sur les attributions perçues par les communes et groupements de communes au titre de la dotation supplémentaire aux communes et groupements de communes touristiques ou thermaux)* (p. 10074) : son amendement n° 102 : suppression ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 30 ter** (p. 10075) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, accepte le n° 61 (bénéfice du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée ouvert dès l'année de réalisation des travaux par les collectivités locales suite à une catastrophe naturelle) et demande l'avis du Gouvernement sur le n° 62 (habilitation à intervenir du fonds de prévention des risques naturels majeurs). – **Art. 30 sexies** *(Report d'imposition pour les plus-values constatées à l'occasion de la transmission à titre gratuit d'une entreprise individuelle et exonération de ces plus-values en cas de reprise de l'exploitation pendant plus de cinq ans)* (p. 10077) : s'oppose à l'amendement n° 63 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 30 septies** *(Aménagement du régime des zones franches urbaines et des zones de redynamisation urbaine)* (p. 10079) : ses amendements n° 104 et 106 : mise en conformité du régime des 41 nouvelles zones franches urbaines avec les exigences de la Commission européenne ; retirés, et, portant sur le même objet n° 103, 100 et 105 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 64 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 30 octies** *(Extension du délai de report des déficits pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu)* (p. 10081) : s'oppose à l'amendement n° 65 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). Son amendement n° 107 : entrée en vigueur du dispositif dès 2005 ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 30 octies** (p. 10082) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Michel Charasse (transformation de la part de la réduction de l'impôt sur le revenu pour l'emploi d'un salarié à domicile excédant le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu en dégrèvement de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière). – **Art. 30 nonies** *(Relèvement à 66 % sous plafond de la réduction d'impôt à laquelle donnent droit les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté)* (p. 10083) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Gérard Miquel (taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons pour certains organismes humanitaires). – **Art. additionnel après l'article 30 nonies** (p. 10084) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Michel Mercier (taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons versés à des organismes humanitaires). – **Art. additionnel après l'art. 30 undecies** (p. 10085) : accepte l'amendement n° 23 de M. Robert Del Picchia (validité des passeports délivrés pour un motif d'urgence portée à un an). – **Art. additionnel avant l'art. 30 duodecies** (p. 10086) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Michel Charasse (fixation du plafond de la taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'établissement public foncier local de l'agglomération de Dijon). – **Art. 30 duodecies** *(Précision des règles d'assujettissement à la taxe professionnelle des biens mis à disposition d'une personne par une autre)* (p. 10087) : son amendement n° 138 : validation définitive de la doctrine administrative relative aux règles d'assujettissement des biens mis à disposition des sous-traitants par les donneurs d'ordre ; adopté. (p. 10088) : ouverture du débat entre les deux assemblées sur la divergence entre son amendement n° 138 précité et l'amendement du Gouvernement portant sur le même objet n° 127. – **Art. additionnel après l'art. 30 duodecies** (p. 10089) : son amendement n° 108 : extension de la procédure d'abus de droit à la taxe professionnelle ; adopté.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30 terdecies** (p. 10121) : accepte l'amendement n° 21 de M. Michel Mercier (intégration de la compensation versée aux collectivités membres d'EPCI en contrepartie des pertes de produit de taxe professionnelle au produit de taxe professionnelle servant de base à l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres). Son amendement n° 109 : assouplissement des modalités de fixation du montant de l'attribution de compensation et des conditions de sa révision ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 33 de M. Michel Thiollière (fixation de la durée du processus de convergence par le conseil de la communauté de l'EPCI). (p. 10123) : accepte les amendements identiques n° 22 de M. Michel Mercier et n° 34 de M. Jacques Valade (évolution du prélèvement dans la même proportion que l'évolution du produit de taxe professionnelle de l'établissement auquel il est attaché) et, sur ceux-ci, accepte à titre personnel les sous-amendements identiques de M. Yves Fréville n° 148 et n° 149. – **Art. 30 quindecies** *(Aménagement des dispositifs d'exonération de cotisations sociales patronales prévus dans le cas des nouvelles zones franches urbaines)* (p. 10125) : ses amendements n° 110 : rédaction, et n° 112 : cohérence ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 66 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 30 sexdecies** *(Conséquences fiscales de la transformation statutaire des "incubateurs")* (p. 10126) : imprécision du statut fiscal applicable aux incubateurs. – **Art. additionnel après l'art. 30 sexdecies** : son amendement n° 139 : extension de l'avantage fiscal de la loi Malraux à certains immeubles dégradés des centres historiques originellement destinés à l'habitation mais ayant été transformés ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 32** (p. 10128) : accepte l'amendement n° 125 du Gouvernement (contrôle de l'Etat sur les organismes détenteurs de fonds provenant de taxes parafiscales et fiscales affectées). Son amendement n° 140 : mise en place d'une mission d'audit visant à identifier le patrimoine d'ARVALIS-Institut du végétal ; retiré. – **Art. 32** *(Transformation des taxes parafiscales destinées au soutien des actions collectives de recherche et de développement industriel en taxes fiscales affectées)* (p. 10138) : accepte l'amendement n° 126 du Gouvernement (rédaction). – **Art. 37** *(Transformation de la taxe parafiscale perçue au profit du Centre national de la chanson des variétés et du jazz en une taxe fiscale affectée)* (p. 10143) : son amendement n° 141 : modalités du financement de l'EPIC Centre national de la chanson, des variétés et du jazz par une taxe fiscale affectée ; adopté. Son amendement n° 113 : coordination rédactionnelle ; adopté. – **Art. 38** *(Transformation de la taxe parafiscale perçue au profit du théâtre privé en une taxe fiscale affectée)* (p. 10145) : son amendement n° 142 : modalités de financement de l'association pour le soutien du théâtre privé par une taxe fiscale affectée ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 10146) : accepte l'amendement n° 42 de M. Yann Gaillard (révision de la cotisation de l'Agence de développement agricole et rural, ADAR, et exclusion des activités de conchyliculture de l'assiette de la taxe). – **Art. 40** *(Autorisation, en loi de finances, des garanties de l'Etat existantes)* (p. 10147, 10148) : son amendement n° 114 : dépôt, en annexe au projet de loi de règlement, d'une étude d'impact financier des différentes garanties faisant l'objet des dispositions de l'article ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 40** : son amendement n° 143 : assouplissement de la politique de gestion des actifs de bureaux domaniaux ; adopté. (p. 10149) : souplesse du dispositif et simplification administrative. (p. 10150) : s'oppose à l'amendement n° 67 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des articles 44 et 45 de la loi du 1er août 2003 de sécurité financière, modifiant l'organisation des relations du travail dans le réseau des caisses d'épargne). – **Art. additionnels avant l'art. 42** : accepte l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (disposition en faveur des salariés du secteur privé ayant relevé, au cours de leur période d'activité, des régimes de retraite prévus par les ordonnances du 13 décembre et du 17 novembre 1958). (p. 10151) : promesse de parution du décret devant régler le problème de l'amendement n° 68 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du bénéfice du décret du 13 juillet 2000 aux orphelins dont les parents ont été victimes des nazis en raison de leur engagement politique dans la Résistance) avant le 30 juin 2004. – **Art. 42** *(Suppression de la contribution alimentant le Fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction)* : Inopportunité de remettre en cause la parole du ministre. – **Art. additionnel après l'art. 42**

quater (p. 10153) : sur l'amendement n° 5 de M. Yann Gaillard (simplification des modalités de versement à l'Etat des dividendes des établissements publics placés sous tutelle), s'oppose au II relatif au prélèvement du dividende et accepte les autres dispositions. (p. 10154) : propose une rectification du II de l'amendement précité n° 5 de M. Yann Gaillard. (p. 10155) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement précité n° 5 de M. Yann Gaillard. – **Art. additionnel avant l'art. 46** (p. 10156) : s'oppose à l'amendement n° 94 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation du seuil de revenu fiscal de référence pour l'attribution du chèque-vacances). – **Art. 46** *(Prélèvement sur le Fonds pour le renouvellement urbain, FRU)* (p 10158) : s'oppose à l'amendement n° 70 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. 48 bis** *(Possibilité de versement de la part variable de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires par les conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours)* (p. 10159) : son amendement n° 144 : impossibilité pour le conseil d'administration du SDIS de prendre des décisions concernant les sapeurs-pompiers volontaires dont l'autorité d'emploi est une commune ; adopté. Respect des engagements pris. (p. 10160) : son amendement n° 145 : exclusion des sommes versées par les collectivités territoriales au SDIS au titre du remboursement de la part variable de l'allocation de vétérance du montant de leur contribution pour la gestion du SDIS ; retiré. – **Art. 48 ter** *(Instauration d'une cessation anticipée d'activité et d'une allocation au profit des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant ou ayant exercé certaines fonctions dans un établissement de construction ou de réparation navales où était traité de l'amiante, ainsi que des agents atteints de certaines maladies professionnelles provoquées par l'amiante)* (p. 10161, 10162) : son amendement n° 146 : clarification du champ des personnes concernées par le dispositif d'indemnisation des travailleurs exposés à l'amiante ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 71 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du bénéfice du dispositif de l'ACAATA aux fonctionnaires victimes de l'amiante ou exposés à l'amiante antérieurement à leur emploi dans la fonction publique). – **Art. 49** *(Réforme de l'aide médicale de l'Etat)* (p. 10164) : s'oppose aux amendements identiques n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 81 de M. Gérard Miquel (suppression), ainsi qu'à l'amendement n° 73 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions de l'article 57 de la loi de finances rectificative pour 2002 instaurant un ticket modérateur pour l'aide médicale de l'Etat). – **Art. 50** *(Aménagement des procédures de recouvrement de la redevance d'archéologie préventive)* (p. 10167) : s'oppose à l'amendement n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 50** : accepte l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Schosteck (extension aux départements d'outre-mer de la réduction de la cotisation versée par les bailleurs sociaux à la caisse de garantie du logement locatif social). Son amendement n° 115 : réforme de la gouvernance du réseau des caisses d'épargne ; adopté. Avec l'assurance de la sauvegarde des compétences de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, modifie son amendement n° 115 précité dans le sens souhaité par le Gouvernement. (p. 10169) : son amendement n° 147 : statut patrimonial des biens immobiliers mis à la disposition de Voies navigables de France, non-exploités dans l'immédiat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 155 du Gouvernement. (p. 10170) : accepte l'amendement n° 27 de M. Patrice Gélard (prolongation de la période de présentation des dossiers d'indemnisation des conducteurs de navires et des courtiers interprètes). Accepte l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 152 ; retiré. Risque de diminution du fonds de péréquation par la réduction de la redevance prévue par l'amendement précité n° 19 de M. Denis Badré. (p. 10174) : nécessité de traiter le problème du point de vue de l'archéologie et des entreprises. (p. 10175) : accepte l'amendement n° 151 du Gouvernement (allongement du délai de saisine des commissions administratives de reclassement des anciens fonctionnaires d'Afrique du nord). Accepte l'amendement n° 153 du Gouvernement (prorogation de trois ans du délai d'entrée dans un dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs de Corse). Son amendement n° 154 : instauration d'un minimum de perception de droits sur les cigarettes dans les départements d'outre-mer ; adopté.

MARTIN (Pierre)

sénateur (Somme)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des sports le 1er mai 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Jeunesse **[n° 74 tome 7 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Éducation – Société – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2488, 2489) : nécessaire réforme du statut des maîtres d'internat et surveillants d'externat, MI-SE. Absence d'un cadre d'emploi entraînant une dérive des activités des aides éducateurs. Mise en place trop tardive de la formation "professionalisante". Difficultés des aides éducateurs en fin de contrat. Prise en compte dans le nouveau statut de l'apport positif des aides

éducateurs. Adhésion à ce texte. Intérêt de l'accompagnement des maîtres par des assistants d'éducation.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4108, 4109) : conséquences de la loi du 26 juillet 2000. Mise en place par étapes d'un projet d'ensemble sur la chasse. Modification des statuts des fédérations. Gestion du gibier. Interprétation restrictive de la directive européenne de 1979 : exemple de la Somme. Création de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. Tradition de la chasse. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– Suite de la discussion (11 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 4165) : son amendement n° 15 : possibilité, dans une chasse accompagnée, pour la personne autorisée et pour l'accompagnateur de disposer d'une arme chacun ; retiré. – **Art. 15** *(Fichier national des permis de chasser – art. L. 423-4 du code de l'environnement)* – **Art. additionnels après l'art. 15** : son amendement n° 16 : avancement de la date d'ouverture de la chasse à la perdrix ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la jeunesse (p. 9007, 9008) : lancement de l'opération "envie d'agir". Rôle de soutien et d'impulsion du ministère. Mise en place des contrats éducatifs locaux ; objectif de prévention de l'illettrisme et de la violence. Renforcement des partenariats entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales. Intégration au budget du fonds national pour le développement de la vie associative ; fragilité et précarité des petites associations ; interrogation sur le maintien des personnels en fonction dans le cadre des emplois-jeunes ; implication fondamentale des pouvoirs publics. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits de la jeunesse. (p. 9017, 9018) : détermination du Gouvernement dans la lutte contre l'illettrisme. Cursus lié à l'acquistion des connaissances de base. Progression de l'effort national en faveur de l'école primaire. Mise en place d'expérimentations : programme d'écriture, CP renforcés. Adaptation de la formation des maîtres à la transmission des savoirs fondamentaux.

MASSERET (Jean-Pierre)

sénateur (Moselle)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre suppléant des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la réserve militaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale : travaux de la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (session 2002, 2e partie) **[n° 148 (2002-2003)]** (28 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée du Conseil de l'Europe : travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (session 2002, 4e partie) **[n° 146 (2002-2003)]** (28 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée du Conseil de l'Europe : Travaux de la délégation à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1ière partie de la session 2003) **[n° 243 (2002-2003)]** (8 avril 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée du Conseil de l'Europe : Travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (2e partie de la session 2003) **[n° 362 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : Expérimentation du soutien militaire à l'insertion des jeunes **[n° 380 (2002-2003)]** (3 juillet 2003) – **Défense – Travail.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale : Les travaux de la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale – 1ère partie de la 49e session **[n° 416 (2002-2003)]** (21 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation à l'Assemblée du Conseil de l'Europe : Travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (3e partie, session 2003) **[n° 428 (2002-2003)]** (1er septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Turquie : le choix de l'Europe. **[n° 37 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 47, 49) : construction de l'Europe de la défense. Evolution du contexte international. Respect des engagements multilatéraux. Lacunes de l'Union européenne. Sécurité de l'approvisionnement. Nécessité d'une vision politique européenne. Modèle d'armée 2015. Efforts à mener. Conséquences du processus de mondialisation. Recherche d'un partenariat équilibré avec les Etats-Unis. Questions en suspens. Débats à mener. Ne votera pas le projet de loi.

– Suite de la discussion (15 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 109, 110) : nombreuses occasions manquées. Le groupe socialiste vote contre le projet de loi.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. additionnel après l'art. L. 515-15 du code de l'environnement** (p. 619, 620) : favorable à l'amendement n° 66 de M. Philippe Leroy (extension de la procédure de délaissement aux sites miniers). Nécessité de trouver des solutions aux dégâts miniers.

– Projet de loi autorisant l'approbation du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif au raccordement du Grand-Duché de Luxembourg au TGV Est-européen (ensemble trois annexes) [n° 130 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères – **Discussion générale** (p. 1216) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Rappel au règlement** (p. 1220) : impossibilité de commencer l'examen d'un texte que le Sénat décide de soumettre à un référendum. (p. 1226, 1227) : motion référendaire de 1997. Objet de la présente motion déposée sur ce texte. Problème des minorités.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1286, 1287) : légitimité de la démarche. Seuil des 10 % des inscrits risquant d'éloigner les électeurs. Nécessité d'une offre électorale. Système démocratique reposant sur la confiance. Abstention favorisée. Souhait d'un examen de fond du texte. Façon de travailler ne servant pas les intérêts du Sénat.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4823) : valeurs de la République. Accroissement du chômage par l'allongement de la durée des cotisations. Baisse du pouvoir d'achat par l'indexation de la retraite sur les prix. (p. 4824) : avec le groupe socialiste, votera contre ce texte.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5159, 5160) : favorable à la généralisation du droit à l'information. Défavorable à l'article. (p. 5162) : soutient l'amendement n° 905 de M. Claude Estier (précision de l'âge à partir duquel le salarié a droit d'être informé sur l'estimation de sa future retraite) ; rejeté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8475, 8476) : engagements non tenus du Gouvernement. Contestation de son action. Affaiblissement de la pratique démocratique. Sentiment d'injustice. Atteinte à la cohésion sociale et aux principes républicains. Affaiblissement de l'Etat. Nécessaire retour au pacte républicain.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. 42** *(Suppression de la contribution alimentant le Fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction)* (p. 10152) : en raison de l'invocation de l'article 40 de la Constitution, n'a pu s'exprimer sur l'amendement n° 68 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du bénéfice du décret du 13 juillet 2000 aux orphelins dont les parents ont été victimes des nazis en raison de leur engagement politique dans la Résistance). Modalités de la définition du périmètre.

MASSION (Marc)

sénateur (Seine-Maritime)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Secrétaire rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Commerce extérieur **[n° 73 tome 3 annexe 13 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Budget.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Mer **[n° 73 tome 3 annexe 19 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 583, 584) : situation particulière de la commune du Grand-Quevilly. Regret de l'absence d'affirmation de la responsabilité de l'industriel. Interrogation en cas de litige entre l'industriel, l'administration et les collectivités locales. Priorité à l'avis des collectivités locales en cas d'extension d'un site à risque majeur. Dispositif insuffisant en matière d'information. Définition incomplète des "riverains". Interrogation sur l'articulation du plan de prévention des risques technologiques, PPRT, avec les dispositions actuelles. Droit de délaissement et difficultés financières des communes. Difficultés locales consécutives au blocage du développement économique autour des sites à risques. Mesures positives en dépit des difficultés d'application.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2075, 2077) : coût de ce projet de loi. Déception des très petites entreprises. Démantèlement de l'ISF. Cadeaux fiscaux aux plus favorisés. Transformation en avance remboursable de la prime à la création d'entreprise pour les demandeurs allocataires des minima sociaux. Sa préférence pour une véritable réflexion sur l'ISF. Désapprobation de la méthode utilisée par le Gouvernement. Impossibilité pour les entreprises individuelles de bénéficier de fonds d'investissement de proximité, FIP. Insuffisance des mesures relatives aux réseaux d'accompagnement d'entreprises. Pacte d'actionnaire. Exonération de l'ISF pour les personnes investissant dans des PME siégeant dans un Etat membre de la Communauté européenne. Avantages fiscaux excessifs sans rapport avec l'objectif du texte.

– Suite de la discussion (26 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2162) : son amendement n° 249 : possibilité de crédit d'impôt pour les petites entreprises au titre des emprunts contractés pour financer une adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies ; rejeté. (p. 2166) : son amendement n° 244 : définition des zones franches rurales en tant que zones économiquement défavorisées ; retiré. (p. 2170) : son amendement n° 243 : réorientation de l'épargne constituée sur des livrets d'épargne entreprise vers la création ou la reprise d'entreprise ; adopté. – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 2176) : son amendement n° 251 : ouverture des FIP aux prêts aux entreprises individuelles nouvellement créées ; retiré. – **Art. 15** *(Aménagement du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées)* (p. 2178, 2182) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 270, n° 252, n° 271, n° 253, n° 254 et n° 272 : extension de ce dispositif aux prêts consentis pour la création d'entreprises individuelles ; rejetés. – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 2182) : son amendement n° 255 : déduction fiscale de 25 % des sommes versées pour les souscripteurs d'obligations associatives ; rejeté. – **Art. 16** *(Doublement du plafond de déductibilité des pertes subies à la suite d'une souscription au capital d'une société nouvelle)* (p. 2183, 2184) : son amendement n° 256 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 16** : son amendement n° 257 : relèvement du plafond des dépôts sur les CODEVI ; rejeté.

– Suite de la discussion (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2199) : son amendement n° 259 : prise en charge totale par les collectivités territoriales des commissions dues par les bénéficiaires de garanties d'emprunt accordées par les établissements de crédit ; retiré. (p. 2200) : son amendement n° 260 : autorisation de provisionnement fiscal des sommes versées aux fonds de garantie par les artisans cautionnés ; rejeté. – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2220) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers). – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2242) : son amendement n° 267 : suppression ; devenu sans objet. Démantèlement de l'ISF. Risque de multiplication des pactes d'actionnaires. Absence d'efficacité des multiples exonérations fiscales. Provocation à l'égard des salariés. S'oppose à toute diminution de l'ISF. – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 2250) : son amendement n° 268 : suppression ; rejeté. – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 2251) : son amendement n° 269 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 27 A** (p. 2261) : favorable à l'amendement n° 315 du Gouvernement (regroupement du Centre français du commerce extérieur, CFCE, et d'UBIFrance au sein d'un nouvel établissement public industriel et commercial).

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* (p. 3247, 3248) : son amendement n° 56 : extension de la couverture des dommages aux organismes d'HLM ; rejeté. Nombreux logements sociaux au voisinage de l'usine lors de la catastrophe de Toulouse.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4452, 4453) : ses amendements déposés en première lecture. Démantèlement de l'ISF. Absence d'impact sur la situation de l'emploi. Interrogation sur le financement de ces mesures. Prévisions de croissance. Le groupe CRC votera contre ce texte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4478) : démantèlement de l'ISF. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8471, 8473) : augmentation sans compensation des charges des collectivités locales. Aveuglement décentralisateur. Désengagement financier de l'Etat. Absence d'amélioration du contrat de croissance et de solidarité. Diminution de la dotation forfaitaire des communes. Régularisation de la DGF. Réduction de différents abondements. Sacrifice des péréquations communale et nationale. Hausse de la fiscalité locale. Improvisation du projet de loi sur les responsabilités locales. Transfert précipité du RMI-RMA. Perte d'autonomie fiscale. Le groupe socialiste ne votera pas le projet de loi de finances pour 2004.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8510, 8511) : soutient l'amendement n° I-111 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. (p. 8514) : soutient l'amendement n° I-112 de M. Gérard Miquel (relèvement de la demi-part de quotient familial accordée aux personnes seules ayant élevé des enfants) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8521, 8522) : soutient l'amendement n° I-115 de M. Yves Dauge (extension de l'avantage fiscal dit "loi Malraux" aux travaux de réhabilitation des immeubles dégradés des centres historiques malgré leur changement d'affectation) ; retiré. (p. 8523) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-118 (plafonnement à 10 000 euros des réductions d'impôt autres que celles résultant du quotient familial et des sommes versées aux associations et fondations), et n° I-119 (plafonnement des réductions d'impôt à 50 % du revenu imposable, à l'exclusion des réductions résultant des sommes versés aux associations et fondations) ; rejetés. (p. 8525, 8526) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-116 (exclusion des contribuables imposés à la dernière tranche de l'impôt sur le revenu du bénéfice de la hausse du plafond des dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile), et n° I-117 (exclusion des personnes redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune de l'avantage fiscal lié à l'emploi d'un salarié à domicile) ; rejetés. (p. 8527) : soutient l'amendement n° I-113 de M. Gérard Miquel (extension et majoration du taux du crédit d'impôt pour les dépenses consacrées aux matériaux et dispositifs respectueux de l'environnement) ; retiré. Soutient l'amendement n° I-114 de M. Gérard Miquel (augmentation du crédit d'impôt pour l'achat d'un véhicule fonctionnant au GPL ou au GNV) ; rejeté. – **Art. 3** *(Amélioration de la prime pour l'emploi)* (p. 8530) : soutient l'amendement n° I-120 de M. Gérard Miquel (augmentation de 50 % de la prime pour l'emploi) ; rejeté. – **Art. 4** *(Adaptation de la réduction d'impôt au titre des frais de dépendance supportés par les personnes âgées hébergées en établissement spécialisé)* (p. 8532, 8533) : soutient les amendements de M. Gérard Miquel n° I-182 (rétablissement des dépenses d'hébergement en long séjour dans le champ d'application de la réduction d'impôt et renforcement de l'aide aux personnes âgées dépendantes), et n° I-124 (transformation en crédit d'impôt de la réduction d'impôt pour frais de dépendance) ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8692) : réponse aux critiques sur les 35 heures. – **Art. 18** *(Suppression du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8697) : principe de la réduction du temps de travail.

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9409, 9410) : politique de la mer, parent pauvre de la politique des transports. Mise en place des dispositions de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances. Priorités de la politique maritime : renforcement de la sécurité maritime et modernisation de la flotte française. Modification du cadre juridique des ports maritimes. Inquiétude quant à l'absence de lisibilité du budget de la mer dans le cadre de la mise en place de la loi organique relative aux lois de finances, aux conséquences sociales des réformes et à l'insuffisance des investissements.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9504, 9506) : repli des échanges. Effets de la hausse de l'euro par rapport au dollar. Sommet de Cancun. Stabilité des crédits pour 2004. Modernisation de la DREE. Soutien à l'internationalisation des PME. La commission des finances propose d'adopter les crédits du commerce extérieur.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 69 sexies** *(Exonération de taxe professionnelle des photographes-auteurs)* (p. 9750) : soutient l'amendement n° II-118 de M. Gérard Miquel (compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2005 par la majoration à due concurrence de la DGF) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 69 septies** (p. 9754) : soutient l'amendement n° II-115 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les collectivités territoriales de choisir, dans une fourchette comprise entre 50 % et 100 %, l'importance de la réduction des bases dont elles assument le coût) ; retiré. – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9757, 9758) : soutient l'amendement n° II-127 de M. Gérard Miquel (possibilité pour un EPCI, percevant la taxe professionnelle unique, de choisir de réviser le taux moyen pondéré de taxe professionnelle de ses communes membres à l'occasion du rattachement d'une ou de plusieurs communes et de l'appliquer) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 69 duodecies** (p. 9769) : soutient l'amendement n° II-51 de M. Michel Charasse (exercice de l'activité de jaugeage des navires par le seul service des douanes) ; rejeté.

MASSON (Jean Louis)

sénateur (Moselle)

UMP, puis UMP-A

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan jusqu'au 6 novembre 2003.

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale le 6 novembre 2003.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre suppléant des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi remédiant à l'obligation pour les collectivités territoriales de garantir l'assurance chômage de leurs agents titulaires **[n° 363 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi simplifiant le régime applicable aux comptes de campagnes électorales **[n° 386 (2002-2003)]** (8 juillet 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de dresser le bilan et d'étudier les perspectives d'avenir de la fondation " Entente franco-allemande ", chargée de l'indemnisation des incorporés de force d'Alsace-Moselle, **[n° 430 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Anciens combattants.**

Proposition de loi tendant à faciliter la création de zones d'activités transfrontalières à statut spécial, **[n° 435 (2002-2003)]** (11 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi tendant à compenser les distorsions de concurrence supportées par les buralistes dans les régions frontalières **[n° 18 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à exonérer les parents d'enfants handicapés de la taxe sur les cartes grises **[n° 30 (2003-2004)]** (21 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1391, 1393) : son amendement n° 6 : dotation des conseillers généraux d'un suppléant de sexe opposé ; retiré. – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1395) : approbation de certains points du projet de loi initial. Projet de loi défiguré ultérieurement par le problème des seuils. Anormalité de la proposition d'un seuil de 10 % des inscrits. Absence de justification de cette proposition. Instauration d'une logique de parti unique. Votera contre l'article 2.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2569) : satisfaction de soutenir le texte du Gouvernement : positif et pertinent. Excellence de la version initalement soumise au Conseil d'Etat. Son opposition à la version soumise au Sénat en première lecture. Application par le Conseil d'Etat de la Constitution. Regret d'un énorme gâchis. Analyse. Apporte son soutien au ministre de l'intérieur et au Premier ministre.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) **Discussion générale** (p. 3203, 3204) : avancées importantes pour la prévention des risques technologiques et naturels. Négligence du risque minier par le Gouvernement. Mécontentement des élus au sujet du traitement des affaissements miniers. Inopérance de l'Agence de prévention des risques miniers. Absence d'attributions et de moyens. Souhaite une prise en considération du risque minier introduit par le Sénat à l'article 13 bis au titre des risques technologiques ou naturels. – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3251, 3255) : son amendement n° 2 : indemnisation, par l'exploitant, des immeubles présentant une pente supérieure à 1 % ; irrecevale (article 40 de la Constitution) ; son amendement n° 3 : nécessité d'une étude préalable et de l'adoption du plan de prévention des risques miniers avant toute autorisation irréversible de désengagement ou d'abandon d'une mine ; rejeté. Gravité du problème en Lorraine. Immobilisme des pouvoirs publics. Exaspération des habitants ; son amendement n° 4 : extension du champ d'intervention de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers aux affaissements de carrières souterraines ; rejeté. – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3256, 3261) : son amendement n° 1 : indemnisation des dommages survenus à compter de moins de dix ans avant la promulgation de la loi, suppresson de la limitation de l'indemnisation à l'habitation principale et suppression du plafond d'indemnisation ; rejeté.

MATHIEU (Serge)

sénateur (Rhône)

UMP

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan jusqu'au 15 mai 2003.

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers

prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9211) : salue la non-intervention militaire en Iraq ; conditions économiques et sociales préoccupantes ; interrogation sur la possibilité de dégager des crédits d'urgence pour l'aide alimentaire et sanitaire, dans l'attente d'une densification de la présence française après la stabilisation de ce pays. Nécessité de préserver l'héritage culturel français en Afghanistan ; multiplication du nombre de bourses ; coopération avec les autorités afghanes en matière de contrôle des flux de drogue. Favorable à l'accélération de l'intégration de l'Albanie à l'Union européenne. Encouragement à la transition démocratique. Votera ce projet de budget.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9314, 9315) : intervient en tant que président du groupe sénatorial de la viticulture de qualité. Conséquences des calamités naturelles à répétition sur la viticulture. Reconduction de la dotation budgétaire de l'Institut national des appellations d'origine, INAO. Situation difficile de l'Institut technique de la vigne et du vin. Baisse des exportations. Diminution de la consommation de vin en France. Souhait de moyens consacrés à la communication sur le vin et à l'éducation des consommateurs.

MATHON (Josiane)

sénatrice (Loire)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil d'orientation de la simplification administrative le 27 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 49, 50) : opposition du groupe CRC au modèle d'armée 2015. Banalisation du recours à la force. Importance d'une politique de défense autonome. Promotion d'un pôle public de l'armement. Mission de GIAT Industries. Redynamisation des entreprises de ce secteur.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Question préalable** (p. 1308) : caractère antidémocratique du projet de loi. Versatilité de la majorité. Adoption en 1996 du rapport de MM. Lucien Lanier et Paul Girod. Mise en adéquation des institutions et de la politique libérale de la France. Non-examen du projet dans sa dernière rédaction par le Conseil d'Etat ou l'Assemblée nationale. Vote conforme demandé au Sénat. Texte imparfait et difficilement compréhensible. Recours à l'article 49-3 et à la déclaration d'urgence. Le groupe CRC votera la motion tendant à opposer la question préalable.

– Suite de la discussion (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1353, 1354) : soutient l'amendement n° 44 de M. Robert Bret (suppression) ; rejeté. – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1394) : sections départementales dénaturant la dimension proportionnelle du scrutin. Risque de progression de l'abstention et d'attaque du principe de la parité. Désapprobation de l'élévation des seuils. Modification du mode de scrutin régional non justifiée. Préoccupations électoralistes dénotant un faible souci démocratique. Non-approbation sur le fond ni sur la forme des modifications apportées par cet article.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1571) : intervient sur l'amendement n° 103 de M. Robert Bret (adaptation de la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'évolution de la population). (p. 1573, 1574) : soutient l'amendement n° 105 de M. Robert Bret (application au scrutin législatif d'une part de proportionnelle) ; rejeté. – **Art. 15 et annexe 2** *(Définition des circonscriptions interrégionales et répartition des sièges à pourvoir – art. 4 de la loi n° 77-729 de la loi du 7 juillet 1977 – tableau annexé)* (p. 1617) : soutient l'amendement n° 116 de M. Robert Bret (suppression du deuxième alinéa de l'article relatif à la composition des circonscriptions) ; rejeté.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 16** (p. 1640) : soutient l'amendement n° 121 de M. Robert Bret (limitation des mandats électoraux à un seul par personne) ; rejeté. (p. 1641) : soutient les amendements portant sur le même objet de M. Robert Bret n° 122, 123, 124, 125, 126, 127 et 128 (incompatibilités entre fonctions dans la vie sociale et économique du pays et fonctions électives) ; rejetés. – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1652) : soutient l'amendement n° 132 de M. Robert Bret (assurance de l'expression pluraliste des partis et formations politiques sur les services de radiodiffusion sonore et de télévision) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 1653) : soutient l'amendement n° 133 de M. Robert Bret (allégement de la restriction de la distribution de documents tels que les tracts) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 29** (p. 1658, 1659) : soutient les amendements portant sur le même objet de M. Robert Bret n° 143, 148, 149, 147, 150, 142, 144, 145 et 146 (renforcement de l'amélioration du statut de l'élu) ; rejetés.

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2401, 2403) : absence de vision prospective en dépit de l'intérêt des mesures consensuelles. Renforcement de la déontologie. Réticence sur la consultation du fichier des comptes bancaires par les huissiers de justice. Imprécision des dispositions relatives à la formation des avocats. Se félicite de l'institution d'une formation continue obligatoire. Pertinence de la séparation des autorités de poursuite et de jugement en matière disciplinaire. Réticences du groupe CRC sur la transposition de la directive du 16 février 1998. Mépris des traditions des barreaux et de l'éthique françaises. Accélération de l'emprise du droit anglo-saxon. Renforcement de la précarisation des jeunes avocats dans un contexte de concurrence judiciaire. Eludation des conclusions du rapport Bouchet en matière d'aide juridictionnelle et de réforme de l'accès au droit. Méconnaissance du véritable enjeu de la profession d'avocat dans le cadre de la libéralisation. Interroge le Gouvernement sur ses intentions. Les sénateurs communistes ne voteront pas ce texte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2434) : le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte. Nécessité d'approfondir la réflexion sur la réforme des professions judiciaires et la question de l'aide juridictionnelle.

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2633) : construction d'une société d'égalité entre les femmes et les hommes. Opposée au report de l'entrée en vigueur de la loi de 2002 au 1er janvier 2005. Souhait de faire progresser la société vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Importance de la liberté de choix. Affirmation de la coparentalité. Opposition à la restriction de la portée de la réforme. Richesse du patrimoine anthroponymique. Favorable à la revendication de la double origine des enfants nés de mariages mixtes. Report de l'entrée en vigueur de la loi de 2002. Opposition du groupe CRC à la proposition de loi. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2646) : avec le groupe CRC, votera contre le texte.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2890, 2891) : consensus sur les objectifs de codification et de simplification du droit. Dispositif allant bien au-delà de ces mesures. Dessaisissement du Parlement. Le groupe CRC votera contre le texte. Politique ultra-libérale du Gouvernement. Conception résiduelle du service public. Inégalités engendrées par la décentralisation. Priorité donnée à la culture de la performance. Favorable à une participation des citoyens à la prise de décision. – **Art. 1er A** *(Conseil d'orientation de la simplification administrative)* (p. 2907) : son amendement n° 86 : suppression ; rejeté. Contradiction entre la volonté affichée d'associer les parlementaires et le dessaisissement effectif de leurs prérogatives par le projet de loi. – **Art. 1er** *(Habilitation à prendre des mesures de simplification générales intéressant les usagers)* (p. 2910, 2911) : son amendement n° 87 : suppression ; rejeté. Inquiétudes suscitées par le projet de loi. Interrogation sur les moyens envisagés pour la mise en oeuvre de ses dispositions. Réduction du nombre des commissions administratives consultatives. – **Art. 3** *(Habilitation à clarifier le droit de la commande publique)* (p. 2916) : refus de l'absence d'un débat de fond au Parlement sur l'harmonisation des législations européennes et françaises. Inquiétude devant la réforme du code des marchés publics. Conséquences du relèvement du seuil déterminant les appels d'offres. Remise en cause de l'existence des PME. Lettre de l'ordre des architectes au président de la République. (p. 2917) : son amendement n° 88 : suppression ; rejeté. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles*

formes de contrats en matière de commande publique) (p. 2319, 2320) : son amendement n° 89 : suppression ; rejeté. Amenuisement des missions de l'Etat. Avantage pour les grandes entreprises. – **Art. 5** *(Habilitation à modifier par ordonnance le code général des impôts et le livre des procédures fiscales)* (p. 2929) : son amendement n° 90 : suppression ; rejeté. Nécessité de conserver au législateur son pouvoir de décision en matière fiscale. – **Art. 6 bis** *(Habilitation à simplifier les procédures administratives en matière de travaux publics d'aménagement)* (p. 2930, 2931) : son amendement n° 91 : suppression ; rejeté. Mesures à examiner lors de la discussion des projets de loi relatifs au transfert de compétences. – **Art. 7** *(Habilitation à préciser les modalités de preuve de la nationalité)* (p. 2932) : son amendement n° 92 : suppression ; rejeté. Inscription des dispositions touchant à la nationalité dans le domaine législatif. – **Art. 8** *(Habilitation à modifier le régime juridique des associations syndicales de propriétaires et de leurs unions)* : son amendement n° 93 : suppression ; rejeté. Atteinte portée aux éléments constitutifs des associations syndicales de propriétaires.

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 13** *(Habilitation à simplifier et harmoniser les formalités imposées aux candidats et les modalités d'organisation de certaines élections)* (p. 2952) : son amendement n° 94 : suppression ; rejeté. – **Art. 14** *(Habilitation à simplifier et harmoniser l'organisation de certaines élections non politiques)* (p. 2956) : son amendement n° 95 : suppression ; rejeté.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3887, 3889) : premier texte d'application de la réforme constitutionnelle relative à la décentralisation. Réforme régressive dénoncée par l'ensemble du monde éducatif. Démembrement du service public national. Restriction du champ du référendum local. Exclusion des EPCI. Négation du droit de pétition. Refus aux électeurs d'obtenir directement l'organisation d'un référendum. Participation des étrangers non communautaires exclue. Proposition d'instaurer un véritable débat public : participation des partis politiques, des associations et des syndicats représentatifs. Défavorable à l'instauration d'un quorum. Propose le renvoi en commission. Le groupe CRC votera contre ce texte. – **Art. unique – Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3909, 3910) : son amendement n° 38 : suppression du seuil de 5 % applicable aux partis politiques et possibilité pour les syndicats et les associations de participer à la campagne électorale ; devenu sans objet. – **Art. L.O. 1112-10 du code général des collectivités territoriales** *(Composition du corps électoral)* (p. 3911) : ses amendements n° 36 : participation au scrutin des habitants ayant leur domicile fiscal dans la commune ; rejeté ; et n° 37 : participation au scrutin des étrangers non communautaires résidant dans la commune ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 3913, 3914) : son amendement n° 39 : instauration du droit de pétition ; rejeté. Ses amendements analogues n° 40 et 41 : pouvoir d'initiative reconnu aux minorités présentes dans les conseils pour le déclenchement d'un référendum local ; rejetés. (p. 3915) : ses amendements analogues n° 42 et 43 : pouvoir d'initiative reconnu aux électeurs pour l'organisation de consultations ou de référendums locaux ; rejetés.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4866, 4867) : favorable à une retraite à taux plein après 37,5 annuités de cotisation. Solutions de remplacement fondées sur un partage des gains de productivité et une répartition plus équitable des richesses. Opposition au développement des fonds de pension et à l'individualisation de la retraite. Souci d'éviter la financiarisation du système de retraite. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4912) : soutient l'amendement n° 85 de Mme Michelle Demessine (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble des éléments de la rémunération du travail) ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4952, 4953) : le groupe CRC ne votera pas l'article 2 et demande au Sénat d'adopter les amendements identiques n° 100 de Mme Michelle Demessine, n° 101 de Mme Nicole Borvo et n° 102 de M. Guy Fischer (suppression). Implications pernicieuses du principe de contributivité et de la remise en question de la solidarité intergénérationnelle pour les carrières incomplètes. Situation des femmes et des délégués syndicaux. (p. 4958) : demande au Sénat d'adopter le sous-amendement n° 1108 de Mme Michelle Demessine (prise en compte des périodes de formation initiale ou continue pour la validation de la durée de cotisation liée à une activité professionnelle) déposé sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité).

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5005, 5006) : favorable aux amendements identiques n° 108 de M. Guy Fischer, n° 109 de Mme Michelle Demessine et n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré). Partage de l'effort de financement du régime de retraite par répartition. Disparité des ressources actuelles et fragilité du fonds de réserve pour les retraites.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5285) : soutient l'amendement n° 392 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 21** *(Amélioration du régime de la retraite progressive – art. L. 351-15 du code de la sécurité sociale)* (p. 5296, 5298) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 402 (suppression), n° 403 et 404 (suppression partielle) ; rejetés. – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5305) : votera contre cet article. – **Art. 23 bis** *(Modalités de gestion du fonds de réserve des retraites – art. L. 135-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5311) : le groupe CRC ne pourra pas voter cet article. – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 5323) : caractère illusoire de la possibilité de choisir son âge de cessation d'activité. – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5333) : aggravation de la condition féminine dans le monde du travail, dans la sphère familiale et lors de la retraite. – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5341, 5342) : non pertinence de la limite maximale fixée à douze trimestres. Coût de rachat prohibitif. Facteur supplémentaire d'inégalité au regard du droit à la retraite.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 34** *(Conditions de liquidation immédiate des pensions civiles et militaires – art. L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5412) : soutient l'amendement n° 511 de Mme Michelle Demessine (date d'entrée en vigueur de la disposition prévoyant le remplacement de l'expression "catégorie active" par l'expression "services actifs ou de la catégorie B") ; rejeté. (p. 5413) : soutient l'amendement n° 510 de Mme Michelle Demessine (maintien de la rédaction actuelle du 2° de l'article L. 24 du code des pensions civiles et militaires de retraite) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 514 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 37** *(Droit à pension de réversion – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 38 et L. 39 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5417) : volonté du groupe CRC de faire disparaître les inégalités. Favorable au droit à une pension de réversion en faveur des couples ayant contracté un pacte civil de solidarité. – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5422) : soutient l'amendement n° 529 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 46** *(Maintien en activité au-delà de la limite d'âge – art. 1er bis de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique)* (p. 5462) : mesure de profonde injustice sociale. Absence effective de liberté de choix. – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 639 (suppression) et n° 641 (repli) ; rejetés. Souhait d'un élargissement de l'accès à une seconde carrière. (p. 5492) : soutient l'amendement n° 646 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. – **Art. 68** *(Possibilité d'extension des régimes complémentaires des professions libérales aux gérants minoritaires et aux dirigeants de sociétés anonymes – art. L. 644-1 à L. 644-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5531) : le groupe CRC votera contre l'article 68. Instauration d'un régime ultradérogatoire. (p. 5532) : soutient l'amendement n° 701 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5673, 5674) : champ d'application trop restreint : exclusion des EPCI et des citoyens. Opposition du groupe CRC à ce texte.

– **Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5693, 5694) : refus par le Gouvernement d'un débat national sur les finalités et les moyens d'une décentralisation moderne et solidaire. Opposition à l'objectif de décentralisation du Gouvernement. Unité de la République menacée. Absence de financement des expérimentations. Texte flou. Imprécision juridique. – **Art. 1er** *(Expérimentation par les collectivités territoriales – chapitre III nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales, art. L.O. 1113-1 à L.O. 1113-7 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 5700) : son amendement n° 20 : suppression ; rejeté. – **Art. 2** *(Possibilité pour les établissements publics regroupant exclusivement des collectivités territoriales de participer à des expérimentations normatives – art. L.O. 5111-5 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 5708) : son amendement n° 21 : suppression ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5709) : opposition du groupe CRC aux expérimentations.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7203, 7205) : institution d'une forme concurrentielle de multifédéralisme. Eclatement des services publics. Remise en cause de l'égalité des citoyens et des solidarités. Crainte des élus locaux face à ce transfert de compétences. Rejet de la politique menée par le Gouvernement. Risque de conséquences désastreuses pour le développement du pays. Diminution des dépenses publiques de l'Etat par transfert aux collectivités territoriales. Organisation d'un paysage institutionnel en défaveur des départements et des communes. Remise en question des missions essentielles de l'Etat. Mise en place d'un service public minimal. Atteinte au droit fondamental du logement. Régionalisation libérale accentuant les déséquilibres. Démocratie absente du texte. Affaiblissement de l'Etat dans ses fonctions de solidarité et de régulation. Le groupe CRC s'oppose à ce projet de loi.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7298) : interrogation sur la pertinence du transfert de compétences. Avec le groupe CRC, s'abstiendra sur les amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 881 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à une réforme des concours financiers de l'Etat), n° 886 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des concours financiers au titre de la péréquation), n° 887 (subordination à une réforme de la DGF donnant plus d'importance aux critères péréquateurs), n° 888 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des ressources des communes comptant des quartiers défavorisés et des habitants en difficulté) et n° 889 (subordination à la réforme de l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 7300, 7301) : son amendement n° 630 : rapport au Parlement sur le bilan des lois de décentralisation ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7583, 7585) : démantèlement des principes directeurs de la justice des mineurs. Désengagement de l'Etat. Son amendement n° 713 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7600) : soutient l'amendement n° 717 de M. Thierry Foucaud (relèvement de la redevance sur les bureaux) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7830) : soutient l'amendement n° 752 de Mme Annie David (précision) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7894) : soutient l'amendement n° 766 de Mme Annie David (suppression) ; rejeté. Remise en cause de la cohésion de la communauté éducative. Garantie insuffisante apportée aux régions et aux départements. (p. 7900) : soutient l'amendement n° 779 de Mme Annie David (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7967) : soutient l'amendement n° 794 de Mme Annie David (suppression) ; rejeté. (p. 7968) : soutient l'amendement n° 795 de Mme Annie David (réaffirmation du rôle prépondérant de l'Etat en matière d'enseignement artistique) ; devenu sans objet. – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7973, 7974) : son amendement n° 798 : suppression ; rejeté. Atteinte au principe d'égalité devant le service public et aux principes de neutralité et d'égalité de statut des agents. Absence de transfert de ressources correspondant au transfert de compétences et de services.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8013) : son amendement n° 801 : suppression ; rejeté. Amorce du démantèlement programmé du statut de la fonction publique. – **Art. 83** *(Mises à disposition de services ou parties de services et de personnels au titre d'une expérimentation ou d'une délégation de compétences)* (p. 8020) : son amendement n° 804 : suppression ; rejeté. – **Art. 86** *(Clarification de dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale – art. 39 et 79 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)* (p. 8022) : son amendement n° 807 : suppression ; rejeté.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9278, 9279) : votera contre ces crédits. Politique de démembrement de la République. Conception de la décentralisation comme une arme contre les services publics. Baisse des moyens financiers des collectivités locales. Diminution des effectifs de l'administration territoriale : fermeture de la trésorerie de sa commune. Diminution des crédits de revalorisation des salaires des fonctionnaires. Transfert aux départements de la charge du RMI et du RMA ; impossibilité de moduler le taux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, affectée en compensation. Commission consultative d'évaluation des charges. Risque d'une hausse des impôts locaux.

MATTEI (Jean-François)

ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées

DÉPÔTS

Projet de loi relatif à la politique de santé publique **[n° 877 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Éducation – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance **[n° 434 (2002-2003)]** (10 septembre 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 **[n° 1106 (2003-2004)]** (8 octobre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003 portant simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé ainsi que des procédures de création d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux soumis à autorisation **[n° 89 (2003-2004)]** (26 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Pouvoirs publics et Constitution – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 323, 328) : renforcement de la législation existante. Qualité du travail du Sénat. Contexte d'élaboration des lois de 1994. Régulation des sciences du vivant par le législateur. Edifice juridique éprouvé par la bioéthique. Facteurs du succès de l'arsenal législatif de 1994. Refus par le législateur de définir l'embryon. Constat de l'existence et protection des êtres humains par la loi. Retard de la révision des lois de 1994. Clarification indispensable du mot "bioéthique". Importance croissante sur la scène internationale des interrogations liées aux sciences du vivant et aux questions éthiques. Convention du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la biomédecine, signée à Oviedo en 1997. Initiative d'une convention franco-allemande en 2001 interdisant le clonage à des fins de reproduction humaine. Greffes d'organes. Pénurie d'organes à greffer. Effort pour élargir le cercle des donneurs vivants potentiels. Graves difficultés du prélèvement sur les vivants. Favorable à une politique d'information du régime du consentement présumé des personnes décédées. Assistance médicale à la procréation, AMP. Opposé à l'autorisation du transfert d'embryon post mortem. Recherche sur l'embryon humain. Principe fondamental posé par l'article 16 du code civil. Insuffisance de l'expérimentation animale en ce qui concerne l'utilisation des cellules souches embryonnaires. Recherche possible sur l'embryon dans le respect intangible de celui-ci. Destruction de l'embryon par le prélèvement des lignées de cellules souches. But de la recherche sur l'embryon. Médecine embryonnaire. Encadrement strict des recherches sur l'embryon : caractère transitoire et réexamen au bout de cinq ans. Refus de la création d'embryons humains à des fins de recherche. (p. 328, 330) : dangers du clonage dit "thérapeutique". Interdiction du clonage humain à des fins de reproduction. Proposition d'une nouvelle incrimination, "crime contre l'espèce humaine". Agence de la biomédecine et des produits de santé. Incompatibilité entre la directive européenne et la loi française en ce qui concerne la brevetabilité du gène. Proposition de brevetabilité du gène s'il fait partie d'une technique. Prudence indispensable. (p. 368, 374) : risques encourus avec les inducteurs de l'ovulation. Difficultés d'une surveillance des enfants nés grâce à l'AMP. Pénurie d'ovocytes. Publicité annuelle des avis et recommandations du comité national consultatif d'éthique. Nécessité de développer l'enseignement de l'éthique. Difficulté d'établir des normes éthiques partagées à l'échelle internationale. Souhait d'une représentation parlementaire à l'agence de biomédecine. Modèle de la laïcité pour aborder la bioéthique. Fondement des refus sur des principes. Interrogation légitime sur l'utilisation des découvertes. Poursuite du débat engagé à l'Assemblée nationale. Ses interventions en faveur de l'interdiction de breveter le vivant. Opposition de l'opinion publique à la brevetabilité des gènes. Application de la directive européenne. Proposition de non-brevetabilité des gènes mais assujettissement à un brevet de méthode de leur utilisation. Avenir de la thérapie cellulaire. Opposition au clonage thérapeutique. Initiative franco-allemande de 2001 devant l'ONU. Ambiguïté de la position des Etats-Unis. Embryons surnuméraires. Absence de remise en cause du texte voté à l'Assemblée nationale. Engagement du médecin dans le don de soi au malade. Départ des chercheurs à l'étranger. Elargissement aux vivants du cercle des donneurs.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 385) : son amendement n° 72 : remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine ; adopté après modification par les sous-amendements n° 32 de la commission et n° 174 de M. Michel Mercier. (p. 386, 387) : sur les sous-amendements déposés sur son amendement n° 72 précité, accepte les n° 32 de la commission et n° 174 de M. Michel Mercier et s'oppose aux n° 191 de Mme Gisèle Gautier et n° 208 de M. Alain Vasselle. (p. 388, 389) : calendrier de la réorganisation. Pouvoir des agences. Volonté de simplifier en créant l'agence de la biomédecine. (p. 390) : son amendement n° 73 : transfert à l'agence de la biomédecine de la gestion du fichier des donneurs volontaires de moelle osseuse ; adopté. (p. 391) : son amendement n° 71 : division additionnelle avant le Titre Ier A ; adopté (précédemment réservé p. 382). – **Art additionnels avant l'art. 1er** (p. 392) : accepte l'amendement n° 176 de M. Guy Fischer (publication d'un rapport d'information des évolutions en matière de bioéthique). – **Art. 2** *(Examen génétique des caractéristiques d'une personne)* (p. 393) : accepte l'amendement de précision n° 1 de la commission. (p. 393) : défavorable au traitement des problèmes d'empreintes génétiques dans la loi relative aux droits du malade et à la qualité du système de santé. (p. 394) : ambiguïté de la rédaction "examen des caractéristiques génétiques". Caractère discriminatoire du tri en fonction des caractères génétiques. Opposé à une discrimination négative mais favorable à la recherche de certains diagnostics. (p. 395) : demande le retrait de l'amendement n° 141 de M. Gilbert Barbier (consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur en cas d'examen des caractéristiques génétiques sur des mineurs ou des majeurs sous tutelle). Accepte l'amendement n° 2 de la commission (correction d'une erreur matérielle). – **Art. 3** *(Identification d'une personne par ses empreintes génétiques)* : son amendement n° 74 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. (p. 396) : son amendement n° 75 : précision de la portée du renvoi au titre II de la recherche biomédicale ; adopté. Accepte l'amendement n° 3 de la commission (correction d'une erreur matérielle). : accepte l'amendement de précision n° 4 de la commission. (p. 397) : sur l'amendement n° 5 de la commission (information par le médecin de la nécessité de prévenir les membres de la famille d'une personne atteinte d'une affection génétique grave) qu'il accepte, son sous-amendement n° 206 ; adopté ; s'oppose aux sous-amendements n° 145 de M. Gilbert Barbier et n° 218 de M. Alain Vasselle. (p. 398) : son amendement n° 76 : agrément par l'agence de la biomédecine des praticiens réalisant les examens des caractéristiques génétiques d'une personne à des fins médicales ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 3** (p. 399) : son amendement n° 77 : allégement du régime des recherches ne portant pas sur les produits ne relevant pas de la compétence de l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, AFSSAPS ; adopté. – **Art. 4** *(Echantillons biologiques humains – art. L. 1131-4, L. 1131-6 et art. L. 1131-7 et L. 1132-6 nouveaux du code de la santé publique)* : son amendement n° 78 : conséquence ; adopté –

Art. 5 *(Principes généraux du don et de l'utilisation des éléments et produits du corps humain – art. L. 1211-1, L. 1211-2, L. 1211-3, L. 1211-4, L. 1211-6, L. 1211-7, L. 1211-7-1 nouveau, L. 1211-8, L. 1211-9 du code de la santé publique)* (p. 400) : son amendement n° 79 : assouplissement de la règle de l'absence d'opposition des personnes prélevées en cas de changement de finalité ; adopté. Arguments des chercheurs. (p. 401) : sur les amendements de M. Gilbert Barbier, accepte le n° 143 (rédactionnel) et s'oppose au n° 144 (rédactionnel). (p. 402) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (information par les médecins des patients âgés de 16 à 25 ans des modalités de consentement au don d'organes à fin de greffe) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 146 de M. Gilbert Barbier. Intérêt des jeunes pour le problème du don d'organes. (p 403) : défavorable à l'abaissement de l'âge de l'information à treize ans. Priorité nationale de la politique de transplantation d'organes. Rôle des centres agréés pour la transplantation d'organes. (p. 404) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. Gilbert Barbier (suppression de l'alinéa relatif à la prise en charge par l'établissement de santé préleveur des frais afférents au prélèvement). Accepte les amendements de M. Gilbert Barbier n° 148 (remplacement de la notion de risque hors de proportion avec le gain escompté par celle de risque supérieur à l'avantage escompté) et n° 149 (rédactionnel). Prise en compte dans le décret d'application de la remarque de M. Gilbert Barbier. (p. 405) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (suppression du 5° bis de l'article attribuant la reconnaissance de la nation aux personnes faisant don à des fins thérapeutiques ou scientifiques d'éléments ou produits de leur corps). Accepte l'amendement n° 8 de la commission (coordination). – **Art. 6** *(Collecte, préparation et conservation du sang, de ses composants et des produits sanguins labiles – art. L. 1221-5, L. 1221-8, L. 1221-12 du code de la santé publique)* (p. 406) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Gilbert Barbier (retour au cumul de l'urgence thérapeutique pour le receveur et de la compatibilité tissulaire pour un prélèvement sur des mineurs). Réflexion souhaitée pour une formulation répondant aux soucis de chacun. (p. 407) : son amendement n° 80 : rédactionnel et de cohérence ; adopté. Accepte l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement de la compétence du ministre chargé de la recherche pour les autorisations d'importation ou d'exportation de sang à des fins de recherche scientifique). Inutilité de la double autorisation. – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 410) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (définition du cercle familial élargi des donneurs). (p. 411) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (mission du magistrat chargé de recueillir le consentement de la personne faisant un don d'organe). (p. 412) : son amendement n° 81 : nécessité du consentement de la personne partageant l'autorité parentale en cas de contribution à l'entretien et à l'éducation d'un enfant mineur par le donneur ; adopté. Priorité de l'intérêt de l'enfant à charge. Accepte l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel). Accepte l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel). Son amendement n° 82 : rédactionnel ; adopté. (p. 413) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (rapport quadriennal au Parlement). S'oppose à l'amendement n° 193 de M. Alain Vasselle (suppression des mots "s'efforcer de" pour permettre au médecin de recueillir l'avis de la famille du défunt avant un prélèvement d'organes). (p. 415) : importance de l'accompagnement des familles. Problème de la définition de la mort. Son amendement n° 220 : création de lieux de mémoire dans les établissements de santé titulaires de l'autorisation de transplantation d'organes envers les donneurs d'éléments de leur corps en vue de greffe ; adopté. (p. 416) : son amendement n° 83 : remise en ordre de la numérotation des articles du code de la santé publique ; adopté. Son amendement n° 84 : cohérence ; adopté. – **Art. 8** *(Principes généraux applicables aux prélèvements de tissus ou de cellules ou à la collecte de produits issus du corps humain)* – **Art. L. 1241-1 du code de la santé publique** *(conditions de prélèvement de tissus et cellules sur une personne vivante)* (p. 420) : son amendement n° 85 : rédactionnel ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 15 (dispositions applicables aux recherches biomédicales portant sur des tissus), n° 209 (précision), n° 16 (précision) et n° 17 (rédactionnel). – **Art. L. 1241-3 du code de la santé publique** *(régime juridique applicable au prélèvement de moelle osseuse sur mineur)* (p. 421) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (extension du champ des donneurs mineurs de moelle osseuse à d'autres donneurs potentiels histocompatibles au receveur) et sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 155 de M. Gilbert Barbier. Accepte les amendements de la commission n° 19 (précision) et n° 20 (renforcement de la protection des donneurs mineurs et mise en oeuvre des moyens pour trouver un donneur majeur compatible pour le receveur). – **Art. L. 1241-4 du code de la santé publique** *(possibilité d'un prélèvement de moelle osseuse sur une personne majeure protégée et régime juridique de ce prélèvement)* (p. 422) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 194 de M. Alain Vasselle (prise en compte de l'avis du tuteur). Accepte l'amendement n° 21 de la commission (rectification d'une erreur matérielle). Accepte l'amendement n° 23 de la commission (modalités de recours à un prélèvement de moelle sur une personne protégée). – **Art. L. 1243-3 du code de la santé publique** *(régime unique de déclaration préalable auprès du ministre chargé de la recherche pour la conservation et la préparation des tissus et cellules issus du corps humain à des fins scientifiques, pour la préparation et la conservation des organes, du sang, de ses composants et de ses produits dérivés)* (p. 423) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (accompagnement des déclarations concernant les collections d'échantillons biologiques de l'avis d'un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale). Son amendement n° 86 : régime juridique relatif à la constitution des collections d'échantillons biologiques humains ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 184 de Mme Sylvie Desmarescaux (libre choix des femmes entre un transfert d'embryons frais et un transfert d'embryons congelés). (p. 424) : ses amendements n° 87 (cohérence) et n° 88 (cohérence) ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 185 de Mme Sylvie Desmarescaux (respect de l'interdiction du don relationnel d'ovocytes). – **Art. L. 1245-4 du code de la santé publique** *(assimilation des prélèvements réalisés dans le cadre d'une recherche biomédicale à des prélèvements à des fins thérapeutiques)* : Accepte les amendements de la commission n° 25 (précision) et n° 26 (équivalence entre l'autorisation de mener des recherches biomédicales et l'autorisation du lieu dans lequel s'effectuent le prélèvement, la conservation, la préparation et l'administration des cellules). (p. 525) : nécessité de règles éthiques quant à l'origine des cellules embryonnaires importées. – **Art. L. 1245-5 du code de la santé publique** *(régime juridique des exportations et importations des éléments et produits du corps humains)* : accepte l'amendement n° 27 de la commission (compétence unique du ministre chargé de la recherche pour les autorisations d'importation ou d'exportation de tissus et de cellules à des fins de recherche scientifique). – **Art. L. 1245-6 du code de la santé publique** *(décret en Conseil d'Etat)* : son amendement n° 89 : cohérence ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. L. 1245-6 du code de la santé publique** (p. 426) : son amendement n° 90 : numérotation des articles ; adopté. Son amendement n° 91 : application aux pâtes plasmatiques et aux préparations de thérapie cellulaire de l'article 38 du code des douanes ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 8** : son amendement n° 92 : création de comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale, CCPPRB, à compétence nationale ; adopté. – **Art. 9** *(Conditions d'élaboration des règles de bonnes pratiques)* (p. 427) : son amendement n° 93 : suppression ; adopté. – **Art. 10** *(Coordination – art. L. 1263-1, L. 1263-2, L. 1263-3 et L. 1263-4 du code de la santé publique)* : son amendement n° 94 : correction d'une erreur de référence ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 12** (p. 429) : accepte l'amendement n° 195 de M. Alain Vasselle (rapport au Parlement sur les mesures prises au niveau international en matière de prévention, de lutte et de répression du trafic d'organes). – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 432) : historique de la brevetabilité du vivant. (p. 433) : vote par l'Assemblée nationale en 1996 d'une proposition de résolution visant à l'interdiction de brevetabilité des gènes humains et de l'ensemble du vivant. Soutien par le gouvernement en place en 1998 du projet de directive. Position des autres pays européens à l'égard de la directive. Proposition

de brevetabilité de la technologie. Son amendement n° 95 : non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles ; adopté. Son amendement, tendant à insérer un article additionnel après l'art. 12 bis, n° 96 (création de licences pour l'exploitation de brevets) ; adopté. (p. 434) : opposition absolue à l'appropriation d'un gène par quelqu'un ayant fait une découverte et non une invention. – **Art. 13** *(Produits de thérapie génique et produits cellulaires d'origine animale à finalité thérapeutique)* (p. 440) : son amendement n° 97 : attribution du statut de médicament aux préparations de thérapie génique et aux préparations de thérapie cellulaire ; adopté. – **Art. 14** *(Disposition pénales)* (p. 442) : son amendement n° 98 : transfert des pénalités portant sur les préparations de thérapie génique et sur les préparations de thérapie cellulaire xénogénique dans le titre II du livre IV de la cinquième partie du code de la santé publique ; adopté. – **Chapitre Ier** : s'oppose à l'amendement n° 157 de M. Gilbert Barbier (nouvel intitulé du chapitre Ier). – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 444, 445) : utilisation courante du clonage dans les laboratoires de biologie cellulaire. Son amendement n° 99 : interdiction de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne humaine vivante ou décédée ; adopté. Opposé au clonage thérapeutique pour l'espèce humaine. Opposé à la position de l'Allemagne et des Etats-Unis au regard de l'embryon. (p. 446) : déclare l'amendement n° 158 de M. Gilbert Barbier (interdiction du clonage humain par scission d'embryon ou par transfert nucléraire à des fins reproductive, thérapeutique et de recherche) satisfait par son amendement n° 99 précité. (p. 447) : souhait d'anticiper et d'interdire le clonage reproductif au niveau national et au niveau international. Volonté unanime du Gouvernement de pénaliser le clonage reproductif. (p. 448) : rapprochement de l'expression de l'interdiction figurant dans les textes internationaux. – **Art. additionnel après l'article 15** : accepte l'amendement n° 30 de la commission (insertion de l'article 21 bis "rapport sur les initiatives françaises en faveur d'une législation internationale réprimant le clonage reproductif" après l'article 15). – **Art. 16** *(Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines)* (p. 451) : son amendement n° 100 : suppression du paragraphe I concernant l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH ; adopté. Sur les amendements de Mme Sylvie Desmarescaux, déclare les n° 186 (compétence de l'APEGH pour contribuer à l'élaboration des règles de bonnes pratiques en matière de stimulation ovarienne) et n° 187 (mission de l'APEGH d'information du public et de promotion du don de gamètes) partiellement satisfaits et veillera à l'application de la parité proposée par le n° 188 (application de la parité dans la composition du haut conseil de l'APEGH). – **Art. 17** *(Diagnostics prénatal et préimplantatoire – art. L. 2131-1, L. 2131-3 à L. 2131-5 du code de la santé publique)* (p. 453) : ses amendements n° 101 à n° 108 rédactionnels ; adoptés. Accepte l'amendement n° 41 de la commission (élargissement du champ du diagnostic préimplantatoire à tous les cas de maladie génétique grave). – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* (p. 456, 457) : raisons ayant poussé le Gouvernement à ne pas reconduire le système d'évaluation des techniques d'AMP. Accepte l'amendement n° 43 de la commission (suppression de la possibilité de créer des embryons dans le cadre de l'évaluation des nouvelles techniques d'AMP). – **Art. L. 2141-1 du code de la santé publique** *(Définition d'une AMP)* : accepte l'amendement n° 42 de la commission (renvoi de l'encadrement des pratiques de stimulation ovarienne à des recommandations de bonnes pratiques homologuées par le ministre chargé de la santé ou par l'agence de la biomédecine). – **Art. L. 2141-1-1 du code de la santé publique** *(Evaluation préalable de toute nouvelle technique d'AMP)* (p. 458) : accepte l'amendement n° 44 de la commission (suppression de la possibilité de créer des embryons dans le cadre de l'évaluation des nouvelles techniques d'AMP). – **Art. L. 2141-1-2 du code de la santé publique** *(Autorisation préalable du ministre chargé de la santé pour le passage à l'application clinique d'une nouvelle technique d'AMP)* : accepte l'amendement n° 45 de la commission (suppression de la possibilité de créer des embryons dans le cadre de l'évaluation des nouvelles techniques d'AMP). – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* : accepte l'amendement n° 46 de la commission (rétablissement de l'exigence d'une durée de vie commune de deux ans pour les couples non mariés souhaitant bénéficier d'une AMP). (p. 459) : accepte l'amendement n° 47 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem). (p. 462) : accepte l'amendement n° 210 de la commission (codification). – **Art. L. 2141-4 du code de la santé publique** *(Sort de l'embryon créé in vitro)* (p. 463) : accepte l'amendement n° 68 de M. Jean Chérioux (rattachement du sort des embryons surnuméraires au projet parental) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 222 de M. Nicolas About. Accepte l'amendement n° 211 de la commission (codification). Accepte l'amendement n° 212 de la commission (codification). Accepte l'amendement n° 213 de la commission (codification). – **Art. L. 2141-9 du code de la santé publique** *(Régime juridique de l'entrée et de la sortie du territoire des embryons)* (p. 464) : son amendement n° 109 : accord préalable de l'agence de la biomédecine pour les déplacements d'embryons ; adopté. Accepte l'amendement n° 189 de Mme Sylvie Desmarescaux (rétablissement du rôle du psychologue dans les équipes d'AMP). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 190 de Mme Sylvie Desmarescaux (information des couples de l'interdiction de tout transfert d'embryons post-mortem). Accepte l'amendement n° 214 de la commission (codification). – **Art. L. 2141-12 du code de la santé publique** *(Décret en Conseil d'Etat)* (p. 465) : accepte l'amendement n° 51 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 215 de la commission (rédactionnel). Son amendement n° 110 : cohérence ; adopté. Son amendement n° 111 : suppression de la disposition prévoyant la mention du nom des praticiens, cliniciens et biologistes agréés sur l'autorisation accordée au centre d'AMP ; adopté. Son amendement n° 112 : cohérence ; adopté. Son amendement n° 113 : cohérence ; adopté. Son amendement n° 114 : cohérence ; adopté. (p. 466) : son amendement n° 115 : rédactionnel ; adopté. – **Art. 18 bis** *(Dispositions permettant d'assurer la filiation et les droits successoraux de l'enfant né d'un transfert d'embryon réalisé après le décès du père)* (p. 467) : accepte l'amendement n° 52 de la commission (suppression de l'article).

– **Suite de la discussion** (30 janvier 2003) – **Chapitre IV** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires et foetales)* (p. 473) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (nouvel intitulé). – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-1 du code de la santé publique** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 477) : volonté d'éviter les querelles partisanes. Approches différentes de la définition de l'embryon. Prise en compte de l'intérêt de l'embryon et de la santé des êtres humains. Thérapie cellulaire. Favorable à l'autorisation des études sur l'embryon et, par dérogation, aux recherches effectuées pendant cinq ans sur les cellules souches embryonnaires. Son amendement n° 116 : reprise dans le code de la santé publique des termes adoptés précédemment dans le code civil ; adopté. (p. 479) : fiabilité insuffisante des techniques de clonage à des fins thérapeutiques. Bilan indispensable au bout de cinq ans. Balbutiements de la thérapie génique. Porte ouverte au clonage reproductif par le clonage thérapeutique. – **Art. L. 2151-2 du code de la santé publique** *(Interdiction de créer des embryons à des fins de recherche)* (p. 480) : son amendement n° 117 : interdiction du clonage quelle que soit la fin recherchée ; adopté. (p. 481) : s'oppose aux amendements n° 161 de M. Gilbert Barbier (interdiction de la conception in vitro d'embryons humains à d'autres fins que la procréation) et n° 180 de M. François Autain (autorisation du clonage à des fins thérapeutiques). – **Art. additionnels après l'art. L. 2151-2 du code de la santé publique** (p. 483) : son amendement n° 118 : interdiction de l'ensemble des finalités aboutissant à une instrumentalisation manifeste de l'embryon quel qu'en soit le mode d'obtention ; adopté. (p. 484) : son amendement n° 119 : interdiction de toute constitution par clonage d'un embryon humain à des fins

thérapeutiques ; adopté. – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 485) : son amendement n° 121 : I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires ; adopté (p. 488) : son amendement n° 120 : cohérence ; adopté. (p. 488, 489) : intérêt des études et de la recherche sur l'embryon pour la médecine de l'embryon. S'oppose aux amendements de M. André Lardeux n° 69 (interdiction de la recherche sur tout ou partie d'un embryon humain) et n° 70 (interdiction de la recherche sur l'embryon humain), n° 162 de M. Gilbert Barbier (possibilité de recherche sur les cellules embryonnaires issues d'embryons humains et interdiction de la recherche sur l'embryon humain), aux sous-amendements de M. Alain Vasselle n° 199 et n° 196 déposés sur son amendement n° 121 précité, n° 175 de M. Bernard Seillier, n° 219 de M. Michel Mercier, n° 197 et n° 198 de M. Alain Vasselle déposés sur l'amendement n° 55 de la commission (interdiction de la recherche sur l'embryon humain, modalités d'autorisation des études et autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Barbier sur le même objet n° 163, n° 164 et n° 165 (modalités de mise en oeuvre de la recherche sur les cellules embryonnaires issues d'embryons humains). (p. 490, 491) : distinction indispensable entre la recherche in vivo et la recherche in vitro. Stades de développement des cellules de l'embryon. (p. 495) : affirmation de la non-réification de l'embryon et du respect de celui-ci. (p. 510) : son amendement n° 120 : cohérence ; adopté. Accepte l'amendement n° 56 de la commission (précision). – **Art. L. 2151-3-1 du code de la santé publique** *(Autorisation préalable du ministre chargé de la recherche pour l'importation de tissus ou de cellules embryonnaires ou foetales)* : son amendement n° 122 : cohérence ; adopté. Déclare sans objet l'amendement n° 166 de M. Gilbert Barbier (rédactionnel) en cas d'adoption de son amendement n° 122 précité. – **Art. additionnel après l'art. L. 2151-3-1 du code de la santé publique** (p. 511) : son amendement n° 123 : autorisation de l'agence de la biomédecine pour la conservation des cellules souches embryonnaires ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 19** : son amendement n° 124 : rapports d'évaluation de l'agence de la biomédecine et de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; adopté. (p. 512) : favorable à l'insertion dans le rapport d'une étude comparée des moyens d'obtention des cellules souches. – **Art. 20** *(Cellules embryonnaires ou foetales issues d'interruptions de grossesse)* : son amendement n° 125 : cohérence ; adopté. Son amendement n° 126 : transmission au ministre chargé de la recherche par l'agence de la biomédecine de son avis sur les protocoles de recherche sur les tissus ou cellules embryonnaires ; adopté. (p. 513) : accepte l'amendement n° 57 de la commission (précision). – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 514) : demande le retrait de l'amendement n° 181 de M. Guy Fischer (incrimination du clonage à visée reproductive en le qualifiant de crime contre le genre humain). – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 516) : son amendement n° 127 : création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine ; adopté après modification par le sous-amendement n° 223 de Mme Nicole Borvo. (p. 518) : son amendement n° 204 : alourdissement de la sanction du délit commis par toute personne se prêtant à un prélèvement de cellules en vue d'un clonage reproductif ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 182 de M. Guy Fischer (réclusion criminelle portée à trente ans pour réprimer les pratiques eugéniques et extension de celle-ci au clonage reproductif). Son amendement n° 128 : introduction dans le code pénal de l'interdiction de la constitution par clonage d'embryons humains à des fins industrielles et commerciales ; adopté. (p. 519) : son amendement n° 129 : introduction dans le code pénal de l'interdiction de la constitution par clonage d'embryons humains à des fins de recherche ; adopté. Son amendement n° 130 : introduction dans le code pénal de l'interdiction de la constitution par clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques ; adopté. Accepte l'amendement n° 60 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 61 de la commission (rétablissement de la peine de deux ans d'emprisonnement applicable au prélèvement ou à la conservation des tissus ou cellules à l'issue d'une IVG dans des conditions non conformes à la loi). Son amendement n° 131 : sanction pénale applicable en cas d'infraction aux dispositions relatives à l'autorisation de conserver à des fins scientifiques les cellules souches embryonnaires ; adopté. (p. 520) : son amendement n° 132 : cohérence ; adopté. Sanctions des importations et des exportations de cellules ou d'embryons. – **Art. additionnels après l'art. 21** : accepte l'amendement n° 200 de M. Nicolas About (sanction de la provocation au clonage reproductif et de la propagande ou de la publicité en faveur du clonage). (p. 521) : accepte l'amendement n° 201 de M. Nicolas About (classement parmi les infractions susceptibles de justifier la mise en oeuvre de la procédure de dissolution civile des mouvements sectaires des crimes d'eugénisme et de clonage reproductif ainsi que du délit de provocation au clonage ou de propagande en faveur du clonage). – **Art. 21 bis** *(Rapport sur les initiatives françaises en faveur d'une législation internationale réprimant le clonage reproductif)* (p. 622) : accepte l'amendement n° 62 de la commission (suppression de l'article). – **Art. 22** *(Coordination)* – **Art. L. 2163-1 du code de la santé publique** *(Dispositions prévues à l'article 511-1 du code pénal condamnant le clonage reproductif)* : accepte l'amendement n° 216 de la commission (rédactionnel). Accepte l'amendement n° 217 de la commission (rédactionnel). (p. 523) : son amendement n° 133 : introduction dans le code de la santé publique des dispositions relatives à l'incrimination du clonage à finalité reproductive précédemment insérées dans le code pénal ; adopté. – **Art. L. 2163-1-1 du code de la santé publique** *(dispositions prévues aux articles 511-1-1 et 511-1-2 du code pénal)* : son amendement n° 205 : transposition dans le code de la santé publique de dispositions précédemment insérées dans le code pénal ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. L. 2163-1 du code de la santé publique** (p. 524) : ses amendements n° 134, 135 et 136 (transposition dans le code de la santé publique de dispositions précédemment insérées dans le code pénal) ; adoptés. – **Art. L. 2163-2 du code de la santé publique** *(Dispositions prévues à l'article 511-19 du code pénal sanctionnant le non-respect des conditions légales pour mener la recherche sur l'embryon)* : accepte l'amendement n° 64 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. L. 2163-2 du code de la santé publique** (p. 525) : son amendement n° 137 : transposition des dispositions du code pénal dans le code de la santé publique ; adopté. – **Art. L. 1272-9 du code de la santé publique** *(Dispositions prévues à l'article 511-19-1 du code pénal relatif au non-respect des conditions légales posées pour le prélèvement et l'utilisation de cellules embryonnaires ou foetales)* : accepte l'amendement n° 65 de la commission (coordination). – **Art. 27** *(Entrée en vigueur des dispositions relatives à la recherche sur l'embryon)* (p. 526) : son amendement n° 138 : entrée en vigueur des dispositions relatives à l'agence de la biomédecine et à ses compétences ; adopté. – **Art. 28** *(Dispositions applicables à Mayotte, au territoire des îles Wallis-et-Futuna, des terres australes et antarctiques françaises, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie)* : son amendement n° 139 : habilitation du Gouvernement à étendre par ordonnance le champ d'application des dispositions du texte aux territoires d'outre-mer, à Mayotte et à la Nouvelle-Calédonie ; adopté. – **Art. 29** *(Révision de la loi et évaluation de son application)* (p. 527) : son amendement n° 140 : suppression de l'article ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 29** : accepte l'amendement n° 202 de M. Jean-Louis Lorrain (possibilité de renouvellement du mandat des bénévoles du conseil de prévention et de lutte contre le dopage). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 532, 533) : remerciements. Enrichissement du texte par rapport à celui voté en 1994. Regret du vote négatif du texte par l'opposition sénatoriale. Responsabilités des hommes politiques.

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] – (11 février 2003) – **Discussion générale** (p.730, 732) : son soutien à la proposition de loi. Coût humain et financier du tabac. Faiblesse de la politique française de prévention. Rappel des mesures antérieures de lutte contre le tabagisme. Consommation de tabac élevée chez les jeunes. Augmentation récente du prix du

tabac. Mesures annoncées dans le cadre du plan "cancer" : programme "Ecole sans tabac" ; augmentation constante des taxes ; renforcement de la loi Evin et des campagnes d'information ; aide à l'arrêt du tabac. Souhait d'une modification de l'image sociale du tabac. (p. 737) : intérêt de cette proposition de loi malgré ses limites. Projet de loi de programmation quinquennale de santé publique. Définition des outils et des priorités. Elaboration du plan de lutte contre le cancer. Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé publique.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8164) : ambition d'un égal accès de tous à des soins de qualité. Origine du déficit du régime général. Efforts du Gouvernement pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées. Annonce de la réforme de la loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées. Civisme indispensable pour lutter contre les abus et les gaspillages. Progression de l'ONDAM. (p. 8165) : évolution progressive du comportement des acteurs. Réforme des retraites. Objectifs de la politique familiale. Projet de loi relatif à la politique de santé publique. Modernisation de l'hôpital. (p. 8166) : modernisation indispensable du système d'assurance maladie accompagnée d'une réflexion sur la loi de financement de la sécurité sociale. Propositions diverses pour un retour à l'équilibre des comptes. (p. 8167) : choix du Gouvernement de stabiliser le déficit de l'assurance maladie par la suppression du FOREC et la hausse des droits sur les tabacs. (p. 8196) : efforts de clarification du Gouvernement. (p. 8197) : vocation de la CADES de rembourser la dette de l'Etat. Mise en place de la réforme des retraites. Spécificité de la branche accidents du travail et maladies professionnelles. Engagement d'une indemnisation totale des victimes de l'amiante. Prise en charge des besoins de trésorerie de l'ACOSS. (p. 8198) : préparation du projet de loi portant réforme de la loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées. Objection à la médicalisation de l'ONDAM. Responsabilité des gestionnaires. Nécessaire révision de la loi organique sur la loi de financement de la sécurité sociale. Croissance inéluctable des dépenses de santé. Prévention. (p. 8199) : financement des hôpitaux. Fonctionnement du système de santé. Situation de l'assurance maladie pendant les deux dernières années du gouvernement Jospin. Financement des 35 heures. Revalorisations accordées sans contrepartie aux professionnels de santé en 2001 et au premier trimestre de 2002. (p. 8200) : augmentation du forfait hospitalier. ONDAM hospitalier. Mise en place d'une commission d'orientation pour préparer un plan santé-environnement. (p. 8201) : études épidémiologiques sur les éthers de glycol. Evolution des médicaments. (p. 8202) : favorable à la gestion de la politique sanitaire au niveau régional. Jours fériés travaillés. (p. 8203) : financement du fonds de réserve pour les retraites. Exemples d'hôpitaux publics ayant repris le personnel et les activités de cliniques privées et déclarées en faillite. – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8212) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission saisie pour avis n° 45 (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 6 (suppression de certaines missions prévues pour le comité des finances sociales), n° 7 (précision), n° 8 (report au 30 septembre de la transmission du rapport annuel du comité) et n° 9 (nomination du secrétaire général). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 154 (rapport présentant le bilan de la mise en oeuvre de la compensation intégrale aux régimes de sécurité sociale des exonérations consenties par l'Etat) et n° 155 (composition du comité des finances sociales). – **Art. 2** *(Remboursement par la CADES de la seconde moitié de la dette 2000 du FOREC – art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)* (p. 8215) : s'oppose aux amendements identiques n° 110 de M. Claude Estier et n° 157 de M. Guy Fischer (suppression) et accepte l'amendement n° 250 de la commission (augmentation du versement effectué par la CADES à l'ACOSS au bénéfice des trois caisses nationales du régime général). – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8217) : s'oppose à l'amendement n° 111 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur du patrimoine). (p. 8218) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Claude Estier (rapport sur le plan de financement à long terme de la CADES présenté par le Gouvernement avant le 30 juin 2004). – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8219) : demande un vote bloqué sur l'article modifié par les seuls amendements de la commission n° 10 (liquidation du FOREC par le fonds de solidarité vieillesse selon les principes des droits constatés) et n° 11 (extension à la sécurité sociale du paiement par décade dont bénéficiait le FOREC). (p. 8221) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Claude Estier (suppression). (p. 8221) : accepte les amendements précités de la commission n° 10 et n° 11. (p. 8222) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (versement à la sécurité sociale du fonds de roulement du FOREC à sa disparition). (p. 8223) : coût des 35 heures. Échec de la mise en place des 35 heures à l'hôpital. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8225) : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Guy Fischer (création d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises). (p. 8226) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer sur le même objet n° 160, n° 161 et n° 159 (modulation des cotisations sociales patronales). (p. 8228) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission (coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 68 de M. Michel Charasse. (p. 8230) : priorité au problème de santé publique sans se désintéresser de ceux qui vivent de l'industrie du tabac. (p. 8232, 8233) : message et action du Gouvernement concernant la lutte contre le tabagisme.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8243) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Michel Charasse (alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes). (p. 8244, 8245) : absence de risque de fermeture de l'usine de fabrication de cigares de Strasbourg. Sur l'amendement précité n° 53 de M. Michel Charasse, son sous-amendement n° 256 ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8248) : s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Claude Estier (augmentation de la rémunération des débitants de tabac). (p. 8249) : s'oppose à l'amendement n° 115 de M. Claude Estier (affectation de 1 % des taxes sur le tabac à des actions de prévention pour lutter contre le tabagisme). – **Art. additionnel après l'art. 4 ou avant l'art.15 A** (p. 8251) : pistes pour renforcer la lutte contre le tabagisme. S'oppose aux amendements n° 116 de M. Gilbert Chabroux (aide au sevrage) et n° 165 de M. Guy Fischer (prise en charge par l'assurance maladie des substituts nicotiniques). – **Art. 4 bis** *(Minima de perception sur les tabacs dans les départements d'outre-mer)* (p. 8252) : accepte l'amendement n° 67 de M. Jean-Paul Virapoullé (rédaction). – **Art. 5** *(Optimisation des recours contre tiers exercés par les caisses de sécurité sociale – art. L. 376-1 et L. 454-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 211-11 du code des assurances)* (p. 8254) : s'oppose aux amendements n° 162 de M. Guy Fischer (suppression) et de M. Claude Estier n° 117 (extension du dispositif du recours subrogatoire aux organismes de protection sociale complémentaires) et n° 118 (diagnostic médical préalable à la transmission de l'information à la caisse de sécurité sociale en cas de lésions causées par un tiers). Accepte l'amendement n° 14 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8255) : demande le retrait de l'amendement n° 70 de Mme Valérie Létard (restitution des contributions et prélèvements précomptés sur les revenus de placement exonérés d'impôt sur le revenu pour les titulaires de pension de réversion ayant un revenu imposable inférieur au minimum vieillesse). (p. 8256) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de Mme Valérie Létard (exonération d'assujettissement à la CSG des soins gratuits dont bénéficient les personnels hospitaliers). – **Art. 6** *(Non-prise en compte de l'abattement de 20 % pour le calcul de l'assiette des cotisations et contributions sociales des dirigeants de sociétés – art. L. 131-6, L. 136-3 et L. 136-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8257) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (cohérence). – **Art. 7 bis** *(Plafonnement de la contribution sociale de solidarité sur les sociétés pour les détaillants*

acheteurs fermes de carburants – art. L. 651-3 du code de la sécurité sociale) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (rédaction). – **Art. 8** *(Exonération de cotisations et contributions sociales pour les contributions des employeurs versées aux institutions de retraite supplémentaire)* (p. 8258) : son amendement n° 231 : possibilité pour les organismes de recouvrement des cotisations sociales des salariés agricoles d'obtenir les informations nécessaires pour déterminer les sommes à exclure de l'assiette des cotisations sociales ; adopté. – **Art. 9** *(Modification du barème de la contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques – art. L. 245-2, L. 245-3 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8259) : son amendement n° 235 : modification du barème de la taxe sur les dépenses de promotion des médicaments ; adopté. Demande le retrait des amendements de M. Gérard Dériot n° 97 (modification du mode de calcul de la contribution exceptionnelle) et n° 96 (suppression du caractère non déductible de la contribution exceptionnelle). – **Art. 10** *(Création d'une contribution sur les dépenses de promotion des fabricants ou distributeurs de dispositifs médicaux – art. L. 138-20 et L. 245-5-1 à L. 245-5-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8261) : accepte l'amendement n° 252 de la commission (cohérence). – **Art. 11** *(Individualisation de la contribution sur les ventes en gros de médicaments – art. L. 137-7, L. 138-1, L. 138-2, L. 138-4, L. 138-5 à L. 138-7, L. 138-13, L. 138-15, L. 138-17, L. 245-3 et L. 245-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8262) : accepte l'amendement n° 253 de la commission (rédaction). (p. 8263) : demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Philippe Darniche (diminution du taux de la contribution sur la distribution en gros de médicaments). Demande le retrait de l'amendement n° 64 de M. Gérard Dériot (exonération de la taxe sur la croissance du chiffre d'affaires en faveur des spécialités génériques). (p. 8264) : accepte l'amendement n° 254 de la commission (rédaction). – **Art. 13** *(Fixation des prévisions de recettes pour 2004)* : s'oppose à l'amendement n° 156 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 55** *(Simplification de la procédure d'admission en non-valeur – art. L. 133-3 et L. 243-3 du code de la sécurité sociale (priorité))* (p. 8265) : accepte l'amendement n° 43 de la commission (rédaction). – **Art. 57** *(Simplification des obligations déclaratives des employeurs non établis en France – art. L. 243-1-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 741-1-1 du code rural (priorité))* (p. 8266) : son amendement n° 246 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 57 (priorité)** : accepte l'amendement n° 44 de la commission (droits du cotisant). (p. 8267) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Michel Mercier (amélioration des droits des cotisants à l'égard des organismes de recouvrement). – **Art. additionnel après l'art. 57 bis (priorité)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 255 de la commission (renforcement de la sécurité juridique des usagers de la branche recouvrement de la sécurité sociale). – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8269, 8270) : dispositions contribuant à la mise en oeuvre de la maîtrise médicalisée. Mesures pour lutter contre les dérives et les abus. Rôle de la Caisse nationale d'assurance maladie. Politique du médicament tournée vers l'innovation. Mesures de nature réglementaire : clarification des règles d'exonération du ticket modérateur et hausse du forfait journalier hospitalier. Réduction à neuf euros pour les séjours psychiatriques. Responsabilité civile médicale. – **Art. additionnels avant l'art. 15 A** (p. 8285) : s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Guy Fischer (prise en charge totale des frais relatifs aux examens complémentaires prescrits à la suite du dépistage du cancer du sein). (p. 8286) : s'oppose à l'amendement n° 168 de Mme Michelle Demessine (financement par la sécurité sociale de la prise en charge de la perte d'autonomie). (p. 8287) : s'oppose à l'amendement n° 163 de M. Guy Fischer (rapport du Gouvernement présentant les conclusions de l'étude épidémiologique sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause). (p. 8288) : s'oppose à l'amendement n° 166 de M. Guy Fischer (rétablissement des élections à la sécurité sociale). Demande le retrait de l'amendement n° 167 de M. Guy Fischer (rapport du Gouvernement sur les modalités de prise en charge de l'examen d'ostéodensitométrie). – **Art. 15 A** *(Rapport au Parlement sur les prestations indûment versées au titre de l'assurance maladie)* (p. 8289) : accepte les amendements identiques de la commission n° 17, de la commission saisie pour avis n° 46, de M. Bernard Cazeau n° 121 et de M. Guy Fischer n° 169 (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 15** (p. 8290) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Bernard Cazeau (maintien du forfait hospitalier à son niveau actuel). – **Art. 15** *(Simplification de la procédure d'inscription d'un médicament dans un groupe générique – art. L. 5121-10 et L. 5121-20 du code de la santé publique)* (p. 8291) : accepte l'amendement n° 1 de M. Dominique Leclerc (possibilité de communiquer la liste des titres de propriété intellectuelle attachés aux produits princeps). – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 8292) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Bernard Cazeau (généralisation de la prescription en dénomination commune). S'oppose à l'amendement n° 171 de M. François Autain (mention de la dénomination commune internationale des médicaments sur le conditionnement). S'oppose à l'amendement n° 170 de M. François Autain (clarification des notices d'utilisation des médicaments). – **Art. 16** *(Validation des actes réglementaires portant baisse du taux de remboursement de certains médicaments)* (p. 8294, 8295) : s'oppose à l'amendement n° 172 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 17** *(Fixation d'un prix maximum de vente aux établissements de santé des médicaments rétrocédés disposant d'une autorisation de mise sur le marché – art. L. 162-16-5 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)* : son amendement n° 232 : rédaction ; adopté. (p. 8296) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de M. Gérard Dériot (suppression du critère alourdissant le système d'évaluation et d'admission des médicaments utilisés à l'hôpital). Son amendement n° 243 : rédaction ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 151 de M. Nicolas About (traitement particulier des médicaments dérivés du sang humain et de leurs analogues recombinants). (p. 8297) : son amendement n° 241 : précision ; adopté. (p. 8298) : son amendement n° 244 : possibilité de fixer les prix en dehors de la liste de rétrocession des médicaments ; adopté. – **Art. 19** *(Régime tarifaire spécifique des activités de soins de suite, de réadaptation et de psychiatrie exercées par des établissements de santé privés – art. L. 162-22-1 à L. 162-22-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8299) : demande le retrait de l'amendement n° 72 de Mme Valérie Létard (introduction de données d'ordre médical et épidémiologique dans le cadre de la détermination de l'objectif national de dépenses relatif aux activités de psychiatrie et de soins de suite ou de réadaptation de certains établissements de santé privés). S'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (mention des créations d'activité). (p. 8300) : prise en compte des créations dans la croissance de l'enveloppe globale. – **Art. additionnel avant l'art. 20** : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Guy Fischer (suppression du forfait hospitalier). – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8305) : son amendement n° 240 : coordination ; adopté. (p. 8307, 8308) : rapport consécutif à l'expérimentation sur la tarification à l'activité dans un certain nombre d'établissements et de régions. Financement des hôpitaux, soit par le budget global, soit par la tarification à l'activité. Possibilité d'économies dans la gestion hospitalière. (p. 8309) : mise en place de financements complémentaires et adaptés. Application progressive de la tarification à l'activité. S'oppose aux amendements n° 174 de M. Guy Fischer (suppression) et n° 74 de Mme Valérie Létard (concertation entre le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation et l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé afin d'établir le bon usage du médicament). Accepte l'amendement n° 20 de la commission (coordination) et s'oppose aux amendements de M. Bernard Cazeau n° 126 (évaluation des mécanismes de régulation), n° 123 (distinction d'une dotation pour les missions de service public et d'une autre pour les aides contractuelles), n° 127 (accès des établissements ayant conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'agence régionale d'hospitalisation, ARH, à la seule dotation réservée à l'aide contractuelle), n° 124 (modalités de fixation du montant annuel de chacune des deux dotations) et n° 125 (cohérence). – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8312) : demande le retrait de l'amendement n° 76 de Mme Valérie Létard (avance de trésorerie par la caisse primaire d'assurance

maladie pour faciliter la mise en place de la tarification à l'activité dans les établissements). – **Art. 21** *(Dotation annuelle de financement pour les activités de psychiatrie, de soins de suite et de réadaptation – art. L. 174-1, L. 174-1-1, L. 174-2, L. 174-3, L. 174-15 et L. 381-30-5 du code de la sécurité sociale, et L. 6411-16, L. 6415-3 et L. 6147-5 du code de la santé publique)* (p. 8313) : favorable à l'intégration des soins de suite dans la tarification à l'activité. – **Art. additionnel après l'art. 21** (p. 8314) : demande le retrait de l'amendement n° 128 de M. Gilbert Chabroux (élaboration par l'administration centrale pénitentiaire d'un rapport relatif à l'état de santé de la population carcérale). – **Art. 22** *(Fixation du prix de vente des médicaments aux établissements de santé – art. L. 162-16-6, L. 162-17-4 et L. 165-7 du code de la sécurité sociale)* (p. 8315) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (coordination). – **Art. 24** *(Réforme de la procédure budgétaire des établissements de santé – art. L. 6143-1, L. 6143-3, L. 6143-4, L. 6144-1, L. 6144-3, L. 6145-1 et L. 6145-4 du code de la santé publique)* (p. 8317) : s'oppose à l'amendement n° 176 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 25** *(Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et compétencesdes directeurs des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6114-1, L. 6114-2, L. 6114-4, L. 6115-3, L. 6115-4 du code de la santé publique)* (p. 8318) : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 28** *(Dispositions transitoires relatives à l'application de la tarification à l'activité)* (p. 8322, 8323) : s'oppose aux amendements n° 178 de M. Guy Fischer (suppression) et n° 129 de M. Bernard Cazeau (cohérence). Accepte les amendements identiques de coordination n° 22 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 48, ainsi que les n° 23 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 49. Accepte l'amendement n° 24 de M. Alain Vasselle (objectif de la tarification à l'activité à 50 % en 2008). – **Art. 29** *(Dispositions transitoires applicables en 2004 pour le financementdes établissements de santé)* (p. 8324) : s'oppose à l'amendement n° 179 de M. Guy Fischer (suppression) et accepte l'amendement n° 25 de la commission (alignement du calendrier budgétaire de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris sur celui des autres établissements hospitaliers). – **Art. additionnel après l'art. 29** (p. 8325) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (création d'un comité chargé de l'évaluation de la réforme de la tarification à l'activité) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 238 ; adopté. – **Art. 30** *(Harmonisation des modalités de rémunération des médecins exerçant au sein de groupements de coopération sanitaire – art. L. 6133-5 du code de la santé publique)* (p. 8326) : son amendement n° 239 : précision sur les conditions de rémunération dérogatoires et mise en place d'une concertation préalable à la fixation de la rémunération ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 78 de Mme Valérie Létard (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 8327) : son amendement n° 242 : intégration de la prime spéciale de sujétion perçue par les aides soignants de la fonction publique hospitalière dans le calcul de leur pension de retraite ; adopté.

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Art. 52** *(Objectifs de dépenses de la branche famille pour 2004)* (p. 8373) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Claude Estier (majoration de l'objectif de dépenses de la branche famille pour 2004). – **Art. 52 bis** *(Rapport d'étape sur la mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 40 de la commission (suppression). – **Art. 36** *(Conventions entre les URCAM et des groupements de médecins libéraux – art. L. 183-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8375, 8376) : s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Guy Fischer (suppression). Souci de répondre aux besoins du terrain. Intervention bénéfique de l'initiative régionale entre les URCAM et les Unions régionales des médecins libéraux. Accepte les amendements de la commission n° 33 (coordination), n° 34 (précision) et n° 35 (approbation par le directeur de la CNAMTS des contrats proposés, après avis favorable du directeur d'une autre caisse nationale d'assurance maladie). – **Art. 37** *(Modernisation du régime juridique des contrats de santé publique – art. L. 162-12-20 du code de la sécurité sociale)* (p. 8377) : s'oppose aux amendements n° 187 de M. Guy Fischer (suppression) et n° 134 de M. Bernard Cazeau (suppression du mot "efficience") et accepte l'amendement n° 36 de la commission (approbation des contrats par le directeur de la CNAMTS après avis favorable du directeur d'au moins une autre caisse nationale d'assurance maladie). – **Art. additionnel après l'art. 37** (p. 8378) : son amendement n° 236 : possibilité pour les médecins bénéficiaires du MICA de participer à la permanence des soins et d'assurer des remplacements ; adopté. Augmentation du numerus clausus des étudiants en médecine. – **Art. 38** *(Extension des missions et dotation de financement du fonds d'aide à la qualité des soins de ville – art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)* : accepte l'amendement n° 37 de la commission (possibilité pour le fonds d'aide à la qualité des soins de ville d'assurer à titre dérogatoire le financement d'une mission chargée de conduire les expérimentations). – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 8380) : accepte l'amendement n° 135 de Mme Gisèle Printz (renforcement de la consistance juridique de la base de données sur les médicaments et les services médicaux). – **Art. 40** *(Dotation de financement de l'Office national d'indemnisationdes accidents médicaux, ONIAM)* : son amendement n° 249 : rapport semestriel d'activité de l'ONIAM, adressé au Gouvernement, au Parlement et à la Commission nationale des accidents médicaux ; adopté. – **Art. 41** *(Mise en oeuvre de la décentralisation sanitaire à Mayotte – art. L. 6416-1 du code de la santé publique)* (p. 8381) : sur l'amendement n° 63 de M. Jean-Jacques Hyest (clarification des compétences des différents acteurs publics en ce qui concerne la gestion des personnels exerçant dans les dispensaires de Mayotte), qu'il accepte, son sous-amendement n° 259 ; adopté. – **Art. 42** *(Participation de la Caisse nationale d'assurance maladiedes travailleurs salariés au financement du plan Biotox en 2003)* (p. 8382, 8383) : son amendement n° 258 : prise en charge du financement du plan Biotox ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques n° 38 de la commission et n° 136 de M. Bernard Cazeau (suppression). – **Art. 42 bis** *(Fixation du taux d'évolution de la masse salariale pour la négociationdes conventions collectives du secteur médico-social – art. L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement n° 260 : détermination des paramètres d'évolution de la masse salariale ; adopté. – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8386) : volonté de pérenniser l'APA. S'oppose aux amendements n° 137 de M. Claude Estier (augmentation de l'enveloppe consacrée à l'amélioration de l'encadrement en personnel des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) et n° 189 de Mme Michelle Demessine (montant de la fraction de l'ONDAM consacrée à l'augmentation du nombre de personnels travaillant auprès des personnes âgées dépendantes). (p. 8387) : son audition devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale et devant la mission d'information du Sénat. Catastrophe naturelle et non sanitaire de la canicule. – **Art. 44** *(Fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2004)* (p. 8394) : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 45** *(Fixation de l'objectif de dépenses de la branche maladie pour 2004)* (p. 8395) : nécessité d'un partenariat écartant tout risque de confusion des tâches entre les régimes complémentaires et les régimes obligatoires. Demande le retrait de l'amendement n° 39 de la commission (modification de l'objectif de dépenses de la branche maladie pour 2004). – **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 17 novembre 2003, p. 8163)** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 8425) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Claude Estier (accent sur les points fondamentaux devant guider l'action des pouvoirs publics en matière de protection sociale). (p. 8426) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Claude Estier (suspension des réformes relatives au système de sécurité sociale dans l'attente de la remise des conclusions du Haut Conseil de l'assurance maladie). S'oppose à l'amendement n° 107 de M. Claude Estier (priorité de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme). S'oppose à l'amendement n° 105 de M. Claude Estier (financement de l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées). (p. 8427) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 69 de Mme Valérie Létard (évolution de la CMU vers une aide personnalisée à la santé). S'oppose à l'amendement n° 104 de

M. Claude Estier (participation de la nation aux ressources nécessaires à la pérennité du système de retraite par répartition). S'oppose à l'amendement n° 102 de M. Claude Estier (réunion annuelle de la commission de négociation des retraites). S'oppose à l'amendement n° 103 de M. Claude Estier (prise en compte des périodes d'inactivité et de formation pour le départ à la retraite). (p. 8428) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Claude Estier (fondement de la politique en matière de retraite sur une politique forte en faveur de l'emploi). S'oppose à l'amendement n° 101 de M. Claude Estier (refus de tout engagement vers un système développant les fonds de pensions). S'oppose à l'amendement n° 106 de M. Claude Estier (présentation au Parlement des moyens de financement du déficit cumulé sur 2003 et 2004 de la sécurité sociale). – **Art. additionnel après l'art. 59** (p. 8430) : son amendement n° 261 : modification du dispositif de prise en charge par l'Etat de 50 % des cotisations patronales dues au régime des salariés agricoles ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8434, 8435) : remerciements. Ouverture du débat sur la réforme de la sécurité sociale.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 84 (2003-2004)]** – (27 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8963) : remerciements. Amélioration du texte. Equilibre du texte issu des travaux de la CMP. Opportunité de la création du comité des finances sociales, mais favorable à un ajournement. Clarification des finances du système de santé. Choix de la concertation. – **Art. 2 A** (p. 8995) : son amendement n° 1 : suppression ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 4** : son amendement n° 2 : augmentation des taux proportionnels des droits de consommation portant sur les tabacs et modification du minimum de perception applicable aux tabacs à rouler ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 4 bis A** (p. 8996) : son amendement n° 3 : modification du pourcentage d'affectation des droits de consommation des tabacs à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et au fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante ; adopté avec l'ensemble du texte. – **Art. 50** : son amendement n° 4 : coordination ; adopté avec l'ensemble du texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9155, 9157) : nécessité de lier les objectifs des différents ministères concernés par un projet coordonné de politique interministérielle, PCPI. Missions de l'institut national du cancer. Projet de loi relatif à la politique de santé publique. Justification de la création d'une agence de biomédecine. Actions de prévention contre le sida. Résurgence des comportements à risques. Relance du dépistage anonyme et gratuit. Triplement de la participation de la France au fonds mondial de lutte contre le sida. Réorganisation de la permanence des soins de ville désorganisée à l'issue des grèves de 2001-2002. Pédagogie nécessaire. (p. 9161, 9162) : absence de cloisonnement entre le préventif et le curatif. Déblocage des numerus clausus des étudiants en médecine. Amélioration possible de l'offre de soins avec l'organisation de transferts de compétences entre différentes professions. Réflexion en cours sur une nouvelle classification des actes médicaux. Intégration des médecins libéraux et hospitaliers dans un corps de santé dans un souci de décloisonnement. (p. 9165) : mise en oeuvre d'une application effective de la loi de 1970 en matière de prévention et de sanction de la consommation de stupéfiants. Prise en charge des consommateurs au travers des consultations de conseil et de repérage. Economies réalisées sur le système d'écoute téléphonique "drogues, alcool, tabac info-service", DATIS, peu opérant et coûteux. (p. 9166) : drame de cet été. Crise de société et non pas crise sanitaire. Priorité du Gouvernement à la prévention. Mise en place du dépistage du cancer du sein dans la totalité des départements. (p. 9167, 9168) : doublement des crédits de la tranche 2003 du plan pluriannuel de création de places pour adultes handicapés. Bilan des programmations régionales réalisé en 2003. Création de plus de la moitié des places dans les foyers d'accueil médicalisé. Evolution nécessaire du rôle des COTOREP pour mieux garantir la qualité des décisions. Importance des efforts en faveur des personnes âgées. Mesures en faveur de la formation. (p. 9169) : impact sur les assurés de la caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger, CFE, des mesures destinées à limiter le déficit de l'assurance maladie. Favorable à l'examen de solutions dérogatoires. (p. 9172, 9173) : plan "Hôpital 2007". Financement des investissements par l'Etat, par le biais de l'assurance maladie. Nécessité de relever le défi d'un parc hospitalier décent et moderne. Non remise en cause de l'autorité de l'Etat sur les hôpitaux et la fonction publique hospitalière. (p. 9174) : clarification nécessaire du cadre juridique des affections de longue durée, ALD. Substitution du décret au règlement intérieur des caisses pour fixer les modalités de prise en charge à 100 %, les principes généraux de l'exonération et les voies de recours de l'assuré. Renforcement des procédures de contrôle des professionnels et des patients en matière d'arrêts de travail. (p. 9176, 9177) : augmentation des numerus clausus pour l'ensemble des professions de santé. Doublement du nombre de spécialistes en pédiatrie et en gynécologie obstétrique. Mise en oeuvre des mesures prévues par le comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire, CIADT. Aide fiscale et financière à l'installation en zones sous-médicalisées et en zones de revitalisation rurale. Contrats de pratique professionnelle. Missions de l'observatoire de démographie des professions de santé créé le 11 juillet 2003. (p. 9179) : modalités d'intégration de la prévention dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances, LOLF. Objectifs du programme "santé publique – prévention". Identification de dix-sept problèmes de santé constituant l'ossature du projet annuel de performance. Explicitation des priorités et des indicateurs dans le "bleu" budgétaire. Description de l'activité de l'administration. Rapport annuel de performance. Discussion prochaine du projet de loi relatif à la politique de santé publique. Garantie de cohérence et d'efficience. – **Art. 81** *(Taxes et redevances au profit de l'AFSSAPS)* (p. 9183) : accepte l'amendement n° II-13 de la commission (rédaction). (p. 9184) : accepte l'amendement n° II-38 de M. Alain Vasselle (abaissement du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux à 0,24 %) et demande le retrait de l'amendement n° II-24 de M. Michel Mercier (suppression de la hausse du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des dispositifs médicaux). – **Art. 82** *(Mise en place d'un forfait de prise en charge des dépenses de la CMU complémentaire)* (p. 9186) : s'oppose à l'amendement n° II-25 de M. Roland Muzeau (maintien du système actuel de remboursement par l'Etat aux caisses primaires d'assurance maladie de l'intégralité des dépenses).

MAUROY (Pierre)

sénateur (Nord)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février

2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 220 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement du Royaume de Belgique, le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Région wallone et le Gouvernement flamand, d'autre part, sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux. **[n° 357 (2002-2003)]** (18 juin 2003) – **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4214, 4216) : déception du groupe socialiste sur la réforme engagée. Approbation de la réduction du mandat sénatorial à six ans. Rénovation indispensable du Sénat : sa proposition d'un renouvellement total tous les six ans. Réduction du champ du scrutin proportionnel au détriment de la parité. Favorable à une modification de la composition du collège électoral, absente du projet de loi. Texte fondé sur la préservation du bastion sénatorial conservateur. Décentralisation. Amalgame du Gouvernement entre la réforme sur la décentralisation et la réforme des retraites. (p. 4218, 4219) : rejet par le Gouvernement du rapport de la commission pour l'avenir de la décentralisation qu'il présidait. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4239) : maintien d'un Sénat conservateur. Favorable aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat).

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003)** – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4293) : justification de l'application du scrutin majoritaire à l'Assemblée nationale et de la proportionnelle au Sénat. Se félicite de la réduction du mandat sénatorial. Défense de leur bastion conservateur par les sénateurs majoritaires. Le groupe socialiste ne votera pas la proposition de loi ordinaire.

– Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)] – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5687, 5689) : non-respect de la saisine prioritaire du Sénat pour les textes relatifs à l'organisation des collectivités territoriales. Différence de conception de la décentralisation. Echec de la décentralisation voulue par le Gouvernement. Danger du passage de l'expérimentation-transfert de compétences à l'expérimentation-dérogation. Fragilisation des principes républicains d'égalité et de solidarité. Difficultés liées à la prolongation et à la sortie du dispositif. Risque de confusion et d'insécurité juridique. Défaut de financement. Transfert inacceptable des difficultés financières de l'Etat sur les collectivités territoriales.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7215, 7218) : objectifs des lois de décentralisation de 1982 et 1983. Dynamisme de la région. Réforme dans le respect des valeurs fondamentales de la République. Echec de la nouvelle étape proposée. Incertitude sur le financement des importants transferts de compétences. Inquiétude des élus. Insuffisance de l'annonce d'un prochain texte sur l'autonomie financière des collectivités territoriales. Risque d'augmentation massive des impôts locaux. Déséquilibre des blocs de compétences au profit du département. Départementalisation néfaste du mode d'élection de la région. Réforme de l'Etat indispensable : déconcentration des services de l'Etat. Méconnaissance de l'intercommunalité ; refus d'adaptation aux réalités de la France d'aujourd'hui ; structures intercommunales sans légitimité démocratique. Intérêt pour la coopération transfrontalière. Ne votera pas ce texte limité à un transfert de compétences sans véritable décentralisation.

– Suite de la discussion (14 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 73** (p. 7962) : favorable à l'amendement n° 347 de M. Pierre Fauchon (expérimentation du prêt d'une partie des collections du Musée national du Louvre aux musées de France relevant des collectivités territoriales). Exemple du combat mené par la ville de Lille pour la possession des plans-reliefs.

– Suite de la discussion (15 novembre 2003) – **Art. 96** *(Déconcentration des décisions relatives aux limites territoriales des arrondissements – art. L. 3113-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8086, 8087) : intervient sur le sous-amendement n° 1312 de M. Bernard Frimat portant sur l'amendement n° 209 de la commission (précision). – **Art. additionnel avant l'art. 99** (p. 8091) : favorable à l'amendement n° 365 de M. Daniel Hoeffel (rappel du rôle et des compétences de la commune). – **Art. additionnel avant l'art. 107** (p. 8111) : intervient sur l'amendement n° 1102 de M. Charles Guené (représentation des petites communes et des communes associées au sein des organes délibérant des EPCI). – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8116) : défavorable à l'amendement n° 1084 de M. Gérard Collomb (suppression du caractère restrictif de cet article). – **Art. additionnel avant l'article 120** (p. 8129) : favorable à l'amendement n° 860 de Mme Michelle Demessine (création d'établissements publics de coopération sportive). – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8140, 8141) : son amendement n° 991 : possibilité de constituer des syndicats mixtes avec des collectivités territoriales étrangères ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8147) : sentiment de déception face à ce projet de loi. Importance de la place des villages, des villes et des intercommunalités dans le processus de décentralisation.

MÉKACHÉRA (Hamlaoui)

secrétaire d'État aux anciens combattants

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9109, 9112) : condamnation des agressions antisémites. Rappel des crimes nazis. Célébrations de l'année 2004. Politique de mémoire. Actions internationales. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Amélioration des droits des veuves et des combattants d'Afrique du Nord. Situation de l'Office national des anciens combattants, ONAC et de l'Institution nationale des invalides,

INI. Mise en oeuvre du processus de décristallisation. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Relèvement du plafond de la rente mutualiste. Retraite du combattant. Rapport constant. Dossier des harkis. Situation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Modernisation des services en charge des anciens combattants. – **Art. 73** *(Majoration des pensions des veuves)* (p. 9113) : accepte l'amendement n° II-10 de la commission (détermination par décret du taux de majoration des pensions des veuves en 2004). – **Art. 73 bis** *(Rapport sur les ressources des anciens combattants)* : Accepte l'amendement n° II-18 (limitation de l'objet du rapport recensant les anciens combattants disposant de faibles ressources) de la commission des affaires sociales saisie pour avis. – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9114) : demande le retrait de l'amendement n° II-17 de M. Daniel Hoeffel (indemnisation des Alsaciens Mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies) (p. 9116) : s'oppose à l'amendement n° II-33 de M. Guy Fischer (création d'une commission chargée d'examiner la possibilité d'attribuer la carte du combattant volontaire de la Résistance à tous les résistants)

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les rapatriés** – (17 décembre 2003) (p. 10205, 10208) : travail de Roger Romani pour les rapatriés et les harkis. Hommage à la fidélité et à la dignité des harkis. Mesures tardives d'indemnisation en faveur des rapatriés. Première mesure d'indemnisation des harkis en 1987. Loi Romani du 11 juin 1994. Volonté de renouer le dialogue avec les rapatriés en associant le Parlement. Annonce d'un projet de loi en 2004. Création de la mission interministérielle aux rapatriés et du Haut conseil aux rapatriés. Allocation de reconnaissance aux harkis mise en place en 2003. Augmentation des pensions des veuves de guerre, des veuves d'invalides et de grands invalides. Politique volontariste du Gouvernement dans le domaine de l'emploi. Volonté de réparer les injustices. Situation des jeunes générations issues de familles rapatriées. Attentes des rapatriés dans le domaine de la mémoire. Association de l'Etat au projet de mémorial national de l'outre-mer. Institution de la journée nationale d'hommage aux harkis et aux membres des formations supplétives et assimilées. Institution d'une journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Etude de la création d'une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. (p. 10217, 10219) : remerciements. Mesures de réparation et effort en faveur des anciens combattants et de leurs veuves. Accès à l'emploi des jeunes issus de familles harkies. Logement des harkis. Réintégration dans la nationalité française. Libre circulation des ressortissants français en Algérie. Indemnisation des biens perdus en Algérie. Volonté de réparer l'injustice née de l'application des lois de 1970 et de 1978. Fonctionnement de la commission nationale de désendettement des rapatriés réinstallés dans une profession non salariée, CNAIR. Devoir de mémoire et de vérité. Question des disparus. Cimetières français en Algérie. Mémorial national de l'outre-mer de Marseille. Traitement de la guerre d'Algérie dans les manuels scolaires.

MER (Francis)

ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

DÉPÔTS

Projet de loi de sécurité financière **[n° 166 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Projet de loi de règlement du budget de 2002 **[n° 983 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Budget.**

Projet de loi relatif à la régulation des activités postales **[n° 410 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique – Union européenne.**

Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom **[n° 421 (2002-2003)]** (31 juillet 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique.**

Projet de loi relatif aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle **[n° 1055 (2002-2003)]** (31 juillet 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit communautaire en matière de sécurité des produits et en matière d'assurance et de transparence financière **[n° 426 (2002-2003)]** (27 août 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Projet de loi de finances pour 2004 **[n° 1093 (2002-2003)]** (25 septembre 2003) – **Budget.**

Projet de loi de finances rectificative pour 2003 **[n° 1234 (2003-2004)]** (19 novembre 2003) – **Budget – Economie et finances, fiscalité.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1760, 1764) : crise de confiance dans les mécanismes du marché. Irrégularités dans l'affaire Enron. Restauration de la confiance de l'épargnant. Démarche de consultation du Gouvernement. Mise en place d'une information financière transparente, fiable et contrôlée. Renforcement de la surveillance des marchés. Modernisation des autorités de contrôle : création de l'autorité des marchés financiers, AMF, d'une autorité de contrôle unique dans le secteur de l'assurance et de la Commission bancaire ; distinction des autorités du pôle marchés et du pôle prudentiel. Renforcement de la protection des consommateurs. Réforme de la législation sur le démarchage financier. Création du statut des conseillers en investissement financier. Création d'un fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages. Renforcement de la démocratie actionnariale dite "gouvernement d'entreprise". Réforme de la profession comptable : indépendance et discipline des commissaires aux comptes. Liberté d'organisation laissée aux entreprises. Situation des analystes et des agences de notation. Mise en oeuvre de la régulation dans un environnement européen intégré. (p. 1783, 1784) : réponse aux orateurs. Inscription du texte dans la continuité. Régulation de la notion de risque. Préparation d'un plan d'action contre le surendettement. Recherche d'équilibre en matière de gouvernement d'entreprise et de contrôle des comptes. – **Intitulé du chapitre Ier** *(Autorité des marchés financiers)* (p. 1786) : demande le retrait de l'amendement n° 189 de M. François Marc (nouvel intitulé). – **Art. 3** *(Structure et composition des instances dirigeantes de l'AMF)* (p. 1788) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de la commission (suppression au sein de l'AMF du représentant de la Cour des comptes). (p. 1789) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 294 (suppression de la qualité d'actionnaire exigée du représentant des salariés siégeant à l'AMF), n° 295 analogue au n° 296 (ouverture de la présidence de la commission des sanctions aux représentants des salariés) et n° 297 (formation des représentants des salariés). – **Art. 4** *(Règles de procédure relatives à la prise de décision)* (p. 1790) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (participation du commissaire du Gouvernement exclue lors des votes portant sur des questions à caractère individuel). – **Art. 5** *(Prévention des conflits d'intérêts, secret professionnel et moralité)* (p. 1791) : accepte les amendements n° 3 et 4 de la commission

(précision rédactionnelle). – **Art. 6** *(Délégations)* : accepte l'amendement n° 5 de la commission (rédaction). – **Art. 7** *(Personnels et ressources)* – **Art. L. 621-5-1 du code monétaire et financier** *(Services de l'AMF)* (p. 1794) : accepte les amendements de la commission n° 6 (conditions de nomination du secrétaire général) et n° 7 (mise en place des institutions représentatives du personnel dans les conditions de droit commun du code du travail pour l'ensemble du personnel de l'AMF). – **Art. L. 621-5-2 du code monétaire et financier** *(attributs de la personnalité morale)* : accepte les amendements n° 8 et 9 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. L. 621-5-3 du code monétaire et financier** *(Assiette et taux des taxes perçues par l'AMF)* (p. 1795) : sur les amendements de la commission, demande le retrait des n° 10 (acquittement d'une contribution fixe par les conseillers en investissements financiers) et n° 11 (création d'une contribution fixe pesant sur les émetteurs faisant appel public à l'épargne) et accepte le n° 12 (avis du collège préalable aux décrets fixant les taux des taxes perçues). – **Art. L. 621-5-5 du code monétaire et financier** *(Régime comptable)* (p. 1796, 1797) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (appréciation par le collège de l'AMF de la compatibilité des nouvelles fonctions exercées par les personnels quittant l'autorité). Projet de réorganisation de la commission de déontologie dans un cadre général concernant l'ensemble des fonctionnaires. – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 1798, 1799) : articulation entre le droit boursier et le droit de la concurrence. Principe d'irrévocabilité des offres et compétence du CMF pour les dérogations. Demande le retrait de l'amendement n° 339 de M. Jacques Oudin (principes de transparence applicables au règlement général de l'AMF). (p. 1800, 1801) : accepte les amendements de la commission n° 14 (règles applicables aux analystes financiers) et n° 15 (exercice du pouvoir de substitution accordé aux ministres en cas de carence de l'AMF après mise en demeure). S'oppose à l'amendement n° 190 de M. François Marc (définition des règles de bonne conduite applicables aux analystes financiers). – **Art. 10 (priorité)** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'AMF)* (p. 1803) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. Guy Fischer (exclusion du champ d'investigation de l'AMF des enquêtes et contrôles effectués par la Banque de France). (p. 1804, 1805) : importance du rôle des agences de notation. Accepte les amendements de la commission n° 16 (contrôle par l'AMF des analystes financiers) et n° 17 (rédaction). (p. 1806) : s'oppose à l'amendement n° 192 de M. François Marc (autorisation accordée à l'AMF de procéder à des enquêtes auprès des agences de notation). – **Art. additionnel après l'art. 8 ou après l'art. 33** (p. 1807) : s'oppose à l'amendement n° 191 de M. François Marc (conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant une durée de dix ans). Accepte l'amendement n° 65 de la commission (dispositions relatives à l'analyse financière et suivi des agences de notation par l'AMF). – **Art. 11** *(Les modalités d'exercice du pouvoir de contrôle et d'enquête de l'AMF)* – **Art. L. 621-9-2 du code monétaire et financier** *(Délégation du pouvoir de contrôle)* (p. 1809) : demande le retrait de l'amendement n° 340 de M. Jacques Oudin (pouvoir de sanction de la compétence exclusive de l'AMF). Distinction entre les sanctions d'ordre public de l'AMF et les sanctions contractuelles des entreprises de marché. – **Art. L. 621-9-3 du code monétaire et financier** *(Opposabilité du secret professionnel)* : accepte l'amendement n° 327 de M. Jacques Oudin (opposabilité du secret professionnel des auxiliaires de justice à l'AMF). – **Art. 13** *(Pouvoirs d'injonction directe et de saisine du tribunal de grande instance)* (p. 1810) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (compétence du président du TGI de Paris pour connaître des exceptions d'illégalité soulevées contre le règlement général de l'AMF). Compétences du juge administratif. – **Art. 14** *(Pouvoir de sanction)* (p. 1811) : effet pédagogique de la publicité des sanctions prononcées par l'AMF. (p. 1812 à 1814) : sur les amendements de la commission, demande le retrait des amendements n° 19 (choix du rapporteur de la commission des sanctions parmi les personnalités extérieures) et n° 22 (non-participation du rapporteur de la commission des sanctions au délibéré), accepte les n° 20 (cohérence) et n° 21 (précision) et s'oppose au n° 23 (limitation de la double répression administrative et pénale). – **Art. additionnel après l'art. 14** *(Centralisation des affaires boursières au TGI de Paris)* : s'oppose à l'amendement n° 24 de la commission (centralisation des affaires boursières au TGI de Paris). – **Art. 15** *(Exercice des droits de la partie civile)* (p. 1815) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 25 (possibilité pour l'AMF de demander au procureur de la République d'ouvrir une procédure publique) et demande le retrait du n° 26 (impossibilité pour l'AMF de demander réparation d'un préjudice). – **Art. 17** *(L'article 40 du code de procédure pénale et l'avis à juridiction)* (p. 1816) : primauté des engagements internationaux sur la loi. – **Art. 19** *(Voies de recours contre les décisions de l'AMF)* (p. 1817) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de la commission (établissement au profit du juge judiciaire d'un bloc de compétences regroupant l'ensemble des recours dirigés contre des sanctions infligées par l'AMF). – **Art. 20** *(Dispositions pénales)* : Accepte les amendements de la commission n° 28 (coordination) et n° 29 (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 1818) : demande le retrait de l'amendement n° 299 de M. Paul Loridant (publication d'un bilan d'activité annuel par l'AMF) qu'il estime satisfait par le droit existant. – **Art. 22 (priorité)** *(Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières)* (p. 1821) : demande le retrait des amendements n° 32 de la commission (pouvoir normatif du comité de la législation et de la réglementation financières), n° 193 de M. François Marc (saisine pour avis du conseil supérieur de la mutualité), n° 300 de M. Paul Loridant (principe de saisine du conseil supérieur de la mutualité pour les textes intéressant les sociétés mutualistes) et n° 342 de M. Jacques Oudin (possibilité pour le comité consultatif de la législation et de la réglementation financières de proposer au ministre des décrets ou des arrêtés relevant de son champ de compétence). – **Art. 21** *(Comité consultatif du secteur financier)* (p. 1822) : s'oppose à l'amendement n° 335 de M. Pierre Hérisson (représentation des établissements assurant des services financiers au sein du comité consultatif du secteur financier). Accepte l'amendement n° 30 de la commission (coordination). – **Art. 25** *(Le Comité des entreprises d'assurances)* – **Art. L. 413-2 du code des assurances** *(Composition du CEA)* (p. 1825) : accepte l'amendement n° 39 de la commission (nouvelle rédaction de l'article relatif à la composition du comité des entreprises d'assurance). – **Art. L. 413-3 à L. 413-5 du code des assurances** *(Modalités de fonctionnement du CEA)* (p. 1826) : accepte les amendements de la commission n° 40 (rédaction) et n° 41 (suppression de dispositiions obsolètes). – **Art. 26** *(Missions et composition de la CCAMIP)* (p. 1828) : s'oppose à l'amendement n° 42 de la commission (attribution de la personnalité morale à la commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance, CCAMIP). Accepte l'amendement n° 43 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 44 de la commission (rédaction). (p. 1829) : demande le retrait des amendements n° 45 de la commission (contrôle de la CCAMIP sur les unions de groupes mutualistes et les groupes paritaires de prévoyance) et n° 194 de M. François Marc (extension de la compétence de la CCAMIP aux unions des groupes mutualistes et au groupe paritaire de prévoyance), identique à l'amendement n° 301 de M. Paul Loridant, auquel il s'oppose. (p. 1829) : accepte les amendements de la commission n° 46 (coordination), n° 47 (précision rédactionnelle) et n° 48 (précision rédactionnelle). Estime l'amendement n° 302 de M. Paul Loridant (exclusion du champ de compétence de la commission consultative des opérations de gestion des régimes obligatoires de sécurité sociale confiées aux organismes mutualistes) satisfait par l'amendement précité n° 47 de la commission. (p. 1831) : s'oppose aux amendements n° 303 de M. Paul Loridant (rééquilibrage dans la composition de la CCAMIP) et n° 196 de M. François Marc (augmentation du nombre de membres siégeant à la CCAMIP). (p. 1831) : s'oppose à l'amendement n° 306 de M. Paul Loridant (décision de la commission de contrôle prise à la majorité des voix). Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 49 (conséquence) et n° 52 (conséquence), accepte le n° 50 (nomination du secrétaire général après avis de la commission de contrôle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 51 (suppression de la disposition prévoyant la nomination d'un secrétaire général

adjoint). (p. 1832) : demande le retrait de l'amendement n° 305 de M. Paul Loridant (garantie d'indépendance des membres de la commission de contrôle). S'oppose à l'amendement n° 53 de la commission (autonomie financière de la commission de contrôle). (p. 1833) : accepte l'amendement n° 54 de la commission (fixation d'un taux différent de contribution pour frais de contrôle pour les organismes mutualistes n'exerçant pas d'activité d'assurance). S'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (conséquence). Accepte l'amendement n° 56 de la commission (suppression d'une redondance). – **Art. 27** *(Pouvoirs de contrôle de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 1834) : accepte l'amendement n° 57 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 358 de la commission (constitution d'une base de données sur les opérations de santé, de retraite et de prévoyance grâce à la communication de certaines informations à l'INSEE par la commission de contrôle).

– **Suite de la discussion** (19 mars 2003) – **Art. 28** *(Dispositions diverses relatives à la commission de contrôle des assurance, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 1849) : accepte les amendements de la commission n° 58 (précision) et n° 59 (rédaction). – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 1850, 1851) : s'oppose à l'amendement n° 307 de M. Guy Fischer (rétablissement de l'AME dans ses conditions initiales). Abus et dérives de l'AME. – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la CCAMIP dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 1854) : accepte l'amendement n° 60 de la commission (rédaction). (p. 1855) : s'oppose aux amendements identiques n° 199 de M. François Marc et n° 309 de M. Paul Loridant (possibilité pour la CCAMIP de saisir pour avis le CSM sur le respect de la réglementation applicable aux organismes mutualistes). (p. 1856) : s'oppose aux amendements identiques n° 197 de M. François Marc et n° 310 de M. Paul Loridant (inscription dans le code de la mutualité de la création de la CCAMIP). (p. 1857) : s'oppose à l'amendement n° 312 de M. Paul Loridant (champ d'investigation de la CCAMIP). Pouvoir d'évocation de la CCAMIP pour les organismes mutualistes soumis à un contrôle déconcentré. (p. 1861) : accepte l'amendement n° 61 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. 30** *(Rapprochement de la commission bancaire et de la commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 1862) : accepte l'amendement n° 62 de la commission (représentation possible du président de la CCAMIP à la commission bancaire). – **Art. additionnels après l'art. 30** : s'oppose aux amendements identiques n° 204 de M. François Marc et n° 316 de M. Paul Loridant (possibilité pour les organismes mutualistes de procéder à des opérations de caution). – **Art. 43** *(Sanctions disciplinaires applicables aux conseillers en investissements financiers)* (p. 1897) : accepte l'amendement n° 97 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 55** (p. 1898) : s'oppose aux amendements n° 318 de M. Paul Loridant (communication des facturations de services bancaires appliquées par l'établissement de crédit dans le mois précédant leur perception) et n° 208 de M. Bernard Angels (obligation pour les banques d'informer leurs clients des frais bancaires mis à leur charge). – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 56** (p. 1900) : son amendement n° 187 : suspension provisoire des dispositions de la loi MURCEF relatives aux conventions de compte et application de la charte d'engagement signée le 9 janvier 2003 ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 319 de M. Paul Loridant (insertion dans le code monétaire et financier de la définition et du contenu de la convention de compte). – **Art. additionnels après l'art. 47** (p. 1902) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (création de différentes catégories de parts ou d'actions au sein d'une même OPCVM). (p. 1903) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 359 de la commission (création d'une nouvelle catégorie d'OPCVM à procédure allégée spécifique – "OPCVM contractuels"). (p. 1904) : accepte l'amendement n° 360 de la commission (sécurisation des opérations de titrisation). Accepte l'amendement n° 361 de la commission (modernisation du cadre législatif des fonds communs de créances). (p. 1905) : accepte l'amendement n° 362 de la commission (amélioration du fonctionnement des assemblées générales d'actionnaires). – **Art. 51** *(Aggravation des sanctions disciplinaires et pécuniaires applicables aux personnes physiques et morales exerçant la profession de change manuel)* (p. 1906) : accepte l'amendement n° 99 de la commission (paiement solidaire de la sanction pécuniaire encourue par les dirigeants de droit ou de fait d'une société de change manuel). – **Art. additionnel après l'art. 52** (p. 1907) : s'oppose à l'amendement n° 207 de M. François Marc (décuplement des moyens mis à la disposition de la cellule de coordination chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins, TRACFIN). Développement de moyens supplémentaires à l'initiative du Gouvernement. – **Art. 54** *(Encadrement de la dissolution anticipée des établissements de crédit et des entreprises d'investissement)* (p. 1908) : accepte l'amendement n° 100 de la commission (rectification). – **Art. additionnels après l'art. 56** (p. 1909) : son amendement n° 186 : autorisation du ministre chargé de l'économie étendue aux investissements étrangers relevant de la défense nationale y compris la défense économique ; adopté. Accepte l'amendement n° 363 de la commission (diffusion par la Banque de France d'informations relatives aux dettes des résidents au sein du système européen de banque centrale, SEBC). (p. 1910) : s'oppose à l'amendement n° 247 de M. Michel Charasse (contrôle du Parlement sur la réorganisation du réseau et des services de la Banque de France). – **Art. 57** *(Le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* – **Art. L. 421-9 du code des assurances** *(Missions du FGAO)* (p. 1914) : accepte l'amendement n° 332 de M. Jacques Oudin (extension du bénéfice du fonds aux personnes victimes de faillites d'entreprises d'assurance dont la liquidation est en cours à la date de promulgation de la loi). – **Art. L. 421-9-4 du code des assurances** *(Subrogations et actions récursoires)* (p. 1915) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (suppression de la distorsion de concurrence entre les entreprises d'assurance agréées en France et les autres entreprises dans les recours intentés contre les responsables d'accidents de la circulation). – **Art. L. 421-9-6 du code des assurances** *(Précisions par décret en Conseil d'Etat)* : accepte l'amendement n° 291 de la commission (harmonisation des conditions de couverture du fonds de garantie bancaire et du fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages). (p. 1916) : accepte l'amendement n° 364 de la commission (rectification). – **Art. 58** *(Gestion et financement des majorations de rentes par le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages)* (p. 1917) : accepte l'amendement n° 185 de M. Jacques Pelletier (prise en charge par le fonds de garantie des accidents causés par des animaux sauvages sans propriétaire). Accepte l'amendement n° 102 de la commission (coordination rédactionnelle). – **Art. 59** *(Transposition de la IVème directive relative à l'assurance automobile)* – **Art. L. 310-2-2 du code des assurances** *(Désignation de représentants des entreprises d'assurance dans l'espace économique européen)* (p. 1920) : accepte l'amendement n° 103 de la commission (coordination terminologique). – **Art. L. 424-2 du code des assurances** *(Conditions de saisine de l'organisme d'indemnisation)* : Accepte les amendements de la commission n° 104 (rédaction) et n° 105 (clarification rédactionnelle). – **Art. L. 424-5 du code des assurances** *(Subrogations)* : accepte l'amendement n° 106 de la commission (rectification). – **Art. L. 451-1 du code des assurances** *(Diffusion des informations)* (p. 1921) : accepte l'amendement n° 107 de la commission (clarification rédactionnelle). – **Art. L. 451-3 du code des assurances** *(Communication des coordonnées aux autorités concernées)* : accepte l'amendement n° 108 de la commission (clarification). Accepte l'amendement n° 109 de la commission (correction). – **Division additionnelle après l'art. 59** *(Dispositions diverses)* (p. 1922) : accepte l'amendement n° 110 de la commission (insertion d'une division additionnelle – chapitre IV – dispositions diverses). Conséquences des taux d'intérêt sur les résultats de la caisse des dépôts et consignations. – **Art. additionnels après l'art. 59** : accepte l'amendement n° 111 de la commission (actions en responsabilité intentées par les fonds de garantie). (p. 1924, 1926) : réflexion menée par le Gouvernement entre les établissements financiers, les associations de consommateurs et le comité consultatif des usagers. Préparation d'un texte de loi sur le surendettement.

S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 112 de la commission (renforcement des garanties afférentes au crédit à la consommation). (p. 1928) : accepte l'amendement n° 269 de M. Michel Mercier (prononcé d'office de la déchéance des intérêts des dettes contractées en cas de prêts consentis sur des fondements manifestement abusifs). (p. 1930) : s'oppose à l'amendement n° 320 de M. Paul Loridant (demande d'un rapport du Gouvernement relatif à l'activité des commissions de surendettement). Publication prochaine du rapport de M. Jolivet. (p. 1931) : accepte l'amendement n° 188 de M. Michel Charasse (application directe des conventions internationales par le ministre chargé des douanes). Accepte l'amendement n° 351 de M. Jacques Oudin (possibilité pour les sociétés d'assurance mutuelle de s'organiser en directoire et conseil de surveillance). (p. 1932) : accepte l'amendement n° 365 de la commission (mise en place d'un régime dérogatoire spécifique pour la liquidation des mutuelles, unions et fédérations). (p. 1933) : accepte l'amendement n° 366 de la commission (définition des contrats à terme sur marchandises). Accepte l'amendement n° 367 de la commission (conséquence). Accepte l'amendement n° 354 de M. Jacques Oudin (affiliation du crédit maritime mutuel à la banque fédérale des banques populaires). (p. 1934) : accepte l'amendement n° 368 de la commission (valorisation des obligations foncières émises par les sociétés de crédit foncier). (p. 1935) : accepte l'amendement n° 369 de la commission (renforcement de la sécurité financière et de la transparence des sociétés de crédit foncier). (p. 1936) : accepte l'amendement n° 370 de la commission (extension du champ d'intervention des sociétés de crédit foncier) et, sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 372 de M. Paul Loridant (intégration des créances assimilées à la liste des cessions pouvant être faites par la seule remise d'un bordereau de prêt).

– *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3950, 3951) : réponse à la crise de confiance dans les mécanismes du marché et aux insuffisances de régulation du monde économique et financier. Texte enrichi à l'occasion de la navette parlementaire. Articulation du projet de loi : renforcement de la surveillance des marchés, renforcement de la protection des consommateurs et de la démocratie actionnariale. Mise en place d'un gouvernement d'entreprise. Renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la place financière française. Ensemble cohérent. (p. 3957) : liberté d'initiative et responsabilité laissées aux différents acteurs. Convergence de vues entre le Gouvernement et le rapporteur. – **Art. additionnel après l'art. 87 bis (priorité)** (p. 3958) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 102 de M. Serge Mathieu (interprétation de l'article 103 du règlement intérieur du Sénat). – **Art. 2** *(Statut et missions de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3959) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture par le Sénat – non-assujettissement des contrats d'assurance vie au contrôle de l'AMF). Légitimité et compétences respectives de l'AMF et de la commission de contrôle des assurances. – **Division et art. additionnels après l'art. 59 bis A (priorité)** (p. 3961) : ses amendements n° 89 (insertion d'une division additionnelle – information et protection des souscripteurs de contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation) ; et n° 88 (amélioration de l'information des souscripteurs de contrats d'assurance vie lors de la souscription et en cours de contrat) ; adoptés. Information sur le traitement des frais de gestion des OPCVM. – **Art. 3** *(Structure et composition des instances dirigeantes de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3963) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 104 de la commission (maintien de l'ordre de préséance des autorités constitutionnelles désignant les personnalités qualifiées au sein de l'AMF). Accepte l'amendement n° 2 de la commission (simplification de la composition de l'AMF). – **Art. 4** *(Règles de procédure relatives à la prise de décision)* : attachement au caractère public des séances de la commission des sanctions. (p. 3964) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (absence de voix prépondérante du président de la commission des sanctions). – **Art. 7** *(Personnels et ressources)* – **Art. L. 621-5-1 du code monétaire et financier** *(Services et gestion du personnel de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3966) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (amélioration de l'association du collège de l'AMF à la désignation du secrétaire général en charge de diriger les services). Accepte l'amendement n° 5 de la commission (conséquence). – **Art. L. 621-5-3 du code monétaire et financier** *(Taxes affectées à l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3967) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (ajustement du barème de contribution des conseillers en investissements financiers, CIF, aux ressources de l'AMF). – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 3968) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (coordination). (p. 3969, 3970) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. François Marc (définition dans le règlement général de l'AMF des règles applicables aux analystes financiers) ; accepte l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture – élaboration des règles applicables aux analystes financiers par l'AMF). Prévision de règles différentes par le règlement de l'AMF selon les catégories d'analystes financiers. – **Art. 10** *(Champ des contrôles et des enquêtes de l'Autorité des marchés financiers)* (p. 3971) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (coordination). – **Art. 14** *(Pouvoir de sanction)* : accepte l'amendement n° 10 de la commission (choix des rapporteurs au sein de la commission des sanctions). (p. 3972) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (exclusion du rapporteur des délibérations de la commission des sanctions). Accepte l'amendement n° 12 de la commission (amélioration de la transmission des informations entre l'AMF et l'autorité judiciaire). – **Art. 21** *(Comité consultatif du secteur financier)* (p. 3973) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – abaissement du seuil d'autosaisine du comité consultatif du secteur financier). – **Art. 21 bis** *(Composition du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement)* (p. 3974) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (précision sur le recrutement des représentants de la profession bancaire et financière). – **Art. additionnels après l'art. 21 bis ou après l'art. 24** (p. 3976) : ses amendements portant sur le même objet n° 84 et 85 (application du droit commun des concentrations au secteur bancaire et au secteur des assurances et consultation pour avis du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement pour les banques et du comité des entreprises d'assurances pour les assurances) ; adoptés. Décision du Conseil d'Etat du 16 mai 2003 sur la fusion du Crédit lyonnais et du Crédit agricole – **Art. 24** *(Transfert au ministre du pouvoir normatif du Comité de la réglementation bancaire et financière)* (p. 3978) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (clarification). – **Art. 26** *(Missions et composition de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 3981) : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (octroi de la personnalité morale). Accepte l'amendement n° 17 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 18 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 19 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – obligation de réunion conjointe entre les collèges de la commission bancaire et de la CCAMIP). Accepte l'amendement n° 20 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 21 de la commission (coordination). – **Art. 28** *(Dispositions diverses relatives à la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* (p. 3984) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (possibilité pour la CCAMIP de prononcer des sanctions à l'égard des intermédiaires d'assurance). – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 3987, 3988) : son amendement n° 103 : déconcentration du contrôle des petites mutuelles ; adopté. Risque d'engorgement de la CCAMIP. – **Art. 30** *(Rapprochement de la Commission bancaire et de la Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance)* : accepte l'amendement n° 23 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – obligation de réunion conjointe de la commission bancaire et de la CCAMIP). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 3989) : accepte l'amendement n° 105 de la commission

(extension de la capacité d'émettre des titres de créances négociables aux Etats souverains et aux associations habilitées à émettre des obligations). – **Art. 31 bis** *(Elargissement du mécanisme de résiliation et de compensation des créances)* : demande le retrait de l'amendement n° 24 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées en première lecture – dispositif de résiliation-compensation des dettes et des créances). – **Art. 31 ter** *(Elargissement du mécanisme de compensation généralisée des créances)* (p. 3990) : demande le retrait de l'amendement n° 25 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées en première lecture – dispositif de résiliation-compensation des dettes et des créances). – **Art. 33 bis** *(Dispositions relatives à l'analyse financière et aux agences de notation)* – **Art. L. 544-2 du code monétaire et financier** (p. 3991) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 26 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – conservation par les analystes financiers et les agences de notation des documents préparatoires à leurs publications durant trois ans) et n° 61 de M. François Marc (conservation par les analystes financiers de leurs documents de travail pendant dix ans). – **Art. L. 544-3 du code monétaire et financier** (p. 3994) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (publication d'un rapport annuel de l'AMF sur les agences de notation) ; s'oppose aux amendements identiques n° 62 de M. François Marc et n° 93 de M. Paul Loridant (contrôle de l'AMF sur les agences de notation). – **Art. 38** *(Mesures transitoires)* (p. 3997) : accepte les amendements de la commission n° 28 et n° 29 (clarification). – **Art. 39** *(Réforme du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-2 du code monétaire et financier** *(Exceptions à cette définition)* (p. 4001) : accepte l'amendement n° 106 de la commission (ajout d'un critère d'exclusion). Accepte l'amendement n° 30 de la commission (précision). (p. 4002) : accepte l'amendement n° 107 de la commission (harmonisation). – **Art. L. 341-6 du code monétaire et financier** *(Obligation d'enregistrement)* (p. 4003) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (allégement du régime applicable aux établissements de crédit, entreprises d'investissement et entreprises d'assurance). – **Art. L. 341-10 du code monétaire et financier** *(Produits dont le démarchage est interdit)* : accepte l'amendement n° 32 de la commission (précision). – **Art. L. 341-11 du code monétaire et financier** *(Informations générales à communiquer à toute personne démarchée)* : accepte l'amendement n° 33 de la commission (précision). – **Art. L. 341-12 du code monétaire et financier** *(Informations particulières devant être communiquées par écrit)* (p. 4004) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. additionnels après l'art. 39** (p. 4005) : accepte l'amendement n° 79 de M. Jean Chérioux (définition par l'AMF des conditions dans lesquelles les organismes de placement collectif en valeurs mobilières doivent informer leurs souscripteurs et peuvent faire l'objet de publicité, en particulier audiovisuelle, ou démarchage). (p. 4006) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (coordination). – **Art. 42** *(Nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* : demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Jean Chérioux (limitation de l'utilisation du terme "conseiller financier" par certains organismes de crédit). – **Art. 46** *(Suppression de l'obligation d'émettre des parts ou actions d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) à tout moment de la vie de l'OPCVM)* (p. 4008) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (conséquence). – **Art. 47 ter** *(Dispositions relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières à procédure allégée)* (p. 4010) : accepte les amendements de la commission n° 37 et n° 38 (rédaction). – **Art. 47 quater** *(Elargissement et sécurisation de l'actif des fonds communs de créances)* (p. 4011, 4012) : son amendement n° 86 : inopposabilité des cessions de créances futures à des fonds communs de créances en cas d'ouverture d'une procédure collective ; adopté. Traitement des entreprises en difficulté dans un futur projet de loi. – **Art. 47 quinquies** *(Amélioration de la gestion de l'actif des fonds communs de créances)* (p. 4013) : accepte l'amendement n° 108 de la commission (coordination). – **Art. 47 sexies** *(Obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille d'exercer les droits attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elles gèrent)* : accepte l'amendement n° 39 de la commission (rétablissement du texte adopté en première lecture – exercice du droit de vote). – **Art. 47 septies** *(Renforcement de la sécurité juridique des cessions et des nantissements de créances professionnelles)* (p. 4014) : son amendement n° 87 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 4015) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. François Marc (augmentation significative des moyens attribués aux administrations qui luttent contre le blanchiment d'argent sale par redéploiements des moyens de l'Etat). Résultats de TRACFIN. – **Art. 57 A** *(Conditions d'application dans le temps des garanties d'assurance de responsabilité civile – art. L. 112-2, L. 124-1-1, L. 124-5 et L. 251-2 du code des assurances et art. 5 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002)* (p. 4019, 4020) : recherche d'équilibre entre l'efficacité économique et le niveau de protection des assurés. Incertitude liée à la jurisprudence. Mise en place d'un cadre législatif clarifié et équilibré ; s'oppose à l'amendement n° 109 de la commission (substitution d'une période de dix ans à celle de cinq ans retenue par l'Assemblée nationale pour le délai minimum de la garantie subséquente) qui porte atteinte à la liberté contractuelle. Accepte les amendements de la commission n° 110 (définition par décret d'un délai plus court dans certains cas de figure) et n° 111 (rectification d'une erreur matérielle). Engagement du Gouvernement à allonger pour certaines professions la garantie subséquente, en particulier dans la construction. S'oppose aux amendements identiques de M. François Marc n° 64 et de M. Paul Loridant n° 94 (suppression). – **Art. 59 bis** *(Actions en responsabilité intentées par les fonds de garantie)* (p. 4023) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Paul Loridant (caractère interprétatif de l'article et application aux instances en cours à la date de publication de la présente loi). – **Art. 59 ter** *(Renforcement des garanties afférentes à la publicité pour le crédit à la consommation)* (p. 4025) : accepte l'amendement n° 40 de la commission (rétablissement de dispositions votées en première lecture tendant à une meilleure information des consommateurs et à la prévention du surendettement). (p. 4026) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Paul Loridant (rétablissement d'une disposition votée en première lecture au Sénat – interdiction de toute publicité pour un crédit sans préciser qu'il s'agit d'un prêt). (p. 4027) : accepte les amendements de la commission n° 41 (délai de renonciation de l'emprunteur porté de 10 à 20 jours), n° 42 (mention obligatoire "carte de crédit" au recto), n° 43 (conditions d'envoi du relevé mensuel) et n° 44 (précision relative à l'assurance indiquée sur l'offre de crédit). – **Art. 59 quater** *(Compétence des commissions de surendettement et déchéance des intérêts d'un prêt accordé sur des fondements manifestement abusifs)* : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Paul Loridant (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture – prise en compte dans le cadre des procédures civiles du défaut d'information des emprunteurs). Futur projet de loi relatif au surendettement. – **Art. 60 A** *(Nomination d'un commissaire à la transformation – art. L. 224-3 du code de commerce)* (p. 4029) : accepte l'amendement n° 45 de la commission (précision juridique et rédactionnelle). – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* (p. 4030) : levée du secret professionnel des commissaires aux comptes à l'égard des rapporteurs spéciaux des commissions des finances. Accepte l'amendement n° 112 de la commission (rédaction). (p. 4031) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 46 de la commission (conditions de suspension des commissaires aux comptes). – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* – **Art. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 4034) : s'oppose aux amendements de M. François Marc n° 65 (interdiction faite à un réseau de commissaires aux comptes de vendre des prestations de conseil à une société dont ils certifient les comptes étendue aux filiales de cette société) et n° 66 (repli). – **Art. L. 822-12 du code de commerce** *(Interdiction temporaire de nommer un commissaire aux comptes dans une société qu'il a contrôlée)* (p. 4035) : accepte l'amendement n° 48 de la commission (rétablissement de

l'interdiction pour un commissaire aux comptes d'être nommé dirigeant ou salarié de la société dont il a certifié les comptes ou d'une filiale ou d'une société mère de cette société). – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 4036) : accepte l'amendement n° 49 de la commission (remplacement du principe d'interdiction par un principe d'information). S'oppose à l'amendement n° 68 de M. François Marc (possibilité pour l'assemblée générale des actionnaires de solliciter l'avis du Haut Conseil du commissariat aux comptes sur les commissaires aux comptes proposés). (p. 4037) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 67 de M. François Marc (rétablissement des dispositions adoptées en première lecture au Sénat – durée des mandats des deux co-commissaires aux comptes).

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6880, 6883) : importance des technologies de l'information et de la communication pour améliorer la productivité. Croissance probable de ce domaine en Europe. Politique gouvernementale encourageant la reprise. Progression de l'Internet à haut débit. Projets industriels. Effets vertueux sur l'économie. Future campagne de communication gouvernementale sur l'équipement informatique. Rôle majeur de France Télécom. Redressement et désendettement de l'entreprise. Capacité d'adaptation de France Télécom. Nécessaire évolution du statut pour faire face aux exigences européennes. Continuité du service public des télécommunications. Périmètre du service universel. Propositions sénatoriales afin de permettre une meilleure couverture du territoire pour l'accès à Internet et la téléphonie mobile. Evolution du statut de l'entreprise assurant la continuité du statut des personnels. Passerelles vers les fonctions publiques. Volonté de mettre fin à l'obligation de détention majoritaire publique du capital de France Télécom. (p. 6897, 6900) : qualité du rapport. Exemple d'Air France. Développement de France Télécom impliquant une possibilité de privatisation. Politique industrielle. Contenu de la notion de service universel. Mesures concernant le personnel. Refus d'assimiler service public et entreprise publique. Représentation des personnels au sein de France Télécom. Evolutions techniques. Choix de l'appel à candidatures pour l'attribution des missions de service universel. Handicapés. Problème de l'aménagement du territoire. Apports du projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique pour la téléphonie mobile. Effort indispensable de recherche et d'innovation. Encouragement à la création de réseaux locaux. Coût d'une couverture totale du territoire en téléphonie mobile. Neutralité technologique des appels à candidatures. – **Question préalable** (p. 6904) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Marie-France Beaufils tendant à opposer la question préalable. Refus d'assimiler service public et entreprise publique. – **Intitulé du titre Ier** (p. 6905) : s'oppose à l'amendement n° 29 de Mme Marie-France Beaufils (nouvel intitulé du titre Ier "Le service public des télécommunications"). – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6925) : s'oppose aux amendements identiques n° 30 de Mme Marie-France Beaufils et n° 84 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression). S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 31, n° 32 et n° 33 (suppression partielle). (p. 6926) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 34 (suppression de la définition proposée pour le service universel), n° 82 (insertion de la téléphonie mobile et de l'internet à haut débit dans le contenu du service universel) et n° 35 (suppression de la procédure d'appel à candidatures), ainsi qu'aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 85 (absence d'augmentation de l'abonnement de base avant la redéfinition du service universel), n° 86 (suppression de la procédure d'appel à candidatures) et n° 87 (suppression du fractionnement du service universel). (p. 6927) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 83 (suppression du fractionnement du service universel) et n° 36 (suppression du nouveau mode de financement du service public et des pouvoirs confiés à l'ART), ainsi qu'à l'amendement n° 88 de M. Pierre-Yvon Trémel (repli). Accepte les amendements n° 89 de M. Pierre-Yvon Trémel (soumission pour avis du cahier des charges des opérateurs à la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications) et n° 2 de la commission (évaluation du coût du service universel). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 90 de M. Pierre-Yvon Trémel (exclusion de l'assiette de la contribution au service universel des prestations facturées pour compte de tiers). S'oppose à l'amendement n° 91 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression de l'exonération des petits contributeurs) et accepte l'amendement n° 3 de la commission (délai pour l'évaluation définitive des opérateurs effectuée par l'ART). S'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 92 (suppression de la notion de charge excessive pour les opérateurs) et n° 93 (maintien d'une homologation des tarifs du service universel par le ministre des télécommunications), ainsi qu'à l'amendement n° 22 de M. Pierre Hérisson (précision des méthodes d'évaluation du service universel). Accepte l'amendement n° 4 de la commission (coordination). (p. 6928) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 37 (maintien de France Télécom comme seul fournisseur des services de renseignements), n° 38 (conservation par France Télécom du monopole des services obligatoires) et n° 39 (maintien de la remise au Parlement d'un rapport sur l'application du service public des télécommunications), ainsi qu'aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 94 (maintien de France Télécom comme seul fournisseur des services de renseignements) et n° 95 (conservation par France Télécom du monopole des services obligatoires). Sur l'amendement n° 5 de la commission (instauration d'un rapport au Parlement sur le service universel et son évolution), qu'il accepte, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 121 de M. Pierre-Yvon Trémel et accepte le sous-amendement n° 122 de M. Pierre-Yvon Trémel. Accepte les amendements de la commission n° 6 (périodicité dans l'attribution des appels à candidatures pour la fourniture du service universel) et n° 7 (suppression de la modification partielle du statut de TDF). S'oppose aux amendements identiques n° 40 de Mme Marie-France Beaufils et n° 97 de M. Pierre-Yvon Trémel (cohérence), ainsi qu'aux amendements n° 41 de Mme Marie-France Beaufils et n° 100 de M. Pierre-Yvon Trémel, identiques à l'amendement n° 7 précité. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6934) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 42 (suppression), n° 46 (maintien de la contribution de France Télécom à l'effort d'innovation et de recherche), n° 47 (suppression des dispositions nouvelles relatives à la défense et à la sécurité), n° 48 (maintien de la présence de France Télécom au sein des instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire), n° 43, n° 44, n° 45, n° 49, n° 50, n° 51, n° 52 et n° 53 (suppression partielle). S'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 99 (suppression), n° 101 (maintien de la contribution de France Télécom à l'effort d'innovation et de recherche), n° 102 (maintien de la présence de France Télécom au sein des instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire) et n° 103 (suppression partielle). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6936) : sur l'amendement n° 8 de la commission (suppression du monopole de TDF) qu'il accepte, son sous-amendement n° 118 ; adopté. – **Demande de renvoi à la commission du titre II** (p. 6938) : s'oppose à la motion n° 123 de Mme Marie-Claude Beaudeau tendant au renvoi à la commission. Caractère transitoire des dérogations. – **Intitulé du titre II** (p. 6939) : s'oppose à l'amendement n° 81 de Mme Marie-France Beaufils (rappel du statut de fonctionnaire d'Etat des fonctionnaires travaillant à France Télécom).

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6957) : son amendement n° 26 : clarification ; adopté. (p. 6960) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 54 (suppression), n° 55 (maintien du statut particulier des fonctionnaires de France Télécom), n° 56

(suppression de la possibilité "d'autodétachement"), n° 57 (suppression partielle), n° 59 (suppression des dispositions tendant à l'individualisation des rémunérations), n° 60 (maintien de la nomination du président de France Télécom par le Gouvernement), n° 61 (gestion des activités sociales) ainsi qu'aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 104 (renforcement du statut des fonctionnaires de France Télécom), n° 106 (suppression des dispositions tendant à l'individualisation des rémunérations) et n° 107 (organisation annuelle d'une négociation salariale par le président de France Télécom). Accepte les amendements identiques n° 9 de la commission, n° 58 de Mme Marie-France Beaufils et n° 105 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression du droit d'option) ainsi que l'amendement n° 10 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 6961) : son amendement n° 27 : clarification des dispositions relatives à la mobilité des fonctionnaires de France Télécom ; adopté après modification par le sous-amendement n° 120 de la commission, qu'il accepte. – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – code du travail)* (p. 6965) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 62 (suppression), n° 63 (repli) et n° 64 (suppression partielle) et aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 108 (situation des fonctionnaires reclassés) et n° 109 (suppression partielle). Accepte les amendements de la commission n° 11 (coordination) et n° 12 (rédaction). – **Art. 5** *(Possibilité de détention minoritaire du capital de France Télécom par l'Etat – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – loi n° 93-923 du 13 juillet 1993)* (p. 6968, 6969) : s'oppose aux amendements identiques n° 65 de Mme Marie-France Beaufils et n° 110 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-France Beaufils, n° 66, 67 et 68 (suppression partielle) et n° 69 et 70 (suppression des dispositions relatives au conseil d'administration). – **Art. 6** *(Coordination juridique et suppression de dispositions obsolètes – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6971) : s'oppose aux amendements identiques n° 111 de M. Pierre-Yvon Trémel et n° 71 de Mme Marie-France Beaufils (suppression), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 72, 73, 74, 76, 77, 78 et 79 (suppression partielle). – **Intitulé du titre IV** : s'oppose à l'amendement n° 80 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). – **Art. 7** *(Dispositions transitoires)* (p. 6972) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression) et accepte l'amendement n° 13 de la commission (abrogation de dispositions obsolètes dès la publication de la loi). – **Art. 8** *(Application à Mayotte)* : son amendement n° 119 : application aux collectivités d'outre-mer ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6974) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés). (p. 6977) : délai de mise en oeuvre fixé par l'ART. (p. 6978) : accepte l'amendement n° 25 de M. Paul Blanc (suppression du plafond de 8 millions d'habitants pour un même opérateur de réseau câblé). – **Intitulé du projet de loi** (p. 6979) : s'oppose à l'amendement n° 28 de Mme Marie-France Beaufils (nouvel intitulé du projet de loi – Projet de loi relatif au service public des télécommunications). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6982) : enrichissement futur du service universel. Transformation utile et intelligente de France Télécom.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires** – (12 novembre 2003) (p. 7741, 7743) : finalités du rapport soumis au Parlement en application de l'article 52 de la loi organique relative aux lois de finances, la LOLF. Vision consolidée des prélèvements et évaluation financière précise de leur évolution. Intérêt des parlementaires pour ce débat. Intégration pertinente d'une discussion sur les perspectives de la fiscalité. Particularités par rapport aux pays de l'OCDE : poids excessif de la pression fiscalo-sociale ; importance du taux de redistribution aux organismes sociaux ; handicap pour le facteur travail. Remèdes nécessaires eu égard au défi du maintien de l'attractivité du territoire et de celui du vieillissement. Hiérarchie des priorités. Encouragement au travail en le revalorisant : baisse de l'impôt sur le revenu ; relèvement de la prime pour l'emploi ; allégement des charges sur les bas salaires. Soutien à l'innovation et au développement des entreprises : crédit d'impôt recherche ; report des pertes illimité dans le temps ; statut spécifique de "jeune entreprise innovante". Réforme engagée du régime fiscal des distributions. Suppression du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC. Réintégration dans le budget de l'Etat. Dernière étape de la suppression de la parafiscalité. Poursuite indispensable de l'assainissement des comptes publics dans un contexte économique difficile. Perspective d'amélioration du déficit structurel d'un minimum de 0,5 point de PIB jusqu'en 2007. Recyclage des gains sous forme de baisse des prélèvements obligatoires en cas de bonne surprise conjoncturelle. (p. 7762, 7763) : réflexion sur l'optimisation de la politique fiscale dans l'intérêt de la France et de ses acteurs. Meilleure intégration de la notion de concurrence. Aboutissement incertain d'une harmonisation fiscale européenne en raison de la règle de l'unanimité. Prévalence de la liberté. Définition souhaitable d'une politique fiscale concourant au dynamisme de l'économie dans le respect des règles d'égalité ou d'éthique propres à la culture de la France.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8445, 8447) : situation conjoncturelle. Amorce de reprise économique. Mesures de soutien à la croissance. Volonté d'assainissement des finances publiques. Maîtrise de la dépense. Réforme de l'Etat et de la sécurité sociale. Effort à long terme. Négociations en cours à Bruxelles sur le déficit. Valorisation du travail. Aide à l'insertion. Création d'entreprises. Réforme des retraites. Plan en faveur des personnes âgées. Formation professionnelle. Réformes futures. (p. 8484, 8488) : comparaison des résultats économiques des pays européens entre 1998 et 2003. Facteurs de croissance. Evolution démographique. Productivité du travail et du capital. Politique inscrite dans la durée. Evolution statistique du chômage. Nécessité d'une réflexion sereine sur le pacte de stabilité. Réformes européennes. Instauration nécessaire d'un climat de confiance. Fondements d'une nouvelle croissance. Réforme indispensable du marché du travail. Cohérence de la politique économique du Gouvernement. Réhabilitation du travail en entreprise. Création d'entreprises. Volonté de ne pas asphyxier la croissance. Nécessité de repenser la politique fiscale. Recherche. Partenariat public-privé dans le domaine des infrastructures. Développement de tous types d'infrastructures. Refus de l'égalitarisme mais pas de la solidarité. Nécessité de mieux expliquer les réformes pour rétablir la confiance. Renforcement de la compétitivité française.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom** – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10178) : modifications apportées par les députés : accès des personnes handicapées ; modalités de calcul du coût du service universel ; statut des fonctionnaires ; suppression de la revente imposée de l'abonnement de France Télécom. (p. 10183, 10184) : absence d'arrière-pensée du Gouvernement. Economie au service du client. Respect de l'intérêt général. Intérêt de la concurrence pour le consommateur. Baisse des prix provoquant une augmentation du volume. Diffusion progressive de la concurrence permettant d'éviter la rupture numérique. Absence de différenciation tarifaire en fonction des clients. Transposition prochaine de la directive paquet Télécom. Richesse générée par le développement des télécommunications. Effort de recherche. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10193) : s'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 1 (suppression), n° 2 (modification des dispositions relatives aux handicapés) et n° 6 (précision sur le contenu de l'évaluation du service universel), de M. Daniel Raoul n° 3 (extension du service universel à la consultation de l'annuaire et à la récupération des informations de localisation à titre gratuit pour les services de secours et de police), n° 4 (repli) et n° 5 (financement des charges du service universel), de Mme Marie-France Beaufils n° 13 (suppression partielle), n° 15 (suppression de la possibilité pour France Télécom de demander un dépôt de garantie à ses

clients), n° 17 (maintien d'un service universel de publiphonie sur l'ensemble du territoire), n° 19 (intégration dans le service universel des télécommunications du service d'urgence téléphonique pour les personnes âgées) et n° 20 (obligation de couverture du territoire par un réseau en fibre optique) et de M. Yves Coquelle n° 14 (élargissement du service universel à la téléphonie mobile et à l'Internet à haut débit), n° 16 (gratuité des interventions relatives à la création d'une ligne ou à sa mise en service), n° 18 (extension du service universel à la consultation de l'annuaire et à la récupération des informations de localisation à titre gratuit pour les services de secours et de police) et n° 21 (fusion des composantes de service universel en un seul service). – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 10195) : s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Marie-France Beaufils (reconnaissance d'un droit fondamental à l'accès à la communication et aux télécommunications). – **Art. 3 bis** *(Mobilité des fonctionnaires de France Télécom – art. 29-3 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10196) : s'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Marie-France Beaufils (suppression), ainsi qu'aux amendements identiques n° 7 de M. Pierre-Yvon Trémel et n° 24 de M. Yves Coquelle (suppression de la date limite des demandes d'intégration de la fonction publique par les fonctionnaires de France Télécom). – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10197) : s'oppose aux amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 8 (statut des agents reclassés) et n° 9 (suppression d'un régime d'assurance chômage spécifique pour les fonctionnaires de France Télécom).

MERCIER (Michel)

sénateur (Rhône)

UC

Président du Groupe UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 179 (2002-2003)] tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation. **[n° 198 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Budget – Collectivités territoriales.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 282 (2002-2003)] portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité **[n° 305 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Le Centre national de la fonction publique territoriale : une modernisation nécessaire **[n° 335 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique – Travail.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 4 (2003-2004)] relatif aux responsabilités locales. **[n° 41 (2003-2004)]** (23 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Décentralisation **[n° 73 tome 3 annexe 23 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 345, 346) : jugement du tribunal administratif de Paris autorisant l'importation de cellules souches embryonnaires. Encadrement indispensable du progrès. Espoir né de la thérapie cellulaire. Recherches sur des cellules souches adultes et sur des cellules souches embryonnaires. Sort de l'embryon. Opposition à la création d'embryons destinés à la recherche.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 386) : sur l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine), son sous-amendement n° 174 ; adopté. Soutient le sous-amendement n° 191 de Mme Gisèle Gautier déposé sur l'amendement n° 72 précité ; retiré.

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 493) : demande un vote par division de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). (p. 493) : assimilation de l'embryon surnuméraire à l'embryon. (p. 494) : défavorable au troisième alinéa de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). – **Art. additionnel après l'art. 19** (p. 511) : intervient sur l'amendement n° 124 du Gouvernement

(rapports d'évaluation de l'agence de la biomédecine et de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques). Demande de précisions. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 527) : remerciements au président de la commission, au rapporteur et au ministre. Avancées significatives. Avec la majorité des membres de l'UC, votera ce texte.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq** – (26 février 2003) (p. 982, 985) : construction du monde de l'après-guerre froide. Aspiration à un Etat de droit international. Recherche constante d'un monde en paix. Prééminence du droit. Organisation des relations internationales. Solidarité envers les Etats-Unis. Lutte commune contre le terrorisme. Opposition partagée au régime de Saddam Hussein. Volonté de désarmer l'Iraq. Absence de remise en cause de l'Alliance atlantique. Historique du désarmement iraquien. Efficacité du processus engagé par la résolution 1441. Coopération iraquienne indispensable. Nécessité d'agir dans le cadre de l'ONU. Faiblesse diplomatique de l'Europe. Nécessité de trouver une position commune convaincante. Réforme des institutions européennes. Ambition de la France pour la construction européenne. Le groupe de l'UC soutient l'action du Gouvernement.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (26 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1017) : soutient l'amendement n° 138 de M. Jean-Claude Gaudin (validation des PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu) ; adopté. (p. 1018, 1019) : portée générale de l'amendement n° 138 précité. Son amendement n° 179 : régularisation des POS annulés pour vice de forme ou de procédure ; adopté. – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1021, 1022) : importance la substitution du mot "peuvent" à l'expression "ont vocation à". (p. 1030) : sur l'amendement n° 207 de M. Daniel Reiner (organisation et rôle du conseil du développement), son sous-amendement n° 247 ; rejeté. – **Art. 22 (par priorité)** *(Dispositions de coordination)* (p. 1037) : intervient sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 115 (mise en cohérence du code de l'environnement).

– **Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 1098, 1099) : sauvetage urgent de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Risque de non-versement dans certains départements. Salue la réactivité des départements. Avis favorable de la commission des finances à l'adoption des conclusions de la commission des affaires sociales. Nécessité de trouver un financement pérenne. Réserves de la commission saisie pour avis quant au mode de financement du surcoût à la charge de l'Etat. Accord de fond sur le mécanisme de l'APA. – **Art. 1er** *(Modification du fait générateur de l'ouverture du droit à l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1133) : favorable à l'article. Résultat de l'expérience d'un an d'instruction des dossiers de demande d'APA. Nécessité d'un délai de carence pour l'effectivité du système. – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile)* (p. 1135) : favorable à l'article. Rappelle la nécessité pour le Parlement de discuter les textes en dépit des contraintes de l'ordre du jour. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1140) : votera contre l'amendement n° 9 de M. Philippe Adnot (recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'APA). Opposé à la réouverture du débat après la suppression par l'Assemblée nationale de son amendement sur le même objet lors de la création de l'APA en 2001. Nécessité de stabiliser le régime juridique des 750 000 personnes âgées actuellement bénéficiaires de l'APA. Refus d'un régime à deux vitesses. – **Art. 4** *(Modification des modalités de fonctionnement et de financement du fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie)* (p. 1143, 1144) : favorable à l'amendement n° 24 du Gouvernement (précision des modalités de la charge et du remboursement de l'emprunt souscrit par le FFAPA au cours de l'exercice 2003). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1148) : le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1179, 1180) : le groupe de l'UC votera le projet de loi.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1237, 1239) : responsabilité du Sénat. Accroissement de l'importance des collectivités régionales. Soutien du groupe centriste au Gouvernement. Approbation du texte sur différents points. Débat européen portant sur des grandes questions nationales : proposition gouvernementale répondant à cet objectif. Avantage des circonscriptions interrégionales. Considère comme surfait l'argument sur le rapprochement de l'élu et des électeurs. Favorable au retour au texte antérieur soumis au Conseil d'Etat. Texte actuel organisant un véritable verrouillage de l'expression des sensibilités politiques. Partisan d'une majorité cohérente et stable pour les régions : rôle de la prime majoritaire. Problème du seuil de 10 % des inscrits. Ne considère pas la comparaison avec les scrutins majoritaires comme un argument de fond. Problème de l'exclusion des petits partis. Objectif du bipartisme. Se déclare opposé à celui-ci et favorable aux coalitions constituées librement. Interrogations sur la fusion. Problème de l'extrême droite. Souhait d'un débat ouvert au Sénat.

– **Rappel au règlement** – (5 mars 2003) (p. 1272) : nécessité de ranger la liste conduite par M. Bayrou non dans les petites mais dans celles obtenant de 8 à 14 %.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] (suite)** – (5 mars 2003) – **Renvoi à la commission** (p. 1309) : rappel au règlement sur l'interprétation de l'article 44, alinéas 5 et 8. – **Rappel au règlement** (p. 1312, 1313) : déroulement d'une motion de renvoi à la commission. Aurait souhaité prendre la parole.

– **Suite de la discussion** (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1352) : nécessité et normalité d'une durée de six ans des mandats régionaux. Seuil de 10 % des inscrits ne convenant pas à la démocratie. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1363) : le groupe de l'UC ne votera pas l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux), dans sa rédaction initiale (renouvellement intégral en 2004). – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1372) : défavorable aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 221 (élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime) et n° 222 (création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1389) : défavorable à l'amendement n° 220 de M. Jean-Claude Peyronnet (découpage obligatoire et systématique avant chaque élection cantonale des cantons dont la population est supérieure au double de la moyenne de la population des cantons du département). – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1397) : favorable à l'institution des sections à condition que la loi soit précise. Souhait de la garantie de la représentation de chaque département par l'attribution d'un nombre prédéterminé de sièges. Rapport du doyen Gélard. Souhait de garantie de sièges aux petits départements. Accepte le pourcentage de 5 % mais refuse le pourcentage de 10 % du nombre des électeurs inscrits. Ambiguïté entre l'article 2 et l'article 3. (p. 1408) : son amendement n° 17 : relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête ; rejeté. (p. 1412) : favorable

au sectionnement. Approbation de la fixation du seuil de 5 %. Propos de M. Gélard. Crainte que les électeurs pensent que le nombre de conseillers régionaux corresponde au nombre de candidats. Nombre de conseillers régionaux déterminé par les suffrage exprimés. Unité du texte initial soumis au Conseil d'Etat. Mécanisme reposant sur les suffrages exprimés. Nécessité que les suffrages exprimés déterminent le nombre de conseillers régionaux. Approbation de l'obtention d'un pourcentage de 10 % des suffrages exprimés pour la fusion. Cohérence du texte compromise. (p. 1416) : le groupe de l'UC votera son amendement n° 17, ainsi que l'amendement identique n° 356 de M. Jacques Pelletier (relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête). – **Art. 3** *(répartition des sièges entre les sections départementales – art. L. 388-1 nouveau du code électoral)* (p. 1419) : position du rapporteur. Article affirmant le caractère proportionnel du scrutin. Nécessité de la clarté de la loi, de son accessibilité et de son intelligibilité pour l'électeur. Présentation départementale d'une liste régionale. Nécessité de la représentation des territoires peu peuplés. – **Art. 6** *(Désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1435) : intervient sur les amendements de suppression n° 74 de M. Robert Bret et n° 264 de M. Bernard Frimat. Souhaite connaître l'origine de l'amendement adopté à l'Assemblée nationale.

– **Suite de la discussion** (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1462) : caractère controversé de cet article. Remplacement des suffrages exprimés par les électeurs inscrits pour le maintien au second tour. Modification illogique. Exemple des élections municipales. (p. 1477, 1478) : son amendement n° 19 : fixation à 10 % des suffrages exprimés du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour ; rejeté. Son amendement n° 18 : diminution à 5 % du nombre des électeurs inscrits du seuil nécessaire pour se maintenir au second tour ; rejeté. (p. 1484) : son amendement n° 20 : possibilité de fusion de deux listes ayant obtenu chacune 5 % des suffrages exprimés au moins ; rejeté. (p. 1492, 1493) : intervient sur les amendements de suppression n° 60 de M. Robert Bret et n° 246 de M. Bernard Frimat. Elimination de sensibilités politiques. Amendements conformes à la position du Sénat fin 1998. Souhait d'une CMP. Progrès de la parité. Combat contre l'extrémisme. Simulation du professeur Reynié. – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1503) : son amendement n° 39 : indication dans le tableau du nombre de sièges correspondant aux différents départements ; rejeté. (p. 1504) : son amendement n° 41 : conséquence ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 5** *((précédemment réservé le 6 mars 2002 p. 1432))* (p. 1515, 1516) : son amendement n° 40 : obligation d'éligibilité des candidats au sein d'une section dans le département constitutif de cette section ; retiré.

– **Suite de la discussion** (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1567, 1568) : ses amendements n° 23 : introduction du vote par internet ; n° 24 : mise en place d'une liste électorale nationale intégrée et n° 25 : autorisation du vote par correspondance ; retirés. – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1587, 1588) : son amendement n° 26 : instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux ; retiré au profit de l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention). (p. 1589, 1590) : le groupe de l'UC votera l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention). – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1612) : le groupe de l'UC votera l'amendement n° 13 de M. Bernard Seillier (possibilité pour les listes présentées dans chacune des circonscriptions de prendre une dénomination leur permettant de se référer à une même identification nationale).

– **Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)]** – (13 mars 2003) – rapporteur de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 1721, 1722) : complexité des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales. Censure par le Conseil constitutionnel de l'article 95 de la loi de finances pour 2003. Dispositions de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances. Reprise de l'article 95 dans la proposition de loi. Régime actuel de la DGF des communautés d'agglomération. Différence des régimes de garantie pour les communautés d'agglomération issues d'un EPCI et les communautés créées ex nihilo. Proposition tendant à aligner les deux régimes. Avantages et inconvénients de cette mesure. Au nom de la commission des finances, recommande l'adoption de cette proposition de loi. – **Art. additionnel avant l'art. unique** (p. 1728) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Yves Détraigne (extension du dispositif aux communautés de communes à taxe professionnelle unique créées ex nihilo) – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1729, 1730) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Thierry Foucaud (mode de détermination du potentiel fiscal des EPCI) Refonte nécessaire de l'article L.5211-33 du code général des collectivités territoriales. Suggestion d'un autre intitulé.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2189) : votera l'amendement n° 313 de M. Gérard Cornu (possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel).

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2559, 2561) : remerciements et félicitations au Gouvernement pour une application calme et sereine de la décision du Conseil constitutionnel. Respect du corps juridique constitutionnel par la loi. Propos du rapporteur. Nécessité d'application de la Constitution. Décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1990. Ouvertures intéressantes. Se déclare favorable aux dispositions relatives à l'élection des représentants de la France au Parlement européen. Progrès du projet de loi : pour les régions, pour la parité et pour l'Europe. Le groupe de l'UC votera cette loi. Qualification du scrutin par le Conseil constitutionnel. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2574) : texte équilibré. Mode de scrutin se rapprochant de celui des élections municipales, permettant de dégager une majorité stable connue à l'avance des électeurs. Coalitions constituées dans le respect des composantes et en toute liberté. Bon texte faisant l'objet d'un consensus dans pratiquement tous les partis politiques. Le groupe de l'UC votera l'article 4.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2607) : soutient l'amendement n° 169 de Mme Françoise Férat (limitation du nombre d'établissements dans lesquels les assistants d'éducation pourraient intervenir) ; retiré. (p. 2610) : soutient l'amendement n° 170 de Mme Françoise Férat (proposition prioritaire des postes d'assistant d'éducation aux étudiants boursiers) ; rejeté. (p. 2615) : soutient l'amendement n° 171 de Mme Françoise Férat (instauration d'un crédit d'heures indexé sur la durée du temps de travail des assistants d'éducation étudiants) ; retiré.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2925) : favorable à un développement du partenariat entre le public et le privé.

Questions en suspens sur le rôle de l'architecte. Souci d'un accès le plus large possible au marché public pour les PME-PMI. Inadaptation de la procédure des ordonnances. Sans abandon de cette procédure par le Gouvernement, le groupe de l'UC votera les amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression).

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Seconde délibération – Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 3001, 3002) : intervient sur l'amendement n° A-1 du Gouvernement (renforcement de l'équilibre des partenariats public-privé).

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3131, 3132) : proposition de bon sens. Nécessité de sortir des impasses et de consulter les Corses sur leur vision institutionnelle. Importance de cette première mise en oeuvre des dispositions constitutionnelles relatives à la décentralisation. Valeur de jurisprudence. Maintien des prérogatives du Parlement. Modification obligatoire du régime électoral de l'Assemblée de Corse pour sa mise en conformité avec le principe de parité. Souhaite des précisions sur les modalités de l'ancrage des futurs élus dans les territoires, compte tenu de la spécificité géographique de l'île. Sous cette réserve, le groupe de l'UC approuvera ce texte.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 3605, 3607) : mérite du RMI. Echec relatif du système d'insertion. Suppression de la co-gestion du RMI. Première mise en application de la décentralisation. Interrogation sur la compensation des charges transférées. Insuffisance possible de la TIPP pour compenser le coût de la décentralisation. Modulation nécessaire. Confiance de l'Etat dans ses collectivités territoriales. Encadrement trop rigide du dispositif. Mobilisation des bonnes volontés sur le plan local. Nécessité de ne pas confondre décentralisation et sous-traitance. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3636) : rappel des conditions de mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Compensation du transfert des charges liées au RMI. (p. 3638, 3639) : ses amendements n° 50 : périmètre financier des charges transférées ; n° 51 : précision sur l'évaluation des charges transférées ; adoptés ; son amendement n° 52 : possibilité pour les départements de moduler le taux de l'impôt qui leur est transféré ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 3641) : ses amendements n° 53 : inscription des compensations de création et d'extension de compétences dans le droit commun de la compensation des transferts de compétences ; retiré ; et n° 54 : établissement par la commission consultative sur l'évaluation des charges d'un bilan annuel du coût des créations et extensions de compétences ; adopté.

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 3689) : défavorable aux amendements analogues n° 90 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 109 de M. Roland Muzeau (caractère suspensif des recours formés à l'encontre des décisions relatives à l'allocation). – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3696, 3697) : son amendement n° 55 : suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI ; adopté. Nécessité de faire confiance aux départements. Encadrement suffisant. (p. 3700, 3701) : rôle des départements dans le domaine social. Collaboration avec les associations. – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3704, 3705) : défavorable à l'amendement n° 79 de M. Gilbert Chabroux (composition des commissions locales d'insertion). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité-art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 322-4-15-3 du code du travail** *(Bénéficiaires du CIRMA)* (p. 3720) : son amendement n° 56 : suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA ; retiré. Soutient l'amendement n° 84 de Mme Valérie Létard (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA) ; retiré. – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 3733) : son amendement n° 57 : rédaction ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3735) : maintien du RMI comme système national de lutte contre l'exclusion. Nouvel outil d'insertion. Meilleure gestion du RMI. Transfert de ressources.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3820, 3821) : définition des équipements prioritaires. Réévaluation du mode ferroviaire et du transport fluvial. Promotion de l'intermodalité. Situation du département du Rhône. Choix des financements.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Art. unique – Art. L.O. 1112-9 du code général des collectivités territoriales** *(Ouverture et clôture de la campagne en vue du référendum local – Liste des partis et groupements politiques habilités à y participer)* (p. 3910) : favorable au sous-amendement n° 33 de M. Jean-Claude Peyronnet, déposé sur l'amendement n° 13 de la commission (prise en compte des différences entre les modes de scrutin applicables aux communes de moins de 3500 habitants et de plus de 3500 habitants, aux départements et aux régions).

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4204, 4206) : adaptation du Sénat aux évolutions de la société. Accélération du temps démocratique. Justification de la diminution de la durée du mandat sénatorial. Adéquation avec le mandat des électeurs sénatoriaux. Age d'éligibilité ramené à trente ans. Avantages et inconvénients des modes de scrutin ; relèvement du seuil de mise en oeuvre du mode de scrutin proportionnel. Respect de la parité. Intégration de l'exigence du Conseil constitutionnel de prise en compte de l'augmentation démographique : relèvement du nombre de sénateurs. Opportunité de la réforme. Adhésion du groupe de l'UC à ces deux propositions de loi. – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4223, 4224) : recherche d'osmose entre le Sénat et son corps électoral. Le groupe de l'UC votera l'article 1er. – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4238) : s'oppose aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat).

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003)** – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4257) : défavorable à la motion n° 6 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Choix du mode de scrutin sans lien sur la parité. Maintien des listes "chabada". – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4271, 4272) : équilibre entre les modes de scrutin. Parité favorisée par l'obligation d'alternance d'un candidat et d'une candidate. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4282, 4283) : défavorable aux amendements de M. Bernard Frimat n° 13 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 500 habitants) et n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 (repli) ainsi qu'à ceux de M. Robert Bret n° 62 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 300 habitants), n° 63 et 64 (repli). Réforme de la décentralisation en cours. Rééquilibrage dans la représentation entre collectivités. – **Explications de vote sur l'ensemble**

(p. 4294, 4295) : rénovation en profondeur du Sénat. Réforme équilibrée. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4423) : soutient l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive) ; retiré. (p. 4427, 4428) : absence de complexité de son amendement. Difficultés causées par une distinction entre zones rurales et zones urbaines. (p. 4429) : nécessité d'une reprise de son amendement à l'Assemblée nationale.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (15 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 22 ter** (p. 5307) : son amendement n° 12 : alignement de la majoration pour enfant au-delà du troisième entre le secteur privé et la fonction publique ; retiré. – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5340) : son amendement n° 14 (suppression des conditions de neutralité actuarielle) ; retiré.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5672, 5673) : évolution probable du problème de l'intercommunalité. Démarche pragmatique du Gouvernement d'exclure les EPCI du dispositif. Responsabilisation des élus. Le groupe de l'UC suivra la proposition de la commission fixant un quorum de 50 %.

– **Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5690, 5691) : coexistence de deux systèmes d'expérimentation. Mauvaise perception du terme de dérogation. Mise en place d'une méthode nouvelle et pragmatique. Différence entre unité et uniformité. Prise en compte des résultats de l'expérimentation par le Parlement. Objectif d'amélioration de la législation. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** – *Deuxième lecture* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 2 A** (p. 5750, 5752) : son amendement n° 2 : possibilité pour les clubs professionnels de se constituer en société anonyme ; retiré.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5791, 5792) : approche globale de la situation des villes en difficulté. Interrogation sur l'articulation entre l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU, et la volonté de décentralisation. Rôle des élus dans le fonctionnement de cette agence. Financement des reconstructions. Favorable au dispositif de lutte contre le surendettement. Son expérience dans le département du Rhône. Importance de la prévention. Soutien du groupe UC à ce projet.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5850) : favorable à l'amendement n° 171 de M. Jean-Paul Alduy (caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel). – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5853) : son amendement n° 193 : caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine ; devenu sans objet. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 5856) : son amendement n° 184 : déplafonnement des subventions accordées aux communes les plus pauvres ; adopté. – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5858) : son amendement n° 185 : élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées ; adopté. – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5881) : défavorable au sous-amendement n° 406 de M. Alain Vasselle (transformation du pouvoir de substitution du préfet en une obligation) déposé sur l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire). Pouvoir d'appréciation du préfet. – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 5912) : favorable aux amendements identiques n° 63 de la commission et n° 294 de M. Dominique Braye (opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur). (p. 5913) : son amendement n° 189 : avantages accordés aux commerces de proximité dans les ZFU ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 27** (p. 5921) : sanction nécessaire des prêteurs irrespectueux. – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5925) : demande le vote unanime de son amendement n° 209 : saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5933) : transfert supplémentaire de charges sur les services d'aide sociale des départements. (p. 5939) : son amendement n° 190 : information des établissements de crédit et des comptables du Trésor par télécopie ou par courrier électronique ; adopté. – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5940, 5941) : intervient sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 98 (suppression de la saisine directe du juge par le surendetté) et n° 409 du Gouvernement (saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois). Taux d'intérêt prohibitifs applicables durant la période d'instruction. Votera les amendements précités uniquement s'il est prévu une diminution des taux d'intérêt. – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5958) : défavorable à l'amendement n° 274 de M. Jean-Yves Mano (création d'un fichier des établissements prêteurs). – **Art. additionnels après l'art. 36** (p. 5983) : favorable à l'amendement n° 182 de M. Jean-Paul Alduy (création d'établissements publics locaux d'aménagement par les collectivités locales). – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5985) : favorable à l'amendement n° A-1 du Gouvernement (précision sur l'application du taux d'intérêt légal durant l'instruction d'une procédure de rétablissement personnel). Remerciements. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5988) : loi raisonnable et ambitieuse. Volonté politique de mise en oeuvre. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 419 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6052, 6053) : texte issu des travaux de la CMP satisfaisant. Soutien aux acteurs de la politique de la ville. Qualité des moyens mis à leur disposition.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 7190, 7192) : amalgame pour une majorité de Français entre l'augmentation des impôts locaux et la décentralisation. Nécessité de rétablir la confiance entre les Français et les collectivités locales et entre les élus locaux et l'Etat. Difficulté de chiffrage du coût des transferts de compétences. Exemple du projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité. Garanties financières pour les collectivités territoriales inscrites dans la Constitution. Inquiétude des collectivités sur le caractère modulable de la part des impôts transférés : produit de la TIPP et produit de la taxe sur les conventions d'assurance. Financement partiel du coût des SDIS. Avis favorable de la commission des finances sur ce texte, sous réserve de l'adoption des amendements de précision.

– **Suite de la discussion** (29 octobre 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7283) : défavorable à l'amendement n° 880 de M. Bernard Frimat (mise en oeuvre de la réforme de la fiscalité locale préalable aux transferts de compétences aux collectivités territoriale).

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7335) : demande de précision sur le champ d'application des amendements de la commission n° 20 (coordination, précision et clarification) et n° 21 (prise en compte des orientations du schéma régional de développement économique par les aides aux entreprises des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales situés sur le territoire de la région). – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique)* (p. 7344) : son amendement n° 366 : compétence des régions pour accorder des aides individuelles aux entreprises attribuées par l'Etat antérieurement et faisant l'objet d'une gestion déconcentrée ; adopté. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7378) : reprend l'amendement retiré par M. Eric Doligé n° 1137 : possibilité pour le département de conclure des contrats d'objectifs ; retiré. (p. 7379, 7380) : compétence des régions en matière de formation des assistantes maternelles.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 16** *(Définition et régime juridique des routes à grande circulation – art. L. 110-3 du code de la voirie routière)* (p. 7451) : soutient l'amendement n° 351 de Mme Gisèle Gautier (exigence d'un avis conforme des collectivités pour l'établissement de la liste des routes à grande circulation) ; retiré. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7456) : son amendement n° 367 : extension du bénéfice du FCTVA aux investissements de toutes les collectivités sur le domaine public routier ; retiré au profit de l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA) enrichi par le sous-amendement n° 1292 de la commission (extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier). (p. 7459) : le groupe de l'UC votera l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7501) : votera cet article modifié par les amendements de la commission. – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7522, 7523) : intervient sur l'amendement n° 698 de Mme Evelyne Didier (suppression). – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7536) : raisons du surcoût des services d'incendie.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7588) : partage équilibré des responsabilités. – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7596) : favorable à l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux). Décision du maire soumise au plan départemental du logement des personnes les plus défavorisées et au programme local de l'habitat, PLH. – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7628) : défavorable aux amendements identiques de la commission n° 125 et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 278 et n° 453 de M. Dominique Braye (suppression des conditions de seuil démographique exigé des EPCI pour solliciter une délégation de compétences en matière d'attribution d'aides à la pierre). – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7669) : intervient sur les amendements identiques de la commission n° 141, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 294 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 301 (remplacement du transfert obligatoire de la responsabilité du logement étudiant par une simple faculté de délégation de compétence aux EPCI et aux communes le demandant). Etablissement de trois régimes de gestion du logement étudiant. Risque de complexité. (p. 7671, 7672) : intervient sur l'amendement n° 871 de M. Roger Karoutchi (possibilité de prise en charge par la région Ile-de-France du logement des étudiants en cas de renoncement de la commune ou du groupement concerné) qu'il souhaite voir amélioré au cours de la navette.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7794) : le groupe de l'UC votera l'article 54. Interrogation persistante sur les moyens financiers. – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7861) : interrogation sur la constitutionnalité de l'amendement n° 576 de M. Eric Doligé (transport scolaire).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7907, 7908) : cohérence du transfert aux régions et aux départements des agents TOS après le transfert des bâtiments et de l'ensemble des budgets. (p. 7915) : favorable aux amendements identiques n° 168 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité), et sur ce dernier défavorable au sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement). – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7923) : votera les amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7940) : soutient l'amendement n° 353 de M. Jean-Léonce Dupont (compétence du département dans l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel) ; devenu sans objet. (p. 7942) : soutient l'amendement n° 354 de M. Jean-Léonce Dupont (composition et rôle du conseil scientique régional de l'inventaire général du patrimoine culturel) ; rejeté. (p. 7648) : recherche de l'amélioration et de l'efficacité du service de l'inventaire. Défavorable aux amendements identiques n° 173 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel). – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des*

objets mobiliers qu'ils renferment) (p. 7953) : soutient l'amendement n° 355 de M. Jean-Léonce Dupont (possibilité de transférer la propriété d'objets mobiliers appartenant à l'Etat autres que ceux déjà présents dans les immeubles classés qui leur sont transférés) ; adopté. – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7970) : intervient sur les amendements identiques n° 178 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 339 (clarification des responsabilités respectives de chaque niveau de collectivité). Interrogation sur le sens de l'expression "établissements d'enseignement public". Souci du financement de la nouvelle dépenses induite dans les départements.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8036) : question des modalités de cette compensation. Transfert de la TIPP et de la taxe sur les conventions d'assurance. Nouvelles garanties de financement apportées à la décentralisation. (p. 8042) : son amendement n° 368 : avis de la commission consultative d'évaluation des charges ; adopté. (p. 8044) : son amendement n° 369 : augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 88** (p. 8059, 8060) : ses amendements n° 370 : financement des transferts, des créations et des extensions de compétences, et n° 372 : contrôle de la commission d'évaluation des charges en matière de création et d'extension de compétences ; adoptés. (p. 8060) : définition de l'exercice normal des compétences. Exemple du transfert du RMI au RMA. – **Art. 92** *(Substitution d'un Conseil national des politiques publiques locales au Conseil national des services publics départementaux et communaux – art. L. 1111-8 nouveau, titre III du livre II de la première partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8080) : son amendement n° 373 : suppression ; adopté. – **Art. 100** *(Dévolution aux communes des biens vacants et sans maître – art. 539 et 713 du code civil, art. L. 25, L. 27 bis et L. 27 ter du code du domaine de l'Etat)* (p. 8094) : favorable à l'amendement n° 216 de la commission (rédaction). Demande de précision quant au maintien des droits des départements au titre de l'aide sociale. – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8099, 8100) : risque de confusion dans le partage des compétences. – **Art. 103** *(Fusions entre établissements publics de coopération intercommunaledont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. L. 5211-41-3 et L. 5211-32-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 8104) : son amendement n° 375 : rédaction ; adopté. – **Art. 113** *(Partages de services entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres – art. L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8122) : soutient l'amendement n° 405 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du dispositif aux syndicats mixtes) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 113** (p. 8123) : soutient l'amendement n° 404 de M. Yves Détraigne (mise à disposition des services d'un EPCI, vers des communes qui n'en sont pas membres) ; retiré. – **Art. 114** *(Délégations d'attributions au président et au bureau de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8125) : soutient l'amendement n° 406 de M. Yves Détraigne (clarification des conditions de délégation) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 121** (p. 8130) : son amendement n° 629 : financement mixte des syndicats de communes ; adopté. – **Art. 123** *(Attribution de compensation – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8132) : son amendement n° 377 : rédaction ; adopté. – **Art. 124** *(Dotation de solidarité communautaire – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8134) : son amendement n° 379 : création par les EPCI à fiscalité mixte et versement à des EPCI limitrophes ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 124** (p. 8136) : soutient l'amendement n° 407 de M. Yves Détraigne (harmonisation des valeurs locatives entre les différentes communes) ; retiré. – **Art. 125** *(Fonds de concours entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres – art. L. 5214-16, L. 5216-5 et L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8138) : son amendement n° 380 : suppression du caractère restrictif de l'utilisation de ces fonds de concours ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8141) : soutient l'amendement n° 408 de M. Yves Détraigne (harmonisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents d'un EPCI à fiscalité propre) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8147, 8148) : mise en oeuvre du droit à l'expérimentation. Financement des compétences attribuées aux collectivités locales. Nécessité de garantir un égal accès au service public et de bien chiffrer les moyens consacrés par l'Etat pour le transfert de compétences. Votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8455, 8456) : nécessité d'accompagner le retour de la croissance. Effort de maîtrise des dépenses. Sincérité budgétaire. Baisse d'impôts financée par la dette. Défavorable à l'augmentation de la taxe sur le gazole. Augmentation nuisible de la TIPP avant son transfert aux régions. Réforme inéquitable de l'allocation de solidarité spécifique, ASS. Amendements présentés par le groupe UC.

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. 31** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des départements)* (p. 8749) : favorable aux amendements, portant sur le même objet, de M. Philippe Adnot n° I-266, n° I-267, n° I-268 et n° I-269 (retrait de la part forfaitaire de la DGF des départements, de la DGD et du contingent communal d'aide sociale). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8759) : intervient sur les amendements analogues n° I-188 de M. Claude Biwer et n° I-301 du Gouvernement (éligibilité au fonds de compensation de la TVA des dépenses d'investissement sur le domaine public routier communal, départemental et national). Interrogation sur la reconnaissance de la "licéité" des dépenses de la collectivité territoriale hors de son domaine.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8814, 8815) : son amendement n° I-37 : modalités de sortie du dispositif de l'allocation spécifique de solidarité, ASS ; adopté. Souci d'éviter un arrêt brutal du versement de l'ASS aux personnes engagées dans une démarche active et encadrée de recherche d'emploi. (p. 8819, 8820) ; votera l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004). Premier transfert de compétence de l'acte II de la décentralisation. Importance du texte. Base d'une jurisprudence pour les transferts futurs. Garantie des risques encourus par les départements à la suite du transfert du RMI, de la création du RMA et des conséquences de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS. – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8883, 8884) : remerciements au Gouvernement pour son ouverture d'esprit dans l'examen de l'article 40. Avancée concrète concernant l'ASS, sujet à forte sensibilité humaine. Importance du dialogue, élément essentiel du bon fonctionnement de la majorité. Le groupe UC votera la première partie du projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8906, 8907) : présentation des observations de M. Marcel Henry. Budget en augmentation. Application des mesures volontaristes adoptées dans la loi de programme et tracées dans la réforme constitutionnelle de

2003. Regrette la globalisation des crédits destinés à Mayotte. Mise en oeuvre indispensable du dispositif d'aide à l'emploi des jeunes diplômés. Lutte contre la précarité de l'emploi et l'inégalité de traitement salarial. Compensation financière des transferts de compétences. Lutte contre l'immigration clandestine. Favorable à l'accession de Mayotte au statut de région ultra-périphérique de l'Europe. Extension à l'île des avantages économiques et sociaux de droit commun. Le groupe de l'UC votera ce budget.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9267, 9268) : contribution des collectivités locales à la réduction du déficit global des administrations publiques. Transformation des concours financiers de l'Etat en prélèvements sur recettes. Nouvelle architecture de la dotation globale de fonctionnement. Mise en place des premiers transferts de compétence et compensation. Création d'une dotation pour les services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Première réunion du collège des employeurs publics. Extension du fonds de compensation pour la TVA. Application de ces dispositions. Nécessité de revoir les mécanismes de péréquation après 2004. Propose l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9748) : son amendement n° II-174 : clarification du vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, mise en place des zones de perception et du dispositif de convergence des taux applicables sur le territoire des EPCI ; adopté.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité** – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9866, 9867) : problème d'organisation du travail parlementaire. Nécessité de voter le texte malgré ses imperfections. Affirmation du rôle du référent. Amélioration des conditions de transfert aux départements. Faible nombre d'agents de la DDASS dédiés à l'insertion. Rôle de l'ANPE. Relations entre les départements et l'ANPE. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation du RMI et de la création du RMA)* (p. 9878, 9879) : défavorable aux amendements de M. Roland Muzeau n° 6 (suppression) et n° 7 (ajustement annuel de la compensation aux départements des charges liées au RMI).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30 terdecies** (p. 10121) : son amendement n° 21 : intégration de la compensation versée aux collectivités membres d'EPCI en contrepartie des pertes de produit de taxe professionnelle au produit de taxe professionnelle servant de base à l'attribution de compensation versée par les EPCI à taxe professionnelle unique à leurs communes membres ; adopté.

MERMAZ (Louis)

sénateur (Isère)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– **Rappel au règlement** – (6 mars 2003) (p. 1385) : mise au point concernant la question orale sur l'expulsion d'étrangers

en situation irrégulière et réforme du droit d'asile. Propos de M. Le ministre de l'intérieur. Critique du Gouvernement n'étant pas la critique de la patrie.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6546) : morcellement de l'autorité de l'Etat. (p. 6555) : favorable à l'amendement n° 241 de M. Robert Bret (suppression partielle).

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. 8** *(Coordination liée à la réforme du droit d'asile – art. 12 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6636) : soutient l'amendement n° 145 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. – **Art. 10** *(Modification des règles d'accès au statut de résident – art. 14 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6643) : soutient l'amendement n° 148 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté. (p. 6645) : soutient l'amendement n° 149 de Mme Michèle André (repli) ; devenu sans objet. – **Art. 11** *(Allongement de la durée du mariage ouvrant droit à l'obtention d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6647) : soutient l'amendement n° 150 de Mme Michèle André (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6993, 6995) : diminution du nombre d'immigrés accueillis en Europe et en France. Engorgement de l'OFPRA. Entrée d'un demandeur d'asile sur le territoire français. Amalgame injustifié avec l'immigration irrégulière. Elaboration en cours de directives européennes. Multiplication des obstacles à l'égard des demandeurs d'asile. Pays réputés sûrs. Possibilité de retrait par l'OFPRA du bénéfice de la protection subsidiaire. Volonté de mainmise du ministre de l'intérieur sur l'OFPRA. Délivrance de laissez-passer consulaires par les pays d'origine. Nombreuses atteintes aux libertés. Méconnaissance des décisions du Conseil constitutionnel. Rappel du rôle de la Chambre des Pairs en 1827 lors du dépôt d'un texte sur la liberté de la presse.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7029, 7030) : surveillance des effets de la substitution de la protection subsidiaire à l'asile territorial. Rôle du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au sein de l'OFPRA. Bénéfice de la protection subsidiaire. Prise en compte des persécutions non étatiques. Interrogation sur l'asile interne. Interrogation sur les motifs de rejet du droit d'asile. Opposé à la nouvelle mission de contrôle de l'OFPRA. Son amendement n° 39 : mention du protocole de New-York du 31 janvier 1967 parmi les principaux fondements du droit d'asile ; adopté. (p. 7031) : son amendement n° 40 : rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ; rejeté. Son amendement n° 41 : affirmation de la protection conventionnelle comme mode prioritaire d'accès à l'asile ; retiré. (p. 7032) : son amendement n° 42 : maintien pour la protection subsidiaire des critères applicables à l'asile territorial ; rejeté. (p. 7033) : son amendement n° 44 : reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire aux ascendants du demandeur ; rejeté. (p. 7034, 7035) : son amendement n° 45 : limitation des agents de protection interne à ceux des Etats internationalement reconnus ; rejeté. (p. 7037) : son amendement n° 48 : suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun ; rejeté. Son amendement n° 49 : suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire de la menace grave pour l'ordre public ; rejeté. (p. 7038, 7039) : son amendement n° 51 : coordination ; devenu sans objet. – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents au ministère de l'Intérieur – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7056) : composition du conseil de l'OFPRA. Etablissement d'une liste de pays considérés comme sûrs. Nomination d'un préfet auprès du directeur général de l'OFPRA. Transmission dangereuse pour le demandeur d'asile de documents d'état civil ou de voyage au ministère de l'intérieur en cas de rejet de sa demande. (p. 7058) : son amendement n° 53 : garantie du caractère interministériel de la représentation des pouvoirs publics au sein du conseil d'administration de l'OFPRA ; rejeté. (p. 7060, 7061) : son amendement n° 57 : suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés ; rejeté. (p. 7065) : intervient sur son amendement n° 57 précité. Confirmation par le Conseil constitutionnel de la confidentialité de ces documents. – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7068) : proposition de désignation par le garde des sceaux des magistrats siégeant à l'OFPRA ou à la Commission des recours des réfugiés. Inquiétude face à la possibilité d'appel du préfet ou du ministère de l'intérieur en cas de décision favorable à un demandeur d'asile. Règlement par ordonnance de certaines affaires. (p. 7070, 7071) : son amendement n° 60 : maintien de la présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ; rejeté. (p. 7072) : son amendement n° 61 : saisine de la Commission limitée aux seules décisions de refus prononcées par l'OFPRA ; rejeté. Son amendement n° 62 : rétablissement de la compétence consultative de la Commission des recours sur les requêtes formulées par les réfugiés statutaires tombant sous le coup d'une des mesures de police prévues aux articles 31, 32 et 33 de la Convention de Genève ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 7077, 7078) : son amendement n° 74 : attribution à la Commission des recours des réfugiés du contentieux lié au refus d'entrer sur le territoire opposé aux demandeurs d'asile dont la demande apparaît manifestement infondée ; rejeté. Soutient l'amendement n° 75 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (instruction par les membres de l'OFPRA des demandes d'asile déposées à la frontière) ; rejeté. – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7080) : notion de pays d'origine sûr. (p. 7083) : son amendement n° 65 : suppression de la référence au pays d'origine sûr ; rejeté. (p. 7084, 7085) : son amendement n° 66 : suppression de la menace grave pour la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat comme motif de refus d'admission au séjour ; rejeté. – **Art. 7** *(Attribution d'un titre de séjour au demandeur d'asile – art. 11 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7087) : son amendement n° 68 : renforcement de l'information des demandeurs d'asile ; rejeté. (p. 7089) : son amendement n° 70 : audition systématique des demandeurs d'asile par l'OFPRA et possibilité pour eux de se faire assister d'un conseil ; rejeté.

MICHAUX-CHEVRY (Lucette)

sénatrice (Guadeloupe)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre titulaire de la Commission des comptes économiques et sociaux des départements d'outre mer et de suivi de la loi d'orientation pour l'outre mer.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3418, 3420) : engagement du Président de la République en faveur du développement outre-mer. Défense de la position du Gouvernement. Défiscalisation et réduction des charges sociales. Désenclavement de l'outre-mer. Encouragement à l'emploi par le revenu minimum d'activité. Utilisation du fonds régional de développement. Nécessité de défendre les intérêts de l'outre-mer devant les instances communautaires. Loi de décentralisation et principe de gouvernance. Votera le projet de loi.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3457) : son amendement n° 135 : exonération des charges sociales pour les entreprises de transport aérien ayant leur siège social outre-mer ; adopté. – **Art. 7** *(Renforcement de l'attractivité du contrat d'accès à l'emploi)* : son amendement n° 191 : égalité de traitement entre les bénéficiaires du RMI et les autres publics éligibles au contrat d'accès à l'emploi ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3480) : son amendement n° 192 : prolongation de trois ans des contrats emplois-jeunes conclus par les collectivités des DOM ; adopté. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3518) : son amendement n° 136 : majoration du taux de la réduction d'impôt applicable dans le secteur de la navigation de plaisance ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3546) : défavorable à l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Lutte contre les "chasseurs de prime" dans les départements d'outre-mer. – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3554) : son amendement n° 193 : caractère facultatif de l'intervention de la Caisse des dépôts et consignations dans le domaine de l'aménagement foncier et urbain ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 36** : son amendement n° 132 : diminution du taux de prélèvement de l'Etat sur le produit de l'octroi de mer ; retiré. – **Art. 39** *(Compétence des régions d'outre-mer en matière de transports ferroviaires)* (p. 3561, 3562) : son amendement n° 138 : compétence des régions d'outre-mer en matière d'aménagement numérique du territoire ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3563, 3564) : son amendement n° 194 : prorogation de la durée des agences chargées de la mise en valeur des zones côtières dans les départements d'outre-mer et possibilité en Guyane et en Martinique de céder aux ayants-droit les constructions édifiées sur cette zone ; adopté. – **Art. 41** *(Offices de l'eau dans les départements d'outre-mer)* – **Art. L. 213-14 du code de l'environnement** (p. 3567) : son amendement n° 133 : prise en compte de la consommation réelle de l'eau dans le calcul de la redevance ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3573) : intervient sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). Ne votera pas l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). – **Seconde délibération** ▯ **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3586) : satisfaite de l'amendement n° A-1 du Gouvernement (extension des exonérations de charges sociales aux compagnies aériennes dont le siège social n'est pas basé outre-mer). Question de l'aide européenne en matière de transport aérien. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3588, 3589) : difficultés rencontrées par la Guadeloupe. Ouverture de l'espace de l'outre-mer grâce au principe de continuité territoriale. Nécessité d'étendre ce principe à l'intérieur de l'archipel guadeloupéen. Votera ce projet de loi.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** – (7 novembre 2003) (p. 7704, 7705) : importance capitale pour l'outre-mer. Pénalisation de l'outre-mer par un excès de paternalisme. Complexité de la Guadeloupe. Poids de l'influence américaine à Saint-Martin et à Saint-Barthélémy. Favorable à la création d'une collectivité nouvelle. Maturité des élus en matière de coopération décentralisée : création des régions ultra-périphériques de l'Europe et Association des Etats de la Caraïbe. Reconnaissance nécessaire d'un espace Caraïbe et de la latitude des décisions. Défavorable à tout assistanat bridant la créativité des régions d'outre-mer et leur identité propre. Création d'un label "banane antillaise" avec la Martinique. Remerciements au Gouvernement pour cette consultation historique des électeurs d'outre-mer, Français majeurs et responsables du choix de leurs instances.

MIQUEL (Gérard)

sénateur (Lot)

SOC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Rapport de l'OPECST, fait au nom de l' Office parlementaire d'évaluation des choix scient. tech. : Qualité de l'eau et assainissement en France, tome 1 (rapport) **[n° 215 (2002-**

2003)] (18 mars 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Recherche, sciences et techniques.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Routes et sécurité routière **[n° 73 tome 3 annexe 17 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3072, 3074) : recherche d'une solution à l'égoïsme individualiste et à l'étatisation déresponsabilisante. Nécessité de soutenir l'engagement citoyen pour les causes d'intérêt général. Retard de la France en dépit de la sollicitude des gouvernements depuis une dizaine d'années. Limites du mécénat : risque de dérives tenant à la technique des réductions d'impôt et à l'absence de contrôle ; exemple de l'ARC ; amoindrissement de la cohérence et de l'efficacité des politiques nationales ; risque d'instrumentalisation par les entreprises. Lacunes regrettables en matière d'équité : instauration souhaitable d'un crédit d'impôt et d'une réhabilitation de l'attrait financier en faveur des organismes humanitaires. Caractère excessif des réductions d'impôt au profit des fondations. Condamne l'idéologie libérale du Gouvernement et le contexte de rigueur budgétaire. Démantèlement de la puissance publique et appel au privé. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte. – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3082, 3085) : son amendement n° 41 : substitution d'un crédit d'impôt à la réduction d'impôt ; rejeté. Sur l'amendement n° 6 de la commission (augmentation du plafond des dons déductibles destinés à des organismes humanitaires), son sous-amendement n° 52 : augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons aux organismes humanitaires ; rejeté. Souci de préserver la cohésion nationale dans un contexte de désengagement de l'Etat. (p. 3086, 3088) : ses amendements n° 42 : exclusion du champ d'application de la réduction d'impôt des dons aux fondations d'entreprise ; n° 43 : augmentation du taux des avantages fiscaux pour les dons aux organismes humanitaires ; et n° 47 : conséquence ; rejetés. (p. 3089, 3090) : son amendement n° 46 : coordination ; devenu sans objet. Le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement de la commission n° 8 de coordination. – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3094, 3095) : son amendement n° 49 : extension de la réduction d'impôt sur les sociétés aux associations reconnues d'utilité publique ; rejeté. (p. 3096) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 54 de M. Ivan Renar (suppression).

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4720, 4724) : conjoncture économique. Révision à la baisse des prévisions de croissance. Importance du principe de sincérité budgétaire. Impact de la réduction de l'impôt sur la consommation et la croissance. Responsabilité des choix fiscaux et politiques du Gouvernement. Niveau inquiétant du déficit de l'Etat. Prévision irréaliste du Gouvernement. Politique budgétaire et gel des crédits. Cadeaux fiscaux clientélistes. Réfutation de la thèse du déclin de la compétitivité de la France. Manipulation visant à justifier une politique libérale. Transfert de charges aux collectivités locales. Inquiétude des élus locaux sur la DGF. Exemple du fonds national de développement des adduc tions d'eau, FNDAE.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7241, 7242) : exercice du droit à l'expérimentation. Exemple de l'eau. Inadaptation de l'échelon communal pour les questions d'environnement. Limites de l'intercommunalité en milieu rural. Amendements visant à expérimenter la compétence départementale dans le domaine de l'eau.

– Suite de la discussion (5 novembre 2003) – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7528) : favorable à l'amendement n° 509 de M. Philippe Leroy (possibilité pour le département d'assurer la maîtrise d'ouvrage des équipements). – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7531) : son amendement n° 627 : possibilité de transférer aux départements, à titre expérimental, les compétences communales dans le domaine de l'eau ; rejeté. – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7533, 7534) : son amendement n° 628 : transfert aux départements, à titre expérimental, des missions d'ingénierie et d'assistance aux maîtres d'ouvrage ; rejeté.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires – (12 novembre 2003) (p. 7755, 7757) : baisse en trompe l'oeil des prélèvements obligatoires. Conséquence spontanée du marasme économique. Esquive des causes de cette baisse par le Gouvernement. Camouflage des mauvais résultats de la politique fiscale. Progression de la fiscalité locale et aggravation en 2004 avec le financement du RMI et du RMA. Perception de recettes fiscales supplémentaires liée à la suppression d'un jour de RTT dès le mois de juillet 2004. Contribution inéluctable des Français au comblement des déficits de l'Etat et de la sécurité sociale. Hausse d'impôts attendue des négociations avec Bruxelles afin d'éviter les sanctions pour déficit excessif. Relèvement des cotisations des primes d'assurance consécutif au déremboursement des médicaments. Remise en cause contestable de la structure des prélèvements obligatoires au détriment des impôts progressifs. Injustice sociale : accaparement de 69,2 % des allégements d'impôt sur le revenu par seulement 10,2 % des Français. Inefficacité économique en raison du constat d'absence de propension à travailler et à consommer davantage. Politique financièrement désastreuse : contribution des cadeaux fiscaux au creusement du déficit public en 2004. Inefficacité des baisses de charges en l'absence d'embauches ou de réduction du temps de travail. Aggravation prévisible du chômage. Echec inévitable. Le groupe socialiste se déclare opposé à la politique de prélèvements obligatoires du Gouvernement.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8460, 8462) : bilan déplorable du Gouvernement. Promesses électorales intenables. Baisses d'impôt inéquitables. Explosion de la fiscalité locale. Hausse du coût des soins. Suppression d'un jour férié. Cadeaux fiscaux aux plus favorisés. Hausse des taxes. Pénalisation des Français modestes. Restriction des services publics. Baisse des crédits bénéficiant aux défavorisés. Mauvais choix budgétaires. (p. 8462) : le groupe socialiste votera contre le projet de loi de finances pour 2004.

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. 9** *(Dispense du dépôt de déclaration et du paiement des droits pour les successions de faible importance)* (p. 8610) : son amendement n° I-134 : relèvement des seuils de dispense de déclaration de succession ; rejeté. – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8632, 8633) : son amendement n° I-135 : suppression ; rejeté. (p. 8635, 8636) : évolution du diesel. Rappel du rôle de la TIPP flottante. – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8648) : débat confus. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8655) : son amendement n° I-137 : application d'un taux réduit de TVA aux services de restauration ; rejeté.

– Suite de la discussion (25 novembre 2003) (p. 8670) : son amendement n° I-136 : application du taux réduit de TVA aux services de coiffure ; rejeté. (p. 8672) : son amendement n° I-145 : application du taux réduit de TVA sur les abonnements aux réseaux de chaleur ; retiré. (p. 8674) : reprend

l'amendement de M. Denis Badré n° I-227 : application du taux réduit de TVA pour les chaufferies collectives alimentées au bois ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8692) : aide au monde associatif. – **Art. 16** *(Prélèvement sur le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* (p. 8694) : son amendement n° I-146 : suppression ; rejeté. – **Art. 18** *(Suppression du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8696) : son amendement n° I-148 : suppression ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 35** *(Intégration au budget de l'Etat de la dotation de développement rural, DDR)* (p. 8795) : intervient sur l'amendement n° I-90 de M. Thierry Foucaud (suppression). Interrogation quant au maintien des crédits de la dotation globale d'équipement pour l'avenir. Souhaite une notification de l'enveloppe de dotation en début d'année. – **Art. 38** *(Reconduction du contrat de croissance et de solidarité)* (p. 8797) : son amendement n° I-160 : rétablissement de la majoration exceptionnelle du Fonds national de péréquation intégré à la dotation globale de fonctionnement à compter de 2004 ; rejeté. (p. 8798) : ses amendements n° I-161 : augmentation de la part de croissance du PIB servant à l'indexation de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité et n° I-162 : repli ; rejetés. Absence de volonté du Gouvernement de venir en aide aux collectivités locales. (p. 8801) : ses amendements n° I-164 : pérennisation en 2004 de la composition de l'enveloppe normée du contrat de croissance et de solidarité et n° I-165 : repli ; rejetés. Régression des recettes des collectivités locales en dépit d'un gonflement artificiel de l'enveloppe normée. (p. 8802) : son amendement n° I-166 : prise en compte du montant le plus faible, entre celui des autorisations de programme et celui des crédits de paiement, pour la mise en oeuvre du contrat de croissance et de solidarité ; rejeté. (p. 8804) : son amendement n° I-167 : compensation de la perte de recettes pour les collectivités territoriales consécutive à l'élargissement de l'assiette du contrat de croissance et de solidarité ; rejeté. Son amendement n° I-168 : modulation des baisses de la DCTP en 2004 en faveur des collectivités les plus défavorisées ; rejeté. – **Art. 39** *(Modalités de majoration de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR)* (p. 8806) : ses amendements n° I-169 : rétablissement du bénéfice de la régularisation de la DGF de 2002 à l'ensemble des communes et des EPCI et, sur le même objet, n° I-170 et I-171 : repli ; rejetés. – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8812) : ses amendements n° I-173 : indexation de la dotation générale de décentralisation sur la dotation globale de fonctionnement et n° I-174 : majoration de la part du produit de la TIPP affectée aux départements ; retirés. (p. 8814) : son amendement n° I-175 : indexation de la part du produit de la TIPP affectée aux départements sur l'évolution du nombre d'allocataires du RMI et du RMA ; devenu sans objet. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8841, 8842) : regrette la disparition du FNDAE en tant qu'instrument de solidarité envers les zones les plus défavorisées. Absence de moyens pour répondre aux besoins des collectivités locales. – **Art. 26** *(Transfert à l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR, de la gestion de certaines aides à la recherche et à l'innovation industrielles)* (p. 8850) : son amendement n° I-153 : suppression ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 8859) : intervient sur l'amendement n° I-276 du Gouvernement (versement au budget de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de la plus-value constatée à l'occasion de la cession de son pôle financier à la Caisse nationale des caisses d'épargne et modalités de souscription de la Caisse nationale des caisses d'épargne aux titres émis par les caisses d'épargne régionales) et le sous-amendement n° I-307 de la commission (non-intégration de la rémunération des certificats coopératifs d'investissement, CCI, souscrits par la Caisse nationale des caisses d'épargne, dans l'assiette du calcul du montant affecté aux projets d'économie locale et sociale). – **Art. 25 (précédemment réservé)** *(Mesures de financement du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA)* (p. 8865) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° I-304 du Gouvernement (fusion du droit de consommation et de la taxe perçue au profit du BAPSA et relèvement du taux de la part spécifique à 8 %). Nécessité de faire le point sur l'efficacité des augmentations au regard de l'objectif d'amélioration de santé publique. – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Réaffectation des recettes du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8867) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° I-303 du Gouvernement (coordination). – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8883) : continuité dans la politique du Gouvernement. Persistance dans l'erreur. Injustice sociale et inefficacité économique des baisses d'impôt. Inquiet des perspectives d'élargissement de la fracture sociale à l'annonce d'un texte sur la fiscalité du patrimoine. Le groupe socialiste votera contre la première partie du projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour les routes et la sécurité routière (p. 9373, 9375) : conclusions de l'audit concernant le financement des grandes infrastructures. Programme routier et autoroutier. Interrogation sur les propositions en termes de programme routier. Situation et éventuelle privatisation des sociétés d'autoroutes. Demande de précision sur l'évolution du capital des sociétés d'autoroutes. Entretien du réseau routier national. Transfert d'une partie du réseau routier national aux départements. Crédits de la sécurité routière. Interrogation sur la création d'une mission interministérielle à la sécurité routière. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60 A** *(Suppression de l'abattement sur les pensions de source métropolitaine versées aux personnes domiciliées dans les anciens territoires d'outre-mer)* (p. 9655) : son amendement n° II-89 : suppression ; adopté. – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9663) : son amendement n° II-94 : suppression ; rejeté. – **Art. 66** *(Réforme du régime fiscal des distributions)* (p. 9707) : son amendement n° II-92 : suppression ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. 67 bis** *(Aménagement du régime de l'option pour l'intégration fiscale)* (p. 9726) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° II-81 de la commission (possibilité pour les entreprises désirant opter pour le régime de l'intégration fiscale d'exprimer ce choix au plus tard dans les trois premiers mois du premier exercice concerné). – **Art. 68** *(Création d'un crédit d'impôt famille)* (p. 9727) : son amendement n° II-93 : suppression ; rejeté. – **Art. 69 quinquies** *(Exonération de certains logements de taxe foncière sur les propriétés bâties)* (p. 9739) : son amendement n° II-116 : compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales par la majoration à due concurrence de leur DGF ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9741) : son amendement n° II-117 : reclassement dans la partie "exonérations permanentes" de l'article 1395 C du code général des impôts permettant aux communes et à leurs groupements d'exonérer de taxes foncières sur le non bâti les terrains plantés en oliviers et extension du bénéfice de ces dispositions aux terrains plantés en arbres truffiers ; adopté. (p. 9744) : favorable à l'amendement n° II-119 de M. Claude Domeizel (suppression de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en faveur des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures). (p. 9745) : son amendement n° II-120 : prise en compte du nombre de personnes présentes

dans chaque habitation pour le calcul de la taxe l'enlèvement des ordures ménagères ; rejeté. (p. 9747) : son amendement n° II-121 : possibilité pour une commune ou un EPCI de plafonner le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; rejeté. Son amendement n° II-122 : en cas de location, imposition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au nom des locataires ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 69 nonies** (p. 9765) : son amendement n° II-123 : modulation des baisses de la dotation de compensation de la taxe professionnelle pour les collectivités territoriales pauvres ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 69 duodecies** (p. 9770, 9771) : son amendement n° II-114 : majoration de la remise versée par les fabricants aux débitants de tabac ; rejeté. Volonté d'apporter une solution au problème des buralistes. – **Art. additionnels après l'art. 71** (p. 9782) : soutient l'amendement n° II-130 de M. Yves Dauge (application des dispositions de la loi Malraux aux immeubles transformés en habitation) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9799, 9800) : conséquences négatives de l'ultralibéralisme. Budget d'austérité et de régression sociale. Politique fiscale du Gouvernement. Politique de la "ponction compensatrice". Budget d'austérité pour les collectivités locales. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi de finances pour 2004.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. 25** *(Modification de la réduction de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers applicable aux biocarburants)* (p. 10060) : son amendement n° 84 : suppression de la réduction de TIPP en faveur des esters méthyliques d'huile végétale incorporés au gazole ou au fioul domestique ; rejeté. Développement des sources d'énergie alternative. Son amendement n° 83 : majoration de la réduction de TIPP en faveur de l'alcool éthylique d'origine agricole ; rejeté. Effort indispensable en faveur des énergies renouvelables. – **Art. additionnels après l'art. 30 ou avant l'art. 30 bis** (p. 10072) : soutient l'amendement n° 76 de M. Jean Besson (pérennisation de la taxe locale sur l'électricité) ; devenu sans objet. – **Art. 30 nonies** *(Relèvement à 66 % sous plafond de la réduction d'impôt à laquelle donnent droit les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté)* (p. 10083) : son amendement n° 79 : taux de la réduction d'impôt porté à 70 % du montant des dons pour certains organismes humanitaires ; retiré. Esprit de l'amendement Coluche.

– **Suite de la discussion** (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 40** (p. 10149) : avec le groupe socialiste, défavorable à l'amendement n° 143 de la commission (assouplissement de la politique de gestion des actifs de bureaux domaniaux). – **Art. 49** *(Réforme de l'aide médicale de l'Etat)* (p. 10163) : son amendement n° 81 : suppression ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10176) : remerciements pour la prise en compte de quelques amendements socialistes. Avec le groupe socialiste, ne votera pas ce texte.

MIRAUX (Jean-Luc)

sénateur (Eure)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

MOINARD (Louis)

sénateur (Vendée)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire du Comité consultatif pour la gestion du Fonds national pour le developpement des adductions d'eau dans les communes rurales (FNDAE).

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la Fondation du Patrimoine.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 294 (2001-2002)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à l'emploi salarié des membres des familles des agents des missions officielles de chaque État dans l'autre (ensemble un échange de lettres) **[n° 119 (2002-2003)]** (8 janvier 2003) – **Traités et conventions.**

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 112 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction et l'entretien de ponts frontières sur le Rhin dont les parties contractantes n'assurent pas la maîtrise d'ouvrage **[n° 151 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Logement et urbanisme – Traités et conventions.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Corne de l'Afrique (Erythrée, Djibouti, Ethiopie et Soudan) **[n° 200 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à l'emploi salarié des membres des familles des agents des missions officielles de chaque État dans l'autre (ensemble un échange de lettres) – (16 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 129) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 159, 160) : avec le groupe de l'UC votera ce projet de loi. Travail des collectivités territoriales. Mise en place de dispositifs anti-marée noire à la suite du naufrage de l'Erika. Propositions du Parlement. Rapport de la mission commune d'information sur le naufrage de l'Erika. Responsabilisation des acteurs. Valorisation du pavillon national. Application indispensable des lois et règlements. Formation des marins. Mesures en faveur des investissements relatifs au recrutement de marins et à l'entretien des bateaux.

– Projet de loi relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)] – (6 février 2003) – **Art. 436-4 du code pénal** *(Peines complémentaires)* – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 722) : développement de sociétés privées participant aux conflits armés. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction et l'entretien de ponts frontières sur le Rhin dont les parties contractantes n'assurent pas la maîtrise d'ouvrage [n° 112 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, – **Discussion générale** (p. 1202) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. 17** *(Aménagement du taux de l'usure pour les prêts accordés à une personne morale)* (p. 2198) : soutient l'amendement n° 159 de M. Christian Gaudin (maintien d'un taux de l'usure pour les crédits à moyen et long terme) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2199) : soutient l'amendement n° 160 de M. Christian Gaudin (prise en charge totale par les collectivités territoriales des commissions dues par les bénéficiaires de garanties d'emprunt accordées par des établissements de crédit) ; retiré. (p. 2200) : soutient l'amendement n° 161 de M. Christian Gaudin (autorisation de provisionnement fiscal des sommes versées aux fonds de garantie par les artisans cautionnés) ; retiré. – **Art. 18** *(Report et étalement du paiement des cotisations sociales de la première année d'activité)* (p. 2205) : soutient l'amendement n° 162 de M. Christian Gaudin (paiement des cotisations sociales calculées sur une base forfaitaire durant les deux premières années) ; retiré.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (30 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 9 bis ou après l'art. 19** (p. 2797) : soutient l'amendement n° 57 de Mme Gisèle Gautier (instauration d'un test d'aptitude à la conduite pour les personnes âgées) ; retiré.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3204, 3205) : texte technique constitutif d'une véritable avancée. Salue le courage du Gouvernement. Souscrit aux ambitions du projet. Satisfait de la référence au rapport de M. Marcel Deneux consécutif aux inondations de la Somme. Responsabilisation de tous les acteurs de la société. Intérêt du recensement des bonnes pratiques agricoles. Pertinence de l'extension des pouvoirs des communes en matière de réduction du nombre d'habitations auprès des usines à risques. Création des CLIC. Amélioration de la procédure d'indemnisation des victimes de tous types de dommages. Hommage au rapporteur et à la commission dans la recherche d'un équilibre entre la prévention des risques et la défense de l'attractivité économique. Le groupe de l'UC votera ce texte et les propositions de la commission. – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation classée "Seveso seuil haut" – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 3209) : votera l'amendement n° 8 de la commission (obligation, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC).

– Proposition de loi relative aux privilèges et immunités de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France [n° 203 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3382, 3383) : reconstruction après la guerre en Irak. Place de la France au sein de la communauté internationale. Nécessité de donner au CICR les moyens d'agir. Le groupe UC votera la proposition de loi.

– Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3390, 3391) : nécessité d'assurer la pérennité des industries d'armement en tenant compte des attentes des personnels et des besoins des collectivités locales. Votera la proposition de loi avec le groupe UC.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (15 juillet 2003) – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5301) : soutient l'amendement n° 6 de Mme Gisèle Gautier (suppression) ; devenu sans objet. (p. 5303) : soutient l'amendement n° 8 de Mme Valérie Létard (suppression partielle) ; adopté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7441, 7442) : soutient l'amendement n° 349 de Mme Gisèle Gautier (avis préalable des communes

concernées pour l'institution d'un péage) ; adopté. (p. 7443) : soutient l'amendement n° 350 de Mme Gisèle Gautier (avis préalable des communes concernées pour l'institution d'un péage sur un ouvrage d'art) ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9298) : marais poitevin : validation par le comité de pilotage Natura 2000 d'un document d'objectifs ; lien entre l'environnement et l'agriculture ; perspectives d'avenir ; utilisation de l'eau ; aides de l'Union européenne.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) (p. 9413, 9414) : avec le groupe de l'UC, votera ce budget. Fonctionnement du FIPOL. Insuffisance de l'action de l'Union européenne en matière de sécurité maritime. Renforcement de la responsabilité des propriétaires de navires de plus de quinze ans. Redynamisation indispensable du pavillon national. Renforcement du suivi d'application des lois. Formation des hommes. Investissements nécessaires en personnel pour l'entretien des bateaux.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9509, 9510) : nécessité d'accompagner l'internationalisation des entreprises, de renforcer la présence des PME sur les grands marchés européens et d'établir un cadre juridique stable pour le commerce international. Importance du rôle de la nouvelle agence pour l'initiative économique. Le groupe UMP votera les crédits du commerce extérieur.

MONORY (René)

sénateur (Vienne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

de MONTESQUIOU (Aymeri)

sénateur (Gers)

RDSE

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Organisation et systèmes d'information de la police et de la gendarmerie nationales **[n° 25 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Police et sécurité.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Sécurité **[n° 73 tome 3 annexe 22 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Police et sécurité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 933, 934) : réponse aux attentes des élus en matière d'urbanisme. Amélioration du dispositif de la participation pour voies et réseaux. Amendement présenté par la commission des affaires économiques. Relèvement du seuil d'application de la règle des quinze kilomètres. Nécessité de mesures complémentaires. Votera le projet de loi.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq – (26 février 2003) (p. 985, 987) : convergence des prises de parole. Divergences franco-américaines. Objectif d'une paix durable. Expérience de la "vieille Europe". Soutien antérieur à Saddam Hussein. Manque de crédibilité des arguments anglo-américains. Efficacité des

inspections supérieure à celle d'une guerre. Refus de la précipitation. Difficultés d'une intervention militaire. Conséquences néfastes pour la population iraquienne. Risques de dépeçage de l'Iraq et d'embrasement du monde musulman. Conséquences économiques. Organisation de la reconstruction de l'Iraq. Risque assumé de marginalisation de la France. Respect du droit. Soutien à l'action diplomatique du Gouvernement.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 24** : soutient l'amendement n° 284 de M. Jacques Pelletier (suppression des droits supplémentaires sanctionnant le non-respect des conditions posées par le dispositif d'allégement des droits de transmission d'entreprise) ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 26** (p. 2235) : soutient l'amendement n° 285 de M. Jacques Pelletier (harmonisation de la fiscalité applicable aux cessions des parts sociales) ; retiré.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2682) : qualités du texte. Avec la majorité des membres du RDSE, votera ce projet de loi.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2983, 2984) : soutient les amendements de M. Bernard Joly n° 1 (mensualisation de la rémunération des heures supplémentaires) ; adopté ; et n° 2 (simplification de la réglementation en matière de fixation de l'ordre du jour du comité d'entreprise) ; retiré.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3008, 3009) : importance de la clarification du dispositif participation pour voirie et réseaux, PVR. Considération marquée à l'égard des élus locaux. Nécessité de poursuivre l'adaptation de la réglementation aux nécessités locales. Exemple des distances d'implantation dans le département du Gers. Souhait d'un rôle croissant des élus locaux dans le développement urbanistique des communes. Votera le projet de loi.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3610, 3611) : gestion intégrale du RMI confiée aux conseils généraux. Première mise en application de la loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République. Règles d'attribution du RMI définies au niveau national. Compensation financière. Maintien non-justifié de la règle des 17 % de crédits d'insertion. Réforme nécessaire. Création d'un revenu minimum d'activité, RMA, d'inspiration sénatoriale. Avantages de ce dispositif. Sortie du dispositif. Reconnaissance de l'échelon départemental. La majorité du groupe RDSE votera ce texte après l'apport de garanties relatives au transfert financier.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3802, 3803) : débat ambitieux. Orientation des priorités du Gouvernement. Organisation des réseaux européens. Garantie des financements. Développement de l'intermodalité. Intégration du facteur sécurité. Prise en compte de l'environnement. Recherche d'équilibre du territoire. Développement des axes stratégiques. Position géographique privilégiée de la France. Amélioration du trafic transpyrénéen. Développement ferroviaire. Désenclavement des territoires. Autoroutes de l'information. Desserte insuffisante du département du Gers. Recours à de nouveaux financements : création d'une redevance sur les poids lourds, rattrapage partiel de la TIPP, ressources potentielles du système autoroutier et financements communautaires ou partenariats public-privé. Traçabilité indispensable de la ressource financée par l'usager. Transferts de charges aux collectivités locales assortis de ressources pérennes.

– Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)] – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4314, 4315) : synthèse des propositions des états-généraux du sport. Observations sur les conséquences de l'article 3 concernant les droits d'exploitation audiovisuelle des compétitions. Légalisation pertinente du principe de répartition du produit de la commercialisation des droits. Interrogation sur les fédérations susceptibles d'adopter ce dispositif et nécessité de concilier le cadre réglementaire et les marges de manoeuvre des ligues. Soutiendra l'amendement de la commission des affaires culturelles renforçant le critère de solidarité entre les clubs. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera ce texte.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4718, 4720) : ampleur du déficit atteint par la France. Dette représentant 60,5 % du PIB. Nécessité de chercher des remèdes pouvant être compris par les concitoyens. Analogie entre la situation budgétaire de l'Etat et celle d'un ménage. Solutions possibles. Choix de la maîtrise des dépenses de l'Etat. Non-remplacement des fonctionnaires partant en retraite. La majorité du groupe RDDSE soutient l'action du Gouvernement visant à rétablir l'équilibre budgétaire.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les prélèvements obligatoires – (12 novembre 2003) (p. 7753, 7754) : contexte ambivalent. Morosité de la conjoncture française. Prémices d'amélioration en Europe. Interrogation sur la définition des prélèvements obligatoires. Indicateur sujet à caution. Importance accrue de la fiscalité dans la structure des prélèvements. Affectation de la moitié de leur montant aux recettes des administrations. Poids des archaïsmes. Absence de baisse réelle des prélèvements obligatoires sans une volonté politique forte. Paradoxe de la France : première place en matière de productivité et niveau le plus bas de PIB par habitant au sein de l'Union européenne. Explication de cette anomalie par une fiscalité dissuasive. Souhaite une loi d'orientation fiscale. Nécessité de redonner l'envie d'investir et le goût du travail.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8467, 8469) : poids du déficit et de la dette. Nouvelle conception de la dépense publique. Recherche de l'efficacité. Evaluation des projets. Meilleure gestion du personnel. Remplacement des fonctionnaires partant à la retraite. Niveau élevé des prélèvements obligatoires. Plafonnement de l'ISF. Coût des 35 heures. Nécessaire réforme du système fiscal. Fiscalité défavorable aux entreprises. Effet des premières réformes. Sincérité budgétaire. La majorité du groupe RDSE votera le projet de loi de finances pour 2004.

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Participation de la France au budget des Communautés européennes – Art. 41** *(Evaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 8778, 8779) : contexte budgétaire national difficile. Vigilance sur l'utilisation des recettes prélevées sur l'Etat. Fortes inquiétudes pour l'avenir. Remise en cause des conditions de maintien du budget de la PAC après 2013. Refus indispensable par la France d'une dilution des financements accordés à la PAC. Vigilance lors des négociations d'adhésion avec la Roumanie et la Bulgarie concernant le financement de la mise à niveau de leurs agricultures. Financement du futur objectif 1 relatif à la "convergence" : vérification préalable d'absence de sous-consommation de crédits avant toute augmentation budgétaire. Question de l'utilité et de la pertinence budgétaire des fonds structurels pour les régions développées concernant le futur objectif 2 "compétitivité et emploi". Augmentation inéluctable de la contribution française au budget des communautés européennes du fait de l'accroissement prévisible des dépenses

de l'Union. Exclusion de la France du dispositif de compensation basé sur un seuil arbitraire de PIB. Danger budgétaire pour la France aggravé par son rang de premier contributeur au "chèque britannique" : remise en cause indispensable de ce dispositif dérogatoire lors de l'élaboration des prochaines perspectives financières. Souhaite davantage de clarté sur le prélèvement sur recettes dans la perspective de son accroissement. Avec la majorité des membres du RDSE, votera cet article. – **Articles de la première partie (suite) – Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8826, 8827) : son amendement n° I-270 : production d'une déclaration sur l'honneur de possession d'un téléviseur aux établissements diffuseurs de programmes payants ; retiré.

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9203, 9205) : qualité de la diplomatie. Analyse pertinente de la situation irakienne. Favorable à la poursuite des restructurations de l'action extérieure pour l'émergence d'un ministère moderne. Insuffisance de l'aide publique au développement, APD. Pertinence du soutien croissant à la francophonie et au renforcement de l'aide aux réfugiés et apatrides. Contribution importante du ministère à l'effort de rigueur. Incompressibilité des réductions de crédits de fonctionnement. Confiant en la réforme des indemnités de résidence à l'étranger. Partisan de la fermeture de l'ensemble des consulats français dans l'Union européenne. Choix judicieux de la Belgique comme laboratoire de réorganisation des services consulaires. Suppression souhaitable des représentations des missions économiques dans les pays de l'Union. Interrogation sur l'avenir des coopérants techniques et l'aide à la vocation de volontaires internationaux. Interrogation sur les moyens pour la France d'affirmer sa présence en Iraq et de défendre ses intérêts économiques. Opportunités à saisir en Iran et en Arabie saoudite. Performance accrue attendue des réformes en cours. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9244, 9246) : volonté du Gouvernement de lutte contre l'insécurité. Diminution du nombre de crimes et délits. Augmentation des crédits et progression des effectifs budgétaires de la police nationale. Reports de crédits. Hausse des budgets de la sécurité civile et de l'administration. Globalisation des crédits des préfectures. Réformes de structures et de fonctionnement de la police nationale : recentrage de son activité sur la sécurité publique. Interrogation sur la définition de la nouvelle nomenclature budgétaire et de la mission commune à la police et à la gendarmerie. Mise en place d'une politique de résultats. Interrogation sur l'analyse des résultats des élections professionnelles dans la police nationale. Au nom de la commission des finances, émet un avis favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9301, 9302) : bilan d'une année difficile. Interrogation sur la possibilité de modifier les critères d'éligibilité au fonds national de garantie des calamités agricoles : exemple des exploitations du Gers. Difficultés des éleveurs. Augmentation des crédits affectés aux contrats territoriaux d'exploitation, CTE, et aux contrats d'agriculture durable, CAD. Renforcement de la dotation aux jeunes agriculteurs. Maintien jusqu'en 2013 du plafond du budget de la PAC. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9507, 9508) : concentration efficace de la politique de promotion du commerce extérieur sur le ciblage des agents économiques et le ciblage géographique. La majorité du groupe du RDSE votera les crédits du commerce extérieur.

MOREIGNE (Michel)

sénateur (Creuse)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 178 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Secrétariat général de la défense nationale **[n° 73 tome 3 annexe 30 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1115, 1116) : prévision par le gouvernement précédent d'une clause de revoyure en vue d'un nécessaire abondement du fonds de financement de l'APA en 2003. Hommage au rapporteur pour son souhait de maintenir en l'état le GIR 4. Restera vigilant sur le respect des mécanismes de solidarité et de péréquation. Regret de l'absence de dispositions pour les années à venir. Ne souscrira pas à ce premier acte de démantèlement de l'APA. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1130) : son amendement n° 13 : institution d'une dotation de solidarité au profit des départements à faible potentiel fiscal et à fort taux de personnes âgées ; rejeté.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3103) : favorable à l'amendement n° 14 de la

commission (allègement des obligations d'exposition des oeuvres acquises par les entreprises bénéficiant de la déductibilité fiscale). – **Art. 5** *(Possibilité pour les salariés de faire des dons à la fondation de leur entreprise)* (p. 3106, 3107) : soutient l'amendement n° 51 de M. Gérard Miquel (suppression) ; retiré après avoir été informé que la présence de représentants du comité d'entreprise au sein du conseil de la fondation correspondante était prévue par la loi sur la création des fondations d'entreprise. – **Art. 7** *(Obligation d'établissement de comptes certifiés pour les organismes bénéficaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal et contrôle de la Cour des comptes)* (p. 3111) : intervient sur l'amendement n° 16 de la commission (réécriture de l'article avec attribution du degré supérieur du contrôle à l'Inspection générale des finances ou aux inspections générales des ministères). Partisan d'arrêter un choix en matière d'autorité de contrôle. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3115) : dispositions intéressantes. Lacunes regrettables concernant les organismes humanitaires et la situation des Français non redevables de l'impôt sur le revenu. Approche du texte dans un contexte critiquable de désengagement de l'Etat et d'idéologie libérale. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3840) : remise en cause de la ligne pendulaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, POLT, par le rapport de la DATAR. Menaces sur la liaison ferroviaire Bordeaux-Lyon. Inachèvement de la route Centre-Europe-Atlantique.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 8582) : soutient l'amendement n° I-127 de M. Gérard Miquel (maintien à son taux actuel de la contribution des institutions financières) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8652, 8653) : soutient l'amendement n° I-139 de Mme Danièle Pourtaud (application d'un taux réduit de TVA aux supports de musiques enregistrées) ; retiré. (p. 8654) : son amendement n° I-143 : application d'un taux réduit de TVA en matière de commercialisation des tapisseries d'art ; retiré.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. 20** *(Consolidation du régime juridique de la redevance audiovisuelle)* (p. 8706) : soutient l'amendement n° I-150 de M. Gérard Miquel (exclusion des ordinateurs personnels de l'assiette de la redevance audiovisuelle) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 8733, 8734) : soutient l'amendement n° I-131 de M. Gérard Miquel (création d'un plancher de la taxe d'habitation équivalent à 1,2 % du revenu) ; rejeté. (p. 8736) : soutient l'amendement n° I-129 de M. Gérard Miquel (suppression de la surtaxe établie sur la taxe d'habitation) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 8750, 8751) : son amendement n° I-154 : augmentation du montant de la dotation de fonctionnement minimale des départements ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8763) : soutient l'amendement n° I-156 de M. Gérard Miquel (affectation du produit des amendes de la circulation) ; rejeté.

Deuxième partie :

Budget annexe des Monnaies et médailles

– (4 décembre 2003) – en remplacement de M. Bertrand Auban, rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9473, 9474) : récession frappant la Monnaie de Paris. Redéploiement de ses activités vers des domaines autres que la monnaie courante. Mesures d'austérité destinées à préserver l'emploi. Equilibre prévisionnel des recettes et des dépenses. Réactivité, souplesse et polyvalence des personnels. Questions du changement de statut de la Monnaie de Paris et de la rationalisation de la frappe de l'euro au sein de l'Europe. La commission des finances propose l'adoption des crédits des monnaies et médailles.

Services du Premier ministre – II – Secrétariat général de la Défense nationale

– (4 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9517, 9518) : données chiffrées. Rôle du SGDN. Institut des Hautes études de défense nationale. La commission des finances propose d'adopter les crédits du SGDN.

Services du Premier ministre – III – Conseil économique et social

– (4 décembre 2003) – en remplacement de M. Claude Lise, rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9520) : données chiffrées. Place et statut de la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Souhait du Conseil économique et social de participer plus directement au processus législatif.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 69 nonies** (p. 9758) : soutient l'amendement n° II-126 de M. Gérard Miquel (possibilité pour les élus locaux de voter à compter de 2004 une progression du taux de la taxe professionnelle) ; rejeté.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Prélèvement sur les réserves constituées par divers organismes agricoles, au profit du BAPSA)* (p. 9999) : critique de la campagne de lobbying. Favorable à l'amendement n° 75 de M. Jean-Pierre Demerliat (réduction du prélèvement effectué sur ARVALIS-Institut du végétal). – **Art. 3 et état B annexé** *(Dépenses ordinaires des services civils. Ouverture de crédits)* (p. 10012) : favorable à l'amendement n° 119 du Gouvernement (majoration des crédits du titre IV). – **Art. 16 bis** *(Instauration d'une contribution visant à l'élimination des déchets résultant de la distribution gratuite d'imprimés non nominatifs)* (p. 10036) : soutient l'amendement n° 77 de M. Gérard Miquel (majoration du montant de la taxe) ; devenu sans objet.

MORTEMOUSQUE (Dominique)

sénateur (Dordogne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

MOULINIER (Jacques)

sénateur (Rhône)

NI, puis UC

Remplace le 5 novembre 2003 M. Emmanuel Hamel, décédé le 4 novembre 2003 (JO Lois et décrets du 6 novembre 2003).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

MOULY (Georges)

sénateur (Corrèze)

UMP-A

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la simplification des procédures d'agrément délivré aux entreprises et associations de services aux particuliers **[n° 156 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Entreprises – Questions sociales et santé – Travail.**

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 947, 948) : volet du projet de loi relatif aux pays. Risque de politisation. Exemple du conseil général de la Corrèze. Questions relatives au fonctionnement des pays.

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1698, 1699) : importance du monde associatif. Publications destinées aux bénévoles responsables d'associations. Sa proposition de loi relative à la simplification des procédures d'agrément délivrées aux entreprises et associations de services aux particuliers. Favorable aux modifications proposées par le rapporteur. Favorable à l'extension du bénéfice du chèque-emploi associatif aux salariés d'associations à but non lucratif relevant du régime de protection sociale des salariés agricoles. Texte favorisant la démocratie locale et sociale. – **Art. 1er** *(Création d'un chèque emploi associatif et définition d'un abattement de charges sociales en faveur des associations utilisatrices – art. L. 128-1 et L. 128-2 nouveaux du code du travail)* (p. 1706) : sur l'amendement n° 1 de la commission (élargissement du champ du chèque-emploi associatif à l'ensemble des formalités sociales revenant aux associations, désignation des URSSAF comme interlocuteur unique des associations utilisant le chèque-emploi associatif et suppression de l'abattement sur les charges sociales), ses sous-amendements n° 4 et 5 ; adoptés.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2899) : nécessité de simplification. Se réjouit de la démarche d'ensemble malgré certaines réserves. Espoir dans le succès de l'entreprise courageuse de simplification. Rendez-vous pris avec le Gouvernement pour le projet de loi de ratification.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9310, 9311) : avis favorable à ce projet de budget. Rôle et fonctionnement de la mutualité sociale agricole, MSA ; interrogation sur son articulation avec l'établissement public du fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles, FFIPSA. Défavorable à la disparition de la ligne budgétaire du fonds Agridif. Augmentation des cotisations. Mise en place du financement de la retraite complémentaire obligatoire. Votera le budget du BAPSA.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9360, 9361) : difficulté de logement des plus démunis. Accession à la propriété. Soutien au projet de budget. Interrogation sur la mise en place d'un dispositif de conventionnement pour permettre aux ménages modestes de se loger.

MURAT (Bernard)

sénateur (Corrèze)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Commission nationale du sport de haut niveau.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 336 (2002-2003)] relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives **[n° 347 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Sports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 412 (2002-2003)] relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives **[n° 414 (2002-2003)]** (17 juillet 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Sports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Sports **[n° 74 tome 10 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Sports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2087, 2089) : enjeu de ce texte. Insuffisance du nombre d'entreprises créées. Cause de cette situation. Pérennisation des petites entreprises. Adhésion des entrepreneurs à ce projet. Disparition de l'activité économique en zone rurale. Rapport d'information de M. Jean-Paul Amoudry sur la politique de la montagne. Dispositif de soutien à la transmission d'entreprise. Regret de l'exclusion des entreprises individuelles de ce dispositif. Accès au crédit des petites entreprises et des artisans. Incitation à la découverte de l'entreprise par les jeunes : actions menées en Corrèze ; souhait de collaboration avec l'éducation nationale. Favorable à ce texte.

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2646) : avec le groupe UMP, votera cette proposition de loi.

– Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Art. 2** *(Reclassement des ouvriers sous contrat de GIAT Industries dans la fonction publique)* (p. 3395) : choix de la Corrèze comme département expérimental pour le redéveloppement des services publics. Votera la proposition de loi.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)]** – (16 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 4309, 4313) : texte élaboré à partir des travaux des états généraux du sport. Confirmation de l'attachement du monde sportif aux caractéristiques du modèle français d'organisation du sport et à une adaptation aux évolutions en cours. Economie du texte. Assouplissement du régime juridique des fédérations sportives. Pertinence des mesures spécifiques au sport professionnel concernant les droits de retransmission télévisée, le numéro d'affiliation et la mutualisation des produits. Solidarité entre clubs professionnels et clubs amateurs. Nécessité de mettre fin au handicap vis-à-vis des concurrents étrangers. Amendement pour garantir l'adéquation des propriétaires des droits d'exploitation audiovisuelle et des participants à la compétition. Favorable à l'inscription de la valeur des droits à l'actif du bilan des clubs sous réserve d'une régulation empêchant une surenchère financière incontrôlée. Nécessaire vigilance au respect du droit européen de la concurrence en matière de vente centralisée de droits audiovisuels. Equilibre souhaitable entre le cadre réglementaire et les spécificités des disciplines sportives. Favorable à une réflexion sur la possibilité, pour les clubs professionnels, d'entrer en bourse. Refonte du régime juridique des conditions d'accès aux fonctions d'éducateur sportif. Architecture du texte basée sur la fraternité et l'universalité. Avis favorable de la commission à son adoption. – **Art. 1er** *(Fédérations sportives – art. 16 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4327) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 33 (suppression), n° 34 (exclusion des organismes à but lucratif des instances décisionnaires) et n° 35 (exclusion des sociétés commerciales des instances décisionnaires) ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 25 (exclusion de la participation aux instances fédérales des sociétés pratiquant le parrainage), n° 26 (maintien du droit pour tout licencié de participer au fonctionnement de la fédération) et n° 27 (définition des conditions d'éligibilité et des modalités du scrutin). Interroge le Gouvernement sur la notion de contribution au développement de la pratique sportive. – **Art. additionnel avant l'art. 2** (p. 4329) : accepte l'amendement n° 16 de M. Yvon Collin (information du Parlement sur les distorsions de concurrence et sur les initiatives prises par le Gouvernement pour assurer une concurrence loyale). – **Art. 2** *(Relations entre les associations sportives et les sociétés qu'elles constituent – art. 11 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4331) : s'oppose aux amendements n° 36 de Mme Annie David (suppression) et n° 28 de M. Serge Lagauche (suppression du principe de cession de la marque de la fédération aux clubs), demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Michel Mercier (possibilité pour les clubs professionnels de se transformer en société anonyme de droit commun) et accepte l'amendement n° 17 de M. Yvon Collin (conservation par l'association du droit d'usage à titre gratuit de ses signes distinctifs). – **Art. 3** *(Propriété et commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelle – art. 18-1 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4333, 4336) : ses amendements n° 1, 2 et 4 : rédaction, n° 3 : adéquation entre la liste des participants à une compétition et celle des propriétaires des droits d'exploitation audiovisuelle et n° 5 : primauté du critère de la solidarité en matière de redistribution du produit de la commercialisation ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Serge Lagauche et n° 37 de Mme Annie David (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Yvon Collin n° 18 (suppression des dispositions proposées pour la nouvelle rédaction de l'article 18-1 de la loi du 16 juillet 1984), n° 19 (suppression de la référence à la qualité de détenteur des droits d'exploitation dans le paragraphe III de l'article) et n° 20 (réécriture du paragraphe II de l'article). – **Art. 4** *(Régime juridique de la radiodiffusion sonore – art. 18-2 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4337) : son amendement n° 6 : précision de la gratuité de la radiodiffusion sonore ; retiré. – **Art. 5** *(Conditions d'accès à l'exercice professionnel des fonctions d'encadrement, d'animation, d'entraînement et d'enseignement des activités physiques et sportives – art. L. 363-1 du code de l'éducation)* (p. 4338) : ses amendements n° 7 : rédaction et n° 8 : nécessité de délimiter les activités d'enseignement de celles qui leur sont connexes en cas de mise à disposition de matériels destinés aux pratiquants ; adoptés. Sur son amendement n° 8 précité, accepte le sous-amendement n° 39 de M. Jean-Claude Carle. – **Division et art. additionnels après l'art. 5** (p. 4339, 4340) : sur les amendements de M. Jean-Claude Carle, demande l'avis du Gouvernement pour le n° 22 (composition du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage lorsqu'il délibère en formation disciplinaire) et accepte les n° 23 (précision de l'objectif de prévention du dopage) et n° 24 (division additionnelle "dispositions relatives à la lutte contre le dopage"). (p. 4341, 4342) : demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Serge Lagauche (transfert au Conseil de prévention et de lutte contre le dopage de la responsabilité des contrôles antidopage). – **Art. 7** *(Dispositions fiscales transitoires)* (p. 4343) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. Serge Lagauche et n° 38 de Mme Annie David (suppression). – **Art. 8** *(Remise en vigueur, à titre transitoire, du dispositif d'homologation des diplômes fédéraux)* (p. 4344) : ses amendements n° 9 : insertion du dispositif transitoire dans le code de l'éducation, n° 10 : rectification, n° 11 : rédaction et n° 12 : précision ; adoptés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345) : nécessaire équilibre entre une conception élitiste du sport et l'attachement au sport pour tous les sportifs. Remerciements à la commission.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (9 juillet 2003) – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4974) : soutient l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité) ; adopté. Dérogations au nom de l'utilité commune et des différences objectives de situation légalement constatées.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5603) : son amendement n° 1050 : allongement du délai de transformation obligatoire des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite en plans partenariaux d'épargne salariale volontaire pour la retraite interentreprises ; adopté. (p. 5603) : son amendement n° 1064 : précision ; adopté. Son amendement n° 1065 : transfert par défaut des sommes versées sur les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, PPESV en l'absence de choix exprimé ; adopté.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** – *Deuxième lecture* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – rapporteur de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 5744, 5746) : convergence de vues entre les deux assemblées. Divergence sur l'article 2A introduit par le Sénat et concernant la présentation au Parlement d'un rapport sur les conditions de la concurrence entre les clubs professionnels en Europe. La commission renoncera au rétablissement de cet article. Adoption par l'Assemblée nationale d'un article 5 quater validant la modification du taux de remboursement d'un millier de médicaments. La commission proposera au Sénat l'adoption du texte conforme. – **Art. additionnel après l'art. 2 A** (p. 5750, 5751) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Michel Mercier (possibilité pour les clubs professionnels de se constituer en société anonyme). Nécessité d'une étude de fond sur ce sujet complexe et controversé. – **Art. 5 quater** *(Validation d'actes et de mesures modifiant le taux de remboursement de certains médicaments)* (p. 5752) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Annie David (suppression). Méthode d'insertion contestable mais intérêt certain de son objet. Approbation des orientations de la politique de réévaluation des produits de la pharmacie.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7244, 7245) : réponse aux attentes des collectivités territoriales. Attachement à la décentralisation en matière de patrimoine. Dispositions relatives à l'éducation. Inquiétude injustifiée du transfert des personnels de l'éducation nationale vers la fonction publique territoriale. Amendements en faveur des activités sportives. Rôle de l'intercommunalité.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (19 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 50** (p. 8359) : s'abstiendra sur l'amendement n° 223 de Mme Michelle Demessine (versement des allocations familiales dès le premier enfant). – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8392) : attitude des familles traduisant un problème de société.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Sports

– (29 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 9132, 9133) : progression des ressources de la politique des sports. Répartition des dépenses. Fonds national de développement du sport, FNDS. Préparation des jeux olympiques d'Athènes. Soutien aux bénévoles. Vieillissement des équipements sportifs. Conséquence de l'intégrisme religieux sur les pratiques sportives féminines. Au nom de la commission des affaires culturelles saisie pour avis, recommande l'adoption de ce budget.

MUSELIER (Renaud)

secrétaire d'État aux affaires étrangères

INTERVENTIONS

– Rappel au règlement – (18 mars 2003) (p. 1752) : cohérence de la position de la France et souci d'éviter la guerre avec l'Irak.

– Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique des Français établis hors de France pour les élections du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 211 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p.1754, 1755) : lutte contre l'abstention. Réforme du vote par procuration. Refonte du système de gestion des listes électorales. Equipement en machines à voter. Proposition de loi tendant à introduire le vote électronique pour les Français de l'étranger. Taux de participation décevant aux dernières élections du CSFE. Incitation à une plus grande mobilisation par cette nouvelle technique. Phase d'expérimentation. Amendement visant à proroger le mandat des membres du CSFE de Côte d'Ivoire et du Liberia. Recommande l'adoption de cette proposition de loi. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 1759) : son amendement n° 1 : prorogation du mandat des membres du CSFE pour la Côte d'Ivoire et le Liberia ; adopté. Situation en Côte d'Ivoire. (p. 1760) : mise en oeuvre des accords de Paris. Souhait d'une normalisation à la fin de l'année 2003.

– Proposition de loi relative aux privilèges et immunités de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France [n° 203 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3379, 3380) : intérêt du Président de la République et du Gouvernement pour le comité international de la Croux-Rouge (CICR). Historique, vocation et organisation du CICR. Importance des missions du CICR. Soutien politique et matériel du Gouvernement. (p. 3383) : légitimité de l'action humanitaire dans la diplomatie française. Texte exclusivement destiné au CICR au regard de son statut tout à fait particulier.

– Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)] – (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7041, 7044) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 19 (suppression), n° 22 (renouvellement automatique tous les ans du bénéfice de la protection subsidiaire), n° 21 (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire à la famille du demandeur d'asile et de son conjoint), n° 23 (suppression des paragraphes relatifs à l'asile interne et aux acteurs de protection interne), n° 24 (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun et de la référence à la notion de menace grave à l'ordre public) et n° 25 (suppression de la faculté pour l'OFPRA de réexaminer et de retirer à tout moment le bénéfice de la protection subsidiaire). Sur les amendements de M. Louis Mermaz, accepte le n° 39 (mention du protocole de New-York du 31 janvier 1967 parmi les principaux fondements du droit d'asile) et s'oppose aux n° 40 (rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), n° 41 (affirmation de la protection conventionnelle comme mode prioritaire d'accès à l'asile), n° 44 (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire aux ascendants du demandeur), n° 45 (limitation des agents de protection interne à ceux des Etats internationalement reconnus), n° 46 (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne), n° 48 (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire du crime grave de droit commun), n° 49 (suppression des motifs d'exclusion de la protection subsidiaire de la menace grave pour l'ordre public) et n° 51 (coordination). S'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 20 de M. Robert Bret et n° 42 de M. Louis Mermaz (maintien pour la protection subsidiaire des critères applicables à l'asile territorial). Accepte les amendements de la commission n° 1 (généralisation du principe de la convocation du demandeur d'asile par l'OFPRA assortie de trois exceptions prévues par la directive européenne en cours d'élaboration et introduction d'une quatrième exception en cas de demande manifestement infondée), n° 2 (limitation des agents de protection interne à ceux de l'Etat et aux organisations internationales et régionales), n° 3 (prise en compte par l'OFPRA de l'auteur de la persécution avant de se prononcer sur la possibilité de l'asile interne), n° 4 (motivation du refus de protection subsidiaire par la menace à l'ordre public causée par l'activité du demandeur d'asile et non par sa seule présence sur le territoire) et n° 5 (substitution d'une faculté d'abrogation à la possibilité d'un retrait à tout moment par l'OFPRA de la protection subsidiaire). S'oppose aux amendements n° 43 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renouvellement automatique tous les ans du bénéfice de la protection subsidiaire et délivrance à la fin du quatrième renouvellement d'une carte de résident), et de M. André Rouvière n° 47 (fondement des motifs de refus de la protection subsidiaire sur des faits établis) et n° 50 (fondement sur des preuves établies des motifs de retrait de la protection subsidiaire par l'OFPRA). (p. 7049) : intervention systématiquement négative de l'opposition sénatoriale. (p. 7052) : intervient sur l'amendement n° 46 de M. Louis Mermaz (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne). – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7062, 7063) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 52 (suppression), n° 55 (représentation au sein du conseil d'administration de l'OFPRA des organisations officiellement habilitées à s'occuper des réfugiés) et n° 56 (maintien de la nomination du directeur de l'OFPRA par le seul ministre des affaires étrangères) ainsi qu'aux amendements de M. Louis Mermaz n° 53 (garantie du caractère interministériel de la représentation des pouvoirs publics au sein du conseil d'administration de l'OFPRA), n° 54 (suppression de la compétence de l'OFPRA pour l'établissement de la liste des pays d'origine sûrs durant la période transitoire entre l'adoption de cette loi et celle des dispositions communautaires) et n° 57 (suppression de la possibilité de

transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). Accepte l'amendement n° 6 de la commission (accès aux archives de l'OFPRA limité aux seules personnes autorisées par le directeur) et s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Robert Bret (suppression de la nomination conjointe du directeur de l'OFPRA par le ministre des affaires étrangères et par le ministre de l'intérieur et suppression de la transmission à ce dernier des décisions motivées et des documents des demandeurs d'asile en cas de rejet de leur demande). (p. 7066, 7067) : intervient sur l'amendement n° 57 de M. Louis Mermaz (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7075) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 27 (suppression), n° 28 (choix des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission des recours par le Premier président de la Cour de cassation) et n° 31 (rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié, maintien dans la loi de 1952 des délais de recours devant la Commission et limite de ces recours aux seuls cas de refus de protection par l'OFPRA). Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 16 (clarification du statut de la Commission des recours des réfugiés) et n° 7 de la commission (choix des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission parmi les magistrats du siège en activité ou les magistrats honoraires du siège ou du parquet). S'oppose à l'amendement n° 59 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nomination des magistrats de l'ordre judiciaire appelés à présider les sections de jugement de la Commission des recours par le garde des sceaux après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature). S'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Robert Bret et n° 60 de M. Louis Mermaz (maintien de la présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). Accepte l'amendement n° 8 de la commission (rétablissement de la procédure suspensive d'avis consultatif de la Commission des recours des réfugiés en cas d'éloignement forcé d'un réfugié statutaire) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 30 de M. Robert Bret et accepte le sous-amendement de la commission saisie pour avis n° 17. Sur les amendements de M. Louis Mermaz, s'oppose aux n° 61 (saisine de la Commission limitée aux seules décisions de refus prononcées par l'OFPRA), n° 63 (possibilité pour les requérants de présenter leurs explications à la Commission des recours et de s'y faire assister par un conseil) et n° 64 (suppression de la faculté reconnue au président de la Commission des recours ou aux présidents de section de statuer par ordonnance sur les demandes ne présentant aucun élément sérieux susceptible de remettre en cause les motifs de la décision de l'OFPRA), et accepte le n° 62 (rétablissement de la compétence consultative de la Commission des recours sur les requêtes formulées par les réfugiés statutaires tombant sous le coup d'une des mesures de police prévues aux articles 31, 32 et 33 de la Convention de Genève). Accepte également l'amendement n° 9 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels avant l'art. 6** (p. 7078) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. Louis Mermaz (attribution à la Commission des recours des réfugiés du contentieux lié au refus d'entrer sur le territoire opposé aux demandeurs d'asile dont la demande apparaît manifestement infondée). S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (instruction par les membres de l'OFPRA des demandes d'asile déposées à la frontière). – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7080) : son amendement n° 77 : extension de la compétence du préfet de département sur plusieurs départements en matière d'admission au séjour au titre de l'asile ; adopté. (p. 7084) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. Robert Bret et n° 65 de M. Louis Mermaz (suppression de la référence au pays d'origine sûr). Accepte les amendements de la commission n° 10 (précision relative à la définition des pays considérés comme sûrs afin de prendre en compte leur capacité à veiller au respect effectif du principe d'un État de droit) et n° 11 (absence d'obstacle à l'examen individuel de chaque demande du fait du caractère sûr du pays d'origine). Demande le retrait de l'amendement n° 12 de la commission (coordination). (p. 7085) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Louis Mermaz (suppression de la menace grave pour la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat comme motif de refus d'admission au séjour). – **Art. 7** *(Attribution d'un titre de séjour au demandeur d'asile – art. 11 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7088) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 33 de M. Robert Bret et n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation de délais de procédure impératifs et courts), à l'amendement n° 68 de M. Louis Mermaz (renforcement de l'information des demandeurs d'asile), ainsi qu'aux amendements portant sur le même objet n° 69 de M. Louis Mermaz et n° 34 et 35 de M. Robert Bret (ouverture aux demandeurs d'asile d'un droit d'exercer à titre provisoire une activité professionnelle). Son amendement n° 78 : rédaction ; adopté. (p. 7089) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 70 de M. Louis Mermaz et n° 36 de M. Robert Bret (audition systématique des demandeurs par l'OFPRA assortie de garanties d'assistance). – **Art. 8** *(Délivrance d'une carte de séjour temporaire aux bénéficiaires de la protection subsidiaire – art. 12 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7090) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (rédaction). – **Art. 19 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952** *(Décret d'application de la loi)* (p. 7094) : son amendement n° 79 : coordination ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 71 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 38 de M. Robert Bret (suppression du texte proposé pour l'article 19 de la loi du 25 juillet 1952). Accepte l'amendement n° 14 de la commission (rédaction). – **Art. 12 bis** *(Coordination – art. 16 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique)* (p. 7096) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Robert Bret (accès à l'aide juridictionnelle pour tous les demandeurs d'asile sans restriction et à tout moment de la procédure). Invoque l'article 40 de la Constitution pour l'amendement n° 72 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (accès à l'aide juridictionnelle pour les demandeurs d'asile engagés dans une procédure devant la Commission des recours des réfugiés). – **Art. 13** *(Conditions d'entrée en vigueur de la loi)* : accepte l'amendement n° 73 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (précision sur les demandes d'asile territorial en cours). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7099) : remerciements. Mise au point d'un dispositif performant et rénové. Affirmation de la différence entre l'immigration et l'asile. Equilibre entre rigueur et générosité.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à une coopération sur l'observation de la Terre [n° 373 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9850) : demande l'adoption du projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et la Commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur la conduite des activités relatives aux installations de surveillance internationale, y compris les activités postérieures à la certification (ensemble une annexe) [n° 425 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9851) : demande l'adoption du projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres complétant l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière du 3 octobre 1997 [n° 372 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9852) : demande l'adoption du projet de loi.

– Projet de loi Privilèges et immunités de la Cour pénale internationale [n° 438 (2002-2003)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9854, 9855) : adoption du statut

portant création de la Cour pénale internationale, CPI, à Rome le 17 juillet 1998. Signature par la France de l'accord adopté à New-York le 9 septembre 2002 sur les privilèges et immunités de la CPI. Alignement sur le régime applicable au personnel de l'Organisation des Nations-Unies. Décision du Conseil d'Etat en date du 16 juin 2003 déclarant illégal le décret du 26 avril 1947 relatif à l'exécution de la convention du 13 février 1946 sur les privilèges et immunités des Nations-Unies. Nécessité d'une loi de ratification en vertu de l'article 27 de la Constitution du 27 octobre 1946. Amendement du Gouvernement tendant à valider dans les meilleurs délais l'adhésion de la France à la convention du 13 février 1946 concernant les immunités de juridiction. – **Art. additionnel après l'art. unique** (p. 9856) : son amendement n° 1 : validation du décret du 26 avril 1947 relatif à l'exécution de la convention sur les privilèges et immunités des Nations-Unies ; adopté.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin [n° 86 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9856) : demande l'adoption du projet de loi.

MUZEAU (Roland)

sénateur (Hauts-de-Seine)

CRC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la gestion depuis 1998 de la société Gemplus SA et sur l'avenir de la maîtrise et du développement en France des technologies de la cryptographie et des cartes à puce après la prise de contrôle de cette entreprise par des fonds d'investissement américains soupçonnés d'être étroitement liés à la CIA et à la NSA **[n° 261 (2002-2003)]** (16 avril 2003) – **Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales de la canicule et sur la gestion par l'Etat de ses effets **[n° 427 (2002-2003)]** (28 août 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** : Nécessité d'une réflexion de fond sur les inondations, phénomène le plus meurtrier et le plus coûteux des dix dernières années. Réticence à la culture du risque. Rejet de la fatalité de la récurrence des catastrophes. Mesures positives en matière de prévention. Réunions publiques d'information. Schéma d'organisation de la prévision des crues. Modification des pratiques agricoles, zones de rétention et d'expansion des crues. Problèmes d'application : désengagement de l'Etat face à ses responsabilités et report des dépenses sur les collectivités locales.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation d'un établissement industriel à risques – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 613, 614) : le groupe CRC votera le sous-amendement n° 205 du Gouvernement (obligation pour le commissaire enquêteur de recueillir l'avis du CLIC), déposé sur l'amendement n° 202 de la commission (possibilité, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC). – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 624) : favorable à l'amendement n° 119 de M. Yves Coquelle (fixation des taux de contributions respectives de l'Etat, de la région et de l'exploitant au financement des mesures de délaissement et d'expropriation). Nécessité de contraindre les parties en cas d'échec de la négociation. – **Après l'art. L. 515-19 du code de l'environnement** (p. 625) : le groupe CRC s'abstiendra sur l'amendement n° 7 de la commission (réinsertion de l'article 515-17 nouveau du code de l'environnement). – **Art. 5** *(Evaluation des risques présentés par les installations à risques par les chefs d'établissement conjointement avec les entreprises sous-traitantes)* (p. 630) : son amendement n° 121 : extension de l'évaluation des risques aux entreprises présentant des risques particuliers pour la santé des salariés ; rejeté. (p. 631) : ses amendements n° 122 : consultation du CHSCT sur l'élaboration du processus de prévention ; et n° 123 : information des autorités de contrôle et de prévention de l'avis émis par le CHSCT sur les mesures préventives ; rejetés. (p. 632, 634) : ses amendements n° 124 et n° 125 : information obligatoire du chef de l'entreprise utilisatrice des marchés de sous-traitance conclus par l'entreprise extérieure ; devenus sans objet. Nécessaire protection des salariés sous-traitants en

raison de la précarité du lien salarial. – **Art. 6** *(Formation à la sécurité)* (p. 635, 637) : ses amendements n° 127 : définition du contenu de la formation ; rejeté, n° 128 : avis conforme du CHSCT sur le contenu de la formation ; rejeté ; et n° 129 : définition par décret du contenu minimum de la formation et de ses modalités pratiques ; rejeté. (p. 638, 641) : ses amendements n° 130 : dispositif d'optimisation des actions de formation ; sur le même objet, n° 131 et n° 135 : transmission à l'inspecteur du travail de l'avis et du procès-verbal du CHSCT relatifs au programme et aux modalités pratiques de la formation ; et n° 136 : délai de publication du décret en Conseil d'Etat ; rejetés. – **Art. 7** *(Information des autorités publiques chargées du contrôle des situations de risque identifiées)* (p. 642) : son amendement n° 137 : subordination de la reprise du travail à l'accord des autorités publiques en cas de mise en oeuvre du droit d'alerte ; rejeté. – **Art. 8** *(Mise en place dans les établissements "Seveso" de leurs propres moyens de prévention, de lutte contre l'incendie)* (p. 643, 645) : ses amendements n° 138 : périodicité annuelle de la définition et de l'évaluation des moyens de prévention ; n° 140, n° 141 et n° 142 : réquisition d'avis et de consultation des autorités publiques sur les moyens définis par le chef d'entreprise ; n° 144 : transmission aux autorités publiques de l'avis et du procès-verbal de la réunion du CHSCT ; n° 143 : information et consultation des salariés sur l'évaluation, par les autorités publiques, des moyens de prévention et leur évolution ; rejetés. Favorable à l'amendement n° 139 de M. Yves Coquelle (consultation pour avis du comité d'entreprise ou d'établissement). – **Art. 10** *(Possibilité pour les CHSCT de recourir à un expert)* (p 650, 653) : ses amendements n° 146 : transmission de l'avis du CHSCT aux autorités publiques en matière d'autorisation d'exploitation des installations classées ; rejeté ; n° 147, n° 148, n° 149, n° 150, n° 151 et n° 152 : élargissement des attributions du CHSCT en matière de sous-traitance ; n° 153 : notification par le chef d'établissement au CHSCT des motifs de son refus d'une action de prévention ; et n° 154 : transmission des procès-verbaux du CHSCT aux autorités publiques ; devenus sans objet. (p. 654, 655) : sur l'amendement n° 57 de la commission (réunion du CHSCT après tout incident ayant pu entraîner des conséquences graves), son sous-amendement n° 217 ; rejeté. Le groupe CRC votera contre l'amendement n° 57 précité.

– **Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)]** – (11 février 2003) – **Art. 1er** *(Interdiction de la vente ou de l'offre à titre gratuit des produits du tabac aux mineurs de moins de seize ans)* (p. 738) : le groupe CRC s'abstient sur l'ensemble des articles. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 738, 739) : nécessité de la lutte contre le tabagisme chez les jeunes. Aménagements proposés par la commission. Risque d'inefficacité d'une interdiction. Rôle de l'éducation. Restrictions budgétaires en matière de prévention. Le groupe CRC s'abstient sur cette proposition de loi.

– **Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)]** – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1701, 1703) : rôle du milieu associatif. Intérêt du dispositif proposé. Réflexion indispensable sur les conséquences du statut des salariés rémunérés avec un chèque-emploi associatif. Zones d'ombre concernant le volet social. Détermination indispensable de la convention collective de référence et des organismes de retraite complémentaire. Favorable à la désignation des URSSAF comme destinataires du volet social. Contexte peu favorable au monde associatif. Réserve des sénateurs du groupe CRC à l'égard de la proposition de loi. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1708) : avec le groupe CRC, s'abstient sur le texte.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Question préalable** (p. 2904) : soutient la motion n° 63 de Mme Nicole Borvo (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée ; rejetée. Atteinte aux principes républicains par la méthode du recours aux ordonnances. Dessaisissement du Parlement. Caractère autoritaire de la Constitution de 1958. Réserves déjà exprimées au cours du débat du projet de loi d'habilitation en octobre 2000. Interrogation sur la place du Parlement national dans la nouvelle organisation décentralisée de la République. Dévoiement de la Constitution. Le groupe CRC recommande l'adoption de la motion n° 63 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2925, 2926) : mainmise des grands groupes du bâtiment sur tous les marchés publics. Exemple de la région d'Ile-de-France. Risque de dérives. Favorable aux amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression).

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2969, 2970) : soutient l'amendement n° 97 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. Mesures modifiant substantiellement le droit du travail et celui de la sécurité sociale. Demande de précision sur le guichet social unique. Danger du dessaisissement du Parlement. Précarisation de l'emploi. – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2978) : blanc-seing donné au Gouvernement dans le domaine du droit du travail. Conception libérale des rapports sociaux. Place centrale donnée au contrat. Inquiétude sur les conséquences des simplifications proposées. (p. 2979) : soutient l'amendement n° 98 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. Non-justification de l'habilitation du Gouvernement en matière de droit du travail. Exemple de l'harmonisation des seuils d'effectifs. Nécessité d'un traitement législatif. Inquiétude pour les personnels. (p. 2986) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 151 du Gouvernement (technique). Le groupe CRC vote contre l'article 20. – **Seconde délibération – Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 3001) : défavorable à l'amendement n° A-1 du Gouvernement (renforcement de l'équilibre des partenariats public-privé). Gravité des conséquences de l'article 4.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3613, 3615) : constance de la majorité sénatoriale. Politique gouvernementale défavorable à l'emploi. Fondement constitutionnel du RMI. Volonté de retour à l'emploi de ses allocataires. Faiblesse du montant du RMI. Risque d'inégalité entre les départements. Disparités existantes. Son accord avec les interrogations du rapporteur. Risques du dispositif. Absence de prise en compte du rôle des associations. Souhait du maintien de la règle des 17 % de crédits d'insertion obligatoires. Absence regrettable d'évaluation. Le groupe CRC s'oppose à la réforme du RMI et à la création du revenu minimum d'activité, RMA. Pression sur les personnes sans emploi. Accroissement de la précarité. Intérêt d'un cumul de l'allocation et d'un salaire pour faciliter la reprise de travail. – **Art. 1er** *(Périodicité de la revalorisation du montant du RMI – art. L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3632) : son amendement n° 97 : réévaluation biannuelle du montant du RMI en fonction de l'évolution du SMIC ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 3633) : son amendement n° 98 : institutionnalisation de la prime de Noël ; rejeté. – **Art. 2** *(Transfert du financement de l'allocation de RMI aux départements)* (p. 3634) : son amendement n° 99 : suppression ; rejeté. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3637) : crainte d'un non-respect des promesses du Gouvernement. Gel de crédits d'insertion. – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36 et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3642) : son amendement n° 101 : suppression ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 6** *(Information des allocataires du RMI – art. L. 262-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3669) : son amendement n° 102 : suppression ; rejeté. – **Art. 10** *(Renouvellement du droit à*

l'allocation – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles) (p. 3672) : son amendement n° 103 : suppression ; rejeté. Marque de suspicion dans l'amendement n° 92 de M. Alain Vasselle (saisine pour avis du maire au cours de l'instruction administrative). – **Art. 11** *(Révision du contrat d'insertion – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3674) : son amendement n° 104 : suppression ; rejeté. – **Art. 12** *(Reprise du versement de l'allocation – art. L. 262-24 et L. 262-28 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3675) : son amendement n° 105 : suppression ; rejeté. – **Art. 14** *(Neutralisation des flux de trésorerie entre les départements et les caisses d'allocations familiales – art. L. 262-31 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3676) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (application du principe de neutralité des flux financiers même en l'absence de conclusion d'une convention entre les caisses de sécurité sociale et les départements). – **Art. 23** *(Mandatement de l'allocation au nom d'un organisme agréé – art. L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3690) : son amendement n° 110 : suppression ; rejeté. – **Art. 24** *(Fin du copilotage du dispositif local d'insertion – art. L. 263-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3691) : son amendement n° 111 : suppression ; rejeté. (p. 3692) : le groupe CRC votera l'amendement n° 13 de la commission (rôle en matière d'insertion du service public de l'emploi et des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion). – **Art. 25** *(Composition et rôle du conseil départemental d'insertion – art. L. 263-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3693) : son amendement n° 112 : suppression ; rejeté. – **Art. 26** *(Programme départemental d'insertion – art. L. 263-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3694) : son amendement n° 113 : suppression ; rejeté. – **Art. 27** *(Programmes locaux d'insertion – art. L. 263-4 et L. 263-14 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3696) : son amendement n° 114 : cohérence ; devenu sans objet. – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3698, 3699) : le groupe CRC votera contre l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI). – **Art. 29** *(Compétences des commissions locales d'insertion – art. L. 263-10 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3702) : son amendement n° 115 : rétablissement des compétences des commissions locales d'insertion ; rejeté. – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3703) : son amendement n° 117 : suppression ; rejeté. – **Art. 31** *(Abrogation d'un article devenu sans objet – art. L. 263-12 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3705) : ses amendements n° 118 et 119 : suppression ; rejetés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3734, 3735) : manque de concertation. Précarité aggravée pour les allocataires du RMI. Financement du transfert de compétences. Craintes relatives au RMA. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

– **Rappel au règlement** – (8 juillet 2003) (p. 4836, 4837) : problème d'articulation entre le travail de la commission des affaires sociales et la séance publique. Souhaite connaître la réaction du Gouvernement face à l'attitude de la CFE-CGC concernant la réforme des retraites.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Question préalable** (p. 4848, 4849) : conséquences négatives du modèle du libéralisme sur les salariés. Rejet du projet de loi par la population. Absence de dialogue social. Demande la tenue d'un vrai débat sur l'évolution de la démographie. Nécessité d'une lutte efficace et d'envergure contre le chômage et la précarité. Choix dogmatique de la mondialisation libérale. Conclusions du livre de M. Bruno Palier sur la réforme des retraites. Priorité à donner à l'épanouissement humain. (p. 4857, 4858) : se déclare opposé à la demande de priorité d'examen du titre Ier faite par le président de la commission des affaires sociales. Souhaite la discussion de la totalité des articles additionnels avant l'article 1er. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4864) : soutient l'amendement n° 49 de Mme Nicole Borvo (insertion d'un préambule) ; rejeté. Vision purement comptable de l'avenir des Français dans le projet de loi. Le groupe CRC souhaite une réforme audacieuse. Objectif ultime de transformation de la société. Souci de l'emploi. Prise en compte de périodes non travaillées. Exemple de Michelin. Attachement du groupe CRC à la justice et à l'équité. (p. 4874, 4875) : complète régression par rapport aux mécanismes solidaires mis en place à la Libération. Individualisation de la retraite. Atteinte au principe essentiel d'égalité d'accès à la retraite, aux soins et aux services. Conséquences de la politique ultralibérale de la droite. Favorable aux amendements identiques n° 50 de M. Guy Fischer, n° 51 de Mme Michelle Demessine et n° 52 de Mme Nicole Borvo (affirmation du principe de solidarité). – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4880) : soutient l'amendement n° 58 de Mme Michelle Demessine (garantie d'un droit de retraite à taux plein à 60 ans) ; rejeté. Injustice de la réforme Balladur. Allongement de la durée de cotisation et inégalités entre les salariés. Exemple des femmes. (p. 4884) : favorable à l'amendement n° 844 de M. Claude Estier (affirmation du choix du droit à la retraite à 60 ans à taux plein). Audition de M. Guillaume Sarkozy devant la commission des affaires sociales. Mépris des travailleurs. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4895) : dénonce les manoeuvres dilatoires tendant à empêcher l'examen des amendements déposés avant l'article 1er. (p. 4913) : son amendement n° 89 : augmentation de la part patronale dans les cotisations sociales ; devenu sans objet. (p. 4918, 4919) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 1093 de Mme Nelly Olin (rédaction). Déclaration de principe démentie par les dispositions du projet de loi.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4939) : intervient sur l'amendement n° 1090 de M. Gérard Delfau (engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée). Dénonce les pratiques irrégulières de recrutement à la journée dans le bâtiment et l'hôtellerie. Impact négatif sur les jeunes. Nécessité d'une politique d'information et de moyens pour réduire la pénurie de main-d'oeuvre dans les métiers pénibles. – **Art. additionnel avant l'art. 2 (priorité)** (p. 4941, 4942) : le groupe CRC votera l'amendement n° 857 de M. Claude Estier (mise en oeuvre d'une politique de valorisation du travail et d'augmentation des bas salaires pour garantir le système de retraite par répartition). Dénonce la modération salariale des vingt dernières années et la distribution d'éléments individualisés de rémunération. – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4945) : soutient l'amendement n° 101 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. Absence de reconnaissance des inégalités en matière de contribution. Situation des sans-emploi. Question spécifique des femmes privées d'emploi. Inquiétude sur le montant du revenu de remplacement. (p. 4948) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), soutient le sous-amendement n° 1110 de M. Guy Fischer (élargissement de la notion de revenus à la prise en compte de la bonification des trimestres accomplis dans des conditions de travail pénible) ; rejeté. (p. 4949) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), soutient le sous-amendement n° 1112 de M. Guy Fischer (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle) ; rejeté. (p. 4955) : intervient sur l'amendement n° 859 de M. Gilbert Chabroux (nouvelle rédaction de l'article précisant un niveau élevé de la pension). Distorsion des revenus en France. Légitimité de la revendication d'une retraite égale à 100 % du SMIC. (p. 4956, 4957) : sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité), demande au Sénat de voter le sous-amendement n° 1107 de Mme Michelle Demessine (proportionnalité de la retraite aux revenus). Faiblesse des rémunérations de base dans le textile, l'habillement et la grande distribution. Développement de politiques d'individualisation des rémunérations. Conséquences négatives sur le financement de l'assurance vieillesse des mesures d'allégement de cotisations sociales. Requalification souhaitable des minima et de l'ensemble des échelles de salaires dans les différents secteurs

d'activité. – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4964) : le groupe CRC votera l'amendement n° 866 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur l'ensemble des revenus financiers pour abonder les ressources des assurances sociales). Faillite du volontarisme politique. Ouverture de la voie à la retraite par capitalisation. Fragilité de cette épargne. Exemple des fonds de pension américains. Inefficacité économique de la baisse des charges sociales. Conséquences néfastes d'une politique de déflation salariale sur les ressources financières du système de protection sociale. – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4974) : sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité), soutient le sous-amendement n° 1109 de Mme Michelle Demessine (prise en compte de la pénibilité de l'activité professionnelle) ; rejeté. (p. 4975) : sur l'amendement n° 1095 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article précisant la portée du principe d'équité), soutient le sous-amendement n° 1121 de M. Guy Fischer (prise en compte des années de formation et d'études) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Rappel au règlement** (p. 4999) : interrogation sur la capacité de dialogue social du MEDEF. Conflit social avec les intermittents du spectacle. – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5003) : soutient l'amendement n° 110 de Mme Nicole Borvo (accroissement des ressources du fonds de réserve pour les retraites par l'affectation de l'ISF majoré) ; rejeté. Faiblesse du montant minimum de pension garanti aux salariés. Absence de moyen pour financer les retraites. (p. 5008) : nécessité de majorer le produit de l'ISF pour abonder le fonds de réserve pour les retraites. Répartition équitable des efforts pour financer la réforme des retraites. Dénonciation du recours aux privatisations. (p. 5015) : soutient l'amendement n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse) ; rejeté. Démarche alternative et symbolique. Nécessité de donner corps au principe de solidarité guidant le système de retraite par répartition. (p. 5017) : financement de l'assurance-vieillesse par la majoration de l'ISF. Mesure de justice sociale. Favorable aux amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine et n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5029, 5030) : soutient l'amendement n° 119 de Mme Nicole Borvo (création d'une cotisation sociale additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des ménages) ; rejeté. Allégement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle. Placements financiers des entreprises. – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5040) : favorable aux amendements identiques n° 139 de Mme Michelle Demessine, n° 140 de M. Guy Fischer et n° 141 de Mme Nicole Borvo (suppression). Disparités du niveau de vie des retraités. Réhabilitation du rôle économique et social des personnes âgées. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5053) : soutient l'amendement n° 158 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ; devenu sans objet. Question de la répartition des richesses. Menace pour la retraite à 60 ans. Danger des options retenues par le Gouvernement. (p. 5059) : soutient l'amendement n° 166 de Mme Nicole Borvo (prise en compte des disparités du taux d'activité des femmes et des hommes de plus de 50 ans) ; rejeté. Rapport du comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs de la fonction publique. (p. 5065) : soutient l'amendement n° 172 de Mme Nicole Borvo (examen de l'évolution des profits et bénéfices dans les grandes entreprises et de la part consacrée à l'investissement, à l'emploi et à la formation) ; rejeté. (p. 5068) : soutient l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5071) : soutient l'amendement n° 194 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5078) : manifestations en faveur d'autres propositions de financement des régimes de retraite. Evocation des auditions réalisées par la commission. (p. 5084) : caractère inégalitaire de l'allongement de la durée de cotisation. Nécessité d'identifier clairement les taux d'activité des plus de 50 ans. Votera l'amendement n° 175 de Mme Michelle Demessine (prise en compte du taux d'activité des personnes demandant à faire valoir leurs droits à pension). (p. 5086, 5087) : financement pérenne de la protection sociale. Situation des intermittents du spectacle. Votera l'amendement n° 169 de Mme Michelle Demessine (examen des moyens permettant d'augmenter les recettes des régimes de retraite). (p. 5088) : refus de l'allongement mécanique de la durée de cotisation. Votera contre l'amendement n° 203 de la commission (ajustement de l'augmentation de la durée de cotisation). Favorable aux amendements identiques n° 180 de M. Guy Fischer, n° 181 de Mme Michelle Demessine et n° 182 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle). Risque d'une prolongation arbitraire de l'activité professionnelle. (p. 5088, 5089) : missions du service public. Suppression de postes budgétaires. Votera l'amendement n° 195 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle).

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5112) : détérioration des comptes sociaux en l'absence de cotisations sociales sur le travail illégal. (p. 5113) : son amendement n° 123 : limitation du recours aux CDD ; rejeté. (p. 5114) : son amendement n° 124 : réintégration du salarié en cas de nullité du licenciement ; rejeté. Son amendement n° 125 : mesures pour lutter contre les recours abusifs au temps partiel ; rejeté. (p. 5118) : importance de son amendement n° 129 pour l'équilibre des comptes sociaux. (p. 5122) : son amendement n° 131 : obligation de formation pour les jeunes embauchés sous contrat ; rejeté. (p. 5123) : répartition du budget de la formation dans les entreprises. (p. 5125) : favorable à l'amendement n° 138 de Mme Michelle Demessine (approbation préalable du plan de formation par le comité d'entreprise). – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5138) : soutient l'amendement n° 306 de Mme Michelle Demessine (précision des prérogatives du COR) ; rejeté. (p. 5146, 5147) : soutient l'amendement n° 304 de Mme Michelle Demessine (financement du COR) ; rejeté. – **Art. 8 (priorité)** *(Droits des assurés à l'information – art. L. 161-17 du code de la sécurité sociale)* (p. 5163, 5164) : favorable à l'amendement n° 323 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5170, 5171) : soutient l'amendement n° 327 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; devenu sans objet. Dispositions défavorables à l'emploi des jeunes et à la dynamique de croissance. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5177) : soutient l'amendement n° 332 de Mme Michelle Demessine (maintien de l'âge de 60 ans comme âge limite permettant à l'employeur de mettre fin au contrat de travail) ; devenu sans objet. (p. 5181) : opposition du groupe CRC à l'obligation de travail jusqu'à 65 ans. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5189) : soutient l'amendement n° 336 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (12 juillet 2003) (p. 5208) : organisation des travaux. Existence de deux dérouleurs différents.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite)** – (12 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 13 (priorité)** (p. 5210) : soutient l'amendement n° 342 de Mme Michelle Demessine (allongement du délai de préavis de licenciement des salariés de plus de 40 ans) ; rejeté. (p. 5211) : soutient l'amendement n° 343 de Mme Michelle Demessine (majoration progressive de l'indemnité de licenciement versée aux salariés âgés de plus de 40 ans) ; rejeté. – **Art. 13 (priorité)** *(Accès et maintien dans l'emploi des salariés âgés – art. L. 321-13 du code du travail)* (p. 5212) : contribution dite "Delalande" : cotisation supplémentaire versée par les entreprises pour toute rupture de contrat de travail d'un salarié de plus de 50 ans. Inefficacité du dispositif. Accroissement des difficultés pour les plus de 50 ans. Contribution de cette mesure au financement du régime d'assurance chômage. Incidences sur les indemnisations. –

Art. additionnel avant l'art. 14 (priorité) (p. 5217) : soutient l'amendement n° 347 de Mme Michelle Demessine (rétablissement de l'élection des représentants des assurés sociaux au conseil d'administration de la sécurité sociale) ; rejeté. – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5217, 5218) : interrogation sur la légitimité et l'indépendance de cette instance. Désignation des représentants et répartition des sièges. Conception restrictive du Gouvernement en matière de dialogue social appliqué à la protection sociale. (p. 5219) : soutient l'amendement n° 349 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5220, 5221) : rejet de l'argument d'insuffisante participation pour justifier l'absence d'élections. Nécessité d'une réappropriation de la sécurité sociale par les salariés. Le groupe CRC votera contre cet article. – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5222) : soutient l'amendement n° 353 de Mme Nicole Borvo (suppression) ; rejeté. (p. 5223, 5224) : soutient l'amendement n° 355 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 359 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. (p. 5225, 5226) : soutient l'amendement n° 362 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 16 (priorité)** (p. 5229) : soutient l'amendement n° 363 de Mme Michelle Demessine (possibilité pour les travailleurs handicapés de bénéficier d'une pension pour inaptitude à partir de l'âge de 55 ans) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 5 (priorité)** (p. 5244) : soutient l'amendement n° 152 de Mme Michelle Demessine (instauration d'une contribution exceptionnelle de 10 % sur l'impôt sur les sociétés versée à la Caisse nationale d'assurance vieillesse) ; rejeté.

– Rappel au règlement – (28 octobre 2003) (p. 7148) : demande la réunion de la commission des affaires sociales au sujet de la décision du Gouvernement de supprimer un jour férié pour financer le plan d'aide aux personnes âgées.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 7267) : le groupe CRC votera la motion n° 346 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer la question préalable. Risque de transfert de compétences sans transfert de ressources aux collectivités territoriales.

– Suite de la discussion (30 octobre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 7302, 7303) : son amendement n° 633 : contrôle des licenciements économiques ; rejeté. – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7359, 7360) : retrait de la puissance publique du champ économique et social. Démantèlement de l'ANPE. Crainte d'un affaiblissement de l'AFPA. Interrogation du Gouvernement sur le transfert aux régions de la gestion des stages d'accès à l'entreprise et des stages d'insertion et de formation professionnelle. Son amendement n° 647 : suppression ; rejeté. (p. 7362) : ses amendements n° 648 : garantie de l'accessibilité des stagiaires aux formations choisies sans discrimination d'origine géographique et n° 649 : conséquence ; rejetés. (p. 7368) : favorable à l'amendement n° 409 de M. Bernard Frimat (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle). (p. 7369) : absence de réponse à son amendement n° 648 précité par l'amendement n° 37 de la commission (rédaction et précision). (p. 7370) : défavorable à l'amendement n° 1147 de M. Gérard Longuet (extension du principe de la subvention existant au profit de l'AFPA aux organismes publics de formation). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7372) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 615 de M. Gérard Longuet (transfert à la région de l'enregistrement des contrats d'apprentissage). – **Art. additionnels après l'art. 5 ou après l'art. 7** (p. 7373) : défavorable au sous-amendement n° 1288 du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 41 de la commission (transfert aux régions de la gestion des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE, et des stages d'accès à l'entreprise, SAE). – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7374, 7375) : son amendement n° 650 : suppression ; rejeté. (p. 7379) : intervient sur l'amendement n° 1148 de M. Gérard Longuet (suppression de la consultation de la commune d'accueil pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter une nouvelle formation). – **Art. 7** *(Mention dans le code du travail du plan régional de développement des formations professionnelles – art. L. 940-2 nouveau du code du travail)* (p. 7381) : son amendement n° 651 : suppression ; rejeté. Son amendement n° 652 : association du représentant de l'Etat à l'élaboration du plan de développement des formations professionnelles ; rejeté. – **Art. 8** *(Gestion au niveau régional des crédits et des formations de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)* (p. 7383, 7384) : ses amendements n° 653 : suppression ; n° 654 : précision ; n° 655 : conséquence ; et n° 656 : convention accompagnant le transfert aux régions des crédits de l'Etat pour la formation professionnelle des adultes ; rejetés. – **Art. 9** *(Abrogations – art. L. 910-2, L. 941-1, L. 941-1-1, L. 941-1-2 et L. 941-5 et chapitre II du titre VIII du livre IX du code du travail)* (p. 7385) : son amendement n° 657 : suppression ; rejeté. – **Art. 10** *(Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle – titre VI du livre IX, art. L. 961-2, L. 961-3, L. 961-5 et L. 962-3 du code du travail)* (p. 7386) : son amendement n° 658 : suppression ; rejeté. (p. 7387) : attente de réponse aux questions posées par le biais de ses amendements. – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7389) : son amendement n° 659 : suppression ; rejeté.

– Suite de la discussion (5 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 7495) : s'oppose à l'amendement n° 872 de M. Roger Karoutchi (rôle de la région dans la politique globale des transports). – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7501) : favorable à l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression).

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7629) : soutient l'amendement n° 719 de M. Yves Coquelle (prise en compte du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et des PLH) ; rejeté. – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7638) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 1206 de M. Jean-Claude Gaudin (caractère indicatif de la liste des OPAH inscrites dans la convention). – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7639, 7640) : soutient l'amendement n° 724 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) ; rejeté. Remise en cause de la mobilisation de la dépense publique en faveur du logement social. (p. 7643) : soutient l'amendement n° 729 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) ; rejeté. Eclatement de l'intervention de l'ANAH. Le groupe CRC vote contre l'amendement n° 1212 de M. Jean-Claude Gaudin (conséquence). (p. 7645, 7646) : disparition de la responsabilité de l'Etat dans le domaine du logement social. – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7657, 7658) : favorable aux amendements identiques n° 735 de Mme Odette Terrade et n° 955 de M.

Yves Dauge (suppression). Pérennisation du financement des FSL par le budget du ministère du logement. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7661) : soutient l'amendement n° 738 de Mme Annie David (suppression) ; rejeté. Diminution de la représentation de la collectivité universitaire. (p. 7669) : interroge le ministre sur l'avenir de la résidence universitaire d'Antony. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7676, 7677) : sous-effectif chronique des DDE. Atteinte à l'assurance d'impartialité. Compensation indispensable du transfert de l'examen gratuit des permis de construire par la DDE vers les collectivités. Favorable aux amendements identiques n° 743 de Mme Marie-France Beaufils et n° 966 de M. Yves Dauge (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 968 de M. Yves Dauge (compensation des charges assumées par les communes et les EPCI du fait de la suppression de la mise à disposition gratuite des services de la DDE).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7919) : le groupe CRC vote contre l'article 67. – **Art. 74** *(Transfert à titre expérimental de la gestion des crédits relatifs aux travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques – Compétence du département pour assurer la conservation du patrimoine rural non protégé)* (p. 7963, 7964) : soutient l'amendement n° 792 de M. Ivan Renar (suppression) ; rejeté. Conséquences désastreuses pour la révélation, l'étude et la diffusion du patrimoine historique national. Soutient l'amendement n° 793 de Mme Annie David (mise en place d'une programmation des travaux et d'une gestion des crédits partagée et équilibrée entre l'Etat et les collectivités locales et territoriales) ; rejeté. – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7978) : le groupe communiste vote contre l'ensemble des amendements de la commission n° 182 (précision), n° 183 (date de prise en compte des emplois pourvus pour leur transfert aux collectivités ou à leur groupement), n° 184 (rédaction), n° 185 (rédaction), n° 186 (avis motivé d'une commission nationale de conciliation pour l'établissement de l'arrêté du transfert des services), n° 187 (adaptation du dispositif en cas de transfert de compétences postérieur à la publication du décret) et n° 188 (modalités de constitution et de fonctionnement de la commission nationale de conciliation).

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Question préalable** (p. 8205, 8208) : soutient la motion n° 54 de M. Guy Fischer (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée. Absence de nouvelles recettes pour le financement de la sécurité sociale. Economies sur les dépenses de la branche maladie. Choix économiques aux effets négatifs sur la croissance. Mise en place du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. Mesures conduisant à la privatisation de la sécurité sociale. – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8213) : avec le groupe CRC, favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 45 (suppression).

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 5** *(Optimisation des recours contre tiers exercés par les caisses de sécurité sociale – art. L. 376-1 et L. 454-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 211-11 du code des assurances)* (p. 8254) : favorable à l'amendement n° 162 de M. Guy Fischer (suppression). Crainte du développement de l'assurance privée.

– **Rappel au règlement** – (18 novembre 2003) (p. 8268) : protestation contre l'opération de fichage des salariés de la société SNECMA annoncée par le syndicat CGT de la société.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] (suite)** – (19 novembre 2003) – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-2 du code de la sécurité sociale** *(Prime à la naissance ou à l'adoption)* (p. 8366) : intervient sur les amendements identiques n° 139 de M. Claude Estier et n° 225 de Mme Michelle Demessine (suppression de la condition de ressources pour l'attribution de la prime à la naissance ou à l'adoption). – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8401) : rappel au règlement. Déplore l'invocation de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement. (p. 8404, 8405) : favorable à l'amendement n° 196 de Mme Marie-Claude Beaudeau (éléments de rémunération pris en compte dans le salaire de référence permettant de déterminer le montant de l'ACAATA). (p. 8406) : soutient l'amendement n° 198 de Mme Marie-Claude Beaudeau (envoi à chaque allocataire, par les caisses régionales d'assurance maladie calculant et servant les ACAATA, d'un justificatif mensuel attestant le versement de leur allocation) ; rejeté. – **Art. 46** *(Dotation de financement du Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante)* (p. 8408) : objet de l'amendement n° 203 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les veuves de victimes de l'amiante ayant bénéficié de l'ACAATA de bénéficier du capital décès) pour lequel l'article 40 de la Constitution a été invoqué. – **Art. 47** *(Dotation de financement du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante)* (p. 8409, 8410) : conditions requises pour bénéficier de l'ACAATA. Inscription sur les listes des établissements ouvrant droit à l'ACAATA. – **Art. additionnel avant l'art. 48** (p. 8412) : favorable à l'amendement n° 210 de Mme Marie-Claude Beaudeau (analyse des causes de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8927, 8928) : diminution des budgets et gel des crédits en contradiction avec le vote de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Diminution des crédits destinés aux services publics de quartier. Devenir des contrats de ville. Situation castrophique du logement. Le groupe CRC ne peut approuver ce budget en contradiction avec le discours du ministre.

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8948, 8949) : réorientation des aides publiques au détriment du traitement social et des chômeurs les plus éloignés de l'emploi. Multiplication des allégements de cotisations pour les employeurs ; interrogation sur leur efficacité sociale. Demande d'évaluation des politiques publiques. Abandon de toute politique publique de l'emploi. Création d'une opposition entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 84 (2003-2004)]** – (27 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8965, 8966) : confirmation des attaques portées contre la sécurité sociale et approbation de l'affaiblissement de la politique de santé publique par la CMP. Protestation contre l'invocation de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement à l'encontre des amendements concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles. Avec le groupe CRC, votera contre le texte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8996) : vote de la hausse de la fiscalité du tabac.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 81** (p. 9184, 9185) : son amendement n° II-5 : attribution du revenu minimum d'insertion, RMI, aux étrangers titulaires d'un titre de séjour régulier, sans condition de durée de résidence en France ; irrecevable (art. 40 de la Constitution). – **Art. 82** *(Mise en place d'un forfait de prise en charge des dépenses de la CMU complémentaire)* (p. 9186) : reprend l'amendement, retiré par M. Jean Boyer, n° II-25 : maintien du système actuel de remboursement par l'Etat aux caisses primaires d'assurance maladie de l'intégralité des dépenses ; rejeté.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 9859) : absence de sénateur UMP dans l'hémicycle. – **Discussion générale** (p. 9867, 9869) : instauration d'un système de workfare. Dégradation de la situation de l'emploi. Responsabilité du Gouvernement. Soutien au MEDEF. Réaction des syndicats. Atteinte des droits des plus faibles. Dangers du projet de loi. Rejet par les syndicats et les associations. Multiplication des contrats dérogeant au code du travail. Inquiétude au sein de la majorité. Risque d'augmentation brutale du nombre d'allocataires. Le groupe CRC s'opposera à ce projet de loi. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation du RMI et de la création du RMA)* (p. 9877, 9878) : ses amendements n° 6 : suppression et n° 7 : ajustement annuel de la compensation aux départements des charges liées au RMI ; rejetés. – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36, et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9879) : son amendement n° 8 : suppression ; rejeté. (p. 9880) : absence de suspicion à l'égard des présidents de conseil général. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 9880, 9881) : son amendement n° 9 : modification des conditions d'attribution du RMI aux étrangers titulaires d'un titre reconnu équivalent au titre de séjour temporaire ; irrecevable (article 40 de la Constitution). – **Art. additionnel après l'art. 9 bis** (p. 9882) : son amendement n° 10 : instauration d'un avis conforme de la commission locale d'insertion préalablement à toute décision de suspension de l'allocation pour refus de signer un contrat d'insertion ; rejeté. – **Art. 34 bis** *(Mise à disposition des personnels de l'Etat chargés de la gestion du RMI)* (p. 9888) : son amendement n° 15 : suppression ; rejeté. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion – revenu minimum d'activité – art. L. 322-4-15 à L. 322-15-9 nouveaux du code du travail)* (p. 9891, 9892) : ses amendements n° 19 : contingentement de l'emploi des bénéficiaires du RMA dans une même entreprise, n° 20 : obligation de formation, n° 21 : exclusion des entreprises de travail temporaire de l'accès au RMA et n° 22 : assimiliation du RMA à un salaire ; rejetés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9900) : désengagement de l'Etat. Mainmise du MEDEF sur la politique de l'emploi. Rejet unanime des syndicats et des associations de lutte contre l'exclusion. Nocivité du texte. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

NACHBAR (Philippe)

sénateur (Meurthe-et-Moselle)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société France 2.

Membre suppléant du Haut conseil des musées de France.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 234 (2002-2003)] relatif au mécénat, aux associations et aux fondations **[n° 279 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Culture – Entreprises.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Culture **[n° 74 tome 1 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 3069, 3071) : rôle déterminant de la commission sur l'économie du texte. Retard de la France en matière de mécénat en raison de la tradition qui donne à l'Etat le monopole de l'intérêt général. Rôle essentiel des entreprises dans le fonctionnement des musées. Nécessité de renforcer le soutien de l'initiative privée à l'action publique en matière culturelle. Se félicite des orientations du texte. Satisfait des modifications apportées par l'Assemblée nationale. Amendements de la commission visant à alléger les contraintes juridiques et financières pesant sur les fondations. Souci de ne pas décourager les initiatives privées et d'éviter une suspicion excessive. Avancée considérable de ce texte. Allègement de

l'emprise de l'Etat sur la vie sociale. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption de ce texte. – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3089) : son amendement n° 17 : extension du bénéfice du régime fiscal des dons aux organismes ayant pour objet principal l'organisation de spectacles culturels ; retiré. – **Art. 1er bis** *(Exonération de droits de mutation des dons manuels faits aux organismes d'intérêt général)* (p. 3091) : son amendement n° 18 : clarification ; retiré ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de M. Christian Gaudin (extension de l'exonération aux versements et dons manuels consentis à l'ensemble des organismes publics et privés bénéficiant du mécénat). – **Art. 1er ter** *(Obligation de publicité applicable à certains organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal)* (p. 3092, 3093) : son amendement n° 19 : limitation du champ de cette obligation aux organismes qui reçoivent un montant de dons supérieur à un seuil fixé par décret ; retiré. – **Art. additionnel après l'article 1er ter** (p. 3094) : son amendement n° 20 : durée d'existence des fondations de flux ; adopté. – **Art. 2** *(Augmentation du montant de l'abattement d'impôt sur les sociétés accordé aux fondations reconnues d'utilité publique)* (p. 3095, 3096) : son amendement n° 21 : exonération des revenus de la dotation de l'impôt sur les sociétés ; retiré. – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3102) : sur l'amendement n° 14 de la commission (allègement des obligations d'exposition des oeuvres acquises par les entreprises bénéficiant de la déductibilité fiscale), son sous-amendement n° 23 : extension du bénéfice de la déductibilité fiscale aux acquisitions d'instruments de musique ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3104, 3105) : son amendement n° 24 : calcul des intérêts de retard sur les droits de succession dus en cas de rupture des conventions prévoyant les modalités d'ouverture au public de monuments classés ou inscrits faisant l'objet d'une exonération de droits de mutation à titre gratuit ; adopté. – **Art. 4 bis** *(Inclusion des établissements publics de coopération dans la liste des organismes publics pouvant recevoir des dons en franchise de droits de succession)* (p. 3106) : son amendement n° 25 : extension du champ de l'exonération de droits de mutation à titre gratuit dont bénéficient les collectivités locales à l'ensemble de leurs établissements publics ; adopté. – **Art. 6** *(Application aux biens culturels d'intérêt majeur situés à l'étranger de la réduction exceptionnelle d'impôt sur les sociétés relative aux Trésors nationaux)* (p. 3109) : son amendement n° 26 : pérennisation et extension du champ d'application de la réduction d'impôt à l'ensemble des trésors nationaux dont l'interdiction d'exportation est parvenue à échéance ; adopté après modification par le sous-amendement n° 77 du Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 6** (p. 3110) : son amendement n° 27 : conséquence ; retiré. – **Art. 7** *(Obligation d'établissement de comptes certifiés pour les organismes bénéficaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal et contrôle de la Cour des comptes)* : son amendement n° 28 : suppression ; retiré. Objet étranger aux missions de la Cour des comptes. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3116) : texte équilibré. Fruit de compromis et de concessions mutuelles. Remerciements.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3256, 3261) : ses amendements n° 43 : indemnisation des dommages survenus à compter du 1er juin 1992 ; n° 44 : suppression de la limitation de l'indemnisation à la seule habitation principale ; n° 45 : indemnisation des commerçants, artisans et professions libérales ; rejetés ; et n° 46 : suppression d'un plafond d'indemnisation ; retiré. Soutient l'amendement n° 5 de M. Claude Biwer (indemnisation basée sur la valeur de reconstruction à neuf) ; devenu sans objet.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7476) : soutient l'amendement n° 1156 de M. Gérard Longuet (possibilité pour les régions ayant la compétence des cours d'eau et canaux de la transférer par convention à des collectivités concessionnaires) ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 9047, 9049) : crédits en progression. Effort de maîtrise des dépenses de structures au bénéfice des crédits d'investissement. Poursuite de la modernisation du ministère. Vision dynamique de la gestion des crédits. Redéfinition des rapports entre le ministère et les établissements publics. Exemple du Louvre. Réorganisation des relations entre la Direction des musées de France et les musées nationaux. Action en faveur de la politique du livre et de la lecture publique. Soutien à la création. Difficultés liées aux modalités d'indemnisation des intermittents du spectacle. Mise en place au Sénat d'un groupe de réflexion sur la création culturelle. Soutien aux arts plastiques ; souhaite un renforcement de la place donnée au design ; annonce d'un plan national pour la restauration du patrimoine ; regrette l'absence d'une loi de programme. Désengagement de l'Etat dans la mission de maîtrise d'ouvrage sur des monuments historiques ne lui appartenant pas. Interrogation sur la restauration de la chapelle et du grand amphithéâtre de la Sorbonne. Demande de précisions sur la diminution des crédits d'entretien du patrimoine. Conséquences des transferts de propriétés aux collectivités territoriales sur le centre des monuments nationaux. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption de ces crédits.

NATALI (Paul)

sénateur (Haute-Corse)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse **[n° 26 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. 17 bis** *(Sortie en sifflet du régime de zone franche pour la Corse)* (p. 2201) : son amendement n° 178 : précision ; adopté.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3134, 3135) : transformations successives du paysage institutionnel de la Corse. Simplification nécessaire de l'administration d'un territoire de 260 000 habitants. Hommage au courage du Gouvernement dans un contexte difficile. Satisfait du maintien de la proximité et des moyens d'action dévolus à la collectivité unique. Souhaite une clarification de l'annexe s'agissant des conseils territoriaux et des délégations de compétences. Amendements. Application souhaitable de la loi du 11 avril 2003 à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse. Demande de précisions sur les modalités de l'élection des conseillers territoriaux. Souhaite un référendum en Corse sur la question de l'indépendance. Soutiendra le projet du Gouvernement.

– Suite de la discussion (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3154, 3156) : ses amendements n° 28 : extension de la consultation à la question du maintien de la Corse au sein de la République française ; retiré, et n° 29 : précision ; adopté. (p. 3163, 3171) : sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe), ses sous-amendements n° 30 : possibilité pour la future assemblée de choisir son siège, n° 31 : statut des présidents des deux conseils territoriaux, n° 32 : application du droit commun électoral à l'élection de l'Assemblée de Corse, n° 33 : garantie des moyens financiers alloués aux conseils territoriaux, et n° 34 : modalités de mise en oeuvre de la délégation de compétences par la collectivité unique ; retirés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3184) : votera ce texte.

– *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3746) : utilité des précisions apportées par l'Assemblée nationale. Se déclare inquiet sur l'organisation de la consultation dans le contexte actuel. Soutiendra le Gouvernement.

– Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)] – (13 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 7777, 7778) : réparation d'une injustice envers les femmes corses. Résistance de l'appareil politique masculin. Absence de majorité stable en Corse. Propose l'application de l'ensemble des dispositions de la loi du 11 avril 2003. Nécessité de remédier à l'inefficacité institutionnelle. Réforme encore possible avant les prochaines élections régionales. Volonté d'un retour de la Corse au droit commun. – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 7779) : ses amendements n° 2 : application à la Corse du droit électoral relatif aux conseils régionaux résultant de la loi du 11 avril 2003, n° 3 : coordination et n° 4 : repli ; retirés (p. 7780) : son amendement n° 5 : modification des seuils d'accès au second tour et de fusion des listes ; retiré. (p. 7782) : mesures spécifiques inadaptées pour résoudre le problème corse.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 20 bis** (p. 10048) : son amendement n° 26 : prorogation de trois ans du délai d'entrée dans le dispositif de prise en charge partielle des cotisations patronales des agriculteurs corses ; rejeté.

NOGRIX (Philippe)

sénateur (Ille-et-Vilaine)

UC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société Réseau France Outre-mer.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (30 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 529) : qualité du débat. Votera le texte amendé par le Sénat.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (5 février 2003) – **Après l'art. 16** (p. 669) : défavorable à l'amendement n° 190 du Gouvernement (extension des possibilités offertes au préfet à l'ensemble des installations soumises à autorisation et à déclaration). – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 683) : intervient sur l'amendement n° 100 de M. Marcel Deneux (avis de la commission départementale d'aménagement foncier sur les zones objets de servitudes).

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Discussion générale** (p. 1112, 1113) : inéluctabilité du problème de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, APA. Conséquences néfastes de l'imprévoyance sur les chances de succès de l'APA. Accumulation de mécontentements. Nécessité de sauver l'APA. Votera ce texte.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 1300, 1301) : réforme touchant au coeur de la démocratie. Questions de constitutionnalité. Complexité du système de modification du mode de scrutin aux élections régionales. Objectifs ne pouvant pas être atteints. Pluralisme condamné par le niveau élevé des seuils d'accès au second tour. Risque d'atteinte au principe d'égalité. Rôle du Parlement. Approbation de la prime majoritaire. Amélioration nécessaire du texte. Débat indispensable. Nécessité d'expurger le texte de tout soupçon d'inconstitutionnalité. Le groupe de l'UC ne votera pas la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Souhait d'un débat sérieux argumenté et direct. – **Question préalable** (p. 1308, 1309) : non-approbation du texte dans sa rédaction actuelle par le groupe de l'UC. Souhaite enrichir le projet de loi. Nécessité de lisibilité de la loi. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1313) : soutient l'amendement n° 15 de M. Michel Mercier (mise à disposition de bulletins blancs dans les bureaux de vote) ; rejeté. (p. 1315) : expression du mécontentement des électeurs au moyen du vote blanc. (p. 1317) : soutient l'amendement n° 16 de M. Michel Mercier (décompte des bulletins blancs) ; rejeté. (p. 1319) : nécessité d'entériner dès maintenant le vote blanc.

– Suite de la discussion (6 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1365, 1366) : le groupe de l'UC votera l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux), dans sa nouvelle rédaction. (p. 1392) : le groupe de l'UC votera contre l'amendement n° 6 de M. Jean Louis Masson (dotation des conseillers généraux d'un suppléant de sexe opposé).

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2164) : reprend l'amendement de M. Christian Gaudin n° 157 : extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles.

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2314, 2315) : évolution de la loi du 6 janvier 1978. Réorganisation des interventions de la CNIL. Renforcement de la protection des droits des personnes physiques. Liberté de circulation des données dans l'Union européenne. Retard pris dans la transposition de la directive de 1995. Inquiétude relative à la conciliation des fonctions de conseil et de contrôle de la CNIL avec ses fonctions de sanction. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2376) : qualité des interventions du rapporteur. Nécessité de modifier la loi du 6 janvier 1978. Le groupe de l'UC votera ce projet de loi.

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2 avril 2003) – **Art. 44** *(Interrogation par les huissiers du fichier des comptes bancaires – art. 39 de la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution)* (p. 2426, 2428) : son amendement n° 67 : interrogation du FICOBA par les huissiers de justice porteurs d'un relevé certifié sincère des recherches infructueuses ; devenu sans objet. Respect nécessaire du secret bancaire. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2434) : texte nécessaire. Souhaite une prochaine étape de rapprochement du justiciable de la justice.

Nécessaire respect de la liberté des personnes et de leur vie privée.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2975) : le groupe de l'UC est opposé à la modification de l'article 19 et votera contre les amendements identiques n° 32 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 75 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique). Création du guichet unique attendu par les commerçants, les artisans et les travailleurs indépendants. Importance de la liberté de choix en matière d'interlocuteur unique.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)]** – (16 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4313, 4314) : satisfait de l'assouplissement de l'environnement juridique des fédérations. Handicap des clubs français de football vis-à-vis des grands clubs européens. Renforcement souhaitable sur le plan financier. Proposera leur constitution en société anonyme et leur entrée en bourse. Clarification pertinente des règles de rediffusion radiophonique. Problème du remplacement des emplois-jeunes. Le groupe de l'UC soutiendra ce texte. – **Art. 1er** *(Fédérations sportives – art. 16 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4328) : défavorable aux amendements de Mme Annie David n° 34 (exclusion des organismes à but lucratif des instances décisionnaires) et n° 35 (exclusion des sociétés commerciales des instances décisionnaires). – **Art. 2** *(Relations entre les associations sportives et les sociétés qu'elles constituent – art. 11 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4330, 4331) : soutient l'amendement n° 13 de M. Michel Mercier (possibilité pour les clubs professionnels de se transformer en société anonyme de droit commun) ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4344) : regrette l'insuffisance des mesures concernant les capacités de financement des clubs sportifs et le dopage. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4428) : favorable à l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive).

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Art. 1er B** *(Couverture du territoire en téléphonie mobile par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale)* (p. 4576) : son amendement n° 2 : compensation pour les opérateurs de téléphonie mobile tenus de faire des efforts d'investissement sur des zones non rentables ; retiré.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (18 juillet 2003) – **Art. 79** *(Création du plan d'épargne pour la retraite, PER)* (p. 5588, 5589) : soutient l'amendement n° 200 de M. Marcel Deneux (ouverture du dispositif aux organismes régis par le code de la mutualité) ; rejeté. (p. 5592) : le groupe de l'UC votera l'article 79. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5638) : obstruction. Arguments dépassés. Réforme courageuse. Sauvetage de la retraite par répartition. Regret de l'absence de dispositions sur les régimes spéciaux. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Débat sur la famille** (p. 8352, 8353) : adhésion du groupe de l'UC à la politique familiale. Favorable à la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE. Enfants maltraités. Avec le groupe de l'UC, favorable à l'extension de la PAJE. Réexamen nécessaire des conditions d'attribution du complément de libre choix d'activité relatif à l'activité professionnelle. Favorable à l'assimilation de la grossesse à une période de travail. Avec le groupe de l'UC, votera en faveur de l'adoption du texte. – **Art. 50** *(Création de la prestation d'accueil du jeune enfant, PAJE – art. L. 511-1, L. 512-4, L. 531-1 à L. 531-10, L. 532-1, L. 532-2, L. 533-1 et L. 755-19du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 531-4 du code de la sécurité sociale** *(Complément de libre choix d'activité)* : Soutient les amendements de Mme Valérie Létard n° 90 (maintien des conditions actuelles relatives à l'activité professionnelle pour l'attribution du complément de libre choix d'activité) et n° 91 (assimilation des périodes de grossesse à une activité professionnelle pour l'obtention de la PAJE et du complément du libre choix d'activité) ; retirés.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance** – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10222, 10223) : réponse aux préoccupations des familles. Réel travail de concertation et d'écoute. En tant que président du service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée, SNATEM, salue la création de l'Observatoire national. Le groupe de l'UC votera le texte.

OLIN (Nelly)

sénatrice (Val-d'Oise)

UMP

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil national du bruit ; puis membre titulaire le 8 avril 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 398 (2002-2003)] d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine **[n° 403 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Ville **[n° 77 tome 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à restreindre la consommation de tabac chez les jeunes [n° 77 (2002-2003)] – (11 février 2003) – **Discussion générale** (p.732, 733) : précocité, augmentation et féminisation de la consommation de tabac chez les jeunes. Mortalité liée au tabac. Non-respect de la loi Evin. Nécessité de la prévention. Bien-fondé de la proposition de loi. Fixation à seize ans de l'interdiction. Rôle du système éducatif. Initiative favorable à la lutte contre le cancer. Mobilisation de l'OMS. Le groupe UMP votera cette proposition de loi modifiée par la commission.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 945, 946) : favorable au texte adopté par l'Assemblée nationale concernant les zones situées aux abords des aéroports. Exemple du Val d'Oise. Engagement d'un vaste programme de renouvellement urbain. Effet catastrophique d'une remise en cause des projets engagés. Souci d'une meilleure qualité de vie pour les habitants. Espère que son témoignage sera entendu par le Sénat.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4269, 4270) : ne votera pas les amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 52, 53, 54 et 55 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle).

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (8 juillet 2003) – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4905) : son amendement n° 1093 : rédaction ; adopté.

– Suite de la discussion (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4947) : son amendement n° 1094 : nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité ; adopté. Réaffirmation du principe de répartition par contribution tout en garantissant un mécanisme de solidarité au bénéfice des travailleurs les plus modestes.

– Suite de la discussion (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5080) : votera l'amendement n° 1119 du Gouvernement (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein). Ne votera pas les autres amendements.

– Suite de la discussion (11 juillet 2003) – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5136, 5137) : nécessité pour chacun d'assumer ses responsabilités. Avancées réalisées. Souhait d'un débat constructif. (p. 5140) : son amendement n° 1096 : affirmation de l'indépendance du COR ; rejeté. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5187) : favorable à la priorité du maintien en activité des salariés âgés. Inscription de l'article dans la logique du texte.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 16** (p. 5257) : soutient l'amendement n° 1052 de M. Marcel-Pierre Cleach (retraite anticipée pour les personnes lourdement handicapées ayant travaillé pendant une période significative) ; adopté.

– Suite de la discussion (17 juillet 2003) – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5479) : le groupe de l'UMP votera l'article 52.

– Rappel au règlement – (17 juillet 2003) (p. 5536) : place des femmes au Sénat.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] (suite) – (18 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5638, 5639) : système de répartition menacé par l'immobilisme. Réforme juste et équitable. Amélioration des pensions. Revalorisation du SMIC. Apports du Sénat. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 5781, 5783) : lutte contre l'aggravation des inégalités urbaines et la dégradation sociale de certains quartiers. Réponse aux insuffisances actuelles de la politique de la ville. Priorité au développement économique et à l'emploi. Création d'un Observatoire national des ZUS. Programme ambitieux de construction, démolition et réhabilitation. Création d'une Agence nationale de la rénovation urbaine, ANRU, centralisant les participations financières. Système du guichet unique. Mesures spécifiques aux copropriétés dégradées. Elargissement du dispositif des ZFU. Lutte contre le chômage. Amélioration de l'efficacité du dispositif dans les relations avec les URSSAF. Adhésion de la commission des affaires sociales à la philosophie de ce texte. – **Renvoi à la commission** (p. 5806) : défavorable à la motion n° 393 de M. Yves Coquelle (tendant au renvoi à la commission). – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5814) : favorable à l'amendement n° 318 de Mme Evelyne Didier (prévention de la délinquance). – **Art. 3** *(Observatoire national des zones urbaines sensibles, ZUS)* (p. 5825) : son amendement n° 74 : rattachement de l'Observatoire à la délégation interministérielle à la ville, DIV ; retiré. (p. 5826) : son amendement n° 75 : obligation de transmission à l'Observatoire de l'ensemble des données étendue aux établissements publics de l'Etat ; adopté.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5851) : son amendement n° 76 (organisation d'une enquête sociale par les organismes d'HLM et les caisses d'allocations familiales sur la situation familiale et les revenus des occupants du parc social) ; retiré. – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5893) : conclusions assassines du rapport de l'Inspection générale des affaire sociales, IGAS, sur le principe des zones franches. – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 5913) : défavorable aux amendements identiques n° 63 de la commission et n° 294 de M. Dominique Braye (opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur). Engagement du Gouvernement à présenter une disposition générale dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)] – (16 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6832, 6834) : devoir de protection des enfants. Valeur sacrée de la famille. Connaissance insuffisante de la maltraitance en France. Soutien du groupe UMP au projet de loi. Opération "pouponnière" de Mme Simone Veil. Concept de la "bientraitance". Données chiffrées. Augmentation inquiétante de la maltraitance. Appel à la conscience et au civisme des Français. Actualité dramatique des dernières semaines. Devoir d'intervention de la société. Mission essentielle de l'observatoire national de l'enfance maltraitée. Possibilité pour les associations de protection et de défense de l'enfance maltraitée de se constituer partie civile ; avancée remarquable. Lutte contre l'absentéisme scolaire. Texte nécessaire et attendu. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6857) : le groupe UMP votera ce texte qu'il considère comme indispensable.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la ville et l'habitat (p. 8925, 8926) : rationalisation des dépenses de fonctionnement. Redistribution des crédits. Données chiffrées. Amélioration du taux de consommation des crédits. Augmentation de l'enveloppe globale consacrée à la ville. Financement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU, créée par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Reconduction des zones franches urbaines. Mobilisation de l'ensemble des financements extérieurs. Avis favorable de la commission à l'adoption de ce budget.

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8952, 8953) : rôle essentiel de l'insertion par l'activité économique. Résultats probants des entreprises de travail temporaire d'insertion. Revalorisation des aides versées. Interrogation sur le projet de mensualisation de ces aides. Politique réaliste et honnête du Gouvernement.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 84 (2003-2004)]** – (27 novembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8996, 8997) : volonté du Gouvernement de réformer l'assurance maladie. Mesures importantes adoptées. Hommage au travail des rapporteurs. Avec le groupe UMP, votera le texte de la commission mixte paritaire amendé par le Sénat.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] (suite)

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) (p. 9174, 9175) : augmentation des crédits relatifs aux personnes handicapées. Volonté du Gouvernement de faire progresser la solidarité nationale. Création de postes d'auxiliaires de vie et de places en centres d'aide par le travail, CAT. Pénurie persistante de l'offre de places en établissements. Cas du Val-d'Oise. Inégalités entre les régions.

OSTERMANN (Joseph)

sénateur (Bas-Rhin)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

Membre titulaire de la Commission d'étude de la revalorisation des rentes, des retraites et des pensions des anciens combattants de l'outre-mer.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi visant à étendre aux communes de moins de 3500 habitants les formalités de déclaration de candidature applicables aux communes de plus de 3500 habitants pour les

élections municipales **[n° 307 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Travail **[n° 73 tome 3 annexe 35 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Travail – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2077, 2079) : citation d'une circulaire d'avril 2002 sur les risques professionnels. Simplification des formalités administratives. Récépissé de création d'entreprise par internet. Fonds d'investissement de proximité, FIP. Baisse des charges. Viabilité des entreprises nouvellement créées : taux de survie ; information et contrat d'accompagnement. Multiplication et enchevêtrement des structures existantes de soutien aux créateurs. Projet de création d'une administration unique consacrée aux PME inspirée de la Small Business Administration américaine. Proposition d'une obligation de qualification et d'expérience minimale préalables à l'installation. Revalorisation de l'image du créateur. Votera ce projet de loi.

– Suite de la discussion (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2106) : son amendement n° 63 : prise en compte de la spécificité du droit en Alsace et en Moselle ; retiré. Soutient l'amendement n° 74 de M. Daniel Hoeffel (contrôle par la chambre des métiers d'une qualification ou d'une expérience minimale des créateurs d'entreprise) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 2108, 2109) : soutient l'amendement n° 76 de M. Daniel Hoeffel (obligation de formation du chef d'entreprise préalable à son immatriculation) ; retiré. – **Art. 6** *(Déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale de l'entrepreneur individuel)* – **Art. L. 526-3 du code de commerce** *(Validité de la déclaration d'insaisissabilité)* (p. 2115) : son amendement n° 64 : maintien de l'effet de la déclaration d'insaisissabilité en cas de décès du déclarant ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2116) : son amendement n° 65 : garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel ; retiré. – **Art. 7** *(Non-opposabilité des clauses d'exclusivité au salarié créateur ou repreneur d'entreprise)* (p. 2132) : son amendement n° 66 : nécessité pour un salarié créateur d'entreprise exerçant une activité concurrente à celle de son ancien employeur d'obtenir de ce dernier une autorisation expresse écrite ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2161) : son amendement n° 67 : possibilité de crédit d'impôt pour les artisans d'Alsace et de Moselle au titre des emprunts contractés pour financer leur adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies ; retiré.

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (30 avril 2003) – **Art. 12** *(Interdiction des matériels de débridage des cyclomoteurs et des détecteurs de radars – art. L. 317-5 à L. 317-8 nouveaux, L. 413-2 à L. 413-5 nouveaux, L. 130-8 nouveau du code de la route)* (p. 2816) : nombre important de cyclomotoristes mineurs tués sur la route. Nuisances sonores liées aux deux roues trafiqués. Regrette le blocage de la mise en place d'une obligation d'immatriculation.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3862, 3863) : transfert souhaitable du fret vers le réseau ferré et la voie d'eau. Incidences financières du transfert aux départements de la gestion des routes nationales. Importance capitale du projet de contournement ouest de Strasbourg. Recherche de financements autres que le péage. Allégement du trafic de la RN 4. Politique active du département du Bas-Rhin sur le dossier des transports collectifs.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4819) : soutien de la majorité parlementaire. (p. 4820, 4821) : effets des grèves sur l'opinion publique et sur l'économie. Allongement de la durée de cotisation. Changement de la définition de la retraite. Evolution indispensable des mentalités pour le recours aux seniors. Mesures indispensables en faveur de la formation professionnelle. Epargne-retraite. Plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, PPESV. Avec le groupe de l'UMP, votera ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 8936, 8937) : doublement du budget lié à la suppression du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC. Poursuite de la hausse du chômage. Réforme structurelle du marché du travail : diminution du coût du travail dans le secteur marchand et amélioration de l'offre de travail. Allégement des rigidités pénalisant l'emploi. Diminution des charges sociales. Application de la loi organique relative aux lois de finances, LOF. Interrogation sur l'avancement de la réflexion sur les indicateurs de performance. Décentralisation de la formation professionnelle au profit des régions. Compensation intégrale du transfert du RMI aux départements. Disproportion des moyens précédemment engagés et des résultats obtenus dans la lutte contre le chômage. Espoir né de l'engagement d'une politique nouvelle. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 8955) : s'oppose à l'amendement n° II-2 de M. Gilbert Chabroux (réduction des crédits). (p. 8956) : s'oppose à l'amendement n° II-3 de M. Gilbert Chabroux (réduction des crédits). S'oppose à l'amendement n° II-4 de M. Gilbert Chabroux (réduction des crédits). – **Etat C – Titres V et VI – Art. 80** *(Révision du dispositif d'allègement de cotisations sociales)* (p. 8957) : son amendement n° II-12 : report de l'entrée en vigueur des nouvelles règles de cumul des aides incitatives Aubry avec les exonérations de cotisations sociales de droit commun ; retiré. – **Art. 80 bis** *(Mise en place et transferts aux régions du contrat d'insertion dans la vie sociale, CIVIS)* (p. 8960) : accepte l'amendement n° II-16 du Gouvernement (codification des dispositions du CIVIS).

OTHILY (Georges)

sénateur (Guyane)

RDSE

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Justice – Administration pénitentiaire **[n° 78 tome 5 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Justice – Budget**.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3413, 3414) : échec de la départementalisation et de la décentralisation en Guyane. Problème de développement des pays d'outre-mer. Manque d'adaptation du projet de loi aux spécificités de la Guyane. Nécessité d'agir prioritairement dans le domaine des infrastructures, de l'agriculture, de la pêche et des mines. Principe de continuité territoriale. Actualisation du droit de l'outre-mer dans les domaines fonciers, forestiers et sanitaires.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3462) : favorable aux amendements identiques de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 61 et de M. Jean-Paul Virapoullé n° 45 (extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication). Soutient l'amendement n° 174 de M. Dominique Larifla (extension de l'exonération des charges sociales au secteur de l'hospitalisation privée) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 11** (p. 3488) : favorable à l'amendement n° 159 de M. Paul Vergès (création de postes d'enseignants chercheurs et de personnels ingénieurs et administratifs à la Réunion). – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3504) : soutient l'amendement n° 181 de M. Dominique Larifla (extension des déductions à la réhabilitation des immeubles affectés à l'activité d'une entreprise) ; rejeté. (p. 3505) : son amendement n° 127 : extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles affectés aux logements de plus de vingt ans ; rejeté. (p. 3507) : soutient l'amendement n° 182 de M. Dominique Larifla (prise en compte du surcoût de la construction lié aux conditions sismiques et climatiques) ; rejeté. (p. 3508) : soutient l'amendement n° 183 de M. Dominique Larifla (mesures fiscales en faveur de la reconstruction des centres bourgs et de la reconquête des villes) ; rejeté. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3514) : soutient l'amendement n° 215 de M. Rodolphe Désiré (extension du dispositif aux opérations de rénovation d'immeubles touristiques) ; retiré. (p. 3515) : son amendement n° 128 : extension du dispositif aux investissements réalisés en faveur des immeubles hospitaliers ; rejeté. Distinction entre le secteur hôtellerie et le secteur soins des hôpitaux. (p. 3520) : soutient l'amendement n° 212 de M. Rodolphe Désiré (bonification de l'aide fiscale applicable à l'industrie du tourisme nautique) ; retiré. – **Art. 23** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3535) : compétences des collectivités régionales d'outre-mer en matière de développement économique, social et culturel. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3545, 3546) : intervient sur l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Exemple de la Guyane. – **Art. 33** *(Taux réduit de TVA pour les logements évolutifs sociaux)* (p. 3550) : son amendement n° 130 : extension aux missions associées d'ingénierie ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3555) : son amendement n° 140 : mesures fiscales en faveur du développement du logement locatif social intermédiaire ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 36** (p. 3557) : ses amendements n° 52, 53 et 54 : modification des règles de répartition de la dotation d'aménagement des communes en Guyane ; retirés. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3572) : intervient sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3580) : son amendement n° 207 : ajout d'une législation sur le transport fluvial en Guyane ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3587, 3588) : projet de loi inscrit dans un contexte financier difficile. Partage des responsabilités et des compétences entre l'Etat et les collectivités locales quant au développement économique de l'outre-mer.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6105, 6106) : développement de la criminalité organisée. Nécessité de renforcer la restauration de l'autorité de l'Etat et du sentiment de sécurité des Français. Procédure innovante de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Amendements tendant à renforcer le respect des droits de la défense. Interrogation sur le fonctionnement interrégional des juridictions dans les régions d'outre-mer. Satisfait du rétablissement de l'interdiction de condamner une personne sur le fondement de déclarations anonymes. Bon équilibre entre les contingences de la criminalité moderne et les dispositions judiciaires nécessitées par cette nouvelle délinquance. Préservation du danger de judiciarisation de la société.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6418) : ses amendements n° 396 : présentation de la personne faisant l'objet de la nouvelle procédure au juge de l'application des peines avant l'audience d'homologation de l'accord ; et n° 397 : homologation par le président du tribunal des peines prononcées et de leurs modalités d'exécution ; retirés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6478, 6479) : équilibre satisfaisant. Adéquation d'un dispositif efficace à l'explosion de la délinquance. Introduction pertinente de la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Réhabilitation du principe de responsabilisation des justiciables. Les membres du groupe du RDSE dans leur grande majorité voteront ce texte.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6508, 6510) : équilibre entre la sauvegarde de l'ordre public et le respect de la dignité de la personne humaine. Spécificités de la Guyane en matière d'immigration. Hommage au travail du rapporteur. Votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6704) : son amendement n° 304 : maintien de la double peine en Guyane ; retiré.

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 44 quater** *(Création d'une commission sur les conditions d'immigration en Guyane)* (p. 6819) : son amendement n° 306 : restriction de l'accès aux prestations pour les étrangers arrivant illégalement en Guyane ; retiré. – **Art. additionnel avant l'art. 45** (p. 6820) : son amendement n° 307 : possibilité pour les maires du département de la Guyane d'avoir accès à la liste des habitants de leur commune assujettis à la taxe d'habitation et redevables à France Télécom et à EDF ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6823) : travail du rapporteur. Confrontation de tous les États européens à l'immigration. Nécessité d'une législation spécifique à la Guyane. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8910, 8911) : renforcement de l'emploi durable dans le secteur marchand. Effort en matière de logement social et de résorption de l'habitat insalubre. Aide aux plus démunis. Etablissement souhaitable d'un rapport d'évaluation de l'utilisation des crédits et des fonds européens. Causes du non-développement de la Guyane. Interrogation sur la consultation des électeurs guyanais sur l'évolution des institutions. Situation sanitaire de la Guyane catastrophique ; déficit de médecins. Lutte contre l'immigration. Demande d'une subvention d'équilibre exceptionnelle. Votera en faveur de ce budget.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9431) : préoccupation de la situation du Centre national d'études spatiales, CNES, et du centre spatial guyanais. Votera ce projet de budget.

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9481, 9482) : soutien à la compétitivité des enteprises. Situation de l'énergie électrique en Guyane. Intérêt de l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle et industrielle. La majorité du groupe du RDSE votera le budget de l'industrie.

Justice

– (8 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour l'administration pénitentiaire (p. 9626, 9627) : données chiffrées. Situation préoccupante de l'administration pénitentiaire. Question du développement d'une politique volontariste d'alternative à l'incarcération. Suspension de peine pour cause médicale grave. Inconvénients du Centre national d'observation. (p. 9633) : nécessité d'aménager le système judiciaire de la Guyane.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 quater** (p. 9734) : sur l'amendement n° II-49 de M. Jacques Oudin (aménagements du dispositif fiscal des sociétés de financement de la pêche maritime, SOFIPECHE), soutient le sous-amendement n° II-175 de M. Rodolphe Désiré ; retiré.

OUDIN (Jacques)

sénateur (Vendée)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public Autoroutes de France.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire du Conseil d'administration du Fonds pour le développement de l'intermodalité dans les transports.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2004 le 9 décembre 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2003 le 16 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances : Financement des infrastructures de transport à l'horizon 2020 **[n° 303 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Aménagement du territoire – Transports.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi relative à la création du registre international français **[n° 47 (2003-2004)]** (30 octobre 2003) – **Entreprises – Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Transports terrestres et intermodalité **[n° 73 tome 3 annexe 16 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1782, 1783) : perte de confiance des épargnants. Multiplication des scandales financiers. Lutte contre les comportements déviants. Nécessité de transparence et de contrôle de l'information financière. Transposition aux comptes publics des dispositions applicables aux comptes privés. Finances publiques marquées par le niveau élevé des prélèvements obligatoires, la méfiance du contribuable à l'égard de l'ensemble des prélèvements et l'obscurité des comptes publics. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances. Améliorations des comptes sociaux. Souhait de transposition des principes édictés par le texte au secteur public et particulièrement au secteur des transports ; comptes des sociétés d'autoroutes et du transport ferroviaire. Le groupe de l'UMP soutient ce projet de loi. – **Art. 3** *(Structure et composition des instances dirigeantes de l'AMF)* (p. 1788) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (suppression au sein de l'AMF du représentant de la Cour des comptes). Expérience de la Cour des comptes dans le domaine des finances. – **Art. 8** *(Pouvoir réglementaire et de décision individuelle)* (p. 1799) : son amendement n° 339 : principes de transparence applicables au règlement général de l'AMF ; retiré. – **Art. 11** *(Les modalités d'exercice du pouvoir de contrôle et d'enquête de l'AMF)* – **Art. L. 621-9-2 du code monétaire et financier** *(Délégation du pouvoir de contrôle)* (p. 1808, 1809) : son amendement n° 340 : pouvoir de sanction de la compétence exclusive de l'AMF ; retiré. – **Art. L. 621-9-3 du code monétaire et financier** *(Opposabilité du secret professionnel)* : son amendement n° 327 : opposabilité du secret professionnel des auxiliaires de justice à l'AMF ; adopté.

– Suite de la discussion (19 mars 2003) – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-12 du code monétaire et financier** *(Informations particulières devant être communiquées par écrit)* (p. 1884, 1885) : son amendement n° 346 : production d'un document écrit avant l'exécution du contrat ; retiré. – **Art. L. 341-16 du code monétaire et financier** *(Délai de rétractation et délai de réflexion)* (p. 1886, 1887) : son amendement n° 347 : point de départ du délai de rétractation de quatorze jours fixé à la date d'envoi du contrat ; rejeté. Validité du cachet de La Poste pour la protection des deux parties. – **Art. additionnel après l'art. 58 (priorité)** (p. 1888, 1889) : son amendement n° 350 : insertion des SCPI dans la liste des produits susceptibles d'être soumis à démarchage ; retiré. – **Art. 42** *(nouveau régime des conseillers en investissements financiers)* – **Art. L. 541-5 du code monétaire et financier** *(Obligation d'être enregistré sur un fichier consultable par le public)* (p. 1894, 1896) : son amendement n° 348 : mise en place d'une procédure d'agrément direct des conseillers en investissements financiers par l'AMF ; retiré. – **Art. 57** *(Le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, FGAO)* – **Art. L. 421-9 du code des assurances** *(Missions du FGAO)* (p. 1914) : son amendement n° 332 : extension du bénéfice du fonds aux personnes victimes de faillites d'entreprises d'assurance dont la liquidation est en cours à la date de promulgation de la loi ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 59** (p. 1931) : son amendement n° 351 : possibilité pour les sociétés d'assurance mutuelle de s'organiser en directoire et conseil de surveillance ; adopté. (p. 1933) : son amendement n° 354 : affiliation du crédit maritime mutuel à la banque fédérale des banques populaires ; adopté. – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-1 du code de commerce** *(Missions du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1938, 1939) : son amendement n° 352 : compétence du Haut conseil du commissariat aux comptes pour fixer les conditions dans lesquelles les commissaires aux comptes sont déliés de leur obligation de secret professionnel devant les assemblées parlementaires ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 61** (p. 1944, 1947) : son amendement n° 353 : levée de l'obligation de secret professionnel des commissaires aux comptes à l'égard des rapporteurs spéciaux des commissions parlementaires ; rejeté. Article 57 de la loi organique du 1er août 2001. Transparence des comptes des entreprises publiques.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2070, 2071) : mobilisation du Sénat en faveur de l'entreprise et des entrepreneurs. Adéquation de ce texte avec les interventions du Président de la République et du Premier ministre en 2002 et 2003. Rappel de sa fonction de délégué à la PMI en 1976. Lourdeurs administratives. Stagnation entre 1997 et 2002 du nombre d'entreprises créées malgré une situation économique favorable. Place de la Vendée parmi les premiers départements pour la création d'emplois et d'entreprises. Revalorisation du travail et soutien du pouvoir d'achat. Hommage au travail de la commission spéciale. Avancée significative grâce à ce texte. Prise en compte des différents aspects de la création :

préparation, simplification des démarches, contrat d'accompagnement et renforcement des "'couveuses". Allégement des prélèvements fiscaux excessifs. (p. 2072) : création des fonds d'investissement de proximité, FIP. Rappel de l'échec des sociétés de développement régional, SDR. Dynamisme des créateurs : exemple d'une société de construction navale de Vendée. Passage d'une culture de moyens à une culture de résultats. Appui des collectivités territoriales. Soutien du groupe UMP à ce projet de loi.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3824, 3826) : augmentation régulière des besoins en matière de transport. Situation stratégique de la France en Europe. Impact positif de l'investissement en infrastructures sur la croissance. Baisse des investissements dans le domaine des infrastructures de transport. Retard de la France. Propositions d'orientation : amélioration et approfondissement des comptes des transports ; élaboration et présentation devant le Parlement d'une loi de programmation ; mise en place d'une politique financière autour d'un fonds national de financement et recherche d'équilibre entre l'usager et le contribuable ; clarification des modalités de participation des collectivités territoriales; usage de la "rente autoroutière" ; réforme ferroviaire, de RFF et de la SNCF ; compatibilité avec l'environnement. Soutien du groupe UMP.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4727, 4730) : décroissance continue de l'investissement public au cours des dernières années. Effet dynamique et multiplicateur de l'investissement public sur la croissance. Chute dramatique des investissements dans le domaine des transports. Augmentation continue de la demande. Mauvais fonctionnement du système de financement des réseaux de transport. Recours massif aux contributions des collectivités territoriales. Attente de la nouvelle version des comptes des transports. Propositions du Sénat pour l'élaboration d'un nouveau système financier des transports. Nécessité d'une action à très long terme. Le groupe de l'UMP soutient le Gouvernement.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7239, 7241) : impact positif de la décentralisation en matière d'efficacité, de compétitivité et d'attractivité. Avancées du projet de loi en matière de transport. Problème du financement. Opposition à la privatisation des sociétés d'autoroutes. Rôle de financeur et de péréquateur de l'Etat. Ampleur des transferts opérés. Planification et programmation des infrastructures de transport. Réflexion sur le financement. Amendements proposés pour préserver l'intérêt des collectivités locales.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 7418, 7419) : soutient l'amendement n° 1152 de M. Gérard Longuet (élaboration d'un schéma régional des infrastructures et des transports dans une approche multimodale) ; adopté. Interrogation sur le maintien des contrats de plan Etat-régions en cours. (p. 7420) : respect de la liberté de chaque collectivité territoriale. – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7425) : sur l'amendement n° 1140 de M. Eric Doligé (possibilité pour les départements de conclure avec la région des conventions pluriannuelles de programmation des investissements routiers), son sous-amendement n° 1293 ; devenu sans objet. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7435) : conséquence de la suppression de l'adossement. Augmentation des bénéfices par l'allongement de la durée des concessions. Contributions massives demandées aux collectivités territoriales. Souhait de financement des autoroutes par l'usager. Equité de traitement des apporteurs de contributions financières. Information des co-financeurs de l'évolution des comptes de la concession. (p. 7436, 7438) : son amendement n° 1258 : remboursement des apports financiers des collectivités territoriales ; retiré au profit de son amendement n° 1257 : remboursement des concours financiers apportés par les collectivités territoriales intéressées à la réalisation des ouvrages ou aménagements ; adopté. Son amendement n° 1260 : partage des résultats financiers excédant les prévisions initiales avec les collectivités territoriales ; adopté. Son amendement n° 1259 : communication aux collectivités territoriales des éléments financiers de la concession jusqu'à la fin de celle-ci ; adopté. Clarification des comptes des transports. (p. 7447) : suppression en 1999 du système de l'adossement et du fonds de péréquation. Chute des invetissements. Infrastructure nationale financée par le contribuable local. Monopole des recettes accordé aux concessionnaires. Par le biais des amendements, souhait de rétablissement de l'équité entre tous ceux qui apportent un financement à une infrastructure nationale. (p. 7448) : transmission au Parlement des nouveaux comptes des transports. Vision globale et multimodale des transports. Caractère indispensable de transparence des concessions. Création envisageable d'un fonds national d'investissement et de péréquation des transports.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8473, 8475) : différence des taux de croissance dans le monde. Possibilité de rattrapage des Etats-Unis. Moteurs de la croissance : exportation, consommation et investissement. Relance de l'investissement privé. Interrogation sur la place de l'investissement public. Investissement dans le domaine des transports. Programmes européens. Principes pour une politique ambitieuse d'infrastructures de transports. Propose la création d'un fonds national de financement et de péréquation de ces infrastructures.

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 4 bis** (p. 8539, 8540) ; soutient l'amendement de M. Jacques Peyrat n° I-246 (admission des frais liés à l'achat d'un vélo dans le cadre des frais professionnels réels) ; retiré. Nécessité de lever les difficultés rencontrées par les contribuables auprès des contrôleurs des impôts.

– **Suite de la discussion** (24 novembre 2003) – **Art. 11** *(Modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, TIPP, applicable au gazole)* (p. 8636, 8637) : le groupe UMP votera contre les amendements de suppression n° I-62 de M. Thierry Foucaud, n° I-135 de M. Gérard Miquel, n° I-225 de M. Michel Mercier et n° I-258 de M. Philippe Adnot. Rééquilibrage souhaité entre les modes de transport. Rapprochement du prix du gazole de celui de l'essence.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8670) : manque d'information du Parlement sur l'impact des baisses de taux de TVA. – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8722, 8723) : transfert de routes aux départements. Financement des grandes infrastructures de voirie. Désengagement de l'Etat. Demande croissante de mobilité. Orientations à privilégier : meilleure information sur la répartition des charges ; possibilité pour les collectivités d'aménager des voies à péage ; clarification des modalités de participation financière. Propose la création d'un fonds national de financement et de péréquation des infrastructures de transport.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8837, 8838) : intervention en sa qualité de président du groupe d'étude sur l'eau. Bouleversement préoccupant du financement de la politique de l'eau. Nécessaire vision prospective et dynamique. Exigences des Français. Sévérité des normes européennes. Charte de l'environnement. Insuffisance des actions au cours des dernières années : déficit d'investissement ; bilan environnemental mitigé ; retards dans le secteur de l'assainissement ; sanctions par la Communauté

européenne. Restauration indispensable de la confiance en l'eau du robinet. Définition d'une politique financière. Soutien aux capacités d'intervention des agences de l'eau. Instauration souhaitable d'une sélectivité accrue des aides financières pour soutenir les communes rurales en raison de la suppression du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Réhabilitation indispensable du patrimoine de l'eau. Restera attentif aux propositions du Gouvernement lors de la discussion du projet de loi sur l'eau. – **Art. additionnel après l'art. 23** (p. 8846, 8848) : son amendement n° I-176 : création d'un fonds d'investissement et de péréquation des infrastructures de transport ; adopté. Conclusions des réflexions conduites à travers la France et au sein du Parlement sur l'importance des besoins de transport. Lien entre infrastructures de transport et croissance. Permanence de la hausse des besoins. Diminution des investissements. Nécessité d'une loi de programmation. Met en garde le Gouvernement contre l'abandon de l'appropriation de la rente autoroutière.

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour les transports terrestres et l'intermodalité (p. 9371, 9373) : urgence des décisions au niveau des infrastructures de transport. Défis du rééquilibrage modal et de l'ouverture à l'Union européenne des transports ferroviaires. Interrogation sur les arbitrages du Gouvernement sur les investissements ferroviaires et demande de précision sur le fonds intermodal pour financer les investissements. Financement de Réseau ferré de France, RFF, et investissement ferroviaire. Situation financière de la SNCF. Souhait d'une réflexion sur la dégradation des performances et les obligations de service public de la SNCF. Bilan positif de la régionalisation des transports ferroviaires. Transports en Ile-de-France. Transport fluvial. Approbation du regroupement des transports terrestres, maritimes et fluviaux. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits ainsi que l'article 77 modifié par son amendement. – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9397) : son amendement n° II-11 : possibilité pour les collectivités territoriales d'ajuster leurs recettes en augmentant le taux plafond de 0,1 point ; adopté.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 quater** (p. 9733, 9734) : son amendement n° II-49 : aménagements du dispositif fiscal des sociétés de financement de la pêche maritime, SOFIPECHE ; adopté. (p. 9736) : souhait d'une réflexion sur le financement du renouvellement de la flotte de pêche.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9837, 9838) : perpétuation de l'esprit européen d'ouverture aux autres. Enrichissement de l'Union européenne par le dynamisme et la diversité des nouveaux membres. Rejet des craintes infondées. Ouverture de nouvelles perspectives d'élargissement. Défi de gouvernance : nécessité de défendre les acquis de la Constitution européenne. Défi de la croissance. Pertinence de l'initiative européenne de croissance. Souhaite une relance par l'investissement dans la recherche et les infrastructures de transport. Défi de la cohérence face à l'élargissement des frontières de l'Europe. Interrogation sur la position du Gouvernement à l'égard de l'adhésion de la Turquie. Favorable à la ratification du traité d'élargissement.

PAPON (Monique)

sénatrice (Loire-Atlantique)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

PASTOR (Jean-Marc)

sénateur (Tarn)

SOC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques et du plan ; puis secrétaire le 5 mars 2003.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Quelle politique des biotechnologies pour la France ? **[n° 301 (2002-2003)]** (15 mai 2003) – **Environnement – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi relative à la sécularisation des rituels civils dans la République et au respect de la neutralité de l'État et des services publics **[n° 432 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Famille – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi organique relative au respect du principe de laïcité et de neutralité du service public de la justice **[n° 431 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 773, 776) : bonne santé financière d'Air France. Capacité d'adaptation aux événements du 11 septembre. Inopportunité du projet de privatisation. Contexte international troublé. Primauté des alliances commerciales sur les alliances capitalistiques. Valeur du "hub" de Roissy. Flou de la politique aéroportuaire du Gouvernement, Questions en suspens. Garanties insuffisantes apportées par le texte. Problème de la continuité territoriale. Dossier Air Lib. Le groupe socialiste s'oppose au projet de loi. – **Renvoi à la commission** (p. 787, 789) : sa motion n° 3 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Conséquences dommageables de la privatisation d'Air France. Inquiétude des salariés. Interrogation sur la politique des transports du Gouvernement. Améliorations à apporter à la desserte du territoire. Notion d'intérêt général. Politique aéroportuaire à mener. Situation d'Air Lib. Menaces sur l'emploi. Contexte international. Inopportunité d'une procédure de privatisation. Demande un délai de réflexion supplémentaire. – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 796) : son amendement n° 5 : de suppression ; rejeté. Consécration de la banalisation du transport aérien. Doute sur la coexistence de plusieurs compagnies aériennes nationales cotées en bourse. Exclusion complète de la puissance publique. Garantie insuffisante du système proposé. Maintien du pavillon français. (p. 798) : défavorable à l'amendement n° 13 de M. Serge Vinçon (faculté pour les intermédiaires inscrits de procéder à l'élection de domicile au nom des actionnaires non résidents pour le compte desquels ils détiennent des titres). – **Art. 2** *(Composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance d'Air France)* (p. 800) : amendement n° 8 : de suppression ; rejeté. – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 801) : son amendement n° 9 : de suppression ; rejeté. Maintien de la situation sociale des personnels d'Air France. – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 802) : son amendement n° 10 : de suppression ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 809, 810) : sentiment de tristesse. Appauvrissement de la démocratie. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 940, 941) : décalage entre l'esprit de solidarité de la loi SRU et son application. Souci d'éviter les interprétations divergentes. Exemple de la charte départementale élaborée dans le Tarn. Accord sur la volonté de simplifier le dispositif de la loi SRU. Inquiétude sur les dérives possibles. Le groupe socialiste fera preuve d'un esprit constructif et d'une volonté sociale et mutuelle.

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* (p. 1075) : intervient sur le sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud déposé sur l'amendement n° 38 de la commission (rédaction). Demande une suspension de séance pour un examen plus approfondi. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1083) : le groupe socialiste est défavorable à l'amendement n° 141 de M. Jacques Blanc (conditions de retrait d'une commune membre d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI).

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 2297, 2298) : son amendement n° 2 : retrait de la société Air France de la liste des entreprises privatisables ; rejeté. Structuration du transport aérien par des alliances commerciales et non capitalistiques. Atouts d'Air France. Motivation budgétaire du projet de loi. Espoir d'un retour sur la décision de privatisation. – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 2300) : son amendement n° 3 : suppression ; rejeté. Intérêt stratégique et nature régalienne du transport aérien. Inefficacité du système visant à protéger la nationalité des compagnies aériennes. Souhaite connaître la position du Gouvernement français sur le transfert des compétences à la Commission en matière de transport aérien ; son amendement n° 4 : mention dans le code de l'aviation civile du fait que le capital social d'Air France est détenu majoritairement par l'Etat ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2303) : conséquence des privatisations passées. Préférence pour une mutualisation et une péréquation nationale. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi.

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 2644) : son amendement n° 7 : possibilité d'une procédure de double déclaration de naissance dans la commune de résidence des parents et dans la commune de naissance ; retiré. Son amendement n° 8 : possibilité de déclaration de la naissance d'un enfant dans la commune de résidence ; retiré. (p. 2645) : favorable à un toilettage du décret du 3 mars 1951 relatif aux retranscriptions d'informations relatives aux naissances.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9302, 9303) : régression des crédits. Insuffisance des indemnités compensatoires de handicap. Subventions d'installation des agriculteurs. Suggestions de la mission sénatoriale sur l'avenir de l'élevage.

Transformation des contrats territoriaux d'exploitation en contrats d'agriculture durable. Baisse des dotations aux offices agricoles. Chute des crédits affectés au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Absence d'adaptation du "compromis de Luxembourg". Abandon de la forêt. Découplage partiel des aides européennes. Le groupe socialiste ne pourra voter ces crédits.

PAYET (Anne-Marie)

sénatrice (La Réunion)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale le 10 février 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)] – (23 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 288) : approbation de ce texte par le groupe UC. Recrudescence des actes antisémites et xénophobes. Avancée juridique.

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 298, 299) : rôle des petits commerces en zone rurale. Référence au livre de Jean-Marc Benoit "La France à 20 minutes". Proposition du groupe CRC d'un complément de revenu pour les petits commerçants. Sa préférence pour un soutien à l'investissement. Rôle du FISAC. Le groupe de l'UC votera contre cette proposition de loi.

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 358) : adaptation de la législation aux progrès de la science. Favorable à la suppression de la création d'embryons pour l'évaluation de techniques nouvelles d'assistance médicale à la procréation, AMP. Priorité nécessaire donnée à la recherche sur les cellules souches adultes. Prudence de la proposition relative au caractère dérogatoire et transitoire de la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Statut de l'embryon.

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 487) : sur l'amendement n° 55 de la commission (interdiction de la recherche sur l'embryon humain, modalités d'autorisation des études et autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), soutient le sous-amendement n° 219 de M. Michel Mercier ; devenu sans objet.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2963) : soutient l'amendement n° 84 de Mme Valérie Létard (suppression des deux demandes d'habilitation relatives à Mayotte) ; adopté. Habilitation prévue à l'article 43 du projet de loi de programme pour l'outre-mer.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3412, 3413) : réponse aux attentes des Réunionnais. Exonération des cotisations patronales. Volonté de développer la création d'emplois dans les secteurs marchands. Congé solidarité. Politique scolaire. Intérêt des mesures d'incitation fiscale pour l'économie des départements d'outre-mer. Le groupe UC votera le projet de loi.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3454) : son amendement n° 102 : exonération des charges patronales sur les dix salaires les moins élevés des entreprises occupant de onze à vingt salariés ; retiré. (p. 3455, 3456) : son amendement n° 89 : application d'un taux réduit d'exonération des charges patronales pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics occupant plus de dix salariés ; rejeté ; soutient l'amendement n° 86 de M. Jean-Paul Virapoullé (extension des exonérations de charges sociales aux organismes visés à l'article L. 365-1 du code de la construction et de l'habitation) ; retiré. (p. 3460) : son amendement n° 103 : exonération des charges sociales pour l'ensemble des effectifs dans le secteur de la formation professionnelle ; retiré. (p. 3463) : son amendement n° 104 : extension de l'exonération des charges sociales aux sociétés d'économie mixte des secteurs du logement social, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la culture ; retiré. (p. 3465) : son amendement n° 90 : extension des exonérations de charges sociales aux activités contribuant à la diversification des productions et des débouchés des départements d'outre-mer ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3478, 3479) : son amendement n° 105 (exclusion du montant de l'aide à la mobilité de l'assiette de calcul des ressources permettant l'obtention de l'allocation logement.) ; retiré puis repris par M. Daniel Raoul. – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3480) : son amendement n° 172 : prolongation de trois ans des contrats emplois-jeunes conclus par les collectivités des DOM ; adopté. – **Art. 8** *(Institution d'un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes qualifiés dans les petites entreprises)* (p. 3482) : ses amendements n° 91 : extension du soutien à l'emploi au personnel issu de la formation professionnelle ; adopté ; et n° 92 : acceptation immédiate au bénéfice du soutien à l'emploi des personnels inscrits comme demandeurs d'emploi ; retiré. – **Art. 11** *(Dispositifs destinés aux élèves en grande difficulté)* (p. 3500) : sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 41 (extension du dispositif aux îles Wallis-et-Futuna), soutient le sous-amendement n° 95 de M. Marcel Henry ; adopté. (p. 3500) : son amendement n° 96 : mise en place d'un dispositif de sociabilisation ; retiré. – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3506) : son amendement n° 97 : aide au refinancement des entreprises des départements d'outre-mer ; retiré. Son amendement n° 98 : transposition aux petits commerces des mesures fiscales de soutien à l'économie ; retiré. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3517) : son amendement n° 99 : encouragement de la formation à la création ou à la reprise d'entreprises ; retiré. – **Art. 15** *(Dispositif transitoire sur la rénovation et réhabilitation hôtelière)* (p. 3525) : son amendement n° 100 : extension des avantages fiscaux aux entreprises contribuant à la diversification des productions et des débouchés des départements d'outre-mer ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3543, 3544) : soutient l'amendement n° 47 de M. Jean-Paul Virapoullé (réduction d'impôt en faveur des fonds d'investissement de proximité exerçant dans les DOM) ; retiré. (p. 3545) : défavorable à l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). – **Art. 33** *(Taux réduit de TVA pour les logements évolutifs sociaux)* (p. 3550) : son amendement n° 87 (extension aux opérations de construction sociale et d'amélioration de l'habitat) ; retiré. – **Art. 34** *(Abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements locatifs sociaux faisant l'objet de certains travaux de réhabilitation)* (p. 3552) : son amendement n° 108 : prise en compte des besoins de la Réunion en matière de formation professionnelle ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 34** (p. 3553) : son amendement n° 109 : développement de l'accession très sociale à la propriété dans les départements d'outre-mer ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 36** (p. 3559) : soutient les amendements de M. Jean-Paul Virapoullé n° 48 et 110 (répartition entre les communes de la Réunion du solde disponible du fonds régional pour le développement et l'emploi) ; retirés. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3562, 3563) : soutient l'amendement n° 84 de M. Jean-Paul Virapoullé (régime fiscal applicable au tabac) ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3571, 3572) : situation sanitaire à la Réunion. Conséquences de l'alcoolisme. Votera l'amendement n° 49 de M. Jean-Paul Virapoullé (augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion). – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3582) : son amendement n° 198 : précision des modalités d'habilitation du Gouvernement à simplifier le droit de la santé à Mayotte ; adopté.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4601) : réponse aux attentes des Réunionnais. Points forts et lacunes du projet de loi. Compensation de la réduction de la taxe foncière pour les logements locatifs sociaux. Interdiction de la polygamie et de la répudiation à Mayotte. Le groupe UC votera le projet de loi. – **Art. 47** *(Suppression de la polygamie à Mayotte)* (p. 4619) : votera l'amendement n° 1 du Gouvernement (modernisation du statut civil personnel de droit local applicable à Mayotte).

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (8 octobre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6479) : soutient les objectifs du Gouvernement. Nécessité de contrer l'évolution du nombre d'infractions commises en bande organisée. Inquiétude quant à la récurrence des modifications du code de procédure pénale. Insécurité juridique. Réexamen souhaitable de l'article relatif au fichier national des auteurs d'infractions sexuelles : amélioration nécessaire du dispositif de sortie pour les mineurs délinquants. Traitement pertinent du contentieux de masse sous la forme du "plaider-coupable". Le groupe UC votera ce texte.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6503, 6504) : importance des pressions migratoires dans les départements d'outre-mer. Exemple de Mayotte et de la Réunion. Sentiment de rejet à l'égard des Comoriens. Approbation de la réforme de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Nécessité de mener des politiques régionales ou internationales contre l'immigration clandestine. Durcissement des conditions d'obtention de prestations sociales pour les étrangers. Confiance du groupe UC dans ce débat.

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6638) : soutient l'amendement n° 214 de M. Michel Mercier (précision sur la désignation du maire et la place du directeur départemental du travail) ; adopté. (p. 6640) : liberté de parole des sénateurs du groupe UC. – **Art. additionnel après l'art. 9** (p. 6641) : soutient l'amendement n° 213 de M. Michel Mercier (création d'un régime dérogatoire au droit commun des cartes de séjour au profit des chercheurs) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 42** *(Règlement des situations antérieures)* (p. 6812) : soutient l'amendement n° 215 de M. François Zocchetto (substitution de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative pour prononcer le relèvement de la peine complémentaire d'interdiction du territoire) ; adopté. – **Art. 44 quater** *(Création d'une commission sur les conditions d'immigration en Guyane)* (p. 6819) : son amendement n° 212 : création d'une commission chargée d'examiner la situation de l'immigration à la Réunion ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 44 quater** (p. 6820) : son amendement n° 211 : création d'une commission chargée d'examiner la situation de l'immigration à la Réunion ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6822) : amélioration de la lutte contre l'immigration clandestine. Situation de l'immigration à la Réunion. Avec le groupe de l'UC, votera ce texte.

– **Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)]** – (16 octobre 2003) –

Discussion générale (p. 6838, 6839) : le groupe de l'Union centriste se réjouit de la création d'un observatoire national de l'enfance maltraitée. Nécessité d'une meilleure coordination des différents services existants. Difficulté à chiffrer le problème de la maltraitance. Renforcement de la protection de l'enfance face aux autres risques : travail, agressions. Proposition du groupe de l'UC en matière d'obligation alimentaire. Le groupe de l'UC est pleinement favorable à ce texte. Attente de la mise en oeuvre de réformes de plus grande ampleur. – **Art. additionnel avant le titre Ier** (p. 6842) : soutient l'amendement n° 13 de M. Michel Mercier (cas de décharge automatique de la dette alimentaire des enfants) ; adopté. – **Art. 1er** *(Modification de l'agrément des assistantes maternelles – art. L. 421-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 6843, 6844) : soutient l'amendement n° 24 de Mme Annick Bocandé (assouplissement de l'accueil des enfants scolarisés) ; devenu sans objet. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6845) : soutient l'amendement n° 23 de Mme Annick Bocandé (instauration de l'appellation d'assistantes familiales pour les assistantes maternelles permanentes) ; retiré.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7918) : ne participera pas au vote de l'article 67. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7930) : soutient l'amendement n° 361 de M. Yves Détraigne (participation de la commune de résidence aux dépenses d'investissement scolaire) ; retiré. (p. 7931) : soutient l'amendement n° 363 de M. Yves Détraigne (possibilité de mettre fin à la scolarisation d'un enfant dont la famille a déménagé) ; retiré. – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7968) : soutient l'amendement n° 364 de M. Joseph Kergueris (suppression de la prise en charge par le département de l'accès à l'enseignement initial des élèves résidant dans des communes ne disposant pas d'établissement) ; devenu sans objet. – **Art. additionnel après l'art. 77** (p. 7978) : soutient l'amendement n° 388 de M. Yves Détraigne (transfert au conseil général d'un poste du ministère de l'équipement vacant depuis plus de six mois) ; rejeté.

– Suite de la discussion (15 novembre 2003) – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8072) : sur l'amendement n° 204 de la commission (suppression d'une des formes de consultation), soutient le sous-amendement n° 396 de M. Yves Détraigne ; retiré. (p. 8073) : soutient l'amendement n° 393 de M. Yves Détraigne (élévation du seuil de saisine de l'assemblée délibérante dans les communes de moins de 3 500 habitants) ; retiré. Soutient les amendements analogues de M. Yves Détraigne n° 394 et 395 (rédaction) ; retirés. – **Art. 92** *(Substitution d'un Conseil national des politiques publiques locales au Conseil national des services publics départementaux et communaux – art. L. 1111-8 nouveau, titre III du livre II de la première partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8080) : soutient l'amendement n° 397 de M. Jean-Paul Amoudry (référence aux établissements publics locaux de coopération) ; devenu sans objet. – **Art. 105** *(Fusions entre syndicats mixtes – art. L. 5711-2 nouveau, L. 5721-2, L. 5215-22, L. 5216-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8109) : soutient l'amendement n° 402 de M. Jean-Paul Amoudry (rédaction) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 111** (p. 8117) : soutient l'amendement n° 403 de M. Yves Détraigne (transfert systématique des fonctions spéciales du maire au président de l'EPCI) ; retiré.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8185, 8186) : réforme indispensable pour sauver le système de santé. Avancées dues à la suppression du FOREC et à la mise en place de la tarification à l'activité. Apports de l'Assemblée nationale. Amendements du groupe de l'UC. Crainte de dissimulation du problème du financement des retraites par le déficit de la branche maladie. Avec le groupe de l'UC, votera ce texte. (p. 8187) : hommage au président de la commission des affaires sociales et aux rapporteurs.

– Suite de la discussion (18 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8255) : soutient l'amendement n° 70 de Mme Valérie Létard (restitution des contributions et prélèvements précomptés sur les revenus de placement exonérés d'impôt sur le revenu pour les titulaires de pension de réversion ayant un revenu imposable inférieur au minimum vieillesse) ; retiré. Soutient l'amendement n° 71 de Mme Valérie Létard (exonération d'assujettissement à la CSG des soins gratuits dont bénéficient les personnels hospitaliers) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 57 (priorité)** (p. 8266, 8267) : soutient l'amendement n° 92 de M. Michel Mercier (amélioration des droits des cotisants à l'égard des organismes de recouvrement) ; retiré. – **Art. 28** *(Dispositions transitoires relatives à l'application de la tarification à l'activité)* (p. 8321, 8322) : soutient l'amendement n° 77 de Mme Valérie Létard (évaluation des nouveaux dispositifs) ; retiré. Eventuels effets pervers de la tarification à l'activité. – **Art. 30** *(Harmonisation des modalités de rémunération des médecins exerçant au sein de groupements de coopération sanitaire – art. L. 6133-5 du code de la santé publique)* (p. 8326) : soutient l'amendement n° 78 de Mme Valérie Létard (suppression) ; retiré. – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8332, 8333) : soutient l'amendement n° 80 de Mme Valérie Létard (remboursement des certificats de constatation des coups et blessures ou autres sévices) ; adopté. – **Art. 35** *(Modernisation du régime juridique des accords de bon usage des soinset des contrats de bonne pratique – art. L. 162-5-11, L. 162-12-17 à L. 162-12-19, L. 162-14-1, L. 645-2 et L. 722-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8340) : soutient les amendements de Mme Valérie Létard n° 81 (suppression de l'avis de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES), n° 82, 83, 84 et 85 (suppression du premièrement, du deuxièmement, du quatrièmement, d'une partie du cinquièmement du II prévoyant l'application aux contrats de bonne pratique des aménagements proposés pour les accords de bon usage des soins AcBUS), n° 86, 87 et 88 (suppression des IV, V et VI) ; retirés.

– Suite de la discussion (19 novembre 2003) – **Art. 36** *(Conventions entre les URCAM et des groupements de médecins libéraux – art. L. 183-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8374) : soutient l'amendement n° 89 de Mme Valérie Létard (suppression) ; retiré. – **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 17 novembre 2003, p. 8163)** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 8426) : soutient l'amendement n° 69 de Mme Valérie Létard (évolution de la CMU vers une aide personnalisée à la santé) ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8432, 8433) : contexte du projet de loi. Eléments positifs du texte. Interrogations. Avec le groupe de l'UC, votera le texte. Remerciements.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8643, 8644) : son

amendement n° I-38 : suppression ; devenu sans objet. Conséquences de ce dispositif. Comparaison avec la Corse.

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8902, 8903) : orientations positives. Progression des crédits en dépit du contexte économique difficile. Politique volontariste d'aide à l'emploi. Augmentation des crédits du FEDOM. Dispositif spécifique dérogatoire des emplois jeunes. Maintien des moyens alloués au service militaire adapté. Persistance des interrogations relatives au logement : effort financier nécessaire en faveur de l'établissement public foncier de la Réunion. Réactions exaspérantes à la parution du rapport Laffineur. Attente de création d'un passeport logement. Baisse des crédits du passeport mobilité. Difficulté d'accès des Réunionnais aux postes de décision. Le groupe de l'UC votera ce budget.

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8946, 8947) : taux de chômage particulièrement élevé à La Réunion. Remplacement des emplois-jeunes par de nouveaux dispositifs. Résultats attendus du chèque emploi petite entreprise.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9077, 9078) : budget en progression. Attachement au développement d'un secteur public de l'audiovisuel fort. Regret de la suppression du projet gouvernemental de lutte contre la fraude au paiement de la redevance. Modernisation indispensable des modalités de recouvrement de la redevance. Conséquences positives de l'adossement de RFO à France Télévisions. Soutien du groupe de l'UC à ce budget.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (15 décembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 10066, 10067) : son amendement n° 90 : cohérence avec la loi de programme pour l'outre-mer ; adopté.

PELCHAT (Michel)

sénateur (Essonne)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 287 (2001-2002)] relatif à la répression de l'activité de mercenaire **[n° 142 (2002-2003)]** (23 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 395 (2001-2002)] autorisant l'approbation de la convention sur les polluants organiques persistants (ensemble six annexes). **[n° 173 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Environnement – Traités et conventions.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : Expérimentation du soutien militaire à l'insertion des jeunes **[n° 380 (2002-2003)]** (3 juillet 2003) – **Défense – Travail.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 438 (2002-2003)] Privilèges et immunités de la Cour pénale internationale **[n° 93 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)] – (6 février 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 717, 718) : développement du mercenariat. Disponibilité de professionnels formés. Nécessité de renforcer la législation actuelle et de combler un vide juridique. Définition de l'activité de mercenaire. Application du dispositif à tous les conflits armés. Aggravation des peines pour les sociétés organisatrices d'activités mercenaires. Débat actuel en Grande-Bretagne sur les sociétés militaires privées. Propose l'adoption de ce texte. – **Art. unique** *(Création dans le code pénal d'un*

chapitre relatif à la participation à une activité de mercenaire) – **Art. 436-1 du code pénal** *(Incrimination de l'activité de mercenaire)* (p. 720, 721) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression du mot "officielle" qualifiant une mission). Son amendement de précision n° 2 ; adopté. – **Art. 436-4 du code pénal** *(Peines complémentaires)* : son amendement n° 3 : précision d'une référence ; adopté.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur les polluants organiques persistants (ensemble six annexes) [n° 395 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 396 (2002-2003)** (p. 1214) : propose l'adoption de ces projets de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (ensemble cinq annexes) [n° 396 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 395 (2002-2003)**

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Art. 1er** *(Définition de la communication publique en ligne – art. 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)* (p. 4584) : défavorable aux amendements identiques de la commission n° 16 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 85 (définition des services de radio et de télévision, et champ de compétence du CSA) ainsi qu'à l'amendement n° 175 de Mme Danièle Pourtaud (délimitation du champ de compétence du CSA).

PELLETIER (Jacques)

sénateur (Aisne)

RDSE

Président du Groupe du RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la parité en Corse **[n° 391 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1408) : son amendement n° 356 : relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête ; rejeté.

– Suite de la discussion (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1495) : opposé à la fixation d'un seuil de 10 % du nombre des électeurs inscrits. – **Art. 5 (et annexe 1) et art. additionnels avant l'art. 2 (précédemment réservés le 6 mars 2003 p.1432)** *(Nombre de candidats par section départementale – tableau n° 7 annexé au code électoral)* (p. 1503) : soutient l'amendement n° 361 de M. François Fortassin (indication dans le tableau du nombre de sièges correspondant aux différents départements) ; rejeté. (p. 1504) : soutient l'amendement n° 362 de M. François Fortassin (conséquence) ; rejeté.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1674) : importance des problèmes soulevés. Non-entravement du débat par la Haute Assemblée. Impossibilité de débat à l'Assemblée nationale. Circonscriptions interrégionales ne répondant que partiellement aux attentes des Français. Regret du nouveau découpage régional. Adhère aux desseins du Gouvernement voulant redonner une clarté aux scrutins. Prime à l'abstention octroyée par l'instauration du seuil de 10 %. Risque pour l'expression du pluralisme. Problème de la mise en oeuvre des fusions de listes. Bipolarisation. Logique du bipartisme. Crainte d'une accentuation de la crise de représentation politique. Regret du rejet des amendements de l'UC et du RDSE. Expression du groupe du RDSE dans sa diversité.

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. 58** *(Gestion et financement des majorations de rentes par le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages)* (p. 1917) : son amendement n° 185 : prise en charge par le fonds de garantie des accidents causés par des animaux sauvages sans propriétaire ; adopté.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 2116) : son amendement n° 208 : garantie d'un pourcentage insaisissable du solde créditeur du compte de l'entrepreneur individuel ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 9 bis** (p. 2144) : son amendement n° 139 : extension aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle de la possibilité pour les entreprises industrielles de recourir au travail en continu en cas d'accord collectif ; retiré. – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2163) : son amendement n° 209 : extension aux entreprises individuelles du dispositif spécifique de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles ; retiré. – **Art. 15** *(Aménagement du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées)* (p. 2178) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 210, n° 211, n° 212 et n° 213 : extension de ce dispositif aux prêts consentis pour la création d'entreprises individuelles ; retirés. (p. 2179) : fonctionnement des prêts à la création d'entreprise, PCE, et des prêts à la reprise d'entreprise, PRE. – **Art. 16 bis** *(Possibilité*

de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise) (p. 2185, 2186) : son amendement n° 214 : allongement du délai d'affectation des sommes retirées d'un PEA en cas d'investissement dans la création ou la reprise d'une entreprise ; adopté.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2199) : son amendement n° 216 : prise en charge totale par les collectivités territoriales des commissions dues par les bénéficiaires de garanties d'emprunt accordées par des établissements de crédit ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 27 A** (p. 2267) : soutient l'amendement de M. Pierre Laffitte n° 286 (avantage fiscal aux familles dont l'un des enfants suit des études scientifiques ou de gestion et aux entreprises qui financent les bourses d'études destinées à des pré-recrutements de personnels scientifiques ou de gestionnaires) ; retiré.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2573, 2574) : position du Conseil constitutionnel. Interprétation stricte de l'article 39, alinéa 2, de la Constitution. Obligation de respect du pluralisme. Expression de la sagesse du Gouvernement. Hommage au Premier ministre. Nécessité d'une autre pratique de la politique. Progression possible. Regret de la non-écoute de quelques vieux sages du Sénat par le Gouvernement. La très grande majorité du groupe RDSE votera le texte proposé.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2610) : soutient l'amendement n° 172 de M. François Fortassin (mesures en faveur du projet professionnel des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) (p. 2667, 2668) : favorable à l'amendement n° 172 de M. François Fortassin (mesures en faveur du projet professionnel des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3003) : nécessité et urgence d'une simplification du droit. Culture de responsabilité et de liberté. Le groupe du RDSE votera dans sa grande majorité le projet de loi.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Art. 1er ter** *(Obligation de publicité applicable à certains organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal)* (p. 3092, 3093) : soutient l'amendement n° 39 de M. Pierre Laffitte (modalités de publication des comptes) ; retiré.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (11 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4181, 4182) : création des conditions d'un dialogue sur le partage de l'espace entre chasseurs et autres usagers. Climat d'apaisement. Le groupe du RDSE votera ce texte.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4206, 4207) : adaptation du Sénat aux données contemporaines de la décentralisation. Missions. Spécificité. Propositions issues des conclusions du groupe de travail présidé par M. Daniel Hoeffel. Abaissement de l'âge d'éligibilité des sénateurs à trente ans. Augmentation du nombre des sénateurs résultant de la prise en considération de données démographiques. Relèvement du seuil d'application du scrutin proportionnel et recherche d'équilibre entre les modes de scrutin ; attachement à la pluralité des modes de scrutin. Se déclare opposé à l'abaissement de la durée du mandat : maintien d'un bicamérisme différencié basé sur le "novennat".

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).**

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4730, 4731) : secteur de l'aide publique au développement. Volonté de relever l'aide française au développement. Rééquilibrage des actions de coopération en faveur de l'aide bilatérale. Objectif de 0,5 % du PIB en 2007. Annulation de dettes. Priorité accordée à l'Afrique. Crainte des conséquences de la dégradation de la conjoncture actuelle. Evocation de l'aide-projet, spécificité de la coopération française. Nécessité de moderniser les structures et la lisibilité de l'aide au développement.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (11 juillet 2003) – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5176) : son amendement n° 2 : progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux ; adopté après modification par les sous-amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 1129 et n° 1130 . (p. 5180) : favorable aux sous-amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 1129 et n° 1130 déposés sur son amendement n° 2 précité.

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5635) : réforme courageuse et trop longtemps retardée. Texte juste et équitable. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de loi.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5987) : ambitieux programme pluriannuel de rénovation urbaine. Mutualisation des moyens financiers. Création d'un guichet unique. Revitalisation économique. Traitement du surendettement. Inquiétude sur l'ampleur et la pérennité des crédits consacrés. Mise en place nécessaire d'un plan d'action pour l'éducation et le soutien social. Une grande majorité du groupe du RDSE votera ce texte.

– **Projet de loi portant réforme des retraites** – *Commission mixte paritaire* **[n° 150 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6038) : réforme nécessaire et courageuse. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera les conclusions de la commission mixte paritaire.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8179, 8180) : urgence d'une réforme. Analyse des dépenses de sécurité sociale par la Cour des comptes. Prise en compte du total des dépenses dans la dérive des comptes et nécessité d'une politique de régulation des dépenses. Favorable à un développement de la prévention. Suppression du FOREC. (p. 8181) : importance de la concertation avec les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs. Favorable aux orientations de la politique familiale et à la mise en place de la tarification à l'activité. Avec la majorité des membres du RDSE, votera le texte.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (21 novembre 2003) – **Art. 2** *(Barème de l'impôt sur le revenu)* (p. 8515) : son amendement n° I-110 : rétablissement des dispositions du I de l'article 197 du code général des impôts accordant une demi-part au conjoint survivant ; retiré. – **Art. 5** *(Réforme des plus-values immobilières des particuliers)* (p. 8551, 8552) : son amendement n° I-183 : rétablissement du dispositif d'exonération des plus-values sur la cession des

terres agricoles ou forestières non inscrites au bilan ; rejeté. Nécessité de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9214, 9215) : se félicite de la priorité accordée à l'aide publique au développement, APD. Progression de la part consacrée à l'aide bilatérale destinée à l'Afrique à hauteur de 72 %. Interrogation sur le poids croissant des allégements de dettes. Opacité et surévaluation de leurs effets. Souhaite l'association des parlementaires au suivi de cette politique publique. Progression des crédits de coopération. Réduction inopportune des assistants techniques. Rationalisation à entreprendre dans une vision d'ensemble de l'action extérieure de l'Etat. Mise en place nécessaire de la polyvalence des agents. Utilisation insuffisante du capital politique de la France dans la coopération multilatérale. Relance souhaitable du moteur à idées de la France.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9798, 9799) : rôle du Sénat. Pouvoir équilibrant du Sénat. Budget présentant une stabilisation des dépenses en volume et respectant les lois d'orientation et de programme. Regret de la sous-estimation de la recherche et de l'innovation.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9824, 9826) : scepticisme de l'opinion publique à l'égard de la construction européenne. Désamorçage indispensable des peurs infondées. Pédagogie nécessaire à la compréhension de l'élargissement. Motivation idéologique de revanche sur Yalta. Devoir envers ces peuples pour leur difficile processus de transformation. Perspectives positives pour l'Europe des quinze. Opportunités de débouchés économiques. Dimension culturelle. Accroissement de la place de l'Europe dans le monde. Préoccupation au sujet des finances publiques et de la solidarité. Aides agricoles et fonds structurels. Problématique des conditions de convergence économique et sociale. Crainte de délocalisation d'entreprises et d'immigration. Conception préoccupante d'une Union européenne limitée à l'économie. Clarification indispensable des objectifs politiques de la France pour l'Europe. Regrette le retard accumulé dans l'approfondissement de l'intégration européenne. Difficiles avancées à quinze, a fortiori à vingt-cinq, en matière économique et monétaire, de justice et de politique étrangère. Résultats inquiétants de la conférence intergouvernementale, CIG. Divergences sur des points majeurs. Souhaite connaître la position du Gouvernement sur un éventuel compromis. Accord sans réserve des sénateurs du groupe du RDSE à la ratification du traité d'adhésion.

PENNE (Guy)

sénateur (Français établis hors de France (Série C))

SOC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi relative à la sécularisation des rituels civils dans la République et au respect de la neutralité de l'État et des services publics **[n° 432 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Famille – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi organique relative au respect du principe de laïcité et de neutralité du service public de la justice **[n° 431 (2002-2003)]** (9 septembre 2003) – **Justice – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 86 (2003-2004)] autorisant l'approbation de l'accord portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin. **[n° 95 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Agriculture et pêche.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9209, 9210) : budget tout à fait insuffisant. S'interroge sur le choix de centrer l'augmentation de l'aide publique au développement, APD, sur les contrats de désendettement-développement, C2D. Opacité de leur gestion. Diminution inquiétante des effectifs. Grève historique des personnels. Disproportion avec les discours sur le rôle de la France dans le monde. Nécessaire accroissement de la capacité de réaction de la France face à l'ampleur des conflits. Développement souhaitable d'une diplomatie préventive. Menace de l'islamisme radical. Pertinence des interventions de la France à l'ONU lors de la crise irakienne. Action positive concernant les programmes nucléaires du régime fondamentaliste iranien. Interrogation sur les initiatives pour éviter une nouvelle guerre préventive. Question sur les intentions de la France concernant l'Afghanistan, la Tchétchénie et le conflit israélo-palestinien. Encouragement souhaitable de l'initiative de Genève. Suggère l'idée d'une mission auprès des parlementaires israéliens et palestiniens. Nécessité de concrétiser la promesse de paix en Côte-d'Ivoire après les accords de Marcoussis. Ne votera pas ce projet de budget tout en approuvant l'action du Gouvernement.

PÉPIN (Jean)

sénateur (Ain)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la

composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Aménagement du territoire **[n° 75 tome 11 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (12 mars 2003) – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1662, 1663) : intervient sur l'amendement n° 318 de M. Bernard Frimat (augmentation du pourcentage des suffrages exprimés nécessaires pour l'attribution de la première fraction des aides prévues à l'article 8 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988).

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2 avril 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2434) : votera ce texte.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (27 mai 2003) – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3705) : intervient sur l'amendement n° 79 de M. Gilbert Chabroux (composition des commissions locales d'insertion). Inefficacité des commissions locales d'insertion. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité-art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3712) : risque d'une installation durable dans le RMI. Intérêt du RMA.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3844) : déplacement du centre de gravité de l'Europe vers l'est au détriment de la France. Liaison Mer du Nord – Méditerranée indispensable : projet du canal Rhin-Rhône. Croissance du fret fluvial. Défense de la liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin. Espoir de progression du fret ferroviaire. Financement.

– Projet de loi pour l'initiative économique – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4477) : aide à la création de petites entreprises et d'emplois.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6935) : confiance dans France Télécom. Compétition encourageant la modernisation et l'évolution. Votera l'article 2.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7432) : exemple du bon fonctionnement du département de l'Ain dans la gestion des collèges. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7448) : caractère facultatif de l'institution d'une redevance pour les collectivités territoriales.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9590, 9591) : analyse du budget de l'aménagement du territoire. Importance des fonds structurels européens. Fin de leur sous-utilisation chronique par la France. Dotations par objectifs. Prévision de décentralisation de la gestion des fonds structurels. La commission des affaires économiques recommande l'adoption de ce budget.

PERBEN (Dominique)

garde des Sceaux, ministre de la justice

DÉPÔTS

Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle **[n° 176 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Éducation – Justice.**

Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière **[n° 638 (2002-2003)]** (26 février 2003) – **Justice – Société – Transports.**

Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité **[n° 784 (2002-2003)]** (9 avril 2003) – **Justice.**

Projet de loi constitutionnelle relatif à la Charte de l'environnement **[n° 992 (2003-2004)]** (27 juin 2003) – **Environnement – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi relatif au divorce **[n° 389 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Famille – Justice – Société.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi constitutionnelle relatif au mandat d'arrêt européen [n° 102 (2002-2003)] – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 179, 182) : évolution de la

coopération judiciaire européenne. Traité d'Amsterdam. Objet du mandat d'arrêt européen. Modalités d'application. Cas de refus d'extradition. Réforme nécessaire du code de procédure pénale. Respect des droits fondamentaux. Avis du Conseil d'Etat relatif à la constitutionnalité de ce projet. Nature de la réforme constitutionnelle. Portée de l'habilitation donnée au législateur. Lutte contre la criminalité internationale. Principe de reconnaissance mutuelle des décisions de justice. (p. 191, 192) : rôle du Conseil constitutionnel. Utilisation de l'article 88-4 de la Constitution. Poursuite de la construction européenne dans les domaines de la justice et des affaires intérieures. – **Art. unique** *(Fixation par le législateur des règles relatives au mandat d'arrêt européen en application des actes pris sur le fondement du traité sur l'Union européenne)* (p. 193) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (ajout de l'incrimination d'enlèvement parental d'enfant à la liste des infractions établie dans le cadre du mandat d'arrêt européen).

– **Projet de loi organique relatif aux juges de proximité** – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 194, 195) : mise en place des juridictions de proximité. Juridiction autonome composée de juges non professionnels. Statut. Garanties d'indépendance. Complémentarité avec les juridictions existantes. Mode de nomination des juges. Règles d'incompatibilité. Compétences requises. Champ du recrutement. Formation à caractère probatoire. Organisation de la juridiction. Rapprochement avec le tribunal d'instance. Demande l'adoption sans modification de ce texte. – **Question préalable** (p. 205) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer la question préalable. – **Avant l'article 1er** (p. 206, 207) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-schmidt n° 2 (suspension de l'examen de ce projet de loi jusqu'à l'adoption définitive du projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République), n° 3 (application expérimentale du dispositif), et n° 4 (organisation de la juridiction de proximité). – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* – **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Critères de recrutement des juges de proximité)* (p. 209, 210) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fonctions dévolues au juge de proximité). (p. 211, 212) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-schmidt n° 6 (suppression de l'élargissement du recrutement aux personnes ayant exercé des fonctions de direction ou d'encadrement des candidats aux fonctions de juge de proximité) et n° 7 (possibilité pour les assesseurs de tribunaux pour enfants d'exercer les fonctions de juge de proximité). – **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(cumul avec une autre activité professionnelle – règles d'incompatibilités)* (p. 213) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et l'exercice d'un mandat électif). (p. 214) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (sanction en cas de non-signalement d'un changement d'activité professionnelle).

– **Proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe [n° 90 (2002-2003)]** – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 279) : rappel du préambule de la Constitution de 1946. Lacune du code pénal en matière d'infractions de droit commun commises pour des motifs racistes, antisémites ou xénophobes. Proposition de loi de M. Pierre Lellouche, député. Demande de la commission des lois de vote conforme de ce texte. Hommage au travail du rapporteur. Augmentation des actes de racisme. Projet de loi à venir portant adaptation de la justice pénale aux évolutions de la criminalité. Demande l'adoption de cette proposition de loi. (p. 283) : extension aux territoires d'outre-mer. Réflexion sur une modification de la loi de 1881. Importance du travail de prévention. – **Art. additionnel avant l'article 1er** (p. 284) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Robert Bret (incrimination de la remise en cause de l'existence de génocides). – **Art. 1er** *(Définition de la circonstance aggravante relative au caractère raciste d'une infraction – art. 132-76 nouveau du code pénal)* (p. 285, 286) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Robert Bret (suppression du mot "race") ainsi qu'aux amendements identiques du même auteur déposés sur les articles suivants. Demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Robert Bret (extension de ce dispositif aux infractions à caractère homophobe) ainsi que des amendements identiques du même auteur déposés sur les articles suivants.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1764, 1767) : rétablissement de la confiance après les déroutes financières d'Enron et de Worldcom. Insuffisance des mécanismes de surveillance économique et financière. Scepticisme sur la sincérité des comptes présentés par les entreprises. Renforcement du contrôle légal des comptes et de la profession de commissaire aux comptes. Création d'un Haut conseil du commissariat aux comptes. Amélioration de la gouvernance d'entreprise et accroissement de la transparence des sociétés. Liberté de l'entreprise dans sa forme d'organisation. Renforcement de l'efficacité des conseils d'administration et de surveillance. Transparence accrue pour les personnes morales faisant appel public à l'épargne. Amélioration de la communication de l'information des actionnaires et des comités d'entreprise. Harmonisation du droit des sociétés dans le domaine de la transparence financière : extension du périmètre de consolidation. Unicité du régime juridique étendu à l'outre-mer. (p. 1784, 1785) : adaptation nécessaire de la législation à l'évolution du monde économique. Soutien à la libre entreprise. Refus d'un excès de législation. Importance de la dimension européenne. Influence de notre droit dans la compétition économique. Amélioration du dispositif au coeur du débat. Respect de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

– **Suite de la discussion** (19 mars 2003) – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-1 du code de commerce** *(Missions du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1938) : accepte les amendements identiques n° 150 de la commission saisie pour avis et n° 113 de la commission (définition de la mission globale assignée au Haut conseil du commissariat aux comptes). (p. 1939) : demande le retrait de l'amendement n° 352 de M. Jacques Oudin (compétence du Haut conseil du commissariat aux comptes pour fixer les conditions dans lesquelles les commissaires aux comptes sont déliés de leur obligation de secret professionnel devant les assemblées parlementaires). – **Art. L. 821-2 du code de commerce** *(Consultation d'instances spécialisées lors de l'élaboration des normes professionnelles)* (p. 1939) : accepte les amendements identiques n° 114 de la commission et n° 151 (coordination) de la commission saisie pour avis. Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 152 (consultation de l'autorité des marchés financiers, de la commission bancaire ou de la commission de contrôle des assurances par le garde des sceaux, ministre de la justice, avant avis du Haut conseil sur les normes d'exercice professionnel). – **Art. L. 821-3 du code de commerce** *(Composition et organisation du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1940) : s'oppose à l'amendement n° 248 de M. Robert Badinter (intégration de deux avocats à la composition du Haut conseil du commissariat aux comptes). Accepte les amendements identiques n° 153 de la commission saisie pour avis et n° 115 de la commission (définition de la durée du mandat des membres du Haut conseil). (p. 1941) : accepte les amendements identiques n° 116 de la commission et n° 154 (maintien d'un suppléant pour le seul président de l'autorité des marchés financiers) de la commission saisie pour avis. Accepte l'amendement n° 117 de la commission (précision). – **Art. L. 821-6 du code de commerce** *(Reconnaissance légale de l'existence des compagnies nationale et régionales des commissaires aux comptes)* : accepte les amendements identiques n° 118 de la commission et n° 155 (clarification) de la commission saisie pour avis. – **Art. L. 821-8 du code de commerce** *(Modalités d'organisation des inspections)* (p. 1942) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 156 (pouvoir d'inspection du garde des sceaux) et n° 157 (possibilité pour l'AMF de solliciter en matière d'inspection le

concours des personnes et autorités auxquelles elle peut recourir pour ses contrôles et enquêtes). – **Art. L. 821-9 du code de commerce** *(Modalités d'organisation des contrôles professionnels)* : Accepte l'amendement n° 158 (caractère facultatif du concours d'un magistrat pour la mise en oeuvre des contrôles) de la commission saisie pour avis. – **Art. L. 821-10 du code de commerce** *(Suspension temporaire d'un commissaire aux comptes)* (p. 1943, 1944) : s'oppose à l'amendement n° 270 de M. Michel Mercier (suppression de la possibilité offerte au garde des sceaux de suspendre de manière temporaire un commissaire aux comptes dans une instance disciplinaire en cours). Estime satisfait l'amendement n° 272 de M. François Zocchetto (suspension provisoire prononcée par le garde des sceaux dès l'engagement des poursuites à l'encontre d'un commissaire aux comptes personne physique ou personne morale) par l'amendement de la commission saisie pour avis, qu'il accepte, n° 159 (conditions d'intervention du garde des sceaux dans la procédure de suspension provisoire des commissaires aux comptes). – **Art. additionnel après l'art. 61** (p. 1945, 1947) : s'oppose à l'amendement n° 353 de M. Jacques Oudin (levée de l'obligation de secret professionnel des commissaires aux comptes à l'égard des rapporteurs spéciaux des commissions parlementaires). Réflexion nécessaire sur la non-application de la loi organique du 1er août 2001. – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-2 du code de commerce** *(Commission régionale d'inscription)* (p. 1950) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 160 (clarification rédactionnelle) ainsi que, sur ce dernier, les sous-amendements n° 328 de M. Jacques Oudin (rétablissement des suppléants dans les commissions régionales d'inscription) et n° 371 de M. François Zocchetto (champ de recrutement des commissions régionales d'inscription élargi à des personnes qualifiées en matière juridique). – **Art. L. 822-4 du code de commerce** *(Obligation de formation continue)* (p. 1951) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. François Marc (agrément des organismes habilités à délivrer la formation aux commissaires aux comptes délivré par le haut conseil du commissariat aux comptes). – **Art. L. 822-5 du code de commerce** *(Fixation de modalités d'application par décret en Conseil d'Etat)* : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 161 (suppression de la mention illustrative relative à la procédure de nomination des membres des commissions régionales d'inscription). – **Art. L. 822-7 du code de commerce** *(Modalités de l'action disciplinaire)* : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 162 (suppression d'une mention illustrative visant la procédure suivie en matière disciplinaire). – **Art. L. 822-8 du code de commerce** *(Sanctions disciplinaires)* (p. 1952) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 163 (correction). – **Art. 65** *(Dispositions tendant à prévenir les conflits d'intérêts)* : accepte l'amendement n° 119 de la commission (codification). – **Art. L. 822-11 du code de commerce** *(Interdiction de posséder un intérêt auprès de la personne contrôlée, de la société mère ou de ses filiales et de délivrer des prestations non directement liées à la mission de certification)* (p. 1953) : s'oppose à l'amendement n° 355 de M. Gérard Longuet (distinction des capacités d'intervention des commissaires aux comptes selon qu'ils interviennent dans les entreprises faisant ou non appel public à l'épargne). (p. 1954) : accepte les amendements identiques n° 120 de la commission et n° 164 (séparation stricte de la mission de certification des comptes de toute autre prestation de services) de la commission saisie pour avis. Accepte les amendements identiques n° 121 de la commission et n° 165 de la commission saisie pour avis (coordination). (p. 1955) : accepte les amendements identiques n° 122 de la commission et n° 166 (appréciation de la compatibilité de la prestation avec la mission de certification de la prestation fournie à la personne contrôlée par un membre du réseau auquel le commissaire aux comptes est affilié) de la commission saisie pour avis. (p. 1956, 1958) : s'oppose aux amendements n° 123 de la commission (application du principe d'interdiction à tous les échelons de la consolidation) et n° 211 de M. François Marc (extension de l'interdiction faite à un réseau de commissaires aux comptes de vendre des prestations de conseil à une société dont il certifie les comptes aux filiales de cette société). (p. 1958) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 167 (rédaction). – **Art. L. 822-12 du code de commerce** *(Interdiction temporaire de nommer un commissaire aux comptes dans une société qu'il a contrôlée)* (p. 1959) : s'oppose à l'amendement n° 271 de M. Michel Mercier (allégement des contraintes imposées aux commissaires aux comptes pour devenir dirigeants des personnes morales qu'ils contrôlent). Crédibilité des règles de contrôle. – **Art. L. 822-14 du code de commerce** *(Rotation des commissaires aux comptes signataires)* : s'oppose à l'amendement n° 356 de M. Jacques Oudin (précision). – **Art. L. 822-15 du code de commerce** *(Secret professionnel)* (p. 1960) : demande le retrait de l'amendement n° 333 de M. Gérard César (extension de la levée du secret professionnel aux sociétés coopératives agricoles). Réforme globale de la révision des comptes des coopératives agricoles. – **Art. L. 822-16 du code de commerce** *(Approbation par décret en Conseil d'Etat du code de déontologie)* : accepte les amendements identiques n° 124 de la commission et n° 168 (précision) de la commission saisie pour avis.

– **Messages divers** – (20 mars 2003) (p. 1969) : émotion du Gouvernement devant l'engagement d'opérations militaires en Irak.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] (suite)** – (20 mars 2003) – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 1970) : accepte les amendements identiques de la commission n° 125 et de la commission saisie pour avis n° 169 (rédaction). (p. 1971) : sur l'amendement n° 126 de la commission (maintien de l'unité du conseil d'administration) qu'il accepte, son sous-amendement n° 374 ; adopté. (p. 1972) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. François Marc (possibilité pour l'assemblée générale des actionnaires de solliciter l'avis du Haut conseil du commissariat aux comptes lors de la procédure de désignation des commissaires aux comptes par le conseil d'administration). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 170 (précision rédactionnelle). Accepte les amendements identiques de la commission n° 127 et de la commission saisie pour avis n° 171 (limitation de l'allongement dérogatoire de la durée du mandat des commissaires aux comptes). (p. 1973) accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 172 (suppression d'une mention inutile). (p. 1974) : s'oppose aux amendements identiques de la commission n° 128 et de la commission saisie pour avis n° 173 (principe d'équilibre des co-commissaires aux comptes). Modalités de travail des commissaires aux comptes du domaine des normes professionnelles et non de la loi. (p. 1975) : accepte les amendements identiques de la commission n° 129 et de la commission saisie pour avis n° 174 (coordination). – **Art. 71** *(Abrogations)* : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 175 (correction). – **Art. 72** *(Relations entre l'Autorité des marchés financiers et les commissaires aux comptes des personnes faisant publiquement appel à l'épargne)* (p. 1976) : s'oppose à l'amendement n° 130 de la commission (rédaction). Confusion des responsabilités. – **Art. 73** *(Dispositions transitoires)* : accepte l'amendement n° 131 de la commission (correction) (p. 1977) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 176 (maintien de la composition des commissions régionales d'inscription et des chambres régionales de discipline jusqu'à leur remplacement). – **Art. additionnels avant l'art. 76** (p. 1978) : s'oppose à l'amendement n° 132 de la commission (organisation et missions du comité des comptes). (p. 1979) : s'oppose à l'amendement n° 213 de M. François Marc (interdiction d'utilisation des boîtiers électroniques pour le vote des actionnaires). (p. 1980) : s'oppose à l'amendement n° 321 de M. Paul Loridant (rétablissement de l'obligation de déclaration détaillée à l'administration fiscale de l'ensemble des charges transférées par des entreprises vers des pays ou territoires ayant un régime fiscal privilégié). Vigilance du Gouvernement sur l'évolution du dossier Gemplus. – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 1981) : accepte les amendements identiques de la commission n° 133 et de la commission saisie pour avis n° 177

(insertion du compte rendu relatif à l'organisation des travaux du conseil d'administration dans le rapport annuel de gestion). (p. 1981) : accepte les amendements identiques de la commission n° 134 et de la commission saisie pour avis n° 178 . (p. 1982) : s'oppose à l'amendement n° 214 de M. François Marc (précision dans le rapport de l'objet, du nombre et des résultats des opérations de contrôle réalisées par le conseil d'administration en cours d'année). Accepte les amendements identiques de la commission n° 135 et de la commission saisie pour avis n° 179 (coordination). Accepte les amendements identiques de la commission n° 136 et de la commission saisie pour avis n° 180 (coordination). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 181 (correction). – **Art. additionnels après l'art. 76** (p. 1983) : s'oppose à l'amendement n° 216 de M. François Marc (emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires). (p. 1984) : s'oppose à l'amendement n° 217 de M. François Marc (mise en place d'un règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration). (p. 1985) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. François Marc (interdiction des pouvoirs en blanc lors des assemblées générales d'actionnaires). (p. 1986) : accepte l'amendement n° 137 de la commission (clarification des conditions de délégation au sein de la société par actions simplifiée). – **Art. 77** *(Amélioration de l'information des actionnaires en vue de la tenue de l'assemblée générale)* (p. 1995) : accepte les amendements identiques n° 138 de la commission et n° 182 (clarification rédactionnelle) de la commission saisie pour avis. (p. 1996) : estime l'amendement de M. Paul Loridant n° 322 (diffusion de l'information transmise aux actionnaires dans le cadre des assemblées générales ordinaires au comité d'entreprise) satisfait par la législation en vigueur. – **Art. additionnels après l'art. 77** : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. François Marc (interdiction de la présence des banques au sein des conseils d'aministration des sociétés auxquelles elles fournissent leurs services). (p. 1997) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. François Marc (limitation du cumul des mandats au sein des conseils d'administration). (p. 1998) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. François Marc (indication dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale des principes et des critères retenus pour le calcul de la rémunération des dirigeants). (p. 1999) : s'oppose à l'amendement n° 222 de M. François Marc (prise en compte des résultats en matière d'investissements socialement responsables pour la rémunération des dirigeants). – **Art. 78** *(Rapport du commissaire aux comptes sur les méthodes et procédures de contrôle interne)* (p. 1999) : accepte les amendements identiques n° 139 de la commission et n° 183 (rapport consignant les observations du commissaire aux comptes sur les procédures de contrôle interne joint au rapport du commissaire aux comptes sur la certification des comptes) de la commission saisie pour avis. – **Art. additionnel avant l'art. 79** : s'oppose à l'amendement n° 323 de M. Paul Loridant (imposition des stock-options au régime de l'impôt sur le revenu). – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* – **Art. L. 621-18-2 du code monétaire et financier** *(Communication à l'AMF des transactions opérées sur titres)* (p. 2001) : accepte l'amendement n° 140 de la commission (extension aux transactions réalisées sur les mêmes titres aux moyens d'instruments financiers à terme). (p. 2002) : s'oppose à l'amendement n° 225 de M. François Marc (assimilation des titulaires de plans d'options les plus importants aux dirigeants pour la publicité des opérations sur titres). Accepte l'amendement n° 141 de la commission (utilisation de l'expression "personnes ayant des liens étroits" pour qualifier la relation des mandataires sociaux avec des personnes proches). – **Art. L. 621-18-3 du code monétaire et financier** *(Publicité des informations relatives à l'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne)* (p. 2003) : accepte l'amendement n° 142 de la commission (rectification). – **Art. additionnels après l'art. 79** : s'oppose à l'amendement n° 226 de M. François Marc (accroissement du contrôle de l'assemblée générale sur l'attribution de stock-options et diminution des avantages liés à cette attribution). (p. 2004) : s'oppose à l'amendement n° 227 de M. François Marc (fourniture aux actionnaires d'une analyse détaillée des effets de dilution et de l'impact sur le bénéfice par action occasionné par tout plan d'options). (p. 2005) : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. François Marc (restriction du nombre de stock-options qu'une société de taille importante peut consentir). – **Art. 80** *(Régime des conventions courantes conclues à des conditions normales)* (p. 2006) : s'oppose aux amendements identiques n° 143 de la commission et n° 184 (suppression de l'obligation d'information relative aux conventions courantes conclues dans des conditions normales) de la commission saisie pour avis ; et accepte les amendements de M. Jacques Oudin n° 329 (précision) et n° 330 (assouplissement du régime des conventions courantes). – **Art. 81** *(Abrogation des dispositions relatives à la déclaration de franchissement de seuils des intermédiaires inscrits)* (p. 2007) : accepte l'amendement n° 144 de la commission (harmonisation terminologique). – **Art. 82** *(Droit d'ester en justice des associations d'investisseurs)* (p. 2008) : sur l'amendement n° 145 de la commission (habilitation des associations agréées d'actionnaires minoritaires à utiliser des moyens de publicité et de diffusion modernes), qu'il accepte, son sous-amendement n° 373 ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 84** (p. 2009) : accepte l'amendement n° 147 de la commission (harmonisation des dispositions relatives au cumul des mandats pour les mandats exercés dans les sociétés entrant dans le périmètre de la consolidation). – **Art. additionnels après l'art. 85** (p. 2010) : accepte l'amendement n° 331 de M. Jacques Oudin (suppression d'incriminations injustifiées et remplacement par des actions civiles d'injonction de faire ou des nullités). (p. 2012) : demande le retrait de l'amendement n° 334 de M. Gérard César (amélioration de la transparence financière des coopératives agricoles et de l'information des associés coopérateurs). – **Art. 86** *(Extension du champ des établissements publics soumis à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes)* : accepte l'amendement n° 148 de la commission (rectification). – **Art. additionnel après l'art. 87** (p. 2013) : accepte l'amendement n° 357 de la commission (limitation de la transparence des rémunérations des mandataires sociaux aux sociétés cotées). – **Art. 88** *(Application en outre-mer et habilitation du gouvernement au titre de l'article 38 de la Constitution)* : accepte l'amendement n° 149 de la commission (application aux îles Wallis-et-Futuna et Mayotte). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2018) : remerciements.

– **Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)]** – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2307, 2310) : réexamen de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés de 1978. Transposition tardive de la directive du 24 octobre 1995. Justification de ce retard. Insuffisance des dispositions de la loi de 1978 concernant les fichiers privés. Faiblesse des moyens de contrôle de la CNIL. Nouvelles exigences de la directive : contrôles préalables proportionnés aux risques d'atteintes à la vie privée et aux libertés ; renforcement des pouvoirs de contrôle a posteriori. Diversification des risques. Utilisation croissante des traitements de données. Simplification nécessaire des formalités. Pouvoirs de contrôle de la CNIL accrus. Limitation des contrôles préalables. Spécificité des fichiers concernant la sûreté de l'Etat, la défense ou la sécurité publique. Sécurisation des titres d'identité. Lacunes de la loi de 1978 sur la régulation des flux transfrontières de données. Instauration d'une libre circulation des données à caractère personnel entre les Etats membres présentant une protection égale des droits et libertés. Interdiction de transfert vers des pays extérieurs au niveau de protection insuffisant. Modifications apportées au texte adopté en première lecture à l'Assemblée nationale : meilleure circonscription des catégories de traitement soumises au contrôle préalable ; conservation des documents d'archives ; anonymisation des données collectées ; simplification des formalités déclaratives ; création d'un correspondant à la protection des données au sein des entreprises ; garanties d'indépendance de la CNIL ; lisibilité et pondération des nouveaux pouvoirs de cette autorité. Texte essentiel et délicat. – **Art. 1er** *(Détermination du champ d'application de*

la loi – art. 2 à 5 du chapitre 1er de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) – **Art. 2 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Champ d'application matériel et définitions)* (p. 2318) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Robert Bret (précision de la définition d'activité personnelle). Accepte les amendements de la commission n° 1 (définition d'une personne identifiable) et n° 2 (rédaction). – **Art. 4 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Exclusion du champ de la loi des copies temporaires)* (p. 2319, 2320) : s'oppose aux amendements n° 91 de M. Robert Bret (intégration dans le champ de la loi des copies temporaires) et n° 107 de M. Charles Gautier (obligations des responsables réseaux et des fournisseurs d'accès dans la gestion des données temporaires). – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel – chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de collecte et de traitement)* (p. 2321) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Robert Bret (garantie de l'effectivité du principe de finalité). (p. 2322) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Charles Gautier (légalité des fichiers informatiques des collectivités locales). (p. 2323) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (rédaction). S'oppose à l'amendement n° 93 de M. Robert Bret (recours à des tierces parties de confiance pour les interconnexions). – **Art. 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de licéité du traitement)* : accepte l'amendement n° 5 de la commission (rédaction). (p. 2324) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Charles Gautier (précision des hypothèses de traitement licite sans consentement de la personne). – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* : accepte l'amendement n° 6 de la commission (portée du consentement exprès de la personne). (p. 2325) : absence de modification du système juridique actuel. (p. 2326) : s'oppose aux amendements n° 94 de M. Robert Bret (élargissement de la liste des données sensibles faisant l'objet d'une protection particulière) et n° 110 de M. Charles Gautier (intégration des données génétiques dans l'énumération des données sensibles) ; accepte l'amendement n° 7 de la commission (substitution des mots "vie sexuelle" aux mots "orientation sexuelle"). Accepte l'amendement n° 8 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 9 de la commission (exception à l'interdiction de procéder à des traitements statistiques de données). (p. 2327) : sur l'amendement n° 9 de la commission (exception à l'interdiction de procéder à des traitements statistiques de données), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 128 de M. Robert Bret. Accepte l'amendement n° 10 de la commission (procédé d'anonymisation des traitements de données sensibles). (p. 2328) : demande le retrait de l'amendement n° 89 de M. Bernard Seillier (anonymisation de la jurisprudence des principales juridictions). – **Art. 9 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Traitements relatifs aux infractions, condamnations et mesures de sûreté)* (p. 2329) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (possibilité pour les personnes morales victimes d'infractions de mettre en oeuvre des traitements relatifs aux infractions, condamnations et mesures de sûreté). – **Art. 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Fondement de décisions)* (p. 2330) : sur l'amendement n° 13 de la commission (définition de la notion de décision prise sur le seul fondement d'un traitement automatisé) qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 111 de M. Charles Gautier. – **Art. additionnel après l'art. 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** (p. 2331) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Robert Bret (transformation du numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques, NIR, en identifiant non signifiant). – **Art. 3** *(Dispositions relatives à la CNIL – chapitre III de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 11 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Missions de la CNIL)* (p. 2333) : accepte les amendements de la commission n° 14 (ajout des responsables de traitement à la liste des personnes concernées par la mission d'information de la CNIL), n° 15 (possibilité pour des organisations professionnelles ou des institutions de demander des avis à la CNIL), n° 16 (coordination) et n° 17 (homologation par la CNIL des règles professionnelles relatives à l'anonymisation des données). (p. 2334) : accepte les amendements de la commission n° 18 (publication des appréciations de la CNIL sur l'évolution des techniques de l'information au regard des droits et libertés), n° 19 (rédaction) et n° 20 (communication entre la CNIL et d'autres autorités administratives indépendantes). (p. 2335) : sur l'amendement n° 21 de la commission (possibilité pour la CNIL de participer à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes) pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat, s'oppose au sous-amendement n° 113 de M. Charles Gautier. (p. 2336) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (présentation du rapport annuel de la CNIL au Premier ministre). S'oppose à l'amendement n° 112 de M. Charles Gautier (contenu du rapport annuel de la CNIL). – **Art. 13 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Dispositions relatives aux membres de la CNIL)* (p. 2337) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (composition de la CNIL). (p. 2337, 2338) : accepte les amendements de la commission n° 24 (clarification) ; n° 25 (rédaction) ; n° 26 (durée des fonctions des sénateurs désignés au sein de la CNIL)et n° 27 (rédaction). – **Art. 14 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Incompatibilités)* (p. 2338, 2339) : accepte les amendements de la commission n° 28 (précision) ; n° 29 (harmonisation des règles de déport) et n° 30 (rôle du président dans la gestion des déports et des incompatibilités des membres de la CNIL) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 115 de M. Charles Gautier (précision du caractère direct ou indirect des intérêts détenus par un membre de la CNIL au sein d'un organisme). – **Art. 15 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Rôle de la formation plénière)* : accepte l'amendement n° 31 de la commission (compétences du président et du vice-président de la CNIL). – **Art. 16 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Bureau de la commission)* (p. 2340) : accepte les amendements de la commission n° 32 (rédaction) et n° 33 (autorisation pour le bureau de la CNIL de procéder à certains traitements en cas d'urgence). – **Art. 17 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Pouvoirs de la formation restreinte)* : accepte l'amendement n° 126 de la commission (rédaction). – **Art. 18 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Commissaire du Gouvernement)* : accepte l'amendement n° 34 de la commission (présence du commissaire du gouvernement non requise pour le traitement de questions d'organisation interne). – **Art. 19 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Services de la CNIL)* (p. 2341) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (rédaction) ; s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Robert Bret (création de services délégués placés sous l'autorité de la CNIL). – **Art. 21 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Collaboration des personnes contrôlées)* (p. 4342) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (interdiction d'entrave à l'action de la CNIL). – **Art. 4** *(Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements – régimes de la déclaration et de l'autorisation – chapitre IV de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 22 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime de droit commun de la déclaration)* (p. 2345) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 37 (rédaction) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 38 (création de correspondants de la CNIL). – **Art. 23 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Déclaration)* (p. 2346) : accepte l'amendement n° 39 de la commission (substitution de la notion d'organisme à celle de responsable). – **Art. 24 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Normes simplifiées)* : accepte l'amendement n° 40 de la commission (rédaction) ; s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Robert Bret (maintien du principe de la déclaration des fichiers à la CNIL). – **Art. 25 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime général d'autorisation)* (p. 2346, 2347) : accepte les amendements de la commission n° 41 (rédaction) et n° 42 (soumission à autorisation exclusivement pour les traitements excluant des personnes du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat) ; demande le retrait de l'amendement n° 122 de M. Jean-Jacques Hyest (absence d'autorisation préalable pour une interconnexion à des fins commerciales ayant reçu l'agrément de la personne). (p. 2348) : accepte les amendements de la commission n° 43 (absence d'autorisation préalable pour les fichiers concernant la totalité ou la quasi-totalité de la population française) ; n° 44 (coordination) et n° 45 (procédure applicable en matière d'autorisation pour le renouvellement du délai d'examen) ; s'oppose à l'amendement

n° 101 de M. Robert Bret (soumission à autorisation de tous les traitements relatifs à la vidéo-surveillance).

– Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)] – (2 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2393, 2396) : modernisation des statuts attendue par les professionnels du droit. Mutations des professions liées aux conditions économiques, au volume et à la complexité des lois et règlements. Adaptation des modalités d'accès aux professions : transposition de la directive du 16 février 1998 visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Rénovation de la formation des avocats et des experts judiciaires. Réforme de la discipline. Principe de la proportionnalité des sanctions. Elargissement des peines disciplinaires encourues par les greffiers et les experts judiciaires. Caractère ambitieux du projet de loi en matière de discipline des avocats et des notaires. Nouveaux moyens d'action attribués aux huissiers de justice. Harmonisation de règles régissant les conseils en propriété industrielle. Réglementation des activités des experts intervenant en matière de ventes volontaires aux enchères. Confidentialité des correspondances entre avocats. Convergence de vues entre le Gouvernement et la commission. Remerciements. (p. 2404) : favorable au décloisonnement des avocats et des magistrats. Mobilisation nécessaire contre les entraves au libre établissement. Pertinence d'une réforme du statut des experts judiciaires. Groupe de travail sur les questions de procédure civile. Réflexions en cours sur l'amélioration de l'aide juridictionnelle et sur l'assurance juridique. Annonce de décisions concernant la formation des avocats. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2405) : accepte les amendements de la commission n° 1 (création d'un titre IV après l'article 82 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques) et n° 2 (création d'un chapitre premier au sein du titre IV ajouté dans la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971). – **Art. 1er** *(Définition du champ des bénéficiaires du droit d'exercice permanent de la profession d'avocat en France sous un titre professionnel obtenu dans un autre Etat membre de la Communauté européenne – Soumission aux règles professionnelles et déontologiques régissant la profession d'avocat)* : accepte l'amendement n° 3 de la commission (codification). – **Art. 2** *(Inscription au barreau – Droit de participer aux élections des membres du conseil de l'ordre, du bâtonnier et des membres du Conseil national des barreaux)* (p. 2406) : accepte les amendements de la commission n° 4 (codification), n° 5 (rédaction) et n° 6 (prononcé par le Conseil de l'ordre de la privation du droit d'exercer). – **Art. 3** *(Mention du titre d'origine)* : accepte l'amendement n° 7 de la commission (codification). – **Art. 4** *(Obligation d'assurance)* : Accepte les amendements de la commission n° 8 (codification) et n° 9 (rédaction). – **Art. 5** *(Modalités d'exercice en groupe)* (p. 2407) : accepte les amendements de la commission n° 10 (codification), n° 11 (rédaction) et n° 12 (rectification). – **Art. 6** *(Information de l'Etat d'origine relative à l'engagement de poursuites disciplinaires en France)* : accepte l'amendement n° 13 de la commission (codification). – **Art. 7** *(Rattachement des avocats exerçant sous le titre d'origine à la Caisse nationale des barreaux français pour les risques vieillesse, invalidité, décès)* (p. 2408) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 8** : accepte l'amendement n° 15 de la commission (création d'un chapitre II au sein du titre IV ajouté dans la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 – dispositions relatives à l'accès des ressortissants communautaires à la profession d'avocat). – **Art. 8** *(Conditions d'intégration à la profession d'avocat en France de l'avocat ayant exercé sous le titre d'origine)* : Accepte les amendements de la commission n° 17 (codification) et n° 16 (suppression de la référence au droit communautaire concernant l'activité acquise). – **Art. 9** *(Modalités d'inscription sous le titre français d'avocat des avocats communautaires ayant exercé trois ans sous un titre d'origine)* (p. 2409) : accepte les amendements de la commission n° 18 (codification) et n° 19 (rédaction). – **Art. additionnel avant l'art. 10** : accepte l'amendement n° 20 de la commission (création d'un chapitre III au sein du titre IV ajouté dans la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 – dispositions diverses). – **Art. 10** *(Interdiction de participer à une activité juridictionnelle)* : accepte l'amendement n° 21 de la commission (codification). – **Art. 11** *(Collaboration entre les Etats membres de l'Union européenne et les barreaux français)* : accepte l'amendement n° 22 de la commission (codification). – **Art. 12** *(Tutorat des jeunes avocats en exercice – art. 7 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2410) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (rédaction). Favorable à la compatibilité entre les fonctions d'assistant parlementaire et celles d'avocat. – **Art. 13** *(Refonte de la formation initiale – art. 12 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : accepte l'amendement n° 24 de la commission (précision). – **Art. 16** *(Statut, fonctionnement et missions des centres régionaux de formation professionnelle – art. 13 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2411) : accepte les amendements de la commission n° 25 (rectification d'une erreur matérielle) et n° 26 (précision). – **Art. 17** *(Regroupement des centres régionaux de formation professionnelle – art. 13-1 nouveau de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2412) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (neutralité fiscale du transfert de patrimoine des centres régionaux de formation professionnelle vers les centres fusionnnés). – **Art. 18** *(Appel des décisions des centres régionaux de formation professionnelle – art. 14 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : accepte l'amendement n° 28 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 18** (p. 2413) : accepte l'amendement n° 29 de la commission (institution d'une obligation de formation continue pour les avocats en exercice). Définition du contour de cette obligation au cours de la navette. – **Art. 20** *(Coordinations – Attributions du conseil de l'ordre – art. 17 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : Accepte les amendements de la commission n° 30 (rédaction), n° 31 (cohérence) et n° 32 (précision). – **Art. 23** *(Coordination – Discipline – art. 22 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2414) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (suppression). – **Art. 24** *(Coordination – Décrets d'application – art. 53 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : accepte l'amendement n° 34 de la commission (suppression du renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'application relatives au régime de l'apprentissage). – **Art. 26** *(Coordination avec la création d'un conseil de discipline chargé de statuer en matière disciplinaire – art. 17 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2415) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (suppression). – **Art. 27** *(Compétence du conseil de discipline institué dans le ressort de la cour d'appel pour statuer en matière disciplinaire – Compétence dérogatoire du conseil de l'ordre de Paris siégeant comme conseil de discipline – art. 22 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : accepte l'amendement n° 36 de la commission (précision). – **Art. 28** *(Composition et fonctionnement du conseil de discipline – art. 22-1 nouveau de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2416) : accepte les amendements de la commission n° 37 (suppression de la disposition renvoyant la composition du conseil de discipline à un décret en Conseil d'Etat) et n° 38 (précision). – **Art. 30** *(Mise en oeuvre de l'action disciplinaire, séparation des autorités de poursuite et de jugement – art. 23 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* : Accepte les amendements de la commission n° 39 (précision) et n° 40 (compétence du conseil de l'ordre en matière d'instruction des affaires disciplinaires et incompatibilité entre l'autorité d'instruction et l'autorité de jugement dans une même affaire). – **Art. 31** *(Régime de la suspension provisoire d'un avocat faisant l'objet d'une poursuite pénale ou disciplinaire – art. 24 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2417) : accepte l'amendement n° 41 de la commission (incompatibilité dans une même affaire entre les membres appelés à ordonner une mesure de suspension provisoire et les membres composant la formation de jugement). – **Division et art. additionnels après l'art. 32** : Accepte les amendements de la commission n° 42 (division additionnelle – titre IIIbis "Dispositions relatives aux avocats") et n° 43 (exclusion des lettres portant la mention "officiel" du champ d'application du secret professionnel). – **Art. 36** *(Conséquences d'une suspension, d'une interdiction ou d'une destitution – art. L. 822-6 du code de l'organisation judiciaire)*

(p. 2418) : accepte l'amendement n° 44 de la commission (rectification). – **Division et art. additionnels après l'art. 38** (p. 2419) : ses amendements n° 78 (division additionnelle – titre... – Dispositions diverses relatives aux notaires) ; n° 68 et n° 69 (attribution de la compétence disciplinaire à la chambre régionale des notaires) ; adoptés. – **Art. 40** *(Etablissement des listes d'experts – art. 2 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2420) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 45 (modalités de réinscription des experts judiciaires sur la liste dressée par la cour d'appel à l'issue de la période probatoire), n° 47 (rectification) et n° 48 (définition par décret en Conseil d'Etat de la composition et des missions de la commission chargée de donner un avis avant la décision d'inscription des experts sur les listes établies par les cours d'appel), et s'oppose au n° 46 (conditions d'inscription des experts sur la liste nationale dressée par le bureau de la cour de cassation). – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 2421) : accepte l'amendement n° 49 de la commission (suppression de la référence aux listes instituées par le code de procédure pénale). – **Art. 41** *(Radiation des experts – art. 5 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2422) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (réécriture de l'article – distinction entre les cas de retrait et les cas de radiation et harmonisation des effets de la radiation de la liste nationale et de la liste de cour d'appel). – **Art. 42** *(Serment des experts – art. 6 de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* : accepte l'amendement n° 51 de la commission (renouvellement du serment en cas de nouvelle inscription après radiation). – **Art. additionnel après l'art. 42** : accepte l'amendement n° 52 de la commission (mention à l'article 6-1 de la loi de 1971 de l'exception à l'obligation d'analyse des empreintes génétiques par un expert figurant sur une liste). – **Art. 43** *(Procédure disciplinaire et responsabilité civile – art. 6-2 et 6-3 nouveaux de la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires)* (p. 2423) : accepte les amendements de la commission n° 53 (coordination), n° 54 (fixation dans une limite de trois ans de la durée de la radiation temporaire) et n° 55 (effets de la radiation). – **Division et art. additionnels après l'art. 43** (p. 2424) : accepte l'amendement de la commission par priorité n° 59 (suppression du régime spécifique d'inscription sur les listes des experts en diagnostic d'entreprise). Accepte les amendements de la commission n° 56 (établissement des listes d'experts en matière pénale dans les conditions prévues par la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires), n° 57 (renvoi à la loi de 1971 des modalités de la prestation de serment des experts en matière pénale) et n° 58 (coordination). (p. 2425) : ses amendements n° 79 (division additionnelle "Titre.... – Dispositions diverses relatives aux experts en ventes aux enchères publiques"), n° 71 (prescription de dix ans à compter de l'adjudication de l'action en responsabilité civile professionnelle à l'encontre des experts en estimation de biens) et n° 70 (obligation d'assurance pour les experts intervenant en matière de ventes volontaires aux enchères sans avoir reçu l'agrément du conseil des ventes et interdiction d'acheter les biens qu'ils ont estimés ou de vendre les meubles dont ils sont propriétaires) ; adoptés. – **Art. 44** *(Interrogation par les huissiers du fichier des comptes bancaires – art. 39 de la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution)* (p. 2427) : accepte l'amendement n° 60 de la commission (suppression de l'obligation pour l'huissier d'être muni d'un relevé certifié sincère des recherches infructueuses entreprises pour pouvoir interroger le FICOBA) et s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Philippe Nogrix (interrogation du FICOBA par les huissiers de justice porteurs d'un relevé certifié sincère des recherches infructueuses). – **Division et art. additionnels après l'art. 51** (p. 2429) : sur les amendements de M. Pierre Fauchon, accepte le n° 72 (division additionnelle "titre... – Dispositions diverses") et s'oppose au n° 77 (énoncé du principe de l'exécution immédiate des jugements rendus en première instance, assorti d'un dispositif de respect des droits fondamentaux). Constitution d'un groupe de travail sur l'amélioration de la procédure civile. Domaine réglementaire. – **Art. 52** *(Habilitation du Gouvernement au titre de l'article 38 de la Constitution pour l'application de la loi outre-mer)* (p. 2431) : accepte les amendements de la commission n° 61 (rédaction) et n° 62 (dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances dans un délai de 18 mois à compter de la promulgation de la présente loi). – **Art. 54** *(Dispositions transitoires relatives aux avocats – art. 50 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971)* (p. 2432) : accepte les amendements de la commission n° 63 (suppression du dispositif transitoire concernant les personnes qui étaient en stage au moment de l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1990), n° 64 (rectification) et n° 65 (dispense de stage des avocats titulaires du CAPA qui n'auront pas effectué leur stage dans les deux années suivant l'entrée en vigueur de la présente loi). – **Art. 57** *(Dispositions transitoires applicables aux incompatibilités des conseils en propriétés industrielle)* (p. 2433) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (délai de mise en conformité des conseils en propriété industrielle avec le nouveau régime d'incompatibilités). – **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 80 : nouvel intitulé du projet de loi – "Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires, des conseils en propriété industrielle et des experts en ventes aux enchères publiques" ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2434) : remerciements. Texte de consensus et de progrès pour l'ensemble des professions et la qualité de la justice.

– **Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)]** – (10 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2629, 2631) : bouleversement des règles de dévolution du nom par la loi du 4 mars 2002. Proposition par le rapporteur de réponses opportunes aux imperfections de la loi de 2002. Limitation de la dévolution du nom paternel dans la famille naturelle. Encadrement de la faculté de choix. Limitation du nombre de noms conférés à l'adopté simple. Bénéfice de l'option pour les enfants dont les parents vivent à l'étranger ou acquièrent la nationalité française. Remerciements. (p. 2636) : difficulté d'application de la loi de 2002. Formation des officiers d'état civil. – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2638, 2639) : inutilité de la dernière phrase de l'amendement n° 1 de M. Robert Del Picchia (détermination du nom de l'enfant dont l'un des parents est français et l'autre ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne). Absence de solution proposée par l'amendement n° 1 précité en cas de désaccord des parents. – **Art. 7** *(Limitation du nombre de noms de l'adopté simple – art. 363 du code civil)* (p. 2642) ; erreur matérielle dans la rédaction de l'article. – **Art. 8** *(Application de la loi dans le temps – Dispositions transitoires – art. 23 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Serge Lagauche (extension des dispositions transitoires à tous les enfants mineurs au moment de la déclaration). – **Art. 9** *(Report de l'entrée en vigueur de la loi – art. 25 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* (p. 2643) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Serge Lagauche (entrée en vigueur de la loi fixée au 1er janvier 2004). – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 2645) : engagement d'information systématique des communes de résidence des parents ; s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (possibilité d'une procédure de double déclaration de naissance dans la commune de résidence des parents et dans la commune de naissance). S'oppose à l'amendement n° 8 de M. Jean-Marc Pastor (possibilité de déclaration de la naissance d'un enfant dans la commune de résidence). Favorable au toilettage du décret du 3 mars 1951 relatif à la retranscription de l'état civil.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2726, 2727) : hommage aux efforts des associations. Rôle de l'institution judiciaire. Renforcement de l'efficacité de la justice pénale. Aggravation des sanctions en cas d'accidents mortels ou corporels. Circonstances aggravantes. Volonté de provoquer une prise de conscience des conducteurs. Régime de la récidive. Diversification et renforcement des peines complémentaires. Permis blanc. Facilitation du traitement du contentieux routier par l'institution judiciaire. Améliorations proposées par la commission des lois. Amendements déposés par le Gouvernement. Répression de la commercialisation de

détecteurs de radars ou de kits de débridage. Attente des Français. Renforcement du caractère dissuasif des sanctions applicables. (p. 2744, 2746) : message de renforcement de la sévérité en matière de violence routière. Nécessité d'une prise de conscience. Application des règles. Réflexion sur les modalités d'exécution des courtes peines et des alternatives à l'incarcération. Taux d'alcoolémie. Loi d'amnistie. Création de postes et simplification des procédures pour favoriser l'exécution des peines alternatives. Maintien du principe d'encellulement individuel. Protection de la mère envers la perte de son embryon. Bien-fondé des infractions involontaires. Droits des victimes. Absence de surenchère pénale. – **Art. 1er** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2750) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Daniel Goulet (inclusion dans le champ des circonstances aggravantes de tout excès de vitesse). – **Art. 2** *(Homicide involontaire et blessures involontaires – art. 221-6-1, 222-19-1 et 222-20-1 nouveaux du code pénal)* (p. 2752) : demande le retrait de l'amendement n° 55 de Mme Gisèle Gautier (extension à l'enfant à naître victime d'un accident de la route, en cas de séquelles physiques ou psychiques, du dispositif relatif à l'atteinte involontaire à l'intégrité de la personne). Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Daniel Goulet (inclusion dans le champ des circonstances aggravantes de tout excès de vitesse). (p. 2753) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (coordination). S'oppose à l'amendement n° 33 de M. Bernard Joly (aggravation des peines encourues en cas de délit de fuite). (p. 2754) : incapacité de l'opposition à entendre l'appel des associations de victimes. – **Art. 2 bis** *(Création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse – art. 223-11 et 223-12 du code pénal)* (p. 2760) : absence de débat sur le statut de l'embryon. Mesure justifiée. S'oppose aux amendements identiques n° 2 de la commission, n° 35 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Jacques Mahéas (suppression) ; accepte les amendements identiques n° 32 de M. Pierre Fauchon et n° 108 de M. Laurent Béteille (précision) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de M. Nicolas About (conditions d'application de l'incrimination d'interruption involontaire de grossesse). – **Art. 3** *(Coordinations – art. 434-10 du code pénal, L. 234-11, L. 234-12, L. 234-13 et L. 235-5 du code de la route)* (p. 2763) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (précision). – **Art. 4** *(Infractions commises en état de récidive – art. 131-13, 132-11, 132-16-2 nouveaux du code pénal, art. L. 221-2 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2764) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (délai d'enregistrement au casier judiciaire des contraventions de cinquième classe). – **Art. 6** *(Peines complémentaires en cas d'infractions commises à l'occasion de la conduite d'un véhicule – art. 131-16, 131-21, 131-35-1, 132-45, 221-8, 222-44, 223-18, 434-41 du code pénal, art. 41-1 du code de procédure pénale, art. L. 221-2, L. 223-5, L. 224-14, L. 224-15, L. 224-16, L. 231-2, L. 234-2, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2768) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (clarification). S'oppose à l'amendement n° 73 de M. Jacques Mahéas (recours au travail d'intérêt général comme sanction alternative). (p. 2769) : demande le retrait de l'amendement n° 106 de M. Daniel Goulet (peine complémentaire tendant à imposer la conduite sur des véhicules munis d'enregistreurs de vitesse). Accepte l'amendement n° 6 de la commission (possibilité de peine complémentaire d'immobilisation et de confiscation du véhicule en cas de délit de mise en danger d'autrui). (p. 2770) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (harmonisation). Accepte l'amendement n° 114 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 6 bis** (p. 2771) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (inscription de la peine d'interdiction de conduire certains véhicules au fichier des personnes recherchées). – **Art. 7** *(Extension de la responsabilité pécuniaire du propriétaire – procédure de l'amende forfaitaire – art. L. 121-3 et L. 322-1 du code de la route, art. 529-8, 529-10 nouveau, 529-11 nouveau, 530 et 530-1 du code de procédure pénale)* (p. 2772) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (responsabilité pécuniaire en cas de contravention aux règles sur les péages). Accepte l'amendement n° 11 de la commission (précision). Accepte l'amendement n° 12 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 13 de la commission (conservation des informations collectées par des appareils homologués de contrôle automatique). (p. 2773) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (non-recours à des lettres recommandées pour des contraventions aux règles de stationnement). Son amendement n° 48 : situation des conducteurs étrangers et jugement des auteurs de contravention par des juges de proximité ; adopté. (p. 2774) : sur l'amendement n° 15 de la commission (force probante des constatations effectuées par des appareils de contrôle automatisés et durée de conservation de ces constats), qu'il accepte, son sous-amendement n° 49 ; adopté. (p. 2776) : consignation du montant des amendes forfaitaires. Justification d'un traitement automatisé.

– **Suite de la discussion** (30 avril 2003) – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* : accepte l'amendement n° 16 de la commission (cohérence). – **Art. 9 bis** *(Examen médical, clinique, biologique et psychotechnique – art. L. 223-5 et L. 224-14 du code de la route)* : accepte l'amendement n° 17 de la commission (instauration d'un examen médical avant la restitution du permis de conduire en cas de suspension de celui-ci). – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 2803) : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Philippe Arnaud (stage obligatoire de maîtrise du véhicule en situation d'urgence dans le cadre de l'apprentissage de la conduite). – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2806) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Jean-Marie Poirier (obligation de l'acquisition de notions élementaires de secourisme pour l'obtention du permis de conduire) et aux amendements analogues n° 77 de M. Jacques Mahéas et n° 39 de Mme Nicole Borvo (apprentissage des notions élementaires de secourisme dans le cadre de la formation à la conduite). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 2810, 2811) : s'oppose aux amendements analogues n° 40 de Mme Nicole Borvo, n° 70 de M. Gérard Delfau et n° 79 de M. Jacques Mahéas (installation de limitateurs de vitesse sur les véhicules neufs). S'oppose aux amendements de M. Jacques Mahéas n° 80 (installation dans les véhicules neufs de cadrans de vitesse gradués à une vitesse maximale de 150 kilomètres) et n° 81 (bridage des moteurs sur les véhicules neufs). (p. 2811, 2812) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Gérard Delfau (installation d'enregistreurs de vitesse sur les véhicules neufs). (p. 2812) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Philippe Arnaud (installation sur les véhicules neufs de régulateurs de vitesse). (p. 2813) : accepte l'amendement n° 41 de Mme Nicole Borvo (nouvelle division – disposition relative au développement des équipements de sécurité sur les véhicules neufs). – **Art. additionnel avant la section 1** (p. 2814) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Alain Vasselle (interdiction de fumer en conduisant).

– **Projet de loi de sécurité financière** – *Deuxième lecture* **[n° 281 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Art. 66** *(Procédure de désignation des commissaires aux comptes et modification de l'organisation du co-commissariat)* (p. 4038) : accepte l'amendement n° 51 de la commission (répartition des diligences entre les deux co-commissaires aux comptes déterminée par la norme d'exercice professionnel). – **Art. 70** *(Incompatibilité avec le commissariat aux apports)* (p. 4039) : accepte l'amendement n° 52 de la commission (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 76** (p. 4040) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Paul Loridant (rétablissement de l'obligation de déclaration détaillée à l'administration fiscale de l'ensemble des charges transférées par des entreprises vers des pays ou territoires ayant un régime fiscal privilégié). (p. 4041) : vigilance du Gouvernement à l'égard de la société Gemplus. – **Art. 76** *(Information des actionnaires sur les méthodes de travail du conseil d'administration ou du conseil de surveillance)* (p. 4042) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. François Marc (communication des résultats des opérations de contrôle réalisées par le conseil d'administration). – **Art. additionnels**

après l'art. 76 : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. François Marc (établissement d'un règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration). S'oppose à l'amendement n° 70 de M. François Marc (interdiction des pouvoirs en blanc lors des assemblées générales d'actionnaires). – **Art. 76 bis** *(Représentation de la société par actions simplifiée)* (p. 4043) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (cohérence). – **Art. additionnel après l'art. 76 bis** : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. François Marc (emprunts bancaires de grande ampleur soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires). – **Art. additionnels après l'art. 77** (p. 4044) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. François Marc (suppression de la présence des banques au sein des conseils d'administration des sociétés auxquelles elles fournissent leurs services). S'oppose à l'amendement n° 73 de M. François Marc (montant des indemnités versées aux administrateurs et aux dirigeants fixé en fonction de l'approche humaniste globale et socialement responsable de l'entreprise). – **Art. 78** *(Rapport du commissaire aux comptes sur les méthodes et procédures de contrôle interne)* (p. 4045) : accepte l'amendement n° 54 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 78 bis** (p. 4046) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Michel Charasse (extension du régime des conventions réglementées de l'article L. 612-5 du code de commerce aux conventions passées avec toute autre personne morale). – **Art. additionnel avant l'art. 79** : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Paul Loridant (soumission des stock-options à l'impôt sur le revenu). – **Art. 79** *(Publicité de certains mouvements de titres concernant une personne faisant appel public à l'épargne)* (p. 4047) : s'oppose aux amendements n° 100 de M. Paul Loridant (information des actionnaires sur la mise en oeuvre des plans d'options d'achat d'actions) et n° 75 de M. François Marc (publicité des opérations réalisées par les titulaires des quinze plus importants plans de stock-options). – **Art. additionnels après l'art. 80 bis** (p. 4048) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. François Marc (principes retenus pour calculer la rémunération des dirigeants inscrits dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale). (p. 4049) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. François Marc (amélioration de l'information de l'assemblée générale sur les conséquences de l'adoption d'un plan de stock-options). S'oppose à l'amendement n° 78 de M. François Marc (restriction du nombre de stock-options qu'une grande société peut émettre). – **Art. 82** *(Droit d'ester en justice des associations d'investisseurs)* (p. 4050) : accepte l'amendement n° 91 de M. Jean-Jacques Hyest (communication au juge de leurs documents comptables par les associations agissant en justice). – **Art. 82 bis** *(Réparation du préjudice subi par l'actionnaire individuel en cas de faute de gestion)* (p. 4051) : accepte l'amendement n° 55 de la commission (suppression). – **Art. 83 ter** *(Informations et documents à communiquer aux administrateurs)* : accepte l'amendement n° 56 de la commission (clarification des droits à l'information des administrateurs). – **Art. 84 bis** *(Harmonisation des dispositions relatives au cumul des mandats pour les mandats exercés dans les sociétés entrant dans le périmètre de la consolidation)* (p. 4052) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Paul Loridant (suppression). – **Art. 87 bis A** *(Modification des règles relatives à la présentation des comptes combinés de l'Etat)* (p. 4053) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 57 (précision) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 113 (appréciation par un groupe de personnalités indépendantes nommées par arrêté du ministre chargé de l'économie des questions de méthode comptable à trancher pour l'élaboration des comptes combinés).

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6093, 6100) : texte ambitieux. Perte de confiance en la crédibilité de l'institution pénale. Nécessité de modifier la procédure et le contenu de la loi pénale dans le souci du respect des libertés fondamentales. Emergence de formes d'infractions nouvelles : introduction de la notion de délinquance et de criminalité organisée dans le droit pénal. Distinction entre deux types d'infractions selon leur degré de gravité. Création de juridictions spécialisées interrégionales. Concrétisation d'Eurojust. Favorable à l'intégration des dispositions relatives au mandat d'arrêt européen. Alourdissement des peines. Procédures novatrices de l'infiltration et des repentis. Allongement de la durée de l'enquête de flagrance et de celle de la garde à vue. Renforcement des droits de la défense. Réglementation de la délinquance en matière économique et financière, de santé publique et de pollution environnementale. Favorable à la mise en place d'un fichier des délinquants sexuels. Nécessité de fluidifier le traitement des affaires du contentieux pénal. Extension de la procédure de composition pénale ; création d'une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Réaffirme son attachement au système de type inquisitoire. Favorable aux ajouts de l'Assemblée nationale issus des préconisations du rapport Warsmann en matière de peines substitutives à la prison et au renforcement du rôle du juge de l'application des peines. Amélioration de la prise en compte des victimes et de leurs intérêts. (p. 6120, 6122) : réponse aux orateurs. Nécessité de procédures rapides et efficaces. Effectivité du travail exercé par les juridictions spécialisées. Améliorations indispensables des prisons sur le plan humain. S'engage à créer dans les cinq ans des établissements spécialisés pour mineurs. Mise en oeuvre programmée d'une politique alternative à la prison. Situation préoccupante des délinquants sexuels. Souhaite le développement rapide des unités psychiatriques à caractère pénitentiaire inscrites dans la loi de septembre 2002. Amélioration nécessaire du suivi médical et psychiatrique des délinquants sexuels. Texte d'efficacité au regard des moyens mis en place. Démarche adoptée par beaucoup d'autres pays. – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-73 du code de procédure pénale** *(Infractions relevant de la délinquance et de la criminalité organisées)* (p. 6135) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 398 (suppression), n° 399 (exclusion du champ de la criminalité organisée des crimes et délits d'enlèvement et de séquestration), n° 400 (exclusion du champ de la criminalité organisée du délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en France) et n° 401 (insertion dans le champ de la criminalité organisée du délit de corruption) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 284 (extension de la qualification de criminalité organisée aux infractions de nature économique et financière) et n° 285 (exclusion du champ d'application de l'article des associations régulièrement déclarées d'aide aux étrangers). Demande le retrait de l'amendement n° 249 de M. Michel Mercier (insertion dans le champ de la criminalité organisée des délits relatifs aux jeux de hasard) qu'il estime satisfait par les dispositions de l'article 706-74 du code de procédure pénale. Accepte les amendements de la commission n° 2 et 3 (rectification d'erreurs matérielles), n° 4 (insertion dans le champ de la criminalité organisée des crimes en matière de fausse monnaie) et sur le même objet n° 5 et 6 (ajout à la liste des infractions relevant de la criminalité organisée des délits de blanchiment aggravé et de recel aggravé). – **Art. 706-75 du code de procédure pénale** *(Création de juridictions interrégionales)* (p. 6137) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 402 (suppression) et de M. Robert Badinter n° 287 (compétence des juridictions spécialisées liée à des raisons plausibles de soupçonner l'existence d'une bande organisée) et n° 288 (création par décret en Conseil d'Etat des juridictions spécialisées). – **Art. 706-76 du code de procédure pénale** *(Compétence concurrente des juridictions spécialisées)* (p. 6138) : s'oppose à l'amendement n° 403 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-77 du code de procédure pénale** *(Dessaisissement du juge d'instruction)* : Accepte les amendements de la commission n° 7 (obligation pour le juge d'instruction dessaisi d'informer les parties) et n° 8 (obligation pour le juge d'instruction non spécialisé de rendre son ordonnance de dessaisissement dans un délai d'un mois) et s'oppose à l'amendement n° 404 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-78 du code de procédure pénale** *(Recours contre l'ordonnance du juge d'instruction)* (p. 6139) : accepte les amendements de la commission n° 9 (clarification rédactionnelle) et n° 10 (intervention du procureur de la République dans la procédure de dessaisissement) et s'oppose

à l'amendement n° 405 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-79 du code de procédure pénale** *(Rôle des assistants spécialisés)* : S'oppose à l'amendement n° 406 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-80 du code de procédure pénale** *(De la surveillance)* (p. 6140, 6141) : s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission (subordination à l'autorisation préalable du procureur de la République de l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire) et sur celui-ci au sous-amendement de Mme Nicole Borvo n° 470 ainsi qu'aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 407 (nécessité d'une autorisation écrite et motivée du procureur de la République à l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire) et de M. Robert Badinter n° 290 (nécessité d'une autorisation non contestable du procureur de la République à l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire).

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 706-100 du code de procédure pénale** *(Possibilité pour une personne placée en garde à vue d'interroger le procureur de la République sur les suites données à l'enquête)* (p. 6194) : s'oppose à l'amendement n° 302 de M. Robert Badinter (suppression de la condition d'une nouvelle audition pour l'accès au dossier de procédure des personnes ayant fait l'objet d'une garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire) et accepte les amendements de la commission n° 27 (rédaction) et n° 28 (précision). – **Art. 706-101 du code de procédure pénale** *(Droits de la défense en cas de recours à la procédure de comparution immédiate)* : Accepte les amendements identiques de la commission n° 29 et de la commission des finances saisie pour avis n° 244 (suppression du paragraphe II de l'article 1er tendant à légaliser la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6195) : s'oppose à l'amendement n° 413 de Mme Nicole Borvo (énoncé du principe d'une garde à vue décente), dont les conditions relèvent de l'action ministérielle tout en se déclarant favorable à leur amélioration. (p. 6196, 6197) : sur l'amendement n° 30 de la commission (légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie) qu'il accepte, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 245 (interdiction de rétribuer les auteurs et co-auteurs de l'infraction faisant l'objet de renseignements). – **Art. 2** *(Élargissement de la circonstance aggravante de bande organisée et de la peine complémentaire de confiscation des biens – renforcement de la répression du faux monnayage – dispositions diverses – art. 221-4, 221-5-1, 222-4, 222-49, 227-22, 227-23, 312-7-1 nouveau, 313-2, 421-5, 434-30, 442-1, 442-2, 450-5 nouveau du code pénal, art. 3 de la loi du 19 juin 1871, art. 24, 26 et 31 du décret du 18 avril 1939,art. 6 de la loi n° 70-575 du 3 juillet 1970, art. 4 de la loi n° 72-467 du 9 juin 1972, art. 4 de la loi du 2 juin 1891, art. 1er et 2 de la loi n° 83-628 du 12 juillet 1983)* (p. 6199, 6200) : accepte les amendements de la commission n° 31 (correction d'une erreur matérielle) et, sur le même objet, n° 32, 33 et 34 (aggravation des peines encourues pour les infractions à la réglementation sur les jeux) ; et s'oppose à l'amendement n° 414 de Mme Nicole Borvo (suppression du II de l'article 2 créant le délit d'intention criminelle). – **Art. 2 bis** *(Diffusion de procédés permettant la fabrication d'engins de destruction – art. 322-6-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6201) : accepte l'amendement n° 305 de M. Robert Badinter (aggravation des peines encourues pour la diffusion par tout moyen de procédés de fabrication d'engins de destruction). – **Art. 3** *(Exemptions ou réductions de peine pour les auteurs ou complices d'infractions apportant leur concours à la justice – art. 132-78, 221-5-3, 222-6-2 nouveaux, 222-43, 222-43-1 nouveau, 224-5-1, 224-8-1, 225-4-9, 225-11-1, 311-9-1, 312-6-1 nouveaux du code pénal, art. 3-1 nouveau de la loi du 19 juin 1871, art. 35-1 nouveau du décret du 18 avril 1939, art. 6-1 nouveau de la loi du 3 juillet 1970, art. 4-1 nouveau de la loi du 9 juin 1972)* (p. 6214) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions relatives à la protection des personnes coopérant avec la justice et mise en place d'une commission nationale chargée du suivi de ces mesures) modifié par le sous-amendement n° 254 de M. Michel Mercier (renforcement de la protection des repentis). S'oppose aux amendements identiques n° 306 de M. Robert Badinter et n° 415 de Mme Nicole Borvo (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter sur le même objet n° 307, 308 et 309 (exclusion des crimes d'assassinat ou d'empoisonnement, du vol et des extorsions). Demande le retrait de l'amendement n° 253 de M. Michel Mercier (renforcement de la protection des membres de la famille et des proches des repentis) qu'il estime satisfait par les amendements précédents. (p. 6215) : satisfait du dispositif instauré par l'amendement de la commission n° 35 précité. Favorable à la poursuite de la réflexion au cours de la navette. Mise en oeuvre progressive du dispositif. (p. 6216) : sur l'amendement n° 35 précité, s'oppose au sous-amendement n° 475 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (mise en oeuvre des mesures de protection et de réinsertion sur demande du ministre de la justice). – **Art. 4** *(Révélation d'informations de nature à entraver le déroulement de la procédure pénale – art. 434-7-2 nouveau du code pénal)* (p. 6218) : s'oppose aux amendements n° 416 de Mme Nicole Borvo (suppression) et n° 311 de M. Robert Badinter (précision de la participation à l'enquête de la personne auteur des révélations). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 36 (précision de la préservation des droits de la défense) et n° 38 (nécessité d'avoir pour objectif d'entraver le cours de la justice pour incriminer la révélation d'informations) et s'oppose au n° 37 (suppression des adverbes "directement ou indirectement" concernant la transmission d'informations). – **Art. 5** *(Coordinations en matière de garde à vue, de saisine des juridictions spécialisées, de saisies conservatoires et d'infiltration – art. 63-4, 85, 706-26, 706-24-2, 706-30, 706-32 et 706-36-1 du code de procédure pénale)* (p. 6219, 6220) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 39 (maintien de l'intervention de l'avocat à la trente-sixième heure pour certaines infractions mentionnées à l'article 706-73 du code de procédure pénale) et accepte le n° 40 (possibilité de perquisitionner sans le consentement de la personne pour les délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement) et les n° 41 et 42 (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** (p. 6221) : s'oppose à l'amendement n° 314 de M. Robert Badinter (liberté de communication de l'avocat et de son client dans le cadre des juridictions judiciaires). Accepte l'amendement n° 259 de M. Jean-Pierre Schosteck (réciprocité de communication entre les agents des quatre directions mentionnées dans la loi du 29 août 2002 d'éléments susceptibles de comporter une implication financière, fiscale ou douanière, et inopposabilité de l'obligation au secret professionnel). – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6226) : accepte les amendements de la commission n° 43, 48, 54, 55, 56 et 58 (rédaction) ; n° 45, 46, 47 et 59 (précision) ; n° 44 (harmonisation), n° 53 (clarification), n° 49, 50, 51, 52 et 57 (coordination) et n° 60 et 61 (renforcement des prérogatives du représentant français auprès d'Eurojust). (p. 6233) : accepte l'amendement n° 273 de M. Pierre Fauchon (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen). Etape significative dans la construction de l'espace judiciaire européen. Remerciements à M. Pierre Fauchon. (p. 6241) : accepte les amendements de la commission n° 62 (modernisation et codification dans le code de procédure pénale de la loi de 1927 sur l'extradition et transposition de la convention européenne de 1995 créant une procédure d'extradition simplifiée) et n° 63 (coordination). Remercie la commission pour la reprise de son projet de loi déposé au Sénat et non inscrit à l'ordre du jour. – **Art. additionnels après l'art. 6** : accepte l'amendement n° 274 de M. Pierre Fauchon (coordination), ainsi que les amendements de la commission n° 65 (coordination) et n° 64 (abrogation de la loi du 10 mars 1927 relative à l'extradition). – **Intitulé du chapitre III** (p. 6242) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (nouvel intitulé – Dispositions concernant la lutte contre les infractions en matière économique, financière et douanière et en matière de terrorisme, de santé publique et de pollution maritime). – **Art. 7** *(Règles relatives à l'organisation judiciaire en matière économique et financière – extension des compétences des*

juridictions spécialisées – création d'une juridiction spécialisée interrégionale – procédure de dessaisissement de la juridiction de droit commun au profit de la juridiction spécialisée – renforcement du statut des assistants spécialisés – art. 704, art. 705-1 et 705-2 nouveaux, art. 706 et 706-1 du code de procédure pénale) – **Art. 705-1 du code de procédure pénale** (p. 6243) : accepte les amendements de la commission n° 67 et 68 (coordination). – **Art. 705-2 du code de procédure pénale** (p. 6244) : accepte les amendements de la commission n° 69 et 70 (coordination) ainsi que les amendements n° 71 (obligation d'une formation préalable à leur entrée en fonction pour les assistants spécialisés) et n° 72 (extension aux assistants spécialisés du droit de communication reconnu aux magistrats). – **Art. 7 bis** *(Clarification du régime applicable aux loteries – assouplissement de la dérogation prévue en faveur des lotos traditionnels – art. 3 à 6 et art. 7-1 nouveau de la loi du 21 mai 1936)* (p. 6245) : accepte l'amendement n° 73 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 7 bis** (p. 6246) : son amendement n° 465 : modalités de désignation des magistrats dans les juridictions interrégionales ; adopté. – **Art. 8** *(Procédure de dessaisissement de la juridiction de droit commun au profit de la juridiction spécialisée – renforcement du statut des assistants spécialisés – art. 706-2 du code de procédure pénale)* (p. 6247) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 8** : accepte l'amendement n° 255 de la commission (possibilité pour les conseils de l'ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes, d'exercer les droits reconnus à la partie civile en cas d'atteinte à l'intérêt collectif de ces professions). – **Division et art. additionnels après l'art. 8** (p. 6248) : accepte les amendements de la commission n° 75 (division additionnelle – Dispositions relatives aux actes de terrorisme) et n° 76 (coordination). – **Art. 9** *(De la procédure applicable en cas de pollution des eaux maritimes par rejets des navires – art. 706-102, 706-103, 706-104, 706-105 et 706-106 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-102 du code de procédure pénale** *(Compétence des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6250) : son amendement n° 466 : délimitation des compétences matérielles des tribunaux du littoral maritime et des compétences spécialisées du tribunal de grande instance de Paris ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 455 de M. Josselin de Rohan (maintien de la compétence des tribunaux de grande instance du littoral pour traiter les affaires très complexes). – **Art. 706-105 du code de procédure pénale** *(Procédure de dessaisissement du juge non spécialisé au profit des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6251) : accepte les amendements de la commission n° 78 (cohérence rédactionnelle) et n° 77 et 79 (coordination). – **Art. 706-106 du code de procédure pénale** *(Procédure de dessaisissement du juge non spécialisé au profit des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* : Accepte les amendements de la commission n° 80 et 81 (coordination). (p. 6252) : son amendement n° 467 : suppression de la disposition transitoire applicable à la compétence des tribunaux saisis avant la promulgation de la loi du 15 avril 2003 créant une zone de protection écologique ; adopté. – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6254) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 271 de M. Henri de Richemont (distinction entre les faits de pollution volontaire et involontaire pour l'application des peines complémentaires). (p. 6255) : accepte l'amendement n° 272 de M. Henri de Richemont (dispense des peines complémentaires pour les auteurs d'accidents involontaires). Recherche d'une solution au cours de la navette pour défendre l'environnement et les intérêts du pavillon français. (p. 6256) : accepte l'amendement n° 82 de la commission (coordination). – **Division et art. additionnels après l'art. 10** (p. 6257) : accepte les amendements n° 256, 257 et 258 de M. Jean-Claude Carle (aggravation des peines pour les auteurs d'incendies allumés en forêt). (p. 6259) : s'oppose à l'amendement n° 417 de Mme Nicole Borvo (transposition dans le code pénal de dispositions de la convention européenne du 4 novembre 1998 sur la protection de l'environnement). – **Art. 11** *(Amélioration de l'efficacité de la douane judiciaire et de la douane administrative – art. 28-1 du code de procédure pénale, art. 67 bis et 343-3 du code des douanes, art. L. 235 du livre des procédures fiscales et art. L. 152-4 du code monétaire et financier)* (p. 6262, 6263) : accepte les amendements de la commission n° 83, 85, 86 et 87 (coordination) et n° 84 (précision). S'oppose à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 246 (prise en compte des spécificités des organismes de jeux quant à l'obligation de déclaration de soupçon auprès de Tracfin). – **Art. 11 bis** *(Dispositions relatives aux délits de contrefaçon – art. L. 335-2, L. 335-4, L. 343-1, L. 521-4, L. 615-14, L. 632-32, L. 716-9 et L. 716-10 du code de la propriété intellectuelle)* (p. 6264) : accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 247 et 248 (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6264) : accepte les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 260 (inapplicabilité au délit de racolage du prononcé de la confiscation de l'ensemble du patrimoine) et n° 261 (modification du montant de l'amende prévue pour fausse déclaration auprès des agents de la police des chemins de fer). – **Division et art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6265) : ses amendements n° 462 et 463 (incrimination autonome de l'exercice illégal de l'activité de chauffeur de taxi et diversification des peines complémentaires) ; adoptés. S'engage à vérifier l'absence d'ambiguïté à l'égard des voitures de petite remise pour l'application de ses amendements. – **Art. 12 A** *(Circonstance aggravante liée au racisme – art. 132-76 du code pénal)* (p. 6266) : compte rendu de l'étude relative à la disparition du concept de race des textes juridiques lors de la deuxième lecture à l'Assemblée nationale. – **Art. 14** *(Renforcement de la répression à l'encontre des infractions à caractère raciste ou discriminatoire – art. 225-2 et 432-7 du code pénal)* (p. 6267) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 418 et n° 419 (alignement des peines pour discrimination à l'embauche fondée sur la race sur le régime spécifique prévu pour la discrimination à l'entrée dans les discothèques). – **Art. 15** *(Constitution de partie civile par certaines associations – art. 2-1 du code de procédure pénale)* (p. 6269) : accepte l'amendement n° 88 de la commission (extension de la liste des infractions pour lesquelles les associations combattant le racisme peuvent se porter partie civile). – **Division et art. additionnels après l'art. 15** (p. 6270) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 457 (division additionnelle – Dispositions relatives à la lutte contre la corruption), n° 420 (transformation du service central de prévention de la corruption en autorité administrative indépendante) et n° 421 (statut de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés). – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6273, 6274) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 422 (nouvel intitulé – Dispositions relatives à la répression des messages racistes, xénophobes ou homophobes) et n° 423, 424, 425, 426, 427 et 428 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 317, 318, 319, 320 et 321 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations visées par l'article 225-1 du code pénal). Répression des messages homophobes souhaitée par le Premier ministre. Nécessité d'approfondir la réflexion avant de légiférer prématurément. (p. 6277) : fragilité de l'équilibre entre la complexité de la loi de 1881 et son application en jurisprudence. Opposition entre deux libertés fondamentales. Prudence nécessaire. Souci d'éviter les problèmes d'application de la loi. Réflexion souhaitable avec les responsables de la presse et des médias. – **Art. 16** *(Modification du délai de prescription pour les messages racistes ou xénophobes publiés par voie de presse – art. 65-3 nouveau de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse)* (p. 6278) : accepte l'amendement n° 89 de la commission (rédaction) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 328 de M. Robert Badinter (modification du délai de prescription en matière d'infraction à la loi sur la presse). Souci de préserver la fragilité de l'équilibre de la loi relative à la liberté de la presse. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6279) : accepte les amendements de la commission n° 90 (division additionnelle – Dispositions

concernant la prévention et la répression des infractions sexuelles) et n° 91 (allongement de la durée du suivi socio-judiciaire). (p. 6280) : s'engage à collaborer avec le ministre de la santé pour renforcer le maillage des médecins coordinateurs et améliorer l'articulation avec les autorités judiciaires. Accepte l'amendement n° 92 de la commission (extension aux délits de recours à la prostitution d'un mineur de la procédure applicable en matière d'infractions sexuelles). (p. 6284, 6285) : sur l'amendement n° 93 de la commission (création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles) qu'il accepte, son sous-amendement n° 460 (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale) ; adopté. Introduction de règles d'effacement ; conditions d'alimentation du fichier ; suppression de la possibilité, pour les personnes morales de droit privé, d'obtenir une attestation d'absence de mention dans le fichier. Dispositif à enrichir au cours de la navette quant à l'utilisation du fichier et à l'obligation de déclaration de changement d'adresse. Sur l'amendement n° 93 de la commission précité, s'oppose au sous-amendement n° 474 de M. Robert Badinter (restriction du champ d'application du fichier). (p. 6286) : s'engage à compléter par un mécanisme de sortie du fichier le dispositif prévu par l'amendement n° 93 de la commission précité modifié par son sous-amendement n° 460 précité. (p. 6288) : connaissance indispensable de l'adresse des délinquants sexuels pour l'efficacité du suivi socio-judiciaire. Accepte de modifier son sous-amendement n° 460 précité dans le sens souhaité par la commission. Déclaration du changement d'adresse auprès du service du casier judiciaire. (p. 6291) : maintien nécessaire des délinquants déments dans un système carcéral. Devoir de responsabilité envers les victimes potentielles. (p. 6293) : accepte l'amendement n° 94 de la commission (renforcement des règles relatives aux prélèvements d'empreintes génétiques, et retrait de plein droit des réductions de peine dont a pu bénéficier la personne condamnée et interdiction d'octroi de nouvelles réductions de peine).

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Division additionnelle avant l'art. 16 bis** (p. 6326) : accepte l'amendement n° 95 de la commission (division additionnelle – Chapitre VI – Dispositions diverses). – **Art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6327) : accepte l'amendement n° 96 de la commission (abrogation du délit de divulgation d'informations obtenues à l'occasion d'une constitution de partie civile avant toute décision judiciaire et aggravation du délit de diffamation accompagnée d'information sur une plainte avec constitution de partie civile) et s'oppose à l'amendement n° 329 de M. Robert Badinter (abrogation de l'article 36 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse réprimant le délit d'offense envers un chef d'Etat étranger). Prudence en matière diplomatique. Nécessité de vérifier les situations de réciprocité. (p. 6329, 6330) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 275 de M. Pierre Fauchon (généralisation de la responsabilité pénale des personnes morales). – **Division et art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6331, 6332) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 458 (division additionnelle "De la désorganisation d'entreprises") et n° 429 (sanction des actes délictueux commis par les chefs d'entreprise). Efficacité attendue des pôles interrégionaux. – **Art. additionnel avant l'art. 17** (p. 6333) : demande le retrait de l'amendement n° 264 de M. Christian Cointat (énoncé du principe de sécurisation du contexte, nécessaire au déroulement de la procédure pénale). – **Art. 17** *(Attributions du ministre de la justice en matière de politique pénale – art. 30 du code de procédure pénale)* (p. 6335) : sur l'amendement n° 97 de la commission (définition du rôle du garde des sceaux en matière de politique pénale et précision des moyens mis à sa disposition pour exercer ses attributions) qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 477 de M. Robert Badinter. S'oppose à l'amendement n° 430 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 18** *(Rôle des procureurs généraux en matière de politique pénale – art. 35 du code de procédure pénale)* (p. 6336) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (correction rédactionnelle). – **Art. 19** *(Injonction des procureurs généraux en matière d'engagement des poursuites – art. 37 du code de procédure pénale)* : accepte l'amendement n° 99 de la commission (insertion à l'article 36 du code de procédure pénale du principe des instructions individuelles adressées par le procureur général aux procureurs de la République et de leur forme écrite). – **Art. additionnel après l'art. 19** : accepte l'amendement n° 100 de la commission (coordination). – **Art. 20** *(Coordination – art. 40-1 du code de procédure pénale)* (p. 6337) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (coordination). – **Art. 21** *(Principe de la réponse judiciaire systématique – art. 40-1 et 40-2 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 40-1 du code de procédure pénale** : accepte l'amendement n° 102 de la commission (application du principe de l'opportunité des poursuites à toutes les infractions). – **Art. 40-2 du code de procédure pénale** : accepte l'amendement n° 103 de la commission (notification aux victimes et obligation de motiver les décisions de classement sans suite, même en l'absence d'identification de l'auteur de l'infraction). – **Art. additionnel après l'art. 40-2 du code de procédure pénale** (p. 6338) : accepte l'amendement n° 104 de la commission (possibilité de recours hiérarchique auprès du procureur général contre les décisions de classement sans suite). – **Art. additionnel avant l'art. 22** (p. 6339) : accepte l'amendement n° 105 de la commission (possibilité pour les victimes d'utiliser la procédure d'injonction de payer en cas de médiation pénale). – **Art. 23** *(Extension du champ d'application de la composition pénale et de la liste des mesures susceptibles d'être proposées – art. 41-2 du code de procédure pénale)* (p. 6343) : s'oppose aux amendements identiques de M. Robert Badinter n° 332 et de Mme Nicole Borvo n° 431 (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 333 (obligation d'informer la personne de la possibilité de se faire assister par un avocat), n° 334 (limitation du champ d'application de la composition pénale aux infractions passibles d'une peine inférieure ou égale à deux ans) et n° 335 (homologation des mesures de composition pénale par le tribunal) et de Mme Nicole Borvo n° 432 (repli). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 107 (allongement de la période de rétention du permis de chasser par le greffe du tribunal de grande instance), n° 108 (possibilité pour la victime d'utiliser la procédure d'injonction de payer pour son indemnisation) et n° 109 (application de la composition pénale à l'ensemble des contraventions) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 106 (fixation d'un plafond pour le montant de l'amende). – **Art. 24 A** *(Prescription des infractions sexuelles – art. 706-53-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6346) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission n° 110 et de M. Robert Badinter n° 336 (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 24 A** (p. 6347, 6348) : demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Pierre Fauchon (point de départ des prescriptions et allongement des durées). Sujet difficile. Elargissement souhaitable de la réflexion à la société civile. – **Art. 24** *(Rappel de certaines dispositions relatives aux échanges d'informations relatifs à des crimes ou délits entre les maires et les parquets – art. L. 2211-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 6349, 6350) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 433 (suppression) et n° 434 (assujettissement du maire au respect du secret professionnel). Conclusions attendues du groupe de travail sur l'information des maires. Problème sérieux. Concrétisation souhaitable d'une charte de bonne conduite entre le procureur de la République et le maire. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 111 (possibilité pour le procureur de communiquer au maire des informations non rendues publiques) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 112 (information du maire des infractions causant un trouble à l'ordre public). – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 6351, 6352) : ses amendements n° 461 (création d'un bureau d'ordre national automatisé des procédures) et n° 464 (possibilité pour les fédérations d'associations de victimes d'accidents collectifs agréées de se porter partie civile) ; adoptés. – **Art. 26** *(Dispositions relatives au dépôt de plainte, à la durée de l'enquête de flagrance et à la procédure de recherche des causes de la mort – art. 15-3, 53 et 74 du code de procédure pénale)* : s'oppose à l'amendement n° 435 de Mme Nicole Borvo (création d'unités de police judiciaire détachées auprès des tribunaux de grande instance) et accepte les amendements

de la commission n° 113 (remise systématique d'un récépissé de dépôt de plainte à la victime et rétablissement du texte initial prévoyant la remise d'une copie du procès-verbal en cas de demande par la victime) et n° 114 (conséquence). (p. 6354) : s'oppose aux amendements identiques n° 337 de M. Robert Badinter et n° 436 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions du II de l'article concernant l'allongement de la durée de l'enquête de flagrance) et accepte l'amendement n° 115 de la commission (détermination des conditions de prolongation de l'enquête de flagrance par le procureur de la République). – **Art. additionnel après l'art. 26** : accepte l'amendement n° 116 de la commission (possibilité pour les OPJ de procéder à des auditions sur le territoire d'un Etat étranger avec l'accord des autorités compétentes). – **Art. 27** *(Présence des témoins durant les perquisitions – art. 56, 76 et 96 du code de procédure pénale)* (p. 6355) : accepte l'amendement n° 117 de la commission (coordination). – **Art. 28** *(Réquisitions judiciaires – art. 60-2 et 77-1-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6357) : s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Robert Badinter (suppression). Sur l'amendement n° 118 de la commission (réécriture de l'article en précisant l'inapplicabilité des réquisitions judiciaires aux avocats) qu'il accepte, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements identiques n° 459 de M. Louis de Broissia et n° 339 de M. Robert Badinter (protection des sources des journalistes lors des perquisitions ordonnées à leur domicile). – **Art. 29 B** *(Information du procureur en cas d'identification d'un suspect – art. 75-2 du code de procédure pénale)* (p. 6358) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 119 de la commission et n° 340 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 29 C** *(Information du procureur ayant dirigé l'enquête lorsqu'une personne gardée à vue demande les suites données à l'enquête – art. 77-3 du code de procédure pénale)* (p. 6359) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 120 de la commission et n° 341 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 29** *(Comparution des personnes convoquées et intervention de l'avocat dans le cadre de la garde à vue – art. 62, 63-4 et 78 du code de procédure pénale)* : S'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 342 (rédaction) et n° 343 (réduction de la portée des dispositions permettant aux OPJ de contraindre certaines personnes à comparaître). – **Art. 29 bis** *(Information du procureur en cas de placement en garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6360) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission n° 121 et de M. Robert Badinter n° 344 (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 29 bis** (p. 6361, 6362) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 346 (limitation de la durée de la garde à vue à vingt-quatre heures), n° 345 (subordination de la prolongation de la durée de la garde à vue à la présentation préalable de la personne gardée à vue) et n° 347 (présence de l'avocat dès le début de la garde à vue et modalités de déroulement de l'entretien). – **Art. 29 ter** *(Déférement à l'issue de la garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6364) : accepte l'amendement n° 122 de la commission (réécriture de l'article) et s'oppose à l'amendement n° 348 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 29 quater** *(Diligences des enquêteurs pour la mise en oeuvre des droits des personnes gardées à vue – art. 63-1 du code de procédure pénale)* (p. 6365) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de la commission n° 123, de M. Robert Badinter n° 351 et de Mme Nicole Borvo n° 438 (suppression). – **Art. 29 quinquies** *(Entretien avec un avocat au cours de la garde à vue – art. 63-4 du code de procédure pénale)* (p. 6366) : s'oppose aux amendements identiques n° 352 de M. Robert Badinter et n° 439 de Mme Nicole Borvo (suppression), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 124 de la commission (maintien de la possibilité d'entretien avec un avocat à la vingt-quatrième heure en cas de prolongation de la garde à vue). – **Art. 31** *(Recherche des personnes en fuite – art. 74-2 du code de procédure pénale)* (p. 6368) : accepte l'amendement n° 125 de la commission (durée des interceptions de correspondances en matière criminelle et en matière délictuelle) et s'oppose à l'amendement n° 353 de M. Robert Badinter (nécessité d'une ordonnance motivée du juge pour renouveler la durée des interceptions). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 126 de la commission et n° 355 de M. Robert Badinter (rétablissement de l'obligation d'informer sans délai le juge des libertés). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 6369, 6370) : sur les amendements de M. Christian Cointat, demande le retrait des amendements n° 265 et n° 266 (dispositions relatives au juge d'instruction), n° 268 (devoir de réserve du juge d'instruction) et n° 269 (protection du secret de l'instruction), et accepte le n° 267 (extension des cas de récusation visant les conjoints de magistrats aux partenaires d'un pacte civil de solidarité et aux concubins des juges). – **Art. 32** *(Information de la partie civile au cours de l'information – art. 90-1 nouveau et 175-3 du code de procédure pénale)* (p. 6371) : accepte l'amendement n° 127 de la commission (extension de l'information de la partie civile aux délits contre les biens prévus par le livre III du code pénal et accompagnés d'atteintes à la personne). – **Art. 32 bis** *(Demande d'audition de la victime en présence de l'avocat de la personne mise en examen – art. 82-2 du code de procédure pénale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 128 de la commission (suppression). – **Art. 33** *(Assimilation de la partie civile au témoin pour le paiement des indemnités – art. 91-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6372) : accepte l'amendement n° 129 de la commission (extension du dispositif pour le paiement des indemnités aux délits contre les biens prévus par le livre III du code pénal et accompagnés d'atteintes à la personne) et s'oppose à l'amendement n° 356 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 34** *(Prise en compte de l'intérêt de la victime lors d'un contrôle judiciaire ou d'une mise en liberté – art. 138-1 nouveau et 144-2 du code de procédure pénale)* (p. 6373) : accepte l'amendement n° 130 de la commission (réécriture de l'article 144-2 du code de procédure pénale limitant son champ d'application au placement sous contrôle judiciaire des personnes mises en liberté lorsqu'il existe un risque pour la victime) et s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 357 (extension aux témoins des avis d'interdiction d'approche) et n° 358 (suppression du II de l'article). – **Art. 36** *(Modalités d'audition des témoins – art. 102 du code de procédure pénale)* (p. 6374) : s'oppose à l'amendement n° 359 de M. Robert Badinter (nécessité de convoquer l'avocat des parties aux confrontations). – **Art. 37** *(Statut du témoin assisté – art. 113-1, 113-2, 113-3, 113-8, 120, 167, 170 et 175 du code de procédure pénale)* (p. 6375) : accepte les amendements de la commission n° 131 (rédaction) et n° 132 (application au témoin assisté des modalités prévues pour les requêtes en nullité). – **Art. 38** *(Création d'un mandat de recherche – art. 122, 123, 134, 135-1 nouveau et 136 du code de procédure pénale)* : accepte l'amendement n° 133 de la commission (rétablissement de la disposition supprimée par l'Assemblée nationale prévoyant l'information du juge d'instruction territorialement compétent dès le début de la garde à vue) et s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 360 (suppression) et n° 361 et 362 (repli). – **Art. 39** *(Règles relatives à l'exécution des mandats – art. 125, 126, 127, 132, 133, 133-1 nouveau et 822 du code de procédure pénale)* (p. 6377) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 134 de la commission (information du procureur de la République dès le début de la rétention et non pas dans les meilleurs délais). – **Art. 40** *(Exécution du mandat d'arrêt après le règlement de l'information – Inscription des mandats d'arrêt et de recherche au fichier des personnes recherchées – art. 135-2 et 135-3 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6378) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 135 de la commission (information du procureur de la République dès le début de la rétention et non pas dans les meilleurs délais). – **Art. 41** *(Suppression de l'ordonnance de prise de corps – art. 141-2, 179, 181, 215, 215-2, 272-1, 367 et 380-4 du code de procédure pénale)* (p. 6379) : accepte l'amendement n° 136 de la commission (coordination). – **Art. 41 ter** *(Comparution personnelle des prévenus en cas de demande de mise en liberté – art. 148-2 du code de procédure pénale)* : s'oppose à l'amendement n° 364 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 42** *(Dispositions de simplification des commissions rogatoires – art. 152, 153 et 154 du code de procédure pénale)* (p. 6381) : s'oppose aux amendements n° 366 de M. Robert Badinter (suppression du I de l'article) et n° 440 de Mme Nicole Borvo (rétablissement de l'obligation pour le juge d'instruction d'être accompagné de

son greffier et de dresser procès-verbal de la commission rogatoire). (p. 6382) : s'oppose à l'amendement n° 365 de M. Robert Badinter (instauration d'une amende forfaitaire à l'encontre des policiers qui auront fait prêter serment à la personne gardée à vue). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 137 de la commission (suppression du paragraphe III de l'article pour coordination). – **Art. 43** *(Dispositions de simplification des expertises – art. 163, 164, 166 et 167 du code de procédure pénale)* (p. 6384) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Robert Badinter (application des règles de la procédure civile aux mesures d'instruction ordonnées par le juge pénal). (p. 6385) : accepte l'amendement n° 138 de la commission (rédaction) et s'oppose à l'amendement n° 367 de M. Robert Badinter (suppression du I de l'article). S'oppose à l'amendement n° 369 de M. Robert Badinter (allongement du délai de l'expertise en raison de sa complexité). – **Art. 44** *(Pouvoirs de la chambre de l'instruction et de son président – art. 186, 201, 206, 207, 212-2 nouveau et 221 du code de procédure pénale)* (p. 6387) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 370 (suppression des dispositions conférant au juge unique le pouvoir de décerner un mandat ou d'ordonner une incarcération) et n° 371 (possibilité pour le juge unique de prononcer la mise en liberté de la personne mise en examen). Accepte l'amendement n° 139 de la commission (harmonisation des dispositions régissant le contrôle judiciaire avec celles régissant le mandat de dépôt ou les ordonnances de mise en liberté ou de refus de prolongation de détention provisoire). – **Art. additionnel avant l'art. 45** (p. 6387) : accepte l'amendement n° 262 de M. Jean-Pierre Schosteck (sanction du refus de se soumettre à un relevé d'empreintes digitales destiné à l'alimentation du FAED). – **Art. 49** *(Réquisitions judiciaires au cours de l'instruction – art. 99-3 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6388) : accepte l'amendement n° 140 de la commission (coordination). – **Art. 50** *(Modalités de désignation d'un avocat au cours de l'instruction – art. 115 du code de procédure pénale)* (p. 6389) : accepte l'amendement n° 141 de la commission (rédaction). – **Art. 52** *(Possibilité pour le procureur d'assister à l'audition d'un témoin ou d'un témoin assisté – art. 119 du code de procédure pénale)* (p. 6390) : accepte l'amendement n° 142 de la commission (suppression du droit pour le procureur de la République d'assister sans condition aux auditions des témoins) et s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 372 (suppression) et n° 373 (repli). – **Art. 53** *(Suppléance du juge des libertés et de la détention – art. 137-1 du code de procédure pénale)* : s'oppose aux amendements identiques n° 143 de la commission et n° 374 de M. Robert Badinter (suppression), ainsi qu'à l'amendement n° 375 (repli) de ce dernier. – **Art. 54** *(Purge des nullités au cours de l'information – art. 173-1 du code de procédure pénale)* (p. 6391) : accepte les amendements identiques n° 144 de la commission et n° 376 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 54 bis** *(Non-lieu motivé par l'irresponsabilité ou le décès de la personne poursuivie – art. 177 du code de procédure pénale)* (p. 6392) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 145 de la commission (extension du dispositif à l'ensemble des cas d'irresponsabilité pénale tout en excluant son application en cas de décès de la personne poursuivie). – **Art. 57** *(Procédure de comparution immédiate – art. 41, 393, 396 et 397-1 du code de procédure pénale)* (p. 6394) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 146 de la commission et n° 377 de M. Robert Badinter (suppression de la disposition tendant à porter de deux à trois jours le délai d'incarcération d'une personne dans l'attente d'une comparution immédiate). – **Art. 57 bis** *(Extension du champ d'application de la procédure du juge unique – art. 398-1 du code de procédure pénale)* (p. 6395) : s'oppose à l'amendement de M. Robert Badinter n° 378 (suppression). – **Art. 57 ter** *(Extension du champ d'application de la procédure du juge unique – art. 398-1 du code de procédure pénale)* : s'oppose à l'amendement n° 379 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 57 quater** *(Fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles – art. 399 du code de procédure pénale)* (p. 6396, 6397) : accepte l'amendement n° 147 de la commission (répartition des compétences entre le président du tribunal de grande instance et le procureur de la République en cas de litige sur la fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles) et s'oppose à l'amendement n° 380 de M. Robert Badinter (suppression).

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 58** *(Jugement d'un prévenu en son absence – art. 410, 410-1, 411, 412, 412-1 et 412-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6411) : accepte les amendements de la commission n° 148 (suppression de la possibilité de condamner à une peine d'emprisonnement un prévenu en fuite après avoir demandé au bâtonnier de désigner un avocat pour assurer sa défense), n° 149 et 150 (coordination), n° 151 (alignement du point de départ du délai de pourvoi en cassation sur celui du délai d'appel) et s'oppose à l'amendement n° 381 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité pour le procureur de demander au bâtonnier de commettre un avocat d'office pour défendre un prévenu absent). – **Art. 59** *(Jugement sur les intérêts civils – art. 464 du code de procédure pénale)* (p. 6412) : s'oppose aux amendements n° 382 de M. Robert Badinter (suppression) et n° 441 de Mme Nicole Borvo (limitation de la compétence du juge unique aux délits non passibles d'une peine d'emprisonnement). – **Art. 60** *(Extension du champ d'application de la procédure simplifiée – art. 495 du code de procédure pénale)* (p. 6413) : accepte les amendements de la commission n° 152 (limitation de l'extension de la procédure d'ordonnance pénale aux contraventions connexes prévues par le code de la route et aux délits en matière de réglementation relative aux transports terrestres) et n° 153 (coordination), ainsi que l'amendement n° 383 de M. Robert Badinter (exclusion du champ d'application de l'article des délits punis d'une peine d'emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à cinq ans). – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6422, 6423) : accepte les amendements de la commission n° 154 (correction d'une erreur matérielle), n° 155 (extension du champ d'application de la nouvelle procédure aux délits passibles d'une peine d'amende et possibilité de mise en oeuvre en cas de citation directe ou de convocation par procès-verbal), n° 156 (rédaction), n° 157 (augmentation de six mois à un an de la durée de la peine d'emprisonnement pouvant être proposée par le procureur de la République), n° 158 (rédaction), n° 159 (précision par le procureur des modalités d'exécution de la peine proposée), n° 160 (rétablissement de la disposition supprimée par l'Assemblée nationale plafonnant le montant de l'amende proposée à la moitié de l'amende encourue), n° 161 (impossibilité pour la personne de renoncer à l'assistance d'un avocat), n° 162 (affirmation du principe de la publicité de l'audience d'homologation et possibilité d'exception sur décision du président du tribunal), n° 163 (coordination), n° 164 (affirmation du caractère immédiatement exécutoire de la peine), n° 165 (conditions de l'appel par le parquet), n° 166 (rédaction) et n° 167 (précision). S'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 442 (suppression), n° 443 (exclusion du prononcé d'une peine d'emprisonnement dans le cadre de la nouvelle procédure), n° 444 (suppression de la possibilité de placer une personne en détention provisoire dans le cadre de la nouvelle procédure) et n° 445 (suppression de toute référence à une peine d'emprisonnement ferme dans le cadre de la nouvelle procédure) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 384 (subordination de la reconnaissance de culpabilité à la présence de l'avocat), n° 386 (suppression de la procédure d'appel dans le cadre de la nouvelle procédure), n° 387 (possibilité pour le prévenu, devant la juridiction d'appel, de faire état de déclarations faites au cours d'une procédure ayant antérieurement échoué), n° 388 (suppression de l'appel des ordonnances d'homologation rendues dans le cadre de la nouvelle procédure) et n° 390 (possibilité pour le juge d'inviter le procureur à renégocier avec la personne en cas d'invalidation de l'accord) et à ses sous-amendements n° 476 (plafonnement de la durée maximale de la peine d'emprisonnement à un an avec sursis) et n° 385 (décision du huis clos prise en audience publique en référence à l'article 400 du code de procédure pénale) déposés sur les amendements précités de la commission n° 157 et n° 162. Demande le retrait des amendements de M. Georges Othily n° 396 (présentation de la personne faisant l'objet de la

nouvelle procédure au juge de l'application des peines avant l'audience d'homologation de l'accord) et n° 397 (homologation par le président du tribunal des peines prononcées et de leurs modalités d'exécution).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération

– (8 décembre 2003) (p. 9621, 9622) : missions dévolues à la grande chancellerie. Perpétuation de l'ordre de la Libération au travers du Conseil national des communes compagnons de la Libération. Maintien de l'autonomie budgétaire de l'ordre de la Légion d'honneur.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9624, 9625) : mise en oeuvre stricte de la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Taux de consommation des crédits. Rémunération au mérite. Question de la carte judiciaire. Retraite des personnels du ministère de la justice. Moyens mis à disposition du pôle antiterroriste du TGI de Paris. Répartition des compétences entre juridiction de droit commun et juridiction spéciale. Livre foncier en Alsace-Moselle. (p. 9628, 9629) : climat social dans les juridictions. Vacances d'emploi et réforme statutaire des greffiers. Aide juridictionnelle. Problème de l'assurance judiciaire. Question des aménagements de peine. Centre national d'observation de Fresnes. Protection judiciaire de la jeunesse. (p. 9631) : réforme des tribunaux de commerce : formation et déontologie. (p. 9632) : présentation des objectifs de politique pénitentiaire : construction de places de prison, établissements pour mineurs, travail de réinsertion progressif vers la liberté. Hommage aux surveillants d'Arles. (p. 9633) : augmentation du nombre de détenus dans les pays européens. Renforcement des moyens de la justice en Guyane. (p. 9634, 9635) : exprime son souci d'appliquer la Constitution et d'exercer ses responsabilités. Priorité du Gouvernement en matière de justice. Aide juridictionnelle. Tribunal de Bobigny. (p. 9636) : introduction très progressive de la rémunération variable. Construction de l'Europe de la justice. Renforcement des moyens du pôle antiterroriste et lutte contre les conflits de compétence. (p. 9637) : nombre des personnes incarcérées. Problème du suicide en prison. (p. 9638) : recrutement, compétence et organisation matérielle de la justice de proximité. (p. 9639) : recrutement du personnel judiciaire. Nécessité de connaître l'évolution de l'activité des juridictions. Simplification des procédures. (p. 9640, 9641) : création d'emplois dans les services d'insertion et de probation. Recrutement des juges d'application des peines.

PERCHERON (Daniel)

sénateur (Pas-de-Calais)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3828, 3829) : développement indispensable de l'axe rhénan. Croissance insoutenable du trafic routier sur l'A1. Avenir de la rente routière. Importance de la liaision Seine-Nord. Désendettement de RFF. Avenir de la TIPP et versement d'une part aux collectivités locales. Effet TGV sur les grandes villes.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7243, 7244) : déception devant le projet de loi. Augmentation des charges pour les collectivités. Atteinte à la protection sociale. Exemple de la région Nord-Pas-de-Calais. Décentralisation à caractère de fardeau.

PEYRAT (Jacques)

sénateur (Alpes-Maritimes)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées le 15 novembre 2003

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale jusqu'au 15 novembre 2003.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (15 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 73, 75) : contexte d'insécurité. Caractère indispensable et essentiel du projet de loi. Modèle d'armée 2015. Défense européenne. Consolidation de la professionnalisation. Modernisation et entretien des équipements. Réserve opérationnelle. Retards accumulés. Renforcement des capacités de renseignement. Place de la France sur la scène internationale.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3860, 3861) : saturation croissante des grands axes routiers. Insuffisance de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur. Intérêt stratégique et indispensable de la liaison à grande vitesse Côte d'Azur. Rentabilité de la ligne assurée. Intérêt d'un partenariat public-privé. Enjeu européen des liaisons transfrontalières.

– Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les rapatriés – (17 décembre 2003) (p. 10212, 10214) : particularisme de la guerre d'Algérie. Retombées sur l'armée, la population et la nation. Mesures prises par le Gouvernement en faveur de la réparation morale de l'injustice. Propositions du rapport Diefenbacher.

PEYRONNET (Jean-Claude)

sénateur (Haute-Vienne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (26 février 2003) – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1033) : son amendement n° 211 : rétablissement de l'avis des conseils généraux sur le projet de pays et son périmètre ; adopté.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1360, 1361) : intervient sur l'amendement n° 211 de M. Bernard Frimat (échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1363, 1364) : favorable sur le fond à l'amendement n° 213 de M. Bernard Frimat (renouvellement intégral des conseils généraux). Serait cependant favorable à sa rectification. – **Art. additionnels après l'art. 1er ou avant l'art. 21** (p. 1370) : son amendement n° 221 : élection des conseillers généraux dans le cadre de la circonscription départementale au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime ; rejeté. (p. 1370, 1371) : son amendement n° 222 : création d'un scrutin mixte en fonction du degré d'urbanisation du département ; rejeté. (p. 1386) : intervient sur son amendement n° 221 précité. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 1388) : son amendement n° 220 : découpage obligatoire et systématique avant chaque élection cantonale des cantons dont la population est supérieure au double de la moyenne de la population des cantons du département ; rejeté. (p. 1389) : s'étonne de la position de M. Michel Mercier. Regret de ne pas pouvoir parvenir à un accord.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11** (p. 1571, 1572) : intervient sur l'amendement n° 103 de M. Robert Bret (adaptation de la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'évolution de la population). Stérilisation du débat en cas de décision de vote conforme intervenue avant l'examen des amendements. – **Art. additionnels après l'art. 11 ou après l'art. 11 bis** (p. 1578, 1579) : votera l'amendement n° 282 de M. Bernard Frimat (élévation du seuil de 300 à 500 habitants pour l'obtention d'un délégué supplémentaire). – **Art. 11 bis** *(Date de la première réunion du conseil général suivant un renouvellement triennal – art. L. 3121-9 du code général des collectivités territoriales)* (p. 1584) : favorable aux amendements de M. Bernard Frimat n° 279 (première réunion du conseil général le dimanche) et n° 280 (première réunion du conseil général le samedi). – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1591, 1593) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 159 et 165 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1648) : interrogations sur le deuxième alinéa de l'article 6-2 de la loi relative à l'élection des représentants au Parlement européen. – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1662) : soutient l'amendement n° 320 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3132, 3133) : jugement nuancé sur le problème corse. Volonté du Gouvernement d'exemplarité et de généralisation à l'ensemble du territoire par delà la spécificité de la Corse. Opposé à la tutelle d'une collectivité sur une autre et à la suppression des échelons administratifs. Contradiction avec la République de proximité vantée par le premier ministre. Interrogation sur les modalités des fusions, l'importance du rôle du Parlement et la portée de la jurisprudence qui s'établira en Corse. Perspectives dangereuses pour certaines régions et certains départements périphériques. Méthode d'expérimentation critiquable tributaire des arrangements locaux. Partisan d'un débat sur l'ensemble du territoire.

– Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)] – (4 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3884, 3887) : non-respect de la procédure d'examen

prioritaire par le Sénat des textes sur l'organisation des collectivités territoriales : référendum local examiné au Sénat et décentralisation des compétences à l'Assemblée nationale. Intérêt limité du texte. Assimilation de l'abstention à une agression contre la démocratie représentative. Ambivalence du texte. Désaccords du groupe socialiste : absence de quorum, conséquences de l'exclusion des EPCI, risque de tutelle entre les niveaux de collectivités et interférence entre élections et référendum. Inquiétude des maires sur les modalités de mise en oeuvre du droit de pétition. Interrogation sur l'application du référendum aux expérimentations et sur la remise en cause possible d'une décision référendaire locale par une décision d'une assemblée délibérante. Le groupe socialiste votera contre ce texte de pur affichage. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. L.O. 1112-1 du code général des collectivités territoriales** *(Référendum local sur les projets de délibération de l'assemblée délibérante d'une collectivité territoriale)* (p. 3898) : son amendement n° 19 : application du référendum décisionnel local aux compétences détenues par les collectivités à titre expérimental ; rejeté. Inconstitutionnalité de l'examen par l'Assemblée nationale en première lecture du texte sur les transferts de compétences. – **Art. L.O. 1112-3 du code général des collectivités territoriales** *(Pouvoirs de l'assemblée délibérante pour l'organisation du référendum – Question posée aux électeurs – Contrôle de légalité)* (p. 3901, 3902) : sur l'amendement n° 2 de la commission (précision), ses sous-amendements n° 24 ; retiré ; et n° 25 ; rejeté. – **Art. L.O. 1112-6 du code général des collectivités territoriales** *(Interdiction d'organiser un référendum local pendant certaines périodes)* (p. 3903) : sur l'amendement n° 6 de la commission (clarification des dispositions relatives à l'interdiction d'organiser un référendum local en cas d'élections nationales ou locales), ses sous-amendements n° 26, 27 et 28 ; rejetés. (p. 3905) : sur l'amendement n° 8 de la commission (limitation à une du nombre de consultations qu'une collectivité peut organiser sur une période de douze mois, portant sur le même objet), son sous-amendement n° 29 ; rejeté. – **Art. L.O. 1112-10 du code général des collectivités territoriales** *(Composition du corps électoral)* (p. 3911, 3912) : sur l'amendement n° 14 de la commission (précision rédactionnelle), son sous-amendement n° 34 : participation au référendum des étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3915) : se félicite de l'introduction du quorum. Texte néanmoins vide de contenu : exclusion des EPCI. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

– *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5671) : le groupe socialiste votera contre ce texte d'affichage. Projet de loi privé de toute portée par la non-reconnaissance des EPCI par la Constitution. Se déclare néanmoins favorable à la fixation d'un seuil de participation élevé : défense de la démocratie représentative.

– Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)] – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5683, 5686) : absence de clarté du texte. Manque de précision des conditions d'habilitation des dérogations législatives et réglementaires. Confusion des objectifs. Résultats du référendum corse. Recul désastreux de l'idée de décentralisation. Combinaison des articles 72 et 37-1 de la Constitution entraînant le glissement de l'expérimentation-dérogation à l'expérimentation-compétences. Volonté insidieuse du Gouvernement. Risque de tutelle d'une collectivité sur une autre. Dangers de la généralisation obligatoire en fin d'expérimentation. Risque de remise en cause de grands principes républicains.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7195, 7198) : intégrisme décentralisateur du Premier ministre. Absence de ligne directrice. Négation des objectifs louables de la décentralisation. Transfert de compétences réalisé sans l'indispensable définition des grands principes de la compensation. Délestage des responsabilités d'Etat sur les collectivités locales. Ampleur des conséquences fâcheuses de cette réforme. Dépôt de nombreux amendements. Transfert précipité du RMI-RMA. Mise en place d'une indispensable compensation pérenne. Scepticisme sur l'affectation d'une part de la TIPP. Dogmatisme régionaliste outrancier du Premier ministre. Risque de tutelle d'une collectivité sur une autre. Inefficacité de certaines décentralisations : protection civile, hébergement des personnes âgées dépendantes. Principe inégalitaire de l'expérimentation. Juxtaposition de politiques régionales en compétition après démantèlement des politiques nationales.

– **Suite de la discussion** (29 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 7266, 7267) : raisons de l'augmentation de la fiscalité départementale. Inquiétude sur la mise en oeuvre de la péréquation. Question sur la modulation de la TIPP. – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7271) : son amendement n° 875 : création d'une instance dénommée "conférence permanente de la décentralisation" ; rejeté. Respect du principe d'autonomie financière des collectivités locales. Garantie de l'équité de la décentralisation. Rôle de suivi. (p. 7275) : ses amendements n° 879 : conditionnement de la mise en oeuvre du projet de loi à la mise en oeuvre de la loi organique et n° 882 : évaluation des charges avant le transfert de compétences ; rejetés ; et n° 883 : publication d'une annexe au projet de loi de finances relative aux modalités précises du calcul de la compensation du coût des compétences transférées ; retiré.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) (p. 7299) : favorable aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 881 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à une réforme des concours financiers de l'Etat), n° 886 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des concours financiers au titre de la péréquation), n° 887 (subordination à une réforme de la DGF donnant plus d'importance aux critères péréquateurs), n° 888 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des ressources des communes comptant des quartiers défavorisés et des habitants en difficulté) et n° 889 (subordination à la réforme de l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités). – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7306, 7307) : confusion quant aux compétences des villes et de leurs groupements. Danger des notions de "chef de file" et de "tutelle". Absence de cohérence dans l'attribution des missions. (p. 7311) : sur l'amendement n° 20 de la commission (coordination, précision et clarification), son sous-amendement n° 1283 ; rejeté. (p. 7313) : son amendement n° 919 : coordination par la région des actions économiques des collectivités territoriales mais aussi de leurs groupements ; devenu sans objet. (p. 7324) : ses amendements n° 917 : respect des engagements internationaux de la France lors de l'attribution des aides et n° 914 : modalités de détermination du plafond des aides publiques ; rejetés. (p. 7325) : son amendement n° 915 : coordination ; devenu sans objet. (p. 7330) : rappel au règlement : difficulté de l'examen d'environ soixante-dix amendements faisant l'objet d'une discussion commune. (p. 7334) : défavorable à l'amendement n° 634 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* : Reprend l'amendement retiré par M. Eric Doligé n° 1134 : suppression des 3° et 4° de l'article afin de maintenir à l'Etat les décisions de classement et d'agrément des équipements touristiques. – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7355) : intervient sur les amendements identiques n° 36 de la commission et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 249 (possibilité pour certaines communes ou groupements de collectivités territoriales de créer un office de tourisme sous forme d'EPIC). Inquiétudes à propos des pays touristiques. – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7369) : favorable à

l'amendement n° 995 de M. Gilbert Chabroux (adéquation entre les besoins des départements et l'assistance fournie par les régions en matière de VAE). – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7378) : défavorable à l'amendement n° 1148 de M. Gérard Longuet (suppression de la consultation de la commune d'accueil pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter une nouvelle formation). – **Art. 10** *(Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle – titre VI du livre IX, art. L. 961-2, L. 961-3, L. 961-5 et L. 962-3 du code du travail)* (p. 7387) : favorable à l'amendement n° 999 de M. Gilbert Chabroux (suppression du III prévoyant une rémunération minimum des stagiaires).

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 7419) : défavorable à l'amendement n° 1152 de M. Gérard Longuet (élaboration d'un schéma régional des infrastructures et des transports dans une approche multimodale). Risque de tutelle de la région sur les départements. – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7422) : ne votera pas l'article 12. Incertitude sur les itinéraires transférés. Interrogation sur l'existence d'une clause de remise à niveau des infrastructures. Risque de surcoûts lié à la réglementation. (p. 7425) : son amendement n° 926 : intervention de la région subordonnée à son implication financière ; devenu sans objet. (p. 7427) : son amendement n° 931 : consultation pour avis des conseils généraux ; adopté. Son amendement n° 932 : clarification ; devenu sans objet. (p. 7431) : le groupe socialiste ne votera pas cet article. Evaluation préalable à tout transfert. – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7436) : danger de la généralisation du péage. Création d'une inégalité sur le territoire. Remise en cause du principe de l'utilisateur-payeur. Le groupe socialiste votera contre cet article. (p. 7440) : son amendement n° 929 : repli ; rejeté. (p. 7441) : son amendement n° 930 : institution de péages sur les voies express subordonnée à l'existence d'un itinéraire routier parallèle gratuit pour les usagers ; rejeté. – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7455) : sur l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA), son sous-amendement n° 1294 : extension du bénéfice de l'attribution du FCTVA à l'ensemble des opérations d'investissement ; rejeté. (p. 7457) : son amendement n° 891 : bénéfice du FCTVA accordé quel que soit le montant du versement de la collectivité ; retiré. – **Art. 22** *(Transfert des aérodromes et hélistations civils – art. 105 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002)* (p. 7463) : son amendement n° 935 : prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des aérodromes ; devenu sans objet. – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7468, 7469) : son amendement n° 936 : prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des ports ; devenu sans objet. – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7478) : favorable à l'amendement n° 937 de Mme Marie-Christine Blandin (diagnostic de la toxicité des vases avant le transfert).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7514) : favorable à l'amendement n° 583 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle). – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7532, 7533) : son amendement n° 939 : limitation des transferts de charges sur les collectivités territoriales, sans accompagnement de ressources correspondantes ; rejeté. – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7534) : son amendement n° 941 : création d'un service national de la protection civile ; rejeté. Problème de la sécurité juridique des élus et de la coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales. (p. 7536) : hommage aux sapeurs-pompiers. Difficulté de trouver des volontaires. Question du coût des services d'incendie.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7585) : son amendement n° 873 : suppression ; rejeté. Crise de la protection judiciaire de la jeunesse. Problème de l'accueil des jeunes mineurs étrangers. (p. 7587, 7588) : éloignement de l'Etat du terrain. (p. 7589) : irréversibilité de l'expérimentation voulue par le Gouvernement. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7673) : soutient les amendements de M. Yves Dauge n° 966 (suppression) et n° 968 (compensation des charges assumées par les communes et les EPCI du fait de la suppression de la mise à disposition gratuite des services de la DDE) ; rejetés. Exclusion des communes de plus de 10 000 habitants des services de la DDE. Difficultés des DDE liées à la réduction des effectifs. (p. 7677) : compensation indispensable des transferts de compétences et des transferts de charges. Disparition programmée des DDE. – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 7682) : révision indispensable du rôle des ARH. Situation confuse des rôles du préfet et du directeur de l'ARH.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7793, 7794) : rapport entre l'expérimentation et la liberté des collectivités territoriales. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7823) : intervient sur l'amendement n° 1166 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale). – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7835) : favorable à l'amendement n° 1035 de M. Serge Lagauche (compétences régaliennes dans le domaine de l'éducation). – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 7840) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 755 de Mme Annie David (mission du Centre national de documentation pédagogique, CNDP).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7903, 7904) : favorable aux amendements identiques n° 766 de Mme Annie David et n° 1031 de M. Serge Lagauche (suppression). Absence de concertation avec les personnels. Risque de complète déstructuration. (p. 7918) : favorable à l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat). – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7922) : défavorable aux amendements identiques n° 170 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 324 (transfert au département du service de la médecine scolaire). – **Art. additionnels après l'art. 70** (p. 7935) : le groupe socialiste votera l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 330 (consultation du département par l'Etat lors de décisions

modifiant les besoins en matière de transport scolaire). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7941) : soutient l'amendement n° 1049 de M. Yves Dauge (précision dans la convention des moyens mis à disposition des collectivités par la région) ; rejeté. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7959) : favorable à l'amendement n° 1047 de M. Yves Dauge (précision du contenu de la convention passée entre l'Etat et la collectivité intéressée). – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7968, 7969) : favorable à l'amendement n° 794 de Mme Annie David (suppression). Interrogation sur le financement communal. – **Art. additionnel après l'art. 77** (p. 7978) : le groupe socialiste soutient l'amendement n° 388 de M. Yves Détraigne (transfert au conseil général d'un poste du ministère de l'équipement vacant depuis plus de six mois).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 8006, 8007) : rappel au règlement. Dénonciation des conditions difficiles du débat. – **Art. 78** *(Mises à disposition des personnels de l'Etat)* (p. 8009) : situation très différente des parcs de l'équipement selon les départements. – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8012) : absence de cadre d'emploi dans la fonction publique territoriale pouvant accueillir les fonctionnaires d'Etat. – **Art. additionnels après l'art. 82** (p. 8019) : demande un scrutin public sur l'amendement n° 970 de M. Claude Domeizel (compensation financière versée à la CNRACL). Nécessité d'évaluer le coût du transfert des agents de l'Etat pour les collectivités territoriales. – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8024) : favorable à l'amendement n° 972 de M. Jean-Pierre Demerliat (remboursement par le centre de gestion des traitements des agents territoriaux absents pour raison syndicale). Annonce le retrait de l'amendement n° 972 de M. Jean-Pierre Demerliat (remboursement par le centre de gestion des traitements des agents territoriaux absents pour raison syndicale). (p. 8026) : soutient l'amendement n° 973 de M. Michel Charasse (alignement des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers sur les fonctionnaires de l'Etat en matière d'indemnisation du chômage en cas de révocation) ; retiré. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8034, 8035) : ne votera pas cet article. Problème de l'assurance de la compensation sur la durée. (p. 8037) : rappel au règlement. Question du contenu exact de cet article. Nécessité de réunir la commission des finances et la commission des lois. (p. 8044) : son amendement n° 896 : modulation des impositions opérant la compensation financière ; rejeté. (p. 8048) : ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 814 de M. Thierry Foucaud (suppression). (p. 8049) : intervient sur son amendement n° 899 précité. (p. 8050) : favorable à l'amendement n° 897 de M. Jean-Claude Peyronnet précité. – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8073) : soutient l'amendement n° 974 de M. Daniel Reiner (caractère facultatif de la demande de consultation) ; devenu sans objet. (p. 8074) : son amendement n° 981 : précision ; devenu sans objet. – **Art. 91** *(Transmission dématérialisée des convocations, ordres du jour et documents d'information – art. L. 2121-10, L. 3121-19 et L. 4132-18 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8076) : son amendement n° 982 : caractère optionnel de ce mode de transmission ; retiré. – **Art. 94** *(Missions et compétences du préfet de région – art. 21-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions)* (p. 8084) : intervient sur l'amendement n° 842 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 96** *(Déconcentration des décisions relatives aux limites territoriales des arrondissements – art. L. 3113-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8085, 8086) : son amendement n° 977 : délimitation par la loi des circonscriptions administratives ; rejeté. Son amendement n° 976 : précision ; devenu sans objet. Favorable au sous-amendement n° 1312 de M. Bernard Frimat portant sur l'amendement n° 209 de la commission (précision). – **Art. 99** *(Communication aux maires de la liste des étrangers naturalisés dans leur commune en vue de l'organisation d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française – art. 21-14-2 du code civil)* (p. 8091) : son amendement n° 983 : suppression ; rejeté. Soutient l'amendement n° 984 de M. Daniel Reiner (repli) ; rejeté. (p. 8092) : intervient sur son amendement n° 983 précité. – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8097) : défavorable à l'amendement n° 217 de la commission (possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8144) : ne votera pas ce texte. Précipitation à la fin du débat. Confusion dans la répartition des compétences. Nécessité de réformer les finances locales. Dénonciation du désengagement du Gouvernement et de sa conception restrictive de l'Etat.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9254) : évolution et déplacement de la délinquance vers des zones périurbaines ou rurales. Taux réel d'élucidation des crimes et délits. Classement policier. (p. 9256) : interrogation sur la fiabilité des outils de mesure de la délinquance. Mise en place d'une prime au mérite pour les policiers.

PICHERAL (Jean-François)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société Radio-France.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3847) : unanimité autour du projet de percement du tunnel ferroviaire du Montgenèvre. Défense du projet d'implantation d'une ligne à grande vitesse sur la façade méditerranéenne.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4394, 4395) : amputation drastique fin 2002 des moyens de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP. Manque de concertation. Intérêt de la loi du 17 janvier 2001. Possibilité de remédier aux dysfonctionnements sans remettre en cause les principes fondamentaux. Conservation des inégalités entre zone urbaine et zone rurale. Dangers de la concurrence. Conciliation nécessaire entre recherche archéologique et évolution urbaine.

PINTAT (Xavier)

sénateur (Gironde)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe.

Membre suppléant des Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 310 (2001-2002)] autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets **[n° 190 (2002-2003)]** (25 février 2003) – **Traités et conventions.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 425 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et la Commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur la conduite des activités relatives aux installations de surveillance internationale, y compris les activités postérieures à la certification (ensemble une annexe). **[n° 7 (2003-2004)]** (8 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Énergie – Environnement – Traités et conventions.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Défense – Air **[n° 76 tome 7 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 439 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord entre la République française, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties dans le cadre du traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (ensemble deux protocoles), **[n° 122 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Environnement – Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (15 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 75, 76) : motifs de satisfaction. Modernisation des armées. Equipement de l'armée de l'air. Poursuite du programme de simulation nucléaire en Gironde. Financement des opérations extérieures. Favorable au projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole de 1996 à la convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets [n° 310 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 1211, 1212) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4112, 4114) : perception de la chasse comme un objet de discorde. Bilan de la législation européenne et française sur la chasse. Esprit de concertation du ministre : association du groupe d'étude sur la chasse du Sénat. Création de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. Favorable à la suppression du jour de non-chasse. Instauration d'une double tutelle sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONCFS. Fédérations de chasseurs : renforcement de leur rôle ; favorable au maintien du contrôle du préfet ; attribution des voix aux assemblées générales ; renouvellement des conseils d'administration. Souhait d'une renégociation de la directive européenne sur les oiseaux migrateurs. – **Art. 1er** *(Missions des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-5 du code de l'environnement)* (p. 4126, 4127) : sur l'amendement n° 2 de la commission (rédaction), son sous-amendement n° 20 : insertion dans la liste des missions des fédérations de leur action en faveur de l'aménagement du territoire ; retiré. Sur l'amendement n° 3 de la commission (collaboration des associations de chasse spécialisées aux travaux des fédérations), son sous-amendement n° 21 : précision ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 4133) : sur l'amendement n° 4 de la commission (transfert aux régions de l'élaboration des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats), son sous-amendement n° 24 : nécessité d'une délibération de leur conseil d'administration pour associer aux travaux des fédérations régionales les associations de chasse spécialisée ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (11 juin 2003) – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de l'environnement)* (p. 4147) : son amendement n° 23 : clarification du régime de procurations individuelles ; rejeté. – **Art. 10** *(Soumission des fédérations régionales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-13 du code de l'environnement)* (p. 4159) : son amendement n° 24 : nécessité d'une délibération de leur conseil d'administration pour associer aux travaux des fédérations régionales les associations de chasse spécialisée ; retiré. – **Art. 11** *(Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-14 du code de l'environnement)* (p. 4160) : son amendement n° 25 : nécessité d'une délibération de son conseil d'administration pour associer aux travaux de la Fédération nationale les associations de chasse spécialisée ; retiré. Son amendement n° 26 : correction d'un oubli rédactionnel ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 4161) : son amendement n° 27 : dénomination "Fonds cynégétique national" du fonds créé par la loi du 26 juillet 2000 ; adopté. – **Art. 15** *(Fichier national des permis de chasser – art. L. 423-4 du code de l'environnement)* – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 4169) : son amendement n° 28 : contrôle complet du permis de chasser ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 4177) : son amendement n° 29 : modification du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en réservant sa fixation au seul préfet sur proposition de la fédération départementale des chasseurs et prise en compte de la notion de groupes de chasseurs ; devenu sans objet.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour la section air (p. 9568, 9569) : projet de budget satisfaisant. Question sur l'avenir des équipements utilisés pour la reconnaissance et les combats aériens, les drones. Demande de précision sur le renouvellement des deux DC-8 utilisés pour les transports à longue distance. La commission des affaires étrangères a émis un avis favorable sur les crédits de l'armée de l'air.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et la Commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur la conduite des activités relatives aux installations de surveillance internationale, y compris les activités postérieures à la certification (ensemble une annexe) [n° 425 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 9852) : propose l'adoption de ce projet de loi.

PIRAS (Bernard)

sénateur (Drôme)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques et du plan ; puis vice-président le 5 mars 2003.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Urbanisme **[n° 75 tome 15 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Logement et urbanisme – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9315, 9316) : contexte de morosité. Diminution des crédits du BAPSA et augmentation des cotisations. Nouveau mode de financement du BAPSA. Mensualisation des retraites des non-salariés agricoles. Absence de mesure en faveur des conjoints, des personnes ayant eu une carrière courte et des polypensionnés. Remplacement du BAPSA par le fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles. Nécessité d'un débat parlementaire sur le budget de cet organisme. Suppression de postes dans l'enseignement public agricole. Maintien souhaitable de formations aux métiers du monde rural. Adoption de l'accord collectif sur la formation professionnelle sans représentant agricole. Absence de réponse aux attentes du monde rural.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour l'urbanisme (p. 9355, 9356) : fréquence des réformes du droit de l'urbanisme. Préoccupations concernant la diminution des autorisations de programmes, les inquiétudes des élus locaux sur l'instruction des permis de construire, la publication des décrets d'application et la situation financière des agences des cinquante pas géométriques. Réforme des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Défavorable à titre personnel, mais avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption des crédits de l'urbanisme pour 2004.

PLAGNOL (Henri)

secrétaire d'État à la réforme de l'État

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (6 mars 2003) – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1408, 1409) : réponse aux intervenants. S'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 45 (suppression), n° 46 (suppression des sections départementales), n° 49 (conséquence) ; de M. Bernard Frimat n° 225 (suppression), n° 230 (fixation par avance du nombre de sièges à pourvoir par section départementale), n° 232 (attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste désignée par le sort), n° 235 (abaissement à 3,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges), n° 236 (abaissement à 4 % du seuil d'admission à la répartition des sièges), n° 237 (abaissement à 4,5 % du seuil d'admission à la répartition des sièges), n° 240 (attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat désigné par le sort) ; de M. Claude Domeizel n° 226 (mention du département d'origine de chaque candidat sur les listes), n° 227 (maintien de l'élection des conseillers régionaux dans le cadre de la circonscription régionale), n° 228 (suppression des sections départementales), n° 234 (prise en compte des votes blancs et nuls dans le calcul des suffrages obtenus nécessaires pour être admis à la répartition des sièges), n° 238 (coordination). S'oppose aux amendements identiques n° 17 de M. Michel Mercier et n° 356 de M. Jacques Pelletier (relèvement de la prime majoritaire revenant à la liste arrivée en tête), ainsi qu'aux amendements identiques de MM. Robert Bret et Bernard Frimat n° 47 et n° 231 (suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, à la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée), n° 48 et n° 233 (suppression de l'élévation à 5 % du seuil à partir duquel sera ouverte la répartition des sièges), n° 50 et n° 239 (suppression de l'attribution des sièges, en cas d'égalité des suffrages, au candidat le plus âgé). Proposition de sections départementales pour concilier la cohérence régionale et le niveau de proximité.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2901, 2903) : remerciements. Réforme guidée par un esprit de simplification du droit sans remise en cause des droits des citoyens. Points de convergence. Réponses aux intervenants. Revalorisation du service public. Encadrement de la pratique du recours aux ordonnances. Souci prioritaire de l'efficacité de la dépense publique et de la plus grande lisibilité des lois. Prise en compte des inquiétudes des professions du bâtiment, des architectes et des PME. Rétablissement de la confiance des usagers et de la responsabilité des services publics. Conséquences de la simplification en matière d'élections. Libération des énergies. – **Question préalable** (p. 2906) : contradiction dans l'argumentation de la motion. Volonté du Gouvernement de revenir à l'esprit de la Constitution de 1958. S'oppose à la motion n° 63 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er A** *(Conseil d'orientation de la simplification administrative)* (p. 2908) : vocation du conseil d'orientation de la simplification administrative. Son amendement n° 144 (suppression des membres du Conseil économique et social au sein du conseil d'orientation de la simplification administrative) ; adopté. (p. 2909) : s'oppose aux amendements identiques n° 86 de Mme Josiane Mathon et n° 99 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 4 (extension à six du nombre de personnalités qualifiées siégeant au conseil d'orientation de la simplification administrative) et n° 5 (suppression de l'habilitation du Gouvernement à prendre les décrets nécessaires à l'application du présent article). Caractère innovant du dispositif proposé. Volonté du Gouvernement d'associer les parlementaires. – **Art. 1er** *(Habilitation à prendre des mesures de simplification générales intéressant les usagers)* (p. 2911) : sur l'amendement n° 8 de la commission (précision), son sous-amendement n° 145 ; adopté. (p. 2912) : s'oppose à l'amendement n° 87 de Mme Josiane Mathon (suppression). Sur les amendements de la commission, accepte les n° 6 (précision), n° 8 (précision) et n° 9 (coordination) et s'oppose aux n° 7 (suppression de l'habilitation du Gouvernement à prendre des mesures de simplification substituant des régimes déclaratifs à certains régimes d'autorisation administrative préalable) et n° 10 (maintien du

caractère consultatif des commissions administratives lorsque l'exercice d'une liberté publique ou le principe de libre administration des collectivités territoriales est en cause). (p. 2912) : importance de cet article. Consensus autour des mesures proposées en matière de délais de réponse. Caractère novateur de la substitution des déclarations sur l'honneur aux pièces justificatives. Importance de l'échange des informations entre les administrations. Instauration d'une culture de performance au sein du service public. (p. 2913) : souhait du Gouvernement de réduire le nombre de commissions. Lattitude laissée aux acteurs territoriaux pour décider des procédures de consultation nécessaires. S'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (maintien du caractère consultatif des commissions administratives lorsque l'exercice d'une liberté publique ou le principe de libre administration des collectivités territoriales est en cause) tout en en comprenant la motivation. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2914) : accepte l'amendement n° 105 de M. Jean-Pierre Sueur (gratuité de l'accès des justiciables à la justice administrative). – **Art. 2** *(Habilitation à simplifier les conditions de publication et d'entrée en vigueur des textes)* (p. 2915, 2916) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Philippe Nogrix (fixation d'un délai pour l'adoption des décrets d'application et association des rapporteurs à la rédaction de ces décrets). Raison d'ordre constitutionnel. – **Art. 3** *(Habilitation à clarifier le droit de la commande publique)* (p. 2918) : s'oppose aux amendements identiques n° 88 de Mme Josiane Mathon et n° 100 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 108 de la commission (respect du principe de transparence et information du public) et accepte l'amendement n° 140 de M. Philippe Adnot (habilitation du Gouvernement à alléger les procédures de passation des marchés publics par les collectivités territoriales). – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2922) : apport considérable du Sénat en matière de précision et de clarification de la portée de cet article. (p. 2923) : accepte l'amendement n° 129 de M. Jacques Oudin (précision selon laquelle la modification porte sur la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée), ainsi que l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans). Caractère artificiel de la séparation entre la conception du bâtiment public et son exploitation future. Intérêt du marché global ; accepte l'amendement n° 128 de M. Pierre Jarlier (possibilité de co-contracter avec une ou des parties dans le cadre d'un contrat de conception-réalisation). Caractère novateur du partenariat entre le secteur public et le secteur privé. S'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 64 de M. Jean-Paul Amoudry (limitation de l'extension des contrats de participation public-privé à des cas très précis). (p. 2927, 2928) : accepte l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans). Conciliation de différents objectifs. Souci d'efficacité et de simplification. Confiance dans les élus locaux. Concertation avec l'ensemble des professions. Importance du dialogue entre l'architecte et le maître d'ouvrage. Légitimité de l'égalité d'accès au marché pour les artisans et les petites entreprises. Souci de ne pas complexifier davantage la loi d'habilitation. – **Art. 5** *(Habilitation à modifier par ordonnance le code général des impôts et le livre des procédures fiscales)* (p. 2930) : s'oppose aux amendements n° 90 de Mme Josiane Mathon (suppression), de M. Michel Charasse n° 110 (suppression de l'habilitation en matière fiscale), n° 111 (suppression de l'habilitation en matière fiscale), n° 112 (suppression de l'habilitation en matière fiscale) et n° 114 (obligation de ratifier les ordonnances prises en vertu du présent article lors de la plus prochaine loi de finances suivant leur publication). Sur les amendements de la commission des finances saisie pour avis, accepte le n° 43 (suppression de l'habilitation pour le respect du principe de la présomption d'innocence en matière fiscale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 44 (précision que l'habilitation ne pourra donner lieu à des dépenses fiscales nouvelles). – **Art. 6 bis** *(Habilitation à simplifier les procédures administratives en matière de travaux publics d'aménagement)* (p. 2931) : s'oppose à l'amendement n° 91 de Mme Josiane Mathon (suppression) et accepte les amendements de la commission n° 11 (limitation de la présente habilitation à la simplification des procédures de concertation) et n° 12 (rédaction). – **Art. 6 ter** *(Habilitation à préciser la situation des délégués du Médiateur de la République)* : accepte les amendements n° 13 et n° 14 de la commission (rédaction). – **Art. 7** *(Habilitation à préciser les modalités de preuve de la nationalité)* (p. 2932) : s'oppose à l'amendement n° 92 de Mme Josiane Mathon (suppression). Disposition majeure simplifiant la vie de millions de compatriotes. – **Art. 8** *(Habilitation à modifier le régime juridique des associations syndicales de propriétaires et de leurs unions)* : son amendement n° 146 : habilitation du Gouvernement à modifier le statut de l'association départemenale de l'Isère ; adopté. (p. 2933) : s'oppose à l'amendement n° 93 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 11** *(Habilitation à alléger les formalités devant être accomplies par les usagers bénéficiaires de prestations sociales)* (p. 2934) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 28 (extension du système de transmission électronique en vigueur pour la branche maladie aux prestations de la branche accidents du travail et maladies professionnelles). S'oppose à l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 29 (habilitation en matière d'indemnisation d'invalidité permanente en cas d'accidents du travail et maladies professionnelles successifs). Modalités d'indemnisation mises en place dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000. Portée de l'amendement dépassant le cadre du présent projet de loi. (p. 2935) : son amendement n° 147 : facilité d'accès des assurés sociaux et de leurs ayants droit aux prestations de santé délivrées dans les autres Etats membres de l'Union européenne ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 2936) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Jacques Legendre (simplification et amélioration des relations des usagers vis-à-vis des caisses de sécurité sociale). Approbation de l'objectif général d'amélioration du droit des assurés et des cotisants. Crainte d'une jurisprudence et d'une doctrine propre à chaque caisse. Dispositions actuellement à l'étude. Charte du cotisant contrôlé en cours d'élaboration. – **Art. 12** *(Habilitation à assouplir les conditions d'exercice du vote par procuration)* (p. 2938, 2939) : consensus autour de la nécessité d'assouplir les conditions du vote par procuration. Légitimité de la préoccupation du Parlement. Garantie apportée par le Gouvernement. Sanctions mises en place en matière de fraude ; s'oppose à l'amendement n° 141 de la commission (assouplissement des critères relatifs aux ascendants et aux descendants). – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 2940) : accepte l'amendement n° 133 de M. Christian Cointat (habilitation du Gouvernement à adopter des dispositions législatives en matière d'élections européennes).

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 13** *(Habilitation à simplifier et harmoniser les formalités imposées aux candidats et les modalités d'organisation de certaines élections)* (p. 2953) : s'oppose aux amendements identiques de Mme Josiane Mathon n° 94 et de M. Bernard Frimat n° 103 (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 134 de M. Christian Cointat (inclusion des dispositions législatives concernant l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger et des sénateurs des Français établis hors de France dans la partie législative du corps électoral). (p. 2954) : possibilité offerte aux candidats de recevoir des dons après le scrutin. Prise en compte de la réalité des situations. Souci de clarification technique du droit positif. – **Art. 14** *(Habilitation à simplifier et harmoniser l'organisation de certaines élections non politiques)* (p. 2957) : s'oppose à l'amendement n° 95 de Mme Josiane Mathon (suppression). Adhère à l'esprit de l'amendement n° 123 de M. Michel Charasse (interdiction aux non-électeurs de siéger dans les bureaux de vote pour les élections consulaires) mais envisage une réforme dans ce sens. Prochaine concertation avec les chambres de commerce et d'industrie. – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation*

administrative et le fonctionnement du système de santé) (p. 2963, 2964) : vétusté des bâtiments publics hospitaliers. Importance de cet article pour la mise en place du plan "Hôpital 2007". Nécessité d'une habilitation pour agir vite et avec efficacité. Précision sur le transfert de certains pouvoirs de police sanitaire du préfet aux directeurs de l'Agence régionale de l'hospitalisation. Participation des élus à la commission exécutive de l'Agence régionale de l'hospitalisation (p. 2967, 2968) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 31 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 72 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte). S'oppose à l'amendement n° 84 de Mme Valérie Létard (suppression des deux demandes d'habilitation relatives à Mayotte). – **Art. 17** *(Habilitation à substituer des régimes déclaratifs à certains régimes d'autorisation préalable applicables aux entreprises)* : accepte l'amendement n° 20 de la commission (rétablissement de l'article). – **Art. 18** *(Habilitation à simplifier des formalités liées au recueil de données statistiques)* (p. 2969) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (rédaction). – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2972, 2973) : son amendement n° 148 : simplification des obligations des salariés intermittents du spectacle au titre du chômage ; adopté. Son amendement n° 149 : remboursement des cotisations forfaitaires aux associations confié au fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP ; adopté. (p. 2974) : dispositions essentielles de l'article 19 : titre emploi simplifié et guichet unique. Rapport d'expertise des inspections des affaires sociales, des finances, de l'industrie et du commerce. Demande le rejet de tous les amendements tendant à modifier la rédaction de l'article. (p. 2975) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de la commission des affaires sociales saisie pour avis et n° 75 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique), ainsi qu'à tous les amendements affectant l'article 19. (p. 2976) : sur son amendement n° 148 précité, s'oppose au sous-amendement n° 154 de M. Jack Ralite (précision des organismes et des employeurs concernés et obligation du guichet unique). – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2982) : son amendement n° 150 : harmonisation des modes d'exercice de l'activité des associations et des entreprises privées de service aux personnes physiques à leur domicile ; adopté. (p. 2983) : ses amendements n° 151 (technique) ; et n° 152 (extension et simplification du recours au titre emploi-service) ; adoptés. (p. 2984) : s'oppose à l'amendement n° 98 de Mme Josiane Mathon (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Jean Godefroy n° 76 (suppression de l'habilitation en matière d'harmonisation des seuils d'effectifs), n° 77 (suppression de l'habilitation en matière de délai applicable aux procédures individuelles de licenciement), n° 78 (suppression de l'habilitation en matière d'harmonisation et de simplification des dispositions relatives au détachement de personnels en cas de licenciement), n° 79 (suppression de l'habilitation en matière de congés familiaux et personnels), n° 80 (allégement des contraintes de tenue de registres limité au regroupement et à l'harmonisation) ; s'oppose à l'amendement n° 138 de M. Jacques Legendre (réduction des délais de prescription en matière de salaire et de rupture du contrat de travail). Sur les amendements de M. Bernard Joly, accepte le n° 1 (mensualisation de la rémunération des heures supplémentaires) et demande le retrait du n° 2 (simplification de la réglementation en matière de fixation de l'ordre du jour du comité d'entreprise). – **Art. 21** *(Habilitation à simplifier les dispositions relatives au droit du commerce)* (p. 2988) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) et accepte les amendements de la commission n° 22 (rédaction) et n° 23 (dépénalisation du droit des sociétés). – **Art. 22** *(Habilitation à simplifier la législation applicable à certaines professions réglementées)* : accepte l'amendement n° 24 de la commission (rédaction). – **Art. 22 bis** *(Habilitation à simplifier les conditions de fonctionnement des collectivités territoriales)* (p. 2989) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 22 bis** : son amendement n° 153 : extension de l'habilitation aux mesures relatives aux établissements publics locaux d'enseignement, EPLE ; adopté. – **Art. 24** *(Ratification d'ordonnances relatives à l'adoption de la partie législative de certaines codes)* (p. 2991) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 46 (précision rédactionnelle). S'oppose à l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 47 (clarification). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 48 (cohérence). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 49 (rédaction). (p. 2992) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 50 (rédaction). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 51 (correction). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 52 (codification de la loi du 19 février 2001 portant création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique). S'oppose à l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 53 (renvoi au code du domaine de l'Etat pour améliorer la lisibilité de la législation relative au Conservatoire du littoral). (p. 2993) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 54 (précision). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 55 (codification de l'article 70 de la loi du 7 janvier 1983 créant les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 56 (renvoi du code de l'environnement vers le code général des collectivités territoriales pour la Corse). (p. 2994) : son amendement n° 155 : habilitation des agents des fédérations à contrôler les carniers et poches à gibier ; adopté. Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 57 (intégration dans le code de l'environnement des dispositions de l'article 6 de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive). (p. 2995) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 58 (codification de la loi sur les éoliennes). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 59 (applicabilité dans les territoires d'outre-mer des dispositions relatives à la loi sur l'effet de serre). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 60 (conséquence). – **Art. 25** *(Habilitation en vue de la modification de codes existants)* (p. 2996) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 61 (conséquence). – **Art. 27** *(Habilitation à modifier la législation relative à l'artisanat, au domaine des personnes de droit public, à la défense, et le code monétaire et financier)* (p. 2997) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 62 (définition plus précise du champ de l'habilitation dans le secteur des métiers de l'artisanat). Estime l'amendement n° 139 de M. Jacques Oudin (autorisation de prendre par ordonnance les dispositions permettant une optimisation du financement des équipements situés sur le domaine public) satisfait par les articles 4 et 27 du présent projet de loi. (p. 2998) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 45 (habilitation du Gouvernement à concevoir et publier une table de concordance). – **Art. additionnel après l'art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Michel Charasse (examen par le Conseil d'Etat des projets d'ordonnances et confirmation au Parlement du caractère exclusivement législatif des mesures envisagées). Respect du partage des compétences entre l'exécutif et le législatif. – **Art. 29** *(Dispositions relatives à l'outre-mer)* (p. 3000) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (ajout des régions à la liste des collectivités concernées). S'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (précision). – **Seconde délibération – Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 3001) : son amendement n° A-1 : renforcement de l'équilibre des partenariats public-privé ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3003) : remerciements.

– *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4079, 4080) : vote par l'Assemblée nationale de la rédaction issue des délibérations du Sénat. Texte équilibré et approche pragmatique de la simplification. Libération des énergies. Projet mobilisateur pour les administrations. (p. 4085, 4086) : se félicite de la large adhésion dont le texte fait l'objet. Ampleur sans précédent de la loi d'habilitation. Réponse aux attaques concernant la réforme de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique et l'introduction du partenariat public-privé. Souci d'associer les architectes à la rédaction de l'ordonnance. Préservation de la qualité des bâtiments publics. Volonté de raccourcir les délais d'exécution des bâtiments publics. Remerciements.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4268, 4269) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 52, 53, 54 et 55 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle). Absence de validité juridique des amendements précités. Pouvoir légitime du Parlement de modifier un mode de scrutin. Recherche d'équilibre par l'association du scrutin à la proportionnelle et du scrutin majoritaire. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 4276) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur, portant sur le même objet, n° 45 à n° 51 et n° 56 à n° 61 (prise en compte de l'évolution de la population dans la définition du collège électoral). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4281) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 13 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 500 habitants) et n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 (repli) ainsi qu'à ceux de M. Robert Bret n° 62 (élargissement du collège électoral par la désignation par les conseils municipaux d'un délégué pour 300 habitants), n° 63 et 64 (repli). – **Art. 5** *(Champ d'application du mode de scrutin majoritaire à deux tours – art. L. 294 du code électoral)* (p. 4285) : s'oppose aux amendements identiques n° 7 de M. Bernard Frimat et n° 65 de M. Robert Bret (maintien de l'application du scrutin majoritaire dans les départements où sont élus deux sénateurs et application du scrutin proportionnel à partir de trois sièges), ainsi qu'à l'amendement n° 8 de M. Bernard Frimat (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les départements n'élisant qu'un sénateur). Avantage du scrutin majoritaire. Proposition modérée et équilibrée. – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4286) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Bernard Frimat (entrée en vigueur reportée au premier renouvellement suivant celui de 2007). (p. 4287) : accepte l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les candidats élus au scrutin de liste de faire référence sur le bulletin de vote au mouvement politique auquel ils appartiennent ou au représentant national qui les a investis). (p. 4290) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Bernard Frimat (application de la parité aux suppléants). (p. 4291) : s'oppose à l'amendement n° 27 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (élargissement du collège des grands électeurs des Français à l'étranger).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (16 octobre 2003) – **Art. 42** *(Règlement des situations antérieures)* (p. 6813, 6814) : accepte l'amendement n° 215 de M. François Zocchetto (substitution de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative pour prononcer le relèvement de la peine complémentaire d'interdiction du territoire) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 325 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. S'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 207, 208 et 209 (coordination), ainsi qu'à l'amendement n° 295 de M. Robert Bret (coordination). – **Art. additionnel après l'article 42** (p. 6815) : son amendement n° 332 : conditions d'obtention d'un visa pour les étrangers ayant exécuté leur peine et ayant de la famille en France ; adopté. Accepte le sous-amendement n° 333 de la commission déposé sur son amendement n° 332 précité. Référence indispensable à un motif d'ordre familial. (p. 6816) : situation différente entre les étrangers bénéficiant de l'amnistie et résidant en France et ceux ayant quitté la France. – **Art. 42 bis** *(Rapport d'évaluation relatif à l'application de la réforme sur la "double peine")* (p. 6817) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 101 de la commission (allongement du délai de dépôt du rapport). – **Art. 44 ter** *(Dispositions transitoires – Réforme du droit d'asile – art. 12 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6818) : accepte l'amendement n° 232 de la commission (report de l'entrée en vigueur de l'article 8). – **Art. additionnel après l'art. 44 ter** : accepte l'amendement n° 121 de M. Patrice Gélard (codification de l'ensemble des textes concernant l'entrée, le séjour et le droit d'asile des étrangers en France). Caractère technique de la codification. – **Art. 44 quater** *(Création d'une commission sur les conditions d'immigration en Guyane)* (p. 6820) : accepte l'amendement n° 102 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. additionnel après l'art. 44 quater** : accepte l'amendement n° 211 de Mme Anne-Marie Payet (création d'une commission chargée d'examiner la situation de l'immigration à la Réunion). – **Intitulé du projet de loi** (p. 6821) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (modification de l'intitulé du projet de loi). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6826) : remerciements. Points d'accord. Volonté de réduire l'immigration clandestine pour favoriser l'immigration du travail.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre – I – Services généraux

– (4 décembre 2003) (p. 9515, 9517) : effort sans précédent de rationalisation des services. Caractère exceptionnel du rattachement d'un service au Premier ministre. Souhait d'une présentation budgétaire ramassée. Processus de rénovation du cadre de gestion de ces services. Agence pour le développement de l'administration électronique. Extension du centre d'appel téléphonique d'information aux administrés. Indemnisation des victimes du nazisme. Augmentation du taux de consommation des crédits. Abondement au cas par cas des crédits relatifs aux fonds spéciaux.

Services du Premier ministre – II – Secrétariat général de la Défense nationale

– (4 décembre 2003) (p. 9519, 9520) : effort budgétaire justifié par les activités du SGDN.

Services du Premier ministre – III – Conseil économique et social

– (4 décembre 2003) (p. 9521, 9522) : rôle déterminant du Conseil économique et social. Question du rattachement du budget de cette institution.

Services du Premier ministre – IV – Plan

– (4 décembre 2003) (p. 9525, 9526) : réforme en profondeur du commissariat général du Plan. Question de l'évaluation des politiques publiques.

Budget annexe des Journaux officiels

– (4 décembre 2003) (p. 9528, 9529) : valeur documentaire de la diffusion par Internet. Avenir statutaire des Journaux Officiels. Renforcement du rôle de la direction des Journaux Officiels en matière de publication et de diffusion des actes de l'autorité publique.

PLANCADE (Jean-Pierre)

sénateur (Haute-Garonne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Vice-président de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

Membre suppléant du Conseil supérieur de la réserve militaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 137 (2002-2003)] autorisant l'approbation du protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la convention sur la diversité biologique. **[n° 149 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Environnement – Recherche, sciences et techniques – Traités et conventions.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la répression de l'activité de mercenaire [n° 287 (2001-2002)] – (6 février 2003) – **Discussion générale** (p. 718, 720) : lacunes du droit français. Dépôt d'une proposition de loi de M. Paul Quilès au nom du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Approuve l'inscription à l'ordre du jour de ce texte. Apparition de sociétés militaires privées : exemple du Nigéria en 1999 et de la Croatie en 1995. Implantation de ces sociétés en Grande-Bretagne ; débat actuel à la Chambre des communes. Développement de ces sociétés en France. Difficile distingo entre activités de formation, conseil, soutien logistique et de fourniture de personnel de combat. "Privatisation de la violence". Elargissement des dispositions de ce texte à tous les conflits armés. Souhait d'une législation commune au sein de l'Union européenne. Le groupe socialiste votera ce projet de loi. – **Art. unique** *(Création dans le code pénal d'un chapitre relatif à la participation à une activité de mercenaire)* – **Art. 436-1 du code pénal** *(Incrimination de l'activité de mercenaire)* (p. 721) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression du mot "officielle" qualifiant une mission).

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3857) : insuffisance d'une lecture purement comptable de l'évolution des infrastructures routières. Attachement au projet de liaison TGV Paris-Toulouse et au projet de traversée centrale des Pyrénées.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'établissement public administratif)* (p. 9928) : incertitude sur le financement, la composition du conseil d'administration et les compétences des communautés aéroportuaires. Le groupe socialiste sera très attentif au sort de ses amendements.

PLASAIT (Bernard)

sénateur (Paris)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites le 15 janvier 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport de commission d'enquête, fait au nom de la commission d'enquête, sur la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites [n° 348 (2001-2002)] – Drogue : l'autre cancer **[n° 321 tome 1 (2002-2003)]** (3 juin 2003) – **Justice – Police et sécurité – Questions sociales et santé – Société – Famille – Justice – Police et sécurité – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2271) : le groupe de l'UMP votera ce projet de loi. Soutien actif à la création d'entreprise. Adoption de solutons pratiques réclamées par les artisans. Fonds d'investissement de proximité. Mesures en faveur de la transmission d'entreprise.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 4 (priorité)** *(Garantie d'un niveau minimum de pension)* (p. 5043) : demande la clôture des débats. – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5047) : demande la clôture des débats.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9121) : importance de l'enjeu touristique. Utilité économique, écologique et culturelle de ce secteur. Promotion de la France à l'étranger. "Plan Qualité France". Le groupe de UMP votera ce projet de budget.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9264, 9265) : bilan positif en matière de sécurité. Progression du taux d'élucidation des affaires. Augmentation des crédits. Interrogation sur la prise en charge par l'administration pénitentiaire de l'extraction et du transfert des détenus et sur les missions de la réserve civile de la police nationale.

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9585) : mesures en faveur de la gendarmerie. Recherche de la parité entre les corps de police et de gendarmerie. Interrogation sur le statut prévu par le Gouvernement pour les gendarmes. (p. 9586) : souligne la façon remarquable dont le ministre accomplit sa mission.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9639) : compétence des juges de proximité. Lenteur et faible exécution des décisions de justice.

POIRIER (Jean-Marie)

sénateur (Val-de-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation **[n° 179 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités

publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à étendre aux communautés d'agglomération créées ex nihilo le régime de garantie d'évolution de la dotation globale de fonctionnement des communautés d'agglomération issues d'une transformation [n° 198 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1723, 1724) : décision du Conseil constitutionnel du 27 décembre 2002. Proposition tendant à aligner le régime de garantie de la DGF des communautés d'agglomération créées ex nihilo sur celui des communautés issues d'un EPCI. Justification de la différenciation initiale des régimes. Forte croissance du nombre de communautés d'agglomération. Difficultés rencontrées par ces structures. Importance des transferts de compétences. Faibles marges de manoeuvre des communautés créées ex nihilo. Absence de dépendance de ces structures vis-à-vis de la DGF. Nécessaire augmentation de leurs moyens financiers.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 113** (p. 8124) : son amendement n° 613 : assouplissement des règles de recrutement de personnels qualifiés par les EPCI ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8142) : son amendement n° 611 : harmonisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents d'un EPCI à fiscalité propre ; rejeté.

PONCELET (Christian)

sénateur (Vosges)

UMP

Président du Sénat ; a présidé les séances des 14, 16, 25, 28, 30 janvier ; 26, 27 février ; 4, 6, 12 mars ; 3, 8, 9, 10 avril ; 13, 15, 20, 22 mai ; 12, 26 juin ; 1, 7 juillet ; 1, 2, 14, 28 octobre ; 12, 13, 15, 20, 25, 27, 28 novembre ; 2, 4, 9, 17, 18 décembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Dépôt du rapport annuel de la Cour des Comptes – (28 janvier 2003) (p. 349, 350) : intérêt porté par le Parlement aux rapports de la Cour des comptes. Publications de la Cour des comptes en 2002. Rapport d'activité. Suites réservées aux observations et critiques de la Cour. Suivi de l'avancement des réformes préconisées par la Cour. Mise en oeuvre de certaines dispositions de la loi organique du 1er août 2001 réformant l'organisation financière et comptable de l'Etat. Concours apportés à la commission des finances. Remerciements à la commission des finances et au Sénat. Moyens de la Cour.

– Souhaits de bienvenue – (27 février 2003) (p.1084) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Liban.

– Éloge funèbre – (4 mars 2003) (p. 1217, 1218) : prononce l'éloge funèbre de Robert Calmejane, sénateur de Seine-Saint-Denis.

– Motion tendant à demander un référendum – (4 mars 2003) (p. 1220) : fait part au Sénat du dépôt de la motion n° 196 présentée par M. Michel Dreyfus-Schmidt et plusieurs de ses collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques. Alinéa 1er de l'article 67 du règlement. Constat de la présence effective en séance d'au moins trente signataires. Discussion de cette motion conformément à l'article 67, alinéa 2, du règlement, "dès la première séance publique suivant son dépôt", c'est-à-dire mercredi 5 mars à 15 heures.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – président de séance – **Discussion générale** (p. 1222) : article 68 du règlement. Renvoi de la motion à la commission. Non-délibération de la commission. Non-engagement de la discussion sur la motion référendaire. – **Rappel au règlement** (p. 1227) : contenu de l'article 68 du règlement. Réunion de la commission des lois le 5 mars. Examen de la motion.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1678) : remerciements aux différentes personnes.

– Allocution ou messages divers – (3 avril 2003) (p. 2439) : vive émotion du Sénat devant l'acte de vandalisme inadmissible dont a fait l'objet la plaque commémorative en hommage aux victimes des attentats du 11 septembre 2001.

– Rappel au règlement – (9 avril 2003) (p. 2550) : rappel de la constitution à l'Assemblée nationale, sous la présidence de

M. Raymond Forni, de groupes de travail pour réfléchir sur certains textes soumis à la délibération du Parlement. Demande formulée par des représentants des groupes de la majorité.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – président de séance – **Discussion générale** (p. 2551) : amendements déposés par le groupe socialiste. Souhaite connaître le sentiment de la commission des lois sur cinq d'entre eux paraissant en dehors du champ de la nouvelle délibération. Amendements non recevables selon la présidence.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – président de séance – **Discussion générale** (p. 3117) : premier texte de l'acte II de la décentralisation. Droit à la différence statutaire de la Corse. Sa visite officielle en Corse.

– **Souhaits de bienvenue** – (20 mai 2003) (p. 3331) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Russie.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3791, 3792) : développement équilibré des territoires. Attractivité et accessibilité de la France au sein d'une Europe élargie. Rôle clef des collectivités locales en matière d'aménagement du territoire. Question déterminante du financement. Situation du département des Vosges. Révision et renforcement des modalités de suivi des contrats de plan. Exploration de l'ensemble des pistes de financement. Réflexion sur le partage entre l'usager et le contribuable. Respect de la cohérence entre le réseau routier européen et le réseau national. Règlement de l'équation financière préalable à toute prise de décision.

– **Souhaits de bienvenue** – (12 juin 2003) (p. 4224) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Kosovo.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – président de séance – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4239) : modèle français du bicamérisme.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** – (26 juin 2003) (p. 4704) : importance du débat d'orientation budgétaire. Attachement du Sénat à son rôle de contrôle de l'action du Gouvernement.

– **Souhaits de bienvenue** – (7 juillet 2003) (p. 4757) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Liban.

– **Allocution de M. le président du Sénat** – (7 juillet 2003) (p. 4757, 4758) : bilan des 109 jours de séance. Retour à un bicamérisme équilibré. Importance de la navette. Apport du Sénat au travail législatif. Lois issues de propositions de loi sénatoriales. (p. 4759) : intégration par le Gouvernement dans ses projets de loi de propositions de loi sénatoriales. Fonction de contrôle du Sénat. Organisation de débats consécutifs à des déclarations du Gouvernement. Commissions d'enquête. Hommage au secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement. (p. 4760, 4761) : mission du Sénat de représentant des collectivités territoriales et d'avocat des Français établis hors de France. Réforme du Sénat. Remerciements.

– **Hommage aux victimes de la canicule** – (1er octobre 2003) (p. 6087, 6088) : demande l'observation d'un instant de silence en mémoire des victimes de la canicule. Enchaînement des catastrophes de l'été. Hommage au dévouement et au courage des sapeurs-pompiers. Laminage des forêts et des espèces animales. Développement nécessaire d'une culture de l'anticipation. Avis favorable du bureau du Sénat à la constitution d'une mission d'information commune sur les voies et les moyens humains, administratifs et financiers permettant d'éviter le retour d'une telle situation.

– **Création d'une mission d'information** – (1er octobre 2003) : Annonce l'autorisation de la création d'une mission d'information commune : "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise". Possibilité pour la mission d'information commune de procéder à toutes les auditions et investigations jugées nécessaires, même au-delà d'un délai de six mois imparti à toute commission d'enquête.

– **Souhaits de bienvenue** – (14 octobre 2003) (p. 6610) : souhaits de bienvenue à une délégation de Polynésie française.

– **Éloge funèbre** – (28 octobre 2003) (p. 7145, 7146) : prononce l'éloge funèbre de Patrick Lassourd, sénateur d'Ille-et-Vilaine

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – président de séance – **Discussion générale** (p. 7172) : reconnaissance du rôle essentiel du Sénat dans le domaine des libertés locales. Respect des principes fondamentaux de la décentralisation inscrits dans la Constitution. Etape décisive de la décentralisation.

– **Souhaits de bienvenue** – (13 novembre 2003) (p. 7796) : souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Mali. (p. 7804, 7805) : souhait de bienvenue au président de la commission européenne de la Chambre des Lords.

– **Souhaits de bienvenue** (25 novembre 2003) (p. 8718) : souhaits de bienvenue à une haute personnalité d'Argentine.

– **Éloge funèbre** – (2 décembre 2003) (p. 9271, 9272) : prononce l'éloge funèbre d'Emmanuel Hamel, sénateur du Rhône.

– **Intempéries dans le Sud de la France** – (4 décembre 2003) (p. 9456, 9457) : hommage aux victimes.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – président de séance – **Art. 42 et état A** *(Equilibre général du budget)* (p. 9794, 9795) : remerciements. Succès des innovations de la discussion. Rappel de la vocation du Sénat de représentant constitutionnel des collectivités territoriales. Procédure des questions et des réponses.

– **Souhaits de bienvenue** – (17 décembre 2003) (p. 10211) : souhaits de bienvenue à Mme Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix 2003.

PONIATOWSKI (Ladislas)

sénateur (Eure)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 300 (2002-2003)] relatif à la chasse **[n° 326 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Agriculture et pêche – Environnement.**

Proposition de loi visant à dépénaliser la chasse à tir du gibier d'eau à l'agrainée **[n° 28 (2003-2004)]** (16 octobre 2003) – **Environnement – Justice.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications [n° 222 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2052, 2053) : acte de soutien du Gouvernement et du Parlement au redressement de France Télécom. Salue les premiers signes positifs du plan de redressement de M. Thierry Breton en dépit des difficultés. Crédibilité et réalisme du plan engagé. Retour à la confiance des marchés. Achèvement de la renégociation des dettes. Réalisation des économies d'ici à 2005. Sur la fin de la contribution de l'opérateur à l'enfouissement des lignes téléphoniques, demande au Gouvernement d'être l'avocat des collectivités locales. Salue la transparence de la démarche du Gouvernement. Pertinence d'une information du Parlement sur les perspectives de France Télécom. Succès de l'augmentation du capital en cours en dépit de la guerre en Irak et de la réaction de la bourse. A titre personnel, favorable à une réduction de la part de l'Etat dans le capital de l'opérateur, tout en restant majoritaire. Le groupe de l'UMP soutiendra ce texte.

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2891, 2892) : recours aux ordonnances par le gouvernement précédent. Intervient en tant que président du groupe d'étude chasse-pêche. Texte répondant aux attentes des chasseurs. Son amendement relatif aux gardes des fédérations des chasseurs. Prochain projet de loi relatif à la chasse. Discussion à l'automne du projet de loi sur les affaires rurales. Problème des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse. Souhait d'une concertation avec la Commission européenne.

– Suite de la discussion (7 mai 2003) – **Art. 24** *(Ratification d'ordonnances relatives à l'adoption de la partie législative de certaines codes)* (p. 2994) : son amendement n° 83 : maintien de la mission de contrôle des gardes des fédérations de chasseurs ; retiré. (p. 2995, 2996) : votera l'article 24 modifié. Problème posé par l'amendement n° 58 de la commission concernant les éoliennes.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 3051) : son amendement n° 48 : définition de la hauteur d'une éolienne et obligation d'enquête publique à partir d'un seuil de 2,5 mégawatts de puissance ; adopté.

– Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)] – (10 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 4093, 4096) : intervention auprès du Gouvernement des groupes d'étude "chasse" des deux assemblées. Débat sur la chasse du 11 février 2003 à l'Assemblée nationale. Etapes législatives du plan d'action du Gouvernement : mise en place d'un guichet unique pour la validation du permis de chasser ; discussion à l'automne 2003 du projet de loi relatif aux affaires rurales. Création de l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. Souhait d'une sortie des contentieux sur les dates de chasse. Nécessité d'obtenir une modulation de la directive Oiseaux de 1979. Contenu du texte. Fonctionnement et contrôle des fédérations de chasseurs. Modifications de l'Assemblée nationale. Abrogation de l'interdiction de la chasse à tir le mercredi. Rappel de l'opposition du Sénat lors de l'adoption de cette mesure. Articles additionnels. Législation de la chasse de nuit. Objectif de restauration d'un climat de confiance et de concertation avec les chasseurs. – **Art. 1er B** *(Suppression de l'exigence de compatibilité de l'exercice de la chasse avec les usages non appropriatifs de la nature – art. L. 420-1 du code de l'environnement)* (p. 4122) : s'oppose aux amendements de M. Gérard Le Cam n° 43 (suppression) et n° 44 (établissement d'un schéma communal des usages non appropriatifs de la nature annexé au plan local d'urbanisation). – **Art. 1er C** *(Cotutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – art. L. 421-1 du code de l'environnement)* (p. 4124) : s'oppose aux amendements de suppression n° 30 de Mme Marie-Christine Blandin, n° 45 de M. Gérard Le Cam et n° 59 du Gouvernement, ainsi qu'à l'amendement n° 46 de M. Gérard Le Cam (soumission de l'ONCFS à la tutelle unique du ministère chargé de l'écologie). – **Art. additionnel après l'art. 1er C** (p. 4125, 4126) : son amendement n° 1 : prolongation des fonctions du président de l'ONCFS ; adopté. – **Art. 1er** *(Missions des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-5 du code de l'environnement)* : son amendement n° 2 : rédaction ; adopté. (p. 4127) : demande le retrait du sous-amendement n° 20 de M. Xavier Pintat (insertion dans la liste des missions des fédérations de leur action en faveur de l'aménagement du territoire), déposé sur son amendement n° 2 précité. Son amendement n° 3 : collaboration des associations de chasse spécialisées aux travaux des fédérations ; adopté. S'oppose au sous-amendement n° 21 de M. Xavier Pintat (précision). – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4129) : accepte l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers). Organisation des battues administratives. – **Art. 1er bis** *(Transmission d'une copie des procès-verbaux d'infraction au président de la fédération départementale des chasseurs – art. L. 421-6 du code de l'environnement)* (p. 4131) : demande le retrait de l'amendement n° 47 de M. Gérard Le Cam (remplacement du caractère obligatoire de la transmission par la soumission à la décision du procureur de la République) et s'oppose à l'amendement n° 31 de Mme Marie-Christine Blandin (transmission des procès-verbaux d'infractions aux associations agréées pour la protection de la nature). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 4132) : son amendement n° 4 : transfert aux régions de l'élaboration des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats ; retiré. (p. 4133) : retire son amendement n° 4 précité au profit de l'amendement n° 60 du Gouvernement, portant sur le même objet.

– Suite de la discussion (11 juin 2003) – **Art. 3** *(Adhérents des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-8 du code de l'environnement)* (p. 4145) : accepte l'amendement n° 19 de M. Alain Vasselle (rédaction). Son amendement n° 5 : liberté laissée aux fédérations départementales de fixer des montants distincts de cotisations ; adopté. (p. 4146) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Gérard Le Cam (modulation des cotisations des adhérents titulaires de droits de chasse en fonction du nombre d'hectares soumis au plan de chasse). – **Art. 4** *(Modalités d'attribution des voix au sein des assemblées générales des fédérations départementales de chasseurs – art. L. 421-9 du code de l'environnement)* (p. 4147, 4148) : s'oppose aux amendements n° 49 de M. Gérard Le Cam (rétablissement du principe "un chasseur, une voix" et instauration du vote par correspondance), n° 32 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression des votes supplémentaires attribués aux titulaires de droits de chasse) et n° 23 de M. Xavier Pintat (clarification du régime de procurations individuelles). – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4149, 4150) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une

fois par an au maximum). (p. 4153) : rappel des contrôles exercés sur les fédérations de chasseurs. – **Art. 6** *(Modalités de contrôle des fédérations départementales des chasseurs par le préfet – art. L. 421-10 du code de l'environnement)* (p. 4154) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Gérard Le Cam (soumission de l'exécution des missions associatives des fédérations au contrôle a priori du préfet). Son amendement n° 6 : inscription d'office par le préfet au budget des fédérations des fonds nécessaires au paiement des dégâts occasionnés par le gibier et à l'organisation de la formation préparatoire au permis de chasser ; adopté. – **Art. 6 bis** *(Liberté d'utilisation de leurs réserves par les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-10-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4155) : s'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). Son amendement n° 7 : rédaction ; adopté. – **Art. 7** *(Suppression du contrôle économique et financier de l'Etat sur les fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-11 du code de l'environnement)* (p. 4156) : son amendement n° 8 : suppression ; adopté. – **Art. 9** *(Soumission des fédérations interdépartementales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-12 du code de l'environnement)* : son amendement n° 63 : désignation mixte des membres du conseil d'administration de la fédération interdépartementale de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ; adopté. – **Art. 10** *(Soumission des fédérations régionales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-13 du code de l'environnement)* (p. 4158) : son amendement n° 9 : cohérence rédactionnelle ; adopté. (p. 4159) : son amendement n° 10 : rédaction ; adopté. Réflexion sur l'échelon régional. – **Art. 11** *(Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-14 du code de l'environnement)* (p. 4160) : son amendement n° 11 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 36 de Mme Marie-Christine Blandin (maintien du montant maximum de la cotisation due aux fédérations départementales par leurs adhérents) et accepte l'amendement n° 26 de M. Xavier Pintat (correction d'un oubli rédactionnel). (p. 4161) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Marie-Christine Blandin (rétablissement de dispositions supprimées portant sur l'élection du président de la fédération, le contrôle de l'exécution des missions de service public et le contrôle a priori du budget de la Fédération nationale par l'Etat). – **Art. additionnel après l'art. 11** : accepte l'amendement n° 27 de M. Xavier Pintat (dénomination "Fonds cynégétique national" du fonds créé par la loi du 26 juillet 2000). – **Art. 12** *(Contrôle de la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-15 à L. 421-17 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 421-15 du code de l'environnement** *(Statuts de la Fédération nationale des chasseurs et intervention d'un commissaire aux comptes)* (p. 4163) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° 54 de M. Gérard Le Cam et n° 61 du Gouvernement (placement de la Fédération nationale sous la tutelle unique du ministère de l'écologie et du développement durable). – **Art. L. 421-16 du code de l'environnement** *(Modalités de contrôle de la Fédéraion nationale des chasseurs par le ministre chargé de la chasse)* (p. 4164) : son amendement n° 12 : inscription d'office par le préfet des recettes et des dépenses nécessaires au fonctionnement du fonds de péréquation et d'indemnisation ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Marie-Christine Blandin (rétablissement du contrôle a priori du budget de la Fédération nationale des chasseurs). – **Art. 12 bis** *(Liberté d'utilisation de ses réserves par la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-17-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4165) : s'oppose à l'amendement n° 39 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 4166) : demande le retrait de l'amendement n° 15 de M. Pierre Martin (possibilité, dans une chasse accompagnée, pour la personne autorisée et pour l'accompagnateur de disposer d'une arme chacun). – **Art. 15** *(Fichier national des permis de chasser – art. L. 423-4 du code de l'environnement)* (p. 4167) : son amendement n° 13 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 4168) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Pierre Martin (avancement de la date d'ouverture de la chasse à la perdrix). (p. 4169) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. Xavier Pintat (contrôle complet du permis de chasser). – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 4170) : demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Gérard Le Cam (définition du jour de non-chasse et impossibilité de le fixer le dimanche). – **Art. 16** *(Jour de non-chasse – art. L. 424-2 du code de l'environnement)* (p. 4172) : modification par le Conseil constitutionnel de la loi du 26 juillet 2000. Caractère illogique de l'argument sécuritaire. Non-application des jours sans chasse aux oiseaux migrateurs. S'oppose aux amendements de suppression n° 40 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 56 de M. Gérard Le Cam. – **Art. additionnel après l'art. 16** (p. 4173) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Jacques Blanc (autorisation de la chasse à la tendelle). – **Art. 16 bis** *(Légalisation de la chasse de nuit dans sept départements supplémentaires – art. L. 424-5 du code de l'environnement)* (p. 4175) : s'oppose à l'amendement n° 41 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression) et, à titre personnel, accepte l'amendement n° 62 du Gouvernement (suppression de la Vendée de la liste des départements où la chasse de nuit est autorisée). – **Art. 16 quater** *(Suppression d'un rapport sur la chasse de nuit)* : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Christine Blandin (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 4176) : son amendement n° 14 : assouplissement du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en associant un PMA national fixé par le ministre et un PMA départemental arrêté par le préfet sur proposition des fédérations départementales de chasseurs ; adopté. (p. 4177) : demande le retrait ou la refonte complète du décret du 25 janvier 2002 pris en application de l'actuel article L. 425-5 du code de l'environnement. S'oppose aux amendements n° 18 de M. Jean-Louis Carrère (modification du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en réservant sa fixation au seul préfet sur proposition de la fédération départementale des chasseurs) et n° 29 de M. Xavier Pintat (modification du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en réservant sa fixation au seul préfet sur proposition de la fédération départementale des chasseurs et prise en compte de la notion de groupes de chasseurs). (p. 4178, 4179) : absence d'opposition entre PMA national et PMA départemental. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4182, 4183) : importance de ce texte. Remerciements. Hommage au travail du ministre.

POURNY (André)

sénateur (Saône-et-Loire)

UMP-R

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

POURTAUD (Danièle)

sénatrice (Paris)

SOC

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires culturelles.

Vice-présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Relations culturelles extérieures **[n° 74 tome 13 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1294) : interrogation sur "cette marche forcée". Emploi du 49-3 à l'Assemblée. Amendements socialistes non retenus au Sénat. Refus des amendements par la commission des lois. Texte bouclé. Déni de démocratie. Amélioration nécessaire du projet de loi. Non-respect de la Constitution. Parité de façace. Procédé indigne de la démocratie.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1466) : soutient l'amendement n° 248 de M. Bernard Frimat (instauration d'une parité alternée "horizontale" entre les têtes de chaque section) ; rejeté. (p. 1475) : soutient l'amendement n° 253 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté. (p. 1489, 1490) : intervient sur les amendements de suppression n° 60 de M. Robert Bret et n° 246 de M. Bernard Frimat. Arguments de façade du Gouvernement. Atteinte au pluralisme. Renforcement de l'UMP.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2493, 2494) : non-respect des engagements pris lors du débat sur le budget de l'éducation nationale. Diminution du personnel d'encadrement scolaire. Caractère flou du contrat. Recrutement. Mesures n'allant pas dans le sens de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Annulation de crédits. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de loi.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2570) : soutient l'amendement de M. Bernard Frimat n° 7 (instauration de la parité pour les têtes des sections départementales des listes) ; rejeté.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2577, 2578) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 86 (insertion d'une section relative aux enseignements des technologies de l'information et de la communication) et n° 87 (formation à l'informatique et à internet) ; rejetés.

– Suite de la discussion (10 avril 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2673) : interrogation sur la mise en oeuvre de la convention signée par Nicole Péry et Jack Lang pour favoriser l'égalité des chances dans le système éducatif.

– Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4068, 4069) : évolution de la lecture publique. Transposition d'une directive européenne. Travail de concertation du précédent gouvernement. Prise en charge de la rémunération du prêt par les acteurs institutionnels. Application à l'ensemble des livres achetés du calcul de la rémunération versée par les fournisseurs. Répartition égale entre auteurs et éditeurs de cette rémunération. Caisse de retraite complémentaire pour les auteurs. Plafonnement du rabais consenti aux bibliothèques pour l'achat de leurs livres. Interrogation sur les délais de paiement par l'Etat de sa part forfaitaire. Conséquences de cette réforme sur les budgets des collectivités locales. Nécessité d'un bilan précis. Dépôt par le Gouvernement de trois amendements : taxe sur les ventes et les locations de vidéogrammes ; statut de l'Ecole nationale supérieure de la photographie et de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le groupe socialiste votera ce texte. – **Art. 4 bis** *(Rapport au Parlement)* (p. 4073) : son amendement n° 1 : précision sur l'objet de ce rapport ; rejeté. – **Art. 7** *(Création de l'établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine)* (p. 4075) : son amendement n° 2 : remplacement du statut d'établissement à caractère industriel et commercial, EPIC, par celui d'établissement public administratif, EPA ; rejeté. (p. 4077) : son amendement n° 3 : extension des missions de cet établissement à la conservation et à la mise en valeur des collections ; rejeté. (p. 4078) : son amendement n° 4 : préservation pour le personnel de cet établissement des droits acquis en matière d'emploi, de rémunération et de régime de retraite ; rejeté.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4251, 4254) : sa motion n° 6 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Régression de la parité dans les élections sénatoriales. Données chiffrées. Modification du mode de scrutin à la proportionnelle. Atteinte à l'exigence constitutionnelle de parité. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4264, 4266) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Sueur portant sur le même objet n° 41, 42 et 52 (défense de principe du scrutin à la proportionnelle) ; rejetés. Respect de la parité.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Art. 1er** *(Définition de la communication publique en ligne – art. 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)* (p. 4583) : son amendement n° 175 : délimitation du champ de compétence du CSA ; devenu sans objet.

– Suite de la discussion (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* (p. 4622, 4623) : action du Gouvernement de Lionel Jospin. Taux d'équipement.

Nécessaire régulation d'Internet. Rôle des hébergeurs. – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4624) : le groupe socialiste s'abstient sur les amendements identiques de la commission n° 19, de la commission des lois saisie pour avis n° 51 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 87 (précision de la définition d'hébergeur) . (p. 4626) : son amendement n° 177 : restriction de la responsabilité civile des hébergeurs ; rejeté. (p. 4629, 4630) : problème du découpage des textes. Nécessité de s'en remettre à une instance internationale pour lutter contre la politique des grandes firmes informatiques. Le groupe socialiste votera l'amendement n° 137 de M. René Trégouët (création d'un comité national d'éthique sur Internet) mais ne votera pas le n° 136 (aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs). – **Art. 43-9 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4634) : rôle des hébergeurs et liberté d'expression. – **Art. 43-9-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4635) : son amendement n° 179 : caractère obligatoire de la procédure de notification ; devenu sans objet.

– **Rappel au règlement** – (1er juillet 2003) (p. 4746) : solidarité du groupe socialiste avec tous les artistes et techniciens du spectacle. Demande au Gouvernement de revenir sur l'accord du 27 juin qui porte atteinte aux artistes et à l'économie de la création.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4818) : aggravation des inégalités entre les hommes et les femmes. (p. 4819) : carrières souvent incomplètes pour les femmes. Opposition au dispositif de décote. Pénalisaton des femmes fonctionnaires. Extension des avantages familiaux aux hommes. Se réjouit de la non-adoption du rapport de la délégation aux droits des femmes. Réforme injuste.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5383) : inquiétude sur les conditions de bénéfice de la bonification pour les femmes. Interrogation sur la rétroactivité de la loi.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 56** *(Règles de fonctionnement des régimes complémentaires obligatoires des professions artisanales, industrielles et commerciales – art. L. 635-1 à L. 635-11 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 635-1 du code de la sécurité sociale** (p. 5508) : problème des conjoints d'artisans et de commerçants. Questions diverses au ministre. – **Art. 62** *(Règles de fonctionnement du régime de base des professions libérales – art. L. 641-1 à L. 641-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 641-6 du code de la sécurité sociale** (p. 5517) : soutient l'amendement n° 995 de Mme Monique Cerisier-ben Guiga (création d'un office interprofessionnel des indépendants expatriés) ; rejeté. – **Art. 63** *(Cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-1 à L. 642-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 5520) : soutient l'amendement n° 996 de M. Claude Estier (faculté de verser les cotisations en fonction du revenu professionnel de l'année précédente) ; rejeté. – **Art. 65** *(Pensions de retraite servies par le régime de base des professions libérales – art. L. 643-1 à L. 643-6 du code de la sécurité sociale)* – **Art. L. 643-2 du code de la sécurité sociale** (p. 5524) : observation sur le recours à l'article 40 de la Constitution. Caractère élitiste du dispositif proposé. Votera les amendements du groupe CRC.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9059, 9060) : artifice comptable de présentation du budget. Interrogation sur l'avenir de la création et du régime des intermittents. Exaspération des intermittents. Souhait de relance de véritables négociations avec l'ensemble des professionnels. – **Art. additionnel avant l'art. 74 ter** (p. 9067, 9068) : abstention du groupe socialise sur l'amendement n° II-15 du Gouvernement (aboutissement de la réforme des musées nationaux – titularisation des agents de la RMN). Dépôt tardif de l'amendement empêchant d'en mesurer la portée.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9076, 9077) : insuffisance des crédits pour garantir un service public fort. Inquiétudes sur l'avenir du service public. Caractère aléatoire de la télévision numérique terrestre. Développement de la chaîne d'information internationale en partenariat avec TF1. Risque de déstabilisation de la presse quotidienne régionale et des radios généralistes par l'ouverture des secteurs interdits de publicité. Difficulté de préservation des archives de l'Institut national de l'audiovisuel. Le groupe socialiste votera contre ce budget. – **Art. 59 bis** *(Répartition de la redevance)* (p. 9088) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° II-23 de M. Claude Belot (nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes du service public de l'audiovisuel). Répartition de la pénurie. Opposée au financement de la chaîne internationale par le produit de la redevance. – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9092) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° II-21 de M. Ivan Renar (utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP).

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour les relations culturelles extérieures (p. 9193, 9194) : situation préoccupante du réseau d'établissements scolaires et culturels. Grève des personnels expatriés. Interrogation sur les moyens envisagés pour garantir la pérennité et l'attractivité du réseau. Incertitude sur la future composition du paysage audiovisuel extérieur français. Insuffisance des crédits à l'exercice d'une véritable diplomatie d'influence. Absence d'ambition pour la poursuite du développement mondial de TV5 en dépit de sa renommée internationale et de sa crédibilité accrue. Interrogation sur les ressources destinées au financement de la future chaîne d'information internationale. Sceptique sur le choix de TF1 et de France Télévisions concernant le montage financier. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits des relations culturelles extérieures.

PRINTZ (Gisèle)

sénatrice (Moselle)

SOC

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude de la revalorisation des rentes, des retraites et des pensions des anciens combattants de l'outre-mer.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 797) : soutient l'amendement n° 6 de M. Jean-Marc Pastor (mention dans le code de l'aviation civile de la détention majoritaire du capital d'Air France par l'Etat) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (application des dispositions protectrices de la nationalité prévues par les lois de privatisation) ; rejeté. – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* (p 805) : soutient l'amendement n° 11 de M. Jean-Marc Pastor (de suppression) ; rejeté. Limites du système "salaire contre actions".

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1699, 1700) : réponse à un besoin incontestable des petites associations. Lien avec la suppression des emplois-jeunes. Réduction de l'avantage financier des associations. Réponse non satisfaisante par la mise en oeuvre du contrat-jeune en entreprise. Interrogation sur la convention collective de référence, sur les organismes de retraite complémentaire et sur le guichet social unique. Avec le groupe socialiste, ne s'opposera pas à la proposition de loi. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1707) : crainte d'un résultat non souhaité avec l'adoption de l'amendement n° 3 de M. Henri de Raincourt (création d'un "chèque-emploi jeune été" visant à faciliter les emplois saisonniers des étudiants dont les conditions de mises en oeuvre seront créées par décret). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1708) : avec le groupe socialiste, s'abstient sur le texte.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3257, 3261) : soutient les amendements de M. Daniel Reiner n° 58 (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er janvier 1994) ; et n° 59 (suppression de la limitation de l'indemnisation à la seule habitation principale) ; rejetés. (p. 3261, 3262) : soutient l'amendement n° 61 de M. Daniel Reiner (indemnisation des victimes dans les trois mois de la réalisation de l'expertise par le FGA) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 13 bis** (p. 3263) : soutient l'amendement n° 64 de M. Daniel Reiner (assujettissement de l'interruption des opérations de pompage à l'approbation des plans de prévention des risques miniers) ; rejeté.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (27 mai 2003) – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3703, 3704) : soutient l'amendement n° 79 de M. Gilbert Chabroux (composition des commissions locales d'insertion) ; rejeté. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 322-4-15-7 du code du travail** *(Cotisations sociales applicables au RMA)* (p. 3728) : soutient l'amendement n° 83 de M. Gilbert Chabroux (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble de la rémunération perçue par le salarié bénéficiant du RMA) ; rejeté.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4872) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 821 (affirmation du principe de répartition et garantie d'un niveau élevé de pension) et n° 823 (affirmation du principe de répartition et mise en oeuvre d'un pacte national pour l'emploi) ; rejetés. Importance primordiale de l'emploi. Insatisfaction devant la politique du Gouvernement menée dans ce domaine. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4896) : accord sur le principe de la répartition réaffirmé dans l'article 1er. Absence de véritable politique pour l'emploi menée par le Gouvernement. Dégradation de la situation du marché du travail. Incohérence des mesures mises en oeuvre. Remise en cause des outils de la politique de l'emploi du précédent gouvernement. (p. 4904) : soutient l'amendement n° 853 de M. Claude Domeizel (affirmation du choix de la retraite par répartition et définition de mesures en faveur des salariés) ; rejeté. Inégalité entre les femmes et les hommes.

– Suite de la discussion (9 juillet 2003) – **Art. 3 (priorité)** *(Equité)* (p. 4971) : soutient l'amendement n° 867 de M. Claude Domeizel (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte de la pénibilité du métier exercé) ; devenu sans objet. Arguments en faveur d'un départ à la retraite avant 60 ans pour les travailleurs exposés physiquement. Lien entre inégalités sociales et disparités en matière de longévité. (p. 4973, 4974) : soutient l'amendement n° 870 de M. Gilbert Chabroux (nouvelle rédaction de l'article pour tenir compte des inégalités entre les hommes et les femmes) ; devenu sans objet. Pourcentage élevé de femmes parmi les salariés à temps partiel et les personnes bénéficiant du minimum vieillesse. Fragilisation accrue du fait du durcissement des conditions d'accès à une pension à taux plein. Mise en place indispensable d'une politique de compensations familiales.

– Suite de la discussion (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5049) : soutient l'amendement n° 893 de M. Claude Estier (suppression) ; devenu sans objet. Inégalité des salaires et des pensions entre hommes et femmes.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5283) : soutient l'amendement n° 923 de M. Claude Estier (suppression) ; devenu sans objet. – **Art. 27** *(Services effectifs et validation des périodes d'interruption ou de réduction d'activité – art. L. 9 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5335, 5336) : soutient l'amendement n° 937 de M. Claude Estier (suppression partielle) ; rejeté. Aggravation de l'inégalité entre hommes et femmes. Frein à la natalité. – **Art. 29** *(Prise en compte dans la constitution de la pension des services accomplis postérieurement à la limite d'âge – art. L. 10 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5345) : soutient l'amendement n° 941 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. Incitation des fonctionnaires à travailler plus longtemps.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)] – (16 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6839, 6841) : ampleur du problème de la maltraitance des enfants. Existence de la maltraitance psychologique. Nécessité de légiférer rapidement. Insuffisance

des mesures proposées. Souhait d'un projet de loi traitant le problème de la maltraitance dans son entier. Revendication des associations concernant l'imprescriptibilité de l'inceste et des crimes sexuels sur enfants. Approbation de la création d'un observatoire national de l'enfance maltraitée. Interrogation sur la place que le Gouvernement envisage de donner au monde associatif. Problème des mineurs étrangers isolés sur le territoire français. Regret de l'absence de mesures importantes pour lutter contre les réseaux pédophiles. Caractère symbolique des mesures proposées. Le groupe socialiste s'abstiendra sur le projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – III. – Ville et rénovation urbaine

– (27 novembre 2003) (p. 8928, 8929) : crédits en baisse en contradiction avec les ambitions affirmées par la loi d'orientation et de programmation pour la ville. Incertitudes sur le programme de rénovation urbaine et les opérations de démolitions-reconstructions. Renforcement du programme adulte-relais et de l'opération "ville, vie, vacances" ; insuffisance des moyens dégagés. Discrimination raciale à l'embauche. Soutien au mouvement "ni putes ni soumises". Politique restrictive des zones urbaines sensibles, ZUS ; renégociation indispensable des périmètres. Risque d'effet d'aubaine du dispositif des zones franches urbaines. Politique de rénovation urbaine au détriment du volet social. Risque de disparition du contrat de ville. Formation insuffisante des acteurs de la politique de la ville. Le groupe socialiste votera contre ce budget.

Anciens combattants

– (29 novembre 2003) (p. 9107, 9109) : recul des crédits. Retard dans la mise en oeuvre des réformes. Indemnisation des orphelins de victimes du nazisme. Faiblesse de la retraite du combattant. Date commémorative de la guerre d'Algérie. Indemnisation des incorporés de force dans les organisations paramilitaires allemandes. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget. – **Art. additionnels après l'art. 74** (p. 9115) : son amendement n° II-30 : indemnisation des Alsaciens Mosellans incorporés de force dans les organisations paramilitaires nazies ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – V – Tourisme

– (29 novembre 2003) (p. 9122, 9124) : conjoncture défavorable. Diminution des crédits. Données chiffrées. Priorité donnée à la promotion de la France à l'étranger. Baisse du soutien au tourisme associatif et social. Recul des interventions stratégiques. Réduction des crédits d'investissement des contrats de plan Etat-régions. Manque de lisibilité de la politique envers les collectivités territoriales. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les rapatriés – (17 décembre 2003) (p. 10209, 10211) : rappel des dispositions prises par l'ancienne majorité. Propositions du groupe socialiste en faveur des harkis et des rapatriés. Question des "disparus". Importance des biens perdus, spoliés ou vendus à bas prix. Nécessaire unité du monde combattant sur la date commémorative.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance – *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10223, 10224) : regrette l'absence d'un projet de loi traitant de la globalité du problème de la maltraitance. Imprescriptibilité de l'inceste et des crimes sexuels. Prise en compte insuffisante de la parole et des désirs de l'enfant. Questions en suspens. Nécessité d'une réflexion sur l'utilisation de l'internet par les enfants. Remise en question de la tolérance coutumière vis-à-vis des châtiments corporels. Regret de l'insuffisance des mesures sur l'accueil et la protection de l'enfance. Le groupe socialiste s'abstiendra sur le projet de loi.

PUECH (Jean)

sénateur (Aveyron)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 183 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part (ensemble dix annexes, deux protocoles, un acte final et quatorze déclarations). **[n° 331 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 235 (2002-2003)] autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud. **[n° 332 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Justice – Traités et conventions.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part (ensemble dix annexes, deux protocoles, un acte final et quatorze déclarations) [n° 183 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4354, 4355) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud [n° 235 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4356) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Discussion générale**

(p. 7227, 7228) : salue la volonté politique du Gouvernement et la méthode employée. Réforme en profondeur de l'appareil central et territorial de l'Etat. Crainte d'une décentralisation réduite à un processus technique ou administratif. Résistances jacobines à la culture de la décentralisation. Concertation indispensable avec les collectivités. Exigence de loyauté et de transparence. Soutien des représentants des élus locaux au projet de loi.

RAFFARIN (Jean-Pierre)

premier ministre

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages **[n° 116 (2002-2003)]** (3 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Environnement – Logement et urbanisme – Police et sécurité.**

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif au raccordement du Grand-Duché de Luxembourg au TGV Est-européen (ensemble trois annexes) **[n° 130 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Traités et conventions – Transports.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Zimbabwe sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements. **[n° 157 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Projet de loi de sécurité financière **[n° 166 (2002-2003)]** (5 février 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Union européenne.**

Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle **[n° 176 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Éducation – Justice.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part (ensemble dix annexes, deux protocoles, un acte final et quatorze déclarations) **[n° 183 (2002-2003)]** (19 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République algérienne démocratique et populaire, d'autre part (ensemble six annexes, sept protocoles, un acte final, cinq déclarations communes et neuf déclarations unilatérales) **[n° 184 (2002-2003)]** (19 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part (ensemble deux annexes, cinq protocoles, un acte final, treize déclarations communes et deux déclarations unilatérales) **[n° 185 (2002-2003)]** (19 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi relatif aux assistants d'éducation **[n° 193 (2002-2003)]** (26 février 2003) – **Education nationale.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune **[n° 201 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement du Royaume de Belgique, le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Région wallone et le Gouvernement flamand, d'autre part, sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux **[n° 220 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédération suisse portant rectifications de la frontière entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et le canton de Genève **[n° 221 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud **[n° 235 (2002-2003)]** (2 avril 2003) – **Justice – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil modifiant l'acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 **[n° 246 (2002-2003)]** (8 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse **[n° 274 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité **[n° 282 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Projet de loi organique relatif au référendum local **[n° 297 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive **[n° 320 (2002-2003)]** (28 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Culture**

Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives **[n° 336 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Sports.**

Projet de loi relatif au divorce **[n° 389 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Famille – Justice – Société.**

Projet de loi relatif à la régulation des activités postales **[n° 410 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique – Union européenne.**

Projet de loi de programme pour l'outre-mer **[n° 214 (2002-2003)]** (17 juillet 2003) – **Outre-mer.**

Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom **[n° 421 (2002-2003)]** (31 juillet 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Fonction publique.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam **[n° 422 (2002-2003)]** (21 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Transports.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud concernant la navigation de commerce et autres matières maritimes connexes **[n° 423 (2002-2003)]** (21 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Transports.**

Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit communautaire en matière de sécurité des produits et en matière d'assurance et de transparence financière **[n° 426 (2002-2003)]** (27 août 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine relatif à la coopération policière (ensemble un échange de lettres). **[n° 424 (2002-2003)]** (27 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et la Commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur la conduite des activités relatives aux installations de surveillance internationale, y compris les activités postérieures à la certification (ensemble une annexe). **[n° 425 (2002-2003)]** (27 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Énergie – Environnement – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays **[n° 433 (2002-2003)]** (10 septembre 2003) – **Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance **[n° 434 (2002-2003)]** (10 septembre 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties dans le cadre du traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (ensemble deux protocoles), **[n° 439 (2002-2003)]** (17 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Environnement – Traités et conventions.**

Projet de loi Privilèges et immunités de la Cour pénale internationale **[n° 438 (2002-2003)]** (17 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse **[n° 437 (2002-2003)]** (17 septembre 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi relatif aux responsabilités locales **[n° 4 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 39 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Outre-mer.**

Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 38 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Outre-mer.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ensemble deux annexes) **[n° 45 (2003-2004)]** (29 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Environnement.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part **[n° 46 (2003-2004)]** (29 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'instrument amendant la convention du 23 juin 1993 relative à la création du Bureau européen des radiocommunications (ensemble deux annexes) **[n° 56 (2003-2004)]** (5 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Recherche, sciences et techniques – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Slovénie relatif au statut et au fonctionnement des centres culturels **[n° 80 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine sur la création et les statuts des centres culturels **[n° 81 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture.**

Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003 portant simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé ainsi que des procédures de création d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux soumis à autorisation **[n° 89 (2003-2004)]** (26 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Pouvoirs publics et Constitution – Questions sociales et santé.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Ouganda sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 100 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Zambie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 101 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mozambique sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 102 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République azerbaïdjanaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) **[n° 109 (2003-2004)]** (10 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le Gouvernement

de la République d'Albanie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales (ensemble un protocole) **[n° 110 (2003-2004)]** (10 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7172, 7175) : réaffirmation de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire. Grandes réformes du Gouvernement. Etape décisive dans la décentralisation. Transferts de charges obligatoirement compensés ; protection constitutionnelle. Evaluation du coût des transferts et ajustement des financements. Triple objectif du Gouvernement : responsabilisation des élus, libération des énergies locales et réforme de l'Etat. Réconciliation des citoyens avec la politique grâce à l'action locale. Place de l'Europe. Après les lois relatives à la démocratie de proximité, au référendum local et à l'expérimentation, nouvelle étape relative aux transferts de compétences ; prochain projet de loi sur l'autonomie financière des collectivités territoriales. Mise en place de logiques de projets. Dynamique des collectivités territoriales. Préservation et défense de leurs spécificités.

de RAINCOURT (Henri)

sénateur (Yonne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1234, 1236) : symbolisme du débat devant la Haute assemblée. Se réjouit de la décision de discussion du texte au fond. Caractère excessif et mensonger des affirmations à propos du mode de scrutin régional proposé par le Gouvernement. Constitution de la majorité en Bourgogne en 1992. Transposition à la région du mode de scrutin municipal. Exceptions par rapport au scrutin municipal. Illisibilité des attaques contre le projet de loi. Rappel de la mise en place du mode de scrutin municipal pour les élections de 1983 par Gaston Defferre. Inscription de la région dans la Constitution. Respect du pluralisme, dégagement de majorités stables pour les régions. Renforcement de la démocratie. Renforcement de la possibilité d'obtention de sièges. Renforcement du contrôle des électeurs sur les majorités. Problèmes des formations politiques pesant au sein des assemblées régionales au delà de leur valeur électorale réelle. Déplacement du temps des tractations et des alliances politiques entre les deux tours. Propos de M. Guy Allouche. Geste du Gouvernement envers les formations politiques minoritaires. Pollution du débat. Pleine mesure de la parité. (p. 1236, 1237) : retour au mandat de six ans. Reprise pour le mode de scrutin européen de propositions antérieures. Faiblesse du taux de participation aux élections européennes. Problème de la circonscription unique. Nouveau mode de scrutin rapprochant le parlementaire européen des citoyens grâce à la territorialisation de l'élection européenne. Options diverses. Nécessité d'une réforme de l'aide publique. Projet de loi répondant aux attentes. Remerciements du groupe de l'UMP au président et au rapporteur. Le groupe suivra les conclusions de la commission. Projet de loi équilibré. Nécessité d'une adoption rapide. (p. 1258) : présente ses excuses à Mme Marie-Christine Blandin. Ne porte aucun jugement sur sa présidence de l'assemblée régionale. Simple exemple de la région Nord-Pas-de-Calais.

– Proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif [n° 19 (2002-2003)] – (13 mars 2003) – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 1706) : son amendement n° 3 : création d'un "chèque-emploi jeune été" visant à faciliter les emplois saisonniers des étudiants dont les conditions de mises en oeuvre seront créées par décret ; adopté.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (27 mars 2003) – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2218) : approbation des dispositions proposées dans ce texte. Disparition des entreprises au moment de leur transmission. Imposition au titre des plus-values. Effet de seuil. Caractère trop restreint du dispositif proposé. Hommage au travail de la commission spéciale. – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2255) : intervient sur l'amendement n° 60 de M. Alain Vasselle (exonération d'ISF des apports en numéraire aux groupements fonciers agricoles).

– Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi n° 334 (2002-2003)** (p. 4200, 4204) :

propositions résultant d'une réflexion collective menée sur l'initiative du Président du Sénat. Double souci d'une modernisation du Sénat et du respect de sa spécificité. Bicamérisme. Réduction de la durée du mandat à six ans avec renouvellement par moitié ; tendance générale au raccourcissement des mandats. Abaissement de l'âge d'éligibilité à trente ans. Accroissement du nombre de sénateurs ; souhait du Conseil constitutionnel de prendre en compte les évolutions de la population ; volonté de représenter la population sans négliger les territoires. Rétablissement du scrutin majoritaire à deux tours dans les départements élisant trois sénateurs ; équilibre entre les deux modes de scrutin ; effet minime de la réforme sur l'application de la parité aux élections sénatoriales. Soutien du groupe UMP à ce texte.

– Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)] – (12 juin 2003) – **Discussion générale – commune avec celle de la proposition de loi organique n° 333 (2002-2003).**

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4391, 4393) : développement indispensable de l'archéologie prévente. Blocages suscités par la loi de 2001. Nécessité d'un encadrement étatique. Monopole de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP, insatisfaisant. Avertissements du Sénat. Nécessité d'une décentralisation plus poussée. Elus locaux conscients des enjeux. Consécration du rôle des services archéologiques territoriaux. Absence de privatisation de l'archéologie. Problème des délais de réalisation des fouilles. Solution apportée par le projet de loi. Modalités de financement des opérations. Son initiative de la fin 2002. Interrogation sur le fonds de péréquation. Propriété des découvertes archéologiques. Soutient ce projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4788, 4789) : prise en compte du montant et de la durée de la cotisation, et du niveau de la prestation. Approbation par le groupe UMP du projet de loi. Importance du débat parlementaire. Réaffirmation de l'attachement à la solidarité, à l'équité et à la liberté. Choix politique en faveur de la répartition. (p. 4790, 4791) : volonté de maintenir un haut niveau de pension. Hommage aux rapporteurs. Conséquences de l'absence de réforme. Fonds de réserve des retraites. Discours du Premier ministre sur les retraites le 21 mars 2000. Justification de l'allongement de la durée des cotisations. Concertation avec les partenaires sociaux. Progressivité de la réforme. (p. 4792) : avancées liées à la réforme.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7528) : soutient l'amendement n° 509 de M. Philippe Leroy (possibilité pour le département d'assurer la maîtrise d'ouvrage des équipements) ; adopté. Soutient l'amendement de M. Philippe Leroy n° 510 (levée de la TGAP par le département) ; retiré puis repris par M. Philippe Adnot. (p. 7529) : intervient sur l'amendement de M. Philippe Leroy n° 510 précité. – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7547) : soutient l'amendement n° 1158 de M. Gérard Longuet (limitation du rôle de la région) ; retiré. – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 7562) : soutient l'amendement n° 514 de M. Philippe Leroy (modification du titre du chapitre) ; retiré.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (19 novembre 2003) – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8390, 8391) : dispositions mises en place avant la création de l'APA. Approbation de la mise en oeuvre du plan "vieillissement et solidarité".

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8456, 8457) : gaspillages de la législature précédente. Nécessité de poursuivre les réformes. Rejet du conservatisme et de la facilité. Revalorisation du travail. Maîtrise de la dépense publique. Respect des engagements de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales. Fierté vis-à-vis des réformes engagées. Le groupe UMP votera le projet de loi de finances pour 2004.

Deuxième partie :

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV – Art. additionnel après l'art. 74 bis** (p. 9471) : demande une suspension de séance au nom du groupe UMP.

RALITE (Jack)

sénateur (Seine-Saint-Denis)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : L'évolution du secteur de l'exploitation cinématographique **[n° 308 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Culture.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)] – (7 mai 2003) – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2973) : sur l'amendement n° 148 du Gouvernement (simplification des obligations des salariés intermittents du spectacle au titre du chômage), son sous-amendement n° 154 : précision des organismes et des employeurs concernés et obligation du guichet unique ; rejeté.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3081, 3082) : interrogation sur le sens de ce texte dans le contexte actuel. Evolution inquiétante du budget et du contenu de la décentralisation concernant le devenir les monuments historiques. Risque de soutien du mécénat au patrimoine au détriment de la création contemporaine. Absence de tradition française de mécénat d'entreprise. Sort des fondations lié à celui de leur créateur. Saisira le Gouvernement sur le classement du siège de Canal Plus. Accentuation des inégalités entre les causes aidées et les malheurs oubliés. Exemple du Téléthon. Partisan d'une conception de la diversité culturelle défendue par le Président de la République. Remise en cause non souhaitable des politiques nationales par une proposition européenne d'adoption à la majorité qualifiée. Vigilance nécessaire sur l'environnement de la politique culturelle nationale, qui est une responsabilité publique.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4396, 4398) : sa motion n° 34 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Importance de l'archéologie comme lien vers le passé. Intérêt de la loi du 17 janvier 2001 et difficultés d'application. Ouverture néfaste à la concurrence. Collectivités locales lésées. Désaccord des archéologues. Mise de la culture sous la tutelle de l'économie. Désengagement culturel. Orientations libérales. Risques internationaux. Rôle fondamental des archéologues.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4629) : intervient sur l'amendement n° 136 de M. René Trégouët (aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs). (p. 4631) : son amendement n° 151 : définition du caractère illicite des diffusions ; rejeté.

– Rappel au règlement – (1er juillet 2003) (p. 4747) : protestation contre l'accord signé le 27 juin remettant en cause le régime indemnitaire du chômage des intermittents. Demande l'appui du Sénat dans le refus de l'agrément de cet accord.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] (suite) – (9 juillet 2003) (p. 4931, 4932) : le groupe CRC se déclare solidaire des intermittents du spectacle et demande au ministre des affaires sociales de ne pas agréer l'accord minoritaire du 26 juin relatif à l'indemnisation du chômage et dont l'application compromettrait le développement de la vie culturelle.

– Rappel au règlement – (11 juillet 2003) (p. 5130, 5131) : intermittents du spectacle.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations – *Deuxième lecture* **[n° 415 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5659, 5661) : avec le groupe CRC, s'abstiendra sur ce texte. Texte fiscal destiné à aider les entreprises à investir dans l'art. Conséquences incertaines pour la culture. Défavorable à l'accord du 26 juin sur le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle. Nécessité de repenser les rapports création-société.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive – *Commission mixte paritaire* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5759, 5760) : opposition du groupe CRC à ce projet. Privatisation de fait de l'archéologie préventive. Baisse des recettes de l'INRAP. Importance de l'archéologie. Référence à la réflexion de Georges Balandier sur la culture. Son hostilité au nouveau régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle. Rôle de la création artistique. Groupement d'artistes et de penseurs pour la défense de la culture. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5767, 5768) : absence d'une véritable liberté de création. Confusion entre culture et commerce. Hostilité aux grands groupes. Nature de l'exception culturelle française.

– Rappel au règlement – (21 octobre 2003) (p. 6880) : condamnation de l'attitude de TF1 vis-à-vis des intermittents du spectacle. Criminalisation des actions revendicatives.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7502) : favorable à l'amendement n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression).

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7644, 7645) : rapport alarmant du Conseil d'analyse économique sur l'habitat indigne. Aubervilliers. Absence de référence au budget rétréci du logement pour 2004. Abandon par l'Etat de la politique du logement. Multiplication des copropriétés dégradées. Eclatement de la responsabilité publique.

– Rappel au règlement – (12 novembre 2003) (p. 7719) : demande au Gouvernement de lever l'agrément donné le 6 août 2003 au protocole relatif au régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle et de ne pas le redonner compte tenu des méfaits constatés de la part du MEDEF, de la CFDT et de l'UNEDIC qui l'ont rendu illégal.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite) – (13 novembre 2003) – **Art. 59** *(Transfert aux communes, à titre expérimental de la responsabilité de la politique de résorption de l'insalubrité dans l'habitat)* (p. 7825, 7826) : son amendement n° 749 : suppression ; rejeté. Intérêt de la coordination entre l'échelon local et l'échelon étatique.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9057, 9058) : interrogations. Démembrement du ministère de la culture. (p. 9059) : remise en cause du service public. Avancée des intérêts privés. Recul de l'initiative publique. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9064, 9065) : intransigeance gouvernementale face aux intermittents. Absence de dialogue social. Injustice. Reprise indispensable de la négociation. Dépôt prochain d'une proposition de loi relative à l'emploi artistique.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9079, 9080) : multiplication des obstacles au respect de la diversité culturelle : extension de la publicité, révision programmée de la directive télévision sans frontières et libéralisation de la culture prônée par l'OMC.

Protection de cette exception culturelle liée à l'existence de coordinations culturelles dans le monde et à la protection de l'UNESCO. Défense du principe de la redevance.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 62 bis** *(Instauration d'un crédit d'impôt pour les productions cinématographiques réalisées en France)* (p. 9694, 9695) : situation préoccupante du cinéma français. Nécessité de reprendre les négociations avec les intermittents du spectacle. Favorable à ce crédit d'impôt.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. 50** *(Aménagement des procédures de recouvrement de la redevance d'archéologie préventive)* (p. 10166) : soutient l'amendement n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10173, 10174) : défavorable à l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive) et, sur celui-ci, au sous-amendement n° 152 de la commission.

RAOUL (Daniel)

sénateur (Maine-et-Loire)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Outre-mer **[n° 75 tome 22 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Outre-mer – Budget.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 578, 579) : rapports de M. Jean-Yves Le Déaut et de la mission Essig sur les risques industriels. Obstacle culturel à la perception et à la gestion du risque. Evolution nécessaire dans le sens d'une culture responsable et participative. Nécessité de l'enseignement de la cyndinique à l'université. Economie du texte sur les risques technologiques. Application aux 672 installations Seveso "seuil haut". Interrogation sur les modalités des réunions publiques d'information, sur les

dotations aux comités locaux d'information et de concertation, CLIC, et leur articulation avec les secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles, SPPPI. Absence de dispositions concernant la participation financière de l'Etat. Coût de la reconquête urbaine pour les collectivités locales. Insuffisance du dispositif en matière d'études de danger. Le groupe socialiste approuve les objectifs du texte sous réserve de précisions concernant l'implication financière de l'Etat et du vote des amendements.

– **Suite de la discussion** (5 février 2003) – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation d'un établissement industriel à risques – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 614) : regrette la position de retrait du Gouvernement. – **Art. 2** *(Création d'un Comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* : Son amendement n° 70 : coordination des actions des secrétariats permanents pour les problèmes de pollution industrielle, SPPPI, et des CLIC ; retiré. – **Avant l'art. 4** (p. 616) : son amendement n° 71 : élaboration d'un référentiel méthodologique sous l'égide des services de l'Etat pour la conduite de l'étude de dangers ; rejeté. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 515-18 du code de l'environnement** *(Mise en oeuvre proportionnée des mesures du PPRT)* (p. 623) : défavorable à l'amendement n° 5 de la commission (mise en oeuvre progressive des mesures prévues par les PPRT en fonction de l'intensité des risques). – **Art. 6** *(Formation à la sécurité)* (p. 635) : intervient sur l'amendement n° 42 de la commission (extension aux chefs d'entreprises extérieures et aux travailleurs indépendants du bénéfice de la formation d'accueil délivrée par l'entreprise utilisatrice). – **Art. 8** *(Mise en place dans les établissements "Seveso" de leurs propres moyens de prévention, de lutte contre l'incendie)* (p. 643) : intervient sur l'amendement n° 49 de la commission (moyens mis en oeuvre pour la sécurité des personnes occupées dans l'enceinte de l'établissement). – **Art. 11** *(Fréquence des réunions des CHSCT, crédit d'heures et formations spécifiques dispensées à leurs membres)* (p. 658) : intervient sur l'amendement n° 59 de coordination de la commission. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une évaluation de la probabilité d'accidentet du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 665) : complexité de la méthodologie d'évaluation de la probabilité d'occurrence. Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 11 de la commission (de suppression). – **Après l'article 14** (p. 666, 667) : reprend l'amendement, retiré par M. Francis Grignon, n° 97 : institution d'une mission obligatoire de diagnostic global et d'un carnet de bord des risques ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (6 février 2003) – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 (nouveau) du code de l'environnement)* (p. 708, 709) : votera contre l'amendement n° 37 de la commission (limitation de l'obligation d'informer de l'existence d'un risque aux biens situés dans les communes couvertes par un plan de prévention des risques technologiques et naturels et aux contrats de vente). – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 709) : intervient sur l'amendement n° 96 de M. Philippe Marini (communication gratuite par l'Etat aux collectivités territoriales des données météorologiques). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 714) : avancées réelles. Amendements pragmatiques retenus. Votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)]** – (18 mars 2003) – **Art. 1er** *(Ajout d'un livre et de 18 articles au code de l'environnement)* – **Art. L. 711-2 du code de l'environnement** (p. 1749) : favorable à l'amendement n° 10 du Gouvernement (mention dans le code de l'environnement de l'Antarctique comme "réserve naturelle mondiale consacrée à la paix, à la science et à la recherche scientifique").

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2066, 2067) : analogie des objectifs du projet initial avec ceux du précédent gouvernement. Focalisation du texte adopté par l'Assemblée nationale sur la question fiscale et l'abaissement des charges sociales. Remise en cause de l'ISF. Absence de mesure favorisant la pérennité des entreprises, concernant les artisans et le rôle des collectivités territoriales. Souhait d'un étalement sur plusieurs exercices du paiement de l'impôt sur les plus-values. Coût de cette réforme. Nécessité d'une plus large concertation avant la mise en place du guichet social unique.

– **Suite de la discussion** (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2103) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 2111) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 8 (efficience du contrôle sur les qualifications exigées pour l'exercice de certaines activités artisanales). – **Art. 6 ter** *(Renforcement de la protection des cautions)* (p. 2122) : reprend l'amendement de M. Jean Chérioux n° 146 : impossibilité de poursuite de la seule caution personne physique sans poursuivre le débiteur principal ; rejeté. – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2137) : votera l'amendement n° 182 du Gouvernement (extension du dispositif d'exonération de cotisations sociales aux bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation). – **Art. 10 (suite)** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* – **Art. L. 127-4 du code de commerce** *(Solidarité entre les contractants)* (p. 2150) : soutient l'amendement n° 126 de M. Jean-Pierre Godefroy (extension du champ d'application de ce dispositif au contrat d'accompagnement conclu avec une société coopérative ouvrière de production, SCOP) ; rejeté. – **Art. 11** *(Dispositif d'aide au contrat d'accompagnement à la création d'entreprise et à leurs bénéficiaires)* (p. 2154) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 33 (ouverture au repreneur d'entreprise du bénéfice des aides accordées au créateur d'entreprise).

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 2225) : soutient les amendements n° 266 de M. Gérard Miquel (étalement du paiement de l'impôt sur les plus-values des titres ou des actifs d'une entreprise sur la durée du crédit vendeur octroyé par le cédant) et n° 265 de M. Marc Massion (repli) ; retirés. – **Art. additionnels après l'art. 27 A** (p. 2263) : intervient sur l'amendement n° 288 de M. Pierre Hérisson (élargissement du dispositif permettant de rendre obligatoires les contrats de crise à l'ensemble des animaux d'élevage, des produits agricoles périssables et des produits de la pêche et de l'aquaculture et raccourcissement des délais de mise en oeuvre de ce dispositif de crise). (p. 2267) : reprend l'amendement de M. Pierre Laffitte n° 286 : avantage fiscal aux familles dont l'un des enfants suit des études scientifiques ou de gestion et aux entreprises qui financent les bourses d'études destinées à des pré-recrutements de personnels scientifiques ou de gestionnaires ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2270) : prise en compte insuffisante des besoins des artisans et des commerçants. Rejet de l'idée d'un "reste à vivre". Insuffisance des mesures d'accompagnement et des réseaux d'entreprises. Défavorable au recours aux ordonnances pour la création du guichet social unique. Chèque emploi-service. Articles 24 et 26 sur l'ISF. Transformation d'une prime en avance remboursable. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– **Projet de loi réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires et des conseils en propriété industrielle [n° 176 (2002-2003)]** – (2 avril 2003) – **Art. additionnel après l'art. 18** (p. 2413) : favorable à l'amendement n° 29 de la commission (institution d'une obligation de formation continue pour les avocats en exercice), tout en appelant à la vigilance sur la mise en application des textes.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (30 avril 2003) – **Art. additionnels**

après l'art. 12 (p. 2818) : son amendement n° 78 : installation d'équipements propres à empêcher la réception et l'émission de communications téléphoniques dans les véhicules en mouvement ; retiré.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3087, 3089) : son amendement n° 53 : augmentation du taux de la réduction d'impôt pour les dons effectués aux fondations de recherche ; rejeté.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3201, 3202) : vote du texte en première lecture : acte d'espérance du parti socialiste pour un retour de l'Assemblée nationale au projet initial du Gouvernement. Texte de bon sens initié par le rapport de MM. Jean-Yves Le Déaut et François Loos. Regrette l'insuffisante association de la population à l'élaboration des PPR, l'abandon de la notion d'intercommunalité et la faible extension des pouvoirs des CHSCT. Dispositions satisfaisantes sur la tenue obligatoire d'une réunion lors de l'enquête publique, le renforcement du pouvoir des CLIC, le contenu de l'étude de dangers, le droit de délaissement et d'expropriation ; le programme de relogement obligatoire ; l'imputation financière des travaux à réaliser sur les ouvrages de l'État. Pertinence du rétablissement des articles 14 et 15 sur l'évaluation du coût des dommages potentiels et l'indemnisation des victimes et de l'instauration du bilan environnemental. Désaccord du groupe socialiste sur un certain nombre d'amendements de la commission. Donne acte au Gouvernement de la réglementation du transport et du stockage de matières dangereuses. Intérêt de la création du domaine public fluvial des collectivités sous réserve de précisions. Le groupe socialiste déterminera son vote en fonction du maintien de la position de la commission sur les articles 1er et 14. – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation classée "Seveso seuil haut" – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 3209) : votera contre l'amendement n° 8 de la commission (obligation, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC). – **Art. 3 bis** *(Définition de la méthodologie des études de danger)* (p. 3210) : défavorable à l'amendement n° 10 de la commission (mention dans l'étude de danger des mesures de réduction des risques à la source et suppression de l'alinéa 3 de l'article L. 512-1 du code de l'environnement détaillant le contenu de l'étude de danger). Nécessité de définir la méthodologie. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement))* – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 3215) : favorable à l'amendement n° 16 de la commission (organisation des modalités du relogement dans la convention prévoyant les conditions d'aménagement et de gestion des terrains, avec association des organismes HLM et les bailleurs privés). – **Art. L. 515-19-1 du code de l'environnement** *(Cession des terrains ayant fait l'objet des mesures de reconquête de l'urbanisme aux exploitants des installations à risques)* : défavorable à l'amendement n° 18 de la commission (levée de l'interdiction faite aux industriels de développer des activités entraînant des servitudes supplémentaires sur les terrains dont ils sont cessionnaires). Augmentation du périmètre de la population exposée aux risques. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3218) : caractère non satisfaisant en dépit de son intérêt de l'amendement n° 81 du Gouvernement (instauration d'un périmètre de sécurité autour des infrastructures ferroviaires). Problèmes d'application dans les zones déjà urbanisées. Attente de précisions supplémentaires pour voter le texte. – **Art. 5 A** *(Majoration de 50 % du crédit d'heures des membres du CHSCT – art. L. 236-7 du code du travail)* (p. 3221) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 19 de la commission (suppression). – **Art. 8 bis A** *(Augmentation du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT par accord collectif – art. L. 236-5 du code du travail)* (p. 3242) : défavorable à l'amendement n° 20 de la commission (suppression). – **Art. 10** *(Nouvelles attributions du CHSCT dans les établissements classés "Seveso seuil haut" – art. L. 236-2, L. 236-2-1 et L. 236-9 du code du travail)* (p. 3246) : votera contre l'amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (extension des attributions du CHSCT à l'organisation de la sous-traitance existante). – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* (p. 3248) : votera l'amendement n° 56 de M. Marc Massion (extension de la couverture des dommages aux organismes d'HLM) par souci d'équité envers les locataires des bailleurs sociaux. – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une estimation de la probabilité d'accident et du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3264) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 24 de la commission (suppression de l'article rétabli par l'Assemblée nationale). – **Art. 16** *(Informations devant figurer dans le rapport annuel des sociétés – art. L. 225-102-2 nouveau du code de commerce)* (p. 3265) : défavorable à l'amendement n° 25 de la commission (suppression du dernier alinéa de l'article rétabli par l'Assemblée nationale). – **Art. 16 bis A** *(Obligation de réaliser un bilan environnemental en cas de redressement judiciaire – art. L. 621-54 du code de commerce)* (p. 3266) : défavorable à l'amendement n° 26 de la commission (limitation du champ d'application aux seules entreprises classées "Seveso seuil haut"). – **Art. 16 quater** *(Remise en état des sols après cessation d'activité – art. L. 512-17 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3269) : favorable au sous-amendement de la commission n° 98 (consultation du maire ou du président de l'EPCI sur les obligations de dépollution des entreprises quant à l'usage futur du site), modifiant l'amendement n° 66 du Gouvernement (précision du champ des obligations de dépollution des entreprises et possibilité pour le préfet, pour les nouvelles installations, d'acter une remise en état selon un usage plus contraignant en cas d'accord entre l'exploitant et le propriétaire).

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (22 mai 2003) – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3479) : reprend l'amendement de Mme Anne-Marie Payet n° 105 : exclusion du montant de l'aide à la mobilité de l'assiette de calcul des ressources permettant l'obtention de l'allocation logement. ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3481) : intervient sur les amendements identiques n° 172 de Mme Anne-Marie Payet et n° 192 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prolongation de trois ans des contrats emplois-jeunes conclus par les collectivités des DOM). – **Art. 11** *(Dispositifs destinés aux élèves en grande difficulté)* (p. 3501) : soutient l'amendement n° 245 de M. Claude Lise (mise en place des moyens nécessaires) ; retiré.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4557, 4558) : demande de précisions sur la conception du service public universel des télécommunications. Equipement indispensable du territoire en fibre optique. Décentralisation sans moyens. Volonté des collectivités locales. Interrogation sur leurs compétences. (p. 4562) : sur l'amendement n° 11 de la commission (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée), soutient le sous-amendement n° 166 de M. Pierre-Yvon Trémel ; rejeté. (p. 4569) : sur l'amendement n° 11 de la commission (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée), le groupe socialiste votera contre le sous-amendement n° 198 de M. Jean-François Le Grand (élargissement pour les collectivités locales de la possibilité d'exploiter les réseaux des télécommunications). – **Art. additionnels après l'art. 1er A** (p. 4570) : soutient l'amendement n° 168 de M. Pierre-Yvon Trémel (obligation pour les propriétaires de réseaux de télécommunications de

communiquer le plan des réseaux aux communes) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 1er B** (p. 4580) : soutient l'amendement n° 174 de M. Simon Sutour (droits et devoirs des opérateurs de télécommunications concernant l'enfouissement de leurs réseaux) ; rejeté.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer** – *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Art. 47** *(Suppression de la polygamie à Mayotte)* (p. 4619) : interrogation sur la date d'entrée en vigueur de l'âge légal du mariage. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4619) : réticence quant aux aspects fiscaux du projet de loi. Manque d'engagement concernant la formation. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-9 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4633) : soutient l'amendement n° 178 de Mme Danièle Pourtaud (encadrement du régime de la responsabilité pénale des hébergeurs) ; rejeté.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Commission mixte paritaire* **[n° 368 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5714) : interrogation sur la remise gracieuse du récépissé de dépôt de dossier de création d'entreprise, RDDCE. Regret de l'insuffisance de l'effort en faveur des très petites entreprises. Défavorable à la transformation de la prime à la création d'entreprise en une avance remboursable. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Commission mixte paritaire* **[n° 411 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5730) : avancées significatives en commission mixte paritaire en matière de transparence et de responsabilité. Importance du passage d'une culture déterministe à une culture probabiliste. Regrette l'insuffisante prise en compte des aspects miniers. Le groupe socialiste votera ce texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5862) : intervient sur l'amendement n° 45 de la commission (substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions"). Interrogation sur le rôle exact de l'agence. – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5874) : intervient sur les amendements identiques n° 227 de M. Jean-Yves Mano et n° 341 de M. Yves Coquelle (suppression). – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5895) : soutient l'amendement n° 247 de M. Gérard Collomb (classement du quartier de la Duchère à Lyon en zone franche urbaine) ; rejeté. (p. 5896) : reconnaissance de la dynamique créée par les ZFU. – **Art. 24** *(Exonération de cotisations sociales – art. 12 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996)* (p. 5907) : soutient l'amendement n° 242 de M. Jean-Yves Mano (distinction entre les emplois créés dans la zone et les emplois transférés) ; rejeté.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (21 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6907, 6908) : contenu du service universel. Personnes handicapées. Disparités tarifaires. Absence regrettable d'évolution du contenu du service universel. Procédure d'attribution. Le groupe socialiste est défavorable au titre Ier et à l'article 1er. (p. 6909) : soutient l'amendement n° 84 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression) ; rejeté. (p. 6912) : soutient l'amendement n° 86 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression de la procédure d'appel à candidatures) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 88 de M. Pierre-Yvon Trémel (repli) ; rejeté. (p. 6915) : soutient l'amendement n° 90 de M. Pierre-Yvon Trémel (exclusion de l'assiette de la contribution au service universel des prestations facturées pour compte de tiers) ; adopté. (p. 6916) : soutient l'amendement n° 93 de M. Pierre-Yvon Trémel (maintien d'une homologation des tarifs du service universel par le ministre des télécommunications) ; rejeté. (p. 6917) : soutient l'amendement n° 95 de M. Pierre-Yvon Trémel (conservation par France Télécom du monopole des services obligatoires) ; rejeté. (p. 6920) : soutient l'amendement n° 97 de M. Pierre-Yvon Trémel (cohérence) ; rejeté. (p. 6921, 6922) : soutient l'amendement n° 98 de M. Pierre-Yvon Trémel (participation de tous les opérateurs de télécommunications aux instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire) ; devenu sans objet. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6930) : soutient l'amendement n° 99 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression) ; rejeté. (p. 6932) : soutient l'amendement n° 103 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression partielle) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6957) : soutient l'amendement n° 105 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression du droit d'option) ; adopté – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – code du travail)* (p. 6964) : soutient l'amendement n° 109 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 6** *(Coordination juridique et suppression de dispositions obsolètes – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6970) : soutient l'amendement n° 111 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6974) : défavorable à l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8035) : désorganisation de l'Etat. Ebauche de compensation.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 53** (p. 8418) : information des concitoyens des décisions du Gouvernement.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 8896) : révision constitutionnelle du 28 mars 2003. Adoption d'une loi de programme. Hausse des crédits largement consacrée au volet social. Relèvement du plafond d'éligibilité à la CMU. Rigueur de l'évolution de ceux destinés à l'emploi. Reconduction des crédits destinés au logement. Tendance à la dispersion de ceux destinés à l'outre-mer vers plusieurs ministères. Nécessité d'un bilan évaluant l'efficacité des crédits accordés. Ralentissement des crédits d'investissement et perte des crédits européens pour non-consommation. Effort particulier en faveur du rattrapage économique de Mayotte. Avis favorable à l'adoption de ce budget. Réserves émises à titre personnel. (p. 8901, 8902) : à titre personnel. Budget en diminution à périmètre constant. Perte de lisibilité. Faible niveau des crédits du FEDOM. Soutien indispensable aux emplois aidés. Sous-consommation des crédits du logement. Aggravation d'une situation préoccupante. Crédits attribués au passeport mobilité en baisse. Différence de traitement avec la Corse. Forte réduction des crédits d'investissement ; conséquence sur la mobilisation des fonds structurels européens. Crise profonde de la filière banane aux Antilles. Situation préoccupante du tourisme. Le groupe socialiste votera contre ce budget ; M. Claude Lise s'abstiendra.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9389, 9390) : désengagement de l'Etat et charge pour les départements des exigences du réseau

routier. Intérêt d'un fonds alimenté par les bénéfices de la rente autoroutière pour financer des investissements en faveur des grandes infrastructures et une politique d'aménagement du territoire.

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV** (p. 9468) : s'abstiendra sur l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits de pension). (p. 9469) : le groupe socialiste s'abstient de voter les crédits du titre VI. – **Art. additionnel après l'art. 74 bis** (p. 9471, 9472) : favorable à l'amendement n° II-7 de la commission (présentation d'un rapport par le Gouvernement sur la majoration de pension versée aux retraités d'outre-mer).

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9483, 9485) : gestion de l'après-mines. Exemple de la Lorraine. Oubli des EPCI dans la décentralisation. Situation particulièrement grave de l'industrie française. Nécessité de développer la production à haute valeur ajoutée. Importance de l'investissement dans l'innovation et la recherche. Asphyxie de la recherche publique par le Gouvernement.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 42** (p. 10150) : soutient l'amendement n° 46 de Mme Danièle Pourtaud (disposition en faveur des salariés du secteur privé ayant relevé, au cours de leur période d'activité, des régimes de retraite prévus par les ordonnances du 13 décembre et du 17 novembre 1958) ; adopté.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10186, 10187) : soutient l'amendement n° 1 de M. Pierre-Yvon Trémel (suppression) ; rejeté. (p. 10189) : son amendement n° 3 : extension du service universel à la consultation de l'annuaire et à la récupération des informations de localisation à titre gratuit pour les services de secours et de police ; rejeté. (p. 10191) : son amendement n° 4 : repli ; rejeté. Soutient l'amendement n° 6 de M. Pierre-Yvon Trémel (précision sur le contenu de l'évaluation du service universel) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10198) : le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi.

RAOULT (Paul)

sénateur (Nord)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre suppléant de la Commission nationale des aides publiques aux entreprises.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 295, 296) : importance de ce débat. Exemple du département du Nord. Bilan démographique contrasté des campagnes. Nécessité du maintien des commerces. Proposition d'un revenu minimal garanti aux commerçants installés en zone de rénovation rurale. Dispositif expérimental. Projet de loi à venir sur l'aménagement du territoire. Au nom du groupe socialiste, soutient les conclusions de ce rapport.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9321, 9322) : désengagement financier de l'Etat. Importance des besoins. Conséquences des choix fiscaux néfastes du Gouvernement. Gel des crédits en 2003. Doutes sur la pérennité des aides européennes. Mise en place des contrats d'agriculture durable, CAD, et de la prime herbagère agri-environnementale. Disparition du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Interrogation sur la remise en cause par la Commission européenne de la politique des quotas de production de lait et de betteraves à sucre. Le groupe socialiste votera contre ce budget.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Aviation et aéronautique civiles – Budget annexe de l'aviation civile

– (3 décembre 2003) (p. 9403, 9404) : contexte de crise. Evolution du trafic de passagers. Augmentation du taux de la taxe de l'aviation civile. Chute préoccupante des investissements. Rôle du FIATA et gestion de la taxe sur le bruit. Troisième aéroport parisien. Avenir d'Air France. Compagnies low cost. Avec le groupe socialiste, votera contre ces crédits.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) (p. 9412, 9413) : évolution des crédits. Efforts réels mais limités en faveur de la sécurité et de la protection du littoral. Sécurité et modernisation des ports. Incertitude concernant la libéralisation des services portuaires effectués par les équipages des navires et les répercussions du projet de loi relatif aux responsabilités locales pour les ports. Flotte de commerce. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur les crédits de la mer.

REINER (Daniel)

sénateur (Meurthe-et-Moselle)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Iran, réforme, révolution ou résignation ? **[n° 385 (2002-2003)]** (7 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 925, 927) : remise en cause de l'esprit de la loi SRU par l'Assemblée nationale. Assouplissement des dispositions relatives aux SCOT. Relèvement du seuil d'application de la règle des quinze kilomètres. Antériorité de l'existence des pays par rapport à la loi. Problèmes d'application de la loi de 1999. Souhait d'une concertation avec les organismes intéressés. Inconvénients et limites du texte présenté. Propositions du groupe socialiste.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 992, 993) : le groupe socialiste est favorable aux amendements identiques n° 1 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 77 (éligibilité des dépenses d'élaboration de révision ou de modification des documents d'urbanisme au FCTVA). – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 994) : son amendement n° 190 : abaissement à 15 000 habitants du seuil de population rendant nécessaire l'élaboration d'un SCOT ; rejeté. Nécessité d'inciter les petites agglomérations à s'organiser. – **Art. 1er ter** *(Association des départements et des régions à l'élaboration des SCOT)* (p. 1000) : son amendement n° 191 : suppression ; retiré. – **Art. 2** *(Contenu du projet d'aménagement et de développement durable, PADD)* (p. 1003) : favorable aux amendements identiques n° 12 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 85 (distinction au sein du PLU entre le projet d'aménagement durable et les orientations d'aménagement relatives à des quartiers). Intervient sur l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Vial (introduction de la notion de principes fonctionnels dans les schémas d'aménagement). Problème de fond posé par la notion de principes fonctionnels. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1005) : soutient l'amendement n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression) ; rejeté. Exclusion de familles à revenus modestes. Existence de règles suffisantes en matière de limitation de la construction. (p. 1009) : favorable aux amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Son expérience de maire d'une petite commune. Risque de ségrégation. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1016, 1017) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 93 (renforcement du rôle des communes lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal). Risque de double compétence. – **Art. 20 (par priorité)** *(Nouveau régime des "pays")* (p. 1024, 1025) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 205 et 206 : organisation et rôle du conseil du développement ; rejetés ; et n° 207 : organisation et rôle du conseil du développement ; adopté. (p. 1025) : son amendement n° 200 : coordination ; devenu sans objet. (p. 1028) : distinction entre mise en oeuvre et suivi de la charte. Cas d'une opération groupée d'aménagement foncier et

d'une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce. (p. 1032) : son amendement n° 201 : coordination ; devenu sans objet. Son amendement n° 202 : coordination ; adopté. (p. 1035) : soutient l'amendement n° 210 de M. Jean-Claude Peyronnet (dispositions relatives à la contractualisation des communes et des EPCI en vue de réaliser le projet de pays) ; retiré. Son amendement n° 204 : coordination ; adopté. (p. 1035) : son amendement n° 209 : possibilité pour les territoires de contractualiser directement au niveau du pays ; retiré.

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1177, 1178) : désaccord sur les modifications apportées par l'Assemblée nationale au projet de loi initial. Hommage au travail effectué par les rapporteurs du Sénat. Le groupe socialiste ne votera pas le projet de loi.

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3009, 3010) : évolution considérable du texte. Retour sur des avancées importantes. Exemple des SCOT. Atteinte à l'objectif de mixité sociale et rôle du pays. Caractère du texte confus résultant de ces nombreuses modifications. Le groupe socialiste proposera des amendements de simplification. – **Art. additionnel avant l'art. 2 bis A** (p. 3014) : ne votera pas l'amendement n° 36 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'élaboration d'un plan local d'urbanisme partiel par un établissement public de coopération intercommunale). – **Art. 4** *(Procédures de modification et de révision des PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 3018, 3019) : défavorable à l'amendement n° 37 de M. Charles Revet (extension de la révision simplifiée). – **Art. 5 bis GA** *(Procédure d'élaboration du plan de déplacement urbain – art. 28-2-2 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 3027, 3028) : son amendement n° 41 : clarification ; adopté. – **Art. 6 bis BA** *(Autorisation d'aménager ou de lotir dans les communes n'ayant pas institué la PVR)* (p. 3029) : soutient l'amendement n° 45 de M. Jean Besson (définition par l'autorité organisatrice du service public de l'eau et de l'électricité des conditions de qualité des dispositifs envisagés) ; adopté. Soutient l'amendement n° 46 de M. Jean Besson (remplacement du mot "branchement" par le mot "raccordement") ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 6 ter B** (p. 3030) : intervient sur l'amendement n° 22 du Gouvernement (extension du champ de dispense de permis de construire aux travaux de reconstruction des établissements pénitentiaires). – **Art. 20 (priorité)** *(Simplification de la création et du fonctionnement des "pays")* (p. 3032) : son amendement n° 44 : extension du champ de l'autorisation de contracter aux groupements d'intérêt public ; rejeté. (p. 3033) : préjudice porté aux groupements d'intérêt public. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3054) : remerciements. Points d'insatisfaction.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3205, 3206) : conséquences dramatiques de l'arrêt de l'exploitation des mines. Mobilisation des sénateurs lorrains sur les risques miniers et l'article 13 bis. Avancée majeure de la loi du 30 mars 1999 en matière d'indemnisation des victimes après les sinistres de Moutiers et d'Auboué. Mise en échec de la loi par l'administration des Domaines. Recul du Gouvernement sur la création d'un risque minier initié par le Sénat. Persistance de l'indemnisation insuffisante des victimes en dépit de la prise en charge par le Fonds de garantie automobile. Annonce d'amendements sur l'indemnisation des victimes. – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement))* – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* (p. 3213) : son amendement n° 55 : instauration d'un droit de délaissement dans les zones incluses dans les plans de prévention des risques miniers ; retiré. Appel à la réflexion sur le devenir des bâtiments et terrains en l'absence d'entretien. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 3248, 3251) : son amendement n° 57 : élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents ; rejeté. Le groupe socialiste votera les amendements identiques n° 57 précité et n° 48 de Mme Evelyne Didier (élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents). Urgence de lever les obstacles à l'indemnisation. En cas d'échec, annonce du dépôt d'une proposition de révision de la loi "après mines"' pour redéfinir la notion de sinistre minier. – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3252) : rappel au règlement. Souhaite connaître les raisons de l'appel, avant l'article 13 bis, de l'amendement n° 2 de M. Jean Louis Masson (indemnisation, par l'exploitant, des immeubles présentant une pente supérieure à 1 %), alors qu'il figurait au dérouleur après l'article 13 bis.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3803, 3806) : polémique de tradition. Tendance à un accroissement des transports. Nécessité d'un développement durable et respectueux de l'environnement. Protocole de Kyoto. Transfert modal de la route vers le fer et la voie d'eau. Développement des transports collectifs urbains et interurbains. Nécessité d'une politique des transports multimodale. Inquiétudes soulevées par l'audit des ponts et chaussées. Insuffisance d'investissements en matière d'infrastructures de l'entreprise ferroviaire. Politique au niveau européen. Respect des contrats de plan en cours avec les collectivités locales. Désenclavement des territoires. Mise en place d'axes alternatifs à ceux déjà surchargés. Achèvement rapide des barreaux routiers transversaux. Financement des investissements. Augmentation du coût du transport routier. Pertinence d'un emprunt européen. Avenir de la rente autoroutière. Création indispensable d'un fonds spécial d'investissement.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3947, 3948) : alourdissement du projet de loi initial. Refonte de plusieurs textes de lois. Désapprobation sur plusieurs points. Modification du seuil requis pour les SCOT. Modification substantielle de la loi montagne et de la loi littoral. Désaccord sur les dispositions de l'article 19 ter relatif à la réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7246) : déception devant le projet de loi. Exclusion des EPCI. Risque de multiplication de conflits entre communautés et collectivités. Crainte de nouvelles inégalités entre les territoires.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9383, 9384) : situation de l'entreprise française General Trailers. Situation financière de la SNCF. Absence d'effort de l'Etat pour Réseau ferré de France, RFF. Avenir du fret ferroviaire et du transport combiné. Retard du volet ferroviaire des contrats de plan Etat-région. Désengagement du Gouvernement du transport urbain. (p. 9385) : contestation de l'importance de la contribution de l'Etat au désendettement de RFF et au transport combiné. Evolution décevante du fret ferroviaire. – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9397, 9398) : intervient sur l'amendement n° II-11 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'ajuster leurs recettes en augmentant le taux plafond de 0,1 point). Diminution des subventions du Gouvernement aux transports collectifs des villes.

RENAR (Ivan)

sénateur (Nord)

CRC

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Comité d'orientation des programmes de la société nationale de programme La Cinquième (anciennement: Télévision du savoir).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : La culture scientifique et technique pour tous : une priorité nationale **[n° 392 (2002-2003)]** (10 juillet 2003) – **Culture – Éducation.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 311, 312) : réactualisations et simplifications. Evolution historique de l'éducation. Avec le groupe CRC, votera ce texte.

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 339, 341) : rôle du comité consultatif national d'éthique. Nécessaire implication cohérente des chercheurs dans les choix de société. Rôle fondamental de l'école au niveau de l'enseignement des sciences et de la télévision au niveau de la transmission d'informations. Justification des craintes en matière de manipulation génétique. Frontière étroite entre clonage thérapeutique et clonage reproductif. Questions éthiques majeures consécutives à l'autorisation du clonage thérapeutique. Rapport de 1998 du comité consultatif national d'éthique sur le consentement éclairé. Renforcement indispensable du service public de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. Opposition du groupe CRC à la commercialisation du corps humain et à la brevetabilité du vivant.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 435) : soutient l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (impossibilité pour le corps humain et toute matière biologique, humaine, végétale ou animale de constituer une invention brevetable) ; devenu sans objet. Préservation de l'intégrité de l'être humain et du vivant. (p. 435, 436) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 95 du Gouvernement (non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles).

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Question préalable** (p. 2503, 2504) : soutient la motion n° 1 de Mme Annie David (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée. Souhait d'une consultation préalable du corps enseignant. Affaiblissement du service public par la délocalisation de certains services scolaires. (p. 2505) : attente d'un débat national au Parlement sur l'éducation nationale. Avec les membres du groupe CRC, votera la motion n° 1 de Mme Annie David, tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2512) : soutient l'amendement n° 177 de Mme Annie David (transformation, au sein de l'éducation nationale, des contrats emplois-jeunes de droit privé en contrats de droit public) ; rejeté. (p. 2513) : soutient les amendements de Mme Annie David n° 176 (préparation au concours de la fonction publique sur le temps de travail lorsque l'employeur est une personne morale de droit public) ; et n° 175 (validation de l'expérience pour les titulaires d'emplois-jeunes à l'issue de leur contrat) ; rejetés. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2517) : soutient l'amendement n° 184 de Mme Annie David (accession à la citoyenneté indissociable de l'accession à la connaissance) ; rejeté. (p. 2518) : sur le même objet que l'amendement n° 41 de M. Serge Lagauche, soutient l'amendement n° 186 de Mme Annie David (enseignement des règles et des valeurs de la République par les établissements d'enseignement) ; rejeté. (p. 2526, 2527) : soutient l'amendement n° 198 de Mme Annie David (formation à l'informatique et à internet) ; rejeté. (p. 2530) : soutient l'amendement n° 191 de Mme Annie David (définition au niveau national par l'Etat de l'activité de formation professionnelle) ; rejeté. (p. 2536) : soutient l'amendement n° 188 de Mme Annie David (prise en compte des activités périscolaires pour la réalisation des bassins d'éducation) ; rejeté.

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3074, 3076) : interrogation sur les objectifs du texte dans un contexte de privatisation des services publics. Bien-fondé de l'encouragement au mécénat sous réserve d'un renforcement des services publics en matière de culture. Absence de philanthropie dans l'esprit du mécénat d'entreprise. Image de marque et retour sur investissement. Exigence de l'exercice du mécénat sous contrôle public et dans le cadre d'actions publiques. Particularités du mécénat en France comparé à celui des autres pays. Institutionnalisation depuis l'Ancien régime. Opposé à une substitution du privé au développement de la politique culturelle nationale et au désengagement financier de l'Etat. Expression de choix restreints à la stratégie de l'entreprise. Favorable au mécénat des entreprises sous réserve d'un partenariat avec les salariés. Nécessité d'approfondir la réflexion sur les partenariats entre les entreprises et les institutions artistiques et culturelles au

bénéfice d'un mécénat durable plutôt que d'opportunité. Regrette l'approche purement fiscale du texte en appréhendant le mécénat comme un financement annexe des missions de l'Etat. Nécessité d'une clarification des rapports entre le service public et les initiatives privées. – **Art. 1er** *(Augmentation de la réduction d'impôt sur le revenu en cas de dons à des organismes d'intérêt général)* (p. 3083, 3086) : le groupe CRC votera l'amendement n° 41 de M. Gérard Miquel (substitution d'un crédit d'impôt à la réduction d'impôt). Risque de substitution d'outils d'optimisation fiscale à une véritable politique de développement social et culturel. Le groupe CRC s'abstient sur l'amendement n° 6 de la commission (augmentation du plafond des dons déductibles destinés à des organismes humanitaires). (p. 3090) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de la commission n° 8 de coordination. – **Art. 1er ter** *(Obligation de publicité applicable à certains organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à un avantage fiscal)* (p. 3093) : le groupe CRC s'abstient sur le sous-amendement n° 73 du Gouvernement (limitation du champ de cette obligation aux organismes recevant un montant de dons annuel supérieur au plancher fixé à 153 000 euros et possibilité d'assurer la publicité des comptes par tous moyens) modifiant l'amendement n° 11 de la commission (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions de publicité et de certification des comptes au-dessus d'un montant de dons fixé par décret). – **Art. additionnel après l'article 1er ter** (p. 3094) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 20 (durée d'existence des fondations de flux). – **Art. 3** *(Renforcement des incitations fiscales au mécénat des entreprises)* (p. 3100) : soutient l'amendement n° 58 de M. Thierry Foucaud (suppression des dispositions autorisant les entreprises versantes à associer leur nom aux opérations de soutien aux associations et fondations) ; rejeté. (p. 3101) : son amendement n° 60 : conditionnement du bénéfice des réductions d'impôt à l'engagement d'une détention des biens sur une durée de vingt ans ; rejeté. (p. 3102, 3103) : avec M. Thierry Foucaud, votera l'amendement n° 14 de la commission (allègement des obligations d'exposition des oeuvres acquises par les entreprises bénéficiant de la déductibilité fiscale), ainsi que, sur celui-ci, le sous-amendement de la commission saisie pour avis n° 23 (extension du bénéfice de la déductibilité fiscale aux acquisitions d'instruments de musique). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3105) : le groupe CRC s'abstient sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 24 (calcul des intérêts de retard sur les droits de succession dus en cas de rupture des conventions prévoyant les modalités d'ouverture au public de monuments classés ou inscrits faisant l'objet d'une exonération de droits de mutation à titre gratuit). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 3107) : son amendement n° 61 : information des salariés de la politique de l'entreprise concernant ses choix de mécénat ; adopté. (p. 3108) : son amendement n° 62 : information et consultation des comités d'entreprise ou des délégués du personnel sur la politique de mécénat menée par leur entreprise ; rejeté. (p. 3109) : son amendement n° 63 : création d'un Haut conseil du mécénat ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 8** (p. 3114) : son amendement n° 65 : remise d'un rapport d'évaluation par le Gouvernement au Parlement ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3115) : insatisfaction. Nécessité d'approfondir le débat sur les fondations. Contexte critiquable de crédits en baisse. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce texte.

– Projet de loi relatif à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs – *Deuxième lecture* **[n° 240 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4069, 4071) : caractère consensuel de ce texte. "Cavaliers" introduits par le Gouvernement. Création de la caisse de retraite complémentaire pour les écrivains et les traducteurs. Rémunération des auteurs et des éditeurs. Application de ce texte. Réaffirmation de l'importance des livres et des bibliothèques. Modification de l'assiette de la rémunération du droit de prêt. Inquiétude quant au budget des bibliothèques. Participation du Centre national du livre. Cession de la branche édition du groupe Vivendi Universal. Interrogation sur la création d'un fonds spécial de soutien aux secteurs de l'édition en difficulté. Participation des bibliothèques à la diversité culturelle. Le groupe CRC votera ce texte. – **Art. 7** *(Création de l'établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine)* (p. 4075, 4076) : son amendement n° 5 : remplacement du statut d'établissement à caractère industriel et commercial, EPIC, par celui d'établissement public administratif, EPA ; rejeté. Rappel de l'adoption à l'unanimité de la proposition de loi sur les établissements de coopération culturelle. (p. 4078) : son amendement n° 6 : préservation pour le personnel de cet établissement des droits acquis en matière d'emploi, de rémunération et de régime de retraite ; rejeté. – **Art. 8** *(Conditions d'intégration des personnels de l'Ecole nationale de la photographie)* : son amendement n° 7 : suppression d'une mention d'apparence restrictive relative à la possibilité pour les agents de cet établissement de bénéficier d'un contrat de droit public à durée indéterminée ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4079) : le groupe CRC votera ce texte.

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4380, 4383) : importance des découvertes archéologiques. Encadrement de l'archéologie par un service public d'Etat. Avancées de la loi du 17 janvier 2001. Création de l'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives. Remise en cause hâtive. Importance de la connaissance du passé. Amputation des moyens de l'INRAP. Blocage de chantiers. Nécessité de considérer l'archéologie préventive comme une étape incontournable de l'aménagement du territoire. Manque de valorisation des fouilles. Coût inévitable des fouilles. Désengagement de l'Etat des questions culturelles. Réforme insatisfaisante. Faiblesse des services archéologiques des collectivités locales. Privatisation néfaste des fouilles. Risque d'inégalités entre les aménageurs. Echec des privatisations étrangères. Diffusion des résultats de l'archéologie préventive. Manque de concertation avec les personnels concernés. – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4407) : son amendement n° 77 : mise à disposition des collectivités territoriales des personnels de l'INRAP ; rejeté. Ses amendements n° 78 : maintien d'un monopole des services publics pour la réalisation du diagnostic et des fouilles archéologiques ; rejeté ; et n° 79 : suppression de la caducité des prescriptions du diagnostic en cas de non-exécution par l'opérateur ; rejeté. (p. 4410) : votera l'amendement n° 9 de la commission (coordination). – **Art. 3** *(Réalisation des fouilles d'archéologie préventive)* (p. 4411) : son amendement n° 80 : suppression ; rejeté. (p. 4414) : le groupe CRC est défavorable à l'amendement n° 14 de la commission (coordination). (p. 4415) : le groupe CRC votera l'amendement n° 36 de Mme Françoise Férat (garantie d'indépendance de l'opérateur des fouilles vis-à-vis de l'aménageur). (p. 4416) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 15 de la commission (précision). – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4422, 4423) : son amendement n° 83 : nouvelle rédaction de l'article ; rejeté. (p. 4428) : le groupe CRC votera l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive). – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 4435, 4436) : son amendement n° 85 : attribution à l'Etat de la propriété du mobilier archéologique ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4439) : inquiétude. Désapprobation de l'ouverture à la concurrence par le Conseil national de la recherche archéologique. Rejet du texte par les personnels concernés. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (29 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7254, 7257) : soutient la motion n° 450 de Mme Nicole Borvo (tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité) ; rejetée. Démembrement de la République. Confusion des rôles entre les différents échelons institutionnels. Risque de désaffection des concitoyens. Caractère libéral du projet de décentralisation. Atteinte au principe d'égalité. Mise en concurrence des territoires. Atteinte au concept constitutionnel de "service public". Jurisprudence du Conseil constitutionnel. Champ des compétences régaliennes. Mise en cause de la souveraineté nationale.

Absence de concomitance des transferts de compétences et des transferts de ressources. Non-respect du principe de péréquation. Inconstitutionnalité du projet de loi. Appelle le Sénat à voter la motion. Réhabilitation des valeurs fondamentales de la République : liberté, égalité et fraternité.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9018, 9019) : rôle fondamental de l'école de la République. Nécessité de centrer le débat sur les finalités de l'école. Conséquence des résultats issus du débat national sur l'avenir de l'école. (p. 9020) : le groupe CRC ne votera pas ce budget.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9034, 9035) : budget insatisfaisant. Gestion des personnels. Avantage accordé à l'enseignement supérieur privé. Crédits annulés. Insuffisance des crédits affectés aux contrats de plan Etat-région. Manque de sincérité budgétaire. Exclusion de l'enseignement supérieur du débat sur l'école. Légitimité des doléances des étudiants. Baisse de leur pouvoir d'achat. Crise du logement étudiant. Le groupe CRC votera contre ce budget.

Culture

– (28 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 74 ter** (p. 9068) : avec M. Jack Ralite, votera contre l'amendement n° II-15 du Gouvernement (aboutissement de la réforme des musées nationaux – titularisation des agents de la RMN). Cavalier budgétaire. Développement de la notion de musée entreprise.

Communication

– (28 novembre 2003) – **Art. 59 bis** *(Répartition de la redevance)* (p. 9089) : abstention du groupe CRC sur l'amendement n° II-23 de M. Claude Belot (nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes du service public de l'audiovisuel). – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9090) : son amendement n° II-21 : utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP ; rejeté. Histoire de l'AFP. Situation de crise de l'Agence. Aide au maintien de sa position internationale et de la qualité de son information.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9427, 9428) : budget en deçà de l'objectif fixé à Lisbonne en 2000. Dégradation de la situation de l'emploi dans le secteur de la recherche publique. Indispensable soutien de la recherche fondamentale et promotion simultanée de la culture scientifique. Avec le groupe CRC, ne votera pas ce projet de budget.

REUX (Victor)

sénateur (Saint-Pierre-et-Miquelon)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 214 (2002-2003)] de programme pour l'outre-mer **[n° 298 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Budget – Outre-mer.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 3408, 3409) : nécessité de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par l'école et la formation. Situation urgente dans les départements d'outre-mer. Adaptation des réponses apportées par le projet de loi. Prévention des risques de rupture scolaire. Reconnaissance des diplômes par l'Etat. Avis favorable. (p. 3428, 3429) : approbation par les instances de Saint-Pierre-et-Miquelon de la démarche du Gouvernement en faveur de l'emploi. Renforcement de la continuité territoriale. Importance des mesures de défiscalisation pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Reconnaissance des spécificités des collectivités locales d'outre-mer. Votera le projet de loi.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3474) : son amendement n° 82 : compensation par l'Etat des pertes de recettes subies par la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; retiré. Son amendement n° 83 : périodicité de la compensation des exonérations de cotisations pour la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 11** (p. 3487, 3488) : s'oppose aux amendements n° 158 de M. Paul Vergès (mise en place d'un plan pluriannuel dans le secteur de l'éducation à la Réunion) et n° 188 de M. Thierry Foucaud (mise en place d'un plan pluriannuel dans le secteur de l'éducation dans les départements d'outre-mer). S'oppose à l'amendement n° 159 de M. Paul Vergès (création de postes d'enseignants

chercheurs et de personnels ingénieurs et administratifs à la Réunion). – **Art. 11** *(Dispositifs destinés aux élèves en grande difficulté)* (p. 3500) : son amendement n° 41 : extension du dispositif aux îles Wallis-et-Futuna ; adopté après modification par le sous-amendement n° 95 de M. Marcel Henry. S'oppose à l'amendement n° 96 de Mme Anne-Marie Payet (mise en place d'un dispositif de sociabilisation). (p. 3501) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Claude Lise (mise en place des moyens nécessaires). – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 3502) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 161 de M. Paul Vergès (création d'un institut de formation aux métiers de l'administration à la Réunion). – **Art. 12** *(Conditions de reconnaissance par l'Etat des diplômes ou titres à finalité professionnelle préparés en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française)* : son amendement n° 42 : reconnaissance par l'Etat des titres ou diplômes sur proposition des autorités compétentes de la Nouvelle-Calédonie ou de la Polynésie française ; retiré. Accepte l'amendement n° 111 de M. Gaston Flosse (reconnaissance par l'Etat des titres ou diplômes sur proposition des autorités compétentes de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française). – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3546) : défavorable à l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Exemple de Saint-Pierre-et-Miquelon. – **Art. 44** *(Ratification d'ordonnances portant habilitation du Gouvernement à prendre des mesures législatives nécessaires à l'actualisation du droit applicable outre-mer)* (p. 3584) : son amendement n° 43 : suppression d'un alinéa inutile ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8913, 8914) : budget en augmentation. Action du Gouvernement vers une amélioration de l'emploi. Action sociale en faveur du logement. Revalorisation du plafond d'éligibilité à la CMU complémentaire. Action constructive du représentant de l'Etat à Saint-Pierre-et-Miquelon pour la desserte maritime inter-îles. Evolution problématique du secteur de la santé. Difficultés de la filière pêche. Risque lié à l'accord en cours avec le Canada pour l'exploitation des hydrocarbures. Discrédit infondé jeté sur les "surrémunérations". Difficulté de la caisse de prévoyance sociale. Soutient ce budget.

– Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Art. 2** (p. 9954) : soutient l'amendement n° 1 de M. Jacques Oudin (limitation de l'exclusion du bénéfice du RIF aux navires d'une jauge brute inférieure à 500) ; adopté. – **Art. 4** (p. 9954) : son amendement n° 4 : extension aux chefs mécaniciens de l'obligation d'emploi national ; adopté. – **Art. 9** (p. 9955) : son amendement n° 5 : relèvement du montant des sanctions ; adopté. – **Art. 27** (p. 9960) : son amendement n° 6 : relèvement du montant des amendes ; adopté.

REVET (Charles)

sénateur (Seine-Maritime)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Credit maritime mutuel.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Mer **[n° 75 tome 20 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Transports – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (30 janvier 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 529) : qualité du débat et des travaux du rapporteur et du président de la commission. Votera le texte.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnel après l'art. 5 bis** (p. 1066) : favorable aux amendements identiques n° 224 de M. Ambroise Dupont et de la commission saisie pour avis n° 102 (attribution d'un droit de préemption urbain aux communes dotées d'une carte communale). Difficultés rencontrées dans son département de la Seine-Maritime. – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* (p. 1072) : intervient sur l'amendement n° 227 de M. Ambroise Dupont (précision).

– Proposition de loi portant modification de la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie [n° 186 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. 2** *(Renforcement des conditions de*

contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux bénéficiaires de l'APA à domicile) (p. 1136) : votera contre les amendements de suppression n° 5 de Mme Michelle Demessine et n° 16 de Mme Claire-Lise Campion.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1149) : intervient sur l'amendement n° 46 de la commission (approbation de la carte communale par le préfet).

– *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 4** *(Procédures de modification et de révision des PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 3017, 3018) : coût élevé des terrains. Exemple du secteur du Havre. Nécessité d'une relance de la construction. Favorable à l'article. Ses amendements n° 38 : possibilité pour une autre collectivité que la commune d'intervenir ; et n° 37 : extension de la révision simplifiée ; adoptés.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3838, 3839) : politique portuaire. Importance du transport maritime. Rôle déterminant des ports pour la compétitivité et l'attractivité de la France en Europe. Caractère structurant d'une répartition harmonieuse d'infrastructures portuaires modernisées. Connexion indispensable des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux. Exemple du port du Havre. Participation indispensable de l'Etat. Perspectives du projet européen d'"autoroutes de la mer". Soutien au Gouvernement.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8045) : soutient l'amendement n° 551 de M. Philippe Leroy (transfert d'impôt d'Etat modulable) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (p. 9410, 9411) : budget tourné vers un approfondissement des politiques de sécurité et de sûreté maritimes et portuaires. Avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ces crédits. Inquiétude de la réduction des crédits de fonctionnement et d'investissement des ports d'intérêt national et de la desserte ferroviaire et fluviale des ports. Favorable au développement du pavillon national et du cabotage maritime. Problèmes de sûreté et de sécurité maritimes et portuaires et modifications législatives indispensables consécutives à la décentralisation et à la mise en oeuvre de la réglementation européenne relative aux ports refuges.

REVOL (Henri)

sénateur (Côte-d'Or)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre titulaire du Comité de contrôle du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires ; nouvelle nomination le 8 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Recherche **[n° 75 tome 7 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Recherche, sciences et techniques – Budget**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (15 janvier 2003) – **Art. 1er et rapport annexé** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 106, 107) : son rapport sur la politique spatiale française et européenne présenté au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Nécessité d'une véritable doctrine spatiale de défense.

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 584) : interrogation sur la pertinence d'un supplément législatif en matière de prévention des risques. Soutiendra les amendements des commissions dans un souci de non-entrave au développement économique et au développement des collectivités locales. Création pertinente des comités locaux d'information et de concertation sur les risques, CLIC. Nécessité d'agrément de l'expert par les pouvoirs publics. (p. 585) : défavorable à l'organisation obligatoire de la réunion publique concernant l'installation d'un projet Seveso "seuil haut". Implantation souhaitable des usines à la campagne et d'infrastructures de liaisons rapides avec les quartiers d'habitation. Interrogation sur la participation des collectivités locales au financement de l'expropriation et du délaissement et sur les éventuelles délocalisations d'entreprises en raison du surcoût d'investissement.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3866) : avenir du projet de contournement nord de Dijon : historique de ce projet et demande d'examen par la Cour des Comptes. Soutien au projet de TGV Rhin-Rhône et au projet de liaison fluviale Rhin-Rhône.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour la recherche (p. 9422, 9423) : approbation des mesures fiscales pour stimuler les dépenses de recherche et développement des entreprises. Renforcement de l'attractivité du métier de chercheur. Difficultés de l'industrie spatiale. Réacteurs

nucléaires du futur. Avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption de ces crédits.

de RICHEMONT (Henri)

sénateur (Charente)

UMP

Fin d'une mission temporaire auprès du premier ministre le 30 mars 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan le 6 novembre 2003.

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale jusqu'au 6 novembre 2003.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification (ancienne commission supérieure de codification et de simplification des textes législatifs et réglementaires).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille **[n° 205 (2002-2003)]** (7 mars 2003) – **Famille – Société.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 205 (2002-2003)] relative à la dévolution du nom de famille. **[n° 231 (2002-2003)]** (2 avril 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 285 (2002-2003)] relative à la dévolution du nom de famille. **[n° 316 (2002-2003)]** (27 mai 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi relative à la création du registre international français **[n° 47 (2003-2004)]** (30 octobre 2003) – **Entreprises – Transports.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 47 (2003-2004)] relative à la création du registre international français **[n° 92 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Entreprises – Transports.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille [n° 231 (2002-2003)] – (10 avril 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2628, 2629) : conditions d'adoption de la loi du 4 mars 2002 : modification de la proposition de loi de M. Gouzes, député, dans le respect des textes européens. Problème du report au 1er janvier 2005 de l'entrée en vigueur de la loi. Proposition du bénéfice de la loi en faveur des enfants ayant 13 ans au 1er septembre 2003. Demande l'adoption de la proposition de loi. – **Art. 1er** *(Transmission du nom de la mère à l'enfant naturel – Application aux Français nés à l'étranger – art. 311-21 du code civil)* (p. 2637) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Serge Lagauche (en cas de désaccord entre les parents, attribution à l'enfant des noms accolés de chacun d'eux dans l'ordre alphabétique). (p. 2639) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Robert Del Picchia (détermination du nom de l'enfant dont l'un des parents est français et l'autre ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne). Demande le retrait de l'amendement n° 1 précité de M. Robert Del Picchia. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2640) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Serge Lagauche (possibilité pour toute personne majeure portant le nom d'un seul de ses parents d'y adjoindre le nom de son autre parent). Rupture de l'unicité de la famille permise par le nom en cas d'adoption de l'amendement n° 3 précité. – **Art. 7** *(Limitation du nombre de noms de l'adopté simple – art. 363 du code civil)* (p. 2641) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Serge Lagauche (coordination). (p. 2642) : prise en compte de l'erreur matérielle et rectification de la rédaction de l'article. – **Art. 8** *(Application de la loi dans le temps – Dispositions transitoires – art. 23 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Serge Lagauche (extension des dispositions transitoires à tous les enfants mineurs au moment de la déclaration). – **Art. 9** *(Report de l'entrée en vigueur de la loi – art. 25 de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille)* (p. 2643) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Serge Lagauche (entrée en vigueur de la loi fixée au 1er janvier 2004). – **Art. additionnels après l'art. 9** (p. 2644, 2645) : portée plus large de l'amendement n° 8 de M. Jean-Marc Pastor (possibilité de déclaration de la naissance d'un enfant dans la commune de résidence) que de l'amendement n° 7 (possibilité d'une procédure de double déclaration de naissance dans la commune de résidence des parents et dans la commune de naissance) du même auteur. S'oppose aux amendements précités de M. Jean-Marc Pastor n° 7 et n° 8 puis en demande le retrait en cas d'engagement d'information de la commune de résidence de la naissance par la commune de naissance. Principe de la compétence territoriale des officiers d'état civil. Souhait d'information des communes de résidence des parents par les communes où sont implantées les maternités où naissent les enfants.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (10 juillet 2003) – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5081) : demande la clôture de la discussion sur l'amendement n° 1119 du Gouvernement (harmonisation à 160 trimestres de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein). (p. 5081) : demande la clôture de la discussion sur l'amendement n° 159 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle).

– Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)] – (2 octobre 2003) – **Art. 9** *(De la procédure applicable en cas de pollution des eaux maritimes par rejets des navires – art. 706-102, 706-103, 706-104, 706-105 et 706-106 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-102 du code de procédure pénale** *(Compétence des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6251) : défavorable à l'amendement

n° 455 de M. Josselin de Rohan (maintien de la compétence des tribunaux de grande instance du littoral pour traiter les affaires très complexes). – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6253, 6254) : son amendement n° 271 : distinction entre les faits de pollution volontaire et involontaire pour l'application des peines complémentaires ; adopté. Souci de protéger le pavillon français, davantage pénalisé que les armateurs étrangers relevant de la convention de Montego Bay. (p. 6255) : son amendement n° 272 : dispense des peines complémentaires pour les auteurs d'accidents involontaires ; adopté.

– Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 9938, 9940) : sa mission confiée par le Gouvernement sur la réforme du pavillon français et le cabotage. Déclin de la France dans le rang des puissances maritimes. Développement des pavillons de complaisance. Création du registre Kerguelen par la France en 1987. Limites de ce dispositif. Vide juridique total depuis son annulation en 1996. Objectif pour la France de redevenir une grande puissance maritime. Choix d'un seul pavillon et de deux registres. Souhait d'une application uniforme des normes de sécurité au niveau européen. Exigence de nationalité française pour le commandant et son substitué. Conformité du registre proposé au droit européen et aux norme de l'OIT. Statut et protection sociale du marin étranger. Caractère attractif du texte. – **Question préalable** (p. 9952) : objectif de respect par tous les navires des dispositions internationales de l'OMI. Existence d'un vide juridique total sous les gouvernements précédents. Institution d'une protection sociale décente pour les navigants étrangers. Lutte contre les pavillons de complaisance. Obligation minimale pour le commandant et son substitué. S'oppose à la motion n° 12 de M. Gérard Le Cam tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** (p. 9953) : proposition de loi visant à lutter contre les pavillons de complaisance. – **Art. 2** (p. 9954) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Jacques Oudin (limitation de l'exclusion du bénéfice du RIF aux navires d'une jauge brute inférieure à 500). – **Art. 4** (p. 9954) : accepte l'amendement n° 4 de M. Victor Reux (extension aux chefs mécaniciens de l'obligation d'emploi national) sous réserve d'une modification. – **Art. 9** (p. 9955) : accepte l'amendement n° 5 de M. Victor Reux (relèvement du montant des sanctions). – **Art. 10** (p. 9956) : intervient sur l'amendement n° 5 de M. Victor Reux précité. Souhait de relever le montant de l'amende en cas de récidive par souci de cohérence. – **Art. 19** (p. 9958) : accepte l'amendement n° 10 de M. Josselin de Rohan (possibilité de rapatriement du navigant aux frais de l'entreprise de travail maritime). – **Art. 23** (p. 9959) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (rédaction). – **Art. 24** : accepte l'amendement n° 7 de M. Josselin de Rohan (faculté pour les navigants embarqués avant le 31 mars 1999 de conserver les conditions de protection sociale précédentes à la présente loi). – **Art. 27** (p. 9960) : accepte l'amendement n° 6 de M. Victor Reux (relèvement du montant des amendes). – **Art. 29** (p. 9961) : accepte l'amendement n° 13 du Gouvernement (précision sur la compétence judiciaire). Aide apportée aux Chantiers de l'Atlantique par l'autorisation de l'installation de casinos sur les navires. – **Art. 30** (p. 9961) : accepte l'amendement n° 11 du Gouvernement (rapprochement du dispositif avec la législation concernant les casinos terrestres). Accepte l'amendement n° 8 de M. Josselin de Rohan (rectification d'une erreur rédactionnelle). – **Art. 31** (p. 9962) : accepte l'amendement n° 9 de M. Josselin de Rohan (affectation d'un prélèvement provenant du produit des casinos à la Société nationale de sauvetage en mer). – **Art. 33** : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (suppression). – **Seconde délibération** (p. 9963) : accepte la demande de seconde délibération du Gouvernement. – **Art. 2** : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (suppression de la modification introduite par l'amendement n° 1 précité de M. Jacques Oudin). – **Art. 9** : accepte l'amendement n° A-2 du Gouvernement (relèvement de l'amende en cas de récidive). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9964) : proposition de loi réaliste. Courtoisie des débats. Remerciements. Texte favorable à la marine, à l'emploi et à la France.

RICHERT (Philippe)

sénateur (Bas-Rhin)

UMP

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société France 3.

Membre titulaire du Haut conseil des musées de France.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 470 (1999-2000)] portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation. **[n° 140 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Éducation**.

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société**.

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 229 (2002-2003)] relatif aux assistants d'éducation **[n° 232 (2002-2003)]** (2 avril 2003) – **Budget – Éducation**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : Collections des musées : là où le pire côtoie le meilleur **[n° 379 (2002-2003)]** (3 juillet 2003) – **Culture**.

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 4 (2003-2004)] relatif aux responsabilités

locales. **[n° 32 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Enseignement scolaire **[n° 74 tome 4 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Éducation – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 309, 310) : accessibilité de la loi et du droit. Regroupement de l'ensemble des règles régissant le système éducatif national. Processus législatif. Principe d'une codification à droit constant. Intégration de dispositions nouvelles : loi du 6 juillet 2000 sur le sport. Rectification d'erreurs matérielles. S'oppose à la confusion dans une même démarche de la validation du code et de la modification du droit. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission propose le vote de ce texte. – **Après l'art. 1er ou après l'art. 4** (p. 314, 316) : son amendement n° 1 : rectification d'erreurs matérielles ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 15 de M. Gaston Flosse (garantie d'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires et assouplissement des modalités d'organisation de la semaine scolaire). – **Art. 3** *(Actualisation des dispositions du code de l'éducation issues de la loi du 16 janvier 1984 – art. L. 212-3, L. 212-4 à L. 212-15, L. 213-1, L. 214-4, L. 262-1, L. 312-3, L. 312-4, L. 335-6, L. 363-1, L. 363-2, L. 363-3, L. 463-1 à L. 463-7 , L. 552-3, L. 624-2 et L. 841-1 du code de l'éducation)* (p. 319, 320) : ses amendements n° 2 rédactionnel et d'actualisation n° 3, n° 4 et n° 5 ; adoptés. – **Après l'art. 4** (p. 321) : accepte l'amendement n° 11 de M. Gaston Flosse (application des dispositions relatives au projet d'orientation universitaire et professionnelle des étudiants et aux aménagements d'études pour sportifs de haut niveau à la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna). (p. 322) : accepte l'amendement n° 16 du Gouvernement (application de la parité au sein des jurys de concours sans effet rétroactif de la loi modifiée n° 84-16 du 11 janvier 1984).

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – rapporteur de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 2479, 2480) : réponse par le nouveau statut aux besoins des établissements et aux attentes des étudiants. Bilan du dispositif emplois-jeunes de l'éducation nationale. Anachronisme du statut des maîtres d'internat et des surveillants d'externat, MI-SE. Rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale en 1999. Défauts du clivage entre les deux dispositifs. (p. 2480, 2481) : statut unifié de droit public des assistants d'éducation. Valorisation des missions d'encadrement des élèves. Souplesse du dispositif inscrit dans un cadre rationnalisé. Pérennisation de nombreux postes d'aide éducateur. Affirmation de la notion de proximité par le recrutement des assistants d'éducation et l'association des collectivités territoriales au dispositif. Priorité en faveur de l'aide à l'intégration des élèves handicapés. (p. 2481, 2482) : inconvénients du recrutement indirect des assistants d'éducation pour les écoles. Interrogation sur le recrutement prioritaire d'étudiants boursiers aux postes d'assistant d'éducation. Inquiétude des associations employant sous contrat de droit privé des auxiliaires de vie scolaire, AVS. Propose l'adoption du texte sans modification. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2502) : temps imparti pour l'examen du projet de loi. Rédaction du rapport. Souci d'éviter la rupture consécutive au départ des emplois-jeunes. Révision indispensable du statut des MI-SE. Modalités des recrutements. S'oppose à la motion n° 2 de M. Serge Lagauche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 2506) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Annie David, tendant à opposer la question préalable. Favorable à un débat sur l'éducation nationale. – **Renvoi à la commission** (p. 2508) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Serge Lagauche, tendant au renvoi à la commission. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 2510) : s'oppose à l'amendement n° 173 de Mme Annie David (titularisation des aides éducateurs par voie d'examen professionnel à l'issue de leur contrat). (p. 2511) : s'oppose à l'amendement n° 174 de Mme Annie David (pérennisation des aides de l'Etat nécessaires à la transformation des emplois-jeunes en contrats à durée indéterminée et intégration des emplois dans la fonction publique). (p. 2512) : s'oppose à l'amendement n° 177 de Mme Annie David (transformation, au sein de l'éducation nationale, des contrats emplois-jeunes de droit privé en contrats de droit public). (p. 2513) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 175 (validation de l'expérience pour les titulaires d'emplois-jeunes à l'issue de leur contrat) et n° 176 (préparation au concours de la fonction publique sur le temps de travail lorsque l'employeur est une personne morale de droit public). – **Art. 1er** *(Création d'une nouvelle catégorie d'agents non titulaires au sein de la fonction publique de l'Etat – art. 3 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984)* : S'oppose aux amendements identiques n° 125 de M. Serge Lagauche et n° 178 de Mme Annie David (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2516) : s'oppose à l'amendement n° 185 de Mme Annie David (droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie). (p. 2517) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 39 (mission des établissements d'enseignement) et de Mme Annie David n° 184 (accession à la citoyenneté indissociable de l'accession à la connaissance). S'oppose à l'amendement n° 40 de M. Serge Lagauche (mission d'intégration des établissements d'enseignement). (p. 2518) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 41 de M. Serge Lagauche et n° 186 de Mme Annie David (enseignement des règles et des valeurs de la République par les établissements d'enseignement). (p. 2519) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Serge Lagauche (développement du sens critique par le système éducatif). (p. 2520) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Serge Lagauche (mission de cohérence dans l'organisation de la journée de l'enfant entre les enseignements et les activités périscolaires). S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Serge Lagauche (mission d'insertion dans la société des établissements d'enseignement). (p. 2521) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Serge Lagauche (ouverture des établissements d'enseignement vers le monde extérieur). (p. 2522) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Serge Lagauche (référence des établissements d'enseignement à la laïcité comme valeur fondamentale de la République). (p. 2523) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Serge Lagauche (développement par les établissements d'enseignement de liens avec l'ensemble des acteurs du système éducatif, des collectivités locales, des parents et des associations). S'oppose à l'amendement n° 49 de M. Serge Lagauche (participation de l'éducation nationale à la mise en oeuvre du droit à l'éducation et à la formation tout au long de

la vie). S'oppose à l'amendement n° 193 de Mme Annie David (enseignement des règles de la vie en société par les établissements d'enseignement). (p. 2524) : s'oppose à l'amendement n° 192 de Mme Annie David (enseignement par les établissements d'enseignement des règles fondant la démocratie). S'oppose à l'amendement n° 88 de M. Serge Lagauche (intégration d'une formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cursus éducatif). (p. 2525) : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans l'apprentissage de l'écriture). S'oppose à l'amendement n° 98 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans le cadre de l'apprentissage de la lecture). (p. 2526) : s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Serge Lagauche (organisation d'échanges sportifs par les établissements scolaires). (p. 2527) : s'oppose aux amendements identiques n° 89 de M. Serge Lagauche et n° 198 de Mme Annie David (formation à l'informatique et à internet). (p. 2528) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Serge Lagauche (établissement de la carte scolaire). (p. 2529) : s'oppose à l'amendement n° 110 de M. Serge Lagauche (insertion dans les missions fondamentales relevant de la compétence de l'Etat de la carte des formations professionnalisantes). (p. 2530) : s'oppose aux amendements identiques n° 104 de M. Serge Lagauche et n° 191 de Mme Annie David (définition au niveau national par l'Etat de l'activité de formation professionnelle). (p. 2531) : s'oppose aux amendements identiques n° 105 de M. Serge Lagauche et n° 182 de Mme Annie David (rôle de l'Etat dans la médecine scolaire). (p. 2532) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Serge Lagauche (mission éducative de l'Etat d'orientation scolaire des jeunes). (p. 2533) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Serge Lagauche (mission éducative de l'Etat d'orientation professionnelle des jeunes). S'oppose à l'amendement n° 109 de M. Serge Lagauche (information sur les métiers). S'oppose à l'amendement n° 108 de M. Serge Lagauche (assistance sociale des élèves). (p. 2534) : s'oppose à l'amendement n° 111 de M. Serge Lagauche (enseignement de l'histoire de l'esclavage). (p. 2535) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Serge Lagauche (création de bassins d'éducation et de formation). S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Serge Lagauche (scolarisation des enfants dans un établissement d'enseignement situé dans le bassin d'éducation et de formation relevant du domicile de leurs familles). (p. 2536) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 36 (concertation avec les collectivités locales), n° 37 (consultation des associations de parents d'élèves) et n° 38 (consultation des organisations syndicales représentatives des enseignants), et de Mme Annie David n° 187 (consultation des organisations syndicales représentatives des enseignants pour la réalisation des bassins d'éducation) et n° 188 (prise en compte des activités périscolaires pour la réalisation des bassins d'éducation). (p. 2537) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 152 (définition et mise en oeuvre des contenus des programmes d'enseignement) et n° 156 (définition et mise en oeuvre des objectifs des programmes).

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 2 ou après l'art. 2** (p. 2577) : s'oppose aux amendements sur le même objet de Mme Annie David n° 215 et de M. Serge Lagauche n° 153 (définition de la carte des secteurs des collèges), de Mme Annie David n° 216 et de M. Serge Lagauche n° 154 (définition de la carte des secteurs des lycées), et de Mme Annie David n° 194 et de M. Serge Lagauche n° 155 (définition de la carte des secteurs des écoles). – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2578) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 86 (insertion d'une section relative aux enseignements des technologies de l'information et de la communication) et n° 87 (formation à l'informatique et à internet). (p. 2579) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 70 (construction des parcours de formation et des parcours professionnels des jeunes par le droit au conseil en orientation et à l'information) et n° 71 (possibilité pour chaque jeune d'élaborer un projet personnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information). (p. 2580) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Serge Lagauche (place de l'entreprise dans le processus d'orientation). S'oppose à l'amendement n° 73 de M. Serge Lagauche (bilan de la scolarité). (p. 2581) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. Serge Lagauche (intégration du droit au conseil en orientation et à l'information dans le cursus de la formation). S'oppose aux amendements sur le même objet n° 75 de M. Serge Lagauche et n° 196 de Mme Annie David (développement de passerelles entre les filières d'enseignement général et les filières d'enseignement professionnel par le biais du droit au conseil en orientation et à l'information). (p. 2582) : opposé à un débat relatif aux incidences de la décentralisation de l'éducation nationale. (p. 2583) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Serge Lagauche (mise en place de plages horaires spécifiquement dédiées à une information générale des élèves et des familles sur les différents enseignements et filières). S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Serge Lagauche (caractère national du droit au conseil en orientation et à l'information). (p. 2584) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 14 de M. Serge Lagauche et n° 181 de Mme Annie David (articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire). (p. 2585) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Serge Lagauche (intégration des activités périscolaires dans le projet d'articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire). (p. 2586) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 16 de M. Serge Lagauche et n° 190 de Mme Annie David (importance du passage entre la maternelle et le cours préparatoire dans la lutte contre l'échec scolaire). S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Serge Lagauche (mise en oeuvre d'enseignements spécifiques tenant compte de la personnalité de chaque enfant). (p. 2587) : s'oppose aux amendements n° 18 de M. Serge Lagauche (modalités d'articulation entre les cycles primaires et l'entrée au collège) et n° 179 de Mme Annie David (enseignement des langues vivantes dès les classes primaires), ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 19 (introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dès le cours préparatoire pour favoriser le passage à la classe de sixième), n° 20 (mise en oeuvre d'enseignements spécifiques validant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour favoriser le passage à la classe de sixième) et n° 21 (rôle des activités périscolaires dans l'articulation entre la classe de CM2 et la classe de sixième). (p. 2588) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Serge Lagauche (modalités de l'articulation entre la classe de CM2 et la classe de sixième permettant de lutter contre l'échec scolaire). Absence de lien entre les propositions du groupe socialiste et le statut des assistants d'éducation. (p. 2589, 2590) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 23 (aide à l'intégration au lycée par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 24 (apprentissage du travail individuel et en équipe par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 25 (continuité dans la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 26 (lutte contre l'échec scolaire par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 27 (responsabilités dans l'organisation des études par l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), ainsi qu'à l'amendement n° 180 de Mme Annie David, sur le même objet que l'amendement n° 27 précité de M. Serge Lagauche. (p. 2591) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 28 (prise en compte par l'orientation du choix des élèves) et n° 29 (prise en compte par l'orientation du choix des élèves entre les filières scientifiques et les filières littéraires). S'oppose à l'amendement n° 30 de M. Serge Lagauche (implication de l'équipe éducative dans l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde). S'oppose à l'amendement n° 31 de M. Serge Lagauche (concours des activités périscolaires pour faciliter l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde). (p. 2592) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Serge Lagauche (mise en oeuvre d'enseignement spécifique tenant compte de la personnalité de chaque enfant pour favoriser l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde). S'oppose à l'amendement n° 33 de M. Serge Lagauche (modalités d'articulation entre les cycles). S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Serge Lagauche (organisation d'échanges entre établissements situés en zone urbaine et établissements situés en zone rurale). (p. 2593) : s'oppose aux amendements sur le même objet de M. Serge

Lagauche n° 90 et n° 91 (égal accès de tous les élèves à l'informatique et à internet), ainsi qu'à l'amendement n° 195 de Mme Annie David, identique à l'amendement n° 91 précité de M. Serge Lagauche. (p. 2594) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Serge Lagauche (extension de l'initiation aux nouvelles technologies). (p. 2595) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Serge Lagauche (participation des personnels ATOSS à la mise en oeuvre du droit à l'éducation et à la formation des élèves), ainsi qu'aux amendements de Mme Annie David n° 183 (mission d'éducation à la citoyenneté des personnels ATOSS) et n° 197 (définition des statuts des personnels ATOSS). – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2597, 2598) : importance de la mise en place du statut des assistants d'éducation. Détermination des effectifs et des moyens des assistants éducateurs lors de l'élaboration de la loi de finances. (p. 2608) : position de la commission et du Gouvernement après l'exposé des amendements en discussion commune. (p. 2619) : précision sur la pratique de la discussion commune d'amendements.

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) (p. 2657) : examen le 9 avril de 77 amendements déposés sur l'article 2. Regroupement des amendements par thème. S'oppose aux amendements de suppression n° 126 de M. Serge Lagauche et n° 199 de Mme Annie David. Arguments en faveur de la création du statut d'assistants d'éducation. (p. 2658) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 158 (création dans le code de l'éducation d'un chapitre relatif aux auxiliaires de vie scolaire), n° 159 (prise en considération des fonctions des auxiliaires de vie scolaire), n° 83 (recrutement des assistants d'éducation sous le contrôle de l'Etat) et n° 6 (recrutement par le rectorat), de Mme Annie David n° 200 (recrutement par le rectorat), n° 205 et n° 206 (précisions relatives aux missions des assistants d'éducation). S'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 84 (priorité de l'accueil des enfants de deux ans), n° 79 (précision relative à la fonction des assistants d'éducation), n° 92 (mention de l'usage des technologies de l'information et de la communication parmi les fonctions des surveillants d'éducation), n° 160 (exclusion de la mission d'aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapés des missions incombant aux assistants d'éducation), n° 99 (priorité nationale de la lutte contre l'exclusion), n° 143 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de la formation tout au long de la vie), n° 144 (précision relative aux missions confiées aux assistants d'éducation), n° 147 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire), n° 145 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre le cours moyen deuxième année et la classe de sixième), n° 146 (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde), n° 102 (participation des assistants d'éducation à la prévention de la toxicomanie), n° 128 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des établissements scolaires à la vie sociale), n° 129 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des écoles à la vie sociale), n° 133 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des collèges à la vie sociale), n° 130 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées à la vie sociale), n° 131 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées professionnels à la vie sociale), n° 132 (participation des assistants d'éducation à l'ouverture des lycées d'enseignement agricole à la vie sociale), n° 134 (participation des assistants d'éducation au contrat éducatif local), n° 135 (participation des assistants d'éducation à l'organisation de la journée de l'enfant), n° 136 (participation des assistants d'éducation à l'articulation des temps scolaires et périscolaires), n° 137 (association des assistants d'éducation à la mise en place d'une école ouverte dans le cadre de projets éducatifs locaux), n° 138 (participation des assistants d'éducation avec les associations à la mise en place d'une école ouverte dans le cadre de projets éducatifs locaux). S'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 202 (suppression de l'alinéa prévoyant la possibilité pour les assistants d'éducation d'exercer dans plusieurs établissements) et n° 211 (attachement des assistants d'éducation à un établissement) ; demande le retrait de l'amendement n° 169 de Mme Françoise Férat (limitation du nombre d'établissements dans lesquels les assistants d'éducation pourraient intervenir). (p. 2659) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 201 (exercice des fonctions d'assistant d'éducation par les étudiants uniquement en période scolaire), de M. Serge Lagauche n° 7 (aménagement des horaires des assistants d'éducation compatible avec les études supérieures), n° 81 (attribution des emplois d'assistant d'éducation aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur), n° 161 (distinction entre le statut des assistants d'éducation et celui des auxiliaires de vie scolaire), n° 8 (formation des auxiliaires de vie scolaire préalable à leur entrée en fonction), de Mme Annie David n° 207 (compatibilité indispensable des emplois du temps de service des assistants d'éducation avec les études universitaires) et n° 209 (renvoi à un décret en Conseil d'Etat) et de Mme Françoise Férat n° 171 (instauration d'un crédit d'heures indexé sur la durée du temps de travail des assistants d'éducation étudiants), ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 10 (formation initiale au bénéfice des auxiliaires de vie scolaire), n° 11 (nécessité de formation continue des auxiliaires de vie scolaire) et n° 12 (fixation des contrats d'assistant d'éducation pour une durée de trois ans renouvelables) et de Mme Annie David n° 214 (suppression de l'article L. 916-1 du code de l'éducation portant création de la catégorie des assistants d'éducation et fixant les principes du dispositif) et n° 204 (durée du contrat des assistants d'éducation fixée à cinq ans). S'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 4 (emplois d'assistant d'éducation réservés aux étudiants inscrits dans tout établissement d'enseignement supérieur), n° 162 (recrutement des auxiliaires de vie scolaire sur des contrats à plein temps d'une durée de trois ans renouvelables), n° 13 (affectation du dispositif des assistants d'éducation à des étudiants recrutés sur critères sociaux), de Mme Annie David n° 203 (affectation exclusive du dispositif des assistants d'éducation aux étudiants), de M. François Fortassin n° 172 (mesures en faveur du projet professionnel des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement), de Mme Françoise Férat n° 170 (proposition prioritaire des postes d'assistant d'éducation aux étudiants boursiers), de M. Serge Lagauche n° 141 (proposition des postes d'assistant d'éducation à des étudiants étrangers boursiers du ministère des affaires étrangères), n° 142 (proposition des postes d'assistant d'éducation à des étudiants étrangers titulaires d'une bourse accordée par leur pays d'origine) et n° 78 (attribution des contrats d'assistant d'éducation à des jeunes âgés de moins de trente ans). (p. 2660) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 208 (temps de travail de l'assistant d'éducation) et de M. Serge Lagauche n° 5 (temps de travail des assistants d'éducation), n° 163 (distinction de statut entre les personnels chargés des fonctions d'aide à l'accueil des élèves handicapés, des auxiliaires de vie scolaire et des assistants d'éducation), n° 164 (mise en place d'un financement distinct de celui des assistants d'éducation pour les auxiliaires de vie scolaire) et n° 140 (extension des dispositions prises dans les lycées placés sous tutelle de l'éducation nationale aux maisons familiales rurales). S'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 94 (mise en place des commissions paritaires en cas de conflit entre l'employeur et les assistants d'éducation), n° 165, n° 166 et n° 167 (distinction entre les assistants d'éducation et les auxilaires de vie scolaire), n° 168 (rapport d'application du dispositif des auxiliaires de vie scolaire), n° 148 (financement des traitements des assistants d'éducation par l'Etat), n° 82 (engagement de l'Etat en ce qui concerne les missions des assistants d'éducation effectuées durant le temps scolaire) ainsi qu'à l'amendement de Mme Annie David n° 213 (approbation indispensable de la convention par le recteur d'académie). (p. 2661) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 9 (précision relative aux conditions de mise à disposition des assistants d'éducation auprès des collectivités), n° 139 (droit de regard de l'Etat sur les conventions de mise à disposition des assistants d'éducation exerçant dans les établissements d'enseignement agricole auprès des collectivités territoriales), n° 80 (droit de regard de l'Etat sur les procédures de mise à disposition des assistants d'éducation auprès des collectivités territoriales par les

établissements) et n° 150 (caractère obligatoire de la participation des directeurs des écoles concernées par le recrutement d'un assistant d'éducation), ainsi qu'à l'amendement n° 212 de Mme Annie David (suppression de l'article L. 916-2 du code de l'éducation prévoyant la mise à disposition des collectivités territoriales des assistants d'éducation). S'oppose à l'amendement n° 210 de Mme Annie David (impossibilité pour les assistants d'éducation d'exercer une fonction existante dans la nomenclature des postes de l'éducation nationale). S'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 149 (cohérence et précision) et n° 151 (exercice de la fonction des assistants d'éducation dans les établissements d'enseignement secondaire mais également primaire). – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 2670) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Serge Lagauche (mesures pour favoriser l'organisation d'activités en rapport avec les nouvelles technologies). – **Art. 3** *(Affiliation des établissements publics locaux d'éducation à l'assurance-chômage au titre des assistants d'éducation – art. L. 351-12 du code du travail)* (p. 2671) : s'oppose aux amendements n° 157 de M. Serge Lagauche (suppression) et n° 217 de Mme Annie David (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2672) : rapport publié par le Sénat sur la situation des femmes dans la société française. (p. 2673) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Serge Lagauche (lutte contre le sexisme en matière d'orientation scolaire). (p. 2674) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 112 (institution d'une fête annuelle de l'école publique), n° 113, n° 114, n° 115, n° 116, n° 117 et n° 118 (organisation de la fête de l'école publique dans les écoles, les collègues, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur, les lycées agricoles et les lycées d'enseignement professionnel). (p. 2676) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 119, n° 120, n° 121, n° 122, n° 123 et n° 124 (organisation d'une journée annuelle de la laïcité dans les établissements d'enseignement scolaire, dans les écoles primaires, dans les collèges, dans les lycées, dans les lycées d'enseignement professionnel et dans les lycées agricoles). (p. 2677) : s'oppose à l'amendement n° 218 de Mme Annie David (sécurisation des emplois d'assistant d'éducation). S'oppose à l'amendement n° 100 de M. Serge Lagauche (rapport sur l'application du dispositif des assistants d'éducation à l'issue de la première année scolaire d'exercice des assistants d'éducation). – **Art. 5** *(Validation d'actes administratifs)* (p. 2678) : urgence de la validation. – **Intitulé du projet de loi** : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Serge Lagauche (intitulé du projet de loi – Projet de loi portant réforme du code de l'éducation et portant diverses dispositions relatives à l'éducation). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2683) : texte résolvant des incohérences et des difficultés. Qualité des enseignants et des chefs d'établissement.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2924) : favorable aux amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry, n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). Dispositions de l'article désavantageuses pour les petites entreprises. Précaution insuffisante pour le respect de la création de l'architecte indépendant.

– **Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)]** – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3076, 3077) : avancée considérable pour les associations et les fondations. Extension pertinente du dispositif à la protection des trésors nationaux circulant en France. Inhibitions des Français en matière de mécénat. Prépondérance du rôle de l'Etat et opacité des dispositifs. Texte bienvenu dans un contexte d'incitation au changement de comportement et de libération des énergies souhaitée par le Premier ministre. Avec le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3861, 3862) : régression des investissements depuis plusieurs décennies. Défense de la liaison stratégique et symbolique du TGV Est européen et du TGV Rhin-Rhône. Enjeux économiques. Recherche de nouvelles pistes de financement. Rentabilité. Ouverture sur l'Europe élargie.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Art. 1er C** *(Cotutelle exercée sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – art. L. 421-1 du code de l'environnement)* (p. 4125) : défavorable aux amendements de suppression n° 30 de Mme Marie-Christine Blandin, n° 45 de M. Gérard Le Cam et n° 59 du Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4129) : défavorable à l'amendement n° 57 de M. Roland du Luart (extension aux renards menaçant les élevages en plein air des battues administratives organisées contre les sangliers).

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4383, 4384) : refus de considérer l'archéologie préventive comme une calamité. Intérêt des fouilles. Réforme indispensable de la loi de janvier 2001. Problèmes liés au monopole de l'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives, et aux modalités de calcul de la redevance. Blocages. Points positifs : suppression du monopole de l'INRAP ; calcul de la redevance ; baisse des délais et des coûts ; recentrage de l'Etat sur ses missions essentielles. Ses voeux : décentralisation ; péréquation ; facilité d'accès aux fouilles. Soutient le texte présenté, amendé par la commission. – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4408) : son amendement n° 87 : emploi de méthodes de diagnostic particulières pour les terrains fragiles ; retiré. – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4424, 4425) : son amendement n° 88 : prise en charge des fouilles pour les constructions de logements sociaux ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 7184, 7187) : nouveau partage des responsabilités entre l'échelon national et les collectivités territoriales. Efficacité de l'action publique. Identification des responsables publics. Principe de subsidiarité. Logements étudiants confiés aux communes. Recrutement et gestion des personnels transférés aux départements et aux régions. Dépôt d'un amendement confiant la médecine scolaire aux départements. Engagement actif des collectivités territoriales en matière de culture. Nécessité de constituer des pôles de compétences pour l'inventaire et la gestion des crédits consacrés aux monuments historiques. Clarification des compétences respectives des différents niveaux de collectivités en matière d'enseignements artistiques. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission des affaires culturelles est favorable à l'adoption de ce texte.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7521) : soutient l'amendement n° 1120 de M. Hubert Haenel (délégation de certaines missions de l'autorité de paiement) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7608) : soutient l'amendement n° 2 de M. Jean-Paul Alduy (délégation étendue à l'acquisition de logements) ; adopté. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7662) : ses amendements n° 299 et 300 :

précision ; adoptés. (p. 7665) : son amendement n° 305 : rédaction ; adopté. A titre personnel, soutient l'amendement n° 17 de M. Jean-Paul Alduy (établissement par les régions d'un plan régional pour le logement étudiant) ; retiré. (p. 7666) : son amendement n° 306 : rédaction ; adopté. (p. 7670) : rapprochement du système mis en place avec celui de l'expérimentation.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7811) : souhait d'une renationalisation sans régression des politiques de santé publique concernées. – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7832) : son amendement n° 307 : coordination ; adopté. (p. 7836) : débat portant sur la décentralisation et non sur la laïcité de l'enseignement. – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7843) : ses amendements n° 309 : précision, et n° 310 : rédaction ; adoptés. (p. 7844) : cohérence du texte. – **Art. 62** *(Insertion des formations sociales et sanitaires dans le schéma prévisionnel des formations – art. L. 214-1 du code de l'éducation)* (p. 7848) : son amendement n° 311 : précision ; adopté. – **Art. 63** *(Constitution de formations restreintes et modification des compétences au sein du conseil académique de l'éducation nationale – art. L. 231-6, L. 234-1 à L. 234-3, L. 237-2, L. 335-8, L. 441-11 à L. 441-13 et L. 914-6 du code de l'éducation)* (p. 7850) : son amendement n° 312 : rédaction ; adopté. – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7851) : son amendement n° 313 : rédaction ; adopté. (p. 7853) : son amendement n° 314 : précision ; adopté – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation)* (p. 7856) : son amendement n° 316 : cohérence ; devenu sans objet. (p. 7857) : son amendement n° 317 : modalités d'inscription des enfants soumis à l'obligation scolaire ; adopté. – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7861) : programmes prévisionnels d'investissement.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7890) : présence en séance des intervenants nécessaires. – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7896) : son amendement n° 318 : clarification ; adopté. (p. 7897) : son amendement n° 319 : précision ; adopté. (p. 7899) : son amendement n° 320 : conséquence ; adopté. (p. 7901) : soutient l'amendement n° 168 de la commission (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité locale) ; adopté, identique à son amendement n° 321 ; adopté. (p. 7902) : son amendement n° 322 : coordination ; adopté. Soutient l'amendement n° 169 de la commission (rédaction) ; adopté, identique à son amendement n° 323 ; adopté. (p. 7903) : sur son amendement n° 321 précité, accepte le sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement) sous réserve d'une rectification. (p. 7908, 7909) : amélioration résultant du transfert de la propriété des collèges aux départements et des lycées aux régions. Réduction des inégalités. Volonté des collectivités de travailler avec tous les partenaires de l'éducation nationale. (p. 7915) : s'oppose au sous-amendement n° 1305 du Gouvernement (conclusion d'une convention entre l'établissement et la collectivité de rattachement) à son amendement n° 321 précité. – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7920) : soutient l'amendement n° 170 de la commission (transfert au département du service de la médecine scolaire) ; adopté ; identique à son amendement n° 324 ; adopté. – **Art. 68** *(Transfert aux départements et aux régions des établissements d'enseignement demeurés à la charge de l'Etat)* (p. 7925) : son amendement n° 325 : transformation de certains établissements en établissements publics locaux d'enseignement ; adopté. – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p. 7926) : son amendement n° 326 : précision ; adopté. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7930) : ses amendements n° 327 : précision et n° 328 : prise en compte de la commune de résidence ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 70** (p. 7934) : son amendement n° 330 : consultation du département par l'Etat lors de décisions modifiant les besoins en matière de transport scolaire ; adopté. – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7938) : son amendement n° 331 : précision ; adopté. (p. 7941) : son amendement n° 333 : précision ; adopté. (p. 7942) : soutient l'amendement n° 175 de la commission (coordination) ; retiré, identique à son amendement n° 335 ; retiré. (p. 7945, 7946) : ancienneté de l'implication des départements dans le domaine de l'inventaire. Favorable au principe de subsidiarité. (p. 7947, 7948) : à titre personnel, s'abstiendra sur les amendements identiques n° 173 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 : compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel. Incohérence de ne pas confier aux mêmes collectivités les compétences et la gestion des personnels. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7954) : son amendement n° 336 : communication par les collectivités territoriales des conditions de conservation et de mise en valeur de l'immeuble dont elles demandent le transfert ; adopté. Son amendement n° 337 : coordination rédactionnelle ; adopté. (p. 7958) : légitimité de l'information des différentes collectivités directement concernées. – **Art. 74** *(Transfert à titre expérimental de la gestion des crédits relatifs aux travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques – Compétence du département pour assurer la conservation du patrimoine rural non protégé)* (p. 7964) : soutient l'amendement n° 177 de la commission (possibilité pour les départements de bénéficier à titre expérimental du même transfert de compétence que les régions en assurant la gestion des crédits affectés à l'entretien et à la restauration) ; adopté ; identique à son amendement n° 338 ; adopté. – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7968) : soutient l'amendement n° 180 de la commission (harmonisation avec la règle retenue pour les autres cas de compensation) ; adopté ; identique à son amendement n° 341 ; adopté. (p. 7970, 7971) : définition d'un établissement d'enseignement public. Objectif d'un égal accès à l'enseignement. Détermination par le département de sa participation financière. Exemple de son département du Bas-Rhin.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement

scolaire (p. 9008, 9009) : budget en progression. Efforts de modernisation et de rationalisation. Gestion efficace et maîtrisée du système éducatif. Réorganisation de l'administration centrale. Réduction des surnombres disciplinaires. Effort de maîtrise des emplois. Renforcement des moyens alloués aux premiers apprentissages. Réduction du nombre d'enseignants stagiaires. Manque d'attractivité des disciplines scientifiques ; mise en oeuvre nécessaire d'une gestion prévisionnelle des effectifs. Perspective du grand débat sur l'école. Renforcement de l'autonomie des établissements d'enseignement. Revalorisation indispensable de la fonction de chef d'établissement. Poursuite de l'effort de scolarisation des enfants handicapés. Avis favorable de la commission à l'adoption de ces crédits. Soutient la politique de modernisation de l'éducation nationale engagée par le Gouvernement.

RINCHET (Roger)

sénateur (Savoie)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

RISPAT (Yves)

sénateur (Gers)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9283, 9284) : hommage au ministre pour sa connaissance des territoires ruraux. Réforme de l'architecture des concours financiers de l'Etat. Nécessité d'une compensation intégrale des charges transférées. Création d'un fonds d'investissement pour les services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Transfert aux conseils généraux des voies de circulation et du personnel chargé de l'entretien : exemple du Gers. Allégement de l'Etat central. Soutien du Gouvernement.

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9325, 9326) : nouveau projet de loi relatif au développement des territoires ruraux. Hommage au travail du ministre. Renforcement souhaité des responsabilités des chambres régionales d'agriculture. Création des sociétés d'investissement pour le développement rural, SIDER. Souhait d'une extension des missions des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER. Réactivité du ministère face à la canicule. Retard dans la mise en place des contrats d'agriculture durable. Découplage des aides européennes. Protestation contre la ponction opérée sur les fonds des instituts de recherche. Soutient l'action du ministre.

de ROBIEN (Gilles)

ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

DÉPÔTS

Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière **[n° 638 (2002-2003)]** (26 février 2003) – **Justice – Société – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 764, 766) : lancement du processus de privatisation d'Air France. Bonne

situation financière de la compagnie. Perspectives d'alliance et de développement. Aspect juridique des droits de trafic. Dispositif proposé par le Gouvernement. Aspects sociaux de la privatisation. Modalités et calendrier. (p. 780, 783) : qualité des interventions et des analyses des rapporteurs. Perspective d'un développement d'Air France à l'échelon planétaire. Souci de justice sociale. Consolidation d'Air France. Droits de trafic. Nécessité d'une grande adaptabilité. Préservation des divers intérêts. Investissements nécessaires. Sauvegarde des mesures d'intérêt général. Non-remise en cause de la sécurité. Avantage de l'actionnariat salarié. Garantie des missions d'intérêt général. – **Question préalable** (p. 787) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Marie-France Beaufils tendant à opposer la question préalable. – **Renvoi à la commission** (p. 789, 790) : desserte des départements d'outre-mer. Priorité absolue à la sécurité dans le domaine aérien. Aménagement du territoire. S'oppose à la motion n° 3 de M. Jean-Marc Pastor tendant au renvoi à la commission. – **Avant l'article 1er** (p. 791, 792) : méfaits de l'économie administrée. Avantage d'une économie de marché. S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jean-Marc Pastor (retrait de la compagnie Air France de la liste des entreprises privatisables). – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 798) : s'oppose aux amendements n° 5 (de suppression), n° 6 (mention dans le code de l'aviation civile de la détention majoritaire du capital d'Air France par l'Etat) et n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (application des dispositions protectrices de la nationalité prévues par les lois de privatisation) ainsi qu'à l'amendement n° 14 de Mme Marie-France Beaufils (de suppression) et accepte l'amendement n° 13 de M. Serge Vinçon (faculté pour les intermédiaires inscrits de procéder à l'élection de domicile au nom des actionnaires non résidents pour le compte desquels ils détiennent des titres). (p. 799) : mise au point à propos du rappel au règlement de Mme Hélène Luc. – **Art. 2** *(Composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance d'Air France)* (p. 800) : s'oppose aux amendements de suppression n° 8 de M. Jean-Marc Pastor et n° 15 de Mme Marie-France Beaufils. – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* (p. 802) : s'oppose aux amendements de suppression n° 9 de M. Jean-Marc Pastor et n° 16 de Mme Marie-France Beaufils. Préservation des acquis du personnel. – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 803) : s'oppose aux amendements de suppression n° 10 de M. Jean-Marc Pastor et n° 17 de Mme Marie-France Beaufils. – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* (p. 805, 806) : s'oppose aux amendements de suppression n° 11 de M. Jean-Marc Pastor et n° 18 de Mme Marie-France Beaufils. Nécessité économique et sociale de l'article. Caractère facultatif de la mesure proposée. – **Art. 6** *(Mise à jour du code de l'aviation civile)* (p. 808) : accepte l'amendement de correction n° 2 de la commission et s'oppose aux amendements de suppression n° 12 de M. Jean-Marc Pastor et n° 19 de Mme Marie-France Beaufils. Compatibilité entre desserte du territoire et logique de marché. Harmonisation des statuts nécessaire pour une concurrence loyale. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 812) : remerciements. Occasion donnée à l'opposition de s'exprimer. Application du texte.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 915, 917) : difficultés posées par la mise en oeuvre de la loi SRU. Application de la règle dite "des quinze kilomètres". Intérêt des schémas de cohérence territoriale, SCOT. Evolution prévue pour les plans locaux d'urbanisme, PLU. Participation "pour voirie et réseaux", PVR. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Sécurité des habitations. Obligations des propriétaires d'ascenseurs. Organismes d'HLM et 1 % logement. Remerciements. (p. 950, 952) : légitimité du Sénat sur les questions touchant aux collectivités. Réponse aux intervenants. Dispositions relatives aux SCOT et à la PVR. Taille minimale des parcelles constructibles. Question des nuisances aériennes. Attachement du Gouvernement au principe de mixité sociale. Renforcement de la sécurité des ascenseurs. Rôle des pays.

– **Suite de la discussion** (26 février 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 991) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 76 (précision de la notion de ruine afin de permettre la reconstruction de bâtiments) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 240 (respect des traditions architecturales locales) ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 1 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 77 (éligibilité des dépenses d'élaboration de révision ou de modification des documents d'urbanisme au FCTVA). – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 993) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 78 (rédaction). (p. 995) : s'oppose aux amendements identiques n° 144 de M. Yves Coquelle et n° 190 de M. Daniel Reiner (abaissement à 15 000 habitants du seuil de population rendant nécessaire l'élaboration d'un SCOT). (p. 995, 996) : Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 79 (rédaction), ainsi que les amendements identiques n° 2 de la commission (rédaction) et n° 80 de la commission saisie pour avis. Accepte les amendements de la commission n° 3 (prise en compte de l'ensemble des inconvénients quelle que soit leur nature résultant de l'urbanisation envisagée), n° 4 et 5 (rédaction) ainsi que les amendements identiques n° 6 de la commission et n° 81 (coordination) de la commission saisie pour avis. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 997) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 82 (coordination) et n° 83 (compétence des communes et des EPCI pour la délimitation du périmètre des SCOT), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 241 à l'amendement n° 83 précité ; adopté. – **Art. 1er bis** *(Compétences exclusives des communes en matière d'élaboration de SCOT)* (p. 999, 1000) : demande le retrait des amendements n° 176 de M. Alain Fouché (implication du conseil général dans l'élaboration des SCOT) et n° 165 de M. Jean-Pierre Vial (précision sur le champ de compétence des structures mettant en oeuvre les procédures relatives aux SCOT). Réflexion à mener sur la notion "syndicat mixte à la carte". – **Art. 1er quater** *(Procédure de modification des schémas directeurs et des SCOT)* (p. 1000, 1001) : accepte les amendements de la commission n° 7, 9 et 10 (rédaction), ainsi que les amendements identiques n° 8 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 84 (précision). – **Art. 1er quinquies** *(Retrait des départements et des régions des syndicats mixtes compétents en matière d'élaboration des SCOT)* : accepte l'amendement n° 11 de la commission (rédaction). – **Art. 2** *(Contenu du projet d'aménagement et de développement durable, PADD)* (p. 1003) : accepte les amendements identiques n° 12 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 85 (distinction au sein du PLU entre le projet d'aménagement durable et les orientations d'aménagement relatives à des quartiers); demande le retrait de l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Vial (introduction de la notion de principes fonctionnels dans les schémas d'aménagement), avec l'assurance d'une interprétation souple de la disposition en question. (p. 1004) : demande le retrait de l'amendement n° 170 de M. Jean-Pierre Vial (mise en place d'un PLU partiel intercommunal en cohérence avec le PLU communal), sous réserve d'un examen en deuxième lecture. (p. 1004) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 86 (clarification). – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1007) : s'oppose aux amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 123 de M. Jean-Paul Alduy et n° 162 de M. Jean-Marie Poirier (critères à prendre en compte pour la fixation de la superficie minimale des terrains constructibles), et accepte l'amendement n° 13 de la commission (référence à la notion de "caractéristiques" de l'urbanisation traditionnelle). (p. 1008) : mise à disposition en faveur des bailleurs sociaux de terrains par les maires. – **Art. 2 ter** *(Modalités de calcul des droits à construire en cas de division des terrains – art. L. 123-1-1 nouveau du code de l'urbanisme)* (p. 1010) : s'oppose à l'amendement n° 146 de M. Yves Coquelle (suppression) et

accepte les amendements n° 14, 15 et 16 de la commission (rédaction). – **Art. 3** *(Opposabilité des dispositions du PADD – art. L. 123-5 du code de l'urbanisme)* : Accepte les amendements identiques n° 17 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 87 (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 1011) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 88 (information de l'établissement public chargé d'un SCOT sur le contenu des PLU des communes situées à sa périphérie), n° 89 (conséquence) et n° 90 (coordination). – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1014) : demande le retrait des amendements n° 168 de M. Jean-Pierre Vial (conditions d'application de la procédure de modification) et n° 124 de M. Jean-Paul Alduy (assouplissement des procédures en cas de légère modification des POS). Accepte les amendements identiques n° 18 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 91 (recours à la procédure de modification), ainsi que les amendements identiques n° 19 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 92 (coordination). Sur l'amendement n° 18 précité de la commission, demande le retrait des sous-amendements n° 169 de M. Jean-Pierre Vial, n° 134 et n° 135 de M. Gérard Cornu. Accepte l'amendement n° 132 de M. Dominique Braye (possibilité de recourir à la procédure de révision simplifiée des PLU pour la rectification d'une erreur matérielle). Accepte l'amendement n° 20 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 136 de M. Gérard Cornu (possibilité de mener simultanément une révision simplifiée et une modification d'un PLU). – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 1016) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 93 (renforcement du rôle des communes lors de l'élaboration d'un PLU intercommunal). (p. 1018) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 138 de M. Jean-Claude Gaudin et n° 213 de M. Gérard Collomb (validation des PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu). (p. 1019) : accepte l'amendement n° 179 de M. Michel Mercier (régularisation des POS annulés pour vice de forme ou de procédure).

– **Suite de la discussion** (27 février 2003) – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les plans d'occupation des sols, POS et les PLU)* (p. 1047) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 94 (correction d'une erreur matérielle). (p. 1048) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (rédaction). Accepte les amendements identiques n° 22 de la commission et n° 95 (coordination) de la commission saisie pour avis. Accepte l'amendement n° 23 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 96 (suppression de l'obligation pour la commune d'avoir prescrit une révision générale du POS pour pouvoir procéder à sa révision simplifiée). (p. 1049) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 5** : Accepte les amendements identiques n° 25 de la commission et de la commission saisie pours avis n° 97 (validation des révisions d'urgence des POS et des PLU en cours). S'oppose à l'amendement n° 193 de M. Bernard Cazeau (soutien de l'Etat aux communes pour l'élaboration de la carte communale) (p. 1050) : demande le retrait de l'amendement n° 221 de M. Ambroise Dupont (suppression de l'intervention de l'Etat dans l'élaboration de la carte communale). (p. 1052) : demande le retrait de l'amendement n° 223 de M. Ambroise Dupont (prise en compte dans la carte communale d'éléments caractéristiques des documents d'urbanisme et notamment des PLU). Examen en deuxième lecture. (p. 1053) : accepte les amendements identiques n° 186 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 98 (extension aux bâtiments d'estive du bénéfice des dispositions relatives aux chalets d'alpage). (p. 1054) : accepte les amendements identiques n° 187 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 99 (travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive). (p. 1055) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 188 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 100 (possibilité de construire en dehors des zones urbanisées des communes de montagne). (p. 1057) : unanimité au sein du groupe montagne pour ces amendements. Accepte l'amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité de construction de routes de transit à moins de deux mille mètres des rives des plans d'eau intérieurs). (p. 1058, 1059) : demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Jean-Paul Amoudry (dérogation à l'obligation de respect d'une distance minimale pour l'implantation des bâtiments d'habitation à proximité des exploitations agricoles). Réflexion en cours sur ce problème. Accepte l'amendement n° 226 de M. Ambroise Dupont (report du délai de mise en conformité des plans de déplacement urbain). Accepte l'amendement n° 160 de M. Jean-Paul Amoudry (extension du champ des servitudes pouvant être instituées en lien avec des pistes de ski). – **Art. 5 bis** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports)* (p. 1063) : accepte les amendements identiques n° 26 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 101 (suppression). Considère l'amendement n° 194 de M. Claude Domeizel satisfait par les deux amendements précités. Possibilité de procéder à une certaine dédensification à l'occasion des opérations de rénovation urbaine. (p. 1065) : souci d'éviter l'augmentation de population tout en maintenant la possibilité d'une rénovation. – **Art. additionnel après l'art. 5 bis** (p. 1066) : accepte les amendements identiques n° 224 de M. Ambroise Dupont et de la commission saisie pour avis n° 102 (attribution d'un droit de préemption urbain aux communes dotées d'une carte communale). – **Art. 5 ter** *(Concertation mise en oeuvre à l'occasion des opérations d'aménagement)* (p. 1067) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 103 (précision). – **Art. 5 quater** *(Régime transitoire applicable aux plans d'aménagement de zone, PAZ)* : accepte l'amendement n° 27 de la commission (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 125 de M. Jean-Paul Alduy (cohérence). (p. 1068) : accepte les amendements identiques n° 28 de la commission (modification des plans d'aménagement de zone) et de la commission saisie pour avis n° 104 (modification des plans d'aménagement de zone). Accepte les amendements identiques n° 29 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 105 (coordination et clarification). – **Art. 5 quinquies** *(Régime du plan de sauvegarde et de mise en valeur, PSMV)* (p. 1069) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 106 (rédaction). – **Art. 5 sexies** *(Saisine de l'architecte des bâtiments de France dans les secteurs sauvegardés)* : Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 107 (précision). – **Art. additionnel après l'art. 5 sexies** : demande le retrait de l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Alduy (allégement des procédures d'approbation des plans de sauvegarde et de mise en valeur, PSMV). Problème débattu à l'occasion du prochain examen du projet de loi d'orientation sur le patrimoine. (p. 1070) : accepte l'amendement n° 128 de M. Jean-Paul Alduy (suppression des conditions de délai pour le décret d'application des dispositions de la loi SRU relatives au secteur sauvegardé). – **Art. 6** *(Substitution de la participation pour voirie et réseaux, PVR, à la participation pour voies nouvelles et réseaux, PVNR)* : accepte l'amendement n° 30 de la commission (prise en compte du coût des études dans le calcul de la PVR et suppression de la référence à une délibération du conseil municipal). (p. 1071) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (coordination). Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 108 (rédaction). Accepte l'amendement n° 32 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 33 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 34 de la commission (rédaction). (p. 1072) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 36 de la commission (rédaction). Demande le retrait de l'amendement n° 227 de M. Ambroise Dupont (précision). Accepte l'amendement n° 119 de M. Philippe Arnaud (cohérence), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 242 ; adopté. Accepte l'amendement n° 37 de la commission (rédaction). (p. 1074) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud, déposé sur l'amendement n° 38 de la commission (rédaction). (p. 1075) : accepte le sous-amendement n° 120 de M. Philippe Arnaud déposé sur l'amendement n° 38 de la commission (rédaction). (p. 1076) : demande le retrait de l'amendement n° 139 de M. Philippe Arnaud (récupération de la PVR auprès des

propriétaires des terrains rendus constructibles). – **Art. additionnels après l'art. 6** : Accepte les amendements identiques n° 39 de la commission et de la commission saisie pour avis n° 110 (dispositions transitoires). Accepte les amendements identiques de la commission n° 40 et de la commission saisie pour avis n° 109 (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 6 bis** (p. 1077) : accepte l'amendement n° 121 de M. Christian Demuynck (exemption de permis de construire pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL); sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 243; adopté. (p. 1078) : accepte l'amendement n° 122 de M. Christian Demuynck (exemption de déclaration de travaux pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL). Accepte les amendements identiques n° 189 de M. Jacques Blanc et de la commission saisie pour avis n° 111 (instauration d'un permis de démolir dans des périmètres de communes dépourvues de documents d'urbanisme approuvés). (p. 1079) : accepte l'amendement n° 116 de M. Philippe Arnaud (publication d'un rapport sur la mise en oeuvre du dispositif relatif à la participation pour voirie et réseaux). – **Art. 6 ter** *(Possibilité pour les communes non dotées d'un PLU de soumettre à autorisation préalable des travaux pouvant détruire un élément de paysage)* : Estime l'amendement n° 225 de M. Ambroise Dupont (précision) satisfait par l'article 6 ter. – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement des installations de production d'électricité)* (p. 1081) : son amendement n° 244 : précision des modalités de financement des gestionnaires des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 246 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 147 de M. Yves Coquelle (suppression). Sur son amendement n° 244 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 246 de la commission. – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1082) : accepte l'amendement n° 45 de la commission (financement des conventions publiques d'aménagement). (p. 1083) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 141 de M. Jacques Blanc (conditions de retrait d'une commune membre d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI). (p. 1149) : accepte l'amendement n° 48 de la commission (périmètre des plans locaux d'urbanisme). Accepte l'amendement n° 46 de la commission (approbation de la carte communale par le préfet). (p. 1150) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 44 de la commission (financement des conventions publiques d'aménagement). Accepte l'amendement n° 47 de la commission (délivrance du permis de construire dans les communes dotées d'une carte communale). Accepte l'amendement n° 174 de M. Pierre André (transfert de propriété des immeubles déclarés vacants et sans maître). Accepte l'amendement n° 175 de M. Pierre André (transfert de propriété des immeubles déclarés vacants et sans maître et présentant un intérêt communal). (p. 1152) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Ivan Renar (calcul du montant de la redevance perçue au bénéfice de l'Institut national de recherches en archéologie préventive). Réflexion en cours sur ce sujet complexe. Son amendement n° 245 : abaissement des seuils de création des multiplexes à trois cents places ; adopté. (p. 1153) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 137 de M. Bernard Joly (exclusion du droit à réparation des constructions postérieures à l'existence d'activités aéronautiques). Demande le retrait de l'amendement n° 180 de M. François Zocchetto (protection juridique et financière des entreprises sous-traitantes). Réflexion en cours sur le sujet. – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1155) : nature réglementaire de la saisine du juge des référés. – **Art. L. 125-2-2 du code de la construction** *(Obligation d'entretien des ascenseurs)* (p. 1156) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (délégation de l'entretien de l'ascenseur sans transfert de responsabilité). (p. 1156) : s'oppose à l'amendement n° 149 de M. Yves Coquelle (possibilité d'invoquer la non-exécution du contrat d'entretien en cas de mise en cause de la responsabilité du propriétaire). – **Art. L. 125-2-3 du code de la construction** *(Contrôle technique obligatoire)* (p. 1157) : accepte l'amendement n° 51 de la commission (contenu du contrôle technique obligatoire). – **Art. L. 125-2-4 du code de la construction** *(Dispositions relatives à la sécurité des ascenseurs qui seront fixées par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1159) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (précision selon laquelle le décret déterminera les exigences de sécurité à respecter par les entreprises chargées de l'entretien de l'ascenseur). (p. 1159) : accepte l'amendement n° 54 de la commission (prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans les cas de dérogation à l'installation de dispositifs de sécurité). (p. 1161) : accepte les amendements de la commission n° 55 (rédaction), n° 56 (fixation par décret des obligations des entreprises d'entretien en fin de contrat) et n° 57 (faculté pour le propriétaire de l'ascenseur de pourvoir à l'obligatoin d'entretien), et s'oppose à l'amendement n° 196 de M. Jean-Yves Mano (fixation par décret des obligations des parties en fin de contrat et mise en place de normes techniques). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 58 (fixation dans le décret de la liste précise des exigences et des dispositifs de sécurité sur lesquels porte le contrôle technique) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 59 (réalisation par le Gouvernement d'un bilan d'application tous les cinq ans). – **Art. 8 bis** *(Prévention des intoxications par monoxyde de carbone – art. 131-5 du code de la construction et de l'habitation)* : accepte l'amendement n° 60 de la commission (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 9** : accepte l'amendement n° 61 de la commission (dispositifs de prévention des intoxications au monoxyde de carbone). – **Art. 10** *(Contrôle de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC) – art. L. 313-16-1 à L. 313-16-4 nouveaux du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1164) : accepte les amendements de la commission n° 62, n° 63 et n° 64 (rédaction). – **Art. additionnel avant l'art. 11** (p. 1165) : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Yves Coquelle (relèvement du montant de la contribution de la masse salariale prise en compte pour le calcul de la PEEC). – **Titre IV** : accepte l'amendement n° 65 de la commission (modification de l'intitulé du titre IV). – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1166) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Yves Coquelle (prise en compte des charges locatives récupérables dans leur globalité pour le calcul du montant de l'aide personnalisée au logement). (p. 1176) : s'oppose à l'amendement n° 152 de M. Yves Coquelle (extension du délai de récupération des aides non versées de 3 mois à 1an). (p. 1168) : s'oppose à l'amendement n° 153 de M. Yves Coquelle (relèvement des plafonds d'attribution des logements locatifs sociaux). Question relevant du domaine réglementaire. S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Yves Coquelle (relèvement des seuils d'application des surloyers). (p. 1169) : s'oppose à l'amendement n° 155 de M. Yves Coquelle (relèvement du plafond du montant du supplément de loyer de solidarité). – **Art. 12** *(Sortie des logements sociaux vendus aux locataires par le biais d'une société civile immobilière (vente progressive) du champ du logement social – art. L. 411-3 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1170) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (précision sur l'exception au principe de pérennisation du caractère social des logements HLM). – **Art. 13** *(Maintien du caractère social des logements des sociétés d'économie mixte – art. L. 411-4 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1171) : accepte l'amendement n° 67 de la commission (extension du champ des exceptions au principe de pérennisation du caractère social d'un logement faisant l'objet d'un transfert de propriété). – **Art. 14** *(Contrôle du maintien du caractère social des logements sociaux après transfert de propriété – art. L. 451-1-1 nouveau du code de la construction et de l'habitation)* : demande le retrait de l'amendement n° 68 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 1172) : demande le retrait de l'amendement n° 198 de M. Jean-Yves Mano (extension du champ d'application des règles applicables aux organismes d'HLM aux logements vacants du secteur privé). Question examinée lors de la discussion du prochain projet de loi sur l'habitat. Demande le retrait de l'amendement n° 233 de M. Jean-Pierre Schosteck (déductibilité des dépenses engagées par les sociétés d'économie mixte pour l'accessibilité et l'adaptation des logements aux personnes handicapées). Examen de cette mesure dans le cadre de la prochaine loi sur le handicap. – **Art. 16** *(Vente d'immeubles à construire)* (p. 1173) : accepte les amendements de la commission portant

sur le même objet n° 69, 70 et n° 71 (compétence donnée aux organismes HLM pour leur permettre d'intervenir pour le compte de l'association foncière logement edn tant que prestataires de services). – **Art. 17** *(Prestation de services)* (p. 1174) : accepte l'amendement n° 72 de la commission (suppression). – **Art. 18** *(Gestion d'immeubles)* : accepte l'amendement n° 73 de la commission (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 1175) : s'oppose à l'amendement n° 156 de M. Yves Coquelle (possibilité pour les organismes d'HLM d'appliquer un coefficient de réduction des loyers pour les logements situés en zone de revitalisation rurale ou en zone urbaine sensible). S'oppose à l'amendement n° 157 de M. Yves Coquelle (exonération temporaire de la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements en accession à la propriété). (p. 1176) : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Yves Coquelle (extension du dispositif d'allégement de la charge fiscale à l'ensemble du parc locatif détenu par les bailleurs sociaux). – **Art. 19** *(Règles comptables des syndics)* (p. 1177) : s'oppose à l'amendement n° 159 de M. Yves Coquelle (suppression). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1181) : remerciements. Texte opérant une simplification et contribuant à un renforcement de la sécurité des habitations.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France – *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2283, 2284) : mise en oeuvre de la privatisation décidée en 1993. Caractère technique du projet de loi. Souci de la défense des intérêts des compagnies aériennes françaises cotées. Non remise en question de la privatisation d'Air France par le gouvernement précédent. Avantages pour Air France. – **Question préalable** (p. 2294) : s'oppose à la motion n° 8 de Mme Marie-France Beaufils tendant à opposer la question préalable. – **Renvoi à la commission** (p. 2296) : s'oppose à la motion n° 1 de M. François Marc tendant au renvoi à la commission. (p. 2296, 2297) : remerciements. Caractère opportun et indispensable du présent projet de loi. Respect des obligations de service public et des missions d'intérêt général. Réponse aux intervenants. Tenue prochaine d'un débat sur les infrastructures de transport. Situation des salariés d'Air Lib. Politique suivie par le gouvernement Jospin. Non-justification du renvoi à la commission de ce texte équilibré. – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 2299) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marc Pastor (retrait de la société Air France de la liste des entreprises privatisables). – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 2301) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Marc Pastor n° 3 (suppression) et n° 4 (mention dans le code de l'aviation civile du fait que le capital social d'Air France est détenu majoritairement par l'Etat). – **Art. 3** *(Prolongation du statut du personnel jusqu'à deux ans après la privatisation pour permettre la conclusion d'un accord collectif)* : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Jean-Marc Pastor (suppression). – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 2302) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jean-Marc Pastor (suppression). – **Art. 5** *(Echange salaire contre actions et condition d'accession des salariés aux titres mis sur le marché)* : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marc Pastor (suppression).

– Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)] – (29 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2724, 2726) : nombre effrayant de victimes de la violence routière. Nombreux comportements infractionnistes. Renforcement de l'efficacité de la justice pénale et de la prévention. Instauration du permis probatoire. Pourcentage élevé de tués au cours des premières années de conduite. Lutte contre l'achat de kits de débridage ou de détecteurs de radars. Déplacement des obstacles fixes situés en bordure de route. Rôle des experts automobiles. Protection des inspecteurs du permis de conduire. Collaboration entre l'Etat et les collectivités locales pour une meilleure connaissance de l'accidentologie. Mesures relatives aux professionnels de la route. Premiers résultats encourageants mais insuffisants. Remerciements aux associations. (p. 2742, 2744) : texte interministériel. Aspect pédagogique des sanctions. Volonté de maintien des résultats actuels. Responsabilisation des conducteurs préférable au bridage automatique. Mise en place d'une politique des transports incluant intermodalité et fret ferroviaire. Mesures de prévention. Taux d'alcoolémie. Protection de la jeunesse. Justification du titre du projet de loi. Formation à l'école. Etude des dispositifs de boîte noire. Sécurité des enfants dans les cars scolaires. Dispositions relatives aux infrastructures. Augmentation du budget de la sécurité routière. Mesures de prévention. Augmentation du nombre de contrôles portant sur l'alcoolémie et la vitesse. Campagne de communication sur la vitesse et l'alcool. Droit des victimes. Technologies permettant une meilleure modulation des règles de conduite. Limitateur et régulateur de vitesse. (p. 2746) : intérêt des voitures banalisées. – **Division et art. additionnels avant le chapitre Ier** (p. 2747, 2748) : demande le retrait des amendements de M. Daniel Goulet n° 89 et 90 (intégration d'un enseignement portant sur la sécurité routière dans la formation scolaire), qu'il estime satisfaits par la pratique en vigueur. Demande le retrait de l'amendement n° 91 de M. Daniel Goulet (prise en charge de la formation des candidats potentiels au permis de conduire n'ayant pas les moyens nécessaires). (p. 2749) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Daniel Goulet (introduction dans les épreuves du permis de conduire de questions relatives aux sanctions pénales prévues en cas de violation du code de la route) qu'il estime satisfait par la pratique en vigueur. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 2777) : demande le retrait de l'amendement n° 37 de Mme Nicole Borvo (introduction dans le code du travail d'une obligation d'information et de formation des salariés à la sécurité routière). (p. 2778) : son amendement n° 109 : financement de l'investissement et de l'entretien des nouveaux appareils de contrôle automatique ; adopté après modification par le sous-amendement n° 115 de la commission, qu'il accepte. Absence de coût supplémentaire pour les collectivités locales. Redéploiement des effectifs de police et de gendarmerie. – **Art. 7 bis** *(Rapport sur l'utilisation du produit des amendes)* (p. 2779) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Daniel Goulet (soumission pour avis au Conseil national de sécurité routière du rapport sur les conditions d'utilisation du produit des amendes engendrées par les infractions au code de la route).

– Suite de la discussion (30 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 9 bis ou après l'art. 19** (p. 2797, 2798) : demande le retrait des amendements n° 34 de M. Alain Vasselle (instauration d'un certificat d'aptitude à la conduite pour les personnes suspectées de démence sénile), n° 38 de Mme Nicole Borvo (instauration d'un contrôle médical obligatoire pour l'octroi et le maintien du permis de conduire) et n° 57 de Mme Gisèle Gautier (instauration d'un test d'aptitude à la conduite pour les personnes âgées). – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2799) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Bernard Joly (fixation à quatre ans de la durée du permis probatoire). (p. 2801) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Mahéas n° 75 (octroi d'un bonus de points pour une obtention du permis de conduire après une formation de conduite accompagnée) et n° 76 (réduction du délai probatoire à un an pour les titulaires du permis de conduire ayant suivi un apprentissage anticipé de la conduite). (p. 2802) : son amendement n° 110 : cohérence et rédaction ; adopté. – **Art. 12 A** *(Formation au code de la route pour les conducteurs d'un quadricycle léger à moteur – art. L. 221-1 du code de la route)* (p. 2815) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (suppression). – **Art. 12** *(Interdiction des matériels de débridage des cyclomoteurs et des détecteurs de radars – art. L. 317-5 à L. 317-8 nouveaux, L. 413-2 à L. 413-5 nouveaux, L. 130-8 nouveau du code de la route)* (p. 2816) : mise en place de l'immatriculation des cyclomoteurs à partir du 1er janvier 2004. – **Art. additionnels après l'art. 12** (p. 2817) : s'oppose à l'amendement n° 42 de Mme Nicole Borvo (rappel des dispositions pénales applicables à la conduite en état d'ivresse dans les publicités sur l'alcool). (p. 2818) : demande le retrait de l'amendement

n° 44 de Mme Nicole Borvo (introduction d'un message préventif sur les dangers de la vitesse dans les publicités relatives aux automobiles). (p. 2819) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Daniel Raoul (installation d'équipements propres à empêcher la réception et l'émission de communications téléphoniques dans les véhicules en mouvement). – **Division et art. additionnels avant la section 2** : demande le retrait des amendements de M. Philippe Arnaud n° 62 (division additionnelle – dispositions relatives aux cyclomoteurs) et n° 63 (instauration d'une autorisation de conduire à points pour les cyclomotoristes). – **Art. 13** *(Déplacement d'ouvrages et d'installations situés sur le domaine public routier – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* (p. 2820) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de M. Daniel Goulet (compensation financière pour les collectivités territoriales des actions en matière de voirie). – **Art. 13 bis** *(Distance minimale latérale – art. L. 113-3 du code de la voirie routière)* (p. 2821) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (suppression). – **Art. 14** *(Profession d'expert en automobile et procédure relative aux véhicules gravement endommagés – chapitre VI du titre II du livre troisième de la partie législative du code de la route, art. L. 326-3, chapitre VII nouveau, art. L. 326-13 à L. 326-15 nouveaux du code de la route)* (p. 2822) : accepte les amendements de la commission n° 20 (conditions de remise en circulation d'un véhicule accidenté) et n° 21 (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 16** (p. 2823) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Philippe Arnaud (information du Parlement par le Gouvernement sur l'évolution de l'éducation routière à dispenser à l'école). – **Art. 16** *(Mise en place d'un système d'information sur le réseau routier géré par les collectivités locales et leurs groupements – art. L. 330-7-1 nouveau du code de la route)* (p. 2824, 2825) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (compensation pour les collectivités territoriales des charges résultant d'une obligation d'information statistique) et le sous-amendement n° 102 de M. Jean-Marie Poirier (collaboration entre les collectivités territoriales et les services préfectoraux pour l'élaboration des rapports statistiques). Sur l'amendement n° 22 précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Daniel Goulet n° 100 (autorisation pour les collectivités territoriales de saisir pour avis le collège d'experts du conseil national de la sécurité routière) et n° 101 (compensation financière). (p. 2826) : décision prise après concertation avec les collectivités locales. Travail réglementaire. – **Art. 16 bis** *(rapport d'inventaire des points du réseau national particulièrement sujets à accident)* (p. 2827) : s'oppose à l'amendement n° 45 de Mme Nicole Borvo (présentation au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur les initiatives et les réalisations menées pour le développement des alternatives à la route). – **Art. 18** *(Réglementation des entreprises de déménagement – Commissions des sanctions administratives – art. 8, 17 et 37 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 2828) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (coordination). Son amendement n° 112 : intégration dans la loi d'orientation des transports intérieurs de la profession de commissionnaire de transport ; adopté. (p. 2829) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 25 de la commission (rédaction). Accepte l'amendement n° 26 de la commission (rédaction). – **Division et art. additionnels après l'art. 19** (p. 2830) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Denis Badré (formation relative à la sécurité routière pour les exploitants de débits de boissons). Son amendement n° 111 : réglementation de l'activité de conducteur de taxi ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 20** (p. 2831) : son amendement n° 50 : coordination ; adopté. – **Art. 20** *(Insertion dans le code de la route des nouvelles infractions d'homicide involontaire et de blessures involontaires à l'occasion de la conduite d'un véhicule – art. L. 232-1, art. L. 232-2 et L. 232-3 nouveaux du code de la route)* (p. 2833) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 20** : son amendement n° 51 : coordination rédactionnelle ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Gérard Delfau (présentation au Parlement d'un rapport du Gouvernement relatif à l'organisation et à la simplification des structures sous l'autorité de l'Etat et des collectivités territoriales relatives à la sécurité routière). – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 2835) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Jacques Mahéas (interdiction et pénalisation de toute publicité en faveur de la vitesse). Demande le retrait de l'amendement n° 84 de M. Jacques Mahéas (possibilité d'immobilisation du véhicule en dehors des fourrières). – **Art. additionnels après l'art. 21 quater** (p. 2836) : son amendement n° 52 : aggravation des sanctions applicables au stationnement sur les emplacements réservés aux personnes handicapées ; adopté. (p. 2837) : son amendement n° 118 : augmentation du montant des redevances pour frais de fourrière dans les grandes villes ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 2838) : sur l'amendement n° 28 de la commission (agents compétents pour constater les contraventions au code de la route) qu'il accepte, son sous-amendement n° 53 ; adopté. – **Art. 23** *(Enquêtes relevant du Bureau enquêtes accidents défense)* : son amendement n° 113 : mise en conformité de la loi du 29 mars 1999 avec la directive du 21 novembre 1994 ; adopté. – **Art. 24** *(Aménagement du principe de l'encellulement individuel des prévenus – art. 68 de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes)* (p. 2840, 2841) : s'oppose aux amendements identiques n° 46 de Mme Nicole Borvo et n° 85 de M. Jacques Mahéas (suppression) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de la commission (délai de cinq ans pour la mise en oeuvre du principe d'encellulement individuel). (p. 2842) : protection primordiale des victimes. Construction de prisons. Responsabilité du gouvernement précédent. – **Art. 25** *(Application à Mayotte des dispositions du projet de loi)* : son amendement n° 117 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 25** (p. 2843) : sur l'amendement n° 30 de la commission (dispositions diverses) qu'il accepte, son sous-amendement n° 54 ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 26** (p. 2844) : accepte l'amendement n° 105 de la commission (renouvellement du mandat des membres du conseil de prévention et de lutte contre le dopage). – **Intitulé du projet de loi** (p. 2845) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Jacques Mahéas (nouvel intitulé – Projet de loi améliorant la sécurité routière). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2848, 2849) : remerciements. Absence regrettable d'un vote à l'unanimité.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3003, 3005) : remerciements au rapporteur et à la commission. Dispositions du projet de loi. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Présentation de l'amendement du Gouvernement sur le nouveau dispositif d'amortissement fiscal destiné à susciter une offre locative supplémentaire. Gravité de la pénurie de logements locatifs. Espoir d'une mise sur le marché de 50 000 logements locatifs supplémentaires par an. – **Demande de priorité** (p. 3012) : accepte la demande de la commission d'examen par priorité de l'amendement n° 47 tendant à insérer un article additionnel après l'article 6 septdecies. – **Art. additionnels après l'art. 6 septdecies (priorité)** (p. 3013) : accepte l'amendement n° 47 de M. Serge Mathieu (fixation par les autorités compétentes du Sénat des règles applicables à la gestion du jardin du Luxembourg). – **Art. additionnel avant l'art. 2 bis A** (p. 3014) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 36 de M. Jean-Pierre Vial (possibilité d'élaboration d'un plan local d'urbanisme partiel par un établissement public de coopération intercommunale). – **Art. 2 bis A** *(Changement de destination des bâtiments agricoles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* : accepte l'amendement n° 1 de la commission (coordination). – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles – art. L. 123-1 du code de l'urbanisme)* (p. 3015) : rédaction actuelle de l'article équilibrée. Nécessité de justifier les règles imposées par les documents d'urbanisme. (p. 3016) : s'oppose aux amendements identiques n° 31 de M. Yves Coquelle et n° 39 de M. Daniel Reiner (suppression). – **Art. 4** *(Procédures de modification et de révision des PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 3018) : accepte les amendements de M. Charles Revet n° 38 (possibilité pour une autre collectivité que la commune d'intervenir) et n° 37 (extension de la révision simplifiée). – **Art. 4 quater** *(Régularisation des POS annulés*

pour vice de forme ou de procédure – art. L. 123-19 du code de l'urbanisme) (p. 3020) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (coordination). – **Art. 5** *(Clarification des dispositions transitoires entre les POS et les PLU – art. L. 123-19 du code de l'urbanisme)* : accepte l'amendement n° 54 de la commission (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 5** (p. 3021) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Henri de Richemont (possibilité de classement de terrains par les communes dans le cadre d'un projet de reboisement). – **Art. 5 bis AA** *(Renouvellement urbain au voisinage des aéroports – art. L. 147-5 du code de l'urbanisme)* (p. 3022) : question sur le troisième aéroport sans lien avec le texte étudié. – **Art. 5 bis C** *(Travaux sur les chalets d'alpage et les bâtiments d'estive – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* (p. 3023) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel avant l'art. 5 bis DA** (p. 3024) : s'oppose au sous-amendement n° 52 de Mme Marie-France Beaufils (limitation des dérogations aux communes souffrant d'un déclin démographique) déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (assouplissement de la règle de construction en continuité en zone de montagne, notamment en substituant à la notion de "hameau" celle de "groupe d'habitations existant" et institution de dérogations au principe d'urbanisation en continuité) qu'il accepte. – **Art. 5 bis DA** *(Régime des hameaux – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 20 : suppression ; adopté. – **Art. 5 bis D** *(Constructions en continuité desquelles l'urbanisation peut se réaliser dans les zones de montagne – art. L. 145-3 du code de l'urbanisme)* (p. 3027) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 5 bis D** : accepte l'amendement n° 6 de la commission (coordination). Son amendement n° 21 : technique ; adopté. – **Art. 5 bis GA** *(Procédure d'élaboration du plan de déplacement urbain – art. 28-2-2 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 3028) : accepte l'amendement n° 41 de M. Daniel Reiner (clarification). – **Art. 6 bis BA** *(Autorisation d'aménager ou de lotir dans les communes n'ayant pas institué la PVR)* (p. 3029) : accepte les amendements identiques n° 28 de M. Xavier Pintat et n° 45 de M. Jean Besson (définition par l'autorité organisatrice du service public de l'eau et de l'électricité des conditions de qualité des dispositifs envisagés). (p. 3030) : accepte les amendements n° 46 de M. Jean Besson (remplacement du mot "branchement" par le mot "raccordement") et n° 7 et 8 de la commission (clarification rédactionnelle) et demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Pierre Hérisson (remplacement du mot "branchement" par les mots "raccordement public"). Accepte l'amendement n° 9 de la commission (précision). – **Art. additionnel avant l'art. 6 ter B** : son amendement n° 22 : extension du champ de dispense de permis de construire aux travaux de reconstruction des établissements pénitentiaires ; adopté. Prise en compte de la proposition de M. Hérisson. – **Art. 6 ter B** *(Exemption de déclaration de travaux pour les infrastructures du réseau de radiocommunication ACROPOL – art. L. 422-2 du code de l'urbanisme)* (p. 3031) : son amendement n° 23 : coordination ; adopté. – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement aux réseaux électriques)* (p. 3035) : son amendement n° 24 : précision des conditions dans lesquelles est définie la contribution dans le cas d'un raccordement au réseau de transport d'énergie ; adopté. Accepte l'amendement n° 33 de M. Philippe Arnaud (précision). Demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Henri de Richemont (possibilité pour les collectivités d'encourager l'installation de producteurs d'énergies nouvelles et renouvelables). Précision sur le règlement de la PVR. – **Art. 6 sexies A** *(Délégation au maire du pouvoir de signer une convention dans les ZAC)* (p. 3036, 3037) : son amendement n° 25 : extension de la délégation de signature du conseil municipal au maire de la convention par laquelle les propriétaires offrent de verser la PVR avant la délivrance d'une autorisation d'urbanisme ; adopté. – **Art. 6 sexies** *(Retrait d'une commune d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI)* (p. 3038) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de M. André Vezinhet (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 6 sexies** (p. 3039) : accepte l'amendement n° 49 de M. Pierre Hérisson (ajout d'une condition démographique dans le processus d'acceptation de l'élargissement du périmètre de la communauté d'agglomération). – **Art. additionnels après l'art. 6 septdecies** (p. 3040) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (validation législative de contrats de mandats). – **Art. 19 ter** *(Réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif – art. 31 du code général des impôts)* (p. 3046) : son amendement n° 19 : relance de l'investissement locatif privé dans le parc ancien et dans les opérations de construction de logements neufs ; adopté. Limites de la loi Besson. Crise du logement. – **Art. additionnel après l'art. 19 ter** (p. 3049) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (extension sous certaines conditions du bénéfice de la déduction aux acquéreurs de la nue-propriété de logements acquis neufs ou en l'état futur d'achèvement). Etude future sur le sujet. – **Art. additionnels après l'art. 19 quinquies** (p. 3050) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (dispense de conclusion de conventions avec l'Etat pour les organismes HLM bénéficiant de subventions supérieures à 23 000 euros). Demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Alain Vasselle (acquittement par les organismes d'HLM de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères). – **Art. additionnel après l'art. 22** (p. 3052) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 48 de M. Ladislas Poniatowski (définition de la hauteur d'une éolienne et obligation d'enquête publique à partir d'un seuil de 2,5 mégawatts de puissance). – **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 51 : nouvel intitulé "Projet de loi urbanisme et habitat" ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3054, 3055) : remerciements. Enrichissement du texte. Organisation de réunions entre les directeurs départementaux de l'équipement et les maires.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3780, 3785) : mise en place des fondations de la nouvelle politique de transport. Prise en compte des travaux commandés par le Gouvernement : audit du conseil général des ponts et chaussées et de l'inspection des finances, rapport Haenel et Gerbaud sur le fret ferroviaire, rapport Richemont sur le cabotage maritime, et étude prospective de la DATAR. Développement urgent des infrastructures de transport. Accentuation de la congestion de ces infrastructures. Handicap pour l'économie des régions. Influence sur le développement économique et l'emploi. Défi de l'élargissement de l'Europe. Conséquences sur l'environnement. Inscription de la croissance des transports dans une logique de développement durable. Intermodalité. Erosion du fret ferroviaire. Intégration des nouvelles technologies : "infrastructures intelligentes". Tarissement des sources traditionnelles de financement. Mérite du partenariat public-privé, PPP. Objectif de liaison ferroviaire rapide entre les capitales régionales. Réalisation de grands axes routiers est-ouest et sud-nord. Restauration et sauvegarde du patrimoine fluvial. Nécessaire réduction des délais. Recherche de ressources nouvelles. (p. 3813, 3816) : contrats de plan Etat-régions. Etude des pistes de redevances pour le financement. Favorable au système des recettes affectées et au maintien des dépenses d'investissement de l'Etat. Définition d'un réseau routier structurant à l'échelon national. Regrette la suppression du FITTVN. Connexion au grand réseau européen. Création d'un établissement public recueillant les ressources affectées. Constat des difficultés de la SNCF. Redressement de la situation financière du fret ferroviaire. Défi à relever par les cheminots. Partage équitable de la réalisation des grands équipements entre l'Etat et les collectivités locales. Priorité à l'investissement. Affectation des fonds résultant de la vente des parts autoroutières à la politique d'équipement. Amélioration de la gestion de la dépense publique. Fragilité des transports aériens. Situation favorable de la France comme pays de transit. Réorganisation de la gestion du fret. Difficultés de RFF. Priorité aux liaisons transeuropéennes. Insuffisance des liaisons avec Strasbourg. Développement du fret fluvial. (p. 3866, 3868) : réponse aux orateurs. Choix et objectifs du Gouvernement.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Commission mixte paritaire* **[n° 118 (2002-2003)]** – (5 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 3939, 3940) : remerciements. Relance

de l'investissement locatif privé. Précision sur la notion d'exploitation agricole. Présentation du "service après-vote" de la loi. – **Art. 2 bis AA** (p. 3947) : son amendement n° 1 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. – **Art. 23** : son amendement n° 2 : codification ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3950) : remerciements. Engagement d'assurer le "service après-vote".

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9353, 9354) : clarté du rapport de la commission des finances. Enjeu de la politique du logement. Priorité de la relance de la production locative. Objectif ambitieux du logement locatif social. Priorité de la rénovation urbaine et de l'accession sociale à la propriété. Développement de la construction. Stabilisation des moyens budgétaires de l'ANAH pour 2004. (p. 9355) : simplification du calcul des aides à la personne. Modernisation des services du ministère. Mise en place des transferts de compétence. (p. 9358) : qualité des rapports de la commission des affaires économiques. Retard accumulé dans la réalisation de logements locatifs sociaux. (p. 9359, 9360) : cause de la baisse des crédits. Accession à la propriété. Mise en place des prêts sociaux location-accession. Revalorisation des barèmes des aides à la personne. Complexité du droit de l'urbanisme. Précision sur la publication des décrets d'application. Instruction des permis de construire. (p. 9361) : nécessité de proposer une offre de logements importante et diversifiée. Budget de l'ANAH. Simplification des dispositifs destinés à aider le logement des ménages à revenus modestes. (p. 9362) : application de la loi urbanisme et habitat. Eligibilité au FCTVA des dépenses relatives aux documents d'urbanisme. (p. 9363, 9364) : augmentation de la construction de logements sociaux. Amélioration du dispositif du prêt à taux zéro. Accession à la propriété avec le prêt locatif social, PLS-accession. Réhabilitation du parc privé et du parc HLM. Fonds de solidarité logement, FSL. Défavorable à la suppression du contingent préfectoral de logements sociaux. (p. 9365) : mérites de l'ANAH à travers les opérations programmées d'amélioration à l'habitat, OPAH, ou la rénovation d'immeubles vacants. (p. 9366, 9367) : sympathie du Gouvernement dans les épreuves subies par l'Hérault et les autres départements. Volonté d'atteindre les objectifs fixés. Dynamisme de la nouvelle politique du logement. Financement des réhabilitations. Décentralisation des aides à la pierre. (p. 9370) : augmentation de la dotation pour surcharge foncière afin de financer les logements sociaux. Orientations du prochain projet de loi "propriété pour tous" pour permettre l'accession à la propriété des familles à revenus modestes.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – III – Transports et sécurité routière – Transports terrestres, routes et sécurité routière

– (3 décembre 2003) (p. 9379, 9380) : nécessité d'une politique ambitieuse des infrastructures de transport. Complémentarité indispensable du mode ferroviaire et du mode routier. Optimisation du réseau fluvial. Potentiel de nouvelles ressources du secteur autoroutier. Importance du financement du schéma national sur lequel doit s'appuyer la politique de transport. Enjeux d'une privatisation des sociétés d'autoroutes. Conditions de la mise en oeuvre d'un projet de politique interministérielle pour la sécurité routière. (p. 9386) : réalistion de la nouvelle traversée des Pyrénées. Réflexion sur l'établissement d'une gare TGV dans le département des Hautes-Pyrénées. Amélioration de la fréquence des vols en provenance et à destination de Tarbes. (p. 9387, 9388) : financement des infrastructures de transport et étude d'une redevance sur les poids lourds. Préoccupation de la compétitivité des entreprises françaises de transport routier. Réalisation de l'harmonisation européenne. (p. 9389) : résultats encourageants de la sécurité routière. Travaux d'urgence et étude des solutions possibles pour l'autoroute A25. Concertations dans le cadre de la loi de décentralisation pour la rocade Nord-Ouest de Lille. (p. 9390) : intérêt d'un fonds de péréquation en faveur d'une politique d'équipement sur le moyen et le long terme et pour le développement d'une politique de transport multimodal. Engagement de concertations du Gouvernement avec les collectivités locales. (p. 9391) : participation de l'Etat, de la région et du département aux travaux de la RN 204 dans les Alpes-Maritimes. Avancement des travaux de reconstruction du tunnel de Tende et progression de la mise en sécurité du tunnel ancien. (p. 9392) : continuation des travaux de déviation dans le cadre du volet "après-mines" du contrat Etat-région Lorraine. – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9394) : consensus pour le développement de la liaison Seine-Nord-Escaut. – **Art. 77** *(Majoration des taux plafond du versement de transport)* (p. 9400) : point sur l'évolution de la situation météorologique dans le Sud-Est de la France. Mobilisation des services de l'équipement.

de ROHAN (Josselin)

sénateur (Morbihan)

UMP

Président du Groupe UMP.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la création du registre international français **[n° 47 (2003-2004)]** (30 octobre 2003) – **Entreprises – Transports.**

INTERVENTIONS

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq** – (26 février 2003) (p. 980, 982) : adhésion à l'action diplomatique du Gouvernement. Possibilité d'un désarmement pacifique de l'Iraq. Consensus autour de la résolution 1441. Hostilité des opinions publiques à la guerre. Rôle des Etats-Unis dans la mise en place de l'ONU. Nécessité de donner une chance à la paix. Conséquences néfastes d'une guerre. Avenir de l'Iraq. Ressentiment du monde musulman. Prolifération nucléaire. Rôle de l'Union européenne. Convergences entre la France et les Etats-Unis. Organisation des inspections. Recours à la force en cas de refus iraquien de coopérer. Position courageuse de la France. Le groupe de l'UMP soutient l'action du Gouvernement.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2572, 2573) : apporte au nom du groupe UMP son soutien au Gouvernement. Nécessité d'une majorité pour les régions. Son expérience personnelle. Normalité de présentation d'un programme et d'une équipe aux électeurs. Constitution de majorités cohérentes. Retrait des dispositions du 49-3 régional. Problème du Front national. Son inscription dans le paysage politique. Danger représenté par cette formation. Son souhait qu'il ne soit pas l'arbitre des élections régionales.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4222) : intervient sur l'amendement n° 2 de M. Alain Vasselle (suppression). Correspondance du mandat avec celui du corps électoral. Réforme raisonnable et équilibrée.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 4257, 4258) : défavorable à la motion n° 6 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Respect de la parité. Rôle des partis politiques dans la présentation des candidates. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4292, 4293) : auto-réforme courageuse et opportune. Raccourcissement du mandat sénatorial en harmonie avec celui du mandat présidentiel. Equilibre des institutions. Inconvénient du scrutin proportionnel.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4943) : demande la clôture de la discussion sur l'article 2 en application de l'article 38 du règlement du Sénat. Demande acceptée.

– **Suite de la discussion** (16 juillet 2003) – **Art. 39** *(Droit à pension de réversion et pluralité de conjoints – Mise en conformité avec le droit communautaire – art. L. 45 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5423) : mise au point consécutive à l'intervention de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (2 octobre 2003) – **Art. 9** *(De la procédure applicable en cas de pollution des eaux maritimes par rejets des navires – art. 706-102, 706-103, 706-104, 706-105 et 706-106 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-102 du code de procédure pénale** *(Compétence des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Carle, n° 455 : maintien de la compétence des tribunaux de grande instance du littoral pour traiter les affaires très complexes ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7200, 7203) : prolongement des lois Defferre de décentralisation. Protections et garanties constitutionnelles. Compétences transférées par l'Etat sans restriction. Recherche d'efficacité par l'expérimentation. Clarification des compétences des divers niveaux d'administration territoriale. Affirmation de la vocation économique des régions. Adéquation des ressources aux charges transférées. Transferts de personnels. Déconcentration indispensable : rôle de coordination du préfet de région assurant la cohésion des politiques. Organisation de la péréquation visant la correction des inégalités. Initiative et dynamisme des collectivités locales. Rapprochement du citoyen de la vie publique locale. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7789) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54), soutient le sous-amendement n° 1163 de M. Gérard Longuet ; adopté.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7974) : soutient l'amendement n° 1169 de M. Gérard Longuet (attribution d'une compensation financière aux collectivités territoriales et à leurs groupements pour les fractions d'emploi qui ne leur sont pas transférées) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8068) : soutient l'amendement n° 1171 de M. Gérard Longuet (rédaction) ; adopté. – **Art. 94** *(Missions et compétences du préfet de région – art. 21-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions)* (p. 8083) : défavorable à l'amendement n° 842 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 8146, 8147) : nécessité d'opérer une réforme de la décentralisation avant d'aborder la campagne électorale. Texte dans le prolongement des réformes de 1982 et 1983. Référence aux suggestions de M. Pierre Mauroy. Partage des compétences clarifié par le projet de loi. Responsabilisation fiscale des élus.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9802, 9804) : souci du Gouvernement de présenter un budget fondé sur une prévision réaliste des recettes. Volonté de contenir la dépense publique. Favorable à la baisse de l'impôt sur le revenu. Effets de l'allégement des charges et de la maîtrise des dépenses publiques. Relance de l'économie par le déficit budgétaire. Remerciements.

ROMANI (Roger)

sénateur (Paris)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Commission consultative du secret de la défense nationale.

Membre suppléant du Conseil supérieur de la réserve militaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

ROUJAS (Gérard)

sénateur (Haute-Garonne)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre suppléant de la Commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

ROUVIÈRE (André)

sénateur (Gard)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international [n° 387 (2001-2002)] – (16 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 133) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification du protocole coordonnant la convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne " Eurocontrol " du 13 décembre 1960 suite aux différentes modifications intervenues [n° 388 (2001-2002)] – (16 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 134, 135) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– Proposition de loi relative aux privilèges et immunités de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France [n° 203 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3381, 3382) : nécessité de légiférer. Reconnaissance de l'action du CICR. Légitimité des organisations internationales. Question de l'élargissement à d'autres organisations humanitaires des avantages accordés au CICR. Le groupe socialiste votera la proposition de loi.

– Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)] – (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7036) : son amendement n° 47 : fondement des motifs de refus de la protection subsidiaire sur des faits établis ; rejeté. (p. 7038) : son amendement n° 50 : fondement sur des preuves établies des motifs de retrait de la protection subsidiaire par l'OFPRA ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7097, 7098) : volonté de réduire le champ du droit d'asile. Complément des lois sur l'immigration. Rejet des amendements du groupe socialiste. Souhait d'un accroissement des moyens en faveur du droit d'asile. Multiplication des obstacles durant la procédure. Rôle du Haut-Commissariat pour les réfugiés. Droit au travail et accueil des demandeurs d'asile. Importance historique du droit d'asile en France et en Europe. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin [n° 86 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – en remplacement de M. Guy Penne, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 9857) : propose l'adoption de ce projet de loi.

ROZIER (Janine)

sénatrice (Loiret)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, sur le projet de loi relatif au divorce [n° 389 (2002-2003)] – sur le projet de loi n°389 (2002-2003) relatif au divorce **[n° 117 (2003-2004)]** (16 décembre 2003) – **Famille – Justice – Famille – Justice – Société.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (16 juillet 2003) – **Art. 31 bis** *(Majoration de durée d'assurance pour accouchement)* (p. 5386) : prise en considération du travail d'une femme sans activité professionnelle.

– Suite de la discussion (17 juillet 2003) – **Art. 53** *(Evolution professionnelle des membres des corps enseignants)* (p. 5492) : son amendement n° 1060 : harmonisation des périodes de détachement avec les rythmes scolaires ; retiré. – **Art. 63** *(Cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-1 à L. 642-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 5520) : soutient l'amendement n° 1061 de Mme Brigitte Luypaert (création d'une cotisation patronale à la caisse libérale des experts-comptables salariés) ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 65** (p. 5527) : son amendement n° 1058 (mise en place d'un régime de bonification pour enfants) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) (p. 8953) : prochain projet de loi relatif à la formation professionnelle ; instrument de démocratie sociale. Mise en place du contrat de professionnalisation. Inquiétude des organismes de formation sur sa substitution aux contrats de qualification.

SAÏFI (Tokia)

secrétaire d'État au développement durable

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 151, 154) : adaptation à la Méditerranée de la convention de Montego Bay de 1982 sur le droit de la mer. Historique du projet de loi. Atteinte à l'équilibre écologique de la mer et à l'économie du littoral par la pollution délibérée des navires. Conséquences de l'absence de zone économique exclusive, ZEE, en Méditerranée. Extension de la juridiction nationale sur une étendue supérieure à celle des eaux territoriales. Développement de la prévention des accidents de mer. Mise en place d'un système répressif, crédible et dissuasif. Détection des pollutions. Collaboration nécessaire entre les préfets maritimes et les tribunaux concernés. Accueil favorable des démarches diplomatiques. Priorité d'une exploitation durable des mers et des océans. Attente d'actions déterminées par l'opinion publique. Souhait d'une adoption définitive après une seule lecture. (p. 163, 165) : approbation du renforcement et de l'amélioration du droit maritime décidés par l'OMI. Favorable à une meilleure coordination des moyens de police dans la Communauté. Amélioration des conventions internationales. Contrôle des sociétés de classification et des navires transportant du fioul lourd. Souhait d'une indemnisation plus complète et plus rapide des victimes de marées noires. Dispositifs de soutien des flottes marchandes des Etats membres de l'Union européenne. Préparation du décret d'application fixant les limites de la zone de protection écologique, ZPE. Suivi des procédures judiciaires. Concertation avec les Etats riverains de la Méditerranée. Redéploiement des moyens de surveillance, de contrôle et d'intervention par la création de la ZPE en Méditerranée. Augmentation du nombre d'inspecteurs de la sécurité des navires. – **Art. 3** *(Extension à la zone de protection écologique des dispositions répressives applicables dans les eaux territoriales et dans la zone économique)* (p. 165) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission. – **Après l'art. 7** (p. 169) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Roland Courteau (extension à tous les intervenants du transport maritime de la responsabilité pour dommages par pollution). (p. 170) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur le bilan des décisions et mesures adoptées dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection du littoral).

– Projet de loi relatif à la protection de l'environnement en Antarctique [n° 279 (2001-2002)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1738, 1739) : présentation de l'Antarctique. Mise en oeuvre des dispositions du protocole de Madrid. Contenu du traité de Washington. Inquiétudes sur la préservation de ce milieu naturel. Enjeux et dispositif du protocole. (p. 1740, 1742) : rôle décisif de la France. Longue gestation du projet de loi. Désordres écologiques menaçant l'Antarctique. Nécessité d'une action au niveau international. Activités autorisées : recherche, tourisme. Annexes du protocole de Madrid. Principe de soumission des activités menées en Antarctique à un régime d'autorisation ou de déclaration préalable. Sanctions nécessaires pour garantir le respect du protocole. Activités de recherche françaises. Mission de l'Institut polaire Paul-Emile Victor. Souci d'une action exemplaire de la France en Antarctique. Demande l'adoption de ce texte revêtant une dimension emblématique. – **Art. 1er** *(Ajout d'un livre et de 18 articles au code de l'environnement)* – **Art. L. 711-2 du code de l'environnement** (p. 1748) : s'oppose à l'amendement n° 6 de

Mme Odette Herviaux (mention dans le code l'environnement de l'Antarctique comme "réserve naturelle consacrée à la paix et à la science"); son amendement n° 10 : mention dans le code de l'environnement de l'Antarctique comme "réserve naturelle mondiale consacrée à la paix, à la science et à la recherche scientifique" ; adopté. – **Art. L. 711-3 du code de l'environnement** (p. 1749) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (rédaction). – **Art. L. 711-12 du code de l'environnement** : accepte l'amendement n° 3 de la commission (rédaction). – **Art. L. 711-13 du code de l'environnement** (p. 1750) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (refus de toute autorisation après délivrance d'un seul avertissement). – **Art. L. 711-14 du code de l'environnement** : accepte l'amendement n° 4 de la commission (aggravation des peines prévues par le code de l'environnement). Accepte l'amendement n° 5 de la commission (alignement des peines sur le code minier). (p. 1751) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Christian Demuynck (renforcement des sanctions administratives en cas de violation des principes du protocole de Madrid).

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3196, 3199) : convergence satisfaisante sur les articles les plus lourds relatifs aux risques technologiques. Apaisement du débat autour de l'article 4, mesure phare du délaissement. Divergences entre les deux assemblées sur l'article 1er relatif aux réunions publiques et l'article 14 sur l'évaluation des conséquences financières des accidents. Attachement du Gouvernement à la couverture des risques industriels et à l'organisation de la solvabilité des entreprises en cas d'accident. Défavorable à l'élargissement du projet initial aux domaines de l'après-mines et des sols pollués dans un contexte budgétaire tendu. Annonce d'amendements pour la réglementation des noeuds de transport de matières dangereuses. Enrichissement du volet concernant les risques naturels avec la création d'un domaine public fluvial des collectivités territoriales. Favorable à l'article 24 bis relatif à l'organisation de la domanialité fluviale pour la prévention des inondations. Opposition du Gouvernement à toute limitation du dispositif d'information préventive dans les communes les plus exposées aux risques. Souhaite l'aboutissement de ce projet en rupture avec les modes de pensée des années passées. (p. 3208) : qualité des interventions. Remercie le rapporteur pour son ouverture d'esprit sur la création d'un domaine public fluvial des collectivités locales. – **Art. 1er** *(Organisation d'une réunion d'information publique lors de l'enquête publique relative à l'installation classée "Seveso seuil haut" – art. L. 123-9 du code de l'environnement)* (p. 3209) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (obligation, pour le commissaire enquêteur, de recueillir l'avis du comité local d'information et de concertation, CLIC). – **Art. 2** *(Création d'un comité local d'information et de concertation autour des bassins industriels comportant des établissements à risques – art. L. 125-2 du code de l'environnement)* : accepte l'amendement n° 9 de la commission (clarification). – **Art. 3 bis** *(Définition de la méthodologie des études de danger)* (p. 3210) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (mention dans l'étude de danger des mesures de réduction des risques à la source et suppression de l'alinéa 3 de l'article L. 512-1 du code de l'environnement détaillant le contenu de l'étude de danger). – **Art. 4** *(Création et mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques – art. L. 515-15 à L. 515-24 nouveaux du code de l'environnement))* – **Art. L. 515-15 du code de l'environnement** *(Définition des PPRT)* (p. 3213) : accepte les amendements de la commission n° 11 et n° 12 (rédaction). – **Art. L. 515-16 du code de l'environnement** *(Mesures contenues dans les PPRT)* : accepte l'amendement n° 13 de la commission (rédaction). – **Art. L. 515-17 du code de l'environnement** *(Limitation du droit de délaissement et d'expropriation aux risques créés par des installations existantes avant la date de publication de la loi)* (p. 3214) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de la commission (limitation du droit de délaissement et d'expropriation aux risques créés par des installations existantes avant la date d'approbation du PPRT). Contradiction avec la logique du Gouvernement de séparer les situations issues du passé des autorisations à venir. Sensibilisation des préfets aux risques industriels. Nécessité de ne pas entraver l'attractivité du territoire. – **Art. L. 515-19 du code de l'environnement** *(Financement et gestion des terrains ayant fait l'objet des mesures d'urbanisme)* (p. 3215) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 15 (rédaction) et s'oppose au n° 16 (organisation des modalités du relogement dans la convention prévoyant les conditions d'aménagement et de gestion des terrains, avec association des organismes HLM et les bailleurs privés). Difficulté d'élaboration et de lecture d'une convention unique. – **Art. L. 515-19-1 du code de l'environnement** *(Cession des terrains, ayant fait l'objet des mesures de reconquête de l'urbanisme aux exploitants des installations à risques)* : sur les amendements de la commission s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 17 (suppression de la limitation de la cession de terrains aux seuls terrains non bâtis) et accepte le n° 18 (levée de l'interdiction faite aux industriels de développer des activités entraînant des servitudes supplémentaires sur les terrains dont ils sont cessionnaires). Utilité d'un regroupement d'industries à risques dans un même endroit isolé. Rapport de la mission Essig. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 3216, 3219) : rapport de la mission d'enquête parlementaire conduite par MM. Loos et Le Déaut. Nécessité d'évaluer et de prévenir les risques liés au transport de matières dangereuses. Publication fin mars du rapport d'étape de la mission conjointe de l'Inspection générale de l'environnement, du conseil général des mines et du conseil général des ponts et chaussées. Transposition de la stratégie de prévention et d'évaluation des risques autour des sites Seveso aux terminaux maritimes, aux ports fluviaux et aux gares de triage. Ses amendements n° 92 (réalisation d'études de danger autour des infrastructures ferroviaires) ; n° 83 (réalisation d'études de danger autour des ouvrages portuaires) ; et n° 85 (réalisation d'études de danger autour des ports fluviaux) ; adoptés ; son amendement n° 81 : instauration d'un périmètre de sécurité autour des infrastructures ferroviaires ; retiré. Dans un souci d'apaisement, retire ses amendements relatifs à la maîtrise de l'urbanisation autour des noeuds de transports. – **Art. 5 A** *(Majoration de 50 % du crédit d'heures des membres du CHSCT – art. L. 236-7 du code du travail)* (p. 3220) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de la commission (suppression). – **Art. 6** *(Formation d'accueil des salariés des entreprises extérieures intervenant dans des établissements "Seveso seuil haut" – art. L. 231-3-1 du code du travail)* (p. 3222) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Roland Muzeau (fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions minimales de la formation d'accueil des salariés des entreprises extérieures). (p. 3239, 3240) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Roland Muzeau (interdiction de la sous-traitance en cascade et présomption de la faute inexcusable de l'entreprise utilisatrice en cas d'accident). Objectif de responsabilisation de l'entreprise utilisatrice dans la maîtrise du site. Réflexion en cours de la mission de l'Inspection générale des affaires sociales sur la responsabilité juridique du chef d'entreprise et du mode d'indemnisation des victimes. – **Art. 8 bis A** *(Augmentation du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT par accord collectif – art. L. 236-5 du code du travail)* (p. 3241) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (suppression) et s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 73 (augmentation par décret en Conseil d'Etat du nombre des membres de la délégation du personnel au CHSCT dans les établissements classés "Seveso seuil haut") et n° 74 (modification du mode de désignation des membres des CHSCT). – **Art. 9** *(Double formation du CHSCT dans les établissements "Seveso seuil haut" et création d'un comité interentreprises de santé et de sécurité au travail – art. L. 236-1 du code du travail)* (p. 3243, 3244) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Roland Muzeau (extension aux entreprises dangereuses mentionnées à l'article L. 512-1 du code de l'environnement de la possibilité de représentation au CHSCT des chefs d'entreprises extérieures et de leurs salariés) ainsi qu'aux amendements de M. Ernest Cartigny n° 6 (précision) et n° 7 (simplification des modalités de désignation des représentants au CHSCT des salariés des entreprises extérieures). – **Art. 10** *(Nouvelles attributions du CHSCT dans*

les établissements classés "Seveso seuil haut" – art. L. 236-2, L. 236-2-1 et L. 236-9 du code du travail) (p. 3246) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Roland Muzeau (extension des attributions du CHSCT à l'organisation de la sous-traitance existante). – **Art. 11** *(Formation spécifique aux risques des membres du CHSCT – art. L. 236-10 du code du travail)* : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Roland Muzeau (fixation par décret des conditions d'agrément des organismes de formation). – **Art. 12** *(Création d'une garantie pour les contrats d'assurance couvrant les dommages à des biens ou aux véhicules en cas de catastrophe technologique)* (p. 3247, 3248) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture) et s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Marc Massion (extension de la couverture des dommages aux organismes d'HLM). Limitation de l'extension de garantie aux personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 3250) : s'oppose aux amendements identiques n° 57 de M. Daniel Reiner et n° 48 de Mme Evelyne Didier (élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents), tout en reconnaissant le caractère légitime des préoccupations. Engagement du Gouvernement à une application efficace de la loi du 30 mars 1999 relative à l'"après-mines". Irrecevabilité de certains amendements au titre de l'article 40 de la Constitution. – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3252, 3255) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 2 de M. Jean Louis Masson (indemnisation, par l'exploitant, des immeubles présentant une pente supérieure à 1 %). Répercussions financières sur le bilan de l'EPIC du groupe Charbonnages de France, en raison de la rigidité du seuil et du nombre d'immeubles concernés. Indemnisation déjà prévue par le code minier. Responsabilité civile de l'exploitant. S'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean Louis Masson (nécessité d'une étude préalable et de l'adoption du plan de prévention des risques miniers avant toute autorisation irréversible de désengagement ou d'abandon d'une mine). Abandon de concession minière déjà régi par le code minier. Risque de blocage aux renonciations de concessions. Etudes en cours sur la sécurité des personnes en cas d'ennoyage du bassin Nord Lorrain. S'oppose à l'amendement n° 4 (extension du champ d'intervention de l'Agence de prévention et de surveillance des risques miniers aux affaissements de carrières souterraines) du même auteur. – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3260) : s'oppose aux amendements n° 1 de M. Jean Louis Masson (indemnisation des dommages survenus à compter de moins de dix ans avant la promulgation de la loi, suppresson de la limitation de l'indemnisation à l'habitation principale et suppression du plafond d'indemnisation), n° 43 de M. Philippe Nachbar (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er juin 1992), n° 58 de M. Daniel Reiner (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er janvier 1994) et n° 49 de Mme Evelyne Didier (indemnisation des dommages survenus à compter du 1er septembre 1994). Dérogation à la non-rétroactivité des lois pour le cas particulier des habitants de Roncourt. Poursuite des procédures d'indemnisation sur le fondement de la loi "après-mines" de 1999. S'oppose aux amendements identiques n° 44 de M. Philippe Nachbar, n° 50 de Mme Evelyne Didier et n° 59 de M. Daniel Reiner (suppression de la limitation de l'indemnisation à la seule habitation principale) ainsi qu'aux amendements sur le même objet n° 45 de M. Philippe Nachbar et n° 51 de Mme Evelyne Didier (indemnisation des commerçants, artisans et professions libérales). Souci de cohérence avec les dispositions spécifiques aux catastrophes technologiques. Limitation de la solidarité nationale à l'indemnisation par le Fonds de garantie automobile, FGA, aux dommages causés aux immeubles occupés à titre de résidence principale ; s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Daniel Reiner (indemnisation basée sur la reconstruction à neuf). Demande le retrait des amendements identiques n° 22 de la commission, n° 46 de M. Philippe Nachbar et n° 52 de Mme Evelyne Didier (suppression d'un plafond d'indemnisation). Objectif de maîtriser les interventions du FGA et non pas de spolier les propriétaires lésés. Estime satisfaits par l'amendement de la commission n° 95 (indemnisation basée sur la valeur de remplacement d'un immeuble de consistance et de confort équivalents au bien sinistré), qu'elle accepte, les amendements sur le même objet n° 5 de M. Claude Biwer et n° 53 de Mme Evelyne Didier (indemnisation basée sur la valeur de reconstruction à neuf). (p. 3262) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 23 de la commission et n° 61 de M. Daniel Reiner (indemnisation des victimes dans les trois mois de la réalisation de l'expertise par le FGA), et s'oppose à l'amendement n° 62 (financement par l'exploitant d'une activité minière des travaux nécessaires au rétablissement d'une pente inférieure à 1 % dans les immeubles affaissés) de ce dernier. – **Art. additionnels après l'art. 13 bis** (p. 3263) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Reiner n° 64 (assujettissement de l'interruption des opérations de pompage à l'approbation des plans de prévention des risques miniers) et n° 63 (prise en charge par l'Etat des travaux non éligibles au titre du volet "après-mines" du contrat de plan Etat-région et incombant normalement aux collectivités territoriales). – **Art. 14** *(Obligation de réaliser une estimation de la probabilité d'accident et du coût des dommages éventuels – art. L. 515-25 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3264) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de la commission (suppression de l'article rétabli par l'Assemblée nationale). – **Art. 16** *(Informations devant figurer dans le rapport annuel des sociétés – art. L. 225-102-2 nouveau du code de commerce)* (p. 3265) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de la commission (suppression du dernier alinéa de l'article rétabli par l'Assemblée nationale). – **Art. 16 bis A** *(Obligation de réaliser un bilan environnemental en cas de redressement judiciaire – art. L. 621-54 du code de commerce)* (p. 3266) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de la commission (limitation du champ d'application aux seules entreprises classées "Seveso seuil haut"). – **Art. 16 quater** *(Remise en état des sols après cessation d'activité – art. L. 512-17 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3267, 3269) : son amendement n° 66 : précision du champ des obligations de dépollution des entreprises et possibilité pour le préfet, pour les nouvelles installations, d'acter une remise en état selon un usage plus contraignant en cas d'accord entre l'exploitant et le propriétaire ; adopté. Sur son amendement n° 66 précité, s'oppose aux sous-amendements de la commission n° 97 (possibilité pour le préfet d'acter un accord entre l'exploitant et le propriétaire, après avis du maire, sur un usage du site plus contraignant en termes de dépollution que celui précédant la mise à l'arrêt) et n° 93 de M. Dominique Braye (consultation du maire par le préfet sur l'usage futur du site) et demande à ce dernier le retrait de son sous-amendement n° 47 (définition par le préfet de l'usage du site à défaut d'accord entre la commune ou l'EPCI et l'exploitant) au bénéfice du sous-amendement de la commission n° 98 (consultation du maire ou du président de l'EPCI sur les obligations de dépollution des entreprises quant à l'usage futur du site) qu'elle accepte. Attachée à une application stricte de l'obligation de remise en état pour un usage industriel ou équivalent. Risque de blocage et de gel des terrains industriels en cas d'incertitude juridique sur le degré de dépollution. Impact économique négatif sur les marchés financiers et l'attractivité du territoire. S'engage à améliorer le dispositif pour les situations particulières évoquées par M. Dominique Braye. – **Art. additionnels après l'art. 16 sexies** (p. 3270) : son amendement n° 69 : possibilité d'intervention de l'ADEME sur des sites pollués ; adopté. Sur l'amendement n° 27 de la commission (modification des règles relatives à l'occupation temporaire des terrains privés pour réaliser des travaux de dépollution) qu'elle accepte, ses sous-amendements n° 67 et 68 (précision) ; adoptés. – **Art. 16 octies** *(Information des acquéreurs de terrains sur lesquels une activité ayant entraîné la manipulation ou le stockage de substances chimiques ou radioactives a été réalisée – art. L. 514-21 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3271) : accepte l'amendement n° 28 de la commission (substitution à cet article de l'ajout d'un alinéa à l'actuel article L. 514-20 du code de l'environnement et précisant les modalités d'information lorsque le vendeur est aussi l'exploitant de l'installation). – **Art. 16 nonies** *(Coordination avec les dispositions de l'article 16 septies – art. 200 quater du code*

général des impôts) (p. 3272) : accepte l'amendement n° 29 de la commission (coordination). – **Art. 16 decies** *(Réduction de la taxe foncière sur les propriétés bâties pesant sur les logements sociaux du coût des travaux réalisés en application des prescriptions des PPRT – art. 1392 du code général des impôts)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 30 de la commission (modalités de mise en oeuvre de l'avantage fiscal accordé aux organismes HLM et aux sociétés d'économie mixte). – **Art. 18** *(Surveillance et prévision des crues)* (p. 3273) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de la commission (cohérence). – **Art. 19** *(Repères de crues – art. L. 563-3 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3274) : accepte l'amendement n° 32 de la commission (précision). – **Art. additionnel après l'art. 19** : son amendement n° 87 : codification ; adopté. – **Art. 19 bis** *(Commission départementale des risques majeurs – art. L. 125-6 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3275) : accepte les amendements de la commission n° 34 et n° 33 (cohérence rédactionnelle). – **Art. 19 ter A** *(Schémas de prévention des risques naturels – art. L. 125-7 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3276) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (cohérence rédactionnelle). – **Art. 19 ter** *(Etablissements publics territoriaux de bassin – art. L. 213-10 du code de l'environnement)* : accepte l'amendement n° 65 de M. Daniel Reiner (extension de la compétence des établissements publics territoriaux de bassin à la préservation de la ressource en eau souterraine). – **Art. 20** *(Instauration de servitudes – art. L. 211-12 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3278) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (précision). – **Art. 24 bis A** *(Création du domaine fluvial des collectivités territoriales)* (p. 3281, 3283) : ses amendements n° 78 (instauration d'une priorité de transfert au profit de la région et d'une période d'expérimentation préalable pour les collectivités) ; n° 79 (suppression de la possibilité de simple transfert de gestion) ; n° 80 (cohérence) ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 54 de Mme Evelyne Didier (suppression) et accepte l'amendement n° 96 de la commission (intervention du préfet coordonnateur de bassin dans la constitution d'un domaine public fluvial communal). – **Art. 26** *(Champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs – art. L. 561-3 du code de l'environnement)* (p. 3284) : son amendement n° 88 : élargissement du champ d'intervention du Fonds de prévention des risques naturels majeurs à toute personne physique ou morale au titre de son activité professionnelle et au financement de la mise en sécurité des biens acquis ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 3285) : ses amendements n° 91 (application du dispositif de démolition ou de mise en conformité aux ouvrages non conformes aux dispositions d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles) ; et n° 90 (possibilité pour les plans de prévention des risques sismiques d'adapter aux situations locales les normes de construction parassismiques applicables au niveau de la réglementation nationale) ; adoptés. – **Art. 27 bis** *(Conditions de modification de la prime d'assurance ou de dénonciation du contrat d'assurance en cas d'aggravation du risque en cours de contrat – art. L. 113-4 du code des assurances)* (p. 3286) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 3286, 3287) : ses amendements n° 89 (intégration des affaissements de terrain dus à des cavités souterraines dans le champ d'indemnisation des catastrophes naturelles) ; et n° 94 (modalités de l'intervention du bureau central de tarification en cas de risques présentant une importance particulière) ; adoptés. – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3288) : sur les amendements de la commission accepte le n° 40 (obligation d'informer le locataire limitée à sa première entrée dans les lieux) et s'oppose au n° 41 (délai de prescription de l'action en résolution du contrat ou de diminution du prix). – **Art. 34** *(Dérogation au code des marchés publics – art. 3 du code des marchés publics)* (p. 3289) : son amendement n° 70 : suppression ; adopté. Transposition effective dans le code des marchés publics des directives communautaires et de leurs dérogations en matière d'allégement des procédures dans les hypothèses d'urgence. Risques de procédures d'infraction à l'encontre de la France en cas de non-respect. – **Art. additionnel après l'art. 34** : son amendement n° 82 : cohérence ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3292) : remerciements. Réponse aux préoccupations des Français en matière de sécurité.

– **Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 376 (2002-2003)]** – (14 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6594) : multiplication des initiatives de création de jardins collectifs. Objectif des jardins familiaux. Développement des jardins d'insertion. Intérêt de l'insertion par le jardinage. Initiative de Christian Cointat. Reconnaissance juridique des jardins d'insertion et des jardins partagés. Rôle de l'Etat et des collectivités locales. Plein accord du Gouvernement sur cette initiative parlementaire. – **Art. 1er** *(Aménagements du régime d'organisation et de fonctionnement des jardins familiaux)* – **Art. L. 561-1 du code rural** *(Consécration de l'appellation "jardins familiaux")* (p. 6599) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mme Marie-Christine Blandin (éventuelle finalité pédagogique de l'utilisation des jardins). Accepte l'amendement n° 6 de Mme Marie-Christine Blandin (fonctions éducatives des jardins partagés). (p. 6600) : s'oppose à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Christine Blandin (participation des jardins collectifs aux dynamiques de trame verte et de corridors biologiques). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de Mme Marie-Christine Blandin (contribution des jardins collectifs au développement durable et participation à la sauvegarde de la biodiversité). – **Art. L. 563-1 du code rural** *(Procédure de rétablissement des jardins collectifs)* (p. 6601) : accepte l'amendement n° 1 de M. Christian Cointat (limitation de la dérogation au principe de rétablissement des jardins supprimés aux jardins d'insertion et aux jardins partagés) et sur celui-ci le sous-amendement n° 10 de la commission. – **Art. L. 563-2 du code rural** *(Conditions du rétablissement des jardins supprimés)* : s'oppose à l'amendement n° 9 de Mme Marie-Christine Blandin (mise en place d'une expertise sur l'absence de pollution des sols mis à la disposition d'une association de jardins collectifs au titre du rétablissement des jardins supprimés). – **Art. 5** *(Jardins familiaux dans les zones urbaines)* (p. 6602) : accepte l'amendement n° 3 de M. Christian Cointat (précision). – **Art. 6** *(Coordination)* (p. 6603) : accepte l'amendement n° 4 de M. Christian Cointat (possibilité pour les collectivités territoriales d'exercer leur droit de préemption pour acquérir des terrains destinés au maintien des jardins collectifs).

SAN VICENTE (Michèle)

sénatrice (Pas-de-Calais)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124**

(2002-2003)] (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4873) : soutient l'amendement n° 802 de M. Claude Estier (affirmation du principe de répartition et mise en place de négociations entre pouvoirs publics et partenaires sociaux) ; rejeté. Atteinte au droit syndical. Mécontentement général des Français. Absence de discussion en commission.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5800) : texte fondé sur une politique du bâti. Solidarité entre territoires absente du projet. Articulation entre reconstruction urbaine et mixité sociale. Interrogation sur l'avenir des grands projets de ville et des opérations de renouvellement urbain.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)] – (16 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6836, 6838) : hétérogénéité du texte. Attente d'un vrai statut pour les assistantes maternelles. Mesures quantitatives négligeant l'aspect humain du problème. Préoccupation sur la qualité du service rendu. Comparaison entre les coûts des modes de garde. Exemple du département du Pas-de-Calais. Désaccord sur le recours à la sanction plutôt qu'à l'aide en matière de lutte contre l'absentéisme scolaire. Faiblesse des politiques préventives. Préférence pour un observatoire de l'enfance maltraitée à l'échelon du département. Conclusions de l'UNICEF. Problèmes de fond non réglés. Le groupe socialiste s'abstiendra.

– *Deuxième lecture* **[n° 97 (2003-2004)]** – (17 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10221, 10222) : interrogation sur les critères et les moyens de suivi et de contrôle en matière de capacité d'accueil des assistantes maternelles. Avantages de la scolarisation précoce. Réserves en raison des annulations de crédits sur la protection judiciaire de la jeunesse . – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10230) : le groupe socialiste s'abstient sur le texte.

SARKOZY (Nicolas)

ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales

DÉPÔTS

Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 574 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse **[n° 274 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France **[n° 823 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Famille – Justice – Police et sécurité – Société.**

Projet de loi organique relatif au référendum local **[n° 297 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales **[n° 855 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse **[n° 437 (2002-2003)]** (17 septembre 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi relatif aux responsabilités locales **[n° 4 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Projet de loi organique pris en application de l'article 72-2 de la Constitution relatif à l'autonomie financière des collectivités territoriales **[n° 1155 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (4 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1221) : sujet ne pouvant attendre. Importance des consultations électorales. (p. 1222, 1226) : souhait de toutes les formations politiques d'une réforme des modes de scrutin régionaux ou européens. Consensus sur l'essentiel des modifications. Lutte contre l'abstention. Adaptation aux institutions. Message délivré par l'abstention. Réforme du vote par procuration. Décentralisation de l'organisation territoriale de la France. Rôle de la région. Dégagement de majorités claires, stables, représentatives. Elargissement de l'Europe. Absence de débat serein à l'Assemblée nationale. Resserrement des liens entre les électeurs et leurs élus. Nécessité d'un ancrage départemental des candidats aux élections régionales. Sections départementales. Répartition en deux temps des sièges du conseil régional. Réforme du scrutin régional ne concernant pas la Corse. Même logique de rapprochement pour l'élection des députés européens. Réforme des institutions européennes. Diminution des représentants de la France. Insatisfaction à propos de l'actuel mode d'élection au Parlement européen. Consensus sur la nécessité du changement. Organisation des élections européennes au sein de huit circonscriptions interrégionales. Règle de cumul similaire à celle des parlementaires nationaux. Désignation d'une majorité. Prime de 25 % pour les élections régionales. Fixation du seuil d'accès au second tour à 10 % des inscrits et du seuil permettant la fusion des listes à 5 % des suffrages exprimés. Références. Emergence des majorités. Réaffirmation du principe de la parité. Parité par alternance. Cohérence des mandats locaux. Durée du mandat de conseiller régional. Remboursement des frais de propagande. Accès à la campagne audiovisuelle. Modification des règles de financement des partis politiques. (p. 1258, 1263) : exemple de sérénité donné par la Haute assemblée. Analyse des arguments avancés contre le texte : disparition des minorités, bipartisme, Europe des régions, abstention. Difficulté des élections européennes. Son score. Analyse juridique de M. Patrice Gélard. Horaires d'ouverture des bureaux de vote. Vote des Français de l'étranger pour les élections européennes. Partage le point de vue de M. Henri de Raincourt. Réponse aux intervenants. Hommage à M. Michel Mercier pour la défense des idées de son groupe. Intention du Gouvernement, le moment venu, de faire régner les mêmes règles en Corse que sur le continent. (p. 1262, 1263) : application de la parité en Corse comme sur le continent. Engagement du Gouvernement. Soumission au Conseil d'Etat du projet de redécoupage du département des Bouches-du-Rhône. Avis favorable de celui-ci. Non-souhait d'engagement de redécoupage généralisé. Utilité du débat devant la Haute assemblée.

– Allocution ou messages divers – (3 avril 2003) (p. 2439) : respect indispensable des citoyens quelle que soit leur confession. Hommage solennel au sang-froid des dirigeants de la communauté musulmane et de la communauté juive de France.

– Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)] – (9 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2551, 2554) : texte validé, à une exception près, par le Conseil constitutionnel. Possibilité d'identification des députés européens par les Français. Gouvernabilité des régions. Virtualité de la loi Jospin. Augmentation de l'exigence de parité. Règlement du problème du financement des partis politiques. Respect de la décision du juge constitutionnel. Censures apportées au gouvernement de M. Jospin. Précisions du Conseil constitutionnel. Information des électeurs sur le mode de scrutin régional. Modes de scrutin européens. Dose de complexité permettant la préservation des réalités du territoire. Retour au texte originel en retenant un seuil de 10 % des suffrages exprimés. Propos de M. Jean-Jacques Queyranne. Déclaration de M. Robert Bret. Position de M. Jean-Marc Ayrault. Propos de M. François Hollande. Défense du seuil de 10 % des suffrages exprimés par un amendement du groupe RDSE. Position de M. Michel Mercier. Sagesse du groupe UMP soutenant la volonté d'apaisement du Premier ministre. Possibilité de consensus. Caractère passionnel des affaires de scrutin. Problème du Front national non lié à un mode de scrutin. Echéance de 2004 permettant de voir s'il est possible de détacher d'un vote extrême les électeurs émettant auparavant un vote républicain.

– Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse [n° 274 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3117, 3122) : importance du débat. Première application de la réforme constitutionnelle du 28 mars. Première consultation des électeurs de Corse. Faiblesse des accords de Matignon. Difficulté et complexité de la question Corse. Echec des réformes depuis les événements d'Aléria. Absence de cohérence dans l'architecture des institutions de la Corse et d'autorité responsable d'une stratégie d'ensemble. Spécificité des problèmes et crise de confiance des insulaires. Nécessité pour la Corse de prendre son avenir en main avec l'aide de la République. Mise en oeuvre d'une stratégie axée sur le retour à la sécurité, le développement économique et l'évolution institutionnelle au moyen d'une collectivité territoriale unique. Inconvénients de la bi-départementalisation. Consultation des électeurs de Corse prévue le 6 juillet. Présentation au Parlement à l'automne d'un nouveau statut, si le oui l'emporte. Attributions de la collectivité unique et des conseils territoriaux. Réflexion sur la loi électorale et engagement sur le respect de la parité. (p. 3136, 3141) : hommage au travail du rapporteur. Réponse aux orateurs. – **Demande de renvoi à la commission** (p. 3144) : s'oppose à la motion n° 22 de M. Robert Bret (renvoi du texte en commission).

– Suite de la discussion (14 mai 2003) – **Art. 1er** *(Principe d'une consultation des électeurs de Corse – Définition du corps électoral)* (p. 3152) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (rédaction). (p. 3153, 3154) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Bernard Frimat (allongement de la période préréférendaire). (p. 3155) : sur les amendements de M. Paul Natali, demande le retrait du n° 28 (extension de la consultation à la question du maintien de la Corse au sein de la République française) et accepte le n° 29 (précision). (p. 3157) : sur l'amendement n° 2 de la commission (rédaction) qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 40 de M. Bernard Frimat (application au décret de convocation des électeurs de la procédure de consultation préalable d'urgence de l'Assemblée de Corse). (p. 3162) : sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe), son sous-amendement n° 60 (précision) ; adopté. (p. 3167, 3174) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 56 (suppression de l'annexe) et n° 57 (maintien des deux départements corses). Sur l'amendement n° 3 de la commission (réécriture de l'annexe) qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement de M. Robert Bret n° 58 (maintien de la structure départementale de la Corse), s'oppose aux sous-amendements de M. Bernard Frimat n° 41 (rappel dans le préambule de l'annexe de la composition de l'Assemblée de Corse et du mode de scrutin applicable à l'élection de ses membres), n° 42 (précision de la portée consultative du vote des électeurs de Corse), n° 43 (caractère collégial de l'exécutif de l'Assemblée de Corse), n° 44 (clarification), sur le même objet n° 45 et n° 48 (objectif assigné au mode d'élection), n° 46 (rédaction), n° 47 (suppression des secteurs géographiques pour l'élection

des membres de l'Assemblée de Corse) et n° 53 (rédaction), accepte les n° 49 (mise en oeuvre de la parité dans les listes de candidats), n° 50 (précision), n° 51 (nouvel intitulé de l'alinéa 4 de l'annexe sur les compétences) et n° 52 (transfert des services à la collectivité unique dans le respect des garanties statutaires des fonctionnaires territoriaux). Demande le retrait des sous-amendements de M. Paul Natali n° 30 (possibilité pour la future assemblée de choisir son siège), n° 31 (statut des présidents des deux conseils territoriaux), n° 32 (application du droit commun électoral à l'élection de l'Assemblée de Corse), n° 33 (garantie des moyens financiers alloués aux conseils territoriaux) et n° 34 (modalités de mise en oeuvre de la délégation de compétences par la collectivité unique). S'oppose au sous-amendement n° 26 de M. Nicolas Alfonsi (introduction d'un minimum de scrutin uninominal dans le cadre de nouvelles circonscriptions) et demande le retrait du n° 27 (rédaction) qu'il estime satisfait par son sous-amendement n° 60 précité et accepte le sous-amendement n° 59 de M. Michel Mercier (répartition des élus entre les deux conseils territoriaux en fonction du secteur géographique dans lequel ils auront été candidats). – **Art. 2** *(Majorité requise – question posée aux électeurs)* (p. 3175) : accepte les amendements de la commission n° 4 (rédaction), n° 5 (rédaction) et n° 6 (précision). S'oppose à l'amendement n° 54 de M. Bernard Frimat (précision de la finalité de la question posée aux électeurs). – **Art. 3** *(Institution d'une commission de contrôle de la consultation)* (p. 3176) : accepte les amendements de la commission n° 7 (possibilité pour la commission de s'adjoindre des délégués), n° 8 (modalités de fonctionnement du secrétariat de la commission), n° 9 (précision des attributions de la commission) et n° 10 (définition des prérogatives des membres de la commission). – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 3177, 3178) : s'oppose aux amendements identiques de M. Nicolas Alfonsi n° 23 et de M. Bernard Frimat n° 55 (inscription du principe de la parité pour l'élection à l'Assemblée de Corse). – **Art. 4** *(Dispositions du code électoral applicables à la consultation)* (p. 3179) : accepte les amendements de la commission n° 11 (rédaction), n° 12 (précision) et n° 13 (dispense d'application des dispositions du code électoral prévoyant la création, dans les communes de plus de 20 000 habitants, d'une commission de contrôle des opérations de vote). – **Art. 7** *(Etablissement de la liste des partis et groupements politiques habilités à participer à la campagne)* (p. 3180) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Nicolas Alfonsi (extension de la possibilité de participer à la campagne électorale aux partis et mouvements ayant obtenu plus de 3 % des suffrages exprimés lors de la dernière consultation régionale). – **Art. 10** *(Recours contre les décisions prises par la commission de contrôle de la consultation et le Conseil supérieur de l'audiovisuel)* (p. 3181) : accepte les amendements de la commission n° 14 et n° 15 (précision). – **Art. 12** *(Diffusion des bulletins de vote)* : accepte les amendements de la commission n° 16 (précision) et n° 17 (possibilité, pour les représentants de l'Etat, de compléter les quantités de bulletins déposés dans les bureaux de vote). – **Art. 14** *(Conditions de validité des bulletins de vote)* (p. 3182) : accepte les amendements de la commission n° 18 (précision) et n° 19 (rédaction). – **Art. 17** *(Contentieux du résultat de la consultation)* (p. 3183) : accepte les amendements de la commission n° 20 (suppression de la disposition restreignant le recours du représentant de l'Etat au cas de non-respect des formes légales) et n° 21 (allongement du délai de recours devant le Conseil d'Etat). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3185, 3186) : remerciements. Se déclare sensible à la présence dans les tribunes d'un certain nombre de députés. Réponse aux orateurs. Proposition d'un projet de loi adapté pour la Corse.

– *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3743, 3745) : consensus sur le principe de la consultation des électeurs de Corse. Améliorations apportées au projet initial par les deux assemblées. Pertinence des amendements de l'Assemblée nationale : nouvelle répartition des compétences entre la collectivité unique et les conseils territoriaux avec l'institution d'un échelon de proximité et définition du rôle du préfet de plein-exercice à Bastia. S'engage à informer les électeurs de Corse sur le mode de scrutin à l'Assemblée de Corse avant la mi-juin. Confirmation du maintien de la date de la consultation le 6 juillet. Refus d'interroger les Corses sur leur volonté de rester français. (p. 3751, 3753) : réponse aux orateurs.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (9 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6490, 6491) : accroissement de l'immigration irrégulière. Procédure d'asile territorial. Acquisition de la nationalité française par le mariage. Transformation du phénomène migratoire. Exemples des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Espagne. Positions caricaturales sur l'immigration. Question de l'atteinte aux droits de l'homme. (p. 6492, 6495) : nécessité de lutter contre l'immigration clandestine. Ouverture des frontières, notamment aux étudiants. Augmentation possible du nombre de visas pour certains pays. Politique migratoire ouverte et juste. Sanctions pénales contre les passeurs. Nouvelles incriminations contre les filières d'immigration organisées. Infraction du travail clandestin. Contrôle par les maires des attestations d'accueil. Fichier des empreintes digitales des demandeurs de visa. Titres de séjour octroyés à des conjoints de Français. Création d'un délit d'organisation de mariage de complaisance. Réforme de la procédure de rétention. Exemple des pays de l'Union européenne. Exécution des arrêtés de reconduite à la frontière. Retours groupés des immigrés clandestins. Tribunal de Bobigny. Mise en place d'une salle d'audience à Roissy. (p. 6496, 6497) : conditions d'intégration des étrangers. Situation des femmes immigrant en France au titre du regroupement familial. Prévention du mariage forcé. Mesures d'expulsion et peine d'interdiction du territoire français. Caractère injuste et inefficace de la double peine. (p. 6517, 6521) : sentiment d'inefficacité des politiques de lutte contre l'immigration clandestine. Place centrale de l'intégration au sein de la politique migratoire. Condition des femmes issues de l'immigration. Modernisation des centres de rétention. Formation des élites des pays en voie de développement. Doublement des flux migratoires. Harmonisation des situations au sein de l'espace Schengen. Exemple de la Guyane. Pragmatisme des maires. Conventions européennes en matière de réadmission. Double peine et suppression de l'interdiction du territoire. Salle d'audience de Roissy. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 6524) : élargissement des prévenus par le tribunal de Bobigny. (p. 6526, 6527) : s'oppose à la motion n° 124 de Mme Michèle André tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Référence à la convention de Palerme. Position du Conseil constitutionnel sur la loi pour la sécurité intérieure. Campement de Roumains à Saint-Denis. – **Art. 1er A** *(Dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur les orientations de la politique d'immigration – article préliminaire de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6532, 6533) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (extension du champ d'application du rapport) et, sur celui-ci, les sous-amendements de M. Robert Bret n° 233 (organisation d'un débat à la suite du dépôt du rapport) et n° 234 (extension du champ d'application du rapport).. – **Art. 1er B** *(Suppression de l'obligation de motivation des refus de visas aux étudiants étrangers – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6535) : s'oppose aux amendements identiques n° 125 de Mme Michèle André et n° 235 de M. Robert Bret (suppression). Application aux demandes manifestement infondées. – **Art. 1er C** *(Prise en charge des dépenses médicales et hospitalières – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6536) : s'oppose à l'amendement n° 236 de M. Robert Bret (suppression) et accepte l'amendement n° 4 de la commission (définition par décret en Conseil d'Etat des étrangers soumis aux dispositions de cet article). – **Art. additionnel après l'art. 1er C (réservé)** (p. 6537) : accepte la demande de réserve de l'amendement n° 222 de M. Patrice Gélard (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 6538) : s'oppose à l'amendement n° 308 de M. Alain Vasselle (alignement pour les étrangers des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'AAH sur celles du RMI). Risque d'inconstitutionnalité. – **Art. 1er** *(Renonciation au bénéfice du "jour franc" en cas de refus de signer la notification écrite de non-admission – art. 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6541) : s'oppose aux amendements identiques n° 126 de Mme Michèle André et n° 237 de M. Robert Bret (suppression). S'oppose

aux amendements de M. Robert Bret n° 238 (facilités accordées aux visites familiales) et n° 239 (encadrement du délai en matière de délivrance de visas) et accepte les amendements de la commission n° 5 (rédaction) et n° 6 (aménagement du dispositif) ainsi que l'amendement n° 303 de M. Jean-Pierre Schosteck (rédaction). – **Art. 2** *(Attestation d'accueil – art. 5-3 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6544, 6545) : nécessité d'attribuer aux maires un véritable pouvoir de vérification. Engagement de l'hébergeant à financer le retour de la personne hébergée. (p. 6553) : accepte les amendements n° 130 de Mme Michèle André (dispense pour cause grave), n° 301 de M. Patrice Gélard (rédaction) ainsi que les amendements de la commission n° 7 (saisine des services sociaux par le maire), n° 8 (conséquence), n° 9 (rédaction), n° 10 (rédaction), n° 11 (rédaction), n° 12 (attestation d'assurance) et n° 13 (conditions d'application fixées par décret en Conseil d'Etat). S'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 127 (délivrance par le préfet), n° 128 (intervention de l'OMI), n° 129 (suppression partielle) et n° 131 (limitation du montant de la taxe perçue lors de la demande de validation) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Bret n° 240 (suppression), n° 241 (suppression partielle), n° 242 (intervention de l'OMI), n° 243 (suppression partielle), n° 244 (conséquence) et n° 245 (repli). S'oppose au sous-amendement n° 104 de M. Christian Demuynck déposé sur l'amendement n° 7 de la commission précité. Demande le retrait de l'amendement n° 217 de Mme Françoise Férat (obligation pour l'hébergeant d'informer le maire du départ de la personne hébergée). Accepte le sous-amendement n° 105 de M. Philippe Richert, déposé sur l'amendement n° 13 de la commission précité. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 122 de M. Christian Demuynck. – **Art. 3** *(Etablissement des différents titres de séjour et coordination liée à la suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 6 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6558) : accepte l'amendement n° 223 de M. Patrice Gélard (mesures concernant les étrangers de plus de dix-huit ans). (p. 6560) : s'oppose à l'amendement n° 246 de M. Robert Bret (suppression de la référence à une intégration satisfaisante de l'étranger dans la société française), ainsi qu'aux amendements de Mme Michèle André n° 132 (suppression de la subordination de l'octroi de la carte de résident à la preuve d'une intégration satisfaisante) et n° 133 (suppression de la saisine pour avis du maire par le préfet). Accepte l'amendement n° 14 de la commission (inscription de l'adhésion aux valeurs de la République et suppression du critère du comportement au regard de l'ordre public). Accepte l'amendement n° 15 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 16 de la commission (conditions de délivrance d'une carte de séjour suite au rejet d'une demande d'asile). – **Art. 3 bis** *(Délivrance d'un récépissé valant autorisation de séjour – art. 6-1 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6561) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (limitation aux hypothèses de renouvellement d'une carte de résident) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 227 de M. Jean-Pierre Schosteck. Accepte l'amendement n° 224 de M. Patrice Gélard (suppression d'une précision inutile). – **Art. additionnel après l'art. 3 bis** : accepte l'amendement n° 108 de M. Jean-Claude Carle (extension, jusqu'au premier péage, de la zone autoroutière dans laquelle les visites sommaires de véhicules sont autorisées). – **Art. 4** *(Relevé des empreintes digitales des étrangers qui ne remplissent pas les conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen – art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6563) : s'oppose à l'amendement n° 247 de M. Robert Bret (suppression). Accepte les amendements de la commission n° 18 (précision) et n° 19 (rédaction), et sur l'amendement n° 18 précité, accepte le sous-amendement n° 109 de M. Daniel Eckenspieller. – **Art. 5** *(Relevé des empreintes digitales des demandeurs de visas – art. 8-4 nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6565) : accepte les amendements n° 103 de M. Robert Del Picchia (dispositions applicables au moment de la remise du visa) et n° 110 de M. Daniel Eckenspieller (dispense pour les ressortissants helvétiques). S'oppose aux amendements n° 248 de M. Robert Bret (suppression) et n° 134 de Mme Michèle André (dispense pour les étrangers qui n'obtiennent pas de visa). (p. 6566, 6567) : son amendement n° 316 : relevé des empreintes digitales et prise de la photographie au moment de la délivrance du visa ; adopté. – **Art. 5 bis** *(Suppression par coordination d'une mention à un article – art. 9 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6569) : accepte l'amendement n° 225 de M. Patrice Gélard (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 1er C** : accepte l'amendement n° 222 de M. Patrice Gélard (coordination). – **Art. 6** *(Suppression de l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants communautaires – art. 9-1 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6570) : accepte l'amendement n° 111 de M. Daniel Eckenspieller (extension aux ressortissants helvétiques). – **Art. additionnel après l'art. 6 (réservé)** : Favorable à la demande de réserve sur l'amendement n° 297 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6572) : favorable à la demande d'examen par priorité de l'article 14 bis du projet de loi. – **Art. 14 bis (priorité)** *(Sanctions pénales à l'encontre des étrangers travaillant sans autorisation de travail – art. 20 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6573) : absence de sanction dans le code du travail. Caractère inopportun de la peine d'amende. Accepte l'amendement n° 296 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 6** (p. 6575) : accepte l'amendement n° 297 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 6 bis** *(Création de nouvelles possibilités de retrait de carte de séjour temporaire à l'étranger passible de poursuites pénales – art. 12 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* : S'oppose aux amendements identiques n° 135 de Mme Michèle André et n° 249 de M. Robert Bret (suppression). Accepte les amendements n° 106 de M. Patrice Gélard (facilités accordées aux étudiants) et n° 298 de M. Jean-Jacques Hyest (coordination) ainsi que, sur l'amendement n° 21 de la commission (retrait en cas de cession ou offre illicite de stupéfiants), le sous-amendement n° 112 de Mme Nelly Olin. – **Art. 7** *(Conditions de délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 12 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6580) : son amendement n° 313 : cas des parents dont l'enfant a atteint l'âge de la majorité ; adopté. (p. 6581) : s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 136 (suppression), n° 137 (repli), n° 138 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS), n° 139 (repli), n° 140 (extension aux étrangers poursuivant des études au-delà de l'âge légal de la scolarité obligatoire), n° 141 (repli), n° 142 (maintien des dispositions en vigueur pour la définition de la parentalité), n° 143 (cas des étrangers gravement malades) et n° 144 (extension aux étrangers ayant conclu un PACS), ainsi qu'à l'amendement n° 250 de M. Robert Bret (extension aux étrangers ayant conclu un PACS). Accepte l'amendement n° 22 de la commission (cas des conjoints victimes de violence conjugale) et sur celui-ci, le sous-amendement n° 210 de Mme Michèle André. (p. 6583) : exemple de mineurs roumains scolarisés en Seine-Saint-Denis. Caractère illogique des dispositions proposées par l'amendement n° 140 de Mme Michèle André précité.

– **Suite de la discussion** (14 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 6635) : son amendement n° 321 : création d'un dispositif adapté à la situation de certains étudiants sans titre ; adopté. – **Art. 8** *(Coordination liée à la réforme du droit d'asile – art. 12 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6636) : s'oppose à l'amendement n° 145 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 9** *(Réforme de la commission du titre de séjour – art. 12 quater et 12 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6639) : s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 146 (attribution d'un rôle décisionnel à la commission) et n° 147 (présence d'un représentant des associations pour l'accueil de ressortissants étrangers) ainsi qu'à l'amendement n° 251 de M. Robert Bret (modification de la composition et des pouvoirs de la commission). Accepte l'amendement n° 214 de M. Michel Mercier (précision sur la désignation du maire et

la place du directeur départemental du travail). – **Art. additionnel après l'art. 9** (p. 6641) : accepte l'amendement n° 213 de M. Michel Mercier (création d'un régime dérogatoire au droit commun des cartes de séjour au profit des chercheurs). – **Art. 10** *(Modification des règles d'accès au statut de résident – art. 14 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6644) : transposition de la directive prise lors du conseil justice et affaires intérieures à Luxembourg. (p. 6646) : s'oppose aux amendements identiques n° 148 de Mme Michèle André et n° 252 de M. Robert Bret (suppression) ainsi qu'aux amendements identiques n° 254 de M. Robert Bret et n° 149 de Mme Michèle André (repli). Accepte l'amendement n° 24 de la commission (rédaction, précision, coordination, extension) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 255 de M. Robert Bret. . – **Art. 11** *(Allongement de la durée du mariage ouvrant droit à l'obtention d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6648) : s'oppose aux amendements identiques n° 150 de Mme Michèle André et n° 253 de M. Robert Bret (suppression). Citation du rapport Weil. – **Art. 12** *(Renforcement du contrôle de l'effectivité d'une paternité pour la délivrance de plein droit d'une carte de résident – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6651) : s'oppose aux amendements identiques n° 151 de Mme Michèle André et n° 256 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 13** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident au titre du regroupement familial – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6652) : favorable au regroupement familial. Alphabétisation des femmes immigrées. Accepte l'amendement n° 25 de la commission (coordination). S'oppose aux amendements identiques n° 152 de Mme Michèle André et n° 257 de M. Robert Bret (suppression). (p. 6653) : s'oppose à la demande de réserve sur cet article. (p. 6654) : nécessité de protéger les femmes immigrées. – **Art. 14** *(Suppression de la délivrance de plein droit de la carte de résident aux étrangers ayant bénéficié pendant cinq ans d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" – art. 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6655) : s'oppose aux amendements identiques n° 153 de Mme Michèle André et n° 258 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 6656) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (coordination). – **Art. additionnel avant l'art.14 bis** (p. 6656) : s'oppose à l'amendement n° 259 de M. Robert Bret (suppression de l'article 19 de l'ordonnance du 2 novembre 1945).

– **Suite de la discussion** (15 octobre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 6679, 6680) : communauté turque de France. Recherche d'un débat constructif. – **Art. 15** *(Amendes administratives encourues par les transporteurs – art. 20 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6681) : accepte l'amendement n° 27 (intervention de la CNIL et suppression d'un cas de dispense) et le sous-amendement n° 113 de la commission. – **Art. 16** *(Délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers – art. 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6683) : transposition dans le droit français de la convention de Palerme. Aggravation des peines contre les passeurs. (p. 6684) : entrée en vigueur de ladite convention. Notion d'intention en droit pénal. (p. 6685) : s'oppose à l'amendement n° 261 de M. Robert Bret (restriction au seul but lucratif et immunité au profit des associations de défense d'étrangers). (p. 6686) : sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 326 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Accepte l'amendement n° 28 de la commission (rédaction). – **Art. 17** *(Délit d'aide à l'entrée et au séjour irréguliers – Circonstances aggravantes – art. 21 bis rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6688) : accepte l'amendement n° 29 de la commission (extension des circonstances aggravantes aux zones réservées des ports). – **Art. 19** *(Création d'un délit spécifique de mariage simulé – art. 21 quater nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6690) : intervient sur les amendements n° 30 de la commission (modification du montant des amendes) et n° 262 de M. Robert Bret (suppression). (p. 6691) : intervient sur l'amendement n° 262 précité. – **Art. 19 bis** *(Sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière – art. 21 quinquies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6693) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (cumul avec la contribution versée à l'OMI). S'oppose à l'amendement n° 155 de Mme Michèle André (caractère facultatif). (p. 6694) : accepte l'amendement n° 32 de la commission (plafonnement du montant cumulé des amendes). – **Art. 19 ter** *(Recours à un avocat – Nouveau cas de reconduite à la frontière – art. 22 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6695) : s'oppose à l'amendement n° 156 de Mme Michèle André (information immédiate des droits de la défense). – **Art. 20** *(Allongement du délai dans lequel le juge administratif doit statuer sur les recours dirigés contre les arrêtés de reconduite à la frontière – art. 22 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6696) : s'oppose à l'amendement n° 157 de Mme Michèle André (allongement du délai de contestation d'un arrêté de reconduite à la frontière). – **Art. 21** *(Examen systématique des arrêtés d'expulsion tous les cinq ans – art. 23 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6697) : s'oppose à l'amendement n° 158 de Mme Michèle André (notification et motivation obligatoires). – **Art. additionnel après l'art. 21** (p. 6698) : s'oppose à l'amendement n° 263 de M. Robert Bret (avis conforme de la commission d'expulsion). – **Art. 22** *(Catégories d'étrangers bénéficiant d'une protection relative contre une mesure d'éloignement – art. 25 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6699) : position du Gouvernement sur la double peine. Exemples. Caractère injuste et inapplicabilité de cette sanction. Exception pour l'espionnage et le terrorisme. (p. 6701) : prise de conscience d'une réalité humaine douloureuse. (p. 6704) : son amendement n° 317 : coordination ; adopté. (p. 6705, 6706) : s'oppose aux amendements identiques n° 161 de Mme Michèle André et n° 264 de M. Robert Bret (diminution de la durée exigée de résidence en France) ainsi qu'aux amendements de Mme Michèle André n° 159 (suppression), n° 160 (maintien de la définition actuelle de la parentalité) et n° 163 (diminution de la durée exigée du mariage). Accepte l'amendement n° 114 de M. Laurent Béteille (rédaction). Demande le retrait de l'amendement n° 304 de M. Georges Othily (maintien de la double peine en Guyane). Application de la loi pénale sur l'ensemble du territoire français. Immigration incontrôlée en Guyane. Nécessité de conserver l'interdicition judiciaire du territoire français. – **Art. 24** *(Instauration d'une protection absolue bénéficiant à certaines catégories d'étrangers contre les mesures d'éloignement – art. 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6711) : son amendement n° 318 : coordination ; adopté. (p. 6712) s'oppose aux amendements de Mme Michèle André n° 165 (suppression), n° 166 (substitution de la notion d'indices graves ou concordants à celle du comportement), n° 167 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 168 (réduction de la durée de résidence exigée), n° 169 (suppression de la condition de communauté de vie), n° 170 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 171 (extension aux pères et mères d'un enfant français mineur), n° 172 (caractère habituel de la résidence sur le territoire français), n° 173 (coordination) et n° 174 (hypothèse du parent placé dans l'impossibilité de travailler) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Bret n° 265 (substitution de la notion d'indices graves ou concordants à celle de comportement) et n° 266 (assouplissement des conditions exigées quant à la réalité du lien familial). Accepte les amendements de M. Laurent Béteille n° 115 (assouplissement des conditions exigées quant à la contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant) et n° 221 (exclusion de la polygamie) ainsi que les amendements n° 116 de M. Patrice Gélard (exception en cas de menace contre le conjoint ou les enfants) et n° 267 de M. Robert Bret (extension aux personnes dont l'état de santé nécessite des soins sur place) – **Art. 25** *(Reconnaissance mutuelle des mesures d'éloignement – art. 26 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6714) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (référence explicite à la directive européenne du 28 mai 2001). Accepte l'amendement n° 34 de la commission (décret d'application). – **Art. additionnel après l'art. 25** : s'oppose à l'amendement n° 268 de M. Robert Bret (suppression de l'emprisonnement dans le cas où l'étranger se

soustrait à l'exécution d'une mesure de refus d'entrée ou de reconduite à la frontière). – **Art. 28** *(Modifications du régime du droit au regroupement familial – art. 29 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6721) : s'oppose aux amendements identiques n° 176 de Mme Michèle André et n° 269 de M. Robert Bret (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 179 de Mme Michèle André (maintien des dispositions actuelles en matière de vérification des conditions de logement). Estime les amendements identiques n° 177 de Mme Michèle André et n° 270 de M. Robert Bret (suppression des conditions de ressources) satisfaits par l'amendement n° 35 de la commission (modification des conditions de ressources) qu'il accepte. Accepte les amendements de la commission n° 36 (suppression des conditions de scolarité), n° 37 (coordination), n° 38 (renouvellement du titre de séjour pour les victimes de violences conjugales) et n° 39 (exclusion de la possibilité de retrait du titre de séjour pour les étrangers bénéficiant d'une protection relative ou absolue) ainsi que l'amendement n° 123 de M. Christian Demuynck (appel aux agents municipaux des services du logement). Accepte le sous-amendement n° 314 de M. Robert Bret déposé sur l'amendement n° 38 de la commission précité. (p. 6722) : conception des rapports entre le Parlement et le Gouvernement. – **Art. 30** *(La protection temporaire – art. 32 rétabli de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6725) : s'oppose aux amendements n° 180 de Mme Michèle André (suppression) et n° 273 de M. Robert Bret (délivrance simultanée de l'autorisation de séjour et de l'autorisation de travail). Accepte l'amendement n° 40 de la commission (extension du champ d'application à des catégories supplémentaires de personnes déplacées). Exemple d'afflux important de réfugiés. Droit au travail ou droit à une prestation sociale. (p. 6726) : compétence du ministère de l'intérieur en matière de droit d'asile. – **Art. 31** *(Coordination liée à la protection temporaire – art. 32 ter de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6727) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 31** : accepte l'amendement n° 309 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 41 de la commission (précision). – **Art. 33** *(Réforme du régime de la rétention administrative – art. 35 bis de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6730) : plan de rénovation des centres de rétention. (p. 6736) : son amendement n° 322 : précision sur le motif d'une demande d'appel suspensif ; adopté. (p. 6737) : son amendement n° 323 : motivation d'une telle demande ; adopté. (p. 6742) : s'oppose aux amendements identiques n° 182 de Mme Michèle André et n° 280 de M. Robert Bret (suppression) ainsi qu'aux amendements de Mme Michèle André n° 184 (information immédiate des droits de la défense), n° 187 (normes applicables aux lieux de rétention) et n° 188 (applicabilité de l'article liée à la mise en conformité des locaux). Sur l'amendement n° 57 de la commission (conséquence), accepte le sous-amendement n° 219 de M. Laurent Béteille. Estime l'amendement n° 183 de Mme Michèle André (coordination) satisfait par le sous-amendement n° 320 de cette dernière portant sur l'amendement n° 42 de la commission (rédaction) qu'il accepte. S'oppose aux amendements identiques n° 185 de Mme Michèle André et n° 276 de M. Robert Bret (suppression de la prorogation de la rétention en raison de circonstances extérieures) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Bret n° 274 (réduction de la durée de prolongation de la rétention), n° 275 (suppression de la prolongation de rétention pour une nouvelle période de quinze jours), n° 277 (délivrance d'une autorisation provisoire de séjour à l'issue de la période de rétention), n° 278 (suppression de l'utilisation de moyens de télécommunication audiovisuelle dans le cadre des audiences), n° 279 (suppression du délai de dépôt d'une demande d'asile) et n° 281 (normes applicables aux lieux de rétention). Sur l'amendement n° 42 de la commission (rédaction), accepte le sous-amendement n° 320 de Mme Michèle André. Sur l'amendement n° 43 de la commission (précision) qu'il accepte, accepte le sous-amendement n° 327 de M. Patrice Gélard. Accepte les amendements n° 186 de Mme Michèle André (installation d'une permanence d'avocats), n° 226 de M. Patrice Gélard (précision) ainsi que les amendements de la commission n° 42 (rédaction), n° 43 (précision), n° 44 (conséquence), n° 45 (affectation des salles d'audience délocalisées au ministère de la justice), n° 46 (maintien de l'étranger à la disposition de la justice jusqu'au prononcé de l'ordonnance), n° 47 (précision), n° 48 (précision), n° 49 (maintien de l'étranger à la disposition de la justice dans l'attente d'un éventuel appel suspensif), n° 50 (coordination), n° 51 (extension à l'audience de seconde prolongation de la rétention, de la possibilité de statuer dans une salle d'audience délocalisée), n° 52 (extension à l'audience de seconde prolongation de la rétention, du dispositif de maintien à la disposition de la justice), n° 53 (modalités de l'audience de seconde prolongation), n° 54 (coordination), n° 55 (maintien à disposition de la justice dans le cadre de la seconde prolongation), n° 56 (rédaction), n° 57 (conséquence), n° 58 (recevabilité des demandes d'asile), n° 59 (mention des droits de la défense et de l'obligation de quitter le territoire), n° 60 (rédaction), n° 61 (rédaction), n° 62 (rédaction), n° 63 (rétablissement de la procédure normale pour les étrangers condamnés à une interdiction du territoire), n° 64 (suppression partielle par coordination), n° 310 (rédaction) et n° 311 (rédaction). (p. 6743) : exécution des arrêts préfectoraux de reconduite à la frontière. (p. 6745) : pragmatisme des salles d'audience délocalisées. (p. 6746) : installation d'une salle d'audience à Roissy. (p. 6748) : construction d'une salle d'audience à Coquelles. Son amendement n° 329 : suppression du terme "appropriés" dans le III de l'article ; adopté. – **Art. 34** *(Amélioration du régime de la zone d'attente – art. 35 quater de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6749) : s'oppose à l'amendement n° 189 de Mme Michèle André (information immédiate des droits de la défense). (p. 6750) : accepte l'amendement n° 330 de la commission (coordination). Accepte l'amendement n° 65 de la commission (création d'hébergements à proximité du lieu de débarquement). Accepte l'amendement n° 302 de la commission (précision). (p. 6751) : accepte l'amendement n° 191 de Mme Michèle André (information immédiate du procureur de la République). Accepte l'amendement n° 66 de la commission (précision). S'oppose à l'amendement n° 282 de M. Robert Bret (présence physique de l'interprète). (p. 6752) : s'oppose à l'amendement n° 283 de M. Robert Bret (suppression des tribunaux de fortune et des audiences par vidéo-conférence), accepte les amendements de la commission n° 67 (affectation des salles d'audience délocalisées au ministère de la justice), n° 68 (rédaction) et n° 69 (maintien des étrangers à la disposition de la justice dans l'attente d'un éventuel appel suspensif). Accepte l'amendement n° 117 de M. Roger Karoutchi (utilisation de la visio-conférence pour les audiences en appel). Accepte l'amendement n° 70 de la commission (délai d'appel de l'ordonnance du juge des libertés fixé à quatre heures). (p. 6754) : s'oppose aux amendements identiques n° 193 de Mme Michèle André et n° 285 de M. Robert Bret (fréquence des visites du procureur de la République). Accepte l'amendement n° 73 de la commission (rédaction).

– **Suite de la discussion** (16 octobre 2003) – **Art. 34 bis** *(Encadrement des modalités de notification des droits et du recours à l'interprétariat pour les personnes non admises, placées en rétention ou maintenues en zone d'attente – art. 35 sexies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6766) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (utilisation du français si l'étranger refuse d'indiquer la langue qu'il comprend). – **Art. 34 ter** *(Assouplissement du régime de la gestion immobilière des centres de rétention et des zones d'attente – art. 35 septies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6767) : accepte l'amendement n° 75 de la commission (précision) et s'oppose aux amendements identiques n° 194 de Mme Michèle André et n° 286 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 34 quater** *(Expérimentation sur les transports de personnes maintenues ou retenues – art. 35 octies nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6768) : S'oppose aux amendements identiques n° 195 de Mme Michèle André et n° 287 de M. Robert Bret (suppression) et accepte les amendements de la commission n° 76 (impossibilité pour les agents de sécurité assurant la conduite des personnes retenues ou maintenues d'être armés) et n° 77 et 78 (précision rédactionnelle). – **Art. additionnel après l'art. 34 quater** (p. 6770) : accepte l'amendement n° 80 de la commission (précision). – **Art. 34 quinquies** *(Peine de*

confiscation des objets produits de l'infraction de travail dissimulé qui appartiennent au condamné – art. L. 362-3 du code du travail) (p. 6771) : accepte l'amendement n° 81 de la commission (suppression). – **Art. 34 sexies** *(Aggravation des peines et réécriture de l'article L. 364-3 du code du travail réprimant l'emploi de travailleurs étrangers sans autorisation de travail – art. L. 364-3 du code du travail)* : accepte l'amendement n° 82 de la commission (définition de l'infraction et peines encourues). – **Art. additionnels après l'art. 34 sexies** (p. 6772) : accepte l'amendement n° 84 de la commission (peines complémentaires inscrites dans l'article L. 364-8 du code du travail). Accepte l'amendement n° 83 de la commission (insertion dans le code du travail des dispositions relatives aux interdictions du territoire à titre de peine complémentaire). (p. 6773) : accepte l'amendement n° 85 de la commission (peines complémentaires encourues par les personnes morales). – **Art. 34 septies** *(Constat d'infraction par les inspecteurs du travail – art. L. 611-1 du code du travail)* : accepte l'amendement n° 299 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). – **Art. 34 octies** *(Constat d'infraction par les inspecteurs du travail placés sous l'autorité du ministre de l'agriculture – art. L. 611-6 du code du travail)* : accepte l'amendement n° 300 de M. Jean-Jacques Hyest (conséquence). Accepte l'amendement n° 86 de la commission (rédaction). – **Art. 34 nonies** *(Habilitation des inspecteurs du travail à relever l'identité des contrevenants aux infractions qu'ils sont chargés de constater – art. L. 611-8 du code du travail et L. 724-8 du code rural)* : accepte l'amendement n° 87 de la commission (possibilité pour les inspecteurs du travail et de la main-d'oeuvre de relever l'identité et l'adresse des employeurs et des salariés présents dans les établissements et suppression de la référence au code de procédure pénale). (p. 6774) : accepte l'amendement n° 88 de la commission (extension aux contrôleurs du travail de l'habilitation à relever l'identité et l'adresse des employeurs et des salariés). – **Art. additionnels avant l'art. 35 A** : accepte l'amendement n° 89 de la commission (définition du territoire français au sens du droit de la nationalité). Accepte l'amendement n° 90 de la commission (précision sur l'attribution de la nationalité française par défaut aux enfants nés en France de parents étrangers et n'ayant pas leur nationalité). – **Art. 35 A** *(Modification des conditions nécessaires à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger – art. 21-2 du code civil)* (p. 6776) : s'oppose à l'amendement n° 196 de Mme Michèle André (suppression), accepte l'amendement n° 91 de la commission (nouvelles conditions d'accès à la nationalité française à raison du mariage) et demande le retrait de l'amendement n° 228 de M. Christian Cointat (modification du régime de transmission de la nationalité française par un étranger ayant acquis la nationalité française à la suite de son mariage). (p. 6777) : acquisition de la nationalité française par le mariage. Situation de faiblesse de nombreuses femmes étrangères. – **Art. additionnel après l'art. 35 A** : accepte l'amendement n° 92 de la commission (coordination). – **Art. 35 B** *(Acquisition de la nationalité française par déclaration des enfants recueillis en France – art. 21-12 du code civil)* (p. 6779) : incohérence de la situation des mineurs algériens nés en France et des mineurs asiatiques arrivant en France au regard de l'acquisition de la nationalité française. Action de la France à l'égard des mineurs étrangers. S'oppose aux amendements identiques n° 197 de Mme Michèle André et n° 289 de M. Robert Bret (suppression). Proposition d'un délai de trois ans. (p. 6782) : maintien du délai de droit commun de cinq ans pour un enfant né en France et délai porté à trois ans pour un enfant arrivant en France. (p. 6783) : son amendement n° 331 : délai de cinq ans pour l'enfant recueilli en France et élevé par un Français et délai de trois ans pour l'enfant confié au service de l'aide sociale à l'enfance ; adopté. – **Art. 35 C** *(Exigence d'une connaissance suffisante des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté acquise par naturalisation – art. 21-24 du code civil)* : s'oppose à l'amendement n° 198 de Mme Michèle André (suppression) et accepte l'amendement n° 94 de la commission (précision). – **Art. 35 D** *(Absence d'exigence de connaissance de la langue française pour la naturalisation de certaines catégories d'étrangers – art. 21-24-1 nouveau du code civil)* : accepte l'amendement n° 95 de la commission (précision rédactionnelle). – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 6786) : s'oppose à l'amendement n° 288 de M. Robert Bret (acquisition automatique de la nationalité française pour les pupilles de l'Etat). – **Art. 35 bis** *(Extension de la déchéance de la nationalité française aux auteurs de crimes commis antérieurement à l'acquisition de la nationalité française – art. 25-1 du code civil)* : s'oppose à l'amendement n° 199 de Mme Michèle André (suppression) et accepte l'amendement n° 96 de la commission (rédaction). – **Art. additionnel après l'art. 35 bis** (p. 6788) : accepte l'amendement n° 97 de la commission (contestation de l'enregistrement d'une déclaration de nationalité). – **Art. 35 quater** *(Publication des bans – art. 63 du code civil)* (p. 6789) : s'oppose à l'amendement n° 200 de Mme Michèle André (suppression). – **Art. 36** *(Contrôle des mariages célébrés à l'étranger – art. 170 du code civil)* (p. 6790) : accepte l'amendement n° 230 de M. Christian Cointat (aménagement de la procédure de présentation au consulat en vue de la célébration des mariages à l'étranger). – **Art. 37** *(Contrôle des mariages de complaisance – art. 175-2 du code civil)* (p. 6791) : s'oppose aux amendements identiques n° 201 de Mme Michèle André et n° 290 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 37 bis** *(Suppression du dispositif d'annulation dans l'année du mariage des mariages célébrés en fraude à la loi – art. 190-1 du code civil)* (p. 6792) : s'oppose à l'amendement n° 291 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 38** *(Aménagement de peine et modifications des protections de certains étrangers en matière d'interdiction du territoire français – art. 131-30, 131-30-1 nouveau, 131-30-2 nouveau, 213-2, 222-48, 414-6, 422-4, 431-19 et 442-12 du code pénal, art. 78 de la loi n° 98-467 du 17 juin 1998)* (p. 6796) : s'oppose aux amendements de M. Robert Bret n° 292 (suppression de la peine complémentaire d'interdiction du territoire), de Mme Michèle André n° 202 (suppression de l'interdiction judiciaire du territoire) et n° 203 à n° 206 (coordination) et accepte les amendements de M. Laurent Béteille n° 118 (rédaction et précision) et n° 119 (clarification des règles concernant les conditions de contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants), de M. Patrice Gélard n° 107 (modification de la durée nécessaire de mariage pour bénéficier de la protection relative contre les peines complémentaires d'interdiction du territoire), de la commission n° 98 (rédaction) et sur celui-ci, les sous-amendements n° 220 de M. Laurent Béteille et n° 315 de M. Robert Bret. – **Art. 39 bis** *(Contrôles d'identité à proximité des frontières terrestres – art. 78-2 du code de procédure pénale)* (p. 6797) : accepte l'amendement n° 99 de la commission (précision). – **Art. 39 ter** *(Facilitation de la procédure d'appel d'un détenu contre une décision de cour d'assises – art. 380-13 du code de procédure pénale)* (p. 6798) : accepte l'amendement n° 312 de la commission (coordination). – **Art. additionnels après l'art. 39 ter** : accepte l'amendement n° 100 de la commission (simplification de la procédure d'appel d'un détenu contre une décision en matière correctionnelle). (p. 6799) : accepte l'amendement n° 294 de M. Robert Bret (possibilité de représentation de la personne interdite du territoire). – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 6800) : accepte l'amendement n° 120 de M. Jean-Claude Carle (possibilité pour les agents des douanes de pratiquer des contrôles au-delà de la distance des vingt kilomètres). – **Art. additionnel avant l'art. 42** : son amendement n° 324 : utilisation d'appareils de détection des clandestins par les agents des ports maritimes ; adopté.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 36 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7149) : caractère relativement consensuel des débats. – **Art. n° 2** (p. 7171) : accepte les amendements de la commission n° 1 (suppression d'une disposition inutile), n° 2 (rédaction) et n° 3 (rédaction).

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7175, 7179) : souhait de simplification. Mise en place de blocs de responsabilité. Transferts de compétences aux régions : intervention économique, formation professionnelle des adultes, transports et infrastructures et gestion des fonds structurels européens à titre expérimental. Compétence des départements en matière d'action sociale, de coordination de l'action gérontologique, de prévention de la délinquance des

mineurs à titre expérimental. Aides à la pierre et logements étudiants confiés aux communes et à leurs groupements. Transferts de personnels. Amélioration de l'association des élus locaux aux décisions influant sur la vie locale. Modernisation du contrôle de légalité. Clarification des structures. Garantie constitutionnelle d'un transfert loyal et intégralement compensé. Transferts de ressources fiscales dynamiques : part de la TIPP aux régions et part de la taxe sur les conventions d'assurance aux départements ; financement des services départementaux d'incendie et de secours, SDIS. Prise en compte pour le calcul des transferts des évaluations proposées par les collectivités. Examen de l'ensemble des amendements déposés.

– Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)] – (13 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 7771, 7772) : raison de l'introduction différée de la parité stricte en Corse. En l'absence de réforme institutionnelle, instauration par un texte spécifique nécessaire. Consensus. Utilité du passage à une parité intégrale. Rôle des femmes corses. Réforme porteuse d'espoir. (p. 7773) : instauration rapide d'une parité par stricte alternance. – **Art. additionnels après l'art. unique** (p. 7780, 7781) : s'oppose aux amendements de M. Paul Natali n° 2 (application à la Corse du droit électoral relatif aux conseils régionaux résultant de la loi du 11 avril 2003), n° 3 (coordination), n° 4 (repli) et n° 5 (modification des seuils d'accès au second tour et de fusion des listes) ainsi qu'à l'amendement n° 1 de M. Nicolas Alfonsi (modification des seuils d'accès au second tour et de fusion des listes). (p. 7782) : évolution nécessaire des formations politiques corses. Recherche de la stabilité.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9246, 9247) : installation de radars automatiques. Amélioration de la productivité et de l'efficacité de la police nationale. Résultats des élections professionnelles de la police nationale. Définition des missions prévues dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances. Nécessité d'un programme distinct pour la gendarmerie. Confirmation des objectifs de reconduite à la frontière et de redéploiement d'emplois dans les préfectures. (p. 9250, 9252) : objectifs de la réforme des corps et des carrières de la police nationale. Instauration de la prime aux résultats. Mesures en faveur des personnels administratifs, scientifiques et techniques de la police nationale. Services départementaux d'incendie et de secours, SDIS : subvention exceptionnelle compensant les charges ; création d'une nouvelle conférence nationale ; affectation d'une partie du produit de la taxe sur les conventions d'assurance. Evolutions statutaires des sapeurs-pompiers : volontariat, réforme des retraites, rénovation du congé pour difficultés opérationnelles et transformation de l'allocation vétérance en une retraite complémentaire. (p. 9253, 9254) : non-municipalisation de la police nationale. Accroissement des pouvoirs, problème de l'armement, statut et encadrement des policiers municipaux. (p. 9255, 9256) : classement policier. Evolution de la délinquance depuis 2001 et mise en place de l'Observatoire national. (p. 9257) : encadrement de la police nationale. Réflexion sur les inégalités géographiques et la nécessité d'accroître la présence de gradés sur le terrain. (p. 9258) : régression de la délinquance dans les transports en Ile-de-France. Affectation à la police régionale des transports de volontaires uniquement. Expérimentation possible de ce dispositif dans une autre grande ville française. (p. 9259) : police de proximité. Concept de productivité de la police. Locaux de garde à vue. (p. 9260, 9261) : bilan des créations d'emplois au cours des huit dernières années. Gardes statiques. Consommation des crédits de formation. (p. 9262) : maintien du statut d'établissement public des SDIS. Présence indispensable des maires au conseil d'administration de ces établissements. (p. 9263, 9264) : population carcérale : comparaison avec la Grande-Bretagne. Absence de traduction chiffrée de la démobilisation des services. (p. 9265) : situation en Corse. Résultats positifs obtenus par les policiers et gendarmes. Utilisation de la réserve civile de la police nationale. (p. 9266) : compensation des départs à la retraite. Affectation de fonctionnaires supplémentaires en Seine-Saint-Denis.

SAUGEY (Bernard)

sénateur (Isère)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire du Conseil d'orientation de la simplification administrative le 27 novembre 2003.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 262 (2002-2003)] habilitant le Gouvernement à simplifier le droit **[n° 266 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 325 (2002-2003)] habilitant le Gouvernement à simplifier le droit **[n° 328 (2002-2003)]** (4 juin 2003) – **Fonction publique – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement –**

Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi visant à interdire la contestation de tous les génocides et crimes contre l'humanité **[n° 99 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Justice.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2103) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise).

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2881, 2883) : caractère d'urgence de la simplification administrative. Complexité croissante du droit. Restauration de l'autorité de la loi. Enjeux économiques. Préservation du rôle et de l'importance du Parlement. Développement de l'accès au droit par la codification. Principales mesures du projet de loi. – **Question préalable** (p. 2905, 2906) : la commission des lois souscrit pleinement à la démarche du Gouvernement. Impératif de la simplification du droit. La commission est défavorable à l'adoption de la motion n° 63 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er A** *(Conseil d'orientation de la simplification administrative)* (p. 2908, 2909) : ses amendements n° 4 : extension à six du nombre de personnalités qualifiées siégeant au conseil d'orientation de la simplification administrative ; et n° 5 : suppression de l'habilitation du Gouvernement à prendre les décrets nécessaires à l'application du présent article ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 86 de Mme Josiane Mathon et n° 99 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). Accepte, à titre personnel, l'amendement n° 144 du Gouvernement (suppression des membres du Conseil économique et social au sein du conseil d'orientation de la simplification administrative). – **Art. 1er** *(Habilitation à prendre des mesures de simplification générales intéressant les usagers)* (p. 2911) : son amendement n° 6 : précision ; adopté. Son amendement n° 7 : suppression de l'habilitation du Gouvernement à prendre des mesures de simplification substituant des régimes déclaratifs à certains régimes d'autorisation administrative préalable ; adopté. Son amendement n° 8 : précision ; adopté après modification par le sous-amendement n° 145 du Gouvernement. Son amendement n° 9 : coordination ; adopté. Son amendement n° 10 : maintien du caractère consultatif des commissions administratives lorsque l'exercice d'une liberté publique ou le principe de libre administration des collectivités territoriales est en cause ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 87 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte le sous-amendement n° 145 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 8 précité. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2914) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 105 de M. Jean-Pierre Sueur (gratuité de l'accès des justiciables à la justice administrative). – **Art. 2** *(Habilitation à simplifier les conditions de publication et d'entrée en vigueur des textes)* (p. 2915) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Philippe Nogrix (fixation d'un délai pour l'adoption des décrets d'application et association des rapporteurs à la rédaction de ces décrets). Remise en cause du principe de la séparation des pouvoirs. – **Art. 3** *(Habilitation à clarifier le droit de la commande publique)* (p. 2917) : son amendement n° 108 : respect du principe de transparence et information du public ; adopté. (p. 2917, 2918) : s'oppose aux amendements identiques n° 88 de Mme Josiane Mathon et n° 100 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) ; accepte l'amendement n° 140 de M. Philippe Adnot (habilitation du Gouvernement à alléger les procédures de passation des marchés publics par les collectivités territoriales). – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* : son amendement n° 142 : accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans ; adopté. (p. 2922) : s'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 89 de Mme Josiane Mathon et n° 101 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 129 de M. Jacques Oudin (précision selon laquelle la modification porte sur la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée) ; accepte l'amendement n° 128 de M. Pierre Jarlier (possibilité de co-contracter avec une ou des parties dans le cadre d'un contrat de conception-réalisation) ; s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Jean-Paul Amoudry (limitation de l'extension des contrats de participation public-privé à des cas très précis). Sur son amendement n° 142, accepte le sous-amendement n° 143, qu'il intègre à son amendement précité. Sur les amendements de M. Jean-Paul Alduy, s'oppose au n° 126 (adossement des procédures de conception-réalisation aux missions de maintenance et de gestion) et demande le retrait du n° 127 (fixation par décret d'un seuil d'investissement pour les programmes concernés par les dispositions de l'article). – **Art. 5** *(Habilitation à modifier par ordonnance le code général des impôts et le livre des procédures fiscales)* (p. 2930) : s'oppose aux amendements n° 90 de Mme Josiane Mathon (suppression), de M. Michel Charasse n° 110 (suppression de l'habilitation en matière fiscale), n° 111 (suppression de l'habilitation en matière fiscale), n° 112 (suppression de l'habilitation en matière fiscale) et n° 114 (obligation de ratifier les ordonnances prises en vertu du présent article lors de la plus prochaine loi de finances suivant leur publication). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 43 (suppression de l'habilitation pour le respect du principe de la présomption d'innocence en matière fiscale) et n° 44 (précision que l'habilitation ne pourra donner lieu à des dépenses fiscales nouvelles). – **Art. 6 bis** *(Habilitation à simplifier les procédures administratives en matière de travaux publics d'aménagement)* (p. 2931) : ses amendements n° 11 : limitation de la présente habilitation à la simplification des procédures de concertation ; et n° 12 : rédaction ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 91 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 6 ter** *(Habilitation à préciser la situation des délégués du Médiateur de la République)* : ses amendements n° 13 et 14 : rédaction ; adoptés. – **Art. 7** *(Habilitation à préciser les modalités de preuve de la nationalité)* (p. 2932) : s'oppose à l'amendement n° 92 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 8** *(Habilitation à modifier le régime juridique des associations syndicales de propriétaires et de leurs unions)* (p. 2933) : s'oppose à l'amendement n° 93 de Mme Josiane Mathon (suppression) et accepte l'amendement n° 146 du Gouvernement (habilitation du Gouvernement à modifier le statut de l'association départemenale de l'Isère). – **Art. 11** *(Habilitation à alléger les formalités devant être accomplies par les usagers bénéficiaires de prestations sociales)* (p. 2934) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 28 (extension du système de transmission électronique en vigueur pour la branche maladie aux prestations de la branche accidents du travail et maladies professionnelles). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 29 (habilitation en matière d'indemnisation d'invalidité permanente en cas d'accidents du travail et

maladies professionnelles successifs). (p. 2935) : accepte l'amendement n° 147 du Gouvernement (facilité d'accès des assurés sociaux et de leurs ayants droit aux prestations de santé délivrées dans les autres Etats membres de l'Union européenne). – **Art. 12** *(Habilitation à assouplir les conditions d'exercice du vote par procuration)* (p. 2937) : son amendement n° 141 : assouplissement des critères relatifs aux ascendants et aux descendants ; adopté. (p. 2937) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 132 de M. Bernard Frimat (modalités de dépôt des demandes de vote par procuration). – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 2940) : accepte l'amendement n° 133 de M. Christian Cointat (habilitation du Gouvernement à adopter des dispositions législatives en matière d'élections européennes).

– **Suite de la discussion** (7 mai 2003) – **Art. 13** *(Habilitation à simplifier et harmoniser les formalités imposées aux candidats et les modalités d'organisation de certaines élections)* (p. 2953) : s'oppose aux amendements identiques de Mme Josiane Mathon n° 94 et de M. Bernard Frimat n° 103 (suppression) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour pour l'amendement n° 134 de M. Christian Cointat (inclusion des dispositions législatives concernant l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger et des sénateurs des Français établis hors de France dans la partie législative du corps électoral). – **Art. 14** *(Habilitation à simplifier et harmoniser l'organisation de certaines élections non politiques)* (p. 2956) : son amendement n° 15 : mention du respect des règles de protection de la liberté individuelle et de la vie privée posées par la législation relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés lors de la mise en oeuvre du vote électronique ; adopté. Son amendement n° 16 : extension du champ de l'habilitation aux élections des délégués consulaires ; adopté. (p. 2957) : ses amendements portant sur le même objet n° 17 et n° 18 : harmonisation de la rédaction de l'article ; adoptés ; et son amendement n° 19 : prorogation du mandat des délégués consulaires ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 95 de Mme Josiane Mathon (suppression) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 123 de M. Michel Charasse (interdiction aux non-électeurs de siéger dans les bureaux de vote pour les élections consulaires). – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2963) : sur les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis, souhaite connaître la position du Gouvernement pour le n° 30 (suppression du transfert de compétences relatives aux établissements de santé et détenues par le ministre ou le préfet aux directeurs de l'Agence régionale de l'hospitalisation) et accepte le n° 31 (suppression de la possibilité donnée aux établissements publics de santé d'entrer au capital des sociétés d'économie mixte). – **Art. 17** *(Habilitation à substituer des régimes déclaratifs à certains régimes d'autorisation préalable applicables aux entreprises)* (p. 2968) : son amendement n° 20 : rétablissement de l'article ; adopté. – **Art. 18** *(Habilitation à simplifier des formalités liées au recueil de données statistiques)* (p. 2969) : son amendement n° 21 : rédaction ; adopté. – **Art. 19** *(Habilitation à simplifier la législation sociale et fiscale)* (p. 2974) : accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 32 (suppression du libre-choix de l'assuré pour l'interlocuteur unique). (p. 2976) : s'oppose au sous-amendement n° 154 de M. Jack Ralite (précision des organismes et des employeurs concernés et obligation du guichet unique), déposé sur l'amendement n° 148 du Gouvernement (simplification des obligations des salariés intermittents du spectacle au titre du chômage). – **Art. 20** *(Habilitation à simplifier la législation du travail et de la formation professionnelle)* (p. 2984) : accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 33 (précision), n° 34 (précision), n° 35 (intelligibilité), n° 36 (harmonisation des dispositions concernant l'assistance dont peut bénéficier le chef d'entreprise dans les comités d'entreprise), n° 37 (suppression de l'habilitation en matière de calcul de la subvention des activités culturelles et sociales des comités d'entreprise), n° 38 (extension aux collaborateurs ou associés non salariés de la possibilité de remplacement), n° 39 (cohérence), n° 40 (cohérence), n° 41 (rédaction) et n° 42 (extension de l'habilitation au régime juridique applicable au travail en temps partagé). – **Art. 21** *(Habilitation à simplifier les dispositions relatives au droit du commerce)* (p. 2988) : ses amendements n° 22 : rédaction et n° 23 : dépénalisation du droit des sociétés ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Sueur (suppression). – **Art. 22** *(Habilitation à simplifier la législation applicable à certaines professions réglementées)* : son amendement n° 24 : rédaction ; adopté. – **Art. 22 bis** *(Habilitation à simplifier les conditions de fonctionnement des collectivités territoriales)* (p. 2989) : son amendement n° 25 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 22 bis** : accepte l'amendement n° 153 du Gouvernement (extension de l'habilitation aux mesures relatives aux établissements publics locaux d'enseignement, EPLE). – **Art. 24** *(Ratification d'ordonnances relatives à l'adoption de la partie législative de certaines codes)* : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 46 (précision rédactionnelle). – **Art. 27** *(Habilitation à modifier la législation relative à l'artisanat, au domaine des personnes de droit public, à la défense, et le code monétaire et financier)* (p. 2997) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 139 de M. Jacques Oudin (autorisation de prendre par ordonnance les dispositions permettant une optimisation du financement des équipements situés sur le domaine public). Soutient l'amendement de la commission des finances saisie pour avis, en remplacement de M. Gérard Braun, rapporteur pour avis, n° 45 (habilitation du Gouvernement à concevoir et publier une table de concordance) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 2998) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Michel Charasse (examen par le Conseil d'Etat des projets d'ordonnances et confirmation au Parlement du caractère exclusivement législatif des mesures envisagées). – **Art. 29** *(Dispositions relatives à l'outre-mer)* (p. 3000) : son amendement n° 26 : ajout des régions à la liste des collectivités concernées ; adopté. Son amendement n° 27 : précision ; retiré. – **Seconde délibération – Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 3001) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (renforcement de l'équilibre des partenariats public-privé).

– *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4080, 4081) : ampleur sans précédent de ce texte. Dispositions introduites en première lecture par l'Assemblée nationale. Modifications apportées par le Sénat. Article 4 relatif au régime de la commande publique. Articles additionnels introduits par le Sénat. Portée technique des deux amendements adoptés par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. La commission des lois propose l'adoption sans modification du projet de loi.

SAUNIER (Claude)

sénateur (Côtes-d'Armor)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Cour de Justice de la République.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de l' Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : L'évolution du secteur des semi-conducteurs et ses liens avec les micro et nanotechnologies **[n° 138 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de l' Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : Evolution du secteur des semi-conducteurs et des nano-technologies (tome II, actes du colloque). **[n° 244 (2002-2003)]** (8 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Recherche, sciences et techniques.**

Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'Organisation mondiale du commerce (n° E 1285) **[n° 275 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Union européenne.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9431, 9433) : satisfaction du choix de Cadarache pour la candidature européennne au projet ITER. Eloignement de l'objectif fixé à Lisbonne. Conclusions du rapport de M. Busquin. Conséquences négatives des choix du Gouvernement sur les entreprises, sur les équipes de chercheurs, et au niveau européen. Favorable à l'approfondissement de l'idée d'une loi-cadre de la recherche. Avec le groupe socialiste, ne votera pas ce projet de budget.

SCHOSTECK (Jean-Pierre)

sénateur (Hauts-de-Seine)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

Membre titulaire du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs **[n° 228 (2002-2003)]** (1er avril 2003) – **Justice.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 228 (2002-2003)] relative à l'application des peines concernant les mineurs **[n° 291 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Justice.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 4 (2003-2004)] relatif aux responsabilités locales. **[n° 31 tomes 1 et 2 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Intérieur – Sécurité civile **[n° 78 tome 3 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Police et sécurité – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 412) : intervient sur l'amendement n° 81 du Gouvernement (nécessité du consentement de la personne partageant l'autorité parentale en cas de contribution à l'entretien et à l'éducation d'un enfant mineur par le donneur).

– Projet de loi pour la sécurité intérieure – *Commission mixte paritaire* **[n° 162 (2002-2003)]** – (13 février 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 882) : le groupe de l'UMP soutiendra ce texte. Hommage à l'entreprise

courageuse du Gouvernement. Félicitations au rapporteur et au président de la commission.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)]** – (27 février 2003) – **Art. additionnels après l'art. 6 quater** (p. 1150) : soutient l'amendement n° 174 de M. Pierre André (transfert de propriété des immeubles déclarés vacants et sans maître) ; adopté. Soutient l'amendement n° 175 de M. Pierre André (transfert de propriété des immeubles déclarés vacants et sans maître et présentant un intérêt communal) ; adopté. – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 125-2-3 du code de la construction** *(Contrôle technique obligatoire)* (p. 1157) : son amendement n° 228 : décret précisant la liste des points de sécurité dont la vérification est obligatoire ; retiré. – **Art. L. 125-2-4 du code de la construction** *(Dispositions relatives à la sécurité des ascenseurs qui seront fixées par décret en Conseil d'Etat)* (p. 1158) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 230 et n° 229 : répartition de la charge des travaux entre propriétaires et sociétés d'entretien ; retirés. (p. 1160) : son amendement n° 231 : fixation par décret de la nature et du contenu des clauses figurant dans le contrat d'entretien ; retiré. – **Art. 12** *(Sortie des logements sociaux vendus aux locataires par le biais d'une société civile immobilière (vente progressive) du champ du logement social – art. L. 411-3 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1170) : problème du contrôle des divisions de logements dans les communes rurales. – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 1172) : son amendement n° 233 : déductibilité des dépenses engagées par les sociétés d'économie mixte pour l'accessibilité et l'adaptation des logements aux personnes handicapées ; retiré. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1177) : le groupe UMP votera le projet de loi avec une grande satisfaction.

– **Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)]** – (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1353) : non-ouverture du débat sur l'harmonisation de l'ensemble des scrutins par les gouvernements de gauche. Favorable à des mandats de six ans.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1647, 1648) : précision sur le recours contre l'élection de M. Charles Pasqua.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3291) : texte nécessaire. Félicitations au Gouvernement et au rapporteur. Mise en oeuvre d'une politique globale et positive après la catastrophe de l'usine AZF et les inondations du Sud-Est. Souci du Sénat de préserver l'équilibre entre environnement et activité industrielle. Enrichissement du texte par le Sénat. Souhaite l'aboutissement en CMP d'une législation permettant de mieux protéger les Français. Le groupe de l'UMP votera ce texte.

– **Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)]** – (20 mai 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 3355, 3356) : travaux de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs. Proposition de loi tendant à conférer au juge des enfants une compétence totale en matière d'application des peines. Discontinuités dans le suivi des mineurs. Conditions d'incarcération des mineurs peu satisfaisantes. Incompétence du juge des enfants pour l'application des peines d'incarcération. Système contre-productif. Nécessité de repenser l'enfermement des mineurs. Création d'établissements spécialisés. Dispositif du texte : suivi continu du mineur par le juge des enfants jusqu'à l'âge de 21 ans ; rôle des éducateurs. Améliorations apportées par la commission. Moyens humains nécessaires. Développement des possibilités d'aménagement des peines.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (11 juillet 2003) – **Art. 6 (priorité)** *(Conseil d'orientation des retraites – art. L. 114-1-1, 114-2 et 114-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5148) : favorable, au nom du groupe UMP, à la demande de vote bloqué. – **Art. 10 (priorité)** *(Limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des salariés – art. L. 122-14-13 du code du travail)* (p. 5176, 5177) : sur l'amendement n° 2 de M. Jacques Pelletier (progressivité de la mise à la retraite en accord avec les partenaires sociaux), ses sous-amendements n° 1129 et n° 1130 ; adoptés.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5228) : au nom du groupe UMP, demande la clôture de ce débat.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5301) : demande la clôture de la discussion.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. additionnel après l'art. 70** (p. 5535) : son amendement n° 290 : extension au régime d'assurance vieillesse des avocats des dispositions déjà adoptées pour d'autres régimes ; adopté.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 5806, 5807) : soutient l'amendement n° 191 de M. Jean-Marie Poirier (révision de la géographie prioritaire de la politique de la ville relevant de l'Etat ou des contrats de ville) ; retiré. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5811) : son amendement n° 158 : association des principaux bailleurs sociaux à l'élaboration des programmes d'action dans les ZUS ; adopté. (p. 5812) : son amendement n° 159 : prise en compte des programmes locaux de l'habitat ; adopté. – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5834) : son amendement n° 160 : création des 200 000 logements sociaux prévus au titre du programme national de rénovation urbaine indépendante de la mise en oeuvre de la politique classique de développement du logement social ; retiré.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) (p. 5848, 5850) : son amendement n° 161 : caractère supplémentaire du programme national de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel de réalisation et d'amélioration de logements locatifs sociaux ; retiré. Son amendement n° 162 : caractère supplémentaire du programme de rénovation urbaine sans remise en cause du programme annuel ; retiré. – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5853) : son amendement n° 163 : caractère supplémentaire des crédits du programme national de rénovation urbaine ; devenu sans objet. – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5858) : soutient l'amendement n° 194 de M. Jacques Peyrat (versement des subventions étendu aux opérations de gestion préalables aux opérations de démolition-reconstruction) ; retiré. – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5865) : son amendement n° 164 : participation des SEM au conseil d'administration de l'agence ; retiré. – **Art. 13** *(Coordination)* (p. 5875) : son amendement n° 165 : extension du bénéfice de la TVA à taux réduit aux opérations de construction financées par une subvention de l'agence ; adopté. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5932) : son amendement n° 295 : composition des commissions de surendettement élargie à une représentation des bailleurs sociaux ; devenu sans objet. (p. 5939) : son

amendement n° 167 : information des établissements de crédit et des comptables du Trésor par télécopie ou par courrier électronique ; adopté. – **Art. L. 332-7 du code de la consommation** *(Mission du mandataire)* (p. 5945, 5946) : son amendement n° 296 : publicité dans un journal départemental d'annonces légales ; retiré. – **Art. L. 332-8 du code de la consommation** *(Liquidation judiciaire du patrimoine personnel du débiteur)* (p. 5948) : son amendement n° 297 : dettes locatives des bailleurs sociaux prioritaires par rapport aux crédits à la consommation ; devenu sans objet. – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5954) : son amendement n° 298 : nouvel examen du dossier en cas de renvoi à la commission ; retiré. (p. 5957) : son amendement n° 299 : traitement prioritaire des créances locatives des organismes de logement social par rapport aux créances des établissements de crédit ; retiré. – **Art. additionnel après l'art. 34** (p. 5979) : son amendement n° 166 : exonération des plus-values réalisées par les SEM à l'occasion de la cession de logements locatifs et de réemploi dans le logement social ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 36** (p. 5984) : soutient l'amendement n° 195 de M. Jacques Peyrat (financement du logement social par la commune) ; retiré.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (28 octobre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 7179, 7184) : transferts de compétence aux collectivités territoriales. Compensation financière. Transferts de personnels. Restructuration des services déconcentrés de l'Etat. Essor de la coopération intercommunale. Respect du principe constitutionnel d'égalité des citoyens devant la loi. Amélioration de la qualité du service public. Attractivité de la fonction publique territoriale. Clarification des compétences de chaque niveau de collectivité : régions, départements et communes. Réforme du contrôle de légalité. Souhait de voir confier la mission d'évaluation des politiques locales au Sénat. Allégement des contraintes pesant sur les collectivités territoriales. Développement de la coopération intercommunale dans le respect des communes. Moyens supplémentaires attribués aux collectivités territoriales et compensation financière des transferts de compétence. Sous réserve de l'adoption des amendements proposés, la commission des lois invite à l'adoption de ce texte.

– **Suite de la discussion** (29 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 7263, 7264) : s'oppose à la motion n° 346 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer la question préalable. Détermination de l'étendue des transferts de compétences avant l'évaluation précise de la compensation financière. Concertation préalable au présent projet de loi. Ressources propres des collectivités territoriales. – **Demande de renvoi à la commission** (p. 7270) : s'oppose à la motion n° 1282 de Mme Nicole Borvo tendant au renvoi à la commission. – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7271) : s'oppose à l'amendement n° 875 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'une instance dénommée "conférence permanente de la décentralisation"). Foisonnement d'organismes. (p. 7273) : s'oppose à l'amendement n° 876 de M. Bernard Frimat (évaluation préalable à tout transfert de crédit des engagements réciproques pris dans le cadre des contrats de plan Etat-région) qu'il estime satisfait par l'amendement n° 48 de la commission. (p. 7276, 7277) : demande le retrait de l'amendement n° 877 de M. Bernard Frimat (obligation de prévoir des modalités de compensation en cas de transfert d'une charge assumée par une collectivité territoriale à une autre) et des amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 882 (évaluation des charges avant le transfert de compétences) et n° 883 (publication d'une annexe au projet de loi de finances relative aux modalités précises du calcul de la compensation du coût des compétences transférées). S'oppose aux amendements de M. Bernard Frimat n° 878 (modalités de calcul des compensations financières) et n° 885 (détermination par décret des critères des ressources transférées). (p. 7282) : s'oppose à l'amendement n° 880 de M. Bernard Frimat (mise en oeuvre de la réforme de la fiscalité locale préalable aux transferts de compétences aux collectivités territoriale).

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) : S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Sueur n° 881 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à une réforme des concours financiers de l'Etat), n° 886 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des concours financiers au titre de la péréquation), n° 887 (subordination à une réforme de la DGF donnant plus d'importance aux critères péréquateurs), n° 888 (subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des ressources des communes comptant des quartiers défavorisés et des habitants en difficulté) et n° 889 (subordination à la réforme de l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités). – **Intitulé du titre Ier** (p. 7300) : son amendement n° 18 : rédaction ; adopté. – **Intitulé du chapitre Ier** : son amendement n° 19 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 7301) : s'oppose à l'amendement n° 630 de Mme Josiane Mathon (rapport au Parlement sur le bilan des lois de décentralisation). (p. 7302) : s'oppose à l'amendement n° 631 de Mme Evelyne Didier (mise en place dans chaque région d'une commission de contrôle des aides publiques accordées aux entreprises). (p. 7303) : s'oppose à l'amendement n° 633 de M. Roland Muzeau (contrôle des licenciements économiques). – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7308) : compétence économique de la région depuis la loi de décentralisation de 1982. (p. 7310) : son amendement n° 20 : coordination, précision et clarification ; adopté. (p. 7313) : ses amendements n° 21 : prise en compte des orientations du schéma régional de développement économique par les aides aux entreprises des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales situés sur le territoire de la région et n° 22 : précision relative au rapport annuel de la région ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1287 de M. Eric Doligé. (p. 7316) : ses amendements n° 23 : précision, et n° 24 : remplacement des mots "établissements publics de coopération intercommunale" par les mots "groupements de collectivités territoriales" ; adoptés. (p. 7321) : son amendement n° 25 : coordination rédactionnelle ; adopté. (p. 7322) : ses amendements n° 26 et 27 : coordination ; adoptés. Son amendement n° 28 : objet du rôle de chef de file de la région en matière de développement économique et modalités de la participation des départements, des communes et de leurs groupements aux participations des aides ; adopté après modification par le sous-amendement n° 495 de M. Gérard Longuet qu'il accepte. (p. 7325) : son amendement n° 29 : clarification et précision ; adopté. (p. 7327) : ses amendements n° 30 : rédaction, et n° 31 : coordination ; adoptés. (p. 7328) : s'oppose à l'amendement n° 634 de Mme Josiane Mathon (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 498 de M. Philippe Leroy (principe de la compétence des collectivités territoriales en matière économique). Demande le retrait de l'amendement n° 558 de M. Eric Doligé (compétence partagée des collectivités territoriales en matière de développement économique), s'oppose aux amendements de M. Gérard Delfau n° 1268 (compétence de principe des trois niveaux de collectivités en matière de développement économique) et n° 1269 (coordination). Sur les sous-amendements déposés sur son amendement n° 20 précité, s'oppose au n° 1283 de M. Jean-Claude Peyronnet, au n° 1284 de Mme Marie-Christine Blandin et au n° 1285 de M. Bernard Frimat et demande le retrait du n° 1145 de M. Gérard Longuet. S'oppose à l'amendement n° 559 de M. Eric Doligé (rôle de coordonnateur de la région). Déclare satisfait par son amendement n° 20 précité les amendements n° 614 de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (coordination par la région des politiques des collectivités), n° 1081 de M. Gérard Collomb (modalités de mise en oeuvre du schéma régional de développement économique) et n° 919 de M. Jean-Claude Peyronnet (coordination par la région des actions économiques des collectivités territoriales mais aussi de leurs groupements). Sur son amendement n° 22 précité, accepte le sous-amendement n° 1287 de M. Eric Doligé. S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 636

(transmission pour avis du rapport au Conseil économique et social régional), n° 637 (possibilité pour une organisation syndicale ou professionnelle représentative de saisir le président du conseil régional) et n° 635 (impossibilité pour la seule commission permanente de débattre de l'ordre du jour en cas d'atteinte à l'équilibre économique de la région), de M. Bernard Frimat n° 912 (possibilité pour le président du conseil régional de coordonner l'action des collectivités territoriales) et n° 911 (précision). S'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 1129 de M. Eric Doligé (élargissement de la saisine du président du conseil régional par le représentant de l'Etat aux présidents de conseils généraux, aux maires et aux présidents d'EPCI). Demande le retrait des amendements n° 590 de M. Ernest Cartigny (participation des présidents des chambres consulaires lors des concertations du président du conseil régional avec les présidents des collectivités territoriales) et demande le retrait des amendements n° 1130 de M. Eric Doligé (prise en considération des avis des collectivités locales intéressées lors de la concertation organisée en cas d'atteinte à l'équilibre économique de la région), n° 1131 de M. Eric Doligé (responsabilité de l'Etat en cas de retard dans l'application d'une décision européenne) et n° 617 de M. Pierre Jarlier (organisation d'un partenariat entre la région et le département dans un cadre conventionnel). S'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 918 de Mme Marie-Christine Blandin (mise en place de dispositions contre le désengagement de l'Etat). S'oppose à l'amendement n° 638 de Mme Evelyne Didier (suppression du III concernant le contrôle exercé par la Commission européenne en matière d'aides aux entreprises). S'en remet à l'avis du Gouvernement pour le sous-amendement n° 910 de M. Bernard Frimat déposé sur son amendement n° 25 précité. Accepte le sous-amendement n° 495 de M. Gérard Longuet déposé sur son amendement n° 28 précité. S'oppose aux amendements de M. Eric Doligé n° 560 (définition par les collectivités territoriales et leurs groupements du régime des aides accordées aux entreprises sur leurs territoires) et n° 1132 (information des conseils généraux par la région du régime des aides mises en place dans leur ressort). Demande le retrait de l'amendement n° 591 de M. Ernest Cartigny (information des chambres consulaires des aides accordées aux entreprises de la région). S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 917 (respect des engagements internationaux de la France lors de l'attribution des aides), n° 914 (modalités de détermination du plafond des aides publiques) et n° 915 (coordination). Demande le retrait de l'amendement n° 618 de M. Pierre Jarlier (possibilité pour la région de déléguer aux départements par voie conventionnelle la mise en oeuvre des aides et l'instruction des dossiers). S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 639 (débat en séance plénière au conseil régional des aides accordées aux entreprises) et n° 640 (détermination des objectifs de création d'emplois assignés aux entreprises destinataires de l'aide et conditions de dénonciation éventuelle des conventions), n° 561 de M. Eric Doligé (conditions d'attribution des aides). (p. 7330) : s'oppose à l'amendement n° 348 de M. Christian Gaudin (modalités de la demande de révision du projet régional de développement économique par le représentant de l'Etat et les collectivités territoriales intéressées). Sur les amendements de M. Eric Doligé, demande le retrait du n° 1133 (possibilité d'intervention des collectivités territoriales en faveur du développement économique) et s'oppose au n° 1232 (suppression de la transmission du projet de convention au conseil régional par le représentant de l'Etat). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Pierre Jarlier n° 619 (entente interrégionale au niveau de chacun des massifs de montagne) et n° 620 (association des régions et des collectivités concernées à la mise en oeuvre des politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat). (p. 7336, 7337) : disparités existant dans les Hauts-de-Seine. Rôle du président de région. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 7339) : accepte l'amendement n° 496 de M. Gérard Longuet (modalités d'octroi des aides des départements aux entreprises en difficulté). – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 7340) : s'oppose à l'amendement n° 641 de Mme Marie-France Beaufils (augmentation de la part de la collecte des livrets CODEVI utilisée pour financer l'action économique des collectivités territoriales). (p. 7341) : s'oppose à l'amendement n° 642 de Mme Marie-France Beaufils (relèvement du plafond des CODEVI et mise en place de prêts à taux réduit pour les petites entreprises). – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique)* (p. 7344) : son amendement n° 32 : compétence des régions pour accorder des aides individuelles aux entreprises attribuées par l'Etat antérieurement et faisant l'objet d'une gestion déconcentrée ; adopté. S'oppose aux amendements n° 643 de Mme Evelyne Didier (suppression), n° 644 de Mme Marie-France Beaufils (création d'un fonds décentralisé de solidarité territoriale et de développement économique) et demande le retrait du n° 921 de M. Bernard Frimat (crédits transférés). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 366 identique à son amendement n° 32 précité et demande l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement de M. Gérard Longuet n° 1146, déposé sur son amendement n° 32 précité. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 7346) : s'oppose à l'amendement n° 922 de M. Bernard Frimat (création d'un fonds de solidarité économique et sociale). – **Division additionnelle avant l'art. 3** : son amendement n° 33 : chapitre Ier bis – le tourisme ; adopté. – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7349) : ses amendements n° 34 : rédaction et n° 35 : règles de procédure relatives à l'instruction des demandes d'agrément ou de classement des équipements et organismes de tourisme ; adoptés. (p. 7349) : s'oppose à l'amendement n° 645 de Mme Evelyne Didier (suppression) et accepte les amendements n° 1111 de M. Christian Cointat (participation des Français de l'étranger au développement du tourisme en France) et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 246 (précision rédactionnelle). Déclare l'amendement n° 924 de M. Jean-Claude Peyronnet (détermination par décret des règles relatives aux critères de classement et d'agrément des équipements et organismes touristiques) satisfait par son amendement n° 34 précité. Demande le retrait de l'amendement de M. Eric Doligé n° 1134 (suppression des 3° et 4° de l'article afin de maintenir à l'Etat les décisions de classement et d'agrément des équipements touristiques). S'oppose à l'amendement n° 923 de M. Bernard Cazeau (compétence de la région pour le classement ou l'agrément des équipements et organismes de tourisme). (p. 7352) : contradiction entre les amendements précités n° 923 et n° 1134. – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7355) : son amendement n° 36 : possibilité pour certaines communes ou groupements de collectivités territoriales de créer un office de tourisme sous forme d'EPIC ; adopté par priorité. S'oppose à l'amendement n° 646 de Mme Evelyne Didier (suppression). Absence de menace sur les pays touristiques. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 7356) : accepte l'amendement n° 1125 de M. Serge Vinçon (extension aux villes ou stations touristiques de la Guyane des dispositions applicables aux communes classées stations balnéaires, thermales ou climatiques) sous réserve d'une rectification des références juridiques. – **Art. additionnel avant l'art. 5** (p. 7358) : s'oppose à l'amendement n° 992 de M. Gilbert Chabroux (responsabilité de l'Etat dans la politique nationale d'apprentissage et de formation professionnelle). – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7363) : son amendement n° 37 : rédaction et précision ; adopté. (p. 7364) : son amendement n° 38 : modalités d'attribution de l'indemnité compensatrice forfaitaire ; adopté. (p. 7365) : ses amendements n° 39 : suppression de la transformation des chapitres Ier et II en chapitres II et III dans le titre IV du livre IX du code du travail, et n° 40 : numérotation des chapitres au sein du titre IV du livre IX du code du travail ; adoptés. (p. 7366) : s'oppose à l'amendement n° 647 de M. Roland Muzeau (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 1135 de M. Eric Doligé (mise en oeuvre de la politique d'apprentissage et de formation professionnelle après consultation des partenaires concernés). Accepte l'amendement n° 993 de M. Gilbert Chabroux (définition et

mise en oeuvre par la région de la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 409 (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle) et sur le sous-amendement n° 1286 de M. Christian Cointat déposé sur celui-ci. Sur les amendements de M. Gilbert Chabroux, demande le retrait du n° 994 (rôle de la région dans le dispositif de la validation des acquis d'expérience, VAE) et s'oppose au n° 995 (adéquation entre les besoins des départements et l'assistance fournie par les régions en matière de VAE). S'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 648 (garantie de l'accessibilité des stagiaires aux formations choisies sans discrimination d'origine géographique) et n° 649 (conséquence) et de M. Gérard Longuet n° 1147 (extension du principe de la subvention existant au profit de l'AFPA aux organismes publics de formation) et n° 616 (fixation par le conseil régional de l'indemnité versée aux employeurs d'apprentis). Sur les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis, accepte le n° 410, identique à son amendement n° 38 précité et demande le retrait du n° 411 (précision). Sur les amendements de M. Gilbert Chabroux, accepte le n° 996 (coordination) et s'oppose aux n° 997 et n° 998 (coordination). (p. 7369) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement précité n° 994 de M. Gilbert Chabroux. – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 7370) : demande le retrait de l'amendement n° 1112 de M. Christian Cointat (compétence de l'Etat en matière de formation professionnelle des Français de l'étranger). (p. 7372) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 615 de M. Gérard Longuet (transfert à la région de l'enregistrement des contrats d'apprentissage). – **Art. additionnels après l'art. 5 ou après l'art. 7** (p. 7373) : son amendement n° 41 : transfert aux régions de la gestion des stages d'insertion et de formation à l'emploi, SIFE, et des stages d'accès à l'entreprise, SAE ; adopté après modification par le sous-amendement n° 1288 du Gouvernement qu'il accepte. – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7375) : ses amendements n° 42 : simplification rédactionnelle, et n° 43 : rédaction ; adoptés. (p. 7377) : s'oppose aux amendements n° 650 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 1004 de Mme Marie-Christine Blandin (consultation des associations de chômeurs et précaires dans le cadre du PRDFP). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 413 (suppression du 3° de l'article prévoyant l'intégration des formations sanitaires et sociales dans le schéma prévisionnel des formations), n° 414 (précision et coordination), n° 415 (rédaction) et n° 416 (signature possible de contrats d'objectifs interrégionaux) ainsi que l'amendement n° 1123 de M. Philippe Richert (possibilité pour les chambres consulaires de signer des contrats d'objectifs avec la région et l'Etat). Sur les amendements de M. Eric Doligé, demande le retrait du n° 1137 (possibilité pour le département de conclure des contrats d'objectifs), accepte le n° 1136 (participation des conseils généraux à l'établissement des PRDFP) et s'oppose au n° 1138 (possibilité d'associer le département à l'élaboration du programme régional d'apprentissage et de formation professionnelle). – **Art. 7** *(Mention dans le code du travail du plan régional de développement des formations professionnelles – art. L. 940-2 nouveau du code du travail)* (p. 7381) : son amendement n° 45 : coordination ; adopté. (p. 7382) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 651 (suppression) et n° 652 (association du représentant de l'Etat à l'élaboration du plan de développement des formations professionnelles) ainsi qu'à l'amendement n° 1005 de Mme Marie-Christine Blandin (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 7** : accepte l'amendement n° 1124 de M. Philippe Richert (composition du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue). – **Art. 8** *(Gestion au niveau régional des crédits et des formations de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)* (p. 7384) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 653 (suppression), n° 654 (précision), n° 655 (conséquence) et n° 656 (convention accompagnant le transfert aux régions des crédits de l'Etat pour la formation professionnelle des adultes). – **Art. 9** *(Abrogations – art. L. 910-2, L. 941-1, L. 941-1-1, L. 941-1-2 et L. 941-5 et chapitre II du titre VIII du livre IX du code du travail)* (p. 7385) : s'oppose à l'amendement n° 657 de M. Roland Muzeau (suppression) et accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 417 (suppression du comité interministériel de la formation professionnelle). – **Art. 10** *(Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle – titre VI du livre IX, art. L. 961-2, L. 961-3, L. 961-5 et L. 962-3 du code du travail)* (p. 7386) : s'oppose aux amendements n° 658 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 999 de M. Gilbert Chabroux (suppression du III prévoyant une rémunération minimum des stagiaires). – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7390) : son amendement n° 46 : rôle de coordination de la région en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes et des adultes pour leur insertion professionnelle et sociale en tenant compte des compétences de l'Etat, des autres collectivités territoriales et des établissements d'enseignement ; adopté. (p. 7392) : son amendement n° 47 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 659 de M. Roland Muzeau (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 1000 (rôle d'organisation de la région), n° 1001 (participation des services d'orientation de l'AFPA aux actions en faveur de l'accueil, de l'insertion et de l'orientation des jeunes et des adultes), n° 1002 (coordination) et n° 1003 (coordination). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 418, identique à son amendement n° 46 précité, et n° 419 (durée de validité des conventions régissant les relations entre les intervenants en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes) et de M. Gérard Longuet n° 1150 (possibilité pour la région de passer des conventions avec l'Etat) et n° 1151 (prise en compte des réseaux d'information jeunesse en matière d'accueil, d'information et d'orientation). (p. 7394) : accepte l'amendement n° 1151 précité ainsi rectifié de M. Gérard Longuet.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 12** (p. 7419) : accepte l'amendement n° 1152 de M. Gérard Longuet (élaboration d'un schéma régional des infrastructures et des transports dans une approche multimodale). – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7427) : son amendement n° 49 : précision ; adopté. Son amendement n° 50 : transfert de plein droit prévu au 1er janvier 2008 ; adopté. (p. 7428) : s'oppose aux amendements identiques n° 343 de M. Claude Biwer et n° 660 de Mme Evelyne Didier (suppression). Sur les amendements de M. Eric Doligé, s'oppose aux n° 562 (élaboration d'un schéma départemental de programmation) et n° 1140 (possibilité pour les départements de conclure avec la région des conventions pluriannuelles de programmation des investissements routiers), demande le retrait du n° 1141 (voirie nationale limitée aux seules autoroutes) et s'en remet à l'avis du Gouvernement pour le n° 563 (maintien dans le domaine public d'une seule route de niveau national lorsqu'il existe deux axes de circulation). Accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 250 (définition conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales des axes de recherche dans le domaine des "règles de l'art") et n° 251 (communication au département de toute information sur la voirie nationale transférée). Accepte l'amendement n° 500 de M. Philippe Leroy (caractère facultatif pour la région de sa vocation à conclure des conventions), ainsi que l'amendement n° 1153 de M. Gérard Longuet (coordination). Sur l'amendement n° 1140 de M. Eric Doligé précité, s'oppose au sous-amendement n° 1293 de M. Jacques Oudin. Sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet, s'oppose au n° 926 (intervention de la région subordonnée à son implication financière) et n° 932 (clarification) et accepte le n° 931 (consultation pour avis des conseils généraux). S'oppose aux amendements de Mme Marie-France Beaufils n° 661 (objectif du domaine public routier national étendu au développement équilibré du territoire) et n° 662 (suppression

du transfert des routes nationales aux départements). – **Art. 13** *(Dispositions particulières relatives aux départements et régions d'outre-mer – art. L. 4433-24-1, L. 4433-24-2 et L. 4433-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7433) : son amendement n° 51 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 663 de Mme Evelyne Didier (suppression). – **Art. 14** *(Institution de péages sur la voirie routière – art. L. 122-4, L. 151-6 à L. 151-11, L. 153-1 à L. 153-3, L. 153-5 et L. 153-6 du code de la voirie routière)* (p. 7443, 7444) : s'oppose aux amendements de Mme Evelyne Didier n° 664 (suppression), n° 665 (défense du principe de gratuité des routes), n° 667 (suppression de la généralisation du péage sur route express), n° 668 (suppression de la possibilité ouverte aux organes délibérant des départements et communes d'instituer un péage), sur le même objet n° 669, 670, 671 et 672 (refus d'extension aux EPCI et aux syndicats mixtes de la faculté de percevoir des péages), n° 673 (suppression de l'autorisation d'instaurer un péage sur les ouvrages d'art), sur le même objet n° 674, 675, 676, 677 et 678 (refus de l'extension aux EPCI et aux syndicats mixtes de la faculté d'instaurer des péages pour l'usage des ouvrages d'art). Sur les amendements de M. Jacques Oudin, s'en remet à l'avis du Gouvernement sur les n° 1258 (remboursement des apports financiers des collectivités territoriales), n° 1257 (remboursement des concours financiers apportés par les collectivités territoriales intéressées à la réalisation des ouvrages ou aménagements) et n° 1260 (partage des résultats financiers excédant les prévisions initiales avec les collectivités territoriales), et accepte le n° 1259 (communication aux collectivités territoriales des éléments financiers de la concession jusqu'à la fin de celle-ci). Sur les amendements de M. Eric Doligé, s'en remet à l'avis du Gouvernement sur les n° 564 (remboursement par le péage des investissements de l'ensemble des apporteurs financiers), n° 565 (remboursement par le péage des capitaux investis par les collectivités territoriales), n° 567 (remboursement par le péage des apports financiers faits par les collectivités pour la construction d'ouvrages d'art) et n° 568 (consultation du conseil régional subordonnée à sa contribution au financement de l'ouvrage d'art) et demande le retrait du n° 566 (consultation du conseil régional subordonnée à sa contribution au financement de l'infrastructure). S'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1173 de M. Josselin de Rohan (interdiction d'instauration d'un péage sur les voies express des régions périphériques), s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 929 (repli) et n° 930 (institution de péages sur les voies express subordonnée à l'existence d'un itinéraire routier parallèle gratuit pour les usagers). Accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 252 (rédaction), n° 298 (rédaction) et n° 253 (coordination). Accepte les amendements de Mme Gisèle Gautier n° 349 (avis préalable des communes concernées pour l'institution d'un péage) et n° 350 (avis préalable des communes concernées pour l'institution d'un péage sur un ouvrage d'art). S'oppose aux amendements identiques n° 666 de Mme Evelyne Didier, n° 928 de M. François Marc et n° 1280 de M. Gérard Delfau (suppression de l'autorisation de péage pour les routes express). – **Art. 15** *(Exercice de la police de la conservation du domaine public routier – art. L. 116-2 du code de la voirie routière)* (p. 7450) : reprend l'amendement de M. Philippe Leroy n° 501 (compétence du président du conseil général pour la police des enseignes et des affichages le long de la route). S'oppose à l'amendement n° 679 de Mme Evelyne Didier (suppression). – **Art. 16** *(Définition et régime juridique des routes à grande circulation – art. L. 110-3 du code de la voirie routière)* (p. 7451) : demande le retrait des amendements identiques n° 351 de Mme Gisèle Gautier et n° 502 de M. Philippe Leroy (exigence d'un avis conforme des collectivités pour la liste des routes à grande circulation). (p. 7452) : ses amendements n° 52 : rédaction et n° 53 : précision ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 503 de M. Philippe Leroy (suppression du contrôle a priori des collectivités par le représentant de l'Etat pour les modifications des caractères techniques des routes à grande circulation) et s'oppose à l'amendement n° 934 de M. Jean-Claude Peyronnet (caractère suspensif du recours exercé par une collectivité pour demander au Conseil d'Etat l'annulation de la décision de refus du représentant de l'Etat). (p. 7453) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 504 de M. Philippe Leroy (ajustement de la compensation financière apportée par l'Etat aux départements en cas de modification des normes). – **Art. 18** *(Eligibilité au FCTVA des fonds de concours versés à l'Etat par les collectivités territoriales et leurs groupements pour des opérations d'aménagement du domaine public routier national – art. L. 1615-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7455) : sur l'amendement n° 1291 du Gouvernement (suppression de l'obligation de financer au moins la moitié du coût des opérations pour bénéficier des attributions du FCTVA et suppression du principe de domanialité pour la récupération de la TVA) qu'il accepte, son sous-amendement n° 1292 : extension du bénéfice d'attribution du FCTVA à l'ensemble des travaux réalisés sur le domaine public routier ; adopté. (p. 7457) : demande le retrait des amendements identiques de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 254, de la commission des finances saisie pour avis n° 367, n° 352 de M. Christian Gaudin (extension du bénéfice du FCTVA aux investissements de toutes les collectivités sur le domaine public routier) et n° 680 de Mme Marie-France Beaufils (bénéfice de l'attribution du FCTVA quelle que soit la part de financement réalisée par la collectivité). S'oppose au sous-amendement n° 1294 de M. Jean-Claude Peyronnet (extension du bénéfice de l'attribution du FCTVA à l'ensemble des opérations d'investissement), déposé sur l'amendement n° 1291 précité, ainsi qu'à l'amendement n° 891 de M. Jean-Claude Peyronnet (bénéfice du FCTVA accordé quel que soit le montant du versement de la collectivité). – **Art. 20** *(Abrogation des décrets impériaux relatifs au financement de l'entretien de la voirie à Paris – décrets impériaux des 12 avril 1856 et 23 juin 1866)* (p. 7460) : son amendement n° 57 : rectification ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 683 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 21** *(Maîtrise d'ouvrage d'opérations routières en cours lors du transfert de voirie)* (p. 7461) : son amendement n° 58 : précision ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 505 de M. Philippe Leroy (dispositions applicables à la maîtrise d'oeuvre). – **Art. 22** *(Transfert des aérodromes et hélistations civils – art. 105 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002)* (p. 7463, 7465) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 59, 60, 61, 62, 66, 69 et 70 : prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des aérodromes ; n° 63, 64 et 67 : rédaction ; n° 65 : information des collectivités territoriales par le préfet ; et n° 68 : possibilité pour les collectivités de demander un transfert de compétences à titre expérimental ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 684 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). Estime l'amendement n° 935 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des aérodromes) satisfait par ses amendements précités n° 59 à n° 62, n° 65 à n° 67, n° 69 et n° 70. Accepte les amendements portant sur le même objet de M. Gérard Longuet n° 1154 et n° 1155 (arbitrage des conflits dans l'attribution d'un aérodrome confié au ministre chargé des transports). – **Art. 23** *(Habilitation à actualiser et adapter par ordonnances les dispositions du code de l'aviation civile relatives à la sûreté des vols et à la sécurité de l'exploitation des aérodromes)* (p. 7466) : son amendement n° 71 : délai de dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances ramené à trois mois ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 685 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). – **Art. 24** *(Transfert des ports maritimes non autonomes de l'Etat aux collectivités territoriales – art. L. 101-1, L. 601-1 à L. 601-3 nouveaux du code des ports maritimes)* (p. 7468, 7471) : ses amendements, portant sur le même objet n° 72, 73, 74, 76 et 77 : prise en compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des ports ; n° 75 : information des collectivités territoriales par le préfet ; n° 78 : transfert des ports possible au jour de l'entrée en vigueur de la loi ; n° 79 : précision ; n° 80 : harmonisation ; n° 81 : clarification ; n° 82 : cohérence ; n° 83 : précision ; et n° 84 : attribution de la pleine propriété des plans d'eau des ports d'Ajaccio et de Bastia à la collectivité territoriale de Corse ; adoptés. (p. 7472) : s'oppose à l'amendement n° 686 de M. Gérard Le Cam (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 936 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en

compte des groupements de collectivités territoriales dans le cadre de la procédure d'attribution des ports) qu'il estime satisfait par ses amendements n° 72, 73, 74, 76 et 77 précités. Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 260 (information des collectivités préalable au transfert de compétences), ainsi que les amendements de M. Joseph Kergueris n° 1126 (maintien de la dérogation transférant au département la compétence communale pour les ports de plaisance) et n° 1144 (possibilité pour les communes de passer convention avec le département pour le transfert des compétences des ports de plaisance). Accepte l'amendement n° 557 de M. Jean-Paul Virapoullé (prise en compte de la situation particulière des ports outre-mer). – **Art. 25** *(Habilitation à prendre par ordonnances les mesures nécessaires à l'actualisation et l'adaptation de certaines dispositions du code des ports maritimes)* (p. 7473) : ses amendements n° 85 : précision, et n° 86 : délai de dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances ramené à trois mois ; adoptés. – **Art. 26** *(Transfert des voies navigables fluviales et ports intérieurs – art. 1er, 1er-1bis nouveau, 1er-4, 1er-5 et 35 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure)* (p. 7474, 7477) : ses amendements n° 87 : correction d'une erreur matérielle, n° 88 : correction d'une erreur de renvoi dans le code du domaine public fluvial, n° 89 : conséquence, n° 91 : correction ; adoptés ; et n° 90 : caractère facultatif du transfert ; retiré au profit de l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 268 (caractère facultatif du transfert de propriétés pour les régions ayant accepté un transfert de gestion du domaine public fluvial en 1983) sur lequel il demande l'avis du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 689 de M. Gérard Le Cam (suppression). Sur les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis, accepte les n° 265 (correction d'une erreur de renvoi dans le code du domaine public fluvial), n° 266 (conséquence), n° 267 (communication aux collectivités territoriales de l'ensemble des informations détenues par le préfet sur les voies nationales transférables) et n° 269 (correction). Accepte l'amendement n° 1156 de M. Gérard Longuet (possibilité pour les régions ayant la compétence des cours d'eau et canaux de la transférer par convention à des collectivités concessionnaires). Demande le retrait de l'amendement n° 1110 de M. Charles Guené (attribution automatique à Voies navigables de France de la propriété du domaine public fluvial déclassé) et souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 937 de Mme Marie-Christine Blandin (diagnostic de la toxicité des vases avant le transfert). – **Art. additionnel après l'art. 27** (p. 7480) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 451 de M. Dominique Braye (modalités de calcul des transferts financiers relatifs aux transports urbains). – **Art. 28** *(Transfert aux régions de la propriété des biens de l'Etat concédés aux sociétés d'aménagement régional – art. L. 112-8 et L. 112-9 du code rural)* : ses amendements n° 92 : précision, et n° 93 : communication à la région des informations de nature économique, juridique et financière dont dispose l'Etat sur les biens concédés aux sociétés d'aménagement régional ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 691 de Mme Marie-France Beaufils (suppression).

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 29** (p. 7494) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 872 de M. Roger Karoutchi (rôle de la région dans la politique globale des transports). – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7499) : s'oppose aux amendements n° 692 de Mme Odette Terrade (suppression) et n° 598 de M. Ernest Cartigny (représentation des entreprises), ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1058 (compétence en matière de transports scolaires), n° 1059 (représentation des autorités organisatrices de proximité), n° 1060 (modalités de conventionnement des autorités précitées) et n° 1061 (création d'un comité des usagers). – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 7503) : s'oppose à l'amendement n° 1062 de M. Serge Lagauche (instauration d'une instance paritaire entre l'Etat et le STIF). S'oppose à l'amendement n° 1064 de M. Serge Lagauche (application de la loi SRU à la région Ile-de-France). – **Art. 30** *(Modalités de financement du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la Régie des transports parisiens – art. 1-1, 1-3 et 2 de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, art. L. 2531-4, L. 2531-5 et L. 4413-3 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7507) : s'oppose aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1063 (instauration d'un audit sur les transports publics en Ile-de-France) et n° 1065 (fixation du taux de versement transport) ainsi qu'à l'amendement n° 693 de Mme Odette Terrade (suppression). Accepte les amendements de M. Roger Karoutchi n° 1105 (mode de calcul de la dotation forfaitaire de l'Etat), n° 1174 (référence explicite aux modalités d'évaluation du droit à compensation) et n° 1175 (conséquence). – **Art. 31** *(Plan de déplacements urbains et plans locaux de déplacements en région Ile-de-France – art. 28-3 et 28-4 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs)* (p. 7510) : son amendement n° 94 : intervention des chambres consulaires ; adopté. Ses amendements n° 95 : rôle du Conseil d'Etat, n° 96 : précision, n° 97 : rôle du préfet de région et n° 98 : cohérence ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 694 de Mme Nicole Borvo (suppression). Accepte l'amendement n° 1067 de M. Serge Lagauche (avis des groupements de communes). – **Art. additionnel après l'art. 31** (p. 7512) : demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Philippe Lachenaud n° 583 (extension aux taxis du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne de l'autorisation de prendre en charge des clients à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle). – **Art. 32** *(Organisation des transports scolaires en région Ile-de-France – art. L. 213-13, L. 213-14 et L. 821-5 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7516) : s'oppose à l'amendement n° 695 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 33** *(Entrée en vigueur des dispositions du projet de loi relatives aux transports dans la région Ile-de-France)* : accepte les amendements de M. Roger Karoutchi n° 1106 (modification de la date de transfert de compétences) et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 272 (communication d'informations par le représentant de l'Etat dans la région). S'oppose à l'amendement n° 696 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 34** *(Décrets en Conseil d'Etat)* (p. 7517) : s'oppose à l'amendement n° 697 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 35** *(Transfert, à titre expérimental, des fonctions d'autorité de gestion et d'autorité de paiement des fonds structurels européens aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à des groupements d'intérêt public)* (p. 7519) : levée d'une ambiguïté par rapport au droit national. Mise à disposition de personnels en cas d'expérimentation. Pénalités en cas de mauvaise utilisation des crédits. (p. 7522) : ses amendements n° 99 : validation législative des décisions passées, et n° 100 : date d'application de cet article ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 698 de Mme Evelyne Didier (suppression), n° 344 de M. Claude Biwer (expérimentation de la gestion financière des fonds structurels européens par les départements) et n° 507 de M. Philippe Leroy (habilitation des départements). Demande le retrait des amendements n° 622 de M. Pierre Jarlier (habilitation des ententes régionales), n° 508 de M. Philippe Leroy (habilitation des collectivités compétentes) et n° 1120 de M. Hubert Haenel (délégation de certaines missions de l'autorité de paiement). (p. 7523) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 938 de M. Jean-Claude Peyronnet (caducité des conventions d'expérimentation). – **Intitulé du chapitre V** : son amendement n° 101 : précision ; adopté. (p. 7524) : s'oppose à l'amendement n° 940 de Mme Marie-Christine Blandin (coordination). – **Art. additionnel avant l'art. 36** : Estime l'amendement n° 572 de M. Eric Doligé (présidence du conseil départemental de l'environnement) satisfait par les textes en vigueur. S'oppose à l'amendement n° 573 de M. Eric Doligé (mise à la disposition des départements des agences de l'eau). – **Art. 36** *(Transfert aux départements et, en Ile-de-France, à la région de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés – art. L. 541-14 du code de l'environnement)* (p. 7525) : accepte l'amendement n° 452 de M. Dominique Braye (rattachement des EPCI limitrophes). (p. 7526) : accepte l'amendement de la commission des

affaires économiques saisie pour avis n° 274 (association des collectivités locales et de leurs groupements à l'élaboration de ce plan). Demande le retrait de l'amendement n° 1176 de M. Daniel Hoeffel (rôle des syndicats mixtes de traitement des déchets ménagers). (p. 7527) : accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 275 (composition de la commission de consultation). Son amendement n° 102 : soumission pour avis du projet de plan et délais de réponse ; adopté. (p. 5728) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 509 de M. Philippe Leroy (possibilité pour le département d'assurer la maîtrise d'ouvrage des équipements). S'oppose à l'amendement de M. Philippe Leroy n° 510 (levée de la TGAP par le département). – **Art. 37** *(Compétences de l'Etat à l'égard des plans d'élimination des déchets ménagers – art. L. 541-15 du code de l'environnement)* (p. 7530) : son amendement n° 103 : rôle du préfet ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7531) : demande le retrait de l'amendement n° 627 de M. Gérard Miquel (possibilité de transférer aux départements, à titre expérimental, les compétences communales dans le domaine de l'eau). (p. 7533) : demande le retrait de l'amendement n° 939 de M. Jean-Claude Peyronnet (limitation des transferts de charges sur les collectivités territoriales, sans accompagnement de ressources correspondantes). – **Divisions et art. additionnels après l'art. 38** (p. 7534) : s'oppose à l'amendement n° 628 de M. Gérard Miquel (transfert aux départements, à titre expérimental, des missions d'ingénierie et d'assistance aux maîtres d'ouvrage). (p. 7535) : s'oppose à l'amendement n° 941 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'un service national de la protection civile). – **Art. additionnels avant l'art. 39 ou avant l'art. 41** (p. 7538) : demande le retrait des amendements identiques n° 512 de M. Philippe Leroy et n° 600 de M. Gérard Delfau (responsabilité du département en matière d'accompagnement social des personnes handicapées). – **Art. 39** *(Affirmation du rôle de coordination du département en matière d'action sociale et d'insertion – art. L. 121-1, chapitre V du titre IV du livre premier et art. L. 145-1 à L. 145-4 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7541) : s'oppose à l'amendement n° 703 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 420 (extension du rôle du département). Demande le retrait de l'amendement n° 599 de M. Gérard Delfau (élaboration d'un schéma départemental), ainsi que des amendements identiques n° 489 de Mme Valérie Létard et n° 511 de M. Philippe Leroy (élaboration d'un schéma départemental). – **Art. 40** *(Procédure d'élaboration des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale – art. L. 312-5 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7542) : son amendement n° 106 : adoption du schéma par le conseil général et simplification de la procédure ; adopté. (p. 7543) : ses amendements n° 107 : délai d'exécution, et n° 108 : rédaction ; adoptés. (p. 7544) : s'oppose à l'amendement n° 704 de Mme Michelle Demessine (suppression). Demande le retrait des amendements n° 1242 de M. Alain Vasselle (rôle prédominant du président du conseil général) et n° 1051 de M. Bernard Cazeau (opposabilité des orientations du schéma au président du conseil général). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 421 (précision) et n° 422 (cohérence). – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7546) : son amendement n° 109 : suppression d'une précision inutile ; adopté. (p. 7547) : ses amendements n° 110 : participation des groupements de collectivités, et n° 111 : adoption du règlement intérieur par le conseil général ; adoptés. (p. 7548) : son amendement n° 112 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements n° 705 de Mme Michelle Demessine (suppression) et n° 1241 de M. Alain Vasselle (appréciation souveraine du conseil général quant aux conditions d'attribution de l'aide). Demande le retrait de l'amendement n° 1158 de M. Gérard Longuet (limitation du rôle de la région). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 423 (adoption du règlement intérieur par le conseil général), n° 424 (précision) et n° 425 (précision). – **Art. 42** *(Intégration des formations sociales dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat – art. L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7551) : son amendement n° 113 : réglementation des établissements dispensant des formations sociales ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 706 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 426 (rédaction), n° 427 (développement de la recherche en travail social), n° 428 (rédaction) et n° 430 (obligations particulières pour les établissements de formation en travail social en matière de recrutement). – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7554) : son amendement n° 115 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 433 (suppression de la délégation aux départements), et de Mme Michelle Demessine n° 707 (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Bernard Cazeau n° 1054 (suppression de la mention prescrivant le financement des formations par les régions) et n° 1055 (mise à la disposition du président de région des personnels compétents). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 431 (rôle du département et rétablissement des schémas régionaux des formations sociales) et n° 432 (limitation des conditions d'agrément). Demande le retrait des amendements n° 513 de M. Philippe Leroy (adaptation régulière des contenus de formation) et n° 1053 de M. Bernard Cazeau (adaptation régulière des contenus de formation). Estime l'amendement n° 1052 de M. Bernard Cazeau (consultation des conseils régionaux et des établissements médico-sociaux) partiellement satisfait par l'amendement n° 431 précité. – **Art. 44** *(Relations financières entre les régions et les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-2-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7557) : son amendement n° 116 : suppression d'une disposition inutile ; adopté. (p. 7558) : s'oppose aux amendements identiques n° 1056 de M. Bernard Cazeau et n° 708 de Mme Michelle Demessine (suppression) ainsi qu'à l'amendement n° 709 de Mme Michelle Demessine (contenu de la convention). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 434 (précision), n° 435 (champ des dépenses des établissements de formation) et n° 436 (rétablissement des ressources des établissements agréés). – **Art. 45** *(Transfert aux régions de la gestion des aides aux étudiants inscrits dans les établissements dispensant des formations sociales – art. L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7560) : son amendement n° 118 : compétence du conseil régional en matière d'aide aux étudiants ; adopté. S'oppose aux amendements n° 710 de Mme Michelle Demessine (suppression) et n° 1057 de M. Bernard Cazeau (suppression du mot "minimales"). S'en remet à la sagesse du Sénat pour pour l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1159 (audit budgétaire préalable). – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 7562, 7563) : demande le retrait des amendements identiques n° 491 de Mme Valérie Létard et n° 514 de M. Philippe Leroy (modification du titre du chapitre). – **Art. 46** *(Affirmation de la compétence du département dans la conduite et la coordination de l'action en faveur des personnes âgées – art. L. 113-2 et L. 232-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7564) : son amendement n° 119 : rédaction ; adopté. (p. 7565) : s'oppose à l'amendement n° 711 de Mme Michelle Demessine (suppression). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 437 (transfert des CLIC sous la responsabilité des conseils généraux), n° 438 (rôle du département) et n° 439 (mise en oeuvre par voie de convention), ainsi que les amendements identiques n° 492 de Mme Valérie Létard, n° 515 de M. Philippe Leroy et n° 601 de M. Gérard Delfau (transfert des CLIC aux départements). Intervient sur l'amendement n° 437 précité. – **Art. additionnel après l'art. 46** (p. 7566) : s'oppose à l'amendement n° 943 de M. Jean-Claude Peyronnet (mode de prise en charge des dépenses dans les établissements pour personnes âgées dépendantes). – **Art. 47** *(Octroi d'une base légale aux comités départementaux des retraités et personnes âgées – chapitre IX nouveau du titre IV du livre Ier et*

art. L. 149-1 nouveau du code de l'action sociale et des familles) (p. 7567) : s'oppose à l'amendement n° 712 de Mme Michelle Demessine (composition et mission des comités). – **Art. additionnel après l'art. 47** (p. 7568) : défavorable à l'amendement n° 1142 de M. Christian Cointat (extension du régime des allocations de solidarité aux Français de l'étranger âgés et dépendants).

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7585, 7586) : ses amendements n° 120 : durée de l'expérimentation fixée à cinq ans ; n° 121 : clarification ; n° 122 : fixation d'un délai unique de candidature aux expérimentations ; et n° 123 : coordination ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 713 de Mme Josiane Mathon et n° 873 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression) et du même auteur n° 1261 (durée de l'expérimentation limitée au 31 décembre de l'année du dépôt du rapport) qu'il estime satisfait par les amendements précités de la commission. – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7590) : s'oppose à l'amendement n° 716 de Mme Odette Terrade (suppression de la mesure visant à limiter la proportion de logements sociaux dans le lancement de programmes neufs). (p. 7591) : s'oppose à l'amendement n° 714 de Mme Odette Terrade (augmentation du taux de participation des entreprises à l'effort de construction dans le cadre du "1 % logement"). (p. 7592) : son amendement n° 124 : transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux ; adopté. (p. 7594, 7595) : importance de l'échelon communal dans l'attribution des logements. (p. 7597) : s'oppose à l'amendement n° 946 de M. Jean-Yves Mano (création de commissions d'attribution de logements à l'échelon municipal). (p. 7598) : commissions d'attribution déjà existantes au sein des offices d'HLM. (p. 7599) : s'oppose à l'amendement n° 715 de Mme Odette Terrade (relèvement du taux de rémunération et des plafonds des livrets d'épargne). (p. 7600) : s'oppose à l'amendement n° 717 de M. Thierry Foucaud (relèvement de la redevance sur les bureaux). – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7603) : mise en cohérence du texte avec la loi Borloo du 1er août 2003. (p. 7607) : s'oppose à l'amendement n° 718 de M. Yves Coquelle (suppression). (p. 7608) : accepte les amendements identiques n° 2 de M. Jean-Paul Alduy et n° 948 de M. Jean-Yves Mano (délégation étendue à l'acquisition de logements). (p. 7609) : sur les amendements identiques, s'oppose au n° 957 de M. Gérard Collomb et demande le retrait du n° 1196 de M. Jean-Claude Gaudin (délégation facultative des aides destinées à la création de places d'hébergement). (p. 7610) : demande le retrait de l'amendement n° 518 de M. Philippe Leroy (transfert aux départements des aides au logement). (p. 7625) : son amendement n° 137 : mise en cohérence avec les dispositions de la loi du 1er août 2003 relative à la rénovation urbaine – conventionnement avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU, et les collectivités délégataires ; adopté. (p. 7626) : demande le retrait des amendements n° 1197 de M. Jean-Claude Gaudin (répartition de la dotation régionale au titre des aides à la pierre selon les objectifs inscrits dans le PLH et établissement de rapports) et n° 523 de M. Philippe Leroy (critères de détermination du montant du transfert des fonds d'Etat et de ceux de l'ANRU). Sur les amendements de M. Jean-Léonce Dupont, s'oppose au n° 381 (répartition des crédits d'aide à la pierre par le préfet du département) et demande le retrait du n° 382 (création d'un plan départemental de l'habitat). Accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 289 (mise en cohérence avec les dispositions de la loi du 1er août 2003 relative à la rénovation urbaine – conventionnement entre l'ANRU et les collectivités délégataires), identique à son amendement n° 137 précité. (p. 7628) : son amendement n° 125 : suppression des conditions de seuil démographique exigé des EPCI pour solliciter une délégation de compétences en matière d'attribution d'aides à la pierre ; adopté. (p. 7629) : son amendement n° 126 : rédaction ; adopté. (p. 7630) : s'oppose à l'amendement n° 719 de M. Yves Coquelle (prise en compte du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et des PLH). Accepte l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Alduy (présentation au Parlement d'un tableau des dotations notifiées aux préfets de région et de leur répartition). Accepte l'amendement n° 1199 de M. Jean-Claude Gaudin (agrément des opérations de logement social attribué au président de l'EPCI délégataire). (p. 7631) : s'oppose à l'amendement n° 720 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). – **Art. L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7633) : son amendement n° 127 : précision ; adopté. Son amendement n° 128 : coordination ; adopté. (p. 7634) : s'oppose aux amendements n° 721 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et n° 1203 de M. Jean-Claude Gaudin (critères d'adaptation des conventions au contexte local). Accepte les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 279 (suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat), n° 280 (échéancier de versement des crédits prévu dans les conventions) et n° 281 (annualité des crédits de paiement), n° 3 de M. Jean-Paul Alduy (assouplissement des conditions de conclusion d'une convention) et n° 962 de M. Gérard Collomb (évaluation de la mise en oeuvre de la convention). S'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 1200 de M. Jean-Claude Gaudin (transfert de la gestion des crédits de paiement du logement social de l'ANAH à l'EPCI délégataire) et demande le retrait de l'amendement n° 454 de M. Dominique Braye (engagement de l'Etat sur des montants fixes alloués à l'EPCI) qu'il estime satisfait par l'amendement n° 279 précité. – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7635) : son amendement n° 129 : rédaction ; adopté. (p. 7636) : son amendement n° 130 : remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne" ; adopté. (p. 7637) : son amendement n° 131 : coordination ; adopté. (p. 7638) : s'oppose à l'amendement n° 722 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). Demande le retrait de l'amendement n° 455 de M. Dominique Braye (compatibilité de la convention avec le programme local de l'habitat, PLH). Accepte les amendements de M. Jean-Claude Gaudin n° 1206 (caractère indicatif de la liste des OPAH inscrites dans la convention), de M. Jean-Paul Alduy n° 4 (suppression de l'agrément des opérations prononcé par le préfet) et de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 283 (suppression du caractère prévisionnel des engagements de l'Etat envers les départements délégataires de la compétence logement), n° 284 (échéancier de versement des crédits prévu dans les conventions) et n° 285 (annualité des crédits de paiement), ainsi que les amendements identiques à son amendement n° 130 précité, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 282 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 440. – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7639) : s'oppose à l'amendement n° 723 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). (p. 7640) : son amendement n° 133 : rédaction ; adopté. (p. 7640) : s'oppose à l'amendement n° 724 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et accepte l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 286 (organisation des conditions de mise en oeuvre d'un dispositif d'observation de l'habitat par les EPCI délégataires). S'oppose à l'amendement n° 725 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). (p. 7641) : son amendement n° 134 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 726 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). S'oppose à l'amendement n° 727 de Mme Odette Terrade (suppression partielle). (p. 7642) : s'oppose aux amendements n° 728 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et n° 953 de M. Jean-Yves Mano (limitation de l'intervention des collectivités locales à une politique de l'habitat complémentaire des aides de l'Etat). Accepte les amendements de M. Jean-Claude Gaudin n° 1209 (aide des collectivités territoriales soumise à

une condition de ressources) et n° 1210 (conséquence) ainsi que l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 287 (aide des collectivités territoriales soumise à conditions de ressources). (p. 7643) : son amendement n° 135 : suppression des dispositions donnant à l'EPCI ou au département la possibilité de créer des commissions locales d'amélioration de l'habitat ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 729 de Mme Odette Terrade (suppression partielle) et accepte l'amendement n° 1212 de M. Jean-Claude Gaudin (conséquence). (p. 7644) : son amendement n° 136 : remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne" ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 730 de Mme Odette Terrade et n° 1160 de M. Gérard Longuet (suppression partielle), ainsi qu'aux amendements de Mme Odette Terrade n° 731, 732 et 733 (suppression partielle). Accepte les amendements, identiques à son amendement n° 136 précité, de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 288 et de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 449 (remplacement de l'expression "suppression des taudis" par celle de "lutte contre l'habitat indigne"). – **Art. additionnel après l'art. 49** (p. 7648) : s'oppose à l'amendement n° 947 de M. Jean-Yves Mano (obligation d'adoption d'une loi de programmation pour le logement avant le 1er janvier 2005). Projet de loi relatif au logement en préparation. – **Art. additionnel avant l'art. 50** (p. 7649) : s'oppose à l'amendement n° 734 de M. Thierry Foucaud (relèvement des taux de la taxe sur les logements vacants). – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7655) : son amendement n° 138 : possibilité pour le département de confier la gestion du FSL à un GIP ; adopté. Son amendement n° 139 : précision ; adopté. (p. 7656, 7657) : s'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° 736 (suppression partielle), n° 737 (suppression partielle) et n° 735 identique à l'amendement n° 955 de M. Yves Dauge (suppression). Sur les amendements de M. Michel Charasse, demande le retrait du n° 944 (impossibilité de mettre à la charge des communes des dépenses obligatoires à l'occasion de leur association au plan départemental), s'oppose au n° 1073 (prise en compte de la situation du patrimoine dans l'examen des dossiers) et au n° 1074 (prise en compte du patrimoine lors de l'examen des dossiers). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 956 de M. Bernard Cazeau (suppression de la disposition obligeant le département à créer un fonds local de solidarité à la demande d'un EPCI). Accepte l'amendement n° 1248 de M. Alain Vasselle (mise en place d'avances remboursables), s'oppose à l'amendement n° 951 de M. Jean-Yves Mano (participation obligatoire des distributeurs d'eau et d'énergie au financement des impayés) et demande le retrait de l'amendement n° 1161 de M. Gérard Longuet (suppression pour les communes, les régions et les EPCI, de la faculté de participer au FSL). Accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 441 (responsabilité du département dans la définition et la mise en oeuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées), n° 442 (coordination) et n° 443 (coordination) ainsi que les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 290 (précision de la liste des personnes morales susceptibles d'être intéressées à l'élaboration du plan départemental d'action), n° 291 (coordination) et n° 292, identique à son amendement n° 138 précité ainsi que l'amendement n° 293 identique à son amendement n° 139 précité. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7662) : son amendement n° 140 : rédaction ; devenu sans objet. (p. 7663) : soutient les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 294 (remplacement du transfert obligatoire de la responsabilité du logement étudiant par une simple faculté de délégation de compétence aux EPCI et aux communes le demandant), et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 301, identiques à son amendement n° 141 ; adoptés. (p. 7664) : soutient les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 295 (transfert aux communes ou aux EPCI des biens appartenant à l'Etat et affectés aux logements des étudiants réalisé à titre gratuit) et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 302, identiques à son amendement n° 142 ; adoptés. Soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 303 (coordination), identique à son amendement n° 143 ; adoptés. Dispositions redondantes. Soutient les amendements de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 296 (établissement dans la convention conclue entre la commune ou l'EPCI et le CROUS d'un diagnostic de l'état des logements sociaux étudiants) et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 304, identiques à son amendement n° 144 ; adoptés. (p. 7666, 7668) : s'oppose à l'amendement n° 738 de Mme Annie David (suppression) ainsi qu'à ses sous-amendements identiques n° 1297, 1298 et 1299 (accord du préfet nécessaire à toute décision de désaffectation des biens) déposés sur son amendement n° 142 précité. S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 739 (réécriture du texte maintenant une simple participation des collectivités territoriales au fonctionnement des établissements universitaires), n° 740 (suppression partielle), n° 741 (gestion de l'ensemble des logements étudiants concédée au CROUS) et n° 742 (désignation des représentants des collectivités territoriales au sein du conseil d'administration du CROUS fixée par la loi). Accepte les amendements n° 1113 de M. Christian Cointat (accès au logement des étudiants des Français établis hors de France) et n° 945 de M. Michel Charasse (construction et entretien des logements étudiants dévolus à la collectivité signataire). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 871 de M. Roger Karoutchi (possibilité de prise en charge par la région Ile-de-France du logement des étudiants en cas de renoncement de la commune ou du groupement concerné) et n° 1162 de M. Gérard Longuet (suppression de la possibilité offerte aux régions de signer des conventions avec les communes et les EPCI). Demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 457 de M. Dominique Braye et n° 952 de M. Jean-Yves Mano (remplacement du transfert obligatoire par une simple faculté de délégation de compétence) au profit de son amendement n° 141 précité. Demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Jean-Paul Alduy (établissement par les régions d'un plan régional pour le logement étudiant). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 299 (précision), n° 300 (précision), n° 305 (rédaction) et n° 306 (rédaction) et, sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 1295 de M. Christian Cointat (présence d'un représentant des Français de l'étranger au conseil d'administration du CNOUS). – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7673, 7674) : dégradation des services rendus par la DDE. Recentrage des missions de la DDE sur les plus petites communes. S'oppose aux amendements identiques n° 743 de Mme Marie-France Beaufils et n° 966 de M. Yves Dauge (suppression) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 968 de M. Yves Dauge (compensation des charges assumées par les communes et les EPCI du fait de la suppression de la mise à disposition gratuite des services de la DDE). – **Art. additionnel après l'art. 52** (p. 7678) : accepte l'amendement n° 954 de M. Jean-Yves Mano (simplification des dispositions relatives au permis de démolir). – **Intitulé du chapitre IV** *(La santé)* (p. 7679) : s'oppose à l'amendement n° 1006 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 53** (p. 7680) : s'oppose à l'amendement n° 486 de M. Michel Charasse (présentation prochaine d'un projet de loi relatif à la politique de santé publique).

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 53** *(Participation de représentants des régions, avec voix consultative, dans les commissions exécutives des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6115-7 du code de la santé publique)* (p. 7784, 7785) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 744 (suppression) et de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1007 (représentation de la région au sein des ARH par des conseillers régionaux), n° 1008 (repli) et n° 1009 (information annuelle des conseillers régionaux par les

représentants de la région au sein de l'ARH). – **Art. additionnel avant l'art. 54** (p. 7786) : s'oppose à l'amendement n° 1010 de M. Jean-Pierre Godefroy (consultation des régions lors de l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale). – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7789) : son amendement n° 145 : nouvelle rédaction de l'article 54 ; adopté après modification par les sous-amendements n° 1300 de M. Jacques Blanc, n° 1163 de M. Gérard Longuet et n° 1012 de M. Jean-Pierre Godefroy. (p. 7791) : s'oppose aux amendements identiques n° 745 de M. Guy Fischer et n° 1011 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression). Sur son amendement n° 145 précité, accepte les sous-amendements n° 1300 de M. Jacques Blanc et n° 1163 de M. Gérard Longuet ; s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1013, n° 1012 et n° 1015 et demande le retrait du n° 1014. – **Art. 55** *(Programmes régionaux de santé publique – art. L. 1424-1 du code de la santé publique)* (p. 7808) : accepte les amendements de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 444 et n° 746 de M. Guy Fischer (suppression), identique à son amendement n° 146. S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1016 (cadre de mise en oeuvre des objectifs régionaux de santé), n° 1017 (données fournies par les observatoires régionaux de la santé), n° 1018 (informations données aux représentants de l'Etat dans la région) ainsi qu'à l'amendement n° 1019 de Mme Marie-Christine Blandin (déconcentration d'outils de veille sanitaire pour favoriser les actions régionales de prévention). – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7810) : ses amendements n° 147 : suppression de la possibilité pour le département de participer à la mise en oeuvre des programmes de santé publique définis par l'Etat, n° 148 : suppression partielle, et n° 149, 150, 151, 152 et 153 : coordination ; adoptés. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7816) : son amendement n° 607 : fixation par les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur du nombre d'étudiants admis aux formations de santé ; adopté. Soutient l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 445 (utilisation du schéma régional des formations sanitaires pour déterminer le nombre d'étudiants admis à une formation paramédicale) ; adopté. Son amendement n° 154 : précision ; adopté. (p. 7817) : son amendement n° 155 : définition par la région des conditions d'attribution des aides aux étudiants suivant des formations paramédicales ; adopté. Son amendement n° 156 : précision ; adopté. (p. 7817, 7818) : son amendement n° 608 : possibilité pour une convention passée entre la région et un établissement d'enseignement supérieur de tenir lieu d'agrément à une école de formation paramédicale ; adopté. Son amendement n° 157 : coordination ; adopté. (p. 7819) : son amendement n° 158 : coordination ; adopté. (p. 7819) : s'oppose aux amendements n° 748 de M. Guy Fischer (suppression) et de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1020 (suppression), n° 1021 (suppression du transfert aux régions de l'attribution et de la gestion des bourses aux étudiants suivant une formation paramédicale) et n° 1022 (suppression du transfert vers les régions de la charge de fonctionnement et d'équipement des instituts de formations paramédicales). (p. 7819, 7820) : s'oppose aux amendements n° 1164 de M. Jean-Pierre Sueur (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges) et de M. Jean-Pierre Godefroy n° 1023 (suppression du transfert aux régions de l'attribution et de la gestion des bourses aux étudiants suivant une formation paramédicale) et, portant sur le même objet, n° 1024 et n° 1025. Accepte l'amendement n° 1165 de M. Gérard Longuet (repli). Demande le retrait de l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1166 (compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale). (p. 7823, 7824) : justification de sa demande de scrutin public sur l'amendement n° 1164 de M. Jean-Pierre Sueur (réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges). – **Art. 59** *(Transfert aux communes, à titre expérimental de la responsabilité de la politique de résorption de l'insalubrité dans l'habitat)* (p. 7826) : ses amendements n° 159 : encadrement de l'expérimentation, n° 160 : rectification et n° 161 : remise au Parlement d'un rapport d'évaluation avant le terme de l'expérimentation ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 749 de M. Jack Ralite (suppression). – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7830) : son amendement n° 162 : rédaction ; adopté. (p. 7832, 7833) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 750 (suppression), n° 751 et n° 752 (précision), n° 753 (missions paraéducatives à la charge de l'Etat) et n° 754 (rôle de l'Etat pour le développement d'outils pédagogiques) ainsi qu'aux amendements de M. Serge Lagauche n° 1035 (compétences régaliennes dans le domaine de l'éducation), n° 1026 et n° 1027 (précision), n° 1028 (respect du principe d'égalité) et n° 1029 (cohérence). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 307 (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 7839) : s'oppose à l'amendement n° 755 de Mme Annie David (mission du Centre national de documentation pédagogique, CNDP). – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7842, 7843) : soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 308 (rédaction) ; adopté ; identique à son amendement n° 163 ; adopté. (p. 7843) : s'oppose à l'amendement n° 756 de Mme Annie David (suppression) ainsi qu'aux amendements analogues n° 1030 de M. Serge Lagauche et n° 757 de Mme Annie David (inclusion de représentants du personnel, de parents d'élèves et d'étudiants dans le conseil territorial de l'éducation nationale). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 309 (précision) et n° 310 (rédaction). – **Art. 62** *(Insertion des formations sociales et sanitaires dans le schéma prévisionnel des formations – art. L. 214-1 du code de l'éducation)* (p. 7848) : son amendement n° 447 : coordination ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 758 (suppression) et n° 759 (clarification). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 311 (précision). – **Art. 63** *(Constitution de formations restreintes et modification des compétences au sein du conseil académique de l'éducation nationale – art. L. 231-6, L. 234-1 à L. 234-3, L. 237-2, L. 335-8, L. 441-11 à L. 441-13 et L. 914-6 du code de l'éducation)* (p. 7850) : son amendement n° 164 : cohérence ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 760 de Mme Annie David (suppression) et accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 312 (rédaction). – **Art. 64** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété des biens immobiliers des collèges et lycées – art. L. 213-3 et L. 214-7 du code de l'éducation)* (p. 7851) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 313 (rédaction). (p. 7851, 7852) : s'oppose à l'amendement n° 761 de Mme Annie David (diagnostic d'expertise des biens immobiliers scolaires). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 575 de M. Eric Doligé (transfert de droit de biens immobiliers scolaires en cas de travaux importants effectués par les départements ou régions sur ces biens, et exonération de taxes sur ce transfert). (p. 7853) : accepte l'amendement n° 1039 de M. Serge Lagauche (diagnostic d'expertise pour les biens immobiliers scolaires). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 314 (précision). Soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 315 (précision) ; adopté, identique à son amendement n° 165 ; adopté. Accepte l'amendement n° 1168 de M. Gérard Longuet (création d'établissements publics de gestion des bâtiments scolaires). – **Art. additionnel après l'art. 64** : accepte l'amendement n° 1227 de M. Bruno Sido (transfert aux communes des écoles primaires annexes aux IUFM). – **Art. 65** *(Compétence de la commune pour définir la*

sectorisation des écoles publiques – Déclaration en mairie de l'établissement fréquenté par les enfants d'âge scolaire – art. L. 131-5, L. 131-6 et L. 212-7 du code de l'éducation) (p. 7856) : son amendement n° 579 : élaboration de la carte scolaire municipale par l'EPCI ; adopté. (p. 7857) : s'oppose aux amendements n° 764 de Mme Annie David (suppression) et n° 362 de Mme Françoise Férat (cohérence). Accepte l'amendement n° 1115 de M. Christian Cointat (inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant à l'étranger). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1116 de M. Christian Cointat (inscription dans les établissements scolaires des enfants de familles résidant en zone frontalière). Estime l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 316 (cohérence) sans objet en cas d'adoption de son amendement n° 579. – **Art. 66** *(Compétence du département en matière de sectorisation des collèges publics – art. L. 213-1 du code de l'éducation)* (p. 7860) : s'oppose à l'amendement n° 765 de Mme Annie David (suppression). Demande l'avis du Gouvernement sur les amendements n° 1032 de M. Serge Lagauche (contrôle du préfet sur la localisation des collèges) et n° 576 de M. Eric Doligé (transport scolaire).

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7892) : explication du retrait de certains amendements. – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7902, 7903) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 766 (suppression), n° 768 (principe de la non-externalisation des missions de l'éducation nationale) et n° 770 (repli) ainsi qu'aux amendements de suppression partielle n° 767, n° 769, n° 771, et 776 à n° 782. Sur les amendements de M. Serge Lagauche, s'oppose au n° 1031 (suppression) et demande le retrait du n° 1033 (repli). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 318 (clarification), n° 319 (précision) et n° 322 (coordination). (p. 7916) : s'oppose au sous-amendement n° 1307 de M. Michel Charasse à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 321 (précision des relations entre le chef d'établissement et la collectivité). (p. 7917) : s'oppose à l'amendement n° 1036 de M. Serge Lagauche (fixation des critères de participation de l'Etat). – **Art. additionnels après l'art. 67** (p. 7919) : Son amendement n° 497 (mise à la charge de l'Etat des droits de reprographie dans les écoles du premier degré) ; retiré. – **Art. 68** *(Transfert aux départements et aux régions des établissements d'enseignement demeurés à la charge de l'Etat)* (p. 7925) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 325 (transformation de certains établissements en établissements publics locaux d'enseignement) et s'oppose à l'amendement n° 783 de Mme Annie David (suppression). – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p. 7927, 7928) : s'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 784 (suppression), n° 785 (mise aux normes de sécurité par l'Etat de trois lycées horticoles de la région Nord-Pas-de-Calais) et n° 786 (transfert par l'Etat des moyens nécessaires à la prise en charge des personnels concernés). Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 326 (précision) et demande le retrait de l'amendement n° 1037 de M. Serge Lagauche (cohérence). S'en remet à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 1040 de M. Bernard Frimat (modalités de transfert de trois lycées horticoles appartenant à la région Nord-Pas-de-Calais). – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7931) : son amendement n° 171 : rédaction ; adopté. Soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 329 (rédaction) ; adopté ; identique à son amendement n° 172 ; adopté. (p. 7931) : s'oppose à l'amendement n° 787 de Mme Annie David (suppression). Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 327 (précision) et n° 328 (prise en compte de la commune de résidence). Demande le retrait de l'amendement n° 361 de M. Yves Détraigne (participation de la commune de résidence aux dépenses d'investissement scolaire). S'oppose à l'amendement n° 1038 de M. Serge Lagauche (précision), ainsi qu'à l'amendement n° 363 de M. Yves Détraigne (possibilité de mettre fin à la scolarisation d'un enfant dont la famille a déménagé). (p. 7933) : exemple de son département. Création d'une commission de travail au sein de l'association des maires. – **Art. additionnels après l'art. 70** (p. 7934) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 330 (consultation du département par l'Etat lors de décisions modifiant les besoins en matière de transport scolaire). (p. 7935) : son amendement n° 609 : possibilité de créer des groupements d'intérêt public en vue de développer des activités dans le domaine éducatif et culturel ; adopté. – **Art. 71** *(Transfert aux régions des écoles nationales de la marine marchande – chapitre VII du titre V du livre VII et art. L. 757-1 du code de l'éducation)* (p. 7936) : s'oppose à l'amendement n° 788 de Mme Annie David (suppression). – **Art. 72** *(Compétences en matière d'inventaire général du patrimoine culturel – Extension du "porter à connaissance" en matière d'urbanisme aux études techniques relatives à l'inventaire général du patrimoine culturel)* (p. 7939, 7940) : soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel) ; identique à son amendement n° 173 ; retiré. (p. 7941) : soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 334 (suppression de la création du conseil scientifique régional de l'inventaire du patrimoine culturel) ; adopté ; identique à son amendement n° 174 ; adopté. (p. 7942) : s'oppose aux amendements de M. Yves Dauge n° 1043 (rappel de la nature de service public national de l'inventaire général du patrimoine culturel), n° 1044 (rôle de l'inventaire général du patrimoine), n° 1045 (contrôle préalable du conseil scientifique régional de l'inventaire et délimitation du périmètre des collectivités territoriales chargées de l'inventaire) et n° 1049 (précision dans la convention des moyens mis à disposition des collectivités par la région). Accepte le sous-amendement n° 1296 de M. Christian Cointat à son amendement n° 173 précité. Accepte les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 331 (précision), n° 332 (compétence du département pour l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel) et, sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 1308 de M. Charles Guené. Accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 333 (précision) et, sur ce dernier, le sous-amendement n° 1306 du Gouvernement. S'oppose aux amendements n° 789 de M. Ivan Renar (suppression), n° 790 de Mme Annie David (préservation de la continuité territoriale au niveau national en matière d'inventaire). Accepte l'amendement n° 1117 de M. Christian Cointat (inclusion dans l'inventaire général des éléments du patrimoine français à l'étranger qui sont propriétés de l'Etat). Estime l'amendement n° 353 de M. Jean-Léonce Dupont (compétence du département dans l'élaboration de l'inventaire général du patrimoine culturel) satisfait par son amendement n° 173 précité et s'oppose à l'amendement n° 354 de M. Jean-Léonce Dupont (composition et rôle du conseil scientique régional de l'inventaire général du patrimoine culturel). (p. 7946, 7947) : effort pour trouver un équilibre entre les différentes catégories de collectivités. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7955) : son amendement n° 176 : transfert à la collectivité bénéficiaire des personnels exerçant leur activité dans l'immeuble inscrit ou classé ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 791 de M. Ivan Renar (suppression), ainsi qu'aux amendements de M. Yves Dauge n° 1046 (exclusion de certaines catégories de monuments de la liste des monuments historiques transférés) et n° 1048 (garantie du bon état de conservation des monuments transférés par l'Etat). Accepte l'amendement n° 1047 de M.

Yves Dauge (précision du contenu de la convention passée entre l'Etat et la collectivité intéressée). Accepte l'amendement n° 355 de M. Jean-Léonce Dupont (possibilité de transférer la propriété d'objets mobiliers appartenant à l'Etat autres que ceux déjà présents dans les immeubles classés qui leur sont transférés), ainsi que les amendements de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 336 (communication par les collectivités territoriales des conditions de conservation et de mise en valeur de l'immeuble dont elles demandent le transfert) et n° 337 (coordination rédactionnelle). (p. 7959) : défavorable, à titre personnel, à l'amendement précité n° 1047 de M. Yves Dauge. – **Art. additionnel après l'art. 73** (p. 7961) : accepte l'amendement n° 347 de M. Pierre Fauchon (expérimentation du prêt d'une partie des collections du Musée national du Louvre aux musées de France relevant des collectivités territoriales). – **Art. 74** *(Transfert à titre expérimental de la gestion des crédits relatifs aux travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques – Compétence du département pour assurer la conservation du patrimoine rural non protégé)* (p. 7964) : son amendement n° 177 : possibilité pour les départements de bénéficier à titre expérimental du même transfert de compétence que les régions en assurant la gestion des crédits affectés à l'entretien et à la restauration ; adopté. S'oppose aux amendements n° 792 de M. Ivan Renar (suppression) et n° 793 de Mme Annie David (mise en place d'une programmation des travaux et d'une gestion des crédits partagée et équilibrée entre l'Etat et les collectivités locales et territoriales). – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7967) : soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 339 (clarification des responsabilités respectives de chaque niveau de collectivité), identique à son amendement n° 178 ; adopté. (p. 7968) : soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 340 (coordination) ; adopté ; identique à son amendement n° 179 ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 794 (suppression) et n° 795 (réaffirmation du rôle prépondérant de l'Etat en matière d'enseignement artistique) ainsi qu'à l'amendement n° 364 de M. Joseph Kergueris (suppression de la prise en charge par le département de l'accès à l'enseignement initial des élèves résidant dans des communes ne disposant pas d'établissement). – **Art. 76** *(Intégration dans le droit commun des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au niveau de l'Etat dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre ainsi que des arts du cirque – art. L. 759-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7972) : soutient l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 342 (rédaction) ; adopté, identique à son amendement n° 181 ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Annie David n° 796 (suppression) et n° 797 (intégration des enseignants de l'enseignement artistique dans la fonction publique de l'Etat). – **Art. 77** *(Transferts des services ou parties de services participant à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales)* (p. 7974) : son amendement n° 182 : précision ; adopté. (p. 7974, 7975) : son amendement n° 183 : date de prise en compte des emplois pourvus pour leur transfert aux collectivités ou à leur groupement ; adopté. (p. 7975, 7976) : ses amendements n° 184 et 185 : rédaction ; n° 186 : avis motivé d'une commission nationale de conciliation pour l'établissement de l'arrêté du transfert des services ; n° 187 : adaptation du dispositif en cas de transfert de compétences postérieur à la publication du décret et n° 188 : modalités de constitution et de fonctionnement de la commission nationale de conciliation ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 798 de Mme Josiane Mathon (suppression). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1169 de M. Gérard Longuet (attribution d'une compensation financière aux collectivités territoriales et à leurs groupements pour les fractions d'emploi qui ne leur sont pas transférées) et estime l'amendement n° 895 de M. Jean-Pierre Sueur (prise en compte de l'année précédant la date du dépôt du projet de loi pour le calcul de l'effectif des personnels affectés aux missions transférées) satisfait par son amendement n° 183 précité. – **Art. additionnel après l'art. 77** : s'oppose à l'amendement n° 388 de M. Yves Détraigne (transfert au conseil général d'un poste du ministère de l'équipement vacant depuis plus de six mois).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. 78** *(Mises à disposition des personnels de l'Etat)* (p. 8008) : son amendement n° 189 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 799 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 79** *(Adaptation des modalités de mise à disposition et de transfert pour les agents non titulaires de l'Etat susceptibles de bénéficier d'une mesure de titularisation)* (p. 8010) : son amendement n° 190 : coordination ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 800 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 80** *(Droit d'option des fonctionnaires des services transférés)* (p. 8013) : ses amendements n° 191 et 192 : coordination ; adoptés. (p. 8013, 8014) : s'oppose aux amendements n° 801 de Mme Josiane Mathon (suppression) et n° 969 de M. Claude Domeizel (information individuelle des fonctionnaires sur les implications de la présente loi). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1170 (suppression du surcoût engendré par le recrutement d'agents de l'Etat par voie de détachement). – **Art. 81** *(Transfert des agents non titulaires de droit public de l'Etat et de ses établissements publics)* (p. 8016) : son amendement n° 193 : précision ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 802 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 82** *(Maintien du bénéfice des années accomplies en "service actif")* (p. 8017) : son amendement n° 194 : précision ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 803 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 82** (p. 8018) : s'oppose à l'amendement n° 970 de M. Claude Domeizel (compensation financière versée à la CNRACL). – **Art. 83** *(Mises à disposition de services ou parties de services et de personnels au titre d'une expérimentation ou d'une délégation de compétences)* (p. 8020) : ses amendements n° 195 : précision, n° 196 : coordination, n° 197 : suppression d'une disposition inutile, et n° 198 : rédaction ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 804 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 84** *(Constitution d'une commission commune)* (p. 8021) : s'oppose à l'amendement n° 805 de Mme Josiane Mathon (suppression partielle). – **Art. 85** *(Consultation des comités techniques paritaires)* (p. 8021, 8022) : ses amendements n° 199 et 200 : précision ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 806 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 86** *(Clarification de dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale – art. 39 et 79 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)* (p. 8022) : s'oppose à l'amendement n° 807 de Mme Josiane Mathon (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 389 de M. Jean-Paul Amoudry (recrutement d'agents contractuels spécialisés). – **Art. additionnel après l'art. 86** (p. 8023) : son amendement n° 201 : référence à l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ; retiré. – **Art. 87** *(Applicabilité du dispositif de mise à disposition et de transfert aux agents affectés dans des services transférés à la collectivité territoriale de Paris)* : s'oppose à l'amendement n° 808 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 87** (p. 8024) : demande le retrait de l'amendement n° 972 de M. Jean-Pierre Demerliat (remboursement par le centre de gestion des traitements des agents territoriaux absents pour raison syndicale). (p. 8025) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 971 de M. Claude Domeizel (intervention du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en faveur des pompiers volontaires et des fonctionnaires de l'Etat détachés). (p. 8026) : demande le retrait de l'amendement n° 973 de M. Michel Charasse (alignement des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers sur les fonctionnaires de l'Etat en matière d'indemnisation du chômage en cas de révocation). – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8027) : s'oppose à l'amendement n° 810 de M. Thierry Foucaud (réforme des finances locales). S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, n° 810, n° 811, n° 812 et n° 813 (réforme des finances locales). (p. 8029, 8030) : son amendement n° 1303 : renforcement du rôle des élus locaux dans l'évaluation des charges transférées par l'Etat aux collectivités territoriales ; adopté. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les*

collectivités territoriales) (p. 8043) : son amendement n° 202 : augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges ; adopté. (p. 8046) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 814 (suppression), n° 815 (repli), n° 816 (augmentation de la période de référence prise en compte pour le calcul de la compensation des charges), n° 817 (référence aux dotations budgétaires dans le financement des transferts de compétence) et n° 818 (réintégration des taxes et fonds de concours dans le calcul du droit à compensation des charges d'investissement), ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 897 (compensation des transferts de charge déguisés), n° 899 (modalités de calcul du montant de la compensation – base d'évaluation et période de référence) et n° 902 (protection de l'autonomie financière des collectivités territoriales). S'oppose au sous-amendement n° 1310 de M. Bernard Frimat sur son amendement n° 202 précité. Estime l'amendement n° 898 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des compétences déjà exercées) satisfait par le droit existant. Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 368 (avis de la commission consultative d'évaluation des charges). Demande l'avis du Gouvernement sur les amendements n° 896 de M. Jean-Claude Peyronnet (modulation des impositions opérant la compensation financière) et n° 551 de M. Philippe Leroy (transfert d'impôt d'Etat modulable), ainsi que sur le sous-amendement n° 1314 de M. Thierry Foucaud portant sur l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions). S'oppose à l'amendement n° 901 de M. Bernard Frimat (majoration de la DGF et modification de la période de référence servant au calcul de la compensation des charges). (p. 8050) : maintient un avis défavorable sur le sous-amendement n° 1310 précité. – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8056, 8057) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 809, 811, 812 et 813 (réforme des finances locales). – **Art. 19 (précédemment réservé)** *(Confirmation des engagements financiers conclus au titre du contrat de plan Etat-région)* (p. 8058) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Reiner n° 893 (ordre et extinction des obligations des parties) et n° 894 (repli) ainsi qu'à l'amendement n° 682 de M. Thierry Foucaud (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. 88** (p. 8060) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 370 (financement des transferts, des créations et des extensions de compétences). (p. 8061) : s'oppose à l'amendement n° 903 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation du coût en personnel dans le cadre du transfert de compétences). – **Art. additionnels avant l'art. 89** (p. 8062) : s'oppose à l'amendement n° 821 de M. Thierry Foucaud (état des lieux des équipements publics éventuellement transférés). S'oppose à l'amendement n° 820 de M. Thierry Foucaud (augmentation du taux de couverture des dépenses d'équipement des collectivités locales). (p. 8063) : s'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 822 (rétablissement de la dotation globale d'équipement versée par l'Etat aux collectivités territoriales) et n° 823 (suppression de la majoration des valeurs imposables au titre de la fiscalité directe locale). – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8068) : son amendement n° 203 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Thierry Foucaud n° 824 (suppression), n° 825 (suppression partielle), n° 826 (suppression partielle) et n° 827 (repli). Accepte l'amendement n° 1171 de M. Gérard Longuet (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 89** (p. 8069) : s'oppose à l'amendement n° 580 de M. Gérard Delfau (amélioration du dispositif de la DGF). (p. 8070) : s'oppose à l'amendement n° 581 de M. Gérard Delfau (affectation d'une somme de 10 milliards d'euros au fonds de correction des déséquilibres régionaux). – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8072) : son amendement n° 204 : suppression d'une des formes de consultation ; adopté. (p. 8074) : sur l'amendement n° 204 précité, accepte le sous-amendement n° 396 de M. Yves Détraigne. S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 828 (élargissement du corps social pouvant participer à la consultation), n° 829 (caractère obligatoire de la demande de consultation), n° 831 (conséquence), n° 832 (précision) et n° 833 (possibilité pour les élus de proposer l'organisation d'une consultation) ainsi qu'à l'amendement n° 981 de M. Jean-Claude Peyronnet (précision). Demande le retrait des amendements de M. Yves Détraigne n° 393 (élévation du seuil de saisine de l'assemblée délibérante dans les communes de moins de 3 500 habitants), n° 394 et 395 (rédaction). Estime l'amendement n° 974 de M. Daniel Reiner (caractère facultatif de la demande de consultation) satisfait par l'amendement n° 204 précité. – **Art. 91** *(Transmission dématérialisée des convocations, ordres du jour et documents d'information – art. L. 2121-10, L. 3121-19 et L. 4132-18 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8075) : son amendement n° 1304 : choix de leur adresse par les conseillers municipaux ; adopté. (p. 8076) : demande le retrait de l'amendement n° 982 de M. Jean-Claude Peyronnet (caractère optionnel de ce mode de transmission). – **Art. additionnels après l'art. 91** : S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 835 (augmentation du délai de transmission de l'ordre du jour aux élus locaux) et n° 837 (obligation de fournir tous les éléments des dossiers de contrat de service public aux élus locaux). (p. 8077) : s'oppose à l'amendement n° 836 de Mme Josiane Mathon (doublement du délai de convocation des élus locaux lors d'une délibération portant sur un contrat de service public). Accepte l'amendement n° 1107 de M. Bernard Murat (délégation de signature des maires de communes de 2 000 à 3 500 habitants à leur secrétaire général). (p. 8078) : estime l'amendement n° 838 de M. Robert Bret (institution d'un droit de saisine des conseils d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille, par voie de pétition) contraire à l'article 72-1 de la Constitution. – **Art. 92** *(Substitution d'un Conseil national des politiques publiques locales au Conseil national des services publics départementaux et communaux – art. L. 1111-8 nouveau, titre III du livre II de la première partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8080) : son amendement n° 206 : suppression ; adopté. (p. 8081) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 373 (suppression). S'oppose aux amendements n° 397 de M. Jean-Paul Amoudry (référence aux établissements publics locaux de coopération), n° 839 de M. Thierry Foucaud (élargissement de la représentativité de la société civile au sein de ce conseil) et n° 975 de M. Daniel Reiner (financement de ce conseil). – **Art. 93** *(Recueil des statistiques par l'Etat – Mise en place d'un système d'informations partagées – art. L. 1614-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8082) : son amendement n° 1231 : assouplissement du dispositif ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 840 de Mme Josiane Mathon (suppression). Estime l'amendement n° 841 de Mme Josiane Mathon (précision) satisfait par l'amendement n° 1231 précité. – **Art. 94** *(Missions et compétences du préfet de région – art. 21-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions)* (p. 8083) : s'oppose à l'amendement n° 842 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 95** *(Missions et compétences du préfet de département – art. 34 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions)* (p. 8084) : son amendement n° 208 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 843 de Mme Josiane Mathon (suppression). Accepte l'amendement n° 844 de Mme Josiane Mathon (précision). – **Art. 96** *(Déconcentration des décisions relatives aux limites territoriales des arrondissements – art. L. 3113-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8086) : son amendement n° 209 : précision ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Josiane Mathon n° 845 (suppression) et n° 846 (rédaction) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 976 (précision) et n° 977 (délimitation par la loi des circonscriptions administratives). S'oppose au sous-amendement n° 1312 de M. Bernard Frimat portant sur l'amendement n° 209 précité. – **Art. 97** *(Déconcentration des décisions en matière de coopération transfrontalière décentralisée – art. L. 1112-4 du code général*

des collectivités territoriales) (p. 8087) : s'oppose à l'amendement n° 847 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 98** *(Habilitation à réformer par ordonnance le contrôle de légalité)* (p. 8088) : son amendement n° 210 : suppression ; adopté. (p. 8088) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 979 et n° 980 (repli). – **Art. additionnels après l'art. 98** : son amendement n° 211 : institution d'un délai bref de transmission pour les décisions individuelles créatrices de droits ; adopté. (p. 8089) : ses amendements n° 212 : possibilité de transmission, par voie électronique, des actes des collectivités territoriales au représentant de l'Etat, n° 213 : exclusion de certaines catégories d'actes, émanant des collectivités territoriales, de l'obligation de transmission au représentant de l'Etat, et n° 214 : présentation triennale du rapport du Gouvernement sur l'exercice du contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales ; adoptés. – **Art. additionnel avant l'art. 99** (p. 8090) : accepte l'amendement n° 365 de M. Daniel Hoeffel (rappel du rôle et des compétences de la commune). – **Art. 99** *(Communication aux maires de la liste des étrangers naturalisés dans leur commune en vue de l'organisation d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française – art. 21-14-2 du code civil)* (p. 8091) : son amendement n° 215 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements n° 983 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression) et n° 984 de M. Daniel Reiner (repli). – **Art. 100** *(Dévolution aux communes des biens vacants et sans maître – art. 539 et 713 du code civil, art. L. 25, L. 27 bis et L. 27 ter du code du domaine de l'Etat)* (p. 8094) : son amendement n° 216 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 849 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 100** (p. 8095) : son amendement n° 217 : possibilité d'exercice direct des missions du CCAS par la commune ; adopté. (p. 8096) : intervient sur l'amendement n° 217 précité. (p. 8097) : accepte l'amendement n° 461 de M. Dominique Braye (délégation au maire par le conseil municipal de la réalisation des lignes de trésorerie). – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8099) : ses amendements n° 554 : délai d'inscription à l'ordre du jour des demandes de délégation, n° 218 et 219 : rédaction ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques n° 850 de Mme Josiane Mathon et n° 985 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression). Accepte le sous-amendement n° 1177 de M. Daniel Hoeffel portant sur l'amendement n° 218 précité. – **Art. 102** *(Transformation des syndicats intercommunaux en communautés de communes – section 7 du chapitre Ier du titre Ier du livre II de la cinquième partieet art. L. 5211-41-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8102) : ses amendements n° 220 : transformation en communauté d'agglomération, n° 221 : précision, n° 222 : coordination, n° 223 : coordination, et n° 224 : nouvelle répartition des sièges lors d'une transformation ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 851 de Mme Josiane Mathon (suppression). – **Art. 103** *(Fusions entre établissements publics de coopération intercommunaledont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. L. 5211-41-3 et L. 5211-32-1 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 8104) : ses amendements n° 227 : rédaction ; devenu sans objet, et n° 225 : précision, n° 226 : rédaction, n° 228 : rédaction, et n° 229 : précision ; adoptés. (p. 8105) : s'oppose aux amendements n° 852 de M. Robert Bret (suppression) et n° 1109 de M. Charles Guené (maintien du mode de calcul de la dotation d'intercommunalité durant les deux premières années du transfert des compétences). Accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 375 (rédaction) et de M. Daniel Hoeffel n° 1178 (caractère immédiat du transfert de compétences). – **Art. 104** *(Régime fiscal des fusions entre établissements publics de coopération intercommunale dont l'un au moins est un établissement à fiscalité propre – art. 1638-0-bis nouveau, 1639 A bis, 1639 A ter, 1639 A quater du code des impôts)* (p. 8108) : s'oppose à l'amendement n° 853 de M. Robert Bret (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 463 de M. Dominique Braye (modification du taux de TPU en cas d'extension du périmètre d'un EPCI). Accepte les amendements de M. Daniel Hoeffel n° 1180 (simplification du calendrier fiscal) et n° 1181 (conséquence). – **Art. additionnel après l'art. 104** : demande le retrait de l'amendement n° 464 de M. Dominique Braye (entrée en vigueur des dispositions des articles 103 et 104 du projet de loi). – **Art. 105** *(Fusions entre syndicats mixtes – art. L. 5711-2 nouveau, L. 5721-2, L. 5215-22, L. 5216-7 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8109) : accepte les amendements identiques n° 358 de M. Xavier Pintat et n° 402 de M. Jean-Paul Amoudry (rédaction). – **Art. 106** *(Transformation des syndicats d'agglomération nouvelle en communautés d'agglomération – Fusion avec un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5341-2 et L. 5341-3 du code général des collectivités territoriales))* (p. 8110) : s'oppose à l'amendement n° 854 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 107** : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1102 de M. Charles Guené (représentation des petites communes et des communes associées au sein des organes délibérant des EPCI). – **Art. 107** *(Modification du nombre et de la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-20 et L. 5211-20-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8112) : accepte l'amendement n° 1233 de M. Daniel Hoeffel (accord du conseil communautaire). – **Art. 108** *(Modification du nombre et de la répartition des sièges en cas d'extension du périmètre d'un établissement public de coopération intercommunale due à une transformation – art. L. 5211-41-1 du code général des collectivités territoriales)* : s'oppose à l'amendement n° 855 de M. Robert Bret (suppression). – **Art. 110** *(Répartition des sièges à la suite d'une extension du périmètre d'une communauté urbaine – art. L. 5215-6 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8113) : s'oppose à l'amendement n° 856 de M. Robert Bret (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 1083 de M. Gérard Collomb (modification du nombre de sièges à la majorité qualifiée). Accepte l'amendement n° 1216 de M. Jean-Claude Gaudin (modification du nombre de sièges à la majorité qualifiée). – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8115) : ses amendements n° 231 : exercice conjoint des pouvoirs par le maire et le président de l'EPCI, n° 232 : fin du transfert des pouvoirs par arrêté préfectoral, et n° 233 : accord du président de l'EPCI ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 857 de M. Robert Bret (suppression) et n° 1084 de M. Gérard Collomb (suppression du caractère restrictif de cet article). Demande le retrait des amendements n° 465 de M. Dominique Braye (suppression du caractère restrictif de cet article) et n° 986 de M. François Marc (transfert des pouvoirs de surveillance et de contrôle sur l'organisation de manifestations). – **Art. additionnel après l'art. 111** (p. 8117) : demande le retrait de l'amendement n° 403 de M. Yves Détraigne (transfert systématique des fonctions spéciales du maire au président de l'EPCI). – **Art. 112** *(Définition de l'intérêt communautaire – art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8119) : son amendement n° 234 : doublement des délais imposés aux EPCI ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 858 de M. Robert Bret et n° 1085 de M. Gérard Collomb (suppression). S'oppose à l'amendement n° 988 de M. Daniel Reiner (extension du dispositif aux communautés de communes). Estime l'amendement n° 990 de M. Daniel Reiner (allongement du délai offert aux communautés existantes) satisfait par l'amendement n° 234 précité. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 989 de M. Daniel Reiner (repli). – **Art. additionnel après l'art. 112** (p. 8120) : estime l'amendement n° 987 de M. François Marc (délégation de signature du maire aux chefs de service dans le cadre des communautés urbaines) satisfait par l'article 113 du projet de loi. – **Art. 113** *(Partages de services entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres – art. L. 5211-4-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8122) : s'oppose à l'amendement n° 859 de M. Robert Bret (suppression). A titre personnel, accepte l'amendement n° 468 de M. Dominique Braye (dérogation aux règles des marchés publics). Accepte les amendements

identiques n° 405 de M. Jean-Paul Amoudry et n° 359 de M. Xavier Pintat (extension du dispositif aux syndicats mixtes) ainsi que les amendements n° 469 de M. Dominique Braye (gestion unifiée du personnel) et n° 1185 de M. Daniel Hoeffel (dérogation aux règles des marchés publics). – **Art. additionnels après l'art. 113** (p. 8123) : s'oppose à l'amendement n° 404 de M. Yves Détraigne (mise à disposition des services d'un EPCI, vers des communes qui n'en sont pas membres). (p. 8124) : accepte les amendements identiques n° 1086 de M. Gérard Collomb et n° 1218 de M. Jean-Claude Gaudin (délégation de signature des présidents de structures intercommunales à leurs chefs de services). Accepte l'amendement n° 613 de M. Jean-Marie Poirier (assouplissement des règles de recrutement de personnels qualifiés par les EPCI). – **Art. 114** *(Délégations d'attributions au président et au bureau de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale – art. L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8125) : demande le retrait des amendements n° 1087 de M. Gérard Collomb (suppression) et n° 406 de M. Yves Détraigne (clarification des conditions de délégation). – **Art. 115** *(Constitution de groupes d'élus au sein de l'organe délibérant des communautés urbaines et des communautés d'agglomération – art. L. 5215-18 du code général des collectivités territoriales)* : demande le retrait de l'amendement n° 1088 de M. Gérard Collomb (date d'entrée en vigueur dudit article). – **Art. additionnel après l'art. 117** (p. 8126) : accepte l'amendement n° 471 de M. Dominique Braye (uniformisation des règles de majorité qualifiée utilisées dans les différentes procédures régissant les EPCI). – **Art. additionnel avant l'article 120** (p. 8128) : s'oppose à l'amendement n° 860 de Mme Michelle Demessine (création d'établissements publics de coopération sportive). – **Art. 120** *(Extension aux équipements sportifs des compétences optionnelles des communautés de communes à dotation globale de fonctionnement bonifiée – art. L. 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8129) : accepte les amendements identiques n° 473 de M. Dominique Braye et n° 1187 de M. Daniel Hoeffel (subordination des activités de développement économique à la notion d'intérêt communautaire), ainsi que l'amendement n° 1188 de M. Daniel Hoeffel (exclusion des compétences d'animation sportive). – **Art. additionnels après l'art. 121** (p. 8130) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 629 (financement mixte des syndicats de communes). Accepte l'amendement n° 474 de M. Dominique Braye (subordination des actions d'aménagement rural à la notion d'intérêt communautaire). – **Art. 122** *(Adhésion de plein droit d'une commune créée par détachement d'une partie du territoire d'une autre commune à l'établissement public de coopération intercommunale dont elle était membre – art. L. 2112-5-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8131) : accepte l'amendement n° 1100 de M. Charles Guené (possibilité de choisir l'EPCI de rattachement). – **Art. 123** *(Attribution de compensation – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8132) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 377 (rédaction). Accepte les amendements de M. Daniel Hoeffel n° 1189 (fixation du montant de l'attribution et des conditions de sa révision par l'ensemble des conseils municipaux) et n° 1190 (vote à la majorité qualifiée des réévaluations des charges de compétences transférées). – **Art. 124** *(Dotation de solidarité communautaire – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8134) : s'oppose aux amendements n° 905 de M. François Marc (suppression), n° 866 de M. Thierry Foucaud (précision) et n° 868 de M. Gérard Le Cam (indexation sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation). Accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 379 (création par les EPCI à fiscalité mixte et versement à des EPCI limitrophes) ainsi que le sous-amendement n° 1313 de M. Jean-Pierre Sueur portant sur l'amendement n° 379 précité. Demande le retrait des amendements n° 906 de M. Bernard Frimat (suppression de la notion de zone d'intérêt départemental) et n° 908 de M. Jean-Pierre Sueur (répartition en fonction de critères de péréquation). – **Art. additionnels après l'art. 124** (p. 8136) : demande le retrait de l'amendement n° 407 de M. Yves Détraigne (harmonisation des valeurs locatives entre les différentes communes). S'oppose à l'amendement n° 867 de Mme Michelle Demessine (modification de l'article 1648 A du code général des impôts, relatif aux fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 8137) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1192 de M. Daniel Hoeffel (renforcement du mécanisme de péréquation joué par la dotation de solidarité communautaire). – **Art. 125** *(Fonds de concours entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres – art. L. 5214-16, L. 5216-5 et L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8138) : s'oppose aux amendements n° 904 de M. Bernard Frimat (possibilité de verser des fonds de concours pour l'investissement et le fonctionnement d'équipements ne faisant pas partie des compétences transférées) et n° 1089 de M. Gérard Collomb (suppression partielle). Accepte les amendements de M. Daniel Hoeffel n° 1234 (approbation du versement des fonds de concours par les conseils municipaux), n° 1235 et n° 1236 (conséquence) ainsi que l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 380 (suppression du caractère restrictif de l'utilisation de ces fonds de concours). – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8139) : accepte l'amendement n° 1195 de M. Daniel Hoeffel (dérogation aux règles de passation des marchés publics pour les conventions conclues entre la communauté et ses communes membres). (p. 8140) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1194 de M. Daniel Hoeffel (extension aux communautés de communes des dispositions applicables aux communautés urbaines et aux communautés d'agglomérations quant aux conventions régissant la création et la gestion de certains équipements). Demande le retrait de l'amendement n° 907 de M. Daniel Raoul (possibilité pour les communautés d'agglomérations d'être prestataires d'un EPCI). (p. 8141) : accepte les amendements identiques n° 991 de M. Pierre Mauroy et n° 1222 de M. Jean-Claude Gaudin (possibilité de constituer des syndicats mixtes avec des collectivités territoriales étrangères). Accepte l'amendement n° 408 de M. Yves Détraigne (harmonisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents d'un EPCI à fiscalité propre). (p. 8142) : s'oppose à l'amendement n° 611 de M. Jean-Marie Poirier (harmonisation du régime indemnitaire de l'ensemble des agents d'un EPCI à fiscalité propre). (p. 8143) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 1090 de M. Gérard Collomb (possibilité pour les EPCI et les communes de passer des conventions répartissant les retombées fiscales des projets financés en commun). – **Art. 126** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 8144) : son amendement n° 236 : mise en application de certaines dispositions dès la publication de la loi ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale pour la sécurité civile (p. 9249, 9250) : progression des crédits. Mission commune d'information du Sénat sur la canicule. Hommage aux sauveteurs et aux sapeurs-pompiers. Hausse des crédits de personnel, d'investissement et d'équipement de la sécurité civile. Augmentation du montant des pensions des veuves et orphelins des sapeurs-pompiers volontaires. Amélioration du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de la formation des services de secours. Services départementaux d'incendie et de secours, SDIS : consolidation du fonds d'aide à l'investissement, interrogation sur le renforcement du financement, inquiétude des élus locaux, reconnaissance des spécificités des sapeurs-pompiers, mesures en faveur du volontariat, interrogation sur l'application des dispositions statutaires. Projet de loi à venir sur la sécurité civile, les services d'incendie et de secours et les sapeurs-pompiers. Avis favorable de la commission des lois sur ces crédits.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 115 (2003-2004]** – (18 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10417) : crédibilité de la politique du Gouvernement en

faveur de la croissance et de l'emploi. Volonté de restaurer l'Etat dans ses fonctions essentielles. Le groupe UMP votera les conclusions de la CMP sur le projet de loi de finances pour 2004.

SEILLIER (Bernard)

sénateur (Aveyron)

NI

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité le 24 mars 2003; fin de mission le 31 mai 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; nouvelle nomination le 21 janvier 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 282 (2002-2003)] portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité **[n° 304 tome 1 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 85 (2003-2004)] portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité **[n° 96 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (28 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 337, 339) : aspect équilibré du projet. Statut de l'embryon. Renforcement indispensable de la protection accordée à l'embryon. Convention d'Oviedo et limitation de la recherche aux embryons surnuméraires. Opposition à l'affirmation construisant les progrès de la médecine sur des transgressions. Volonté d'éviter les dérives eugéniques les plus intolérables.

– Suite de la discussion (29 janvier 2003) – **Art. 12 bis** *(Non-brevetabilité des éléments du corps humain)* (p. 437, 438) : opposition à la directive européenne et à la brevetabilité du vivant. Favorable à l'amendement n° 95 du Gouvernement (non-brevetabilité des procédés de clonage des êtres humains, des procédés de modification de l'identité génétique de l'être humain, des utilisations d'embryons et des séquences totales ou partielles d'un gène prises en tant que telles).

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 487) : sur l'amendement n° 55 de la commission (interdiction de la recherche sur l'embryon humain, modalités d'autorisation des études et autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), son sous-amendement n° 175 ; devenu sans objet. Devoir de la République de protéger ses citoyens avant leur naissance. (p. 492) : s'abstiendra sur le sous-amendement n° 199 de M. Alain Vasselle déposé sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). (p. 494) : défavorable au troisième alinéa de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). (p. 509) : favorable au deuxième alinéa de l'amendement n° 121 précité du Gouvernement. – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 517) : favorable à l'amendement n° 127 du Gouvernement (création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 528) : ne s'opposera pas au texte malgré sa désapprobation de l'article 19.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq – (26 février 2003) (p. 977, 978) : approbation de l'action diplomatique du Gouvernement. Logique américaine erronée. Possibilité d'obtenir le désarmement iraquien grâce aux inspections. Place de l'Iraq dans l'histoire de l'humanité. Sa confiance dans les actions à venir de la diplomatie française.

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel – chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* (p. 2328) : son amendement n° 89 : anonymisation de la jurisprudence des principales juridictions ; retiré.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (26 mai 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 3601, 3605) : objectifs initiaux du RMI. Constat d'échec. Augmentation continue du nombre de bénéficiaires. Multiplicité des acteurs. Echec du dispositif d'insertion. Faiblesse du taux de contractualisation. Première application de la loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République. Gestion de l'allocation et pilotage de l'insertion confiés aux seuls départements. Interrogations : conditions financières du transfert ; conditions de compensation aux caisses d'allocations familiales et aux caisses de mutualité sociale agricole des charges de trésorerie liées à l'allocation ; modalités de décentralisation du RMI dans les départements d'outre-mer. Risques encourus : appauvrissement du contenu des contrats d'insertion ; éviction des plus démunis ; changement de nature du contrat d'insertion. Rôle du secteur associatif. Avenir des crédits obligatoires d'insertion. Améliorations proposées par la commission. Revenu minimum d'activité, RMA. Volonté des allocataires du RMI de retourner à l'emploi. Complémentarité avec les autres dispositifs d'insertion. Crainte liée à la rigidité du dispositif. Garanties sociales offertes aux salariés.

Interrogation sur la sortie du dispositif. Propositions de la commission : meilleure inscription du RMA dans le parcours d'insertion ; adaptation du contrat à la situation des bénéficiaires ; clarification du financement du dispositif. Recommande l'adoption de ce projet de loi amendé par la commission. – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 3631) : s'oppose à l'amendement n° 86 de Mme Marie-Christine Blandin (abaissement de l'âge d'accès au RMI à 18 ans). – **Art. 1er** *(Périodicité de la revalorisation du montant du RMI – art. L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3632) : s'oppose à l'amendement n° 87 de Mme Marie-Christine Blandin (transformation du RMI en droit individuel). S'oppose à l'amendement n° 97 de M. Roland Muzeau (réévaluation biannuelle du montant du RMI en fonction de l'évolution du SMIC). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 3633) : s'oppose aux amendements n° 88 de Mme Marie-Christine Blandin (versement aux bénéficiaires du RMI d'une allocation de fin d'année d'un montant égal au montant mensuel du RMI) et n° 98 de M. Roland Muzeau (institutionnalisation de la prime de Noël). – **Art. 2** *(Transfert du financement de l'allocation de RMI aux départements)* (p. 3635) : s'oppose aux amendements identiques n° 59 de M. Gilbert Chabroux et n° 99 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation des RMI et RMA)* (p. 3639, 3640) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Roland Muzeau (suppression). Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 50 (périmètre financier des charges transférées) et n° 51 (précision sur l'évaluation des charges transférées). Demande le retrait de l'amendement de la commission saisie pour avis n° 52 (possibilité pour les départements de moduler le taux de l'impôt qui leur est transféré). – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 3642) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 53 (inscription des compensations de création et d'extension de compétences dans le droit commun de la compensation des transferts de compétences) et n° 54 (établissement par la commission consultative sur l'évaluation des charges d'un bilan annuel du coût des créations et extensions de compétences). – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36 et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3643) : son amendement n° 1 : rédaction ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Roland Muzeau (suppression).

– **Suite de la discussion** (27 mai 2003) – **Art. 6** *(Information des allocataires du RMI – art. L. 262-13 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3669, 3670) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 8** *(Instruction administrative des dossiers de RMI – art. L. 262-15 du code de l'action sociale et des familles)* : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Gilbert Chabroux (rappel du caractère social de l'instruction administrative menée auprès des personnes en difficulté). (p. 3671) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Alain Vasselle (saisine pour avis du maire au cours de l'instruction administrative). – **Art. 10** *(Renouvellement du droit à l'allocation – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3673) : son amendement n° 2 : rappel du lien entre l'appréciation portée sur la mise en oeuvre du contrat d'insertion et la procédure de suspension de l'allocation ; adopté. S'oppose aux amendements n° 103 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 61 de M. Gilbert Chabroux (saisine pour avis de la commission locale d'insertion avant une décision de suspension de l'allocation) – **Art. 11** *(Révision du contrat d'insertion – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3675) : son amendement n° 3 : conditions de suspension de l'allocation en cas de non-respect du contrat d'insertion ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 62 de M. Gilbert Chabroux et n° 104 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 12** *(Reprise du versement de l'allocation – art. L. 262-24 et L. 262-28 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3676) : s'oppose aux amendements n° 105 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 63 de M. Gilbert Chabroux (avis de la commission locale d'insertion). – **Art. 14** *(Neutralisation des flux de trésorerie entre les départements et les caisses d'allocations familiales – art. L. 262-31 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement n° 4 : application du principe de neutralité des flux financiers même en l'absence de conclusion d'une convention entre les caisses de sécurité sociale et les départements ; adopté. Son amendement n° 5 : conditions d'application du principe de neutralité financière pour le régime général de sécurité sociale ; retiré. – **Art. 16** *(Informations visant à permettre de vérifier les déclarations des bénéficiaires – art. L. 262-33 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3677) : son amendement n° 129 : suppression de la mention du préfet dans la liste des destinataires des informations recueillies par les organismes payeurs et instructeurs pour vérifier la déclaration des bénéficiaires ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Gilbert Chabroux (suppression). – **Art. 17** *(Mise en oeuvre du caractère subsidiaire de l'allocation – art. L. 262-35 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3678) : son amendement n° 130 : maintien de la référence aux organismes payeurs parmi les organismes chargés d'assister les demandeurs d'allocations dans leurs démarches ; adopté. – **Art. 18** *(Signature du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3679) : son amendement n° 6 : rédaction ; adopté. S'oppose aux amendements n° 106 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 66 de M. Gilbert Chabroux (établissement par la CLI d'une liste des référents). – **Art. 19** *(Contenu du contrat d'insertion – art. L. 262-38 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3681, 3682) : ses amendements n° 7 : parcours d'insertion ; et n° 8 : mesures complémentaires d'insertion ; adoptés. Ses amendements n° 9 : inscription de mesures d'accès au droit dans le contrat d'insertion ; et n° 10 : coordination ; adoptés. (p. 3683, 3685) : s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Roland Muzeau (suppression), aux amendements de M. Gilbert Chabroux n° 68 (rétablissement d'une liste non hiérarchisée des actions pouvant être inscrites dans le contrat d'insertion) et n° 69 (inscription obligatoire des allocataires du RMI à l'ANPE) et à l'amendement n° 89 de Mme Marie-Christine Blandin (reconnaissance de l'investissement des allocataires du RMI dans le bénévolat associatif comme une action d'insertion) ; accepte l'amendement n° 85 de Mme Valérie Létard (évaluation périodique de la mise en oeuvre du contrat d'insertion afin de permettre son adaptation). – **Art. 20** *(Mise en oeuvre et suivi des actions d'insertion – art. L. 262-38-1 et L. 262-38-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3687) : son amendement n° 11 : suppression de la possibilité de donner à une attestation d'activité une valeur de contrat d'insertion ; adopté. (p. 3688) : son amendement n° 12 : possibilité pour le référent de demander la révision du contrat d'insertion au vu des motifs du non-respect de l'action d'insertion ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 3689) : s'oppose aux amendements analogues n° 90 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 109 de M. Roland Muzeau (caractère suspensif des recours formés à l'encontre des décisions relatives à l'allocation). – **Art. 22** *(Récupération des sommes servies au titre de l'allocation – art. L. 262-43 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3690) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Gilbert Chabroux (suppression). – **Art. 23** *(Mandatement de l'allocation au nom d'un organisme agréé – art. L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3691) : s'oppose aux amendements identiques n° 72 de M. Gilbert Chabroux et n° 110 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 24** *(Fin du copilotage du dispositif local d'insertion – art. L. 263-1 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement n° 13 : rôle en matière d'insertion du service public de l'emploi et des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; adopté. (p. 3692) : s'oppose aux amendements n° 111 de M. Roland Muzeau (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 73 de M. Gilbert Chabroux (précision), au profit de son amendement n° 13 précité. – **Art. 25** *(Composition et rôle du conseil départemental d'insertion – art. L. 263-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3693) : son amendement n° 14 : coordination ; adopté. (p. 3693, 3694) : s'oppose aux amendements n° 112 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 75 de M. Gilbert Chabroux (maintien des compétences actuelles du conseil départemental d'insertion en matière

d'élaboration du plan départemental d'insertion et de suivi). Estime l'amendement n° 74 de M. Gilbert Chabroux (composition du conseil départemental d'insertion) satisfait par son amendement n° 14 (coordination). – **Art. 26** *(Programme départemental d'insertion – art. L. 263-3 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3695) : son amendement n° 15 : encadrement du programme départemental d'insertion ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 27** *(Programmes locaux d'insertion – art. L. 263-4 et L. 263-14 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3696) : son amendement n° 16 : modalités de mise en oeuvre des programmes locaux d'insertion ; adopté. S'oppose aux amendements n° 114 de M. Roland Muzeau (cohérence) et de M. Gilbert Chabroux n° 76 (cohérence) et n° 77 (rôle des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale). – **Art. 28** *(Modalités d'utilisation des crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-6 à L. 263-8 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3697, 3698) : accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 55 (suppression pour les départements de l'obligation d'inscription d'un crédit d'insertion équivalent à 17 % des sommes versées au titre du RMI). – **Art. 29** *(Compétences des commissions locales d'insertion – art. L. 263-10 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3702) : s'oppose aux amendements identiques n° 78 de M. Gilbert Chabroux et n° 115 de M. Roland Muzeau (rétablissement des compétences des commissions locales d'insertion). – **Art. 30** *(Composition des commissions locales d'insertion – art. L. 263-11 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3703) : son amendement n° 17 : composition des commissions locales d'insertion ; adopté. (p. 3704) : s'oppose aux amendements n° 117 de M. Roland Muzeau (suppression) et n° 79 de M. Gilbert Chabroux (composition des commissions locales d'insertion). Sur son amendement n°17 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 128 de M. Alain Vasselle – **Art. 31** *(Abrogation d'un article devenu sans objet – art. L. 263-12 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3705) : s'oppose à l'amendement n° 118 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 32** *(Fonctionnement des commissions locales d'insertion – art. L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 32** *(Elaboration des programmes locaux d'insertion – art. L. 263-14 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3706) : son amendement n° 18 : coordination ; adopté. – **Art. 33** *(Décentralisation du RMI dans les DOM – art. L. 522-1, L. 522-2, L. 522-3, L. 522-5, L. 522-6, L. 522-9, L. 522-11, L. 522-12, L. 522-13 et L. 522-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3707) : son amendement n° 131 : précision ; retiré. Son amendement n° 136 : coordination ; adopté. – **Art. 34** *(Décentralisation du RMI à Saint-Pierre-et-Miquelon – art. L. 531-5-1 du code de l'action sociale et des familles)* : son amendement n° 19 : rectification ; adopté. Son amendement n° 132 : précision ; adopté. – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3713) : s'oppose aux amendements identiques n° 80 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 120 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. L. 322-4-15 du code du travail** *(Institution du CIRMA)* (p. 3715) : son amendement n° 21 : place du RMA dans le parcours d'insertion ; adopté. – **Art. L. 322-4-15-1 du code du travail** *(Employeurs concernés et convention entre l'employeur et le département)* : son amendement n° 22 : rédaction ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Alain Vasselle (précision). (p. 3716) : son amendement n° 23 : précision ; adopté. Son amendement n° 24 : précision ; retiré. (p. 3717) : s'oppose aux amendements n° 121 de M. Roland Muzeau (instauration d'un délai de six mois entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sous contrat d'insertion RMA) et n° 81 de M. Gilbert Chabroux (délai de trois mois entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sous contrat d'insertion RMA). (p. 3718) : son amendement n° 25 : précision ; adopté. – **Art. L. 322-4-15-2 du code du travail** *(Contenu, mise en oeuvre et durée de la convention entre le département et l'employeur)* (p. 3719) : son amendement n° 26 : actions d'insertion définies par la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Roland Muzeau (contenu de la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA). Son amendement n° 27 : modalités de suivi et de contrôle de la convention passée entre le département et l'employeur dans le cadre du RMA ; retiré. – **Art. L. 322-4-15-3 du code du travail** *(Bénéficiaires du CIRMA)* (p. 3721) : son amendement n° 28 : fixation à un an de la durée minimale d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA ; retiré. Demande le retrait des amendements analogues de la commission saisie pour avis n° 56 et de Mme Valérie Létard n° 84 (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA), de l'amendement n° 95 de M. Alain Vasselle (suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA) et sur son amendement n°28 précité, du sous-amendement n° 96 de M. Alain Vasselle. – **Art. L. 322-4-15-4 du code du travail** *(Régime du CIRMA)* (p. 3722) : son amendement n° 29 : précision ; adopté. Son amendement n° 30 : renouvellement d'une convention à l'issue d'une évaluation des conditions d'exécution des actions prévues ; adopté. (p. 3723) : son amendement n° 31 : possibilité de porter la durée de travail au-delà de vingt heures dans le cadre d'une convention RMA entre les départements et l'employeur ; adopté. Son amendement n° 32 : possibilité, à titre dérogatoire, de prévoir une durée de travail en deça de vingt heures dans le cadre d'une convention RMA entre le département et l'employeur ; retiré. (p. 3724) : son amendement n° 33 : suppression de la possibilité de porter la durée de la période d'essai à moins de quinze jours ; adopté. – **Art. L. 322-4-15-5 du code du travail** *(Rupture du CIRMA et interdiction de cumul avec une autre activité professionnelle rémunérée)* : son amendement n° 34 : possibilité de rompre le contrat RMA en cas de signature d'un CDD de neuf mois ; retiré. (p. 3725) : son amendement n° 35 : assouplissement du principe de non-cumul d'activités professionnelles pour le salarié sous contrat insertion-RMA ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 82 de M. Gilbert Chabroux et n° 123 de M. Roland Muzeau (suppression de l'interdiction du cumul du RMA avec un autre emploi). – **Art. L. 322-4-15-6 du code du travail** *(Calcul du RMA, montant et modalités du versement de l'aide du département à l'employeur et maintien du salaire en cas d'arrêt de travail)* (p. 3726) : son amendement n° 36 : nature juridique du revenu minimum d'activité ; retiré. S'oppose à l'amendement n° 91 de Mme Marie-Christine Blandin (octroi d'une allocation de fin d'année aux bénéficiaires du RMA). (p. 3727) : son amendement n° 37 : précision ; adopté. Accepte l'amendement n° 127 de M. Jean Chérioux (garantie du maintien des ressources au bénéficiaire du RMA en cas de suspension de son contrat de travail). Son amendement n° 38 : fixation par un décret en Conseil d'Etat des modalités de détermination et de versement du RMA et de l'aide du département ; adopté. – **Art. L. 322-4-15-7 du code du travail** *(Cotisations sociales applicables au RMA)* : accepte l'amendement n° 126 de M. Jean Chérioux (application des dispositions relatives au RMA aux salariés agricoles). (p. 3728) : s'oppose aux amendements identiques n° 83 de M. Gilbert Chabroux et n° 124 de M. Roland Muzeau (élargissement de l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble de la rémunération perçue par le salarié bénéficiaire du RMA). (p. 3729) : son amendement n° 39 : suppression de l'exonération de sécurité sociale pour les employeurs du secteur non-marchand ; retiré. – **Art. 36** *(Ouverture du contrat initiative-emploi aux personnes ayant bénéficié d'un CIRMA, non-prise en compte des salariés du CIRMA pour le décompte des effectifs et information des représentants du personnel – art. L. 322-4-2, L. 322-4-14, L. 422-1 et L. 432-4-1 du code du travail)* (p. 3730) : son amendement n° 43 : précision ; adopté. Son amendement n° 135 : autorisation pour les délégués du personnel de prendre connaissance de la convention liant le département et l'employeur relativement au RMA ; retiré. – **Art. 38** *(Application du RMA dans les départements d'outre-mer – art. L. 522-19 nouveau du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3731) : son amendement n° 44 : exercice par l'agence d'insertion des attributions de résiliation de la convention RMA ; adopté. – **Art. 40** *(Suivi, évaluation et contrôle du dispositif – art. L. 242-48 à L. 262-54 du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 262-48 du code de**

l'action sociale (p. 3732) : son amendement n° 46 : informations délivrées par le département au représentant de l'Etat sur le revenu minimum d'insertion et le revenu minimum d'activité ; adopté. – **Art. L. 262-49 du code de l'action sociale** : son amendement n° 47 : informations données par le département au représentant de l'Etat sur les caisses d'allocations familiales et la caisse de mutualité sociale agricole ; adopté. – **Art. L. 262-50 du code de l'action sociale** : son amendement n° 48 : informations données par le département au représentant de l'Etat sur les caisses d'allocations familiales et la caisse de mutualité sociale agricole ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3733) : son amendement n° 49 : présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement portant sur l'évaluation de l'application de la présente loi ; adopté. – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* : Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 57 (rédaction).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8738) : son amendement n° I-107 : exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les centrales hydrauliques dépendant des barrages existants ; retiré.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales – **Discussion générale** (p. 9860, 9863) : RMI répondant à une exigence constitutionnelle de dignité humaine. Engagement de la collectivité. Réforme en accord avec ces principes. Utilité de la décentralisation. Renforcement par l'Assemblée nationale du contenu des contrats d'insertion. Précision par le Sénat du contenu des programmes départementaux d'insertion. Suppression après 2004 de l'inscription obligatoire de 17 % de crédits d'insertion au budget des départements. Attribution inutile aux associations de lutte contre l'exclusion d'une possibilité d'exercer un recours en se substituant à l'allocataire. Intérêt du RMA. Cible visée. Justification des dérogations au droit du travail. Exigences liées au contrat. Recherche de l'efficacité et d'une insertion dans la durée. Apports de l'Assemblée nationale : sécurisation de la situation des bénéficiaires ; accès prioritaire aux contrats aidés des anciens allocataires de l'ASS. Compensation du transfert de compétences aux départements. Clarification des conditions d'entrée en vigueur de la décentralisation du RMI. Articulation entre la mission d'insertion des départements et l'action du service public de l'emploi. Nécessité de réviser l'architecture des dispositifs d'insertion existants. Evaluation indispensable de la réforme. Propose l'adoption sans modification du projet de loi. – **Art. 3** *(Conditions financières de la décentralisation du RMI et de la création du RMA)* (p. 9878) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 6 (suppression) et n° 7 (ajustement annuel de la compensation aux départements des charges liées au RMI). – **Art. 4** *(Attribution au président du conseil général des pouvoirs de décisions individuelles en matière de RMI – art. L. 262-14, L. 262-17, L. 262-19, L. 262-21, L. 262-23, L. 262-24, L. 262-27, L. 262-28, L. 262-35, L. 262-36, et L. 262-44 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9879) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 9881) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Roland Muzeau (modification des conditions d'attribution du RMI aux étrangers titulaires d'un titre reconnu équivalent au titre de séjour temporaire). – **Art. additionnel après l'art. 9 bis** (p. 9882) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Roland Muzeau (instauration d'un avis conforme de la commission locale d'insertion préalablement à toute décision de suspension de l'allocation pour refus de signer un contrat d'insertion). – **Art. 18** *(Elaboration et conclusion du contrat d'insertion – art. L. 262-37 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9884) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Roland Muzeau (possibilité pour les allocataires du RMI de se faire assister par une personne de leur choix dans leurs démarches). – **Art. additionnel avant l'art. 21** (p. 9885) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Roland Muzeau (instauration d'un recours suspensif pour les décisions de retrait de l'allocation). – **Art. 28** *(Crédits départementaux d'insertion – art. L. 263-5 à L. 269-9 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 9886, 9887) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Roland Muzeau (suppression) et demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. André Lardeux (suppression immédiate de l'inscription obligatoire de 17 % de crédits d'insertion au budget des départements). – **Art. 34 bis** *(Mise à disposition des personnels de l'Etat chargés de la gestion du RMI)* (p. 9888) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion – revenu minimum d'activité – art. L. 322-4-15 à L. 322-15-9 nouveaux du code du travail)* (p. 9892, 9894) : s'oppose aux amendements de M. Roland Muzeau n° 16 (suppression), n° 18 (délai entre le terme d'un contrat d'insertion RMA et l'embauche d'un nouveau salarié sur le même poste), n° 17 (interdiction de recours au RMA après la rupture d'un CDD), n° 19 (contingentement de l'emploi des bénéficiaires du RMA dans une même entreprise), n° 20 (obligation de formation) et n° 22 (assimiliation du RMA à un salaire). – **Art. 41** *(Entrée en vigueur de la loi)* (p. 9899) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de Mme Anne-Marie Payet (report de la date d'application dans les départements d'outre-mer).

SERGENT (Michel)

sénateur (Pas-de-Calais)

SOC

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre suppléant de l'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz le 9 octobre 2003.

Membre titulaire de la Commission nationale du sport de haut niveau.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Sports **[n° 73 tome 3 annexe 34 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Sports – Budget**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (19 mars 2003) – **Art. 29** *(Prise en compte de la création de la CCAMIP dans les codes de la sécurité sociale et de la mutualité)* (p. 1855, 1856) : soutient l'amendement n° 197 de M. François Marc (inscription dans le code de la mutualité de la création de la CCAMIP) ; rejeté. Rejet de la technique du code pilote et du code suiveur appliquée par le Gouvernement. – **Art. additionnel après l'art. 44 ou après l'art. 55** (p. 1898) : soutient l'amendement n° 208 de M. Bernard Angels (obligation pour les banques d'informer leurs clients des frais bancaires mis à leur charge) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 56** (p. 1910) : soutient

l'amendement n° 247 de M. Michel Charasse (contrôle du Parlement sur la réorganisation du réseau et des services de la Banque de France) ; rejeté. – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-3 du code de commerce** *(Composition et organisation du Haut conseil du commissariat aux comptes)* (p. 1939, 1940) : soutient l'amendement n° 248 de M. Robert Badinter (intégration de deux avocats à la composition du Haut conseil du commissariat aux comptes) ; retiré. – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-2 du code de commerce** *(Commission régionale d'inscription)* (p. 1950) : soutient l'amendement n° 249 de M. Robert Badinter (présence d'un avocat au sein de la commission régionale d'inscription) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. 6** *(Mesures fiscales en faveur des jeunes entreprises innovantes réalisant des projets de recherche et développement)* (p. 8587) : soutient l'amendement n° I-128 de M. Gérard Miquel (suppression) ; rejeté. (p. 8593) : son opposition au dispositif et non au principe des entreprises innovantes. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 8608) : soutient l'amendement n° I-133 de M. Gérard Miquel (application du régime de publicité des successions supposées en déshérence aux donations) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 12 quater** (p. 8652) : soutient l'amendement n° I-138 de Mme Danièle Pourtaud (application d'un taux réduit de TVA aux différents supports interactifs comme les CD-roms et les DVD) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (25 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 14 bis** (p. 8691) : soutient l'amendement n° I-141 de M. Gérard Miquel (augmentation de l'abattement de taxe sur les salaires spécifique aux associations) ; rejeté.

Deuxième partie :

Sports

– (29 novembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9131, 9132) : évolution des crédits. Interrogation sur leur consommation. Baisse des dépenses d'investissement. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Emplois dans le domaine sportif. Lutte contre le dopage. Gestion financière des clubs de football. Mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances. Stratégie ministérielle de réforme. Au nom de la commission, recommande l'adoption de ce budget.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9916, 9917) : approbation des objectifs du texte. Regret de son examen dans la précipitation. Coexistence de textes divergents sur la question. Interrogation sur la compétence régionale en matière de création de communautés aéroportuaires. Inquiétude des associations de riverains. Question du financement. Absence de priorités dégagées. Problème du troisième aéroport. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte. – **Art. 2** *(Mission et périmètre d'intervention de la communauté aéroportuaire)* (p. 9929) : soutient l'amendement n° 9 de M. Bernard Angels (recentrage des missions de la communauté aéroportuaire et inscription du concept de développement durable dans ses missions) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : le groupe socialiste s'abstient sur le texte.

– Proposition de loi relative à la création du registre international français [n° 92 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9944, 9947) : déclin de la vocation maritime de la France. En tant qu'élu du littoral, espère en l'avenir d'une économie maritime. Texte invitant à la réflexion. Défense de la profession de marin. Insuffisance du volet social du texte. Absence de négociation avec les personnels concernés. Caractère ultra-libéral de la proposition de loi initiale. Amélioration insuffisante de la nouvelle rédaction. Problème du manque de compétitivité du pavillon français. Préférence des employeurs pour une main d'oeuvre étrangère peu chère et insuffisamment qualifiée. Danger pour la main d'oeuvre française. Recours au registre Kerguelen. Fragilité du dispositif proposé et difficultés d'interprétation. Risque pour la formation professionnelle maritime. Opposition des marins à ce texte. Régression sociale. Généralisation d'un système de sous-traitance. Absence de protection du navigant. Avantage financier accordé aux armateurs. Souhaite une nouvelle définition de la politique maritime. Développement du volet social et humain. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9964) : le groupe socialiste votera contre le texte. Attend du Gouvernement une réelle concertation avec tous les personnels et les intervenants de la marine marchande.

SIDO (Bruno)

sénateur (Haute-Marne)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications le 9 octobre 2003.

Membre titulaire du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 195 (2002-2003)] pour la confiance dans l'économie numérique **[n° 345 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Police et sécurité – Pouvoirs publics et Constitution – Recherche, sciences et techniques – Société – Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 260 (2002-2003)] portant transposition de la directive 2000 / 60 / CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

[n° 119 (2003-2004)] (17 décembre 2003) – **Environnement – Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2130) : intervient sur les amendements de suppression n° 15 de la commission spéciale, n° 91 de M. Bernard Barraux, n° 123 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 223 de Mme Odette Terrade. – **Art. 10** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* – **Art. L. 127-4 du code de commerce** *(Solidarité entre les contractants)* (p. 2151) : son amendement n° 141 : après immatriculation de la nouvelle entreprise, assouplissement du régime de coresponsabilité de l'accompagnateur et du bénéficiaire en fonction des modalités du contrat d'accompagnement ; retiré.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3856, 3857) : densité de la circulation routière en Haute-Marne. Modernisation indispensable. Nécessité de rénover les lignes ferroviaires n° 4 et n° 10 ; intérêt national pour l'aménagement du territoire.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 4537, 4538) : définition et encadrement de la liberté de communication en ligne. Volonté de réduire la fracture numérique. Développement local. Couverture du territoire en téléphonie mobile. Optimisme relatif à la diffusion des nouvelles technologies. Volonté des pouvoirs publics. Etude des possibilités de filtrage. – **Art. additionnel avant l'art. 1er A** (p. 4556) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 165 de M. Pierre-Yvon Trémel (constitution d'un fonds de soutien à l'aménagement numérique du territoire). – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4560) : son amendement n° 11 : exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; adopté après modification par le sous-amendement n° 167 de M. Pierre-Yvon Trémel. (p. 4564) : son amendement n° 12 : conséquence ; adopté. Son amendement n° 13 : conditions de création des infrastructures de réseaux de télécommunications par les collectivités territoriales ; adopté après modification par le sous-amendement n° 142 de M. Christian Gaudin. (p. 4565) : son amendement n° 14 : coordination ; adopté. (p. 4565, 4566) : s'oppose à l'amendement n° 148 de Mme Odette Terrade (suppression). Sur son amendement n° 11 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 198 de M. Jean-François Le Grand (élargissement pour les collectivités locales de la possibilité d'exploiter les réseaux des télécommunications) et n° 214 de M. Paul Blanc ; demande le retrait du sous-amendement n° 213 de M. Paul Blanc, accepte le sous-amendement n° 167 de M. Pierre-Yvon Trémel et demande l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement n° 166 de M. Pierre-Yvon Trémel. Sur son amendement n° 13 précité, s'oppose au sous-amendement n° 199 de M. Jean-François Le Grand et accepte le sous-amendement n° 142 de M. Christian Gaudin. Accepte les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 47 identique à son amendement n° 11 précité, n° 48 identique à son amendement n° 13 précité et n° 49 (coordination). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 98 de M. Jean-François Le Grand (possibilité pour les collectivités locales de manifester une préférence pour une technologie lors d'un appel d'offres). – **Art. additionnels après l'art. 1er A** (p. 4570) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Pierre-Yvon Trémel (obligation pour les propriétaires de réseaux de télécommunications de communiquer le plan des réseaux aux communes). S'oppose aux amendements identiques n° 99 de M. Jean Pépin et n° 130 de M. Jean-Paul Amoudry (obligation des opérateurs de télécommunications en cas d'enfouissement des lignes électriques leur servant de support). (p. 4572) : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Jean-Paul Amoudry (possibilité pour les collectivités territoriales de réaliser des installations de génie civil relatives aux télécommunications parallèlement à d'autres travaux). – **Art. 1er B** *(Couverture du territoire en téléphonie mobile par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale)* (p. 4575) : son amendement n° 15 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté après modification par le sous-amendement n° 201 du Gouvernement. (p. 4576, 4577) : s'oppose à l'amendement n° 149 de Mme Odette Terrade (suppression). Demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Philippe Nogrix (compensation pour les opérateurs de téléphonie mobile tenus de faire des efforts d'investissement sur des zones non rentables). Sur son amendement n° 15 précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 169 , n° 170 et n° 171 et accepte le sous-amendement n° 201 du Gouvernement. – **Art. additionnels après l'art. 1er B** (p. 4579) : s'oppose à l'amendement n° 172 de M. Pierre-Yvon Trémel (obligation de diffusion des documents publics numérisés). S'oppose à l'amendement n° 173 de M. Pierre-Yvon Trémel (conditions de diffusion des données publiques numérisées). (p. 4580) : s'oppose à l'amendement n° 174 de M. Simon Sutour (droits et devoirs des opérateurs de télécommunications concernant l'enfouissement de leurs réseaux). – **Art. 1er** *(Définition de la communication publique en ligne – art. 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication)* (p. 4582) : son amendement n° 16 : définition des services de radio et de télévision, et champ de compétence du CSA ; adopté. (p. 4583, 4584) : sur son amendement n° 16 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 143 de M. Bernard Barraux. S'oppose à l'amendement n° 175 de Mme Danièle Pourtaud (délimitation du champ de compétence du CSA). – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 4585) : son amendement n° 17 : remplacement dans l'ensemble de la législation française du terme "radiodiffusion sonore" par le terme "radio" ; adopté.

– Suite de la discussion (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-7 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4623) : soutient l'amendement de la commission des lois saisie pour avis n° 50 (rédaction) ; adopté, identique à son amendement n° 18 ; adopté. – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4624) : accepte l'amendement n° 134 de M. René Trégouët (précision). Son amendement n° 19 : précision de la définition d'hébergeur ; adopté. Soutient les amendements, identiques à son amendement n° 19 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 51 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 87 ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 135 de M. René Trégouët (rédaction). (p. 4628) : sur les amendements de M. René Trégouët, demande le retrait du n° 137 (création d'un comité national d'éthique sur Internet) et s'oppose au n° 136 (aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs). S'oppose aux amendements n° 150 de Mme Odette Terrade (précision) et n° 177 de Mme Danièle Pourtaud (restriction de la responsabilité civile des hébergeurs). Accepte les amendements, identiques à son amendement n° 20 : rédaction, de la commission des lois saisie pour avis n° 52 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 88. (p. 4632) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. Jack Ralite (définition du caractère illicite des diffusions). – **Art. 43-9 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4633) : s'oppose à l'amendement n° 178 de Mme Danièle Pourtaud (encadrement du régime de la responsabilité pénale des hébergeurs). – **Art. 43-9-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4635) : son amendement n° 22 : suppression de la procédure de notification ; adopté. Soutient les amendements identiques à son amendement n° 22 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 54 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 89 ; adoptés. (p. 4636) : s'oppose aux amendements identiques de Mme Odette Terrade n° 152 et de Mme Danièle Pourtaud n° 179 (caractère obligatoire de la procédure de notification). – **Art. 43-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4638) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Danièle Pourtaud (procédure permettant au juge de prescrire la fermeture d'un site à un hébergeur).

Demande le retrait des amendements identiques n° 3 de M. Christian Gaudin et n° 120 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation pour les fournisseurs d'accès de proposer à leurs abonnés des logiciels de filtrage). Demande le retrait des amendements identiques n° 4 de M. Christian Gaudin et n° 121 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation faite aux fournisseurs d'accès d'empêcher l'accès à un contenu par leurs abonnés). – **Art. 43-13 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4639) : son amendement n° 24 : suppression de l'obligation de vérification des données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs d'accès et les hébergeurs ; adopté. Soutient les amendements identiques à son amendement n° 24 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 56 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 91 ; adoptés. Estime les amendements identiques n° 6 de M. Christian Gaudin, n° 154 de Mme Odette Terrade et n° 182 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de l'obligation de vérification de données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs d'accès et les hébergeurs), portant sur le même objet que son amendement n° 24 précité, satisfaits par ce dernier. (p. 4640) : son amendement n° 25 : rédaction ; adopté. Soutient l'amendement, identique à son amendement n° 25 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 57. – **Art. 43-14 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** : son amendement n° 26 : précision ; adopté. Soutient les amendements identiques à son amendement n° 26 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 58 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 93 ; adoptés. – **Art. 79-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4642) : son amendement n° 29 : harmonisation ; adopté. Soutient l'amendement, identique à son amendement n° 29 précité, de la commission des lois saisie pour avis n° 63 ; adopté. – **Art. 4** *(Responsabilité des prestataires techniques intermédiaires)* : son amendement n° 30 : compatibilité avec la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ; retiré. Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. Bernard Barraux n° 144, portant sur le même objet que son amendement n° 30 précité. – **Art. 5** *(Attribution et gestion des noms de domaine – art. L. 34-11 du code des postes et télécommunications)* : accepte l'amendement n° 202 du Gouvernement (précision). – **Art. 5 bis** *(Cas d'infraction pénale)* (p. 4645) : s'oppose à l'amendement n° 184 de Mme Danièle Pourtaud (suppression) et accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 96 (extension des pouvoirs du CSA aux chaînes du câble et du satellite). – **Art. additionnel après l'art. 5 quater** (p. 4646) : accepte l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 97 (protection de l'enfance et de l'adolescence). – **Art. 6** *(Définition du commerce électronique et de l'établissement)* : son amendement n° 31 : clarification de la définition du commerce électronique ; adopté. Soutient l'amendement de la commission des lois saisie pour avis, identique à son amendement n° 31 précité, n° 64 ; adopté. (p. 4647) : estime l'amendement n° 186 de M. Pierre-Yvon Trémel (précision) satisfait par son amendement n° 31 précité. – **Art. 8** *(Clause de sauvegarde)* (p. 4649) : accepte l'amendement n° 187 de M. Pierre-Yvon Trémel (rédaction de la clause de sauvegarde). – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4650) : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Pierre-Yvon Trémel (responsabilité des personnes concourant aux transactions). Accepte l'amendement n° 203 du Gouvernement (détermination par un décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de l'article 9). (p. 4651) : s'oppose à l'amendement n° 189 de M. Daniel Raoul (obligation d'information du prestataire au moyen d'un standard ouvert). (p. 4652) : estime l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Lorrain (suppression de l'obligation d'information sur les logiciels utilisés) satisfait par son amendement n° 32 (rétablissement des mentions obligatoires prévues par la directive et suppression de l'ajout d'une obligation d'information sur les logiciels utilisés). Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 155 de Mme Odette Terrade (rétablissement de l'obligation d'information sur les logiciels utilisés). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4684) : attente du "paquet télécom". Clarifications à apporter au cours de la navette.

– **Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6976, 6977) : favorable à l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés).

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8819) : votera l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004) et regrette le retrait du sous-amendement n° I-302 de M. Gérard Miquel (compensation aux départements de la charge financière des personnels affectés à la gestion du RMI). Souhaite des précisions sur le mode de calcul des personnels d'Etat travaillant pour le RMI dans les départements.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)]** – (15 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30** (p. 10070) : son amendement n° 24 : éligibilité au fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, des infrastructures passives permettant l'extension de la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile ; adopté.

SIGNÉ (René-Pierre)

sénateur (Nièvre)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2497) : approbation des propos de ses collègues du groupe socialiste. Contradictions du projet de loi et de la politique éducative du Gouvernement. Conséquences pour les zones rurales de l'insuffisance du dispositif prévu. Responsabilité républicaine d'éducation de l'Etat. Urgence d'un débat au Parlement sur l'éducation nationale. Opposition du groupe socialiste à ce texte. – **Art. additionnels avant l'art. 2** : soutient l'amendement n° 88 de M. Serge Lagauche

(intégration d'une formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cursus éducatif) ; rejeté. (p. 2525) : soutient l'amendement n° 97 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans l'apprentissage de l'écriture) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 98 de M. Serge Lagauche (encadrement des élèves dans le cadre de l'apprentissage de la lecture) ; rejeté. (p. 2532) : soutient l'amendement n° 107 de M. Serge Lagauche (mission éducative de l'Etat d'orientation professionnelle des jeunes) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) (p. 2584) : soutient l'amendement n° 14 de M. Serge Lagauche (articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 15 de M. Serge Lagauche (intégration des activités périscolaires dans le projet d'articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire) ; rejeté. (p. 2590, 2591) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 28 (prise en compte par l'orientation du choix des élèves) ; et n° 29 (prise en compte par l'orientation du choix des élèves entre les filières scientifiques et les filières littéraires) ; rejetés. – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2603) : soutient l'amendement n° 7 de M. Serge Lagauche (aménagement des horaires des assistants d'éducation compatible avec les études supérieures) ; rejeté. (p. 2604) : soutient l'amendement n° 81 de M. Serge Lagauche (attribution des emplois d'assistant d'éducation aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 144 de M. Serge Lagauche (précision relative aux missions confiées aux assistants d'éducation) ; rejeté soutient l'amendement n° 147 de M. Serge Lagauche (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire) ; rejeté. (p. 2605) : soutient l'amendement n° 145 de M. Serge Lagauche (participation des assistants d'éducation à la mise en oeuvre de l'articulation entre le cours moyen deuxième année et la classe de sixième) ; rejeté (p. 2611) : soutient l'amendement n° 5 de M. Serge Lagauche (temps de travail des assistants d'éducation) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 164 de M. Serge Lagauche (mise en place d'un financement distinct de celui des assistants d'éducation pour les auxiliaires de vie scolaire) ; rejeté.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4390, 4391) : importance des découvertes archéologiques. Réforme nécessaire mais hâtive. Aggravation de la situation par les amputations budgétaires. Limitation de la mission de service public de l'archéologie préventive. Pénalisation des aménageurs ruraux. Projet de loi incohérent et dangereux. – **Art. 2** *(Réalisation des diagnostics d'archéologie préventive)* (p. 4404, 4405) : soutient l'amendement n° 41 de M. Yves Dauge (suppression) ; rejeté.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9025, 9026) : handicap des écoles rurales pour le maintien d'un système éducatif performant. Importance de la préscolarisation ; ébauche de ségrégation sociale et territoriale. Efficacité de la scolarisation en maternelle. Définition indispensable des missions de l'école. (p. 9027) : avantage de la préscolarisation sur le développement de l'enfant. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9030) : mise en place tardive des contrats éducatifs locaux. Disparition des aides-éducateurs et des postes de MI-SE. Perte de moyens humains. Manque de souplesse des postes CIVIS. Dispositif intéressant des écoles ouvertes. Intervention des bénévoles dans le monde éducatif. Décalage entre les discours et les moyens dégagés.

SOULAGE (Daniel)

sénateur (Lot-et-Garonne)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programme pour l'outre-mer le 12 juin 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 214 (2002-2003)] de programme pour l'outre-mer **[n° 292 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Budget – Outre-mer.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs sur les foires et salons **[n° 444 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Entreprises – Justice – PME, commerce et artisanat.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques : Cancùn : un nouveau départ pour l'OMC? **[n° 2 (2003-2004)]** (1er octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Traités et conventions – Union européenne.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs

associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 771, 772) : contexte économique et social tendu. Logique de la privatisation. Réussite d'Air France. Constitution d'un réseau d'alliances. Nécessité d'échanges de capital. Question de justice sociale. Inquiétudes soulevées. Le groupe de l'UC votera le projet de loi.

– *Deuxième lecture* **[n° 216 (2002-2003)]** – (1er avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2284, 2285) : adaptation de la compagnie à la situation économique. Nécessité d'un réseau d'alliances. Bien-fondé de la décision de privatisation. Texte répondant aux impératifs de nécessité économique et de justice sociale. Inquiétude des salariés. Questions en suspens. Le groupe de l'UC votera le projet de loi.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan – **Discussion générale** (p. 3406, 3407) : difficultés économiques de certains départements d'outre-mer. Retard important dans les domaines du logement, du transport et de la politique environnementale. Dotation de continuité territoriale. Habilitation du Gouvernement à légiférer par ordonnance afin d'adapter le droit métropolitain. Effort fiscal en faveur de l'outre-mer français.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. 33** *(Taux réduit de TVA pour les logements évolutifs sociaux)* (p. 3550) : son amendement n° 33 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 35** (p. 3554) : accepte l'amendement n° 193 de Mme Lucette Michaux-Chevry (caractère facultatif de l'intervention de la Caisse des dépôts et consignations dans le domaine de l'aménagement foncier et urbain). – **Art. 39** *(Compétence des régions d'outre-mer en matière de transports ferroviaires)* (p. 3562) : s'oppose à l'amendement n° 138 de Mme Lucette Michaux-Chevry (compétence des régions d'outre-mer en matière d'aménagement numérique du territoire). – **Art. additionnel après l'art. 40** (p. 3564) : accepte l'amendement n° 194 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prorogation de la durée des agences chargées de la mise en valeur des zones côtières dans les départements d'outre-mer et possibilité en Guyane et en Martinique de céder aux ayants-droit les constructions édifiées sur cette zone). – **Art. 41** *(Offices de l'eau dans les départements d'outre-mer)* (p. 3567) : son amendement n° 34 : rectification ; adopté. – **Art. L. 213-13 du code de l'environnement** : s'oppose à l'amendement n° 258 de M. Claude Lise (instauration pour les offices de l'eau de taxes sur la pollution). – **Art. L. 213-14 du code de l'environnement** : Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 133 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prise en compte de la consommation réelle de l'eau dans le calcul de la redevance). (p. 3568) : accepte l'amendement n° 238 de M. Rodolphe Désiré (diminution du taux plafond de la redevance sur les prélèvements d'eau destinés à l'agriculture). Son amendement n° 35 : rédaction ; adopté. – **Art. L. 213-15 du code de l'environnement** : son amendement n° 36 : garanties offertes au redevable soumis à un contrôle sur place de l'office visant à vérifier l'assiette de la redevance ; retiré. (p. 3569) : son amendement n° 37 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 41** : son amendement n° 38 : implantation des grandes surfaces dans les départements d'outre-mer ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Jean-Paul Virapoullé (implantation des grandes surfaces dans les départements d'outre-mer) au profit de son amendement analogue n° 38 précité. – **Art. 43** *(Habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures nécessaires à l'actualisation du droit applicable à l'outre-mer)* (p. 3580) : accepte l'amendement n° 207 de M. Georges Othily (ajout d'une législation sur le transport fluvial en Guyane). – **Art. 44** *(Ratification d'ordonnances portant habilitation du Gouvernement à prendre des mesures législatives nécessaires à l'actualisation du droit applicable outre-mer)* (p. 3584) : son amendement n° 39 : rectification ; adopté. Son amendement n° 40 : précision ; adopté.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9303, 9304) : maintien des crédits à périmètre constant. Votera ce budget. Financement des calamités agricoles : exemple du Lot-et-Garonne. Nécessité d'un système de d'"assurance récolte". Baisse des crédits des offices agricoles : exemple de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture, ONIFLHOR, et conséquences pour l'Aquitaine. Interrogation sur les initiatives du Gouvernement en matière de développement des biocarburants. Menace sur la production tabacole. – **Art. 48** *(Budgets annexes. Services votés)* (p. 9343, 9344) : aléas climatiques de l'année 2003 : orages sur le Lot-et-Garonne. MSA. Retraites agricoles.

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9591, 9593) : priorité à donner au développement des territoires ruraux. Hétérogénéité du monde rural. Objectif de maintien et de développement de la vie économique en zone rurale. Caractère contraignant de la réglementation des constructions. Nécessité de maintenir une offre minimale des services publics et privés. Besoins en matière d'infrastructures. Exemple du Lot-et-Garonne. Poursuite de l'effort en matière d'accès aux nouvelles technologies. Moyens existants au service du développement du milieu rural. Initiative de Jean François-Poncet en faveur de l'installation des Parisiens dans le Lot-et-Garonne. Devoirs des collectivités locales. Le groupe de l'UC votera le projet de budget.

SOUVET (Louis)

sénateur (Doubs)

UMP

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Travail et emploi **[n° 77 tome 4 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Travail – Budget.**

INTERVENTIONS

– **Procès-verbal** – (4 mars 2003) (p. 1192) : article 33, alinéa 5 du règlement. Au nom de ses collègues Valérie Létard, Michel Thiollière, Jean-Paul Alduy, Jacques Poirier et en son nom propre, fait part de leur opposition à l'amendement n° 141 tendant à insérer un article additionnel après l'art. 6 quater du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction (procès-verbal de la séance du 27 février 2003).

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (15 octobre 2003) – **Art. 19** *(Création d'un délit spécifique de mariage simulé – art. 21 quater nouveau de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945)* (p. 6691, 6692) : intervient sur cet article.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Travail, santé et solidarité – I. – Travail

– (27 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le travail et l'emploi (p. 8939, 8941) : doublement des crédits lié à la rebudgétisation du FOREC. Dégradation conjoncturelle du marché du travail. Amélioration attendue de la politique d'allégement du coût du travail. Adéquation imparfaite entre l'offre et la demande d'emploi. Renforcement de la mobilisation du service public de l'emploi. Démarche singulière de rénovation de l'image de l'ANPE dans une période de restriction budgétaire. Financement des actions en faveur des publics prioritaires. Remise en ordre nécessaire des divers instruments d'insertion. Interrogation sur le bilan des différents contrats existants. Accompagnement des restructurations économiques ; bilan des "accords de méthode". Financement du régime de solidarité. Réforme de l'ASS. Réorientation de la politique de l'emploi vers la création d'emplois dans le secteur marchand. Avis favorable de la commission à l'adoption des crédits du travail et des articles 80 et 80 bis rattachés.

SUEUR (Jean-Pierre)

sénateur (Loiret)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique relatif aux juges de proximité – *Deuxième lecture* **[n° 103 (2002-2003)]** – (22 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 198, 200) : contestation du vote conforme. Sens des procédures parlementaires. Proximité du tribunal d'instance ; possibilité d'augmenter les moyens de cette juridiction. Effet d'annonce. Impossibilité de faire appel. Autonomie discutable des juges de proximité. Intérêt d'une expérimentation. Improvisation et incohérence du texte. – **Question préalable** (p. 204, 205) : soutient la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (tendant à opposer la question préalable) ; rejetée. – **Avant l'article 1er** (p. 206, 207) : soutient l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (organisation de la juridiction de proximité) ; rejeté. – **Art. 1er** *(Statut des juges de proximité – Chapitre V quinquies de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958)* – **Art. 41-17 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(Critères de recrutement des juges de proximité)* (p. 209) : soutient l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fonctions dévolues au juge de proximité) ; rejeté. (p. 211) : soutient l'amendement n° 7 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour les assesseurs de tribunaux pour enfants d'exercer les fonctions de juge de proximité) ; rejeté. – **Art. 41-21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958** *(cumul avec une autre activité professionnelle – règles d'incompatibilités)* (p. 212) : soutient l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (incompatibilité entre les fonctions de juge de proximité et l'exercice d'un mandat électif) ; rejeté.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 944) : souci du respect de l'environnement. Importance des SCOT. Désaccord sur la restriction de leur champ d'application. Faculté donnée aux maires de fixer une surface minimale pour les parcelles constructibles. Nécessité de mixité sociale.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. 1er** *(Assouplissement de la règle de constructibilité limitée en l'absence de schémas de cohérence territoriale, SCOT)* (p. 995) : intervient sur les amendements identiques n° 144 de M. Yves Coquelle et n° 190 de M. Daniel Reiner (abaissement à 15 000 habitants du seuil de population rendant nécessaire l'élaboration d'un SCOT). Recul du Gouvernement. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 998) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement de la commission saisie pour avis n° 83 (compétence des communes et des EPCI pour la délimitation du périmètre des SCOT) et, sur ce dernier au sous-amendement n° 241 du Gouvernement. – **Art. 2 bis** *(Faculté pour le maire de fixer une taille minimale des terrains constructibles)* (p. 1007) : intervient sur les amendements identiques n° 145 de M. Yves Coquelle et n° 192 de M. Claude Domeizel (suppression). Possibilité de préserver l'urbanisation traditionnelle sans recourir à la fixation d'une surface minimale. Remise en cause de la mixité sociale. Question des parcs.

– Adoption des conclusions négatives du rapport de la commission des lois sur la motion n° 196 (2002-2003) tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen – (5 mars 2003) (p. 1283, 1285) : propos de M. Jacques Chirac du 10 avril et du 10 décembre derniers. Attachement d'une large majorité des Français au pluralisme. Position du ministre de l'intérieur. "Culte du vote conforme". Débats sur les projets de loi constitutionnelle, pour la sécurité intérieure, sur les juges de proximité. Arguments de M. Michel Dreyfus-Schmidt sur ce dernier. (p. 1285, 1286) : décision du Conseil constitutionnel sur le texte relatif aux juges de proximité. Atteinte à l'équilibre des institutions. Possibilité de propositions sur le seuil des 10 % des inscrits.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 1296, 1298) : sa motion n° 38 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Projet de loi contraire à la Constitution. Rôle important dévolu aux abstentionnistes. Démonstration de M. Etienne Tête, adjoint au maire de Lyon. Propos de M. Bayrou. Distorsions engendrées par l'application simultanée des seuils de 5 % et de 10 %. Contrainte de la fusion constituant une atteinte au droit. Risque d'inégalité entre les candidats. Données chiffrées. Seuils superflus pour compenser les effets supposés négatifs du scrutin proportionnel. Prime de 25 % garantissant une majorité stable et cohérente. Décision du Conseil constitutionnel de 1990 concernant la loi relative à la limitation des dépenses électorales. Problème du pluralisme. Seuils des autres élections. Article V de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Paradoxe de la non-élection possible d'une tête de liste. Propos de MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Nicolas Alfonsi à propos de la Corse. Problème de la parité. Demande l'adoption de la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Art. additionnels après l'art. 33** (p. 1325) : intervient sur l'amendement n° 334 de M. Bernard Frimat (décompte spécifique des bulletins blancs et annexion au procès verbal). – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 1326) : incompréhension des arguments du secrétaire d'Etat. (p. 1327, 1328) : ses amendements n° 201 : fonction des modes de scrutin, n° 202 : non-atteinte à la juste représentation des opinions politiques démocratiques et n° 203 : non-atteinte à la juste représentation des opinions politiques démocratiques dans des conditions excessives ; rejetés. (p. 1330) : ses amendements n° 204 : garantie du pluralisme au sein des assemblées délibératives des collectivités locales par le mode de représentation proportionnelle, n° 205 : élection des membres des assemblées délibératives des collectivités locales au scrutin proportionnel et n° 206 : élection des membres des assemblées délibératives des collectivités locales au scrutin proportionnel à l'exception des communes de moins de 3 500 habitants ; rejetés.

– Suite de la discussion (6 mars 2003) – **Art. 1er** *(Durée du mandat des conseillers régionaux – art. L. 336 du code électoral)* (p. 1361) : intervient sur l'amendement n° 211 de M. Bernard Frimat (échelonnement du prochain renouvellement des conseils régionaux) déposé pour susciter un débat. Aurait souhaité un débat avec le Premier ministre. – **Art. 2** *(création de sections départementales au sein des listes régionales de candidats – relèvement du seuil d'admission à la répartition des sièges – art. L. 338 du code électoral)* (p. 1399) : soutient l'amendement n° 226 de M. Claude Domeizel (mention du département d'origine de chaque candidat sur les listes) ; rejeté. (p. 1401) : soutient l'amendement n° 230 de M. Bernard Frimat (fixation par avance du nombre de sièges à pourvoir par section départementale) ; rejeté. – **Art. 7** *(désignation du candidat tête de liste – art. L. 347 et L. 351 du code électoral)* (p. 1438) : soutient l'amendement n° 267 de M. Bernard Frimat (suppression) ; rejeté

– Suite de la discussion (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 1463) : contradictions et ambiguités. Prime majoritaire de 25 %. Propos de M. Patrice Gélard. S'interroge sur le type de scrutin. (p. 1476) : soutient l'amendement n° 254 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté. (p. 1481) : soutient l'amendement n° 256 de M. Bernard Frimat (diminution à 3,5 % du seuil des suffrages nécessaires pour fusionner avec une autre liste entre les deux tours) ; rejeté.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Intitulé du titre Ier (précédemment réservé le 5 mars 2003 p. 1312)** (p. 1592, 1599) : soutient les amendements, sur le même objet, de M. Bernard Frimat n° 160, 161, 174, 175 et 185 (nouvel intitulé du titre Ier) ; retirés, ainsi que, sur le même objet, l'amendement n° 184 (nouvel intitulé du titre Ier) ; rejeté. (p. 1601, 1602) : ses amendements, sur le même objet, n° 198 et 199 : nouvel intitulé du titre Ier ; retirés. (p. 1604, 1605) : favorable à l'amendement n° 184 de M. Bernard Frimat (nouvel intitulé du titre Ier). – **Art. 12 A** *(Remboursement forfaitaire des dépenses électorales – art. 2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1606) : le groupe socialiste vote contre l'article 12 A.

– **Suite de la discussion** (12 mars 2003) – **Art. 16** *(Régime des incompatibilités – art. 6-2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977, art. L. 2122-4, L. 2511-25, L. 3122-3, L. 4133-3 du code général des collectivités territoriales, art. L. 122-4 et L. 122-4-1 du code des communes)* (p. 1646, 1647) : souhaite connaître la position du Gouvernement sur la situation de M. Charles Pasqua. Rapport de M. Patrice Gélard. Souhaite savoir si M. Charles Pasqua est parlementaire européen. – **Rappel au règlement** (p. 1651) : élection de M. Charles Pasqua à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine. Demande au Gouvernement d'être tenu informé des instructions du ministre de l'intérieur à M. Le préfet des Hauts-de-Seine s'agissant de l'application de la loi à M. Charles Pasqua. Demande si, selon le Gouvernement, M. Charles Pasqua est ou non membre du Parlement européen. – **Art. 32** *(Instauration d'un seuil pour le versement de la première fraction de l'aide publique aux partis politiques – art. 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988)* (p. 1661, 1662) : soutient l'amendement n° 319 de M. Bernard Frimat (repli) ; rejeté.

– **Projet de loi portant nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 247 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 2563) : sa motion n° 1 : tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Refus du débat par les membres de l'UMP. Propos de M. Nicolas Sakozy. Réforme non indispensable. Absence de recours par Lionel Jospin à l'article 49-3 de la Constitution. Nécessité d'une nouvelle évocation de la question de constitutionnalité. Aurait souhaité l'adoption d'autres dispositions respectant la position du Conseil constitutionnel. Problème de la Corse. Position du Conseil constitutionnel. Question des sections départementales. Position de M. Nicolas Sarkozy sur la complexité. Mise en garde du Conseil constitutionnel. Obscurité et incompréhension. Paradoxe inscrit dans la loi. Doute du Conseil constitutionnel sur la pertinence du dispositif concernant la tête de liste régionale. Dispositif illogique et contestable. Possibilité de solution. Le groupe socialiste demande l'adoption de la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Art. 4** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* (p. 2572) : Intervient sur les amendements de suppression n° 3 de M. Robert Bret et n° 5 de M. Bernard Frimat.

– **Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)]** – (9 avril 2003) – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2597) : trouble des représentants des personnels de l'éducation nationale à l'égard du dispositif proposé.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (6 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 2894, 2896) : dessaisissement du Parlement. Ampleur du champ concerné. Etonnement devant la défiance manifestée à l'égard du Parlement. Dénonciation de la pratique de l'habilitation permanente. Désapprobation du système proposé. Problème des procurations. Questions électorales. Contraintes engendrées par les dispositions relatives à la fiscalité. Demande le retrait de l'article 4 relatif aux contrat entre personnes de droit public et personnes de droit privé. Dispositions contraires aux intérêts des petites et moyennes entreprises. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi. – **Art. 1er A** *(Conseil d'orientation de la simplification administrative)* (p. 2907, 2908) : son amendement n° 99 : suppression ; rejeté. Souhaite connaître les arguments du Gouvernement en faveur du recours aux ordonnances en matière de marchés publics et de questions électorales. Importance des sujets traités. Possibilité de suivre la procédure parlementaire normale. (p. 2909) : défavorable à l'amendement n° 144 du Gouvernement (suppression des membres du Conseil économique et social au sein du conseil d'orientation de la simplification administrative). Absence d'argument en faveur du projet de loi d'habilitation. Caractère essentiel des sujets abordés. – **Art. 1er** *(Habilitation à prendre des mesures de simplification générales intéressant les usagers)* (p. 2913) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 10 de la commission (maintien du caractère consultatif des commissions administratives lorsque l'exercice d'une liberté publique ou le principe de libre administration des collectivités territoriales est en cause). Etonnement devant la suppression par l'Assemblée nationale de la mention relative à l'exercice des libertés publiques et au principe de libre administration des collectivités territoriales. – **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 2914) : son amendement n° 105 : gratuité de l'accès des justiciables à la justice administrative ; adopté. Suppression du droit de timbre pour les recours devant les tribunaux administratifs. – **Art. 3** *(Habilitation à clarifier le droit de la commande publique)* (p. 2917) : son amendement n° 100 : suppression ; rejeté. – **Art. 4** *(Habilitation à aménager le régime juridique de contrats existants et à créer de nouvelles formes de contrats en matière de commande publique)* (p. 2920) : son amendement n° 101 : suppression ; rejeté. Risque d'exclusion de milliers de PME et d'artisans. (p. 2928) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 142 de la commission (accès équitable aux contrats visés par l'article des architectes, des concepteurs, des petites et moyennes entreprises et des artisans). – **Art. 5** *(Habilitation à modifier par ordonnance le code général des impôts et le livre des procédures fiscales)* (p. 2929) : soutient les amendements portant sur le même objet de M. Michel Charasse n° 110, 111 et 112 (suppression de l'habilitation en matière fiscale) ; rejetés. (p. 2930) : soutient l'amendement n° 114 de M. Michel Charasse (obligation de ratifier les ordonnances prises en vertu du présent article lors de la plus prochaine loi de finances suivant leur publication) ; rejeté.

– **Projet de loi organisant une consultation des électeurs de Corse sur la modification de l'organisation institutionnelle de la Corse** – *Deuxième lecture* **[n° 318 (2002-2003)]** – (28 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3746, 3747) : préoccupation persistante du groupe socialiste sur la date de la consultation et les imprécisions relatives aux compétences et au mode de scrutin de l'Assemblée de Corse. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3858, 3859) : risque d'abandon de la liaison Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, POLT, au seul motif de l'insuffisante rentabilité sociale et économique. Liaison indispensable au développement des régions traversées. Plan de financement établi. Souhaite le respect par l'Etat de ses engagements.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local [n° 297 (2002-2003)]** – (4 juin 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 3892) : sa motion n° 18 : tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Violation du principe selon lequel les projets de loi relatifs à l'organisation des collectivités territoriales sont soumis en premier lieu au Sénat : projet de loi sur l'expérimentation présenté en premier lieu à l'Assemblée nationale. Risque de tutelle d'une collectivité sur une autre dans l'hypothèse de compétences partagées. Interrogation sur le texte soumis à l'examen préalable du Conseil d'Etat. – **Art. unique** *(Participation des électeurs aux décisions locales – chapitre II et chapitre IV nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales)* – **Art. additionnels après l'art. L.O. 1112-2 du code général des collectivités territoriales** (p. 3899, 3900) : ses amendements n° 20 : ouverture du référendum aux EPCI au lieu et place des communes membres après accord des conseils municipaux de chacune de ces communes ; n° 21, 22 et 23 : de repli ; rejetés. Absence de prise en compte, pour le référendum, du problème de l'intercommunalité. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3916, 3917) : difficulté d'application du référendum en raison du développement de l'intercommunalité.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit** – *Deuxième lecture* **[n° 325 (2002-2003)]** – (10 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4082, 4083) : inquiétude au sujet de l'article 4 relatif à la commande publique. Suppression de fait de la mise en concurrence. Confusion entre le secteur public et le secteur privé. Remise en cause de la liberté de

création architecturale. Au nom du groupe socialiste, demande de voter contre l'article 4.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 2** *(Renouvellement du Sénat par moitié et dispositions transitoires – art. L.O. 276 du code électoral)* (p. 4237, 4238) : absence de relation consubstantielle entre le renouvellement du Sénat et l'esprit du bicamérisme. Favorable aux amendements identiques n° 5 de M. Bernard Frimat et n° 9 de M. Robert Bret (renouvellement intégral du Sénat). – **Art. 4** *(Age d'éligibilité aux élections sénatoriales – art. L.O. 296 du code électoral)* (p. 4244) : favorable aux amendements identiques n° 8 de M. Bernard Frimat et n° 11 de M. Robert Bret (abaissement de l'âge d'éligibilité à vingt-trois ans). Situation incompréhensible au regard de l'âge minimum exigé pour la fonction de Président de la République. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 4246) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (rétablissement pour un sénateur élu au Parlement européen de la liberté de choix entre les deux mandats). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4250) : votera ce texte en dépit du désaccord sur certaines dispositions. Evénement historique de la réduction du mandat sénatorial de neuf à six ans. Modernisation de la vie politique.

– **Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs [n° 334 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4258, 4267) : ses amendements portant sur le même objet n° 28, 29, 31, 32, 33, 36, 40, 43, 44 et 55 : défense de principe du scrutin à la proportionnelle ; rejetés. Respect de la parité. Diversité politique des collectivités territoriales. Pluralisme politique. (p. 4269) : illégitimité de la réduction du champ d'application du scrutin à la représentation proportionnelle. Elaboration de la loi dans le cadre constitutionnel. (p. 4272) : dénonce la vision caricaturale des modes de scrutin figurant dans l'exposé des motifs de la proposition de loi. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 4273, 4276) : ses amendements, portant sur le même objet, n° 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 56, 57, 58, 59, 60 et 61 : prise en compte de l'évolution de la population dans la définition du collège électoral ; rejetés. Amendements de principe. Respect de la décision du Conseil constitutionnel. Prise en compte de la réalité démographique dans la désignation des grands électeurs. Respect des principes d'égalité, de pluralisme et de parité. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 4281, 4282) : défaut d'argumentation de la commission pour rejeter l'amendement n° 17 de M. Bernard Frimat (repli). – **Art. additionnels après l'art. 6** (p. 4286) : soutient l'amendement n° 12 de M. Bernard Frimat (entrée en vigueur reportée au premier renouvellement suivant celui de 2007) ; rejeté. Egalité des séries. (p. 4288) : défavorable à l'amendement n° 1 de M. Philippe Darniche (possibilité pour les candidats élus au scrutin de liste de faire référence sur le bulletin de vote au mouvement politique auquel ils appartiennent ou au représentant national qui les a investis). Personnalisation excessive de la vie politique.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 1er (priorité)** (p. 4937, 4938) : favorable à l'amendement n° 1090 de M. Gérard Delfau (engagement de la Nation à favoriser l'emploi dans les secteurs d'activité affectés par une pénurie de main-d'oeuvre et dans les métiers où la pénibilité est avérée). Conséquences sur les pertes d'emplois dans la culture et la création des décisions relatives aux intermittents du spectacle.

– **Projet de loi organique relatif au référendum local** – *Deuxième lecture* **[n° 399 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5671, 5672) : texte d'affichage. Initiative de la consultation refusée aux citoyens et aux structures intercommunales. Refus du Gouvernement d'inclure les structures intercommunales dans la liste des collectivités territoriales.

– **Projet de loi organique relatif à l'expérimentation par les collectivités territoriales [n° 400 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5686, 5687) : différence de conception de la décentralisation. Conséquences financières de l'expérimentation absentes du projet de loi. Limitation impérative du dispositif dans le temps. Confusion liée à l'application combinée des articles 37 et 72 de la Constitution. Risque d'atteinte à l'unité de la République. Exemple du projet de décret relatif aux marchés publics. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 5694, 5696) : sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Inaccessibilité et inintelligibilité de la loi. Dispositif de prorogation de l'expérimentation par le seul dépôt d'un projet ou d'une proposition de loi contraire à l'article 34 de la Constitution. Violation de l'article 39 de la Constitution réservant en priorité au Sénat la discussion des textes relatifs à l'organisation des collectivités locales. Définition de l'organisation. – **Art. 1er** *(Expérimentation par les collectivités territoriales – chapitre III nouveau du titre unique du livre premier de la première partie du code général des collectivités territoriales, art. L.O. 1113-1 à L.O. 1113-7 nouveaux du code général des collectivités territoriales)* (p. 5700, 5704) : soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 2 (objectif de généralisation des expérimentations) ; n° 3 (caractère d'intérêt général de l'expérimentation) ; n° 4 (principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre) ; n° 5 (impossibilité de proroger une expérimentation) ; n° 6 (respect du service public de l'éducation nationale) ; n° 8 (compensation financière du transfert de charges lié à l'expérimentation) ; n° 9 (principe d'égalité des citoyens devant le service public) ; n° 10 (initiative des collectivités territoriales en terme d'expérimentation) ; n° 11 (fin de l'expérimentation liée à la suppression de dispositions législatives faisant l'objet de dérogations) ; n° 12 (extension de l'expérimentation impossible en cas de non-transmission du rapport d'évaluation au Parlement) ; n° 13 (évaluation continue de l'expérimentation confiée à une commission parlementaire) ; n° 14 (coordination) ; n° 15 (repli) ; n° 16 (repli) ; n° 17 (suppression de la possibilité de prolonger l'expérimentation d'un an par le simple dépôt d'un projet de loi) ; n° 18 (repli) ; et n° 19 (repli) ; rejetés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5708, 5709) : rejet systématique des amendements de l'opposition. Avis favorable du groupe socialiste à l'expérimentation strictement encadrée par la loi. Orientation inquiétante de la décentralisation. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5798, 5800) : rapport du Conseil économique et social. Faiblesse des moyens affectés. Multiplication des zonages. Mixité sociale indispensable. Programme de construction préalable à la démolition. Insuffisance de la politique de renouvellement urbain. Complexité des procédures. Création d'une Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU, inadaptée au mouvement général de décentralisation. Partage néfaste de la politique de la ville entre trois ministères. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5819) : soutient l'amendement n° 235 de M. Jean-Yves Mano (renforcement des efforts de discrimination positive dans les ZEP) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 20 et annexe 2** *(Création de nouvelles zones franches urbaines, ZFU)* (p. 5892, 5893) : différence d'appréciation entre le rapport de la commission et le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS. Choix subjectif des zones franches. (p. 5897) : choix des zones franches fait sur des critères politiques. Manque de rigueur scientifique et d'objectivité. – **Art. 20 bis** *(Prolongation de l'exonération d'impôt sur les bénéfices dans les ZRU – art. 44 sexies du code général des impôts)* (p. 5898) : demande de réactualisation annuelle des chiffres du rapport de l'IGAS. Effets du dispositif. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 331-3-6 du code de la consommation** *(Renvoi du dossier à la commission de surendettement)* (p. 5957) : soutient l'amendement n° 262 de M. Jean-Yves Mano (traitement prioritaire des créances locatives des organismes de logement social par rapport aux créances des établissements de crédit, en contrepartie du maintien du débiteur dans son logement) ; rejeté. (p. 5958) :

soutient l'amendement n° 274 de M. Jean-Yves Mano (création d'un fichier des établissements prêteurs) ; rejeté.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (2 octobre 2003) – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6256) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 272 de M. Henri de Richemont (dispense des peines complémentaires pour les auteurs d'accidents involontaires). – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6275) : intervient sur l'amendement n° 319 de M. Robert Badinter (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations visées par l'article 225-1 du code pénal). Débat incompréhensible. Unanimité sur le fond. S'interroge sur les raisons du refus de cet amendement. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6282) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 92 de la commission (extension aux délits de recours à la prostitution d'un mineur de la procédure applicable en matière d'infractions sexuelles).

– **Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion [n° 376 (2002-2003)]** – (14 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6595, 6597) : but des jardins familiaux. Prédominance de l'urbanisation et de l'industrialisation sur le mouvement des jardins ouvriers. Nécessité de repenser la ville avec des espaces verts. Intérêt de la proposition de loi. Clarté juridique du texte. Rôle des jardins en matière d'insertion. – **Art. 1er** *(Aménagements du régime d'organisation et de fonctionnement des jardins familiaux)* – **Art. L. 561-1 du code rural** *(Consécration de l'appellation "jardins familiaux")* (p. 6600) : favorable à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Christine Blandin (participation des jardins collectifs aux dynamiques de trame verte et de corridors biologiques). – **Art. L. 563-2 du code rural** *(Conditions du rétablissement des jardins supprimés)* (p. 6601) : soutient l'amendement n° 9 de Mme Marie-Christine Blandin (mise en place d'une expertise sur l'absence de pollution des sols mis à la disposition d'une association de jardins collectifs au titre du rétablissement des jardins supprimés) ; rejeté.

– **Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)]** – (22 octobre 2003) – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7005, 7007) : sa motion n° 18 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Rappel du caractère fondamental, universel et imprescriptible du droit d'asile. Diminution du nombre de réfugiés politiques accueillis en France depuis 1945. Non-conformité à la Constitution du concept d'asile interne, de la notion de "pays d'origine sûr", de la communication au ministère de l'intérieur des documents d'état civil ou de voyage après le rejet d'une demande et de la suppression de la possibilité d'être entendu par la commission de recours des réfugiés et assisté par un conseil. Son opposition à la transposition d'une directive européenne non encore adoptée.

– **Suite de la discussion** (23 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Compétences de l'OFPRA et institution de la protection subsidiaire – art. 2 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7035) : soutient l'amendement n° 46 de M. Louis Mermaz (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne) ; rejeté. (p. 7043) : interrogation sur les modalités de transfert d'un demandeur d'asile vers la partie sûre de son pays. (p. 7045, 7046) : favorable à l'amendement n° 19 de M. Robert Bret (suppression). (p. 7047) : intervient sur l'amendement n° 40 de M. Louis Mermaz (rétablissement du texte initial de la loi du 25 juillet 1952 plaçant l'OFPRA sous la surveillance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). (p. 7048) : favorable à l'amendement n° 21 de M. Robert Bret (reconnaissance de la qualité de réfugié et extension du bénéfice de la protection subsidiaire à la famille du demandeur d'asile et de son conjoint). (p. 7050, 7051) : favorable à l'amendement n° 23 de M. Robert Bret (suppression des paragraphes relatifs à l'asile interne et aux acteurs de protection interne). Opinion de trois associations sur la notion d'asile interne. (p. 7052) : favorable à l'amendement n° 46 de M. Louis Mermaz (suppression du paragraphe relatif à la notion d'asile interne). Position du Haut-Commissariat pour les réfugiés sur la notion d'asile interne. (p. 7053) : défavorable à l'amendement n° 3 de la commission (prise en compte par l'OFPRA de l'auteur de la persécution avant de se prononcer sur la possibilité de l'asile interne). – **Art. 2** *(Organisation de l'OFPRA – Transmission de documents – art. 3 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7058, 7059) : soutient l'amendement n° 54 de M. Louis Mermaz (suppression de la compétence de l'OFPRA pour l'établissement de la liste des pays d'origine sûrs durant la période transitoire entre l'adoption de cette loi et celle des dispositions communautaires) ; rejeté. (p. 7063) : favorable à l'amendement n° 52 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression). (p. 7064) : favorable à l'amendement n° 54 de M. Louis Mermaz (suppression de la compétence de l'OFPRA pour l'établissement de la liste des pays d'origine sûrs durant la période transitoire entre l'adoption de cette loi et celle des dispositions communautaires). (p. 7065, 7066) : favorable à l'amendement n° 57 de M. Louis Mermaz (suppression de la possibilité de transmettre au ministère de l'intérieur les décisions motivées de l'OFPRA et les documents d'état-civil ou de voyage des demandeurs d'asile déboutés). – **Art. 4** *(Composition et compétences de la Commission des recours des réfugiés – art. 5 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7073) : soutient l'amendement n° 63 de M. Louis Mermaz (possibilité pour les requérants de présenter leurs explications à la Commission des recours et de s'y faire assister par un conseil) ; adopté. (p. 7077) : favorable à l'amendement n° 63 de M. Louis Mermaz (possibilité pour les requérants de présenter leurs explications à la Commission des recours et de s'y faire assister par un conseil). Disposition en vigueur actuellement. – **Art. 6** *(Admission au séjour du demandeur d'asile – art. 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7081, 7082) : défavorable à l'amendement n° 77 du Gouvernement (extension de la compétence du préfet de département sur plusieurs départements en matière d'admission au séjour au titre de l'asile). Situation difficile des demandeurs d'asile. Amendement faxé à la commission sans indication claire de sa provenance . – **Art. 7** *(Attribution d'un titre de séjour au demandeur d'asile – art. 11 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile)* (p. 7086, 7087) : soutient l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation de délais de procédure impératifs et courts) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 69 de M. Louis Mermaz (ouverture aux demandeurs d'asile d'un droit d'exercer à titre provisoire une activité professionnelle) ; rejeté.

– **Rappel au règlement** – (28 octobre 2003) (p. 7147, 7148) : demande d'un débat parlementaire sur la proposition du Gouvernement de supprimer un jour férié pour financer le plan d'aide aux personnes âgées.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (29 octobre 2003) – **Question préalable** (p. 7261, 7263) : sa motion n° 346 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Passage de la séparation des pouvoirs à la confusion des pouvoirs. Absence de dessein clair quant à l'avenir des collectivités locales. Manque d'information sur le financement des charges transférées. Exemple de l'allocation spécifique de solidarité. Exemple des transports en commun. Interrogation sur la part du produit de la TIPP transférée aux régions. Taux de la taxe sur les conventions d'assurance transférée aux départements. Nécessité d'une meilleure péréquation. Exemple des hôpitaux. Inconvénients de la réforme de la DGF. – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 7271, 7272) : favorable à l'amendement n° 875 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'une instance dénommée "conférence permanente de la décentralisation"). Refus d'une conception résiduelle des compétences de l'Etat et des finances publiques. Intérêt de la conférence permanente de la décentralisation.

– **Suite de la discussion** (30 octobre 2003) (p. 7294) : ses amendements n° 881 : subordination de l'entrée en vigueur de la loi à une réforme des concours financiers de l'Etat ; et n° 886 : subordination de l'entrée en vigueur de la loi à

l'accroissement des concours financiers au titre de la péréquation ; rejetés. (p. 7295) : ses amendements n° 887 : subordination à une réforme de la DGF donnant plus d'importance aux critères péréquateurs ; et n° 888 : subordination de l'entrée en vigueur de la loi à l'accroissement des ressources des communes comptant des quartiers défavorisés et des habitants en difficulté ; rejetés. (p. 7296) : son amendement n° 889 : subordination à la réforme de l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités ; rejeté. (p. 7297, 7298) : questions sur la péréquation par le biais de ses amendements n° 881, n° 886, n° 887, n° 888 et n° 889 précités. – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7311) : sur l'amendement n° 20 de la commission (coordination, précision et clarification), soutient le sous-amendement n° 1284 de Mme Marie-Christine Blandin ; rejeté. (p. 7334) : défavorable à l'amendement n° 634 de Mme Josiane Mathon (suppression). Attachement du groupe socialiste à l'articulation entre l'action des régions, des départements, des agglomérations et des communes. Région Centre. – **Art. 3** *(Répartition des compétences dans le domaine du tourisme – transfert aux départements du classement des équipements et organismes de tourisme – art. 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992)* (p. 7348) : soutient l'amendement n° 924 de M. Jean-Claude Peyronnet (détermination par décret des règles relatives aux critères de classement et d'agrément des équipements et organismes touristiques) ; devenu sans objet. (p. 7349) : soutient l'amendement n° 923 de M. Bernard Cazeau (compétence de la région pour le classement ou l'agrément des équipements et organismes de tourisme) ; devenu sans objet. (p. 7351) : défavorable à l'amendement de la commission des affaires économiques saisie pour avis n° 246 (précision rédactionnelle). Prérogatives de l'Etat. Favorable à l'amendement n° 1134 (suppression des 3° et 4° de l'article afin de maintenir à l'Etat les décisions de classement et d'agrément des équipements touristiques) retiré par M. Eric Doligé et repris par M. Jean-Claude Peyronnet. (p. 7352) : erreur dans la rectification de l'amendement n° 923 de M. Bernard Cazeau (compétence de la région pour le classement ou l'agrément des équipements et organismes de tourisme). Position inchangée du groupe socialiste. – **Art. 4** *(Réforme par voie d'ordonnance des organismes chargés de la promotion du tourisme)* (p. 7353, 7354) : son amendement n° 925 : suppression ; devenu sans objet. – **Art. additionnel après l'art. 4** (p. 7356) : défavorable à l'amendement n° 1125 de M. Serge Vinçon (extension aux villes ou stations touristiques de la Guyane des dispositions applicables aux communes classées stations balnéaires, thermales ou climatiques). – **Art. 5** *(Extension des compétences des régions en matière de formation professionnelle – art. L. 214-12 du code de l'éducation, art. L. 118-7, intitulé et chapitres premier et II du titre IV du livre IX du code du travail)* (p. 7368, 7369) : favorable à l'amendement n° 409 de M. Bernard Frimat (répartition des compétences entre la région et l'Etat en matière de formation professionnelle). – **Art. 6** *(Plan régional de développement des formations professionnelles, PRDFP – art. L. 214-13 du code de l'éducation)* (p. 7379) : intervient sur l'amendement n° 1148 de M. Gérard Longuet (suppression de la consultation de la commune d'accueil pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter une nouvelle formation). – **Art. 7** *(Mention dans le code du travail du plan régional de développement des formations professionnelles – art. L. 940-2 nouveau du code du travail)* (p. 7381) : soutient l'amendement n° 1005 de Mme Marie-Christine Blandin (coordination) ; rejeté. – **Art. 11** *(Politique d'accueil, d'information et de conseil à l'orientation dans le domaine de la formation professionnelle – art. L. 214-12-1 nouveau du code de l'éducation, art. L. 940-3 nouveau du code du travail)* (p. 7394) : favorable à l'amendement n° 1001 de M. Gilbert Chabroux (participation des services d'orientation de l'AFPA aux actions en faveur de l'accueil, de l'insertion et de l'orientation des jeunes et des adultes). Attachement à l'AFPA.

– **Suite de la discussion** (4 novembre 2003) – **Art. 12** *(Transfert aux départements de certaines routes classées routes nationales – art. L. 111-1 et L. 121-1 du code de la voirie routière)* (p. 7429, 7430) : favorable aux amendements identiques n° 343 de M. Claude Biwer et n° 660 de Mme Evelyne Didier (suppression). Incertitudes des élus relatives à la compensation financière des transferts.

– **Suite de la discussion** (5 novembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 38** (p. 7532) : favorable à l'amendement n° 627 de M. Gérard Miquel (possibilité de transférer aux départements, à titre expérimental, les compétences communales dans le domaine de l'eau). – **Art. 43** *(Transfert aux régions de la responsabilité de la politique de formation des travailleurs sociaux – Possibilité de déléguer aux départements l'agrément des établissements dispensant des formations initiales – art. L. 451-2 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7555, 7556) : favorable à l'amendement n° 1054 de M. Bernard Cazeau (suppression de la mention prescrivant le financement des formations par les régions).

– **Suite de la discussion** (6 novembre 2003) – **Art. 48** *(Extension, à titre expérimental, des compétences des départements pour la mise en oeuvre des mesures d'assistance éducative dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse)* (p. 7586, 7587) : favorable aux amendements identiques n° 713 de Mme Josiane Mathon et n° 873 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression). Confusion des pouvoirs. Refus de la conception d'un Etat résiduel. – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7594) : opposition du groupe socialiste à l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux). Accroissement de la ségrégation. (p. 7597, 7598) : favorable à l'amendement n° 946 de M. Jean-Yves Mano (création de commissions d'attribution de logements à l'échelon municipal). – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7646) : conclusions alarmantes du Conseil d'analyse économique sur la situation des quartiers. Maintien de l'interrogation relative au rôle de l'Etat en matière d'attribution de logement social. Le groupe socialiste votera contre l'article 49. – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7651, 7652) : soutient l'amendement n° 955 de M. Yves Dauge (suppression) ; rejeté. Atteinte à la mission de solidarité de l'Etat. Elargissement du champ d'action des fonds de solidarité pour le logement, FSL, aux impayés non financés. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7660, 7661) : cohérence nationale de l'action du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, CNOUS, et des centres nationaux des oeuvres universitaires et scolaires, CROUS. Interrogation sur les compensations financières. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7675, 7676) : libre choix d'accès des communes aux services de la DDE dans des conditions de gratuité. Risque d'accroissement des charges financières des communes. Le groupe socialiste votera les amendements identiques n° 743 de Mme Marie-France Beaufils et n° 966 de M. Yves Dauge (suppression).

– **Suite de la discussion** (13 novembre 2003) – **Art. 54** *(Possibilité pour les régions de participer, à titre expérimental, au financement d'équipements sanitaires et de siéger, avec voix délibérative, au sein des commissions exécutives des agences régionales d'hospitalisation)* (p. 7787) : risque d'inégalités de soins entre les régions. Silence du ministre sur

les modalités de péréquation. (p. 7792, 7793) : absence de véritable réponse sur la péréquation. Prise en charge dangereuse des dépenses hospitalières par les régions. (p. 7795) : sur l'amendement n° 145 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 54), favorable au sous-amendement n° 1163 de M. Gérard Longuet. (p. 7796) : complexité de l'expérimentation engagée. Réticences du groupe UMP du Sénat. – **Art. 56** *(Transfert à l'Etat de la responsabilité des campagnes de prévention et de lutte contre les grandes maladies – art. L. 1423-1 à L. 1423-3, L. 2112-1, L. 2311-5, L. 3111-11, L. 3111-12 nouveau, intitulé du chapitre II du titre Ier du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3112-2 à L. 3112-5, intitulé du titre II du livre Ier de la troisième partie, art. L. 3121-1, L. 3121-3 nouveau du code de la santé publique)* (p. 7811) : incohérence du texte. Le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 747 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 57** *(Lutte contre les insectes vecteurs de maladies – art. L. 3114-5, L. 3114-6 du code de la santé publique, art. 1er et 10-1 nouveau de la loi n° 64-1246 du 13 décembre 1964)* (p. 7813) : incompréhension sur le partage entre l'Etat et les départements pour la lutte contre les insectes. (p. 7814) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'article 57. – **Art. 58** *(Gestion des écoles de formation des professions paramédicales – art. L. 4311-7, L. 4311-8, intitulé du titre VIII du livre III de la quatrième partie, chapitre unique du titre VIII du livre III de la quatrième partie, art. L. 4381-1, chapitre II nouveau du titre VIII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique)* (p. 7819) : reprend l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1164 : réalisation d'un audit financier avant le transfert de charges ; rejeté. (p. 7820) : favorable à l'amendement n° 1020 de M. Jean-Pierre Godefroy (suppression). (p. 7821, 7822) : intérêt de son amendement n° 1164 précité, non satisfait par l'amendement n° 1165 de M. Gérard Longuet (repli). Son rappel au règlement : interrogation sur les retraits et dépôts successifs de l'amendement de M. Gérard Longuet n° 1166 (compensation par l'Etat des charges nouvelles créées par la détermination du nombre d'étudiants en formation paramédicale). – **Art. 59** *(Transfert aux communes, à titre expérimental de la responsabilité de la politique de résorption de l'insalubrité dans l'habitat)* (p. 7826, 7827) : le groupe socialiste est favorable à l'amendement n° 749 de M. Jack Ralite (suppression). Désengagement de l'Etat dans le domaine social. – **Art. 60** *(Compétences de l'Etat en matière d'éducation – art. L. 211-1 du code de l'éducation)* (p. 7834, 7835) : regrette l'absence du ministre de l'éducation nationale. Favorable à l'amendement n° 1035 de M. Serge Lagauche (compétences régaliennes dans le domaine de l'éducation). (p. 7836, 7837) : favorable à l'amendement n° 1026 de M. Serge Lagauche (précision). Favorable à l'amendement n° 1027 de M. Serge Lagauche (précision). Favorable à l'amendement n° 1028 de M. Serge Lagauche (respect du principe d'égalité). – **Art. additionnel après l'art. 60** (p. 7840) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 755 de Mme Annie David (mission du Centre national de documentation pédagogique, CNDP). – **Art. 61** *(Conseil territorial de l'éducation nationale – art. L. 239-1 du code de l'éducation)* (p. 7841) : création d'un conseil territorial de l'éducation nationale à l'encontre de la réforme de l'Etat visant à supprimer de trop nombreuses instances. – **Rappel au règlement** (p. 7850) : manque de sérénité dans l'examen du projet de loi sur les responsabilités locales en raison des délais imposés.

– **Suite de la discussion** (14 novembre 2003) – **Rappel au règlement** (p. 7891) : nécessité de la présence de parlementaires pendant le débat et pas seulement à l'heure du vote. Demande une suspension de séance. – **Art. 67** *(Transfert aux départements et aux régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens ouvriers et de service des collèges et lycées – art. L. 213-2, L. 213-2-1 nouveau, L. 214-6, L. 214-6-1 nouveau, L. 211-8, L. 213-2, L. 213-8, L. 214-10, L. 216-4, L. 421-23, L. 442-9 du code de l'éducation et art. L. 811-7 du code rural)* (p. 7905) : mauvais choix de priorité du Gouvernement. Inquiétude suscitée par le projet de décentralisation. Interrogation sur les coûts financiers en jeu. – **Art. 69** *(Transformation de certains établissements d'enseignement du second degré en établissements publics locaux d'enseignement – art. L. 422-1, L. 422-2, L. 422-3 nouveau du code de l'éducation et art. L. 811-8 du code rural)* (p. 7928, 7929) : se réjouit du souci de cohérence qui a présidé à la rédaction des articles 68 et 69. – **Art. 70** *(Prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles publiques et privées par les établissements publics de coopération intercommunale – art. L. 212-8 et L. 442-13-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7932) : intervient sur l'amendement n° 1038 de M. Serge Lagauche (précision). (p. 7934) : le groupe socialiste ne votera pas l'article. Attachement à des lois définissant les règles de vie commune. – **Art. 73** *(Transfert aux collectivités territoriales de la propriété de certains monuments historiques appartenant à l'Etat ainsi que des objets mobiliers qu'ils renferment)* (p. 7951, 7952) : défavorable à l'article. Transfert par l'Etat d'un grand nombre de charges sans compensation. Caractère choquant de la philosophie de l'article. Absence de critère pour déterminer un partage clair. (p. 7953, 7954) : soutient l'amendement n° 1046 de M. Yves Dauge (exclusion de certaines catégories de monuments de la liste des monuments historiques transférés) ; rejeté. Appartenance au patrimoine national des monuments en question. (p. 7954) : soutient l'amendement n° 1047 de M. Yves Dauge (précision du contenu de la convention passée entre l'Etat et la collectivité intéressée) ; adopté. Soutient l'amendement n° 1048 de M. Yves Dauge (garantie du bon état de conservation des monuments transférés par l'Etat) ; rejeté. (p. 7956) : défavorable à l'amendement n° 355 de M. Jean-Léonce Dupont (possibilité de transférer la propriété d'objets mobiliers appartenant à l'Etat autres que ceux déjà présents dans les immeubles classés qui leur sont transférés). (p. 7957) : intervient sur l'amendement précité n° 1046 de M. Yves Dauge. Caractère choquant de l'article 73. Image universelle véhiculée par les monuments historiques. Désaccord sur l'emploi du mot "immeubles". (p. 7958) : défavorable à l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 337 (coordination rédactionnelle). Souhaite connaître la définition du mot "ressort". Attachement à l'amendement précité n° 1047 de M. Yves Dauge. Rôle de l'Etat de veiller à l'utilisation du patrimoine historique. (p. 7959) : dispositions de l'article 73 moins favorables aux collectivités locales que celles actuellement en vigueur. (p. 7959, 7960) : conteste l'accusation d'obstruction faite par le rapporteur. – **Art. 75** *(Compétences des collectivités territoriales et de l'Etat à l'égard des établissements d'enseignement public de musique, de danse et d'art dramatique – art. L. 216-2 et L. 216-2-1 nouveau du code de l'éducation)* (p. 7966) : situation actuelle des écoles nationales de musique, de danse et d'art dramatique et des conservatoires nationaux de région. Interrogation sur l'affectation future des sommes transférées par l'Etat aux régions et départements. (p. 7969) : absence de garantie pour les villes pour le financement des établissements à caractère national. (p. 7969) : défavorable aux amendements identiques n° 178 de la commission et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 339 (clarification des responsabilités respectives de chaque niveau de collectivité). Favorable aux amendements n° 795 de Mme Annie David (réaffirmation du rôle prépondérant de l'Etat en matière d'enseignement artistique) et n° 364 de M. Joseph Kergueris (suppression de la prise en charge par le département de l'accès à l'enseignement initial des élèves résidant dans des communes ne disposant pas d'établissement).

– **Suite de la discussion** (15 novembre 2003) – **Art. addititionnels avant l'art. 88** (p. 8027, 8028) : intervient sur l'amendement n° 810 de M. Thierry Foucaud (réforme des finances locales). Question au ministre sur les finances locales. Constate l'absence du rapporteur pour avis de la commission des finances. – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8033) : insuffisance des dispositions de cet article. Citation de l'intervention du Président du Sénat du 16 septembre 2003. (p. 8038) : soutient l'amendement n° 898 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des compétences déjà exercées) ; rejeté. (p. 8048) : favorable à l'amendement n° 898 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des compétences déjà exercées). (p. 8049) : favorable à

l'amendement n° 897 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation des transferts de charge déguisés). (p. 8052) : favorable à l'amendement n° 896 de M. Jean-Claude Peyronnet (modulation des impositions opérant la compensation financière). (p. 8053) : défavorable à l'amendement n° 1309 du Gouvernement (conditions d'exécution des contrats de plan Etat-régions). – **Art. additionnels avant l'art. 88** (p. 8057) : intentions du Gouvernement sur la déliaison des taux d'imposition locale. Question sur l'évolution du produit de la taxe professionnelle. – **Art. 19 (précédemment réservé)** *(Confirmation des engagements financiers conclus au titre du contrat de plan Etat-région)* (p. 8058) : soutient les amendements de M. Daniel Reiner n° 893 (ordre et extinction des obligations des parties), et n° 894 (repli) ; rejetés. – **Art. additionnels après l'art. 88** (p. 8061) : favorable à l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 370 (financement des transferts, des créations et des extensions de compétences). Soutient l'amendement n° 903 de M. Jean-Claude Peyronnet (compensation du coût en personnel dans le cadre du transfert de compétences) ; rejeté. – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8065, 8066) : texte incohérent comportant des dispositions contradictoires. – **Art. additionnels après l'art. 89** (p. 8069) : s'abstiendra sur l'amendement n° 580 de M. Gérard Delfau (amélioration du dispositif de la DGF). (p. 8070) : s'abstiendra sur l'amendement n° 581 de M. Gérard Delfau (affectation d'une somme de 10 milliards d'euros au fonds de correction des déséquilibres régionaux). – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8071, 8072) : rédaction restrictive à l'égard des intercommunalités. – **Art. 92** *(Substitution d'un Conseil national des politiques publiques locales au Conseil national des services publics départementaux et communaux – art. L. 1111-8 nouveau, titre III du livre II de la première partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8079) : défavorable à l'instauration de ce conseil. Soutient l'amendement n° 975 de M. Daniel Reiner (financement de ce conseil) ; devenu sans objet. – **Art. 94** *(Missions et compétences du préfet de région – art. 21-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions)* (p. 8083) : cumul des fonctions de préfet de région et de préfet de département. – **Art. 98** *(Habilitation à réformer par ordonnance le contrôle de légalité)* (p. 8088) : son amendement n° 978 : suppression ; adopté. Soutient les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 979 et n° 980 (repli) ; devenus sans objet. – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8099) : risque d'instauration d'une conception ultralibérale de l'organisation du territoire. Soutient l'amendement n° 985 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression) ; rejeté. – **Art. additionnel avant l'art. 107** (p. 8111) : intervient sur l'amendement n° 1102 de M. Charles Guené (représentation des petites communes et des communes associées au sein des organes délibérant des EPCI). – **Art. 111** *(Pouvoirs de police du président de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre – art. L. 5211-19-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8115) : soutient l'amendement n° 986 de M. François Marc (transfert des pouvoirs de surveillance et de contrôle sur l'organisation de manifestations) ; rejeté. – **Art. 112** *(Définition de l'intérêt communautaire – art. L. 5215-20 et L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8119) : soutient les amendements de M. Daniel Reiner n° 988 (extension du dispositif aux communautés de communes) ; retiré, et n° 989 (repli) ; adopté. Soutient l'amendement n° 990 de M. Daniel Reiner (allongement du délai offert aux communautés existantes) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 112** (p. 8120) : soutient l'amendement n° 987 de M. François Marc (délégation de signature du maire aux chefs de service dans le cadre des communautés urbaines) ; adopté. – **Art. 124** *(Dotation de solidarité communautaire – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8133) : soutient l'amendement n° 905 de M. François Marc (suppression) ; rejeté. (p. 8134) : son amendement n° 908 : répartition en fonction de critères de péréquation ; devenu sans objet. Sur l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 379 (création par les EPCI à fiscalité mixte et versement à des EPCI limitrophes), son sous-amendement n° 1313 ; adopté. Soutient l'amendement n° 906 de M. Bernard Frimat (suppression de la notion de zone d'intérêt départemental) ; devenu sans objet. (p. 8135) : intervient sur son sous-amendement n° 1313 précité. – **Art. 125** *(Fonds de concours entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs communes membres – art. L. 5214-16, L. 5216-5 et L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales)* (p. 8138) : soutient l'amendement n° 904 de M. Bernard Frimat (possibilité de verser des fonds de concours pour l'investissement et le fonctionnement d'équipements ne faisant pas partie des compétences transférées) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 125** (p. 8140) : soutient l'amendement n° 907 de M. Daniel Raoul (possibilité pour les communautés d'agglomérations d'être prestataires d'un EPCI) ; retiré.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** (p. 8719, 8720) : imprécision quant aux nouvelles charges liées à la réforme de la décentralisation. Evolution de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et de la dotation de solidarité rurale, DSR. Limites de la péréquation. Instauration d'une dotation globale de fonctionnement pour les régions. Dotation de compensation de la taxe professionnelle. Création d'une dotation nationale de péréquation.

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9260) : interrogation sur le retour sur le terrain des policiers en tenue affectés à des tâches administratives. Stagnation des crédits de la formation et fonctionnement des écoles. Instauration d'une prime aux résultats. (p. 9261) : interrogation sur le nombre de personnes réellement recrutées.

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Décentralisation

– (2 décembre 2003) (p. 9269, 9271) : inquiétude suscitée par le projet de loi relatif aux responsabilités locales. Baisse des crédits. Défauts de la nouvelle architecture de la dotation globale de fonctionnement. Eparpillement des dotations de péréquation. Complexité du dispositif. Diminution de la péréquation. – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9289) : augmentation depuis 1996 des concours de l'Etat aux collectivités locales. Diminution des abondements de l'Etat à la DSU et à la DSR. Effet péréquateur relatif de la dotation d'intercommunalité.

Justice

– (8 décembre 2003) (p. 9637) : évolution de la population carcérale. Problèmes de suroccupation et du suicide en prison. Nécessité de développer les alternatives à l'emprisonnement.

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Caractères généraux de la Polynésie française)* (p. 10255) : favorable à l'amendement n° 173 de M. Simon Sutour (substitution de la qualification "collectivité d'outre-mer" à celle de "pays d'outre-mer"). Avis récent du Conseil d'Etat. – **Art. 2** *(Responsabilité conjointe de l'Etat et de la Polynésie française pour le développement de la collectivité et pour le soutien aux communes)* (p. 10257) :

défavorable à l'amendement n° 93 de M. Gaston Flosse (substitution de la désignation de "pays d'outre-mer" à celle de "collectivité d'outre-mer" pour la Polynésie française). – **Art. 5** *(Institutions de la Polynésie française)* (p. 10258) : favorable à l'amendement n° 177 de M. Simon Sutour (suppression de la mention du président dans les institutions de la Polynésie française). Refus de la dérive présidentialiste. – **Art. 6** *(Communes de la Polynésie française)* (p. 10259) : favorable à l'amendement n° 178 de M. Simon Sutour (précision de l'élection des communes au suffrage universel direct). – **Art. 12** *(Modification ou abrogation de lois postérieures à l'entrée en vigueur du projet de statut)* (p. 10263) : favorable à l'amendement n° 180 de M. Simon Sutour (substitution des mots "le président du gouvernement" aux mots "le président de la Polynésie française"). – **Art. 14** *(Compétences de l'Etat)* (p. 10266) : défavorable à l'amendement n° 100 de M. Gaston Flosse (précision rédactionnelle visant à réserver à la Polynésie française la compétence pour tout enseignement dispensé hors de l'université). – **Art. 18** *(Protection du marché du travail local)* (p. 10269) : défavorable aux amendements de M. Gaston Flosse n° 104 (extension des critères permettant de bénéficier des mesures de préférence locale en matière d'emploi) et n° 105 (harmonisation rédactionnelle indiquant que les actes prévus à l'article 139 sont dénommés "actes prévus à l'article 139 dénommés "lois du pays""). – **Art. 19** *(Protection du patrimoine foncier)* (p. 10272) : défavorable à l'amendement n° 106 de M. Gaston Flosse (ajout de la nationalité et de la naissance aux critères justifiant des mesures en faveur de la population locale en matière de protection du patrimoine foncier). – **Art. 24** *(Casinos, cercles, jeux et loteries)* (p. 10285) : le groupe socialiste est défavorable à l'amendement n° 110 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article tendant à préciser les compétences de l'Etat et de la Polynésie française en matière de jeux de hasard). Suspicion d'un régime particulier pour les cercles de jeux et les casinos en Polynésie française. – **Art. 30** *(Participation au capital des sociétés privées gérant un service public ou de sociétés commerciales)* (p. 10287) : favorable à l'amendement n° 188 de M. Simon Sutour (suppression). – **Art. 64** *(Attributions du président de la Polynésie française)* (p. 10305, 10306) : favorable à l'amendement n° 199 de M. Simon Sutour (suppression). Opposition du groupe socialiste à la dérive présidentialiste. Refus d'un changement de caractère subreptice. Interroge le Gouvernement sur les raisons de l'urgence et l'absence de consultation des représentants et des habitants de la Polynésie française sur l'évolution de leur statut. – **Art. 69** *(Mode d'élection du président)* (p. 10308) : favorable à l'amendement n° 202 de M. Simon Sutour (suppression de la possibilité d'élire un président qui ne serait pas membre de l'assemblée de la Polynésie française). Problème de la légitimité démocratique. – **Art. 73** *(Formation du gouvernement)* (p. 10310) : favorable à l'amendement n° 204 de M. Simon Sutour (limitation à douze du nombre de ministres). – **Art. 75** *(Incompatibilités)* (p. 10311) : le groupe socialiste vote contre l'amendement n° 43 de la commission (rectification). – **Art. 106** *(Mode d'élection du représentant à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10322, 10323) : votera l'amendement n° 209 de M. Simon Sutour (maintien du seuil d'admissibilité des listes à la répartition des sièges à 5 % des suffrages exprimés). Opposé à la réduction des capacités d'expression des nombreuses formations politiques d'opposition. – **Art. 122** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10327, 10328) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 212 de M. Simon Sutour (désignation des membres du bureau de l'assemblée à la représentation proportionnelle). – **Art. 127** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10329) : défavorable à l'amendement n° 145 de M. Gaston Flosse (versement de l'indemnité aux représentants de l'assemblée jusqu'à la première réunion de la nouvelle assemblée élue). – **Art. 138** *(Délibérations de l'assemblée)* (p. 10332) : intervient sur l'amendement n° 148 de M. Gaston Flosse (nouvelle rédaction de l'article). Interrogation sur les caractéristiques des actes dénommés lois du pays et sur celles des délibérations. – **Art. 139** *("Lois du pays")* (p. 10333) : favorable à l'amendement n° 217 de M. Simon Sutour (substitution des mots "lois de la collectivité" aux mots "lois du pays"). – **Art. 158** *(Application en Polynésie française des dispositions relatives aux référendums décisionnels locaux)* (p. 10344) : soutient les amendements de M. Simon Sutour n° 223 et 224 (attribution à l'assemblée de la Polynésie française de l'initiative d'organiser un référendum local) ; retirés.

SUTOUR (Simon)

sénateur (Gard)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face

à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société**.

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne**.

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche**.

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement**.

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société**.

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports**.

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 38 (2003-2004)] – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi n° 39 (2003-2004)** (p. 10251, 10254) : s'interroge sur la précipitation et le contenu de la réforme. Regrette l'absence de consultation locale et de bilan de l'application du dernier statut réformé en 1996. Comparaison non pertinente avec la Nouvelle-Calédonie. Nécessité de promouvoir le développement économique en Polynésie française plutôt que les changements institutionnels. Profonds déséquilibres sociaux. Regrette l'impossibilité d'une mission parlementaire sur place en raison de la brièveté des délais. Verrouillage du contrôle parlementaire. Suspicion sur l'ensemble du projet. Crainte d'une disparition des partis d'opposition avec le nouveau mode de scrutin. Présidentialisation extrême du régime. Absence de contre-pouvoirs. Utilisation inappropriée de la dénomination "pays d'outre-mer". Caractère inconstitutionnel et insécurité juridique des lois du pays. Réduction regrettable du nombre d'actes soumis au contrôle de légalité. Inquiétudes concernant les conséquences des essais nucléaires sur la population et sur l'écosystème. Nécessité de garantir à la population des droits égaux à ceux des Français de la métropole. Le groupe socialiste votera contre ces deux projets de loi. – **Art. 1er** *(Caractères généraux de la Polynésie française)* (p. 10255) : son amendement n° 173 : substitution de la qualification "collectivité d'outre-mer" à celle de "pays d'outre-mer" ; rejeté. (p. 10256) : ses amendements n° 174 : précision, et n° 175 : prise en compte des spécificités géographiques aux côtés des "intérêts propres" ; adoptés. – **Art. 2** *(Responsabilité conjointe de l'Etat et de la Polynésie française pour le développement de la collectivité et pour le soutien aux communes)* (p. 10257) : son amendement n° 176 : rappel du principe de la libre administration des communes et de la non-tutelle d'une collectivité sur une autre ; retiré. – **Art. 5** *(Institutions de la Polynésie française)* (p. 10258) : son amendement n° 177 : suppression de la mention du président dans les institutions de la Polynésie française ; rejeté. Personnalisation du pouvoir contraire au fonctionnement démocratique des institutions. – **Art. 6** *(Communes de la Polynésie française)* (p. 10259) : son amendement n° 178 : précision de l'élection des communes au suffrage universel direct ; rejeté. – **Art. 9** *(Consultation de l'assemblée de Polynésie française sur les projets et propositions de loi)* (p. 10260) : son amendement n° 179 : allongement des délais de consultation accordés à l'assemblée ; rejeté. – **Art. 12** *(Modification ou abrogation de lois postérieures à l'entrée en vigueur du projet de statut)* (p. 10262) : son amendement n° 180 : substitution des mots "le président du gouvernement" aux mots "le président de la Polynésie française" ; rejeté. – **Art. 14** *(Compétences de l'Etat)* (p. 10264) : son amendement n° 181 : exclusion de la gestion des hydrocarbures et des gaz des compétences de la Polynésie française ; rejeté. Son amendement n° 182 : maintien des principes fondamentaux des obligations commerciales dans la compétence exclusive de l'Etat ; rejeté. – **Art. 18** *(Protection du marché du travail local)* (p. 10270) : son amendement n° 183 : définition par l'assemblée de Polynésie française de la durée de résidence nécessaire pour bénéficier de la préférence pour l'emploi local ; rejeté. – **Art. 19** *(Protection du patrimoine foncier)* (p. 10271) : son amendement n° 184 : obligation pour la Polynésie française de prendre des actes subordonnant à déclaration les transferts entre vifs de propriétés foncières ; rejeté. Son amendement n° 185 : possibilité de préempter une propriété foncière pour la sauvegarde ou la mise en valeur des espaces naturels quelle que soit la durée de résidence en Polynésie française de l'acheteur ; rejeté. (p. 10273) : son amendement n° 186 : détermination des règles relatives à la protection du patrimoine foncier et à l'exercice du droit de préemption par l'assemblée de Polynésie française ; rejeté. – **Art. 25** *(Audiovisuel)* (p. 10286) : son amendement n° 187 : suppression de l'obligation faite au CSA de consulter le gouvernement de la Polynésie française sur les décisions individuelles relevant de sa compétence ; rejeté. – **Art. 30** *(Participation au capital des sociétés privées gérant un service public ou de sociétés commerciales)* (p. 10287) : son amendement n° 188 : suppression ; rejeté. – **Art. 31** *(Champ d'application du principe de participation)* (p. 10288) : ses amendements n° 189 : suppression de la possibilité donnée aux institutions de la Polynésie française d'intervenir dans le domaine législatif avec l'approbation de l'Etat et n° 190 : suppression des dispositions de droit pénal en matière de jeux de hasard du champ d'habilitation de la Polynésie française ; rejetés. – **Art. 49** *(Règles relatives aux marchés publics et délégations de service public)* (p. 10297) : son amendement n° 191 : précision de l'exercice des compétences de la Polynésie française dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures ; adopté. – **Art. 52** *(Fonds intercommunal de péréquation)* (p. 10298) : son amendement n° 192 : organisation de la présidence du comité des finances locales ; rejeté. – **Art. 53** *(Instauration de taxes, impôts et redevances au profit des communes)* (p. 10299) : son amendement n° 193 : mise en oeuvre de l'instauration d'impôts dans le respect des principes d'autonomie fiscale posés par l'article 72-2 de la Constitution ; rejeté. – **Art. 54** *(Concours de la Polynésie française aux communes)* (p. 10300) : son amendement n° 194 : réécriture de l'article tendant à supprimer la possibilité pour la Polynésie française de mettre ses agents à disposition des communes ; rejeté. Atteinte au principe de libre administration des communes. – **Art. 55** *(Conventions de délégation de compétences)* : son amendement n° 195 : suppression de la possibilité pour les communes de signer une convention avec la Polynésie française pour la réalisation de projets d'équipements collectifs ou la gestion de services publics ; rejeté. – **Art. 56** *(Extension du domaine public des communes)* (p. 10301) : son amendement n° 196 : substitution de l'avis simple de l'assemblée de Polynésie française à l'avis conforme en matière de détermination du domaine initial des communes ; rejeté. – **Art. 58** *(Collège d'experts fonciers)* (p. 10302) : son amendement n° 197 : consultation obligatoire du collège d'experts fonciers sur toute question relative à la propriété foncière ; rejeté. – **Art. 63** *(Attributions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10304) : son amendement n° 198 : nouvelle rédaction de l'article précisant que l'exécutif de la Polynésie française est le gouvernement ; rejeté. Volonté évidente de personnalisation du pouvoir. – **Art. 64** *(Attributions du président de la Polynésie française)* (p. 10305) : son amendement n° 199 : suppression ; rejeté. Dénonce l'octroi d'un statut de président de la République sans consultation des Polynésiens. Conditions d'examen par le Parlement inadmissibles. – **Art. 69** *(Mode d'élection du président)* (p. 10307) : ses amendements n° 200 :

rétablissement de l'appellation "président du gouvernement" ; rejeté, et n° 201 : précision de l'élection du président au scrutin secret ; adopté. (p.10308) : son amendement n° 202 : suppression de la possibilité d'élire un président qui ne serait pas membre de l'assemblée de la Polynésie française ; rejeté. (p. 10309) : son amendement n° 203 : instauration d'un troisième tour de scrutin pour l'élection du président à défaut d'obtention de la majorité absolue à l'issue des deux premiers tours ; rejeté. – **Art. 73** *(Formation du gouvernement)* (p. 10310) : ses amendements n° 205 : précision rédactionnelle visant à supprimer la distinction entre le vice-président et les ministres et n° 204 : limitation à douze du nombre de ministres ; rejetés. – **Art. 74** *(Conditions requises pour exercer les fonctions de membre du gouvernement)* (p. 10311) : son amendement n° 206 : obligation pour les membres du gouvernement de justifier d'une durée de résidence suffisante ; rejeté. – **Art. 83** *(Fonctionnement du conseil des ministres)* (p. 10313) : son amendement n° 228 : garantie d'une périodicité régulière des réunions du conseil des ministres ; rejeté. – **Art. 89** *(Détermination générale des attributions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 10315) : son amendement n° 207 : précision du caractère collégial et solidaire du gouvernement ; adopté. – **Art. 90** *(Compétences du Conseil des ministres)* : son amendement n° 208 : suppression de la compétence du conseil des ministres relative aux registres d'état civil ; rejeté. – **Art. 104** *(Composition de l'assemblée de la Polynésie française et durée de son pouvoir)* (p 10321) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 140 de M. Gaston Flosse (réécriture de l'article prenant en compte l'évolution démographique, économique et structurelle de la Polynésie française pour le découpage des circonscriptions) pour des raisons de forme. Concertation et réflexion indispensables avant d'augmenter le nombre de membres de l'assemblée. – **Art. 106** *(Mode d'élection du représentant à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10322) : son amendement n° 209 : maintien du seuil d'admissibilité des listes à la répartition des sièges à 5 % des suffrages exprimés ; rejeté. – **Art. 108** *(Renouvellement intégral ou partiel de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10324) : son amendement n° 210 : élection partielle au scrutin proportionnel à partir d'une vacance portant sur deux sièges ; rejeté. – **Art. 120** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10327) : son amendement n° 211 : fixation des dates d'ouverture et de la durée des sessions de l'assemblée ; rejeté. – **Art. 122** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : son amendement n° 212 : désignation des membres du bureau de l'assemblée à la représentation proportionnelle ; rejeté. – **Art. 125** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10328) : son amendement n° 213 : mise en oeuvre des modalités relatives au régime indemnitaire des groupes politiques ; rejeté. – **Art. 128** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10329) : son amendement n° 214 : composition numérique de la commission permanente ; rejeté. – **Art. 129** *(Fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10330) : son amendement n° 215 : possibilité pour le président de l'assemblée de retransmettre une séance par des moyens audiovisuels sous réserve de l'absence d'opposition à la majorité absolue de l'assemblée ; rejeté. – **Art. 131** *(Droit à l'information des représentants à l'assemblée)* (p. 10331) : son amendement n° 216 : communication aux représentants de l'assemblée du rapport sur les questions à l'ordre du jour dans un délai porté à quinze jours avant la séance ; rejeté. – **Art. 139** *("Lois du pays")* (p. 10333) : son amendement n° 217 : substitution des mots "lois de la collectivité" aux mots "lois du pays" ; rejeté. – **Art. 142** *(Transmission des délibérations au haut-commissaire et au président de la Polynésie française – Seconde délibération)* (p. 10335) : son amendement n° 218 : faculté pour onze membres de l'assemblée de demander une nouvelle lecture d'une loi du pays ; rejeté. – **Art. 147** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* (p. 10336) : son amendement n° 219 : extension du champ des incompatibilités avec les fonctions de membres du conseil économique, social et culturel de la Polynésie française aux personnels des services de la présidence et des cabinets ministériels ; adopté. – **Art. 150** *(Composition, organisation et fonctionnement du conseil économique, social et culturel)* : son amendement n° 220 : renforcement du rôle du conseil économique, social et culturel ; rejeté. – **Art. 154** *(Transmission de documents par le président de la Polynésie française à l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 10338) : ses amendements n° 221 : précision du contenu du rapport sur l'activité du gouvernement et n° 222 : garantie du droit à l'information des membres de l'assemblée ; rejetés. – **Art. 163** *(Attributions du haut conseil de la Polynésie française)* (p. 10346, 10347) : son amendement n° 225 : suppression du conditionnement de la consultation du haut conseil par le haut commissaire à l'accord du président de la Polynésie française ; rejeté. – **Art. 164** *(Composition du haut conseil de la Polynésie française)* : son amendement n° 226 : modalités de nomination des membres du haut conseil de la Polynésie française ; rejeté. – **Art. 171** *(Transmission des actes de la Polynésie française au haut-commissaire)* (p. 10349, 10350) : son amendement n° 227 : transmission obligatoire au haut-commissaire des autorisations individuelles d'occupation des sols ; adopté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 10362) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi organique.

– **Projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 39 (2003-2004)]** – (18 décembre 2003) – **Discussion générale – commune avec celle du projet de loi organique n° 38 (2003-2004).**

TERRADE (Odette)

sénatrice (Val-de-Marne)

CRC

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine le 23 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au suivi sanitaire des essais nucléaires français **[n° 141 (2002-2003)]** (22 janvier 2003) – **Défense – Questions sociales et santé.**

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Consommation et concurrence **[n° 75 tome 9 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – PME, commerce et artisanat – Budget.**

Proposition de loi visant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 126 (2003-2004)]** (18 décembre 2003) – **Justice – Société.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Proposition de loi tendant à préserver les services de proximité en zone rurale [n° 292 (2001-2002)] – (23 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 296, 298) : transformation des espaces économiques et des territoires français. Marginalisation de certaines zones. Disparition des petits commerces de proximité. Concurrence de la grande distribution. Nécessité de proposer des solutions innovantes : assurance pour les petits commerçants d'un complément de revenu pérenne ; financement de ce dispositif par les excédents de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, TACA. "Esprit d'entreprendre". Le groupe CRC votera cette proposition de loi.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Discussion générale** (p. 776, 778) : caractère injustifié de la privatisation d'Air France. Effets dommageables. Mécontentement des salariés. Risques pour l'emploi. Réussite d'Air France. Crainte d'une dégradation des conditions de sécurité. Bonne santé financière d'Air France. Danger de l'économie libérale. Défense du service public. Fonctionnement des compagnies "low cost". Situation dramatique d'Air Lib. Le groupe CRC a déposé une motion tendant à opposer la question préalable. – **Art. 2** *(Composition du conseil d'administration et du conseil de surveillance d'Air France)* (p. 800) : soutient l'amendement n° 15 de Mme Marie-France Beaufils (de suppression) ; rejeté. Déliquescence de la cohésion salariale. Affaiblissement des catégories de personnel. Stratégie de division. – **Art. 4** *(Prolongation du conseil d'administration après la privatisation jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil d'administration)* (p. 802) : exploitation des salariés actionnaires. Conflits sociaux inéluctables. – **Art. 6** *(Mise à jour du code de l'aviation civile)* (p. 806) : conséquences néfastes de la spécialisation des deux aéroports parisiens. Nécessité d'une complémentarité.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 936, 937) : absence de mesures significatives en matière de logement. Persistance d'une forte demande de logements sociaux. Problèmes de financement des dispositions relatives à la sécurité des constructions. Amendements déposés par le groupe CRC. Orientation des politiques publiques vers les besoins effectifs des demandeurs de logements. Inquiétude suscitée par la réduction des crédits du ministère du logement. Le groupe CRC se déterminera en fonction de l'attention apportée à ses propositions.

– Suite de la discussion (27 février 2003) – **Art. 8** *(Sécurité des ascenseurs – art. L. 125-1 à L. 125-2-4 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1154, 1155) : nécessaire modernisation du parc français d'ascenseurs. Problème du financement effectif. – **Art. L. 125-2-2 du code de la construction** *(Obligation d'entretien des ascenseurs)* (p. 1156) : soutient l'amendement n° 149 de M. Yves Coquelle (possibilité d'invoquer la non-exécution du contrat d'entretien en cas de mise en cause de la responsabilité du propriétaire) ; rejeté. – **Art. 11** *(Extension des contrôles de l'Union d'économie sociale pour le logement, UESL, aux concours nouveaux apportés par les comités interprofessionnels du logement, CIL, aux organismes constructeurs – art. L. 313-19 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 1165) : souci d'un accroissement des contraintes de gestion pour les organismes collecteurs et les destinataires des fonds. – **Art. additionnels avant l'art. 12** (p. 1169) : soutient l'amendement n° 155 de M. Yves Coquelle (relèvement du plafond du montant du supplément de loyer de solidarité) ; rejeté. – **Art. 12** *(Sortie des logements sociaux vendus aux locataires par le biais d'une société civile immobilière (vente progressive) du champ du logement social – art. L. 411-3 du code de la construction et de l'habitation)* : Problème de l'occupation ultérieure des logements en question. Interrogation sur la logique des opérations de cession de logements locatifs sociaux. Le groupe CRC ne votera pas les articles 12, 13 et 14 du projet de loi. – **Art. additionnels après l'art. 18** (p. 1175, 1176) : soutient l'amendement n° 158 de M. Yves Coquelle (extension du dispositif d'allégement de la charge fiscale à l'ensemble du parc locatif détenu par les bailleurs sociaux) ; rejeté. – **Art. 19** *(Règles comptables des syndics)* (p. 1176) : soutient l'amendement n° 159 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté.

– Projet de loi modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications [n° 222 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2050, 2052) : texte non anodin en dépit d'être le plus court de toute législature. Dénonce l'habilité d'un procédé juridico-financier tendant à la disparition d'une entreprise publique. Subterfuge du recours à l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières, ERAP. Dernière étape vers la privatisation totale de France Télécom avec l'aval des institutions européennes. Logique de rentabilité financière depuis 1997 et l'entrée en bourse de l'opérateur. Soutien politique à l'entreprise la plus endettée du monde. Urgence d'un bilan de déréglementation concernant l'ensemble des privatisations. Nécessité d'une renégociation des directives sur les services d'intérêt général. Opposition entre l'intérêt général et les privatisations. Expérience catastrophique du rail en Grande-Bretagne. Suppression, à terme, du concept de service public. – **Art. unique** (p. 2056) : le groupe CRC votera contre ce texte.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2067, 2068) : participation des PME et des artisans au développement économique et à la consolidation du tissu social. Contrat d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Droits de mutation sur les transmissions d'entreprise. Taux de disparition des entreprises nouvellement créées. Financement : accès au crédit ; exclusion de plus de 60% des entreprises artisanales du dispositif des fonds d'investissement de proximité, FIP. Cadeaux fiscaux aux investisseurs. (p. 2069, 2070) : allégement de l'ISF. Durcissement du régime d'aide aux personnes en difficulté. Suppression de l'obligation faite aux dirigeants de sociétés non cotées de rendre publiques leurs rémunérations. Situation économique dégradée. Répartition de plus en plus inégale des richesses. Mise en place d'un guichet social unique. Généralisation du système de chèque-emploi entreprises. Présomption de non-salariat. Développement de la sous-traitance. Compétitivité des PME. Caractère libéral de ce texte. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi.

– Suite de la discussion (26 mars 2003) – **Art. 6 ter** *(Renforcement de la protection des cautions)* (p. 2122) : votera en faveur de l'amendement n° 146 de M. Daniel Raoul (impossibilité de poursuite de la seule caution personne

physique sans poursuivre le débiteur principal), repris par M. Daniel Raoul. – **Art. 6 quater** *(Création d'un service d'aide à l'accomplissement des formalités sociales au profit des entreprises utilisatrices du chèque-emploi entreprises)* (p. 2126) : son amendement n° 222 : suppression ; adopté. Risque de suppression d'emplois. Caractère précipité de cette mesure. Opposée à une réforme par voie d'ordonnance. – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi entreprises)* (p. 2129, 2130) : son amendement n° 223 : suppression ; adopté. Dispense des employeurs d'une partie des obligations du code du travail. Opposition du groupe CRC au recours aux ordonnances. – **Art. 10** *(Contrat d'accompagnement à la création d'une activité économique)* – **Art. L. 127-2 du code de commerce** *(Modalités de conclusion et contenu du contrat d'accompagnement)* (p. 2148) : son amendement n° 226 : suppression d'une précision sur la portée du contrat d'accompagnement à l'égard des tiers ; rejeté. – **Art. L. 127-3 du code de commerce** *(Responsabilité des contractants)* (p. 2149) : son amendement n° 227 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 2156) : son amendement n° 230 : application aux bénéficiaires d'un contrat d'accompagnement d'une protection sociale semblable à celle des gérants non salariés ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2207, 2208) : son amendement n° 231 : suppression ; adopté. Nécessité d'une concertation préalable. Conséquences sociales. Elaboration de douze mesures de simplification par les organismes sociaux. Défavorable au recours aux ordonnances. – **Art. 19** *(Renforcement du dispositif d'aide à la création d'entreprise en faveur des populations en difficulté)* (p. 2211) : son amendement n° 233 : extension du champ d'attribution de l'aide de l'Etat aux chômeurs inscrits à l'ANPE ; rejeté. (p. 2213, 2214) : son amendement n° 234 : suppression de la transformation de l'aide financière du dispositif d'encouragement au développement des entreprises nouvelles, EDEN, en une avance remboursable ; rejeté. – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 2249, 2250) : son amendement n° 237 : suppression ; rejeté. Absence d'impact sur l'emploi des cadeaux fiscaux. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2270, 2271) : son attachement au développement des PME et de l'artisanat. Financement des petites entreprises. Réécriture dangereuse du droit du travail. Inquiétude des organismes sociaux face au guichet social unique. Recul de la législation sociale. Allégements fiscaux aux plus fortunés. Votera contre ce texte.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 21** *(Habilitation à simplifier les dispositions relatives au droit du commerce)* (p. 2987) : conclusions de son rapport pour avis sur le projet de loi de finances pour 2002. Importance économique des marchés d'intérêt national, MIN. Contentieux liés aux périmètres de protection. Interroge le Gouvernement sur les dispositions envisagées pour éviter ces derniers. Garantie apportée par le statut actuel des mines. Inquitétude suscitée par l'ouverture de la gestion des mines à des opérateurs privés.

– **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction** – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 19 ter** *(Réforme de l'amortissement fiscal en cas d'investissement locatif – art. 31 du code général des impôts)* (p. 3045) : soutient l'amendement n° 32 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Accroissement de la rentabilité de l'investissement locatif au profit de quelques ménages fortunés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3053) : problème de la cohérence du texte. Remise en cause de la loi SRU. Choix de rentabiliser les investissements plutôt que de résoudre les problèmes de demande sociale de logements.

– **Rappel au règlement** – (26 mai 2003) (p. 3595, 3596) : opposition au projet de loi sur les retraites. Manifestations. Surdité du Gouvernement.

– **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020** – (3 juin 2003) (p. 3819, 3820) : indispensable soutien public au développement des modes de transport autres que la route. Intérêt majeur du rééquilibrage modal. Gel de la liaison Seine-Nord. Défaut de connexion avec les fleuves européens. Favorable à la liaison Rhin-Rhône. Financement par les contributions européennes et un pôle public. Marginalisation du transport fluvial et du cabotage maritime. Manque de volontarisme politique.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4453, 4454) : rappel du rôle fondamental des PME en terme d'emplois et d'aménagement du territoire. Disparition à court terme des entreprises nouvellement créées. Régression sociale. Développement de la sous-traitance et de l'externalisation. Rejet de ses amendements en première lecture. Nécessité de protéger les sous-traitants et de faciliter l'accès aux crédits bancaires. Conséquences des plans de licenciement des grands groupes européens. Démantèlement de l'ISF. Notion de compétitivité. Votera contre ce texte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4477) : insuffisance des mesures en faveur des petites entreprises. Opposée aux allégements de l'ISF. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4541, 4542) : projet non consensuel. Faveur donnée à un Internet marchand. Vocation démocratique d'Internet. Outil de communication et de création. Persistance d'inégalités. Part laissée aux collectivités locales en cas d'insuffisance d'initiatives privées. Sous-équipement du milieu scolaire. Responsabilité des hébergeurs. Absence de réduction des effets néfastes de la prospection commerciale. Libéralisation apparente de la cryptologie. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce projet de loi. – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4558, 4559) : son amendement n° 148 : suppression ; rejeté. – **Art. 1er B** *(Couverture du territoire en téléphonie mobile par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale)* (p. 4575) : son amendement n° 149 : suppression ; rejeté.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer** – *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4620) : le groupe CRC s'abstiendra sur ce projet de loi.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] (suite)** – (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4630) : intervient sur l'amendement n° 136 de M. René Trégouët (aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs). – **Art. 43-11 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4637) : son amendement n° 153 : limitation de la responsabilité des hébergeurs ; adopté. – **Art. 43-13 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4639) : son amendement n° 154 : suppression de l'obligation de vérification des données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs d'accès et les hébergeurs ; devenu sans objet. – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4652) : sur les amendements identiques de la commission n° 32 et de la commission des lois saisie pour avis n° 68 (rétablissement des mentions obligatoires prévues par la directive et suppression de l'ajout d'une obligation d'information sur les logiciels utilisés), son sous-amendement n° 155 : rétablissement de l'obligation d'information sur les logiciels utilisés ; rejeté. – **Art. 12** *(Lutte contre le spamming)* (p. 4655, 4656) : son amendement n° 156 : suppression de la dérogation au principe de "l'opt in" ; rejeté. (p. 4658) : le groupe CRC vote contre l'amendement n° 36 de la commission (rectification et clarification). (p. 4661) : son amendement n° 157 : encadrement du régime transitoire ; adopté. – **Art. 26** *(Obligation pour les personnes fournissant des prestations de cryptologie de remettre leurs conventions de déchiffrement)* (p. 4672, 4673) : ses amendements n° 159 : abrogation de l'article 31 de la loi pour la sécurité intérieure et n° 160 :

précision ; devenus sans objet. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4681) : incohérences liées au morcellement du débat. Rejet de propositions intéressantes. Instrument de contrôle d'Internet par l'Etat et les multinationales. Le groupe CRC s'abstiendra sur ce projet de loi. (p. 4685) : le groupe CRC s'abstient sur ce projet de loi.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4875) : favorable à l'amendement n° 51 de Mme Michelle Demessine (affirmation du principe de solidarité). Renforcement de la cohésion générationnelle de la nation. Responsabilité du patronat dans la répartition de la richesse. Compatibilité de la justice sociale avec l'efficacité économique. – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4883) : favorable à l'amendement n° 58 de Mme Michelle Demessine (garantie d'un droit de retraite à taux plein à 60 ans). Aspect pénalisant du projet de loi. Situation des plus de 55 ans. Nécessité de revoir les politiques d'emploi des seniors. – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4888) : soutient l'amendement n° 62 de Mme Nicole Borvo (suppression de la décote des pensions) ; rejeté. Souhait d'une refonte globale du financement du système de retraite par répartition et de la sécurité sociale. Arrêt des exonérations de charges patronales. Réforme de l'assiette des cotisations sociales patronales. Institution d'une cotisation sociale sur les revenus financiers. (p. 4890) : favorable aux amendements identiques n° 60 de M. Guy Fischer, n° 61 de Mme Michelle Demessine et n° 62 de Mme Nicole Borvo (suppression de la décote des pensions). Conséquences de l'allongement de la durée de cotisation. – **Art. 1er (priorité)** *(Répartition)* (p. 4914, 4915) : son amendement n° 1069 : mise en place de mesures pour compenser l'inégalité entre les hommes et les femmes et dépôt d'un rapport du Gouvernement ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4958) : le groupe CRC votera le sous-amendement n° 1111 de M. Guy Fischer (affirmation du principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes devant les retraites) déposé sur l'amendement n° 1094 de Mme Nelly Olin (nouvelle rédaction de l'article tenant compte de mécanismes de solidarité).

– **Suite de la discussion** (10 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3 (priorité)** (p. 5017, 5018) : ISF et fuite des capitaux. Qualité des prestations fournies par le système de couverture sociale. Recours à l'impôt pour alimenter les caisses de sécurité sociale. Le groupe CRC votera les amendements identiques n° 111 de M. Guy Fischer, n° 112 de Mme Michelle Demessine et n° 113 de Mme Nicole Borvo (majoration de l'ISF au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse). – **Art. 5 (priorité)** *(Allongement de la durée d'assurance)* (p. 5045) : disparités en matière d'espérance de vie. Inconvénients de l'allongement de la durée des cotisations. (p. 5060) : soutient l'amendement n° 174 de Mme Michelle Demessine (évaluation des inégalités d'espérance de vie) ; rejeté. Départ à la retraite anticipée pour les métiers pénibles et dangereux.

– **Suite de la discussion** (11 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 4 (priorité)** (p. 5113) : soutient l'amendement n° 122 de M. Roland Muzeau (abrogation du 2° de l'article L. 122-1-1 du code du travail prévoyant le recours aux CDD pour accroissement temporaire d'activité d'une entreprise) ; rejeté. (p. 5115, 5116) : soutient l'amendement n° 126 de M. Roland Muzeau (encadrement des heures supplémentaires) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 8 bis (priorité)** (p. 5166, 5167) : avec le groupe CRC, défavorable à l'amendement n° 220 de la commission (négociation de branche sur les conditions de travail et d'emploi des salariés âgés et sur la pénibilité). – **Art. 9 (priorité)** *(Cumul emploi-retraite – art. L. 161-22 et L. 634-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 5171, 5172) : soutient l'amendement n° 329 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 11 (priorité)** *(Assujettissement des allocations de préretraite d'entreprise à une contribution spécifique affectée au Fonds de réserve pour les retraites – art. L. 135-6 et L. 137-10 du code de la sécurité sociale)* (p. 5185) : soutient l'amendement n° 333 de Mme Michelle Demessine (supression) ; rejeté. – **Art. 12 (priorité)** *(suppression de la préretraite progressive et limitation du champ du dispositif de la cessation anticipée d'activité – art. L. 322-4 et L. 352-3 du code du travail et art. L. 131-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5187, 5188) : opposition à la remise en cause de la cessation progressive d'activité. (p. 5190) : soutient l'amendement n° 339 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté.

– **Suite de la discussion** (12 juillet 2003) – **Art. 12 bis (priorité)** *(Rapport sur la définition et la prise en compte de la pénibilité)* (p. 5209) : soutient l'amendement n° 341 de Mme Michelle Demessine (transmission de ce rapport au Parlement et organisation d'un débat) ; devenu sans objet. (p. 5210) : défavorable à l'amendement n° 229 de la commission (suppression). – **Art. additionnels avant l'art. 13 (priorité)** (p. 5211) : favorable à l'amendement n° 343 de Mme Michelle Demessine (majoration progressive de l'indemnité de licenciement versée aux salariés âgés de plus de 40 ans). – **Art. 14 (priorité)** *(Compétences du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – art. L. 222-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5218, 5219) : soutient l'amendement n° 348 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 350 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 15 (priorité)** *(Alignement de la durée d'assurance de référence sur 160 trimestres – art. L. 351-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 5223) : soutient l'amendement n° 354 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5224) : soutient l'amendement n° 358 de Mme Nicole Borvo (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5225) : soutient l'amendement n° 361 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. – **Art. 16 (priorité)** *(Départ à la retraite avant l'âge de 60 ans – art. L. 351-1-1 et L. 634-3-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5235) : pénibilité du travail. Catégories de salariés atteints par les plans de licenciement des grands groupes. Allongement à 42 ans du nombre d'annuités nécessaires. Dépôt en 2001 d'une proposition de loi par le groupe CRC. Refus du Gouvernement de mener une politique globale de l'emploi. Nécessité de réexaminer l'âge légal de la liquidation de la retraite complémentaire. Regret de l'opposition de l'article 40 de la Constitution aux amendements du groupe CRC. Refus de participer au vote sur cet article.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 17** *(Majoration de pension pour les périodes cotisées après 60 ans au-delà de la durée nécessaire pour bénéficier de la retraite à taux plein – art. L. 351-1-2, L. 351-6 et L. 634-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5264) : soutient l'amendement n° 380 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 19** *(Indexation sur les prix des pensions et des salaires portés au compte – art. L. 161-23-1, L. 351-11 et L. 816-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5282, 5283) : soutient l'amendement n° 386 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; devenu sans objet. – **Art. 22** *(Amélioration de la pension de réversion et suppression de l'assurance veuvage – art. L. 173-7, L. 173-8, L. 222-2, L. 241-3, L. 241-4, L. 251-6, L. 351-13, L. 353-1, L. 353-3, L. 353-5, L. 356-1 à L. 356-4 et L. 623-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5301) : pouvoir d'achat des pensions de réversion. Conséquences de l'évolution du taux d'activité des femmes. Processus d'écrêtement de la réversion. Ne pourra voter cet article en l'état. (p. 5303) : soutient l'amendement n° 411 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 412 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. – **Intitulé du titre III** (p. 5315, 5316) : régression du régime public. Exemples de la décote, de l'allongement de la durée de cotisation et des bonifications pour enfants. Votera l'amendement n° 420 de Mme Michelle Demessine (suppression). – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5320) : régression des droits à retraite du secteur public. Problème des transferts d'agents publics liés à la décentralisation. Votera l'amendement n° 417 de Mme Michelle Demessine

(suppression). – **Art. 28** *(Rachat des années d'études – art. L. 9 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5338, 5339) : réforme inégalitaire. Discrimination par l'argent. Validation des années d'étude sans contrepartie financière. – **Art. additionnels après l'art. 29** (p. 5347, 5348) : soutient l'amendement n° 455 de Mme Michelle Demessine (retrait des décisions de prolongation d'activité) ; rejeté. – **Art. 31** *(Bonifications – art. L. 12 du code des pensions civiles et militaires de retraite)* (p. 5351) : modification des catégories de bénéficiaires. Vision archaïque du rôle de la femme.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 49** *(Cessation progressive d'activité – art. 2, 3, 3 bis, 3 ter, 4, 5-1, 5-2, 5-4 et 6 de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraiteet relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des établissements publics à caractère administratifet art. 1er, 2, 3, 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4, 4, 5, 6, 7, 8 et 9de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif)* (p. 5472) : soutient l'amendement n° 600 de Mme Michelle Demessine (information des salariés) ; rejeté. (p. 5473) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 614, 615 et 616 (suppression de l'allongement de la durée des cotisations) ; rejetés. (p. 5475) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 622 et 624 (repli) ; rejetés. Soutient l'amendement n° 623 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. – **Art. 52** *(Création d'un régime de retraite additionnel obligatoire pour les fonctionnaires)* (p. 5479, 5480) : soutient l'amendement n° 629 de Mme Michelle Demessine (suppression) ; rejeté. Problème de la répartition des cotisations entre employeurs et fonctionnaires. Remise en cause du mécanisme de fixation des rémunérations dans la fonction publique. (p. 5482) : soutient l'amendement n° 631 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. (p. 5483) : soutient l'amendement n° 633 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. (p. 5483, 5484) : soutient l'amendement n° 636 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. (p. 5484) : soutient l'amendement n° 638 de Mme Michelle Demessine (repli) ; rejeté. – **Art. 59** *(Transformation en mutuelle du régime complémentaire facultatif des professions industrielles et commerciales)* (p. 5511) : caractère négatif et régressif de la réforme. Solution alternative. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 662 (suppression) et n° 663, 664 et 665 (repli) ; rejetés. – **Art. 64** *(Recouvrement des cotisations au régime de base des professions libérales – art. L. 642-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 5522) : crainte de la complexité et du coût du nouveau circuit de recouvrement des cotisations. Soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 679 (suppression) et n° 680 (repli) ; rejetés. – **Art. 68** *(Possibilité d'extension des régimes complémentaires des professions libérales aux gérants minoritaires et aux dirigeants de sociétés anonymes – art. L. 644-1 à L. 644-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 5533) : le groupe CRC ne prend pas part au vote sur l'amendement n° 1144 du Gouvernement (consultation par référendum des assujettis au régime de base).

– **Suite de la discussion** (18 juillet 2003) – **Art. 80** *(Création du plan partenarial d'épargne salariale volontaire pour la retraite, PPESVR – art. L. 443-1-2 et L. 443-5 du code du travail et L. 214-39 du code monétaire et financier)* (p. 5598) : soutient l'amendement n° 766 de Mme Michelle Demessine (suppression partielle) ; rejeté. (p. 5605) : soutient l'amendement n° 780 de Mme Michelle Demessine (placements éthiques) ; rejeté.

– **Projet de loi pour l'initiative économique** – *Commission mixte paritaire* **[n° 368 (2002-2003)]** – (21 juillet 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5714, 5715) : dégradation continue du contexte économique. Interrogation sur la pérennité des entreprises nouvellement créées. Absence d'une véritable politique de crédit. Baisse des charges et défiscalisation des plus hauts revenus. Opposée à la transformation de la prime à la création d'entreprise en avance remboursable et aux mesures d'allégement de l'ISF. Annonce de la baisse des taux de rémunération du livret A. Le groupe CRC votera contre ce texte.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Renvoi à la commission** (p. 5803, 5806) : soutient la motion n° 393 de M. Yves Coquelle (tendant au renvoi à la commission) ; rejetée. Débat en catimini. Effet d'annonce. Illusion d'un progamme de démolition-reconstruction irréalisable. Problème du surendettement méritant un débat à part entière. Incohérence de la politique de la ville. Devenir des insuffisantes subventions exceptionnelles attribuées aux communes en très grande précarité. Rythme des reconstructions incertain. Saturation des hébergements d'urgence liée aux expulsions. Avenir de la délégation interministérielle à la ville. Accentuation de la pénurie de logements sociaux. Faiblesse des moyens supplémentaires. Temps de réflexion indispensable. Différence de conception de la ville. Centralisation des décisions au détriment des habitants absents du projet. Le groupe CRC propose un renvoi à la commission des affaires économiques et du plan. – **Art. 1er et annexe 1** *(Principes généraux)* (p. 5812) : soutient l'amendement n° 316 de Mme Evelyne Didier (renforcement des services publics d'Etat) ; rejeté. (p. 5813) : soutient l'amendement n° 317 de Mme Evelyne Didier (réaffirmation de l'importance du rôle de l'hôpital public) ; adopté. (p. 5817) : soutient l'amendement n° 320 de M. Yves Coquelle (compensation du processus de démolition par un objectif de construction porté à 400 000 logements) ; rejeté. Devenir résidentiel des habitants des quartiers. – **Art. 3** *(Observatoire national des zones urbaines sensibles, ZUS)* (p. 5825) : utlisation d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs par l'Observatoire. Implication des habitants. (p. 5827, 5828) : soutient l'amendement n° 323 de Mme Evelyne Didier (composition de l'Observatoire étendue à des équipes de chercheurs pluridisciplinaires) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (23 juillet 2003) – **Art. 6** *(Objectifs du programme national de rénovation urbaine, PNRU)* (p. 5851) : reprend l'amendement de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 76 : organisation d'une enquête sociale par les organismes d'HLM et les caisses d'allocations familiales sur la situation familiale et les revenus des occupants du parc social ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5924) : soutient l'amendement n° 361 de M. Paul Loridant (saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur) ; rejeté. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* (p. 5936) : soutient l'amendement n° 364 de M. Paul Loridant (précision) ; devenu sans objet. – **Art. L. 332-7 du code de la consommation** *(Mission du mandataire)* (p. 5944, 5945) : soutient l'amendement n° 370 de M. Paul Loridant (précision rédactionnelle) ; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 367 de M. Paul Loridant (fixation à 2 mois du délai pendant lequel les créanciers sont habilités à se faire connaître) ; rejeté. – **Art. L. 332-11 du code de la consommation** *(Inscription au fichier des incidents de paiement)* (p. 5952) : soutient l'amendement n° 368 de M. Paul Loridant (délai d'inscription au fichier des incidents de paiement ramené à cinq ans) ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 5961, 5962) : soutient l'amendement n° 373 de M. Yves Coquelle (création d'un observatoire public) ; rejeté. – **Art. 30 bis** *(Modalités d'organisation de l'actionnaire de référence et mise en place de la réforme de la gouvernance des SA d'HLM)* (p. 5974) : soutient l'amendement n° 377 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. – **Art. 32** *(Intérêt général d'une opération d'aménagement – art. L. 300-5 (nouveau) du code de l'urbanisme)* (p. 5977) : soutient l'amendement n° 378 de M. Yves Coquelle (caractère prioritaire des opérations de rénovation urbaine et sociale) ; rejeté. – **Art. 33** *(Surclassement démographique des communes – art. 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale)* (p. 5978) : soutient l'amendement n° 379 de M. Yves Coquelle (majoration de la dotation globale de fonctionnement) ; rejeté. – **Explications de vote sur**

l'ensemble (p. 5986) : rassemblement de dispositions hétéroclites. Privatisation de l'intervention de l'Etat en matière de rénovation urbaine par la création de l'ANRU. Déresponsabilisation des syndics face aux copropriétés dégradées. Effet pervers des zones franches. Vigilance sur la mise en oeuvre de la procédure de rétablissement personnel. Mutation juridique du statut des entreprises sociales pour l'habitat. Inconsistance des crédits visible à l'occasion de la prochaine loi de finances. Le groupe CRC votera contre ce texte. Sentiment d'insatisfaction général.

– *Commission mixte paritaire* **[n° 419 (2002-2003)]** – (24 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 6051, 6052) : texte incohérent traité sans débat approfondi. Rejet des amendements déposés par le groupe CRC. Logique de libéralisation à outrance. Opposition du groupe CRC à ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6885, 6888) : privatisation de France Télécom. Victoire de l'idéologie libérale et des préoccupations de court terme. Absence de limite à la restriction de la part de l'Etat. Stabilité apportée par l'Etat à France Télécom. Menace des crises financières. Influence néfaste des marchés. Endettement record de France Télécom. Baisse du budget de la recherche. Interrogation sur les choix technologiques. Multiplication de réseaux concurrents. Démantèlement possible du réseau de France Télécom. Remise en cause de l'égalité d'accès aux nouvelles technologies de communication. Enrichissement de la notion de service universel par l'ajout de la téléphonie mobile et de l'Internet à haut débit. Choix contestables du Gouvernement. Rationalisation drastique. Suppressions d'emplois. Danger pour les fonctionnaires de France Télécom. Précarisation du statut des salariés. Dérogations au statut de la fonction publique. Coexistence entre des statuts différents. Dispositions contraires à l'avis du Conseil d'Etat de 1993. Existence d'alternatives. Le groupe CRC votera contre ce projet de loi. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6909, 6910) : soutient l'amendement n° 32 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. (p. 6912) : soutient l'amendement n° 35 de Mme Marie-France Beaufils (suppression de la procédure d'appel à candidatures) ; rejeté. (p. 6917) : soutient l'amendement n° 38 de Mme Marie-France Beaufils (conservation par France Télécom du monopole des services obligatoires) ; rejeté. – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6930) : soutient l'amendement n° 43 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 44 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. (p. 6931) : soutient l'amendement n° 48 de Mme Marie-France Beaufils (maintien de la présence de France Télécom au sein des instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire) ; rejeté. (p. 6932, 6933) : soutient l'amendement n° 53 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. Nécessité d'une refonte de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

– Suite de la discussion (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6955, 6956) : soutient l'amendement n° 55 de Mme Marie-France Beaufils (maintien du statut particulier des fonctionnaires de France Télécom) ; rejeté. (p. 6958) : soutient l'amendement n° 59 de Mme Marie-France Beaufils (suppression des dispositions tendant à l'individualisation des rémunérations) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 61 de Mme Marie-France Beaufils (gestion des activités sociales) ; rejeté. – **Art. 5** *(Possibilité de détention minoritaire du capital de France Télécom par l'Etat – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – loi n° 93-923 du 13 juillet 1993)* (p. 6967) : soutient l'amendement n° 66 de Mme Marie-France Beaufils (suppression partielle) ; rejeté. (p. 6968) : soutient les amendements Mme Marie-France Beaufils n° 69 et 70 (suppression des dispositions relatives au conseil d'administration) ; rejetés.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7306) : réduction du champ d'intervention de l'Etat. Importance du rôle de la région. Disparités de développement entre régions riches et pauvres. Propositions du groupe CRC. (p. 7314) : soutient l'amendement n° 636 de Mme Marie-France Beaufils (transmission pour avis du rapport au Conseil économique et social régional) ; rejeté (p. 7315) : soutient l'amendement n° 637 de Mme Marie-France Beaufils (possibilité pour une organisation syndicale ou professionnelle représentative de saisir le président du conseil régional) ; rejeté. (p. 7316) : soutient l'amendement n° 635 de Mme Marie-France Beaufils (impossibilité pour la seule commission permanente de débattre de l'ordre du jour en cas d'atteinte à l'équilibre économique de la région) ; rejeté. (p. 7321) : soutient l'amendement n° 638 de Mme Evelyne Didier (suppression du III concernant le contrôle exercé par la Commission européenne en matière d'aides aux entreprises) ; rejeté. (p. 7324) : soutient l'amendement n° 639 de Mme Marie-France Beaufils (débat en séance plénière au conseil régional des aides accordées aux entreprises) ; rejeté. (p. 7325) : soutient l'amendement n° 640 de Mme Marie-France Beaufils (détermination des objectifs de création d'emplois assignés aux entreprises destinataires de l'aide et conditions de dénonciation éventuelle des conventions) ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 7340, 7341) : soutient l'amendement n° 642 de Mme Marie-France Beaufils (relèvement du plafond des CODEVI et mise en place de prêts à taux réduit pour les petites entreprises) ; rejeté. – **Art. 2** *(Transfert aux régions des instruments financiers déconcentrés de l'Etat au service du développement économique)* (p.7343, 7344) : soutient les amendements de Mme Evelyne Didier n° 643 (suppression) et n° 644 (création d'un fonds décentralisé de solidarité territoriale et de développement économique) ; rejetés.

– Suite de la discussion (4 novembre 2003) – **Art. 22** *(Transfert des aérodromes et hélistations civils – art. 105 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002)* (p. 7462, 7463) : soutient l'amendement n° 684 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) ; rejeté. Absence de débat national sur le transport aérien et la gestion des aéroports. Conséquences économiques sur l'aménagement du territoire. Négation de la mission d'intérêt général des services de navigation aérienne. Accentuation de la logique de déréglementation et de destruction de l'espace aérien national et européen. – **Art. 23** *(Habilitation à actualiser et adapter par ordonnances les dispositions du code de l'aviation civile relatives à la sûreté des vols et à la sécurité de l'exploitation des aérodromes)* (p. 7466) : soutient l'amendement n° 685 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) ; rejeté. Déstructuration des services déconcentrés de l'Etat.

– Suite de la discussion (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7497) : désengagement financier de l'Etat. Inquiétude des collectivités territoriales. Nécessité de réformer et de démocratiser le STIF.

– Suite de la discussion (6 novembre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 49** (p. 7590) : son amendement n° 716 : suppression de la mesure visant à limiter la proportion de logements sociaux dans le lancement de programmes neufs ; rejeté. (p. 7591) : son amendement n° 714 : augmentation du taux de participation des entreprises à l'effort de construction dans le cadre du "1 % logement" ; rejeté. (p. 7594) : le groupe CRC votera contre l'amendement n° 124 de la commission (transfert aux maires et aux présidents d'EPCI du contingent préfectoral de logements sociaux). Risque d'attribution déséquilibrée des logements sociaux. (p. 7599) : son

amendement n° 715 : relèvement du taux de rémunération et des plafonds des livrets d'épargne ; rejeté. Réhabilitation du financement du logement social par le biais du livret A. – **Art. 49** *(Délégation de l'attribution des aides à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et aux départements – Programmes locaux de l'habitat – Création d'un comité régional de l'habitat – art. L. 301-3, L. 301-5-1 à L. 301-5-3 nouveaux, L. 302-1, L. 302-4 et L. 302-4-1, section 3 du chapitre II du titre préliminaire du livre III, art. L. 303-1, chapitre II du titre Ier du livre III et section 2 de ce chapitre, art. L. 312-2-1 nouveau, L. 321-1-1 nouveau, chapitre IV du titre VI du livre III du code de la construction et de l'habitation, art. 79 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983)* (p. 7605, 7606) : désengagement de l'Etat en matière de logement social. Crise du logement. Spéculation immobilière. Amplification des disparités avec le projet de répartition par région. Mesures centralisatrices par déconcentration. Place de la commune. Abandon du principe de complémentarité. Négation du droit au logement. Le groupe CRC ne votera pas cet article. (p. 7607) : soutient l'amendement n° 718 de M. Yves Coquelle (suppression) ; rejeté. Budget du logement sacrifié au titre de la réduction des déficits publics. Abandon de la solidarité nationale. (p. 7630, 7631) : son amendement n° 720 : suppression partielle ; rejeté. – **Art. L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7631) : son amendement n° 721 : suppression partielle ; rejeté. Transparence des critères d'attribution. Principe d'un contingent préfectoral. – **Art. L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7635) : son amendement n° 722 : suppression partielle ; rejeté. Eclatement de la politique du logement. – **Art. L. 301-5-3 du code de la construction et de l'habitation** (p. 7639) : son amendement n° 723 : suppression partielle ; rejeté. (p. 7640) : son amendement n° 725 : suppression partielle ; rejeté. Remise en cause de l'objectif de mixité sociale. (p. 7641) : son amendement n° 726 : suppression partielle ; rejeté. Son amendement n° 727 : suppression partielle ; rejeté. (p. 7642) : son amendement n° 728 : suppression partielle ; rejeté. (p. 7643) : ses amendements n° 730, 731, 732 et 733 : suppression partielle ; rejetés. (p. 7646, 7647) : mesures exceptionnelles indispensables pour sortir de la situation de crise du logement. Le groupe CRC votera contre l'article 49. – **Art. additionnel après l'art. 49** (p. 7648, 7649) : le groupe CRC votera l'amendement n° 947 de M. Jean-Yves Mano (obligation d'adoption d'une loi de programmation pour le logement avant le 1er janvier 2005). Priorité du Gouvernement au développement de l'investissement locatif privé. Demande de reconnaissance du logement comme une grande cause nationale. – **Art. 50** *(Transfert aux départements des fonds de solidarité pour le logement – art. 1er, 2, 4, 6 à 8 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, art. L. 115-3 et L. 261-4 du code de l'action sociale et des familles, art. 2 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000)* (p. 7651) : son amendement n° 735 : suppression ; rejeté. Dissolution de la solidarité nationale. Capacité d'intervention des départements très variable. (p. 7653) : son amendement n° 736 : suppression partielle ; rejeté. Atteinte au devoir de solidarité nationale. (p. 7656) : son amendement n° 737 : suppression partielle ; rejeté. Refus du principe de dilution de l'intervention des fonds de solidarité pour le logement dans le champ de la compétence des départements. – **Art. 51** *(Transfert aux communes et à leurs groupements de la responsabilité des locaux destinés au logement des étudiants – art. L. 822-1 et L. 822-2 du code de l'éducation)* (p. 7662) : soutient l'amendement n° 740 de M. Ivan Renar (suppression partielle) ; rejeté. – **Art. 52** *(Instruction des demandes de permis de construire – art. L. 421-2-6 du code de l'urbanisme)* (p. 7672, 7673) : soutient l'amendement n° 743 de Mme Marie-France Beaufils (suppression) ; rejeté. Atteinte au principe des libertés locales. Recentrage du travail des DDE sur les communes de moins de 10 000 habitants et exclusion des autres communes du dispositif. Dessaisissement des maires de toute capacité réelle d'intervention politique en matière de logement et d'urbanisme. Insuffisance des moyens humains des DDE.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la consultation des électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin – (7 novembre 2003) (p. 7709, 7710) : approbation des sénateurs communistes de l'organisation des quatre référendums le 7 décembre 2003. Défense du droit imprescriptible à l'autodétermination. S'interroge sur l'absence de consultation en Guyane. Nécessité d'associer un plan de développement économique et social à la modernisation institutionnelle. Opposition du groupe CRC à toute velléité d'abandon des Antilles. Précarité et pauvreté inacceptables.

– Projet de loi relatif à la parité entre hommes et femmes sur les listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse [n° 437 (2002-2003)] – (13 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 7773, 7774) : perte de temps injustifiée pour l'application d'une parité stricte en Corse. Position du Conseil constitutionnel lors de l'examen de la loi du 11 avril 2003. Echec du référendum. Le groupe CRC votera ce texte. Rôle des femmes corses. Extension de l'application de la parité. Hégémonie masculine persistante en politique. Inégalités professionnelles. Cas des familles monoparentales en difficulté.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. 89** *(Modalités particulières de compensation de certains transferts de compétences – art. L. 1614-8, L. 3334-16-1 nouveau et L. 4332-3-1 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8067, 8068) : soutient l'amendement n° 827 de M. Thierry Foucaud (replí) ; rejeté. – **Art. 90** *(Consultation des électeurs des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale – section II nouvelle du chapitre II du titre unique du livre premier de la première partie et art. L. 1112-15 à L. 1112-21 nouveaux, art. L. 5211-49 et chapitre II du titre IV du livre premier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales)* (p. 8073) : soutient l'amendement n° 829 de Mme Josiane Mathon (caractère obligatoire de la demande de consultation) ; devenu sans objet. (p. 8074) : soutient les amendements de Mme Josiane Mathon n° 831 (conséquence) et n° 832 (précision) ; devenus sans objets. – **Art. 101** *(Délégation aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'exercice de compétences dévolues aux départements et aux régions – art. L. 5210-4 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8098) : risque de complexification inutile des domaines de compétences respectifs des différents échelons du pouvoir local. Soutient l'amendement n° 850 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 102** *(Transformation des syndicats intercommunaux en communautés de communes – section 7 du chapitre Ier du titre Ier du livre II de la cinquième partieet art. L. 5211-41-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 8101) : défense des syndicats intercommunaux, de leur efficacité et de leur souplesse. Soutient l'amendement n° 851 de Mme Josiane Mathon (suppression) ; rejeté. – **Art. 124** *(Dotation de solidarité communautaire – art. 1609 nonies C du code général des impôts)* (p. 8133) : soutient l'amendement n° 866 de M. Thierry Foucaud (précision) ; rejeté. (p. 8134) : soutient l'amendement n° 868 de M. Gérard Le Cam (indexation sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation) ; devenu sans objet.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8904, 8905) : manque d'ambition de ce budget. Diminution des dotations du domaine socio-économique. Amputation des crédits du FEDOM. Inaccessibilité des objectifs de la loi de programme. Substitution des notions de concurrence, de précarité et de rentabilité à celle de solidarité. Stagnation des dotations relatives au logement. Difficultés de logement des étudiants en métropole. Augmentation des prix aériens. Nécessité d'un débat sur la continuité territoriale. Le groupe CRC votera contre ce budget. Mise en place indispensable d'un véritable plan de développement.

Travail, santé et solidarité – II – Santé, famille, personnes handicapées et solidarité

– (1er décembre 2003) – **Etat B – Titres III et IV** (p. 9180, 9182) : diminution des crédits du chapitre "interventions en faveur des droits des femmes". Interrogation sur le financement des campagnes annoncées contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles dans les quartiers. Régression de l'égalité des droits des femmes. Dangers de l'amendement Garraud visant à créer une infraction spéciale d'interruption involontaire de grossesse. Urgence d'une publication des circulaires d'application sur l'IVG médicamenteuse. Budgétisation nécessaire de campagnes pour la contraception et d'heures d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires.

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9362, 9363) : opposition à la suppression du contingent préfectoral d'attribution de logements sociaux. Absence de réponse aux besoins par le soutien du Gouvernement à l'investissement locatif privé. Interrogation sur la politique du logement social du Gouvernement compte tenu de ses priorités. Proposition de priorités alternatives. (p. 9364) : favorable à la dynamisation des financements du livret A et du 1 % patronal.

Economie, finances et industrie – Services financiers

– (4 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, pour la consommation et la concurrence (p. 9444, 9445) : budget de la concurrence et de la consommation. Contrôle de la restauration hors domicile : hygiène et information du consommateur. Importance du rôle de conseil des agents de la DGCCRF. La commission des affaires économiques propose d'adopter les crédits des services financiers. A titre personnel, votera contre ce budget.

Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

– (4 décembre 2003) – **Charges communes – Etat B – Titres III et IV** (p. 9468) : ne votera pas l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits de pension). (p. 9469) : le groupe CRC vote contre les crédits des titres IV et VI. – **Art. additionnel après l'art. 74 bis** (p. 9472) : favorable à l'amendement n° II-7 de la commission (présentation d'un rapport par le Gouvernement sur la majoration de pension versée aux retraités d'outre-mer).

Economie, finances et industrie – Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

– (4 décembre 2003) (p. 9493, 9494) : modicité du budget consacré aux PME, au commerce et à l'artisanat, au regard de son importance en terme d'emplois, d'aménagement du territoire et de développement économique local. Dénonciation de la politique de régression sociale et de laisser-faire. Le groupe CRC votera contre les crédits des PME, du commerce et de l'artisanat.

Economie, finances et industrie – Commerce extérieur

– (4 décembre 2003) (p. 9507) : excédent commercial de la France. Conférence de Cancun. Nécessité de soutenir une véritable régulation des marchés agricoles et des matières premières. Dénonciation de la politique d'encouragement au travail sous-qualifié et sous-rémunéré. Ne votera pas les crédits du commerce extérieur.

– Proposition de loi portant création des communautés aéroportuaires [n° 91 (2003-2004)] – (11 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9919, 9920) : étonnement devant la précipitation de l'examen de ce texte. Manque de concertation avec l'ensemble des parties concernées. Doute sur l'efficacité de la proposition de loi. Problème de l'indemnisation des riverains. Regret de l'absence de participation des riverains, des salariés et des usagers dans les futures communautés aéroportuaires. Réserves sur le mode de financement retenu. Pouvoir donné aux entreprises. Désengagement de l'Etat. Le groupe CRC ne votera pas ce texte. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9937) : le groupe CRC s'abstient sur le texte.

TESTON (Michel)

sénateur (Ardèche)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3818, 3819) : obligation de solidarité nationale vis-à-vis des territoires les plus enclavés. Conclusions de l'étude prospective de la DATAR. Constat négatif illustré par le cas de l'Ardèche. Renvoi incessant du débat public sur le couloir rhodanien. Surmédiatisation de l'audit commandé par le Gouvernement. Politique floue en matière d'intermodalité. Désengagement au travers des projets de décentralisation. Abandon des objectifs de soutien aux zones les plus fragilisées. Concertation indispensable. Etablissement par l'Etat d'un véritable plan d'investissement.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4552, 4553) : possibilités ouvertes aux collectivités locales pour établir des réseaux. Décentralisation sans moyens. Absence de péréquation pour les territoires fragiles. Charges d'investissement très lourdes. Interrogations sur le financement. Nécessité d'une solidarité nationale et d'un mécanisme de péréquation. – **Art. 1er B** *(Couverture du territoire en téléphonie mobile par la mise en oeuvre prioritaire de prestations d'itinérance locale)* (p. 4575, 4576) : sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction de l'article), soutient les sous-amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 169 , n° 170 et n° 171 ; rejetés. (p. 4577) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction de l'article).

– Suite de la discussion (25 juin 2003) – **Art. additionnel après l'art. 5 quater** (p. 4646) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 97 (protection de l'enfance et de l'adolescence). – **Art. 6** *(Définition du commerce électronique et de l'établissement)* (p. 4647) : soutient l'amendement n° 186 de M. Pierre-Yvon Trémel (précision) ; devenu sans objet. – **Art. 8** *(Clause de sauvegarde)* (p. 4649) : soutient l'amendement n° 187 de M. Pierre-Yvon Trémel (rédaction de la clause de sauvegarde) ; adopté. – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4651) : soutient l'amendement n° 189 de M. Daniel Raoul (obligation d'information du prestataire au moyen d'un standard ouvert) ; adopté. – **Art. 25** *(Aggravation des sanctions pénales en cas d'utilisation d'un moyen de cryptologie pour préparer ou commettre une infraction)* (p. 4671) : soutient l'amendement n° 191 de M. Pierre-Yvon Trémel (refus de l'institution des "repentis" dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité) ; rejeté. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4685) : le groupe socialiste s'abstient sur ce projet de loi.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (15 juillet 2003) – **Art. 24** *(Régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)* (p. 5318, 5319) : soutient l'amendement n° 933 de M. Claude Estier (suppression) ; rejeté. Nivellement par le bas du montant des pensions de retraite.

TEXIER (Yannick)

sénateur (Ille-et-Vilaine)

NI, puis UMP

Remplace le 29 août 2003 M. Patrick Lassourd, décédé.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

DÉPÔTS

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

THIOLLIÈRE (Michel)

sénateur (Loire)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : L'évolution du secteur de l'exploitation cinématographique **[n° 308 (2002-2003)]** (21 mai 2003) – **Culture.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) (p. 9582, 9583) : soutien à la politique générale menée par le Gouvernement. Déplore le gâchis de GIAT Industries. Désarroi de la population. Exemple du département de la Loire. Interrogation sur la méthode de travail utilisée. Projets de la mairie de Saint-Etienne. Incompréhension de l'attitude du ministère. Ne soutient pas le plan de restructuration de GIAT. S'abstiendra de voter le budget.

Services du premier ministre – V – Aménagement du territoire

– (5 décembre 2003) (p. 9599, 9600) : adhésion aux priorités du Gouvernement. Accent sur l'accompagnement des mutations économiques et sociales des territoires. Exemple de la ville de Saint-Etienne. Favorable au principe de co-production des politiques de développement local basées sur la solidarité territoriale et la cohésion nationale. Nécessité de développer et d'améliorer l'offre métropolitaine des grandes villes. Avenir des fonds structurels européens. Caractère primordial des infrastructures de transport. Importance pour les élus locaux du comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire, CIADT. Contexte européen. Soutient la politique du Gouvernement.

TODESCHINI (Jean-Marc)

sénateur (Moselle)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2490) : contribution à la politique de démantèlement du service public de l'éducation nationale. Absence de prise en compte de l'avis défavorable à ce texte de la communauté éducative. Rôle des aides éducateurs. Transfert de charges pour les collectivités locales. (p. 2491, 2492) : favorable à l'aménagement, sans réduction d'effectif, du statut des aides éducateurs et des maîtres d'internat et surveillants d'externat, MI-SE. Problème consécutif au recrutement des assistants d'éducation par les établissements. Accroissement des disparités entre les régions. Caractère flou des missions des assistants d'éducation. Rôle des crédits alloués à l'éducation de la jeunesse. – **Art. additionnels avant l'art. 2** (p. 2517) : soutient l'amendement n° 40 de M. Serge Lagauche (mission d'intégration des établissements d'enseignement) ; rejeté. (p. 2522, 2523) : soutient l'amendement n° 48 de M. Serge Lagauche (développement par les établissements d'enseignement de liens avec l'ensemble des acteurs du système éducatif, des collectivités locales, des parents et des associations) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 49 de M. Serge Lagauche (participation de l'éducation nationale à la mise en oeuvre du droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie) ; rejeté. (p. 2527) : favorable aux amendements identiques n° 89 de M. Serge Lagauche et n° 198 de Mme Annie David (formation à l'informatique et à internet). (p. 2532) : investissements indispensables dans le domaine de

la médecine scolaire. Avec le groupe socialiste, favorable à l'amendement n° 105 de M. Serge Lagauche (rôle de l'Etat dans la médecine scolaire). (p. 2533) : soutient l'amendement n° 108 de M. Serge Lagauche (assistance sociale des élèves) ; rejeté. (p. 2534, 2535) : soutient l'amendement n° 34 de M. Serge Lagauche (création de bassins d'éducation et de formation) ; rejeté. (p. 2537) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 152 (définition et mise en oeuvre des contenus des programmes d'enseignement) et n° 156 (définition et mise en oeuvre des objectifs des programmes) ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (9 avril 2003) (p. 2587) : soutient l'amendement n° 19 de M. Serge Lagauche (introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dès le cours préparatoire pour favoriser le passage à la classe de sixième) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 20 de M. Serge Lagauche (mise en oeuvre d'enseignements spécifiques validant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour favoriser le passage à la classe de sixième) ; rejeté. (p. 2592) : soutient l'amendement n° 32 de M. Serge Lagauche (mise en oeuvre d'enseignement spécifique tenant compte de la personnalité de chaque enfant pour favoriser l'articulation entre la classe de troisième et la classe de seconde) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 95 de M. Serge Lagauche (organisation d'échanges entre établissements situés en zone urbaine et établissements situés en zone rurale) ; rejeté. – **Art. 2** *(Régime juridique des assistants d'éducation – art. L. 916-1 et L. 916-2 du code de l'éducation)* (p. 2599, 2600) : soutient l'amendement n° 159 de M. Serge Lagauche (prise en considération des fonctions des auxiliaires de vie scolaire) ; rejeté. (p. 2600) : soutient l'amendement n° 83 de M. Serge Lagauche (recrutement des assistants d'éducation sous le contrôle de l'Etat) ; rejeté. (p. 2602) : soutient l'amendement n° 84 de M. Serge Lagauche (priorité de l'accueil des enfants de deux ans) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 149 de M. Serge Lagauche (cohérence et précision) ; rejeté. (p. 2603) : soutient l'amendement n° 79 de M. Serge Lagauche (précision relative à la fonction des assistants d'éducation) ; rejeté. (p. 2605, 2607) : soutient l'amendement n° 102 de M. Serge Lagauche (participation des assistants d'éducation à la prévention de la toxicomanie) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 161 de M. Serge Lagauche (distinction entre le statut des assistants d'éducation et celui des auxiliaires de vie scolaire) ; rejeté. (p. 2607) : soutient l'amendement n° 150 de M. Serge Lagauche (caractère obligatoire de la participation des directeurs des écoles concernées par le recrutement d'un assistant d'éducation) ; rejeté. (p. 2608) : soutient l'amendement n° 12 de M. Serge Lagauche (fixation des contrats d'assistant d'éducation pour une durée de trois ans renouvelables) ; rejeté. (p. 2614) : soutient l'amendement n° 136 de M. Serge Lagauche (participation des assistants d'éducation à l'articulation des temps scolaires et périscolaires) ; rejeté. Soutient l'amendement n° 137 de M. Serge Lagauche (association des assistants d'éducation à la mise en place d'une école ouverte dans le cadre de projets éducatifs locaux) ; rejeté. (p. 2616) : soutient l'amendement n° 82 de M. Serge Lagauche (engagement de l'Etat en ce qui concerne les missions des assistants d'éducation effectuées durant le temps scolaire) ; rejeté. (p. 2617) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 165, 166 et 167 (distinction entre les assistants d'éducation et les auxilaires de vie scolaire) ; rejetés.

– **Suite de la discussion** (10 avril 2003) – **Art. additionnels après l'art. 3** (p. 2674) : soutient les amendements de M. Serge Lagauche n° 112 (institution d'une fête annuelle de l'école publique) ; n° 113, n° 114, n° 115, n° 116, n° 117 et n° 118 (organisation de la fête de l'école publique dans les écoles, les collèges, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur, les lycées agricoles et les lycées d'enseignement professionnel) ; rejetés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2680) : insatisfaction du débat. Manque de courage du Gouvernement. Interrogation sur la justification du bicamérisme dans la navette parlementaire. Opposition du groupe socialiste au texte en raison de l'absence de débat. Suppression de postes d'encadrement. Inquiétude du transfert de charges vers les collectivités territoriales pour lutter contre la violence scolaire. Statut précaire des assistants d'éducation. Avec le groupe socialiste, votera contre le projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages** – *Deuxième lecture* **[n° 204 (2002-2003)]** – (15 mai 2003) – **Art. additionnel après l'art. 12** (p. 3251) : favorable aux amendements identiques n° 57 de M. Daniel Reiner et n° 48 de Mme Evelyne Didier (élargissement du champ des sinistres miniers aux affaissements lents). Mobilisation des élus lorrains pour la défense des sinistrés. Urgence d'avancées sur le dossier d'indemnisation. – **Art. additionnels avant l'art. 13 bis** (p. 3254) : avec le groupe socialiste, votera l'amendement n° 3 de M. Jean Louis Masson (nécessité d'une étude préalable et de l'adoption du plan de prévention des risques miniers avant toute autorisation irréversible de désengagement ou d'abandon d'une mine). Situation psychologiquement difficile des habitants de Rosbruck. Risque d'ennoyage sur le bassin Nord lié à des pannes accidentelles de pompes par défaut d'entretien. – **Art. 13 bis** *(Indemnisation des victimes de sinistre minier par le fonds de garantie "automobile" – art. L. 421-17 nouveau du code des assurances)* (p. 3257, 3261) : soutient l'amendement n° 60 de M. Daniel Reiner (indemnisation basée sur la reconstruction à neuf) ; rejeté. Reprend l'amendement de Mme Evelyne Didier n° 52 (suppression d'un plafond d'indemnisation) ; rejeté. (p. 3262) : soutient l'amendement n° 62 de M. Daniel Reiner (financement par l'exploitant d'une activité minière des travaux nécessaires au rétablissement d'une pente inférieure à 1 % dans les immeubles affaissés) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 13 bis** (p. 3263, 3264) : soutient l'amendement n° 63 de M. Daniel Reiner (prise en charge par l'Etat des travaux non éligibles au titre du volet "après-mines" du contrat de plan Etat-région et incombant normalement aux collectivités territoriales) ; rejeté. – **Art. 16 octies** *(Information des acquéreurs de terrains sur lesquels une activité ayant entraîné la manipulation ou le stockage de substances chimiques ou radioactives a été réalisée – art. L. 514-21 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3271) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 28 de la commission (substitution à cet article de l'ajout d'un alinéa à l'actuel article L. 514-20 du code de l'environnement et précisant les modalités d'information lorsque le vendeur est aussi l'exploitant de l'installation). – **Art. 19 ter** *(Etablissements publics territoriaux de bassin – art. L. 213-10 du code de l'environnement)* (p. 3276) : soutient l'amendement n° 65 de M. Daniel Reiner (extension de la compétence des établissements publics territoriaux de bassin à la préservation de la ressource en eau souterraine) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 28** (p. 3287) : rappel au règlement. Déclare que l'amendement n° 94 du Gouvernement (modalités de l'intervention du bureau central de tarification en cas de risques présentant une importance particulière) ne figure pas au dérouleur et devrait faire l'objet d'un examen en commission. – **Art. 30** *(Obligation d'information lors de transactions immobilières – art. L. 125-5 nouveau du code de l'environnement)* (p. 3288) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 40 de la commission (obligation d'informer le locataire limitée à sa première entrée dans les lieux). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3290, 3291) : texte en retrait par rapport à celui de l'Assemblée nationale au niveau de l'obligation de tenue des réunions publiques, de l'estimation des risques et des CHSCT. Absence de réponse à l'attente des sinistrés sur les problèmes miniers. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

– **Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** – *Deuxième lecture* **[n° 412 (2002-2003)]** – (22 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 5746, 5747) : utilité de l'interdiction de cession exclusive du droit de retransmission des événements sportifs. Remise en cause regrettable de l'esprit de la loi Buffet de 2000 concernant les dispositions relatives aux fédérations. Interrogation sur l'opportunité du cavalier déposé par le Gouvernement validant ses arrêtés de déremboursement de certains médicaments. Au nom du groupe socialiste, votera contre ce texte. – **Art. 5 quater** *(Validation d'actes et de mesures modifiant le taux de*

remboursement de certains médicaments) (p. 5753) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 1 de Mme Annie David (suppression). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5755) : le groupe socialiste votera contre ce texte.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9020, 9021) : manque d'ambition d'une véritable politique éducative. Retards considérables de la santé scolaire. Mise en place par le Gouvernement d'un "plan social pour l'école". Risque de pénurie d'enseignants. Rigueur budgétaire. Données chiffrées. Manque de moyens pour la lutte contre l'illettrisme et l'accueil des élèves en situation de handicap. Détérioration des conditions de travail des enseignants et des personnels non enseignants. (p. 9022) : vision libérale injuste et inefficace de l'éducation.

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) (p. 9423, 9424) : budget en-deça de l'objectif affiché par le Président de la République et par le Premier ministre. Situation du CNRS et du CEA. Fuite des cerveaux et désaffection des filières scientifiques. Propositions de l'Union européenne en faveur d'un marché du travail dans le domaine de la recherche. Conséquences sur la recherche privée de l'affaiblissement des moyens de la recherche publique. Interrogation sur le rôle des fondations.

TORRE (Henri)

sénateur (Ardèche)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public de réalisation de défaisance.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

TRÉGOUËT (René)

sénateur (Rhône)

UMP

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche le 16 décembre 2003.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour l'initiative économique le 18 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 170 (2002-2003)] pour l'initiative économique **[n° 217 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 338 (2002-2003)] pour l'initiative économique **[n° 353 (2002-2003)]** (12 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi pour l'initiative économique **[n° 368 (2002-2003)]** (25 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – PME, commerce et artisanat – Travail.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Recherche et nouvelles technologies **[n° 73 tome 3 annexe 26 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Recherche, sciences et techniques – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – rapporteur de la commission

spéciale – **Discussion générale** (p. 2065, 2066) : obstacle financier à la création d'entreprise. Dispositions du titre III. Renforcement des fonds propres des petites entreprises. Création des fonds d'investissement de proximité, FIP. Obligation de respecter un préavis en cas de suppression des concours bancaires à une entreprise. Déplafonnement des taux d'intérêt pour les prêts accordés à une personne morale. Amendement de la commission spéciale : dépôt d'un rapport sur les achats des services de l'Etat aux PME. Simplification du régime d'exonération des plus-values professionnelles des entrepreneurs individuels. Amendements de l'Assemblée nationale sur l'ISF. Souhait d'une véritable reconnaissance des créateurs d'entreprise.

– **Suite de la discussion** (26 mars 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 13** (p. 2162) : demande le retrait de l'amendement de M. Joseph Ostermann n° 67 (possibilité de crédit d'impôt pour les artisans d'Alsace et de Moselle au titre des emprunts contractés pour financer leur adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies) et des amendements identiques n° 92 de M. Bernard Barraux, n° 156 de M. Christian Gaudin et n° 249 de M. Marc Massion (possibilité de crédit d'impôt pour les petites entreprises au titre des emprunts contractés pour financer une adaptation à la réglementation ou des investissements dans le domaine des nouvelles technologies). (p. 2164) : demande le retrait des amendements identiques n° 93 de M. Bernard Barraux, de M. Christian Gaudin n° 157 (extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles), n° 209 de M. Jacques Pelletier et n° 250 de M. Marc Massion (extension aux entreprises individuelles du dispositif de déduction fiscale pour investissement applicable aux entreprises agricoles). (p. 2165, 2166) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 89 de M. Bernard Barraux et n° 150 de M. Christian Gaudin (extension à toutes les entreprises inscrites au répertoire des métiers du dispositif de réduction dégressive de la base de taxe professionnelle en fonction du nombre de salariés). S'oppose à l'amendement n° 244 de M. Marc Massion (définition des zones franches rurales en tant que zones économiquement défavorisées). (p. 2170) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour pour l'amendement n° 243 de M. Marc Massion (réorientation de l'épargne constituée sur des livrets d'épargne entreprise vers la création ou la reprise d'entreprise). – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 2172) : son amendement n° 41 : affectation d'un quota de 10 % des FIP aux entreprises créées depuis moins de cinq ans ; adopté. Fonds communs de placement dans l'innovation, FCPI. (p. 2173) : s'oppose à l'amendement n° 299 de M. Christian Gaudin (éligibilité aux FIP des prêts accordés pour la création d'entreprises individuelles). (p. 2174) : son amendement n° 42 : détermination du siège social comme critère alternatif d'accession au FIP dans la mesure où n'est pas retenu celui de l'activité de l'entreprise dans une zone géographique éligible au FIP ; adopté. (p. 2175) : son amendement n° 43 : possibilité pour les FIP de choisir une zone géographique constituée d'un ou deux ou trois départements d'outre-mer ; adopté après modification par le sous-amendement n° 188 de M. Jean-Paul Virapoullé (référence aux quatre départements d'outre-mer). Accepte le sous-amendement n° 188 de M. Jean-Paul Virapoullé (référence aux quatre départements d'outre-mer) déposé sur son amendement n° 43 précité. (p. 2176) : demande le retrait des amendements identiques n° 105 de M. Pierre Hérisson et n° 251 de M. Marc Massion (ouverture des FIP aux prêts aux entreprises individuelles nouvellement créées). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 2177) : son amendement n° 44 : correction d'une erreur de codification ; adopté. – **Art. 15** *(Aménagement du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription au capital de sociétés non cotées)* (p. 2178) : demande le retrait des amendements, portant sur le même objet, de M. Jacques Pelletier n° 210, n° 211, n° 212 et n° 213 et de M. Marc Massion n° 270, n° 252, n° 271, n° 253, n° 254 et n° 272 (extension de ce dispositif aux prêts consentis pour la création d'entreprises individuelles). – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 2182) : s'oppose à l'amendement n° 255 de M. Marc Massion (déduction fiscale de 25 % des sommes versées pour les souscripteurs d'obligations associatives). – **Art. 16** *(Doublement du plafond de déductibilité des pertes subies à la suite d'une souscription au capital d'une société nouvelle)* (p. 2184) : s'oppose à l'amendement n° 256 de M. Marc Massion (suppression). – **Art. additionnel après l'art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 257 de M. Marc Massion (relèvement du plafond des dépôts sur les CODEVI). – **Art. 16 bis** *(Possibilité de sortie anticipée d'un plan d'épargne en actions en cas de création ou de reprise d'entreprise)* (p. 2186) : accepte les amendements identiques n° 94 de M. Bernard Barraux et n° 214 de M. Jacques Pelletier (allongement du délai d'affectation des sommes retirées d'un PEA en cas d'investissement dans la création ou la reprise d'une entreprise). (p. 2186, 2187) : accepte l'amendement n° 313 de M. Gérard Cornu (possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 318 ; retiré. (p. 2187) : risque de dévoiement. (p. 2189) : accepte l'amendement n° 313 de M. Gérard Cornu (possibilité d'affectation de l'épargne logement au financement d'un local mixte comprenant à la fois le logement et le local professionnel).

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 17** *(Aménagement du taux de l'usure pour les prêts accordés à une personne morale)* (p. 2198) : son amendement n° 45 : précision ; retiré. Demande le retrait de l'amendement n° 159 de M. Christian Gaudin (maintien d'un taux de l'usure pour les crédits à moyen et long terme). – **Art. additionnels après l'art. 17** (p. 2199) : demande le retrait des amendements identiques n° 96 de M. Bernard Barraux, n° 160 de M. Christian Gaudin, n° 216 de M. Jacques Pelletier et n° 259 de M. Marc Massion (prise en charge totale par les collectivités territoriales des commissions dues par les bénéficiaires de garanties d'emprunt accordées par les établissements de crédit). (p. 2200) : demande le retrait des amendements identiques n° 97 de M. Bernard Barraux, n° 161 de M. Christian Gaudin et n° 260 de M. Marc Massion (autorisation de provisionnement fiscal des sommes versées aux fonds de garantie par les artisans cautionnés). – **Art. 17 bis** *(Sortie en sifflet du régime de zone franche pour la Corse)* (p. 2201) : accepte l'amendement n° 178 de M. Paul Natali (précision). – **Art. additionnel après l'art. 17 bis** (p. 2201, 2202) : son amendement n° 46 : rapport au Parlement sur les achats des services de l'Etat aux petites et moyennes entreprises ; adopté. – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2220) : son amendement n° 47 : élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers ; adopté. (p. 2223) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 138 de M. Gérard Cornu (diminution de la durée de la location-gérance ouvrant droit à l'exonération de plus-value). – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 2225) : intervient sur les amendements identiques n° 111 de M. Pierre Hérisson, n° 166 de M. Christian Gaudin et n° 266 de M. Gérard Miquel (étalement du paiement de l'impôt sur les plus-values des titres ou des actifs d'une entreprise sur la durée du crédit vendeur octroyé par le cédant) ainsi que sur l'amendement n° 265 de M. Marc Massion (repli). (p. 2226) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 116 de M. Gérard César (maintien du report d'imposition des plus-values en cas de transmission successive à titre gratuit des droits sociaux reçus en rémunération de l'apport initial). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 117 de M. Gérard César (possibilité pour les plus-values en report d'imposition de constituer un passif successoral en cas de décès de l'apporteur initial). (p. 2227) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 112 de M. Pierre Hérisson (exonération de cotisations sociales pour les loyers de la location-gérance). – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2228) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement de M. François Zocchetto n° 309 (assouplissement des conditions d'octroi de cette réduction d'impôt en supprimant l'obligation de détention

de la majorité des parts pour le repreneur d'une société d'exercice libéral ou d'une société civile professionnelle). (p. 2229) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 113 de M. Pierre Hérisson (alignement des plafonds de la réduction d'impôt sur ceux applicables aux investissements dans les sociétés non cotées). (p. 2230) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 280 de M. Alain Vasselle (extension du champ d'application de ce dispositif aux exploitations agricoles à responsabilité limitée et aux groupements agricoles d'exploitation en commun). – **Art. additionnels après l'art. 23** (p. 2231) : sur les amendements portant sur le même objet, demande le retrait du n° 282 de M. Jacques Pelletier et s'oppose au n° 196 de M. Jean Chérioux (réduction d'impôt aux salariés qui rachètent leur entreprise). (p. 2232) : arsenal législatif au service de la participation. – **Art. additionnels après l'art. 24** (p. 2233) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 119 de M. Gérard César (sursis à l'imposition des produits latents sur les stocks de produits d'exploitation en cas de transformation ou de changement de régime fiscal d'une société sans création de personne morale nouvelle). Accepte l'amendement n° 284 de M. Jacques Pelletier (suppression des droits supplémentaires sanctionnant le non-respect des conditions posées par le dispositif d'allégement des droits de transmission d'entreprise). – **Art. 25** *(Exonération de droits de mutation à titre gratuit en cas de donation d'une entreprise à l'un ou plusieurs de ses salariés)* (p. 2235) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet de M. Gérard César n° 81, 82, 83, 84, 85 et 86 (extension de ce dispositif aux entreprises agricoles). – **Art. additionnel avant l'art. 26** : Souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 285 de M. Jacques Pelletier (harmonisation de la fiscalité applicable aux cessions des parts sociales). – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2241) : réprobation multiséculaire à l'égard du gain d'argent. Ses amendements n° 49 : abaissement des seuils de détention du capital pour les sociétés côtées ouvrant droit à une exonération partielle d'ISF ; n° 50 : possibilité pour les associés d'effectuer entre eux des cessions ou des donations de titres sans remettre en cause l'avantage fiscal attaché à l'engagement collectif de conservation des titres ; n° 51 : possibilité pour un nouvel associé d'adhérer à un engagement collectif de conservation des titres pour la durée restante et de bénéficier de l'avantage fiscal ; n° 52 : allongement de la durée de l'engagement collectif de conservation des titres ; n° 53 : obligation d'informer l'Autorité des marchés financiers en cas d'engagement collectif de conservation de titres négociés sur les marchés réglementés ; n° 54 : préservation de l'égalité entre les actionnaires personnes physiques ; et n° 55 : définition des conséquences du non-respect des conditions ; adoptés. (p. 2244) : s'oppose aux amendements de suppression n° 236 de Mme Odette Terrade et n° 267 de M. Marc Massion. Sur les amendements de M. Denis Badré, souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur le n° 310 (exonération d'ISF pour 75 % des parts ou actions des sociétés sous réserve d'un engagement de conservation de deux ans) et demande le retrait du n° 169 (exonération totale d'ISF pour les parts et actions des sociétés). – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Allégement des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission d'entreprise entre vifs)* (p. 2247) : son amendement n° 48 : conséquence ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 114 de M. Pierre Hérisson (exonération totale de droit de mutation). (p. 2248) : demande le retrait de l'amendement n° 283 de M. Jacques Pelletier (extension du champ d'application de cet article aux donations en nue-propriété). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 118 de M. Gérard César (introduction d'une obligation de réemploi en cas de cession d'un élément de l'actif). – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 2250) : son amendement n° 56 : extension du dispositif aux apports en nature ; adopté ; et son amendement n° 57 : extension aux sociétés financières du champ des sociétés exonérées ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 237 de Mme Odette Terrade et n° 268 de M. Marc Massion. – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 2251) : s'oppose aux amendements de suppression n° 238 de Mme Odette Terrade et n° 269 de M. Marc Massion. – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2251) : son amendement n° 58 : exonération d'ISF pour les souscriptions dans les fonds d'investissement de proximité, FIP ; retiré. (p. 2252) : son amendement n° 59 : exonération d'ISF à hauteur de la moitié de leur valeur des titres et parts de sociétés détenus par leurs salariés ; retiré. Son amendement n° 60 : exonération d'ISF des apports en numéraire aux groupements fonciers agricoles ; retiré. (p. 2256) : demande l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Philippe Leroy n° 185 (caractère nécessaire à l'activité professionnelle de la trésorerie issue des bénéfices dégagés et non distribués d'une société) et n° 186 (définition des holdings de contrôle). (p. 2257) : son amendement n° 61 : non-application du droit de reprise de l'administration fiscale en cas de déclaration rectificative ou nouvelle de l'ISF ; retiré.

– *Deuxième lecture* **[n° 338 (2002-2003)]** – (18 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4451, 4452) : convergence de vues entre les deux assemblées sur les titres III et V relatifs au financement des entreprises et à leur transmission. Divergences sur deux détails techniques relatifs à la création des fonds d'investissement de proximité, FIP. Accord sur les articles 22, 24 et 24 bis. Points de désaccord : rétablissement d'un ancien dispositif d'incitation à la reprise d'une entreprise par ses salariés ; remise en cause de l'exonération d'ISF en cas de rupture de l'engagement de conservation des parts de sociétés par l'un des associés ; exclusion des apports en nature du périmètre de l'exonération d'ISF. – **Art. 13** *(Fonds d'investissement de proximité, FIP)* (p. 4467) : son amendement n° 9 : rétablissement à titre subsidiaire du critère alternatif de localisation du siège social de l'entreprise dans la zone d'un FIP ; adopté. Son amendement n° 10 : suppression de l'allongement du délai permettant au FIP d'atteindre le quota de 60 % d'investissement dans les PME régionales ; adopté. (p. 4468) : comparaison des FIP et des FCPI. – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 4472, 4473) : son amendement n° 11 : distinction en cas de rupture de l'engagement collectif de conservation entre la personne à l'origine de la rupture du pacte et les autres signataires ; adopté. Avis favorable du Gouvernement en première lecture sur un amendement identique à son n° 11 précité ; s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 26 ter** *(Exonération d'impôt de solidarité sur la fortune pour les souscriptions en numéraire au capital de PME non cotées)* (p. 4474) : son amendement n° 12 : élargissement du périmètre de cette exonération aux souscriptions en nature ; adopté ; et s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Odette Terrade (suppression). – **Art. 26 quater** *(Assouplissement des critères permettant la qualification de biens professionnels au sens de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 4475) : s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Odette Terrade (suppression).

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4542, 4544) : accélération du progrès de la connaissance. Mise en réseau de la planète. Accès des entreprises et des particuliers. Evolution du haut débit. Equipement en réseau optique. Mauvais choix de l'ADSL. Synergie nécessaire entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs privés. Proposition de création d'un comité national d'éthique de l'Internet. Création par Intel de puces espionnes. Contrôle du marché par Intel et Microsoft. Risque d'atteinte aux libertés publiques. Intérêt de ce texte. Réalisme indispensable.

– **Suite de la discussion** (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4624) : son amendement n° 134 : précision ; adopté. Son amendement n° 135 : rédaction ; retiré. (p. 4625, 4626) : ses amendements

n° 137 : création d'un comité national d'éthique sur Internet ; retiré et n° 136 : aménagement du régime de responsabilité des hébergeurs ; rejeté. Protection nécessaire des libertés individuelles vis-à-vis des grandes firmes informatiques. (p. 4629) : refus d'un jugement automatisé par une société privée.

– Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)] – (14 octobre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 9** (p. 6641) : favorable à l'amendement n° 213 de M. Michel Mercier (création d'un régime dérogatoire au droit commun des cartes de séjour au profit des chercheurs).

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6925, 6926) : regrette le non-élargissement du service universel au haut débit et à la téléphonie mobile. Nouvelles possibilités offertes par l'UMTS.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – III – Recherche et nouvelles technologies

– (3 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (p. 9419, 9421) : affectation de l'exécution du budget de la recherche en 2003 par des annulations, des mises en réserve et des reports de crédits. Prise en compte impérative du contexte international. Choix de Cadarache pour la candidature européenne à l'implantation du projet ITER. Effort en direction de l'insuffisance des résultats de la recherche en termes de brevets et de publications. Projet d'un groupe de travail sur le crédit d'impôt-recherche. Nécessaire implication des entreprises privées dans la recherche. Rôle et effort de l'Etat dans le rattrapage du retard du financement de la recherche. Mesures en faveur des jeunes chercheurs. Conclusions de la Cour des compte sur la gestion des ressources humaines des établissements publics de recherche. Désaffection des jeunes des métiers de la recherche. Difficile rationalisation du système de recherche. Au nom de la commission des finances, propose le vote de ce budget.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10193) : défavorable à l'amendement n° 14 de M. Yves Coquelle (élargissement du service universel à la téléphonie mobile et à l'Internet à haut débit). (p. 10194) : pertinence des interrogations posées par l'amendement n° 2 de M. Pierre-Yvon Trémel (modification des dispositions relatives aux handicapés).

TRÉMEL (Pierre-Yvon)

sénateur (Côtes-d'Armor)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Art. 4** *(Extension de compétence des tribunaux du littoral maritime)* (p. 166, 167) : nouvelles règles d'attribution des compétences. Conséquence des dégazages sur les oiseaux et sur les écosystèmes marins. Moyens matériels de surveillance. Favorable au renforcement des sanctions. Moyens d'action de la justice. Respect du délai annoncé de parution du décret d'application.

– Projet de loi modifiant l'article 1er – 1 de la loi n° 90-568, du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications [n° 222 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2047, 2050) : troisième étape du plan de redressement "Ambition France Télécom 2005". Résorption d'un endettement record en dépit de l'apparence d'une modification mineure de la loi du 2 juillet 1990. Détention par l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières, ERAP, de la part de capital de l'Etat dans France Télécom. Nécessité de réussir le sauvetage de France Télécom par delà les polémiques. Performance de l'opérateur sur le plan technologique. Le groupe socialiste déterminera son vote en fonction des réponses du Gouvernement. Inquiétudes sur les conséquences économiques et sociales du programme d'amélioration opérationnelle, TOP. Interrogations sur le volet social et l'opération "mobilité". Inquiétudes sur la compatibilité du plan de redressement avec le droit européen. Crainte d'une soumission de l'accord de la commission à des conditions drastiques. Interroge le Gouvernement sur l'ouverture d'une quatrième étape, celle de la privatisation à venir de France Télécom. Rapport "France Télécom : pour un avenir ouvert" de M. Gérard Larcher concluant à l'erreur d'une privatisation. Interroge le Gouvernement sur la couverture du territoire en téléphonie mobile de seconde génération et la desserte en haut débit. Devenir préoccupant de la recherche fondamentale avec la disparition du Centre national d'études et de télécommunications, CNET. Interrogation sur la contribution du Gouvernement au chantier de la société de l'information. – **Art. unique** (p. 2056) : le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4546, 4548) : rôle économique et culturel des nouvelles technologies. Taux d'accès à Internet. Equipement des ménages. Manque de confiance pour les achats sur Internet. Action du Gouvernement Jospin pour la diffusion d'Internet. Préparation d'un cadre législatif global. Regret de l'abandon de cette approche globale. Risque d'improvisation. Adaptation nécessaire du droit aux exigences de l'économie numérique. Interrogation sur le rôle des collectivités locales en tant que fournisseurs de services de télécommunications. Isolement financier de certaines collectivités. Points à améliorer. Mise en place du service universel des télécommunications. Volonté du groupe socialiste de proposer des avancées. – **Art. additionnel avant l'art. 1er A** (p. 4555, 4556) : son amendement n° 165 : constitution d'un fonds de soutien à l'aménagement numérique du territoire ; irrecevable (article 40 de la Constitution). – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4562) : sur l'amendement n° 11 de la commission (exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée), son sous-amendement n° 167 ; adopté.

– Suite de la discussion (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4631) : intervient sur les amendements identiques de la commission n° 20, de la commission des lois saisie pour avis n° 52 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 88 (rédaction). – **Art. 43-11 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4637) : soutient l'amendement n° 180 de Mme Danièle Pourtaud (limitation de la responsabilité des hébergeurs) ; adopté. – **Art. 43-12 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** : soutient l'amendement n° 181 de Mme Danièle Pourtaud (procédure permettant au juge de prescrire la fermeture d'un site à un hébergeur) ; rejeté. – **Art. 43-13 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4639) : soutient l'amendement n° 182 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de l'obligation de vérification de données d'identification des auteurs de contenus détenues par les fournisseurs d'accès et les hébergeurs) ; devenu sans objet. – **Art. 43-14-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4641) : soutient l'amendement n° 183 de Mme Danièle Pourtaud (extension de l'exercice du droit de réponse) ; adopté. – **Art. 5 bis** *(Cas d'infraction pénale)* (p. 4644) : soutient l'amendement n° 184 de Mme Danièle Pourtaud (suppression) ; retiré. – **Art. 6** *(Définition du commerce électronique et de l'établissement)* (p. 4647) : ne considère pas son amendement n° 186 précité satisfait par les amendements identiques de la commission n° 31 et de la commission des lois saisie pour avis n° 64 (clarification de la définition du commerce électronique). – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4650) : son amendement n° 188 : responsabilité des personnes concourant aux transactions ; rejeté. (p. 4652) : le groupe socialiste s'oppose aux amendements identiques de la commission n° 32 et de la commission des lois saisie pour avis n° 68 (rétablissement des mentions obligatoires prévues par la directive et suppression de l'ajout d'une obligation d'information sur les logiciels utilisés). – **Art. 20** *(Responsabilité des prestataires de services de cryptologie à des fins de confidentialité)* (p. 4666) : son amendement n° 190 : suppression de l'obligation d'établir la matérialité des faits pour les personnes subissant un préjudice du fait d'une prestation de cryptologie ; adopté. – **Art. 37 bis** *(Contribution au fonds de financement du service universel des télécommunications)* (p. 4679) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 45 de la commission (précisions sur la base prise en compte pour la contribution au service universel). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4681, 4682) : limites du texte. Compétence du CSA. Définition du courrier électronique. Rôle des collectivités locales. Solidarité financière indispensable. Questions en suspens. Réglementation de la publicité. Responsabilité des hébergeurs. Protection des consommateurs. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6889, 6893) : opportunisme du projet de loi. Révolution dans le secteur des télécommunications. Volonté de la Commission européenne de libéraliser le service public des télécommunications. Retard dans la transposition des directives. Priorité donnée à la modification du statut de France Télécom sur la transposition du "paquet télécoms". Traitement fragmentaire du service universel. Interrogation sur une éventuelle transposition par ordonnance. Procédure d'appel à candidatures non obligatoire. Crainte d'un service universel au rabais. Nécessité d'un contrôle parlementaire sur le maintien de la qualité du service public. Problème du financement du service universel. Evolution de son contenu. Hommage aux personnels de France Télécom. Diversité des statuts d'emplois. Recherche d'une sécurisation du personnel fonctionnaire. Inquiétude des employés. Droit d'option. Situation des fonctionnaires "reclassés". Intérêt du rapport de M. Gérard Larcher sur France Télécom publié en 2002. Causes de l'endettement de France Télécom. Intérêt d'une participation majoritaire de l'Etat. Moment inopportun. Absence de débat national. Absence de consultation des organisations représentatives de l'entreprise. Risque de banalisation du service public. Demande la suppression du titre III. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi. – **Question préalable** (p. 6904) : le groupe socialiste votera la motion n° 1 de Mme Marie-France Beaufils tendant à opposer la question

préalable. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6911) : son amendement n° 85 : absence d'augmentation de l'abonnement de base avant la redéfinition du service universel ; rejeté. (p. 6913) : son amendement n° 87 : suppression du fractionnement du service universel ; rejeté. (p. 6914) : son amendement n° 89 : soumission pour avis du cahier des charges des opérateurs à la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; adopté. (p. 6915) : son amendement n° 91 : suppression de l'exonération des petits contributeurs ; rejeté. (p. 6916) : son amendement n° 92 : suppression de la notion de charge excessive pour les opérateurs ; rejeté. (p. 6917) : son amendement n° 94 : maintien de France Télécom comme seul fournisseur des services de renseignements ; rejeté. (p. 6918, 6919) : sur l'amendement n° 5 de la commission (instauration d'un rapport au Parlement sur le service universel et son évolution), ses sous-amendements n° 121 et 122. Son amendement n° 96 : rapport au Parlement sur le coût et l'enrichissement du service universel ; devenu sans objet. (p. 6921) : son amendement n° 100 : suppression de la modification partielle du statut de TDF ; adopté. (p. 6927) : le groupe socialiste votera l'amendement n° 3 de la commission (délai pour l'évaluation définitive des opérateurs effectuée par l'ART). – **Art. 2** *(Coordination avec l'évolution européenne du droit du service universel – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications)* (p. 6931) : son amendement n° 101 : maintien de la contribution de France Télécom à l'effort d'innovation et de recherche ; rejeté. Son amendement n° 102 : maintien de la présence de France Télécom au sein des instances consultatives chargées de l'aménagement du territoire ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 2** (p. 6936) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 8 de la commission (suppression du monopole de TDF) et le sous-amendement n° 118 du Gouvernement.

– **Suite de la discussion** (22 octobre 2003) – **Art. 3** *(Pérennisation du statut de fonctionnaire de France Télécom – art. 29, 29-1 et 33 à 34 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 6956) : son amendement n° 104 : renforcement du statut des fonctionnaires de France Télécom ; rejeté. (p. 6958) : ses amendements n° 106 : suppression des dispositions tendant à l'individualisation des rémunérations et n° 107 : organisation annuelle d'une négociation salariale par le président de France Télécom ; rejetés. (p. 6960) : le groupe socialiste s'abstient sur l'amendement n° 54 de Mme Marie-France Beaufils (suppression). Intervient sur l'amendement n° 26 du Gouvernement (clarification). Souhait d'avoir connaissance de l'avis rendu par le Conseil d'Etat en juillet 2003. – **Art. additionnel après l'art. 3** (p. 6962) : intervient sur l'amendement n° 27 du Gouvernement (clarification des dispositions relatives à la mobilité des fonctionnaires de France Télécom). Satisfaction mitigée. – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – Loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – code du travail)* (p. 6964) : son amendement n° 108 : situation des fonctionnaires reclassés ; rejeté. – **Art. 5** *(Possibilité de détention minoritaire du capital de France Télécom par l'Etat – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 – loi n° 93-923 du 13 juillet 1993)* (p. 6966, 6967) : son amendement n° 110 : suppression ; rejeté. – **Art. 7** *(Dispositions transitoires)* (p. 6972) : son amendement n° 112 : suppression ; rejeté. – **Art. 8** *(Application à Mayotte)* : son amendement n° 113 : suppression ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 8** (p. 6976) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 24 de M. Pierre Hérisson (autorisation de la revente de l'abonnement et des services associés). (p. 6978) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° 25 de M. Paul Blanc (suppression du plafond de 8 millions d'habitants pour un même opérateur de réseau câblé). – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6981) : opposition à la privatisation de France Télécom. Sanctuarisation fragile du statut des fonctionnaires de l'entreprise. Volonté de conserver un service universel de qualité et évolutif. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie – Industrie

– (4 décembre 2003) (p. 9482, 9483) : diminution des crédits. Compensation par de nouveaux instruments fiscaux et sociaux. Problème de la désindustrialisation et du choix d'une politique industrielle pour notre pays et pour l'Europe. Regret de ne pouvoir assurer un contrôle public dans le domaine de La Poste et des télécommunications. Question du rôle de l'Etat. Ne peut approuver ce budget.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom – *Deuxième lecture* **[n° 105 (2003-2004)]** – (16 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 10180, 10181) : précipitation dans l'adoption du texte. Modifications apportées par l'Assemblée nationale : précision des services offerts aux personnes handicapées ; modalités de calcul du coût du service universel ; suppression de la revente imposée de l'abonnement de France Télécom. Volonté de faire évoluer le contenu du service universel. Importance des débats soulevés à l'Assemblée. Problèmes non résolus. Interrogation sur les relations entre l'ART, les opérateurs et le pouvoir politique. Avenir de France Télécom. Refus de la privatisation. Volonté de renforcer le contrôle politique sur le service universel. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi. – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35-1, L. 35-3, L. 35-7 et L. 35-8 du code des postes et télécommunications)* (p. 10189, 10190) : son amendement n° 2 : modification des dispositions relatives aux handicapés ; rejeté. (p. 10191) : soutient l'amendement n° 5 de M. Daniel Raoul (financement des charges du service universel) ; rejeté. – **Art. 3 bis** *(Mobilité des fonctionnaires de France Télécom – art. 29-3 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10196) : son amendement n° 7 : suppression de la date limite des demandes d'intégration de la fonction publique par les fonctionnaires de France Télécom ; rejeté. – **Art. 4** *(Dispositions à caractère social – loi n° 90-568 du 2 juillet 1990)* (p. 10197) : ses amendements n° 8 : statut des agents reclassés et n° 9 : suppression d'un régime d'assurance chômage spécifique pour les fonctionnaires de France Télécom ; rejetés.

TRILLARD (André)

sénateur (Loire-Atlantique)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Credit maritime mutuel.

DÉPÔTS

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités

publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi visant à dépénaliser la chasse à tir du gibier d'eau à l'agrainée **[n° 28 (2003-2004)]** (16 octobre 2003) – **Environnement – Justice.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – IV – Mer

– (3 décembre 2003) (p. 9414, 9415) : progrès accomplis dans le domaine de la sécurité maritime. Favorable à la ratification rapide de plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail relatives au droit du travail maritime. Nécessité de mettre en oeuvre des moyens matériels et humains suffisants. Efficacité des plans POLMAR I et POLMAR II et attente du plan POLMAR III. Hommage à l'action de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM. Votera ce projet de budget.

TRUCY (François)

sénateur (Var)

UMP

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Membre suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République.

Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement.

Membre titulaire de la Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation de jeux.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre de la mission commune d'information "La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise" le 8 octobre 2003.

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 84 (2002-2003)] relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 **[n° 123 (2002-2003)]** (9 janvier 2003) – **Défense.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Dépenses ordinaires **[n° 73 tome 3 annexe 42 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – rapporteur pour avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation – **Discussion générale** (p. 37, 38) : exécution de la loi de programmation militaire précédente. Volonté de redressement. Attention à porter aux vacances de postes et aux réserves. Dispositions votées à l'Assemblée nationale. Fongibilité des crédits. Méthodologie retenue. Soutien au Gouvernement.

– Projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique au large des côtes du territoire de la République [n° 261 (2001-2002)] – (21 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 158, 159) : bien-fondé des mesures proposées. Analyse pertinente de la situation par le rapporteur. Favorable à l'application des propositions de la mission commune d'information sur le naufrage de l'Erika. Renforcement

nécessaire des contrôles opérés en cale sèche. Recours indispensable à la coopération européenne. Inadaptation de la procédure d'affrètement des remorqueurs. Importance de la pollution délibérée. Nécessité d'augmenter les moyens juridiques et budgétaires du secrétariat général de la mer. Souhait d'une amélioration du régime d'indemnisation. Avec le groupe de l'UMP, votera ce projet de loi.

– **Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)]** – (19 mars 2003) – **Art. 35** *(Dispositions diverses)* (p. 1869) : soutient l'amendement n° 336 de M. Pierre Hérisson (coordination) ; adopté. – **Art. 39** *(Nouveau régime du démarchage bancaire et financier)* – **Art. L. 341-6 du code monétaire et financier** *(Obligation d'enregistrement)* (p. 1882) : soutient l'amendement n° 338 de M. Pierre Hérisson (extension des dispositions concernant les personnes salariées aux personnes employées) ; adopté.

– **Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)]** – (27 mars 2003) – **Art. 24 (précédemment réservé)** *(Allégement des droits de mutation à titre gratuit en cas de transmission d'entreprise entre vifs)* (p. 2247) : soutient l'amendement n° 114 de M. Pierre Hérisson (exonération totale de droit de mutation) ; retiré.

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3466) : son amendement n° 199 : extension des exonérations de charges sociales aux entreprises de travail temporaire ; retiré.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (19 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 46** (p. 8406) : en application de l'article 38, alinéa 1, du règlement du Sénat, demande la clôture des explications de vote sur l'amendement n° 196 de Mme Marie-Claude Beaudeau (éléments de rémunération pris en compte dans le salaire de référence permettant de déterminer le montant de l'ACAATA) ; la clôture est prononcée.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Première partie :

– (26 novembre 2003) – **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 8884, 8885) : soutien des choix politiques du Gouvernement. Démarche fondamentale de revalorisation du travail. Restitution d'un environnement fiscal et social attractif. Approbation des arbitrages pour financer les priorités nationales et respecter les engagements européens. Prise en compte des difficultés des buralistes. Améliorations apportées par le Sénat. Préservation du contrat de croissance et de solidarité en dépit d'une conjoncture difficile. Mesures responsables. Souci de transparence. Le groupe UMP votera le texte issu des travaux du Sénat.

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) – rapporteur spécial de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, pour les dépenses ordinaires (p. 9561, 9563) : conformité du budget à la loi de programmation militaire 2003-2008. Questions de personnel. Problème de l'entretien des matériels. Difficultés rencontrées par le service de santé des armées. Budget de fonctionnement des unités. La commission des finances recommande l'adoption du budget de la défense. Importance des missions d'intérêt public et de service public remplies par les armées. Rappel de leur coût. Crainte d'une vague d'anti-militarisme.

Articles non rattachés :

– (8 décembre 2003) – **Art. 60** *(Détermination des limites de déduction des cotisations versées au titre de l'épargne retraite et des cotisations de retraite et de prévoyance et suppression du plan d'épargne populaire)* (p. 9665, 9666) : soutient l'amendement n° II-107 de M. Adrien Gouteyron (report de la date limite d'adhésion aux régimes de type Préfon et assimilés) ; adopté.

– **Suite de la discussion** (9 décembre 2003) – **Art. 69 nonies** *(Répartition sur trois ans pour les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique de leurs droits à augmentation du taux de taxe professionnelle)* (p. 9763) : soutient l'amendement n° II-141 de M. Jean-Claude Gaudin (fixation de l'évolution de la taxe professionnelle par rapport au taux maximum autorisé l'année précédente) ; retiré.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité** – *Deuxième lecture* **[n° 85 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 9901) : insuffisances du RMI. Intérêt de sa décentralisation. Approbation de la création du RMA. Le groupe UMP votera ce projet de loi.

TÜRK (Alex)

sénateur (Nord)

NI

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 203 (2001-2002)] relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés **[n° 218 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Justice – Recherche, sciences et techniques – Société.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Avis, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 195 (2002-2003)] pour la confiance dans l'économie numérique **[n° 351 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Police et sécurité – Pouvoirs publics et Constitution – Recherche, sciences et techniques – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement –**

Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 49 (2003-2004)] présentée au nom de la délégation pour l'Union européenne, en application de l'article 73 bis du règlement, sur le projet de protocole modifiant la Convention Europol proposé par le Danemark (E 2064), **[n° 58 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Justice – Police et sécurité – Union européenne.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 203 (2001-2002)] – (1er avril 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 2310, 2312) : éléments de travail. Concept d'autorité administrative indépendante. Bilan d'activité de la CNIL. Conciliation du développement informatique et de la protection des libertés et de la vie privée. Dichotomie initiale entre traitements de données publics et privés. Principes de proportionnalité et de finalité. Difficultés de la CNIL devant l'évolution économique et informatique. Universalisation et internationalisation des problèmes. Divergences de vues entre la CNIL et le monde anglo-saxon. Exemples du niveau de protection des données et d'EUROPOL. Nouveau texte substituant le critère matériel au critère organique dans la distinction des données. Remplacement du contrôle a priori par un contrôle a posteriori. Amélioration apportée à la protection des droits. Amendements proposés par la commission. Mesures de simplification. Anonymisation. Institution de correspondants de la CNIL. Coordination entre les autorités administratives indépendantes. – **Art. 1er** *(Détermination du champ d'application de la loi – art. 2 à 5 du chapitre 1er de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 2 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Champ d'application matériel et définitions)* (p. 2318) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Robert Bret (précision de la définition d'activité personnelle). Ses amendements n° 1 : définition d'une personne identifiable ; et n° 2 : rédaction ; adoptés. – **Art. 4 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Exclusion du champ de la loi des copies temporaires)* (p. 2319) : s'oppose aux amendements n° 91 de M. Robert Bret (intégration dans le champ de la loi des copies temporaires) et n° 107 de M. Charles Gautier (obligations des responsables réseaux et des fournisseurs d'accès dans la gestion des données temporaires). – **Art. 2** *(Conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel – chapitre II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de collecte et de traitement)* (p. 2321) : son amendement n° 3 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Robert Bret (garantie de l'effectivité du principe de finalité). (p. 2322) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Charles Gautier (légalité des fichiers informatiques des collectivités locales). Son amendement n° 4 : rédaction ; adopté. (p. 2323) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Robert Bret (recours à des tierces parties de confiance pour les interconnexions). – **Art. 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Conditions de licéité du traitement)* : son amendement n° 5 : rédaction ; adopté. (p. 2324) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Charles Gautier (précision des hypothèses de traitement licite sans consentement de la personne). – **Art. 8 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Interdiction de la collecte et du traitement des "données sensibles")* : son amendement n° 6 : portée du consentement exprès de la personne ; adopté. (p. 2325, 2326) : absence de modification du régime juridique actuel. (p. 2325, 2326) : son amendement n° 7 : substitution des mots "vie sexuelle" aux mots "orientation sexuelle" ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Robert Bret (élargissement de la liste des données sensibles faisant l'objet d'une protection particulière) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 110 de M. Charles Gautier (intégration des données génétiques dans l'énumération des données sensibles). Son amendement n° 8 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 9 : exception à l'interdiction de procéder à des traitements statistiques de données ; adopté. (p. 2327) : sur son amendement n° 9, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 128 de M. Robert Bret. Son amendement n° 10 : procédé d'anonymisation des traitements de données sensibles ; adopté. (p. 2328) : son amendement n° 11 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 89 de M. Bernard Seillier (anonymisation de la jurisprudence des principales juridictions). – **Art. 9 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Traitements relatifs aux infractions, condamnations et mesures de sûreté)* (p. 2329) : son amendement n° 12 : possibilité pour les personnes morales victimes d'infractions de mettre en oeuvre des traitements relatifs aux infractions, condamnations et mesures de sûreté ; adopté. – **Art. 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Fondement de décisions)* (p. 2330) : son amendement n° 13 : définition de la notion de décision prise sur le seul fondement d'un traitement automatisé ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 111 de M. Charles Gautier. – **Art. additionnel après l'art. 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** (p. 2331) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Robert Bret (transformation du numéro d'inscription au répertoire national des personnes physiques, NIR, en identifiant non signifiant). – **Art. 3** *(Dispositions relatives à la CNIL – chapitre III de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 11 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Missions de la CNIL)* (p. 2333) : ses amendements n° 14 : ajout des responsables de traitement à la liste des personnes concernées par la mission d'information de la CNIL ; n° 15 : possibilité pour des organisations professionnelles ou des institutions de demander des avis à la CNIL ; n° 16 : coordination ; n° 17 : homologation par la CNIL des règles professionnelles relatives à l'anonymisation des données ; adoptés. (p. 2334, 2335) : ses amendements n° 18 : publication des appréciations de la CNIL sur l'évolution des techniques de l'information au regard des droits et libertés ; n° 19 : rédaction ; n° 20 : communication entre la CNIL et d'autres autorités administratives indépendantes ; n° 21 : possibilité pour la CNIL de participer à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes ; adoptés. Sur son amendement n° 21 précité, s'oppose au sous-amendement n° 113 de M. Charles Gautier. Son amendement n° 22 : présentation du rapport annuel de la CNIL au Premier ministre ; adopté. (p. 2336) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Charles Gautier (contenu du rapport annuel de la CNIL). – **Art. 13 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Dispositions relatives aux membres de la CNIL)* (p. 2336, 2337) : son amendement n° 23 : composition de la CNIL ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 129 de M. Yves Fréville. Estime l'amendement n° 97 de M. Robert Bret (intégration obligatoire d'un spécialiste des questions de droits et libertés individuelles dans la composition de la CNIL) satisfait par son amendement n° 23 précité. Ses amendements n° 24 : clarification et n° 25 : rédaction ; adoptés. (p. 2338) : ses amendements n° 26 : durée des fonctions des sénateurs désignés au sein de la CNIL ; n° 27 : rédaction ; adoptés. Regrette le retrait de l'amendement n° 114 de M. Charles Gautier (personnalité qualifiée nommée par les présidents des assemblées parlementaires pour siéger à la CNIL). – **Art. 14 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Incompatibilités)* (p. 2338, 2339) : ses amendements n° 28 : précision ; n° 29 : harmonisation des règles de déport et n° 30 : rôle du président dans la gestion des déports et des incompatibilités des membres de la CNIL ; adoptés. Accepte l'amendement n° 115 de M. Charles Gautier (précision du caractère direct ou indirect des intérêts détenus par un membre de la CNIL au sein d'un organisme). – **Art. 15 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Rôle de la formation plénière)* : son amendement n° 31 : compétences du président et du vice-président de la CNIL ; adopté. – **Art. 16 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Bureau de la commission)* (p. 2340) : ses amendements n° 32 : rédaction et n° 33 : autorisation pour le bureau de la CNIL de procéder à certains traitements en cas d'urgence ; adoptés. – **Art. 17 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Pouvoirs de la formation restreinte)* : son amendement n° 126 : rédaction ; adopté. – **Art. 18 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Commissaire du Gouvernement)* : son

amendement n° 34 : présence du commissaire du gouvernement non requise pour le traitement de questions d'organisation interne ; adopté. – **Art. 19 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Services de la CNIL)* (p. 2341) : son amendement n° 35 : rédaction ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Robert Bret (création de services délégués placés sous l'autorité de la CNIL). – **Art. 21 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Collaboration des personnes contrôlées)* (p. 2342) : son amendement n° 36 : interdiction d'entrave à l'action de la CNIL ; adopté. – **Art. 4** *(Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements – régimes de la déclaration et de l'autorisation – chapitre IV de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 22 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime de droit commun de la déclaration)* (p. 2345) : ses amendements n° 37 : rédaction ; et n° 38 : création de correspondants de la CNIL ; adoptés. – **Art. 23 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Déclaration)* (p. 2345, 2346) : son amendement n° 39 : substitution de la notion d'organisme à celle de responsable ; adopté. – **Art. 24 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Normes simplifiées)* : son amendement n° 40 : rédaction ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Robert Bret (maintien du principe de la déclaration des fichiers à la CNIL). – **Art. 25 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Régime général d'autorisation)* (p. 2346, 2347) : ses amendements n° 41 : rédaction ; n° 42 : soumission à autorisation exclusivement pour les traitements excluant des personnes du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat ; adoptés ; accepte l'amendement n° 122 de M. Jean-Jacques Hyest (absence d'autorisation préalable pour une interconnexion à des fins commerciales ayant reçu l'agrément de la personne). (p. 2347, 2348) : ses amendements n° 43 : absence d'autorisation préalable pour les fichiers concernant la totalité ou la quasi-totalité de la population française ; n° 44 : coordination ; n° 45 : procédure applicable en matière d'autorisation pour le renouvellement du délai d'examen ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Robert Bret (soumission à autorisation de tous les traitements relatifs à la vidéo-surveillance). – **Art. 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Traitements mis en oeuvre pour le compte de l'Etat – traitements portant sur des données sensibles)* (p. 2349) : son amendement n° 46 : précision ; adopté. – **Art. 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Traitements publics – traitements requérant une consultation du RNIPP)* : ses amendements n° 47 : coordination et n° 48 : rédaction ; adoptés. (p. 2350) : ses amendements n° 49 : précision, n° 50 : suppression de l'expression "pour la mise à jour des données traitées ou le contrôle de leur exactitude" et n° 51 : ajout à la liste des traitements soumis à arrêté pris après avis motivé et publié de la CNIL des traitements relatifs au recensement de la population ; adoptés. – **Art. 28 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Procédures et délais)* : son amendement n° 52 : coordination ; adopté. – **Art. 30 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Informations requises)* (p. 2350, 2351) : ses amendements n° 53 : rédaction ; n° 54 : transmission à la CNIL des renseignements concernant le service responsable du droit d'accès ; n° 55 : transmission à la CNIL des informations concernant un recours à un sous-traitant ; n° 56 : allégement des formalités concernant les traitements en simple transit vers les Etats non membres de la Communauté européenne ; adoptés. – **Art. 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Mise à la disposition du public de listes de traitements)* (p. 2351, 2352) : ses amendements n° 57 : précision ; n° 58 : communication systématique des avis et recommandations de la CNIL ; n° 59 : publication par la CNIL de la liste des Etats présentant un niveau de protection suffisant des données ; adoptés. Sur son amendement n° 59 précité, s'oppose au sous-amendement n° 116 de M. Charles Gautier. – **Art. 5** *(Obligations des responsables des traitements et droits des personnes concernées – chapitre V de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* – **Art. 32 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Obligation d'information)* (p. 2355, 2357) : ses amendements n° 60 : information des personnes concernées d'un transfert de données à caractère personnel vers un Etat non membre de la Communauté européenne ; n° 61 : informations relatives aux témoins de connexion ; n° 62 : rédaction, n° 63 : absence d'obligation d'information des personnes déjà informées ; n° 64 : réduction du champ des informations à fournir aux personnes concernées en cas d'anonymisation des données ; et n° 65 : précision ; adoptés. Sur son amendement n° 61 précité, s'oppose au sous-amendement n° 117 de M. Charles Gautier. S'oppose aux amendements n° 102 (obligation de rendre non identifiantes les données archivées) et n° 103 de M. Robert Bret (suppression de la notion d'effort disproportionné relatif à l'obligation d'information). – **Art. 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Obligation de sécurité)* (p. 2357, 2358) : son amendement n° 66 : obligation pour le responsable du traitement d'empêcher les intrusions de tiers non autorisés au sein des traitements ; adopté. – **Art. 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Durée de conservation)* (p. 2358, 2359) : ses amendements n° 67 : rédaction ; n° 68 : dispense de formalités auprès de la CNIL en faveur des traitements de documents d'archives ; n° 69 : dispositions relatives aux traitements de recherche en matière de santé ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Robert Bret (suppression des exceptions à la règle visant à limiter la conservation des données personnelles). – **Art. 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'opposition)* : son amendement n° 70 : rédaction ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Robert Bret (consentement exprès des personnes nécessaire pour toute utilisation de données personnelles à des fins de prospection). – **Art. 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'accès)* (p. 2360) : ses amendements n° 71 : rédaction ; n° 72 : informations relatives aux transferts de données à caractère personnel à destination d'un Etat non membre de la Communauté européenne ; et n° 73 : droit d'accès au traitement en matière de recherche scientifique et historique ; adoptés. – **Art. 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit de rectification)* : son amendement n° 74 : coordination ; adopté. – **Art. 41 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Droit d'accès indirect en matière de traitements de souveraineté)* (p. 2361) : son amendement n° 127 : coordination ; adopté. – **Art. 6** *(Pouvoirs de contrôle sur place et sur pièces de la CNIL – chapitre VI de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2362, 2363) : s'oppose aux amendements n° 118 (exclusion du contrôle de la CNIL des seuls lieux exclusivement réservés au domicile privé) et n° 119 de M. Charles Gautier (suppression de l'obligation d'information de la CNIL vis-à-vis du Procureur de la République). Ses amendements n° 75 : précision ; et n° 76 : accès des agents de la CNIL aux programmes informatiques ;adoptés. – **Art. 7** *(Pouvoirs de sanction administrative de la CNIL – chapitre VII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2364, 2365) : son amendement n° 77 : rédaction ; adopté. – **Art. 45 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Pouvoir de sanction administrative – juge des référés)* : son amendement n° 78 : rédaction ; adopté ; sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 123 de M. Jean-Jacques Hyest. Ses amendements n° 79 : suppression de la possibilité de procéder à la destruction sur place d'un fichier ; n° 80 : rédaction ; et n° 81 : procédure d'information par la CNIL du Premier ministre afin de faire cesser une violation des droits des personnes en matière de fichiers de souveraineté ; adoptés. – **Art. 46 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Procédure en matière de sanction)* (p. 2365, 2366) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Jean-Jacques Hyest (publication des sanctions de la CNIL uniquement en cas de mauvaise foi du responsable du traitement) ; son amendement n° 82 : rédaction ; adopté. – **Art. 47 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Montant des sanctions)* : son amendement n° 83 : précision ; adopté. – **Art. 49 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** *(Coopération internationale)* (p. 2367) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Robert Bret (intégration des traitements de souveraineté dans les procédés de vérification effectués à la demande d'institutions analogues des autres Etats membres de l'Union européenne). – **Art. 8** *(sanctions pénales et délit d'entrave à l'action de la CNIL – information de la CNIL par le procureur de la République – chapitre VIII de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* : son amendement n° 84 : application du délit d'entrave à l'ensemble des missions de la CNIL ; adopté. – **Art. 11** *(Traitements de données aux fins de journalisme et d'expression littéraire et artistique – chapitre XI de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)* (p. 2369) : son amendement n° 85 : dérogations au profit de la presse en matière de traitement de données sensibles, des infractions et condamnations ; adopté. – **Art. 12** *(Transferts de données à caractère personnel vers des Etats tiers – chapitre XII de la loi*

n° 78-17 du 6 janvier 1978) (p. 2370) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Charles Gautier (qualification du niveau de protection) ; son amendement n° 86 : transfert de données au sein de groupes présentant de façon contractuelle des garanties suffisantes ; adopté. – **Art. 14** *(Sanctions pénales – art. 226-16 à 226-24 du code pénal)* (p. 2372) : son amendement n° 87 : coordination ; adopté ; s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Charles Gautier (possibilité pour le juge de prescrire la destruction des supports d'information). – **Art. 15 ter** *(Mention en marge de l'acte de naissance de la déclaration du pacte civil de solidarité – art. 515-3 du code civil)* (p. 2373) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 125 de M. Patrice Gélard (suppression). – **Art. 17** *(Mandat des membres en fonction de la CNIL)* (p. 2375) : son amendement n° 88 : précision ; adopté.

– **Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)]** – (24 juin 2003) – rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 4540, 4541) : tensions juridiques : adaptation du droit à l'accélération des évolutions technologiques ; coordination de plusieurs autorités administratives ; mode de régulation. – **Art. 1er A** *(Conditions d'intervention des collectivités locales dans le secteur des télécommunications)* (p. 4562) : son amendement n° 47 : exercice par les collectivités locales d'une activité d'opérateur de télécommunications uniquement en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; adopté. (p. 4564) : son amendement n° 48 : conditions de création des infrastructures de réseaux de télécommunications par les collectivités territoriales ; adopté. (p. 4565) : son amendement n° 49 : coordination ; devenu sans objet.

– **Suite de la discussion** (25 juin 2003) – **Art. 2** *(Responsabilité des prestataires techniques)* – **Art. 43-8 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4626, 4627) : son amendement n° 52 : rédaction ; adopté. Soutient les amendements, identiques à son amendement n° 52 précité, de la commission n° 20 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 88 ; adoptés. – **Art. 43-9 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4634) : recherche de la méthode la plus efficace pour faire cesser la diffusion d'une information contraire aux lois. – **Art. additionnel après l'article 43-9 du 30 septembre 1986** : son amendement n° 53 : sanctions pénales en cas de signalement du caractère illicite d'un contenu dans l'intention de nuire ; adopté. Soutient l'amendement n° 21 de la commission ; adopté, identique à son n° 53 précité – **Art. 43-11 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4636, 4637) : son amendement n° 55 : limitation de la responsabilité des hébergeurs ; adopté. Soutient les amendements identiques à son amendement n° 55 précité, de la commission n° 23 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 90 ; adoptés. – **Art. 43-14 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** (p. 4640) : son amendement n° 59 : suppression de toute exception à l'assujettissement au secret professionnel des hébergeurs ; adopté. Soutient les amendements identiques à son amendement n° 59 précité, de la commission n° 27 et de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 92 ; adoptés. – **Art. 43-14-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** : son amendement n° 61 : modalités d'application du droit de réponse ; adopté. Soutient l'amendement, identique à son amendement n° 61 précité, de la commission des affaires culturelles saisie pour avis n° 95 ; adopté. – **Art. 79-7 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986** : son amendement n° 62 : harmonisation ; adopté. Soutient l'amendement, identique à son amendement n° 62 précité, n° 28 de la commission ; adopté. – **Art. 7** *(Principe de liberté du commerce électronique, exceptions et détermination de la loi applicable)* (p. 4648) : son amendement n° 65 : nouvelle rédaction de l'article ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 4649) : son amendement n° 66 : détermination de la loi applicable ; adopté. – **Art. 8** *(Clause de sauvegarde)* : son amendement n° 67 : conséquence ; adopté. – **Art. 9** *(Eléments d'information obligatoires permettant l'identification du prestataire)* (p. 4651) : son amendement n° 68 : rétablissement des mentions obligatoires prévues par la directive et suppression de l'ajout d'une obligation d'information sur les logiciels utilisés ; adopté. Soutient l'amendement de la commission, identique à son amendement n° 68 précité, n° 32 ; adopté. – **Art. 14** *(Régime des actes et contrats souscrits et conservés sous forme électronique)* – **Art. 1108-1 du code civil** (p. 4663) : son amendement n° 69 : précision ; adopté. – **Art. 1369-1 du code civil** : son amendement n° 70 : non remise en cause des conditions de validité intrinséque de l'offre par l'accessibilité de celle-ci par voie électronique ; adopté. Sur son amendement n° 70 précité, s'oppose au sous-amendement n° 207 du Gouvernement (clarification). (p. 4664) : accepte l'amendement n° 9 de M. Christian Gaudin (modalités de transmission des conditions contractuelles des offres). Son amendement n° 71 : obligation d'indiquer l'archivage des contrats ; adopté. – **Art. 18** *(Utilisation, fourniture, transfert, importation et exportation de moyens de cryptologie)* (p. 4665) : son amendement n° 72 : rédaction ; adopté. – **Art. 19** *(Régime de la prestation de services de cryptologie)* (p. 4666) : son amendement n° 73 : cohérence ; adopté. – **Art. 20** *(Responsabilité des prestataires de services de cryptologie à des fins de confidentialité)* : son amendement n° 74 : suppression de l'obligation d'établir la matérialité des faits pour les personnes subissant un préjudice du fait d'une prestation de cryptologie ; adopté. – **Art. 21** *(Responsabilité des prestataires de services de cryptologie à des fins de certification)* (p. 4668) : son amendement n° 75 : obligation de garantie financière pour les prestataires de service en matière de certification électronique ; retiré au profit de l'amendement, portant sur le même objet, n° 210 du Gouvernement. – **Art. 23** *(Sanctions pénales)* (p. 4669) : son amendement n° 76 : précision ; adopté. Son amendement n° 77 : précision ; adopté. – **Art. 24** *(Pouvoirs d'investigation et agents habilités à rechercher et constater les infractions)* (p. 4670) : son amendement n° 78 : harmonisation ; adopté. – **Art. 25** *(Aggravation des sanctions pénales en cas d'utilisation d'un moyen de cryptologie pour préparer ou commettre une infraction)* (p. 4671) : son amendement n° 79 : rectification ; adopté. (p. 4672) : son amendement n° 80 : absence d'aggravation des peines pour les auteurs d'infractions ayant collaboré avec les autorités judiciaires ou administratives ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 158 de Mme Odette Terrade et n° 191 de M. Pierre-Yvon Trémel (refus de l'institution des "repentis" dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité). – **Art. 26** *(Obligation pour les personnes fournissant des prestations de cryptologie de remettre leurs conventions de déchiffrement)* : son amendement n° 81 : suppression ; adopté. – **Art. 27** *(Réquisition des moyens de décryptage)* (p. 4674) : son amendement n° 82 : maintien de la prestation de serment ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 32** (p. 4675) : son amendement n° 83 : pénalisation de la tentative de production et de l'offre d'images pédopornographiques ; adopté. – **Art. 34** *(Création d'une nouvelle incrimination en matière de droit de l'informatique)* (p. 4676) : son amendement n° 84 : clarification ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade portant sur le même objet n° 161, 162, 163 et 164 (suppression de la notion de détention).

ULRICH (Maurice)

sénateur (Paris)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

VALADE (Jacques)

sénateur (Gironde)

UMP

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social,de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Vice-président de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles : Contenu des programmes de télévision **[n° 352 (2002-2003)]** (11 juin 2003) – **Culture – Famille – Société.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation [n° 470 (1999-2000)] – (28 janvier 2003) – président de la commission des affaires culturelles – **Discussion générale** (p. 311) : lois nombreuses et disparates. Accessibilité du droit. Texte de ratification prenant en compte les dernières modifications législatives. Correction d'erreurs matérielles. Adaptation à la législation nouvelle. Principe de codification à droit constant.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3854, 3855) : intervention en son nom personnel et au nom de MM. Gérard César et Xavier Pintat. Défaut de prise en compte des demandes des élus locaux. Traversée obligatoire de l'Aquitaine pour relier l'Europe du Nord à la Péninsule ibérique. Situation privilégiée pour le développement du cabotage. Réalisation indispensable du TGV-Sud-Europe-Atlantique. Désenclavement de la région aquitaine. Augmentation exponentielle du trafic routier transpyrénéen. Gestion erratique de la liaison Bordeaux-Bayonne et de la section Langon-Pau. Saturation des voies routières et autoroutières. Engorgement de l'agglomération bordelaise. Soutien au Gouvernement.

– Projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 336 (2002-2003)] – (16 juin 2003) – président de la commission des affaires culturelles – **Art. 4** *(Régime juridique de la radiodiffusion sonore – art. 18-2 de la loi du 16 juillet 1984)* (p. 4337) : favorable à l'amendement n° 40 du Gouvernement (gratuité de la seule diffusion).

– Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – président de la commission des affaires culturelles – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4439) : remerciements.

– Projet de loi relatif aux obligations de service public des télécommunications et à France Télécom [n° 421 (2002-2003)] – (21 octobre 2003) – président de la commission des affaires culturelles – **Art. 1er** *(Organisation du service universel – art. L. 35 à L. 35-7 et L. 36-7 du code des postes et télécommunications – article 51 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986)* (p. 6907) : suppression du monopole de Télédiffusion de France, TDF. Regrette la dispersion des mesures relatives à l'audiovisuel. Favorable à l'amendement n° 8 de la commission (suppression du monopole de TDF).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 69 quinquies** (p. 9742) : son amendement n° II-134 : imposition à la taxe foncière des titulaires d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive d'un droit réel ; adopté.

– Projet de loi de finances rectificative pour 2003 [n° 104 (2003-2004)] – (16 décembre 2003) – **Art. additionnels après l'art. 30 terdecies** (p. 10123) : son amendement n° 34 : évolution du prélèvement dans la même proportion que l'évolution du produit de taxe professionnelle de l'établissement auquel il est attaché ; adopté après modification par le sous-amendement n° 149 de M. Yves Fréville auquel il est favorable. – **Art. additionnels après l'art. 50** (p. 10172) : à titre personnel et en tant que président de la commission des affaires culturelles, défavorable à l'amendement n° 19 de M. Denis Badré (modification de l'assiette de calcul de la redevance d'archéologie préventive), ainsi que, sur celui-ci, au sous-amendement n° 152 de la commission.

VALLET (André)

sénateur (Bouches-du-Rhône)

RDSE

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Vice-président de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les objectifs, résultats et cibles de Météo France, **[n° 155 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Environnement – Société – Transports.**

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (11 mars 2003) – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 1588) : défavorable à l'amendement n° 363 de M. Jacques Pelletier (instauration du vote obligatoire aux élections des conseillers régionaux et pénalisation de l'abstention). Favorable au vote blanc.

– Projet de loi relatif aux assistants d'éducation [n° 229 (2002-2003)] – (8 avril 2003) – **Discussion générale** (p. 2484) : statut et missions des assistants d'éducation. Favorable au recrutement prioritaire des assistants d'éducation parmi les boursiers. Effort pour l'amélioration de l'accueil et l'intégration des enfants handicapés. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera ce texte.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4802) : hommage au courage politique du Gouvernement. Scepticisme sur la prévision de taux de chômage associée au financement. Demande de précision sur les mouvements sociaux du mois de mai.

– Projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance [n° 434 (2002-2003)] – (16 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6836) : le groupe du RDSE soutient le texte. Crainte d'un nombre excessif d'enfants confiés à une assistante maternelle. Devoir de l'enseignant dans le signalement de l'absentéisme scolaire. Utilisation des enfants dans la publicité.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (5 novembre 2003) – **Art. 29** *(Organisation et compétences du Syndicat des transports d'Ile-de-France – art. 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France)* (p. 7502) : votera cet article.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – I – Jeunesse et enseignement scolaire

– (28 novembre 2003) (p. 9014, 9015) : volonté du Gouvernement d'interrompre la dégradation du système scolaire. Débat national sur l'avenir de l'école. La majorité du groupe du RDSE votera ce budget. Conception républicaine de l'école. Demande de précisions sur le niveau d'illettrisme, les sorties du système scolaire sans qualification, le mépris des entreprises pour l'enseignement professionnel, la diminution de la part des enfants socialement défavorisés dans les grandes écoles et les incivilités. Instauration d'une nouvelle dynamique. Mise en place urgente de l'autonomie administrative et pédagogique des établissements. Souhaite l'instauration d'un débat d'orientation annuel sur l'éducation nationale, une réduction des disparités dans l'équipement technologique des établissements scolaires et la mise en place rapide de la bivalence des professeurs.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les rapatriés – (17 décembre 2003) (p. 10208, 10209) : nécessité de réparer de nombreuses injustices. Attente par les rapatriés de gestes et actes concrets. Attente du projet de loi relatif à l'indemnisation des rapatriés. Importance du travail de mémoire. Insuffisante couverture des préjudices par les lois de 1970, 1978 et 1987. Cimetières français en Algérie.

VANLERENBERGHE (Jean-Marie)

sénateur (Pas-de-Calais)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive le 26 juin 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à soumettre à autorisation d'exploitation tout changement de secteur d'activité d'un commerce de plus de 300 mètres carrés **[n° 132 (2002-2003)]** (16 janvier 2003) – **Entreprises – PME, commerce et artisanat.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité.**

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Question préalable** (p. 1306, 1307) : importance du texte. Non-justification de l'urgence. Nécessité d'un débat au Sénat. Renforcement du rôle de la région. Consécration du rôle de représentant des collectivités locales pour le Sénat. Amendements ne combattant pas le projet gouvernemental mais participant à son élaboration. Appel au sens du dialogue du ministre. Préoccupations non satisfaites. Interrogations sur le seuil requis pour figurer au second tour et sur la tête de liste régionale. Le groupe de l'UC demande le rejet de la motion tendant à opposer la question préalable.

– Suite de la discussion (11 mars 2003) – **Art. 12 A** *(Remboursement forfaitaire des dépenses électorales – art. 2 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1606) : le groupe de l'UC est favorable à la réduction du seuil pour le remboursement des frais de campagne. – **Art. 12** *(Mode de scrutin – art. 3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1607, 1608) : ersatz de proximité en raison de l'impossibilité matérielle de communiquer. Proposition d'un autre mode de scrutin pour répondre aux exigences de proximité, d'identification et de justice. (p. 1609, 1610) : son amendement n° 352 : élection par circonscription régionale, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel, pour les trois quarts des sièges, et dans le cadre du territoire de la République formant une circonscription unique pour le quart restant ; rejeté. Ses amendements n° 353 : précision ; et n° 354 : modalités de répartition des sièges restants ; devenus sans objet. (p. 1612) : défavorable à la création des circonscriptions interrégionales en raison des difficultés d'identification du candidat par l'électeur.

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 6 quater** *(Participation au raccordement aux réseaux électriques)* (p. 3035) : soutient l'amendement n° 33 de M. Philippe Arnaud (précision) ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 19 ter** (p. 3048) : son amendement n° 17 : extension sous certaines conditions du bénéfice de la déduction aux acquéreurs de la nue-propriété de logements acquis neufs ou en l'état futur d'achèvement ; retiré.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3831, 3832) : nécessité pour la France de poursuivre son équipement en infrastructures dans un cadre européen. Objectif d'une Europe intégrée des transports. Attractivité internationale de la France. Avenir du multimodal. Potentiel de développement du fret ferroviaire en France. Diversification des financements nécessaires : TIPP, redevance sur les poids lourds et renforcement des partenariats privé-public. Devenir des projets du canal Seine-Nord, de l'autoroute A24 et de l'électrification de la ligne SNCF reliant Calais à Amiens.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4780) : urgence d'une réforme préservant le système de retraite par répartition. (p. 4781) : interrogation sur le déroulement de la phase de concertation. Soutien du groupe UC à la réforme.

– Suite de la discussion (15 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 5305) : son amendement n° 10 : remplacement de la majoration pour enfant par l'octroi d'une somme forfaitaire ; retiré.

– Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)] – (23 juillet 2003) – **Art. 26 bis** *(Exonération de charges patronales des emplois associatifs)* (p. 5915) : intervient sur l'amendement n° 310 de M. Jean-Paul Alduy (élargissement du dispositif à l'ensemble des associations et extension aux ZFU). Possibilité d'application dans un périmètre élargi aux quartiers de proximité. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5942) : intervient sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 98 (suppression de la saisine directe du juge par le surendetté) et n° 409 du Gouvernement (saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois). Nécessité de geler les taux d'intérêt pendant le temps d'examen du dossier.

– Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)] – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6995, 6996) : augmentation du nombre des demandes d'asile. Avancées majeures du projet de loi. Souhait d'un renforcement des moyens humains et financiers de l'OFPRA. Durcissement des politiques de l'immigration. Intégration dans le droit français de notions venant de propositions de directives européennes. Urgence d'une véritable politique européenne du droit d'asile. Concept des "pays d'origine sûrs". Réflexion sur l'installation de centres d'accueil. Soutien du groupe de l'UC.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. additionnel après l'art. 15** (p. 8742) : soutient l'amendement n° I-250 de M. Jean-Claude Gaudin (révision des modalités de calcul de la taxe professionnelle de France Télécom) ; retiré. – **Art. 32** *(Réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes)* (p. 8754) : soutient l'amendement n° I-249 de M.

Jean-Claude Gaudin (évolution de la dotation de compensation des EPCI en fonction du taux de croissance de la DGF) ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 8762) : son amendement n° I-238 : alignement du régime des communautés urbaines au regard du FCTVA sur celui des communautés de communes et communautés d'agglomération ; retiré.

VANTOMME (André)

sénateur (Oise)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer la présence de médecins généralistes dans les zones médicalement dépeuplées **[n° 124 (2002-2003)]** (10 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi organique tendant à fixer à six ans la durée du mandat de sénateur **[n° 131 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants **[n° 177 (2002-2003)]** (12 février 2003) – **Famille – Pouvoirs publics et Constitution – Société.**

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Motion tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques **[n° 196 (2002-2003)]** (4 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative aux crimes de guerre **[n° 370 (2002-2003)]** (26 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Justice.**

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les dysfonctionnements du système de santé face à la canicule **[n° 429 (2002-2003)]** (5 septembre 2003) – **Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à renforcer la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle **[n° 440 (2002-2003)]** (18 septembre 2003) – **Justice – Société – Union européenne.**

Proposition de loi de modernisation et de renouvellement de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 51 (2003-2004)]** (4 novembre 2003) – **Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Environnement.**

Proposition de loi relative au renforcement du principe de laïcité à l'école **[n° 68 (2003-2004)]** (14 novembre 2003) – **Culture – Éducation – Fonction publique – Société.**

Proposition de loi relative aux nuisances sonores provoquées par les aérodromes militaires **[n° 103 (2003-2004)]** (4 décembre 2003) – **Défense – Questions sociales et santé – Transports.**

Proposition de loi relative au financement du service d'élimination des déchets ménagers, **[n° 111 (2003-2004)]** (11 décembre 2003) – **Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages [n° 116 (2002-2003)] – (4 février 2003) – **Discussion générale** (p. 586, 588) : augmentation du nombre des accidents du travail et des maladies professionnelles. Limitation du dispositif aux seuls sites Seveso "seuil haut". Contribution du gouvernement précédent à la prévention des risques dans l'ensemble des entreprises : évaluation obligatoire a priori des risques par l'employeur et planification de la prévention. Accord des partenaires sociaux du 10 juillet 2002 sur l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité dans la chimie. Reprise de ces dispositions. Renforcement du rôle des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT ; protection des emplois précaires et encadrement de la sous-traitance. Arrêts récents de la Cour de cassation : obligation de sécurité et de résultat créée par le contrat de travail. Dispense pour la victime de prouver la faute inexcusable de l'employeur. Le groupe socialiste proposera l'affirmation de la présomption de faute inexcusable et la création du CHSCT à partir de 20 salariés.

– Suite de la discussion (5 février 2003) – **Avant l'art. 5** (p. 626, 629) : ses amendements n° 72 : constitution obligatoire d'un CHSCT à partir de 20 salariés ; rejeté. Fréquence des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les entreprises de petite taille ; n° 73 : de précision ; rejeté ; n° 74 : élection directe des représentants des salariés au CHSCT et n° 75 : majoration du crédit d'heures des représentants du personnel au CHSCT dans les établissements classés ; rejetés. – **Art. 5** *(Evaluation des risques présentés par les installations à risques par les chefs d'établissement conjointement avec les entreprises sous-traitantes)* (p. 634) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 40 de la commission (clarification du partage des responsabilités entre le chef d'entreprise utilisatrice et les chefs d'entreprises extérieures). – **Art. 6** *(Formation à la sécurité)* (p. 637, 638) : ses amendements n° 76 : précision obligatoire par accord collectif du contenu et du renouvellement de la formation ; rejeté ; et n° 77 : introduction de la présomption de faute inexcusable au bénéfice des salariés des établissements sous-traitants et des entreprises extérieures ; rejeté. – **Avant l'article 9** (p. 646) : favorable à l'amendement n° 51 de la commission (obligation pour l'employeur de mettre en place

un CHSCT, à la demande du délégué du personnel, dans les établissements classés Seveso "seuils hauts"). – **Art. 9** *(Formation de site du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)* (p. 648) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 52 de la commission (détermination de l'élargissement du CHSCT à des représentants des entreprises extérieures par accord de branche et organisation du statut des représentants des entreprises extérieures). – **Art. 11** *(Fréquence des réunions des CHSCT, crédit d'heures et formations spécifiques dispensées à leurs membres)* (p. 657) : ses amendements n° 78 : doublement du nombre de réunions du CHSCT de site ; n° 79 : réunion du CHSCT de site en cas d'accident quel que soit le statut de la victime ; et n° 80 : de coordination ; devenus sans objet.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (9 juillet 2003) – **Art. additionnels après l'art. 2 (priorité)** (p. 4960) : soutient l'amendement n° 864 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur ajoutée pour abonder les ressources des assurances sociales) ; rejeté. (p. 4961) : soutient l'amendement n° 865 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur de la fortune pour abonder les ressources des assurances sociales) ; rejeté. (p. 4963) : soutient l'amendement n° 866 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur l'ensemble des revenus financiers pour abonder les ressources des assurances sociales) ; rejeté.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)] – (18 novembre 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 15 A** (p. 8288) : favorable à l'amendement n° 166 de M. Guy Fischer (rétablissement des élections à la sécurité sociale). – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8311) : disparition de la péréquation régionale consécutive à la mise en place de la tarification à l'activité. Intervient sur l'amendement n° 126 de M. Bernard Cazeau (évaluation des mécanismes de régulation).

VASSELLE (Alain)

sénateur (Oise)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé le 21 janvier 2003.

Membre de la Délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Membre titulaire du Comité de surveillance du fonds de solidarité vieillesse ; nouvelle nomination le 10 juillet 2003.

Membre titulaire du Comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

Membre titulaire du Conseil de surveillance du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale.

Membre titulaire du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie le 9 octobre 2003.

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites le 18 juillet 2003.

Rapporteur de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 le 19 novembre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant les compétences de l'État en matière d'incendie et de secours **[n° 158 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales : Situation de la caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) **[n° 248 (2002-2003)]** (9 avril 2003) – **Budget – Sécurité sociale.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales : Assurance maladie : une réflexion dans l'urgence **[n° 358 (2002-2003)]** (18 juin 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Entreprises – Questions sociales et santé – Sécurité sociale – Société – Travail.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales : Les prélèvements sociaux : Quelles ressources pour quelle protection sociale ? **[n° 44 (2003-2004)]** (29 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Sécurité sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale [n° 54 (2003-2004)] pour 2004 **[n° 59 tome 1 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération –**

Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 **[n° 84 (2003-2004)]** (25 novembre 2003) – **Budget – Famille – Questions sociales et santé – Sécurité sociale.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la bioéthique [n° 189 (2001-2002)] – (29 janvier 2003) – **Division et art. additionnels avant le titre Ier** (p. 385) : favorable à l'amendement n° 72 du Gouvernement (remplacement de l'agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines, APEGH, par l'agence de la biomédecine). (p. 386) : sur l'amendement n° 72 précité du Gouvernement, son sous-amendement n° 208 ; retiré. – **Art. 3** *(Identification d'une personne par ses empreintes génétiques)* (p. 397) : sur l'amendement n° 5 de la commission (information par le médecin de la nécessité de prévenir les membres de la famille d'une personne atteinte d'une affection génétique grave), son sous-amendement n° 218 ; adopté. – **Art. 5** *(Principes généraux du don et de l'utilisation des éléments et produits du corps humain – art. L. 1211-1, L. 1211-2, L. 1211-3, L. 1211-4, L. 1211-6, L. 1211-7, L. 1211-7-1 nouveau, L. 1211-8, L. 1211-9 du code de la santé publique)* (p. 403) : favorable au sous-amendement n° 146 de M. Gilbert Barbier déposé sur l'amendement n° 6 de la commission (information par les médecins des patients âgés de 16 à 25 ans des modalités de consentement au don d'organes à fin de greffe). Favorable à l'abaissement de l'âge de l'information à treize ans. – **Art. 6** *(Collecte, préparation et conservation du sang, de ses composants et des produits sanguins labiles – art. L. 1221-5, L. 1221-8, L. 1221-12 du code de la santé publique)* (p. 406) : souhait d'une rédaction répondant aux préoccupations du Gouvernement et à celles exprimées dans l'amendement n° 151 de M. Gilbert Barbier (retour au cumul de l'urgence thérapeutique pour le receveur et de la compatibilité tissulaire pour un prélèvement sur des mineurs). – **Art. 7** *(Prélèvements d'organes)* (p. 413) : son amendement n° 193 : suppression des mots "s'efforcer de" pour permettre au médecin de recueillir l'avis de la famille du défunt avant un prélèvement d'organes ; retiré. (p. 414) : frein en faveur du don d'organes constitué par l'incertitude de la mort. – **Art. 8** *(Principes généraux applicables aux prélèvements de tissus ou de cellules ou à la collecte de produits issus du corps humain)* – **Art. L. 1241-4 du code de la santé publique** *(possibilité d'un prélèvement de moelle osseuse sur une personne majeure protégée et régime juridique de ce prélèvement)* : son amendement n° 194 : prise en compte de l'avis du tuteur ; adopté. – **Art. additionnel après l'article 12** (p. 428) : son amendement n° 195 : rapport au Parlement sur les mesures prises au niveau international en matière de prévention, de lutte et de répression du trafic d'organes ; adopté. – **Art. 15** *(Interdiction du clonage reproductif)* (p. 447) : interrogation sur la différence entre "génétiquement identique" et "identité génomique". Intervient sur l'amendement n° 99 du Gouvernement (interdiction de faire naître un enfant génétiquement identique à une autre personne humaine vivante ou décédée). – **Art. 16** *(Agence de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines)* (p. 451) soutient l'amendement n° 188 de Mme Sylvie Desmarescaux (application de la parité dans la composition du haut conseil de l'APEGH) ; devenu sans objet. – **Art. 18** *(Assistance médicale à la procréation)* – **Art. L. 2141-2 du code de la santé publique** *(Finalité de l'AMP)* (p. 461) : favorable à l'amendement n° 48 de la commission (suppression de la possibilité d'un transfert d'embryons post-mortem). – **Art. L. 2141-4 du code de la santé publique** *(Sort de l'embryon créé in vitro)* (p. 463) : défavorable au sous-amendement n° 222 de M. Nicolas About déposé sur l'amendement n° 68 de M. Jean Chérioux (rattachement du sort des embryons surnuméraires au projet parental).

– Suite de la discussion (30 janvier 2003) – **Art. 19** *(Recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires)* – **Art. L. 2151-3 du code de la santé publique** *(Modalités de mise en oeuvre des recherches sur l'embryon)* (p. 486) : sur l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), ses sous-amendements n° 199 ; rejeté ; et n° 196 ; retiré. Sur l'amendement n° 55 de la commission (interdiction de la recherche sur l'embryon humain, modalités d'autorisation des études et autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires), ses sous-amendements n° 197 et n° 198 ; devenus sans objet. Opposition totale à des recherches sur l'embryon mais consentement à des recherches sur des cellules embryonnaires. (p. 489, 490) : respect indispensable de l'intégrité de l'embryon. (p. 493) : favorable, dans le cadre de la médecine de l'embryon, au troisième alinéa de l'amendement n° 121 du Gouvernement (I. Interdiction de la recherche sur l'embryon humain II. Modalités d'autorisation des études III. Autorisation par dérogation des recherches sur les cellules souches embryonnaires). – **Art. additionnel après l'art. 19** (p. 511, 512) : favorable à l'amendement n° 124 du Gouvernement (rapports d'évaluation de l'agence de la biomédecine et de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques). – **Art. 21** *(Dispositions pénales)* (p. 517) : favorable à l'amendement n° 127 du Gouvernement (création d'une nouvelle incrimination de crimes contre l'espèce humaine). Interrogation sur le délai de prescription. (p. 520) : interrogation sur les sanctions d'éventuelles exportations de cellules ou d'embryons. Intervient sur l'amendement n° 132 du Gouvernement (cohérence). – **Art. additionnels après l'art. 21** (p. 520, 521) : favorable à l'amendement n° 200 de M. Nicolas About (sanction de la provocation au clonage reproductif et de la propagande ou de la publicité en faveur du clonage). Conditions d'exercice de la fonction d'information de la presse.

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (7 mars 2003) – **Art. 4 (précédemment réservé le 6 mars 2003 p. 1432)** *(Composition et conditions de présentation des listes – art. L. 346 du code électoral)* : demande la possibilité de voter par division sur cet article. (p. 1497, 1499) : opposé à l'instauration au sein des listes électorales d'une stricte parité entre hommes et femmes. Non-remise en cause du principe de la parité, mais de l'obligation de celle-ci. Rappel des interventions de MM. Guy Cabanel et Patrice Gélard lors du débat sur la parité. Décision du Conseil constitutionnel. Absence de choix pour les électeurs. Aurait souhaité une dose de proportionnelle. Nécessité d'un statut de l'élu. Votera contre l'article 4.

– Suite de la discussion (12 mars 2003) – **Art. 17** *(Déclarations de candidatures – art. 9 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977)* (p. 1649, 1650) : ne participera pas au vote sur l'article 17. Rappel de son opposition à l'article 4. Incitation à la réflexion sur les futures propositions de modification des modes de scrutin. Se déclare en accord sur l'objectif de la parité mais non sur la méthode employée. Singularité de la France prônant des voies contraignantes. Position du Conseil constitutionnel. Considère la disposition comme source d'inégalité entre les femmes.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (26 mars 2003) – **Art. 2** *(Récépissé de création d'entreprise)* (p. 2102, 2103) : intervient sur l'amendement de la commission spéciale n° 3 (suppression de la possibilité pour les centres de formalités des entreprises, CFE, de délivrer un récépissé de création d'entreprise). Objectif de simplification. Encombrement des greffes des tribunaux. Sécurité juridique. (p. 2104) : son amendement n° 198 : délivrance immédiate du récépissé ; retiré. Propose la présence d'un officier ministériel assermenté dans les CFE. (p. 2105) : éventualité d'un recours contre le greffe ou l'Etat en cas de délivrance différée du récépissé. – **Art. 6 quinquies** *(Création d'un chèque-emploi*

entreprises) (p. 2131) : intervient sur les amendements de suppression n° 15 de la commission spéciale, n° 91 de M. Bernard Barraux, n° 123 de M. Jean-Pierre Godefroy et n° 223 de Mme Odette Terrade. – **Art. 8** *(Exonération de cotisations sociales et ouverture de droits à prestations des salariés créateurs ou repreneurs d'entreprise durant la première année d'activité)* (p. 2133, 2134) : compensation intégrale des exonérations de charges sociales. Engagement du Gouvernement. – **Art. 9** *(Congé et période de travail à temps partiel pour la création d'entreprise)* (p. 2140) : seuil des deux cents employés. Inégalités entre salariés des petites et des grandes entreprises. Risque d'un refus de travail à temps partiel dans les petites entreprises pour le salarié futur créateur d'entreprise. Souhaite des aménagements. (p. 2143) : absence de solution aux problèmes de disparités entre les employés des petites et des grandes entreprises. Malgré ces réserves votera cet article.

– **Suite de la discussion** (27 mars 2003) – **Art. 18 bis** *(Détermination d'un organisme unique chargé de recouvrer les cotisations sociales des professions artisanales, industrielles et commerciales)* (p. 2208) : défavorable à l'amendement de la commission spéciale n° 39 (suppression). Risque d'un report important de la mise en oeuvre de ces dispositions. Multiplication des consultations. – **Art. 19** *(Renforcement du dispositif d'aide à la création d'entreprise en faveur des populations en difficulté)* (p. 2211, 2212) : son amendement n° 200 : diminution de 50 à 45 ans de l'âge requis pour les demandeurs d'emploi afin de pouvoir bénéficier de cette aide ; retiré. (p. 2214) : sur l'amendement n° 183 du Gouvernement (acceptation tacite de la demande d'aide à la création d'entreprise après un délai de deux mois en cas de non-réponse de l'administration), son sous-amendement n° 319 ; retiré. – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2224) : favorable à l'amendement de la commission spéciale n° 47 (élévation du seuil de sortie du dispositif d'exonération, instauration d'un taux d'exonération dégressif d'une manière continue et linéaire et extension du champ d'application de cet article aux entreprises de travaux agricoles et forestiers). – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2229) : son amendement n° 280 : extension du champ d'application de ce dispositif aux exploitations agricoles à responsabilité limitée et aux groupements agricoles d'exploitation en commun ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 26 quater** (p. 2254) : reprend l'amendement de la commission spéciale n° 60 : exonération d'ISF des apports en numéraire aux groupements fonciers agricoles ; retiré. (p. 2256) : soutient les amendements de M. Philippe Leroy n° 185 (caractère nécessaire à l'activité professionnelle de la trésorerie issue des bénéfices dégagés et non distribués d'une société) ; et n° 186 (définition des holdings de contrôle) ; retirés.

– **Projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière [n° 223 (2002-2003)]** – (30 avril 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 8 ou après l'art. 9 bis ou après l'art. 19** (p. 2796) : son amendement n° 34 : instauration d'un certificat d'aptitude à la conduite pour les personnes suspectées de démence sénile ; retiré. (p. 2798) : nécessité d'une prise en compte des déficiences mentales. – **Art. 8** *(Permis de conduire probatoire pour les conducteurs novices – art. L. 223-1, L. 223-2, L. 223-6, L. 223-8, L. 224-5, L. 224-16, L. 224-17, L. 224-18, L. 231-3, L. 232-1, L. 233-1, L. 233-2, L. 234-1, L. 234-8, L. 235-1, L. 235-3, L. 317-2, L. 317-3, L. 317-4, L. 412-1 et L. 413-1 du code de la route)* (p. 2801) : défavorable à l'amendement n° 76 de M. Jacques Mahéas (réduction du délai probatoire à un an pour les titulaires du permis de conduire ayant suivi un apprentissage anticipé de la conduite). Crainte d'un comportement abusif de la part des sociétés d'assurance. – **Art. 11 bis** *(Sensibilisation aux notions élémentaires de premier secours)* (p. 2806) : intervient sur l'amendement n° 96 de M. Jean-Marie Poirier (obligation de l'acquisition de notions élementaires de secourisme pour l'obtention du permis de conduire). Intérêt d'un apprentissage du secourisme. – **Art. additionnel avant la section 1** (p. 2813, 2814) : son amendement n° 47 : interdiction de fumer en conduisant ; retiré. – **Art. 16** *(Mise en place d'un système d'information sur le réseau routier géré par les collectivités locales et leurs groupements – art. L. 330-7-1 nouveau du code de la route)* (p. 2825) : interrogation quant au seuil d'application de l'obligation statistique. Ambiguïté quant à l'étendue de celle-ci. Demande de précisions.

– **Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit [n° 262 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 16** *(Habilitation à simplifier les procédures de création d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de services soumis à autorisation ainsi que l'organisation administrative et le fonctionnement du système de santé)* (p. 2961) : son amendement n° 136 : possibilité pour les sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré, les offices publics d'habitations à loyer modéré, ainsi que les offices publics d'aménagement et de construction d'intervenir dans la conception, la réalisation, l'entretien et la maintenance d'équipements hospitaliers ou médico-sociaux pour les besoins des établissements publics de santé ; adopté.

– **Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)]** – (27 mai 2003) – **Art. 8** *(Instruction administrative des dossiers de RMI – art. L. 262-15 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3670, 3671) : son amendement n° 92 : saisine pour avis du maire au cours de l'instruction administrative ; retiré. – **Art. 11** *(Révision du contrat d'insertion – art. L. 262-20 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 3675) : défavorable aux amendements identiques n° 62 de M. Gilbert Chabroux et n° 104 de M. Roland Muzeau (suppression). – **Art. 35** *(Création du contrat insertion-revenu minimum d'activité- art. L. 322-4-15 à L. 322-4-15-9 nouveaux du code de l'action sociale et des familles)* – **Art. L. 322-4-15-1 du code du travail** *(Employeurs concernés et convention entre l'employeur et le département)* (p. 3715) : son amendement n° 94 : précision ; retiré. – **Art. L. 322-4-15-3 du code du travail** *(Bénéficiaires du CIRMA)* (p. 3720, 3721) : son amendement n° 95 : suppression du délai d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA ; retiré. Sur l'amendement n° 28 de la commission (fixation à un an de la durée minimale d'ancienneté dans le RMI pour l'accès au RMA), son sous-amendement n° 96 ; retiré.

– **Projet de loi relatif à la chasse [n° 300 (2002-2003)]** – (11 juin 2003) – **Art. 3** *(Adhérents des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-8 du code de l'environnement)* (p. 4144, 4145) : son amendement n° 19 : rédaction ; adopté. – **Art. 5** *(Soumission des fédérations départementales des chasseurs au contrôle d'un commissaire aux comptes – art. L. 421-9-1 nouveau du code de l'environnement)* (p. 4153) : intervient sur l'amendement n° 50 de M. Gérard Le Cam (possibilité pour les présidents d'associations et les administrateurs de déclencher, aux frais de la fédération, une contre-expertise comptable et financière une fois par an au maximum). – **Art. 9** *(Soumission des fédérations interdépartementales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-12 du code de l'environnement)* (p. 4157) : s'interroge sur l'existence d'une fédération interdépartementale des chasseurs de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. – **Art. 10** *(Soumission des fédérations régionales des chasseurs au régime des fédérations départementales des chasseurs – art. L. 421-13 du code de l'environnement)* (p. 4159) : favorable à l'amendement n° 10 de la commission (rédaction). Interrogation sur la pertinence d'un échelon régional. – **Art. 12** *(Contrôle de la Fédération nationale des chasseurs – art. L. 421-15 à L. 421-17 nouveaux du code de l'environnement)* – **Art. L. 421-15 du code de l'environnement** *(Statuts de la Fédération nationale des chasseurs et intervention d'un commissaire aux comptes)* (p. 4163) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° 54 de M. Gérard Le Cam et n° 61 du Gouvernement (placement de la Fédération nationale sous la tutelle unique du ministère de l'écologie et du développement durable). – **Art. additionnel après l'art. 14** (p. 4167) : intervient sur l'amendement n° 15 de M. Pierre Martin (possibilité, dans une

chasse accompagnée, pour la personne autorisée et pour l'accompagnateur de disposer d'une arme chacun). – **Art. 16** *(Jour de non-chasse – art. L. 424-2 du code de l'environnement)* (p. 4172, 4173) : poursuite du tir de nuit du renard. Défavorable aux amendements de suppression n° 40 de Mme Marie-Christine Blandin et n° 56 de M. Gérard Le Cam. – **Art. additionnel après l'art. 17** (p. 4179) : intervient sur l'amendement n° 14 de la commission (assouplissement du dispositif de prélèvement maximum autorisé, PMA, en associant un PMA national fixé par le ministre et un PMA départemental arrêté par le préfet sur proposition des fédérations départementales de chasseurs). Expression "groupes de chasseurs". Comportements abusifs de certains chasseurs.

– **Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat [n° 333 (2002-2003)]** – (12 juin 2003) – **Art. 1er** *(Réduction de la durée du mandat sénatorial à six ans – art. L.O. 275 du code électoral)* (p. 4219, 4220) : acte courageux d'autoréforme. Remise en cause de la pertinence des motifs invoqués pour la réduction du mandat. Spécificité institutionnelle du "novennat". Risque d'affaiblissement de l'institution. S'oppose à la réduction de la durée du mandat sénatorial. (p. 4221) : son amendement n° 2 : suppression ; retiré. Souhait d'une réforme constitutionnelle renforçant les pouvoirs du Sénat. Soutien à la politique nationale menée par le Gouvernement et définie par le Président de la République.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive [n° 320 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – **Art. additionnel après l'article 4** (p. 4419) : demande une clause garantissant l'engagement financier de l'Etat pour la conservation des objets. – **Art. 6** *(Redevance d'archéologie préventive)* (p. 4424) : son amendement n° 64 : élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive ; retiré. Son amendement n° 65 : repli ; adopté. Son amendement n° 66 : repli ; devenu sans objet. (p. 4429) : intérêt de l'amendement n° 89 de M. Jean Arthuis (élargissement de l'assiette de la redevance d'archéologie préventive). – **Art. 7** *(Exonération du paiement de la redevance et régime de subventionnement des fouilles archéologiques)* (p. 4432) : ses amendements portant sur le même objet n° 67 et 68 : exonération des travaux relatifs aux bâtiments publics des collectivités locales et aux bâtiments à vocation agricole ; rejetés. (p. 4434) : tendance de l'Etat à transférer des charges vers les collectivités territoriales.

– **Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)]** – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4815, 4816) : application de dispositions du Livre blanc de Michel Rocard. Nécessaires mesures d'alignement des régimes du secteur public et du secteur privé. Dégradation de la situation du fonds de solidarité vieillesse, FSV. Conséquences de la situation du FSV sur le fonds de réserve pour les retraites, F2R. (p. 4817) : objectif indispensable de la compensation intégrale des exonérations de cotisations sociales. Séparation et autonomie des branches indispensables. Interrogation sur les intentions du Gouvernement concernant le devenir du F2R. Avec le groupe UMP, soutient le texte.

– **Suite de la discussion** (9 juillet 2003) – **Art. 2 (priorité)** *(Contributivité)* (p. 4954) : demande la clôture de la discussion sur les amendements identiques n° 100 de Mme Michelle Demessine, n° 101 de Mme Nicole Borvo et n° 102 de M. Guy Fischer (suppression) auxquels le groupe de l'UMP s'oppose. Demande acceptée.

– **Suite de la discussion** (15 juillet 2003) – **Art. 20** *(Rachat de cotisations – art. L. 351-14-1 et L. 634-2-2 du code de la sécurité sociale)* (p. 5293) : votera l'amendement n° 1102 du Gouvernement (rédaction). Problème spécifique des professions médicales. – **Art. additionnels après l'art. 23 bis** (p. 5313) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 1053 (possibilité d'étalement sur deux ans du paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de la dernière année d'activité du salarié) ; retiré.

– **Suite de la discussion** (17 juillet 2003) – **Art. 54 bis et art. additionnel après l'art. 54 bis** *(Présentation détaillée des charges de pension en loi de finances)* (p. 5496) : soutient l'amendement n° 1059 de M. Gérard Braun (élaboration d'un rapport gouvernemental sur les mesures améliorant la gestion des ressources humaines au sein des trois fonctions publiques) ; rejeté. (p. 5497) : salue le souci de transparence du Gouvernement concernant le financement des retraites. Souhaite la même transparence sur le régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat. Effort supporté par les salariés du privé.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine [n° 398 (2002-2003)]** – (23 juillet 2003) – **Art. 7** *(Crédits affectés au PNRU)* (p. 5854, 5855) : importance du programme de démolition-reconstruction. Difficultés de financement. Votera cet article. – **Art. 9** *(Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU)* (p. 5859) : soutient le sous-amendement n° 215 de M. Alain Gournac, déposé sur l'amendement n° 45 de la commission (substitution des termes "concours financiers" au mot "subventions") ; adopté. (p. 5861) : défavorable à l'amendement n° 185 de M. Michel Mercier (élaboration par l'agence d'une charte d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones concernées). – **Art. 10** *(Organes de l'ANRU)* (p. 5864) : intervient sur les amendements identiques n° 179 de M. Eric Doligé et n° 187 de M. Michel Mercier (participation des représentants des conseils régionaux et des conseils généraux au conseil d'administration de l'agence). Difficulté des financements croisés. Prolongation des lois de décentralisation et compétence des régions dans le financement du logement social. – **Art. 11** *(Recettes de l'ANRU)* (p. 5869) : défavorable aux amendements n° 226 de M. Jean-Yves Mano (suppression de la contribution additionnelle des organismes d'HLM au financement de l'agence) et n° 337 de M. Yves Coquelle (remplacement de la contribution additionnelle des organismes d'HLM par l'affectation du produit des droits de mutation sur les fonds de commerce aux recettes de l'agence). – **Art. 12** *(Régime des subventions de l'ANRU)* (p. 5871) : soutient l'amendement n° 216 de M. Alain Gournac (précision) ; adopté. – **Art. 12 bis** *(Accueil des gens du voyage)* (p. 5872) : son amendement n° 275 : modification du seuil imposant aux communes une obligation d'accueil des gens du voyage ; retiré. – **Art. 15** *(Sécurité des immeubles à usage d'habitation – art. L. 129-1 à L. 129-6 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 129-1 du code de la construction et de l'habitation** *(Prescription de travaux sur des équipements communs défectueux)* (p. 5879, 5880) : applicabilité du dispositif aux logements sociaux et aux immeubles collectifs réalisés par des OPHLM. – **Art. additionnels après l'art. L. 129-6 du code de la construction et de l'habitation** (p. 5881) : sur l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire), son sous-amendement n° 406 : transformation du pouvoir de substitution du préfet en une obligation ; rejeté. (p. 5883) : inégalité entre le maire et le préfet dans leur pouvoir d'appréciation respectif. Votera l'amendement n° 392 de la commission (pouvoir de substitution du préfet en cas de carence du maire). – **Art. 17** *(Création d'un état de carence – art. L. 615-6 et L. 615-7 (nouveaux) du code de la construction et de l'habitation)* – **Art. L. 615-7 du code de la construction et de l'habitation** *(Expropriation en cas de déclaration d'état de carence)* (p. 5889) : manque de moyens financiers pour la mise en oeuvre des travaux. – **Art. additionnels après l'art. 26** (p. 5911, 5912) : défavorable aux amendements identiques n° 63 de la commission et n° 294 de M. Dominique Braye (opposabilité aux URSSAF de leur interprétation des textes en vigueur). Mesure générale à l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. – **Art. additionnels avant l'art. 27 ou après l'art. 27** (p. 5925) : défavorable aux amendements de M. Michel Mercier n° 210 (effacement total de la dette contractée dans les cas de manquements énumérés) et n° 209 (saisine du juge pour obtenir la déchéance des intérêts en cas de manquements avérés de l'organisme prêteur), identique à l'amendement n° 361 de M. Paul Loridant. Pertinence des sanctions

proposées à l'encontre des organismes prêteurs. – **Art. 27** *(Procédure de rétablissement personnel – art. L. 331-1 à L. 331-7-1 du code de la consommation)* – **Art. L. 332-5 du code de la consommation** *(Saisine directe du juge par le débiteur aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel)* (p. 5941) : intervient sur les amendements de la commission des lois saisie pour avis n° 98 (suppression de la saisine directe du juge par le surendetté) et n° 409 du Gouvernement (saisine directe du juge par le débiteur dans l'hypothèse où la commission n'a pas décidé de l'orientation d'un dossier dans un délai de neuf mois). – **Art. 29** *(Dispositions relatives à la Caisse de garantie du logement locatif social – art. L. 452-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5965) : votera l'amendement n° 66 de la commission (simplification de la procédure de calcul de la part variable de la cotisation additionnelle due par les organismes HLM). Défavorable à l'introduction des provisions dans le calcul de la différence. – **Art. 29 bis** *(Gouvernance des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré – art. L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation)* (p. 5966, 5967) : son amendement n° 276 : suppression ; retiré. Dialogue préalable avec les organismes d'HLM indispensable. Futur projet de loi sur le logement. Nombreuses interrogations des sociétés anonymes d'HLM. Dépôt d'une série d'amendements de repli. (p. 5968, 5969) : ses amendements n° 300 : nombre maximal d'actionnaires porté à cinq, n° 301 : nombre maximal d'actionnaires porté à quatre, n° 302 : prise en considération de plusieurs collectivités locales comme un seul actionnaire, n° 278 : actionnaires de référence ; retirés ; et son amendement n° 283 : part détenue par les personnes physiques portée de 2 à 5 % du capital ; adopté. Soutient l'amendement n° 157 de M. Serge Franchis (substitution des EPCI compétents aux communes concernées) ; retiré. Son amendement n° 304 : possibilité pour les sociétés anonymes d'HLM de créer des filiales de gestion de leur patrimoine non conventionné ; retiré. (p. 5970, 5971) : constitution d'une minorité de blocage par les représentants des locataires et les collectivités territoriales. Statut atypique des sociétés anonymes d'HLM. – **Art. 30 bis** *(Modalités d'organisation de l'actionnaire de référence et mise en place de la réforme de la gouvernance des SA d'HLM)* (p. 5974, 5975) : son amendement n° 305 : délai de mise en oeuvre des nouvelles modalités de répartition du capital des sociétés anonymes d'HLM ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 30 bis** (p. 5976) : soutient l'amendement n° 306 de M. Jean-Claude Carle (faculté pour les sociétés coopératives d'HLM d'adopter la forme de société coopérative d'intérêt collectif) ; adopté.

– **Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France [n° 396 (2002-2003)]** – (9 octobre 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 1er** (p. 6537, 6538) : son amendement n° 308 : alignement pour les étrangers des conditions d'accès au minimum vieillesse et à l'AAH sur celles du RMI ; retiré.

– **Conférence des présidents** – (30 octobre 2003) (p. 7320) : proteste contre le rythme de travail.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)]** – (30 octobre 2003) – **Art. 1er** *(Développement économique – titre premier du livre cinq de la première partie et art. L. 1511-1 à L. 1511-5 du code général des collectivités territoriales)* (p. 7335) : demande de précision sur le champ d'application des amendements de la commission n° 20 (coordination, précision et clarification) et n° 21 (prise en compte des orientations du schéma régional de développement économique par les aides aux entreprises des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales situés sur le territoire de la région).

– **Rappel au règlement** – (5 novembre 2003) (p. 7537) : conditions de travail du Parlement. Limites et effets pervers de la session unique.

– **Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] (suite)** – (5 novembre 2003) – **Art. 40** *(Procédure d'élaboration des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale – art. L. 312-5 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7543) : son amendement n° 1242 : rôle prédominant du président du conseil général ; retiré. (p. 7545) : compétences partagées en matière d'établissements médico-sociaux. Etape vers une plus grande décentralisation. – **Art. 41** *(Transfert aux départements des fonds d'aide aux jeunes en difficulté – art. L. 263-15, L. 263-16 et L. 263-17 du code de l'action sociale et des familles)* (p. 7547) : son amendement n° 1241 : appréciation souveraine du conseil général quant aux conditions d'attribution de l'aide ; retiré. (p. 7549) : durée minimale de résidence ouvrant droit au versement d'aides sociales.

– **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 [n° 54 (2003-2004)]** – (17 novembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie – **Discussion générale** (p. 8167, 8168) : protestation contre les conditions de travail sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Origine du déficit de 2003 et de la progression des dépenses. Dérapage de l'ONDAM. Justification de la mise en place du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. (p. 8169, 8170) : prévision du déficit du régime général pour 2004. Prévision de recettes et de dépenses. Suppression du FOREC et conséquences pour la sécurité sociale. Effets des montages dus au FOREC sur d'autres fonds et d'autres branches. Nécessaire réflexion sur l'évolution respective de la CNAM et de l'Etat dans le partage des compétences de santé publique. (p. 8171) : création par l'Assemblée nationale d'un comité des finances sociales. Amendements de la commission des affaires sociales tendant à préciser les modalités d'intervention de ce comité. Insécurité juridique du droit des finances sociales. Contradictions d'interprétation dans le domaine du recouvrement des recettes consécutives aux validations juridiques. (p. 8172) : réforme indispensable de la loi organique relative à la loi de financement. – **Question préalable** (p. 8208) : s'oppose à la motion n° 54 de M. Guy Fischer tendant à opposer la question préalable. – **Art. 2 A** *(Création d'un Comité des finances sociales – art. L. 114-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8211) : ses amendements n° 6 : suppression de certaines missions prévues pour le comité des finances sociales ; n° 7 : précision ; n° 8 : report au 30 septembre de la transmission du rapport annuel du comité ; et n° 9 : nomination du secrétaire général ; devenus sans objet. (p. 8212) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission saisie pour avis n° 45 (suppression) et s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 154 (rapport présentant le bilan de la mise en oeuvre de la compensation intégrale aux régimes de sécurité sociale des exonérations consenties par l'Etat) et n° 155 (composition du comité des finances sociales). – **Art. 2** *(Remboursement par la CADES de la seconde moitié de la dette 2000 du FOREC – art. 2 et 4 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)* (p. 8215) : son amendement n° 250 : augmentation du versement effectué par la CADES à l'ACOSS au bénéfice des trois caisses nationales du régime général ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 110 de M. Claude Estier et n° 157 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 8217) : s'oppose à l'amendement n° 111 de M. Claude Estier (création d'une contribution sociale sur la valeur du patrimoine). (p. 8218) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Claude Estier (rapport sur le plan de financement à long terme de la CADES présenté par le Gouvernement avant le 30 juin 2004). – **Art. 3** *(Suppression du FOREC – art. L. 131-8 à L. 131-11, L. 135-1, L. 137-1 et L. 137-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8220) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Claude Estier (suppression). (p. 8221) : ses amendements n° 10 : liquidation du FOREC par le fonds de solidarité vieillesse selon les principes des droits constatés, et n° 11 : extension à la sécurité sociale du paiement par décade dont bénéficiait le FOREC ; adoptés. Son amendement n° 12 : versement à la sécurité sociale du fonds de roulement du FOREC à sa disparition ; rejeté. (p. 8222) : regret de l'absence de coïncidence entre les chiffres figurant dans le projet de loi de finances pour 2004 et ceux figurant dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. – **Art. additionnels avant l'art. 4** (p. 8225) : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Guy Fischer (création d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises).

(p. 8226) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer sur le même objet n° 160, n° 161 et n° 159 (modulation des cotisations sociales patronales). (p. 8227) : son amendement n° 13 : coordination entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale ; rejeté. (p. 8228) : accepte le sous-amendement n° 68 de M. Michel Charasse déposé sur son amendement n° 13 précité sous réserve de deux conditions et d'une rectification. (p. 8231, 8232) : souhait de respecter les objectifs de santé publique du Gouvernement et de préserver les recettes liées à la taxation du tabac pour le budget de l'Etat et la sécurité sociale. Favorable à la poursuite de l'augmentation du prix du tabac.

– **Suite de la discussion** (18 novembre 2003) – **Art. 4** *(Majoration du droit de consommation sur les tabacs – art. 575 A du code général des impôts)* (p. 8243) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 53 de M. Michel Charasse (alignement de la fiscalité des cigares sur le taux de progression de la fiscalité des cigarettes). (p. 8245) : remise en ordre indispensable de la fiscalité du tabac. Demande le vote de l'amendement n° 53 précité pour poursuivre la discussion en commission mixte paritaire. (p. 8246) : accepte le sous-amendement n° 256 du Gouvernement déposé sur l'amendement précité n° 53 de M. Michel Charasse. – **Art. additionnels après l'art. 4** (p. 8248) : s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Claude Estier (augmentation de la rémunération des débitants de tabac). (p. 8249) : s'oppose à l'amendement n° 115 de M. Claude Estier (affectation de 1 % des taxes sur le tabac à des actions de prévention pour lutter contre le tabagisme). – **Art. additionnel après l'art. 4 ou avant l'art.15 A** (p. 8250) : s'oppose aux amendements n° 116 de M. Gilbert Chabroux (aide au sevrage) et n° 165 de M. Guy Fischer (prise en charge par l'assurance maladie des substituts nicotiniques). – **Art. 4 bis** *(Minima de perception sur les tabacs dans les départements d'outre-mer)* (p. 8252) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 67 de M. Jean-Paul Virapoullé (rédaction). – **Art. 5** *(Optimisation des recours contre tiers exercés par les caisses de sécurité sociale – art. L. 376-1 et L. 454-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 211-11 du code des assurances)* (p. 8253) : son amendement n° 14 : rédaction ; adopté. (p. 8253, 8254) : s'oppose aux amendements n° 162 de M. Guy Fischer (suppression) et de M. Claude Estier n° 117 (extension du dispositif du recours subrogatoire aux organismes de protection sociale complémentaires) et n° 118 (diagnostic médical préalable à la transmission de l'information à la caisse de sécurité sociale en cas de lésions causées par un tiers). – **Art. additionnels après l'art. 5** (p. 8255) : demande le retrait de l'amendement n° 70 de Mme Valérie Létard (restitution des contributions et prélèvements précomptés sur les revenus de placement exonérés d'impôt sur le revenu pour les titulaires de pension de réversion ayant un revenu imposable inférieur au minimum vieillesse). (p. 8256) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de Mme Valérie Létard (exonération d'assujettissement à la CSG des soins gratuits dont bénéficient les personnels hospitaliers). – **Art. 6** *(Non-prise en compte de l'abattement de 20 % pour le calcul de l'assiette des cotisations et contributions sociales des dirigeants de sociétés – art. L. 131-6, L. 136-3 et L. 136-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8257) : son amendement n° 15 : cohérence ; adopté. – **Art. 7 bis** *(Plafonnement de la contribution sociale de solidarité sur les sociétés pour les détaillants acheteurs fermes de carburants – art. L. 651-3 du code de la sécurité sociale)* : son amendement n° 16 : rédaction ; adopté. – **Art. 8** *(Exonération de cotisations et contributions sociales pour les contributions des employeurs versées aux institutions de retraite supplémentaire)* (p. 8258) : accepte l'amendement n° 231 du Gouvernement (possibilité pour les organismes de recouvrement des cotisations sociales des salariés agricoles d'obtenir les informations nécessaires pour déterminer les sommes à exclure de l'assiette des cotisations sociales). – **Art. 9** *(Modification du barème de la contribution sur les dépenses de promotion des laboratoires pharmaceutiques – art. L. 245-2, L. 245-3 et L. 245-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8259) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 235 du Gouvernement (modification du barème de la taxe sur les dépenses de promotion des médicaments). Demande le retrait des amendements de M. Gérard Dériot n° 97 (modification du mode de calcul de la contribution exceptionnelle) et n° 96 (suppression du caractère non déductible de la contribution exceptionnelle). – **Art. 10** *(Création d'une contribution sur les dépenses de promotion des fabricants ou distributeurs de dispositifs médicaux – art. L. 138-20 et L. 245-5-1 à L. 245-5-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8261) : son amendement n° 252 : cohérence ; adopté. – **Art. 11** *(Individualisation de la contribution sur les ventes en gros de médicaments – art. L. 137-7, L. 138-1, L. 138-2, L. 138-4, L. 138-5 à L. 138-7, L. 138-13, L. 138-15, L. 138-17, L. 245-3 et L. 245-6 du code de la sécurité sociale)* (p. 8262) : son amendement n° 253 : rédaction ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Philippe Darniche (diminution du taux de la contribution sur la distribution en gros de médicaments). Demande le retrait de l'amendement n° 64 de M. Gérard Dériot (exonération de la taxe sur la croissance du chiffre d'affaires en faveur des spécialités génériques). (p. 8264) : son amendement n° 254 : rédaction ; adopté. – **Art. 13** *(Fixation des prévisions de recettes pour 2004)* : s'oppose à l'amendement n° 156 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 55** *(Simplification de la procédure d'admission en non-valeur – art. L. 133-3 et L. 243-3 du code de la sécurité sociale (priorité))* (p. 8265) : son amendement n° 43 : rédaction ; adopté. – **Art. 57** *(Simplification des obligations déclaratives des employeurs non établis en France – art. L. 243-1-1 du code de la sécurité sociale et art. L. 741-1-1 du code rural (priorité))* (p. 8266) : accepte l'amendement n° 246 du Gouvernement (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 57 (priorité)** : son amendement n° 44 : droits du cotisant ; adopté. (p. 8267) : demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Michel Mercier (amélioration des droits des cotisants à l'égard des organismes de recouvrement). – **Art. additionnel après l'art. 57 bis (priorité)** : son amendement n° 255 : renforcement de la sécurité juridique des usagers de la branche recouvrement de la sécurité sociale ; adopté. – **Débat sur l'assurance maladie** (p. 8270) : dérapage de l'ONDAM. Approbation des mesures destinées à la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. (p. 8271) : approbation du choix de la confiance partagée, de la qualité des soins et de l'optimisation médicalisée des dépenses. Application de la loi du 6 mars 2002 relative à la rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie. Politique du médicament. Approbation de la mise en place de la tarification à l'activité, T2A. (p. 8272) : amendements proposés par la commission. Craintes des professions de santé liées à la mise en place de la T2A. Proposition de suppression de la participation de la CNAM au financement du plan Biotox. Proposition de suppression de la disposition prévoyant la modification des règles de remboursement des dépenses de prise en charge des bénéficiaires de la CMU complémentaire. – **Art. additionnels avant l'art. 15 A** (p. 8284, 8285) : s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Guy Fischer (prise en charge totale des frais relatifs aux examens complémentaires prescrits à la suite du dépistage du cancer du sein). (p. 8286) : s'oppose à l'amendement n° 168 de Mme Michelle Demessine (financement par la sécurité sociale de la prise en charge de la perte d'autonomie). (p. 8287) : s'oppose à l'amendement n° 163 de M. Guy Fischer (rapport du Gouvernement présentant les conclusions de l'étude épidémiologique sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause). (p. 8288) : s'oppose à l'amendement n° 166 de M. Guy Fischer (rétablissement des élections à la sécurité sociale). Demande le retrait de l'amendement n° 167 de M. Guy Fischer (rapport du Gouvernement sur les modalités de prise en charge de l'examen d'ostéodensitométrie). – **Art. 15 A** *(Rapport au Parlement sur les prestations indûment versées au titre de l'assurance maladie)* (p. 8289) : son amendement n° 17 : suppression ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 15** (p. 8290) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Bernard Cazeau (maintien du forfait hospitalier à son niveau actuel). – **Art. 15** *(Simplification de la procédure d'inscription d'un médicament dans un groupe générique – art. L. 5121-10 et L. 5121-20 du code de la santé publique)* (p. 8291) : accepte l'amendement n° 1 de M. Dominique Leclerc (possibilité de communiquer la liste des titres de propriété intellectuelle attachés aux produits princeps). – **Art. additionnels après l'art. 15** (p. 8292) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M.

Bernard Cazeau (généralisation de la prescription en dénomination commune). S'oppose à l'amendement n° 171 de M. François Autain (mention de la dénomination commune internationale des médicaments sur le conditionnement). (p. 8293) : demande le retrait de l'amendement n° 170 de M. François Autain (clarification des notices d'utilisation des médicaments). – **Art. 16** *(Validation des actes réglementaires portant baisse du taux de remboursement de certains médicaments)* (p. 8294) : s'oppose à l'amendement n° 172 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 17** *(Fixation d'un prix maximum de vente aux établissements de santé des médicaments rétrocédés disposant d'une autorisation de mise sur le marché – art. L. 162-16-5 et L. 162-17-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8295) : accepte l'amendement n° 232 du Gouvernement (rédaction). (p. 8296) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 98 de M. Gérard Dériot (suppression du critère alourdissant le système d'évaluation et d'admission des médicaments utilisés à l'hôpital). Accepte l'amendement n° 243 du Gouvernement (rédaction). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 151 de M. Nicolas About (traitement particulier des médicaments dérivés du sang humain et de leurs analogues recombinants). (p. 8297) : accepte l'amendement n° 241 du Gouvernement (précision). (p. 8298) : accepte l'amendement n° 244 du Gouvernement (possibilité de fixer les prix en dehors de la liste de rétrocession des médicaments). – **Art. 19** *(Régime tarifaire spécifique des activités de soins de suite, de réadaptation et de psychiatrie exercées par des établissements de santé privés – art. L. 162-22-1 à L. 162-22-5 du code de la sécurité sociale)* (p. 8299) : demande le retrait de l'amendement n° 72 de Mme Valérie Létard (introduction de données d'ordre médical et épidémiologique dans le cadre de la détermination de l'objectif national de dépenses relatif aux activités de psychiatrie et de soins de suite ou de réadaptation de certains établissements de santé privés). Son amendement n° 18 : mention des créations d'activité ; retiré. (p. 8300) : prise en compte des créations. – **Art. additionnel avant l'art. 20** : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Guy Fischer (suppression du forfait hospitalier). – **Art. 20** *(Mise en oeuvre de la tarification à l'activité des établissements de santé – art. L. 162-22-6 à L. 162-22-18 du code de la sécurité sociale)* (p. 8306) : son amendement n° 20 : coordination ; adopté. (p. 8307) : s'oppose à l'amendement n° 174 de M. Guy Fischer (suppression). Sur les amendements de Mme Valérie Létard, demande l'avis du Gouvernement pour le n° 74 (concertation entre le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation et l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé afin d'établir le bon usage du médicament) et demande le retrait des n° 75 (évaluation du mécanisme de régulation) et n° 73 (introduction de données d'ordre médical et épidémiologique dans le cadre de la détermination de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et d'odontologie). S'oppose aux amendements de M. Bernard Cazeau n° 126 (évaluation des mécanismes de régulation), n° 123 (distinction d'une dotation pour les missions de service public et d'une autre pour les aides contractuelles), n° 127 (accès des établissements ayant conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'agence régionale d'hospitalisation, ARH, à la seule dotation réservée à l'aide contractuelle), n° 124 (modalités de fixation du montant annuel de chacune des deux dotations) et n° 125 (cohérence). Accepte l'amendement n° 240 du Gouvernement (coordination). – **Art. additionnel après l'art. 20** (p. 8312) : demande le retrait de l'amendement n° 76 de Mme Valérie Létard (avance de trésorerie par la caisse primaire d'assurance maladie pour faciliter la mise en place de la tarification à l'activité dans les établissements). – **Art. 21** *(Dotation annuelle de financement pour les activités de psychiatrie, de soins de suite et de réadaptation – art. L. 174-1, L. 174-1-1, L. 174-2, L. 174-3, L. 174-15 et L. 381-30-5 du code de la sécurité sociale, et L. 6411-16, L. 6415-3 et L. 6147-5 du code de la santé publique)* (p. 8313) : possibilité d'une maîtrise des dépenses de soins de suite. – **Art. additionnel après l'art. 21** (p. 8314) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 128 de M. Gilbert Chabroux (élaboration par l'administration centrale pénitentiaire d'un rapport relatif à l'état de santé de la population carcérale). – **Art. 22** *(Fixation du prix de vente des médicaments aux établissements de santé – art. L. 162-16-6, L. 162-17-4 et L. 165-7 du code de la sécurité sociale)* (p. 8315) : son amendement n° 21 : coordination ; adopté. – **Art. 24** *(Réforme de la procédure budgétaire des établissements de santé – art. L. 6143-1, L. 6143-3, L. 6143-4, L. 6144-1, L. 6144-3, L. 6145-1 et L. 6145-4 du code de la santé publique)* (p. 8317) : s'oppose à l'amendement n° 176 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 25** *(Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et compétencesdes directeurs des agences régionales de l'hospitalisation – art. L. 6114-1, L. 6114-2, L. 6114-4, L. 6115-3, L. 6115-4 du code de la santé publique)* (p. 8318) : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 28** *(Dispositions transitoires relatives à l'application de la tarification à l'activité)* (p. 8322) : ses amendements n° 22 et 23 : coordination ; adoptés. Son amendement n° 24 : objectif de la tarification à l'activité à 50 % en 2008 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 178 de M. Guy Fischer (suppression), n° 129 de M. Bernard Cazeau (cohérence) et demande le retrait des amendements n° 77 de Mme Valérie Létard (évaluation des nouveaux dispositifs) et de la commission saisie pour avis n° 50 (constitution du budget à 50 % par la tarification à l'activité en 2008). Accepte les amendements de coordination de la commission saisie pour avis n° 48 et n° 49, identiques à ses amendements précités n° 22 et n° 23. – **Art. 29** *(Dispositions transitoires applicables en 2004 pour le financementdes établissements de santé)* (p. 8324) : son amendement n° 25 : alignement du calendrier budgétaire de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris sur celui des autres établissements hospitaliers ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 29** (p. 8325) : son amendement n° 26 : création d'un comité chargé de l'évaluation de la réforme de la tarification à l'activité ; adopté après modification par le sous-amendement n° 238 du Gouvernement qu'il accepte. – **Art. 30** *(Harmonisation des modalités de rémunération des médecins exerçant au sein de groupements de coopération sanitaire – art. L. 6133-5 du code de la santé publique)* : accepte l'amendement n° 239 du Gouvernement (précision sur les conditions de rémunération dérogatoires et mise en place d'une concertation préalable à la fixation de la rémunération). – **Art. additionnel après l'art. 30** (p. 8327) : accepte l'amendement n° 242 du Gouvernement (intégration de la prime spéciale de sujétion perçue par les aides soignants de la fonction publique hospitalière dans le calcul de leur pension de retraite). – **Art. 31** *(Médicalisation des critères de prise en charge des affections de longue durée – art. L. 322-3 et L. 324-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8329) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 31 bis** *(Spécifications relatives à la carte Vitale – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8330) : son amendement n° 27 : suppression ; adopté. (p. 8331) : s'oppose à l'amendement n° 79 de Mme Valérie Létard (mise en place de la photo du titulaire sur la carte vitale de seconde génération). – **Art. 32** *(Caractère non remboursable des actes et prestations de soins effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 321-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8333) : s'oppose aux amendements identiques n° 131 de M. Bernard Cazeau et n° 182 de M. Guy Fischer (suppression). Accepte les amendements n° 80 de Mme Valérie Létard (remboursement des certificats de constatation des coups et blessures ou autres sévices) et n° 257 du Gouvernement (remboursement des certificats médicaux délivrés pour la pratique d'un sport lorsqu'ils s'inscrivent dans une logique de prévention) et demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 153 de M. Nicolas About (prise en charge des certificats d'aptitude à la pratique d'un sport) qu'il accepte à titre personnel. – **Art. 33** *(Indication sur l'ordonnance du caractère non remboursable des acteset prestations effectués en dehors de toute justification médicale – art. L. 162-4, L. 162-8 et L. 162-13-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 8336) : s'oppose à l'amendement n° 183 de M. Guy Fischer (suppression) et accepte l'amendement n° 233 du Gouvernement (rédaction). – **Art. 33 bis** *(Information des assurés sociaux – art. L. 161-31 du code de la sécurité sociale)* (p. 8336) : accepte les amendements identiques de la commission saisie pour avis n° 52 et n° 184 de M. Guy Fischer (suppression) ainsi que l'amendement n° 66 de M. Dominique Leclerc (information de l'assuré social sur la charge pour la sécurité sociale des prestations pharmaceutiques remboursées)

en cas de rejet par le Sénat des amendements de suppression précités. – **Art. additionnel après l'article 34** (p. 8338) : accepte l'amendement n° 237 du Gouvernement (renforcement du contrôle médical des indemnités journalières). – **Art. 35** *(Modernisation du régime juridique des accords de bon usage des soinset des contrats de bonne pratique – art. L. 162-5-11, L. 162-12-17 à L. 162-12-19, L. 162-14-1, L. 645-2 et L. 722-4 du code de la sécurité sociale)* (p. 8340) : ses amendements n° 28 : retour à la procédure prévue initialement et confiant au directeur de la CNAMTS le soin d'approuver les accords de bon usage des soins, AcBUS et n° 30 : retour à la procédure initiale concernant les contrats de pratique professionnelle ; adoptés. Ses amendements n° 29, 31 et 32 : rédaction ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 185 de M. Guy Fischer (suppression) et n° 132 de M. Bernard Cazeau (suppression de la notion d'efficience pour les pratiques pouvant faire l'objet d'engagements dans les accords conventionnels). Demande le retrait des amendements de Mme Valérie Létard n° 81 (suppression de l'avis de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES), n° 82, 83, 84 et 85 (suppression du premièrement, du deuxièmement, du quatrièmement, d'une partie du cinquièmement du II prévoyant l'application aux contrats de bonne pratique des aménagements proposés pour les accords de bon usage des soins AcBUS) et n° 86, 87 et 88 (suppression des IV, V et VI). Accepte l'amendement n° 234 du Gouvernement (rédaction).

– **Suite de la discussion** (19 novembre 2003) – **Art. 36** *(Conventions entre les URCAM et des groupements de médecins libéraux – art. L. 183-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 8374, 8375) : demande le retait des amendements identiques n° 89 de Mme Valérie Létard et n° 186 de M. Guy Fischer (suppression). (p. 8375) : ses amendements n° 33 : coordination, n° 34 : précision et n° 35 : approbation par le directeur de la CNAMTS des contrats proposés, après avis favorable du directeur d'une autre caisse nationale d'assurance maladie ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 133 de M. Bernard Cazeau (avis des unions régionales des médecins libéraux en cas de contrats concernant les seuls médecins libéraux). – **Art. 37** *(Modernisation du régime juridique des contrats de santé publique – art. L. 162-12-20 du code de la sécurité sociale)* (p. 8377) : son amendement n° 36 : approbation des contrats par le directeur de la CNAMTS après avis favorable du directeur d'au moins une autre caisse nationale d'assurance maladie ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 37** (p. 8378) : accepte l'amendement n° 236 du Gouvernement (possibilité pour les médecins bénéficiaires du MICA de participer à la permanence des soins et d'assurer des remplacements). – **Art. 38** *(Extension des missions et dotation de financement du fonds d'aide à la qualité des soins de ville – art. 25 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999)* (p. 8379) : son amendement n° 37 : possibilité pour le fonds d'aide à la qualité des soins de ville d'assurer à titre dérogatoire le financement d'une mission chargée de conduire les expérimentations ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 39** (p. 8380) : accepte l'amendement n° 135 de Mme Gisèle Printz (renforcement de la consistance juridique de la base de données sur les médicaments et les services médicaux). – **Art. 40** *(Dotation de financement de l'Office national d'indemnisationdes accidents médicaux, ONIAM)* (p. 8381) : accepte l'amendement n° 249 du Gouvernement (rapport semestriel d'activité de l'ONIAM, adressé au Gouvernement, au Parlement et à la Commission nationale des accidents médicaux). – **Art. 41** *(Mise en oeuvre de la décentralisation sanitaire à Mayotte – art. L. 6416-1 du code de la santé publique)* : accepte l'amendement n° 63 de M. Jean-Jacques Hyest (clarification des compétences des différents acteurs publics en ce qui concerne la gestion des personnels exerçant dans les dispensaires de Mayotte) et, sur celui-ci, le sous-amendement n° 259 du Gouvernement. – **Art. 42** *(Participation de la Caisse nationale d'assurance maladiedes travailleurs salariés au financement du plan Biotox en 2003)* (p. 8382) : son amendement n° 38 : suppression ; retiré. – **Art. 42 bis** *(Fixation du taux d'évolution de la masse salariale pour la négociationdes conventions collectives du secteur médico-social – art. L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles)* : accepte l'amendement n° 260 du Gouvernement (détermination des paramètres d'évolution de la masse salariale). – **Art. additionnel avant ou après l'art. 44** (p. 8387) : s'oppose aux amendements n° 137 de M. Claude Estier (augmentation de l'enveloppe consacrée à l'amélioration de l'encadrement en personnel des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) et n° 189 de Mme Michelle Demessine (montant de la fraction de l'ONDAM consacrée à l'augmentation du nombre de personnels travaillant auprès des personnes âgées dépendantes). – **Art. 44** *(Fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2004)* (p. 8394) : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Guy Fischer (suppression). – **Art. 45** *(Fixation de l'objectif de dépenses de la branche maladie pour 2004)* : son amendement n° 39 : modification de l'objectif de dépenses de la branche maladie pour 2004 ; retiré. (p. 8396) : nécessaire clarification des flux financiers entre le budget de l'Etat et le budget de la sécurité sociale. – **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservés le 17 novembre 2003, p. 8163)** *(Approbation du rapport annexé)* (p. 8425) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Claude Estier (accent sur les points fondamentaux devant guider l'action des pouvoirs publics en matière de protection sociale). (p. 8426) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Claude Estier (suspension des réformes relatives au système de sécurité sociale dans l'attente de la remise des conclusions du Haut Conseil de l'assurance maladie). S'oppose à l'amendement n° 107 de M. Claude Estier (priorité de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme). S'oppose à l'amendement n° 105 de M. Claude Estier (financement de l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées). (p. 8427) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 69 de Mme Valérie Létard (évolution de la CMU vers une aide personnalisée à la santé). S'oppose à l'amendement n° 104 de M. Claude Estier (participation de la nation aux ressources nécessaires à la pérennité du système de retraite par répartition). S'oppose à l'amendement n° 102 de M. Claude Estier (réunion annuelle de la commission de négociation des retraites). S'oppose à l'amendement n° 103 de M. Claude Estier (prise en compte des périodes d'inactivité et de formation pour le départ à la retraite). (p. 8428) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Claude Estier (fondement de la politique en matière de retraite sur une politique forte en faveur de l'emploi). S'oppose à l'amendement n° 101 de M. Claude Estier (refus de tout engagement vers un système développant les fonds de pensions). S'oppose à l'amendement n° 106 de M. Claude Estier (présentation au Parlement des moyens de financement du déficit cumulé sur 2003 et 2004 de la sécurité sociale). – **Art. additionnel après l'art. 59** (p. 8430) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 261 du Gouvernement (modification du dispositif de prise en charge par l'Etat de 50 % des cotisations patronales dues au régime des salariés agricoles).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (25 novembre 2003) – **Art. 18** *(Suppression du Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale, FOREC)* (p. 8697) : défavorable à l'amendement n° I-148 de M. Gérard Miquel (suppression). Attente d'une réforme de la sécurité sociale.

– **Suite de la discussion** (26 novembre 2003) – **Débat sur les recettes des collectivités locales** – **Art. 40** *(Modalités de compensation financière aux départements résultant de la décentralisation du revenu minimum d'insertion)* (p. 8821) : favorable à l'amendement n° I-297 de la commission (dispositif de révision de la base de la compensation tenant compte des effets de la réforme de l'allocation spécifique de solidarité, ASS, et de la création du RMA en 2004). Regrette le retrait de l'amendement n° I-262 de M. Philippe Adnot (application du principe des droits constatés pour le calcul de la charge annuelle du RMI). Garantie supplémentaire pour le Parlement de l'introduction de ce principe dans la loi. – **Articles de la première partie (suite)** – **Art. 21** *(Clôture du compte d'affectation spéciale n° 902-00 "Fonds national de l'eau", FNE)* (p. 8839, 8840) : déception quant au montant des crédits reportés sur le ministère de l'agriculture face aux besoins des départements. Dysfonctionnements persistants en

matière de consommation des crédits du FNDAE. Lenteur de la procédure pour l'engagement des crédits d'Etat. Nécessité de décentraliser et de transférer la gestion de ces crédits aux départements. Interroge le Gouvernement sur la possibilité d'un tel transfert dès 2004. Répartition souhaitable entre tous les départements des crédits reportés aux fins d'une consommation effective. Situation révoltante d'une multitude de dossiers en souffrance dans les communes rurales pour des travaux d'assainissement.

– Rappel au règlement – (27 novembre 2003) (p. 8912) : désorganisation des travaux du Sénat en raison des reports successifs de la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ; demande l'inscription à l'ordre du jour du Sénat d'une réforme de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale en raison de la nouvelle répartition des droits sur le tabac ; traduction de cette nouvelle répartition par une perte au détriment du BAPSA.

– Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 – *Commission mixte paritaire* **[n° 84 (2003-2004)]** – (27 novembre 2003) – rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire – **Discussion générale** (p. 8960, 8962) : accord sur les quarante-neuf articles restant en discussion. Apports du Sénat. Dispositions élaborées par la CMP. Conséquence de l'adoption dans le projet de loi de finances de la modification de la fiscalité du tabac. Loi de financement de la sécurité sociale et loi de finances. Réforme indispensable de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale. – **Art. 2 A** (p. 8995) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales – Budget annexe des prestations sociales agricoles

– (2 décembre 2003) (p. 9327, 9328) : cause de la non-consommation des crédits du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE, et du Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Importance des besoins en travaux d'assainissement. Eventualité d'une décentralisation des crédits du FNDAE. Augmentation du financement de l'enseignement agricole public. Difficultés de recrutement de personnels qualifiés dans l'agriculture. Politique agricole commune : opposé à l'écoconditionnalité et la modulation ; diminution des revenus des agriculteurs. Votera ce budget. – **Etat C – Titres V et VI** (p. 9341) : son amendement n° II-46 : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI ; retiré. Compensation des augmentations destinées au Fonds forestier national.

Articles non rattachés :

– (9 décembre 2003) – **Art. 70** *(Conditions de dérogation à l'obligation du dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, des établissements publics de santé et des établissements publics d'habitations à loyer modéré)* (p. 9778) : risque de distorsion entre les OPHLM et les OPAC en cas d'adoption de l'amendement n° II-158 du Gouvernement (compétence pour les décisions relatives au placement des fonds des OPHLM et des OPAC). – **Art. additionnels après l'art. 71** (p. 9785) : sur l'amendement n° II-140 de M. Paul Dubrule (possibilité pour les rapporteurs spéciaux de se faire assister dans l'exercice de leur mission par des experts extérieurs), son sous-amendement n° II-189 ; devenu sans objet.

VERGÈS (Paul)

sénateur (La Réunion)

CRC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

DÉPÔTS

Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture de l'usine Métaleurop Nord **[n° 227 (2002-2003)]** (27 mars 2003) – **Entreprises – Environnement – Travail.**

Proposition de loi instaurant une amnistie sociale **[n° 365 (2002-2003)]** (24 juin 2003) – **Justice – Travail.**

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences de la déréglementation des secteurs des télécommunications, des services postaux, du transport et de l'énergie **[n° 15 (2003-2004)]** (14 octobre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Énergie – Entreprises – Environnement – Transports – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la mise en oeuvre de mesures urgentes en matière de logement **[n° 129 (2003-2004)]** (23 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Logement et urbanisme – Questions sociales et santé.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)] – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3422, 3424) : défaut de vision à moyen terme du projet de loi. Situation démographique et sociale de La Réunion. Nécessité d'élaborer de nouvelles stratégies pour le développement économique de cette île. Dénonciation de la crise sociale frappant La Réunion dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et des retraites. Nécessité d'élaborer un plan de développement global pour étayer les dispositions du projet de loi.

– Suite de la discussion (22 mai 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 3452) : son amendement n° 143 : évaluation des exonérations de charges sociales ; rejeté. – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3456) : son amendement n° 144 : exonération des charges patronales pour les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, quel que soit leur effectif, pour les cinquante premiers salariés ; rejeté. (p. 3462) : favorable aux amendements identiques de la commission des affaires sociales saisie pour avis n° 61 et de M. Jean-Paul Virapoullé n° 45 (extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la

communication). (p. 3464) : son amendement n° 145 : extension des exonérations de charges sociales au secteur des technologies de l'information et de la communication, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la culture et du sport ; rejeté. (p. 3467) : son amendement n° 146 : suppression des exonérations de charges sociales pour les entreprises dont l'effectif diminue par rapport à celui déclaré ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 3469) : son amendement n° 147 : engagement des entreprises bénéficiant d'exonérations de charges sociales à créer des emplois, à favoriser la formation professionnelle et à faciliter le dialogue social ; rejeté. Son amendement n° 148 : extension du bénéfice des conventions collectives nationales aux DOM ; rejeté. – **Art. 2** *(Exonération de charges sociales en faveur des exploitations agricoles des départements d'outre-mer)* (p. 3469) : son amendement n° 149 : exonération des quarante premiers hectares des exploitations agricoles ; rejeté. – **Art. additionnels après l'art. 2** (p. 3470) : son amendement n° 150 : régime de retraite complémentaire obligatoire pour les conjoints agricoles ; rejeté. (p. 3471) : son amendement n° 151 : sursis à poursuites en faveur des planteurs de l'Ouest de la Réunion ; rejeté. – **Art. 4** *(Non-cumul et évaluation triennale des exonérations de charges sociales des articles 1er à 3)* (p. 3472) : son amendement n° 152 : maintien des dispositions prévoyant l'harmonisation des SMIC ; devenu sans objet. – **Art. 5** *(Extension du service militaire adapté et définition des conditions de mise en oeuvre de la formation)* (p. 3475) : son amendement n° 153 : base juridique pour le service militaire adapté ; adopté p. 3500. – **Art. 7** *(Renforcement de l'attractivité du contrat d'accès à l'emploi)* (p. 3478) : son amendement n° 154 : possibilité de cumul du RMI avec le revenu tiré d'une activité saisonnière agricole ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3480) : son amendement n° 155 : maintien du dispositif emplois-jeunes à la Réunion ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 7** (p. 3481, 3482) : son amendement n° 156 : institution d'un fonds destiné à consolider et à développer le secteur de l'économie solidaire à La Réunion ; rejeté. – **Art. 10** *(Congé-solidarité)* (p. 3486) : son amendement n° 157 : éligibilité des chambres de métiers au dispositif de congé-solidarité ; rejeté. – **Art. additionnels avant l'art. 11** (p. 3487) : ses amendements n° 158 : mise en place d'un plan pluriannuel dans le secteur de l'éducation à la Réunion, n° 159 : création de postes d'enseignants chercheurs et de personnels ingénieurs et administratifs à la Réunion et n° 160 : mise en place d'un programme d'investissement exceptionnel pour l'université de la Réunion ; rejetés. – **Art. additionnel après l'art. 11** (p. 3501, 3502) : son amendement n° 161 : création d'un institut de formation aux métiers de l'administration à la Réunion ; rejeté. – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3505, 3506) : son amendement n° 162 : extension de la mesure à la réhabilitation d'immeubles affectés aux logements de plus de vingt ans ; rejeté. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3511) : son amendement n° 163 : extension du dispositif aux activités de loisirs, sportives et culturelles ; rejeté. (p. 3513) : son amendement n° 164 : extension du dispositif aux activités de loisirs, culturelles et sportives ; retiré. – **Art. 16** *(Modification du régime des agréments)* (p. 3527) : son amendement n° 165 : modulation de la reprise de l'avantage fiscal lors de la transmission d'une exploitation agricole ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3546, 3547) : intervient sur l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Exemple de la Réunion. Problème de l'égalité de traitement de la fonction publique territoriale et de la fonction publique d'Etat en outre-mer. – **Art. additionnel après l'art. 38** (p. 3561) : son amendement n° 168 : titularisation des employés communaux au sein de la fonction publique territoriale ; rejeté. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3574) : son amendement n° 169 : création d'un fonds d'équipement au bénéfice de la Réunion ; rejeté. – **Art. 42** *(Dotation de continuité territoriale)* (p. 3575, 3576) : ses amendements n° 170 : création d'un fonds pour l'aide au transport des personnes ; et n° 171 : création d'un fonds pour l'aide au transport des marchandises ; rejetés. – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3588) : le groupe CRC ne votera pas le projet de loi. Défaut de perspective globale permettant de relever les défis de la Réunion. Risque d'un désengagement financier de l'Etat. A titre personnel, s'abstiendra lors du vote de ce texte.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (7 juillet 2003) – **Discussion générale** (p. 4798) : importance de la donnée démographique dans l'élaboration des politiques publiques. Spécificités démographiques et sociales de la Réunion opposées à celles de la métropole. Difficultés insurmontables de l'application de la réforme à la Réunion.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (28 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 7213, 7214) : désengagement programmé de l'Etat. Inquiétude soulevée par les moyens financiers et humains dévolus aux collectivités d'outre-mer. Risque d'aggravation des retards structurels. Spécificité des collectivités d'outre-mer. Décalage entre les moyens financiers transférés et les charges réelles. Remise en cause de l'unité du service public de l'éducation nationale. Proposition d'exonération des dispositions organisant le transfert des TOS. Sentiment de recul de la solidarité nationale.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Première partie :

– (24 novembre 2003) – **Art. 12 quater** *(Impossibilité de "déduire" la TVA au titre de la vente de biens préalablement importés en exonération de TVA)* (p. 8642, 8643) : rappel de l'objectif des lois de programme. Effort demandé à l'outre-mer dans le cadre d'une politique de réduction des dépenses publiques. Acceptation par La Réunion d'une réforme sous réserve d'une concertation préalable et d'une non-aggravation de l'appauvrissement. Son amendement n° I-1 : suppression ; devenu sans objet. (p. 8646, 8647) : situation économique de La Réunion. Défavorable à l'amendement n° I-274 du Gouvernement (dépôt d'un rapport au Parlement sur la fiscalité des entreprises outre-mer).

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8909, 8910) : enjeux du développement de l'outre-mer. Avantage géostratégique de la Réunion. Intégration régionale dans une zone d'échanges en pleine croissance : multiplication des partenariats ; accord historique signé avec la République populaire de Chine ; nouvelle approche de la diplomatie française ; mission au Mozambique ; développement d'une politique énergétique fondée sur les énergies renouvelables ; diversité culturelle. Intégration à l'Union européenne dans le respect des spécificités. Problème de l'octroi de mer. Intégration à la société mondiale de l'information et de la communication ; participation au projet de télévision française internationale. Inapplicabilité à la Réunion des réformes conçues sur le plan national : réforme de la décentralisation sans prise en compte des retards structurels et des spécificités. Concertation indispensable.

VERSINI (Dominique)

secrétaire d'État à la lutte contre la précarité et l'exclusion

VÉZINHET (André)

sénateur (Hérault)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction – *Deuxième lecture* **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. 6 sexies** *(Retrait d'une commune d'une communauté d'agglomération en vue d'adhérer à un autre EPCI)* (p. 3037) : son amendement n° 42 : suppression ; rejeté. Risque de contentieux en cas d'adoption de l'article. Exemple de la communauté d'agglomération de Montpellier.

– Projet de loi portant réforme des retraites [n° 378 (2002-2003)] – (8 juillet 2003) – **Art. additionnels avant l'art. 1er** (p. 4877, 4878) : favorable à l'amendement n° 821 de M. Claude Estier (affirmation du principe de répartition et garantie d'un niveau élevé de pension). Adossement des retraites à l'emploi et à la productivité. Exemple de l'Hérault. Créations d'emplois par la mise en œuvre de l'APA. – **Art. additionnels avant l'art. 1er ou après l'art. 1er** (p. 4884) : favorable à l'amendement n° 844 de M. Claude Estier (affirmation du choix du droit à la retraite à 60 ans à taux plein). Nécessité de créer de l'emploi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Equipement, transports, logement, tourisme et mer – I – Services communs – II – Urbanisme et logement

– (3 décembre 2003) (p. 9365, 9366) : en association avec Marcel Vidal, remerciements pour les nombreux témoignages de sympathie à la suite des inondations ayant touché le département de l'Hérault. Régression des moyens budgétaires. Réduction de la dotation de l'ANAH. Recul des aides à la personne. Désengagement de l'Etat causé par les lois de décentralisation. (p. 9367) : difficultés dues aux réductions de crédit pour les personnes modestes et défavorisées.

VIAL (Jean-Pierre)

sénateur (Savoie)

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques et du plan.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne le 20 novembre 2003.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction le 15 mai 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages le 15 juillet 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie **[n° 169 (2002-2003)]** (11 février 2003) – **Budget – Collectivités territoriales – Famille – Questions sociales et santé – Société.**

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de loi ouvrant à titre dérogatoire la fonction publique à des recrutements contractuels pour les administrations confrontées à des vacances de postes dans les domaines d'action prioritaires de l'Etat et des collectivités publiques **[n° 302 (2002-2003)]** (20 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Fonction publique.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports.**

Proposition de loi de modernisation de la politique de la montagne et de revitalisation rurale **[n° 420 (2002-2003)]** (24 juillet 2003) – **Agriculture et pêche – Aménagement du territoire – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité – Éducation – Énergie – Environnement – Logement et urbanisme – PME, commerce et artisanat – Questions sociales et santé.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération –**

Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction [n° 160 (2002-2003)] – (25 février 2003) – **Discussion générale** (p. 948, 950) : satisfaction devant les mesures d'assouplissement prévues par le texte. Modification des dispositions relatives à l'urbanisme en zone de montagne. Logement social. Situation particulière du logement des saisonniers. Enjeu des pays. Mise en place des SCOT. Souci de simplification.

– Suite de la discussion (26 février 2003) – **Art. 1er bis** *(Compétences exclusives des communes en matière d'élaboration de SCOT)* (p. 998, 999) : son amendement n° 165 : précision sur le champ de compétence des structures mettant en oeuvre les procédures relatives aux SCOT ; retiré. Mise en place de syndicats mixtes "à la carte". – **Art. 1er quinquies** *(Retrait des départements et des régions des syndicats mixtes compétents en matière d'élaboration des SCOT)* (p. 1001) : son amendement n° 166 : fonctionnement du syndicat mixte "à la carte" ; retiré. – **Art. 2** *(Contenu du projet d'aménagement et de développement durable, PADD)* (p. 1002, 1003) : son amendement n° 167 : introduction de la notion de principes fonctionnels dans les schémas d'aménagement ; retiré. Crainte d'une rédaction trop rigide de l'article 2. Son amendement n° 170 : mise en place d'un PLU partiel intercommunal en cohérence avec le PLU communal ; retiré. Problème des stations de sports d'hiver. – **Art. 4** *(Procédure de modification et procédure de révision des plans locaux d'urbanisme, PLU – art. L. 123-13 du code de l'urbanisme)* (p. 1013) : son amendement n° 168 : conditions d'application de la procédure de modification ; retiré ; et sur l'amendement n° 18 de la commission (recours à la procédure de modification), son sous-amendement n° 169 ; retiré.

– Deuxième lecture **[n° 245 (2002-2003)]** – (7 mai 2003) – **Art. additionnel avant l'art. 2 bis A** (p. 3013, 3014) : son amendement n° 36 : possibilité d'élaboration d'un plan local d'urbanisme partiel par un établissement public de coopération intercommunale ; adopté.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3859, 3860) : rattrapage du retard en matière d'autoroutes grâce à la technique de la concession ; regrette la suppression de l'adossement. Enjeu primordial de la ligne ferroviaire Lyon-Turin. Financement associant partenariat privé-public.

VIDAL (Marcel)

sénateur (Hérault)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ; nouvelle nomination le 17 décembre 2003.

Membre titulaire du Conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (se substituant, à compter d'octobre 2000 à l'ancien conseil d'orientation).

Membre de la commission d'enquête sur la maltraitance envers les personnes handicapées accueillies en institution et les moyens de la prévenir.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux opérations funéraires, à la protection des familles à la suite d'un décès et à l'habilitation des opérateurs funéraires **[n° 161 (2002-2003)]** (4 février 2003) – **Collectivités territoriales – Entreprises – Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi visant à autoriser les opérations de parrainage en faveur du vin **[n° 6 (2003-2004)]** (2 octobre 2003) – **Agriculture et pêche.**

Avis, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Cinéma – Théâtre dramatique **[n° 74 tome 2 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Culture – Budget.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif au mécénat, aux associations et aux fondations [n° 234 (2002-2003)] – (13 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3077, 3078) : catalogue d'incitations fiscales destinées à pallier les diminutions opérées par la loi de finances pour 2003. Incidences sur les subventions versées aux associations. Interrogation sur l'avenir de la politique culturelle en France. Etude d'impact du dispositif fiscal : absence de réponse à une véritable relance du mécénat et des fondations. Opposé à l'alignement de la France sur le modèle culturel anglo-saxon dépendant du mécénat privé. Difficultés rencontrées par la Fondation du patrimoine depuis sa création en 1996 inspirée du National trust. Dénonce les motivations et les finalités d'un financement exclusivement privé. Nécessité de maintenir la complémentarité entre l'action publique et l'action privée. Consensus du groupe socialiste sur les objectifs du texte tout en étant réservé sur les moyens compte tenu du contexte budgétaire.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les infrastructures 2003-2020 – (3 juin 2003) (p. 3855, 3856) : poursuite de la dynamique de collaboration interrégionale méditerranéenne. Développement de l'arc latin dans le cadre de l'ouverture européenne. Projet incontournable du TGV Lyon-Turin. Mise en place indispensable d'une politique volontariste des transports en faveur de l'arc sud méditerranéen. Amélioration de la mobilisation des financements européens.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Jeunesse, éducation nationale et recherche – II – Enseignement supérieur

– (28 novembre 2003) (p. 9038, 9039) : pénurie de logements sur le marché locatif. Insuffisante capacité d'accueil des résidences universitaires. Situation de crise du logement en Languedoc-Roussillon.

Culture

– (28 novembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et le théâtre dramatique (p. 9049, 9050) : situation de crise du cinéma et du théâtre. Contraste entre la vitalité de la production et les difficultés de financement. Diminution des investissements des chaînes de télévision. Relatif recul de la fréquentation. Développement du piratage. Adaptation des mécanismes de soutien public au cinéma. Renforcement du soutien sélectif. Mise en place d'un mécanisme d'aide à la production par les collectivités territoriales. Encouragement de l'intercommunalité dans la rénovation des salles de cinéma. Concrétisation du projet "51, rue de Bercy". Evolution des dotations en faveur du spectacle vivant. Préparation du budget dans un contexte de crise liée à la réforme de l'indemnisation des intermittents. Interrogation sur l'aide aux collectivités organisatrices de manifestations culturelles annulées. Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits du cinéma et du théâtre.

de VILLEPIN (Dominique)

ministre des affaires étrangères

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Gabonaise **[n° 520 (2002-2003)]** (8 janvier 2003) – **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 519 (2002-2003)]** (8 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif au raccordement du Grand-Duché de Luxembourg au TGV Est-européen (ensemble trois annexes) **[n° 130 (2002-2003)]** (15 janvier 2003) – **Aménagement du territoire – Traités et conventions – Transports.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à une coopération sur l'observation de la Terre **[n° 556 (2002-2003)]** (21 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Environnement – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement du Canada, les Gouvernements d'Etats membres de l'Agence spatiale européenne, le Gouvernement du Japon, le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sur la coopération relative à la station spatiale internationale civile (ensemble une annexe), **[n° 557 (2002-2003)]** (21 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Recherche, sciences et techniques – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Zimbabwe sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements. **[n° 157 (2002-2003)]** (29 janvier 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part (ensemble dix annexes, deux protocoles, un acte final et quatorze déclarations) **[n° 183 (2002-2003)]** (19 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République algérienne démocratique et populaire, d'autre part (ensemble six annexes, sept protocoles, un acte final, cinq déclarations communes et neuf déclarations unilatérales) **[n° 184 (2002-2003)]** (19 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part (ensemble deux annexes, cinq protocoles, un acte final, treize déclarations communes et deux déclarations unilatérales) **[n° 185 (2002-2003)]** (19 février 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune **[n° 201 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement du Royaume de Belgique, le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Région wallone et le Gouvernement flamand, d'autre part, sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux **[n° 220 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédration suisse portant rectifications de la frontière entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et le canton de Genève **[n° 221 (2002-2003)]** (19 mars 2003) – **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres complétant l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière du 3 octobre 1997 **[n° 757 (2002-2003)]** (26 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière (ensemble un échange de lettres) **[n° 756 (2002-2003)]** (26 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud **[n° 235 (2002-2003)]** (2 avril 2003) – **Justice – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil modifiant l'acte portant élection des représentants au

Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 **[n° 246 (2002-2003)]** (8 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Union européenne.**

Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile **[n° 810 (2002-2003)]** (15 avril 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Police et sécurité.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre relative aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés **[n° 812 (2002-2003)]** (23 avril 2003) – **Justice – Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention pénale sur la corruption **[n° 959 (2003-2004)]** (18 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention civile sur la corruption **[n° 958 (2002-2003)]** (19 juin 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres concernant le statut fiscal et douanier des établissements culturels et d'enseignement complétant l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne **[n° 1014 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Éducation – Traités et conventions – Union européenne.**

Projet de loi relatif à l'adhésion de la Communauté européenne à la convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne " Eurocontrol " du 13 décembre 1960, telle qu'amendée à plusieurs reprises et coordonnée par le protocole du 27 juin 1997, fait à Bruxelles le 8 octobre 2002 **[n° 1015 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Police et sécurité – Traités et conventions – Transports.**

Projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole d'amendement à la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (ensemble trois appendices) **[n° 1042 (2002-2003)]** (16 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie **[n° 1048 (2002-2003)]** (22 juillet 2003) – **Traités et conventions – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam **[n° 422 (2002-2003)]** (21 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Transports.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud concernant la navigation de commerce et autres matières maritimes connexes **[n° 423 (2002-2003)]** (21 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Transports.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine relatif à la coopération policière (ensemble un échange de lettres). **[n° 424 (2002-2003)]** (27 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et la Commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur la conduite des activités relatives aux installations de surveillance internationale, y compris les activités postérieures à la certification (ensemble une annexe). **[n° 425 (2002-2003)]** (27 août 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Énergie – Environnement – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays **[n° 433 (2002-2003)]** (10 septembre 2003) – **Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties dans le cadre du traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (ensemble deux protocoles), **[n° 439 (2002-2003)]** (17 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Défense – Environnement – Traités et conventions.**

Projet de loi Privilèges et immunités de la Cour pénale internationale **[n° 438 (2002-2003)]** (17 septembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice – Pouvoirs publics et Constitution – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relative aux lycées franco-allemands et au baccalauréat franco-allemand (ensemble une annexe) **[n° 1108 (2003-2004)]** (9 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Éducation – Traités et conventions – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin **[n° 1146 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Agriculture et pêche.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'assistance mutuelle douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Malte pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières **[n° 1150 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Police et sécurité.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle etre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Surinam pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières **[n° 1148 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Police et sécurité.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations-unies concernant l'exécution des peines prononcées par le Tribunal pénal international pour le Rwanda **[n° 1149 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Justice.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine pour la prévention, la recherche et la sactnion des infractions douanières **[n° 1147 (2003-2004)]** (15 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Police et sécurité.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ensemble deux annexes) **[n° 45 (2003-2004)]** (29 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Environnement.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord établissant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part

[n° 46 (2003-2004)] (29 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'instrument amendant la convention du 23 juin 1993 relative à la création du Bureau européen des radiocommunications (ensemble deux annexes) **[n° 56 (2003-2004)]** (5 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Recherche, sciences et techniques – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Inde (ensemble un avenant sous forme d'échange de lettres), **[n° 1197 (2003-2004)]** (5 novembre 2003) – **Justice – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Inde en matière d'extradition **[n° 1198 (2003-2004)]** (5 novembre 2003) – **Justice – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Nouvelle-Zélande relative à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un État dans l'autre (ensemble un échange de lettres), **[n° 1207 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 29 janvier 1951 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative aux gares internationales de Modane et de Vintimille et aux sections de chemins de fer comprises entre ces gares et les frontières d'Italie et de France, **[n° 1208 (2003-2004)]** (12 novembre 2003) – **Police et sécurité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Slovénie relatif au statut et au fonctionnement des centres culturels **[n° 80 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine sur la création et les statuts des centres culturels **[n° 81 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République démocratique fédérale d'Ethiopie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 1253 (2003-2004)]** (26 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique d'Iran sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 1252 (2003-2004)]** (26 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Tadjikistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 1254 (2003-2004)]** (26 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Ouganda sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 100 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Zambie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 101 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mozambique sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 102 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Entreprises.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République azerbaïdjanaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) **[n° 109 (2003-2004)]** (10 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'entente fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, **[n° 1280 (2003-2004)]** (10 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Albanie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales (ensemble un protocole) **[n° 110 (2003-2004)]** (10 décembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Economie et finances, fiscalité.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tchèque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) **[n° 1327 (2003-2004)]** (22 décembre 2003) – **Economie et finances, fiscalité – Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur la question de l'Iraq – (26 février 2003) (p. 971, 974) : risque de guerre. Avenir du droit international. Résolution 1441 de l'ONU. Choix de la responsabilité collective. Objectif de désarmement de l'Iraq. Efficacité et légitimité de la méthode prônée par la résolution 1441. Déroulement et résultats des inspections. Nouvelles propositions de la France pour opérer un désarmement pacifique. Recours à la force actuellement non justifié. Défense du multilatéralisme. Soutien de la majorité des pays et des opinions publiques. Absence de remise en cause de la coopération avec les Etats-Unis. Accord de l'Union européenne sur l'essentiel. Divergences sur la méthode. Position vis-à-vis de la Turquie. Dangers du recours à la force. Nécessité d'un règlement politique de l'ensemble des problèmes du Proche-Orient. Rejet de la nouvelle résolution proposée par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne. Déclaration franco-germano-russe. (p. 987, 990) : volonté de trouver un outil crédible pour faire face aux crises de prolifération. Lutte contre le terrorisme. Souhait d'un Iraq démocratique. Choix de la responsabilité collective. Légitimité et efficacité de l'action menée. Possibilité de mener des inspections sous tous les régimes. Résultats obtenus. Choix entre un monde unipolaire et un monde multipolaire. Nécessité de résister à l'indifférence, à la peur et à l'emploi abusif de la force. Absence de remise en question de l'amitié franco-américaine. Possibilité de désarmer l'Iraq par un régime d'inspection fort. Délais et moyens supplémentaires requis.

Conséquences néfastes d'une guerre pour l'Iraq, le Moyen-Orient, les relations avec le monde musulman et l'économie. Nouvelles propositions de la France au Conseil de sécurité. Respect de l'Alliance atlantique. Accord européen sur les principes malgré des appréciations différentes. Soutien international à la France. Evolution de l'Union européenne. Opposition au nouveau projet de résolution. Exigence d'une pleine coopération iraquienne.

– Projet de loi modifiant la loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile [n° 340 (2002-2003)] – (22 octobre 2003) – **Discussion générale** (p. 6983, 6987) : tradition française de l'asile. Cadre législatif. "Crise" du droit d'asile. Préparation de directives européennes. Causes et effets des dérives du système actuel : afflux des demandes ; allongement du délai de traitement des dossiers ; détournements de procédures ; coût de l'accueil. Bilan du dispositif. Contenu de la réforme. Renforcement des garanties offertes aux demandeurs d'asile : abandon du critère jurisprudentiel de l'origine étatique des persécutions ; substitution de la protection subsidiaire à l'asile territorial. Rationalisation des procédures : raccourcissement du délai de traitement des demandes ; question de la convocation pour l'audience des demandeurs d'asile ; procédure unique d'examen. Prise en compte des nouvelles réalités du droit d'asile dans le cadre européen : engagement d'un processus d'harmonisation des législations ; persécutions non étatiques ; notion d'asile interne ; concept du pays d'origine sûr. Rationalisation des moyens : emplois supplémentaires ; coût global du dispositif. (p. 7002, 7004) : remerciements. Intégration par anticipation de normes européennes non adoptées. Consultation du Conseil d'Etat. Augmentation des garanties liées à la protection subsidiaire. Notion de "pays d'origine sûr". Suppression du caractère uniquement étatique des persécutions. Mission de liaison du ministère de l'intérieur au sein de l'OFPRA. Maintien du rôle du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Utilisation d'ordonnances uniquement pour le règlement d'affaires simples. Publicité des débats de la Commission des recours des réfugiés, CRR. Défavorable à l'attribution d'un droit au travail pour les demandeurs d'asile. Aide juridictionnelle. Renforcement des moyens de l'OFPRA et de la CRR. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 7008, 7009) : demande le rejet de la motion n° 18 de M. Jean-Pierre Sueur tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Constitutionnalité de ce texte et fidélité à la convention de Genève. Reconnaissance de droits nouveaux : protection subsidiaire. Notion d'asile interne. Appréciation par l'OFPRA de la menace à l'ordre public. – **Question préalable** (p. 7013, 7014) : s'oppose à la motion n° 76 de Mme Danielle Bidard-Reydet tendant à opposer la question préalable. Réaffirmation du caractère sacré du droit d'asile. Nécessité de le réformer. Elaboration de ce texte dans le dialogue et l'écoute. Introduction de notions nouvelles augmentant les garanties. Prise en compte des exigences du Conseil constitutionnel. Motivation économique d'un grand nombre de demandes. Effort de la France en matière d'aide publique au développement.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9223, 9225) : fonction stratégique du ministère des affaires étrangères. Obligation d'un devoir de réforme. Renforcement de sa capacité à mieux définir les priorités de l'action extérieure de la France. Se réjouit du consensus sur la mission interministérielle. Meilleure lisibilité pour les parlementaires et cohérence. Valorisation des compétences et motivation des agents. Rénovation des méthodes et des outils. Favorable à l'instauration d'un mandat de gestion par pays dans le cadre de l'approche interministérielle au niveau local. Précision sur la structuration du budget en programmes. Evolution des réseaux : nécessité d'une démarche commune à toutes les administrations présentes à l'étranger. Maintien indispensable d'un réseau d'influence politique et culturelle au niveau régional. Elargissement de l'expérimentation lancée en Belgique. Préservation du réseau d'établissements dans le monde. Réflexion sur des formules alternatives en Europe. (p. 9226, 9227) : difficultés de l'exécution budgétaire 2003. Conséquence sur les engagements internationaux et le crédit de la France. Nécessité d'éviter pour l'avenir les aléas de la régulation budgétaire. Priorité à la poursuite de l'aide au développement, à la francophonie et à l'aide aux réfugiés et apatrides. Réforme en cours des indemnités de résidence ; correction des incohérences géographiques et ajustement du régime des congés de maladie et des majorations familiales. Stabilisation des contributions volontaires aux organismes internationaux et des subventions aux opérateurs de l'audiovisuel. Absence de politique de déconventionnement menée par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFE. Conventions en cours d'élaboration à l'est de l'Europe. Montée en puissance du réseau en Chine. Mise en place de deux fonds d'investissement pour la gestion du parc immobilier des écoles et lycées à l'étranger. Possibilité d'appel au mécénat. Etude par le ministère de l'éducation nationale d'une certification de fin d'études secondaires à caractère international. Mission exploratoire sur un cofinancement de l'AEFE par l'éducation nationale. Attente des conclusions du nouveau rapport de M. Bernard Brochand s'agissant de la chaîne d'information internationale. Non-remise en cause du dispositif autour de RFI et de TV 5. Reprise de la diffusion de France 2 en Italie dès la numérisation de l'émetteur. (p. 9228, 9231) : recherche de solutions innovantes pour retrouver la capacité d'investissement en matière immobilière. Difficultés d'honorer les paiements. Construction différée du bâtiment des archives à la Courneuve et des ambassades de Tokyo et de Pékin. Accroissement souhaitable au niveau local des pouvoirs et des responsabilités des représentants élus des Français de l'étranger. Réflexion sur la proposition de loi organique de M. Christian Cointat. Possibilité d'inscription sur les listes électorales des communes de France. Revalorisation de l'assistance aux Français de l'étranger et en faveur des personnes handicapées. Situation au Proche-Orient. Action diplomatique volontariste pour relancer la feuille de route. Intérêt réitéré pour l'initiative de Genève. Nécessité de privilégier l'accélération et l'élargissement du processus politique en Irak. Restauration souhaitable de la souveraineté irakienne avec le concours de l'ONU. Contribution de la France à l'assistance humanitaire. Contacts réguliers avec les autorités tunisiennes concernant la situation de maître Radhia Nasraoui. Etat satisfaisant des relations franco-américaines. Inopportunité des procès d'intention. Retour souhaitable des ONG en Tchétchénie. Mobilisation de la communauté internationale et régionale en faveur de la mise en oeuvre des accords de Marcoussis. Action constructive au Congo dans le cadre de l'opération Artemis. Préparation de la conférence sur les Grands Lacs. Présence française en Centrafrique et au Soudan.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)] – (10 décembre 2003) – **Discussion générale** (p. 9814, 9816) : qualité de la contribution du Sénat à la construction européenne. Ratification du traité d'Athènes. Accueil de dix nouveaux Etats. Avancée vers l'unification du continent. Hommage au rôle fondateur de l'Allemagne et de la France. Absence d'antagonisme entre l'Europe et la nation. Constitution d'un pôle de stabilité et de démocratie. Cinquième élargissement de l'Europe. Défi sans précédent. Ampleur de la mise à niveau économique et sociale. Application aux dix adhérents de l'intégralité de l'acquis communautaire dès le 1er mai 2004. Période de transition pour la participation à l'espace Schengen et à la zone euro. Coût de l'élargissement après 2006. Nécessité de préserver les intérêts de la France. Perspectives économiques encourageantes. Création d'emplois. Implantation effective de grandes entreprises françaises. Maintien des aides actuelles aux agriculteurs. Souhaite un accord sur le projet de Constitution européenne. La France n'acceptera pas une révision à la baisse de ses ambitions. Nécessité de réussir le défi de faire de l'Europe un géant politique et économique. Relais d'influence pour la France au

plan mondial. Mise en oeuvre d'une gouvernance économique et sociale. Adoption prochaine d'une initiative pour la croissance. Développement indispensable d'une politique européenne de sécurité. (p. 9817, 9818) : nécessité d'une véritable politique étrangère et d'une capacité de défense autonome. Accueil de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007. Décision en décembre 2004 sur l'ouverture de négociations d'adhésion avec la Turquie. Perspective d'adhésion à terme des Balkans occidentaux. Initiative de "nouveau voisinage". Réflexion sur des relations plus étroites avec les pays de l'Est de l'Europe et ceux du Sud de la Méditerranée. Devoir de génération à l'égard des peuples de cette autre Europe.

de VILLEPIN (Xavier)

sénateur (Français établis hors de France (Série C))

UMP

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale des bourses de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail.**

Proposition de résolution tendant à actualiser le Règlement du Sénat **[n° 253 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : La Turquie : le choix de l'Europe. **[n° 37 (2003-2004)]** (22 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires à la mondialisation **[n° 64 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un observatoire national de la mondialisation, **[n° 65 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Culture – Economie et finances, fiscalité – Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi tendant à la création d'un Conseil national des organisations non gouvernementales **[n° 66 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération.**

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – **Discussion générale** (p. 42, 44) : érosion des crédits. Hommage à l'armée française. Dégradation des moyens militaires de la France. Effort de redressement. Consolidation de la professionnalisation. Evolution des tendances aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Avenir de l'industrie d'armement. Le groupe UMP votera le projet de loi.

– Suite de la discussion (15 janvier 2003) – **Question préalable** (p. 83, 84) : inopportunité de la motion dans le contexte actuel. Nécessité d'une vision à long terme. Hommage à l'armée. Demande le rejet de la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable.

– Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire – (26 juin 2003) (p. 4713, 4716) : volonté de l'UMP d'aller de l'avant en matière de croissance, de baisse d'impôt, de maîtrise des dépenses et de réforme. Dégradation du contexte économique. Chute de la croissance en Europe. Augmentation du déficit public. Conséquences de la politique budgétaire menée entre 1997 et 2002. Progression de la dette publique. Procédure d'un "déficit excessif" engagé par la Commission européenne à l'encontre de la France. Objectif prioritaire de croissance. Maîtrise des dépenses de l'Etat et préservation de ses missions essentielles. Risque entraîné par une application trop stricte de la régulation budgétaire. Nécessité d'une volonté de réforme partagée. Restauration indispensable des marges de manoeuvre de l'Etat. Le groupe de l'UMP appuie l'action du Gouvernement.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8464, 8465) : instabilité mondiale. Baisse du dollar. Dépendance de l'Europe vis-à-vis de la croissance américaine. Déficit de croissance européen. Nécessité d'une meilleure coordination monétaire et budgétaire. Adaptation du pacte de stabilité. Capacité de l'Europe à engager des réformes structurelles. Le groupe UMP soutiendra le projet de loi de finances pour 2004.

VINÇON (Serge)

sénateur (Cher)

UMP

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des affaires étrangères le 7 octobre 2003.

Vice-Président du Sénat ; a présidé les séances des 14, 16, 22, 25, 30 janvier ; 12, 25, 26, 27 février ; 6, 7, 11, 12, 18, 25 mars ; 8, 30 avril ; 6, 14, 20, 29 mai ; 3, 5, 17 juin ; 8, 10, 15, 17, 18, 23, 24 juillet ; 1, 7, 16, 21, 23, 27, 28 octobre ; 5, 14, 17, 18, 20, 24, 25, 27 novembre ; 4, 5, 15 décembre 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme le 21 janvier 2003.

Membre titulaire de la Commission consultative du secret de la défense nationale le 22 janvier 2003.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la réserve militaire.

Membre titulaire de la Commission de vérification des fonds spéciaux.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 84 (2002-2003)] relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 **[n° 117 (2002-2003)]** (8 janvier 2003) – **Défense**.

Proposition de loi tendant à autoriser le vote par correspondance électronique pour l'élection des conseillers prud'hommes **[n° 199 (2002-2003)]** (5 mars 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution – Travail**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 185 (2002-2003)] autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part (ensemble deux annexes, cinq protocoles, un acte final, treize déclarations communes et deux déclarations unilatérales). **[n° 271 (2002-2003)]** (30 avril 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Union européenne**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi [n° 284 (2002-2003)] portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries. **[n° 295 (2002-2003)]** (14 mai 2003) – **Défense – Fonction publique**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi portant diverses mesures en matière de transport **[n° 377 (2002-2003)]** (2 juillet 2003) – **Transports**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères : L'Égypte, dans l'attente de nouvelles réformes **[n° 387 (2002-2003)]** (9 juillet 2003) – **Affaires étrangères et coopération**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 375 (2002-2003)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole). **[n° 9 (2003-2004)]** (8 octobre 2003) – **Affaires étrangères et coopération**.

Avis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)] – Forces terrestres **[n° 76 tome 6 (2003-2004)]** (20 novembre 2003) – **Défense – Budget**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 88 (2003-2004)] autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie **[n° 94 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Traités et conventions – Union européenne**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 [n° 84 (2002-2003)] – (14 janvier 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 31, 35) : importance du projet de loi de programmation militaire. Evolution du contexte international. Actualisation et adaptation du modèle d'armée 2015. Politique européenne de sécurité et de défense. Consolidation de la professionnalisation. Erosion passée des crédits d'équipement. Rattrapage financier du projet de loi. Nécessité d'une approche inter-armées. Dissuasion nucléaire. Systèmes de commandement, de communication et de renseignement. Transport aérien. Système de force "frappe dans la profondeur". Effort de recherche. Persistance de certaines lacunes. La commission des affaires étrangères approuve le projet de loi et recommande son adoption.

– Suite de la discussion (15 janvier 2003) – **Question préalable** (p. 84) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. additionnel après l'article 3** (p. 107) : s'oppose à l'amendement n° 2 de Mme Hélène Luc (instauration d'un service civil et militaire). – **Art. additionnel après l'article 7** (p. 109) : s'oppose à l'amendement n° 3 de Mme Hélène Luc (mention explicite de la volonté de la France de relancer les conférences sur la paix et le désarmement). Accord sur le fond mais amendement dépassant le cadre d'une loi de programmation.

– Projet de loi relatif aux entreprises de transport aérien et notamment à la société Air France [n° 108 (2002-2003)] – (12 février 2003) – **Question préalable** (p. 785, 787) : travaux de la commission de contrôle du Sénat chargée d'examiner la gestion administrative, financière et technique d'Air France en 1990. Nécessité d'une ouverture aux capitaux privés. Adaptations législatives nécessaires. Contexte de crise. Hommage au personnel d'Air France. Nécessité de nouer des alliances. Opportunité offerte par le projet de loi. Le groupe de l'UMP s'oppose à la motion n° 1 de Mme Marie-France Beaufils tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Mesures de codification et dispositif de garantie des droits de trafic des compagnies aériennes cotées)* (p. 797) : son amendement n° 13 : faculté pour les intermédiaires inscrits de procéder à l'élection de domicile au nom des actionnaires non résidents pour le compte desquels ils détiennent des titres ; adopté.

– Demande de nouvelle délibération – (8 avril 2003) (p. 2457) : communication du décret du Président de la République en date du 4 avril 2003 demandant au Parlement une nouvelle délibération de l'article 4 de la loi relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques.

– **Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à certains personnels de DCN et GIAT Industries [n° 284 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 3384, 3385) : désignation des instances représentatives du personnel de DCN. Reclassement des ouvriers de GIAT Industries. Avis favorable de la commission. – **Art. 2** *(Reclassement des ouvriers sous contrat de GIAT Industries dans la fonction publique)* (p. 3395) : s'oppose aux amendements de suppression de Mme Josette Durrieu n° 1 et de Mme Hélène Luc n° 2.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part (ensemble deux annexes, cinq protocoles, un acte final, treize déclarations communes et deux déclarations unilatérales) [n° 185 (2002-2003)]** – (17 juin 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 4359) : propose l'adoption de ce projet de loi.

– **Souhaits de bienvenue** – (23 octobre 2003) (p. 7045) : souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires chypriotes. (p. 7056) : souhaits de bienvenue à Mme Monique Gagnon-Tremblay, vice-première ministre du Québec, ministre des relations internationales et de la francophonie.

– **Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]**

Deuxième partie :

Défense

– (5 décembre 2003) – rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour la section forces terrestres (p. 9567, 9568) : conformité avec la loi de programmation militaire. Moyens de fonctionnement et crédits d'équipement satisfaisants. Sujets de préoccupation en matière d'équipement. Interrogation sur les missiles destinés aux forces terrestres. La commission des affaires étrangères recommande l'adoption du budget de la défense.

– **Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie [n° 88 (2003-2004)]** – (10 décembre 2003) – rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées – **Discussion générale** (p. 9818) : ratification du traité d'Athènes. Elargissement sans précédent dans l'histoire de la construction européenne. Aboutissement du processus entamé au Conseil européen de Copenhague en 1993. Définition du principe d'adhésion et de ses critères au regard de l'acquis communautaire. Adaptation accomplie sur le terrain juridique ; carences en matière d'agriculture et de libre circulation des personnes. Degré de corruption préoccupant dans les moeurs politiques et administratives. Nécessité d'une période transitoire pour la participation à l'euro et à l'espace Schengen. Contribution au budget communautaire dès l'adhésion. Application du traité de Nice au fonctionnement des institutions européennes. Motivation essentiellement politique de l'élargissement. (p. 9819, 9820) : enjeux et préoccupations. Ecarts de richesse et de coûts salariaux. Coût financier de l'élargissement. Crainte quant à l'avenir de la politique agricole commune et de la politique régionale. Réflexion en cours sur la création d'une ressource propre pour le budget communautaire. Préoccupation d'ordre institutionnel. Absence de consensus sur l'ambition d'une Europe-puissance. Progression difficile à vingt-cinq. Intérêt du projet de convention pour le succès de l'élargissement. Perspectives d'une extension jusqu'à la frontière occidentale de l'ex-Union soviétique. Potentialités considérables du traité d'élargissement. Favorable à l'approbation de ce projet de loi.

VIRAPOULLÉ (Jean-Paul)

sénateur (La Réunion)

UMP

Fin d'une mission temporaire auprès de la ministre de l'outre-mer le 28 février 2003.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre titulaire de la Commission des comptes économiques et sociaux des départements d'outre mer et de suivi de la loi d'orientation pour l'outre mer.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de programme pour l'outre-mer [n° 214 (2002-2003)]** – (21 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3409, 3411) : difficultés de l'outre-mer et solidarité du Gouvernement. Notion d'égalité économique. Mise en place d'un dispositif en faveur de l'emploi. Notion de défiscalisation. Rôle des élus d'outre-mer. Proposition d'amendements au projet de loi concernant le fonds régional pour le développement et l'emploi, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et la lutte contre le fléau de l'alcool. Nécessité de favoriser l'investissement dans les PME. Climat social conflictuel à La Réunion. Votera ce texte.

– **Suite de la discussion** (22 mai 2003) – **Art. 1er** *(Exonération de charges sociales en faveur des entreprises des départements d'outre-mer)* (p. 3461) : son amendement n° 45 : extension aux centres d'appel des exonérations de cotisations sociales prévues pour le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 7 ou après l'art. 12** (p. 3481) : favorable aux amendements identiques n° 172 de Mme Anne-Marie Payet et n° 192 de Mme Lucette Michaux-Chevry (prolongation de trois ans des contrats emplois-jeunes conclus par les collectivités des DOM). – **Art. 13** *(Aménagement du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3507) : soutient l'amendement n° 112 de M. Gaston Flosse (indexation sur l'indice local du coût de la construction du plafond pris en compte pour les réductions d'impôt sur les immeubles neufs à usage d'habitation) ; adopté. (p. 3508) : soutient l'amendement n° 113 de M. Gaston Flosse (extension du taux de défiscalisation aux quartiers sensibles de Papeete) ; retiré. – **Art. 14** *(Modification du dispositif de défiscalisation au titre de l'impôt sur le revenu)* (p. 3512) : son amendement n° 46 : extension du dispositif aux centres d'appels téléphoniques ; adopté. (p. 3514) : soutient l'amendement

n° 114 de M. Gaston Flosse (extension du dispositif à certaines activités de loisirs, culturelles et sportives) ; retiré. (p. 3516) : soutient l'amendement n° 115 de M. Gaston Flosse (extension du dispositif à l'ensemble des délégations de service public) ; retiré. (p. 3521) : soutient l'amendement n° 116 de M. Gaston Flosse (précision) ; retiré. – **Art. additionnels après l'art. 32** (p. 3546) : défavorable à l'amendement n° 85 de M. Jean Arthuis (suppression de l'indemnité versée à certains pensionnés d'outre-mer). Exemple de la Réunion. – **Art. additionnel après l'art. 41** (p. 3569) : son amendement n° 50 : implantation des grandes surfaces dans les départements d'outre-mer ; retiré. (p. 3570, 3571) : son amendement n° 49 : augmentation du droit de consommation perçu sur l'alcool pur à la Réunion ; rejeté. Conséquences de l'alcoolisme à la Réunion. Nécessité d'une politique de prévention. Lutte contre le tabagisme. (p. 3573) : nécessité de taxer les alcools forts. Disposition propre à la Réunion.

– Projet de loi portant décentralisation en matière de revenu minimum d'insertion et créant un revenu minimum d'activité [n° 282 (2002-2003)] – (26 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3621, 3623) : spécificité de la situation des départements d'outre-mer. Problème du transfert de ressources. Limites de la TIPP. Sécurité des ayants droit. Démographie spécifique. Intérêt du revenu minimum d'activité, RMA. Refus d'une position entre logique de solidarité et logique de travail. Souplesse indispensable du dispositif. Modulation de la durée hebdomadaire de travail. Importance d'un plan de formation. Adaptation du RMA aux départements d'outre-mer. Approbation du projet de loi. Souhaite l'adoption des amendements de la commission.

– Projet de loi de programme pour l'outre-mer – *Commission mixte paritaire* **[n° 360 (2002-2003)]** – (25 juin 2003) – **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4619, 4620) : effort du Gouvernement en faveur de l'outre-mer. Appel aux populations à assurer leur développement économique.

– Projet de loi relatif aux responsabilités locales [n° 4 (2003-2004)] – (15 novembre 2003) – **Art. 88** *(Application des règles de droit commun pour la compensation financière des transferts de compétences à titre définitif entre l'Etat et les collectivités territoriales)* (p. 8031) : risque d'asphyxie des collectivités locales concernées. Exemple de la Réunion. Nécessité de respecter le principe d'équité dans le cadre de la décentralisation.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Discussion générale :

– (20 novembre 2003) (p. 8478, 8479) : soutien aux réformes gouvernementales. Demande une plus grande concertation sur les mesures concernant l'outre-mer. Absence de gaspillage outre-mer. Nécessité de dénoncer les abus. Délocalisations provoquées par l'insuffisance du réseau internet à La Réunion. Refus d'une TVA dérogatoire. Volonté de permettre le développement économique de l'outre-mer. Votera le budget pour 2004.

Deuxième partie :

Outre-mer

– (27 novembre 2003) (p. 8915, 8916) : budget en augmentation. Etat d'avancement du dossier de l'octroi de mer. Suivi de la loi de programme. Prise en compte des handicaps permanents et structurels pour l'intégration à la Communauté européenne. Passage d'une politique d'assistanat à une culture de la solidarité. Complémentarité économique de La Réunion avec les pays voisins. Culpabilisation néfaste de l'outre-mer. Préservation indispensable d'un équilibre fragile.

WEBER (Henri)

sénateur (Seine-Maritime)

SOC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi portant modification de l'article 55 du code civil et relative aux déclarations de naissance **[n° 181 (2002-2003)]** (13 février 2003) – **Famille – Société.**

Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux institutions internationales **[n° 212 (2002-2003)]** (18 mars 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Pouvoirs publics et Constitution.**

INTERVENTIONS

– Projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques [n° 182 (2002-2003)] – (5 mars 2003) – **Question préalable** (p. 1307, 1308) : le groupe socialiste votera la motion n° 37 de Mme Nicole Borvo (tendant à opposer la question préalable). Favorable au maintien de la loi de 1999 en l'état. Tradition de pluralisme dans le pays. Prône une démocratie active. Considère que le Gouvernement est pour une citoyenneté passive.

– Projet de loi pour la confiance dans l'économie numérique [n° 195 (2002-2003)] – (24 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4550, 4551) : texte limité au commerce électronique. Cadre de régulation incohérent. Rattachement erroné de la communication publique en ligne à la loi de 1986 relative à la liberté de communication. Choix inadapté du Conseil supérieur de l'audiovisuel comme autorité de régulation d'Internet. Amendements tendant à définir le rôle du CSA. Refus d'une autorégulation du secteur privé. Hébergeurs incompétents pour juger de la licéité d'un site. Volonté de concilier le développement d'Internet, le respect de la vie privée et de la création et la garantie de la liberté d'expression. – **Art. additionnels après l'art. 1er B** (p. 4578, 4579) : soutient les amendements de M. Pierre-Yvon Trémel n° 172 (obligation de diffusion des documents publics numérisés) et n° 173 (conditions de diffusion des données publiques numérisées) ; rejetés.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Culture

– (28 novembre 2003) (p. 9053, 9055) : modification des méthodes de comptabilisation des crédits. Budget en baisse. Chute des autorisations de programme destinées aux monuments historiques. Suppression des moyens indispensables au secteur archéologique. Simple redéploiement des crédits accordés aux spectacles vivants. Conséquences de la réforme du régime des intermittents. Etat de cessation de paiement de nombreuses DRAC.

Communication

– (28 novembre 2003) (p. 9080, 9081) : lutte contre la fraude à la redevance. Sous-financement chronique de l'audiovisuel

public. Dépendance accrue à la publicité. Prise en compte indispensable des recettes tirées des produits dérivés dans le revenu des chaînes. Développement de la télévision numérique de terre freiné par le Gouvernement. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget. – **Art. 59 bis** *(Répartition de la redevance)* (p. 9089) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° II-23 de M. Claude Belot (nouvelle répartition des recettes de la redevance entre les organismes du service public de l'audiovisuel). – **Art. 74 ter** *(Transmission au Parlement du rapport d'activité du fonds de modernisation de la presse)* (p. 9092) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° II-21 de M. Ivan Renar (utilisation du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne pour soutenir l'AFP).

WILTZER (Pierre-André)

ministre délégué à la coopération et à la francophonie

INTERVENTIONS

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part (ensemble dix annexes, deux protocoles, un acte final et quatorze déclarations) [n° 183 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4353, 4354) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud [n° 235 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4355) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République algérienne démocratique et populaire, d'autre part (ensemble six annexes, sept protocoles, un acte final, cinq déclarations communes et neuf déclarations unilatérales) [n° 184 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4356, 4357) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et la Confédration suisse portant rectifications de la frontière entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et le canton de Genève [n° 221 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4360) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil modifiant l'acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976 [n° 246 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4361) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Gabonaise [n° 256 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4363) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'adhésion à la convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques [n° 257 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4364, 4365) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif à l'exploitation, à l'entretien, à la sécurité et, le cas échéant, à l'évolution du tunnel routier du Somport (ensemble, un échange de lettres) [n° 258 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4366, 4367) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière [n° 259 (2002-2003)] – (17 juin 2003) – **Discussion générale** (p. 4368, 4369) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi autorisant l'approbation du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays [n° 433 (2002-2003)] – (20 novembre 2003) – **Discussion générale** (p. 8495) : demande l'adoption de ce projet de loi.

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères

– (1er décembre 2003) (p. 9231, 9233) : renforcement de l'aide bilatérale. Concentration de la coopération sur la zone de solidarité prioritaire, ZSP. Priorité au continent africain. Légitimité de la comptabilisation des allégements de dette dans l'aide au développement. Cadrage des contrats de désendettement-développement, C2D, dans des programmes de lutte contre la pauvreté. Nécessité d'une plus grande transparence dans l'utilisation des fonds dégagés. Prise de conscience des gouvernements. Création du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, NEPAD. Effets positifs sur le développement des initiatives pour les pays pauvres très endettés, PPTE, et les C2D, liés à des politiques sociales. Choix de la spécialisatoin des C2D dans l'aide-programme. Maintien du soutien à l'aide-projet. Renforcement nécessaire de l'expertise française. Création du groupement d'intérêt public "France Coopération Internationale". Favorable à la budgétisation du Fonds européen de développement, FED, sous réserve du maintien du volume d'aide aux pays d'Afrique, Caraïbe et Pacifique, ACP. Nécessaire pédagogie auprès des partenaires de l'Union européenne. Volonté de cotutelle effective sur l'Agence française de développement, AFD. (p. 9234, 9235) : promotion effective du rôle des femmes. Triplement du montant de la contribution au fonds mondial de lutte contre le sida. Mobilisation en faveur de la francophonie. Augmentation de la contribution au fonds multilatéral de la francophonie. Sauvetage de l'université Senghor d'Alexandrie. Défense de la diversité culturelle et linguistique. Place du français dans les institutions européennes. Action positive du forum francophone des affaires. – **Art. additionnels avant l'art. 72** (p. 9236) : accepte l'amendement n° II-43 de M. Christian Cointat (codification). (p. 9237, 9238) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-44 de M. Christian Cointat (rapport au Parlement sur la situation générale de l'enseignement français à l'étranger).

ZOCCHETTO (François)

sénateur (Mayenne)

UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour l'initiative économique le 12 février 2003.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi pour la sécurité intérieure le 28 janvier 2003.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en france le 16 octobre 2003.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la modification de l'article L. 151-4 du code de l'éducation **[n° 237 (2002-2003)]** (3 avril 2003) – **Éducation**.

Proposition de loi relative à la modification de l'article L.132-6 du code de l'action sociale et des familles **[n° 255 (2002-2003)]** (10 avril 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi relative à la protection pénale de la femme enceinte **[n° 283 (2002-2003)]** (7 mai 2003) – **Famille – Justice – Questions sociales et santé**.

Proposition de loi organique portant réforme de la durée du mandat et de l'élection des sénateurs ainsi que de la composition du Sénat **[n° 312 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi visant à garantir un minimum de retraite aux maires de France **[n° 310 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Collectivités territoriales – Questions sociales et santé – Sécurité sociale**.

Proposition de loi portant réforme de l'élection des sénateurs **[n° 313 (2002-2003)]** (22 mai 2003) – **Pouvoirs publics et Constitution**.

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales afin de permettre aux communes et à leurs groupements de bénéficier des attributions du FCTVA pour les travaux réalisés sur les dépendances de la voirie départementale **[n° 436 (2002-2003)]** (12 septembre 2003) – **Aménagement du territoire – Budget – Collectivités territoriales – Economie et finances, fiscalité**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 314 (2002-2003)] portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité. **[n° 441 (2002-2003)]** (24 septembre 2003) – **Justice**.

Proposition de loi sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement **[n° 67 (2003-2004)]** (13 novembre 2003) – **Affaires étrangères et coopération – Collectivités territoriales – Environnement**.

Proposition de loi visant à rendre éligibles au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) les équipements réalisés par les communes ou leurs groupements mis gratuitement à disposition d'une ou de plusieurs associations à but non lucratif **[n° 82 (2003-2004)]** (21 novembre 2003) – **Collectivités territoriales – Culture – Economie et finances, fiscalité**.

Proposition de loi visant à instaurer un service garanti pour les transports publics réguliers de voyageurs **[n° 98 (2003-2004)]** (3 décembre 2003) – **Fonction publique – Transports**.

INTERVENTIONS

– Projet de loi de sécurité financière [n° 166 (2002-2003)] – (18 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 1771, 1773) : rétablissement de la confiance face aux turbulences des marchés financiers. Mise en place d'une autorité des marchés financiers, AMF. Encadrement du démarchage visant à la protection des épargnants et consommateurs. Interrogation sur l'opportunité d'une procédure de faillite civile. Amélioration de la réglementation de la profession de commissaire aux comptes. Création d'un Haut conseil du commissariat aux comptes. Séparation des activités de conseil et de contrôle. Maintien de la liberté d'organisation des entreprises. Renforcement de la transparence des entreprises. Obligation nouvelle d'information de l'assemblée générale des actionnaires. Le groupe de l'UC soutient ce texte amendé par les commissions.

– Suite de la discussion (19 mars 2003) – **Art. 61** *(Création d'une division regroupant les dispositions relatives au contrôle et à l'organisation de la profession)* – **Art. L. 821-10 du code de commerce** *(Suspension temporaire d'un commissaire aux comptes)* (p. 1943, 1944) : soutient l'amendement n° 270 de M. Michel Mercier (suppression de la possibilité offerte au garde des sceaux de suspendre de manière temporaire un commissaire aux comptes dans une instance disciplinaire en cours) ; rejeté ; son amendement n° 272 : suspension provisoire prononcée par le garde des sceaux dès l'engagement des poursuites à l'encontre d'un commissaire aux comptes personne physique ou personne morale ; retiré. – **Art. 64** *(Dispositions relatives à l'inscription et à la discipline)* – **Art. L. 822-2 du code de commerce** *(Commission régionale d'inscription)* (p. 1949, 1950) : sur l'amendement de la commission saisie pour avis n° 160 (clarification rédactionnelle), son sous-amendement n° 371 : champ de recrutement des commissions régionales d'inscription élargi à des personnes qualifiées en matière juridique ; adopté.

– Projet de loi pour l'initiative économique [n° 170 (2002-2003)] – (25 mars 2003) – **Discussion générale** (p. 2079, 2080) : importance de ce texte dans le dispositif du Gouvernement de lutte contre le chômage. Interrogation sur la création de SARL avec un capital social égal à zéro. Amendements de l'Assemblée nationale et rappel des engagements du ministre. Proposition du groupe de l'UC d'améliorer la protection juridique et financière des entreprises de sous-traitance. Hommage au travail de la commission spéciale. Le groupe de l'UC votera ce texte.

– Suite de la discussion (27 mars 2003) – **Art. 22** *(Relèvement des seuils d'exonération des plus-values professionnelles)* (p. 2221) : avancées fiscales. Souhaite une revalorisation chaque année du prix de revient du fonds de commerce ou de l'entreprise. – **Art. additionnels après l'art. 22** (p. 2225) : soutient l'amendement n° 166 de M. Christian Gaudin (étalement du paiement de l'impôt sur les plus-values des titres ou des actifs d'une entreprise sur la durée du crédit vendeur octroyé par le cédant) ; retiré. – **Art. 23** *(Réduction d'impôt sur le revenu au titre des intérêts des emprunts souscrits pour la reprise d'une société non cotée)* (p. 2228) : son amendement n° 309 : assouplissement des conditions d'octroi de cette réduction d'impôt en supprimant l'obligation de détention de la

majorité des parts pour le repreneur d'une société d'exercice libéral ou d'une société civile professionnelle ; retiré. – **Art. 26 bis** *(Exonération partielle d'impôt de solidarité sur la fortune pour les parts ou actions de société que les propriétaires s'engagent à conserver dans le cadre d'un accord collectif)* (p. 2243) : soutient les amendements de M. Denis Badré n° 310 (exonération d'ISF pour 75 % des parts ou actions des sociétés sous réserve d'un engagement de conservation de deux ans) ; retiré ; et n° 169 (exonération totale d'ISF pour les parts et actions des sociétés) ; retiré.

– **Proposition de loi relative à l'application des peines concernant les mineurs [n° 228 (2002-2003)]** – (20 mai 2003) – **Discussion générale** (p. 3359, 3360) : délinquance des mineurs. Résultats de la commission d'enquête. Proposition tendant à conférer au juge des enfants une pleine compétence pour l'application des peines. Fonction éducative du juge des enfants. Augmentation nécessaire des moyens humains et financiers. Volonté du groupe de l'UC de renforcer la spécifité du juge des enfants.

– **Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité [n° 314 (2002-2003)]** – (1er octobre 2003) – rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale – **Discussion générale** (p. 6100, 6103) : texte novateur. Cadre spécifique pour la lutte contre la criminalité organisée. Renforcement pertinent de la coopération judiciaire européenne et internationale. Hommage au travail de la commission des finances sur le statut des indicateurs de police. Nécessité de compléter le texte par des dispositions renforçant la lutte contre les infractions sexuelles : allongement de la durée du suivi socio-judiciaire ; création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ; renforcement des règles relatives aux prélèvements d'empreintes génétiques. Intégration souhaitable des conventions de l'Union européenne relatives à l'extradition et au mandat d'arrêt européen. Amendements de la commission : renforcement du rôle du Procureur de la République ; procédure d'infiltration ; protection des repentis ; rémunération des indicateurs ; protection des droits de la défense ; délai d'invocation des nullités de procédure. Création de la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Simplification nécessaire des jugements en l'absence. Proposera une exception aux suspensions de peines tout en approuvant le dispositif d'application des peines. Bien-fondé des nouveaux instruments procéduraux en dépit des critiques. Vigilance nécessaire sur la lisibilité de la procédure pénale. Innovations essentielles et progrès incontestable. La commission demandera l'adoption de ce texte. – **Exception d'irrecevabilité** (p. 6123) : s'oppose à la motion n° 282 de M. Robert Badinter tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. – **Question préalable** (p. 6126) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Nicole Borvo tendant à opposer la question préalable. – **Art. 1er** *(Règles applicables à la délinquance et à la criminalité organisées – art. 706-73 à 706-101-1 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-73 du code de procédure pénale** *(Infractions relevant de la délinquance et de la criminalité organisées)* (p. 6131) : ses amendements n° 2 et 3 : rectification d'erreurs matérielles ; adoptés. (p. 6132, 6133) : son amendement n° 4 : insertion dans le champ de la criminalité organisée des crimes en matière de fausse monnaie ; adopté. Ses amendements n° 5 et 6 : ajout à la liste des infractions relevant de la criminalité organisée des délits de blanchiment aggravé et de recel aggravé ; adoptés. (p. 6134) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 398 (suppression), n° 399 (exclusion du champ de la criminalité organisée des crimes et délits d'enlèvement et de séquestration), n° 400 (exclusion du champ de la criminalité organisée du délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en France) et n° 401 (insertion dans le champ de la criminalité organisée du délit de corruption) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 284 (extension de la qualification de criminalité organisée aux infractions de nature économique et financière) et n° 285 (exclusion du champ d'application de l'article des associations régulièrement déclarées d'aide aux étrangers). Demande le retrait de l'amendement n° 249 de M. Michel Mercier (insertion dans le champ de la criminalité organisée des délits relatifs aux jeux de hasard) qu'il estime satisfait par les dispositions de l'article 706-74 du code de procédure pénale. – **Art. 706-75 du code de procédure pénale** *(Création de juridictions interrégionales)* (p. 6137) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 402 (suppression) et de M. Robert Badinter n° 287 (compétence des juridictions spécialisées liée à des raisons plausibles de soupçonner l'existence d'une bande organisée) et n° 288 (création par décret en Conseil d'Etat des juridictions spécialisées). – **Art. 706-76 du code de procédure pénale** *(Compétence concurrente des juridictions spécialisées)* (p. 6138) : s'oppose à l'amendement n° 403 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-77 du code de procédure pénale** *(Dessaisissement du juge d'instruction)* : Ses amendements n° 7 : obligation pour le juge d'instruction dessaisi d'informer les parties et n° 8 : obligation pour le juge d'instruction non spécialisé de rendre son ordonnance de dessaisissement dans un délai d'un mois ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 404 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-78 du code de procédure pénale** *(Recours contre l'ordonnance du juge d'instruction)* (p. 6139) : ses amendements n° 9 : clarification rédactionnelle et n° 10 : intervention du procureur de la République dans la procédure de dessaisissement ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 405 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-79 du code de procédure pénale** *(Rôle des assistants spécialisés)* : S'oppose à l'amendement n° 406 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 706-80 du code de procédure pénale** *(De la surveillance)* (p. 6140) : son amendement n° 11 : subordination à l'autorisation préalable du procureur de la République de l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 407 (nécessité d'une autorisation écrite et motivée du procureur de la République à l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire) et de M. Robert Badinter n° 290 (nécessité d'une autorisation non contestable du procureur de la République à l'extension de compétence territoriale des officiers de police judiciaire) ainsi qu'au sous-amendement de Mme Nicole Borvo n° 470 déposé sur son amendement n° 11 précité.

– **Suite de la discussion** (2 octobre 2003) – **Art. 706-81 du code de procédure pénale** (p. 6174, 6175) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 291 (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'habilitation des personnes appelées à procéder à des opérations d'infiltration) et n° 303 (nouvelle définition du suspect), ainsi qu'à l'amendement n° 408 de Mme Nicole Borvo (dévolution de la coordination des opérations d'infiltration à un commissaire divisionnaire). – **Art. 706-82 du code de procédure pénale** (p. 6176) : son amendement n° 12 : exonération de responsabilité pénale des personnes requises limitée aux actes accomplis à seule fin de procéder à l'infiltration ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 409 (irresponsabilité pénale des OPJ infiltrés limitée aux actes effectués pour les stricts besoins de l'enquête ou de l'instruction) et n° 410 (suppression de l'exonération de responsabilité pénale des personnes requises par les OPJ aux fins d'infiltration). – **Art. 706-84 du code de procédure pénale** (p. 6177) : accepte l'amendement n° 292 de M. Robert Badinter (suppression d'une précision inutile). – **Art. 706-85 du code de procédure pénale** : son amendement n° 13 : fixation par décision renouvelable du magistrat d'un délai à l'OPJ infiltré lui permettant de cesser sa surveillance dans des conditions assurant sa sécurité ; adopté. – **Art. 706-87 du code de procédure pénale** (p. 6178) : son amendement n° 14 : rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale interdisant toute condamnation sur le seul fondement des déclarations d'OPJ infiltrés, à l'exception des dépositions faites sous leur véritable identité ; adopté. – **Art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6180, 6181) : son amendement n° 15 : nouvelle rédaction visant à simplifier le dispositif de la prolongation de la garde à vue ; adopté. Souci de sécuriser la procédure afin de minimiser les risques de nullité. Salue le rappel par le ministre de l'Intérieur des droits fondamentaux du gardé à vue et son souci de conditions matérielles décentes. (p. 6182) : sur son amendement n° 15 précité, s'oppose aux

sous-amendements de M. Robert Badinter n° 469 (nécessité d'un débat contradictoire en présence de l'avocat pour décider la prolongation de 48 heures de la garde à vue), n° 295 (suppression de la possibilité d'autoriser exceptionnellement une seconde prolongation de la garde à vue sans présentation préalable de la personne au magistrat), n° 296 (repli) n° 283 (rétablissement de la présence de l'avocat à l'issue de la douzième heure et de la trente-sixième heure) et n° 297 (repli), ainsi qu'aux amendements identiques de M. Robert Badinter n° 294 et de Mme Nicole Borvo n° 411 (suppression du texte proposé pour l'article 706-88 du code de procédure pénale). (p. 6184) : donne lecture de la circulaire du ministre de l'Intérieur du 11 mars 2003 en réponse à l'interpellation des sénateurs de l'opposition sur les conditions matérielles de la garde à vue. (p. 6186) : réponse à M. Robert Badinter. Utilité de la présence de l'avocat au tout début de chaque période de garde à vue. – **Art. additionnel après l'art. 706-88 du code de procédure pénale** (p. 6187) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. Robert Badinter (décomptage dans le temps prévu pour la garde à vue, du temps de déférement du prévenu au magistrat). Défavorable à la généralisation du bénéfice de cette disposition réservée aux prévenus placés en dépôt à l'issue d'une garde à vue de quatre-vingt-seize heures au lieu d'être déférés au magistrat. Pratique du dépôt à Paris tenant à des raisons d'organisation matérielle. Autorisation par la Cour de cassation d'un délai maximal de vingt heures pour déférer le prévenu au magistrat à l'expiration de la garde à vue. – **Art. 706-90 du code de procédure pénale** (p. 6188) : ses amendements n° 16, 17, 18 et 19 : nouvelle rédaction des articles 706-90, 706-91, 706-92 et 706-94 du code de procédure pénale simplifiant le régime spécifique des perquisitions en matière de criminalité et de délinquance organisées ; adoptés. Souci d'éviter la multiplication des dérogations à la règle du consentement de la personne. Mise en place d'un régime unique pour les perquisitions de nuit. S'oppose à l'amendement n° 412 de Mme Nicole Borvo (suppression du texte proposé pour l'article 706-90 du code de procédure pénale). – **Art. 706-95 du code de procédure pénale** (p. 6190) : s'oppose à l'amendement n° 299 de M. Robert Badinter (possibilité de requérir l'avocat désigné par la personne dont le domicile est en cause pour assister à la perquisition). – **Art. 706-96 du code de procédure pénale** : ses amendements n° 20 : rétablissement de la référence à l'article 100 du code de procédure pénale, supprimée par l'Assemblée nationale et définissant les modalités des interceptions de correspondance, et n° 21 : rédaction ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 300 de M. Robert Badinter (mise en oeuvre de l'interception de correspondances par le juge des libertés et de la détention). – **Intitulé de la section 6 du chapitre II du titre XXV du livre IV du code de procédure pénale** (p. 6191) : ses amendements n° 22 : nouvel intitulé – Des sonorisations et des fixations d'images de certains lieux ou véhicules, n° 23, 24 et 25 : nouvelle rédaction des articles 706-97, 706-97-1 et 706-97-2 du code de procédure pénale précisant l'encadrement juridique des opérations de mise en place des dispositifs techniques, et n° 26 : conditions nécessaires à la validité des enregistrements pour servir de preuve aux infractions ; adoptés. – **Art. 706-100 du code de procédure pénale** *(Possibilité pour une personne placée en garde à vue d'interroger le procureur de la République sur les suites données à l'enquête)* (p. 6193, 6194) : ses amendements n° 27 : rédaction et n° 28 : précision ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 302 de M. Robert Badinter (suppression de la condition d'une nouvelle audition pour l'accès au dossier de procédure des personnes ayant fait l'objet d'une garde à vue dans le cadre d'une enquête préliminaire). – **Art. 706-101 du code de procédure pénale** *(Droits de la défense en cas de recours à la procédure de comparution immédiate)* : son amendement n° 29 : suppression du paragraphe II de l'article 1er tendant à légaliser la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 1er** (p. 6195) : s'oppose à l'amendement n° 413 de Mme Nicole Borvo (énoncé du principe d'une garde à vue décente). Champ d'application des circulaires. (p. 6196) : son amendement n° 30 : légalisation de la rémunération des indicateurs de police et de gendarmerie ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 245 (interdiction de rétribuer les auteurs et co-auteurs de l'infraction faisant l'objet de renseignements) par souci de ne pas limiter la portée du dispositif. – **Art. 2** *(Élargissement de la circonstance aggravante de bande organisée et de la peine complémentaire de confiscation des biens – renforcement de la répression du faux monnayage – dispositions diverses – art. 221-4, 221-5-1, 222-4, 222-49, 227-22, 227-23, 312-7-1 nouveau, 313-2, 421-5, 434-30, 442-1, 442-2, 450-5 nouveau du code pénal, art. 3 de la loi du 19 juin 1871, art. 24, 26 et 31 du décret du 18 avril 1939,art. 6 de la loi n° 70-575 du 3 juillet 1970, art. 4 de la loi n° 72-467 du 9 juin 1972, art. 4 de la loi du 2 juin 1891, art. 1er et 2 de la loi n° 83-628 du 12 juillet 1983)* (p. 6199, 6200) : ses amendements n° 31 : correction d'une erreur matérielle, n° 32, 33 et 34 : aggravation des peines encourues pour les infractions à la réglementation sur les jeux ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 414 de Mme Nicole Borvo (suppression du II de l'article 2 créant le délit d'intention criminelle). – **Art. 2 bis** *(Diffusion de procédés permettant la fabrication d'engins de destruction – art. 322-6-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6201) : accepte l'amendement n° 305 de M. Robert Badinter (aggravation des peines encourues pour la diffusion par tout moyen de procédés de fabrication d'engins de destruction). – **Art. 3** *(Exemptions ou réductions de peine pour les auteurs ou complices d'infractions apportant leur concours à la justice – art. 132-78, 221-5-3, 222-6-2 nouveaux, 222-43, 222-43-1 nouveau, 224-5-1, 224-8-1, 225-4-9, 225-11-1, 311-9-1, 312-6-1 nouveaux du code pénal, art. 3-1 nouveau de la loi du 19 juin 1871, art. 35-1 nouveau du décret du 18 avril 1939, art. 6-1 nouveau de la loi du 3 juillet 1970, art. 4-1 nouveau de la loi du 9 juin 1972)* (p. 6214) : son amendement n° 35 : insertion dans le code de procédure pénale des dispositions relatives à la protection des personnes coopérant avec la justice et mise en place d'une commission nationale chargée du suivi de ces mesures ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de M. Robert Badinter n° 306 et de Mme Nicole Borvo n° 415 (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter sur le même objet n° 307, 308 et 309 (exclusion des crimes d'assassinat ou d'empoisonnement, du vol et des extorsions). Sur son amendement n° 35 précité, accepte le sous-amendement n° 254 de M. Michel Mercier (renforcement de la protection des repentis) et demande le retrait de l'amendement du même auteur n° 253 (renforcement de la protection des membres de la famille et des proches des repentis) qu'il estime satisfait par les amendements précédents. (p. 6216) : sur son amendement n° 35 précité, s'oppose au sous-amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 475 (mise en oeuvre des mesures de protection et de réinsertion sur demande du ministre de la justice). – **Art. 4** *(Révélation d'informations de nature à entraver le déroulement de la procédure pénale – art. 434-7-2 nouveau du code pénal)* (p. 6218) : son amendement n° 36 : précision de la préservation des droits de la défense ; adopté. Ses amendements n° 37 (suppression des adverbes "directement ou indirectement" concernant la transmission d'informations) ; retiré ; et n° 38 : nécessité d'avoir pour objectif d'entraver le cours de la justice pour incriminer la révélation d'informations ; adopté. S'oppose aux amendements n° 311 de M. Robert Badinter (précision de la participation à l'enquête de la personne auteur des révélations) et n° 416 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 5** *(Coordinations en matière de garde à vue, de saisine des juridictions spécialisées, de saisies conservatoires et d'infiltration – art. 63-4, 85, 706-26, 706-24-2, 706-30, 706-32 et 706-36-1 du code de procédure pénale)* (p. 6219) : ses amendements n° 39 : maintien de l'intervention de l'avocat à la trente-sixième heure pour certaines infractions mentionnées à l'article 706-73 du code de procédure pénale et n° 40 : possibilité de perquisitionner sans le consentement de la personne pour les délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement et n° 41 et 42 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 5 bis** (p. 6221) : s'oppose à l'amendement n° 314 de M. Robert Badinter (liberté de communication de l'avocat et de son client dans le cadre des juridictions judiciaires). Accepte l'amendement n° 259 de M. Jean-Pierre Schosteck (réciprocité de communication entre les agents des quatre directions mentionnées dans la loi du 29 août 2002 d'éléments susceptibles de comporter une implication financière, fiscale ou douanière, et inopposabilité de l'obligation au secret

professionnel). – **Art. 6** *(Règles relatives à l'entraide judiciaire internationale – art. 694, art. 694-1 à 694-9 nouveaux, art. 695, art. 695-1 à 695-10 nouveaux et art. 706-71 du code de procédure pénale, art. 30 de la loi du 10 mars 1927)* (p. 6224, 6226) : ses amendements n° 43, 48, 54, 55, 56 et 58 : rédaction ; n° 45, 46, 47 et 59 : précision ; n° 44 : harmonisation ; n° 53 : clarification ; n° 49, 50, 51, 52 et 57 : coordination ; n° 60 et 61 : renforcement des prérogatives du représentant français auprès d'Eurojust ; adoptés. (p. 6233, 6234) : accepte l'amendement n° 273 de M. Pierre Fauchon (insertion dans le code de procédure pénale des dispositions de la décision-cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen). (p. 6240, 6241) : ses amendements n° 62 : modernisation et codification dans le code de procédure pénale de la loi de 1927 sur l'extradition et transposition de la convention européenne de 1995 créant une procédure d'extradition simplifiée et n° 63 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 6** : Ses amendements n° 65 : coordination et n° 64 : abrogation de la loi du 10 mars 1927 relative à l'extradition ; adoptés. Accepte l'amendement n° 274 de M. Pierre Fauchon (coordination). – **Intitulé du chapitre III** (p. 6242) : son amendement n° 66 : nouvel intitulé – Dispositions concernant la lutte contre les infractions en matière économique, financière et douanière et en matière de terrorisme, de santé publique et de pollution maritime ; adopté. – **Art. 7** *(Règles relatives à l'organisation judiciaire en matière économique et financière – extension des compétences des juridictions spécialisées – création d'une juridiction spécialisée interrégionale – procédure de dessaisissement de la juridiction de droit commun au profit de la juridiction spécialisée – renforcement du statut des assistants spécialisés – art. 704, art.705-1 et 705-2 nouveaux, art. 706 et 706-1 du code de procédure pénale)* – **Art. 705-1 du code de procédure pénale** (p. 6243) : ses amendements n° 67 et 68 : coordination ; adoptés. – **Art. 705-2 du code de procédure pénale** : Ses amendements n° 69 et 70 : coordination, n° 71 : obligation d'une formation préalable à leur entrée en fonction pour les assistants spécialisés ; et n° 72 : extension aux assistants spécialisés du droit de communication reconnu aux magistrats ; adoptés. – **Art. 7 bis** *(Clarification du régime applicable aux loteries – assouplissement de la dérogation prévue en faveur des lotos traditionnels – art. 3 à 6 et art. 7-1 nouveau de la loi du 21 mai 1936)* (p. 6245) : son amendement n° 73 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 7 bis** (p. 6246) : accepte l'amendement n° 465 du Gouvernement (modalités de désignation des magistrats dans les juridictions interrégionales). – **Art. 8** *(Procédure de dessaisissement de la juridiction de droit commun au profit de la juridiction spécialisée – renforcement du statut des assistants spécialisés – art. 706-2 du code de procédure pénale)* (p. 6247) : son amendement n° 74 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 8** : Reprend l'amendement de M. Nicolas About n° 255 (possibilité pour les conseils de l'ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes, d'exercer les droits reconnus à la partie civile en cas d'atteinte à l'intérêt collectif de ces professions) ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 8** (p. 6248) : ses amendements n° 75 : division additionnelle – Dispositions relatives aux actes de terrorisme et n° 76 : coordination ; adoptés. – **Art. 9** *(De la procédure applicable en cas de pollution des eaux maritimes par rejets des navires – art. 706-102, 706-103, 706-104, 706-105 et 706-106 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 706-102 du code de procédure pénale** *(Compétence des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6250) : la commission s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 466 du Gouvernement (délimitation des compétences matérielles des tribunaux du littoral maritime et des compétences spécialisées du tribunal de grande instance de Paris) qu'il votera à titre personnel. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 455 de M. Josselin de Rohan (maintien de la compétence des tribunaux de grande instance du littoral pour traiter les affaires très complexes). – **Art. 706-105 du code de procédure pénale** *(Procédure de dessaisissement du juge non spécialisé au profit des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* (p. 6251) : ses amendements n° 78 : cohérence rédactionnelle ; et n° 77 et 79 : coordination ; adoptés. – **Art. 706-106 du code de procédure pénale** *(Procédure de dessaisissement du juge non spécialisé au profit des juridictions spécialisées en matière de pollution maritime)* : Ses amendements n° 80 et 81 : coordination ; adoptés. (p. 6252) : accepte l'amendement n° 467 du Gouvernement (suppression de la disposition transitoire applicable à la compétence des tribunaux saisis avant la promulgation de la loi du 15 avril 2003 créant une zone de protection écologique). – **Art. 10** *(Aggravation de la répression des infractions en matière de pollution maritime – art. L. 218-10, L. 218-22, L. 218-24, L. 218-25 et L. 218-29 du code de l'environnement)* (p. 6254) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 271 de M. Henri de Richemont (distinction entre les faits de pollution volontaire et involontaire pour l'application des peines complémentaires), pour lequel la commission s'en remet à la sagesse du Sénat. Problématique de la protection de l'environnement et de celle des intérêts français. (p. 6255) : accepte l'amendement n° 272 de M. Henri de Richemont (dispense des peines complémentaires pour les auteurs d'accidents involontaires). (p. 6256) : son amendement n° 82 : coordination ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 10** (p. 6257) : accepte les amendements n° 256, 257 et 258 de M. Jean-Claude Carle (aggravation des peines pour les auteurs d'incendies allumés en forêt). (p. 6259) : s'oppose à l'amendement n° 417 de Mme Nicole Borvo (transposition dans le code pénal de dispositions de la convention européenne du 4 novembre 1998 sur la protection de l'environnement). – **Art. 11** *(Amélioration de l'efficacité de la douane judiciaire et de la douane administrative – art. 28-1 du code de procédure pénale, art. 67 bis et 343-3 du code des douanes, art. L. 235 du livre des procédures fiscales et art. L. 152-4 du code monétaire et financier)* (p. 6262) : ses amendements n° 83, 85, 86 et 87 : coordination ; et n° 84 : précision ; adoptés. (p. 6263) : accepte l'amendement de la commission des finances saisie pour avis n° 246 (prise en compte des spécificités des organismes de jeux quant à l'obligation de déclaration de soupçon auprès de Tracfin). – **Art. 11 bis** *(Dispositions relatives aux délits de contrefaçon – art. L. 335-2, L. 335-4, L. 343-1, L. 521-4, L. 615-14, L. 632-32, L. 716-9 et L. 716-10 du code de la propriété intellectuelle)* (p. 6264) : accepte les amendements de la commission des finances saisie pour avis n° 247 et 248 (rédaction). – **Art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6264) : accepte les amendements de M. Jean-Pierre Schosteck n° 260 (inapplicabilité au délit de racolage du prononcé de la confiscation de l'ensemble du patrimoine) et n° 261 (modification du montant de l'amende prévue pour fausse déclaration auprès des agents de la police des chemins de fer). – **Division et art. additionnels après l'art. 11 bis** (p. 6265) : accepte les amendements du Gouvernement n° 462 et n° 463 (incrimination autonome de l'exercice illégal de l'activité de chauffeur de taxi et diversification des peines complémentaires). Interrogation sur le sort des voitures de petite remise. – **Art. 14** *(Renforcement de la répression à l'encontre des infractions à caractère raciste ou discriminatoire – art. 225-2 et 432-7 du code pénal)* (p. 6267) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 418 et n° 419 (alignement des peines pour discrimination à l'embauche fondée sur la race sur le régime spécifique prévu pour la discrimination à l'entrée dans les discothèques). – **Art. 15** *(Constitution de partie civile par certaines associations – art. 2-1 du code de procédure pénale)* (p. 6269) : son amendement n° 88 : extension de la liste des infractions pour lesquelles les associations combattant le racisme peuvent se porter partie civile ; adopté. – **Division et art. additionnels après l'art. 15** (p. 6270) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 457 (division additionnelle – Dispositions relatives à la lutte contre la corruption), n° 420 (transformation du service central de prévention de la corruption en autorité administrative indépendante) et n° 421 (statut de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés). – **Intitulé de la section 2 et art. additionnels avant l'art. 16** (p. 6273) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 422 (nouvel intitulé – Dispositions relatives à la répression des messages racistes, xénophobes ou homophobes) et n° 423, 424, 425, 426, 427 et 428 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle). Extension non justifiée aux seules infractions à caractère homophobe.

S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Robert Badinter n° 317 à n° 321 (extension des dispositions de la loi de 1881 sur la liberté de la presse réprimant les délits à caractère raciste aux discriminations visées par l'article 225-1 du code pénal). Annonce d'un projet de loi de modification par le Gouvernement. (p. 6276) : intervient sur l'amendement n° 427 précité de Mme Nicole Borvo. Consensus sur les préoccupations exprimées par le groupe CRC. Nécessité d'une réflexion pour modifier le mécanisme technique de la loi sur la presse. – **Art. 16** *(Modification du délai de prescription pour les messages racistes ou xénophobes publiés par voie de presse – art. 65-3 nouveau de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse)* (p. 6278) : son amendement n° 89 : rédaction ; devenu sans objet. Accepte l'amendement n° 328 de M. Robert Badinter (modification du délai de prescription en matière d'infraction à la loi sur la presse) issu d'un travail collectif de la commission. – **Division et art. additionnels après l'art. 16** (p. 6279) : ses amendements n° 90 : division additionnelle – Dispositions concernant la prévention et la répression des infractions sexuelles ; n° 91 : allongement de la durée du suivi socio-judiciaire ; adoptés. (p. 6280) : son amendement n° 92 : extension aux délits de recours à la prostitution d'un mineur de la procédure applicable en matière d'infractions sexuelles ; adopté. (p. 6283) : son amendement n° 93 : création d'un fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ; adopté. (p. 6285) : sur son amendement n° 93 précité, accepte le sous-amendement n° 460 du Gouvernement (réécriture des articles 706-53-3 à 706-53-5 du code de procédure pénale) et s'oppose au sous-amendement n° 474 de M. Robert Badinter (restriction du champ d'application du fichier). (p. 6286) : demande au Sénat d'entériner la création de ce fichier dans les termes retenus par la commission à charge d'améliorations au cours de la navette. (p. 6288) : souhaite connaître les propositions du Gouvernement sur la question de la sortie du fichier et les garanties réservées aux mineurs inscrits dans ce fichier. (p. 6293) : son amendement n° 94 : renforcement des règles relatives aux prélèvements d'empreintes génétiques, et retrait de plein droit des réductions de peine dont a pu bénéficier la personne condamnée et interdiction d'octroi de nouvelles réductions de peine ; adopté.

– **Suite de la discussion** (7 octobre 2003) – **Division additionnelle avant l'art. 16 bis** (p. 6326) : son amendement n° 95 : division additionnelle – Chapitre VI – Dispositions diverses ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6327, 6328) : son amendement n° 96 : abrogation du délit de divulgation d'informations obtenues à l'occasion d'une constitution de partie civile avant toute décision judiciaire et aggravation du délit de diffamation accompagnée d'information sur une plainte avec constitution de partie civile ; adopté. Conformité nécessaire avec les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme après condamnation de la France par la Cour européenne. Echec au pillage et à la publication des données contenues dans le dossier du juge d'instruction. (p. 6329) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 275 de M. Pierre Fauchon (généralisation de la responsabilité pénale des personnes morales). – **Division et art. additionnels après l'art. 16 bis** (p. 6331) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 458 (division additionnelle "De la désorganisation d'entreprises") et n° 429 (sanction des actes délictueux commis par les chefs d'entreprise). Incriminations déjà existantes dans le droit pénal. – **Art. additionnel avant l'art. 17** (p. 6332, 6333) : demande le retrait de l'amendement n° 264 de M. Christian Cointat (énoncé du principe de sécurisation du contexte, nécessaire au déroulement de la procédure pénale). – **Art. 17** *(Attributions du ministre de la justice en matière de politique pénale – art. 30 du code de procédure pénale)* (p. 6334) : son amendement n° 97 : définition du rôle du garde des sceaux en matière de politique pénale et précision des moyens mis à sa disposition pour exercer ses attributions ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 430 de Mme Nicole Borvo (suppression) et au sous-amendement n° 477 de M. Robert Badinter déposé sur son amendement n° 97 précité. – **Art. 18** *(Rôle des procureurs généraux en matière de politique pénale – art. 35 du code de procédure pénale)* (p. 6336) : son amendement n° 98 : correction rédactionnelle ; adopté. – **Art. 19** *(Injonction des procureurs généraux en matière d'engagement des poursuites – art. 37 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 99 : insertion à l'article 36 du code de procédure pénale du principe des instructions individuelles adressées par le procureur général aux procureurs de la République et de leur forme écrite ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 19** : son amendement n° 100 : coordination ; adopté. – **Art. 20** *(Coordination – art. 40-1 du code de procédure pénale)* (p. 6337) : son amendement n° 101 : coordination ; adopté. – **Art. 21** *(Principe de la réponse judiciaire systématique – art. 40-1 et 40-2 nouveaux du code de procédure pénale)* – **Art. 40-1 du code de procédure pénale** : son amendement n° 102 : application du principe de l'opportunité des poursuites à toutes les infractions ; adopté. – **Art. 40-2 du code de procédure pénale** : son amendement n° 103 : notification aux victimes et obligation de motiver les décisions de classement sans suite, même en l'absence d'identification de l'auteur de l'infraction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 40-2 du code de procédure pénale** (p. 6338) : son amendement n° 104 : possibilité de recours hiérarchique auprès du procureur général contre les décisions de classement sans suite ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 22** (p. 6339) : son amendement n° 105 : possibilité pour les victimes d'utiliser la procédure d'injonction de payer en cas de médiation pénale ; adopté. – **Art. 23** *(Extension du champ d'application de la composition pénale et de la liste des mesures susceptibles d'être proposées – art. 41-2 du code de procédure pénale)* (p. 6341, 6344) : ses amendements n° 106 : fixation d'un plafond pour le montant de l'amende, n° 107 : allongement de la période de rétention du permis de chasser par le greffe du tribunal de grande instance, n° 108 : possibilité pour la victime d'utiliser la procédure d'injonction de payer pour son indemnisation, et n° 109 : application de la composition pénale à l'ensemble des contraventions ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 333 de M. Robert Badinter (obligation d'informer la personne de la possibilité de se faire assister par un avocat) qu'il estime satisfait par le droit actuel. S'oppose aux amendements identiques de M. Robert Badinter n° 332 et de Mme Nicole Borvo n° 431 (suppression) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 334 (limitation du champ d'application de la composition pénale aux infractions passibles d'une peine inférieure ou égale à deux ans) et n° 335 (homologation des mesures de composition pénale par le tribunal) et de Mme Nicole Borvo n° 432 (repli). – **Art. 24 A** *(Prescription des infractions sexuelles – art. 706-53-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6345) : son amendement n° 110 : suppression ; adopté. Multiplication non pertinente des dérogations au régime des prescriptions. – **Art. additionnel après l'art. 24 A** (p. 6347) : demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 276 de M. Pierre Fauchon (point de départ des prescriptions et allongement des durées). Favorable à une réflexion sur les prescriptions dans un avenir proche. – **Art. 24** *(Rappel de certaines dispositions relatives aux échanges d'informations relatifs à des crimes ou délits entre les maires et les parquets – art. L. 2211-2 nouveau du code général des collectivités territoriales)* (p. 6349) : ses amendements n° 111 : possibilité pour le procureur de communiquer au maire des informations non rendues publiques et n° 112 : information du maire des infractions causant un trouble à l'ordre public ; adoptés. S'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 433 (suppression) et n° 434 (assujettissement du maire au respect du secret professionnel). – **Art. additionnels après l'art. 25** (p. 6351, 6352) : accepte les amendements du Gouvernement n° 461 (création d'un bureau d'ordre national automatisé des procédures) et n° 464 (possibilité pour les fédérations d'associations de victimes d'accidents collectifs agréées de se porter partie civile). – **Art. 26** *(Dispositions relatives au dépôt de plainte, à la durée de l'enquête de flagrance et à la procédure de recherche des causes de la mort – art. 15-3, 53 et 74 du code de procédure pénale)* : s'oppose à l'amendement n° 435 de Mme Nicole Borvo (création d'unités de police judiciaire détachées auprès des tribunaux de grande instance). (p. 6353) : ses amendements n° 113 : remise systématique d'un récépissé de dépôt de plainte à la victime et rétablissement du texte initial prévoyant la remise d'une copie du procès-verbal en cas de demande par la victime et n° 114 :

conséquence ; adoptés. (p. 6354) : son amendement n° 115 : détermination des conditions de prolongation de l'enquête de flagrance par le procureur de la République ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 337 de M. Robert Badinter et n° 436 de Mme Nicole Borvo (suppression des dispositions du II de l'article concernant l'allongement de la durée de l'enquête de flagrance). – **Art. additionnel après l'art. 26** : son amendement n° 116 : possibilité pour les OPJ de procéder à des auditions sur le territoire d'un Etat étranger avec l'accord des autorités compétentes ; adopté. – **Art. 27** *(Présence des témoins durant les perquisitions – art. 56, 76 et 96 du code de procédure pénale)* (p. 6355) : son amendement n° 117 : coordination ; adopté. – **Art. 28** *(Réquisitions judiciaires – art. 60-2 et 77-1-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6356) : son amendement n° 118 : réécriture de l'article en précisant l'inapplicabilité des réquisitions judiciaires aux avocats ; adopté. (p. 6357) : sur son amendement n° 118 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements identiques n° 459 de M. Louis de Broissia et n° 339 de M. Robert Badinter (protection des sources des journalistes lors des perquisitions ordonnées à leur domicile) ; s'oppose à l'amendement n° 437 (limitation de l'obligation faite aux professionnels de communiquer des informations) de Mme Nicole Borvo. – **Art. 29 B** *(Information du procureur en cas d'identification d'un suspect – art. 75-2 du code de procédure pénale)* (p. 6358) : son amendement n° 119 : suppression ; adopté. – **Art. 29 C** *(Information du procureur ayant dirigé l'enquête lorsqu'une personne gardée à vue demande les suites données à l'enquête – art. 77-3 du code de procédure pénale)* (p. 6359) : son amendement n° 120 : suppression ; adopté. – **Art. 29** *(Comparution des personnes convoquées et intervention de l'avocat dans le cadre de la garde à vue – art. 62, 63-4 et 78 du code de procédure pénale)* : S'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 342 (rédaction) et n° 343 (réduction de la portée des dispositions permettant aux OPJ de contraindre certaines personnes à comparaître). – **Art. 29 bis** *(Information du procureur en cas de placement en garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6360) : son amendement n° 121 : suppression ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 29 bis** (p. 6361) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 346 (limitation de la durée de la garde à vue à vingt-quatre heures), n° 345 (subordination de la prolongation de la durée de la garde à vue à la présentation préalable de la personne gardée à vue) et n° 347 (présence de l'avocat dès le début de la garde à vue et modalités de déroulement de l'entretien). – **Art. 29 ter** *(Déférement à l'issue de la garde à vue – art. 63 et 77 du code de procédure pénale)* (p. 6362, 6364) : son amendement n° 122 : réécriture de l'article ; adopté. Encadrement de la pratique du dépôt. Souci d'éviter les dérives de son utilisation et une pseudo-prolongation de la garde à vue. S'oppose à l'amendement n° 348 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 29 quater** *(Diligences des enquêteurs pour la mise en oeuvre des droits des personnes gardées à vue – art. 63-1 du code de procédure pénale)* (p. 6365) : son amendement n° 123 : suppression ; adopté. – **Art. 29 quinquies** *(Entretien avec un avocat au cours de la garde à vue – art. 63-4 du code de procédure pénale)* (p. 6366) : son amendement n° 124 : maintien de la possibilité d'entretien avec un avocat à la vingt-quatrième heure en cas de prolongation de la garde à vue ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 352 de M. Robert Badinter et n° 439 de Mme Nicole Borvo (suppression). – **Art. 31** *(Recherche des personnes en fuite – art. 74-2 du code de procédure pénale)* (p. 6368) : ses amendements n° 125 : durée des interceptions de correspondances en matière criminelle et en matière délictuelle et n° 126 : rétablissement de l'obligation d'informer sans délai le juge des libertés ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 353 de M. Robert Badinter (nécessité d'une ordonnance motivée du juge pour renouveler la durée des interceptions). – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 6369, 6370) : sur les amendements de M. Christian Cointat, demande le retrait des amendements n° 265 et n° 266 (dispositions relatives au juge d'instruction), n° 268 (devoir de réserve du juge d'instruction) et n° 269 (protection du secret de l'instruction), et accepte le n° 267 (extension des cas de récusation visant les conjoints de magistrats aux partenaires d'un pacte civil de solidarité et aux concubins des juges). – **Art. 32** *(Information de la partie civile au cours de l'information – art. 90-1 nouveau et 175-3 du code de procédure pénale)* (p. 6371) : son amendement n° 127 : extension de l'information de la partie civile aux délits contre les biens prévus par le livre III du code pénal et accompagnés d'atteintes à la personne ; adopté. – **Art. 32 bis** *(Demande d'audition de la victime en présence de l'avocat de la personne mise en examen – art. 82-2 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 128 : suppression ; adopté. Inutilité et caractère désobligeant envers les magistrats instructeurs. – **Art. 33** *(Assimilation de la partie civile au témoin pour le paiement des indemnités – art. 91-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6372) : son amendement n° 129 : extension du dispositif pour le paiement des indemnités aux délits contre les biens prévus par le livre III du code pénal et accompagnés d'atteintes à la personne ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 356 de M. Robert Badinter (suppression). Coût des frais de déplacement. – **Art. 34** *(Prise en compte de l'intérêt de la victime lors d'un contrôle judiciaire ou d'une mise en liberté – art. 138-1 nouveau et 144-2 du code de procédure pénale)* (p. 6373) : son amendement n° 130 : réécriture de l'article 144-2 du code de procédure pénale limitant son champ d'application au placement sous contrôle judiciaire des personnes mises en liberté lorsqu'il existe un risque pour la victime ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 357 (extension aux témoins des avis d'interdiction d'approche) et n° 358 (suppression du II de l'article). – **Art. 36** *(Modalités d'audition des témoins – art. 102 du code de procédure pénale)* (p. 6374) : s'oppose à l'amendement n° 359 de M. Robert Badinter (nécessité de convoquer l'avocat des parties aux confrontations). – **Art. 37** *(Statut du témoin assisté – art. 113-1, 113-2, 113-3, 113-8, 120, 167, 170 et 175 du code de procédure pénale)* (p. 6375) : ses amendements n° 131 : rédaction ; et n° 132 : application au témoin assisté des modalités prévues pour les requêtes en nullité ; adoptés. – **Art. 38** *(Création d'un mandat de recherche – art. 122, 123, 134, 135-1 nouveau et 136 du code de procédure pénale)* (p. 6376) : son amendement n° 133 : rétablissement de la disposition supprimée par l'Assemblée nationale prévoyant l'information du juge d'instruction territorialement compétent dès le début de la garde à vue ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 360 (suppression) et n° 361 et 362 (repli). – **Art. 39** *(Règles relatives à l'exécution des mandats – art. 125, 126, 127, 132, 133, 133-1 nouveau et 822 du code de procédure pénale)* (p. 6377) : son amendement n° 134 : information du procureur de la République dès le début de la rétention et non pas dans les meilleurs délais ; adopté. – **Art. 40** *(Exécution du mandat d'arrêt après le règlement de l'information – Inscription des mandats d'arrêt et de recherche au fichier des personnes recherchées – art. 135-2 et 135-3 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6378) : son amendement n° 135 : information du procureur de la République dès le début de la rétention et non pas dans les meilleurs délais ; adopté. – **Art. 41** *(Suppression de l'ordonnance de prise de corps – art. 141-2, 179, 181, 215, 215-2, 272-1, 367 et 380-4 du code de procédure pénale)* (p. 6379) : son amendement n° 136 : coordination ; adopté. – **Art. 41 ter** *(Comparution personnelle des prévenus en cas de demande de mise en liberté – art. 148-2 du code de procédure pénale)* : s'oppose à l'amendement n° 364 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 42** *(Dispositions de simplification des commissions rogatoires – art. 152, 153 et 154 du code de procédure pénale)* (p. 6381) : s'oppose aux amendements n° 366 de M. Robert Badinter (suppression du I de l'article) et n° 440 de Mme Nicole Borvo (rétablissement de l'obligation pour le juge d'instruction d'être accompagné de son greffier et de dresser procès-verbal de la commission rogatoire). (p. 6382) : s'oppose à l'amendement n° 365 de M. Robert Badinter (instauration d'une amende forfaitaire à l'encontre des policiers qui auront fait prêter serment à la personne gardée à vue). Son amendement n° 137 : suppression du paragraphe III de l'article pour coordination ; adopté. – **Art. 43** *(Dispositions de simplification des expertises – art. 163, 164, 166 et 167 du code de procédure pénale)* (p. 6384) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Robert Badinter (application des règles de la procédure civile aux mesures d'instruction ordonnées par le juge pénal) en raison des risques de paralysie des procès au pénal et de la

mainmise du pouvoir réglementaire sur la procédure pénale. (p. 6385) : son amendement n° 138 : rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 367 de M. Robert Badinter (suppression du I de l'article). S'oppose à l'amendement n° 369 de M. Robert Badinter (allongement du délai de l'expertise en raison de sa complexité). – **Art. 44** *(Pouvoirs de la chambre de l'instruction et de son président – art. 186, 201, 206, 207, 212-2 nouveau et 221 du code de procédure pénale)* (p. 6387) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 370 (suppression des dispositions conférant au juge unique le pouvoir de décerner un mandat ou d'ordonner une incarcération) et n° 371 (possibilité pour le juge unique de prononcer la mise en liberté de la personne mise en examen). Son amendement n° 139 : harmonisation des dispositions régissant le contrôle judiciaire avec celles régissant le mandat de dépôt ou les ordonnances de mise en liberté ou de refus de prolongation de détention provisoire ; adopté. – **Art. additionnel avant l'art. 45** (p. 6387) : accepte l'amendement n° 262 de M. Jean-Pierre Schosteck (sanction du refus de se soumettre à un relevé d'empreintes digitales destiné à l'alimentation du FAED). – **Art. 49** *(Réquisitions judiciaires au cours de l'instruction – art. 99-3 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6388) : son amendement n° 140 : coordination ; adopté. – **Art. 50** *(Modalités de désignation d'un avocat au cours de l'instruction – art. 115 du code de procédure pénale)* (p. 6389) : son amendement n° 141 : rédaction ; adopté. – **Art. 52** *(Possibilité pour le procureur d'assister à l'audition d'un témoin ou d'un témoin assisté – art. 119 du code de procédure pénale)* (p. 6389) : son amendement n° 142 : suppression du droit pour le procureur de la République d'assister sans condition aux auditions des témoins ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 372 (suppression) et n° 373 (repli). – **Art. 53** *(Suppléance du juge des libertés et de la détention – art. 137-1 du code de procédure pénale)* (p. 6390) : son amendement n° 143 : suppression ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 375 de M. Robert Badinter (repli). – **Art. 54** *(Purge des nullités au cours de l'information – art. 173-1 du code de procédure pénale)* (p. 6391) : son amendement n° 144 : suppression ; adopté. – **Art. 54 bis** *(Non-lieu motivé par l'irresponsabilité ou le décès de la personne poursuivie – art. 177 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 145 : extension du dispositif à l'ensemble des cas d'irresponsabilité pénale tout en excluant son application en cas de décès de la personne poursuivie ; adopté. – **Art. 57** *(Procédure de comparution immédiate – art. 41, 393, 396 et 397-1 du code de procédure pénale)* (p. 6394) : son amendement n° 146 : suppression de la disposition tendant à porter de deux à trois jours le délai d'incarcération d'une personne dans l'attente d'une comparution immédiate ; adopté. – **Art. 57 bis** *(Extension du champ d'application de la procédure du juge unique – art. 398-1 du code de procédure pénale)* : s'oppose à l'amendement n° 378 de M. Robert Badinter (suppression). Extension pertinente de la procédure du juge unique pour une condamnation rapide des infractions visées à l'article. – **Art. 57 quater** *(Fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles – art. 399 du code de procédure pénale)* (p. 6396) : son amendement n° 147 : répartition des compétences entre le président du tribunal de grande instance et le procureur de la République en cas de litige sur la fixation du nombre et du jour des audiences correctionnelles ; adopté.

– **Suite de la discussion** (8 octobre 2003) – **Art. 58** *(Jugement d'un prévenu en son absence – art. 410, 410-1, 411, 412, 412-1 et 412-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6410, 6411) : ses amendements n° 148 : suppression de la possibilité de condamner à une peine d'emprisonnement un prévenu en fuite après avoir demandé au bâtonnier de désigner un avocat pour assurer sa défense ; n° 149 et 150 : coordination ; et n° 151 : alignement du point de départ du délai de pourvoi en cassation sur celui du délai d'appel ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 381 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité pour le procureur de demander au bâtonnier de commettre un avocat d'office pour défendre un prévenu absent). – **Art. 59** *(Jugement sur les intérêts civils – art. 464 du code de procédure pénale)* (p. 6412) : s'oppose aux amendements n° 382 de M. Robert Badinter (suppression) et n° 441 de Mme Nicole Borvo (limitation de la compétence du juge unique aux délits non passibles d'une peine d'emprisonnement). – **Art. 60** *(Extension du champ d'application de la procédure simplifiée – art. 495 du code de procédure pénale)* (p. 6413) : ses amendements n° 152 : limitation de l'extension de la procédure d'ordonnance pénale aux contraventions connexes prévues par le code de la route et aux délits en matière de réglementation relative aux transports terrestres ; et n° 153 : coordination ; adoptés. – **Art. 61** *(Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité – art. 495-7 à 495-16 et 520-1 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6415) : son amendement n° 154 : correction d'une erreur matérielle ; adopté. (p. 6416) : son amendement n° 155 : extension du champ d'application de la nouvelle procédure aux délits passibles d'une peine d'amende et possibilité de mise en oeuvre en cas de citation directe ou de convocation par procès-verbal ; adopté. Son amendement n° 156 : rédaction ; adopté. (p. 6417) : son amendement n° 157 : augmentation de six mois à un an de la durée de la peine d'emprisonnement pouvant être proposée par le procureur de la République ; adopté. (p. 6418) : ses amendements n° 158 : rédaction ; n° 159 : précision par le procureur des modalités d'exécution de la peine proposée ; n° 160 : rétablissement de la disposition supprimée par l'Assemblée nationale plafonnant le montant de l'amende proposée à la moitié de l'amende encourue ; et n° 161 : impossibilité pour la personne de renoncer à l'assistance d'un avocat ; adoptés. Son amendement n° 162 : affirmation du principe de la publicité de l'audience d'homologation et possibilité d'exception sur décision du président du tribunal ; adopté. (p. 6420) : ses amendements n° 163 : coordination et n° 164 : affirmation du caractère immédiatement exécutoire de la peine ; adoptés. Son amendement n° 165 : conditions de l'appel par le parquet ; adopté. (p. 6421) : son amendement n° 166 : rédaction ; adopté. Son amendement n° 167 : précision ; adopté. (p. 6422) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 442 (suppression), n° 443 (exclusion du prononcé d'une peine d'emprisonnement dans le cadre de la nouvelle procédure), n° 444 (suppression de la possibilité de placer une personne en détention provisoire dans le cadre de la nouvelle procédure) et n° 445 (suppression de toute référence à une peine d'emprisonnement ferme dans le cadre de la nouvelle procédure) ainsi qu'aux amendements de M. Robert Badinter n° 384 (subordination de la reconnaissance de culpabilité à la présence de l'avocat), n° 386 (suppression de la procédure d'appel dans le cadre de la nouvelle procédure), n° 387 (possibilité pour le prévenu, devant la juridiction d'appel, de faire état de déclarations faites au cours d'une procédure ayant antérieurement échoué), n° 388 (suppression de l'appel des ordonnances d'homologation rendues dans le cadre de la nouvelle procédure) et n° 390 (possibilité pour le juge d'inviter le procureur à renégocier avec la personne en cas d'invalidation de l'accord). Demande le retrait des amendements de M. Georges Othily n° 396 (présentation de la personne faisant l'objet de la nouvelle procédure au juge de l'application des peines avant l'audience d'homologation de l'accord) et n° 397 (homologation par le président du tribunal des peines prononcées et de leurs modalités d'exécution). Sur ses amendements n° 157 et n° 162 précités, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Badinter n° 476 (plafonnement de la durée maximale de la peine d'emprisonnement à un an avec sursis) et n° 385 (décision du huis clos prise en audience publique en référence à l'article 400 du code de procédure pénale) et déclare satisfait l'amendement n° 389 (repli) de ce dernier auteur. – **Art. 62 bis** *(Nombre et jour des audiences correctionnelles de la cour d'appel – art. 511 du code de procédure pénale)* (p. 6430) : son amendement n° 168 : coordination ; adopté. – **Art. 62 ter** *(Examen par un juge unique de l'appel des jugements de police – art. 547 et 549 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 169 : suppression ; adopté. – **Art. 63** *(Utilisation de la visioconférence dans la phase de jugement – art. 706-71 du code de procédure pénale)* (p. 6431) : son amendement n° 170 : suppression de l'application de la visioconférence au jugement devant le tribunal de police ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 63** (p. 6432) : accepte les amendements de M. Pierre Fauchon n° 278 (possibilité pour la juridiction de proximité et le tribunal de police de se déclarer incompétent et de se renvoyer les affaires qui relèvent de leur compétence respective) et n° 277 (application en matière

pénale des dispositions de l'article 31 du décret du 23 juin 2003 relatives à la juridiction de proximité). – **Art. additionnel avant l'art. 64** : son amendement n° 171 : simplification des conditions d'établissement des listes de jurés ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 64 bis** (p. 6433) : son amendement n° 172 : possibilité de suspendre les débats de la cour d'assises pour le repos de la partie civile ; adopté. – **Art. 65 bis** *(Déposition des témoins – art. 331 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 173 : extension aux témoins de la possibilité de s'aider de documents au cours de leur audition ; adopté. – **Art. 66** *(Jugement de l'accusé en son absence – art. 379-2 à 379-6 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6434) : son amendement n° 174 : institution d'une procédure de défaut criminel sans remettre en cause la possibilité de juger une personne en son absence ; adopté. Conformité à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. – **Art. 66 bis** *(Examen par la chambre des appels correctionnels de certains appels d'arrêts d'assises – art. 380-1 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 175 : maintien de la compétence de la cour d'assises sans l'assistance des jurés, pour juger en appel les cas énumérés au présent article ; adopté. – **Division et art. additionnels avant la section 1** (p. 6436, 6442) : ses amendements n° 176 : division additionnelle – Dispositions générales, n° 177 : codification, n° 178 : réorganisation des dispositions relatives à l'application des peines et modification de l'architecture de cette application et n° 179 : coordination ; adoptés. – **Art. 68** *(Prise en compte des intérêts de la victime à la libération du condamné – art. 718, 719, 720, 720-1 AA, 720-1 A, 720-1, 721-2 nouveau, 722, 723-4, 723-10 et 731 du code de procédure pénale)* (p. 6443, 6444) : ses amendements n° 180 et 183 : coordination, n° 181 : suppression de la référence à l'existence d'un danger pour la victime dans le cadre de l'interdiction faite au condamné de rencontrer la victime, n° 184 : rédaction, n° 185 : suppression des paragraphes V, VI et VI bis de l'article, n° 182, 186 et 187 : renvoi aux obligations prévues par les articles 132-44 et 132-45 du code pénal en matière de sursis avec mise à l'épreuve, concernant les obligations pouvant être imposées au condamné bénéficiant d'une libération conditionnelle, d'une suspension de peine, d'un placement sous surveillance électronique ou d'une mesure de semi-liberté ; adoptés. – **Art. additionnel après l'art. 68** (p. 6445) : son amendement n° 188 : possibilité pour les victimes de la traite des êtres humains de former un recours en indemnisation devant les commissions d'indemnisation des victimes d'infraction ; adopté. Absence de plafond financier. – **Art. 68 bis** *(Principes généraux de l'application des peines – art. 707 A nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6446) : son amendement n° 189 : suppression ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 391 de M. Robert Badinter (définition de la finalité de la peine). – **Art. 68 ter** *(Exécution des peines d'amende – art. 707 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 190 : suppression pour coordination ; adopté. – **Art. 68 quinquies** *(Information du Fonds de garantie des victimes d'infractions par l'administration fiscale – art. L. 135 M nouveau du livre des procédures fiscales)* : son amendement n° 191 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. 68 septies** *(Travail d'intérêt général – art. 131-8 et 131-22 du code pénal)* (p. 6447) : son amendement n° 192 : rétablissement du délai maximal de dix-huit mois pour accomplir un travail d'intérêt général ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 68 octies** : son amendement n° 193 : extension des obligations relatives au sursis avec mise à l'épreuve à l'interdiction faite à un condamné pour certaines infractions graves de diffuser tout ouvrage ou toute oeuvre audiovisuelle en rapport avec sa condamnation ; adopté. – **Art. 68 decies** *(Transformation d'une peine d'emprisonnement en sursis assorti de l'obligation d'accomplir un travail d'intérêt général – art. 132-57 du code pénal, art. 747-2 du code de procédure pénale)* (p. 6448) : ses amendements n° 194 et 195 : coordination ; adoptés. – **Art. 68 undecies** *(Ajournement avec mise à l'épreuve – art. 132-65 du code pénal)* : son amendement n° 196 : coordination ; adopté. – **Art. 68 duodecies** *(Procédure de mise en oeuvre des travaux d'intérêt général – art. 733-2 et 733-3 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6449) : son amendement n° 197 : coordination ; adopté. – **Art. 733-2 du code de procédure pénale** : Ses amendements n° 198 : suppression de la possibilité de convertir un travail d'intérêt général en amende ; et n° 199 : coordination ; adoptés. – **Art. 733-3 du code de procédure pénale** : Ses amendements n° 200 et 201 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnel après l'art. 68 duodecies** (p. 6450) : accepte l'amendement n° 263 de M. Jean-Pierre Schosteck (possibilité de révocation du sursis avec mise à l'épreuve en l'absence d'une condamnation définitive). – **Art. 68 terdecies** *(Non-respect des obligations d'un sursis avec mise à l'épreuve – art. 741, 741-1, 741-2, 741-3, 742, 743 et 744 du code de procédure pénale)* : Ses amendements n° 202, 203, 205, 206 et 207 : coordination ; et n° 204 : précision rédactionnelle ; adoptés. – **Art. 68 quaterdecies** *(Substitution d'une peine de jour-amende à un sursis assorti de l'obligation d'accomplir un travail d'intérêt général – art. 747-1-1 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6451) : son amendement n° 208 : coordination ; adopté. – **Art. 68 quindecies** *(Semi-liberté et placement sous surveillance électronique – art. 132-25 du code pénal, art. 723-2 du code de procédure pénale)* (p. 6452) : ses amendements n° 209, 212, 213 et 214 : coordination, n° 210 : précision de l'assiduité à un enseignement, et n° 211 : précision de l'accord du prévenu donné en présence de son avocat pour le placement sous surveillance électronique ; adoptés. – **Art. 68 sexdecies** *(Rôle et prérogatives du juge de l'application des peines – art. 712-1 à 712-5 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6454) : son amendement n° 215 : suppression pour coordination ; adopté. – **Art. 68 septdecies** *(Exécution des peines d'emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à un an – art. 712-6 à 712-14 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6456) : son amendement n° 216 : nouvelle rédaction de l'article précisant les conditions d'aménagement des courtes peines d'emprisonnement ; adopté. – **Art. 69 bis** *(Rétention des personnes arrêtées en vertu d'un extrait de jugement ou d'arrêt portant condamnation à une peine d'emprisonnement ou de réclusion – art. 716-5 nouveau du code de procédure pénale)* (p. 6457) : son amendement n° 217 : information du procureur de la République dès le début de la mesure de rétention ; adopté. – **Art. 69 ter** *(Conditions de modification de la durée de la période de sûreté – art. 720-4 du code de procédure pénale)* (p. 6458) : son amendement n° 218 : rédaction ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 69 ter** : son amendement n° 219 : modalités d'application des suspensions de peine pour les détenus en fin de vie ; adopté. – **Art. 69 quater** *(Instauration d'un crédit de réduction de peine – art. 721 et 721-1 du code de procédure pénale)* (p. 6459) : ses amendements n° 220 : nouvelle rédaction précisant la faculté pour le tribunal d'ordonner le retrait de la réduction de peine en cas de nouvelle condamnation à une peine de prison correspondant à la durée de la réduction de peine et n° 221 : suppression de la possibilité de diminuer la durée des réductions de peine qui peuvent être accordées ; adoptés. – **Art. additionnels après l'art. 71 bis** (p. 6460) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 446, 447, 448, 449, 450 et 451 (institution d'un contrôleur général des prisons). Examen de ces questions dans le cadre du futur projet de loi pénitentiaire. (p. 6463, 6464) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 452 (réduction de la durée de l'enfermement d'un détenu en cellule disciplinaire), n° 453 (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat au cours de la procédure disciplinaire) et n° 454 (droit du prévenu à l'assistance d'un avocat en cas de décision de placement en isolement et de transfèrement). – **Art. 72** *(Diminution forfaitaire du montant des amendes pénales en cas de paiement rapide – art. 707-1 et 707-2 nouveaux du code de procédure pénale)* (p. 6465) : son amendement n° 222 : coordination ; adopté. – **Art. 73** *(Remplacement de la contrainte par corps par la contrainte judiciaire – art. 473, 543, 706-31, 749, 750, 752, 754, 755, 756 du code de procédure pénale, art. L. 240, L. 271, L. 272 et L. 272 A du livre des procédures fiscales)* (p. 6466) : ses amendements n° 223, 224, 225 et 226 : coordination ; adoptés. – **Art. additionnel avant l'art. 74 A** (p. 6467) : son amendement n° 227 : coordination ; adopté. – **Art. 74 A** *(Maintien au casier judiciaire des peines et mesures prononcées à l'égard des mineurs – art. 769 et 769-2 du code de procédure pénale)* : son amendement n° 228 : limitation à trois ans de la durée d'inscription au casier judiciaire des mesures éducatives prononcées à l'égard des mineurs ; adopté.

S'oppose à l'amendement n° 392 de M. Robert Badinter (suppression). – **Art. 74 B** *(Maintien au casier judiciaire des peines et mesures prononcées à l'égard des mineurs – art. 769 et 769-2 du code de procédure pénale)* (p. 6468) : ses amendements n° 229, 230 et 231 : suppression des articles 74 B, 74 C et 74 D pour coordination ; adoptés. – **Art. 75 bis** *(Transmission du bulletin n° 2 du casier judiciaire aux organismes exerçant une activité auprès des mineurs – art. 776 du code de procédure pénale)* (p. 6469) : son amendement n° 232 : nouvelle rédaction permettant d'obtenir le bulletin n° 2 du casier judiciaire s'il est vierge des personnes qui s'occupent d'enfants ; adopté. Préoccupations légitimes des responsables d'associations. – **Art. 76** *(Entrée en vigueur différée de certaines dispositions)* (p. 6470) : accepte l'amendement n° 468 du Gouvernement (report au 1er octobre 2004 de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à l'application des peines contenues dans les articles 68 à 69 quater du code de procédure pénale). – **Art. 78** *(Sort des jugements par défaut rendus avant l'entrée en vigueur de la loi)* (p. 6471) : son amendement n° 233 : suppression pour coordination ; adopté. – **Art. 79** *(Sort des condamnations par contumace rendues avant l'entrée en vigueur de la loi)* : son amendement n° 234 : coordination ; adopté. – **Art. 81** *(Entrée en vigueur des dispositions relatives à la contrainte judiciaire)* : son amendement n° 235 : coordination ; adopté. – **Art. 81 bis** *(Entrée en vigueur différée des dispositions relatives à la transmission directe des demandes d'entraide judiciaire)* (p. 6472) : son amendement n° 236 : insertion de la condition de réciprocité prévue par la convention du 29 mai 2000 relative à l'entraide judiciaire entre les Etats membres de l'Union européenne ; adopté. – **Art. additionnels après l'art. 81 bis** : son amendement n° 237 : modalités de l'entrée en vigueur des dispositions transposant les conventions relatives à l'extradition négociées dans le cadre de l'Union européenne ; adopté. Reprend l'amendement de M. Pierre Fauchon n° 280 : coordination ; adopté. – **Art. 82** *(Application de certaines dispositions de la présente loi aux collectivités d'outre-mer)* (p. 6473) : son amendement n° 238 : coordination ; adopté. – **Art. 83** *(Extension aux collectivités d'outre-mer de l'application de diverses dispositions)* (p. 6474) : son amendement n° 239 : extension à la Nouvelle-Calédonie des dispositions du code de procédure pénale relatives à certaines infractions commises en matière de transports terrestres ; adopté. Accepte l'amendement n° 472 du Gouvernement (suppression du III de l'article). – **Art. 84** *(Extension aux collectivités d'outre-mer de l'application de diverses dispositions)* : son amendement n° 240 : précision rédactionnelle ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 84** : Reprend l'amendement de M. Pierre Fauchon n° 281 : coordination ; adopté. – **Art. 85** *(Application outre-mer des dispositions relatives aux échanges d'informations entre les maires et les parquets – art. L. 122-27-1 nouveau des codes des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Nouvelle-Calédonie, art. 3 de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française)* (p. 6475) : son amendement n° 241 : coordination ; adopté. – **Art. 86** *(Application outre-mer des dispositions relatives aux échanges d'informations entre les maires et les parquets – art. L. 122-27-1 nouveau des codes des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Nouvelle-Calédonie, art. 3 de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française)* : son amendement n° 242 : coordination ; adopté. – **Art. 87** *(Application outre-mer des dispositions relatives aux échanges d'informations entre les maires et les parquets – art. L. 122-27-1 nouveau des codes des communes applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Nouvelle-Calédonie, art. 3 de la loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française)* : son amendement n° 243 : coordination ; adopté. – **Art. additionnel après l'art. 87** (p. 6476) : accepte l'amendement n° 473 du Gouvernement (ratification des ordonnances relatives à l'outre-mer prises en application de la loi du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice).

– Projet de loi de finances pour 2004 [n° 72 (2003-2004)]

Deuxième partie :

Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales – Sécurité

– (2 décembre 2003) (p. 9256, 9257) : progression des crédits. Mise en place de l'Observatoire national de la délinquance. Réforme des corps et des carrières de la police nationale. Attribution de la qualification d'officier ou d'agent de police judiciaire. Interrogation sur la poursuite de cette réorganisation.